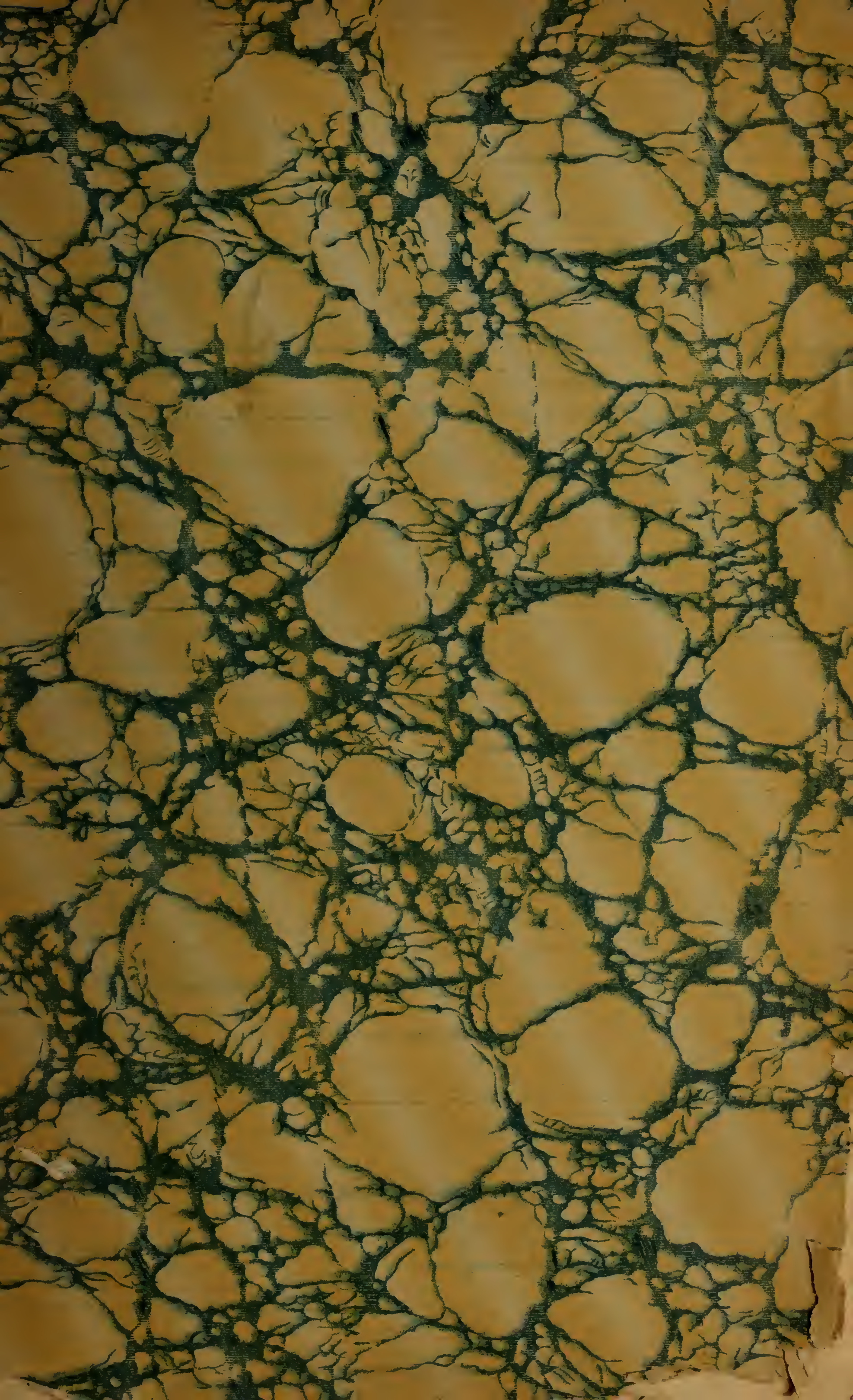


LE CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE
VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

QUATRE-VINGT-SIXIÈME ANNÉE

TOME DEUX CENT CINQUANTE-CINQUIÈME
DE LA COLLECTION
NOUVELLE SÉRIE. — TOME DEUX CENT DIX-NEUVIÈME

PARIS
BUREAUX DU *CORRESPONDANT*
31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

1914

LE

CORRESPONDANT

SAINT PAUL

A L'OCCASION DE QUELQUES LIVRES RÉCENTS [1]

M. Adolf Deissmann, professeur à l'Université de Berlin, et auteur d'un essai brillant intitulé : *Paulus, eine kultur und religions-geschichtliche Skizze* (1911), raconte comment, débarqué à Mersina, il prit le chemin de fer d'Adana, amorce du fameux Bagdad-Bahn, et comment il descendit à la station de *Tarsous* : il était à Tarse, la cité natale de saint Paul, aux pieds du Taurus. M. Deissmann fut piloté dans Tarse par deux jeunes Anatoliens, qui y avaient fait leurs études dans un institut américain, *St. Paul's Institute*. Et comme il leur offrait à déjeuner dans une petite auberge, l'un des jeunes gens, désirant faire honneur à un professeur d'université allemande, dit à Deissmann : « Vous avez Kant ! » A quoi Deissmann répondit en souriant : « Vous avez Paul ! » « Ce n'était pas une phrase de convention, écrit-il ; j'étais tout pénétré de la pensée de l'apôtre, il était vivant pour moi dans cet horizon cilicien et sur cette acropole de Tarse... » On pourrait, sans effort, prolonger le contraste et faire de cette anecdote une parabole : ces deux jeunes gens ingénus, qui font compliment de Kant à un professeur berlinois, représentent assez bien un certain monde moderne, et ce professeur berlinois leur donne une jolie leçon en leur rappelant que Kant n'est pas tout, et que saint Paul demeure.

Le livre pittoresque de M. Deissmann et quelques autres plus

[1] F. Prat, *la Théologie de saint Paul*, Paris, Beauchesne, 2 volumes in-8°, 1908 et 1912. A. Deissmann, *Paulus*, Tübingen, Mohr, 1911. — A. Headlam. *St Paul — and christianity*, London, Murray, 1913.

profonds nous fournissent l'occasion d'écrire ces quelques pages sur la personnalité, sur le message et sur le rôle de saint Paul dans les origines chrétiennes.

I

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on s'est avisé de l'extrême complexité de la personnalité de saint Paul : car, de son temps, les adversaires qui ont opiniâtrement suivi Paul dénonçaient cette complexité comme une duplicité, au moins une contradiction. Paul lui-même nous l'apprend, en s'en défendant. On disait de lui aux Corinthiens : « Il a l'air humble quand il est au milieu de « vous, mais il est hardi avec vous quand il est absent » (II *Cor.*, x, 1), c'est-à-dire la plume à la main. Indication précieuse pour l'historien : il étudiera les lettres de Paul, pour y chercher Paul lui-même, et, de fait, il n'y a guère au monde de documents plus personnels que les épîtres paulines. Mais l'historien devra se dire que les traits les plus en relief, les passages les plus véhéments, ceux qui trahissent une sorte d'outrance ne sont psychologiquement vrais qu'à la condition de n'être pas exclusifs de beaucoup de timidité, d'une tendresse qu'un rien peut émouvoir. Paul est à la fois tendre et dur, a écrit un peu grossement M. Deissmann; plus finement, M. Deissmann ajoute qu'il a le privilège de faire des hommes qui l'approchent ses amis ou ses ennemis; essayons de noter ces contrastes.

Paul a eu des adversaires, nous venons de le dire, qui se sont attachés à ses traces pour dénoncer sa doctrine, sa personne, pour détacher de lui les Églises qu'il avait fondées, pour leur imposer l'observance des prescriptions judaïques que Paul disait abolies par la foi en Jésus-Christ; et ces adversaires, appliqués à ruiner son œuvre d'apôtre, Paul les a traités sans pitié. Il écrit aux Galates (v, 10-12) : « J'ai cette confiance en vous dans le « Seigneur, que vous ne penserez pas autrement; mais celui qui « met le trouble parmi vous en portera la peine, quel qu'il soit... « Le scandale de la croix a-t-il donc été levé? Ah! qu'ils se fassent « plutôt mutiler complètement ceux qui vous troublent! » Ne croyez pas que ce sarcasme à l'adresse de prédicants qui voudraient imposer la circoncision aux nouveaux convertis soit une boutade qui a un jour échappé à l'apôtre : on retrouve la même provocation sous sa plume quelques années plus tard, et elle ne s'est pas adoucie, au contraire : « Vous écrire les mêmes choses « ne me coûte pas, et à vous cela est salutaire. Prenez garde à « ces chiens, prenez garde à ces mauvais ouvriers, prenez garde

« à ces mutilés : car c'est nous qui sommes les vrais circoncis » (*Phili.*, III, 1-2). C'est ce même Paul qui, comparaissant à Jérusalem devant le Sanhédrin, et à peine les premières paroles prononcées, est frappé sur la bouche par ordre du grand-prêtre. Alors Paul lui dit : « Dieu te frappera, muraille blanchie » (*Act.*, XXIII, 3)! N'hésitons pas à appeler les choses par leur nom, et reconnaissons que la véhémence de Paul va jusqu'à traiter ses adversaires de muraille blanchie, de mauvais ouvriers, de chiens, pis encore. Ces vivacités, auxquelles les écoles rabbiniques étaient sans doute accoutumées, tiennent, chez Paul, à son éducation pharisienne et à tout ce qui, dans son caractère, l'avait prédisposé à être d'abord un Pharisien.

Il se convertit. En bonne psychologie, un converti est toujours un intransigeant. Paul a pour la vérité qu'il prêche une jalousie sainte et qui ne connaît pas de ménagement : « Aussi vrai que « Dieu est fidèle, la parole que nous vous avons adressée n'est « pas oui et non... » (II *Cor.*, I, 18). Il a une assurance surhumaine que la vérité qu'il prêche est la vérité seule intégrale, seule pure, et cette assurance surhumaine lui inspire une rigueur surhumaine aussi envers ceux qui ne prêchent pas la même pure vérité que lui. « Car nous ne sommes pas comme d'autres, nous « ne frelatons pas la parole de Dieu; c'est dans sa pureté, telle « qu'elle vient de Dieu, que nous la prêchons devant Dieu en « Jésus-Christ » (II *Cor.*, II, 17). L'intransigeance de l'apôtre est absolue, ses contradicteurs ne sont pas autre chose que des faussaires, des séducteurs, des suppôts de Satan : « ... De tels « hommes ne servent point le Christ notre Seigneur, mais leur « propre ventre et, avec leurs paroles douces et leur langage « flatteur, séduisent les cœurs des simples... Le Dieu de paix « écrasera bientôt Satan sous vos pieds » (*Rom.*, XVI, 18, 20).

Il a autorité sur les Églises qu'il a fondées : il les aime de l'amour que nous dirons, mais cet amour sait, à l'occasion, s'allier à une sévérité qui ne considère plus que la loi à appliquer, et qui l'applique en lui sacrifiant la chair et le sang. « Nous renversons « les raisonnements de toute hauteur qui s'élèvent contre la science « de Dieu, et nous assujettissons toute pensée à l'obéissance du « Christ. Nous sommes prêts aussi à punir toute désobéissance, « lorsque, de votre côté, votre obéissance sera complète... Si « même je me glorifiais davantage de l'autorité que le Seigneur « m'a donnée pour votre édification, et non pour votre destruc« tion, je n'en aurais pas de confusion » (II *Cor.*, X, 5, 8). En présence de la vérité, du devoir, Paul ne connaît plus que Dieu qui révèle et Dieu qui ordonne.

Ce Juif a une idée castillane du point d'honneur. On croirait le moderniser en lui prêtant ce sentiment, si lui-même n'avait pris la peine de le révéler. « J'ai porté partout l'Évangile du « Christ, depuis Jérusalem jusqu'à l'Illyrie, mettant toutefois « mon honneur à prêcher l'Evangile là où le Christ n'avait pas « encore été nommé, afin de ne pas bâtir sur le fondement qu'un « autre aurait posé » (*Rom.*, xv, 20). Il va où l'Esprit le conduit, mais il a comme posé une condition qui sera de ne pas travailler dans un champ défriché par un autre.

Paul a quêté pour les « saints » de Jérusalem, qui étaient pauvres et qui, pour subsister, attendaient les aumônes des jeunes Églises des cités grecques. Paul n'a pas blâmé les missionnaires de l'Évangile qui quêtaient pour leur propre subsistance : « Le Sei« gneur, disait-il, a ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile de « vivre de l'Évangile » (I *Cor.*, ix, 14). Il trouve, pour justifier cette maxime du Christ, des images nouvelles qui sont comme des paraboles : « Qui est-ce qui fait paître un troupeau sans se « nourrir de son lait? » (*Ibid.*, 7). Et il y insiste fortement pour qu'on ne doute pas que le missionnaire a droit d'être défrayé par les communautés qu'il instruit. Mais aussitôt il ajoute : « Cepen« dant nous n'avons pas usé de ce droit; mais nous supportons « tout, afin de ne pas créer d'obstacle à l'Évangile du Christ... « Quelle est donc ma récompense? C'est que, prêchant l'Évangile, « je l'offre gratuitement, sans user de mon droit de prédicateur de « l'Évangile » (*Ibid.*, 12-18). Ce désintéressement, ce scrupule à offrir l'Évangile pour rien, cette fierté à travailler de ses mains pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses compagnons, cette noblesse à pouvoir dire avec un sourire : « J'ai appris à avoir « faim », voilà le point d'honneur chez Paul. Il est l'homme qui ne demande pas, il est aussi bien l'homme qui ne refuse pas, et c'est à la manière dont il remercie que l'on peut juger de la parfaite noblesse de ce pauvre (*Phili.*, iv, 10-18).

Ce dogmatiste absolu, cet autoritaire qui assujettit, qui punit, qui brise, ce dominateur est physiquement un chétif. Une énergie est en lui, mais spirituelle, et cette énergie est tout enveloppée de l'infirmité corporelle de l'apôtre : « Une écharde, dit-il, a été « mise dans ma chair.... Trois fois j'ai prié le Seigneur de l'écarter « de moi, et il m'a dit : « Ma grâce te suffit, car c'est dans l'infir« mité que ma puissance se montre tout entière » (II *Cor.*, xii, 7-8). L'infirmité de Paul était une maladie chronique, conjecture-t-on, une maladie que les commentateurs n'arrivent pas à identifier, qui a été sa croix et qui donne un sens de plus à son mot profond : « *Quotidie morior* » (I *Cor.*, xv, 31). Il se compare au

Christ crucifié : « Les souffrances du Christ abondent en nous », peut-il écrire (II *Cor.*, I, 5). Il avoue être parfois accablé au delà de ses forces et sur le point de désespérer de la vie (II *Cor.*, I, 8-10). Il n'y a cependant pas d'œuvre si ardue que Paul n'entreprenne avec assurance, pourvu qu'un signe l'ait persuadé que Dieu l'y appelle. Alors, ce chétif est capable de tous les héroïsmes, et il nous fait frissonner d'un mot jeté au courant d'une phrase : « Si c'est avec des vues humaines que j'ai combattu contre les « bêtes à Éphèse, quel avantage m'en revient-il ? » (I *Cor.*, XV, 32). Cet infirme a combattu dans l'amphithéâtre contre les bêtes ! Et quand il serait vrai que l'expression est métaphorique, le contraste n'en subsisterait pas moins, et saisissant encore.

En même temps qu'il sent sa faiblesse, Paul fait l'expérience de la grâce qui est en lui principe d'énergie, d'action, de science. « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa « grâce envers moi n'a pas été vaine ; loin de là, j'ai travaillé « plus qu'eux tous, non pas moi, mais la grâce de Dieu qui est « en moi » (I *Cor.*, XV, 10). L'expérience qu'il a du don de la grâce, du travail de la grâce, de la richesse de la grâce, le prépare à être par excellence le docteur de la grâce actuelle dans l'économie du salut. Mais il est le premier à comprendre et à dire qu'il n'est aux mains de la grâce divine qu'un instrument imparfait et misérable, le vase de terre dans lequel Dieu nous fait porter un trésor (II *Cor.*, IV, 7). Le mot du cardinal de Rohan mourant et se répétant avec une insistance inquiète : « Je ne suis rien, je ne suis rien », pourrait être un mot de saint Paul, et il l'est, en effet (II *Cor.*, XII, 11). Paul voudrait s'anéantir, se sacrifier, s'immoler, comme le Christ a pu faire. Il se complaît du moins dans sa faiblesse, dans ses échecs, dans les mépris, dans les privations, sous les coups ; il se persuade qu'il achève en sa propre chair meurtrie ce qui manque aux souffrances du Christ, et il ajoute : « Maintenant, je suis plein de joie dans mes souffrances « pour vous » (*Col.*, I, 24).

Renan, qui a pour saint Paul une antipathie implacable jusqu'à avancer qu'il n'est ni saint, ni savant, ni poète et jusqu'à faire de lui le père « du sombre calviniste » et « de l'acariâtre janséniste », Renan n'a pas noté dans le caractère de Paul sa joie. Peu de mots reviennent plus souvent sur les lèvres de Paul que le mot de joie. Dieu est le Dieu de l'espérance, et l'espérance donne « toute joie et toute paix » (*Rom.*, XV, 13). La joie est un fruit de l'esprit (*Gal.*, V, 22), comme la charité et la paix. Le royaume de Dieu est « la justice et la paix et la joie dans l'Esprit saint » (*Rom.*, XV, 17). « Soyez pleins de la joie que donne l'epérance »,

écrit Paul aux Romains (xii, 12). La joie est, pour Paul, comme un précepte : « Mes frères, réjouissez-vous dans le Seigneur », écrit-il aux Philippiens (iii, 1), et il le leur dit jusqu'à trois fois : « Réjouissez-vous dans le Seigneur en tout temps, je le répète, « réjouissez-vous » (iv, 4). Et aux Thessaloniciens : « Soyez « toujours en joie » (I *Thess.*, v, 16). Les épreuves que Dieu permet ne sont rien, parce que rien de ce qui passe ne pèse (II *Cor.*, iv, 17). La vie en soi a beau être un enfantement, donc une douleur, car il est bien vrai que « la création tout « entière gémit et souffre les douleurs de l'enfantement » (*Rom.*, viii, 22), la vie se transfigure au regard de la foi de Paul, le gémissement s'achève en allégresse : « Mes frères », écrit-il aux Corinthiens, et c'est comme son dernier mot, « soyez dans la « joie, rendez-vous parfaits, vivez unis et le Dieu d'amour et de « paix sera avec vous » (II *Cor.*, xiii, 11). Le pessimisme calviniste ou janséniste n'a pas connu cette joie, qui est au cœur du message de Paul, qui fait de ce message la source de la joie franciscaine, et de telle page des épîtres pauliniens l'inspiratrice du *Chapitre de la joie parfaite* de saint François.

C'est Renan encore qui a dit de Paul « que le trait dominant de son caractère ne fut pas la bonté ». Il imagine Paul, raide, cassant; il eut, dit-il, des paroles dures, et « il se brouilla avec diverses personnes ». Dans un caractère aussi riche et aussi complexe que celui de Paul, qui oserait déterminer le trait dominant? Il est du moins incontestable que l'un des traits les plus marqués de la personnalité de Paul, c'est la tendresse, une très pure, très ardente, très surnaturelle tendresse. Il faudrait citer à l'appui l'épître à Philémon, qui n'est qu'un billet, mais d'une grâce si affectueuse! Lisez, au chapitre xvi de l'épître aux Romains, les salutations que Paul adresse à quelques chrétiens de Rome qu'il connaît personnellement. Parmi ces chrétiens, il y a des chrétiennes : « Saluez Marie qui a beaucoup peiné pour vous... « Saluez Perside, la très aimée, qui a beaucoup peiné dans le « Seigneur... Saluez Julie, Nérée et sa sœur... » Et enfin ce trait charmant : « Saluez Rufus et sa mère, qui est aussi la mienne. » Ces noms de femmes vaillantes nous sont une révélation de la sensibilité de Paul, une preuve que l'individu compte pour lui et qu'il a beau porter dans son cœur la sollicitude de toutes les Églises, comme il dit; il n'oublie pas la peine que Marie ou Perside ont prise, il leur en est reconnaissant pour Dieu. Et l'on pense à la jolie et émouvante lettre de saint François d'Assise, malade, à Jacqueline de Settesoli.

La sensibilité de Paul, qui est comme intimidée ici, devient au

contraire débordante dès qu'il s'agit des Églises par lui fondées. Il écrit aux Galates, tentés de trahir son Évangile : « Quand je vous « ai pour la première fois annoncé l'Évangile, vous savez quelle « était l'infirmité de ma chair (allusion à la maladie chronique dont souffrait Paul et aux stigmates visibles qu'il en portait), « et cependant ce qui dans ma chair était une épreuve pour vous, « vous ne l'avez ni méprisé, ni repoussé, mais vous m'avez reçu « comme un ange de Dieu, comme le Christ Jésus. Que sont « devenus ces heureux sentiments ? Car je vous rends ce témoi- « gnage que, s'il eût été possible, vous vous seriez arraché les « yeux pour me les donner. » On devine à des mots comme celui-là l'attachement que Paul peut inspirer à ses convertis. Paul, de son côté, tient à eux avec une sorte de jalousie maternelle. De prétendus apôtres, des Juifs convertis au Christ, mais qui ne veulent rien abandonner des observances judaïques, sont venus après Paul, se sont introduits chez ses chers convertis de Galatie, leur ont représenté que Paul les avait trompés en ne leur parlant pas des observances judaïques ; et Paul, qui l'a su, en fait un reproche à ses chers Galates, mais quel reproche aimant ? « Je serais donc « devenu votre ennemi, parce que je vous ai dit la vérité ? L'af- « fection dont ces gens font étalage pour vous n'est pas bonne, « ils veulent vous détacher (de moi), afin que vous vous attachiez « à eux... Mes petits enfants, pour qui j'éprouve de nouveau les « douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que le Christ soit formé « en vous, combien je voudrais être auprès de vous à cette heure « et changer de langage, car je suis dans une grande angoisse à « à votre sujet ». (*Gal.* iv, 13-20). Ses convertis sont ses enfants, il les a eus au prix de peines qu'il compare hardiment aux douleurs de l'enfantement et, le jour où des adversaires de la vérité qu'il prêche lui disputent ces enfants de sa foi, il souffre à nouveau une douleur pareille. L'apôtre ne craint pas de recourir à cette image biblique pour exprimer son cœur.

Qui voudra juger de cette sensibilité sainte et passionnée de Paul n'aura qu'à lire les chapitres xi et xii de la seconde épître aux Corinthiens, une des pages les plus pathétiques des épîtres paulines, où les pages pathétiques ne sont pas rares. Il voit sa chère église de Corinthe avec des yeux de mère, il remontre à cette enfant les dangers auxquels elle s'expose de gaîté de cœur, il lui reproche sa légèreté, ses caprices, et, peu à peu, le ton s'élève, et l'apôtre en vient à rappeler à l'ingrate tout ce qu'il est en comparaison de ces adversaires auxquels elle s'apprête à le préférer. Prenons garde de ne rien comprendre à cette scène, en perdant de vue que les pensées que l'apôtre exprime sont des

pensées de foi et qu'il n'y a d'humain que son langage, mais quel langage! « J'ai conçu pour vous une jalousie de Dieu; car je « vous ai fiancés à un époux unique, pour vous présenter au « Christ comme une vierge pure... » Et tout ce qui suit, jusqu'à l'admirable fin : « Ce ne sont pas vos biens que je cherche, c'est « vous-mêmes. Ce n'est pas, en effet, aux enfants d'amasser pour « leurs parents, mais aux parents pour leurs enfants. Pour moi, « bien volontiers je dépenserais et je me dépenserais moi-même « tout entier pour vos âmes, dussé-je, en vous aimant davantage, « être moins aimé de vous! »

On a pris prétexte de ce que les épîtres de Paul n'avaient pas été écrites, mais dictées, pour conjecturer que le style des épîtres est le style des discours de Paul. Je ne crois pas qu'on puisse pousser à bout cette analogie et qu'ici le style soit tout l'homme. La prédication de Paul, en effet, devait être accessible aux plus humbles. Paul disait aux Thessaloniciens : « Nous avons été « pour chacun de vous ce qu'un père est pour ses enfants, vous « priant, vous exhortant, vous conjurant de marcher d'une ma« nière digne de Dieu qui vous appelle à son royaume et à sa « gloire » (I *Thess.*, II, 11-12). Et aux Corinthiens : « Ce n'est « pas comme à des hommes spirituels que j'ai pu vous parler, « mais comme à des hommes charnels, comme à de petits enfants « dans le Christ » (I *Cor.*, III, 1). Les épîtres de Paul nous révèlent une profusion de traits de cette prédication simple, émouvante, paternelle, perpétuel don de soi, où l'apôtre ne fait qu'un avec son Évangile. Ces mêmes épîtres ont des pages doctrinales, trop drues, trop difficiles, pour qu'elles représentent autre chose qu'un enseignement réservé, programme où l'apôtre donne à son Evangile son expression la plus approfondie, la plus forte. Le P. Prat a une comparaison brillante et juste, quand il écrit de Paul : « Certains de ses chapitres présentent l'aspect de ces conglomérats géologiques formés de laves solidifiées : mais la pensée se poursuit toujours, comme un filon ininterrompu. » Comment voudrait-on que cette abrupte méthode d'exposition fût celle dont Paul usait quotidiennement?

Paul est par surcroît un « sage » qui saura, quoi qu'il en dise, parler à des Grecs le langage de la « sagesse » et de la persuasion. Ce contemplatif est un observateur, un moraliste, un directeur de conscience, d'une extrême prudence, sans rien d'excessif, ni de tendu. Ce controversiste, qui argumente sur des textes, a le sens du mystère; dans une considération de l'épître aux Romains sur la réprobation d'Israël, il s'arrête pour s'écrier : « O « profondeur inépuisable de la sagesse et de la science de Dieu!

« Que ses jugements sont insondables et incompréhensibles ses « lois! » (*Rom.*, XI, 33). Il a surtout le sens de cet esprit filial qui est l'Évangile, et de l'union qu'il établit en Jésus-Christ entre Dieu et nous : il trouve pour l'exprimer un langage qui est tout ensemble lyrique et mystique. Relisez, à la fin du chapitre VIII de l'épître aux Romains, ce qu'on ne saurait plus justement appeler que le cantique de la « charité de Dieu en Jésus-Christ ». Et, mieux encore, l'incomparable chapitre XIII de la première aux Corinthiens.

Des morceaux comme ces deux-là sont d'un écrivain de génie qui n'est pas un écrivain. Il importe d'ailleurs peu que le grec de Paul n'ait rien du grec des lettrés de son temps, il est anobli et transfiguré par la pensée qu'il revêt. Bossuet a pu dire que Paul se passe de dialectique et que ses épîtres ont « une certaine vertu plus qu'humaine qui persuade contre les règles » et qui « porte ses coups droit au cœur ». M. Deissmann cite, comme prises au hasard, quelques sentences de Paul, de ces phrases brèves, neuves, ramassées qu'il compare à des éclairs, et il ajoute : « Par centaines on trouve dans ses lettres des éclairs pareils, qui ne sont pas préparés pour provoquer les applaudissements d'un salon littéraire, mais qui sont là sans prétention, adressés à des inconnus pour les secourir dans les besoins de leurs âmes. Rien d'artificiel, rien d'un rhéteur qui surveille son rythme, mais l'irradiation naturelle d'une puissance cachée. Supposez un instant que ces maximes lapidaires ne nous fussent point parvenues dans les épîtres où elles ont leur place, mais fragmentairement, dispersées à travers la littérature antique, comme il est arrivé à Héraclite d'Ephèse, l'éditeur qui les colligerait pour la première fois nous révélerait les fragments d'un héros. »

II

On ne trouve pas, dans les épîtres paulines, de démonstration didactique de l'existence de Dieu, mais partout le sentiment profond de la majesté de Dieu et de la justice de Dieu, qui est le dogme fondamental du judaïsme. Paul ne prononce pas le nom de Dieu sans adorer « Celui qui est béni éternellement, « *Amen* » (*Rom.*, I, 25; II *Cor.*, XI, 31). Le Dieu qu'il sert n'est pas autre que le Dieu de ses pères (II *Tim.*, I, 3). Les Juifs haïssent les chrétiens, qu'ils traitent d'hérétiques : Paul n'a jamais cessé d'aimer ceux qu'il appelle ses frères : « J'éprouve au cœur une « grande tristesse, et j'ai au cœur une douleur incessante, car je « souhaiterais d'être moi-même anathème, loin du Christ, pour

« mes frères, mes parents selon la chair, qui sont israélites... » (*Rom.*, IX, 1-3). Converti, Paul a Dieu en commun avec Israël, et il garde envers ce passé providentiel une piété filiale.

« Hébreu, fils d'hébreux », cette déclaration de Paul est pour nous faire entendre qu'il répugne à être pris pour un juif de culture grecque, un Philon par exemple. Paul cite la Bible grecque en homme qui l'a pratiquée sans doute depuis son enfance, mais il n'en est pas moins d'éducation un juif hébreu, un juif de Jérusalem. « Pharisien, fils de pharisiens », il a été envoyé adolescent par sa famille à Jérusalem pour y étudier la Loi, à l'école d'un rabbin célèbre alors et surnommé « Beauté de la Loi », Gamaliel. A son école, Paul a été un pharisien convaincu : « J'ai, dira-t-il, vécu « en pharisien, fidèle à la secte la plus stricte de notre religion » (*Act.*, XXVI, 5). Il a été un pharisien militant : « J'étais pharisien, « persécuteur haineux de l'Église, irréprochable observateur de « la justice selon la Loi » (*Phili.*, III, 6). Paul a été surtout un pharisien des plus instruits; sa conversion sera une révolte contre son éducation de pharisien, mais il ne se dépouillera pas de la science et de la méthode qu'il doit à ses maîtres juifs. Pour eux comme pour lui, l'Ancien Testament est la parole de Dieu : il l'a étudiée avec eux, il l'allégorise comme eux (I *Cor.*, X, 4), il construit ses démonstrations scripturaires comme eux (*Rom.*, III, 10-18), il garde de leurs traditions exégétiques (*Gal.*, III, 19). En d'autres termes, il part de leur science, pour la dépasser grâce aux lumières de son expérience et de son inspiration. L'influence de la culture grecque sur l'esprit de Paul est superficielle : il aura le génie de l'utiliser, mais sans cesser d'être lui-même, c'est-à-dire d'abord un hébreu élevé par Gamaliel[1].

Persécuteur de l'Église des premiers jours, Paul n'a pas pu être un persécuteur aveugle. Du moment que la foi chrétienne se

[1] M. Headlam (p. IX) écrit à ce propos : « Il existe une certaine école qui voudrait expliquer à tout prix beaucoup des écrits de Paul comme le produit de l'influence hellénique. Cette école, qui est considérable en Allemagne, est représentée au mieux en Angleterre par le professeur Percy Gardner (*The religious experience of St Paul*, 1911). Pareille théorie, je crois, doit être carrément rejetée. Il est vrai que Paul écrit en grec. Il est vrai que des influences helléniques ont agi sur le judaïsme à partir de la propagation de l'hellénisme en Orient par la conquête d'Alexandre. Il est clair qu'un homme intelligent et ouvert (*many sided*) comme Paul ne pouvait pas circuler dans le monde gréco-romain sans être affecté par ce milieu; mais aucune de ces influences n'a touché le cœur de sa pensée, en aucun cas elles n'ont pénétré sous la surface. Saint Paul était au fond un juif et un pharisien. Son esprit avait été formé dans les écoles rabbiniques. Or le pharisaïsme s'était développé en antagonisme de l'hellénisme et du judaïsme helléniste. »

présente comme la réalisation en Jésus des promesses messianiques, Paul a dû l'attaquer sur ce terrain biblique. Il n'a pas pu ne pas discuter avec des convertis discuteurs, comme était Etienne. Paul a appris à connaître le christianisme en le combattant. M. Headlam exprime une vue de plus, que je crois très juste. Si le christianisme devait à saint Paul la plupart de ses traits définitifs, la conception du Christ comme Messie, l'idée du salut en dehors de la Loi, son universalisme, et si ces articles de foi avaient été inexistants pour l'Église avant que saint Paul y entrât, il n'y aurait pas de raison pour que Paul ou aucun pharisien eût persécuté l'Église. En réalité, Paul a persécuté l'Église parce qu'il découvrait dans la foi des premiers disciples une doctrine qui ne pouvait que faire éclater le judaïsme : un messianisme imprévu des pharisiens, un messianisme qui devait supprimer ce à quoi les pharisiens tenaient comme à leur dogme fondamental : la souveraineté de la Loi et l'exclusivisme du judaïsme. Le christianisme n'aurait été qu'une secte juive croyant au Christ comme à un Messie à venir, Paul le pharisien n'aurait pas sollicité et obtenu du grand-prêtre des lettres pour les synagogues de Damas, « afin que, s'il s'y trouvait des gens de cette croyance, « hommes ou femmes, il les amenât enchaînés à Jérusalem » (*Act.*, IX, 2).

Paul a donc connu le christianisme avant de se convertir. Il l'a étudié après sa conversion, il l'a étudié auprès des disciples, auprès des témoins de la prédication et de la résurrection du Christ, il l'a étudié à Jérusalem, auprès de l'apôtre Pierre : la connaissance qu'il a de l'Évangile lui est commune avec les fidèles de la foi nouvelle, c'est une connaissance de « tradition », et en lui se vérifie l'axiome par lui-même posé : « *Fides ex auditu* », la foi est reçue de qui la prêche (*Rom.*, X, 17). Mais dans la foi de Paul est intervenu bien autre chose : sa conversion même a déterminé sa foi, parce que sa conversion n'a pas été la conclusion d'une enquête, une persuasion qui s'est fait jour peu à peu. Sabatier a dit : « Le souvenir que Paul a gardé toute sa vie de cette conversion est celui d'un événement foudroyant, qui l'a surpris en plein judaïsme et l'a jeté, malgré lui, dans une voie nouvelle. » Ce n'est pas assez dire cependant, car cette conversion a été une révélation : il poursuivait les chrétiens, à bride abattue, et il a rencontré le Christ. Il l'affirme avec une netteté et une constance absolues : il a « *vu* le Seigneur » (I *Cor.*, IX, 1); le Christ lui est « *apparu* en dernier lieu et après tous les autres » (I *Cor.*, XV, 8), donc le Christ ressuscité; Dieu « a *révélé* son Fils » en lui, au moment où il y pensait le moins (*Gal.*, I, 16).

Nous avons, dans les *Actes*, jusqu'à trois récits de cette rencontre du Christ et de Paul : l'auteur des *Actes*, si sobre, si attentif à ne pas se répéter, a évidemment insisté à dessein, en historien qui savait bien que cette rencontre avait, non seulement converti Paul au sens le plus plein du mot, mais l'avait constitué apôtre. Pour nous, cette rencontre a une valeur de plus : elle a révélé à Paul le Christ vivant. Le pharisien persécuteur a été terrassé et une voix a retenti dans tout son être, qui disait : « Pourquoi me persécutes-tu?... Je suis Jésus de Nazareth que tu persécutes. » (*Act.*, XXII, 7-8). A dater de cette heure précise, tout change de valeur pour Paul : ce qu'il estimait le plus au monde, à savoir d'être de la race d'Israël, et pharisien, et irréprochable, et persécuteur de l'Eglise, lui apparaît soudain comme un contre-sens : « Ce que je considérais alors comme un gain et un avantage m'a « paru, en regardant Jésus-Christ, une perte et un désavantage. « Je dis plus : tout me semble une perte auprès de cette sublime « connaissance du Christ Jésus, mon Seigneur, pour l'amour « duquel je me suis privé de toutes choses, et je les regarde « comme des ordures, afin que je gagne le Christ. » (*Phili.*, III, 7-8). La conversion de Paul est ainsi le nœud de toute sa théologie, pour autant que sa théologie est avant tout une christologie.

Ne concevons pas cette théologie de Paul comme une intuition totale dès le premier instant. « Si la vision [du chemin] de Damas, a pu écrire le P. Prat, fut l'amorce d'un système théologique, le système lui-même sera le fruit d'une révélation lente et continue. » Mais notez le mot révélation. Paul est de la grande famille des mystiques chrétiens. J'oserais dire qu'il n'y a pas d'introduction à la lecture des épîtres paulines qui soit capable d'en faire soupçonner la genèse mieux que *la Vie de sainte Térèse écrite par elle-même*, et très spécialement ce que dit sainte Térèse de l'oraison d'union. Les mystiques, les vrais, sont les témoins de la présence amicale de Dieu dans l'humanité, a dit quelqu'un qui en a parlé excellemment. Paul est un témoin de cet ordre, avec pour nous la certitude que ce qu'il nous en rapporte dans ses épîtres est authentiqué par l'inspiration de l'écrivain sacré qu'il est. Les yeux de sa foi sont d'une clairvoyance exceptionnelle, mais Dieu, par surcroît, se découvre à lui : la foi s'achève en union, et l'union en lumière.

III

Les historiens récents, qui s'appliquent à retrouver dans la doctrine de Paul une marche progressive, considèrent la christologie de Paul comme l'achèvement de sa doctrine. L'apôtre,

disent-ils, a été d'abord aux prises avec les préoccupations eschatologiques, et tel est le *punctum saliens* des deux épîtres aux Thessaloniciens, qui sont ses deux premières épîtres (en 51). Puis on entre dans l'aire de ses grandes controverses sur l'éviction de la Loi par la Foi, et c'est le sujet des quatre grandes épîtres, aux Corinthiens, aux Galates, aux Romains (en 56-57). Vient enfin la christologie dans ses rapports avec la rédemption, on est aux épîtres de la captivité (en 61-62).

Si vraie que soit cette observation, elle ne prévaut pas contre ce fait que la prédication de Paul n'a pas pas débuté à Thessalonique, en 51 : à cette date, l'évangile qu'il prêchait était depuis longtemps sa foi. Se convertir, pour Paul, ç'a été se rendre à Jésus qu'il persécutait, ç'a été se soumettre à ce qui le révoltait, lui, juif et pharisien, ç'a été accepter que Jésus fût le Messie, et que ce Messie ait pu être crucifié. « Les Juifs exigent des « miracles (comme ceux de la sortie d'Égypte ou du Sinaï), et les « Grecs cherchent la sagesse (la sagesse rationnelle des écoles « philosophiques); nous, nous prêchons le Christ crucifié, scan- « dale pour les Juifs et folie pour les Grecs..., mais puissance de « Dieu et sagesse de Dieu » (I *Cor.*, I, 22-24). Paul a été un de ces Juifs, pour qui un Messie crucifié est un scandale : sa conversion a consisté essentiellement en ceci que ce scandale lui est apparu soudain comme la puissance et la sagesse de Dieu, cette croix comme le mot d'une énigme que le judaïsme ne lui donnait pas. Le Messie obéissant jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix, voilà le centre de la foi de Paul, et aussi bien de sa prédication : « Je n'ai pas voulu savoir, parmi vous, autre chose « chose que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié » (I *Cor.*, II, 2).

Par là, l'Évangile de Paul s'enracine dans l'Évangile des témoins de la prédication de Jésus, de sa passion, de sa résurrection : le Christ historique, celui avec qui les Douze ont bu et mangé, est le Christ de Paul, et Paul sait l'incomparable autorité de ses paroles et de ses exemples[1]. De même, l'Évangile de Paul continue l'apologétique de Pierre et d'Étienne : le Christ historique est pour lui le Messie promis par Dieu et annoncé par les prophètes. Paul cependant contemple et prêche de préférence la mort du Christ en croix, Dieu lui a donné d'en pénétrer le mystère plus avant qu'aucun autre des apôtres, de comprendre comment cette mort se rattache aux desseins de Dieu sur l'Adam pécheur qu'est l'humanité.

[1] J'ai développé cette vue dans mon *Orpheus et l'Évangile* (Gabalda, 1910), p. 83-113.

La mort du Christ lui apparaît comme un acte consenti par le Christ, fils de Dieu : « Bien qu'il fût dans la condition de Dieu..., « il s'est anéanti lui-même, en prenant la condition de serviteur, « en se rendant semblable aux hommes, et reconnu pour homme « par tout ce qui a paru de lui ; il s'est abaissé lui-même, se fai- « sant obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix » (*Phili.*, II, 6-8). Cette mort acceptée n'est pas un pur exemple, elle est un sacrifice, dont était la figure le sacrifice pour le péché que le grand-prêtre offrait à Dieu dans le temple de Jérusalem : « Le Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures » (I *Cor.*, XV, 3). « Le Christ est mort pour tous » (II *Cor.*, V, 15). Le Christ accepte de mourir sur la croix, faisant de cette immolation de son humanité un sacrifice volontaire qu'il offre à Dieu, un sacrifice expiatoire des péchés du monde. « Le Christ, dit « Paul aux Ephésiens, nous a aimés et il s'est donné pour nous « comme oblation et comme victime à Dieu en odeur de suavité » (*Eph.*, V, 2). Et dans l'épître aux Romains : « Dieu fait éclater son « amour pour nous en ce que, lorsque nous étions encore pé- « cheurs, le Christ mourut pour nous » (V, 8). L'acte du Père et l'acte du Fils sont un même acte d'amour, si bien que Paul peut dire : « Dieu était dans le Christ, et dans le Christ se réconciliait « le monde » (II *Cor.* V, 19).

Ramenée à cette idée-mère, la théologie de Paul s'enracine à son tour dans le message de Jésus. Paul suffirait à nous en donner la certitude, par le récit qu'il fait de l'institution de l'eucharistie par le Sauveur à la dernière cène. Paul sait que le Sauveur a dit du pain : « Ceci est mon corps pour vous », et du calice : « Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang ». Quiconque mange le pain et boit au calice annonce « la mort du Seigneur » (I *Cor.*, XI, 23-26). Paul n'a pas institué l'eucharistie, il l'a reçue du Seigneur, et non pas en une révélation que lui aurait faite le Seigneur, mais par la tradition des témoins de la dernière cène, tradition que les trois premiers Évangiles ont recueillie dans le récit qu'ils font de cette dernière cène.

Mais il est vrai que Paul a commenté et construit. Je ne voudrais pas dire, comme M. Headlam, que « l'absence de système dans la théologie de Paul répond au style asystématique de la spéculation rabbinique ». Car, précisément par son génie constructeur, Paul s'échappe de la tradition de ses maîtres juifs. Premièrement, Paul a approfondi la notion de péché : toute l'histoire humaine lui est apparue comme une domination du péché, depuis le premier péché commis par le premier homme. L'humanité est charnelle, c'est-à-dire corrompue, c'est-à-dire en lutte contre

l'esprit. Ne suffit-il pas à chacun de nous de laisser parler sa propre expérience pour pouvoir dire : « Moi, je suis charnel, « vendu au péché (c'est-à-dire esclave du péché), car je ne sais « pas ce que je fais; je ne fais pas ce que je veux, et je fais ce « que je hais... Je découvre dans mes membres une autre loi qui « lutte contre la loi de ma raison, et qui me rend captif de la loi « du péché qui est dans mes membres. Malheureux que je suis! « qui me délivrera de ce corps de mort? » (*Rom.*, VII, 14-24). Et ailleurs : « La chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit et « l'esprit en a de contraires à ceux de la chair : ils sont opposés « l'un à l'autre, de telle sorte que vous ne faites pas ce que vous « voulez... Or les œuvres de la chair sont manifestes : ce sont « l'impudicité, l'idolâtrie... », le péché, en un mot, le péché qui exclut le pécheur du royaume de Dieu (*Gal.*, V, 17-21). Qu'il s'agisse du péché qui nous est commun avec Adam, qu'il s'agisse du péché qui nous est personnel, le péché est un fait constant, et notre misère intérieure indéniable, et il faut conclure (je cite Pascal) qu'il y a un Dieu et que les hommes en sont indignes.

Secondement, à cet état d'indignité, d'inimitié, de péché, la réconciliation met fin; au péché s'oppose la justice, à l'inimitié l'adoption, le juste est le pécheur réconcilié avec Dieu par Jésus-Christ. La justice comme le péché est intérieure à chacun : elle est acquise à chacun de nous par un acte en quelque sorte bilatéral qui est la foi au Christ. « En croyant de cœur, on parvient à « la justice » (*Rom.*, X, 10). Cette foi au Christ est une conversion totale qui vous attache au Christ d'intelligence et de cœur et qui transforme votre vie en vie selon le Christ. Mais, comme notre nature corrompue n'est pas capable de produire le commencement de cette foi, Dieu prévient notre infirmité individuelle : « Vous « avez été sauvés par la grâce au moyen de la foi, et cela non de « vous-mêmes, c'est un don de Dieu » (*Eph.*, II, 8-9).

Troisièmement, pas plus que la considération de notre nature corrompue ne doit nous inspirer le désespoir, puisque notre misère a un rédempteur, la foi en notre réconciliation ne saurait nous dispenser de travailler à notre salut. Rien n'est plus contraire à la pensée de Paul que le quiétisme luthérien, déclarant qu'il n'existe qu'un péché au monde, celui d'incrédulité : « Je traite durement « mon corps, écrit Paul, et je le tiens en servitude, de peur « qu'après avoir prêché aux autres je ne sois moi-même réprouvé » (I *Cor.*, IX, 27). Mais, dans cette œuvre d'effort et de crainte, réconciliés à Dieu, nous pouvons compter que son aide ne nous manquera pas : « Etant justifiés par la foi, nous avons la paix « avec Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui nous devons

« d'avoir eu accès par la foi à cette grâce dans laquelle nous « demeurons fermes » (*Rom.*, v, 1-2).

De cette doctrine, Paul a tiré dès sa conversion une conclusion intransigeante. Si de pécheurs que nous sommes par nature, nous sommes réconciliés à Dieu par la foi en Jésus-Christ, cette foi fait de nous des justes au sens le plus profond du mot, et donc l'observance des prescriptions de la Loi juive nous est inutile : la foi au Christ justifie sans les œuvres de la Loi. Vous entendez bien que la révélation demeure que Dieu a faite à Israël de son être, de son caractère, de ses desseins providentiels : mais les prescriptions de sa Loi, comme est le précepte de la circoncision, étaient temporaires et sont désormais abolies par un testament nouveau qui est celui du Christ. La distinction n'avait qu'un temps que Dieu avait voulu établir entre son peuple et l'humanité : le Christ n'a pas versé son sang pour les seuls enfants d'Abraham, mais pour toute la postérité d'Adam : le Christ, en réconciliant les pécheurs à Dieu, a procédé comme à une nouvelle création. En Jésus-Christ, « la circoncision n'est rien, l'incirconcision n'est rien : ce qui est tout, c'est d'être une nouvelle créature » (*Gal.*, vi, 15). Le privilège du peuple juif est supprimé du même coup : « Dans ce renouvellement, il n'y a plus ni Grec ou Juif, ni cir- « concis ou incirconcis, ni barbare ou scythe, ni esclave ou homme « libre, mais le Christ tout en tous » (*Col.*, iii, 11). Au peuple de Dieu, strictement défini par l'observance de la circoncision et des autres préceptes de la *Thora*, se substitue un peuple nouveau, corps mystique du Christ, Église de Dieu. D'un côté, le Christ abroge la *Thora :* « Le Christ est la fin de la Loi » (*Rom.*, x, 4); d'un autre côté, « le Christ est le chef (*caput*) du corps de l'Église » (*Col.*, i, 18).

IV

Telles sont les grandes lignes du message de saint Paul : et aussitôt la question classique se pose, de savoir quelle est la relation de ce message, d'une part avec l'Évangile, d'autre part avec l'Église.

La critique qui se flatte d'être indépendante de toute tradition n'est jamais à bout d'hypothèses. Nous l'avons vu naguère s'arrêter à une hypothèse spécieuse, qui, sans prétendre, comme certaines idéologies récentes, reconstruire le christianisme abstraction faite de Jésus, voudrait faire de Paul le second fondateur du christianisme. Telle est la théorie que M. Wrede a mise à l'ordre du jour, en Allemagne. — 1° Par son œuvre missionnaire, Paul a transplanté la religion chrétienne dans un sol nouveau,

celui de la culture gréco-romaine; — 2° Paul n'a pas seulement fait sortir la foi en Jésus des frontières du judaïsme, il l'a libérée du judaïsme, et il a donné ainsi à la communauté chrétienne, lui le premier, la conscience d'être une nouvelle religion; — 3° saint Paul, qui a été le premier théologien chrétien, a, par sa théologie, transformé définitivement le christianisme naissant. M. Wrede, dans son *Paulus* (1905), se résume lui-même en ces trois propositions.

Tout de suite se trahit dans cette théorie une arrière pensée protestante libérale. On sépare le Nouveau Testament en deux régions indépendantes : d'un côté l'Évangile avec Jésus, d'un autre côté la théologie avec Paul. On exalte le génie de Paul, on transforme en même temps sa personnalité en autonomie : du coup, Paul devient le premier des protestants. Et, parce que l'évangélisme luthérien reconnaît aux théologiens un rôle, on fera de Paul, non seulement un protestant, mais par surcroît un théologien protestant. Et, parce qu'on est libéral, on sous-entendra qu'aucune théologie n'est recevable à s'imposer et à vouloir être une orthodoxie nécessaire. Sabatier a écrit : « Paul appartient évidemment à la famille des puissants dialecticiens, des Platon, des Augustin, des Calvin, des Schleiermacher, des Spinosa, des Hegel. » Voilà pour le génie... Quant au théologien, après avoir dit que la révélation du Christ se faisait incessamment dans les obscures profondeurs de la conscience de Paul, pour s'épanouir ensuite « en idées et en théories dans sa vie intellectuelle », le même Sabatier ajoute : « Nous y trouverons un appui précieux à notre foi, sans y prendre un joug intolérable pour notre pensée. » En d'autres termes, le protestantisme libéral admirera la doctrine de Paul, mais cette doctrine aura beau être une part intégrante du Nouveau Testament, on ne voudra y voir qu'une théologie dans laquelle l'Évangile a été refondu, et dans cette théologie une spéculation purement personnelle; et si on identifie cette théologie avec la source même de la dogmatique traditionnelle, ce sera pour écarter du même geste hautain toute dogmatique et toute tradition qui voudrait s'imposer du dehors à l'inviolable autonomie de la conscience individuelle.

Articulée dans les trois propositions que nous avons citées, la théorie de M. Wrede est injustifiable.

1° On nous dit que Paul a transplanté le christianisme naissant sur le sol de la culture gréco-romaine... On oublie de dire que cette transplantation n'a pas été l'œuvre de Paul exclusivement, et que Paul, dont la première mission date de 45 et lui est d'ailleurs commune avec saint Barnabé, a été expédié en mission par la

communauté d'Antioche qui existait depuis plusieurs années, dix ans peut-être, et qui était un bon spécimen de la transplantation du christianisme en terre gréco-romaine.

2° On nous dit que Paul a dégagé le christianisme du judaïsme au sein duquel il était né... On oublie de considérer (nous avons montré le bien fondé de cette considération) que Paul avant sa conversion n'aurait pas persécuté « l'Église de Dieu », comme il dit, s'il n'avait pas été persuadé que cette « Église de Dieu » ne pouvait pas se subordonner au judaïsme.

3° On nous dit que Paul a transformé la foi des premiers chrétiens en théologie... Et nous ne nierons pas que Paul soit un théologien, et un exégète, et un dialecticien, et qu'il ait pensé sa foi, et qu'il ait construit sa pensée, et qu'il ait argumenté pour la défendre. Mais, dans l'enseignement de Paul, nous faisons deux parts : ce qui est personnel à Paul et ce qui lui est commun avec la première génération chrétienne. Ce qui lui est le plus personnel, comme sa méthode d'argumentation et les catégories de sa pensée, il n'y en a pas trace dans la littérature apostolique en dehors des écrits propres de Paul. Par contre, les thèmes fondamentaux de la doctrine de Paul se retrouvent dans cette littérature, non pas à l'état d'emprunts faits à Paul, mais à l'état de croyance commune à cette littérature et à Paul. — Voici un exemple que je prends à M. Headlam et qui sera une preuve. Personne ne pourrait présenter l'Apocalypse comme un écrit d'inspiration pauline, et cependant l'Apocalypse n'enseigne pas moins nettement que Paul l'éternité, la préexistence et l'exaltation du Christ : la vision de l'agneau immolé est une représentation de l'interprétation sacrificielle de la mort du Christ aussi formelle que peut l'être aucune déclaration des épîtres de Paul. Nous conclurons avec M. Headlam : « Exactement, tout cet enseignement remonte à une commune source et représente la commune tradition de l'Église apostolique ».

Ainsi, pas plus que ce n'est Paul qui le premier a ouvert l'Église de Dieu à la gentilité, ce n'est lui qui le premier a prêché la valeur rédemptrice de la mort du Christ. M. Harnack n'a pas craint d'écrire : « C'est un fait historique absolument certain, que l'apôtre Paul n'a pas le premier posé la mort du Christ et sa résurrection au premier plan, mais qu'avant lui elles appartenaient déjà à l'Eglise chrétienne [1] ». Témoin ce que dit Paul aux Corinthiens : « Je vous ai enseigné avant tout, comme je l'ai appris moi-même, « que le Christ est mort pour nos péchés... » (I *Cor.*, xv, 3). Et

[1] *Essence du christianisme*, éd. franç. (1902), p. 103.

Paul termine le rappel de cette sorte d'abrégé de la doctrine par ces mots dont il convient de souligner l'importance : « Je suis le « moindre des apôtres... Soit moi, soit eux (c'est-à-dire les apôtres qui ont été apôtres avant lui) voilà ce que nous prêchons, et « voilà ce que vous avez cru » (xv, 9 et 11). Pour vrai qu'il soit que Paul a insisté sur la mort du Christ comme sur l'idée centrale de sa foi et de sa prédication, et même, si l'on veut, de sa spéculation, il n'en restera pas moins assuré que « déjà le premier cercle des disciples de Jésus et la communauté primitive tenaient sa mort et sa résurrection pour des événements fondamentaux [1] ». Il est impossible de faire de Paul le théologien à qui on doit la création de la christologie, comme le voudrait si radicalement M. Wrede.

Si nous avions à reprendre, à notre tour, le problème que M. Wrede s'est posé, nous dirions :

Nous nous défendons contre l'illusion littéraire, en vertu de laquelle un apôtre, — qui a écrit, et qui a écrit avec le « génie » de Paul, et dont nous possédons authentiquement une part si notable de ce qu'il a écrit, et dont, soit la conversion, soit l'activité missionnaire fait presque tout le sujet du livre des *Actes*, — cet apôtre, dis-je, prend, dans l'histoire si pauvrement documentée de la première génération chrétienne, un relief excessif. Car, si la personnalité et l'action de Paul sont en pleine lumière, la prime expansion du christianisme, qui déborde immensément le ministère personnel de Paul, se meut dans ce qui est pour nous, historiens, un passé sans histoire; elle est un cheminement à nous inconnaissable; elle est une œuvre anonyme, humble comme celle d'Aquila et de Prisca, ou de Stachys, ou de Phœbé, dont nous savons par Paul lui-même qu'ils ont beaucoup travaillé pour la propagation de la foi, et dont nous pressentons qu'ils furent légion. Imaginez que de la conquête du continent noir nous ne connaissions que l'expédition de Stanley! Renan a dit de saint Paul et du souvenir qui se conservait de lui au second siècle, au temps de saint Justin : « On lui enleva ce que nous regardons comme son œuvre propre, la conversion des gentils. » Non, la tradition du second siècle était dans le vrai, en ne faisant pas de la conversion des gentils l'œuvre propre, l'œuvre exclusive de Paul, et l'histoire critique a raison de se replacer ici dans la perspective de saint Justin.

Certes, nous ne nierons pas que Paul ait travaillé plus qu'aucun autre apôtre, non pas tant à détacher le christianisme naissant du

[1] *Essence du christianisme*, éd. franç. (1902), p. 164.

judaïsme historique qu'à empêcher comme une sournoise reprise du judaïsme sur le christianisme de la gentilité : pour autant que nous sachions, l'élève de Gamaliel qu'était Paul a porté le poids de la controverse qui avait pour fin de repousser cette reconquête et de conjurer cette résorption. Et ce n'est pas peu d'avoir écrit l'épître aux Romains, sous l'inspiration même de Dieu! Ce que nous nierons, c'est que la vie du christianisme naissant fut suspendue à cette controverse. Le gros de la gentilité convertie était inaccessible aux scrupules des judaïsants : pour cette gentilité chrétienne, la question était pratiquement résolue, que Paul traitait dans ses grandes épîtres, autour des années 56-57.

Nous arrivons ainsi à concevoir que la prédication et de Paul et des autres missionnaires a dû revêtir une forme et des développements infiniment plus simples et plus élémentaires que ne le ferait croire l'épître aux Romains, par exemple. Lorsque l'auteur du troisième Évangile, qui est aussi l'auteur des *Actes*, donc un disciple et un compagnon de Paul, écrit dans le prologue de son Évangile : « J'ai cru bien faire... d'écrire... pour toi, « excellent Théophile, afin que tu reconnaisses la certitude des « choses dont tu as été instruit », il suppose à son excellent Théophile une instruction toute concrète et historique, simplement. Paul lui-même ne suppose pas une instruction très différente chez ses convertis, quand il écrit aux Thessaloniciens : « Vous « savez quelles doctrines nous vous avons données de la part du « Seigneur Jésus » (I *Thess.*, IV, 2). L'Évangile, soit oral, soit écrit, ne suffisait pas strictement à tout : une autorité vivante, qui fut d'abord celle des apôtres, était là pour résoudre les cas dont la parole du Maître ne donnait pas la solution. Quand Paul écrit aux Corinthiens : « Aux personnes mariées, j'ordonne, non « pas moi, mais le Seigneur, que la femme ne se sépare pas de « son mari... Aux autres, je dis, non pas le Seigneur, mais « moi... » (I *Cor.*, VII, 10-12) : il est évident que l'apôtre n'hésite pas sur l'autorité qui lui appartient de poser des règles, de lier et de délier. Cependant, comme il distingue avec scrupule l'autorité du Seigneur! comme il la met au-dessus de toute autorité et dans le plan même de l'autorité de Dieu!

Vouloir attribuer à la personnalité de Paul le rôle d'un héros à la Carlyle ou d'un conquérant, quelle méprise! quelle conception charnelle! « Quand il y a parmi vous (Corinthiens) de la rivalité « et des dissensions, n'est-ce pas que vous êtes charnels, et que « vous vous conduisez par des vues humaines? Tant que parmi « vous quelqu'un dit : Moi je suis de Paul; un autre : Moi je « suis d'Apollos, n'êtes-vous pas des hommes? Qu'est-ce donc

« qu'Apollos? Et qu'est-ce que Paul? Des serviteurs, grâce aux-« quels vous avez cru. » (I *Cor.*, III, 3-4.) Une seule chose importait, qui était que par la foi des pécheurs fussent réconciliés à Dieu. Dans cette œuvre de réconciliation, l'apôtre s'effaçait comme un serviteur.

Le Maître était unique : « Vous êtes tous au Christ, et le Christ est à Dieu » (III, 23.) L'Évangile était unique, pareillement, et chacun des apôtres et des missionnaires de l'âge apostolique pouvait, devait dire comme saint Paul : « Pour moi, j'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai ensuite transmis » (XI, 23). Les communautés chrétiennes de ces premières générations l'entendirent ainsi : l'Esprit saint y multiplia ses dons de « science » et de « prophétie », mais l'Évangile demeura privilégié, souverain, sans mélange. Paul fut un interprète de cet Évangile, qu'il avait reçu de l'Église. « Ce que Paul enseigna, écrit M. Headlam, était *fondamentalement* ce que le reste de la société chrétienne enseignait, ainsi que le montre l'analyse de ses épîtres. Il n'y changea rien, mais il en réalisa les données les plus originales avec une intensité plus grande, et il les interpréta à la lumière de son éducation théologique. » Ce qui survécut immédiatement de l'enseignement de Paul dans l'enseignement vivant de l'Église, ce fut ce que ces deux enseignements avaient de commun. De bien des données de l'enseignement de Paul qui dépassaient cette communauté, on n'a vu l'opportunité qu'au cours des siècles, et à l'occasion des controverses soulevées, par exemple, autour de la notion du salut.

En cela apparait la grandeur providentielle de saint Paul : la génération chrétienne dont il fut contemporain, qui le vit, qui l'entendit, qui l'aima, lui a dû très vraisemblablement moins que l'Église à travers les âges, qui n'a plus possédé de lui que ce qu'il avait écrit, l'incomparable trésor de ses épîtres [1].

Pierre Batiffol.

[1] Au moment où je corrige les épreuves de cet article m'arrive de Tarse, avec une brochure intitulée : *Au pays de saint Paul, Tarse de Cilicie* (Beyrouth, 1913), une lettre touchante du P. Cyrille, missionnaire capucin à Tarse, car il y a à Tarse une mission catholique et avec elle deux petites écoles françaises. Il ne manque à la mission catholique qu'une église, alors qu'il y a trente mosquées, une cathédrale arménienne schismatique, et que le plus riche monument de la région est le temple des protestants. Le bon P. Cyrille (collège français, à Tarsous, par Mersina, Turquie d'Asie) voudrait bâtir une église à saint Paul, et il tend la main.

LE COMPLOT D'UNE REINE[1]

En 1755, il y avait trente-cinq ans que l'illustre roi de Suède, Charles XII, était mort et que par suite des changements introduits dans la constitution du royaume, à l'avènement de son successeur Frédéric Ier, le pouvoir autocratique dont il ne s'était jamais dessaisi avait passé des mains du monarque dans celles des Etats. On appelait ainsi les quatre ordres qui composaient la Diète : noblesse, clergé, bourgeois, paysans. Les membres des trois derniers étaient élus par leurs collèges respectifs. L'ordre de la noblesse était formé de tous les chefs des familles aristocratiques. Chacun des ordres élisait son président. Quand ils délibéraient séparément, c'était sous son autorité. Mais, quand ils délibéraient en commun, la présidence appartenait de droit à l'élu de la noblesse, qui prenait le titre de maréchal.

La Diète ne se réunissant qu'à de longs intervalles, ses pouvoirs étaient exercés, à titre permanent, par un Sénat dont elle désignait les membres et qui lui-même était représenté auprès du souverain par un comité ou conseil de gouvernement. Ce comité étant toujours élu sous l'influence de la noblesse, c'est celle-ci qui en réalité gouvernait l'Etat ; sa souveraineté était devenue avec le temps plus despotique qu'à l'époque où, sous le règne de Charles XII, le pouvoir était exercé uniquement par le roi.

Pendant de longues années, la Cour avait dû subir ce joug humiliant. A la mort de Frédéric Ier, son successeur Adolphe-Frédéric, à l'instigation de sa jeune femme, la reine Louise-Ulrique de Prusse, avait tenté de reconquérir les prérogatives dont son prédécesseur s'était laissé dépouiller. Mais, n'ayant pu vaincre la résistance des Etats, il s'était résigné à ce qu'il ne pouvait empêcher. Moins accessible que lui à la résignation, la

[1] D'après les rapports des ambassadeurs de France et de Russie, l'*Histoire de la Suède*, par Hildebrand, les *Mémoires* du feld-maréchal de Fersen, ceux du comte de Hardt et *Une sœur du Grand Frédéric,* par G.-O. de Heidenstam.

reine n'avait pas désarmé. En 1755, c'est-à-dire à l'époque où commence ce récit, alors que son mari régnait depuis treize ans sous la tutelle des Etats, elle était aussi résolue à saisir l'occasion de la secouer que lorsqu'en 1743, elle avait livré dans ce but un premier et malheureux combat.

Cette sœur de Frédéric le Grand allait atteindre sa trente-cinquième année. Belle et altière, non moins ambitieuse que son frère, mais ne possédant pas au même degré que lui la patience et la ruse, passionnée dans ses affections comme dans ses haines, inhabile à les dissimuler, devenue populaire depuis qu'elle avait donné des héritiers à la maison royale, rêvant enfin de régner sous le nom de son mari, elle espérait toujours délivrer la royauté du joug qui pesait sur elle.

En prévision d'une lutte plus ou moins prochaine, elle s'était appliquée à rallier à sa cause des hommes considérables, jeunes, actifs, ambitieux, sur qui, au moment voulu, elle pourrait s'appuyer pour mener à bonne fin son entreprise. Ses sentiments et ses espoirs étaient connus des meneurs du parti parlementaire. Ils n'ignoraient pas qu'elle était l'âme de la résistance sourde que rencontraient souvent leurs exigences chez le roi ou chez quelques-uns des dignitaires de sa cour, et leur irritation contre Louise-Ulrique s'envenimait de plus en plus.

Ce qui n'était pas moins grave, c'est qu'à la faveur de ce conflit latent, les influences contradictoires des gouvernements étrangers s'exerçaient sur la politique suédoise. La France d'un côté et la Russie de l'autre avaient pris parti dans ces rivalités afin d'imprimer à la marche des affaires en Suède une direction conforme à leurs vues particulières, secrètes ou avouées. Grâce à leurs multiples intrigues, la Diète était devenue vénale. L'étranger y achetait des voix et les trafics de consciences dont elle était le théâtre menaçaient de conduire le royaume à l'anarchie.

Aussi, peu à peu, la situation qui vient d'être exposée avait-elle tourné à l'état aigu. Le parti des parlementaires se croyait menacé par la Cour du plus affreux despotisme, et le parti de la Cour n'appréhendait pas moins l'aristocratie toute-puissante dans la Diète. Celle-ci, d'ailleurs, poussait jusqu'à l'abus l'usage de son pouvoir. Elle persécutait les amis de la Cour. La royauté n'était plus rien. Les Etats étaient tout.

Les différends entre les deux camps s'étaient faits si nombreux et si graves que, de part et d'autre, on reconnaissait la nécessité de recourir à la Diète pour résoudre les difficultés qui, de jour en jour, créaient des périls plus grands pour l'avenir de la Suède. Sur ce point, les partis aux prises se mirent promptement d'ac-

cord; la Diète fut convoquée; elle devait se réunir au mois d'octobre de cette même année 1755.

Il convient, avant d'aller plus loin, de présenter les principaux acteurs du combat qui allait s'engager. Dans le parti de la Cour figuraient, au premier rang, le comte Eric Brahe, ancien président de la Diète et grand maréchal du Palais; le baron de Horn, descendant comme lui d'une des plus illustres familles de Suède, aide de camp général du roi; le baron Wrangel, jurisconsulte réputé dont la Diète avait maintes fois applaudi la parole éloquente; le colonel Stalward, le colonel comte de Hardt, lieutenant des Drabants[1], et le capitaine Pucke, tous trois considérés dans l'armée et les deux derniers rentrés depuis peu dans le royaume après avoir servi aux Pays-Bas et participé à la révolution qui avait renversé au profit du prince d'Orange la république néerlandaise.

Jeunes ou dans la force de l'âge, ces hommes étaient passionnément dévoués à la reine, soit par intérêt, soit que le charme qui se dégageait d'elle eût opéré sur eux. Ils se flattaient de faire élire à la présidence de l'ordre de la noblesse leur doyen, le comte Eric Brahe, que son nom, son rang social et les services qu'il avait déjà rendus au pays désignaient aux suffrages de ses collègues.

Mais, devant eux, dans le parti des parlementaires, se dressaient des adversaires redoutables et à leur tête le comte Frédéric-Axel de Fersen. Né en 1719, appartenant, comme Eric Brahe, à une grande maison du royaume et engagé comme officier, dès l'âge de vingt ans, dans les armées du roi de France, Fersen y avait conquis les hauts grades. Plus tard, il aura un fils qui lui aussi servira la France, et dont le nom restera éternellement associé au souvenir des péripéties qui précédèrent la mort tragique de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Rentré en Suède en 1753, Frédéric-Axel de Fersen s'était exclusivement adonné à la politique et déclaré contre la Cour, s'inspirant de son goût passionné pour le parlementarisme et de son ardent besoin de domination[2]. Il possédait au plus haut degré l'éloquence, le don de persuader et en un mot tous les talents d'un conducteur d'hommes.

Ces qualités et l'appui de son collègue le colonel comte Pechlin, dont il sera question plus loin, avaient promptement fait de lui le membre le plus important de son parti, le directeur de l'ordre de

[1] On désignait sous ce nom un corps d'élite plus particulièrement préposé à la garde du roi. La lieutenance des Drabants conférait au titulaire le grade de colonel dans l'armée.

[2] Par la suite, ayant pris part à la campagne de la Suède contre la Prusse en Poméranie, il fut fait lieutenant général en 1763 et feld-maréchal en 1770.

la noblesse et le maître de la majorité de la Diète. En peu de temps, il sut réunir sous ses ordres des personnages qui professaient des opinions conformes aux siennes et dont il se fit une troupe obéissante et dévouée. Tel était le candidat à la présidence de la Diète que les parlementaires se proposaient d'opposer à Eric Brahe, candidat de la Cour.

Maintenant, les événements vont se précipiter. La Diète s'est solennellement ouverte le 13 octobre 1755. A l'issue de la cérémonie religieuse célébrée à la cathédrale de Stockholm pour appeler sur les travaux de l'assemblée les bénédictions divines, les quatre ordres se réunissent chacun de son côté à l'effet d'élire leur président. Il suffit de quelques instants pour anéantir les espérances que nourrissait jusque-là le parti de la Cour. Dans l'ordre de la noblesse, le comte Eric Brahe n'obtient que 414 voix contre 591 données à Fersen.

Sans doute, dans les autres ordres, le scrutin est moins défavorable à la cause royale. L'archevêque d'Upsal, nommé par le clergé, est connu pour son attachement au roi; l'élu des bourgeois n'est pas l'ami de la Cour, mais il a toujours protesté contre les prérogatives de la noblesse; enfin l'ordre des paysans donne la majorité à un vieillard qui, au fond de son village, a vécu en dehors des agitations politiques et qui ne cache pas son admiration pour la reine. Cette triple élection pourrait donc contrebalancer celle du premier ordre et laisserait au parti de la Cour la possibilité de gagner des adhérents dans la Diète, si la noblesse n'y était à elle seule plus puissante que les trois autres ordres réunis. Mais, en réalité, elle y est souveraine et l'élection de Fersen maintient dans les mains des parlementaires le pouvoir absolu dont le parti de la Cour a vainement tenté de les déposséder.

*
* *

La reine Louise-Ulrique avait été cruellement déçue par les résultats de la journée du 13 octobre. Ils trompaient les espérances que, depuis quelques mois, prenant ses désirs pour des réalités et surexcitée par le langage de ses partisans, elle ne cessait de nourrir. Ils s'aggravaient, en outre, du rôle joué par certains représentants des puissances étrangères dont elle avait attendu sinon l'appui, du moins la neutralité : ils s'étaient rangés, à l'exception de celui de la Prusse, du côté des Etats. La correspondance du marquis d'Havrincourt [1], ambassadeur de France,

[1] Le chevalier Louis de Cardenac, marquis d'Havrincourt et par son mariage comte de Gergy, né en 1707. Entré dans l'armée à l'âge de quatorze ans, il dut à l'éclat de ses services militaires d'être nommé en

révèle son hostilité contre la reine. Le comte Panine [1], ambassadeur de Russie, avait mis plus de réserve dans son opposition, mais elle ressort clairement des lettres qu'il écrivait au chancelier de l'Empire. Le représentant de la Prusse avait affecté de ne prendre aucune part à la crise. Les instructions de sa Cour et les liens de parenté qui unissaient son souverain à la reine de Suède lui commandaient cette attitude. Mais elle cachait une désapprobation formelle. Ainsi, à l'heure où se consommait sa défaite, le parti de la Cour restait isolé et réduit à l'impuissance.

L'échec était désastreux. Diverses décisions que prit la Diète au lendemain de sa victoire le rendirent plus désastreux encore. Le roi avait soumis un mémoire aux Etats, dans lequel il revendiquait le droit d'examiner à loisir les décisions du comité qui représentait la Diète auprès de lui et de n'accepter que celles qu'il jugerait conformes à sa conscience et à son serment royal, ou tout au moins de ne les accepter qu'après avoir formulé d'abord les objections qu'elles lui suggéreraient. La commission chargée par la Diète de trancher ce différend déclara que la prétention royale était inadmissible, que toute résolution votée par le comité à la majorité des voix devait être aussitôt approuvée par le roi et que, s'il refusait sa signature, il y serait suppléé au moyen d'une griffe dont ce comité se réservait l'usage.

Puis ce fut un autre incident non moins grave. Peu de temps avant, le roi et la reine avaient dû se séparer du comte Tessin, ministre des affaires étrangères et gouverneur du prince royal. Quoiqu'il fût partisan des institutions parlementaires établies en 1720, sa modération, son savoir-faire et son constant souci d'aplanir les dissentiments qui s'élevaient entre le roi et le conseil lui avaient valu l'entière confiance des souverains. Personne ne l'ignorait et grand avait été l'étonnement causé dans le monde politique comme dans le pays par la nouvelle de sa démission que ne justifiaient pas les raisons qu'on en donnait. Elles n'étaient en

1758 lieutenant général. A cette époque, il était depuis 1749 ambassadeur en Suède, où il avait été envoyé pour soutenir contre la Cour le parti des Etats, autrement dit le parti des « Chapeaux ». Lorsqu'en 1763 les deux partis se rapprochèrent pour conjurer les périls dont la Russie menaçait la Suède, il fut rappelé et nommé ambassadeur dans les Pays-Bas. Il mourut à la Haye, en 1767. Les d'Havrincourt portent dans leurs armes la couronne ducale, en vertu d'une ordonnance de Louis XV.

[1] Ce diplomate fut ultérieurement, sous le règne de Paul Ier, vice-chancelier de Russie et ministre des Affaires étrangères. Il fut compromis dans le complot qui se dénoua par la mort de Paul, non qu'il y eût pris part, mais parce qu'il l'avait approuvé. Néanmoins, il conserva ses fonctions pendant quelque temps sous le règne d'Alexandre.

effet qu'un prétexte, et la cause véritable ne devait être connue que plus tard. Gustave III la révèle dans ses Mémoires .

« Cette cause, écrit-il, ne fut autre que la passion de mon gouverneur pour la reine. Il avait osé se jeter à ses genoux pour lui déclarer son amour, oubliant toute la distance qui le séparait de sa souveraine. Le roi l'y surprit. Il y eut un éclat terrible et le comte Tessin dut immédiatement quitter la Cour. Mais on convint qu'on assignerait à son départ une autre cause. »

Ces incidents s'étaient passés avant la réunion des Etats. Dès que ceux-ci se furent réunis et constitués, la démission du gouverneur du prince royal leur fut officiellement annoncée : aux termes de la Constitution, il leur appartenait de désigner son successeur. A cette occasion, la reine exprima le désir que le soin de l'éducation de ses fils et le choix de leurs gouverneur et professeurs fussent rendus aux parents. Si légitime que fût cette demande, les Etats la repoussèrent. Ils allèrent plus loin encore; ils décidèrent que les enfants royaux subiraient un examen devant une commission désignée par la Diète, afin que celle-ci pût s'assurer du résultat de leurs études et des mérites de leurs professeurs. Presque aussitôt, en même temps qu'ils mettaient autour d'eux un personnel nouveau, ils leur donnaient comme gouverneur le baron Scheffer, ancien ambassadeur de Suède à Paris, parfaitement apte aux fonctions qui lui étaient dévolues, mais partisan passionné du régime parlementaire. Dans ces nominations, comme dans les incidents qui les avaient précédées, Louise-Ulrique vit justement une atteinte à la majesté royale et à sa dignité de mère. Elle n'était pas femme à oublier l'outrage. Le roi le ressentit comme elle; mais il sut mieux contenir son ressentiment. Depuis longtemps, il s'était armé d'une inlassable patience.

Cependant la reine n'était pas au bout de ses épreuves et ses ennemis se préparaient à l'attaquer d'une manière plus directe et plus personnelle. Ils savaient qu'à la veille de la réunion de la Diète, elle avait essayé d'acheter des voix en vue de l'élection présidentielle, au profit du comte Brahe. N'ignorant pas qu'elle était dépensière et n'avait pas réalisé d'économies sur sa liste civile, ils se demandaient comment elle s'était procuré des fonds. Le renseignement qu'ils s'efforçaient vainement de se procurer leur fut apporté à l'improviste par une des demoiselles d'honneur de Louise-Ulrique. Sans qu'on puisse préciser les motifs de la trahison de celle-ci envers sa souveraine, il est certain qu'ils apprirent par elle que la reine n'était plus en possession de ses bijoux et qu'en conséquence elle avait dû les aliéner ou tout au moins les mettre en gage entre les mains d'un prêteur. Il n'était

pas vrai qu'elle les eût aliénés. Mais elle les avait engagés en garantie d'un prêt de 60 000 écus qu'avait consenti à lui faire le duc de Brunswick, auquel elle s'était adressée après avoir échoué dans une démarche analogue auprès du représentant de la France.

Au reçu de cette révélation, le comité de la Diète émit la prétention de procéder à une revision des écrins royaux et d'obliger la reine à les représenter. La reine protesta, en alléguant, ce qui était la vérité, que ces bijoux lui avaient été donnés, les uns au moment de ses fiançailles, les autres dans sa corbeille de mariage ; qu'en conséquence, loin d'être simplement confiés à sa garde, comme le prétendait le comité, ils lui appartenaient et qu'elle avait été libre d'en disposer. Elle ajoutait que si la Diète voulait maintenant les lui reprendre, elle s'empresserait d'en faire l'abandon, étant au reste résolue, après l'insulte qui lui était faite, à ne plus jamais les porter, mais qu'elle se refusait à se soumettre à l'enquête qu'on voulait lui faire subir. Elle parvenait en même temps à se faire renvoyer les diamants et, comme d'autre part le roi de Prusse intervenait secrètement en faveur de sa sœur auprès du comité, ce grave incident n'eut pas de suites. Mais les ennemis de la reine avaient eu soin de le rendre public, non pas seulement par la voix des journaux, mais encore en faisant voter par la Diète une pension viagère en faveur de la demoiselle d'honneur dont Louise-Ulrique avait puni la mauvaise action en la congédiant. Comme le disent les historiens Hildebrand et Heidenstam, auxquels nous empruntons ces détails, le coup était porté : « On avait humilié la reine et accrédité l'opinion qu'elle avait voulu aliéner les diamants de la couronne. » Ainsi le triomphe de la majorité de la Diète était complet et les pouvoirs de la monarchie entièrement anéantis. Pour les ressaisir et secouer le joug qui pesait sur elle, il ne lui restait d'autre ressource que de recourir à des moyens révolutionnaires.

*
* *

Parmi les personnages qui entouraient Louise-Ulrique, il en était un qu'elle écoutait avec une complaisance particulière, parce qu'elle trouvait dans ses propos un écho de ses propres idées : c'était le colonel comte de Hardt, lieutenant des Drabants. Après une étude approfondie des groupements qui s'étaient formés dans la Diète, il avait acquis la conviction que, pour désarmer les hostilités qui s'exerçaient contre la Cour, il faudrait un jour ou l'autre user de violence. Si la reine en avait douté, le langage qu'il lui tenait l'en aurait convaincue. En tout cas, il semble bien qu'au lendemain de la journée du 13 octobre, elle fut plus disposée

qu'elle ne l'était avant à se rallier au projet de son conseiller, qui ne s'était présenté à elle, jusque-là, que sous des formes vagues et confuses. On ne saurait affirmer avec la même certitude qu'une fois entrée dans cette voie et envisageant sans crainte l'éventualité d'une prise d'armes, elle en ait mesuré toutes les conséquences et tous les périls, ni que le colonel de Hardt, en jetant les bases du complot, lui en ait révélé tous les détails. Mais il est vraisemblable que, quoi qu'il lui en eût confié, elle laissa entendre qu'à la condition de réussir, il serait approuvé dans tout ce qu'il aurait fait.

C'est en ces conditions que, d'accord avec Horn, Eric Brahe, Stalward, Wrangel et Pucke, il forma son plan que nous reconstituons, d'une part, d'après ses mémoires, et, d'autre part, d'après les rapports diplomatiques du comte Panine et du marquis d'Havrincourt. D'après celui-ci, à la date fixée pour l'exécution du projet, les conjurés devaient, à la pointe du jour, mettre le feu à une maison dans chacun des trois grands quartiers de Stockholm. Ainsi qu'il était d'usage en pareil cas, l'alarme serait donnée par des tambours parcourant les rues pour appeler les hommes valides sur le lieu du sinistre, et le roi monterait à cheval afin d'animer par sa présence les travailleurs occupés à éteindre le feu. Grâce à ce procédé, il se trouverait tout naturellement au milieu de la population et à la tête des troupes. Tandis que, d'un côté, on s'attacherait à combattre les incendies, d'un autre, on marcherait sur le parc d'artillerie; on s'emparerait des canons et des munitions, et, avec l'aide de la garnison, des marins et ouvriers du port auxquels on aurait à l'avance distribué de l'argent, on se rendrait maître de la ville.

Le récit de Panine diffère sur un point de celui de d'Havrincourt : il ne fait aucune allusion à un projet d'incendie. Il dit simplement qu'en entendant battre le tambour, les conjurés devaient se rassembler, les soldats s'armer et tous ensemble donner l'assaut au parc d'artillerie. Pour entraîner le peuple, on répandrait le bruit que la famille royale était en danger. Sous prétexte de la défendre, la foule se réunirait devant le palais; le roi serait supplié de se rendre au milieu d'elle et, par sa présence, de légaliser le mouvement. D'après Panine, les prisons devaient être ouvertes et tous les détenus, sans exception, mis en liberté afin de grossir les forces des conjurés.

Ces mesures auraient pour conséquence de mettre le Sénat hors d'état de résister. Il serait contraint d'annuler ses précédentes résolutions et de déférer au roi un pouvoir souverain. S'il refusait d'obéir, on arrêterait ses principaux membres, la dissolution de la Diète serait prononcée et on procéderait un peu plus

tard à des élections pour la remplacer par une Diète nouvelle. D'après d'Havrincourt, les personnages de l'opposition considérés comme dangereux devaient être massacrés; on en aurait même dressé la liste à l'avance; elle était désignée par les conjurés sous le nom de « liste noire ». L'ambassadeur affirme que lui-même était compris dans ce projet d'hécatombe. Les pièces de la procédure ne contiennent rien qui justifie cette accusation et, s'il est permis de croire que les conspirateurs n'auraient pas reculé devant l'effusion du sang s'ils avaient dû recourir à cette extrémité pour s'assurer le succès, il convient de libérer leur mémoire d'une imputation qui, dans les termes où d'Havrincourt la formule, est visiblement calomnieuse.

Lorsque le colonel de Hardt, après avoir jeté les bases du complot d'accord avec ses complices, en entretint la reine, elle ne protesta pas. Il a donc quelque droit à écrire dans ses mémoires que son plan fut adopté; mais il oublie de dire que le roi, trouvant ce plan trop gros de dangers, ne l'approuva pas. Toutefois, volontairement ou non, il oublia d'ordonner aux conjurés d'y renoncer. C'en était assez pour eux. Ils se contentèrent d'en différer l'exécution, soit que le moment actuel ne leur parût pas propice, soit qu'ils eussent conçu l'espoir que quelque nouvelle résolution de la Diète attentatoire à la dignité de la couronne irriterait le souverain et le rendrait favorable à leur entreprise.

Cependant, comme il était nécessaire qu'ils fussent prêts lorsque viendrait le moment d'agir, ils commencèrent leurs préparatifs. Le comte Brahe installa dans son château de Rydbyholm une fabrique de cartouches et on le vit fondre lui-même des balles. Dans la capitale furent ménagés secrètement des dépôts de poudre et d'armes. Dans la garnison et parmi le bas peuple de Stockholm, quelques agents militaires et civils dont on se croyait sûr organisèrent une propagande aussi active que dissimulée pour dénoncer les méfaits des parlementaires et gagner des partisans à la cause royale. Dans des conciliabules secrets, on prêcha l'amour de la royauté et le mépris de la Diète. D'autre part, on envoyait des émissaires dans les provinces, afin de préparer les esprits à la révolution et d'engager les soldats et les paysans des localités les plus voisines à se tenir prêts au premier appel pour seconder les conjurés. A la mi-juin 1756, toutes les dispositions étaient prises et le complot n'attendait, pour éclater, que le signal.

*
* *

Le 21 juin, à la fin de la journée, deux des conjurés, les capitaines Stalward et Pucke venaient de s'attabler dans un café,

lorsqu'un homme qui les avait vus entrer s'approcha d'eux pour leur parler. C'était un ancien laquais de la cour nommé Ernst Angel; il tenait un débit de boissons sur le port, où on le connaissait comme un ivrogne et une tête brûlée. Il figurait au premier rang parmi les agents que les meneurs du complot avaient recrutés pour travailler la population en vue du soulèvement projeté. Les deux officiers tombèrent des nues en entendant Angel leur déclarer que le mouvement révolutionnaire auquel on se préparait depuis plusieurs semaines éclaterait le soir même.

— Mais en vertu de quel ordre? demandèrent-ils.

— Je n'ai reçu aucun ordre, répondit Angel. Mais j'ai quelque raison de croire que tout retard nous serait funeste et que, si nous n'agissons pas dès ce soir, nous serons dénoncés.

Vainement Stalward et Pucke s'efforcèrent de le faire revenir sur sa détermination. Il répliqua qu'il n'était plus temps de mettre obstacle au mouvement : les hommes qu'il avait recrutés étaient avertis; il fallait que les choses suivissent leur cours. Il s'exaltait en parlant et ses interlocuteurs constatèrent qu'il était hors d'état d'entendre raison. Ils coururent chez le comte Brahe afin de l'avertir. Brahe venait de se rendre auprès de Hardt et c'est chez celui-ci qu'ils le rejoignirent. En même temps qu'eux, arrivaient deux ou trois hommes envoyés par des gens du peuple affiliés au complot; ils venaient annoncer à Hardt qu'à minuit leurs amis seraient sous les armes et qu'ils se proposaient de mettre en état d'arrestation les membres de la Diète les plus hostiles à la cour.

De l'aveu de Hardt, cette communication fut un coup de foudre pour Brahe et pour lui; leurs préparatifs n'étaient pas achevés; ils attendaient encore les cartouches fabriquées au château de Rydbyholm et le temps manquait pour prévenir tous les adhérents. Ils tinrent à leurs interlocuteurs un langage analogue à celui que les capitaines Stalward et Pucke avaient tenu à Ernst Angel. Mais ils reçurent la même réponse : il n'était plus possible d'arrêter le mouvement. Brahe et Hardt invitèrent alors les deux officiers à tenter un dernier effort pour empêcher une émeute qu'ils jugeaient prématurée. Quant à eux, ils étaient décidés, si cette dernière tentative n'arrêtait pas les insurgés, à se rendre auprès du roi pour le supplier de prendre la tête du mouvement « avec la résolution de vaincre ou de mourir ». Quelques instants après, le capitaine Pucke rencontrait sur le pont du Nord une bande de manifestants et tentait de l'arrêter sans y parvenir.

A la même heure, avait lieu au théâtre une représentation de la troupe française, en présence de la Cour et de la société aristo-

cratique de Stockholm. La reine, assise dans sa loge à côté de son mari, ne dissimulait qu'à grand'peine son émotion et ses angoisses. Quelques heures avant, Ernst Angel lui avait fait dire que le mouvement se produirait ce soir-là. Elle lui avait adressé aussitôt par le baron de Horn l'ordre de tout ajourner. Mais Horn était revenu avec la certitude que la reine ne serait pas obéie. C'en était assez pour la livrer aux plus mortelles inquiétudes.

Brusquement le bruit se répand dans la salle que des attroupements tumultueux se sont formés sur les quais et menacent, assure-t-on, de se transformer en émeute. Les informations que le roi fait prendre sont plus rassurantes; il ne s'agit, semble-t-il, que d'une rixe entre gens du port. Néanmoins le maréchal de la Diète, Axel de Fersen, qui assistait à la représentation, a quitté la salle, suivi de quelques-uns de ses collègues. Tout le monde est convaincu qu'il a voulu voir de près ce qui se passait. Le spectacle se continue au milieu de cet émoi. Mais il n'est plus sur la scène; il est dans les loges, dans les galeries, à l'orchestre, au parterre où les spectateurs s'observent sans perdre de vue le roi et la reine qui conservent leur impassibilité.

Le rideau baissé sur le dernier acte de la pièce, les souverains se retirent. Aux abords de leur palais, une foule inattendue les acclame. Un peu surpris de la trouver là à cette heure tardive, ils saluent et rentrent chez eux impatients de savoir ce qu'ils ont à craindre ou à espérer. Brahe et Hardt ne tardent pas à les rejoindre. Ils regrettent amèrement de n'avoir pu empêcher les manifestations qu'ils considèrent comme prématurées. Mais ce qui est fait est fait et il ne reste plus qu'à tirer parti des circonstances quelque périlleuses qu'elles soient. « Il faut, disent-ils au roi, que Votre Majesté se montre. Les acclamations qu'elle vient d'entendre lui donnent la preuve que le peuple et les troupes sont pour elle et marcheront contre ses ennemis. »

A leurs prières, la reine joint les siennes. Elle rappelle à son époux les avanies que, depuis longtemps déjà, la majorité de la Diète inflige à la Cour en foulant aux pieds les prérogatives royales et en saisissant toutes les occasions de détruire le prestige de la royauté. Elle rappelle aussi que, le lendemain, une commission nommée par le Sénat doit se présenter au palais pour procéder à l'inspection des diamants de la couronne, qu'on l'accuse d'avoir voulu s'approprier. Elle est à bout de patience et supplie le roi de mettre un terme à ce régime odieux en s'emparant du pouvoir que la Diète lui dispute. L'occasion est propice et il faut en profiter : « Décidez-vous, mon ami, lui dit-elle; je vous suivrai, je serai à vos côtés et, quoi qu'il arrive, je partagerai votre sort. »

Ces instances pressantes n'ont pas raison de l'irrésolution du roi. Il hésite, il tergiverse et perd un temps précieux. Avant qu'il se soit prononcé, la nouvelle arrive que déjà la foule commence à se disperser, faute de direction et de mot d'ordre, et que des patrouilles conduites par les chefs parlementaires se montrent dans les rues. Le roi est alors l'objet de supplications nouvelles : « Appelez à vous la Garde du palais, lui conseille-t-on, et sous sa protection présentez-vous au peuple. Les soldats qui la composent sont assez nombreux et assez dévoués pour rallier les royalistes et, avec leur aide et l'aide de la garnison, s'emparer des postes où les parlementaires s'installeront s'ils sont laissés libres de le faire. »

Mais le roi ne croit plus à la possibilité de la victoire. Non seulement il n'y croit plus, mais encore il se demande si sa personne n'est pas en péril et si la Diète n'ordonnera pas son arrestation. Pour le rassurer, la reine descend dans la cour du palais, elle réunit autour d'elle les soldats de la Garde, fait appel à leur fidélité, leur distribue même de l'argent et acquiert la certitude que, si la liberté des souverains est menacée, ils la défendront.

La nuit s'écoule au milieu de ces péripéties et le jour commence à poindre quand le roi et la reine se retirent dans leurs appartements pour prendre un peu de repos, après avoir décidé de partir à leur réveil pour leur château d'Uhricksdal où ils passeront quelques heures afin de n'être pas présents à l'inspection des diamants de la couronne, à laquelle doit procéder la commission nommée par le Sénat à cet effet.

*
* *

On a vu que le maréchal de Fersen, à la nouvelle des troubles de la soirée, s'était empressé de quitter le théâtre afin de s'enquérir sans tarder des causes de ce mouvement et de le réprimer, s'il y avait lieu. La répression, en cas d'émeute, n'était pas dans les attributions de la Diète; elle appartenait au pouvoir exécutif, c'est-à-dire au roi et, en se substituant à lui, Fersen commettait une illégalité. Mais les circonstances n'étaient pas ordinaires. Dans ce qui se passait, il voyait avec raison une tentative du parti de la Cour. Il le soupçonnait d'avoir fait appel à la populace pour marcher contre les Etats et les dépouiller par la force de leurs pouvoirs constitutionnels, n'y pouvant parvenir autrement. Dès lors, bien qu'ils ne fussent pas chargés de rétablir l'ordre dans la rue, c'était à lui, qui les représentait, de les défendre. Ses soupçons et ses résolutions se fortifièrent dès qu'il put se rendre compte de ce qui se passait. En peu d'instants, il eut pris quelques

précautions pour déjouer les tentatives des émeutiers. C'était tout ce qu'il pouvait faire, car à ce moment n'apparaissait encore aucune preuve de complot. Mais, dans la nuit, les circonstances brusquement se modifièrent.

Il était chez lui en train de délibérer avec quelques membres du Sénat sur les événements de la soirée lorsqu'on lui annonça le comte de Creutz, jeune lieutenant de la Garde royale, membre de la Diète où il siégeait dans le parti parlementaire et où il s'était fait remarquer par la vivacité de ses attaques contre le parti de la Cour. Il le reçut aussitôt et, avec lui, le sergent Schredin qui l'accompagnait. Sur l'ordre de Creutz, Schredin répéta devant Fersen la communication que, quelques instants avant, il était venu faire à son lieutenant.

Il raconta que, durant la soirée, un de ses caramades nommé Christiernin était venu le réveiller, l'avait obligé à se lever et entraîné au dehors afin, disait-il, de lui confier des choses importantes. « Es-tu un homme d'honneur? lui avait demandé ce visiteur nocturne. Es-tu fidèle au roi? Es-tu capable de garder un secret? »

Schredin ayant répondu affirmativement, Christiernin lui avait confié l'existence d'un complot ourdi par quelques officiers avec l'assentiment de la Cour afin de délivrer le roi de l'esclavage auquel il était réduit. Il l'avait ensuite engagé à participer au soulèvement qui allait se produire et, Schredin ayant feint d'être disposé à s'y associer, il l'avait engagé à se tenir prêt à marcher. « Entre trois et quatre heures du matin, avait-il ajouté, tu entendras les tambours battre l'alarme. Sans perdre une minute, tu te rendras au parc de l'artillerie où tu me trouveras, ainsi que beaucoup de braves gens qui t'indiqueront ce que tu devras faire. »

A en croire Schredin, il avait écouté ces propositions avec une complaisance apparente et même accepté de l'argent pour convaincre son interlocuteur qu'il les approuvait. Mais il était déjà décidé à les dénoncer et, en effet, aussitôt après le départ de Christiernin, il s'était rendu auprès du lieutenant de Creutz pour lui répéter ce qu'il venait d'entendre. La communication était si grave que le lieutenant avait exigé que le dénonciateur le suivît immédiatement chez le comte de Fersen.

Ainsi se vérifiaient les soupçons de celui-ci et, assurément, il en ressentit plus de joie que de tristesse. La découverte du complot, en permettant au parti des parlementaires d'écraser définitivement le parti de la Cour, justifierait, aux yeux du pays, les mesures nouvelles que croirait devoir prendre la Diète pour maintenir tous les pouvoirs dans ses mains plus rigoureusement que par le passé. Il ne marchanda au lieutenant de Creutz et au

sergent Schredin ni les félicitations ni les promesses de récompense et, quelques jours plus tard, elles furent tenues.

A l'issue de cette visite sensationnelle, Fersen prenait ses dispositions pour déjouer les menées des conspirateurs. Il convoquait d'urgence les principaux membres de la Diète afin de leur révéler l'existence de la conspiration et les motifs qui lui faisaient croire que le roi et la reine y avaient participé; il décernait un mandat d'arrêt contre le sergent Christiernin et l'ordre de le traduire devant la commission judiciaire du Sénat, qui l'interrogerait et exigerait qu'il nommât ses complices; il ordonnait que la garde du parc d'artillerie fût renforcée, afin de le mettre à l'abri de toute surprise. En outre, des patrouilles nombreuses, sous les ordres des principaux membres de la noblesse et de la bourgeoisie, devaient parcourir les rues et dissiper les attroupements; enfin des canons étaient placés sur différents points de la ville, d'où il serait aisé d'infliger aux émeutiers une sanglante leçon.

En se trouvant, à leur réveil, en présence de cet appareil militaire, les habitants de Stockholm furent saisis d'étonnement. Ce ne fut qu'un peu plus tard qu'ils commencèrent à connaître les causes de ce déploiement de forces. Le bruit se répandait qu'une conjuration contre la Diète avait été découverte et qu'on était sur les traces des conjurés. La cause royale comptait de nombreux partisans dans la bourgeoisie et dans le peuple; elle en comptait même dans la noblesse, ainsi que le prouve l'imposante minorité qui, au début de la Diète, en 1755, lors de l'élection présidentielle, s'était prononcée pour le candidat de la Cour. Si ces divers groupements avaient pu prendre les armes et se coaliser, le triomphe des parlementaires eût été sans doute peu durable. Mais toute coalition de ce genre était impossible et comme, d'autre part, les mesures prises par Fersen faisaient peser sur la ville une espèce de terreur, on vit des gens d'opinion douteuse ou même hostile au gouvernement des Etats se prononcer pour eux : la peur glaçait les courages.

Le roi et la reine étaient partis pour Uhricksdal dans la matinée; ils n'en revinrent que dans l'après-midi, et c'est alors seulement qu'ils connurent l'issue douloureuse du mouvement populaire dont, quelques heures avant et avec un peu plus d'énergie et de volonté, il eût été possible au roi d'assurer le succès. Maintenant c'était trop tard; plusieurs des conspirateurs étaient déjà incarcérés, les autres le seraient bientôt. La cour de Suède en était réduite à demander merci et même allait être impuissante à sauver la tête des malheureux qui s'étaient compromis pour elle.

*
* *

L'arrestation de Christiernin avait suivi de près les révélations de Schredin. Conduit devant la commission désignée par le Sénat, il commença par protester contre la mesure dont il était l'objet. Il ignorait, déclara-t-il, pour quel motif il était arrêté, n'ayant rien à se reprocher. On mit sous ses yeux la déposition de son camarade; il s'écria qu'elle était mensongère. Après l'avoir exhorté en vain à ne pas persévérer dans ses dénégations et à nommer ses complices, on le conduisit à la chambre de torture et il fut soumis à la question. Ce ne fut qu'à trois heures de l'après-midi, après avoir subi cette première épreuve, qu'il se décida à parler et ses aveux eurent pour conséquence l'arrestation de deux sous-officiers de la garde, Morzelius et Eskolin, du cabaretier Angel, du capitaine Pucke et, quelques instants plus tard, du capitaine Stalward.

Pucke fut interrogé le premier. Ses réponses furent négatives; il affirma, lui aussi, ne rien savoir. Mais on voulait qu'il parlât et, pour l'y contraindre, on n'hésita pas à le soumettre au plus barbare des supplices. Au fond d'un cachot obscur était creusé un trou rempli d'une bourbe infecte et glacée dans laquelle nageaient des milliers d'insectes. L'accusé auquel on voulait arracher des aveux y était plongé tout nu jusqu'aux lèvres et menacé d'y être abandonné jusqu'à ce qu'il parlât. Pucke eut d'abord assez de courage pour garder le silence. Mais, l'épreuve s'étant renouvelée à plusieurs reprises, elle eut raison de son énergie. Il avoua qu'il avait agi à l'instigation du comte Brahe, du baron de Horn et de Wrangel. Il aurait pu nommer aussi le comte de Hardt, mais il considérait celui-ci comme son bienfaiteur et ce nom ne sortit pas de sa bouche. Ramené dans son cachot, il parvint à écrire à Hardt un billet ainsi conçu : « Je sors de l'enfer. On m'a fait beaucoup de questions relativement à vous et notamment sur des cartouches qu'on a dénoncées comme se trouvant dans la maison du comte Brahe. Mais j'ai répondu à votre sujet que le diable lui-même ne me ferait pas proférer de mensonges. »

Au reçu de ce billet, le comte de Hardt prit le parti de s'enfuir. Il écrivit à Brahe : « Je m'en vais. » Le même soir, il se jetait dans un bateau et se réfugiait en province chez un de ses parents d'où, après avoir fait un court séjour en Danemark, il se rendit en Prusse. Wrangel n'avait pas attendu que son complice lui donnât cet exemple. En apprenant l'arrestation de Christiernin, il était parti. Il n'en fut pas de même du baron de Horn et du comte Brahe. La reine les avait suppliés de quitter la ville; mais ils s'y

refusèrent, convaincus sans doute que le rang social qu'ils occupaient les mettait au-dessus de la rigueur des lois et des vengeances de leurs adversaires.

Peut-être même espéraient-ils tromper leurs juges et faire croire à leur innocence. Ce qui autorise cette supposition, c'est qu'au lendemain de l'émeute et alors qu'on n'en connaissait pas encore les instigateurs, Brahe avait cherché à se protéger contre les soupçons qu'il redoutait. Il était venu trouver Fersen et lui avait communiqué un billet anonyme qu'il prétendait avoir trouvé dans sa poche, la veille, en sortant du théâtre et qui disait : « Soyez sur vos gardes. Tout est prêt, et il est sûr que demain le coup sera fait. » Cet avis avait contribué à imprimer une activité plus grande aux résolutions du maréchal de la Diète. Mais trop de preuves de la participation de Brahe et de Horn au complot étaient maintenant au pouvoir de la commission du Sénat pour qu'ils fussent épargnés et, quelques jours après, ils rejoignaient en prison leurs complices.

Telle était la haine que Brahe inspirait au parti des parlementaires qu'il fut un moment question de le soumettre à la torture. On n'y renonça que lorsque les médecins eurent déclaré qu'il était de santé trop fragile pour supporter ce traitement et qu'en l'y soumettant, on le tuerait. Ses ennemis voulaient bien sa mort, mais ils entendaient obtenir une condamnation judiciaire et entourer le supplice des condamnés de tout l'appareil de la légalité. Leur procès s'instruisait déjà sous la direction des membres du Sénat les plus acharnés à leur perte, et personne ne doutait que le tribunal ne prononçât contre ces malheureux la peine capitale.

Dès le début de l'événement, le comte de Fersen s'était rendu auprès du roi. Il venait, lui avait-il dit, l'informer de la découverte du complot et des mesures qu'il avait cru devoir prendre pour en découvrir les auteurs. Tel avait été son langage que le roi et la reine s'étaient convaincus qu'on les soupçonnait d'avoir joué un rôle dans cette affaire. Fersen avait bien déclaré qu'il n'en croyait rien, mais il avait laissé entendre que sa conviction à cet égard n'était pas partagée par tout le monde. Le roi s'était tellement effrayé de cette insinuation qu'il s'était empressé de demander si sa personne était en sûreté.

— Elle est en sûreté, Sire, avait répondu Fersen, et elle le sera tant que les fidèles sujets de Votre Majesté resteront persuadés qu'elle n'a aucune part dans ces horribles projets.

— J'y suis complètement étranger, s'était écrié le roi.

— Je n'en doute pas, Sire, avait repris Fersen. Mais ce qui se passe doit ouvrir les yeux de Votre Majesté sur l'indigne abus

que font de votre confiance quelques-uns des hommes à qui vous l'avez accordée. Le pays voit avec peine les relations qu'entretient avec eux Votre Majesté. Ils sont traîtres envers la patrie et envers leur souverain et on attend du roi qu'il les chasse de sa Cour.

Le roi avait écouté avec embarras ces remontrances déguisées. Ne trouvant rien à y répondre, il avait demandé pour la seconde fois au maréchal si la famille royale ne courait aucun risque.

— Je ne serai tranquille, avait-il dit, que si vous me donnez votre parole.

— Je vous la donne, Sire, et je n'en serais dégagé que si vous vous mettiez à la tête des conjurés. En ce cas, vous rencontreriez une terrible résistance dont il est impossible de prévoir les suites.

La reine assistait à cet entretien et s'en était émue, assure d'Havrincourt dans ses rapports, au point de perdre connaissance. Sa situation était affreuse, en effet, car aux regrets que lui suggérait l'anéantissement de ses espérances, se mêlaient des remords amers. Elle ne pouvait se dissimuler que le complot maintenant découvert était dû en grande partie à ses instigations et que, si les conspirateurs périssaient, elle serait responsable de leur mort.

Peu de jours après la visite de Fersen, le roi dut recevoir une députation du comité du Sénat ayant à sa tête le baron Scheffer, qui avait remplacé le comte Tessin comme gouverneur du prince royal. Les paroles qu'entendit le souverain n'étaient pas rassurantes. Scheffer était chargé de lui faire savoir que plusieurs des coupables interrogés par le tribunal affirmaient qu'en conspirant, ils avaient obéi aux ordres de leurs Majestés. Le comité ne voulait pas croire à cette affirmation, le rôle qu'elle attribuait au prince étant indigne d'un souverain qui doit être le père de son peuple. Toutefois, en attendant que la lumière se fît sur ce point, le roi était invité à ne pas quitter la ville; autant lui dire qu'il était prisonnier. Il promit de ne pas partir, mais, de plus en plus effrayé, il dut se résoudre à un acte éclatant de soumission, espérant qu'il dénouerait ainsi le conflit.

Le même soir, il manda le comte de Fersen et le reçut seul dans ses appartements.

— Je vous ai appelé, lui dit-il, d'abord pour vous remercier de l'intérêt que vous portez à la conservation de ma personne et ensuite, vu la gravité des circonstances, pour vous demander un conseil. Je suis dans un guêpier. Que dois-je faire pour en sortir?

— Rien que de très simple, Sire, répliqua Fersen. Si Votre Majesté veut régner tranquillement, elle n'a qu'à marcher avec le Sénat, la main dans la main, qu'à imposer à tous autour d'elle le respect qui est dû aux représentants du pays.

— Ils seront satisfaits de moi, répliqua le pauvre roi, avouant ainsi qu'il mesurait toute l'étendue de sa défaite et qu'il s'y résignait, quelque humiliante qu'elle fût. — Mais ce n'est pas tout, continua-t-il, et ici, ce n'est pas au maréchal de la Diète que je m'adresse, c'est à l'ami. Je serais inconsolable s'il arrivait malheur à ceux qui, croyant exécuter mes ordres et servir mes intérêts, se sont dévoués pour moi. Intervenez en leur faveur, mon cher maréchal, prenez en main leur cause, employez votre pouvoir et votre crédit à obtenir leur pardon. Le meilleur moyen de pacifier l'avenir, c'est d'oublier ce qui s'est passé.

En écoutant cette sollicitation, Fersen changeait de visage et son regard, tout à l'heure empreint de bienveillance, exprimait la réserve et la sévérité.

— Ce que désire Votre Majesté, Sire, est impossible, dit-il, gravement; c'est contraire au bien de son service comme au bien de l'Etat. Après la découverte d'un complot de cette nature, il serait scandaleux que ses auteurs restassent impunis. Un exemple est nécessaire pour empêcher le retour d'un pareil forfait, et les Etats sont résolus à le donner. Ce serait en vain que j'emploierais mon crédit pour entraver des résolutions qui sont déjà prises. Je me compromettrais et je ne sauverais pas les coupables.

— Tâchez au moins de sauver le baron de Horn. Vous connaissez son dévouement à ma personne et l'affection que j'ai pour lui.

— Il n'a rien à craindre s'il n'a rien à se reprocher, répliqua froidement Fersen.

On voudrait, pour l'honneur de sa mémoire, pouvoir lui attribuer une réponse plus généreuse. Sans doute, il eût été impuissant à empêcher le procès de se poursuivre. Mais il ne l'eût pas été à donner aux débats un dénouement moins tragique que celui qui les termina. Tout au moins, et même après une condamnation capitale, son influence, s'il avait voulu l'exercer, eût obtenu une commutation de peine. Il y avait dans la majorité du Sénat hostile à la Cour quelques énergumènes; mais elle comptait aussi des hommes modérés, voire des amis et des parents des principaux coupables. Ils ne considéraient pas comme nécessaire d'ensanglanter le triomphe de leur cause, et la parole de Fersen eût suffi pour les disposer à la clémence. Mais lui-même, loin d'y être disposé, restait convaincu qu'un châtiment impitoyable pouvait seul consommer l'écrasement des vaincus et terrifier quiconque serait tenté de les imiter. Son attitude, jusqu'à la fin de la tragédie dont maintenant il tenait tous les fils, s'inspira de cette conviction.



La commission judiciaire constituée par le Sénat poursuivait avec activité l'interrogatoire des accusés, n'hésitant pas à soumettre à la question la plupart d'entre eux pour leur arracher des révélations qu'elle ne trouvait jamais suffisantes. Le baron de Horn et le comte Eric Brahe semblent avoir été les seuls à qui fut épargné ce supplice. Du reste, accablés par les révélations de leurs complices qui leur imputaient formellement une participation active au complot, ils étaient entrés dans la voie des aveux. Mais, en reconnaissant qu'ils avaient voulu répondre par la violence à l'oppression que les Etats faisaient peser sur le pays, ils alléguaient qu'ils étaient d'accord avec la majorité de la nation. Ils n'étaient pas, prétendaient-ils, les instigateurs du complot; il s'était ourdi dans le peuple qu'excédaient les abus du gouvernement parlementaire et ils n'y étaient entrés que pour ne pas le laisser dégénérer en un désordre qui n'eût été profitable qu'aux ennemis du repos public.

Cette allégation n'était pas sans fondement; le pays ne supportait qu'avec impatience le joug des Etats, qui devenait de jour en jour plus tyrannique. Mais les mécontents eussent été hors d'état de se soulever, s'ils n'avaient été assurés qu'ils seraient soutenus par les plus hauts personnages de la Cour; c'est en leur promettant cet appui que le baron de Horn, le comte Brahe et d'autres partisans du roi et de la reine avaient fomenté l'émeute : tel était le grief principal de l'accusation.

Au comte Brahe, elle en imputait un plus grave encore : cette fabrication de cartouches à laquelle il s'était livré secrètement dans ses terres. Il avait d'abord essayé de se justifier en déclarant que les munitions fabriquées par lui étaient destinées à la défense du roi, qui se croyait menacé par les Etats, et qu'en les fabriquant, il avait obéi aux ordres du souverain. L'allégation était imprévue, et le roi fut mis en demeure de la confirmer ou de la démentir. On lui demanda s'il était vrai qu'il se fût jamais cru en péril; il protesta avec énergie et opposa aux propos de Brahe un démenti formel. La commission considéra que ce n'était pas assez. Elle exigea que ce démenti fût consigné dans une proclamation destinée à être répandue dans le royaume. Le roi dut se soumettre à cette exigence et fournir ainsi à l'accusation un argument décisif contre le comte Brahe. A dater de ce moment, celui-ci fut perdu et tous ses complices avec lui.

D'autres incidents se produisirent au cours de l'instruction. Des perquisitions opérées au domicile des accusés firent découvrir un

manifeste imprimé portant la signature imaginaire du feld-maréchal Swedenskilt. Les membres de la majorité de la Diète y étaient qualifiés de malfaiteurs publics et de traîtres à la patrie. On y rappelait les actes despotiques auxquels ils se livraient depuis si longtemps. On y dénonçait la vénalité du clergé et ses tentatives pour rétablir dans le pays le culte catholique romain. Le peuple était invité à se réunir et à marcher sur Stockholm pour soustraire le roi au joug de la Diète. On recommandait, en outre, de propager ce manifeste et on menaçait de châtiments terribles ceux qui oseraient mettre obstacle à cette propagande. Enfin, dans un post-scriptum, on annonçait que le roi était prisonnier dans son palais, avec sa famille et les dignitaires de sa Cour. Cette proclamation incendiaire se terminait par ces mots : « Hâtez-vous! hâtez-vous! » On n'en découvrit pas l'auteur et la rédaction en fut attribuée au comte de Hardt.

On continuait à le chercher, sans parvenir à mettre la main sur lui. A la nouvelle de sa fuite et sur le bruit qui s'était répandu qu'il s'était réfugié à Copenhague, une demande d'extradition avait été adressée au gouvernement danois. Mais celui-ci s'était contenté de répondre que le fugitif n'avait pas paru en Danemark. Alors, supposant qu'il se cachait dans la maison du comte Piper, beau-père du comte Brahe et membre du Sénat, la commission judiciaire avait envoyé chez ce personnage vingt artilleurs en armes, commandés par un lieutenant, avec ordre de fouiller la maison et le jardin de fond en comble. Naturellement, la recherche n'avait pas donné de résultat et l'interrogatoire des domestiques et des jardiniers pas davantage. Le lendemain, on notifiait à la population, au son du tambour, qu'il était interdit, sous les peines les plus sévères, de donner asile à cet officier. Une prime de mille ducats était promise à quiconque le ferait arrêter et assurance donnée au dénonciateur que son nom ne serait pas prononcé. Malgré ces mesures, on dut se convaincre qu'on ne s'emparerait pas du coupable et ce fut comme contumace qu'il figura au procès, ainsi que son complice Wrangel.

Plusieurs individus furent arrêtés, interrogés et remis en liberté, faute de preuves de leur culpabilité. Un seul refusa de comparaître devant la commission. C'était le comte de Stierneld, colonel du régiment de Westmanland; il était soupçonné d'avoir annoncé aux conspirateurs le concours de ses troupes, et sans doute c'était vrai, puisqu'il jugea prudent de disparaître. D'ailleurs, les charges qui pesaient sur lui étaient si fragiles qu'on avait renoncé à le poursuivre. A la mi-juillet, la commission avait impliqué définitivement dix personnes : le comte Eric Brahe, le

baron de Horn, les capitaines Stalward et Pucke, l'ancien laquais Ernst Angel, les sous-officiers Christiernin, Morzelius, Eskolin, tous détenus, Hardt et Wrangel disparus. Les aveux de ceux dont on s'était emparé les condamnaient, et il n'était pas douteux qu'ils seraient frappés de la peine capitale.

Sur ces entrefaites, le comte Piper, beau-père d'Eric Brahe, était allé se jeter aux pieds de la reine et lui avait demandé, les larmes aux yeux, d'avouer que c'était elle qui avait entraîné ce malheureux dans la conjuration. La reine se refusa à cet aveu; elle déclara qu'en le faisant, elle mentirait, car jamais, à l'en croire, elle n'avait tenu les propos que Brahe lui attribuait. Elle ajouta que ce prétendu complot n'était qu'une fable inventée par le parti qui lui était hostile, que les réponses des accusés leur avaient été arrachées par les horreurs de la torture et étaient dénuées de vérité. Le comte Piper, cédant à l'indignation et à la douleur, lui adressa de sanglants reproches; à tort ou à raison, elle était à ses yeux responsable de l'effroyable malheur qui frappait sa famille. Elle ne se départit pas de son attitude, convaincue sans doute que, même en reconnaissant qu'elle avait encouragé les conspirateurs, elle ne les sauverait pas.

Elle ne renonçait pas cependant à essayer de les secourir. Sans attendre que la sentence fût rendue, elle manda secrètement divers membres de la Diète avec qui, bien qu'ils ne fussent pas de son parti, elle avait conservé des rapports et plaida devant eux la cause des coupables. Elle s'humilia, supplia, distribua de l'argent, mit en mouvement toutes les influences dont elle pouvait disposer pour empêcher les condamnés d'aller à la mort. Fersen lui-même ne put se dérober à ses sollicitations. « Les yeux gonflés de larmes, la poitrine soulevée de sanglots, la voix si altérée qu'elle pouvait à peine parler », elle implora le maréchal de la Diète, fit appel à sa compassion et lui fit entendre les paroles que peut inspirer à un cœur de femme le désir ardent de ne pas laisser périr des hommes dont elle a été la complice et qui ne sont devenus des coupables que pour avoir voulu servir ses desseins. Fersen, nous l'avons dit, ne voulait pas les sauver. D'ailleurs, l'eût-il voulu, il ne le pouvait plus maintenant et sa réponse aux prières de la reine fut un aveu d'impuissance.

A la date du 16 juillet, la commission du Sénat faisant office de tribunal arrêta ses conclusions. Tous les accusés étaient convaincus du crime de haute trahison « et condamnés à la privation de la vie, de leur honneur et de leurs biens et à avoir la tête tranchée ». Pour que cette sentence devînt définitive, il fallait qu'elle fût approuvée par chacun des quatre ordres qui compo-

saient la Diète. Elle leur fut soumise le lundi 17, à la suite d'un mémoire où étaient énumérées les preuves de la conspiration et développés les motifs qui justifiaient la peine prononcée.

Dans l'assemblée de la noblesse, avant le vote, se produisit l'incident le plus émouvant. On venait de lire plusieurs suppliques adressées à la Diète par les familles des accusés pour demander leur grâce. Cette lecture était à peine achevée qu'un huissier vint avertir le président Fersen que la comtesse Brahe, conduite par le comte Piper son père, était dans le vestibule de la salle et demandait la permission de venir se jeter aux pieds des membres de la noblesse pour implorer leur clémence en faveur de son époux. Fersen ayant consulté l'assemblée, il lui fut répondu que le comte Piper était maître d'entrer, puisqu'en sa qualité de membre de la Diète, il en avait le droit, mais que, à l'égard de la comtesse Brahe, le corps de la noblesse, ne pouvant que compatir à sa douleur sans y apporter remède, désirait qu'elle n'insistât pas pour être introduite; le maréchal était prié de lui faire agréer ce refus.

La comtesse Brahe avait vingt-trois ans; elle était grosse de cinq mois. En voyant Fersen, elle éclata en sanglots et s'agenouilla en le suppliant de ne pas laisser périr le père de l'enfant qu'elle portait. Douloureusement ému, Fersen ne put cependant que l'assurer de la part qu'il prenait à son triste sort et de son désir d'apporter quelque adoucissement à celui de son époux. Il la quitta en lui promettant d'en faire immédiatement la proposition au corps de la noblesse. Rentré dans la salle et ayant repris son siège présidentiel, il exposa à ses collègues le spectacle touchant auquel il venait d'assister. Le marquis d'Havrincourt, auquel nous empruntons ces détails, ne dit pas que Fersen ait complété cet exposé par un appel à la clémence. Le langage qu'il lui prête démontre une fois de plus que, dans la pensée du maréchal, la justice devait suivre son cours : « Vous êtes pleinement instruits des circonstances du crime, dit-il, mais vous êtes les maîtres de faire grâce. Est-ce là votre intention? »

A cette question, il n'ajoute rien. Elle reste sans réponse; il la renouvelle; le silence persiste. Il demande alors si l'assemblée est d'avis de confirmer la sentence rendue par la commission. Cette fois, la noblesse répond à l'unanimité par l'affirmative. L'arrêt devient donc définitif et, comme les trois autres ordres auprès desquels la comtesse Brahe a fait la même démarche lui ont fait la même réponse, rien n'empêchera plus que la condamnation soit exécutée dans toute sa rigueur.

Le 19 juillet, elle est soumise à la signature du roi, et quoique,

dans le fond de l'âme, il s'indigne contre la cruauté du traitement infligé aux partisans de sa cause, sa main tremblante et enfiévrée trace son nom au bas du papier fatal. Le même jour, le maréchal During, gouverneur de Stockholm, reçoit notification de l'arrêt et l'ordre de l'exécuter. Il en fixe l'exécution au vendredi 23 pour Brahe, Horn, Stalward et Pucke, et au lundi 26 pour Angel, Christiernin, Morzelius et Eskolin. Jusque dans la mort, la noblesse se prévalait de ses privilèges; elle n'avait pas voulu que le sang des plébéiens se mêlât sur le billot au sang des patriciens.

Le 23 juillet, au lever du jour, l'échafaud se dressait sur la place de Riddarholm, entre le palais royal et l'église où se trouvent les tombeaux des rois de Suède. Les quatre condamnés désignés pour ce jour-là y montèrent tour à tour, donnant jusqu'au bout l'exemple du courage et de la résignation. Seul le baron de Horn manifesta quelque résistance. Peut-être espérait-il que le peuple et une partie des troupes tenteraient de le sauver, lui et ses complices. Mais la place était garnie de canons, la foule en avait été écartée et des jeunes nobles à cheval gardaient les rues qui y accédaient. Les quatre têtes tombèrent sans qu'aucune protestation se fît entendre.

Dès l'aube, le roi et la reine avaient quitté la ville; ils n'y rentrèrent qu'après l'exécution des quatre derniers condamnés qui eut lieu le 26, sans provoquer aucun incident. La population était terrifiée et, par crainte d'attirer sur eux les châtiments dont l'exemple venait de leur être donné, les gens les plus hostiles au gouvernement des parlementaires affectaient de le considérer comme le sauveur de la patrie.

De son côté, il s'appliquait à imposer cette opinion en décernant des récompenses nationales au comte de Creutz et au sous-officier Schredin auxquels on devait la découverte du complot. Celui-ci fut nommé capitaine et un de ses camarades qui l'avait secondé fut autorisé, sur sa demande, à quitter l'armée; un don de 3000 livres vint s'ajouter à cette faveur. Quant au jeune lieutenant de Creutz, le comte Pechlin aurait voulu qu'on lui donnât dans le corps des Drabants la place laissée vacante par le comte de Hardt fugitif. Fersen combattit cette proposition. « Ceci, dit-il dans ses mémoires, aurait été une insulte pour le roi. Il eût été peu délicat de placer auprès de lui, comme chef de sa garde, celui qui venait de faire son malheur et celui de son parti. » La question n'en fut pas moins vivement discutée dans la Diète à l'instigation de Pechlin. Finalement, il fut décidé que le comte de Creutz recevrait un brevet de colonel et une somme suffisante pour lui permettre d'acheter un majorat.

*
* *

Il semble qu'après cette tragédie, la haine des partisans de la Diète contre le parti de la Cour aurait dû être assouvie : il n'en fut rien. Il y avait dans l'ordre de la noblesse des hommes qui ne considéraient pas que la vengeance qu'ils venaient d'exercer fût complète; elle ne le serait que lorsqu'elle aurait atteint la reine elle-même.

L'un d'eux surtout se faisait remarquer par l'ardeur venimeuse avec laquelle il exprimait ses ressentiments. C'était le comte de Pechlin, alors jeune officier, âme de fanatique sous une enveloppe de soudard. En vieillissant, il ne devait pas s'améliorer ni renoncer à ses griefs contre la royauté. Trente-sept ans plus tard, on le retrouvera irrité, aigri, toujours irréconciliable, parmi les assassins de Gustave III. Son fanatisme s'était révélé dans l'événement tragique qui venait de s'accomplir et personne plus que lui n'avait contribué au dénouement du drame. Mais ce n'était pas assez pour donner satisfaction aux sentiments haineux qu'il nourrissait contre la reine. Il ne trouvait pas qu'elle fût assez humiliée, assez abattue; tant qu'elle resterait debout, elle serait redoutable. Il le disait et il le répétait, et il avait fini par inspirer sa conviction à un certain nombre de ses collègues. Il leur persuada qu'il était nécessaire que cette femme, de laquelle il appréhendait de nouvelles intrigues, fût pour jamais chassée de la Cour. C'était d'autant plus nécessaire, prétendait-il, que Hardt et Wrangel, qui s'étaient dérobés au bourreau, étaient réfugiés en Prusse et qu'elle trouverait en eux des instruments pour ses desseins. D'accord avec les personnages qu'il avait ralliés à cette opinion, il mit en avant l'idée d'un divorce. En brisant le lien conjugal qui unissait Louise-Ulrique au roi de Suède, le divorce contraindrait ce prince à éloigner sa compagne.

Mais, à ce moment, le clergé suédois intervient; il reconnaît que la reine, en fomentant un complot contre les Etats, a manqué gravement à ses devoirs. Mais il allègue que le divorce ne peut être prononcé que pour des raisons canoniques et qu'il faudrait au moins prouver que l'épouse a trompé son époux. Jusqu'à ce jour, la conduite de Louise-Ulrique n'avait pas donné prise à un tel soupçon. Epouse et mère, elle restait irréprochable, et l'affection que ne cessait de lui témoigner le roi constituait en sa faveur un témoignage éclatant. Alors le bruit commence à se répandre que le comte Brahe, avant de mourir, a confié à des mains sûres, que d'ailleurs on ne désigne pas, un écrit dans lequel, après avoir affirmé la participation de la reine au complot, il déclare, en un

langage de repentir, avoir eu avec elle des relations adultères et l'accuse d'avoir commis avec le comte de Hardt le péché qu'elle a commis avec lui. Ceux qui ont forgé cette invention odieuse, tout en affectant de vouloir la tenir secrète, y font cependant assez d'allusions pour que bientôt elle cesse d'être un secret. Elle est colportée; on se la communique en grand mystère et, du milieu où elle a pris naissance, elle descend, en se propageant, jusque parmi le peuple. Les calomniateurs espèrent détruire ainsi l'obstacle qu'oppose à leur projet la conscience du clergé.

Mais celui-ci ne tombe pas dans le piège. Dans les conférences auxquelles donnent lieu l'accusation et l'examen du parti qu'on en pourra tirer, il proclame que c'est par d'autres moyens que la reine doit être mise hors d'état de conspirer dans l'avenir. Grâce à Fersen, leur avis est adopté. On décide qu'une députation de la Diète se transportera auprès du roi, lui fera entendre des remontrances sévères et lui communiquera les résolutions prises par les Etats afin d'empêcher le retour d'événements aussi douloureux que ceux qui viennent de s'accomplir. Une démarche analogue sera faite auprès de la reine par l'archevêque d'Upsal accompagné de deux évêques. On lui déclarera que, par égard pour l'avenir de ses enfants, les Etats ne veulent pas procéder contre elle ainsi que les lois divines et humaines les y autorisent, mais qu'elle doit tenir désormais une conduite plus conforme à ses devoirs et qu'au besoin son époux doit la lui imposer.

La fière Louise-Ulrique se voit contrainte d'entendre cette homélie grosse de reproches et de menaces, dans une attitude de soumission. Elle l'écoute en silence. Quand c'est fini, elle demande quelques instants pour répondre. Elle quitte la salle et revient bientôt tenant à la main une déclaration écrite qu'elle remet à l'archevêque : « Les exhortations, y disait-elle, qui m'ont été faites aujourd'hui par M. l'Archevêque et par le clergé guidés, suivant leurs affirmations, par leur zèle pour la gloire de Dieu, pour le bien de la patrie et pour le salut de mon âme, m'agréent beaucoup. Je ne négligerai en aucune façon de suivre leurs conseils et, avec l'aide et la grâce du Tout-Puissant, j'espère y réussir. En outre, je déclare que je blâme énergiquement le dangereux complot qui avait été récemment organisé et qui, grâce à Dieu, a été dévoilé en temps utile. »

Cette déclaration, qui porte la date du 5 août 1756, consommait la défaite, on pourrait même dire l'abdication de la royauté, et la reine dut cruellement souffrir dans son orgueil en y mettant sa signature. Mais ce n'était pas le moment de se révolter contre les exigences de la Diète. Une résistance même modérée eût entraîné

les conséquences les plus graves et, d'ailleurs, pour la soutenir, la reine n'eût trouvé aucun appui auprès de son époux. Il avait craint d'être détrôné, peut-être même mis en accusation et, s'estimant heureux d'avoir échappé à de si grands dangers et de conserver sa couronne, il courbait la tête sous l'orage, malade, alité et résolu à subir les nouvelles dispositions constitutionnelles qui réduisaient encore la faible part qu'il avait eue jusque-là dans le gouvernement de son royaume.

Son paraphe royal figure au bas d'une pièce sur parchemin dans laquelle il est qualifié de violateur de l'unité nationale et de ses engagements et où il est déclaré que de ce chef ses sujets sont déliés de leur serment de fidélité. Il y est dit ensuite qu'après avoir accompli cet acte de justice, les membres de la Diète s'engagent envers lui par un nouveau serment, à la condition que désormais il se conformera uniquement aux conseils du Sénat.

Tenu de répondre par écrit à cette communication, le roi, dans son projet de réponse, s'était borné à promettre de rendre sa confiance au Sénat. Fersen exigea davantage et introduisit dans le projet des amendements par lesquels le malheureux roi se reconnaissait coupable de tous les crimes dont on l'accusait. Pris au dépourvu et en proie à la fièvre, il signa cette réponse.

Cette humiliation finale dénouait la crise dont nous venons de raconter les péripéties. Mais elle laissait dans l'âme de Louise-Ulrique une rancune ineffaçable qu'allaient raviver, durant les années suivantes, les innombrables abus de pouvoir que multipliaient les Etats de plus en plus livrés à l'anarchie et surtout la complaisance vénale avec laquelle ils accueillaient les ingérences étrangères. Peu à peu et plus encore que par le passé, la Diète se transformait en un champ de bataille sur lequel la France et la Russie se disputaient à prix d'argent l'alliance de la Suède et le pouvoir de la gouverner, au risque de lui faire subir le sort de la Pologne.

Impuissants à conjurer ces périls, le roi et la reine n'étaient pas seuls à frémir d'effroi et de colère en les envisageant. Le prince royal, le futur Gustave III, les redoutait comme eux et, devenu homme, il s'était promis de tenter de les conjurer le jour où il succéderait à son père, dût-il jouer sa couronne dans cette tentative. La promesse qu'il s'était faite, il la réalisa en 1772, en montant sur le trône. Le 19 août, en quelques heures, sans effusion de sang, par un coup d'Etat aussi heureusement exécuté qu'habilement conçu, il renversait le gouvernement parlementaire et, en s'emparant du pouvoir, il rendait à la royauté la puissance et le prestige qu'elle avait possédés jusqu'à la mort de Charles XII. Ce jour-là, la reine Louise-Ulrique fut vengée : « Tu es mon fils,

écrivait-elle au jeune vainqueur, et tu es enfin digne de l'être. Dieu bénisse tes entreprises; n'abuse pas du pouvoir qu'il te donne; n'oublie pas que tu te dois à ton peuple. »

Lorsqu'elle écrivait ces lignes triomphantes, la reine ne prévoyait pas que vingt ans plus tard, en 1792, son fils serait assassiné et que, dans ce forfait, on trouverait la main de quelques-uns des vaincus de 1756 et de 1772, qui n'avaient pas pardonné au vainqueur la défaite qu'il leur avait infligée, défaite dont, après la tentative avortée de 1789[1], ils ne devaient jamais se relever.

*
* *

Nous avons dit que le comte de Hardt avait trouvé un asile en Prusse, auprès de Frédéric II, qui le connaissait de réputation et appréciait ses talents militaires. Il lui en avait donné la preuve en lui conférant un grade de colonel dans son armée. Hardt prit part, en cette qualité, à la guerre de Sept ans. Mais, en 1759, il eut la mauvaise fortune d'être fait prisonnier par les Russes. Quelques jours plus tard, Frédéric lui faisait parvenir la lettre suivante :

« Je regrette fort que vous ayez été fait prisonnier de guerre. J'en ai fait avertir mon major général de Willich, à Breslau, que j'ai établi commissaire pour l'échange de prisonniers respectifs et je suis d'autant plus persuadé qu'on ne fera pas de difficulté de vous échanger que j'ai plusieurs officiers russes et même des généraux au nombre de mes prisonniers. Du reste, je prie Dieu qu'il vous ait dans sa sainte et digne garde. »

Les prévisions du roi de Prusse ne devaient pas se réaliser. Le gouvernement impérial russe était averti depuis longtemps par la Cour de Suède de la condamnation capitale dont Hardt avait été l'objet dans son pays. Aussi en apprenant que le condamné de 1756 était retenu captif au quartier général russe s'était-il empressé d'en avertir le baron de Possé, ambassadeur de Suède à Saint-Pétersbourg. Mais en lui faisant cette communication et en reconnaissant que le gouvernement suédois aurait le droit d'exiger l'extradition du colonel de Hardt en vue de l'exécu-

[1] En 1789, au cours de la guerre de Finlande engagée entre la Russie et la Suède et au moment où celle-ci était menacée par le Danemark, Gustave III ayant convoqué la Diète, il se trouva dans l'ordre de la noblesse une minorité ayant Fersen à sa tête, qui tenta de profiter des embarras du roi pour consommer sa perte et dépouiller la royauté des prérogatives qu'elle avait reconquises en 1772. Le roi n'hésita pas à sévir. Assuré de l'appui de la majorité des nobles et des trois autres ordres, il fit arrêter les meneurs de l'opposition et les retint prisonniers jusqu'après le vote des mesures qu'il jugeait nécessaires à sa sécurité. Ce fut l'écrasement définitif du parti des parlementaires.

tion de l'arrêt de mort prononcé contre lui, le chancelier de l'empire lui avait fait comprendre que l'impératrice ne le livrerait qu'à regret en considérant qu'un tel acte serait contraire à ses sentiments d'humanité « connus du monde entier » et qu'elle estimerait que ce serait de la part du roi de Suède un témoignage d'amitié et de confiance s'il renonçait à exiger en la circonstance l'observation du traité qui liait en cette matière les deux gouvernements.

Le chancelier ajoutait que, dans le cas où la personnalité du prisonnier et son séjour en Russie paraîtraient offrir le moindre danger pour la Suède, il serait aisé de le mettre hors d'état de nuire en l'internant sur un point du territoire impérial où les moyens d'agir lui feraient complètement défaut. Formulée en ces termes, la requête de la Russie ne pouvait trouver qu'un accueil favorable à la Cour de Stockholm et le roi de Suède faisait bientôt savoir à l'impératrice que, « connaissant son extrême aversion pour les châtiments comportant effusion de sang », il abandonnait l'espoir bien naturel de se voir livrer ce grand coupable. En revanche, il attendait de la Cour de Russie qu'elle voulût bien le faire surveiller étroitement et le rendre inoffensif.

C'est par suite de ces circonstances que, lorsque le roi Frédéric demanda que le colonel de Hardt lui fût rendu par voie d'échange, sa demande ne fut pas agréée. Une lettre du général en chef de l'armée russe en donna avis au prisonnier : « Monsieur, y était-il dit, quoique la Cour de Suède, notre fidèle alliée, vient de vous réclamer et d'alléguer contre vous de puissants motifs, Sa Majesté l'impératrice m'a ordonné de vous dire qu'elle ne consentira jamais à ce que vous soyez livré, mais que vous ne retournerez plus en Prusse pour servir le roi. Elle fournira à votre subsistance pour le reste de vos jours et vous fera savoir votre destination. »

Hardt pouvait donc craindre de rester prisonnier jusqu'à la fin de sa vie. Mais, en fait, sa captivité ne dura que deux ans ; en 1761, il était autorisé à retourner en Prusse. Il devait être réhabilité à l'avènement de Gustave III et voir son pays se rouvrir pour lui. Mais il n'avait pas attendu ce jour pour y reparaître. Lorsqu'en 1770, le prince Henri de Prusse vint à Stockholm rendre visite à sa sœur Louise-Ulrique, le colonel de Hardt figurait parmi les officiers qui l'accompagnaient et l'ancien condamné à mort se trouvait ainsi en présence du comte de Fersen, un de ses juges d'autrefois. Ce sont là les jeux de la politique. Le baron Wrangel était déjà rentré à Stockholm à la faveur de l'amnistie générale promulguée en 1762. Gustave III, en montant sur le trône, réhabilita ces deux survivants du drame de 1756.

Ernest Daudet.

LA SEMAINE SAINTE A JÉRUSALEM

EN 1912

I. — L'arrivée a Jérusalem.

Jérusalem! A peine voyons-nous, des jardins de Jaffa, les monts qui nous la cachent : à la pensée que, ce soir, nous serons enfin dans ses murs, l'impatience nous saisit, nous qui avons longtemps cheminé, sur les traces de Moïse, dans les déserts du Sinaï.

Il faut se hâter, car la route est longue et la montée continuelle jusqu'au plateau de la Judée; bientôt, nous roulons, entre des cactus, sur une route défoncée où, par moments, se montre un tombeau, une fontaine sous un sycomore. Des files de chameaux s'en vont, avec une solennité bête, dans la poussière; nous croisons des musulmanes, invisibles sous leurs mousselines, à califourchon sur des ânes et des troupes de tziganes aux fines attaches, aux yeux de jais, énigmatiques et félins : race étrange que j'ai rencontrée sur la montagne de Grenade et dans les ruines de Stamboul.

Aux premières pentes, les orangers ont cédé la terre à des blés, à des labours où un chameau et un âne tirent de compagnie une houe qui n'a guère changé depuis des milliers d'années. Sur les collines, les pâquerettes, les coquelicots font des taches claires; dans le ciel un peu voilé, des alouettes s'égosillent : n'étaient les chameaux et les robes des fellahs, nous pourrions nous croire en France, quand avril a fleuri nos champs.

Nous faisons halte, près de Ramleh, dans les ruines d'une mosquée. Des arcades envahies de lierres encadrent une cour semée d'anémones et creusée de trous qui mènent à des voûtes souterraines. Je m'attarde dans l'azur, au sommet d'une tour carrée, ajourée de jolies ogives, à contempler la campagne, de la mer aux monts de Juda.

Parmi des collines grises d'oliviers, Ramleh, qui fut au moyen âge plus peuplée que Jérusalem et qui n'est plus qu'une bourgade, Ramleh où Bonaparte a logé rêvant d'Alexandre, laisse à l'abandon ses murs où les plantes ont grimpé et les dômes de sa mosquée, que les chevaliers bâtirent pour le Christ. On est bien, sur cette tour, pour réfléchir aux vicissitudes des cités, des hommes et des temples, et, pour achever la leçon, j'entrevois en bas, dans l'herbe, des dalles éparses par centaines et que les mousses ont dorées : il me semble que, pour reposer, on est là moins solitaire, sur la pente ensoleillée que des marguerites fleurissent, sous le ciel où des oiseaux chantent l'éternelle douceur du printemps.

Vers midi, nous descendons, au couvent tout neuf des Trappistes, près des ruines de Nicopolis. Un père à front chauve et à barbe grise nous conduit dans une salle délicieuse de fraîcheur dont les fenêtres laissent voir des rangées de ceps où pointent les feuilles. Tout en déjeunant, nous causons : obligés de quitter la France, les Trappistes se sont établis dans ces solitudes alors infertiles et rendues malsaines par des marécages; ils ont desséché les bas-fonds où ils élèvent des troupeaux et planté, sur les pentes, ce vignoble dont le renom est déjà grand en Palestine. J'admirais, en l'écoutant, le sourire de ce moine : le travail et la prière paraissaient lui maintenir une inaltérable paix intérieure. J'aperçus, en le quittant, une troupe de fellahs qui venaient faire moudre leur grain au moulin de ce couvent. Ils témoignaient la plus affectueuse déférence au Père qui tâchait de mettre un peu d'ordre en leur bousculade; j'aurais voulu que les plus sectaires d'entre nos politiciens fussent présents à ce spectacle : ils eussent peut-être convenu que ces Trappistes méritaient mieux que des anathèmes.

Le soleil décline dans le ciel dégagé de vapeurs, quand la route s'insinue entre des monts arrondis, dont la verdure pâle est semée d'une multitude de pierres grises. De loin en loin, sur une crête, la silhouette d'un pâtre en marche entraînant un troupeau de chèvres se profile dans l'azur, où, très haut, un aigle tournoie; des figuiers, dans un vallon, ombragent une source ou la coupole d'un tombeau; une tour de garde, sur un défilé, parle des pillards qui hantent ces monts, où, moins d'une semaine après notre passage, ils tuaient l'escorte du courrier de France et s'enfuyaient, emportant la caisse. La solitude de ces ravins paraîtrait sinistre, si le printemps n'avait étendu, parmi les pierres et les broussailles, les plus riches tapis d'Orient, une profusion d'iris, de cistes blancs, de phlox roses et de cyclamens; dans la lumière rougissante, ces fleurettes répandent, en ces lieux désolés, une douceur de vivre.

Nous atteignons, à la nuit tombante, le village d'Abou-Ghoch, étagé au flanc d'un vallon. Une église romane est là, relevée depuis peu, par des moines bénédictins : silencieuse, nue, avec ses murs massifs et ses cintres robustes, elle affirme, après neuf siècles, l'espérance des Croisés. L'âme ancienne de la France flotte encore en cette nef que les ténèbres envahissent et qu'environnent les montagnes. Rien n'est plus touchant que de retrouver, à chaque pas, dans les solitudes de la Judée, tant de souvenirs de notre patrie, et d'entendre, au crépuscule, s'envoler sur le sol d'Islam le tintement des cloches bénédictines.

Le soleil a disparu au milieu des nuées qui s'avancent de l'Occident, les vallées s'emplissent d'ombre entre les cimes qui s'effacent. Nous montons et redescendons sans cesse, par des chemins en lacets, à travers des ravins où, de loin, j'entrevois la pâleur d'un village suspendu sur un précipice. Le vent siffle dans les broussailles, le croissant de la lune s'est voilé; la lividité de ce crépuscule a chassé tous nos souvenirs du printemps en nos provinces : nous sentons peser sur nous le fanatisme d'une terre où nos âmes sont étrangères. Une détresse nous envahit à mesure que la nuit s'épaissit sur la route, où nous roulons, transis, dans un tourbillon de vapeurs.

Mais voici que des lumières étincellent sur une hauteur : Jérusalem! Toute détresse est oubliée; une fièvre nous envahit; nos regards cherchent à percer les ténèbres où vont surgir les remparts de la cité sainte.

A l'entrée d'un faubourg aux maisons quelconques et trop neuves, une voix nous crie d'arrêter : la voix d'un homme de l'octroi, que nous n'avions pas prévu et qui semble une ironie à notre enthousiasme. Nous aimions à imaginer une Jérusalem de rêve soustraite aux besoins de la vie moderne; cet incident nous rend à la réalité, et aussi l'hôtel où nous descendons en dehors des murs, près de la porte de Jaffa.

Impatient de cette déception, je décide, après souper, de franchir, cette nuit même, les murailles que la lune illumine tristement sur le ravin de Hinnom, le ravin de la gehenne. Une tour à horloge, et qui semble de stuc, domine les créneaux de la porte éventrée en l'honneur du Kaiser; au dedans des murs, je suis brusquement séparé du siècle et de l'Occident, rejeté en plein Orient médiéval.

C'est un soir de Sabbat : quelques Juifs attardés, en houppelandes de velours et coiffés d'étranges fourrures vont, traînant leurs sandales sur le pavé usé des ruelles et s'effacent un à un sous des voûtes où tremble un fanal. Je reste seul, au pied des tours

rebâties par Saladin sur le palais de David. Attiré invinciblement vers le sanctuaire où convergent les pensées du monde chrétien, je m'éloigne, un plan à la main, à la recherche du Saint-Sépulcre.

Le parvis est désert entre de hauts monastères; au petit dôme qui la surmonte, à sa façade à deux étages, allégés d'une double ogive, je reconnais l'église massive des Croisés. Un mystère plane sur les portes de la nef où gît le sépulcre pour lequel tant d'hommes vaillants, pendant deux siècles, ont lutté. Dans cette solitude de pierres blêmes, sous les étoiles qui percent les nuages, pas un bruit : il est tragique, ce silence, en ce lieu où retentirent tant de chants et de sanglots. Demain, quand les marchands s'agiteront sur le parvis, quand les portes s'ouvriront sur les sanctuaires chargés d'icônes, retrouverai-je l'émotion qui m'étreint devant cette vision, dont nul vivant n'affaiblit l'éloquence et la majesté!

Au retour, je m'égare dans un dédale de passages voûtés où, de loin en loin, quelque luminaire jaunit les ténèbres. Je suis là, dans le bazar, qui, pendant le jour, est grouillant de foule; mais, à cette heure, les échoppes fermées offrent l'image d'une cité que la terreur a rendue déserte. Je tourne au hasard en ce labyrinthe, comme un homme oublié en des catacombes; mon pas, qui s'accélère, martèle seul le silence; oppressé par l'ombre et la solitude, par moment, je voudrais crier, pour rompre le sommeil obstiné de ces ruelles. Je distingue enfin, sur un banc de pierre, un veilleur à barbe blanche, enveloppé dans son manteau; mais il n'entend pas ma langue et demeure aussi impassible qu'un sénateur de Rome sous les sarcasmes des Barbares.

Je me vois sans joie condamné à errer ainsi jusqu'à l'aube; par bonheur, le hasard me fait rencontrer un officier turc, qui me remet dans mon chemin. Je remonte des escaliers, le long de voûtes où les marchands entassent leurs grains; un minaret s'enlève dans le ciel où fuient les nuées. Quand, enfin, j'atteins les lumières de la porte de Jaffa, oubliant que j'ai détesté ce faubourg banal d'Occident, je me sens comme un dormeur échappé à un cauchemar.

II. — Les lamentations.

La basilique du Saint-Sépulcre appartient, cet après-midi, aux Latins, pour y célébrer l'office de Ténèbres : les portes sont closes et ne s'ouvriront qu'à la nuit tombante.

Toutes les lampes sont éteintes; un peu de jour blafard filtre de la coupole sur les piliers, noircis jusqu'à hauteur d'homme par

le contact des moujiks. Tous les bruits de la vie meurent contre les murs de ce tombeau, où le soleil jamais ne pénètre et où l'air humide est glacé. Dans la rotonde qu'emplissait, ce matin, de sa rumeur, la foule bigarrée des peuples d'Orient, une centaine de fidèles, vêtus de couleurs sombres, représente pauvrement la piété de l'Occident.

Debout, devant le sépulcre, blêmes, rigides en leurs robes de bure, des moines franciscains entonnent un chant de deuil. Leurs voix sourdes se lamentent dans le silence de la nef et vont mourir aux coins obscurs où des chapelles sont cachées; mais tandis que leur psalmodie monte, inlassable, sous les voûtes, un gardien turc à barbe blanche somnole ou fume sur le banc de pierre où reposa, pendant des siècles, le tombeau de Godefroy...

Les heures passent, la nuit vient. Le chant des moines est plus funèbre dans la pénombre plus épaisse; le petit groupe des croyants, dans la trop vaste basilique, paraît plus humble : on dirait les survivants d'une race, qui gémissent sur leur petit nombre, dans un temple à l'abandon. Il me semble ouïr l'angoisse des fidèles vers l'an 1000. Oh! ces chants du moyen âge, comme ils traduisent la piété, les lassitudes de l'âme humaine et son effroi devant la mort!

Vers six heures, les portes s'ouvrent. Dehors, une bouffée d'air tiède me caresse; des cris joyeux d'enfants m'accueillent; les derniers rayons du soleil dorent les terrasses du parvis; les hirondelles, follement, tourbillonnent dans le ciel rose.

Dans les rues circule une foule éclatante de couleurs, où toutes les races se coudoient; des marchands assis devant la porte de leur boutique devisent en fumant leurs narguilehs; çà et là une fontaine à rosace encadrée d'ogive laisse couler dans une vasque un filet d'eau où des fillettes emplissent leurs cruches.

Je gagne, après de longs détours dans le quartier des Maugrebins[1], une sorte de couloir pavé de dalles irrégulières; il est fermé sur trois côtés par des murs de jardins surmontés de figuiers, et sur l'autre par une muraille élevée de soixante pieds, qui, peut-être, fut bâtie par Salomon. En haut, des plantes ont poussé dans les fentes des pierres; contre l'assise la plus basse, une vingtaine d'êtres humains, âgés pour la plupart, gémissent, debout dans le crépuscule, la face tournée vers les blocs géants. Les femmes, coiffées d'un châle à ramages, ont sur leur jupe blanche un tablier brodé de laine; les hommes, vêtus de lévites usées, portent sous leurs feutres pointus de longues mèches en spirale descendues le

[1] Descendants des Maures chassés de l'Espagne.

long des tempes, vers la barbe aux pointes multiples : dans les visages pâles, sous les fronts obstinés, les paupières laissent filtrer des regards chargés de tristesse, de foi, d'orgueil et de rancune. Un murmure de sanglots frémit le long de la muraille qui porta le temple d'Iaveh; aujourd'hui elle n'est plus que l'enceinte du Haram[1], où jamais un Juif ne pénètre, de peur d'être tué par les Musulmans ou foudroyé par l'Eternel, s'il venait à fouler par mégarde le Saint des Saints.

Indifférents aux curieux, les uns baisent éperdument les pierres jaunies; d'autres promènent sur les joints la flamme d'un cierge minuscule en prononçant je ne sais quelle incantation. Beaucoup lisent à mi-voix de crasseux grimoires en langue hébraïque; un jeune homme, le corps plaqué contre le mur, tend désespérément ses longs bras vers le ciel, où s'envole l'appel des muezzins.

Je n'ai jamais, comme à cette heure, senti la force des religions pour maintenir intactes les races. Descendants des Juifs attachés au sol ou de ceux qu'a chassés l'Espagne, fugitifs accourus de Pologne et de Russie, il en vient ainsi chaque soir, devant ce mur, témoin de la splendeur de Sion, affirmer leur espérance; et c'est l'un des spectacles les plus émouvants de Jérusalem que de contempler, à la nuit tombante, la fidélité à ses souvenirs d'une race dispersée sur la face de la terre.

Il y a plus de deux mille ans, au bord du fleuve de Babylone, les ancêtres de ces Juifs faisaient déjà monter vers l'Eternel ce même concert de gémissements, qui se perd en terre d'Islam : « A cause du palais, qui est dévasté, à cause du temple qui est détruit, à cause de notre majesté qui est passée, nous sommes assis, solitaires, et nous pleurons. »

III. — Dans la nuit du jeudi-saint sur le mont des oliviers.

Sur la crête de la montagne, nous attendons, transis, que la lune se lève. Autour de nous, sur les pentes pierreuses, le vent se lamente, en des térébinthes; dans le ciel, des nuées fuient sans trêve, dévoilant, par moment, une étoile qui tremble sur le désert de Juda.

Des lueurs filtrent à l'Orient sur les cimes de Moab dont la muraille nous isole des plateaux sans fin de l'Asie; le contour des nuages s'argente au-dessus du mont Nebo; la lune, surgie dans une éclaircie, illumine tragiquement, à douze cents mètres sous nos pieds, un abîme où la Judée s'abaisse par une cascade de vagues

[1] Esplanade sacrée pour les Musulmans, autour de la mosquée d'Omar.

arides : la vallée du Jourdain, où luit, vers le Sud, la mer Morte.

C'est par là qu'est venu Jésus, quand il est monté de la Galilée : le fleuve du baptême, le désert de la pénitence, la montagne de la Tentation, Béthanie, le parvis du Temple, Gethsémani, le Golgotha, tout est là sous nos yeux, toute sa gloire, toute sa détresse. Les souvenirs de la nuit funèbre surgissent de toutes parts dans la désolation d'alentour.

Nous descendons jusqu'à mi-flanc de la montagne, vers le lieu où Jésus a pleuré sur Jérusalem : blême, sur sa colline, de l'autre côté du Cédron, elle dort, la cité tueuse des prophètes, tant de fois détruite, toujours rebâtie, symbole de la foi. La clarté de la lune baigne sa muraille sarrasine, son parvis où l'herbe pousse, ses coupoles innombrables, ses tours, ses dômes, ses minarets. Tandis que nous regardons, immobiles, muets, dans l'indécise lumière, les siècles révolus s'abolissent...

Les disciples sont endormis; Judas est sorti de Jérusalem. Seul, dans les ténèbres, sous les oliviers, Jésus revoit Nazareth, les coteaux fleuris de la Galilée, le lac si bleu de Tibériade, les malades qui le bénissaient, les foules avides de l'entendre et les rameaux qu'étendait le peuple sur le chemin de Bethphagé; il songe à Marie, à Marthe, à Lazare, aux disciples qui l'ont suivi, à son grand œuvre de pitié pour lequel il va mourir. Désarmé contre l'envie, le fanatisme, la coalition des vils intérêts, il contemple Jérusalem, où déjà les Scribes préparent sa mort. A la pensée de son troupeau dispersé, de sa tâche incomprise, de la haine dont les hommes récompensent tant d'amour, le bon Pasteur est saisi d'angoisse : de son front coule une sueur de sang; il crie, désespéré, vers son Père qui est aux cieux.

Avec quelle profondeur retentit, ce soir, en nous l'écho de sa douleur. Partout, à cette heure, les chants de deuil s'élèvent dans l'ombre des églises; et les âmes en détresse s'envolent par millions vers ce mont sacré de l'angoisse, pour y chercher, avec la force de souffrir, l'espérance d'une impérissable félicité.

Sous le ciel tourmenté par la bise, un chant, soudain, dans l'ombre, naît, s'enfle, plane, s'épanouit, si noblement apaisé, d'une telle suavité que toute douleur s'y évanouit. Guidés par lui, nous découvrons, sous des oliviers, des fantômes assis : des pèlerins sont là, qui méditaient dans le silence et qui, de toute leur âme fervente, en un merveilleux accord, chantent la gloire du Sauveur.

Comme une rosée descendue sur les plantes du désert, la vertu de ce chant nous pénètre. Dans les ténèbres qui nous oppressent, il est une clarté qui ne vacille point; il exalte l'humble et triom-

phante parole du Maître : « Mon Père, qu'il soit fait non selon ma volonté, mais selon la vôtre! »

Quand le chant s'est tu, dans la nuit moins funèbre, nous descendons vers le Cédron, au jardin de Gethsémani : les derniers pèlerins sont partis, la porte est verrouillée, seul le vent pleure en des cyprès. Une colonne, près de nous, rappelle que Jésus connut ici, dans un baiser, l'amertume de la trahison. Par le chemin qu'il a dû suivre, sous les insultes des sicaires, nous remontons vers Jérusalem. La lune, que voilent et dévoilent les nuages, jette des lueurs mouvantes sur la vallée de Josaphat où les Juifs et les Musulmans ont enseveli leurs morts dans l'attente du Jugement; elle éclaire sur les pentes la blanche multitude des tombes, les masures de Siloé et les créneaux de la muraille qui semble atteindre jusqu'aux nuées.

La nuit se fait plus glaciale aux approches du matin : c'est l'heure où le disciple, ayant renié son Maître, se chauffait, quand le coq chanta. Au dedans des remparts règne un silence de sépulcre. Les marbres du parvis luisent au travers d'arcades, sous le dôme massif de la mosquée d'Omar. Par les ruelles en escalier, où notre pas durement résonne, nous gravissons la colline de Sion, trébuchant sur les dalles usées, oppressés par cette ville muette et qui semble à l'abandon, maudite, morte.

Oh! l'étrange cité vouée immuablement par la rigueur de la vie aux rêves du ciel, si pauvre, si triste, si attirante pour les âmes!

IV. — La voie douloureuse.

Au pied d'un escalier où veillent des soldats turcs, un moine, en robe brune, domine de la taille, du geste, de la voix une centaine de pèlerins qu'il est venu guider sur la voie douloureuse, en ce jour anniversaire de la mort du Sauveur. Ce chemin de l'Agonie, en cette Jérusalem tant de fois détruite, a souvent changé dans le cours des âges et celui que nous allons suivre n'est guère vénéré que depuis trois siècles. La caserne où monte cet escalier passe pour être bâtie sur le prétoire de Pilate; au-dessus d'elle, un minaret s'enlève dans le ciel d'avril, dans le ciel limpide, qui sourit aux hommes.

Le moine repart, suivi de la foule, et s'arrête sous l'arc de l'*Ecce Homo*, qui joint un couvent latin à un couvent de derviches. Sur la voie, qui s'achève au sépulcre, des plaques de marbre, encastrées dans les murs, indiquent à la vénération des pèlerins le lieu où Jésus fut montré au peuple, ceux où il tomba, où sa mère le revit, où Simon de Cyrène prit sa croix...

A chacune des stations de l'Agonie, la haute stature du moine se dresse sur la foule. La tête est puissante, avec un front bombé et des yeux pleins de feu. Il menace, il prophétise, il se désespère; il adjure à grands cris les fidèles de faire pénitence, d'attendrir leurs cœurs sur les douleurs de Jésus, d'en recueillir les vertus; il se frappe la poitrine, s'injurie pour avoir, lui, indigne, causé la mort d'un Dieu. Il a des gestes violents, des sanglots dans la voix; des pleurs coulent sur des visages de femmes.

Nous montons par saccades, de ruelle en ruelle, entre des murs gris, aux fenêtres rares; parfois une arcade se détache sur le ciel; nous franchissons des passages voûtés où notre pied glisse sur des immondices. Dans ces rues d'un autre âge, nos costumes d'Europe font tache. Moqueurs, des enfants nous dévisagent, mais les musulmans, sur notre chemin, se rangent sans daigner nous voir.

Un remous arrête le cortège, au débouché d'une voûte obscure. La Voie Douloureuse traverse ici la grande rue du Bazar, qui mène à la porte de Damas et qui est encombrée de foule. Des soldats, pour nous faire un passage, s'arcboutent au travers de la rue, jouent des coudes, des poings, des crosses, rouges, vociférant, ruisselant de sueur. Par-dessus leur double barrière, sans cesse rompue, ondule une vague humaine, un moutonnement de têtes irritées, apeurées, résignées, des Juifs, des Bédouins, des Turcs, des Syriens, des gens à cheval, des ânes et des chameaux chargés de ballots. Tout ce monde crie, s'agite, menace, implore, dans une confusion de Babel.

Tranquille, de l'autre côté du Bazar, le moine commence un nouveau sermon : depuis des siècles que les Franciscains bataillent autour des lieux saints contre les Turcs, les Grecs ou les Arméniens, ils ont pris l'habitude de ces bagarres. Quand il a fini, il nous ramène vers la terrible rue du Bazar, qu'il faut maintenant remonter pour gagner le Golgotha. Cette fois, nous avons contre nous, avec le torrent humain accumulé, tous les pèlerins musulmans qui reviennent du tombeau de Moïse et qui s'en retournent vers Naplouse. Chaque printemps, ils se rassemblent par milliers de toutes les villes de Palestine pour vénérer la mémoire du prophète d'Israël, sur une montagne de Judée qui domine la mer Morte. Ce pèlerinage est toujours un prétexte à prédications fanatiques, mais aujourd'hui, à cause de la guerre en Tripolitaine, ils clament avec plus de véhémence leurs malédictions contre les chrétiens. Leur poussée nous divise, nous écrase, nous emporte à demi étouffés vers la porte de Damas. Sous les turbans, je vois des dents qui grincent, des yeux convulsés, des visages qui s'injectent. Des injures se croisent, des

poings s'abattent, des enfants crient, des femmes lèvent leurs bras vers le ciel, des chameaux grognent, des ânes ruent, des chevaux se cabrent : mêlée sauvage où toute piété a disparu, où l'instinct de la conservation s'exaspère par la haine des races.

Quand, meurtri, déchiré, je me trouve hors de la mêlée, sous le ciel qui toujours sourit, les fidèles sont dispersés, le moine a disparu. Par un dédale d'escaliers, je pénètre, en le cherchant, dans une cour entourée de cellules, fleurie d'humbles jardinets et dominée d'une coupole sombre. Le hasard m'a conduit dans le couvent des Abyssins, sur le toit même du Saint-Sépulcre. Dans un angle, une tente est là, où des fidèles prient, assis à la turque, sur des tapis. Hommes et femmes, ont dans les traits la même finesse, dans le regard la même gravité douce et, sous les robes noires qui enserrent leurs corps de bronze, les mêmes gestes souples empreints de grâce hiératique.

Ces Abyssins sont les plus pauvres d'entre les chrétiens qui demeurent autour des lieux saints; depuis que la misère les obligea de vendre la chapelle qu'ils possédaient près du sépulcre, ils dressent chaque année cette tente sur leur terrasse. Demain, dans la fumée des parfums d'Arabie, au son des tambourins, leurs prêtres viendront, avec des balancements et des saluts, danser devant l'autel, en l'honneur de Jésus ressuscité, comme jadis David devant l'Arche.

Déjà les ombres s'épaississent dans l'enfoncement des murs; des jardinets s'exhale une odeur de giroflées; sur les terrasses de Jérusalem, les hirondelles se poursuivent dans le ciel mauve où monte un palmier. Il est trop tard pour rejoindre le moine; d'ailleurs, j'aime ce lieu, le seul où j'aie trouvé quelque recueillement. Je demeure, dans le crépuscule, à regarder ces pèlerins qui sont venus, du pays de la reine de Saba, vers la ville de Salomon.

V. — Un soir de vendredi-saint dans l'église du Saint-Sépulcre.

La nuit qui s'épaissit sur le parvis fait plus massive la basilique entre les murs des monastères. Près de la porte close, des pèlerins attendent que les Grecs aient fini d'officier : en ces jours de la semaine sainte, à cause de l'affluence des fidèles et de la diversité des rites, le Saint-Sépulcre n'est ouvert qu'à de certaines heures, pour que chaque communauté puisse tour à tour célébrer sans trouble ses mystères. Ce soir, de huit heures à minuit, l'église est livrée aux Franciscains qui vont, comme au moyen âge, rejouer le drame du Calvaire.

Le pavé sonne sous les crosses des cawass[1], chamarrés d'or et d'argent; ils précèdent le Custode[2] des Franciscains, qui s'avance entre des moines, couronné de la mitre et bénissant la foule où les têtes se courbent. Devant lui, les portes s'ouvrent, sur un fond de ténèbres où scintillent des lampes. De nouveau le pavé résonne : le consul de France, en costume de gala, pénètre sur le parvis, entouré de sa maison; je me glisse dans son sillage, sous la protection des soldats turcs, qui écartent violemment tous les moujiks désolés.

Le seuil franchi, je demeure étourdi par l'immense rumeur qui roule sous les voûtes, suffoqué par une odeur de tanière; volontiers je reviendrais sur mes pas, mais déjà la porte est refermée. La vaste basilique regorge de fidèles, qui s'entassent, depuis le matin sur ses dalles, pour être assurés d'être là demain quand descendra le feu sacré des Grecs. Il y en a sur toutes les marches, dans tous les enfoncements, sur toutes les saillies des murs. Ils ont apporté de quoi manger et boire, des tapis pour s'étendre, des couvertures et d'innommables ustensiles. Il y en a de tout âge et de toutes les sectes : la plupart sont des paysans de Russie, de pauvres moujiks aux yeux mystiques.

Dans cette foule compacte et nauséabonde, il nous faut ouvrir un passage. Un cercle de soldats se forme autour du corps consulaire qui, lentement, oscille vers la chapelle des Latins. Mais, sans cesse, la haie se rompt : il y a de terribles remous, où nous sommes soulevés par des vagues humaines, en danger d'être piétinés; nous avançons, les épaules en avant, faisant effort de tous nos muscles, entre les moujiks effarés. Au-dessus de la foule, la façade du Sépulcre, illuminée de lampes, resplendit sous la coupole où vacillent les ombres.

Nous atteignons enfin la chapelle des Latins, où les pèlerins touchent du bout de leur bâton la colonne de la Flagellation, avant de le porter à leurs lèvres. Un moine, près de l'autel, s'efforce de dominer la clameur humaine; mais nous perdons presque entièrement les paroles de son sermon, le premier des sept que nous devons entendre ce soir, en sept langues différentes.

Quand il s'est tu, les moines se forment en procession et s'en vont vers le Golgotha, avec le consul, les cawass et les soldats. Deux d'entre eux portent, sur une croix de bois, un grand Christ de cire, qui incline sur les fidèles sa tête douloureuse. Le cortège se meut avec une lenteur infinie le long de l'antique abside; par endroits, le mur est creusé de chapelles, de couloirs,

[1] Gardes attachés à la personne des consuls et des patriarches.
[2] Prêtre chargé de la garde du Saint-Sépulcre pour les Latins.

où luisent les icônes et où l'on vénère tous les souvenirs de la Passion. Depuis le moyen âge, tous les lieux qui se rattachent à la mort de Jésus, du cachot jusqu'au sépulcre, avec la colline du Golgotha, sont rassemblés pour la commodité des fidèles sous les coupoles de la basilique.

Devant chaque autel, où les Latins ont des droits, un Franciscain émerge de la foule, l'adjure au nom du Christ, avec des pleurs, des supplications, des apostrophes. Troublés dans leurs prières, les Russes, contre lesquels nous luttons sans trêve, nous regardent étonnés. Les clartés mouvantes des cierges se jouent avec les ombres, entre les piliers des voûtes romanes. Les Grecs, qui ont enlaidi tant de chapelles, ont respecté ici la nudité des murs. Tout y parle des croisés, tout y porte leur empreinte. En cette nef héroïque, nous ressemblons à des pygmées dans un palais bâti par une race de géants.

De sermon en sermon, nous sommes venus jusqu'au pied du Golgotha, une éminence haute de quelques mètres où l'on accède par deux escaliers, très raides et si étroits que les pèlerins d'ordinaire les gravissent un à un. Ce soir, toutes les marches sont encombrées de fidèles; pour atteindre jusqu'aux chapelles, où des centaines de moujiks sont entassés, c'est, pendant une demi-heure, un assaut sans nom.

Au fond d'une chapelle basse, obscure, aux voûtes enfumées, semées d'étoiles d'or, le lieu très saint de la Rédemption flamboie de lumière rouge, de lumière bleue, de lumière verte, jaillies des lampes de cuivre, des lampes d'argent, des lampes d'or. On dirait d'une verrière ouverte, en nos ténèbres, sur de merveilleux paradis. La lumière mystique éclaire vaguement d'humbles visages flétris que l'extase transfigure et des ombres pressées, qui prient, se signent, s'agenouillent, se prosternent.

Au pied de l'autel grec, étincelant d'icônes, les moines, le consul, les cawas sont à genoux devant le trou, serti d'argent, où la Croix fut plantée et où vient d'être dressé le Crucifix.

Sur les têtes inclinées, à l'évocation du mystère, frémit la rumeur des prières, qu'exhalent sous les voûtes tant d'âmes dissemblables abîmées dans une même espérance d'éternité.

Les moines, abaissant la Croix, arrachent, avec d'infinies précautions, les clous qui fixent le Crucifié : les membres articulés s'affaissent; autour des reins, les moines glissent un suaire et descendent du Golgotha jusqu'à la pierre où Nicodème oignit, dit-on, le corps de Jésus. Ils étendent le Christ sur la dalle de marbre jaune, que les moujiks baisent avec des sanglots, à plat ventre sur le pavé; ils versent sur lui des eaux parfumées et

balancent longuement des encensoirs; après quoi, ils l'emportent dans la chapelle du sépulcre enveloppé dans son linceul.

Je revois, en un pareil jour, dans les rues de Murcie, un grand Christ promené, sur un lit de feuillage. Tête nue, derrière les soldats qui jouaient en sourdine une marche funèbre, suivaient les notables et les officiers; au passage de la procession, les passants s'arrêtaient, se signaient, mettaient un genou en terre, courbaient la tête pieusement. Ces spectacles réalistes choquent un peu les âmes du Nord. Je n'ai plus qu'un désir : échapper à cette foule, au bruit, aux discours, à l'air empesté. Par malheur, les portes ne s'ouvriraient pas pour un souverain. Il me faut attendre la fin du sermon arabe, que prononce un moine de Syrie, dont la voix s'enfle, décroît, paraît mourir, et renaît, inlassable.

Quand, par la porte entre-baillée, une poussée m'emporte enfin sur le parvis, je heurte un flot de pèlerins qui attendent, depuis des heures, de s'engouffrer sous le portail. Je m'éloigne en hâte, dans la rue déserte, joyeux de revoir les étoiles, assoiffé de silence et respirant, avec délices, l'air si pur, dans la nuit bleue.

VI. — Le feu sacré des Grecs.

Par quel prodige avons-nous pu atteindre cette estrade de planches, qui prolonge une galerie du Saint-Sépulcre? Je me souviens d'une aube grise, sur le parvis et les terrasses noirs de foule, d'une ruée désespérée sous la conduite des officiers turcs, d'une bousculade dans la basilique, de passages tortueux, malpropres, délabrés, gravis en courant, dans les ténèbres. Tassés, recroquevillés à l'avant d'une sorte de loge, aux murs luisants de crasse, basse, profonde, gorgée de peuple, nous contemplons, en bas, la foule qui oscille.

Combien sont-ils? Cinq mille? Dix mille? Jamais, jusqu'à ce jour, je n'aurais cru si élastique la matière humaine. Tous les moujiks accourus du fond des steppes vers les sanctuaires de Jérusalem sont là, entassés avec les Coptes, les Arméniens, les Grecs, les Syriens et des Juifs, des Turcs qui sont venus en curieux. Ces fêtes de la Semaine Sainte sont les seules que connaisse la triste Jérusalem : les habitants s'y rendent comme à un spectacle.

Du haut en bas de la nef, toutes les plates-formes, toutes les galeries sont pleines à crouler. Tout le corps diplomatique est là, avec les hauts dignitaires turcs et, dans une loge grillée, les plus nobles dames du harem. Chacun rit, babille, se penche, envoie de la main des saluts.

Sur la façade du Sépulcre, sur l'iconostase[1] de la chapelle grecque, sur tous les autels, toutes les lampes sont éteintes. Seule, la coupole laisse filtrer un peu de lumière funèbre sur la désolation du temple et sur la vie frémissante qui bat ses murs. L'air est infecté par l'odeur de cette foule, qui habite là depuis hier et qui ondule et bruit, sans trêve, comme une mer. Par moments, des clameurs passent, clameurs de prières, d'effroi ou de colère. De nouveaux venus s'efforcent de conquérir une place auprès de la chapelle du Sépulcre, qui s'élève au milieu de la nef comme un rocher dans la tempête. Debout, en oraison, autour d'une fenêtre ovale percée dans ses murs, à hauteur d'homme, un groupe de vieilles femmes, au visage lassé par l'insomnie, attend l'heure de recueillir le feu, qui va descendre du ciel; car ces milliers de pèlerins ont des cierges à la main, des centaines de petits cierges réunis en paquets.

Les heures passent. Invisibles, derrière l'iconostase, les prêtres grecs officient. Dans la foule naissent à chaque moment des violences, des incidents grotesques ou touchants. Un gros homme, à tournure de boucher, qui semble l'entrepreneur du spectacle, vient nous sommer de quitter cette loge, que nous avons payée très cher et qui, à ce qu'il prétend, était retenue pour d'autres. Sur notre refus, le voilà qui tempête, nous accable d'injures, appelle à l'aide ses valets, essaie de nous arracher par la force. Il faut livrer combat, tout en criant qu'un Français ne peut être touché que par le cawass de son consul. Repoussé, il descend dans la nef et court des popes au consul, des cawass aux officiers turcs avec de grands gestes suppliants et furieux.

Au-dessous de nous, des gens se battent; d'autres fuient sous les horions. Une douzaine de portefaix, coiffés de turbans, bondissent comme des possédés vers la fenêtre ovale par où le feu jaillira. Ils ont des mines de forbans et brandissent des paquets de cierges, qu'ils revendront allumés aux pèlerins. Avec la complicité des soldats, ils écartent violemment les pauvres vieilles Russes qui se tenaient là depuis hier et qui pleurent, se cramponnent aux pierres jusqu'au moment où des bras musclés les emportent comme des ballots.

Alors les portefaix rient, chantent, crient : « Gloire au sultan ! » Leurs voix aiguës dominent le bourdonnement des prières. Etourdis de tumulte, nous considérons avec étonnement tant de piété mêlée à tant d'impitoyables trafics. Une clameur jaillit de la foule : les

[1] Mur chargé d'icônes qui, dans les églises grecques, sépare les fidèles du chœur réservé aux prêtres.

portes de l'iconostase se sont ouvertes, le patriarche grec apparaît. Il est tout vêtu de soie blanche et tient dans la main droite un sceptre formé de deux serpents affrontés; sous la tiare d'or, la tête encadrée de barbe a la majesté d'un prophète. Il s'avance entouré de ses évêques, suivi de ses prêtres, tous revêtus de soies blanches. Ils s'en vont chantant au travers de la foule qu'écartent les soldats; trois fois, ils tournent avec lenteur autour de la chapelle du Sépulcre, puis le patriarche y pénètre, avec deux prêtres, pour bénir le feu nouveau. Tandis qu'invisibles à tous, ils se tiennent en oraison devant le tombeau, le chœur des prières monte, plus véhément, traversé par les hurlements des portefaix.

Dans les tribunes, toutes les têtes sont penchées pour mieux voir. En bas, l'exaltation des fidèles est telle qu'ils offriraient en holocauste à la divinité outragée la vie de l'audacieux, — fût-il prêtre, — qui nierait publiquement l'origine céleste du feu. Depuis les apôtres, selon les Grecs, depuis plus de onze siècles, au témoignage des pèlerins, ce miracle se reproduit chaque année en l'honneur de la résurrection du Sauveur.

Soudain, une acclamation immense éclate et roule sous les voûtes : au travers de la fenêtre ovale, un bras tendu vers les fidèles agite une torche enflammée. Tout autour, c'est une ruée frénétique, une confusion de têtes grimaçantes, de corps convulsés, de cierges brandis vers la torche qui vacille. Un paquet de cierges s'allume, puis un autre, puis dix, puis cent, et, de proche en proche, la tache de feu s'élargit, ondule, fantastique, sur la foule. De la coupole, des cierges descendent, au bout de longues cordes; toutes les lampes des chapelles s'allument, toutes les galeries s'illuminent. Du haut en bas de la basilique, des milliers de flammes montent, s'abaissent, oscillent, dansent, éperdues, autour du Sépulcre. Dans l'air embrasé passent des clameurs d'enfer; au travers des fumées et des flammes, les fidèles en délire paraissent autant de démons, en un jour de sabbat. Derrière nous, dans la loge, un rideau de feu flamboie; des gouttes de cire ardente pleuvent sur nos têtes et nous sentons monter des chaleurs d'incendie au travers de notre balcon, dont les planches commencent à brûler.

Je ne connais rien qui approche de la terrible magnificence de ce spectacle. Nous avons une minute d'angoisse, à la pensée qu'ils sont peut-être dix mille entassés dans cette église et qu'il faut deux heures à cette foule pour s'écouler par l'unique porte; nous évoquons certaines catastrophes, où les morts se comptèrent par milliers. Mais, à la vue de tous ces pauvres gens, qui se font lécher le visage et les mains par la flamme, pour leur commu-

niquer sa vertu, nous commençons à croire aussi que ce feu est d'origine divine et ne brûle point!

De chaleur, de fumée, l'air devient irrespirable. Parfois, derrière nous, quelque pèlerin inattentif nous grille les cheveux de son cierge; ruisselants de sueur, nous soufflons à droite, à gauche, sans pitié. On doit faire de même en bas, car les torches sont moins nombreuses. Déjà des fidèles s'efforcent de fuir, d'emporter le feu nouveau vers tous les sanctuaires de Jérusalem, vers toutes les églises grecques de Judée, pour en rallumer les lampes devant les icônes.

Le patriarche est rentré dans le chœur des Grecs, dont les portes se sont refermées derrière lui. Elles se rouvrent au tintement de cloches, qui rythment une marche triomphale; le clergé des églises d'Orient descend en cortège et chantant : d'abord les Arméniens, puis les Coptes et les Syriens. Devant l'impuissance des soldats à leur ouvrir un chemin, de solides gaillards, en maillots de portefaix, s'assemblent, nouent leurs bras, forment sur deux rangs un front indestructible qui s'enfonce, comme un bélier, dans la masse humaine. Derrière eux, la procession s'avance.

Chez quels peuples, en quels âges sommes-nous aujourd'hui reportés? Dans les temples d'Egypte, dans les pagodes de l'Inde? Fort loin, hélas! de Jésus. Ce cortège est d'une pompe inouïe, comme seule en connaît l'Asie, comme en durent voir Byzance, Tyr et la Perse du Roi des Rois. Tous les prêtres grecs sont vêtus de vieilles étoffes merveilleuses; les évêques, les patriarches sont étincelants de brocart et de bijoux incrustés. Dans la foule aux couleurs ternes, c'est un chatoiement de soie rose, de soie verte, de soie bleue, de soie pourpre, de soie violette, un ruissellement de métaux précieux et de pierreries. Les cierges font étinceler des tiares d'or, des mitres d'or, des globes d'or, des croix d'or enrichies de diamants. Tous les trésors entassés dans les couvents orthodoxes depuis des siècles resplendissent. Par dessus les chapes, les voiles, les bonnets de velours, les mitres, les tiares, vacillent des palmes, des rameaux d'olivier, des croix, d'antiques bannières aux couleurs éteintes. Lentement, la procession fait le tour du sépulcre, en chantant une sauvage mélopée, qui semble une incantation.

Excédés de chaleur, de magnificence barbare, nous descendons dans la foule qui, peu à peu, s'écoule. D'un souffle j'éteins une flamme qui m'effleurait le visage; dans les yeux du moujik qui la portait, je vois tant de stupeur douloureuse que j'en ai du remords, mais il la rallume au feu d'un passant et s'en va, l'abritant dans son manteau avec des soins d'amoureux : cette flamme,

il l'emportera de cierge en cierge, de veilleuse en veilleuse, jusqu'au fond de l'immense Russie, pour la faire brûler, jour et nuit, devant l'icône de son isba, et son âme s'exaltera au souvenir de Jérusalem.

VII. — Bethléem.

Il n'est pas sur la terre de village qui éveille des images aussi douces au cœur des hommes. Il m'apparut, au déclin du jour, comme j'atteignais, au sortir d'un plateau pierreux, les cyprès qui environnent le monastère de Mar Elyas. Des collines plantées d'oliviers enserraient un vallon ouvert à l'Orient vers les déserts de la mer Morte et vers les monts lointains de Moab, que le soir teignait de vermeil. Par delà des labours et des orges nouvelles, d'où émergeait le dôme du tombeau de Rachel, au-dessus de vergers en terrasses, sur la crête d'un éperon, le village prédestiné allongeait sur le ciel rose la blancheur de ses maisonnettes. Les couleurs, les contours étaient tendres, sans mollesse; la paix du soir descendait sur la tranquillité du vallon. Des bergers paissaient leurs troupeaux sous les oliviers; sur la route passaient des moines, des nomades menant des chameaux et des groupes de femmes russes qui s'en revenaient vers Jérusalem en chantant des cantiques. Une grâce pudique et fière enveloppait le paysage où Bethléem semblait une vierge endormie dans la paix du Christ.

A l'horizon du nord apparaissaient encore, sur la montagne de Sion, les remparts de Jérusalem, demeurée, à travers les siècles, la gardienne du Sépulcre, la cité de deuil et de pénitence, où l'on voit, sur les ruines du temple, gémir les fils des pharisiens. Dans ce faible intervalle, que j'embrassais d'un regard, de la Crèche au Golgotha, que de choses avaient tenu...

Le soleil agonise sur les montagnes de Judée, quand j'atteins, à l'extrémité de Bethléem, sur une place formant terrasse, une sorte de forteresse aux murs flanqués de contreforts et percés d'une porte si basse qu'il faut m'incliner pour la franchir.

Dans la lumière du crépuscule, dans le silence que martèle par moment le pas d'un soldat, je contemple, étonné, la majesté mélancolique d'une nef vieille de quinze siècles : cette église, où je suis seul et qui semble à l'abandon, est le monument le plus vénérable de la chrétienté, la basilique élevée par Constantin sur la grotte où naquit Jésus. Le grand portail en fut muré au moyen âge, de peur des musulmans qui, en signe de mépris, s'avançaient vers l'autel, à cheval. Des rangées de colonnes couronnées de feuilles d'acanthe soutiennent de hauts murs nus, où s'appuie

une charpente en carène de navire et où luisent vaguement, sur des plaques de mosaïques, des visages tristes de prophètes.

Au fond un mur sans ornement ferme la nef, la sépare de l'abside, où les Grecs et les Arméniens ont logé des chapelles trop ornées d'or, d'icônes, de lampadaires, et qui semblent mesquines sous la grandeur des voûtes. La lumière mourante qui tombe des coupoles éclaire, en cette abside, des mosaïques byzantines, des moines en prière et quelques sentinelles, assises, en armes, sur les dalles.

Une lueur de cierges, sous la chapelle des Grecs, accuse l'ogive d'une porte ciselée de colonnettes; je descends quelques marches entre des murs tendus de brocart : une crypte est là, basse, irrégulière, large à peine de quelques mètres, prolongée d'un couloir obscur. Des tableaux sont appendus aux parois revêtues d'amiante; les pas des pèlerins ont usé par endroits le marbre des dalles qui couvrent le sol. Deux autels étincellent en des enfoncements de la roche : le premier porte une crèche où sourit un enfant de cire; sous l'autre, brille une étoile d'argent, incrustée dans le pavé, illuminée de lampes d'or; des mots latins y sont gravés : ici, de la Vierge Marie, le Christ est né. Devant elle, trois ombres prient, immobiles, à genoux; trois femmes de Bethléem, coiffées de hennins blancs, et pareilles sans doute, en l'immuable Orient, aux femmes qui veillaient autrefois sur l'enfant.

Ce lieu, je le rêvais plus nu, plus pauvre, sans tableaux, sans brocart qui cache la roche; je n'imaginais pas un recueillement plus solennel, un tel silence de prière. Dans la chapelle du Saint-Sépulcre, la méditation est, presqu'à toute heure, distraite par un bruit d'oraisons et de sanglots, par un défilé de pèlerins dont les chaussures heurtent les dalles; on se bouscule pour y pénétrer et, tout de suite, il en faut partir. Mais en ce village isolé, à cette heure crépusculaire, il ne vient plus, dans cette crypte, que des fidèles assoiffés de silence et de solitude : ces trois ombres à genoux, abîmées dans leur extase, semblent prier depuis toujours en un sanctuaire qui n'a plus d'âge.

Au bout du couloir muré où luit l'eau d'une citerne, je songe à Jérôme qui vécut là les dernières années de sa vie, quand un soldat, surgi de l'ombre, s'avance vers l'autel, d'où s'éloignent en procession de fantômes les trois femmes de Bethléem : il s'agenouille, promène un fanal sur l'étoile qui témoigne en ce lieu du droit des Latins. Des moines grecs l'avaient enlevée, il y a plus d'un demi-siècle; la Russie les soutenait; pour les obliger de la replacer, il fallut l'intervention de Napoléon III et la guerre de Crimée. Depuis lors, des sentinelles ont mission de compter les

clous, quand les fidèles ont prié. Si discrètes qu'elles puissent être, leur présence éveille des pensées de discorde insupportables en ce lieu de paix : je remonte vers l'église d'en haut, que la nuit a rendue déserte.

Elle est pleine de ténèbres, où vacillent des luminaires; dans les voûtes qui s'effacent, les fenêtres font des trous blêmes. Les souvenirs d'un passé de gloire emplissent confusément la basilique millénaire : souvenirs des pompes byzantines, des chevaliers qui acclamaient roi Baudouin Ier de Jérusalem.

Un soldat m'avertit qu'il est temps de partir et me conduit à la chapelle toute proche des Franciscains. Dans les vapeurs d'encens qui flottent dans la nef, devant l'autel resplendissant de cierges, j'entrevois, sur les dalles, une foule en prière, des Bethléémites encore, toutes coiffées de longs hennins et qui semblent une assemblée de nobles dames d'autrefois.

Après le souper qui rassemble, dans la sévérité d'un réfectoire immense, une demi-douzaine de pèlerins étrangers de race et de langue, j'obtiens des moines de monter sur la terrasse du couvent. Là-haut, je suis ébloui par la féerie de la nuit d'avril. Des légions d'étoiles, d'un éclat presque dur, semblent danser sur les collines et sur les champs où Ruth glanait les épis du vieillard Booz. Bethléem, sous le ciel limpide, dort sur la crête de son coteau, où s'argentent les oliviers; ses terrasses amoncelées luisent comme des neiges, sous la lune qui s'élève, dessinant les monts de Moab, par où les mages sont venus. Là-bas, où finissent les orges, vers les déserts de la mer Morte, je reconnais l'enclos où, dit-on, veillaient les pasteurs quand les anges les visitèrent.

Nul frisson dans les oliviers; nulle rumeur dans les villages; l'air glacé est immobile. Je revois les crèches naïves qu'en nos provinces ramène Noël; ce Bethléem dont, enfant, je rêvais, je le contemple enfin, si tranquille, si pâle, qu'il me semble le voir en songe; et je crois entendre encore retentir en ce vallon, dans la pure nuit d'Orient, l'une des paroles les plus belles que les hommes aient jamais reçues :

« Paix sur la terre à tous les hommes de bonne volonté! »

Charles Boutin.

UN CLOCHER DANS LA PLAINE[1]

Pendant tout le temps qu'avaient duré les enchères, Ludovic n'avait pensé qu'à elles. Mais, à présent qu'elles étaient finies, il recommençait à penser à Desir.

Il le chercha des yeux et ne le vit plus. Il réfléchit qu'il n'y avait là rien d'étonnant, la cour étant pleine de monde. Laissant se terminer sans lui la vente de l'étable, il parcourut les écuries et les bergeries, revint vers les voitures, jeta un coup d'œil dans la maison : Huchecorne fils n'était nulle part.

Ludovic commença à s'étonner. Il avait remarqué que Desir affectait de ne pas s'intéresser à la vente et entendu avec satisfaction les cultivateurs importants du pays dire en jetant un regard de mépris sur le beau jeune homme que leurs filles entouraient :

— Ils font bien, le père et la mère, de prendre un fermier. Ce n'est point ce grand faignant-là qui les aurait soulagés dans leur culture. Il n'est bon qu'à faire le coq avec nos volailles.

Or « les volailles » étaient toujours là. Où le coq s'en était-il allé? Ludovic s'énervait; il répondait avec brusquerie aux compliments plus ou moins moqueurs que chacun lui faisait sur son bon cœur à faire monter les vaches. Il finit par demander si on n'avait pas vu Desir, ce qui étonna fort, car on les savait, et pour cause, au plus mal ensemble. On lui dit qu'il était parti du côté de la cave, il n'y avait pas longtemps, avec un lot d'amateurs qui venaient pour les fûts.

Il y courut. La cave, de plain-pied avec la cour, était pleine de gens qui, en attendant le moment de goûter le cidre, examinaient les tonneaux à vendre. Il y avait là, se faisant face sur deux rangées, des tonnes énormes et ventrues, des pipes au corsage allongé, et plusieurs de ces fûts huiliers dont la petite culture est amoureuse, vu qu'ils ne sont point trop conséquents et que la boisson s'y garde bien. Ceux qui étaient pleins rendaient, lorsqu'ils étaient frappés, un son mat, mais les gros tonneaux vides sonnaient comme des bourdons de cathédrale.

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 février, 10 mars et 25 mars 1914.

A tout autre moment, Ludovic eût admiré cette artillerie de bouche qui, autant que le bétail et la monture, témoignait de la richesse des Huchecorne. Mais il entra et ressortit sans y faire attention : Desir n'était pas là. « Ah! çà, où était-il, à la fin?... Parbleu! il était au Bosc-Guichard! Le soupçon devenait évidence. Pourquoi l'avoir quitté des yeux? »

— Je l'avais pourtant bien dit, que je me méfierais, gronda Ludovic dont la fureur s'allumait. Ah! que le diable torde l'cou aux vendeux, et aux acheteux, et aux crieux, et à toutes les vaques!

— Hé! garçon, fit le père Langlois essoufflé. Bonheur que j'te trouve. Il est temps que t'arrives aux chevaux. V'là qu'on sort l'limonier que t'avais dans la vue... Tiens! regarde ta mère, là-bas, avè la mé Dorget qui nous font signe.

Il frappa du pied et dit :

— J'y vas point!

Le père Langlois, stupéfait, réfléchit un instant.

— Tu n'y vas point? C'est-il que t'as crainte de te laisser core envahi?

— Peut-être ben, dit l'autre qui, malgré sa colère, sentit que l'heure n'était pas aux confidences.

Le bonhomme sourit paternellement.

— Eh! ben, t'as raison, car m'est avis qu'anuy t'as la bouche un peu grande. Tant qu'au caillon, j'vas le mener jusqu'à soixante-dix pistoles, pas un liard de plus; c'est son prix.

— Fais à ton idée, dit Ludovic.

Et il gagna la porte, laissant le père Langlois satisfait, quoique un peu ahuri.

Sur le chemin il hésita, après avoir longé les bâtiments de la ferme. Par-dessus les murs, les abois de M. Chéri lui parvenaient, distincts; on criait le cheval dont il avait envie. Malgré le bouleversement de son esprit, il eut un mouvement de regret; la passion des enchères lui revenait dans le sang. Si le père allait n'être pas assez hardi! Et la mère, qui trouvait toujours tout trop cher! Il ferait mieux... Mais son hésitation ne dura pas; et, lorsqu'elle fut passée, elle n'avait fait qu'augmenter la flambée de sa colère, comme une poignée de bois sec jetée sur du feu.

Dès lors, il fonça droit sur le Bosc-Guichard, traversa le bois en courant presque et atteignit sa maison sans avoir rencontré personne, car la vendue avait fait le vide et aspiré tous les habitants du pays.

Capitaine aboyait avec fureur. Il se tut lorsqu'il flaira son maître. Celui-ci s'était arrêté près de la porte; il vint à son vieux chien qui se roula à ses pieds en remuant la queue, puis, après

avoir fixé sur lui ses yeux intelligents comme pour lui recommander l'attention, se pendit à nouveau à bout de chaîne du côté de la charreterie et recommença à aboyer. La charreterie communiquait avec le jardin par une petite porte. Ludovic vit ce pôti s'ouvrir; précipitamment il se jeta derrière un des piliers de l'entrée. La voix de Reine s'éleva dans la cour.

— Veux-tu bien te taire, Capitaine!

Elle s'approchait. Elle dit avec une douceur caressante :

— Ne gueule point comme ça, mon p'tit quien. C'est un ami.

Mais Capitaine n'était point convaincu. Après s'être calmé un instant, il hurla de plus belle; et Ludovic qui, de rage, s'enfonçait ses ongles dans ses mains, entendit une nouvelle voix, trop connue, qui agaçait le chien.

— Décidément, nous ne serons jamais d'accord, mon Capitaine.

Et comme la pauvre bête, au comble de l'exaspération, s'étranglait à force de crier, la voix continua :

— Ce chien-là est plus jaloux que ton mari.

— Ah! tu crois ça? clama Ludovic en bondissant entre les piliers.

Reine poussa un cri et, instinctivement, mit son bras devant sa figure, comme elle faisait jadis lorsque la mère Dorget levait la main sur elle, pour essayer de parer la gifle.

Desir avait sauté en arrière, affolé, cherchant à fuir. Mais Ludovic mit la main sur le collier du chien.

— Ne te sauve point, ou je le lâche!

Huchecorne essaya de crâner. Il bégaya :

— Pourquoi donc que je me sauverais?

Langlois s'était retourné vers Reine. Il étendit le bras vers le fond de la cour en commandant d'une voix terrible :

— A la maison!

Les deux hommes restèrent en présence; le premier formidable, le second apeuré, oblique, et voulant paraître insolent.

— M. Huchecorne fils, dit Ludovic d'une voix sifflante, si je voulais vous faire mordre vous le seriez bien. Capitaine a des bonnes dents et une mauvaise prise... Mais ça n'est point à mon chien à régler mes affaires avec vous. C'est à nous deux!

— Qu'est-ce que tu veux?... Qu'est-ce que tu veux? hoqueta Desir en reculant.

— Je veux savoir si c'est vrai qu'un homme en vaut un autre!

Il avait avancé en fermant les poings; l'autre recula plus vite, et ils firent ainsi quelques pas, tandis que Capitaine tirait sur sa chaîne avec des bonds désordonnés.

Tout à fait effrayé, le beau Desir avait renoncé à sauver les apparences. Il cherchait à prendre du champ pour gagner

au pied et il suppliait en parant les coups d'une main molle :

— Ecoute-moi!... écoute-moi donc!... j'te promets... Il ne s'est rien passé...

Mais Ludovic se jeta sur lui et le prit à bras le corps.

— Ah! il ne s'a rien passé! Eh! ben, c'est que j'suis arrivé à temps, faut croire... Mais tu vas voir à c't'heure qu'il va se passer quèque chose!

Il le serrait, l'étouffait dans ses bras vigoureux; et le malheureux oscillait comme un arbre qui va s'abattre. La lutte ne fut pas longue; il l'enleva d'un prodigieux effort de reins, le renversa par terre et tomba sur lui. Alors, l'écrasant sous ses genoux, les yeux sur ses yeux, la bouche sur sa bouche, il lui souffla à la figure sa rage... Desir agonisait; Langlois desserra un peu son étreinte.

— Ecoute, dit-il. J'ai un restant de r'ligion qu'est cause que je ne veux point tout de même ta mort; c'est un bonheur pour toi... Seulement fais attention à ce que je vas t'dire. Je ne veux plus te voir, t'entends ben? Tu n'as point besoin de rester au pays du moment que tu n'y fais rien... Et puis c'est ton affaire : tâche seulement que je n'te voie point..., je ne pourrais plus me retenir... Tu vas partir à ce soir pour Paris, y a pas d'vendue qui tienne... C'est compris?

Il répondit oui d'une voix faible. Des larmes de peur et de honte débordaient de ses yeux. Ludovic le laissa se relever.

Mais lorsqu'il le vit debout, nu-tête, échevelé, hagard, les vêtements souillés de boue, sa colère le reprit.

— Veux-tu te dépêcher de f... le camp! rugit-il... Plus vite que ça ou je lâche le chien!

Chancelant, boitant, le vaincu s'éloigna en essayant de courir; et le vainqueur, surveillant sa fuite, demeura quelque temps debout entre les deux piliers.

Lorsqu'il se retourna pour rentrer dans sa cour, il poussa un juron de surprise et de douleur. Capitaine était étendu sans mouvement, la gueule baveuse, la langue pendante, les yeux convulsés. Entortillée autour de son cou, la chaîne l'étranglait. En hâte, il le débarrassa. Il était encore chaud; il le flatta, l'appela... Mais les yeux sortis de leurs orbites demeurèrent immobiles; la queue ne remua pas. Le brave chien était mort de ses efforts désespérés pour courir au secours de son maître.

Ludovic montra le poing au chemin par où Desir avait fui.

— Oh! cria-t-il, la grand'canaille! Que t'as donc ben fait de t'en aller! Si j'te tenais, à c't'heure!... A fallu qu'il me tue mon chien... c'était pas assez qu'il m'prenne ma femme!

Il se redressa tout tremblant. Reine lui revenait au cœur...

Il marcha vers la maison, puis s'arrêta tout à coup.

— Non, dit-il, pas encore. Je ne suis point mon maître... J'la brezillerais !

*
* *

Il sortit et marcha à travers champs, au hasard.

Le soleil s'abaissait derrière le clocher de Vironville et sa lumière, exquise comme un sourire, caressait les bois jaunissants qui séparent le Bosc-Guichard du Mesnil. Une petite brise fraîche passait dans la paix du soir ; la campagne normande, la plaine à l'infini si doux se baignait avant de s'endormir dans l'air pur et dans les rayons d'or ; et Ludovic se calmait l'âme, en reposant ses regards fiévreux sur l'horizon ami.

Peu à peu, sa colère faisait place à une tristesse apaisée et son ressentiment cédait aux raisonnements qu'osaient former dans son cœur sa prudence et sa patience coutumières.

— Dans tout cela, pensait-il, il n'y a peut-être pas encore bien du mal. Elle a voulu le voir, parce que je ne le voulais point. Les femmes sont-elles pas toutes pareilles ?... C'est ma faute aussi ; j'l'ai tenue trop raide ; a fallu que ça casse. J'aurais mieux fait d'y parler sérieusement un bon coup... Mais elle ne l'a point écouté jusqu'au bout, je ne peux point le croire... et puis j'suis arrivé si vite... Ah ! cette Reine ! quel tourment !

Qu'allait-il faire en rentrant ? La battre ? Elle se buterait et il ne saurait rien. Et puis il ne voulait pas !

Il était naturellement doux, comme le sont les êtres forts. Lorsqu'il avait vu Desir à sa merci, étendu dans la crotte et étouffant sous la pesée de ses genoux, une sorte de pitié avait vaincu sa haine et il l'avait laissé aller... Et elle, qui était la victime plus que la complice de ce misérable ; elle, qui s'était laissé entraîner sans se méfier peut-être ; elle qui n'était qu'une enfant méritant pardon ; elle qu'il enlevait comme une plume dans ses bras ; elle qui contre lui ne pouvait se défendre ; elle enfin qu'il aimait toujours, il la traiterait comme un bétail qu'on corrige ? Jamais il ne serait un homme à ça... Ah ! cette Reine !...

Non... Il lui parlerait doucement ; il lui montrerait ce que c'est que Desir ; elle verrait la différence avec lui ; elle aurait regret... Et puis, quoi ? N'était-il point parti, et pour longtemps, le horsain, le Parisien, le faux oiseau voleur du nid des autres ?

Il était arrivé près d'un labour commencé. Une charrue dételée, à demi penchée sur la raie, enfonçait son soc dans la terre. Il s'assit sur les mancherons et se laissa pénétrer, tandis qu'achevait de tomber le jour, par une lassitude attendrie. Au loin, sur

les chemins, roulaient les voitures, mugissaient et bêlaient les bêtes qu'on ramenait de la vendue. Ludovic se leva et revint vers sa maison, le cœur gonflé de clémence.

Un peu avant sa porte, à l'orée du bois, il rencontra la mère Langlois qui tirait la génisse blonde mordillée aux jarrets par Petit-Loup, et le père, fier comme Artaban, tenant en main un grand cheval. Les deux vieux étaient joyeux. Le bonhomme s'écria :

— Ah! te v'là, garçon? Par où donc que tu t'en étais allé? Je t'ai cherché tout partout... Eh! ben, tu vois, je l'avons tout de même, l'caillon. Mais il a fallu aller jusqu'à soixante-quinze; il nous serait coulé des mains! Je m'suis dit : Ouah! si il vaut une pièce de cinquante francs de moins, il vaut ben une pièce de cinquante francs de plus... Alors, quand ils ont vu qu'j'étais résous, ils me l'ont donné.

— T'as bien fait, dit Ludovic. A c't'heure, nous v'là montés.

Lorsqu'ils entrèrent tous ensemble dans la cour, il était presque gai.

La nuit était venue. Ludovic alla vers l'écurie et alluma le globe; puis il revint près de sa mère et lui prit la vache. La bonne femme s'approcha de la maison qui était fermée et sans lumière, ouvrit la porte, et cria :

— Reine, viens t'en voir ce que j'ramenons d'la vendue!

Personne ne répondit.Elle entra, trouva à tâtons les allumettes sur la tablette de la cheminée. La salle s'éclaira. La chambre où couchaient son fils et sa bru donnait dans cette pièce; elle vint sur le seuil et appela de nouveau :

— Reine!

Même silence. « Bah! se dit-elle, è sera allée au-devant du bétail dans la cour. » Elle acheva d'allumer sa lampe, puis rejoignit, dans l'écurie aux chevaux, son homme, qui jetait une botte de foin au grand cheval.

— Tu n'as point vu Reine?

— Non...

Dans l'étable aux vaches, Ludovic secouait de la paille fraîche sous le ventre de la génisse blonde.

— Tu n'as point vu Reine?

— Reine?... Elle n'est point à la maison?...

Il laissa là son ouvrage, étreint tout à coup par un doute affreux. Il courut à la charreterie, au fournil, à la grange, dans le jardin, cherchant et appelant d'une voix que l'angoisse rendait rauque :

— Reine!... Reine!... Reine!...

Il revint comme un fou dans le milieu de la cour, au moment où sa belle-mère y entrait, puissante et satisfaite. Dans le demi-

jour du crépuscule finissant se devinait Dorget, attachant un poulain à l'anneau du pilier.

— C'est-il toi, Ludovic? fit Mme Dorget en se carrant. Dis donc, quand tu te mets dans l'idée d'pousser une vaque...

Il l'interrompit violemment.

— Reine est acanté vous?

Dorget les rejoignit d'un grand pas tranquille.

— On est comme ça venu vous voir en rentrant...

— Ben sûr que non qu'a n'est point avè nous. Quèque tu veux que j'fassions de ta femme? L'as-tu point laissée à la maison?

— Elle n'y est plus! cria Ludovic.

— Ah! ben, c'est quèque chose...

Ils refluèrent vers la salle, éperdus, et commencèrent à parler tous à la fois autour de la lampe. Petit-Loup, qu'on oubliait, en profita pour se glisser dans la laverie et happer une couenne de lard sous la pierre d'évier.

Tout à coup, la voix de la mère Langlois domina le tumulte des exclamations, des questions et des lamentations. Elle avait pris une chandelle, était entrée dans la chambre de Reine et avait poussé un long cri en voyant l'armoire grande ouverte, et déplacée la pile de linge sous laquelle ils avaient l'habitude de serrer l'argent.

Sur la planche, un chiffon de papier était placé, bien en vue; Ludovic se jeta dessus; trois billets de cent francs qu'il recouvrait tombèrent en voletant sur le carreau.

Il distingua deux lignes au crayon, de l'écriture de Reine, mais il tremblait tellement qu'il ne put point lire. Sa belle-mère lui arracha le papier des mains. Les deux lignes disaient : « C'est moi qui ai pris de quoi. On le rendra. »

Les Langlois savaient que, le matin, il y avait cinq cents francs dans l'armoire; elle en avait donc pris deux cents et elle était partie. Il n'y avait plus à en douter, mais où?

— A Paris! hurla Ludovic; c'est à Paris, j'vous dis! Elle a couru après l'grand bailleux...

Autour de lui tous, dans la stupeur, se taisaient. Mais la mère Dorget se montait; elle murmura, les dents serrées :

— Ça devait s'arriver.

Cependant il avait saisi son père par le bras et l'entraînait :

— Arrive! arrive! dépêche-toi!... Sors-moi la carriole durant que j'cours garnir Marquis! Faut que j'aille à Fresne, au train...

— Au train? claironna Mme Dorget. Il part au quart moins de sept heures, et v'là qu'il est bientôt l'quart en plus. Tu peux couri, tu ne la rattraperas point.

Et comme il s'arrêtait consterné, elle donna un libre cours au torrent de sa mauvaise humeur :

— Oui, ça devait s'arriver! Je te l'avais t'y dit d'te méfier! J't'avais t'y prévenu qu'alle était le portrait en femme de son père? J't'avais t'y commandé de la tenir? Jour du bon Dieu! quand je la tenais, moi, on n'avait point ces disgrâces-là à craindre; è savait ce que ça voulait dire quand j'levais la main... Est-ce que tu m'as écoutée? Ouate! j'aurais aussi bien demandé à un mouton de devenir un homme : c'est tout juste si tu n'avais point peur d'y parler... Alors è ne s'est plus gênée, naturellement, et maintenant a te laisse à plat dans l'lac. C'est bè fait! ça te dressera, mon gas; moi, j'en suis point cause; ça t'apprendra que, dans un ménage, faut point que ça soye la femme qui porte les pantalons!

Sans son mari, elle aurait pu continuer longtemps sur ce ton, car les Langlois, abîmés dans leur chagrin, ne l'écoutaient point. Mais Dorget se rebiffa :

— Avec ça que c'est point toi qui les a pris chez nous, les pantalons! Si tu m'avais écouté dans le temps, nous serions dans une autre position.

Ces paroles tournèrent aussitôt sa furie contre lui. Comme il sortait en haussant les épaules, elle le suivit en criant; et tous deux, âprement secoués par la querelle qui, depuis le mariage de Reine, ne cessait point entre eux, s'en allèrent en échangeant des mots amers.

Ludovic n'avait pas attendu leur départ pour s'élancer dans la nuit. Sa raison l'abandonnait; la folie du désespoir battait à coups pressés ses tempes douloureuses, il se sentait mourir de douleur, de rage et d'amour. Il parcourut à nouveau les bâtiments en appelant sa femme, puis se mit à tourner dans la cour, sans plus savoir ce qu'il faisait.

Il arriva ainsi près de la porte des champs et heurta un corps étendu, il reconnut Capitaine qu'il avait laissé là et à qui personne n'avait songé. L'intelligence lui revint, avec elle le souvenir; et le souvenir permit aux larmes de jaillir, aux larmes qui seules soulagent un peu les cœurs brisés. Assis sur le petit toit de tuiles qui abritait les niches, il sanglota longuement... Et la Miséricorde qui, là-haut, s'intéresse aux plus humbles, et qui tempère, et qui parfois répare les maux que permet la Justice, descendit des étoiles sur ce pauvre homme pleurant près de son pauvre chien mort.

IV. — La Toussaint.

Cahotée sur une dure banquette, dans un vieux wagon éclairé par une lampe crasseuse, Reine, les dents serrées, les yeux brûlés de fièvre, roulait vers Paris. La terreur qui avait précipité sa fuite faisait place à une douloureuse songerie; à mesure qu'elle rentrait en elle-même, les conséquences de son coup de tête lui apparaissaient, immédiates et redoutables.

Elle n'était pas soutenue par le sentiment impérieux et profond qui gouverne les natures passionnées et qui, revêtant les fautes d'un attrait vainqueur, leur en donne le courage et souvent l'orgueil. Huchecorne l'avait tentée par le mirage de son argent et par des promesses de plaisir, mais elle ne l'avait jamais aimé d'amour. C'était surtout par bravade, par dépit, pour se venger de la surveillance à la fois étroite et timide qui l'avait irritée, pour jouer de près avec le danger que son mari avait eu la maladresse de craindre trop clairement, qu'elle avait risqué une chute qu'elle n'était pas assez naïve pour ne pas croire possible.

Mais lorsque Desir l'avait rejointe, elle s'était tout de suite repentie de l'avoir laissé venir; elle avait eu peur comme le jour où il l'avait tenue prisonnière dans l'auto sous ses baisers et, lorsqu'elle était accourue aux aboiements de Capitaine, c'était autant pour se mettre sous sa protection que pour le faire taire.

L'apparition de Ludovic l'avait mise tout à coup en présence d'un malheur qui lui semblait irréparable et, sous le geste de commandement qu'il avait fait, elle s'était enfuie épouvantée vers la maison. Là, dans la salle, près de la fenêtre, le front collé aux vitres que tambourinaient ses doigts tremblants, elle avait suivi la courte lutte, vu Desir reculer, recevoir des coups, tomber, pleurer, se sauver et, par un de ces revirements que cause à la pensée l'afflux précipité d'impressions excessives, elle avait senti une fierté, une joie brève comme un éclair traverser la nuit de son affolement. La force, que sa faiblesse de femme avait toujours admirée en Ludovic, s'imposait à elle dans sa victoire; la lâcheté de Desir excitait son mépris, et le sentiment qui sommeillait dans son cœur se réveillait.

Mais lorsque son mari s'était avancé vers la maison, la peur l'avait reprise. Qu'allait-il faire d'elle, dans la fureur où elle le voyait?... Il s'arrêtait à mi-chemin, il s'en retournait, il s'en allait, disparaissait... Oh! elle n'avait pas réfléchi. L'idée qu'il pût vouloir raisonner son injure, encore moins qu'il songeât à lui pardonner ne s'était pas présentée à son esprit. La peur ne lui

laissait qu'une pensée : profiter de ce répit pour fuir au plus vite. Elle s'était jetée sur la cachette où elle savait qu'était placé l'argent, avait pris deux billets et écrit pour qu'on ne la traitât point de voleuse les quelques mots qui, avec sa volonté de rendre, révélaient sa résolution de partir à jamais; puis, s'enveloppant dans la mante qu'elle prenait, les jours de froid et de pluie, pour mener les vaches au pâtis, et sortant par la petite porte du jardin, elle s'était jetée dans le bois.

Il faisait encore jour, la vendue n'était pas terminée; elle était parvenue sans rencontrer personne sur les chemins jusqu'à la gare de Fresne, isolée bien avant le bourg dans la plaine. Comment n'avait-elle pas été reconnue lorsque, le soir venu et l'heure du train s'approchant, la gare s'anima? Parmi les voyageurs qui emplissaient peu à peu la salle d'attente, nul ne songea à regarder la femme qui se cachait en abaissant le capuchon de sa mante sur ses yeux; il y avait trop de choses à se dire à la fin d'une journée où l'on avait fait tant de commerce! Elle avait donc pu prendre son billet sans qu'on fît du tout attention à elle, et maintenant le train l'emportait.

De toutes ses forces elle luttait contre la voix qui se plaignait en elle et qui pleurait tout ce qu'elle laissait au pays; elle cherchait à s'armer contre des regrets qu'elle jugeait superflus. A ses yeux, l'irréparable était accompli; il fallait envisager résolument l'inévitable.

L'irréparable c'était, entraînant la ruine du foyer, la colère de l'époux, l'impossibilité qu'il pût croire ce que Desir avait bégayé dans sa défaite et pardonner, surtout après cette fuite qui semblait un aveu. Mais l'inévitable, était-ce donc Desir?

Ah! s'il n'avait pas été si lâche, elle le rejoindrait, sinon sans remords, au moins sans dégoût; elle pourrait espérer faire taire sa conscience avec les mirages qui, en lui tournant la tête, avaient causé ses imprudences et amené son malheur. Mais, à présent, quelles illusions se faire! Quels jours passer avec cet homme qu'elle verrait toujours, plié par la peur, devant Ludovic droit et fort dans sa colère? Quelles joies attendre que le mépris n'empoisonnerait pas?

Allait-elle donc chercher à gagner seule sa vie? Demanderait-elle à la santé, à l'endurance de ses vingt ans de lui conquérir l'indépendance au prix du travail? Le travail?... Elle n'en avait pas peur, mais elle ne l'aimait pas; c'est en lui parlant d'une vie sans travail que le séducteur s'était fait écouter. Et elle aurait quitté une existence laborieuse, mais ensoleillée de liberté, pour peiner durement à Paris sous elle ne savait quelle dépendance? Elle était perdue..., perdue...

Lorsqu'elle arriva à Paris elle ne s'était encore décidée à rien.

Après avoir erré quelque temps dans le grand hall de la gare Saint-Lazare, elle s'assit dans un coin sur un banc de bois et appuya au mur sa tête douloureuse: La nuit était avancée, elle prit le parti de rester là jusqu'au jour; après elle verrait. Elle s'endormit d'un lourd sommeil.

Le brouhaha des voyageurs que les premiers trains déversaient en ville et l'affairement de ceux qui se pressaient aux guichets de la banlieue la réveillèrent. Ahurie par ce bruit, cette foule, ce mouvement, dans cette salle immense, elle fut quelque temps avant de reprendre le sens du réel et de comprendre où elle était. Elle se dressa péniblement, jetant autour d'elle des regards éperdus comme pour appeler au secours; mais les gens pressés qui passaient ne la regardaient pas, et elle eut à un tel degré le sentiment d'être seule qu'elle se mit à pleurer.

Elle se raidit cependant contre son chagrin, descendit les marches, parvint sur le trottoir en même temps qu'un flot d'arrivants qui la bouscula et gagna, comme une perdrix blessée qui tire de l'aile, le petit escalier montant de la cour du Havre à la rampe de la rue d'Amsterdam.

Un jour blafard se levait sur Paris qui s'éveillait maussade, érigeant ses hautes maisons dans le brouillard. Les beuglements des autobus, les cloches des tramways, le roulement des voitures, le murmure de fourmilière qui s'élevait de ce crépuscule matinal lui donnèrent l'impression d'une puissance énorme et méchante, ne connaissant personne et n'ayant pitié de rien; et elle se sentit sans courage pour affronter ce monde inconnu, distant, hostile, implacable... Décidément, elle ne lutterait point contre sa destinée; elle irait trouver Desir.

*
* *

Elle traversa la rue, se mit à la remonter et, comme elle passait devant un marchand de vins, la boutique lui souffla une odeur chaude; elle entra, malade de fatigue et de faim, et demanda à manger n'importe quoi. On lui apporta du pain et du jambon, qu'elle dévora, un verre de vin qu'elle avala à perdre haleine et une tasse de café que, se trouvant mieux, elle but à petits coups, avec une lente gourmandise de Normande.

Les habitués de l'établissement, qui cassaient la croûte et prenaient la goutte autour du zinc, avertis par l'œil de coin et le coup de pouce en arrière du garçon, regardaient avec une bienveillance amusée cette grande fille aux yeux bouffis, aux cheveux d'or ébouriffés, dont la mante paysanne était ouverte et dégrafée sur une robe de travail, et qui avait tant d'appétit.

— Pauvre gosse! dit à mi-voix un vieil ouvrier; elle a eu du turbin, ça se voit... Heureux qu'à son âge, ajouta-t-il en chargeant une boîte d'outils sur son épaule, on peut encore se retaper en boulottant.

Cependant la patronne, inquiète, avait dépêché à sa cliente le garçon avec l'addition. Il revint avec un billet de cent francs et il dit très vite et très bas :

— Elle en a encore d'autres; je les ai vus dans sa bourse.

— C'est bon, fit la patronne en rendant flegmatiquement la monnaie.

Reine se leva en soupirant : elle était si bien là! Mais il fallait en finir... Elle demanda son chemin; c'était tout près, dans l'une des rues du quartier de l'Europe. Et elle se remit en route avec le sentiment, encore irraisonné, que c'était trop près.

Elle marchait lentement; de temps en temps elle s'arrêtait, regardait autour d'elle comme si elle avait songé à revenir sur ses pas, à s'enfuir devant quelque danger. Et plus elle s'approchait, plus elle sentait grandir l'horreur de ce qu'elle allait chercher là.

Elle défaillait presque lorsqu'elle parvint devant la maison : une grande bâtisse quelconque à façade plâtrée; et elle s'appuya contre la porte, en proie à une indécision atroce, comprimant son cœur qui sautait dans sa poitrine et, d'angoisse, fermant les yeux. En quelques secondes, au moment de prendre le parti qui allait décider de sa vie, elle comprit tout ce qui l'attendait et aussi tout ce qu'elle abandonnait, la honte avec un homme qu'elle méprisait, la misère peut-être sans lui; l'existence d'hier, heureuse sous le soleil du pays; et dans les coups que la fièvre battait dans sa tête, il lui semblait reconnaître les cloches de Vironville sonnant pour elle un adieu... ou un appel...

Elle se redressa tout à coup.

— Décidément, je ne peux point, dit-elle tout haut.

Et résolument elle tourna le dos à la maison où Desir Huchecorne habitait.

Maintenant, Reine marchait vite et, pour un peu, elle aurait couru, tant la décision qu'elle avait enfin prise la rendait légère; et le courage de la jeunesse lui remontait au cœur, avec elle ne savait quelle espérance. Un embarras de voiture, à un coin de rue, l'arrêta, et elle ne reconnut pas le chemin qu'elle avait parcouru. En même temps, une voix dit :

— Vous cherchez quelque chose, Madame?

Elle se tourna vivement vers l'homme qui lui parlait. Il était vêtu comme un bourgeois et avait l'air obligeant. « Ma foi! pensa-t-elle, autant demander à celui-là qu'à un autre. » Et elle répondit :

— Mais oui, je voudrais un logement en attendant que je trouve de l'ouvrage.

L'homme sourit avec aménité.

— Suivez-moi, dit-il avec un empressement un peu impérieux. Je vais vous conduire à un bon hôtel où vous ne paierez pas cher.

Et il la prit par le bras pour la guider entre les voitures, puis, la rue traversée, il marcha à côté d'elle.

— Est-ce loin? demanda Reine, que la fatigue reprenait.

— Encore deux maisons, et nous y sommes.

Il l'arrêta sous une lanterne rouge, la fit entrer dans une salle où des agents se chauffaient et dit d'un ton bref :

— Brigadier, gardez-moi cette femme-là deux minutes, que je fasse mon rapport.

Reine, ne comprenant rien à ce qui se passait, stupéfaite de se trouver avec des hommes qu'elle prit pour des soldats, chercha à s'expliquer; mais le brigadier commanda durement :

— Asseyez-vous!

Et comme elle insistait :

— Taisez-vous!

Alors la peur la prit. Que lui voulait-on? On ne semblait plus s'occuper d'elle; on entrait, on sortait, apportant ou emportant des papiers; et le brigadier, flanqué d'agents qui griffonnaient sur une table, lui eût fait l'effet d'une manière de notaire, s'il n'avait pas eu une tête militaire barrée de grosses moustaches et coiffée d'un képi et si elle n'avait pas vu passer et repasser devant la porte le planton qui faisait les cent pas sur le trottoir.

L'attente fut courte. L'homme reparut, familier.

— Vous avez de la chance, ma petite; M. le commissaire va vous recevoir tout de suite.

Plus morte que vive, elle fut poussée dans une autre salle, où on la laissa seule avec un Monsieur qui, comme le brigadier, écrivait, assis derrière un bureau.

« Celui-là, pensa-t-elle, a tout à fait une figure de notaire. » Et elle se rassura un peu, ne lui trouvant pas l'air méchant. Bientôt, comme il écrivait toujours et ne lui disait rien, elle s'assit.

— Levez-vous, fit le Monsieur.

Et, tout en continuant à noircir du papier sans la regarder :

— Comment vous appelez-vous?

Reine avait appris, à Vironville, qu'on répond toujours assez tôt aux questions. Bien que très intimidée à nouveau, elle se méfia.

— Qu'est-ce que ça vous fait, dit-elle, comment je m'appelle?

Le Monsieur posa sa plume et lui jeta un regard froid.

— Prenez garde, Mademoiselle ou Madame, votre intérêt n'est

pas d'éluder les questions du commissaire de police. Vous êtes soupçonnée de vagabondage et peut-être de pis.

— Ah! mon Dieu! cria Reine suffoquée.

— Vous paraissez fatiguée comme si vous aviez passé la nuit à autre chose qu'à dormir. Vous êtes pauvrement vêtue. Vous êtes entrée ce matin chez un marchand de vins de la rue d'Amsterdam, vous avez déjeuné. Vous avez payé avec un billet de cent francs et on en a vu un ou plusieurs autres dans votre porte-monnaie; après cela vous êtes sortie et vous vous êtes dirigée, en vous arrêtant souvent, comme si vous attendiez ou guettiez quelqu'un, vers une maison du quartier. Là, vous avez fait halte, attendant toujours, puis vous avez dit tout haut : « Décidément, je ne peux point », puis vous êtes repartie très vite... Allons, allons, pas tant de gyries!...

Elle tremblait et sanglotait et M. le commissaire se demandait : « Quelle comédie joue-t-elle? » Mais comme il la voyait très jeune, il pensa qu'elle ne se défendrait pas contre un coup droit brutal.

— Vous ne voulez pas me dire votre nom? C'est grave. Votre silence peut confirmer mes soupçons. Qui alliez-vous voir dans cette maison? Qu'est-ce que, décidément, vous ne pouviez pas? D'où vous vient tant d'argent?

Reine pleurait trop pour pouvoir répondre et le commissaire, habitué à toutes les feintes, rompu à tous les mensonges, étudiait son désespoir. Il jugea qu'il y avait lieu d'asséner le dernier coup.

— Savez-vous, dit-il en élevant la voix, que vous vous exposiez à vous faire prendre pour une voleuse?

A ce mot de voleuse, elle bondit et, l'excès de la colère lui rendant la parole, elle s'écria :

— Une voleuse! moi, une voleuse! Ah! non, Monsieur, pas ça! Je suis honnête, je le suis peut-être plus que vous, Monsieur, honnête, vous savez bien! Ça n'est point des choses à faire, d'aller chercher des misères à quelqu'un qui ne vous dit rien, et de la traiter de voleuse!... Connaissez-vous M. Dorget, maire de Vironville! Non, vous ne le connaissez point?... Alors, si vous ne savez rien, ça n'est pas ma faute! Je suis tout de même sa fille, puisque vous voulez savoir mon nom.

Elle se tordait les bras.

— Et puis, vous savez, c'est vrai que j'ai donné cent francs ce matin pour avoir de la monnaie, c'est vrai que j'ai encore cent francs dans ma poche, et c'est encore vrai qu'au pays j'en ai encore d'autres, des cent francs, et peut-être, des fois, plus que vous n'en avez, vous qui faites l'malin, marchez!

Elle criait tellement qu'un agent entre-bâilla la porte. Le commissaire lui fit signe de s'en aller.

— Alors, Mademoiselle Dorget, car vous êtes bien demoiselle, n'est-ce pas?

— Ça ne vous regarde point!

— Du calme!... Alors, Mademoiselle Dorget, voulez-vous m'expliquer ce que vous êtes venue faire à Paris ce matin et à qui vous en aviez lorsque vous êtes allée jusqu'à cette porte?...

— Non, je ne vous l'expliquerai point!

— Et..., quel âge avez vous?

— Vingt ans et demi, tiens!

— Et c'est ainsi que vous quittez papa et maman? Pourquoi donc faire?

— Ça ne vous regarde point, que j'vous dis!

M. le commissaire sourit derrière ses lunettes. Il voyait bien qu'il avait devant lui une enfant et non une fille vicieuse.

— Alors quoi? songeait-il. Un coup de tête? Une amourette?

Il regardait avec des yeux de plus en plus indulgents Reine qui, le feu de son indignation passé, s'était laissé tomber sur une chaise, reprise par une crise de sanglots. Mais il prit un ton dur pour lui dire :

— Assez pleuré, Mademoiselle, et écoutez-moi bien. Vous êtes entre les mains de la police, et elle ne plaisante pas, la police. Vous allez me remettre votre argent et tout ce que vous avez dans vos poches... Oh! soyez tranquille; vous ne perdrez rien de ce qui est à vous. Je vais vous faire conduire dans un hôtel où vous serez très bien, mais d'où je vous défends, — vous m'entendez bien, — je vous défends de sortir. Demain, votre père viendra vous y chercher... Qu'est-ce que vous dites? Vous ne voulez pas? C'est bien; je vais vous envoyer en prison.

Elle gémit, épouvantée :

— En prison?...

— Oui, Mademoiselle, en prison. Car si vous ne voulez pas que je prévienne votre père, c'est que vous m'avez menti tout à l'heure en me disant que vous êtes une honnête fille. Tant pis pour vous et pour votre famille, si vous en avez une.

Reine était au comble de la terreur; ses dents claquaient. Elle consentit à tout, en suppliant qu'on ne la menât point en prison.

Il sonna. L'homme en bourgeois parut.

— Conduisez Mademoiselle à l'hôtel; retenez pour elle une chambre et veillez à ce qu'elle y reste. Allez.

Lorsqu'il l'eut vue sortir, chancelante et apeurée, M. le commissaire s'épanouit tout à fait et se dit à lui-même :

« Elle est drôlette, cette petite. Il doit y avoir là-dessous quelque roman... Nous avons fait trop de zèle. Mais, tout de même, c'est trop jeune pour être lâchée sur le pavé de Paris... Bah! j'ai fait pour le mieux. Télégraphions à M. le Maire de Vironville. »

*
* *

Ludovic et le père Langlois arrachent leurs betteraves. Courbés vers la terre, les jambes écartées, ils avancent en se balançant d'un pied sur l'autre, comme des passagers sur un navire qui roule; et, tout en avançant, ils saisissent à pleines mains les racines et les jettent de côté. Ils ne parlent point, absorbés par leur ouvrage, et ils dépouillent le champ avec cette hâte silencieuse et régulière de machines que les travailleurs des champs expriment en deux mots qui font image : Ça tourne. Mais le père Langlois ne peut se maintenir à la hauteur de son garçon. Celui-ci œuvre avec une sorte de fureur; les betteraves, sous ses doigts nerveux, jaillissent du sol et retombent culbutées; et il les bouscule si vite que, de loin, elles semblent s'envoler devant lui.

Il en était ainsi depuis le départ de Reine; et cet acharnement à tuer sa peine avait redoublé le jour où elle était revenue au pays, ramenée par Dorget.

Il avait refusé de la voir; sa fuite lui avait fermé le cœur; la tendresse qui, jusque-là, l'avait toujours incliné au pardon avait fait place à une résignation farouche, qui ne lui permettait plus l'oubli. Il voulait ne pas savoir qu'elle était là, tout près.

Alors, pour s'étourdir, il se tuait de travail. C'était la saison des blés; sa charrue, attelée avant le jour, renversait les mottes jusqu'à nuit fermée; les socs de son semoir, creusant la terre remuée, faisaient sans trève ahaner ses chevaux, et il marchait en jetant l'engrais, à grands pas violents, par la plaine. Au dîner de midi, et le soir, au souper, il était taciturne, accablé, ne parlant pas le premier, et ne répondant que par des mots brefs, souffrant de ne plus faire la dépense de forces qui l'empêchait de penser; et il avait si peur de la nuit et de ses hantises qu'il s'était fait un lit dans l'écurie pour avoir, contre le tourment qui le minait, la distraction des ruades et des prises de longes.

C'était le dernier champ à mettre en blé. Encore quelques jours et, les betteraves rentrées, il donnerait la dernière façon. Il serait le premier du pays à avoir fini avant la Toussaint. Mais ce dont il eût été fier, l'an passé, ne lui importait plus.

Il faisait nuit; le père Langlois était rentré, et Ludovic arrachait toujours les betteraves à pleines volées. Arrivé à bout de champ, il se releva et vit devant lui une forme noire. Il reconnut

le curé de Vironville, le continuel errant qui traçait sur tous les chemins, en quête de misères à secourir ou de malades à consoler. Il l'avait évité jusqu'à présent, mais, cette fois, il s'était laissé prendre.

— Encore à l'ouvrage, mon Ludovic? Vous avez beau être fort, vous vous ruinerez la santé à un pareil métier. On ne vous voit plus, on ne vous parle plus...

— J'ai rien à dire à personne, gronda Ludovic.

— En êtes-vous bien sûr?

— Il est probable. Pourtant, si vous voulez, Monsieur le Curé, j'vas vous dire une chose. Si elle vous fait deul, ça sera vous qui serez venu la chercher.

— Et quoi donc?

— Eh! ben, la chose, la v'là : j'vas divorcer.

L'abbé Gâtine dit très doucement :

— Vous êtes malheureux...

— Ça, c'est m'n affaire.

— Pardonnez-moi...

— Mais ce qui est certain, c'est que j'vas divorcer.

— Vous ne ferez pas ça.

— Et pourquoi, sans vous commander, que je ne divorcerais point? Ça n'est-il point la loi?

— Une mauvaise loi, Ludovic, et que l'Eglise ne reconnaît pas.

— Savoir, si è ne la reconnaît pas, l'Eglise, c'te loi-là.

— Elle ne l'a jamais reconnue.

— Et qui que vous faites d'Henri IV?

— Oh! rien. Il est mort depuis si longtemps...

— Et l'Empereur premier? Est-ce que lui et moi je ne sommes point pareils?

— Pas tout à fait. Il n'était pas un raisonneur normand comme vous.

— C'est point ça que je veux dire. J'ai dans l'idée que, du moment qu'il a divorcé, je peux divorcer itou.

— Ce n'est pas une raison..., et puis, vous savez, ça ne lui a pas si bien réussi.

— Parce qu'il n'avait point été assez fûté par sa première femme pour se retenir d'en queri une seconde. Mais moi, je le suis, fûté.

— Comment? Si vous faisiez cette chose... défendue, ce ne serait pas pour prendre une autre femme?

— Bien sûr que non.

— Alors je ne comprends plus pourquoi vous voulez divorcer.

— Parce que..., parce que je ne veux plus avoir rien avec elle, vous m'entendez ben! Entre nous deux faut que j'tire une raie, à

seule fin qu'è soit d'un bord et moi de l'autre. De cette façon-là è ne s'appellera plus comme moi et je ne la connaîtrai plus. A fera ce qu'è voudra, et moi ça sera la même chose.

— Vous croyez donc que vous l'oublierez?

— Faudra ben.

— Et si vous n'y parvenez pas?

— Ne vous tourmentez point de ça.

— Eh! si, je m'en tourmente. Je vous vois sur le point de prendre un parti coupable, et qui vous rendra encore plus malheureux que vous n'êtes.

— Puisque je vous dis que c'est m'n affaire!

— Sans doute, vous êtes libre; mais écoutez-moi...

— Monsieur le Curé, nous v'là su la soirance. L'heure du sermon est passée.

— Il est toujours l'heure de prêcher le pardon... Et vous avez assez bon cœur pour m'entendre. Je vous demande de pardonner...

Ludovic se croisa les bras et frappa du pied la terre.

— Et c'est elle qui vous envoie, pas vrai?... Je vous dis que c'est elle! Je le sais ben, marchez, et la raison pourquoi, c'est qu'a s'est trouvée encore arrêtée à temps à Paris, et qu'è sait que son grand faignant ne viendra point la chercher au pays, parce que j'y casserais la figure!

— Si vous divorcez, vous ne lui casserez rien du tout.

— Vous crayez ça? Eh! ben, qu'il s'y frotte!

— Puisque vous venez de dire qu'elle ferait ce qu'elle voudrait, le fils Huchecorne pourra venir sans que cela vous fasse rien.

— L'fils Huchecorne pourra v'ni? Eh! ben, dans ce cas-là, il en arrivera, des affaires!... Si jamais je le revois tourner... Monsieur le Curé, vous avez toujours été un ami, et je ne viens pas dire que vous ne soyez plus un ami..., mais si vous avez dans l'idée de le rester, ne me dites point des choses pareilles! Ah! il pourra v'ni, l'fils Huchecorne, et ça ne me fera rien! Eh! ben, on rira, ceux qu'auront envie de rire!

Ludovic était hors de lui. Sa colère était telle qu'elle le fit manquer à un devoir de politesse que les paysans n'oublient jamais. Il tourna le dos au curé sans lui dire un mot d'adieu et il se perdit en vociférant dans la nuit.

*
* *

Deux femmes attendaient dans le salon du presbytère. La mère Langlois avait pris possession du fauteuil voltaire; Reine, sur une chaise de paille, accoudée, la tête dans ses mains, à la table où s'écroulait un désordre de livres, parlait par phrases sacca-

dées. La bonne du curé avait apporté une bougie qui, sur les murs délabrés de la pauvre pièce, faisait danser leurs ombres; et le grand crucifix se détachait très noir sur a demi-obscurité où ce peu de lumière le laissait.

— Voyez-vous, maman Langlois, disait Reine, il y a une chose qu'on ne m'ôtera point de la tête, c'est que je ferais bien mieux d'être morte. C'est vrai... ça arrangerait tout; et puis je serais si débarrassée!... Je ne peux plus y tenir, à cette vie-là.

La mère Langlois la regarda par dessus ses lunettes :

— T'ostinent-ils toujours?

Elle étendit les bras comme pour prendre à témoin de sa détresse la statuette de la Vierge de Lourdes, debout sur la cheminée comme un fantôme blanc.

— Jamais ils n'ont été pires!

— Ton père est-il devenu aussi mal maniable que ta mère?... Il t'avait pourtant ben épaulée contre elle quand il t'a ramenée de Paris... C'est-il qu'ils se sont mis d'accord?

— Ah! bien oui! Ils ne peuvent pas se voir sans se chercher des misères!

La mère Langlois réfléchit un instant, puis :

— J'crais que je vois ta position. Comme c'est à cause de toi qu'ils se font des reproches, ils t'en veulent de ça. Ça fait une chose sur quoi ils sont d'accord.

Reine, appuyée maintenant au dossier de sa chaise, les mains crossées, regardait devant elle avec de grands yeux tristes.

— Il y a encore une autre chose qui font qu'ils m'en veulent, dit-elle. C'est parce que je voudrais...

Sa bouche se crispa, ses cils battirent, au bord de ses yeux une larme déborda. Elle articula péniblement :

— Je voudrais... revenir avec Ludovic...

Et une fois lâché ce mot qui l'étouffait, un flot de paroles lui monta aux lèvres avec des sanglots.

— Et alors papa Dorget... vous savez bien... qui a toujours été contre... il a dit : « Du coup, Ludovic, c'est réglé; il faut que tu divorces... puisque c'est la loi... » Et la maîtresse... qui est si haute... s'est retournée aussi contre lui parce qu'il ne veut plus de moi... elle a dit : « C'est comme ça? eh! bien, tu ne vas pas courir après... Ton père aura eu au moins une bonne parole dans sa vie : il faut que tu divorces. » Mais j'ai dit : « Je ne veux point... » Et ça les a mis contre moi tous les deux; en sorte que, quand ils sont fatigués de se tomber dessus l'un l'autre, c'est sur moi qu'ils tombent... Qu'est-ce que vous voulez que je devienne, maman?

En voyant pleurer sa bru, Mme Langlois se sentait partagée

entre la rancune et l'attendrissement. Ludovic était bien vengé, mais Reine était assez punie...

— Est-ce qu'on sait ce qui peut s'arriver? Ecoute seulement que M. le curé revienne.

— Hélas! du moment qu'il vous a rebutée, il rebutera le curé encore plus raide.

— Savoir. C'est un petit prêtre qui n'est pas plus maladroit que ça. Du moment qu'il nous a dit de venir l'espérer ici, c'est qu'il avait doutance qu'il ferait de la bonne ouvrage.

Le grincement d'une porte qui s'ouvrait et le coup qu'elle donna, en se fermant, firent tressaillir Reine qui se leva toute tremblante, tandis que sa belle-mère se renfonçait, attentive, dans le voltaire. L'abbé Gâtine entra; il était souriant et dit tout de suite :

— Bon courage!

Et comme la jeune femme trop émue et la vieille, méfiante, ne l'interrogeaient point, il ajouta avec une gaieté dans la voix :

— Il est plus furieux que jamais. Il parle de divorcer. Il m'a tourné le dos sans me dire bonsoir.

Elles ne prirent point garde au ton de ces paroles et ne perçurent que leur sens décourageant. La mère Langlois déçue, au lieu de s'en prendre à son fils, s'en prit à sa belle-fille et s'écria, avec la logique cruelle de sa mauvaise humeur :

— V'là ce que c'est que de t'être sauvée à Paris! Je te l'ai dit et puis j'te l'ai redit : C'est ça qu'est la cause de tout. Je te demande un peu!... Et puis après? quand il t'aurait fichu une tournée, crais-tu que tu l'aurais volée? Ça l'aurait dégonflé, c't'homme; en place que, quand il t'a vue partie, il s'en est mangé, que j'te dis, il s'en est mangé! Et v'là qu'à c't'heure, il n'est plus bordable d'aucun sens parce que tu y as trop manqué, et que ça le dompte!

Reine avait pâli affreusement; elle était restée debout et ses larmes s'étaient taries. Elle dit d'une voix blanche :

— Vous voyez bien que je ferais mieux d'être morte.

— Pas du tout! fit l'abbé. Si Madame Langlois mère ne m'avait pas coupé la parole, vous sauriez déjà que jamais vous n'avez eu moins à regretter d'être vivante... Ah! laissez-moi parler, je vous en prie, je ne vous ai pas tout dit.

Et il raconta la colère de Ludovic lorsque le nom de Désir Huchecorne avait passé dans leur conversation, comme passe devant les yeux du taureau, au début de la course, la cape rouge qui le rend furieux.

— Croyez-moi, Madame Langlois jeune; si vous étiez tout à fait sortie de son cœur, s'il vous détestait autant qu'il le dit et s'il

était certain de ne jamais plus vouloir vous retrouver à votre place dans sa maison, il ne se serait pas irrité à ce point lorsque je lui ai montré la liberté complète que vous rendrait la loi humaine au cas où il prendrait l'abominable parti de demander le divorce. Reprenez donc courage; espérez dans le temps, et aussi dans les inspirations qui pourront vous venir de votre... de votre bon ange. Et vous, ma bonne mère, au lieu de la quereller sur le passé, aidez-la plutôt à faire sa paix avec votre garçon. Quand vous êtes venue me trouver, l'autre jour, vous m'avez dit que cela ferait votre bonheur à tous. Eh! bien, croyez-moi, ce bonheur n'est peut-être pas éloigné.

— Vère! dit la mère Langlois. Comment voulez-vous qu'a s'y prenne pour qu'il se remette à en vouloir, j'vous l'demande?

Le curé, se rappelant à propos qu'il était Normand, répondit :

— Ça, ce n'est pas mon affaire.

Pendant qu'il avait parlé, les couleurs étaient revenues sur les joues de Reine. Dans son âme de vingt ans, rebelle au désespoir, rentraient la confiance, la volonté de vaincre. « Il doit avoir raison, ce curé, pensait-elle. S'il ne m'avait plus dans la tête, il ne se mettrait pas autant en colère. » Elle regarda la mère Langlois d'un air résolu.

— Venez-vous en, maman. Il me vient comme une idée...

Lorsqu'elles furent parties, l'abbé Gâtine s'agenouilla devant le grand crucifix et pria longtemps; puis il s'assit dans le fauteuil voltaire avec la louable intention de préparer son sermon de la Toussaint. Mais les idées le fuyaient; il ne pouvait se distraire de la pensée de ces braves gens qu'il aimait. Cette pensée le berçait, l'engourdissait dans une torpeur souriante. Il voulut, pour réagir, composer tout haut ce sermon qui ne venait pas. Il dit à plusieurs reprises : Mes frères... mes frères..., puis s'endormit tout doucement.

*
* *

Le lendemain, à la fin du repas du soir, Ludovic, qui jusqu'alors avait été plus sombre et plus muet que jamais, rompit le silence en demandant violemment :

— Qui qui m'a décolleté des betteraves à midi?

Il s'en était aperçu à la relevée. Le matin, ils avaient, son père et lui, terminé l'arrachage, et ils s'en étaient venus, armés chacun d'un taillant, pour couper les racines au collet, les mettre en tas et les couvrir de leurs *flaunes*. Ils avaient trouvé le travail commencé; sur le champ, dans toute la longueur du rayage, se suivait une rangée de petits monticules jaunes coiffés de vert.

Ludovic n'avait rien dit; le père Langlois avait feint de ne rien

voir, et tous deux jusqu'au soir avaient travaillé. Mais tout en tranchant les feuilles d'un coup sec de son taillant et en amassant les racines décapitées, Ludovic n'avait cessé de jeter des regards obliques sur ces tas que quelqu'un avait alignés au milieu du jour, à l'heure de son repos.

Et tandis qu'il les regardait, il éprouvait un sentiment qui le mettait en guerre contre lui-même : le désir de savoir qui avait fait cet ouvrage et, en même temps qu'une rancune contre la personne qu'il en supposait capable, la crainte que ce ne fût pas elle. Il resta jusqu'au soir ainsi, dans un désordre d'idées grandissant, cherchant à faire dominer cette rancune, et s'imputant cette crainte à lâcheté. Mais lorsqu'il avait vu ses parents, assis aux deux bouts de la table, se parler des yeux en surveillant son silence, il n'avait pu résister au tourment moral qui le déchirait.

A sa question, les deux vieux tressaillirent. La mère Langlois prit un air étonné :

— Y a quéqu'un qu'a coupé tes betteraves sans que tu le commandes?

— Ma fi! oui, dit le père, et tu peux me craire : c'est de l'ouvrage biè faite.

Ludovic les regarda un instant et, sous son regard, ils perdirent contenance. Le bonhomme, qui se versait du cidre, fit déborder son verre; et l'expression d'étonnement que la bonne femme avait imposée à sa figure fit place à une sorte de sourire d'angoisse et de prière. Ludovic était fixé. Pendant une seconde, au fond de son cœur, une tendresse chanta... Mais, tout de suite, il se raidit sous l'orgueil inapaisé de sa souffrance.

— Je ne veux point, cria-t-il, en ébranlant la table d'un coup de poing qui fit s'entrechoquer la vaisselle, je ne veux point qu'on m'aide dans mon ouvrage!

Il s'était levé; sa mère l'implora :

— C'est-il que tu ne veux point souper anuy?

Mais il ne répondit pas. Et les vieux, qui l'avaient suivi jusqu'au seuil, l'entendirent traverser les ténèbres de la cour, puis entrer, en en faisant claquer la porte, dans l'écurie où, depuis le départ de Reine, il avait dressé son lit au-dessus des chevaux.

Alors la mère Langlois sortit à son tour. Au coin du bois, sur le chemin qui longe les champs, elle attendit. Bientôt une ombre vint à elle; une voix qui tremblait demanda :

— Qu'est-ce qu'il a dit?

Elle répondit : N'en coupe plus; ça l'ostine.

Et, le lendemain, personne n'aida Ludovic à décolleter ses betteraves...

Quelques jours après, la mère Langlois observa qu'il ne gelait point.

— L'herbe pousse quasiment comme au printemps. C'est péché de laisser les vaches à l'écurie durant qu'on peut les nourrir dehors. J'ai comme une idée de les mener après dîner su la friche; il y a des bonnes paissures à côté des joncs marins. Pendant ce temps-là, tu finiras ton labour et ton père vitriolera le blé que t'es dans la dévotion de semer demain.

Demain, c'était la veille de la Toussaint, fête que l'on chôme encore dans la campagne normande, parce que ce jour-là on se souvient des morts, et qu'on porte les dernières fleurs de l'année sur les tombes où, le jour de Pâques fleuries, on a planté le rameau de buis béni.

Demain, pourrait-on finir? Oui, sans doute, si la pluie n'empêchait pas de semer; mais le ciel était gris et le vent, qui venait du bas, charriait des nuages lourds.

Ludovic poussait activement sa charrue, comme s'il se fût inquiété autant que l'an dernier de ces problèmes du lendemain que l'ingouvernable atmosphère pose chaque jour aux paysans. Le cheval qu'il avait acheté à la vendue des Huchecorne, suivant sa raie comme un sage, maintenait dans le devoir les deux poulains et les empêchait de sortir de la ligne droite lorsque le long fouet du maître corrigeait celui de la flèche qui parfois s'oubliait à gaminer; et la bonne terre noire que le versoir bousculait retombait sur le labour commencé en enterrant les feuilles des betteraves et en ramenant au jour le fumier du printemps. Derrière Ludovic, au fond de la raie ouverte par son soc et le long du talus formé par les mottes roulantes, les vers de terre se tortillaient et sautaient les bergeronnettes, tandis que plus loin des corbeaux piochaient du bec la terre remuée; et l'homme et les chevaux, au bruit grinçant des rouelles, s'éloignaient pour revenir, diminuant, puis grandissant sur l'horizon de la plaine.

Lorsqu'il eut terminé le crépuscule commençait. Il laissa sa charrue au bout du champ, enrêna ses poulains et, sautant assis sur le vieux cheval, s'en revint dans la tombée du jour.

Au loin, près du Bosc-Guichard, sur la friche qui longe le bois, il aperçut ses vaches qui paissaient. Il songea : « C'est la mère, à c't'heure, qui les garde. » Et un amer chagrin lui tordit le cœur, au souvenir de la douce journée où, revenant comme aujourd'hui du labour, il avait trouvé, assise sur le tronc du vieux pommier arraché, celle à qui, chaque fois qu'il l'appelait la Reine, il donnait un gros baiser, celle qu'il mettait à cheval en l'enlevant à bout de bras, légère comme une plume, coquette comme une chatte...

Ah! se rappeler cela quand on est malheureux, quelle douleur!

Il s'approchait. Il cria : « Hé! not'mère! »

On ne répondit pas. Mais près du cadavre du vieux pommier, quelqu'un s'était levé, qui n'était pas sa mère. Il arrêta brusquement ses trois chevaux. On n'y voyait presque plus clair; le vent était tombé et le ciel s'était découvert; sous le voile du brouillard qui montait de la terre, la première étoile, vers le couchant, clignotait.

Ludovic s'était penché en avant, sur l'encolure, une main sur le collier, retenant de l'autre les poulains qui dansaient, mis en gaieté par la fraîcheur du soir. Et l'apparition, d'abord immobile, s'en venait maintenant vers lui, à petits pas craintifs, les bras levés dans un geste de prière. De l'heure, du lieu, du silence, du piège touchant qui lui était tendu, de la solitude complice qui les enveloppait naissait un charme qui l'enchantait comme un sort, et à mesure qu'elle s'approchait de lui, il subissait l'ensorcellement d'un victorieux désir. Une minute, une seconde encore, et il se jetait à terre, courait à elle...

— Eh! ben, la jeunesse, v'là la paix comme qui dirait faite? dit une voix joyeuse.

C'était le père Langlois qui, laissant sa femme aux apprêts du souper, venait chercher les vaches, histoire de voir...

Hélas! il vit Ludovic se redresser, donner des talons dans le ventre de sa monture, fouailler les poulains; et en un clin d'œil homme et chevaux disparurent à travers le bois dans un galop désordonné.

— Ho! là... Ho! là, bégayait le bonhomme médusé, Ludovic! Hé! Ludovic! C'est-il que tu veux te faire périr?

Tombée sur ses genoux dans la rosée, Reine pleurait.

*
* *

Le lendemain, Ludovic resta couché tout le long du jour dans l'écurie, sans vouloir s'occuper de rien. A midi, il s'était levé pour prendre un morceau e pain dans la huche; mais il avait un air si farouche que ses parents n'osèrent pas lui parler. Aux deux attelées du matin et du soir, le père Langlois avait pris les chevaux pour semer le blé; il les avait pansés et leur avait donné l'avoine sans que son fils parût s'apercevoir de sa présence.

Vers le soir, la mère inquiète entra dans l'écurie et monta les degrés de la petite échelle qui conduisait au lit très haut. Elle entrevit un instant sa figure crispée par le combat qu'il se livrait à lui-même; mais il se rejeta brusquement du côté du mur, en ramenant ses couvertures sur sa tête.

Toutes les femmes ont le sentiment des drames intimes où le

cœur entre en lutte avec la volonté; et toutes les mères comprennent ce qu'ils font souffrir aux fils dont elles sont fières. La vieille paysanne se pencha sur son garçon et lui dit tendrement :

— Tu veux et puis tu ne veux point... J'vois ben où ça te tient : tu t'ennuies toujou d'elle, mon petit gas...

Et comme il se rencoignait, se cachait plus encore, elle poursuivit d'une voix hésitante et berçante :

— Si tu continues de te contrarier comme ça, tu n'en verras jamais le bord... Ecoute un peu, je vas te dire une chose; me v'là devenir ancienne tout plein; pour moi toute seule il y a trop d'ouvrage. Je l'sens ben depuis que... Ton père itou ne va point vers la jeunesse; à ce matin, en sortant les chevaux, j'ai cru qu'il ne gouvernerait point Marquis qu'est si tellement cœuru... Ecoute un peu encore... C'est une bonne travaillante, tu ne peux point dire que non... Oui, j'sais ben... n'te double point comme ça..., j'sais ben qu'il ne s'en a pas manqué de beaucoup qu'è ne prenne l'devers avè ce failli gas..., n'te tourmente point puisqu'il est parti sans regrets d'not' part... Mais il s'est arrivé l'bonheur qu'il ne s'a rien arrivé!... Et anuy, marche toujours, ann'est ben revenue.

Il continuait à se taire; elle s'enhardit.

— Tu voulais y pardonner... C'est quand elle est partie pour Paris que ça t'a retourné de bout en bout... Eh! ben..., quand è s'en est allée, ça n'est peut-être point ce qu'elle a fait de pire, dans son idée... A s'est crue finie, perdue...

— Dis tout de suite que c'est ma faute! rugit Ludovic, en se redressant sur son séant. Ne m'parle plus de c'te femme là! J' n'en veux plus, c'est réglé, c'est pesé!... A preuve que demain, jour de la Toussaint, crainte de la voir, j'irai point à la messe à Vironville. Tu peux y dire, s è veu y aller, je ne la dérangerai point. Non, que j'irai point! Non, et non!

La mère Langlois battit en retraite, regrettant d'avoir dit quelques paroles de trop.

*
* *

Il mit, le lendemain, ses habits du dimanche pour se rendre à la messe aux Essarts où il avait une tante enterrée; mais auparavant il voulut tout de même aller voir ses morts de Vironville.

La campagne se réveillait dans le brouillard; un suaire était jeté sur elle. Chaque brin d'herbe pleurait une larme et les pommiers, le long du chemin, prenaient dans le demi-jour des poses funèbres. Le clocher, visible seulement de la place devant l'église, semblait une longue pointe de velours gris noir appliqué sur un fond d'ouate.

Ludovic entra dans le cimetière et le parcourut lentement, en s'arrêtant devant des tombes. Autour de lui, de temps à autre, des spectres passaient ou se dressaient immobiles dans la brume; c'étaient, comme lui, des êtres de souvenir qui, avant de rendre visite aux morts qu'ils avaient dans les paroisses voisines, venaient dire une prière pour ceux qui dormaient là.

Il fit le tour de l'église, attiré à tout instant par une dalle, par une stèle, par une croix; et comme il était malheureux, le souvenir des défunts, surgissant de la terre qu'il foulait, l'emplissait d'une tristesse aussi sombre que ce sombre matin. Il allait s'en retourner, lorsqu'il se souvint tout à coup d'Anatole Vincêtre, dont la tombe était au pied de la tour du clocher. Il lui vint à la pensée d'aller lui dire qu'il le trouvait plus chanceux que lui et qu'il l'enviait d'être sous l'herbe comme il l'avait envié, le jour de son agonie, d'avoir été le plus brave et d'avoir paru le plus aimé.

Il s'en vint, traversant le porche pour couper au court; mais un bruit de voix l'arrêta net contre le mur de la tour; devant lui, à l'endroit où gisait Natole, deux formes qu'il reconnut s'estompèrent dans le brouillard. Il voulut fuir, il n'en eut pas la force.

— Monsieur le Curé, disait une des voix, je m'en vais à la messe à Fresne, crainte qu'il ne vienne à Vironville, puisqu'il ne veut plus me voir. Mais je voulais tout de même vous parler; excusez-moi d'avoir été vous déranger à l'église.

— Vous vous découragez, mon enfant, répondit l'autre voix, vous avez tort.

— Monsieur le Curé, la vie n'est plus possible pour moi par ici. Il faut que je m'en aille. Je suis décidée à me louer. Je suis forte et je ne crains pas l'ouvrage; la ferme qui m'aura ne sera pas la plus mal montée en bonne, vous pouvez me croire.

— Mais vos parents ne voudront point.

— Mes parents? Je suis ma maîtresse, peut-être!...

— Vous n'êtes pas la maîtresse de votre cœur. Vous le laisserez à Vironville : il vous y rappellera.

— A Vironville? Qu'est-ce que je viendrais y faire?... Pour y trouver un homme si dur... Vous dites que le bon Dieu pardonne, Monsieur le Curé, c'est tant mieux pour moi tout de même... Mais lui, il ne pardonne point!

— Eh! non, pas encore, parce qu'il n'est qu'une créature. Mais il souffre, croyez-moi, autant, plus peut-être que vous; et je vous dis qu'il n'est pas loin du pardon qui lui rendrait son bonheur. Je l'ai appris d'en-haut, par la prière; et vous, vous espéreriez avec moi, si vous étiez meilleure chrétienne, si vous aviez prié.

La première voix se mouilla de pleurs.

— Il devrait pourtant bien savoir que c'est toujours lui que j'ai aimé plus que les autres, témoin Natole qui est là devant nous dans la terre... Ah! Natole... mon pauv' Natole, si le robin ne t'avait point corné et si c'était toi que j'aurais écouté; et si je t'avais fait, sans tout de même fauter, des choses qui n'auraient pas été à faire, ça n'est point toi, bien sûr, qui m'aurait méprisée quand j'aurais fait tout mon possible pour te revenir... Mais lui, il aime sa fierté plus que moi; il n'est pas comme toi, Natole...

— Alors, à c't'heure, c'est Natole l'préféré?

Elle poussa un cri : Ludovic était devant elle.

Le curé leva les bras au ciel en s'écriant :

— Louanges à Dieu! Reprenez votre femme, Ludovic.

Elle avait reculé devant lui et s'appuyait, défaillante, à la croix de la tombe.

— Reprenez-la, vous dis-je! Celui-là vous le demande, dont tous deux vous vous êtes souvenus. Il n'est pas jaloux de vous savoir heureux...

Un rauque sanglot déchira la gorge de Ludovic.

Il fit un pas vers elle; il la vit repentante, suppliante, aimante... Alors il n'y put plus tenir et il lui ouvrit ses bras.

*
* *

En montant à l'autel, l'abbé Gâtine avait sur le visage un reflet du bonheur que goûtent éternellement les bienheureux, dont c'était la fête. La joie le soulevait et des larmes descendaient sur son visage jusqu'à sa bouche qui riait, tandis qu'il s'extasiait en disant la messe sublime entre toutes où l'Eglise, incomparable élévatrice d'âmes, a réuni pour la consolation des pauvres humains ce qu'il y a de plus rassurant dans la miséricorde et de plus tendre dans la bonté. Lorsqu'il chanta la vision de Jean, et tous ceux-là, innombrables, qui se tiennent devant le trône de l'Agneau, sa voix monta avec une ampleur d'allégresse qu'elle n'avait encore jamais atteinte; et puis, à l'Evangile, elle devint tremblante de respect, d'admiration et de reconnaissance.

A sa gauche, debout entre les deux porte-chandeliers, Langlois, en grand chaperon d'antique, lui présentait la croix de la charité. Tout en nombrant les Béatitudes, il voyait, par-dessus les rayons d'or auréolant la tête du Christ, la grande figure grave du père de Ludovic, et tous deux, le prêtre et le vieil homme, se souriaient.

En allant vers la chaire, il passa près de leur banc. Ils étaient là; sans se soucier des regards fixés sur eux, ils se levèrent spontanément pour lui faire honneur. Alors il oublia le sermon qu'il avait composé à grand travail, un sermon sévère où il était ques-

tion de péché et de justice; il ne parla que d'indulgence et de ciel.

Son action de grâces dura tout le jour. Il avait prié et il était exaucé. Deux brebis de son troupeau, qu'il avait crues égarées, avaient retrouvé le droit chemin; un des plus anciens foyers de la paroisse ne risquait plus d'être désert; l'union de deux jeunes cœurs, un instant rompue, s'était renouée; comme un cauchemar qu'emporte la lumière du matin, la tentation qui vient des villes et qui arrache aux campagnes tant de bras et tant d'âmes de paysans n'avait pu enlever au pays l'enfant qu'elle avait frôlée de son aile mauvaise.

Et voilà que, la messe finie, Reine et Ludovic s'en allèrent par les champs, vers leur maison. Les bonnes gens qui sortaient de l'église se les montraient en disant tout bas :

— Les v'là remis ensemble! C'est-il croyable?

Mais ils n'avaient garde de leur parler, respectant l'intimité de leur bonheur recommencé.

A distance, le père et la mère Dorget, le père et la mère Langlois suivaient : les premiers se disputent comme toujours, chacun d'eux réclamant l'honneur d'avoir assuré une réconciliation qu'ils avaient failli rendre impossible; les seconds, silencieux, tout entiers à la joie d'avoir reconquis leurs enfants.

Tout à coup, le soleil qui depuis une heure luttait contre le brouillard en triompha. La campagne resplendit; des alouettes montèrent tout droit dans le ciel et se pâmèrent dans la lumière avec de petits cris éperdus. En même temps, le clocher de Vironville s'anima, et lui répondit le clocher de Fresne, puis celui des Essarts, et celui des Crières; et tout le grand horizon calme se remplit de leurs *lamberts*.

C'étaient les morts qui, dans la voix des cloches, revenaient planer sur le vieux pays. Et leurs voix n'étaient pas tristes; elles parlaient à ces jeunes gens comme des voix très douces d'aïeules; elles bénissaient leur tendresse, accompagnaient, indulgentes et émues, leur marche amoureuse. Et Ludovic, en les écoutant, sentait naître en lui un sentiment religieux. Ses mauvais jours étaient finis, et satisfaite enfin l'ambition modeste de sa vie fière. Rien ne lui manquait plus de ce qu'il lui fallait pour être heureux : une femme au foyer, des champs sous le soleil, un clocher dans la plaine...

Et il obéissait aux ancêtres qui lui commandaient de remercier Dieu.

Joseph L'Hopital.

MISTRAL

ET SON ŒUVRE

Mistral a été l'homme le plus heureux de son temps. Sa destinée apparaît plus belle encore que ses poèmes. Y a-t-il, dans l'histoire littéraire, une vie qui oppose un pareil démenti à la sombre parole terminale d'*Œdipe-roi* : « Ne dites pas qu'un homme est heureux tant qu'il vit »? Point d'ombre dans la suite de ces jours magnifiques où les lauriers poussent sous les pas, où les rêves les plus fantastiques se réalisent incessamment, où le merveilleux prend à tout coup la place du réel. L'homme fut digne d'un tel sort, il fut sage plus qu'aucun : sa piété égala son génie. L'harmonie de ses actes s'accorde avec celle des vers : on ne trouve pas une erreur dans sa conduite; il a tiré, de lui-même et de sa race, le parti le plus pur. Sa gloire emprunte quelque chose au soleil, tellement la lumière en est chaude. L'exemple ici dépasse les œuvres : sa lyre a éveillé les échos les plus lointains, sa personne a fait de véritables « miracles »; et on hésite à le ranger parmi les poètes, car il fut le dernier exemplaire de ceux que l'antiquité appelait des Mages, et le moyen âge, des enchanteurs.

Si le poète de *Calendal* ne nous avait pas laissé ses *Mémoires*, nous devinerions mal, sous le revêtement de haute culture qui les orne, les thèmes simples et réels qu'il a transfigurés.

« Son seigneur père », comme il dit, qui n'avait lu que trois livres, *le Nouveau Testament*, *l'Imitation* et *le Don Quichotte*, a l'allure biblique, mais il se montra débonnaire envers ce fils unique qu'il eut à cinquante-cinq ans.

Le petit Frédéric, que sa mère aurait appelé Nostradamus sans le veto du curé qui le baptisa, s'éleva en enfant de ferme, parmi les travailleurs; il vagabonda dans les champs, attentif aux contes, s'emplissant l'imagination de ces vieux récits de veillée où la sorcellerie mêle ses ombres au clair rayon d'une foi vivante.

Il manquait l'école pour polissonner avec les gamins maillanais; on l'enferma, mais à Saint-Michel de Frigolet, qui, alors en ruines,

avait été érigée en institution par un pauvre diable, M. Donat. Sur la Montagnette, le petit paysan continua, en se roulant dans le thym, à s'imprégner des effluves de sa terre.

Dans cette destinée harmonieuse, tout devait concorder; il eut pour professeur, à Avignon, Joseph Roumanille; pour condisciple, Anselme Mathieu. *Tres faciunt capitulum :* le noyau félibréen était à moitié formé. Quand il passe son baccalauréat à Nîmes, c'est encore un paysan; il va ensuite faire son droit à Aix. Là, il entend, à Saint-Sauveur, *les Plaintes de Saint-Etienne*, en provençal, et *le Noël des Rois Mages*, au Saint-Esprit; les dames se pressaient aux prônes provençaux de l'abbé Emery. Aix, aussi, lui montra ses jeux séculaires qui remplissent le dixième chant de Calendal. A vingt et un ans, licencié en droit, il revient au mas, il a formé le vœu qui emplira sa vie : ranimer le sentiment de la race, restaurer la langue et l'illustrer par des œuvres nouvelles; mais son dessein se bornait alors au terroir : « J'avais Arles à mon horizon, comme Virgile avait Mantoue. »

Le congrès d'Arles, 1852, le congrès d'Aix, l'année suivante, préludaient à ce 21 mai 1854 où sept poètes, au castel de Font Ségugne, s'intitulèrent *félibres*, adoptèrent et prirent pour signe l'étoile à sept rayons, l'étoile des mages, et élirent pour patronne la sainte du jour, sainte Estelle. Des sept, trois seulement sont arrivés à la notoriété : Aubanel, Roumanille et Mathieu; Giéra, Brunel et Tavan ne sont que des figures originales.

De 1855, date *l'Almanach provençal* qui, mieux qu'un journal, fut le moyen de contact entre le peuple et les poètes. Un homme, qui méritait peut-être quelque gloire et qui n'a pu l'obtenir, Adolphe Dumas, adressait, en 1856, à *la Gazette de France*, une lettre où se trouvait cette phrase :

Je veux être le premier qui aura découvert ce qu'on peut appeler aujourd'hui le Virgile de la Provence, le pâtre de Mantoue arrivant à Rome avec des chants dignes des Gallus et des Scipion..... On a souvent demandé, pour notre beau pays du Midi, deux fois romain, romain latin et romain catholique, le poème de sa langue éternelle, de ses croyances saintes et de ses mœurs pures. J'ai le poème dans les mains, il a douze chants. Il est signé de Frédéric Mistral, du village de Maillane.

Lamartine, dans son *Cours familier de littérature*, raconte la visite du jeune poète, présenté par Adolphe Dumas. Après un court séjour à Paris, le Maillanais alla faire imprimer son poème, chez Seguin, en Avignon, et le premier exemplaire fut adressé au poète de *Jocelyn*. Le quarantième entretien portait un titre extraordinaire : *Apparition d'un poème épique en Provence* et cela finissait ainsi :

Oui, ton poème épique est un chef-d'œuvre : je dirai plus, il n'est pas de l'Occident, il est de l'Orient : on dirait que pendant la nuit une île de

l'Archipel, une flottante Délos s'est détachée de son groupe d'îles grecques ioniennes et qu'elle est venue sans bruit s'annexer au continent de la Provence embaumée, apportant avec elle un de ses chantres divins de la famille des Mélégisènes.

C'était la gloire d'un seul coup, la gloire universelle, qui devait s'étendre et s'aviver d'année en année : l'œuvre écrite pour les gens des mas et les pâtres, à peine imprimée, passait non seulement les frontières de la langue, mais celle des races latines et s'imposait au monde civilisé.

Cette gloire, créée par Adolphe Dumas et Lamartine, a toujours eu pour tenants les lettrés et les savants : elle fut à sa naissance, comme dans son cours, essentiellement humanistique. Le suffrage du peuple, à la ville comme aux champs, manque de comparaisons et se réduit à une adhésion toute sentimentale. Une chanson comme *Magali* vole de bouche en bouche, un poème comme *Calendal* n'aura jamais que des lecteurs de cabinet. Exception faite des félibres, c'est-à-dire de ceux qui composèrent eux-mêmes en langue provençale, les admirateurs de Mistral ont toujours été, j'entends les plus enthousiastes, des *frangimans*, des étrangers qui ignoraient le provençal ou ne l'entendaient qu'à l'aide du latin et de l'italien.

Alors que des professeurs allemands, des gens de Boston, voire des Japonais, allaient à Maillane comme en pèlerinage, telle admiratrice de Nîmes avait peine à remplir son salon lorsqu'elle recevait le poète. Pour la bourgeoisie méridionale, la langue provençale restait le patois, tandis que les chaires de langue romane se fondaient dans toute l'Europe.

Le bruyant état-major des félibres ne doit pas faire illusion, ni la foule qui suivait, enivrée de bruit et de soleil autant que de poésie. Mistral avait conquis le monde avant de s'imposer au Midi. Le suffrage universel força la race du Rhône à admirer son Orphée. Sa gloire est l'œuvre exclusive de la haute culture. La Provence ni la province n'y sont pour rien. Dans les mas, on a lu l'*Almanach provençal*, mais il n'y eut jamais d'édition populaire de *Mireille* et on ne se figure pas les petits in-16 elzéviriens de Lemerre dans la main des pâtres et des gardians. Le paysan n'a jamais lu, il n'a jamais su qu'écouter et chanter. Ses rapports avec la nature sont d'un ordre trop intéressé. Peut-il s'abandonner à la contemplation spéculative du ciel, celui qui attend, du concours incertain des saisons et des éléments, sa subsistance? Les idylles, de Théocrite et Virgile à Mistral, naissent dans des imaginations saturées et lassées de civilisation et d'humanisme. La nature ne parle qu'aux esprits cultivés, qui vont à elle avec une sensibilité délicate et raffinée, comme Pétrarque à Vaucluse.

L'originalité de Mistral vient de ce que, au lieu de passer, comme les autres auteurs, du « studio » à la campagne pour s'y renouveler, il naquit paysan, demanda à la civilisation une éducation complète, puis revint dans son mas, avec un art profond, habile, érudit, qu'il appliqua aux thèmes jusqu'ici exploités par des instinctifs et des illettrés.

Le bachelier de Nîmes, le licencié d'Aix sut oublier le fatras et écouter un Jean Roussière, « valet aux moulins à huile, muletier, carrier, garçon de labour, meunier, tondeur, faucheur, lutteur à l'occasion, émondeur de peupliers, un métier élevé, et même cureur de puits, ce qui est le plus bas de tous », ce Roussière qui avait conduit un équipage de quatre-vingts étalons au halage du Rhône énumérait tous les endroits des deux rives : les auberges, les hôtesses, les rivières, les palées et les gués, d'Arles au Revestidou, de la Coucourde à l'Ermitage. C'est ce Roussière qui lui chanta l'air de *Magali*.

Le paysan lettré appliqua sa culture à vivifier les traditions, il donna aux accents épars et à demi oubliés une forme savante : dans cette voie il devint, par la logique des choses, un grand poète catholique.

En 1859, qui donc, à part les Camarguais et les bohémiens, connaissait l'église des Saintes-Maries ? Mistral lui-même ne l'avait vue qu'en 1855. C'est là que le verbe provençal a pris essor.

Le moyen âge ne nous a pas légué une poésie plus vive que ce cantique du XII[e] chant de *Mireille* aux saintes si humaines, saintes de Dieu, saintes amiciliantes...

> O belles saintes, souveraines de la plaine d'amertume,
> Qui comblez à votre gré de poissons nos filets ;
> A la foule pécheresse qui se lamente à votre porte,
> O blanches fleurs de la saline,
> Si c'est la paix qu'il faut, de paix emplissez-la !

La richesse légendaire de la Provence est incomparable, elle offre l'épilogue de l'Evangile. Marie-Madeleine ne finit-elle pas ses jours dans le désert de la Sainte-Baume ? Joseph d'Arimathie n'apporte-t-il pas le saint Graal aux Baux dont la dynastie commence par un fils de Balthazar, le roi Mage ? Quoi de comparable à cette barque qui aborde en Camargue, d'où sortent Marie Jacobé, Marie Salomé, leur servante, la bohémienne Sara et Lazare, le ressuscité ?

A ces figures, sans analogues pour des chrétiens, ajoutez la présence de Constantin à Arles, son hésitation entre la cité du Rhône et Byzance ; la prédication d'un saint Trophime, ces Alyscamps dont la terre de repos passait pour avoir été bénite par Jésus lui-même, et où toute la vallée du Rhône envoyait ses morts

au fil de l'eau, avec le prix de la sépulture; le quatorzième siècle avignonnais avec ses sept papes et enfin, à travers ces monuments romains qui surpassent ceux qui restent à Rome, un souffle hellénique qui parfume, égaye et fait sourire la mélancolie chrétienne, et je ne sais quel accent dionysiaque du paganisme, qui pénètre une foi sincère, sans la ternir.

Voilà les éléments merveilleux que le génie de Mistral mit en œuvre, pour créer une Provence idéale, d'un prestige aussi précis que celui de l'Attique. Incantateur d'une puissance qui déconcerte, il ressuscita devant l'imagination occidentale éblouie la radieuse *Comtesse*, plus belle qu'elle ne fut jamais, car il ramassa en faisceau les rayons successifs de sa gloire, éparse à travers les siècles, et l'entoura d'une auréole si étincelante que l'esprit humain, surpris et charmé, balbutia les noms d'Homère et d'Orphée.

Les triomphes provençaux appartiennent à un autre ordre. Arlésiens et Maillanais, farandoleurs de Barbentane ou Marseillais ignorent Théocrite et Virgile, n'ont jamais mesuré le mérite d'un poète qu'ils n'ont pas lu, parce qu'ils ne lisent rien que le journal : mais ils répondirent à l'appel de joie qu'on leur jetait dans leur langue, avec un confus mouvement de vanité et d'ivresse, comme les cigales strident sous l'action du rayon solaire.

Le Mistral des Provençaux a été le bel homme, à l'allure de mousquetaire inspiré, le d'Artagnan poétique qui portait le feutre gris comme pas un, le merveilleux orateur des banquets, que suivait un état-major d'hommes joyeux, lyriques et bruyants.

La vraie devise provençale, Mariéton la connaissait bien : « *Fen dè bru* » *Faisons du bruit*. Personne n'excella à faire du bruit comme le poète de Maillane; nul, en sa vie, n'a mené autant de cortèges, formé autant d'assemblées, levé autant de fois son verre, coryphée du besoin de joie qui travaille ce beau peuple.

Qu'on ne voie pas dans cette explication véridique une dépréciation de la plèbe rhodanienne. L'instinct dionysiaque qui l'anime, sa faculté d estrambord (enthousiasme) équivalent à une sorte de génie collectif. Le sentiment de la beauté est plus vif, plus inné chez le *nervi* de Marseille et le *rachalon* de Nîmes que chez le Celte et le Normand. Une vivacité surprenante de vibration transforme pour un instant l'homme de la borne en esthète. Il s'enivre de lumière et de spectacle; car il a besoin de s'enivrer, de s'agiter et de crier, en nombre, en foule, et de cigaler sous le soleil.

Mistral était l'idéal meneur d'innombrables farandoles, un pontife de la joie locale. Sa beauté de Rienzi poétique, son éloquence à la fois familière et haute, ses beaux gestes larges, sa chaleur expansive, son art de manier les foules, de les hausser pour un moment jusqu'au rêve et de les associer à une conception d'une

idéalité enivrante, voilà ce que l'homme du Midi, qui aime la gloire et la parole, a pu comprendre et acclamer.

Mistral est apparu comme un Dionysos dans la vallée du Rhône, il a conduit une bacchanale bruyante des Alpes aux Pyrénées : le littoral a retenti de la clameur poétique. A une race amoureuse de fêtes, de discours, de défilés, de pompes, il a donné d'incomparables joies, il les a renouvelées.

Si le théâtre d'Orange a revu la tragédie antique, si l'amphithéâtre de Nîmes a suivi l'exemple, si Béziers, un moment, a semblé une magnifique décentralisatrice, l'honneur en revient au grand Maillanais.

Rien au monde peut-il être comparé à cette soirée de 1888, où *l'Œdipe* de Sophocle ressuscita sous les traits de Mounet-Sully devant la plus belle muraille du royaume? En 1904, eut lieu cette fête parthénienne, digne d'Athènes, en l'honneur des jeunes filles qui avaient pris dans l'année le costume provençal. Ce fut, dans les ruines du théâtre antique d'Arles, une solennité vraiment attique, où la beauté et la vertu se donnèrent la main, au ravissement d'un peuple.

Deux chants manifestent le double aspect de la pensée mistralienne, l'hymne de *la Coupe*, vibrant appel à la grande fraternité romane, et l'hymne de *la Comtesse*, véritable *Marseillaise*, éclat sincère d'un vœu impossible, mais splendide. Ces odes, lorsque nous les lisons, ne rendent rien de leur résonance. Quand Mistral en lançait les couplets avec une flamme dans les yeux et que le refrain, pris en chœur, semblait un souffle du vent subitement rhythmé, il passait un frisson sacré sur l'assistance.

Oui, Mistral a fait jaillir de la terre provençale de la beauté : et le « thaumaturge » m'étonne plus que le poète. On le verra, si on tente, après lui, de galvaniser ce félibrige qui ne fut que son cortège, et qui ne peut plus être qu'une commémoration.

Le dernier recueil, *les Olivades*, commence par ces vers :

> Le temps qui devient froid et la mer qui déferle, — Tout me dit que l'hiver est arrivé pour moi — Et qu'il faut, sans retard, ramassant mes olives, — En offrir l'huile vierge à l'autel du bon Dieu.

et la première pièce, *Lou Parangoun (l'archétype)*, laisse couler cet aveu mélancolique :

> Assez; sur la mer de l'histoire, tu fus, Provence, un pur symbole, — Un mirage de gloire et de victoire — Qui, dans la transition ténébreuse des siècles, — nous laisse voir un éclair de beauté.

Rapprochez les mots : symbole, mirage, éclair, vous aurez la pensée suprême du grand félibre.

Celui qui, en 1866, écrivait le « Si l'on voulait m'entendre, Ah! si l'on voulait me suivre », croyait-il possible un effort régionaliste et, disons le mot, séparatiste? Qui saura jamais le dessein prodigieux que ce poète conçut et ce qu'il eût fait dans le domaine de l'action? Combien de temps dura cette illusion que la Provence pouvait renaître traditionaliste?

Entre Aubanel, l'admirable poète des *Filles d'Avignon* et de *la Grenade entr'ouverte*, et l'auteur des *Iles d'or*, il y a un abîme. Le premier chante comme une cigale inspirée, le second se sent des entrailles de Moïse, il pense à libérer son peuple.

Je ne crois pas nuire à la mémoire de ce noble esprit, que j'ai beaucoup aimé, en lui attribuant d'avoir nourri longtemps ce vœu grandiose. Ce harangueur infatigable méritait l'épithète italienne de *Secretissimo* et personne n'a reçu sa confidence : mais il faut bien expliquer sa parole testamentaire et comment la Provence ne lui paraissait plus qu'un symbole et qu'il qualifiait son œuvre d'éclair.

Au chant qu'il consacre à sa dernière demeure, ce pavillon de la reine Jeanne, dont il fit édifier une copie au cimetière de Maillane, un paysan demande « quel est ce monument :

C'est la tombe du poète qui fit des chansons pour une belle Provençale qu'on appelait Mireille; elles sont, comme en Camargue, tels les moustiques, éparpillées un peu partout. Mais lui demeurait en Maillane et les anciens du terroir l'ont vu fréquenter nos sentiers. Et plus tard encore, on dira : « C'est la tombe de Celui qu'on avait élu roi de Provence. Mais son nom ne survit plus guère que dans le chant des grillons bruns. Et voyez, c'est la tombe d'un mage, car d'une étoile à sept rayons le monument porte l'image. »

Ainsi il qualifie son œuvre, elle fut magique, elle ne pouvait pas être autre chose. Le miracle que fit sainte Estelle, un beau jour de mai, remplit pendant un demi-siècle le ciel provençal de chants et de parfums : l'enchantement s'évanouit avec l'enchanteur.

Il reste *Mireille*, beau poème d'amour dans un tableau idyllique de la vie rurale; *Calendal*, le chant de la Provence héroïque, le chef-d'œuvre du poète; *Nerto*, étonnante évocation d'Avignon pontificale. *La Reino Jano*, drame qui n'a jamais été joué; *le Poème du Rhône*, d'une grandeur épique malgré le thème familier de la batellerie. *Les Isclo d'or*, poésies diverses contenant de merveilleux morceaux, comme *la Communion des saints*, le volume des *Mémoires* qui s'arrête en 1870, une traduction de *la Genèse*, mille pages éparses dans la collection de *l'Almanack provençal*, enfin *les Olivades*.

Il reste aussi le trésor du Félibrige, l'admirable dictionnaire qui fixe la langue ressuscitée et ce musée Arlaten qui réunit tous

les objets usuels de l'ancienne Provence et recueillera les débris de la vie régionale.

Quel homme accomplit une œuvre aussi complète? Il a écrit les chefs-d'œuvre et composé le dictionnaire de sa langue, il a donné un refuge aux objets du passé, comme il en célébrait les idées. On n'a rien fait que d'équitable en statufiant vivant le thaumaturge qui à dit à la Provence : « Comtesse, lève-toi et marche au soleil de Dieu une dernière fois, afin que l'humanité qui a oublié ta beauté la revoie plus étincelante et ne l'oublie plus. »

Il est assez difficile de caractériser le provençal, il abonde en mots imagés, surgis spontanément sur la lèvre : c'est plutôt une langue orale et il a fallu le félibrige pour lui imposer le caractère littéraire, sauf pour le chant, où il égale l'italien. Je ne connais pas une seule page métaphysique et je ne crois pas que *le Trésor du Félibrige* puisse fournir les mots nécessaires à une dissertation philosophique; la Genèse traduite perd sa majesté et devient un conte en cet idiome démocratique sorti d'un mauvais latin. Au douzième siècle, il y eut une civilisation méridionale qui attend encore son historien; le provençal ne fut pas seulement l'idiome des Cours d'Amour, mais aussi celui de l'hérésie occitanienne. *Le gay saber* ou la science des coqs (gal) cache plus de mystère que n'a cru Fauriel. Mistral n'a jamais voulu même s'informer du secret des troubadours. L'idée d'hérésie était insupportable à cet esprit rythmique et harmonieux. A quelqu'un qui lui disait : « Vous avez ressuscité la langue et la tradition provençales, pourquoi ne ravivez-vous pas la doctrine, car il y a une doctrine dans les Cours d'Amour et les troubadours sous les traits des dames honorent de belles abstractions », il opposait une humeur impatiente : « J'ai ma foi de charbonnier, elle me mènera où il faut aller et où je retrouverai mes ancêtres qui n'en ont point eu d'autre. »

On n'a pas assez vu le profond catholicisme du poète, il dépasse de beaucoup celui de l'homme bien pensant : malgré son allégresse hellénique, c'était un mystique, que nul miracle n'eût étonné et qui aurait vu son ange gardien soudainement visible, sans se troubler, sinon de grand respect. Il eût pu isoler sa tombe, sur une crête des Alpilles, dans un vœu de solitude, comme Chateaubriand au grand Bé de Saint-Malo; il préféra dormir dans le cimetière de son village, mais il y avait préparé sa tombe, comme un pharaon. Sur le pavillon d'amour, dont l'original existe en contre-bas de la Roque-Baussenque, il a mis une croix, et ce délicieux édicule de style renaissance ainsi surmonté symbolise son œuvre de païen christianisé. On ferait un eucologe avec les pensées sacrées du Maillanais.

Plus haute que le Mont et que le Delubre,
Vois donc à jamais, croix des Provençaux,
Les hommes au-dessous et Dieu au-dessus,
Régner autour de toi un ordre universel.
Elève tes bras, croix de ma patrie,
Et mets à l'abri cette terre,
Où saint Lazare et les trois Maries
Vinrent planter ton bois sauveur.

C'est en se découvrant, pour entrer dans l'église de Maillane où il venait voir comment on avait gravé l'inscription sur sa cloche, qu'il prit le froid mortel et deux jours après il expirait ayant aux lèvres la prière qui termine Mireille :

O Belli Santo, segnouresso...

Noble soupir, digne d'un saint, après une vie vraiment héroïque. Bien des esprits superficiels ne voient dans Mistral que le dernier des troubadours, un gai chanteur d'amour, le maître des cigales, marchant au son du galoubet et du tambourin, dans un rêve de l'art pour l'art. Ceux-là n'ont pas lu l'œuvre. Elle surabonde d'enseignement, sous ses ornements étincelants; elle est peut-être la plus forte contribution du dix-neuvième siècle aux dogmes de la vie intérieure, aux principes de l'harmonie sociale, aux vérités religieuses. Si ce mot n'était affadi, je l'appellerais le plus grand des conservateurs. Il a tenté plus lourd que cela, avec sa seule lyre comme levier et le sol provençal pour point d'appui, il a soulevé, à lui seul, l'énorme et écrasante pierre du Progrès : elle retombe en même temps que la dalle sur sa dépouille, mais pendant un demi-siècle il a fait pénétrer les rayons du soleil dans l'*in-pace* où dormait l'idéal d'autrefois.

Il savait bien que le sépulcre qu'il avait ouvert se refermerait et que la belle Comtesse n'était qu'une revenante qui, à peine entrevue, redeviendrait une ombre.

Ceux qui l'ont cravaté de rouge et qui voulaient lui faire des obsèques nationales honoraient-ils le poète ou le citoyen? Les couronnes civiques seraient aussi bien placées ici que les lauriers d'une montée au Capitole. Mistral fut un grand patriote... de Provence; comme Calendal, pour Esterelle, il entassa prouesse sur prouesse, en l'honneur de sa Comtesse : pour elle, il se fit orateur, bénédictin, jongleur, pontife; ce fut sa Béatrice, sa Laure, sa Dame. A l'imitation de l'Alighieri qui transfigure son amante, de la silhouette sentimentale de la *Vita Nuova* jusqu'à la Diotima sacrée du *Paradis*, et à chaque poème la montre plus pure et plus près de Dieu, la Provence ne lui apparut plus qu'un symbole, la forme rayonnante et passionnée de l'éternelle Vérité. Et cette vérité, les peuples vaincus l'ont comprise. Demandez aux Polonais, aux Finlandais, aux Cata-

dans, aux Alsaciens-Lorrains, aux Irlandais ce que Mistral a voulu dire par son refrain : *Provençaux et catholiques.* La langue et la foi des ancêtres, voilà le dogme mistralien. Maintenant, la farandole est finie, les cigales de Provence ont perdu leur Orphée, la vague de joie a passé, pour ne plus revenir ; de l'œuvre, l'esprit se dégage.

Ces préfets qui accueillirent le meneur de branles et le chanteur de brindes ignoraient quel ennemi de la centralisation se cachait sous le feutre du Capoulié ; comme les étrangers plus ou moins de marque qui affluaient au mas de Maillane ne se sont jamais douté de quel amour exclusif le vieux maître adorait sa Méditerranée et qu'il détestait le Nord.

Ce grand homme fut sage. Il comprit qu'on ne voulait pas l'entendre autrement qu'en poète, qu'on ne le suivrait pas plus loin qu'à une fête et il ravala son rêve mosaïque de rendre l'autonomie à son peuple. Qui accusera le poète d'avoir conçu la liberté de sa race ? Sa prudence de paysan l'avertit que la chanson de *la Comtesse* n'éveillerait pas les courages d'une province perdue par la politique, comme les autres, et qu'il était seul en son vœu héroïque ; il ne pouvait rien que créer des prestiges et il s'y appliqua avec une telle puissance que sa Provence s'éleva dans l'imagination humaine, bien au-dessus des autres pays, royaume idéal, peuplé de saints, de héros et d'artistes, dernière Thulé du mysticisme et de la féerie : il épandit sur les rives du Rhône un tel éclat poétique que les cailloux même de la Crau resplendissent et fascineront longtemps les esprits les plus divers.

Homme admirable, en vérité, qui, par la seule force de l'affirmation poétique, laisse la Provence plus belle qu'elle ne fut jamais. Le rêve qu'il n'a pu réaliser dans le domaine du fait, il l'accomplit au plan surnaturel de l'intelligence : il a projeté sur l'esprit humain un reflet provençal qui ne s'effacera pas ; au lieu de l'inscrire à la suite des troubadours romans, qu'on mette son nom parmi ceux des comtes de Provence et des empereurs d'Arles.

Il a régné pendant un demi-siècle par la force du Verbe et il a conquis pour *la Comtesse* autant d'adorateurs qu'il y aura dans le monde d'âmes avides d'idéal et d'esprits sensibles aux vœux sublimes. Les félibres peuvent se disperser : le lettré, quelle que soit sa langue, sera un félibre ; la Provence peut s'enliser encore davantage dans le marais politique : l'honnête homme conservera la devise mistralienne : « Ma langue et mes aïeux. »

PÉLADAN.

PROPOS D'ARCHITECTE
RÉFLEXIONS DE CITOYEN

Peut-être un jour, en passant rue Bonaparte, devant la cour de l'Ecole des Beaux-arts, avez-vous vu la grille ornée de boucliers de carton, d'où émergeaient des faisceaux de drapeaux tricolores. Si vous avez demandé au concierge quelle solennité donnait lieu à ce déploiement de magnificences, il vous aura répondu que c'était le congrès des architectes de France...

Depuis la Révolution, la profession d'architecte est libre dans notre pays. Tout le monde peut s'improviser tel, il suffit pour cela d'ouvrir un cabinet et de se faire faire du papier à en-tête. On conçoit dès lors qu'il y ait des architectes de toutes sortes; aussi les plus sérieux et les plus instruits ont-ils de bonne heure cherché à se distinguer des autres et, en 1840, ils ont fondé *la Société centrale des architectes*. On n'y est admis que sur la présentation de deux membres et en justifiant de titres professionnels.

En 1867, après consultation des principaux architectes, le ministre de l'instruction publique instituait un diplôme décerné par l'Ecole des beaux-arts à la suite d'un examen dans la section d'architecture. Cette institution fut confirmée, en 1874, lors de la réorganisation de l'Ecole.

Pendant longtemps le nombre des diplômés est resté très faible; les architectes qui exerçaient avaient passé l'âge où l'on se soumet encore à des examens et la jeune génération ne semblait pas disposée à rechercher cette distinction qui ne conférait aucun avantage. L'examen était difficile; pour avoir le droit de s'y présenter, il fallait être resté longtemps à l'Ecole et y avoir pris part avec succès à de nombreux concours; peu d'élèves avaient la patience d'aller jusque-là. Il y a encore une vingtaine d'années, chacune des sessions qui ont lieu tous les six mois ne donnait guère plus d'une dizaine de diplômés. Mais le nombre des élèves a augmenté rapidement dans des proportions énormes, les jurys

se sont montrés plus indulgents et les diplômés sont aujourd'hui plus de mille.

Eux aussi ont fondé une société : *la Société des architectes diplômés*. Elle tend à se confondre avec *la Société centrale*, car un jour viendra où tous les diplômés feront partie de *la Société centrale* et où tous les membres de *la Société centrale* seront diplômés. Actuellement, tout en restant dictinctes, elles agissent parallèlement et souvent en commun ; c'est ainsi que le tarif des prix des travaux de construction à Paris, ce qu'on appelle *la Série* est établi par une commission mixte composée de délégués des deux sociétés.

Mais *la Société centrale* étant la plus ancienne de beaucoup (*la Société des diplômés* date de 1877) est aussi la plus riche. Elle a reçu des dons et des legs, tant en dessins originaux, livres, documents d'architecture de toutes sortes qu'en argent et, pour cette raison, en même temps qu'en vertu de son droit d'aînesse, c'est elle qui prend l'initiative du congrès annuel et qui l'organise.

Ce congrès comporte, comme tout congrès, des excursions, des déjeuners en commun et un banquet final, mais il comporte aussi des séances d'études où l'on discute des questions d'architecture.

Une de ces dernières années, un architecte parisien reçut, comme à l'ordinaire, une invitation à prendre part au congrès. Jusque-là il ne s'y était jamais rendu, mais cette fois les questions portées à l'ordre des séances étaient d'une telle importance qu'il ne crut pas pouvoir s'en désintéresser. En effet, le programme des travaux annonçait :

1° Une étude sur les mesures préventives à prendre contre l'incendie dans les grands magasins ;

2° Un rapport sur le choix et la nomination des architectes experts près des tribunaux ;

3° Un rapport sur le tarif des honoraires des architectes ;

4° Une étude sur les habitations à bon marché ;

5° Un rapport sur la question de l'apprentissage.

Il envoya donc son adhésion aux séances d'étude.

*
* *

La première fut consacrée à la lecture et la discussion de l'étude sur les mesures préventives contre l'incendie dans les grands magasins. L'auteur de cette étude était un jeune.

Dans tout congrès, dans toute société, il y a toujours des nouveaux venus, des « jeunes » qui arrivent pleins d'ardeur, brûlant de se signaler et désireux de « secouer la torpeur de la société ». Ils éprouvent le besoin « de travailler », « d'agir », de « faire

quelque chose ». Et alors ils préparent des rapports, font des propositions, suggèrent des idées. Ils se donnent beaucoup de peine. C'est assurément à cette catégorie qu'appartenait le jeune orateur.

Dans son étude, il supposait que le feu prenait dans un des grands magasins, entre quatre et cinq heures, alors qu'ils regorgent de monde. Et il montrait l'effroyable tableau de la foule apeurée, ne sachant où trouver les rares issues par où elle pourrait sortir et s'écrasant, immobilisée, dans des passages trop étroits et encombrés de tables chargées d'étalages. On était aveuglé et suffoqué par la fumée, le feu gagnait rapidement les piles de cartons, les tables, les marchandises exposées et facilement inflammables; chaque rayon devenait un foyer d'incendie, ce n'était bientôt qu'une immense fournaise. La catastrophe était pire encore que celle du Bazar de la Charité.

Pour prévenir un semblable désastre, le jeune architecte demandait d'abord qu'à l'avenir les magasins fussent toujours construits en matériaux incombustibles (pierre et ciment armé), puis que les directeurs des magasins déjà existants fussent obligés à percer leurs devantures de portes nombreuses et faciles d'accès, à disposer partout à l'intérieur et bien en vue des écriteaux indiquant l'emplacement des portes les plus voisines, à ménager entre les comptoirs des passages faciles dont la largeur serait fixée par un règlement, enfin à supprimer tous étalages qui gêneraient la circulation.

Quand il eut terminé cet exposé plein d'observations si justes, un confrère, plus âgé que lui, lui expliqua que c'est exprès qu'on réduit au strict minimum le nombre des portes des grands magasins; que c'est exprès qu'on y rend la circulation difficile et qu'on encombre les passages de tables chargées de marchandises. Le but est précisément de retenir les acheteurs ou plutôt les acheteuses, de les obliger, avant de s'en aller, à passer auprès d'une quantité d'étalages, de les obliger à stationner devant ces étalages où elles ont à portée de la main des occasions « tellement avantageuses » que ce serait folie de ne pas en profiter, de sorte qu'étant entrées pour acheter une douzaine de mouchoirs ou trois pains de savon, elles s'en vont ayant dépensé trois ou quatre cents francs en coupons de soieries, objets de toilette, bibelots ou étoffes anciennes; que le commerce des grands magasins est basé précisément sur ces procédés et que, si l'on voulait forcer les directeurs à y renoncer, autant vaudrait leur demander de fermer boutique.

La discussion générale s'ouvrit alors, non plus sur les mesures préventives, mais sur les mesures défensives. Tout le monde fut d'accord pour reconnaître que, parmi les édifices ouverts au public,

les magasins de nouveautés sont les seuls où l'on ne semble même pas avoir songé à la possibilité d'un incendie. On eut vite fait de préciser un certain nombre de mesures à prendre, de dispositions à adopter pour éviter une catastrophe au cas où le feu viendrait à s'y déclarer. On allait passer au vote sur les propositions qui étaient faites, quand un architecte qui appartenait aux services municipaux déclara que toutes les mesures proposées avaient été prévues et prescrites par un arrêté préfectoral, mais qu'il n'était jamais tenu compte de ces prescriptions qui gênaient les directeurs des magasins. A cette nouvelle, et d'un mouvement unanime, les membres du congrès demandèrent qu'on attirât sur ce fait l'attention de « l'Autorité compétente » et qu'on l'invitât à ne tolérer aucune infraction à des règlements si essentiels et de l'observation desquels pouvaient dépendre des vies humaines. Mais l'architecte des services municipaux protesta vivement. Il objecta que si les règlements n'étaient pas observés, « l'Autorité compétente » le savait parfaitement, que si elle fermait les yeux et feignait de l'ignorer, cela ne pouvait s'expliquer que par l'intervention de puissantes influences politiques, que si donc on venait la mettre en demeure de s'en apercevoir on la mettrait en même temps, et par là même, dans une situation difficile, qu'elle ne pourrait en savoir gré au congrès et qu'en particulier les congressistes qui se trouveraient dépendre d'elle auraient sans doute à en pâtir.

Il y eut un silence.

Allait-on donc être obligé d'abandonner cette question et de marquer l'ouverture du congrès par une discussion stérile? Il fallait au moins sauver les apparences. Chacun s'ingénia à trouver quelque proposition anodine et qui ne pût heurter aucun pouvoir. Finalement le congrès émit un vœu tendant à ce que les employés des grands magasins, après la fermeture, eussent une heure de présence supplémentaire dont la direction leur tiendrait compte et pendant laquelle des pompiers leur feraient une théorie pratique sur l'extinction des incendies, en assignant à chacun d'eux le rôle qu'il aurait à remplir dès que l'alerte serait donnée. Vœu platonique s'il en fut! Car il est bien certain que directeurs et employés montreront également peu d'empressement à y acquiescer.

Il fut aussi décidé qu'on demanderait l'ouverture d'un passage souterrain débouchant dans la rue et réservé aux seuls pompiers, pour leur permettre, en cas d'incendie, de pénétrer dans l'édifice et d'atteindre immédiatement les foyers d'embrasement, sans être arrêtés par la foule, qui obstruerait les portes.

Et ce fut la première journée.

*
* *

Le congrès avait ensuite à s'occuper du recrutement des experts près des tribunaux.

Sous l'ancien régime aussi bien que depuis Napoléon, la législation a prévu que les tribunaux peuvent avoir à trancher des questions « dont l'appréciation exige des connaissances qui sont étrangères au juge »; elle a décidé qu'en pareil cas le juge nommerait « des gens de l'art qui donneraient leur avis ». De là l'institution des experts. Les experts sont des spécialistes nommés par les présidents de tribunaux et qui, sur des questions techniques qui se présentent au cours d'un procès, rédigent un rapport et le déposent au tribunal sous la foi du serment.

Il y a ainsi des experts en médecine ou médecins légistes, des experts en chimie, des experts comptables, des experts architectes, etc. La loi spécifie bien que le rapport des experts ne lie pas les juges « qui restent libres de juger selon leur conscience »; elle a voulu par là, premièrement, maintenir l'autorité suprême de la magistrature qui, au cas contraire, aurait été par le fait subordonnée aux experts; puis, dans les cas douteux où l'expertise se trouverait en contradiction avec des faits, des preuves morales, elle a voulu laisser les tribunaux libres d'apprécier dans quelle mesure ils doivent tenir compte de l'expertise.

Cependant, jusqu'à ces temps derniers, sur des questions techniques, les tribunaux adoptaient toujours l'avis des experts. Quand des joailliers commis à l'examen de bijoux déclaraient qu'ils étaient faux, le tribunal ne les déclarait pas vrais, et quand les architectes chargés d'une expertise attribuaient l'écroulement d'un mur à tel ou tel vice de construction, les juges ne l'attribuaient pas à une autre cause. Jusqu'à ces temps derniers aussi, les présidents de tribunaux choisissaient comme experts des hommes réputés, dans leur profession, pour leur conscience et leur savoir. Il semble qu'il n'en soit plus toujours ainsi, puisque la nomination des experts a pu émouvoir les sociétés d'architectes au point de leur faire porter la question au congrès.

Et, en effet, le rapport lu à cette seconde séance constatait que les nominations d'experts étaient quelquefois de nature à surprendre; il constatait, en outre, que, depuis quelque temps, il n'y avait pas eu de nominations, et son auteur (c'était encore un jeune!) attribuait ce fait à l'embarras où il supposait que devaient être les présidents de tribunaux, ne connaissant pas le monde des architectes. Comme conclusion, il proposait que les experts fussent désormais choisis dans une liste dressée par les sociétés d'archi-

tectes et composée d'hommes d'un certain âge, connus par leurs confrères pour leur expérience, leurs connaissances professionnelles et leur intégrité.

Cette résolution fut votée par acclamation et il fut décidé qu'une commission nommée par les sociétés rédigerait une pétition en ce sens et la présenterait au ministère de la justice.

Vœu bien platonique encore et démarche bien inutile, et qui témoignent d'une grande naïveté de la part des congressistes. Ils n'ont pas compris que, si l'on ne nomme plus d'experts, c'est parce que l'on entend désormais se passer d'expertises — et, par conséquent, d'experts.

On dit que le choix de certains experts a été tout à fait surprenant, mais n'en pourrait-on pas dire autant du choix de certains magistrats? Le procès de Martin-Gauthier nous a révélé naguère qu'un notaire, qui comme notaire avait affirmé et signé des opérations fictives, avait, dans la suite, été nommé magistrat. Il ne faut pas oublier que les juges, aujourd'hui, sont révocables du jour au lendemain et que, le plus souvent, ils n'ont pas une fortune personnelle qui les rende indépendants. Or le même procès de Martin-Gauthier nous a révélé encore que des juges pouvaient avoir à choisir entre leur intérêt et leur conscience, que le cas s'était présenté continuellement au cours des affaires de la liquidation des congrégations et qu'alors il s'était trouvé jusqu'à deux présidents pour obéir à leur conscience plutôt qu'à leur intérêt[1].

Imaginons donc la situation de juges dont l'intérêt, dans une affaire purement technique, serait de juger noir et qui se trouveraient en présence d'un rapport d'experts concluant au blanc. Ils pourront juger noir, sans doute, mais il se peut aussi qu'on s'empare de ce fait, qu'on publie l'expertise, qu'on la mette en parallèle avec le jugement, qu'on fasse du bruit autour de cette affaire. En somme, dans les conditions actuelles, si l'expertise ne lie pas les juges, elle peut tout de même les gêner.

Or, précisément dans le temps que se tenait le congrès, les tribunaux jugeaient un procès relatif à l'architecture et leur décision

[1] *Le Président.* — Les présidents de tribunaux, les procureurs qui refusaient d'approuver les taxes exagérées ont dû céder devant les menaces dont ils étaient l'objet.

Me de Moro-Giafferi. — S'ils ont cédé, cela tient à ce qu'ils avaient intérêt à le faire, ayant tout à redouter du gouvernement.

Martin-Gauthier. — En tout cas, les menaces ne venaient pas de moi.

Le Président. — Quand un magistrat refusait de signer une taxe scandaleuse, on le dénonçait à la chancellerie comme clérical. Je ne puis donc que féliciter ceux qui vous ont résisté, comme les présidents des tribunaux de Florac et de Villefranche de Rouergue.

montrait clairement la ferme volonté qu'ont certains magistrats de trancher arbitrairement les questions auxquelles ils sont étrangers, sans s'inquiéter aucunement de l'avis des spécialistes.

Ce procès portait sur un règlement d'honoraires et ceci nous amène à parler en même temps de la troisième séance du congrès où cette question fut traitée.

*
* *

En France, le tarif des honoraires des architectes n'est fixé par aucune loi. Il n'existe à ce sujet qu'une consultation de la commission des *Bâtiments civils* en date de pluviôse an VIII qui attribue aux architectes qu'elle emploie 5 pour 100 sur le montant des travaux dont ils ont dressé les plans et dirigé l'exécution. Ce mode de paiement est passé en usage; cependant, depuis pluviôse an VIII, les conditions ont changé et l'on s'est aperçu qu'avec ce tarif un architecte qui aurait à couvrir de constructions courantes une énorme surface de terrain recevrait ainsi d'énormes honoraires, sans avoir eu à fournir beaucoup d'études ni à faire preuve de beaucoup de talent; au contraire, celui qui aurait eu à étudier un édicule artistique ne comportant pas une grosse dépense recevrait des honoraires dérisoires. L'usage s'est établi de réduire progressivement les 5 pour 100 à partir d'une dépense de 1 million et de fixer à 10 pour 100 les honoraires de l'architecte chargé d'étudier et de faire exécuter un monument funéraire, un banc-d'œuvre, un autel, une chaire à prêcher, etc.

A l'étranger, la profession d'architecte est généralement réglementée et, par conséquent, le tarif des honoraires y est fixé légalement; il est plus élevé qu'en France. En province, les sociétés régionales ont établi un tarif qui a pris force de loi; à Paris on n'avait pas encore abouti, peut-être parce qu'on avait voulu trop préciser, — et si l'on veut absolument préciser il faut tenir compte des titres de l'architecte, de la valeur de l'œuvre et de son importance, toutes choses qu'il n'est guère possible de déterminer à l'avance.

Au congrès, l'architecte chargé par les grandes sociétés de présenter un rapport sur cette question rendit compte de l'enquête menée par lui à l'étranger, résuma les différents systèmes d'évaluation qui y sont adoptés et proposa la répartition des édifices, d'après leur caractère et leur importance, en un certain nombre de catégories auxquelles correspondaient des tarifs différents.

La décision n'a été prise à cet égard que dans la suite; on en était donc encore aux usages admis et que nous avons rapportés plus haut lors du procès dont il s'agit et dont on va lire l'exposé.

Un architecte parisien avait été chargé de l'érection d'un tom-

beau par un commerçant retiré des affaires qui, en raison de l'emplacement du terrain qu'il possédait et qui avoisinait des sépultures d'hommes célèbres comme en raison du cas qu'il faisait de sa propre personne, tenait à élever sur sa tombe un monument qui fût une œuvre d'art. Le tombeau terminé, l'architecte ne voulant pas se juger lui-même s'adressa au bureau de la *Société des diplômés*, le priant de fixer le taux de ses honoraires. Il lui fut répondu de demander 10 pour 100. Le client qui ne voulait payer que le moins possible, changeant de ton, prétendit n'avoir demandé et n'avoir reçu qu'un modèle courant et sans aucun caractère artistique.

A ce procès, les Sociétés d'architectes présentèrent une consultation détaillée analysant le travail de l'architecte et affirmant qu'en raison de ses titres, de la valeur artistique et exceptionnelle du monument et des conditions de bon marché dans lesquelles il avait été exécuté, le taux de 10 pour 100 était loin d'être exagéré.

Le tribunal, reconnaissant au monument un caractère artistique remarquable, fixa néanmoins les honoraires à 5 pour 100 et condamna l'architecte aux dépens. « Attendu, dit la sentence, qu'il n'y a pas de responsabilité de la part de l'architecte, les constructions destinées aux vivants comportant des éventualités auxquelles les monuments funèbres sont rarement exposés. »... « Les morts, ajouta finement le juge, ne réclament jamais. »

Il eût été facile de faire observer que le client n'était pas mort, puisqu'il soutenait un procès, que d'ailleurs une sépulture de famille est une propriété comme tout autre immeuble et que l'architecte en demeure responsable vis-à-vis de la famille propriétaire comme il le serait de toute autre construction. Mais ce n'était là qu'un trait... d'esprit et il est souvent difficile d'être à la fois spirituel et véridique.

Toutefois les sociétés d'architectes n'acceptèrent pas la sentence, elles firent interjeter appel et chargèrent leur conseil juridique de prendre en main cette affaire. Celui-ci, outre les consultations techniques présentées déjà en première instance, produisit encore des lettres autographes des architectes membres de l'Institut concluant dans le même sens. De plus, entre temps, la proposition faite au congrès avait obtenu une solution et une nouvelle réunion des architectes avait fixé le taux des honoraires pour la région de Paris; elle portait les honoraires dus pour *travaux courants* jusqu'à une dépense de 20 000 francs à 7 1/2 pour 100, les travaux d'un caractère artistique donnant lieu à une augmentation à convenir entre l'architecte et le client.

La Cour d'appel, au mépris de toutes ces circonstances, confirma

simplement le jugement de première instance « qui avait très bien apprécié la matière ».

L'architecte dont il s'agit n'était pas bien en cour; s'il l'eût été, le jugement eût-il été différent? On ne saurait l'affirmer. Mais ce qui va suivre pourrait presque permettre de le supposer.

Le Parlement compte parmi ses membres beaucoup de sectaires, mais il en est aussi quelques-uns qui relèvent surtout du ridicule. L'un d'eux s'est rendu célèbre en promenant du ministère de la guerre au ministère de la marine son universelle et bruyante incompétence. Rapporteur du budget, il y jongle avec les millions et les milliards, approuvant ou réduisant les dépenses au petit bonheur ou suivant les intérêts électoraux; et c'est là qu'il est amené à s'occuper des architectes.

Les honoraires des architectes des différents ministères étaient jusqu'à présent fixés arbitrairement par le ministre; et déjà ceci nous montre une fois de plus, sous la troisième République, le règne du bon plaisir. Or il se trouve que l'architecte d'un ministère, pour des travaux se montant à un chiffre très élevé, recevait jusqu'à 30 pour 100 d'honoraires.

Notre rapporteur en fut indigné, sa conscience d'honnête homme en fut révoltée et aussitôt il présenta d'urgence une loi portant *qu'à l'avenir* les architectes de l'Etat ne pourraient, sous aucun prétexte, recevoir plus de 5 pour 100. Il appréciait en même temps et tarifait chaque genre de travail, accordant la rétribution la plus forte au vérificateur qui ne fait que métrer les travaux exécutés et constater qu'ils sont conformes aux mesures prescrites par l'architecte et la rétribution la moins forte à l'architecte qui a conçu les plans et fourni les dessins. Présentée à l'une des séances du matin où il y a en tout une vingtaine de députés, la loi fut adoptée sans discussion. Elle fut rejetée par le Sénat qui la renvoya avec quelques observations sur la conception simpliste de son auteur. Celui-ci, piqué, la fit immédiatement voter à nouveau et sans modifications par les quelques députés qui étaient présents et à qui cette question, ne présentant aucun intérêt électoral, était parfaitement indifférente. La loi fit ainsi la navette entre les deux Chambres pendant plusieurs jours. Finalement, les députés, lassés, la votèrent avec les modifications demandées par le Sénat, c'est-à-dire en adoptant le principe de 5 pour 100 avec augmentation facultative dans le cas de travaux d'art ou de faible dépense et indemnité de déplacement quand il y aurait lieu.

Voilà donc un politicien qui s'indigne à l'idée qu'un architecte de l'Etat a reçu des honoraires exorbitants : pourquoi part-il en guerre contre les abus qui pourraient se produire *dans l'avenir*

au lieu de s'occuper de celui qui *s'est produit déjà?* Pourquoi s'en prend-il aux architectes, qui n'en ont pas commis encore, puisqu'il se trouve en présence d'un fait précis et avéré? Pourquoi ne demande-t-il pas une enquête? Pourquoi ne cherche-t-il pas à faire la lumière sur cette étrange affaire? Il ne s'y risquera pas, car il sait bien que si les différents ministres, qui se sont succédé au même ministère, ont tous toléré le même abus, c'est que l'architecte de leur ministère disposait de très hautes protections politiques. Doit-on du moins lui savoir gré d'avoir constaté et dénoncé le fait? Non, car, lorsqu'il l'a découvert, ce fait était de notoriété publique, ayant été rapporté par tous les journaux.

Il n'a pas été seul à montrer cette discrétion; une instruction avait été ouverte contre l'architecte aux 30 pour 100; l'affaire a été étouffée, et cette fois les magistrats n'ont rien trouvé à reprendre ni au taux des honoraires, ni à certains agissements qui, tout d'abord, avaient paru sortir un peu des attributions habituelles des architectes.

Jusqu'à présent, comme on le voit, si l'Etat intervenait partout, c'était indirectement, et les politiciens qui l'incarnent n'exerçaient leur influence que par des intermédiaires derrière lesquels ils se cachaient. Mais voici qu'ils en arrivent même à dédaigner ces précautions et proclament ouvertement le principe de leur autocratie. C'est encore à propos d'architecture et d'honoraires d'architecte.

Un architecte avait dressé des plans et devis pour la construction d'une nouvelle salle de séances au Palais-Bourbon. Il en avait été expressément chargé par un projet de résolution de la Chambre des députés. N'ayant pu obtenir de la questure de la Chambre le règlement de ses honoraires conformément au tarif établi, il l'assigna devant le Conseil de préfecture. La questure refusa d'accepter aucune juridiction : « Attendu que la Chambre des députés est un corps souverain. »

Bouffandeau est plus absolu que le grand Frédéric...

*
* *

Passons sur la quatrième séance où fut abordée la question des logements ouvriers. C'est une question complexe, toujours mal posée et qui demanderait un long exposé pour être mise au point. Nous nous bornerons à constater qu'à cette séance, une étude technique très sérieuse démontrait que ces logements ne peuvent rapporter au propriétaire qu'un revenu de 2 pour 100, 2 1/2 tout au plus. Ce qui n'empêche pas la Ville de Paris de persister à présenter ces sortes de constructions comme une opé-

ration financière et à gager un emprunt de 200 millions sur leur rendement illusoire.

Arrivons donc à la dernière séance du congrès où il fut traité de l'apprentissage.

De nos jours, l'apprentissage n'existe plus; conséquence : on ne forme plus de bons ouvriers. La crise est générale et atteint toutes les industries. Les chefs de grandes entreprises industrielles ont étudié cette question et l'ont exposée au point de vue de la grande industrie; elle y est fort complexe en raison de la multiplicité des emplois dans une grande usine et de leurs rapports ou de la simultanéité de leur travail. Dans les métiers du bâtiment, elle est beaucoup plus simple. L'apprentissage n'y existe plus, parce que l'apprenti n'apprend plus rien chez le patron; il y fait les commissions, balaie l'atelier, fait chauffer la colle, etc., mais on ne lui enseigne pas le travail de sa profession.

Autrefois, l'enfant mis en apprentissage ne prétendait pas à recevoir un salaire; il arrivait même que ses parents payassent une légère redevance au patron pour l'indemniser des frais qu'occasionnerait l'instruction de leur enfant. A présent, ils exigent qu'il soit payé dès le début. Il ne peut évidemment rendre aucun service de métier, puisqu'il ne sait rien. Au contraire, pour l'instruire, on lui prête des outils, on le place à côté d'un bon ouvrier, qui lui montre comment on se sert de ces outils, et on lui abandonne des matériaux de rebut sur lesquels il s'essaye. Un vieux proverbe français disait : « C'est en forgeant qu'on devient forgeron. » Vérité absolue pour tous les métiers, et c'est à force de gâcher des matériaux qu'on arrive à les bien façonner. Mais alors le patron va-t-il donner des leçons à l'apprenti, lui livrer ses matériaux à gâcher et le payer encore par-dessus le marché? Il est bien entendu, d'ailleurs, que, dès qu'il saura quelque chose, l'apprenti aura les exigences d'un ouvrier ou quittera le patron qui l'aura instruit pour entrer chez un autre comme ouvrier. Les patrons estiment que ce serait là jouer un rôle de dupe. Alors intervient cette combinaison où le patron emploie l'apprenti comme garçon de magasin, le payant moins qu'il ne paierait un garçon de magasin dont il fait ainsi l'économie, et où les parents de l'apprenti reçoivent un salaire quoique leur enfant ne sache rien encore. D'un côté comme de l'autre, on croit le marché avantageux. Mais comme les choses se passent partout de la même façon, il arrive au bout d'un certain temps que les ouvriers qui se présentent ne savent pas leur métier. Tout le monde y perd.

Le congrès des architectes émit cet avis qu'il y avait lieu pour les sociétés d'architectes de s'entendre avec les chambres patro-

nales du bâtiment pour organiser l'apprentissage dans les grandes maisons d'entreprise.

Mais un congressiste, qui semble mûr pour la politique dont il parle déjà le langage, déclare « qu'une telle démarche serait inopérante en tant que contrevenant à l'action du législateur ».

En effet, le législateur s'est occupé de l'apprentissage, il s'en est occupé et lui a trouvé une solution où triomphe son habituelle incompétence. Il divise l'apprentissage en trois périodes :

1° Le préapprentissage *qui rendra les enfants aptes à tous les métiers*;

2° L'enseignement professionnel proprement dit;

3° L'enseignement professionnel supérieur qui formera des contremaîtres.

Comme bien on doit s'y attendre, ces trois sortes d'enseignement se donneront dans des écoles.

Le préapprentissage prolongera la durée de l'enseignement primaire jusqu'à quatorze ans et c'est l'instituteur qui *rendra les enfants aptes à tous les métiers.* — L'enseignement professionnel se donnera dans une école spéciale. — L'enseignement professionnel supérieur se donnera encore dans une école.

Dans les régiments, il y a quelques années (après tout, cela se fait peut-être encore), à l'approche de l'été et en vue des baignades futures, on donnait aux soldats des leçons de natation; et, dans chaque chambre, les hommes venaient l'un après l'autre se coucher à plat ventre sur un lit où ils exécutaient, en les décomposant, les mouvements que leur indiquait un sous-officier qui, le plus souvent, ne savait pas nager, mais qui tenait à la main le *Règlement sur l'instruction des exercices physiques approuvé par décision ministérielle en date du...* Les métiers du bâtiment enseignés par les maîtres d'école, ce sera tout à fait la même chose.

Aussi un autre congressiste, architecte de province, homme d'âge et d'expérience, après s'être exprimé sur le compte du législateur en termes peu flatteurs, insista pour que, sans s'occuper de lui, les architectes et les chambres patronales se missent d'accord pour traiter en connaissance de cause cette question qui les intéresse au plus haut point et où ils sont seuls compétents.

Il avait tellement raison qu'il enleva le vote.

Et ce fut la dernière séance.

*
* *

L'architecte, venu au congrès dans l'intention de collaborer à un travail utile, s'en alla tristement en rêvant. Ainsi des spécialistes s'étaient réunis pour étudier des questions de leur profession et

leur chercher les meilleures solutions, ils étaient tous pleins de bonne volonté, la plupart pleins d'expérience, certains même de talent; ils n'avaient abouti qu'au néant et se séparaient sans pouvoir espérer sérieusement d'obtenir un résultat. Chaque fois qu'ils étaient arrivés à préciser ce qu'il y avait à faire, ils avaient vu se dresser contre eux ce spectre hideux que dans le jargon des discours de banquets corporatifs on appelle : « Les pouvoirs publics. » L'architecte comprit d'ailleurs que cela n'était pas spécial aux choses de l'architecture. Et en effet, quel que soit le domaine dans lequel les Français travaillent, ils sont assurés de se heurter au pouvoir annihilant de l'Etat qui paralyse leurs efforts et les rend inutiles. Pour s'en rendre compte, voyons ce que deviennent en France les principales formes de l'activité d'un peuple.

Parlerons-nous des beaux-arts où jusqu'à présent notre supériorité était incontestée? Tous les ans, l'Etat achète un certain nombre d'œuvres aux artistes qui ont exposé aux Salons ou leur donne quelque commande; un chapitre du budget des Beaux-Arts est affecté à ces dépenses. Les artistes les plus célèbres composant la commission technique consultative nommée à cet effet vous diront qu'ils ne sont là que pour endosser les choix du gouvernement auquel ils servent de prête-nom, mais que les achats sont décidés, sans qu'il soit tenu compte de leurs avis et au mépris de toute considération artistique, par un comité politique.

Parlerons-nous du commerce? Prenez la peine de rechercher et d'examiner les traités de commerce conclus par la France depuis une vingtaine d'années. Vous verrez que chaque fois les intérêts de la France ont été sacrifiés et qu'on a tout cédé au pays avec lequel avait lieu la discussion [1].

Parlerons-nous de la politique extérieure, de la défense de nos intérêts à l'étranger ou au loin? C'est devenu un lieu commun de critiquer l'indifférence et l'inertie de nos agents diplomatiques et consulaires; mais causez en confiance avec l'un d'eux, il vous dira :

« Mon bon monsieur, si, comme consuls dans un pays étranger, nous renseignons notre ministère sur ce que la France y peut faire et ce qu'elle en peut tirer au point de vue industriel et commercial, nous savons parfaitement que notre ministère ne prêtera aucune attention à ces renseignements, n'y donnera aucune suite

[1] Le fait a été avoué par un ministre du commerce à la Chambre des députés lors du dernier traité de commerce avec la Serbie. Obligé de le reconnaître, il a donné cette lamentable excuse que les autres pays augmentent constamment leurs tarifs de douane tandis que nous n'augmentons pas les nôtres. De sorte qu'ils font des concessions sur des tarifs majorés, et nous sur des tarifs réels.

et qu'ils resteront lettre morte. Si, de nous-mêmes, nous travaillons pour notre pays là où nous nous trouvons, notre ministère nous blâme et nous reproche un zèle inopportun. Si, comme représentants de la France dans un de ces pays lointains, objet de la convoitise de toutes les puissances, nous voyons les intérêts français menacés et que nous demandions des instructions à notre ministère, il ne nous répond pas. Si la situation est assez grave pour que nous insistions de telle sorte qu'il soit impossible de ne pas nous répondre, notre ministère nous répond en style d'augure, sans nous donner d'autre instruction que de nous inspirer des circonstances et de maintenir fermement les droits et la dignité de la France, toutefois sans heurter aucune autre puissance et en évitant toute cause de conflit. Or il est aisé de comprendre que si quelque puissance, où que ce soit, cherche à nous supplanter, il n'est guère possible de l'en empêcher sans la mécontenter. »

Qu'est-ce donc que l'Etat? Qu'est-ce que cet être malfaisant qui paralyse nos efforts, brise nos énergies et éteint en nous la vie? Est-ce, comme la Fatalité du théâtre d'Eschyle, une divinité suprême à laquelle nul ne peut échapper? Est-ce, du moins, un tyran régnant en vertu d'une investiture divine?

Non. L'Etat, aujourd'hui, c'est quelque chose qui n'existe pas; c'est un fantôme, c'est une abstraction dont se sert une bande de politiciens éhontés pour exploiter notre pays et le mettre en coupe réglée; ils feignent de lui attribuer le pouvoir qu'ils s'arrogent à eux-mêmes; ils feignent de lui rapporter les sommes qu'ils prélèvent sur la nation et dont ils disposent à leur gré; ils lui font endosser toutes leurs vilenies. Ce qui frappe d'abord, c'est leur incompétence; mais cette incompétence se double la plupart du temps d'un calcul d'intérêt personnel et s'accompagne d'un mensonge, et ils couvrent leurs pires infamies d'un faux-semblant de patriotisme ou de morale.

Ils livrent la France à l'étranger en signant des conventions désastreuses pour nous au point de vue économique; ils obtiennent en retour de platoniques protestations d'amitié, des visites de souverains qui leur permettent de parler du prestige dont ils ont revêtu la France et de se donner pour des hommes d'Etat. Ils cèdent les territoires où nous étions établis et, en échange, nous envoient dans les contrées où tout est à conquérir, où tout est à faire, mais aussi où tout est à prendre; ils y spéculent à qui mieux mieux et y font tuer nos soldats pour emplir leurs poches. Ce sont les indigènes surtout qu'on y fait tuer parce qu'eux ne comptent pas, ils n'ont pas d'état civil, pas de famille en France et si, dans une rencontre, il en meurt une centaine, on n'en parle pas; il n'y

a eu ni morts ni blessés; c'est la conquête pacifique. Cependant, parfois aussi, il tombe des officiers et des soldats de France, alors nos politiciens font étalage de patriotisme, ils viennent d'acquérir là-bas un domaine, une mine, une forêt; en termes émus, du haut de la tribune, ils exaltent l'armée et décorent les cadavres.

Pareillement pour la lutte contre les fléaux qui nous déciment ont-ils un double jeu. Ils font afficher dans les écoles des planches anatomiques représentant les foies congestionnés des alcooliques et cela ne doit guère impressionner les bambins qui n'y comprennent rien, mais par là ils ont fait acte de moralistes et ils peuvent après cela favoriser le développement de l'alcoolisme qui leur rapporte, multiplier les débits et dire en un discours solennel aux débitants qu'ils sont la « gloire » de la nation. De même, s'ils interdisent le jeu, ils instituent le *pari mutuel* et s'ils poursuivent avec tant d'âpreté les cafés où les habitués parient entre eux sur les courses, c'est que là les enjeux leur échappent et que c'est autant de perdu pour leur cagnotte.

Ils proclament leur amour pour le peuple dans le temps qu'ils le bernent; ils fondent les retraites nationales pour les ouvriers, et ce n'est qu'un subterfuge pour soutirer de l'argent à la nation. « Versez une somme dans ma caisse, disent-ils à l'ouvrier; versez-y une somme égale, disent-ils au patron; moi, je verserai la même; comme c'est dans ma caisse, vous pouvez être sûrs que j'y ai mis de l'argent; en attendant, mettez-y le vôtre. » Et c'est encore le même rôle qu'ils s'apprêtent à jouer en présence de la diminution de la natalité en France. Ils ont tout fait pour la provoquer. Ils ont détruit la famille avec la loi du divorce; ils ont tué en nous le désir qu'a tout être humain de se perpétuer, en confisquant par l'impôt sur les successions le bien que nous amassions pour nos enfants, en retirant au père le droit d'élever son fils comme il l'entend et de faire revivre dans sa postérité ses traditions de famille, en ne lui laissant que la charge de le nourrir; ils ont toléré, dans les campagnes, une propagande inavouable avec une indifférence qui pourrait presque être taxée de complicité. Mais un jour ils s'aperçoivent que si la population diminue, le nombre des contribuables aussi diminuera, ainsi que le rendement des impôts, alors qu'ils ont, chaque année, besoin de plus d'argent. Croyez-vous qu'ils vont venir à résipiscence et rapporter les lois absurdes et criminelles qu'ils ont votées? Nullement.

La seule question qui les préoccupe est la question d'argent et, suivant leur coutume, ils ne songent à y pourvoir qu'au moyen d'un impôt. Suivant leur coutume aussi, ils vont procéder à cette nouvelle extorsion au nom de la morale et au nom

de la patrie. Dans leurs déclamations, ils vont parler de « la France », de « la vie de la nation qui est menacée » et dont ils vont prendre la défense. Ils feront le procès des célibataires, des ménages qui n'ont pas d'enfants ou qui n'en ont qu'un, et les frapperont d'un impôt « destiné à permettre d'attribuer une allocation immédiate ou une rente viagère ultérieure aux mères de famille françaises, à la naissance de chaque enfant venant au monde en sus des trois premiers ». Ah! les mères de famille françaises! Elles ne se doutaient pas de la sollicitude que professent les politiciens à leur égard! Ils ont heurté leurs sentiments et leurs convictions, ils leur interdisent de donner à leurs enfants les croyances qu'elles ont elles-mêmes, mais ils leur donneront *en deux fois*, *cinq cents francs* pour chaque enfant qu'elles auront en sus du troisième. Et l'on pourrait croire encore qu'il n'y a là que la stupidité d'êtres vulgaires et grossiers qui ne font pas de différence entre une femme et une pouliche et parlent à un père de famille comme ils parleraient à un éleveur de bestiaux. Mais non, ils savent bien que ce n'est pas avec 500 francs qu'on subvient aux dépenses qu'entraîne l'éducation d'un garçon ou d'une fille jusqu'à l'âge de treize ans au moins; que, par conséquent, les gens qui ont peu d'enfants par crainte des charges pécuniaires n'en auront pas davantage et *qu'il n'y aura pas de primes à payer*. Cependant les célibataires et les ménages sans enfants acquitteront l'impôt; ce sera tout bénéfice et c'est là-dessus qu'ils comptent.

Qu'ils siègent à l'Hôtel de ville ou à la Chambre des députés, les politiciens usent toujours des mêmes procédés; aussi voyons-nous nos édiles en tout semblables à nos députés. Même incompétence, mêmes préoccupations uniquement électorales et même étalage de nobles sentiments. Il ne manque pas de gens pour affirmer que ces expropriations, ces percements de voies nouvelles, ces grands travaux votés au nom de l'embellissement de Paris, de l'hygiène, de la salubrité ne sont que des affaires où tout le monde trouve son compte. Ce qui est certain, c'est que ces opérations ne concordent guère avec les belles déclarations qui les ont motivées. On laisse subsister beaucoup de taudis et l'on fait disparaître de préférence les anciens hôtels du dix-septième ou du dix-huitième siècle qui n'ont que deux ou trois étages, sont dépourvus du « confort moderne » et ne rendent pas un revenu en rapport avec la surface de terrain qu'ils occupent. Cette municipalité, si soucieuse de l'hygiène et de l'aération de la ville, n'a-t-elle pas frappé d'un impôt la propriété non bâtie, mettant ainsi à l'amende les propriétaires assez désintéressés pour ne pas tirer

parti d'un jardin en le couvrant de constructions. Une chose montre bien que l'hygiène la préoccupe médiocrement, c'est qu'elle n'y songe qu'autant que les besoins d'hygiène entraînent de grands travaux et un mouvement de capitaux. Ici (comme malheureusement en beaucoup d'autres circonstances), l'Allemagne nous donne un grand exemple et une belle leçon. Les municipalités allemandes créent des établissements de bains admirablement organisés où un jour par semaine est réservé aux indigents qui y trouvent gratuitement le même service que les clients qui paient ; ceux qui sont inscrits à la municipalité et secourus par elle sont obligés d'y aller. A Paris, on n'a pas pensé à cela ; depuis trop longtemps, on ne songe qu'à prolonger la rue de Rennes ! Pour la prolonger, il y avait un moyen bien simple et le moins dispendieux de tous, c'était d'élargir la rue Bonaparte, en abattant les maisons du côté impair. C'eût été peut-être trop simple et trop peu dispendieux. Toujours est-il qu'une municipalité, désireuse de donner de l'air à ce quartier, va faire disparaître les jardins qui existent encore jusqu'au quai et les couvrir d'immeubles à sept étages.

Quelle est donc la force de ces politiciens? D'où leur viennent leur puissance et leur autorité? Uniquement de notre faiblesse et de notre veulerie. Si les architectes, les commerçants et les industriels, au lieu de s'humilier devant des députés ou des ministres qu'ils méprisent au fond et de l'ignorance desquels ils haussent les épaules, les laissaient de côté ; si, au lieu de les prier de « vouloir bien honorer de leur présence » la réunion, le congrès ou le banquet qu'ils organisent, ils organisaient fortement leur profession ; si les artistes appelés à figurer à la commission des achats de l'Etat exigeaient d'être seuls juges de ces achats ou refusaient de siéger ; si les hommes qui composent le conseil de l'ordre de cette Légion d'honneur instituée par Napoléon pour glorifier l'héroïsme des soldats et le génie des savants ne consentaient pas à contresigner des nominations scandaleuses, octroyées comme récompense de services honteux, tels que la délation, ou obtenues à prix d'argent au guichet d'une agence louche, — ces politiciens ne seraient plus rien et disparaîtraient dans l'indifférence et le mépris.

Mais verrons-nous jamais cela? Les ouvriers ont su s'organiser fortement, assez pour tenir le gouvernement en échec quand ils le veulent. Les classes qui s'intitulent : « les classes dirigeantes » seront-elles un jour capables du même effort d'énergie?

Max Doumic.

SUR LES PAS DE DON QUICHOTTE

A TRAVERS LES STEPPES DE LA MANCHE [1]

IX. — La route de Ruidera.

Les aventures, malchances, calamités et adversités du chroniqueur que je suis seront peut-être un jour fameuses dans l'histoire. Après les vingt heures de voiture que suppose la course aller et retour à Puerto Lapiche, me voici installé dans l'auberge de Juan, au village de Ruidera, célèbre par les étangs qui l'avoisinent. J'écris ces feuillets, au débotté, après huit heures de furieuses secousses, de culbutes et de bonds dans les profondes ornières et sur les tas de pierres du chemin. Nous avons quitté Argamasilla à huit heures; la plaine est toujours la même plaine déserte, grise, désolée, qu'on traverse pour gagner les hauteurs de Puerto Lapiche. Mais, dans cette partie de la campagne, l'égayant de place en place, s'élèvent des groupes de sveltes peupliers noirs, indistincts dans la lumière trouble du matin. De ce même côté par où je viens de quitter la ville, le Chevalier de la Triste Figure effectuait ses sorties; sa maison, aujourd'hui cabaret important, était contiguë aux champs. Une jolie futaie ombrageait agréablement le chemin; quelques élégantes et légères pies sautaient, comme maintenant, de branche en branche, et déployaient à contre-jour leurs ailes de blanc pur et de noir intense. Et le bon Chevalier, peut-être fatigué de lire et de relire dans sa chambre, allait, cheminant lentement, sous les arbres, un livre à la main, perdu dans ses chimères, absorbé dans ses rêves. Vous savez déjà que D. Alonso Quijano le Bon était, dit-on, un hidalgo, D. Rodrigo Pacheco. Quelle vie mystérieuse, terrible, fut celle

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 mars 1914.

de ce Pacheco! Quels orages, quels délires émurent son âme! On peut voir aujourd'hui, dans l'église d'Argamasilla, une toile patinée, éraillée; on y distingue, à la lueur d'un cierge qui éclaire la sombre chapelle, des yeux enfoncés, spiritualisés, douloureux, un front large, pensif, des lèvres fines, sensuelles, une barbe blonde, épaisse, terminée en pointe. Sous la toile, nous lisons que cette peinture fut dédiée à la suite d'un vœu que le Chevalier fit à la Vierge pour l'avoir guéri « d'une grande froidure qui lui avait pétrifié le cerveau » et qui lui faisait jeter de grands cris jour et nuit...

Mais la plaine finit peu à peu; le lointain rideau bleu, grisâtre et violet de la montagne est plus proche; on distingue des rangées de peupliers, entre les collines basses, arrondies, doucement renflées. A notre passage, les pies se lèvent des champs ensemencés, voltigent un moment, meuvent, nerveuses, dans l'air, leurs fines queues, se précipitent, rapides, et retombent mollement sur les sillons... Aux blés succèdent les vignobles; dans un moment, nous aurons pénétré dans les cavités et les recoins de la montagne. Le ciel est pur et diaphane; là-haut, pas le plus petit nuage à l'infinie voûte bleu pâle. Dans une vigne, des laboureurs taillent les ceps; avec eux travaille une jeune fille, sa jupe retroussée, les jambes couvertes de pantalons masculins.

— Ils sont en train de sarmenter, me dit Miguel, le vieux charretier; la jeune fille, qui a dix-huit ans, est ma voisine.

Et aussitôt, se penchant à mi-corps en dehors de la voiture, il crie aux paysans :

— Ah! ça, quand aurez-vous fini pour venir dans mes vignes!

La voiture déambule sur un mauvais chemin, encaissé et pierreux; nous défilons le long de tas de terre, nous descendons dans les profondeurs, remontons de nouveau sur des tertres et des buttes; nous avons déjà pénétré dans ce que les habitants de ces parages appellent « la Vega [1] », étroite et profonde gorge déserte, au fond de laquelle coule, canalisé, le Guadiana. Il est dix heures et demie; devant nous apparaît, délabré et formidable, le château de Penaroya. Nous y montons. Le château est assis sur un terre-plein élevé; de l'ancienne forteresse subsistent encore un donjon carré, solide, robuste, indestructible, et les hautes murailles avec barbacanes et meurtrières, qui l'entouraient. Une vaste salle sert maintenant d'ermitage. C'est une petite vieille, menue, vigoureuse comme ces murs, rougeâtre comme eux, qui garde le château séculaire et met de l'huile dans la lampe de l'église. Je suis

[1] Plaine fertile. Comparaison ironique appliquée à une étroite vallée inculte.

monté avec elle dans la tour élevée, par un petit escalier étroit, glissant, sombre; deux vastes pièces constituaient les deux étages. D'en haut, de la toiture, la vue découvre un panorama brûlé, lumineux. L'étroit vallon se perd au loin en larges boucles; les montagnes basses qui le forment sont noires et tapissées de lentisques d'un noir cuivré mêlés, par endroits, aux tristes yeuses cendrées. Dans le fond du large lit, entre ces deux grands murs sévères, se déploie le jaune d'or des innombrables laîches. Là-haut, s'étend, infini, le ciel bleu sans limites, sans nuages.

— Les Anglais qui viennent ici, nous dit la gardienne du château, courent partout, on dirait des chèvres; ils grimpent sur toutes les murailles.

« Les Anglais, me disait D. José Antonio, dans l'auberge de Puerto Lapiche, remplissent leurs poches de pierres ». « Les Anglais, me racontait, à Argamasilla, un habitant de la prison de Cervantes, entrent ici et demeurent longtemps pensifs; une fois, un d'eux s'agenouilla et baisa la terre en poussant des cris ». Ne voyez-vous pas, en ceci, le culte que le peuple le plus réaliste de la terre rend au plus fameux et au plus noble des idéalistes?

Le château de Penaroya ne renferme aucun souvenir quichotesque. Que de fois, pourtant, le grand D. Alonso Quijano, amené par son imagination, ne dut-il pas y venir! Mais continuons notre voyage et laissons là nos songeries. Le jour est à demi écoulé. Le chemin ne s'écarte pas un moment du lit profond du Guadiana. Nous voyons maintenant les mêmes versants noirs, les mêmes laîches dorées; par hasard, un aigle se balance majestueux dans les airs; plus loin, là-bas, un autre plane avec les mêmes mouvements rythmiques; dans l'éloignement, une fumée bleue monte dans l'air transparent, se dissipe, disparaît. Et, à ce point de notre marche incessante, nous découvrons ce qu'il y a de plus stupéfiant, de plus mémorable, de plus grandiose dans ce voyage. Une maisonnette basse, longue, au petit toit grisâtre de tuiles brisées, se cache, tapie entre les branchages grêles des ormes et des peupliers.

C'est une foulerie en ruines, abandonnée et muette. Deux pas plus loin, d'autres murs terreux et noirâtres se détachent au milieu d'une futaie épaisse. Devant, quatre, six, huit marteaux de bois reposent, puissants, énormes, immobiles dans de vastes et hautes caisses. Un torrent d'eau écumante tombe, impétueux, bruyant dans la fosse profonde, où demeure silencieuse, l'énorme roue qui faisait mouvoir les foulons. L'air est d'une pureté, d'une transparence extraordinaire; le ciel bleu. Le sentier qui conduit à la rivière ondule doucement; dans la lumière ambiante, les branches fines et dépouillées des ormes se profilent, gracieuses; lourds,

les aigles tournoient, tournoient encore; les pies sautent et relèvent leurs queues noires. Et le fracas sourd de l'eau résonne, incessant et violent, dans l'étroit vallon. Ce sont, ami lecteur, les fameux foulons qui, au cours d'une nuit mémorable, portèrent un si grand trouble, une si profonde épouvante dans l'âme de D. Quichotte et de Sancho Pança. Les ténèbres couvraient la campagne; les deux fameux voyageurs avaient marché à tâtons dans un bois; un bruit d'eau paisible les réjouit soudain ; peu après, un vacarme formidable de fers, de chaînes, de grincements, de coups terribles, les pénétra de crainte et de doute. Sancho tremblait; D. Quichotte, le premier moment passé, sentit surgir en lui son intrépidité habituelle; rapide, il enfourcha la brave Rossinante et fit aussitôt connaître à son vaillant écuyer son intention bien arrêtée de tenter cette aventure. Sancho pleurait, D. Quichotte s'obstinait; e fracas continuait, assourdissant. Pendant ce temps, après de longs débats et d'angoissantes discussions, l'aurore commença de poindre et, alors, le maître et le serviteur virent, stupéfaits, les six maillets infatigables, modestes, prosaïques, foulant dans leurs grands compartiments. D. Quichotte demeura pensif un moment. « Sancho le regarda, dit Cervantes, et vit qu'il penchait la tête sur la poitrine avec un air confus. »

C'est ici qu'eut lieu, devant ces foulons qui subsistent encore, cette intime et douloureuse humiliation du bon Manchais; de l'autre côté de la rivière, on aperçoit une futaie profonde; c'est de là, sans doute, que D. Quichotte et son écuyer entendirent, terrorisés, le bruit effrayant des marteaux. Aujourd'hui, les foulons restent silencieux la plus grande partie de l'année; il y a peu de temps, quatorze ou seize travaillaient encore dans la vallée; « maintenant, me dit le propriétaire des seuls qui travaillent encore, deux suffisent »; on leur apporte les draps de Dainiel, de Villarrobledo, de la Solana, de la Alhambra, de Infantes, de Argamasilla; leur plus grande période d'activité coïncide avec la tonte des troupeaux; le reste de l'année, ils sont plongés dans un repos absolu, tandis que l'eau tombe, inactive, dans la profondeur, et que, là-haut, au-dessus d'eux, planent les aigles et les pies.

Je continue mon voyage bientôt à son terme. Les étangs de Ruidera commencent de montrer, parmi les pentes sombres, leurs clairs miroirs, azurés, paisibles; les amandiers aux fleurs rouges, aux fleurs pâles, les bordent; là-bas, sur la hauteur, apparaissent les blanches habitations du village; les dominant, les protégeant, une grande demeure vétuste s'érige dans l'indigo du ciel...

Paix du village, paix aimée, paix qui console le voyageur fatigué, viens à moi!

X. — La caverne de Montesinos.

Le chroniqueur se sent déjà écrasé, énervé, désespéré, halluciné par la vision continue, intense, monotone de la plaine en jachère, de la plaine inculte, de la plaine couverte d'une imperceptible et fine verdure. A Ruidera, après vingt-huit heures de voiture, je me suis reposé un moment; puis, le matin venu et le ciel encore voilé par les vapeurs colorées de l'aurore, nous sommes partis pour la caverne de Montesinos. Cervantes dit que du village à la grotte il y a deux lieues; c'est exactement la distance. Quand, sortis du pays par une ruelle montante, tortueuse, aux maisons basses couvertes de laîches, et parvenus en haut du coteau, nous laissons derrière nous le village, devant nous s'étend un panorama nouveau, insolite, inconnu dans cette terre classique des terrains plats, mais non moins écrasant, non moins monotone, non moins uniforme que la rase campagne. Ce n'est plus l'étendue pelée; ce ne sont plus les sillons parallèles, interminables, symétriques, ce ne sont plus les lointains bleus qui s'achèvent dans la ligne bleue d'une montagne. C'est un paysage de larges ondulations, de tertres, de pentes, de ravins profonds, rougeâtres, de gorges qui s'éloignent en lacet entre des versants. Le ciel est lumineux, radieux, l'air transparent, diaphane; la terre grise, noirâtre. Sur les collines sombres, rébarbatives, les romarins, les thyms, les lentisques dressent leur végétation acérée; les yeusaies s'étalent en taches diffuses; les chênes aux troncs durs, rigides, élèvent leurs têtes cendrées qui se détachent énergiques et rondes sur l'indigo du ciel.

Nous cheminons depuis une heure, à dos d'infâmes carcans; les collines, les tertres, les côtes se succèdent, toujours les mêmes, telles une paisible marée, infinie. Il règne un lourd silence; là-bas, au loin, parmi la frondaison basse et noire, brillent, étincellent, irradient les murs blancs d'une maison; au-dessus de nous un aigle se balance doucement; à intervalles éloignés, on entend le subit et bruyant coup d'éventail d'une perdrix qui saute. Et le sentier incertain que nous suivons disparaît, reparaît, s'évanouit à nouveau. Nous avançons lentement, nous arrêtant, repartant, cherchant la piste perdue parmi les lentisques et les alfas.

— Ces sentiers, me dit le guide, s'effacent aisément, on les trouve par conjecture.

Un grand moment s'est écoulé, le paysage se fait plus ample; il s'élargit, se perd dans une succession interminable de hauts et de bas couleur de plomb. Il y a dans cette campagne sauvage, entière, une force, une rudesse, une puissance indomptée qui

font songer aux conquérants, aux guerriers, aux mystiques, aux âmes, enfin, solitaires, hallucinées et terribles, des temps anciens. A notre droite, la terre s'abaisse tout d'un coup en une descente rapide; nous voici au fond d'une gorge. Oh! que ces silencieuses gorges où nous pénétrons, après une longue course, ont de charme ineffable. Parfois leur fond est sablonneux, leurs flancs semblent rougeâtres, creusés par les pluies; un amandier solitaire croît sur un côté; il y règne un silence sédatif profond. Et si, dans un tournant parmi des roseaux, jaillit une petite source, elle coule avec un doux susurrement caressant; et dans son cristal pur se reflétera peut-être, l'espace d'un moment, un nuage blanc qui traverse sans hâte le ciel immense. Nous avons trouvé au profond du ravin une source semblable. Longuement nous contemplons son eau; puis, avec un vague regret, nous remontons le versant et nos yeux se remplissent à nouveau de l'austérité sans bornes du paysage déjà vu. Et nous avons marché, marché, marché. Nos montures tournent, retournent à droite, à gauche, parmi les chênes, les yeuses, sur les collines noires. Les clochettes d'un troupeau sonnent; un peu partout apparaissent les chèvres noires, les chèvres rouges, les chèvres blanches, qui, étonnées et curieuses, nous regardent un moment de leurs yeux brillants.

— Nous y voilà! crie tout d'un coup le guide.

Dans la Manche, « une traite » c'est 8 ou 10 kilomètres, « être près » signifie être à 2 kilomètres; « être très près » veut dire que l'on a encore un bon kilomètre à faire. Nous sommes proches de la fameuse caverne; nous devons dépasser un coteau élevé qui se dresse devant nous, descendre une côte, traverser un bas fond. Tout cela accompli, nous découvrons sur une pente une excavation ouverte dans la terre ocrée. « Oh! dame de mes actions et de mes pensées, noble et sans pareille Dulcinée du Toboso! » criait l'incomparable chevalier, à genoux devant l'ouverture rouge, en un jour mémorable, tandis qu'il levait au ciel ses yeux songeurs.

L'entreprise qu'il allait conduire à bonne fin était terrible; peut-être même doit-elle être réputée pour le plus important de ses hauts faits. Don Alonso Quijano le Bon est immobile, intrépide, devant la caverne; s'il éprouve au dedans, à cette heure, une crainte légère, nous ne le voyons pas.

Don Alonso Quijano le Bon va se glisser dans l'abîme. Pourquoi ne pas entrer par où il entra? Pourquoi, aujourd'hui, après trois siècles écoulés, ne pas mettre nos pas là où se posèrent ses pieds fermes et audacieux? Remarquez que l'accès de la caverne a changé. Jadis, quand écrivait Cervantes, des ronces touffues, des lyciets, des figuiers sauvages croissaient dans la large entrée;

à présent, sur la roche lisse, s'enroule une vigne dénudée. Les fortes parois élevées et puissantes de l'ample voûte sont grises, vermeilles, avec de grandes taches, des coulées de lichens verts et de lichens jaunes. Et à la pointe du couteau, en traits inégaux, incertains, les visiteurs de la grotte, à différentes époques, ont gravé leur nom en souvenir éternel « Miguel Yanez, 1854 » — « Enrique Alcazar, 1861 », pouvons-nous lire par ici; « Domingo Carranza, 1870 » — Mariano Merlo, 1883 », voyons-nous plus loin. Des quartiers de roches tombés du haut obstruent le fond; il faut serpenter parmi eux pour descendre dans la profondeur.

« O dame de mes actions et de mes pensées, répète don Quichotte, noble et sans pareille Dulcinée du Toboso! s'il est possible qu'arrivent à tes oreilles les supplications et les prières de ton heureux amant, je te demande par ton incroyable beauté de les vouloir bien écouter et de ne pas me refuser ton aide qu'elles implorent et dont j'ai si grand besoin. »

Les torches flambent déjà; nous pénétrons par la sombre fissure; il n'est pas nécessaire de nous attacher par des cordes solides; nous n'éprouvons aucune contrariété, comme le bon don Alonso, à n'avoir pas apporté de sonnailles pour faire, du fond de l'abîme, des appels et des signaux; sur notre passage ne se lèvent ni craves ni corbeaux, ni traîtresses et souples chauves-souris. Là haut, la lumière va s'éteignant dans un faible éclat, le sol descend en pente douce, glissante, bombée; au-dessus de nos têtes s'étend immense, haute, concave, visqueuse, la voûte de pierre. Et comme nous descendons lentement en allumant de petites gerbes de fournilles et de feuillage, nous laissons dans l'éloignement une traînée de lumières échelonnées dont les reflets rouges dissipent les ombres et laissent voir l'épais et blanc nuage de fumée qui remplit déjà la caverne. L'atmosphère est dense, lourde; de temps en temps, au milieu du silence, on perçoit la chute rythmée et lente d'une eau qui tombe de la voûte. Au fond, en bas, à l'extrémité de la large enceinte, parmi des brèches béantes, apparaît une eau silencieuse, une eau noire, une eau profonde, une eau immobile, une eau mystérieuse, une eau millénaire, une eau aveugle, qui fait un bruit sourd, indéfinissable — de menace et de plainte — quand nous y jetons des pierres. Et ici, dans ces eaux qui reposent éternellement au sein des ténèbres, loin du ciel bleu, loin des nuages amis des étangs, loin des lits étroits de pierre blanches, loin des oseraies, loin des peupliers vaniteux qui se regardent dans le courant, ici dans ces eaux torves, réprouvées, se trouve toute la suggestion, toute la poésie inquiétante de cette grotte de Montesinos.

Remontés à la lumière du jour, nous avons largement respiré. De gros nuages plombés voilaient le ciel; un vent furieux soufflait et faisait gémir les yeuses dans la montagne; une pluie froide, persistante, tombait par intervalle. Et nous avons recommencé à cheminer parmi les tertres noirs, les collines noires, les versants noirs. Des bandes de corbeaux passent au-dessus de nous; l'horizon, tout à l'heure lumineux, est assombri par un rideau de brouillard gris; une sensation de stupeur, d'anéantissement, de non-être envahit l'esprit.

« Dieu vous pardonne, mes amis, vous qui m'avez retiré de la vie et de la vue la plus agréable qu'être humain ait jamais possédée et contemplée », disait don Quichotte quand on le sortit de la caverne. Le bon chevalier y avait vu de belles prairies et des palais merveilleux. Aujourd'hui, don Quichotte ressuscité ne descendrait plus dans cette caverne, mais dans d'autres demeures plus souterraines, plus profondes et plus redoutables. Et, en présence de ce qu'il y apercevrait, éprouverait-il la surprise, l'épouvante et l'indignation qu'il ressentit pendant la nuit des foulons et dans l'aventure des moulins ou en face des marchands félons qui mettaient en doute la réalité de sa princesse. Car ici le grand idéaliste verrait non seulement sa Dulcinée méconnue, mais encore oubliés et reniés l'éternelle justice et l'éternel amour des hommes.

Ces douloureuses ressouvenances sont la leçon que nous emportons de la caverne de Montesinos.

XI. — Les moulins a vent.

Ils tournent, les petits moulins de Criptana : tourne, tourne, tourne!

— Sacramento! Transito! Maria Jésus! C'est ainsi qu'à pleins poumons j'invoque Transito, Sacramento et Maria Jésus. Un moment, il n'y a qu'un moment, j'étais en train de lire D. Quichotte; maintenant, dans le bougeoir, la bougie agonise. Et je vais me trouver plongé dans les ténèbres. Pourtant, je voudrais bien noircir quelques feuillets!

— Sacramento! Transito! Maria Jésus!

Où peuvent bien être ces jeunesses? Je suis arrivé il y a deux heures à Criptana. Tantôt, au fond de l'horizon, derrière les vitres minuscules du train, je contemplais, assise sur un coteau, la vaste et blanche bourgade qu'ensanglantait la pourpre du couchant. Lentement, au faîte de la colline, se mouvaient les ailes des moulins; en bas s'étendait la plaine monotone et vermeille. Au sortir de la gare, à travers la barrière, j'ai discerné d'antiques

guimbardes, de ces guimbardes de petites villes où se promènent les hidalgos, guimbardes décolorées, guimbardes poudreuses, guimbardes retentissantes qu'on voit, chaque soir, rouler sur la grand'route, entre les deux rangées de pauvres petits arbres rabougris qui lui servent de parure. Et, le visage collé à la glace des portières, du fond de ces antiques guimbardes, des dames, des dames de cette espèce que je prise entre toutes, s'ingéniaient à deviner d'après ses gestes, ses mouvements, son allure, ce qu'était cet unique, cet étrange, ce mystérieux voyageur, le « voyageur de première », ce voyageur en bottines percées et en chapeau graisseux.

La nuit tombait. Dans un fracas de planches et de ferrailles, les guimbardes se sont arrachées de la gare et moi, pédestrement, j'ai pris la chaussée qui mène là-bas vers la bourgade lointaine; les guimbardes ont fait demi-tour, et de nouveau, obstinément collés aux glaces des portières, voici les visages de ces excellentes dames (appelons-les doña Juana, doña Angustias, doña Consuelo). Tandis que, drapé dans mon manteau, le collet relevé, lentement je chemine, de l'air d'un mortel qu'ont accablé des maux sans nombre, sur l'un et l'autre côté de la route commencent d'apparaître ces amples basses-cours, particulières à la Manche; puis des maisons se montrent badigeonnées de blanc, aux portes peintes en bleu; et plus loin, de spacieuses habitations délabrées, dont les ferronneries ventrues des fenêtres et des balcons débordent au-dessus de la rue. De plus en plus, le ciel s'enténèbre; là-bas, sur la chaussée, se traînent les antiques et vénérables guimbardes qui semblent épuisées de fatigue. Elles croisent, chemin faisant, des petites vieilles en vêtements de deuil; une cloche tinte et répand par les airs de larges ondes sonores. Je m'enquiers :

— L'auberge, est-ce encore loin d'ici?

— Vous y êtes.

Et du doigt l'on m'indique une maison. La maison est ancienne et timbrée d'un écu; aux fenêtres s'incrustent de petites grilles et la porte cochère s'ouvre profonde, pavée de cailloutis. Lorsqu'on a franchi la porte du fond, on pénètre dans une cour entourée d'une galerie que supportent des colonnes doriques. A main gauche s'étend la salle à manger. J'en gravis les degrés et je me trouve dans un appartement obscur.

— Qui est là? demande une voix du sein des ténèbres.

Je réponds avec assurance :

— C'est moi.

Et je m'empresse d'ajouter

— Un voyageur.

Dans le silence de la pièce, je perçois le tic-tac d'une horloge. Un léger bruit, comme un bruissement de jupes remuées, se fait entendre, puis une voix appelle :

— Sacramento! Transito! Maria Jésus!

Et la voix ajoute :

— Asseyez-vous, Monsieur.

Mais où m'asseoir? Qui vient de me parler? Dans quelle demeure me trouvé-je? Timidement je hasarde :

— N'y a-t-il pas de lumière?

Et la voix mystérieuse :

— Non; dans cette saison, on allume plus tard.

Une servante heureusement survient, portant à la main une bougie. Est-ce Sacramento? Est-ce Transito? Est-ce Maria Jésus?

J'ai vu, comme en un tableau de Rembrandt les reflets du luminaire éclairer vivement l'ovale d'un gentil minois duveté d'un doux et fin duvet, au joli menton fin, et agrémenté de charmants yeux fendus en amande et d'une paire de menues lèvres.

— Ce Monsieur, prononce une vieille femme assise dans un recoin, demande une chambre. Montre-lui l'appartement du fond.

Il mérite bien son nom, l'appartement du fond. Nous traversons la courette, nous passons par une mystérieuse petite porte, nous tournons à droite, nous tournons à gauche, nous suivons un corridor étroit, nous montons quelques marches, nous en descendons quelques autres. Enfin nous débouchons dans une chambre exiguë, meublée d'un lit et de là dans une autre toute petite chambre dont le plafond est si bas qu'on le pourrait toucher de la main. On y accède par une porte vitrée logée dans un pan de mur épais d'un mètre. La toute petite chambre possède une toute petite fenêtre percée dans un pan de mur d'égale épaisseur.

— Voici la chambre, dit la jeune fille, en posant le bougeoir sur une table.

Je lui demande :

— C'est vous qui vous appelez Sacramento?

Elle rougit un peu :

— Non, c'est moi qui suis Transito.

J'aurais dû ajouter :

— Que vous êtes donc jolie, Transito.

Mais je n'ai rien ajouté. Je me suis contenté d'ouvrir mon *Don Quichotte* et je me suis mis à le feuilleter.

Sur ce, lisais-je à la bougie, « ils aperçurent trente ou quarante moulins à vent qu'il y a dans ce pays... » Peu à peu la bougie s'est éteinte, j'ai appelé à grands cris. Voici venir Transito qui m'apporte une autre bougie et qui me dit :

— Quand Monsieur voudra, Monsieur peut dîner.

Après dîner, j'ai erré un moment au hasard des rues; un doux clair de lune baignait les blanches façades et posait au milieu du ruisseau l'ombre découpée des auvents. Dans une ambiance de mystère se détachent confusément les vastes balcons anciens, les écussons, les grilles couronnées de rinceaux ajourés, les hautes portes ornées de têtes de clous et munies de formidables heurtoirs. C'est un plaisir intime, profond, que de parcourir la nuit une ville qui vous est inconnue; les portes, les balcons, les saillies des maisons, les absides des églises, les tours, les fenêtres éclairées, les bruits de pas lointains, l'aboiement plaintif des chiens, les veilleuses qui brûlent sous les retables...; tout cela peu à peu nous suggestionne, nous énerve, débride notre imagination et nous entraîne tout éveillé à travers les régions du rêve...

Et les petits moulins de Criptana continuent de tourner : tourne, tourne, tourne.

— Sacramento, que faut-il que je fasse aujourd'hui?

Je pose cette question à Sacramento en finissant mon premier déjeuner. Sacramento n'est pas moins jolie que Transito. La nuit vient de prendre fin. Ne faut-il pas que j'aille voir les moulins à vent? Et derechef me voici explorant les rues.

De la nuit au jour, comme leur aspect diffère! Où sont le mystère, l'enchantement, les suggestions de la nuit précédente? Je monte avec D. Jacinto par de petites ruelles escarpées, tortueuses; en haut, dominant le pays, assis sur la colline, les moulins surgissent, les antiques moulins à vent; à nos pieds s'étend le sombre et grisâtre parterre des toitures, tacheté de blanc çà et là par les façades des maisons et qui se perd là-bas dans l'étendue vermeille de la plaine. Sur le seuil d'un de ces moulins nous nous sommes arrêtés.

— Xavier, a dit D. Jacinto au meunier, celui-ci va-t-il bientôt marcher?

— A l'instant même, répond Xavier.

Peut-être vous étonnez-vous que D. Alonso Quijano le Bon ait pris pour des géants de simples moulins à vent? Eh! bien, les moulins à vent étaient, précisément à l'époque où vivait D. Quichotte, une nouveauté qui tenait du prodige. Ils furent introduits dans la Manche en 1575, au dire de Richard Ford, dans son *Handbook for travellers in Spain*. — Et voici comment parle en 1580 Jeronimo Cardano, dans son livre *De rerum varietate :* « Je ne puis celer que ce soit chose à tel point merveilleuse que, devant que de l'avoir vue, je n'y eusse point ajouté foi par crainte de passer aux yeux d'autrui pour homme d'une extrême candeur. »

Faut-il, dès lors, s'étonner que l'imagination du héros manchais se soit exaltée en présence de ces machines inconnues et fantastiques?

Mais Xavier a grimpé sur les vergues de son moulin et s'est mis en devoir de développer la voilure. Le vent souffle, grand largue. Les quatre voiles sont à présent solidement tendues, et les ailes de tourner, lentement d'abord, et puis bientôt à toute vitesse. La petite tour, à l'intérieur, contient trois étages exigus : au rez-de-chaussée sont emmagasinés les sacs de froment; au premier étage, la farine tombe d'un large entonnoir dont le grand orifice s'ouvre à l'étage supérieur, et c'est là-haut que la meule roule pierre sur pierre et broie le grain. Cet étage supérieur prend jour par quelques meurtrières d'où l'on surplombe le paysage, et tout ce vieil appareil, en travaillant, fait entendre un sourd ronflement. A travers l'une des meurtrières, je découvre, à perte de vue, la plaine ocreuse et par endroits verdoyante; les chemins jaunâtres, tels que de longs serpents, sinuent et se perdent à l'horizon; là-bas, tout au loin, resplendit une muraille blanche; le ciel s'est rempli de nuées grises; le vent souffle en tempête. Et par un sentier à flanc de coteau s'avance un fourmillement de femmes en deuil, la jupe relevée sur la tête. Parties aujourd'hui de grand matin, elles sont allées, — c'est vendredi de carême, — baiser les pieds du Christ de Villajos, en ce lointain sanctuaire; et maintenant elles reviennent lentement, pensives, l'âme endeuillée, à travers la plaine ocreuse, désertique...

— Maria Jésus! dis-je quand vient le crépuscule, la lumière se fera-t-elle longtemps attendre?

— Elle tardera encore un moment.

Je m'assieds dans la pièce enténébrée, j'écoute le tic-tac de l'horloge; des cloches sonnent l'*Angelus*.

Et de plus belle tournent les petits moulins de Criptana. Tourne, tourne.

XII. — Les Sanchos de Criptana.

Comment s'appellent ces bons, ces chers, ces affables, ces discrets amis de Criptana? Ne seraient-ce pas D. Pedro, D. Victoriano, D. Bernardo, D. Jeronimo, D. Francisco, D. Léon, D. Luis, D. Domingo, D. Santiago, D. Felipe, D. Angel, D. Enrique, D. Miguel, D. Gregorio et D. José?

A quatre heures du matin, au milieu de doux rêves, j'ai entendu une vague rumeur, quelque chose comme l'écho lointain d'un ouragan, comme la chute de quelque formidable averse. Je m'éveille en sursaut; on entend résonner des cornes rauques, de

grands coups sur les portes, des pas précipités. « Qu'est ceci? Qu'est-ce qui arrive? » me demandé-je, terrorisé. Le fracas grandit, je m'habille à tâtons, étourdi, épouvanté. A la porte, on frappe des coups violents; une voix crie :

— Monsieur Açorin! Monsieur Açorin!

Alors j'ouvre la porte : à la lueur de chandelles, de bougies, de torches, j'aperçois un groupe nom reux d'hidalgos qui crient, rient, sautent, gesticulent et soufflent dans d'énormes trompettes, alarmant toute la maison de leurs voix de stentors.

— Messieurs! m'exclamé-je, de plus en plus perplexe et apeuré.

Un de ces affectueux et aimables hommes s'avance et va parler; aussitôt tous se taisent; il se fait un profond silence.

— Monsieur Açorin, dit cet hidalgo, nous sommes les Sanchos Pança de Criptana. Nous venons nous assurer de votre personne...

Je ne sais toujours que penser. Que signifie ceci : que ces braves messieurs sont les Sanchos Pança de Criptana? Mais ce sombre mystère s'explique bientôt : à Criptana, il n'y a pas de D. Quichottes; Argamasilla s'enorgueillit d'être la patrie du chevalier de la Triste Figure; Criptana prétend représenter et résumer l'esprit pratique, bénévole et avisé de Sancho Pança. Le monsieur qui vient de parler est D. Bernardo.

— Nous sommes les Sanchos de Criptana, répète-t-il.

— Oui, dit D. Victoriano, qu'ils jouent au D. Quichotte, si bon leur semble, ailleurs; ici, nous nous sentons tous camarades et frères spirituels de Sancho Pança.

— Vous allez voir, pour peu que vous viviez ici deux ou trois jours, comme nos manières diffèrent de celles des autres.

— Et pour vous mettre à même d'en faire la preuve plus tôt, conclut D. Miguel, nous avons résolu de vous séquestrer dès maintenant.

— Messieurs! dis-je, m'apprêtant à faire un bref discours.

Mais aussitôt mes moyens oratoires me trahissent. Et je me contente de serrer leurs mains.

Nous voici tous en marche. Les buccins recommencent leur tintamarre. Sur le pavé de la courette retentissent nos pas sonores. Déjà l'aube se lève. Dans la rue on aperçoit une longue rangée de tartanes, de chariots, d'ânes chargés de fagots, de poëlons et d'énormes outres pleines d'huile. Et alors, au moment de monter en voiture, du fait des propos échangés, des allées et venues, la glace commence à se fondre, je veux dire cette raideur un tantinet cérémonieuse des premiers moments. Je suis déjà un vieux Sancho Pança de cette noble Criptana, je m'en vais dans un chariot, serré entre D. Bernardo et D. Léon.

— Comment vous semble tout ceci, Monsieur Açorin?

— Cela me semble fort bien, Don Bernardo.

Vous connaissez déjà D. Bernardo; il a une barbe grisâtre tirant sur le jaune; il porte des lunettes d'or, et, suspendu à sa chaîne de montre, un petit diapason d'acier. Ce diapason manifeste que D. Bernardo est musicien; j'ajouterai, bien qu'à coup sûr vous le sachiez, que D. Bernardo est également pharmacien. Avant même que nous ne fussions montés dans le chariot, D. Bernardo m'avait déjà fait cette intéressante révélation :

— Monsieur Açorin, me dit-il, j'ai composé une cantate en l'honneur de Cervantes pour être chantée aux fêtes du centenaire.

Je réponds :

— Parfaitement, Don Bernardo.

— Voulez-vous l'entendre, Monsieur Açorin?

— Très volontiers, Don Bernardo.

D. Bernardo tousse un peu, retousse et commence à chanter à voix basse, tandis que le véhicule donne de terribles secousses.

Gloire, gloire, chantez Cervantes,
Créateur du Quichotte immortel.

La claire lumière du jour illumine la vaste et plane étendue des champs; l'horizon apparaît net, sans arbres; une touche de bleu vif ferme le lointain. Le chariot marche, marche par l'étroit chemin. Combien de temps s'est-il écoulé depuis notre départ? Combien d'heures s'écoulera-t-il encore? Deux, trois, quatre, cinq? Je l'ignore; la notion du temps a disparu de mon cerveau depuis que j'erre dans la Manche.

— Monsieur Açorin, me dit D. Léon, nous allons arriver, il n'y a plus qu'une lieue.

Suit un court silence. D. Bernardo incline la tête vers moi et me coule dans l'oreille :

— J'ai composé cette cantate pour le centenaire. Avez-vous remarqué les vers, Monsieur Açorin? Ne pourriez-vous en dire deux mots.

Je m'exclame :

— Comment! mon cher Don Bernardo! vous n'avez nul besoin de me faire cette recommandation. Parler de cette cantate est pour moi un devoir patriotique.

— Très bien, Monsieur Açorin, répond, satisfait, D. Bernardo.

S'écoule-t-il une demi-heure, une heure, deux heures, trois heures? La voiture cahote et recahote. La plaine est toujours la même plaine grise, jaunâtre, rougeâtre.

— Nous allons arriver, répète D. Léon.

— Aussitôt que nous arriverons, ajoute D. Bernardo, nous exécuterons la cantate sur l'harmonium de l'ermitage.

— Nous sommes sur le point d'arriver, répète encore D. Léon.

Une heure passe, peut-être une heure et demie, peut-être deux heures. Je vous le déclare encore une fois, je n'ai plus en face de ces plaines la moindre notion du temps. Mais, enfin, là-bas, sur un monticule pelé, on distingue une maison. C'est le Christ de Villajos. Nous approchons. Nous mettons pied à terre. Nous piétinons pour nous dégourdir. Aussitôt D. Bernardo, cet homme aimable et terrible, nous conduit à l'ermitage, prélude par deux ou trois arpèges plaintifs et commence à clamer :

Gloire, gloire, chantez Cervantes,
Créateur du Quichotte immortel.

J'ai l'absurde et folle idée que toutes les cantates se ressemblent un peu, c'est-à-dire que toutes, au fond, sont pareilles. Mais la cantate de D. Bernardo ne manque pas d'une certaine originalité et je l'avoue à D. Bernardo.

— Ah! je le crois bien, Monsieur Açorin, je le crois bien, dit-il en quittant rapidement l'harmonium.

Et, me tendant la main, il ajoute :

— Monsieur Açorin, vous êtes mon meilleur ami!

Dans mon for intérieur, je pense : « Ce D. Bernardo, si gentil, si bon, est-il réellement un Sancho Pança comme il le dit à tout propos, ou n'a-t-il pas plutôt en lui quelque chose de l'âme de D. Quichotte? » Mais je laisse le problème sans solution; il faut sortir dans la campagne, se promener, courir, prendre le soleil, observer le paysage cent fois observé du haut des côtes et ces agréables occupations nous mènent jusqu'à midi.

Vous conterai-je, point par point, ce savoureux, solide sanchopancesque repas? Une outre superbe, que le brave écuyer eût enviée, court de main en main, laissant tomber dans les gosiers un subtil nectar manchais; les yeux s'allument, les langues se délient. Nous sommes au dessert, c'est le moment propice aux confidences. D. Bernardo incline la tête vers moi; il va me dire sans doute quelque chose d'important. Je ne sais pourquoi j'ai un vague soupçon de ce que D. Bernardo va me dire, mais je suis toujours disposé à entendre avec plaisir tout ce qui lui plaira.

— Monsieur Açorin, prononce D. Bernardo, croyez-vous que cette cantate aura quelque succès?

— Il n'en faut pas douter, et je mets dans ma voix l'accent d'une profonde conviction, cette cantate aura sûrement du succès.

— L'avez-vous bien entendue? me demande D. Bernardo.

— Oui, Monsieur, dis-je, je l'ai parfaitement entendue.

— Non, non, reprend-il d'un air d'incrédulité; non, non, Monsieur Açorin, vous ne l'avez pas bien entendue. Aussitôt que nous aurons fini de dîner nous la jouerons encore une fois.

D. Miguel, D. Enrique, D. Léon, D. Gregorio et D. José, qui entendent ces paroles de D. Bernardo, sourient légèrement. Moi, j'éprouve une réelle satisfaction à entendre encore une fois la cantate de cet excellent ami. Le repas terminé, nous entrons de nouveau dans l'ermitage. D. Bernardo s'assoit devant l'harmonium, essaie des arpèges et entonne :

Gloire, gloire, chantez Cervantes,
Créateur du Quichotte immortel.

Je m'exclame :

— Très bien! très bien!

— Bravo! bravo! crie tout le monde en chœur.

Et nous avons recommencé à courir par les collines, à prendre le soleil, à contempler la plaine monotone, mille fois contemplée. Le soir tombait, c'était l'heure du retour. Les cornes ont sonné, les voitures se sont mises en mouvement, nous avons de nouveau parcouru le long, le sinueux, l'interminable mauvais chemin. Combien s'est-il écoulé d'heures? Deux, trois, quatre, six, huit, dix?...

— Messieurs, me suis-je écrié à Criptana devant la porte de l'hôtel, en présence du rassemblement des nobles hidalgos, Messieurs... Et, de nouveau trahi par mes moyens oratoires, je me suis contenté de serrer avec effusion et sincère cordialité, pour la dernière fois, les mains de ces bons, de ces affables, de ces très discrets amis.

XIII. — Au Toboso.

Le Toboso est un village unique, étonnant. Vous avez déjà quitté Criptana; rousse et jaunâtre, la plaine ondule doucement, grise par places, dans les jachères, et d'un vert perceptible à peine dans les parties cultivées. Vous marchez une heure, une heure et demie, sans voir ni un arbre, ni une mare, ni un coin de terre verdoyant. Les pies sautent un moment au milieu du chemin, remuent, nerveuses et pétulantes, leurs longues queues, et s'envolent de nouveau; des petits tas et des petits tas de pierres grises se succèdent sur les carrés de légumes. Et, de loin en loin, dans un grand espace ensemencé où apparaît à peine l'orge verte, une couple de mules chemine et un rustre guide la charrue au long des interminables sillons.

— Qu'est-ce qu'on fait donc là? demandez-vous, un peu surpris de voir ainsi détruire les semailles.

— Ils sont en train de *rejacar*, vous répond-on tout naturellement.

Rejacar signifie passer la charrue entre sillon et sillon pour arracher les mauvaises herbes.

— Mais n'abîment-ils pas les semailles? demandez-vous encore? ne piétinent-ils pas et n'écrasent-ils pas les jeunes tiges?

Le charretier qui vous voiture sourit légèrement de votre ingénuité. Peut-être êtes-vous quelque pauvre homme, comme l'auteur, qui n'êtes jamais sorti de vos livres.

— Ben, oui! s'exclame le laboureur, les semailles, en cette saison, plus qu'on les foule, mieux que ça vaut.

Les terres grisâtres, rougeâtres, jaunâtres, se découvrent au regard, toutes pareilles, d'une monotonie désespérante. Il y a une heure que vous avez quitté Criptana et, pour la première fois, au tournant d'une colline, vous distinguez dans le lointain extrême, là-bas, aux confins de l'horizon, une petite tour et une tache noirâtre à peine visible dans l'uniformité plombée du paysage. C'est le hameau du Toboso. Deux heures s'écouleront encore avant que nous entrions dans ses rues. Le panorama ne change pas, vous voyez les mêmes labours, les mêmes chênes-lièges renfrognés, les mêmes orges menues. Peut-être, sur un penchant, apercevrez-vous un carré d'oliviers, cendrés, solitaires, symétriques. Et vous ne revoyez plus, dans la campagne infinie, le moindre bouquet d'arbres. Les chênes proches du Toboso, où D. Quichotte avait attendu le retour de Sancho, ont disparu. A mesure que la soirée s'avance, le ciel se couvre d'une lourde teinte d'un gris de plomb. La voiture, cahin, caha, grimpe sur les blocs de pierres, retombe dans les ornières. Nous approchons du pays. Déjà vous pouvez apercevoir la haute tour carrée, jaunâtre de l'église et les sombres toitures des maisons. Un profond silence règne sur la plaine infinie : des deux côtés du chemin commencent d'apparaître de grands murs écroulés; dans le fond, à droite, on aperçoit un ermitage en ruines, noir, parmi de noirs et maigres arbres, qui surgit au-dessus de longues clôtures délabrées. Vous vous sentez saisi tout de suite par une impression de solitude et d'abandon. Il y a, dans les environs de ce village, quelque chose qui semble être comme la condensation et la synthèse de toute la tristesse de la Manche. La carriole avance toujours. Le Toboso est tout proche. Les ruines de petits murs, de maisons, de cours, se multiplient; vous apercevez une immensité de pays plat, couverte de pierres grises, de murs éboulés, de vestiges de fondations. Le

silence est profond; pas un être vivant; il semble que l'immobilité ait pris corps, soit devenue palpable. Et, au-dessous et au-delà de ces ruines, se détachant sur un ciel cendré, livide, ténébreux, rébarbatif, tragique, on distingue un tas de maisons brunes, terreuses, noires, aux parois crevassées, aux angles ébréchés, aux toitures effondrées, aux cheminées écroulées, aux terrasses qui surplombent et se courbent pour choir, aux clôtures de cours largement éventrées. Vous ne percevez pas la plus légère rumeur; ni le roulement d'une charrette, ni l'aboiement d'un chien, ni le claironnement métallique d'un coq éloigné. Et vous commencez de pénétrer dans les rues du village et vous y voyez les mêmes murs fendillés; la sensation d'abandon et de mort qui vous avait saisi s'accentue maintenant, d'une façon douloureuse, à mesure que vous parcourez ces rues et que leur ambiance vous pénètre.

De grandes, vastes, nobles demeures se sont effondrées et on a couvert les restes de leurs murs de petites toitures basses et grises; de très vieux portails cintrés sont bouchés à l'aide de pierres grossières; de ci de là, entre les parois terreuses, se découpe un haut et vénérable mur de pierres de taille; une façade, avec son blason massif, survit, parmi les maisonnettes basses, au milieu d'un tas de décombres... Et vous avancez lentement par les ruelles; personne n'y passe, rien n'en trouble le silence. Vous arrivez de la sorte à la place; la place est un vaste espace solitaire; d'un côté l'église, solide, immuable, sur les ruines de ce qui fut une ville; à gauche, les pans de mur d'une maison patrimoniale; à droite, un vieil ermitage croulant et une longue clôture délabrée. La nuit est venue. Vous vous arrêtez un moment sur la place. Dans le ciel enténébré une déchirure s'est faite où transparaissent les lueurs du crépuscule. Et, pendant une minute, immobile, absorbé, vous contemplez les ruines de ce cadavre de vieille ville morte, illuminé par un sinistre reflet rouge. Puis vous apercevez, et ceci complète l'impression, vous apercevez, entourés d'un silence profond, sur le mur branlant adossé à l'ermitage, la cime rigide d'un noir cyprès et, se détachant sur ce sombre feuillage, la fine ramure argentée d'un olivier sauvage qui, par moment, se balance doucement, sans bruit...

Comment le village du Toboso a-t-il pu déchoir à ce point? pensez-vous, tandis que vous quittez la place.

— Le Toboso, vous dira-t-on, était jadis un bourg important; à présent il n'est pas même l'ombre de ce qu'il fut alors, les maisons qui tombent ne sont plus relevées, les habitants émigrent dans les pays voisins; les vieilles familles des hidalgos unies par des liens de consanguinité, depuis deux ou trois générations,

s'éteignent sans descendance. Et vous allez, parcourant rues et rues, et vous revoyez les murs ébranlés, les portes bouchées, les arcades brisées. Où se trouvait la maison de Dulcinée? Dulcinée était-elle réellement cette Aldonza Zarco de Moralès dont parlent les chroniqueurs? Le nom de Zarco abonde au Toboso; la maison de l'incomparable princesse s'élève à une extrémité du pays où commence la campagne; les restes en subsistent encore. Descendez par une ruelle qui s'ouvre dans un coin de la place déserte; cherchez les gros murs de pierre dressés tout au fond; tournez ensuite à droite; faites de quatre à six pas; arrêtez-vous après. Vous vous trouvez devant une vaste et antique maison lézardée qui jadis devait se composer de deux étages; mais toute la partie supérieure est tombée, et aujourd'hui, presque à la hauteur de la porte, on a couvert l'antique demeure d'un petit toit modeste et les inégalités et les fentes de la noble pierre ont été nivelées et bouchées à l'aide d'un revêtement de terre.

Telle est la demeure de la plus admirable de toutes les princesses de la Manche. Ce n'est plus maintenant qu'un prosaïque moulin à huile. Et pour comble d'humiliation et de déchéance, dans la cour, sous des fagots d'olivier, reposent, bafoués et brisés, les deux magnifiques blasons qui figuraient jadis sur la façade. Une longue clôture part de la maison et s'allonge vers la campagne, fermant la ruelle.

« Sancho, mon ami, conduis-moi au palais de Dulcinée; peut-être pourrait-il se faire que nous la trouvions encore éveillée, disait à son écuyer D. Alonso, en arrivant au Toboso à la nuit.

— A quel palais faut-il vous conduire, morbleu! répondait Sancho, car celui où j'ai vu Sa Grandeur n'était qu'une très petite maison. »

La maison de la supposée Dulcinée, la dame Aldonza Zarco de Moralès, était vaste et seigneuriale. Jetons sur ses restes un dernier regard; déjà les ombres de la nuit se font proches; la cloche de la haute tour massive laisse tomber sur le village mort ses vibrations; dans la rue du Diable, la principale de l'endroit, deux ou trois attelages de mules qui reviennent des champs traînent avec un bruit sourd leurs charrues.

Et c'est un spectacle profondément suggestif de voir, à de telles heures, dans ce calme infrangible, dans cette atmosphère de déchéance et d'abandon, glisser, enveloppée dans sa cape, la silhouette d'un vieil hidalgo qui, lentement, parmi la pénombre crépusculaire, se détache sur le cintre d'une antique porte aveugle ou le long du vieux mur de quelque bâtiment en saillie que dépassent les amandiers en fleurs ou les cyprès.

XIV. — Les miguellistes du Toboso.

Pourquoi ne vous en donnerais-je point l'étrange, l'inédite nouvelle? Dans tous les pays de la planète, l'auteur de D. Quichotte s'appelle Miguel de Cervantes Saavedra : au Toboso, simplement Miguel. Tous le traitent avec la plus grande cordialité; tous se font l'illusion d'avoir connu sa famille.

— Moi, Monsieur Açorin, me dit D. Silverio, j'en arrive à croire que j'ai connu le père de Miguel, son grand-père, ses frères et ses oncles.

Vous représentez-vous D. Silverio? Et D. Vicente? Et D. Emilio? et D. Jésus? et D. Diego? Nous sommes tous assis autour d'une table couverte d'une nappe damassée aux élégants plis marqués par le fer; dessus, sont posées des tasses de porcelaine, de fines tasses que vous vous émerveillez de trouver dans un village. Doña Pilar, cette dame si manchaise, si espagnole, infiniment discrète et affable, sert avec une suprême politesse la boisson aromatique. Et D. Silverio, la première gorgée avalée, comme excité par le breuvage, entre tout de suite dans le champ des confidences intimes.

— Monsieur Açorin, que Miguel soit d'Alcazar, c'est fort bien : que Blas soit d'Alcazar, aussi; moi non plus je ne m'en formalise pas, mais le grand-père! le grand-père de Miguel! n'en doutez pas, Monsieur Açorin, le grand-père de Miguel était d'ici.

Et les yeux de D. Silverio flamboient un moment. Je vous le redemande : vous représentez-vous D. Silverio? D. Silverio est le type le plus classique d'hidalgo que j'aie rencontré dans la Manche; il existe une secrète affinité, fatale et profonde corrélation, entre la figure de D. Silverio et les murs en ruine du Toboso, les solennels portiques aveuglés, les petites toitures défoncées, les longs murs écroulés. D. Silverio a une figure jaune citron, olivâtre, violacée : le front bombe un peu; à la hauteur de la bouche s'accuse un léger enfoncement et le menton, uni, pointu et en saillie, arbore une mouche grise et rèche, parfaitement assortie à une moustache cendrée, tombant, négligée, plate et molle, le long des commissures des lèvres. Et D. Silverio a aussi des yeux d'une expression unique, des yeux étincelants qui disent tout; il a des mains longues, osseuses, qui s'élèvent et s'abaissent rapidement; éloquentes et promptes, quant les paroles jaillissent de sa bouche; pressées, vives, impétueuses, pittoresques. J'éprouve une grande sympathie pour D. Silverio; depuis trente ans, il instruit les enfants au Toboso. Aimable et courtois, il bavarde avec

vous. Puis, dès qu'il se sent à l'aise, il tire de la poche intérieure de sa jaquette une forte liasse de papiers graisseux et vous lit un sonnet alambiqué à Dulcinée. S'il se sent un peu plus à l'aise encore, il vous lit aussi, souriant, avec ironie, une satire terriblement anti-monacale, telle que l'eût souhaitée Torrès Naharro[1] pour sa *Propaladia*. Et s'il se sent plus à l'aise encore, alors il vous mène voir sa ruche, une ruche, avec une petite fenêtre, par où on voit travailler les abeilles.

Nous sommes tous assis autour d'une table et nous formons une réunion pittoresque d'authentiques et vieux Castillans.

D. Diego a des yeux enfoncés, un front large et une barbe cuivrée; il est méditatif, il est rêveur, il est silencieux; il sourit de loin en loin, sans rien dire, d'un vague sourire empreint de spiritualité et de profonde compréhension. D. Vicente porte, comme on peint Garcilaso[2], la tête rasée et la barbe fournie. D. Jésus est tout petit, gros et nerveux. Et D. Emilio a une face osseuse, anguleuse, une petite moustache imperceptible et une barbiche en pointe aiguë.

— Monsieur Açorin, restez, je vous en prie, je veux que vous soyez convaincu; je veux que vous emportiez une bonne impression du Toboso, dit vivement D. Silverio, gesticulant, agitant en l'air ses mains sèches, tandis que ses yeux étincellent. Monsieur Açorin, répète D. Silverio, Miguel n'était pas d'ici, Blas non plus, mais comment douter que son grand-père en fût?

— N'en doutez pas, ajoute doña Pilar, souriant affablement, D. Silverio a raison.

— Oui, oui, reprend D. Silverio, j'ai vu l'arbre généalogique de la famille! j'ai vu l'arbre, Monsieur Açorin. Et savez-vous où il prend racine?

A dire vrai, j'ignore où prend racine l'arbre généalogique des Cervantes. J'avoue un peu confus :

— Je ne le sais pas, Don Silverio.

— L'arbre, déclare D. Silverio, prend racine à Madridejos. De plus, Monsieur Açorin, dans tous les villages environnants il y a des Cervantes: vous en avez ou vous en avez vus à Argamasilla, en Alcazar, à Criptana, au Toboso. Comment pourrions-nous douter que Miguel fût d'Alcazar? Et ne proclament-ils pas qu'il était de la Manche, tous ces noms de villages et de terres qu'il cite dans

[1] Dramaturge espagnol de la première moitié du seizième siècle, qui publia le recueil de ses œuvres sous le titre de *Propaladia*.

[2] Garcilaso de la Vega. Célèbre poète espagnol, mort héroïquement en 1536, et qui fut l'un des principaux initiateurs de la renaissance dans les lettres espagnoles.

Don Quichotte et qu'il est impossible de connaître sans avoir vécu ici, sans être d'ici?

— Oui, Miguel était de la Manche, ajoute D. Vicente, en passant la main sur sa barbe.

— Oui, il était de la Manche, dit D. Jésus.

— Il en était, affirme D. Emilio.

— Je crois bien qu'il en était! s'écrie D. Diego, relevant la tète, un moment tiré de ses rêves lointains.

Et d'une voix forte D. Silverio conclut :

— Mais allez donc dire cela aux académiciens!

Le grand mot est lâché. Les académiciens! avez-vous entendu? Saisissez-vous la portée de cette phrase? Dans toute la Manche, dans tous les bourgs, dans tous les villages, dans tous les hameaux que j'ai parcourus, j'ai entendu cette phrase, dite avec une intonation voulue. Les académiciens, il y a des années, je ne sais quand, décidèrent que Cervantes était d'Alcala, non d'Alcazar; depuis lors, parmi les hidalgos manchais, sont nés, peu à peu, un dépit, une rancune, une colère contre les académiciens; et de nos jours, en Argamasilla, en Alcazar, au Toboso, à Criptana, on éprouve une haine terrible et formidable contre eux. On ne sait pas au juste ce que c'est que les académiciens. Les académiciens, pour les hommes, pour les femmes, pour les enfants, pour tous, sont quelque chose comme un pouvoir occulte, puissant, effroyable; quelque chose comme une redoutable divinité maligne qui a fait tomber sur la Manche le plus grand de tous les malheurs, puisqu'elle a décidé, dans ses monstrueux jugements sans appel, que Miguel Cervantes Saavedra n'est pas né en Alcazar.

— Les académiciens, dit D. Emilio, avec l'accent d'un profond désespoir, ne reviendront pas là-dessus de leur plein gré, pour n'être pas obligés d'avouer leur erreur.

— Les académiciens l'ont dit, ajoute ironiquement D. Vicente, telle est la règle infaillible.

— Comment battrons-nous en brèche, ajoute D. Jésus, l'opinion des académiciens?

Et D. Diego, un coude sur la table, relève sa tète pensive, songeuse, et murmure à voix basse.

— Pstt... les académiciens!

Sur quoi D. Silverio s'exclame, tandis qu'il entrechoque ses mains osseuses :

— Mais ce ne sera pas comme le veulent les académiciens!

— Non, ce ne sera pas, Miguel était d'Alcazar quand le monde entier dirait le contraire. Blas aussi en était et le grand-père était du Toboso.

Puis après :

— Ici, chez D. Cayetano, il y a une masse de documents de cette époque-là ; je suis en train de les examiner et je puis vous assurer que, non seulement le grand-père, mais encore quelques-uns des oncles de Miguel naquirent et vécurent au Toboso.

Qu'opposerais-je à ce que me dit D. Silverio ? Est-il personne qui trouve quelque inconvénient à ce que le grand-père de Cervantes ait été natif du Toboso ?

— Et ce n'est pas tout, continue le brave hildago ; au Toboso, une tradition ininterrompue affirme que des parents de Miguel y ont vécu ; il existe encore une maison que nous appelons tous *la maison de Cervantes*. Et notre concitoyen, D. Antonio Cano, ne s'appelle-t-il pas Cervantes de son second nom ? D. Silverio s'est arrêté un moment. Nous sommes tous suspendus à ses lèvres.

Enfin, il dit :

— Monsieur Açorin, vous pouvez me croire ; ces yeux que ous voyez ont vu l'écu même de la famille de Miguel.

Je témoigne une légère surprise.

— Comment ! Don Silverio, vous avez vu l'écu ?

Et D. Silverio de répondre avec énergie et avec insistance.

— Oui ! oui ! je l'ai vu. Deux biches y figurent ; la devise est ainsi conçue :

Deux biches sur champ de sinople ;
Une paît, l'autre dort ;
Celle qui paît annonce la paix,
Celle qui dort l'assure.

D. Silverio, qui a dit ces vers d'une voix forte et solennelle, est resté un moment silencieux, avec la main droite en l'air, me considérant les yeux dans les yeux et promenant ensuite son regard triomphant sur toutes les autres personnes présentes.

J'ai une grande amitié pour D. Silverio ; cette amitié s'étend à D. Vicente, à D. Diego, le gentilhomme rêveur, à D. Jésus, à D. Emilio à la barbe pointue et au teint citron.

Quand nous nous séparâmes, il était plus de minuit : ni les chiens n'aboyaient, ni les porcs ne grognaient, ni les ânes ne brayaient, ni les chats ne miaulaient comme dans la nuit mémorable pendant laquelle D. Quichotte et Sancho entrèrent au Toboso.

Un silence profond régnait ; amoureuse et douce, la lune baignait les ruelles, emplissait les crevasses des murs ruinés, baisait le cyprès et l'olivier sauvage qui poussent sur la place...

XV. — L'exaltation espagnole.

Je veux mettre, dans la capitale géographique de la Manche, un terme à mes pérégrinations. Y a-t-il, en dehors de celui-ci, un village moins dénaturé, plus manchais, plus typique, où l'on comprenne et sente plus intimement l'hallucination de cette campagne sans accidents, la vie douloureuse et résignée de ces braves laboureurs, la monotonie désespérante des heures, lentes, éternelles, qui passent, passent, dans une ambiance de tristesse, de solitude, d'inaction? Les rues sont larges, spacieuses, démesurées; les maisons, basses, d'un ton grisâtre, terreux, bistré. Tandis que j'écris ces lignes, le ciel plombé est plein de gros nuages. Un vent glacé du Nord souffle et rugit, furieux, soulevant sur les grandes routes d'impétueux tourbillons de poussière; j'entends, au loin, sonner des cloches plaintives aux accents déchirants; c'est à peine si, de loin en loin, passe par la rue un paysan enfoui dans ses vêtements bruns ou une femme vêtue de noir, ses jupes relevées sur la tête, montrant entre leurs plis sa face livide. Les chapiteaux sombres et les murs roux d'une vieille église ferment l'horizon au bout d'une vaste place déserte...

Et vous marchez, vous marchez contre le vent, souffleté par les nuages de poussière le long de la large rue interminable jusqu'à ce que vous arriviez à un grand casino. Alors, si c'est le matin, vous pénétrez dans des salons vides, parquetés, où les pas résonnent. Vous ne rencontrez personne; vous sonnez et resonnez en vain tous les timbres; les poèles reposent, éteints; vous vous sentez gagné par le froid. Vous ressortez alors, vous recommencez à parcourir l'immense voie déserte, souffleté par le vent, aveuglé par la poussière; vous retournez à l'auberge où il n'y a pas de feu non plus; vous rentrez dans votre chambre, vous vous y asseyez, vous vous y assombrissez, vous sentez peser, formidable, sur vous, l'ennui, la solitude, le silence, l'angoisse de la campagne et du village.

Dites-moi, ne comprenez-vous pas, dans ces régions, les rêves, les délires, les fantaisies débridées du grand fou? L'imagination s'envole frénétique au-dessus de ces plaines; dans les cerveaux, les visions et les chimères surgissent avec les folies torturantes. A Manzanarès, à cinq lieues d'Argamasilla, on raconte mille histoires de sortilèges, d'enchantements, de philtres, boissons et nourritures ensorcelées, que des fiancées abandonnées, rancunières, ont fait absorber à leurs amoureux. A Ruidera, proche aussi d'Argamasilla, est mort, il y a six jours, un jeune homme, qui en

pleine force avait vu dans le tain d'une glace une figure lui montrant une faulx, et qui depuis ce moment a commencé de souffrir et de s'émacier jusqu'à mourir. Mais ce ne sont là que des cas isolés, individuels, et c'est à Argamasilla, la patrie de Don Quichotte, que l'hallucination revêt un caractère collectif, épique, populaire. Je veux vous en conter un cas qui s'est passé, il y a six mois à peine. Un jour, d'une maison du bourg, sort une domestique criant au feu ; tous accourent, on éteint l'incendie ; le fait en réalité manque d'importance. Mais deux jours s'écoulent et la servante commence à dire que la nuit un vieillard lui apparaît. Au début, la nouvelle fait sourire ; peu de temps après, un autre incendie éclate dans la maison. Cet accident aussi n'a guère d'importance, encore qu'il éveille de vagues soupçons. Le jour suivant, pour la troisième fois, le feu éclate, toujours dans la même maison. Qu'est-ce donc ? Quel mystère cachent ces sinistres qui se succèdent si rapidement ? Déjà l'intérêt et la curiosité sont en éveil. Déjà la méfiance succède à l'indifférence. Déjà la peur commence à se faire jour dans les âmes. La servante jure que les incendies sont allumés par ce vieux qui lui apparaît ; les habitants de l'immeuble ressentent de la surprise, puis de l'épouvante ; les voisins se tiennent sur leur gardes ; l'étrange nouvelle se répand dans tout le pays. De nouveau le feu prend. Et alors, émus, perplexes, ils proclament que cette ombre incendiaire demande des messes ; les messes sont dites ; on ne voit plus d'incendies et la population satisfaite, tranquille, peut respirer sans craindre le cauchemar.

Mais cette tranquillité dure bien peu : quatre ou cinq jours après, pendant que les habitants se promènent, prennent le soleil, que les femmes cousent assises dans les cuisines, les cloches se mettent à sonner le tocsin.

Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce qui arrive ? Où est le feu ? Les gens sautent de leurs sièges, subitement réveillés de leur quiétude, courent, crient. Le feu est à l'école du pays ; pas plus que les autres fois cela n'a grande importance ; mais les habitants d'Argamasilla, méfiants, excités, repensent à l'apparition malfaisante des précédents désastres. L'école est vis-à-vis de la maison où ont eu lieu les incendies antérieurs ; l'apparition n'a eu qu'à faire un grand saut pour changer de maison. Le feu est éteint ; contents, les gens se retirent chez eux. Néanmoins la paix est éphémère ; le lendemain, les cloches recommencent à sonner le tocsin ; les habitants ressortent affolés ; on crie, on fait mille suppositions, les nerfs se tendent, la chimère remplit les cervaux. Et pendant quatre, six, huit, dix jours, chaque matin, chaque soir, l'alarme

recommence et toute la population émue, exaspérée, énervée, frénétique, court, gesticule, vocifère, s'agite, tout occupée de sorts, d'enchantements, de pouvoirs occultes et terribles. Que faire en telle occurence?

« Assez! assez! proclame à la fin le maire. Les cloches ne sonneront plus quand le village entier brûlerait. » Ces paroles sont comme la formule cabalistique qui rompt l'enchantement, les cloches ne sonnent plus, les flammes ne se montrent plus.

Que dites-vous de cette imagination manchaise exaltée? Le pays dort en un profond repos, personne ne fait rien. Les terres sont à peine écorchées par la charrue celte; les jardins sont abandonnés. Le bourg du Tomelloso, sans eau, sans autre arrosage que la réserve des puits, fournit de légumes Argamasilla où le tranquille Guadiana, au ras de terre, traverse le pays et les potagers; les journaliers y gagnent deux réaux de moins que ceux des pays voisins. Pardonnez-moi, mes bons et nobles amis d'Argamasilla, mais vous m'avez fourni vous-mêmes ces renseignements. Le temps s'écoule lentement dans ce marasme, les intelligences sommeillent. Puis un beau jour une vieille parle d'apparition, un farceur simule des incendies et toutes les imaginations, jusque-là en repos, vibrent affolées et se lancent dans le rêve. N'est-ce pas là la patrie du grand rêveur, D. Alonso Quijano? L'éternelle histoire de la terre espagnole n'est-elle pas résumée dans ce hameau? N'est-ce pas là la fantaisie échevelée, irraisonnée, impétueuse, qui de temps en temps brise l'inaction de ce peuple que l'on voit retomber, l'instant d'après, dans sa stérile immobilité? C'est elle, — et je termine là-dessus, — c'est l'exaltation folle et vaine que condamna Cervantes dans D. Quichotte, mais non pas cet amour de l'idéal, cette illusion, cette ingénuité, cette audace, cette confiance en soi-même, cette puissance de rêve, que le peuple anglais admire tant dans notre Hidalgo, toutes qualités indispensables à la réalisation de toutes les grandes et généreuses entreprises humaines, et sans quoi les peuples et les individus vont fatalement à la décadence.

José Martinez Ruiz.
(Açorin).

Traduit de l'espagnol par Mme Devismes de Saint-Maurice.

M. CHARLES DE POMAIROLS

Plusieurs parmi les poètes de la jeune génération seraient tentés de reprocher à la poésie de M. de Pomairols un certain manque d'éclat. Sans doute cet excellent écrivain n'est pas un pur virtuose du style. Il condamne même cette virtuosité comme un artifice indigne de l'art. Le luxe des images lui paraît une flatterie à l'adresse de notre sensualité, et non un aliment offert à notre intelligence. Mais si cette poésie a la couleur sobre de la terre brunie et si elle est nue d'ornements futiles, elle nous produit bientôt cette impression profonde des grands labours mélancoliques sous un ciel d'automne, ou du village familier, lorsque descend le soir.

C'est que sa matière est tout imprégnée d'âme. Ce platonicien a connu Platon surtout par Lamartine, qui, d'ailleurs, l'avait plutôt deviné que lu. Mais il semble qu'on pourrait donner pour épigraphe à son œuvre entière ces deux phrases du *Phédon* : « L'âme me paraît infiniment supérieure à toutes les choses matérielles... Ce que j'affirme, c'est que toutes les belles choses sont belles par la présence de la Beauté première... » M. Charles de Pomairols n'aime pas la nature *pour elle-même*. Il en a le sentiment, mais il s'en interdit la sensation. Et, dans les cinq volumes de vers qu'il a publiés [1], on chercherait en vain un poème purement descriptif. A son avis, les impressions de nature traduites en vers n'ont une valeur de création que si le poète « humanise » les paysages et saisit leurs correspondances secrètes avec son âme. M. de Pomairols aime donc son Rouergue de l'amour attentionné, déférent, un peu craintif qu'il aurait pour un aïeul immortel. Il lui a composé une physionomie avec tous les traits des visages de ses ancêtres qui l'ont habité, possédé et travaillé. Cette terre garde toujours l'empreinte de leur volonté et le souvenir de leurs douleurs ou de leurs joies.

De cette façon, chaque site se spiritualise. La matérialité que l'amour de son champ pourrait communiquer au terrien est comme volatilisée, en passant par son esprit qui n'en veut voir que le symbole dégagé de la glèbe et flottant en nuée au-dessus d'elle.

C'est un très grand honneur de posséder un champ.

[1] On trouvera l'essentiel de son œuvre poétique dans les *Poèmes choisis*, librairie du *Temps Présent* (1 vol. in-12, préface de M. Maurice Barrès).

Ce vers de M. de Pomairols est célèbre. Mais il faut lire la suite et y voir les raisons de ce fier sentiment :

Un champ résume en lui la terre avec les cieux;
C'est la nature libre aux sucs mystérieux,
Par ses seules vertus en ses œuvres guidée,
Et cependant par nous surprise et possédée,
Dans un lien où l'homme, être éphémère et vain,
S'unit quelques instants à l'infini divin.

Et voilà qui explique le goût du poète pour une certaine mythologie. C'est une façon poétique et charmante d'animer la nature que de faire naître d'elle, sans d'ailleurs les en dégager complètement, des divinités, non point orgueilleuses et égoïstes comme ces Olympiens qu'avaient créés les Grecs, mais modestes et craintives, prisonnières du rayon de lune, de la vapeur d'aurore, ou de la source qui les ont fait naître, divinités toutes pareilles à des âmes et qui évoquent, selon le beau vers d'Hugo, ce « lys qui serait femme en restant lys encor! » Pour les susciter, M. de Pomairols a des finesses de vision, une légèreté de plume, une fluidité de rythme remarquables :

Source aux yeux bleus, tes flots que j'écoute bruire
S'abaissent sur ton sein et s'enflent tour à tour,
Avec les mouvements de quelqu'un qui respire,
Et, hors du sol inerte, on voit ta beauté luire
Dans les pulsations d'un fluide contour.

Cette source, à qui le poète voue un petit temple « fait de pierres du pays », et dont le flot, tiède en hiver, frais en été, en toute saison lui a versé son bienfait, il ne se résignerait pas à ne pas l'élever au rang de naïade locale. Et, après cette création poétique, en effet,

Comment ne pas la croire une vierge vivante
Dont l'être inachevé se révèle à demi?

Ainsi anime-t-il tous les détails d'un paysage. Les dernières lueurs du couchant, refoulées par la nuit, deviennent la déesse *Hespéris*. Qu'un rayon de lune éclaire « le tronc svelte d'un arbre, un blanc contour de roche », les vagues fleurs d'une clairière à demi noyée dans l'ombre, ou bien une ondulation pâle dans le flot bruni d'une souree; et voici nées les *nymphes d'Artémis*.

Mais, à ce jeu poétique, on risque de verser quelque peu dans le panthéisme et, comme certains romantiques, de confondre sa personnalité avec les forces libres du monde physique. Ce sont les passions qui nous pousseraient à cette aventure; le désordre installé dans l'âme fait dévier la sensibilité et rompt l'équilibre des facultés intellectuelles. Or, étant donné ce que nous savons

de M. de Pomairols, non seulement il ne peut pas être panthéiste, mais il doit condamner tout essai de panthéisme. Lisons la pièce qu'il intitule : *Rencontre*. Par un jour brumeux, le poète mélancolique se trouve en union avec l'automne et le site attristé qui l'entoure. Mais il sait que cette union fortuite n'est pas une fusion; et il se parle ainsi :

Dans ton cœur sans repos et dans l'ample nature
Qui sait tout ce que va porter l'œuvre future?
Unis quelques instants d'un lien hasardeux,
Peut-être vous aurez demain changé tous deux,
Et tu ne peux rêver qu'aient jamais une suite
L'incertain rendez-vous, la rencontre fortuite
Où, vous entretenant ensemble à mots couverts,
Ton âme se croyait fondue en l'univers...

Du reste, dans la personnification de la nature, M. de Pomairols ne voit qu'une partie de la poésie. Considérant toute chose du point de vue de l'âme, il juge que l'expression des sentiments humains, même abstraits de leur symbole poétique, est supérieure en essence et en qualité. La beauté morale est pour lui cette « beauté première » dont parle Platon et sans la *présence* de laquelle il n'y a pas physiquement de beauté possible. Alors que d'autres poètes, en exaltant les harmonies formelles, n'admirent la beauté que derrière un voile et ne reçoivent la lumière que par un prisme, lui, il tente de s'élever, sur l'aile du sentiment pur, jusqu'à la contemplation directe de la splendeur divine. Ses poèmes les plus caractéristiques sont de subtiles analyses psychologiques, ou les rêveries d'une âme en nostalgie d'ascension. La tendresse qui a fleuri en lui au moment de son mariage et à la venue au monde de ses enfants, la conscience de ses devoirs de frère aîné, de chef de race et de seigneur terrien lui ont inspiré des vers d'une noblesse austère. Ce poète est un homme du dix-septième siècle, curieux de morale, passionné d'autorité et d'unité, subtil psychologue qui, sous Louis XIV, fût demeuré dans son fief, connaissant que la raison d'être de sa noblesse n'était pas de grossir, à Versailles, le domestique du roi, mais, sur la terre ancestrale, d'être la conscience et de faire le bonheur de ses paysans.

Toute la partie de son œuvre qu'il intitule : *la Poésie de la propriété* est l'expression curieuse de cette sociologie. Sous une forme didactique, au moyen de termes abstraits, dans des « verssentences », il a su tirer de la vie sans prestige d'un homme qui fait valoir ses terres une véritable poésie. On ne saurait rester insensible à la beauté de cette *Sentence*, courte pièce où l'on voit, au retour des champs, un jeune laboureur rapporter à son

père que le nouveau berger mange trop de pain, et le père répondre alors :

Que le Maître là-haut nous garde de misère!
A l'homme qui travaille il faut le nécessaire;
C'est le droit de chacun de connaître sa faim :
Il n'est jamais permis de mesurer le pain!

Pourtant une telle poésie n'a peut-être pas encore la plénitude de l'œuvre d'art achevée : elle n'a pas été traversée par le frisson de la douleur. Pour qu'elle soit totalement humaine, il faut que nous apercevions, penchée sur elle, l'ombre de la mort. Or voici que, sur l'existence jusqu'alors unie et calme du poète, la tempête va se déchaîner. Une fillette de treize ans, en qui il avait mis ses plus riches espérances, mourut subitement, un jour de printemps, alors qu'elle jouait dans le jardin de son couvent. La douleur du père fut atroce. Il ne voulut pas se soumettre au destin qui rayait sa fille des vivants. Et pour lui redonner une existence imaginaire, pour lui composer comme une revanche rare, il lui écrivit un long et beau poème. *Pour l'enfant*, tel est le titre du livre[1] où non seulement, avec une persévérance acharnée, il s'applique à faire revivre les moindres souvenirs des treize ans de sa vie, mais où surtout, avec une obstination émouvante, il cherche à se la figurer jeune fille et femme, à lui préparer un avenir qu'il sait pourtant devoir être illusoire, — nouveau Pygmalion qui de la Galathée disparue refera par l'amour une statue vivante. L'imagination qui jadis le portait à personnifier les plus poétiques phénomènes de la nature, nous la retrouvons ici, mais nourrie par la douleur, accrue par la vivacité du souvenir, toute frémissante de cet amour qui donne ou qui rend la vie. C'est pourquoi ce poème n'a pas l'accent d'un long sanglot dans la nuit. Sans doute monte-t-il parfois en cris de révolte et s'affaisse-t-il souvent en gémissements découragés. Mais l'allure générale est celle d'une souffrance qui ne coule jamais à pleins bords sans pourtant se laisser jamais dessécher. On n'est pas saisi, dans ce livre, par le grand lyrisme pathétique des *Pauca meæ*, mais on est lentement envahi par le charme d'une mélancolie très douce; et, malgré la tristesse du sujet, l'impression définitive que laisse le poème est une impression de paix et de lumière. Au pied de la colonne brisée, les fleurs poussent encore, et sur l'arête de sa cassure l'oiseau vient toujours se poser.

* * *

Cependant M. de Pomairols a eu conscience de ne s'être pas complètement exprimé dans ses vers. Le moraliste qui était en

[1] François Coppée l'a présenté à nos lecteurs dans notre livraison du 25 octobre 1904. L'ouvrage a paru chez Plon. (1 vol. in-12.)

lui a éprouvé le besoin de formuler plus clairement son éthique d'où procède son esthétique. Mais, poète toujours, il leur a trouvé une matière vivante en composant le portrait de celui qui fut, a-t-on dit, la poésie même, et dont il se reconnaît le fils spirituel. Son ouvrage sur Lamartine[1] est un des plus pénétrants qu'on ait écrits sur le grand poète. Une critique rigoureusement scientifique y est vivifiée par une ardente admiration. Et si l'auteur a fait preuve d'assez de renoncement pour s'effacer devant son sujet, c'est pourtant là qu'il convient de le chercher lui-même. Le livre porte, en effet, comme sous-titre : *Etude de morale et d'esthétique*. C'est tout un programme. Il n'y a de beauté pour lui que dans la lumière transparente qui rayonne des hautes moralités ; il n'y a de lyrisme que dans l'expression la plus dépouillée des sentiments de l'âme. Mais Lamartine, doué d'un génie unique, savait se mouvoir avec une suprême élégance dans ce monde des idées pures et, pour les poétiser, leur faire un corps avec de la lumière, des brises ou de la rosée. Il y avait une telle richesse dans cette imagination qu'à ces formes inconsistantes elle a su donner d'harmonieux contours et que, sur leurs vagues apparitions, elle a jeté un éblouissant éclat.

Lamartine toutefois apparaît comme une exception magnifique dans la littérature française. Le génie de notre race demande plus de précision aux pensées, et aux images d'être plus concrètes. On s'en aperçoit aujourd'hui de nouveau en constatant l'échec du symbolisme. Mais, chez M. de Pomairols, — qui est un Français classique, une manière de cartésien avec des aspirations platoniciennes, et qui excelle à peindre en traits menus, précis, accumulés, les choses rurales telles que les a modelées l'âme des ancêtres, — le parti-pris d'éliminer tout élément sensible de sa pensée et de son style a parfois enlevé de la couleur ou de la chaleur à sa poésie. Il a obtenu, lui aussi, des fluidités ravissantes ; il a enveloppé la plupart de ses poèmes d'une exquise atmosphère poétique. Mais il en a volontairement estompé les contours, jusqu'à les rendre parfois indécis ; il en a tamisé la lumière, jusqu'à en faire un crépuscule.

Ce mépris de tout ce qui est matériel est, d'ailleurs, plus platonicien que chrétien. Les grands mystiques, ceux qui sont le plus mortifiés ; ceux qui ont poussé le renoncement le plus loin, furent aussi d'admirables réalistes ; et ce réalisme donne une saveur vigoureuse à leurs écrits, aux poèmes exquis de saint François d'Assise ou aux *lodes* de Jacopone de Todi.

Si M. de Pomairols se méfie à ce point de la sensation et même des impressions de nature que ne purifie pas l'idée,

[1] 1 vol. in-12 (Hachette).

il pense toutefois que le plus grand péril auquel l'homme soit exposé est celui qui prend le masque charmant de l'amour. Le cœur est fait pour aimer; et personne n'a le cœur plus tendre que le poète qui a écrit un si émouvant chapitre sur *Jocelyn* et la tendresse de Lamartine. Mais il sait que pour beaucoup d'hommes, derrière cette tendresse qu'il admire, se cache la sensualité prompte à matérialiser le plus pur attrait. Ayant loué Lamartine d'avoir eu de l'amour une conception si belle et de l'avoir si chastement peint, il a désiré d'en donner à son tour une peinture encore plus délicate, de le spiritualiser jusqu'à l'absolu. C'est ce qui l'a amené sur le tard à se servir de fictions romanesques, comme d'une plus souple et plus vivante manière de s'exprimer.

*
* *

M. de Pomairols avait plus de soixante ans, lorsqu'il a fait paraître *Ascension*[1], son premier roman. L'auteur a donc voulu lui confier tout le trésor de son expérience et la *somme* de sa pensée. Sans doute, *Ascension* est un roman dont la composition est rigoureuse, dont l'action, lente à la vérité, s'achemine pourtant avec précision vers un dénouement. Mais l'intrigue romanesque ne sert qu'à présenter, à éclairer, à approfondir des personnages que l'auteur fait vivre de sa vie et à qui il prête ses sentiments ou ses idées. Le pays où se passe l'action est d'ailleurs le pays même de M. de Pomairols. Daumière, la maison de son héros, est sa propre maison. C'est pourquoi, après en avoir donné une minutieuse peinture, il y ajoute presqu'à chaque page un trait nouveau; il l'associe à la vie morale de la famille. La couleur sans violence des ciels de son pays et la légèreté un peu mordante de l'air qu'on y respire lui semblent avoir favorisé les aspirations de ses héros. Les personnages arrivent à une puissance de vie intérieure qui leur fait dépasser de beaucoup la commune humanité. Ce sont des êtres exceptionnels, tendus vers un idéal de perfection et y montant avec la blancheur légère d'un brouillard de prairie aspiré par l'aurore. Ils ont d'ailleurs la conscience de leur valeur morale; et si cette conscience était moins noble, peut-être pourrait-on la prendre pour de l'orgueil. Mais, précisément, l'étude d'un orgueil de si haute qualité donne tout son prestige au simple récit qui nous est offert.

Nous ne saurions ici résumer ce long roman, qui vaut surtout par l'intensité du sentiment moral qui l'anime et par ses délicates analyses psychologiques. Il faut le lire lentement et de près : le sujet en est, en effet, si exceptionnel, dans son élévation qu'une trop rapide lecture pourrait donner lieu à des méprises, — et cette glorification d'une pureté surhumaine, qui est l'essence même de

[1] Librairie Plon.

l'œuvre, risquerait de troubler une âme scrupuleuse ou éprise de perfection. Il semble, en effet, qu'à trop vouloir exalter une immatérielle chasteté, — qui, en l'espèce, est en dehors des conditions de la vie normale, — l'auteur rabaisse involontairement l'état du mariage et le devoir de la maternité. M. de Pomairols, à qui nous avons fait part de notre crainte, nous a répondu qu'il avait voulu peindre des créatures d'élite, et que, d'ailleurs, Thérèse, son héroïne, a le tempérament d'une religieuse. Son mariage serait donc, pour ainsi dire, une vocation manquée. Tout cela est juste. Néanmoins une impression un peu ambiguë subsiste après qu'on a fermé le volume. Certes, la vie monastique est, spirituellement, un état supérieur à l'état de mariage. Mais elle n'est pas et ne peut être la voie ordinaire de l'humanité, ni même la condition nécessaire de la perfection morale, — et on connaît nombre de saints qui furent mariés. L'Eglise d'ailleurs a élevé le mariage au rang d'un sacrement : *Erunt duo in carne una*. Elle a ennobli l'union des époux en l'enveloppant de la grâce divine.

Il est clair que M. de Pomairols ne méconnaît pas ces grandes vérités et que ce poète du foyer n'a jamais eu l'intention de porter atteinte à l'éminente dignité du mariage. Il a voulu montrer à certaines âmes d'exception un idéal supérieur. Mais ce beau roman doit pouvoir être lu par tous ceux qui, selon la formule admirable d'un saint, sentent « tressaillir en eux leur baptême », et il ne faudrait pas que ce livre, d'une portée si haute, fût interprété à contre-sens. C'est pourquoi nous avons cru bon d'en préciser le sens véritable, — et d'autant plus que, comme toutes les œuvres qui dépassent la production littéraire courante, *Ascension* a dérouté une partie du public et a pu être mal admirée par d'autres. Nul, d'ailleurs, n'est resté insensible à sa beauté littéraire, aux harmonieux et sobres paysages qui l'illustrent, à la finesse de l'analyse et à la ferme noblesse du style.

Le Repentir[1], qui est le second roman de M. de Pomairols, n'a pas la profonde signification du premier. Mais il semble mieux équilibré. Il y circule plus d'air et il est animé de plus de vie, parce que les héros en sont plus proches de nous. Ils restent pourtant sur ces hauts plateaux de la spiritualité où l'auteur se tient de préférence. Il est même curieux de voir avec quel regret et quelle souffrance presque, il a mis en scène un jeune homme assez vulgaire qui, par légèreté, par faiblesse, commet une faute, dont il s'exagère même la gravité (car elle tient en une pensée qui est plutôt une tentation), et dont il gardera un pathétique repentir. On sent que le romancier craint de forcer le trait. Il est indulgent à cet être faible, ingénieux pour lui découvrir des qua-

[1] Librairie Plon.

lités, et, comme si c'était trop peu encore, il l'élève, à la fin de son œuvre, à la hauteur des autres personnages qui, eux, ont atteint les plus hauts sommets moraux.

La même délicatesse dans le scrupule et la susceptibilité de la conscience, la même finesse d'analyse, le même charme dans la description poétique rapprochent *Ascension* et *Le Repentir*. Ces deux romans deviennent ainsi la clef de voûte de l'aventureux édifice élevé par M. de Pomairols en l'honneur de cette âme humaine qui doit toujours tendre vers l'infini.

La rare obsession des cimes qui traverse, en effet, l'œuvre entière du poète aveyronnais lui donne la pureté d'une éclatante aurore sur le Causse. Tout est si léger dans la lumière et dans l'air qu'on n'a plus le sentiment de la pesanteur. La vue et l'ouïe prennent une étrange acuité. L'intelligence est alerte comme le vent rapide qui va sécher sa larme de rosée à chaque feuille du buisson. Il fait froid sur cette hauteur. Mais, de là, on découvre une si éblouissante étendue! Le causse est aride; et, à l'horizon, la courbe des collines est sans mollesse. Mais ce paysage sobre, aux lignes nettes, à l'ensemble logique, est une haute satisfaction pour l'esprit et comme un délice pour l'âme.

Ainsi apparaissent les livres de M. de Pomairols. Ils ont cette forte originalité du pays où ils ont été conçus et où ils se sont achevés. Comme ces rochers sévères, ils ont quelque chose d'immuable, ayant résisté au courant du jour qui entraîne toutes les idées à l'aventure. Leur idéalisme les rattache aux plus nobles traditions de l'esprit français, comme leur mesure et leur clarté les apparentent à nos œuvres classiques. Or c'est ce caractère qui les isole de notre époque. Et, s'ils ont conquis d'illustres suffrages, la grande foule s'en tient encore à l'écart. Mais, peut-être, est-ce justement ce qui les prémunira contre l'oubli de l'avenir.

Il y a, nous l'avons constaté, toute une partie de la vie actuelle que M. de Pomairols, systématiquement, écarte de ses préoccupations. Et ce scrupule, qui l'a placé sur la hauteur, l'écarte de la route où certains jeunes hommes passent en chantant. Il pourrait, du moins, se faire entendre d'eux, si parfois la pudeur de ses sentiments ne mettait une sourdine à sa voix. Mais, loin d'infirmer la remarquable valeur de son œuvre, cette pudeur ajoute une grâce suprême à son élégance. Et cette voix qui se réserve, étant la voix même des plus profondes aspirations de l'âme nationale, peut être assurée de vibrer encore aux échos, lorsque tant d'autres voix, actuellement plus retentissantes, depuis longtemps se seront tues.

André Delacour.

UNE ÉTAPE

DE

LA QUESTION ARMÉNIENNE

Les dures leçons données aux Jeunes Turcs par les événements des dernières années porteraient-elles leur fruit? On serait presque tenté de l'espérer en présence de la décision toute récente que vient de prendre le gouvernement de Constantinople.

Voici bien longtemps déjà que la question arménienne est agitée, — avec tant d'autres problèmes ottomans, — sans faire aucun progrès appréciable. Il semble bien, toutefois, que la date du 7 février 1914 doive marquer l'une de ses étapes décisives.

S'il en est ainsi, — une réserve et un doute s'imposent toutes les fois qu'il s'agit de l'empire ottoman, — il est intéressant et utile au point de vue historique d'établir la genèse et les développements des longues négociations du récent été qui viennent enfin d'aboutir à un résultat positif.

En juin 1913, M. A. Mandelstam, premier drogman de l'ambassade de Russie à Constantinople, établit un avant-projet de réformes à introduire en Arménie. Il était basé sur :

Le memorandum des ambassadeurs de France, de Grande-Bretagne et de Russie en Turquie sur les réformes en Arménie (mars-avril 1895);

Le projet de réformes administratives à introduire en Arménie élaboré par les mêmes ambassadeurs et à la même époque;

Le décret sur les réformes en Arménie, promulgué par S. M. I. le Sultan, le 20 octobre 1895;

Le projet de loi des vilayets de la Turquie d'Europe du 11-23 août 1860, élaboré par la commission européenne;

Et des protocoles et règlements relatifs au Liban.

Les dispositions essentielles de l'avant-projet de M. Mandelstam n'ont pas été adoptées intégralement, mais ce sont elles, cepen-

dant, qui ont servi de base à la discussion en dépit de l'opposition de l'Allemagne et de l'Autriche qui auraient voulu délibérer sur le programme de réformes élaboré par la Porte.

C'est pourquoi, à la suite de l'établissement du projet russe dû à M. Mandelstam, une commission dite des *réformes arméniennes* et formée par les ambassadeurs des six grandes puissances européennes à Constantinople se réunit à Yéni-Keni, à l'ambassade d'Autriche-Hongrie, pour étudier cet avant-projet.

Son étude, faite en détail, demanda huit séances, du 3 au 24 juillet 1913. A la discussion, prirent part les délégués des ambassades.

L'Angleterre fut représentée par M. FitzMaurice, premier drogman, qui avait déjà pris part à des délibérations analogues en 1895. Sa profonde et ancienne connaissance des choses de la Turquie lui permit de faire bénéficier la commission de sa longue expérience et de son sens des réalités.

M. Panfili, conseiller de légation et attaché commercial, représenta l'Autriche-Hongrie. Aimant la dialectique, il fut le tacticien du groupe triplicien.

M. Schönberg, deuxième drogman, défendit le point de vue allemand. Contradicteur minutieux et tenace, très documenté, il fut l'adversaire le plus dangereux de M. Mandelstam, qui, naturellement, représentait la Russie.

M. Chabert, deuxième drogman de l'ambassade d'Italie, ne prit guère la parole que pour se rallier aux opinions exprimées par ses « honorables collègues d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie ».

Quant à la France, elle fut représentée avec grande distinction par un secrétaire de notre ambassade, le comte René de Saint-Quentin, dont les interventions furent toujours judicieuses et efficaces.

Au cours de ces discussions, l'Allemagne, soutenue par l'Autriche et l'Italie, se montra nettement hostile au projet Mandelstam qu'elle jugeait attentatoire à la souveraineté du sultan. Par contre, la France et l'Angleterre soutinrent les propositions russes. Mais, le 1er juillet 1913, par conséquent deux jours avant le commencement de la discussion du projet Mandelstam par les puissances, la Porte, recourant une fois de plus à un procédé classique de sa diplomatie, avait proposé, dans une note aux ambassadeurs, de procéder elle-même aux réformes dans tout l'empire.

Dans cette note, la Turquie se déclarait disposée à créer deux secteurs dans l'Anatolie orientale et à placer à leur tête deux inspecteurs généraux européens.

Après l'échec du projet russe de M. Mandelstam, l'Allemagne,

comprenant qu'il fallait cependant faire quelque chose, déclara, au commencement d'août, qu'il convenait de s'inspirer de la note turque du 1[er] juillet. Vers cette époque, la diplomatie allemande comprit qu'il était de l'intérêt de l'Allemagne, afin de préparer la pénétration germanique en Cilicie, de se concilier les Arméniens en contribuant à l'amélioration de leur sort.

Les diplomates allemands se rapprochèrent donc des diplomates russes à Constantinople et, combinant la note turque du 1[er] juillet avec certaines idées du projet Mandelstam, élaborèrent ce contre-projet en six articles qu'on peut qualifier de contre-projet russo-allemand :

I. — La Sublime Porte a décidé de s'adresser aux puissances pour leur demander de lui recommander deux inspecteurs généraux pour les deux secteurs de l'Anatolie orientale : *a*) Erzeroum, Trébizonde, Sivas et *b)* Van, Bitlis, Kharpout, Diarbékir, avec lesquels elle pourrait conclure un contrat de cinq ans.

La Sublime Porte manifeste en même temps sa résolution de s'adresser au concours des puissances toutes les fois que ces contrats auront pris fin.

II. — La Sublime Porte reconnaît à ces deux inspecteurs le droit de présenter à la nomination du gouvernement de S. M. le Sultan les fonctionnaires supérieurs et les juges, de nommer les autres fonctionnaires ainsi que de destituer librement sans exception aucune tous les fonctionnaires de son secteur.

III. — Il y aura dans chacun de ces deux secteurs une assemblée élue composée par moitié de musulmans et de chrétiens.

IV. — Ce même principe de l'égalité sera appliqué pour la répartition de toutes les fonctions dans les deux secteurs.

V. — La Sublime Porte invite les grandes puissances à contrôler elles-mêmes l'application des réformes par l'entremise des ambassadeurs à Constantinople et de leurs consuls sur les lieux.

VI. — La Sublime Porte se propose de s'entendre avec les puissances sur les autres réformes à appliquer dans les deux secteurs de l'Anatolie orientale.

Ce projet russo-allemand, aussi bien que celui de M. Mandelstam, aurait pu être considéré comme attentatoire à la souveraineté du Sultan. Mais, comme on l'a vu, cette fois l'Allemagne, bien loin de le combattre, avait activement participé à son établissement. Pour expliquer son changement d'attitude et sa coopération avec les Russes, la diplomatie allemande faisait discrètement entendre aux Turcs qu'il fallait bien faire quelque chose et qu'elle s'était mise à travailler avec Saint-Pétersbourg afin de restreindre d'autant mieux les demandes russes.

Simultanément, toujours en vue de préciser son hypothèque sur la Cilicie, les mêmes diplomates allemands s'ingéniaient à faire apprécier aux Arméniens les grands services que l'Alle-

magne leur rendait, car sans elle la Russie ne pourrait faire aboutir son projet auprès de la Porte.

Cependant tout était loin d'être fini. Au projet russo-allemand, les Turcs ripostèrent par un nouveau contre-projet en vertu duquel les inspecteurs généraux devraient être Ottomans, mais seraient assistés de conseillers étrangers.

Mais comme, d'après ce nouveau projet turc, les pouvoirs de ces conseillers étrangers étaient pratiquement nuls, la diplomatie russe, agissant en fait en qualité de mandataire des puissances, établit un autre projet destiné à donner aux conseillers européens des pouvoirs étendus et réels. Leur avis notamment devait être prépondérant.

C'est alors que les Turcs revinrent à l'idée des inspecteurs généraux étrangers. Les négociations continuèrent, longues, pénibles, laborieuses. Elles aboutirent à l'élargissement du projet russo-allemand en six articles, ce qui le rapprocha considérablement du projet initial de M. Mandelstam. Enfin, le 7 février 1914 (26 janvier vieux style) et par hasard jour de la naissance du Prophète, la Russie, mandataire de l'Europe, arrivait à conclure avec la Porte l'important accord dont voici le texte :

Deux inspecteurs généraux étrangers seront placés à la tête des deux sections de l'Anatolie orientale. M. A... à la tête de celui comprenant les vilayets d'Erzeroum, Trébizonde et Sivas, et M. B... à la tête de celui comprenant les vilayets de Van, Bitlis, Kharpout, Diarbékir.

Les inspecteurs généraux auront le contrôle de l'administration de la justice, de la police et de la gendarmerie de leurs sections.

Dans le cas où les forces de sûreté publique s'y trouveraient insuffisantes, et sur la demande de l'inspecteur général, les forces militaires devront être mises à sa disposition pour l'exécution des mesures prises dans les limites de sa compétence.

Les inspecteurs généraux révoquent, selon le cas, les fonctionnaires dont ils ont constaté l'insuffisance ou la mauvaise conduite, en déférant à la justice ceux qui se seraient rendus coupables d'un acte puni par les lois; ils remplacent les fonctionnaires subalternes révoqués par de nouveaux titulaires remplissant les conditions d'admission et capacité prévues par les lois et règlements. Ils auront le droit de présenter à la nomination du gouvernement de S. M. le Sultan les fonctionnaires supérieurs.

De toutes les mesures de révocation prises, ils préviendront immédiatement les ministères compétents par des dépêches télégraphiques brièvement motivées, suivies dans la huitaine du dossier de ces fonctionnaires et d'un exposé des motifs détaillé.

Dans des cas graves nécessitant des mesures urgentes, les inspecteurs généraux jouiront d'un droit de suspension immédiate à l'égard des fonctionnaires inamovibles de l'ordre judiciaire, à la condition d'en déférer immédiatement les cas au département de la justice.

Dans les cas où il serait constaté des actes commis par les *valis* nécessitant l'emploi de mesures de rigueur urgentes, les inspecteurs généraux soumettront par télégraphe le cas au ministère de l'intérieur, qui en saisira immédiatement le conseil des ministres, lequel statuera dans un délai maximum de quatre jours après la réception du télégramme de l'inspecteur général.

Les conflits agraires seront tranchés sous la surveillance directe des inspecteurs généraux.

Des instructions plus détaillées, relatives aux devoirs et aux attributions des inspecteurs généraux, seront élaborées après leur nomination et avec leur concours.

Dans le cas où, avant le terme de dix années, les postes des inspecteurs généraux deviendraient vacants, la Sublime Porte compte, pour le choix desdits inspecteurs généraux, sur le concours bienveillant des grandes puissances.

Les lois, décrets et avis officiels seront publiés, dans chaque section, dans les langues locales. Chaque partie aura le droit, devant les tribunaux et devant l'administration, de faire usage de sa langue, lorsque l'inspecteur général le jugera possible. Les jugements des tribunaux seront libellés en turc et accompagnés, si possible, d'une traduction dans la langue des parties.

La part de chaque élément ethnique (*ounsour*), dans le budget de l'instruction publique de chaque vilayet, sera déterminée proportionnellement à sa participation aux impôts perçus pour l'instruction publique. Le gouvernement impérial ne fera aucune entrave à ce que, dans les communautés, les coreligionnaires contribuent à l'entretien de leurs écoles.

Tout Ottoman devra accomplir son service militaire en temps de paix et de tranquillité dans la région de l'inspectorat militaire qu'il habite. Toutefois le gouvernement impérial enverra jusqu'à nouvel ordre dans les localités éloignées du Yemen, de l'Assir et du Nedj des contingents de l'armée de terre prélevés de toutes les parties de l'Empire ottoman, proportionnellement aux populations y établies; il enrôlera, en outre, dans l'armée de mer les conscrits pris dans tout l'Empire.

Les régiments Hamidié seront transformés en cavalerie de réserve. Leurs armes seront conservées dans les dépôts militaires et ne leur seront distribuées qu'en cas de mobilisation ou de manœuvres. Ils seront placés sous les ordres des commandants de corps d'armée dont la zone comprend la circonscription où ils se trouvent. En temps de paix, les commandants du régiment, des escadrons et des sections seront choisis parmi les officiers de l'armée impériale ottomane active. Les soldats de ces régiments seront soumis au service militaire d'un an. Pour y être admis, ils devront se pourvoir par eux-mêmes de leurs chevaux avec tout l'équipement de ceux-ci. Toute personne, sans distinction de race et de religion, se trouvant dans la circonscription qui se soumettrait à ces exigences, pourra être enrôlée dans lesdits régiments. Réunies en cas de manœuvres ou de mobilisation, ces troupes seront soumises aux mêmes mesures disciplinaires que les troupes régulières.

La compétence des conseils généraux des vilayets est fixée d'après les principes de la loi du 13 mars 1329 (1913).

Un recensement définitif, auquel il sera procédé sous la surveillance des inspecteurs généraux dans le plus bref délai, — lequel, autant que possible, ne dépassera pas un an, — établira la proportion exacte des différentes religions, nationalités et langues dans les deux secteurs. En attendant, les membres élus aux conseils généraux (*Medjlissi Oumouni*) et aux comités (*Endjoumen*) des vilayets de Van et de Bitlis seront par moitié musulmans et non musulmans.

Dans le vilayet d'Erzeroum, si le recensement définitif n'est pas effectué dans le délai d'un an, les membres du conseil général seront de même élus sur la base de l'égalité comme dans les deux vilayets susnommés. Dans les vilayets de Sivas, Kharpout et Diarbékir, les membres des conseils généraux seront dès à présent élus sur la base du principe de la proportionnalité. A cet effet, jusqu'au recensement définitif, le nombre des électeurs musulmans restera déterminé d'après les listes ayant servi de base aux dernières élections et le nombre des non musulmans sera fixé d'après les listes qui seront présentées par leurs communautés. Si cependant les difficultés matérielles rendent ce système électoral provisoire impraticable, les inspecteurs généraux auront le droit de proposer pour la répartition des sièges aux conseils généraux des trois vilayets Sivas, Kharpout et Diarbékir une autre proportion plus conforme aux besoins et aux conditions essentielles desdits vilayets.

Dans tous les vilayets où les conseils généraux seront élus sur la base du principe de la proportionnalité, la minorité sera représentée dans les comités (*Endjoumen*).

Les membres élus aux conseils administratifs seront, comme par le passé, moitié musulmans et non musulmans.

A moins que les inspecteurs généraux y voient inconvénient, le principe d'égalité entre musulmans et non musulmans sera appliqué pour le recrutement de la police et de la gendarmerie dans les deux secteurs, à mesure que les postes deviendront vacants.

Le même principe d'égalité sera appliqué, autant que possible, pour la répartition de toutes les autres fonctions publiques dans les deux secteurs.

Bien que cela ne fût pas dit expressément dans ce texte, il résulta d'une entente verbale que les deux inspecteurs généraux seraient pris en dehors des nationaux des grandes puissances.

A la suite des négociations de ce traité, heureusement menées à bien avec la Porte, grâce à la ténacité habile de M. Gulkevitch, chargé d'affaires de l'ambassade de Russie, le grand-vizir s'adressa verbalement aux représentants des six grandes puissances, leur demandant de lui désigner, pour chacun des deux postes d'inspecteurs généraux, deux candidats appartenant à une petite puissance.

Les recherches de candidats aux fonctions d'inspecteurs généraux ont été poursuivies à l'étranger pour le gouvernement russe (auquel les autres grandes puissances ont laissé la direction de l'affaire) par les agents diplomatiques russes dans les différentes

capitales; pour les Arméniens, par Boghos Nubar pacha qui s'est rendu à Bruxelles (où son gendre le comte d'Arschot est chef du cabinet du roi) et à la Haye.

On n'a pas songé à s'adresser aux Portugais; les Suédois n'auraient pas été acceptés par les Russes ; on ne paraît pas avoir trouvé en Suisse et en Danemark; la Norvège a été un instant prise en considération; en définitive, seuls, les Belges et les Hollandais ont été retenus.

Incessamment, les six ambassadeurs communiqueront leur liste de candidats séparément à la Porte, mais la feront identique. La liste présentée comprendra, m'assure-t-on, deux Belges et deux Hollandais. Il est très probable que le général belge de Guise, gouverneur d'Anvers, y figurera.

On peut s'attendre, d'autre part, à ce que les Turcs, par susceptibilité, refusent ceux des candidats qui appartiendraient à l'administration coloniale, soit du Congo, soit des Indes néerlandaises.

Dès que le choix, fort délicat d'ailleurs à faire, des inspecteurs généraux, aura été effectué, la Porte adressera aux puissances la note dont on vient de lire le texte négocié par la Russie et c'est sur cette base que les six grands Etats européens donneront leur adhésion officielle aux réformes arméniennes. Sans doute, l'engagement pris par la Turquie n'est encore qu'un papier diplomatique, et Dieu sait si les ambassades de Constantinople regorgent des promesses de la Porte; cependant il semble bien que celle-ci doive être suivie d'effet puisque nous en sommes à la période d'exécution.

C'est la première fois, on ne saurait trop y insister, que la Turquie accepte de placer à la tête d'une de ses provinces des Européens munis de pouvoirs dont le texte cité plus haut permet d'apprécier la considérable importance.

Evidemment, l'action utile de ces deux inspecteurs généraux dépendra beaucoup de leurs qualités personnelles, donc de leur choix judicieux; mais, cette réserve faite, il serait injuste de ne pas rendre hommage au réel et très grand effort que vient de faire le gouvernement de Constantinople.

Souhaitons que l'expérience puisse s'accomplir sans entraves.

André Chéradame.

LE LIVRE DE M. RODIN

SUR LES CATHÉDRALES DE FRANCE[1]

Loin de moi la pensée de dire du mal des archéologues; parmi eux on compte des gens de goût, qui voyagent, qui ont le temps de réunir de précieux renseignements et répandent le goût de ces églises qu'il faut avoir vues; ils me font penser aux académiciens du bourg d'Argamasilla; et leurs manières un peu solennelles ne manquent pas de noblesse. Le malheur est qu'à ces honnêtes gens se mêlent quelques fielleux, embusqués dans leurs sinécures et brouillant de leur argumentation la claire vision des choses. Et ceux-là qui ouvrent tout grands des yeux sans regards veulent nous empêcher de voir. Ecoutez Rodin :

Le temps des raisonneurs est revenu. Comme toujours, ils bavardent, ils pérorent savamment; ils ne veulent admettre que ce qu'ils peuvent comprendre. Ils dissertent sur l'art du moyen âge et posent mille questions, qu'ils laissent presque toutes sans les résoudre; pour chacune des autres, ils proposent plusieurs systèmes... Mais, raisonneurs, un simple compagnon de jadis n'y mettait pas tant de façon et trouvait tout de suite, en lui-même et dans la nature, la vérité que vous cherchez dans les bibliothèques! Et cette vérité, c'était Reims, c'était Soissons, c'était Chartres.

J'aimerais m'asseoir à la table de ces tailleurs de pierre.

Et, considérant le portail de Blois, et la figure d'Adam, qu'il nomme à peine :

L'utilité du *sujet* est de concentrer l'esprit, *de lui épargner la dispersion.* Mais l'intérêt véritable est au-delà. Notre public contemporain ne soupçonne guère cet « au-delà ». Il prétend qu'il veut *comprendre.* — Quoi donc? — Ce que l'artiste a voulu dire. — Mais le sujet ne nous renseigne pas sur l'intention de l'artiste. Il *faut la chercher dans l'exécution.* Voyez un bas-relief; par l'opposition des plans, l'artiste a déterminé de belles ombres, d'où surgissent une tête, le col d'une nymphe, ses genoux : tout cela est d'une grâce infinie, et c'est cette grâce qu'il importe de *com-*

[1] Un vol. gr. in-4° avec 100 planches hors texte de dessins et aquarelles de A. Rodin. — (Colin.)

prendre. Quant à savoir si ces figures sont l'Eté, l'Automne, etc., c'est bien secondaire. Il y a même des compositions dont le sujet se dérobe? Mystère. Et l'ornement? N'est-il pas l'emploi de l'ombre et de la lumière sans sujet? Il y a un mystère plus précieux à pénétrer, c'est celui de l'art, celui de la beauté. Notre public s'en soucie peu. Il préfère des lignes sèches au modelé le plus savant, pourvu qu'il puisse se rendre compte de l'anecdote...

Jamais on n'a mieux précisé la différence des arts plastiques et de la littérature : Rodin nous apprend à regarder avec nos yeux, plus qu'avec notre esprit. Par là, il nous restitue l'intelligence des cathédrales. Mieux encore, en dégageant la leçon qu'elles suggèrent, il la généralise et nous communique le désir de l'appliquer aux autres œuvres de notre passé et de conclure à toute une esthétique. A la vérité, il s'exprime un peu à la manière d'un prophète; en notations riches de substance, et morcelées; cependant, comme ce livre, en apparence fragmentaire, se tient mieux qu'un livre en apparence serré, mais dont le chaînage s'étaie sur des points d'appui fragiles ou fallacieux.

Tout d'abord, M. Rodin essaie de définir le milieu dans lequel sont nées les cathédrales. Le milieu, pour lui, ce n'est pas un ensemble de considérations livresques, mais le ciel nuancé, changeant, la rivière, l'harmonie de la terre et des eaux, le concours des lignes du terrain, les grandes masses que forment les collines, les forêts, et qu'animent les valeurs claires des maisons, des *fabriques*, l'équilibre et le style des corps humains expliquant le rythme des grandes compositions d'architecture, le type héréditaire rencontré dans la rue, proposant à nos regards le modèle de la statue qui cristallise, à la cathédrale, le type de la race.

On conçoit ce qu'il y a de vivant, de bien portant dans cette manière de considérer les vieilles pierres. C'est un compagnon de jadis, qui n'y met pas de façons, et qui cherche dans la nature l'exemple de son art. Il se promène comme on flâne, et chaque pas lui révèle la nature; elle se projette en lui, en illuminations profondes et douces; et son langage à lui reflète ces clartés qui se répandent sur toutes choses et leur prêtent une délicate transparence; il dit que les nuages dessinent dans le ciel de blanches feuilles d'acanthe; il écoute le paysage accablé d'ivresse, mais non immobile; il note les gris fins, les gris ardents, les nuées printanières chargées de lueurs, un acacia qui se dessine vigoureusement dans les tons neutres de la matinée, un pont qui déroule ses belles arches avec lenteur, à travers la brume argentée, et il se trouve qu'en suivant le chemin qui grimpe à mi-hauteur d'un coteau, sans entreprendre un voyage en lointain pays, tout en demeurant au pays de La Fontaine, de Ronsard et

de Villon, il a découvert les raisons profondes qui font de notre France une Hellade et transforment le Mont-Valérien, à l'aube, en une colline aussi belle que l'Acropole, il a défini, mieux, suggéré le paysage où naquirent les cathédrales.

Il voit une carriole traînée par un âne et chargée d'une petite famille. Ces gens ont leurs plus beaux habits; ils vont à la messe, le dimanche, à l'église de Beaugency; n'évoquent-ils pas, dans leur simplicité digne, la fuite en Egypte :

C'est à l'église que va la petite famille, dans la carriole; en entrant, elle considérera avec respect la perspective formidable et désirera le ciel au bout. Cela n'empêche pas la femme de voir en son mari un maître. Pour les enfants, ils regardent de tous leurs yeux : ils comprennent! Ils s'assimilent sans peine, parce qu'ils sont simples, ce qui dans ce mystère leur est destiné. Car l'église est une œuvre d'art dérivée de la nature, accessible par là aux esprits simples et vrais.

Et plus loin :

Une petite Française vue à l'église... Un petit muguet fleuri, dans une robe neuve... Quelle grâce modeste! Si cette jeune fille savait regarder et voir, elle reconnaîtrait son portrait dans tous les portraits de nos églises gothiques, car elle est l'incarnation de notre style, de notre art, de notre France. Placé derrière elle, je ne voyais que le chiffre général de sa personne et le rose velouté de sa joue d'enfant-femme. Mais elle lève la tête, se détourne un instant de son petit livre, et un profil de jeune ange apparaît. C'est, dans tout son charme, la jeune fille de la province française : simplicité, honnêteté, tendresse, intelligence, et ce calme souriant de l'innocence vraie, qui se propage comme une douce contagion et verse la paix dans les cœurs les plus troublés.

Et voilà l'exquis bon sens de Rodin. Savourons-le, car, trop souvent, nous fûmes découragés, éloignés de lui par les disciples qui, en répétant ses paroles, faisaient de lui un mauvais lyrique. Cet extravagant, livré à lui-même, retrouve aussitôt les meilleures qualités de notre tradition, à condition que ce mot ne soit pas synonyme de lourdeur et d'ennui. En même temps qu'il montre avec clairvoyance l'essentiel de notre race honnête et fine, il indique, en quelques mots, la manière dont on fausse l'idée que nous devons nous en faire. *Si cette jeune fille savait regarder et voir.* Oui, mais elle ne sait plus regarder et voir. Elle est pervertie par le faux idéal qu'elle se fabrique elle-même, elle ne connaît pas sa grâce modeste. Elle cherche sa beauté dans un mauvais miroir; elle danse mal, elle s'habille mal, elle se coiffe mal, elle fait des efforts inouïs pour ne pas ressembler à sa sœur, celle que les ymagiers ont sculptée au portail de nos églises gothiques.

Que si maintenant, nous levons les yeux vers la voûte, nous croyons deviner que le maître à bâtir en a trouvé l'ordonnance en rêvant dans les bois. Ici, Rodin rencontre Chateaubriand :

Devant cette église, voici qu'irrésistiblement je me souviens d'une forêt, et je la revois...

La forêt où rêva ma jeunesse est sévère. Elle n'a pas d'oiseaux. L'horizon est presque partout fermé, limité par les murailles des arbres. Mais l'atmosphère humide avive les couleurs. Des lumières vertes sur les côtés...

C'est l'empire du silence dans le jour, de la terreur dans la nuit.

Paysage puissant et mélancolique! ces bizarreries de lumières..., ces nervures, ces colonettes..., ces carrefours de cathédrales défoncés dans cette solitude... La boue nous cache les feuilles mortes, n'en laisse découvertes quelques-unes que pour faire avec elles un vif contraste. Petites plaques de soleil; fûts d'arbres tranchés, dans leur plan, par un rayon qui glisse.

Le soleil est malade; soleil d'automne aux feux intermittents. Ses rayons se déroulent en banderoles qui semblent chercher un appui sur les arbres, sur le terrain. Il précise et nuance le charme triste de cette fin d'après-midi; sans lui, cette tristesse serait monotone.

Quand l'horizon s'ouvre, on distingue dans les arbres un crépuscule solennel, qui paraît n'avoir pas eu de commencement, ne devoir jamais finir...

Dans les profondeurs, il y a des vitraux verts.

Ce n'est pas le style de l'écrivain s'emparant d'une idée et l'épuisant d'un rythme large et sonore, suivant le mode symphonique, mais plutôt la manière d'un Rembrandt, jetant de vives lueurs sur quelques détails plus émouvants et laissant les autres dans l'ombre. Après avoir lu cette page et relu celles de Chateaubriand, j'ai voulu revoir Notre-Dame de Paris. Non pour vérifier le jugement de ces deux hommes, qu'il faut savoir respecter avec soumission, mais parce que leur parole m'a suggéré le désir impérieux de retrouver la forêt dans la cathédrale. C'était un après-midi de printemps, une de ces claires journées que l'ombre et la lumière se disputent, avec la vivacité que les grands nuages mettent à traverser le ciel, en belles volutes; une de ces journées qu'on dirait vouées à la nuance et, partant, à l'initiation de ces architectures qui semblent faites avec de la lumière et de l'ombre... Je pénétrai, comme à tâtons, dans l'obscurité où s'agitait seulement une cornette blanche... Lentement, en suivant les chapelles des bas-côtés, je découvris pas à pas les clairières, les troncs de chênes, tout le paysage puissant et mélancolique d'un sous-bois, les faisceaux des rayons lumineux traversant l'espace, comme un ange aux grandes ailes, les fûts d'arbres tranchés net par une hache d'or et, tout d'un coup, à la croisée du transept, le premier plan des colonnes venant subitement à manquer, le vertige de la hauteur, sans relai, rendu plus angoissant par cette lueur violette que dispensait la grande rose méridionale; enfin, au-delà, me retournant dans le mystère plus profond du chœur, les régions supérieures de la voûte baignant dans une clarté ver-

dâtre. Au pied d'une colonne, une jeune fille menue, fragile, mais non écrasée par cette grandeur, une jeune fille priait et rencontrait dans cette minute, sans le savoir, la beauté de celles que modelaient, au treizième siècle, les artisans d'Ile-de-France.

*
* *

« L'art du moyen âge, dans son ornementation, comme dans ses constructions, procède de la nature. Donnons-nous la joie d'étudier les fleurs dans la nature, pour nous faire une juste idée des ressources que leur a demandées le décorateur de pierres vives. » En suivant l'énumération que Rodin fait des plantes et des fleurs, définies et décrites à des moments divers de leur vie, aux lieux de leurs groupements, j'allais dire aux villages, aux villes qu'elles forment dans la campagne, j'ai cru me promener en compagnie d'un ymagier du treizième siècle, en Ile-de-France. Nous avons parcouru ensemble les allées de son jardin, suivi le cours d'un petit ruisseau, les sentiers d'un petit bois qui domine sa maison, les chemins encaissés dans le vallon qui va se précipiter à la Seine, les collines qui surplombent le fleuve, le plient à leur courbe majestueuse et le conduisent aux ruines des Andelys, le pays verdoyant, coupé, onduleux, qui en arrière s'en va joindre la Normandie et tâche de lui ressembler. Il fallait voir avec quelle sollicitude l'ymagier se penchait vers une fleur, une herbe, une touffe, de quel geste il les redressait, les aidait à vaincre l'obstacle qui gênait leur destinée, avec quelle flamme tendre dans l'œil vif, quel accent il disait simplement la *collerette de la Vierge* ou bien le *coucou*, l'*oreille d'ours*, le *galant d'hiver*, la *renoncule à tresse d'or*, la *manchette du bon Dieu*, la *vigne de Judée ou douce amère*... les appelant familièrement de leurs petits noms, comme ces bonnes villageoises que l'on rencontre à la campagne. Sans doute, il remarquait les grandes ondulations du sol, couronnées de fabriques, dans les lointains bleuâtres, la majesté des êtres humains qui semblent toujours, à certaines heures, à certains aspects du paysage, être vêtus d'une toge et prendre des attitudes de héros antiques, sans doute il découvrait l'ordonnance noble de la nature, qui est sensible dans les plus petits détails, y passe comme un souffle et leur ôte toute mièvrerie, mais il regardait aussi les choses qui se cachent, dont la vie reste humble, modeste et qui paraissent si belles, quand elles nous ont été révélées, qu'on s'étonne de ne les avoir pas découvertes tout d'abord. Evidemment, voici des plantes banales, que chacun a vues, que chacun peut voir autour de lui; voici du lierre terrestre, du lierre de muraille, du trèfle; l'usage qu'on en fait pour un ornement tire sa beauté de la qualité d'une

observation. Il y faut de la sympathie, de l'exactitude, une sensibilité particulière.

Par exemple, nous remarquons près d'un ruisseau, sur une pierre plate, une plante vivace : les racines sont fibreuses, la tige rampe, portant des fruits opposés, arrondis, crénelés; sous leur aisselle naissent des fleurs violettes ou purpurin. Vite un crayon, un album... L'ouvrier des cathédrales dessine avec une telle précision qu'un botaniste reconnaîtrait tout de suite le *gléchone hédéracé*; avec assez de vérité vivante pour qu'un profane puisse dire aussitôt : le *lierre terrestre*, l'*herbe de la Saint-Jean*, ou encore la *rondotte* et *la terrette*. Qu'il s'agisse maintenant de faire courir le lierre terrestre ou grimpant, de le plier à la courbe régulière d'une colonne, de le laisser s'épanouir au chapiteau, la réalité, loin de gêner notre artisan, le sert. Des feuilles opposées? Voilà qui sera plus nourri, plus touffu, plus exubérant. Des feuilles alternées? Voilà qui sera plus svelte. Les racines fibreuses? Les linéaments seront tordus comme autour des piliers dans le portail de Vézelay. Des feuilles de diverses grandeurs? Voilà qui suivra l'ondulation harmonieuse d'un profil. Des crampons? Ils fixeront l'ornement sur le mur bien appareillé.

L'anonyme sculpteur présente les plantes *en liberté*, comme elles poussent; mais dans la façon dont il les groupe, les attache, les enroule, les agrippe, les unit, il respecte leurs inclinations, et il le fait toujours dans le même esprit qu'elles, quand elles rencontrent un obstacle à leurs rejetons, un talus, une grille, un arbre, et l'escaladent, l'entourent, l'escamotent. Et ainsi, en s'efforçant de les comprendre, de pénétrer dans leur intimité, il ne les contraint pas à une gymnastique insupportable, impossible, il apporte à son métier autant d'intelligence que ceux qui travaillaient, bien des siècles avant lui, aux temples et aux tombeaux d'Athènes, et il paraît suivre l'exemple donné par Callimaque.

L'histoire en est connue : je ne me lasse pas de la raconter, car elle embaume de son subtil parfum de légende l'art grec, et aussi l'art gothique, de même que ces jolis sentiments qui, à toutes les époques, satisfont à tous les styles de l'idéal. Une jeune fiancée vint à mourir; sa nourrice déposa sur sa tombe un panier rempli des jouets de son enfance et de quelques objets qui avaient fait le charme de sa vie. Pour défendre cette pieuse offrande contre la pluie, elle la couvrit avec une large tuile. Une racine d'acanthe était à cette place. Au printemps, elle pousse sa tige hors de terre et soulève le panier sur ses feuilles, dont les unes l'enlacent, dont les autres se courbent et s'arrondissent en volutes. Callimaque vint à passer, il étudiait la nature, en admirant ses formes et ses ajustements. La corbeille de la nourrice

soulevée et embrassée par la plante frappa ses yeux et dans son association lui parut propre, non pas à être servilement copiée dans l'architecture, mais à se transformer en un élégant développement du chapiteau corinthien. Cet exemple de Callimaque, l'artisan du moyen âge le suit dans l'esprit, et non à la lettre. Le Grec copiait la feuille d'acanthe parce qu'elle pousse abondamment en Grèce; lui, il copie non la feuille d'acanthe, qu'il ne pourrait étudier que d'après les moulages, mais, *d'après nature*, les plantes familières de son pays. Il les observe à leur naissance, à leur épanouissement, à leur mort; à chaque heure de l'existence, en quelque lieu qu'elles poussent, elles lui suggèrent une forme nouvelle, une application différente; groupées, elles ont dans leur couleur la profondeur des vitraux; séparées, elles sont presque déjà des rinceaux, des vases à jour, des cœurs, des fers de lance, des hallebardes, des oriflammes; elles attendent l'instant de s'éterniser dans le métal des pentures, la pierre des portails, au long des colonnes, sur la dentelle des autels et la soie des chasubles. L'artisan écoute les conseils qu'elles versent doucement en lui; avec la même sensibilité que Callimaque, il se montre, lui aussi, un artisan de son pays.

Cela, c'est la sensibilité de l'artiste; elle serait vaine sans le métier de l'artisan. Il ne suffit pas de remarquer une plante, et de comprendre comment elle deviendra un ornement, il faut la rendre sensible aux yeux de tous, et faire en sorte qu'elle s'affirme, dans la cathédrale, mais rien qu'à sa place, c'est-à-dire à son plan. Il faut qu'elle se subordonne à l'optique générale. Comment y parvenir? Ici, dans l'infiniment petit comme dans l'infiniment grand, par la juste répartition des lumières et des ombres. La plante, comme le personnage sculpté au piédroit, comme la colonne, comme le crochet rampant, comme la flamme de pierre au sommet du pinacle, comme les montants d'une niche, n'est là que pour souligner, par un jeu de lumière et d'ombre, l'ascension, l'étalement, l'obliquité des lignes, et c'est à propos de ce renforcement des lignes par le décor floral, humain, géométral, que Rodin écrit ces deux mots qui sont pour un homme de métier une magnifique révélation : *lignes gonflées*. En ces deux mots, il fait le procès de la mauvaise architecture, celle dont les lignes ne sont que des traits, dont les noirs se heurtent et ne se graduent pas dans une gamme transparente; en deux mots, il accable les restaurations, plus redoutables que les mutilations, et qui, sans comprendre cette loi du modelé, des valeurs, qui régit l'architecture, comme la sculpture et la peinture, unifient, égalisent, rendent plat et monotone ce qui jadis affirmait la variété dans l'unité.

Et là, précisément, nous avons l'explication des dessins de

Rodin, si tant est qu'ils aient besoin d'un commentaire. Pareils au livre qu'ils illustrent, ils ne font pas une description minutieuse, inexorable, un inventaire détaillé des cathédrales de France, mais, voulant nous donner une impression plus fortement ressentie que d'autres, nous faire part d'une sensation qui demeure dans le souvenir et le domine, ils négligent l'accessoire et la complexité un peu touffue de l'œuvre; surtout, ils nous apprennent à voir le combat que la lumière et l'ombre se livrent sur une façade, sur un bas-relief, sur une ronde-bosse, les délimitent, et ainsi nous rendent sensibles le galbe d'une console, le jet d'un arc-boutant, l'engagement d'une chapelle Renaissance sur un vaisseau ogival. Qu'importe que les pierres ne soient pas comptées, énumérées, reconstituées, comme dans ces relevés d'architecture qui semblent si exacts, et cependant s'éloignent tant de la vérité! Avec un morceau, on recompose l'ensemble; en insistant sur la seule chose qui compte, les valeurs, le modelé, M. Rodin applique la même idée que Ingres, quand il disait : « L'école du trait, mauvaise école! » Il dessine *comme* Nicolas Poussin ou Claude Lorrain; et cet homme, dont on fait parfois le parangon de l'anarchie, restaure ainsi la tradition de l'Académie de peinture et de sculpture, l'ancienne, la royale!

Invitation à la mesure, mise en garde contre l'excès du détail, n'est-ce pas le conseil que suggèrent les paysages de France? Regarder la nature dans les formes générales et particulières que crée sans cesse la clarté du jour, l'exprimer avec de la lumière et de l'ombre, n'est-ce pas la leçon que donnent les cathédrales de France? Protéger et défendre contre la ruine ces conseillères ridées et magnifiques, n'est-ce pas la supplique adressée, en définitive, au peuple de France par M. Rodin?

Comme elle vient à son heure!

Il fallait qu'elle fût donnée, simultanément, par un artiste qui a ouvert les yeux à la beauté des vieilles pierres et par un écrivain qui résume, en leur prêtant le prestige de son autorité, les idées éparses d'une génération. Car on ne peut manquer de comparer en cette circonstance M. Barrès et M. Rodin. Le livre du premier n'examine que la question morale. Respectons les cathédrales de France, parce que nous y retrouverons une tradition religieuse et nationale, et parce que là, les vivants retrouvent les morts. Le point de vue du second est tout autre : sans doute, il aboutit aux mêmes conclusions, il retrouve dans une église une foi naïve et saine, et ce tact supérieur qui empêche un individu d'exagérer son importance dans l'universalité multiple et continue du monde, mais le sculpteur pense aux artisans d'autrefois, et c'est à eux qu'il vient demander le flambeau pour le transmettre à ceux qui

viendront après lui. M. Barrès trouve dans la paix des voûtes des certitudes morales; M. Rodin y rencontre, lui, des certitudes de beauté, et les lois d'une tradition qu'il estime menacée par ceux-là même qui s'en intitulent avec frénésie les défenseurs.

Il nous restitue le beau métier de jadis, celui qui fait la statue pour le plein air, qui taille dans la lumière et dans l'ombre, qui cherche le plafonnement, qui engage le ciseau de biais, celui qui apparente Phidias à un Romain, un sarcophage romain à un bas-relief de Nicolas Pisano, Pisano à Goujon, Goujon à Coysevox, et fait voisiner les génies des différents siècles et des différents pays, en dépit des classifications des archéologues et de toutes les théories dites « du milieu ». Mais il engage aussi la moralité des artisans, et lui restitue à nouveau cette vertu de patience, de subordination, d'apprentissage et de discipline respectueuse qui a fait les chefs-d'œuvre.

En lisant ce volume, je pensais constamment au titre que Claude Lorrain avait inscrit à la première page de son recueil de dessins : *le Livre de vérité*. J'y pensais parce que Rodin suggère la mobilité du jour et de l'heure qui s'enfuit de colonne en colonne dans la majesté gothique, de même que Claude Gellée rend sensibles les clartés insaisissables d'un paysage noyé de vapeurs. J'y pensais parce que Rodin ne se paie pas de mots et n'ajoute pas à l'austérité d'un conseil d'artisan, d'une expérience de vieil homme, le mensonge des phrases et du mauvais lyrisme. Il ose pénétrer dans une église, la nuit, il en note le mystère effrayant, et cependant il a conscience qu'il ne commet pas un sacrilège; l'ouvrier d'aujourd'hui vient adresser un dernier adieu à l'ouvrier d'autrefois; il peut lui tendre la main, et dire ce qu'un maçon de village me déclarait, il y a quelques années, en parlant de son confrère le charpentier : « A nous deux, on peut faire une cathédrale ! »

Léandre Vaillat.

NOTES ET APERÇUS

UN VIEUX MYSTÈRE DE RÉDEMPTION LE JEU DE LA MORT DE L'HOMME RICHE [1]

Are you saved? « Etes-vous sauvés? » Telle est la « question formidable » qui termine l'un des *Croquis londoniens* [2] tracés, il y a quelque trente ans, par le futur auteur du *Divorce* que hantaient, dès cette époque, les préoccupations morales et sociales. Cette question, on s'en souvient, se dessinait en lettres de métal placées très haut, entre ciel et terre, au-dessus de la Cité, ce noyau de la capitale britannique « où la foule ondoie, traversée indéfiniment par les omnibus et les cabriolets et où toutes les affaires du monde aboutissent ». Et, certes, de toutes les questions que l'on peut poser à la créature humaine, il n'en est pas, en effet, de plus « formidable », puisque, selon la saisissante expression d'un autre penseur, c'est là « le tout de l'homme ».

Qui saura jamais si, du milieu de ce tumulte d'affaires terrestres, transitoires par définition, beaucoup de *Citymen* lèvent les yeux, comme le fit un jour le jeune Français, vers les grandes lettres métalliques qui parlent d'éternité? Qui dira quelles mystérieuses lumières elles projettent au fond des âmes, et quelle incalculable influence elles peuvent exercer sur les marchés qui, de là, se concluent sur toute la planète et se répercutent en souffrances ou en joies dans des millions d'existences?

Il faut bien que cette lumière existe et que cette influence soit réelle, puisque ceux qu'importunent et irritent les rappels de l'Au-delà mettent tant d'acharnement à les proscrire partout où ils deviennent les maîtres. Il faut bien que le rayonnement de l'Invisible fasse éclore dans les consciences ces fleurs de loyauté, de droiture et d'honneur qui rendent la terre habitable, puisqu'on y voit si vite grouiller

Les sept vipères d'or des péchés capitaux

dès qu'on s'est donné l'illusion d'avoir éteint les étoiles. L'homme est bien toujours le même, quoi qu'il en pense. Une épître de carême nous redisait, ces jours-ci, la vilaine histoire des deux vieux qui comptaient mettre à profit leur situation de juges pour satisfaire impunément leurs vicieux désirs : « Ils détournèrent leurs yeux pour ne point voir le ciel et pour ne point se souvenir de ses jugements », explique le Livre de Daniel.

Le moyen âge si lumineux, qui est peut-être, grâce à sa science religieuse et au souci que l'on y avait des âmes, l'époque où l'on a le mieux connu l'humanité, faisait donc œuvre sociale au premier chef en multipliant les flèches de ses églises auxquelles le bon sens populaire eut vite attribué la fonction de doigts levés vers une Justice dont l'heure arrive toujours. A cette époque, on ne craignait pas non plus l'image de la mort. Le lieu de repos des défunts, c'est-à-dire, selon l'étymologie du mot, de ceux qui ont cessé d'agir, avoisinait au cœur des cités la demeure des vivants. Le cri du veilleur de nuit, interrom-

[1] *Jedermann, das Spiel vom Sterben des reichen Mannes*, erneuert von Hugo von Hofmannsthal. S. Fischer, Verlag. Berlin, 1913.
[2] Paul Bourget, *Etudes anglaises*, III.

pant le silence des heures nocturnes, rappelait qu'il est bon de songer au jour où elles cesseront de sonner pour nous. Avec l'ironie supérieure du génie, des peintres exprimaient, dans leurs danses macabres, le rôle de haute police rempli par la mort qui perce à jour toutes les vanités, découvre tous les mensonges, et place tout homme au rang qui lui revient non plus du fait de sa naissance ou de son habileté, mais de sa seule valeur morale. On allait jusqu'à faire paraître l'implacable faucheuse sur « les planches qui signifient le monde », selon l'expression allemande, comme on le voit dans le mystère ancien que le Théâtre de la Burg, l'équivalent viennois de notre Théâtre-Français, vient d'admettre en son répertoire.

L'histoire est là pour prouver que ces rappels permanents d'une réalité sévère et inéluctable n'assombrissaient pas la vie et ne paralysaient aucunement l'intensité de l'action. Quelle qu'en fût la forme, ils n'enlevaient rien non plus à la majesté, à la beauté surnaturelle, et pourquoi ne pas ajouter à la suprême douceur de la mort? N'est-elle pas la grande Amie qui console de tout ce qui passe et enseigne à vivre en donnant un sens transcendant aux choses de ce monde? N'est-elle pas aussi la grande Pacificatrice, et conçoit-on ce que finirait par être la terre, telle que les hommes la font, si la mort n'était pas?

C'est donc avec raison que Lacordaire a dit : « Malheur au siècle qui ne comprend plus *le don de la mort* » acceptée, attendue, espérée comme la justification de la vie. La renaissance parmi nous du pire paganisme a démonétisé la mort. « On en abuse comme de tout le reste »; on s'efforce de la ramener à des proportions insignifiantes parce qu'on n'en sait plus le prix, et l'on rabaisse d'autant la valeur de la vie. Mais comme elle ne cesse pas, pour cela, d'être un épouvantail, une « intruse », mieux vaut encore, si on le peut, ne pas savoir qu'elle existe. Il y a des journaux et des magazines qui interdisent à leurs collaborateurs d'en parler dans leurs romans et leurs nouvelles. Elle n'y entre que comme élément dramatique. On n'y parle pas davantage de la vieillesse et des infirmités. L'homme moderne est un dieu dont il faut exalter la perpétuelle jeunesse. A voir la fantasmagorie de la vie contemporaine et les mobiles qui conduisent ces foules trépidantes, dirait-on que la mort est toujours là et qu'elle fauche toujours?

Sans doute, ceux pour qui elle est un commencement et non une fin ne sont pas tous des héros ; mais cette croyance illumine au moins leurs derniers instants par le repentir et les réparations sincères, bien que tardives. Elle assure cette minute de grandeur aux âmes les plus médiocres et cela suffit à établir sa supériorité sur les négations matérialistes.

Cependant on a beau s'agiter, s'étourdir, s'entraîner à l'oubli de l'inévitable, une inquiétude subsiste. Il suffit d'un incident suggestif, comme on disait naguère, pour faire tomber le masque et trahir l'angoisse secrète, et c'est ce que l'on a pu observer aux premières représentations du mystère que nous signalions tout à l'heure.

*
* *

On peut supposer, sans malveillance, que le rénovateur de ce vieux drame chrétien n'avait pas beaucoup songé à la valeur morale de l'œuvre rappelée par lui à la lumière de la rampe et qu'il n'y avait vu qu'un effet nouveau. M. Hugo von Hofmannsthal, le dramaturge autrichien déjà célèbre, s'est fait remarquer jusqu'ici par un talent qui

n'est pas sans vigueur, mais qui se distingue surtout par l'étonnante souplesse avec laquelle il obéit aux inspirations les plus hétérogènes. Les classiques grecs, le drame shakespearien, le romantisme, l'art moderne le plus déliquescent comme le plus aigu lui ont fourni tour à tour des sujets et des modèles. La dernière fois qu'il s'était fait entendre, c'était en compagnie de M. Richard Strauss, auquel il apportait le texte du *Rosenkavalier* emprunté au siècle galant des Watteau et des Fragonard. Mais la vogue a des sautes de vent bizarres. Voici Jacques Dalcroze et son école établis à Hellerau, près de Salzbourg. Pour beaucoup, c'est une révélation. On en parle comme d'un Messie, on s'y précipite. Son théâtre donne ou va donner *l'Annonce faite à Marie.* Il y a du spiritualisme dans l'air. C'est le moment de s'essayer au drame chrétien.

Plus heureux que son frère de race, M. Gabriel d'Annunzio, M. Hugo von Hofmannsthal a eu la bonne fortune d'exhiber un authentique mystère de la meilleure époque. Il a su le ramener à des lignes très simples, sans rien y ajouter de personnel qu'une courte préface dont le spectateur n'a cure, mais qui, sans avoir l'air d'y toucher, assimile le plus naturellement du monde la parabole de la mort de l'homme riche à ces vieux contes sans auteurs connus, qui font partie du vivant trésor d'un peuple et que les frères Grimm recueillirent il y a un siècle. « D'autres richesses du même genre demeurent enfouies sous les eaux mortes de l'érudition et des littératures vieillies ». C'est à sauver au moins l'un de ces « contes » que s'est dévoué le talent de M. von Hofmannsthal et le succès de sa tentative a dépassé toute attente.

On sait que « la mise en drames de la Passion, de la vie des saints et des miracles de la Vierge fut beaucoup moins goûtée en Angleterre qu'en France [1] ». Cela n'empêche pas le théâtre religieux de jouir outre-Manche d'une popularité considérable, « mais la forme sous laquelle il plut le mieux à nos voisins fut celle des mystères où la Bible était racontée en dialogues. Les abstractions y trouvaient place. » La différence des goûts et des caractères s'affirmait dans ces préférences. Le Français réclamait de l'action. L'Anglais ne s'ennuyait pas aux moralités.

Le Jeu de la mort de l'homme riche appartient donc, sous sa première forme dramatique, à l'Angleterre du quinzième siècle. (Et il n'y est pas si oublié qu'on pourrait le croire : si on ne le joue plus, on le lit toujours.) De là, il passa dans les Pays-Bas; de doctes Allemands le traduisirent en latin et même en grec; le cordonnier poète de Nuremberg, Hans Sachs, en tira à son tour une comédie. Mais le récit primitif, qui servait de fond à ce drame, appartenait à toute la chrétienté. Il en existe une variante en vers français du treizième siècle. La parabole de la mort de l'homme riche s'apprêtant à jouir de ses biens et auquel son âme va être redemandée la nuit suivante semble y être combinée avec une légende du lointain Orient montrant que tout est vanité, « hors le bien — qu'en ce monde fait un chrétien. — Il en fait peu en tous ses jours, — mais ce peu est son seul recours. — Et quand tous ses autres amis — lui sont dans le besoin faillis, — celui-là jusqu'à Dieu le mène, — et le délivre de la peine [2] ». C'est là

[1] Voir J.-J. Jusserand, *le Théâtre anglais* (*Revue des Deux-Mondes*, 1890.)
[2] Voir Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature françaises*, t. Ier.

tout le Jeu de la mort de l'homme riche, toute la dramatique histoire du héros *Everyman*, *Jedermann*, c'est-à-dire *Tout Chacun*.

Soit qu'ils fussent attirés par les noms de Hofmannsthal et de Reichardt (le grand acteur berlinois venu à Vienne tout exprès pour jouer le rôle du protagoniste) ou bien par la rareté du spectacle qui devait primitivement n'être donné que deux fois dans le cirque le plus vaste du *Prater;* soit qu'en nos temps de crises sociales et de démagogie ce titre : *le Jeu de la mort de l'homme riche* promît comme une répétition générale des revendications futures; soit encore qu'ils pressentissent la signification du sujet, personnelle à chacun et aussi « formidable » que le *Are you saved?* des toits londoniens; soit pour toutes ces raisons à la fois, les spectateurs, lors de ces représentations extraordinaires, envahirent le cirque Busch. Archiduchesses, grands seigneurs, clergé, savants, commerçants, peuple, chrétiens, juifs, fonctionnaires, artistes, bohèmes et philistins, croyants et incroyants étaient là, coude à coude, regardant avec une curiosité ardente se dérouler l'illusion de la vie quotidienne et la voyant s'évanouir comme un mirage sans consistance, pour les laisser face à face avec la Mort et ce qui la suit.

Nous en savons qui, entraînés par le courant moderne où l'au-delà n'a aucune part, indifférents à toute pratique religieuse, peu portés à dramatiser les choses, moins encore à en tirer des conclusions philosophiques ou morales et peu suspects d'exagération, nous en savons, disons-nous, qui, après des mois, sentent renaître leur propre émotion et le frisson qui les secoua rien qu'en se souvenant de cette foule, de son attention passionnée, de son attitude de laquelle toute pose avait disparu. On y sentait monter l'angoisse. Une simple analyse du drame n'en donnera qu'une impression insuffisante. Il faut avoir vu Reichardt tremblant, blême, hagard, avoir vu en sa personne *Tout Chacun* écoutant sonner son propre glas, il faut l'avoir entendu hélé par les voix d'outre-tombe mystérieuses et lointaines, pour comprendre quelle est la puissance de l'art, joint à la vérité non plus seulement platonique, mais vécue et réalisée.

Tout, même la scène divisée en plusieurs étages, reproduit les vieux mystères. Costumes, accessoires, langage sont du quinzième siècle. Le spectateur, averti d'abord par un héraut du titre de l'œuvre et du symbole qu'il y trouvera, est invité, comme dans *la Divine Comédie*, à dégager la leçon qui va lui être donnée sous le voile des apparences. Dieu paraît ensuite sur son trône, déplorant l'ingratitude et l'aveuglement des hommes qui se rient de lui, de son amour, de leur destinée, et vivent plus mal que la brute. Il appelle la Mort et lui enjoint d'aller signifier à *Tout Chacun* qu'il ait à comparaître cette nuit même et sans délai avec son livre de comptes. La Mort obéit et le *Jeu* commence. C'est une suite de dialogues qui ne sont coupés par aucun entr'acte. L'intérêt est donc surtout dans les discours autant que dans les personnages symboliques et bien vivants, malgré tout, et d'une psychologie générale très fine et très profonde. L'analyse, nécessairement un peu longue, n'a pas besoin de commentaire. Le drame est assez éloquent par lui-même.

*
* *

Nous voici dans une ville du quinzième siècle. Un homme d'une quarantaine d'années sort d'une maison opulente. S'apercevant qu'il n'a pas sa bourse, il envoie le valet qui le suit appeler son intendant,

et tandis que le serviteur exécute l'ordre du maître, celui-ci considère avec satisfaction son logis. Il en énumère les agréments et les richesses, sans oublier les autres biens que lui départit la fortune. Il peut donc se donner du bon temps, selon l'expression populaire. Et tout en attachant, avec une lenteur complaisante, la bourse pleine d'or qu'on lui apporte, il commande pour le lendemain un succulent déjeuner. Le cuisinier demande s'il peut y faire paraître quelque chose des reliefs abondants de la veille. Quelle indignation de la part du maître! Des restes sur sa table? On ose lui proposer un repas de mendiant! Ce pauvre riche est bien mal servi.

Mais deux hommes s'approchent d'un pas inégal. La démarche du premier est allègre. C'est le familier du héros, son confident, son factotum et son thuriféraire. Il est accueilli par ces mots : « J'ai failli attendre. » La bourse à la main, *Tout Chacun* n'est-il pas le roi du monde? Celui qui arrive ensuite d'un pas traînant et timide, sous des vêtements misérables, fut autrefois le voisin du riche et son égal. On devine la scène. Aucun des deux amis ne se souvient de ce visage. Importuné par le récit de sa détresse, on veut y mettre fin par une obole que le malheureux refuse, la trouvant trop légère. La moitié seulement de ce que *Tout Chacun* porte en sa bourse serait pour lui le salut. Vit-on jamais présomption semblable? Ces pièces d'or sont les arrhes destinées à l'achat d'un jardin : *Tout Chacun* ne peut plus en disposer. Il est à d'autres! L'idée, en vérité, est plaisante. *Tout Chacun* est-il libre de donner son argent? Cet argent doit travailler pour lui, lui fournir des rentes, entretenir ses maisons, payer ses chevaux, ses chiens, sa valetaille et ce qui est inséparable de la richesse : jardins de plaisance, chasses, pêcheries et le reste. Tout cela réclame de l'argent. Que l'homme riche est donc à plaindre! Il faut que sans cesse il ait la main ouverte; s'il voulait partager son bien avec tous ceux qui l'assaillent, il ne reviendrait pas plus d'un schilling à chacun d'eux. Et *Tout Chacun*, généreusement, tend cette part à son ancien voisin, aux applaudissements du familier : « Vraiment l'argent donne de l'esprit! »

Cependant *Tout Chacun* n'est pas au bout de ses ennuis. Qui amène-t-on là garotté, entre deux sbires et suivi d'une femme et d'enfants en haillons? C'est un débiteur insolvable qu'on va jeter dans la prison pour dettes. Amèrement, il accuse *Tout Chacun* d'en être la cause. Le créancier s'en lave les mains. Il n'y a rien de commun entre lui et cet homme qu'il n'a jamais vu, ni même entendu nommer. S'inquiète-t-il de ce que fait son argent? Pourquoi l'autre empruntait-il? L'échéance ne distingue personne. C'est à elle qu'il faut s'en prendre. Le débiteur et sa femme font appel à la conscience du riche. Ils lui parlent des jugements de Dieu et du poids qu'ont devant Lui les malédictions des petits enfants. L'argent est le filet dont Satan se sert pour perdre les âmes. Bénie soit la souffrance qui vient de les éclairer. *Tout Chacun* et son familier se gaussent de ces discours. On sait pourquoi le renard trouvait les raisins trop verts! L'argent! Mais il fait de celui qui le possède une petite divinité, puisque la terre entière s'incline devant sa bourse et qu'il n'est rien qui ne se vende et ne s'achète. On emmène le débiteur : c'en est fait de lui en cette vie. « Peux-tu voir cela, et rester de pierre! Où coucherai-je mes enfants, ce soir? » s'écrie la femme désespérée en suivant son mari.

Tout Chacun n'est pas aussi dur qu'il le semble. L'homme ira en

prison, sans doute, mais la femme et les enfants auront un asile et il sera pourvu à leurs besoins, à condition que *Tout Chacun* n'entende plus parler d'eux. La misère et les larmes ne sont pas un spectacle qui lui plaise, surtout quand il les a indirectement causées. On ne peut jamais être tranquille! Toujours on se voit mêlé, par la faute des autres, à des histoires désagréables. Et voici que déjà la nuit tombe. *Tout Chacun* ne pourra plus visiter le jardin dont il devient acquéreur. Aussi bien, il n'en a plus envie : ces incidents malencontreux lui ont gâté son plaisir. Son familier ira seul porter les arrhes et le rejoindra chez *Folles Amours*, l'amie à laquelle le jardin est destiné. *Tout Chacun* veut en faire le symbole de sa reconnaissance pour tous les plaisirs goûtés auprès d'elle. C'est le seul endroit du monde où rien ne le vient troubler. Ce jardin sera une merveille, un paradis.

La mère de *Tout Chacun* paraît au détour de la rue. Notre homme n'est pas un mauvais fils. Il est pressé, certes, d'aller à ses plaisirs, mais il va saluer sa mère et lui conseiller de rentrer au plus vite : la fraîcheur du soir est souvent nuisible. La vieille dame ne songe guère à elle-même. Elle a déjà un pied dans la tombe et toutes ses pensées sont tournées vers les choses éternelles. Ce qui l'inquiète, c'est l'âme de son fils. Elle le voit si rarement qu'elle met l'occasion à profit pour lui rappeler avec une tendre sollicitude les vérités chrétiennes sur la brièveté de la vie, l'incertitude de l'heure de la mort, la vanité des richesses et la crainte des jugements de Dieu, qui peut, à tout instant, faire comparaître devant lui sa créature. *Tout Chacun* a réponse à tout. Il a bien le temps de se convertir et, du reste, le besoin n'en est pas urgent. Il n'est pas plus mauvais qu'un autre : il va au sermon et fait l'aumône. C'est bien assez pour un célibataire. Ce mot ravive une autre blessure au cœur de la mère. A la fin, ses exhortations pressantes arrachent à *Tout Chacun* la vague promesse qu'elle le verra quelque jour devenir un homme rangé et convoler en justes noces. La pauvre femme n'en demande pas davantage pour reprendre espoir et s'éloigne en comblant son fils de bénédictions.

Est-ce un effet des discours maternels? *Tout Chacun*, subitement, est hanté de pressentiments lugubres. Mais voici *Folles Amours* en compagnie d'une troupe de musiciens et de serviteurs portant des torches : puisqu'il tarde à venir, on vient le rejoindre. L'aime-t-on vraiment à ce point? *Tout Chacun* en est tout ému, car il n'est plus un tout jeune homme : d'autres pourraient plaire mieux que lui. On lui fait les promesses les plus passionnées. Qui ne s'en voudrait, après cela, de penser à la mort? « La mort, dit l'amie, ce mot seul est une angoisse. Il ne faut jamais la nommer de crainte qu'elle ne s'éveille. »

*
* *

Bientôt une fête commence dans la maison de *Tout Chacun*, chez lequel sont réunis des hôtes peu sévères. A peine sont-ils au complet que l'amphytrion, couronné de fleurs par son amie, leur adresse un salut étrange : « Soyez, dit-il, les bienvenus, vous qui me rendez aujourd'hui les derniers honneurs. » Il ne sait pas lui-même ce qui l'a poussé à parler ainsi. — Ils prennent place autour d'une table richement servie et *Tout Chacun* les voit revêtus de chemises mortuaires. A chaque instant des paroles bizarres s'échappent, malgré lui, de sa bouche, interrompant les chants et les galants discours. — Tous ses amis sont à acheter et à revendre. Il n'est pour eux qu'un

étranger. *Folles Amours* elle-même, malgré ses caresses et ses doux serments, s'enfuirait horrifiée s'il lui demandait de partager son cercueil. *Tout Chacun* a, machinalement, enlevé sa couronne de fleurs. Il soupire; ses yeux deviennent fixes et hagards.

Les autres protestent, troublés. — Mais tout cela n'est qu'un accès de mélancolie : une coupe de vin chaud bien épicé en aura raison, et chacun des convives donne une recette empruntée à la pharmacopée du temps. La scène a de la couleur et du caractère. Cependant le meilleur remède est encore le plaisir et, quand *Tout Chacun* a été réconforté par le savant breuvage, la gaieté redevient générale.

Mais voici qu'un glas sourd et lointain se mêle aux chants et aux rires. Une nouvelle inquiétude saisit l'amphytrion. Pourtant ses amis assurent qu'ils n'entendent rien et, comme le son cesse de temps à autre, *Tout Chacun* cherche à croire qu'il s'est trompé. Bientôt, cependant, ce n'est plus seulement le glas, ce sont des voix effrayantes qui, de très loin, l'appellent : *Tout Chacun! Tout Chacun!* Le malheureux sursaute, blême d'angoisse. Les autres lui conseillent de voir un médecin. *Folles Amours* insiste plus que personne. Son inquiétude pour son ami la fera mourir. Ces avis donnés, on continue de festoyer. Soudain, *Tout Chacun* se lève. — « Pourquoi les lumières pâlissent-elles, mon amour? Et quels sont les pas que j'entends? Personne ne marche ainsi sur la terre? » La Mort apparaît à quelque distance.

A l'instant, tous les convives sont debout. Ils assistent silencieux au dialogue qui s'échange entre leur ami et la visiteuse. Mais *Tout Chacun* n'accepte pas sans difficultés le message qu'elle lui apporte. Les yeux baissés, il ergote. — Ses comptes? — Il n'est pas prêt à les rendre. Et puis, il ne connaît pas la messagère. — La Mort se nomme et le plus grand nombre des convives prennent la fuite. *Folles Amours* n'est pas la dernière. — *Tout Chacun* ergote encore : le procédé n'est pas loyal. On ne surprend pas les gens de la sorte. Il a besoin d'au moins dix ou douze ans pour revoir ses livres. — Rien n'y fait. Il faut partir. — *Tout Chacun* change de tactique. Il implore la pitié. S'en ira-t-il sans autre compagnon que la Mort, lui qui fut toujours si sociable? — Finies les compagnies joyeuses. L'heure est venue de rendre ce que Dieu lui prêta et de recevoir son salaire. — *Tout Chacun* demande un jour de sursis..., le reste de la nuit, jusqu'au lever du soleil, pour rentrer en lui-même et voir le prêtre. — Rien. — C'est donc le jour des larmes? — Pleurer est du temps perdu. — Mais il ne peut paraître ainsi, tout seul, devant le juge. Une heure seulement, une toute petite heure pour trouver un compagnon! — Soit. Mais qu'il l'emploie en chrétien! Et la Mort redevient invisible.

Tout Chacun s'adresse d'abord à son familier. Le dialogue est d'une savoureuse ironie. Le bon compagnon est prêt à rendre à son ami tous les services imaginables. Il ira jusqu'en enfer, s'il le faut. Les larmes lui viennent aux yeux. Quelle infortune! Partir ainsi, en pleine force, en pleine joie. Faut-il accomplir pour *Tout Chacun* quelque vengeance? Régler ses affaires? Exécuter ses dernières volontés? Qu'il parle et parle vite. — C'est ce terrible compte à rendre de tant de richesses et de toute une vie. *Tout Chacun* a peur d'y aller seul. Mais son ami vient de lui promettre... — Allons donc! C'était une plaisanterie. Quand reviendrait-on? — Pas avant le jugement dernier. — Impossible. Le bon compagnon ne ferait même pas cela pour son propre père. Ah! s'il s'agissait d'arranger une fête, d'inviter

des femmes, soit de jour, soit aux lumières!... Mais cela, non. Il ne fera pas un pas. — Seulement jusqu'à la porte de la ville. — Inutile. Certes, il est triste de quitter un si bon ami. Mais qu'y faire? — D'un air attendri, le familier serre la main à *Tout Chacun* et s'éloigne. — On disait bien que, dans le malheur, il ne faut compter sur personne. Mais on ne comprend les lieux communs qu'après expérience faite. Oh! Quelle angoisse!

Cependant *Tout Chacun* aperçoit deux de ses cousins qui faisaient partie des convives. Son visage s'éclaire : les liens du sang sont plus forts que les autres. Il s'approche et la même scène se renouvelle avec des variantes. On fait les offres de service les plus empressées et l'on *se défile* ensuite avec non moins d'empressement en apprenant ce dont il s'agit. Pourtant l'un des cousins a un mouvement de générosité : il laissera volontiers partir sa femme, si elle consent à être du voyage. — L'autre fait sévèrement la leçon à *Tout Chacun :* les gens bien élevés ont des égards pour leurs parents et ne leur demandent pas des choses de ce genre. N'a-t-il pas ses valets? — Ses valets! Il est mince le secours qu'il en peut attendre.

Le pauvre riche regarde autour de lui. Quelques convives plus intrépides se sont attardés à boire. Il les voit tous s'enfuir à son approche. La table elle-même, qui était montée de l'étage inférieur toute servie et symbolisait le banquet perpétuel de sa vie heureuse, s'enfonce et disparaît. — Rien, plus rien que l'horrible angoisse de se sentir aussi seul que s'il était déjà dans la tombe. — Mais ses richesses sont encore siennes. Il appelle ses valets. Qu'on lui apporte le bahut qui renferme son trésor. — Huit hommes, pantelant sous l'effort, arrivent chargés de la lourde caisse. *Tout Chacun* leur dit qu'il doit entreprendre à pied un étrange et long voyage, où il aura besoin de beaucoup d'argent. Ses valets l'y accompagneront en secret et en grand silence. Mais la Mort se montre et la valetaille s'enfuit.

« — L'heure s'écoule, insensé, et tu la perds en choses vaines, sans songer au seul compagnon qui soit fidèle. Bientôt, il ne te restera que le désespoir. » — La Mort disparaît une deuxième fois. *Tout Chacun* est baigné d'une sueur d'effroi. Il ne se reconnaît plus. — Non, cette pauvre loque humaine, tremblante, délaissée, éperdue, ce n'est pas le riche *Tout Chacun* que son argent a toujours et partout tiré d'affaires. Mais tout ira bien puisqu'il a son trésor sous la main. — Hélas! ne doit-il pas faire cet affreux voyage!... Il se jette sur le bahut. Non, non, son argent ne le quittera pas.

Le couvercle du bahut se soulève. Mammon se dresse devant *Tout Chacun* et reçoit l'ordre d'accompagner son maître. — Son maître? Mais le maître c'est lui, et il le fut toujours. *Tout Chacun* n'était que son esclave, son plat valet, le pantin qu'il faisait danser à sa guise. L'argent seul et ce qu'il procure fut son âme et sa vie. Maintenant encore, c'est l'argent qui lui donne la force de se tenir debout. Il a cru en être le propriétaire, mais ce n'était qu'un simple prêt. Inutile de lever des mains suppliantes, de gémir, de claquer des dents! *Tout Chacun* s'en ira comme il vint, seul et nu. — Le bahut se referme, et le malheureux demeure sans parole, anéanti. Le silence se prolonge.

*
* *

Mais quelque chose a remué dans l'ombre. Un être languissant, étendu sur un mauvais grabat, se soulève à demi et appelle d'une voix

faible : *Tout Chacun!* — Celui-ci n'entend rien. — « *Tout Chacun*, m'entends-tu? » — Il pense que c'est la voix de sa mère. Oh! que Dieu la prenne en pitié et lui épargne la vue de son fils! — Les appels deviennent plus pressants. « Je suis à toi », dit la voix faible. *Tout Chacun* se rapproche un peu. — « Je suis tes œuvres. — Je ne me soucie pas de les voir. — Tu m'as faite ce que je suis. Tu ne partiras pas sans moi. Tu vas loin, bien loin. Il te faut une compagnie. » — *Tout Chacun* s'attendrit et s'approche tout à fait. — *Bonnes Œuvres* se dresse péniblement sur ses béquilles. — « Ne pars pas seul. — Veux-tu donc venir avec moi? — Si je veux, mon *Tout Chacun!* » Quelle tendresse dans cet accent! *Tout Chacun* la regarde en face. Jamais créature humaine n'eut pour lui pareil regard. Jamais il ne vit beauté plus grande que sur ce visage pâle et ravagé. Son cœur se serre. Un regret immense l'envahit. Oh! qu'a-t-il perdu!

En termes touchants et magnifiques, d'une voix douce, *Bonnes Œuvres* lui montre la splendeur et les divines délices du bien, la vanité de tout le reste. L'âme de *Tout Chacun* est déchirée de repentir. Il se jette par terre. S'il pouvait vivre une seconde fois! — *Bonnes Œuvres* voudrait s'agenouiller auprès de lui. Mais elle s'affaisse, impuissante. Pour être forte, il lui faudrait le secours de la Foi, sa sœur, sans laquelle nul ne peut rien. Et quand la Foi paraît, un dialogue s'engage qui n'est pas indigne d'être comparé à celui de Dante et de Béatrice au sommet de la montagne de l'expiation. Plus la Foi l'éclaire, plus *Tout Chacun* devient humble et plus ses fautes lui semblent grandes. Mais il n'est point de pardon pour lui. « Ignores-tu la miséricorde? — Dieu châtie terriblement. — Dieu pardonne sans mesure. — Il a frappé le Pharaon, Sodome, Gomorrhe. Frappé, frappé! — Il a livré son propre Fils à la souffrance afin que nul ne soit perdu : « Je suis venu pour les pécheurs, a dit la bouche qui ne peut « mentir. Si tu crois, il te sera pardonné. » *Tout Chacun* croit de toute son âme. Il implore ardemment le Rédempteur et se prosterne la face contre terre.

Des sons d'orgue de plus en plus puissants se font entendre. En bas, dans l'obscurité, la vieille mère de *Tout Chacun* passe précédée d'un serviteur portant une lanterne. Elle se rend à la première messe. Elle s'arrête. « Sommes-nous donc en retard? Quelle divine mélodie! On dirait que tous les anges chantent. » Le serviteur n'entend rien. Mais le cœur maternel comprend la musique des cieux : l'enfant prodigue est réconcilié avec le Père de famille. L'âme de son fils était morte et elle revit. L'heureuse mère chante son *Nunc dimittis*.

Et voici que *Bonnes Œuvres* se lève et jette ses béquilles. La Foi indique à *Tout Chacun* un moine qui s'avance et va l'absoudre de ses fautes et, pendant qu'il suit le prêtre, elle reste à genoux avec *Bonnes Œuvres*. Il leur faut bien demeurer en prières, car Satan paraît et réclame sa proie. Elle ne lui échappera pas. Jamais homme ne mérita mieux l'enfer que le riche *Tout Chacun*. Les paroles manquent à Satan lui-même pour énumérer ses vices et ses crimes et la lutte est vive entre l'Esprit du mal et les deux gardiennes de *Tout Chacun*. La Foi appelle les anges au secours, mais Satan ne s'avoue pas vaincu : il a pour lui le droit et la justice. C'est peu de chose depuis que le Fils de Dieu a jeté dans la balance sa Passion et sa mort pour payer les dettes de *Tout Chacun*. Comment! un homme passera sa vie dans le péché et il suffira d'un instant pour le changer! Le feu du repentir le renou-

velle de fond en comble. Fadaises! Le pouvoir de Satan est borné à ce monde. Or, lorsque tinte cette clochette, l'Eternité commence. On entend tinter la clochette annonçant que le Viatique est porté à un mourant. La Foi et *Bonnes Œuvres* tombent à genoux. Satan se bouche les oreilles et s'éloigne dégoûté.

Tout Chacun reparaît vêtu d'une longue robe blanche, un bâton de pèlerin à la main. Son visage est livide comme la mort, mais transfiguré. Il remercie la Foi et *Bonnes Œuvres* de leurs précieux conseils. Désormais, il est prêt à s'en aller avec elles, mais qu'elles le tiennent bien par la main. Elles promettent de ne pas l'abandonner. Ils se mettent en route et la Mort les suit. Arrivé au bord de la tombe ouverte, *Tout Chacun* ferme les yeux et se recommande humblement à la Miséricorde infinie. La Foi et *Bonnes Œuvres* le réconfortent et celle-ci entre avec lui dans la fosse. Bientôt on ne voit plus que la tête et les épaules de *Tout Chacun*, qui prie jusqu'à ce qu'il ait disparu. « Il est devant le Juge, dit la Foi, et ses œuvres seules le suivent. Il me semble entendre chanter les anges qui l'accueillent. »

Et le rideau tombe au son des accords célestes.

Tel est, faiblement résumé, *le Jeu de la mort de l'homme riche*. Je voudrais avoir su donner au lecteur quelque idée du saisissement qu'il produit. A partir du moment où paraît la Mort, l'émotion va grandissant, et c'est à peine si l'on respire, car le jeu n'est coupé par aucun entr'acte. Il faut féliciter M. Hugo von Hofmannsthal d'avoir prêté son talent, jusqu'ici peu coutumier du fait, à cette œuvre de foi et féliciter également le théâtre qui vient de l'admettre en son répertoire. Mais il faudra surtout féliciter le public s'il lui permet de s'y maintenir.

M. André.

UN CENTENAIRE DES *DÉBATS*

D'APRÈS UNE PROCHAINE PUBLICATION [1]

Ce centenaire est le second que le *Journal des Débats* se trouve célébrer. Il avait, en 1889, commémoré le centième anniversaire de sa fondation. Il a voulu, cette année, rappeler qu'il y avait, le 1er avril 1914, cent ans exactement que les Bertin, ses vrais fondateurs bien qu'ils n'en soient devenus les propriétaires qu'au début de 1800, dépossédés par l'Empire de leur indépendance, puis de leur propriété même, recouvrèrent l'une et l'autre par un décret du Gouvernement provisoire qui succédait à l'Empire, en attendant la Restauration qu'il préparait. Ce second centenaire est aussi légitime que l'autre, s'il ne l'est pas, à certains égards, davantage. En reprenant possession de leur journal, les Bertin lui donnaient, pour la première fois, le titre complet qu'il devait conserver désormais, après une série de titres successifs, *Journal des Débats politiques et littéraires*. Ils le fondaient en quelque sorte une seconde fois, à une heure décisive. Et avec le titre qu'il a encore aujourd'hui, il semble qu'ils lui aient donné dès lors les traits et le caractère que depuis, à travers les changements de régimes, l'évolution de la société, les transformations de la presse, le journal des Bertin, qui, dirigé par d'autres, a continué d'être moralement le leur, a pu maintenir fidèlement au cours d'un siècle écoulé.

[1] Alfred Pereire, *le Journal des Débats politiques et littéraires (1814-1914)*. 1 vol. in-4°, avec 20 reproductions ou fac-simile. (Champion.)

Quoi que l'on pense de 1789 ou de la Restauration de 1814, on constate que deux centenaires des *Débats* restent associés à ces deux dates. Un centenaire que l'on aurait pu commémorer également, celui de l'acquisition du journal par les Bertin, évoque les débuts du Consulat. La police de Fouché, qui sut vite découvrir dans ces frères Bertin, nouveaux acquéreurs d'une feuille modeste (qui ajoutait à son dernier titre : *Journal des débats et loix du pouvoir législatif*, ces mots : *et des actes du gouvernement*), de soi-disant agents et conspirateurs royalistes, aurait pu remarquer, dans son ingéniosité de police, qu'ils acquéraient leur journal à une date qui n'était rien moins que l'anniversaire de la mort de Louis XVI (21 janvier 1800 — 1er pluviôse an VIII).

M. Alfred Pereire, qui s'est établi l'historien diligent, l'historien ami du journal de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, dans le volume dont nous avons les bonnes feuilles sous les yeux, a reproduit, entre autres curiosités « débatistes », les titres que le journal a portés, notamment, avec leurs variantes de mots et d'orthographe, ceux qui parurent successivement à sa manchette durant les premiers jours de cette première direction des deux frères Bertin. Et parmi les reproductions d'images qui ornent ce volume, l'une des plus précieuses, c'est, à côté du puissant et célèbre portrait de Bertin l'aîné, par Ingres, qui est de 1832, celui, plus gracieux et aimable, qu'avait tracé, trente ans plus tôt, le peintre Fabre, en Italie. Nous avons là l'effigie d'un Bertin, jeune encore, à l'époque où il voyage là-bas, sous la surveillance d'une police qui l'avait d'abord incarcéré au Temple, puis relégué à l'île d'Elbe, où il noue avec Chateaubriand, près du lit de mort de Mme de Beaumont, l'inébranlable amitié à laquelle, en associant étroitement la politique des *Débats* à la sienne sous la Restauration, en les séparant après 1830, il demeura fidèle toute sa vie.

Mais ce que M. Pereire apporte de plus curieux et de plus important dans ce livre, c'est le document même du centenaire, ce décret du Gouvernement provisoire qui rétablit les anciens et légitimes propriétaires des *Débats* dans leur propriété à l'heure précise de la chute de l'Empire et à l'aube de la Restauration. M. Pereire, qui a eu le mérite et la bonne fortune de découvrir ce document dans l'original, a su en tirer aussi le meilleur parti par la façon dont il l'a présenté et illustré. En le replaçant dans le cadre de l'histoire et des événements au milieu desquels il a vu le jour, il a pu rattacher ainsi ce centenaire des *Débats* à cette histoire et à ces événements. Grâce à ses recherches et à ses ingénieuses explications, qui offrent ici tout le caractère de la vraisemblance, la rentrée des frères Bertin et la réapparition de leur journal sous ce titre, — remplaçant celui de *Journal de l'Empire* qu'il avait dû prendre en 1805, — *Journal des Débats politiques et littéraires*, apparaissent liées à cette date historique de 1814 et à l'avènement de la Restauration plus encore qu'on ne l'avait dit jusqu'ici.

Pour le centenaire de 1889, on avait fait paraître un très beau volume, où l'histoire du journal pendant un siècle et les portraits de ses principaux collaborateurs disparus étaient retracés par l'élite de la rédaction et des amis des *Débats* d'alors. Les articles étaient écrits par le duc d'Aumale, Taine, Renan, Jules Simon, Léon Say, J.-J. Weiss, Gréard, Vogüé, pour ne citer que quelques-uns parmi les plus illustres de ceux qui sont eux-mêmes disparus aujourd'hui. Dans ce *Livre du Centenaire*, Jules Simon, racontant l'histoire du journal sous la Restauration, écrivait cette ligne, plus vraie encore

dans la réalité que ne le laisse supposer son tableau, un peu général et imprécis : « Bertin rentra dans son royaume quand Louis XVIII rentra dans le sien. » La vérité est que la rentrée de Bertin précéda celle de Louis XVIII et qu'elle aida à la préparer. André Heurteau, un peu plus précis, Léon Say, plus précis encore et qui avait les traditions de la famille, dans un chapitre excellent consacré aux deux frères Bertin, Bertin l'aîné et Bertin de Veaux, décrivent leur rentrée dans le journal, réoccupé par eux et leurs associés, « armés de fortes cannes », le 1er avril 1814. Cette rentrée (qu'Heurteau place inexactement au 30 mars, où elle était encore impossible) rappelle, sous sa forme pittoresque, à Léon Say l'attitude de la jeunesse dorée de Fréron. Les deux Bertin, bourgeois corrects et élégants de 1814, n'étaient point des muscadins du Directoire. Ils avaient peut-être en mains leurs bonnes et fortes cannes ; respectons pieusement la tradition « débatiste » sur ce point. Mais ils avaient aussi en poche un bon décret du Gouvernement provisoire qui les remettait en possession.

Dans un article (anonyme) de la Biographie Michaud, M. de Sacy, débatiste insigne qui avait pu recueillir aussi les traditions et les souvenirs, parle d'une façon assez vague d'un arrêté du Gouvernement provisoire, inséré le 11 avril 1814 dans les *Débats*. C'est cet arrêté qu'a retrouvé M. Pereire. En le commentant, en critiquant ingénieusement le texte inexact et incomplet, mais précieux par ses indications basées sur des ouï-dire contemporains, de M. de Sacy, M. Pereire conclut que l'arrêté a bien été signé, conformément au libellé, le 1er avril 1814, ou, plus exactement, dans la nuit du 31 mars au 1er avril, par le gouvernement provisoire qui venait de se constituer. En tête des signatures se lit celle de Talleyrand, qui signe « Le Pce de Bénévent », puis celles de « l'abbé de Montesquiou, le Gal Beurnonville, Fçois de Jaucourt, le duc de Dalberg ». En dessous, celle de « Du Pont (de Nemours), *secrétaire général.* » Le document aurait été signé par le Gouvernement, à peine formé, dans cet entresol de l'hôtel de l'Infantado, rue Saint-Florentin, où Talleyrand hospitalisait et créait le nouveau gouvernement de la France, tandis qu'il hospitalisait au-dessus l'empereur Alexandre, entré à Paris le jour même. Le secrétaire-adjoint, le secrétaire actif de ce Gouvernement provisoire, n'était autre que Roux de Laborie, ami de toujours et associé à la fois de Talleyrand et des Bertin. M. Pereire voit dans ce Roux de Laborie l'un des « associés » qui rentrent avec les Bertin aux *Débats*, et aussi l'inspirateur véritable du décret qui met entre les mains du gouvernement provisoire, avec les Bertin rétablis, avec les *Débats* restaurés, un puissant moyen d'action sur l'opinion pour préparer la Restauration. Tout semble corroborer l'ingénieuse reconstitution historique de M. Pereire.

M. Alfred Pereire a pu ainsi compléter utilement, même rectifier sur un point très important, le *Livre du Centenaire*. Il ne s'est pas tenu à ce chapitre intéressant d'histoire « débatiste » et française. Il a voulu, lui aussi, retracer à grands traits l'histoire, la physionomie, les transformations du *Journal des Débats*, de 1814 à 1914. Il l'a fait avec un zèle, une piété, une conscience qu'on a le droit de signaler comme des témoignages significatifs du prestige exercé et gardé par les *Débats* à travers des générations diverses, dans des milieux souvent différents. Il faut renoncer à suivre l'historien, qui devient à la fin tout à fait historien contemporain, dans l'exposé attachant, si complet, où il apporte le souci de n'oublier rien ni personne, où l'on ne saurait avoir envie

de le contredire dans tout le bien qu'il pense et dit du journal. Avec lui et d'après lui, on aimerait rechercher les raisons de ce prestige et de cette action des *Débats* même et surtout sur des gens qui ne partagent pas toujours absolument leurs opinions. Les *Débats* ont eu et ont encore des amis sensiblement plus à droite ou plus à gauche qu'eux-mêmes, qui se préoccupent d'eux comme ils ont à s'en préoccuper. Avec le sentiment des intérêts généraux et permanents du pays, avec une tenue politique, littéraire et morale, c'est là une force et un avantage que, de Bertin l'aîné à des directions plus récentes, on ne saurait guère, au milieu des transformations inévitables, leur contester.

C'est l'analyse de cet esprit « débatiste », suivant un mot de J.-J. Weiss, et aussi de cette action « débatiste » qu'il serait intéressant d'essayer avec exactitude et sincérité. On n'y peut songer ici. Je voudrais seulement rappeler, pour le second centenaire des *Débats*, une étude, bien significative aussi, qui parut dans le *Correspondant* à l'époque du premier [1]. Son auteur, le vicomte Camille de Meaux, rendait compte du *Livre du Centenaire* avec une vraie largeur et une remarquable impartialité d'historien. Ce grand ami du *Correspondant*, cher au signataire de ces lignes, n'était pas un « débatiste »; quand il écrivait, il n'y avait pas longtemps que la politique des *Débats* et la sienne venaient de se heurter dans des luttes à peine refroidies. Il était loin d'être d'accord alors, sur bien des points, avec les *Débats*, dont il devint plus tard un lecteur assidu et fidèle. Malgré cela, pour cela peut-être, son jugement reste aujourd'hui très intéressant. J'y recueille une comparaison, vraiment flatteuse, où je retrouve bien l'homme avec son charmant et bienveillant sourire : « Ecrire dans le *Journal des Débats,* dirait Saint-Simon, s'il revenait au monde et pouvait comprendre quelque chose à la société contemporaine, c'est monter dans les carrosses du roi. » Et à propos de l'alliance de Chateaubriand et des *Débats*, M. de Meaux cite un passage curieux d'une brochure de 1824, publiée à l'occasion de la destitution de Chateaubriand. Cette brochure était l'œuvre d'un jeune royaliste, son père, qui fut un des fondateurs du *Correspondant.* En déplorant le renvoi de Chateaubriand, dont elle caractérisait en termes heureux l'influence sur la jeunesse, elle louait avec lui « les *Débats*, œuvre habilement combinée d'hommes supérieurs et de longue expérience, qui représentaient les opinions royalistes telles que la *Monarchie de la Charte* les avait modifiées, les opinions religieuses telles que la philosophie du siècle, épurée par les malheurs de la Révolution, les avait comprises et adoptées ». En changeant des mots, et, si l'on veut, des choses, en tenant compte de plusieurs révolutions, que n'ont point faites les *Débats*, il y a là un esprit qui n'est pas complètement sorti de sa vieille salle de rédaction, depuis qu'un jour d'avril 1814, il y a cent ans, les frères Bertin, avec leurs bonnes cannes, — historiques ou légendaires, — avec leur décret de remise en possession retrouvé par M. Alfred Pereire, l'y ont fait entrer ou ramené. Souhaitons aux *Débats* et à ce pays, dans cent ans, de l'y retrouver.

Pierre DE QUIRIELLE.

[1] *Le Centenaire du Journal des Débats* (*Correspondant* du 10 août 1889).

REVUE DES SCIENCES

Emploi des levures de brasserie dans l'alimentation du bétail et dans l'alimentation humaine : les usages possibles en boulangerie. — Un procédé nouveau pour conserver la viande. — Distillation et dessiccation dans le vide absolu — La dessiccation du vent des hauts-fourneaux; une méthode nouvelle permet de l'assurer sans dépenses spéciales.

Suivant en cela l'exemple de toutes les industries, la brasserie se préoccupe activement, à l'heure actuelle, de trouver des débouchés rémunérateurs à ses divers sous-produits, notamment aux drèches et aux levures. Ce sont là deux aliments d'une réelle importance que les agriculteurs et les éleveurs font entrer volontiers dans leurs affouragements. Cependant, jusqu'ici, c'est à peu près exclusivement la drèche qui a retenu leur attention, et plus particulièrement la drèche enrichie en principes nutritifs par une incorporation convenable de mélasse [1]. Mais l'usage, et plus encore l'abus de cette substance fraîche, dont la conservation est parfois défectueuse, ne laissent pas que de provoquer parfois certains accidents, si bien qu'on en est venu à estimer que, pour elle, l'emploi à l'état sec est le seul qui puisse, en toute circonstance, donner pleine satisfaction à la clientèle agricole [2]. Les brasseurs, désireux de tirer parti de leurs drèches, ont donc tout intérêt à en effectuer la dessiccation avant de les mettre en vente, d'autant que l'installation faite dans ce but peut leur permettre de dessécher également leurs levures, dont la valeur alimentaire est indéniable, non seulement pour les animaux, mais peut-être aussi pour l'homme.

[1] Les analyses les plus récentes établissent que les drèches mélassées ont une composition élémentaire très voisine de celle de l'avoine.

[2] Le séchage des drèches de brasserie avant leur remise aux cultivateurs qui les font consommer dans leurs étables a pris naissance en Allemagne où il est maintenant de pratique courante. Il est encore à peu près exceptionnel dans les brasseries françaises.

Les Allemands ont fait, dans ce sens, des efforts considérables au cours de ces dernières années et, tout particulièrement, ils ont donné une très large publicité aux résultats des analyses de Voltz, qui assignent à la levure desséchée une composition analogue à celle des meilleurs aliments concentrés[1]. Les bovidés, et particulièrement les vaches laitières, l'acceptent volontiers et en tolèrent, dans leurs rations, des quantités bien supérieures à celles des tourteaux qui pourraient leur être donnés dans des conditions identiques[2]. En ce qui concerne l'alimentation humaine, d'intéressantes expériences ont été faites également, qui ont mis en évidence la facilité très grande avec laquelle est digéré l'aliment nouveau. Toutefois la digestibilité ne doit pas être seule considérée à ce point de vue spécial : les qualités gustatives du produit entrent nécessairement en ligne de compte. Or il ne semble pas que, jusqu'à présent du moins, des résultats bien satisfaisants aient été obtenus à cet égard, même en additionnant la levure séchée de condiments habilement choisis pour en masquer la fadeur naturelle. Aussi longtemps que l'on s'est borné à voir en elle un produit d'usage purement thérapeutique, il a été possible, à la rigueur, de ne pas se préoccuper outre mesure de sa saveur : la volonté de guérir est d'ordinaire plus forte que la répugnance du goût et suffit à faire absorber, sur ordonnance médicale, les substances les moins agréables, prises du reste en quantités restreintes. Mais il en est autrement quand il s'agit de ce qu'on pourrait appeler « un produit destiné à l'alimentation normale » : fût-il économique et nutritif à la fois, s'il cause au palais une impression fâcheuse, il a les plus grandes chances de n'être jamais adopté. Des essais d'ordre culinaire se sont, dès lors, imposés pour faire entrer la levure séchée dans l'alimentation humaine : aucun d'eux n'a encore pleinement abouti.

Du reste, l'industrie naissante des levures de bière n'a pas à s'inquiéter outre mesure des résultats que ces essais donneront

[1] D'après Voltz, la composition *moyenne* de la levure desséchée est la suivante, pour 100 parties en poids :

Eau.	10
Matières albuminoïdes	52
Matières grasses	4,8
Hydrates de carbone.	24,7
Matières minérales	8,5

[2] C'est ainsi, par exemple, qu'une vache pesant 500 kilogrammes peut parfaitement absorber chaque jour 10 kilogrammes de levure fraîche, sans en être incommodée, et sans que sa production de lait en soit le moins du monde modifiée.

certainement un jour : pour le moment, les débouchés que peut lui assurer la seule nutrition animale sont susceptibles de correspondre à toute sa production, puisque le cheptel ne saurait manquer d'être considérablement accru le jour où les éleveurs n'auront plus à redouter les disettes fourragères. Si donc la brasserie met à la disposition des agriculteurs une substance saine, dont les propriétés nutritives soient indiscutables, dont la conservation soit facile et les chances d'altération réduites à leur minimum, on peut être certain d'avance qu'elle trouvera pour cette substance les plus larges débouchés.

Cependant les brasseurs ne sauraient se désintéresser des travaux récents ayant pour but de permettre des emplois nouveaux de leurs levures : à cet égard, les expériences de M. le professeur Petit, de Nancy, ont une importance pratique indéniable. Elles tendent à permettre de substituer systématiquement, en boulangerie, la levure de bière à la levure de distillerie. D'après M. Petit, le prix de 0 fr. 50 le kilogramme de levure pressée — quantité correspondante à un hectolitre de bière — est avantageux pour le brasseur : il ne l'est pas moins pour le boulanger qui paie sa levure de distillerie 1 franc environ le kilogramme. Producteurs et consommateurs sont donc également intéressés à la substitution envisagée.

Malheureusement l'amertume spéciale que communiquent à la levure de bière les substances résinoïdes du houblon apporte un premier obstacle à son adoption. Les boulangers lui reprochent, en outre, de posséder une énergie inférieure à celle de la levure de distillerie : avec le nouveau levain, assurent-ils, la fermentation est moins active qu'elle ne l'est avec le levain habituel, et la pâte « retombe » plus facilement à la cuisson.

M. Petit a démontré cependant que, par des tamisages et des lavages prolongés, accompagnés d'un traitement au carbonate d'ammoniaque en solution étendue, les résines de goût fâcheux peuvent être complètement éliminées : il suffit alors de laver à nouveau et de les essorer avec soin pour obtenir une levure blanche tout à fait dénuée d'amertume. Cette méthode n'est pas encore définitive : elle comporte, dans sa technique, des points délicats dans le détail desquels on ne saurait entrer ici. Il suffira de signaler que, depuis quelque temps, des travaux importants ont été entrepris en France, aussi bien qu'en Allemagne. Il n'est pas douteux qu'ils ne doivent arriver, dans un avenir très bref, à permettre l'utilisation des levures de bière dans l'alimentation de l'homme, comme dans celle des animaux, et leur emploi systématique dans la fabrication du pain. Ce sera, pour l'industrie bras-

sicole, l'origine de bénéfices appréciables qui en accroîtront la prospérité : ce sera aussi l'origine de toute une industrie nouvelle qui, traitant les sous-produits presque sans valeur des brasseries, créera par eux ce que les économistes appellent « des sources de richesse ».

C'est ce qui est à la veille de se produire pour la boucherie, depuis le jour où le problème de la conservation des viandes a pu être considéré comme à peu près résolu, grâce à l'emploi du froid artificiel.

Mais la solution primitivement envisagée sur ce point n'a pas donné les résultats parfaits qui avaient été d'abord escomptés. Evidemment, envoyer d'outre-mer du bétail sur pied pour l'approvisionnement des pays d'Europe où la production de la viande ne répond pas aux exigences toujours plus impérieuses de la consommation, c'est se condamner à véhiculer sans profit un poids mort considérable, représenté par les déchets (os, sang, entrailles, peau, cornes, etc.); par suite, transporter exclusivement les parties comestibles des animaux abattus, c'est réaliser un progrès évident *a priori*. Mais, en admettant même que cette viande immédiatement comestible soit conservée en cales habilement refroidies, de façon à lui éviter toute altération en cours de route, son prix de revient est nécessairement grevé du coût de la réfrigération elle-même, et l'expérience a montré qu'en raison du faible rendement utilisable des machines frigorigènes, ce coût est toujours assez élevé.

Aussi semble-t-il bien qu'il doive y avoir grand avantage à mettre en œuvre de préférence un procédé imaginé par Tellier lui-même et qui retient de plus en plus l'attention des spécialistes.

Du seul fait des pertes en eau qu'une évaporation rapide détermine dans les parties superficielles de la viande fraîche, il résulte à l'intérieur des éléments de celle-ci une véritable concentration des liquides organiques, par laquelle tout développement microbien se trouve considérablement ralenti. Il se forme ainsi une sorte de pellicule très mince, d'apparence et de consistance gélatineuses, qui enrobe complètement la viande en cours d'évaporation. L'apparition de cette pellicule protectrice est provoquée par un séjour dans un autoclave à l'intérieur duquel est fait un vide partiel. En opérant à une pression à peu près équivalente à 10 millimètres de mercure, on détermine une sorte de distillation de l'eau normalement contenue dans la viande, distillation qui a pour effet d'abaisser de un cinquième environ en 24 heures le poids initial de celle-ci. La conservation désirée est rendue plus

facile encore quand on utilise le pouvoir microbicide de l'ozone, en remplaçant par de l'air ozonisé une partie de celui que le vide a enlevé à l'autoclave. En fin d'opération, on introduit dans l'enceinte close un gaz inerte, azote ou acide carbonique, dans le but de rétablir la pression et de prévenir toute fermentation ultérieure.

A l'expérience, ce système s'est montré de tous points excellent et, si la pellicule qui « engaîne » la viande ne donne pas à celle-ci un aspect bien engageant, la section, par contre, présente tous les caractères de la viande fraîche : rien n'est, par suite, plus facile qu'effectuer, au moment de la mise en vente, un habile « parage » au couteau. La dégustation ne laisse percevoir aucune modification de nature à déprécier d'une manière quelconque la chair musculaire ainsi traitée.

Si l'on veut bien considérer qu'au point de vue technique ce mode de conservation est loin de présenter des difficultés analogues à celles que comportent la congélation ou la simple réfrigération, que le traitement est d'un prix sensiblement inférieur à celui du traitement par le froid et que le faible encombrement du dispositif nécessaire rend son installation facile en un point quelconque des régions d'élevage, on conçoit que la méthode de Tellier est extrêmement séduisante. D'autre part, les viandes traitées par elle n'exigent pas, pour leur transport, des wagons et des bateaux spécialement aménagés; enfin les quartiers conservés par la dessiccation de surface peuvent être débités et consommés sans précautions particulières, ce qui n'est pas le cas pour les quartiers frigorifiés ou congelés dont le réchauffement au sortir des chambres froides doit être conduit avec lenteur.

Aussi peut-on, dès maintenant, prévoir que la dessiccation superficielle de la viande est appelée très vraisemblablement à un bel avenir économique; elle permettra sans doute d'apporter à bas prix sur nos marchés les viandes abattues dans notre colonie de Madagascar et dans l'Afrique occidentale et qui, d'après les calculs les plus récents, ne reviendront qu'à 20 francs la tonne, amenées aux ports d'embarquement. La méthode de Tellier sera problablement aussi adoptée par les bouchers qui, grâce à elle, se trouveront libérés des dépenses imposées par l'entretien d'une chambre froide destinée à approvisionner leur étal. L'intendance enfin en étudiera, de son côté, l'application aux parcs et aux dépôts de vivres des armées en campagne.

Toutefois il faut bien dire que si, par ce procédé nouveau, la conservation des viandes de boucherie en chambres réfrigérées pourrait fort bien se trouver abandonnée bientôt, le froid n'en res-

tera pas moins l'auxiliaire indispensable de la plupart des industries alimentaires, qui, dans l'état actuel des choses, ne sauraient se passer de lui.

Du reste, il est, dans certains cas, l'utile auxiliaire du vide, dans les circonstances où une dessiccation rapide doit être opérée.

Quelle que soit la perfection d'une machine pneumatique, on n'arrive jamais à évacuer totalement, en se servant d'elle, tout l'air contenu dans une cloche ou un récipient hermétiquement fermé : la cause de cette impossibilité doit être rapportée à la tension même des vapeurs formées par les produits volatils. On peut atténuer cette tension dans une large mesure en faisant absorber les vapeurs, au fur et à mesure de leur dégagement, par des substances convenablement choisies, l'acide sulfurique, par exemple, ou l'anhydride phosphorique. Toutefois, on ne saurait parvenir à l'annihiler complètement, de sorte que la plupart des opérations de dessiccation sont fort longues et que certaines d'entre elles, portant sur des corps gras ou des substances visqueuses, sont à peu près impossibles à conduire jusqu'à un point que l'on pourrait appeler « la perfection ».

En vue d'obvier à cet inconvénient grave, MM. Bordas et Touplain ont été amenés à une solution ingénieuse. Au lieu de lutter seulement par l'absorption contre la présence des vapeurs dégagées dans la cloche à vide, ils détruisent la tension de ces vapeurs en faisant intervenir de très basses températures pour congeler les produits volatils dégagés. A cet effet, ils utilisent la neige d'acide carbonique dissoute dans l'acétone, solution qui, suivant sa richesse, permet d'obtenir toutes les températures jusqu'à — 80. Ils ont ainsi la possibilité de recueillir sans altération les produits volatils en question, de les peser et même de les soumettre, s'il est nécessaire, à un examen physique ou chimique.

Au laboratoire, ils obtiennent le vide à peu près absolu en se servant de la pompe de Gaede [1], modifiée par eux sur quelques points, de manière à accroître sa puissance : en moins de dix minutes ils enlèvent ainsi de façon complète tout l'air contenu dans une cloche de 10 litres ; en quelques instants, ils détermi-

[1] La pompe de Gaede comprend, comme organe essentiel, un récipient en fonte, à demi plein de mercure, dans lequel tourne un tambour en porcelaine comprenant trois chambres intérieures qui se remplissent alternativement d'air et de mercure, aspirent l'air de la cloche à vide et le refoulent à l'extérieur. Cette pompe n'intervient qu'au moment où un vide très avancé a déjà été obtenu, soit au moyen de la trompe à eau, soit au moyen d'une pompe à huile.

nent la dessiccation complète des farines, des sirops, des sérums, des vins, des laits et des viandes fraîches.

Sans aller jusqu'à estimer que le dispositif de Bordas et Touplain pourra un jour être appliqué sans modifications aux usages industriels, on peut prévoir qu'il fournira aux chercheurs les moyens de combiner un appareil à vide très puissant et susceptible d'effectuer, en un temps très court, le séchage superficiel des quartiers de viande destinés à être conservés. La méthode de Tellier verra ainsi ses emplois usuels grandement facilités. En tout état de cause, il n'est pas interdit de croire que son efficacité et sa facilité d'emploi arriveront à être aussi considérables qu'on le peut désirer.

Les applications industrielles de la dessiccation sont, d'ailleurs, de jour en jour plus nombreuses ; dans un grand nombre de fabrications, l'eau est un produit gênant dont l'élimination s'impose. C'est ainsi, par exemple, qu'il y a quelques années Gayley a fait adopter par toutes les usines métallurgiques ce principe qu'en éliminant autant qu'il est possible l'humidité contenue dans l'air envoyé par les souffleries au foyer des hauts fourneaux, on augmente dans des proportions considérables l'influence comburante de cet air, c'est-à-dire son action accélérante sur la combustion.

Mais si ce principe en soi est excellent, il est loin d'en être de même pour les nombreux systèmes préconisés dans le but de réaliser le desséchement nécessaire : à des titres divers, aucun d'eux n'échappe à la critique, et celui de Gayley notamment, qui débarrasse l'air insufflé de son humidité en condensant celle-ci par le moyen de canalisations dans lesquelles circule une saumure réfrigérante, est à la fois particulièrement onéreux et considérablement encombrant. Depuis 1906, — date de l'invention de ce système, — d'autres procédés ont été imaginés, qui présentent sur lui d'incontestables avantages ; mais il semble bien qu'aucun d'eux n'ait donné, dans la pratique, des résultats aussi satisfaisants que le système actuellement appliqué à Sandish par la Northern Iron Cy.

Ce qui le caractérise, c'est d'abord qu'on ne refroidit pas l'air *avant*, mais *après* sa compression : c'est aussi que le refroidissement se fait en deux temps, par contact direct avec l'agent réfrigérant, tout à fait comme dans la condensation de la vapeur d'échappement des moteurs.

Dans le premier stade de l'opération, l'agent réfrigérant utilisé est représenté par de l'eau de rivière dont la température est, en été, de + 15,5 en moyenne : il n'en faut pas davantage pour

abaisser des sept huitièmes la teneur en humidité de l'air comprimé à 0,7 kg par centimètre carré. Un rendement aussi satisfaisant ne peut s'expliquer que par l'effet de la compression sur la tension hygrométrique, le point de saturation étant ainsi atteint à des températures relativement assez hautes. En outre, comme le contact avec l'eau chargée d'effectuer le refroidissement est tout à fait direct et intime[1], les échanges de chaleur sont aussi parfaits que possible; il en résulte une excellente utilisation des frigories disponibles.

La température de l'air comprimé tombe ainsi de + 82 à + 18,5 : on l'abaisse à — 2 dans un second stade, au cours duquel l'eau froide est remplacée par une saumure réfrigérante. Celle-ci se charge progressivement de toute l'eau de condensation et, bien entendu, doit être de temps en temps concentrée par chauffage.

Le point intéressant de cette méthode de « refroidissement en deux temps », c'est qu'elle n'exige aucun dispositif encombrant. C'est ainsi qu'aux usines de la Northern Iron Cy, la dessiccation de 560 mètres cubes d'air par minute est effectuée au moyen d'une machinerie qui, dans son ensemble, a pu être logée en un batiment de 18 × 9 mètres, qui a été tout naturellement accolé aux salles contenant les souffleries. La vapeur d'échappement des autres machines du haut-fourneau est utilisée pour la concentration des saumures diluées et pour le fonctionnement de la machine frigorifique. C'est dire que les vapeurs, les chaleurs et les forces perdues sont seules employées à dessécher le vent envoyé aux foyers des hauts-fourneaux; en d'autres termes, la dessiccation ne coûte à peu près rien. Les accroissements de chaleur utilisable et par suite les augmentations de rendement net constituent pour l'usine un bénéfice que ne vient contrebalancer aucune dépense de fonctionnement.

Les économistes les plus sévères et les plus difficiles ne sauraient se refuser à approuver une aussi avantageuse combinaison.

Francis Marre.

[1] L'air comprimé monte dans des tours métalliques à travers une pluie descendante d'eau froide.

CHRONIQUE POLITIQUE

« La pourriture parlementaire » : des lèvres graves de M. Barrès, la flétrissure est tombée sur les politiciens du régime. La pourriture parlementaire, comme on dit la pourriture d'hôpital. L'image effroyable était si juste, si exacte, elle exprimait une réalité si patente que pas une voix n'a protesté. La Chambre, au moment d'aller rendre ses comptes au pays, sans un cri de révolte, a accepté que l'écriteau fût collé sur son front.

C'est à l'occasion du scandale Caillaux-Rochette-Monis que M. Barrès a porté, sur l'actuel parlementarisme, ce jugement dur et droit. L'histoire s'est terminée, en effet, ainsi que nous l'avions prévu : après une comédie de justice, un coup d'éponge, qui n'a d'ailleurs lavé personne. M. Monis et M. Caillaux échappent au châtiment. Ni pour l'un ni pour l'autre, l'ombre d'une peine; rien qu'un petit blâme impersonnel, le plus discret, le plus timide, le plus bénin qu'on ait trouvé. Et pourtant, elle avait eu beau faire, la commission d'enquête, dont M. Barrès, à la manière de Saint-Simon, décrivit les séances avec des traits puissants, elle n'avait pas réussi à étouffer la vérité. En vain avait-elle évité de convoquer à sa barre certains des témoins qui auraient été le mieux en mesure de l'éclairer, et par exemple M. Renoult et M. Rabier, ex-avocats de Rochette; en vain s'était-elle souvent arrêtée au bord d'une question trop pressante; — la vérité, peu à peu, avait jailli de la brume. Pour ne prendre que l'essentiel, il avait été établi sans conteste qu'au mois de mars 1911, M. Monis, président du conseil, à l'instigation de M. Caillaux, ministre des finances, avait enjoint au procureur général Fabre d'obtenir du président de la Chambre des appels correctionnels la remise de l'affaire Rochette; que les magistrats s'étaient exécutés; que le financier-escroc, qui était alors en « pleine période de placements », avait pu en conséquence, pendant onze mois, « continuer ses opérations ». Qu'importait qu'il subsistât, sur quelques points, des mystères. Pourquoi M. Caillaux avait-il tenu à ce qu'une remise fût accordée à Rochette? A quels mobiles avait-il obéi? A quelles sollicitations avait-il cédé? Ces détails n'étaient qu'accessoires. M. Monis, plus doucereux, plus papelard, s'attendrissant sur lui-

même, avait dû avouer son rôle, et M. Caillaux, plus cynique, le verbe haut et sec, plastronnant, presque provoquant, n'avait pas pu nier le sien. Authentique, le rapport Fabre était véridique. Deux ministres avaient arrêté le cours de la justice au profit d'un voleur. La commission d'enquête avait été contrainte de le constater. Mais ç'avait été tout. Enregistrant à contre-cœur les faits, elle les avait embrouillés, atténués, noyés dans des explications; et, lorsqu'il s'était agi de conclure, toutes lénitives que fussent les formules proposées par son président, sa majorité les avait estimées trop sévères, et les avait adoucies. M. Jaurès avait écrit : « MM. Monis et Caillaux ne se sont pas seulement exposés aux polémiques des partis, mais encore au juste blâme de tous les citoyens, en intervenant d'une façon abusive dans le fonctionnement de la justice. » Elle avait effacé la phrase. Tout ce qu'elle avait consenti à admettre — et, pour l'y décider, il avait fallu que M. Jaurès menaçât de donner sa démission! — c'était, en spécifiant que MM. Monis et Caillaux n'avaient commis « ni un acte de corruption, ni un acte de forfaiture », que leurs démarches constituaient néanmoins « le plus déplorable abus d'influence ». Mais qu'ils aient été criminels, allons donc! imprudents tout au plus!... Au reste, pour achever d'enlever à sa réprobation si faible toute portée, la commission y avait englobé, avec MM. Monis et Caillaux, auteurs de l'abus de pouvoir, M. Fabre qui l'avait subi, M. Briand qui n'en avait pas anéanti la preuve, et M. Barthou qui l'avait dévoilé. Tous sur le même plan, tous dans le même sac. De la sorte, par ce rapprochement des coupables et des autres, elle avait écarté jusqu'à l'idée d'une sanction. N'insistons pas. Dès le premier jour, son parti pris était apparu si visible que deux des commissaires de la minorité, M. Delahaye et M. Berry, étaient partis en faisant claquer la porte; et trois autres, le dernier jour, M. Barrès, M. Bonnefous, M. Leboucq, après avoir assisté à ses manigances jusqu'au bout, s'étaient à leur tour dégagés de son œuvre : « C'est une leçon d'immoralité politique, avait déclaré M. Barrès, que vous allez donner au pays. Je ne m'y associerai pas. »

La Chambre n'a pas marqué les mêmes scrupules que M. Barrès. A la « leçon d'immoralité », elle n'a pas craint de contribuer. Mais, tout de même, si les coupables n'ont pas été par elle condamnés, ils n'ont pas été absous... M. Delahaye parla le premier. Avec son courage que rien ne trouble, il prononça le réquisitoire qui aurait dû être lu au nom de toute la commission. Il exposa l'affaire, le rôle de M. Monis et de M. Caillaux, celui de MM. Fabre et Bidault de l'Isle, il mit en relief l'attitude de M. Doumergue, niant effrontément devant l'Assemblée l'existence du document qu'il connaissait, et il réclama, lui, un châtiment. Il montra, il prouva, par des arguments accablants, que les deux ministres, qui avaient imposé aux

deux magistrats la remise de l'affaire Rochette, tombaient sous le coup de l'article 179 du Code pénal : « Quiconque aura contraint ou tenté de contraindre, par voies de fait ou menaces... l'une des personnes de la qualité exprimée en l'article 177 (fonctionnaires publics de l'ordre administratif ou judiciaire) pour obtenir soit une opinion favorable, soit... l'abstention d'un acte qui rentrait dans l'exercice de ses devoirs, sera puni des mêmes peines que la personne corrompue. » La première de ces peines, c'était la dégradation civique. La Chambre, sans mot dire, écouta M. Delahaye. — Le débat se poursuivit le lendemain. Nous n'essayerons pas de le résumer; il dura, en deux séances séparées par un bref dîner, douze heures d'horloge. Il ne se termina qu'à deux heures de la nuit. On sait comment. La majorité adopta un ordre du jour vague et vide, réprouvant « les interventions abusives de la finance dans la politique et de la politique dans l'administration de la justice », demandant une loi qui spécifie les « incompatibilités parlementaires », et affirmant la résolution « d'assurer d'une manière plus efficace la séparation des pouvoirs ». Sur les coupables, rien. Les scandales, que sa commission n'avait pu masquer et qu'elle-même n'a pas été jusqu'à couvrir, la Chambre, en les constatant, a refusé d'en corriger les auteurs. Et le tour fut joué. M. Monis et M. Caillaux ni absous, ni condamnés! Afin de ne pas se compromettre aux yeux de leurs électeurs, près de qui ils vont essayer à présent d'accommoder les faits de la façon la moins dangereuse pour eux, les députés radicaux ont découvert cette grosse malice...

L'affaire, dit-on, aura cependant un épilogue. Après avoir été, pendant tout ce débat, si piteux, le gouvernement a eu, le lendemain, un réveil d'énergie. Il se dispose à agir, à sévir. Oh! rassurez-vous. Ce n'est pas contre MM. Monis et Caillaux. M. Monis continue tranquillement d'être sénateur, et M. Caillaux, peut-être, va continuer d'être député. Mais le procureur général Fabre payera, par la perte de son poste, ses indiscrets scrupules. Et cela, ajoutons-le, ne nous déplaît pas. Les corrupteurs épargnés et le corrompu frappé; les grands coupables indemnes, et le moindre, dont la faiblesse eut des excuses, servant de bouc émissaire : cette manière de distribuer les sanctions achève de montrer ce qu'est la justice en « régime abject ». Il restait une suprême malpropreté à commettre : ne fallait-il pas qu'elle fût commise par le cabinet Doumergue?

Etalant le scandale, la Chambre a tenu aussi, avant de mourir, à préparer la faillite. C'était dans l'ordre. Faillite et scandale, l'histoire l'enseigne, les deux vont ensemble; et il y a beau temps qu'on a dit que, pour faire de bonnes finances, il faut faire de bonne politique. Sous la domination radicale, les impôts ont doublé, la rente a baissé, le déficit a augmenté, les affaires se

sont ralenties et, pour la première fois, une législature a fini sans que soit voté le budget. Car nous en sommes là! Nous n'avons pas de budget pour 1914 ou, si vous aimez mieux, celui que nous avons n'est que provisoire; adopté par la Chambre, il n'est pas ratifié par le Sénat : ce sera à la nouvelle Assemblée, l'été qui vient, de le mettre debout.

Quoique le sujet ne soit pas distrayant, il importe que nous nous arrêtions un instant aux réformes fiscales que la Chambre expirante a bâclées dans ses dernières séances. Certes personne ne pourra reprocher à M. Renoult, successeur de M. Caillaux, de manquer d'audace, quand il s'agit de tout bouleverser! Alors qu'en ces semaines de liquidation, établir vaille que vaille un budget, équilibrer tant bien que mal les recettes et les dépenses aurait pu et dû suffire à son ambition, il a été saisi, et avec lui la majorité radicale, d'une frénésie. Dans l'espace de quelques jours, ils ont prétendu modifier toute notre fiscalité. Ce fut d'abord, arrivant toute fraîche du Sénat, la loi relative au nouveau mode d'impôt sur la propriété bâtie et les valeurs mobilières, qui fut votée. Par son fait, la terre doit être dégrevée, à partir du 1er janvier 1915, de cinquante millions, — mesure sur laquelle comptent les candidats officiels pour s'assurer les voix paysannes, — mais les détenteurs de titres mobiliers auront, dès le 1er juillet 1914, à payer cent millions de plus. Ainsi l'Etat reprend d'une main, avec usure, ce qu'il abandonne de l'autre. Actions, emprunts, commandites, etc. subiront des taxes exorbitantes : pour apporter un exemple, le prélèvement du fisc sur le revenu de certaines obligations étrangères abonnées atteindra 13 fr. 75 pour 100; et il n'est pas besoin d'être grand sorcier pour prévoir que le premier résultat de cet excès sera de détourner désormais du marché de Paris les émissions sérieuses, qui se dirigeront de préférence vers Bruxelles, Londres ou même Berlin. — Après quoi, sous prétexte de réprimer les fraudes successorales, M. Renoult a soutenu huit articles du projet de loi de finances, subordonnant l'envoi en possession de l'héritier le plus proche à la déclaration des valeurs mobilières laissées à l'étranger par le défunt. Toute déclaration incomplète aura pour sanction une expropriation pure et simple au profit d'héritiers plus éloignés ou, à leur défaut, de l'Etat. Que ce soit aussi absurde qu'inique, M. Lairolle et M. Hébert l'ont expliqué sans peine : les tribunaux des pays voisins auront tôt fait, remarquèrent-ils, de déclarer que les huit articles n'ont pas force de loi hors du territoire français, et les banques de Suisse, de Belgique ou d'ailleurs s'arrangeront pour transmettre clandestinement, à qui de droit, les capitaux expulsés de chez nous par une fiscalité abusive, qui seront dans leurs caisses. De plus, les huit articles contredisent l'article 724 du Code civil : « Les héritiers légitimes et les héritiers naturels sont saisis de plein droit des biens, droits et actions du défunt, sous l'obligation d'acquitter toutes les charges de la

succession. » Mais, à l'observation qu'on lui en fit, M. le rapporteur du budget donna cette monumentale réponse : « Les capitaux qui émigrent se mettent hors la loi ! » Et la Chambre a sanctionné les huit articles... Ce n'est pas tout. Dans cette même loi de finances, M. Renoult a réussi à faire incorporer l'impôt personnel et progressif sur le revenu, impôt dont l'inquisition et l'arbitraire sont à la base. Des clairvoyants ont protesté. M. Jules Roche, dans un magnifique discours, a montré que le projet, vexatoire et rétrograde, était antifrançais ; M. Louis Dubois, M. Lerolle et plusieurs autres se sont élevés contre l'inadmissible contrôle auquel le contribuable serait soumis. Efforts perdus ! Le texte odieux a triomphé. Et, ce qui est un comble, la « réforme » a été votée un matin où il y avait en séance 89 députés ! M. Joseph Denais s'est inutilement écrié qu'une transformation, aussi grave par ses conséquences, de notre système d'impôts ne pouvait être discutée devant des banquettes vides : le président, M. Rabier, encouragé par la dizaine de radicaux et de socialistes qui se trouvaient là par hasard, a passé outre ; l'incorporation des 22 articles, qui organisent l'inquisition fiscale, fut adoptée par 371 bulletins — dont 300 pour le moins portant les noms d'absents — contre 112. Enfin, le lendemain, voulant compléter cette belle besogne, la Chambre s'est livrée à une nouvelle manifestation en faveur de l'impôt sur la rente.

Tous ces votes, dira-t-on, ne sont que du bluff électoral. Ils ne sont destinés qu'à permettre aux députés-candidats de raconter dans leurs tournées que le surcroît des charges financières ne pèsera, grâce à eux, que sur les privilégiés de la fortune : « Voyez comme nous sommes les amis du peuple ; nos impôts ne frappent que les riches ! » et, comme la bêtise n'a point de limites, ils arriveront peut-être, en effet, à faire croire à de malheureux nigauds que tout porteur de rente française est un infâme capitaliste et que l'inquisition fiscale ne gênera que les millionnaires... Mais le Sénat, tout avili qu'il soit lui-même, ne se déjugera pas au point de sanctionner de pareils instruments de ruine nationale ; il disjoindra de la loi de finances les articles de l'impôt sur le revenu, il rejettera l'impôt sur la rente. Nous voulons aussi l'espérer. Seulement, en attendant, le fait est que le budget de 1914 est par terre : deux nouveaux douzièmes provisoires, pour mai et juin, ont été *in extremis* accordés au gouvernement et, jusqu'à ce que le cauchemar des vexations fiscales soit écarté, s'il l'est, au retour des Chambres, le malaise général, qui résulte de l'insécurité du lendemain, va persister et s'aggraver.

Tandis qu'elle faisait de la sorte peser la menace sur notre marché financier, sur la propriété individuelle, sur les héritages des familles, la Chambre s'est arrêtée, cependant, dans sa course aux impôts. Elle a été prise d'un soudain respect. Respect de quoi ? — Du cabaret ! Le cabaretier, lui seul, par le temps qui court, reste un être sacré : nul n'y touche... Ainsi souvent, mieux que des faits

importants, un petit détail peint une situation, un régime... Donc une surtaxe, qui eût produit une dizaine de millions, — autant de moins à trouver pour combler le déficit, — était proposée « sur les absinthes et similaires, sur les bitters, les amers et sur toutes boissons apéritives autres qu'à base de vin ». Avec horreur, elle fut écartée. Mieux encore. Une majorité s'est formée, dans laquelle des hommes de droite, il faut le dire, n'ont pas craint d'entrer, pour supprimer « la licence », le seul frein existant qui permît d'enrayer la multiplication des débits de boissons, et pour abolir, à dater du 1er janvier prochain, « les droits afférents à cet impôt ». Le budget y perdra une recette de 36 millions, l'alcoolisme en profitera avec toutes ses conséquences, la moralité publique en souffrira; mais le mastroquet reconnaissant ne pourra pas ne pas voter, et faire voter, pour le député qui défend si bien son intérêt. Au Palais-Bourbon, ils ont été 412 contre 77 — 77 héros — à tout faire plier devant cette considération... Encore une fois, ce n'est là qu'un détail, un détail bien minime, mais qu'il est significatif! Quel raisonnement eût été capable de démontrer davantage, de façon plus éclatante, l'abaissement du petit monde du Parlement?

Leur abaissement, du reste, est devenu si évident que les parlementaires eux-mêmes n'ont plus le courage de se refuser à l'avouer. Au Palais-Bourbon, à travers cette longue discussion du scandale Rochette, dont nous parlions tout à l'heure, aucune vérité n'a été moins contestée. Par dessus la tête de M. Caillaux et de M. Monis, était fait le procès, était dressé l'acte d'accusation du système politique, dont leurs méfaits furent le fruit. M. Sembat comme M. Delahaye, M. Briand comme M. Barrès, tous les orateurs dont le langage a porté, tous, mettaient à nu les vices et les tares du régime, et la Chambre entière acquiesçait! « La notion du pouvoir,a dit M. Sembat, est chez nous corrompue et, de proche en proche, elle corrompt toute la nation », mais il a ajouté avec bon sens : « Ce n'est pas le pays qui est malade, c'est la tête. » M. Briand, qui a été fort applaudi presque sur tous les bancs, fut encore plus net : « La magistrature manque d'indépendance... Mais d'où vient le mal, messieurs? Comment voulez-vous qu'ils soient pleinement indépendants, ces magistrats? Leur nomination, leur avancement, leur déplacement, leur carrière, leur vie, tout cela est entre nos mains! » et il a conclu : « Faisons notre *meâ culpâ!* » Quant au discours de M. Barrès, dont tout serait à citer, à sa peinture de ces assemblées où il n'y a plus de partis avec des doctrines, mais des groupes « que l'on ne peut désigner par leurs idées », des clans « où les petits papiers remplacent les programmes et dont les chefs se poursuivent dans l'ombre avec des poignards à la main », jamais plus âpre critique n'avait été faite des mœurs actuelles de la politique. Et les députés applaudissaient, et ceux qui n'applau-

dissaient pas se taisaient; mais aucun, tant s'imposait la vérité, ne s'insurgeait... Seulement, que le mal soit reconnu, cela ne suffit pas. Un diagnostic n'est pas un remède. Nous n'ignorons pas qu'on en propose : on a recommencé à beaucoup parler, en ces derniers jours, de la réforme électorale et de la représentation proportionnelle, même d'une révision constitutionnelle, et, certes, nous ne demandons pas mieux qu'on essaye. Mais après? Les mœurs ne changeront au pouvoir que si les personnes y sont d'abord changées. L'occasion s'en offre avec les élections. Les électeurs, qui viennent d'assister avec dégoût à l'affaire Rochette, — après avoir assisté à l'affaire Wilson, au Panama, à l'affaire Dreyfus, à l'affaire Humbert, à tant d'autres qui avaient non moins bien révélé la « pourriture parlementaire », — les électeurs, justement préoccupés du gaspillage financier et des menaces fiscales, comprendront-ils, devant les urnes ouvertes, que l'atmosphère ne sera purifiée que s'ils ne confient des mandats qu'à ceux qui sont dignes de les exercer?

La France n'est pas seule à traverser des circonstances tristes. Son amie, l'Angleterre, est arrivée, elle aussi, à une heure pleine de périls. Même crise au fond, qui a même cause : ici et là, le virus démocratique ronge et mine tour à tour les institutions.

En Angleterre, l'attaque porta d'abord contre la Chambre des Lords : le Parliament Act la dépouilla de son autorité en face des Communes toutes puissantes; puis le gouvernement radical s'en prit au vote plural, dernière digue opposée à l'omnipotence imbécile du nombre, il déchaîna les appétits autour de la propriété foncière, et le voici à présent, pendant que les masses révolutionnaires s'agitent, que des grèves éclatent partout, qui ébranle l'armée, qui, dans un but électoral, excite contre elle la foule. « Une grande question est posée, s'écriait l'autre jour un ministre, M. Winston Churchill; l'armée contre le Parlement..., l'armée contre le peuple. » De cette politique de désorganisation nationale, les résultats ne sont que trop visibles; ils se manifestent de toutes parts sans attendre. L'Angleterre n'occupe plus aujourd'hui dans le monde la place qu'elle y occupait hier, et rien ne l'a mieux prouvé que l'affaire de ce Benton mis à mort au Mexique. Un Anglais assassiné! — un citoyen britannique, l'héritier, disait-on, du *civis romanus*, sur lequel nul, jamais, ne porta la main impunément, — en d'autres temps, quel tumulte eût éclaté! Laissant déchoir la prétention fière, le gouvernement radical n'a élevé que la plus faible et la plus vaine protestation... Mais revenons à l'incident qui a permis à M. Winston Churchill de déclarer que l'armée est contre le Parlement, contre le peuple.

Le Home Rule a été l'occasion de ce conflit. Nous n'avons pas à répéter combien nous apparaît juste la cause de l'Irlande catholique : nos sentiments sont connus. Mais ce dont maintenant il

s'agit, c'est moins du principe de sa liberté que des conditions où elle en jouira. Le Home Rule s'appliquera-t-il à l'île entière? Tout de suite, comme on le sait, une opposition violente contre l'autonomie s'est produite dans la province de l'Ulster. L'Ulster a prétendu, à tort, pensons-nous, que les croyances de ses nombreux protestants pourraient être, sous la nouvelle loi, maltraitées par les catholiques. Faisant en outre valoir qu'avec ses industriels et ses commerçants, ses filatures, ses distilleries, ses chantiers de construction, il était plus riche que les provinces agricoles du centre et du sud, il a feint de redouter que, sur lui, pèse la charge principale des impôts. Cette crainte est-elle fondée? Nous ne savons pas. Toujours est-il que les Orangistes ont été encouragés dans leurs protestations par les unionistes du Royaume, qui, pressés de revenir au pouvoir afin de détruire le Parliament Act, ont saisi la première arme qui se présentait; et leur résistance s'est organisée. Sir Edward Carson a levé toute une armée de volontaires pour empêcher le Home Rule d'entrer en vigueur. Des approvisionnements, des munitions, des fonds ont été réunis. Qu'il y ait eu, dans cet armement de l'Ulster, une très grande part de bluff, que les soldats de sir E. Carson aient été destinés, non à combattre, mais à intimider : on l'a dit, et c'est possible. Néanmoins, depuis plusieurs mois, la situation semblait si préoccupante que le roi George lui-même, sortant de la traditionnelle réserve des souverains anglais, avait lancé, dans son dernier discours du trône, un appel à la conciliation. Par malheur, la parole de George V ne fut point écoutée. M. Asquith proposa bien une combinaison provisoire : pendant six ans, les comtés orangistes de l'Ulster, qui le demanderaient par voie de referendum, seraient exclus de l'Irlande autonome; ils ne seraient soumis qu'après ce délai au Parlement de Dublin. Mais les Orangistes n'acceptèrent pas; selon leurs dires, la moitié à peine des comtés de l'Ulster auraient pu jouir du sursis, et les autres, où les catholiques ont de petites majorités, auraient dû, en payant double, subir immédiatement la loi.

Les choses en étaient là, au moment même où le Home Rule bill allait venir en deuxième lecture devant les Communes. La veille, M. Lloyd George, en bon démocrate qui soutient une thèse sans s'occuper des faits, prononça un discours provocant : « Si les libéraux hésitaient une seconde devant les insolentes et arrogantes prétentions des gens de l'Ulster, ils seraient indignes de gouverner une minute de plus un grand empire... Mais n'ayez aucune crainte. Le gouvernement actuel est résolu à combattre ce défi aux libertés populaires avec la plus grande énergie, la plus implacable résolution, quelles que puissent être les conséquences..... Nous avons à combattre pour des libertés essentielles. Le Parliament Act a donné au peuple le droit de faire triompher ses volontés et sans l'assentiment des tories. C'est la charte du peuple, c'est la

charte de la démocratie anglaise que les tories voudraient lui arracher par la force. Nous ne le permettrons pas. Etc. » Or, comme pour confirmer ces propos menaçants de M. Lloyd George, son collègue, le ministre de la guerre, envoyait des instructions, juste à la même heure, afin que des régiments allassent renforcer les garnisons du nord de l'île. Comment cet ordre fut-il transmis? Les versions varient. Quoi qu'il en soit, une centaine d'officiers de cavalerie, ayant à leur tête un général, donnèrent leur démission ; ils ne voulaient pas, dirent-ils, participer à une guerre civile. Aussitôt, gros émoi qui se comprend. Le général et deux colonels démissionnaires sont mandés à Londres, où ils répètent qu'ils ne consentiront à obéir que si l'assurance leur est fournie par écrit qu'ils ne seront pas réquisitionnés pour l'application du Home Rule. La démarche, évidemment, était inouïe. Bien qu'il ne faille pas oublier, pour être équitable, que l'armée anglaise, armée de volontaire, n'a aucun rapport avec les armées continentales, armées de conscription, que ses officiers n'envisagent pas la discipline comme les nôtres, on ne discute pas des ordres. Mais ce qui fut plus surprenant encore que la prétention du général et des colonels récalcitrants, ce fut que le secrétaire d'Etat pour la guerre, le colonel Seely, l'accueillit. Il signa, et le maréchal sir John French, chef d'état-major général, et l'adjudant général sir Spencer Ewart contresignèrent un engagement ainsi conçu : « Le gouvernement de Sa Majesté n'a nullement l'intention de se prévaloir de son droit pour réduire l'opposition faite au principe ou à l'application du Home Rule. » Le gouvernement, devant le refus de marcher des officiers, renonçait-il donc à imposer la loi? Les libéraux s'indignèrent : on était, proclamèrent-ils avec de grands mots, en présence d'un *pronunciamento* ; le Parlement, la nation cédaient à l'armée. Il y eut, aux Communes, plusieurs séances tumultueuses où le chef du cabinet désavoua le colonel Seely. Finalement, celui-ci, ainsi que le maréchal French et le général Ewart, tous deux si estimés pour leur valeur de chefs, remirent à M. Asquith leur démission... A la suite de ces incidents, le président du conseil a très hardiment pris le portefeuille de la guerre. Puis, pendant qu'il s'éloignait pour quelques jours du Parlement, — afin d'aller dans sa circonscription, ainsi que le veut la coutume anglaise qui impose à tout nouveau ministre de se représenter devant ses électeurs pour qu'ils lui confirment son mandat de député, — sir Edward Grey, et non pas M. Winston Churchill ou M. Lloyd George qui ont été invités au silence, est devenu le porte-parole du gouvernement. Grâce à cette manœuvre, une détente s'est produite. Sir Edward Grey, au nom du cabinet, a fait savoir que le Home Rule bill ne deviendrait loi qu'à la fin de 1915, après des élections générales où le pays se prononcerait, et que, d'ici là, l'armée n'aurait à procéder dans l'Ulster, si les Orangistes se tenaient tranquilles, à aucune mesure coercitive. Provisoirement, les choses sont arrangées.

La situation qu'a révélée la crise ainsi terminée n'en est pas moins très sérieuse, et nous avouerons ne pas admirer, comme on l'a fait dans certains milieux, la manière dont M. Asquith s'est tiré d'un pas difficile. Qu'il se soit montré habile manœuvrier parlementaire, en évitant la chute de son ministère, on ne peut le nier; mais il ne nous paraît pas s'être conduit en homme d'Etat. Tout d'abord, c'est lui, c'est son gouvernement radical qui a été l'auteur responsable de la crise. Durant des mois, sans y apporter aucun obstacle, il a toléré que les Orangistes préparassent ouvertement dans l'Ulster la résistance armée, se procurassent des canons, des fusils, des munitions, constituassent même un gouvernement provisoire; il a permis également aux unionistes, — que nous n'approuvons pas, certes, car il est toujours détestable de mêler l'armée aux luttes des partis, — de travailler les officiers des régiments irlandais, pour la plupart unionistes eux-mêmes de familles et de sentiments, afin qu'ils se refusent à participer à une répression; et, un beau jour, à l'improviste, il a donné à penser qu'il se disposait à sévir! Mais il y a plus. Lorsque les événements, par sa faute, eurent pris une tournure grave, quand la discipline militaire sembla faiblir, M. Asquith, dont le langage a toujours été, nous le reconnaissons, irréprochable, n'en a pas moins supporté que son parti, ses collègues du ministère, MM. Lloyd George et Winston Churchill, se tournent contre l'armée, la désignent aux fureurs démagogiques, et qu'elle devienne en conséquence un des enjeux de la prochaine bataille électorale. Non, non, ce n'est pas une pareille politique qui fortifie une nation, et un chef de gouvernement est coupable quand il n'y met pas obstacle.

Les amis de l'Angleterre ne peuvent que s'attrister devant ce spectacle qui leur a été donné. D'autant plus que de tels faits ont des contre-coups. Des dissensions à Londres, un scandale à Paris! Comment s'étonner qu'avec deux de ses membres en proie à un mal intérieur qui éclate ainsi aux regards, la Triple Entente ne compte pas toujours dans le monde, en face de la Triple Alliance dont l'entrevue de Venise vient d'affirmer de nouveau la solidité, autant qu'elle devrait compter?

Bernard de Lacombe.

8 avril 1914.

La Roumanie au XIXe siècle. T. II. *Les trois présidents plénipotentiaires* (1828-1834), par Pompiliu Eliade. 1 vol. in-12. (Hachette.)

L'auteur poursuit ses savantes études sur l'histoire roumaine; les événements qu'il raconte n'ont pas encore été exposés d'ensemble et scrutés en détail, au moins pour le public français, avec une information aussi complète et une aussi vigoureuse netteté. L'ouvrage complet formera un instrument de travail de premier ordre. Nos lecteurs ont déjà pu apprécier, dans l'article que nous avons publié sur *le point de vue roumain*, la compétence et la sûreté de vues de M. Eliade.

Cent projets de partage de la Turquie, par T.-G. Djuvara. Préf. de Louis Renault. 1 fort vol. in-8°. (Alcan.)

L'auteur de cet utile volume est un diplomate particulièrement renseigné sur les questions turco-balkaniques. Son livre constituera, si l'on veut, une sorte de « bilan des événements » et, en tout cas, un recueil commode des traités et documents se rapportant aux affaires des Balkans. Beaucoup des projets de partage, qu'il publie dans la première partie de son travail, sont à peu près ignorés du public, et six sont complètement inédits.

Nos églises, par A. Broquelet. 1 vol. in-12. (Garnier.)

Après avoir étudié les cathédrales, l'auteur a voulu consacrer un autre volume aux plus belles églises de France, églises de Paris, églises de grandes villes, églises de villages. C'est une suite de chapitres courts et clairs, ornés de nombreuses et belles reproductions, et c'est un guide et un répertoire commode. Cet ouvrage, qui vient à son heure, contribuera à faire mieux connaître et aimer nos vieux sanctuaires.

La question sociale et le mouvement philosophique au XIXe siècle, par Gaston Richard. 1 vol. in-12. (Colin.)

Les transformations qu'ont subies les idées sociales au cours du siècle dernier, — et particulièrement le recul progressif de l'individualisme économique, — se sont-elles produites pour ainsi dire isolément ou n'ont-elles pas subi l'influence du mouvement philosophique? L'auteur se rallie à cette seconde explication et son livre, fortement documenté, est une histoire suggestive des rapports qui ont existé depuis la fin du dix-huitième siècle entre les écoles philosophiques et les écoles sociales (notamment les écoles socialistes). L'ouvrage appelle des réserves, mais l'ensemble invite à la réflexion et révèle un talent vigoureux.

La reine Hortense en exil, par Ch. Gailly de Taurines. 1 vol. in-12. (Hachette.)

C'est à la fois une étude consciencieuse et documentée et un récit fort attachant, agréablement écrit et très vivant. Les chapitres courts et rapides forment des épisodes bien disposés et se lisent avec facilité. Et l'on suit avec intérêt et émotion la vie de cette princesse errante et malheureuse, déchue de ses splendeurs, blessée dans ses affections, atteinte dans son prestige; — c'est un véritable roman et un roman « arrivé ».

Beethoven et Wagner, études historiques et musicales, par T. de Wyzewa. 1 vol. in-8°. Portr. et illustr. hors texte. (Perrin.)

On trouvera ici autre chose qu'une réédition, mise à jour, du volume paru il y a quinze ou seize ans. C'est à vrai dire un ouvrage nouveau La troisième partie de la première édition, qui se composait d'études sur Haendel, Mozart et Schubert, a été supprimée et remplacée par des études sur Beethoven (souvenirs d'un élève de Beethoven) et sur Wagner (particulièrement sur sa biographie). Et il est superflu d'insister sur tout ce qu'on peut apprendre en la compagnie d'un guide aussi érudit, aussi sûr et aussi agréable que M. de Wyzewa.

Questions de critique militaire et d'actualité (6e série), par le général H. Bonnal. 1 vol. in-8°. (Chapelot.)

Rien de plus vivant et de plus varié que ces articles écrits au fil des événements et qui prennent texte d'un fait significatif, d'un livre nouveau, d'une pièce de théâtre pour expliquer à la fois, avec une netteté et une compétence remarquables, de difficiles et délicates questions ou faire pénétrer d'utiles idées dans le grand public que le savant auteur sait toujours intéresser.

Madame de Sévigné, par Mme Duclaux. 1 vol. in-12 de la Bibliothèque française. (Plon.)

Ce volume comptera sans doute parmi les meilleurs de l'excellente collection que connaissent nos lecteurs. Les textes sont habilement choisis et disposés de façon à mettre en lumière la vie et la physionomie si attachante de la grande épistolière, à nous faire connaître mieux ses correspondants, Mme de Grignan ou Bussy, sa famille et ses amies, son milieu. Et l'auteur, non

seulement a mis du goût et de la finesse dans ses commentaires, mais elle a réussi à nous apprendre du nouveau.

Semaine sociale de France. Xe session (Versailles, 1913). 1 fort vol. in-8°. (Gabalda et Vitte.)

C'est l'idée de responsabilité qui a fait à Versailles le sujet principal des cours et des discussions de la Semaine sociale. Grave question où le philosophe, le théologien, le sociologue et le moraliste ont à dire et disent ici leur mot, — et problème fécond en leçons et en applications concrètes. On retrouvera ici en particulier les pénétrantes et savoureuses conférences de Mgr Gibier que nous avons déjà signalées; on y trouvera aussi un tableau vivant de ces fécondes réunions et, à côté de la théorie, beaucoup de suggestions pratiques, utiles aux hommes d'action.

Notre petit gourbi, par Charles Géniaux. — 1 vol. in-12. (Laffitte.)

Le nouveau roman de M. Géniaux nous transporte en pleine Tunisie, parmi les cactus et les palmiers, les palais colorés et les jardins fleuris. Il nous conduit aussi dans le bled aride et nous intéresse puissamment à la rude vie des colons, à leurs travaux, leurs difficultés, leurs espoirs, leurs chimères. Comme l'héroïne, la charmante fillette Laverne, le lecteur est surpris d'abord, parfois un peu heurté dans ses habitudes et ses préjugés d'excessive civilisation, et bien vite captivé par la vigueur, l'énergie tenace de ces travailleurs acharnés autant que par le charme somptueux ou mélancolique des paysages tunisiens.

La formation sociale de l'Anglais moderne, par Paul Descamps, 1 vol. in-12. (Colin.)

S'appuyant avant tout sur des observations et enquêtes personnelles, l'auteur a voulu non seulement déterminer les caractères sociaux de l'Anglais (et en particulier ces qualités d'initiative qui s'unissent à la discipline exigée par l'action en commun), mais expliquer leur provenance et leur acquisition : et il étudie successivement la formation de l'ouvrier à l'atelier et à son foyer, — l'influence des écoles diverses dans les divers milieux de la société, — celle enfin de la hiérarchie et du sentiment des classes sociales. Ouvrage documenté, plein de renseignements et d'idées, qui sera utile à consulter.

L'homme dans le rang, par Robert de Traz. 1 vol. in-16. (Payot.)

L'auteur de ce roman s'est classé parmi les meilleurs écrivains de la Suisse française. On aimera son talent sobre et vigoureux, son sens du réel, ses notations prises sur le vif. Il nous donne ici non seulement des scènes intéressantes et pittoresques de la vie de caserne, mais il nous montre l'influence bienfaisante que peut exercer la discipline militaire et nous fait assister à l'évolution d'un indifférent. enrégimenté parce qu'il le faut, et qui finit par comprendre, par aimer son métier.

Nêpal et les pays himalayens, par Isabelle Massieu. 1 vol. in-8°, 6 cartes et 74 illustr. hors texte. (Alcan.)

Ces curieux pays, situés sur les pentes sud de l'Himalaya, sont fort peu connus. Le Nêpal est d'ailleurs. en général, interdit aux étrangers. Mme Massieu, qui a pu y pénétrer et que de longs séjours ont familiarisée avec les régions asiatiques, nous rapporte de là-bas nombre de documents nouveaux. Histoire de l'art et de la civilisation, religions, produits du sol, géographie, questions commerciales, traits de mœurs et prestigieux paysages, il y a en ce volume beaucoup à puiser pour les spécialistes et pour le public.

La Seconde Terreur en Quercy, par Eugène Sol. — 110 pages in-4°. (Toulouse, imprimerie du *Télégramme*.)

Ce récit, presque exclusivement emprunté aux documents officiels, retrace la persécution qui se déchaîna contre les membres du clergé après le coup d'Etat de fructidor. Déportations, exils, incarcérations, visites domiciliaires, vexations de toute nature se multiplièrent en Quercy avec d'autant plus d'acharnement que l'ensemble de la population était demeuré plus attaché aux pratiques religieuses. A ce vivant et parfois dramatique exposé, on peut regretter que M. l'abbé Sol n'ait pas joint le résumé des tentatives faites pas les agents et les partisans du Directoire pour imposer l'observation du *culte décadaire*.

Tout ce qui concerne la Rédaction de la Revue doit être adressé à M. Edouard Trogan, Directeur du *Correspondant*, 31, rue Saint-Guillaume, à Paris, VIIe.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LA HOLLANDE CATHOLIQUE

Sous ce titre : *La Hollande catholique*, Dom Pitra faisait paraître en 1850 un volume de lettres et de notes sur l'histoire du catholicisme en Hollande et sur sa situation vers le milieu du dix-neuvième siècle. Il y étudiait, avec une sympathie évidente, « la formation, la décadence et la résurrection d'un peuple catholique, lequel, sans commotion, sans révolte et par la seule énergie de sa persévérance et de son droit, arrive au triomphe de sa foi », et il saluait l'avenir du catholicisme sur cette terre formée, plus qu'aucune autre, par le labeur des moines et des saints.

Et voici que, faisant écho à cette voix étrangère, les catholiques hollandais viennent de publier sous le même titre un ouvrage encyclopédique où, en des tableaux multiples et variés, se déroule la route glorieuse qu'ils ont parcourue pendant le dernier siècle de leur histoire[1].

1813-1913! Quel contraste entre le moment où Guillaume I[er], reprenant le sceptre des Orange-Nassau, se préparait à faire peser sur le catholicisme, émancipé théoriquement de ses incapacités séculaires par la Révolution française, le poids des implacables rancunes calvinistes, et le jour tout récent où le premier des fils de la Hollande, revêtu de la pourpre romaine, depuis 1534, le cardinal Van Rossum, parcourait triomphalement sa patrie, et, reçu en audience solennelle par la reine Wilhelmine, se voyait gratifié de la plus haute décoration de l'Etat néerlandais! Vraiment, ces deux dates sont les termes de toute une période de progrès et de grandeur, et ces faits révèlent à eux seuls une révolution complète dans la situation du catholicisme hollandais.

*
* *

Lorsqu'en 1853 s'agitait à Rome la question de savoir où se placerait le siège de l'archevêché, dans la reconstitution de la hiérarchie catholique, le Pape Pie IX trancha la discussion en disant : « Ce sera Utrecht, le siège de Saint-Willibrord. Je veux

[1] *Het Katholiek Nederland* (1813-1913) (2 vol. in-4° de 446 et de 385 pages, chez Malmberg. Nimègue).

montrer à l'Europe que les catholiques de Hollande ne sont pas d'hier. » Certes non, ils ne sont pas d'hier, et leur église brille d'un éclat intense depuis Charlemagne jusqu'à Charles-Quint. Seulement, au seizième siècle, ils avaient eu à subir les malheurs de la Réforme et, au moment où ils commençaient à se relever de ces épreuves, le jansénisme était venu s'abattre au milieu des ruines et les désoler. Tous les ennemis du catholicisme romain s'étaient unis pour le détruire. C'était le temps où les jansénistes se faisaient les pourvoyeurs du gouvernement calviniste, où tout prêtre catholique qui ne relevait pas d'eux était en butte à l'arbitraire de juges hostiles, où une prime de 3000 florins était officiellement promise à celui qui livrerait à l'autorité le vicaire apostolique nommé par Rome, le temps des « placards » et des décrets qui multipliaient les injustices et les entraves légales, après les mesures de persécution violente.

Pendant deux siècles, les catholiques hollandais, privés de tout droit défini, de toute liberté reconnue, bannis de la vie publique, incertains du lendemain, furent traités en ennemis de l'Etat. Les honneurs et les dignités leur étaient refusés si rigoureusement qu'aux yeux du peuple, le fait pour un catholique de les accepter équivalait presque à une abjuration publique. L'enseignement leur était interdit. Les livres catholiques étaient prohibés. Exercer le culte constituait un crime, de même qu'hospitaliser un prêtre. A prix d'argent, on obtenait pourtant, au dix-huitième siècle, que le pouvoir voulût bien ignorer l'existence de certains oratoires, et finalement, dans certaines villes, il concédait aux catholiques la faculté de se réunir dans des maisons ne révélant par aucun signe extérieur la célébration du culte. D'ailleurs, à cette époque, les idées importées par les philosophes français et anglais avaient introduit dans les sphères néerlandaises un certain esprit de tolérance qui reculait devant les mesures trop vexatoires. Les divisions intestines qui, vers la fin du siècle, séparèrent les Pays-Bas en deux partis rivaux, les orangistes et les patriotes, avivèrent encore cet état d'esprit. L'intérêt du gouvernement était de ménager les catholiques, qui pouvaient faire pencher la balance du côté des patriotes auxquels ils étaient en général plus sympathiques. Néanmoins, il ne s'agissait que d'un apaisement momentané, et pour les catholiques, c'étaient toujours l'insécurité et l'humiliation de ceux qui sont mis hors la loi.

Pour lever le fardeau des incapacités qui les accablaient, il fallut le bouleversement général qui résulta de la Révolution française. Passant sur la Belgique, les armées de la République vinrent proclamer de Bréda à Groningue l'égalité de tout homme

devant la loi. Les Etats généraux de Hollande s'empressèrent, le 4 mars 1795, d'adopter solennellement la devise : liberté, égalité, fraternité, et de proclamer, le 5 août 1796, après une discussion violente, la déchéance de l'Eglise d'Etat et l'abrogation des « placards ». Les catholiques néerlandais commencèrent à redresser la tête, mais, grâce au régime de rigueur qu'ils avaient subi depuis deux siècles, leur nombre et leur influence avaient rapidement décru. Lors de la guerre de l'Indépendance, ils étaient la majorité; en 1796, ils n'étaient plus qu'une minorité sans action et sans droits. La noblesse, qui avait été longtemps catholique, avait quitté en grande partie le pays ou était passée au protestantisme et les fidèles, habitués à être traités en parias, n'avaient ni l'audace ni la force de mettre en valeur la liberté qui leur était enfin octroyée et qui restait à l'état théorique.

On le vit bien, lorsque le roi Louis-Napoléon entreprit de faire une réalité de la liberté religieuse proclamée par la Constitution de 1798. Catholique sincère et monarque animé des meilleures intentions, il voulut remédier aux misères de ses sujets catholiques, leur ménager plus de justice et leur inspirer plus d'ardeur. Dans le but d'organiser l'Eglise catholique en Hollande, il nomma une commission du culte, exclusivement composée de prêtres catholiques, et ce n'est pas sans une certaine stupéfaction que nous apparaissent aujourd'hui les conceptions de ces conseillers de la couronne. Aussi ses délibérations n'aboutirent-elles pas à l'organisation rêvée par le roi. Ce dernier n'en continua pas moins à montrer sa bienveillance en mettant à exécution certaines parties de la Constitution : il rendit aux catholiques leurs églises dans les localités où ils formaient l'immense majorité et admit leur clergé à émarger au budget du culte au même titre que les pasteurs protestants. Il s'appliqua, dans ses actes, à tenir la balance égale entre toutes les confessions religieuses et son langage catholique comme son exemple étaient, aux yeux de tous, l'indice d'une modification profonde dans le gouvernement. Malheureusement son règne fut trop court pour assurer des résultats durables et son abdication, suivie de l'incorporation à l'Empire français de la Hollande, impatiente du joug étranger, arrêta les progrès du catholicisme. Cependant l'action du roi sage et tolérant, dont les Hollandais ont conservé un profond souvenir, avait suffi pour faire sortir quelque peu les catholiques de leur torpeur et stimuler leur initiative. Alors qu'en 1789, il n'existait, d'après un auteur protestant[1], que 350 paroisses et 400 prêtres; en 1815, on constatait

[1] D'après le pasteur Buitendijk dans sa brochure *Rechts of links*, p. 35.

déjà 673 paroisses desservies par 925 prêtres, signe incontestable du réveil catholique qui commençait à se manifester dans le pays.

*
* *

Telle était la situation lorsqu'à la fin de l'année 1813, le prince Guillaume-Frédéric d'Orange, fils de Guillaume V, le dernier « stathouder », aborda sur la plage de Scheveningue et prit en mains le gouvernement de la Hollande échappée à la domination française. Au point de vue religieux, il avait devant lui, d'une part, une Eglise protestante qui, quoique déchue du rang d'Eglise nationale, conservait avec une influence écrasante des traditions de privilèges et des aspirations à l'omnipotence, et, de l'autre, une Eglise catholique qui sortait de l'oppression et qui avait fait un timide essai de la liberté. Quelle attitude observerait-il vis-à-vis des problèmes religieux qui divisaient si profondément le pays? Se laisserait-il emporter par la vague de réaction protestante qui déferlait de toutes parts et qui, quoique impuissante à revenir sur les événements, tendait à replacer, en fait, sinon en droit, l'Eglise réformée dans sa situation d'Eglise d'Etat? On ne savait. Le premier acte du nouveau monarque fut d'assurer « à tous les cultes existants une égale protection et à leurs membres les mêmes droits civils et la même aptitude à tous les emplois, dignités et honneurs publics ». Seulement la constitution de 1814, qui dans son article 134 contenait cette assurance, portait dans une autre de ses dispositions l'obligation pour le souverain de professer la religion chrétienne réformée et, si elle maintenait au clergé catholique une mention officielle au budget des cultes, elle ajoutait, dans l'article 139, que le roi « avait le droit d'inspecter et de diriger les confessions qui jouissaient d'un traitement ou d'une subvention de l'Etat ». Personnellement, le prince avait une haute idée de la religion, mais souverain autoritaire et obstiné, il était religieux à la manière de Joseph II dont le système déplorable avait toutes ses sympathies. Mal conseillé par son ministre Van Maanen et le renégat Van Ghert, ennemis acharnés du catholicisme, il intervint bientôt, et ce fut pour persécuter.

Bien qu'en 1815, le congrès de Vienne eût placé sous son sceptre 4 millions de Belges catholiques qui, joints aux 800 000 catholiques néerlandais, formaient la majorité de la population des Pays-Bas, cette modification dans l'assiette des religions, suffisante pour faire disparaître de la nouvelle constitution l'obligation pour le souverain d'appartenir à la religion réformée, ne le fut pas pour changer les dispositions du roi. Une série de décrets commença par régler l'organisation des

églises protestantes : réformée, luthérienne et wallonne, mais sans toucher encore à l'église catholique. Néanmoins on connaissait le désir du roi de l'organiser à son tour et, quoiqu'il estimât, avec son entourage, que la Papauté était un pouvoir étranger qui n'avait pas à s'immiscer dans les choses néerlandaises, il ne pouvait, sans déchaîner la guerre civile, le faire sans se concerter avec elle. La Hollande était, à cette époque, divisée, au point de vue de l'organisation catholique en deux parties : la région de la Mission hollandaise, au Nord, soumise à la juridiction du nonce apostolique à la Cour des Pays-Bas, portant le titre de vice-supérieur, avec les sept archiprêtrés de Hollande et de Zélande, d'Utrecht, de Gueldre, de Frise, de Salland et Drenthe, de Twente et de Groningue; puis, au Sud, la région essentiellement catholique des vicariats apostoliques de Bois-le-Duc, de Grave, de Ruremonde, de Ravesteyn et Megen, etc. Pour faire cesser cette organisation anormale qui durait depuis la Réforme, le gounement hollandais essaya, après la mort du prince-duc de Broglie, évêque de Gand, qui avait encouru la colère de Guillaume I[er] comme il avait subi les foudres de Napoléon, de négocier avec Rome un concordat comportant la transformation de la Mission hollandaise en deux diocèses divisés en décanats et en paroisses. Seulement, il y mit une mauvaise volonté tellement évidente que les pourparlers furent rompus. De dépit, le ministre Van Maanen élabora un plan ne tendant à rien moins qu'à organiser l'Eglise en dehors du Pape, à constituer une Eglise catholique qui, par une dérision des mots, serait nationale et schismatique. Toutefois, le roi n'osa se porter à cette extrémité, et le plan ne fut pas exécuté. En revanche, tout un système de persécutions fut inauguré. Le décret du 16 août 1824 avertit « les administrations religieuses de se garder soigneusement des attributions qui ne leur étaient pas expressément conférées par les lois » et exigea l'autorisation royale pour l'érection de nouvelles églises ou la modification de celles existantes, de même que pour la création de nouvelles paroisses. Un autre décret du 14 juin 1825 supprima tous les petits séminaires, tandis qu'un acte royal du même jour créait à Louvain le fameux collège philosophique qui devait supplanter les séminaires épiscopaux et qu'un décret du 14 août 1825 défendait l'accès de toute fonction civile ou religieuse à ceux qui auraient tenté de se dérober aux prescriptions royales en faisant leurs études à l'étranger. En même temps, la propagande la plus audacieuse contre le catholicisme avait cours dans les écoles primaires, les prêtres révoltés étaient officiellement soutenus, des écrivains à la solde du gouvernement multipliaient leurs

attaques contre l'Église, les emplois publics étaient répartis de la manière la plus injuste et les catholiques en étaient impitoyablement exclus sous l'injurieux prétexte qu'ils y étaient inhabiles. Si l'on ajoute que le « placet » royal restait en vigueur pour les communications entre le clergé et le Saint-Siège, que le droit d'association et de réunion continuait à être régi par les prohibitions de la loi napoléonienne et que la liberté d'enseignement n'était pas reconnue par la Constitution, on se fait aisément une idée de l'âpreté de cette persécution à coups de décrets et de dénis de justice. La signature d'un concordat, en 1827, ne réussit pas à l'adoucir, car, conclu par le roi malgré ses ministres, il demeura lettre morte. Les mesures vexatoires se poursuivirent à l'encontre des catholiques, et elles furent une des principales causes de la révolte des provinces du Sud en 1830 et de la séparation violente de la Belgique que les diplomates de 1815 avaient unie artificiellement à la Hollande.

Cette expérience désastreuse ne suffit pas à ouvrir complètement les yeux de Guillaume I[er] et à lui démontrer la nécessité d'une pacification religieuse. Sans doute, les mesures les plus rigoureuses furent rapportées ou adoucies, mais les mœurs restaient protestantes, le gouvernement malveillant, l'opinion publique hostile, et les chaînes légales qui ligottaient les catholiques, pour être quelque peu relâchées, n'en subsistaient pas moins. Ce fut alors qu'un homme se donna pour mission de les briser. Il s'appelait Joachim George Le Sage ten Broek et il venait, au début du siècle, de quitter le protestantisme pour embrasser le catholicisme dont les beautés liturgiques avaient séduit son âme d'artiste. Au lendemain de la Constitution de 1815 qui maintenait à toutes les confessions religieuses des droits égaux, il avait été le premier à faire entendre une voix d'homme pour la défense de la religion catholique, honnie depuis des siècles. Cette hardiesse avait semblé une telle nouveauté que son premier ouvrage : *Esquisse de la beauté de la doctrine de l'Eglise catholique romaine*[1], avait soulevé dans le camp protestant une stupéfaction et une indignation qui n'eurent d'égales que son succès éclatant. A l'époque où les acclamations triomphales retentissaient à travers toute la vieille Germanie célébrant le troisième centenaire de Luther et où, par contre, le sentiment de la liberté catholique se réveillait dans les Pays-Bas et se cabrait sous les mesures oppres-

[1] *De Voortreflijkheid van de leer der Roomsch-Katholijke kerk geschetst*, 1816. — En l'espace d'un an, cet ouvrage connut cinq éditions. Il suscita du côté protestant une foule de répliques dont la plus célèbre est celle du poète Bilderdijk.

sives, cet écrivain de talent, ce professeur d'énergie, se mit à la tête d'une petite phalange qui menait un combat acharné contre l'erreur. Il fonda la première revue catholique dont le titre significatif, emprunté à la France : *L'Ami de la religion*, *De Godsdienstvriend*, reflétait les préoccupations du temps. Dans cette revue, dans une autre publication de combat qu'il intitula d'abord ironiquement : *L'ultramontain*, *revue pour éteignoirs et ignorantins*, et qui changea plusieurs fois de nom, dans ses nombreux écrits, il ne cessa de s'élever contre le joséphisme royal et de défendre audacieusement la liberté de l'Eglise catholique. Pendant trente ans, malgré la prison, la maladie, la cécité, les persécutions qui l'avaient éprouvé et lui avaient fait perdre ses fonctions notariales, il tint vaillamment le drapeau des revendications religieuses. Secondé fidèlement par sa femme restée protestante et par quelques amis, dont le député Van Sasse van Ysselt et l'archiprêtre Cramer, il créa encore *De Catholijke Nederlandsche Stemmen* et il initia, par son exemple et par son influence, ses coreligionnaires à ce qui leur faisait défaut depuis des siècles : l'audace des convictions et la force de l'association. Quand cet homme, qui fut pour la Hollande catholique l'agent dont la Providence se servit pour son émancipation, mourut en 1847, la voie était tracée et ses disciples étaient à la veille de recueillir le fruit de cet immense labeur. La presse catholique était née et elle s'augmentait de nouveaux organes à chaque instant. Tandis qu'à Amsterdam Mgr Smits et le docteur Cramer fondaient le journal *De Tijd*, à Warmond, Mgr Broere, aidé de M. Van Vree, le supérieur du séminaire et d'une élite de littérateurs catholiques, apportait à la rédaction de la revue *De Katholiek* son beau talent poétique, et, dans le Brabant septentrional, Van Son, qui devait être plus tard le ministre chargé du culte catholique par le roi Guillaume II, faisait entendre sa voix puissante. L'opinion publique était saisie continuellement des revendications catholiques, et lorsque l'attitude bienveillante de Guillaume II, qui n'avait rien du caractère bourgeois et intransigeant de son père, permit de discuter la question de la revision constitutionnelle, un comité se forma, « véritable aéropage, ainsi que le qualifiait le comte Duchastel, d'hommes éminents, ardents et remarquables » qui, par tous les moyens en leur pouvoir, réclamaient pour les catholiques la place qui leur revenait dans la nation. A l'encontre des conservateurs protestants qui entendaient maintenir les traditions et les privilèges de l'Eglise réformée, ils affirmèrent le droit des catholiques à la pleine liberté. Ils demandaient les élections directes, le droit d'association, la liberté

religieuse et la liberté d'enseignement et, pour triompher, ils s'unirent aux libéraux qui représentaient les classes bourgeoises trop longtemps exclues de la vie politique par la noblesse et brûlant de tout sacrifier sur l'autel de la liberté.

De la sorte, ils parvinrent à la victoire. La Constitution du 30 novembre 1848 avait beau ne paraître qu'à moitié satisfaisante aux yeux des plus avisés, elle avait ce mérite incontestable de consacrer la liberté sous toutes les formes : elle supprimait le « placet », reconnaissait en termes formels la liberté religieuse, proclamait la liberté d'enseignement et introduisait le suffrage direct pour la nomination des députés. Les catholiques sortaient de la lutte grandis en influence et voyaient luire l'aurore d'une ère nouvelle. Les premières élections qui suivirent marquèrent nettement ce changement d'orientation dans les destinées politiques de la Hollande. Elles hissèrent au pouvoir le grand ministre libéral Thorbecke qui, appuyé sur une puissante majorité libérale et catholique, entreprit d'organiser l'hégémonie des idées nouvelles. En attendant que la loi du 22 avril 1855 fît disparaître les entraves apportées au droit d'association et par suite à la fondation des communautés religieuses, il mit toute sa bonne volonté à favoriser le rétablissement de la hiérarchie catholique. Ce qui affligeait peut-être le plus les catholiques néerlandais c'était de rester à l'état de mission comme en pays infidèle. Seulement leur désir ne se réalisa pas sans difficulté. Parmi eux, le clergé estimait, en général, que la mesure était prématurée, intempestive, de nature, craignait-il, à réveiller les haines protestantes; et Rome elle-même avait peur du levain janséniste qui avait fermenté si longtemps au sein de l'Eglise néerlandaise et qui n'avait pas encore complètement disparu. Cependant, à force de persévérance, ils parvinrent à créer un courant qui, aidé par la bienveillance des libéraux, emporta toutes les résistances. Un bref du Pape Pie IX ressuscita, le 4 mars 1853, l'archevêché d'Utrecht avec les quatre diocèses suffragants de Harlem, Bois-le-Duc, Bréda et Ruremonde.

Accueilli avec joie par les catholiques, et avec sympathie par les libéraux qui y voyaient une occasion d'appliquer leur thèse de la séparation de l'Église et de l'État, le rétablissement de la hiérarchie catholique raviva le feu des passions religieuses qui dormait au cœur des descendants des Gueux. « L'agitation d'avril », violente, tumultueuse, qui sévit pendant plusieurs semaines sur le pays, emporta le ministère Thorbecke, amena la loi du 10 septembre 1853 sur la police des cultes qui, au lieu de la liberté complète annoncée, apporta un certain nombre de

mesures restrictives, mais fut impuissante, grâce aux dispositions favorables du roi Guillaume III, à anéantir le grand acte pontifical qui consacrait l'émancipation définitive des catholiques hollandais.

*
* *

Cette restauration de l'Eglise de Hollande est, sans contredit, l'un des événements les plus remarquables de l'histoire religieuse moderne et peut être mise en parallèle avec le rétablissement de la hiérarchie en Angleterre; car elle a été le point de départ d'une expansion merveilleuse de la vie catholique. Sans doute, pendant la première moitié du dix-neuvième siècle, le réveil du catholicisme hollandais s'était manifesté d'une façon plutôt inattendue, mais au prix de quels efforts et de quelles tribulations, nous venons de le voir. On se ressentait encore des persécutions qui avaient marqué le règne de Guillaume I[er]. Il y avait pénurie de prêtres pour le soin des âmes. Dans les villes, les cérémonies du culte s'abritaient dans des temples construits, la plupart du temps, à l'aide des subventions de l'Etat; mais, dans beaucoup de villages, les paroissiens devaient encore se contenter de granges. Bien que la Constitution de 1848 eût proclamé la liberté de l'enseignement, en fait, l'ancienne législation demeurait en vigueur, en attendant l'élaboration d'une loi nouvelle. Par ailleurs, la charité catholique manquait d'une organisation centrale qui pût réaliser la somme de ses forces. Il n'existait aucune uniformité ni dans la réglementation ni dans l'administration des biens des pauvres, qui laissaient souvent beaucoup à désirer. Les maisons charitables elles-mêmes qui s'étaient créées et où des religieuses se livraient aux œuvres de miséricorde craignaient d'étendre le champ de leur action, de peur de provoquer les colères antipapistes. Ce n'est qu'à grand'peine qu'on osait montrer en public un costume ecclésiastique. Enfin, la confusion des idées était si grande, et les théories protestantes et joséphistes avaient pénétré tellement les esprits qu'une église indépendante de l'Etat apparaissait à beaucoup, même à certains catholiques, comme une aberration incompréhensible et funeste.

C'est à cette situation que la restauration hiérarchique allait porter remède. Reprenant la tradition des saints qui ont fait la Hollande et qui, suivant la légende, ont marqué aux flots de la mer leur limite inviolable, le premier archevêque d'Utrecht, Mgr Swijsen, qui, comme un second Willibrord, apparaissait revêtu de l'autorité immédiate du successeur de saint Pierre, se

mit en devoir d'organiser la nouvelle Eglise, d'en fixer les droits et d'en extirper les abus. Ce n'était pas chose facile, tout particulièrement en ce qui concernait la délimitation des communautés paroissiales laissées jusque-là au gré des fidèles. Mais la volonté énergique, la persévérance et le tact de l'ancien curé de Tilbourg, de l'ami personnel de Guillaume II, qu'il aurait même, dit-on, converti à son lit de mort, triomphèrent de toutes les difficultés. Du reste, Mgr Zwijsen était secondé par des hommes remarquables : Mgr van Vree, évêque de Harlem, qui, à la suite de Le Sage ten Broek, avait été le vaillant directeur des forces catholiques; Mgr van Hooydonk, le savant évêque de Bréda; Mgr Paredis, l'évêque de Ruremonde, qui, par ses services comme par sa simplicité non exempte de grandeur, rappelait les évêques des premiers siècles, pères et protecteurs de la cité. Sous leur impulsion, les séminaires se remplirent, les églises sortirent de terre, les paroisses se créèrent, les monastères reprirent la glorieuse suite des anciens cloîtres hollandais, les œuvres catholiques s'épanouirent, les écoles libres se multiplièrent, les fidèles rivalisèrent d'ardeur et de générosité avec les prêtres pour soutenir leurs budgets des pauvres et évangéliser les masses populaires. La vie catholique sous toutes ses formes ne tarda pas à étaler ses richesses, et l'épiscopat hollandais pouvait, en 1865, fêter le trois centième anniversaire du premier concile d'Utrecht par l'ouverture, au milieu des magnificences de la liturgie catholique, d'un second concile d'Utrecht suivi avec attention et courtoisie, sinon avec respect, par la Hollande tout entière.

La caractéristique de cette Eglise rajeunie et transformée fut « un attachement et une fidélité » indéfectibles au siège de saint Pierre. On s'en aperçut tout particulièremont lorsque les menées piémontaises, menaçant les Etats du Pape, suscitèrent le magnifique élan des zouaves pontificaux. A la voix de plusieurs religieux, dont le P. de Kruif est resté le plus célèbre, la jeunesse catholique hollandaise se leva en masse et fournit au pape un corps de 5000 volontaires. Dans ce chiffre, la ville d'Amsterdam, à elle seule, était représentée par 244 de ses fils. Nulle part, la cause du pape ne fut aussi populaire, car ceux qui s'enrôlèrent étaient non des membres de la noblesse catholique presque complètement disparue au cours des siècles de persécution, mais des enfants de la bourgeoisie et du peuple soulevés par la générosité de leur foi. Cette participation restera l'éternel honneur des catholiques hollandais qui ne purent pourtant, malgré une pétition signée de 500 000 chefs de famille, malgré des meetings imposants comme celui du Park d'Amsterdam qui, le 21 juin 1871,

réunit plus de 4000 personnes, malgré des protestations indignées, empêcher le gouvernement libéral de reconnaître la spoliation des Etats pontificaux par le rappel de l'ambassadeur néerlandais auprès du Vatican. Ce fut là une injure que les catholiques de Hollande ressentirent profondément et qui les éloigna plus encore de leurs anciens alliés, les libéraux, qui, suivant la pente de leur libéralisme, versaient dans les mesures hostiles et sectaires. D'ailleurs, la lutte pour l'égalité, devant le Trésor public, des écoles libres confessionnelles et des écoles publiques neutres était commencée depuis le fameux mandement collectif des évêques du 22 juillet 1868, et elle devait mener au pouvoir les catholiques unis, pour la défense de leurs droits, aux protestants antirévolutionnaires.

*
* *

Ainsi le rétablissement de la hiérarchie constitua pour la Hollande catholique le plus insigne bienfait. Il suffit de traverser actuellement ce pays intéressant à tant d'égards pour en constater les heureux résultats. Partout, dans les grandes villes comme dans les plus humbles villages, les fidèles, portant avec fierté le titre de catholiques-romains ou tout simplement de romains sous lequel on les désigne souvent, se pressent avec ferveur aux heures des offices dans des églises belles et spacieuses, la plupart de construction récente. On a calculé que, de 1851 à 1871, plus de 60 millions de florins[1] avaient été de la sorte consacrés à l'érection d'églises, tandis que, de 1814 à 1840, 4 millions de florins seulement y avaient été employés. D'autre part, on a compté, pour autant que le petit nombre de documents authentiques permettait de le faire, que, de 1853 à 1912, près de mille églises avaient été bâties ou agrandies. Ces chiffres sont éloquents, surtout si l'on considère que les catholiques se rencontrent en général parmi les classes moyennes et pauvres de la population.

Les 1105 paroisses qui couvrent le sol néerlandais sont desservies par 2512 prêtres séculiers ou réguliers; car ce n'est pas seulement le clergé ordinaire qui exerce le ministère paroissial, mais encore les religieux : Augustins, Bernardins, Prémontrés, Franciscains, Dominicains, Rédemptoristes, Jésuites, etc., qui rivalisent de zèle avec les prêtres séculiers pour le salut des âmes. A ce clergé, il faut rendre cette justice qu'il est très instruit, très actif et très écouté. Grâce à ses efforts, la foi catholique s'est maintenue, affermie, étendue. Sortant peu à peu du rigorisme où les avaient enchaînés pendant longtemps les traditions

[1] Le florin vaut environ 2 fr. 10.

jansénistes de l'Eglise hollandaise, les fidèles recherchent de plus en plus dans la Sainte Eucharistie l'assistance divine et la force surnaturelle. Dans un seul diocèse, celui de Harlem, en vingt-cinq années, de 1887 à 1912, le chiffre des communions annuelles a presque quadruplé, passant de 2 588 832 à 9 237 925.

D'autre part, les œuvres de préservation et d'édification s'offrent de tous côtés. Les patronages recueillent la jeunesse ouvrière au sortir de l'école et complètent sa formation religieuse et morale. Toute proche d'eux, l'association *Voor Eere en Deugd*, « Pour l'honneur et la vertu », fondée en 1905 et comptant déjà 142 groupements, a pour but « de fortifier la volonté individuelle des jeunes gens par le soutien et l'exemple mutuels et de préserver la jeunesse contre l'influence néfaste de l'immoralité sans cesse grandissante de la société moderne ». Et de même que les patronages se continuent dans des « sociétés de compagnons », *St-Joseph's-vereenigingen*, qui sont établies sur le modèle des « sociétés de compagnons » allemandes d'Adolphe Kolping et qui, depuis quarante cinq ans, ont fourni à la Hollande des milliers d'ouvriers honnêtes, l'association *Voor Eere en Deugd* se complète par une section d'hommes qui travaillent à la pureté des mœurs et à la répression de l'immoralité.

D'un autre côté, encore, l'œuvre de la Propagation de la Foi et celle de la Sainte-Enfance sont partout en honneur. Les processions et les pèlerinages sont très fréquentés; les missions, prêchées en particulier par les Rédemptoristes, fort suivies et très fructueuses; le Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise est florissant. Les pratiques religieuses du Rosaire et du chemin de la croix, qui étaient presque inconnues il y a cent ans, sont actuellement répandues dans toutes les paroisses. Quant aux diverses confréries, elles sont tellement nombreuses qu'il est impossible d'en essayer une statistique. Parmi les plus importantes, on remarque néanmoins la vieille confrérie de la Sainte-Trinité, celle de l'Adoration perpétuelle, celle contre le blasphème fondée en 1836 par Mgr van Hooydonck, les congrégations de la Sainte-Vierge, et surtout l'archiconfrérie de la Sainte-Famille dont le promoteur fut, en 1844, le capitaine Henri Bellestable et qui a pris une extension si considérable qu'elle comprend maintenant 74 972 hommes et 23 891 femmes.

L'armée n'échappe pas davantage au zèle catholique qui a suscité notamment « l'Association des militaires catholiques romains », forte de ses 28 cercles, et encouragée officiellement par l'Etat, à l'aide d'une subvention de 5000 florins. Le gouvernement d'ailleurs, même lorsqu'il est entre les mains des libéraux,

prend à tâche de favoriser chez les militaires l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Dans les écoles militaires, il tient la main à ce que l'instruction religieuse ait sa place au programme. Il faut reconnaître aussi que la pratique de la religion catholique y a fait des progrès énormes et il existe une association de « Cadets catholiques », à l'imitation des associations d'étudiants catholiques qui, dans les universités hollandaises, se sont constituées pour l'étude et la défense du catholicisme. Dans la marine enfin, la « Ligue pour la diffusion des bonnes lectures parmi les marins catholiques » et « l'Association en faveur du personnel catholique de la marine », fondées, la première en 1899, la deuxième en 1911, s'efforcent, de concert avec les cercles militaires, de faciliter aux matelots de la marine royale l'observance de leur religion.

Pour terminer cette nomenclature très sommaire et très incomplète, il faut mentionner encore le *Roomsche Katholieke Vrouwenbond*, créé tout récemment sur le modèle de la Ligue patriotique des Françaises, et les maisons de retraites fermées, au nombre de dix, dont la première fut instituée en 1906 au vu des résultats surprenants obtenus en Belgique.

Cependant, aux Congrès catholiques qui ont lieu chaque année dans chacun des cinq diocèses et qui sont des sortes de revues périodiques des œuvres, ne figurent pas seulement ces institutions et ces associations à but principalement religieux; car l'activité catholique ne s'est pas bornée à augmenter la valeur individuelle des fidèles, elle s'est répandue comme un large courant sur tous les terrains, même sur le terrain scolaire et sur le terrain social, y laissant, là aussi, l'empreinte profonde de la doctrine du Christ.

*
* *

L'enseignement, à tous ses degrés, compta toujours au premier rang des préoccupations de l'épiscopat hollandais. Faisant allusion aux menaces qui surgissaient contre l'école, l'abbé Brouwers s'écriait en 1867 au grand congrès de Malines où il représentait la Hollande : « Dans l'école, le libéralisme d'aujourd'hui s'attaque à l'enfance et voudrait dévorer l'innocence presqu'au sortir du berceau. Contre ces projets, contre ces lois iniques, que ferons-nous? Nous défendrons nos droits et nos âmes. Des deux calices de l'autel, nous vendrons le plus précieux plutôt que d'abandonner l'enfance et l'adolescence catholiques à cet enseignement sans Dieu! » On sait que ces paroles ne restèrent pas lettre morte, on sait quel mouvement magnifique suscita le mandement collectif des évêques hollandais, quels sacrifices furent consentis pour la création

de nombreuses écoles catholiques et quelle lutte méthodique, persévérante, intrépide, les catholiques de Hollande durent mener pour obtenir justice [1]. Ce qu'ils demandaient, ce n'était pas la confessionnalité de l'école publique, neutre d'après la loi, mais que les écoles libres confessionnelles fussent traitées sur le pied de l'égalité avec les écoles publiques et que la liberté des pères de famille fût garantie par les subventions de l'Etat. Sur ce terrain, ils ont marché de succès en succès. La loi du 8 décembre 1889, qui porte dans l'histoire le beau nom de « loi de Pacification », complétée et étendue par plusieurs lois postérieures, consacra pour l'enseignement primaire le principe de l'égalité des écoles privées et des écoles publiques; celle du 22 mai 1905 l'introduisit dans l'enseignement supérieur; celle du 14 juin 1909 l'adopta enfin pour l'enseignement moyen, et le dernier acte de la lutte se livre en ce moment même autour de la revision constitutionnelle que le cabinet Heemskerk n'a pu entreprendre, et que le ministère libéral Cort Van der Linden a mis en tête de son programme de gouvernement.

Chacun de ces succès s'est accompagné d'une marche en avant de l'enseignement catholique. Le nombre des écoles primaires catholiques qui était, en 1888, à la veille de la loi de Pacification, de 496 avec 86 408 enfants, est monté à 920 abritant, avec 5277 instituteurs ou institutrices, une population scolaire de 184 907 élèves, pendant qu'un millier d'écoles libres protestantes reçoivent environ 170 000 élèves, et que les écoles publiques ont vu, en l'espace de cinq ans, de 1906 à 1911, le chiffre de leur population descendre de 567 764 à 563 047. Si les écoles catholiques ne sont pas plus nombreuses encore, c'est, d'une part, que dans les provinces du Sud, beaucoup d'écoles publiques sont fréquentées exclusivement par les enfants des familles catholiques et dirigées par des instituteurs foncièrement catholiques et, de l'autre, que les ressources nécessaires pour mettre tous les pères de famille catholiques à même de faire donner à leurs enfants un enseignement catholique ne se rencontrent pas partout. Or il est à prévoir, par suite des tendances matérialistes de plus en plus manifestes des jeunes générations d'instituteurs publics, qu'il faudra en établir presque partout dans un avenir peut-être assez proche. C'est cette éventualité qui préoccupe les catholiques et leur dicte leur attitude dans la question de la réforme constitutionnelle; car, si celle-ci se réalise dans le sens de l'égalité absolue entre les écoles publiques et les écoles privées, l'obstacle

[1] Voir sur ce point l'article du *Correspondant* du 10 juillet 1911 : *La lutte scolaire en Hollande.*

financier qui les arrête souvent sera levé et, partout où le besoin s'en fera sentir, ils pourront appliquer leur principe : « Tout enfant catholique dans une école catholique. »

Le personnel enseignant de ces écoles catholiques est fourni, en grande partie, par les admirables congrégations vouées à l'enseignement; mais celles-ci ne peuvent, à beaucoup près, satisfaire à toutes les nécessités. Un personnel laïque relativement important est formé dans un certain nombre d'écoles normales catholiques, et ces éléments divers sont unis dans des associations soumises à une direction fédérative inaugurée, il y a deux ans, sous le nom de « R.-K. Schoolraad » et éclairées par des organes professionnels d'une valeur incontestable.

D'un autre côté, l'enseignement moyen catholique, qui n'apparut qu'assez tard parce que le but n'en fut pas immédiatement compris et ensuite parce que la perspective des dépenses considérables effraya souvent les initiatives, comporte cinq écoles moyennes à cours quinquennal : Rolduc, Maestricht, Ruremonde, Nimègue et Amsterdam, et deux écoles à cours triennal : Katwijk et Heerlen. En certains endroits, on supplée à ces écoles par des cours catholiques *R.-K. Leergangen* créés en 1912 par le docteur Moller et existant dans six villes importantes.

Les gymnases ou collèges latins, qui comptent en Hollande dans l'enseignement supérieur, sont tout aussi nombreux et plus importants. Ils ont le droit, sous certaines conditions, de conférer des grades et des diplômes de fin d'études ayant valeur officielle. Ce sont : le collège Saint-Willibrord de Katwijk, qui existe depuis 1831, et qui a formé l'élite intellectuelle catholique du pays; le gymnase de Rolduc, qui continue les traditions de la fameuse école sise en l'abbaye du même nom; le collège épiscopal de Ruremonde, le collège Saint-Louis de Sittard, le *Canisius-college* de Nimègue, le gymnase d'Amsterdam et celui de Tilbourg dans le Brabant.

Depuis longtemps, les catholiques néerlandais rêvent de couronner cet édifice scolaire patiemment construit par une université catholique dont ils sentent aujourd'hui unanimement la nécessité. « Si vous pensez, disait en 1883 aux libéraux le célèbre docteur Schaepman, empêcher l'Université libre, la contrarier, que sais-je! vous vous trompez. L'Université libre a l'avenir pour elle. » C'est cette conviction, accrue encore depuis que la loi de 1905 a rendu plus facile la création des établissements universitaires privés et leur a permis de participer aux subventions de l'Etat, qui a poussé, en 1903, l'archevêque, Mgr Van de Wetering, à préparer méthodiquement la fondation d'une université

catholique. Dans ce but, il a formé un organisme spécial « de Saint-Radbout-Stichting, la fondation Saint-Radbout », douée de la personnalité morale et chargée de réunir les sommes considérables qui permettront en temps opportun cette création. En attendant que ce moment soit venu, « la fondation Saint-Radbout » a usé de la faculté remarquable octroyée par la loi d'établir des chaires privées dans les universités publiques. Elle a ouvert ainsi, à l'Université d'Utrecht, d'abord une chaire de philosophie et de morale, qui est occupée avec autorité et succès par le professeur Th. Beysens; puis, en octobre 1912, une chaire de linguistique comparée et d'histoire de la civilisation chrétienne antique, dont le titulaire est le docteur Jos. Schrijnen. L'instant n'est peut-être pas éloigné où ces travaux d'approche feront place à une université catholique qui, sans avoir le passé glorieux de celle de Louvain, rendra aux Pays-Bas du Nord les mêmes services éclatants que celle-ci n'a cessé de rendre aux Pays-Bas du Sud.

*
* *

Dans le domaine social, la sollicitude des évêques n'a pas été moindre. Ils ont encouragé le large mouvement aux ramifications nombreuses qui a commencé à se dessiner en Hollande dans les dernières années du dix-neuvième siècle, et ils ont dirigé leur troupeau vers les activités sociales, le poussant ou le ralentissant selon les nécessités, véritables chefs populaires de l'armée catholique, suivis avec fidélité et compris avec succès.

Dès 1888, Mgr Bottemanne, évêque de Harlem, prit sous son patronage la fondation à Amsterdam, par M. Passtoors, de la première association ouvrière catholique. Ce devait être le germe fécond d'une grande organisation qui couvre à l'heure actuelle toute la Hollande : *De Nederlandsche Roomsch-Katholieke Volksbond*. Après vingt-cinq années d'efforts, « la Ligue populaire des catholiques-romains de Hollande » peut enregistrer les plus magnifiques résultats. La fédération des cinq organisations diocésaines groupe 186 sections et plus de 40 000 membres. Son organe « de Volksbanier » compte 15 000 abonnés. Les initiatives qu'elle a prises ont été fructueuses : congrès sociaux, œuvres d'enseignement professionnel, caisses d'épargne et de chômage, mutualités, clubs de propagande, sections dramatiques ou de gymnastique, etc., tout a été entrepris avec un égal succès. Elle a été, en un mot, un puissant agent d'organisation professionnelle et sa dernière œuvre sur ce terrain a été la constitution d'un bureau syndical catholique (Bureau von de R. K. vakorganisatie), auquel se rattachent 21 fédérations avec près de 600 syndicats et

28 000 ouvriers. Tous ces syndicats sont composés exclusivement de catholiques, et assistés d'un aumônier « geestelijke adviseur » nommé par l'autorité ecclésiastique.

Le *R.-K. Vakbureau* n'est pas la seule organisation professionnelle que le *Volksbond* ait provoquée. Déjà, en 1894, il prenait l'initiative d'un mouvement agricole, le *Boerenbond*, qui, dans un pays essentiellement agricole comme la Hollande ne pouvait manquer d'avoir un développement considérable. Ce fut surtout dans le Brabant septentrional que, par suite de l'activité inlassable d'un religieux Prémontré de l'abbaye de Heeswijk, le P. Van den Elzen, il ne tarda pas à revêtir une ampleur exceptionnelle. Cependant, — et le fait mérite d'être remarqué, — la « Ligue des cultivateurs » n'était pas, jusqu'en mars dernier, comme le *Volksbond*, une fédération de groupements exclusivement catholiques. A ses degrés supérieurs tout au moins, elle en comprenait aussi qui étaient protestants ; mais ceux-ci étaient peu nombreux, et, sous l'impulsion de son secrétaire général : le P. Van den Elzen, elle vient de décider qu'elle n'admettrait plus en son sein que des organisations catholiques. Fort de ses 65 000 membres, le *Boerenbond* a eu, auprès des pouvoirs publics, l'influence la plus heureuse et il a suscité des institutions sans nombre : syndicats d'achat et de vente, coopératives de laiterie, banques de crédit mutuel, etc., qui constituent la preuve la plus indéniable de la sollicitude des catholiques pour les populations rurales.

Leur intérêt pour les classes moyennes ne s'est pas affirmé avec moins d'éclat. Seulement, sur ce point, leur activité a été plus tardive. Ce n'est qu'au début du vingtième siècle qu'un autre religieux Prémontré de la même abbaye de Heeswijk, le docteur Nouwens, entreprit de les organiser à leur tour et y apporta son esprit pratique, son éloquence irrésistible et son ardeur infatigable. Il parvint ainsi, en l'espace de dix ans, à réunir, dans les cinq diocèses, un noyau important de commerçants catholiques et à les initier aux bienfaits de l'association. Les différentes *Hanze* qui, partout, au prix parfois de grosses difficultés, ont pris un essor considérable et qui essaient, en ce moment, de se constituer en fédération, ont créé des syndicats d'achat, des cours commerciaux, des banques de crédit mutuel, etc. Elles rendent, en un mot, au petit commerce, les mêmes services que le *Boerenbond* à l'agriculture, possèdent plusieurs organes dont le *Hanzebode* et le *R.-K. Middenstander*, et les protestants en parlent avec admiration et envie.

A côté de ces organisations professionnelles, la grande ligue

Sobrietas, dont M. Ch. Ruys de Beerenbrouck, le vaillant député du Limbourg, est le président, et le docteur Ariens, le fondateur et le propagandiste, mène, avec ses 72 000 adhérents, son journal *De Kruisbanier*, ses *Kruisbonden* ou associations d'hommes, ses groupes de jeunes filles et de femmes, *Maria-et Anna-vereenigingen*, la lutte contre l'alcoolisme.

Au-dessus de tous ces groupements, s'étend une organisation plus vaste encore, aux larges perspectives et aux desseins grandioses : *De Katholieke Sociale Actie*. Fondée il y a dix ans, à l'exemple du fameux *Volksverein* allemand, « l'Action catholique sociale » a fait preuve d'une activité dont les fêtes du 6 janvier dernier, qui se sont déroulées à Utrecht sous la présidence effective de Mgr Van de Wetering, archevêque et primat de Hollande, ont célébré les résultats. Ce n'est pas, comme le *Volksverein*, une ligue nouvelle se développant parallèlement aux autres, mais la coordination de toutes les œuvres catholiques qui exercent une influence sociale aux Pays-Bas. L'organisme en est très simple : dans chaque localité, les différents groupements désignent deux délégués pour former le comité local; les présidents et secrétaires des sections locales constituent le comité diocésain, qui comprend aussi, d'après les statuts revisés, des représentants des fédérations syndicales diocésaines; les présidents et secrétaires des comités diocésains, joints aux représentants des fédérations nationales, forment le conseil central, qui nomme à son tour un bureau central. A la tête de ce bureau se trouve un directeur, qui n'est autre que M. Aalberse, député d'Almelo, dont l'esprit hardi et l'activité féconde ont mis sur pied cette immense machine, et un conseiller ecclésiastique, qui est M. l'abbé Aengenent, l'éminent professeur du séminaire de Warmond. Installé dans la ville universitaire de Leyde, le bureau central constitue un centre merveilleusement documenté, possédant une superbe bibliothèque et donnant en un mois plus d'avis que le Musée social d'Amsterdam en un an. C'est de là que sont parties, au cours de ces dix années, plusieurs enquêtes sociales, des campagnes de conférences, sept semaines sociales, d'innombrables cours sociaux, les publications les plus diverses, dont deux millions de tracts, etc. Cette œuvre gigantesque, qui compte plus de 100 000 adhérents, apparaît bien comme le couronnement de tous les efforts faits par les catholiques néerlandais pour la sauvegarde des intérêts moraux et matériels de la société.

*
* *

Sous le drapeau de « l'Action catholique sociale » s'abritent

non seulement les institutions sociales proprement dites, mais encore les œuvres de charité qui sont éminemment sociales aussi et dont la multiplication constitue le caractère distinctif du christianisme à travers les âges. En Hollande, ces œuvres furent surtout aux siècles passés des orphelinats et des hospices; mais, phénomène digne de remarque, sauf dans quelques villes comme Amsterdam et Harlem, le soulagement des pauvres n'était exercé par aucune institution organisée. Chose plus curieuse encore, les bureaux de bienfaisance catholiques qui se répandirent dans presque toutes les paroisses au lendemain du rétablissement de la hiérarchie ne furent pas sécularisés par l'Etat, qui laisse aux différentes confessions religieuses la mission traditionnelle de secourir leurs pauvres et qui n'intervient que pour coordonner leurs efforts ou suppléer à leur initiative. La loi de 1912 vient encore de consacrer expressément ce principe.

A côté de ces institutions, qu'on pourrait appeler en quelque sorte officielles, et dont certaines ont des budgets considérables, il y a celles qui sont nées de la libre association des particuliers. Au premier rang de celles-ci, il faut citer la Société de Saint-Vincent de Paul qui, introduite en Hollande dès 1846, s'y est propagée avec une rapidité extraordinaire. En 1911, elle y comptait 19 conseils particuliers, 239 conférences, 4246 membres actifs, visitait 8511 familles, assurait l'enseignement primaire à 12 869 enfants. Non contente, en effet, de soulager la misère matérielle des pauvres, elle s'attaque à la misère spirituelle par des œuvres multiples : bibliothèques, écoles catholiques, patronage des jeunes condamnés, réhabilitations des mariages, etc. Aussi les dépenses de son budget annuel se chiffrent-elles par 2 millions de francs, et les biens qu'elle possède sont estimés à plus de 5 millions. Ces chiffres suffisent à attester la prospérité et l'influence de cette puissante et merveilleuse société, à la tête de laquelle se trouve, pour la Hollande, un conseil central qui a toujours été présidé par des hommes remarquables comme M. Bevers, mort en 1909, ministre du Waterstaat, et le président actuel, M. von Fisenne.

Viennent ensuite toutes sortes d'associations destinées à venir au secours des misères les plus variées : l'association de Sainte-Elisabeth et celle de Sainte-Catherine de Sienne pour les femmes malades; l'association Saint-Martin, à Utrecht, pour les pauvres abandonnés; l'association de bienfaisance du Très-Saint-Rédempteur, à Amsterdam; les associations des saints Rois Mages, etc., pour l'assistance des artisans et des ouvriers; l'association de Sainte-Anne et ses crèches; l'association de la Miséri-

corde et d'autres semblables pour les funérailles des pauvres, etc.

Puis ce sont les 238 orphelinats ou hospices, les 80 hôpitaux, instituts de sourds-et-muets, sanatoria, établissements d'aliénés, etc., qui couvrent le sol hollandais des prodiges de la charité catholique. Il n'est guère d'infirmité humaine qui n'ait un refuge prêt à la recevoir, comme une aide prête à la secourir; car les congrégations religieuses garde-malades y sont nombreuses, sans offrir néanmoins toute la diversité et toute l'ampleur qu'elles présentent en France. Il est vrai qu'elles y sont plus récentes. La première ne date que de 1801 et il fallut attendre l'initiative de Mgr Swijsen pour les voir prendre un véritable essor. A peine curé de Tilbourg, en 1832, il commença par fonder la congrégation des sœurs de Notre-Dame de la Miséricorde, qui se signala aussitôt à l'admiration de tous dans la lutte contre le choléra et qui se répandit bientôt à travers tout le pays. Le 16 décembre 1839, quatre religieuses de cet ordre furent installées à Amsterdam. « C'étaient, raconte l'abbé Brouwers, les premières religieuses, en habit religieux, qui pénétrassent dans la capitale. On les avait amenées avec grande prudence, dans une voiture soigneusement fermée. On les établit dans une petite maison écartée où elles pouvaient soigner quelques malades. A peine osaient-elles traverser la rue pour assister les infirmes à domicile, quand la voix de leur supérieure leur disait : « Allez! *in Jesus naam*, *gaat daarheen*[1]*!* » Aujourd'hui, l'ordre s'est amplifié, a fait souche et, à son exemple, 35 congrégations de femmes et 8 congrégations d'hommes se dépensent sans compter au service des malades.

*
* *

Riche en dévouements, la Hollande catholique l'est aussi en littérateurs et en artistes. Le temps n'est plus où Le Sage ten Broek se plaignait amèrement de la pénurie d'écrivains catholiques, et adjurait ses coreligionnaires de profiter de la liberté enfin reconnue pour prendre ici encore la place qui leur revenait. Sa plainte, alors, était légitime, car à part Le Sage ten Broek lui-même, Des Amorie van der Hoeven et quelques autres, la religion catholique n'avait pas de représentants dans les belles-lettres. Plus d'un catholique de naissance était passé au protestantisme, comme le poète Tollens et le moine augustin De Greuve. La situation n'était guère réconfortante, mais l'homme n'était pas loin qui, au dire du professeur Kalff, « devait faire rentrer la conception de la vie catholique dans la littérature hollandaise, et

[1] Abbé J.-W. Brouwers, *La situation du catholicisme en Hollande*, p. 17 (Amsterdam, 1867).

qui fut l'expression de la conscience catholique recouvrée et accrue ». Ce fut là, en effet, le rôle d'Alberdingk Thijm, prosateur élégant, poète de premier ordre, dont toute la physionomie révélait le maître et l'artiste, et dont toute la vie fut une apologie du catholicisme. Son talent, qui à plusieurs égards renouvela la littérature néerlandaise, s'imposa jusqu'à ses adversaires, qui furent forcés de reconnaître avec Potgieter que « quelque chose de bon pouvait sortir de Rome ». Il fut le grand, et pour ainsi dire l'unique romantique hollandais, admirateur passionné du moyen âge qu'il défendait avec l'ardeur et la fidélité d'un chevalier. Plus encore peut-être que ses œuvres poétiques, ses ouvrages de prose le classent au premier rang des auteurs néerlandais, et en particulier ses *Portretten de Joost van den Vondel* et ses *Verspreide Verhalen* restent parmi les chefs-d'œuvre de la langue. Fondateur de la revue *De Dietsche Warande*, de l'Almanach populaire pour les catholiques néerlandais, collaborateur de plusieurs organes littéraires, il exerça une influence énorme.

A son exemple et autour de lui, s'affirmèrent, dans le domaine des lettres, quantité de jeunes talents catholiques. C'étaient : le Dr Cramers, le fin critique dramatique de la revue *Spectator;* Van Nouwhuis (1821-1853), poète délicat, mystique, prosateur original, dont le roman historique, *De wapensmidt en zyn zoon* (L'armurier et son fils) obtint un vif succès; Van der Horst (1822-1889), le délicieux conteur des vieilles légendes hollandaises; Dautzenberg (1808-1869), le poète sensitif aux formes archaïques; Pierre Ecrevisse (1804-1897), le romancier disciple de Conscience; Nolet de Brauwere (1815-1888), qui comme les deux précédents vécut surtout en Belgique et dont les poésies humoristiques sont plus goûtées, — peut-être à tort, — que ses œuvres sérieuses; Mgr Cornelius Broere (1803-1860), le brillant professeur d'histoire religieuse du séminaire de Warmond, fondateur de la revue *De Katholiek*, penseur profond, poète à la phrase harmonieuse, bien cadencée, mais dont le talent supérieur ne fut jamais à la portée de la foule; et son ami, M. Leesberg, qui se remit au genre vieilli et conventionnel des dialogues de bergers, mais dont l'œuvre contient néanmoins de belles descriptions de la nature.

Plus tard, ce furent encore, parmi les nombreux collaborateurs du *Volks-Almanach*, du *Katholiek* et de *Uitspanninglectuur*, — en dehors même de la pléïade qui s'attacha à l'étude de la vie et des œuvres du grand maître catholique et du plus pur génie de la littérature hollandaise, du poète Vondel Antoine de Roop, l'un des meilleurs et des plus fertiles poètes de son temps, le peintre De Rijk, Michaël Smiets, Bernard van Merris et surtout Mgr Schaep-

man. Ce dernier fut, en même temps que le premier orateur et le chef du parti catholique, un poète puissant dont les œuvres furent accueillies par un enthousiasme débordant. Malheureusement, depuis sa mort, par une réaction injuste, la critique fit tomber au second plan sa gloire poétique et son mérite littéraire pourtant incontestables.

Aucun de ces écrivains, pas même Alberdingk Thijm, ne fut, à proprement parler, un chef d'école. En ce qui concerne Alberdingk Thijm tout particulièrement, sa poétique était trop compliquée pour qu'il eût beaucoup de disciples, mais son influence est visible, avec celle de Vondel qu'il propagea et pendant un certain temps celle de Schaepman, chez la plupart des littérateurs hollandais catholiques modernes. Seulement, avec la fin du dix-neuvième siècle et le début du vingtième, se manifesta une orientation nouvelle. Tandis que les uns, avec Jonkbloet, Van Hoogstraten et le professeur De Groot, restaient fidèles à l'ancienne poétique, la jeune littérature qui s'inspirait du mouvement littéraire de 1880 et qui empruntait des allures plus libres se groupait autour de la revue *Van Onzen Tijd* et voyait accourir vers elle un essaim de jeunes écrivains. Les chefs du mouvement étaient Maria Viola et De Klerk et cette école, si tant est qu'on puisse appeler ainsi ce qui est plutôt une tendance, a produit des talents remarquables comme ceux de Félix Rutten et d'Albertine Smulders.

A côté de ce mouvement un peu fiévreux et désordonné qui donna, avec un certain nombre de belles poésies, un goût plus raffiné de la langue, il y a encore le groupe de ceux qui se rattachent directement à l'imitation de Vondel comme Huybers avec son *Christus mysticus*, le père Molkenboer et W. Smulders avec ses *Verzen*, ses *Cantica graduum* et *De Verloren Zoon*. Et il y a enfin, sans parler d'un poète de talent qui vient de se révéler tout récemment, le P. Hilarion Thans, ceux qui ne se rangent sous aucune influence. Tels sont : Marie Koenen, bien connue comme prosatrice, Gérard Brom, « toujours aussi original et aussi nouveau », Oghira et l'étudiant Koenen qui, de temps à autre, viennent étonner le public par leur verve et leur imprévu.

De cette esquisse rapide, nous pouvons conclure que les catholiques occupent un rang très honorable dans la poésie hollandaise.

Ils ne sont pas davantage restés étrangers au roman; mais ils ne se sont rapprochés de ce genre, jugé pernicieux par un conservatisme prudent, que vers 1860 avec Van der Aa qui, sous le pseudonyme de Henry Van Meerbeke, épancha son humeur satirique dans des romans politiques, Banning, le distingué rédacteur en chef de la *Katholieke Illustratie*, qui sut écrire pour le

peuple, Thompson, le premier rédacteur du *Maasbode*, dont les romans historiques eurent un réel succès, Johan Bohl, le savant traducteur du Dante, mais qui, comme romancier, ne fut jamais très populaire, et Jean Vesters, trop tôt ravi aux lettres hollandaises. Parmi les plus célèbres des romanciers catholiques, il faut citer encore : Vitringa, qui est avec Le Sage ten Broek et Des Amorie van der Hoeven, l'un des grands convertis du dix-neuvième siècle, Van der Lans, Marie Sloot, Albertine Smulders, Emile Eren, W. Smulders, Marie Koenen, Max van Ravestein, Christine Vetter, etc.

Si la littérature proprement dite a une portée apologétique incontestable, l'histoire en possède une plus grande encore, car elle met au service des idées qui s'entrechoquent dans le présent les faits du passé. Sous ce rapport, les catholiques, il y a cent ans, n'étaient guère favorisés et les historiens protestants les accablaient de jugements intéressés et injustes sans qu'aucune voix autorisée s'élevât pour les reviser. Le professeur Fruin, le maître de l'histoire hollandaise, invitait pourtant les « Romains » à cette tâche nécessaire : « Nous espérons, disait-il vers 1850, qu'avant longtemps un catholique se donnera pour mission d'écrire, du point de vue de son Eglise, mais sans préjugé aveugle, l'histoire de notre peuple. » Celui qui répondit à cette invitation et eut l'honneur insigne, en justifiant les catholiques dans le passé, de leur donner la fierté et la confiance dans le présent, fut le Dr Nuyens. Humble médecin de village, isolé de tout centre intellectuel, il trouva moyen, en dehors de ses occupations professionnelles, de produire une œuvre historique prodigieuse par son étendue et par sa puissance. Autodidacte comme Alberdingk Thijm, il aborda l'histoire sans autres maîtres que les sources et ses propres souvenirs, et il lui imprima le cachet de sa personnalité. Ses grands ouvrages : *l'Histoire des troubles néerlandais au seizième siècle*, *l'Histoire du peuple hollandais de 1815 à nos jours*, *l'Histoire générale du peuple hollandais* et *les Luttes religieuses et politiques dans la république des sept Provinces-Unies*, qui parurent entre 1865 et 1887, provoquèrent l'admiration même des protestants, tandis que d'autres travaux et la collaboration avec le Dr Schaepman, à la revue *De Wachter*, lui enlevaient, disait-il, jusqu'à l'ombre de repos intellectuel. Il fut, dans le sens complet du mot, l'historien catholique de la Hollande qui rétablit la vérité et l'imposa au respect de ses adversaires. D'autres marchèrent sur ses traces : le Dr Paul Thym, les jésuites Albers et Göris, le franciscain Kruitwagen, les Drs Gisbert Brom, le directeur de l'Institut historique néerlandais

de Rome, Schoengen, Huyghers, Goossens, etc., etc.; mais il faut reconnaître que, sur ce point, il reste beaucoup à faire et que tout un vaste champ demeure ouvert à l'activité des catholiques hollandais.

Ce que Alberdingk Thijm fit pour les lettres et Nuyens pour l'histoire, Cuypers le fit pour l'architecture. Le génie protestant, froid et terne, détaché de la pompe extérieure du culte, n'avait rien produit en ce domaine. Lorsque le catholicisme sortit des maisons obscures où il avait été enfermé pendant plus de deux siècles, il fallut donner un essor à l'idéal religieux qui ne se contentait pas des formes communes des temples protestants. Il y avait tout un art nouveau à créer. Quelques-uns s'y étaient essayés sans succès. Allant jusqu'au moyen âge, étudiant les principes de l'architecture gothique et rattachant le fil brisé de la tradition, Cuypers, malgré des obstacles de toute nature et l'hostilité systématique des autorités calvinistes, remit le gothique en honneur et l'illustra, dans ses constructions, de tous les progrès faits dans les sciences et les arts depuis le douzième siècle. Comme pour cette architecture nouvelle, associant à la grandeur du gothique la beauté des sculptures et l'éclat des verrières, avec les particularités propres à l'esprit national, les ouvriers manquaient, il réunit autour de lui, comme jadis les architectes du moyen âge, des écoles de dessinateurs, de décorateurs, de sculpteurs, d'orfèvres. Il faudrait plus qu'une simple mention au cours d'un article rapide pour apprécier comme il convient cette architecture hollandaise fort curieuse et fort belle qui a donné à la Hollande non seulement de superbes églises, mais aussi des monuments civils admirables comme le Musée royal et la Gare centrale d'Amsterdam, et qui a exercé l'influence la plus heureuse à l'étranger, notamment sur plusieurs des œuvres les plus remarquables de notre grand architecte français Cordonnier. Au soir de sa longue vie, Cuypers peut s'applaudir d'avoir donné à la terre hollandaise une physionomie artistique nouvelle que ses élèves, dont le plus célèbre est son fils Joseph Cuypers, l'auteur de la cathédrale de Harlem, s'efforcent chaque jour de compléter et d'embellir.

*
* *

Au tympan de la porte d'entrée d'une église d'Amsterdam, le maître hollandais a fait graver un cornet de poste pour rappeler que sur cet emplacement, s'élevait jadis une de ces humbles maisons transformées en oratoires où jusqu'au dix-neuvième siècle s'abritait la religion catholique et qui n'étaient connues que par leurs enseignes : le Pigeonneau, l'Etoile, le Perroquet, le Cornet

de poste. Cette sculpture symbolise et proclame tous les progrès faits par le catholicisme néerlandais depuis un siècle.

Le pays protestant par excellence est devenu le pays de religion mixte où la religion catholique possède une influence considérable et jouit de la plus grande liberté.

Sans doute, la haine du « papisme » qui, demeure à l'état endémique dans certains milieux protestants, se réveille encore de temps à autre. Il en fut ainsi notamment lors de l'encyclique sur saint Charles Borromée et du *Motu proprio* sur le *forum privilegiatum* des clercs, et surtout lors des élections législatives de 1913; mais ce sont, en général, des manifestations stériles, organisées plutôt par des libres-penseurs soufflant sur les dissensions religieuses dans un but politique et qui ne troublent plus l'âme populaire. Pour ne parler que de la violente campagne antipapiste menée par les libéraux aux dernières élections, si elle a pu contribuer à la chute du ministère Heemskerk, elle n'a diminué que d'une unité le nombre des députés catholiques et elle a été désavouée solennellement par le chef du nouveau ministère, M. Cort van der Linden. « La situation que les catholiques occupent au sein de leur église, a-t-il déclaré à la 2e Chambre, dans la séance du 11 décembre 1913, est leur affaire. La place qu'ils veulent occuper dans la société est encore leur affaire. Ils ont la même histoire que nous, la même langue, les mêmes mœurs. Ils forment avec nous une nation et bâtissent avec nous les mêmes institutions et le même Etat. »

Quelle différence de langage avec celui que l'on entend dans certains autres pays d'Europe où retentissent, au lieu de ces paroles de tolérance, de continuelles imprécations contre « le cléricalisme » et « l'esprit de domination »! Elle est révélatrice de la différence des situations. Tandis qu'ailleurs, dans des contrées où les catholiques forment incontestablement la majorité, ils se voient enlever une à une leurs libertés, en Hollande, où ils ne sont pourtant qu'une minorité, ils jouissent d'un régime enviable à tous égards.

Non seulement le pouvoir civil ne s'immisce pas dans les affaires intérieures des Eglises, mais il reconnaît au for extérieur la valeur des décisions de l'autorité ecclésiastique en matière spirituelle. C'est ainsi, par exemple, que, le 13 mai 1912, la Haute-Cour des Pays-Bas a admis que le lendemain de Noël n'était plus jour férié, parce que le *Motu proprio* du 2 juillet 1911 avait supprimé, pour les catholiques, le caractère férié du 26 décembre et que, par suite, l'unanimité religieuse exigée par la loi du 1er mars 1815 pour les jours fériés n'existait plus.

Le gouvernement, d'autre part, n'intervient en aucune façon dans le choix des évêques qui sont présentés par le chapitre de l'église-cathédrale et nommés par le Pape. Il en est simplement informé. L'Etat rémunère le clergé sur les bases suivantes : 3000 florins sont alloués aux évêques; 1200 aux supérieurs de séminaires; 1000 aux doyens de première classe; 800 à ceux de seconde classe; 300 aux simples curés et 235 aux vicaires. Ces sommes sont modestes, mais il faut y ajouter les revenus des fondations qui sont complètement libres et les subventions communales.

Les diocèses et les paroisses sont considérés comme des personnes morales et peuvent acquérir des biens meubles et immeubles sans autorisation gouvernementale. Depuis la loi du 26 juin 1876, qui a fait disparaître les derniers vestiges du décret impérial de 1809, les fabriques des paroisses et l'administration du patrimoine ecclésiastique dépendent des seules autorités ecclésiastiques. La formation d'associations est pleinement libre et il n'existe pas de règle exceptionnelle sur ce point pour les congrégations religieuses. Seulement, toute association religieuse ou laïque qui veut avoir une capacité juridique doit solliciter l'autorisation du gouvernement, laquelle, dit l'article 7 de la loi du 22 avril 1855, ne peut être refusée que « pour des motifs déduits de l'intérêt général » et n'est jamais refusée en fait. Les casernes et les prisons sont, en ce qui concerne les catholiques, soumises à la juridiction de l'Ordinaire. Le commandant de place doit s'entendre avec l'aumônier que l'évêque nomme et que le gouvernement reconnaît; et c'est l'Etat qui, dans les prisons, fait ordinairement les frais les plus ordinaires du culte.

La bienveillance de la reine s'étend à tous ses sujets indistinctement, aux catholiques comme aux protestants. Et l'on sait l'accueil sympathique que nos religieux exilés reçoivent sur cette terre hospitalière.

La propagande catholique, enfin, ne subit aucune entrave; l'enseignement confessionnel jouit de la plus large liberté; les clercs sont dispensés du service militaire; et si la loi du 10 septembre 1853 a établi certaines restrictions en ce qui concerne les manifestations extérieures du culte, il n'en a pas été fait usage dans un but vexatoire ou arbitraire. Tant il est vrai que les lois valent surtout par la manière dont on les applique et que les mœurs, en Hollande, sont tout imprégnées de liberté.

Si les catholiques néerlandais sont arrivés à cette situation, ils en sont en partie redevables à la presse nombreuse, courageuse, bien informée qu'ils ont su promouvoir, soutenir, développer et qui comprend actuellement 20 quotidiens, 98 journaux paraissant

une ou plusieurs fois par semaine, et 54 revues périodiques. Ils le doivent aussi à une solide organisation électorale et à un sentiment très vif des réalités politiques[1]. C'est le grand service que Mgr Schaepman a rendu à la cause catholique de les initier à la tactique hardie qui, par l'alliance avec les protestants anti-révolutionnaires du docteur Kuyper, leur a déjà donné à trois reprises le pouvoir, a élevé, en 1912, pour la première fois à la présidence de la Chambre, un catholique pratiquant, M. Van Nispen tot Sevenaer, et rend le parti catholique, avec ses 25 députés et ses 18 sénateurs, l'arbitre des partis aux Etats généraux.

*
* *

Cela ne veut pas dire que la situation des catholiques hollandais, pour enviable qu'elle paraisse, soit parfaite en tous points. Les faveurs publiques ont pris si longtemps le chemin des seuls protestants et des seuls libéraux qu'elles éprouvent maintenant encore quelque difficulté à s'arrêter sur la tête des catholiques. Dans les administrations, dans la magistrature, dans l'enseignement, dans les hauts conseils du gouvernement, leur nombre n'est pas en proportion avec l'influence qu'ils possèdent dans le pays. Des statistiques dressées avec soin établissent, par exemple, que sur 204 professeurs des Universités de l'Etat, il n'en est que 3 qui soient catholiques, qu'à la haute Cour, il n'y a que 5 magistrats catholiques sur 15, et que, dans tout le pays, la proportion des juges catholiques est de 50 sur 254[2]. Du haut en bas de l'échelle, aussi bien à la Cour que dans les ministères ou dans les communes, on se heurte à la même anomalie. Voilà des années que les catholiques la dénoncent et luttent contre elle; ils n'ont pas encore obtenu réparation complète de cette injustice, bien que, malgré des critiques acerbes, les ministères Kuyper et Heemskerk aient essayé de faire droit à leurs réclamations sur ce chapitre.

En outre, fait curieux et, par certains côtés, anormal, si le catholicisme a gagné en zèle, en activité et en influence, il n'a pas gagné en étendue. Sans doute, si l'on examine isolément les chiffres de la population catholique en 1814, en 1864 et en 1909, on voit qu'elle a plus que doublé en l'espace de cent ans. De 827 827, elle a passé successivement à 1 270 337 et à 2 053 021,

[1] Nous ne faisons que mentionner ici l'action politique des catholiques hollandais qui fait l'objet de notre ouvrage : *La Hollande politique. — Un parti catholique en pays protestant.* (Perrin, 1910.)

[2] Ces chiffres sont pris dans la brochure « Graag op baantjes » (Amsterdam, 1912), qui contient des statistiques édifiantes sur l'infériorité des catholiques par rapport aux fonctions publiques.

lors du dernier recensement décennal. Le progrès est indéniable et, à première vue, provoque une impression pleinement satisfaisante; mais cette satisfaction se mélange d'étonnement, lorsqu'on compare ces chiffres avec celui de la population totale de la Hollande qui était, en 1909, de 5858175 habitants. On s'aperçoit alors que la proportion des catholiques, au lieu d'augmenter, est en constante diminution. Les statistiques officielles et privées, en effet, sont unanimes à établir que de 38,79 pour 100 en 1829, elle est descendue peu à peu à 38,25 pour 100 en 1839; 38,15 pour 100 en 1849; 37,14 pour 100 en 1859; 36,53 pour 100 en 1869; 35,86 pour 100 en 1879; 35,39 pour 100 en 1889; 35,07 pour 100 en 1899; 35,02 pour 100 enfin en 1909. Cette dégression continue et alarmante a provoqué de nombreuses explications. Toutes s'accordent pourtant à reconnaître que la force d'expansion de la religion catholique ne saurait être mise en cause. Les conversions au catholicisme, en effet, compensent largement les défections. S'il y a peu de convertis célèbres, les conversions sont néanmoins assez fréquentes pour qu'un auteur, V. Becker, ait pu écrire « que nulle part, on n'en rencontre autant qu'en Hollande. A Amsterdam seul, ajoutait-il, où, il est vrai, le mouvement est le plus fort, certains en estiment le nombre annuel entre 400 et 500[1]. » Nous ne savons jusqu'à quel point cette affirmation est exacte; mais, de source autorisée, on compte, pour l'année 1911, 528 conversions d'adultes et 73 d'enfants dans le diocèse de Harlem; 54 conversions d'adultes dans celui de Bois-le-Duc et 34 dans celui de Bréda. Pour arriver à de tels résultats, il est intéressant de voir à quel point le prosélytisme catholique se fait ingénieux. La société apologétique *Petrus Canisius*, notamment, qui, composée de prêtres et de laïcs, a pour but la conversion des protestants, se signale par l'activité de sa propagande. Par des conférences organisées dans les églises pour les non-catholiques, par des annonces dans les journaux mettant à la disposition de ceux qui cherchent la lumière des ouvrages religieux destinés à les éclairer, elle a provoqué à maintes reprises le geste décisif d'une âme se rendant à la vérité et entrant dans le sein de l'Eglise catholique. Les résultats obtenus sont des plus encourageants et permettent d'espérer que le mouvement heureusement commencé s'amplifiera au point de devenir un large courant qui entraînera vers le catholicisme les esprits loyaux, effrayés de la désagrégation profonde du protestantisme, miné par le rationalisme et la libre-pensée.

[1] *Studien. Deel 39*, p. 391.

Ce n'est donc pas de ce côté qu'il faut chercher l'explication du phénomène. On ne la découvre pas davantage dans une infériorité de la natalité dans les centres catholiques. Bien au contraire, il ressort des statistiques officielles qu'en Hollande les familles catholiques ont plus d'enfants que les autres. Pour 1000 femmes mariées, ayant moins de cinquante ans, la moyenne des enfants légitimes, en 1909 et en 1910, était chez eux de 287, tandis qu'elle n'atteignait que 219 chez les protestants et 157 chez les juifs. Par suite, la natalité dans les familles catholiques dépasse presque du tiers celle que l'on constate dans les ménages protestants et atteint presque le double de celle qui est enregistrée chez les juifs. Cela s'explique aisément quand on songe que les doctrines néo-malthusiennes font des ravages effrayants dans certains milieux, qu'elles se propagent en Hollande non seulement d'une manière théorique par les soins d'une Ligue soi-disant scientifique qui compte plus de 5000 adhérents, mais encore par une propagande pratique qu'une loi du 20 mai 1911 est venue réprimer, que des provinces entières comme la Frise et la Nord-Hollande en sont infestées et que jusqu'ici le mal n'a guère pénétré chez les catholiques. Cette considération amènerait donc plutôt à conclure que, d'ici quelques années, le catholicisme serait assuré de former la majorité de la population.

Si cette conclusion est combattue par les résultats que nous avons enregistrés, c'est qu'il y a d'autres facteurs qui interviennent. Et, tout d'abord, si les mariages catholiques sont plus féconds, ils sont moins nombreux. D'après les chiffres du dernier recensement décennal, la différence s'apprécierait par une proportion de 5 pour 100 environ. La raison en est, pour partie, dans le célibat des prêtres, des religieux et des missionnaires; pour partie, encore, dans les conditions économiques que d'aucuns considèrent comme une des principales causes de la diminution relative du nombre des catholiques. Sans entrer dans l'examen approfondi de ces conditions, on peut signaler que le favoritisme qui se prolonge au détriment des catholiques dans l'accession aux fonctions et emplois publics n'est pas sans avoir une répercussion sur la fréquence des mariages. A la campagne, d'autres circonstances se manifestent : la difficulté que les cultivateurs des provinces catholiques du Brabant et du Limbourg éprouvent à louer ou à acheter des exploitations pour y établir leurs enfants poussent ceux-ci à rester tous ensemble en célibataires sous le toit familial; plus tard, l'un d'eux seulement se marie, à moins que les autres n'émigrent vers les grandes villes ou même en pays étranger. Les villes maritimes d'Amsterdam et de Rotterdam, en particulier,

s'accroissent ainsi constamment de cet afflux de paysans qui, déracinés, perdus, isolés dans ces centres immenses, sont désarmés devant les attaques de l'impiété.

Ajoutons, d'autre part, que s'il est exact que les familles catholiques ont plus d'enfants que les autres, la vérité oblige de reconnaître aussi que, dans les provinces catholiques du Brabant et du Limbourg, la mortalité infantile atteint des proportions effroyables. Soit que le climat y soit peu favorable, soit surtout que les conditions d'hygiène s'y révèlent désastreuses, toujours est-il qu'à certains mois de l'année la mort y enlevait jusqu'en ces derniers temps plus de la moitié des enfants âgés de moins d'un an. Des efforts ont été faits, en particulier dans le Limbourg, pour éclairer les parents et, tout récemment, on inaugurait à Heerlen une école catholique de sages-femmes dont on attend beaucoup. Seulement, ce n'est pas en un jour qu'on peut faire disparaître des conditions et des usages aussi invétérés que funestes. Mais il faut espérer qu'on y parviendra peu à peu et, du même coup, la population catholique prendra un essor nouveau.

Parviendra-t-on aussi à enrayer le fléau des mariages mixtes qui sévit d'une manière intense dans la majorité des provinces hollandaises? C'est plus problématique. Ce qui est certain, c'est qu'il faut y voir un des motifs les mieux établis de déperdition des forces catholiques. Il est très difficile, toutefois, d'indiquer le nombre de ces mariages, encore plus de dire combien d'individualités ils ont éloignées de la religion catholique. Les statistiques de la ville d'Amsterdam peuvent nous en donner simplement une idée. Elles accusent, pour l'année 1904, 554 mariages entre catholiques contre 713 mariages entre catholiques et non catholiques; pour l'année 1910, 703 mariages de la première catégorie contre 858 de la seconde; tandis que, pour 1911, les mariages mixtes montaient à 878. Certes, il peut arriver parfois que l'époux catholique parvienne à convertir son conjoint, mais le contraire se produit également et presque toujours la conséquence immédiate est l'indifférence religieuse. Quant aux enfants, même lorsqu'ils sont nés d'unions contractées avec dispense, — et c'est le petit nombre, — ils en retirent toujours au moins une facilité plus grande à contracter à leur tour un mariage mixte dont le poison répété leur sera plus nocif encore. Aussi, depuis quelques années, une campagne très vive se mène-t-elle tant parmi les catholiques que parmi les protestants croyants contre les unions de cette nature; mais il est difficile d'en apprécier les résultats.

Quoi qu'il en soit et quelle que puisse être l'importance relative de ces facteurs de diminution numérique, il est une constatation

encourageante qu'il faut faire, c'est que l'abaissement de la proportion perd continuellement de sa gravité. De 1849 à 1859, il était de 1,01 pour 100; de 1899 à 1909, il n'est plus que de 0,05 pour 100. Encore un effort, et il sera complètement enrayé. De plus, à le comparer avec celui qui s'est manifesté dans l'Eglise officielle réformée, on se rend compte que celle-ci a été plus atteinte encore. En 1849, elle représentait, en effet, 54,57 pour 100 de la population; 60 ans après, en 1909, elle n'en représente plus que 44,18 pour 100, soit une diminution de plus de 10 pour 100, plus du double de celle subie par la population catholique. Aussi bien ne faut-il pas chercher dans ses rangs, mais dans ceux des protestants, les vides produits par les 290 960 individus qui, au dernier recensement, ont déclaré n'appartenir à aucune religion.

*
* *

Tout bien pesé, l'avenir du catholicisme en Hollande ne semble donc pas compromis. Les résultats du siècle qu'il vient de célébrer sont tout à son honneur. Ils accusent sur cette terre, si longtemps presqu'exclusivement et farouchement protestante, une renaissance merveilleuse de la vieille religion catholique romaine. On dirait que les mérites des saints et le sang des martyrs y produisent, à travers les siècles, une moisson enfin épanouie de courages, de zèles et de vertus. La fermeté, le sens pratique, l'ardeur des catholiques de ce pays se sont affirmés d'une manière éclatante et, à voir cette vie nouvelle qui se répand de toutes parts, il est permis d'accueillir, autrement que comme une chimère, ce rêve de certains d'entre eux d'amener sur ce coin de terre exigu, il est vrai, mais à l'abri des grands remous et facile à travailler, la civilisation catholique à un degré de perfection inconnu en Europe depuis le moyen âge, d'y faire, en d'autres termes, « une grande Hollande catholique ».

Nous saluons ce rêve comme l'expression d'un magnifique idéal et nous rendons bien volontiers aux catholiques hollandais l'hommage qu'ils ont inscrit dans l'humble église de Westwoud sur la tombe de l'historien Nuyens : « Forts dans le travail, fidèles dans la vérité, fiers dans le jugement, dévoués à leur pays et à honneur à leur Dieu ! »

Paul VERSCHAVE.

UN MOIS

DANS UN POSTE DU CONGO

EN 1896

Il faisait presque nuit lorsque je m'arrêtai au bord du ruisseau que je devais franchir avant d'arriver au poste commandé par mon ami Gros, administrateur colonial. Je devais séjourner quelque temps avec lui; les transports de notre mission touchaient à leur fin, et le capitaine Marchand m'avait chargé d'arrêter les comptes dans tous les postes du Congo. Ayant jugé bon d'abandonner mes porteurs pour doubler l'étape et être plus vite à Kimbédi, j'étais seul devant le petit cours d'eau que la tornade avait transformé en torrent. D'habitude, je le passais en me mouillant les pieds; cette fois, j'allais prendre un bain complet. La pluie avait cessé depuis une heure, je commençais à être séché, je répugnais à l'idée de me mettre à l'eau. Je hélai le village situé en face de moi, à peu de distance sur la rive opposée. Les indigènes firent la sourde oreille. L'orage les avait forcés à rentrer dans leurs cases et, bien qu'ils n'eussent pas à craindre d'abîmer leurs vêtements, ils refusaient de sortir pour le simple plaisir de porter un blanc sur leurs épaules. Il fallut me résigner au bain.

Quelques minutes plus tard, je pénétrais, ruisselant, dans la case de Gros qui, de surprise, en constatant mon triste état, laissa tomber sa pipe. Je le mis au courant de l'attitude de ses administrés. Indigné d'un semblable manque de prévenances, il jura que le village paierait un cochon d'amende.

C'est la troisième fois que je reviens à Kimbédi; je suis toujours heureux de retrouver Gros. Il possède une douce philosophie que reflète son visage; j'aime à le regarder fumer sa pipe, posément, tandis qu'il me raconte, en souriant, quelques-uns des tours que les porteurs ou les Bakambas, ses sujets, ont essayé de

lui jouer. Jamais il ne se départ de sa bonne humeur, de son égalité de caractère qui influence les noirs plus que de vaines paroles lancées dans un moment de colère.

Le sort ne l'a pas beaucoup favorisé. Il attend patiemment l'avenir, sans amertume contre le présent. Son attitude ne varie pas, il continue d'agir; il ne se plaint de personne, ne désespère de rien; et ce n'est pas qu'il cherche à se bercer d'illusions ; il a simplement un sentiment très exact et très haut de son devoir.

Désolé de me voir mouillé, il m'invite à aller me sécher au plus tôt, car le dîner est prêt.

Cette perspective me laisse assez froid. Depuis deux mois, je ne mange que du riz bouilli à l'eau. J'ai fait le serment de ne rien manger d'autre, tant que je ne serai pas complètement débarrassé d'une vieille dyssenterie dont j'ai eu une rechute à la suite d'un empoisonnement causé par le sulfate de cuivre : je m'étais imprudemment arrêté pour déjeuner au bord du ruisseau qui sort des mines de cuivre de Mindouli.

Mais Gros m'annonce une surprise en se frottant les mains.

— Une surprise? Ne me faites pas languir. Songez à mon ordinaire, et qu'à table je suis un nouveau Tantale! Je hume des parfums dont seul jouit mon odorat. J'en deviens gourmand!

— Mon capitaine, vous aurez un gâteau de riz!

Un gâteau de riz? Gros a découvert une boîte de lait!

Pouvoir de l'imagination sur les sens! Il me semble tout à coup qu'une odeur de vanille parfume mon palais; je sens, dans ma bouche, fondre ce riz onctueux comme une crème, l'eau me vient aux lèvres d'impatience, aux yeux de reconnaissance et d'attendrissement. J'en oublie que je suis trempé, mais Gros y pense pour moi et me renvoie dans ma case.

*
* *

Sur le pas de ma porte que je me hâte de franchir pour me changer et me sécher, Célestin m'attend; il tient, après son chef, à m'offrir ses condoléances.

Célestin est le secrétaire de Gros. Il est noir, mais il a reçu une éducation parfaite. Elève des Pères à Loango, il a même eu, un instant, l'intention d'entrer dans les ordres. Il a commencé ses études théologiques, puis, reconnaissant qu'il n'avait pas la vocation, il s'est mis au service de l'administration.

Il a conservé de cet essai de vie religieuse une manière recueillie de s'exprimer et de se présenter. Il a le parler suave, il est tout onction; en écrivant, il fredonne les vêpres. De temps en temps, il vient solliciter de Gros la permission de faire un tour dans les

villages environnants, mais il la demande à sa façon, les yeux baissés :

— Me permettez-vous d'aller sauver quelques âmes?

Gros, discret, ne l'interroge pas sur le sujet de son homélie et le laisse aller.

En ce moment, Célestin déplore l'égarement de ses frères, qui ont oublié, vis-à-vis de moi, ce qu'ils doivent à tout homme au nom de la charité chrétienne. J'éclate de rire à ce discours :

— Mais, Célestin, ils ne sont pas chrétiens!

Il lève son regard vers les étoiles :

— Hélas!

Célestin fait ma joie. Il porte son nom à ravir ; il ne pouvait en avoir un autre. Lui et 12 sont certainement les deux curiosités du poste.

12 est le cuisinier de Gros; un Annamite doublé d'un cordon bleu. Quel est son nom? Il n'en a pas, il est un numéro..., comme les forçats; car il appartient au pénitencier de Libreville où les forçats annamites sont déportés. Certains, ceux dont la conduite mérite un adoucissement de peine, sont ainsi détachés dans les postes où, avec l'intelligence de leur race, ils se mettent très vite à tous les travaux. Le jardinage, toutefois, demeure leur occupation favorite et leur triomphe; ils y rendent de réels services.

12 a un visage de vieil ivoire, au nez aplati, aux pommettes saillantes, avec deux yeux bridés dont on ne devine pas le regard. Il trotte menu, ne fait pas de bruit, a l'air doux et soumis, mais, si on consulte le registre d'écrou, on apprend qu'il a assassiné un Européen. 12 n'est qu'un malandrin.

Il semble aujourd'hui bien inoffensif. Il est vrai qu'il a eu le temps de faire un retour sur lui-même; ne comprenant ni le français, ni la langue du pays, il est muré dans son silence plus qu'un trappiste, car il ne chante même pas. Il connaît le nom des légumes, de quelques animaux, suffisamment pour exécuter les ordres qui lui sont donnés en tant que cuisinier et jardinier. Il est surtout précieux dans les moments de disette; il se débrouille, se faufile dans les villages, découvre des ressources là où il n'y en a pas.

Gros le protège, mais ce n'est pas seulement pour les services qu'il en reçoit, il se sent, je crois, pris de pitié devant ce pauvre diable, en songeant au sort qui lui est réservé. La race jaune ne vit pas en Afrique, un à un les déportés disparaissent rapidement, celui-là fera comme les autres.

Le mutisme de 12 désespère Célestin qui s'en veut d'ignorer l'annamite et de ne pouvoir sauver cette âme.

*
* *

Je suis habillé. Je flotte un peu dans les vêtements que Gros m'a prêtés. Nous nous installons à table. Il y a trois mois, à mon premier voyage, nous dînions en plein air, sous les arbres qui longent le jardin, au bord du Niari; aujourd'hui, les tornades forcent à se mettre à l'abri d'un toit.

Les toits ne sont pas encore nombreux à Kimbédi, qui est de création récente et se compose de quelques paillottes, demeures de Gros et des miliciens, magasin d'approvisionnement du poste, magasin des charges qui traversent seulement et attendent des porteurs pour continuer leur route vers Brazzaville. C'est dans ce dernier magasin que j'habite; Gros a entrepris la construction d'une case plus confortable, mais celle-ci n'est pas encore achevée.

Pour ne pas faire languir ma gourmandise excitée par l'annonce du fameux gâteau de riz, Gros se hâte de dîner; moi, je taquine une petite chimpanzé accroupie dans un coin. Juliette est son nom. Elle suit d'un œil intéressé les allées et venues du boy qui sert à table; si j'attends le gâteau de riz, elle attend les bananes. De temps en temps, elle pousse un grognement et saute de côté quand un crapaud l'effleure.

Les crapauds étaient une des plaies d'Egypte, ils sont restés la plaie de l'Afrique, du moins dans la saison des pluies. D'où viennent-ils, d'où sortent-ils? On ne le sait pas. Durant toute la saison sèche, on n'en rencontre pas un. La dernière goutte de la première tornade n'est pas encore tombée que la terre est subitement couverte de crapauds. Il y en a de toutes les tailles, des minuscules et des énormes. Aussi ma faible science en histoire naturelle est complètement en défaut. Le crapaud est le plus bizarre des animaux, il peut vivre, paraît-il, des mois, des années même, enfermé dans une pierre, dans un bloc de plâtre; par conséquent, j'admets que pendant la saison sèche il disparaisse dans le sol; mais les tout petits? Avaient-ils cette taille en entrant sous terre? Un long sommeil a donc arrêté leur croissance?

Je ne peux constater qu'une chose, c'est leur existence, et ils s'arrangent pour qu'on ne l'ignore pas. Dès que le soleil est couché, ils envahissent les cases; la nuit, quand on s'éveille, on les entend s'escrimer contre la jarre d'eau déposée dans un coin, ils essayent de sauter dedans, glissent, retombent avec un choc mou; parfois ils réussissent, et le matin on les trouve noyés. D'autres sautent dans vos bottines, se blottissent au fond, où le pied a la désagréable surprise de les découvrir.

J'ai fini par m'habituer à leur société. Juliette a l'aversion plus

persistante, et je provoque sa colère en jetant, du bout du pied, dans ses pattes, un de ces animaux.

Mais j'abandonne ce jeu. Dans le cercle de lumière projeté par le photophore, le gâteau de riz apparaît! Superbe, moulé à souhait, énorme! Je le vois encore. A moi l'honneur de l'attaquer! Je plonge la cuiller qui s'enfonce moelleusement; à peine sur mon assiette, le morceau est entamé... Je pousse un cri! Horreur! Le gâteau de riz est à l'oignon! Et ce n'est pas un petit oignon qui s'y est égaré, il est truffé, pourri d'oignons.

Gros est atterré. Il tuerait 12. Moi je le ferais mourir à petit feu.

Qu'il ait assassiné un Européen, il avait des circonstances atténuantes; mais farcir d'oignons un gâteau de riz dont l'espoir me faisait vivre depuis une heure!...

Le coupable est appelé. Il demeure contrit sans comprendre son crime. Il a mis des oignons parce qu'il les aime, parce qu'il ne conçoit pas un plat sans oignons, fut-ce un gâteau, fut-ce une crème.

Et, résigné, je suis obligé de réclamer mon habituel riz à l'eau.

*
* *

Je suis allé avec Gros au village voisin, pour infliger au chef son cochon d'amende.

A l'entrée du village, une énorme fosse était creusée, au milieu de laquelle se dressait un mannequin fantastique, un gigantesque épouvantail à moineaux. Ce mannequin, de plusieurs mètres de hauteur, représentait un homme; il émergeait du trou à partir des genoux. La tête était grossièrement figurée par une boule badigeonnée en blanc, coupée de traits de charbon simulant des yeux, un nez, une bouche; le corps était enveloppé d'étoffes bariolées, de couvertures à raies multicolores, un vrai vêtement d'arlequin; sur la poitrine étaient plaquées deux assiettes maintenues par des ficelles. Les bras tendus horizontalement, mais trop courts en proportion du buste, complétaient l'effet produit par ce torse démesuré, qui semblait reposer sur les genoux; ce mannequin prenait l'aspect d'un géant nabot.

— Qu'est ceci? demandai-je. Est-ce un fétiche? le dieu protecteur de vos administrés? Cet appareil est-il destiné à éloigner les oiseaux ou à terrifier les blancs?

— Rien de tout cela, me répondit Gros. Saluez la dépouille mortelle de l'ancien chef du village, le père de Foumou N'Souadi.

Je crus que ce vénérable vieillard était couché au fond de la fosse et que ce mannequin était une espèce de statue ayant la

prétention de figurer ses traits, de les immortaliser pendant le temps que cet assemblage de paille et de chiffons résisterait aux tornades. Gros protesta :

— Nullement. C'est le corps même de N'Souadi qui est à l'intérieur de ce magot de carnaval; il en est l'ossature.

— Ces Bakambas, opinai-je, sont de grands philosophes. Ils veulent sûrement nous pénétrer de cette idée : la vie n'est qu'une mascarade, le luxe dont s'entourent les hommes ne recouvre qu'un squelette, la gloire et les honneurs masquent la mort!

— Réflexions bien profondes pour des êtres aussi simples, fit Gros en riant; je doute qu'ils connaissent Bossuet.

— Oui, mais ils ont Célestin! Pauvre Foumou N'Souadi. Je vous assure qu'il a l'air de déclamer du Musset :

> Mais quel bien fait le bruit et qu'importe la gloire?
> Est-on plus ou moins mort quand on est embaumé?

— Il est certain, reprit Gros, qu'il est embaumé, ou à peu près. Lorsqu'il a eu rendu le dernier soupir, on l'a placé sur une claie et on a allumé du feu sous lui pour le dessécher.

— C'est une façon de concilier l'enterrement et la crémation, objectai-je.

Je commençais à ne plus trouver ce mannequin si burlesque. Après tout, nous, civilisés, que faisons-nous lorsque nous voulons honorer particulièrement un mort? Nous l'embaumons et nous l'exposons, pour qu'une dernière fois des traits, dignes d'être conservés dans le souvenir, puissent être contemplés. Les Bakambas ignorent nos procédés de conservation, et leur chef, après avoir été mis sur le gril, n'étant plus présentable, ils l'ont affublé de cet accoutrement bizarre. Il n'y a là qu'une forme du culte des morts.

— Et combien de temps, demandai-je, N'Souadi restera-t-il exposé à l'admiration de ses sujets et aux intempéries?

— Douze lunes. Ensuite, il recevra sa sépulture définitive. On le couchera au fond de ce trou, on rejettera la terre sur lui; et l'emplacement sera indiqué par un signe quelconque, un verre, une assiette cassée, un parapluie.

Comme mausolée, c'est modeste. Mais, au moins, la mort d'un chef, ici, n'est pas l'occasion des ignobles scènes qui se passent dans trop de régions en Afrique. Je me souviens du récit, que m'a fait Marchand, de l'enterrement auquel il a assisté pendant sa traversée de la Côte d'Ivoire au Soudan. Encore aujourd'hui, il ne peut y penser sans un haut le cœur de dégoût, un frémissement

d'horreur. La scène se représente à lui : d'abord les préliminaires du sacrifice; les lugubres gémissements des pleureuses qui dominent les clameurs des hommes, les battements ininterrompus du tambour, qui scandent les danses désarticulées des indigènes. Au milieu, des bûches flambent et jettent sur cette frénésie des lueurs d'enfer. Puis un sorcier bondit, le corps barbouillé de peintures, orné de peaux de bêtes, de fétiches qui pendent et cliquètent, ses pieds battent le sol, l'entourent d'un nuage de poussière, et subitement il s'arrête, c'est le silence : une femme vient d'être amenée au bord du trou qui marque le centre de cette orgie démoniaque.

Le sorcier lui parle et lui montre le mort :

Toi, tu seras chargée d'entretenir son feu, tu prendras de petites bûches, tu les choisiras bien sèches...

A chaque recommandation, la femme incline la tête... Tout à coup, elle pousse un hurlement horrible. Le sorcier lui a plongé son couteau dans le ventre et en a enlevé le foie qui, avec le corps pantelant, est précipité dans la fosse.

La horde sauvage hurle de joie; mais déjà une autre femme est là :

Toi, tu iras lui chercher son eau, tu la puiseras à une source claire, tu auras soin qu'elle soit fraîche...

Oui, oui, halète la malheureuse...

Un nouveau hurlement, et le deuxième corps tombe dans la fosse, pendant que le sorcier, dont la frénésie devient de la folie, mord dans le foie palpitant qu'il vient d'arracher, se barbouille la face de sang.

Profitant du délire qui secoue la foule, Marchand réussit à s'échapper, les mains sur les oreilles, fuyant ce cauchemar. Il s'enferme dans sa case, mais les cris qui déchirent l'air parviennent jusqu'à lui. Après les femmes du défunt, ce sont les esclaves, qui sont sacrifiés, et plus les corps s'amoncellent dans le trou, plus les vociférations des forcenés montent et emplissent la nuit.

Ces mœurs épouvantables sont celles du Haut-Congo, de l'Oubangui, ou du moins l'étaient, avant l'arrivée des blancs. Ici, le culte du défunt n'exige pas la mort des vivants. Foumou N'Souadi, dans le fond de son absurde mannequin, me semble maintenant un honnête et respectable vieillard.

*
* *

Gros, devant le magasin, passe en revue une caravane qui arrive de Loango.

Les porteurs sont accroupis devant leurs charges, plusieurs de

celles-ci consistent en bouteilles de vin ou de tafia ficelées en vrac dans les moutètes [1].

Il a fallu, en effet, renoncer à transporter les liquides emballés dans des caisses. Les Loangos malins lançaient la caisse à terre, afin de briser quelques bouteilles, et la relevant aussitôt, ils l'inclinaient de façon à faire égoutter le vin par un des coins, soit dans une calebasse, soit directement dans leurs bouches. Lorsqu'ils avaient bu ainsi, à la régalade, un certain nombre de fois, les caisses arrivaient vides à Brazzaville. Accident de route, disaient les porteurs d'un air navré. Ils avaient gagné à cet accident de se restaurer et de voyager avec une charge allégée.

En vrac, dans les moutètes, les bouteilles sont à l'abri de ces accidents de route. Si les Loangos les cassaient, le vin coulerait à terre, ils n'en profiteraient pas. Mais chaque nouveau moyen inventé pour se préserver contre le vol donne immédiatement naissance à un nouveau procédé de vol. Les Loangos altérés ne sont pas restés à court.

Je vois Gros arrêté devant une moutète; son œil de lynx a aperçu une bouteille vide. Il la prend, tandis que le Loango déclare que le bouchon fuyait. Délicatement, il soulève la capsule d'étain, qui, visiblement, a déjà été détachée. Il me montre deux traces de viol sur le bouchon, des traces à peine visibles d'ailleurs; mais c'est par là que le liquide s'est évaporé! Le Loango a taillé deux petites fiches de bambou, et les a insinuées délicatement entre le bouchon et le goulot, permettant tout à la fois à l'air de rentrer et au vin de sortir. La bouteille vidée, les fiches retirées, le liège est revenu sur lui-même bouchant la fissure par son élasticité. La capsule remise en place, on ne se douterait de rien, si on n'était pas au courant du procédé.

Le Loango est signalé sur la feuille de route, il baisse la tête d'un air contrit, ce qui ne l'empêchera pas de recommencer. Il tombera peut-être, un autre jour, sur un œil moins exercé que celui de Gros.

*
* *

Ma case! Ce n'est pas un titre de chapitre, ça serait plutôt un titre de poème. Car ma case est un poème. Il s'y livre même des combats épiques.

A mon premier séjour à Kimbédi, ma case servait aux rendez-vous de deux amoureux. Je crois, d'ailleurs, que ces deux amoureux se connaissaient depuis longtemps, car ils étaient en train de

[1] Moutètes, longs paniers fabriqués avec deux tiges de palmiers dont les feuilles entre-croisées dans le fond sont tressées sur le côté.

faire leur nid. Oui, deux pigeons, qui nécessairement s'aimaient d'amour tendre, construisaient leur nid. Ils y travaillaient assidûment, et de temps en temps je me penchais pour les regarder entrelacer les brins de paille, les fixer dans l'angle formé par le mur et la terre, sous la tête de mon lit. Ils avaient choisi cet endroit; et le soir, je me couchais avec précaution pour ne pas les réveiller; le matin, je les entendais parler doucement, se donner des nouvelles de la nuit, former des projets d'avenir.

Aujourd'hui les petits sont éclos. J'aimais bien les amoureux, mais leurs enfants sont insupportables. Ils sont toujours affamés, ils ne cessent de réclamer leur nourriture. Les parents, eux, ne cessent pas d'aller à la chasse; ils vont et viennent continuellement; le père sort quand la mère rentre et réciproquement. Chaque fois ce sont des piaillements d'impatience et de joie. Je ne peux plus travailler, je ne sais plus, au milieu de ce vacarme, où j'en suis de mes comptes. En outre, comme ma case ne reçoit de lumière que par la porte, ma table est juste en face de celle-ci; les entrées et les sorties du pigeon et de la pigeonne projettent sans arrêt des ombres sur mon papier.

Je n'ai rien dit le premier jour; le deuxième, j'ai commencé à éprouver quelque énervement; le troisième, Gros, qui était venu travailler avec moi, s'est écrié : « Ces pigeons sont assommants! »

J'ai riposté : « Ils sont odieux! »

Le quatrième jour, j'ai pris une grande résolution. J'ai appelé Moussa, lui ai fait construire un petit abri en dehors du magasin, et j'y ai installé la couvée, au grand scandale des parents. Ce changement de domicile les stupéfiait. Ils protestaient, probablement au nom de l'hygiène, mais je ne me laissai pas toucher, je maintins ma décision et, heureux d'avoir conquis la paix, je partis faire un tour sur les bords du Niari.

Je rentrai chez moi, me frottant les mains, j'allais enfin travailler tranquille. Que vois-je?... Dans mon magasin, mes deux pigeons se promenaient et me regardaient d'un air moqueur. En même temps, des piaillements bien connus éclataient dans le coin habituel. Je rappelai Moussa pour le semoncer sérieusement. Je trouvais la farce de mauvais goût. Moussa se défendit énergiquement.

— C'est pigeon y a faire ça tout seuls.

Cette affirmation me laissait néanmoins dans le doute :

— Reporte-les dans leur case.

Ce deuxième transbordement amena de nouvelles protestations; quand il fut terminé, je me mis au travail.

Tout d'un coup, j'entendis un frôlement le long de la porte..., mes pigeons traînaient un des petits et le ramenaient au premier nid.

Cette fois, après avoir expulsé le poussin, j'appelai un milicien :

— Toi, y en a faire faction pour empêcher les pigeons d'entrer.

Ils comprirent qu'il n'y avait plus rien à tenter, mais leur colère devint de la rage. Ils se promenaient devant ma porte, passaient, repassaient, les plumes hérissées, le cou gonflé, les ailes soulevées, et chaque fois s'arrêtaient en face du factionnaire projetant leur tête et lançant un phutt... que l'on comprenait être une suprême invective.

*
* *

Le calme dont je croyais jouir dans ma case n'a pas été de longue durée, un autre ennemi m'a envahi, et celui-ci plus terrible que les pigeons, plus audacieux, plus tenace, contre lequel je suis désarmé. Ce n'est pas un factionnaire, mais une centaine de factionnaires qu'il faudrait pour me préserver, et encore!... Des poules, car il s'agit de poules, bravent toutes les consignes, toutes les lignes de circonvallation, trouvent toujours moyen de s'introduire dans une case. On bouche les trous? elles en creusent d'autres à côté! On fait un mur en pierres? d'un coup d'aile, elles se perchent sur le sommet entre la crête et la paille du toit... elles sont dans la place!

Ah! la poule, il est nécessaire d'avoir vécu avec elle pour la connaître. Zola, dans *Rome*, n'a fait que la pressentir et dénoncer son effronterie, dépeindre la braise de son petit œil rond. Octave Mirbeau l'a étudiée sur la route, il l'a déjà plus approfondie, il a reconnu en elle tout l'absurde, l'exemple parfait du déséquilibre mental, il l'a vue vorace, se nourrissant des pires saletés, il l'a constatée bêtement encombrante, se faisant écraser pour picorer dans un crotin, ou affolée, se fracassant contre un poteau télégraphique. Il y a beaucoup de vrai dans ces appréciations, mais il y a des erreurs; Rostand, lui, ne l'a pas sortie de la basse-cour, il ne s'est guère attaché qu'au coq, il l'a flatté, magistralement d'ailleurs. Pour savoir vraiment ce qu'est la poule, non pas la poule de la route ou de la basse-cour, mais la poule de chambre, la poule intime, il faut avoir été condamné à habiter avec elle.

Une grande erreur d'Octave Mirbeau est de croire que la poule n'a pas de suite dans les idées! Elle n'en a que trop. Quand elle a une idée dans la tête, elle l'a même dans les pattes, dans les ailes; tout son être s'emploie à la réaliser. Généralement, elle n'a qu'un but : contrarier l'homme, jusqu'à l'exaspérer, et pour cela elle a les inventions les plus saugrenues. Ce n'est pas par bêtise qu'elle se place devant l'automobile, au risque de se faire écraser; elle est craintive de sa nature, elle joue sa vie pour le plaisir de pousser

le chauffeur à bout. Essayez, le soir, de faire rentrer des poules au poulailler! Elles en meurent d'envie, elles aspirent à leur perchoir, mais puisqu'on veut qu'elles se couchent, elles ne se coucheront pas. Aussitôt, elles se mettent à folâtrer dans l'obscurité naissante, les unes grattent des pattes, baissant la tête, picorant le vide, regardant en dessous l'ennemi; les autres se vautrent dans la poussière, s'y plongent, ravies si le nuage soulevé par elles vous entre dans la gorge; les mères, qui, l'allure inquiète, semblent perpétuellement compter leurs petits, gloussent d'une voix enrouée pour rallier et entraîner leur couvée vers la brousse. Il faut appeler des porteurs, des tirailleurs, une armée pour les réduire. On les cerne à pas comptés, les hommes avancent, resserrent le cercle, et tout d'un coup les bras s'allongent raflant des pattes; les poules saisies s'égosillent, se débattent, celles qui ont échappé s'enlèvent d'un suprême effort et essayent de franchir le cercle; quelques-unes culbutent sur les crânes humains, s'accrochent des griffes dans les toisons crêpues; celles qui sont retombées de l'autre côté filent à grandes enjambées, les ailes entr'ouvertes, le cou tendu, le bec ouvert; et le travail d'enveloppement est à recommencer.

Je ne jurerais pas, quand elles mangent d'ignobles pourritures, que ce ne soit pas dans l'espoir de nous empoisonner. Cependant, si la malveillance est au fond de presque tous les actes de la poule, sa véritable caractéristique est l'entêtement, un entêtement désordonné, sans motif.

Pourquoi les poules de Kimbédi ont-elles résolu de pondre dans l'espace étroit qui se trouve entre ma cantine et le mur, et non seulement dans cet espace, mais en un point déterminé?

A la vérité, je pourrais supprimer ce vide, à l'attirance mystérieuse, il suffirait de pousser ma cantine contre le mur. Elles iraient certainement pondre sur mon lit! Je m'étonne même que cette idée ne leur soit pas venue. Aussi ai-je jugé prudent de ne pas tenter l'expérience et de leur abandonner l'endroit choisi par elles. J'ai, d'ailleurs, en cette circonstance, une indulgence assez intéressée. Les œufs frais mélangés à mon riz à l'eau améliorent sensiblement mon ordinaire. Je me garde de le révéler aux pondeuses, persuadé que si elles s'en doutaient, elles cesseraient de pondre ou le feraient dans un coin perdu de la brousse. Je les surveille discrètement du coin de l'œil; dès qu'elles sont sorties, j'inscris la date sur les œufs.

Quand une seule éprouve le besoin de déposer son œuf, l'opération s'accomplit tout simplement, mais parfois deux ont simultanément la même envie. La première arrivée ne se déplacerait

pour rien au monde, l'autre s'en rend compte, elle n'insiste pas, elle attend. Au bout de quelques minutes, elle commence à donner des signes d'impatience; elle soulève alternativement ses pattes, elle allonge le cou, pousse un petit gloussement inquiet qui semble dire : dépêche-toi, je t'en prie. Bientôt, un second gloussement dénote l'anxiété. Heureusement, la place devient libre, le supplice de la malheureuse prend fin.

J'ai voulu remédier à cet état de choses, j'ai installé un second nid dans le prolongement du premier, j'y ai posé des œufs, mais sans succès; ces poules ont dans la tête de pondre au même endroit, rien ne peut modifier leur conception à cet égard; elles préfèrent le supplice de l'attente, on dirait qu'elles soupçonnent un piège sous la paille arrangée par moi.

Hier, elles étaient deux à prétendre à la place déjà occupée; elles avaient pris la file. Ceci promettait d'être intéressant. Je quittai mon travail pour mieux suivre les affres que reflétait le petit œil rond de la dernière. Se déciderait-elle à essayer le nid vide, œuvre de l'homme, de l'ennemi? La première était partie triomphante, la deuxième s'était précipitée pour la remplacer; la dernière, elle, ne pouvait plus y tenir. Elle dansait d'une patte sur l'autre, elle gloussait désespérément. Encore quelques secondes, elle trépigna. Le dénouement approchait, imminent. Le supplice devenait torture. Et brusquement, dans un coup de folie, elle s'enleva, sauta sur la crête du mur, le bec perdu dans la paille du toit, la queue vers l'intérieur de la case, et je vis soudain un point blanc qui surgissait comme au fond d'un tunnel. Elle se trouvait juste au-dessus de mon lit! Plutôt que de se mettre là où je l'invitais à se coucher, pour bien marquer sa volonté de n'en faire qu'à sa tête et affirmer son dédain de mes inventions, elle allait pondre sur mes draps!

Le point blanc grossissait, diminuait par alternatives; à chaque effort, il apparaissait plus visible... Il était temps d'intervenir. Je saisis mon chapeau, un chapeau boër en feutre, et l'interposai entre la poule et mon lit. Un dernier effort... L'œuf expulsé tomba mollement au fond de la coiffe.

Fière de son exploit, ma poule se retourna incontinent, la tête penchée dans le vide, et regarda. J'avais prestement subtilisé l'œuf et le chapeau. Je n'ai jamais vu et ne verrai jamais pareil ahurissement passer dans l'œil d'une poule. Elle inclinait la tête à gauche, à droite... Rien! Elle ne trouvait rien! Cependant elle était bien sûre... Elle demeurait le bec ouvert sans qu'aucun son en sortît. Elle s'apprêtait à chanter son double triomphe de pondeuse et d'ennemie de l'homme, et voilà qu'elle doutait de la

réalité, d'elle-même... Elle ne chanta pas! Morne, elle descendit, sortit de la case, ne comprenant pas l'hallucination dont elle avait été victime. Devant la broche, elle cherchera encore la solution du problème.

Si entêtées, si malveillantes que soient les pondeuses, elles sont déjà des personnes d'âge; elles s'appliquent à être désagréables, mais à distance; elles n'ont plus l'audace des jeunes poules dont l'effronterie n'a pas de limite.

Cette petite, au plumage jaune, qui tourne autour de ma table, je la connais; elle ne recule devant rien. Les crochets de mes bottines ont perdu le vernis qui les recouvrait; ils brillent; elle n'hésite pas à venir leur lancer des coups de bec. Naturellement, le bec glisse sur le métal, et c'est mon pied qui reçoit le coup.

Que médite-t-elle en ce moment? Elle s'avance, lève haut les pattes, jette par petites saccades sa tête en avant, puis, sur un mouvement que je fais, elle recule pour recommencer aussitôt. Je feins de ne pas la voir, elle fléchit sur les jarrets pour s'élancer, ouvre ses ailes et saute sur les papiers. Ah! non. D'un revers de main, je l'envoie à terre. Elle hurle à ameuter toute la gent volatile, se relève, se secoue et, reprenant sa marche d'approche, se dispose à renouveler l'attaque. Cette fois, au moment où elle touche le rebord de la table, je lui envoie en plein bec la fumée de ma cigarette. A demi asphyxiée, elle culbute et, la bouche ouverte, tourne sur elle-même pendant un instant pour retrouver ses esprits; mais elle n'abandonne pas son projet, elle s'obstine.

Elle est presque aussi entêtée que la grosse couveuse, qui est là-bas dans le fond du magasin. Celle-ci, j'ai renoncé à la guérir de son absurdité. Les ailes étalées, immobile, sérieuse, imbue de la fonction qu'elle croit remplir, elle couve une assiette!

Parmi les colis entassés dans ce coin-là était une caisse appartenant à la flottille du Haut-Oubangui. On avait ouvert cette caisse pour en vérifier le contenu, car elle était mentionnée comme renfermant un service de table en porcelaine. De la porcelaine destinée au centre de l'Afrique! C'était invraisemblable. Tout le monde sait qu'en Afrique, on n'emporte que du métal, généralement de la tôle émaillée. Où les marins situaient-ils donc le Haut-Oubangui? Quelle idée se faisaient-ils des moyens de transport en ce pays? Celui qui avait été chargé de faire les commandes ne pouvait ignorer à ce point les régions où il se rendait! Bref, on avait ouvert la caisse qui contenait, en effet, un service en porcelaine. Il n'y avait pas urgence à envoyer cette charge fragile; on n'avait même pas replacé le couvercle, et la dernière assiette d'une des piles émergeait de l'emballage; lui-

sante, brillante, elle éclairait l'angle obscur où elle était reléguée. C'est ce disque blanc qui avait séduit la couveuse, elle s'était donné mission de le faire éclore. L'autruche de Caran d'Ache couvant le crâne d'un monsieur n'était pas plus ridicule.

Evidemment, cette poule ne me gênait pas. Son occupation m'assurait même une longue paix, mais elle était vraiment trop bête. Il y avait, me dira-t-on, un moyen bien simple de la guérir : enlever l'assiette. Je le fis tout de suite; mais il fallait cacher l'objet soustrait, et les armoires étaient inconnues à Kimbédi; je dus me servir de ma cantine. La poule, affolée de ne plus retrouver son rond blanc, se mit à gratter de tous les côtés et finit par mettre au jour la deuxième assiette de la pile, sur laquelle elle s'étala avec un gloussement de satisfaction. Je ne pouvais cependant transborder tout le service de la marine dans ma cantine! Je songeai à refermer la caisse. Le couvercle était introuvable. Alors je fis apporter un baquet d'eau et j'y trempai mon entêtée à plusieurs reprises, pensant refroidir son ardeur. Trempée, à peine sortie de mes mains, elle courut vers son assiette! Je remplis son assiette d'eau. Elle couva dans l'eau!

J'y renonçai. Mais qu'on ne vienne pas me dire après cela que les pondeuses ont conscience de leur acte, qu'elles doivent leur air recueilli au sentiment de perpétuer l'espèce! Elles n'ont pas plus d'idée en s'asseyant sur des œufs que ma petite jaune n'en a en ce moment, car elle revient à la charge. Après tout, elle prend peut-être ma plume pour un perchoir.

*
* *

Dans une petite ville, les marchés constituent toujours une distraction, *a fortiori* dans un poste du Congo. Jamais je ne manque de faire une visite à celui de Kimbédi, et je suis avec intérêt le nombre croissant des vendeurs. Un marché qui réussit rapporte plus qu'un combat victorieux, car il est l'instrument de pacification par excellence. Le fusil n'est qu'un prélude et sert surtout à libérer les populations du joug des chefs qui les terrorisent; il sert aussi à donner à la parole le poids qui, sans lui, manquerait à la plus entraînante éloquence. Le pouvoir de cette dernière est singulièrement réduit en Afrique, d'abord par les transformations qu'elle subit en passant par la bouche d'un interprète, ensuite parce que, dans tous les pays du monde, les mots ne sont jamais que des mots. Je sais bien qu'en Europe, on ajoute aux mots des promesses; si celles-ci ne sont généralement qu'un mirage, du moins elles mettent devant les yeux une vision d'actes; on promet une route, un tramway, un dégrèvement. Ici,

les blancs ne pourraient que grever; quant à l'amélioration des voies de communication, leurs administrés n'en sentent pas encore la nécessité. Il faudra, pour qu'ils y deviennent sensibles, que le commerce se soit développé. Or, préparer des voies au commerce, c'est faciliter les relations des blancs avec les noirs, et des noirs entre eux. Pour cela, il n'est qu'un instrument : le marché.

Ce n'est pas une découverte, le principe est connu depuis longtemps. L'attraction du marché vient du désir d'échanger un produit contre un autre, contre des perles, de l'étoffe, un peu de sel; cette attraction résulte aussi du plaisir qu'ont les hommes à se réunir, à se communiquer les nouvelles. Evidemment, les nouvelles sont rares, dans le sens que nous, civilisés, attachons à ce mot, mais pour des noirs, le moindre incident a un intérêt : un arbre tombé sur le sentier, une case dont on refait la toiture. Eh! mon Dieu, les commérages qu'on entend dans un marché en France sont-ils beaucoup plus palpitants? Le besoin de bavarder est peut-être en raison inverse de la puissance de penser. Or les nègres pensent très peu.

Et puis il y a l'attrait de voir le blanc! attrait d'autant plus fort que ce blanc semble plus terrible. Les plus audacieux se risquent, les autres suivent; et ainsi, petit à petit, le marché détruit les appréhensions, ramène la confiance. D'eux-mêmes, un jour, les indigènes prennent le blanc comme arbitre de leurs différends et proclament ainsi son autorité.

Et c'est aujourd'hui un vrai marché que celui de Kimbédi. Je circule au milieu de la cohue, du tapage de la vente. Célestin, qui opère pour le compte du poste, est le gros acheteur; mais les miliciens s'approvisionnent aussi pour leur compte personnel; avec leur solde ou avec les gratifications qu'ils ont obtenues dans le service de courrier, ils s'offrent quelques douceurs, et profitent de l'occasion pour adresser des sourires aux jeunes Vénus noires.

Les *chicouangues*[1] sont la base du marché; ficelées dans leur enveloppe de feuilles, empilées par deux les unes sur les autres, elles forment de petites pyramides, sur lesquelles le soleil met des tons mordorés; par endroits, une feuille crevée laisse apparaître le manioc transparent que la lumière opalise. Des paniers, remplis d'ananas, jettent des lueurs d'or fauve; à côté, c'est le jaune éclatant d'un régime de bananes, aux fruits sans une tache, rendu plus lumineux par le voisinage d'un tas brun de manioc doux, non vénéneux, qu'on peut manger sans préparation. Au

[1] Pain fait avec du manioc dont la substance vénéneuse a été retirée par un long séjour dans l'eau courante.

fond d'une petite corbeille, je vois des n'safos, les grosses olives violettes délicieuses à croquer avec du sel, produites par un arbre de la grosseur d'un noyer. Quelques feuillages, propres à confectionner des sauces, donnent une note de verdure; des calebasses, renfermant des épis de maïs, bossuent le sol; des poules effarouchées sortent leur cou maigre des moutètes où elles sont enfermées et leur cri suraigu domine le brouhaha des voix.

Célestin, une petite cuiller à la main, circule, impassible et digne, suivi d'un boy porteur d'une calebasse de perles. De temps en temps, il se penche, discute, acquiert un lot de chicouangues, et plonge sa cuiller dans la calebasse pour régler son achat, car la cuiller à café est la mesure légale adoptée pour les perles. Si le vendeur préfère des étoffes, Célestin lui donne rendez-vous au magasin. Au milieu de toutes ces faces noires, passe sans bruit la figure osseuse et jaune de 12; il palpe un poulet, rafle les n'safos, examine des œufs que, de son petit œil, il mire dans le soleil.

Parfois, une querelle s'élève entre deux vendeuses, les voix glapissent, les invectives se croisent; je ne les comprends pas, mais je les devine. Je suis vraiment au carreau des halles.

*
* *

Chaque jour, des porteurs passent. Les uns déjà chargés s'arrêtent, déposent leurs moutètes et s'assoient sur leurs talons en attendant la distribution des vivres, pendant que le contremaître remet à Gros sa feuille de route à vérifier. D'autres se présentent à vide et s'accroupissent derrière les premiers; ceux-là viennent prendre des charges. Une nouvelle caravane débouche du sentier; elle arrive de Brazzaville, elle a accompli son service et n'a plus qu'à recevoir son paiement.

Le paiement est toujours l'opération délicate. Il y a bien un tarif, mais il est basé sur la valeur de la guinée bleue, une étoffe assez bon marché, qui n'est pas la plus solide naturellement, et si les noirs établissent parfaitement la différence entre les qualités, ils voudraient ne pas en faire entre les prix.

Hier soir, une caravane a refusé ce que nous lui donnions, a déposé ses tissus à terre et est partie. Il est toujours désagréable de se trouver en face d'une manifestation qui, sans être une révolte, est tout au moins une preuve de peu de soumission. Gros adressera au chef de ces mécontents les remontrances nécessaires; mais un pareil fait qui se renouvellerait pourrait nuire au recrutement.

Les porteurs d'aujourd'hui seront, j'espère, de meilleure composition.

Ils ont droit à 12 brasses de guinée pour le trajet Kimbédi-Brazzaville, c'est-à-dire à 21^m,60, puisque la brasse, mesure usitée, représente 1^m,80.

Gros tire une pièce de guinée. Protestation du premier à régler. Il préfère autre chose.

— Que veux-tu?

Le misérable! Il a immédiatement allongé le bras vers une pièce de calicot rouge qui brille dans le fond du magasin.

Du calicot rouge! Il s'y connaît! 12 brasses de guinée à 0 fr. 30 le mètre, en France, valent ici 10 fr. 45, tandis que 12 brasses de calicot rouge valent 21 fr. 47.

Gros lui déclare que, s'il tient à cette étoffe, il en aura à peine la moitié de ce qu'il aurait de l'autre.

D'ailleurs, régulièrement, nous ne devons pas payer avec du calicot rouge, nous en avons très peu. Je lui vante le mérite de notre coton écru à 19 fr. 60 les 12 brasses.

— De celui-ci, tu auras presque la même quantité que de la guinée; et même, comme tu es un brave homme, pour toi, je ne ferai pas de différence.

Il n'aime pas la couleur écrue.

Gros propose du calicot blanc à 9 fr. 10 :

— Prends ça. Je t'en donnerai presque 2 brasses de plus.

Il se décide. Je commence à mesurer l'étoffe entre mes bras étendus. Encore une fois, notre client proteste. Il se plaint que j'aie les bras trop petits. Je n'arrive pas à lui faire comprendre que ma brasse est calculée, qu'elle mesure 1^m,60 au lieu de 1^m,80, et que je lui en compterai 13 et demie au lieu de 12. Il veut que Célestin mesure.

Je crois bien! Célestin a des bras qui n'en finissent plus. Les autres porteurs rient devant notre refus et se moquent de leur camarade qui, philosophiquement, esquisse un geste signifiant : « Ça réussit quelquefois. »

Enfin celui-ci est payé. Aux suivants. Heureusement, ils ont été attentifs, ont réfléchi et leur choix est fait assez rapidement.

Il serait plus simple de leur dire : « Vous aurez ceci; pas de discussion. » Mais il faut tâcher de les contenter et de récompenser leur bonne volonté. Il n'y a pas longtemps que les populations entre Kimbédi et Brazzaville fournissent des porteurs. Jusqu'à notre arrivée, les Loangos ont eu le monopole du portage et les commerçants de la côte celui du recrutement des caravanes. Marchand, en abolissant ces monopoles et en décrétant le frac-

tionnement du portage, a pu ainsi utiliser toutes les ressources du pays, celles des Loangos et celles de la société Le Chatellier qui, par la voie du Niari-Kouiliou, amène par eau les charges à Kimbédi. On lui avait prédit qu'il échouerait, qu'il ne trouverait pas un porteur entre Kimbédi et Brazzaville ou qu'il les paierait un prix exorbitant. L'expérience a donné pleinement raison à Marchand; la route, qui était fermée, une fois rouverte par nos tirailleurs, des postes supplémentaires ont été fondés, des marchés créés et les porteurs ont afflué.

Somme toute, nous payons nos porteurs locaux beaucoup moins cher que le gouvernement ne paie ses Loangos. A la côte, les commerçants reçoivent 60 francs par charge transportée à Brazzaville, c'est-à-dire 60 francs par 500 kilomètres, ou 0 fr. 12 par kilomètre. Ici, nous donnons 12 brasses à 10 fr. 45 pour 186 kilomètres, un peu plus de 5 centimes par kilomètre. Il est vrai que nous nourrissons les porteurs sur toute la route, douze jours aller et retour; mais j'achète 3 chigouangues pour une brasse de 87 centimes, et 3 chigouangues représentent 12 rations; le kilomètre, au total, revient donc à 6 centimes environ.

Quant à nos porteurs, ils n'y perdent pas, car les Loangos ne reçoivent pas les 60 francs versés par le gouvernement, ils ne touchent que la valeur en marchandises sur laquelle le commerçant prélève son bénéfice, et ils sont encore obligés de se nourrir pendant 1000 kilomètres.

Les caravanes parties ou libérées, nous vérifions avec Gros les inscriptions sur les registres. Lorsque je partirai, dans quelques jours, il faudra pouvoir établir le compte des différents services. Les caravanes, en effet, transportent des charges tantôt pour le Haut-Oubangui, tantôt pour notre mission, tantôt pour le Congo, pour le Chari ou pour la Sangha. Nous les payons avec des tissus appartenant soit à la mission, soit aux autres colonies. Pour chaque service est ouvert un registre et chaque registre comporte quinze ou vingt colonnes : l'origine des caravanes, leur numéro, leur point de départ, leur destination, leur chargement, le nombre des porteurs, les rations, les diverses sortes de tissus, la provenance de ces derniers... C'est un vrai casse-tête.

*
* *

Pour me reposer du chargement des convois et du travail de la comptabilité, je suis allé jusqu'au poste voisin, à Balimoéké, où je fais construire une pirogue destinée à faciliter le passage de la Ouali-Ouali. Depuis le commencement des tornades, les convois sont fréquemment retardés par les crues de ce ruisseau et se

trouvent obligés d'attendre la baisse des eaux. Un pont serait trop difficile à construire et risquerait d'être emporté par le torrent. Je me suis souvenu d'un superbe fromager placé à point nommé sur les bords de la Ouali-Ouali, et j'ai donné l'ordre de l'abattre.

Ce fromager est une vieille connaissance; je lui ai gardé rancune de certain incident qu'il a abrité de son ombre, et je me suis vengé en décrétant sa mort.

Il y a un mois, j'avais dressé ma tente à son pied, sur un sol parsemé de flocons soyeux que le vent avait fait tomber des branches. Ce patriarche touffu couvrait mon convoi de sa protec-tection; son tronc entouré de contreforts, rayonnant à l'image des feuilles d'un radiateur, créait autour de lui une série d'alvéoles, de véritables stalles, où mes porteurs s'installèrent par groupes. Nous nous sentions chez nous.

Au matin, je m'éveille, m'étire et demeure un instant plongé dans la béatitude d'un demi-sommeil; je hume l'arome du café que mon fidèle Moussa prépare; je respire les exhalaisons de la brousse rafraîchie par la rosée, auxquelles se mélange l'odeur des feux entretenus toute la nuit par mes hommes; je me sens dispos, heureux. Je pose mes pieds à terre et cherche mes bottines. Où sont-elles? Moussa les a prises sans doute pour les graisser.

Je l'appelle. Il proteste contre l'intention que je lui prête. Je le crois sans difficulté. Mais enfin où sont mes bottines? Elles ne se sont pas envolées!

Moussa allonge son doigt vers un petit tas de sable que je n'avais pas remarqué, sa bouche se fend dans un sourire joyeux et caustique :

— Bottines, y a partir dans le ventre des termites.

Il avait raison! Ce petit tas de terre était le moule exact de mes chaussures. Suivant leur habitude, les termites les avaient recouvertes d'un mortier devenu aussi dur que de la brique, et sous cet enduit elles avaient dévoré le cuir.

J'étais encore plus furieux contre moi que contre les termites. Je m'étais laissé prendre par elles comme un néophyte! Trop pressé de me coucher, la veille au soir, j'avais oublié de poser mes bottines sur ma cantine en tôle, où elles auraient été préservées. Ces fourmis blanches ne mangent pas à l'air libre. Le bois est insuffisant pour préserver un objet de leur voracité; elles recouvrent de terre le bois et, de là, gagnent ce qu'elles ont résolu de manger. Mais elles n'ont pas encore trouvé le moyen de faire adhérer leur mortier au fer, elles ne fabriquent pas de ciment armé; et mes cantines m'auraient mis à l'abri de cette mésaventure.

Heureusement, j'avais avec moi tous mes bagages, tout mon

approvisionnement pour trois ans, contenu dans mes deux cantines en tôle et mon tonnelet étanche. De ce dernier, où est enfermée ma réserve, je tirai en soupirant une paire de bottines.

Il m'en reste encore trois paires, chacune étant capable de faire environ 1500 kilomètres, j'ai des chances d'aller jusqu'au bout du voyage sans risquer d'être nu-pieds. Mais il ne faudrait pas que j'aie souvent des distractions comme celle-là.

D'habitude, je fuis les termitières. Nous sommes même en conflit, à ce sujet, avec Moussa. Lui les recherche, sa garde-robe n'a rien à craindre, et elles lui semblent avoir été créées par la nature pour lui permettre d'y creuser un four et d'y cuire son pain.

Du pain? Evidemment, je mange du pain. Du moins j'en mangeais. Pourquoi s'obstiner à transporter du biscuit? 500 grammes de farine ne pèsent pas plus lourd que 500 grammes de biscuits aussi durs que la pierre. Tous les cuisiniers noirs sont des boulangers experts. Aussitôt arrivés à l'étape, ils pétrissent, ajoutent à leur pâte un peu de celle de la veille, qu'ils ont conservée, creusent un trou dans une termitière ou dans la terre, chauffent et enfournent.

Pour en revenir au fromager, qui, par la séduction de son ombre, a été cause de ma déconvenue, ayant donné l'ordre de l'abattre, il y a quelques jours, je suis venu le voir tomber.

Les petites haches indigènes ont presque terminé le travail. Ce mot de hache est très pompeux pour désigner le morceau de fer de 4 à 5 centimètres de large, au plus, emmanché au bout d'un bâton avec lequel les miliciens du poste de Balimoéké frappent à petits coups répétés. Il semble présomptueux, à première vue, de faire attaquer par six hommes, avec d'aussi faibles instruments, un arbre de 5 mètres de diamètre tel que ce fromager, si tendre que soit son bois. Sur le Bandama, à la Côte d'ivoire, les noirs n'ont pas d'autre outil pour abattre les acajous, un des bois les plus durs, les creuser, leur donner la forme voulue. Couper un fromager n'est qu'un jeu. Il n'y a pas huit jours que celui-ci a été entamé; tout à l'heure il sera à terre.

En ce moment, il dresse son énorme fût, dont les contreforts vont en s'épanouissant, jusqu'au sol où ils s'étalent, semblables à la traîne d'une robe; on le dirait revêtu d'une jupe d'écorce à larges plis. Il a grand air; il est près de tomber et il défie le ciel.

Les dernières fibres qui le retiennent vont être coupées; un frémissement agite son corps et se propage jusqu'à sa tête qui se secoue orgueilleusement; de sa chevelure s'envolent quelques étoiles soyeuses échappées des capsules ouvertes de ses fruits.

Les coups de hache se précipitent; le géant fait entendre un

gémissement; il oscille; un craquement le déchire; et c'est un fracas d'avalanche, il écrase les arbres, il aplatit la brousse. Je l'entends s'écrouler, mais je ne le vois plus; il a disparu dans la pluie de ses flocons, je suis perdu dans une tourmente de neige.

Maintenant, le sol, les buissons sont poudrés de blanc, les étoiles soyeuses brillent au soleil comme des aiguilles de givre; c'est l'hiver sous un ciel resplendissant, un paysage de Russie transporté sous l'équateur. Au milieu de cette neige, le colosse est couché, il repose sous le linceul qu'il s'est tissé et que les miliciens lui enlèvent déjà; les uns ébranchent, les autres équarrissent. Dans vingt jours, l'arbre sera presque creusé et ses membres épars serviront de rouleaux pour l'amener jusqu'à la rivière et le mettre à flot.

*
* *

Les caravanes continuent de passer. Les porteurs affluent. Je contemple avec joie ce défilé; je regarde les convois s'en aller et je les imagine couvrant de leur traînée noire le sentier de Loango à Brazzaville, semblables à une file de fourmis affairées. Je vois les caisses de toutes formes, les tonnelets de toutes dimensions apparaître hâtifs, oscillants, le long des crêtes et plonger dans les ravins. Tous les noms de l'Europe gravés au flanc des colis : Amsterdam, Hambourg, Manchester, Gablonz, Liège, Venise, Marseille, Bordeaux escaladent les falaises, s'enfoncent dans les bois; toutes les civilisations prennent d'assaut l'Afrique.

Les magasins se vident petit à petit; il ne restera bientôt plus ici que la caisse de vaisselle de la marine, avec l'assiette que la poule couve toujours avec sérénité.

J'ai fini par m'expliquer, non l'attraction de l'assiette sur une poule, mais l'attraction exercée par ma case sur les volatiles. Ils s'y croient sûrement dans un bois, car ma case pousse; elle réalise le type du jardin suspendu.

La végétation tropicale produit de ces phénomènes. C'est une orgie de vie, un débordement de sève. Un bout de bois mort ressusciterait! Aussi les poteaux fourchus, fraîchement coupés sur les bords du Kouiliou et plantés aux deux extrémités et aux quatre coins de mon magasin, n'ont eu aucune peine à reprendre racine; de petites branches tapissent les angles et les pignons. Ceci est presque naturel. Mais là-haut, au faîte du toit, et tout autour de ma case, les traverses posées sur les fourches s'y sont greffées, et elles ont bourgeonné; un feuillage naissant se balance sur ma tête, enguirlande les murs.

C'est uniquement cette greffe qui m'a surpris. J'ai déjà vu les

exemples les plus curieux de cette puissance de végétation. Il n'y a qu'à regarder les poteaux télégraphiques qui jalonnent la route de Loango à Brazzaville. J'ai dit, qui jalonnent, je n'ai pas dit qui relient Loango à Brazzaville, car s'ils ont été plantés il y a deux ans, ils n'ont jamais supporté aucune ligne. Toujours est-il que s'ils n'ont pas servi au télégraphe, ils ont donné bien du mal au Congo. Ils repoussaient avec obstination. Il est vrai qu'ils n'avaient rien de mieux à faire, puisque l'effort des différents services s'était borné à les ériger, sans leur accorder le moindre fil. Cependant l'administration, bien que décidée à les laisser attendre le conducteur auquel ils avaient droit, jugea que cet esprit de révolte de la nature méritait une répression. Elle déplanta les poteaux et les retourna, la tête dans la terre, les racines vers le ciel. Cette fois, elle les orna d'isolateurs, peut-être dans le but de les faire patienter. Eh! bien, ils s'accommodèrent très vite de cette situation; la sève se contenta de faire demi-tour et bientôt, sans souci des isolateurs, des feuilles dansèrent au bout des pieds devenus cimes. Quelques-uns pourtant furent la proie des termites avant d'avoir eu le temps de s'habituer à leur position anormale. Pour lutter contre la vie et contre la mort, on se propose de remplacer le bois par du fer.

Moi, je m'incline devant cette puissance de végétation qui répare les blessures faites par l'homme à la nature et triomphe de lui par son inépuisable fécondité. Je laisse ma case se transformer en serre, en jardin d'hiver.

*
* *

Je viens de reconstituer la marche d'une caravane et de déterminer les modifications apportées en cours de route à son chargement. Je pose ma plume et roule une cigarette.

Dans le bureau du poste, j'entends Célestin qui psalmodie un cantique; en bas, dans les arbres qui précèdent le jardin, une cigale chante; à l'un de ces arbres est attachée la petite chimpanzé qui cherche à attraper des mouches et pousse, suivant qu'elle échoue ou réussit, un grognement de mécontentement ou de satisfaction.

Je me lève pour porter à Juliette une banane. Elle la voit de loin et court jusqu'au bout de sa chaîne. Au moment de lui donner l'objet de sa convoitise, je retire ma main. Elle tend les bras d'un air désespéré. Je renouvelle la plaisanterie qu'elle commence à trouver mauvaise. Elle se fâche et m'injurie. Et comme j'insiste, elle ferme les poings, les met sur ses yeux en

trépignant; puis, à la façon d'un enfant en rage, elle se roule par terre et égratigne le sol de ses doigts.

Certains moralistes prétendent que nous prêtons des pensées et des sentiments aux animaux, afin de nous imaginer qu'ils nous aiment ou nous craignent et de nous affirmer ainsi l'avantage que nous avons sur eux. Je suis convaincu que, en ce moment, Juliette pense tout autant qu'un enfant, et ce n'est pas pour me reconnaître une supériorité sur elle.

Parfois, je l'aperçois songeuse, pour un peu elle prendrait l'attitude du penseur ! A quoi rêve-t-elle? Car elle rêve sûrement. Probablement aux grands arbres de la forêt, à sa liberté perdue. Eh ! mais, ce n'est pas si bête de se rendre compte qu'on est prisonnier. Tant d'hommes le sont qui ne s'en doutent pas ! Prisonniers d'un parti, prisonniers du monde, ou de la mode, ils sont aussi enchaînés que Juliette; et ils se croient libres.

*
* *

12 est entré dans ma case et m'a salué d'un fléchissement des deux genoux, en me présentant une papaye.

Où a-t-il déniché cette papaye? Il y a bien dans le jardin un papayer, mais il a bizarrement poussé; accolé à un palmier, il est étouffé par lui et ne porte pas de fruits. 12 a dû se livrer à une reconnaissance dans un village; il connaît mon faible pour la papaye et veut se faire pardonner les oignons.

Je cherche dans ma cantine un cadeau. Il ne me reste que quelques perles et une pièce de 50 centimes. L'œil de 12 se fixe sur celle-ci.

— Tu en as envie? Prends-la

Je ne vois pas bien ce qu'il en fera, les indigènes ne connaissant pas l'argent; mais c'est son affaire. Le gouvernement du Congo a eu l'idée d'essayer de diffuser notre monnaie dans le pays. Gros a reçu à cet effet une caisse de sous neufs et une caisse de pièces de 50 centimes. Les sous neufs ont pris tout de suite, les pièces de 50 centimes n'ont eu aucun succès. Le cuivre était recherché pour son éclat, à titre d'ornement, comme des perles, nullement pour sa valeur monétaire.

L'argent ne peut être mis en circulation tant que le commerce ne s'est pas répandu. Agir autrement, c'est mettre la charrue avant les bœufs.

Faut-il faire une restriction? Le commerce ne suffit pas à assurer le cours de l'argent, il faut y ajouter les voies et moyens de communication.

En effet, qu'un commerçant s'établisse à Kimbédi et que Gros

paie ses porteurs en argent; ceux qui reçoivent 3 brasses pour aller jusqu'au poste de Comba demanderont en paiement le prix de ces 3 brasses, afin de pouvoir se les procurer chez le commerçant. Or, si ces 3 brasses reviennent à Kimbédi, pour l'Etat comme pour le commerçant, à 2 fr. 55, celui-ci les vendra plus cher afin de trouver son bénéfice. Ce ne sera donc plus 2 fr. 55, mais environ 4 francs qu'il faudra donner par porteur. Ce n'est pas tout, les marchandises en Afrique n'ont qu'une valeur conventionnelle sans aucun rapport avec leur valeur en Europe. J'achète une poule; je la paie, quand elle est belle, 3^{m},60 de coton écru ou 10 cuillers de sel; si le vendeur veut de l'étoffe, ma poule me coûte 1 fr. 70; s'il accepte du sel, elle ne me coûte plus que 0 fr. 13, puisque le sel à Kimbédi revient à 41 fr. 08 les 30 kilos. En achetant avec de l'argent, je serai forcé de payer toujours plus de 2 francs, c'est-à-dire le prix qui permettra à l'indigène d'acquérir 3^{m},60 d'étoffe chez un commerçant, car tel pourrait être son bon plaisir.

Cet état de chose ne se modifiera que le jour où le chemin de fer, répandant les produits, supprimera la rareté des uns par rapport aux autres et rétablira le cours véritable de leur valeur en même temps que la civilisation fera comprendre aux nègres que, s'il est intéressant de saler les aliments, il est d'un intérêt au moins égal de ne pas se promener dans le plus primitif des costumes.

Au fait, combien ai-je payé ma papaye? Elle vaut une demi-cuiller de sel, par conséquent moins de 0 fr. 007, je n'ai pas volé ce pauvre 12, d'autant plus que cette papaye ne lui a sans doute rien coûté. J'espère qu'elle lui a été donnée, qu'il ne se l'est pas appropriée, mais quand on a tué un homme...

*
* *

Aujourd'hui, fait unique dans les annales du Congo, une caravane s'est présentée et n'a pas pu recevoir de charges. Il n'en reste pas une seule en magasin et nous n'en attendons ni par la route de terre, ni par la voie fluviale. Les transports sont terminés, je n'ai plus rien à faire à Kimbédi; dès que les comptes seront arrêtés, je me mettrai en route pour Brazzaville.

Avant d'attaquer les registres, je me suis donné congé et, ayant arraché Gros à la construction de sa case, je l'ai emmené se promener.

Nous nous arrêtons sur le haut d'une colline, au sud du poste, que nous dominons de 100 mètres; ses toits semblent aplatis;

derrière les arbres du jardin brille le Kouiliou, qui coule à pleins bords; à travers le feuillage, les petites rides du courant ont un éclat d'argent. A l'est et à l'ouest, des mamelons arrondis reposent mollement dans la lumière, ils indiquent la vallée qui se creuse et fuit à travers les ondulations du terrain, marquée à l'horizon par le liseré bleuâtre des bois. Derrière nous, c'est la vallée de la Louvizi, le pays Bakamba. Deux villages sont au bord du ruisseau, sans doute ceux où Célestin porte la bonne parole; d'autres apparaissent plus loin, leurs chaumes suivent les méandres du cours d'eau.

Ce pays est peuplé, mais il est inconnu. Notre passage dans le Congo a été trop rapide pour que nous ayons pris contact avec d'autres indigènes que ceux habitant le voisinage immédiat des postes. Nous ne pouvons juger que superficiellement de la sincérité des soumissions. La route demeurera probablement libre après notre départ, mais nous ne posséderons vraiment le Congo que lorsque toutes ces régions auront été traversées et occupées.

Au moment de descendre la colline, nous nous heurtons à un squelette. C'est, paraît-il, un squelette fétiche, placé là il y a longtemps, pour interdire aux blancs l'accès de la route du sud. Je regrette de ne pas l'avoir connu plus tôt; nous allons le faire enlever.

Rentrés au poste, nous nous sommes mis au travail; il faut que je puisse partir après-demain.

Les registres encombrent la table; Gros d'un côté, moi de l'autre, nous compulsons, vérifions, additionnons, soustrayons; nos deux photophores ont une lueur vacillante, comme fatiguée d'éclairer un travail aussi fastidieux, elle semble demander qu'on l'éteigne. Du Kouiliou monte la clameur des crapauds, leur mélopée lente résonne sur la rivière; tout autour de notre case, d'autres crapauds répondent, ce sont ceux qui ont l'habitude de rentrer la nuit; ils nous regardent avec étonnement du pas de la porte qu'ils hésitent à franchir. L'un d'eux se risque, les autres suivent... Ne nous plaignons pas, nous pourrions avoir des moustiques. J'aime encore mieux la compagnie des poules le jour et celle des crapauds la nuit.

*
* *

Le règlement des comptes est terminé, j'ai rangé dans ma cantine des papiers auxquels d'autres vont s'ajouter à mon passage dans chaque poste; je ferai la cueillette des registres le long de ma route.

Il ne me reste plus qu'à dire adieu à Gros. Voilà quatre mois

que nous nous connaissons, un mois que nous travaillons dans ce poste de Kimbédi et nous avons réalisé ce problème de vivre en bonne intelligence! Il n'est pas toujours facile, en Afrique, de maintenir entre soi l'harmonie. Il semble, à première vue, que l'on doive être heureux d'échapper à l'isolement auquel on est le plus souvent condamné, de se trouver avec un ami. Il en est bien ainsi durant les premiers jours, mais souvent, dans la solitude, l'esprit de chacun a pris une tournure qui l'a rendu peu sociable et les rapports s'en ressentent. Cette influence de la solitude est indéniable.

On a dit des poètes, des lyriques, qu'ils ont une tendance à voir en eux le centre de l'univers, que, reportant tout à leur propre personne qui leur sert à mesurer toutes choses, ils faussent ainsi les proportions, commettent des erreurs de perspective et acceptent avec peine une limitation de leur personnalité. L'orgueil en est moins cause que l'isolement dans lequel vit leur pensée; l'inspiration dresse un mur, ou tout au moins tend un voile, entre eux et le reste des hommes, dont la vie journalière n'a plus rien de commun avec la leur. Il y a une certaine analogie entre le lyrique et l'explorateur, qui est le type de l'homme vivant seul en Afrique.

L'explorateur, par sa situation, son rôle, est bien forcé de tout rapporter à lui-même, il ne peut prendre conseil que de lui, il doit se déterminer d'après son propre raisonnement sans pouvoir entendre une opinion divergente; il n'a plus de points de comparaison et, s'il n'est pas le centre de l'univers, il est, par la force même des choses, le centre de ce petit morceau du monde dans lequel il se meut. Il est, par conséquent, sujet à un débordement, à une exaspération de sa personnalité. On demandait à un explorateur : « Que pouvez-vous rencontrer de plus terrible sur votre route? » Il répondit, après un instant de réflexion : « Un autre explorateur. » La réponse parut humoristique, elle était vraie.

Il arrive aussi que, sans avoir eu cette habitude de vivre seuls, deux camarades, deux amis ne se supportent plus au bout de peu de temps. On accuse alors le soleil d'avoir engendré chez eux ce qu'on appelle la soudanite. Le soleil peut agir sur nous, de même qu'il agit sur la nature; son action, qui va jusqu'à l'outrance, dans l'aridité, comme dans la végétation, est susceptible de produire aussi l'outrance des sentiments, de transformer l'impatience en colère, la vivacité en violence; mais l'équilibre moral est surtout détruit par les conditions d'une existence dépourvue de toutes les conventions mondaines, dans laquelle les caractères perpétuellement en contact sont à nu, où les froissements ne sont adoucis

par rien, ni par personne. De là, certains drames qui restent une énigme pour ceux qui n'ont jamais mené cette vie.

Sans être des explorateurs, Gros et moi, nous avons déjà un peu vécu dans la solitude; ici, nous avons subi les influences du soleil, des tornades, de la vie commune, et pourtant nous ne nous sommes jamais dévorés. Je le quitte et laisse un ami derrière moi. Par lui, j'ai connu, mieux que je n'avais pu le connaître jusqu'ici, le dévouement de nos administrateurs coloniaux. Quels sont les fonctions, les métiers qu'ils ne remplissent pas? Ils doivent être diplomates sans l'appoint des baïonnettes; souvent dénués de tout, il leur faut tout créer, être à la fois maçons, architectes et jardiniers; privés de médecin et de médicaments, ils y suppléent par la force morale, le sentiment du devoir et du sacrifice.

Qui sait, dans quelques jours, lorsque la mission sera embarquée sur le Congo et que les tirailleurs seront loin, si les indigènes n'essaieront pas de revenir à leurs anciennes habitudes de pillage? Ils ont eu de sévères leçons, mais notre séjour a été trop court pour que nous ayons eu le temps de pénétrer assez loin dans le pays. Nous ne pouvons être certains que nulle part de petits incidents ne se produiront pas. En ce cas, le diplomate, l'architecte, le jardinier deviendra soldat. Gros prendra ses miliciens et s'en ira, sans émotion apparente, fumant sa pipe, vers le village révolté. Il ne connaît pas l'art de la guerre, mais il a son bon sens et son sang-froid.

A travers la fumée des coups de fusil qui le salueront, il apercevra, très loin, dans une vision, sa femme et sa fille, et son regard s'attendrira une seconde; il verra aussi flotter dans l'air un bout de ruban rouge, et ses yeux brilleront... En tirant une bouffée, il entrera posément dans le village.

L'aura-t-il jamais ce ruban rouge qu'il aura eu tant de peine à gagner? Le lui donnera-t-on seulement à la fin de sa carrière, quand, usé par la vie d'Afrique, il devra rentrer en France dans la petite ville où il est attendu et où il gardera dans le cœur le souvenir de la brousse, de son charme, de ses dangers? Portera-t-il ce souvenir à sa boutonnière?

Après avoir reçu la soumission des révoltés, il regagnera son poste, il sourira encore à son rêve; puis il secouera la cendre de sa pipe et descendra vers le Kouiliou surveiller son jardinier.

Colonel Baratier.

UNE VISITE A SIENNE

I. — Le voyage et l'accueil.

Traverser, par une radieuse journée de mai, cette région tourmentée de la Toscane qui va de Volterre à Sienne, monter et descendre, au galop ou au pas d'un cheval vif, les collines, les mamelons coupés de ravins qu'un ciel mêlé de nuages infiniment doux vêt d'une lumière bleue et rosée, voir les oliviers d'argent frémir dans les champs de blé sous la brise légère et fraîche, les buissons d'églantine ouvrir leurs corolles candides comme des yeux d'enfants, écouter, avec la voix des alouettes, le chant des jeunes années qui s'élève et vibre au profond azur, quel plaisir nouveau, pénétrant, enivrant pour le pèlerin un peu las des routes habituelles!

Volterre est loin déjà, diminuée derrière son bastion toujours menaçant; elle va disparaître après une montée lente à travers des étendues plus âpres. Ce sont des gazons maigres, des chênes dans les replis de la montagne, çà et là une rangée de cyprès qui conduisent à un groupe de maisons brunes et roses; des bœufs gris au labour, un chariot primitif peint en rouge, des agneaux que garde une fillette en guenilles, et quelques porcs mi-partis blancs et noirs, comme des écussons héraldiques. Des yeuses coiffent la cime dont l'autre versant montre, par endroits, des cultures modestes; quelques fermes, une ruine féodale et la grande solitude encore, avec la joie toujours vibrante des alouettes. D'un lacet de la route, on aperçoit sur une colline bleue les tours dorées de San Gimignano; des fleurs de cistes blanches et roses sourient dans un bois où chante le rossignol; puis commence la longue descente plongeante vers une vallée humide, où les plants de vigne tendent leurs réseaux parallèles dans les champs verts de froment et de fèves que fleurissent des coquelicots et des glaïeuls. Voici un char toscan qui transporte toute une famille à l'allure lourde et sûre des bœufs aux vastes cornes; puis le chemin monotone, brûlé de soleil, touche la porte crénelée et fauve de Colle, suit

la rue aux dalles sonores de la ville haute, glisse sous un promontoire que dominent des palais, une église, et aboutit, dans la plaine et dans la poussière, près d'une auberge paisible, où cheval et voyageur se reposent.

La seconde étape du voyage est plus brève, et ne retrouve de beauté qu'aux approches de la grand'route de Florence, et lorsqu'on aborde enfin le territoire siennois : c'est au pied même de la colline plantée de vignes que couronne Monteriggioni, célébré par Dante :

Montereggion di torri si corona.
(Inf., xxxi, 42.)

curieux petit village toujours enfermé dans son enceinte de briques à bastions réguliers, qu'ont à peine entamée les siècles. Ici ont passé jadis les soldats et les marchands du Val d'Arno; c'est la route que sainte Catherine a connue. Et maintenant cette route s'enfonce dans les bois de chênes dont la verdure fraîche est plus délicieuse encore près des trouées de sol rouge, de « terre de Sienne » mise à vif par les récents labours. Une longue croupe sombre se continue vers le sud; et tout d'un coup, à un tournant, après une montée, voici Sienne. On la devine plus qu'on ne l'aperçoit; une colline boisée, de ce côté-ci, lui fait un rempart que seules deux tours dépassent : celle du Palais public, blonde et crénelée, et, plus à droite, celle de la cathédrale, clocher strié de noir; bientôt elles sont cachées, et la ville ne se laisse plus entrevoir que lorsqu'on y est déjà. Des chars attelés de bœufs, en file ininterrompue, obligent à de prudentes manœuvres les automobiles qui les croisent; plusieurs de ces chars ont la forme vénérable de cuves d'osier tressé, qui rappelle le temps de la louve romaine; et déjà au-dessus d'eux, sur le chemin, se ramifient les fils menaçants d'une voiture électrique!

Faubourg banal, où quelques villas riches et de beaux jardins avoisinent de grandes maisons quelconques. A droite, un palais rouge amusant et joli, orné de plaisantes têtes en relief, première œuvre d'art qui en annonce tant d'autres; puis se dresse, en travers de la route, une première porte crénelée, très haute, toute de briques, sur laquelle rayonnent les initiales emblématiques du Christ; et, de nouveau, le triste faubourg, la poussière et le large espace d'une place d'armes; enfin, la grande ligne rouge du mur de la ville, où s'ouvre, entre des bossages de pierre, le seuil de Sienne, la porte cintrée, encastrée dans la brique, sorte d'arc de triomphe que dominent les armes et la couronne des Médicis, et, plus haut encore, le pieux emblème de saint Bernardin; sur le

cintre, en exergue, une noble inscription accueille le visiteur : « C'est son cœur surtout que Sienne t'ouvre, »

COR MAGIS TIBI SENA PANDIT.

Des portes plus antiques et plus majestueuses, en d'autres villes, en celle-ci même, peuvent inviter nos pas, et Sienne, vue de la route de Rome ou de celle de la Maremme, se révèle de loin déjà dans toute sa beauté séduisante ; ici, cachée encore, elle nous conquiert par quelques mots ; où trouver, ailleurs au monde, ce salut délicat et tendre, cet appel d'une grâce qui promet ses plus intimes trésors ? « C'est son cœur surtout que Sienne t'ouvre. » Quel humaniste ingénieux, quel poète, ou plutôt, voudrait-on dire, quelle charmante âme féminine a imaginé les simples paroles où se résume toute l'histoire et tout l'art de cette ville unique entre les plus belles ? Cœur amoureux et cœur vaillant, le cœur de Sienne ! Mais écoutons l'histoire.

C'est ici, ou, plus exactement, par la première grand'porte, la porte de la gabelle, que, le 2 décembre 1494, le très chrétien roi de France Charles VIII fit son entrée solennelle dans la ville de Sienne. Toute l'Italie frémissait d'enthousiasme au passage du héros conquérant ; la Florence de Savonarole l'avait reçu comme un libérateur, un envoyé de Dieu ; Sienne trouva mieux encore. Les magistrats attendaient, humblement rassemblés au pied de deux statues, celle de Charlemagne et celle du nouveau Charles ; et, par-dessus l'arc de la porte, à l'endroit où depuis deux siècles une douce Madone peinte souriait parmi les anges et les saints, une tribune avait été dressée, où la Vierge vivante, sous les traits d'un svelte jouvenceau, entre de pieux acteurs qui étaient ces mêmes saints et ces mêmes anges, accueillit l'hôte royal par un compliment en hexamètres latins : « Illustre roi des Français, le plus invincible des rois, espoir et foi unique de la gent chrétienne ! entre..., je te reçois dans ma cité..., je te remets mon fief, l'antique Sienne : Sienne, qui porte le nom des Gaulois Senonais, » *Senas, Gallorum Senonum ex nomine dictas*. Douce reine du ciel et de Sienne, vous parliez, deux cents ans plus tôt, un plus fier langage ! Mais ce raffinement de savante flatterie, ces inventions de grammairien galant en quête d'étymologie ne déplurent pas au roi Charles : il répondit tout vivement que, la ville de Sienne appartenant à la Vierge Marie, il ne voulait point l'ennuyer de questions d'argent ou autres ; « pour ce que, dit-il », « je sais que vous êtes bons Français, et je suis bon Siennois. » Ce n'était point si mal parler, au sentiment des magistrats de Sienne.

Voici la France qui entre dans la ville charmante, où les com-

pagnons du roi très chrétien, s'ils eussent été moins occupés de débauches, d'ivrogneries et de querelles, se fussent émerveillés à reconnaître dans les palais et dans les églises, dans l'art délicieux et jusque dans l'allure spirituelle et fière et batailleuse de ce peuple, une âme fraternelle. « Fut-il jamais », disait le vieux Dante, « engeance aussi vaine que la siennoise? Certes, non pas même la française, et de beaucoup. »

Trente ans après, devant cette même porte Camollia, Sienne, la vaine et la changeante, qui n'avait pas su profiter des malheurs de sa rivale Florence pour asseoir sa domination sur les cités de la Toscane, livrait et gagnait, par l'intercession de la Madone, la dernière bataille, et la plus glorieuse, de son indépendance. Un moment liguée avec Florence, Rome et la France contre l'empereur et l'Espagne, la vieille cité républicaine s'était insurgée encore au cri de « Liberté! » Florence et Rome tentaient de la ressaisir. Tandis que la flotte génoise d'André Doria s'emparait des ports de la Maremme, les deux troupes médicéennes (car le pape Clément était aussi un Médicis) réunissaient leurs dix mille soldats au pied des rouges murailles derrière lesquelles, frémissante, toute en armes et en prières, la ville renouvelait son vœu à la Vierge et se préparait à vaincre. Le 25 juillet 1526, au matin, un flot irrésistible s'élança des portes, submergea l'ennemi à l'improviste, le refoula en désordre, puis, charriant l'artillerie et les dépouilles opimes du camp papal, rentra dans les rues, s'étala joyeusement sur les places, dans le bourdonnement triomphal des cloches du Palais et du Dôme.

Héroïsme inutile, une fois de plus; liberté chèrement reconquise, pour être abandonnée presque aussitôt aux mains des Espagnols, dont les bannières allaient flotter dans la campagne siennoise. Un beau matin d'avril 1536, ce fut au tour de Charles-Quint d'entrer dans Sienne (par la porte Romaine) aux cris mille fois répétés de « Vive l'Empire! » Cette fois, il y eut une garnison espagnole à demeure et, pour assurer l'ordre et le calme à tout jamais, les tours féodales, dont la forêt belliqueuse hérissait de créneaux la cité de la Vierge, furent tronquées ou rasées, tandis qu'au flanc de la ville une citadelle énorme surgissait. De beaux arbres maintenant et des allées ombreuses occupent, sous le doux ciel toscan, les bastions redoutables d'où le regard plonge à l'infini dans la campagne bleue. On y peut évoquer, devant le tapis délicat que font les oliviers et les pins, devant la splendide masse des maisons roses et fauves étagées et comme arc-boutées pour soutenir la coupole et le clocher du Dôme, les dernières convulsions qui agitèrent l'infortunée république, les prières à la Vierge et

l'appel à la France et le secours, une fois encore, de la Vierge et de la France, Lansac et Monluc installés dans ces murs dont les Espagnols chassés allaient entreprendre, avec l'aide de Florence, le siège, enfin ce siège long, terrible, implacable. Comment un Français, lisant dans les Commentaires de Monluc ces merveilleuses pages du siège de Sienne, n'y prendrait-il point l'amour à tout jamais de la ville héroïque, et le désir de la connaître? « Il ne sera jamais, dames siennoises, que je n'immortalise votre nom tant que le livre de Monluc vivra : car, à la vérité, vous êtes dignes d'immortelle louange, si jamais femmes le furent. » Les maladies, la famine effroyable eurent raison de la bravoure siennoise et française; la Vierge même, vainement suppliée, les abandonnait; il fallut se rendre. Le 21 avril 1555, les chefs des deux armées, Blaise de Monluc et le marquis de Marignan, se saluèrent courtoisement en dehors de la porte Romaine; tandis que le Français s'éloignait, l'Espagnol entrait avec ses troupes. Et, deux ans plus tard, l'empereur ayant vendu Sienne à Florence, ce fut, le 15 juillet 1557, non point même Cosme de Médicis, mais son délégué, qui, précédé de tambours et de bannières, casqué, empanaché, solidement assis sur son cheval, et le bâton de commandement à la cuisse, franchit l'arc triomphal de la porte Camollia. « C'est son cœur surtout que Sienne t'ouvre. » Pauvre Sienne, enfin domptée, qui s'humilie et qui flatte son maître! Les derniers défenseurs de la république, réfugiés avec les Français sur le rocher abrupt de Montalcino, luttèrent encore deux années; et puis l'ère nouvelle commença; en 1570, Pie V couronnait solennellement le grand-duc de Toscane, Cosme de Médicis.

Cor magis tibi Sena pandit. A qui s'adressa d'abord le tendre accueil de l'héroïque, de la pieuse, de la douce et capricieuse cité? Aux Français de Charles VIII et de Henri II, aux Espagnols de Charles-Quint, aux Florentins de Cosme? Les boules des Médicis et leur couronne fleuronnée, sur le cintre de la porte Camollia, sont une réponse qu'on ne peut discuter. Cosme a donné la paix et rendu la richesse à Sienne, vassale de Florence, il lui a laissé son antique splendeur et le fier appareil de sa liberté républicaine; que pouvait vouloir de plus un cœur las de lutter? Mais enfin, après les trois siècles obscurs de paix florentine, quand, avec l'aide de la France, se prépara l'unité italienne, ce cœur vivant toujours se remit à battre impétueusement; l'adhésion enthousiaste de Sienne à la monarchie piémontaise, le 26 juin 1859, entraîna l'assentiment de toute la Toscane. Et maintenant, libre et paisible sur ses collines lumineuses, cité d'intelligence et d'art, Sienne occupe une place d'honneur dans l'Italie

renouvelée. Un peu distante des principales lignes du commerce et des voyages, elle se résigne à ne point recevoir la foule banale; elle se réserve à ses amoureux. A eux seuls s'adresse la douce parole d'accueil : « Cher étranger, c'est son cœur surtout que Sienne t'ouvre. » Ah! qu'elle ne les décourage point, ces visiteurs amis, par un désir affreux d'altérer sa beauté! qu'elle n'imite point les erreurs de la grande Florence! Hâtons-nous cependant d'admirer tant de trésors intacts; ne songeons plus qu'à la chère ville féodale, belliqueuse et pieuse, à ce reliquaire unique du moyen âge italien. Allons au cœur de Sienne.

II. — Sena Vetus.

Prends ma main, voyageur, et montons sur la Tour.
(Alfred de Vigny, *Paris*).

Il semble d'abord, au voyageur qui entre par la porte Camollia, que la ville soit une rue interminable, dont les dalles bruyantes, entre deux murailles de maisons, s'allongent, glissent, descendent, se relèvent. A gauche, des percées de lumière laissent voir, ici une avenue plus large qui plonge vers la gare, là une place bordée de hauts palais remis à neuf, puis une autre où le moyen âge plus éloquent se mêle à l'agitation moderne; autobus d'hôtels, fiacres agiles, tramways étrangement accrochés à leurs fils électriques, attelages de bœufs gris traînant majestueusement des tonneaux ou du fourrage, tout cela piétine et bruit dans la longue rue étroite, parmi les passants nombreux qui causent, s'arrêtent, flânent indolemment; des paysannes jeunes et robustes rient sous les ailes battantes de leurs grands chapeaux de paille et brusquement s'écartent devant la menaçante pétarade d'une motocyclette. Près d'une orgueilleuse loggia de marbre, la rue s'infléchit, se recourbe; on devine, au travers des hautes murailles obstinément serrées, quelque chose qui semble un amphithéâtre immense, une coupe de lumière où s'épanche la pourpre du soir. Avancez un peu encore, et du sommet d'une voie dallée qui s'enfonce, toute la splendeur de Sienne se révèle à vos yeux.

La Piazza del Campo (c'est le nom ancien de la place, mise aujourd'hui sous l'invocation de Victor-Emmanuel) s'ouvre en éventail, d'une façon imprévue et vraiment extraordinaire. Un hémicycle de façades d'époques diverses s'arrondit et s'incline vers la longue muraille presque droite, à peine interrompue par la fente noire de quelques rues, où des maisons de couleurs vives, de hauteurs inégales, se serrent autour de la masse puissante d'un palais crénelé. Le soleil à son déclin en réchauffe le ton rose, illuminant de sa

flamme pourpre la tige de brique d'une tour carrée, dressée à son flanc, et qui porte à cent mètres dans les airs, comme une fleur merveilleuse, les pierres blondes et surplombantes de sa double couronne. Sous le ciel étincelant qu'approfondit le soir, ces ombres chaudes, cette pourpre vive exaltent jusqu'à la plénitude la joie que donne une des merveilles du monde. Une nuée d'hirondelles tourbillonne là-haut, et leurs mille cris perçants s'élancent et se croisent au-dessus de la vaste conque sonore comme des flèches de lumière; un vol plus lourd de corneilles les traverse par moments. C'est l'heure divine, où il faut planer du regard, du souffle, de toute l'âme sur la ville et sur la campagne; la haute tour de pourpre nous invite dans la corolle fauve de ses créneaux.

Longue ascension, mais non pénible. D'une large porte gothique nous sommes entrés dans une cour intérieure, sorte de puits rose où luisent les reflets verdâtres de fenêtres ogivales. Un bel escalier de pierre nous conduit à une première terrasse, d'où la tour, d'un jet de flamme, s'élance dans les airs. Les ténèbres emplissent à demi le fût de cette cheminée; et les marches de pierre, un peu courtes et raides, mais bordées d'un mur bas, en garde-fou, s'élèvent par petits paliers successifs, à angles droits, au long des quatre parois obscures. Depuis quelque temps, des lampes électriques rompent, d'ailleurs parcimonieusement, cette obscurité, où d'étroites fenêtres laissent filtrer quelques rayons. Mais le jour étincelant et l'air plus vif ouvrent le seuil de la grande plate-forme de pierre; on s'y sent, comme dans une nef hardie, au sein de l'éther lumineux; corolle dont les pétales sont les créneaux, terrasse d'où s'élance, d'un nouveau jet, la quadruple assise de la couronne suprême. Déjà, du chemin de ronde, en arrière de ces créneaux énormes, on a, en se haussant un peu, une vision saisissante sur l'éventail de la Piazza, avec la tache verte et blanche de sa fontaine, toujours garnie de femmes et d'enfants. Une montée plus aventureuse, sur des échelles de planches, très aériennes, que coupe à propos un petit étage de briques, mène dans la seconde coupe de pierre, où il y a encore des créneaux, mais moins hauts, et où l'on peut s'asseoir dans les embrasures. Enfin il faut gravir, en plein ciel, les barreaux de fer d'une dernière échelle de Jacob, pour gagner l'étroit plancher bordé d'une rampe, que coiffe de son casque de bronze la grosse cloche du Mangia.

Le Mangia n'est plus là, mais il a laissé son nom à la tour. C'était, comme dans nos beffrois, un homme de fer, un jacquemart qui, de son marteau, sonnait les heures; observateur aérien

dont le regard aigu pénétrait, par dessus les toits des maisons, les recoins cachés des rues et des places; guetteur vigilant à signaler l'approche de l'ennemi, la tempête et l'incendie; héraut joyeux des gloires de la ville, qui s'empourprait, la nuit, dans le flamboiement des torches de fête; ami du menu peuple, et croquemitaine à faire peur aux enfants. Son nom batailleur vit dans les chansons d'autrefois :

Je suis cet antique et noble Siennois, — toujours libéral et courtois — à servir le pays de Sienne... — Vous devriez vous rappeler, — quand vous me fîtes là-haut monter, — que telle foule me vint accompagner, — me disant : Mangia vaillant, monte sans hésiter! — Tu verras de près et de loin, — ô la belle chose de voir les monts et la plaine, — et les cavaliers qui à Rome vont et viennent, — et les fêtes aussi qui sur la place se feront. — La lune et le soleil tu verras lever, — avant un chacun, et encore coucher, — et les autres étoiles tu verras cheminer, — si bien qu'avec le temps tu peux devenir astrologue. — Puis vous me mîtes en tête un grand chapeau, — chacun disant : Mangia, comme tu es beau, — et par jeu me donnâtes en main un grand marteau, — m'appelant mon père et mon cousin et mon frère....

Ainsi parle, en strophes joyeuses, le bon Mangia, qui se plaint d'être négligé de ses sujets, et les menace de tout casser, la cloche et la tour, et de se faire Turc pour en finir.

Il n'est plus là, et de nos yeux vivants nous regardons cette immensité que dominait le dur automate. Sienne est toute à nos pieds, comme une bête mystérieuse et puissante longuement accroupie, ou plutôt c'est une île colorée par le couchant, qui allonge ses promontoires rougeâtres et mouchetés dans la coupe infinie de l'océan verdâtre où les villas éparses sont comme des gouttes d'écume. Le soleil incliné auréole d'or un nuage mauve sur le ciel de flamme, derrière les montagnes bleues qui forment cadre à la cathédrale de marbre blanc et noir, masse imposante, sévère, presque funèbre, dont le haut clocher, bien que dressé au point le plus élevé de la triple colline, ne réussit pas à dépasser dans les airs ce Mangia qui, par amusement et bravade, pourrait-on croire, s'est allé loger au plus bas de la cité. Dans cette mosaïque admirable, où les points verts des fenêtres, au long des filets jaunes et rosés que font les rues sinueuses, encadrent de leur piquetage harmonieux les bandes plus larges des toits rougeâtres, on reconnaît les arbres, peu nombreux, sauf vers le nord, où la promenade de la Lizza, sur les anciens bastions médicéens, s'attache à la longue croupe qui rejoint la porte Camollia. Surtout l'on distingue, par dessus les maisons serrées, les tours et les coupoles des grandes églises où la piété siennoise fut si longtemps vivante et ardente. C'est d'abord, à gauche, en arrière de la

cathédrale, la rouge forteresse des Frères Prêcheurs, à laquelle fait pendant, à droite, la grande basilique franciscaine; tout proche de nous, la tour de Saint-Martin; plus loin, du même côté, la coupole du Saint-Esprit, et, vers le midi, aux deux flancs d'une verte vallée qu'elles dominent de haut, deux citadelles dévotes, celle des Augustiniens et celle des Servites; la basilique des Carmes, non moins vaste, nous est cachée par le promontoire dont Saint Augustin occupe l'un des bords. Le ruban des routes s'échappe des murailles et se perd dans la campagne bleue qui ondule au midi, dans une gloire étincelante, jusqu'à la croupe du mont Amiata, Sinaï perdu dans la lumière; sur la gauche, la région pelée, dévastée, de Monte Oliveto, de Pienza et, plus loin encore, de Montepulciano, semble un lac de brume dorée, et les approches du Casentin sont le seuil d'un paradis. Un air vif et doux à la fois, un air de montagne nous enveloppe. Tout à coup, sur nos têtes éclate le tonnerre : le marteau du Mangia frappe les sept coups de l'heure sur la cloche de bronze, et les répète après cinq minutes. Il faut descendre, et l'air se réchauffe et s'alourdit à chaque palier.

La pourpre du vieux Palais public abrite l'existence civile de Sienne. Naissances, mariages et morts, depuis six cents ans, s'y inscrivent sur les registres de la cité. Le treizième siècle s'achevait, le quatorzième commençait, lorsque le grand chef-d'œuvre gothique surgit à la place qu'avait occupée une modeste maison communale, où étaient réunis les divers offices du gouvernement, entre autres la *dogana*, la gabelle de l'huile et du sel. Qui fut le maître d'œuvre dont le génie imposa un si parfait modèle aux architectes siennois? Il semble étrange que nous sachions uniquement les noms des maîtres qui, trente ans après la construction du Palais, en 1339, édifièrent la grande Tour : deux architectes de Pérouse, Minuccio et Francesco di Rinaldo, et, leur succédant, Agostino di Giovanni, de Sienne. Mais, à cette date, nous sommes en droit de supposer que le couronnement de pierre, la grande fleur terminale, ne s'épanouissait pas encore au sommet de la tige; car un dessin pour l'achèvement de la Tour fut demandé, en 1341, à Lippo Memmi, le suave peintre, et il ne fallut pas moins de huit ans pour que le beffroi merveilleux levât sa tête par dessus les rues et les places.

Le Palais lui-même n'était pas alors tel que nous le connaissons; ce troisième étage, qui se redresse en son milieu avec un air de puissante forteresse, fut ajouté seulement au quinzième siècle. Mais regardons toute cette large façade, rouge comme une flamme sur un autel de pierre. La première assise est en pierre

non polie, mais dure et luisante comme du marbre. De grandes portes s'y ouvrent, dont le cintre est surmonté d'arcades ogivales; il y en a cinq. Au-dessus de la cinquième, dans l'arcade à fond bleu semé d'étoiles d'or, les deux louves, la romaine et la siennoise, se prosternent devant l'écusson rouge où, ciselé en marbre blanc, le lion de l'Empire, diadème en tête, exécute une sorte de danse triomphale et sauvage en tirant une grande langue de cuivre.

Au mur sont fixés, en assises successives, les forts anneaux de bronze pour attacher les chevaux, puis ceux qui portent les étendards et les torches, aux côtés des belles fenêtres du premier étage, fenêtres gothiques à double meneau de marbre blanc, dont la triple arcature se couronne de l'écusson noir et blanc de la cité. Mais, entre les armes de Sienne et de l'Empire, la marque de l'ancien servage, le colossal écusson de pierre avec les boules des Médicis domine ce premier étage, tandis que tout en haut, au-dessus des fenêtres pareilles du second étage, le disque, plus large encore, où sur un fond de pâle azur l'emblème de saint Bernardin rayonne de flammes dorées, porte, au sommet du Palais, au cœur même de la cité de la Vierge, les initiales triomphantes du Christ souverain.

Sur la gauche, au pied du Mangia, une loggia s'adosse, abritant un autel. C'est la *Cappella di Piazza*, la chapelle de la Place, charmante et précieuse, toute de marbre blanc discrètement incrusté de noir et de rose, ceinte d'une très belle grille en fer forgé et battu, rompant seule de sa saillie la ligne régulière des murs. Elle fut édifiée, de 1352 à 1376, en exécution d'un vœu des magistrats pendant la terrible peste de 1348. Il y a des figures des apôtres dans les niches gothiques de ses pilastres, et la frise aux griffons qui supporte son toit a été ciselée comme une orfèvrerie, au quinzième siècle, par Antonio Federighi. On s'assied sur ses marches de marbre, contre sa grille de fer forgé, pour regarder la vie siennoise qui passe et le ciel bleu qui luit sur les tours et les palais. Derrière l'autel, le mur, dont est bouchée l'une des antiques fenêtres ogivales, porte une belle fresque ruinée du Sodoma. On y voit, autour de la Vierge reine, les saints protecteurs de la cité, Savinus, Ansanus, Victor et Crescentius, et sainte Catherine, qui tient sur ses genoux une tête tronquée, exsangue, aux yeux morts. Emouvant résumé d'un des plus beaux drames mystiques, joué non pas ici, mais de l'autre côté, en contre-bas du Palais, à l'orée du vallon vert qui fuit vers la grande campagne bleue. Là était le terrain des exécutions capitales, terrain longuement abreuvé de sang par une justice rude et rapide. Là s'accomplit un matin le surprenant miracle d'amour qu'une autre peinture du

Sodoma nous représente dans l'église de Saint-Dominique; la sainte elle-même l'a narré dans une lettre que l'on ne peut résumer, et qu'il faut traduire, lettre qui nous portera plus avant dans le cœur de Sienne que ne feraient cent descriptions et méditations.

Niccolò Tuldo était un jeune Pérugin arrêté pour avoir tenu sur la République des propos imprudents, incarcéré et, tout aussitôt, condamné à mort. Que l'on imagine la révolte affreuse d'un enfant qui veut vivre, qui a goûté à peine les premières joies de la vie; quel tumulte dans sa pauvre âme! Et voici que Catherine, tout d'un coup, y entre en douce conquérante, apaise les cris, l'emplit de sa joie, l'arrache à la terre. Lisons ce qu'elle écrit au frère Raymond de Capoue, son confesseur, avec une intrépidité qu'il faut bien appeler surhumaine :

Or sus, mon père très doux! et ne dormons plus. Pour les nouvelles que je sais, je ne veux plus ni sommeil, ni repos. J'ai déjà commencé par recevoir une tête dans mes mains, laquelle me fut de telle douceur, que le cœur ne le peut penser, ni la langue dire, ni l'œil voir, ni l'oreille ouïr. Le désir de Dieu a fait son chemin parmi les autres mystères qui ont précédé; lesquels je ne dis point, pour ce que ce serait trop long.

J'allai visiter celui que vous savez : dont il reçut tel confort et consolation qu'il se confessa et se disposa moult bien. Et me fit promettre pour l'amour de Dieu que, lorsque viendrait le temps de la justice, je serais avec lui. Et ainsi ai-je promis et fait. Puis le matin, avant la première cloche, j'allai à lui; et il en reçut grande consolation. Je le menai ouïr la messe; et il reçut la sainte Communion, laquelle il n'avait plus oncques reçue. Sa volonté était accordée et soumise à la volonté de Dieu : et seule y était restée une frayeur de n'être pas fort en cet instant. Mais la démesurée et enflammée bonté de Dieu le surprit, lui créant telle affection et amour dans le desir de Dieu qu'il ne savait demeurer sans lui, disant : « Demeure avec moi et ne m'abandonne pas. Et ainsi je serai toujours bien et mourrai content. » Et il tenait sa tête dessus ma poitrine. Alors je sentais une allégresse et une odeur de son sang, qui se mêlait à l'odeur du mien, que je désire répandre pour le doux époux Jésus. Et croissant le désir en mon âme et sentant sa frayeur, je dis : « Conforte-toi, doux frère mien; pour ce que bientôt nous irons aux noces. Tu y iras baigné dans le doux sang du Fils de Dieu, avec le doux nom de Jésus, lequel je veux qui ne te sorte oncques de la mémoire. Et je t'attendrai au lieu de la justice. » Or pensez, mon père et mon fils, que son cœur perdit alors toute frayeur et sa face se transmua de tristesse en liesse; et il riait, exultait et disait : « Dont me vient une telle grâce, que la douceur de mon âme m'attendra au lieu saint de la justice? » Voyez qu'il était parvenu à une telle lumière, qu'il appelait saint le lieu de la justice. Et il disait : « J'irai tout joyeux et fort; et me semblera durer mille années que je n'aille, pensant que vous m'attendez là-bas. » Et il disait des paroles si douces, que c'est à n'y pas tenir, de la bonté de Dieu.

Je l'attendis donc au lieu de la justice; et l'y attendis en continuelle oraison et présence de Marie et de Catherine vierge et martyre. Mais

avant qu'il fût venu, je me couchai, et allongeai le col sur le billot; mais je ne sentis pas la grâce, pour ce que j'avais le cœur plein de moi-même. Et là-dessus je priai, et insistai, et dis à Marie que je voulais cette grâce qu'à cet instant elle lui donnât une lumière et une paix du cœur, et puis que je le visse retourner à sa vraie fin. Alors mon âme s'emplit tellement que, dans la multitude du peuple qui était là, je ne pouvais voir nulle créature, pour la douceur de la promesse qui m'avait été faite.

Puis il vint, comme un agneau pacifique; et me voyant, se mit à rire; et voulut que je lui fisse le signe de la croix. Et, le signe reçu, je dis : « Allons aux noces, doux frère mien, qui bientôt seras à la vie éternelle. » Il se coucha avec grande mansuétude; et je lui découvris le col, et me penchai sur lui, et lui rappelai le sang de l'Agneau. Sa bouche ne disait rien autre que : Jésus et Catherine. Et, ainsi disant, je reçus sa tête dans mes mains, fixant l'œil sur la divine bonté, et disant : « Je veux. »

Alors je vis l'Homme-Dieu, comme se verrait la clarté du soleil, et il ouvrait son côte, et recevait le sang, et dans ce sang un feu du saint désir, donné par la grâce et caché dans son âme; et il le recevait dans le feu de de sa divine charité. Après qu'il eut reçu ce sang et ce désir, il reçut aussi son âme, laquelle il mit dans l'ouverture de son côté, plein de miséricorde; manifestant, Lui qui est la Vérité première, que par seule grâce et miséricorde il le recevait, et non par aucune autre opération. O combien était douce et inestimable à voir la bonté de Dieu! Avec quelle douceur et amour il attendait cette âme partie du corps! Il tourna l'œil de la miséricorde vers elle, quand elle vint à entrer dans ce côté baigné de son sang, lequel valait par le sang du Fils de Dieu. Ainsi reçu de Dieu tout-puissant, il était pénétré de sa puissance, et le Fils, Sagesse et Verbe incarné, lui donnait en participation l'amour crucifié par lequel il reçut la cruelle et ignominieuse mort, par l'obéissance qu'il témoigna au Père pour assister la nature et génération humaine; et les mains de l'Esprit-Saint se refermaient sur lui.

Mais il faisait un geste doux à ravir mille cœurs. Et je ne m'en émerveille point; pour ce qu'il goûtait déjà la divine douceur. Il se retourna comme fait l'épouse, quand elle est arrivée à la porte de l'époux, qui tourne le regard et la tête en arrière, s'inclinant pour saluer qui l'a accompagnée, et par ce geste montre les signes de son remerciement.

Disparu qu'il fut, mon âme se reposa en paix et quiétude, en telle odeur de sang, que je ne pouvais souffrir de m'enlever ce sang qui de lui était venu sur moi. Malheureuse et misérable, hélas! je ne veux rien dire de plus. Je demeurai sur terre avec grandissime regret. Et il me paraît que la première pierre soit déjà posée...

Tableau, ou, si l'on préfère, vision d'une étrangeté sublime, pages toutes frémissantes des doux subterfuges de la conquête des âmes : dans l'un des cœurs, la rouge flamme, humaine et divine, qu'allume un regard, une voix irrésistible et qui devient, en peu d'instants, l'incendie où tous les désirs de la vie se consument; dans l'autre cœur, celui de l'épouse du Christ, rien, absolument rien que l'ardeur de la charité.

Le « lieu de la justice » est devenu la place du marché siennois. Il n'y a pas bien longtemps encore que ce marché, avec sa jolie

animation, ses couleurs et ses cris, se tenait sur la Piazza del Campo, devant la façade pourpre du grand Palais; et la viande et les poissons et les fruits, les vêtements ou la vaisselle luisaient sur ces dalles où les colères et les joies du peuple, durant des siècles, avaient fait leur tumulte. De sages édiles ont transporté ce spectacle vulgaire sur l'autre face du Palais, du côté où il étend vers le midi ses deux ailes, et ils ont posé, pour l'abriter, un auvent banal sur des pilastres de brique. La grande place demeure plus solennelle désormais, déserte et nue lorsque la chaude lumière y plonge de toutes parts; admirable à toutes les heures du jour, aux heures matinales dont l'ombre longue de la Tour, projetée comme aux parois d'un cadran gigantesque, où elle tourne et se raccourcit lentement, marque, au gré du soleil, le progrès et le déclin, aux heures du soir où ses dalles plus douces appellent les promeneurs, tandis que, sur les margelles de sa fontaine de marbre, le bavardage des femmes et des enfants se mêle au faible chant du filet d'eau dans les c uches de cuivre.

De cette place déserte, entrons dans le Palais. Des cinq portes qui y donnent accès, la première à gauche ouvre sur la cour, d'où l'on monte au Mangia; deux autres sont rarement ouvertes; la quatrième, sur la droite du corps central, introduit aux divers offices municipaux : salle du Syndic, ornée d'une fresque de *la Résurrection du Christ*, par le Sodoma; salle de la Biccherna, où le pieux Sano di Pietro a peint un grand *Couronnement de la Vierge* par-dessus une fresque plus ancienne de Lippo Vanni; salle des Mariages, bureaux enfin où l'on peut voir un chef-d'œuvre de Vecchietta, une délicieuse *Vierge de Pitié*, parmi les anges, ouvrant son manteau bleu sur une foule suppliante, et un chef-d'œuvre encore du Sodoma, le grand aigle héraldique, *l'aigle de l'Empire*, qui tient sous ses ailes éployées les armes de la cité.

Voûtes et corridors sont tapissés de fresques, et dès le seuil on comprend à quel point l'art s'est mêlé intimement à la vie de ce peuple belliqueux et dévot. Nous le comprendrons toujours mieux lorsque, par la cinquième porte de la longue façade, celle de droite, qui a conservé ses vieux battants de bois revêtus de plaques de fer à gros clous, nous aurons pénétré, entre les deux louves, sous la voûte d'azur étoilé d'or, d'où l'escalier de pierre, par d'autres portes somptueuses, donne accès aux salles magnifiques du premier étage.

C'est bien « l'étage noble », *il piano nobile*, selon l'expression d'usage en Italie; mais ici la noblesse s'élève à un degré que rien, dans l'Italie du moyen âge, si vivante et si riche pourtant, ne surpasse ou n'égale. Vous qui souhaitez savoir ce que furent, au

siècle de Dante, les républiques libres qui, de l'Adriatique à la Méditerranée, s'épanouirent sous le ciel bleu, écoutez, dans ce Palais de Sienne, l'âme fière et ardente d'une grande cité qui vous parle.

La salle du Conseil (ou de la Mappemonde, ou des Arbalètes) s'éclaire au midi par quatre larges baies, d'où l'on voit la vague d'azur du mont Amiata s'encadrer entre deux falaises de maisons et d'églises. A ces baies répondent, dans l'autre longue muraille, quatre arcades profondes, et le plafond de bois, à solives apparentes, peint en brun rouge, qui domine la salle, ajoute son harmonie grave et chaude à la douceur des fresques, où un ton de « terre de Sienne brûlée » donne la note essentielle. Toute la paroi du fond est occupée par un hommage, par un hymne merveilleux à la Vierge reine, à la Vierge de majesté. Simone, que Pétrarque devait aimer et célébrer, a peint en 1315 cette fresque où il s'est inspiré du grand retable terminé, quatre ans plus tôt, par son maître Duccio pour l'autel majeur de la cathédrale. La fresque, dans sa bordure de feuillages où des médaillons laissent apparaître les figures de l'Ancien et du Nouveau Testament, semble une tapisserie énorme, large d'un peu moins de dix mètres et haute de plus de sept. Ce n'est point l'arrangement hiératique du vieux Duccio (nous le verrons plus loin), reproduisant, avec une suavité presque divine inconnue jusqu'alors en Italie, mais reproduisant les compositions en miniature ou en mosaïque des moines grecs, ses prédécesseurs ; c'est une vie, une inspiration nouvelles et toute une jeunesse, tout un printemps radieux de la dévotion et de l'art.

La reine de Sienne est venue visiter son peuple. Du trône gothique où elle siège, blonde et demi voilée sous son diadème, dans un vêtement rose et bleu tout broché d'or, elle soutient, de ses mains tendres et délicates, debout sur ses genoux, le petit Jésus grave qui bénit et qui présente aux juges de la terre, sur un parchemin déployé, le rappel de la justice divine : *Diligite justitiam qui judicatis terram*. Autour du trône, la cour céleste est rassemblée, et les auréoles d'or étincellent doucement sur le grand ciel d'outremer. Ces figures d'anges et de saints sont vivantes et humaines ; et pour les mieux rapprocher encore, Simone a eu l'idée charmante de leur faire porter au-dessus de la tête de leur reine le dais de procession aux armes de Sienne, où le lion héraldique se dresse sur un champ d'azur constellé de fleurs de lys. C'est le dais qu'aux jours de fête les magistrats et les anciens tenaient déployé, tout au long des rues, sur l'image de la Vierge ; mais ici les porteurs sont les deux saints Jean, le Baptiste et l'Evangéliste, saint Pierre, saint Paul et quatre apôtres. Le cor-

tège des anges, des saints et des saintes s'est arrêté autour du reposoir où s'est assise la royale Madone; à ses pieds, deux anges à genoux tendent, de leurs mains respectueuses, des coupes de cristal débordantes de roses; à genoux aussi, les quatre saints patrons de la cité font un geste de prière suppliante, et les jolies saintes Ursule et Catherine adorent tendrement.

Et la douce Vierge alors parle à ses sujets, non plus comme autrefois, dans le latin solennel des hymnes d'église, mais, pour la première fois, dans la langue « vulgaire », dans l'italien délicatement rythmé de Dante et de Pétrarque : *Li angelichi fioretti, rose e gigli*... « Les angéliques fleurettes, roses et lys, — dont s'orne la céleste prairie, — plus ne me délectent que les bons conseils... ». Et à l'invocation des saints, elle répond : *Diletti mei, ponete nelle menti*... « Mes très chers, mettez en vos esprits — qu'à vos dévotes prières honnêtes, — comme vous le voudrez, je donnerai contentement. — Mais si les puissants viennent à molester les faibles, — leur nuisant avec honte ou dommage, — vos oraisons ne sont pas pour ceux-là, — ni pour quiconque engeigne ma terre. »

Peinture et poésie tout ensemble, déjà l'art de Sienne montre, sous les pinceaux de Simone, cette beauté noble, généreuse et souverainement élégante, dont le charme demeurera unique. Mais elle sait être virile aussi bien que tendre : au sommet de l'autre paroi, en face de sa Madone triomphante, Simone a représenté, avec toute l'adresse d'un peintre moderne, les gloires guerrières de la République. Comme décor, se profilant sur le ciel bleu, deux places fortes aux murailles et aux tours crénelées : Montemassi et Sassoforte; le camp siennois à droite, avec ses tentes et ses étendards, et, vers la gauche, des palissades aiguës hérissées de lances. Au long de ces palissades, tranquille et fier sur son cheval blanc magnifiquement caparaçonné, le bâton de commandement et les rênes en main, le capitaine Guidoriccio di Fogliano passe en vainqueur sur les terres conquises. Ce portrait de condottiere, daté de 1328, qui égale, dans sa sécurité superbe, ceux que les grands Florentins, Gozzoli, Uccello, Castagno, peindront un siècle plus tard, résume à nos yeux les fastes de la cité belliqueuse, depuis qu'en 1260, sur le champ de bataille de Montaperti, fut signée la charte de son existence nouvelle.

S. V. C. V. (*Sena Vetus Civitas Virginis*), les lettres frappées, après Montaperti, à l'avers de la monnaie siennoise, nous donnent, en un raccourci énigmatique, le secret de tant de vaillance et d'honneur. Sienne se glorifie de son antiquité; sa louve n'est autre que la louve romaine; une légende savante en

fait foi. Les fils de Remus, Senio et Aschio, fuyant la tyrannie de leur oncle, avaient emporté en Toscane l'image de la louve et des jumeaux; ils montaient deux chevaux rapides, l'un noir et l'autre blanc, que leur avait donnés Apollon; quand ils furent arrivés parmi les pâtres qui gardaient leurs troupeaux sur les rives de la Tressa, ils s'arrêtèrent. Ils construisirent un château-fort en ce point qui, dans la ville moderne, se nomme encore Castelvecchio, et, pour remercier Apollon et Diane, ils leur offrirent un sacrifice. Or, de l'autel d'Apollon, il s'éleva une fumée noire, et de l'autel de Diane, une fumée blanche; et les deux frères choisirent pour insigne la *bàlzana*, l'écusson de Sienne, mi-parti blanc et noir.

Cette fable, dans ses termes un peu trop érudits, appartient au quinzième siècle, à un temps où le paganisme refleurissait par toute l'Italie; mais ses racines sont attachées plus haut, et les louves de pierre, de marbre ou de bronze n'ont pas attendu le triomphe des lettres latines pour menacer de leurs crocs les ennemis de la République. D'abord suspendues, comme des gargouilles gothiques, aux rouges murailles du grand palais ou à la façade blanche de la cathédrale, elles montèrent sur des colonnes; et ainsi postées, des places et des carrefours, elles regardent passer la race qu'elles protègent, comme à Venise le lion de saint Marc ouvre sur l'étincelante lagune ses courtes ailes de bronze et les orbites creuses de ses yeux.

Achevons le tour de cette salle majestueuse, dont le panneau de bois d'une vénérable Madone de Guido, relique illustre et discutée des origines de la peinture siennoise, orne le mur où chevauche le condottiere vainqueur. Deux fresques, à cette même muraille, immortalisent dans une grâce mêlée de Raphaël et de Léonard, sous les pinceaux de l'enchanteur Sodoma, les saints Ansano et Galgano; puis, au mur en retour, dominés par un camaïeu brunâtre de batailles tumultueuses, cinq autres saints, les bienheureux Tolomei, Sansedoni et Gallerani, saint Bernardin et sainte Catherine, continuent à proclamer le pieux hommage qui rayonne, devant eux, entre les fenêtres, d'un monogramme du Christ : *In nomine Jesu omne genu flectatur, celestium, terrestrium et infernorum.*

Derrière ces pilastres où se tiennent debout les protecteurs de Sienne, la charmante et obscure chapelle du Palais est close d'une splendide grille de fer, martelée en 1445 par Giacomo di Giovanni, ancêtre des forgerons qui, aujourd'hui encore, font à Sienne un décor et une gloire de leurs habiles ferronneries. Une jolie lanterne dorée pend à la voûte; une *Sainte-Famille*, du

Sodoma, sourit au-dessus de l'autel, dans un large cadre de marbre, et de belles fresques de Taddeo di Bartolo, trop rafraîchies, trop ravivées, — elles datent de 1407, — racontent la *Mort* et *l'Assomption de la Vierge*, au-dessus des stalles brunes où le *Credo* est incrusté en marqueterie de couleurs. Hors de la grille, un angelot de bronze soutient contre un pilastre le bénitier de marbre, et le vestibule sombre s'illumine d'autres fresques, du même Taddeo, qui proposent l'exemple des héros de Rome, costumés à la siennoise, et chacun escorté d'une strophe latine, tandis qu'au milieu d'eux, pour l'instruction du bon peuple, un enfant assis montre du doigt une longue pancarte italienne : « Mirez-vous en ceux-ci, vous qui dirigez, si vous voulez régner mille et mille années, suivez le bien commun, que ne vous engeigne aucune passion qui soit en vous; ... vous serez toujours plus forts unis ensemble, et monterez au ciel plein de toute gloire, comme fit le grand peuple de Mars... »; et, d'un côté, le colossal saint Christophe, qui fléchit sous le poids de l'Enfant divin, et, de l'autre, la Religion, qui trône royalement, rappellent à ces arrière-neveux de Rome la puissance souveraine du Christ, tandis que, par un amusant contraste, qui ne doit plus nous surprendre, au fond d'or de l'arc voisin, le plan de la Ville Eternelle (plan célèbre parmi les érudits) a pour escorte les images, un peu comiques en vérité, de Jupiter, de Pallas, de Mars et d'Apollon.

Mais il est temps, préparés que nous sommes par une première station, d'entrer au sanctuaire le plus pur de l'art siennois. C'est, à droite de l'énorme salle du Conseil, cette nef de basilique, une salle de proportions plus humaines, dont l'unique fenêtre éclaire le plafond aux solives rougeâtres, appuyé sur des murs que revêtent les fresques les mieux propres à résumer en un langage à la fois symbolique et précis le gouvernement et la vie de la cité.

Les Neuf, les magistrats de Sienne, ont donné leur nom à la salle où ils tenaient leurs séances; mais on l'appelle aussi, en hommage à la plus belle et majestueuse de ses figures peintes, la salle de la Paix. Salle grave et suave, à demi sombre, aux tons bleus et fauves, dont les fresques donnent l'impression, que nous avions tout à l'heure devant la Madone de Simone, de tapisseries un peu délabrées, où l'on distingue de grandes figures hiératiques et d'autres plus petites, mais vivantes et austèrement rythmées, et des maisons et des champs avec un dédale de scènes où l'attention se perd. Mais l'ordonnance générale, que de multiples inscriptions, selon le goût siennois, commentent pour le spectateur, apparaît bientôt lumineuse; et c'est tout un catéchisme civique, infiniment patient, érudit et ingénieux qu'un

peintre extraordinaire a trouvé le moyen de rédiger sur trois murs. *Ambrosius Laurentii de Senis hic pinxit utrinque*; — « Ambroise, fils de Laurent, de Sienne, a peint ici des deux côtés; » — simple et fière signature, que nous lisons au bas de la paroi du milieu. Ce grand Ambrogio Lorenzetti, si peu connu encore, est un des quelques génies, peintres et poètes, dont les images, de siècle en siècle, nous donnent la communion du passé. Une Sienne idéale et réelle s'étend, se meut devant nous; et voici que les vertus qui la dirigent ont pris corps et que leur magnifique assemblée préside, comme jadis, aux destinées de la république.

D'un bord à l'autre de cette muraille qui fait le fond de la salle, une large estrade se profile sur le ciel bleu Du côté droit, elle supporte une banquette gothique, dont le dossier, drapé d'une tapisserie, se relève au centre pour former un trône. Là siège impérialement un vieillard aux traits énergiques, à la barbe et aux cheveux blancs, sorte de Charlemagne d'épopée (dont Giotto déjà, dans sa chapelle de Padoue, a su composer les traits); les initiales de son nom se lisent aux côtés de sa tête couronnée : C. S. C. V. (*Comune Senarum Civitatis Virginis*) : c'est le Gouvernement de la ville de Sienne. Son vêtement, comme les armes de la ville, est mi-parti blanc et noir, et il tient, avec le sceptre, un écu où l'on distingue, ainsi qu'au sceau siennois, la Vierge Reine entre deux anges. A ses pieds, les deux jumeaux tettent la louve; sur sa tête, planent dans les airs la Foi, la Charité et l'Espérance. Autour de lui, six Vertus sont assises, munies de leurs emblèmes : Magnanimité, Tempérance et Justice, à sa gauche; Prudence, Force et Paix, à sa droite; Paix indolente et charmante dans sa robe blanche, accoudée à un coussin, tenant un rameau d'olivier, et qui rêve doucement sous le diadème léger que forme encore l'olivier mêlé à ses tresses blondes, ses pieds nus posés sur une armure. A l'autre bout de l'estrade reparaît la Justice, mais seule cette fois et sur un trône, comme une Vierge de Majesté, les yeux au ciel, où elle aperçoit la Sagesse qui tient une balance; et les plateaux de cette balance sont suspendus à sa droite et à sa gauche. Deux anges en sortent, devant lesquels, de chaque côté, deux hommes sont à genoux; et d'un côté l'ange de la justice « distributive » (ainsi s'exprime la légende) couronne le bon prince et décapite le tyran, tandis que de l'autre côté l'ange de la justice « commutative » met de l'or dans la cassette du bourgeois et des armes dans la main du noble : *Diligite justitiam qui judicatis terram.*

Etrange, mais bien attachante scolastique en figures, et qui nous transporte si loin! Mais un spectacle plus réel se déroule au bas

de la grande estrade. Une dernière figure symbolique, de même taille que les Vertus qui font cortège au Gouvernement, se tient assise aux pieds de la Justice; elle a sur les genoux un énorme rabot où son nom est inscrit : *Concordia*. Et, pour expliquer ce nom, elle réunit dans sa main deux cordes, une rouge et une blanche, qui sont fixées à la taille des deux anges justiciers, et elle les passe, serrées ensemble, à un citoyen, le dernier d'une procession de vingt-quatre bourgeois de Sienne, qui s'avancent lentement, tenant ces cordes d'une main, vers le trône du Bon Gouvernement; et l'autre bout des cordes est noué au sceptre de la colossale figure. Enfin, il y a des cavaliers casqués, la lance en main, qui montent la garde autour de leur grand chef, et toute une cohorte de prisonniers misérables que l'on amène, les mains liées derrière le dos.

Voilà donc, tout auprès des visions philosophiques et politiques, la réalité de chaque jour, représentée par un beau peintre qui sait la comprendre et l'aimer, et qui, dans la fresque voisine, abandonnant toutes les subtilités et tous les symboles pour ouvrir franchement, candidement, les yeux sur la nature et sur les hommes, réussit à nous raconter ce que personne avant lui n'avait su voir ou dire, ce que personne après lui n'osera aussi simplement présenter.

Cette longue fresque de la muraille voisine, à notre droite, montre les effets du Bon Gouvernement. Toute la vie de Sienne et du pays siennois, moitié dans la ville et moitié dans la campagne, se déroule en scènes d'une fraîcheur ravissante, où plus rien ou presque rien ne subsiste des tâtonnements et des simplicités gothiques. Il semble que cent ans se soient écoulés depuis que Giotto a essayé, aux fresques d'Assise, les premiers rudiments du paysage; avec une audace et une sincérité tranquilles, Ambrogio a regardé et tout noté devant lui. Il s'est placé à un point de vue un peu plongeant, au premier étage du Palais, sur la perspective encore informe de la Piazza del Campo, et il a dessiné les rues étroites qui montent et s'entrelacent, les maisons massives d'où s'élancent de fines tours crénelées, les fenêtres à colonnettes de marbre, les toits de tuiles au-dessus des murailles roses ou grises, les balcons de bois sous lesquels vont nicher les hirondelles, et, tout en haut, à gauche, le campanile noir et blanc et la vieille coupole de la cathédrale. Oui, c'est bien la Sienne que nous aimons aujourd'hui. Elle est vivante. Là-haut travaillent des maçons; ici, près de nous, tout un peuple s'agite et vaque à ses affaires. C'est d'abord une noble dame, suivie de ses serviteurs, qui rentre au logis; un page tient le cheval blanc par

la bride et deux jeunes femmes s'empressent à sa rencontre. Un peu plus loin, toute une troupe de grandes filles s'est joyeusement rassemblée à un carrefour : l'une joue du tambourin, les autres mènent une ronde gracieuse, les mains unies, chantant quelqu'une de ces douces poésies toscanes dont la tradition dure encore de nos jours. Sous des portiques de maisons, des oisifs sont attablés et jouent, des marchands étalent leurs denrées. Un paysan suivi de son âne s'est arrêté devant la boutique d'un cordonnier et marchande une paire de bottes; plus loin, nous voyons par une fenêtre un professeur en chaire et les élèves accoudés à leurs pupitres qui l'écoutent attentivement. Puis, sur un comptoir de planches, voici des fiasques dans leur étui de paille clissée, des fruits. Un écrivain public travaille en plein vent; un tailleur accroupi est en train de coudre. Une jeune paysanne s'avance d'un pas rythmé, sa corbeille en équilibre sur sa tête; une femme âgée la suit, portant dans ses bras un chevreau; des hommes avec des mulets chargés de sacs débouchent de la porte de la ville, où la louve romaine, dressée sur une console de marbre, accueille les voyageurs.

Que dire du spectacle qui nous attend hors de la porte? Nous sommes dans la campagne, dont les petites collines ondulent à perte de vue, coupées de rivières et de lacs, pour se terminer en montagnes plus hautes, en sommets dénudés et ravinés dont plusieurs sont couronnés de villages et de tours, jusqu'aux rivages lointains de la Méditerranée, où l'on distingue Talamone, le port âprement convoité et défendu par Sienne. Nous songeons aux paysages du vieux Breughel, ou aux miniatures d'un Fouquet, tant apparaît vif et joyeux le sentiment de la nature rustique; mais n'allons-nous pas songer plutôt à la radieuse promenade qu'hier nous faisions au travers du pays toscan? Rien n'a changé, à peine les costumes. Près de ces beaux cavaliers, seigneur et dame, qui s'en vont en chasse avec leurs chiens, un estropié mendie, un paysan mène au marché son porc; puis c'est une procession de mulets chargés qui montent la côte, tandis que leurs conducteurs causent avec animation, et toute une famille qui s'en revient de la ville, l'enfant perché sur le bât de l'âne; et les bêtes ont peine à passer le pont. D'un côté de la route, il y a des vignes que l'on sarcle; de l'autre, parmi les enclos et les villas, on reconnaît toutes les occupations des champs : labour, semailles, moisson, battage du blé; les oliviers et les vignes alternent sur les pentes; et voici, à l'ombre des chênes, une gardeuse de porcs que nous avons rencontrée, et même, tout là-bas, sur ce monticule en friche, un pauvre lièvre qui détale, poursuivi par des chiens.

Réalité si moderne qu'il faut, pour nous rappeler au rêve, qu'Ambrogio retourne à ses chères allégories, et nous montre dans les airs la Sécurité qui passe, tenant une potence où pend un malandrin, et montrant un cartel empli de paroles réconfortantes : « Que sans peur tout homme franc chemine, — et qu'en travaillant chacun sème, — tant que ce gouvernement maintiendra la dame en seigneurie — qui a enlevé aux coupables tout pouvoir. »

Mais, au mur de face, la leçon du moraliste devient tragique : Ambrogio a peint le Mauvais Gouvernement et ses effets. Au lieu de l'impérial vieillard qu'entourent les Vertus débonnaires, il nous montre la Tyrannie, colosse féminin à la tête cornue, aux yeux louches, aux crocs menaçants; une armure luit sous la pourpre de son manteau; elle tient un poignard et une coupe de poison; un bouc étendu à ses pieds la regarde amoureusement, et sur sa tête flottent dans les airs la Superbe, l'Avarice et la Vaine Gloire. Sur l'estrade, les Vices qui la servent sont assis : Fraude, Trahison, Cruauté, Fureur, Division et Guerre; figures hideuses, devant lesquelles continue la parodie sinistre des paisibles scènes. La Justice, dépouillée, ses pieds nus hors d'un linceul, garrottée, étranglée, gît contre le marchepied du trône; des soldats se disputent ses vêtements et des enfants jouent avec les débris de ses balances. Puis, avec le rythme savant qui équilibre ces compositions, aux allégories succèdent les scènes réelles. Voici encore la ville, mais désolée par l'invasion et le pillage; des maisons sont éventrées, abattues; dans la campagne, maraudeurs et mauvais soldats errent librement, rançonnent les paysans, violentent les femmes; plus loin fume un incendie, allumé par quelque compagnie d'aventure (ces dernières histoires, affreusement ruinées, se devinent à peine). Et dans les airs, où planait tout à l'heure la Sécurité, voici la Crainte décharnée et sanglante, qui brandit ce glaive et ce cartel : « Pour vouloir le bien particulier en cette terre, — soumise est la Justice à la Tyrannie; — aussi par cette route — nul ne passe sans doute de mort, — car on pille dedans les portes et dehors. »

Ces fresques, où un peintre philosophe et poète a raconté les joies et les souffrances de son pays, demeurent les plus belles visions d'histoire, les plus vivantes chroniques de l'Italie du moyen âge. Nobles et austères sujets de méditation! Emportons-les religieusement, sans nous en trop laisser détourner, dans notre course au travers des salles voisines : salle des Cardinaux, où il y a de petits tableaux précieux, salle de la Balia (c'était le nom, au quinzième siècle, d'un comité exécutif du gouvernement), assez belle encore, sous les fresques dont Spinello d'Arezzo et son

fils Parri l'ont toute revêtue, pour célébrer le grand pape siennois Alexandre III, vainqueur de Barberousse; salle du Consistoire, au plafond peint par Beccafumi de mémorables histoires romaines, aux murs drapés d'éclatantes tapisseries des Gobelins, fraîches et vives comme en leur nouveauté du dix-septième siècle; salle « Monumentale » enfin, tout illustrée de vastes peintures où les artistes siennois modernes ont voulu renouveler, pour la gloire de la jeune Italie, les décors héroïques auxquels se complaisait autrefois le génie latin.

Emportons ce souvenir des fresques de Lorenzetti au second étage du Palais, dans la puissante loggia ouverte au midi sur la campagne et sur les monts lointains, parmi les cris des hirondelles joyeuses. Une autre fresque du noble maître, une Madone est là, qui nous regarde avec indulgence, auprès des surprenantes sculptures de Jacopo della Quercia, si harmonieusement appuyées, comme un immense retable de marbre, à la base des trois murs. Quercia, c'est le Michel-Ange de Sienne, mais Michel-Ange aux premières années du quinzième siècle, enveloppant encore d'une décoration gothique ses figures souples et passionnées, aux magnifiques draperies. Cette rampe ornée de bas-reliefs, dont la balustrade et les pilastres portaient les statues de la Vierge et des Vertus, reflétait autrefois son marbre aux tons d'ivoire dans la Fonte Gaia, la « Gaie Fontaine » de la Piazza del Campo. Effritée, ruinée, remplacée par une molle et banale copie, des mains pieuses l'ont installée, il y a dix ans, au fond de ce grandiose belvédère, d'où elle ne voit plus tomber que les eaux du ciel; mais les orages furieux du printemps l'éclaboussent encore et chassent au pied de ses figures frustes et usées une nappe liquide où tremble leur image.

Il faut voir de ce balcon sublime les orages approcher avec leurs nuées grises et dorées, un léger voile blanc tendre ses fils lointains sur l'horizon, puis une noirceur d'encre monter brusquement derrière Sant'Agostino et se répandre sur le ciel. En un instant, tout est dans la nuit; de grands zigzags de foudre sillonnent la vallée; on ne distingue que l'épais rideau du torrent qui se déverse obliquement, dans le fracas répercuté du tonnerre. La foudre, avec un éclat terrible, tombe sur le Mangia; puis le vacarme s'éloigne, le rideau s'entr'ouvre, des cascades dévalent encore des toits voisins, et déjà reparaît dans la lumière d'or le pur profil bleu, éthéré, du mont Amiata. Une noblesse et une douceur infinies flottent dans l'air, entre les murailles roses, par-dessus la nappe des oliviers d'argent; par moments, du rebord des poutrelles brunes du toit, un couple d'hirondelles se laisse glisser vers la grande nappe de verdure, et plonge et remonte en poursuivant

sous la falaise inclinée des nuages ses méandres harmonieux.

Sur la Piazza déserte, les ruisseaux achèvent de s'écouler au creux de la conque, à l'égout dont bâille la gueule de marbre; des flaques luisent aux dalles et reflètent les tons plus vifs des maisons multicolores; les boutiques s'animent, les femmes et les enfants vont encore bavarder auprès de la Gaie Fontaine. *Sena Vetus*, la Sienne d'autrefois, nous est maintenant mieux présente et nous ouvre mieux son cœur. Mais si vous voulez qu'elle ressuscite à vos yeux dans toute sa joie et sa magnificence, venez ici le 2 juillet, ou plutôt le 16 août, et assistez au célèbre Palio.

On l'a décrit plus d'une fois. C'est une course de chevaux, mais qui ne ressemble à aucune autre. Elle est précédée d'une solennelle procession où défile autour de la place, entre les barrières qui contiennent à grand'peine le flot bariolé des spectateurs, un cortège dont l'allure théâtrale, partout ailleurs insupportable, s'accorde délicieusement avec cette place en fête, ces palais et ces maisons dont les balcons et les fenêtres sont tendus d'étoffes aux couleurs vives, et cette foule même, si bruyante et vibrante, par-dessus laquelle les chapeaux de paille des paysannes, sous les guirlandes de fleurs ou de plumes, palpitent de toutes leurs ailes blanches comme un long vol, prêt à partir, de colombes ou de papillons. Le soir commence, et le soleil ne rougeoie plus qu'au sommet du Mangia. Sur la piste de pierre, déblayée par les gendarmes, flotte d'abord la *balzana*, le drapeau noir et blanc de la ville, que porte un somptueux cavalier. Des massiers, des musiciens, puis, par groupes qui se succèdent sous les applaudissements ou les insultes populaires, de beaux pages, sonneurs de trompettes ou joueurs de tambours et de hardis *alfieri*, porteurs de drapeaux; ils représentent les *contrade*, les « contrées », provinces ou paroisses, si l'on veut, mais fictives, de la ville, que délimitent, mieux que ne feraient les clôtures d'une administration, les jalousies, les rivalités, les haines parfois très profondes (Sienne ne fut anciennement divisée qu'en trois régions, les *terzi* ou terciers, de Camollia, de la Cité et de Saint-Martin). Chacune de ces *contrade* a sa livrée et son étendard emblématique; elles se parent des noms les plus singuliers : la Louve, la Panthère, le Mouton, la Girafe, la Tortue, l'Oie, la Chouette, la Chenille, la Tour, l'Onde, et il y en a dix-sept, dont seulement dix participent à la course; on les voit devant le *carroccio*, sorte de char triomphal, qui commémore celui de l'armée siennoise en 1260, le glorieux char de Montaperti; le *palio*, l'étendard qui sera le prix de la course, y est exposé. Ce qui fait le charme unique de ce long défilé, ce sont les jeux habiles, les

exploits des *alfieri*, fermant et ouvrant leurs drapeaux, les déployant d'un geste circulaire comme une flamme rapide ou comme un éventail, ou les lançant vivement, comme une flèche qui fend les airs, pour les ressaisir et les brandir encore. Le défilé se termine, et la course ne dure que peu d'instants : ces dix petits chevaux nerveux, montés à cru par leurs jockeys, ont vite fait, sitôt que la corde est tombée, de franchir en trombe la piste raide et perfide; mais quelle frénésie et quels beaux cris de passion! Et, la course gagnée, quelle ovation au vainqueur! quelles actions de grâces dans l'église où le cheval a été béni avant l'épreuve et où il assiste, tout fumant, devant le *palio* déposé à l'autel, au *Te Deum* triomphal! Quels chants et quelles danses et, trois semaines plus tard, quel admirable festin, la nuit, dans la rue illuminée, où l'on fait publiquement ripaille, et où le vin ruisselle! Ah! Sienne, belle et vaillante Sienne, qui se console de n'être plus guerrière en demeurant toujours passionnée, et qui fait de son jeu, comme de ses batailles, un hommage à la Vierge souveraine! Le 2 juillet, c'est la Visitation, et la fête de la grande paroisse de la Vierge, Sainte-Marie de Provenzano; le 16 août, c'est le lendemain de l'Assomption, et jadis l'Assomption a été, comme en France, la grande fête nationale du pays, le jour où, de partout, des châteaux et des champs, on venait porter à la cathédrale le don de la cire, le cierge du tribut. Pour sainte Marie du mois d'août, *Santa Maria di agosto*, quels feux de joie, toute la nuit!

Ce soir déjà, pour la fête laïque du Statut — nous sommes au 1er mai — il y a comme une ébauche de ces réjouissances : musique sur la Piazza et illumination du Palais. Au rez-de-chaussée et au premier étage, on a disposé de grands cierges blancs, au bout desquels danse une lueur de gaz; et, là-haut, des boîtes de résine brillent aux dentelures de brique, remuent leurs longues flammes fumeuses aux créneaux du Mangia, dont la tour, d'un côté, est toute rose. Les étoiles s'allument aussi dans le ciel plus sombre, une à une, tandis que le vent souffle les lumières qui s'agitent en plein ciel. Saisissante image du passé : que de fois cette tour a flambé ainsi comme une torche et brillé comme un phare, portant à l'horizon siennois l'annonce d'une victoire ou d'une révolution! *Sena Vetus*, ô vieille cité toujours si vivante!

André Pératé.

La suite prochainement.

LA MAISON SUR LA RIVE

> Une chapelle sur le bord d'une rivière rapide, une pierre éternelle dressée auprès d'une eau qui s'écoule, quelle image et quel thème de réflexions infinies!
> ... C'est là le lieu sûr où nous déposons pour les sauver nos sentiments les meilleurs, et ceux que cette voûte ne peut pas recueillir, qu'ils aillent au fil de la rivière et se perdent.
>
> Maurice Barrès.

Ce soir, le 2 janvier et un dimanche, au retour d'une promenade avec ma mère, je commence à noter sur ce cahier les événements quotidiens de ma vie. Je ne pense pas qu'ils soient désormais moins ordinaires que ceux qui se sont succédé jusqu'ici, mais peut-être trouverai-je à les écrire, et en me forçant à réfléchir ainsi sur eux, l'enseignement qui se cache dans les plus humbles existences. Celle que je mène depuis vingt ans, entre mon père et ma mère, dans cette petite ville où je suis née, n'offrirait sans doute rien d'attachant à qui la considérerait de l'extérieur; mais, à la vivre presque religieusement heure par heure, elle a mis en moi un grand amour du recueillement et une attention qui trouve à se satisfaire aux moindres circonstances.

Je marquerai donc ici les sentiments qui me naîtront au cours de chaque journée, n'espérant que m'enseigner moi-même, me corriger à mesure, et peut-être encore, plus tard, me donner le plaisir de retrouver, sur ces pages où je l'aurai fixé, le reflet d'heures de jeunesse, que leur éloignement, la perte de cela même qu'elles auront apporté me feront douces à revivre.

Après deux visites que nous fîmes chez des voisins, et le temps se trouvant assez doux, nous sommes sorties, ma mère et moi, comme nous le faisons à peu près chaque dimanche, et plus fréquemment dans la belle saison. L'hiver, chez nous, n'est pas rude, et, sur la route que nous suivions, les buissons avaient encore des feuilles; aussi étions-nous assez loin dans la campagne quand

le crépuscule nous a surprises. Une brume douce voilait les lointains; elle s'est soudain épaissie et le soleil mourant y disparut. Au long de la route, les peupliers ont paru grandir, les champs devinrent confus; tout, devant nous, semblait s'envelopper d'ombre, comme si la terre eût voulu nous dérober ses mystères. Nous nous sommes serrées l'une contre l'autre en regagnant la ville. Quelques fenêtres dont les volets n'étaient pas encore tirés laissaient voir, dans la clarté de la lampe, un intérieur, des fronts penchés. La plupart des maisons étaient closes; la nôtre aussi semblait dormir, quand nous l'aperçûmes au fond de la place et dans l'ombre de l'église à laquelle elle s'appuie; mais une lumière brillait en haut des volets du rez-de-chaussée, et nous entrâmes avec bonheur.

A présent, le feu brûle doucement, la lampe éclaire la petite table où j'écris, dans la pièce où nous nous tenons d'habitude et qui sert aussi de salle à manger. Ma mère est assise dans le grand fauteuil, au coin de la cheminée, et je vois ses mains longues, et surprises d'être oisives, se caresser l'une l'autre distraitement; un livre est fermé sur ses genoux, son visage un peu pâle a sa belle expression accoutumée de sérénité, de recueillement. Elle m'a demandé tout à l'heure :

— A qui écris-tu?

J'ai répondu en souriant :

— A moi-même.

Elle a souri aussi en disant :

— Te voilà comme cette bonne demoiselle de Guérin; mais, Lucile, a-t-on besoin à vingt ans d'un confident aussi sévère que paraît devoir l'être ce gros cahier vert? Et que trouveras-tu donc à y mettre?

J'ai répondu que, pour commencer, je pensais n'avoir pas mal de choses à écrire, et que M[lle] de Guérin m'avait ouvert les yeux et le cœur.

Il est vrai que j'ai commencé de lire, ces jours-ci, le journal de cette pieuse fille, et que je lui dois de mieux voir êtres et choses autour de moi, de mieux apprécier, pour humble et monotone qu'elle soit, la vie que je mène, et d'y trouver, dans la platitude apparente des heures, ces mille petits bonheurs dont se tissent à notre insu les jours silencieux que rien ne trouble ou ne menace. A voir le regret si souvent exprimé par M[lle] de Guérin du malheur qu'elle eut, tout enfant, de perdre sa mère, j'ai saisi plus exactement la profondeur de l'amour que je porte à la mienne et l'infinie faveur qui m'est faite de la garder auprès de moi. J'ai d'elle, sur la table de ma chambre, une photographie que j'aime bien et qui

la montre, à peu près à l'âge où je suis, jeune fille à coiffure haute, au fin visage de laquelle deux boucles longues qui l'encadrent ajoutent un charme déjà suranné. Cette image date de l'époque où ma mère hésitait à choisir entre l'état religieux vers lequel elle se sentait appelée, mais dont l'éloignait sa faiblesse physique, et celui de mariage à quoi la demande que mon père avait faite de sa main l'obligeait de penser. Le débat prit du temps, et le respect qu'en eut mon père fut ce qui la toucha le mieux et la décida à l'accepter pour époux. Depuis, sa vie s'est raisonnablement partagée, malgré une santé délicate, entre ses devoirs religieux et ménagers, avec, toutefois, ces dernières années, un souci du lendemain dont sa confiance en Dieu n'arrive pas sans peine à triompher. Elle ne s'explique pas avec moi sur ce point, mais je devine aisément le cours de ses pensées et voudrais pouvoir, à certaines heures, alléger son esprit des tourments que j'y sens naître et dans lesquels je crains que mon avenir soit pour beaucoup. Plus d'années qu'il n'en est passé, en réalité, sembleraient séparer le joli visage que je me plais à considérer chaque jour dans ma chambre, de celui que je pourrais voir en levant les yeux. Mais combien le cher masque vieilli parle mieux à mon cœur que toute la grâce de cette jeune fille, et quel prix ne sera pas celui de ces rides, quelque jour, devant Dieu? Sans être grande, ma mère paraît telle à cause de son buste mince et d'une taille longue et portée en arrière qui donne à sa démarche quelque chose de majestueux. Sa figure éclairée d'un front haut, et d'une expression ordinairement paisible, s'égaie volontiers, comme celle des personnes qui ont su garder toute sa fraîcheur à leur âme; elle aime d'ailleurs plaisanter, bien qu'avec une extrême retenue. Elle porte dans la maison, à cause des refroidissements auxquels elle est sujette et des terribles maux de tête qui en résultent, un nœud de dentelle noire qui cache en partie ses cheveux et paraît être l'effet d'une naturelle coquetterie plutôt qu'une précaution de santé. Ses regards sont peut-être un peu distraits, par suite d'une grande intensité de vie intérieure; mais ils s'adoucissent dès que leur attention est sollicitée et se mouillent aisément si le cœur s'intéresse. Il y a enfin en ma mère une chose admirable et parfaite qui est la beauté de ses mains, les plus tendres, les plus sensibles que je sache, et dont je ne puis m'empêcher de parler ici parce qu'elles font pour moi partie de sa physionomie. Un portrait d'elle ne serait pas complet s'il ne les contenait pas et ne les montrait pas vivantes, tant elles ajoutent par leur muette expression à ce qui se peint de ses sentiments sur son visage. Soit qu'elle les élève pour les joindre devant elle au récit d'un

événement qui la touche, soit qu'elles s'unissent au moment de la prière, ou se tendent pour accueillir, ou porter secours à quelque misère, elles semblent contenir en elles une partie de son âme et former le siège de son exquise bonté. Leur mystérieuse vertu apaisait ma fièvre lorsqu'elles se posaient sur mon front d'enfant malade et en pleurs, et le sommeil m'était plus doux si je pouvais l'attendre en les tenant dans les miennes, ainsi que deux inestimables présents. Elles ont ma confiance, et je ne pense pas qu'il y ait jamais dans ma vie de larmes qu'elles ne sachent essuyer; en mon âme de blessure assez secrète qu'elles n'y apportent le baume et le plus parfait apaisement.

Zélida vient d'entrer pour dresser le couvert; il me faut me lever pour l'aider à tendre la nappe. Ma mère lui a demandé de prévenir mon père de notre retour; elle nous a appris que, contrairement à l'habitude qu'il a de s'enfermer dans son cabinet, le dimanche, afin de s'y occuper à des travaux de son choix, il est sorti après quatre heures pour se rendre chez les Ongrand, amis voisins de notre vignoble des Pierrières, qui vivent sur leurs terres et à qui il devait, en effet, aller présenter ses vœux.

J'ai déjà la pudeur du peu que je viens de confier à ces pages, et je vais serrer mon cahier en le quittant pour dîner.

Même soir. — C'est dans ma chambre, où je me suis retirée, que je continue d'écrire avec une ardeur qui me surprend et le plaisir qu'on a de se confier à une amie. La soirée s'est achevée devant le feu. Mon père a parlé de sa visite de cet après-midi aux Ongrand, de nos vignes, et supputé le peu que rapportera la dernière vendange. Cependant les dépenses commencent déjà pour la récolte de l'année. Ma mère l'écoutait dans un silence fait des préoccupations que je devine. Ils ont connu tous deux l'époque prospère du pays où la vigne, qui en est l'unique culture, plus rare et encore saine, donnait, sans presque exiger de soins, un vin qui se vendait cher. Peu à peu la campagne entière, divisée en quadrilatères, plantée de ceps et d'échalas, a pris l'aspect hostile qu'on lui voit à cette heure; le plus petit paysan eut sa vigne, chacun transforma ses champs... Brusquement, le mal est venu sur tout cela et sous mille formes, et le pays n'a plus rien par où se relever.

A ces tristesses s'ajoutent celles que nous donne le spectacle d'une ville troublée, où la moitié des habitants s'insurge contre les croyances et les lois religieuses respectées de tout temps, où l'on voit déserte et fermée la maison dans laquelle se formèrent plus de cinq générations de chrétiennes, où l'hôpital lui-même et ses Sœurs dévouées sont menacés, où l'église enfin, enlevée à ses

prêtres, est aux mains de gens qui négligent d'en assurer l'entretien. Un tel état de choses n'est pas sans émouvoir la plupart des nôtres, mais on ne trouve pas, dans leur parti, la cohésion qui existe au camp de nos adversaires, et chacun s'aveugle si bien dans le soin de sa fortune personnelle que le souci des biens temporels semble anéantir chez beaucoup ici les préoccupations qui, à mes yeux, devraient passer avant toute autre.

Je ne sais ce qu'il adviendra de la situation présente, mais, s'il en est partout comme dans notre ville, je vois « une grande pitié au Royaume de France », et je donnerais beaucoup pour qu'il en fût autrement.

Mon père a dit encore avoir aperçu Aymon Lheureux, qui l'a salué poliment, et portait cette boîte à couleurs sans laquelle on ne le voit guère maintenant. J'ai pensé à nos bonnes journées d'enfance, à cette amitié si douce qui nous liait, et regretté que le désaccord soit venu entre nos familles. La conversation a cessé. Zélida est venue serrer quelque vaisselle; ma mère en a profité pour lui faire allumer les lampes, et, après les baisers du soir, chacun s'est retiré.

La maison doit s'être tout à fait endormie; je continue seule à veiller, dans cette chambre haute de notre demeure. Peut-être ma lumière est-elle la dernière à briller dans la ville où l'on se couche tôt. Sous la lune incertaine se glissant de côté au sein des nues qu'elle argente, les toits étaient, tout à l'heure, d'épais talus d'ombre à peine bleutés. Dans le calme profond qui les environne, une demie a tinté avec l'éclat d'un lien tendu que l'on rompt. Et, maintenant, dix heures sonnent... J'écoute, un à un, gravement, tomber les coups dans le silence nocturne de la nouvelle année; ils emplissent les rues et bourdonnent aux carreaux... Quel est leur message?... Mon feu s'éteint, rien ne bruit plus sur la petite ville.

Voyez-la, ô mon Dieu, toute paisible, étagée au bord du grand fleuve où vous l'avez voulue; ceinte et comme défendue au loin par ses champs plantés de ceps bas, hérissés de piquets; ne souffrez pas que la discorde, que la misère vienne sur elle; bannissez-en l'impiété; éloignez l'insecte nuisible aux racines et aux fruits; donnez, cette année, une belle récolte à ceux qui peinent pour l'obtenir. Que votre miséricorde descende sur nous; qu'elle descende aussi sur l'autre cité de pierres où reposent tant des nôtres, où chaque étroite maison porte votre croix; sur l'enclos bénit d'où le silence qui s'y retire pendant le jour semble, dès le crépuscule, s'élever et s'épandre sur la ville sommeillante, comme pour faire plus profonde notre communion avec les morts.

Voyez l'église menacée, les toits penchés, bénissez ceux où l'on souffre; celui d'Aymon et de sa mère; le nôtre, gardez-le du malheur; conservez-y, Seigneur, les êtres qu'il abrite : mon père, ma mère, l'humble femme qui nous sert. Gardez-moi, moi qui vous prie, et que la nuit qui passe n'apporte ici que le repos quotidien.

Lundi. — Notre ville bâtie au bord du fleuve, sur une éminence jadis boisée, comprend deux plateaux superposés, dont l'un, au faîte, porte l'église et les maisons groupées, dès l'origine, autour des bâtiments religieux, et dont l'autre, à la base, se trouve occupé par un quartier plus récent, né du port et, pour ainsi dire, sorti du fleuve, et dont les demeures se pressent, séparées seulement par des rues étroites où le vent d'ouest s'engouffre en sifflant. Des murs percés de portes, et en partie détruits aujourd'hui, l'enserraient autrefois; en dehors de leur enceinte furent établis ces deux tristes annexes de tout groupement humain : l'hôpital et le cimetière; dans le premier servent encore des Sœurs; dans l'autre beaucoup des nôtres ont trouvé le repos.

Au contraire de la partie élevée de la cité que nous habitons entre l'église et l'ancien pensionnat religieux, et où ne logent guère que des propriétaires de vignobles, premiers occupants du pays, la basse-ville abrite une population de gabariers et de marchands, vivant de notre commerce et du transport des récoltes de nos propriétés au chef-lieu.

Des voies en pente assez rapide relient les deux quartiers entre lesquels règne une fâcheuse mésentente depuis que les maladies de la vigne, l'affaiblissement de production qui en est résulté, en même temps que la concurrence faite au transport fluvial par l'établissement d'un chemin de fer anéantissent à demi le mouvement et les ressources de la basse-ville. Cette hostilité se manifeste principalement dans l'administration de la cité où sont de moitié environ, et pour notre malheur, des hommes élus par les habitants de la basse-ville. Ceux-ci, sachant où nous atteindre, refusent au besoin de notre culte les subsides nécessaires et laissent dans le dénûment nos prêtres et l'église trop mollement défendus, il faut bien le reconnaître, par les représentants de notre parti.

Aussi les habitants des deux quartiers ne se mêlent-ils guère, si ce n'est le samedi, à l'occasion du marché qui se tient sur le port, et où nous nous rendons pour y acheter les provisions de la semaine. Il m'arrive encore de descendre, le dimanche ou les soirs d'été, avec ma mère qui aime le bord de l'eau et la fraîcheur qu'on y trouve; mais nos promenades ont lieu aussi dans la cam-

pagne dont je préfère la vue à celle du fleuve trop vaste à mon gré, et si monotone lorsque des bateaux n'y passent pas.

Je le contemple volontiers de la fenêtre de ma chambre élevée, d'où on le découvre dans une grande étendue : ce qu'on aperçoit alors de la ville sise à son bord et les îles qu'on domine lui ajoute une vie qui lui manque lorsqu'on le considère de trop près.

Notre maison s'appuie au mur de l'église et dut servir de presbytère à une époque dont les dalles du couloir central et l'épaisseur des murailles attestent l'éloignement; une pièce du premier étage, un cabinet situé derrière la chambre de ma mère, communiquait dans ce temps-là avec la nef par une fenêtre ogivale qu'un panneau de bois fermait à volonté. Ma bisaïeule, de qui nous vient ce logis, pouvait ainsi, sans sortir de chez soi, assister aux offices, mais son mari, qui n'était rien moins que pieux, fit murer l'ouverture à la suite d'une querelle qu'il eut avec son curé et par une assez maladroite vengeance qui atteignait plutôt sa femme que le prêtre. Telle qu'elle est, et bien ancienne, j'aime cette demeure et je le disais à ma mère en y rentrant hier après la messe. Sa façade régulière, aux fenêtres profondes, a je ne sais quelle muette expression qui me touche comme celle qu'on peut voir dans un visage humain. La porte en est large et cintrée, élevée sur quatre marches de pierre donnant accès au couloir dallé au fond duquel une haute armoire que j'y ai toujours vue laisse filtrer le parfum du linge empilé sur ses rayons, et se dresse contre le mur décrépit comme une fidèle gardienne des trésors domestiques. L'ancien salon, dont mon père a fait son cabinet de travail, et la pièce où nous nous tenons d'habitude s'ouvrent de chaque côté de l'entrée; un escalier à rampe forgée conduit à l'étage où sont les chambres, à l'exception de la mienne qui, prise dans les combles, se voit désignée sous le nom de « perchoir »; elle est, en effet, et c'est pourquoi je l'ai choisie, un peu semblable au logis d'un guetteur, avec sa vue sur la ville et la vallée. J'aime à m'y retirer quelques instants chaque jour et j'y pourrais demeurer jusqu'au soir sans que l'ennui m'y visite. Je regrette seulement, quand le soleil brille comme aujourd'hui, de n'avoir pas un grand jardin où je pourrais bientôt voir revivre des fleurs. Nous ne possédons, hélas! qu'une humble cour resserrée entre l'église et le mur bas du couvent dans lequel j'ai appris ce qu'on y avait enseigné à ma mère. Depuis que les religieuses sont parties, le jardin est inculte et le logis fermé. Une porte basse perce le mur mitoyen au-dessus duquel un maigre sureau penche ses branches grises qui portent en mai de larges ombelles blanches, puis des baies vineuses que Zélida s'efforce de ramasser

avant qu'on les écrase sur les dalles. Elle a fait de ce coin, derrière sa cuisine, une retraite où elle aime s'établir l'été venu. Elle s'y entoure de plantes et y trouve, au cœur torride d'août, une fraîcheur de cave que semble exhaler le puits qui baille dans un angle. Au-delà de notre cour, le jardin du couvent continue, laissant un couloir entre sa clôture et le chevet de l'église près duquel s'ouvre le logis de Mlle Franchereau, pauvre fille que le curé abrite par charité dans cette masure et qui s'emploie au soin des autels. Nos fenêtres dominent ce lieu paisible et moussu et le cher jardin des Sœurs, que je ne puis apercevoir sans mélancolie. Mes regards se portent peu, d'ailleurs, de ce côté-là, et si je me plais autant dans ma chambre c'est peut-être que sa haute fenêtre qui s'ouvre avec un bruit de vitres remuées m'offre, dans le tableau immense et changeant qu'elle encadre, et en face duquel le soleil s'est levé pour moi chaque matin de ma vie, un spectacle dont je ne saurais plus me passer.

Elle domine les toits de la ville qui, mêlés aux arbres de quelques jardins, descendent vers le fleuve divisé d'îles et dont le bord opposé s'aperçoit à peine. Le ciel occupe seul le reste du cadre et se reflète à certains jours si exactement dans les eaux que la ligne effilée de l'autre rive a l'air tracée dans l'espace, et que l'estuaire semble s'ouvrir sur le vide vertigineux. Les bateaux y passent suspendus, on dirait, dans les airs par la seule vertu de leur voile et dans un plan supérieur à celui des maisons. Je me rappelle le ravissement qu'ils me donnaient autrefois à les voir surgir de l'horizon, comme dans les figures illustrant les géographies à l'endroit où est démontrée la rotondité de la terre. Je les regardais s'avancer noblement vers le port, glissant sur l'azur reflété par le fleuve, au-dessus des toits qui semblaient les attendre, leur ménager un appui sur leur pente, et que j'imaginais être eux-mêmes d'anciennes coques échouées là et retournées par les hommes en quête d'un abri. Avec les nefs, tout là-bas, naissent aussi les nuages, autres vaisseaux aériens. C'est vers ce point de l'horizon que mes yeux se portent pour préjuger du temps qu'il fera ou chercher simplement, dans l'apparition d'une voile, d'un reflet changeant sur les eaux, un incident propre à rompre la monotonie de la journée. Bien que le soleil y disparaisse, l'Ouest reste pour moi le côté de l'espoir, celui d'où toutes choses me paraissent sortir, et je ne puis attendre quelque événement heureux ou funeste sans me le représenter sous la forme d'un vaisseau ou d'un nuage qui naîtrait, pour venir à moi, sur la ligne de l'horizon; c'est de ce côté que s'ouvre l'église, de ce côté que s'orientent les tombes et nos morts dorment tournés vers l'Occident, comme si,

au jour de sa gloire, le Christ dût apparaître sortant de la mer et marchant sur les flots.

Mercredi 5 janvier. — Nous avons eu, aujourd'hui, la visite de Mme Ongrand, qui était vêtue de la traditionnelle robe de soie à ornement de jais dont la sombre parure charge son buste épais. Elle est forte et d'aspect assez ordinaire, mais ma mère se plaît à louer en elle une grande sûreté de jugement. Elle voit d'un coup, à ce moment de l'année, les rares familles qui ont gardé assez de terre pour en retirer quelque mérite à ses yeux; souffrant d'un asthme et se déplaçant difficilement, elle ne sort guère ensuite que le dimanche pour entendre la messe, à laquelle elle se fait porter en voiture, et qu'elle quitte habituellement pendant les dernières prières. Les Ongrand possèdent, sinon la plus vaste, du moins la meilleure propriété de la région, et le vin qu'ils en retirent est classé comme premier cru. Ils se consacrent tout entiers au soin de leur propriété, et M. Ongrand avec une ardeur telle que, pour n'en rien distraire, il a refusé, comme mon père, les honneurs municipaux qu'il pouvait, il me semble, aisément accepter avant que les choses ne tournent si mal pour nous. Mais il ne vit que dans le désir d'accroître ses biens et de les faire fructifier. De fait, toute terre qu'il acquiert prend dans ses mains une fécondité nouvelle, paraît soudain s'alimenter à la sève abondante du domaine auquel elle se rattache, et, au bout de deux ou trois vendanges, ne se différencie en rien des pièces attenantes, si ce n'est par un excès de rendement.

En regardant notre visiteuse bien assise dans son fauteuil, en face de ma mère qu'elle écoutait avec calme, je me rappelais la légende de famille qui veut que la mère de Mme Ongrand ait rêvé d'épouser mon grand-oncle Joséphin qu'on lui refusa comme parti sans avoir. Celui-ci, cependant, marié ailleurs, ne tardait pas à se tailler sa part dans le pays. Champ par champ, il gagnait le pied de la colline des Pierrières, lançait ses vignes à l'assaut des pentes caillouteuses et, quittant sa maison de la ville, faisait construire au centre et sommet de son bien une demeure à toit d'ardoise que son fermier appelait le « Château ». La Grand'Font, domaine des Ongrand, n'était plus qu'à quelques « journaux » des Pierrières; l'oncle Joséphin aimait à la regarder de haut, les soirs d'été, en fumant devant sa porte. Les acquisitions faites par les Ongrand ont, depuis, relié les deux propriétés, et nos voisins sollicitent inlassablement, pour s'arrondir de ce côté-là, la cession d'une pièce dite de la « Croisette », dépendant des Pierrières, et que mon père refuse de se laisser acheter.

Mme Ongrand, qui n'est point sans orgueil de sa prospérité mais sait n'en pas faire étalage, s'est montrée cependant plus loquace que d'habitude et nous a longuement parlé de la science viticole de son mari, de l'étendue de ses terres, de la valeur des dernières récoltes, n'interrompant l'éloge de ses biens que pour entreprendre celui de son fils, dont elle vante les qualités de cœur, et qui n'a que le tort, à ses yeux, de s'attarder dans l'état de célibataire, dont elle souhaiterait le voir sortir maintenant qu'il va sur la trentaine. En attendant, il seconde admirablement son père à l'école duquel il ne peut manquer de devenir lui-même un maître-viticulteur. Elle n'a pas négligé de nous rappeler le degré d'instruction où l'ont élevé ses classes, qu'il a faites entièrement au collège de notre ville, et deux années d'études libres dans diverses Facultés du chef-lieu où il a pu acquérir, en Droit notamment, des connaissances utiles; nous savons, d'autre part, que M. Ongrand tire de cela toute la vanité que les pères peu lettrés ont accoutumé de concevoir à propos de la science qu'ils font donner à leurs rejetons. Cette louange maternelle, très excusable, s'est pourtant élevée à un tel degré qu'elle pourrait bien avoir fait naître, chez ma mère, une arrière-pensée à laquelle j'étais loin de m'attendre, malgré le sourire que je lui vis après le départ de notre visiteuse. Cependant les quelques mots que j'ai surpris ce soir en entrant dans la salle à manger où se tenaient mes parents ne peuvent me laisser aucun doute, et on suppose évidemment que la visite d'aujourd'hui, à l'occasion du nouvel an, ne serait qu'une démarche préliminaire au sujet d'un mariage où je serais intéressée, et par lequel notre terre des Pierrières, qui doit former ma dot, se verrait ajoutée au domaine de la Grand'Font. Celui-ci serait dès lors, en étendue comme en valeur productive, le premier dans le pays.

L'idée, qui ne m'était jamais venue, d'être la femme de Christophe Ongrand ne me tente point; je le connais peu. Mais mon étonnement est grand d'avoir vu le calme avec lequel mes parents semblent envisager un projet qui n'existe peut-être que dans leur imagination, et de ce qu'ils l'accueillent sans la surprise qu'on serait en droit d'attendre de gens qui n'auraient jamais songé à cette union. Ils ont paru tous deux plongés dans de grandes réflexions tout le reste de la soirée, et le même sourire que ma mère avait laissé paraître au départ de Mme Ongrand est revenu sur ses lèvres. Pour ma part, l'idée qui leur vient ne me troublera guère; je crois peu d'ailleurs aux intentions que l'on prête à la visiteuse d'aujourd'hui.

M. le Curé est entré dans la soirée se chauffer à notre feu et

nous offrir ses vœux de bonne année. Il revenait, à pied, de voir dans une commune assez éloignée un de ses confrères qu'il savait souffrant. Sa bonne humeur qu'entretient une santé parfaite, toute sa personne mûre et sage donnent confiance, on sent que la paix est avec lui. Malgré la saison, il essuie, par habitude, son crâne tondu ras, d'un ample mouchoir jaune à l'odeur de tabac : il prise et masse longtemps entre ses doigts la pincée de poudre noire qu'il aspire enfin, tout d'un coup, avec un bruit suivi d'une satisfaction visible, dont l'expression est accrue par la façon qu'il a de promener sa main plusieurs fois de suite sur son rabat. Ses yeux abrités de lunettes sont restés jeunes, comme sa face ronde, mais ils sont facilement graves et la prière leur donne une sérénité que je n'ai vue qu'à eux. Certains lui reprochent son manque d'éloquence et le terre à terre de ses avis spirituels; ma mère reconnaît cependant à ceux-ci une grande valeur pratique et prétend trouver dans la direction qu'elle lui demande un enseignement très précieux. Il me témoigne une bonne affection et beaucoup trop de gratitude pour ce que je remplace, à l'occasion, la jeune fille qui joue à l'harmonium du chœur. Il n'est chez nous que depuis six années, mais nous aimons en lui le plus sûr des pasteurs. Pour la première fois je l'ai vu manifester ce soir une réelle inquiétude et nous avouer un peu de fatigue ; les démarches qu'il avait tentées, avec l'aide de je ne sais quel personnage influent du chef-lieu, pour obtenir que notre église fût restaurée en considération de l'intérêt qu'offre son architecture, à défaut d'une autre raison qui eût chance de valoir, ne paraissent pas devoir aboutir. Il y aurait cependant à Saint-Sauveur, d'après ce qu'en dit mon père et en dépit de la quasi réédification qui eut lieu à la suite des guerres de religion, d'intéressants vestiges du monument primitif dont des parties assez importantes, et notamment dans le chœur, auraient échappé à l'incendie et à la pioche des huguenots.

Ces merveilles ne sont point, sans doute, assez considérables pour que soit conservé le temple où elles se trouvent et M. le Curé, pensant à l'avenir, nous a soumis l'idée d'une quête qu'il compte faire parmi les familles de la paroisse, afin d'assurer par cette ressource l'entretien nécessaire chaque année et dont la commune refuse de se charger. Nous l'avons vivement engagé à réaliser ce projet et nous sommes inscrites pour une somme, hélas! bien inférieure à celle que nous rêverions de donner.

Il a dit encore la douleur quotidienne que lui est la vue du couvent vide, la pensée qu'il est presque seul dans la commune à jeter le bon grain et le fait que la plupart de nos jeunes filles quit-

tent leur foyer pour aller chercher au chef-lieu l'enseignement qu'elles ne trouvent plus dans la ville. Il nous a demandé d'unir nos prières aux siennes pour le retour d'un état de choses moins déplorable. Je n'y manquerai point et, déjà, chaque soir, entre les bâtiments déserts de la maison religieuse et le temple menacé, ma pensée s'élève à Dieu de façon bien ardente pour le supplier de se manifester parmi nous.

— Quel temps est le nôtre! me suis-je à la fin écriée, et que doit penser notre Père céleste d'enfants qui laissent périr sa demeure et n'auront bientôt plus d'asile à lui offrir sur la terre, dans la grande bonté qu'il a d'y descendre tous les jours pour notre salut!

Nous voyant un peu contristées de ses réflexions et de son propre abattement, M. le Curé a profité de mon exclamation pour se reprendre.

— Eh là! a-t-il fait en soulevant ses bras, il n'y a point lieu de se désespérer de la sorte. S'il faut fermer l'église, nous prierons dans les granges, et nous y ramasserons de quoi bâtir une cathédrale. Le diable, au fond, n'est qu'une bête, et son méchant jeu tourne toujours contre lui.

Il s'est levé là-dessus, offrant de son tabac à mon père qui était rentré tandis qu'il parlait, et qui lui a objecté que, pour tentantes qu'elles lui parussent, les granges seraient loin d'assurer aux fidèles un lieu de recueillement très favorable, et qu'il était à souhaiter que notre nef à demi-romane continuât de les abriter.

— Monsieur Hervaux, vous ê-tes-un-ar-tiste, a-t-il répondu en détachant les syllabes, et faisant une menace plaisante de l'index. On peut prier partout, et Notre-Seigneur est né dans une étable.

Mais nous savons que ce n'étaient là que paroles destinées à masquer son inquiétude afin de bannir celle qu'il avait pu nous donner, et qu'il tient de tout son cœur au monument, encore si parfait en certaines de ses parties, que nos pères s'étaient plu à orner pour le service de Dieu. Il a pris congé sur cela, heureux d'avoir retrouvé sa bonhomie et de nous croire rassurés.

Un autre prêtre vit parmi nous, que les fatigues du ministère et un âge déjà avancé condamnent à une existence assez retirée. Né aux environs de la ville, il est revenu s'établir dans nos murs dès qu'il ne lui fut plus possible de se dévouer tout entier au service des âmes. Il offre son aide à notre curé et au vicaire au moment des grandes fêtes, et dirige dans la paroisse quelques fidèles, au nombre desquels je suis.

Jeudi. — Je ne sais comment j'en suis venue, ce matin, à

parler avec ma mère de Mme Lheureux, son amie de pension que nous ne voyons plus, malheureusement, aujourd'hui. J'ai rappelé ces dimanches d'autrefois où, la retrouvant au sortir de vêpres, nous l'accompagnions jusque chez elle. Sa maison basse et longue, au fond d'un jardin feuillu que divise une pelouse ornée de fleurs, est une des dernières de la ville et touche les champs. Elle m'y invitait à partager le goûter de son fils et, tandis que nos mères causaient sous les arbres, mon petit camarade et moi nous menions de paisibles jeux à leurs pieds.

Du moins étaient-ils tels lorsque quelque éclat soudain n'en venait pas troubler le cours. Aymon était à cette époque un singulier enfant au profond regard, volontaire ou très tendre, suivant ce qu'il jugeait le plus propre à le servir, de la violence ou de la douceur, dans la prompte satisfaction de son désir. Parfois détaché jusqu'à l'indifférence, arrêtant sur vous un œil qui semblait ne point vous connaître, il passait des heures en rêveries indolentes dont on ne pouvait savoir l'objet; à d'autres moments, au contraire, il se laissait entraîner, pour des raisons indiscernables, en de brusques colères ou à des emportements joyeux qui m'effrayaient presque également. Le plus souvent, toutefois, si nous quittions nos mères que leur amitié ancienne et d'intarissables souvenirs détournaient de nous, c'était pour suivre en nous donnant la main les allées humides, dont la senteur de buis me semblait le parfum même du dimanche. Les fusains lustrés nous frôlaient de leurs feuilles fraîches. Au sein d'un massif où les arbustes grandis la dérobaient presque, était une Diane de pierre dont un côté se trouvait mangé de mousse, et qui élevait un trait aigu dans sa main verdie. Nous écartions les branches pour l'approcher et chercher autour d'elle, en automne, les beaux marrons d'Inde qui tombaient du grand arbre dont elle était abritée. Aymon en faisait des colliers, et encore des rênes que je liais à ses bras pour courir derrière lui dans le jardin. On les suspendait ensuite dans le vestibule où nous les retrouvions le dimanche suivant. J'allais volontiers les y prendre pour m'attarder à regarder des armes sauvages fixées au mur, et les œufs d'autruche qui pendaient dans leur bourse de soie à gland rouge. Je considérais ces choses étranges et les rattachais en pensée au souvenir de M. Lheureux qui les avait rapportées de ses voyages, et dont je possédais dans mon paroissien la photographie mortuaire. Sa tête coiffée d'une casquette galonnée occupait un petit cadre noir au milieu de la carte sur laquelle on lisait :

SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES
DE
JEAN-THÉOTIME-HOMÉLIEN LHEUREUX
Capitaine au long cours, perdu en mer le...
en vue du Cap de Bonne-Espérance.

Je savais, en outre, que son vaisseau se nommait : *la Jeune Emilie*, et que l'équipage entier avait péri. Le salon lui-même était garni de bibelots exotiques; de lourdes soies brochées en recouvraient les fauteuils; des potiches à personnages ornaient la cheminée, avec, chacune, un éventail de paille dans leur col évasé. J'aurais aimé y pénétrer lors de nos visites, mais nos mères s'arrêtaient volontiers sous les ombrages, ou dans une pièce plus intime où Mme Lheureux préférait se tenir. Je n'osais demander à Aymon de m'y conduire.

Je le craignais, bien que je fusse l'aînée, tant le souvenir d'une de ses colères dont j'avais été témoin m'affectait. Il était allé, ce jour-là, jusqu'à lever la main sur sa mère qui l'avait légèrement frappé à la suite d'une désobéissance trop grande; mais il était tombé tout aussitôt dans un repentir si violent qu'il mordait la main coupable. C'est en vain que ma mère essayait de l'apaiser, et l'assurait du pardon que, devant son désespoir, Mme Lheureux ne lui avait pas fait attendre; rien n'y faisait et, ses larmes taries, il demeurait accablé. Je parvins pourtant à obtenir qu'il me suivît derrière la maison et jouât un peu. Il le fit bientôt avec une telle frénésie que je le vis tout à coup rouler sur le sol de la cour, et donner de la tête sur une auge de pierre où de l'eau séjournait pour l'usage des servantes. Je fis un cri et j'accourus comme il se relevait le front meurtri et taché de sang. J'étais bouleversée, mais lui souriait, enfin délivré de son remords par cette manière d'expiation, peut-être volontaire, et refusa de se laisser conduire devant sa mère, à qui je voulais le mener. Je dus moi-même laver sa plaie avec l'eau du bassin, et la bander de mon mouchoir souillé du sang qui agglutinait ses cheveux... Huit années ont passé depuis, mais je crois ressentir encore l'attendrissement qui me saisit soudain, cependant qu'assise sur la margelle j'accomplissais ma charitable besogne; je me souviens même que, sous l'empire d'une très douce émotion, je ne pus m'empêcher d'appuyer mes lèvres sur ce front têtu, tout humide de sa blessure.

Je me rappelle aussi qu'un jour, pour me dérober à ses recherches, au cours d'une partie de cache-cache, j'avisai un rideau de vigne vierge tapissant un mur des communs, et que, le soulevant, je me glissai entre son feuillage et la muraille qu'il recouvrait. Ce devait être en septembre; les feuilles empourprées se détachaient

au seul contact de la main. Je me tins coite et j'entendis bientôt mon petit camarade se diriger de mon côté. Il s'approcha et je pus craindre un instant d'être saisie, mais je le vis s'arrêter et regarder au loin. J'écartai les longues lianes, le bruit qu'elles firent ne troubla pas Aymon qui me dit seulement à voix basse : « Comme le couchant est beau! » Le soleil déclinant, en effet, se montrait entre les deux cyprès de l'entrée, qui paraissaient le contempler aussi.

Nous restâmes l'un près de l'autre et sans plus songer à jouer, regardant l'astre descendre lentement vers le fleuve qui s'embrasait à son approche; il parut y tremper son disque, puis y entra tout entier, ne laissant après soi qu'une teinte orangée qui s'affaiblit rapidement. Aymon, dont le regard s'était fait très doux, ne semblait pouvoir détacher les yeux de ce spectacle... et moi, muette auprès de lui, je ne voyais plus que les deux cyprès immobiles dont la forme aiguë se faisait de plus en plus sombre sur le ciel.

J'ai encore présente à la mémoire l'impression de tristesse que je rapportai à la maison, ce soir-là. D'autres fois, il ne pouvait supporter l'idée que je fusse emmenée; il voulait qu'on me gardât à dîner et que sa demeure devînt la mienne :

— Je serrerai si fort ta main quand tu partiras, me disait-il, qu'il faudra bien que tu restes.

Il m'embrassait tout le jour et m'appelait sa chère petite sœur. Mais il m'oubliait d'une semaine à l'autre, et quand, le dimanche suivant, je revenais encore émue au souvenir de ses amitiés et prête à les lui rendre, nous le trouvions boudeur, ou fâché d'on ne savait quoi, et, le regard froid qu'il posait sur moi retenant mon élan, je redevenais timide avec lui. Quelle place il a tenue dans mon enfance! Sans doute, malgré le chagrin que j'en eus, la rupture qui s'est faite entre nos parents fut-elle providentielle; peut-être mon amitié serait-elle devenue de l'amour, bien qu'il soit le plus jeune; à moins que cette considération-là m'eût retenue de me laisser aller à des sentiments trop vifs pour lui.

Mon père est rentré tôt pour déjeuner, et le brouillard qui l'avait ramené ne se dissipant guère il est demeuré avec nous tout l'après-midi, et nous a lu quelques pages bien intéressantes qu'il a récemment écrites sur la fondation de notre ville, l'origine de son église, l'édification de celle-ci et le premier défrichement de notre contrée, alors couverte de forêts, par de pieux Bénédictins venus au neuvième siècle fonder un monatère sur nos rives.

Je suis heureuse, pour lui, de ces recherches auxquelles se livre mon père, et d'une occupation dans laquelle il trouve à satisfaire ses goûts les plus profonds; je crains seulement qu'il

s'y absorbe, et je déplore qu'il n'ait préféré, en dehors de ses affaires, se consacrer à la direction de notre ville, qui lui fut offerte comme au plus grand propriétaire de la région, et qu'il refusa sous le prétexte qu'il n'avait pas « la tête politique ». Notre ami M. Ongrand, qui pouvait lui-même accepter d'être maire, a, pour se dérober aussi, allégué le soin de ses terres et le besoin qu'il a de s'y donner tout entier pour conserver le rendement qu'il est arrivé à leur faire atteindre. Notre parti, cependant, découragé par le refus des plus autorisés à le représenter, a laissé l'emporter le candidat de la basse-ville, le courtier Artiguelongue, un étranger venu s'enrichir ici dans le commerce de nos vins, et nous savons, depuis trois ans, ce que cette faiblesse nous vaut d'ennuis. Puisse la leçon être profitable et nous valoir, l'année prochaine, une élection plus en rapport avec nos désirs.

10 janvier. — J'aime notre vie retirée et comme engourdie de ces jours-ci, dans la maison aux murs épais que l'hiver rend plus sourde et autour de laquelle se tend, se défait et se tisse de nouveau la cotonneuse enveloppe du brouillard. Un jour fumeux régnait ce matin qui nous a forcées d'allumer les lampes; c'est à leur lueur que j'ai achevé en cette semaine d'Epiphanie, époque des présents, la nappe d'autel promise à notre église. Comme je terminais ma besogne, la neige est tombée, et, par la fenêtre, nous avons vu la place recouverte d'une nappe qui semblait le prolongement merveilleux de celle que je tenais. Blancheur céleste, sans tristesse, qui transfigure plus qu'elle ne charge la terre, les branches et les toits. Notre horizon restreint du rez-de-chaussée en prenait un aspect étrange et, les lampes éteintes, la pièce s'en trouvait comme de nouveau éclairée intérieurement. La journée grise et brumeuse a passé sans qu'on voie le soleil. Nous sommes restées à travailler, maman et moi, dans la salle à manger. Les rares passants se distinguaient à peine, tous avaient le même air d'ombres affairées obéissant à quelque appel secret. Le crépuscule est venu dès quatre heures; la petite boutique de mercerie, en contre-bas de la place, s'est éclairée; Zélida est entrée pour nous donner de la lumière, tirer les volets, relever le feu et s'installer auprès de nous, en déclarant que « ces journées où l'on ne voit pas à deux pas devant soi lui mettaient la mort dans l'âme, et qu'elle avait besoin de se refaire en notre société ». Elle a gardé les habitudes familières contractées au service de ma grand-mère, chez qui elle était entrée jeune et à la mort de laquelle nous la prîmes avec nous. Ma mère sourit à ses réflexions parfois intempestives, pour ce qu'elles lui rappellent du

foyer de ses parents et parce qu'elles expriment, bien que de façon rustique, un véritable attachement à notre famille.

Ma mère se repose de coudre en lisant ses Heures; Zélida, qui a pris de quoi tricoter, se lèvera bientôt pour tisonner ou aller voir à sa cuisine. J'ai ouvert l'album de photographies, afin d'y revoir d'anciens portraits et notamment ceux de mon père, de qui je voudrais parler ici.

En première page est mon arrière-grand-mère Clémence, « épouse Hervaux, née Pommier », ainsi qu'il est écrit au revers de la carte. Elle porte le bonnet empesé et le châle; une chaîne d'or, présent de ses noces, pend de son col jusqu'à ses mains croisées; son regard est grave, sa face austère à cause de lèvres minces, faites au silence et comme repliées sur un douloureux secret. C'est elle qui, déjà veuve, et sans grandes ressources, sauva nos biens, à l'époque du fléau qui dévasta le vignoble, en replantant pied par pied les vignes attaquées par le phylloxéra, et sut donner ainsi le plus salutaire exemple de persévérance, de fermeté dans un pays où le désespoir amenait partout le suicide et la folie. Il reste d'elle quelques mots qui peignent au vif son âme un peu rigide que le malheur n'avait pu attendrir. Elle professait cette opinion et l'offrait en consolation ordinaire que nous ne sommes pas sur la terre pour y être heureux, et que nous devons bénir l'épreuve envoyée par Dieu à ceux-là seuls qu'il a dessein d'élever aux vertus les plus hautes. Pourtant, au chevet de mon grand-père, son fils aîné, qu'elle pensa perdre au cours d'une maladie grave, la seule qu'il fit jamais, elle en vint à dire que, décidément, la mort aurait été sa plus rude ennemie si la difficulté qu'elle rencontrait à se résigner aux volontés de la Providence ne lui donnait un souci plus terrible encore. Sa grande douleur avait été de voir s'éteindre de bonne heure la belle-fille qu'elle chérissait, — âme tendre et tôt lassée que la sévérité de mon grand-père accablait, — et des mains de laquelle elle avait reçu, pour le mener à l'âge d'homme, l'enfant inquiet qui est devenu mon père. C'est de celui-ci que je voudrais parler, c'est lui que je vais tenter de peindre en pied, comme je l'ai d'abord fait de ma mère au seuil de ce cahier où je ne sais encore ce que j'écrirai, mais aux premières pages duquel, s'il doit jamais contenir le récit de ma vie, je souhaiterais que présidassent les chères figures de ceux à qui je dois le jour.

Parmi les photographies de mon père, j'aime beaucoup celles qui le montrent en uniforme de collège, ou grand jeune homme d'après la guerre, à Paris, l'air vif, ses cheveux bruns taillés en frange sur le front, et vêtu avec tout le soin qu'on prend ordinai-

rement de sa parure à cet âge-là. Il eût, volontiers, je crois, vécu à la capitale et ne serait pas venu s'établir ici sans le désir qu'en marqua mon grand-père qui, dans la crainte qu'un trop long séjour hors de chez lui le détachât de la famille et du souci des biens qu'il voulait lui laisser, le rappela auprès de soi, feignant de lui abandonner la gérance des propriétés qu'il ne continua pas moins de régir jusqu'à ses derniers jours, soit qu'il fût incapable d'abdiquer rien de son autorité, soit qu'il sentît son fils trop peu fait pour la tâche qu'il souhaitait de lui confier. Au vrai, je crois que son mariage et l'affection peu commune qu'il y a rencontrée ont seuls pu faire que mon père s'accoutumât à vivre comme son père avait vécu, n'ayant point, au demeurant, pour ses biens, l'amour singulier qui animait mon aïeul et le poussa jusqu'à lui faire emporter dans la tombe un sac rempli de la terre de ses champs et qu'on dut, sur sa demande, placer sous sa tête en guise d'oreiller. Peut-être, aussi, cette passivité de mon père est-elle l'effet d'une disposition d'esprit qui lui permet de se complaire en sa pensée au point de perdre de vue les plus immédiates réalités. Il a foncièrement changé si je le compare à ses photographies faites du temps qu'il était à Paris. Le grand garçon frêle d'alors est devenu un homme robuste au visage fermé, où semble éteinte la flamme qui l'animait jadis. Il est cependant plein de tendresse dans ses rapports avec nous et il ne me faut que me jeter dans ses bras pour voir ses traits s'éclairer du plus affectueux des sourires. S'il put, autrefois, m'intimider un peu et faire passer sur mon enfance l'ombre de cette contrainte que la sévérité de son père laissa peser sur la sienne, depuis que je raisonne et connais son cœur je vis avec lui dans la plus libre sympathie, prenant soin seulement de ménager une susceptibilité assez vive et qui lui fait craindre de voir je ne sais quelles allusions dans la phrase la moins insidieuse. Il s'intéresse à l'histoire de notre ville qu'il a commencé d'écrire ainsi que celle des principaux vignobles de la région et la préparation de ces ouvrages le détourna si bien, tout d'abord, du soin de ses propriétés que nous eûmes beaucoup à perdre par suite d'un arrangement qu'il crut pouvoir faire avec ses fermiers et dans lequel la bonté de son naturel lui fit apporter trop de confiance. Depuis que son imprudence lui est un peu brutalement apparue, il s'ingénie à gérer lui-même, et pour le mieux, sans en rien sacrifier, le domaine que lui a légué son père et que l'héritage de l'oncle de ma mère, en s'y ajoutant, a porté, quant à l'étendue, au premier rang dans le pays. Il rentre chaque soir un peu las de l'effort qu'il s'impose et visiblement heureux de se détendre auprès de nous. Sa bonté est telle qu'il ne nous attriste jamais d'une plainte ou

d'une confidence de ses ennuis, mais nous sentons qu'il sacrifie à sa tâche ses goûts les plus profonds, son désir de chaque heure, et nous nous plaisons à l'en dédommager et à le choyer de notre mieux.

Je passe sur l'image de la couventine aux cheveux tirés, à la mine inquiète d'être observée derrière laquelle on a écrit mon nom de Lucile et une date qui est celle de ma première communion. Tout à côté s'efface le masque souffrant du frère que je n'ai pas connu et que ma mère ne s'est pas consolée d'avoir vu s'éteindre à six ans, sans que les soins les plus tendres aient pu le retenir dans la vie. La foule des cousins éloignés, des connaissances et des amis de pension vient ensuite. Parmi eux, parce que leur format plus grand les condamne aux derniers cadres, voici les portraits du grand-oncle Joséphin et de sa femme Catherine dont nous eûmes en héritage la terre des Pierrières qui doit former ma dot, et sur laquelle nous passions autrefois l'été. Animés d'une foi ardente, ils firent beaucoup pour le bien de notre église si menacée à l'heure actuelle et jadis enrichie de leurs dons. Que diraient-ils s'ils voyaient, aujourd'hui, décrépite et ruineuse, cette église objet de leur pieuse sollicitude, le Saint-Sauveur qu'ils se plaisaient à orner, cette maison de Dieu dans laquelle, à genoux devant le prêtre, ils s'étaient mutuellement juré une affection à laquelle ni l'un ni l'autre ne faillit? N'est-ce pas un peu de leur amour pour ces vieilles pierres qui me soulève par instant? N'est-ce pas, — unie à la foi passive de mes grand'-mères, — un peu de leur agissante foi de donateurs?... Quand je considère en pensée ces grands disparus d'une famille où la mort a trop pris, et dont je dois seule, un jour, moi en qui tous aboutissent, garder le noble souvenir et le trésor des vertus amassées, je frémis de les sentir si hauts et si sûrs derrière moi sur qui leur regard pèse, et qui, en comparaison, me vois faible par instant, et petite! Leur tâche est faite, quelle sera la mienne? Que va-t-il m'être demandé? Quelle est ma vocation; à quoi suis-je appelée? Quel que puisse être mon rôle, j'aurai, du moins, pour me soutenir, ma foi en leur mystérieuse présence, et il ne faut rien moins que l'assurance de leur protection, à laquelle ma religion me permet de croire, pour que je consente sans trouble à marcher dans la voie où ils m'ont mise de leurs diverses perfections.

Zélida, qui s'ennuie d'être là sans souffler mot, vient de me dire, après avoir tisonné avec rage, que je me ferai mal à la tête si je continue d'écrire ainsi et qu'il y a bien assez de mon père pour noircir du papier dans la maison. J'ai tenté de lui tirer quelques

souvenirs sur les parents de ma mère, au service desquels elle entra dès l'enfance; mais l'impertinente, qui a d'habitude le culte le plus respectueux de leur mémoire, ne trouve, ce soir où je la sollicite de la louer, qu'à me parler de leurs faiblesses. Je me rappelle heureusement assez les deux chers vieillards, pour savoir que l'activité de ma grand-mère, si elle incommodait la servante en lui donnant parfois le sentiment de sa presque inutilité, était une vertu à laquelle s'ajoutaient celles de l'ordre et de l'économie; et que, si mon grand-père aimait parler, il ne tenait que les discours les plus sensés et les mieux tournés du monde. Leur situation était sans faste, leurs champs peu étendus, ceux-ci comptaient, cependant, pour les meilleurs qui soient et, à l'heure présente, ils ajoutent à ceux de mon père une qualité qui leur eût manqué.

Dans les photographies que je regarde encore, je note pour finir celle de Mme Lheureux, jeune fille aux yeux sombres, puis jeune femme, et tenant dans ses bras un enfant aux regards noirs comme les siens, qui est Aymon, et Aymon lui-même au jour de sa première communion. Je le revois à cet âge dans mon souvenir; je me rappelle le maintien grave avec lequel, suivis de nos mères, nous revînmes de l'église où nous avait été nouvellement partagé le Pain: lui grand déjà, et paraissant l'aîné; moi, faible encore, et retardée de plus d'une année par je ne sais quelle langueur qui me rendait insoutenable le jeûne matinal. Nous nous étions rencontrés, le lendemain, en visite, et isolés pour nous montrer, l'un à l'autre, les images dont nous disposions, si bien qu'il fallut nous rappeler à notre rôle qui était d'offrir ces images et de nous tenir réservés.

Voici près de cinq années que je ne lui ai parlé, et que mon regard ne s'arrête sur lui que le temps qu'il me salue.

Même soir. — Comme j'achevais d'écrire, avant le diner, notre voisine Mlle Franchereau est tout timidement venue nous faire sa visite, et m'apporter un mouchoir qu'elle a brodé elle-même et de la plus jolie façon. Le don qu'elle m'en a fait m'a beaucoup touchée. De quelles lentes veillées cet ouvrage est-il le fruit, et comment la pauvre fille a-t-elle pu se priver du gain que ce travail représente? Nous lui revaudrons cela, mais il n'en est pas moins sûr qu'elle a voulu me faire plaisir et je suis plus émue de son attention que je l'ai laissé paraître.

Nous lui avons reproché de s'enfermer trop volontiers dans la cellule humide où, après sa ruine et la vente de sa maison, M. le Curé lui a permis d'habiter derrière l'église. Nous savons qu'elle s'y épuise en des travaux mal rétribués pour faire vivre, dans

l'hospice où elle l'a placé à l'abri des dernières déchéances, le frère dont les folies ont fait son malheur. Nous voulions la garder à dîner et lui offrir de partager avec nous une galette des rois confectionnée par Zélida qui n'en était pas médiocrement fière, mais elle s'est retirée par une discrétion excessive contre quoi ni l'insistance de ma mère, ni ma tyrannie la plus enjouée n'ont pu prévaloir.

Mon père étant rentré, le repas a donc eu lieu comme de coutume entre nous trois, dans notre vieille salle que j'aime bien, et sur les murs de laquelle luisent si doucement chaque soir les faïences suspendues où mes yeux d'enfant s'exerçaient jadis à reconnaître des fleurs. Dans la lueur que filtre l'abat-jour, le portrait de mes grands-parents évoque leur ombre à demi vivante et tutélaire; autour de la table baignée de lumière, les mains vont et viennent en gestes mesurés, témoignant de notre attention à ne pas interrompre mon père dans son récit des événements du jour. Il parle volontiers à cet instant plus calme où il nous retrouve et nous dit les travaux en cours dans ses propriétés; ses craintes ou ses espérances, et plus volontiers celles-ci que celles-là. Il aime s'arrêter avec les paysans qu'il rencontre, les faire parler de leur terre, des choses d'autrefois; il a ainsi recueilli sur le pays les anecdotes et les souvenirs nécessaires à composer le livre qu'il pense écrire et qui serait une sorte de mémorial des domaines de la région et de notre ville. Il sait jusqu'à l'origine du nom souvent déformé des vignobles et des chemins, et je me rappelle encore l'agrément des promenades que je faisais avec lui autrefois et au cours desquelles il m'enseignait si bien toutes choses. Je regrette que, vivant hors de chez nous pendant la semaine, il s'enferme si régulièrement le dimanche et nous laisse, ma mère et moi, sortir seules. Sans ces promenades, jadis fréquentes, et qu'il m'arrive d'accomplir parfois encore avec lui, j'ignorerais presque tout des champs, le nom de la plupart des arbres, des plantes, celui des insectes et leurs mœurs si curieuses. Je crois n'avoir rien oublié de ce que j'appris ainsi sur les routes, au gré du hasard et des saisons, tant il prenait soin de rattacher chaque leçon à un fait ou à une image. Tout s'animait à sa voix : les fleurs avaient une famille, le paysage, une histoire, et se peuplait d'ombres légendaires, depuis cette croix de *Faut-Cœur* qui, debout à la limite de nos terres, marque le lieu où les derniers Sarrazins abandonnèrent la poursuite de Charlemagne et du corps de Roland qu'il leur dérobait et qu'on dit être enterré sur nos rives, jusqu'au sanctuaire élevé de Notre-Dame de Mont-Oyzets qu'une pieuse femme fit reconstruire après la Révolution, en ayant

abrité chez elle, au péril de sa vie, la vierge mutilée toute entourée d'oiseaux.

Tandis qu'il nous parlait, je regardais mon père qui, depuis un an, a vraiment vieilli. Son visage s'allonge et deux rides profondes se sont creusées de chaque côté, le long des joues, donnant à la bouche une expression de lassitude que je m'afflige d'y voir et qui en accentue encore ce qu'elle avait d'un peu dédaigneux. Il n'a cependant, avec nous, rien perdu de son affabilité ordinaire, et je redouble de tendresses pour lui. Ma mère est de ces fleurs que le soleil accable, et qui veulent pour durer l'ombre silencieuse des pièces, ou la fraîcheur des chapelles où elles sont faites pour exhaler tout leur parfum. Dès que le repos se fait sur ses traits, elle prend une sérénité de visage que j'admire et ne saurais comparer qu'à la noble douceur du soir sur certains paysages. Elle est souvent, le matin, depuis quelque temps, inquiète et un peu chagrine, mais la fin du jour lui apporte la paix et prête à son front une splendeur qui est celle de son âme. Mon père la regarde alors avec une joie dont je suis émue, et qui met sur ses traits un reflet heureux qui m'apaise à mon tour.

Tels qu'ils sont, chacun avec sa bonté et son lot de secrètes pensées, puisse-t-il vous plaire, Seigneur, de les garder longtemps à mon amour!

Jeudi, 13 janvier. — Après deux visites sans intérêt que nous avions à rendre dans la ville, nous nous sommes dirigées cet après-midi vers la Grand'Font. Le temps clair était propice, et la promenade, malgré le froid un peu vif pour ma mère, nous a fait le plus grand bien. Le chemin qui mène chez les Ongrand, quand on ne passe point par les Pierrières, suit le fleuve et le domine en coupant les pentes sur l'une desquelles est bâtie leur demeure. Près de l'endroit où s'élève celle-ci, une source s'épanchait, qui n'est plus à présent, au fond d'une caverne suintante, qu'un clair bassin frissonnant sans cesse de la chute d'une goutte d'eau. De tous côtés les ceps dévalent, solidement noués au sous-sol dur que leurs racines ont su trouver sous une couche superficielle de terrain sablonneux. La maison est une vaste ferme entourée de tilleuls, et dans laquelle les propriétaires se sont ménagé un logement fait de pièces spacieuses, dont l'une voit encore se rassembler, pour le repas du soir, maîtres et serviteurs groupés à chaque extrémité d'une longue table qui en occupe le centre. A droite du corridor est le salon où nous sommes reçues de coutume, et auquel j'eusse préféré sans façon, aujourd'hui, la cuisine où claquait une claire flambée plus réjouissante que le feu

de la salle de réception, vraisemblablement allumé lors de notre apparition au bas de la montée et qui n'avait pas trouvé le temps de faire figure. C'est la servante Justine qui nous a introduites et nous a demandé d'attendre sa maîtresse, tout en s'informant de notre santé et nous priant d'agréer ses vœux pour l'année qui commence. Mme Ongrand n'a pas tardé à paraître, et M. Ongrand, que Justine s'en fut chercher, est venu peu après s'excusant d'être botté plutôt que d'être crotté, « car, a-t-il dit, ce qu'il apporte de sa terre à ses semelles ne le fera jamais rougir ». Il revenait, en effet, de ses vignes et nous en a sur le champ vanté l'état remarquable pour la saison. La taille du bois est partout achevée, une escouade de femmes occupe les sillons pour y ramasser les sarments et les lier en fagots que l'on va réserver ou faire vendre. Les pluies de ces derniers jours l'ont gêné, mais le beau froid qui s'annonce le réjouit et purge la terre. Loin d'avoir l'imposante rondeur de sa femme, il est plutôt maigre et noueux comme l'un de ces ceps qui font sa gloire et pour la culture desquels tout le pays s'accorde à reconnaître sa supériorité. On le consulte et l'écoute volontiers assez loin à la ronde, et sa popularité a si bien grandi depuis quelques années qu'il ne tiendrait qu'à lui de remplacer M. Artiguelongue dans ses fonctions de maire et de sauver notre cité dont la ruine suivra de près, je le crains, celle des bâtiments religieux. Cette idée m'a fait considérer notre hôte avec un respectueux intérêt dont il a dû se rendre compte sans en démêler la raison. Des cheveux gris se recourbent encore sur sa nuque et ses oreilles, mais son crâne est nu et ordinairement recouvert d'un lourd chapeau de feutre brun qu'il a, par honnêteté, retiré un moment devant nous, mais dont il s'est recoiffé sans y penser, ensuite.

Justine est rentrée pour disposer le goûter qu'une de ses aides portait sur un plateau. Nous avons fait honneur aux biscuits et confitures dont notre hôtesse nous a, d'un air gourmand, proposé la recette qu'elle tient d'une grand'tante fort experte en gâteries, et bu du lait dans lequel M. Ongrand eût voulu verser quelques gouttes d'une eau-de vie qu'il extrait lui-même de ses vins et que nous nous contentâmes d'apprécier par l'odorat. Tandis qu'on causait, je regardais cette pièce trop grande, traversée au plafond d'une poutre large et que le feu de bois ne parvenait pas à réchauffer. Bien qu'on eût, je ne sais en quel honneur, enlevé les housses des sièges et que j'aperçusse, pour la première fois, le velours grenat des fauteuils, tout ce salon gardait encore l'air morose des appartements où l'on n'aime pas se tenir. Peu de chose, à vrai dire, eût suffi à en décider autrement; peut-être

n'eût-il fallu que repasser les rideaux de mousseline, que remonter la haute horloge et mettre en mouvement le balancier; que lustrer le marbre de la console dans lequel un vase blanc et or, de forme heureuse, eût pu se refléter tout entier, que rapprocher les sièges, agrandir le tapis. Je me sentais je ne sais quel besoin ridicule de remettre soudain tout au point dans cette pièce et d'y faire régner l'atmosphère sympathique qui s'établit si aisément autour des choses dont on prend soin et qui montrent, par un air heureux, l'affection qu'on leur porte. Je ne sais si tout cela fut visible dans le regard peut-être trop direct que je promenais autour de moi, mais, comme nous allions prendre congé, Mme Ongrand se pencha presque affectueusement à mon oreille pour me dire :

— Ne regardez pas trop toutes ces vieilleries; elles auraient besoin d'une fée comme vous pour les rajeunir : je n'en ai plus, moi, ni le temps, ni le goût.

Ma mère, reconduite par M. Ongrand, subissait ses discours et, tout d'un coup, les idées qu'elle et mon père s'étaient faites l'autre jour me revenant en mémoire, je me trouvai gênée à l'excès de sentir mon bras serré sous celui de Mme Ongrand et d'entendre celle-ci m'exprimer le regret qu'aurait son fils Christophe de ne pas s'être trouvé chez lui aujourd'hui. Le jour déclinait; de la terrasse établie devant la ferme, les champs nus s'offraient aux regards dans leur vaste étendue; une brume rose voilait le fleuve et bleuissait à l'horizon contraire où mourait la couleur brune des terres plantées de ceps; le déclic des sécateurs s'entendait par instant dans les vignes, un homme debout sur une échelle rattachait la treille nue et taillée au-dessus des portes du « chai ». A gauche, le coteau des Pierrières bornait la vue et, comme prisonnière de ses arbres dépouillés, la maison semblait nous guetter derrière les branches; un doux reflet pâlissait le toit. M. Ongrand surprit le regard que j'arrêtais sur elle.

— La taille, chez vous, n'est pas commencée; c'est dommage, a-t-il fait, de laisser à cette époque tant de bois sur les pieds; la sève va monter et la plante se fatigue.

Je lui ai dit la difficulté que nous avions eue à trouver des hommes pour aider nos fermiers, mais que nous commencerions à tailler dès la semaine prochaine et que le tout serait vite achevé.

— Votre père, a-t-il repris avec un mouvement d'humeur, votre père donne sa confiance à des gens que je ne garderais pas un jour chez moi, et qui lui nuisent plus qu'ils ne le servent; je veux lui dire un mot à ce sujet.

Je l'ai remercié de son obligeance en souhaitant qu'elle nous soit de quelque secours.

— Vous avez là, a-t-il ajouté, la main tendue vers le coteau, dans un geste insistant, une manière de cuve fermée d'où le vin le meilleur pourrait couler comme d'une source; il suffirait de savoir l'en tirer. Si la « butte » m'appartenait, exposée comme elle l'est, j'en ferais le meilleur cru de la région.

— Après la Grand'Font, ai-je cru devoir dire.

— Il vaudrait celui-ci, s'est-il écrié, j'en réponds!

J'ai souri en moi-même, songeant que, sans le savoir, M. Ongrand me retournait les observations que je faisais chez lui, l'instant d'avant, sur un autre sujet; et je comparais cette famille, uniquement intéressée par ses terres, à mes parents, tout occupés du logis, du soin de l'intérieur, où mon père eût si volontiers vécu entre nous et ses livres si trop de soucis ne l'en eussent tiré. De nouveau occupé de ma mère, M. Ongrand lui énumérait ses biens qu'on découvrait de ce lieu élevé, et qu'il désignait à mesure. Le noyau central d'abord, puis les acquisitions faites par son père et celles qu'il y a jointes; le Marais, tout contre le fleuve, donnant un vin abondant et clair; plus haut, la Bernarde toute en parfum; le Routin et la Gaillarde plantés d'un cépage coloré et gras, la Hottière, et cette Mauvine qui ne mérite plus son nom, et touche à notre Croisette, qu'il rêverait d'y ajouter.

— On est bien, disait-il, à ce balcon pour voir son lopin; je ne me suis pas éveillé un jour sans venir ici m'assurer que tout est bien à sa place. Voyez, — et son doigt désignait un point mouvant qui était un homme dans les lointaines rangées d'échalas, — on pourrait compter tout son monde, et c'est aux vendanges qu'il faut voir grouiller ça!... On me connaît et chacun fait sa besogne; voyez les femmes comme elles vont.

A peu de distance, en effet, les « sarmentières », en sarrau gris, se baissaient et se relevaient dans chaque sillon où elles travaillaient, de leurs mains et de leurs genoux, à ployer et lier en fagot les bois coupés. Je me suis laissé gagner par cet enthousiasme. Je sens, par instant, que je pourrais aussi aimer la terre du même amour qu'eurent pour elle mon grand'père paternel et mon oncle, et que possède l'homme qui me parlait; une terre cultivée et vaillante, et qui rend plus qu'on lui a donné. Cela s'est traduit par un soupir et un regard circulaire qui ont attiré sur moi le vif regard du maître viticulteur.

— Vous me faites penser, ai-je dit, comme pour lui répondre, à ceux des miens qui ont autant que vous aimé leurs vignes.

Il a repris, en désignant les Pierrières :

— Je ne porte jamais les yeux de ce côté-là sans penser qu'y a vécu « un maître homme », et l'un des premiers bienfaiteurs du vignoble.

— Il le fut aussi de la ville, n'ai-je pu m'empêcher d'ajouter, et, s'il vivait, il saurait éviter que nos plus vieux monuments, et les plus beaux, ne périssent!

M. Ongrand a secoué la tête et objecté avec un certain embarras que chacun veille à ce qui l'intéresse, et que, pour lui, ses vues ne dépassaient pas ses champs, et qu'il y avait bien assez à faire chez soi sans aller se mêler de mener la ville, et le curé avec.

— Pourtant, a-t-il ajouté, je n'oublie pas que c'est à Saint-Sauveur que j'ai épousé ma femme, et si j'étais le maître il n'en tomberait pas une pierre. Mais, bah! l'église est solide et, c'est bien le cas de le dire, elle nous enterrera tous.

Je n'ai pas voulu pousser plus avant, mais je conserve ces paroles dans mon cœur où elles se sont gravées et mettent une espérance qui, jointe à celle de voir M. Ongrand remplacer un jour notre maire, me donne un peu de confiance en l'avenir.

Comme nous quittions enfin nos hôtes, leur fils apparut dans le chemin. Il revenait de la ville dans ce costume de chasseur sans lequel on ne le voit guère. Il est grand et fort, sa voix est franche, la plus plaisante et sonore que je sache. Et je regrette que nous ayons reçu ses hommages avec l'évidente envie de nous retirer; mais le soir venait, et la voiture que nous avions commandée pour le retour attendait sur la route; ces messieurs ont tenu à nous y mettre eux-mêmes, et Christophe y a fait monter ma mère avec un soin et une déférence qui m'ont été au cœur.

Lundi, 19 janvier. — Grâce à Dieu, voici ma mère moins souffrante, et je respire, cet après-midi, en lui voyant goûter un peu du repos dont la privaient les terribles maux de tête qu'un simple refroidissement lui a valus.

J'ai pu examiner à loisir, pendant ces trois jours où j'ai dû veiller auprès d'elle, le projet de mariage dont les propos de Mme Ongrand ont fait naître ici l'idée et auquel notre visite à la Grand'Font m'a fait repenser de façon plus sérieuse.

Si à première vue l'idée de cette union ne m'a pas tentée, j'y découvre aujourd'hui tant de convenances qu'en réfléchissant sur le peu d'espoir qu'a une jeune fille de choisir celui dont elle deviendra la femme, et reconnaissant que Christophe Ongrand n'a rien de déplaisant au premier abord, il se pourrait, s'il en montrait vraiment le désir, que je consentisse à une alliance qui m'apparaissait impossible parce que je ne l'avais pas considérée comme il convenait.

A vrai dire, je ne souffrirais pas de rester fille, si mes parents ne devaient point me quitter. Mais si, comme l'ordre naturel des

choses permet de le prévoir, je dois un jour demeurer seule, je serai bien heureuse de trouver alors chez autrui la douce affection à laquelle je suis accoutumée. Je me marierais donc volontiers, et Christophe Ongrand ne me déplairait pas outre mesure, bien qu'il manque, à mon gré, de je ne sais quel affinement extérieur qu'une jeune fille rêve toujours de rencontrer dans un jeune homme. Ce détail écarté, la vie à la Grand'Font entre ses parents et lui ne me semblerait pas déplaisante. J'en aimerais, je crois, la simplicité quasi-patriarcale, les repas en commun; et ce que j'ai senti, l'autre jour, tandis que M. Ongrand me parlait, me permet d'espérer que je ne resterais pas indifférente au souci constant qui occupe nos amis : celui de leur terre et des soins à y apporter. De plus, la séparation que je redoute entre les miens et moi, et qui risquerait d'être trop pénible si, comme la plupart des jeunes filles de notre ville, je me mariais au chef-lieu, serait ainsi bien moins cruelle. Il n'y a, de chez nous à la Grand'Font, qu'une promenade un peu longue à laquelle le chemin des Pierrières nous a tous habitués, et le dimanche nous réunirait à la table de famille.

Le seul défaut que je voie, en somme, à ce raisonnable projet serait l'absence possible de sentiments religieux dans celui que je m'applique à considérer comme mari, mais dont cette raison suffirait à me détacher. Les Ongrand fréquentent peu l'église où Madame n'apparaît chaque dimanche que le temps d'ouïr la messe et de montrer par là qu'elle ne vit pas sans religion; son fils ne l'y accompagne qu'aux grandes fêtes; quant au père, il n'y va point, et si je n'étais sûre qu'il y a là plus de tiédeur que d'hostilité, je me serais déjà refusée à l'idée d'un mariage qui ne saurait me convenir. Si les choses avancent, je prendrai soin d'établir que j'entends vivre dans la pratique de ma foi et qu'il me serait doux que mon mari la partage. J'espère, d'ailleurs, si Dieu m'appelle à entrer dans la famille en question, qu'il suffira que j'y vive selon ses lois et dans l'observance quotidienne de sa parole pour, avec son aide, ramener à lui des cœurs qui sont, non pas égarés, mais seulement touchés de cette indifférence redoutable où tombent peu à peu ceux qui négligent, puis oublient de prier. La conquête, à notre parti, d'un auxiliaire aussi puissant que le serait M. Ongrand père n'est pas sans me tenter un peu et je croirais avoir beaucoup fait pour la cause que je brûle de servir si j'amenais cet homme à prendre en main notre défense. M. Ongrand avouant des opinions ou, tout au moins, des sympathies religieuses déciderait de notre victoire et l'église — fût-elle tombée — se relèverait de ses ruines s'il se décidait à persuader la commune de l'intérêt qu'elle trouverait à cela.

Rêve orgueilleux qu'il est peut-être imprudent de concevoir, mais pour la réalisation duquel j'irais, s'il le fallait, jusqu'au sacrifice de moi-même. Rêve trop beau qui m'a fait m'accouder à ma fenêtre et regarder la ville sur laquelle une pluie fine tombait. L'ensemble des toits moutonnants et serrés du quartier bas était semblable à quelque troupeau qu'un mauvais berger eût quitté là, près des eaux et dans l'ombre grandissante. Qu'adviendra-t-il d'eux et de ceux qu'ils abritent lorsque la flèche qui marque la maison de Dieu ne la désignera plus sur la terre? Lorsque tombera cette tour élevée d'où l'on voit plus haut et plus loin? Lorsque le clocher qu'on souhaite abattre ne leur chantera plus, trois fois le jour, l'annonce du salut par l'incarnation divine? Qui nous dispensera la consolation qu'ont trouvée dans l'ombre des saintes murailles tant et tant de ceux-là qui sont venus y pleurer?

Si, comme nous le lisait l'autre jour mon père, notre cité doit le jour à de pieux Bénédictins venus sur ces rives fonder un monastère dédié au Sauveur dont le divin nom serait demeuré à notre église, toute la ville, du quartier bas, construit plus tard, au nôtre qui se groupa d'abord autour du clocher, la ville entière devrait le jour à cette église que l'on souhaite ruiner aujourd'hui, et toute la querelle qui trouble la cité se pourrait ramener à l'éternelle révolte de la créature contre son créateur, à l'ingratitude qui est le propre de l'homme et qui n'a rien de nouveau pour Dieu.

O toits bas, toits trop près de terre, ingrates demeures qui ne vous souvenez plus de ceux qui vous bâtirent autour de la Maison mère, vous firent bénir à peine construites, et qui clouaient, à la Saint-Jean d'été, une croix d'épis au fronton de vos portes, pour faire vraiment de chacune de vous une fille de la grande Arche de pierre où ils abritaient leur Dieu. Plutôt que de ruiner l'église, ceux-là, pour la soutenir, eussent tiré de vos murs les pierres les plus lourdes, ils auraient donné jusqu'à la pierre éprouvée de l'âtre, jusqu'à la pierre dure du seuil, et les eussent, au besoin, fixées eux-mêmes, d'une main dévote, au flanc du vaisseau en péril où se fiait leur destinée!

André Lafon.

La suite prochainement.

L'ABBÉ LESÈTRE

CURÉ DE SAINT-ÉTIENNE DU MONT

Peu de jours avant sa mort, l'abbé Lesêtre, me montrant les murs de l'ancien séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet livrés à la pioche des démolisseurs, me rappelait que nous avions fait nos premières études classiques dans ces vieux bâtiments élevés au dix-septième siècle par les soins du vénéré M. Bourdoise d'accord avec saint Vincent de Paul et M. de Bérulle. C'était en l'année 1859, j'arrivais de Strasbourg; lui venait de Bourges. La Providence allait étroitement unir les deux jeunes déracinés comme externes dans la maison illustrée, de 1839 à 1846, par la direction de l'abbé Dupanloup et cimenter une amitié qui devait durer cinquante-cinq ans, amitié que la mort a paru briser, mais dont les liens restent infrangibles, car ils sont faits d'une substance qui se maintient au-delà de notre vie éphémère et défie les menaces et les morsures du temps. Sous l'autorité de l'abbé Heuqueville, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, et de l'abbé Rompant, directeur, cinq classes, dans la vieille maison de la rue de Pontoise, étaient ouvertes à une centaine d'élèves de la 8e à la 4e. Nos goûts littéraires s'y développèrent, grâce à de bons professeurs, et leur souvenir nous était resté cher, quoique l'un d'eux, le bon abbé Collot, un Lorrain très vif, eût quelquefois des façons énergiques de nous convaincre. L'abbé Lesêtre aimait à rappeler comment un jour, causant en classe avec son camarade Wilmès, qui devint greffier en chef de la Cour d'assises de Paris, il reçut en pleine tête une grosse Bible lancée comme un boulet. « C'est ainsi, disait-il gaiement, que les patriarches et les prophètes ont fait irruption dans mon cerveau! »

Nous quittâmes Saint-Nicolas en 1863 pour entrer à Notre-Dame des Champs et achever nos études littéraires. Là, dans une maison bien ordonnée et bien disciplinée, nous avons passé quatre

années dont le souvenir m'est encore très doux. Nous avions, sous la direction de l'abbé Foulon, le futur cardinal-archevêque de Lyon, et de M. Piot, homme rigide et juste, d'excellents professeurs, comme MM. Passot, Bureau, Tapie, Porte et Reulet, qui nous donnèrent les meilleures leçons. Lesêtre nous disputait les premières places, et je dois rappeler qu'il l'emportait surtout dans les mathématiques, à telles enseignes que le vieux M. Gérardin, l'éminent agrégé des sciences et professeur de l'Université, lui avait prédit, s'il avait voulu le suivre, un bel avenir scientifique. Mais Henri Lesêtre resta fidèle à la vocation ecclésiastique qui l'avait saisi dès sa première communion et, en 1867, il entra au séminaire d'Issy, puis, en 1869, à celui de Saint-Sulpice, où tous ceux qui l'ont eu pour camarade ont admiré sa foi intense, son labeur incessant, ses aptitudes à tous les enseignements. Là, il connut l'abbé Vigouroux qui eut une si pénétrante et si heureuse influence sur ses travaux d'exégèse.

Avant de dire ce qu'il faut penser de ses œuvres et de ses remarquables écrits, je désire citer quelques fragments de lettres de sa jeunesse, qui montreront quel esprit éclairé, quel cœur généreux, quelle âme religieuse et belle vivaient en lui. Il écrivait à son ami, l'abbé Pinet, au mois d'août 1867, en ses vacances de séminariste :

... Encore que le bonheur ne se trouve pas ici-bas, on rencontre quelquefois, à certains moments ou en certains lieux, quelque chose qui y ressemble, qui en donne quelque idée : l'âme lance ses regards au dehors par une fissure inaperçue jusque-là et, enchantée du spectacle nouveau qu'elle découvre, elle oublie pour un instant les noires parois de sa sombre caserne et se surprend comme heureuse. Les enseignements de la nature sont plus divins que ceux des hommes, parce qu'ils sont gravés dans l'âme par la vertu même de leur charme et non par la férule du maître... Plus tard, Dieu peut-être permettra-t-il que votre ami s'égare avec vous sur les bords de la mer ou s'attarde dans les gorges des hautes montagnes pour demander à la création des nouvelles de son Auteur...

... A Paris, la situation reste prosaïque. Le moyen de confondre Montmartre avec les Pyrénées, et le bitume des Champs-Elysées avec la surface unie de l'Océan! Le meilleur est de sortir le moins possible, si ce n'est de temps en temps pour aller chercher dans les bois d'alentour un peu de solitude...

Je me promène dans le temps et tantôt je cause intimement avec un vieux grand homme du temps passé qui, de son vivant, n'aurait pas seulement daigné me regarder : il est vraiment curieux qu'une collection de pauvres hères comme moi, vus à deux ou trois siècles de distance, prennent le nom de postérité, et sous ce titre pompeux

obligent tout ce qu'il y a de grands génies à leur faire la confidence de leurs plus intimes et de leurs plus sublimes pensées...

... Mes journées passent rapides et remplies, plus exemptes de tristesse qu'il ne serait sans doute à désirer, car la joie d'ici-bas n'est guère profitable à la joie de plus tard... Les sujets de tristesse ne manquent pourtant pas, mais l'âme irréfléchie trouve plus commode de papillonner d'impressions en impressions...

... Sans doute, vous avez déjà passé quelques nuits à entendre souffler les vagues : c'est là, d'ailleurs, une musique délicieuse pour accompagner le bréviaire; elle vous donnera plus de dévotion que cinquante volumes de spiritualité moderne... Profitez-en pour penser à nos grands besoins et prier le Seigneur d'envoyer des ouvriers à sa vigne, mais des ouvriers courageux et bien décidés à y sacrifier tout ce qu'ils sont, car si aujourd'hui quelques moissons sont blanches et prêtes à être coupées, combien de champs en friche qu'il faudrait labourer, amender et arroser de ses sueurs, quitte à laisser à d'autres le soin de la récolte, car peu importe qui la fasse, puisque c'est toujours pour le même grenier!...

Il regrettait que son ami ne fût pas resté assez longtemps en Bretagne, pour y admirer plus encore la nature et ses merveilles.

Mais, ajoutait-il, quand nous serons à Saint-Sulpice, peu importera l'endroit où nous aurons été quelques semaines auparavant, pas plus qu'il n'importera, en arrivant là-haut, si nous avons voyagé, si nous nous sommes amusés ou ennuyés, si nous avons travaillé avec joie ou avec peine, pourvu que nous ayons fait tout cela pour Dieu.

La guerre éclate et émeut son cœur de Français, car il était d'un patriotisme sincère et robuste.

Il écrit alors à la date du 26 août 1870 :

Mon cher ami,

Il y a longtemps que j'aurais dû vous écrire, mais comme, il y a quinze jours, j'ai vu M. Ozanne et qu'il m'a dit être sur le point de vous adresser une lettre, cela m'a servi de prétexte pour différer. Je l'ai trouvé en meilleure santé, quoique encore bien fragile. Il lui faudra prendre bien des précautions pour tenir au séminaire. Avec cela, ces vacances-ci ne sont guère faites pour délasser l'esprit et, partant, amener le repos du corps; sa mère est très inquiète sur l'arrivée des Prussiens à Courbevoie; l'autre fils est à l'armée, vous comprenez comme tout cela est gai. Il pensait aller faire un tour en Champagne, mais voici que le Prince royal occupe le terrain, ce qui ne rend guère agréable, ni même sûr, le séjour de la campagne. Enfin, Dieu le veut! Je n'ai pas été le voir depuis, parce que c'est toute une histoire; il faut traverser des ponts de bois, des redoutes, des contrescarpes, et des bandes d'ouvriers et de gens de tout calibre qui

ne manquent pas de vous inviter plus ou moins galamment à prendre la pioche ou à traîner la brouette, besognes sans doute fort patriotiques, mais que nous pourrions avantageusement remplacer par d'autres au point de vue du salut public, nonobstant l'exemple de l'abbé Loyson.

Comme on ne sait rien depuis le 18, naturellement on passe par toutes les alternatives d'espoir et de crainte; tantôt le siège de Paris semble devoir arriver, tantôt cette menace devient une hypothèse du domaine des chimères et des possibles purement mathématiques. Les journaux vous répètent à toutes les heures du jour : « Tout va bien, ayez confiance! » et cependant on n'entend parler que de levées d'anciens soldats, de francs-tireurs, etc.; on dit qu'on ne craint rien et l'on prend des précautions comme si nous avions toute l'Europe sur le dos : c'est inimaginable. Et les espions, donc! on ne fait pas un pas sans en rencontrer : « Ça empoisonne le Prussien », comme on dit. On respire des pointes de casque et des aiguilles de fusil. Aussi, dès qu'on en voit un montrer l'oreille, on l'interne au poste voisin. Si on a l'air tant soit peu original et excentrique, vite, il y a quelque épicier ombrageux qui ameute la foule et qui vous fait conduire en lieu sûr; je connais un prêtre d'ici qui, en cette qualité, a séjourné hier à la chambrée des gardes nationaux, bon Français, mais l'air un peu cocasse.

Je suis entouré de pessimistes, ce qui m'est une raison pour voir les choses du côté le plus favorable, qui est d'ailleurs, je crois, le côté vrai. Le siège de Paris serait pour nous un vrai joujou. Si vous voyiez l'allure de ces marins qui sont dans nos forts, on se sent remonter le moral rien qu'en les voyant fumer leurs pipes sur les glacis.

D'autre part, il y a la Chambre qui est bien inquiétante; on soulève déjà assez fort la question gouvernementale, que sera-ce la guerre finie?

De fait, l'Empereur aujourd'hui égale 0; qu'il revienne ou qu'il ne revienne pas, il y aura après la guerre une violente oscillation dont les secousses ne seront probablement guère agréables. Tous les jours régulièrement, on monte une scie à propos des séminaristes : ce sont 98 habitants par ci, 115 mobiles par là, et je ne sais qui encore, qui demandent qu'on les envoie à l'armée. D'autre part, le gouvernement n'en veut point, ce qui nous met tout à fait hors de cause. Si cependant les Teutons viennent à Paris, j'espère que vous hâterez votre retour et que nous irons ensemble aux fortifications ramasser les blessés et décharger leurs fusils sur qui de droit, pour montrer à ces gens-là qu'il ne serait pas déjà si rare, comme disait naguère le *Figaro*, de trouver des cœurs de héros sous des soutanes de séminaristes... J'attends qu'on m'appelle pour soigner les blessés, soit à Saint-Sulpice, soit ailleurs. Je ne sais si l'époque de la rentrée sera modifiée: cela dépend des circonstances. Pendant ce temps-là, les Italiens font des leurs et le cri de : « Rome capitale! » retentit plus fort que jamais en l'absence des anciens défenseurs. Le Pape aurait dit qu'il ne quitterait le Vatican ni devant la révolution ni devant l'armée italienne. Les journaux d'ici ne lui sont guère favorables.

Heureusement, c'est Dieu qui tient l'avenir entre ses mains, et mieux vaut mille fois ne dépendre que de lui. C'est pour nous rappeler le souvenir de cette dépendance qu'il nous châtie en ce moment; mais il est père et fera pour la France ce qu'il a fait déjà tant de fois, ce qu'il faisait jadis pour son peuple choisi : il ne le frappait que pour l'aider ensuite à écraser ses oppresseurs.

Et nous cependant, nous pouvons autant que les braves qui meurent là-bas : *Sacerdotes et ministri Domini plorabunt... Parce, Domine, parce populo tuo.* C'est peu de prier, il faut travailler à devenir meilleur, c'est la meilleure prière, *Pro eis ego sanctifico me ipsum;* c'est ce que vous me disiez. Puissent ces sacrifices journaliers de nous-mêmes obtenir aux mourants la miséricorde qui sauve, aux blessés la résignation qui sanctifie et aux autres la confiance en Dieu qui fait gagner les batailles! Puisse notre pauvre France, le royaume de Marie et de saint Louis, relever sa tête sanglante et porter son premier regard vers Celui d'où peut lui venir le pardon, le secours, la victoire, la paix et le bonheur!

Votre très affectionné en N.-S.

H. Lesètre.

Combien j'aurais d'autres lettres à citer où éclatent son patriotisme et sa foi, son courage et son zèle, son dévouement aux œuvres de piété et de relèvement!

Je retrouvai l'abbé Lesêtre, en 1873, au moment de son ordination, et je n'oublierai jamais la matinée de Noël où il dit sa première messe dans la chapelle des Catéchismes de garçons, située dans la salle basse qui est à l'entrée de la rue Palatine. Son discours fut bref, mais révéla tout ce que le jeune directeur des catéchismes avait laissé entrevoir en ses leçons : une piété éclairée, une conscience profonde, une modestie sévère, un zèle absolu pour la gloire de Dieu. Quelques jours après, il était nommé vicaire à Notre-Dame de Plaisance et il allait consacrer à cette paroisse pauvre et déshéritée tout le meilleur de son esprit et de son cœur. Il y trouvait des confrères très âgés qui se réjouirent de sa jeune vaillance et lui cédèrent volontiers la partie la plus lourde de leur difficile et délicate besogne. C'est aux catéchismes et aux patronages que l'abbé Lesêtre se donna sans compter, réservant pour les études bibliques, qu'il entreprenait déjà, les heures du soir et les premières heures de la matinée.

Il commença par collaborer à la nouvelle édition de la Bible entreprise par Lethielleux. Son premier volume fut celui des *Proverbes* et voici comment il me dédia un exemplaire : « Je t'envoie cette première audace de ma plume. Dans ces pages, il est parlé çà et là de l'amitié et des saintes affections du foyer

domestique; aussi ton souvenir court parfois à travers les lignes. Quand les agitations de la vie te laisseront le loisir de feuilleter quelques-unes de ces pages, songe à celui qui les a écrites et dis-toi bien qu'entre lui et ton vieux compagnon d'études, il y a un lien que ne briseront ni la diversité des occupations, ni les mille événements de la vie : celui du cœur. »

J'ai relu avec une vive émotion ce premier essai qui, comme tous ses autres écrits sur la Bible, porte pour devise cette parole de saint Jérôme : *Ignoratio scripturarum ignoratio Christi est.* Le jeune ecclésiastique y faisait déjà preuve d'une forte connaissance de l'hébreu et des textes sacrés. Une préface étendue expliquait le titre du livre, *les Proverbes*, en faisant une savante distinction entre les proverbes historiques, métaphysiques, énigmatiques, paraboliques et didactiques. Lesêtre avait, on le voit, étudié amplement des maîtres tels que Schultens, Ewald, Hitzig, Delitzsch et les principaux commentateurs. Il avait adopté la même méthode pour le livre de *la Sagesse* et fait apprécier par les connaisseurs son étude doctrinale sur l'unité et l'intégrité du livre sacré. Pour le livre de *Job*, il en avait fait ressortir le caractère historique, l'inspiration sainte et la canonicité, ainsi que l'unité et le plan, la beauté et la forme littéraires. Le commentaire du livre des *Psaumes*, qu'il écrivit ensuite, fut de sa part l'objet de soins particuliers. Il établit le sens historique et littéral de chaque psaume, serra de près le traducteur de l'hébreu et évita la paraphrase, si bien qu'il arriva à mériter cet éloge récent d'un maître : « Ce livre est encore le travail le plus ample et le meilleur qui ait été écrit en français sur ce sujet. »

Ce travail difficile, qui dénotait des recherches minutieuses et approfondies, avait été fait, comme les autres, au milieu des occupations multipliées du service paroissial. Il priait modestement le lecteur de lui en pardonner les imperfections et disait qu'elles auraient été plus nombreuses encore, s'il n'avait eu les conseils de son maître vénéré, l'abbé Vigouroux, et les judicieuses remarques de son ami et condisciple, l'abbé Amette, chanoine d'Evreux, le futur Cardinal-Archevêque de Paris. Il donnait la traduction des 150 psaumes par vers et par strophes d'après l'hébreu et la Vulgate. Chaque psaume était constellé de notes, de citations et d'explications qui n'ont pas vieilli. En effet, récemment, à propos de la publication du nouveau Bréviaire qui prescrit pour chaque année la récitation intégrale du Psautier, l'abbé Lesêtre eut l'heureuse idée de placer, dans un petit volume dont le succès a été immédiat, en regard du texte latin, une traduction fidèle du texte hébreu. Il ne faisait ainsi qu'utiliser son propre bien. La *Sainte*

Bible de l'abbé Crampon avait, en 1904, employé très largement sa traduction. Mais, en faisant allusion à cet emprunt, M. Lesêtre, toujours modeste et spirituel, se louait de ce qu'on apportât ainsi à son travail « des garanties nouvelles de fidélité ».

Une *Introduction à l'étude de la sainte Bible*, en collaboration avec l'abbé Trochon, mit en 1889 le sceau à ses publications sacrées. Les auteurs avaient demandé au divin Inspirateur des Ecritures la source de nouvelles lumières. Ils y avaient ajouté les renseignements positifs donnés par les sciences humaines et montré la meilleure méthode pour bien pénétrer la parole de Dieu et la distinguer de l'enveloppe parfois imparfaite dont il lui avait fallu se voiler. Ils combattaient les objections des Reuss, Kuenen, Welhausen, de Welt, Strauss et Renan et approfondissaient le texte sacré pour en faire jaillir la vérité et les divines harmonies. L'œuvre interrompue par la mort de l'abbé Trochon, survenue en 1888, fut achevée par l'abbé Lesêtre, qui put constituer ainsi un travail considérable où apparaissaient l'unité de l'œuvre biblique, sa double autorité historique et divine avec la solution des principales objections dressées contre le Livre saint.

Après avoir fait preuve de connaissances bibliques profondes qui lui valurent plus tard l'honneur insigne d'être, en 1903, l'un des deux prêtres français admis parmi les membres de la savante Commission biblique de Rome, l'abbé Lesêtre se voua tout entier à la publication, à l'explication, à la propagation des Evangiles. Ses allocutions, ses conférences, ses leçons, ses sermons, tout roulait sur l'Evangile qu'il aimait, défendait et pratiquait avec une sainte passion. Nourri de la pensée du Christ, il savait en faire connaître et admirer la profondeur, la sagesse, la beauté, et tous ceux qui l'entendaient étaient ravis, charmés, enthousiasmés de sa science et de sa foi. C'était vraiment le prêtre de l'Evangile... Que n'a-t-il dit, que n'a-t-il écrit sur ce livre incomparable?

Le premier, comme le plus beau de ses livres, intitulé : *Notre-Seigneur Jésus-Christ dans son saint Evangile*, a pris place depuis vingt ans, ainsi qu'il le souhaitait, dans toutes les demeures chrétiennes, à côté du crucifix. Si tous ceux qui ont profité de cette pieuse et réconfortante lecture avaient, comme l'a fait le regretté Ollé-Laprune, écrit leurs méditations et leurs réflexions sur ce sujet, ce serait plusieurs volumes de louanges et de remerciements qui formeraient la récompense des pages si éloquentes et si saisissantes que contient ce beau et noble livre. L'abbé Lesêtre ne s'arrêta pas là. Il voulut faire lui-même une édition nouvelle et

entièrement refondue de l'ouvrage de l'abbé Dehaut sur *l'Evangile expliqué*, *défendu*, *médité*, qui, lui aussi, a eu et aura toujours de nombreux lecteurs. Puis il le compléta par une Introduction historique et critique intitulée : *la Clef des Evangiles*, dont les éditions se renouvellent sans cesse, tant ce travail si clair, si précis, si méthodique, est d'une utilité sans pareille pour tous ceux qui étudient l'Evangile. Il publia ensuite, à l'usage des écoles chrétiennes et des catéchismes, un petit volume sur *l'Evangile*, en l'ornant de gravures appropriées et choisies dans les œuvres des grands Maîtres. Puis il composa, pour la « Bibliothèque sacerdotale », un livre non moins important et non moins utile, *le Prêtre et l'Evangile*, où on le retrouve tout entier et qui résume sa carrière si laborieuse et si féconde de vicaire et de curé : « Le prêtre doit connaître, pratiquer et prêcher l'Evangile. Il doit enfin s'y reconnaître. » C'est ce qu'il a fait lui-même, de 1873 à 1914, c'est-à-dire pendant quarante et une années, sans compter ses années de séminaire. Et on a pu lui appliquer ces paroles si douces et si réconfortantes : « Heureux le prêtre qui a le goût et l'intelligence de l'Evangile ! Heureux celui qui sait le prêcher et le faire aimer ! » La dernière œuvre à laquelle il avait mis une main diligente : *l'Evangile*, — *explication littérale*, et qui portait en exergue cette prière de saint Augustin, qu'il aimait tant à répéter : « Que vos saintes Ecritures, Seigneur, soient mes plus chères délices ! », parut le lendemain de sa mort. Ce livre, qu'avaient demandé à son zèle infatigable les âmes éprises de clarté et de vérité, cette dernière fleur de sa pensée fut la seule qu'on se permît de placer sur le cercueil de ce prêtre austère, savant et modeste, que l'Eglise de France tout entière regrettait et dont tant d'amis pleuraient la fin prématurée.

Je viens de rappeler les travaux de l'abbé Lesêtre sur la Bible et l'Evangile. Est-ce tout ? Non. Il me faudrait de nombreuses pages encore pour dire ce que contiennent d'autres trésors formés par lui, comme *la Sainte Eglise au siècle des Apôtres*, continuation directe de l'histoire du Christ venu sur la terre et constituant ce qu'on peut appeler l'âge héroïque de l'Eglise ; puis *la Paroisse*, étude savante des œuvres pratiques du prêtre et des actes de la vie sacerdotale du quatrième au vingtième siècle ; puis l'*Histoire Sainte*, destinée à la jeunesse catholique et munie de cartes et de plans utiles ; puis la vie historique et religieuse de *saint Henri*, d'après les textes allemands et des recherches considérables ; la vie non moins utile et si touchante de *sainte Geneviève*, l'ange tutélaire de l'église Saint-Etienne du Mont et la patronne vénérée de Paris ; *la Foi catholique*, cet ouvrage qui résume merveilleu-

sement toutes les vérités et toute la doctrine religieuses, les fait connaître et les explique en toute clarté; l'*Histoire de l'Immaculée Conception et le diocèse de Paris*; l'histoire du *Temple de Jérusalem*, avec plans, cartes et figures, enfin le millier d'articles qui occupent le tiers du grand dictionnaire de la Bible, sans compter les articles donnés à la *Revue du Clergé*, à la *Semaine Religieuse*, à la *Revue d'Apologétique*, etc. Et je ne parle ni des allocutions, ni des conférences, ni des sermons. Cette vie a été d'un labeur sans pareil. Elle justifie amplement la devise que mon cher condisciple avait adoptée dès son entrée à Notre-Dame des Champs : *In labore requies*, devise empruntée à la belle prose d'Innocent III : *Veni, sancte Spiritus!*

Oui, il se reposait dans le travail et ce qui, pour d'autres, eût été une fatigue inouïe était pour lui une joie sereine. Il dédaignait le repos physique et, la veille même de sa mort, quoiqu'il eût été éprouvé depuis le mois de janvier dans une santé jusque-là en apparence inébranlable, il prêchait encore à Saint-François-Xavier sur la mission de saint Etienne et l'institution des diacres, ayant entrepris cette année même de commenter les Actes des Apôtres, comme il avait commenté, au cours des années précédentes, les saints Evangiles. Ainsi, dans cet esprit méthodique, les enseignements suivaient toujours le cours prévu et régulier. Il avait encore le temps de s'acquitter d'une tâche délicate que lui avait confiée le cardinal archevêque : le secrétariat du Comité de vigilance doctrinale de Paris.

Dieu lui avait départi le don de la facilité et de la clarté, auquel s'étaient ajoutées une méthode et une constance régulières. Il ne perdait pas une minute. Il savait ce qu'il voulait, ce qu'il faisait et où il allait. Il réglait sa journée, ses heures, ses moindres instants et il trouvait encore le temps de causer ou même de se promener et de voyager parfois avec des amis. Levé quotidiennement à cinq heures, il employait la matinée à ses devoirs pieux, à son ministère, à son travail personnel. L'après-midi, il visitait les malades et les pauvres, leur tenait une conversation appropriée à leur état et ne quittait pas leur misérable logis sans y avoir laissé un sourire aflable et une aumône. Sa charité était multiple, abondante et discrète. Le soir, il s'occupait diligemment de l'administration de sa paroisse. Quelques personnes ont cru que ses études bibliques, ses écrits religieux occupaient tout son temps. Quelle erreur! Nul curé n'a eu autant que lui souci de tous ses devoirs. Il avait une comptabilité exemplaire et il a laissé tout ce qui concerne le culte et les œuvres paroissiales dans l'ordre le plus parfait. Il aimait sa chère et vieille église d'un amour pro-

fond et, lorsqu'on lui faisait des offres plus avantageuses, il répondait spirituellement qu'il s'était marié pour la vie et n'avait jamais songé à une séparation ou à un divorce.

J'ai eu sous les yeux le *Memento* de ses actes comme curé de Saint-Etienne depuis l'année 1895. On y voit tout ce qu'il a consacré de temps, d'efforts et de zèle à la neuvaine de Sainte-Geneviève, aux séances de fabrique, à la réparation de l'autel et de la chapelle de la Sainte-Vierge, à la composition et à la pose des plaques de marbre proches de la sacristie de Sainte-Geneviève et où se trouve relatée l'histoire de la paroisse et du couvent voisin ; ainsi qu'à la mémoire des saints et bienheureux de l'Ordre des Frères Prêcheurs qui avaient résidé au couvent de Saint-Jacques, de 1218 à 1790 ; enfin à la création d'une messe spéciale le dimanche à onze heures où il parlait lui-même pendant dix minutes devant un auditoire très intellectuel et qui n'oubliera jamais ses belles et utiles allocutions. On apprend ainsi tout ce qu'il a fait d'utile et de pratique, comme la décoration nouvelle de l'église pour la neuvaine de Sainte-Geneviève ; la réparation du maître-autel et le scellement des reliques de saint Etienne, saint Valentin, saint Adéodat et sainte Aurélie ; le remplacement de l'autel en bois de la chapelle mortuaire par un autel en marbre ; l'établissement d'une nouvelle école des Frères ; la réparation du grand orgue ; la remise en état des caveaux sous la chapelle de la Vierge où avaient été transférés les restes de Racine. Pour le deuxième centenaire de la mort du grand poète, l'abbé Lesêtre avait organisé, le 21 avril 1899, une grande solennité religieuse, présidée par l'évêque d'Orléans, et où vinrent de nombreux académiciens. Le curé fit apposer à l'entrée de la chapelle de la Vierge deux plaques de marbre indiquant l'endroit où avaient été inhumés Racine et Pascal. Il s'occupa ensuite de refaire les reliquaires de la paroisse, la châsse de sainte Geneviève, la statue du Sacré-Cœur, les meubles de la sacristie, l'ostensoir, les stalles et le petit orgue du chœur, les pieds de lampe, le Thabor, le vitrail de la chapelle du Purgatoire, les plaques commémoratives de la visite de Pie VII à Saint-Etienne en 1805 et de la mort de Mgr Sibour en 1857. Les nouvelles mesures législatives qui privaient l'église de revenus essentiels (43 000 francs) préoccupaient beaucoup le diligent curé qui, en sacrifiant ses revenus personnels et en faisant de fréquents appels à la charité de ses paroissiens, se voyait encore souvent dans l'embarras pour solder les 40 000 ou 50 000 francs annuels exigés par les œuvres de sa paroisse. Il supportait vaillamment cette épreuve et sans se plaindre jamais. « Je n'ai que des monuments sur ma paroisse ! » disait-il avec un

gai sourire. Son âme était aussi robuste que le paraissait son corps. D'un aspect assez rude, il avait le cœur le plus tendre et l'esprit le plus fin. De taille moyenne, la tête forte, le front carré, le nez puissant et la lèvre droite et mince, le regard profond et malicieux sous le sourcil dru, la figure solidement construite, il donnait l'aspect d'une volonté énergique et d'une force. Ceux qui ne le connaissaient que pour l'avoir entrevu croyaient qu'il s'enfermait dans une tour de granit et ne pensait qu'à l'exégèse ou à l'apologétique. Nul n'a eu plus que lui un cœur de prêtre, un cœur d'apôtre. Nul n'était toujours plus prêt à rendre service, à suppléer un confrère, à prêcher au moment même où le prédicateur venait à manquer et à se dérober aussitôt à tout remerciement. Adonné avec passion à l'œuvre essentielle des catéchismes, il y faisait preuve de précision, de clarté, de logique, de sens profond et droit. Il a laissé, paraît-il, sur ce sujet un travail remarquable.

Ce qu'il conseillait aux autres, il le pratiquait fidèlement pour lui-même. Sa première méditation à Saint-Sulpice se terminait ainsi : « Adorer Jésus souffrant toute sa vie et se sacrifiant enfin sur le Calvaire. Honorer les saints qui ont souffert pour lui, en se dévouant à la sanctification des âmes pour la gloire de Dieu en sacrifiant : 1° les biens de la terre; 2° ses forces, celles du corps et de l'esprit; 3° sa vie... L'offrir tout entière à Dieu, être dans la disposition de la lui donner s'il la demandait tout d'un coup, et puisqu'il nous la laisse, la consacrer exclusivement à son service. » C'est ainsi qu'il a vécu; c'est ainsi qu'il est mort!

Il suivait dans le cours de la vie ceux qu'il avait formés à la foi et à la piété, correspondait avec eux et leur donnait les avis les plus sages et les plus pratiques. Que de prêtres, et même d'évêques, n'a-t-il pas conseillés avec une sagesse et une prudence admirables? Comme directeur, comme confesseur, il était d'une solidité, d'une fermeté et d'une prescience sans pareilles. Sa franchise était proverbiale. En aucune occasion, nul n'a obtenu de lui la moindre flatterie, ni le moindre éloge immérité. Il l'a montré hautement en de graves circonstances. Au-dessus des petits moyens, il était d'une sûreté de relations, d'une fidélité et d'un dévouement à toute épreuve. Pratiquant la simplicité sans ostentation, modeste et humble au-delà de toute idée, cachant ses talents comme ses bonnes œuvres, repoussant avec vivacité tout éloge, mais se donnant à tout et à tous, il n'a compté, il n'a laissé que des amis.

Aussi, quelles ont été ses funérailles! Quels regrets n'ont-elles pas suscités! Quel concours immense n'ont-elles pas fait surgir tout

à coup? Avec quel recueillement, avec quelle sympathie, évêques, prélats, chanoines, curés, prêtres, religieux, laïques en nombre considérable ne sont-ils pas venus apporter leurs hommages attendris à ce prêtre vénéré! Sous la présidence de son ancien condisciple et ami, le cardinal-archevêque de Paris, cinquante curés de la capitale entouraient le cercueil du curé de Saint-Etienne du Mont, comme une garde d'honneur, tandis que son clergé, les dames de Sainte-Geneviève, les porteurs de la châsse, le Conseil paroissial, les patronages se pressaient, émus et désolés, aux portes du chœur. Pendant que des bancs de la maîtrise s'élevaient, en notes pieuses et lentes, le *Lux æterna* et le *Requiem æternam*, je me rappelais les admirables réflexions que ces chants consolateurs avaient jadis inspirés à Eugène-Melchior de Vogüé : « Que de sagesse et de beauté dans ce latin, langue morte de la mort, qui apporte du fond des temps, de toutes nos origines, la même lamentation à toutes les races, à tous les âges!... Quels déchirements dans ces chants qui ont servi pour toutes les douleurs, qui nous arrivent chargés de pleurs séculaires! Et quelle paix ensuite, quand ils affirment l'espérance! L'homme a vraiment mis là tout ce qu'il peut attendre de l'infini. »

L'absoute terminée, un long cortège accompagna le curé de Saint-Etienne au champ du repos. Quatre curés de Paris, ses anciens amis, tenaient les cordons du char funèbre, sur lequel reposaient, comme seuls insignes, l'étole curiale, la barrette, le rochet et la mosette de chanoine de Notre-Dame. Au cimetière du Montparnasse, le vicaire général Delaage prononça la dernière absoute et, pendant que les prêtres appelaient au secours du vénérable défunt les saints et les anges et les suppliaient avec émotion de l'introduire dans le sein d'Abraham, dans la lumière inaltérable et le repos vraiment éternel, voici que tout à coup, le long du cimetière silencieux, des fanfares éclatèrent. Une sonnerie martiale précédait un régiment revenant de la manœuvre et se répandait sur les tombes étonnées. On eût dit qu'elle retentissait tout exprès pour honorer celui qui alliait si étroitement la foi du Français à la foi du prêtre. Ces sons mâles et fiers étaient comme la note suprême ajoutée aux chants sacrés qui, à l'église, avaient salué ses restes vénérés; et dans le caveau, où des mains pieuses l'avaient lentement descendu, il nous semblait que notre ami se redressait un instant pour saluer une dernière fois le drapeau qu'il avait tant de joie à faire porter chaque année, le dernier soir de la neuvaine, derrière la châsse de sainte Geneviève.

Henri WELSCHINGER.

LES PRINCES DE WIED-NEUWIED[1]

A quelques lieues de Koblentz, partie sur le plateau sauvage du Westerwald, partie sur les bords du Rhin qui baigne sa capitale, s'étendait le comté de Neuwied. Ses seigneurs, souverains indépendants jusqu'en 1806, appartenant à l'ancienne maison des Runkel, du Lahngau, issue de Sigefroid III vivant en 1226, acquirent le comté de Neuwied par alliance au treizième siècle. Les terres héréditaires avaient été partagées au dix-septième siècle entre deux branches : les Wied-Runkel éteints, en 1824, après une existence sans éclat et les Wied-Neuwied dont le nom fut mêlé à plusieurs reprises à l'histoire de l'Europe. Un paon à la roue orgueilleuse étalé sur le blason des Wied symbolisait cette race qui, dès le dix-huitième siècle, citait plusieurs électeurs de Cologne et de Trèves parmi les siens, et se disait descendante des ducs de Franconie, alliée aux rois en Prusse et aux empereurs de Russie. Mais des domaines étroits et de minces revenus, 16 000 écus, dévorés par un incessant besoin de dépenses, leur interdisant de faire honneur à leurs prétentions, pesèrent sur la destinée de plusieurs des Wied, d'esprit hardi, avides d'aventures, passionnés d'intrigues. Placés entre trois grandes puissances, il

[1] Sources principales. — I. Archives du ministère des affaires étrangères : Allemagne, Correspondance politique, 598. — Allemagne, Petites principautés Wied, Correspondance politique, 64. — Autriche, Correspondance politique, 178 à 181-205-207-211-214-215-255. — Autriche, Correspondance politique, Supplément 12. — Bavière, Correspondance politique, Supplément 127. — Prusse, Correspondance politique, Supplément 7. — Trèves, Correspondance politique, Supplément 34. — Archives de la Bastille, 11 980, Affaire Barbut de Maussac.

II. *Friedrichs des Grossen Politische Correspondenz*, B. 15. — V. Stramberg, *Rheinischer Antiquarius*, III, 2-3, Koblentz, 1834-1856. — Comte d'Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, I. — F. Masson, *Mémoires et Lettres du cardinal de Bernis*. — F.-V. den Wengen, *Karl Graf zu Wied-Gotha*, 1890. — E. Driault, *Chauvelin, son rôle dans l'histoire de la réunion de la Lorraine à la France. (Revue d'histoire diplomatique*, 1893). — P. Boyé, *Stanislas Leczinski et le troisième traité de Vienne*, Paris, 1898. — R. Waddington, *Histoire de la guerre de Sept Ans*, I.

leur fallait pour vivre n'en mécontenter aucune; aussi, comme beaucoup de leurs voisins allemands, étaient-ils impériaux par tradition et respect pour leur chef du saint Empire, Français par besoin et attrait des subsides, Prussiens par respect de la force et pressentiment de l'avenir.

L'histoire des princes de Wied-Neuwied au dix-huitième siècle montre les difficultés de leur situation : Frédéric-Guillaume [1], premier comte de Neuwied, était, au début du siècle, le chef de cette maison. Secondé par sa femme, fille du feld-maréchal au service de Prusse, comte zu Dohna, il développa Neuwied, y attira des commerçants français, lui qui, à l'âge de dix ans, avait vu le château de ses ancêtres incendié par les soldats de Louis XIV et gouverna « en esprit d'humanité ».

Son fils aîné Alexandre [2], devenu, en 1784, premier prince de Wied, régissait les affaires extérieures du comté à cause de la santé affaiblie de son père; il fut, durant les quarante années de son règne, l'esclave de ses besoins d'argent, sans cesse obligé de « gaigner » pour vivre et parader; la diplomatie secrète lui offrit par deux fois, avec l'espoir de larges profits, un rôle de premier plan.

Son frère cadet, Charles [3], après avoir servi brillamment l'empereur dans la guerre Turque, devint un des meilleurs généraux de Frédéric II dans sa lutte contre Marie-Thérèse. Un autre frère, Charles-Emile, vécut, à la cour de Maximilien-Joseph, électeur en Bavière, une vie agitée. Succédant à son père Alexandre, aux heures critiques de la Révolution française, Frédéric-Charles abdiqua, dès 1802, en faveur d'Auguste, le troisième de ses huit enfants et frère du prince Victor, officier au service de l'Autriche. Avec lui la carrière des Wied, souverains du Saint-Empire, si tourmentée depuis un siècle, s'acheva dans l'existence calme de grands seigneurs prussiens.

I. — Alexandre, premier prince de Wied et ses missions secrètes.

A. — Les négociations de Vienne et la réunion de la Lorraine a la France (1735-1737).

Le voyage à Versailles. — Elevé jusqu'en 1724 par son grand-père maternel au nord de Königsberg, dans les grandes solitudes et sous le rude climat de la Prusse orientale, le jeune Alexandre, après avoir passé à l'Université de Strasbourg, fut attaché en 1729 au comte Goloffkin, plénipotentiaire russe au Congrès de Soissons,

[1] 1684-1737.
[2] Jean-Frédéric-Alexandre, 18 novembre 1706-7 août 1791.
[3] François-Charles-Louis, 19 octobre 1710-8 octobre 1765.

et dans ces premières armes diplomatiques aiguisa son esprit insinuant et fertile en expédients.

Déjà se révélait l'esprit d'intrigue du jeune prince : « Pour s'assurer la protection d'un grand roy », il caressait un projet auquel il ne voulait « mêler » son père en rien : « Je m'en vais vous proposer, — mandait-il le 7 janvier 1734 au colonel suédois de Nierodt, chargé par Neuwied de demander, en s'appuyant sur le maréchal de Belle-Isle, la remise des contributions levées sur des terres durant la dernière guerre, — un projet tout à fait extraordinaire, mais ce qui est extraordinaire n'est pas ridicule... Voyez si vous pouvez faire une capitulation par laquelle vous lèveriez un régiment étranger qui portera mon nom et que vous commanderez..., il ne faut pas en parler à aucun Allemand, à moins que la chose ne réussisse, auquel cas je me charge de la faire agréer à tout le monde. » Là-dessus, il engageait Nierodt à entrer au service de la France, « car icy nous serons tellement ruinés par la guerre qu'il faudra vivre en gueux quelques années..., vous pouvez me répondre d'un ton énigmatique en donnant des noms supposés aux principaux acteurs [1] ».

L'idée de vendre ses sujets à l'étranger n'étant pas mûre, une autre plus féconde germait alors dans sa tête : « Négocier lui-même la paix entre le roi et l'empereur... » Au début de 1735, son père l'avait envoyé à Versailles pour mener à bien l'affaire des contributions qui n'avançait guère. Nierodt, sachant que le cardinal de Fleury cherchait un intermédiaire allemand pour traiter avec l'empereur Charles VI, mit le nom de son maître en avant; Fleury qui connaissait l'habileté d'Alexandre lui confia cette mission; deux personnages, ayant des attaches avec la Cour, ont joué dans le choix du ministre français un rôle important : le sieur de Farcy, commissaire des guerres, appelé par ses fonctions sur le Rhin près de Neuwied, mis en rapport avec Alexandre par Nierodt en mai 1735, et Jean-Claude-Adrien Helvétius, premier médecin de la reine Marie Leczinska, père du célèbre philosophe, homme de probité et de science et fort bien en Cour.

Frappé de l'ardent désir de paix qu'éprouvait le cardinal et supputant les profits d'une réussite, Neuwied résolut de tâter le terrain près des ministres impériaux, tout en sollicitant leur bienveillance pour un procès relatif au Comté d'Isenburg enlevé à son grand-père par l'électeur de Trèves. Parti en avril 1735 pour Vienne, le comte descendit chez le prince de Nassau-Dillenburg qui l'avait annoncé en haut lieu. Neuwied connaissait particulière-

[1] Archives de la guerre 2768, Lettres du comte Frédéric-Alexandre de Neuwied des 5, 7, 9 et 18 janvier 1738.

ment Knorr, secrétaire du ministre Bartenstein, « lié étroitement pour les affaires avec lui..., peut-être plus lié de tendresse avec sa femme ; » de mauvais plaisants baptisaient, en effet, leur amitié : « Les folies amoureuses » ; Nassau le présenta aussi à l'autre ministre, comte de Zinzendorf.

Alexandre se dit d'abord un peu découragé, peut-être pour se faire valoir aux yeux du cardinal : « Vous ne sauriez croire, écrivait-il, l'éloignement que j'ai trouvé ici pour entrer dans notre négociation et l'extrême défiance qu'on avoit de la Cour de France. » Malgré tout, il pressait ses amis de Versailles d'aller de l'avant : une note d'Helvétius, du 27 avril 1735, était fort engageante. « On se prêtera volontiers, disait-elle, à tout ce qui sera proposé de bonne foy...pour une...solide pacification...»

Elle accompagnait une déclaration dictée sans nul doute par Fleury : « Rien n'est plus faux, précisait-on, que ce qui a été rapporté à l'empereur... Il n'est point vray qu'à aucun temps que ce soit, M. le cardinal ait entretenu aucune correspondance avec l'Angleterre. Si l'empereur juge à propos d'envoyer quelqu'un en lieu tiers, nous serons toujours prêts à écouter tout ce qui pourra conduire à une bonne paix et à une réconciliation sincère avec l'empereur ». Fleury, jugeant ses avances suffisantes, sollicitait Charles VI de s'avancer à son tour.

Le 18 mai, Neuwied, présenté par le prince de Nassau à Zinzendorf, lui exposa le but de son voyage : connaissant les tendances pacifiques du Cardinal, il était venu de lui-même chercher à Vienne un terrain d'entente. Bartenstein et Zinzendorf rédigèrent une note qu'ils lurent à Neuwied : elle affirmait les sentiments pacifiques de l'Empereur et demandait l'envoi d'une personne « affidée » à Vienne.

Le 1er juin 1735, de la résidence impériale de Laxenbourg, Alexandre écrivait à Nierodt, avec son assurance habituelle : « Je décide que vous devez aller avec ce billet à Versailles et tâcher de persuader le Cardinal à envoyer incessamment l'homme en question; au cas que cela soit entièrement impossible, il faut tâcher de fabriquer quelque chose qui donne occasion à cette Cour ici de faire de plus grandes démarches, par exemple une signature du Cardinal et un autre modèle de lettre. »

Neuwied racontait à Nierodt, le 10 juin, son entrevue avec Zinzendorf : le ministre avait refusé de donner sa signature avant celle du Cardinal et posait avec une brutalité toute germanique ses conditions : Chauvelin, ennemi juré de la Maison d'Autriche, sera exclu de la confidence, le roi fera la première démarche par l'envoi d'un « homme affidé ». Laissant passer le bout de l'oreille, Neuwied ajoutait : « Je me charge d'introduire

et de luy rendre tous les services que je pourray... Ils ne seront pas entièrement inutiles, sachant comme je fais la carte du païs et le fort et le faible d'un chaquun... ; le plus gros inconvénient c'est l'énorme dépense que je suis obligé de faire, car je n'épargne rien pour gagner ceux qui pourroient nous estre utiles... »

Le 11 juin, il mandait à Helvétius : « On sait que vous êtes en considération à la Cour de France et l'on me connoit ici en qualité d'honnête homme... Ainsi je n'ai pas manqué de donner part... de votre réponse à une certaine personne ici de fort grande considération... Peut-être que je viendrois moi-même à Paris lorsque l'affaire sera un peu plus préparée afin que l'on puisse traiter avec plus... de succès. » Mais la réponse de la France est encore « trop générale », il faudrait marquer les points sur lesquels elle ne veut pas céder et aussi ses prétentions, « afin que j'en puisse faire un bon usage auprès de mon grand amy d'ici ».

Les intrigues de Vienne. — Le Cardinal autorisa Helvétius à ménager à Nierodt une entrevue avec lui au couvent des Sulpiciens d'Issy où il arriva muni de la lettre de Neuwied du 1er juin et d' « une manière d'instruction » dictée par le comte de Zinzendorf. Fleury, avec une faiblesse coupable, accepta de renvoyer Chauvelin ; un envoyé officieux, Jean-Baptiste de la Baune, déjà chargé de missions secrètes en Espagne et en Hollande, se rendra à Vienne avec Nierodt sous le patronage d'Alexandre.

Les deux émissaires partent aussitôt, marchent la nuit, font le tour de Metz « pour échapper aux partis des deux armées » et le 31 juillet sont à Neuwied : « Le Seigneur de ce lieu, écrit La Baune, me paroit avoir le cœur français et par conséquent plein d'admiration et de respect pour la personne de Votre Eminence. » Les dispositions à l'égard des voisins de l'Est sont favorables... « 500 Danois ont fait plus de tort icy que 20 000 Français... On est fatigué de la guerre... on est aussi las à Vienne dont le comte héritier est revenu depuis quinze jours... et ne m'a pas tenu... d'autres discours que ceux que Votre Eminence a entendue à Issi. » La Baune vante sa probité « en grande estime icy » et se déclare enchanté de Nierodt. Le Français et le Suédois en compagnie d'Alexandre partent le 2 août, tandis que le comte régnant, ne perdant pas de vue ses intérêts privés, écrit au Cardinal pour demander la restitution d'Isenburg.

La petite troupe arrive à Vienne le 13 août et se loge dans une maison isolée d'un faubourg. La Baune se pénètre encore des instructions de Fleury : demander le rejet de la médiation anglaise et des avantages pour les rois de Pologne et de Sardaigne, Don Carlos et la maison de Guastalla.

Neuwied se multiplie pour faciliter les premières entrevues et joue alors le premier rôle : « Il a mis toute cette affaire en train, écrit La Baune le 26 avril 1736, et m'a esté jusqu'à présent d'un secours infini. » Le 15 août 1735, l'envoyé français rencontre Zinzendorf et Bartenstein dans la bibliothèque d'un couvent de Trinitaires, où tous deux « faisaient souvent leurs dévotions ». La discussion s'engage si serrée, qu'au bout d'un moment La Baune menace de se retirer. Les Impériaux se lèvent, « laissant cannes et chapeaux sur la table »; mais après un tête-à-tête d'un quart d'heure rentrent plus conciliants. « Je risquay, dit alors La Baune, de dire mon propre sentiment... estant venu en route, comme c'estoit vray, à l'occasion de quelques entretiens que j'avois eu avec le comte de Neuwied... Supposez, continuait-il, le duc de Lorraine épousant la fille de l'Empereur, le Roy permettra-t-il de voir son successeur souverain presque au milieu de la France?... D'où l'idée d'échanger la Pologne contre la Lorraine avec retour à la France lors du décès du roi de Pologne, Stanislas, beau-père de Louis XV... » Le 21 et le 25 août, nouvelles réunions après lesquelles La Baune mandait à Fleury : « Jay obtenu enfin la Lorraine suivant vos désirs... Je lay pour ainsi dire arrachée morceau par morceau[1]. » Débordant de reconnaissance pour Neuwied, il suppliait le Cardinal de lui obtenir de l'Empereur la restitution d'Isenburg.

La Baune signa, le 3 octobre 1735, les « Préliminaires de Vienne » ratifiés le 16 novembre par Lestang-Laville, plénipotentiaire secret, La Porte du Theil[2], premier commis des Affaires étrangères; le Barrois était cédé à Stanislas, et le reste de la Lorraine lui sera remis lors de la cession de la Toscane à François, duc de Lorraine, et héritier de la couronne impériale. « Je me suis employé avec zèle, écrivait Alexandre à Nierodt, pour faire passer l'article en question auquel on a seulement ajouté la condition, pourvu que l'Empereur et ses alliés soient en possession, lors du mariage, de ce qui leur a été accordé par les Préliminaires. »

Mais l'opinion française, plus exigeante, réclamait une réalisation immédiate. Chauvelin, sur la demande de Fleury, prit la négociation en mains. Les bons arguments furent aussitôt mis en œuvre : « Dès les premiers temps de ma négociation à Vienne, écrivait du Theil, j'eus ordre de voir si, par le moyen de quelques dons des personnes en situation de déterminer les résolutions de l'Empereur, il me deviendroit praticable d'assurer la cession actuelle de la Lorraine. » En de telles circonstances, Neuwied

[1] Fleury ne parlait pas de la Lorraine dans ses instructions à La Baune.
[2] Jean-Gabriel de la Porte du Theil, mort en 1755.

devait jouer son rôle : son ingéniosité avait déjà rapproché les adversaires, lui procurant la dignité de chambellan impérial, l'appui du Roi dans le procès d'Isenburg, la remise des contributions levées sur son comté et l'ordre de Saint-Louis : acompte trop léger, à son sens; aussi, talonné par le besoin, harcelait-il du Theil, lui reprochant de n'avoir pas remis de don à Bartenstein et un simple diamant de 8 à 9000 livres à M. de Lestang. Du Theil l'informa alors que « le Roy pourroit récompenser en grand prince quiconque, sans manquer au service de l'Empereur, coopérerait à ce qui estoit autant de la satisfaction du Roy que cette cession actuelle ».

Alexandre suggéra 20 000 florins pour Knorr et 100 000 pour Bartenstein. Sur la demande de Chauvelin, la Cour envoya, fin avril 1736, 140 000 florins en lettre de change sur Hambourg et « un bijou de quatre diamants jaunes et six blancs estimés 43 000 livres. Chauvelin avait insisté sur l'urgence de récompenser Neuwied : du Theil demanda pour lui un bijou de neuf diamants et 20 000 livres. Le Cardinal accorda l'argent et seulement une bague de modeste valeur. Du Theil remit le présent à Alexandre : « Les lettres de change, écrivait-il, et la bague me furent, pour ainsi dire, arrachées des mains... Le comte étoit dans un besoin pressant et, en saisissant ce que je lui remettois, il versoit des larmes, prétendant qu'il auroit le droit et le motif d'espérer infiniment davantage de la magnificence du Roy. » Blâmant, quant à lui, la parcimonie du Cardinal, du Theil, sur l'ordre de Chauvelin, lui déclara que les 120 000 florins seraient remis à Bartenstein et à Knorr, lorsque le roi Stanislas serait en possession de la Lorraine. Neuwied, fort dépité, le supplia vainement de verser d'avance la somme à Knorr.

A partir de ce jour, il accabla du Theil de lettres réclamant « son dû » et, vexé, mais non découragé, comptait tirer bon parti de la somme destinée à Bartenstein. Ne soufflant mot de l'affaire à celui-ci, « il formoit le projet de procurer ces 100 000 florins à un homme de qui il attend tout ce qu'il sollicitoit à la cour de Vienne et la récompense d'avoir été le promoteur des ouvertures de la pacification... »

Bartenstein et sa femme « ne voudroient point de lettres de change, confiait-il à du Theil, mais des bijoux en diamants pour la somme de 250 000 livres » : ce serait le moyen de « vaincre les répugnances de Bartenstein qui, à en croire Knorr et Neuwied », disait de « Madame sa femme, non pas tout à fait les mêmes mots du Valet du « Joueur »..., nous aimons les bijoux avec concupiscence, mais qu'elle les aime par-dessus toutes choses ». La somme entière serait ainsi à la disposition de la dame et de

Knorr, au profit certain de leur commun ami. « Jay remontré au comte de Neuwied, mandait l'envoyé du Roi, étonné et méfiant, qu'un assemblage de bijoux montant à un pareil prix était irréalisable, surtout lorsqu'il falloit que chacun fût proportionné à l'estat d'une dame telle que Mme de Bartenstein, les boucles d'oreilles ne pourroient pas estre celles qu'on donneroit à une reine... » « J'ai suggéré un portrait du roy de 20 000 florins ou 50 000 livres, pièce que l'on pourra connoître, le reste en bijoux demeureroit secret. »

Lestang-Laville, ayant signé le traité du 15 février 1737 cédant la Lorraine sans condition, demanda à Neuwied s'il pouvait offrir le présent à Bartenstein ou à sa femme « sans être refusé ». De nouveau, Alexandre insista pour un cadeau en pierreries. Le plénipotentiaire lui répondit qu'il renverrait les 100 000 florins à Versailles : le comte, « très ému », le conjura de n'en rien faire et lui écrivit le 21 avril : « Je puis vous assurer, Monsieur, que ce dont nous avons parlé sera reçeu avec plaisir et tenu à honneur comme de raison. » L'envoyé français avait, la veille, remis à Knorr ses 20 000 florins, acceptés sans remords, et, fort défiant, écrit à Amelot, successeur de Chauvelin : « A l'égard de celui (du présent) des 100 000 florins, il est encore dans ses mains. L'interpositeur voudroit m'engager... de convertir toute la somme en diamants, l'autre de me servir de luy pour délivrer le présent..., je tiens bon sur trois choses : l'une de ne donner en diamants que le bijou de 43 000 livres..., la deuxième, que je puisse moi-même présenter le don au moins à la dame, la troisième... un secret absolu et perpétuel de la part des recevants, ma cour ne voulant point du tout qu'il soit jamais dit que dans des occasions de la nature de celle-ci, elle gratifie quelqu'un du ministère de celle avec qui elle traite. »

La méfiance de Lestang avait déjoué le plan combiné entre Neuwied, Knorr et son amie. Il chargea Mme de Schmerling, femme du ministre impérial à Versailles, de remettre à Bartenstein un portrait du roi, enrichi de diamants prisés 50 000 livres. La conscience du ministre, plus délicate que celle de son entourage, s'en émut : « Le 14 du mois, écrivait-il à Fleury, Mme de Schmerling m'a remis un paquet dans lequel étoit un autre que je croyois contenir quelques pièces de littérature dont M. de Schmerling me régale de tems en tems... Je me suis fait une loi de n'agir que par zèle... Je sens tant de contentement et de plaisir intérieur à suivre cette loi que je craindrois de perdre mon repos, si je m'en écartois tant soit peu. Je rends le paquet à M. de Schmerling. »

Le Cardinal se plaignit à l'empereur de cette « extrême délicatesse » : « Je ne cacherai pas à Votre Majesté que le roy en a

été un peu blessé. On ne soupçonne sûrement pas ce fidèle ministre d'intérêt, mais il doit y avoir des bornes dans son désintéressement. » Ce n'était point hypocrisie de la part du ministre impérial, il ne reçut aucun présent secret : sa femme, furieuse de sa déconvenue, le voyant causer affaires avec Lestang-Laville, les interrompait de propos délibéré, « voulant que son mari allât jouer »... « Je la crois piquée de n'avoir rien eu, remarquait Lestang, quelques diamants accommoderont l'affaire... »

L'incident se dénoua comme il convenait entre gens de très bon ton : « M. de Bartenstein désire avoir ardemment le portrait du roi en grand, écrivait Amelot le 22 juin 1738. Pressentez-le, S. Eminence ayant des raisons particulières ne doit point risquer un présent qu'il croiroit... devoir refuser. » Que du Theil lui propose aussi un portrait du Cardinal. L'envoyé français répondit le 7 juillet : « Il recevra cette grâce avec le plus profond respect et la plus parfaite reconnaissance. » Les 100 000 florins destinés à Bartenstein avaient repris, à son honneur, mais à la grande fureur d'Alexandre, le chemin de Versailles et les « épingles » du traité qui donna la Lorraine à la France demeurèrent, avec une bague modeste et deux portraits sans valeur, les 20 000 florins et les 20 000 livres octroyés à Knorr et à Neuwied.

B. — Alexandre, comte souverain de Neuwied.

Le dépit de voir ses services mal payés, sa rancune contre le Cardinal n'avaient point guéri Neuwied de sa passion de l'intrigue : le besoin d'argent le pressait. Il n'avait pas quitté Vienne, espérant toujours obtenir du Roi un supplément de récompense, rapportant à Lestang et à du Theil ses conversations avec Bartenstein et faisant sans doute monnaie de ses renseignements. Ses absences étaient fréquentes et mystérieuses. Le 13 juillet 1737, Lestang mandait à Versailles : « M. le Comte de Wied arriva hier de Breslau où il a passé quinze jours... C'est à présent le secret de la comédie, il ne m'a pas encore dit le sujet de son voyage. » Deux mois après, le 17 septembre 1737, par la mort de son père, il devenait souverain de Neuwied mais, ses affaires le retenant en Autriche, son frère Charles prit la régence en attendant son retour.

C'est alors que Farcy, qui avait conservé de la campagne diplomatique de 1735 un reconnaissant souvenir, voulant avec son aide amorcer une nouvelle négociation entre le roi et l'empereur, lui mandait en novembre 1737 « que la situation de l'empereur et l'embarras de ses ministres présentaient une belle occasion à la

France d'acquérir... le Duché de Luxembourg »; — un officier de ses amis avait vu récemment le comte de Nieuperg, gouverneur de la forteresse, il lui avait dit que la France devrait « s'en accommoder avec l'empereur à prix d'argent dont elle avoit l'abondance et S. M. Impériale grand besoin ».

« La plupart de nos politiques, ajoutait Farcy, prétendent que le Luxembourg nous étoit plus nécessaire que la Lorraine, que tout l'avantage de la paix est du côté de l'empereur, que la France, après avoir sacrifié tous ses droits à la tranquillité commune..., méritoit bien du moins que, de tant d'états auxquels elle a renoncé, le Luxembourg lui fût remis pour la sûreté de sa frontière. » L'Europe, — sauf peut-être les Hollandais, — y souscrira volontiers. Mais, « pour amener les ministres de Vienne à y prêter attention, on peut leur faire envisager leur intérêt particulier... et les engager par là à y souscrire. »

Il proposait de s'en ouvrir au cardinal de Fleury ou de faire le voyage de Vienne. Cette proposition trouva Neuwied sceptique, mais non découragé. « L'affaire..., répondit-il de Vienne, le 29 janvier 1738, me paroit... très délicate et beaucoup plus difficile qu'on ne nous l'a mandé. » De fait, cette nouvelle tentative de négociation secrète n'aboutit pas : l'empereur ne pouvait — sitôt après la Lorraine — renoncer au Luxembourg, un des bastions de l'Empire.

A l'automne 1738, Alexandre revint à Neuwied prendre le gouvernement des mains de son frère et, le 2 janvier 1739, épousa Caroline, fille du Burgrave Frédéric de Kirchberg, comte de Sayn-Wittgenstein. Il caressait alors un projet que lui avait inspiré le succès de sa mission de 1735 : devenir le ministre des Affaires étrangères du nouveau roi de Prusse, Frédéric II. Le prince Léopold de Dessau transmit ce vœu à Frédéric qui offrit au comte le poste de grand chambellan avec résidence à Berlin. Neuwied tenait au ministère, mais le roi, craignant son caractère fort compromettant, lui déclara en avoir disposé. Le comte — fort mécontent — écrivait, le 4 janvier 1741, à son frère Charles, officier au service de Prusse : « Le Roi vous connaît et vous estime particulièrement et moy point du tout : voilà la différence... Sa Majesté veut exécuter l'ancien projet d'avoir une Cour pour rien, ce qu'on ne peut désapprouver si la chose est possible. »

La guerre de Succession d'Autriche fut, de 1740 à 1748, une période d'épreuves pour le comté de Neuwied : Impériaux et Français l'occupèrent tour à tour et eurent avec Alexandre de longs démêlés. Le passage des troupes et les contributions ruinèrent à moitié le petit Etat. Après avoir traversé une période de découragement, son souverain, en proie à une religiosité maladive, tourmenté par « l'hypocondrie », neurasthénie avant la lettre amenée par

l'agitation et les soucis de son existence, reprit tout entière sa souple énergie, la consacrant « à la nature, à la science, à l'économie ». De 1745 à 1762, le gouvernement et la police furent réorganisés, de nombreuses maisons construites, l'agriculture développée, la culture du trèfle et du mûrier répandue, des fabriques de fer, de porcelaine, de poudre à canon et de drap, des filatures de soie, des tissages de toile, des manufactures de laine, des tanneries, des teintureries créées, — les industries, essentiellement allemandes déjà, de la potasse et des couleurs bleu de Berlin et garance se développèrent sous son influence.

Mais ses dépenses de magnificence épuisaient ses ressources : le comte avait sa cour, ses ambassadeurs, son armée : un régiment exercé « à la prussienne », un corps de hussards et de l'artillerie, — soutenait un « magnifique train de vie » et construisait le château de Monrepos. Ses dettes étaient lourdes et le déficit permanent; aussi, pour satisfaire aux échéances, imaginait-il « des projets aussi hardis que singuliers ». Neuwied étant situé sur la grande route commerciale du Rhin, pour y attirer de riches commerçants il édifia de belles demeures « avec des privilèges et immunités tels qu'on n'en donne presque nulle part en Allemagne », mais emprunta à ses nouveaux sujets sans jamais leur rendre. Des loteries, des tontines très attrayantes étaient offertes au public, mais les lots n'étaient pas payés et la recette confisquée sans scrupule. Il doublait ou triplait les contributions de ses sujets en se servant des « jeunes paysans, ses soldats, pour subjuguer leurs pères » et leur faire rendre gorge, d'où plaintes innombrables à l'électeur Palatin, son suzerain.

Mauvais voisin, Alexandre réussit plusieurs fois à brouiller les cours de Trèves et de Clèves pour pêcher en eau trouble. Dans le but de percevoir un fructueux péage, il avait — contre la foi des traités — établi un pont-volant sur le Rhin, que détruisirent les soldats de Trèves, de Mayence et du Palatin. La Westphalie et la région rhénane étaient envahies de son fait d'une monnaie de mauvais aloi dont la fabrication lui rapportait mille écus la semaine. Il agissait de concert avec Mauvillain, trésorier de l'armée française; les deux compères profitaient de la dépréciation de la monnaie divisionnaire allemande pour empocher de scandaleux bénéfices : les espèces en or reçues du trésorier des guerres, Montmartel, étaient converties en demi-florins d'argent et les écus d'argent de France refondus en ces pièces dépréciées. Trois barils d'écus de six livres à l'adresse de Neuwied furent saisis à Cologne malgré les réclamations du banquier Oppenheim. Mauvillain, qui sur une remise de 16 074 000 livres faisait un bénéfice illégal de 2 908 000 livres, fut arrêté. Le comte, « aussi

rampant et plein d'échappatoires dans les adversités que fier et vain dans le bonheur », trouvait toujours le moyen de conjurer l'orage. Mais le Palatin, perdant patience, occupa Neuwied le 14 mars 1757 avec 800 hommes, enleva les moules à monnaie, les pièces au buste et armes du comte pour 18 283 thalers, les lingots d'argent, les livres de comptes et les transporta à Cologne chez les directeurs de Westphalie. Cette exécution acheva de « discréditer dans toute l'Allemagne » sa peu intéressante victime.

Comme nombre de souverains germaniques, — nous l'avons constaté dès 1734, — il faisait argent de ses sujets et, le 17 juillet 1751, offrait à Versailles un bataillon d'infanterie et un escadron de hussards : « Je tarde encore, écrivait-il au ministre de la guerre d'Argenson, dans l'espérance d'obtenir de meilleures conditions..., d'autres considérations et l'ancienne inclination me font souhaiter... de stipuler avec Votre Excellence... Mon fils est à Metz pour apprendre le français... Mme de Neuwied, qui incline à l'aller voir, pourroit en causer avec quelqu'un envoyé par vous. » Le maréchal de Belle-Isle, interrogé par le ministre, se portait garant pour Neuwied : « Du Theil pourra donner des indications sur les négociations où il fut mêlé...; il a de l'esprit, de grandes relations..., des liaisons aussi avec le roi de Prusse... Je l'ai toujours vu avec le cœur et les inclinaisons françaises... » Versailles hésitant, Neuwied tenta d'obtenir des subsides anglais, puis se retourna vers d'Argenson. L'abbé de Bernis, ministre des affaires étrangères, pria le baron de Seckendorf, conseiller du margrave d'Anspach, de négocier avec lui. Neuwied se dérobait à tout rendez-vous et écrivit enfin, le 15 mars 1757, « que le temps produiroit d'étranges choses, que le système actuel... ne dureroit pas longtemps ». Il « vouloit jouer au plus fin » pour « avoir les meilleures conditions ». Seckendorf lui proposa de fournir alors un bataillon au duc de Wurtemberg, allié de la France. Neuwied déclara le donner au roi lui-même, mais en même temps la *Gazette d'Erlangen* dévoilait la présence à Hanovre d'un envoyé d'Alexandre chargé d'offrir ce même bataillon à l'Angleterre. Rouillé arrêta les pourparlers. « Il me semble, marquait ce ministre, qu'il a beaucoup d'artifice dans toute sa conduite et une grande envie de tirer de l'argent au roi. » Neuwied avoua finalement que son amitié pour le roi de Prusse l'empêchait de conclure avec la France à laquelle il promettait d'ailleurs son appui au cercle de Westphalie. Au même moment, le comte Colloredo, vice-chancelier impérial, signalait que le délégué de Neuwied y travaillait secrètement pour Frédéric II.

Ce système de bascule caractérisait sa politique, faite de souple habileté et de parfaite mauvaise foi : de l'avis général, il était

un homme de « dispositions équivoques », mais avec qui il fallait compter[1].

C. — Les Missions Barbut de Maussac a Paris. (1757-1758.)

Les souvenirs de 1735 hantèrent l'imagination du comte de Neuwied plus vivement encore au début de la guerre de Sept ans : Impériaux et Français, Prussiens et Anglais dévastaient les bords du Rhin. Travailler à une paix générale lui assurerait, avec son propre repos, l'honnête récompense due au courtier. Si les ministres de l'empereur ne pouvaient le souffrir, Frédéric II le tenait pour un auxiliaire utile et la France, grâce à l'amitié du maréchal de Belle-Isle, le tolérait encore. Il pouvait donc, avec chance de succès, s'entremettre entre Versailles et Berlin.

L'occasion s'offrit à lui : le 3 juillet 1757, le colonel français Fisher[2] se présenta à la résidence, demandant au comte un entretien confidentiel. Soldat d'une bravoure éprouvée et d'une souple intelligence, Lorrain et huguenot, avec d'utiles relations en Allemagne, il remit à Alexandre une lettre de Belle-Isle, grand admirateur de Frédéric II, l'accréditant pour une négociation de paix à établir « par son canal » entre les rois de France et de Prusse... Neuwied, alléché par l'aubaine, pria Fisher de préciser ses intentions : il le fit par cette lettre de style militaire, mais d'inspiration pacifique :

Monsieur, c'est à présent mon tour que je vous parle politique. Il est sûr qu'il est extraordinaire à voir la France dépenser 200 millions... pour l'agrandissement de la maison d'Autriche... la Cour se trouve tirée par les cheveux dans cette guerre... le roi de Prusse... trouvera encore des ressources... dans l'étendue de son grand génie, je souhaite même qu'il les trouve..., il n'y a peut-être dix Français à l'armée qui ne prennent pas part au dernier échec arrivé au roi de Prusse. Je sais, à ne pas douter, que que M. le maréchal de Belle-Isle a un attachement au-delà de ce que je pourrai dire pour la personne du roi de Prusse, si le roi de Prusse voudrait faire faire des propositions, M. le Maréchal se prêteroit infailliblement, je me ferais fort de traiter cette affaire dans votre maison... et de disposer qu'on envoyât quelqu'un chargé de la Cour pour entrer en affaire.

Neuwied expédia cette lettre à Frédéric II avec cet avis : « Mon zèle ne me permet pas de supprimer l'ouverture que me fit hier le colonel français Fisher, homme d'intelligence et d'intrigue, très bien avec M. de Belle-Isle. Il assura sur sa tête que, dans trois

[1] Allemagne, C.-P., Wied 64. — Allemagne, C. P., 598, Spec. Mémoire informatif concernant le comte de Neuwied, par le baron de Seckendorf.
[3] Jean-Chrétien Fisher, créateur des chasseurs à pied en 1743. Simple domestique lors du siège de Prague. Mort brigadier d'infanterie en 1764.

semaines, il y aurait ici... un lieutenant général français employé à une cour d'Allemagne... au cas qu'il plairait à Votre Majesté d'envoyer en secret une personne de rang pour entrer en pourparlers... » — « Il faut, répondit le roi, que tous mes alliés d'Allemagne soient compris dans la paix. Je mets ma confiance en vous, Monsieur, je vous confie mes intérêts; si vous pouvez tirer des Français une explication claire sur ce point, je pourrais alors envoyer quelqu'un pour arranger le reste. »

Le 4 août, Neuwied confirmait sa première lettre : « Sans les ménagemens nécessaires dans une affaire si épineuse, j'aurais été moi-même à Versailles, au lieu d'un ami sûr et capable que j'y ai expédié pour puiser à la source des notions décisives. »

« L'ami » était fils d'un Gascon émigré lors de l'édit de Nantes et agent de Prusse à Londres; Jean David Barbut de Maussac comptait alors trente ans de bons services en intrigues de cours et de chancelleries. Page d'Horace Walpole, il se lia avec Alexandre au congrès de Soissons et, en 1744, quitta Londres pour Paris accompagné d'une jeune Anglaise enlevée à ses parents... avec bijoux et argent. Enfermé à l'abbaye Saint-Germain, il fut dégagé par le banquier Lambert, qui fournissait de l'argent aux émissaires anglais : d'où on concluait que le sieur Barbut exerçoit dès lors le métier d'espion. Secrétaire de la poste à Londres, il entretenait correspondance active avec des personnages de qualités diverses : le ministre des Pays-Bas à Londres, le Hollandais du Velaer, comte du Lude; le baron de Seckendorf, ministre du margrave d'Anspach, et le comte de Neuwied, qui le prisait fort.

Folard, envoyé du roi en Franconie, déclarait ne savoir s'il était Anglais, Prussien... ou Suisse; mais, en tout cas, un « intriguant auquel il ne seroit pas prudent de confier certaines choses...; mais un homme d'esprit..., qui écrit bien et hardiment ». Disgracié en 1756, Barbut offrit ses services de renseignements à Versailles et, repoussé partout, se réfugia à Neuwied.

Au premier mot d'Alexandre, il se déclara prêt à partir, à ses frais, pour Compiègne. Neuwied lui remit une lettre d'introduction pour le maréchal de Belle-Isle, celles de Fisher et de Frédéric II « dans laquelle le comte avoit fait quelques changemens assés convenables » pour lui donner une allure tout à fait conciliante. Le messager de paix fut reçu avec méfiance et signalé comme un émissaire caché du roi de Prusse, chargé de quelque espionnage dangereux. « Il seroit à propos d'éclairer de près ses démarches. »

Le 6 août, au matin, Barbut était « en Compiègne » et remit la lettre de Neuwied au maréchal de Belle-Isle : son accueil le déçut. « Je ne remarquai aucune émotion dans son visage; une espèce

d'indifférence, qui ne me faisait pas trop bien augurer du succès de ma mission, étoit marqué dans chaque trait, il déclara ne voir aucun jour à mettre une semblable négociation sur le tapis que de concert avec la cour de Vienne. » « Il avoit personnellement des plus grandes obligations à Sa Majesté prussienne... Mais les mesures que ce monarque avoit prises à l'égard de la Saxe et de la reine de Pologne avoient révolté tout le monde, il regardoit le roi de Prusse comme perdu et « aux abois ». « Piqué que ce fût là le sentiment des Français », Barbut lui communiqua, sous le sceau du secret, les lettres de Fisher et du roi. Belle-Isle lut soigneusement le passage sur les conditions de la paix, fit même un peu la grimace à cette occasion », puis donna rendez-vous à Barbut dans la huitaine.

Celui-ci, en attendant, alla « prendre langue à Paris, apprit que l'unique ressort qui mettoit tout en mouvement étoit Mme de Pompadour... elle est mercenaire et on la dit gagnée... »

En véritable espion, il notait ces renseignements : la France épuisée, le commerce ruiné, les provinces réduites à la misère, l'agriculture et l'industrie négligées..., l'on cherchera à faire la paix cet hyver..., le ministère changera bientôt..., le crédit de la Pompadour peut tomber dans le néant..., les princes du sang et plusieurs grands guettent l'occasion favorable pour lui donner le coup de grâce..., l'opposition du clergé est « indéfatigable ». Le plan des impériaux est de « consumer à petit feu » les forces prussiennes. « J'appris aussi, continuait-il, de certain parent du maréchal de Belle-Isle que ses avis n'étoient plus si fort goûtés et qu'on le regardoit comme un homme à projets et peu stable dans ses résolutions ». Barbut obtint du maréchal ce billet au comte de Neuwied, daté du 22 août : « Monsieur, je ne suis point en état d'écouter ni de répondre à des propos de l'espèce qu'elle traite dans sa lettre. Personne sans exception ne respecte plus que moi le roi de Prusse et n'est plus reconnaissant des bontés dont il m'a comblé, ce sont des sentiments ineffaçables qui dureront autant que ma vie. »

Le comte, « plus chagrin que rebuté », ne prit pas vingt-quatre heures pour maudire cet infidèle ami et dresser un nouveau plan de campagne. Frédéric II avait envoyé à Neuwied, pour s'aboucher avec le lieutenant général annoncé par Fisher, Jean Frédéric de Balbi, colonel du corps des ingénieurs, « petit homme lourd, gros, portant perruque brune, aux jambes courtes », officier très prisé de son maître, muni de pleins-pouvoirs. Balbi envoya « ses hardes » et ses chevaux à Berlin, partit déguisé en marchand de Leipzig, fournit une étape entière en compagnie d'un officier français, bavard, inconsidéré, le duc de Brancas, qui lui

confia que 80 000 Français avec 120 canons marchaient sur Magdebourg, et « après avoir couru comme un démon » arriva le 23 août à Neuwied.

Une extrême agitation régnait dans ce nid d'intrigues : on y préparait un rapport pour mettre le roi au courant du voyage de Barbut et où son échec se trouvait habilement dissimulé.

Le chasseur du roi, Noedeler, quittait Neuwied alors que Balbi y entrait : l'embarras d'Alexandre fut extrême; point de général français à présenter au colonel « qui en fut très mortifié ». On lui prodigua de bonnes paroles : tout s'arrangerait. Le courrier fut rattrapé et un nouveau projet précisé dans une lettre au roi.

« M. le Colonel ferait un voyage à Paris avec le Sr Barbut de Maussac, écrivait Neuwied. Le plan que nous vous proposons, Sire, est de tâcher, par toute sorte de moyen, de gagner Mme de Pompadour ou de mettre tout en œuvre pour renverser son crédit. »

A quatre lieues du camp royal, près d'Oschatz en Saxe, le courrier fut arrêté par un parti de hussards autrichiens, qui découvrirent son chargement caché dans un tonneau. L'aventure jeta sur cette mystérieuse intrigue un jour éclatant, désespéra Frédéric II, inquiéta Vienne, ennuya prodigieusement Bernis et les amis de la Pompadour; le roi de Prusse manda à Balbi de « l'éclaircir au plus tôt possible » sur la teneur des pièces enlevées et renonça aux services de Neuwied. « Sa Majesté, fit-il écrire au colonel, veut que vous vous teniez à présent tout clos et boutonné, sans négocier plus la moindre chose... Sa Majesté a choisi un autre canal pour négocier directement. A bon entendeur, salut... »

La lettre royale du 4 septembre, annonçant la catastrophe, consterna Neuwied qui se « vit obéré, sans argent et la ruine totale » et voulut passer en France ou en Hollande. Balbi se cacha dans une masure de Westerwald. Cependant, prévoyant un malheur, cet homme de précaution avait écrit à Kaunitz dès le début de septembre « pour se défendre contre les insinuations sinistres de ses ennemis, lui proposant de faire recouvrer la Silésie à l'impératrice contre la cession du Hanovre à la Prusse », lui dévoilant, par une sorte de trahison, les lettres de Fisher et de Frédéric II et la mission de Barbut, si bien que, le 24 septembre, le comte de Stainville, ambassadeur du roi à Vienne, pressé par le ministre impérial, demandait des explications à Versailles.

Neuwied et Balbi résolurent d'envoyer Barbut rendre à Bernis un « compte naïf et ingénu » de l'aventure pour risquer une dernière tentative pacifique et sauver au moins la face. Le colonel remit à l'envoyé 800 écus pour ses frais de voyage.

Le 24 septembre, le roi de Prusse ne se confiait plus à Neuwied; le lendemain même, recevant la lettre de Balbi du 15 relative à Mme de Pompadour et au projet de Neufchâtel, idée qui depuis longtemps hantait son imagination, il changeait brusquement d'avis et écrivait au colonel : « Comme... le porteur m'a dit que la négociation serait bientôt faite, si je voulais me résoudre à céder à Mme de Pompadour... la Principauté de Neufchâtel et Valengin... j'ordonne... d'en parler à vos amis, afin qu'ils puissent hardiement insinuer et promettre à Mme de Pompadour... que la paix entre la France et moi une fois faite, je céderais... à elle, sa vie durant, la Principauté de Neufchâtel..., mais qu'...en revanche je me flatte qu'elle emploiera tout son crédit afin que les articles de la paix... me soient avantageux... » Ce n'était plus l'ironique et fier langage de Frédéric II victorieux : pressé par les Impériaux, les Français et les Russes, il écrivait le lendemain, à sa sœur de Bayreuth : « Je souffre mille morts par jour et une seule peut me délivrer de toutes mes souffrances [1]. »

Barbut de Maussac quitte en hâte Neuwied, loue à Luxembourg une chaise de poste « pour l'aller et retour », la charge à Reims de « quinze bouteilles de vin vieux de Champagne » et descend, le 20 septembre au soir, à l'hôtel de Genève, rue de Beauvais. Le comte du Lude vient l'y voir; Barbut lui confie que, dans la précipitation du départ, il a oublié ses lettres de créance. Du Lude déplore les effets d'une pareille omission. Sans se démonter, Barbut passe une partie de sa nuit à « former une lettre » au nom de son maître, dont il imite écriture et signature.

Le lendemain 21, au lever du soleil, vêtu de noir, la clef de chambellan à son habit, il rencontre dans le bureau des coches de Fontainebleau, résidence de la Cour, partant dans la même voiture, un homme d'une cinquantaine d'années, « replet, court de jambes, perruque brune et en bourse », son fils et un autre particulier. Entrants et bavards, les voyageurs s'abordent, se présentent. — « Le baron de Saqui-Sannes, conseiller à la Cour des comptes d'Aix et député par sa compagnie près le contrôleur général, son fils Pons Elzéard, et son greffier en chef. — Le baron de Maussac, chambellan du comte de Neuwied, en deuil de cour du Margrave d'Anspach. »

Le magistrat, d'abord « réservé », se sent « prévenu » pour l'étranger, lui trouve « beaucoup d'esprit et d'acquit, ayant le ton le plus poli et le plus modeste ». On en arrive vite aux confidences. Barbut raconte qu'il est envoyé par le roi de Prusse pour

[1] *Politische Correspondenz*, B. 15, 25 septembre 1757. — Prusse, C. P., Supplément 7.

traiter de la paix. Tous descendent à la même auberge, — le laquais du chambellan l'avertit que Bernis l'attend avec impatience, — Barbut se fait coiffer, commande des porteurs et à l'heure du souper témoigne d'être fort content du ministre. Le lendemain, après le dîner, promenade « autour de la grande pièce », puis seconde audience. Le souper pris ensemble, Saqui-Sannes et Barbut se séparent après mille compliments.

Barbut avait fait bonne contenance, mais était revenu bouleversé du Palais. L'ambassadeur impérial Starhemberg, en possession de la dépêche interceptée du courrier Neuwied, la porta lui-même à Bernis : « Comme j'entrais dans son cabinet, mandait-il à Kaunitz le 25 septembre, on lui (à Bernis) annonça une personne que j'avais vue en traversant le vestibule, il écouta ses explications fort courtes et le congédia après avoir reçu de ses mains deux lettres. Du contenu de celle qui lui était adressée... qu'il me lut, il ressortait que le porteur... lui était recommandé par le comte de Neuwied comme son représentant. L'abbé Bernis m'ayant demandé ce qu'il fallait faire de l'émissaire, je trouvai bon de lui communiquer la dépêche interceptée et de m'en rapporter à son jugement ». A la seconde audience, Barbut reprit son aplomb devant l'accueil gracieux de Bernis, exposa le projet de paix de son maître : une compensation au roi de Pologne, la Silésie à l'Autriche contre le Hanovre à la Prusse, — parla des offres à Mme de Pompadour et demanda une audience au roi, qu'il attendra sans se montrer « tenant à éviter une rencontre pareille à celle de sa première audience dont il était encore tout effrayé. »

Ce même jour, 21 septembre, à deux heures du matin, Saint-Florentin [1] avait signalé de Fontainebleau à Berryer, lieutenant général de police, « l'arrivée d'un étranger, se disant le baron de Maussac, envoyé du roi de Pologne (*sic*), accompagné d'un autre qui rappellerait le comte de Balbi et, en réalité, émissaire du roi de Prusse..., il prend le nom de baron de Saqui de Sannes et se dit Provençal, nom que je ne connois point en Provence... En cas qu'il ne soit pas Provençal, le... mettre à la Bastille..., je ferai arrêter Maussac... les officiers d'ici ne sont pas bien fins... je m'en rapporte bien davantage à ceux que vous emploiez. » Saint-Florentin croyait trop à son flair et à celui de la police parisienne. L'inspecteur Dumont et le commissaire au Châtelet, Miché de Rochebrune, se présentèrent le samedi 24 à l'hôtel Coualin, rue Beaurepaire, où le baron de Sannes était descendu. Une « mouche » avait surveillé les gens du conseiller : « L'un boit bien et parle

[1] Louis Phelypeaux, comte de Saint-Florentin (1705-1777), secrétaire d'Etat, chargé en 1757 du département de Paris.

assés », l'autre ne dessere pas les dents, « écoute et ne boit que de l'eau »... « C'est une bonne maison, l'argent n'y coutoit rien à dépenser ». Sur ces données sommaires, les exempts pénètrent chez Saqui-Sannes le 23 septembre au soir, fouillent poches et tiroirs; quelques heures après, magistrat provençal, mué en colonel prussien, fils, greffier et valet couchent à la Bastille... Le vrai Maussac aussi vit, la nuit suivante, l'inspecteur Buhot, muni d'un ordre du roi du 24 septembre, forcer sa porte, le jeter à bas de son lit; il fut prié de s'habiller et fouillé : « Dans une valise couverte de cuir et poil », on trouva un alphabet en chiffre et quelques lettres. Conduit à la Bastille, il y fut « resserré de la façon la plus étroite ». L'infortunée délégation de la Cour des comptes d'Aix parvint le lendemain à prouver son identité; on lui accorda sa liberté avec force excuses.

Neuwied se plaignit amèrement du sort de son envoyé à Bernis, qui lui répondit le 18 octobre : « A mon retour de Fontainebleau, j'ai appris que le Roy avoit ordonné au ministre qui a le détail de Paris d'y faire arrêter le sieur Barbut; comme cette affaire n'a pas passé par mes mains, je ne puis interroger Sa Majesté sur les motifs qu'Elle a eus de prendre un pareil parti. » Mais c'était là une défaite, il avait en effet mandé à Stainville : « Nous avons fait arrêter icy l'agent que le comte de Neuwied avait déjà envoyé une fois à M. le maréchal de Belle-Isle et découvert que ledit comte et agent ne sont autres choses que des espions du roi de Prusse qui cherchent à lui procurer des renseignements de ce qui se passe de la part des deux cours. » Mme de Pompadour haïssait Frédéric II et n'avait cure d'échanger Versailles contre Neufchâtel. Ces menées compromettantes lui étaient odieuses, aussi ses amis et le roi lui-même prirent-ils « très à cœur » de les étouffer : Kaunitz affirmait, au contraire, que Mme de Pompadour, gagnée par l'offre de Neufchâtel, soutenait les propositions pacifiques du roi de Prusse. La mise au secret de Barbut calma pour un temps la défiance des Impériaux à l'égard de leurs alliés. Le prisonnier avoua le faux des lettres de créance, mais nia que le roi de Prusse fût au courant de sa mission. On l'inculpa d'espionnage encore que l'on n'eût rien découvert dans ses papiers, malgré ses protestations d'attachement « à la patrie de ses pères ». Il paya d'une année de Bastille les avances de Fisher, les intrigues d'Alexandre et le crime d'avoir « offensé une personne de la première faveur ».

Le 7 octobre 1758, le prisonnier sortit de la Bastille avec ordre de quitter la France sans délai; dès le 20, il envoyait ses félicitations à Bernis, élevé au cardinalat. Neuwied, indiscrètement maladroit, demanda à Bernis, puis à Choiseul, un passeport pour Barbut, « afin qu'il puisse retourner en France de ma part; il ne se

mêlera plus de la moindre chose qui puisse donner l'ombrage le plus léger ». Versailles répondit sèchement le 16 janvier 1759 : « Il n'est pas proposable de le renvoyer icy après le traitement... que sa conduite lui a attiré [1] ».

II. — Deux cadets d'Alexandre : Un aventurier et un soldat.

Le comte Guillaume-Alexandre de Wied-Runkel était chambellan de la maison de Bavière, quand Charles-Emile de Wied-Neuwied, son cousin, vint, en novembre 1747, chercher fortune auprès de l'Electeur devenu l'empereur Charles VII opposé par la France à l'empereur autrichien. Charles-Emile s'attacha particulièrement au service de son fils, Maximilien-Joseph, qui était maintenant Electeur en Bavière, et se lia fort avec le comte de Sentzheim, son favori, par politique et « par économie que son peu d'opulence l'oblige de chercher, usant de sa maison plus que de la sienne ». Avec une extrême pénurie de ressources, il avait l'ambition et l'esprit d'intrigue d'Alexandre et si peu de scrupules que, vivant dans un pays catholique où les confesseurs de la Cour, les PP. Stadler, Dufrêne et Rosée, étaient les maîtres et regardant la religion luthérienne comme un obstacle à sa réussite, il l'abjura et porta ostensiblement « un grand chapelet » dont la vue lui assura les faveurs de l'Electrice. Sa réputation n'était point déjà sans tache : les ministres du Roi de France près Charles VII et le duc de Wurtemberg, Chavigny et la Noue, écrivaient à leur collègue de Munich « de se méfier de luy ».

Si la Cour de Bavière hésitait à se déclarer entre l'Autriche et la France, Wied était cependant bien disposé pour celle-ci : « Les amis du parti autrichien, disait Renaud, ne cessent de le déchirer dans tous leurs discours. » Besogneux, mais « souple, intrigant, capable de manier les affaires, on en peut tirer beaucoup d'utilité, surtout si son intérêt peut jamais devenir le garant de sa fidélité ». Maximilien-Joseph, à court d'argent, songeait à envoyer un homme de confiance à Versailles pour sonder les dispositions du Roi et négocier un traité de subsides. Wied, « grâce à son grand chapelet », obtint cette mission, partit le 10 août et, avant d'arriver en France, « prit langue chez son frère » dont les terres étaient à 3 lieues de Koblentz [2]. L'envoyé extraordinaire se conduisit tout

[1] Archives de la Bastille 11 980. Dossier Barbut de Maussac.

[2] M. F.-V. den Wengen, dans son ouvrage *Karl Graf zu Wied-Gotha*, 1890, cite un frère puîné d'Alexandre, Alexandre-Emile, né le 26 avril 1706, qui serait mort la même année, mais semble ignorer l'existence de Charles-Emile.

d'abord à la satisfaction générale : « Nous avons été contents de ses propos », mandait le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, marquis de Puysieulx. Mais les exigences de la vie de la Cour et les entraînements de Paris eurent vite raison de son viatique. Sans hésiter, tout en se déclarant honteux de son « impertinence », il écrivait à Puysieulx le 13 novembre 1747 : « Les bontés de votre Excellence, le manque de lettres de Munich et le Cabagnol... me forcent de vous importuner, Monsieur, pour vous prier de vouloir bien me prêter soixante louis neufs pour quelques jours, que j'aurai l'honneur de vous rembourser la semaine qui vient, à Paris. » Puysieulx se laissa prendre à cette singulière demande, d'autres après lui : Wied tint aussi « sur des particuliers des propos dont il aurait pu se dispenser ». Ses créanciers le menaçant de prise de corps, il ne se montra plus à la Cour ni même au château de Meudon, résidence du prince de Grimberghen, ministre de l'Electeur. Devant prendre congé du Roi, au début de décembre 1747, il ne daigna pas se présenter le jour de l'audience sous prétexte de santé : « Un violent mal de tête le confine chez lui » ou « une mauvaise attaque de colique mêlée de fièvre..., fatale indisposition » qui l'empêche de se rendre à Versailles « faire sa cour ».

L'Electeur, sans nouvelles de son envoyé depuis le mois d'août, « ne comprend pas ce qui peut le retenir à Paris », apprend la vérité par une lettre du Roi, écrit à Puysieulx qu'il « désapprouve fort Wied de n'avoir pas paru à la Cour et différé de prendre congé de Sa Majesté ». Pour payer les dettes criardes de Wied, Maximilien-Joseph lui envoie 7000 florins avec un billet de quatre lignes le sommant de rentrer à Munich.

A la vue des florins, Wied, recouvrant santé et assurance, demanda une audience de congé. Le Roi, par égard pour l'Electeur, le reçut avec bienveillance et lui remit son portrait enrichi de diamants. Wied, exultant de ce qu'il croyait un succès personnel, se précipita chez le prince de Grimberghen qui lui avait battu froid, « le portrait du Roi à la main », lui « faisant sentir sa victoire », puis envoya, le 15 octobre 1748, une lettre arrogante à Puysieulx : « S'il plaît à Dieu, je me mettrai demain en chemin pour Munich..., je ne crains rien de tout ce qu'on a dit et de tout ce que l'on dira encore à Votre Excellence contre moi..., n'ayant surtout rien à me reprocher. » Il méprisait ses calomniateurs : « La bassesse de leurs âmes est au-dessous de ma colère », — et se proclamait « honnête homme, inviolablement attaché aux vrais intérêts de l'Auguste et Sérénissime Maison de Bavière et vray patriote de l'Empire romain ».

Puysieulx, sans lui répondre, écrivit à Grimberghen : « Nous n'avons regardé dans Wied que le messager..., il appartient à l'Electeur seul de corriger ses sujets », et au comte de Baschi,

ministre du Roi à Munich : « Il a tenu à tous égards une conduite misérable et indigne d'un homme de sa naissance », « il ne faut point vous lier de près ni de loin avec un pareil personnage ».

La rentrée de Wied à Munich fut piteuse : son protecteur, Sentzheim, le renia; il fut rayé de la liste des chambellans. Sa mission avait complètement échoué. Le 22 août 1750, l'Electeur concluait avec les ennemis du Roi, l'empereur et le roi d'Angleterre, une convention de subsides. Mais Charles-Emile avait trop d'ambition et de besoins pour se laisser abattre par l'adversité : l'Electeur venait de prendre comme « dame de clé » une Danoise, la comtesse de Solms, « extrêmement douce et ayant de la noblesse dans les sentiments », pour laquelle Maximilien-Joseph « cultivait un amour platonique ». Il s'introduit dans les bonnes grâces de la favorite, « porte ses vues jusqu'au ministère ». « Icy, on serait assez surpris de l'y voir élevé, mandait le représentant du roi, mais tel est l'état de la cour de Bavière qu'on ne peut y répondre de rien. »

Pendant qu'Alexandre servait Frédéric II par sa diplomatie secrète et que Charles-Emile et lui acquéraient dans les cours d'Europe un renom de redoutables intrigants, leur frère Charles se battait en héros sur tous les champs de bataille où, de 1738 à 1763, coula le sang allemand. Comme son frère Alexandre, le maréchal zu Dohna, son grand-père, l'éleva à la dure dans son château de la Prusse orientale. Le roi Frédéric-Guillaume le nomma, en 1728, capitaine attaché au régiment de mousquetaires de Königsberg, puis, en 1736, major du régiment Alexandre von Kleist à Berlin. Quelque temps après, l'empereur se trouva engagé dans une guerre contre les Turcs qui menaçaient le sol d'Autriche : attiré par l'amour des aventures et l'espoir d'un rapide avancement, Charles, sous le patronage du prince Léopold de Nassau, passa au service impérial comme colonel du régiment de dragons du prince Eugène et se battit vaillamment contre les infidèles sur le Danube. Sa réputation de chef grandissait, quand le médiocre état de l'armée autrichienne et l'avènement de Frédéric II, qui l'avait toujours traité en ami, le décidèrent, en 1742, à prendre du service sous les ordres du nouveau roi.

Son instinct de soldat l'avait bien guidé : l'histoire de la guerre de Sept Ans fut celle des plus belles années de sa vie. Il donna alors toute sa mesure, prenant part à ses sept campagnes, toujours en chef vaillant et parfois en grand général. Après la victoire de Liegnitz, en 1761, Frédéric lui dit : « Monsieur le comte, la bataille est vôtre. » La même année, sa division joua un rôle important à Torgau et, en 1762, se signala en plusieurs combats

qui donnèrent à Charles une place d'honneur parmi les meilleurs généraux prussiens, les « paladins » du grand Frédéric.

La guerre terminée, il se retira à Neuwied, mais ces années d'écrasantes fatigues avaient usé sa santé : une noire « mélancolie », d'intolérables douleurs de tête lui rendirent la vie insupportable : le 8 octobre 1765, à l'aurore, il partit pour la chasse au cerf; quelques heures après, on le trouva expirant, la tête fracassée d'un coup de fusil. L'histoire de sa simple et brillante carrière, reposant de la vie trop agitée de ses frères, jeta sur le blason des Wied, terni par leurs récentes aventures, un rayon de gloire, car les changements de drapeau qui ont marqué sa vie militaire paraissaient alors fort légitimes[1].

III. — Les princes de Wied-Neuwied et la France pendant la Révolution et le Consulat.

Après avoir fait sonner les grands mots pour protester contre l'arrestation de Barbut de Maussac, le comte de Neuwied, à la manière des intrigants, tendit la main en solliciteur aux ministres du roi de France, se plaignant de la surcharge causée à son pays par les quartiers d'hiver des troupes, réclamant 840 000 livres pour fournitures aux armées, implorant la protection de Choiseul contre le directeur du cercle de Westphalie et l'appui de ses prétentions sur le comté d'Isenburg. A l'entendre, c'était « son dû », le paiement de ses services de 1735. Le ministre faisant la sourde oreille, l'inlassable vieillard demanda, le 8 janvier 1777, au comte de Maurepas, chef du bureau des finances, de lever le droit d'aubaine vis-à-vis de ses sujets, lui rappelant « le service essentiel qu'il a eu le bonheur de rendre à la monarchie française..., ayant entamé la négociation, moïenné les préliminaires, facilité le traité de paix..., fait les présents secrets..., défrayé les plénipotentiaires du roi; il lui en coûte, terminait-il, pour la gloire de la France, d'avouer n'avoir reçu que 50 000 livres ». Le 16 mars, les lettres patentes sur le droit d'aubaine lui furent accordées et Joseph II le créa prince le 13 juin 1784[2]. Par ce geste flatteur, l'empereur payait « son dû » au vieux souverain qui souhaitait du roi de France d'autres satisfactions. Le 22 février 1787, en écrivant au comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères, Alexandre sollicitait une concession de douze cents arpents de landes avec un secours en argent, mais le temps

[1] F. von den Wengen, *Karl Graf zu Wied*.
[2] Les Neuwied étaient comtes de l'Empire depuis 1462.

ne devait pas lui permettre de consacrer ses derniers efforts à la mise en valeur du sol de France.

Il accomplissait paisiblement la cinquante-quatrième année de son règne, quand les derniers mois de sa verte vieillesse furent troublés par la répercussion violente de la Révolution française sur les pays du Rhin. Les comtes d'Artois et de Provence lui demandèrent de donner asile à quelques centaines de gentilshommes émigrés : il y consentit d'abord, puis, sur requête des plus notables habitants, retira sa parole; « mais des personnes, connaissant la faiblesse et l'inconséquence de son caractère, surent le faire changer de système » et 3 ou 4000 émigrés logèrent à Neuwied, chez de petits bourgeois fort aises de gagner quelques sols. Le prince les autorisa à se servir pour l'enrôlement d'un vieux château, situé à une petite lieue au-dessous de la ville. Bordeaux, chargé d'affaires de France, se plaignait amèrement de son attitude.

Au milieu des embarras créés par cette difficile situation, Alexandre mourut le 7 août 1791, après avoir fêté, le 18 septembre 1787, le cinquantenaire de son règne. De ses trois enfants, un seul, Frédéric-Charles, son successeur, parvint à l'âge d'homme. Sous l'intrigant parfois sans scrupules dans ses besoins d'argent, on doit, comme le disait un conseiller de son fils, voir en lui « l'homme éclairé autant qu'habile négociateur, un sage et profond politique », possédant à un haut degré le sens des réalités. A son lit de mort, il recommanda aux siens de rester attachés à la France, sentant que l'avenir prochain leur en ferait une nécessité. Plusieurs princes de l'Empire, effrayés par les premiers grondements de la Révolution, recoururent à ses conseils : « Il les entraîna dans la ferme résolution qu'il avait prise de ne jamais compromettre sa personne ni son pays dans aucune guerre quelconque contre la France ». Prudent avis donné aux petits voisins de la grande nation. Les vingt années de la Révolution et de l'Empire devaient leur en montrer la sagesse prophétique.

En fils respectueux, Frédéric-Charles[1] suivit les conseils paternels : il était « vrai et bon François », avait « l'esprit de son père », mais non sa remarquable habileté. Sous son approbation, les émigrés se rassemblèrent d'autant plus nombreux à Neuwied que l'Electeur de Trêves leur avait signifié d'évacuer ses Etats. Le 24 avril 1792, le prince de Condé passait une revue de la gendarmerie à Neuwied et présidait le 29 une grande parade des régiments de Berwick, de Dillon et de Sinclair; un parc d'artillerie

[1] Né le 25 décembre 1741 et marié à Wilhelmine, comtesse de Sayn-Wittgenstein-Berlenburg.

fut formé dans la plaine de Neuwied : jour et nuit on y travaillait à la fabrication des cartouches et, au dire des agents du gouvernement français, dans une papeterie ayant appartenu au relieur du prince et achetée en octobre 1791 par un émigré, des gardes du corps de Koblentz fabriquaient « sous les auspices de M. de Calonne » de faux assignats, transportés de nuit à Francfort. Les émigrés, se considérant comme chez eux à Neuwied, avaient établi une « commission électorale » pour juger tout ce qui était relatif à leur cause : un particulier de Nancy y ayant formé une société soupçonnée de tendances constitutionnelles fut accusé d'avoir voulu empoisonner le prince et, sous ce prétexte, condamné par elle. Leur règne fut court : en octobre 1792, ils se dispersèrent devant l'armée du général de Custine, maîtresse de Mayence.

Frédéric-Charles, apprenant la chute de cette ville, dans la crainte d'une vengeance des Français, chargea le sieur Mettra, un de leurs agents à Koblentz, de parler en sa faveur au général et de lui offrir, pour se le rendre favorable, une belle « estampe » : « Tâchez, je vous prie, Monsieur, insistait-il, de me blanchir au possible, dites-lui que j'aime le peuple, que les princesses ont refusé tout commerce avec les aristocrates..., détournez l'orage et toute contribution. » Neuwied, cette fois, grâce peut-être à l'estampe, sortit indemne de l'aventure.

En mars 1798, les Français prirent la forteresse d'Ehrenbreitstein et le général Lorge demanda au prince des corvées de paysans pour sa démolition. Les indigènes, excités par le parti aristocrate et anti-français, se révoltèrent contre cette exigence, malgré leur souverain fort désireux de plaire au général. Par une de ces aventures fréquentes à ces époques troublées, le chef des factieux était l'épouse même de Frédéric-Charles, la mère de ses huit enfants. Sans raison, à en croire l'un de leurs serviteurs, on avait jeté le ridicule sur ce prince, « époux malheureux depuis de longues années » : « ce que l'homme peut éprouver de plus outrageant... et la différence d'opinions politiques » séparèrent ce ménage. Il existait à Wied une loge d'illuminés, dirigée par un sieur Wins, chef du parti anti-français. Frédéric Charles voulut supprimer ce foyer d'opposition à sa politique. Mais son épouse s'intéressait à Wins et protesta : « Ce fut la première cause de ce procès inique qui fit la honte de Madame la Princesse et dont le prince sortit victorieux. » Les factieux entraînèrent leur souveraine « au point de la déterminer à se rendre avec eux à l'hôtel de ville pour fomenter et décider l'insurrection de la ville de Neuwied ». Le peuple, aveuglé, voulut faire violence à Frédéric-Charles, qui se réfugia en hâte à Koblentz sous la protection

des Français. Le général Lorge pénétra dans Neuwied avec des gendarmes et « fêté par la ville rebelle ». En vrai soldat de France, il se mit galamment aux ordres de la princesse sans se soucier de ses opinions et déclara au prince qu'il lui donnait tort : le ministre, dont les factieux réclamaient la tête, fut déporté de l'autre côté du Rhin. Frédéric-Charles, désespéré, se retira à Monrepos, sa résidence d'été, et envoya François de Maupas, son conseiller intime, plaider sa cause à Paris. Le prince, sur ses instances, revint à Neuwied rendre une première visite à sa belliqueuse épouse : une réconciliation au moins officielle s'ensuivit.

Le 30 vendémiaire an IX, Augereau, commandant en chef l'armée de Batavie, concluait un traité avec le prince et lui imposait une contribution de 30 000 livres, bien lourde pour ses pauvres finances.

Quelques mois plus tard, le 4 mai 1800, un paysan tira sur Frédéric-Charles qui passait en voiture et tua raide un officier de sa maison. Maupas compara dès lors le sort de son maître à celui de Bonaparte. « Ceux qui sont contre le prince, écrivait-il, sont ceux qui ont pris part à l'attentat de Vendémiaire contre le Premier Consul. » Frédéric-Charles avait déjà écrit à Bonaparte une lettre dithyrambique en le nommant : « L'illustre chef de la Grande Nation. » Mais, dégoûté du pouvoir, il abdiqua le 20 septembre 1802 en faveur de son troisième fils.

Auguste[1] allait régner à un moment singulièrement critique. Les envoyés des princes allemands se réunissaient à Ratisbonne pour remanier la carte politique de l'Allemagne : par décision de cette Diète germanique, la noblesse souveraine était détruite et les deux Maisons de Wied médiatisées. Auguste conserva de cette exécution une vive rancune contre ses compatriotes : « Français par ressentiment contre la Diète qui l'a laissé dépouillé », il refusa contingent de troupes et contribution à la Caisse générale de l'Empire pour servir contre la France.

Les questions allemandes se réglaient en dernier ressort à Paris, non plus à Ratisbonne, au gré de Bonaparte et de son ministre des Affaires étrangères, Talleyrand. Tous deux recevaient les envoyés princiers, rivalisant de flatteries et d'intrigues : parmi eux, Maupas, représentant de la Curie des comtes de Wetteravie, et délégué spécial de Neuwied, était chargé d'obtenir la remise de la contribution de guerre et la reconnaissance des anciennes prétentions des Wied sur Isenburg, de réclamer la créance de 830 mille livres datant de la guerre de Sept ans et d'obtenir l'admission de

[1] Jean-Auguste-Charles, 26 mai 1779-27 avril 1836. Il épousa la princesse Sophie-Augusta de Solms-Braunfels.

son maître dans la Confédérataion du Rhin avec le titre d'Electeur.

Maupas exposait au premier consul que, depuis le dixième siècle, les aïeux des Wied étaient attachés à la France : le prince « bénit et adore le gouvernement » dont elle « jouit » proclame « sa plus profonde vénération » pour Bonaparte, « héros magnanime..., immortel bienfaiteur du genre humain..., flambeau de l'univers..., de l'Etre Suprême l'élu et le favori dont le nom sera béni et chanté « au-delà de l'éternité ». Les voies ainsi préparées, il confiait au « citoyen » Talleyrand-Périgord les vues politiques de son maître : la France doit avoir le Rhin comme barrière et en mettre la rive droite sous sa dépendance en créant plusieurs puissants Etats en Allemagne, car si celle-ci « n'appartenait qu'à deux Princes..., elle deviendrait bientôt un colosse qui voudrait dominer celui qui la dompte aujourd'hui. Une ceinture formée par la Hollande, le prince de Wied, le Margrave de Bade et la Suisse... serait du premier besoin à la France qui entrerait ainsi en Allemagne. » Neuwied, cheville ouvrière de la combinaison, deviendrait Electorat et serait agrandi de Wesel à Mannheim. La France garderait Cassel, Ehrenbreitstein, Dusseldorf et Philipsbourg. La Prusse, l'Autriche et la Bavière prendraient des compensations sur les petits princes, sacrifiés d'un cœur léger à la rancune de Wied qui n'oubliait pas Ratisbonne, et ses fils entreraient dans l'armée française. Les habitants de la Principauté..., industrieux et laborieux, vertueux et religieux, bons sujets et bons citoyens, époux attentifs et pères tendres..., semblent ne faire... qu'une même famille... » Le nouvel Electorat sera donc dans les Allemagnes un coin idyllique, « une petite France ». « Là, au-delà du Rhin, continuait l'envoyé, j'élèverai des statues au premier consul, nouvelles colonnes d'un nouveau génie (Hercule moderne)... les Germains... ne pourront les outrepasser et les Français en les voyant seront toujours invincibles en se rappelant les traits des vertus de celui qui les conduisit toujours à la victoire. »

Ces flatteries et ces combinaisons, aussi ingénieuses qu'intéressées, ne séduisirent point Bonaparte : Neuwied n'obtint rien et Maupas fut rappelé. Cet échec exalta le lyrisme intarissable du personnage : « Les regards du Premier consul, écrivait-il, se sont reposés sur moi. Aussi puissants en Etat civil que le sang d'un Dieu au moral, ils ont fait de moi un homme nouveau...; la mère lui doit son fils, le fils son père, la femme son époux, la sœur son frère, la maîtresse son amant, tous le calme et la tranquillité. » Talleyrand n'était point oublié : « Près de vous, lui mandait-il, j'étais au sein de la lumière...; loin de vous, je suis descendu dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort. » Puis, en douze vers, il lui offrait « le cantique de ses soupirs ».

Le 12 juillet 1806, l'acte de la Confédération du Rhin enleva aux Wied médiatisés et mis sous la souveraineté de Nassau et de Berg leur dernier espoir sur Isenburg. Auguste tenta un dernier effort, le 2 février 1807, auprès de Napoléon, lui rappelant la part prise par son grand-père dans l'annexion de la Lorraine en 1735. Il apportait les preuves de ses prétentions sur Isenburg, rappelait l'avance des fournitures de 1758-1762. Pour unique récompense de tant de services, il redemandait l'admission des deux maisons de Wied dans la Confédération du Rhin.

Sa prière demeura vaine, ce qui ne l'empècha pas de récrire à l'empereur Napoléon, le 31 juillet 1807, pour obtenir la liberté de son frère Victor, officier au service de l'Autriche, fait prisonnier à Landshüt : sa lettre exaltait l'illustre origine et les alliances de sa famille, remémorait un traité entre un Wied et le maréchal de Turenne, la mission de 1735, gémissait encore sur l'ingratitude de la France. Napoléon accorda avec empressement la faveur demandée, mais le captif s'était déjà évadé.

Par les actes de Vienne, en 1815, Neuwied devint terre prussienne et son prince lieutenant-général au service de son nouveau souverain.

A l'avènement de Louis XVIII, Wied réclama la créance de la guerre de Sept ans réduite à 292 000 francs. Le roi, par reconnaissance pour l'accueil reçu à Neuwied en 1789, promit d'acquitter cette dette, de total sans doute assez fantaisiste, et admit le prince parmi ses créanciers personnels. Comme celui-ci insistait pour le règlement, on le pria de patienter encore, le fonds affecté à ces créances privilégiées étant épuisé. Une dernière réclamation faite en 1824, à l'avènement de Charles X, semble être demeurée sans résultat.

*
* *

Les ancêtres des princes de Wied du vingtième siècle, dans leurs laborieux efforts pour grandir leur Maison, ne furent pas toujours sans reproches, comme souvent les premiers ouvriers d'une belle œuvre politique. Mais leur travail porte peu à peu ses fruits et leur active et souple énergie revit dans leurs descendants. Les rêves de grandeur, qui en 1806 hantèrent leur vanité, s'évanouirent sans décourager les successeurs du tenace Alexandre. Les fils et petits-fils de l'adorateur de Bonaparte, qui, peut-être, aux jours de deuil de notre pays, savourèrent la vengeance d'anciennes humiliations, laissèrent s'effacer le souvenir de leur aïeul « qui avait donné la Lorraine à la France » et celui de leur père offrant de vouer ses enfants et son pays au service du Premier Consul. Par l'effet des circonstances et de leur atavisme germa-

nique, ils suivirent, dès 1815, les aigles de Prusse et, sous ce patronage puissant, portèrent, d'un effort continu, toujours plus haut la grandeur de leur maison. Sans doute, leurs finances demeuraient modestes, car la pénurie d'argent était chez eux un mal héréditaire et un souverain étranger était maître de leur territoire [1], mais, de génération en génération, le nom de Wied s'élevait dans le « Gotha » et prenait place parmi les plus grands d'Europe.

Auguste eut un petit-fils, Guillaume, cinquième prince de Wied [2], qui s'allia à la famille royale des Pays-Bas : sa sœur Elisabeth devint l'épouse d'un Hohenzollern, le roi Charles Ier de Roumanie. Trois de ses fils vivent aujourd'hui : Frédéric, marié à une princesse de Wurtemberg, Guillaume et Victor. Le génie entreprenant de son aïeul Alexandre se révèle chez le prince Guillaume [3] qui tente l'aventure albanaise : il a su se concilier les puissances divisées de l'Europe et obtenir les millions nécessaires à la culture germanique dans les Balkans. Mais, soldat avant tout, sa loyale figure évoque d'abord celle de Charles de Wied. Qu'il cherche dans la vie de ses ancêtres d'utiles leçons et des exemples pratiques : le courage déployé contre les Turcs par Charles de Wied et l'astucieuse habileté qui permit à Alexandre d'évoluer sans dommage à l'une des époques les plus troublées de l'histoire entre la France, l'Autriche et la Prusse, la bravoure et la souplesse lui seront qualités indispensables pour faire bonne figure parmi les souverains balkaniques et résoudre le paradoxal problème de régner sur une Albanie « unie et pacifiée ».

R. Palluat de Besset.

[1] Le territoire de Neuwied avec ses dépendances comprenait en 1846 environ 15 000 mètres carrés et 60 000 habitants.

[2] 22 août 1845-22 octobre 1907.

[3] Né le 27 juin 1873.

QUELQUES GRANDS ÉLÉGANTS

DEPUIS TROIS SIÈCLES

Il y a vingt manières de définir l'élégance et les élégants, comme il y a vingt façons de comprendre l'autorité, la liberté, l'art, la beauté, la nature. Chaque pays, chaque époque, chaque société ont une conception particulière de l'élégance, et l'on pourrait presque affirmer que chaque situation compte ses élégants : la peinture, la musique, la poésie ont leurs élus marqués de cet aimable signe. Van Dyck est un peintre élégant, Mozart un musicien élégant, Musset un poète élégant.

C'est pourquoi il semble si ardu de déterminer le cadre et les limites de l'élégance. Que ne peut-on s'en tenir à la morale pure et simple, adopter, sans plus, la devise de cet homme très modeste dans son costume qui répondait fièrement aux railleries de quelques petits-maîtres : « Vous vous moquez de mon habit; vos âmes ne sont même pas de bure, mais d'un tissu cent fois plus grossier; je ne soigne que mon esprit et mon âme, je leur consacre les plus riches parures »? Pour compléter un portrait de l'élégant idéal, il suffirait d'ajouter la grâce, le goût, la simplicité. La grâce, fleur de chevalerie, parfum subtil et rayonnant, élixir de civilisation, fait d'une foule de riens charmants, où viennent se fondre, comme dans une symphonie, toutes les notes du clavier humain : la voix, le geste, le sourire, la bravoure, et parfois la profondeur de la pensée. Le goût, cette pudeur de l'esprit, qui est aussi l'art de mettre chaque chose à sa place, ce prince détrôné qui, de temps en temps, doit élever des protestations, le goût que Fréron appelle : le cœur éclairé. La simplicité, qui accomplit les grandes choses aussi discrètement que les petites, l'ennemie de l'emphase et du gongorisme dans la vie morale comme dans la vie sociale, la simplicité qui semblait si rare à Mme Geoffrin qu'elle demandait à propos d'un personnage qu'on voulait lui présenter : « Est-il simple avec simplicité? »

Mais l'élégance est autrement comprise en général par le public qui se soucie plus de l'extérieur que de l'intérieur. Un grand élégant, selon la foule, se signale par son luxe de toilette, de réception, suit de près la mode, et la fait quelquefois : avec cela, quelque beauté plastique ou quelque joliesse, un peu d'esprit, assez de savoir-vivre pour ne pas commettre des fautes irréparables contre le code des rites et des étiquettes; le charme, cette qualité indéfinissable, ce je ne sais quoi qui attire et fixe. Il a approfondi la philosophie du rien, la science des infiniment petits, la diplomatie du sourire, du salut, la puissance de l'ironie; ses impertinences elles-mêmes et ses frasques sont jugées avec indulgence, répétées par ses admirateurs; on ne l'estime pas toujours, mais on est enchanté de le recevoir, de causer avec lui, et le peuple éternel des badauds s'imagine qu'en le contemplant seulement il s'imprègne de sa séduction. Possède t-il, par-dessus le marché, du crédit auprès des grands, il devient irrésistible. Comme son ancêtre Alcibiade, l'élégant coupe à temps la queue de son chien pour rester à la mode; mais, ne l'oublions pas, la mode n'a pas plus de sens moral que la Bourse, elle n'a pas moins d'indifférence pour les principes : du qu'en dira-t-on et des puritains, elle se soucie aussi peu qu'un laboureur se soucie de la stèle du roi Mésa.

Aux dix-septième et dix-huitième siècles, la Cour étant le soleil de la nation, l'élégant demeure forcément un homme de cour.. Loin de moi la prétention de dresser ici une liste complète : ils sont trop. Il suffira de citer quelques noms représentatifs, et par exemple, pour le dix-septième siècle, Bassompierre, Buckingham, Termes, Beaufort, Gramont, le duc de Guise, Montmorency, d'Epernon, Cinq-Mars, Vardes, Guiche, du Lude, Lauzun, d'Antin, Villeroy, etc. Et, puisque l'habit fait le moine bien plus que le moine ne fait l'habit, j'évoquerai un instant les costumes d'autrefois qui tranchent si brillamment avec notre modeste habit noir; mais, par sa coupe simple et sa teinte neutre, celui-ci, selon la remarque de Théophile Gautier, donne beaucoup de valeur à la tête, siège de l'intelligence, et aux mains, outils de la pensée ou signe de la race.

Fraise très raide montée sur un carton, écharpe blanche en sautoir sur un pourpoint « tailladé », cape ou manteau court à l'espagnole, haut de chausses à crevés, bas de chausses collants en taffetas de chine rouge et blanc, chapeau de feutre à bords retroussés avec un bouquet de plumes, voilà le costume du *fringant* sous Henri IV. Il doit encore, selon Régnier :

Dire cent et cent fois : « Il en faudrait mourir! »
Sa barbe pinçoter, cageoler la science,
Relever ses cheveux, et dire : « En conscience! »
Faire la belle main, mordre au bout de ses gants,
Rire hors de propos, montrer ses belles dents,
Se carrer sur un pied, faire arser son épée,
Et s'adoucir les yeux ainsi qu'une poupée.

Et voici les *merveilleux* de 1640, tels que les décrit Scarron :

Parlerai-je des jouvenceaux,
Tous argentés par leurs manteaux,
Tous enrichissant sur la mode,
Commode soit ou non commode,
Ayant tous canon plissé,
Rond de botte trop compassé,
Souliers trop longs, grègue trop large,
Chapeau à trop petite marge,
Trop de galons dessus les reins,
A la tête de trop longs crins...

Scarron ne mentionne pas le manchon que les hommes et les femmes portent au début du règne de Louis XIV. Les élégantes le veulent en peluche de couleur feu; le genre suprême consiste à marcher les bras ballants, avec un manchon battant les cuisses comme une caisse de tambour. Mais, tandis que le manchon des hommes devient énorme, celui des femmes se réduit d'année en année. La Révolution fait perdre l'usage du manchon aux hommes et le laisse aux femmes.

Ces costumes des merveilleux d'alors coûtent fort cher : à cette époque, comme au seizième siècle, comme au dix-huitième siècle, les gentilhommes mettent sur leurs épaules champs, bois, prés et moulins. Un costume est une terre. Sans parler des accessoires, dentelles, chapeau, épée, les habillements d'apparat valent trois et quatre mille livres. Changer tous les jours d'habit et de plumes, voilà la suprême élégance. Les gants sont aussi fort luxueux; trois royaumes doivent contribuer à leur fabrication : l'Espagne, pour en préparer la peau; la France, pour les tailler; l'Angleterre, pour les coudre. Tout le reste à l'avenant : jupes de chasse, manteaux de toutes couleurs, costumes de guerre. Cinq Mars avait trois cents paires de bottes. La mode des bijoux fait fureur : seigneurs et dames de qualité en inondent leurs vêtements: « Nos sujets sont fondus de luxe, dit le roi. » D'ailleurs le costume de l'homme de robe et du bourgeois contraste par sa simplicité avec celui de l'homme d'épée.

Parmi ces élégants de haut parage au dix-septième siècle, on remarque le marquis de Vardes, alors en grand renom de bra-

voure, de galanterie et possédant l'irrésistible don des larmes. Le comte de Guiche et Vardes, moins célèbres que Lauzun, eurent autrement de dons de séduction. Et cependant, ironie de la destinée, on les a oubliés pour se rappeler l'histoire de la grande Mademoiselle qui n'était ni jeune, ni belle, et de Lauzun qui avait certes beaucoup d'esprit, mais qui n'était nullement un Adonis, et qui commettait des brutalités indignes d'un gentilhomme. Non content de plaire à la duchesse de Roquelaure, à la comtesse de Soissons, Vardes s'engagea dans des intrigues de cour fort dangereuses : tant et si bien qu'il alla faire un tour à la Bastille et fut exilé dans son gouvernement d'Aigues-Mortes où il passa seize ans.

Pour avoir perdu la jeunesse, il n'en restait pas moins le brillant Galaor que l'on avait vu à Versailles, et qui fascinait la noblesse de Provence. Enfin Louvois, étant venu dans ces parages, se laissa enjôler à son tour et souffla au roi l'idée de rappeler Vardes (1683). Celui-ci s'avisa de se présenter avec une tête unique en son espèce et un vieux justaucorps à brevet, comme on en portait en 1663. Il fit l'effet d'un revenant : le roi lui-même ne put retenir un sourire à son aspect : « Ah! sire, s'écria Vardes, quand on est assez misérable pour être éloigné de vous, on n'est pas seulement malheureux, on est ridicule. » Le roi lui ayant présenté le dauphin comme un jeune courtisan, il le reconnut et s'inclina. Louis XIV lui dit en riant : « Vardes, voilà une sottise; vous savez bien qu'on ne salue personne devant moi. — Sire, je ne sais plus rien, j'ai tout oublié; il faut que Votre Majesté me pardonne jusqu'à trente sottises. — Eh! bien, je le veux, reste à vingt-neuf. » Le rusé courtisan avait gagné son procès en remémorant au roi le bon temps de leur jeunesse, en le faisant rire à ses dépens. A soixante ans, il redevint le héros de la mode, le code du jour. « Il est plus délicieux que jamais, observe Mme de Sévigné, il est toujours le bon parti de la conversation. »

N'oublions pas les élégants de la gourmandise. Saint-Evremond, d'Olonne, Guy de Laval, marquis de Bois-Dauphin, le duc de Nevers. Ce Nevers, quel pauvre rimeur, mais quel admirable amphitryon! Non content d'avoir la cave la mieux montée, il allait lui-même s'approvisionner à la halle, faisait son garde-manger de sa chambre, employait quatre cuisiniers, chacun spécialement affecté à un service : potages, rôtis, ragoûts, entremets. M. de Bernay, conseiller à la Grand'Chambre, allait dans sa cuisine et mettait un tablier de satin : on l'appela le *cuisinier de satin*. Il ne pouvait pardonner à un de ses émules de mettre

du persil sur une carpe, et un de ses oracles culinaires était qu'il n'y avait rien de si ridicule que de servir une bisque aux pigeonneaux après Pâques. Il légua son cuisinier par testament au président Le Coigneux[1].

Cependant, quand le prestige de la cour commence à décliner, les courtisans négligent Versailles, préfèrent les salons parisiens, font des grâces aux philosophes et se préoccupent de l'opinion publique. Un grand seigneur dira à son fils cette parole qui, cent ans auparavant, eût sonné comme un sacrilège : « Si tu continues, je te punirai en te menant souper chez le roi! » Presque tous les grands élégants de cette époque montrent de l'esprit, beaucoup d'esprit, leurs mots ont autant de succès que ceux des littérateurs patentés avec lesquels ils font assaut dans les ruelles et à l'Académie.

Mais cela ne va pas sans quelques travers, tels que l'anglomanie politique, sociale et sportive à partir de 1770, l'habitude d'employer des mots immenses pour de petites choses, l'abus de l'enthousiasme. Les seigneurs les plus qualifiés s'habillent comme leurs valets. « Déjà on saluait une femme avec légèreté, les hommes se tutoyaient devant elle; à peine lui laissait-on le pas. Sous Louis XV, ajoute Ségur, non sans exagération, on était aussi corrompu, mais au moins avait-on quelque idée de déférence pour l'âge et le sexe. Sous Louis XVI, on fut aussi vicieux, et il ne resta qu'à peine le souvenir de la politesse. »

C'est le temps où Louis XV répond à Lauraguais, comme celui-ci déclarait qu'en Angleterre il avait appris à *penser* : *Les Chevaux?* Le comte Henri de Dampierre devient tout Anglais de principes, de costume, de langage, même de figure, s'appelle *sir Henri*, prêche la souveraineté du peuple, fait asseoir son domestique, l'emmène en 1789 au club du district d'Arcis-sur-Aube.

[1] Sur les élégants de l'ancien régime, de la Révolution et du premier Empire, on peut consulter : *Mémoires de Saint-Simon*, du général baron Thiébault, de Mme de Boigne, de la duchesse d'Abrantès — *Mémorial* de Norvins, publié par M. de Lanzac de Laborie. — Mercier : *Tableau de Paris*, *Paris pendant la Révolution*. — Lucien Perey : *Le duc de Nivernais*, 2 vol. — Goncourt : *Histoire de la Société française sous le Directoire*. — George Duval : *Souvenirs thermidoriens*. — Arnault : *Souvenirs d'un sexagénaire*. — Henri Welschinger : *L'ami de Talleyrand* dans *Revue de Paris*, 1er février 1895. — Général Thoumas : *Les grands cavaliers du Premier Empire*. — *Mémoires de la Comtesse Potocka*. — Captain Jesse : *The life of George Brummell*. — Frédéric Masson : *Marie Walewska; Napoléon et sa famille*. — Général de Ricard : *Autour des Bonaparte*. — Paul Lafond : *Garat*. — Gilbert Stenger : *La Société française sous le Consulat*. — Comte d'Haussonville : *Ma jeunesse*. — *Journal* du maréchal de Castellane, etc.

Un jour que Norvins entrait chez le comte, celui-ci dit à son fidèle serviteur : « Tiens, voilà un garçon dont nous pourrons faire quelque chose. » L'habit noir entre dans les habitudes, le deuil le justifie et au besoin sert de prétexte : il dispense de suivre les modes, s'accorde à merveille avec l'économie, la mauvaise saison, la rapidité dans la toilette. La canne remplace l'épée, — le *ton militaire*, cet air *dispos*, *leste et avantageux*, disparaît des mœurs, — et la sociabilité se répand dans toutes les classes. On raffine sur l'agrément, le joli n'a que trop d'adorateurs, et l'art de plaire déguise parfois de fâcheuses compagnies; l'esprit sert de passeport au vice lui-même. Dans un dialogue lu à l'Académie française, on rencontre ce vers significatif :

Et je soupe à merveille à côté d'un fripon.

« Venez diner demain chez moi, disait une femme de qualité; c'est le jour des coquins, et vous vous amuserez. » Et puis encore, dans beaucoup de sociétés, l'ironie est le talent par excellence : persifler, mystifier semble le suprême du génie, et les adeptes de ces errements haussent les épaules à devenir bossus, si on vient leur dire que le persiflage est trop souvent la marque de la méchanceté, tout au moins d'une légèreté égoïste et de quelque sécheresse de cœur.

Oui, les élégantes — celles ci composent, aux dix-septième et dix-huitième siècles, une véritable armée — et les élégants font ces mœurs mondaines qui se composent d'une foule de modes durables ou passagères, cimentées en quelque sorte par la terreur de la solitude. Toutefois gardons-nous de généraliser certaines esquisses de petits maîtres par Mercier; observons que le fat, le philistin, l'imitateur, le créateur, le faux et le vrai *chic*, pour parler la langue d'aujourd'hui, ne sont pas toujours bien distincts, mais se confondent les uns dans les autres par des nuances aussi délicates que celles de l'arc-en-ciel. Là comme ailleurs, on commence par copier avant de trouver la note personnelle, les meilleurs ressemblent moralement à Arlequin.

La société polie de la fin du dix-huitième siècle, si l'on pèse le pour et le contre, vaut celle qui l'a précédée, vaut celle du dix-neuvième siècle. Et les élégants des deux sexes en demeurent l'expression la plus raffinée; ils la représentent, ils sont ses chefs, ses généraux, ses ministres. Or, grâce à eux, ce qui imprime son cachet original au dix-huitième siècle, c'est que la vie de société est arrivée à sa perfection, qu'elle devient en toute vérité la fleur de la civilisation, que plus que jamais on peut se passer de

bonheur en France. Mais ce bonheur existait; et il consistait d'abord dans le plaisir de vivre avec des gens parfaitement aimables : « Nul plaisir plus pénétrant, observe Taine, plus continu, plus inépuisable. » Le savoir-vivre inspire des chefs-d'œuvre de grâce et d'hospitalité. A l'Isle-Adam, chez le prince de Conti, chaque dame trouve une voiture, des chevaux à ses ordres, elle peut donner tous les jours à dîner dans sa chambre à ses amis particuliers. Au château de Brienne, les maîtres de maison ne se sont réservé que le droit de rendre la liberté agréable à leurs hôtes : comédies de société, équipages de cerf et vautrait, chasse à courre, chasse à tir, cent chevaux dans les écuries, bals, soupers, tous les genres de plaisirs sont offerts aux invités. « Il était impossible d'être plus et mieux chez soi, tout en étant chez eux. » Norvins parle de cette existence enchanteresse comme d'un chapitre oublié des *Mille et une Nuits.*

De même, à Paris, une foule de particuliers tiennent table ouverte; une fois invité, on l'est pour toujours. Etrangers, moralistes s'accordent à reconnaître que nos aïeux eurent le génie de l'hospitalité, qui, après tout, est une des formes exquises de la bonté multipliée par l'amitié, le tact, le goût de plaire et l'amour du faste.

Oyez ce trait qu'on pourrait appeler un raffinement d'amitié élégante. La comtesse de Civrac se trouvant souffrante, obligée d'aller aux eaux, ses intimes cherchent à la distraire, et voici le joli complot qu'ils mettent à exécution : ils la devancent partout de quelques heures et, dans chaque auberge où elle s'arrête, ils lui offrent une fête champêtre, grimés en villageois, masqués; — et puis ils improvisent des charades, des atellanes, des quadrilles de proverbes. Ainsi la courtoisie devient plus qu'une grâce, presque une vertu, car elle inspire parfois de très nobles sentiments, des actions généreuses.

Cette société avait des loisirs, ce qui, mieux que tout le reste, explique son extrême élégance. Il y avait à Paris, à Versailles, vingt-cinq mille personnes au moins qui ne poursuivaient d'autre but que de plaire aux autres, de se plaire à elles-mêmes, sans soucis de fortune et nécessités de travail. En ce temps-là, et dans ce monde-là, on ne demandait que le savoir-vivre : le savoir et le savoir-faire ne venaient qu'après; le cœur lui-même et le courage parlaient avec esprit. Ces gentilshommes montent à l'assaut avec les mêmes grâces familières qu'ils déploient à l'Œil-de-Bœuf ou dans le cercle de la maréchale du Luxembourg.

Les femmes étaient reines alors, et toutefois elles recevaient parfois de cuisantes leçons d'étiquette : les élégantes, au besoin,

étaient mises à la raison par les élégants. Le comte de Guines, ambassadeur de France à Berlin, offusquait le corps diplomatique par la splendeur de ses fêtes et de son train de maison. On voulait le rendre ridicule, les conjurés firent appel à la princesse Dolgorowky, femme de l'ambassadeur de Russie, et dans un grand dîner donné en son honneur, la princesse, à deux reprises, s'amusa à lancer dans les yeux de Guines l'eau d'une minuscule seringue que renfermait une superbe bague. Notre ministre, qui avait souri d'abord, finit par avertir sa voisine : « Madame, ces sortes de jeux sont, pour la première fois, une espièglerie dont on rit et, pour la seconde, une étourderie qu'on pardonne à la jeunesse, lorsque c'est une dame qui se la permet ; mais à la troisième fois, ce serait une offense, et vous auriez à l'instant même, en retour, ce gobelet d'eau que vous voyez devant moi. J'ai l'honneur de vous en prévenir. » La princesse, croyant que Guines n'oserait jamais exécuter sa menace, recommença et reçut aussitôt le gobelet promis : « Je vous en avais avertie, Madame. » Le mari déclara que c'était fort bien fait, Madame se leva de table pour changer de linge et la petite conspiration diplomatique rentra dans le néant.

Forcé de choisir entre tant d'hommes si élégants, je prends le duc de Nivernais, un des grands charmeurs du dix-huitième siècle, un de ceux qui connurent le mieux l'art de vivre avec les autres et avec soi-même, celui que Lord Chesterfield recommandait de prendre pour exemple :

> Lorsque, écrit-il à son fils, vous voyez qu'un homme est universellement reconnu pour agréable, bien élevé, aimable, en un mot pour un parfait gentilhomme, tel, par exemple, que le duc de Nivernais, examinez-le, suivez-le avec soin, remarquez de quel air il s'adresse à ses supérieurs, sur quel ton il est avec ses égaux, et comment il traite ses inférieurs. Voyez le tour de sa conversation dans les diverses occasions, soit aux visites du matin, soit à table, ou enfin aux amusements du soir. Imitez-le sans le contrefaire, et soyez son ombre sans être son singe.

Comme écrivain, Sainte-Beuve place Nivernais au « sommet du médiocre » ; mais dans le monde, à l'Académie même, *le médiocre* charme davantage que *le bon* d'un autre. Pourquoi ? Parce que, à un degré supérieur, Nivernais possède la politesse des mœurs, le tact, l'art précieux de tirer le meilleur parti de qualités secondaires, et cette coquetterie d'esprit qui plaît à tous. Parce qu'il joue à miracle la comédie de société, écrit les plus jolies lettres du monde, compose des saynètes, paroles et musique, s'intéresse à tout, croit au bonheur et travaille à celui de ses amis, donne des fêtes originales où accourent toutes les élites. Parmi les

deux cent cinquante fables du duc, je n'en vois pas une qu'on puisse citer comme parfaite; et cependant tel brille en général son prestige, que Boufflers lui adresse ce quatrain chargé d'annoncer des moutons destinés à son parc de Saint-Ouen :

Petits moutons, votre fortune est faite :
Pour vous ce pré vaut le sacré vallon.
N'enviez pas l'heureux troupeau d'Admète,
Car vous paissez sous les yeux d'Apollon.

C'est là qu'afin de gêner le moins possible les oiseaux, tout en jouissant de leur présence, il avait fait entourer d'un léger treillage de fer un bosquet qui lui servait de cabinet de travail en été. En 1790, on disait devant l'abbé Barthélemy : « M. de Nivernais perd ses titres. — Oui, fit l'abbé, il n'est plus duc à la cour, mais il l'est toujours au Parnasse. » François de Neufchâteau compare son salon à celui de l'hôtel de Rambouillet : « On aurait dit, ajoute-t-il, que sa devise était celle de l'oranger, toujours chargé en même temps de feuilles, de fleurs et de fruits. » Il supporte vaillamment les *incartades* de la Révolution à son égard : ni la prison, ni la ruine, ni le dépouillement complet ne troublent cet aimable stoïque, qui se délassait de la captivité en traduisant le poème de *Richardet*, de Forteguerri, près de trente mille vers. S'il n'est pas duc au Parnasse, il est alors duc en philosophie, en vertu, en grandeur d'âme. Il s'éteignit à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 25 février 1798.

Ne le quittons pas sans rappeler deux traits de lui. Dans un lit de justice tenu en 1771, Louis XV avait terminé son discours par ces mots : « Je ne changerai jamais. » Quelques heures après, Mme du Barry rencontre, au palais de Versailles, le duc de Nivernais qui figurait au nombre des adversaires de Maupeou; elle va à lui, l'exhorte à se départir de son opposition, car, « conclut-elle, le roi a dit qu'il ne changerait jamais. — Cela est vrai, Madame, réplique galamment le duc; mais je crois qu'en disant cela, le roi vous regardait. »

Tressan avait composé une assez méchante chanson contre Nivernais, si méchante qu'il encourut la disgrâce de Louis XV. Beaucoup plus tard, Tressan se présente à l'Académie et, croyant la querelle oubliée, va trouver le duc, expose sa requête, énumère ses titres. Lorsqu'il eut fini, le duc se contente de répondre : « Je vous félicite, Monsieur le Comte, de votre bonne santé, de vos nouvelles espérances et surtout de vos œuvres d'autrefois. » Tressan, qui connaissait l'influence du duc à l'Académie, croit la partie perdue. Quelle n'est pas sa surprise d'apprendre qu'il est nommé, que Nivernais a voté pour lui! Il accourt, se confond en

remerciements; mais le duc, très simplement : « Vous voyez, Monsieur, qu'en vieillissant, j'ai perdu la mémoire. » Le mot eut grand succès.

Et ce prince de Ligne, interlocuteur préféré des impératrices, des reines et des rois, roi de la causerie écrite, capable de donner la réplique à Voltaire, arbitre de toutes les élégances (cependant il portait des anneaux à ses oreilles!)... comment ne pas rappeler un mot de lui, ce fragment de conversation avec Frédéric II, qui le gardait quinze jours à Potsdam et, de peur de le manquer, lui avait écrit à Vienne, à Dresde et à Berlin. Un jour que le roi venait de nommer Virgile : « Quel grand poète, sire, mais quel mauvais jardinier! — A qui le dites-vous? repartit le roi. N'ai-je pas voulu planter, semer, labourer, piocher, les *Géorgiques* à la main? — Mais, Monsieur, me disait mon jardinier, vous êtes une bête et votre livre aussi : ce n'est pas ainsi qu'on travaille. — Ah! mon Dieu, quel climat! Croiriez-vous que Dieu ou le soleil me refuse tout? Mes pauvres orangers, mes oliviers, mes citronniers, tout cela meurt de faim. — Il n'y a donc que les lauriers qui poussent chez vous, sire, à ce qu'il me semble? Et puis il y a trop de grenadiers dans ce pays-ci, cela mange tout. »

Terminons par l'élégance dans la manière d'offrir un présent. Le comte du Nord, fils de Catherine II, étant venu à Paris, voulut assister à une revue du régiment des gardes françaises. Le maréchal de Biron lui offrit un cheval et, gracieusement, le prince prétendit n'en avoir jamais monté un meilleur. En rentrant à Pétersbourg, le grand-duc trouvait à la porte de son palais ce même cheval avec trois piqueurs à la grande livrée du maréchal : le premier, chapeau bas, tenait la bride; le second, genou en terre, présentait l'étrier; le troisième avait à la main une respectueuse lettre d'hommage.

On peut, en général, appliquer aux élégants de l'ancien régime l'éloge de la Faye par Voltaire :

Il reçut deux présents des dieux,
Les plus charmants qu'ils puissent faire :
L'un était le talent de plaire,
L'autre le secret d'être heureux.

Et puis ils ne se laissent guère déferrer; ils excellent à se tirer d'un mauvais pas, savent que vouloir réparer une lourde bêtise, c'est justement la faire ressortir. C'est comme les diamants qui éclairent la laideur : « Quel est ce petit monstre, demandait le comte Louis de Narbonne à son voisin pendant une soirée? — Monsieur, c'est ma femme. — Elle est charmante. » Et il passa aussitôt à un autre sujet.

*
* *

A quel point — revanche de l'élégance morale — les conditions de l'élégance dans le costume se modifient en vingt-cinq ou trente ans, le comte d'Haussonville va nous le dire à propos du duc de ***, un ancien beau, un irrésistible du temps de l'émigration et du Directoire...

Sa venue faisait toujours sensation (chez ma mère) parce qu'il était un type avéré d'élégance un peu surannée, mais très originale. Les jeunes gens prenaient plaisir à observer un exemplaire curieux et parfaitement conservé de ce qu'on appelait, autrefois, un homme à bonnes fortunes. Je le vois encore d'ici, cravaté de haut, portant la tête droite avec une certaine raideur qui n'était pas sans noblesse, toujours souriant, mais du bout des lèvres, ne parlant guère qu'aux dames avec une affectation de politesse complimenteuse qui n'était pas dépourvue d'une certaine impertinence. Chose singulière, il n'avait pas renoncé à se faire poudrer les cheveux *à frimas*, usage déjà absolument tombé en désuétude. De plus, il portait une queue enrubannée qui faisait, à chaque mouvement de sa tête, le plus étrange effet, oscillant à droite et à gauche sur le collet de velours noir d'un habit bleu à boutons d'or, dont la coupe était presque moderne...

La Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire ont leurs élégants, les mêmes, en partie du moins, que ceux de l'ancien régime; mais les conditions, les moyens changent. Avant 89, ils étaient avec le gouvernement; après 89, ils figurent dans l'opposition, bientôt suspects, émigrés, prisonniers, guillotinés pendant la Terreur, en tout cas réduits à la portion congrue. Aussi l'élégance, de 1792 à 1796 notamment, consiste-t-elle surtout dans le courage, la résignation, la dignité dans le malheur, la grâce avec laquelle on nargue la mauvaise fortune, et ce n'est pas une des moindres formes de l'élégance. Ses fidèles ont quelquefois mauvais ton, mais jamais mauvais goût, parce que « le mauvais goût mène au crime », selon le mot du baron de Mareste.

Parmi les élégants de cette époque, je distingue : Montrond, Metternich, Charles de Flahaut, Fournier-Sarlovèze, Brack, Trénitz, Just de Noailles, Boisgelin, Auguste de Colbert, Roger et Charles de Damas, Esp. de l'Aigle, d'Orsay, Anisson, Rastignac, Chatillon, Martial Daru, qui fut un des Dangeau de la cour impériale, Pierre Garat, l'Orphée de la France, le chef ou l'un des chefs des muscadins.

Bien entendu, deux écoles étaient en rivalité : celle de l'ancien régime et celle qui adoptait plus ou moins le *credo* révolutionnaire ou césarien. Pour se soustraire aux contacts de l'égalité, un membre de la première, Narbonne, recourait à l'humilité feinte. « J'échappe à la familiarité par le respect, disait-il. » Comme

d'Estournel s'étonnait de le voir saluer presque jusqu'à terre Elie de Pons : « C'est pour que je ne lui donne pas la main, expliqua celui-ci. » N'est-ce pas aussi le vicomte de Ségur qui, fatigué des grands airs de l'acteur Elleviou, le rappelait joliment à l'ordre : « Monsieur, vous oubliez que, depuis la Révolution, nous sommes tous égaux. »

L'élégance a sa caricature sous le Directoire qui fut, on l'a dit, « la Régence de la République ». Costumes, ornements, langage semblent une gageure concertée contre le goût. Muscadins, Incroyables exagèrent les travers des Merveilleuses. Encore s'ils s'étaient contentés du collet qui était alors une profession de foi (vert ou noir pour la jeunesse dorée), des cheveux à la Titus, de l'habit carré avec des basques assez longues pour revenir sur les genoux, du gros bâton noueux (leur *pouvoir exécutif*)! Mais les lunettes sur le nez! Mais la petite lanterne pendue à la boutonnière aussitôt que le soir était arrivé! Mais le zézaiement enfantin, les *paoles supêmes*, les « Ze vous jure! » Foin de l'atticisme! « Vous portez le sceptre du ridicule, disait Mme de Staël au jeune Thélusson. » Il riposta brutalement. « Madame l'ambassadrice, ou plutôt citoyenne baronne, c'est à vous qu'il appartient de le décerner! »

Parmi ces incroyables, Garat (1762-1823) joue le premier rôle. Général des muscadins, ses costumes, ses paroles, son maintien, son clignotement affecté pour feindre de ne pas reconnaître les gens font fureur, non moins que ses extraordinaires talents de chanteur. Habits, cravates, cannes, bottes, lorgnons à la Garat, tout semble conspirer pour accroître une fatuité qui n'avait pas besoin d'être excitée. D'ailleurs, il ne manque pas d'esprit, ce qui prouve que celui-ci est souvent en divorce avec le tact. Les femmes raffolent de lui, malgré sa frimousse de singe, et il reçoit force pièces de vers, tant et si bien qu'un cri naïf lui échappe : entendant une jeune beauté s'indigner d'avoir reçu une déclaration aussi précise que peu attique : « Tiens, dit-il, cela arrive aussi aux femmes, ces choses-là! » Un admirateur le comparant au rossignol : « Au diable, Monsieur, le rembarre-t-il, le rossignol chante faux! » Quelqu'un lui demande s'il a vu certain tableau fort prôné : « S'il est beau, je l'ai vu. » Un philistin de musique confessait avoir bâillé à la représentation de *l'Iphigénie en Tauride*; quand il eut déguerpi, Garat s'adresse à la maîtresse de maison : « Madame, cet homme a dû commettre un grand crime! » Une chanteuse, à la voix et à l'âme de bois, lui donnait si froidement la réplique dans le fameux duo de *don Juan* que Garat ne put se tenir de la gourmander : « Quoi, Madame, si calme quand le corps est là! » Il

refusa un soir de chanter devant l'impératrice Joséphine, alléguant qu'il était trop tard, que sa voix était *couchée*. Et il rabroua Mme de Krudener qui le fatiguait de ses épîtres passionnées : « Tout cela serait très bon dans un roman, mais dans la réalité, c'est beaucoup trop long et beaucoup trop romanesque; ne m'envoyez donc plus vos manuscrits : faites-les imprimer, et j'en accepterai volontiers la dédicace. »

Si les conversations manquaient trop souvent d'urbanité, la danse avait conservé son décorum et, pour parler le langage du temps, si les incroyables se montraient libertins avec Euterpe, ils restaient chastes avec Terpsichore. « La valse depuis peu avait passé le Rhin », conte d'Estournel, et s'était naturalisée chez nous. Trénitz l'appréciait, et comme délassement et pour la commodité de la conversation; il l'appelait la danse intime. Cette « intimité » d'alors pourrait paraître aujourd'hui froide et cérémonieuse, car on valsait sérieusement, lentement, la valseuse tenant son valseur tellement à distance qu'un tiers eût pu passer entre eux. Mais c'était surtout dans la gavotte que brillaient les danseurs bordelais, Trénitz, Laffitte, Charles Dupaty... Quand l'orchestre faisait entendre la première mesure du menuet d'introduction, tous les spectateurs, jeunes et vieux, accouraient et formaient le cercle : « J'entendais dire autour de moi : « Comme il « ôte bien son chapeau! Comme il salue de bonne grâce! — Et « pourtant, remarquait à mi-voix un des nestors du bal (de « Mme Tallien), c'est loin du marquis de Coigny et du vicomte de « Noailles. » Si la vanité est l'orgueil mis en mouvement, Trénitz ne manquait pas d'orgueil, et sa réputation de roi de la danse mondaine le grisait plus qu'il ne convient. « Il n'y a que Mme Hamelin qui sache me comprendre, disait-il, et il n'y a que sa danse qui soit en harmonie avec la mienne. » Il ne manquait pas d'instruction, mais oubliait tout pour son art et, à force de pontifier, semblait un peu plus que ridicule. « Sacrifiez aux Grâces, conseillait-il à Montbreton, dont les nombreux entrechats blessaient son esthétique, et réprimez vos gambades. Vous avez la danse d'un pâtre! » Et à Mme Junot : « Comment, vous, Madame, vous!... Vous allez danser ce menuet avec un homme, bon danseur sans doute, mais qui n'a jamais jamais de sa vie su faire la grande révérence du chapeau! » Là-dessus il disserta gravement sur les grâces du menuet et de la gavotte. « Comment êtes-vous avec M. Laffitte? demanda Junot. — Mais, répondit-il, aussi bien que deux hommes de talent comme nous peuvent être ensemble avec une parité aussi sensible... Il a l'avantage sur moi dans les huit premières mesures de la gavotte de *Panurge;* mais dans les

jetés!... Hein!... Oh! là, par exemple, je le foudroie... En général, ajoutait-il avec un sérieux impayable, il m'écrase dans le jarret, mais je l'étouffe dans le moelleux. » Le Premier Consul, qui écoutait l'entretien, finit par dire à Junot : « C'est prodigieux; cet homme est beaucoup plus insensé que bien des hommes enfermés dans une maison de fous. » Bonaparte était prophète : atteint de la folie des grandeurs, Trénitz fut interné à Bicêtre en 1815 et mourut misérablement, en 1825, à Charenton.

Voici un élégant de l'Empire et de la Restauration, le général de Brack, neveu de Cuvier, fort bien vu des dames, « un Adonis sous la figure de Mars », bon écrivain militaire, remarqué pour sa bravoure à une époque où celle-ci était un lieu commun, appelé par ses camarades Mlle de Brack à cause de son air délicat, presque efféminé. Armand Marquiset, dans ses *Mémoires*, lui a consacré d'agréables pages :

Il avait été doué en naissant des qualités les plus précieuses... D'une physionomie pleine de douceur, d'intelligence et de distinction, il était fait à merveille et avait une tournure des plus élégantes : on le trouvait presque trop joli, trop gracieux pour un homme, bien que cet excès de perfection n'ait jamais paru nuire à ses succès. Brack apportait dans le monde un commerce excessivement agréable, et quand il voulait briller et qu'il se trouvait dans ses jours d'entrain, nul n'y réussissait mieux que lui. Il peignait avec beaucoup de facilité, beaucoup de grâce et écrivait de la même manière..., il était encore un excellent musicien qui chantait avec un goût exquis la musique italienne et qui disait avec une verve et une gaieté communicatives les couplets les plus bouffons... Souvent aussi, pour distraire le soir quelques enfants maussades, Brack découpait des cartes à jouer, qui devenaient entre ses doigts habiles de véritables petits chefs-d'œuvre. Tantôt c'était une cathédrale gothique, tantôt un effrayant site de la Suisse ou des Alpes, tantôt une scène d'intérieur de taverne : ces cartes ainsi ouvragées ne restaient jamais aux petits enfants qui les avaient inspirées; les grandes personnes se les disputaient à l'envi et en faisaient une des curiosités les plus coquettes de leur album. Brack savait un peu de tout et pouvait soutenir avec succès une conversation sur quelque matière que ce fût ..

Etant colonel à Nevers, il lui arriva d'interroger un pauvre diable de baladin, prêt à mourir de misère, de composer pour lui un tableau, deux complaintes, des costumes pour ses bonshommes de cire; bref, il le mit si bien à la mode que, après quelques années de travail, celui-ci se retira des affaires avec un petit capital.

Une variété de l'élégance qui alors s'épanouit richement, c'est l'élégance militaire : elle eut des héros si nombreux qu'il devient malaisé de nommer seulement les principaux.

Un trait particulier aux élégants de la Révolution et de l'Empire,

c'est le besoin de faire vite, de chausser les bottes de sept lieues pour escalader le but. Les assemblées révolutionnaires et Bonaparte ont mis à la mode la rapidité dans les lois, les campagnes militaires, les actions et les sentiments individuels. Talleyrand et quelques autres échappent à cette espèce de course au clocher universelle : l'immense majorité fait du zèle, se hâte convulsivement vers son rêve. Il faut bien l'avouer, cette fureur de vivre ne va pas sans quelque brusquerie, sans des atteintes aux formes qui constituent un chapitre du code général de l'élégance. Napoléon et ses compagnons d'armes brûlent les mille étapes qui jalonnent les grandes routes de l'ambition. Au galop! Au galop! Tout et tout de suite! elle semble être leur devise, soit qu'ils aiment, soit qu'ils sillonnent le monde dans leurs gigantesques chevauchées. Les minutes valent des semaines, les semaines représentent des années en cette épopée vertigineuse qui va de 1789 à 1815 : le danger enveloppe les héros, la mort les guette. Comment pourraient-ils s'attarder dans les sentiers fleuris du platonisme? Où auraient-ils appris cette gracieuse philosophie qui enseigne l'art de mettre le sentiment en petite monnaie avant de l'obtenir en lingot, de savourer longuement un idéal d'espérance, de vivre des mois durant d'une parole, d'un sourire? Ce sont, en toutes choses, des gourmands, non des gourmets. On a attribué cette parole à l'empereur : « J'aimerais mieux perdre cent mille hommes que de retarder de deux jours une chose que je puis faire immédiatement. » Vrai ou non, ce mot représente assez bien, à cette heure-là, l'âme de la nation héroïque. Napoléon n'estimait-il pas aussi que les convenances sont une invention des sots pour se rapprocher des gens d'esprit, une sorte de bâillon social qui gêne le fort et ne sert que le médiocre?

Un exemple de cette précipitation frénétique. L'impératrice Joséphine, ayant appris que son écuyer, Fritz de Pourtalès, est épris de Louise de Castellane-Norante, fait appeler les deux intéressés : « Vous ne possédez rien, dit-elle à Louise, vous avez votre nom. M. de Pourtalès est fort riche. Vous ne pouvez croire à sa volonté de vous épouser. » Pourtalès proteste. « Alors, reprend Joséphine, je donne 100 000 francs de dot et le trousseau. » On demandait à Louise si elle aimait beaucoup son fiancé. « Je le crois bien que nous nous aimons! — Il y a longtemps? — Oh! oui, *depuis plus de trois semaines.* » Ils furent mariés à la Malmaison.

De l'autre côté de la frontière, le monde émigré fait avec élégance son cours de mal-être, trouvant, au début, plaisant d'être pauvre, réduit à la providence journalière. D'ailleurs l'éducation

chevaleresque, le culte de l'honneur facilitent aux émigrés le devoir. La plupart raisonnent comme cette charmante princesse de Poix qui déclarait que les regrets donnés au matériel ne se montrent vivement que chez les parvenus. Se lamenter sur la perte du bien-être, la confiscation des châteaux, des hôtels et des terres eût paru bourgeois, mesquin. Rire au nez du malheur, ne point abdiquer son prestige devant l'Europe, voilà la seule conduite pour des gens qui ont des aïeux, dont la noblesse se perd dans la nuit des temps. Une foule d'émigrés, ne pouvant servir dans l'armée de Condé, se font typographes, teneurs de livres, écrivains publics, allumeurs de quinquets, libraires, professeurs de français, maîtres d'escrime, de danse, d'échecs, de dessin; si la toilette est plus modeste, ils n'ont rien perdu de leurs grâces embellies par tant de courage mis au service de tant d'illusions. Après le rude travail de la journée, ils se retrouvent le soir dans les salons, ils causent, la conversation, cette grâce suprême du caractère français, paraissant plus indispensable que jamais. Malgré leur pauvreté, ces gentilshommes trouvent encore le moyen de faire figure devant l'étranger qui les reçoit. En 1800, par exemple, le comte d'Haussonville excursionne à travers l'Angleterre avec ses amis Vérac, d'Aramon et Fitz-James. L'un après l'autre, chacun fait le service. Un jour, on envoie d'Aramon, dont c'était le tour de jouer les valets, demander à visiter le château de Blenheim. A peine sont-ils introduits, la duchesse de Marlborough se fait annoncer comme une dame désireuse de visiter aussi. Fitz-James et d'Haussonville la reconnurent parfaitement, mais se gardèrent bien d'en rien laisser voir. Afin de les mieux dégoûter, la duchesse affectait de tout dénigrer, de trouver les meubles de mauvais goût et les tableaux médiocres; Fitz-James et son compagnon évitaient de répondre, mais admiraient à qui mieux mieux. Quand la visite fut terminée : « Quoi, vraiment, dit leur compagne, vous allez vous en aller en trouvant tout cela beau, sans vous soucier de voir la maîtresse de céans, sans vous inquiéter de savoir si elle est jolie? — Milady, répondit d'Haussonville en riant, la demeure est très belle et la maîtresse digne de la demeure. C'est même un milieu enchanté, car la fée qui le possède s'amuse parfois à s'y montrer sous la forme d'une simple visiteuse. Cependant nous qui sommes aussi des génies déguisés, nous savons parfaitement que les honneurs de Blenheim nous ont été faits par la duchesse de Marlborough. »

Victor du Bled.

La suite prochainement.

NOTES ET APERÇUS

TROIS LETTRES INÉDITES DE SÉBASTIEN MERCIER

A PROPOS DE SON CENTENAIRE

Après avoir célébré en 1913 le centenaire de la mort de l'abbé Delille, et en janvier dernier celui de Bernardin de Saint-Pierre, nous commémorerons dans quelques jours le souvenir de Louis-Sébastien Mercier, décédé à Paris le 25 avril 1814.

Ecrivain fécond, énergique, passionné, apte à l'étude des sujets les plus divers, paradoxal toujours et quand même, l'auteur du *Tableau de Paris*, comme on l'appelle le plus souvent, n'est pas tombé dans l'oubli. Un critique patient, M. Léon Béclard, étudie sa vie et ses œuvres avec un soin méticuleux, dans un ouvrage documenté à l'excès, dont le premier volume, le seul paru jusqu'ici, le suit au jour le jour jusqu'à la Révolution [1]. Il semblerait impossible, après cette enquête approfondie dans les dossiers poudreux de dépôts publics et d'archives privées, de glaner le moindre grain de mil sur notre auteur. Et cependant, comme aucune œuvre humaine ne peut avoir la prétention d'être définitive, nous apporterons à M. Béclard notre modeste contribution en publiant trois lettres inédites échappées aux précédentes investigations. Tirées des papiers, encore inexplorés, de l'académicien Thomas [2], ces lettres sont aussi exaltées, aussi tumultueuses dans leur grandiloquence démesurée que les productions de l'écrivain destinées à une tapageuse publicité. Elles complètent, sur le point particulier des rapports de Mercier avec Thomas, ce que M. Béclard en a dit [3] et portent ainsi à sept les correspondances adressées par le jeune auteur à son aîné dans la carrière des lettres.

*
* *

Plus raisonnable, mais aussi plus froid et plus ennuyeux que Sébastien Mercier, Antoine-Léonard Thomas n'est plus guère connu aujourd'hui que par ses pompeux *Eloges* de nos grands hommes, qui lui attirèrent de nombreux lauriers académiques et lui firent obtenir rapidement un siège dans la docte assemblée. En relations avec les

[1] *Sébastien Mercier, sa vie, ses œuvres, son temps, d'après des documents inédits.* Tome I[er]. *Avant la Révolution.* In 8°, chez Champion, Paris, 1903. — Le tome II, promis pour 1913, n'a pas encore été édité.

[2] Nous exprimons ici toute notre reconnaissance à M. l'abbé Bahu, du clergé de Soissons, arrière-petit-neveu de Thomas, qui a eu l'obligeance de nous autoriser à publier les lettres de Mercier à Thomas, dont il conserve précieusement les originaux.

[3] M. Béclard a publié quatre lettres de Mercier à Thomas. Elles sont extraites d'un cahier où Mercier les avait transcrites de sa propre main. En voici les dates : 22 juin 1768, 10 juillet, 30 juillet et 16 août 1770, 21 mai 1773 — Dans les papiers de Thomas se trouvent les originaux des trois lettres de 1770, qui ne présentent que d'insignifiantes variantes. Les originaux des lettres de 1768 et de 1773 font défaut.

hommes de lettres les plus en vue, Dalembert, Marmontel, Chamfort, Jacques Delille, Watelet, d'Angivilliers, le cardinal de Bernis, Saint-Lambert, Ducis, encouragé par Voltaire, Piron, La Condamine, familier du salon de Mme Geoffrin, intime dans le ménage Necker, Thomas avait également ses entrées dans le monde officiel, car il avait été pendant plusieurs années secrétaire de César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, ministre des affaires étrangères. C'était un homme considérable, que certains de ses contemporains égalaient avec le plus grand sérieux à Platon, à Démosthène et à Bossuet, et que d'autres surnommaient « le Plutarque de la France ». Etre protégé, encouragé par Thomas, homme d'ailleurs simple, serviable et d'esprit modéré, c'était donc, pour un débutant en littérature, à la fois un honneur et un bonheur.

Issu d'une modeste famille de commerçants de Paris, le jeune Sébastien Mercier, né le 6 juin 1740, une fois ses études terminées, professa la rhétorique au collège de Bordeaux, après le départ des Jésuites. C'est dans la patrie de Montesquieu, dans ses flâneries à travers les vignes mûrissantes, qu'il sentit les premières ardeurs de sa vocation. Mais bientôt il revint à Paris, abandonnant l'enseignement, pour lequel il n'avait aucune aptitude. Comment fit-il la connaissance de Thomas, de huit ans plus âgé que lui? Peut-être dans les milieux universitaires, car Thomas avait commencé comme lui [1]; tous deux, au surplus, possédaient une égale ardeur au travail et obéissaient aux mêmes aspirations d'indépendance. Toujours est-il que Thomas s'intéressa avec sollicitude à Mercier et que ce dernier lui avait voué une véritable vénération; nous en trouverons plus loin un écho dans les vers amphigouriques qui célèbrent une des circonstances les plus solennelles de la vie de son protecteur : sa réception à l'Académie française.

Car la première lettre à Thomas est en vers, ce qui ne doit pas surprendre, étant donné sa date, janvier 1767. Jusqu'ici, en effet, le jeune écrivain n'a composé que des *Héroïdes*, c'est-à-dire de ces épîtres pompeuses sur un mode élégiaque, mises récemment à la mode par Colardeau, et auxquelles il était pour ainsi dire impossible à un commençant d'échapper, surtout s'il se piquait de sensibilité, — et comment, alors, ne pas sacrifier à la sensibilité régnante?

Les *Héroïdes* de Mercier, *Médée à Jason*, *Epître d'Héloïse à Abélard*, imitée de Pope, *Sénèque mourant à Néron*, *Hécube à Pyrrhus*, *Calas sur l'échafaud à ses juges*, etc., toutes ces froides compositions, qui exhalent une passion du ressort de la tragédie, sont emphatiques et obscurcies par d'interminables digressions philosophiques. Fréron les a cruellement raillées dans son *Année littéraire* [2]; il ne comprend pas, dit-il, comment le Dieu des vers a pu inspirer d'aussi mauvais développements, ces expressions vagues, ces images incohérentes, ces tirades remplies tantôt de puérilités, tantôt de métaphores disparates. La lettre à Thomas ne vaut certes pas beaucoup mieux. C'est une plate bibliographie des œuvres de Thomas, avec la prédiction dithyrambique, — Mercier affectionnait les prédictions, — des plus brillantes destinées et d'une glorieuse immortalité.

[1] Thomas, né à Clermont-Ferrand, le 1er octobre 1732, fut nommé en 1755 professeur de l'Université au collège de Dormans-Beauvais, qu'il quitta en 1761 pour le secrétariat du ministre des affaires étrangères.

[2] Année 1775, tome I, p. 53.

A Monsieur Thomas.
Pour la veille de sa réception à l'Académie française.

C'est demain [1] ce jour cher aux Muses, aux talents,
Ce beau jour que hâtaient mes vœux impatients,
C'est demain que la Gloire en couronnant tes veilles,
Te place au même rang où siégeaient les Corneilles.
Cet honneur t'est bien dû : tu peignis les héros;
Tous leurs traits sont vivants dans tes mâles tableaux.
Si tu parles d'un art, on t'en dirait le maître;
L'œil perçant du Génie a droit de tout connaître.
Tantôt dans tes combats ta rapide chaleur
Du guerrier patriote égale la valeur [2];
Tantôt, nous retraçant des vertus bien plus rares,
Tu nous rends ces mortels dont les cieux sont avares,
Ce généreux Sully [3], ce juste Daguesseau [4],
Redemandés en vain à la nuit du tombeau!
Tu planes tout à coup d'une aile plus hardie,
Tu sondes les hauteurs de la philosophie [5];
Ton âme vigoureuse est dans son élément.
Là, ta fière pensée unie au sentiment
Ressuscite la voix de cette ombre sacrée;
Tu nous dis les regrets de la France éplorée [6].
Ah! sans doute ta main sut enchaîner le temps [7]!
Toi seul as pu cueillir ces lauriers renaissants
Qui ne semblaient céder qu'à tes mains triomphantes;
Tous tes rivaux, surpris de tes palmes brillantes,
Aimaient l'athlète heureux qui causait leur effroi;
Ils ne rougissaient point d'être vaincus par toi.
Va t'asseoir au milieu des héros et des sages;
Ton nom a réuni leurs illustres suffrages.
Le temple des Beaux-arts doit être ton séjour;
L'humanité sourit lorsque tu vis le jour;
Elle forma ton cœur, elle embrasa ton âme.
Quand, de la Vérité prenant en main la flamme,
Tu mis dans la balance et le peuple [8] et les Grands,
Que l'œil du sage alors les jugea différents!
Et toi, charme invincible, auguste Poésie [9],
De toute âme sublime essence indéfinie,

[1] Le 6 novembre 1766, l'Académie nommait Thomas à la place de Hardion, et le recevait solennellement le 22 janvier 1767. Le prince Louis de Rohan, chancelier de l'Académie, répondit à son discours de remerciement, en l'absence du comte de Clermont, directeur, indisposé.

[2] *Eloge de Maurice de Saxe*, qui remporta le prix d'éloquence décerné par l'Académie, dans sa séance solennelle de la saint Louis, 25 août 1759. — *Eloge de Duguay-Trouin*, qui remporta la même récompense, le 25 août 1761.

[3] *Eloge de Sully*, couronné à l'Académie, le 25 août 1763.

[4] *Eloge de Daguesseau*, couronné à l'Académie, le 25 août 1760.

[5] *Eloge de Descartes*, couronné à l'Académie, le 25 août 1765.

[6] *Eloge du Dauphin*, couronné à l'Académie, le 25 août 1766.

[7] *Ode sur le temps*, prix de poésie décerné par l'Académie, en 1762.

[8] *Epître au peuple*, premier accessit de poésie décerné par l'Académie, en 1760.

[9] Outre *l'Epître au peuple* et *l'Ode sur le temps*, déjà nommées, Thomas avait composé une *Ode à Moreau de Séchelles* (1756), une *Ode sur les devoirs de la société* (1762), et *Jumonville* (1759), poème en quatre chants qui n'est, en somme, qu'un éloge un peu différent des autres, à la

Tu prodiguas pour lui tes plus rares trésors,
Et Virgile est sorti de l'empire des morts.
Il ne célèbre plus le lamentable Enée,
Ses pieux compagnons priant la destinée;
C'est un roi créateur qui dompte son pays[1],
Ses marais, ses rochers, ses peuples ennemis.
Il apprivoise l'homme et superbe et barbare,
Il le force aux présents que sa main lui prépare.
A son retour on voit un nouvel univers;
L'Agriculture en fleurs sourit sur les déserts;
D'orgueilleuses cités s'élèvent dans la nue;
La nature rebelle est surprise et vaincue.
Ami, tu nous le dois, ce poème immortel.
L'abeille dans nos champs doit composer le miel.
Lorsqu'un grand homme échappe aux mains de la nature,
Elle-même prend soin de sa gloire future;
Se reposant sur toi, sur tes nobles travaux,
Elle crea le chantre en formant le héros.
Tu n'érigeras point, pour placer sa statue,
Une étroite chapelle où se borne la vue,
Ton encens doit fumer devant les demi-dieux,
Dans un temple superbe aussi durable qu'eux.
Des rives de la Seine aux bords de la Baltique,
Déjà j'entends sonner ta trompette héroïque.
Des rois ont mérité l'amour de leurs sujets;
Des poètes fameux ont gravé leurs bienfaits;
Dans ses moindres efforts leur muse fut chérie,
Elle chantait le Dieu qu'adorait la patrie.
Toi, tu viens nous offrir un héros étranger;
C'est un laurier de plus, et non point un danger.
Qu'importe en quels climats un héros vienne à naître,
S'il fait l'honneur de l'homme, il en devient le maître :
Nous l'adoptons pour roi, son nom franchit les mers,
Il est le souverain que connaît l'univers.
Poursuis avec audace une vaste carrière.
Ta lyre et tes accents sont pour l'Europe entière;
La langue s'enrichit d'un chef-d'œuvre nouveau,
Et la France dira : mon sein fut son berceau.
Pour moi qui des Beaux-arts chéris l'apprentissage,
Permets à l'amitié ce légitime hommage.
Pour suivre sur tes pas le chemin de l'honneur,
J'ai toujours devant moi tes écrits et ton cœur.

MERCIER.

A Paris, ce 20 janvier 1767.

*
* *

Les vers offerts à Thomas sont sans doute les derniers que Sébastien Mercier ait commis, et nul ne regrettera qu'il ait abandonné la Muse. Personne, d'ailleurs, ne sera plus sévère que lui-même pour ces

mémoire d'un officier français assassiné en Amérique par les Anglais au mépris du droit des gens.

[1] Thomas a travaillé toute sa vie à un poème épique sur Pierre-le-Grand, intitulé : *le Czar*, ou *la Pétréïde*, qui n'a jamais été complètement terminé, et n'a paru que dans ses œuvres posthumes. L'auteur lut un chant de ce poème le jour de sa réception à l'Académie.

essais de sa jeunesse, qu'il qualifie durement « de fastidieux et d'insipides ». « Les vers, écrira-t-il un peu plus tard, pour qu'on les pardonnât, il faudrait qu'ils se rapprochassent de la prose, c'est-à-dire qu'ils fussent doux, simples, faciles et naturels; si l'on en a de tels, à la bonne heure, je les écouterai; mais le poète se sera toujours donné beaucoup de peine pour n'opérer que ce que la prose fait tout aussi bien, et peut-être mieux encore. »

Une autre mouche a piqué la cervelle toujours en ébullition de Sébastien Mercier, lancé désormais dans le monde de la littérature. Client assidu du café Procope, il est en relations avec Crébillon père et fils, Chamfort, Gilbert, l'abbé Maury, le musicien Rameau; il a été présenté à Voltaire, et surtout, s'il admire toujours Thomas avec la même sincérité, il a réservé une large place, dans ses enthousiasmes débordants, pour Jean-Jacques Rousseau, qu'il étudiera continuellement et dont plus tard, de 1788 à 1793, il éditera les œuvres en 38 volumes, en collaboration avec Gabriel Brizard. Les aperçus philosophiques et vaguement humanitaires qui fusaient à travers les *Héroïdes* ont pris corps; nouvellement épris de métaphysique, de morale, Mercier ne parle plus, comme tout le monde — car, en somme, ce farouche précurseur suit la mode sans s'en douter — que de nature, de liberté, de vertu; il méprise les rois et magnifie les humbles; bref, il vient de publier son *Homme sauvage* [1], directement inspiré des théories du célèbre Genevois; il prépare ses *Songes et visions philosophiques* et des *Contes moraux* (1769). Il envoie son *Homme sauvage* à Thomas et lui promet « quelques fragments littéraires », dans lesquels son correspondant découvrira avec plaisir son portrait. Il imite même son modèle en concourant à son tour pour les prix de l'Académie avec des *Eloges* de Descartes, de Henri IV et de Charles V.

Mais laissons-lui la parole :

« Recevez, Monsieur, l'ouvrage de celui qui vous regarde comme son maître, de celui que vous honorez de votre amitié et qui aspire à porter le nom de votre disciple. Il aime sincèrement les lettres; il vous étudie souvent; il voudrait un jour marcher sur vos traces. Lorsqu'il écrit, vous êtes présent à sa pensée, et il tâche de ne rien tracer que la vertu et vous ne puissiez approuver. C'est par là qu'il espère que vous vous intéresserez à ses travaux, comme vous avez bien voulu le faire jusqu'ici; que de plus vous ne lui ménagerez point les avis, car s'il fait bien quelque jour, il désirerait vous en devoir la gloire.

« Ce que vous m'avez dit sur le vol effroyable du temps m'a frappé [2]. Il est des hommes qui mériteraient bien de n'être point asservis à son cours dévorant; mais ici-bas nous portons les marques de l'esclavage,

[1] Chez Zacharie, à Amsterdam, 1767, in-12. — Cet ouvrage, d'après Mercier, aurait servi de type à l'*Atala* de Chateaubriand.

[2] Thomas affectionnait dans ses lettres intimes des amplifications sur quelque lieu commun, tirées de ses propres œuvres. Ainsi, dans son *Ode sur le temps*, il avait dit :

En vain contre le temps je cherche une barrière;
Son vol impétueux me presse et me poursuit.
Je n'occupe qu'un point de la vaste étendue;
Et mon âme éperdue
Sous mes pas chancelants voit ce point qui s'enfuit.

même sous chaque particule d'air que nous respirons. Il est peu d'âmes qui ne connaissent les remords du temps perdu; cependant vous devez en avoir moins que tout autre. Je pense qu'il faut savoir perdre pour gagner plus ensuite. La maladie est l'anéantissement total du temps; il faut donc la redouter par dessus tout, d'autant plus qu'elle est quelquefois aussi fatale à l'âme qu'au corps. Ainsi payez, payez gaiement en sommeil, en exercice [1], le tribut à la nature, à cette nature despotique qui, fille de l'Etre suprême, fait probablement le tout pour le mieux; elle attend sans doute votre soumission à ses ordres pour vous combler de nouveaux bienfaits; je me plais à le croire, et je suis intérieurement persuadé que vous achèverez vos travaux presque insensiblement et sans vous en apercevoir. Dans les laboratoires secrets de la terre, l'or se forme comme à l'insu des hommes, et la mine est le plus souvent mûre, sitôt qu'elle est soupçonnée; ainsi il vous faut passer par la lente filière des jours et des mois; mais le terme me paraît immanquable. Je vous assure qu'il y a dix ans que j'ai pressenti vos destins, et j'en vois la suite aussi brillante; bien d'autres la voient ainsi que moi. Ne désespérez de rien et acceptez mon augure.

« Je n'ai point vu M. de Chamfort [2] vendredi; il était encore à la campagne. M. de Bruas, médecin hollandais, est indisposé, ce qui l'a empêché de vous rendre sa visite. J'aurai le plaisir de vous saluer avant votre départ. Je vous demanderai quelle sera votre retraite et, si vous voulez bien me le permettre, je vous y ferai passer quelques fragments littéraires; mon âme entretiendra la vôtre, et c'est là, je crois, se voir et se fréquenter.

« Je finis comme vous le désirez, sans ces vaines protestations que n'ont point inventées la confiance et l'amitié. »

MERCIER.

« Ce 23 août 1767. »

*
* *

Huit années se sont écoulées, pendant lesquelles, dans l'esprit tourmenté de Sébastien, les idées ont opéré de perpétuelles évolutions. Il a battu en brèche les classiques et les poètes tragiques : Homère, Plaute, Boileau, accusant surtout Racine, « ce pestiféré de la littérature », d'avoir provoqué la décadence de la scène française. Il veut briser les anciens moules, rajeunir les sujets de pièces, prendre ses héros, non sur les trônes des rois, mais dans le peuple, parmi les citoyens qui désirent la liberté de la patrie. Il a inventé, ou plutôt il a cru inventer un théâtre raisonneur, vertueux et larmoyant, emprunté tout simplement à Nivelle de la Chaussée et à Diderot. Il a déclaré une guerre acharnée aux comédiens français, qu'il rend responsables de ses

[1] De complexion délicate, Thomas fut obligé de passer une partie de son existence à se soigner. Il lui était prescrit de travailler peu, de prendre de l'exercice, et notamment de monter chaque matin à cheval. Chaque année, il devait passer une partie de l'été à la campagne, et Mercier fait allusion, à la fin de sa lettre, à son départ prochain, quand il lui demande quelle sera sa retraite. Les environs de Paris alors fréquentés par Thomas étaient surtout Saint-Germain et Saint-Firmin, près Chantilly.

[2] Mercier ne tarda pas à se brouiller avec Chamfort, qu'il appelait *Chamsec*.

mécomptes dramatiques avec *Jenneval ou le Barnevelt français* (1769); le *Déserteur* (1770); l'*Indigent* (1772); le *Juge* (1774), et surtout la *Brouette du vinaigrier* (1774), sa pièce type. Or, après les hyperboliques compliments obligatoires à Thomas à l'occasion de l'*Eloge de Marc-Aurèle*, qui, couronné par l'Académie le 25 août 1770, vient seulement d'être livré à l'impression, on perçoit l'écho de ses préoccupations actuelles : la réforme du genre théâtral et son mépris profond des comédiens.

Ce 24 mars 1775.

« Il est enfin au public, cet ouvrage admiré à la lecture et arrêté par là même; lorsqu'il n'était pas permis à l'image de Marc-Aurèle [1] de régner même dans nos écrits, grâce à la divine invention de l'imprimerie, il n'est plus au pouvoir des rois d'anéantir ce modèle par lequel ils seront tous jugés. Il vivra pour leur gloire ou leur honte. Sous ce point de vue, c'est un véritable don que vous avez fait au genre humain; je vous en félicite sincèrement, Monsieur et très célèbre ami; on parle de cet ouvrage comme j'aime qu'on en parle : jamais ouvrage si court n'a fait une impression plus universelle. J'ai voulu bien entendre tout ce qu'on en disait, avant de vous écrire. On trouve que, sous un style simple, vous avez caché, pour ainsi dire, sous chaque mot, une grande idée. On dit que vous avez changé de manière, ou plutôt vous avez pris le ton du maître vertueux du monde, pour rendre toutes ses pensées; chaque phrase fait rêver celui qui se met un moment à la place des rois. Puissent-ils vous lire, mais puissent-ils vous entendre!

« La Vénus de Médicis est le type de la beauté. L'*Eloge de Marc-Aurèle* va devenir le modèle de l'art de régner. Tous ces gros volumes de politique tortueuse et rampante sont anéantis par cette exposition claire et nette des vrais principes, à peu près comme quatre pages de Locke renversent une salle de livres théologiques.

« Placé depuis plusieurs années au premier rang des écrivains moraux de la nation, vous êtes un des éloquents soutiens des droits de l'homme et, sous ce rapport, il n'y a pas une seule ligne à effacer dans tous vos ouvrages. Peu d'auteurs, assurément, méritent cet éloge et vous pourriez vous passer d'être encore un écrivain pur, correct et châtié.

« Le dramatique que vous avez mis en usage donne une nouvelle vie au discours. C'est un genre d'éloquence absolument neuf. Ce vieillard [2], ce peuple, cet indigne fils de Marc-Aurèle, sa tombe, cette action animée, tout imprime au discours une vérité qui fait que l'on assiste à la scène.

« Il m'est venu une idée; c'est que l'on pourrait très bien représenter ce discours, et vous seriez l'inventeur d'un nouveau genre théâtral. Je

[1] Le chancelier avait interdit l'impression de *l'Eloge de Marc-Aurèle* sous le règne de Louis XV. Le roi étant mort le 10 mai 1774, rien ne s'opposait plus à la publication de cet ouvrage, qui était considéré comme le meilleur de Thomas.

[2] C'est Apollonius, philosophe stoïcien, doué de toutes les vertus, le maître et l'ami de Marc-Aurèle. C'est lui qui, devant le cercueil de son disciple, est censé prononcer son éloge funèbre, en présence des Romains assemblés.

suis sûr que cet éloge, exécuté par de bons acteurs, ferait autant d'impression qu'une de nos bonnes tragédies [1].

« Le moment où Commode agite sa lance et que les Romains pâlissent [2] est le dernier coup de pinceau ajouté à la gloire de Marc-Aurèle; mais l'on fait, malgré soi, cette triste réflexion : « Il ne faut pas déposer le pouvoir absolu entre les mains mêmes d'un Marc-Aurèle, car il meurt et laisse un successeur qui hérite de sa force au défaut de ses vertus. »

« J'ai regretté ces mots, après les adorations faites à Néron parricide : « Voilà les cours [3]. » Cela a donc été retranché? C'est dommage et j'en soupire.

« Je vous envoie mon *Mémoire* [4] à consulter. Voilà la cause de tous les gens de lettres remise en mes faibles mains; je ne la trahirai point. Je défendrai leurs droits et les miens; je vais tenter de briser un joug insupportable et je crierai à *la loi* de toutes mes forces. Si le cours de la justice n'est pas interrompu, je pourrai triompher; s'il l'est en faveur d'un corps qui caresse toutes les passions humaines et que les passions humaines caressent à leur tour, je succomberai en gémissant, plus sur la littérature que sur moi-même, car il y a longtemps que j'ai mis mon âme au-dessus des événements. Joignez votre voix éloquente à ma voix faible, et c'est alors que j'espérerai.

« Votre sincère admirateur et ami,

« MERCIER. »

Dans son récent ouvrage de polémique bouillante, *Du théâtre*, qui avait fait dans le monde des coulisses un beau tapage, Mercier ne

[1] Déjà, dans son ouvrage intitulé : *Du théâtre, ou Nouvel essai sur l'art dramatique* (Amsterdam, chez Van Harrevelt, 1773, in-8°), Mercier, devinant les fêtes civiques de la Révolution, voulait accaparer les salles de spectacle pour des défilés et exhibitions patriotiques. « Qui empêcherait, écrit-il dans le chapitre XIV, de faire servir le théâtre aux honneurs publics? Lorsqu'un héros aurait sauvé ou vengé la patrie, au lieu de faire jaillir ces feux d'artifice, jeux d'enfants dissipateurs, si l'on portait sur la scène la tente du général, qu'on le vît dressant son plan, méditant l'attaque, combinant ses moyens, animant ses officiers; qu'on suivît le feu de sa valeur, les pas gradués de son intelligence; qu'on le vît revenir vainqueur; que le tableau fût exact, détaillé; qu'on transportât sa famille dans la tente; que le peuple joignît ses acclamations, cela vaudrait bien, je pense, la couronne de lauriers que la main d'une actrice offrit dans ce siècle à Villars et à Maurice. » — La mise en scène des funérailles de Marc-Aurèle, le monologue d'Apollonius, déclamé par le grand premier rôle devant des figurants en pleurs, c'est bien une invention dans le même ordre d'idées.

[2] C'est la fin de l'Eloge. En réponse aux derniers mots d'Apollonius : « Si tu dois être juste, puissè-je vivre encore assez pour contempler tes vertus! Si tu devais un jour... », Commode, l'indigne fils de Marc-Aurèle, agite sa lance d'une manière terrible; tous les Romains pâlissent et Apollonius, frappé des malheurs qui menacent Rome, ne peut achever.

[3] Voici le passage auquel il est fait allusion : « Quand Néron eut empoisonné son frère, on lui dit qu'il avait sauvé Rome; quand il eut fait égorger sa femme, on loua devant lui sa justice; quand il eut assassiné sa mère, on baisa sa main parricide et l'on courut aux temples remercier les dieux. » — Le mot retranché : « Voilà les cours », a été sans doute jugé une généralisation imprudente, et Mercier a tort de le regretter.

[4] *Mémoire contre les comédiens français et les gentilshommes de la chambre du roi, avec les arrêts du Conseil*, 1775, in-4°.

tendait à rien moins qu'à l'extermination de la race des acteurs. « Au lieu de donner votre drame aux comédiens, disait-il, livrez-le au public; vous serez tout d'un coup transporté devant vos véritables juges et vous épargnerez mille démarches qui ne s'accordent nullement avec la noble fierté qui doit animer un homme de lettres (ch. XXVIII)... Ainsi, le poète, rentrant dans les droits de sa juste indépendance, prouvera modestement aux comédiens que leur jeu n'est point l'art et que l'art avancera plutôt sans eux qu'avec leur secours (ch. XXIX). »

A la suite de théories aussi osées, les comédiens français, gens de tous temps susceptibles, avaient décidé de se venger. Quand, par une inconséquence dont il était coutumier, Mercier leur adressa, le 4 mars 1775, une demande de lecture pour un de ses drames bourgeois, *Nathalie*, pièce en quatre actes, ils refusèrent tout contact avec l'imprudent réformateur qui les avait si cruellement humiliés. Aussitôt paraît publiquement, le 24 mars, le *Mémoire* que Thomas reçoit le même jour. Accompagné d'une consultation du célèbre jurisconsulte Henrion de Pansey, ce document est bientôt suivi, le 28 mai, d'une assignation délivrée aux comédiens français devant le Parlement. Entre temps, Sébastien s'était fait recevoir en hâte avocat, pour mieux soutenir son procès. Mais ses adversaires n'eurent pas de peine à trouver, dans l'arsenal de leurs privilèges, quelque lettre de *committimus* [1] en vertu de laquelle l'affaire fut évoquée devant le conseil du roi et n'y reçut jamais de solution. Mercier avait le dessous; il ne lui restait plus qu'à « gémir sur la littérature ».

Le doux et prudent Thomas aurait sans doute dissuadé un auteur dramatique d'entreprendre contre d'indispensables interprètes une lutte inégale; mais il n'avait pas été consulté. Car Sébastien Mercier n'était pas homme à prendre conseil pour la conduite à tenir et ne fut jamais capable d'adopter une tactique ou de suivre posément un plan habile et réfléchi. Révolutionnaire sous la royauté, faisant de la réaction pendant la république et franchement républicain du temps de l'Empire, cet homme, qui se vantait d'être le plus grand *livrier* de France, n'avait pas plus de logique dans ses actions que dans ses écrits.

Tel qu'il est, avec ses outrances, ses extravagances énormes, mêlées de quelques observations d'une remarquable justesse, c'est en somme un personnage plutôt sympathique, toujours convaincu, toujours d'une bonne foi absolue; mais c'est un impulsif, se grisant de grands mots vides et d'argumentations captieuses. Il ne savait, — dit-il lui-même dans une lettre à Daunou, du 28 prairial an X, annoncée en vente dans un des catalogues de Charavay, — ni se relire ni se corriger. « J'ai trouvé le secret du bonheur, ajoute-t-il, en me livrant à toutes mes idées, sans prendre ensuite ni la lime ni le rabot. » Ne lui reprochons pas son caractère primesautier, puisqu'il lui assurait le bonheur. Nous lui devons de ci de là des boutades amusantes, de la spontanéité, et c'est encore ce qui subsiste de meilleur dans son œuvre.

Maurice HENRIET.

[1] C'est un privilège accordé à un certain nombre de personnages, leur permettant d'ôter aux magistrats de droit commun la connaissance de leurs procès, qui sont transportés ou « évoqués » devant des juges spéciaux.

M. THIERS ET L'ASSEMBLÉE DE VERSAILLES [1]

Nous avons signalé ici, au printemps dernier [2], le mérite très personnel et l'attrait des Souvenirs parlementaires de M. Anatole Claveau. Il ne s'agissait alors que du Corps Législatif de Napoléon III. Avec le second volume, qui retrace les premières années de l'Assemblée Nationale de 1871, nous sommes en présence de discussions bien autrement animées et pathétiques, d'un personnel politique que beaucoup d'entre nous ont au moins entrevu. Comme l'auteur continuait à occuper à Versailles, ainsi qu'auparavant au Palais-Bourbon, ce poste de secrétaire-rédacteur, d'où un homme avisé peut si bien observer la scène tout en recueillant les propos de coulisses; comme son récit demeure très spirituel, très vivant, très littéraire, il n'est pas besoin d'être prophète pour prédire que le succès de ses réminiscences ira grandissant. Son livre ne dispensera pas sans doute le lecteur de recourir aux grandes et complètes histoires, dont la dernière en date et la plus remarquable est l'œuvre de M. Gabriel Hanotaux; il ne fait même pas double emploi avec les autobiographies de membres de l'Assemblée Nationale, qui ont paru déjà en assez grand nombre, et dont j'aime à nommer un des plus heureux spécimens, le *Journal* de notre ancien collaborateur Charles de Lacombe. Ce n'est ici qu'une simple et alerte chronique, rédigée par un « témoin », qui s'est trouvé mêlé aux moindres détails de la vie parlementaire sans jamais y prendre de part active, et qui présente par conséquent les meilleures garanties d'impartialité.

Cette impartialité dégénère parfois en pessimisme et en scepticisme. Qu'à contempler de trop près et pendant trop longtemps le fonctionnement de la machine parlementaire, M. Claveau ait perdu ses illusions de débutant sur la noblesse et l'efficacité du régime, je suis pour mon compte très médiocrement porté à m'en scandaliser. L'état d'esprit m'inquiète davantage, qui se traduit par cet aveu : « Le spectacle des choses et une longue expérience des vicissitudes politiques ne m'ont pas laissé le complet discernement du bien et du mal, du juste et de l'injuste en cette matière. » Enfin, si déterminé partisan que je sois de la sincérité historique, pourquoi taire que maints lecteurs seront péniblement affectés du ton de dédain ou de dénigrement employé à l'égard de quelques hommes de grande valeur morale et intellectuelle, que nous avons personnellement connus et vénérés, qui ont été pour le *Correspondant* des amis du premier degré? Je m'empresse d'ajouter que le camp adverse n'est pas ménagé davantage [3].

[1] *Souvenirs politiques et parlementaires d'un témoin*, par Anatole Claveau, chef honoraire des secrétaires-rédacteurs de la Chambre des députés; t. II : *Le Principat de M. Thiers (1871-1873)*. — III-468 pages in-8° (Plon).

[2] Cf. le *Correspondant* du 10 avril 1913.

[3] Pour en finir avec les réserves, je dois signaler quelques-unes des inexactitudes matérielles, difficiles à éviter pour qui évoque une telle abondance de détails. — Challemel-Lacour a été président du Sénat, non point « cinq ou six ans » après 1872 (p. 268-269), mais une *vingtaine* d'années plus tard, après la mort de Jules Ferry. — Henri Germain était non pas « gouverneur » du Crédit Lyonnais (p. 270), mais fondateur et président du conseil d'administration. — Le *krach* et (non *crack*) de

En revanche, que de traits émouvants, amusants ou simplement pittoresques sont évoqués par la mémoire et par la verve de M. Claveau! C'est l'animation factice et fructueuse rendue à Versailles par la présence de l'Assemblée. C'est le trajet quotidien pour ceux qui avaient conservé ou élu leur gîte à Paris : « Ce petit voyage en chemin de fer ne tarda pas à devenir un véritable club ambulant où l'on causait, au hasard de la rencontre, entre amis et adversaires, avec une complète liberté, et l'observateur y trouvait beaucoup plus à voir et à retenir que dans la réserve des séances officielles et la contrainte du palais... On jouait à l'écarté, pour passer le temps et pour entendre sans avoir l'air d'écouter. » Ce sont les incidents ou les invectives qui déchaînent la fureur ou l'enthousiasme, le *Fusillez-moi tous ces gens-là* reproché à Challemel-Lacour, le *Vare*, *redde legiones* du duc d'Audiffret-Pasquier; les intermèdes qui noient les colères bouillonnantes en un universel éclat de rire, comme le chapeau où disparaît la tête du vice-président Saint-Marc Girardin. Quoi encore? les impulsifs, dont l'intervention, déconcertante dans son impétueuse régularité, mettait en joie leurs adversaires, qui jouaient l'indignation, et embarrassait leurs amis; les oubliés, qui eurent une heure de célébrité fugitive, et auxquels une heureuse chance a peut-être seule manqué pour conquérir une réputation véritablement historique... On me dispensera de citer des noms à l'appui de cette mélancolique constatation.

Le sujet principal et dominant est la désunion qui s'aggrave et s'envenime entre la majorité et *Monsieur* Thiers (puisque le nom de cet éminent et parfait bourgeois ne semble décidément pas pouvoir se passer du préfixe de rigueur). Comment Thiers, imposé à l'Assemblée par sa courageuse attitude en juillet 1870, par ses démarches patriotiques au cours de la guerre, par les suffrages d'un tiers des départements, concilia d'abord le salut du pays avec le souci de son ambition personnelle, puis sacrifia insensiblement à ses propres intérêts ou à son amour-propre l'accord avec la majorité, c'est une histoire qui est connue depuis longtemps, mais qui a eu de trop lointaines, de trop graves conséquences pour que nous n'ayons point profit à la relire souvent; sans la narrer *ex professo*, M. Claveau en retrace les principaux épisodes, en les accompagnant de révélations de détails, qui, ici comme ailleurs, donnent à son livre la saveur de la nouveauté, l'attrait des confidences intimes [1].

DE LANZAC DE LABORIE.

l'Union générale se produisit en 1882, et non en 1885 (p. 402). — Les pages 404-405 semblent présenter le procès Bazaine comme s'étant déroulé au printemps de 1873, avant la chute de Thiers, alors qu'en réalité les audiences eurent lieu du 6 octobre au 11 décembre de la même année.

[1] En corrigeant mes épreuves, j'apprends la mort quasi foudroyante de M. Anatole Claveau. Cette disparition d'un très galant homme et d'un excellent lettré va laisser fâcheusement interrompues ses réminiscences parlementaires. C'est grand dommage qu'il n'ait point eu le temps de rédiger ses souvenirs sur « l'ordre moral », le Seize-Mai et « l'opportunisme ».

POÉSIE

LA GESTE DE JEHANNE D'ARC

(FRAGMENTS)

I

LES SOUVENIRS

Voici le bois touffu, tapissé d'herbe épaisse,
Où jadis Elle allait ses rêves poursuivant,
Ecoutant les oiseaux et la plainte du vent,
Ou du ruisseau jaseur la source charmeresse.

Voici les fleurs du pré qu'en sa blanche jeunesse
Foula son pas menu, quand, priant ou rêvant,
Elle venait s'asseoir sous les hêtres souvent,
A cette heure de songe où le soleil s'abaisse.

Voici la maison pauvre et l'enclos, et voici
Les parents au foyer, le cœur plein de souci;
La mère au logis peine, aux champs le père ahanne.

O Vous tous qui passez par le pays Lorrain,
Et qu'au tréfonds du cœur le souvenir étreint,
Espérez, et pensez quelquefois à Jehanne.

II

SOUPIRS ET REGRETS

Quand décroît le soleil et se clôt la journée,
Que, las d'avoir sans trêve assailli l'ennemi,
Dans la paix du sommeil le camp s'est endormi,
Jehanne, au long des soirs, songe à sa destinée.

D'obscurs et vains regrets elle a l'âme gênée.
Et, fermant ses yeux clairs, pleurant plus qu'à demi,
Elle revoit le bois par l'automne blêmi,
La cour et le verger, l'âtre et la cheminée.

« Après les durs combats, le Ciel me lairra-t-il
« Revoir mes bons parents, mes prés et mon courtil? »
Dit la guerrière ayant repris doux cœur de femme.

Or, les Anges des nuits, par pitié de leur Sœur,
Ont murmuré tout bas un cantique berceur,
Et Jehanne s'endort, un peu d'espoir dans l'âme.

III

LES DÉVOTIONS

A marches sans répit il faut doux reposoir.
Quand sus à l'ennemi s'en va courant Jehanne,
Oncques ne craint sa peine et rudement ahanne,
Tant vif a le désir de vaincre, sans surseoir.

Mais par un jour de fête, aux approches du soir,
Lorsque le ciel pâli semble d'or diaphane,
Que tombe la rosée ainsi que blanche manne,
Quand ont les prés verdis des parfums d'encensoir,

En l'église du bourg, qui le calme recèle,
Pour puiser réconfort vient prier la Pucelle,
Et ses lèvres priant font bruit de source en pleurs.

Elle a dans le saint lieu senti ferme attirance,
Car, pour des lendemains lui donner assurance,
Des anges ont souri dans les vitraux en fleurs.

IV

LA PRISON

Ni la nuit du cachot, ni la chaîne qui blesse
Ses pieds las et meurtris faits pour courir les bois,
Ni ses geôliers, cruels comme chiens aux abois,
Qui, tels des houspilleurs, la harcèlent sans cesse,

Rien n'a pu de Jehanne altérer l'allégresse;
Car, malgré les verrous, les gardiens et les lois,
Les Saintes à son cœur font entendre leurs voix,
Frêles, aux soirs des deuils, comme un chant de caresse.

Jehanne a clos les yeux, ouvrant tout grand son cœur
Aux paroles d'espoir d'un invisible chœur,
Comme un luth sous les doigts qui s'émeut et qui vibre.

Souffrant de ses bourreaux l'amertume et le fiel,
Elle porte en ses yeux le mirage du ciel :
Le corps est dans les fers, mais l'âme est toujours libre.

A.-P. Garnier.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE MENSUELLE

DU MONDE, DES LETTRES, DES ARTS ET DU THÉATRE

Les glissements de la saison. — La nature, l'industrie et le progrès. — Répercussions et solidarités inconnues. — Les dangers de la trépidation générale. — Le monde en « train fou ». — Paris et sa distraction préférée. — La joie populaire. — Les œillères des chefs. — Mets et friandises. — Curieuses corrélations. — L'Angleterre et le « Cap au Caire ». — Les suites fatales de l'accord anglo-allemand. — Des liens qui nouent l'avenir. — « Le temps et moi » de Mazarin. — A quoi rêvent quelques édiles. — La restauration des Cent-Gardes. — Comptes d'office. — Les chicanes de la Ville et la reconstruction du Palais de l'Institut. — La vraie question. — Ce que le Palais nouveau doit abriter et doit permettre. — Les dangers de la courte-vue. — Un Palais de sûr rapport. — La question Antoine à l'Odéon. — Théâtre d'Etat ou théâtre de « partisans ». — La dernière restitution classique de M. Antoine : *Psyché*.

Avez-vous remarqué le nombre grandissant des glissements de montagnes, durant la dernière saison d'hiver? Pendant quelques semaines, ce fut une épidémie qui d'ailleurs n'affectait pas seulement notre pays. Je sais bien tous les motifs qu'on allègue d'habitude en pareilles aventures, l'action des pluies, etc. Cela est juste, je me garderais d'en douter. Cependant, nous avons eu des hivers encore plus rigoureux, des pluies encore plus diluviennes, sans cette série d'effondrements ou d'avalanches. Tout ça n'est pas naturel, bougonne le paysan. Et je ne veux pas dire que ce soit surnaturel! Mais sans doute n'est-ce pas naturel suivant les us et coutumes de la bonne vieille nature que l'industrie acharnée ou le progrès scientifique troublent désormais, sapent et déséquilibrent. On a beau dire que les efforts toujours plus compliqués de l'homme sont de conséquence infinitésimale sur l'énorme carapace terrestre : en somme, personne n'en sait rien. Un tunnel dans une montagne, c'est une piqûre d'épingle. D'accord. Mais d'abord il y a des épingles de bonne taille et qui laissent de grands trous. Et il y en a beaucoup. Et on ne les fait pas sans ébranler plus ou moins les couches profondes et des assises dont on ignore les lointaines solidarités. Puis, dans ces

trous, on lance des trains qui perpétuent les trépidations. Parallèlement à ces trépidations à l'intérieur, comptez toutes celles qu'impriment au sol les trépidations extérieures. Joignez-y les commotions électriques, les ondes plus ou moins hertziennes qui enveloppent la croûte terrestre comme d'un réseau à mailles sans cesse agitées. De tout cela, on calcule admirablement le rendement scientifique, mais personne ne peut encore en dire la répercussion « naturelle ».

Nous sommes éblouis par le « progrès »; et, justement fiers de dompter de nouvelles forces, nous les employons impatiemment, sans prendre le temps d'en contrôler l'action. Qui ne sait, par exemple, les accidents occasionnés chez les opérateurs par l'utilisation médicale de la radioactivité? Que de braves gens, en voulant soulager les misères de leur prochain, que du reste ils aggravaient souvent, y ont perdu leurs doigts sinon davantage! Et j'attends, sans étonnement, les premières statistiques comparées sur les dangers de la trépidation automobile pour l'organisme humain.

Il n'est pas physiologiquement possible que notre corps résiste sans déchets à cette nouvelle forme de la vie intense; il n'est pas possible que les lésions du cœur et du cerveau ne se multiplient pas avec ces perpétuelles secousses imposées à notre corps par les nouveaux moyens de locomotion. Nous quittons l'automobile, l'autobus, les chemins de fer souterrains ou non pour rentrer dans nos appartements; mais c'est pour y être encore perpétuellement secoués, car si nos vitres et nos portes tremblent sans répit aux vibrations constantes de la rue, ces vibrations ne peuvent nous laisser insensibles. Ainsi même notre repos est fictif, et nous sommes perpétuellement, — et inconsciemment, — agités à la façon des « trembleurs » électriques qui, dans certaines gares de chemins de fer, annoncent l'approche des trains.

Ces réflexions peuvent paraître une boutade. Je crains qu'elles ne soient amplement justifiées. Le spectacle du déséquilibre général ne les contredit pas; et à mon sens elles l'expliquent! Le vêtement de « progrès » que nous nous tissons sans relâche nous écrase et nous brûle; et d'autant plus facilement que la culture de l'âme est davantage négligée, que tout conspire à l'étouffer ou à l'oublier, et que nous allons à l'aventure, comme un « train fou » qui a perdu son mécanicien. Cela nous promet de beaux jours; et nous en pouvons déjà goûter les prémices dans la plupart des manifestations de notre activité individuelle, sociale ou politique.

Tandis que je commence à écrire cette chronique, Paris est tout au plaisir d'une de ses distractions préférées, et dont il était

sevré depuis quelques mois : il a une visite royale; et, par un ciel magnifique, il s'en donne à cœur joie. Il est ravi de se laver ainsi l'esprit des purulences politiques de ces derniers temps. Il entend les salves des canons, les allègres batteries des tambours, il regarde défiler les régiments, il s'enivre de musique militaire. Et, d'un bout à l'autre de la France, le même frémissement se propage. Ah! quel brave peuple c'est là, et comme il mériterait d'autres chefs! Car lui aussi s'en va à la dérive à force de se nourrir d'idées frelatées et de mots vides. Et son scepticisme politique est effrayant. En fait, il a plus de haine que de véritable amour. Et c'est un extraordinaire aveuglement que de s'obstiner à ne pas voir pourquoi il hait, et comment il hait parce qu'on le trompe.

Mais les chefs, ou ceux qui prétendent le diriger, quelle singulière mentalité ils se sont faite! La plupart ont des convictions au mois ou à l'année comme les voitures de louage. Dans ces « locatis », ils se carrent en maîtres. Leur grande préoccupation semble être de dépasser le voisin. Les meilleurs, ceux qui, par bonté pour les chevaux, leur ont fait enlever les œillères, tiennent mordicus à conserver les leurs. Et si leur champ de vision est ainsi volontairement borné, pour les affaires intérieures, comment n'en serait-il pas de même pour les affaires étrangères!

Dieu sait si nous souhaitons que notre pays reprenne, dans le concert européen, la place que trop de fautes lui ont fait perdre! Mais l'essentiel serait que, s'il ne peut être remorqueur, du moins il ne fût pas remorqué ; et que, tandis qu'on nourrit les autres de mets sustentants, on ne nous réservât pas que des friandises. J'appelle friandises les visites à grand orchestre, les toasts, les salves, les décorations, et autres « tape-à-l'œil ». J'appelle mets sustentants les arrangements précis, formels et engageant l'avenir.

On n'a pas perdu de vue, je pense, malgré les fanfares ostentatoires, l'efficacité des accords germano-russes de Potsdam. En ce qui concerne l'Angleterre, il n'est pas possible de ne pas remarquer certaines corrélations. Je n'insisterai même pas sur cette coïncidence que l'Entente cordiale a succédé à Fachoda, et que c'est au lendemain de l'accord anglo-allemand sur l'Afrique qu'un certain nombre de nos hommes politiques — et non des moindres — se sont démenés, avec plus d'ardeur que de mesure, pour obtenir une « alliance » qu'on nous a poliment mais fermement refusée. Je voudrais seulement faire observer deux choses : Pourquoi, en réalité, l'Angleterre a-t-elle chassé Marchand de Fachoda? Pour sauvegarder la liberté du fameux chemin de fer du Cap au Caire. Et d'un. — Par la récente convention anglo-allemande, l'Allemagne consent, moyennant des concessions appropriées, à ne plus cher-

cher à entraver cette colossale entreprise du « Cap au Caire ». Mais — il y a un fameux « mais » — elle s'en réserve pour ainsi dire la surveillance et, de fait..., les moyens de la couper. Et de deux.

D'où cette conclusion qu'il faut être trois fois aveugle pour ne pas voir : C'est que l'Angleterre, ayant un intérêt primordial à la réalisation et à la sécurité du « Cap au Caire », vient de passer avec l'Allemagne un contrat qui la met dans la nécessité absolue et permanente de rester avec elle en bons rapports. Cela est aussi lumineux qu'une journée de soleil. Certes, je n'en veux tirer aucune conclusion hostile à notre propre Entente cordiale. Je veux faire constater par toute personne de bon sens ceci : que l'Angleterre est dorénavant *forcée* à ne pas chercher spontanément noise à l'Allemagne; que l'Angleterre sera *contrainte*, par les conséquences de l'accord anglo-allemand, à éloigner, de toutes ses forces, toute cause de conflit avec elle; que l'Angleterre sera donc amenée, *fatalement*, à nous pousser, par tous les moyens, à maintenir la paix. Encore une fois, ces conclusions ressortent des faits les plus positifs. Et il n'y a pas de mots, de rêvasseries, ni de paradoxes qui soient suffisants à nous tirer de là.

Que cette situation soit bonne pour nous, soit. Mais elle est contradictoire, non seulement à toute velléité agressive, mais à toute *possibilité* de cette nature. Et puisqu'il en est ainsi, il importe de ne laisser croire le contraire à qui que ce soit. On nous rendra cette justice que nous avons toujours maintenu, — avec de probantes démonstrations, — et bien que nous fussions alors seuls à l'affirmer : que les fameux 100 000 hommes de French volant à notre secours étaient un leurre. Depuis, le « non » tranchant de M. Asquith nous a donné raison. Et aujourd'hui, les plus sages se bornent à compter sur une collaboration des deux marines. On voit combien cette collaboration même serait aléatoire en cas de conflit, depuis les nouveaux et dangereux liens africains que vient de se donner l'Angleterre.

Que l'Entente cordiale fût conclue en vue de la paix : c'est un fait désormais acquis, incontestable, et c'est parfait. Que l'Entente cordiale doive, dorénavant, nous imposer la paix : voilà la nuance nouvelle qui peut orienter nos lendemains. Elle est fort différente de la couleur qu'eût affectée l'alliance que des imprudents ont maladroitement demandée et que l'Angleterre ne *pouvait* pas nous donner. C'est en ce sens qu'il serait bon de prendre le dernier mot : *Gagnons du temps*, de l'encyclique adressée par M. Lavisse au peuple anglais, et à laquelle on ne peut pas dire qu'aient répondu des acclamations!... « Le temps et moi », disait Mazarin. La for-

mule est toujours bonne, et plus que jamais. Seulement, il ne faut pas gaspiller le « temps », et il faut fortifier le « moi », ce qui est exactement le contraire de perdre la tête en tartarinades panaches

N'est-ce pas une tartarinade, cette idée saugrenue de constituer de nouveaux « Cent-Gardes » comme garde présidentielle, avec taille minimum de $1^{m},80$ pour les hommes, casques et cuirasses d'argent aux armes de la ville, etc.. etc? Il paraît que la paternité de cette idée appartient à feu M. Berteaux quand il préparait sa propre présidence. Elle est digne de lui. Mais que le Conseil municipal et le Préfet de police aient, comme l'ont fait prévoir certaines communications à la presse, l'intention de la reprendre, c'est un singulier signe des temps ! Le Préfet de police a bien autre chose à faire et, par exemple, après avoir modifié la tenue de ses fonctionnaires supérieurs, — ce qui n'était peut-être pas d'une extrême urgence ! — à canaliser plus habilement la foule qu'elle ne le fut dans la rue de la Paix dans la soirée qui suivit l'arrivée des souverains anglais. Quant au Conseil municipal, au moment où il fabrique par économie du gaz à l'eau (dont nous avons signalé les dangers), il serait assez mal venu à cuirasser et à casquer d'argent — de notre argent — cent hommes de $1^{m},80$! Est-ce que l'armée nationale ne suffit pas à faire de beaux cortèges? Ou bien, alors, à quand l'écuyer cavalcadour, les demoiselles d'honneur, les dames d'atours et les dames pour accompagner? Il ne manquerait plus que de nous donner les devis, avec patrons, francs et centimes, de tous ces costumes, galons et falbalas, comme on a eu la niaise ostentation de le faire, par exemple, pour la réfection des carrosses, équipages, harnachements, etc., destinés au cortège royal! Ah! ça, qui donc communique ces comptes de l'office, et comment ne voit-on pas que ces indiscrétions sont du dernier « parvenu » et risqueraient de transformer notre Président en Bourgeois Gentilhomme, s'il n'avait prouvé au préalable qu'il est homme de talent et d'Académie?...

Puisque nous voilà au pont des Arts, regardons un moment le palais Mazarin où siègent les cinq académies qui constituent l'Institut de France. Il s'agit, — étant donné qu'on prolonge jusqu'au quai la rue de Rennes qui aboutit à la gare Montparnasse, — de dégager le Palais en l'isolant entre les fourches d'une rue en Y. Je n'insiste pas, pour l'instant, sur les autres points qu'il y aurait à considérer en cette opération de grande voirie et je m'en tiens à ce qui concerne l'avenir des bâtiments de l'Institut qu'on doit rebâtir en les ramassant, pour ainsi dire, sur les trois côtés d'un triangle.

La Ville lésine sur le terrain à y consacrer et ne paraît pas se douter que l'Institut est essentiel à sa renommée et que, même au point de vue purement matériel, il constitue, quoique sous une autre forme, la meilleure des maisons... de rapport.

Ce que l'Institut réclame pour l'instant, c'est un terrain suffisant en vue d'une reconstruction future, dont ni les plans, ni les devis financiers ne sont encore arrêtés. Qui paiera les 8 ou 10 millions auxquels on peut évaluer, à vue d'œil, la transformation et l'achèvement de l'édifice? Comment, en conservant le style dix-septième siècle dans les bâtiments nouveaux, pourra-t-on, derrière la façade en bordure du quai, construire les locaux nécessaires? Ce sont des questions qui devront être traitées successivement et dont il y aura, du reste, profit à saisir l'opinion publique, — au moins en ce qui concerne l'architecture du futur palais. Mais, pour le moment, nous le répétons, c'est d'une question de terrain qu'il s'agit. L'Institut réclame, en compensation de ce qu'il perdra, une surface au moins égale, et même un peu supérieure. Est-ce avidité de sa part? Désir de s'arrondir ou de se prolonger? Non, bien entendu. C'est tout simplement le besoin, évident pour quiconque est entré à l'Institut, d'avoir la place où s'acquitter de ses fonctions diverses. Ces fonctions ne sont pas, il est à peine besoin de le rappeler, purement d'apparat et de cérémonie. La vie et la besogne des académies, ce n'est pas seulement la « séance annuelle de rentrée » pour chacune des cinq compagnies, ou (pour l'Académie française) les séances de réception, ou (pour l'Académie des Beaux-Arts) la séance des concours de musique. Encore que, même pour ces séances, il soit un peu honteux d'entasser sous une « coupole » bien étroite, ou dans une « salle de commissions » étranglée, le public cultivé qui se presse à ces fêtes des belles-lettres ou de l'art.

Mais il y a autre chose. Il y a le travail ordinaire des cinq compagnies, leurs réunions hebdomadaires, leurs « commissions » d'études ou de concours, toute l'administration intellectuelle et financière que suppose la mission particulière de chacune d'elles. Depuis que l'Institut existe, c'est-à-dire depuis 1795, son rôle de ministère privé et élu de la science, des lettres, des arts s'est constamment développé. Sa part dans les grandes entreprises nationales ou internationales s'amplifie sans cesse. Ses ressources pécuniaires, — celles que des dons particuliers lui apportent pour récompenser l'activité utile sous toutes ses formes, — sont devenues un énorme budget. De là, la nécessité de plusieurs services, dont l'importance s'accroît de jour en jour : un *secrétariat* qui étouffe dans des entresols malsains; une *bibliothèque*, dont les 650 000 volumes se développent sur plusieurs kilomètres de rayons doubles et triples aux cinq étages des différentes ailes de l'édifice.

Il y a encore autre chose, en dehors de ces services communs, dans le vieux palais : un musée, — le musée Decaen, — que bien peu de Parisiens connaissent; des ateliers d'artistes, membres de l'Institut, un peintre, un sculpteur, un graveur, un architecte, — reste de ces « logements » privilégiés du Louvre, où l'ancienne monarchie offrait à quelques grands artistes, honneur du pays, un laboratoire; — le Bureau des Longitudes, devenu le centre officiel des études d'astronomie mathématique et le rendez-vous des commissions internationales destinées à unifier les mesures de tout genre. Ajoutons à ce propos que, dans l'exiguïté actuelle de son logement, l'Institut ne peut pas remplir à l'égard de ces Congrès internationaux (que souvent il provoque) les devoirs d'hospitalité qui seraient strictement nécessaires. Ce ne serait point un rêve présomptueux de sa part, ce ne serait qu'un désir d'accomplir toute sa mission, de souhaiter donner asile à toutes ces réunions de savants étrangers qui, chaque année, viennent rendre hommage à la science française, et s'inspirer d'elle.

Or, pour suffire à tous ces besoins, l'Institut a reçu jadis du gouvernement français la surface nécessaire à un établissement plus digne de lui. Sous Napoléon III, le baron Haussmann a fait approuver un décret qui, très intelligemment, prolongeait l'Institut (derrière la façade du quai conservée) en un large trapèze, dont les lignes droites permettaient l'achèvement du collège des Quatre-Nations, selon les vues de Mazarin et de Colbert, et conformément aux besoins actuels. C'est cette surface qu'à présent, la ville, mal inspirée, marchande à l'Institut; sans se rendre compte que son intérêt bien entendu est de créer, sur la rive gauche, en face du Louvre, entre le Louvre, l'Académie de médecine, la Société de géographie, l'Ecole des sciences politiques, l'Ecole des Beaux-Arts, la Sorbonne, le quartier latin, un nouveau foyer de culture supérieure propre à attirer, de plus en plus, les étrangers.

Espérons que cette opposition mesquine et peu sage ne tiendra pas contre la résistance qui s'annonce. Invité par M. Alexandre Ribot à se déclarer, au Sénat, en faveur des revendications légitimes de l'Institut et à leur promettre l'appui de l'Etat, son tuteur naturel, — le ministre actuel de l'Instruction publique (sera-ce celui de demain?) a promis discrètement son concours (séance du 3 avril 1914) à son éloquent interpellateur. Lui ou son successeur pourront, sans crainte, s'avancer encore davantage. L'opinion de tout le public cultivé, patriote, parisien, les soutiendra. Il s'agit ici d'une grande entreprise à laquelle le renom et (ce qui est plus considérable encore) l'influence intellectuelle de la France sont intéressés. Nous ne doutons pas que les sociétés d'art ou d'archéologie parisiennes, les sociétés qui se sont faites, si oppor-

tunément, en ces dernières années, les avocates de la beauté de Paris et de ses « attraits », ne donnent en temps utile leur avis et n'expriment leurs vœux. Le VIe arrondissement, qui sent bien que son intérêt est de faire une belle et noble construction et de satisfaire aux légitimes désirs de l'Institut, s'y associe. Contre cette unanimité, ce ne sont pas, il faut l'espérer, des calculs mercantiles de terrain « bâtissable » et des chicanes de mètres carrés qui prévaudront. Pour le bon renom de Paris et du pays entier, c'est encore plus important que la restauration des Cent Gardes aux cuirasses d'argent et la modification de la tenue des officiers de police!

*
* *

La question qui prime tout, pour le moment, dans le monde des théâtres, c'est le départ de M. Antoine. Le directeur de l'Odéon s'avoue vaincu dans la lutte obstinée qu'il mène depuis déjà bon nombre d'années contre la routine et les fantaisies du public. Si M. Antoine devait ainsi être perdu pour l'art scénique, il faudrait s'en affliger, car c'est un maître homme et dont la trace demeurera dans notre histoire dramatique. Il a brisé les vieux cadres, renouvelé l'art de la mise en scène et, au besoin avec quelque fracas, a créé au théâtre une atmosphère nouvelle. Mais si M. Antoine, perdu pour l'Odéon, retrouve avant peu le libre jeu de sa personnalité sur une autre scène, il faudra, au contraire, s'en féliciter. Ce qui arrive était à peu près fatal. M. Antoine n'est pas fait pour diriger un théâtre d'Etat, subventionné ou non; il est fait pour diriger un théâtre de « partisans ». Le jour où, justement fier de sa gestion du Théâtre Libre, devenu Théâtre-Antoine, il céda aux flatteries de ses thuriféraires pour briguer, à travers l'Odéon, la Comédie-Française, il prouva qu'il était bien Français, c'est-à-dire que, sous ses façons brusques, brutales parfois, il gardait un fond d'idéalisme bourru et tout de même d'idéalisme ; mais il perdit pied aussitôt. Cet ouvrier de réalisme, qui était avant tout un pionnier d'avant-garde, céda à la magie de l'art pour l'art, au plaisir des « restitutions » de pièces classiques, de mises en scènes luxueuses. Il fut le Wagner de la scène française. Il lui manqua son Louis II. Tant que durait encore M. Claretie, il pouvait espérer entrer au Français en conquérant; et là, sans doute — et encore c'est douteux — ses goûts de rénovateur eussent pu se déployer. Mais M. Claretie dura trop et le prestige de M. Antoine se heurtait de plus en plus aux terribles exigences d'une exploitation dispendieuse. Quand M. Carré fut installé rue de Richelieu, l'espoir s'envola et, avec lui, le souffle indispensable à vivifier plus longtemps la vaste scène odéonienne.

M. Antoine connaît cette rare aventure de partir vaincu et pourtant victorieux. Vainçu par l'argent, victorieux par l'art : c'est une défaite comme on en compte peu et qui présage d'autres victoires sur un terrain dégagé d'embûches pour lesquelles il n'est pas fait. La justice qu'on lui rend ici, au point de vue du métier, laisse intactes les réserves qu'on a dû faire parfois sur l'orientation de ses idées ou l'arbitraire de ses actes; mais elle lui est due par quiconque porte à notre histoire dramatique l'intérêt que lui assure sa place dans les manifestations de l'esprit français.

En guise d'adieu, il nous a donné pour parler comme Molière lui-même, le « magnifique divertissement » de *Psyché*. Nous avons entendu non seulement la mélodie souple et caressante des beaux vers du poème, mais la musique des intermèdes écrite par « l'incomparable M. Lully » et ingénieusement reconstituée par M. Tiersot. Des acteurs, costumés à la mode du grand siècle, ont évolué dans de beaux décors qui représentaient divers aspects des jardins de Versailles; ce parti-pris ne répond à rien d'historique, mais il est pittoresque et charmant : la *Princesse d'Elide*, quelques années auparavant, fut donnée à Versailles en plein air, — comme les autres divertissements, mascarades, défilés et tournois, qui composaient les « Plaisirs de l'île enchantée », — et encore était-ce sur un théâtre dressé « au fond d'une allée »; rien n'y annonçait la façon dont M. Mæterlinck devait faire jouer *Macbeth*, promenant les acteurs et les spectateurs à leur suite dans les différentes pièces d'un monastère et dans les bosquets d'un parc... Quant à *Psyché*, la première représentation en eut lieu, devant la cour, le 17 janvier 1671, dans la nouvelle salle des Tuileries que le roi venait de faire aménager.

Cette « tragi-comédie et ballet », comme on la nomme dans l'édition de 1671, dérive directement des ballets de cour de l'époque précédente[1] et en même temps elle annonce, par l'importance, le tour et la qualité de la partie musicale, l'opéra tel que va bientôt le développer Lully. On peut la tenir pour une œuvre de transition, mais ce n'en est pas moins une œuvre d'un genre bien distinct, où la poésie, la musique, la danse, la figuration, le décor s'unissent en un tout harmonieux; le goût le plus sûr n'a cessé de présider à la composition de cette jolie chose, sortie de quatre mains très différentes et écrite à la hâte, presque bâclée... Il faut relire ici l'avertissement du « libraire au lecteur », dû sans doute à Molière; il est édifiant :

[1] Sur le genre nouveau des comédies-ballets, créé par Molière, on peut consulter un livre de M. M. Pellisson : *Les comédies-ballets de Molière*, qui vient de paraître chez Hachette. Il n'y est d'ailleurs pas question de *Psyché*.

Cet ouvrage n'est pas tout d'une main. M. Quinault a fait les paroles qui s'y chantent en musique, à la réserve de la plainte italienne [elle est de Lully]. M. Molière a dressé le plan de la pièce et réglé la disposition, *où il s'est plus attaché à la pompe du spectacle qu'à l'exacte régularité.* Quant à la versification, il n'a pas eu le loisir de la faire entière. Le carnaval approchait; et les ordres pressants du roi, qui se voulait donner ce magnifique divertissement plusieurs fois avant le carême, l'ont mis dans la nécessité de souffrir un peu de secours [l'euphémisme est joli]. Ainsi, il n'y a que le prologue, le premier acte, la première scène du second et la première du troisième, dont les vers soient de lui. M. Corneille a employé *une quinzaine* au reste; et, par ce moyen, Sa Majesté s'est trouvée servie dans le temps qu'elle l'avait ordonné.

Et l'on ressent un léger déplaisir à constater que Voltaire, en son goût un peu sec, — s'est montré plus difficile que le roi... et que nous. Son jugement est curieux :

On ne croyait pas alors, dit-il en parlant de l'opéra, que les Français pussent jamais soutenir trois heures de musique et qu'une tragédie toute chantée pût réussir. On pensait que le comble de la perfection est une tragédie déclamée, avec des chants et des danses dans les intermèdes. On ne songeait pas que si une tragédie est belle et intéressante, les entr'actes de musique ne doivent devenir froids et que, si les intermèdes en sont brillants, l'oreille a peine à revenir tout d'un coup du charme de la musique à la simple déclamation. Un ballet peut délasser dans les entr'actes d'une pièce ennuyeuse; mais une bonne pièce n'en a pas besoin, et l'on joue *Athalie* sans les chœurs et sans la musique.

M. Antoine n'est certes pas de cet avis, lui qui a pris soin de monter magnifiquement plusieurs pièces mêlées de musique, — ni le public, qui leur a montré une faveur particulière, bien que ces œuvres modernes n'aient point témoigné toujours de la même sûreté de goût que leurs aînées.

Cette fois, la satisfaction des « habiles » a été parfaite. M. Antoine n'a pu faire aussi bien qu'au grand siècle. Mais ses décors sont délicieux et ses costumes sont fort agréables. J'ai dit qu'il avait habillé les acteurs principaux (non les autres) à la mode de 1671 ou à peu près. C'est un souci de réalisme fort louable. Je crois pourtant que Molière, tout en usant des plus charmants anachronismes, donnait aux vêtements de ses « pensionnaires » plus de fantaisie. Nous connaissons, par des inventaires et des descriptions de l'époque, quelques-uns de ces costumes : ils sont coûteux et magnifiques, parfois plus qu'il ne convient, mais (sauf peut-être ceux dont on se servait dans les comédies de mœurs) il eût été impossible de les porter à la ville, — autrement qu'à un bal ou à un divertissement de carnaval. Dans *Psyché*, la fantaisie est plus nécessaire qu'ailleurs, et « il suffit que les costumes soient jolis », — et même un peu absurdes, s'il est

possible. Car cette pièce est un conte de fées qui ne se passe nulle part. Le début du joli roman d'Apulée marque bien ce caractère féerique. *Erant in quadam civitate rex et regina :* « Il y avait dans une ville un roi et une reine... » On dirait la première phrase d'un conte de Perrault... La remarque est d'Edouard Thierry dans un article connu du *Moliériste*. Elle est excellente, mais son auteur n'en a pas tiré toutes les conséquences. Administrateur du Théâtre-Français, il avait monté *Psyché* avec beaucoup de faste, — ce qui était une manière de résurrection, la pièce, si je ne me trompe, n'ayant plus paru « aux chandelles » depuis 1715. Mais on la joua en costumes antiques et dans des décors « renouvelés de la Grèce », au lieu des palais, des jardins, des « lieux champêtres » chimériques et charmants qu'indique le livret. Il est juste de dire que cette représentation eut lieu en 1862 et que l'article du *Moliériste* est de 1887. L'idée n'en était pas moins malheureuse. Que l'on joue *Œdipe roi* en des architectures et avec des costumes du cinquième siècle... ou environ, peu importe, en somme, quoique ce soit bizarre et que les anciens en aient usé, dans la représentation de leurs tragédies, à peu près comme le faisait Molière. Mais Psyché, c'est à peine de la mythologie. C'est un conte inventé par un romancier aimable et avisé, fils d'une époque très raffinée, — en partant, il est vrai, de données populaires, d'ailleurs assez maigres : les Eros et Psyché qui précèdent Apulée n'ont à peu près rien de commun avec la fable que nous connaissons. Il y aurait bien des choses à dire... Mais n'imitons pas Edouard Thierry et ne faisons pas d'archéologie.

A l'Odéon, il n'y en a pas du tout, ou c'est de l'archéologie moderne. Le prologue se développe devant le palais de Versailles, et c'est là que Flore, Vertumne, Palémon, « les divinités de la terre et des eaux », viennent célébrer les délices de la paix et le roi qui les a procurées à ses heureux sujets. C'est là aussi que Vénus vient se plaindre de la concurrence déloyale que lui fait la belle Psyché et ordonne à son fils de punir l'audacieuse pour qui on déserte ses autels.

Le premier acte se passe dans un autre coin du parc; deux statues encadrent un bassin; de grands arbres qu'a rougis l'automne se penchent sur l'eau claire; le tableau est simple et charmant. Les deux sœurs de Psyché, jalouses de ses succès, échangent d'amères confidences et cherchent ensemble d'où peut lui venir un tel ascendant. Elles ne s'avouent point que sa beauté surprenante en est la seule raison. Cydippe veut croire à quelque sorcellerie :

L'art de la Thessalie entre dans cette affaire.

Mais Aglaure est plus psychologue : le secret de Psyché

C'est un air de tout temps désarmé de rigueurs,
Des regards caressants que la bouche seconde
Un souris chargé de douceurs
Qui tend les bras à tout le monde
Et ne vous promet que faveurs.

On s'est fondé sur ces vers pour prétendre que Molière avait esquissé une Psyché coquette et avertie, beauté piquante et versatile et peut-être un peu cruelle, — enfin Armande Béjart, Mme Molière elle-même, telle que le voyait un mari fort amoureux, mais perspicace. Le vieux Corneille amoureux lui aussi de la même beauté, amoureux platonique et surtout plus simple, l'aurait vue avec d'autres yeux. tout idéale et parée de mille vertus et il aurait dans les actes suivants peint une Psyché assez différente. L'hypothèse est subtile, mais je ne réussis pas à distinguer deux personnages successifs dans Psyché. Ce sont des envieuses qui parlent dans cette première scène, non des observatrices impartiales. Quand Psyché, deux scènes plus loin, repousse les avances des deux seigneurs qui lui offrent leur main, elle le fait avec une simplicité, une naïveté et une ignorance de l'amour (ce trait est essentiel dans la pièce) qui excluent une pareille interprétation et ne donnent nullement raison à l'insinuation d'Aglaure. Corneille n'a fait que s'en tenir au canevas *tracé par Molière*, et sa Psyché est celle même qu'avait voulu l'auteur du scénario. Tout au plus montre-t-elle une fermeté « antique » devant la mort imminente et prononce-t-elle quelques vers énergiques, pleins d'une grandeur d'âme où l'on reconnaît le poète de *Polyeucte*. Il est probable que Molière, s'il avait écrit cette partie du second acte, l'eût traitée avec un peu plus de douceur, et encore n'en savons-nous trop rien.

La scène qui suit, où les deux princesses aguichent, si je puis dire, les deux seigneurs qui soupirent pour Psyché, montre l'esprit le plus délicat; les réponses ironiques et polies d'Agénor et de Cléomène, le dépit des jeunes femmes évincées sont du meilleur Molière et au surplus les caractères d'Aglaure et de Cydippe portent la marque du grand comique et s'apparentent à ses créations les plus célèbres; on songe ici à certains passages des *Femmes savantes*. Délicieux aussi, tout plein d'une galanterie charmante, est le dialogue entre les parfaits amoureux, rivaux amis et courtois, et la douce Psyché... Nous oublions (et Molière aussi) qu'il s'agit d'un conte de fées; à l'Odéon surtout, devant ces seigneurs et ces princesses, habillés à la mode de la cour, conversant dans un parc à la française, nous nous sentons très loin de la fable antique, en pleine réalité... Mais le merveilleux réapparaît à la fin,

quand Lycas apporte à Psyché l'oracle qui la condamne à l'exil sur une montagne solitaire et à des tourments mystérieux.

« La scène, nous dit le texte, est changée en des rochers affreux et fait voir en éloignement une grotte effroyable... » M. Antoine ici nous a montré le bosquet de *la Cascade*, qu'on appelle « les rocailles », et qui n'est point « effroyable ». On aperçoit un amphithéâtre, plongé dans l'obscurité, et que domine la verdure sombre des grands arbres; des torchères symétriques brûlent tristement. Symétriquement disposés, — comme les torchères, — « une femme désolée et deux hommes affligés » chantent la célèbre plainte italienne dont Lully a composé à la fois les paroles et la musique :

Deh! piangete al pianto mio.

La scène qui succède à cet intermède et qui ouvre le second acte est un passage fort curieux du théâtre de Molière. Ce n'est plus ni de la comédie, ni de la féerie, mais du drame et une éloquence singulièrement âpre. Les plaintes du roi, qui va perdre sa fille, sont si émouvantes qu'on a cherché à maintes reprises quel deuil personnel avait pu amener sous la plume de l'auteur ces vers désolés. L'explication la plus vraisemblable, sinon la meilleure, s'en trouve dans la part très vive que Molière avait prise au malheur de son ami La Mothe le Vayer, privé subitement d'un fils qu'il aimait. Plusieurs traits s'y rapportent assez exactement et les deux du quatrains fameux sonnet écrit par Molière pour « consoler » Le Vayer y sont reproduits textuellement. Les reproches que le roi adresse aux dieux, ces « blasphèmes » qui font trembler Psyché sont trop développés, trop frémissants de passion, trop vivants en un mot pour être regardés comme une amplification purement littéraire. Faut-il y voir une marque du « pessimisme » de Molière, ou tout au moins un écho de ses tristesses intérieures, et l'influence de ce Lucrèce, que Molière, comme Le Vayer, lisait passionnément?

Aussitôt après, Corneille prend la parole. Le ton change. Mais le vieux poète se souvient qu'il a écrit de jolies comédies et l'hypocrite dévouement d'Aglaure et de Cydippe qui offrent à leur sœur de rester avec elle, la manière aimable dont Psyché les éconduit, sont exprimés en des vers pleins de finesse comique. Ecoutez les deux sœurs :

— Partager vos malheurs, c'est vous importuner?
— J'ose dire un peu plus, ma sœur, c'est vous déplaire.

Psyché. — Non; mais enfin c'est me gêner,
Et peut-être du ciel redoubler la colère.

Le monologue de Psyché, abandonnée sur son rocher, est du plus beau lyrisme cornélien, ferme, ample, et harmonieusement balancé. Corneille aime, on le sait, ces morceaux de bravoure. Il profitera de l'occasion pour en écrire encore trois ou quatre dans les actes suivants. — Et quand les deux fidèles amoureux seront venus à leur tour, avec plus de sincérité que les sœurs de Psyché, offrir leur appui à l'infortunée et que celle-ci aura fait avec eux assaut de magnanimité, Corneille nous aura montré, en trois scènes, trois aspects de son génie, qui est aussi souple qu'on le croit monotone.

L'Amour, séduit par la victime qu'il devait tourmenter, a transporté Psyché dans un palais somptueux. « La scène se change en une cour magnifique ornée de colonnes de lapis enrichies de figures d'or, qui forment un palais pompeux et brillant que l'Amour destine pour Psyché. » Nous avons vu, en guise de palais, le bosquet de *la colonnade*, avec sa rotonde aux marbres doucement colorés et, au centre, le groupe de Girardon : Pluton enlevant Proserpine. Des verdures frémissent tout autour. La reproduction est fidèle, et des nuances roses caressent doucement le décor. Les Cyclopes ornent le palais en dansant et en chantant, sous la conduite de Vulcain, et la vieille musique de Lully, spirituelle et souriante, sonne aimablement aux oreilles. Puis c'est la jolie scène entre Zéphyre et l'Amour, qui, lassé d'être un éternel enfant, s'est transformé en un jeune et pimpant seigneur, pour mieux conquérir Psyché. Molière, qui jouait le rôle de Zéphyre, a écrit lui-même ce passage. Voici de nouveau la comédie, — la comédie poétique maintenant, car la souplesse est décidément le grand charme de cette *Psyché*, — et l'on retrouve ici toute l'inspiration de l'étincelant *Amphitryon :* le contour sinueux des vers, l'art des mètres divers harmonieusement entrelacés et cette légère parodie mythologique, qui ne va point jusqu'au burlesque, qui n'est qu'un sourire et qui reste de la poésie. Transcrivons en quelques vers amusants. L'Amour, qui s'est quelque peu vieilli, craint la colère de sa mère. Zéphyre lui répond :

Je prévois là-dessus quelque peu de colère ;
Bien que les disputes des ans
Ne doivent point régner parmi les immortelles,
Votre mère, Vénus, est de l'humeur des belles,
Qui n'aiment point de grands enfants.

Mais la scène la plus étonnante de cet acte et la plus célèbre peut-être de toute la pièce, c'est la déclaration de l'Amour à Psyché, l'éveil si finement noté d'un sentiment inconnu dont la douceur envahissante surprend l'âme de la jeune fille, le respect amoureux du dieu vaincu et, malgré la passion, cette douce

autorité qui n'abandonne pas l'Amour conscient à sa divinité et le blâme souriant qu'il adresse à Psyché, si jolie et coupable pourtant d'avoir voulu échapper à ses lois... Rien n'est plus délicatement exprimé que ces nuances insaisissables, et rien n'est plus jeune, ni plus frais que ce dialogue amoureux écrit par un amoureux de soixante-quatre ans. On connaît les jolies paroles naïves et tendres de Psyché à l'Amour :

A peine je vous vois que ces frayeurs cessées
Laissent évanouir l'image du trépas,
Et que je sens couler dans mes veines glacées
Un je ne sais quel feu que je ne connais pas...
Tout ce que j'ai senti n'agissait point de même;
Et je dirais que je vous aime,
Seigneur, si je savais ce que c'est que d'aimer.
Ne les détournez point ces yeux qui m'empoisonnent,
Ces yeux tendres, ces yeux perçants, mais amoureux,
Qui semblent partager le trouble qu'ils me donnent.
Hélas! plus ils sont dangereux,
Plus je me plais à m'attacher sur eux...

Le quatrième acte, qui doit se passer « dans un autre palais magnifique », nous montre un endroit proche du grand canal de Versailles et les verdures molles des platanes dressées sur un ciel rouge font l'effet le plus heureux. Il faut aller plus vite maintenant. D'ailleurs, ces deux derniers actes, pleins de détails charmants, n'ont peut-être point la perfection des premiers. Voltaire l'a remarqué, — et après lui M. Robert de Flers. Au surplus, il serait miraculeux qu'une pièce écrite à la hâte, même par les plus beaux génies, ne montrât pas ici ou là quelques légères négligences. On sait comment Aglaure et Cydippe, appelées par leur sœur trop affectueuse, lui donnent le conseil perfide de forcer l'Amour à lui révéler son nom, — comment le dieu ne résiste pas au désir de Psyché et la catastrophe qui s'ensuit. Le dialogue de Psyché et de Vénus, les reproches acerbes de la déesse outragée, surtout les réponses simples, mais fières et involontairement ironiques de la jeune fille sont de la plus jolie invention.

Au cinquième acte, nous ne voyons point les Enfers, où la haine de Vénus a précipité Psyché, cet enfer que le texte nous décrit en termes effrayants, avec « une mer de feu » et « le palais infernal de Pluton » vu « au travers d'une gueule affreuse », — mais le bosquet des *Bains d'Apollon* tout éclairé de lueurs vertes. Le malheur va poursuivre Psyché; elle est entre les mains de Vénus qui peut l'anéantir tout à fait. Jupiter, lui-même ne saurait soustraire la pauvre Psyché à son destin que si Vénus y consent. L'Amour, tout à fait en colère, menace, si j'ose dire, de faire grève ou mieux de piquer les immortels de flèhces empoisonnées

et de leur imposer des unions tout à fait déshonorantes pour des divinités. Le motif est amusant, — si je ne me trompe, il est imité des poètes anciens, mais il est joliment développé. La déesse cède enfin ; cependant, grande dame jusqu'à la fin, elle répugne à voir son fils devenir l'époux d'une rivale, et qui n'est pas de son rang. Jupiter arrange paternellement les choses en élevant Psyché à la dignité de déesse. Ainsi eût pu agir Louis XIV, décernant un brevet de noblesse. Ce trait de mœurs contemporaines transporté dans l'Olympe est assez piquant, — pour nous, car son comique ne semble pas avoir été voulu.

Il ne reste plus qu'à célébrer l'apothéose. Au temps de Molière, elle avait lieu, comme il convient, dans le ciel et sur les nuées. Ici, on se contente de disposer les chanteurs sur les rochers du bosquet. Ce finale, où Lully a mis toute la force et toute la verve dont son art était capable, fut célèbre au dix-septième siècle. Il est resté plein de vie et de mouvement. Il n'est point uniquement pompeux et magnifique. La bouffonnerie, qui était jusqu'alors le propre de Lully (car il débuta par être un « bouffon » et la musique qu'il écrivit pour les comédies-ballets de Molière est de la « musique drôle »), n'en est point du tout absente. Au vrai, devant ce spectacle et en écoutant ces airs, on songe malgré soi à Offenbach, et ce n'est pas la rencontre la moins piquante de cette curieuse *Psyché*... Néanmoins, ce n'est pas vers l'opérette-bouffe, mais vers l'opéra que s'orientait Lully en écrivant cette partition. *Cadmus*, sa première tragédie en musique, est de 1673 ; cinq ans plus tard, en 1678, il demandera à Thomas Corneille d'arranger *Psyché* en livret d'opéra, et il conservera tous les intermèdes de 1671 [1].

... Et je me suis tellement attardé à la dernière « création » d'Antoine à l'Odéon que je dois remettre à la prochaine chronique, de marquer les autres derniers succès de la saison. Mais puisque ce sont des succès, on les retrouvera.

Louis Joubert.

[1] Sur l'évolution musicale de Lully, on lira avec intérêt le volume de M. Lionel de La Laurencie (*les Maîtres de la Musique*, Alcan).

CHRONIQUE POLITIQUE

De nouveau, la France est en proie à un accès de fièvre électorale. Fièvre saisonnière, que, de quatre en quatre ans, le printemps ramène, et à laquelle n'échappe pas une ville, pas un village, pas un hameau. Les Romains, qui la connaissaient, l'appelaient la maladie comitiale, *morbus comitialis*, et c'était alors, paraît-il, une sorte d'épilepsie, saisissant les gens sur le forum. Ses manifestations, reconnaissons-le, sont en général devenues un peu moins violentes; les citoyens ne se roulent plus au milieu des places publiques. Mais, n'importe, sous sa forme actuelle, la fièvre électorale reste bien vilaine! Dès qu'elle se déclare, l'humanité, qui est rarement belle à regarder, laisse apparaître ce qu'elle a de plus laid. Toute la lie remonte, en bouillonnant, à la surface. Les programmes se modèrent, mais les passions, les appétits s'exaspèrent. Rares chez nous sont les candidats, sauf parmi les conservateurs et les libéraux, qui vont à la bataille drapeau déployé, en braves gens : la plupart ne cherchent, tour à tour doucereux ou menaçants, qu'à duper ou à terroriser l'électeur. Ce n'est, les trois quarts du temps, qu'une mêlée sans franchise, où les principes s'évanouissent, devant la foule inapte à saisir les problèmes qu'on l'invite à résoudre.

Que répondra, dimanche, le suffrage universel? De sa consultation, ainsi que s'expriment ceux qui prennent encore au sérieux le petit jeu des scrutins, que va-t-il sortir? Une amélioration, une aggravation, ou tout simplement la continuation d'un système parlementaire qui ne peut guère être pire? Nous ne nous amuserons pas à faire des conjectures. Mais nous voudrions essayer de dire comment, dans la confusion des programmes, la situation se présente à nos yeux. Elle n'est pas claire! Jamais l'équivoque n'a plus régné; jamais les candidats — exception faite, encore une fois, pour ceux de droite — n'ont eu l'air de tant redouter de se montrer au naturel. Et qu'on ne nous accuse pas de parti pris. M. Marcel Sembat, qui a le mérite de proclamer souvent des vérités, qu'il a seulement le tort de ne pas étendre jusqu'à son groupe, notait l'autre semaine : « J'ai lu tous les manifestes! Ce qu'il y a de plus manifeste, dans les manifestes, c'est une peur de tous les diables! Quelle frousse, mes amis, quelle frousse! Lisez-moi

tous ces grands appels au pays : c'est écrit avec une plume d'oie par des gens qui ont la tremblote. On sent que, derrière le secrétaire de l'organisation, qui rédigeait, il y avait des candidats qui lisaient anxieusement par-dessus son épaule. Penchés sur lui, ils s'écriaient à chaque phrase : « Prenez garde! C'est peut-être très « juste ce que vous écrivez là! Mais ça nous coule! Il faut ménager « tout le monde, que diable! » Et M. Sembat concluait : « Comme c'est curieux! On prétend consulter l'opinion publique et on s'applique à la dérouter! La première partie de la plupart des programmes pourrait s'écrire : « Oui! mais non! » Et la deuxième : « Non! mais, tout de même, si! »

Dans cette gymnastique de l'équivoque, les tenants de la coalition jacobine sont évidemment sans égaux. De mauvaises langues assuraient qu'ils étaient les adversaires intraitables du service militaire de trois ans, les partisans inflexibles, comme l'indiquait le programme de Pau, du service de deux ans. Allons donc! Pour ne prendre que les ministres, M. Noulens, M. Maginot, M. David ont célébré les mérites de la loi nouvelle; M. Doumergue, à Souillac, dans la mare de M. Malvy, qui s'était risqué à demander qu'on l'abrogeât, a déclaré qu'il ne rêvait que de l' « améliorer »; M. Caillaux lui-même, le cynique de Mamers, ne la discute pas : les plus hardis ne parlent que timidement de réduire « par étapes », « dans l'avenir », le temps du stage sous les drapeaux. Mais le malheur est que leurs journaux, avec M. Pelletan, gardien de l'orthodoxie valoisienne, — et qui, lui, n'est pas candidat, — continuent d'attaquer sans merci le service de trois ans... De même, pour la réforme fiscale. Les radicaux-socialistes, prônant l'impôt sur le revenu, admettent-ils la déclaration contrôlée? Acceptent-ils les projets qui comportent l'inquisition? Mystère et discrétion : glissez, mortels, n'appuyez pas. Leur antipathie pour la réforme électorale, elle-même, s'estompe. Il n'y a que sur la question anticléricale que ces messieurs enflent la voix : « L'attitude arrogante du clergé, porte le manifeste de leur comité exécutif, la campagne d'outrages et de calomnies dirigée contre l'école laïque, la propagande incessante du parti romain en faveur d'œuvres qui constitueraient un encerclement formidable autour de l'école nationale nécessiteront demain de nouvelles lois qui achèveront l'œuvre scolaire de la République. Il nous faudra faire disparaître les privilèges dont bénéficie l'école que, par antiphrase, on appelle l'école libre, et qui n'est, en réalité, qu'une école de contrainte. » Et voilà du moins ce qui est net. Persécution de l'Eglise, de ses idées et de ses œuvres, de ses ministres et de ses fidèles! Tout le programme du cabinet et de ses amis tient dans cet appel de guerre civile.

Que l'occasion aurait été belle, pour les modérés du monde gouvernemental, d'essayer de coaliser, contre ces maniaques de la tracasserie, alliés aux artisans de la révolution, les honnêtes gens de toutes les opinions, dans l'intérêt supérieur de la patrie : d'opposer, au programme de secte, un programme vraiment et uniquement national! Ainsi s'était formée, sous l'Empire, l'Union libérale, lorsque, tout en conservant leurs convictions particulières, des hommes tels que Berryer et Prévost-Paradol, tels que Thiers et Cavaignac combattirent ensemble un régime dangereux pour le pays. Et l'entreprise eût été d'autant plus facile aujourd'hui que, au cours de la funeste législature qui a fini de façon si honteuse, il s'était ébauché, même dans le Parlement, un reclassement des partis : d'un côté, ceux qui font passer avant tout la dignité et la sécurité de la France, de l'autre côté, les autres. Mais les orateurs, dont les paroles d'apaisement social, de réconciliation nationale avaient éveillé des échos si profonds, sans avoir tenu leurs promesses quand ils étaient au pouvoir, renversés, et maintenant dans l'opposition, se comportent presque tous, bien que les événements n'aient pas cessé de les servir, comme s'ils voulaient maintenir, et non abattre les vieilles barrières. Un de leurs amis, M. Hanotaux, dans un article remarqué de la *Revue hebdomadaire*, a été le premier à le leur dire. Se demandant si les modérés de gouvernement arriveraient à « s'organiser, à constituer une force unique, un groupement formidable » correspondant à la situation qu'ils occupent dans le pays : « Non! » a répondu l'ancien ministre. Leur parti « tâtonne, il hésite, il se divise encore. Il se fragmente en groupes et sous-groupes; on ne sait exactement où il est, ni s'il le sait lui-même... Au lieu d'attirer les bonnes volontés, il les inquiète ou les repousse par des déclarations inutiles, des précautions attardées, une méfiance désuète. Au lieu de prendre ses partisans, ses troupes, ses armes là où ils sont, il les écarte; heureux s'il tient en équilibre sur l'étroite plate-forme où il s'est cantonné... » Ce n'est pas à dire que nous ne fassions aucune distinction entre M. Barthou, M. Briand, M. Millerand, et MM. Caillaux, Doumergue ou Malvy. Les chefs de la Fédération des gauches se prononcent pour la loi militaire, pour la réforme électorale avec représentation des minorités; ils repoussent l'inquisition fiscale. Et si, ce qu'on ne saurait assez flétrir, ils s'obstinent à des déclamations sur la stupide « laïcité », — n'osant pas proclamer que tous les citoyens, sous le régime du droit commun, doivent être également libres : libres de s'associer, libres d'enseigner; n'ayant même pas le courage, alors qu'ils avouent tout bas que notre action extérieure, spécialement dans le Levant, est paralysée depuis la rupture avec le Saint-Siège,

de réclamer une reprise des indispensables relations diplomatiques, — s'ils ne promettent pas les réparations nécessaires, ils n'annoncent pas, du moins, comme M. Malvy et ses camarades, de nouvelles persécutions. Plusieurs, à la suite de M. Barthou, répudient, sous toutes ses formes, le monopole scolaire. Quoi qu'on ait prétendu parfois, c'est une différence! Et c'est pourquoi, n'attendant rien de bon de la politique du pire, il nous parait cependant malaisé, quand on les compare aux radicaux de Pau, de ne pas leur appliquer le mot connu : « Je ne les aime pas, mais je les préfère. »

Et enfin, en face de ces candidats « de gauche », dont aucun, redisons-le, n'est fait pour plaire, il y a les candidats « de droite » — conservateurs, libéraux, etc., peu importe l'étiquette — qui non seulement entendent servir la patrie, mais respectent les forces morales dont la première est la religion. Espérons que ces vaillants, qui n'ont pas craint d'affronter la lutte malgré ses difficultés, triompheront en grand nombre! Espérons que le prochain Parlement sera moins bas, moins vil que le dernier! Afin de l'obtenir, tous les catholiques, nous n'en doutons pas, se conformeront aux conseils épiscopaux si bien résumés par le cardinal de Paris : « Il faut bien voter, c'est-à-dire qu'il faut refuser son suffrage aux ennemis de la religion, de la patrie, de la famille, et le donner à des hommes sur lesquels on puisse compter pour soutenir ces grandes causes ou, tout au moins, pour ne pas leur nuire. » Ce que l'archevêque de Besançon a précisé en disant : « Vous devez voter pour un catholique ou, à son défaut, pour un candidat qui — quelle que soit son opinion politique — s'engagera à soutenir vos justes revendications de bons Français patriotes, de pères de famille soucieux de l'éducation chrétienne de vos enfants, et de catholiques qui devez aimer et chercher avant tout le règne de Dieu. Si aucun des candidats ne s'engage à soutenir vos légitimes revendications, par exemple la liberté des catholiques dans la question scolaire et la reprise des relations du gouvernement avec le Pape — c'est le moins que vous puissiez exiger — vous aurez néanmoins, dans la plupart des cas, à voter pour le candidat qui présentera le plus de garanties, afin d'écarter celui qui n'en offrirait aucune. » Paroles de prudence et de sagesse! Avec l'aide de Dieu, que tout soit fait pour que la France soit délivrée du régime que M. Caillaux incarne, du régime qui l'abaisse à l'intérieur, la diminue à l'extérieur, et risquerait, en durant, de la faire périr...

Tout absorbés par nos propres affaires, nous avons dû, ces temps derniers, négliger un peu celles des autres. Ce n'est pas,

cependant, qu'au dehors, des événements importants n'aient eu lieu. Profitons du court répit que nous vaut l'attente des scrutins pour en dire en hâte quelques mots.

En Italie, une crise ministérielle est survenue. M. Giolitti a quitté le pouvoir. Il n'a pas été renversé, mais il a été abandonné : les radicaux, qu'il s'était attachés, ont tout à coup notifié qu'ils lui retiraient leur concours ; et il est parti. Il est parti après des élections qui avaient pu paraître un triomphe, possédant toujours au Parlement une majorité énorme, au lendemain de votes de la Chambre qui avaient approuvé ses actes. Ceux-là seuls néanmoins, qui n'avaient pas suivi depuis quelques mois la politique italienne, ont été étonnés par sa retraite. M. Giolitti ne pouvait plus gouverner. Maître encore au Parlement, il ne l'était plus dans l'opinion. L'enthousiasme provoqué par ses vastes desseins, par l'éclatante rentrée de l'Italie dans la grande politique agissante, par la conquête de la Libye qui, malgré les critiques auxquelles elle prête du point de vue diplomatique et financier, ne constitue pas moins un magnifique avantage pour son pays, — l'enthousiasme, dont son œuvre avait été l'objet, était tombé, et le revers de la médaille, de laquelle on n'avait d'abord vu que la face, était apparu soudain : crise financière, crise économique. On s'est aperçu que ses succès se payaient cher. On a senti du même coup le poids pesant de sa main. L'autoritarisme qu'il avait pratiqué, pendant les dix ans où il tint presque constamment le pouvoir, ne renonçant, à son heure et à son gré, au gouvernement que pour le reprendre de même, quand il lui plairait, sa politique de clientèle, ses procédés électoraux, mélange de combinaisons et de pressions, tout cela avait provoqué peu à peu une opposition qu'il n'a plus été en mesure de dompter... En se retirant, M. Giolitti avait compté désigner lui-même son successeur intérimaire qui aurait été chargé de lui conserver « la place chaude » pour le jour où il voudrait revenir aux affaires. Mais la besogne était difficile. Ses candidats se dérobèrent. Et, après le refus de M. Sonnino, c'est un de ses lieutenants, M. Salandra, qui prétend avoir une politique personnelle, qui a succédé à M. Giolitti.

On s'était demandé comment le nouveau président du conseil serait accueilli à Montecitorio : il l'a été fort bien. Alors que les plus optimistes osaient lui promettre à peine 100 voix de majorité, il en a obtenu, après l'exposé de son programme, 180. Sa déclaration, à la vérité, fut, dans ses grandes lignes, assez incolore. S'abstenant de toute critique contre son prédécesseur, M. Salandra annonça, simplement et modestement, que la tâche de son gouvernement devrait tendre, avant tout, à remettre d'aplomb les

finances du royaume. Sur ce point, il eut le mérite d'être très franc. Il n'essaya pas de dissimuler le sérieux de la situation. La conquête de la Libye, que M. Giolitti avait représentée comme pouvant se faire sans établir de nouveaux impôts, a coûté déjà plus d'un milliard ; l'occupation exigera, longtemps encore, une dizaine de millions chaque année. En outre, pour réorganiser l'armée, 200 millions de crédits extraordinaires sont réclamés, et le budget ordinaire est en déficit. Que faire? M. Salandra a avoué que l'aggravation des impôts existants et la création d'autres impôts étaient inévitables. Et il a indiqué ses intentions : non seulement reprendre les projets de taxes sur les droits de succession, les alcools, les cinématographes, les titres de rentes, etc., déposés par M. Giolitti, mais mettre à l'étude un impôt sur le revenu. Le ministre, disions-nous, est sorti brillamment de sa première rencontre avec la Chambre. Il ne s'est pas moins heureusement tiré, hors du Parlement, d'une menace de grève. Les employés de chemins de fer, — les « ferrovieri » sont insatiables en Italie, comme certains « cheminots » ailleurs, — après s'être fait octroyer depuis peu 68 millions de subventions et de concessions, présentaient des sollicitations qui auraient nécessité, pour être satisfaites, un supplément d'au moins 50 millions. Si vous n'accordez pas ce que nous demandons, signifiaient leurs syndicats, nous cessons le travail. M. Salandra ne s'est pas laissé intimider. Il promit seulement que les salaires du bas personnel seraient relevés ; puis, opposant avec habileté groupement à groupement, il réussit à écarter la menace de chômage général. Malgré ce nouveau succès, il ne faudrait pas s'imaginer, pourtant, que la position du ministère Salandra soit bien solide. Les giolittiens, qui voulaient tout de suite l'abattre, y ont provisoirement renoncé ; sans désarmer, ils attendent à présent, pour recommencer leur attaque, que les mesures impopulaires, les impôts, que la politique de leur chef a rendus impossibles à remettre et qu'ils ne se soucient pas de faire voter, le soient par d'autres... Mais laissons ces questions, qui n'intéressent que nos voisins.

Plus important pour nous était de savoir quelle serait, en politique extérieure, l'orientation du nouveau cabinet. A cet égard, le président du conseil ne s'est lui-même guère prononcé ; mais le marquis de San-Giuliano, qu'il a maintenu à son poste, a été plus explicite. Devant le Sénat, où les dépenses de la Libye étaient en discussion, le ministre des affaires étrangères a proclamé que, sous M. Salandra, la ligne serait la même que sous M. Giolitti : « Les grandes directions de la politique italienne ne sont pas influencées par des incidents et des épisodes, mais elles sont déterminées par les intérêts permanents et les plus élevés du pays.

C'est en vue de ces intérêts que la Triplice est et reste, de la politique de l'Italie, la solide base. » Mieux qu'un discours, la rencontre qu'ont eue M. de San-Giuliano et le comte Berchtold à Abazzia, et qui a suivi de si près l'entrevue de l'empereur Guillaume et du roi Victor-Emmanuel à Venise, est d'ailleurs faite pour prouver que la Triple-Alliance n'a pas été ébranlée en ces derniers mois. Le public n'a pas été tenu au courant des propos qu'ont échangés, sous l'égide de Guillaume II, qui, de Corfou, les écoutait, le chancelier d'Autriche et le ministre d'Italie. Mais les deviner est chose facile. Les deux hommes d'Etat ont parlé de l'Albanie, qui sert de champ clos aux rivalités de leurs agents, de la Méditerranée, de l'Asie-Mineure, où l'Autriche, comme l'Italie, prétend avoir des zones d'influence et d'exploitation. Ils se sont employés à dissiper, par des compromis, les causes de conflits, à fixer à chaque peuple son rôle et sa part, et, d'après un communiqué officiel, ils y ont réussi : « Dans les conversations entre le marquis de San-Giuliano et le comte Berchtold, dit la note qu'ils ont transmise à la presse, s'est manifestée une fois de plus une parfaite identité de vues » ; et ils ont pris soin d'ajouter qu'ayant constaté les effets satisfaisants de cette politique, ils maintiendront l'étroit accord de leurs pays entre eux et avec l'Allemagne. Nouvel exemple de prévoyance et de continuité diplomatique, donné par la Triple-Alliance à la Triple-Entente !

La Triple-Entente, en effet, personne ne le conteste plus, n'a pas la situation qu'elle devrait avoir en face de la Triple-Alliance. A cette infériorité, il existe, sans doute, plusieurs raisons. Mais la principale n'est-elle pas que l'une est sans cesse surprise par les événements, tandis que l'autre, la rivale triplicienne, qui obtient, en dépit des circonstances défavorables, de perpétuels succès, examine toujours d'avance les résolutions à prendre? Chaque fois qu'agissent les gouvernements d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie, s'étant au préalable concertés, ils le font, malgré les préventions réciproques de leurs peuples et malgré que leurs intérêts particuliers soient souvent contradictoires, en plaçant au-dessus de tout l'union qui fait la force, d'un seul mouvement ou plutôt, si l'on peut dire, d'un seul bloc. Cette concordance de gestes, nous ne le nions pas, est plus aisée à la Triple-Alliance qu'à la Triple-Entente, dont deux des membres, en Angleterre et en France, ont à tenir compte d'une opinion publique divisée et parfois flottante. Mais le fait est que la conduite de l'une ne ressemble pas à la conduite de l'autre. Ainsi que le constatait M. Ernest Lavisse, dans un article reproduit à la fois par le *Times* à Londres et par le *Temps* à Paris : « Dans la crise diplomatique, l'Angleterre, la France et la Russie, bien qu'elles

s'accordent avec une loyauté parfaite, n'apparaissent pas unies et fermement cohérentes comme l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. Jusqu'à présent, les Etats de la Triple-Alliance ont été presque toujours les premiers à parler, et ils ont parlé ensemble, comme s'ils n'avaient qu'une voix, au lieu qu'Angleterre, France et Russie, plus lentes à se résoudre, ont parlé l'une après l'autre, comme chacune pour soi. De cette différence, ajoutait M. Lavisse, la Triple-Alliance a tiré de notables profits, en maintes circonstances. » M. Stéphen Pichon, commentant cette appréciation, a remarqué à son tour : « Il est clair que la Triple-Alliance offre, par l'unité de sa constitution et par la concordance des résolutions éventuelles prévues par ses partenaires, une supériorité sur la Triple-Entente. Cette supériorité se manifeste déjà dans les décisions quotidiennes qu'impliquent les problèmes courants de la diplomatie. N'est-il pas à craindre qu'elle apparaisse encore plus évidente et plus grave à l'heure, toujours à redouter, où les événements mettraient aux prises les deux groupements sur l'équilibre desquels repose la sécurité générale? » La conclusion, ce serait en conséquence que la Triple-Entente se transformât en Triple-Alliance. Mais est-ce possible? Aux avances qui lui auraient, dit-on, été faites en ce sens de Pétersbourg et de Paris, l'Angleterre n'aurait répondu que d'une façon évasive. Les accords un peu vagues lui suffisent : les accords qui ne lient que moralement. Et c'est bien ce qui ressort des toasts de M. Poincaré et de George V, que Paris, reconnaissant qu'il est dans son pays l'un des plus dévoués de nos amis, vient de saluer si chaleureusement : l'Entente cordiale, — si utile cependant telle qu'elle est, — ne va pas jusqu'à l'alliance formelle et précise.

En attendant, les affaires des Balkans continuent d'être matière à controverses diplomatiques. Tandis qu'en Albanie, le prince de Wied, conseillé par Essad pacha, et peut-être aussi par ses protecteurs de Rome et de Vienne, se mettait à brusquer les choses, qu'il envoyait ses gendarmes contre les légions sacrées de l'Epire, — initiative qui n'a eu jusqu'ici pour résultat que de montrer l'impuissance des soldats albanais, partout battus, — la Triple-Entente communiquait à la Triple-Alliance son projet de réponse à la note grecque du 22 février. Les auteurs de cette réponse paraissaient n'avoir tendu qu'à la rendre aussi imprécise que possible. En ce qui concerne l'Epire, la Triple-Entente proposait seulement que des garanties, tant scolaires que religieuses, fussent demandées au gouvernement du Mbret; de même pour le recrutement régional de la gendarmerie, et ces satisfactions, évidemment, n'étaient pas celles qu'escomptaient les Epirotes. La Triple-Entente se montrait, en outre, favorable à une rectification de la

frontière du côté d'Argyrocastro, et elle insistait en terminant — c'était ce que son texte contenait de mieux — pour que ne fussent pas séparées la question des îles et celle de l'Epire, que la Triplice s'était ingéniée à disjoindre. Les gouvernements d'Autriche, d'Italie et d'Allemagne n'ont approuvé qu'avec des réserves. La réponse, déjà si timide, n'était pas encore, à leurs yeux, assez anodine : notamment, ils trouvaient qu'il y était trop parlé de la pression à exercer sur la Turquie pour lui faire respecter la paisible possession de Chio et de Mitylène par la Grèce. La Triple-Entente a consenti toutes les modifications. Mais de la réponse ainsi atténuée, édulcorée, minimisée, ce qui subsiste n'est plus rien. Elle n'apporte aucune solution réelle aux problèmes posés par la note du gouvernement athénien : les Grecs devront s'entendre tout seuls avec les Turcs, et les Epirotes avec les Albanais. Les grandes puissances ont-elles voulu, une fois de plus, quand il s'agit pour elles d'exprimer en commun un avis, témoigner de leur grande impuissance?... Pendant ce temps-là, l'Italie formule de nouvelles exigences pour évacuer le Dodécanèse. Elle ne se contenterait plus de la concession de la ligne d'Adalia. Elle réclamerait un droit de contrôle sur l'administration turque des îles rendues à la Porte; elle en ferait une condition *sine qua non* du rappel de ses troupes. Et tout cela manifeste assez que l'instabilité et l'insécurité persistent en Orient.

Ne terminons pas cette chronique sans signaler les derniers incidents américains. Les États-Unis interviennent décidément au Mexique. Prenant prétexte que des matelots sans armes de la canonnière *Dolphin* avaient été, à Tampico, on ne sait pour quel motif au juste, arrêtés pendant quelques instants, le président Wilson est monté sur ses grands chevaux. En vain, le général mexicain, commandant la place, présenta des excuses à l'amiral américain; en vain, le président Huerta fit savoir que l'officier, qui avait procédé à l'arrestation, serait puni. M. Wilson déclara que le pavillon des Etats-Unis avait subi une insulte et il réclama une réparation éclatante, anormale : que le drapeau américain fût salué par une salve de vingt et un coups de canon. Puis, le président Huerta hésitant, il donna ordre à l'amiral de l'escadre de l'Atlantique de se rendre en hâte, avec des transports chargés de troupes, dans le golfe du Mexique et, si la satisfaction exigée n'était pas accordée, de se saisir de Tampico et de la Vera-Cruz... Le général Huerta n'a pas cédé à l'ultimatum. Aussitôt, avec l'assentiment du congrès américain, qui a tenu seulement à spécifier que « l'emploi de la force armée pour obtenir une franche réparation d'un affront... ne constituait nullement un acte

d'hostilité à l'égard du peuple mexicain », le président Wilson a renouvelé ses instructions pour que des détachements de marins occupent les ports désignés.

Que sortira-t-il de cette aventure? Nous le verrons. En tout cas, la conduite du gouvernement de Washington apparaît bien singulière. Quand les révolutionnaires mexicains, le « général » Carranza et le « général » Villa, faisaient ou laissaient assassiner un citoyen anglais, que leurs bandes expulsaient de Torreon les Espagnols, qu'elles saccageaient et pillaient, partout sur leur passage, les propriétés des Européens, le président Wilson restait impassible. Et, tout à coup, le voilà qui s'indigne parce qu'un officier de l'armée fédérale a commis une erreur sans conséquences, d'ailleurs aussitôt réparée. Ce nouvel incident achève d'éclairer la politique de la Maison-Blanche. L'Amérique ne veut pas tolérer que le Mexique vive autrement que sous sa dépendance, qu'il ne soit pas, vis-à-vis d'elle, un état lige. Ce fut pourquoi, du jour où Porfirio Diaz cessa d'être aux ordres de ses financiers et où il mit notamment obstacle aux prétentions de la *Standard Oil*, elle suscita contre lui l'aventurier Madero, et c'est pourquoi aujourd'hui, contre le général Huerta, essayant d'organiser à Mexico un gouvernement national, elle soutient par tous les moyens les brigands Carranza et Villa. Cela pourra, du reste, lui coûter cher. Rien ne prouve, bien au contraire, que, devant cette intervention armée sur leur sol, les Mexicains, oubliant leurs querelles intestines, ne vont pas se tourner d'une masse contre l'envahisseur; ce serait alors une guerre de guérillas que les soldats des Etats-Unis auraient à faire. Toute l'Amérique latine en serait troublée et il ne serait pas sûr que le Japon, qui observe avec attention la marche des événements, ne s'en mêlerait pas de son côté. Mais même si ces éventualités ne se produisent pas et si M. Wilson et M. Bryan, instruments des grands trusts de New-York, ne font, sans pousser les choses à bout, que continuer des manigances qui entretiennent l'anarchie mexicaine, l'inconvénient, pour les tiers, n'en sera guère moindre. Grâce à leurs intrigues, tous les intérêts qu'ont, au Mexique, les Européens, — Allemands, Anglais, Français, Espagnols, — sont en souffrance.

Bernard de Lacombe.

22 avril 1914.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'organisation du travail. T. II. **L'ouvrier, la classe ouvrière,** par Charles Benoist, de l'Institut, 1 vol. in-8°. (Plon.)

L'auteur poursuit, dans cet important travail, son examen critique et historique de notre situation sociale. Admirablement renseigné, montrant une pénétration et une originalité de vues remarquables, sachant ordonner les idées et les pénétrer de clarté, il nous donne ici une étude de l'ouvrier moderne, de son évolution psychologique, de son organisation en classe et de son rôle dans notre société, dont la lecture s'impose à tous ceux que préoccupe « la crise de l'état moderne ».

Shakespeare et la superstition shakespearienne, par Georges Pellissier. 1 vol. in-12. (Hachette.)

L'auteur, dont on connaît le talent de critique, a voulu examiner de près et reviser l'opinion courante sur le célèbre dramaturge : après l'avoir méprisé en bloc, il semble qu'aujourd'hui on l'admire, — sans le lire toujours avec soin, — également en bloc. M. Pellissier n'est pas de ces admirateurs irréfléchis; il le déclare nettement, le théâtre de Shakespeare lui apparaît « comme un énorme fatras où brillent, çà et là, quelques scènes de premier ordre ». C'est, si l'on veut, « un éreintement », mais, et quoi qu'on pense de la thèse, c'est le plus joli des éreintements; une discussion serrée et pénétrante, de fines observations, beaucoup de verve, une allure entraînante, — toutes ces qualités font lire le livre avec intérêt.

La malheureuse Epire, par René Puaux. 1 vol. in-12. (Perrin.)

Le distingué rédacteur du *Temps* a parcouru l'Épire en 1913; il a étudié de près le pays et les aspirations des habitants; il a pu se rendre compte de la vivacité de leurs sentiments helléniques et de leur résistance contre la domination albanaise et il s'indigne de la décision imposée par les puissances et surtout par l'Italie. Il a résumé ici les lettres qu'il envoyait à son journal et qui forment une suite de chapitres alertes, vivants et colorés. De très nombreuses photographies éclairent agréablement le texte. Livre émouvant et passionné et témoignage qui mérite d'être examiné.

Traité pratique de psychothérapie, par le Dr Charles Burlureaux. 1 vol. in-8°. (Perrin.)

Cet ouvrage est tout à fait nouveau. On savait déjà qu'en dehors des remèdes et des prescriptions purement techniques, le rôle du médecin doit s'exercer sur un terrain plus vaste, moins scientifiquement délimité, plus « humain », et qu'il faut soigner le *moral* du malade. Mais on n'avait pas encore réuni, en un traité spécial, les leçons qu'un praticien peut retirer d'une longue expérience; c'est dire que le volume du savant professeur dont nos lecteurs ont pu apprécier les études si claires et si pratiques, rendra des services aux médecins : mais il s'adresse aussi au grand public, car qui n'a pas l'occasion de faire auprès des siens un peu de « psychothérapie »?

La promenade à Paris au XVIIe siècle, par Marcel Poëte. 1 vol. in-12. (Colin.)

C'est une reconstitution pittoresque et charmante de la vie d'autrefois. Les Parisiens aimaient flâner dans leur belle ville, — comme ceux d'aujourd'hui, mais ils avaient des loisirs plus qu'aujourd'hui; ils se promenaient sur le Cours ou sur le Mail, en d'autres endroits moins fréquentés; comme aujourd'hui encore, ils sortaient volontiers dans la campagne parisienne, — moins lointaine alors et moins encombrée... Nous les suivons au dehors comme au dedans des remparts. Les détails curieux abondent et de belles reproductions, d'après des estampes anciennes, apportent leur charme et leur valeur documentaire.

L'année du Figaro, de 1913 à 1914. 1 vol. in-12. (Plon.)

Nous avons signalé l'an dernier une heureuse initiative de la rédaction du *Figaro*, qui a voulu réunir en une sorte d'anthologie quelques-uns des plus jolis articles parus dans ses colonnes. En même temps qu'un florilège agréable à feuilleter, c'est aussi un répertoire commode des grands événements et des petits faits parisiens. Pour plus d'utilité encore, on a ajouté dans ce second volume, sous le titre « l'année qui finit », des tableaux d'ensemble concernant les manifestations politiques, religieuses, littéraires, artistiques, etc., de l'année écoulée.

Mozart, par H. de Curzon, 1 vol. in-8°. *Les Maîtres de la musique.* (Alcan).

Sobre, nette, très renseignée et pleine de goût, cette étude est excellente et on peut prévoir qu'elle fera vite autorité. Il faut noter le parti qu'a pris l'auteur de ne point séparer la vie et l'étude de l'œuvre, mais de les examiner et de les caractériser parallèlement; d'ailleurs, chez Mozart, la vie et l'œuvre ne font

qu'un, et celle-là éclaire admirablement celle-ci. Ce qu'il est juste de signaler également, c'est l'exactitude et la clarté des analyses musicales qui permettent de se faire rapidement une idée des diverses compositions et de les pénétrer plus facilement.

Ballades et chansons, par Maurice D'ANNEMARIE. 1 vol. in-16. (Grasset.)

Poète en prose, — et poète délicieux, — l'auteur a su donner à sa phrase la souplesse et la musique du vers. On aura certainement plaisir à feuilleter ce tout petit volume et à lire lentement ces frêles et jolies choses, animées du sentiment le plus frais.

La morale du médecin, par le Dr Victor PARANT. 1 br. in-12 (Asselin et Houzeau).

Cette courte étude soulève des problèmes graves et qui, intéressant les médecins, n'intéressent pas moins leurs clients. La question du syndicalisme médical, où l'auteur voit une garantie de moralité et de probité et une source d'avantages pour le public, est traitée avec netteté et pondération. D'ailleurs dans toute la brochure se révèle un esprit averti, actif, renseigné et animé du souci moral le plus noble.

Boulevard et coulisses, par Alfred CAPUS, de l'Académie française. — 89 pages in-18. (Messein.)

Sous un titre d'apparence frivole, le nouvel académicien fait revivre, avec cet atticisme de style et cette souriante philosophie qui sont le propre de son talent, le Paris d'il y a trente ans, celui des journaux mondains et des théâtres du boulevard. D'autres études, qui procèdent de la même méthode, décrivent et analysent les modifications survenues depuis lors dans nos mœurs littéraires ou dramatiques.

L'heure qui sonne, par Paul BARBIER, 1 vol. in-12. (Blanchard, 29, rue Bannier, Orléans).

Ecrites au jour le jour, — comme l'auteur nous en avertit en une préface d'ailleurs trop modeste, — et s'inspirant souvent de l'actualité, de la grande et de la petite actualité, ces poésies offrent une agréable diversité de ton. A côté de pièces éloquentes et proprement lyriques, on trouve d'aimables croquis et des strophes d'une grande fraîcheur. L'inspiration, imprégnée d'un profond sentiment religieux, est très noble et bienfaisante.

Le château du rêve, par René BRANCOUR. 1 vol. in-12. (Bloud et Gay.)

Si l'on ne savait que le délicat poète est aussi un compositeur de talent, on le devinerait en lisant les subtiles évocations musicales qui forment une partie de son recueil et l'on en serait convaincu en écoutant la mélodie souple, diverse et charmante de son vers. La plus fine sensibilité, une sensibilité profonde, discrète et sans fracas, dirigée par un goût très sûr, s'unit ici aux qualités d'un habile ouvrier. On est charmé et on réfléchit... Nulle part ce mélange ne semble mieux réussi que dans ses *Visions de Bruges* : images, musique et pensées, tout cela se fond harmonieusement et c'est un délicieux régal...

La population et les mœurs, par Henri-F. SECRÉTAN. 1 vol. in-12. (Payot.)

L'auteur, qui s'est occupé à plusieurs reprises de ces questions historico-sociales, étudie la dépopulation progressive de l'empire romain (il s'oppose ici à Fustel de Coulanges) et il y voit la cause principale de sa chute. L'examen du passé le conduit à l'observation du présent et l'amène à des réflexions sur la crise de la natalité dans les pays modernes et sur ses conséquences possibles. Œuvre d'un historien, d'un moraliste et d'un philosophe, — qui, on le sent, ne partage pas toutes nos croyances, — ce livre peut appeler des réserves d'ordres divers, mais il est fortement pensé et suggestif.

Les Méditations du soldat et l'éducation patriotique, par Edward MONTIER, 1 vol. in-12. (Soc. fr. d'impr. et libr.)

Un beau et bon livre, où se montrent une âme apostolique et ardente et un talent délicat, — plein d'excellents conseils et de pages charmantes, — pénétré de la double inspiration chrétienne et patriotique; il fera du bien aux jeunes soldats et il plaira aux lettrés. On y pourra lire notamment sur les grandes fêtes liturgiques des réflexions élevées, parfaitement appropriées à leur but et d'une grande poésie.

Tout ce qui concerne la Rédaction de la Revue doit être adressé à M. Edouard TROGAN, Directeur du *Correspondant*, 31, rue Saint-Guillaume, à Paris, VIIe.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

COMMENT LES BALKANS

SE SONT TRANSFORMÉS MALGRÉ L'EUROPE [1]

Le nouvel état de choses établi par le traité de Bucarest dans les Balkans est-il durable? Dans quelle situation se trouve chacun des Etats balkaniques? Dans quelle mesure la modification territoriale si profonde qui résulte des derniers événements va-t-elle réagir sur l'Europe centrale, c'est-à-dire sur l'Autriche-Hongrie? Où sont les intérêts de la France, après toutes ces transformations?

Ce sont là des questions capitales auxquelles une connaissance aussi exacte que possible de la situation vraie permet seule de répondre. C'est pour tâcher d'en discerner les éléments complexes que je viens de passer près de quatre mois à mener une enquête dans les nouveaux Balkans.

Je n'ai pu aller au Monténégro, malgré l'intérêt que présente ce vaillant petit royaume; j'ai eu mes renseignements sur l'Albanie à Prizrend, Okhrida, Strouga, villes qui du côté serbe touchent à sa frontière de l'est; mais j'ai séjourné dans tous les autres centres importants d'informations : Belgrade, Scoplié (Uskub), Bitolia (Monastir), Tessalonique (Salonique), Athènes, Smyrne, Cons-

[1] Nos lecteurs de France et de l'étranger ont suivi, avec une attention dont ils ont bien voulu nous donner maintes preuves, la série d'articles que nous avons publiés, depuis dix-huit mois, sur les événements balkaniques. Nous les remercions d'apprécier si vivement l'insistance que nous mettons à constituer, avec des pièces d'une valeur reconnue, le dossier d'une affaire capitale qui, après avoir modifié gravement l'échiquier européen, peut avoir sur nos propres destinées une influence qu'il importe de prévoir. Aussi nous a-t-il paru intéressant, maintenant que les choses « commencent à se tasser », de donner une vue d'ensemble sur les Balkans en 1914. C'est à quoi seront consacrés les articles dont M. André Chéradame est allé recueillir sur place les éléments, au cours du voyage dont il indique lui-même les étapes. En une matière si complexe, notre collaborateur apporte son libre témoignage : ses précédents ouvrages lui donnent le droit de l'exposer avec une indépendance que, fidèles à nos habitudes, nous tenons à lui assurer. — (N. D. L. R.)

tantinople, Bucarest, Roustchouk, Sofia, Zagreb (Agram), Budapest, Vienne.

Mon unique préoccupation a été de voir les choses comme elles sont, sans idées préconçues, en entendant toutes les opinions afin d'en extraire si possible la vérité moyenne.



Grâce à des voyages antérieurs, à des amitiés anciennes et fidèles, cette enquête a pu avoir lieu dans les conditions les plus favorables.

Je dois adresser l'expression toute particulière de ma gratitude à LL. MM. les rois de Bulgarie, de Grèce, de Roumanie, de Serbie, à LL. AA. RR. les princes héritiers de Bulgarie, de Serbie, à S. A. R. le prince Nicolas de Grèce, qui, dans des audiences prolongées, ont bien voulu accueillir l'écrivain politique français avec une extrême bienveillance.

En Bulgarie, en Grèce, en Roumanie, en Serbie, en Turquie : présidents du conseil, grand-vizir, ministres, hommes politiques,

diplomates, officiers, compatriotes ont fait tout leur possible pour me documenter avec une complaisance dont je leur suis infiniment reconnaissant. Saurai-je tirer de mes renseignements tout le parti que méritent ces précieux concours? Je m'y efforcerai, mais je dois reconnaître par avance qu'après avoir consulté des sources si variées, ouvertes avec tant de libéralité, je devrais ne pas m'éloigner sensiblement de la vérité; si je me trompais dans mes constatations, la faute en serait donc entièrement à moi.

*
* *

Pour comprendre exactement ce que sont actuellement les Balkans, il est indispensable de saisir comment le nouvel état de choses a pu s'établir, en somme, malgré l'Europe : ce qui est un fait d'une importance considérable et sans précédent puisque, lors de la dernière grande crise de 1878, le traité de Berlin revisa les solutions russes et imposa un statut européen à l'Orient.

Pendant dix longs mois, de la fin septembre 1912 à la fin juillet 1913, les événements balkaniques ont tenu l'Europe en suspens, ensanglanté toute la péninsule, menacé la paix du reste du continent et, en dépit des déclarations officielles sur le concert européen, mis aux prises sourdement, mais d'une façon constante, la Triple-Entente et la Triple-Alliance.

Quelle action ces deux groupes de forces ont-ils exercée sur les événements d'Orient?

La France peut mobiliser 4 millions et demi de combattants; elle jouit de la puissance financière la plus efficace pour la guerre — car, si elle n'est pas la nation la plus riche, ses fonds sont les plus aisément mobilisables; la riche Angleterre a la plus forte marine de l'univers; la Russie dispose de l'armée de beaucoup la plus nombreuse de la terre. Vues d'ensemble, les forces navales, militaires, financières de la Triple-Entente sont plus imposantes que celles de la Triple-Alliance. Pourquoi donc la Triple Entente n'a-t-elle pas exercé sur les affaires balkaniques une influence proportionnée à ses moyens d'action? Pourquoi, aux moments décisifs, a-t-elle cédé aux exigences de la Triple-Alliance?

C'est que, par l'effet de circonstances purement fortuites, mais concordantes, *toutes* les puissances de la Triple-Entente : la France, l'Angleterre et la Russie, se sont trouvées *en même temps* dans de mauvaises conditions d'action.

La France, pendant une douzaine d'années, a subi une crise interne d'une gravité exceptionnelle, dont la répercussion a été désastreuse sur l'armée et sur la marine. Fachoda, Agadir ont

été les conséquences de cette situation. La cession d'une partie du Congo français à l'Allemagne par le traité du 4 novembre 1911 a souligné la faiblesse de la France, quelques mois seulement avant la crise balkanique. Sans doute, depuis deux ou trois années, l'opinion publique s'était ressaisie, mais la France subissait encore l'effet des difficultés de mobilisation et des lacunes graves que lui valait la folie du service de deux ans. Enfin un régime parlementaire profondément faussé ne permettait guère au gouvernement de Paris de prendre une grande initiative extérieure, en dépit de la fermeté et de la clairvoyance dont fit preuve l'opinion française pendant toute la première partie de la crise balkanique.

Quant à l'Angleterre, pour se remettre des suites de la longue et difficile guerre du Transvaal, elle a eu la politique sociale de M. Lloyd George. Le conflit entre la Chambre des Communes et la Chambre des Lords, la réforme foncière et surtout la presque insoluble question irlandaise ont absorbé constamment l'attention britannique. Pendant cette période, l' « Empire » a préoccupé à peine les Anglais, et ils ont perdu de vue les conditions extérieures de son maintien. Par surcroît, l'opinion anglaise était fort peu préparée à s'intéresser aux Slaves des Balkans. A Londres, le fantôme du panslavisme exerce encore une action, et les Allemands s'entendent à l'agiter. La masse britannique n'était donc pas inclinée à faire une politique qui, selon sa pensée, pouvait fort bien favoriser le jeu russe. Quant aux gens d'affaires de la Cité, ils voulaient la paix à tout prix.

La Russie, elle, n'ignorait pas sans doute les alliances balkaniques, puisque certains de ses diplomates y avaient travaillé, mais elle ne croyait pas que ces traités aboutiraient si vite à un conflit armé. Elle fit même ce qu'elle put au dernier moment pour empêcher les hostilités et retenir les Bulgares. La Russie, en effet, ne s'estimait pas prête à prendre part à une action qui pouvait dégénérer en conflagration générale. La guerre russo-japonaise avait détruit complètement sa marine et désorganisé les approvisionnements de son armée; or la reconstitution des forces militaires russes était loin d'être accomplie en septembre 1912. Le tsar, encore sous le coup des défaites de Mandchourie et fort impressionné par les cruelles années de révolution intérieure qu'il venait de vivre, ne voulait à aucun prix entendre parler de guerre. Son ministre des finances, M. Kokovtsof, qui tenait à ce que la situation économique de la Russie, alors en plein essor, ne fût pas troublée, l'inclinait dans le même sens. C'est pourquoi, au cours des hostilités orientales, le gou-

vernement de Saint-Pétersbourg fit preuve de tendances ultra-pacifiques.

En somme, au début de la crise balkanique, aucune des trois puissances de la Triple-Entente n'était en mesure d'exercer une influence prépondérante sur les événements. L'action diplomatique de la Triple-Entente ne pouvait donc que totaliser les faiblesses françaises, anglaises et russes mises en commun.

Une autre cause plus générale devait encore nuire à l'efficacité de son intervention. Il s'agit d'une « entente », c'est-à-dire d'un lien infiniment plus vague, plus lâche, moins précis que celui qui résulte d'une « alliance ». Les gouvernements de Paris, de Londres et de Saint-Pétersbourg ne suivent pas des directions, à beaucoup près, aussi nettes que celles qui guident Rome, Vienne et Berlin.

Aussi, pendant la crise balkanique, la France, l'Angleterre et la Russie ont-elles donné une impression d'incohérence et de rapports singulièrement relâchés. Elles ont toujours parlé en retard, successivement et chacune pour son compte. Il n'y a jamais eu une seule note identique, remise ensemble, au moment voulu pour avoir le maximum d'effet utile.

Même au sein de l'alliance franco-russe, on a vu d'étranges discordances. Ainsi lorsqu'à Bucarest, la France a insisté pour que Cavalla fût attribué à la Grèce, la Russie demandait que ce port fût donné à la Bulgarie. Et ce n'est là qu'un exemple. Les désaccords et les atermoiements des Etats de la Triple-Entente ont été multiples; ils n'ont fait qu'aggraver les conséquences de leurs mauvaises situations intérieures respectives.

La Triple-Alliance, par contre, était assurée de l'union précise, étudiée, délimitée qui règle depuis longtemps les rapports de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie. Aussi les a-t-on vues toujours parler les premières, poser des questions concrètes, agir diplomatiquement par des notes et des réponses de forme identique. C'était déjà là une cause de supériorité. Il y en eut d'autres.

L'Italie, au moment où les alliés commencèrent la guerre contre la Turquie, était depuis dix ans en pleine période de prospérité économique. Elle venait de prendre la revanche morale d'Adoua en s'emparant de la Tripolitaine. Son opinion publique avait soif d'action nationale; sa diplomatie s'était fixé un programme positif à remplir; pour y arriver, elle se montrait manœuvrière, subtile, tenace. Sous le décor des paroles lénifiantes, elle pratiquait, — et pratique encore, — une constante offensive, n'hésitant pas sur les moyens, n'obéissant qu'aux préoccupations les plus réalistes.

L'Autriche-Hongrie était le point faible de la Triple-Alliance. Pour n'avoir pas voulu adopter en temps utile une politique fédéraliste qui, depuis longtemps, s'indiquait comme nécessaire, sa situation était difficile. Le gouvernement de Vienne, préoccupé avant tout de maintenir l'hégémonie allemande en Autriche et magyare en Hongrie, s'ingéniait, depuis quinze ans surtout, à éluder les réclamations incessantes et fondées des sujets slaves et latins de l'empereur François-Joseph. Sans doute, il était parvenu à ne rien accorder de décisif, mais c'était en déterminant chez plus de la moitié des populations de la monarchie un mécontentement général. Il en résulta un affaiblissement moral profond pour tout l'Etat austro-hongrois.

Quand les alliés balkaniques prononcèrent leur offensive contre l'empire ottoman, on fut surtout épouvanté à Vienne à la pensée de voir une confédération balkanique sortir de l'accord de la Serbie, du Monténégro, de la Bulgarie et de la Grèce. S'il en était ainsi, à tout jamais la route serait fermée vers Salonique; le slavisme renforcé réagirait sur les sujets slaves de l'empire des Habsbourg. Au point de vue viennois, c'était un désastre en perspective. L'Autriche-Hongrie se proposa donc de rendre impossible la confédération balkanique. Elle y est parvenue d'ailleurs, mais surtout grâce au concours que lui donna, pendant toute la crise orientale, le gouvernement de Berlin dont l'intérêt évident était de défendre la cause de son alliée de Vienne qui se confondait d'ailleurs avec celle du germanisme.

L'Allemagne, en effet, pouvait agir avec décision. Elle avait su conserver intacts tous les éléments de sa force militaire. Sa brillante marine était en croissance continue; son armée n'avait été ébranlée par aucune crise grave. Quant à la diplomatie de Berlin, tout en ne voulant pas la guerre, elle savait donner à l'Europe l'impression qu'au-delà de certaines limites, elle était prête à la faire. C'était là un avantage immense sur des puissances adverses qui, elles, parlaient uniquement du maintien de la paix.

En résumé, des trois Etats de la Triplice, l'Autriche-Hongrie seule se trouvait dans une situation intérieure délicate; mais elle a bénéficié des bonnes conditions relatives de ses deux autres partenaires : l'Allemagne et l'Italie. Dans l'ensemble, les Etats de la Triple-Alliance étaient donc infiniment moins affaiblis par leurs difficultés intérieures que ceux de la Triple-Entente, eux, *tous* « handicapés » par leurs situations internes.

Cependant, si on constate les résultats, il est évident que la Triplice est loin d'avoir obtenu tous ceux qu'elle espérait. Pourquoi? C'est qu'en réalité l'Allemagne n'a pas voulu aller jusqu'à

la guerre. Les brillants résultats de l'artillerie française dès le début des hostilités balkaniques n'avaient pas été sans donner quelques inquiétudes techniques au grand état-major allemand; l'Italie avait une grande partie de ses troupes en Tripolitaine; sa grosse artillerie navale, usée par les mitraillades de la côte de Lybie, était à refaire; on savait aussi fort bien à Berlin qu'en dépit de leurs crises particulières, la France, l'Angleterre et la Russie disposent d'immenses ressources. Une guerre générale, où tous les Etats balkaniques et les sympathies, peut-être actives, des Slaves et des Latins de l'Autriche-Hongrie se seraient trouvées du côté de la Triple-Entente, ne se présentait donc pas dans des conditions favorables. On jugea ainsi plus sage à Berlin de ne pas pousser les choses à fond.

En outre, les agents de la Triplice, et surtout ceux de l'Autriche-Hongrie, ont commis des erreurs d'appréciation graves qui ont compromis le succès de son action.

Cet ensemble explique que, malgré sa meilleure direction politique et diplomatique, la Triplice n'a pas tiré tous les avantages qu'elle aurait pu de la situation et que, en dépit de la faiblesse de ses gouvernements, la Triple-Entente a bénéficié de ses forces profondes, réelles, qui ont fait réfléchir à Berlin.

On peut donc dire que, pendant la crise d'Orient, Triplice et Triple-Entente se sont à peu près neutralisées. Il en est résulté une situation équilibrée des forces des grandes puissances, qui a permis d'abord aux alliés balkaniques de mener, sans avoir à tenir compte, dans l'ensemble, des volontés de l'Europe, leur lutte contre la Turquie, et ensuite aux Serbes, aux Roumains et aux Grecs d'imposer la paix à la Bulgarie par le traité de Bucarest.

* * *

L'insuffisance générale de la diplomatie européenne a encore contribué à ce résultat. On sait à quel point toutes les grandes puissances européennes furent surprises par la crise balkanique. Aucune d'elles ne la croyait aussi immédiate; aucune n'avait su prendre au sérieux l'entente du Monténégro, de la Serbie, de la Bulgarie et de la Grèce; aucune n'avait compris que le *statu quo* était désormais impossible en Macédoine; aucune ne croyait réellement que les Balkaniques avaient les moyens techniques de battre complètement les Turcs.

Cette série d'erreurs capitales et générales explique le désarroi dans lequel se trouvèrent les divers cabinets européens au début des hostilités, et pourquoi ils proclamèrent unanimement le dogme

du *statu quo*, qui, de toute évidence, au bout de quinze jours, apparut comme tout à fait inapplicable.

Pourquoi donc la diplomatie des six grandes puissances s'est-elle trompée à ce point? Il semble qu'il y ait une explication d'une portée générale.

Assurément, les diplomates sont recrutés dans l'élite des nations; on trouve parmi eux nombre d'hommes de haute culture et d'intelligence pénétrante, mais il apparaît aussi que les méthodes d'information dont ils disposent sont surannées. A peine différentes de celles d'il y a cent ans, elles ne suffisent plus à suivre la formation si rapide des événements modernes.

Comme jadis, les diplomates vivent dans un monde à part. Leurs renseignements sont surtout des renseignements de chancelleries ou de seconde main; ils proviennent rarement d'une observation directe des populations. Les secrétaires d'ambassade partagent leur temps entre leur travail de bureau et des relations mondaines charmantes, mais qui ne sortent pas d'un cercle spécial et fermé. Très peu connaissent la langue du pays où ils résident; moins encore ont voyagé dans l'intérieur. Or, à notre époque d'expansion des nationalités, les événements qui se préparaient dans les Balkans, — comme ceux qui couvent actuellement en Autriche-Hongrie, — procèdent tous de l'évolution de forces populaires. Celles-ci ne peuvent être exactement appréciées que par une observation directe et sur place, en sachant attribuer l'importance qu'ils méritent à ces chefs de petits partis, souvent sans action parlementaire, plus souvent encore sans aucune fortune. Ceux-là n'ont pour eux que leur idéal national, leur puissance de conviction, mais ils sont les vraies forces, car ils agissent sur les masses et sont en communion d'idées avec elles. Ce sont ces hommes modestes qui sont les véritables moteurs des mouvements nationaux en formation. Or le monde des diplomates n'attribue pas le sérieux qu'ils méritent à ces petits journalistes, à ces humbles députés slaves souvent vêtus en paysans, à ces agitateurs, comme on les appelle fréquemment, qui, socialement, ne sont rien.

Ces préjugés, à des degrés différents, existent encore dans les diverses diplomaties; ils contribuent à expliquer à quel point elles furent surprises par les événements balkaniques.

Cette insuffisance de la diplomatie européenne n'a pas été compensée par l'action puissante, à sa tête, d'hommes exceptionnels. Lors du Congrès de Berlin, le prince de Bismarck, grâce à son prestige, joua un rôle prépondérant, au grand bénéfice de son pays. A la conférence des ambassadeurs à Londres, M. Cambon

aurait pu exercer une action efficace si les intentions des cabinets de Saint-James et de Saint-Pétersbourg déterminant l'attitude de son propre gouvernement ne lui avaient commandé la réserve.

Un autre diplomate, M. Blondel, ministre de France à Bucarest, a eu une influence encore trop peu connue : son initiative a eu des conséquences fort importantes. Au moment de l'attaque brusquée des Bulgares, en contribuant à décider l'intervention roumaine, il a réparé dans une certaine mesure les fautes précédemment commises par la Triple-Entente. Mais, à la tête des grands cabinets européens, aucune personnalité puissante ne s'est manifestée. Les hommes d'Etat qui se sont révélés pendant la crise d'Orient et qui ont pu agir ont tous été du côté des Balkaniques.

Pendant la guerre des alliés contre la Turquie, le tsar Ferdinand a joué un rôle de premier plan; en Roumanie, la clairvoyance prudente, mais résolue, du roi Carol, servi par des esprits déliés, pénétrants, comme M. Take Jonesco, a permis une intervention dont les bénéfices sont énormes pour le gouvernement de Bucarest; en Serbie, la discipline de tous les partis étroitement unis pour le service de la nation a donné les moyens au tenace et avisé M. Pachitch, « le vieux renard des Balkans », comme on l'appelle parfois, de faire traverser brillamment au royaume du roi Pierre la si périlleuse crise orientale; sans M. Venizelos, qui est certainement le premier homme d'Etat de l'époque contemporaine, le peuple grec n'aurait pas pu tirer parti de ses efforts cependant remarquables et de son immense désir de sortir enfin du gâchis politique qui avait suivi sa défaite de 1897 par la Turquie.

Sans doute, bien que surprises par la crise balkanique, la Triplice et la Triple-Entente, une fois remises de leur premier désarroi, cherchèrent à se ressaisir et à prendre position pour la défense de leurs intérêts respectifs.

A Londres, à Paris et à Saint-Pétersbourg, on ne pouvait manquer de comprendre que, si la Bulgarie, la Serbie, le Monténégro, la Grèce, avaient réussi ce tour de force prodigieux de réaliser leur alliance, puisque leurs succès militaires étaient indéniables et éclatants, il était conforme aux intérêts de la Triple-Entente de favoriser la transformation de l'alliance en une confédération balkanique, qui deviendrait ainsi un contrepoids supplémentaire à la Triple-Alliance. Aussi, fort peu de temps après l'ouverture des hostilités, il fut clair que la Triple-Entente travaillait en faveur d'une future confédération balkanique. Par contre, la Triple-Alliance adoptait la profonde antipathie du gouvernement de Vienne pour cette combinaison politique.

Or, en raison de la seconde guerre balkanique, de l'attaque des Bulgares, de leur défaite et de leur haine contre leurs anciens alliés : les Grecs et les Serbes, la confédération balkanique est devenue impossible. Le but de l'Autriche a donc été atteint.

*
* *

Pourquoi ce résultat? D'abord, il paraît évident que les puissances de la Triple-Entente ont subi les effets déprimants de leurs mauvaises situations intérieures respectives. Si la France, l'Angleterre et la Russie avaient été en pleine forme; si elles avaient voulu tirer tout le parti possible des circonstances et affrmer en Europe la primauté de la Triple Entente, elles auraient eu une politique bien simple à suivre. Elles n'avaient, pour favoriser les Balkaniques, qu'à s'en tenir énergiquement au principe de la non intervention et du désintéressement territorial des grandes puissances, proclamé au début de la guerre par M. Poincaré dans l'intérêt de la paix européenne. Pour remplir ce programme entièrement favorable aux alliés, il suffisait de se retrancher derrière les règles du droit international, car, situation admirable et bien rare, la Triple-Entente, pour servir ses intérêts les plus réalistes, n'avait qu'à invoquer les principes généraux du droit entre nations qui, par l'évidence de leur justice, présentent cet avantage politique important de concilier à ceux qui les observent les sympathies de l'opinion universelle.

Cette attitude de la Triple-Entente aurait suffi pour permettre aux Balkaniques d'accomplir leur tâche entière et à leurs traités de recevoir une complète réalisation. Si la Triple-Alliance avait voulu intervenir contre les alliés, c'était elle qui aurait été obligée de violer seule les principes, de se mettre dans une mauvaise situation morale, de prendre des initiatives belliqueuses, qui lui faisaient courir le risque de trouver devant elle les forces de la Triple-Entente.

Mais pour que la Triple-Entente eût pu mener cette politique, il aurait d'abord fallu que ses directeurs l'eussent nettement entrevue, et il n'est pas certain qu'il en ait été ainsi. Il eût été nécessaire aussi qu'une unité de vues et d'action existât entre Londres, Paris et Saint-Pétersbourg et cette unité n'a pas existé. Enfin et surtout, il aurait fallu être décidé à risquer l'enjeu de la partie. Il n'y a pas de politique extérieure sans risques. Ceux-ci étaient très faibles, en l'espèce, pour la Triple-Entente, mais il y en avait toutefois et il eût fallu être décidé à les courir.

Or tout plan d'action générale paraît bien avoir manqué à la Triple-Entente. Son absence explique que, presque aussitôt après

avoir pris pour objectif de leur action la confédération balkanique, les gouvernements de Paris, Londres et Saint-Pétersbourg commirent, quand la Triplice posa la question d'Albanie, une faute décisive qui, précisément, devait avoir pour résultat de rendre impossible ladite confédération, but des efforts triple-ententistes.

Le 8 novembre 1912, M. Jovanovitch, ministre du gouvernement de Belgrade à Vienne, déclarait :

« La Serbie considère aujourd'hui son issue sur l'Adriatique comme une question vitale... Une portion de rivage maritime avec des ports peut seule nous donner une garantie pour notre complète indépendance et notre progrès pour l'avenir. Tous autres arrangements pour faciliter le transport de nos produits jusqu'à la mer seraient un obstacle à notre indépendance : aussi la Serbie demandera-t-elle énergiquement l'issue maritime à travers son propre territoire. Dans ces desseins, elle est d'accord avec ses alliés et elle aura leur appui. » (V. le *Temps*, 10 novembre 1912.)

Les Serbes marchaient d'ailleurs sur Durazzo, et Belgrade négociait déjà avec Athènes le partage de l'Albanie. Mais la presse du Ballplatz fulmina contre les Serbes qu'on ne voulait pas laisser s'installer sur l'Adriatique. Quant à l'Italie, elle interdit à la Grèce d'occuper Vallona. En même temps, la mobilisation de l'armée austro-hongroise commençait.

Devant ces difficultés grandissantes, Sir Edward Grey fit accueillir et annonça, le 11 décembre 1912, la réunion d'une conférence préparatoire.

« Les grandes puissances neutres, signataires du traité de Berlin, déclara-t-il à la Chambre des Communes, ont toutes décidé que leurs représentants à Londres se rencontreront et *tiendront une consultation qui n'engagera à rien et qui n'aura aucun caractère officiel*. Mais le but de cette consultation est de faciliter l'échange de vues particulièrement sur ceux des points susceptibles d'affecter plus directement les intérêts d'une quelconque des grandes puissances intéressées. »

Or, à ce moment, la France, l'Angleterre, la Russie semblaient bien résolues à résister aux prétentions autrichiennes dont l'opinion publique des pays de la Triple-Entente comprenait parfaitement le caractère dangereux.

Mais une volte-face singulièrement rapide des gouvernements de la Triple-Entente se produisit. Le *Foreign Office* rendit compte de la troisième séance de la conférence des ambassadeurs, qui se tint le 20 décembre 1912, par le communiqué suivant :

« Les ambassadeurs ont recommandé à leurs gouvernements, qui l'ont accepté, le principe de l'autonomie albanaise avec une

proposition garantissant à la Serbie un accès commercial à l'Adriatique. Les six gouvernements sont tombés d'accord en principe sur ces deux points. »

Cette décision était capitale, car, sans s'en douter peut-être suffisamment, la Triple-Entente avait capitulé devant la Triple-Alliance et accepté un acte décisif pour l'équilibre futur des Balkans.

Mais, d'abord, pourquoi un si rapide revirement d'attitude des gouvernements de Londres, Paris et Saint Pétersbourg? Pour assurer la paix, expliqua-t-on. Etait-elle donc tellement menacée?

La Triple-Entente ne pouvait-elle agir autrement? Sans prendre aucune attitude belliqueuse, elle aurait pu répondre aux demandes de la Triplice relatives à l'Albanie : « Nous avons proclamé notre désintéressement territorial et notre volonté de ne pas intervenir, dans l'intérêt de la paix générale en Europe. Nous ne pourrions le faire d'ailleurs sans violer nos déclarations formelles de neutralité. La guerre des alliés contre la Turquie n'est pas finie. L'Albanie est un territoire ottoman; les Serbes sont donc dans leur droit strict de belligérants en l'occupant et en prétendant le garder. »

Ainsi, tout au moins, on gagnait du temps et c'était beaucoup. En outre, en se plaçant et en restant sur ce terrain, les puissances de la Triple-Entente étaient inexpugnables. Elles servaient leurs intérêts en respectant les principes et elles mettaient l'Autriche-Hongrie dans l'obligation de prendre à la face du monde la responsabilité d'embraser l'Europe pour l'Albanie. L'aurait-elle fait? Les Russes l'ont cru, et certains diplomates le prétendent encore. Est-ce bien certain?

La mobilisation de l'armée de François-Joseph donnait évidemment à l'Autriche un aspect menaçant, mais ces armements avaient aussi pour but de maintenir par la force les sujets slaves de François-Joseph, frémissants, enthousiasmés par la victoire des Balkaniques. L'état des esprits en Autriche-Hongrie était, en effet, bien loin d'être favorable à une guerre de la monarchie.

Sur 50 millions environ de sujets de l'empereur François-Joseph, 9 étaient et sont encore nettement séparatistes : 4 millions environ d'Allemands pangermanistes songent à se rattacher à l'Empire allemand, 1 million de Ruthènes rêvent d'être réunis à la Russie, près de 1 million d'Italiens du Trentin ou de Trieste souhaitent de dépendre de Rome, et 3 millions de Roumains ont pour plus cher désir de faire partie du royaume de Roumanie.

A côté de ces 9 millions de séparatistes, il y avait les 23 millions de Slaves d'Autriche-Hongrie qui, parce qu'éminemment

sympathiques aux Balkaniques, étaient à peu près tous opposés à l'idée d'une intervention armée de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie.

Dans ces conditions, la mobilisation austro-hongroise n'était pas, en réalité, aussi menaçante qu'elle le paraissait de loin. Elle l'était d'autant moins que l'empereur François-Joseph ne voulait pas la guerre. D'ailleurs l'Allemagne qui, elle, n'avait pas d'illusion sur la véritable situation militaire de l'Autriche-Hongrie, stupéfaite par la victoire des Balkaniques contraire à toutes les prévisions de ses attachés militaires, anxieuse des résultats donnés par l'artillerie française et ses méthodes de tir, tout en soutenant l'Autriche, ne la poussait pas à une action d'où serait sortie une conflagration générale.

Enfin, en France et en Russie, l'opinion était alors dans un état excellent et toute disposée à soutenir une attitude nette et énergique des gouvernements de Paris et de Saint-Pétersbourg. Celui-ci, d'ailleurs, avait pris de très importantes mesures militaires sur la frontière austro-hongroise, mesures qui étaient encore de nature à faire hésiter Vienne.

Pourquoi, dans ces conditions, la Triple-Entente fut-elle victime du bluff austro-allemand? Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle fut mal renseignée et qu'elle ne voulut pas courir même le moindre risque de guerre.

Quoi qu'il en soit, *du jour où la Triple-Entente abandonna toute résistance sur la question d'Albanie, point stratégique capital de toute la bataille diplomatique, elle fit le jeu de l'Autriche-Hongrie en semant le germe d'un conflit presque inévitable entre les alliés balkaniques.*

C'est qu'en effet, si la Bulgarie faisait la guerre à la Turquie pour la Macédoine, la Serbie la faisait, elle, surtout pour avoir sur la côte adriatique un débouché maritime sans lequel elle étouffe économiquement. Or la création de l'Albanie, une fois admise par la Triple-Entente, obligeait la Serbie à renoncer à l'Adriatique. C'était par là même mettre le gouvernement de Belgrade dans la nécessité de demander ultérieurement des compensations à son alliée la Bulgarie. La Serbie avait très largement rempli toutes les clauses de son contrat avec Sofia. Obligée de céder aux volontés de l'Europe, elle renonçait de ce chef à demander aux Bulgares les 200 000 soldats dont, par traité, ceux-ci avaient assuré éventuellement à la Serbie le concours contre l'Autriche.

La Serbie allait-elle voir la Bulgarie recueillir tous les fruits de la guerre, annexer non pas seulement la Macédoine, mais

s'étendre encore à l'est, en Thrace, jusqu'à la ligne Enos-Midia, alors qu'elle, la Serbie, après des sacrifices analogues à ceux de la Bulgarie, se serait trouvée à la paix dans une situation presque plus défavorable qu'avant les hostilités? Dans ces conditions, une demande de compensations des Serbes à Sofia était naturelle.

Mais, d'autre part, les Bulgares, qui, eux, étaient hypnotisés depuis trente ans par l'idéal macédonien, pouvaient difficilement comprendre les réclamations serbes. Tenant à la Macédoine jusqu'à l'Albanie, leur esprit n'était pas préparé à un règlement en équité. Ils n'invoquèrent que le droit strict découlant de la lettre étroite du traité serbo-bulgare, sans vouloir admettre que, du fait de l'intervention de l'Europe, ce traité avait pris un caractère léonin à l'égard des Serbes. Or, tout cela, on pouvait le prévoir et comprendre que, du jour où l'on interdirait aux Serbes l'accès à l'Adriatique en créant artificiellement l'Albanie, on rendait par là même impossible la Confédération balkanique.

Mais il semble bien que l'importance de la question d'Albanie n'ait pas été envisagée sous cette forme par les puissances de la Triple-Entente. Quand la Triplice la posa à Londres, les Anglais de la Cité avant tout ne voulaient aucune complication, la Russie déclarait qu'elle n'était pas prête et croyait à un coup d'audace de l'Autriche-Hongrie. Dans ces conditions, la France ne pouvait être plus énergique que ses partenaires.

La Triple-Entente céda à la Triplice, mais, une fois l'Albanie virtuellement créée, le principe du conflit serbo-bulgare était posé. Si à Sofia on avait compris la situation, la guerre fratricide aurait pu encore être évitée; mais les Bulgares accumulèrent fautes sur fautes.

Grisés par leurs victoires, se croyant les Prussiens des Balkans, voulant tout garder pour eux, ils prétendirent, avec une intransigeance absolue, que leurs conquêtes s'étendissent de Midia sur la mer Noire jusqu'à l'Albanie. Les éléments macédoniens, tout-puissants à Sofia, qui partageaient le plus violemment ces sentiments exercèrent une pression menaçante sur le roi Ferdinand. En même temps, Vienne, encouragée par les faiblesses de la Triple-Entente, comprenait que le moment décisif était venu de porter le dernier coup à la confédération balkanique en lançant les Bulgares contre les Serbes. Les excitations de l'Autriche-Hongrie eurent raison des dernières hésitations du tsar des Bulgares. Le 26 juin 1913, l'ordre fatal fut donné à Sofia, et le général Savoff réalisa sa trop fameuse attaque brusquée.

Mais une fois encore se manifesta l'insuffisance du service des renseignements militaires austro-hongrois.

Déjà, au début de la guerre contre la Turquie, on avait été convaincu à l'état-major de Vienne que les peuples balkaniques seraient battus par les troupes ottomanes; de même, au moment où on lançait les Bulgares contre les Serbes et les Grecs, on s'estimait assuré de l'écrasement de ces deux derniers. Aussi la déconvenue fut-elle grande à Vienne quand on vit les Serbes, quoique surpris et moins nombreux, résister brillamment à l'attaque bulgare et la repousser, dans des batailles acharnées. En même temps, les Grecs refoulaient les Bulgares, les Turcs reprenaient Andrinople vide de troupes, et les Roumains, encouragés par la Russie et la France — qui au dernier moment sentirent qu'à tout prix il fallait sauver la partie, singulièrement compromise — n'hésitèrent plus, mobilisèrent, franchirent le Danube et arrivèrent à quelques kilomètres de Sofia.

Ainsi, brusquement, la Bulgarie vit ses espérances anéanties; à ses succès éclatants succéda un immense désastre. Dans l'impossibilité de résister à l'action convergente des Monténégrins, des Serbes, des Grecs, des Turcs, des Roumains, accablée par le poids des fautes de ses dirigeants, la Bulgarie fut contrainte de signer le traité de Bucarest.

Par ce traité, la Bulgarie dut céder à la Roumanie une portion considérable du quadrilatère, presque toute la Dobroudja bulgare; elle reconnut à la Grèce Salonique, Cavalla et une portion de la Macédoine; elle dut renoncer, au profit de la Serbie, à toute la vallée de la Bregalnitza, du Vardar, à Monastir et à Okhrida.

Ecrasée par ses malheurs, la Bulgarie dut encore accepter, en dépit du traité de Londres, la réinstallation des Turcs à Andrinople et perdre une portion fort importante de la Thrace située à l'ouest de la ligne Enos-Midia.

La carte ci-contre établit l'importance extraordinaire des modifications apportées à la péninsule balkanique par la crise orientale.

En résumé, la Turquie d'Europe, sur ses 169 000 kilomètres carrés, en a perdu 143 000. De 6 130 000 habitants, sa population a été réduite à 1 891 000, dont environ 1 200 000 à Constantinople même.

Par contre, la Roumanie a gagné 8340 kilomètres carrés et 302 000 habitants;

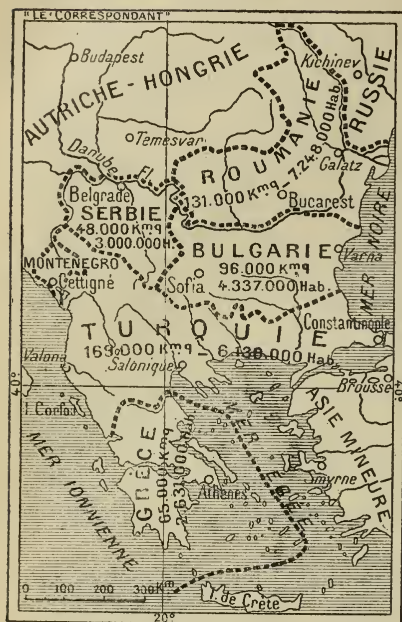
La Serbie a gagné 39 000 kilomètres carrés et 1 500 000 habitants environ;

La Grèce a gagné 51 000 kilomètres carrés et 1 624 000 habitants.

La Bulgarie, elle, qui s'est considérée comme le leader des alliés contre la Turquie, n'a gagné que 17 000 kilomètres carrés et 429 000 habitants.

LES BALKANS

AVANT LA GUERRE



APRÈS LA GUERRE



Ces divers résultats constituent, pour les Bulgares, l'anéantissement d'un rêve de trente années et une blessure profonde portée à leur orgueil national. Connaissant leur ténacité, on peut imaginer la haine profonde et durable qu'ils éprouvent pour leurs anciens alliés, et que, par conséquent, pour une période vraisemblablement très longue, la Confédération balkanique telle que la souhaitait la Triple-Entente est devenue impossible.

Donc, si la Triple-Entente a échoué dans sa tentative, par contre l'Autriche, incarnant la Triple-Alliance, y a réussi. Mais, remarquons-le bien vite, par suite de la tournure prise par les événements, son succès est singulièrement incomplet et beaucoup plus apparent que réel.

En effet, si la Confédération balkanique a été rendue irréalisable par l'effet des erreurs de la Triple-Entente et des manœuvres de la Triplice, un autre équilibre balkanique s'est établi. Il résulte de l'entente de la Roumanie, de la Serbie et de la Grèce, et, en somme, il est plus favorable à la Triple-Entente qu'à la Triple-Alliance qui s'efforce déjà de le détruire.

Or *il est essentiel de remarquer que cet équilibre s'est réalisé en dehors de la volonté européenne.*

En effet, si l'on se reporte à la situation au moment de l'attaque brusquée des Bulgares, à la fin de juin 1913, on est obligé de constater qu'à ce moment les fautes commises par la Triple-Entente, depuis le début de la crise d'Orient, avaient déplacé les pièces sur l'échiquier européen, de telle façon que, *si les Serbes avaient perdu la bataille de la Bregalnitza, épisode capital de la guerre des alliés, si les Roumains n'avaient pas assuré, par leur intervention, l'impuissance des Bulgares, la Serbie était écrasée, la politique austro-allemande triomphait sur toute la ligne et la Triple-Entente subissait un désastre diplomatique complet, dont les répercussions eussent été formidables et prolongées.*

Or tout cela a tenu à un fil, car au moment de l'attaque des Bulgares la situation militaire était, en somme, équilibrée.

En dépit de l'immoralité de son action offensive, la Bulgarie aurait pu réussir; tout a dépendu du sort toujours aléatoire des combats. La faute stratégique du général Savoff attaquant sur une ligne trop étendue et la bravoure indomptable des Serbes ont décidé la fortune.

C'est un fait encore trop peu connu, mais il est capital à comprendre : *la victoire des Serbes sur la Bregalnitza, confirmée par l'avance des Grecs et l'intervention roumaine, a sauvé la Triple-Entente d'une complète défaite diplomatique qui eût été la conséquence de ses erreurs pendant la première partie de la crise orientale.*

De ces considérations d'ensemble, il résulte qu'on peut conclure avec vérité : l'équilibre balkanique actuel s'est établi en dépit des efforts aussi bien de la Triplice que de la Triple-Entente.

Pour la première fois dans l'Histoire, la majorité des peuples de la péninsule ont disposé de leurs destinées. Pourront-ils rester les maîtres du système de forces qu'ils ont établi? C'est ce que l'étude de la situation actuelle de la Roumanie, de la Serbie, de la Grèce, de la Turquie et de la Bulgarie va permettre d'entrevoir.

André Chéradame.

LA CORRESPONDANCE DE MONTESQUIEU

Il y a peu d'années, — ou plutôt il y a quelques mois, — vivait à Bordeaux un très aimable érudit, M. Céleste, qui s'était pris d'une passion particulière pour Montesquieu. M. Céleste, étant conservateur de la Bibliothèque municipale de sa cité, était le conservateur de toutes les gloires bordelaises; mais entre elles il avait choisi et, laissant Montaigne à d'autres mains, il s'était voué avec une ardeur merveilleuse à l'auteur de *l'Esprit des lois*. Or les représentants de la famille de Montesquieu avaient su comprendre ce que j'appellerai la beauté d'âme de M. Céleste; ils lui ouvrirent donc les archives de la Brède et la bibliothèque de leur illustre ancêtre; ils lui communiquèrent tous leurs manuscrits, et Dieu sait s'ils en possédaient, ne fût-ce que dans le dossier préparatoire de *l'Esprit des lois*.

Trop de richesses! M. Céleste s'y serait perdu, si, par une nouvelle bonne fortune, lui qui avait trouvé les documents, n'avait aussi trouvé un collaborateur qui l'empêcha de succomber sous la charge, en la partageant; M. Barckhausen, philosophe et juriste éminent, prit pour sa part d'étudier les idées et les conceptions générales de Montesquieu et parvint à démêler dans ce chaos de documents la forte pensée qui unit, qui explique et qui soutient tous les aspects divers d'une œuvre complexe et déconcertante; il laissa à M. Céleste, comme tâche personnelle, de raconter l'histoire seule du maître. M. Céleste se cantonna donc tout de suite dans ce domaine de la biographie. Et il comprit qu'avant tout il fallait recueillir, mettre en ordre, publier enfin la correspondance de son héros, laquelle était aux deux tiers inédite. Pendant plus d'un quart de siècle, il rechercha, déchiffra, data, éplucha les moindres billets écrits ou reçus par Montesquieu. Puis, son édition ainsi préparée et presque entièrement au point, il lui arriva ce qui arrive quelquefois quand on touche à un but longtemps désiré : il mourut.

Il a eu un successeur dans ses fonctions municipales et dans son dévouement à Montesquieu. Jeune, actif, entreprenant,

M. Gébelin, le nouveau conservateur, reprit les matériaux laissés par M. Céleste. Malheureusement M. Céleste, se fiant à sa mémoire, n'écrivait pas assez; que de fois, et pendant des heures, il m'a raconté ses dernières découvertes; il tenait à la main un cahier où il se promettait de les noter, et le cahier, à cette heure, ne porte, je le crains, pas grand chose, de sorte que M. Gébelin a dû bien souvent refaire le travail perdu. Mais enfin il s'est débrouillé, et la *Correspondance de Montesquieu* vient, grâce à lui, de paraître, — et la voici[1].

Beaucoup d'inédit. Mais la valeur en est inégale. L'inédit de Montesquieu, à une dizaine d'exceptions près, n'offre pas d'autre intérêt que d'être signé de Montesquieu. L'inédit de ses correspondants et correspondantes est peut-être en soi-même plus attrayant : les lettres de Mme de Tencin, par exemple, sont curieuses et celles de Jacob Vernet sont très instructives. N'importe : il ne faut pas compter sur des révélations considérables. Mais, en revanche, si dans le détail, prise « pièce par pièce », cette publication ajoute peu à la gloire littéraire de l'écrivain ou à la connaissance de son temps, il se dégage de l'ensemble une impression très forte. On *voit* Montesquieu. Comme toujours, la correspondance, même incomplète, même inégale, révèle l'homme qui en est le centre; elle est plus qu'une biographie, on y sent la vie même. Et par là, si nous ne sommes pas renseignés par elle autant que nous l'aurions désiré sur tous les détails caractéristiques de l'existence d'un des plus grands penseurs français, nous sommes du moins éclairés sur son caractère et sur l'énigme de son caractère, ce qui est peut-être l'essentiel.

*
* *

Car il y a une énigme dans le caractère de Montesquieu. Ses premières lettres nous déconcertent un peu. Il y peine pour exprimer chaque idée : ses minutes en font foi car elles sont raturées et

[1] *Correspondance de Montesquieu*, publiée par François Gébelin, avec la collaboration de M. André Morize. 2 vol. in-8°, Paris, Champion, 1914. — Cf. *Montesquieu*, par l'abbé Dedieu (collection des Grands Philosophes), Paris, Alcan, 1913.

L'édition de M. Gébelin est excellente, mais elle n'a pas évité toutes les fautes de lecture. Notamment tome Ier, page 108; les éditeurs, probablement M. Céleste le premier, ont lu (il s'agit de la santé du fils de Montesquieu, un enfant de neuf ans) : « Vous savez que mon grand système est la circulation; or la voilà bien rétablie dans ce petit corps. Telle est la force de *l'action libre des hommes* ». Il faudrait évidemment : « *l'action libre des humeurs* ».

reprises avec un soin ou plutôt avec une difficulté vraiment étonnante. On dirait des exercices d'assouplissement. Et ce sont, en effet, souvent des exercices ; Montesquieu ne manque pas de retenir, dans les cahiers où il note ce qui l'intéresse, les passages les mieux réussis ou les plus travaillés de l'épître qu'il vient d'écrire, s'il est enfin satisfait. Un homme de lettres mal servi par sa plume, — si j'ose avancer un tel paradoxe sur l'auteur des *Lettres persanes*, — un homme de lettres qui n'est pas doué pour l'improvisation, voilà ce qu'est d'abord l'auteur de cette correspondance qu'on nous présente aujourd'hui.

Et cet homme de lettres n'est pas moins malhabile à être le bel esprit qu'il voudrait être; et il y visait certainement. Il cherche, pendant toute une période de sa vie, à plaire aux dames. Il s'attarde à badiner et à faire le galantin, ce grand et profond génie; et il badine, il galantise avec une brutalité lourde et subtile; et nous sommes choqués par tant d'efforts dépensés pour éblouir peut-être des sottes! C'est tout au plus s'il s'abstient d'écrire de petits vers. Et même, que Dieu le lui pardonne! il en a écrit. C'était, il est vrai, à une princesse du sang, qui les avait réclamés. Ces vers vont d'ailleurs jusqu'aux libertés les plus osées. Mais ils n'en sont que plus détestables.

Aussi bien sa prose est-elle moins audacieuse, mais non pas plus agréable Son frère, l'abbé de Montesquieu, était à Paris et venait d'obtenir un doyenné; toute la famille s'était réjouie et une cousine, Mme d'Estrades d'Herbigny, bientôt grand'mère, s'était plainte aimablement à Montesquieu que le nouveau doyen ne lui eût pas fait visite. Et Montesquieu répond :

J'ai, Madame, reçu avec toute la sensibilité possible les compliments que vous avez bien voulu me faire sur le doyenné obtenu par mon frère, et je ne suis point étonné qu'il n'ait pas eu l'honneur de vous en faire part. Il vous craint beaucoup plus qu'un autre, et il sent bien le danger où il serait de perdre en un moment une vertu acquise par le travail de quinze années.

Là-dessus Montesquieu s'acharne; il ne lui suffit pas de parler de son frère, il faut qu'il parle de lui : « Je sais bien ce qu'il m'en aurait coûté, si mon esprit s'était plus tourné qu'il n'a fait du côté de la dévotion. » Sur cette belle idée, il repart encore. Et sa lettre est le développement alambiqué d'une froide plaisanterie. On le voit, ce qui manque à Montesquieu, dans ce rôle d'homme à bonnes fortunes et d'homme d'esprit, c'est, à tout le moins, la gaieté, la légèreté, la grâce, — l'esprit.

Mais tournons la page. Le mot esprit a bien des sens; et voici que le même personnage, quand il s'applique aux choses qui sont de

son domaine, a véritablement et terriblement de l'esprit. Il prend alors un ton et un accent qui inspirent le respect et qui rétablissent les distances. C'est une façon sobre, hautaine, sarcastique, brutale, profonde, de juger les hommes et les événements. Il parle tout à fait en grand seigneur de l'intelligence :

La Motte se prépare à voir, mardi prochain, tomber sa pièce *Œdipe*. Polynice et Etéocle seront joués par deux femmes qui sont cagneuses et feront siffler. Il me paraît que la pièce est excellente; ce quatrième *Œdipe* est numéro premier.

Arouet apprend à faire des armes pour tuer le chevalier de Rohan, qui aurait bien besoin aussi que la Perche lui donnât des leçons Ces gens de la Cour sont de grands coquins : ils ont fait fermer la porte à Arouet, sitôt qu'il s'est brouillé avec le chevalier de Rohan; M. le duc de Sully a commencé. Il s'en va en Angleterre, au premier jour. Il a demandé un logement à Bolingbroke, qui l'a refusé. Voilà des gens admirables; ils lui ôtent la modestie et l'en punissent ensuite.

On trouverait, dans les deux volumes publiés par M. Gébelin, mainte preuve de cette vigueur de jugement. J'extrais encore ce mot d'une lettre au marquis de Bracas, et cette fois on y reconnaîtra l'homme qui pense :

Je suis ici au milieu des bois où je n'ai d'autres ressources que la géométrie [1]. Je compte que, si je puis être seulement un an sans argent, je deviendrai un fort habile homme. *Cette province-ci est dans un état déplorable; il est étonnant qu'un peuple passe si rapidement d'une richesse excessive à une misère extrême : c'est que les richesses ne donnent point l'aisance, mais des besoins*

Montesquieu ajoute : « Mon cher marquis, je trouve du plaisir à vous écrire, je sens que je m'entretiens avec un honnête homme. » Oui, certes, le plaisir visible qu'il trouve à écrire cette lettre provient un peu de la sympathie que lui inspire cet « honnête homme » de marquis de Bracas. Mais il y a aussi cette joie que le futur auteur de l'*Esprit des lois* éprouvait dès lors et a toujours éprouvée à exprimer de fortes idées en un langage bref.

Ainsi, dans cette correspondance, se confondent deux personnages sous un même nom : l'un déplaisant, l'autre admirable, le magistrat galantin et le penseur de génie. Mais, naturellement, à mesure que les années passent, l'un s'effacera devant l'autre; du galantin qui sans doute n'était pas le vrai Montesquieu, il ne restera presque rien, tout juste ce qu'il faut pour qu'on reconnaisse le même homme. L'être de réflexion, au contraire, se dégagera bientôt, ayant toute la force et toute la noblesse des hauts sujets auxquels il se consacre désormais. Par malheur, ses lettres ne sont pas alors moins rares. Les yeux abîmés

[1] A la Brède où il s'est retiré soi-disant pour faire des économies.

et sentant venir peu à peu la cécité, Montesquieu dictait, en effet, toute sa correspondance et n'avait plus à en garder les minutes. Et puis, devenu sage et détaché de bien des vanités, il savait que le meilleur de lui même était dans *l'Esprit des Lois*, et il ne se souciait plus du reste. Mais, malgré cette pénurie, ses lettres à lui, celles que lui adressent les amis de sa maturité ne laissent aucun doute. Il a évidemment à leurs yeux quelque chose, j'allais dire d'auguste, en tout cas d'infiniment respectable. Il a certainement renoncé à jouer au bel esprit devant les jolies femmes. Il porte dans ses terres un bonnet de coton. Il s'en va faire des visites dans un carrosse cahotant, avec un laquais sans livrée, et les gens de maison l'annoncent en disant : « C'est cet imbécile que Madame a vu l'an dernier. » Mais c'est justement alors qu'il n'est plus « l'imbécile ». Il est l'homme de son génie, et non plus l'homme de société.

Tout cela, nous le savions déjà un peu par ailleurs : il suffisait, en effet, de mettre côte à côte le *Temple de Gnide* et *l'Esprit des Lois;* nous le savons mieux par les lettres mêmes de Montesquieu.

Voilà donc l'énigme! Comment un même homme a-t-il été deux hommes si différents. Etait-ce complexité de nature? Lutte de deux tendances? Ou bien n'y a-t-il qu'un vrai Montesquieu auquel les circonstances ou la vanité ou je ne sais quoi auraient mis un instant un faux masque? Cette correspondance qui nous est enfin révélée nous le dira peut-être.

*
* *

Montesquieu n'avait pas été élevé en vue d'une destinée frivole; l'héritage d'un oncle célibataire, président à mortier au Parlement de Bordeaux, lui avait été réservé, et il avait grandi pour être un président à mortier. Mais, ses études finies, son père l'envoyait, en 1709 (il entrait alors dans sa vingtième année), compléter son éducation à Paris, en travaillant chez un avocat célèbre et en apprenant à connaître le monde. C'était la fin du règne de Louis XIV, époque étrange, pleine d'affreuses misères, mais où déjà, sous le gouvernement impopulaire du vieux roi, s'agitaient mille espérances, mille désirs de liberté, de facilité et d'universelle détente, que le Régent bientôt après ne devait que trop satisfaire. C'est alors, sans doute, que le jeune homme recueillit ces notes dont il se servira pour écrire les *Lettres persanes* et qu'il contracta cette humeur irréligieuse, frondeuse et libertine qui anime ses premiers écrits.

En 1713, il fut rappelé chez lui par la mort de son père. Il avait

résolu de passer les premiers mois à la campagne pour mettre en ordre ses affaires; il trouva là une charmante voisine qui s'éprit de lui, Jeanne de Lartigue, et quoiqu'elle ne fût pas un très beau parti, ni même un beau parti, il l'épousa.

Le voilà marié et établi, toujours en homme sérieux. En 1716, il est président à mortier. Une académie se fonde à Bordeaux; il en fait partie, il y travaille, il y joue un rôle important, il en est la tête. De temps en temps il va à Paris, où ses collègues du Parlement et ses collègues de l'Académie le chargent de mille commissions officielles, de telle sorte qu'il est vraiment leur délégué. En 1721, il publie, sans les avouer et sans les renier, les *Lettres Persanes*, et il obtient un vif succès. Sa vie est ainsi arrangée et organisée : sa charge lui donne de l'autorité, son livre lui donne presque de la gloire; à Paris, on le traite avec le respect que mérite le représentant de Bordeaux même; à Bordeaux, on l'admire comme le représentant de l'esprit de Paris. C'est une haute situation. Mais, là-dessus, le Régent meurt; M. le Duc devient premier ministre. Et c'est un grand malheur pour Montesquieu, dont la vie, si nette, si droite, si haute déjà, va être bouleversée.

Car M. le Duc, un peu épais, un peu lourd, un peu lent de manières et d'esprit, ne faisait rien que sous l'influence de son amie, Mme de Prie. Mme de Prie appartenait à une famille de financiers, les Berthelot. Et les Berthelot étaient liés avec Montesquieu. Aussi l'entraînèrent-ils dans leur nouvelle fortune. D'ailleurs il n'y était pas attiré seulement par la vanité et le plaisir. Son beau-père, Pierre de Lartigue, était un protestant qui n'avait été converti qu'à la Révocation de l'Edit de Nantes; quant à Jeanne de Lartigue, toute catholique qu'elle fût de nom, elle était restée huguenote de cœur. Or des lois terribles menaçaient de la peine des relaps ces « mauvais convertis ». Si bien qu'en faisant sa cour à M. le Duc, et à Mme de Prie, Montesquieu songeait à se ménager une sorte de protection qui serait un jour nécessaire.

Il alla donc dans ce monde pour toutes ces raisons et pour d'autres. Et c'était un mauvais monde. Ces enrichis, ces amies de prince avaient l'âme basse et vulgaire. On s'y exposait aux plus dangereuses des contagions. Et de fait, c'est là que Montesquieu, qui avait déjà un certain penchant à profiter de la vie, céda à l'entraînement commun, à la mode, à la facilité des mœurs. Et il aima.

Qui? Je l'ignore. Peut-être M. Gébelin le sait-il? M. Céleste le savait. Mais il ne l'a pas dit. C'est un secret.

Quoi qu'il en soit, en 1723, pendant un séjour à Paris, Montesquieu s'était lié de sympathie avec celle qui allait bientôt exercer une influence capitale sur lui. Mais il était rentré, dès l'été de 1723, achever l'année dans ses domaines et il surveillait ses vendanges. Son ami Bulkeley lui écrivait, le 22 octobre :

Misérable enfant de la terre, j'espère que vous en avez bien recueilli les fruits et que votre chai se trouve à présent rempli de cette maudite liqueur dont vous empoisonnez nos pauvres Anglais.

Si bien que peut-être aurait-il oublié sa passion naissante. Mais vers le printemps de 1724 le « misérable enfant de la terre » put enfin revenir à Paris, et alors son cœur commença à se prendre pour tout de bon. Il résolut de signaler son amour par une action d'éclat, c'est-à-dire par un livre galant; et il composa *le Temple de Gnide*.

Ce livre, je ne le jugerai pas, je me contenterai de rapporter ce que le P. Desmolets écrivait, en toute franchise, à l'auteur :

La Cour est fort charmée de votre ouvrage, mais les savants ne sont point contents que vous ayez donné cela pour une pièce grecque et pour un poème; d'autres m'ont dit que cela était très spirituel, que cela ferait honneur à un jeune homme, mais que, si la pièce était de ceux à qui on l'attribuait, qu'elle était beaucoup au-dessous d'eux; que cela ne valait pas les *Lettres persanes*. Les uns disent qu'on sent partout un jeune débauché, d'autres que c'était un vieux routier de débauche qui a composé cet ouvrage...

J'arrête la citation, mais le bon père ne s'arrête pas dans sa sévérité. Et cette sévérité était trop justifiée. Oui, l'auteur des *Lettres persanes* ne semble avoir conservé dans cette œuvre nouvelle que les ornements libertins de son premier livre; et tout ce que contenait déjà de fort et de profond la correspondance d'Usbeck et de Rhedi a disparu de ce froid et licencieux pastiche! Décidément Montesquieu est en train de laisser gâter son goût, son esprit, son cœur et son style par un amour qui cache peut-être, comme on le verra, quelque sentiment encore respectueux et délicat, mais qui est vraiment d'essence bien commune et avilissante.

D'ailleurs Montesquieu n'eut même pas la récompense de son triste livre. L'œuvre ne plut pas à celle pour qui on l'avait écrite[1]. Si bien que l'amoureux se crut perdu. Obligé de quitter Paris au

[1] Ce qui complique l'histoire, c'est que dans ce livre deux personnes étaient célébrées, l'une très hautement et très ouvertement, Themire, qui est M[lle] de Clermont, l'autre, plus discrètement et plus délicatement, Camille, qui représente sans aucun doute la passion réelle de Montesquieu, et qui était la vraie inspiratrice de l'ouvrage.

printemps de 1725 et ayant attendu en vain les remerciements de la dame qui avait au reste très publiquement exprimé son dédain pour un tel hommage, il se sentit si malheureux qu'il osa se plaindre :

Je pense, écrivait-il, et je repense tous les jours à ce profond silence. La solitude où je suis entretient encore mes chagrins et ma profonde mélancolie. Des intérêts d'honneur et de famille m'attachent encore pour sept ou huit mois dans ce pays-ci : je commence à sentir combien ce temps me va coûter cher. Ce sera la dernière lettre dont je t'accablerai... Mets au feu toutes les bagatelles que tu sais. J'ai juré de ne plus écrire de ma vie, puisque je n'ai pas réussi pour la seule personne au monde à qui j'aurais souhaité de plaire. L'état d'incertitude où je suis me paraît plus rude que tous les malheurs que je crains. Je vous demande en grâce, Madame, de m'instruire d'une chose qui doit intéresser toute ma vie... Mon cher cœur, si tu ne m'aimes plus, cache-le moi encore quelque temps; je n'ai pas encore la force qu'il faut pour pouvoir l'apprendre...

En même temps, pour sauver l'honneur, et peut-être aussi pour piquer de jalousie l'ingrate, il écrit à une amie de son amie : « Je resterai ici encore quelques mois, amoureux de mes bois, de mon jardin, de ma solitude et de ma femme. »

Fut-ce par pitié, fut-ce par jalousie, la dédaigneuse ingrate se laissa toucher, et quand, vers la fin de l'année 1725, le président revint à Paris, il vit bien qu'on n'avait pas voulu cesser de l'aimer. Ce fut pour lui comme une ivresse. Il résolut même de vendre sa charge de président, d'abandonner Bordeaux et sa famille et de vivre à Paris. Moment capital de sa vie! C'en était fait de son avenir et de son génie; nous n'aurions eu ni *les Considérations sur les Romains*, ni *l'Esprit des lois*, et le nom de Montesquieu n'aurait désigné pour la postérité qu'un bel esprit sans facilité et sans véritable agrément, si, tout d'un coup, les yeux du malheureux ne s'étaient ouverts. Un soir, par hasard, dans une conversation, il apprit le passé de la dame. Que contenait ce passé, nous n'en savons rien. Mais le fait est que Montesquieu en fut épouvanté : ce qui prouve que sa passion n'avait pas étouffé en lui le respect de sa dignité et qu'il y avait, comme je l'ai dit, un sentiment délicat, malgré tout, au fond de son amour. Il eut quelques heures d'angoisse. Il écrivit une lettre pathétique qui dépeint le désordre de son esprit :

J'appris hier, au soir, disait-il, toute votre vie passée, c'est-à-dire que je reçus mille coups de poignard; j'en rougis pour vous, mais j'en rougis bien plus pour moi qui ne pus m'empêcher de vous aimer, tout indigne que vous en êtes. Hélas!. . je vous trouvais de l'esprit, des agréments, un cœur aussi sensible que le mien; et de tout ceci il ne me reste plus qu'une ombre, qu'une nuée, et le cruel désespoir de chercher sans cesse celle que j'ai aimée, sans pouvoir la trouver... Pourquoi m'aimiez-vous donc? Etait-ce pour me déshonorer?

Et, désespéré, il courut se cacher dans ses terres lointaines de la Brède et de Clairac, sans avoir même la force, tout d'abord, de reparaître à Bordeaux.

En vain la confidente de son amour, et qui était aussi l'auteur de l'indiscrétion dont il avait tant souffert, tâcha de l'apaiser et de le rappeler.

Si mes lettres étaient capables, Monsieur, de vous faire autant d'impression que mes discours, lui écrivait-elle trois mois après, il y a longtemps que vous en auriez reçu pour vous persuader de revenir à Paris. Je ne me pardonnerai jamais les fautes que mon indiscrétion m'a fait faire en racontant devant vous, par un pur effet du hasard, une nouvelle où vous pouviez prendre part. Je crois que, toute réflexion faite, un peu moins de vivacité vous eût épargné 300 lieues et peut-être quelques heures d'ennui, sans parler de celles que vous causiez à vos amis, dont vous devez partager la peine... Et comme les plus courtes folies sont les meilleures, je vous conseille de revenir au plus tôt dans la bonne ville et de ne demeurer chez vous qu'autant de temps qu'il en faut pour n'y retourner de dix ans.

Ces belles paroles ne touchèrent pas Montesquieu. Il revint certes dans « la bonne ville » quand ses affaires l'y eurent rappelé, mais guéri; s'il revit la femme qu'il avait trop aimée, sa passion était décidément éteinte. Et ainsi finit le mauvais chapitre de son roman. Ne nous flattons pas d'en connaître tous les détails; et le récit qu'on vient de lire est sans doute bien incomplet. Mais ce qui est certain, c'est que dans le monde assez bas des financiers, de leurs femmes et de leurs amies où il fréquentait, Montesquieu avait eu le malheur de trouver un attachement indigne de lui; c'est qu'il y avait contracté déjà mille vices de l'esprit et du goût en attendant d'y perdre son cœur; enfin, il fallait qu'il rompît s'il ne voulait pas se perdre et se « déshonorer ». Il rompit. Il venait d'échapper au plus extrême danger. Désormais il n'écrira plus de *Temple de Gnide*. *L'Esprit des lois* est à l'horizon de sa pensée.

* * *

Quand on veut changer le cours de sa vie, oublier des attaches fâcheuses et s'affranchir de passions anciennes, le moyen le meilleur qu'on puisse alors utiliser, c'est le voyage. Un grand et long voyage, un voyage tel qu'on en savait faire il y a deux siècles, voilà de quoi renouveler le cœur! Montesquieu partit pour faire le tour de l'Europe. Il en revint transformé. Il quittait définitivement le monde de la mode, de la dissipation, du plaisir et du bel esprit; je ne dis pas qu 1 soit devenu tout à fait irréprochable; mais, en

réalité, il était rendu à soi-même, et pour commencer il se retrouvait avec son génie. Il reprenait plaisir à travailler et à penser. Et bientôt la pensée sera sa seule passion.

Car ce monde nouveau de la pensée allait lui offrir les joies les plus vives, les satisfactions les plus hautes, et jusqu'à sa mort. Peu après son retour ou peut-être pendant son voyage même, il avait eu en effet une de ces intuitions capitales qui illuminent un homme et lui donnent l'accès à un monde fermé pour tous les autres hommes. Il lui était arrivé ce qui pourrait arriver à un voyageur perdu dans un pays inconnu, incapable de démêler le chaos des collines et des vallées, et qui soudain, après avoir gravi une haute montagne, discernerait d'un coup d'œil des lignes régulières et des chemins faciles, là où il n'avait vu que le désordre.

Ce monde nouveau, dont Montesquieu trouvait ainsi l'ordre et la configuration, c'était celui des lois humaines. Son esprit de juriste philosophe avait été préoccupé, dès ses premières études de droit, du désordre, de l'incohérence et des contradictions des lois humaines. Pourtant, il n'avait pu se résigner à avouer que les lois, qui constituent la source et le soutien de toute civilisation et de toute justice humaine, fussent absurdes. Comment admettre qu'elles ne soient que l'effet du caprice déraisonnable des hommes! Mais, d'autre part, comment ramener leurs contradictions et leur fabuleuse diversité à quelques principes raisonnables et naturels? Si elles ont un sens, quel est leur sens? Tel était le problème qui s'était, depuis des années et des années, posé devant lui et dont à peine sa dissipation avait pu le distraire. Et voilà que, brusquement, la lumière s'était faite en lui. Il venait de découvrir le principe général, la raison d'être, l'*esprit* des lois. Il le dit lui-même magnifiquement :

J'ai bien des fois commencé et bien des fois abandonné cet ouvrage (*l'Esprit des Lois*); j'ai mille fois abandonné au vent les feuillets que j'avais écrits; je sentais tous les jours les mains paternelles tomber; je suivais mon objet sans former de dessein; je ne connaissais ni les règles, ni les exceptions; je ne trouvais la vérité que pour la perdre. Mais quand j'ai découvert mes principes, tout ce que je cherchais est venu à moi; et dans le cours de vingt années, j'ai vu mon ouvrage commencer, croître, s'avancer et finir.

Il écrivait cela en 1748. Sa découverte, il l'avait donc faite au moment où il avait rompu avec le monde des Berthelot; et ces vingt années de délicieux travail où tout ce qu'il cherchait est venu à lui, ce sont celles que sa correspondance encore à nous faire

connaître. Et un homme nouveau va nous apparaître... ou plutôt c'est le véritable Montesquieu qui apparaît.

Il appartient, cet homme-là, tout à son œuvre. Elle seule a le don de l'enthousiasmer. En décembre 1741, à son vieil ami, le président Barbot, il écrit :

A l'égard de mes *Lois*, j'y travaille huit heures par jour. L'ouvrage est immense, et je crois avoir perdu tout le temps où je travaille à quelque autre chose qu'à cela. Il y aura quatre volumes in 12 en 24 livres. Il me tarde fort que je sois en état de vous le montrer. J'en suis extrêmement enthousiasmé; je suis mon premier admirateur; je ne sais si je serai le dernier. Je ne vous le montrerai que lorsqu'il n'y aura plus rien à y faire, ce qui, je crois, sera à la première vue [1]. Mais j'exigerai que vous ne m'en disiez rien que vous ne l'ayez lu tout entier, si vous voulez le lire, et j'ose vous dire que je ne crois pas qu'on y perde son temps, par l'abondance des choses.

Moins de deux mois après, il annonce encore au même président Barbot :

A mon égard, mon ouvrage augmente à mesure que mes forces diminuent. J'en ai pourtant dix-huit livres à peu près de faits, et huit qu'il faut arranger. Si je n'en étais pas fou, je n'en ferais pas une ligne. Mais ce qui me désole, c'est de voir les belles choses que je pourrais faire si j'avais des yeux. Comme je dirige tout mon travail et toutes mes études sur cela, cela ne laisse pas d'avancer.

Cela n'avance tout de même pas si vite qu'il l'espérait. Car son intelligence profonde ne se contente pas d'à peu près. Elle ne veut rien négliger dans le vaste champ qui lui appartient. En juin 1745, il dit à un ami : « Depuis deux ans que je suis ici (à Bordeaux), j'ai continuellement travaillé..., ma vie avance et l'ouvrage recule à cause de son immensité. »

Enfin, en juin 1747, il touche au terme ou il croit y toucher : il s'en va faire un voyage auprès du roi de Pologne, Stanislas, à la cour de Lunéville; de là, il écrit à Maupertuis : « J'ai, grâce à Dieu, fini les ouvrages que j'avais commencés et que je voulais absolument faire et je sens le plaisir que l'on a quand on sort du collège. »

Il n'est pourtant pas encore l'écolier en vacances et jamais il ne se dégagera d'un livre qui lui est, suivant l'expression pittoresque de Montaigne, consubstantiel. D'abord, ne faut-il pas faire imprimer l'ouvrage, ce qui n'est possible qu'à Genève? Heureusement, à Genève même, on a trouvé pour surveiller l'impression un « pro-

[1] « A la première rencontre »; l'œuvre était donc bien avancée et Montesquieu devait y travailler depuis fort longtemps. Les *Considérations* avaient paru en 1734.

fesseur de belles-lettres », M. Jacob Vernet, homme admirable de dévouement, de bon sens et de tact. Vernet multiplie les observations; telle invocation lui semble trop poétique; il en demande la suppression; tel passage est obscur, tel inexact, tel paradoxal. Il faut corriger, perfectionner, travailler sans cesse. Vernet porte attention à tout. Nous avons ses lettres. Il est très malheureux que nous n'ayons plus les réponses de Montesquieu; mais on les devine pleines d'honnêtetés et tout à fait déférentes.

Quand l'*Esprit des lois* aura paru et que le succès se sera déclaré avec une rapidité inouïe, l'auteur ne sera pas encore libre. Le sujet est si démesuré, les principes sont d'une si inépuisable fécondité qu'il sera nécessaire d'ajouter sans cesse quelque nouveau développement, sans compter qu'il s'agira aussi de se défendre contre les contradicteurs, les jaloux et les sots, contre M. d'Aube, M. Dupin, la Sorbonne. Si bien que, jusqu'à la fin, toute l'existence de Montesquieu continuera à avoir pour centre, non plus quelque passion, ou quelque vanité, mais une pensée et le livre où vit cette pensée. Quelle différence avec le temps des Berthelot de Duchy, des Berthelot de Pléneuf et de tous les Berthelot du monde! Son esprit et son cœur sont à un étage incomparablement plus haut.

*
* *

Il va de soi que Montesquieu avait aussi changé entièrement son milieu. Le groupe de ses correspondants se renouvelle tout d'un coup, en 1730, et ceux auxquels il écrit désormais ne sont plus ceux pour qui il élaborait péniblement des épîtres galantes et spirituelles avant cette date. Il ne s'entretient plus qu'avec des gens dignes de lui, qui le traitent avec respect et que lui-même prend au sérieux et respecte. L'admiration et l'affection de ses nouveaux amis le soutiennent et l'empêcheraient de s'égarer s'il recommençait jamais à en courir le risque. C'est une belle chose que d'être gardé et ennobli par ses amitiés. La seconde partie de la correspondance de Montesquieu donne cette impression qu'il a enfin trouvé ses pairs, sinon pour le génie au moins pour la dignité de l'esprit. En tout cas, il a reconquis deux tendresses sûres, dont il saura maintenant profiter : celle de sa femme et celle de sa fille.

De quel ton cavalier Montesquieu parlait de sa femme, jadis, quand il parlait d'elle! Mme de Montesquieu était bonne tout au plus pour tenir les comptes à la Brède ou à Clairac, quand il était à Paris. Il aurait rougi, sans doute, de la montrer à côté de ses amies à la mode. Elle était trop timide : elle boitait quand elle se croyait

regardée! Et puis c'était fort mal porté pour un homme d'esprit que d'aimer sa femme. La Bruyère avait déjà noté cette crainte des gens de bel air d'être pris pour de bons maris! Sans compter que, par surcroît, comme nous l'avons dit, Mme de Montesquieu, soupçonnée de garder au fond du cœur des sentiments huguenots, était compromettante pour les siens. Oui, elle a dû longtemps rester, de bon ou de mauvais gré, tout à fait à l'écart.

Mais, à cette heure, les choses ont pris un autre tour. Sa fidèle et invariable tendresse, qui avait tout accepté humblement, prenait maintenant une ample revanche. Une lettre d'elle publiée par M. Gébelin, une lettre tout à fait imprévue, touchante et naïve (la seule touchante et naïve que contienne cette correspondance), nous indique bien qu'elle a repris sa place dans le cœur un peu volage de son mari. C'est en 1843 :

Je veux croire contre les apparences, mon cher ami, que mes lettres te font plaisir. C'est pour cela que je ne veux point laisser partir Vigneau sans t'assurer que je t'aime comme ma vie. Tu m'as fait des impressions ineffaçables et je sens bien que je ne saurai changer jamais Que je serais heureuse, si je pouvais me flatter que tu es le même à mon égard! Mais enfin, quand bien même cela ne serait pas, tu me fais un plaisir infini de me le dire. Je suis ravie lorsque je reçois de tes lettres et, sans examiner si ce que tu me dis d'obligeant est bien sincère, je m'abandonne à des transports de joie que je ne saurais t'exprimer...

Adieu, mon cher ami, je t'aime cent fois plus que tu ne m'aimes. Tu verras à ce compte que je suis bien prodigue; je ne le serais pas autant, si tu le méritais moins.

Adieu, je suis plus à toi qu'à moi-même.

Et en post-scriptum :

Mes tantes te saluent et mes amies particulièrement. Mes amitiés à la belle Denise, supposé qu'elle ait toujours autant de part dans tes bonnes grâces que par le passé. Je t'embrasse de tout mon cœur. Je ne t'écrirai d'un an si tu ne m'écris pas.

Une femme tendre et dévouée, qui dit après *trente* ans de mariage, — sur lesquelles trente années combien ont dû être douloureuses! — « Je suis plus à toi qu'à moi-même », était vraiment digne de reprendre à la fin une autorité morale qui sera une sauvegarde désormais non pour elle, mais pour son mari.

Mme de Montesquieu, nous venons de le voir, parle dans les dernières lignes de sa lettre de la « belle Denise ». La « belle Denise », c'est leur fille. Elevée d'abord près de Condom, elle venait d'être envoyée à Paris pour y parfaire son éducation. Son père l'aimait alors pour sa beauté et peut-être aussi pour l'indépendance de son caractère. Il était un peu tourmenté de son

avenir, car il soutenait un ruineux procès, et le procès perdu aurait forcé la jeune fille à rester au couvent faute de dot. Le procès fut heureusement gagné. Et, rassuré, le grand homme entama une correspondance charmante avec son enfant : « Votre chant est fort joli, et vous aussi, ma chère fille, que j'aime et que j'embrasse de tout mon cœur. » Les temps sont toujours un peu durs ; il accorde à sa chère fille des maîtres à danser et à chanter, mais il lui refuse un « corps ». Et puis il regrette son refus. Il accorde le « corps ». Voici toute sa lettre :

A Bordeaux, le 14 de mars 1744.

Ma petite fille,

Je vous aime beaucoup et, quoique je ne vous aie pas écrit, comptez que ce sont des affaires qui me tournent la tête. Vous pouvez vous faire faire un corps comme vous me le demandez. Faites bien ma cour à Mme l'Abbesse.

Adieu, ma fille ; aimez-moi un peu, donnez-moi de vos nouvelles. Je vous aime de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

Le joli billet et d'un bon père !

Il cède, ce bon père, il cède toujours, ou presque !

Que vous êtes injuste, petite Denise ! écrit-il un jour. Il me semble que vous affectez de me gronder dans le temps que vous avez plus sujet de vous louer de moi. C'est précisément quand je vous aime le plus que vous me faites le plus de reproches, comme si c'était à vous de me punir de ce que j'ai pour vous trop de tendresse et d'amour.

Il la fit venir auprès de lui ; elle fut son secrétaire et son lecteur, car il perdait la vue ; elle collaborait vraiment avec lui, s'intéressant même aux textes arides sur les lois féodales qu'elle dépouillait pour lui. Il la maria. Il choisit pour elle un cousin à lui habitant Agen. Dans de pareilles circonstances, un Diderot se croit obligé de composer de grands et beaux sermons. Montesquieu sait trop à qui il a affaire. Et puis ces amples discours de sentiment et de morale ne sont pas son genre. Il appelle Denise plaisamment sa cousine, et il lui écrit :

Je suis bien aise, ma chère cousine, que vous soyez contente. Vous ferez plus de cabrioles en un mois à Agen que dans dix ans à Bordeaux. Faites mes compliments à votre mari.

A la bonne heure ! Quand il ira à Paris, il lui réservera tous ses jetons d'Académie. Une année, ayant manqué ses jetons, il les remplace par une belle tabatière en or. Mais en annonçant ce royal cadeau, il se garde bien de toute effusion :

Je te veux faire un présent d'une tabatière en or que j'ai, et j'ai chargé Mme de Montesquieu de te l'envoyer. La ciselure et la gravure en sont admirables. C'est pour tenir lieu de la bourse de jetons de l'Académie, dont je n'ai pas gagné un seul pendant plus d'un an que j'ai été à Paris. Adieu, ma fille, je vais mettre mes bottes; je t'aime bien tendrement.

Voilà une tendresse réelle, profonde, confiante, joyeuse, et qui ne se perd pas en verbiage. Il faut compter que Montesquieu dictait cela entre deux corrections de *l'Esprit des lois* qu'on était en train d'imprimer justement alors. C'est une heureuse et morale coïncidence que Montesquieu ait retrouvé son foyer au moment où son génie s'élevait au plus haut sommet de la pensée. Mais il y a là plus qu'une coïncidence heureuse. Et sans aller jusqu'à prétendre que Montesquieu doit à ses amis et à sa famille *l'Esprit des lois*, on peut certes assurer qu'il leur doit les conditions de confiance, de tranquillité, de joie et de recueillement sans lesquelles il n'aurait pas écrit cette œuvre.

Et au fond de toutes ces aventures, qui finissent si bien, il apparaît, pour en revenir à notre énigme, que le vrai Montesquieu était naturellement très éloigné de toutes les vanités qui l'avaient un instant séduit. C'est pour penser qu'il était né. C'est par hasard qu'il a joué au bel esprit galant; ses défauts n'étaient pas à lui, mais à un masque qu'il a porté un instant. Mme de Tencin, donnant à son « petit romain » (c'est ainsi qu'elle appelle l'illustre président depuis les *Considérations*) des nouvelles du succès de *l'Esprit des lois*, termine ainsi :

Je vous ai appliqué le mot d'un paysan qui, interrogé sur les récoltes du blé, répondit que les épis étaient si pressés qu'ils se disaient les uns aux autres : « Serre-toi pour me faire place. » Ne trouvez-vous pas qu'il en est de même de vos idées?

Oui, dans son esprit comme sur son papier, les idées sont si pressées qu'elles sont contraintes de se serrer pour se faire place. Penser, avoir des idées à l'infini, c'était la raison d'être de Montesquieu. Et cela exige une âme élevée et libre. Mme de Tencin lui disait encore : « Je vous aime indépendamment de votre esprit. Votre cœur et votre caractère valent pour le moins autant, c'est-à-dire que vous êtes admirable de tous points et qu'on ne saurait trop vous aimer. » Jugement juste. La correspondance publiée par M. Gébelin n'a pu qu'en montrer l'exactitude et, après nous avoir laissé un instant hésiter, elle nous incline à conclure, nous aussi, qu'il faut admirer Montesquieu, « indépendamment de son esprit », pour « son cœur » et pour « son caractère ».

Fortunat Strowski.

FRANCE ET DANEMARK

CHRISTIAN V A LA COUR DE LOUIS XIV

Lorsque ces pages paraîtront, Leurs Majestés le roi et la reine de Danemark seront en route pour Paris, où ils doivent être, pendant quelques jours, les hôtes du gouvernement français. L'opinion publique s'associera sympathiquement aux hommages rendus aux souverains d'un pays que tant de liens ont rattaché au nôtre. Pourrait-on oublier que le Danemark est, de tous les Etats européens qui ont un long passé, le seul dont les bonnes relations avec la France n'ont jamais été interrompues? Au commencement du dix-neuvième siècle, il a payé par de dures épreuves sa fidélité à l'alliance française; les épreuves, plus cruelles, qui l'ont atteint cinquante ans plus tard, ont annoncé et préparé nos propres désastres.

L'amitié des deux peuples, qui s'est consolidée dans le malheur comme dans les jours heureux, a une histoire vieille de plus de dix siècles maintenant. La légende a gardé le souvenir d'Ogier le Danois, l'un des compagnons de notre Charlemagne, et dont le nom figura dans plusieurs de nos chansons de geste avant d'être inscrit sur une de nos cartes à jouer où il s'est maintenu. Nos chants épiques du moyen âge, traduits dès le treizième siècle en danois, ont exercé sur la civilisation du Nord une influence dont la mémoire a été pieusement conservée par les érudits. Pendant tout le moyen âge, les étudiants danois furent assidus aux cours de l'Université de Paris, non loin du quartier que leurs aïeux plus rudes, les vikings normands, remontant la Seine, avaient dévasté à la fin du neuvième siècle; ils avaient leur collège spécial, qui subsista longtemps place Maubert. Des religieux français couvraient alors le Danemark de couvents et d'églises et y répandaient le goût des lettres et des arts de France. L'intimité intellectuelle prépara, comme elle l'a fait souvent, le rapprochement politique. François Ier inaugura les relations diplomatiques régulières; c'est à 1541 que remonte la création d'une ambassade de France à Copenhague, et c'est en cette même année qu'un envoyé de

Christian III conclut à Fontainebleau un traité d'alliance auquel les deux souverains et leurs successeurs demeurèrent fidèles. Afin que l'amitié du Danemark eût tout son prix, François Ier s'efforça de maintenir la paix entre notre allié et le roi de Suède : c'est la politique que suivit, presque toujours depuis lors, le gouvernement français, désireux de pouvoir employer éventuellement les armées des deux royaumes scandinaves pour défendre l'Europe de l'hégémonie de la maison d'Autriche, politique que contraria trop souvent la rivalité traditionnelle des deux couronnes.

A la fin du seizième siècle, et dans la première moitié du dix-septième, la puissance maritime et commerciale du Danemark nous rendit son alliance précieuse à un autre point de vue : elle était nécessaire pour que nos marchands, traversant le Sund, pussent avoir accès aux pays riverains de la Baltique et y développer leurs opérations; ou pour que, longeant les côtes de la Norvège, alors unie au Danemark, ils atteignissent le marché d'Arkhangel, débouché du trafic de la Russie [1], et pour que nos baleiniers ne fussent pas exclus des mers arctiques [2]. Ces questions économiques dominèrent notre politique dans le Nord pendant presque tout un siècle; les traités de commerce de 1629 et de 1663 assuraient à nos compatriotes une situation favorable.

D'autre part, les guerres qui, durant trente ans, bouleversèrent l'Allemagne et au cours desquelles Christian IV connut des alternatives de triomphes et de désastres, resserrèrent les liens politiques de la France et du Danemark. Richelieu, puis Mazarin, préoccupés de l'affaiblissement qui résultait, pour nos alliés, d'un effort héroïque, mais démesuré, s'efforcèrent de maintenir l'équilibre du Nord en les garantissant contre les conséquences de défaites répétées. Grâce à l'intervention des ambassadeurs français, les traités de 1645, de 1658 et de 1660 eurent pour le Danemark des résultats moins désastreux que n'auraient pu le faire présager les succès éclatants des armées suédoises conduites par Charles-Gustave. De tant d'années de guerre, le pays sortait affaibli au point de vue militaire et financier : mais le sentiment de sa défaite lui montra la nécessité de se réformer, et la révolution du 10 janvier 1661 abolit au profit de Frédéric III (qui avait succédé en 1648 à Christian IV) les privilèges d'une oligarchie anarchique à laquelle on reprochait d'avoir une grande part de la responsabilité des malheurs nationaux.

Le gouvernement français vit avec satisfaction le coup d'Etat

[1] L. Delavaud, *les Français dans le Nord jusqu'à la fin du XVIe siècle*. (Rouen, 1911.)

[2] Voir les beaux travaux de M. Arnold Rœstad, honorés d'une récompense de notre Académie des Sciences morales et politiques.

qui fortifiait son allié. La paix conclue sous ses auspices dans le Nord augmentait les chances de réalisation du système politique qui lui était cher : les Etats avec lesquels il avait lié amitié, Danemark, Suède, Pologne, principautés allemandes, cessant de se ruiner réciproquement, garderaient toutes leurs forces en réserve pour combattre, au besoin, les prétentions de la maison d'Autriche. C'était leur intérêt, comme le nôtre, qu'elles cessassent de s'épuiser dans leur éternelle rivalité. Dans ce plan, le Danemark avait sa place, l'une des premières : son alliance devait être d'autant plus appréciée de nous que la Suède, fière de ses victoires, nous paraissait exigeante et incertaine; à cette alliée d'humeur peu docile, le Danemark pouvait faire contrepoids. Son gouvernement le comprenait et se tenait attaché à la France dans la crainte qu'elle ne le sacrifiât à la Suède. Calculs politiques et traditions sympathiques contribuèrent donc à maintenir au dix-septième et au dix-huitième siècles entre les rois de France et de Danemark une vraie intimité particulièrement appréciée des deux côtés et qui a donné aux deux pays l'habitude d'une amitié à toute épreuve.

Jusqu'au règne de Frédéric III, il n'y avait eu, pour ainsi dire, pas de relations personnelles entre les deux dynasties. Une seule alliance directe avait été contractée entre elles : le mariage de Philippe-Auguste, en 1193, avec Ingeborg de Danemark, fille de Valdemar le Grand, union si malheureuse pour cette vertueuse princesse[1]. Aucun souverain danois n'était venu à la cour de France[2]. A partir du coup d'Etat de 1661, presque tous, au contraire, comme princes-héritiers ou comme rois, ont voyagé dans notre pays et ont rendu visite aux chefs de l'Etat français. Sa Majesté Christian X continue une tradition qui fut inaugurée il y a cent cinquante-deux ans par son aïeul, le futur roi Christian V, alors prince-héritier.

L'épisode de la visite de Christian de Danemark à Louis XIV nous a paru mériter d'être rappelé aujourd'hui. Les conditions dans lesquelles il s'accomplit caractérisent les relations qui s'établirent à cette époque entre les deux pays. Le bruit courut que le prince recherchait en mariage une princesse française, peut-être la Grande Mademoiselle : ce projet ne se réalisa pas; c'est de nos jours seulement, on le sait, que la famille royale de Danemark s'est alliée à la maison de Bourbon. Pour ne s'être pas terminé par un mariage, le voyage du futur roi ne manqua pourtant pas d'intérêt. Ses récits, en nous décrivant sa vie quotidienne à Paris

[1] On admire le magnifique psautier d'Ingeborg au Musée Condé, à Chantilly.

[2] Un fils cadet de Christian IV était venu à Paris en 1636 et avait été reçu à la Cour avec beaucoup de distinction.

et à la cour, au début du règne de Louis XIV, nous montrent l'impression qu'il en emporta et qu'il garda toute sa vie[1].

*
* *

Frédéric III, né le 18 mars 1609 et arrivé au trône en 1648, avait épousé, le 18 octobre 1643, Sophie-Amélie de Brunswick, née en 1628, du mariage de Georges, duc de Lunebourg, Zell et Hanovre, qui, durant la guerre de Trente ans, avait plusieurs fois changé de parti, mais avait fait apprécier ses talents militaires, et de Anne-Eléonore de Hesse-Darmstad. Les oncles maternels de la reine étaient des clients de la France; ses quatre frères[2] furent aussi pendant longtemps considérés comme tels, surtout Georges-Guillaume, celui qui épousa une Française, la belle Eléonore d'Olbreuse[3]. Dans ses charmants *Mémoires*, le chevalier de Terbon, qui fut longtemps ambassadeur de France à Copenhague, a fait grand éloge de Frédéric III, de la reine et de leurs enfants.

Le roi, dit-il, est d'une assez grande taille, quoiqu'un peu gros; il a l'air fort libre et fait toutes ses actions avec beaucoup de grâce. Il a de l'esprit et possède les belles-lettres dans toute leur étendue. Il est libéral et a de la

---

[1] Les Archives royales de Copenhague contiennent : 1° les lettres que le prince, durant son voyage, adressa à son père et où il raconte, sans grands détails, les incidents de son séjour; 2° celles de ses compagnons : le chambellan Christophe Parsberg et le secrétaire Mathesius; 3° une relation (en danois) rédigée par Parsberg : c'est le document essentiel; 4° une autre relation, écrite en français, une quarantaine d'années plus tard, d'après les documents originaux, par l'archiviste C. Lohmann, sous le titre de : *Récit d'un voyage fait par un très haut et très illustre inconnu*; elle est précédée d'une dédicace pompeuse, adressée au prince Charles, petit-fils de Christian V : « Je sens couler dans mon cœur une joie surnaturelle en voyant que V. A. vient, cette année, faire son premier voyage... J'ai cru devoir faire voir à V. A. R. de quelle manière le voyage de feu le roi votre grand-père, de glorieuse mémoire, s'est fait par rapport au cérémonial (*sic*), qui est toujours le grand sujet de contestation parmi les princes. V. A. R. trouvera dans ce petit recueil des traits assez délicats à cet égard. » Tels sont les principaux documents dont je me suis servi et que j'ai complétés par l'étude d'autres pièces manuscrites et de quelques ouvrages imprimés. Un très intéressant article sur les voyages de Christian V a été publié par le capitaine Tuxen, dans une revue danoise, le *Museum* (1892, 1er demi-volume).

[2] Le plus jeune, Ernest-Auguste (1629-1698), qui réunit toutes les possessions de sa maison, épousa la princesse palatine Sophie, tante de Madame, dont il eut Georges, Electeur de Hanovre, puis roi d'Angleterre (1714). Un autre frère de la reine, Jean-Frédéric, duc de Hanovre, épousa en 1668 une princesse palatine, sœur de la duchesse d'Enghien.

[3] Parmi les nombreux ouvrages consacrés à Eléonore d'Olbreuse, « simple demoiselle du Poitou », il faut citer celui qui est dû au regretté comte Horric de Beaucaire, ancien ministre de France à Copenhague : *Une mésalliance dans la maison de Brunswick*, 1884.

civilité pour tout le monde. La reine a de l'esprit et de la beauté; elle a fait paraître son courage et sa résolution dans les dernières guerres, souffrant avec une extrême constance toutes les incommodités d'un long siège comme le moindre de ses sujets. Elle passait les nuits comme les jours à cheval sur les remparts de Copenhague pour encourager les soldats et les bourgeois à bien faire.

Elle était passionnée pour le luxe et les fêtes : les bals, les mascarades, les représentations données par des comédiens italiens ou français se succédaient au palais; elle aimait aussi à bâtir; elle fit faire des jardins dans le goût français[1].

Le prince Christian, né le 15 avril 1646, était l'aîné des six enfants de Frédéric III : Georges, le futur mari de la princesse Anne d'Angleterre, qui fut reine de la Grande-Bretagne; Anne-Sophie, qui fut mariée à Jean-Georges, Electeur de Saxe; Frédérique-Amélie, femme de Christian-Albert, duc de Holstein-Gottorp; Wilhelmine-Ernestine qui, par son mariage avec l'Electeur palatin Charles, devint la belle-sœur de Madame; et Ulrique-Eléonore qui, en 1680, épousa Charles XI, roi de Suède :

Tous ces princes et princesses, dit Terlon, parlent français comme s'ils étaient nés dans le Louvre. La reine, leur mère, n'a rien épargné pour leur donner une éducation digne de leur naissance. Le prince royal n'est pas d'une taille si grande que le roi, son père, mais elle est aisée. Il sait parfaitement tout ce que doit savoir un grand prince et est extrêmement adroit à tous les exercices. Il a de l'ambition et du cœur et se fait aimer de tout le monde; il est obligeant à tous ceux qui lui donnent l'occasion de recevoir l'effet de ses bons offices. C'est un prince de grande espérance et qui fait savoir qu'il ne fuira pas les occasions de la guerre.

Le curieux château de Rosenberg, dont la visite est inoubliable, nous montre, dans le milieu même où vivait alors la famille royale, les portraits des princes et les objets qui leur ont appartenu. Dans l'appartement de Frédéric III, on voit une paire de pistolets ornés d'ivoire, qui lui fut donnée par Louis XIV; une armoire en écaille rouge, portant des ornements d'argent, travail français; le service de table des souverains; les bustes en cire du roi et de la reine, faits par un artiste français établi au Danemark; des portraits en émail du couple royal, de leurs enfants, de Charles II d'Angleterre, de Charles X de Suède; les bustes de Charles Ier d'Angleterre et de sa femme Henriette-Marie de France; un grand tableau représentant les manifestations du 18 octobre 1661. Le prince héritier a là aussi son portrait-allégorie, fait par Prieur et qui le représente, tout jeune, en Cupidon. Dans le grand salon que, devenu roi, il fit décorer, on retrouve un portrait où, enfant, il joue avec un canon. Le grand portrait peint par Agar et une statue d'albâtre

[1] Voir l'*Histoire du royaume de Danemark* (en danois). Copenhague, 1902, t. IV, par J.-A. Fridericia, p. 469.

donnent de sa figure une idée peu avantageuse : un double menton et de grosses joues, dans lesquelles disparaît un petit nez.

*
* *

En partant pour la France à la fin de janvier 1661, notre ambassadeur, Terlon, avait emporté une lettre adressée à Louis XIV par Frédéric III, qui exprimait avec effusion sa reconnaissance pour la médiation que la France venait d'exercer entre lui et ses ennemis, « sous la conduite de la Providence divine [1] ». Il avait témoigné à Terlon sa reconnaissance particulière en lui accordant le privilège, jusque-là refusé aux ambassadeurs, de faire entrer son carrosse dans la cour du château royal [2]. Le représentant de la France ne retourna à Copenhague qu'en 1664, y ayant laissé comme chargé d'affaires son secrétaire, un Suisse, nommé Conrad Bierman, qui, quelques mois plus tard, accepta de passer au service du Danemark et, anobli sous le nom d'Ehrenschiold, devint plus tard un des ministres dirigeants de Christian V. A Paris, le Danemark n'avait aussi qu'un chargé d'affaires, Marcus Giœe La Suède, au contraire, y était représentée par le comte Claus Tott, seigneur magnifique et galant, jeune et bien fait, de beaucoup d'esprit, beau joueur, et, au témoignage d'un chroniqueur [3], « parlant mieux français que pas un courtisan, adoré et flatté des femmes qui trouvaient leur compte avec lui ». Le 22 septembre 1661, Tott avait conclu avec les ministres français un nouveau traité d'alliance, que le Danemark soupçonnait de contenir des articles secrets.

Frédéric III décida d'envoyer à Paris le personnage le plus considérable de son royaume, Hannibal Sehested, grand trésorier de la couronne. Sehested, à qui Christian IV avait donné en mariage une de ses nombreuses filles naturelles, avait été ambassadeur à Madrid, puis gouverneur de la Norvège; il avait pris une grande part aux négociations de 1660 et à l'établissement de la monarchie absolue. En politique extérieure, il était partisan d'une alliance avec la France et l'Angleterre et d'une entente scandinave. Né en 1609, il avait dès sa jeunesse voyagé dans les principales cours de l'Europe et était déjà venu plusieurs fois à Paris; il jouissait d'une autorité égale à ses talents [4]. Il fut chargé de porter à Louis XIV les compliments du roi de Danemark à l'occasion

[1] *Mémoires de Terlon*, p. 258. — Il arriva à Paris au mois de mai. (*Mémoriaux du Conseil de 1661*, publiés par Jean de Boislisle, t. Ier, p. 341.)

[2] Archives des Affaires étrangères, *Mémoires et documents*, *Danemark*, volume IX, f. 158.

[3] L'abbé de Choisy.

[4] *Hannibal Sehested*, par Thyra Sehested. (Copenhague, 1886, 2 volumes, en danois).

de la naissance du Dauphin [1], de proposer au gouvernement français la négociation d'un traité de commerce et de préparer les voies à la conclusion d'un traité d'alliance. Arrivé à Paris au début de l'année 1662, il ne fit son « entrée » solennelle que le 9 octobre suivant, avec un éclat qui fut noté dans la chronique versifiée de Loret; déjà il s'était installé superbement et avait noué ou renoué d'utiles et flatteuses relations à la cour. Colbert, pressenti par lui, accueillit avec empressement l'idée de négociations commerciales et s'occupa sans tarder de réunir, suivant son habitude, les éléments d'une enquête approfondie.

Avant même de partir pour la France, Sehested avait exposé au roi combien il pourrait être profitable de faire voyager le prince héritier dans les cours étrangères et tout d'abord à Londres et à Paris; il avait insisté sur la « valeur éducative » d'un tel voyage, qui serait accompli sous le voile de l'*incognito*, mais un voile assez transparent; il avait facilement convaincu le roi et le prince lui-même, dont il appréciait, d'ailleurs, les heureuses dispositions [2].

Christian quitta Copenhague le 21 mai 1662; il s'embarqua le 29 à Ribe et arriva en Hollande le 31. Il eut beaucoup de peine, durant les quelques semaines qu'il y séjourna, à défendre son incognito contre les instances de la princesse douairière d'Orange, du prince Guillaume de Nassau, stathouder de Frise, et des magistrats néerlandais qui auraient voulu le recevoir avec les honneurs dus à son rang. Il passa ensuite huit jours à Anvers et quatre à Bruxelles, où le gouverneur général des Pays-Bas espagnols, le marquis de Caracene, tint absolument à lui rendre visite. Le 4 septembre, il s'embarqua à Calais pour l'Angleterre; il passa plus de deux mois à Londres. Il fut reçu incognito par Charles II, qui le traita « avec la dernière tendresse » et qui l'investit lui-même de l'ordre de la Jarretière, que son bisaïeul Frédéric II, en 1582, et son grand-père Christian IV, en 1589, avaient reçu également. Il assista à la représentation de plusieurs comédies à la cour, accepta quelques invitations à la chasse et visita les universités d'Oxford et de Cambridge. Le 22 novembre, il quitta Londres et alla s'embarquer à Gravesend, sur un navire de la marine de guerre du roi d'Angleterre, nommé l'*Assurance*.

Il arriva le 26 novembre [3] (6 décembre) à Calais; c'était l'heure du jusant et l'on dut jeter l'ancre à quelque distance de la côte. Ayant hâte d'être à terre, le prince descendit aussitôt dans un

[1] Né le 1er novembre 1661.
[2] Thyra Sehested, *op. cit.*, p. 294.
[3] Vieux style; le Danemark et l'Angleterre n'avaient pas encore adopté la réforme grégorienne du calendrier et le leur était en retard de dix jours sur le nôtre.

canot pour se faire conduire au port; arrivé au point où il n'y avait plus d'eau pour l'embarcation, Christian et ses compagnons se firent porter par les matelots jusqu'au rivage, où ils arrivèrent assez mouillés. Il refusa les honneurs que voulait lui rendre le comte de Charost, gouverneur de Calais, mais accepta « quelques rafraîchissements » chez ce seigneur, qui avait la réputation de faire faire bonne chère[1] aux voyageurs qui passaient dans la ville.

*
* *

Le prince se reposa deux jours à Calais; se séparant de la plus grande partie de sa suite pour ne pas attirer l'attention, il fut mené, dans le carrosse de Charost, avec quelques-uns de ses compatriotes, jusqu'à Montreuil, où le duc d'Elbeuf le reçut; de là il vint à Amiens, où il visita la cathédrale, etc. A Saint-Denis, il voulut aussi voir la basilique qu'il admira fort, et se fit montrer les insignes reliques. Ayant décliné l'offre que lui avait faite Sehested d'envoyer au-devant de lui un carrosse à six chevaux, il arriva tout à fait incognito à Paris par la grande rue de la Villette (aujourd'hui rue de Flandre), le 4-14 décembre[2]; il alla loger rue Saint-Martin, à l'hôtel de Flandre; sa suite alla loger près de là, dans l'auberge célèbre de la Croix-de-Fer. Les vieilles maisons de la rue Saint-Martin donnent encore l'idée de ce qu'était au dix-septième siècle ce quartier où venaient remiser les coches arrivant des villes du Nord, et où se trouvait le bureau des voitures de place, à l'enseigne de Saint-Fiacre. Le théâtre de Bourgogne venait de s'installer près de la rue Brantôme. Auberges, théâtres, jeux de paume voisinaient avec de beaux hôtels habités par des magistrats et des financiers, et dont quelques-uns ont subsisté.

Sehested, accouru auprès du prince, le supplia de lui faire la grâce de venir loger chez lui, où il lui assurerait toute liberté. Christian accepta et, le lendemain, se rendit chez l'ambassadeur.

C'est l'hôtel de Luynes que Sehested avait loué; mais non pas celui que nous connaissions sous ce nom, que le vandalisme contemporain a atteint lors de la percée du boulevard Saint-Germain, et qui a été démoli en 1901. Celui-ci, bâti en 1650 rue Saint-Dominique par Pierre Le Muet pour la duchesse de Chevreuse, mère du duc de Luynes, s'appelait encore en 1662 hôtel de Chevreuse. Le duc de Luynes possédait et avait longtemps habité, quai des Grands-Augustins et rue Gît-le-Cœur, un autre hôtel, qui lui venait de son beau-père, le conseiller Séguier : quand la duchesse de Luynes, Louise-Marie Séguier, mourut,

[1] *Mémoires de Bussy-Rabutin*, t. II, p. 109.
[2] J'emploierai désormais le nouveau style seul.

en 1651, son mari quitta cette maison pour se retirer à Port-Royal; après s'être remarié, en 1661, il alla habiter l'hôtel de Chevreuse. Il avait donc pu louer l'hôtel de Luynes dont il n'avait pas besoin. C'était une belle et grande habitation, dont une gravure insérée dans le livre de Mérian nous a conservé l'image, et dont quelques restes ont subsisté. L'intendant du duc, M. Vitart, y avait un logement et y avait donné l'hospitalité à un de ses neveux, Jean Racine, qui, en novembre 1661, le quitta pour se rendre à Uzès; à la fin de janvier 1662, Racine revint prendre son gîte à l'hôtel de Luynes, où il habita donc en même temps que l'ambassadeur de Danemark et son prince : coïncidence dont ni le prince, ni le poète ne semblent avoir gardé le moindre souvenir.

Le 21, le chambellan qui accompagnait Christian comme un mentor, Christophe Parsberg, fut reçu par le roi à qui il demanda une audience pour son maître. Le lendemain, Lionne vint saluer le prince; puis il régla avec Parsberg les détails d'étiquette. L'audience fut un peu retardée en raison de la mort d'une petite princesse, âgée de six semaines seulement[1] : événement qui affligea beaucoup le roi et mit toute la cour en deuil. C'est le 6 janvier 1663, à six heures du soir, que Christian se rendit au Louvre incognito, et dans son propre carrosse, accompagné seulement de Parsberg.

Après avoir traversé quelques salles du palais, il arriva au cabinet du roi; Sa Majesté fit quelques pas au-devant de lui et le reçut avec « beaucoup de douceur et de civilité ». Des compliments d'un style assez banal furent échangés[2], puis le roi dit à Parsberg :

> Je vous prie de faire comprendre à M. le Prince l'estime particulière que je fais de sa personne. S'il le veut avoir pour agréable, je le mènerai moi-même à la chasse et aux bals et je lui procurerai plusieurs divertissements, mais je serai aussi bien aise qu'il soit assuré que ce n'est pas seulement dans les plaisirs et divertissements que je lui veux témoigner l'amitié que j'ai pour lui; dans les choses réelles et solides, je ferai paraître l'affection que j'ai pour le roi, son père, et toute la maison royale de Danemark, dont je donnerai une forte preuve dans le traité que je fais maintenant avec lui, et je ferai en sorte qu'il sera satisfait[3] de la négociation qui se fait ici.

Parsberg, qui dans sa relation a rapporté ce discours en fran-

[1] *Œuvres de Louis XIV*, t. V, p. 104; *Mémoires de Bussy-Rabutin*, t. II, p. 214-215.

[2] Le prince prononça un petit discours commençant ainsi : « Depuis qu'avec la permission de V. M. je suis entré en ce royaume, j'ai été en perpétuelle inquiétude jusques à ce que j'eusse l'honneur de vous faire la révérence... »

[3] Dans le texte donné par Lohmann, on lit : « Que M. l'Ambassadeur qui est ici partira satisfait. » C'est une nuance.

çais, ajoute : « S. M. prononça ces paroles avec une *passion* qui ne peut laisser de doute sur la grande *affection*[1] qu'il a pour S. M. et sur la considération qu'il a pour ses intérêts. » La conversation dura encore une demi-heure. Le roi déclara à Christian qu'il le trouvait bien heureux d'avoir le plaisir de voyager « et que lui, étant encore à cet âge-là, avait fort souhaité la même chose ».

Le roi a de l'*esprit*, écrit Parsberg, et un *jugement* particulier; au premier abord il paraît *fier*, mais dès qu'il commence à parler, il prend un air agréable, il s'exprime avec une *douceur* capable de lui gagner tous les cœurs... Le jour suivant, S. M. envoya le maréchal de Grammont, *cavalier* de grandes *qualités* et qui jouit de la plus haute *estime* de S. M., demander à S. A. R. quel divertissement Elle préférerait. Le maréchal dit que S. M. désirait beaucoup procurer à S. A. R. tous les plaisirs imaginables. Il raconta que le roi avait dit à la Cour : « Le prince de Danemark est en cette ville; il veut rester inconnu, mais je veux pourtant que tout le monde lui rende le *respect* qui convient à un prince de sa haute *naissance*. Je veux le traiter maintenant comme je désire qu'un jour il traite le dauphin en Danemark, car j'ai résolu qu'il voyagerait quand il aurait l'âge qu'a maintenant le prince de Danemark. » S. M. avait dit aussi au maréchal de Grammont : « Je veux que le prince, tant qu'il sera ici, ait tout le contentement qu'il peut désirer et qu'il voie la meilleure compagnie. Il y a quelques-uns de nos Français qui sont *débauchés* et *insolents* et qui voudraient sans doute *s'insinuer* auprès de Lui; il faut qu'il soit visité de *gens d'honneur et de qualité*. » Le 18, M. le Maréchal vint de la part de S. M. engager S. A. R. à assister à un bal qui devait être donné le soir au Louvre; il fut invité à la table des princes. Il revint le soir pour chercher S. A. R. et la conduire au Louvre où se trouvaient le roi et les reines. S. A. R. fut assise en une place d'où Elle pouvait voir commodément danser le ballet.

Je ne sais quel ballet fut dansé à la cour le 18 janvier 1663 devant l'hôte du roi. C'est probablement celui dont la cousine du roi, Mademoiselle, alors exilée dans son château de Saint-Fargeau, en Bourbonnais, écrivait à son ami, le comte de Bussy-Rabutin, qui lui en avait envoyé le livret : « Pour ce que je puis juger, je le trouve fort joli. Je ne regrette point la quantité de récits; comme vous savez, je n'aime pas la musique[2] » : antipathie qui étonne chez une princesse qui, ayant eu Lully à son service, avait généreusement protégé ses débuts.

*
* *

Le lendemain de la fête du Louvre, le prince eut une audience des « deux reines », la mère et la femme du roi; elles se trouvaient seules dans une pièce et le reçurent « avec la plus grande *civilité* ». Il leur adressa un petit *compliment* auquel Anne

[1] Les mots soulignés sont en français dans le texte danois que je traduis.
[2] *Correspondance de Bussy-Rabutin*, t. II, p. 215.

d'Autriche répondit en son nom et au nom de sa belle-fille : Marie-Thérèse manquait, nous le savons, de hardiesse et même de facilité dans ses conversations.

« Monsieur, dit la reine-mère, nous vous sommes obligées infiniment de votre civilité et de l'honneur de votre visite, laquelle nous est d'autant plus agréable que nous n'en recevons guère de cavaliers étrangers de votre condition. Vous pouvez être assuré que le roi mon fils et la reine ma fille tâcheront de vous procurer toute la satisfaction que cette cour puisse être capable de vous donner[1]. »

Leurs Majestés discoururent ensuite longuement avec S. A. R. sur son voyage ; elles louèrent beaucoup la *curiosité* qu'il avait eue de visiter les pays étrangers, et surtout de voyager en France, et assurèrent qu'il ne pouvait venir en un lieu où on s'appliquât plus à lui témoigner de l'affection. La reine-mère dit cependant qu'elle s'étonnait que S. A. R. eût obtenu la permission de voyager, ajoutant que si elle avait été à la place de la reine de Danemark, elle ne l'aurait pas autorisé. Après une demi-heure d'entretien poursuivi avec la plus grande *satisfaction*, S. A. R. prit congé. Le lendemain, le prince fit visite au dauphin (qui avait quatorze mois et demi) ; il le prit dans ses bras et l'embrassa. J'ai entendu dire, ajoute Parsberg, que cela plut beaucoup au roi lorsqu'il le sut.

C'est la même affectueuse familiarité que Pierre le Grand témoigna quand il vit Louis XV en 1717 ; le géant russe enleva dans ses bras, au grand étonnement des courtisans, le jeune roi alors âgé de sept ans.

Des difficultés d'étiquette faillirent empêcher Christian de voir Monsieur, frère du roi, et Madame, la charmante Henriette d'Angleterre. Monsieur prétendait ne pas céder la droite au prince royal de Danemark. Parsberg déclara au secrétaire d'Etat des affaires étrangères : « Dans tous les royaumes, le fils aîné du roi, plus proche héritier de la couronne, est en dehors de toute *compétence*. Je ne reconnais en France qu'une personne qui pût entrer en *compétence* avec S. A. R. : le dauphin ; mais je ne doute pas que, s'il était de l'âge de S. A. R. et se trouvait avec Elle en même lieu, il lui laisserait la main droite, voyant en Elle un prince d'égale *qualité*, mais étranger et venu pour le visiter. » La question pouvait n'être pas considérée comme aussi simple à résoudre que le disait le chambellan danois, et longtemps encore les princes du sang de France soutinrent des prétentions contre la maison de Danemark, contestant l'égalité des couronnes. Le roi lui-même refusait le titre de Majesté au roi de Danemark, qu'il appelait : Monsieur mon frère, mais en disant : vous, et dont les successeurs seuls obtinrent, sous le règne de Louis XV, l'égalité des titres. Mais en l'honneur de son hôte Louis XIV fit dire à son frère par M. de Lionne « d'aban-

[1] En français dans la relation danoise.

donner ses prétentions et qu'il voulait que toute la maison royale fît *civilité* au prince. M. de Lionne ayant dit au roi que son frère se fondait sur l'exemple donné par le roi d'Angleterre et son frère [1], le roi répondit : « Qu'il ne m'allègue ni exemple ni raison pour le contraire; car il suffit pour toute raison que je le veux ainsi [2]. »

Averti par Lionne, Christian se rendit chez Monsieur qui vint au-devant de lui sur l'escalier, lui laissa la droite et s'excusa de ne lui avoir pas envoyé son carrosse, disant que c'était pour éviter le *bruit*, puisque le prince voulait faire *visite en inconnu*. Arrivés dans le salon, les deux interlocuteurs échangèrent des *compliments*; Monsieur déclara que son *inclination naturelle* était d'accord avec l'*ordre exprès* du roi pour qu'il eût donné tout *contentement* au prince royal. Après une demi-heure d'entretien, Christian demanda à être conduit dans l'appartement de Madame; il y fut mené par Monsieur lui-même et adressa à la princesse ce compliment qu'il avait sans doute particulièrement soigné : « Madame, j'ai reçu trop d'amitié du roi votre frère et de toute la maison royale d'Angleterre pour différer davantage à rechercher l'honneur de votre connaissance. J'espère que vous aurez pour agréable que pendant mon séjour à Paris je jouisse souvent de l'honneur de votre conversation, afin que j'aie lieu de vous témoigner la singulière estime que j'ai pour votre personne. » Madame répondit en l'assurant de l'*estime* et de l'*affection* qu'elle lui portait déjà, à l'exemple de ses frères.

Le soir, le prince reçut le duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la Chambre, qui venait l'inviter aux fêtes de la cour. Le duc, qui avait dans ses fonctions l'organisation de ces fêtes, s'acquittait d'autant plus volontiers de cette charge qu'il se croyait du talent littéraire; ses lettres d'un style recherché et quelques petits vers lui avaient acquis une réputation de bel esprit, qui devait décider l'Académie française, quelques mois plus tard, à lui offrir un siège. C'est lui qui, avec Dangeau, donna à Louis XIV des leçons de versification. Sa complaisance pour les amours du roi avec Mlle de La Vallière le mettait alors en grande faveur; un pamphlet lui donnait, à vrai dire, le sobriquet peu flatteur de « Duc de Mercure », mais la cour le surnommait *Artaban*, le comparant au chevaleresque héros de Cléopâtre; Mme de Sévigné l'appelle « le Paladin par excellence, l'honneur de la chevalerie ». Le prince Christian le vit d'un œil aussi favorable. Grammont, — qui, par son faste un peu tapageur et par ses manières aisées mais dénuées de simplicité, avait ébloui Madrid quand il était

[1] Charles II et le duc d'York (plus tard Jacques II), lorsqu'ils vivaient en exil à Paris.

[2] Les paroles du roi sont rapportées en français par Parsberg.

venu demander la main de l'Infante Marie-Thérèse au nom du roi, et qui continua longtemps d'éblouir le Louvre et Paris par une magnificence et une galanterie qui sentaient pourtant « la vieille cour », — et Saint-Aignan, c'étaient les modèles que le roi proposait à son hôte princier et que Christian trouva, lui aussi, « l'honneur de la chevalerie ».

La cour de France avait alors un éclat non moins grand que celui dont elle brilla plus tard, mais bien différent, sous un prince déjà grave, mais jeune, amoureux, aimé et grand amateur de fêtes ou plutôt de spectacles auxquels il prenait part lui-même, ne dédaignant pas de paraître personnellement en scène dans les excercices où il excellait. Les conversations et les mœurs étaient, comme au temps de la Régence et de la Fronde, sous l'influence de la littérature romanesque qui leur donnait un vif et singulier éclat. Mélange coloré, sinon toujours harmonieux, de traditions et d'influences de France, d'Espagne et d'Italie! Ceux qui vécurent en ce temps en gardèrent le vivace et inaltérable souvenir, comme une autre génération a conservé celui des années qui précédèrent la Révolution de 1789. On était tout à la joie de vivre. Louis XIV, tout en travaillant avec une régularité qui ne se démentit jamais à remplir ses devoirs de souverain, entraînait sa cour dans un tourbillon ininterrompu de fêtes; il inventait quotidiennement de nouveaux divertissements, amusant les dames, s'amusant lui-même, éblouissant comme un jeune dieu : le Roi-Soleil.

Voilà ce que vit le prince de Danemark. Son père, en l'envoyant à l'étranger pour parfaire son éducation, avait dit qu'il pourrait se perfectionner dans les mathématiques et dans la science de la fortification et de la défense des places de guerre. C'étaient de beaux projets, mais difficiles à réaliser dans un voyage rapide. Un historien danois qui a publié en 1792 une histoire de Christian V et qui se piquait de philosophie, comme c'était la mode de son temps, N. De Riegels, écrit avec indignation : « Il ne fit dans le voyage que ce qu'il aurait fait chez lui : manger, chevaucher, chasser, danser. La vie royale est la même dans toutes les cours où le roi n'est pas un philosophe[1]. » Louis XIV n'était pas un philosophe, mais il se montrait appliqué à son métier plus que ne l'ont été bien des fonctionnaires. Christian V aurait pu choisir un pire modèle, quoique tout ne fût pas à imiter dans le grand roi.

Le 20 janvier, il assista à la représentation d'une comédie, au

[1] *Forsog til Christian V historie*, Copenhague, 1792, p. 15. — Riegel reproche à Parsberg de n'avoir pas décrit la France et de s'être borné à raconter des entrevues; ce qu'il apprit à son royal élève à admirer, dit-il, c'est la pensée de Louis XIV disant : « Il suffit pour raison que je le veuille » (p. 13).

Louvre; il était assis entre la reine-mère et Madame, qui causèrent beaucoup avec lui et l'interrogèrent longuement sur le Danemark. Le 21, ballet à la cour. Le 22, Monsieur et Madame donnèrent, au Palais-Royal, un bal; le prince resta jusqu'à quatre heures du matin et il eut le plaisir de danser plusieurs fois avec Madame. Le lendemain, il fit au maréchal de Grammont l'honneur d'aller chez lui au bal.

Le 24, il alla, au Luxembourg, rendre visite à la tante du roi, la veuve de Gaston d'Orléans, Madame la douairière. Elle avait deux filles, Mesdemoiselles de Valois et d'Alençon.

« S. A. R. fut reçue d'une façon parfaite, écrit Parsberg; cela ne contribua pas peu à accréditer le bruit qui courait déjà dans toute la France, que S. A. R. était venue spécialement pour demander la main d'une des deux sœurs. » S'il y eut un projet de ce genre, il ne paraît pas avoir donné lieu à des négociations. La différence de religion aurait forcément créé un obstacle difficile à surmonter, mais peut-être pas infranchissable. Je suis porté à croire que l'ambassadeur de Danemark et M. de Lionne attendirent chacun les ouvertures que l'autre pourrait lui faire. La conversation ne prit pas corps. Mlle de Valois épousa plus tard le duc de Savoie et Mlle d'Alençon le duc de Guise. Une nouvelle, que la jeunesse du prince rendait plus étrange, courut aussi : c'est qu'il pourrait prétendre à la main de la fille aînée de feu le duc d'Orléans, née de son premier mariage, la Grande Mademoiselle, riche des revenus de ses immenses domaines et destinée à la triste aventure matrimoniale que l'on sait avec Lauzun, après avoir failli épouser Louis XIV, le duc de Lorraine, le roi de Portugal et peut-être le prince de Danemark. Mais Christian n'avait pas dix-sept ans, et elle avait dépassé la trentaine. De la cour, dont Louis XIV la tenait encore éloignée, on lui écrivait qu'il ne tiendrait qu'à elle d'aller régner dans les brumes du Nord; on la plaisantait sur la passion qu'on prêtait à Christian. Rien ne porte à penser que le fils de Frédéric III, qui ne la vit pas, ait eu pour cette « princesse lointaine » un amour romanesque, « plus noble d'être vain ». Mademoiselle avait assez d'imagination et de vanité pour le croire; elle se plut à dire et à écrire qu'une couronne ne la tentait pas s'il fallait la porter à Copenhague.

Le 25, nouveau bal au Palais-Royal; le prince resta toute la nuit, et le 28 également. Le 26 et le 27, il alla entendre « deux belles comédies » à l'hôtel de Bourgogne; le 29, au théâtre du Marais, « où fut représentée une comédie appelée *la Descente d'Orphée aux enfers* et où il y avait toute une machinerie très curieuse ».

Le 31, il y eut dans la grande salle du Louvre un bal splendide.

Le roi, désireux de montrer au prince la magnificence de la cour, avait invité les dames et les gentilshommes à se parer le plus richement possible. Seul, il était habillé simplement, et en vêtements noirs.

Je crois, dit Parsberg, qu'il serait malaisé de trouver autre part une telle quantité de diamants. Les bijoux que portait la jeune reine étaient évalués à 3 millions de livres. Monsieur avait un vêtement tout chamarré de diamants roses d'une grosseur remarquable. On voyait dans la salle la plupart des diamants qui existaient à Paris; la plus grande partie avait été louée chez les joailliers. Beaucoup de personnes avaient fait border leurs vêtements de bijoux faux, perles ou diamants; c'est ce qu'avait fait le duc de Rohan dont le vêtement et le manteau étaient complètement brodés de perles fausses : la reine-mère l'en railla fort. Pendant toute la durée du bal, S. A. R demeura assise à côté de la vieille reine et ne manqua pas d'*entretien!* Vers le milieu de la fête, on apporta une superbe collation, composée de grandes pyramides de confiserie; chacune, portée par quatre valets, fut posée sur un trépied élevé d'environ une aune au-dessus du sol. Le roi se chargea lui-même de distribuer la collation aux dames et aux seigneurs.

Le 3 février, Christian retourna au théâtre de l'hôtel de Bourgogne où il mena son parent, le jeune prince de Holstein-Gottorp, qui était venu passer quelque temps à Paris en assez grand équipage. Le lendemain, il alla une fois encore au Palais-Royal et y dansa toute la nuit. Le 5, il retourna chez Monsieur et Madame, avec lesquels il dîna en particulier, dans une salle où personne ne fut admis que les domestiques nécessaires au service. Le repas terminé, les trois personnages princiers, déguisés et masqués ainsi que les seigneurs et les dames de la suite, partirent pour aller voir les bals qui étaient donnés chez les particuliers; ils allèrent ainsi toute la nuit de maison en maison. Le lendemain, Madame donnait le dernier bal du carnaval; personne n'y était admis sans être masqué et déguisé : le roi avait un habit d'avocat, la jeune reine était habillée en Espagnole; la reine-mère était seulement masquée.

Entre temps, le prince avait fait et reçu de nombreuses visites sans étiquette : le duc d'Enghien, les ducs de Beaufort, de Guise, de Mazarin, le maréchal de Turenne, le marquis de Rouillac (qui prétendait au titre de duc d'Epernon et aspirait aussi à donner le ton à une partie de la cour), etc. Il avait rendu visite à la princesse de Condé, à la duchesse de Longueville, à la duchesse de Nemours, à la belle duchesse de Châtillon, etc. Il avait invité à sa table plusieurs personnes, et même Mme de Nemours et ses deux filles, qui furent plus tard l'une duchesse de Savoie, l'autre reine de Portugal. Le bruit s'accréditait de plus en plus qu'il épouserait une princesse française, Mlle d'Alençon probable-

ment, mais peut-être une autre. Dans sa correspondance confidentielle, Parsberg raconte que quelques courtisans furent assez hardis pour venir demander à Christian lui-même si cette affaire ne serait pas bientôt conclue. Un autre bavard osa dire à Parsberg qu'à la cour on croyait que le prince n'avait pas trouvé M[lle] d'Alençon assez belle et qu'il aspirait plus volontiers à la main de Mademoiselle, plus âgée mais plus agréable et bien plus riche. M. Colbert de Saint-Pouange, beau-frère du ministre Le Tellier et son principal commis au secrétariat d'Etat de la guerre, parlait librement de ces projets; en présence de plusieurs personnes, il dit : « Tout le monde espère que le prince emmènera avec lui une de nos princesses », et le propos fut rapporté au chambellan danois. Très embarrassé, Parsberg répondait : « S. A. R. est bien jeune encore pour penser au mariage », mais n'osait pas repousser nettement les conjectures.

*
* *

Pendant le carême, les fêtes cessèrent presque complètement. Les reines et beaucoup de personnes de la cour faisaient retraite pour se préparer à leurs dévotions. Une fois cependant Madame donna un petit bal au Palais-Royal, en « disant que c'était pour procurer quelque divertissement à S. A. R. ». Le prince consacra une partie de son temps à faire, au manège, des exercices. Le soir, il allait souvent à la foire Saint-Germain qui attirait beaucoup de gens de qualité, curieux de voir les baraques des marchands, d'entendre les boniments des opérateurs et les plaisanteries des pitres et autres artistes forains, et d'admirer les cabrioles des saltimbanques. Une fois par semaine, il allait à la comédie italienne. Il se promenait aussi au Bois de Boulogne et se rendait au Cours-la-Reine. Il trouva enfin alors le temps de visiter le Louvre, qu'il vit pièce par pièce, le château de Saint-Cloud où Monsieur l'avait prié d'aller, le château et les beaux jardins de Ruel, créés par le cardinal de Richelieu.

Le 18 février, il était invité à accompagner le roi à une chasse à courre. Dès sept heures du matin, il était au Louvre; il assista à la toilette du roi, en même temps que le duc de Beaufort, le maréchal d'Estampes et deux autres seigneurs de la plus haute qualité. A neuf heures, le roi monta en carrosse et prit le prince avec lui; ils arrivèrent à onze heures à Saint-Germain et la chasse commença immédiatement. Après avoir forcé un cerf et un daim, le roi, à côté duquel le prince avait tout le temps maintenu son cheval, donna le signal du retour. « Il se réjouit fort de voir que S. A. R. eût pris plaisir à la chasse et qu'elle pût pousser son cheval avec tant de vigueur. A trois heures de l'après-midi, les

chasseurs revinrent au château où un magnifique repas les attendait. Le roi fit asseoir le prince auprès de lui, au haut bout de la table; sur l'un des côtés prirent place le duc de Beaufort et deux maréchaux de France; de l'autre, deux Danois, Parsberg et Guldenlowe. Celui-ci, fils naturel du roi Christian IV, se trouvait alors en France où il comptait prendre du service; on sait quelle brillante fortune sa naissance et ses mérites lui valurent plus tard en Danemark. Pendant le dîner, la conversation roula presque tout le temps sur la chasse; le roi demanda si on ne pratiquait pas aussi en Danemark « la chasse par force ». S'étant levé de table, le roi joua au trictrac avec le prince. Ils rentrèrent fort tard à Paris en carrosse.

Le 21, nouvelle chasse à laquelle le roi n'assista pas; dans la matinée, le comte des Marets, grand-fauconnier, fit à Christian les honneurs d'une chasse au faucon; dans l'après-midi, ce fut une chasse au loup, avec des chiens spécialement dressés. Le 4 mars, encore une partie de chasse, au bois de Vincennes cette fois; après quoi, le duc de Mazarin, gouverneur du château de Vincennes, offrit un repas magnifique auquel il avait invité nombre de seigneurs, parmi lesquels le comte de Soissons et le duc de Bouillon. Il avait organisé pour l'après-midi des combats d'animaux : taureaux, lions, tigres, léopards, etc., ce qui divertit beaucoup le prince.

Il se passa avec un loup une chose remarquable : on avait lancé sur lui un grand dogue anglais; comme celui-ci n'osait pas l'attaquer, on lâcha un autre dogue que l'on croyait plus courageux, mais qui, sans faire attention au loup, se précipita sur l'autre chien : ce que voyant, le loup prit immédiatement parti pour le second chien qu'il aida à tuer le premier.

Cette partie recommença le 18, et, ce jour-là, quand le prince quitta Vincennes, le duc de Mazarin le pria d'accepter en don deux magnifiques chevaux anglais.

Le 12 mars, il assista à la cérémonie où le roi, suivant l'usage, lava les pieds à douze pauvres. Le 15, il vit le roi « toucher » des malheureux atteints des écrouelles au nombre de treize cents; l'archevêque de Paris marchait devant le roi qui leur imposait les mains en leur disant : « Le roi te touche, Dieu te guérisse! » Le 31 mars, le prince visita Arcueil dont il admira « les arches et les voûtes coûteuses au-dessus desquelles l'eau est fort artistement conduite ». Il se rendit enfin, une fois, au temple de Charenton « où les calvinistes ont leur église et la libre pratique de leur religion ». Il avait, quant à lui, pu faire ses dévotions dans la chapelle que les ambassadeurs de Danemark avaient le droit d'avoir dans leur hôtel.

Le moment de quitter Paris approchait, puisque Frédéric III avait jugé opportun que son fils voyageât aussi dans l'intérieur de la France, dessein contre lequel Louis XIV n'avait pas élevé d'objection. Le roi poussa la courtoisie jusqu'à faire demander à Parsberg, par le chevalier de Terlon, qui était alors à Paris, si le prince, avant son départ, n'accepterait pas d'être une fois reçu officiellement au Louvre; mais le prince, se conformant aux ordres qu'il avait reçus de son père, déclina l'honneur de paraître « cognito ».

Le 21 mars, le roi reçut Parsberg qui venait lui demander pour son maître une audience de congé. Il le questionna sur l'humeur et les inclinations du prince, disant qu'il croyait que Christian était de même humeur où il avait été, lui, au même âge. « Car, ajouta-t-il, j'étais fort retiré et ne parlais pas beaucoup; mais je ne laissais pas de juger de tout ce que je voyais et entendais. Si je ne me trompe, le prince de Danemark ne sera jamais grand parleur, mais je crois qu'il aura un grand jugement; aussi bien, beaucoup parler est bon pour les cadets, mais pas pour ceux qui doivent gouverner. » Il termina en disant : « Enfin, monsieur, vous voyez que j'ai fait tout ce que j'ai pu pour lui témoigner mon affection. » Le 13 avril, Christian prit congé du roi qui le reçut, comme il était convenu, sans cérémonie, l'interrogea sur ses projets de voyage et lui adressa les paroles les plus affectueuses, en réponse à ses remerciements. Le roi alla ensuite lui-même chercher la reine qui se trouvait auprès de la reine-mère gravement malade. Très émue des souffrances de sa belle-mère, Marie-Thérèse arriva les larmes aux yeux; elle répondit aimablement au compliment du prince. Puis, celui-ci monta à l'appartement du dauphin; il s'entretint quelques instants avec la gouvernante des enfants de France, la duchesse de Montausier, et avec les autres dames présentes; avant de partir, il embrassa le petit dauphin comme il avait déjà fait quand il l'avait vu pour la première fois.

Quelques jours plus tard, le roi envoya M. de Saint-Aignan porter au prince « une épée d'or garnie de diamants, avec un compliment de ne le point prendre comme une chose d'aucun prix, mais comme une galanterie en souvenir du roi très chrétien et de l'honneur que le prince lui avait fait de le venir voir dans son royaume. S. A. R. fit présent à M. de Saint-Aignan de son portrait dans une boîte ayant une valeur de 1200 écus ».

De nombreuses visites d'adieu ayant été échangées avec les personnes qui lui avaient fait bon accueil, le prince quitta Paris le 30 avril pour se rendre au château de Liancourt, appartenant alors au célèbre duc de ce nom avant de devenir la propriété de son petit-fils le duc de La Rochefoucauld.

Tandis que tout le monde croyait que S. A. R. était partie pour tout de bon, elle avait résolu de revenir passer quelques jours à Paris tout à fait incognito, de sorte que personne pour ainsi dire ne sût sa présence. Le 2 mai au soir, le prince rentrait en ville et se logeait place Dauphine, à l'auberge des Deux Croissants. Il passa ainsi huit jours à Paris dans l'incognito le plus absolu, sans faire ni recevoir aucune visite. Le 11 mai, il quitta Paris définitivement, après y avoir passé six mois qui s'étaient écoulés avec la plus grande utilité et le plus grand plaisir.

Le plus grand plaisir surtout, peut-être! Quoi qu'il en soit, le récit du séjour de Christian à Paris nous a paru, en raison des détails dans lesquels entraient ses lettres et surtout celles de ses compagnons, fournir une sorte de chronique presque quotidienne, non seulement de sa vie, mais de celle de la cour. A ce point de vue, ce sont des documents qui ont leur intérêt pour l'histoire même de Louis XIV.

*
* *

Nous ne suivrons point Christian pas à pas dans son voyage à travers la France. Disons seulement qu'il passa par Corbeil, Fontainebleau, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Saumur, Angers, Richelieu et revint à Orléans. En route, il n'avait admiré que les châteaux de Vaux et de Chambord, mais surtout le jardin du château de Vaux et ses « splendides fontaines, les plus belles qu'on puisse voir ». Quant aux villes des bords de la Loire, il estima qu'elles n'offraient que « peu ou point d'intérêt ». Fatigué du voyage et de la forte chaleur, il s'arrêta quinze jours à Orléans. Il en partit le 13 juin; par Châteauneuf-sur-Cher, Gien, Briare, La Charité, Nevers, Saint-Pierre, Le Moutier, Moulins, La Palisse, Roanne, Tarare, il se rendit à Lyon, où il arriva le 21 juin. Il consacra quatre jours à visiter la ville, où il admira surtout les collections de M. Servier. Il quitta Lyon le 25 et arriva le 27 à Genève. De là il se rendit à Strasbourg, puis à Cassel et à Hambourg où il était le 7 août. Quelques jours plus tard, il rentrait à Copenhague.

Frédéric III n'avait pas à se repentir d'avoir fait accomplir à son fils un si grand et si dispendieux voyage. On n'aurait pu espérer qu'il en rapportât des avantages politiques, et ce n'était pas son rôle. S'il n'avait pas augmenté son bagage scientifique, il avait appris à connaître des personnages considérables, en Angleterre et en France surtout; il avait fait sur eux bonne impression. A Paris, son long séjour avait consolidé les bonnes dispositions du gouvernement français pour le Danemark.

Pendant que Christian y goûtait les plaisirs que l'amabilité du roi faisait naître sur ses pas, l'ambassadeur de Danemark avait accompli une besogne utile. On peut s'étonner de ne jamais trouver le

nom de Sehested dans le récit des fêtes auxquelles participait son prince; quelle que soit la cause de ce silence, il ne prouve pas que le diplomate danois fût tenu à l'écart et mal vu. Il était, au contraire, particulièrement apprécié : les conférences qu'il eut avec Colbert avaient abouti le 14/24 février 1663 à un traité de commerce avantageux pour les deux pays, après quatre mois de négociations. Le 10 août suivant, c'était un traité d'alliance qui était signé « pour le maintien de la paix de Westphalie et les libertés du corps germanique ». Le roi de Danemark promettait d'entrer dans la Ligue du Rhin, fondée depuis cinq ans sous les auspices de la France; des articles secrets fixaient les subsides que le roi paierait au roi de Danemark en cas de guerre. Le cas où la Suède attaquerait le Danemark était même prévu dans ces articles : grand succès pour Frédéric III. La visite du prince Christian n'avait pas été tout à fait étrangère peut-être au succès de Sehested; tout au moins marquait-elle l'intimité des relations et le prix que les deux gouvernements attachaient à l'amitié l'un de l'autre.

Le 20 janvier 1663, Louis XIV écrivait à Frédéric III :

Je ne saurais vous exprimer la satisfaction que j'ai eue de la visite de l'*inconnu* dont votre ambassadeur m'avait parlé. Il est si bien fait qu'il ne faut simplement que le voir pour le juger digne d'une couronne. J'estime ma cour heureuse de la curiosité qui l'a obligé d'y passer; j'espère qu'il n'en partira pas sans être persuadé qu'il n'y en a pas une au monde où il puisse être mieux venu. Dieu vous le conserve et me donne surtout l'occasion que j'en souhaite de vous témoigner et à lui aussi l'amitié avec laquelle, etc...

Le 28 juillet, le roi témoignait en ces termes au roi de Danemark la joie qu'il éprouvait de l'entente intervenue entre les deux couronnes :

Votre ambassadeur est trop exact à tout ce qui peut servir à notre bonne intelligence pour ne vous avoir pas déjà rendu compte des facilités que j'ai apportées à la conclusion de notre traité, m'étant relâché sur tous les points qui le pouvaient retarder. Je me promets que, voyant par là l'état que je fais de votre amitié, elle ne me sera pas moins assurée que la mienne vous est acquise [1].

Louis XIV marqua à l'ambassadeur de Danemark sa satisfaction par une faveur éclatante : le 22 août, par des lettres-patentes, il lui accorda

la qualité, le rang, le nom, le titre et les prérogatives de comte, avec la permission, lui disait-il, de décorer vos armes de trois fleurs de lys, voulant que vous les puissiez même employer aux ornements desdites armes, à savoir aux supports d'icelles qui seront de deux lions chargés chacun

[1] *Œuvres de Louis XIV*, t. V, pp. 108 et 147.

d'une fleur de lys en la poitrine, et, au cimier, d'un lion couronné, posé en face, armé d'un bouclier qui aura aussi une fleur de lys et d'une épée, pour représenter l'union faite par votre ministère entre moi et mon frère et cousin le roi de Danemark.

Frédéric III, par une lettre autographe, avait, le 21 avril, remercié Colbert de l'attitude amicale qu'il avait eue pour le Danemark durant les négociations du traité de commerce.

Les témoignages d'estime dont V. M. veut bien me favoriser sont purement un témoignage de sa générosité, répondit le ministre; mais, quand un grand prince s'explique une fois de ses sentiments, ce n'est pas à ceux de ma sorte d'en examiner les motifs. Je lui dois dire que le roi mon maître a une passion sincère d'étendre encore plus fortement s'il se peut l'union et la bonne intelligence qui a été toujours entre la France et le Danemark [1].

Les mêmes pensées étaient exprimées dans les instructions qui furent données à l'ambassadeur, le chevalier de Terlon, quand il partit pour Copenhague dans l'été de 1664, et mention y était faite, en termes aimables, du séjour du prince héritier à Paris.

Pour ne rien omettre de tout ce qui peut être agréable au roi (de Danemark) et l'engager de plus en plus dans les bons sentiments qu'il a fait paraître de vouloir se détacher tout à fait des intérêts de la maison d'Autriche pour se lier étroitement à la France, ledit sieur chevalier lui témoignera que Sa Majesté a été très aise de la visite que lui a rendue M. le prince de Danemark; et bien qu'il ait voulu paraître comme inconnu dans sa cour, sa bonne grâce, sa conduite et ses qualités personnelles ont fait juger à un chacun que c'était un sujet digne d'une couronne, et ont fait concevoir à S. M. une estime particulière de ce jeune prince, à qui elle a fait un accueil et un traitement si favorables qu'elle est persuadée qu'il s'en souviendra aux occasions, et que ce lui sera un motif très puissant pour s'engager d'autant plus fortement dans les bons sentiments du roi son père. Ledit sieur Chevalier s'attachera à connaître quelles sont les alliances que le roi désire prendre pour le prince et à découvrir secrètement ce qui avait donné lieu au bruit qui s'était répandu de son mariage avec une princesse de France, quels avantages ce mariage eût pu produire pour la religion catholique, et s'il y avait lieu d'espérer que cette princesse ait pu s'acquérir assez de crédit sur l'esprit de son mari, lequel professe une religion assez approchante de la catholique, pour l'obliger à en changer ou du moins à procurer à ceux qui professent la catholique une entière liberté de l'exercer dans le royaume de Danemark et Norvège et dans le duché de Holstein. Si ledit prince de Danemark songe à se marier ailleurs qu'en France, il serait bien à propos que Sa Majesté pût être informée de l'alliance qu'il veut prendre [2].

Frédéric III ne fit aucune tentative pour réaliser le projet de mariage dont Louis XIV ne repoussait pas la possibilité. Mais il fit

[1] Archives de la marine, B[7], fol. 143.

[2] *Recueil des instructions des ambassadeurs de France, Suède*, par A. Geffroy.

contracter à son fils une union qui ne pouvait nous déplaire. Le 25 juin 1667, le prince héritier épousait Charlotte-Amélie, fille du landgrave de Hesse-Cassel, Guillaume VI. La grand'mère de la princesse Elisabeth de Hanau, veuve du landgrave Guillaume V, avait été, durant les dernières guerres, la plus fidèle alliée de la France; et une sœur de Guillaume V avait épousé, en 1648, le prince de Tarente, qui, depuis lors, avait succédé à son père comme duc de la Trémoille : ce pair de France se trouvait ainsi grand-oncle de la future reine de Danemark.

Frédéric III, puis son fils, devenu roi en 1670, se montrèrent fidèles à l'alliance française autant que le permettaient des circonstances parfois difficiles. En 1692, l'ambassadeur anglais Moleswork pouvait écrire : « Le roi de Danemark aime l'alliance de la France et entretient avec cette couronne une correspondance plus étroite qu'avec aucune autre. » Il se souvenait toujours de l'accueil qu'il avait reçu à la cour du grand roi; il le disait, en 1685, à Colbert de Torcy, fils du ministre des affaires étrangères du roi, qui était venu, de la part du roi, lui apporter des compliments de condoléances pour la mort de la reine-mère, veuve de Frédéric III; reçu à Lervik, en Norvège, Torcy y était logé dans une maison appartenant à ce comte de Guldenlöwe[1] qui, vingt-deux ans auparavant, avait eu l'honneur de dîner à la table de Louis XIV avec Christian.

Le prince Georges, le futur mari de la reine Anne d'Angleterre, était venu, quelques années après son frère, visiter la cour de France en 1668. Un fils naturel de Christian V, nommé (comme c'était l'usage pour les bâtards du roi de Danemark) Guldenlöwe, comme son grand-oncle, servit dans l'armée française. Enfin, le prince héritier, plus tard Frédéric IV, fit, de 1690 à 1693, un long voyage en France. Né le 11 octobre 1671, il avait dix-huit ans quand son père décida de l'envoyer à l'étranger[2]. Après avoir passé plusieurs mois en Italie, il arriva en Provence à la fin du mois de juin; sous le nom de comte de Schauenburg, il visita Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Rochefort, La Rochelle, Nantes,

[1] J'ai raconté ailleurs ce voyage de Torcy en Norvège (*l'Education d'un ministre*, dans la *Revue de Paris* du 15 mars 1910). La maison de Guldenlöwe à Larvik existe encore; au mois de juillet 1910, M. le recteur Sommerfeld qui l'occupe y a aimablement reçu le commandant du croiseur *Lavoisier*, M. le consul Oppen et moi. Pour rappeler le souvenir de la mission de Torcy, le buste de ce ministre, le premier diplomate français qui vint en Norvège, a été placé dans l'escalier de la Légation de France a Christiania en 1908 sur ma demande et par l'ordre de M. le ministre des affaires étrangères.

[2] J'ai raconté sommairement ce voyage dans un article du *Bulletin de la Société de géographie de Rochefort* (année 1911).

Saint-Malo, Rennes, Rouen, avant de se rendre à Paris. Accueilli partout avec honneur, invité à des fêtes par les gouverneurs et les intendants, il se montra fort galant; à Montpellier, notamment, il parut être au goût d'une belle dame, dont le comte de Broglie, commandant en Languedoc, était si épris qu'il ne put dissimuler sa jalousie. A Rochefort, il admira le célèbre cabinet de curiosités et la riche bibliothèque de l'intendant Begon, chez qui il logea, dans l'hôtel qui est actuellement la préfecture maritime. A Paris, où il arriva le 20 janvier 1693, il s'installa dans une maison garnie, l'hôtel de la Reine-Marguerite, au bas de la rue de Seine. Le roi, qui le reçut plusieurs fois à Versailles, donna un grand bal paré en son honneur le 3 février; Monsieur lui offrit aussi un bal au Palais-Royal, comme il avait fait vingt et un ans plus tôt en l'honneur de Christian V. Le prince se fit peindre par Hyacinthe Rigaud, le portraitiste favori des souverains, des princes et des grands seigneurs, et qui avait déjà fait le portrait de l'ambassadeur de Danemark, M. de Meyercrone. Frédéric quitta Paris le 21 février pour se rendre en Hollande. Naturellement on lui avait, comme en 1662 à son père, attribué des intentions matrimoniales : on raconte qu'il avait pensé à solliciter la main de la belle princesse de Conti douairière, cette fille de Louis XIV et de Mlle de La Vallière, dont le sultan du Maroc était jadis devenu amoureux, ayant vu l'un de ses portraits.

De puériles difficultés d'étiquette refroidirent quelque peu l'amitié franco-danoise dans les dernières années du règne de Christian V. Un historien danois[1] rappelle, à cette occasion, le mot de Fontenelle : « On sera moins jaloux du rang qu'on tient dans l'univers que de celui qu'on croit devoir tenir dans une chambre, et la préséance de deux planètes ne sera jamais une si grande affaire que celle de deux ambassadeurs. » Louis XIV, moins sage que lorsqu'il était plus jeune, crut trop souvent sa gloire intéressée à des futilités compromettant les sympathies des princes pour la France... Mais, pour ceux qui l'approchèrent, il restait toujours aussi imposant et aussi séduisant qu'il avait apparu à Christian de Danemark en 1662.

Avec l'admiration qu'il garda pour le grand roi, Christian avait rapporté de Paris le culte de tout ce qui était français[2]. Comme

[1] M. Estrup, qui a publié une importante *contribution à la connaissance des relations politiques de la France, du Danemark et de la Suède de 1663 à 1681* (en danois, à Copenhague, 1823). J'ai consulté aussi, pour me documenter sur la politique extérieure du Danemark à cette époque, les importants ouvrages de P.-N. Becker sur l'*Histoire du Danemark sous Frédéric III* (en danois, 1847-1857, 2 volumes), et l'*Histoire du royaume de Danemark* (*Danemarks Riges historie*, t. IV, 1902, etc.).

[2] *Journal autographe de Christian V*, publié dans la *Nouvelle Revue*

Louis XIV, il eut une vénerie et une fauconnerie somptueusement organisées : il ne manquait pas, d'ailleurs, d'envoyer souvent au roi de France des faucons d'Islande, comme ses prédécesseurs l'avaient fait depuis le seizième siècle et comme l'usage s'en maintint jusqu'en 1789. Son grand écuyer, Wolf von Haxthausen, vint plusieurs fois en France acheter des chevaux et s'y distingua dans des carrousels. De même que Christian professait les idées de Louis XIV sur le droit divin, de même il imitait les cérémonies de la cour de France : il créa une étiquette rigoureuse et multiplia les charges de cour; il faisait fréquemment des présents de bijoux; il voyageait souvent d'un château à l'autre; il donna des bals, des carrousels; il chassa assidûment; il poussa même l'émulation jusqu'à avoir, comme le grand roi, une maîtresse en titre! Tant de luxe compromit les finances du royaume. Mais comment ne pas apprécier son goût pour les lettres et les arts de France? Il n'eut pas seulement des gentilshommes et des domestiques français, il accueillit des artistes français, entretint une troupe française de comédie, fit acheter des meubles en France. Le français était la langue à la mode : le roi faisait prêcher chaque semaine en français dans l'église de la cour; les ministres et les diplomates écrivaient la plupart de leurs lettres en français, même ceux qui étaient de naissance danoise ou allemande. Comment dire en quelques lignes ce qui mériterait bien des pages?

Si l'hégémonie politique de la France dans le Nord put être battue en brèche, le prestige de sa civilisation y fut incomparable sous Christian V. Ce souverain, qui avait fait l'apprentissage de la grande vie mondaine sous les auspices de Louis XIV, de Madame, du maréchal de Grammont, du duc de Saint-Aignan, qui avait admiré le Louvre, Saint-Cloud, Vaux, Fontainebleau, Richelieu, Chambord, qui avait fréquenté l'hôtel de Bourgogne et le théâtre du Marais et qui, — sans le savoir peut-être, — avait habité sous le même toit que Racine, fut un bon ouvrier de l'œuvre que, d'âge en âge, tant d'hommes, français ou étrangers, ont poursuivie avec amour : le développement de la culture française dans le monde. Cette culture trouva en Danemark un sol fertile et qui ne s'est pas épuisé.

Louis DELAVAUD.

historique (*Nyt Historisk Tidskrift*, t. I et II, 1848, Copenhague). — E. Holm : *Histoire intérieure du Danemark et de la Norvège sous le régime autocratique de 1660 à 1720* (en danois. Copenhague, 1885, 2 vol.). — Riegel, *op. cit.* — R. Meiborg, *Tableaux de la vie de la cour de Christian V* (en danois, Copenhague, 1882).

L'ART DÉCORATIF ANGLAIS

A PROPOS DE L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS
DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE
AU PAVILLON DE MARSAN

Pour bien comprendre l'exposition des Arts décoratifs de Grande-Bretagne et d'Irlande, organisée au pavillon de Marsan, il nous faut remonter assez loin dans le dix-neuvième siècle. Il y avait à Naples, au temps du roi Murat, un écrivain du nom de Rossetti, originaire des Abruzzes, qui était conservateur du musée et secrétaire des Beaux-Arts. Passionné de la *Divine Comédie*, il donna le nom de Dante à l'un de ses fils, comme Schliemann, plus tard, devait donner à ses enfants trois prénoms des héros d'Homère, et Bœcklin, aux siens, ceux des personnages de Schiller.

Chassé de Naples, en 1820, avec le roi Murat, il se réfugia en Angleterre, à Londres, et là le goût de la littérature italienne, qu'il enseignait maintenant pour vivre, devint, en se compliquant des amertumes de l'exil, une sorte de mysticisme dans l'atmosphère duquel grandit, s'exalta, s'imprégna de lyrisme et de subtils commentaires l'enfance de Dante-Gabriel Rossetti, peintre et poète. En 1848, lui et six autres jeunes gens, William Holman Hunt, John Everett Millais, James Collinson et Frédéric-Georges Stephens, le sculpteur Thomas Woolner et l'écrivain William Michaël Rossetti formèrent une association qu'ils appelèrent la confrérie préraphaélite (Preraphaelite Brotherhood, P. R. B.), parce que Raphaël, à leurs yeux, était l'artiste idéal. Les P. R. B., violemment attaqués par l'Académie, furent défendus par Ruskin, qui devint leur avocat auprès du public. Peut-être pourrait-on trouver dans l'œuvre de Madox Brown, un ami de Dante Gabriel Rossetti, leur chef, la première idée de leurs goûts, et dans les voyages que Madox Brown avait faits à Bruges, Gand et Anvers, les premiers témoignages de leur sensibilité?

Deux étudiants en théologie d'Oxford, William Morris et Burne-

Jones, hantés par les dessins de Dante-Gabriel Rossetti, qui illustraient les poésies d'Allingham, quittèrent en 1856 la théologie pour le dessin et vinrent à Londres demander un conseil au maître de leur prédilection, qui les adopta comme élèves. Pendant que Burne-Jones copiait la nature en écoutant les songes de Rossetti, William Morris se préoccupait surtout de cette idée que ses contemporains n'étaient pas suffisamment attentifs à la décoration et au mobilier, que si, dans la vie, l'œuvre d'art, peinture ou sculpture, est exceptionnelle, par contre le lit où l'on couche, la chaise sur laquelle on s'asseoit, la table, l'armoire qui meublent la chambre, la tenture qui en couvre les parois, le verre dans lequel nous buvons, le vase qui reçoit les fleurs, l'anneau que nous portons au doigt, la maison que nous habitons appartiennent au jugement et au choix de tous, même les plus humbles. En 1859, il fit construire par Philippe Webb une maison, la fameuse Maison Rouge, à Upton, près de Bexley; et, dans l'impossibilité de trouver chez les marchands de l'époque les meubles, les étoffes et les papiers de tenture qui devaient la rendre habitable, il eut l'idée de former une association qui comptait, comme la Preraphaelite Brotherhood, sept membres, chiffre fatidique et superstitieux, et qui se proposait de fabriquer tout ce qui peut contribuer à la parure du home, à l'organisation de son intimité : les peintres Dante-Gabriel Rossetti, Madox Brown et Burne-Jones, l'architecte Philippe Webb et Morris en faisaient partie; c'est dire que la plupart de ses membres étaient des P. R. B., leurs compagnons ou leurs élèves, et que le nouveau groupe venait du premier.

Ainsi des peintres, des sculpteurs, des architectes ne dédaignaient pas de s'intéresser à un cottage, à un verre, à un lit, à une chaise, à un bahut autant qu'à un palais, à un portrait ou à un buste; ils considéraient qu'appliquer aux usages de la vie les ressources de leur art, ce n'était pas déchoir. En cela, ils revenaient à la conception vigoureuse et saine des anciens maîtres italiens dessinant, sculptant ou peignant à la fois des façades de maison, des monuments de circonstance, des décorations de théâtres, des voitures de gala, des bijoux, des faïences, des armoires, des litières, des arçons de selle et des bannières de confrérie. Vasari, écrivant en 1550 la vie de Dello, mort en 1421, qui à l'exemple des peintres, ses contemporains, s'employait indifféremment à des travaux de sainteté et à l'ornement des meubles et des appartements, ajoute : « Et pendant de longues années l'usage se maintint que les plus excellents peintres se livrassent à ces occupations sans en avoir honte (*senza vergognarsi*). » La tradition veut que Raphaël lui-même ait donné des

dessins aux fabricants de marqueterie de Vérone, aux damasquineurs de Florence, aux émailleurs de Faënza, aux peintres verriers de Marseille. M. Albert Besnard consentirait-il à donner un projet d'ameublement pour l'école ou l'Académie de France à Rome, le palais Farnèse ou la Villa Médicis? Et l'on aimerait que M. Rodin, qui définit si bien pourquoi l'architecture de notre temps est détestable, s'employât à donner le plan d'une église, d'une villa jusque dans leurs plus petits détails mobiliers. C'est à quoi cependant les préraphaélites donnèrent leur adhésion. Ils comprenaient que la fonction de l'œuvre d'art est *décorative*, que l'idée absolue d'un tableau, d'une statue, est une fantaisie de collectionneur, de dilettante, mais non une *idée vivante*; que le tableau, la statue, jusqu'à une époque relativement avancée, a toujours eu sa destination et que, si tant d'œuvres restent sans emploi, c'est que l'artiste les exécuta en elles-mêmes, sans penser à un usage défini par la commande.

De la sorte s'expliquent l'harmonie des tableaux et des sculptures avec l'histoire et les paysages du Quattrocento, à Florence, et aussi le désaccord de nos tableaux et de nos sculptures avec leur milieu. La décadence momentanée de notre art décoratif pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle ne vient pas d'autre chose que de la distinction absolue entre les arts majeurs et les arts mineurs, du mépris de ceux qui pratiquaient les uns pour ceux qui pratiquaient les autres, et aussi de ce fait que les premiers négligeaient de s'intéresser à des préoccupations où se spécialisaient les artisans au service de l'industrie.

Tout cela, William Morris le comprit à merveille; la *moralité* de ses intentions est d'une opportunité indiscutable. L'Angleterre, comme la France, s'épuisait en redites, en contrefaçons industrielles, quand Morris décida le mouvement qui devait aboutir à l'art dont nous voyons aujourd'hui les exemples réunis au Pavillon de Marsan. A partir de l'année 1856, il dirigea de multiples ateliers, s'occupant des couleurs et des moindres détails, ressuscitant des industries perdues, dessinant des projets pour papiers peints, pour tissus en soie et en laine, pour cotons imprimés à la main, pour tapis, carreaux vernissés, broderies. Resté seul, à partir de 1874, à la tête de la maison Morris et Cie, il acquit une influence considérable dans sa clientèle et dans la plupart des ateliers. Avec la collaboration de Burne-Jones, il restaura les arts du vitrail et de la tapisserie de haute lisse, s'inspirant des tisserands gothiques de préférence à ceux du dix-septième siècle. Graveur sur bois, il illustra des volumes, il en enlumina d'autres de sa main; passionné d'imprimerie et de

beaux livres, il fonda la Kelmscott Press, édita magnifiquement les Poèmes de Chaucer et, dans ses loisirs, composa des poèmes, des romans de chevalerie, des romans utopistes, des discours sur les arts, sur les métiers, sur la politique, bref vingt-quatre volumes qui viennent d'être publiés par sa fille, Mlle May Morris, et finit par mourir, le 3 octobre 1896, deux années avant Burne-Jones, son vieil ami.

Ce sont les témoignages de cette collaboration, de cette influence exercée pendant un demi-siècle, que nous voyons à l'Exposition des arts décoratifs de Grande-Bretagne et d'Irlande, au Pavillon de Marsan. Pour qui connaît l'histoire de ces hommes, la passion de leurs efforts, le sentiment qui les animait, la sincérité *religieuse* de leurs intentions, l'intransigeance de leurs scrupules esthétiques, il y a là, dans cette réunion rétrospective des objets à chacun desquels s'attache un moment de leur existence, une qualité d'émotion telle qu'on en éprouve à lire leurs souvenirs. Voici une armoire garde-robe : elle faisait partie du mobilier de la Maison-Rouge; Burne-Jones l'offrit à son ami William Morris à l'occasion de son mariage. La tapisserie contre laquelle cette armoire est appuyée servait de tenture dans la maison de Hammersmith, où Morris vécut depuis l'année 1878 jusqu'à sa mort. Une vitrine contient deux manuscrits calligraphiés et enluminés par William Morris lui-même, en 1873 et en 1874; ils prouvent le goût que l'artiste manifesta toujours pour les belles écritures des manuscrits moyen-âgeux; une autre enferme, — est-ce le mot pour une prison aussi transparente, — les verres que Philippe Webb dessina pour la table de la Maison-Rouge. Ce dessin d'Artémis, Mlle Kate Faulkner le traduisit en broderie pour la Maison-Rouge. Ces tapisseries, qui racontent à la frise des murs la légende d'Arthur et du Saint-Graal, elles furent tissées dans les ateliers Morris, d'après les cartons de Burne-Jones. De quelque côté que nous tournions nos regards, nous avons sous les yeux un fragment, une œuvre où ressuscite pour quelques mois l'amitié qui unissait tous ces hommes, et il nous semble non pas accomplir une visite à une quelconque exposition de Paris, mais un pèlerinage aux demeures des préraphaélites. En effet, quelles que soient la diversité de leurs ouvrages, la variété de leurs techniques, la multiplicité de leurs noms, le chiffre de leur phalange, on a l'impression d'un style, c'est-à-dire d'un goût qui s'affirme par la répétition et la continuité de ses choix.

Cette unité, qui ne va pas sans quelque monotonie, elle tient à plusieurs raisons qu'il n'est pas indifférent d'examiner. Raisons plus sentimentales que pittoresques! Sur tous ces pan-

neaux peints, sur ces tapisseries, sur les miniatures des manuscrits, qu'il s'agisse de commenter le cycle de la Table Ronde, le Rubaiyat d'Omar Khayyám, les Odes d'Horace ou l'histoire de l'Abbesse par Chaucer, apparaît une femme, qui évoque le type de certaines fresques ultramontaines et nous rappelle que Burne-Jones, allant en Italie, de compagnie avec Ruskin, afin de chercher l'inspiration des peintures qu'il méditait pour le décor de la Maison-Rouge, en rapporta le type féminin que l'on voit dans *les Noces de Tornabuoni*. Ce type féminin, il est plus une coïncidence qu'un pastiche. Il arrive souvent qu'un artiste, cherchant en vain une figure qui se dérobe dans la réalité confuse, la trouve subitement exprimée avec force dans l'œuvre d'un autre artiste : cette œuvre ne lui révèle pas une formule, mais lui apprend à mesurer sa propre sensibilité, l'aide à la traduire avec son tempérament particulier. Et ainsi naît une figure nouvelle, qui se rattache à la première par une sorte de parenté esthétique, idéale, et cependant n'est pas tout à fait la même. Le roman que vécurent les préraphaélites fera mieux comprendre cette distinction un peu subtile. William Morris, qui se trouvait un soir au théâtre, à Oxford, placé derrière une jeune fille, en fut si ému qu'il se fit présenter à elle. Burne-Jones et Rossetti, qui la connurent dans le même temps, s'éprirent d'elle. Entre les trois camarades la jeune fille choisit William. Elle devint Mme Morris. Ainsi donc les trois compagnons se formaient de la femme le même idéal, et dès lors il n'est pas étonnant de remarquer dans leurs ouvrages la même figure, celle de la personne qui les avait doués d'une existence sentimentale. Le *Daily Mail* a publié récemment les souvenirs de M. Catterson, collaborateur de Morris dans ses beaux travaux d'imprimerie. Il décrit ainsi la femme de l'esthéticien : « La première fois que je la vis, dit-il, elle portait une robe flottante de couleur orange flamboyant. L'impression qu'elle donnait était celle d'un être qui appartient à un monde d'un autre âge. Elle n'avait cependant rien d'éthéré, mais elle parlait et se mouvait avec un calme, une quiétude extraordinaires. Peut-être cela venait-il du contraste avec son époux, qui avait de brusques élans, aussitôt tempérés d'émotion, et qui montrait parfois une candeur d'enfant. Mme Morris défendait attentivement les intérêts de son mari et se mit à la peinture et à la gravure sous sa direction. Dans ses dernières années, elle exécuta de remarquables travaux de broderie. Elle était d'une beauté splendide. Vivant dans un milieu d'artistes, elle ne s'en montrait pas moins une excellente ménagère et tout portait la marque de son ordre à Kelmscott Manor et dans les autres demeures élues par Morris pour ses travaux. »

Elle réussit à maintenir la bonne entente de son mari avec Burne-Jones et Rossetti. Une de ses amies, qui lui ressemblait, épousa Burne-Jones. Elisabeth Siddal, qui lui ressemblait, épousa Dante-Gabriel Rossetti; et véritablement, quand il chante dans la *Maison de vie* son amour, il semble qu'il superpose à la douceur d'une réalité la fantaisie d'un songe :

Qu'est-ce que son miroir sans elle? La surface gris blanc
De l'étang là où il est aveuglé du visage de la lune.
Son vêtement sans elle? L'espace vide remué
Par la course des nuages d'où la lune s'est enfuie.

Ses sentiers sans elle? L'empire réservé au jour
Usurpé par la nuit sinistre. Sa couche
Sans elle? Que de larmes, pauvre de moi! Selon la bonne grâce de l'amour
Et le froid oubli du jour ou de la nuit.

Qu'est-ce que mon cœur sans elle? Ah! pauvre cœur,
Quel mot demeure de toi avant même que ta parole soit silence?
Voyageur par les routes glacées et désertes,

Par les routes escarpées, voilà ce que tu es sans elle,
Là où les longs nuages et l'ombre des longs bois
Doublent l'obscurité sur la colline ardue.

*
* *

L'œuvre la plus impressionnante, que l'on distingue en entrant dans l'exposition rétrospective des collaborateurs de William Morris, est une série de tapisseries tissées au métier de haute lisse par les ateliers Morris d'après les cartons de Burne-Jones. Tout autour de la salle tendue de cretonnes, elles font comme une frise majestueuse et sombre où éclatent çà et là de grands personnages lumineux, des êtres qui semblent dégager une douce clarté ainsi que des lampes. Ce sont les compagnons du roi Arthur; ils symbolisent la chevalerie, avec ce qu'elle comporte de bravoure hardie et de grâce dans les tournois, mais aussi de devoirs envers les faibles, la défense de la veuve et de l'orphelin, l'attaque du géant qui abuse de sa force, du dragon qui ravage un pays. Assis autour de la Table Ronde, ils devisent en mangeant, se reposent de leurs exploits; il semble que leur vie désormais s'achèvera dans la paisible tranquillité d'un beau soir. Mais voici que l'inquiétude, l'esprit d'aventure leur apparaît sous la forme d'une belle jeune femme, en robe d'or, qui descend d'un cheval de bataille gris pommelé; elle les invite à partir, à conquérir le Saint-Graal, c'est-à-dire la coupe où Jésus but à la Sainte Cène et que

Joseph d'Arimathie rapporta en Angleterre. En vain le roi Arthur essaie de les retenir. Les voici qui partent à la recherche du vase merveilleux; une grande barque aux voiles gonflées, rappelant dans sa forme la barque de Witikind, exprime dans son impatience l'espoir du lointain voyage. Ils enfourchent leurs coursiers, les femmes, en les saluant, leur tendent leurs armes, et je songe aux adieux d'Hector et d'Andromaque; l'ordre fameux des chevaliers de la Table Ronde se disperse par le monde; les Saxons, profitant de leur absence, se révoltent contre les Bretons; un à un, les chevaliers tombent sur le champ de bataille; messire Lancelot, messire Gawain gisent à terre; et voici, dans le temple, les trois anges aux robes blanches, aux ailes bleues, roses et vertes, agenouillés devant le Saint-Graal, et voici enfin, dans la forêt sombre, l'apparition miraculeuse des trois anges aux robes blanches, aux ailes rouges devant les deux guerriers émerveillés, près des grands lys d'une beauté si pure et si froide. Il y a dans ces tentures un sens du mystère un peu théâtral, analogue, si l'on veut, comme qualité, à celui que l'on éprouve à l'Oiseau bleu, de Mæterlinck. Il est impossible de mieux nous rendre sensibles des intentions poétiques, le sens général, profond et caché d'une action humaine; les formes sont nobles, la composition rythmée et claire, les gestes et les attitudes posés avec une sorte de stupeur paisible dans le silence mélancolique des forêts, des églises ou des vieilles demeures; le drame s'impose avec une sereine évidence; même dans la subtilité, il demeure parfaitement ordonné et clair, et l'exécution du métier de haute lisse a su conserver au projet toutes ses nuances, en y ajoutant, si possible, l'atmosphère profonde et sourde que donne la laine mate; l'atelier de Morris renoue sur la chaîne de son canevas la meilleure tradition des artisans gothiques et démontre la préférence donnée par son maître aux tapisseries flamandes d'Arras et de Bruxelles sur les tapisseries françaises du dix-septième et du dix-huitième siècles. Une rencontre heureuse se réalise entre le crayon qui imagine et la navette qui passe le fil sous la trame.

Il n'en est pas toujours de même. J'avoue que dans les compositions de Burne-Jones et des préraphaélites, ici exposées, je ne trouve pas toujours la même clarté, ni le même accord entre le dessin et sa réalisation. Je considère les peintures de Burne-Jones décorant les panneaux de la garde-robe de Morris. Elles représentent, me dit le catalogue, l'histoire de l'Abbesse par le poète Chaucer, dans son volume des contes de Canterbury. Et sans doute, si nous avons de la lecture, nous ne pouvons qu'être sensibles à ce fait que Burne-Jones, un peintre cultivé,

ancien étudiant à l'Université d'Oxford, ancien familier de la Bibliothèque bodléienne, ait choisi précisément pour l'illustrer de son pinceau l'œuvre de Chaucer, en date un des premiers poètes qui aient écrit en anglais, un des premiers aussi qui aient subi le prestige hallucinant de l'Italie, un des premiers enfin qui aient su concilier ce prestige et l'amour du pays natal. Ces contes de Canterbury, imités du Décaméron, la rencontre de Chaucer et de Pétrarque, n'est-ce pas le prélude, bien des siècles auparavant, des voyages de Burne-Jones à Florence et de sa prédilection pour les fresques et les *tondi* de Botticelli ? Mais si je n'ai pas visité Oxford et la Bodleian library, si je n'ai pas lu Chaucer, si je ne connais pas les détails de sa vie, les nuances de son esprit, la peinture de Burne-Jones demeure pour moi un rébus. Devant cette peinture vieillote qui me donnait l'impression d'un faux tableau du Quattrocento, je songeais que bien d'autres tableaux préraphaélites n'auraient jamais dû quitter Oxford ou devraient rejoindre la ville universitaire où abondent les commentateurs : ils y formeraient un incomparable musée de l'intelligence, sur les pans de murs laissés libres par les belles éditions des classiques ou des poètes moyenâgeux, une *illustration* pathétique des conférences de fellows, quelque chose d'analogue à ce que pouvaient être les images des vitraux, dans les cathédrales, tandis que le prédicateur expliquait en chaire les écritures. Mais dans nos cathédrales l'intention du maître sculpteur ou verrier demeure presque toujours évidente. A Amiens, par exemple, il est impossible, même à un profane, de se méprendre sur le geste terrible du Christ qui au jugement dernier appelle les élus et les sépare des maudits, sur le sourire mignard et charmant de la Vierge dorée. Dernièrement, je voyais à l'église Notre-Dame de Douai, le retable d'Anchin et l'*idée* du peintre s'imposait à moi, sans commentaire. Le *Pressoir mystique* de Jean Bellegambe, au musée de Lille, exprime toutes les subtilités de la théologie et l'on comprend sans effort. Et quand notre Jean-François Millet enferme dans un petit tableau toute la tendresse d'une mère pour ses enfants, les gestes menus des trois gosses, assis sur le seuil de la maison, tendant à la becquée des lèvres avides et le père qui travaille pour nourrir ces êtres-là, nous n'avons pas besoin d'aller à la Sorbonne pour trouver l'explication, car l'explication, elle ne se trouve pas entre les pages, même bien imprimées, d'une belle édition, mais dans les formes et les couleurs. Que nous sert un magnifique *sujet* si l'artisan, par le prestige de son métier, n'arrive pas à le rendre sensible à nos regards !

Ainsi des tableaux de Burne-Jones, de Rossetti, de Madox Brown. Souvent leurs curiosités ne sont plus d'un peintre, mais

d'un dilettante, d'un érudit; elles vont jusqu'à l'exégèse, elles s'enferment dans la symbolique, et n'en sortent que pour tendre on ne sait vers quels horizons. Par l'effet de cette culture exagérée, leur idéal se déforme, leur sentimentalité s'épuise en l'impossible, et leur type féminin, perdant pied, s'enlève dans les régions mal définies où le rêve confine à la folie.

Aux temps glorieux du préraphaélisme, on publiait, en manière de plaisanterie, ces vers :

POUR UNE ESTHÈTE

Vierge au front blême,
Ecoute-moi te vouer mon amour!
Par tes baisers qui consument;
Par ton parfum de nard;
Par tes faux cheveux parbouillis;
Par tes soupirs qui dévorent le cœur;
Par tes joues de pâte cuite;
Par tes poses renouvelées des Grecs;
Par ta langue pareille à un aspic qui darde;
Par les cordes stridentes de ta cithare;
Par tes vêtements de vert étuvé;
Par ton inepte mine;
Par ces signes, ô mon Esthète,
Tu seras ma Valentine.

Et de mauvais farceurs prétendaient donner la recette d'une pareille esthétique dans ce menu composé, disaient-ils, *pour les faux dévots de la suavité et de la lumière :*

Lis en branches au naturel,
Fleurs de tournesol à l'oriflamme,
Horizons louches à la Dado.
Cuisse de cigogne tout au long,
Tête d'épouvantail à la Botticelli.
Compote de fruits défendus à la Beaudelaire
Fortement sucrés.

Ils exagéraient. Dans leurs boutades, il y avait une vieille rancune. Il faut convenir d'ailleurs que les préraphaélites, s'ils apportaient quelque suite dans leurs pensées, étaient capables, pour les défendre, d'aller jusqu'à la haine. On n'a pas oublié le fameux procès plaidé devant les tribunaux anglais, en 1878, entre Whistler et Ruskin. Whistler représentait l'art pour l'art, la peinture sans idée, la clarté française. Ruskin défendait la légende historiée par les peintres, l'idée dans la peinture, le rêve celtique. On soumit aux témoins, aux partisans de l'une et l'autre école le fameux *Nocturne en noir et or*. Burne-Jones, interrogé, répondit

au juge qui lui demandait quel détail et quelle composition il appréciait dans ce *Nocturne* :

— Absolument aucuns.

Sévérité que nous sommes tentés de trouver injuste, nous qui pensons que l'exécution et la profession doivent l'emporter sur l'intention et l'amateurisme, qu'un art trouve en lui-même sa fin et qu'il se meurt de n'être pas lui-même. Réplique brutale, mais qui nous paraît un peu ridicule, quand nous comparons les délicates harmonies de Whistler et les sous-entendus de Burne-Jones.

A l'exposition du Pavillon de Marsan, nous pouvons mesurer la différence qui sépare le rêve littéraire de la réalité plastique. Mettons à part les tapisseries de Morris, dont nous avons déjà parlé; et regardons successivement les papiers de tenture, la broderie, la dentelle, la poterie, la verrerie, la calligraphie et l'enluminure, l'illustration et la décoration du livre, l'imprimerie, l'orfèvrerie, les vitraux. Tout cela est présenté avec un goût recherché, quoiqu'un peu austère; on a l'impression que Burne-Jones, en effet, fut autrefois étudiant en théologie; le Pavillon de Marsan a été accommodé par Sir Wilson en hall public; des pilastres et un velum conduisent les regards jusqu'à un autel adossé à quatre colonnes, rangées en demi-cercle, ocellées d'or sur fond blanc; la blancheur crayeuse de cette nef dans une lumière de cave, à peine relevée des couleurs neutres et de compositions en grisailles, contraste avec les petites salles prenant jour par des fenêtres latérales sur notre délicieux jardin des Tuileries, qui nous fait penser, en cette saison printanière, avec ses jets d'eau et les robes souples des femmes, à quelque tableau de Jean-Baptiste Hilaire, les petites salles contenant chacune un ensemble des œuvres qui, nous affirme-t-on, représentent ici l'art décoratif de Grande-Bretagne et d'Irlande.

Morris et ses amis professaient une admiration pour les plantes un peu analogue à celle dont nos gothiques nous ont laissé des témoignages nombreux et variés. Ruskin était un botaniste infiniment distingué. Je vois ici des papiers de tenture, des cotons imprimés, une portière brodée, un couvre-lit, des soies brochées, des damas de soie, des brocatelles et du velours côtelé, des tapisseries de laine, qui ont pris comme thème l'interprétation de l'épine noire, de l'acanthe, de la marguerite, un treillage avec des oiseaux, les grenades, la tulipe, le souci africain, la vigne, le chèvrefeuille, le chêne, la rose et le lys, la fraise. Intentions exquises, mais réalisées sans grande fantaisie; je pensais moins, devant leur régularité systématique et ennuyeuse, à la libre ingénuité de nos bons imagiers français qu'aux goûts bien sages des

étudiants d'Oxford, arrosant à leurs fenêtres la fleur indiquée, chaque année, par le recteur de l'Université.

La collection de dentelles réunit des dentelles au fuseau et au point d'aiguille, connues les unes et les autres sous le nom de point d'Angleterre; nous avons retrouvé ici les qualités essentielles de ce point, la finesse, la joliesse du réseau et les grandes arabesques, les guirlandes qui font penser au dessin du damas. La dentelle, échappant par sa technique féminine aux influences littéraires, a gardé la grâce de sa tradition.

A côté d'elle, par une association d'idées charmante et naturelle, on a disposé des éventails peints qui s'enlevaient, avec leurs tonalités gaies et pimpantes, sur la fragilité floconneuse des guipures. Ceux de Sheringham, la *Danse d'ombres*, le *Paysage chinois* et le *Jardin du mandarin*, de Mary Davis, *Madame désire?* et de Conder enfin, un maître anglais disparu, dont M. Aman-Jean a dû beaucoup regarder les délicates harmonies roses, mauves et bleues, ont une couleur dont Rossetti, Burne-Jones et Morris nous avaient déshabitués.

On vantait beaucoup, en France, au milieu du dix-neuvième siècle, les potiers anglais. On disait d'eux qu'ils étudiaient, dans l'usage des objets et dans leur distinction, le décor qui convient le mieux à chacun d'eux, la forme la mieux appropriée à chaque chose. On les louait d'avoir cherché le pot à eau qui pût contenir le plus d'eau possible, à portée de la main et sans être exposé à se renverser sur une base trop frêle; d'avoir trouvé une forme trapue, pansue, avec une ouverture proportionnée au besoin de verser vite et en abondance; d'avoir fait leur théière, leur broc, leurs larges cuvettes, leurs plats avec leurs cloches, leurs vases à rafraîchir. On recherchait les produits de Wedgwood et de Minton. Dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, les céramistes français ont pris leur revanche : ce que les potiers anglais nous envoient aujourd'hui, au Louvre, les imitations de faïences persanes, les reflets métalliques, les coulées de feu, les couvertes brillantes nous rappellent ce que l'on faisait en France, il y a un quarteron d'années; nos Decœur, nos Lenoble, nos Méthey laissent bien loin derrière eux leurs confrères anglais, dont les œuvres ressemblent tantôt à de la laque, tantôt à du métal forgé, à tout, sauf à de la céramique.

Comme la dentelle et la poterie, la verrerie échappe, en quelque manière, aux influences de la littérature; comme tant d'autres métiers, elle obéit d'abord à des lois techniques. Sans doute, je sais que ces verres, Philippe Webb les dessina pour la Maison-Rouge et son ami William Morris, et d'autres artistes pour

d'autres ateliers. Mais que serait devenu le dessin abstrait sans l'expérience de l'ouvrier, de celui que l'on appelait à Murano un *supia-lume*, un souffle-lumière? Le soin qu'il apporte à bien exécuter une chose ne suppose-t-il pas une sensibilité? L'anxiété qu'il éprouve d'une réussite parfaite, le scrupule avec lequel il choisit son sable, son fondant, nettoie ses creusets, le pour et le contre qui se disputent son esprit pendant qu'il se décide à tels matériaux et non à tels autres, le regard inquiet dont il examine le verre fondu, n'est-ce pas autant d'émotions? Il veut la blancheur, la finesse, la pureté du grain, et c'est comme s'il rêvait d'immobiliser l'eau pure, transparente, d'arrêter avec une baguette un ruisseau qui court et de le transformer, par le sortilège de ce geste magique, en hanap, en lampe, en aiguière, en toutes sortes d'objets remplis de clartés mystérieuses, vacillantes et soumises à de précieuses métamorphoses, selon ce qu'ils contiennent ou reflètent. Est-ce une substance que ce fluide impondérable qui coule entre les doigts, échappe au regard et change suivant le nuage qui se promène dans le ciel fouetté de bleu, de rose ou de noir? Prendre un long tube et souffler comme un nécromant dans ce liquide, et le voir — de même que l'argile sous les doigts du potier assis devant son tour — se gonfler comme un fruit mûr au soleil ou s'amincir comme un bouleau blanc dans la clarté printanière, offrir des lèvres goulues ou se hérisser en hippocampe, s'enfler ou s'effiler jusqu'au moment d'atteindre la forme qui est un arrêt du souffle... Un peu plus, un peu moins de respiration, une volonté ou un renoncement dans la seule fonction qui trahisse la vie, et voilà une panse rebondie, un galbe gracile. Et voilà que naissent les verres à Porto, à Xérès, les calices en tulipes, le lékané pour le vin de Chio, le römer pour le vin du Rhin, les flûtes pour le champagne : c'est qu'il y a une gourmandise de la vue qui correspond à celle du palais; elle veut pour les vins à bouquet une forme arrondie, ventrue, d'où le parfum du terroir s'exhale en traînant comme une vapeur d'ivresse; et pour les vins pétillants, légers, une forme fragile, fuselée, où le breuvage monte brusquement aux bords comme un ruisseau emprisonné dans une gorge. Maintenant l'objet existe dans sa forme; il s'agit de le décorer. Alors vraiment le métier va devenir, suivant la belle expression du Sénat de Venise, *ars tam nobilis*, et l'artisan un gentilhomme méritant ses lettres de noblesse. La coupe, l'aiguière ou la buire ont atteint leur galbe; elles existent par le délicat profil, par la lumière où on les place; elles reflètent le monde extérieur, tremblent des mêmes émotions, et le jour passe en elles comme un nuage sur un lac; leur substance pure

se colore parfois vaguement; ou, à peine raffinée, elle contient des bulles d'air nombreuses qui sont un souvenir de son état vivant de fusion; ou bien encore, attaquée par l'acide, elle subit une sorte de repolissage et prend l'aspect d'une fenêtre couverte de givre ou d'un bloc de glace fondante. L'artisan se propose de mettre en valeur par un ornement — ici nous vérifions le goût minutieux des Anglais pour les plantes et les fleurs — ses qualités d'éclat et de limpidité. Dangereuse entreprise! Ajouter à un charme subtil? On risque de le dissiper, de même qu'en fixant un pastel on en ruine la fragilité. Le regard traverse une première nappe transparente pour en atteindre une seconde; les lignes du décor peuvent se confondre; sans compter les hasards du feu! Les Anglais ont su éviter tous ces écueils; leurs verreries ont la nuance, la forme, l'ornement; elles indiquent bien l'origine, la destination; elles sont essentiellement anglaises.

Il en est de même, chez eux, de tout ce qui concerne l'imprimerie, l'enluminure, la calligraphie, la reliure, l'illustration et généralement les arts du livre : là vraiment, ils sont supérieurs; cela tient à ce que les industriels, depuis de longues années, écoutent les suggestions des artistes, que des traditions ont eu le temps de se former dans de nombreux ateliers. J'ai déjà dit que William Morris, dès sa jeunesse, aimait les anciennes écritures des vieux manuscrits : dans la fréquentation de la Bibliothèque bodléienne, il avait pris le goût des caractères tracés d'une main soigneuse sur le vélin couleur d'ivoire, et lui-même, s'appliquant à cet exercice, il avait eu conscience des satisfactions morales que donne un beau métier, noblement pratiqué pour lui-même. C'est ainsi qu'il copia le *Rubaiyat* d'Omar Khayyám et les *Odes* d'Horace, les enluminant de miniatures auxquelles s'ajoutèrent des peintures de son ami Burne-Jones. Mais c'était là un art d'exception, de mécènes, de collectionneurs : il fallait atteindre le grand public, l'initier à ces qualités du beau livre et le familiariser avec des scrupules dont il ne se doutait même pas; et nous reconnaissons là ce goût de l'apostolat, de l'œuvre d'art considérée moins en elle-même que pour la vertu morale qu'elle dispense, qui est commun à tous les préraphaélites et qui fait d'un Ruskin, par exemple, une sorte de prédicateur esthétique. L'imprimerie, en Angleterre, était honorable et distinguée. Vers 1820, William Pickering, un libraire de Londres, avait dirigé l'édition des traités de Bridgewater, imprimés par l'University Press, à Oxford. Il se préoccupait du papier, du format, des caractères, de la proportion du caractère par rapport au format, de l'harmonie entre la couleur de l'encre et celle du pa-

pier, de la manière de placer la page en forme sur le papier, scrupule que nos éditeurs, la plupart du temps, ne soupçonnent guère. Cependant l'*œil*, la forme même du caractère laissait à désirer : c'était le caractère employé par Didot, à Paris, et Bodoni, à Parme, à la fin du dix-huitième siècle; il avait, comme trait distinctif, le contraste entre les lignes fines et les parties renflées. Beaucoup de livres édités par Pickering s'imprimaient à la Chiswick Press, dirigée par Wittingham. Le neveu de celui-ci, qui avait à imprimer, en 1842, un Juvénal destiné aux prix du collège d'Eton, s'entendit avec un autre imprimeur, Caslon, pour fondre un petit assortiment de caractères romains en gros texte, en s'inspirant des caractères qu'un ancêtre de Caslon avait imaginés vers 1730, pour se libérer des fondeurs hollandais : on appelle ces caractères vieux-style.

En 1891, William Morris créa la Kelmscott Press; après une patiente étude des meilleurs imprimeurs du quinzième siècle, il produisit le caractère romain, qu'il nomma « lettre d'or », d'après le titre de la *Legenda aurea* de Jacobus de Voragine, traduite par Caxton; puis le caractère dit gothique. Il mourut en 1896; la Kelmscott Press fut fermée en 1898; de 1891 à 1898, elle publia cinquante-deux volumes, dont une édition monumentale de Chaucer en un volume in-folio, orné de 87 gravures sur bois d'après les dessins de Burne-Jones. Ses efforts furent imités par d'autres imprimeries, dont les ouvrages figurent à l'exposition du Pavillon de Marsan, ainsi que des reliures d'une grande variété, d'une exécution parfaite, d'un sentiment décoratif ingénieux et subtil.

Je n'en dirai pas autant de l'orfèvrerie et de la ferronnerie. Cependant elles doivent à des mœurs, à des usages particuliers, des encouragements dont nous ne retrouvons pas l'équivalence dans notre pays. Quand le gouvernement français veut offrir un cadeau, il s'adresse presque toujours à la manufacture de Sèvres, qui livre un vase bleu de roi, aux manufactures des Gobelins et de Beauvais, qui fournissent une tenture ou un écran. En Angleterre, les largesses du moyen âge sont encore de mode. Par les grands seigneurs de l'aristocratie, par des souscriptions, par des associations, les pièces d'orfèvrerie sont constamment demandées à l'industrie pour remercier un ministre, récompenser un citoyen, donner le prix aux vainqueurs dans les courses, les régates, les comices. Enumérons quelques objets exposés au Pavillon de Marsan : la masse civique de la municipalité de Morley, les sceaux ecclésiastiques des seigneurs-évêques d'Oxford, de Carlisle, de Saint-Andrews, de Winchester, d'Exeter

et de Rockhampton (Australie), le grand vase à couvercle commémorant la mémoire d'Henry Latham, master de Trinity Hall, à Cambridge; la cassette en vermeil, ornée d'ivoire, offerte à Earl Grey par la Merchant Taylors Company, en novembre 1911; la masse du conseil des étudiants de l'université d'Aberdeen, en argent et ivoire; l'insigne officiel de la guilde des ouvriers d'art de Londres; la cassette en argent offerte à M. Jesse Collings, membre du Parlement, et contenant sa nomination de « citoyen de la cité de Birmingham »; un surtout de table pour le mess des officiers du 5e régiment gallois; la truelle en argent employée par feu Sa Majesté le roi Edouard VII, lors de la pose de la première pierre de l'University College of North Wales en juillet 1907; la clef en vermeil, rehaussée d'émail, à tige et panneton en acier, à l'aide de laquelle S. M. Edouard VII procéda à l'ouverture officielle du Victoria and Albert Museum, à Londres, le 26 juin 1909; la cassette d'argent offerte à S. M. Edouard VII, alors prince de Galles, par le Reading University College; enfin, les insignes princiers portés par le prince de Galles, chevalier de la Jarretière, lors de son investiture à Carnavon, en 1911, la Couronne, l'Anneau, le Sceptre, l'Epée, l'Agrafe qui sert à attacher le manteau royal. Là, comme dans les bijoux et les objets de ferronnerie religieuse, ceux qui aiment la symbolique s'en donneront à cœur joie; chaque chose enferme une allusion; dans le métal forgé, ciselé, fleurit la somme des intentions gothiques et traditionnelles dont l'université d'Oxford s'est faite la dépositaire.

Comme tout cela, cependant, demeure livresque et un peu pédant! Ce grand hall, avec ses colonnes ocellées d'or, ses pilastres blancs et sa lumière blafarde, contient l'ennui des examens, et non la joie des étudiants. Il y a je ne sais quoi d'archéologique dans ces œuvres d'art, qui nous empêche de penser qu'elles furent créées, comme on disait en France, pour le seul plaisir des yeux. L'exégèse et la culture hermétique d'Oxford, la ville cristallisée dans son histoire, celle que Thomas Hardy nomme Christminster dans son terrible *Jude l'Obscur*, triomphent sévèrement dans cette nef et ces vitraux de Wall, qui attendent la voix monotone des ingénieux commentateurs et mettent en déroute nos sensibilités françaises. Je veux espérer que l'Angleterre a autre chose à nous montrer et que ses représentants, par un culte sentimental pour des mémoires infiniment dignes de notre respect, ont simplement voulu exhumer, pour un temps, les documents d'une amitié qui réunissait quelques artistes dilettantes et, en nous rappelant les principes qu'ils proclamaient en banderoles, comme des devises anglicanes dans des

homes respectables, nous évoquer une mode qui a passé. Les temps héroïques où Burne-Jones niait avec enfantillage le pittoresque de Whistler sont bien révolus. J'en avais un peu le sentiment, l'autre jour, en regardant aller et venir devant les tapisseries de la Table-Ronde les survivants de cet âge où les peintres écrivaient avec une si abondante prolixité, Miss May Morris qui touchait avec des mains pieuses aux manuscrits de son père, Sir Walter Crane, avec sa barbiche blanche à l'impériale, toujours jeune malgré ses soixante-quinze ans et s'efforçant de ressembler encore au portrait que Watts autrefois a fait de lui. L'art de ses contemporains, décidément, nous paraît beaucoup plus ancien... Et cela nous instruit sur la distance qui sépare les manifestes des réalités, sur les chances de durée que promettent les œuvres d'art dont la vertu est simplement intelligente. Je ne crois pas que celles-ci aient réellement atteint le grand public d'outre-Manche; en marge d'une tradition aimable et facile, elles furent le fait d'une cohorte, d'un groupe d'esthètes. On prête à la reine Mary un mot qui en dit long sur leur caractère un peu exceptionnel. En les voyant réunies au Pavillon de Marsan, elle s'écria : « Mais je n'avais jamais vu tout cela en Angleterre! » *Tout cela* existait cependant, mais dispersé dans des collections particulières, chez les survivants d'une école périmée, les parents, les familiers de ceux qui sont morts maintenant; jamais on n'avait invité les Londoniens, les Anglais, à pareille réunion d'objets qui cependant naquirent dans leur royaume. Le mot de la reine Mary, en vérité, définit un art préoccupé de regarder dans le passé plus que dans la vie, qui trouvait sa première inspiration dans des curiosités exotiques, et son premier apôtre, dans un homme dont le nom seul, comme l'origine, est un symbole : Dante-Gabriel Rossetti.

Léandre Vaillat.

LA MAISON SUR LA RIVE[1]

10 février. — Dimanche de la Septuagésime. — Ma belle ardeur des premiers jours est vite tombée, et voilà quelque temps que je n'ai rien écrit sur ce cahier. Je le reprends au soir de ce jour où s'est fait entendre le premier coup de la cloche sombre qui, pendant sept semaines, va retentir et nous exciter à la pénitence, puis se taire aux heures de mort et de ténèbres pour s'ébranler de nouveau et joyeusement enfin dans l'*Alleluia* de Pâques.

La journée, bien que voilée, a été belle, et notre promenade en fut plus douce. Elle nous a menées sur une route montante communément appelée le « chemin nu » parce qu'à mesure qu'elle s'élève les buissons et les arbres qui la bordent se font de plus en plus rares et disparaissent tout à fait à son sommet où le vent du large les empêche de croître. Mais on ne regrette point leur absence, car, de ce point culminant, par une sorte de compensation magnifique, on découvre une étendue considérable de pays. Les lointains étaient aujourd'hui peu visibles, à cause de la brume que le soleil sans force ne pouvait entièrement dissiper; le spectacle s'en trouvait restreint du côté des terres, mais il s'approfondissait vers l'estuaire où, la limite entre le ciel et l'eau se trouvant abolie, on eût pu se croire en face de l'infini. D'une déchirure qui s'était produite dans le voile épais tendu sur le ciel, tombait une lumière dorée qui baignait la ville et en faisait la seule place éclairée dans ce vaste tableau d'hiver. D'où nous étions, mieux encore que de ma chambre, elle apparaissait en son ensemble, plus dense, et comme massée, dans la crainte des flots, autour de l'église dont la flèche en jaillissait vraiment ainsi qu'une prière,

[1] *Copyright by Perrin et Cie*. — Voy. le *Correspondant* du 25 avril 1914. — Nous répondons ici à la question que nous ont posée un certain nombre de lecteurs : M. André Lafon, l'auteur du présent roman, est le premier lauréat à qui l'Académie Française ait attribué, en 1912, pour *l'Elève Gilles*, le grand prix de littérature récemment fondé. L'illustre Compagnie a ainsi révélé au grand public un noble et pur talent, dont nous sommes heureux de publier l'œuvre nouvelle. (N. D. L. R.)

un pressant appel vers le ciel entr'ouvert. L'heure du flot faisait s'en détacher quelques bateaux qui hésitaient avant de prendre le large et s'éloignaient à regret, on eût dit, comme des demeures entraînées par la violence du courant. La voile tendue, leur course devenait plus rapide, leur forme s'amenuisait, et ils n'étaient bientôt plus sur le limpide miroir que de blanches âmes glissant dans un pâle azur. Nous les considérions en silence, et la cité elle-même, formant par l'effet de l'éloignement un promontoire avancé dans le fleuve où la trouée lumineuse de la nue se reflétait, me semblait être la proue d'un vaisseau ancré au bord du ciel.

J'en fis la réflexion à ma mère qui repartit que cette comparaison justifiée par l'apparence ne pouvait, par malheur, être poussée bien loin, et qu'au lieu de voguer vers Dieu, ce vaisseau qu'il me plaisait de voir en notre ville prenait plutôt le chemin contraire.

— Hélas! repris-je, considérant toujours la forme étrange de la cité suspendue entre le ciel et le reflet de l'azur dans les eaux calmes, quelle main vigoureuse donnera le coup de barre nécessaire à ramener en bonne voie ce vaisseau égaré hors de la route ancienne et prêt à abattre son mât? Et que peuvent en cette occurrence de pauvres femmes comme nous?

— Ne perdons pas espoir, répondit assez vivement ma mère. Dieu peut, s'il lui plaît, choisir un enfant pour manifester sa puissance et faire connaître ses volontés à notre endroit. Où qu'il agisse, il s'est toujours révélé par les simples, et les plus faibles cœurs suffisent, quand il les anime, à la tâche la moins aisée, aux sacrifices qui coûtent le plus!

— Comme je m'offrirais volontiers, m'écriai-je, et pour ce qu'il plairait au ciel d'exiger, afin que nous trouvions miséricorde devant lui, que nos querelles cessent et que cette flèche qui garde la ville ne vînt pas à tomber.

Ma mère reprit que rien n'était si désespéré que l'on dût s'offrir en holocauste. Je lui dis encore que, souvent, de la fenêtre de ma chambre, je me plaisais à considérer les toits de la ville comme nous le faisions en ce moment et à prier sur eux ainsi qu'on prie au chevet d'une personne en danger de mort. Elle m'encouragea dans cette tâche, pénétrée du pouvoir secret de nos implorations, rappelant que Dieu nous avait lui-même engagés à les lui adresser avec persévérance, et se reposant tout entière sur la valeur de la prière, de cette « arme blanche » qui étend autour de nous un cercle protecteur et peut, sans bruit, nous faire l'emporter dans les luttes les plus désespérées.

— L'office d'aujourd'hui, par exemple, — me dit-elle, — qui

est plein de choses terribles, offre les plus hautes consolations. On y rapporte, aux *Matines*, la malédiction de Dieu sur la terre après la faute d'Adam. Mais ces paroles fortifiantes étaient à l'*Introït* ce matin : *les gémissements de la mort m'ont environné, les douleurs de l'enfer ont assiégé mon âme, mais j'ai invoqué le Seigneur dans mes tribulations, et le Seigneur a écouté ma voix!*

Cependant les voiles aériens un instant écartés se refermaient au-dessus de nous, le soleil se retirait derrière eux et son reflet quittait le fleuve dont les eaux reprenaient les teintes lourdes du plomb. Une ombre ennemie descendait sur les choses, la cité redevenait confuse par degrés et, laissant là nos rêveries, nous nous serrâmes dans nos manteaux et nous pressâmes de revenir vers la ville.

Avant de rentrer, nous avons été voir Mlle Franchereau qui est souffrante et, encore, Mathilde Cazade, cette pauvre femme si étrangement accablée qui demeure de l'autre côté de la place, à deux pas de chez nous. Voici plus de cinq années que, de l'aube au soir, elle ne quitte plus le fauteuil dans lequel elle s'arc-boute, la face penchée vers la terre, la nuque écrasée d'on ne sait quel poids qui ne lui permet qu'à peine de regarder devant elle. J'admire que ce supplice n'altère en rien sa patience; à notre entrée, elle a tenté de sourire et a laissé se fermer le livre ouvert sur ses genoux. En la trouvant haletante et de plus en plus courbée, je n'ai pu m'empêcher de songer à ces figures de pierre que l'on voit sculptées sur la façade de certaines maisons dont elles supportent l'entablement ou les consoles dans un effort de tout leur être. De la fenêtre près de laquelle elle se tenait on apercevait l'église... Elle nous a remerciées d'être venues, répondant sans se plaindre à nos condoléances, disant que chacun avait sa part d'épreuves ici-bas et que si la sienne dépassait la mesure ordinaire elle espérait que celle d'un autre s'en trouvait allégée d'autant. Nous savons par M. le Curé qu'elle offre quotidiennement le mérite de ses souffrances en faveur des âmes et trouve ainsi dans la cité sa raison d'être et un dédommagement à son inactivité. Qui nierait qu'elle y soit utile et que Dieu regarde surtout, pour elle comme pour Mlle Franchereau, ce côté merveilleux d'une vie que d'aucuns jugent médiocre : le sacrifice par lequel elle lui agrée, ce don magnifique et si rare de soi.

Ames souveraines, détachées, quasi-célestes, et trop peu nombreuses parmi nous! Mais ne suffit-il pas de quelques roses écloses après la pluie dans le plus pauvre jardin, pour couvrir de parfums l'âcre odeur de la terre?

Lundi, 11 février. — En rentrant du marché, Zélida est venue nous apprendre que la mère de Mme Lheureux, retirée chez sa fille depuis quelques années, y a été, la nuit dernière, frappée de paralysie. Ma mère et moi, nous nous sommes regardées, et la même pensée nous est venue : « Nous irons la voir demain. »

— Si toutefois cela ne déplaît pas à ton père, a cru devoir ajouter ma mère.

Dans la petite querelle qu'ils ont eue, Mme Lheureux et lui, au sujet d'une séparation de terrain, notre amie, toujours violente, a été en effet un peu plus vive qu'il eût convenu. Mais mon père s'en souvient-il bien? Il est peu rancunier et, l'autre soir encore, il a parlé d'Aymon. Il n'y a point eu de brouille à vrai dire, mais de part et d'autre une sorte d'entêtement, pour nous très légitime, à ne pas faire le premier pas, à s'enfermer dans une réserve glacée qui n'a plus permis, peu à peu, que le bref salut que nous nous donnons aujourd'hui. Nos rapports s'étaient déjà bien attiédis au moment où Mme Lheureux, que la mort de son mari avait pour quelques années éloignée des sacrements, se convertit à des sentiments plus dignes, au cours d'une mission prêchée dans notre paroisse, et se pénétra tout à coup de la crainte que l'âme du défunt ne fût point sauvée. Cette idée la posséda si bien qu'elle se retira presque du monde pour se livrer aux plus grandes austérités et ne rien distraire de ses journées qu'elle passait à prier, dans l'effroi d'avoir pu, par ses murmures et son insoumission première, ajouter aux rigueurs du ciel contre celui qu'elle souhaiterait y retrouver un jour. Elle ne sort guère encore que pour se rendre aux offices, visiter les malades et montre dans la rue un visage si fermé qu'on ose à peine l'aborder. Le malheur l'ayant de nouveau frappée, peut-être acceptera-t-elle dans son isolement de revoir sa première amie et de recevoir le témoignage d'une sympathie qu'elle regrette sans doute d'avoir écartée.

Mercredi 13 février. — La prière, ce matin, s'échappe toute seule de mes lèvres et m'élève vers vous, Seigneur!

L'air vif entre par ma fenêtre ouverte; un soleil rajeuni s'essaye à briller sur le fleuve et la brume qui voilait encore la rive opposée se replie devant lui. L'azur d'un ciel délicat se dégage; l'horizon fait rêver de départ, mais la fumée des maisons monte tout droit, ainsi qu'une oraison paisible. La petite ville s'éveille dans un bruit de grelots et d'enclume; des appels percent l'air froid et la bande des enfants de l'école fait claquer ses sabots sur la place...

Quelle joie immense se lève et chante si haut dans mon cœur d'aujourd'hui?

Même jour. — Comme nous l'avions projeté, et mon père n'y ayant point mis obstacle, nous avons été hier chez Mme Lheureux. Entre ma mère et son ancienne amie tout s'est passé comme si elles s'étaient quittées la veille; la mère d'Aymon m'a serrée dans ses bras.

Dans la chambre où gît l'aïeule sur son lit haut, cependant qu'à mi-voix Mme Lheureux contait l'alerte de l'avant-dernière nuit, je retrouvais autour de moi mille souvenirs dont je me sentais émue. Je me suis revue enfant, jouant avec Aymon de pièce en pièce, lisant au même livre colorié qui doit reposer maintenant dans un tiroir, où d'autres enfants le trouveront plus tard. Cette chambre de la grand'mère n'était pas à l'abri de nos brusques entrées. Je m'y cognai la tête, un jour, au dessus de marbre du guéridon qui en occupe le centre, et je me rappelle m'être retenue de pleurer pour n'avoir pas à dire que nous jouions dans cette pièce où la mère d'Aymon n'aimait pas nous voir. Pourtant j'y entraînais toujours mon petit camarade, parce que, de tous les objets rapportés par M. Lheureux de ses voyages, ceux qui se trouvaient dans cette chambre piquaient le mieux ma curiosité. C'étaient un coffret de laque incrusté de nacre, d'étranges magots d'ivoire, des tasses de porcelaine minuscules, serrées dans un treillis de paille fine et surtout une branche chargée d'oiseaux de toutes les couleurs que recouvrait un globe semblable à celui qui protégeait la pendule. Parmi ces oiseaux, il y en avait un rouge qui était le mien, un vert qu'Aymon prétendait entendre chanter, la nuit; et nous aurions voulu savoir leurs noms. Mon regard qui les cherchait n'a rien retrouvé de ces choses; j'en ai confié le regret à Aymon après qu'il fut entré nous saluer :

— Les bibelots sont brisés, ou dispersés dans la maison, m'a-t-il dit; j'ai pris les oiseaux pour ma chambre. Vous vous rappelez donc tout cela?...

Et nous sentant l'un et l'autre de communs souvenirs, nous nous sommes souri.

Voici près de six années que je ne l'avais approché et je reste surprise, bien que ne l'ayant, à proprement parler, jamais perdu de vue, du changement profond qui s'est opéré en lui. Il a d'abord beaucoup grandi et cela me fut plus sensible dans cette maison où je l'ai connu enfant. Ses traits, son sourire sont demeurés les mêmes, le même aussi son direct, son profond regard noir, mais l'expression de celui-ci est tout autre, quelque chose de moins

fébrile s'y exprime; tout son visage est comme un masque placide modelé sur la mobile, l'irritable petite figure que je connus si bien autrefois. Si l'enfant qu'il fut vit encore en lui, il faut qu'il s'y dissimule sous ce dehors nouveau qui en dérobe la tendresse et la trop grande facilité à s'émouvoir. L'involontaire vivacité de sa parole révèle, par instants, qu'Aymon n'est point au fond si changé qu'il veut le paraître.

Mme Lheureux n'a guère plus de cheveux qui ne soient blancs, et sa figure s'est creusée; ses yeux se sont comme élargis et retirés sous l'orbite. Ils s'arrêtent parfois fixement devant elle dans une sorte de contemplation angoissée qui m'a frappée. Sa démarche que je croyais étudiée, à l'église ou dans la rue, semble lui être naturelle; elle a pour aller vers sa mère le même pas retenu dont elle revient des offices : son corps, il est vrai, a beaucoup épaissi. Son regard ne s'anime et ne s'adoucit qu'en se posant sur Aymon. Elle a dit à ma mère :

— Comment le trouvez-vous? N'est-il pas bien faible pour son âge?

Elle s'inquiète de sa trop rapide croissance, de sa manie de peindre ou de s'enfermer avec ses livres, et, sans grandes raisons de le faire, de ce côté-là du moins, paraît se tourmenter à plaisir.

— Ma vie, a-t-elle dit, est sans cesse alarmée, entre les deux seules affections qui me restent et dont l'une, déjà, menace de me quitter.

Ma mère l'a réconfortée de quelques-unes de ces paroles pleines de bonté qu'elle sait si merveilleusement trouver dès qu'elle les sent utiles et consent à sortir de son habituel effacement. Elle a serré les mains de notre amie et lui a promis que nous reviendrions souvent :

— Je vous en prie, a dit celle-ci avec élan.

Pour moi, dès que je suis émue, ma pensée s'embarrasse de mille souvenirs et s'arrête, ainsi que ces ruisseaux d'automne que trop de feuilles mortes empêchent de couler; et, sans que je pusse savoir au juste d'où elle vînt, j'avais beaucoup d'émotion de cette visite.

En traversant le vestibule, au départ, j'ai reconnu les armes fixées au mur et qui m'impressionnaient autrefois, les œufs d'autruche dans leur filet rouge, deux tableaux dont j'aimais les sujets, et la senteur particulière à chaque demeure et qui n'a pas changé pour celle-ci.

Le 17 février. — J'ai encore sous les yeux l'impressionnant spectacle de l'aïeule paralytique que nous sommes, de nouveau,

allées voir aujourd'hui. Mme Lheureux paraît touchée de notre sympathie, et sa mère, à qui elle nous a nommées, fut elle-même sensible à notre visite. Ce n'est toutefois que par sons inarticulés que la pauvre femme nous en a donné l'assurance; sa langue est raidie. De sa main gauche, elle a soulevé ainsi qu'une chose morte son bras droit, puis l'a laissé retomber sur le drap avec un gémissement et des regards que je n'oublierai pas.

Nous nous sommes retirées près de la fenêtre où Mme Lheureux n'a pas tardé à nous parler de son fils dont l'avenir l'inquiète beaucoup. Elle voudrait le voir se préparer au doctorat en médecine, ce pour quoi il montre peu de désirs sans en faire paraître davantage pour quelque carrière que ce soit. Actuellement, il n'a d'autre goût que de courir la campagne pour y entreprendre, çà et là, quelque étude d'arbre ou de paysage qu'il rapporte ensuite dans sa boîte à couleurs. Sa mère se console de ce bizarre passe-temps en pensant qu'il le force à marcher au grand air et lui fait un instant quitter ses livres.

— Et puis, a-t-elle ajouté, j'aime autant qu'il sorte, la maison n'est pas gaie pour lui !

Le soir prompt est venu et nous ne nous en sommes aperçues qu'en voyant apparaître la lampe. Nous nous disposions à partir comme Aymon revenait des champs. Je lui ai demandé de nous faire admirer sa peinture et, bien qu'il s'en défendît, la jugeant détestable, j'ai aimé l'une de ses esquisses où l'on reconnaît le petit bois de Cantemerle et qui montre derrière le treillis des branches nues un couchant empourpré d'hiver.

Tandis que je m'appliquais à louer la vérité de cette peinture et le charme que j'y trouvais, notre artiste se mit à me parler avec enthousiasme de la saison où nous sommes et à m'en vanter les beautés qu'il a, sans doute, récemment découvertes. Toutefois il apporta tant de zèle à me dépeindre la splendeur des horizons argentés, les demi-teintes de la brume et le délicat effet des lointains qu'elle voile que j'en vins presque à me laisser convaincre, encore que j'aime beaucoup l'été. Je le lui dis, et comme il ne pouvait admettre que ma pensée différât en quoi que ce fût de la sienne, je souris de retrouver enfin, sous l'enveloppe qui le dissimule, quelque chose du petit garçon volontaire que je cherchais vainement en lui.

— Vous n'avez pas su apprécier les mois qui viennent de finir, me dit-il; vous les tenez, comme tout le monde, pour ennuyeux et gris. Il faut dépasser ces apparences et les regarder comme on le ferait d'un pâle et pensif visage où tout se garde d'attirer d'abord l'attention.

Puis il se remit à me parler de la grandeur silencieuse de décembre, des champs nus où le regard s'oublie à suivre le vol d'oiseaux lourds, de l'immobilité de la terre, de la secrète clarté des nuits givrées, de l'indéfinissable langueur où meurt l'année. Il me peignit encore l'approfondissement mystérieux des paysages sous le brouillard, l'aspect des arbres et leur ossature révélée dans toute sa construction, celui de la terre, comme eux dépouillée de la mouvante parure qui en dérobait les lignes et la couleur, et trouva bien d'autres arguments qui m'échappent à l'appui de la thèse qu'il lui plaisait de soutenir et au service de laquelle il apportait toute la persuasive ardeur que je savais être en lui.

Nos mères, assises de côté près de la cheminée, prêtaient leur indulgente attention au développement du paradoxe; une lampe au globe dépoli éclairait la chambre et, baignée dans sa douce lueur, je me laissais reprendre aux accents de cette voix qui voulait me convaincre et par le subit enchantement de laquelle je me revoyais petite fille bouleversée et entraînée, hésitante et conquise par la fougue de son compagnon de jeu.

Comme nos mères reprenaient la parole et se trouvaient d'accord pour réfuter tant de belles théories en affirmant que le froid, et la pluie, et les chemins boueux étaient les choses les plus désolantes du monde, M. le Curé est entré. Il a commencé dans la ville la quête qu'il devait y faire, et dont les premiers produits dépassent son attente. Mme Lheureux a dû, je crois, donner beaucoup, et se montre si inquiète du danger couru par Saint-Sauveur qu'elle ferait tout au monde pour y remédier. M. le Curé pense aller demain à la Grand'Font, et j'ai pu, en me rappelant la conversation que j'y ai tenue avec M. Ongrand, lui laisser espérer une bonne offrande, que la plupart, d'ailleurs, n'oseraient refuser en faveur d'une église où ils se sont mariés, où leurs enfants ont reçu le baptême, et dans laquelle leur corps doit être un jour apporté.

Nous sommes revenues par la ville, ma mère ne se souciant point de prendre les traverses au crépuscule. Une vague lueur traînait encore à l'ouest et se reflétait tout au long dans le fleuve. Cinq heures ont sonné à l'Hôtel de Ville : les jours allongent depuis Noël.

Les Cendres. — J'achève dans une grande émotion l'ouvrage d'Eugénie de Guérin que j'avais quelque peu délaissé et sur lequel je n'ai pu me retenir de verser des larmes. Cet appel continu au mort qu'elle pleure, le désir qu'elle marque de le rejoindre et qui font des dernières pages une lecture attristante m'auraient

navrée si, à la fin, ne s'y mêlait une grande sérénité faite de la certitude du revoir et de la résignation à souffrir qui sont d'une grande élévation pour l'âme.

Toutefois, c'est aux premières pages que je reviendrai plus volontiers, à celles où la sœur heureuse ne gémit encore que sur l'éloignement du frère aimé; où sa vive pensée fait bon marché de la distance et se fixe pour l'absent en des pages attendries. Le Cayla, la campagne albigeoise, la vie d'un modeste foyer me sont motifs à me retrouver moi-même et à me plaire à ces écrits. N'y a-t-il pas jusqu'à cette singulière affection, qui est la meilleure raison de vivre d'Eugénie, que je croie encore éprouver? Ne vois-je pas un frère en l'ami d'enfance que je retrouve? Nos jeux ne furent-ils pas les mêmes? Le même notre pays, et presque notre toit? Ma mère, qui m'allaitait encore à la naissance d'Aymon, fut la première à lui donner le sein et, plus tard, m'échangeait par jeu avec le fils de son amie. N'a-t-il pas, comme l'eut Maurice, cet air débile et lassé des êtres trop sensibles, dont s'inquiète déjà ma tendresse?

Sans qu'il le sache, c'est une âme vigilante et fraternelle que je porte à ses côtés. Moins favorisée que l'auteur dont je parle, je ne saurais lui révéler mon attachement et je n'ai que la prière où en épancher l'ardeur; je veux, du moins, la faire si fervente, cette prière, et la fixer si passionnément en ces pages, qu'il ne lira pas, que Dieu ne puisse mieux faire que de m'entendre et de le garder avec plus de soins qu'il en prit de ce frère qu'Eugénie montre tant de douleur à pleurer.

En passant devant une glace j'ai pu voir, tout à l'heure, sur mon front, la trace des cendres que le prêtre, ce matin, y a déposées : *Memento quia pulvis es*... J'ai tenté, deux ou trois fois, de méditer sur ces graves et justes paroles, mais mon esprit s'adapte mal à ce trop vaste sujet et je n'ai pu que garder cette marque de poudre grise, espérant de ses vertus secrètes un peu plus de recueillement que je ne sais en mettre présentement dans mes pensées.

II

2 Avril. — Bien des jours ont passé depuis que j'ai fermé ce cahier : notre vie laisse peu à dire et les seuls événements que j'y voie ces temps-ci sont les visites que nous continuons de faire chaque semaine à Mme Lheureux qui, dans son isolement, nous en témoigne une affectueuse gratitude. Elles me sont, je l'avoue, d'un grand agrément et ma mère elle-même y prend plaisir. Mon esprit, d'autre part, se tourne vers le dehors : un

printemps merveilleux se lève sur le monde et, déjà, la brise est chargée de plus d'effluves que je n'en ai jamais respirés. Les amandiers ont perdu leurs fleurs blanches, mais les haies les ont recueillies pour s'en parer à leur tour; et les soirs où la pluie cesse sont pleins de langueur. Le fleuve lui-même dépouille les teintes lourdes qui l'attristaient cet hiver; l'eau plus vive y coule allègrement et reflète de façon plus intense les trouées bleues qui s'élargissent entre les nuages. La côte opposée semble moins lointaine, de grandes mouettes venues de la mer rasent les flots; tout s'anime, souhaite s'unir; un oiseau, ce matin, chantait.

Nous étions hier chez notre amie. Sa mère qu'on lève maintenant chaque jour reste paralysée du côté droit, mais, après la crainte qu'elle eut de la perdre, Mme Lheureux trouve une grande joie à cette présence. L'état de la pauvre femme est bien attristant. Le cœur, cependant, reste tendre, et quand Aymon a paru et s'est approché de l'aïeule, le pauvre visage déformé de celle-ci s'est transfiguré, l'œil est entré en extase, la main libre s'est élevée lentement, jusqu'à rencontrer la chère tête inclinée, pour l'attirer d'un geste encore maternel et plein d'amour. Mme Lheureux, dès que nous fûmes assises, nous a beaucoup parlé d'Aymon. Elle s'est mise d'accord avec le médecin pour fixer à plus tard la reprise des études, le laisser finir l'année près d'elle et se fortifier par les courses qu'il continue de faire dans la campagne. Elle ne s'inquiète que de le voir avec trop d'ardeur se donner à cette manie de peindre qu'elle a prise d'abord pour une fantaisie et qui semble devoir être un goût profond qu'aurait dû faire deviner la persistance avec laquelle son fils, même enfant, ornait de croquis ses cahiers et ses livres. Elle nous a dit qu'il s'était installé dans les combles une façon d'atelier où il passerait volontiers, si elle ne le poussait à sortir, le meilleur de ses journées devant un pain rond, quelques fruits groupés près d'un verre, d'une cruche ou d'un linge froissé. Il s'essaie à la nature morte et n'y réussit pas mal si j'en juge par ce que j'ai vu. En effet, Aymon, qui n'avait pu sortir à cause de la pluie, est descendu vers quatre heures et, sur notre demande, a bien voulu nous conduire jusqu'à son atelier. De grandes toiles récemment couvertes sèchent le long des murs et représentent, pour la plupart, des pommes ou des poires d'hiver oubliées sur une table rustique, devant une terrine vernie, un broc ou une faïence à personnages qui luisent au second plan. Sur tout cela tombe une lumière jaunâtre qui ajoute une étrange poésie à ces tableaux d'intérieur. J'ai demandé à l'auteur l'intérêt qu'il trouve à les peindre : il prétend qu'il n'y faut voir qu'une étude de couleurs ou encore, a-t-il dit, « une recherche

d'atmosphère »... J'éprouve, pour ma part, devant ces peintures, un sentiment de vie humble et profonde, d'intimité domestique qui émeut en moi tout un monde de souvenirs et me rappelle ces jours de vacances aux Pierrières où, dans l'odeur âcre du fruitier, je contemplais sur leur claie les réserves auxquelles je n'osais toucher, cependant qu'autour de moi et de la demeure ensommeillée, il me semblait entendre bruire le silence même de l'été.

Il faut bien que je marque ici combien, malgré ma joie si vive de le revoir, j'ai de déception chaque fois que j'approche Aymon. Je ne puis m'habituer à ses nouvelles façons d'être; il y a en lui, sur lui, sur son âme, — cette âme jadis impétueuse, — un voile que je voudrais lever. Je n'ai pu encore lui parler comme je souhaiterais de le faire, il se dérobe et paraît vivre dans un monde où je ne puis l'atteindre, dont j'ignore la langue; et le peu d'années pendant lesquelles nous fûmes séparés met entre nous la distance qu'un siècle eût pu y apporter. Autant que je puisse voir en ces ténèbres, il me semble discerner en lui, dans son sourire, ses reparties souvent ironiques, un point douloureux sur lequel il se replie comme pour le cacher. Il y a enfin, dans tout son être, certains de ses regards et jusque dans l'intonation de sa voix, une sorte d'aspiration secrète, un appel profond à je ne sais quoi d'invisible et de très haut... Aimerait-il?... Je me le demande parfois.

Le vrai est qu'il souffre, et tout autrement, je le crains, que le croit sa mère dont le regard s'arrête, pour ainsi dire, à l'extérieur de son enfant.

En nous raccompagnant au départ, dans l'allée où la pluie avait laissé des flaques d'eau, Mme Lheureux nous a priées de ne pas compter avec elle dans nos visites et de venir, comme autrefois, travailler à ses côtés. Elle retire grand bien, assure-t-elle, de ces bonnes causeries retrouvées; la confiance, il est vrai, semble lui renaître au contact de ma mère et je ne doute pas, d'autre part, qu'il soit salutaire à celle-ci de quitter quelquefois notre demeure et les préoccupations qu'elle a trop de tendances à s'y créer.

Avant de rentrer chez nous, nous nous sommes arrêtées à l'église. Ma mère, comme toujours, en est sortie rassérénée et son bras a serré le mien dans un geste de tendre protection. Pour moi, j'ai confié à Dieu l'âme étrange et gonflée qui, depuis quelque temps, est la mienne et qui m'étonne par son aisance à se réjouir ou s'attrister, alors que je ne lui en connais aucun motif raisonnable. Peut-être y suffit-il du ciel qui se voile ou s'éclaire, de l'allongement des jours, de la tiédeur de l'air, du mouvement qui doit se faire en tout ce qui vit à cette époque de l'année et qui se manifeste encore au-dedans de moi.

6 avril. — J'ai, cet après-midi, par un temps pur et presque chaud, accompagné mon père dans ses vignes où, à même le bois noir et fibreux des ceps, les bourgeons commencent de se montrer, enveloppés d'une bourre jaunâtre. Je suis entrée dans la demeure d'un de nos fermiers pour y saluer sa femme et prendre des nouvelles d'un enfant qui est souffrant et qui va mieux. On m'a fait là beaucoup de politesses, mais je ne retrouve point, dans ce logis, l'atmosphère confiante qui me semblait y régner au temps qu'y vivaient les paysans de mon grand'père, nés sur le domaine, attachés à celui-ci comme s'il leur eût appartenu, et que la vieillesse ou la mort ont seules pu leur faire abandonner. Chez ceux d'à présent, je me sens étrangère, et j'ai vainement évoqué, sur le branlant escalier de bois, l'ombre courbée de la vieille Mariette qui, jadis, découvrait pour moi dans un coin de l'armoire des noisettes, de belles prunes bleues ou, en plein hiver, des raisins à peine flétris, qu'elle m'apportait comme en maraude, au nez de ses petits-enfants avec qui elle me défendait de partager ce présent.

Nous avons à peu près fait le tour de la propriété où les Pierrières n'entrent environ que pour moitié et dans laquelle, au hasard de la promenade, mon père me désignait de sa canne telle ou telle pièce remarquable, favorisée par son exposition au soleil ou un terrain propice. Nous ne manquâmes pas de reconnaître à l'angle d'une autre, énorme et unique entre tous, un cep français, témoin des ravages du phylloxéra et lui ayant seul, dans le pays dévasté, et par on ne sait quel privilège, résisté. Autour de lui, pied par pied, tout le vignoble dut être replanté en cépages américains sur les racines desquels, par bonheur, le néfaste insecte n'a aucune prise.

Sans que leurs effets puissent être comparés à ceux du fléau que j'ai nommé, trop de maladies gênent encore la plante qu'on n'en peut entièrement préserver et qui donne moins librement qu'autrefois son suc précieux. Mon père s'en plaignait un peu amèrement tout en marchant au long des allées battues qui coupent les sillons sur lesquels s'alignent, les uns soutenant les autres, échalas et pieds noueux.

Le soir venait comme nous reprenions le chemin de la ville; nous y avons trouvé Aymon qui rentrait aussi, et avec qui nous achevâmes la route dans une de ces conversations qui ne tarissent plus quand mon père les mène, et au cours desquelles on touche facilement à tout. L'étoile du berger commençait à briller au-dessus du fleuve où son reflet, quand le ciel devient sombre, plonge ainsi qu'une sonde d'argent. Mon père lui donna son vrai nom de *Vesper*, qui est, en latin, celui du soir qu'elle annonce,

comme *Lucifer*, dont le nom, paraît-il, signifie : « Qui porte la lumière », révèle l'approche du matin. De sa canne levée, de même qu'il le faisait l'instant d'avant sur nos terres pour me montrer telle ou telle pièce de bon rapport, il désignait maintenant, dans le champ céleste, certains points où il marquait la place des constellations à paraître, et déjà il semblait, en attachant le regard aux endroits indiqués, qu'on y distinguât le liquide éclat des astres immergés dans l'azur vert. En entendant nommer « Véga de la Lyre », Aymon nous confia en riant qu'il avait jadis brûlé pour cette étoile d'un amour sans espoir, qui le faisait l'appeler et l'attendre, au seuil des nuits brillantes, et découvrir en elle d'incomparables feux. Je lui demandai s'il gardait quelque chose de cette passion désordonnée, il me répondit qu'il n'y en avait plus trace, et ajouta assez étrangement que ses yeux se plaisaient trop désormais aux spectacles de la terre pour se lever bien souvent vers le ciel. Il rapportait de sa promenade quelques branches aux feuilles fragiles, du plus gracieux effet. Il a fait avec nous, par déférence, quelques pas au delà de sa demeure, où sa mère devait l'attendre. Quand il nous eut quittés, je demandai à mon père son impression sur le jeune homme que mon ancien camarade de jeux est devenu en si peu d'années. Mon père s'est défendu de le juger d'après les quelques entrevues qu'il a pu, ces temps-ci, avoir avec lui, mais il redoute, comme Mme Lheureux elle même, les dispositions qu'Aymon fait paraître pour le dessin et qui pourraient contrarier en lui une vocation plus sérieuse :

— Cet art, m'a-t-il dit, est des plus difficiles, on ne le possède entièrement qu'après de longs travaux et il est peu fréquent que celui qui s'y voue en soit, de son vivant, récompensé. D'ailleurs les vrais artistes sont gibier rare, rien ne prouve qu'Aymon puisse être de ceux-ci et, — a-t-il ajouté en regardant au loin, — il n'est pas de pire aventure que de vivre dans la pratique d'un art où l'on ne saurait faire preuve d'une grande supériorité.

Je n'ai pu m'empêcher d'objecter que rien ne permettait non plus de faire sur le talent d'Aymon des suppositions aussi défavorables, que les meilleurs peintres avaient dû commencer comme lui et qu'enfin, sans prétendre être grand connaisseur, je trouvais, dans certaines de ses toiles, quelque chose d'émouvant et de profond qui me donnait beaucoup à espérer pour l'auteur, lorsqu'il aurait reçu l'enseignement des maîtres et celui de sa propre expérience.

Nous touchions à ce moment au seuil de notre porte, mon père voulut bien conclure en souhaitant que j'eusse raison et nous faillîmes nous heurter contre cette folle de Zélida, qui, s'impatientant

de ne pouvoir servir le potage, venait voir en coup de vent si nous arrivions.

Jeudi saint. — En sortant de l'église, nous avons trouvé les trois aînées des demoiselles Rebière et leur mère qu'une pluie soudaine avait fait se réfugier sous le porche, comme elles traversaient la place, et qui n'osaient mettre le nez dehors. Nous leur avons offert des parapluies qu'elles ont bien voulu venir chercher à la maison en s'abritant sous les nôtres. Elles sont entrées et ont daigné s'asseoir un moment. Henriette, plus jeune que les deux autres, est celle de qui l'on dit qu'elle épouserait volontiers le fils Ongrand, mais je doute que la mère de Christophe consente jamais à cette union. Les demoiselles Rebière passent pour n'avoir d'autre fortune que ce que voudra bien leur laisser de la sienne leur oncle Artiguelongue, vieux garçon et maire de la ville, qui, dans l'attente de ses largesses, leur impose une dévotion absolue à ses idées dites « avancées » et un esclavage dont je ne crois pas qu'elles soient jamais assez payées. Henriette, il est vrai, mériterait d'être aimée pour elle-même et sans autre avoir que sa jeunesse et ce charme qu'on ne peut point ne pas subir. Je la regardais éclairer notre salle à manger d'une grâce auprès de quoi ses sœurs ont fort à souffrir. Elles apportent pourtant à se vêtir la même recherche que leur cadette, mais il y a chez celle-ci je ne sais quelle réussite, quelle harmonie entre elle-même et sa parure qui en font un ensemble plus plaisant que celui qu'offrent les aînées. J'enviais, en l'écoutant, son aisance, ce charme qui émane d'elle et force la sympathie, la limpidité de ses yeux, son heureux sourire et jusqu'à la lueur blonde qui persiste à orner ses cheveux dans l'ombre même du chapeau. Je l'ai moins connue que ses sœurs; celles-ci vinrent au couvent dans le temps que j'y étais moi-même et jusqu'à ce que leur oncle en conçût du dépit. Bien que d'une division supérieure à la mienne, elles daignaient parfois m'admettre à causer dans leur groupe en récréation. Elles parlent peu et conservent cette expression revêche qui les faisait traiter de « pincées » et qui contribue à mettre en valeur la bonne grâce d'Henriette. Ces demoiselles achèvent entre elles, nous a expliqué Mme Rebière, l'éducation de leurs deux jeunes sœurs.

L'averse finie, nos visiteuses se sont levées pour prendre congé et nous remercier de notre hospitalité. J'aurais souhaité que celle-ci fût moins brève pour jouir quelques instants encore de la présence d'Henriette, mais le temps les pressait, paraît-il... Peut-être aussi la crainte que l'oncle Artiguelongue n'apprît leur station

chez nous qui sommes propres à leur nuire dans son esprit.

M. le Curé est aussi entré en passant, nous avons parlé des Lheureux. Il attribue à l'influence de ma mère le calme qu'il croit voir se faire dans l'esprit de notre amie et nous demande de lui continuer nos visites. Maman a objecté ce qu'il peut y avoir d'incorrect de notre part à fréquenter dans la maison où est un jeune homme... Je suis reconnaissante à M. le curé du rire avec lequel il a accueilli cette réserve et de s'être écrié : « Aymon est encore un enfant! » Il aurait pu dire, en outre, qu'il est presque mon frère et, puisqu'il est reconnu que notre société est bienfaisante à sa mère, nous avons là une œuvre charitable, un devoir que ne doivent en rien nous faire négliger les commérages auxquels nos visites pourraient donner lieu.

Ce ne serait pas, d'ailleurs, une nouvelle que de m'entendre marier à Aymon Lheureux; on a pensé à cela dès notre enfance, et je me souviens qu'il nous arrivait de jouer à nous donner le bras en marchant posément comme le font mari et femme. Mais les années, en accentuant notre différence d'âge, ont mis bon ordre à ces « on-dit »; et il ferait beau voir que des relations si naturellement reprises allassent se rompre pour satisfaire aux bavardages. Ma mère, dont le jugement est parfois étroit, mais s'éclaire dès qu'on fait appel à son cœur, saura, je l'espère, se mettre au-dessus de cela.

Jour de Pâques. — C'est ici le jour que le Seigneur a fait, passons-le dans les transports d'une sainte allégresse... O mort, où est ta victoire?... O mort, où est ton aiguillon?...

La communion, ces lignes lues à la messe, le cantique *O Filii et Filiæ* entonné à pleine voix m'ont délivrée des accablantes langueurs qui pesaient sur moi ces jours-ci et, malgré la pâleur d'un ciel à peine printanier tendu sur la ville, me voici dans cette « sainte joie » où l'Eglise nous demande de nous tenir lorsqu'après la sombre période de la Semaine-Sainte nous touchons, avec elle, à ce sommet de l'année.

Avant de sortir, j'avais préparé, dans la salle à manger, la table du premier déjeuner et mis dans un vase deux jacinthes et quelques violettes écloses dans la cour de Zélida. Le sourire de ma mère, à notre retour, m'a payée de ma peine. Les cloches battantes, une foule de gens qui allaient et venaient sur la place mirent autour de notre repas une agitation à laquelle mon père ne tarda pas d'aller se mêler. Il rentra pour me demander de l'accompagner aux Pierrières et j'acceptai avec plaisir. Des hommes endimanchés traversaient les rues et s'arrêtaient aux

portes. Les paysans avaient quitté leurs champs pour la ville, où des marchands vendaient sur le port des chapeaux de jonc et des étoffes claires.

La route, d'abord encaissée, qui conduit à l'ancien domaine de l'oncle Joséphin s'élève peu à peu, et contourne le mamelon portant la maison. D'aussi loin que je l'aperçoive, je ne revois jamais celle-ci sans une émotion profonde... Mes rêves d'enfant furent si doux sous son chapeau d'ardoises, lors des mois de vacances que nous y passions autrefois! Et les plus radieux des étés ne sauraient me rendre, il me semble, la clarté de ceux que j'y vécus, et dont le soleil éblouit encore ma mémoire. Nous gravîmes lentement le chemin caillouteux au long duquel les maigres arbres fruitiers qui le suivent laissaient pleuvoir les neigeux pétales dont ce mois-ci les a couverts. L'enclos où nous pénétrâmes n'est plus entretenu, et la porte de la maison, gonflée par l'eau de l'hiver, refusa d'abord de s'ouvrir. Le corridor, dont elle nous livra l'accès, sent la moisissure, et la voix y retentit étrangement. La pauvre demeure dit comme elle le peut sa tristesse de n'être plus habitée et de mourir faute d'avoir en elle le peu de vie que nous lui apportions chaque été. Je doute que mon père soit sensible à cette plainte des choses; d'ailleurs, montant aux Pierrières au moins une fois chaque semaine, peut-être est-il fait à l'impression que je ressentis si fortement aujourd'hui. Il va de salle en salle, pousse les volets, passe les portes sans paraître touché de tant d'isolement et de silence là où il connut autrefois le bruit et la gaieté d'enfants joueurs. J'ai revu ma chambre; l'alcôve s'y ouvre dépouillée des rideaux légers dont je la fermais; un vase à anses, demi-brisé, est demeuré sur la console de la cheminée et se reflète dans le miroir terni. La fenêtre encadre le paysage familier, et qui n'est, aux jours d'abondance, qu'une vaste plaine feuillue, d'un vert plus profond que celui des prés. Un village pique sur l'horizon la tour de son église, un toit rouge éclate, çà et là, près d'un arbre penché; aucune route et, sur tout cela, une paix infinie qu'on dirait y régner depuis les premiers jours du monde. Sous le ciel d'azur fin qui la baignait ce matin, l'agreste étendue était elle-même, au loin, presque bleutée. Un oiseau est passé comme une flèche; un cri, je ne sais d'où, est monté. Il m'a semblé qu'auprès de moi se penchait une petite fille en robe grise, à la joue empourprée, aux cheveux dénoués, qui, un peu essoufflée, me disait :

— Cache-moi, il va me prendre; tu vas le voir venir par l'allée des pommiers!

Je souriais à ce rappel de mon enfance et de nos jeux avec

Aymon que sa mère amenait ici au cours des vacances, quand, tout à coup, sous les arbres dont sa tête atteignait les branches fleuries, un homme est apparu qui n'était point mon ami. Je reconnus avec étonnement Christophe Ongrand qui, pour regagner la Grand'Font, s'arrogeait sur nos terres un droit commode de passage. Ma vue l'a surpris aussi; il s'est arrêté et, la tête levée, m'a demandé de l'excuser.

— Je ne pensais pas, m'a-t-il dit, que vous étiez, ce matin, notre voisine, sans quoi je n'aurais pas pris par là.

— Vous effraierais-je? ai-je assez sottement reparti.

— C'est tout au contraire, a-t-il repris, que mon intrusion pourrait vous être désagréable. Je passe ici, voyez-vous, d'habitude, parce que l'on découvre de ce point élevé tout le pays à deux lieues à la ronde et la Grand'Font tout entière avec la maison au milieu. Et voyez comme il fait beau ce matin sur vos terres et sur les nôtres!...

— Sur les vôtres surtout, ai-je dit, — tant la séparation était visible entre les deux propriétés, — les derniers travaux étant, chez nous, encore à faire, et l'herbe nouvelle emplissant les sillons.

— Oui, a déclaré Christophe, votre pièce de la Croisette a besoin d'une « façon », il ne faudra pas tarder à la lui faire donner. Nos vignes sont déchaussées depuis tantôt quinze jours, et les bourgeons sortent, de la grosseur du pouce; la vigne aime qu'on s'occupe d'elle.

— Plante égoïste, n'ai-je pu m'empêcher de murmurer, qui exige beaucoup et donne peu!

Il m'a entendue et s'est écrié :

— Non point égoïste, mais jalouse, et qui rapporte en raison de ce qu'on fait pour elle. Elle travaille lentement, c'est vrai, et conduit jusqu'en automne la maturité de sa grappe, mais quelle autre vous donne en septembre un fruit si juteux, si lourd et si souple, à la fois, à la main qui le soupèse, comme un chasseur le fait de l'oiseau qu'il a tué?

— Comme vous aimez vos champs, ai-je dit encore.

— C'est de famille; je les aime tout de même que mon grand-père qui les a gagnés, et que mon père qui les force à produire. Et la récolte de chaque année est ainsi que le butin après un long combat.

Comme il achevait sa phrase, une voix s'éleva, celle de quelque valet de ferme, qui chantait une sorte de mélopée dont nos paysans ont coutume de s'accompagner au labour, et dans le rythme large de laquelle semble tenir l'infinie mélancolie des champs vides et des brumeux horizons d'hiver. Nous fîmes

silence et l'écoutâmes, tant cette voix jeune se mariait heureusement à la claire atmosphère de la matinée d'avril. Le chant disait dans la langue du pays, et en paroles un peu mystérieuses, le retour du laboureur au foyer où, l'aiguillon posé, l'homme s'étonne de trouver sa femme muette et délacée au coin du feu :

Es-tu malade? dis-le-moi;
Te ferai un potage

. . . .

Avec une rave, un chou bleu,
Une alouette maigre.

Mais l'épouse dolente secoue faiblement la tête : ce qu'elle veut, ce n'est plus que le grand repos pour son âme et pour ses membres.

Quand je serai morte, mets-moi
Au plus profond de notre cave,

. . . .

Les pieds tout contre la paroi,
La tête sous la « canelle ».

. . . .

Les pèlerins qui passeront,
Se signant d'eau bénite,

. . . .

Diront qui donc repose là?
— C'est la pauvre Miane.

Entre chaque strophe, avant d'en répéter le dernier vers, le chanteur, comme s'il eût réellement conduit ses bœufs, poussait le cri guttural dont on les excite. Christophe, qui, la tête un peu inclinée, restait découvert devant moi, semblait écouter avec respect. La voix s'étant tue, il me demanda :

— Avez-vous compris les paroles?

Je lui dis que je les connaissais depuis longtemps.

— Elles viennent de loin, et sous la douceur de leur plainte s'exprime toute la misère des gens de la terre, du temps qu'ils souffraient peste et famine et que les loups déterraient les corps.

— Dieu merci, m'écriai-je, nous vivons à une autre époque!

Il haussa les sourcils :

— Chacune a ses fléaux; il en est aussi dans la nôtre. Ceux que j'ai dits ne sont pas les seuls, il y aurait beaucoup à faire encore.

— Voilà une noble pensée, et je souhaiterais pour le bien de tous que M. Ongrand l'eût comme vous.

Il prit un temps pour me répondre :

— Mon père, il est vrai, s'absorbe beaucoup dans ses affaires personnelles; il n'est pourtant pas si fermé que vous le croyez aux choses qui vous touchent et dont nous causons ensemble

quelquefois. Peut-être faudrait-il seulement à la maison quelqu'un qui s'y intéressât plus que nous ne sommes capables de le faire, et nous poussât à agir, ajouta-t-il, — et il m'enveloppait toute d'un regard assez vif qui me fit rougir en ramenant ma pensée aux projets de famille que je veux oublier. Il s'en aperçut et me dit :

— Notre air campagnard vous est sain ; l'aurore de ce matin de Pâques n'avait pas vos fraîches couleurs !

Le demi-sourire dont il accompagna ce propos en atténua quelque peu la hardiesse, et l'*Angelus* qui s'élevait à ce moment dans tous les villages environnants, m'apprenant l'heure avancée, me dispensa de répondre. Je feignis craindre d'être grondée et me retirai, l'ayant salué courtement. Je n'entendis qu'un instant après le bruit de son pas sur la route ; les cloches faisaient sur le monde la rumeur d'un vaste rucher...

Mon père m'appelait au même instant pour le retour, et je lui confiai, en route, que je venais de causer avec Christophe Ongrand, aperçu de ma fenêtre, comme il passait chez nous.

— Je passe aussi chez nos voisins quand je viens ici par le bord de l'eau, et je les ai priés d'en user de même sur nos terres, m'a-t-il répondu.

Puis, après un silence, il m'a demandé ce que je penserais de notre installation définitive aux Pierrières, comme s'il venait lui-même d'y songer tout d'un coup. Avec quelque étonnement, je l'assurai que, pour moi, ce projet n'avait rien de désagréable, mais qu'il fallait avant tout penser que ma mère ne quitterait pas sans regret le voisinage de l'église où elle aime entrer souvent.

— C'est d'elle-même, reprit-il, que l'idée est venue, et j'y pense parfois, quand mes jambes sont paresseuses ; je tenais à connaître ton sentiment à ce sujet. Mais c'est là une chose qui demande réflexion, et de laquelle je ne te reparlerai pas de sitôt.

Sur la route que nous suivions, les primevères, en touffes pâles, fleurissaient le revers des fossés ; j'en cueillis une large botte de laquelle monte, tandis que j'écris ceci, la plus suave senteur de thé, de rose blanche, de jasmin peut-être aussi ; un parfum fait de tous ceux que l'été nous garde et qui s'annoncent sur ces tendres corolles nées trop vite, avec des tiges qui ont peine à les soutenir.

J'ai tenu l'harmonium du chœur, à vêpres où les jeunes filles ont chanté. M[me] Lheureux y est venue sans Aymon que je me sens triste de n'avoir pas vu d'aujourd'hui. Ma mère, qui se trouve lasse, se repose près de moi. Le silence s'est fait sur la place, mais un bruit de cloches y vibre encore, on dirait, et meurt avec le jour. L'air est si sonore qu'on entend les cris d'enfants jouant

à la marelle dans les rues voisines. Les chemins qui s'éloignent de la ville, au long du fleuve ou vers les coteaux, doivent retentir, à cette heure, des chants du retour. Dans toute la campagne, sur les routes, sur les vignes, les jardins paysans, traîne comme un adieu l'inexprimable langueur des fins de fête, plus particulière à celle-ci qui est la plus belle et qui apporte un suprême repos avant les grands labeurs de l'été. La joie est aussi dans la ville, dans la partie basse surtout, d'où des fusées, tout à l'heure, vont jaillir.

Seule l'église, tantôt encore bourdonnante, est là, silencieuse maintenant, ainsi que le sépulcre vide après que l'ange eut dit à tous ceux qui venaient de ne plus chercher parmi les morts Celui qu'on y avait comme tel étendu et scellé.

20 avril. — Les jours passent et le soleil les dore, et s'attarde avec nous comme un ami retrouvé. Chaque soir, après sa disparition de plus en plus lente, une lueur persiste, et le fleuve semble la retenir prisonnière de ses eaux ; je la regarde décroître de ma chambre dans laquelle je monte pour mettre mon chapeau, les soirs où ma mère souhaite que nous sortions un peu. La ville est déjà sombre et laisse le crépuscule amasser l'ombre entre ses toits ; mais, tout au fond, le ciel reste pâle, et le fleuve lui tend un miroir courbe où se prolonge, où s'alanguit l'adieu du jour. Dans tout ce clair, la voile qui passe semble obscure, et fuit plus vite, on dirait, sur cette surface lumineuse où elle glisse comme une ombre.

Il faut que l'appel de ma mère m'arrache à cette contemplation qui amènerait la prière à mes lèvres. Nous allons doucement par les rues silencieuses qu'on n'éclaire pas quand la lune doit se lever, et où brillent seules les fenêtres dont on n'a pas tiré les volets. Des gens sont déjà sur leur porte à chercher la fraîcheur vivifiante, après la claustration laborieuse du jour. Quelques personnes nous reconnaissent, que nous saluons en passant. Nous descendons jusqu'au port ; la lointaine lueur du couchant le baigne encore ; nous y trouvons un air plus pur et des senteurs presque marines. A l'heure du flot, l'eau clapote contre le quai et se glisse dans le chenal entre les gabares au repos sur leur panse, et qui, peu à peu, se redressent et se mettent d'aplomb. L'une d'elles, parfois, tentée par le jusant, appareille, alourdie d'une cargaison qui fait s'enfoncer sa coque et met le pont à fleur d'eau ; lentement les voiles se hissent, oscillent sous le vent, puis se tendent, cintrées à se rompre, et entraînent enfin le vaisseau. On entend derrière celui-ci bruire l'eau refoulée et d'intimes craquements qui décèlent l'effort de la membrure ; le gouvernail grince, les hommes se jettent des mots brefs, l'avant ouvre un sillon

énorme et le beau chaland s'enfonce comme une ombre dans la nuit. Un peu plus de silence suit le départ; le regard tente de percer l'obscurité où le feu d'arrière brille encore, puis, distrait, va vers ceux qui naissent à peine distincts sur l'autre rive et se lève sur les premières étoiles qui s'essayent à briller dans le ciel.

Je me surprends à me relire... La page qui précède m'a donné du plaisir. J'en trouve à chaque instant ces jours-ci dans des objets qui jadis ne m'en offraient aucun. J'ai vingt fois vu quitter le port aux navires, sans me douter qu'il me plairait un jour d'évoquer leur départ et d'en recevoir une impression un peu forte. J'aurais du goût, il me semble, à disposer des fruits dans une de nos corbeilles de porcelaine, comme Aymon le fait sur ses toiles et je me suis aperçu, ce matin, que les dessins en camaïeu des tentures de ma chambre, sur lesquels je n'avais sans doute depuis longtemps arrêté mes yeux, ne sont pas du tout ce que mes souvenirs d'enfant les représentaient à ma mémoire : mes regards s'exercent, on dirait, à voir, sous l'enveloppe extérieure qui les arrête, la forme exacte, le sens plein de chaque objet.

Aymon avait hier chez lui son ancien condisciple Maunoir qu'il nous a présenté comme son meilleur ami. J'avais déjà entendu parler de ce garçon aux remarquables aptitudes qui, fils d'un fruitier de la basse ville, parviendra, s'il faut en croire ses maîtres, à une haute situation. Il occupe pour le moment un emploi de clerc chez un notaire où il est entré, sitôt ses classes finies, afin de s'y préparer économiquement aux examens de droit. Aymon paraît subir son influence et l'entoure d'une amitié quasi respectueuse, ce qui ne va pas sans m'inquiéter un peu, car il y a dans la figure de ce jeune homme quelque chose d'amer et de froissé qui repousse toute sympathie et vous détournerait tout à fait de lui si on ne le savait d'autre part si digne d'intérêt. Il s'attache beaucoup au talent qu'Aymon révèle et le pousse à s'y abandonner entièrement et en dehors de toute autre étude, ce qui déplaît à Mme Lheureux pour qui la peinture ne sera jamais qu'une manière de délassement et qui souhaiterait voir son fils s'occuper plus sagement de son avenir. Elle a cependant consenti à ce qu'il se rende au chef-lieu une fois la semaine, chez un peintre peu renommé, mais suffisant, au dire d'Aymon, pour enseigner la technique et tout l'indispensable à manier comme il faut les couleurs.

Deux esquisses récentes ornaient le petit salon, et c'est la première fois que je vois Aymon permettre qu'on en expose; il a fallu que sa mère témoignât le désir de les garder chez elle.

L'une que j'ai reconnue représente une corbeille de fruits; l'autre, une vue du port, montre de lourdes gabares à l'ancre dans le chenal, tandis qu'au fond une autre s'élance à toutes voiles et comme un oiseau dans un ciel clair. Pendant que je regardais cela, Aymon expliquait à son ami comment il avait été frappé de la soudaine légèreté que la toile ajoute à ces masses brunes qu'on dirait destinées à demeurer dans les vases du port et qui glissent comme des cygnes à la seule invitation du vent. J'ai trouvé en effet que sa peinture savait bien rendre ces deux aspects si différents d'un même objet, et que la lourdeur des premiers plans faisait plus sensible à l'œil l'élan du vaisseau vers les lointains qu'un trait indique à peine. M. Maunoir s'est permis d'adresser à l'auteur quelques reproches que celui-ci n'a pu que reconnaître pour très justes, car il est avec soi-même de la plus grande loyauté. Son dessin, paraît-il, se dégage mal encore et un certain empâtement provenant de l'inhabileté à fondre les teintes nuirait, s'il fallait en croire la critique, à l'effet général du tableau. Mais, d'un peu loin, cela n'est plus sensible, et je juge pour ma part cette nouvelle œuvre très réussie. C'est bien plutôt le sujet qui déplaît à l'ami d'Aymon; il paraît peu chérir la nature et, selon lui, le portrait serait la seule étude digne de passionner un peintre. Aymon objecte l'embarras du modèle à trouver, de la pose à faire garder et n'a aucun goût pour se représenter lui-même. M. Maunoir s'est complaisamment offert, et j'aurais tenté de m'offrir aussi si je n'avais été devancée. Aymon se trouve avoir justement brossé une esquisse de sa mère qu'il a été nous chercher. Malgré les traits à peine indiqués encore, j'y ai retrouvé cette expression d'angoisse qui souvent est celle de M[me] Lheureux. Celle-ci refuse de se reconnaître dans cette ébauche, d'autant plus que cette peinture, comme la plupart de celles qu'a faites Aymon, est baignée de ce jour mystérieux qui donne une valeur surprenante au moindre objet qu'il éclaire, mais qui a ici l'inconvénient de jaunir le visage. Je n'ai pu me tenir d'en demander la raison, et je reste piquée du sourire que ce M. Maunoir a laissé passer sur ses lèvres, alors qu'Aymon a bien voulu me répondre qu'il voyait ainsi, tout en reconnaissant la difficulté qu'il y a pour les autres d'accepter cette vision.

27 avril. — Douceur des jours qu'ombragent des feuilles nouvelles, calme des longs après-midi sur la petite place déserte!... Nous avons en travaillant entr'ouvert la fenêtre, et toute la bonté du jour est passée dans un souffle chaud sur notre visage.

Mon Dieu, cette allégresse qui s'obstine en moi est-elle le fruit de la vingtième année? Me faudra-t-il pleurer sa perte dans quelques mois?... Le soir d'hier était si pur, le fleuve y semblait un lac si paisible que j'ai cherché, pour la relire, dans mon cahier de morceaux choisis où je l'ai copiée, cette poésie de Lamartine dont les vers m'éveuvent tant :

Le soleil va porter le jour à d'autres mondes;
Dans l'horizon désert Phébé monte sans bruit,
Et jette en pénétrant les ténèbres profondes
Un voile transparent sur le front de la nuit.

. . . .

La douteuse lueur, dans l'ombre répandue,
Teint du jour azuré la pâle obscurité,
Et fait nager au loin dans la vague étendue
Les horizons baignés par sa molle clarté.

. . . .

Viens : l'amoureux silence occupe au loin l'espace;
Viens du soir près de moi respirer la fraîcheur!
C'est l'heure; à peine au loin la voile qui s'efface
Blanchit en ramenant le paisible pêcheur.

Le cahier m'est tombé des mains et j'ai laissé couler mes larmes; de douces larmes qu'on voudrait pleurer souvent, par qui nulle peine ne s'exprime, mais bien plutôt cette secrète abondance qui me fait m'éveiller la chanson aux lèvres et me pousse à louer Dieu sept fois le jour. Hier encore, comme j'allais et venais par la salle en fredonnant, j'ai trouvé le regard de ma mère posé sur moi; je me suis approchée d'elle et l'ai embrassée; elle m'a pris les mains et m'a dit sa joie de me sentir heureuse; tout le reste du jour nous avons été comme deux sœurs. Dans son perpétuel repliement sur soi-même, elle a sauvé de sa jeunesse une flamme qui l'anime parfois, la transfigure et me ravit. Cette flamme, si j'en crois un pressentiment, survivra à la mienne qui brûle vite et s'épuisera tôt. Mais que m'importe, si je puis me réchauffer à celle qu'elle garde; quelle douceur ne me sera-ce pas que de trouver, un jour, en elle, ce qui pourrait me faire défaut; et de quoi manquerais-je que sa présence ne m'en console? Je la regardais, dimanche, au départ pour la messe; elle portait cette robe de soie que je lui vois depuis si longtemps; un galon mal rangé dépassait à la taille, je me suis empressée de le cacher; elle m'a remerciée d'un sourire et, comme elle faisait quelques pas et me paraissait courbée, j'éprouvai un immense désir de la presser dans mes bras. On devrait pouvoir rajeunir sa mère, fût-ce au prix de ses propres années.

3 mai. — Mme Lheureux est venue nous chercher ce soir avec Aymon pour assister aux prières du « Mois de Marie ». En sortant de l'église, ma mère offrit à son amie de descendre jusqu'au port.

Une lune déclinante éclairait le fleuve et, comme une reine qui se retire, laissait flotter sur les eaux sa traîne argentée; les astres qu'elle n'éclipsait plus se montraient, innombrables. Nos mères s'assirent près d'un arbre; Aymon et moi demeurâmes sur la rive, émus par la splendeur de l'ombre étoilée, par le silence où ne s'entendait que le vaste murmure des eaux grossies qui passaient à pleins bords et sur une largeur où l'œil se perdait. De faibles lumières scintillaient, çà et là, sur la côte invisible.

— L'eau descend, dit Aymon, n'auriez-vous point, par cette nuit si calme, le désir de vous laisser glisser avec elle?... Elle invite vraiment au départ.

J'en convins et lui demandai s'il n'avait jamais eu la pensée de se faire marin. Il secoua la tête :

— J'ai trop souvent vu, dans mes songes d'enfant, mon père qui périssait en me tendant les bras... Ce que j'exprimais ne peut être qu'un passager et poétique désir.

Nos yeux s'étaient de nouveau levés vers les étoiles : les constellations développaient leurs lignes immuables; entre elles s'amassait une poussière brillante; la voie lactée jetait une faible lueur. Un peu d'ivresse me venait des profondeurs devinées et de tous ces mondes suspendus dans la nuit. Mon cœur était plein de choses que je n'aurais su dire et que je taisais à regret. A voix basse, pourtant, je murmurai :

— Comme on sent Dieu!...

D'une voix étrange, Aymon répéta :

— Dieu?...

Il ajouta :

— Il m'est, en effet, plus sensible ici qu'à l'église.

— Il n'y était pas moins présent et, si j'ose dire, d'une façon plus réelle pour nos sens.

Il se tut et reprit peu après :

— Je vous parlais de mon père... Il me semble parfois, et non plus en rêve, que je suis étendu près de lui, sous cent couches d'eau que le soleil ne perce pas.

— Vous souffrez...

Il haussa faiblement les épaules :

— Je me cherche et tâtonne dans une obscurité plus profonde que celle-ci... mais je n'y vois aucune étoile! Je suis à cet âge où l'on se dégage de liens pénibles à rompre; et si l'on y parvient on ne sait que faire de sa liberté trop complète.

— Je devine en vous, insistai-je, depuis que nous nous sommes revus, une inquiétude dont j'ignore la cause.

— Cela passera, fit-il.

— Je voudrais pouvoir quelque chose pour votre apaisement.

J'avais pris sa main, il serra la mienne et me dit :

— Votre affection m'est douce; je suis heureux de l'avoir retrouvée... Gardez-la moi quoi qu'il arrive.

Une joie immense tenta d'envahir mon cœur, mais je demeurai partagée et ne sachant ce qui l'emporterait de cette joie ou d'une grande détresse que je sentais me venir à l'idée de celle où je voyais mon ami.

Les flots noirs roulaient toujours, comme des paillettes détachées du long reflet pâle qui s'éloignait de plus en plus de nous, celui des astres inclinés vers eux et qui s'y perdait. Il y eut un long filement d'étoiles, et nos mères, après l'avoir salué d'une légère exclamation, se levèrent et nous appelèrent pour partir. J'embrassai d'un dernier coup d'œil le spectacle de la nuit à peine azurée où il me semblait que vibraient encore les paroles qui venaient d'être dites pour moi; la lune, de l'autre côté du fleuve, descendait en s'élargissant. Une allée d'arbres s'ouvrait devant nous qui ramenait à la ville; nous y entrâmes silencieux.

Le peu qu'Aymon m'avait dit ne m'éclairait point sur son âme, mais un lourd pressentiment m'obsédait que je tentais en vain d'écarter, au souvenir de l'ami qu'il écoute et dont je crains pour lui la néfaste influence depuis que je sais ce garçon soupçonné d'écrire, dans un journal peu recommandable, des articles hostiles à notre foi.

J'ai hâté le retour, dès que je fus seule avec ma mère, tant il me tardait de réfléchir à mon aise. Mais voici qu'ayant pris soin de noter point par point, et du mieux que j'ai pu, les événements de cette soirée, malgré la grande, l'infinie douceur de savoir mon amitié précieuse à Aymon, je me trouve dans la même incertitude sur le trouble secret qu'il m'a fait entrevoir sans m'admettre à en partager le poids avec lui.

Mais cette affection qu'il m'a demandée, comme il la possède, et de quel cœur je la lui garderai!

8 mai. — Nous avons reçu ce matin une lettre nous annonçant le mariage d'Annette Fleureau, une de mes anciennes compagnes que je revois à quinze ans avec ses longues nattes blondes que je soupesais par plaisir. Son image reparue en a ramené d'autres et je me crois tout environnée aujourd'hui de mes amies d'autrefois, les pensionnaires auxquelles, les classes finies, et à cause

du voisinage, je revenais me mêler. Je me suis revue au milieu d'elles, par un de ces soirs qui, d'être déjà dans le passé, offrent tant d'enchantement à notre âme. Soirs bénins, allégés où, la prière finie à la chapelle, il nous était permis de causer dans la cour avant l'heure du coucher. Nos maîtresses allaient et venaient lentement dans l'allée du verger, parlant entre elles et les mains croisées sous les larges manches qui se rejoignaient; des mots nous parvenaient, parfois toute une phrase prononcée par Mme Saint-Ambroise qui avait le verbe haut et vitupérait volontiers ses compagnes. Des rubans de couleur se croisaient sur notre poitrine, une médaille pendait à notre col, dont les plus rêveuses jouaient du bout de leurs doigts ou qu'elles portaient à leur bouche... Constance se mortifiait dans l'espoir d'être pâle ; Hélène lisait un roman d'Octave Feuillet que la crainte de se voir surprendre lui faisait porter partout avec soi. Valencie, qui aimait se parer, passait pour vaniteuse et coquette.

Quel calme sous les troubles menus de ces blanches années, quelle légèreté du cœur! Quelle ferveur constante m'emplissait, qui ne saurait être comparée aux subits accès de joie ou d'angoisse qui m'accablent aujourd'hui et me font pressentir, à la manière de sourds grondements annonçant l'orage, je ne sais quel prochain changement dans ma destinée. Que l'éclair luise s'il doit, par sa lueur, me montrer ma route; tout me semble préférable à l'état d'énervante attente où je suis.

Je me prends à regretter la paisible enfance; je chéris tout ce qui me la rappelle et où je la puis retrouver, et c'est pourquoi je prends un plaisir infini aux visites que nous continuons de faire à Mme Lheureux, alors que je déteste, au contraire, tout ce qui, m'éloignant de ce temps béni, me force à envisager l'avenir. Mon impatience s'étend jusqu'à ne plus pouvoir souffrir ce nom des Ongrand, que mes parents prononcent avec trop de sympathie et des regards d'intelligence qui me donnent l'envie de les faire renoncer à leurs secrètes espérances.

Ma pauvre maman elle-même n'est pas à l'abri de mes boutades, et la façon dont elle m'a remis l'invitation d'Annette m'ayant paru, — bien à tort, certainement, — pleine de sous-entendus, j'ai jugé à propos de me lancer dans une espèce de discours tendant à prouver l'inutilité du mariage, à démontrer que l'état de célibataire était pour moi l'idéal, et qu'à l'encontre du commun j'aurais beaucoup de bonheur à « coiffer sainte Catherine ». Toutes choses dont ma mère a bien voulu rire, mais qui ont dû l'attrister, au fond, j'en suis sûre; car je n'ignore pas que son plus grand souci lui vient à l'idée de me laisser seule après elle.

J'ai trop de regret de ma sotte colère pour ne pas tâcher à rentrer en grâce au plus tôt; mais ne recommencerai-je pas demain à peiner ainsi ceux que j'aime? Et qui me délivrera de cet autre moi-même, éclos nouvellement en moi, et qui tantôt me dicte les paroles les plus étranges, tantôt semble prêt à me faire faire cela que je souhaiterais le moins accomplir?

17 mai. — Je veux fixer ici les événements de la journée d'hier, qui me fut douce à la fois et cruelle, et dont le récit que je vais tenter d'en faire m'aidera peut-être à démêler, dans l'inquiétude qui m'en reste, ce qu'il est juste de garder ou ce que je dois bannir de craintes encore prématurées.

Ma mère ayant parlé à Mme Lheureux du projet que nous formions de nous rendre au chef-lieu pour quelques achats indispensables, son amie a demandé que nous la laissions se joindre à nous, en nous priant de faire coïncider le voyage avec un de ceux que son fils accomplit chaque semaine, afin qu'elle ait le plaisir d'être accompagnée de lui.

Nous n'avons pas pris le train, mais, à l'ancienne mode, le bateau qui, chaque matin, remonte le fleuve et donne au voyage l'apparence d'une promenade plus que d'une course rapide où le temps fait défaut; le passage par eau est aussi d'un prix moins élevé. Pourtant que ne paierait-on pas le plaisir que nous eûmes de glisser dans la fraîcheur de l'aube et une atmosphère argentée, entre le bleu lointain des rives qui s'écartent à l'infini du côté de l'estuaire et se rejoignent, on dirait, à l'autre extrémité. Nos mères, bientôt gênées par le vent qu'aiguisait la vitesse de la marche, sont descendues au salon des passagers; j'ai demandé la permission de ne pas les suivre; Aymon est resté avec moi. Le fleuve étale n'offrait qu'un vaste reflet du ciel clair, où de légers nuages passaient. Nous y glissions merveilleusement, caressés de brise pure et baignés de soleil matinier.

— Quel enchantement! a dit soudain mon compagnon de voyage.

Je me félicitai de voir sa joie rejoindre la mienne, car j'étais moi-même séduite par le charme de cette matinée, celui des reflets qui passaient comme un glacis rose ou vert sur les eaux. Des pêcheurs, immobiles à l'ombre de leurs voiles, attendaient le moment de relever leurs filets; leurs barques, vers quoi nous allions, semblaient, au contraire, attirées par nous et presser leur course à mesure que nous approchions d'elles. Leur voile étendait sur le fleuve une ombre teintée. Auprès de nous, un petit garçon, penché sur l'eau, effeuillait un éphéméride qu'il avait apporté et regardait chaque rectangle de papier, marqué d'un

chiffre, d'un nom de jour et d'une fête de saint, s'envoler au vent, raser l'onde et s'y perdre.

— *Sicut umbra dies nostri!*... prononça Aymon, en souriant de se rappeler la légende que nous nous faisions jadis expliquer ensemble devant le cadran solaire de son jardin.

— Ces jours, « qui passent comme l'ombre », dis-je en me souvenant moi-même de la traduction qu'on nous donnait du poète latin, quelle inexorable main les effeuille aussi?... Je n'ai jamais senti ainsi qu'à présent leur rapidité à nous fuir.

— Vous les regrettez? me demanda-t-il.

— De tout mon cœur... Ne faites-vous pas de même?

— J'ai, moi aussi, très fortement le sentiment de leur brièveté; mais, ajouta-t-il en détournant ses regards, je ne puis dire que je la déplore.

L'émotion que me donnèrent ces quelques mots m'empêcha d'abord de répondre, tant je frémissais à l'idée de me pencher sur ce qui allait m'être révélé d'un cœur malade.

— Pourtant, dis-je enfin pour donner le change, et prenant à témoin l'incomparable azur de cette matinée, la beauté fuyante des rives et l'eau irisée au loin, ne sont-ils pas, ces jours de mai, les plus purs de l'année, les plus tendres qui se puissent voir?

Mais lui :

— On doit demander à son ami autre chose qu'un joli visage; cependant, reprit-il, vous avez raison, et c'est déjà beaucoup que ce qu'apporte ce mois-ci. Je goûte, ce matin, une joie que, depuis longtemps, je n'avais pas eue.

— Est-ce donc à votre âge que celle de vivre ne suffit plus?

— Vous ne pouvez savoir et je ne puis non plus vous dire... Il y a des âmes qui ne sont pas faites pour la paix.

— Celles-là mêmes qui l'ont perdue peuvent la retrouver, et le fait qu'elle leur manque les destine à la reconquérir.

— Peut-être ne sais-je pas me contenter de celle qui me serait donnée. Ainsi que mon père dut l'éprouver sur le navire qui l'emportait autour de la terre, j'ai le besoin d'aller toujours au-delà. Mais tout est comme la terre, on en fait vite le tour, et mon désir qui s'élance si vivement sur les choses n'en est que plus prompt à me revenir déçu... Il n'en est pas une qui le retienne.

— Il est cependant des objets qui ne déçoivent point, hasardai-je, des choses éternelles sur lesquelles nous pouvons nous reposer.

— Peut-être!... faut-il encore les reconnaître pour telles. Mais pardon, reprit-il vivement devant la surprise que je ne pus cacher, laissons cela, voulez-vous? je ne voudrais pas vous troubler.

Je sentis qu'il n'en dirait pas davantage; d'ailleurs j'avais peur

d'aller plus avant dans son âme et me tus très volontiers. La berge que nous suivions nous montrait tantôt une maison dans les arbres, tantôt un village et son clocher pointant sur les chaumes, des enfants pieds nus jouant au bord de l'eau et qui couraient en nous faisant des signes. Tout cela resplendissait dans une chaude lumière, mais un voile commençait à s'étendre pour moi sur cette beauté printanière du monde que mon cœur ne goûtait déjà plus.

La grande ville s'annonçait au loin par ses tours, une rumeur, des fumées, lorsque nos mères reparurent sur le pont. Déjà il fallait élever la voix pour s'entendre. Au tumulte qui naissait sur le bateau, parmi les voyageurs en quête de leurs bagages, s'ajoutait le bruit du martèlement venu des chantiers de construction maritime établis sur les rives et encore un grondement issu des rues et qui nous enveloppait de plus en plus. Le bateau pénétra dans l'anse du port dont la forme heureuse a fait ajouter un croissant de lune aux armes du chef-lieu. Tout au fond de la rade, fermée par un grand pont, dormaient des navires venus de loin décharger ici leurs cargaisons étrangères dont l'odeur de résine ou de saumure nous arrivait par bouffées. La fierté de leurs mâts ne leur permet pas de franchir les arches de pierre sous lesquelles, au contraire, les gabares du pays inclinant leur antenne, passent et vont porter en amont ce qu'elles enlèvent de nos marchés.

— La belle chose, me dit soudain Aymon en me touchant le bras, qu'une ville compacte au bord du fleuve qui la baigne, avec ses tours et ses dômes, ses vaisseaux dans le port et de grands nuages au-dessus d'elle!...

Ses yeux resplendissaient et rien n'y demeurait plus de l'ennui dont ils m'avaient, l'instant d'avant, paru chargés. Pour un peu, il se fût élancé à terre.

Au-delà du quai, nous apercevions en effet, outre une première ligne de maisons égales, les flèches d'églises pointant au-dessus des toits comme pour élever à Dieu la pensée de ceux qui arrivent ou pour montrer le lieu où repose l'Arche sainte, centre et foyer générateur de la cité. L'une de ces flèches atteint à une imposante hauteur et toutes les autres, construites depuis, semblent reconnaître son droit d'aînesse et s'être défendues d'approcher de sa mesure. Je distinguai parmi celles-ci les deux clochers jumeaux de la cathédrale où sont les vierges miraculeuses aux pieds de qui je n'étais guère venue depuis mon enfance; je témoignai le désir que j'avais de les revoir et, Mme Lheureux formant les mêmes vœux que moi, il fut convenu que nous leur rendrions visite.

Aymon nous a rejointes dans cette église où, depuis quelques

instants, nous priions devant la chapelle embrasée des saintes Madones qui s'ouvre au chevet du chœur. Chacune d'elles est debout, tenant l'enfant, à droite et à gauche d'un autel modeste où se disent les messes d'actions de grâces. Le socle de l'une porte ces mots : *Consolatrix afflictorum*, celui de l'autre : *Salus infirmorum*. Devant elles brille la même abondance de cierges, dont l'éclat lumineux m'avait frappée la première fois que je les vis; des fleurs en gerbes ou en modestes bouquets attestent la piété continue des fidèles, et des plaques de marbre ou des cœurs d'or fixés au mur à l'entour de chaque niche multiplient le témoignage des reconnaissances que s'attire en ce lieu la Mère du Sauveur. Parmi de pauvres femmes suppliantes, je me suis agenouillée avec une soudaine émotion qui a donné plus d'ardeur à ma prière. Une ouvrière prosternée près de moi se releva pour s'avancer jusqu'aux vénérables images; elle portait dans ses bras un enfant de pauvre mine qu'elle éleva vers celle des madones dont le secours est promis aux malades; elle la baisa aux pieds et la toucha aux genoux. Je remarquai que le frottement des mains avait, en cet endroit, poli la pierre, et je songeai à toutes les misères dont, au cours des années, la trace s'était inscrite là. Mais la tristesse qui depuis le matin m'étreignait le cœur ne m'en parut pas plus légère. A mon côté, ma mère se tenait absorbée dans une imploration dont je devinais l'objet. J'ai pensé avec elle aux récoltes de l'année, à la petite ville où nous devions rentrer le soir, à la maison qui touche l'église, à cette église elle-même, à tous ceux qui chez nous ne prient plus! J'ai supplié Dieu de se défendre et me suis offerte de tout mon cœur, dans la mesure de mes moyens, à le servir. Mais j'implorai surtout sa lumière pour une âme dont je me demande si elle ne me serait point la plus chère ici-bas. Aymon nous attendait debout à l'écart et nous proposa, quand nous nous fûmes relevées, de nous montrer quelques-unes des merveilles renfermées dans l'église, et devant lesquelles il est souvent venu se convaincre de la grandeur de l'art chrétien. Un certain mouvement régnait autour de nous, des gens allaient et venaient, la tête levée, suivis de guides qui s'offraient comme pour la visite d'un musée; d'autres, affairés, se croisaient au long du transept à chaque extrémité duquel s'ouvre une voie importante qui provoque devant la Sainte-Table un défilé de passants pour la plupart irrespectueux. Je crus un moment avoir le triste spectacle d'un temple désaffecté et privé de son Dieu. Cependant, dès l'entrée, on ne pouvait qu'être saisi de l'intime splendeur de la nef où, çà et là, des formes agenouillées rendaient plus sensible la hauteur des piliers et tout le mystère amassé à

leur ombre; en outre, le jour religieux tombant des verrières et l'inscription faisant connaître que, sous les dalles que nous foulions, des corps de prélats reposaient dans l'attente de la résurrection auraient suffi, en dehors de la présence divine, à me conduire au recueillement.

Déjà, de l'extérieur, j'avais eu quelque émotion à reconnaître, dégagé des maisons qui jadis le pressaient de toute part, le long vaisseau de pierre au-dessus duquel deux rondes tours s'élevaient comme des mâts robustes. Pour la première fois, je remarquai le contraste imposant de sa masse avec la délicatesse des contreforts qui en assurent la stabilité, et il n'est pas jusqu'au ton doré des pierres que le soleil touchait qui n'ait enchanté mes regards. J'éprouvai, une fois de plus, combien notre œil se forme à pénétrer la plus secrète beauté des choses, et je pensai que je devais à l'amitié d'Aymon ce plaisir nouveau pour moi. Aussi, bien que m'en excusant comme d'une profane curiosité, j'acceptai de me mêler sous sa conduite à la foule des visiteurs pour connaître les chefs-d'œuvre dispersés sous ces nobles voûtes; ne sont-ils pas là comme la prière permanente de ceux qui les exécutèrent à la gloire de Dieu et dans son amour? Notre cicerone commença de nous montrer, de l'endroit où nous nous trouvions, la rosace éclatante de l'entrée où les rouges, les bleus sourds composent une enluminure dont l'œil reste ébloui. Le bois sculpté des stalles reposa nos regards; leur ton brun, le lustre dont les ont revêtues la cire et les années rappellent nos meubles familiers et m'en rendent le relief plus agréable que celui de la pierre où sont taillées plusieurs belles statues que nous vîmes ensuite, et dont la plupart, bien que très anciennes, et parfois mutilées, sont encore d'un grand effet. Je ne leur ai point témoigné, pourtant, la vénération que je me sentais pour elles : l'admiration qu'Aymon donnait à ces saintes images, les termes qu'il employait pour en louer la beauté m'ont gênée; il n'eût pas autrement parlé d'objets profanes. Ne l'ai-je pas vu, afin de mieux apprécier le travail de l'artiste et caresser de la paume les souples contours du bois, s'approcher en curieux d'un Christ devant lequel, émue de pitié, j'étais prête à m'agenouiller? Où est, me disais-je, le respect que j'aimerais lui voir et que je me sens moi-même devant la seule représentation de mon Dieu? Je me rappelais la façon dont il s'était tenu éloigné des vierges à l'autel desquelles nous priions lorsqu'il nous a trouvées, et dont la beauté extérieure ne séduisait point, sans doute, ses yeux. Et, de plus en plus, en rapprochant ces faits de notre causerie du matin et de quelques circonstances sur lesquelles mon attention au cours de ces jours-

ci fut attirée, la crainte s'établissait en mon cœur que l'influence de son ami Maunoir, si visiblement hostile à nos croyances, ait été plus pernicieuse que je le pensais d'abord et soit sur le point de jeter Aymon hors de la foi où jusqu'ici il a vécu.

Mon inquiétude ne fit que croître pendant le retour où je pus réfléchir à mon aise et me persuader que la souffrance intérieure dont Aymon m'avait laissé pressentir la tristesse était celle d'une âme sans Dieu. J'entends d'une âme élevée qui se connaît immortelle et que le fait de ne plus trouver sa fin dans les choses terrestres voue à des tourments illimités. Je juge plus froidement aujourd'hui et veux croire que mon ami n'est encore qu'au seuil du doute où le péril auquel il s'expose, dès qu'il lui apparaîtra nettement, le fera reculer. Il faut qu'il en soit ainsi; tel que je me le rappelle enfant, ardent jusqu'en ses moindres fantaisies, il pourrait aller loin dans l'erreur, passer sa vie à la défendre, s'offrir même à la propager. Son âme, encore un coup, n'est pas de celles qui se peuvent bassement satisfaire; il lui faut voler haut, et elle se traînera pauvrement si elle se lasse de ne trouver que le vide au delà des espaces où elle aimerait fréquenter. L'angoissante chose ce serait que d'assister au naufrage d'un être qu'on aime, et que pourrais-je, moi, pour convaincre et sauver celui-ci?

Le flot de mes tristes pensées pendant ce lamentable retour m'éloignait de la conversation paisible que menaient ma mère et Mme Lheureux, à leur tour charmées par le voyage et la beauté du jour, comme je l'avais été dans la matinée. Elles me rappelaient parfois à leur causerie, mais mon esprit s'en écartait de nouveau. Le fleuve, dévêtu des brumes de l'aube, étincelait sous le soleil; l'eau bruissait aux flancs du bateau qui avançait dans un murmure de soie froissée, mais l'ivresse du matin ne m'emplissait plus. La silhouette d'Aymon, debout sur la passerelle du pilote, où il lui avait plu de monter, se détachait en plein ciel, accoudée à la rampe, et frémissait des plis du manteau que le vent chassait en arrière. Les rives fuyaient, ainsi que les voiles dépassées; devant nous, vers l'estuaire, il n'y avait plus qu'un grand ruissellement de lumière sur l'horizon élargi.

André Lafon.

La suite prochainement.

LA FIÈVRE DU PÉTROLE

Comment se fait-il que le pétrole soit de nos jours si recherché après avoir été de tout temps si délaissé, bien qu'il ait été connu dès la plus haute antiquité? La Genèse nous parle, en effet, des puits de bitume de la vallée de Sidim où tombèrent en s'enfuyant les rois de Sodome et de Gomorrhe, et dans les écrits d'Hérodote, Plutarque et Pline, il est question du naphte. Mais tandis qu'en 1870, 700 000 tonnes suffisaient encore au monde entier, voilà que subitement, dix ans après, il en faut 4 millions de tonnes et maintenant on en est à 47 millions. Le bond est prodigieux et c'est une véritable fièvre qui vient de s'emparer de l'humanité, aussi contagieuse que celle de l'or. Il y a quelques années, la Californie offrait le spectacle d'une agitation vraiment étrange; c'était un humble peintre de Los Angeles devenant subitement multimillionnaire en trouvant dans son jardin du pétrole à la place d'eau; ce sont les environs de Saint-Joaquin-la-Vallée envahis par des bandes folles de chercheurs de naphte, d'une ardeur tellement effrénée qu'une seule journée suffisait pour abattre ou élever des fortunes immenses.

Si le pétrole est maintenant si recherché, c'est qu'il est devenu brusquement une chose rare, infiniment précieuse, tout comme le brillant métal jaune; et s'il devient si rare, c'est que, ou bien la production s'arrête et les gisements s'épuisent, ou bien on en consomme trop et l'offre ne suffit plus à satisfaire la demande; dans ce dernier cas, pourquoi une telle demande si soudainement exagérée?

La production s'arrête-t-elle? Non; elle augmente au contraire et, les moyens d'extraction se perfectionnant sans cesse, on accroît singulièrement le champ d'explorations possibles et en même temps les chances de rencontre. Quelquefois le pétrole se trouve sous forme de lacs comme, par exemple, en Orient et au Mexique. Mais le plus souvent ces lacs sont souterrains. Pour atteindre ces gisements on creusait autrefois le sol à la main et encore de nos jours ce procédé rudimentaire existe en Roumanie. Un homme, nu à cause de la chaleur, coiffé d'un casque métallique pour se

protéger des éboulements de terre, travaille au fond du puits, à creuser le sol et à boiser les parois pour soutenir la terre, tandis que l'air lui est envoyé d'en haut par un gros soufflet analogue à celui d'une forge et la lumière par un miroir surplombant. Mais c'est très long, très pénible et l'on ne peut guère descendre ainsi à plus de 200 mètres. Aujourd'hui on utilise le forage mécanique. Un outil, appelé « trépan », en acier ou même à pointe de diamant, frappe automatiquement le sol, perçant les roches les plus dures pour descendre aux plus grandes profondeurs, jusqu'à 1800 mètres en Pensylvanie et même à plus de 2 kilomètres sous le sol en Silésie. Au fur et à mesure que la profondeur s'accroît on introduit les uns après les autres de solides tubes métalliques destinés à résister aux éboulements qui obstrueraient tout. Parfois, quand on atteint le naphte, chassé par une pression formidable, il s'élance impétueusement hors du trou et l'on a, comme à Bakou, en Russie, des puits jaillissants, de véritables geysers montant jusqu'à 80 mètres en l'air[1]. Dans la plupart des cas, on est obligé d'aspirer le naphte par de puissantes pompes.

Ces procédés industriels, à la fois rapides et puissants, permettent, avec les découvertes continues de nouveaux gisements, d'accroître considérablement l'extraction du naphte. C'est ainsi que la production, déjà énorme, des Etats-Unis, vient de *doubler* durant les dix dernières années, fournissant à elle seule 80 pour 100 de la production mondiale, soit, en 1912, le chiffre énorme de 29 663 927 tonnes représentant une valeur de plus de 680 millions. La Californie donne, à elle seule, à peu près 30 pour 100 de cette production, c'est-à-dire plus de pétrole que le Mexique en entier. Puis, par ordre, viennent les bassins de l'Oklahoma et Kansas avec 26 pour 100, de l'Illinois avec 17 pour 100, de Pensylvanie, Virginie, Tennessee et Kentucky, puis le Texas et la Louisiane, enfin l'Indiana-Lima. La Russie vient immédiatement après les Etats-Unis, mais loin derrière, avec une production de 9 263 566 tonnes en 1912. D'ailleurs, dans la région de Bakou, la production tend à diminuer légèrement; des signes d'épuisement se manifestent et cette décroissance d'extraction atteint depuis quelques années la proportion de 15 pour 100.

Après la Russie, il faut citer le Mexique, qui, certainement, au point de vue pétrolifère, est un pays du plus bel avenir. Si l'on dresse le bilan de sa production annuelle durant cinq ans on arrive aux chiffres suivants :

[1] A Tampico, au Mexique, le pétrole également sort spontanément des puits; aussi, à l'heure actuelle, la révolution mexicaine atteignant cette région et arrêtant l'exploitation, c'est une véritable inondation de naphte qui est en train de menacer le pays.

En 1907.	133 380	tonnes de naphte.
1908.	464 350	—
1909.	331 950	—
1910.	444 530	—
1911.	1 874 000	—
1912.	2 134 000	—

Le bond énorme réalisé de 1910 à 1911 est dû aux champs pétrolifères des environs de Tampico, qui fournissent actuellement plus de 1000 tonnes par jour et qui, en pleine exploitation, seraient capables, d'après les rapports consulaires, d'en fournir 2250.

Après le Mexique, viennent les Indes néerlandaises (Bornéo, Sumatra, Java), avec une production de 1 670 600 tonnes de naphte en 1911. Puis se place la Roumanie, avec 1 544 702 tonnes en 1911, contre 614 871 seulement en 1905. Ensuite vient la Galicie (Autriche), avec 1 458 275 tonnes en 1911[1]. Les Indes anglaises (Birmanie) donnent 497 134 tonnes. Enfin, il y a le Japon, le Pérou, le Canada, l'Asie Mineure, l'Egypte, la Nouvelle Zélande, la Chine, la Colombie, le Chili, la Bolivie et un peu l'Allemagne et l'Angleterre (Ecosse).

Les sources de combustible liquide ne sont pas près de tarir, à part certains points du Caucase et de la Galicie, mais pour lesquels rien ne dit que ce fléchissement n'est pas momentané, car des surprises sont toujours possibles avec les couches souterraines de naphte. Mais si, malgré l'accroissement de l'extraction, la raréfaction tend à se faire sur le marché, c'est que devant l'offre, la demande se fait toujours plus exigeante. Et, de fait, la statistique suivante de la consommation depuis 1870 est fort éloquente :

Années :	1870	Consommation :	700 818	tonnes.
—	1880	—	3 897 203	—
—	1890	—	9 817 695	—
—	1900	—	19 570 163	—
—	1910	—	44 223 805	—
—	1911	—	46 526 334	—
—	1912	—	47 100 003	—

Le taux de l'accroissement par périodes de dix ans croît lui-même d'une manière fantastique, passant de 3 millions à 6, puis à 10, et dernièrement à 25 millions. Alors se pose tout naturellement la question suivante : A quoi est dû ce développement extraordinaire de la consommation? Que devient cette énorme quantité de naphte?

[1] En 1912, les chiffres varient légèrement; la Roumanie passe avant les Indes néerlandaises avec 1 806 942 tonnes contre 1 520 000 tonnes pour Bornéo, Sumatra et Java. La Galicie n'a plus que 1 180 568 tonnes.

Le principal gouffre de consommation du pétrole, et qui n'a, pour ainsi dire, pas de limite, c'est la substitution, pour le combustible, de la forme liquide à la forme solide : le naphte à la place de la houille. Mais, dira-t-on, il est impossible pourtant de l'utiliser tel quel comme le charbon au sortir de la mine; il émet continuellement des vapeurs dangereuses qui, dans les foyers des chaudières, provoqueraient de terribles explosions.

Certainement, avant de l'employer, il faut lui faire subir une préparation spéciale. Au sortir du sol, c'est un mélange complexe, très variable et dangereux par le grand nombre de produits différents qui le composent et qui présentent chacun un point d'inflammation variable. Toute la gamme des températures d'explosion est là, depuis les plus basses correspondant aux produits les plus volatils jusqu'à 260 degrés environ pour les produits fixes. Pour séparer d'entre eux tous ces produits dissemblables qui n'auront pas la même utilisation, il faut avoir recours à des raffineries. D'où première manipulation coûteuse : le transport de la mine à la raffinerie. Le moyen le plus pratique de résoudre cette question est l'emploi des « pipes lines », c'est-à-dire de conduites ayant jusqu'à 500 et même 700 kilomètres, à l'intérieur desquelles circule le pétrole, s'écoulant sous l'influence de la pente du terrain ou par le refoulement de pompes puissantes placées de distance en distance. Une fois à la raffinerie, le naphte est soumis dans de grandes cornues à l'action de la chaleur. Les divers produits distillent en commençant par les plus volatils, comme les essences, pour se continuer par les huiles lampantes qui serviront à l'éclairage et, enfin, en se terminant par les huiles de graissage, la paraffine, la vaseline et un résidu épais appelé « mazout » qui constituera un excellent combustible, car il n'émet pas de vapeurs inflammables au dessous de 120 degrés, ce qui permet de le manipuler sans danger; c'est lui le vrai rival de la houille.

Mais ce produit, très difficilement allumable, visqueux et privé de toute émanation inflammable, donnait, quand on a commencé à l'employer, de très mauvais résultats; on faisait couler le naphte sur des barreaux de grille creusés en forme d'augets et il y avait alors production d'une intense fumée, ce qui était le signe d'une mauvaise combustion. Ce résultat négatif provenait du fait que l'air nécessaire à la combustion n'était pas en quantité suffisante. Pour qu'un corps brûle parfaitement, il faut qu'il soit mélangé *intimement* avec une certaine *proportion* d'oxygène, c'est-à-dire d'air. Une couche de charbon incandescent sur une grille laisse filtrer l'air appelé par le tirage de la cheminée; le mélange d'oxygène et de combustible se fait donc naturellement. Mais quand il s'agit d'un liquide compact, on ne peut réaliser ce mélange néces-

saire qu'en le divisant en gouttelettes, qu'en le pulvérisant. Dès lors, on combinera le jet puissant du naphte, lancé par une pompe hors d'un ajutage dans le foyer, avec un jet de vapeur ou d'air comprimé sortant en même temps que lui et à son contact. La force du second pulvérisera le premier et on créera ainsi une atmosphère de gouttelettes, un brouillard de pétrole. Chaque gouttelette baignera au milieu de l'air insufflé dans le foyer, de la même façon qu'un morceau de charbon sur une grille, et pourra ainsi brûler... Mais une autre difficulté se présente : les longs jets de flamme qui se produisent en regard de l'arrivée du naphte ne doivent pas venir lécher les parois métalliques qui renferment l'eau à vaporiser. Car elles sont relativement froides, 150° au plus, et à leur contact le pétrole, qui n'a pas encore eu le temps de brûler en entier, serait brusquement refroidi et s'éteindrait. Ruisselant le long de ces parois, il irait se perdre en bas du foyer. Aussi dirige-t-on les colonnes de flammes vers des écrans de briques réfractaires qui, dans l'atmosphère ardente du foyer, se maintiennent au rouge. A leur contact, le pétrole non brûlé poursuit sa combustion et s'il vient à tomber, se détachant du jet, il rencontre encore une maçonnerie en briques chauffées au rouge et ne s'éteint pas. C'est pour cela que, sur certains navires destinés à chauffer soit au charbon, soit au pétrole, on se contente, pour la marche au pétrole, de charger les grilles d'une couche de morceaux de briques réfractaires concassées et de monter les brûleurs avec leurs accessoires, qui ont été enlevés pour la marche au charbon.

Ainsi ont été surmontées les difficultés d'emploi du naphte d'abord sur les locomotives, ensuite sur les navires. C'est dans le Caucase qu'apparurent, pour la première fois, les locomotives chauffées au pétrole et, à l'heure actuelle, les trois quarts des machines américaines ont suivi cet exemple. Voici d'ailleurs une statistique frappante montrant l'accroissement de l'utilisation du naphte sur les chemins de fer aux États-Unis durant cinq années :

Années.	Longueurs en kilomètres des rails parcourus.	Consommation du pétrole en millions de litres.
1907	14500	1357
1908	24850	1212
1909	28400	1433
1910	36550	1715
1911	44000	2000

L'Argentine, le Mexique et le Japon sont en train de suivre cet exemple, et le principal avantage qu'on fait valoir est la suppression complète des escarbilles enflammées qui, avec le charbon, produisent des incendies terribles dans les forêts.

Une application encore plus étendue du chauffage au pétrole se

rencontre sur mer. Rien que dans l'espace d'une année la consommation en combustible liquide de la marine américaine s'est élevée de un milliard de litres à un milliard et demi. En dehors de son emploi *indispensable* dans la navigation sous-marine à vapeur, les avantages militaires d'une telle chauffe sont connus de tous [1]. Plus de cendres, plus de fumée, plus de surmenage. Une chauffe souple, rapide, capable de passer sans le moindre effort d'une intensité moyenne à sa limite maxima. Mais je voudrais insister sur ce point capital : *c'est que la question de la mobilité sur mer est rigoureusement liée à celle de l'emploi du naphte comme combustible.* On l'ignore peut-être trop en France. Et par mobilité, j'entends ici non pas seulement la *rapidité de la marche*, la *vitesse instantanée*, pour ainsi dire, — cette qualité militaire presqu'aussi importante que la puissance du feu et la valeur de cuirassement et grâce à laquelle, dans le combat, il est possible, en évoluant, de tourner la ligne ennemie et de lui imposer, avec un danger moindre, sa volonté tonnante, — mais également le *rayon d'action*, l'*endurance*, la facilité avec laquelle on peut se transporter en un point très éloigné et qui correspond à cette promptitude d'attaque, à cette offensive mordante dont l'effet moral est si prodigieux. J'entends également par mobilité la *rapidité de réapprovisionnement* en combustible, cet avantage primordial, *trop oublié*, qui fait que l'escadre est privée le moins longtemps possible de ses éléments d'action [2].

Certes on a bien raison de dire qu'à l'heure actuelle c'est *la marine à turbines et à pétrole qui se dresse en face de celle à machines alternatives et à charbon.* La limite des forces humaines n'est plus là, comme dans une chaufferie à charbon, pour empêcher une surproduction de vapeur. Et la machine qui doit absorber cette énorme quantité de vapeur n'est plus une machine à pistons dont le mouvement alternatif ne peut dépasser sans danger une trop grande rapidité de va-et-vient; c'est, au contraire, la turbine, c'est-à-dire un mouvement de rotation, plus silencieux, mieux équilibré et dont la vitesse ne trouve de limite que dans le travail de l'hélice; là l'énorme surproduction de vapeur peut être engouffrée avec une souplesse magique. Avec le naphte, il faut noter également ce fait que, la température de combustion étant

[1] Voir l'article du *Correspondant* du 10 août 1913 : « Une révolution probable dans l'art naval; le navire sans fumée ni cheminée », pp. 466-469.

[2] La chauffe au pétrole permet à l'Angleterre de ramener de 60 pour 100 à 50 pour 100 la marge de puissance navale qu'elle possède vis-à-vis de l'Allemagne, car le ravitaillement en combustible des navires chauffant au naphte est beaucoup plus facile et dans leur répartition il n'y a plus à compter 10 pour 100 d'entre eux occupés à charbonner.

plus élevée, un kilog. de combustible pourra produire plus de 11 kilog. de vapeur au lieu de 8 seulement que produit 1 kilog. de charbon. Et alors on pourra produire soit une vitesse plus grande, soit un chemin plus long, conclusion à laquelle on arrive encore en remarquant qu'à bord le naphte prend moins de place que la houille et qu'on peut, par suite, en emporter davantage, en remarquant également qu'étant plus léger qu'elle et même que l'eau qui supporte le navire, la cargaison sera moins lourde à véhiculer, le bâtiment plus léger à traîner.

Deux graves inconvénients refrènent à peine l'ardeur avec laquelle les nations maritimes tendent de plus en plus à se porter vers cette utilisation du combustible liquide : le prix et la difficulté d'approvisionnement pour l'Europe occidentale. Le raffinage, le transport, la conservation et surtout l'exagération de la demande en face d'une offre insuffisante le rendent bien plus coûteux que la houille. L'année dernière, rien qu'en dix-huit mois, son prix est passé de 1 dollar 60 en Pensylvanie à 2 dollars 50 pour le baril de 149 litres, ce qui le rend à peu près trois fois plus cher que le charbon. Pourtant, à côté de cela, considérez l'exemple de ces essais successifs de comparaison faits aux Etats-Unis d'octobre 1909 à juin 1911 sur un même navire de commerce, le *Golden Gate*. Durant vingt-sept jours de voyage, sur un parcours de 10 470 kilomètres, on utilisa du charbon et le prix du combustible s'éleva à 10 500 francs. Après avoir aménagé les chaudières pour la chauffe au pétrole, on trouva que, dans les mêmes conditions, le prix ne s'élevait plus qu'aux environs de 3000 francs. Il est juste de dire que cet essai avait lieu en Amérique, à la source même du naphte, ce qui le rend bien moins coûteux, et à une époque où son prix était nettement inférieur à celui d'aujourd'hui. Néanmoins cet exemple montre le gain possible à réaliser.

Quant à la difficulté de s'en procurer, « le fait qu'une nation exclusivement maritime comme l'Angleterre renonce, en grande partie, au charbon, dont elle possède des mines inépuisables, pour adopter un combustible bien plus coûteux, d'approvisionnement difficile, exigeant la constitution de stocks considérables, qui ne se peuvent réaliser qu'à coups de millions, montre combien le problème est sérieux. » (Amiral Besson, *Armée et marine*.) C'est ainsi que l'amirauté anglaise vient de réclamer récemment, pour l'exercice 1913-14, la somme de 12 millions et demi, rien que pour les réserves de pétrole qui sont, à l'heure actuelle, supérieures à trois fois la consommation annuelle en temps de paix, y compris les manœuvres. C'est au Mexique et en Turquie d'Asie que l'amirauté se procure le naphte; mais en dehors de ces arrangements elle cherche à utiliser les huiles résultant de la distilla-

tion des schistes bitumeux d'Ecosse [1]. De plus, il faut prévoir que les bassins nécessaires à la conservation du pétrole devront être souterrains pour échapper à l'atteinte des bombes incendiaires lancées des navires aériens.

En résumé, on peut affirmer que désormais les *huiles lourdes de naphte constituent un élément indispensable pour la défense nationale*. Et il en est de même des *essences légères* qui sont utilisées dans les moteurs à explosion pour l'automobilisme et l'aviation. La France, pour se procurer cet ensemble, s'adresse principalement à la Russie et à la Roumanie et un peu à l'Amérique. Or, en cas de conflagration générale, les Etats-Unis arrêteront toute exportation de naphte en prévision de complications. La voie de terre nous sera fermée pour la Russie et la Roumanie et la voie de mer, par le Bosphore probablement barré de mines, sera à peu près impraticable. Or imagine-t-on ce qui arrivera si nous manquons de ce précieux liquide? La défense nationale sera comme frappée à mort [2]; plus de sous-marins, plus de dirigeables, plus d'avions, plus d'automobiles pour alimenter les armées en munitions et en nourriture, pour évacuer les blessés. Dans le monde entier, *nous n'avons pas un gisement pétrolifère à nous;* nous laissons tout le monde prendre les places, nous sommes à la merci de l'étranger, à la fantaisie de trusts qui rendront les prix prohibitifs. L'Angleterre est sûre de son ravitaillement par le Mexique et l'Amérique centrale, l'Allemagne par la Roumanie et la Galicie et notre diplomatie, qui vient de signer un accord avec la Turquie à laquelle nous donnons notre argent, n'a même pas songé à cette question capitale des concessions pétrolifères, alors qu'elle avait sous les yeux l'exemple des Allemands et des Anglais s'assurant le monopole des gisements de la Mésopotamie et venant même jusque dans notre zone, en Syrie, pour s'emparer d'une concession de 30 000 hectares. Il y a là un oubli très grave de notre part et qui doit être rapidement réparé.

Edgar DE GEOFFROY.

[1] Les gisements de schiste bitumeux d'Ecosse se trouvent entre Edimbourg et Glasgow et sur le Firth of Forth. Ils sont très riches, capables de donner 225 litres d'huile par tonne. Les seuls du monde qui pourraient rivaliser avec eux sont ceux découverts récemment en Australie. mais qui ne sont pas encore exploités. L'huile lourde brute extraite de ces schistes est employée comme combustible à bord d'un grand nombre de navires qui fréquentent les ports d'Ecosse. On en consomme ainsi 150 000 tonnes par an, en moyenne.

[2] Voir le *Correspondant* du 25 avril 1908 : *Si la guerre éclatait demain;* et le *Correspondant* du 25 janvier 1913 : *Nos camions militaires sans pétrole.*

LA CULTURE FRANÇAISE EN BELGIQUE

A PROPOS DE L'OUVERTURE DE LA COLLECTION LOVENJOUL A CHANTILLY.

— LOVENJOUL ET M. EUGÈNE GILBERT —

Quand on apprit, en Belgique, que le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul léguait à l'Académie française sa fameuse collection de manuscrits, d'autographes, d'éditions et de souvenirs littéraires, des gens murmurèrent. Pareils trésors de documentation et de curiosité iraient donc grossir les richesses intellectuelles de la France; la terre belge, où ils avaient été rassemblés et conservés, ne les garderait point. La langue et la culture de ce pays ne le prédestinaient-elles pas, cependant, à tirer profit d'une fortune documentaire accumulée par la patiente ténacité d'un des siens?

L'exécuteur testamentaire du vicomte de Spoelberch eut maille à partir avec ces récriminations. M. Eugène Gilbert n'avait pas, d'ailleurs, mission de justifier les intentions du testateur. On peut croire, néanmoins, qu'il était fait, mieux qu'un autre, pour les comprendre et en reconnaître les raisons profondes et élevées. M. de Lovenjoul, en suivant sa manie fureteuse, en transformant celle-ci en véritable passion intellectuelle, avait obéi, en somme, instinctivement d'abord, puis de plus en plus consciemment, avec obstination enfin, à un souci très juste et très haut de servir la culture française. Il était naturel, légitime que, lui ayant fourni, sa vie durant, un champ d'activité personnelle, dans le rayon de ses résidences belges, il eût voulu couronner ses efforts en rendant dépositaire du fruit de ceux-ci la plus parfaite gardienne de cette culture, l'Académie française.

Il existe un préjugé dans la gent de lettres belges à l'égard de la tradition académique. Nos écrivains, qui sont tout à la fois journalistes, conférenciers, soiristes, biographes, anecdotiers de leur métier, — indépendamment des heures où ils se contentent

d'être seulement des artistes, — se gaussent volontiers des autorités littéraires, dont ils auraient tout à gagner à suivre les directions; car ce qui manque précisément à l'atmosphère de la culture en Belgique, c'est la discipline classique. Cette discipline constitue en France la raison d'être d'un corps immuable dont la permanence est remarquable. Que les individualités qui le composent soient de valeur inégale et de niveau intellectuel différent, peu importe. Une vertu ancienne et supérieure les anime à défendre et à garder le patrimoine commun de la langue et de l'esprit.

Cela apparaît plus certain et plus constant du dehors. Et c'est pourquoi, malgré les impertinences et les suspicions, le public étranger rapporte naturellement à l'Institut de France le bénéfice de la culture dont il jouit. Pour beaucoup de gens, la collection Lovenjoul est entrée dans l'estime qu'ils rendent à la tradition intellectuelle de la Belgique, du jour où l'Académie en a agréé le legs. Et M. Eugène Gilbert, à l'entremise de qui on doit ce transfert, a acquis, en même temps, le prestige définitif d'un interprète légitime de la tradition littéraire française.

Le moment paraît donc opportun d'examiner l'apport de ces deux esprits à la culture littéraire de leur pays. M. Eugène Gilbert réunit en volume un nouveau choix de ses études critiques. L'amitié de ces deux hommes est liée à l'éveil littéraire de l'opinion catholique aux soucis de l'art d'écrire. Leur œuvre est un chapitre de l'histoire des lettres françaises et du progrès de la tradition en marge des frontières de la France [1].

*
* *

Ce qu'était la Belgique intellectuelle aux environs de 1880, les nombreux écrivains d'aujourd'hui qui s'évertuent à célébrer l'ère littéraire nouvelle ne se font pas faute de le dépeindre sous les plus sombres couleurs. Et, sans doute, ils exagèrent, car, alors comme aujourd'hui, des esprits cultivés habillaient leur pensée

[1] Principales œuvres du vicomte de Spoelberch de Lovenjoul : *Histoire des Œuvres de H. de Balzac* (1879); *le Rocher de Sisyphe* (1879); *Histoire des Œuvres de Théophile Gautier* (2 vol., 1887); *les Lundis d'un chercheur* (1894); *Un roman d'amour* (1896); *la Véritable histoire de « Elle et Lui »* (1897); *Autour de Honoré de Balzac* (1898); *Sainte-Beuve inconnu* (1901); *la genèse d'un roman de Balzac : les Paysans* (1901); *Une page perdue de M. de Balzac* (1903).

Ouvrages de M. Eugène Gilbert : *le Roman en France pendant le XIXe siècle* (1895); *En marge de quelques pages* (1900); *France et Belgique* (1905); *les Lettres françaises dans la Belgique d'aujourd'hui* (1906); *France et Belgique*, 2e série (1914). Ce dernier volume va paraître chez Plon.

d'une langue française correcte et soignée. Peut-être même ce souci de la rédaction était-il plus vif alors et, sous la convention d'une forme un peu solennelle et « prudhommesque », dissimulait-il, plus qu'aujourd'hui, un goût de la précision et de la méthode. Seulement, ce qui est vrai, et ce qu'on ne saurait assez marquer, car le changement est radical, c'est l'absence de toute préoccupation d'art dans l'écriture et dans la pensée, la suspicion et le mépris attachés à la vocation littéraire. Longtemps cette répugnance du monde intelligent et cultivé à l'égard des lettres s'alimenta des souvenirs et des vestiges laissés en Belgique par le romantisme. Victor Hugo a traduit le sentiment d'être un paria aux yeux des gens de qualité en des vers écrits lors de son exil à Bruxelles. L'écume abandonnée sur le rivage belge par la vague romantique a longtemps obsédé l'opinion moyenne. L'indifférence où vécut et où mourut un écrivain du terroir comme Ch. De Coster est, en partie, due à la mésestime dans laquelle les essais de ce romantique flamand furent tenus par des gens qui avaient connu Hugo, Dumas, Baudelaire au moins par ouï-dire et que les romans de Balzac scandalisaient.

Qu'un gentilhomme belge, appartenant au monde le plus aristocratique et le plus fermé, se soit préoccupé alors de connaître, de recueillir, d'aimer tout ce que la période romantique avait produit, sans négliger aucune parcelle, même inédite, d'une œuvre si diverse et si bigarrée; qu'avec une prédilection singulière ce jeune noble, riche et indépendant, ait attaché à Balzac une curiosité minutieuse, voilà qui eût révolutionné bien des gens s'ils n'avaient préféré ignorer tout de suite l'effort du futur érudit.

Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul s'est mis à étudier, à rechercher, à collectionner les inédits de Balzac, George Sand, Théophile Gautier, sans que personne, en son pays, songeât à s'intéresser à sa passion. Des circonstances de famille avaient permis d'ailleurs au jeune homme de s'isoler dans la lecture. Sa vocation s'était éveillée dans la solitude et, comme Octave Pirmez et De Coster, Spoelberch naquit à la littérature pour satisfaire un besoin intérieur de communication spirituelle. Le goût des lettres prit chez lui tout de suite la forme de la bibliophilie. Entré en relations, à Paris, avec l'éditeur Michel Lévy, l'amour des livres le mena bientôt à la curiosité du manuscrit, de l'inédit. La permission de fouiller dans les archives de la librairie reçut sa récompense. Le jeune vicomte apporta à l'éditeur de nombreuses pages inédites d'auteurs consacrés par la célébrité. Et ce fut l'occasion ensuite de l'apparition de cette *Histoire des œuvres de H. de Balzac* et *des œuvres de Th. Gautier*, de ces *Lundis d'un cher-*

cheur dont la vie littéraire française devait s'émouvoir. Le nom de Lovenjoul devenait du coup familier aux écrivains glorieux ou notoires de l'époque : Hugo, Dumas fils, Halévy, Sardou, Lemaître, bientôt Bourget et ses contemporains. Décidément, le bibliophile belge était entré dans le mouvement de l'intellectualité française.

Qu'est-ce qui allait l'empêcher de passer tout à fait sous l'égide de la vie littéraire de France et le rattacher encore à son pays si indifférent aux lettres et chez lequel les préoccupations de la culture intellectuelle demeuraient reléguées au troisième plan après les soucis politiques et les énergies commerciales? Sans doute, un sens très noble et très aigu de ses origines, ce respect, cet attachement pour le pays où il vivait, bien qu'isolé, et dont rien ne devait le séparer. Mais aussi une circonstance fortuite ou plutôt providentielle et qu'il convient pour l'histoire du mouvement littéraire belge de mettre en lumière.

Le journalisme belge a toujours été orienté uniquement vers la politique. Est-ce un bien, est-ce un mal? Ce n'est pas le moment de l'élucider. On pense si des préoccupations d'art et d'histoire sont peu faites pour trouver place en des discussions électorales. Cependant une physionomie curieuse de la presse catholique s'éclairait d'un grand rayon d'esprit et d'attachement à la beauté. Le baron Prosper de Haulleville avait, au milieu de la médiocrité littéraire de ses confrères, des élégances intellectuelles. Au *Journal de Bruxelles*, à la *Revue Générale*, il s'évertua, dans la mesure du possible, à les faire prédominer. Seulement il était tout seul et finit par se lasser. C'est alors que parut M. Eugène Gilbert, avec qui la critique littéraire allait naître en Belgique. Son père, le professeur Philippe Gilbert, Français appelé à enseigner à l'Université de Louvain, se préoccupait d'assurer à son fils l'occasion de suivre une vocation qui apparaissait indubitable. Il racheta les actions de Haulleville à la *Revue Générale*. Celle-ci fut désormais dirigée par un comité. M. Eugène Gilbert en était le secrétaire, riche de la meilleure ambition. Il voulait amener au magazine belge des collaborateurs d'élite. Avec l'audace de la jeunesse, il écrivit aux meilleurs auteurs français. Dans un prospectus de la librairie Calmann-Lévy, il avait vu annoncée la prochaine publication des *Lundis d'un chercheur*. Il s'adressa directement au vicomte de Spoelberch, se réclamant de son désir de voir le public belge s'intéresser aux lettres, pour lui demander la primeur d'un chapitre.

La réponse fut curieuse. Elle révélait, par sa surprise émerveillée, la solitude dans laquelle son pays laissait Lovenjoul et

combien ce lettré souffrait d'être seul. Invité par son correspondant à le rejoindre dans sa résidence de Bruxelles où peu de Belges pénétraient, M. Eugène Gilbert obtempéra avec empressement. Ce furent là les prémices d'une amitié qui deviendra extrêmement étroite et fera du jeune critique le continuateur et l'héritier d'une tradition littéraire dont la vraie bénéficiaire est la Belgique intellectuelle d'aujourd'hui.

Les relations d'écrivain à écrivain sont choses indispensables au progrès de l'activité littéraire. Un grand isolé peut être un grand poète : Maeterlinck, Verhaeren, van Lerberghe, Severin, voilà des noms qui ont accumulé des trésors de gloire dans le patrimoine de l'art en Belgique. Dix, vingt ans de silence, d'isolement complet ont pu mûrir leurs talents, farouches ou recueillis, auxquels la célébrité n'a rien ajouté. Et ce fut, sans doute, dans la destinée de ces poètes de payer la rançon de leur renommée présente par de longues années, et pour l'un d'eux par toute une vie d'obscur labeur inconnu. Mais, autour d'eux, autour des romanciers, des dramaturges, des idéologues, si des courants de pensée ne se meuvent pas, créant entre les ouvriers d'art une communication de sympathie dans l'effort commun, il est vain d'espérer l'éveil d'une nation au progrès littéraire. Des professeurs et des journalistes — et c'est à cela que se résumaient jusque-là les activités intellectuelles — sont directement contraires à ce mouvement. Les premiers par leur dédain des travaux non spécialisés, les seconds par l'esprit de dénigrement politique qui vicie leur tempérament moral. Si les artistes ont à faire leur trouée eux-mêmes dans l'indifférence qui les enserre, c'est une belle bataille, sans doute, et qui accentue les aspérités de talents vifs jusqu'à les rendre outranciers. On l'a bien vu en Belgique dans la lutte où une pléiade ne conquit qu'à coups de fronde le droit de vivre « en beauté », comme on disait alors. Mais l'énervement d'un tel combat épuise et quand la *Jeune Belgique* n'eut plus à combattre, elle cessa de vivre.

Après elle, une fois le droit de cité accordé aux écrivains d'art, la nécessité d'une tradition se faisait impérieuse, d'une tradition où le goût de l'échange moral, de l'accord spirituel par dessus les divergences d'instincts et de disciplines, créerait une vraie confraternité littéraire. C'est ce qu'apportait M. Eugène Gilbert et qui sait ce que sa jeune intrépidité doit d'autorité à l'appui qu'elle trouva tout de suite chez Spoelberch de Lovenjoul! Au nom de ce dernier, il faut associer, puisque nous relevons ici les sources de la culture traditionnelle en Belgique, celui d'un écrivain qui n'a guère laissé de traces profondes dans la vie litté-

raire de France, mais qui fut un artiste consciencieux, M. Ch. de Ricault d'Héricault, un assidu collaborateur du *Correspondant*, auteur de romans d'aventures, d'études « révolutionnaires » remarquées et fondateur de la *Revue de la Révolution.* Il répondit avec empressement aux avances du jeune secrétaire de la *Revue Générale.* Entre eux une correspondance régulière s'échangea où l'écrivain français donna au critique belge des conseils et des encouragements que personne n'était à même de lui donner dans son pays.

L'Académie royale, réceptacle, alors comme aujourd'hui, de professeurs et de journalistes, avait mis au concours l'histoire du roman en France au dix-neuvième siècle. L'occasion était belle pour M. Gilbert, fervent de lectures, attentif par atavisme et par vocation à la production littéraire française. Il prépara un copieux mémoire et le soumit au corps savant. Celui-ci, sur un long rapport d'un de ses membres, M. Ch. Potvin, professeur et journaliste, refusa de couronner le travail.

Ch. de Ricault engagea le jeune critique à éditer cependant son œuvre et à l'inscrire pour un des concours de l'Académie française. Le volume parut à la librairie Plon à Paris et obtint un prix à l'Académie! Depuis on n'a pas cessé de le rééditer et c'est un ouvrage qui fait, aux dires de M. Bourget, autorité en France. M. Ch. Potvin est demeuré, en Belgique, le type légendaire du rédacteur à poncifs. L'Académie royale ne s'est point relevée dans la suite de l'incompétence littéraire et du sectarisme politique dont le jugement de M. Potvin portait la double empreinte.

Sans doute, le *Roman en France au dix-neuvième siècle* n'est pas une œuvre d'historien, pas plus que les recherches du vicomte de Spoelberch de Lovenjoul ne sont une œuvre de critique proprement dite. En lisant les *Lundis d'un chercheur*, l'*Histoire des œuvres de Balzac*, la *Véritable histoire d'Elle et Lui*, l'*Histoire des œuvres de Th. Gautier*, *Sainte-Beuve inconnu*, on se prend à regretter qu'une association de travail entre le chercheur et le critique n'ait pas produit un de ces livres définitifs qui mettent en pleine lumière l'esprit d'une époque, la figure d'un écrivain. Certes, l'auteur du *Roman en France*, de *En marge de quelques pages* avait tout ce qu'il fallait pour unir l'intelligence de l'œuvre écrite et pensée à cette rare divination du mystère des existences d'artistes que possédait Lovenjoul. Leur rencontre, en d'autres temps, eût donné sans doute cette collaboration. Elle a produit la sève d'amitié spirituelle, de persévérance littéraire dont il nous reste à dégager les fruits dans la culture traditionnelle en Belgique.

*
* *

En parcourant les articles parus dans les journaux et les revues à la mort de Charles de Lovenjoul, en lisant les lettres écrites à cette occasion à M. Gilbert par les maîtres des lettres françaises, on demeure frappé de la double et unanime impression causée par la disparition du chercheur et de l'érudit. Il tenait dans la vie littéraire une place dont le vide apparaissait; il avait accumulé des richesses dont lui seul était à même de tirer tout le parti utile. Et ceux qui l'avaient connu, aimé, comprenaient enfin le secret de la tristesse profonde de l'homme, marqué, bien avant l'âge, par une mélancolie invincible.

Les vraies causes n'en étaient pas le souci d'une santé débile, le regret d'une épouse incomparable, mais bien la considération douloureuse de son impuissance à faire profiter les lettres de tout le butin amassé. Ce sentiment de misère par excès de biens disparaissait quand, aux dires de ses visiteurs, l'occasion lui était donnée de livrer en conversation l'inépuisable trésor de sa science littéraire. L'étrange solitude où il vivait faisait retomber ensuite sur la vie du collectionneur la lourde obsession des ressources inemployées. Oui, c'est de son vivant qu'on eût dû identifier Lovenjoul à ses richesses, et l'on s'émeut en songeant à ce que Bruxelles aurait pu connaître d'activité intellectuelle, si l'hôtel du boulevard du Régent avait, comme le salon d'une princesse Mathilde, trouvé des hôtes capables d'en faire rayonner l'éclat spirituel. Que l'archive balzacienne, que la bibliothèque littéraire, reconstituées à Chantilly, remplissent aujourd'hui leur rôle d'informatrices dociles et de sanctuaires du travail, rien de mieux. Tout de même, animées par la vive passion de celui qui les constitua, comme elles auraient pu, naguère, être en Belgique un centre de culture!

M. Gilbert en fut, lui, l'hôte régulier. Il y passait un jour entier chaque semaine. Il y amena de rares compatriotes, artistes, artisans du mouvement littéraire lent à s'épanouir : Emile Verhaeren, Edmond Picard, Iwan Gilkin. Il y reçut après l'impulsion, vite changée en mouvement continu, le réconfort et l'encouragement de chaque instant. Lovenjoul n'était pas seulement pour lui un ami, un maître, il était, peut-être à son insu, le centre animateur de sa pensée.

En pouvait-il aller autrement, quand on songe aux préoccupations exclusivement littéraires de M. de Lovenjoul? Depuis qu'adolescent il avait été remarqué par Michel Lévy furetant dans sa librairie, déjà averti de tout ce que produisaient et avaient

produit les écrivains notoires de l'époque, Spoelberch n'avait pas cessé un jour, une heure de penser aux lettres. S'il ne prétendait point être lui-même un écrivain, au sens complet du mot, s'il effaçait son talent, cependant très réel, d'ordonnateur, de metteur en œuvre, derrière sa vocation de chercheur, de vulgarisateur de données historiques, il y avait en lui au moins l'âme d'un artiste. On oubliait, en présence de l'originalité du collectionneur, la sincérité du poète. Lovenjoul fut, à ses débuts, et demeura, au fond, toujours un passionné de l'expansion poétique. Il la concevait réservée cependant en des limites de discrétion et d'effacement qui rendent ses vers fort inférieurs à la pensée qu'ils traduisent. Tels quels, ils ont leur importance dans l'histoire d'une âme vouée à la désillusion. Et Alexandre Dumas fils ne cédait pas à l'exagération de l'amitié ou de la condescendance en mettant au fronton du *Rocher de Sisyphe*, en 1879, cette attestation : « Vous êtes un poète, en ce sens surtout que l'émotion et la vérité vous dominent, et que vous ne rimez pas pour rimer, mais pour traduire une impression en un langage que tout le monde ne parle pas. »

Evidemment, l'œuvre poétique de Lovenjoul n'est pas digne de laisser même un reflet dans l'histoire des lettres françaises, tandis que ses publications documentaires resteront à l'origine de cette littérature de reconstitution, par laquelle la critique rend aujourd'hui la physionomie d'un auteur, d'une époque. Si nous appliquons à l'auteur de *Autour de Honoré de Balzac* un peu de sa propre méthode, il est indispensable, pour expliquer son action sur la culture des gens qui l'approchèrent, de se souvenir qu'il fut une âme de poète. Il y aurait, à cet effet, quelque profit à publier une correspondance échangée pendant les huit dernières années de la vie du chercheur entre lui et un humble prêtre provençal, car des vers en furent l'occasion. Spoelberch avait donné à la *Revue des Poètes* un poème intitulé : *Eternel contraste*. Il reçut un billet qui commençait ainsi : « Figurez-vous une petite vallée, intime et recueillie, avec, au-dessus, un beau pan de ciel souriant; figurez-vous dans cette vallée une vieille bourgade semée de ruines pittoresques; figurez-vous dans cette bourgade un presbytère blotti dans les murs bizarres et archaïques qu'abritent les plus jolis tilleuls qui se puissent voir; figurez-vous dans ce presbytère un jeune prêtre épris d'une vive sympathie intellectuelle pour vous et désireux de lire vos *Lundis d'un chercheur*. Pourquoi cette sympathie et ce désir? Parce que j'ai lu dans la *Revue des Poètes* d'admirables vers de vous... »

L'hommage, la candide requête devaient éveiller en l'âme du

vieil écrivain un singulier écho. Car à l'une et à l'autre répondit la plus touchante générosité. Spoelberch se fit discrètement le pourvoyeur de la bibliothèque du curé trop pauvre pour s'acheter des livres, il lui donna en plus son amitié la plus sincère, la plus délicate. Et c'est un émerveillement de suivre, à travers la longue correspondance de cet humble ecclésiastique, la continuelle prévenance de son bienfaiteur intellectuel. J'ai trouvé en cet échange de sympathie, à travers une si grande différence de région, de situation et d'esprit, le meilleur argument en faveur du prestige moral de cette culture dont un grand érudit et un humble prêtre s'affirmaient également tributaires dans la communion de leurs pensées fraternelles. Il y eut entre eux pendant ces huit années, parmi bien des souffrances et des épreuves, une même vaillance chrétienne, une même prédilection pour le réconfort littéraire. Et c'est très beau et c'est très digne d'être donné en référence au progrès moral dont la confraternité d'une vie de lettres, à base de sympathie, doit être l'occasion.

La Belgique a donc perdu en ignorant Lovenjoul un foyer de bonté et de perfectionnement rayonnant. M. Eugène Gilbert, qui y a réchauffé son goût spontané des lettres, a traduit excellemment le principe même du feu qui y brûlait, en assurant au nom de son maître et de son ami une perpétuité de bienfaisance intellectuelle. Une grande partie des biens, dont il fut institué l'héritier, sert à ériger, au sein de l'Université de Louvain, de beaux « auditoires » où la jeunesse belge se prépare à la vie de l'esprit. Non loin de ce bâtiment neuf, dans un vieux collège où, par les matins de printemps on respire comme un parfum de Rome, trois salles enferment les œuvres d'art que Spoelberch possédait par tradition familiale. Tout y est d'une splendeur séculaire et authentique. La collection des porcelaines de Chine, de Saxe et de Sèvres est célèbre jusqu'au delà des mers, parmi les collectionneurs et les spécialistes. Les tableaux d'ancêtres et les petits maîtres hollandais sont tous parfaits. On y salue un Thierry Bouts chanté par Th. Gautier. Les étudiants y peuvent recevoir la révélation de ce que des traditions de goût et de culture font d'un intérieur aristocratique. Et il est bon que ce nom de Lovenjoul brille au fronton de l'institut érigé à sa mémoire. Aucune des jeunes générations par lesquelles va vivre et progresser la Belgique n'ignorera ainsi qu'il exista un lettré belge soucieux, sa vie durant, de servir les lettres françaises. A cette heure où l'on discute si âprement les droits de la culture française à demeurer la culture de l'élite, l'exemple de Lovenjoul est, à lui seul, un argument péremptoire.

Il se complète, il s'illustre de la valeur de l'apport du lettré à l'histoire de la littérature, tel que le profane peut s'en faire une idée en pénétrant dans le pavillon où le legs du vicomte de Spoelberch est installé à Chantilly, et tel que les maîtres de la tradition française l'ont vanté déjà, dans les articles consacrés à l'œuvre écrite du testateur.

Au lendemain de la mort, M. Paul Bourget écrivait dans le *Figaro :* « Le grand seigneur belge qui vient de mourir subitement à Royat occupait dans la littérature française une place très originale, sinon très éclatante, et sa perte sera vivement sentie par tous ceux qui suivaient ses patients et curieux travaux. M. de Spoelberch était un des rares élèves d'un maître qui aurait dû, semble-t-il, en laisser beaucoup, tant sa méthode fut excellente : Sainte-Beuve. » Au cours de l'évocation de l'homme et de l'œuvre que poursuit cet article, relevons ces appréciations importantes : « Il n'aura écrit que des fragments de cette *Psychologie de Balzac* qu'il était seul capable de rédiger... Spoelberch a tout compris de ce génial, de cet éclatant Balzac et ses complexités sentimentales, et ses procédés d'art, et sa forte doctrine sociale, et ses vues divinatoires. Il nous est désormais impossible d'écrire sur la *Comédie humaine* sans nommer et sans célébrer l'inlassable et infaillible commentateur. »

Déjà, en 1889, M. Jules Lemaître avait conté dans *le Temps* son émerveillement devant la patiente ténacité du collectionneur.

En voyant un à un paraître des volumes, où un précieux classement des papiers recueillis illuminait peu à peu certains coins sombres de l'histoire littéraire, on se persuadait de l'utilité de cette collection, d'où vont sortir bien d'autres clartés à la faveur du legs généreux. Car ce classement préparatoire, où Lovenjoul employa tant d'heures et d'années, qui fut l'obstacle, sans doute, à ce qu'il pût trouver le temps lui-même de dire ce qu'il savait, ce qu'il avait appris, découvert en chassant le document, ce classement, en lui-même, est une œuvre. « ... Nul bénédictin n'a plus travaillé que lui, écrivait M. Jules Lemaître. Tout est étiqueté, catalogué, classé par ordre chronologique. Un prodige ininterrompu de patience et d'ingéniosité, telle est la vie de M. de Lovenjoul. »

De rares initiés, soupçonnant de son vivant les trésors accumulés, faisaient le voyage de Bruxelles ou écrivaient à l'érudit. Il les introduisait dans la haute salle de son hôtel du boulevard du Régent et ouvrait les grandes armoires dans lesquelles les dossiers étaient rangés. On y pouvait passer des heures, commodément installé pour le travail, et la parole du propriétaire aidait singulièrement à la perquisition du chercheur. M. de Spoelberch

répondait, d'autre part, lui-même, par écrit, à toutes les demandes. Il exerça donc sans discontinuer une action réelle sur l'activité érudite de son temps. Et pour évaluer l'apport de sa culture dans l'enrichissement de l'esprit contemporain, c'est peu de compter ses volumes et insuffisant même de considérer sa collection.

Sans doute, une visite dans l'immeuble de la rue du Connétable, à Chantilly, si remarquablement approprié par les soins de M. Georges Vicaire, inspire une estime respectueuse pour le grand effort du gentilhomme belge. Quand on a parcouru du regard les dossiers accumulés dans les six hautes armoires grises qui encadrent une reconstitution prodigieusement authentique de la disposition des lieux de Bruxelles, aperçu les rayons d'une bibliothèque de bibliophile méticuleux et passionné, on s'arrête instinctivement devant le portrait du donateur, environné de documents iconographiques, parmi lesquels règne l'image de Balzac. L'allure fine et fière de l'homme de race, les traits méditatifs et creusés du travailleur, je ne sais quelle bonhomie flamande répandue sur le visage, traduisent, même pour l'indifférent, une personnalité vive et forte.

La liste de ses publications, leur importance matérielle offrent des indications précises sur la méthode et sur la compréhension passionnée du chercheur. Dans son pays, des critiques hâtifs ont cru pouvoir parler de compilation. Rien n'est plus injuste, et il suffit de lire les *Lundis d'un chercheur* ou la *Genèse d'un roman de Balzac*, pour se rendre compte de la valeur interprétative de ce grand scrutateur de textes et de ce minutieux observateur de chronologie. C'est bien la genèse d'une pensée qu'il établit lentement, sûrement. Pour avoir commencé par aimer les livres en eux-mêmes, pour avoir été conduit par eux à la psychologie de leurs auteurs, M. de Lovenjoul a fini par connaître celle-ci profondément, au point de reconnaître, dans une virgule, dans une rature, dans une correction, tel tâtonnement autour de l'idée, telle hésitation, ou tel revirement. Et du manuscrit lui-même, à cause souvent de ses surcharges, de ses maculations, de ses ébauches, passant aux circonstances où il fut écrit, à la vie de l'auteur, à toutes ces traces d'humanité vécue qu'on retrouve dans cette autre littérature infinie : correspondances, billets à ordre, comptes de ménages, le collectionneur devient vraiment un critique. Sans avoir eu l'éclat du style, ni la force expressive d'un grand écrivain, M. de Spoelberch montra la voie aux portraitistes littéraires dont la vogue aujourd'hui est si grande. Lorsqu'un conférencier, — si la mode des conférences se prolonge, — osera s'attaquer à Balzac, ce sera un beau jour pour l'archive de M. de

Lovenjoul et, si le portraitiste est loyal, une belle revanche pour sa mémoire. Car toute évocation du génial créateur de la *Comédie humaine* devra commencer par un hommage reconnaissant au modeste et persévérant gentilhomme belge, qui, entretenant dans l'indifférence d'un sol encore ingrat, un si généreux foyer de culture littéraire, préparait à sa patrie l'orgueil de pouvoir le revendiquer comme un de ses bienfaiteurs insignes.

*
* *

« N'est-il pas inouï que nos compatriotes, si parfaitement doués à tant de points de vue, soient jusqu'à présent demeurés, le plus souvent, aussi incultes, aussi réfractaires à tout ce qui touche aux belles lettres, alors qu'au point de vue de presque tous les autres arts, de la peinture et de la musique surtout, ils n'ont cessé de compter et comptent encore parmi eux plus d'un maître incontesté? »

Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul s'exprimait en ces termes dans la lettre servant de préface au volume de M. Eugène Gilbert, édité en 1900, sous ce titre modeste : *En marge de quelques pages* [1]. Et le chercheur érudit ne pouvait viser par là l'incapacité des Belges à être des artistes du verbe et de la pensée, car le volume préfacé par lui a pour but précisément de démontrer le contraire. Il voulait simplement faire ressortir combien le rôle de truchement, entre ces artistes et le public, était chose nécessaire et rare, et combien, même entre les écrivains de France les plus notoires et la moyenne des lecteurs belges, le besoin se faisait sentir d'un interprète, en dépit de la communauté de langue et de sensibilité. Il citait d'ailleurs, en référence à son affirmation, trois noms de critiques dont la disparition lui semblait n'avoir point trouvé de remède, ceux de MM. Francis Nautet, Gustave Frédérix et du baron de Haulleville. Fallait-il que l'indigence critique fût profonde pour ériger le modeste annaliste de nos lettres débutantes, le systématique adversaire de la *Jeune-Belgique* et le fougueux chroniqueur du journalisme littéraire, à la hauteur d'une fonction aussi délicate! Non, le genre était encore inédit chez nous. M. de Lovenjoul était mieux inspiré en citant M. Edmond Picard. L'action de ce mouvant et large esprit, compréhensif et batailleur, fut autre cependant. Elle n'a pas été limitée aux lettres, trop désordonnée, trop affranchie de la mesure

[1] Rappelons que, dès cette date, le *Correspondant* soutint et encouragea l'effort du courageux écrivain. Voir, dans la livraison du 10 octobre 1900, *La critique catholique en Belgique : M. Eugène Gilbert.* (N. D. L. R.).

et de la discipline. Elle a pourtant englobé les lettres dans son mouvement. Son principal mérite fut d'entretenir, dans les sphères de l'activité morale en Belgique, une chaleur, un bouillonnement favorables à l'éclosion d'une conscience nationale. L'action de M. Picard légitime une étude particulière, indépendante de celle de la culture française.

Retenons néanmoins le salut énergique et nerveux adressé un jour par le grand polémiste au critique traditionnel et policé. Il fut décoché en première page du moniteur officiel du parti révolutionnaire, *le Peuple*. Après avoir fustigé, à son ordinaire, les « criticules » sans droiture et bon sens, M. Picard ajoutait : « Ils ont, du moins, l'avantage de faire mieux apprécier l'attitude correcte et noble de celui qui semble incarner, pour le moment chez nous, la critique de belle tenue, non seulement par sa bienséance et sa bienveillance, mais aussi par le soin qu'il met à situer les livres dans la série complète des œuvres de chaque auteur et dans l'ensemble de la littérature du temps, comprenant qu'ils ne sont que des mailles dans un tissu total... Pour agir comme le fait Eugène Gilbert, il faut une conscience, une érudition, un soin de se tenir au courant que presque seul il possède et pratique présentement en Belgique, et qu'il n'a peut-être conquis qu'en se consacrant tout entier à une mission qui fait de lui le vrai professionnel de la critique esthétique, un juré décidant et parlant sans haine et sans crainte. Ah! n'espérons pas toutefois qu'il y en ait jamais douze, comme aux assises! »

M. Edmond Picard a bien mis en vedette les vertus littéraires de M. Gilbert : la conscience, l'érudition, le soin de se tenir au courant. Et il a indiqué aussi les mérites de la critique commandée par ces vertus : la bienséance, la bienveillance, l'art de situer les livres dans la production d'un auteur et dans l'ensemble de la littérature du temps. Qualités et résultats dérivent également d'une culture foncière, primordiale, sans laquelle, on peut l'affirmer, la critique n'existe pas. Cette culture ne dépend pas d'elle-même, ni des efforts faits pour l'acquérir. Elle dérive de la longue filière traditionnelle, enrichie de l'apport de chaque génération, mais remontant à un fond commun de grâce, d'harmonie et de clarté.

Comprend-on quelle importance eut cette rencontre de Lovenjoul et de Gilbert, et comment leur amitié de lettres entretint chez le critique, malgré l'injustice des petits confrères fustigés par Picard, la souriante ardeur et le sens droit de sa politesse, de son impartialité, de sa puissance de sympathie?

Il nous reste, à nous aussi, à situer ces vertus dans l'œuvre du

critique et à en étudier la signification dans l'évolution de la culture en Belgique.

J'ai dit plus haut comment ce fut l'Académie française qui donna au débutant son certificat d'aptitude, et comment une Académie belge n'avait rien vu, en son effort, qui méritât un encouragement. Et, sans doute, l'erreur de ce corps officiel fut de confondre une entreprise d'analyse et d'exposition avec un monument d'érudition. On avait fait appel à un historien des lettres, un critique avait répondu, et l'espèce avait paru étrangère aux catalogueurs officiels. Et, cependant, s'ils avaient pu sortir de leurs préoccupations vétilleuses et de leur parti-pris d'indifférence morale, ces juges inutiles auraient entendu monter de ce manuscrit du *Roman en France pendant le XIX*e *siècle* un accent de fraîcheur et de sincérité non entendu encore en Belgique. Il y perçait un double élan : celui de l'amour des lettres, représentation de la vie, et celui d'un attachement spontané à l'idéal. Combinés, amalgamés et désormais inséparables, ils donnaient une physionomie à la fois fine et noble à un art destiné à servir, plus que tout autre, les progrès de la culture.

Etablir le bilan de la production romanesque française, c'était, sans doute, mettre à la disposition du public lettré un répertoire commode aux gens désireux seulement d'être renseignés. Et l'ambition de la classe de l'Académie royale n'allait pas au-delà. On n'hésite pas à le dire : comprise ainsi, l'œuvre était inutile. La vie des lettres en Belgique n'arrivait pas à naître à cause de ce fatras d'érudition, de culture objective, de rédaction inanimée. Il fallait qu'aux esprits avides de chaleur littéraire, une occasion d'estime et de sympathie fût offerte. Si, déjà, grâce à l'énergie batailleuse de la *Jeune Belgique*, des poètes s'éveillaient, emplissant l'ombre, à demi éclaircie, de leurs sonorités se répondant, le roman n'avait aucune publicité. Camille Lemonnier œuvrait tenacement dans le silence et la solitude. L'applaudissement des poètes était inefficace à lui créer un public, une opinion.

Or voici qu'un jeune homme, étranger à la *Jeune Belgique*, dégagé, par sa situation sociale, de toute compromission avec les groupements professionnels, conduit par son goût instinctif, son atavisme latin, ses amitiés françaises, vers l'analyse de la littérature d'imagination, situe délibérément la production moderne dans la tradition intellectuelle du siècle ; et, après avoir dégagé excellemment les origines immédiates du roman français au dix-neuvième siècle, montre l'évolution du genre pour aboutir à exposer avec sympathie le nombre et la qualité des œuvres les plus récentes. Ainsi s'avérait la vraie vocation du critique. On peut

dire que ce petit chef-d'œuvre de conscience et d'érudition qu'est *le Roman en France pendant le XIXe siècle* n'est, en réalité, qu'une préparation à l'exposé des romans au fur et à mesure de leur apparition. Le second volume de M. Gilbert s'intitule : *En marge de quelques pages*. Et telle est bien le sens de sa mission. Tous les rétroactes copieux forment, en réalité, en raccourci, une histoire du roman ; ils ne devaient servir, cependant, qu'à permettre au lecteur d'inscrire en marge de ses lectures des arguments d'estime et de vérité. Et, si une condamnation résulta quelquefois de ces notes impartiales, la faute en est à l'œuvre elle-même, à l'infériorité ou à la déchéance de l'écrivain.

On voit aussitôt le miracle réalisé par M. Gilbert dans la culture en Belgique. Il relève le roman du mépris ou de l'indifférence dans lequel il est tenu. Il apprend à fonder le plaisir ou l'ennui sur des raisons d'art. Il donne aux jeunes talents poussés sur le terroir le droit de vivre, de progresser et de s'épanouir dans le sens d'une tradition certaine.

1895, c'est l'année où le premier volume de M. Gilbert paraît. Zola absorbe encore la librairie. Le caractère de sa morale, la doctrine de son art entretiennent les catholiques dans un dédain de toute œuvre littéraire inspirée d'une observation fidèle de la vie. Camille Lemonnier participe de la même réprobation. Il semble, bien entendu, que, si faire de la littérature est une chose à peine tolérable, écrire des romans est nettement défendu.

Et M. Gilbert, chrétien convaincu, écrit en étudiant l'œuvre de Zola : « Si l'on scrute la personnalité du romancier, on découvre ceci : doué de facultés moyennes, il est courageux, entêté, volontaire et vigoureux. Il ne peint que l'extérieur des choses et des êtres, mais il apporte dans cette peinture une patience méticuleuse, une force rare, une couleur rutilante et une fougue nerveuse. Il n'a, dans cette force, aucune mesure, ce qui rend son réalisme lourd, brutal et outrancier. »

Un tel sens de la justice et de la vérité donne, on le voit, une singulière autorité à cette impression notée, cinq ans plus tard, en marge d'un roman de Camille Lemonnier : « Son âme, invinciblement attirée vers la misère du monde, vers la miséricorde, vers l'amour infini des disgraciés et des humbles, s'épand largement dans tous les épisodes qui représentent la mélancolique et légendaire folie de son héros. A côté de pages enflammées ou pittoresques, surgissent aussi des pages d'une poésie humaine singulièrement captivante. »

Si une telle largeur de vue, alliée à un si légitime souci de la pureté de l'art, n'était pas faite pour concilier à M. Gilbert

l'approbation des farouches gardiens de l'impassibilité morale de la critique, — et quelques-uns de ceux-ci sont allés jusqu'à dénier toute autorité à l'écrivain parce que respectueux d'un idéal, — elle ne lui a pas davantage, au début, concilié la faveur des gens « bien pensants ». Ces derniers avaient vu d'un œil inquiet le jeune homme s'orienter vers un amour total des lettres. Sa critique parut suspecte, dès le moment où elle montra de l'intérêt pour des œuvres dangereuses, admirablement écrites, et où elle prétendit reconnaître le talent dépensé au service du mal, tout en dénonçant très nettement ce mal.

Un article sur la *Route d'émeraude*, de M. Eugène Demolder, montra l'acuité du conflit. La beauté plastique de ce roman est incomparable, un certain nombre de pensées en sont dangereuses, à cause de l'extraordinaire impression de vie qui en émane, sans que l'artiste songe à autre chose, devant les mauvaises mœurs qu'il décrit ainsi, qu'au plaisir de créer de la vie. M. Gilbert condamnait ce procédé, faisait les réserves nécessaires, mais reconnaissait la maîtrise du peintre. Ce droit lui fut contesté. Il se défendit et ce fut un moment d'incertitude pour son prestige naissant.

Celui-ci, néanmoins, continua de s'étendre. L'autorité venait au critique de son impartialité et bientôt l'évolution même du roman, qu'il avait fait pressentir et souhaiter, lui facilita sa tâche. Comment, élargi et assoupli par la réaction du réalisme sur l'imagination, par l'introduction de préoccupations morales et sociales dans la pesante atmosphère du naturalisme, le roman devenait un instrument universel de la pensée; c'est ce qu'il faut lire dans le chapitre ajouté à la cinquième édition du *Roman en France au XIXe siècle*, et qui parut à la *Revue des Deux-Mondes*, sous le titre de : « Dix années de roman français (1897-1907). »

L'orientation nouvelle de la littérature d'imagination trouvait M. Gilbert particulièrement préparé à interpréter, à traduire les soucis des romanciers saisis devant la vie d'une inquiétude morale. Aucun critique, je pense, n'a mieux dit le renouveau de la tradition dans les œuvres d'un Bourget, d'un Rod, d'un Barrès, d'un Bazin, d'un Bordeaux. Ces écrivains occupent la majeure partie dans les analyses de M. Gilbert et c'est avec eux qu'il a servi magistralement la culture littéraire en Belgique.

Il faut dire aussi que ces auteurs offraient une merveilleuse matière de propagande intellectuelle. Seulement, pour lui faire rendre son suc et sa substance, un don de sympathie était nécessaire. Traduire, faire miroiter la grâce, la prestesse d'un Anatole France, d'un Henri de Régnier, d'un Jules Renard, voilà qui est à la portée de tout chroniqueur spirituel; et toute oreille un peu

fine est susceptible de l'entendre, mais assurer aux romanciers moralistes, sociaux, idéologues *leur* public requiert un effort plus grave, plus profond. Sans Eugène Gilbert, ces écrivains eussent connu, sans doute, en Belgique, une diffusion, commandée par leur imagination, leur art de psychologues, leur don d'émouvoir. Ils n'auraient pas eu leur place dans le mouvement des idées, ils n'auraient pas vu approprier le grand dessein qui les anima à l'éveil intellectuel et moral de ce pays, si profondément remué par un travail de tous les instants. Or il est certain que chacun des écrivains traditionalistes de France agit aujourd'hui pour une part dans la conscience intellectuelle belge. Cette part, elle est inséparable des efforts faits par la pensée catholique pour occuper l'attention et garder les sympathies de l'élite nationale. M. Eugène Gilbert, modestement, sans déclamation, sans esprit systématique, rien qu'en commentant avec mesure et goût des romans français, a été l'indispensable et le principal agent de la culture littéraire dans son pays.

Désormais, — le tout prochain volume le prouve[1], — cette culture est devenue l'alliée inséparable de la culture morale. Car, aux grands noms déjà célèbres, d'autres s'ajoutent non encore précédés de la réputation où les autres trouvent une rapide diffusion. Mais on s'habitue à les noter de confiance, à les distribuer sur l'échelle d'un progrès intellectuel où il y a place pour tous les talents généreux. Et ici l'on peut dire que la critique d'Eugène Gilbert a véritablement fait œuvre de création. Un écrivain a beau être inconnu, elle lui assure d'emblée, hors de France, un public.

Sans doute, ces romanciers servent plus ou moins une cause et le public catholique belge s'est habitué à considérer leur apport littéraire comme un argument de sympathie pour des principes de discipline et de tradition. N'est-ce pas une victoire que d'avoir élevé ainsi jusqu'au domaine de l'art des préoccupations jadis inspirées d'un exclusivisme assez mesquin? Mais Gilbert n'est pas homme à rien soumettre au parti-pris. Les vieilles querelles, par où passa et dont triompha son persévérant effort, ont enraciné chez lui la passion de faire reconnaître et saluer la beauté même chez l'adversaire.

En considérant l'œuvre de l'auteur de *France et Belgique* du point de vue de la diffusion des lettres françaises et de celui de la permanence d'une tradition morale, nous conclurons qu'elle a servi puissamment celle-là et assuré celle-ci. Faute de s'être préoccupé de toutes les deux, une œuvre de vraie culture serait

[1] *France et Belgique*, deuxième série, librairie Plon, Paris.

vaine en Belgique. Dans la belle préface du volume, M. Bazin le reconnaît en son nom et au nom de tous ses confrères.

*
* *

La littérature autochtone s'est surtout manifestée par les poètes. *France et Belgique* signale, sans doute, un effort vers des récits romanesques où la peinture des mœurs, la description de la nature tiennent plus de place que l'intrigue. La disparition de Camille Lemonnier, cette année même, fait mieux sentir le vide des romanciers. A part une ou deux exceptions, on peut dire qu'il n'en existe pas de véritablement doués et faisant une œuvre continue. Par contre, les conteurs abondent, dont le souffle court excelle à animer une brève aventure.

Mais la Belgique compte de grands poètes. Maeterlinck, Verhaeren sont consacrés par une gloire universelle. Van Lerberghe, Fernand Severin, Albert Giraud, Albert Mockel, Iwan Gilkin n'ont pas la même notoriété étrangère et la méritent cependant. Et une jeune génération emplie de promesses se lève pour chanter à son tour. En celle-ci, par la voix des principaux, Thomas Braun, Adolphe Hardy, Victor Kinon, Franz Ansel, Pierre Nothomb, l'idéal catholique reçoit un incomparable hommage. Ils achèvent, transposent, dans un lyrisme orthodoxe, l'idéalisme confus, païen ou chrétien de leurs prédécesseurs. Cet idéalisme, nul n'était mieux fait que M. Eugène Gilbert pour le dégager et pour le faire aimer. Le critique s'est trouvé d'emblée fort à l'aise pour profiter de ce don de sympathie que lui a départi la nature. M. Bourget à ce propos avait rappelé — et M. Faguet avait souligné et approuvé ce rappel — cette parole de Gœthe : « Si l'on n'a pas étudié les choses avec une partialité pleine d'amour, ce que l'on en pense ne vaut pas la peine d'être énoncé. »

En Belgique, cette « partialité pleine d'amour », c'est-à-dire ce don d'aimer et de faire aimer, était chose indispensable pour obtenir l'adhésion du public aux efforts des poètes nationaux. Si la politesse et la mesure sont des vertus latines et servent la propagande de la culture française, leur rencontre dans une émotion élevée ajoute un effet durable aux admirations proposées. Et c'est pourquoi, libre d'attaches politiques, indépendante des coteries, libérée des tendances didactiques, la critique d'Eugène Gilbert produit, par son commentaire des poètes belges, une extension régulière de la culture littéraire. Au jugement sûr, d'autant plus profitable aux auteurs français qu'elle les considère du dehors et les prolonge dans l'espace, elle allie, à cet effet, la sympathie fraternelle sans laquelle les auteurs indigènes ne pour-

raient vivre et progresser chez eux. Par un afflux périodique, elle grossit les ondes d'une culture faite pour gagner lentement des terres encore en friche.

Chose singulière, le rôle et l'acquis de M. Gilbert ne sont pas enregistrés avec exactitude par les instruments de la sismographie intellectuelle de son pays. Si à Paris, en France, les maîtres de la littérature se reconnaissent ses débiteurs et les jeunes talents recherchent son amitié, en Belgique, les compilateurs, qui se donnent la mission d'écrire « l'histoire des lettres belges », les docteurs, qui professent sur les progrès de la culture française, ne donnent pas sa mesure à l'auteur de *France et Belgique*. Leurs monographies, leurs recueils d'articles et de conférences servent, à leur tour, à documenter les compilateurs étrangers ; on est surpris de constater, sur l'œuvre de Gilbert, une indigence de renseignements tout à fait absurde. Tel *Mouvement littéraire belge d'expression française depuis 1880* [1] de M. Albert Heumann serait entaché du reproche d'injustice à cet égard, si ce n'était de toute évidence une œuvre de seconde main.

M. Maurice Wilmotte se retranche utilement derrière l'impossibilité de rendre à chacun son dû dans un travail d'ensemble. Car il sait d'expérience combien l'action de M. Gilbert s'exerce parallèlement à la sienne et pour quelles raisons elle obtient, sur un terrain où lui-même ne s'aventure point, des résultats appréciables. Dans la série des conférences que ce professeur à l'université de Liège fut invité à donner à la Sorbonne et qu'il a réunies en volume sous le titre de *la Culture française en Belgique* [2], son exposé tourne court au moment d'analyser l'œuvre de la critique.

M. Maurice Wilmotte est sans conteste un de nos meilleurs érudits. Il professe pour le progrès et la défense de la langue française une ferveur et un zèle que nul ne lui refusera. Mais, hors de la philologie qui est son royaume et de l'action « laïque » où il se complaît, sa parole et sa plume n'égalent point, — il est permis de le penser, — la force de sympathie contagieuse et l'autorité littéraire que nous venons de reconnaître à M. Eugène Gilbert.

C'est que la littérature, en Belgique, n'est pas mûre pour être cataloguée ni enseignée. Autant qu'en politique, le doctrinarisme belge fait faillite en littérature. Cette terre d'expérience et de liberté n'est pas faite pour accepter comme définitive aucune formule. Chargée cependant de traditions, elle porte l'empreinte de ses mœurs, de son climat, de sa foi. Rien de ce qui leur est contraire n'a chance de réussir; mais tout ce qui s'en accommode

[1] Un vol. du *Mercure de France*. — [2] Un vol. (Champion).

l'enrichit et la fait progresser. Tant que la culture est demeurée une chose arbitraire et artificielle, associée à l'esprit bourgeois, à la philosophie conventionnelle du libéralisme d'avant 1884, elle n'a point pénétré les couches profondes de la vie nationale. Et les catholiques ont subi la longue influence de cet esprit doctrinaire si éloigné de la compréhension de la vie, indifférent et même hostile à toute émotion d'art.

Sortie de la vie universitaire de Louvain, la *Jeune Belgique* a négligé la richesse de la tradition religieuse en revendiquant le droit de tirer parti à sa guise des trésors de la vie. Et l'incompréhension artistique du monde catholique a une lourde part de responsabilité dans l'orientation païenne du premier élan littéraire de notre pays.

Quand alors, frappées par le poing délibéré de M. Firmin Van den Bosch, les vitres des instituts d'éducation religieuse volèrent en éclats et qu'un peu d'air commença d'alléger le pesant système de l'humanisme catholique, on vit naître parmi la jeunesse le goût de l'art associé à celui de la vie chrétienne. Mais il a fallu près de vingt ans pour le conduire à cette étape où nous sommes et où l'on voit tant de promesses percer la terre catholique. Durant cet espace, M. Eugène Gilbert a arrosé, retourné le sol en germination avec un soin, une patience et une fermeté dignes d'éloges. On ne lui doit pas, sans doute, l'éclosion de tous ces jeunes talents décidés à identifier leurs ambitions d'art avec le rythme même de leur vie et de leur foi. Mais c'est parce que, tenacement, il avait entretenu une atmosphère favorable à l'art, à la vie et à la religion que le germe providentiel a évolué jusqu'à son terme.

La critique laïque, la culture jacobine, celles qui datent de l'Encyclopédie l'ère de la propagande française, ne sont pour rien dans ces promesses. Elles leur seraient directement contraires. Elles opposent une surprise un peu ahurie à cet éveil d'un lyrisme catholique dont, impartiales, elles ne peuvent que reconnaître la réalité.

Rien n'est donc plus favorable au prestige littéraire français sur une terre étrangère que l'extraordinaire renaissance religieuse des lettres. La sève de ce renouveau catholique monte à temps dans le rameau belge du vieil arbre latin. Souhaitons-la abondante et nourrie. Car, ici surtout, c'est au fruit qu'on reconnaît l'essence. Et je sais, en Flandre, des esprits inquiets prêts à proclamer : la culture française sera chrétienne, ou elle ne sera plus.

Henri Davignon.

LA CONDUITE DES GRANDES UNITÉS

Un règlement a paru récemment *sur la conduite des grandes unités*. Il n'en remplace aucun autre de même espèce et de même envergure; il est une nouveauté, du moins pour l'armée française. Il m'est agréable de dire tout de suite qu'il constitue une œuvre véritable, et une œuvre de valeur. De toutes les productions qui portent la robe bleue de l'officialité, rien d'aussi important ne saurait lui être comparé. Il fixe les principes généraux de la guerre et établit avec une ampleur satisfaisante les règles qui doivent commander aux opérations et à l'emploi des grandes unités.

Si excellent qu'il soit, il ne réalise cependant pas la perfection de la clarté indiscutable, ni de la simplicité souveraine. Il présente, à côté de belles lumières, certaines obscurités. Il manque de simplicité dans l'ordonnance de ses diverses parties, et aussi d'homogénéité dans son ensemble. Si le fond en a été pensé par le même cerveau, je m'étonnerais que la forme en ait été tracée par la même plume. Il n'offre pas à notre admiration l'harmonieuse beauté d'un temple grec ou d'une cathédrale gothique. Tel qu'il est, il se dresse cependant avec une attitude de monument et il commande, sinon notre complète approbation, du moins tout notre intérêt.

Certaines de ses affirmations appellent la critique. Mais surtout sa teneur globale présente un sujet de méditations salutaires et un thème à commentaires, dont la portée ne saurait laisser indifférents les esprits de bonne volonté. C'est pourquoi je vais m'essayer, moins à faire une analyse de l'œuvre, qu'à mettre en lumière les règles qui s'y rapportent.

*
* *

Tout d'abord, une première interrogation se présente à la pensée. Un règlement sur la conduite des grandes unités répond-il à une nécessité? J'incline à croire que non. A qui s'adresse-t-il?

Ce n'est point aux officiers de troupe qui exécutent dans le détail, point même aux colonels; ce n'est pas davantage aux officiers supérieurs, qu'on réunit à Paris en une paroisse dite des Hautes Etudes, et en qui résident les promesses des moissons de l'avenir. Ceux-là ont, dans la parole de leurs instructeurs et dans les gymnastiques de leurs jeux de la guerre, la meilleure manière de s'instruire. Le petit livre semble n'être qu'une théorie au seul usage des grands chefs commandant les armées. Que si ces généraux d'armée ont besoin d'apprendre leur leçon en un catéchisme du commandement, on aurait mieux fait de ne point les nommer et d'en chercher ailleurs, chez ceux qui savent. J'entends bien qu'on apprend à tout âge; seulement ce ne doit pas être à la manière d'un escholier; mais en se perfectionnant soi-même : on simplifie, on clarifie ses connaissances au filtre de ses propres méditations et de ses lectures. Que si l'on offre à un esprit, qui quelquefois a de la peine à réagir contre l'enlisement des années, le prétexte de ne plus réfléchir de soi-même, en lui présentant une manne toute préparée, on favorise ses penchants à la paresse et on l'incline à se priver de sa meilleure préparation qui doit être toute personnelle.

Si, enfin, ces grands chefs savent, hypothèse qui doit être la réalité, ils n'ont pas besoin d'un petit livre d'école. En aucun cas je n'en vois la nécessité; j'y découvre même quelque péril.

J'accorde que les grandes personnalités destinées au commandement des armées peuvent avoir des idées différentes, divergentes et qu'il convient de mettre, au « la » du diapason normal, l'accord de toutes ces tendances. Mais ce n'est pas avec une forme définie, une lettre morte, qu'on y pourra le mieux réussir. N'y a-t-il point, à cet effet, les travaux des membres du conseil supérieur de la guerre, sous la haute direction du généralissime, les critiques de leurs exercices, l'enseignement fécond et lumineux de son apostolat? Une doctrine gagne plus de vie et de force à germer lentement de la graine du verbe qu'à s'immobiliser dans la forme provisoire d'un texte destiné à périr. Si la doctrine est écrite, elle ne vit plus, elle ne remue plus les esprits sous le vent de la tradition et de la parole. Les générations qui suivent, certaines de trouver la vérité en dix pages, ne s'y appliquent plus et s'endorment dans la sécurité que leur donne cette certitude. Puis l'esprit s'obscurcit; la lettre écrite devient une forme morte dont l'âme s'est envolée; et on en arrive à ne plus y apprendre que des mots dont le sens s'est perdu.

J'ai eu la curiosité de rechercher l'ordonnance du 3 mai 1832, sur le Service des armées en campagne, qui était encore la loi

tactique de 1870. J'y ai relu au titre XIII, Instruction sommaire pour les combats, les « Dispositions générales ». Il y a là sept pages d'idées générales qui représentent, dans cette Ordonnance, à peu près la philosophie que le nouveau règlement résume au frontispice de l'édifice moderne de nos connaissances militaires actuelles. Sauf les expressions de centre et d'aile qui, déjà, étaient vieillies au lendemain de l'Empire, sauf l'absence d'articulation des forces nationales en corps d'armée, armées et groupe d'armées, articulation imposée par les proportions colossales des forces actuellement mobilisables, les règles d'emploi de celles-ci y sont traitées avec autant de clarté et de vérité intensive que dans le nouveau règlement. Et il m'a semblé qu'il y avait dans cette rencontre un enseignement un peu inquiétant sur la vanité des textes de ce monde, qu'emprisonne la tunique bleue de nos règlements. Avant 1870, les officiers de ma génération ont appris par cœur la lettre de ces sept pages, trop fortes, dont le sens nous échappait; nos chefs, nos généraux en avaient oublié l'esprit. Si l'âme de ces pages mortes, si pleines d'esprit offensif, avait animé la pensée de nos grands chefs, ils ne se seraient pas endormis dans le culte d'un littéral étroit et vide et nous n'aurions pas connu les défaites et les humiliations de 1870.

Plus est forte la vérité écrite, condensée en un texte substantiel, plus elle offre de péril pour la vie de l'esprit. Voilà pourquoi je penserai irrévérencieusement que ce beau texte, inutile aujourd'hui, demain sera dangereux. Déjà je vois monter à l'horizon les maléfices du livre sacré. Il est le catéchisme qui règne sur ces exercices du Jeu de la guerre, lesquels font la meilleure préparation des officiers des Hautes-Etudes. Lorsqu'un cas de discussion se présente, un augure apporte le texte bleu où la sagesse officielle a parlé; on applique alors, religieusement, les arrêts de ses formules.

Prenons garde : là où domine la tyrannie de la lettre implacable, l'esprit ne souffle plus, et la mort prépare ses ravages.

J'ai un avantage dont il est utile que je me prévaille, c'est d'ignorer absolument ce qu'a été la cuisine intérieure de la préparation de ce règlement. Mais je sais trop bien l'anarchie qui caractérise notre régime acéphale, pour admettre que c'est l'une des personnalités civiles qui ont présidé à l'administration du département de la guerre, qui ait pu avoir l'idée de faire édifier ce règlement.

Sans doute, l'initiative en est sortie du sein du conseil supérieur de la guerre, inspirée par quelque grand chef. Il est humain que le plus qualifié de ces grands chefs, avant de voir s'éteindre

sa vie militaire, ait voulu marquer la trace de sa valeur et que l'excusable sentiment de laisser après lui une œuvre qui restât en ait fait germer la conception. Cette démonstration me semblait inutile, des regrets qu'il emporte et de l'action dont il laisse la lumineuse traînée. Et voilà peut-être pourquoi nous avons un grand règlement de plus.

Qu'il faille des règlements d'évolutions, de manœuvres et d'emploi élémentaire pour chaque arme, je pense bien que personne ne conclura que j'en puisse douter. Il y faut même fixer le formulaire de termes immuables, de formations précises et de règles d'emploi simples et larges. Mais la partie supérieure de l'emploi des grandes unités confine à la partie divine, qui ne se laisse ligoter par aucun texte.

Que même, dans le maniement des grandes unités, il faille pour leurs marches et leurs évolutions des règles d'application, j'en tombe encore d'accord; mais ces règles, utiles pour les grands états-majors, se peuvent apprendre dans la pratique des manœuvres de cadres, sans qu'il faille les codifier. En dehors de ces règles, les principes qui vivifient l'emploi des forces pour la bataille doivent, non pas se cristalliser en un texte, mais habiter, comme en des tabernacles vivants, dans le cerveau des grands chefs. Ceux-ci, dans les assises où s'affirme la doctrine du conseil supérieur de la guerre, se transmettraient, des plus vieux aux plus jeunes, le flambeau de Prométhée.

*
* *

Mais il y a plus. La guerre obéit à quelques principes très simples, sur quoi il est facile de se mettre théoriquement d'accord. Cette théorie un peu abstraite de la guerre en général n'a pour nous qu'un intérêt platonique. Ce n'est pas la guerre en général que nous ferons, c'est une guerre particulière, contre un adversaire déterminé, avec des circonstances de temps définies et dans des conditions de mobilisation et de concentration données. Notre guerre est un cas tragiquement concret; et c'est cette guerre-là seule qui nous intéresse supérieurement.

Je m'assure que le conseil supérieur de la guerre a pensé à la solution de ce cas concret et que c'est celle-là seule qu'il doit viser. Il lui est d'autant plus facile de méditer sur ce cas et d'en préparer la solution la plus heureuse que nous sommes parfaitement renseignés sur la guerre que les Allemands nous feront. Leurs porte-paroles les plus qualifiés, et notamment le général von Bernardhi, nous ont fait connaître en de copieux écrits la tactique que les Allemands emploieront contre nous.

Nous voyons presque à découvert le jeu de notre adversaire. Nous pouvons disposer le nôtre et préparer une tactique française qui triomphera de la manière allemande. Et c'est précisément celle-là sur laquelle le livre bleu ne renseigne pas les protagonistes du drame.

J'applaudis à cette réserve. Je m'assure que pour n'en rien dire l'aréopage de la guerre en pense cependant davantage; et je trouve là une raison de plus de m'élever contre l'utilité d'un catéchisme théorique du grand art. Puisque le conseil supérieur de la guerre juge, très sagement, qu'il ne doit pas nous révéler la méthode de guerre qu'il appliquera dans la pratique de demain, il est sans intérêt qu'il codifie les principes théoriques de la guerre en général. Ceux-ci sont écrits et discutés dans nombre d'ouvrages, de Clausewitz à Jomini, sans parler de ceux de l'Ecole de guerre, dont la méditation personnelle serait pour chaque grand chef le plus salutaire des exercices. Ce n'est pas autrement, c'est en méditant les campagnes des grands capitaines, que Napoléon a forgé l'armure de son génie.

Ceci posé, occupons-nous de l'œuvre importante qui vient d'être faite. Nous chercherons à en mettre en lumière les idées et les lignes générales; surtout nous nous essaierons à les simplifier et à y ajouter ce qui, peut-être, y manque.

*
* *

Le premier chapitre : « Généralités sur la conduite de la guerre », me paraît être ce qu'il y a de plus substantiel et de meilleur dans l'œuvre. Je goûte particulièrement la clarté et la force du paragraphe 6 qui exalte les vertus de l'offensive. Je n'y trouve que les deux versets 1 et 7 qui me semblent prêter à une critique.

« Le gouvernement a seul qualité pour fixer le but *politique* de la guerre », est-il écrit. Mais ne semble-t-il pas que le but politique de la guerre soit uniquement d'imposer la paix? Une paix la plus avantageuse aux intérêts du pays, et qui cependant respecte les droits essentiels de l'adversaire, au point de ne pas y cacher les germes de discorde qui puissent compromettre l'avenir.

Mais voici qui me paraît de plus d'importance : « Si la lutte s'étend à plusieurs frontières, il (le gouvernement) désigne l'adversaire principal contre lequel doit être dirigée la plus grande partie des forces nationales. Il répartit les moyens d'action et les ressources... entre les divers théâtres d'opération. »

Ici, on entre dans le domaine de l'exécution, au seuil duquel se doit arrêter le rôle du gouvernement. Dans les pays com-

mandés, où un monarque est à la fois le chef de l'Etat et le généralissime des forces du pays, cette proposition serait juste; mais dans notre démocratie, où le gouvernement ne représente que l'incompétence, elle est dangereuse.

En principe, seul le généralissime est qualifié pour le partage des forces qu'il commande. Mais la démocratie, qui tremble à l'idée de l'importance que peut prendre une personnalité militaire, devait tenir essentiellement au dogme civil de la subordination du généralissime aux fantaisies du gouvernement.

En 1871, c'est le gouvernement, résumé en M. de Freycinet, qui faisait le partage des forces et imposait les opérations.

Les défaites de la Loire et le désastre de l'armée de Bourbaki envoyée vers l'Est sont nés de ce dogme civil. Dieu nous garde des sévices de sa tyrannie. D'ailleurs le partage des forces doit être réglé à l'avance, selon les diverses hypothèses prévues, par des plans de concentration, longuement médités et minutieusement établis, sans qu'il faille attendre la décevante improvisation du dernier moment.

Mais je découvre plus encore, dans ce premier verset : un point de doctrine dangereusement présenté. Il n'y a que l'adversaire principal qui compte; les autres, on les doit négliger. Il n'y a donc pas plusieurs théâtres d'opérations, il n'y en a qu'un, sur lequel doivent être concentrées toutes les forces *actives*. Il faut en revenir toujours à l'enseignement de la guerre de 1866. L'Autriche a deux théâtres, la Bohême et la Vénétie, deux armées. Victorieuse en Vénétie sur terre et sur mer, elle est battue en Bohême par l'adversaire principal et perd la Vénétie et la Lombardie. Ses victoires italiennes ne lui ont servi de rien. N'aurait-elle pas été mieux inspirée de ne rien envoyer en Italie, afin de pouvoir être, en Bohême, victorieuse avec l'archiduc Albert contre les Prussiens?

Et demain, si nous avions trois adversaires, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, ferions-nous comme l'Autriche en 1866, diviserions-nous nos forces en trois groupes? C'est des Allemands seuls qu'il importe que nous soyons victorieux et c'est contre eux qu'il faut concentrer toutes nos forces. Contre les autres : des portiers sur les cols et, en arrière, des unités territoriales qui ne sauraient avoir leur place ailleurs, rien de plus.

La Russie aura à faire à deux adversaires presque conjugués, les Prussiens et les Autrichiens. Les Prussiens seuls doivent compter pour elle. Contre les Autrichiens, un sacrifice minimum, le plus petit possible, dans une attitude défensive, alors que toutes les forces russes doivent converger contre les Prussiens.

Pour l'Allemagne, le cas est un peu différent. On peut dire qu'elle a sur ses deux frontières extrêmes deux adversaires également principaux, si la Russie, comme il semble qu'elle s'y prépare, est en mesure de faire assez tôt son entrée en scène.

L'Allemagne peut donc être conduite à partager ses forces entre ses deux adversaires diamétralement situés. Encore faut-il penser que, sur ses deux adversaires principaux, il en est un qui l'est plus que l'autre; et je crois bien que c'est la France, dont le sort décidera presque de celui de la Russie.

L'Allemagne doit donc être portée à ne dresser contre la Russie que le strict indispensable de ses moyens, pour accumuler ses efforts contre la France. En tout cas, pour elle, il y a lieu à un inégal partage de ses forces.

Pour nous, tout partage est hérétique.

J'eusse préféré que le livre bleu s'exprimât à peu près ainsi :

Dans toute guerre française, il n'y a qu'un seul adversaire à vaincre, qu'un seul théâtre sur lequel doivent être concentrées toutes les forces actives du pays. Contre les autres adversaires secondaires, on doit uniquement recourir aux unités de réserve qui seraient inutilisables sur le théâtre essentiel.

Le verset 7, après un début très net, énonce un aphorisme inacceptable :

« Etant donnée l'énormité des masses actuellement mises en « œuvre, *la bataille générale sera la résultante de batailles « d'armées*, plus ou moins distinctes les unes des autres, mais se « rattachant toutes à une conception d'ensemble. » Ceci est allemand et allemand de 1870; ce qui ne veut nullement dire que ce soit juste. Cela donne à penser que le généralissime est une entité *stratégique* qui envoie ses armées à la bataille, toutes ensemble, puis qui, comme Moltke sur le plateau de Flavigny, le 18 août 1870, attend, immobile et muet, pour apprendre par hasard, à 11 heures de la nuit, que ses armées sont victorieuses. C'est mettre l'action du généralissime en faillite. Ce pourra être encore allemand demain. Ce n'est ni napoléonien, ni français; et c'est une hérésie de présenter cette assertion comme un dogme. J'espère même que c'est une hérésie voulue à l'usage de nos voisins. J'accorde qu'une bataille de cinq armées (soit 20 corps d'armées à 6 kilomètres l'un) forme un front de 120 kilomètres, qui peut se dilater à 150 kilomètres et plus, et que la chose est malaisée de conduire personnellement une bataille sur un tel front. Cela se résume cependant à commander à 5 généraux d'armée dont l'un doit rester en mains.

Qu'avec un généralissime quelconque il y ait non une seule

bataille d'armées, mais une addition de batailles d'armées, c'est possible. Mais il est faux d'ériger cette éventualité en principe. Celui qui a posé une affirmation aussi humiliante n'a pas évoqué la pensée de Napoléon. Réveillez son génie de son sommeil bientôt séculaire et mettez-le à la tête des cinq[1] armées françaises.

Admettez-vous une minute qu'il puisse abdiquer la conduite de la bataille au point de s'en remettre aux hasards et aux aventures de 5 batailles conjointes, sans intervenir dans leur ensemble. Napoléon a fait une chose plus difficile : à Wagram, il a commandé 190 000 hommes, l'équivalent d'une de nos armées actuelles, sur un front de 20 kilomètres. Il l'a fait avec le seul galop de son cheval blanc. Et demain, avec des aide-de-camps en automobiles, avec un réseau de téléphones et de télégraphes, avec la télégraphie sans fil et l'œil des grands oiseaux de l'aviation, avec les mailles serrées d'un système de voies ferrées très souples, peut-on imaginer que lui, Napoléon, ne trouverait pas, dans toute cette organisation perfectionnée, un merveilleux instrument de manœuvre? Ne saurait-il pas conduire ses 5 généraux et mettre dans sa main le marteau d'une armée pour faire avec elle un « Evénement ».

J'entends bien que Napoléon c'est l'idéal. Mais idéal vient d'idée. Or la raison d'être de ce livre bleu est de fixer l'idée, d'établir le principe sacré du commandement *un* et non point d'admettre l'hérésie d'un commandement fragmenté, émietté, disjoint et de proclamer l'aveu de son impuissance.

*
* *

Les trois chapitres qui suivent ne contiennent que des règles assez banales. Le quatrième, « Les aides du commandement », aurait mieux trouvé sa place dans un manuel d'état-major.

Le deuxième a pour titre : « Le Commandement ». Il y est dit que « les données principales servant de base aux décisions du commandement sont : la *mission*, assignée par l'autorité supérieure, les *forces* à mettre en œuvre, et la *situation* par rapport à l'ennemi ». Je ne goûte pas beaucoup ce terme et ce commentaire de « *mission* assignée par l'autorité supérieure et qu'il faut exécuter « malgré l'ennemi, quelles que soient les circonstances ». Il semble donner à entendre que, normalement, il doit exister une mission qui puisse consister à ne pas battre l'ennemi, alors que c'est exactement le contraire. J'admets bien qu'une unité peut être

[1] Le chiffre de 5 est hypothétique, mais rationnel, puisque 5 armées de 4 ou 5 corps emploient nos 21 corps d'armée disponibles, celui de l'armée coloniale remplaçant le 19e corps retenu en Algérie.

dans une situation particulière, qui ne lui assigne pas pour but de s'engager, de combattre à fond pour battre l'adversaire. Mais ces situations de défensive sont exceptionnelles, alors que la règle normale pour toute unité qui va à la bataille est de battre l'ennemi. J'eusse préféré que le livre, en parlant des données servant de base aux décisions du commandement, citât d'abord la *volonté* de battre l'ennemi, ce qui est le but final, puis exceptionnellement, à défaut de ce but impérieux, la *mission* qui peut se rapporter à une situation particulière.

Les décisions du commandement se réalisent au moyen d'un « *plan de manœuvre* » et d'un « *plan de renseignements* ». Ce dernier terme me paraît un peu gros de pédantisme, pour dire une chose aussi simple que la précision de ce qu'on veut savoir. Au premier terme, j'eusse préféré celui de plan d'opération. « *Manœuvre* » est le mot employé pour exprimer nos exercices quotidiens autour des garnisons. L'habitude est prise de n'y accorder que la portée assez courte de nos services en campagne familiers. Le plan d'un généralissime a plus d'ampleur que ce mot; celui d'*opération* était plus adéquat à son envergure. J'aurais donc dit : « plan d'opération », et j'eusse supprimé « plan de renseignement », en mettant plus simplement en lumière la nécessité de la précision dans la *recherche* des renseignements dont on a besoin.

Je m'arrêterai un peu plus longuement au chapitre III : « Liberté d'action, — sûreté, — recherche des renseignements, — exploration. » Ce chapitre prend une importance réelle, parce qu'il fixe d'une manière définitive la terminologie à employer. Les mots doivent évoquer clairement l'idée qu'ils représentent. Les termes en lesquels réside l'idée doivent donc être ajustés à l'idée correspondante, avec le souci d'y mettre la lumière qui est dans l'idée. Et, d'abord, il faut nettement déterminer les idées. Il ne me paraît pas que le chapitre III ait suffisamment réussi à ce double objet. Ses versets, où flottent quelques nuées d'imprécision confuse, sont manifestement en retard sur ce qu'on enseignait il y a vingt ans à l'Ecole de guerre.

Je reconnais que le décret a eu raison de supprimer la confusion des deux termes troublants de *sûreté de première ligne* et de *sûreté de deuxième ligne;* qu'il a été encore bien inspiré en remplaçant le second par le terme de *protection*, à quoi correspond le service de la cavalerie dite divisionnaire, terme qui exprime très bien ce qu'il veut dire. Mais l'ensemble de ces données essentielles aurait pu être saisi en un dessin plus net. Les trois grands commandements sont :

Le groupe d'armées,

L'armée,

Le corps d'armée.

Chacun des trois chefs qui les commandent a besoin d'une liberté de mouvement particulière, dont l'envergure se mesure à l'emploi de ses forces.

Le généralissime, seul, a à concevoir et à exécuter une *opération*. Il a besoin, intellectuellement, de la liberté qui correspond à son opération.

Le général qui commande une armée encadrée n'a pas d'opération indépendante à exécuter. Il n'a qu'à agir dans son cadre, dans la zone qui lui est fixée; il a besoin de sa *liberté d'action*. Quant au général commandant un corps d'armée, il n'est qu'un pion géant qui marche, s'engage et combat, et qui, avant d'entrer dans l'engagement, a besoin d'une *protection* qui lui permette de dormir et de marcher tranquille. Il lui faut uniquement sa liberté de marche et de repos. La réalisation de chacune de ces trois libertés est assurée par un service spécial.

On a toujours appelé *exploration* le service qui assure au généralissime sa *liberté d'opération*. Le service qui assure au général d'armée sa *liberté d'action*, on l'a appelé autrefois à l'Ecole de guerre « *la sûreté* »; et le nouveau décret a repris ce terme tout court, dépouillé de son panache malheureux de sûreté de *première ligne*. Je reconnais cependant que le terme est là mal appliqué. Le mot de *sûreté* est trop large; beaucoup de choses entrent déjà dedans, telles les avant-gardes et toutes les autres gardes. Il faut donc le réserver; et j'expliquerai tout à l'heure quels doivent être son sens et son ampleur. Le service de la *liberté d'action* aurait pu s'appeler *la couverture*. Le mot me semble très bien exprimer ce qu'il faut entendre par cette liberté d'action, dont les exigences sont fonction des limites du cadre dans lequel il faut agir.

Enfin le terme de *protection*, avec l'évocation de sa portée morale, me paraît très heureusement introduit pour définir le service de la liberté de repos et de marche que réclame le corps d'armée.

Voilà donc trois services extérieurs à assurer : l'exploration pour le généralissime, la couverture[1] pour le général d'armée, la

[1] On objectera que le terme de *couverture* désigne déjà les grands avant-postes de la frontière qui couvrent la concentration des armées. Mais au moment où chaque armée entrera en action, la couverture générale aura rempli son but et cessé d'être. La confusion n'existera donc pas entre deux choses successives, dont les noms peuvent être identiques, puisque leurs buts le sont aussi.

protection pour le général de corps d'armée. A chacun de ces services, un serviteur particulier. Et c'est la cavalerie qui les doit fournir. Elle se partage entre ces trois services.

Il faut encore ici proclamer une fois de plus que la cavalerie est faite pour la bataille, comme les autres armes, et que, comme celles-ci, elle y trouve sa fonction principale. Mais, extérieurement à la bataille, elle a une mission secondaire, bien que cette mission soit plus ample par sa durée, puisqu'elle est permanente, celle de pourvoir aux trois services précités.

A la protection est affecté le régiment de la cavalerie du corps d'armée. A la couverture de chaque armée, une division de cavalerie; enfin toutes les divisions restantes sont réservées à l'exploration. Son envergure plonge dans l'inconnu et se heurte à des forces indéterminées, qu'on ne peut vaincre qu'en se faisant aussi fort que possible.

Qu'une cavalerie fasse de l'exploration, de la couverture ou de la protection, elle emploie, à doses inégales, toujours les deux modes éternels, les deux moyens, qui répondent aux deux nécessités élémentaires, *se couvrir* et *découvrir*. A ces deux nécessités, l'une défensive, l'autre offensive, à ces deux gammes des moyens à mettre en jeu, il faut réserver les deux termes déjà consacrés par l'usage :

La *sûreté*, c'est, en effet, tout l'ensemble des moyens défensifs qui *couvrent* au plus près *utile;* la *découverte* caractérise les dispositions offensives qui vont *découvrir* au plus loin *utile*.

Exploration, couverture, protection, ce sont trois services. Sûreté et découverte, ce sont deux moyens, les deux modes des dispositions qui, dans une inégale mesure, sont employées par chacun des trois services.

*
* *

Le chapitre v traite du groupe d'armées et de la bataille générale. C'est le morceau capital du nouveau règlement. Mais la faillite du commandement, qui s'annonçait au chapitre premier, achève d'y être consommée. L'idée de la bataille *une* et commandée n'y est pas. Il y a même l'aveu du contraire, dans la confession d'une impuissance à y réussir.

« Un groupe d'armées est un ensemble d'armées dont les opé-
« rations sont liées entre elles par le plan du général en chef. »

Il aurait fallu affirmer dès ce début l'idée de la bataille *une*, en disant : un groupe d'armées est un ensemble d'armées qui vont à une bataille unique, sans que l'une d'elles puisse courir l'aventure d'être séparée et battue isolément.

« Le plan de la bataille générale doit être la conséquence et le « développement naturel du plan de manœuvre. Il détermine les « *missions*, les zones d'opérations des armées et les conditions « générales de leur entrée en action. »

Tous ces termes vagues et troublants semblent bien éveiller dans l'esprit l'idée d'une indépendance trop grande entre les armées d'un groupe trop disloqué. Il n'y a pas d'opérations pour des armées encadrées dans un groupe ; il n'y a que des actions concourantes et conjuguées. Le mot d'opération fait retentir la notion d'une indépendance qui là est une hérésie et par conséquent un danger.

Surtout il ne fallait pas proclamer que :

« La bataille générale *est la résultante* des batailles partielles « qui, tout en conduisant au même but final, peuvent ne pas être « simultanées. »

A la place de l'idée vivifiante de la bataille une, je vois là le germe d'un séparatisme dangereux entre des batailles plus ou moins jointes. Et je pense, avec un peu d'inquiétude, aux manœuvres du Sud-Ouest, qui ont vu la première application de ce faux dogme. S'il n'était pas encore promulgué et vêtu de bleu pour le public, il était déjà écrit et il avait impressionné le cerveau des opérateurs. A ces manœuvres, il y a eu chaque fois, du côté bleu et du côté rouge, deux batailles distinctes et qui se sont à peu près ignorées.

« La manœuvre du groupe d'armées comporte une opération « principale, conduite avec le plus de forces possible, et des opé- « rations secondaires, destinées à préparer ou à faciliter le déve- « loppement de l'opération principale. » Qu'est-ce à dire? J'espère que les mots vont plus loin que l'idée, que d'ailleurs ils expriment mal, à cause de l'ampleur que prend tout de suite dans l'esprit le terme d'opération et de bataille partielle.

S'agit-il d'une bataille secondaire en Haute-Alsace, pendant que la bataille principale se livrera dans la trouée de Charmes? Prenons un exemple pour mieux préciser. Examinons l'hypothèse suivante : Les Allemands ont une armée en Alsace, une armée en Luxembourg belge, toutes deux séparées d'un groupe d'armées central opérant par la trouée de Charmes. Allons-nous y répondre par une conception autrichienne de 1866, en détachant une armée contre celle d'Alsace, une autre contre celle du Luxembourg? Certes, non! Nous aurons, face à l'Alsace, de la gendarmerie alpine ; contre l'armée du Luxembourg, une flanc-garde suffisante et minimum ; et avec la concentration de toutes nos armées nous ferons voler en éclats le groupe central allemand, parce que c'est

contre lui seulement qu'il importe d'être victorieux. Alors pourquoi égarer l'esprit par l'application de termes impropres et trop gros, et y faire germer l'idée d'un séparatisme de batailles au pluriel, alors qu'il ne doit y avoir qu'une bataille au singulier et férocement une.

Cependant je ne suis pas sans un peu d'inquiétude sur la conception officielle de batailles mal jointes, indépendantes, où chaque armée se trouve un peu abandonnée avec ses ailes libres, menaçantes ou menacées, et entre en scène à son heure.

Ce qui me confirme dans cette crainte, c'est que, lorsque le décret parle ensuite de l'armée et de la bataille d'armée, il ne s'en occupe seulement que comme d'une armée isolée, sans envisager un instant le cas d'une armée encadrée. Alors que, dès la première ligne où l'on parle du corps d'armée, on le présente comme un organe d'exécution tactique dans le cadre d'une armée, nous ne trouverons pas une ligne qui éveille en nous l'idée d'armées sinon encadrées, du moins dépendantes et liées dans l'ensemble du groupe des armées.

C'est déjà trop qu'un doute et une inquiétude puissent demeurer dans l'esprit à ce sujet.

Je ne conçois pas le groupe des armées autrement que comme un ensemble dont les armées sont solidaires ; et je ne puis accepter que chaque armée ait une opération distincte, particulière, qui la mène à une bataille propre et isolée.

Je n'entends point dire que les armées se doivent sentir les coudes. Des trous de quelques kilomètres ne sont rien, que des obstacles encombrent ou que le vol d'un coup de canon peut franchir et battre. Mais la notion qu'il fallait proclamer, c'est qu'aucune armée ne doit avoir une bataille distincte, ni courir le danger d'être isolée.

Il était un moyen très simple d'assurer l'unité du bloc largement articulé des armées, c'était de faire intervenir l'idée d'une armée principale, directrice, de laquelle aucune autre ne doit se laisser isoler.

De même que, dans la bataille navale, il y a le vaisseau amiral, sur lequel se règlent les divisions, de même dans un groupe d'armées il devrait y avoir une armée directrice, l'armée principale, et dont les autres ne doivent pas se laisser séparer. Si cette notion de manœuvre, empruntée à l'arme la plus manœuvrière, à la cavalerie, avait été appliquée aux grandes manœuvres du Sud-Ouest, on n'aurait point assisté au désastre de batailles distinctes, livrées dans chaque parti par des corps séparés.

J'en arrive à la deuxième erreur, par quoi s'affirme la négation

presque absolue de toute intervention personnelle du généralissime dans la bataille générale. Je cite :

« Au cours de la bataille générale, il intervient surtout pour « coordonner les opérations. Il peut être ainsi conduit à activer « ou *ralentir* les mouvements de certaines armées. Il envisage « les répercussions que les succès ou les revers partiels dans les « zones d'opérations secondaires peuvent avoir sur l'ensemble de « la manœuvre. Sans perdre de vue son idée directrice, il modifie, « dans la mesure du possible, la répartition des forces, pour tenir « compte de ces répercussions.

« En raison des fronts occupés par les armées, de telles modi- « fications seront le plus souvent d'une réalisation difficile. Même « par voie ferrée, le transport de fortes réserves exige toujours « un temps appréciable et l'on ne peut y recourir que dans des « limites restreintes. »

Tout ceci me paraît insuffisamment napoléonien. Je veux bien que, pour aller vers la bataille, le généralissime puisse avoir à ralentir le mouvement d'une armée. Mais ici nous sommes « au cours de la bataille ». Il est impossible d'accepter qu'on ait l'idée de ralentir une action : on ne ralentit pas une action qui va trop vite, c'est-à-dire un succès ; on active les voisins de cette action.

Il n'est pas davantage possible de concevoir une modification quelconque à la répartition des forces. On ne retire pas des troupes qui sont engagées, ni même seulement employées. Le généralissime ne peut disposer que des unités qu'il a réservées. Or, ici, le mot de « réserves » n'apparaît qu'avec une timidité craintive, cachée sous les difficultés de leur entrée en scène.

Des trois interventions évoquées ci-dessus, les deux premières sont contestables et accessoires, sinon hérétiques, la troisième, la seule qui soit de principe et juste, y est presque réduite à rien.

Toutes les difficultés d'exécution n'infirment nullement la règle souveraine qu'une bataille doit être une, qu'elle doit être commandée, que la seule manière, par quoi le généralissime puisse exercer une action personnelle pour commander sa bataille jusqu'au bout, jusqu'à l'événement, c'est de jeter dans la balance la surprise de l'apparition d'une grande unité fraîche, réservée pour cet événement.

Et c'est cela seul qu'il était important d'affirmer. Donnez à Napoléon le bloc de nos cinq armées, il ne les engagera pas toutes les cinq à la fois ; il en aura découplé quatre dont l'une sera l'armée directrice, et il gardera quelque part la cinquième dont il fera le marteau décisif de l'événement qui marquera sa bataille à lui, Napoléon.

Voilà le principe de commandement et de vie qu'il fallait mettre en lumière, au lieu de l'étouffer sous l'éteignoir de difficultés douteuses. Alors les généralissimes de demain auraient pu, au moins, essayer de se hausser à la réalisation de cette vérité.

Par contre, l'idée de la poursuite est très clairement et fortement exposée.

Il me semble que le livre bleu aurait pu marquer le rôle que l'aviation et surtout la maîtrise de l'air peut prendre dans l'information et l'influence heureuse qu'elle peut exercer, sinon sur l'idée d'offensive du généralissime, du moins sur la forme qu'il peut donner au dispositif des armées, pour l'exécution de cette idée. Même en admettant cette doctrine, qui est la bonne, d'une offensive *a priori*, déterminée sur les seuls renseignements du temps de paix, le dispositif des armées peut varier sensiblement dans cette marche offensive. Une armée d'aile peut être avancée; une autre refusée; une autre réservée.

Les précisions, qu'une maîtrise en aviation permettra d'avoir sur les fronts de marche et sur la densité des armées adverses, donnent la possibilité de modifier avec un à-propos heureux le dispositif et l'emploi de nos armées.

C'est ici l'occasion de faire une réponse à l'épouvantail des ailes enveloppantes, en capricorne, des dispositifs allemands. Il faut d'abord établir que seul se laisse envelopper l'adversaire inerte qui se laisse faire. Les Français de 1870, ankylosés sur leurs positions, ont pu se laisser envelopper; ceux de 1914 ne s'y laisseront point prendre. A une aile enveloppante, il suffit d'opposer une aile en échelon refusé, qui, à son tour, prend à revers la pince du capricorne et la casse.

C'est encore à la cavalerie, parce qu'elle est l'armée manœuvrière et souple par excellence, qu'il faut emprunter le dispositif de ses échelons défensifs pour animer de leur esprit la forme du groupe d'armées.

*
* *

Le chapitre VI a pour titre : « L'armée. » Mais de quelle armée s'agit-il? D'une armée encadrée ou d'une armée isolée? Rien ne le dit positivement; et il semble bien que c'était là la première chose qu'il fallait dire. Le cas normal est celui de l'armée encadrée faisant partie du groupe d'armées, du bloc de bataille. L'armée isolée, dont l'idée est hérétique en soi, comme nous l'avons dit, ne doit exister qu'à titre exceptionnel. Son cas est donc médiocrement intéressant. Il suffisait de le traiter en une page. Or c'est uniquement de l'armée isolée que s'occupe le

décret. On ne s'en aperçoit qu'au cours des considérations du texte.

« Une armée trop étroitement concentrée est gênée dans ses « mouvements; elle est hors d'état de manœuvrer. Vis-à-vis d'un « adversaire habile, elle est exposée à l'enveloppement. »

Or une armée encadrée ne peut pas courir le danger d'être enveloppée; elle n'a pas de manœuvre à faire, elle a une action à conduire, fragmentée en des combats juxtaposés, chacun mené jusqu'à l'assaut et dont l'un prend, dans le cadre de l'armée, une importance prépondérante.

Il eût été intéressant de préciser ces choses, puisque l'armée encadrée répond au cas normal, par conséquent le plus important à fixer.

Là encore, il fallait affirmer l'idée de la bataille unique, la nécessité de ne pas se laisser séparer de l'armée la plus voisine de l'armée directrice, ou de celle-ci elle-même, l'utilité d'avoir dans l'armée un corps d'armée directeur placé à l'aile intérieure. Il était indispensable d'établir cette réalité que la bataille ne doit pas se fragmenter en batailles d'armée contre armée.

Le fait que le décret ne s'occupe que de l'armée isolée, et à ce point isolée qu'elle peut avoir sur ses flancs assez d'air libre pour faire des manœuvres d'aile, nous confirme dans l'inquiétude que la conception de la bataille générale n'est autre chose que l'entrée en ligne d'armées, détachées et non en bloc, indépendantes, ayant chacune son opération et sa bataille.

Au contraire, dans la réalité d'un groupe d'armées faisant bloc, chaque armée attaque l'ennemi dans sa zone d'action sans savoir si, devant elle, il y a une seule armée, ou deux moitiés d'armées différentes, accolées. L'affaire est de battre ce qu'on a devant soi, quelque nom qu'il porte, et si un trou s'y présente d'en profiter pour en tirer un avantage d'enveloppement partiel, en imposant la règle que toute aile enveloppante doit toujours être couverte par un échelon refusé en garde-flanc. Enfin, il fallait encore dire qu'une action d'armée, dans la zone qui lui est dévolue, doit être conduite, commandée, et que le général d'armée n'y peut réussir que s'il garde la disposition d'une unité momentanément réservée.

De tout cela, il n'est rien dit. Le chapitre ne s'applique très longuement qu'à l'armée hypothétique, à l'armée faussement isolée. Les considérations qui en traitent sont entachées du développement des erreurs initiales.

Je comprends mal, notamment, la conception des actions différentes posée en dogme : « La bataille comprend une *action principale* et des *actions secondaires* destinées à préparer et à faciliter l'action principale. »

« Lorsque des actions secondaires préalables ont été jugées « nécessaires, les troupes destinées à l'action principale sont « tenues disponibles à l'abri des émotions de la lutte. »

Ceci est troublant. Si les actions secondaires ne sont pas toujours nécessaires, pourquoi en poser l'éventualité comme une règle normale? Avec toutes ces actions secondaires, il y aura alors une manière d'avant-bataille qui précédera l'entrée en scène de l'attaque principale. Ce n'était pas la peine d'avoir justement ramené à une exception rare l'emploi d'une avant-garde générale, pour mettre ensuite dans l'esprit l'idée nuageuse de ces attaques successives. La vérité est plus simple : on s'engage partout et on mène de front autant d'attaques qu'il y a d'objectifs, sauf à garder une réserve. De ces attaques l'une est plus importante que les autres, quelquefois *a priori* à cause de la qualité de l'objectif, clé de l'armature de l'ennemi, le plus souvent *a posteriori* par le dessin des événements et la signification qu'y prendra le succès. C'est alors sur ce point que se polarise l'intervention des réserves produisant un événement. Ce terme d'événement, bien napoléonien et faisant image, entraîne avec lui une netteté plus claire que la succession d'attaques secondaires, puis principale. Il n'y a que des attaques principales, dont l'une devient plus principale. Il reste toujours acquis que, dans une de ces attaques ou entre ces attaques, il peut y avoir une unité qui n'aura qu'à exploiter la valeur du terrain et à se défendre pour y faire l'économie de forces reportées ailleurs.

Voici que, dans le plan de cette bataille d'armée isolée, une chose m'étonne encore :

« En raison de l'étendue du front de bataille d'une armée, il est « difficile de déplacer, au cours de la lutte, des masses impor- « tantes pour les faire agir au point et au moment voulus. »

Or une armée moderne isolée ce sera, comme effectif et presque comme front, l'armée de Napoléon à Wagram. Je renvoie à Wagram l'auteur de ce paragraphe à la de Moltke. Il y avait mieux à penser et à dire, à mettre en lumière la seule manière qu'un chef d'armée a d'intervenir dans sa bataille et de la commander, la judicieuse entrée en scène de ses réserves.

* * *

Le corps d'armée fait l'objet du chapitre VII. Il est traité avec d'abondants détails et d'une manière claire, sauf en ce qui concerne la sûreté, sûreté du Corps après la sûreté de l'Armée, ce qui donne raison au sens que j'ai demandé qu'on réservât à ce terme.

Il y a vingt-cinq ans que le général Maillard a édifié, avec une solidité qui n'a pas été dépassée, le combat du corps d'armée. Il ne restait plus rien de neuf à en dire.

Je relèverai seulement cette assertion très contestable :

« Le commandant du corps d'armée exerce, en particulier, son « action dans le combat au moyen de l'artillerie de corps. A cet « effet, *il la conserve*, en tout ou partie, sous sa direction pour « appuyer suivant les besoins l'une ou l'autre des divisions ou « bien il la répartit entre les artilleries « divisionnaires ».

Si, depuis que le principe en a été confirmé par Napoléon, tout le monde est d'accord qu'il importe au plus tôt de prendre la maîtrise de l'artillerie pour permettre à son infanterie d'avancer, on ne s'explique pas cette conservation de l'artillerie de corps, alors que sa place immédiate est dans la lutte.

Je ne dirai rien du corps de cavalerie, la question a été traitée il y a vingt ans à l'Ecole de guerre avec une simplicité et une clarté, dont le décret n'a pas su s'inspirer suffisamment. La réunion de divisions de cavalerie ne se justifie qu'en prévision du combat contre la cavalerie adverse. Là, on ne sera jamais sûr d'être assez fort. Toutes les divisions doivent donc faire bloc pour entrer dans un combat *unique*. C'est là que la désignation d'une division *amirale*, directrice, sur laquelle les autres doivent rameuter, prendrait toute sa valeur de réalisation pratique.

*
* *

Le livre fermé, il s'en dégage deux impressions générales que je veux noter. La première est la dangereuse influence du concept allemand, laquelle se traduit par l'absence ou la réduction des réserves aux divers échelons du commandement.

Dans le groupe d'armées, aucune réserve et presque la négation de la possibilité de son emploi. Dans l'armée, *la possibilité*, et non la règle impérieuse, pour le général d'armée, « de garder à sa disposition des réserves, destinées à parer aux incidents »; et, en plus, la prescription que « l'effectif de ces réserves est aussi limité que possible ». Enfin, dans le corps d'armée, « en vue de parer aux incidents du combat », le commandant de corps « conserve éventuellement en réserve *quelques* bataillons ».

Combien ces réserves, maigres ou nulles, prévues « pour parer aux seuls incidents » et non pour être un instrument de commandement dans la main du chef, me semblent insuffisantes et d'une mentalité trop allemande. C'est le concept de la bataille déclanchée stratégiquement, à la de Moltke, et non commandée,

où les chefs abdiquent leur rôle suprême aux mains des subordonnés ou du hasard. C'est la négation de l'idée souveraine de la guerre, de la surprise, réalisée par l'intervention brutale d'une grande unité neuve. Il est entendu que toutes les réserves doivent être employées et consommées et que, même à la Moskowa, « on doit engager la Garde ». Mais il n'y a pas de bataille napoléonienne, ni même de bataille tout court, sans la Garde, sans un marteau de surprise, sans une forte réserve.

La deuxième impression, — celle-là est réconfortante et salutaire, — c'est celle d'une offensive ardente, résolue, *a priori*, non seulement dans la bataille, mais pour aller à la bataille dès l'ouverture des opérations.

Et ici je ne puis me défendre de quelque étonnement. Il me ramène à mon observation d'ouverture. S'il s'agit de la guerre abstraite, certes oui! S'agit-il au contraire du cas concret de la guerre de demain? J'applaudis, sans comprendre; et je doute.

Que nous puissions avoir l'espérance de nous porter à une attaque immédiate et de frapper les premiers coups contre une armée de 900 000 soldats actifs, laquelle n'a pas besoin d'attendre ses réservistes, qui, de ce fait, supprime l'attente de sa mobilisation et gagne quatre jours; et cela contre un Empire qui prendra la responsabilité de la guerre, alors que nos Chambres écouteront un discours pacifiste de M. Jaurès et que nos unités, faites aux deux cinquièmes de réservistes, seront au moins pour huit jours des « rédifs » inconsistants, voilà un miracle merveilleux, fait pour nous ravir. Il nous donne à croire que le livre bleu a supposé déjà réalisée la formule de M. Marcel Sembat, et qu'un roi de France pourra prendre l'initiative de la guerre et lancer la surprise d'une attaque foudroyante.

Après tout, le livre bleu est écrit pour demain et même pour après-demain; et puisqu'il n'a voulu, et pour cause, ne nous donner aucune précision sur la manière dont il veut combattre les Allemands, il a du moins bien fait d'allumer en nos cœurs la flamme sacrée de l'offensive magique, de l'offensive « quand même ».

Général CHERFILS.

L'IMPÉRIALISME DES ÉTATS-UNIS

LA HANTISE DU JAPON.
LA LIBERTÉ D'ACTION AU MEXIQUE
EN ÉCHANGE
DU LIBRE TRANSIT A PANAMA

Les événements qui se succèdent dans le Nouveau Monde, la politique impérialiste du Président Woodrow Wilson, si différente de celle soutenue par les Démocrates dont il est l'élu, pendant que les Républicains étaient au pouvoir, et qu'il préconisait lui-même quand il était candidat à la présidence, sa conduite à l'égard du Mexique, son immixtion dans les affaires intérieures de la grande république centrale américaine, l'extension qu'il a voulu donner à la doctrine de Monroe, la loi actuellement discutée au Sénat pour les droits de péage du Canal de Panama, le coup de théâtre de l'intervention des trois grands Etats sud-américains, Argentine, Brésil et Chili, les influences financières qui pèsent d'un si grand poids dans la politique intérieure et extérieure des Etats-Unis, et les intérêts très considérables que l'Europe et la France, au moins autant que toute autre nation, ont dans l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud, méritent l'attention de tous ceux qui se rendent compte du grand déplacement dans le centre de gravité de la politique mondiale dont notre temps est le témoin.

Il m'a été permis à diverses reprises, soit à propos du Congrès pan-américain de Rio, soit au sujet de la révolution qui a déterminé la chute du Président Porfirio Diaz, soit à propos des élections qui ont amené à la présidence le D[r] Wilson, de parler dans cette revue de certaines questions américaines : les événements ont justifié les prévisions émises à ces diverses occasions. Je demande au lecteur la permission d'exposer ici aujourd'hui quel-

ques observations sur les événements actuels. Elles ne sont peut-être pas en complet accord avec les dépêches des agences et avec les idées généralement répandues, j'ose dire toutefois qu'elles expriment assez exactement la réalité des faits.

En succédant à M. Taft, M. Woodrow Wilson s'est trouvé en face de trois graves questions : celle de l'entrée des Japonais aux Etats-Unis, et en particulier en Californie, celle dite des « Panama Canal Tolls » (le droit de péage dans le Canal de Panama) et celle du Mexique. Ces trois questions se tiennent, et les deux dernières surtout ont entre elles des liens fort étroits. Je me propose de les examiner ici et je vais essayer de montrer en quoi l'une est la conséquence de l'autre.

* * *

Les politiciens des Etats-Unis sont fort au courant de la situation en Europe et ils la suivent beaucoup plus attentivement qu'on ne le suppose. A tort ou à raison, ils estiment que les deux grands groupements qui se partagent l'Europe se neutralisent et sont impuissants et que, au pis aller, ils pourront toujours jouer de l'un contre l'autre. Mais ils redoutent le Japon. Il est inutile, en parlant à des hommes politiques américains, ainsi que le faisait observer justement le correspondant d'un grand journal anglais, de leur dire que ces craintes sont exagérées et que le Japon n'a pas la pensée de provoquer les Etats-Unis [1]. Presque sans exception, tous les Américains croient le contraire ; le Japon est considéré comme une menace et cette crainte est à l'arrière-plan de toute la politique de la Confédération. Les Américains qui ont suivi de très près, de plus près qu'aucune nation européenne, les événements de la guerre russo-japonaise, considèrent les Japonais comme des ennemis fort redoutables et disent qu'ils peuvent facilement s'emparer des Philippines et de Hawaï, et sans grandes difficultés débarquer une armée assez considérable pour occuper et tenir l'Alaska, ce qui mettrait en péril San Francisco et autres villes de la côte.

Redoutant toujours de voir le Japon prendre une attitude menaçante et décidé à intervenir au Mexique, malgré, paraît-il, ses conseillers militaires, qui l'ont averti des frais considérables qu'occasionnerait une pareille campagne [2], M. Wilson a examiné l'attitude

[1] Correspondance de Washington au *Morning Post*, des 1er février et 4 mars 1914.

[2] *Ibid.*

de l'Europe à l'égard des Etats-Unis et il a dû reconnaître que les rapports n'étaient pas aussi parfaits qu'il les eût souhaités pour l'exécution de ses projets.

L'Angleterre avait été fort irritée par le « Panama Canal Act », la Russie ne l'avait pas été moins par la dénonciation du traité entre les deux nations, les tentatives pour faire voter toute une série de traités d'arbitrage avaient échoué, et l'attitude de M. Wilson à l'égard du Mexique et de toute l'Amérique latine avait indisposé d'autres Etats. Les hommes d'Etat américains savent, mieux que personne, combien la doctrine de Monroe est une prétention qui serait insoutenable, si les grandes puissances européennes étaient capables de se mettre d'accord un instant pour la défense ou la protection de leurs intérêts économiques. Mais ils se sont toujours considérés comme protégés contre une combinaison de cette nature par les jalousies et les intrigues qui divisent l'Europe.

Pendant les dernières années, leur sécurité s'est accrue par leur persuasion de l'impossibilité d'une action commune anglo-allemande. Aussi le Président et son entourage furent-ils plus que désagréablement surpris quand ils crurent découvrir que l'Allemagne et l'Angleterre étaient d'accord et décidées à faire cause commune contre les Etats-Unis. Ils pensèrent trouver une confirmation de leurs craintes dans la décision conjointe anglo-allemande de ne pas participer officiellement à l'Exposition de San Francisco, dans des protestations identiques contre certaines sections de la loi des Tarifs, dans des objections semblables à propos du « Seamen's Bill », dans l'approbation allemande de l'attitude de la Grande-Bretagne considérant l'affaire des droits de péage du Canal de Panama comme une violation des traités antérieurs, etc.

En même temps, à Washington, on était persuadé, à tort d'ailleurs, que l'accord était complet entre les deux puissances sur la question du Mexique.

De son côté, la France était mécontente de l'élévation des droits imposés à ses marchandises par le nouveau tarif, les compagnies maritimes françaises étaient irritées de l'exemption accordée aux navires américains pour les droits de péage du Canal, l'Italie était peu satisfaite des nouvelles mesures sur l'émigration, l'Espagne blâmait la conduite des Etats-Unis au Mexique, toute l'Amérique du Sud et toute l'Amérique Centrale étaient méfiantes, et les hommes d'Etat de Washington se voyaient isolés en face du Japon. Si le Japon seul est formidable dans l'imagination des Américains, le Japon, avec l'appui moral d'une ou de plusieurs puissances européennes, serait TERRIFIANT, suivant le mot du corres-

pondant du *Morning Post*. Il fallait à tout prix isoler le Japon et se faire des amis [1].

Au cours de sa campagne électorale, M. Wilson s'était prononcé en faveur du vote de la loi accordant l'exemption des droits de péage aux caboteurs américains. Cette clause était excessivement populaire aux Etats, et le candidat à la présidence n'avait garde de négliger cette chance d'obtenir des voix. Mais, inquiet de l'état d'esprit de l'Europe, redoutant le Japon et résolu à saisir le moment qu'il jugerait opportun pour intervenir au Mexique, il prit le parti de faire voter la suppression de la clause relative aux « Panama Canal Tolls » et d'obtenir ainsi, par cette satisfaction donnée aux intérêts européens, la liberté d'agir au Mexique comme il l'entendait [2].

Mais décider la Chambre des Représentants, et surtout le Sénat, à revenir sur cette clause très populaire, et qui compte dans ces assemblées de nombreux partisans, n'était pas chose facile. Le Président ne néglige rien pour réussir. Dans la matinée du 18 février, M. Underwood, leader du parti démocrate à la Chambre des Représentants, avait une longue conférence avec le Président à propos du rejet de la clause du Panama Canal Act. Dans la journée, une note semi-officielle faisait connaître que M. Underwood avait été informé par le Président que de graves raisons internationales exigeaient le règlement de la question dans le plus bref délai. Ces raisons n'étaient pas rendues publiques, mais le bruit était officieusement répandu que le Président était en possession d'informations que, à cause de la gravité de la situation, il ne pouvait faire connaître au pays et qu'il pouvait seulement communiquer confidentiellement aux quelques personnes devant, par leur situation, en avoir connaissance avec lui. C'était là, annonçait-on dans

[1] La *Tribune* de New-York, du 1er février, exposait la situation vis-à-vis de l'Europe et, pour montrer comment la politique américaine était jugée, publiait des dépêches de ses correspondants de Londres, Berlin, Paris et Madrid. Ces dépêches étaient fort intéressantes.

[2] « Le Dr Wilson a insisté, disait un grand journal américain, à propos du message du 5 mars, pour obtenir l'abrogation de la clause d'exemption des droits de péage du « Panama Canal Act », afin de commander le branle-bas de combat et agir au Mexique. A ce point de vue, et à ce point de vue seulement, l'insistance du message pour l'abrogation était un marché ou une enchère pour obtenir l'amitié de l'Europe. » (*New-York Herald*, édition américaine, correspondance de Washington, 8 mars.)

Plus loin, le correspondant ajoute : « L'acte du Dr Wilson, insistant pour l'abrogation de l'exemption, est destiné à rendre favorable à un degré marqué l'opinion européenne. Fait de plus grande importance encore, il est regardé comme protégeant les Etats-Unis contre des embarras possibles avec le Japon. »

les milieux officiels, la raison qui s'opposait à un Message. Les représentants de la Louisiane avaient été tous jusqu'alors du côté de l'opposition dans leur irritation contre le « Underwood Tariff Bill », qui pèse lourdement sur le sucre, la plus importante industrie de la Louisiane. Le représentant Aswell, de cet Etat, annonçait pourtant qu'il voterait pour l'abrogation, parce que « le Président l'avait personnellement informé de la gravité de la situation et du danger de complications internationales ».

*
* *

Le différend entre les Etats-Unis et l'Angleterre à propos du droit de péage a été tellement obscurci par les discussions de la presse qu'il est utile de voir sur quoi, en réalité, il repose.

Par le traité Hay-Pauncefote, les Etats-Unis s'étaient engagés à accorder aux navires de toutes les nations, passant par le Canal de Panama, un traitement d'égalité.

En 1912, le Président Taft et le Congrès Américain décidèrent que les Etats-Unis s'étaient bien engagés à traiter toutes les nations étrangères sur le même pied, mais qu'ils avaient le droit d'établir une différence en faveur de leur marine marchande et, par conséquent, pouvaient légitimement exempter du droit de péage dans le Canal les navires faisant le cabotage sur les côtes américaines. Ils soutenaient que le terme « égal traitement pour tous les pays » voulait dire égal traitement pour tous les pays, les Etats-Unis exceptés; que, tant que les navires américains commerçant en pays étrangers payaient les mêmes droits que les navires des autres nations, nulle puissance n'avait à se plaindre et que cette interprétation ne constituait aucune violation du traité Hay-Pauncefote; qu'enfin, la question d'exempter le cabotage, commerce et navigation absolument limités par la loi aux navires américains, était une affaire purement domestique, entièrement en dehors du traité, et dans laquelle les puissances étrangères n'avaient et ne pouvaient avoir rien à faire.

C'était la thèse de M. Taft et de son ministre M. Knox, quand ils proposèrent la loi, c'était la thèse adoptée par le Congrès lorsqu'il la vota, c'était la thèse que les leaders des trois partis, Démocrates, Républicains et Progressistes, soutinrent pendant la campagne électorale de 1912, alors qu'ils s'engagèrent dans leurs professions de foi et leurs discours à soutenir l'exemption des droits de péage pour le cabotage américain. L'opinion publique était si fort en faveur de cette exemption que, lors des premières

protestations du gouvernement britannique, ceux qui étaient le plus disposés à en tenir compte proposèrent comme solution que les navires caboteurs acquitteraient les droits comme tous les autres navires, mais qu'ils leur seraient restitués par l'Etat sous forme de subvention. Comme, en vertu de la loi interdisant à tout autre navire que ceux battant pavillon américain de faire du cabotage sur les côtes des Etats, le nombre de navires américains naviguant au cabotage est très considérable, le gouvernement anglais soulevait une autre objection.

Les frais d'entretien du Canal seront fort élevés[1], les sommes provenant du prélèvement du droit de péage doivent servir à payer ces frais Si toute une catégorie de navires est exempte de cette

[1] Les frais d'entretien du Canal, nécessaires pour entretenir sa navigabilité, seront, pendant longtemps tout au moins, extrêmement considérables. Lorsque. après ce qu'on considérait comme l'achèvement des travaux, le steamer *Louise*, ayant à son bord des fonctionnaires américains, traversa le Canal d'un bout à l'autre, il fallut creuser un passage dans l'éboulement récent de Cururacha, pour permettre le passage. Ces énormes glissements de terrains n'avaient pas été prévus par les ingénieurs et les géologues au début des travaux. Le *Scientific American*, de New-York, rapportait en ces termes les observations faites sur les lieux par le Dr Vaughan Corsnish : « Tous les ingénieurs américains et européens convoqués en 1905 par le Président Roosevelt se sont trompés en ce qui concerne les digues à construire dans la percée de la Culebra.

« Ils avaient estimé que les roches, grâce à une pente moyenne de 1m,50 par mètre, résisteraient à la pression, alors que les deux côtés de la percée se sont éboulés sur une longueur de plusieurs milles et que la pente s'est trouvée ainsi réduite à 33 centimètres par mètre, ce qui est absolument insuffisant. Les géologues consultés n'avaient pas prévu l'affaissement des bords, et avaient ainsi mal renseigné les ingénieurs sur la résistance des roches. L'erreur provient de ce que ingénieurs et géologues avaient négligé d'analyser la composition exacte des roches inférieures dont ils avaient pourtant obtenu des échantillons par des sondages.

« Certaines, formées de couches très minces, se désagrègent sous l'action d'un très faible filet d'eau et lorsque, par suite de la profondeur des excavations, la pression devenait considérable, elles glissaient comme du sable. Les rives n'étant plus soutenues s'écroulaient. Quand ces glissements de couches désagrégées s'étendaient sous le fond de la percée, la pression accumulée soulevait le fond souvent jusqu'à une hauteur de plus de vingt pieds et formaient parfois des monticules assez larges pour réduire dangereusement la largeur du canal navigable. D'après l'opinion de M. Corsnish, ces éboulements continuent et continueront longtemps encore. Il pense toutefois que, étant donné la largeur du fond et la grande puissance des machines employées pour les excavations et les dragages, il sera toujours possible de maintenir un canal suffisamment large et profond pour permettre le passage des grands navires. »

De ces observations, on peut conclure que l'entretien du canal sera une affaire très dispendieuse.

charge, il y aura forcément une diminution dans le total des sommes perçues nécessaires à cet entretien, et pour faire face à cette diminution de recettes, tous les autres navires anglais, américains, ou de toute autre nationalité, naviguant au long cours, auront à acquitter des droits plus élevés, pour que le cabotage américain puisse passer le canal sans rien payer. A cela, les Américains répondaient que, s'ils cédaient aux prétentions anglaises, si réellement le traité Hay-Pauncefote interdit aux Etats-Unis d'établir, pour leur propre marine marchande naviguant le long de leurs propres côtes, les règlements qui leur conviennent, alors la souveraineté américaine sur le Canal est limitée, incomplète, et qu'un traité qui entraîne le contrôle étranger dans des questions purement domestiques doit être dénoncé et abrogé. De nombreux Américains qui ne sont point anglophobes ont été amenés, à la suite des discussions des deux dernières années, à conclure que M. Hay, en négociant le traité de 1901, le Sénat, en le ratifiant, s'étaient grossièrement trompés au préjudice des Etats-Unis.

Comme je l'ai dit plus haut, pendant la campagne électorale de 1912 pour la présidence, ce point de vue, qui était le point de vue national, fut adopté par MM. Taft et Roosevelt, et M. Wilson et son parti le proclamèrent hautement.

Un des facteurs qui avaient déterminé le gouvernement anglais à protester a été sans contredit l'attitude du Canada. Elle a été exposée clairement dans une adresse au Canadian Club, en présence de M. Borden, le Premier du Dominion, et autres membres du Gouvernement canadien, le 7 mars dernier, par M. Meighen, le Solicitor General. Il fit remarquer que, d'après la loi américaine, le terme cabotage comprenait tous les navires faisant commerce entre un port américain et un autre, même s'ils passaient par le Cap Horn. Il était ainsi possible pour les Etats-Unis d'exempter des navires prenant un chargement à Tacoma, dans l'Etat de Washington, et le débarquant à Portland, dans le Maine, tandis que seraient taxés des navires canadiens chargeant à Victoria, dans la Colombie Britannique et déchargeant à Saint-John, Nouveau Brunswick. « Ils pourraient ainsi exercer ce droit, dit M. Meighen, et forcer par là le commerce canadien à passer sur les chemins de fer américains de l'est de nos provinces à leurs ports de l'Atlantique, de là dans des cales américaines à leurs ports du Pacifique, et à reprendre encore des chemins de fer américains à destination de l'ouest du Canada. » M. Meighen ajouta que le transport d'une tonne à travers le continent coûte maintenant 30 dollars, ou

6 livres sterlings (150 francs), il coûtera, par le Canal, de 6 à 9 dollars (30 à 45 francs), ce qui représenterait, sur la base de 1911, une économie de 500 000 livres sterlings, par an. « Nous savons, dit-il en terminant, ce que signifierait la clause d'exemption du « Panama Canal Act », si elle est appliquée. Nous ne combattons pas pour rien. »

Lorsque les Républicains, avec les Présidents McKinley, Roosevelt et Taft, étaient au pouvoir, les Démocrates s'étaient toujours élevés contre leurs tendances impérialistes. Ils avaient protesté contre l'expansion américaine dans le Pacifique et dans la mer des Caraïbes; ils avaient constamment plaidé pour la modification et même l'abandon des résultats de cette politique, ils avaient protesté en invoquant les principes de la morale la plus élevée contre l'emploi de la diplomatie américaine pour appuyer les financiers, les entrepreneurs, les chasseurs de concessions et les marchands, en Extrême-Orient et dans l'Amérique du Sud; chaque année, ils avaient combattu les dépenses des budgets de la marine et, en particulier, ils s'étaient élevés contre l'extension de la Doctrine de Monroe, qu'avait inaugurée M. Roosevelt. Pendant la campagne présidentielle de 1912, le parti démocrate avait ainsi exposé son programme :

Nous affirmons encore une fois la position adoptée par la Démocratie dans la Convention Nationale assemblée contre une politique d'impérialisme et d'exploitation coloniale dans les Philippines ou partout ailleurs. Nous condamnons les expériences en impérialisme comme une faute inexcusable qui nous a entraînés dans des dépenses énormes, qui nous a apporté la faiblesse au lieu de la force et qui a permis d'accuser notre nation d'abandonner la doctrine fondamentale de self-government. Nous sommes en faveur d'une déclaration immédiate des intentions de la nation de reconnaître l'indépendance des îles Philippines, aussitôt qu'un gouvernement stable pourra y être établi, et de garantir cette indépendance jusqu'à ce que nous puissions assurer, par un traité conclu avec les autres puissances, la neutralité des îles. En reconnaissant l'indépendance des Philippines, notre gouvernement devra garder les terres qui peuvent être nécessaires pour des stations de charbon et des bases navales.

Inutile d'ajouter que, depuis l'arrivée des Démocrates aux affaires, il n'a plus été question de l'indépendance des Philippines!

Aussi, lorsque, il y a un an, ils arrivèrent au pouvoir, avec M. Woodrow Wilson, l'opinion publique, en Amérique comme en Europe, — se basant sur les doctrines affichées bruyamment par son parti, sur les déclarations personnelles du nouveau Président, sur le caractère qu'on lui prêtait, — pensait que sous son gouvernement la politique des Etats-Unis serait moins « impériale » qu'avec M. Roosevelt ou même M. Taft, qu'elle serait moins

agressive, qu'elle s'efforcerait surtout de résoudre, ou tout au moins de chercher à résoudre, quelques-uns des graves problèmes intérieurs dont la solution devient chaque jour plus urgente, et que, employant son autorité à appliquer les principes qui l'avaient amené au pouvoir, l'ancien professeur de l'Université de Princeton combattrait de toutes ses forces l'influence des Trusts et des « Bosses ».

Un des premiers actes du Président Wilson, en entrant à la Maison-Blanche, avait justifié cette opinion. Il avait modifié complètement l'attitude adoptée par le Président Taft vis-à-vis de la Chine, à propos de l'emprunt dit des six puissances. On sait que les Etats-Unis devaient y participer. M. Wilson ordonna qu'ils ne prissent aucune part à cette opération.

Les conditions auxquelles sera conclu l'emprunt, expliquait-il, nous semblent toucher de fort près à l'indépendance administrative de la Chine même, et mon gouvernement estime qu'il ne doit pas, même implicitement, être partie à de telles conditions. La responsabilité qu'il encourrait en demandant aux banquiers de prendre part à l'emprunt pourrait peut-être, dans quelque malheureuse contingence, nous entraîner à intervenir de force dans les affaires financières et même politiques du Grand Etat oriental qui s'éveille justement maintenant à la conscience de sa puissance et de ses obligations vis-à-vis de ses peuples. Les conditions de l'emprunt comprennent, pour le garantir, non seulement la concession des taxes particulièr s, dont certaines sont surannées et fâcheuses, mais aussi l'administration de ces taxes par des agents étrangers. La responsabilité qu'aurait notre gouvernement en encourageant un emprunt ainsi garanti et ainsi administré est assez évidente et elle est contraire aux principes sur lesquels repose le gouvernement de notre peuple.

Si ces principes lui semblaient bons vis-à-vis de la Chine, en revanche, dès les premiers jours de son administration, il adopta, dans les autres questions, une politique bien différente de celle qu'on attendait généralement de lui. L'extension de la domination des Etats-Unis sur l'Amérique centrale, l'élimination complète de toute influence européenne dans l'Amérique centrale et l'Amérique du sud, en vertu de ce qu'on appelle aujourd'hui la « nouvelle doctrine de Monroe », plus extraordinaire encore certainement que la doctrine qualifiée par Bismarck d' « impertinence internationale », et l'immixtion dans les affaires intérieures du Mexique apparurent clairement comme les buts poursuivis par le nouveau Président.

* * *

Depuis soixante-dix ans, les Etats-Unis ont eu à l'égard du Mexique une politique qui a le mérite de l'esprit de suite : ils veu-

lent s'en emparer. Ils lui ont déjà enlevé d'immenses provinces [1], et ils veulent faire la conquête économique, en attendant mieux, de ce qui en reste. L'achèvement du canal de Panama devait forcément les amener à chercher à établir au Mexique un régime qui fût une sorte de protectorat. Leur doctrine politique y conviait leurs gouvernants, qu'ils fussent démocrates ou républicains, et ils avaient, en outre, pour les décider, l'influence énorme exercée sur toutes les affaires de la République par les grands financiers, ses maîtres véritables.

Quand M. Taft était membre du cabinet du Président Roosevelt, il exprima un jour publiquement cette remarquable opinion : « Les frontières des Etats-Unis s'étendent virtuellement jusqu'à Terre de Feu. »

Précédemment M. Olney, alors secrétaire d'Etat dans le cabinet du Président Cleveland (démocrate pourtant), avait déclaré : « Les Etats-Unis sont en fait souverains sur ce continent et leur volonté y est loi. »

Il était donné au Président Wilson, malgré toutes les déclarations qu'il avait jugé utile de faire, pour le succès de son élection, au cours de sa campagne électorale, de donner à la doctrine de Monroe une extension que certainement n'avait pas eue en vue le Président Monroe quand, en 1823, il énonça le fameux principe. A cette époque, et pendant de longues années, la seule politique des Etats-Unis, représentée par la Doctrine, était manifestement d'empêcher les Puissances européennes d'acquérir de nouveaux territoires sur le continent américain. Le Président Wilson est allé beaucoup plus loin. Parlant au Congrès Commercial à Mobile (Alabama), il déclara que « le devoir des Etats-Unis est d'aider les nations de cet hémisphère dans leur émancipation des intérêts matériels d'autres nations... Les Etats qui sont obligés d'accorder des concessions se trouvent dans cette situation que

[1] La politique des Etats-Unis vis-à-vis du Mexique a été étudiée précédemment dans cette revue. Ce n'est pas la première fois que les Etats-Unis ont mis la main sur Tampico et la Vera-Cruz. Ils avaient occupé ces deux ports pendant la guerre de 1846-1848.

En 1845, ils se sont emparés du Texas, soit d'un territoire de.	265 780	milles carrés.
En 1846, de la Californie.	155 980	—
En 1848, du Nouveau Mexique.	122 580	—
En 1848, encore de l'Utah..	84 970	—
En 1848, aussi du Colorado.	103 927	—
Et enfin, en 1853, ils devenaient maîtres de l'Arizona.	143 020	—

En moins d'un demi-siècle, ils avaient enlevé au Mexique, par conquête, achat ou traités, 876 257 milles carrés.

les intérêts étrangers sont portés à dominer leurs propres intérêts. Un tel état de choses tend à devenir intolérable. C'est dans l'émancipation de cette inévitable subordination que nous estimons de notre devoir de leur venir en aide ».

Cette déclaration fut interprétée par toute la presse et par l'opinion publique dans les Etats-Unis comme signifiant que le gouvernement américain était prêt à intervenir non seulement pour empêcher des puissances européennes de chercher une extension de territoire sur le continent des Amériques, mais aussi pour faire échec aux entreprises des financiers et des industriels européens. Depuis, d'autres discours du Président Wilson et d'hommes politiques importants aux Etats-Unis sont venus justifier cette interprétation. En septembre dernier, quand Lord Murray, représentant l'Eagle Oil C°, dont Lord Cowdray est le directeur, annonça qu'il avait abandonné la concession pétrolière qu'il avait obtenue en Colombie, en raison « du sentiment politique engendré par les négociations », cet abandon fut acclamé par la presse des Etats-Unis comme une victoire de la nouvelle politique du gouvernement de s'opposer aux entreprises financières européennes dans les républiques de l'Amérique latine [1].

Le sous-sol du Mexique est un des plus riches du monde. On y trouve de l'or, du plomb, du zinc, de l'étain, du fer, de l'antimoine, de l'arsenic, du mercure, du carbonate de soude, de l'argent (c'est un des deux plus grands producteurs d'argent du monde), mais il est aussi extrêmement riche en sources de pétrole. Bien que l'exploitation de ces sources soit fort loin d'être développée comme elle pourrait l'être, c'est, avec les Etats-Unis, la Russie et la Roumanie, un des plus grands producteurs de pétrole. L'on sait l'emploi du pétrole comme combustible pour la marine, pour les locomotives, pour les automobiles, etc., et la tendance à l'utiliser chaque jour davantage pour remplacer la vapeur. Aussi, actuellement, la consommation est-elle en avance sur la production. [2]

D'après des estimations qui sont certainement aujourd'hui au-dessous de la réalité, les sommes engagées dans l'exploitation des sources prétrolières au Mexique dépassent annuellement 180 millions de dollars, les Américains y participent pour 97 1/2 pour 100, les Anglais pour 75 pour 100, tandis que la part des Mexicains n'est guère plus de 2 1/2. La lutte est très vive entre

[1] *The Monroe Doctrine and the Latin-American Republics* (R. J. MacHugh, *Fortnightly*, avril 1914.)

[2] Voir, dans cette livraison même, l'article sur *la Fièvre du pétrole*.

les Américains et les Anglais pour mettre la main sur les nouvelles sources qu'on découvre à chaque instant, et tous les moyens sont employés pour obtenir les concessions.

Les Américains sont représentés dans cette lutte par la fameuse Standard Oil Company, à la tête de laquelle est le groupe Rockfeller, tout puissant aux Etats-Unis, où il joue un rôle prépondérant dans les affaires politiques ou autres. Les Anglais, de leur côté, sont représentés par le Syndicat Pearson, sous le nom de la Mexican Eagle Oil Company. Pour obtenir les concessions nouvelles, ces deux groupes rivaux et ennemis cherchent donc, avant tout, à jouir d'une influence dominante au Mexique et sur son Président. La Standard Oil Company avait, pendant longtemps, été la grande puissance; mais, pour différentes raisons qu'il serait trop long d'expliquer ici, le Général Porfirio Diaz, dans les dernières années de sa présidence, cessa de lui être favorable et soutint, au contraire, le groupe Pearson. Ceci ne fut pas sans jouer un certain rôle dans les événements qui amenèrent sa chute.

La Standard Oil Company comptait beaucoup sur Madero, mais il n'eut pas le temps de faire tout ce qu'on attendait de lui, et le Général Huerta était connu comme résolument opposé aux prétentions de la compagnie américaine et, au contraire, favorablement disposé pour le syndicat anglais.

La Mexican Eagle Company, bien que sa puissance ne soit pas comparable à celle de la Standard Oil C°, n'en est pas moins sa rivale la plus redoutable. Son directeur, et son fondateur, est M. Weetman Dickinson Pearson. Puissamment riche, il a dû à sa grande fortune d'être créé baron, en 1910, et est aujourd'hui Lord Cowdray. La Mexican Eagle C° possède entre autres au Mexique, près de Tuxpam, des puits de pétrole qui sont parmi les plus grands du monde. Des travaux considérables et une canalisation de 53 kilomètres permettent d'amener directement le pétrole jusqu'au port où le reçoivent les navires-citernes qui l'emportent aux usines de Nientilian. Lord Cowdray est intimement lié avec l'ancien « whip » libéral écossais, le Master of Elibank, créé baron en 1912, et aujourd'hui Lord Murray of Elibank, dont le nom a été fort en vedette à propos des trop fameuses affaires Marconi. Lord Murray, qui a en outre des intérêts d'affaires communs avec Lord Cowdray, a fait récemment un voyage en Amérique Centrale, où le Mexican Eagle C° voulait obtenir en Colombie et en Equateur des concessions de puits de pétrole. Au moment où les négociations avaient abouti, et où les concessions étaient accordées, le gouvernement des Etats Unis, agissant à l'instigation de la Standard Oil C°, est

intervenu et a tout fait échouer. Lorsque, il y a quelques mois, M. Winston Churchill annonça au Parlement que les nouveaux vaisseaux qui allaient être mis en construction seraient pourvus de machines à pétrole, un membre de l'opposition demanda s'il était exact que des personnages influents du parti radical avaient de grands intérêts dans de puissantes industries pétrolières[1]. Le premier Lord de l'Amirauté se borna à répondre que les intérêts de la marine britannique étaient son unique préoccupation. Il est certain, toute autre considération à part, que, du moment que les moteurs à pétrole vont être substitués, ou tout au moins être adjoints, aux moteurs à vapeur, il est d'importance majeure pour l'Angleterre de s'assurer les moyens de s'approvisionner en huile, car les puits qu'elle possède sont d'un rendement insuffisant. Les Etats-Unis, c'est-à-dire la Standard Oil C°, savaient fort bien que le Général Huerta entendait essayer de résister à la mainmise américaine sur le Mexique, et, par conséquent, ne pas accorder au groupe Rockfeller toutes les concessions qu'il demanderait. Sir Lionel E. G. Carden, ministre britannique à Mexico, s'était empressé de reconnaître le Général Huerta; en fait la première puissance qui avait reconnu le nouveau président avait été la Grande-Bretagne; l'Allemagne avait fait de même peu après.

Le *New-York Times* fit clairement ressortir ce point et dit que les tentatives faites par des intérêts anglais pour obtenir des concessions de puits de pétrole dans l'Amérique centrale avaient un rapport direct avec la construction, en Angleterre, de vaisseaux de guerre à moteurs à pétrole. « Une station d'huile combustible, ajoutait ce journal, est ou sera bientôt la même chose qu'une station de charbon », et après avoir dit que les Etats-Unis ne pouvaient permettre à une puissance européenne d'établir une station de ce genre, il disait : « Il serait bien préférable, à notre point de vue, que les ressources de nos républiques sœurs fussent développées par elles-mêmes. C'est là la signification nette du passage de l'adresse du Président Wilson, à Mobile, où il parlait de l'emploi de capitaux étrangers dans les républiques latines américaines. Si une influence a été exercée sur la Colombie pour la faire revenir sur son intention d'accorder à une compagnie anglaise d'importantes concessions de terrains pétroliers, les félicitations à lui offrir à cette occasion sont également dues à M. Wilson. Les premiers fruits de ses bons conseils sont impor-

[1] *The English Review*, décembre 1913, a publié un article : *Our Naval Supremacy*, par M. Lionel Jexley, montrant l'importance de l'emploi des moteurs à pétrole pour la marine britannique.

tants, et l'exemple de la Colombie peut être suivi généralement avec avantage[1]. »

Toute la presse approuva cette politique de fermer l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud aux capitaux européens. « Ce qui a été appelé la Doctrine de Wilson remporte un triomphe notable dans l'abandon, par le Syndicat Pearson, de son vaste plan d'exploitation en Colombie... Le Monroeisme était admirablement adapté aux conditions qui dominaient dans la première partie du dix-neuvième siècle. Le Wilsonisme s'oppose avec autant de fermeté aux menaces qui apparaissent au début du vingtième. [2]»

*
* *

Fermer le continent américain aux entreprises et aux capitaux européens n'est pas le seul but de cette nouvelle interprétation de la Doctrine de Monroe, elle en a un autre, et la conduite des Etats Unis au Nicaragua, au Honduras, à Saint-Domingue ne laisse aucun doute à cet égard, il s'agit de monopoliser, pour le plus grand profit des financiers et des hommes d'affaires des Etats-Unis, toutes les ressources des Amériques du Sud et Centrale.

Lorsque, soudain, le Président Wilson prit la résolution de demander au Congrès l'abrogation de la clause d'exemption dont il s'était proclamé le champion avant son élection, ce brusque changement d'attitude souleva contre lui les plus vives colères, non seulement parmi ses adversaires politiques, mais aussi dans son propre parti, parmi les Démocrates. Ces récriminations violentes trouvèrent de l'écho non seulement chez les Jingoes, sur qui, malgré tous les échanges de phrases sentimentales, les vieux préjugés anti-anglais ont encore tant d'action, mais aussi dans la masse du pays. Pour la grande majorité, en effet, le Canal a été construit par la science américaine, avec l'argent américain, en territoire américain, et cela suffit pour qu'elle croie que les Etats-Unis ont le droit indiscutable d'imposer les conditions sous lesquelles les autres nations peuvent être autorisées à en user.

Surpris et inquiet de cette opposition qu'il n'avait pas prévue, le Président, qui avait déclaré tout d'abord qu'il n'adresserait pas de Message et qu'il se bornerait pour faire connaître ses intentions à les exprimer dans une lettre publique adressée à un ami,

[1] *New-York Times*, 28 septembre 1913.
[2] *New-York World*, 28 octobre 1913.

jugea nécessaire d'exercer une pression sur les membres du Congrès et se décida à lui adresser un Message. Je ne citerai de ce discours prononcé le 5 mars que la conclusion : « Je vous demande ceci (l'abrogation de la clause d'exemption en faveur du cabotage) pour appuyer la politique étrangère de l'Administration. Je ne saurais pas comment traiter d'autres questions bien autrement délicates et de conséquences plus immédiates si vous ne m'accordiez pas ce que je vous demande. »

Ce Message considéré par plusieurs membres du Congrès comme les paroles les plus graves qu'ait dites M. Wilson depuis son élection, — et plus encore peut-être le ton avec lequel il fut prononcé, — firent une impression profonde sur les représentants, sur la foule qui remplissait les galeries et sur les membres du corps diplomatique qui assistaient à la séance. Elles firent toutefois peu d'effet sur nombre de sénateurs, tels que M. O'Gorman, résolus à faire jusqu'au bout l'opposition la plus vive à la demande d'abrogation. Ils ont certainement pour eux une grande partie de l'opinion, qui a fort bien compris à quelles autres questions autrement délicates le Président avait voulu faire allusion; qui est humiliée de voir rechercher la complaisance de l'Angleterre pour régler une question de politique américaine; qui estime que la politique de M. Wilson a été peu habile puisqu'elle aboutit à avoir besoin de la sympathie et de l'appui d'une puissance étrangère qu'il faut acheter par le sacrifice d'un droit américain, en proclamant au monde que la souveraineté américaine sur le Canal de Panama n'est pas hors de discussion aussi bien que la souveraineté américaine sur le Mississipi ou le Missouri.

M. Wilson a réussi à faire voter l'abrogation de la clause affranchissant le cabotage américain par la Chambre des Représentants. Par 248 voix contre 161, cette assemblée s'est prononcée comme il l'avait demandé. Mais l'opposition a été très vive et les protestations violentes, surtout parmi les partisans mêmes du Président. Tous ses adversaires ont été d'accord pour dire que l'abrogation demandée par lui, malgré toutes ses déclarations antérieures, n'avait qu'un but; que c'était un marché pour s'assurer la neutralité bienveillante de l'Angleterre et avoir les mains libres au Mexique. Dans la Chambre des Représentants, le speaker, M. Clark, après avoir déclaré qu'il n'était pas personnellement hostile à M. Wilson et qu'il n'était pas, comme on l'avait dit, candidat à la présidence pour 1916, insista sur le fait que l'abrogation profiterait surtout aux chemins de fer transcontinentaux, et en particulier au Canadian Pacific Railway, et il conclut son discours en ces termes : « Que le Dieu de nos pères,

qui guida la main de Jefferson lorsqu'il écrivit la Charte de nos libertés, qui soutint le courage de l'armée de Washington au milieu des horreurs angoissantes de la vallée de Forge et lui donna la victoire sur les hauteurs sanglantes de Yorktown, que ce Dieu décide les membres de cette Chambre à voter de façon à prévenir cette folie stupéfiante, cette humiliation indicible. » La Chambre des Représentants a pourtant voté l'abrogation; le résultat était prévu, après le Message sibyllin du 5 mars. « Le Président n'aurait pas parlé plus clairement et plus directement s'il avait dit que, à moins que l'abrogation ne fût votée, les Etats-Unis auraient à faire face à leurs ennemis avec l'hostilité du monde entier contre eux[1]. »

Mais la parole est au Sénat, les ennemis du Président y sont nombreux et actifs et les partisans résolus du maintien de la loi exemptant le cabotage y sont influents. Ils soulèvent des difficultés de toute nature pour retarder le débat et pouvoir attendre les événements. Le médiocre succès de la politique présidentielle au Mexique est un atout dont ils sauront user. Le gouvernement est surpris de l'opposition inattendue qu'il rencontre. Il pensait que le Message était de nature à lui rallier tous les partis. La publication du « Colombia Indemnity Treaty »[2] qu'il a fait connaître sur ces entrefaites a produit le plus mauvais effet. Les adversaires du Président en profitent pour critiquer impitoyablement la diplomatie de M. Bryan, et les amis du gouvernement redoutent une scission dans le parti démocrate.

Les élections générales ont lieu en automne prochain. La crise mexicaine, l'inquiétude qui entrave les affaires et qu'augmente encore la grève formidable, véritable guerre civile qui ensanglante le Colorado, font à l'administration de M. Wilson une situation difficile, et s'il ne réussit pas à faire triompher l'abrogation de l'exemption des droits de péage au Sénat, les Démocrates pourraient bien être battus aux élections. Bien des gens prophétisent en ce cas le retour de M. Roosevelt, et l'ancien président a encore une telle influence que, en annonçant son retour au pouvoir, on ne s'occupe pas de savoir s'il continuera à être le chef des Progressistes ou s'il reprendra la direction du parti républicain.

[1] *Dr Wilson's Message to Congress, Panama Canal Tolls*, correspondance de Washington au *Morning Post*, du 5 mars.

[2] Ce traité réglant le différend avec la Colombie à propos de la mainmise des Etats-Unis sur la Zone du Canal accorde au gouvernement colombien le droit de faire usage du Canal pour ses navires de guerre et autres vaisseaux lui appartenant.

Cette clause avait déjà été insérée dans le Traité de 1909, qui avait été approuvé par l'Angleterre, mais que la Colombie n'avait jamais accepté.



S'il était en Amérique une nation vis-à-vis de laquelle les Etats-Unis étaient moralement tenus à certains égards, c'était le Mexique. Par le traité de Washington de 1907, les cinq Etats de l'Amérique Centrale se soumettaient aux décisions d'une Cour Suprême. Ce traité était le résultat d'une conférence tenue sur un pied d'égalité entre les Etats-Unis de l'Amérique du Nord et les Etats-Unis du Mexique. Sous la pression exercée par ces deux républiques, les Etats de l'Amérique Centrale avaient été contraints d'accepter, à leur corps défendant, la série des Conventions dites de Washington, qui devaient, au dire des hommes d'Etat nord-américains, apporter à l'Amérique Centrale paix, bonheur et prospérité.

Je ne rappellerai pas ici les événements qui ont amené la chute de Porfirio Diaz, ni le court règne de Madero ; le *Correspondant* en a parlé il y a trois ans.

En février 1913, le Général Huerta prenait le pouvoir. Dans les six semaines qui suivirent, il était reconnu par les grandes puissances européennes.

Seuls, les Etats-Unis refusèrent de suivre cet exemple, sous divers prétextes. Tout d'abord, de l'attitude de M. H.-L. Wilson, (non le président, mais le représentant des Etats-Unis à Mexico), on avait pu conclure que cette reconnaissance n'était que différée et que les Etats-Unis eux aussi allaient reconnaître le nouveau gouvernement comme offrant seul des chances sérieuses en faveur d'une solution pacifique. Mais après la mission de M. Lind à Mexico, le Président Wilson, en août 1913, découvrant ses intentions, posa trois conditions : il exigeait la retraite du Président Huerta, de nouvelles élections et l'exclusion de la candidature du Président et de toute personne de son entourage. A la fin du même mois d'août, dans un message au Congrès, M. Wilson exposait ses conditions en termes hautains. Quelque bonne volonté qu'on veuille y mettre, il n'est pas discutable que de telles conditions de la part d'une puissance étrangère étaient une intervention contraire au *Jus Gentium* et portant atteinte flagrante aux droits souverains du Mexique, Etat indépendant.

Cette attitude causa une très vive indignation à Mexico et en même temps l'agitation qui régnait à l'état chronique dans le nord se changeait en insurrection ouverte contre le gouvernement de Huerta. A la tête de cette révolte étaient Carranza, ancien gou-

verneur de l'Etat de Coahuila, et le Général Villa, qui s'était acquis jadis une sinistre réputation de férocité qu'il n'a que trop bien justifiée ces temps derniers. Ils étaient maîtres des Etats de la Sonora et de Durango. Le président Wilson proclama ce qu'il appelait l'embargo sur l'exportation des armes et des munitions aux deux partis, reconnaissant ainsi virtuellement les rebelles.

Quand on affirme, dit M. Thomas Baty, que les rebelles n'ont jamais été reconnus comme belligérants par les Etats-Unis, on oublie que, à tous égards, en agissant de la sorte, les Etats-Unis traitaient les rebelles et le Gouvernement provisoire sur le pied d'égalité. Mais ils mirent bientôt les rebelles sur un pied privilégié. Au début de février dernier, l'embargo contre eux était levé, tandis qu'il était maintenu contre le Président Huerta. Vis-à-vis des Fédéraux, cette interdiction était effective, tandis que l'expédition d'armes et de munitions aux rebelles le long d'une frontière fort étendue n'avait jamais été sérieusement empêchée [1].

On peut même affirmer qu'elle avait été encouragée et cela pour divers motifs : servir les intérêts des spéculateurs américains qui faisaient le commerce lucratif d'armes et de munitions sur la frontière et ceux de la toute-puissante Standard Oil Compagny et autres compagnies très influentes qui n'avaient pas trouvé chez Huerta la même complaisance que sous l'administration précédente; puis affaiblir le Mexique afin de pouvoir, au moment choisi, intervenir avec toutes les conséquences que comporte toute intervention d'une grande nation chez un peuple faible, et continuer ainsi la politique inaugurée vis-à-vis du Mexique il y a bientôt 70 ans et poursuivie depuis lors avec une remarquable ténacité [2].

Les procédés actuels des Etats-Unis à l'égard du Mexique sont d'ailleurs en parfaite conformité avec leurs méthodes habituelles. En 1912, ils intervinrent par la force au Nicaragua et au Honduras pour arriver à leur but; et, dans le cas du Honduras, ils imposèrent leur volonté dans une affaire relevant uniquement du Honduras en violation d'une décision solennelle de la Cour suprême de ce pays. « Que penserait-on, disait à ce sujet M. Thomas Baty, si les Allemands débarquaient à Southampton de l'infanterie de marine pour maintenir la « Hamburg-American Line » dans un

[1] *The Mexican Question*, Thomas Baty, D. C. L. (*Contemporary Review*, avril 1914.)

[2] Le *Times* du 2 décembre 1914 publiait cette affirmation de son correspondant dans le nord du Mexique : « Un des officiers américains commandant les troupes le long de la frontière m'a dit qu'il pourrait arrêter le passage en contrebande des armes dans son district s'il lui était permis d'agir vigoureusement. MAIS CELA NE LUI EST PAS PERMIS. »

wharf que les juges anglais auraient déclaré appartenir à d'autres propriétaires? » Quant au Nicaragua, M. Knox, le ministre des Affaires Etrangères du président Taft, en 1909-1912, imposa à ce pays celui qu'il voulait comme Président. Il décida Zelaya à démissionner et à fuir. Il envoya au Nicaragua des troupes américaines pour soutenir Diaz[1], sa créature, contre le Général Mena. C'est le procédé par lequel Roosevelt mit la main sur le Panama. Il est simple, il consiste à fomenter la révolution et à mettre au pouvoir un pantin dont on tient les ficelles, qui accorde toutes les concessions que d'ailleurs il lui serait impossible de refuser à ses maîtres.

Dans les discours, célèbres, de Swarthmore et de Mobile, le Président Wilson a exposé ce qu'on a appelé « la nouvelle Doctrine de Monroe ».

Ce n'est plus seulement territorialement, politiquement, que les puissances européennes doivent être exclues du continent américain, elles doivent en être bannies aussi bien économiquement et financièrement. Les Etats de l'Amérique centrale et du sud doivent être soumis, même dans les questions de cette nature, à un monopole des Etats-Unis.

Comme corollaire à cette prétention exorbitante, mais contre laquelle pas une puissance européenne n'a eu le courage de protester, M. Wilson a posé en principe que les Etats-Unis ne toléreraient en Amérique aucun gouvernement qui ne serait pas complètement constitutionnel, refusant à ces Etats le droit d'être gouvernés s'ils n'ont pas reçu l'estampille de Washington, méthode commode pour se débarrasser de tout chef d'Etat qui n'en passe pas entièrement par ce que veulent les businessmen de la République du nord et les politiciens, à la tête desquels sont le sénateur Augustus O. Bacon, de Georgie, Chairman, de la Commission du Sénat pour les affaires étrangères, le Sénateur A. B. Fall, du Nouveau Mexique, le Sénateur Williams, du Mississipi, et le Sénateur Murray, de Oklaoma (qui, publiquement, dénonçait le Général Huerta comme « membre de la Main Noire », le traitait « d'assassin », et de « chef d'un régime de trahison et de duplicité »); tous gens qui ont pesé de toute leur influence sur le Président Wilson, l'ont poussé à refuser de reconnaître le Gouvernement de Huerta, et en même temps n'ont cessé de réclamer à grands cris l'occupation militaire du territoire mexicain, allant jusqu'à faire demander, par les journaux à leur dévotion, l'annexion pure et simple du Mexique et l'abrogation de la loi qui permettait au

[1] Ce Diaz n'a rien de commun avec le général Porfirio Diaz.

Président Taft d'interdire l'exportation des armes et des munitions aux mexicains rebelles!

*
* *

M. Olney, secrétaire d'Etat dans le cabinet du Président Cleveland, avait bien déclaré que « les Etats d'Amérique, du sud aussi bien que du nord, par leur proximité géographique, par sympathie naturelle, par la similitude de leurs institutions gouvernementales, sont les amis et les alliés, commercialement et politiquement, des Etats-Unis. » Mais les républiques de l'Amérique latine, et en particulier celles connues sous le nom de « Républiques A. B. C. » (l'Argentine, le Brésil et le Chili) ne considèrent pas précisément les Etats-Unis « comme un ami et un allié ». Une autre déclaration du même M. Olney, « les Etats-Unis sont, en fait, souverains sur ce continent, et leur volonté y fait loi », complétée par la remarque de M. Taft que j'ai citée plus haut, « les frontières des Etats-Unis s'étendent virtuellement jusqu'à la Terre de Feu », leur avait inspiré quelques soupçons sur la valeur et le but de cette amitié[1].

Les Latins d'Amérique n'ont d'ailleurs qu'à regarder pour comprendre. Ils voient les Etats-Unis maîtres de près d'un million de milles carrés qu'ils ont enlevés au Mexique, ils voient qu'ils se sont emparés de Porto Rico, qu'ils ont mis la main sur Cuba, qu'ils ont imposé un Receveur Général américain à Saint-Domingue (rattachant probablement les Indes Occidentales au *continent* américain qui englobera aussi un jour, suivant cette théorie, les Antilles avec les possessions européennes dans ces îles). Ils voient ce qui s'est passé au Honduras, au Nicaragua, au Panama, où, suivant un éminent Américain, « nous avons contribué à l'établissement de la République de Panama et pris ensuite pour nous le contrôle de la Zone du Canal. En d'autres termes, nous avons empêché une république sud-américaine de réprimer une

[1] Les républiques A. B. C. ne dissimulent pas leurs appréhensions et leurs appréciations sur la Doctrine de Monroe et sur l'extension que lui ont donnée MM. Roosevelt et Wilson. « Ce que nous devons faire, nous, nations sud-américaines, disent couramment les Brésiliens, est de ne pas admettre une pareille doctrine et de la traiter comme si elle n'existait pas. » « Il serait impossible, écrit le Professeur Gil, de l'Université de la Plata, d'appliquer la Doctrine de Monroe à aucun cas se rapportant à l'Argentine. Dans son essence, cette Doctrine est la tutelle. Nulle politique de tutelle ne pourrait être poursuivie sans offenser gravement le sentiment national très puissant des Argentins. » — Voir R.-J. MacHugh, *op. cit.* Ces questions ont été examinées dans cette revue il y a plusieurs années.

révolte dans une de ses provinces éloignées, et éventuellement nous avons pris un morceau de cette province parce que nous croyions que nous devions au monde de construire le Canal de Panama[1] ». Et encore les Etats-Unis, dont les scrupules se soulèvent à la seule pensée de reconnaître le gouvernement du Général Huerta, parce qu'il a établi son gouvernement par une révolution et l'effusion du sang, n'ont pas hésité à reconnaître, aussitôt que la révolte eut éclaté, la république de Panama qui s'établissait exactement par les mêmes méthodes! Bien plus, ils payèrent au gouvernement à peine constitué de la province rebelle la compensation qu'elle avait pris l'engagement solennel de payer à la république de Colombie pour la Zone du Canal et le territoire du chemin de fer de l'Isthme... Il est vrai que les Etats-Unis avaient été les instigateurs de la révolte de Panama contre la mère-patrie, en 1903, comme ils avaient précédemment fomenté et soutenu la révolution à Cuba et aux Philippines contre l'Espagne, « et tout cela dans le but de gagner pour eux-mêmes des avantages matériels, conduite antérieure qui rend le refus de reconnaître Huerta un sophisme odieux », constatait, il y a peu de mois, une grande revue anglaise[2].

« Le gouvernement du Général Huerta est révolutionnaire et n'est pas le résultat d'une succession légitime du gouvernement de Madero », disaient M. Wilson et les politiciens de Washington pour expliquer leur refus de suivre l'exemple donné par les puissances européennes. Mais nul n'a demandé au gouvernement des Etats-Unis de proclamer son approbation des méthodes (fort blâmables sans doute) par lesquelles Huerta a pris le pouvoir... Mais Porfirio Diaz n'est arrivé au pouvoir que par une révolution contre son prédécesseur, Lerdo de Tejada, et Francisco Madero, que les Etats-Unis ont soutenu si chaudement dès qu'ils ont été sûrs de leur influence au Mexique s'il avait duré, était lui-même un rebelle et n'était arrivé à la Présidence que par une révolution contre le gouvernement de Porfirio Diaz en 1911, tout comme Huerta contre Madero en 1913! Et si la révolte qui a servi de prétexte aux Etats-Unis a pu durer, si Huerta n'a pu en venir à bout, c'est uniquement parce que des rebelles, comme Carranza, d'anciens chefs de bandits, comme le « Général » Villa, coupables de tous les crimes, ont eu l'appui des Etats-Unis, qui leur ont fait passer sans relâche, à travers la frontière, secours, armes et munitions, tantôt en contre-

[1] *The Monroe Doctrine, an Obselete Shibboleth*, par le Dr Hiram Bingham, professeur d'histoire latine-américaine à l'Université de Yale.

[2] Percy F. Martin, F. R. G. S , *The Crisis in Mexico (Fortnightly*, octobre 1913).

bande quand ils jouaient la comédie de l' « embargo », tantôt ouvertement quand ils levaient cet « embargo » tout en le maintenant toujours vis-à-vis des Fédéraux.

Le gouvernement britannique avait reconnu le Général Huerta comme Président le 31 mars 1913. Immédiatement la presse des Etats-Unis manifesta une vive mauvaise humeur, et à Londres cette attitude peu amicale souleva des réflexions qui ne l'étaient pas davantage. Mais, et l'histoire des relations entre les deux pays depuis 1812 est là pour le prouver, aucun gouvernement en Grande-Bretagne n'a jamais été fort enclin à tenir tête aux Américains sur aucune question, dans aucun différend. Seul, Lord Salisbury esquissa, à propos de la question du Vénézuela, une résistance qui ne fût ni sérieuse, ni prolongée. Toutefois, l'an dernier, pendant quelques semaines, les rapports anglo-américains, dans la presse et l'opinion tout au moins, manquèrent de cordialité. M. Asquith et le Foreign Office firent de leur côté preuve des sentiments les plus conciliants, trop conciliants même de l'avis de bien des Anglais, et le 10 novembre, au banquet du Lord-Maire au Guildhall, le Premier Ministre, répondant au toast « les ministres de Sa Majesté », fit, comme c'est l'usage, un exposé de la situation extérieure. Il expliqua, on peut dire en s'excusant vis-à-vis des Etats-Unis, pourquoi il avait reconnu Huerta. « Nous l'avons reconnu, dit-il, parce que, n'ayant ni la volonté ni le pouvoir d'intervenir, nous étions obligés de traiter, comme nous le ferions dans le cas de n'importe quel Etat de l'Amérique du sud ou centrale, avec le gouvernement *de facto*, et parce que, d'après les informations en notre possession, il semblait ne pas y avoir d'autre élément que celui du Général Huerta offrant une perspective d'ordre et de stabilité. Ceci se passait le 31 mars. Peu après, en réponse à nos enquêtes, nous étions informés par le gouvernement des Etats-Unis que, relativement à la reconnaissance du Général Huerta, il ne pouvait donner d'autre réponse précise que de dire qu'il attendrait encore quelque temps avant de le reconnaître. » M. Asquith parla ensuite des rapports avec les Etats-Unis : « Nous avons le droit de supposer, et nous sommes heureux de faire cette supposition, que, quelle que soit la politique adoptée par les Etats-Unis, ils auront égard aux intérêts commerciaux légitimes étrangers au Mexique autant qu'aux leurs propres. J'ai jugé convenable d'entrer dans ces explications, parce que, dans certains milieux, il semble avoir existé récemment un malentendu, bien que, entre nous et le gouvernement des Etats-Unis, les relations diplomatiques aient depuis longtemps été telles que nous avons des deux côtés la plus complète assurance que rien ne

peut arriver qui soit susceptible de troubler notre résolution commune de maintenir un accord amical et sympathique. » Il suffit de se reporter aux journaux d'opposition pour voir que cette attitude ne fut pas du goût de tous les Anglais.

*
* *

La presse américaine avait donc tiré du Message présidentiel des conclusions exactes. M. Wilson offrait l'abrogation de la clause du péage et en échange il avait les mains libres au Mexique. Ce marché, bien que tacite, ne fait pas très grand honneur à ceux qui l'ont conclu ou accepté. Passons.

Le gouvernement de Washington a protesté qu'il n'avait aucune intention d'annexer le Mexique ou une portion de son territoire. Je le crois sans peine. D'abord ce genre de protestation accompagne toujours, c'est une règle invariable, toute opération de cette sorte : il en est de celle-là comme de celle par laquelle l'envahisseur déclare « faire la guerre à un homme » et non à son pays. Ensuite j'ai quelque idée que l'armée américaine trouverait la noix assez dure à casser. Conquérir un pays comme le Mexique n'est pas une petite affaire, ainsi que l'a démontré l'expédition contre Juarez, entreprise par une armée qui valait certainement au moins autant que l'armée des Etats-Unis. Tout ce que désiraient les politiciens et les businessmen des Etats-Unis pour le présent, c'était l'élimination de Huerta et son remplacement par un président « agréable » dans le sens de « qui agrée ». Une petite rectification de frontières aurait suivi, comme don de joyeux avènement, au bout de quelque temps aurait été signé un traité comme celui conclu avec le Nicaragua, — et c'eût été fort bien pour les hommes d'affaires américains.

C'est pourquoi, facilitant aux Constitutionnalistes, c'est-à-dire aux rebelles du Nord, les moyens de combattre, de se procurer des armes et des munitions, le Président Wilson se bornait à l'attitude de « watchful waiting » (d'attente vigilante), se réservant d'intervenir en *Deus ex machina* lorsque Carranza et Villa auraient renversé Huerta, et d'imposer son candidat. L'univers attendait patiemment, regardant à peine les télégrammes et les correspondances remplis du récit des atrocités commises. Le meurtre d'un sujet britannique, de M. Benton, établi au Mexique, froidement assassiné par Villa lui-même ou par son ordre, vint soudainement troubler un peu cette politique d'attente. L'émotion fut profonde en Angleterre. Sir Edward Grey fit à ce sujet, le

23 février, à la Chambre des Communes, une déclaration qui eut dans le pays un pénible retentissement. Il se bornait à dire que les Etats-Unis n'avaient aucune responsabilité, que l'Angleterre était impuissante, et que tout ce qu'elle pouvait faire était de compter sur les Etats-Unis. Le temps est bien passé du « civis britannicus sum ». Toutefois, si les préoccupations intérieures n'absorbaient pas toute l'attention du Royaume-Uni, il est permis de penser que le Foreign Office ne s'en serait pas tiré à si bon compte et que l'opinion eût exigé, à défaut de satisfaction, une attitude moins effacée.

Mais la gravité de la crise irlandaise, la « guerre civile latente » en Ulster, les assauts continuels auxquels doit faire face le cabinet de M. Asquith firent vite oublier l'assassinat de l'Anglais Benton, et M. Wilson put reprendre son « watchful waiting » sans avoir à rien faire contre ses protégés constitutionnalistes. Les consuls et les agents américains entreprirent bien quelques semblants d'enquête auprès de Carranza et de Villa, ce fut tout : — et il n'y a pas à en être très surpris : des sujets américains ont été tués, d'autres ont été pillés par les bandes du Nord, et les Etats-Unis se sont bornés à quelques modestes observations. Ils ne pouvaient vraiment pas faire plus pour un sujet britannique que pour leurs propres nationaux.

Tout à coup, à propos d'un fait insignifiant, la scène change brusquement. Quelques matelots de navires américains en rade de Tampico, venus à terre dans une chaloupe qui ne portait même pas de pavillon, sont arrêtés par ordre d'un subalterne mexicain, qui croit devoir s'opposer au débarquement de marins étrangers non autorisés. A peine la nouvelle connue, le Président Huerta donne l'ordre qu'ils soient immédiatement remis en liberté, fait mettre en prison l'officier mexicain, adresse à Washington des excuses et annonce que le coupable sera sévèrement puni. Cela ne suffit pas à M. Wilson, il exige des réparations publiques au pavillon américain, un salut de vingt et un coups de canon, à tirer suivant certaines conditions.

Les assassinats, avec ou sans tortures, le pillage des biens des citoyens américains ou anglais par les rebelles du Nord, l'indignation de l'opinion anglaise n'ont pu faire, durant des mois, sortir le Président Wilson de son calme. L'erreur d'un petit officier fédéral mexicain, immédiatement désavoué et puni par Huerta, est trop pour lui. Onze cuirassés américains sont expédiés en toute hâte sur la côte atlantique du Mexique, avec un corps de débarquement de 15 000 hommes. Il est si hors d'état de se contenir qu'il passe par-dessus les principes fondamentaux de la

Constitution! Il ne peut constitutionnellement commencer la guerre, — car c'est la guerre, malgré toutes les déclarations pacifiques, et le représentant américain M. O'Shaughnessy, a, le 23, reçu de Huerta ses passeports, — avant d'avoir obtenu du Congrès l'autorisation qu'il lui a demandée d'envoyer des forces contre Huerta. Le Congrès n'admet pas sous cette forme la demande présidentielle, il efface le nom du Général Huerta de la résolution autorisant M. Wilson à employer les forces navales et militaires des Etats-Unis, estimant avec juste raison qu'il est difficile d'user de la force armée contre le chef exécutif d'un pays, tout en professant être en paix avec ses habitants; le Congrès refuse de faire une distinction entre le Président du Mexique et son gouvernement, entre ce gouvernement et la nation.

Ce n'est pas le seul point sur lequel le Congrès et M. Wilson sont en désaccord. Le Sénat juge que — considérant tout ce qui s'est passé au Mexique au cours des trois dernières années et tenant compte de l'anarchie actuelle et de tous les dommages subis par les intérêts étrangers et américains — le Président eût pu se baser sur des considérations plus graves que cet incident futile, et sur la question plus futile encore de savoir comment seraient tirés les coups de canon du salut exigé de Huerta. Les Sénateurs Root et Lodge, entre autres, se sont faits au Congrès les interprètes de ces sentiments en termes aussi sensés que formels. La résolution autorisant le Président est votée dans la matinée du 22 par le Sénat, elle est transmise dans la même journée à la Chambre des Représentants : or c'est le 21 que la Vera Cruz est bombardée (opération peu difficile puisque les Mexicains n'avaient pas d'artillerie), que les troupes américaines débarquent et qu'a lieu le combat dans les rues!

M. Wilson me rappelle le Président légendaire dont la vénération pour la Constitution était si profonde qu'il la suspendait pour lui éviter tout contact trop rude avec la réalité. L'explication donnée par les officieux de la Maison-Blanche est peut-être plus étonnante encore. On attendait, disent-ils, à la Vera Cruz un navire, le steamer *Ypiranga*, chargé de munitions et d'artillerie pour les Fédéraux, c'est-à-dire pour Huerta. Pour empêcher ce débarquement, l'Amiral Fletcher s'empara simplement de la Vera Cruz. L'amiral avait, disent-ils également, l'ordre de ne pas assumer le gouvernement du port et de la ville, mais bien entendu il y établit immédiatement par ordre un gouverneur américain. Cet exploit accompli, les autorités de Washington attendent l'effet qu'il va faire sur Huerta. Il se borne à déclarer que c'est une agression contraire au Droit des Gens, que c'est la guerre et qu'il résistera.

Il y a bien les rebelles du Nord. Carranza adresse une note à Washington, le gouverneur de Coahuila y déclare que Huerta est constitutionnellement incapable d'accorder ou de demander satisfaction au nom du Mexique, mais il invite en même temps M. Wilson à suspendre les hostilités, à évacuer la Vera Cruz et à soumettre ses griefs aux Constitutionnalistes. Mais aussitôt après il fait expliquer par son agent de confiance, Pesqueira, que sa note à Washington n'avait pour but que de « servir de base à des négociations ultérieures ».

Reste le « Général » Villa, l'ancien chef de bandits, le meurtrier de Benton, celui qui, après le sauvage Zapata, a la réputation d'être le plus féroce de tous les chefs de bandes, qui pille, massacre tout sur son passage, détruit, brûle les propriétés des Européens comme des Mexicains; celui-là va dîner à Chihuahua, avec M. Carothers, l'agent spécial du département d'Etat des Etats-Unis, et pendant le repas se déclare ravi, enchanté de l'intervention des Etats-Unis, et manifeste « son honnête espérance » (*sic*) que les Américains vont « si bien embouteiller la Vera Cruz qu'il ne sera pas possible d'y faire entrer même une goutte d'eau [1]. »

Quelque opinion que M. Wilson ait exprimée sur Huerta, avec lequel il ne voulait avoir aucun rapport, qu'il regardait comme si méprisable que son gouvernement ne pouvait s'abaisser à traiter avec lui, Villa est certainement un allié déshonorant, et le prendre comme associé dans la mission d'établir au Mexique, sous la protection tutélaire des Etats-Unis, un gouvernement assez respectable pour satisfaire le « canon » de haute vertu des Bosses de New-York est une idée dépassant les limites de la fantaisie.

Même en Angleterre, où l'on redoute avant tout aujourd'hui de se mettre en mauvais termes avec « les chers cousins de l'autre côté de la mare », même parmi les organes radicaux, porte-paroles ordinaires du gouvernement de M. Asquith, Villa est jugé comme il mérite de l'être.

> Le Président Wilson sera sur un terrain solide s'il intervient pour rétablir l'ordre entre toutes les fractions mexicaines, il sera sur un mauvais terrain s'il se montre le soutien d'une fraction contre une autre. Il y a des doutes sur Carranza, et nous sommes heureux de lui donner le bénéfice du doute, mais Villa est l'âme de la faction du Nord, et tous les témoignages semblent concorder pour reconnaître que c'est un homme violent et sans scrupules qui n'a reculé devant aucune sauvagerie pour essayer d'arriver à ses fins [2].

[1] Dépêche d'*El Paso*, du 24 avril, Service Spécial de l'Agence Reuter.
[2] *Westminster Gazette*, 25 avril.

*
* *

Si le but poursuivi par les Etats-Unis avait été, sans arrière-pensée, de rétablir le calme et la paix au Mexique, le seul plan, celui qu'eussent dû, par une action conjointe, proposer et, au besoin, imposer les puissances européennes, dont les intérêts au Mexique sont si considérables, était de reconnaître Huerta, malgré ce qu'il peut être, et de soutenir son gouvernement, comme le seul, ainsi que l'a dit M. Asquith au Guildhall, qui parût avoir des chances d'établir son autorité, qui eût réussi à l'établir, si la rébellion du Nord n'avait pas été soutenue et encouragée. Par son refus obtiné à reconnaître Huerta, en dépit de l'exemple des puissances européennes, par sa théorie qu'il n'y avait pas de gouvernement mexicain, mais seulement « une personne nommée Huerta », le Président Wilson a voulu atteindre plus sûrement le but qu'il poursuit : imposer au Mexique un homme de son choix. Il prétend dire qui représente ou non le peuple mexicain : c'est une prétention qui aboutit forcément à l'annexion ou à un protectorat comme celui existant à Cuba. L'inconvénient est que, pour établir une de ces deux formes au Mexique, il faut une autre armée que celle des Etats-Unis. C'est la faute de M. Wilson de ne l'avoir pas compris; c'est sa faute aussi de n'avoir pas compris (mais là son erreur est celle de la plupart de ses compatriotes) que les Républiques de l'Amérique Latine pourraient bien, un jour ou l'autre, en avoir assez du « big stick », de la lourde trique, dont les menaçait M. Roosevelt.

Des secrétaires d'Etat comme MM. Knox et Root ont bien pu faire des tournées dans l'Amérique du Sud pour expliquer que les Etats-Unis n'avaient pas de plus cher désir que de servir leurs intérêts, les Latins d'Amérique depuis longtemps se méfient. Ils se souviennent du passé, ils regardent le présent. C'est pourquoi l'offre d'intervention des trois grands Etats sud-américains, l'A. B. C., Argentine, Brésil et Chili, a une importance considérable. Ces trois Etats auxquels veulent se joindre d'autres républiques comme l'Uruguay offrent aux Etats-Unis leurs bons offices pour le règlement pacifique du conflit. Le Président Wilson a répondu qu'il ne se sent pas libre « de décliner leur offre généreuse ». Huerta, de son côté, accepte également, — et cette acceptation de sa part a une importance, car il parle non en son nom, mais au nom du Mexique; seulement sa situation est fort précaire et empire de jour en jour, car la mainmise sur la Vera Cruz le

prive de ses dernières ressources. Carranza accepte au nom des Constitutionnalistes, mais il a le 2 mai adressé une protestation à M. Bryan, à Washington, contre la nomination à la présidence de M. Delabarra en faveur duquel nombre d'intrigues se nouent aux Etats-Unis. Carranza semble bien ne vouloir reconnaître d'autre président que lui-même. D'après des journaux américains, le gouvernement de M. Wilson continue à diriger et à utiliser Villa qui a été « avisé de s'emparer de Tampico aussi promptement que possible. M. Carothers (l'agent américain) a reçu l'ordre de voir le Général Villa et de le presser de poursuivre sa campagne dans le sud avec toute la vigueur possible[1]. »

Au moment où ces pages sont écrites, les médiateurs poursuivent leur mission pacifique avec le plus grand zèle, et le spectacle de ces républiques latines offrant leurs bons offices, acceptés avec empressement, à l'aigle américaine qui étendait sur elles, non sans quelque dédain, ses ailes protectrices, ne manque pas d'ironie. C'est une façon d'entendre la doctrine de Monroe que les Américains n'avaient pas envisagée.

Si l'hégémonie d'une grande puissance européenne sur l'Europe est pleine de périls, l'hégémonie américaine sur le nouveau monde, sa domination sur les races latines américaines n'offrent pas moins de dangers. La déclaration du Président Wilson que tous les gouvernements de l'Hémisphère occidental doivent se conformer à certains principes posés par les Etats-Unis, doctrine qui entraîne fatalement l'intervention des Etats-Unis dans les affaires intérieures de ces Etats, a produit un effet qu'il n'attendait certainement pas. Si les Etats-Unis entreprenaient une guerre de conquête au Mexique, ils pourraient bien trouver contre eux toute l'Amérique du Sud. Les grands Etats latins américains sont de grands Etats dans toute l'acception du mot. Si le maintien de l'équilibre européen est nécessaire, l'établissement d'un équilibre américain ne le sera pas moins d'ici peu d'années. La politique de M. Wilson aura eu ce résultat d'en montrer l'impérieuse nécessité.

***.

1. *The World* de Washington, 3 mai.

NOTES ET APERÇUS

LES SONNETS DE SHAKESPEARE [1]

En dehors des remparts, à l'une des extrémités de la ville où je suis né, se trouvait jadis une enceinte mystérieuse où pénétraient, un à un, à certaines heures, sous nos regards curieux, de petits rentiers, que partout ailleurs nous n'aurions pas remarqués, mais que la circonstance auréolait de mystère, c'est-à-dire de poésie. Surmontée d'une pancarte où se lisait en grosses lettres : Jeu de mail, la porte de cette enceinte était placée de telle façon que, même en grimpant sur les barreaux, on n'apercevait qu'un monticule hérissé de pins. Soit paresse, soit respect affectueux pour ce mystère, je n'ai jamais su depuis, ni voulu savoir exactement ce qu'était le jeu de mail. Aussi, lorsque plus tard, à Dublin, sous les arbres de Phenix-Park, j'ai vu passer le brillant fracas du polo, ai-je pu croire avec orgueil que le jeu de mes compatriotes n'était ni moins pittoresque ni moins palpitant.

Tous les chapitres de l'histoire ont ainsi leur jeu de mail où se rencontrent des esprits curieux, souvent saugrenus, parfois excellents, que le public regarde passer avec une stupeur mêlée d'effroi. Ils courent les énigmes fameuses, l'état civil du masque de fer, les noms du noble lord et de la dame brune qui ont inspiré les 154 sonnets de Shakespeare. A cette dernière énigme, vainement sondée par tant de chercheurs dont beaucoup sont exaspérants, la comtesse de Chambrun, qui est tout le contraire, vient de consacrer, après cinq années de travail, un livre charmant de finesse critique et de modestie.

Quand les femmes se mêlent de pédantisme, elles dépassent la férocité permise — oh! les monstres à tablier et à lunettes qui terrorisent la *reading room* du *British Museum!* — mais quand leur science se pare de grâce, d'ingéniosité et de tendresse, je ne sais rien de plus exquis. Vif, direct, hostile aux bagages encombrants, docile aux sûres lumières du bon sens et du sentiment, leur esprit semble fait pour la critique. Comme nous, elles peuvent, à la vérité, s'enflammer pour d'impossibles croisades, telle M[lle] Delia Bacon, persuadée que son arrière-grand-oncle a composé les drames de Shakespeare, mais il y a de solennelles bêtises qui ont eu cours pendant de longs siècles et qu'une vraie femme n'aurait jamais soutenues. Browning lui-même, très rare génie, n'a pas senti que Shakespeare, dans les *Sonnets*, racontait sa propre histoire. La comtesse de Chambrun, en quatre lignes décisives, extermine cette hérésie. Ailleurs, quand il s'agit de dénicher la *dark lady*, la beauté brune, elle s'arme allègrement de la devise de Sherlock Holmes : « Epuise la piste la plus simple avant de t'engager sur les ténébreuses ».

Je ne puis la suivre ici dans le clair jardin de ses conjectures, ni discuter le nouveau classement des sonnets, — original, dramatique, logique, trop logique peut-être, — qu'elle propose et qui a ravi l'éminent professeur M. Barrett Wendell. Qu'il me suffise de signaler aux

[1] *The Sonnets of William Shakespeare. — New light and old evidence*, by the Countess de Chambrun. — Londres, Putnam, 1913.

initiés la découverte d'un précieux pamphlet du temps, qui transpose sur le mode grotesque et qui éclaircit pour nous l'imbroglio des sonnets. La beauté brune est quasi trouvée. Née Bird, — on comprend que cet oiseau ait mis du temps à se laisser prendre, — elle avait épousé un certain Davenant et régnait avec lui sur une hôtellerie d'Oxford. Son fils, sir William, poète lui-même, est un des filleuls de Shakespeare, pour ne rien dire de plus. Quant au jeune lord, *aut* Southampton, *aut nihil.* Moins passionnant que l'alliance franco-russe, tout cela va plus loin qu'on ne pense et permet à l'auteur de présenter, sous un jour presque tout nouveau, le développement littéraire, moral et religieux de Shakespeare. Celui-ci est-il mort catholique? La comtesse de Chambrun ne tranche pas ce problème qui la touche d'ailleurs moins que nous. Mais elle fait à ce sujet de bien curieuses remarques. Pourquoi, dit-elle, le silence affecté que gardent là-dessus presque tous les savants d'Angleterre? On écrit des volumes à propos du plus humble chiffon qui, de près ou de loin, touche à Shakespeare. En 1910, on a fait des feux de joie lorsque M. et Mme Wallace ont découvert que, pendant la plus brillante période de sa carrière, le poète prenait logement chez un perruquier huguenot, Christophe Montjoie, originaire de Crécy. Juste ivresse. Nous tenions enfin le professeur de français de Shakespeare. Southampton et Florio lui ayant, de leur côté, résumé ou traduit les nouvelles italiennes, la culture de cet ignorant n'était plus miraculeuse. Mais il y a un autre petit papier dont presque personne ne s'occupe. « Shakespeare est mort papiste », écrivait, dès avant la fin du dix-septième siècle, un vénérable antiquaire, le Dr Fulman. Ces nouvelles n'avaient sûrement pas enchanté le bonhomme. De qui les avait-il? Rien de plus simple. Il avait eu pour *tutor* un commensal des Southampton, c'est-à-dire d'une famille intimement liée à Shakespeare. Il y a d'autres indices presque aussi troublants. On les trouvera dans le livre de la comtesse de Chambrun, avec nombre d'indications ou d'intuitions fort intéressantes. Le livre lu et relu, qu'on revienne à Shakespeare lui-même : on pensera l'aimer pour la première fois.

Henri Bremond.

UN COMITÉ D'ÉTUDES SUR LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT

Lorsqu'on voudra écrire l'histoire de la Séparation des Eglises et de l'Etat en France et préciser l'attitude qu'ont prise les « partis libéraux » vis-à-vis des projets du gouvernement, on ne pourra oublier le rôle qu'a joué le *Comité d'études sur la Séparation des Eglises et de l'Etat*, qui se réunissait rue de Babylone, n° 53.

Ce Comité est sorti d'un autre groupement un peu plus ancien : *La Ligue de la Liberté d'enseignement.* Cette Ligue avait été fondée, en 1902, par M. Denys Cochin, pour organiser la résistance contre la politique du ministère Combes.

La Ligue ne put pas empêcher le vote des lois dirigées contre la liberté de l'enseignement congréganiste, malgré une active propagande menée dans toute la France; elle eut au moins la satisfaction d'avoir fait entendre une énergique et éloquente protestation et,

lorsque les lois contre les congrégations eurent été votées, la Ligue rendit de nombreux services pratiques à tous ceux qui voulaient sauver l'enseignement libre; elle indiqua les formalités nécessaires pour rouvrir les écoles; par des consultations juridiques, par ses publications, elle arma pour la lutte tous les propriétaires d'écoles libres; elle fournit des avocats à tous ceux qui le désiraient et les soutint devant toutes les juridictions, depuis le juge de paix, jusqu'au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, contribuant ainsi à empêcher qu'une jurisprudence tyrannique vînt s'ajouter à des lois jacobines.

La Ligue s'efforça de fournir des instituteurs aux nouvelles écoles et, d'autre part, vint en aide aux religieux et religieuses qui s'étaient sécularisés.

Vers la fin de l'année 1904, certains membres de la Ligue, appréciant les services qui avaient été rendus par elle, pensèrent qu'on pourrait créer une organisation, analogue mais distincte, pour l'étude de la question de la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Ils adressèrent donc aux membres du Comité de la Ligue et à des personnalités éminentes du parti libéral la circulaire suivante :

« Quelques amis de la liberté, appartenant aux diverses confessions religieuses, se sont réunis pour étudier le sort que feraient aux Eglises la dénonciation du Concordat et la Séparation des Eglises et de l'Etat et pour rechercher quelles seraient les garanties nécessaires au respect de la liberté de conscience et de la liberté des cultes. Ce sont des questions qui s'imposent aujourd'hui aux réflexions de tous, même des adversaires les plus résolus de la Séparation.

« Il a été ainsi formé un Comité d'études qui se propose de réunir tous les documents qui, au point de vue politique, religieux et financier, sont de nature à jeter quelque lumière sur les rapports des Eglises et de l'Etat en France et dans les pays étrangers.

« Cette enquête permettra d'éclairer l'opinion publique sur les points les plus importants de ce grave problème et sur le péril des solutions hâtives inspirées de l'esprit sectaire.

« Une Séparation contraire aux principes de liberté et de justice qui sont nécessaires à toute œuvre durable ne serait qu'une aventure aussi funeste au bien de l'Etat qu'au repos des consciences. Elle jetterait le trouble et la division dans la France entière.

« Les organisateurs de ce Comité seraient reconnaissants à toutes les personnes qui, partageant leurs inquiétudes, voudront bien leur apporter leurs concours et leur donner leur adhésion.

« Les adhérents seront tenus au courant des travaux du Comité et recevront ses publications.

« Président d'honneur : Edmond Rousse, de l'Académie française.

« Président : Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut.

« Vice-président : Gustave Denis, sénateur, vice-président du Conseil central des Eglises réformées.

« *Commission d'enquête :* MM. Georges Berger, membre de l'Institut, député de la Seine, membre de la Commission parlementaire de la Séparation; — de Castelnau, député de l'Aveyron; — Denys Cochin, député de la Seine; — Georges Goyau; — le comte d'Haussonville, de l'Académie française; — Lefas, député de l'Ille-et-Vilaine, membre de la Commission parlementaire de la Séparation; — Armand Lods; — — Henri Lorin, ancien élève de l'Ecole polytechnique; — Georges Picot, membre de l'Institut; — F. de Witt-Guizot.

« *Comité* : MM. Edouard Aynard, membre de l'Institut, député du Rhône; — Baguenault de Puchesse, correspondant de l'Institut; — Ballande, député de la Gironde, membre de la Commission parlementaire de la Séparation; — le comte Boulay de la Meurthe; — Ferdinand Brunetière, de l'Académie française; — Georges Calmann-Lévy; — le marquis de Chambrun, député; — Chénon, professeur à la Faculté de droit; — Henry Cochin, député; — le baron de Courcel, membre de l'Institut, sénateur, ancien ambassadeur; — le comte de Franqueville, membre de l'Institut; — Gourd, député du Rhône; — Grosjean, député du Doubs, membre de la Commission parlementaire de la Séparation; — Groussau, député du Nord; — Isaac, président de la Chambre de commerce de Lyon; — Jalabert, professeur honoraire à la Faculté de droit; — Henri Joly, membre de l'Institut; — de Lamarzelle, sénateur; — le comte de Las-Cases, sénateur; — le comte de Lasteyrie, membre de l'Institut; — Lefébure, membre de l'Institut; — Lerolle, député; — le vicomte de Meaux; — Georges Noblemaire; — le comte Jacques de Pourtalès; — Rigot, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation; — Emile Sénard; — H. de Seynes de Larlenque; — le baron Joseph du Teil; — Thureau-Dangin, de l'Académie française. »

Le nouveau Comité eut, dès son origine, l'approbation expresse de l'épiscopat français. Voici, par exemple, ce qui lui était écrit, le 24 décembre 1904, par le vénérable archevêque de Paris, S. E. le cardinal Richard :

« Paris, le 24 décembre 1904.

« Monsieur le Président,

« Vous avez bien voulu m'annoncer la formation d'un Comité, qui, dans l'éventualité menaçante de la dénonciation du Concordat, se propose de faire une enquête sur la grave question de la Séparation des Eglises et de l'Etat.

« Bien volontiers, j'approuve, Monsieur le Président, votre initiative et celle de vos amis, parmi lesquels j'ai remarqué les noms de catholiques qu'on retrouve partout au premier rang, dès qu'il s'agit de défendre les droits de la conscience et de la liberté.

« Vous prenez la peine de me dire dans quel esprit d'équité le Comité d'études entend poursuivre son enquête et vous insistez justement sur l'opportunité qu'il y a, pour tous les hommes soucieux de la paix sociale, d'examiner avec soin et impartialité le problème si délicat des rapports des Eglises et de l'Etat.

« J'estime, en effet, avec vous, Monsieur le Président, qu'il est nécessaire, à l'heure présente, d'éclairer l'opinion publique sur ces conséquences fatales qu'entraînerait pour l'avenir du pays une Séparation qui ne reposerait pas sur les principes de la justice et sur le respect absolu de la conscience.

« Les renseignements précieux que vous avez la pensée de provoquer et de recueillir ne seront pas moins utiles quand vos amis qui appartiennent au Parlement auront à défendre, à la tribune, le libre exercice du culte.

« Aussi bien, et pour entrer dans vos désirs, ai-je donné plein assentiment à ce que l'un des membres de mon administration, déjà convoqué par votre Comité d'études, réponde à l'invitation qui lui a été adressée.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, et partager avec les membres de votre Comité l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

« François, Cardinal Richard,
« *Archevêque de Paris.* »

Le Comité commença aussitôt ses travaux. Pour se renseigner à la fois sur les besoins des différentes Eglises, sur les conséquences que pourrait avoir pour elles la Séparation, sur les moyens de rédiger une loi qui ne leur fût pas néfaste et en même temps de s'éclairer sur les intentions des milieux gouvernementaux où l'on préparait le projet de loi, on décida de convoquer, à chacune des séances, une personne que sa situation mettait en état de donner des renseignements précis au Comité.

Le Comité se réunit toutes les semaines, pendant environ six mois, à partir de décembre 1904. A chacune de ses séances, après l'exposé fait par la personne qui avait été spécialement convoquée, une discussion s'engageait. On communiquait à l'hôte du Comité les renseignements qui avaient été recueillis aux précédentes séances, on lui soumettait les objections qui avaient été formulées et les difficultés qui avaient été soulevées. Il est permis d'affirmer que tous ceux qui assistèrent à ces séances, et de nombreux parlementaires catholiques les suivaient régulièrement, y puisèrent une connaissance précise de tous les problèmes que soulevait la loi de Séparation.

On y entendit, en effet, des évêques comme Mgr Delamaire, Mgr Touchet; des curés de Paris et de la banlieue comme M. l'abbé Gardey, M. l'abbé Soulange-Bodin, M. l'abbé Machiavelli; des pasteurs, présidents des consistoires des différentes confessions et représentant les Eglises réformées et les Eglises évangéliques libres, MM. Lacheret, Weber, Couve, Gruner, etc.; le grand rabbin du consistoire central des israélites de France, M. Zadoc Kahn; des parlementaires enfin, comme M. Buisson et M. Briand qui devait réaliser la Séparation. Tous ceux qui ont assisté à ces réunions, — celui qui écrit ces lignes avait l'honneur d'être secrétaire du Comité, — se souviennent du sérieux avec lequel étaient conduites les discussions et de la connaissance approfondie des questions soulevées par les projets de loi de Séparation à laquelle en était arrivé le Comité au bout d'un certain nombre de séances.

La discussion notamment avec M. Briand fut des plus intéressantes; elle l'amena à préciser ses intentions véritables et, si les membres du Comité apprirent à mieux connaître ses projets, il est certain que, d'un autre côté, il fut renseigné lui aussi sur les plus légitimes désirs des Eglises de France. Son attention fut appelée sur bien des points où c'était le désir des catholiques et des libéraux de la voir se porter : il parut alors disposé à en tenir compte.

Bien que le Comité de Séparation n'ait jamais manifesté publiquement son activité, il se trouva ainsi exercer une grande influence sur l'attitude que prirent au Parlement, lors de la discussion de la loi, les députés et sénateurs qui luttèrent pour la liberté.

J. Arren.

POÉSIE

SONNETS DU DIMANCHE

I. — Messe matinale.

Dans le silence obscur, la haute cathédrale
Sur la ville a jeté l'Angelus rituel;
La nuit essaie encor de s'attarder au ciel
Où, lentement, se lève une lueur d'opale.

Au seuil du jour nouveau, la Messe matinale
Envoie aux cœurs souffrants son apaisant appel :
Pour s'immoler encore une fois sur l'autel,
C'est Jésus qui descend vers nous dans l'aube pâle.

Par la nef où le son des cloches vibre encor,
Vers la lampe, qui brille au fond comme un point d'or,
Silencieusement glissent de pauvres femmes;

Et, tandis que la nuit achève de mourir,
Le Christ victorieux va faire resplendir
Plus pure que le jour sa clarté dans les âmes.

II. — Cantemus domino.

La Messe est commencée, et le prêtre s'incline
Pour saluer la Croix du Maître bien-aimé;
Les petits clercs de la maîtrise ont déclamé
L'*Introït* solennel de leurs voix cristallines.

Mais voici que le sanctuaire s'illumine
Des cierges dont le lent cortège s'est formé
Devant le Livre saint, que porte, encor fermé,
Le diacre, ce héraut des paroles divines...

L'âme tressaille alors d'un espoir immortel
Avec l'*Alleluia* fleuri du *Graduel*
Et l'*Offertoire* où tremble un désir nostalgique;

Puis la *Communion*, sur un mode ancien,
S'élève...
                    et, dans l'éclat des chants grégoriens,
La Messe a déroulé ses splendeurs liturgiques.

III. — L'orgue.

Les chants ont replié leur aile frémissante;
Seul, monte de l'autel le murmure indistinct
Du prêtre célébrant le mystère divin;
Les cœurs frissonnent dans une ineffable attente.

Mais du haut de la voûte une voix implorante
Où défaille l'émoi d'un amour surhumain
Se répand dans la nef, comme un appel lointain
Et tendre : c'est la voix du Grand Orgue qui chante.

Eplorée ou suave, elle dit tour à tour
Le désir palpitant ou l'extatique amour
Qui planent sur l'autel où Jésus se révèle.

L'homme, éperdu, se tait; mais l'Orgue harmonieux,
Emportant nos espoirs trop faibles sur son aile,
Avec sa mélodie offre nos cœurs à Dieu.

IV. — Vêpres.

Voici l'après-midi tranquille du dimanche :
Aujourd'hui, ceux pour qui se sont suivis, pareils
Dans le labeur, six jours de peine, au bon soleil
Prennent sur l'âpre vie une courte revanche.

Leur joie en gestes fous brutalement s'épanche...
Ils n'en auront demain qu'un plus morne réveil
Quand il faudra partir, dans le matin vermeil,
Vers le travail sur qui le corps fiévreux se penche.

Oh! s'ils voulaient venir près de l'unique Ami,
Ils trouveraient en Lui le remède béni
Qui donne à l'âme triste une force nouvelle.

Mais ils n'écoutent pas, hélas! le vain appel
Du clocher solitaire égrenant dans le ciel
Le joyeux carillon des Vêpres solennelles.

Pierre Médan.

REVUE DES SCIENCES

Le mécanisme de la phagocytose : la lutte entre les microbes et les leucocytes est conçue suivant toutes les règles de la stratégie. — Un nouveau traitement de la tuberculose : la méthode de M. Spahlinger. — Comment on devient alcoolique : opinion de M. Carles, de Bordeaux. — Les méfaits de la naphtaline. — Les aliments qu'un homme absorbe au cours de sa vie.

Dans les profondeurs mystérieuses de notre être, tout un drame d'intime destruction se joue entre les phagocytes [1], qui sont les gardiennes vigilantes de la santé, et les microbes pathogènes, qui en sont les ennemis acharnés : lutte terrible, lutte sans merci, puisqu'elle se termine toujours par la mort de l'un des adversaires en présence; mais lutte infiniment complexe surtout, fertile en incidents comme en surprises, obéissant aux lois d'une stratégie savante et dont le récit est captivant comme une histoire d'ardente chevauchée.

C'est, au début, l'investissement.

Par une marche insidieuse et sans que, bien souvent, leur approche ait été décelée, les microorganismes dont la prolifération a la maladie pour résultat, s'introduisent dans l'organisme en profitant de quelque brèche de la peau ou des muqueuses. Ils suivent la voie sanguine, dans les espaces infiniment petits qui séparent entre eux les éléments histologiques. Satisfaits de leur invasion réussie et prudents tout d'abord, ils demeurent tapis pendant toute la *période d'incubation*, attendant le moment

[1] Les phagocytes sont, dans l'organisme, des cellules spécialisées en vue d'absorber les éléments destructeurs, notamment les cellules microbiennes et les toxines qu'elles sécrètent, c'est-à-dire les dangereux éléments de trouble dont la multiplication anormale engendre la maladie. Les physiologistes donnent le nom de « phagocytose » à la lutte qu'elles soutiennent et qui a pour résultat de conserver cet état d'équilibre auquel on donne le nom de santé.

favorable pour essayer une attaque brusquée. Quelque fatigue générale vient-elle à atteindre l'organisme en le débilitant, quelque refroidissement local diminue-t-il sa force de résistance, ils lancent eurs *toxines*[1] à l'assaut de la place convoitée.

L'organisme se met immédiatement en état de défense.

Le centre sympathique[2] auquel appartient la direction générale des troupes stimule tout d'abord ses soldats, les rassemble, les concentre aux points menacés et les porte en avant. Ceux-ci, les leucocytes[3], s'élancent pour un combat corps à corps : leurs prolongements amiboïdes[4] enveloppent les microgermes assaillants et finissent par les absorber. Ainsi, les cannibales, après avoir terrassé leurs ennemis dans le combat, célèbrent leur victoire en dévorant les cadavres des vaincus, dans un festin atroce et triomphal.

La *maladie* a été *de courte durée.*

L'attaque une fois repoussée, et les adversaires taillés en pièces une fois radicalement supprimés, le calme renaît, la paix s'établit; c'est la *guérison* et le *retour à la santé*. Les leucocytes, semblables à ces vétérans qu'une rude campagne a aguerris, sont beaucoup plus aptes que par le passé à se défendre contre une invasion nouvelle. Seuls, les plus robustes d'entre eux ont, d'ailleurs, survécu. La *sélection naturelle* a décuplé les forces des survivants et le

[1] Les toxines microbiennes, qui exercent sur les éléments cellulaires de l'organisme une action paralysante, sont les sécrétions normales des microbes, les produits de leur activité vitale et fonctionnelle. Elles ont une composition chimique extrêmement variable; mais un grand nombre d'entre elles paraissent posséder une structure comparable à celle des alcaloïdes. D'où la dénomination d' « alcaloïdes animaux » qui est parfois donnée — à tort — aux toxines microbiennes.

[2] On peut, sans erreur trop grande, considérer que le centre sympathique est la partie du système nerveux central qui préside aux fonctions de la vie végétative, c'est-à-dire aux mouvements non volontaires qui, pour ce motif, passent souvent inaperçus. Les contractions lentes et spéciales de l'intestin, par lesquelles est assuré le cheminement des aliments après la traversée de l'estomac, sont par exemple régies par le centre sympathique.

[3] Les cellules phagocytaires sont des globules blancs, ou leucocytes.

[4] Quand les leucocytes arrivent au contact d'une proie qu'ils veulent assimiler, ils étendent leur substance constituante en une sorte de prolongement qui s'accole à la proie convoitée et peu à peu l'enveloppe pour l'incorporer à la cellule leucocytaire elle-même. Ces curieux mouvements d'attaque et d'absorption sont visibles au microscope : ils constituent la façon exclusive dont s'alimente l'amibe, qui est le moins différencié des animaux et le moins élevé dans l'échelle des êtres, puisqu'il ne comporte qu'une seule cellule. C'est par analogie avec ce qui a été constaté chez l'amibe que les mouvements phagocytaires ont été qualifiés « amiboïdes ».

terrain qu'ils ont reconquis est désormais *immunisé* : il est à l'abri des attaques ultérieures.

Cependant les choses sont loin de se passer toujours avec cette belle simplicité.

Fréquemment il arrive que la lutte corps à corps ne donne pas de résultats décisifs. Les leucocytes ne terrassent pas les micro-organismes pathogènes : ils sont contraints de se replier, ou tout au moins de se reposer pendant quelque temps. *La maladie se prolonge.*

Les assaillants mettent à profit ce premier succès qu'ils ont remporté. Ils multiplient leurs projectiles délétères, toxines ou *antigènes*, qui parfois réduisent à merci les troupes avancées de la défense. Ils peuvent, dans certains cas, mettre en posture fâcheuse la citadelle elle-même et pratiquer une brèche dans ses murs en atteignant les cellules propres des tissus. Directement attaquée, la place se défend à son tour; son armée de leucocytes venant à lui manquer, elle se résout à subir la guerre de siège. *La maladie devient chronique.*

Mais, pendant le siège lui-même, les assiégés ne demeurent pas inactifs. Leurs *anticorps*, leurs *antitoxines* neutralisent plus ou moins les cellules assaillantes, comme les canons d'une forteresse investie éteignent parfois le feu des batteries enveloppantes. *La maladie a des périodes de rémission.*

Encouragée par ce succès, la citadelle augmente sa défensive et fait des sorties pour rompre le cercle de ses envahisseurs. Elle leur envoie des décharges nouvelles dont l'action destructive les réduit de haute lutte. Les *compléments* viennent en aide aux antitoxines. Après plusieurs périodes de rémission et de rechute, suivant que l'un ou l'autre des adversaires a l'avantage, la guérison finit par survenir.

Redevenues libres, les cellules recommencent leur vie industrieuse du temps de paix. C'est *la santé qui renaît*, plus solide que par le passé, grâce à une *immunisation* bienfaisante, ou tout au moins à une heureuse *vaccination.*

Toutefois l'organisme ne saurait s'endormir dans une sécurité trompeuse, ni surtout renoncer à entretenir, pour l'appeler en cas de besoin à sa défense, une armée de leucocytes. S'il agit autrement, s'il imite l'exemple imprudent et déplorable des nations qui ne possèdent pas en nombre suffisant des troupes bien entraînées et toujours prêtes à la défense, il se trouve à la merci d'un coup de main, dans un état d'*anaphylaxie* qui lui confère la plus dan-

gereuse faiblesse. Malheur à lui si quelque nouvelle attaque de microorganismes pathogènes vient à se produire : incapable de se défendre, il succombera. *Les moindres maladies lui seront fatales.*

Cette description du phénomène morbide et de ses phases successives peut sembler fantaisiste ; elle est, en réalité, absolument conforme aux données les plus récentes de la physiologie pathologique ; elle indique *a priori* les raisons qui bouleversent en ce moment la thérapeutique moderne des maladies infectieuses.

Le temps est passé, en effet, où le médecin droguait au hasard son malade et, par des prescriptions complexes, mais trop souvent irraisonnées, comptait agir sur l'agent morbide d'une façon purement chimique. L'opinion très sage s'établit tous les jours davantage que le corps humain n'est pas une éprouvette dans laquelle l'homme de l'art détermine à son gré des réactions de laboratoire.

Ce qu'il faut pour guérir, c'est aider la nature elle-même dans sa lutte contre la maladie, c'est surexciter la phagocytose, c'est donner aux leucocytes la force nécessaire pour triompher ; c'est, enfin, provoquer chez les éléments cellulaires les réactions antitoxiques qui, seules, sont capables d'assurer leur salut.

Ceci dit, il devient aisé de comprendre une importante communication [1] dont l'Académie de médecine vient d'être saisie et aux termes de laquelle un bactériologiste genevois, M. Henry Spahlinger, aurait obtenu des résultats de tous points excellents en traitant la tuberculose par une méthode nouvelle dont il est l'inventeur.

Cette méthode consiste essentiellement à faire au sujet en traitement des injections intramusculaires d'une combinaison d'antigènes tuberculeuses et de ferments. Les réactions qui en résultent peuvent être diminuées ou augmentées selon la quantité des ferments associés aux antigènes. Le choix de ces dernières varie suivant l'étendue des lésions constatées et suivant l'état du malade : si celui-ci est gravement atteint ou s'il est en proie à la fièvre, on n'introduit dans l'organisme qu'une antigène de faible toxicité. Quand les tissus ont réagi à leur tour en formant une certaine quantité d'anticorps et quand l'état général du malade

[1] Cette communication a été présentée à l'Académie par le professeur Letulle au nom de trois savants étrangers, le docteur Edmond Lardy, président de la Commission des examens fédéraux de médecine pour l'université de Genève ; le docteur Colbeck, médecin de l'hôpital de la Cité de Londres ; le docteur Williams, médecin de l'hôpital français de Londres.

s'est amélioré, sous l'influence d'un traitement adjuvant[1], on injecte une antigène plus toxique et on arrive graduellement à l'injection des corps bacillaires eux-mêmes, utilisés dans la totalité de leurs parties composantes.

En somme, et pour parler une langue moins... savante, il s'agit tout simplement de recueillir les produits normalement secrétés par les bacilles tuberculeux, de les classer par ordre de toxicité croissante et de les injecter dans cet ordre aux malades atteints de tuberculose. Chaque injection provoque, dans l'organisme, une réaction de défense suivie d'une immunisation partielle. On arrive ainsi, peu à peu, à pouvoir injecter des bacilles purs : l'organisme, accoutumé à se défendre, triomphe de leur virulence.

Sous l'influence des premières injections, il survient une dépression marquée : la toux augmente, le malade se sent très abattu. Mais bientôt l'amélioration s'affirme par un sentiment très net de bien-être. Les forces reviennent peu à peu, la toux diminue; l'expectoration, qui avait d'abord augmenté de façon considérable, décroît progressivement et, pendant la dernière période du traitement, elle ne consiste plus qu'en sécrétions muqueuses : parfois même elle tarit complètement. En même temps, les bacilles contenus dans les crachats deviennent de moins en moins abondants et de moins en moins virulents. Après la poussée fébrile du début, la température s'abaisse, pour atteindre assez vite la normale et s'y maintenir. Enfin le poids corporel du malade ne tarde pas à augmenter.

Les trois hommes qui se sont faits les « répondants » scientifiques de la médication nouvelle ont une réputation de probité professionnelle parfaitement établie. Leur compétence est affirmée par leurs pairs. Il est donc infiniment probable qu'ils ne se sont pas enthousiasmés à la légère et que l'Académie de médecine vérifiera[2] l'exactitude des observations faites par eux. Un avenir prochain nous fixera, d'ailleurs, sur ce point.

Reste à savoir la conclusion qu'il faudra tirer des expériences méthodiques que M. Spahlinger a instituées. Les premiers résultats obtenus par lui semblent pouvoir être considérés comme

[1] Ce traitement adjuvant est administré parallèlement, pour ainsi dire, au traitement principal. Il consiste en injections intramusculaires et intraveineuses de ferments et a pour but d'agir sur le terrain organique pour le modifier dans un sens favorable.

[2] L'Académie de médecine a désigné, pour étudier et contrôler les travaux de M. Spahlinger, une commission dont M. le professeur Letulle a accepté d'être le rapporteur.

extrêmement encourageants. Mais, en pareille matière, il est sage de ne pas être trop délibérément optimiste; et, pour le moment, il ne faut ni aller trop vite, ni déclarer que, désormais, la guérison de tous les tuberculeux est certaine. Ce serait commettre une mauvaise action que faire naître des espérances prématurées.

Tout ce qu'il faut dire, c'est que la méthode du bactériologiste genevois est fondée sur un principe tout différent de celui dont procèdent les autres méthodes proposées dans le même but. Par elles, et dans les cas favorables bien entendu, les foyers sont entourés de tissu cicatriciel qui les isole et, par suite, localise les lésions; mais celles-ci subsistent et peuvent, à un moment ou à l'autre, recommencer leurs redoutables manifestations. La méthode Spahlinger, au contraire, exerce une action directe sur les bacilles qui sont les auteurs responsables du mal : elle ne vise donc pas à guérir les lésions existantes, mais à supprimer leur cause de façon définitive.

Est-elle vraiment capable d'y parvenir? Il est nécessaire, avant de se prononcer, d'attendre les résultats d'une expérimentation sévère et patiemment contrôlée. Pour le moment, il faut se borner à enregistrer l'apparition d'une théorie thérapeutique séduisante, sans prendre aucunement parti, ni pour elle, ni contre elle.

En d'autres matières, on peut sans crainte se montrer plus hardi et, par exemple, il n'y a aucune raison pour ne pas accepter l'opinion récemment[1] manifestée par le docteur Carles, en ce qui concerne « la façon dont on devient alcoolique ». D'après le savant œnologue bordelais, c'est uniquement en prenant des boissons spiritueuses *en dehors de la période de digestion*.

Pour lui, l'alcoolisme résulte de plusieurs facteurs dont les principaux sont les suivants :

1° L'*alcool éthylique*, considéré comme une « espèce chimique » pure et isolée, et qui, d'ailleurs, est exclusivement un produit de laboratoire; dans la pratique, l'acool livré à la consommation de bouche est toujours mélangé à de nombreuses autres substances;

2° Le « *non-alcool*[2] »;

[1] Note lue à la Société de médecine de Bordeaux le 20 mars 1914, à propos de la discussion sur « la mortinatalité provoquée par l'alcoolisme ». Cette note a été publiée *in-extenso* par *la Province médicale*.

[2] Sous cette dénomination de « non-alcool », les chimistes ont pris l'habitude de désigner en bloc toutes les impuretés naturelles que l'alcool contient toujours dans la pratique ; ces impuretés sont extrêmement complexes et extrêmement variées.

3° Les *substances ajoutées* [1] industriellement à l'alcool pour lui donner une saveur agréable;
4° Le *degré* de l'alcool au moment où il arrive dans l'estomac [2];
5° L'*état de l'estomac* au moment où il reçoit la dilution alcoolique.

Sur ce dernier point, l'opinion de M. Carles doit être retenue : « Si l'estomac est plus ou moins plein d'aliments au moment de l'ingestion de l'alcool, la partie aqueuse du bol alimentaire diminue aussitôt le degré de cet alcool. De même, en se mélangeant aux aliments solides, son absorption est notablement retardée et régularisée; il a le temps d'être brûlé dans le torrent circulatoire ou d'être éliminé par les voies ordinaires. Si, au contraire, l'estomac est à jeun, l'effet topique est d'abord tout autre que s'il y avait dilution; l'absorption est ensuite rapide et brusque; l'action est massive, ainsi que celle de toutes les impuretés. Il y a alors ivresse, ou bien l'action est soutenue, combattue : elle passe à l'état chronique et l'alcoolisme est déterminé. Voilà pourquoi on peut très bien devenir alcoolique en buvant quotidiennement à jeun un verre du meilleur vin blanc, tandis qu'on ne le devient jamais en en absorbant tous les jours plusieurs verres à chacun de ses repas. »

De ces considérations, qui dérivent d'un raisonnement tout à fait logique, M. Carles conclut que l'alcoolisme est surtout la conséquence du degré de l'alcool que l'on boit fréquemment à une heure intempestive de la journée, et il ajoute que l'action nocive des impuretés naturelles constituant le « non-alcool » est réelle, mais est bien moindre qu'on ne l'admet généralement.

Il ne faut donc pas se borner, quand on veut éviter l'alcoolisme et tout son cortège d'accidents redoutables, à modérer, à res-

[1] Ces substances sont très nombreuses. Ce sont, en général, des jus de fruits ou des parties de végétaux médicamenteux (amers ou essences).

[2] A ce propos, M. Carles fait remarquer ce qui suit : « La bière possède en moyenne un titre alcoolique de 5 degrés; il y a dans le Nord des gens qui en boivent de 10 à 12 litres et souvent bien davantage dans une soirée sans qu'il s'en manifeste aucun inconvénient pour leur santé. Si on leur donnait l'eau-de-vie de cette bière, ils seraient vite ivre-morts. Si, au lieu de cette eau-de-vie à 45 ou 50 degrés, ils ingurgitaient son alcool chimiquement pur, ils seraient tués sur le coup.

Au contraire, voilà une dose d'eau-de-vie capable, à l'état de nature, de griser tel individu; s'il la noie dans son café ou dans un verre d'eau sucrée, il n'en éprouvera aucun mal. Cependant, dans ces deux genres d'exemples, c'est, mathématiquement, le même poids d'alcool qui a été consommé; il n'y a eu de changé chaque fois que le degré, c'est-à-dire que la proportion volumétrique occupée par l'alcool dans le breuvage total. »

treindre sa consommation d'alcool, voire même sa consommation de vin, de manière à la maintenir dans des limites raisonnables. Il faut surtout s'abstenir de boire en dehors des repas des boissons alcooliques, fussent-elles les plus « hygiéniques ». Le vin lui-même, ingéré à jeun, constitue un danger dont on ne doit pas méconnaître la gravité.

C'est là une de ces notions précises qui viennent à l'encontre de bien des opinions reçues et sur l'importance pratique desquelles on ne saurait trop insister.

Parmi ces erreurs de l'opinion courante, il en est une que beaucoup de ménagères commettent à cette époque de l'année, et qu'il convient de leur signaler. Elle consiste à imposer à leurs proches ce qu'on pourrait appeler le petit supplice de la naphtaline.

Tout le monde sait en quoi il consiste. Au début du printemps, les lainages et les fourrures sont brossés, battus, puis enfermés dans des armoires, après que l'on a inséré copieusement dans leurs plis ces odieuses boules blanches que vendent tous les épiciers et qui répandent une odeur aussi pénétrante, aussi désagréable que possible.

Grâce aux boules de naphtaline, les mites sont, paraît-il, écartées et les vêtements d'hiver se conservent intacts d'une saison froide à l'autre. Seulement, quand on veut les remettre après sept ou huit mois de saison chaude, ils sentent si mauvais qu'on est contraint de les exposer longuement à l'air et que, malgré tout, ils conservent dans leurs plis une insupportable odeur, à la fois âcre et empyreumatique.

Si encore la naphtaline servait à quelque chose et constituait vraiment un préservatif souverain contre les ravages des insectes, il en faudrait prendre son parti. Mais elle est, à ce point de vue, d'une efficacité plus que problématique. Les travaux de Berthelot l'ont prouvé : elle est dépourvue de toute action antiseptique, n'éloigne qu'un nombre très restreint d'insectes et, particulièrement, n'empêche pas les mites d'accomplir dans les étoffes leur petit travail de destruction.

L'emploi de la naphtaline pour les usages domestiques procède donc d'une erreur formelle d'appréciation : tout ce qui brille n'est pas or et tout ce qui sent mauvais n'est pas antiparasitaire. Mais le malodorant hydrocarbure n'est pas seulement inutile : il est par surcroît dangereux dans maintes circonstances.

Dans l'industrie, on obtient la naphtaline par les produits les plus variés : passage de vapeurs de bromure de phénylbutylène sur la chaux vive portée au rouge sombre, distillation sèche de

substances organiques, passage de vapeurs d'alcool ou d'acétylène à travers des tubes portés au rouge, etc., etc. De toutes ces méthodes, celle qui repose sur la distillation du goudron de houille est la plus employée. Or, dans les usines où on procède à ces fabrications, les inspecteurs du travail prescrivent la plus large aération des ateliers et cette mesure très sage s'explique par ce fait que les vapeurs dégagées sont toxiques.

Cependant, dans les maisons particulières où l'on emploie la naphtaline pour la prétendue conservation estivale des étoffes de laine et des fourrures, on méconnaît généralement cette précaution simple et on ne paraît pas savoir que les émanations en sont dangereuses en même temps qu'infiniment désagréables. La chose est pourtant certaine. Il est beaucoup de personnes qui ne peuvent les supporter sans maux de tête et il en est quelques-unes pour qui elles sont franchement délétères.

Il y a quelques années, on signala un cas de maladie grave, avec migraine violente et vomissements répétés, chez un jeune homme qui couchait sur un divan dont les coussins avaient été naphtalisés. Plus récemment, le docteur Lefèvre, de Caen, a donné ses soins à un malade qui faillit mourir pour avoir couché dans une chambre où se trouvaient à profusion des boules de naphtaline. Enfin il a été démontré que la naphtaline se dédouble assez rapidement, au contact de l'air, en naphtol et en oxyde de carbone dont le dégagement cause les accidents toxiques qui ont été parfois constatés.

Il est donc à la fois sage et prudent d'abandonner dans les maisons l'emploi de la naphtaline pour conserver intactes les étoffes, les tentures et les fourrures: tout au moins convient-il, si l'habitude est plus forte que le raisonnement, de se souvenir des dangers d'intoxication auxquels elle expose.

*
* *

Un de nos lecteurs me fait l'honneur de me poser la question suivante :

« Quelle est la quantité moyenne d'aliments consommés par un homme durant sa vie entière? »

Il est évidemment bien difficile de répondre avec précision. Cependant on peut instituer un raisonnement approximatif.

Un homme robuste et bien portant consomme quotidiennement 500 grammes de pain, 250 grammes de viande, 400 grammes de légumes, 1 litre de vin, un cinquième de litre de lait, 80 grammes

de fruits, 18 grammes de sel et un centilitre d'alcool. Ce sont, du moins, les chiffres que donnent les statistiques.

Par suite, au bout d'une existence de 70 ans, cet homme aura absorbé : 12 775 kilogrammes de pain, 6400 kilogrammes de viande, 10 220 kilogrammes de légumes, 25 550 litres de vin, 5110 litres de lait, 2050 kilogrammes de fruits et 490 kilogrammes de sel. Au total : 62 575 kilogrammes d'aliments divers. Pour transporter cette masse énorme, il faudrait quinze wagons de chemin de fer, dont chacun recevrait un chargement de quatre tonnes.

Le poids d'aliments ainsi ingérés par un homme de 75 kilogrammes équivaudrait au poids de 625 750 francs en monnaie de bronze : la masse en atteindrait 100 mètres cubes, soit à peu de choses près le volume d'une pyramide de 460 barriques dites « bordelaises ».

Pour être tout à fait précis, il faut faire remarquer que, d'autre part, le « déchet » de cette formidable absorption égalerait 5500 kilogrammes, liquides non compris : il tiendrait à peu près dans une fosse ayant 1 mètre de côté et 44 mètres de profondeur.

*
* *

Nécrologie. — L'Académie des Sciences vient de perdre un de ses secrétaires perpétuels, M. Van Tieghem, auquel on doit d'admirables travaux sur l'anatomie et la morphologie végétales. Son œuvre demeurera classique.

La prochaine « Revue des Sciences » du *Correspondant* l'exposera, en s'efforçant de préciser l'influence qu'elle a eue sur l'évolution moderne de la botanique.

Francis Marre.

CHRONIQUE POLITIQUE

Quelle Chambre est sortie des urnes — et des isoloirs — en ce beau dimanche 26 avril où le soleil était si pimpant dans un ciel si pur, où le renouveau du printemps éclatait partout, dans les champs d'un vert sombre, dans les bois d'un vert tendre, si gai, si frais et si charmant? J'avouerai que je ne me suis pas, cette fois, passionné pour les résultats des scrutins. Au retour du petit village, où j'avais porté mon bulletin, je ne suis pas allé, dans la poussière des boulevards, guetter les noms des vainqueurs sur les affiches transparentes, et j'ai attendu le lundi matin pour connaître le vote de Mamers, pour savoir que, si Paris avait signifié de façon claire son dégoût du « régime abject », le verdict de la province avait été plus mêlé et moins net. Il fallait s'y attendre. Comme le disait, quelques jours avant, Mgr le duc d'Orléans, dans la conversation, rapportée par M. Lucien Corpechot, où il a magnifiquement exposé le programme royal : « Dans l'état de la France, rien ne peut sortir d'élections livrées à la surenchère des intérêts et à la pression d'une administration centralisée. » Ajoutez que cette surenchère et cette pression sont encore exagérées par le système de l'arrondissement qui fait que l'avantage général disparaît devant le profit particulier, que les questions nationales cèdent le pas aux questions de clocher; et, à ce propos, j'ai assisté par hasard à une petite scène que je demande la permission de conter, tant elle est significative, tant elle montre sur le vif comment et pourquoi les gens votent.

C'était dans une commune assez voisine de Paris. Le député sortant, un des adeptes les plus malfaisants du programme de Pau, était venu tenir une réunion. Aux électeurs accourus et qui, notez ce détail, nomment tous les quatre ans un conseil municipal entièrement conservateur, il rendait compte de son mandat. Il était embarrassé, il s'embrouillait, il se contredisait : « Je n'ai pas été partisan de la loi de trois ans, fardeau écrasant, mais, à présent qu'elle existe, je ne suis pas pour qu'on la modifie tout de suite. Lorsque les œuvres de préparation militaire seront mieux organisées, si l'Allemagne diminue ses armements, nous verrons.

Attendons, et comptez sur moi! J'ai repoussé aussi les projets de réforme électorale, parce qu'ils étaient l'œuvre de réactionnaires et parce que je n'y comprenais goutte. Mais je ne dis pas qu'il n'y ait rien à faire. Qu'on me présente un projet républicain, vraiment républicain, je le soutiendrai. Comptez sur moi! Quant à l'inquisition fiscale, dont on vous a parlé, c'est une invention de la réaction. Je veux la justice; je veux que les impôts ne soient payés que par les riches, et vous n'êtes pas riches. Qu'auriez-vous donc à craindre? Bien au contraire; mes amis et moi avons déjà dégrevé de cinquante millions la terre que vous cultivez, votre terre. Nous continuerons à alléger vos charges. Comptez sur moi!... Et puis défiez-vous des cléricaux. Ils prétendent que nous menaçons la liberté des familles. Quelle plaisanterie! Nous n'ambitionnons que de la défendre. Ce sont eux qui veulent vous ramener aux billets de confession. La République est en danger. Etc., etc. ». Pas un mot de la situation internationale; pas un mot de la crise financière, du déficit, du budget en retard; pas un mot du scandale Caillaux-Rochette qui, cependant, le touchait de près. Soufflant, s'épongeant, il déroulait ses phrases d'un ton bonhomme, ses phrases diffuses, où le pour et le contre, le blanc et le noir se mêlaient. Il se tut. Un des assistants demanda la parole. Allait-il réclamer des explications, poser des questions précises, forcer le candidat à vider son sac politique? « Il y a, dit-il, une affaire qui nous intéresse spécialement ici : quand aurons-nous le tramway qui nous mènera à la ville? » Aussitôt, changement de décor. Les électeurs, jusque-là mornes et distraits, se réveillèrent; ils devinrent tout yeux tout oreilles. Songez, en effet : la loi militaire, la réforme électorale et la réforme fiscale, c'étaient pour eux des choses distantes, lointaines, obscures; mais le tramway! c'était une chose claire et proche. La figure du député-candidat s'illumina. Saisissant la balle au bond : « Oui, mes chers amis, s'écria-t-il, votre tramway, vous l'aurez, grâce à moi! Le conseil général, sur mes instances, a décidé qu'il serait le premier à construire; et je vous promets que ce ne sera pas long, si je suis élu! » Les applaudissements jaillirent. Après quoi, sans plus insister sur les graves problèmes de l'heure présente, on trinqua de compagnie à l'établissement du petit chemin de fer et, le dimanche suivant, le radical-socialiste unifié, adversaire de la loi militaire et de la représentation proportionnelle, partisan de l'inquisition fiscale et sectaire de marque, obtint, dans cette commune conservatrice, une grosse majorité : la majorité du tramway!...

Cette histoire vraie est une histoire type : elle peint nos mœurs

électorales. Sous une forme ou sous une autre, elle s'est reproduite, d'un bout à l'autre du territoire, dans neuf circonscriptions sur dix, et neuf députés radicaux sur dix, nous n'exagérons rien, n'ont pas été nommés pour leur programme politique, ils ont été nommés qui pour un tramway, qui pour un hôpital, qui pour un abreuvoir. Sauf dans les grands centres, les électeurs ne considèrent pas les idées générales que représentent les candidats, mais les services particuliers qu'ils peuvent rendre. Voyez plutôt le cas de M. Caillaux. Cession d'une partie du Congo à l'Allemagne, affaire Rochette et rapport Fabre, drame du *Figaro*, tout cela a glissé sur l'esprit des gens de Mamers : « Inventions de Parisiens! » disaient-ils, en haussant les épaules. Que M. Caillaux, président non remplacé du comité de la rue de Valois, incarne le jacobinisme dans ce qu'il a de plus agressif; qu'il soit, en chair en os, le programme de Pau, les gens de Mamers, qui élisaient, avant lui, sans transition, M. d'Aillières et le duc de Doudeauville, ne s'y sont pas arrêtés davantage. La question s'est posée devant eux d'une manière tout autre. M. Caillaux avait comblé sa circonscription de faveurs et de subventions, dont le maire de la Ferté-Bernard a pris soin, dans la circulaire qu'a publiée l'*Eclair*, d'énumérer quelques-unes : cet argument seul a compté; et, par 1500 voix de majorité, ils ont réélu M. Caillaux... L'intérêt de l'arrondissement, du canton, du village a dominé ainsi, presque partout, l'intérêt national. Peut-être, — quoiqu'il soit assez difficile de croire que le suffrage universel devienne capable de prononcer sur des questions qui le dépassent, telles l'organisation militaire ou l'assiette de l'impôt, — peut-être, avec des circonscriptions très élargies et très étendues, où des partis, non des hommes, seraient en présence, — des partis aux programmes précis, — des courants d'opinion pourraient-ils s'établir. Mais, dans les « mares » étroites, après quarante ans d'un régime qui a tout perverti, c'est impossible. La passion locale et l'appétit particulier y passeront toujours avant le bien public. Et voilà pourquoi je n'espérais pas que les élections modifiassent beaucoup le cours des choses.

Serait-ce à dire que le scrutin du 26 avril n'a eu aucune signification? Nous n'irons pas si loin. Malgré une pression administrative sans vergogne, malgré les escamotages des voix d'opposition, malgré que des sièges aient été impudemment volés aux libéraux, — comme celui de M. Bazire qu'il eût été si désirable de voir entrer à la Chambre, — malgré de déplorables divisions au sein de l'opposition et, çà et là, des querelles remplies d'invectives, même entre catholiques! le seul parti qui ait été

atteint et diminué a été le parti ministériel. Les unifiés du radicalisme ont gagné six mandats, mais ils en ont perdu dix ou douze. Plus encore que leurs personnes, leur programme a été battu, leur programme de Pau : retour au service de deux ans, établissement de l'impôt sur le revenu avec déclaration contrôlée, rejet de la représentation proportionnelle. A en croire le *Temps*, dont les calculs paraissent exacts, le pays a ratifié la loi militaire, en donnant à ses partisans 1 700 000 voix de majorité, il a repoussé l'inquisition fiscale par une seconde majorité de 1 million de suffrages et, par une troisième majorité de plus de 3 millions de suffrages, il a réclamé la R. P. Les candidats radicaux avaient si bien senti du reste le danger qu'ils courraient à afficher leurs desseins que beaucoup les avaient dissimulés. « On n'a pas osé proclamer la nécessité du retour au service de deux ans ; on a abandonné la déclaration contrôlée que revendiquaient nos militants au congrès de Pau... L'effritement du programme républicain a eu lieu sans que les chefs responsables aient élevé la voix. » Ces réflexions mélancoliques se lisent dans la *Lanterne*, sous la signature de M. Pelletan. Mais toutes les équivoques des radicaux unifiés, pas plus que la mobilisation en leur faveur de tous les préfets et sous-préfets, n'ont cependant pu faire — à moins qu'on prenne au sérieux la dernière statistique de M. Malvy — que les candidats ministériels aient été les vainqueurs du 26 avril.

Le gouvernement escompte, il est vrai, que la journée du 10 mai lui ménagera un retour de fortune. Le bloc, non pas un bloc de gauche, mais un bloc d'extrême-gauche, s'est reconstitué dans ce but. Les amis de M. Caillaux se désistent avec ensemble en faveur des amis de M. Jaurès et, avec moins de discipline, moins d'entrain surtout, quelques amis de M. Jaurès se désistent en faveur des amis de M. Caillaux. Bien mieux : des radicaux, qui opinaient, avant le premier tour, pour le maintien de la loi de trois ans, invitent leurs électeurs à voter pour de purs collectivistes, qui réclament impérieusement son abrogation. Cette alliance, d'ailleurs, qui montre au grand jour qu'entre les sectaires et les révolutionnaires il n'existe aucune différence, n'est pas faite pour nous déplaire. Elle pourrait même avoir ses avantages. Elle rend la situation plus claire. Et du pacte antinational, dont les révolutionnaires, qui ont gagné quatre sièges dès le 26 avril, tireront sans aucun doute de nouveaux avantages au détriment de leurs complices, nous ne redouterions pas l'effet, si l'opposition qui, de la fédération des gauches au groupe des droites, en passant par les libéraux, a remporté, elle aussi, des succès

dans la première lutte, allait unie à la seconde : si, en face des agents plus ou moins avoués d'une dissolution sociale, avant-coureuse d'un retour à la barbarie, nous voyions les défenseurs de la civilisation et de la patrie concentrer leurs forces. Bloc contre bloc sur cette question, à l'heure qu'il est, primordiale : la loi de trois ans! Mais le malheur est que ce rapprochement si nécessaire des modérés de toutes nuances, dans certaines régions au moins, ne s'accomplit guère ; la stupide « laïcité », qui ne signifie rien et qui ne répond à rien, continue son œuvre de meurtrière division...

Quoi qu'il en soit, il est trop tôt pour dire ce que sera la nouvelle Chambre. On ne le saura que lorsque les députés auront pris séance. Dans la liste des élus du 26 avril, nous avons relevé bien des noms vaillants, consacrés par de beaux services : Mun, Piou, Cochin, Barrès, Gailhard-Bancel, Jules Roche, Lerolle, Charles Benoist et d'autres, dont nous saluons avec joie le retour au Palais-Bourbon. Conservateurs, libéraux, royalistes, tous, nous en sommes d'avance assurés, ne failliront jamais au devoir que le patriotisme impose. Même si, comme on le prétend, dans quelques circonscriptions où ils n'avaient pas eux-mêmes de candidats, des électeurs de droite — pour des raisons plus que contestables, car le pire n'a jamais procuré le mieux, — ont donné un coup d'épaule aux collectivistes, — dont le progrès, en conséquence, ne serait pas aussi considérable qu'il le paraît, — les députés de droite ne suivront pas cet exemple à la Chambre. Aucun obstacle n'y viendra de leur part à tout ce qui pourra être tenté pour rendre moins critique une situation périlleuse. Mais quelle sera la conduite des autres opposants aux articles du programme de Pau ? Tel député réélu du monde gouvernemental va rejoindre son banc, selon l'occurence, plus modéré ou plus immodéré ; le contact de ses électeurs, les compromissions auxquelles il aura souscrit, les incidents de la lutte qu'il aura soutenue peuvent l'avoir soit assagi, soit perverti. La composition de la Chambre agira également sur ses sentiments. Suivant que le parti franc de l'anarchie politique, de la persécution et de la spoliation sera plus nombreux et plus brutal, celui-ci achèvera de se dégrader, s'il n'est que vil, tandis que celui-là, s'il garde quelque noblesse dans le cœur, peu à peu se ressaisira. Mais, répétons-le encore, rien de bon ne sera possible s'il ne se fait un reclassement des groupes.

Tous les efforts de libération, au cours de la dernière législature, ont été, en effet, brisés par cette absurde condition, que s'étaient fixée à eux-mêmes des ministres à tendances modérées : ne gouverner qu'avec une majorité de gauche. « Majorité de

gauche », ainsi qu'on disait, il y a quelques années, ainsi que M. Bourgeois dit encore, « concentration républicaine ». Par le fait de ces formules, provoquant des combinaisons artificielles et immorales, l'armée des hommes qui veulent l'ordre et la paix à l'intérieur, la dignité et la sécurité à l'extérieur, a toujours été coupée en deux : elles ont livré au joug jacobin certains de ceux qui s'indignaient contre, elles les ont amenés à des mesures qu'ils réprouvaient, elles les ont enchaînés à des lois aussi odieuses qu'inutiles; et les autres, isolés, sont restés impuissants. Le pire succédera au mauvais, si la « majorité de gauche » continue d'être un principe de gouvernement; au contraire, si elle cessait de l'être, quelque espoir redeviendrait permis. La situation se simplifierait. Les menaces qui pèsent sur toutes les grandes causes dont dépend le sort du pays seraient, sinon dissipées, du moins écartées. Les révolutionnaires et les sectaires se trouveraient-ils être demain, comme ils s'en flattent, 250 au Palais-Bourbon, sous le guidon de MM. Caillaux et Jaurès, — que pourraient-ils contre l'union des modérés? C'est pourquoi, qu'on me laisse le dire, je n'ai pas attaché très grande importance aux discussions engagées, pendant la campagne électorale, sur le maximum ou le minimum des engagements à obtenir des candidats relativement à certaines lois. Outre que, lorsqu'on demeure soi-même sur le rivage, on éprouve quelque scrupule à créer des embarras aux citoyens qui ont eu le courage de se jeter en pleine bagarre, le dosage d'exigences, en théorie tout à fait légitimes, ne peut pas ne pas varier suivant les circonstances locales, suivant que les populations comprennent plus ou moins la portée des lois criminelles qui, n'étant pas partout appliquées pareillement, ne les blessent pas toutes au même degré. Mais, plus encore, tant que durera l'actuel système parlementaire, le remède, en admettant qu'il y en ait un, me paraît devoir être cherché ailleurs. Du mal profond, il faudrait que fût coupée la racine : les effets seraient en voie d'être détruits, si la cause était supprimée — la cause qui est, aujourd'hui, la majorité de gauche, de même qu'elle était, hier, la concentration républicaine. Toutes deux, concentration républicaine, majorité de gauche, qui n'ont pu s'établir et persister, entre des hommes séparés par les idées, que par des satisfactions qu'ils ont données en commun à leurs passions, ont été le principe d'où sont sorties toutes les lois blessant l'intérêt public. Par suite, ces lois, que s'amusent à déclarer intangibles ceux-là mêmes qui parlent à tout propos de revisions bien plus radicales, ces lois seraient singulièrement ébranlées lorsque, la majorité de gauche ayant vécu, les républicains modérés sentiraient qu'ils ne peuvent que

gouverner par la liberté, par la justice, par la conciliation sur le terrain patriotique, ou disparaître. La législature nouvelle, qui va s'ouvrir par un assaut des démagogues coalisés contre le service de trois ans, verra-t-elle la scission — une scission réelle — des violents et des modérés? Existe-t-il un homme d'Etat capable d'y procéder? Ordre avec les hommes d'ordre, désordre avec les hommes de désordre, entre les deux, il faut choisir. De ce choix dépendra que la Chambre, sans être bonne, soit moins mauvaise, ou qu'elle soit pire.

Rarement nos élections avaient été suivies au dehors avec autant d'attention. En Russie, en Angleterre, en Allemagne, pour des motifs, — est-il besoin de le dire? — qui n'étaient pas les mêmes, on attendait anxieusement que la France se prononçât sur le service de trois ans. Les journaux russes et anglais se sont réjouis de l'adhésion donnée à la loi militaire; mais ce fut avec une vraie mauvaise humeur que les feuilles d'outre-Rhin constatèrent, telle la *Gazette de Voss :* « Le service de trois ans sort indiscutablement vainqueur des élections... Le pays l'accepte avec soumission. » De cette déception, même le serment fait par nos révolutionnaires, qu'ils ne s'accorderont trêve ni repos jusqu'à ce qu'ils aient détruit la loi qu'ils ne sont pas seuls à appeler « néfaste », n'a pu consoler nos voisins. Mais passons.

Toucher à notre service de trois ans serait une folie d'autant plus criminelle que, en Allemagne, bien loin de songer à diminuer les armements, on semble plutôt disposé à les accroître encore. Non seulement la Ligue militaire et la Ligue navale y poursuivent leurs ardentes campagnes, mais le ministre de la guerre lui-même, interrogé à la commission du budget du Reichstag sur les bruits relatifs à la préparation d'une nouvelle loi militaire, n'a pas répondu catégoriquement : « Nous n'y pensons pas! » S'il a bien déclaré d'abord : « Le ministère n'élabore pas de nouveaux projets d'armements », ç'a été pour ajouter aussitôt : « Toutefois le ministère ne peut prendre à ce sujet un engagement absolu. Dans le cas où des changements se produiraient en Allemagne ou dans le domaine technique, nous ne pourrions pas ne pas en tenir compte. » Moins discrets et moins réservés que le général de Falkenhayn, les organes les mieux renseignés parlent ouvertement, eux, de porter à trente mois le service de l'infanterie; ils soutiennent que la nécessité s'impose de renforcer le contingent actif et de rendre plus intensive l'instruction des troupes. Et lorsque l'on considère que la contribution de guerre procurera au moins 250 millions d'excédent, — sur l'emploi desquels on refuse, à

Berlin, de s'expliquer, — il est permis de douter que le gouvernement allemand n'ait pas quelque peine à résister à la tentation de les consacrer aux armements et, par exemple, à la réfection du canon de campagne. Il y résistera d'autant moins qu'il entend poursuivre sa politique d'expansion avec toute sa force.

A cet égard, un récent article de la *Gazette de Cologne*, qui porte la marque officielle, est significatif. Sous une forme courtoise, cet article est, dans le fond, menaçant. Il commence par un exposé de la situation. L'Allemagne, avec sa population chaque année plus nombreuse, — ses habitants seront bientôt 80 millions, — avec les magnifiques progrès de son industrie et de son commerce, a besoin de débouchés. Fière de sa culture intellectuelle et morale, elle entend en outre que ses idées, son influence rayonnent au dehors. Elle a « conscience de son aptitude à remplir des missions de politique mondiale ». Et, afin d'y arriver, elle ne reculera devant aucune charge. Non pas, continue la *Gazette de Cologne*, qu'il s'agisse de courir des aventures : « L'Allemagne ne veut pas risquer tout sur une carte, ni envahir les territoires anciens où s'exerce l'activité des autres. » Elle a négocié avec la France et l'Angleterre; elle s'en félicite, elle a confiance que les solutions obtenues sont heureuses. Cependant « il faudrait un optimisme bien borné pour voir tout en rose la situation internationale. Ce que l'on peut dire, c'est que nous sommes en train d'avancer sur la voie que nous dictent les conditions fondamentales de notre politique étrangère, grâce à la nouvelle augmentation de notre armée, grâce à la consolidation intérieure de la Triplice et grâce à la conclusion de nos pourparlers avec la France, la Turquie et l'Angleterre ». Pour finir, cet avertissement : « Quelle est l'importance de notre marche en avant? Nous ne le saurons que quand nous aurons vu de quelle façon la France va accepter le service de trois ans, quand nous aurons appris si les assurances des hommes d'Etat russes ont la force d'un programme politique permanent et quand, enfin, nous connaîtrons le résultat des négociations relatives à l'Asie Mineure et à l'Afrique centrale. » Autrement dit : restons l'arme au pied, prêts à tout.

Cet article de la *Gazette de Cologne*, venant après toutes les excitations de chauvinisme impatient auxquelles se livrent, presque chaque jour, les pangermanistes, — au moment où se produisent de si inconvenantes manifestations contre notre légion étrangère, — témoigne de l'état d'esprit qui règne en Allemagne. Que les Allemands veuillent avoir leur place, leur large place dans le monde, rien de plus légitime; mais il en est qui insistent un peu trop pour que cette place soit partout la

première et qui indiquent un peu trop qu'ils comptent sur leur « force » pour la conquérir. Ainsi que le remarquait l'autre soir le *Temps* : « L'attitude de la presse et la propagande des ligues font craindre que, bientôt, un puissant courant n'entraîne le gouvernement même de l'empire à brusquer ou à précipiter par la force la réalisation du programme de sa politique mondiale. » Et cela étant, et on ne peut nier que cela soit, l'heure serait-elle bien choisie, ne disons pas pour abolir, mais même pour remettre en discussion, chez nous, le service de trois ans?

Avant de terminer cette chronique, indiquons d'un mot où en sont les choses du Mexique. Nous avons raconté, l'autre quinzaine, l'incident de Tampico, suivi du bombardement et de l'occupation de la Vera-Cruz par les marins américains. Depuis, un événement est survenu, dont les conséquences, souhaitons-le, seront heureuses. L'Argentine, le Brésil et le Chili ont adressé, au président Wilson et au général Huerta, une proposition de médiation, qu'ils ont l'un et l'autre acceptée. Cette intervention peut sauver le Mexique. Sans doute, il aurait résisté seul avec une terrible opiniâtreté à l'attaque américaine : ses partis se seraient même, c'est probable, réconciliés provisoirement, pour tenir tête à l'envahisseur de leur sol, dans une lutte de guerillas longue et rude. Mais, peu à peu, le Mexique aurait été néanmoins réduit à merci par le blocus naval et financier; il aurait succombé, même en unissant ses forces, sous le poids du nombre. C'eût été, pour les Etats-Unis, une question de peine et de temps : les soldats du drapeau étoilé ne pouvaient pas, à coups de sacrifices, ne pas finalement l'emporter, un peu plus tôt, un peu plus tard, contre des bandes mal armées.

La besogne des médiateurs est, d'ailleurs, hérissée de difficultés. Il ne s'agit pas seulement, pour eux, de régler l'affaire futile de Tampico; ils ont à accorder des prétentions qui semblent, au premier abord, inconciliables. Le président Wilson veut que Huerta soit écarté, et il veut aussi qu'à sa place soit établi un gouvernement qui permette la prééminence politique et économique des Etats-Unis au Mexique. Mais Huerta est-il décidé à s'en aller? La démission qu'il a exigée de son ministre des affaires étrangères, qui lui conseillait une retraite volontaire, semble indiquer tout l'opposé. Il donne l'impression, en négociant, qu'il cherche à se faire reconnaître, à se consolider au pouvoir, en fait sinon en droit; et il se pose en champion de l'indépendance nationale. Sa chute, cependant, ne serait-elle point la condition indispensable pour que, autant à l'extérieur qu'à l'intérieur, — où les

constitutionnalistes, pénétrant son dessein, ont refusé d'adhérer à l'armistice, — la paix se fasse?

Il est impossible de savoir, au milieu de nouvelles qui se contredisent, soit qu'elles arrivent de New-York ou de Mexico, quelle est exactement, à l'heure actuelle, la situation au Mexique. Guerre civile et guerre étrangère, les médiatrices ont à arrêter les deux ensemble. Elles s'efforcent, pour commencer, de trouver une solution au différend du général Huerta et du président Wilson. Si elles y réussissent, elles auront encore à terminer la querelle de Carranza et de Huerta. Présentement, les forces des deux chefs se contrebalancent. Carranza tient le nord du pays, Huerta en tient le centre et le sud, et ils sont incapables, le premier de poursuivre sa conquête dans des régions qui lui sont hostiles, le second d'imposer son autorité dans les autres qui l'ont rejetée. Rétablir entre eux la concorde, à moins que tous les deux se résignent à disparaître en même temps, ne sera pas, sans doute, le moins malaisé de la tâche d'arbitrage. Mais, quoi qu'il advienne, l'action collective des trois grandes républiques latines a, dès maintenant, une importance considérable. Elle est, de leur part, un essai de résistance à l'impérialisme de l'Amérique du Nord. Après avoir laissé les Etats-Unis disposer seuls du Panama, l'Argentine, le Brésil et le Chili, comprenant le danger qui pourrait un jour menacer leur propre indépendance, n'entendent plus que toutes les affaires de leur continent ne relèvent que des dépositaires de la doctrine de Monroe; et, de cette façon neuve d'envisager les choses, sortira, peut-être, dans le Nouveau-Monde, un équilibre profitable à l'intérêt général.

Bernard de Lacombe.

7 mai 1914.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Récits du temps des troubles (*XVIe siècle*). *Une famille : les d'Alègre*, par Pierre de Vaissière. — 283 pages in-8°, avec 7 illustrations. (Emile-Paul.)

M. Pierre de Vaissière, dont il est superflu de refaire l'éloge, a montré ici la même sagacité d'érudit, la même vivacité de conteur. que dans le volume intitulé : *De quelques assassins*. S'il s'agit cette fois de différends d'ordre privé, et non plus politique et religieux, nous retrouvons le mélange de violence et de perfidie, le mépris de la vie humaine, qui caractérisent le seizième siècle; cette histoire authentique des d'Alègre vaut celle des classiques et mythologiques Atrides, pour l'enchevêtrement des vengeances, pour l'abondance du sang répandu. Malgré tout, les chicanes successorales qui suscitent et entretiennent la querelle paraissent à la fois mesquines et embrouillées, au regard des discordes qui entraînèrent la mort des deux ducs de Guise, de Coligny et de Henri III.

Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury; tome IV : *1865-1871;* introduction par René Vallery-Radot. — LXXX-463 pages in-8°, avec un portrait. (Plon.)

Le *Correspondant* consacrera bientôt une étude d'ensemble à cette magistrale publication, qui éclaire non seulement deux physionomies, mais toute une partie de l'histoire du dix-neuvième siècle. Il ne veut aujourd'hui qu'en signaler l'achèvement.

L'édit de Calliste. *Etude sur les origines de la pénitence chrétienne*, par A. d'Alès, professeur à l'Institut catholique de Paris. 1 vol. in-8°. (Beauchesne)

C'est l'histoire du sacrement de pénitence pendant les trois premiers siècles chrétiens. A la fois théologien et historien, M d'Alès réfute, au moyen d'une argumentation très serrée, appuyée sur les documents les plus probants, ceux qui ont prétendu que certains péchés étaient considérés comme irrémissibles dans la primitive Eglise : il montre qu'au contraire la « tradition chrétienne dépose avec une clarté parfaite en faveur du pardon offert par Dieu pour tous les péchés sans exception, quel que soit leur nombre et leur grièveté », et que « l'Eglise a toujours revendiqué la surintendance de ce pardon ».

Alfred de Vigny, la vie et l'œuvre, par Ernest Dupuy. 1 in-12. (Hachette.)

On connaît le fin talent de l'auteur, l'agrément de son style aimable et limpide et sa compétence particulière en ce qui regarde les romantiques et notamment Alfred de Vigny. Le livre s'ouvre par quelques études sur la vie du poète, où l'on trouvera, dans un sujet si souvent travaillé, des aperçus intéressants et ingénieux. Mais c'est surtout l'œuvre que l'auteur examine, — s'attachant successivement aux poésies de jeunesse, au roman, au théâtre et à la poésie philosophique, et montrant dans ces pages ses rares qualités de moraliste et de critique avisé.

Catholicisme d'action. — Sermons et conférences pour l'année liturgique, par l'abbé A. Lugan. 1 vol. in-8°. (Bloud et Gay.)

D'une éloquence pleine de vie, mais nette et sans rhétorique inutile, très bien adaptée aux besoins de notre époque, ces pages feront du bien et réconforteront, — en même temps qu'elles seront une aide pour beaucoup de conférenciers et d'hommes d'œuvres. On y fait voir clairement « la force et la lumière » qu'apporte à la société, comme aux individus, la doctrine chrétienne, et nulle leçon n'est plus urgente à l'heure actuelle. Ajoutons que les sommaires étendus qui précèdent chaque conférence fixent les idées et rendent plus aisé le maniement de l'ouvrage.

R.-W. Emerson. — *Autobiographie d'après son « Journal intime »*, **I (1820-1840)**. Traduit par Régis Michaud. 1 vol. in-12. (Colin.)

Le *Journal* d'Emerson a une importance considérable pour l'étude de sa pensée : on y assiste à son évolution intellectuelle, on y voit peu à peu ses idées se former et, ce qui rend cette confession aussi vivante qu'elle est précieuse, on constate la répercussion des événements et des sentiments intimes sur la formation même de ces idées. Le traducteur a choisi, dans cette œuvre énorme, les pages principales et tout ce qui constitue l'essentiel de la pensée d'Emerson. Il les a complétées par des notes très sobres et par une introduction où se montrent un enthousiasme et une sympathie intellectuelle que nous ne saurions partager entièrement.

Correspondance de Voltaire (1726-1729), par Lucien Foulet. 1 vol. in-8°. (Hachette.)

Le dessein qui a présidé à la composition de ce livre est d'éclairer une période de la vie de Voltaire, capitale pour sa formation littéraire et philosophique : celle qui comprend son second emprisonnement à la Bastille et son séjour en Angleterre. L'auteur a donc

réuni les lettres écrites à cette époque par Voltaire en français ou en anglais (celles-ci sont suivies d'une traduction); il en a corrigé ou, à l'occasion, complété le texte, les a datées avec précision, et surtout les a accompagnées d'un commentaire abondant, qui sera fort utile. Une longue introduction et des appendices sur des points spéciaux de la vie de Voltaire à cette époque font du volume une *histoire* autant qu'une édition savante.

La Finlande aux mille lacs, par Jules Leclercq. 1 vol. in-12, 16 grav. hors texte et 1 carte. (Plon.)

M. Jules Leclercq est, on le sait, un voyageur infatigable et, ce qui est sans doute plus rare, il raconte ses voyages avec le plus grand charme. Son dernier volume dépeint, d'une façon claire et colorée, les divers aspects de la prestigieuse Finlande : la belle ville d'Helsingfors, capitale et cité savante, — les rapides effrayants, — les calmes horizons des grands lacs; — et il étudie l'épopée finnoise, ses mythes, sa valeur littéraire et l'histoire de son exhumation; — un dernier chapitre enfin examine les rapports de la Finlande avec la Russie et défend ses revendications.

Les lauriers et les glaives, par Léon Lahovary. Préf. de Mlle Vacaresco. 1 vol. in-12. (Perrin.)

Ce sont surtout des essais de critique, parus dans *la Roumanie*, que l'auteur a réunis dans cet agréable volume, — critique littéraire ou dramatique, critique toujours vivante, tantôt éloquente et tantôt spirituelle, critique large et « sympathique » où se reconnaît le talent du poète. Des réflexions sur le journalisme, des impressions de voyage, des souvenirs complètent heureusement le recueil et accentuent encore son aimable variété.

En flânant. De Bretagne en Saintonge, par André Hallays. 1 vol. In-8°. Planches hors textes. (Perrin.)

Le délicat écrivain continue, pour notre plus grand plaisir, à réunir en volumes ses charmantes promenades, si averties et pourtant si dépouillées de tout pédantisme, toutes pénétrées de finesse, d'esprit et du goût le plus sûr, si précieuses aux amis de notre sol et de notre passé, si redoutables aux vandales et aux indiscrets restaurateurs... Il « flâne », cette fois, dans une partie de nos provinces de l'Ouest, suit Mme de Sévigné en Bretagne, s'arrête au château de Kerjean, relit *les Regrets* à Lyré, esquisse un fin croquis de Fontenay-le-Comte... Mais à quoi bon énumérer cette suite de jolis chapitres, où l'on retrouve toujours, avec le même amour et la même intelligence des beautés de chez nous, le même style d'une qualité si rare et si française.

Les créateurs de l'Opéra-Comique, par Georges Cucuel. 1 vol. in-8°. *Les Maîtres de la musique* (Alcan).

Très renseigné, plein de faits et sobrement rédigé, d'une érudition claire et agréable, ce volume rendra des services et intéressera le public curieux de l'histoire musicale. Il nous montre la naissance et l'évolution de l'Opéra-Comique au dix-huitième siècle, ses origines fort modestes qu'il faut rechercher dans la comédie italienne et le théâtre de la Foire, la constitution du genre nouveau, son originalité croissante; et il étudie les principaux maîtres de l'Opéra-Comique jusqu'à la Révolution : Gluck, Grétry, Philidor, Monsigny, Dalayrac et autres.

Pages choisies de Marya Konopnitzka, trad. H. C., 1 vol. in-16. (Lethielleux.)

Peu connue chez nous, Marya Konopnitzka est regardée par les critiques polonais, et en particulier par le célèbre Sienkiewicz, comme un écrivain de tout premier ordre. On ne trouvera ici aucun extrait de son œuvre poétique, très considérable, mais qui, paraît-il, est moins facilement accessible à des lecteurs français. Du moins, les pages de prose que renferme ce choix, son drame, *Prométhée et Sisyphe*, et un certain nombre de nouvelles, donnent-ils une idée de ce talent ému, enthousiaste et délicat.

Tout ce qui concerne la Rédaction de la Revue doit être adressé à M. Edouard Trogan, Directeur du *Correspondant*, 31, rue Saint-Guillaume, à Paris, VIIe.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS

PARIS. — L. DE SOYE, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

L'ÉVOLUTION ROUMAINE

De tous les Etats qui ont pris une part directe aux événements balkaniques, la Roumanie est certainement celui qui se trouve aujourd'hui dans la situation la plus avantageuse au point de vue politique et au point de vue militaire. Le gouvernement de Bucarest, en effet, servi, à la fois, par sa décision et les circonstances, a pu faire triompher entièrement ses vues et, en faisant la guerre, acquérir une portion nouvelle de territoire sans effusion de sang. Son armée est donc restée intacte.

L'intervention militaire contre la Bulgarie marque un tournant décisif de l'histoire de la Roumanie. La mainmise sur la plus grande partie du quadrilatère bulgare a été l'aboutissement des désirs d'expansion latents qui, sous l'influence des progrès économiques et nationaux, fermentaient en Roumanie dans les dernières années; mais cette acquisition d'un pays particulièrement cher aux Bulgares crée désormais des obligations qui ont pour la Roumanie un caractère vital. Elle ne peut plus s'en dégager et le cours de sa politique s'en trouve profondément influencé.

Flatté à juste titre d'exercer désormais, dans des conditions fort avantageuses, un pouvoir arbitral sur toute la péninsule balkanique, — sans être balkanique, on le sait, au sens géographique et surtout moral du mot et l'on tient beaucoup à cette distinction à Bucarest, — le peuple roumain se sent actuellement soulevé d'enthousiasme. Il comprend à la fois ce qu'il faut faire pour garder ce qu'il vient d'acquérir et ce qui lui reste encore à accomplir dans d'autres directions. Ses vues d'avenir se dégagent, ses ambitions se précisent; il se passionne désormais pour les questions de politique extérieure. C'est là un fait tout nouveau, car avant la crise balkanique il s'en remettait uniquement au roi Charles du soin d'assurer ses rapports avec l'étranger.

L'évolution roumaine apparaît ainsi d'une haute importance non pas seulement pour l'équilibre balkanique, mais pour l'équilibre

[1] Voy. dans le *Correspondant* du 10 mai 1914 : *Comment les Balkans se sont transformés malgré l'Europe.*

européen et il est intéressant d'en coordonner les éléments essentiels.

Prise entre des masses slaves et les Magyars, la latine Roumanie s'est vue longtemps contrainte de suivre une politique triplicienne, bien que cette orientation ne fût pas, en réalité, conforme aux sympathies de la masse de sa population.

Il était tout naturel d'ailleurs que le roi Charles, comme membre de la famille des Hohenzollern et ami personnel de l'empereur François-Joseph, inclinât son peuple dans ce sens. Unique maître de la politique extérieure, afin de la maintenir dans la direction qu'il avait choisie, le roi détourna de son mieux de la Transylvanie l'attention de ses sujets, pour la concentrer sur le quadrilatère bulgare : Roustchouk-Silistrie-Choumla-Varna, dont la possession leur était montrée comme le but nécessaire de leurs efforts.

A la vérité, la réalisation de cet idéal était singulièrement aléatoire, pour ne pas dire chimérique. Il a fallu l'extraordinaire série de conjonctures créées brusquement par la guerre des alliés contre la Turquie et l'intransigeance folle des Bulgares, mettant ces derniers aux prises avec les Serbes et les Grecs, pour que les Roumains aient pu, par le traité de Bucarest, se faire attribuer la plus grande partie du quadrilatère.



L'ACQUISITION ROUMAINE

Cette prise de possession confirme l'évolution politique de la Roumanie qui d'une façon latente était, en fait, depuis longtemps commencée. Si, jusque vers 1907, la Roumanie parut à la France

irrémédiablement inféodée à la Triple-Alliance, il n'en était cependant déjà plus ainsi. La Roumanie était triplicienne, si l'on veut, mais elle ne l'était plus aussi fermement qu'on l'imaginait à Paris. « Que nous rapporte notre fidélité envers l'Allemagne et surtout envers l'Autriche-Hongrie, se demandaient les Roumains? Absolument rien. » Depuis plusieurs années déjà, on était donc sourdement mécontent à Bucarest des gouvernements de Vienne et de Budapest. Les Magyars molestaient plus que jamais les Roumains de Transylvanie et il fallait paraître ne pas même s'en apercevoir; quant à l'Autriche, elle utilisait la situation en vendant fort cher ses marchandises à la Roumanie, grâce à un traité de commerce très défavorable à ce pays.

La crise orientale n'a fait que préciser ces sentiments de désaffection et les obliger à se manifester ouvertement. Rapidement, le gouvernement de Bucarest dut constater qu'il ne trouvait aucun concours à Vienne pour appuyer les demandes de compensations basées sur l'équilibre balkanique, qu'il adressait à Sofia. Vienne, uniquement préoccupée d'arriver à faire battre les Bulgares contre les Serbes afin de détruire la confédération balkanique qui était son cauchemar, ne voulait à aucun prix indisposer Sofia. Elle ne faisait donc que des réponses évasives à Bucarest. La Roumanie s'en lassa.

Aussi, quand la question de Silistrie se posa d'une façon aiguë, la Roumanie se tourna vers Saint-Pétersbourg; elle y trouva l'appui de la France et de la Russie. L'Autriche fut alors obligée d'acquiescer, à son tour, aux demandes de la Roumanie, mais elle le fit avec une évidente mauvaise grâce. Puis les Bulgares attaquèrent leurs anciens alliés: la Roumanie intervint contre les Bulgares. Et la diplomatie austro-hongroise avait ainsi manœuvré à Bucarest que la mobilisation s'y accomplit aux cris de : « A bas l'Autriche! Vive la France! »

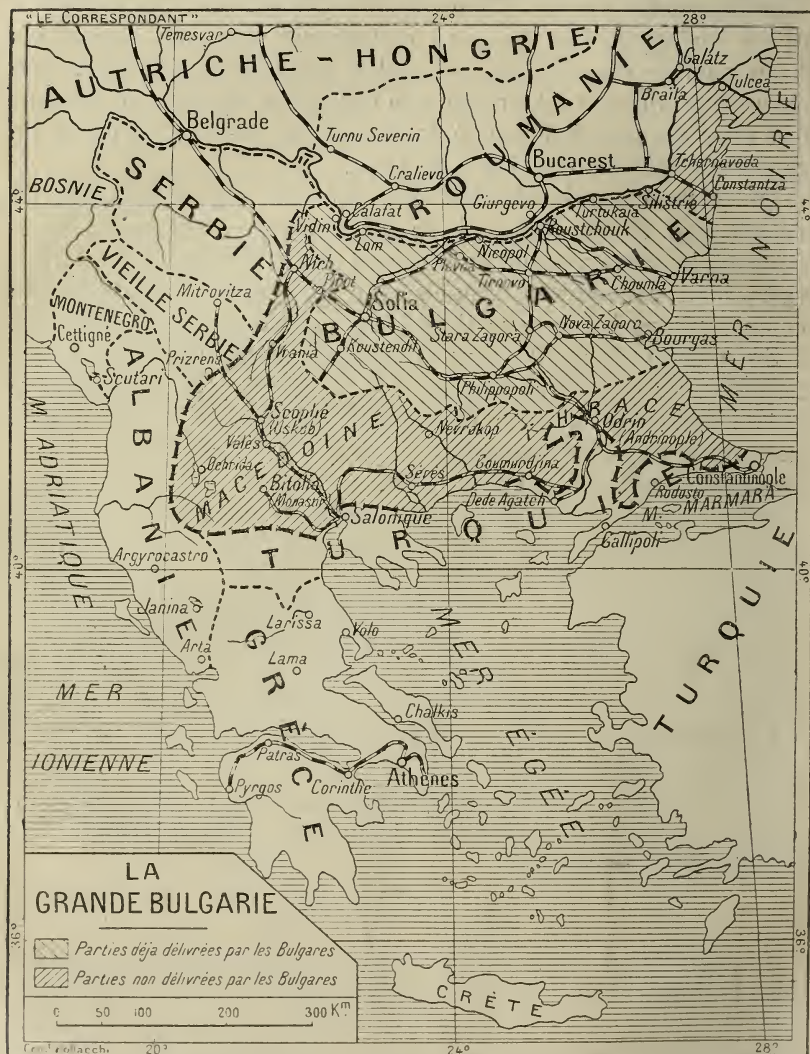
C'est de cet instant (3 juillet 1913) que date le déclanchement décisif, le tournant capital de l'évolution roumaine. Depuis, elle n'a fait que s'affirmer.

*
* *

La moralité de l'intervention des Roumains agissant contre les Bulgares aux prises avec de multiples adversaires a été fort discutée. Les Roumains s'en justifient par l'argument suivant : « Nous n'avons fait, disent-ils, que prendre les devants et faire subir aux Bulgares le sort que ceux-ci prétendaient nous imposer plus tard.

« Voyez le livre intitulé *le Camarade du soldat*, dont la 8[e] édition a paru à Sofia en 1912. Cet ouvrage de propagande a été

publié conformément à l'ordre du ministre de la guerre, n° 76, du 14 mars 1907, approuvé et autorisé par le chef du grand état-major de l'armée. Or, à la page 56 de la partie historique, on trouve une carte de *la Grande Bulgarie* (reproduite fort exactement ci-dessous). Les *parties déjà délivrées par les Bulgares* sont teintées en rose (en hachures larges sur notre carte). Les



parties non délivrées par les Bulgares sont teintées en rouge (en hachures plus denses sur notre carte).

« Parmi ces contrées désignées aux ambitions bulgares, on peut

constater que se trouve la Dobroudja roumaine jusqu'à Galatz. Nous n'avons donc fait, concluent les Roumains, que nous prémunir contre un danger menaçant en nous assurant contre les Bulgares de positions stratégiques qui nous permettent de l'éviter. »

L'expédition roumaine qui permit cette acquisition s'est accomplie au milieu d'un véritable enthousiasme. La mobilisation fut ordonnée le 20 juin/3 juillet 1913. Le seul désordre qui se produisit résulta de ce que 150 000 hommes de plus qu'on n'en attendait se présentèrent aux bureaux militaires; on dut les renvoyer dans leurs foyers. En quinze jours, 467 000 soldats roumains furent mobilisés, passèrent le Danube; leurs détachements de tête arrivèrent à 10 kilomètres de Sofia.

L'armée roumaine n'ayant pas eu à combattre en Bulgarie, on ne saurait porter de jugement décisif sur son haut commandement et la valeur technique de son corps d'officiers; mais cette expédition a permis d'apprécier le bon vouloir de tous, la résistance physique et la sobriété des soldats. Maintes fois ceux-ci ont fait, pendant plusieurs jours de suite, 50 kilomètres. En arrivant à l'étape, ils se mettaient cependant à danser le *hora*, la danse nationale, souvent même sans avoir mangé, car, certains jours, les voitures de l'intendance allant moins vite que les troupes, il fallut se passer même de pain.

Si l'on s'en rapporte à ce que l'on entend à Bucarest, le soldat roumain s'est encore fait remarquer par une grande discipline. C'est grâce à elle que la population bulgare n'a pas été molestée. Aucun excès n'a été commis. Tout ce qui a été réquisitionné aux paysans bulgares leur a été payé en argent immédiatement et non en bons. Profitant de l'aubaine, les villageois bulgares ont haussé considérablement leurs prix et fait de bonnes affaires. (Je dois à la vérité de dire qu'en Bulgarie j'ai entendu de tout autres appréciations !)

Mais si l'armée roumaine n'a pas eu à combattre, elle a éprouvé cependant des pertes : 6000 hommes environ sont morts de maladie, la plupart du choléra.

L'expédition a coûté environ 200 millions, dont à peu près 100 millions de réquisitions.

Ces sacrifices ont eu pour contre-partie l'acquisition de la majeure partie du fameux quadrilatère Roustchouk-Silistrie-Choumla-Varna, soit 8340 kilomètres carrés des meilleures terres de la Bulgarie où vivent 302 000 habitants, dont : 150 000 Turcs, 125 000 Bulgares, 19 000 Grecs et Arméniens, 8 000 Roumains.

L'acquisition roumaine, fort avantageuse au point de vue économique, est peut-être encore plus importante par ses conséquences militaires.

Si l'on considère l'ancienne frontière, on constate que les rives du Danube sont, sauf à Corabia, beaucoup plus basses du côté roumain que du côté bulgare. Les Bulgares pouvant donc balayer avec de l'artillerie la rive roumaine étaient ainsi dotés d'avantages offensifs dont se trouvaient démunis leurs adversaires éventuels. Ceux-ci ne pouvaient, en effet, songer à passer le Danube que sur le seul point, à Corabia, où leur rive dominait la rive bulgare. C'est d'ailleurs à cet endroit que les troupes roumaines franchirent le fleuve en juillet 1913. Mais si, cette fois, le passage put s'effectuer sans difficultés, c'est parce que les Bulgares étaient, au Sud et à l'Ouest, aux prises avec les Serbes et les Grecs. Sans cette circonstance exceptionnelle, le passage eût été des plus périlleux, les Bulgares pouvant d'avance concentrer leurs efforts sur ce point de Corabia, le seul praticable à l'armée roumaine.

La Roumanie avait donc le plus grand intérêt militaire à posséder les deux rives du Danube. Or, non seulement elle les a acquises, mais elle détient encore trois autres points stratégiques fort importants : Turtucaia, en face d'Oltenitza; Silistrie, qui est la clef de toutes les routes pénétrant en Bulgarie; enfin Dobritch, ville de 20 000 habitants, au sud-est du quadrilatère, dont les hauteurs peuvent aisément être fortifiées.

Désormais, le Danube ne constituera plus une barrière pour les Roumains, et derrière l'écran formé par la ligne Turtucaia-Silistrie-Dobritch, ils seraient à même de mobiliser en toute sûreté et d'entrer en Bulgarie sans difficulté. Ils le pourraient d'autant mieux que l'article 2 du traité de Bucarest stipule expressément :

« Il est formellement entendu que la Bulgarie démantèlera, au plus tard dans un délai de deux années, les ouvrages de fortifications existants et n'en construira pas d'autres à Roustchouk, à Choumla, dans le pays intermédiaire et dans une zone de 20 kilomètres autour de Baltchik. »

Cette clause avantage encore considérablement par ses conséquences la situation des Roumains. Turtucaia, en effet, est à moins de 50 kilomètres à l'est de Roustchouk. Cette ville bulgare peut donc être très aisément prise à revers par les Roumains qui sont certains de ne pas être arrêtés par des obstacles fortifiés. Or, la possession de Roustchouk, en face du chemin de fer Bucarest-Giurgevo, assurerait aux Roumains une voie supplémentaire de pénétration en Bulgarie.

La possession de la ligne Turtucaia-Baltchik représente donc pour la Roumanie, non seulement l'acquisition de la Dobroudja bulgare, mais encore celle de puissants avantages pour une action offensive contre la Bulgarie.

*
* *

Si le gouvernement de Bucarest a pu risquer cette grosse partie de se mettre à dos pour longtemps la Bulgarie, c'est que, depuis quelques années, le peuple roumain est entré dans une brillante période d'expansion.

En 1860, la Roumanie comptait 3 917 541 âmes. Le recensement du 19 décembre 1912 a donné un total de 7 248 061 habitants. Avec les 302 000 âmes de la Dobroudja bulgare, la Roumanie compte donc 7 550 000 habitants.

Or, non seulement l'accroissement de la population est rapide, mais il est accéléré. En 1890, l'excédent des naissances sur les décès était de 53 881. En 1900, il était de 88 642. Dans les six dernières années, il a dépassé 100 000 en moyenne. En 1911, ce chiffre a atteint 120 794 et 148 000 en 1912.

Si l'on se base sur le mouvement actuel des excédents des naissances sur les décès, on constate que la Roumanie s'accroît de 1 million d'habitants environ tous les sept ans.

En 1912, elle avait 55 habitants par kilomètre carré ; le jour où elle atteindra 110 habitants au kilomètre carré, chiffre qui est celui de la densité moyenne de la population de l'Europe occidentale, elle aura 15 millions d'habitants.

Cette population roumaine est paysanne dans la proportion des 5/6. La société roumaine, représentée par la classe des grands propriétaires, ne comporte que quelques milliers de personnes. Quant à la classe moyenne, à la bourgeoisie, elle existe encore à peine ; elle se forme et se développe difficilement. L'essor du peuple roumain a pour base les paysans. En 1911, sur 120 794 naissances, la part des campagnes a été de 112 775.

Or ces paysans sont encore dans un état « primitif ». Plus de la moitié sont illettrés, bien que naturellement intelligents. Dans beaucoup de régions, par suite de la « pulvérisation » de la petite propriété, ils vivent très difficilement. Pourtant, dans l'ensemble, leur condition est en progrès, grâce aux *Banques populaires* (dont la fortune dépasse 100 millions), aux nombreuses *Coopératives*, aux *Associations agricoles de paysans* qui ont été créées pour permettre l'exploitation directe des terres des propriétaires par les paysans. Sur nombre de points, ces associations ont permis de supprimer les fermiers, intermédiaires généralement juifs ou grecs, qui, faisant fortune à la fois aux dépens des propriétaires et des paysans, ont été longtemps un des maux de la Roumanie.

Ce paysan roumain est un admirable travailleur. Grâce à lui,

la Roumanie occupe, pour la production du blé et du maïs, la seconde place dans le monde *par tête d'habitant*. Ses qualités d'énergie ont assuré l'extraordinaire progression de l'agriculture dans les cinquante dernières années.

L'essor du commerce est également considérable. Quelques chiffres en constatent les rapides progrès.

	Importations.	Exportations.	Balance commerciale.
1871. . .	82 927 228 fr.	177 682 782 fr.	+ 94 755 554
1880. . .	255 336 415	218 918 878	— 36 417 537
1890. . .	362 791 054	275 958 415	— 86 832 639
1900. . .	216 985 878	280 000 431	+ 63 014 553
1910. . .	409 715 576	616 504 872	+ 206 789 296

Mais il faut noter que le commerce et l'industrie du pays sont encore presque complètement aux mains des étrangers. A Bucarest, 40 000 sujets austro-hongrois s'en occupent exclusivement.

Les Roumains voudraient bien s'affranchir de la dépendance commerciale de l'extérieur, notamment de celle de l'Autriche et de l'Allemagne, mais, pour y parvenir, il leur faudra encore beaucoup de temps et d'efforts. Cette situation fait que l'enrichissement de la Roumanie n'est pas aussi considérable que son activité.

La population rurale, qui travaille avec une remarquable énergie pendant l'été, n'a presque rien à faire durant l'hiver. Elle dépense alors ce qu'elle a gagné le reste de l'année à acheter, pour les besoins de sa vie courante, des produits industriels venant de l'étranger.

Chaque année, aux moments intenses des travaux agricoles, ou pour les besoins de la construction dans les grandes villes, la Roumanie doit faire venir des milliers d'ouvriers serbes et bulgares, qui emportent chez eux le montant de leurs salaires.

L'industrie pétrolière a pris une grande extension; mais comme ce sont des capitaux étrangers qui la vitalisent, les gains qui en résultent ne restent pas davantage dans le pays.

Ainsi, la Roumanie produisant peu au point de vue industriel, employant des étrangers ou des capitaux étrangers, ses grands propriétaires dépensant une bonne partie de leur revenu au dehors, la plus notable partie de ses gains agricoles sort de ses frontières. Malgré tout l'effort est si grand que, dans l'ensemble, la fortune publique augmente.

L'état des finances publiques en témoigne. La Roumanie est l'un des rares Etats de l'Europe, dont le budget présente des excédents fort appréciables, qui, de 1901-1902 à 1911-1912, ont varié entre 6 et 110 millions annuellement. Il est vrai que cette

heureuse période paraît devoir être close, car le budget roumain aura désormais à supporter de nouvelles charges militaires fort importantes qui empêcheront évidemment tout excédent.

*
* *

Au point de vue de la politique intérieure, la situation es simple. Les trois partis du gouvernement : conservateur, conservateur-démocrate et libéral fonctionnent d'une façon particulière.

En Roumanie, le parti au pouvoir est certain d'avoir la majorité s'il fait les élections. L'opinion publique des communes rurales est encore à l'état rudimentaire; le nombre des électeurs sur lesquels on a à agir est restreint; on ne se fait pas faute d'employer les arguments sonnants, les pressions, les promesses de places, etc. Comme il y a en Roumanie 160 000 fonctionnaires qui dépendent du pouvoir, le succès électoral est assuré.

Le parti aux affaires disposant d'une grande majorité ne tombe jamais au sens parlementaire du mot; mais, à la longue, du fait de ses fautes, il finit par s'affaiblir. Il comprend, ou le souverain lui fait entendre, qu'il vaut mieux laisser la place à d'autres. Le roi intervient alors et, en pratique, tous les trois ou quatre ans, d'une façon experte, sans conflit, il confie les affaires à d'autres mains.

Les partis roumains ont d'ailleurs une excellente pratique, qui consiste, pour celui qui fait les élections, à ne pas opposer d'adversaires aux hommes marquants des autres partis. Ce procédé courtois a pour résultat avantageux que l'élite politique du pays se trouve toujours à la Chambre roumaine.

Au moment où s'ouvrit la crise orientale, un cabinet, dit de collaboration, fut créé entre les conservateurs et les conservateurs-démocrates. Après la paix de Bucarest, des tiraillements et des rivalités de personnes se produisirent avec tant d'acuité au sein de ce ministère de collaboration, qui avait mené les affaires pendant la crise balkanique, que son maintien au pouvoir devint impossible. Le roi appela alors au ministère les libéraux, sous la présidence de M. Jean Bratiano, qui prit le portefeuille de la guerre. Ce cabinet présida en février dernier aux élections générales. Elles lui ont donné une majorité écrasante. Il y a maintenant à la Chambre roumaine : 10 conservateurs-démocrates; 9 conservateurs; 2 nationalistes; 1 indépendant; 169 libéraux.

Le premier acte important du parti libéral a été de travailler à la revision de la constitution, indispensable à l'accomplissement de son programme de réformes. Disposant d'une énorme majorité, le cabinet Bratiano réunira facilement les deux tiers des suf-

frages qui sont requis pour la revision constitutionnelle. Celle-ci a déjà été votée à la presque unanimité dans deux lectures et deviendra définitive après une troisième. Le Sénat ne fera aucune difficulté, car, sous l'autorité suprême du roi, toutes les grandes questions politiques en Roumanie se résolvent par un accord entre les deux Chambres et une entente qui finit toujours par s'établir entre la majorité et la minorité.

La revision de la Constitution a pour objet de permettre la réalisation de deux réformes essentielles : la réforme électorale qui doit élargir considérablement le droit de suffrage; la réforme agraire qui donnera le droit à l'Etat d'exproprier les grandes propriétés pour les vendre en détail aux paysans.

En matière électorale, les libéraux veulent remplacer les trois collèges d'électeurs existants par un seul.

Actuellement, le 1er collège comprend tous ceux qui ont un revenu foncier, rural ou urbain, d'au moins 1200 francs par an. En 1905, 15 973 électeurs étaient inscrits dans ce collège;

Le 2e collège comprend tous ceux qui ont fait leurs études primaires, exercent une profession libérale, les retraités et ceux qui paient à l'Etat au moins 20 francs de contributions directes. En 1905, ce collège comprenait 34 742 électeurs;

Le 3e collège comprend tous ceux qui paient à l'Etat un impôt, si petit qu'il soit, et qui ne sont pas électeurs dans les autres collèges. Parmi les électeurs de ce collège, une partie — ceux qui ont un revenu foncier rural d'au moins 300 francs par an, ceux qui paient 1000 francs de ferme annuellement, les prêtres et les instituteurs de campagne — élisent directement les députés. Cette catégorie englobait, en 1905, 42 907 électeurs. La seconde catégorie du 3e collège, environ 1 million d'électeurs, vote *indirectement;* 50 électeurs élisent un *délégué* qui vote directement.

En résumé, en 1905, *93 622* électeurs votaient directement.

La réforme électorale du parti libéral aura pour base la concession de l'électorat à tout citoyen roumain sachant lire et écrire. Comme plus de la moitié des paysans roumains sont encore illettrés, ce nouveau droit électoral constituera, dans l'esprit de ceux qui le préconisent, une prime à la fréquentation scolaire qui, quoique déjà obligatoire, n'est pas réalisée en pratique. De telle sorte qu'en quinze ou vingt ans, le nombre des écoles primaires étant multiplié, la Roumanie arriverait sans secousses à avoir, en fait, le suffrage universel. Quant aux illettrés, ils voteront aussi, mais par délégation.

Si un collège unique était formé, sur la base du droit de vote concédé à tous ceux qui savent lire et écrire, le nombre des élec-

teurs roumains votant directement serait dès maintenant presque décuplé. Cette proportion considérable effraie M. Take Jonesco, le chef très avisé des conservateurs-démocrates. Il est partisan, lui aussi, de la réforme, mais il voudrait, comme transition, passer de 3 collèges à 2 collèges, afin que l'évolution du droit électoral fût plus graduée. Le collège unique présente encore à ses yeux l'inconvénient que les voix des électeurs ruraux étoufferaient les voix des électeurs urbains. D'autre part, comme en Roumanie il n'y a pas encore de vie politique réelle dans les campagnes et que le gouvernement impose sa volonté sans éprouver de résistance, avec le collège unique, on aurait pour très longtemps, non des élections, mais des désignations.

Les conservateurs sont nettement opposés à la réforme électorale, mais leur irritation est encore plus grande contre la réforme agraire basée sur l'idée d'une expropriation des grandes propriétés. Le plus documenté d'entre eux, M. Jean Lahovary, estime que la grande propriété est nécessaire à la prospérité économique de la Roumanie, que des avantages fiscaux divers ont été votés en faveur des paysans, que leur situation n'est pas aussi mauvaise qu'on veut bien le dire, puisqu'ils n'émigrent pas et que la population rurale augmente, etc.

Ces arguments ne touchent pas les libéraux qui répondent :

« Les grands propriétaires, les conservateurs d'aujourd'hui sont les descendants des anciens boyards. Ils ne peuvent s'habituer à l'idée de l'évolution sociale. Ils ne veulent pas voir en face la situation matérielle et morale des paysans. Or elle exige impérieusement la réforme agraire.

« Comment oublier la leçon qui se dégage des mouvements agraires qui ont ensanglanté la Roumanie en 1888-89 et en 1907?

« En mars 1907, dans le district de Botochani, le préfet Vacesco, de tendance antisémite, voulut soulever les paysans contre les fermiers juifs. Il y réussit, mais en deux jours le mouvement prit une tout autre tournure. Il devint une révolte de paysans affamés contre les propriétaires. En cinq jours, il s'étendit à toute la Roumanie. Les châteaux furent saccagés. Il y eut des scènes de sauvagerie extraordinaires, des fermiers furent torturés.

« La révolte ne put être écrasée que par l'armée mobilisée. Il y eut près de 11 000 tués.

« Or ce fut au parti libéral, succédant au ministère conservateur emporté par la tourmente, qu'incomba le terrible devoir d'étouffer la révolte. Le parti libéral ne veut plus se trouver placé en face d'aussi cruelles nécessités. On a bien créé diverses intitutions pour aider les paysans : *banques populaires*, *coopératives*, *caisses*

rurales, etc.; mais l'insuffisance de ces mesures est évidente. Les paysans continuent à avoir un besoin urgent de terre. L'expropriation s'impose. Si la situation du paysan roumain est moins mauvaise que jadis, elle demande encore à être améliorée considérablement.

« Quand le paysan roumain est propriétaire, sa situation est très difficile, car dans la plupart des cas sa propriété est trop petite pour le faire vivre lui et sa famille. En outre, il ne peut travailler, en fait, d'une façon rémunératrice qu'environ 9 mois par an, de mars à novembre. En hiver, il soigne son bétail quand il en a; quand il le peut, il travaille à l'exploitation des forêts, mais en général il n'a pas assez à faire. Il dépense alors pendant la mauvaise saison ce qu'il a gagné pendant l'été.

« Quant au paysan roumain qui, ouvrier agricole, travaille avec sa famille, ses bœufs et ses outils sur le domaine du grand propriétaire, il gagne en moyenne 400 francs par an. Avec cette somme si modeste, il ne peut vivre que misérablement de maïs, de haricots et d'eau. Il ignore même la pomme de terre. Il ne mange presque jamais de viande. Jadis, il consommait beaucoup de poisson, car cet aliment était très bon marché; mais depuis que l'Etat, qui détient les lacs où se pratique la pêche en grand, a haussé le taux de ses adjudications, le prix du poisson s'est relevé considérablement.

« Il y a des paysans qui ont à peine de quoi acheter le maïs qui est la base de leur subsistance. Leur alimentation est alors si insuffisante que dans certaines régions, en Moldavie surtout, il y a de 30 à 40 000 pelagreux. Or la pelagre est une maladie de misère qui ne se développe que là où la nourriture est trop pauvre.

« Il y a des villages où on ne peut pas se procurer un verre de lait, car, par suite du défaut total de pâturages dans certains districts, il n'y a pas une seule vache. Dans ces conditions, comment s'étonner que dans beaucoup d'endroits le paysan roumain soit alcoolique, que son hygiène soit mauvaise.

« Si les paysans se sont soulevés en 1907 dans toute la Roumanie, cela tient à cet état de choses. Il faut y remédier à tout prix. La terre fait tellement défaut aux paysans roumains que, même si la réforme agraire permet de morceler un million d'hectares de grande propriété, on aura peine à compléter jusqu'à 5 hectares, — chiffre reconnu nécessaire à la vie d'une famille de paysans, — la « poussière » de petite propriété existante qui bien souvent est inférieure à 5 hectares ».

Telle est la thèse des libéraux. Elle se trouve renforcée encore dans leur esprit par ce fait que, depuis l'expédition en Bulgarie,

les 467 000 paysans roumains mobilisés ont pu constater par eux-mêmes combien la situation du paysan bulgare est meilleure que la leur. Ils sont donc rentrés dans leurs foyers, voulant plus que jamais pouvoir enfin acheter la terre qui leur manque.

Le plan des libéraux est donc simple. Il part de ce point de vue : 4000 *latifundia* occupent la moitié du sol de la Roumanie. Il faut, au moyen d'une loi d'expropriation, permettre au paysan qui a de l'argent et qui veut de la terre d'en acheter aux dépens de ces *latifundia* qui appartiennent soit à l'Etat, soit aux particuliers. Comme les grands propriétaires ne veulent pas vendre, il faut les y contraindre par une loi. C'est le seul moyen d'éviter de nouvelles révoltes agraires qui seraient désastreuses pour le prestige moral de la Roumanie et de remédier à la « pulvérisation » de la petite propriété qui est détestable au point de vue économique.

Enfin, dernier argument des libéraux, il y a un intérêt considérable à procéder à la réforme agraire avec le moins de retard possible. Depuis dix ans, le prix des terres s'est accru considérablement ; le taux moyen de l'hectare est passé de 600 à 1400 francs. D'autre part, la population s'accroît elle aussi dans d'énormes proportions, puisqu'elle augmente d'environ 1 million en sept ans. Or cette augmentation porte pour les 5/6 sur des paysans. Donc, plus on attendra et plus la réforme agraire sera difficile et onéreuse à accomplir, puisque plus grand sera le nombre de paysans qu'il faudra satisfaire et que la valeur du sol tend encore à s'accroître.

Dans la pensée des chefs du parti libéral ces deux réformes : réforme électorale et réforme agraire, ont une portée dépassant de beaucoup celle de simples réformes intérieures. Sans doute, elles sont inspirées de préoccupations politiques et sociales, mais elles ont en réalité pour but supérieur, dans la volonté des dirigeants de la Roumanie, — en satisfaisant les paysans, qui forment la base de sa puissance, — de préparer une solidarité nationale plus complète en vue des extensions territoriales que la Roumanie se sent encore appelée à accomplir. Les réformes intérieures auxquelles on va procéder en Roumanie ont donc une porée extérieure qu'il faut retenir.

Ces tendances sont encore décelées par le discours que M. Duca, ministre de l'Instruction publique, a fait à la fin d'avril dernier à la première séance des conférences générales du corps enseignant primaire. « Ce sont les instituteurs, disait-il, qui doivent représenter le feu sacré qui allume le flambeau du patriotisme parmi les jeunes générations, les citoyens de demain. Ils façonnent et doivent façonner les âmes de ceux à qui reviendra la charge de

contribuer à la création d'une Roumanie plus grande. » (V. l'*Indépendance roumaine*, 13-26 avril 1914.)

*
* *

Mais comment, après l'acquisition qui vient d'être réalisée aux dépens de la Bulgarie, les *leaders* du peuple roumain peuvent-ils songer à une Roumanie plus grande? C'est que, si les réformes électorale et agraire constituent un objet de préoccupations immédiates, la question des Roumains de Transylvanie commence à passionner pour l'avenir, non plus seulement comme jadis les patriotes enflammés, mais toute l'opinion roumaine.

3 700 000 Roumains vivent de l'autre côté des Carpathes sous le sceptre de François-Joseph : 300 000 en Bukovine, donc en Autriche, et 3 400 000 environ en Transylvanie, donc en Hongrie [1].



LA GRANDE ROUMANIE

Ces Roumains de Hongrie s'ingénient depuis longtemps à sauvegarder et à développer leur conscience nationale. Leurs évêques et leurs prêtres, qui en général ont de réelles qualités, leur ont servi de guides dans leur lutte contre le magyarisme. Bien qu'il

[1] Les statistiques officielles de Budapest donnent des chiffres inférieurs, mais on sait que ces statistiques faites par les Magyars sont systématiquement établies pour les besoins de leur cause.

n'y ait pas parmi eux unité confessionnelle, puisqu'à côté des orthodoxes, il y a environ 1 million d'orthodoxes-unis (catholiques), l'union morale est parfaite parmi les Roumains de Transylvanie.

Leur effort incessant consiste à résister aux tentatives de magyarisation et à roumaniser le pays. Ceux qui sont propriétaires conservent jalousement le sol qu'ils ont acquis ou tiennent de leur famille. Ceux qui n'ont rien émigrent en grand nombre en Amérique (100 000 environ sont aux Etats-Unis) et y font d'abondantes économies. Chaque année, ils envoient de 15 à 20 millions de francs ainsi épargnés outre-Atlantique en Transylvanie, afin d'y acheter des terres, et de préférence des terres appartenant à des Magyars. Des centaines de banques roumaines très prospères facilitent ces opérations. L'une d'elles, l'*Albina*, à Sibiu (Hermannstadt), a un capital de 6 millions de couronnes.

Or il y a en Transylvanie une multitude de fonctionnaires et de petit nobles magyars qui à la fois vivent aux dépens de l'Etat hongrois et accaparent toutes les fonctions que pourraient et devraient exercer les Roumains.

En outre, en dépit de leur organisation sociale relativement avancée, les Roumains de Transylvanie n'ont que six députés au Parlement de Budapest. Encore est-ce au prix des plus grandes difficultés, les Magyars, sans aucun scrupule, mettant toutes les entraves possibles à l'exercice du droit électoral des Roumains, comme d'ailleurs de celui des autres nationalités soumises à leur domination.

Dans ces conditions, on peut imaginer quels sont les sentiments des Roumains de Transylvanie pour les Magyars qu'ils détestent et pour leurs frères de Roumanie auxquels ils voudraient être réunis. Il y a bien longtemps, sans doute, que ces sentiments sont latents en Transylvanie, mais là encore la crise balkanique a exercé une action profonde. Si les Slaves, Ruthènes, Slovaques, Croates, Tchèques, Slovènes ont été enthousiasmés par les victoires des Serbes, les Roumains de Transylvanie ont été profondément flattés de voir la Roumanie s'accroître de la Dobroudja bulgare et jouer un rôle politique d'une importance sans précédent. La crise d'Orient a donc puissamment accru leurs sentiments irrédentistes.

Quant aux Magyars, ils commencent à se sentir submergés au milieu de toutes les nationalités slaves et latines, si vivantes, dont les progrès sont incessants. Comment prolonger la suprématie du magyarisme sur elles? Le comte Tisza crut avoir trouvé un moyen. C'était de faire un sacrifice, — sacrifice eu égard à la politique antérieurement suivie, — c'était de négocier avec les Roumains de Transylvanie, de leur faire quelques concessions concernant

la langue et le nombre des députés à Budapest, afin que, en échange, leur concours fût assuré aux Magyars pour tenir tête aux autres nationalités.

Ce procédé de conciliation, quoique astucieux, a été loin d'être apprécié par les Magyars, encore fort nombreux, qui en sont restés au système de l'intransigeance absolue. Après de longs pourparlers, qui ont surtout été actifs au début de cette année, le comte Tisza n'a d'ailleurs abouti à aucun résultat positif, à la grande satisfaction du comte Andrassy, partisan déclaré de l'ancienne méthode.

Les Allemands, qui, de loin, jugent les choses avec plus d'objectivité, se rendent cependant compte que les Magyars seront finalement contraints de faire des concessions.

Les négociations du comte Tisza avec les chefs roumains, constatait la *Deutsche Tageszeitung* (27 février 1914), ont dû être interrompues parce que les Roumains ont déclaré qu'il y avait incompatibilité absolue entre ce qu'on leur offrait et ce qu'ils demandaient.....

Le nombre des Roumains de Hongrie confère une certaine gravité aux réclamations pour l'égalité des droits. Tôt ou tard, il faudra céder à ces réclamations si l'on ne veut pas créer une situation périlleuse.

Il y a naturellement fort longtemps que les Roumains de Roumanie pensent à leurs frères de Transylvanie, opprimés par les Magyars. Il suffit de regarder la carte ci-dessus pour comprendre à quel point la Transylvanie fait partie, à la fois ethnographiquement et géographiquement, de la Roumanie.

Mais si ces sentiments sont anciens en Roumanie, ils n'existaient autrefois qu'à l'état de vagues espoirs dont la réalisation paraissait tellement lointaine qu'en fait la question de Transylvanie n'avait pas de valeur politique réelle pour les nationaux roumains. Depuis la guerre balkanique, depuis que le traité de Bucarest a confirmé l'acquisition roumaine en Bulgarie, depuis surtout que la répercussion des victoires serbes et que l'influence roumaine grandissante ont profondément agi sur les Slaves et les Roumains d'Autriche-Hongrie, tout est radicalement changé. Cette constatation faite par le *Magyarorszag* de Budapest (19 décembre 1913) établit combien profonde est l'évolution récente.

La mobilisation de l'armée roumaine se fit au milieu de démonstrations populaires bruyantes auxquelles le *Ballplatz* refusait toute importance. La vérité est cependant ceci : tous les officiers avaient été autorisés à dire à leurs hommes que, lorsque l'héroïque armée roumaine en aurait fini avec les Bulgares, une autre tâche par ailleurs l'attendait. Ils ne devaient pas prononcer le mot de Transylvanie, mais la presse et les comités politiques et patriotiques se chargeaient de crier, assez haut pour que toute l'armée l'entendît, le but de cette nouvelle promenade qui était Alba-Julia (Gyulafchervar) et Cluj (Kolozvar) en Hongrie.

Le *Pesti Hirlap* (20 décembre 1913) remarque de son côté :

L'opinion roumaine s'habitue déjà à désigner la Transylvanie du nom de Macédoine hongroise, et les comités patriotiques roumains attisent le feu très ouvertement pour une prochaine délivrance des frères irrédimés souffrant sous le joug magyar.

Aucun général roumain, quand il parle à la troupe, ne manque jamais de dire que la conquête en Bulgarie n'était rien à côté de ce qui attend l'armée roumaine en Transylvanie.

Voilà la vérité. La question de Transylvanie constitue maintenant la préoccupation principale de la Roumanie et a été la cause essentielle de son évolution. On comprend, dans ces conditions, que les négociations entre le comte Tisza et les Roumains de Translyvanie aient été suivies avec une extrême attention et un intérêt passionné à Bucarest. Au fond, on y souhaite que les Magyars fassent des concessions, car la situation des Roumains de Transylvanie serait améliorée sans que l'avenir de leur union avec la Roumanie fût compromis en quoi que ce soit. D'ailleurs, si les Magyars ne concèdent rien à leurs sujets roumains, cette attitude se retournera encore contre eux, car les désirs irrédentistes n'en seront que plus surexcités.

Bien entendu, les hommes politiques roumains, surtout ceux qui occupent des situations en vue, ne parlent pas officiellement de la question de Transylvanie. Leurs rapports quotidiens, étroits et inévitables, avec l'Autriche-Hongrie leur font une obligation de paraître se désintéresser de ce qui se passe au nord des Carpathes. Ils doivent gagner du temps. Ils savent parfaitement qu'il faut attendre. Combien d'années? Qui peut le dire? Mais ils veulent que, désormais, la Roumanie soit prête.

Quant aux milieux non officieux, ils ne cherchent pas à observer cette réserve. Leurs désirs ardents se manifestent publiquement. A la fin de mars dernier, la *Liga Culturale*, société patriotique roumaine, a convoqué à Bucarest un grand meeting. Les points principaux du programme étaient significatifs : 1. L'avenir du roumanisme en Hongrie; 2. Les Roumains de Hongrie et les concessions insuffisantes que le gouvernement hongrois leur offre; 3. Protestations de la nation roumaine contre l'oppression des frères roumains de Hongrie. — Ce simple énoncé montre à quel point la question de Transylvanie domine désormais toute la vie nationale des Roumains.

Un député fort connu me répétait à Bucarest le mot d'un électeur qui lui parlait de la situation nouvelle, au lendemain du traité de Bucarest. « J'ai un fils à l'armée, mais comme j'irais

gaiement, moi aussi, combattre de l'autre côté des Carpathes ! » Cette phrase traduit exactement les sentiments qui de toutes parts couvent et se renforcent.

La conviction profonde de tous les Roumains, hommes politiques, bourgeois ou paysans, c'est que la Roumanie a encore une grande tâche à accomplir, et que peut-être les temps en seront révolus plus tôt qu'on ne pense.

*
* *

La nécessité de maintenir par la force le traité de Bucarest, de pratiquer à l'égard de la Bulgarie la politique de l'arme au pied, la volonté de préparer l'avenir que laisse entrevoir la situation de l'Autriche-Hongrie font que les Roumains sont absolument décidés à faire tous les sacrifices possibles pour accroître leur armée. Bien que l'expédition en Bulgarie ait pu avoir lieu sans effusion de sang, la confiance des Roumains en leurs soldats est extrême. L'un d'eux, homme politique très notoire, me disait, non sans une certaine exaltation : « Nous considérons notre soldat comme le meilleur de tous. Rappelez-vous comment se sont conduits les soldats roumains en 1878; ils ont sauvé l'armée russe arrêtée devant Plevna. N'oubliez pas combien résistants et tenaces se sont montrés les Roumains de l'armée autrichienne à Custozza; ce sont encore les soldats roumains, originaires de la Bessarabie russe, qui ont tenu le plus longtemps à la bataille de Moukden. »

A la vérité, l'impression extérieure que fait l'armée roumaine est des plus favorables.

Grâce à la grande courtoisie de M. Jean Bratiano, ministre de la guerre, j'ai pu, guidé par son chef de cabinet, le très aimable commandant Balif, voir de près et dans des conditions exceptionnelles un régiment de cavalerie, un régiment d'infanterie, un régiment d'artillerie, un groupe d'artillerie lourde, un bataillon de chasseurs, l'école d'infanterie. Je n'ai pas qualité pour porter un jugement sur la valeur technique des officiers dont j'ai pu d'ailleurs apprécier l'affabilité et la distinction personnelle, mais j'ai été à même de faire, au point de vue matériel, les constations suivantes qui ne sont pas sans valeur.

Les magasins régimentaires sont abondamment pourvus, les chevaux sont en excellentes conditions, les écuries sont tenues avec un soin extrême, les chambrées sont remarquables de propreté, le matériel d'artillerie est d'un entretien parfait.

L'artillerie lourde est en formation. Les premiers obusiers de 150 du Creusot venaient seulement d'arriver. L'officier qui me les a montrés était très fier d'avoir à s'occuper de ce matériel qui inspire la plus grande confiance.

Dans les cours des casernes, j'ai vu manœuvrer les recrues, depuis deux mois seulement à l'entraînement. Elles étaient déjà fort débrouillées et on les poussait avec une extrême vigueur en leur faisant faire surtout des exercices pratiques et notamment beaucoup de tir réduit.

Au point de vue des méthodes d'instruction, l'armée roumaine présente un curieux mélange de méthodes françaises et de méthodes allemandes. L'artillerie et l'infanterie sont dressées à l'allemande. Le fantassin roumain a le pas de parade prussien atténué. Dans la cavalerie, par contre, se remarquent des principes français, ce qui s'explique par le fait que beaucoup des officiers supérieurs de cavalerie roumains sont passés par Saumur.

Ce qui est certain, c'est que la Roumanie est entrée dans une période d'armements à outrance. Tous les hommes politiques roumains, sans distinction de parti, les déclarent indispensables et la presse de Bucarest est unanime à proclamer que la Roumanie doit être le plus fort Etat des Balkans.

La Roumanie va donc tout faire pour son armée. Le chef du parti libéral, M. Jean Bratiano, président du conseil, a tenu à prendre le ministère de la guerre, pour souligner ces intentions. La Roumanie va consacrer, en plusieurs exercices, environ 500 millions à des armements extraordinaires, à l'achat de matériel de guerre, à l'accroissement de l'artillerie.

Dès l'an dernier, la durée du service militaire a été prolongée de vingt et un à vingt-cinq ans, — à partir de la vingt et unième année accomplie jusqu'à la quarante-sixième année accomplie.

Dans la région de chacun des corps d'armée existants (Craiova, Bucarest, Galatz, Iassi et Constantza), on va organiser un commandement de réserve, qui se transformera en cas de guerre en un corps d'armée de réserve (à 8 régiments d'infanterie et à une brigade d'artillerie).

Le budget *ordinaire* de la guerre a été porté de 74 400 000 francs en 1912, à 81 800 000 francs pour 1913 et à 98 122 000 francs pour 1914.

Le résultat de tous ces efforts sera que la Roumanie qui, actuellement, peut mobiliser 500 000 hommes, dans trois ans, sera en mesure d'en armer 700 000.

Ces manifestations, constate le *Pester Lloyd* du 22 avril, en

raison de la situation politique modifiée à la suite de la guerre balkanique, sont « tellement sérieuses que notre état-major (austro-hongrois) ne peut manquer d'en prendre bonne note. »

*
* *

La politique extérieure de la Roumanie se déduit avec netteté de sa situation morale, militaire et géographique.

Leur intervention dans les affaires balkaniques a passionné les Roumains pour les questions extérieures. Ils veulent : Conserver ce qui a été acquis aux dépens de la Bulgarie; Défendre l'équilibre balkanique résultant du traité de Bucarest; Ménager la réalisation des espérances sur la Transylvanie.

Ces trois objectifs essentiels vont dominer désormais toute la politique étrangère du gouvernement de Bucarest.

En ce qui touche les Balkans, l'idée fondamentale est de rester l'arbitre de la situation. Elle comporte non seulement l'avantage de maintenir l'équilibre des Balkans tel que le conçoit le gouvernement de Bucarest, mais encore de lui permettre de jouer un rôle à prestige. On considère, en effet, en Roumanie que, les Serbes et les Grecs devant à l'intervention roumaine d'avoir pu venir à bout des Bulgares, le gouvernement de Bucarest a des titres tout spéciaux pour se faire entendre à Athènes et à Belgrade.

On peut déjà discerner d'ailleurs assez nettement quelle politique compte suivre la Roumanie envers chacun des Etats balkaniques.

Toujours en partant du point de vue de l'équilibre, on a envisagé sans regret à Bucarest la constitution de l'Albanie; si les territoires albanais avaient été partagés entre la Grèce et la Serbie, ces deux Etats auraient été trop étendus au gré des Roumains.

Ceux-ci espèrent d'ailleurs que le gouvernement de Durazzo se rendra progressivement indépendant de l'Autriche et de l'Italie et on compte qu'alors il pourra se rapprocher des autres Etats balkaniques, Serbie et Grèce, et, par suite, subir de plus en plus l'action du gouvernement du roi Charles en raison de l'influence personnelle très considérable que le roi de Roumanie exerce sur son neveu le prince de Wied, souverain d'Albanie.

Afin de préparer cette politique, la Roumanie s'est empressée de nommer le premier ministre étranger à Durazzo, M. Burghele. De ce fait, celui-ci sera le doyen du corps diplomatique accrédité auprès du souverain d'Albanie, ce qui constitue toujours, surtout en Orient, un élément de prestige.

Envers la Bulgarie, la politique roumaine est parfaitement claire; elle veut à tout prix le maintien de l'état de choses sanctionné à Bucarest. La Roumanie a pris la Dobroudja à la Bulgarie au nom du principe de l'équilibre, elle entend la conserver au nom du même principe. Mais, ceci nettement posé, le gouvernement de Bucarest n'a pas d'hostilité systématique contre la Bulgarie. Même au moment des négociations de Bucarest, les Bulgares ont pu, s'ils l'ont voulu, se convaincre de cette vérité.

La question des ponts sur le Danube donne une idée assez exacte des relations qui vont exister entre Bucarest et Sofia. La Roumanie et la Bulgarie ont un intérêt commun à établir entre elles des communications ferrées qui n'existent pas encore. Mais s'ils ont un avantage certain à un raccordement avec le chemin de fer bulgare, qui descendra sur la mer Egée, les Roumains prennent leurs précautions. Ils ne veulent pas de ponts sur le Danube aux endroits où leur état-major y voit le moindre inconvénient stratégique. Ils travaillent actuellement à imposer aux Bulgares l'emplacement de leur choix et ils finiront par y réussir. On voit donc que si, à Bucarest, on est tout disposé à entretenir avec Sofia les meilleures relations possibles, on a pour ligne de conduite fermement arrêtée de ne favoriser en quoi que ce soit les desseins qu'on connaît aux Bulgares.

On sait fort bien à Bucarest que les Bulgares vont tout faire pour endormir à la longue les Roumains et les persuader qu'ils n'ont contre eux aucun sentiment de revanche. Par cette tactique, on espère à Sofia finir avec le temps par trouver une occasion de frapper librement sur les Grecs ou sur les Serbes; plus tard seulement on se retournerait contre les Roumains. Ce serait la ruse des Horaces contre les Curiaces, mise au service de l'hégémonie balkanique bulgare.

On peut tenir pour assuré que les Roumains ne se laisseront pas prendre à cette manœuvre. Ils n'ont aucune confiance dans les assurances de Sofia. Ils considèrent les Bulgares non comme de vrais Slaves, tels les Serbes, mais comme des Asiatiques, tels les Magyars.

Aucune illusion ne règne à Bucarest. On y est parfaitement convaincu que, quoi qu'il puisse promettre, le peuple bulgare ne pardonnera jamais l'amputation de la Dobroudja. Toute la politique de Bucarest envers Sofia est basée sur cette idée.

Avec la Grèce, la qualité des rapports de la Roumanie est soulignée par les fiançailles récentes de la princesse Elisabeth, fille du prince héritier roumain, avec le prince héritier Georges de

Grèce ; mais il y a un point faible dans les relations entre Bucarest et Athènes.

Profitant de sa situation si avantageuse, la Roumanie, au moment du traité de Bucarest, est arrivée à se faire concéder par la Grèce des privilèges scolaires et religieux en faveur des Koutzo-Valaques (Roumains) se trouvant sur les nouveaux territoires helléniques. Or, récemment, dans l'échauffourée de Koritza, quelques Koutzo-Valaques ont été tués par les bataillons sacrés helléniques, d'où grande irritation en Roumanie contre les Grecs qui, d'ailleurs, ont aussitôt protesté de leurs bons sentiments et invoqué comme excuse la situation si troublée résultant de la lutte entre Epirotes et Albanais. Cet incident finira donc par s'arranger, mais il ne faudrait pas que d'autres de même nature vinssent trop souvent exciter l'opinion publique des deux pays.

En outre, on n'ignore pas à Bucarest ce que les prétentions parfois excessives des Grecs peuvent avoir de dangereux pour eux-mêmes et leurs associés balkaniques. La Roumanie veut donc, précisément pour mieux assurer le maintien de l'équilibre établi, travailler à modérer les ambitions grecques, quand elles prennent un caractère périlleux. Ainsi on sait à Bucarest que le véritable intérêt de la Grèce serait de détendre ses rapports avec la Turquie, à la fois pour empêcher un nouveau conflit entre Athènes et Constantinople, — qui pourrait sortir du boycottage des Grecs de l'empire ottoman, — et pour ne pas favoriser un rapprochement politique turco-bulgare qui serait désavantageux conjointement pour la Grèce, la Serbie et la Roumanie.

Les Roumains estiment avec raison que, pour détendre les rapports gréco-turcs, il faudrait aboutir à une transaction à propos des îles de Chio et de Mitylène, la Grèce faisant certaines concessions surtout de forme à la Turquie, ce qui permettrait à cette dernière au moins de sauver la face. C'est dans ce but que le général roumain Coanda vient de tâcher de jouer un rôle de médiateur, sans avoir, bien entendu, de mission politique, déclara-t-on officiellement. Bucarest travaille ainsi à faciliter la tâche de M. Venizelos qui, lui, personnellement, comprend l'intérêt pratique d'une transaction pour la Turquie comme pour la Grèce, résultat qui n'est rendu difficile que par l'intransigeance de l'opinion publique athénienne qui voudrait, elle, une solution radicale, sans d'ailleurs sembler en apercevoir les dangers au point de vue purement hellénique.

Avec Belgrade, les rapports roumains sont excellents et confiants. On apprécie hautement, à Bucarest, la valeur militaire dont

ont fait preuve les Serbes. Un pont sur le Danube va prochainement faciliter beaucoup les rapports économiques et *militaires* entre les deux pays. Une convention signée en décembre 1913 et votée définitivement en avril dernier a décidé que ce pont serait établi entre Brza Palanka, rive serbe, et Tziganache, rive roumaine, donc plus à l'Ouest qu'on ne l'avait pensé primitivement, afin de le placer hors d'atteinte des Bulgares en cas de guerre.

Ce pont sera celui du fameux chemin de fer Danube-Adriatique. A partir de la frontière roumaine, il permettra d'atteindre la mer en vingt heures environ. Un tronçon de voie ferrée en territoire roumain le joindra à Craiova. Ces travaux demanderont quatre ans environ. Lorsqu'ils seront achevés, le débouché sur la mer Adriatique sera assuré et il en résultera un nouvel élément d'essor économique pour la Roumanie.

Mais, dira-t-on, ces bons rapports entre la Roumanie d'une part, la Grèce et la Serbie de l'autre, sont-ils durables? Existe-t-il entre ces trois pays des traités d'alliance?

Comme l'a déclaré M. Pachitch à la Skouptchina à la fin de mars dernier : « L'alliance est absolue entre le Monténégro et la Serbie, mais défensive seulement entre la Serbie et la Grèce. » Et il a conclu : « L'union établie pour lutter contre l'hégémonie bulgare reste entière pour garder intacts l'ordre et l'équilibre établis. Nous pouvons toujours compter sur le concours de nos alliés et sur notre entente avec la Roumanie. »

Il n'y a pas, en effet, d'*alliance* entre la Roumanie, la Serbie et la Grèce. La Roumanie estime ne pas avoir à en conclure avec personne. Elle ne veut pas être le gendarme de puissances européennes et, si elle tient fermement à son *entente* avec la Serbie ou la Grèce, elle prétend ne pas être entraînée dans un conflit si l'un de ces deux pays, surtout le dernier, avait des ambitions démesurées. Afin de mieux jouer son rôle pondérateur et modérateur, la Roumanie considère qu'il est préférable pour elle de ne pas être liée par des traités. Mais en fait cela importe peu, car les Roumains ont un intérêt vital à maintenir durablement leur entente étroite avec les Grecs et les Serbes.

Précisément, pour sauvegarder l'équilibre établi à Bucarest qui leur est si favorable, les Roumains ne peuvent pas permettre aux Bulgares, ni même aux Turcs, de marcher contre les Grecs et les Serbes, car une fois que l'un de ces deux peuples aurait été suffisamment diminué dans sa force, le tour de la Roumanie viendrait. On comprend très clairement à Bucarest qu'alors la Bulgarie, qui serait appuyée par l'Autriche-Hongrie menacée dans la Tran-

sylvanie, n'aurait plus qu'un objectif, reprendre aux Roumains le quadrilatère et même si possible la Dobroudja roumaine, comme le rêvent depuis longtemps les Bulgares. (Voir la carte, page 628.)

Avec la Serbie, une alliance de la Roumanie est encore moins nécessaire qu'avec la Grèce. La Roumanie a, en effet, l'intérêt le plus considérable au maintien et au développement de la force serbe, car c'est seulement d'accord avec la Serbie et au même moment qu'elle pourrait réaliser un jour ses ambitions sur la Transylvanie, pendant que la Serbie s'accroîtrait de la Bosnie et de l'Herzégovine et des régions serbes de la Hongrie.

Le *Pesti Hirlap* (20 décembre 1913) prévoit cette éventualité :

> L'irrédentisme serbe dans le sud hongrois marche de pair avec l'irrédentisme roumain; une attaque des armées serbe et roumaine contre la monarchie, menacée en même temps, au nord, par la Russie, constituerait certainement pour l'Autriche-Hongrie un sérieux danger.

La liaison des intérêts serbes et roumains pour une longue période est si évidente qu'on conçoit l'inutilité d'une *alliance* de forme entre la Roumanie et la Serbie. L'absence d'alliance ne signifie pas d'ailleurs qu'il n'y a pas ou n'y aura pas de convention militaire entre ces deux pays.

En résumé, au point de vue balkanique, la situation de la Roumanie est exceptionnellement avantageuse. Disposant seule d'une armée intacte puisqu'elle n'a pas été épuisée par une guerre véritable, elle joue réellement sur le velours. Son rôle d'arbitre de la situation est reconnu par les autres Etats de la péninsule; elle l'exercera avec une extrême efficacité tant que sa politique étrangère bénéficiera de la conduite si avisée, si nette et si ferme à la fois que sait lui donner le roi Charles.

Avec les grandes puissances, les rapports de la Roumanie ont subi des modifications apparaissant peu dans la forme, mais qui sont profondes; elles sont la conséquence directe des transformations balkaniques et des nouvelles ambitions roumaines.

Les relations du gouvernement de Bucarest avec l'empire allemand ne paraissent pas changées, mais à Berlin on est inquiet et irrité de l'évolution roumaine. La presse d'outre-Rhin reflète les sentiments de la Friedrichstrasse.

Les *Hamburger Nachrichten* (21 mars 1914) constatent :

> Le mouvement irrédentiste roumain contre la Hongrie et les fautes de la diplomatie de Vienne, au cours de la guerre balkanique, sont exploités

par les Russes, les Français et les nationalistes roumains afin de créer un mouvement hostile à la double monarchie et en fin de compte à la Triple-Alliance. On se trouve ici très évidemment en présence d'un danger naissant. Dans les circonstances actuelles, au cas d'une grande guerre européenne, nous avons plus besoin que jamais de la Roumanie et de la Turquie comme prolongement du front de bataille austro-allemand.

La *Tägliche Rundschau* (26 mars 1914) insiste :

En Allemagne, on ne semble pas se douter de ce qui se passe à Bucarest. L'Allemagne dort et pourtant le pays du roi Charles est un allié précieux et un excellent client.

La *Kölnische Zeitung* (11 avril 1914) constate :

L'antagonisme entre la Roumanie et l'Autriche-Hongrie, qui s'est fait sentir au lendemain de la paix de Bucarest, prend des formes de plus en plus aiguës ; même les milieux modérés, dans les deux pays, commencent à s'habituer à la pensée d'une séparation complète des deux puissances.

Les Allemands voient donc très clairement la situation nouvelle.

Bien entendu, officiellement, le gouvernement de Bucarest s'attache à garder envers celui de Berlin des rapports de la plus extrême courtoisie. Si l'empereur Guillaume allait en Roumanie, comme il en a récemment été question, le moment ne serait peut-être pas très bien choisi, mais certainement toutes les autorités feraient leur possible pour le recevoir de la façon la meilleure.

Avec l'empire des Habsbourg, les rapports de fond sont entièrement transformés, en comparaison de ce qu'ils étaient jadis. Certains en Autriche-Hongrie admettent très nettement la réalité du péril roumain.

Le *Magyarorszag* (Budapest, 19 août 1913) constate :

La Roumanie aspire ouvertement à s'agrandir par l'annexion de la Transylvanie, de la Bukovine et des parties est-centrales de la Hongrie, mais les milieux viennois ne voient que le danger magyar.

Le *Neues Wiener Tagblatt* (Vienne, 25 mars 1914) admet :

Le sentiment national roumain a pris une énorme importance à la suite des succès remportés, sentiment dont les tendances peuvent être envisagées comme étant, dans un sens, hostiles à la Triplice.

La *Neue Freie Presse* (1er avril 1914) essaie de tout mettre sur le compte de malentendus et de prendre son parti du nouvel état des esprits.

La politique austro-hongroise, vis-à-vis de la Roumanie, n'a été qu'une série de malentendus inaugurés par une fâcheuse guerre douanière, continués par une enquête agraire, faite au détriment de toutes les nations de l'empire, et terminés par la demande avortée d'une revision du traité de paix. La monarchie ne peut cependant pas soupirer éternellement en dirigeant ses regards vers la Roumanie. Celle-ci ne peut continuer à narguer la monarchie austro-hongroise sans s'aliéner la Triplice.

Quand, fin mars 1914, eut lieu le meeting de la *Liga culturale*, le *Magyarorszag* (2 avril 1914) publia une lettre de la capitale autrichienne où l'on disait :

Maintenant cela leur semble sérieux à Vienne. On s'y inquiète aussi de voir le gouvernement roumain impuissant à agir avec l'énergie nécessaire contre la *Liga culturale* parce que, en agissant, il trouverait en face de lui tout le peuple roumain. A Vienne, on est donc désorienté; l'on avoue que la politique roumanophile a fait faillite et qu'il est impossible de la continuer sans humiliation de la part de l'Autriche.

Le même journal définit ainsi la situation (7 mars 1914) :

Quoi qu'on fasse au Ballplatz, la Roumanie ne sera jamais pour l'Autriche une alliée sûre et sincère. Tous ses intérêts vont vers la Russie contre l'Autriche-Hongrie, le cœur des Roumains bat dans ce sens, le sentiment populaire roumain est anti-autrichien et, quand bien même pour l'instant on manifeste à Bucarest par intérêt momentané des sentiments d'amitié à l'égard de la double monarchie, soyez bien persuadé qu'à la première occasion, lorsqu'on en viendra à des questions de partage ou de butin, la Roumanie se retournera contre nous.

On ne saurait mieux dire.

A Bucarest, en effet, on s'ingénie à maintenir officiellement les rapports les plus courtois avec l'Autriche-Hongrie. Le 3 janvier, M. Majoresco a fait un discours destiné à masquer l'état des esprits en Roumanie.

Le comte Berchtold, en s'adressant, à la fin du mois dernier, aux délégations réunies à Budapest, a déclaré vouloir être convaincu « qu'aucun homme politique sérieux de Roumanie ne saurait songer à mettre en jeu les grands avantages que les relations étroites et amicales entretenues jusqu'à présent avec nous par la Roumanie ont procurés à ce pays ».

Ces manifestations oratoires et celles de même tendance qui auront encore certainement lieu n'ont pas, en réalité, grande importance. Elles ne réussissent même pas à sauver complètement les apparences. La vérité fort simple, c'est que, de plus en plus, Bucarest s'éloigne de Vienne et de Budapest.

Par contre, la Roumanie s'est singulièrement rapprochée de Saint-Pétersbourg.

Pendant bien longtemps, les classes dirigeantes roumaines ont gardé un souvenir amer de l'attitude de la Russie s'emparant de la Bessarabie roumaine après la guerre de 1878. La société roumaine a donc eu des sentiments anti-russes, alors qu'à la vérité cette hostilité n'existait guère dans la grande masse du peuple roumain. Nombreuses, en effet, sont les chaumières roumaines dans lesquelles, de tout temps, on a pu voir le portrait du tsar de Russie à côté de celui du roi Charles.

Aujourd'hui, ces divergences ont entièrement disparu. L'intelligence roumaine a compris que la question de Transylvanie est d'un intérêt plus grand et surtout beaucoup plus immédiat que celle de Bessarabie ; qu'en outre cette question de Transylvanie ne pourra jamais être solutionnée sans le consentement de la Russie et le concours d'un peuple ami de la Russie : la Serbie. Comme d'autre part la politique de Saint-Pétersbourg a su dissiper les anciennes méfiances, notamment en accordant certaines concessions aux Roumains de Bessarabie, le rapprochement russo-roumain est devenu un fait accompli.

Rien ne peut mieux en indiquer l'importance que la possibilité actuellement envisagée du mariage du prince Charles, fils du prince héritier Ferdinand de Roumanie, avec une fille du tsar de Russie.

Quant aux sentiments des Roumains pour la France, ils n'ont pas eu de peine à se manifester dans les derniers temps avec une vivacité particulière. Depuis longtemps, l'influence de la culture française en Roumanie est profonde. Elle se traduit par l'extraordinaire diffusion de notre langue. L'usage de celle-ci est tellement répandu qu'il n'est pas rare d'entendre des fonctionnaires roumains causer entre eux en français d'affaires purement roumaines. Ce résultat est l'effet du nombre considérable de jeunes gens de l'élite roumaine qui viennent faire leurs études en France ou qui, en Roumanie même, se servent pour leurs études, notamment pour celles de droit et de médecine, de livres français.

La diffusion du français en Roumanie est telle, et son emploi est considéré comme une chose si naturelle, si normale, que les journaux officieux des trois partis de gouvernement : *L'Indépendance roumaine*, organe du parti libéral, *la Politique*, organe du parti conservateur, *la Roumanie*, organe du parti conservateur-démocrate, paraissent à Bucarest en français.

Quant au ministère libéral actuellement au pouvoir, il est nettement francophile. Comment s'en étonner? Sur neuf ministres,

huit ont fait leurs études supérieures en France. M. Bratiano, ministre de la guerre et président du Conseil, ingénieur, est sorti de notre Ecole polytechnique. — M. Porumbaro, ministre des Affaires étrangères; M. Mortzun, ministre de l'Intérieur; M. Duca, ministre de l'Instruction publique; M. Antonesco, ministre de la Justice; M. Constantinesco, ministre de l'Agriculture et des Domaines; M. Radovici, ministre de l'Industrie et du Commerce, sont des docteurs en droit de la Faculté de Paris. — M. Angelesco, ministre des Travaux publics, a fait ses études de médecine en France.

Dans ces conditions, en raison du rapprochement avec la Russie et de l'éloignement du germanisme viennois, rien d'étonnant à ce que la Roumanie ait désormais en politique extérieure des tendances qui s'accordent avec celles de la France, infiniment plus qu'avant la crise balkanique.

Mais il faut rendre justice à chacun. On ignore trop chez nous le rôle considérable que le ministre de France à Bucarest, M. Camille Blondel, a joué à l'instant décisif qui détermina l'évolution roumaine. Depuis six ans, M. Blondel était à Bucarest quand la crise orientale éclata. Pendant ces six années, il avait observé et s'était créé dans les milieux roumains les plus influents de solides relations personnelles. Dès que la crise balkanique s'ouvrit, il comprit exactement la situation et sut attendre.

Pendant la guerre des alliés contre la Turquie, la Russie prit nettement parti contre une immixtion roumaine dans les hostilités. En effet, Saint-Pétersbourg craignait, alors que Bucarest, dont la communauté d'intérêts avec la Triple-Alliance semblait encore exister, ne contrecarrât le plan des alliés balkaniques et, par conséquent, celui de leurs protecteurs.

Mais, lorsque les fautes de la Triple-Entente dans la question d'Albanie commencèrent à porter leurs conséquences, lorsque le conflit avec la Serbie devint menaçant et que la Bulgarie se montra sourde aux conseils de conciliation du tsar, en faisant son jeu avec l'Autriche-Hongrie, la diplomatie russe changeant de tactique finit par conseiller au gouvernement roumain d'intervenir contre les Bulgares.

Ainsi que je l'ai déjà signalé dans mon précédent article, cette intervention roumaine contribua à sauver *in extremis* la cause de la Triple-Entente singulièrement compromise. Mais ce qu'on ne sait pas assez, c'est le rôle prépondérant que le ministre de France à Bucarest, M. Camille Blondel, a joué à cet instant où la partie semblait perdue. Or c'est lui, c'est sa clairvoyance, c'est son

initiative qui ont fortement contribué à convaincre son collègue russe, M. Schebeko, d'insister à Saint-Pétersbourg pour qu'on donnât leur liberté d'action aux Roumains. D'autre part, M. Blondel voyait très fréquemment à cette époque le roi Charles, et il n'est pas exagéré de dire qu'il a exercé une action des plus sérieuses sur les déterminations décisives du gouvernement roumain.

Comme l'intervention contre la Bulgarie a eu une issue des plus heureuses pour la Roumanie, on est, à Bucarest, reconnaissant à la diplomatie française d'avoir poussé à une politique active et fructueuse. M. Blondel jouit donc dans le royaume d'une situation tout à fait exceptionnelle ; aussi, les sympathies pour notre pays ne font qu'y augmenter.

D'ailleurs, le rapprochement de la Roumanie vers la France est accompagné de considérations fort pratiques.

La France a des réserves financières auxquelles la Roumanie serait très heureuse de pouvoir faire appel. Jusqu'à présent, pour ses emprunts d'Etat à l'étranger, la Roumanie a dépendu exclusivement du marché de Berlin. Elle a grand intérêt à ce qu'il n'en soit plus ainsi à l'avenir; d'une part, ses rapports sont plus froids que jadis avec l'Allemagne, alliée de l'Autriche ; d'autre part, si le marché allemand était atteint par une crise, la Roumanie en supporterait aussitôt les conséquences. On est donc à Bucarest très désireux de profiter de la situation nouvelle pour avoir accès au marché de Paris.

La Roumanie a déjà fait une tentative dans ce sens, elle n'a pas abouti ; mais il est probable que le gouvernement de Bucarest viendra à nouveau solliciter le concours financier français. L'intérêt de la France serait, d'ailleurs, de faire bon accueil à ces avances. Le crédit de la Roumanie mérite la plus sérieuse considération, et son évolution politique ne peut que nous être sympathique.

De son côté, la France pourra tenter d'accroître son commerce dans ce pays. En 1910, la France a exporté en Roumanie pour 26 millions de marchandises et lui en a acheté pour 47 millions. Notre commerce en Roumanie est donc encore très loin d'être ce qu'il devrait. Il faut, d'ailleurs, reconnaître que la faute en vient, en partie, de l'obstination que mettent certains de nos commerçants à ne pas s'adapter aux usages des pays où ils veulent trafiquer et de l'absence d'organisation bancaire française leur permettant de faire les crédits à long terme que peuvent supporter les Allemands.

En somme, tout nous incline à trouver fort intéressante, au point de vue français, l'évolution roumaine. Il serait bon que nous en comprenions l'importance balkanique et toute la portée

européenne. Alors nous serons en mesure d'attribuer à l'évolution roumaine un coefficient suffisamment élevé et juste dans l'équation de notre politique extérieure générale.

Mais, en même temps, nous devons admettre que la Roumanie doit éviter des déclarations ou des démonstrations qu'elle ne peut ni ne doit faire. Sa situation de voisine de l'Autriche-Hongrie, alliée de l'Allemagne, impose à la Roumanie certaines nécessités de forme et d'attitude. Il lui faut observer la mesure avec un soin extrême et ménager les transitions avec un tact tout particulier.

L'attitude apparente du gouvernement de Bucarest nous surprendra sans doute parfois. Sous la forme, il faudra savoir discerner le fond, et le fond, lui, est bien changé.

*
* *

Mais, dira-t-on, le roi Charles, en sa qualité de Hohenzollern, ne permettra pas à la Roumanie de faire durablement une politique antitriplicienne. Certes, sa qualité de Hohenzollern a influencé maintes fois, au cours de son règne, le souverain roumain; mais cela était possible quand les circonstances étaient autres et qu'il n'y avait pas d'opinion publique roumaine en matière de politique extérieure. Aujourd'hui, il en existe une, vibrante, passionnée, sachant très nettement ce qu'elle veut.

Ce courant est d'une telle puissance que même la *Tägliche Rundschau* (26 mars 1914) reconnaissait que « le roi Charles ne pourrait pas gouverner contre l'opinion publique de son pays ».

Or, on ne doit pas s'y tromper en Occident, le roi Charles servira les aspirations du peuple roumain précisément parce qu'il est un Hohenzollern. C'est une justice qu'il faut savoir rendre à cette famille de souverains; elle sait donner à ses princes un sentiment profond du devoir. Cette haute notion de ce qu'il doit à son peuple, le roi Charles la possède au plus haut degré. Il est avant tout roi de Roumanie; quand l'intérêt de son royaume lui commandera de le faire, il oubliera, s'il le faut, son origine allemande. Assurément, la très grande amitié personnelle qu'il a pour l'empereur François-Joseph peut lui faire souhaiter que les événements n'aillent pas trop vite et que la question de Transylvanie ne se pose pas encore à l'état aigu. Il cherchera certainement à garder, dans toute la mesure du possible, de bons rapports avec le gouvernement de Vienne; cependant on peut être assuré qu'il tiendra le plus grand compte des tendances nouvelles

de son peuple, qui se manifestent avec tant de force qu'elles ne semblent plus pouvoir être enrayées.

Tous ceux qui ont approché le roi de Roumanie reconnaissent qu'il a les qualités d'un grand souverain. Quant à moi, je conserve le plus vif et le plus profond souvenir de l'entretien qu'il m'a fait l'honneur de m'accorder, le 18 février dernier. Le roi de Roumanie parle le français avec une certaine lenteur et un accent étranger, mais qui n'est pas l'accent allemand. Pendant près d'une heure et demie, il a bien voulu aborder avec moi les questions politiques les plus diverses, en dégageant très vite une impression de pondération, de sagesse, d'expérience des affaires considérable. Ce sont là des qualités particulièrement précieuses pour le chef d'un peuple latin qui, vibrant comme le français, a parfois tendance à « s'emballer ».

Pendant quarante ans de règne, le roi Charles a su faire ce qu'il fallait, au moment qu'il fallait. On sent en lui l'homme décidé à s'opposer à toute aventure, mais à profiter des circonstances quand les événements lui paraissent mûrs. Il n'a pas hésité à marcher contre la Bulgarie, qui était cependant soutenue par l'Autriche-Hongrie, alliée de l'Allemagne ; quand la force des choses l'exigera, il n'hésitera pas davantage à satisfaire les aspirations de son peuple dans d'autres directions.

Le roi Charles est trop avisé pour n'être pas le premier à tenir le plus grand compte de l'évolution roumaine, dont les conséquences sont déjà évidentes. C'est elle qui a rendu possible l'équilibre actuel des Balkans, et c'est elle aussi qui, peut-être, plus tard, sera une des causes de rupture de l'équilibre germano-magyar en Europe centrale.

André CHÉRADAME.

P. S. — Cet article est déjà sous presse quand nous parvient la nouvelle que la revision de la Constitution roumaine a été votée définitivement, comme il était à prévoir. En conséquence, les Chambres sont dissoutes et les collèges électoraux convoqués pour le 18/31 mai.

LE DUC D'AUMALE

ET SON ANCIEN PRÉCEPTEUR

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION[1]

Certain jour de l'année 1854, Cuvillier-Fleury écrivait au duc d'Aumale exilé, en usant des circonlocutions jugées indispensables à l'égard du *cabinet noir* du Second Empire : « Oh! le beau recueil que je laisserai à ma fille, sous ce titre : *Correspondance d'un bibliophile*, et où ceux qui savent ce que parler veut dire découvriront le prince à chaque ligne, homme de guerre, bon politique et bon patriote! » Cette précieuse correspondance, dans laquelle les questions de bibliophilie alternaient avec les plus hautes, les plus passionnantes spéculations de littérature, d'histoire, de politique, s'espaçait alors sur quatorze années et devait se prolonger pendant dix-sept ans encore. De son côté, le duc d'Aumale, qui n'avait voulu laisser à personne le soin d'évoquer la figure de son vieux maître dans le livre du centenaire du *Journal des Débats*[2], dont Cuvillier-Fleury avait été l'un des plus fidèles collaborateurs, le duc d'Aumale écrivait en 1889 : « Toutes ses lettres sont là, depuis celles qu'il écrivait à l'enfant en vacances,

[1] *Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury* : 4 vol. in-8°, avec 4 introductions par René Vallery-Radot et 4 portraits (Plon). — *Le duc d'Aumale d'après sa correspondance*, par René Vallery-Radot : 1 vol. in-8° (Plon, sous presse). — Nul de nos lecteurs d'il y a dix-sept ans n'a oublié la série d'articles si vivants, si émus, si pleins de renseignements nouveaux, que M. Ernest Daudet publia dans le *Correspondant* au lendemain même de la mort du prince; réunis en volume et enrichis de documents supplémentaires, ils forment encore aujourd'hui, comme j'ai pu m'en convaincre, une des sources essentielles pour quiconque veut étudier la vie du duc d'Aumale *(Le Duc d'Aumale : 1822-1897;* un vol. in-8°, chez Plon, 1898).

[2] Comme M. de Quirielle le rappelait récemment à nos lecteurs, ce centenaire, célébré en 1889, était celui de la fondation du journal; ce dernier vient de fêter un autre centenaire, celui de son affranchissement et de sa restitution aux Bertin par le gouvernement provisoire de 1814 (il avait été confisqué par la police impériale, qui avait imposé des rédacteurs de son choix).

ensuite au soldat en campagne, jusqu'aux longues épîtres qui venaient chercher le proscrit sur la terre d'exil. »

Lettres du précepteur et lettres de l'élève, toutes « sont là » aussi dans les quatre volumes dont nous devons la publication à la fille de Cuvillier-Fleury et aux exécuteurs testamentaires du duc d'Aumale. Depuis que le tome premier a paru, la mort a frappé MM. Georges Picot et Rodolphe Dareste, puis M[me] Tiby : M. H. Limbourg n'en a pas moins mené à bonne fin l'œuvre qui lui avait été spécialement confiée, œuvre de classement, d'annotation, d'impression. Une autre décision non moins heureuse a investi M. René Vallery-Radot du soin de rédiger les introductions placées en tête de chaque tome : les lecteurs du *Correspondant* ont pu juger, à deux reprises, de la valeur littéraire et de l'intérêt historique de ces introductions; réunies d'ailleurs elles-mêmes en volume, et augmentées d'un épilogue qui retracera l'existence du prince après 1871, elles vont former une des plus attachantes, des plus complètes et des mieux documentées parmi les biographies du duc d'Aumale.

Bien mieux que les réminiscences autobiographiques, qui contiennent presque toujours des inexactitudes ou des omissions au moins involontaires, les lettres missives, pour peu qu'elles émanent de gens renseignés, ressuscitent sous nos yeux les événements passés, surtout les impressions et les opinions qu'ils ont provoquées. Si les messages des deux correspondants s'entre-croisent dans la publication comme jadis dans la réalité, le régal est complet, et la leçon pleinement instructive. Il m'a semblé pour ma part faire vraiment connaissance avec la cour de Napoléon, l'invasion de 1814, la première Restauration, les Cent-Jours et la Chambre Introuvable, quand une communication dont je demeure infiniment reconnaissant m'a permis de feuilleter les lettres encore inédites échangées entre deux hommes de beaucoup d'esprit, qui s'aimaient en vieux camarades sans toujours penser de même : je n'en dis pas plus, de peur d'être indiscret... Pour en revenir au duc d'Aumale et à Cuvillier-Fleury, c'est tout simplement l'histoire des dix dernières années du règne de Louis-Philippe, celle de la Seconde République et du Second Empire en entier, qui revit ici, sinon telle absolument que la fixera l'impartial avenir, telle du moins que l'envisageaient deux contemporains très sincères en même temps que très ardents de caractère; c'est surtout la physionomie morale et intellectuelle des deux correspondants : l'un, le prince le plus remarquable et le plus complet sans doute qu'ait produit le dix-neuvième siècle; l'autre, avec moins de relief assurément, un type intéressant de droiture et de fierté bourgeoise, de culture universitaire à la mode d'hier ou d'avant-hier.

Signalons encore, pour n'en plus reparler, le ton très particulier de ces lettres, où de part et d'autre il est fait non point assaut, mais échange de déférence, où la plus franche amitié ne met point obstacle à ce qu'il soit réciproquement tenu compte de la distance des situations et des âges. Si Cuvillier-Fleury, sans souci du protocole, substitue toujours au *Monseigneur* ou à l'*Altesse* l'appellation plus familière « Mon cher Prince », du moins n'oublie-t-il jamais que c'est à un prince de sang royal qu'il s'adresse : très dignes, très indépendantes, très libres à l'occasion dans la contradiction, ses lettres s'accompagnent invariablement d'une nuance de respect, dans l'accent général plutôt que, dans les formules. De son côté, le duc d'Aumale peut bien passer du « Mon cher monsieur Fleury » de l'écolier au « Mon cher ami » de l'adolescent émancipé : il n'en apporte pas moins une vigilante attention à ménager la susceptibilité de son ancien précepteur, à ne jamais traiter ce familier en subalterne. Un jour que dans sa hâte, il avait multiplié les recommandations sous forme impérative, il prenait soin d'ajouter : « Pardonnez-moi de vous parler ainsi à l'impératif et ne voyez, dans cette tournure, qu'un désir d'économiser les mots. » A quoi Cuvillier-Fleury ripostait tout ému : « Je reconnais là cette délicate et soigneuse déférence de l'ancien disciple pour l'instituteur, du prince pour le bourgeois chatouilleux, de l'homme bien élevé pour son correspondant, mais surtout, de l'ami pour le serviteur fidèle et dévoué... Vos impératifs sont ce qu'ils doivent être; je les comprends et je les accepte... *Continuez* donc à les employer quand ils vous seront commodes, puisque je vous en donne l'exemple; *impératif* n'est pas synonyme d'*impérieux;* le *Pater noster* en est plein. »

Il est fort douteux que Cuvillier-Fleury, faisant sous l'Empire ses visites de candidature académique, se laissât aller à dire, comme l'imprimait méchamment Sainte-Beuve : « Mon meilleur livre est en Angleterre! » Mais à coup sûr il se para toute sa vie, avec la touchante constance des professeurs « émérites », du préceptorat qui était pour lui mieux qu'un titre d'honneur. Entraîné par la force d'une chère routine, il se laissait encore aller en 1868 à rectifier une citation inexacte dans une lettre de son prince; l'écolier, qui comptait alors quarante-six printemps et qui s'était fait un nom comme écrivain, le remerciait très simplement : « Vous avez très bien fait de me corriger; ne perdez pas cette vieille et bonne habitude. » L'année d'après, le duc d'Aumale, louant un article des *Débats*, doublait le prix de ses félicitations en ajoutant : « Excusez l'outrecuidance de l'élève qui juge son maître. »

*
* *

Le petit duc d'Aumale était dans sa sixième année quand son père préposa à son éducation un jeune universitaire, dont les succès au concours général étaient demeurés célèbres et qui exerçait pour lors à Sainte-Barbe les fonctions de préfet des études. On sait que le duc Louis-Philippe d'Orléans avait provoqué le mécontentement du roi Louis XVIII [1], l'étonnement scandalisé de la vieille cour et l'enthousiasme de la bourgeoisie libérale, en décidant que ses fils seraient conduits par leurs précepteurs respectifs aux classes du collège Henri IV, au lieu de recevoir simplement des leçons au Palais-Royal. En dehors de leurs études, les enfants participaient à la vie de famille, très gaie, très simple, très patriarcale; quarante ans plus tard, le duc d'Aumale se ressouvenait avec attendrissement que le 6 octobre, pour fêter l'anniversaire de naissance « du Père », la joyeuse bande allait dans le parc de Neuilly faire cuire des pommes de terre sous la cendre : « On se permettait, à cette occasion, d'acheter chez Chevet une livre de beurre de Bretagne dans un petit pot de grès noir! »

Cuvillier-Fleury, tout acquis aux idées de la jeunesse libérale, en partageait les engouements et les préventions [2]; à Sainte-Barbe, il communiquait en cachette, il lisait même aux *grands* les pamphlets de Paul-Louis Courier, dont plus tard il a reconnu l'action néfaste [3]. Son élève a noté qu' « il poussait assez loin la fierté de son origine plébéienne ». Ce trait de caractère demeura très persistant; sous le Second Empire, comme Sainte-Beuve, dans un *Lundi*, l'avait assez lourdement plaisanté d'être naguères « monté dans les carrosses du roi », Cuvillier-Fleury répliqua sur l'heure qu'il y était en effet, huit années durant, monté quatre fois par jour, mais en qualité de précepteur conduisant son élève au collège, et non de gentilhomme admis aux honneurs de la cour.

Les années et la réflexion n'avaient point tardé à tempérer l'outrance révolutionnaire, qui lui avait fait d'abord aigrement censurer tous les actes du gouvernement de Charles X, puis exalter sans plus de discernement les faiblesses et les compromissions du régime de Juillet naissant. Dès 1831, il s'était rangé parmi les admirateurs de Casimir-Périer; dès 1834, il était devenu

[1] M. Ernest Daudet cite à ce sujet deux curieux billets du roi à son ministre et favori Decazes.

[2] Sur Cuvillier-Fleury à la fin de la Restauration et au début du règne de Louis-Philippe, je me permets de renvoyer à mon article du 25 février 1900, écrit lors de la publication de son *Journal intime*.

[3] « Il a contribué, avec Béranger, à dépopulariser la branche aînée qu'il fallait surveiller, contenir, sans l'affaiblir et sans l'avilir. Oh! que de choses il aurait fallu ne pas faire! » (Lettre du 1er avril 1861).

collaborateur du *Journal des Débats*, et l'étroite rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois avait été pour lui le chemin de Damas. Mais ce déterminé conservateur ne cessa jamais d'être un libéral obstiné, un inébranlable fidèle de la monarchie orléaniste.

Son loyalisme fut mis, non point certes à l'épreuve, mais en évidence, sous la présidence de Louis-Napoléon et le règne de Napoléon III. Jadis et pour peu de temps secrétaire de l'ex-roi de Hollande Louis Bonaparte, Cuvillier-Fleury avait été lié d'amitié avec le fils aîné de ce prince, celui qui avait succombé en 1831. Il lui aurait suffi, je ne dis pas même d'invoquer, mais de laisser rappeler ces souvenirs pour recevoir un siège au Luxembourg, ses entrées aux Tuileries, ses invitations aux séries de Compiègne, comme Mérimée, Sainte-Beuve ou Désiré Nisard : il s'abstint de toute démarche et écarta les avances qui purent lui être adressées. Survint une rencontre plus délicate encore : par son mariage avec la fille du colonel Thouvenel, Cuvillier-Fleury se trouvait beau-frère de l'habile diplomate auquel Napoléon III confia l'ambassade de Constantinople au lendemain de la guerre de Crimée, puis le ministère des affaires étrangères en 1860 : « Nous sommes avec lui, » écrivait alors l'ancien précepteur, « dans des rapports d'intime amitié, car c'est le meilleur des frères. Mais ne vous laissez pas dire que ma femme tiendra « son salon », comme on le murmure à nos oreilles, c'est trop bête!... Ce n'est pas à vous que nous avons besoin de parler longtemps d'une fidélité qui n'a aucun mérite à être inviolable. »

Cette fidélité ne se cantonnait point dans l'abstention. Sous un régime où la presse était soumise au bon plaisir de l'autorité administrative, où les journaux avaient reçu la formelle interdiction de nommer les princes d'Orléans, Cuvillier-Fleury s'ingéniait à multiplier les allusions dans ses articles littéraires ou historiques des *Débats*, à saisir toutes les occasions pour entonner l'apologie, le panégyrique de la monarchie de Juillet. Faut-il ajouter que son zèle, très respectable et très sincère, passait parfois la mesure? Non seulement il prêtait le flanc ici aux épigrammes de Sainte-Beuve, lui reprochant d'envisager toutes les questions « par la lucarne de l'orléanisme », mais il manquait de discernement dans la louange; sans se contenter d'exalter la prudence, la sagesse, le sang-froid et le courage politique du roi Louis-Philippe, il parlait sérieusement « du plus beau règne, et du plus honnête, qu'ait eu la France depuis Pharamond ». Il est vrai qu'un homme qui n'a jamais péché par excès d'enthousiasme ou de naïveté, Ernest Renan, s'exprimait alors dans des termes plus hyperboliques encore, peut-être pour taquiner le régime impérial [1].

[1] C'est en 1859 que Renan écrivait dans la *Revue des Deux-Mondes* :

Ces articles apologétiques, courageux et touchants même dans ce qu'ils pouvaient contenir d'excessif, étaient naturellement les bien venus sur la terre d'exil. L'auteur, homme de lettres jusqu'au bout des ongles, justement sensible aux félicitations, se laissait parfois aller à les provoquer, quand il les jugeait trop lentes à venir : son élève, qui connaissait son faible, s'excusait bonnement des affaires ou des déplacements qui l'avaient forcé d'ajourner la lecture des *Débats*. Très casanier de sa nature, peu porté pour les nouveautés (son récit de l'inauguration du chemin de fer de Rouen en 1843 est un inconscient chef-d'œuvre du genre héroï-comique), Cuvillier-Fleury était par surcroît malade imaginaire, comme beaucoup d'hommes de cabinet : « Ma vie, » gémissait-il en 1869, alors qu'elle devait se poursuivre près de vingt années encore, « ma vie est un rhume prolongé et une toux chronique. » Dès 1856, le duc d'Aumale raillait « toutes les maladies mortelles que je vous connais depuis vingt ans ». Le souci de sa santé conduisit Cuvillier-Fleury à émigrer de Paris à Passy, alors presque un village encore, puis à multiplier en été les cures thermales, qu'il décrivait avec humour, qu'il suivait sans grande conviction, sauf à essayer l'année d'après d'une source ou d'une station nouvelle.

Ai-je dit, et est-il besoin de dire, qu'il était voltairien déclaré et intransigeant, ne tolérant pas qu'on portât la main sur son idole? Mais sans parler de ses dispositions religieuses, sur lesquelles nous aurons à revenir à propos de celles de son élève et qui n'avaient rien de l'hostilité gouailleuse, tout un côté de l'inspiration voltairienne, et le plus déplaisant, lui demeurait heureusement étranger. Ce philosophe n'était ni du troupeau, ni même de l'école d'Epicure. Trop optimiste sans doute quand il affirmait en 1843 que le goût des chroniques scandaleuses avait disparu avec l'ancien régime, il avait le courage de prêcher l'austérité à son élève adolescent et, constatant un peu plus tard la médiocre efficacité de ses homélies, il n'en revenait pas moins discrètement, mais délibérément à la charge, se refusant à prendre en pitié l'existence monacale du prince en Algérie. Bien plus tard, en 1859, chargé de trier une bibliothèque de financier dont le duc d'Aumale avait fait l'acquisition et qui contenait un copieux « Enfer », Cuvillier-Fleury ne rougissait point d'avouer que ces ignominies avaient été une révélation pour un lettré bientôt sexagénaire comme lui : « J'avais sur ce point une innocence relative, que mon âge me permettait de perdre. » Tout en reconnaissant que le Consulat

« Ce gouvernement (celui de Juillet) a donné à la France les dix-huit meilleures années que notre pays, et peut-être l'humanité, aient jamais traversées. »

avait eu le mérite d'arrêter ou d'endiguer ce flot bourbeux, il ne perdait point l'occasion de vanter sa chère panacée, la liberté politique : « La liberté rend impossible une certaine corruption dans les grands, d'où résulte toujours celle des humbles; le sermon de Massillon sur les *Exemples des grands* est la clef du dix-huitième siècle. » — A cinquante-cinq ans de distance, une si fière assurance ne laisse point que de déconcerter les plus convaincus d'entre les libéraux de 1914.

Autant au moins que pour la liberté, Cuvillier-Fleury était passionné pour les classiques de l'antiquité, pour les latins surtout. Le duc d'Aumale, qui était devenu à son école un humaniste fort distingué, savait flatter une chère manie en substituant aux protestations d'attachement ce barbarisme familier, *Tibissimus* [1]. L'ancien lauréat du concours général pleurait de vraies larmes en relisant pour la centième fois la péroraison de la biographie consacrée par Tacite à son beau-père Agricola. Point de lettre pour lui sans une et plutôt deux citations : dans les billets mêmes qu'en 1870 il griffonnait de Paris assiégé, il trouvait la place et le loisir de qualifier ces messages par aérostat de *ludibria ventis*, et à propos des terribles responsabilités du Second Empire, de rappeler le *plectuntur Achivi*. « Virgile a tout dit, » expliquait-il un jour comme pour s'excuser; « il n'est pas un sentiment du cœur humain auquel un de ses vers ne réponde. » Et une autre fois, avec cette méconnaissance que nous avons tous plus ou moins de notre propre vocation : « Si j'avais à refaire ma vie, je me ferais paysan ; je lirais les *Géorgiques* une fois l'an,

Ante focum, si frigus erit; si messis, in umbra; »

illusion sur lui-même, qui se lassait rapidement des villégiatures et eût trouvé intolérable l'existence à la campagne; illusion aussi sur l'œuvre virgilienne, exquise et artificielle paysannerie, exécutée sur commande pour un prince qui voulait encourager le *retour à la terre*, mais incapable d'émouvoir et d'intéresser les vrais ruraux.

Cuvillier-Fleury goûtait encore la musique, telle qu'on l'aimait autour de lui, c'est-à-dire très différente de celle qui fixe actuellement nos préférences. Il écrivait en apprenant la mort de Rossini :

[1] Quand Mlle Clémentine Cuvillier-Fleury épousa le jeune diplomate Victor Tiby, Saint-Marc Girardin dit : « Ce Fleury a toutes les chances, il marie sa fille à un mot latin. » Un autre propos moins connu m'a été rapporté jadis par Léon Lavedan; un jour que Cuvillier-Fleury avait rendu un service à Thiers, alors président de la République, celui-ci lui annonça qu'il donnait à son gendre une légation; comme le beau-père remerciait, Thiers l'interrompit : « Hodie mihi, cras *tibi*. »

« L'homme de génie n'avait plus que de l'esprit et de l'appétit depuis quarante ans; mais quel génie, tant qu'il en avait eu! Et quelle admirable inondation de mélodies il avait répandue sur le monde! » Par contre, « une psalmodie insoutenable, sans idées, sans originalité, sans mélodie,... trois actes de la plus inepte invention, comme musique et comme paroles », c'est la définition de *Tannhäuser*, et le duc d'Aumale, faisant chorus, déclare avoir « déjà entendu à Vienne un opéra de ce M. Wagner, qui m'avait paru la chose du monde la plus baroque et la plus ennuyeuse ». Tant il est vrai qu'on n'a jamais fini de dresser la liste des bévues des gens d'esprit!

Il y aurait à glaner enfin parmi les observations morales dont est émaillée la correspondance de Cuvillier-Fleury : on y trouverait la confirmation de cette vérité d'expérience, que certains travers, dont nos censeurs nous font volontiers grief comme d'un résultat du laisser-aller ou de la corruption modernes, sévissaient déjà sous le sceptre du roi-citoyen. Par exemple, cette maxime que nous entendons et que nous répétons souvent : « C'est un des défauts de notre temps que d'avoir perdu le respect des morts », Cuvillier-Fleury la proférait en 1842. La danse étrange, barbare, qui fait fureur dans les salons officiels, où les badauds, pour mieux jouir du spectacle, montent « sur les fauteuils et jusque sur les cheminées », ce n'est point une importation argentine, mais tout bonnement... la polka, car nous sommes en 1844. — Dieu me garde de prétendre d'ailleurs que l'oubli des disparus soit une chose louable, ni le tango un divertissement innocent! Il convient au contraire de lutter sans trêve contre les tentations de l'égoïsme et de la sensualité, mais en sachant bien que cette lutte s'est imposée aux générations précédentes comme à la nôtre; à nous figurer que notre époque est l'abomination de la désolation, nous ne ferions qu'énerver le courage nécessaire à ce perpétuel travail de réforme... Aussi bien, il est temps de revenir à Cuvillier-Fleury, ou plutôt à son princier correspondant, qui est le principal objet de la présente étude.

*
* *

Le duc d'Aumale avait dix-huit ans, quand il débarqua à Alger avec le grade de capitaine. Sept années lui suffirent pour devenir lieutenant général, gouverneur général de la colonie, vice-roi d'Algérie en fait, si on avait hésité à lui attribuer un titre jugé incompatible avec l'appareil bourgeois de la monarchie de Juillet. Avancement rapide assurément, mais qui n'apparut excessif à aucun contemporain de bonne foi. Le jeune officier avait eu à cœur en effet de justifier chaque promotion par une action d'éclat,

de remplir minutieusement les obligations de chacun de ses grades devant l'ennemi, et non dans la délectable oisiveté d'une garnison plus ou moins proche de Paris. La première fois qu'il fut appelé à servir sous les ordres de Bugeaud, il lui adressait cette demande : « Je vous prierai, mon général, de ne m'épargner ni fatigues, ni quoi que ce soit. Je suis jeune et robuste, et, en vrai cadet de Gascogne, il faut que je gagne mes éperons. Je ne vous demande qu'une chose, c'est de ne pas oublier le régiment du duc d'Aumale quand il y aura des coups à donner et à recevoir[1]. » Quand, après la mort du duc d'Orléans, il parut utile, au point de vue politique et dynastique, de faire d'emblée du duc d'Aumale un maréchal de camp (général de brigade), il n'accepta qu'à la condition de retourner pour la troisième fois en Afrique et d'y occuper un emploi de son nouveau grade : « C'était la compensation que j'exigeais pour un avancement que je n'ai ni mérité, ni désiré... J'ai écrit au général Bugeaud pour le prier de ne créer aucune position à mon intention; je craindrais par-dessus tout qu'on me fît une sinécure, ou qu'on me considérât comme une entrave. » Il s'était révélé d'emblée brave au feu comme tous les Bourbons, ponctuel et appliqué à son devoir comme ses frères : les observateurs tant soit peu perspicaces ne tardèrent point à démêler en lui des qualités plus rares et plus précieuses encore, l'inspiration mêlée d'audace, de sang-froid et de réflexion qui fait les grands capitaines, la hauteur de vues et la puissance de travail à quoi l'on reconnaît les hommes de gouvernement.

Le cœur lui avait battu (ce sont ses propres expressions) à sa première rencontre avec les zouaves de Lamoricière, « ces visages bronzés par le soleil, ces figures martiales où la gravité du soldat éprouvé se mêlait à la gaieté française ». Il brûla bientôt du désir de partager leurs exploits et n'épargna guère les transes aux Mentors que son père et ses frères aînés avaient chargés de veiller sur lui, non plus qu'à sa famille parisienne et à son précepteur. Très généreux à l'égard de l'ennemi vaincu, très jaloux de la réputation d'humanité de l'armée d'Afrique, il parlait pourtant en connaisseur du plaisir de conduire « quelques jolies charges à la baïonnette ».

« Si je vous disais tout ce que je pense, » lui écrivait Cuvillier-Fleury en mars 1843, « je remplirais dix pages de mes alarmes... Vous êtes jeune, et à votre âge, il n'y a guère loin du courage à la témérité. » Appréhensions que, deux mois plus tard, venait à

[1] La conclusion de la réponse de Bugeaud est demeurée fameuse : « Vous ne voulez pas être ménagé, mon prince! Je n'en eus jamais la pensée. Je vous ferai votre juste part de fatigues et de dangers; vous saurez vous-même vous faire votre part de gloire. »

la fois justifier et dissiper le bulletin triomphal de la Smalah; éclairé par les commentaires des gens du métier, le précepteur mettait bien en lumière, dans une touchante lettre de félicitations [1], ce qui faisait le mérite insigne de cette surprise victorieuse : « Vous avez été brave; cela ne m'a guère surpris, comme vous le pensez bien; mais l'élan de votre bravoure vous a servi à faire une chose très difficile à la guerre, à ce qu'il paraît, à vous décider dans une situation très douteuse et très perplexe, en sorte que vous n'avez pas été audacieux seulement comme un jeune homme qui voit un bon coup de sabre à donner, mais comme un général qui a une troupe à sauver et à illustrer. » Mais pour le coup, on estimait aux Tuileries, dont Cuvillier-Fleury était le porte-parole, que Henri d'Orléans avait fait ses preuves définitives de vaillance : « N'avez-vous pas assez de sept à huit baptêmes que vous avez déjà reçus? Avec ce que vous avez fait et bravé, il y aurait de quoi baptiser militairement tous les princes de l'Europe. »

Ce hardi partisan, cet avisé capitaine déployait en même temps, malgré sa jeunesse, d'étonnantes qualités d'administrateur et d'homme de gouvernement. Malgré la pusillanimité des ministres, qui au nom de la prudence prétendaient entraver les initiatives princières [2], il jetait les bases de l'organisation des bureaux arabes et comprenait, dans un temps porté à la parcimonie, la nécessité d'une représentation qui fît impression sur les indigènes : « Je coûterai peut-être un peu cher, mais il faut que les Arabes voient en moi non seulement le général, mais aussi le fils du Sultan. » Bien loin d'ailleurs de s'absorber dans un rôle d'apparat, le gouverneur de la province de Constantine condamnait ses vingt-deux ans à d'écrasantes corvées : « Treize heures de bureau ou d'audience par jour! Ah! je croyais avoir à travailler, quand j'étais en rhétorique; mais ce n'était rien. »

Très discipliné, très attentif à ménager l'ombrageuse susceptibilité de Bugeaud, le duc d'Aumale ne fermait les yeux ni sur les lacunes des conceptions du maréchal, ni même sur certains

[1] « Recevez aussi mes remerciements, car, si l'honneur de votre belle conduite appartient sans partage à votre royale famille, il me semble qu'il en rejaillit aussi, et de bien loin, quelque rayon sur mon obscurité. Ce n'est pas moi qui vous ai appris les belles choses que vous faites là-bas, mais j'en profite aux yeux du monde, pour la part qu'on suppose que j'ai eue à votre première éducation. »

[2] Après le débat sur les fortifications de Paris, où le cabinet avait empêché le duc d'Orléans de prendre la parole à la Chambre des pairs, Cuvillier-Fleury, bien ministériel pourtant, écrivait : « Les ministres feraient de vous des soliveaux si vous le permettiez. Dans ce pays-ci, tout homme est bien venu à oser, à payer de sa personne. »

défauts inquiétants de l'armée d'Afrique. Mais ses réserves, confiées à l'amicale discrétion de son ancien précepteur, n'avaient rien de commun, pour le fond comme pour la forme, avec les aigres clabauderies que se permettaient des officiers très haut placés [1]; elles indiquaient seulement que le prince, conscient du rôle qui lui devait échoir, se préparait, sans répudier la tradition de ses devanciers, à pratiquer en Algérie une stratégie et une politique personnelles.

*
* *

Participer à la conquête et à l'administration d'une importante colonie, s'acquitter scrupuleusement de ses devoirs de colonel et de général, il y avait là sans doute de quoi largement occuper l'activité d'un très jeune homme, qui de plus était devenu en 1844 l'époux fort épris d'une princesse accomplie. C'était pourtant encore insuffisant pour les besoins de celui qui devait rappeler au dix-neuvième siècle la variété de goûts de certains princes de la Renaissance, et s'affirmer en même temps par la modernité de ses aspirations, par la large compréhension de son époque.

Lors de son premier départ, à dix-huit ans, Cuvillier-Fleury lui adressait de touchantes et quelque peu naïves recommandations sur le danger d'adopter un genre trop exclusivement « troupier », sur la convenance de demeurer en contact avec le monde intellectuel, de « lire un bon livre entre deux campagnes ». L'excellent Mentor ne tarda point à mesurer combien avaient été vaines ses appréhensions. Retenu à Alger par les suites d'une assez sérieuse indisposition, le jeune officier mandait : « Je viens de dévorer Molière, l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre*, *Jocelyn;* en ce moment je relis Horace avec un vrai plaisir. » L'ancien précepteur enthousiasmé courait rapporter cette confidence à Louis-Philippe : « Sa Majesté en a été ravie, mais pas plus que moi, j'ai le droit de le dire. » Il pouvait en effet revendiquer le mérite d'avoir inculqué à son élève le goût des sérieuses et instructives lectures.

Cuvillier-Fleury prenait encore une peine superflue quand il insinuait : « Tous les grands hommes de guerre ont été des hommes politiques. » Le duc d'Aumale était parfaitement décidé à ne point se désintéresser des affaires publiques, tout en observant la réserve officielle qui lui était doublement commandée

[1] On peut se faire une idée de ces diatribes en parcourant le volume très instructif et très peu édifiant que l'une des filles du maréchal de Castellane a publié sous le nom de *Campagnes d'Afrique*. Le futur maréchal, très aimé de la plupart de ses anciens subordonnés, avait le tort de tolérer que, passés en Algérie, ils lui fissent part non seulement de leurs impressions, mais de leurs griefs contre le commandement.

comme prince et comme soldat. Sans se contenter de la lecture attentive des journaux, il encourageait son correspondant à lui adresser une régulière et copieuse chronique parlementaire, plus libre de ton, plus fournie en menues indiscrétions, et qu'à soixante-dix ans de distance nous n'avons pas le droit de négliger, malgré certaines illusions de l'auteur, malgré surtout ses agaçantes préventions universitaires contre la liberté d'enseignement et contre les revendications catholiques, malgré sa hantise des « jésuites ». La haine de la légitimité le conduisait à être tout à fait injuste pour Berryer, et cruel pour la décrépitude de Chateaubriand : « Il essaie d'écrire encore en français; la phrase lui manque, comme le galop aux vieux chevaux. » Mais en dépit de sa prédilection pour le régime de Juillet, il ne s'aveuglait ni sur les défauts du gouvernement parlementaire, ni sur les misères d' « une démocratie bourgeoise, inquiète, envieuse, tracassière, vivant au jour le jour », ni sur le danger de l'envahissement croissant des fonctions publiques par les députés et leur séquelle, parenté ou clientèle.

Son élève lui faisait écho (un écho malsonnant parfois, sachons le reconnaître) sur la question de l'enseignement ecclésiastique; à d'autres égards, il allait plus loin que le collaborateur du *Journal des Débats*. On sait que le frère qui le précédait, le duc de Nemours, malgré une scrupuleuse correction d'attitude, était resté légitimiste au fond du cœur et déplorait à part lui la révolution qui avait donné une couronne à son père; quant à leur aîné, le duc d'Orléans, très séduit par son rôle d'héritier présomptif, prodigue de propos ardents et parfois imprudents, il ne lui en était pas moins arrivé de temps à autre de regretter ce temps de la Restauration, où il était la coqueluche du faubourg Saint-Germain, le favori des Tuileries, le fiancé à peu près désigné de la petite-fille de Charles X, où ses goûts d'élégance et d'aristocratie recevaient pleine satisfaction[1]. Rien de semblable chez les trois plus jeunes fils de Louis-Philippe, qui n'avaient véritablement pas connu la Restauration, dont l'adolescence s'était épanouie en pleine atmosphère de Juillet, et qui, loin de retourner la tête en arrière, ne redoutaient point les idées dites « avancées ». Le cabinet conservateur dont Guizot était l'âme répondait fort imparfaitement à

[1] Ces regrets intermittents percent dans les conversations que rapporte le journal (en cours de publication) du comte Rodolphe Apponyi. Mais quand le diplomate hongrois prétend qu'*en 1835*, la duchesse de Gontaut ne désespérait pas de marier sa royale élève au duc d'Orléans, il prouve une fois de plus que, dans les milieux diplomatiques comme ailleurs, on colporte d'absurdes racontars. Un tel mariage à cette date eût impliqué soit l'abdication de Louis-Philippe, soit la renonciation du duc de Bordeaux, alternative dont les deux termes étaient pareillement inadmissibles.

leurs préférences[1]. On connaît la lettre fameuse, dans laquelle le prince de Joinville critiquait la politique austrophile des ministres de son père. « Je ne puis vous cacher », écrivait de son côté le duc d'Aumale dès 1843 à propos du ministère, « que j'ai peu de sympathie pour ses membres et pour ses allures ». Il eût voulu que la France se fît plus hardiment, plus continûment le champion de la cause libérale en Europe; surtout, son patriotisme se distinguait déjà par une forme intransigeante, rebelle à toutes les compromissions, héritée dans une certaine mesure des hommes de la première Révolution et des soldats de l'Empire : mais tandis que pour la majorité d'entre les jacobins le patriotisme n'avait été qu'une phraséologie redondante, masquant les calculs de l'intérêt personnel, dans l'âme et sur les lèvres des militaires de ce temps-là, et du duc d'Aumale après eux, le patriotisme était un dogme, une religion, inspiratrice d'exaltation, de renoncements, d'anathèmes aussi. Lors du célèbre débat sur les *flétris*, Cuvillier-Fleury rapportait avec verve, avec animation, la grande séance où Guizot avait tenu tête aux vociférations suscitées par le rappel de sa conduite en 1815; il donnait raison en somme au ministre contre lequel on avait machiné une scène de bruyante et théâtrale indignation. Une lettre de Constantine répliquait sèchement : « J'ai été très peiné du scandale qui a eu lieu à la Chambre; mais je trouve que la faute en est à M. Guizot, et je ne puis blâmer ceux qui ont réprouvé sa conduite et son voyage à Gand. » Cette patriotique intransigeance, à cinquante, à soixante-dix ans comme à vingt-deux, devait invariablement guider les actes et les jugements du duc d'Aumale; elle dicta toutes ses décisions, elle lui inspira au moins un mot sublime, celui de Trianon.

* * *

Cuvillier-Fleury n'était pas seulement sincère, il devait paraître très véridique quand il écrivait en 1844 : « La fortune vous a splendidement traité; la naissance vous a fait prince français; Dieu vous a fait naître dans un siècle de lumières et dans un pays libre, où votre éducation ne vous distingue pas moins que votre rang; vous avez eu à la guerre un bonheur admirable; il n'y a pas un prince en Europe qui ait, aujourd'hui, une auréole

[1] Cet état d'esprit, qui nous est prouvé par leur correspondance même, n'échappait point aux contemporains. Il m'était donné naguères de consulter un récit inédit de la révolution de 1848; l'auteur, sagace ami de la monarchie de Juillet, qu'il avait servie dans d'éminents postes diplomatiques, dénonce comme une cause de faiblesse pour le cabinet Guizot l'hostilité connue des jeunes princes, notamment du duc d'Aumale et du prince de Joinville.

de gloire militaire comparable à celle qui rayonne sur votre jeune front. » Vanité des espérances et des prévisions humaines! Quatre années ne s'étaient point écoulées que cette situation sans égale s'effondrait par contre-coup de la plus sotte des révolutions; avant d'avoir atteint la trentaine, le duc d'Aumale était condamné pour un quart de siècle à l'énervante, à la déprimante torture de l'exil.

On sait comment, à la nouvelle des événements de Paris, son frère Joinville et lui, trompant les appréhensions des vainqueurs, les vœux de leurs plus fidèles partisans, répudièrent sans hésitation la pensée de marcher sur Paris à la tête de leurs troupes, résolurent de s'incliner devant la très contestable manifestation de la volonté nationale et s'embarquèrent docilement pour l'Angleterre.

En agissant ainsi, ils étaient logiques avec eux-mêmes, fidèles à ce respect un peu étroit de la légalité, à cette horreur de la guerre civile, à ce fétichisme de la consigne, qui faisait le fond de leur doctrine politique et militaire. Néanmoins, beaucoup de leurs amis furent déçus, et Cuvillier-Fleury tout le premier : le fervent universitaire en vint à concevoir des doutes sur l'excellence, pour des princes, de cette éducation commune, bourgeoise, à laquelle il était naguères si fier d'avoir collaboré. Trop digne et trop discret pour faire étalage de ses désenchantements, de ses scrupules, c'est au duc d'Aumale lui-même que, deux ans plus tard, il en adressait la confidence : « La révolution de Février a été pour moi, sur ce point, une lumière sinistre et éclatante : j'ai vu, au milieu du péril, des princes braves, aguerris, entourés de dévouements énergiques auxquels il aurait suffi de faire un énergique appel; je les ai vus agir comme de simples fonctionnaires publics, et laisser périr l'autorité entre leurs mains, faute de s'en être crus les représentants prédestinés et indiscutables. »

Quoi qu'on puisse penser de ce délicat problème de casuistique politique et princière, ce qui est incontestable, c'est que la personnalité du duc d'Aumale, après s'être vigoureusement affirmée dans les circonstances favorables du début de sa carrière, se développa davantage encore dans l'épreuve. Son ancien précepteur ne cédait point à l'aveuglement d'une vieille affection quand il lui déclarait en 1855, à l'occasion de la Saint-Henri : « J'aime en vous ce goût d'études, de recherches, de perfectionnement en tout genre, de sociabilité intelligente, qui vous distingue parmi les grands de ce monde, où la vraie grandeur est si peu comprise et si peu pratiquée. » En effet, la vie du duc d'Aumale exilé n'avait rien de la commune existence des « rois en exil », lesquels d'ordinaire, et non sans excuse, quand ils ne se cloîtrent pas dans une retraite morose, dans le culte ankylosant du passé, tâchent à étourdir leurs regrets ou à divertir leur ennui dans l'exclusive

pratique des sports et des distractions mondaines. Après quelques mois de vie étroite, sinon gênée, où la duchesse d'Aumale avait révélé des trésors de vaillance et de souriante philosophie, l'héritier des Condés, rentré en possession de ses revenus, reprit son train de grand seigneur, mais de grand seigneur lettré, curieux, laborieux, patriote, passionné pour les plaisirs de l'esprit, pour l'évocation des gloires nationales.

C'est ainsi qu'il voyageait beaucoup, non pas, comme tant de ses contemporains et des nôtres, pour promener son oisiveté, pour échapper à la monotonie du chez soi, mais pour mettre en valeur son domaine sicilien du Zucco, pour revoir les galeries d'Italie, d'Allemagne et des Pays-Bas, surtout pour étudier les champs de bataille témoins de la vaillance française. Dans une lettre admirable, et qui devrait figurer dans nos recueils scolaires[1], il narrait son pèlerinage au monument mortuaire de Turenne; il rappelait que, dans la retraite qui suivit la mort du maréchal, quinze capitaines du régiment de la Ferté sur seize se firent tuer : « Ces vieux gentilshommes français avaient du bon quelquefois ! » Puis, sans transition, en digne fils du combattant de Jemmapes, il reprenait : « Hier, j'étais avec de tout autres gens. Je suivais, à travers le Val d'Enfer,

Les habits bleus, par la victoire usés,

de nos bandes républicaines... Quelles armées ! quelles vertus ! Savez-vous que je serais bien homme à vous raconter aussi la campagne de 1796 ! » Une autre fois, au cours d'une croisière dans le Levant, il consignait ces réflexions, auxquelles l'avènement de la Jeune-Turquie n'a point enlevé leur à-propos : « Tout languit, tout souffre, tout tombe, hommes, plantes et monuments. Il y a eu des conquérants bien plus cruels que les Turcs; ils ont pratiqué la tolérance, quand elle était inconnue partout ailleurs; ils ont moins détruit que les autres barbares, moins détruit que les Croisés ; mais le propre de leur domination est que, sous elle, tout achève de s'écrouler, et rien ne se relève. »

Rentré à Twickenham, le prince s'adonnait à cet autre genre de voyage que constituent les lectures sérieuses : voyage à travers les idées, les passions, les épreuves et les hauts faits des générations qui nous ont précédés. Les premiers loisirs, ceux du printemps de 1848, avaient été consacrés à « une lecture que je méditais depuis longtemps et qui m'intéresse vivement, celle des œuvres complètes de Voltaire ». Mais tout en demeurant un fin

[1] Un censeur scrupuleux bifferait peut-être le rappel d'une page célèbre des *Confessions* de Jean-Jacques, à propos de la cueillette des cerises dans le pays de Bade.

lettré, capable encore en 1868 de faire quatre heures de latin par semaine avec son plus jeune fils, il allait de préférence aux livres d'histoire, spécialement à ceux qui traitaient de l'histoire de France. C'était le temps où Thiers achevait de publier ses volumes sur le gouvernement napoléonien : curieusement partagé entre l'admiration pour le grand capitaine et l'aversion pour l'autocrate, le duc d'Aumale consignait dans ses lettres des réflexions infiniment personnelles, écrites « au courant de la plume, entre deux parties de billard », sur la guerre d'Espagne, sur la stratégie d'Eckmühl et de Wagram, sur la première Restauration, à laquelle il rendait justice. Très captivé par le livre de Tocqueville sur *l'Ancien régime et la Révolution*, l'exilé reprochait pourtant à l'auteur son pessimisme : « Il est bon de dire la vérité aux peuples, mais pas d'un ton décourageant; il ne faut surtout pas avoir l'air de dire à une grande nation qu'elle est indigne de la liberté : cela réjouit trop les oppresseurs, les serviles et les égoïstes. »

On voit que la chute de la monarchie parlementaire avait laissé le duc d'Aumale très attaché aux doctrines libérales, très « bleu », selon un anachronisme qu'il affectionnait. Trop bon Français et trop large d'esprit pour méconnaître les grandeurs de l'ancien régime, sa clairvoyance en discernait les fautes, les lacunes. Si par galanterie chevaleresque, par respect pour une auguste infortune, il hésitait à souligner la responsabilité de Marie-Antoinette, il se sentait plus à l'aise pour critiquer les folies de magnificence de Louis XIV, écrivant par exemple à propos des travaux de Maintenon : « Lorsqu'on voit toute une armée retenue pendant deux ans dans les marais où la fièvre la décime pour faire marcher des jets d'eau, on se croit ramené au temps des Pharaons [1]. »

De tout temps amateur de fortes et instructives lectures, le duc d'Aumale se découvrit par surcroît, dans les loisirs de la proscription, une vocation de bibliophile. Ce fut une joie sans cesse renouvelée pour son ancien maître de se faire en cette matière son guide, puis son pourvoyeur : pourvoyeur zélé, infatigable, facilement jaloux, qui prenait ombrage quand par hasard les commissions princières étaient confiées à d'autres qu'à lui. « Les livres, » écrivait joliment le vieil universitaire, « sont le charme et le tourment des petites existences. On aimerait à leur bâtir

[1] Cette phrase (et c'est plus grave) est extraite non point de la correspondance confidentielle avec Cuvillier-Fleury, mais d'un article publié dans la *Revue des Deux-Mondes* sous la signature très transparente de M. Laugel (1er mars 1867). — Par contre, le prince écrivait après avoir lu le *Louis XIV* de Michelet : « Les seules dates qu'il cite sont celles des conceptions des bâtards. Quel dommage de voir un esprit aussi éminent se pervertir et pervertir de gaîté de cœur ! »

des palais, et il faut les entasser dans des entresols. » Quelle consolation du moins que d'acheter pour le compte de son cher prince les éditions rares, les exemplaires uniques que ses modestes revenus lui interdisaient de convoiter personnellement! de leur commander des reliures appropriées[1]! de les manier en amateur, en lettré, et parfois, comme pour le *César* enrichi de notes autographes de Montaigne, d'en faire la matière d'un article pour les *Débats*, avec force sous-entendus élogieux à l'adresse de l'acquéreur!

Une autre vocation plus spontanée encore chez ce dernier, et pareillement insoupçonnée au temps de ses commandements africains, était celle d'écrivain. Pendant la guerre de Crimée, désolé de ne pouvoir partager les dangers et les trophées de ses compagnons d'armes de la veille, il voulut du moins leur rendre hommage et retracer la formation de ces corps spéciaux qui faisaient merveille devant Sébastopol. Telle fut l'origine de deux articles sur les zouaves et les chasseurs à pied. Comme la presse périodique était alors livrée au bon plaisir administratif, les deux études, purement historiques et techniques, ne purent être publiées dans la *Revue des Deux-Mondes* que sous un pseudonyme, bientôt percé à jour dans les salons parisiens. Il en fut de même d'une dissertation historico-stratégique sur le véritable emplacement de l'*Alésia* où César assiégea Vercingétorix.

Le succès encouragea l'auteur à une entreprise de plus longue haleine. Dès 1849, il avait songé, sinon en vue d'une publication, du moins, comme il l'expliquait avec une charmante modestie, « pour la culture de mon esprit et ce que j'appellerai mon éducation d'homme », il avait songé à réunir et à commenter un choix des documents des archives de Chantilly, correspondant aux seizième et dix-septième siècles, c'est-à-dire à l'histoire des Condés depuis Louis Ier de Bourbon, le fondateur de la famille et le chef huguenot, jusqu'à la mort de « Monsieur le Prince le Héros », comme disaient couramment les contemporains du vainqueur de Rocroy. A un recueil de textes, le prince se décida bientôt à substituer un récit, accompagné de pièces justificatives; puis, comme il advient à tant d'écrivains, grands ou petits seigneurs, il s'aperçut chemin faisant que son sujet comportait des développements d'abord insoupçonnés. Bref, les deux volumes terminés en 1862 et recopiés de la main de la duchesse ne comprenaient guère que la période des guerres de religion et s'arrêtaient à l'assassinat du roi Henri IV. Cuvillier-Fleury apporta son concours au méticuleux et fastidieux travail de

[1] Ici Cuvillier-Fleury se défendait mal de la contagion : « Vous m'avez, autrefois, donné le goût de fumer, et aujourd'hui vous m'entraînez dans la passion des reliures. Mais je ne vous en veux pas. »

correction des épreuves [1]. L'impression était achevée et la mise en vente annoncée chez Michel Lévy, quand le gouvernement impérial, irrité sans doute de la vogue récente de certaine *Lettre sur l'histoire de France* (dont nous aurons à reparler), confisqua purement et simplement l'édition entière. Les tribunaux n'osèrent se déclarer compétents pour apprécier un acte de police administrative, et ce séquestre arbitraire se prolongea six années, au bout desquelles, sans daigner fournir plus d'explications, l'autorité restitua les feuilles au libraire. Publiés enfin en 1869, avec quelques lignes de fier et hautain avant-propos, les deux premiers volumes de l'*Histoire des princes de Condé* obtinrent auprès de tous les lecteurs cultivés une faveur, une admiration qui devaient aller grandissant jusqu'à l'apparition du tome VII et dernier, en 1896. Montalembert mourant se trouvait à son insu féliciter son futur successeur à l'Académie, quand il louait avec son habituelle chaleur d'âme « le soldat condamné par l'exil au pauvre petit métier d'écrivain; le prince de la plus glorieuse maison du monde, le petit-fils de Henri IV, réduit à raconter les hauts faits de ses immortels aïeux, après avoir débuté dans la vie par les imiter si bien, réduit à donner des coups de plume en guise de ces grands coups d'épée qui convenaient si bien à son caractère comme à son cœur ».

*
* *

Plus en effet que l'exil, plus que le renversement du trône de Juillet, l'inaction militaire pesait péniblement au duc d'Aumale : « Aujourd'hui, » notait la duchesse le 16 mai 1848, « aujourd'hui, anniversaire de la Smalah, je me sens le cœur bien gros pour Aumale, de penser que, maintenant, ce noble cœur n'a plus l'occasion de se distinguer et de servir activement sa patrie! C'est bien triste à vingt-six ans! » La vaillante femme devait, lors de la guerre de Crimée, être témoin d'une douleur plus lancinante encore : « Je crois que mon pauvre mari n'a jamais souffert autant; il voit cette brave armée française, dont il a si souvent partagé les travaux et la gloire, engagée dans une grande guerre, sans pouvoir s'associer à ses dangers et à son sort. Bien souvent je lui ai entendu dire : « Si je pouvais commander un « régiment, je serais bien heureux! »

[1] « Je ne puis plus être un bon juge de la forme : j'ai si souvent lu, en manuscrit et en imprimé, ces trois premières feuilles que mon goût est arrivé à l'insensibilité, comme celui des gens qui font le pari de manger du pigeon pendant quarante jours... Croiriez-vous qu'après des lectures et corrections répétées, nous avions laissé, vous et moi, et les deux Régnier, et tous les correcteurs de l'imprimerie, batai*ll*e avec trois *l*! »

L'amour passionné du métier militaire, l'exaltation d'un patriotisme presque farouche et très désintéressé, le respect scrupuleux de la volonté nationale, autant de causes qui se combinèrent pour amener le duc d'Aumale à ne point lier indissolublement ses espérances personnelles à l'éventualité d'une restauration monarchique ou même orléaniste. Cet exilé malgré lui était par-dessus tout en garde contre l'état d'esprit « émigré »; « il faut être de son pays avant tout, » tel est le mot d'ordre qu'il transmettait à son fils aîné en 1866, sans se douter qu'une sournoise maladie venait de terrasser le jeune homme au cours d'un voyage aux antipodes. Bien longtemps auparavant, moins d'un mois après la révolution de Février, il dominait ses ressentiments de fils et de prince pour prêcher le service de la patrie : « Mon plus ardent désir serait d'y rentrer comme simple citoyen pour en remplir tous les devoirs. » Et dès le 5 mai 1848 : « Pour ma part, j'espère que la République pourra se constituer, qu'elle sera grande, forte et digne de la France; peut-être alors la patrie aura-t-elle place pour tous ses enfants; c'est mon idée fixe, mon *delenda est Carthago*, servir encore la France et vivre sous ses lois. »

Il était fortifié dans cet état d'esprit par le visible émiettement de l'ancien parti orléaniste, dont les tenants se divisaient entre la fusion avec la branche aînée, la dictature napoléonienne et une république parlementaire. La poignée d'amis demeurés tout à fait fidèles l'impatientait par sa prétention de subordonner toute l'existence des princes à des calculs politiques, de prolonger indéfiniment leur exil sous prétexte de sauvegarder leur prestige de prétendants[1].

Tout en concédant que la fusion était désirable en principe, le prince constatait dans le pays « des répugnances fondées et des préjugés puérils », répugnances et préjugés dont il faut bien convenir que lui-même n'était point indemne. S'il se résignait à s'incliner devant les droits du comte de Chambord, il se défiait de ses idées, de celles de son entourage. Surtout, il n'admettait point que la fusion impliquât, de la part de la maison d'Orléans, aucune amende honorable pour les événements de 1830 : il s'associait aux amers sarcasmes de Cuvillier-Fleury contre les « pénitents de Juillet », c'est-à-dire les orléanistes convertis à la légitimité; datant (en 1863!) une lettre du 28 juillet, il éprouvait le besoin de souligner : « Glorieux anniversaire! » A la veille d'un procès, il manifestait le désir que sa cause fût confiée, non point à Ber-

[1] Le jeune comte de Paris devait, en 1863, traduire la même impatience en une formule singulièrement pittoresque : « Ils voudraient me voir comme une bête en cage, toujours prête à se précipiter au moment où s'ouvrirait la porte dont ils tiendraient le loquet par une ficelle. »

ryer, mais à un « bleu » comme Dufaure ou Hébert[1]. En 1869 encore, il formulait sa profession de foi avec une pointe de solennité : « Ce n'est pas pour rien que je suis fils du juste milieu incarné : *in medio veritas;* avec quelques réserves, c'est un peu ma doctrine. »

Par conviction personnelle autant que par amitié pour Cuvillier-Fleury, le duc d'Aumale approuvait et louait sous l'Empire l'attitude du *Journal des Débats*, qu'il appelait, avec son habituel bonheur d'expression, « l'organe modéré des libéraux conservateurs ». Sans fermer les yeux sur « quelques faiblesses et quelques défaillances », il estimait que le journal méritait d'être félicité et encouragé : « Il faudrait être sans cesse la plume à la main pour remercier les rédacteurs des *Débats* de leur foi libérale, de leurs fidèles souvenirs et de leurs courageuses allusions. » Dans un moment de crise, l'exilé de Twickenham faisait discrètement passer aux Bertin des offres de concours pécuniaire.

*
* *

Avec de telles dispositions d'esprit, point n'est besoin de faire intervenir les rancunes ou les jalousies personnelles, que le duc d'Aumale ne connaissait guère, pour expliquer son antipathie contre le gouvernement du Second Empire. Dès que se dessina, à l'automne de 1848, l'exploitation de la légende napoléonienne au profit de la candidature de Louis Bonaparte, il ne dissimula point son dégoût : « Cette parodie du cirque rapetisse tellement mon pays que j'en ai le cœur navré. La France en est à avoir des caprices de fille! » Quand se précisa la perspective de la dictature, la clairvoyance de l'exilé se fit presque prophétique : « M. Louis Bonaparte aura son heure, et je n'envie pas la page qui lui sera consacrée dans l'histoire; mais dans quel état sera le pays quand il sortira de ses tristes mains, c'est là qu'est la question! » Au lendemain du coup d'Etat, avant donc les décrets de confiscation, que rien ne pouvait faire prévoir, le duc d'Aumale parlait du « régime de sbires que la France a accepté ».

Un des moyens de gouvernement de ce régime, moyen commun à tous les despotismes, était l'espionnage des conversations et le

[1] Non seulement le duc d'Aumale prodiguait sa bienveillance et son indulgence aux *bleus*, mais la passion politique l'empêchait de s'alarmer des progrès des *rouges*, comme on disait alors. Après les élections de 1863, il écrivait au feu comte d'Haussonville : « Je cherche les rouges, et je ne les vois pas. Je vois une démocratie puissante, disciplinée, redoutable si l'on veut, mais qui se transforme aussi et qui gagne chaque jour en lumière et en modération. » (Cité par M. Ernest Daudet). Ce qui s'est passé depuis un demi-siècle nous porte à trouver que le prince poussait bien loin les illusions.

décachetage des lettres. On connut ainsi les sentiments dont le duc d'Aumale ne faisait point mystère et les épigrammes dont il flagellait volontiers le nouvel Empire Celui-ci, après la monstruosité des confiscations, recourut à des vengeances mesquines et forcément impuissantes, telles que l'interdiction aux journaux de prononcer le nom des princes d'Orléans, sous peine de suppression immédiate.

En 1861, un éclat fut amené par la provocation peu digne et peu adroite du prince Napoléon : dans un de ces discours décousus d'apparence, mais très préparés, que le fils de Jérôme Bonaparte débitait de loin en loin au Sénat, une diatribe contre le roi de Naples lui servit de prétexte à attaquer le rôle historique des Bourbons, celui de la branche d'Orléans en particulier. Le ministre Persigny, agréablement surpris sans doute d'un éloge du coup d'Etat, que le prince Napoléon avait jusque-là affecté de dénigrer, donna ordre d'afficher le discours dans toutes les communes de France[1].

« Il faut répondre, monseigneur, » dit Edouard Bocher en apportant la harangue à Twickenham. Le duc d'Aumale se laissa d'autant mieux persuader que la fâcheuse tenue militaire et les incartades démagogiques de l'orateur du Luxembourg avaient plus d'une fois déjà choqué son sentiment de la discipline, son amour de la liberté, témoin cette réflexion pendant la guerre de Crimée : « Plonplon[2] est retourné à Constantinople : nous avions aussi quelquefois la dysenterie, mais il me semble qu'elle nous prenait plus à propos et nous faisait partir moins vite. » En trois jours, il rédigea une riposte qui, grâce à l'ingénieuse sollicitude du comte d'Haussonville, put être mise en vente et distribuée à Paris même, sous le titre de *Lettre sur l'histoire de France*, quelques heures avant que la police abasourdie songeât à la saisir.

« C'est un coup de pied au derrière, donné par un prince à un goujat, » proclamait le vieux duc Victor de Broglie, que l'émotion faisait pour une fois se départir de la gravité doctrinaire. Plus mesuré, plus équitable aussi, Cuvillier-Fleury rectifiait : « Votre réplique est vive, mais elle n'est pas violente; elle ne donne pas l'idée d'une voie de fait brutale, mais d'une parade chevaleresque. » Ce qui frappa surtout les lecteurs, c'est le ton de « plus que grand seigneur », de « prince » de vieille race sur lequel le duc d'Aumale relevait les insultes de son contradicteur, rappelait les bontés de

[1] Toute cette histoire a été vivement et complètement contée par M. Vallery-Radot.

[2] Les souvenirs ont si vite fait de s'effacer qu'il faut peut-être apprendre à nos jeunes lecteurs que *Plonplon* était le sobriquet communément attribué au prince Napoléon.

Louis-Philippe pour la reine Hortense et le roi Jérôme, évoquait l'œuvre de la monarchie parlementaire.

Cuvillier-Fleury, qui fut des plus ardents à applaudir, n'avait point été mis dans le secret, parce qu'on savait sa correspondance et sa maison spécialement surveillées par la police. C'était au point que, parfois, épouvanté des vivacités de son princier correspondant, l'ancien précepteur se prenait à trembler pour sa propre sécurité : « Je fais une affreuse grimace à la pensée de me voir entre quatre murailles à Mazas ou dans un gourbi à Lambessa [1]. » Pour ne point atteindre ce degré de brutalité, la vengeance du gouvernement impérial n'en fut que plus raffinée, plus mortifiante peut-être pour l'amour-propre du vieil universitaire. A la distribution des prix du concours général de 1863, Gustave Merlet, chargé du discours *latin*, avait cru devoir nommer ou plutôt désigner par des périphrases ampoulées, selon les règles du genre, quelques lauréats d'autrefois, parvenus à une grande fortune littéraire ou politique, Victor Le Clerc, Victor Cousin, Drouyn de Lhuys... Le ministre (un ancien professeur du duc d'Aumale pourtant, Victor Duruy) eut la cruauté et la mesquinerie de biffer sur le manuscrit la phrase savamment contournée qui se rapportait à Cuvillier-Fleury.

« Si je n'étais qu'un ennemi passionné de l'Empire, » écrivait le duc d'Aumale en 1859 au général de Chabaud-Latour, « je désirerais la guerre [2] ». Il augurait aussi mal en effet de la diplomatie que de la stratégie de Napoléon III : « D'une guerre commencée de la sorte, il n'y a rien de bon à attendre ni pour la liberté, ni pour la France, ni même pour l'Italie. » La bravoure du troupier français démentit en partie cet oracle trop pessimiste. Le duc d'Aumale retrouvait sa clairvoyance pour qualifier Magenta de « victoire de soldats..., gagnée par les plus vaillants ».

Un de ses griefs de jeunesse contre le ministère Guizot avait été la complaisance à soutenir la domination ou la suzeraineté autrichienne dans la péninsule. En 1849 encore, il s'était proclamé « incurable » sur l'article de l'indépendance italienne. Après 1859, s'il flétrit en homme d'honneur certains procédés du gouvernement de Victor-Emmanuel [3], s'il regretta l'éviction des Bourbons de Naples, auxquels tant de liens l'unissaient, il se

[1] Cette terreur était provoquée par une lettre de fin d'année, où le prince avait écrit : « M. Boitelle (le préfet de police) lui-même et son doux maître ne s'étonneront pas, je pense, si je souhaite à ma patrie un gouvernement moins dégradant que le leur. »

[2] Cité par M. Ernest Daudet.

[3] « Ce qui n'est justifiable devant aucune morale, chrétienne ou autre, ce sont les procédés du gouvernement piémontais et de ses agents pendant la campagne de Castelfidardo et la conquête des Deux-Siciles, ce que j'ap-

montra plus perspicace que la majorité d'entre ses amis politiques et soutint toujours que l'unité italienne n'était point une chimère[1].

Par contre, l'aventure mexicaine ne lui inspira jamais confiance : « Je n'envie pas Maximilien, » écrivait-il aux premières rumeurs, « et je plains la pauvre Charlotte. » Il plaignit bien davantage sa nièce après la catastrophe, surtout quand il l'eut entrevue, entre deux accès d'égarement, inconsciente à jamais du sanglant dénouement de Queretaro : « Rien ne trahissait son état, si ce n'est la couleur *rose* de ses rubans et un certain regard inquiet qui semblait comme un souvenir de la camisole de force. »

*
* *

Diligent et alerte à la réplique, Cuvillier-Fleury s'associait, avec sa chaleur de cœur, aux émotions, aux souffrances, aux antipathies politiques, aux curiosités littéraires de son princier correspondant. Pourtant, pendant la plus grande partie du Second Empire, il fut en proie à de très absorbantes, disons plutôt à de très dévorantes préoccupations personnelles. C'est ici un caractéristique et amusant exemple de cette fièvre *verte*, qui est propre aux écrivains français, qui les atteint en général aux alentours de la cinquantaine, qui, pour procéder par crises intermittentes, n'en laisse pas moins fort peu de répit à ses victimes et dont enfin les symptômes sont aisés à diagnostiquer..... chez autrui.

Sous Louis-Philippe, Cuvillier-Fleury enregistrait la chronique des élections académiques avec intérêt sans doute, mais avec une parfaite liberté d'esprit, et non sans causticité. Il raillait Vatout, le candidat perpétuel, que l'appui trop avoué du roi ne parvenait pas à faire triompher et qui s'en allait répétant après la mort de Casimir Delavigne : « C'était mon ami; je me présente pour lui succéder, je lui dois cela. » Il énumérait même, sans trop de respect ni d'équité, les conditions qui donnaient des chances à une candidature : « Si l'on n'a pas de titres littéraires, il faut au moins, comme M. Molé, avoir des châteaux; comme M. Pasquier, une grande charge, ou, comme M. Dupin, avoir fait de bons discours. »

C'est à partir de 1855 qu'à la suggestion de « trois membres considérables de ce corps illustre » (on voit combien son style était devenu révérencieux), à la suggestion donc de Nisard, Salvandy et Guizot, il se prit à rêver de ce que le duc d'Aumale

pelle les exploits de Cialdini. » Le prince les mettait fort au-dessous de ceux de Garibaldi qui, après tout, « jouait sa tête » et agissait franchement.

[1] A la suite d'un voyage en Italie, cette conclusion s'imposait aussi à l'esprit très observateur, très droit du comte de Paris, qui en faisait part à son cousin le prince de Condé.

appelait volontiers, en souvenir d'un mot du grand astronome Arago, « l'habit de perroquet en deuil ». Guizot lui conseillait alors, tactique plus facile à indiquer qu'à suivre, « que, sans me mettre encore sur les rangs, je commençasse pourtant à faire toutes les démarches qui pussent donner l'idée d'une candidature à venir ». En fait de bagage académique, Cuvillier-Fleury n'avait guère que des articles de critique historique et littéraire réunis en volumes : mais ces articles avaient paru dans les *Débats*, qui étaient une puissance à l'Institut; mais le tour classique en était unanimement reconnu; mais surtout nul mieux que l'ancien précepteur et le fidèle ami du duc d'Aumale ne représentait ces « anciens partis » dont l'Académie se glorifiait alors d'être la citadelle. C'est ce qu'il essayait d'indiquer plus tard dans une de ses lettres de candidature, à la fois banale et alambiquée comme presque toutes les professions de foi électorales : « Attaché de cœur aux généreux principes que l'Académie professe, comme aux saines traditions littéraires qu'elle représente, j'ai toujours essayé d'y conformer ma pensée et mes écrits[1]. »

D'assez nombreuses sympathies s'affirmèrent d'emblée, celle entre autres de Montalembert, dont Cuvillier-Fleury avait beaucoup médit sous la monarchie de Juillet, qu'il jugeait encore bien « féodal », mais duquel il se sentait rapproché par une commune foi en la liberté, par une commune indignation contre le régime impérial. Par contre, Buloz tolérait, encourageait peut-être dans la *Revue des Deux-Mondes* des allusions malveillantes à la candidature éventuelle, et Sainte-Beuve, plus redoutable encore, l'attaquait ouvertement dans ses *Lundis*[2]. Une hostilité plus inattendue était celle de Thiers; Cuvillier-Fleury, qui estimait moins en lui l'écrivain et l'historien[3] que l'homme politique, s'était donné le tort de le traiter dans un article des *Débats* de « Marco Saint-Hilaire éloquent »; ces sortes de brocards ne se pardonnent dans aucun monde, surtout dans celui de la littérature, et le critique-

[1] Si je ne me trompe, la mode a heureusement passé de ces lettres qui étaient un programme. On se borne à poser purement et simplement sa candidature au fauteuil de M. X.

[2] Cuvillier-Fleury, dont la mansuétude n'était point la vertu dominante, esquissait en 1869 une mordante oraison funèbre de Sainte-Beuve : « C'était un merveilleux esprit et une âme mesquine. Devenu le grand pontife de l'athéisme, il avait des sectaires. Resté sénateur, il s'était fait l'adversaire de l'Empire sans rendre l'argent... C'était un homme sans patrie, sans parti, sans opinion et sans principes. Un véritable eunuque de l'âme. »

[3] Il écrivait à propos d'un des volumes de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* : « Cela n'apprend rien de nouveau, surtout à ceux qui veulent se former au beau langage. »

candidat était réduit à gémir : « Hélas! hélas! *nescit vox missa reverti!* »

Une série de fortunes contraires s'acharna d'ailleurs à entraver ses ambitions académiques, ou du moins à en ajourner le couronnement. A l'été de 1857, il avait pour la première fois fait acte de candidature ferme, sur l'initiative de ses deux collaborateurs Saint-Marc Girardin et Sacy : « On est toujours, » expliquait-il, « un peu commandé par l'adhésion de ses amis dans ces sortes de poursuites, sans compter ce qu'on y apporte de bonne volonté. » La bonne volonté était en effet très empressée de sa part, et ses chances se présentaient assez favorables pour le fauteuil du poète tragique Brifaut, quand éclatèrent les bombes d'Orsini; dans l'effarement et le mouvement de réaction qui suivirent, les patrons de Cuvillier-Fleury lui conseillèrent le retrait d'une candidature qui, nécessairement mal vue du pouvoir, risquait, assurait-on, de grossir l'orage menaçant contre l'Académie. Il se remit en campagne après la mort de Tocqueville, en jurant ses grands dieux que c'était « la dernière fois, sans remise »; mais la majorité désira alors un nom qui symbolisât ses répugnances contre la politique italienne et romaine de Napoléon III; elle fit choix de Lacordaire, devant qui Cuvillier-Fleury s'effaça, non sans lui vouer une tenace rancune, qui s'exhalait encore en termes outrageants et même calomnieux après la mort du grand dominicain.

En 1862, nouvelle candidature, « la dernière de toutes, croyez-le bien ». Après des scrutins multipliés, Cuvillier-Fleury ne put triompher de « l'intrigue cléricale », comme il disait, qui le maintint en ballottage, pour préférer un peu plus tard Octave Feuillet et « ses petits proverbes fardés et musqués ». L'ancien disciple s'appliquait à panser délicatement les blessures d'amour-propre de son maître et surtout à le raisonner, à le détourner de toute vengeance indigne de lui : « On ne devait pas vous soupçonner de chercher à plaire aux académiciens, quand vous vouliez entrer dans leurs rangs; vous ne devrez pas paraître chercher à vous venger de ceux qui vous ont fermé la porte... Vous ne serez ni plus ni moins clérical que jadis; vous resterez libéral et, à ce titre, vous ne choisirez pas, pour jeter la pierre aux catholiques, le moment où la lourde main du gouvernement s'appesantit sur eux après les avoir longtemps exploités. »

Une mortifiante épreuve, d'autant plus mortifiante qu'il fallait afficher une apparente satisfaction, fut encore pour Cuvillier-Fleury la triomphale élection de son très jeune cadet Prévost-Paradol. Mais enfin, après *onze* années de combinaisons, de pointages, d'illusions et de déceptions alternées, il finit par entrer en 1866 dans la terre promise, élu dès le premier tour au fauteuil de Dupin.

Dans l'expansion et la naïveté de sa joie, il eut vite fait d'oublier les tribulations de la veille : « J'ai passé ma semaine à revisiter, comme élu, les aimables gens que j'avais visités comme candidat, et je les trouve cent fois plus aimables, peut-être parce que ma visite ne les gêne plus. »

De fait, Cuvillier-Fleury fut un excellent académicien, assidu aux séances, intarissable causeur, ardent à la défense des traditions littéraires, traitant sérieusement et un peu doctoralement de toutes les questions. Au lieu de la chronique de ses propres candidatures, c'était celle des autres qu'il expédiait désormais en Angleterre. Avec sa merveilleuse justesse d'esprit, le duc d'Aumale remarquait en mars 1870 : « Ollivier, n'est-ce pas un peu vite[1] ? »

Il y eut, dans la carrière académique de Cuvillier-Fleury, un plus beau jour, plus solennel et plus joyeux, que ceux de son élection et de sa réception : celui où, en qualité de directeur de l'Académie, il accueillit son élève chéri venant prendre séance.

Dès le temps des expéditions africaines, il avait incidemment fait luire aux yeux de ce fils de roi la perspective de l'Institut. Plus tard, en 1854, avant même de caresser des ambitions pour son propre compte, il écrivait à propos de Silvestre de Sacy : « Qui sait? Vous serez peut-être, un jour, son confrère à l'Académie. » Sans relever ces insinuations, le prince ne protestait point. Après l'élection de son maître, il écrivait gravement : « Être membre de l'Académie française, c'est jouir d'une des plus hautes (sinon de la plus haute) distinction qu'un homme puisse obtenir dans notre société. » Le succès éclatant des deux premiers volumes des *Princes de Condé* vulgarisa chez les esprits indépendants l'idée que leur auteur devait siéger à l'Académie; en février 1870, Francisque Sarcey, de son autorité privée, lançait cette candidature dans un article de journal. « Mais, » comme l'observait tristement Cuvillier-Fleury, « avant d'être académicien, il faut, hélas! redevenir Parisien. » En 1871, la condition était réalisée. Entre les quatre fauteuils vacants, le duc d'Aumale, officieusement invité, comme il le disait, à « faire choix d'un prédécesseur — rare occurrence en ce monde — » marquait ses discrètes, mais nettes préférences pour la succession de Montalembert. Le 14 décembre, lecture était donnée de sa lettre de candidature, qui se terminait par cette phrase : « Si vos éminents confrères m'invitent à m'asseoir au milieu d'eux, ils m'accorderont le plus grand honneur auquel j'aie jamais aspiré. » Ce n'était point là une hyper-

[1] Cuvillier-Fleury rapportait, à ce propos, un mot de Rémusat, d'une jolie *rosserie*, comme on dit aujourd'hui : « Nous avons bien fait de le nommer académicien; il n'avait pas beaucoup de titres; il les perd chaque jour; il ne lui en restera plus le jour de sa réception. »

bole de quémandeur de suffrages, mais bien la pensée intime de ce prince tout à la fois très moderne et passionnément lettré. On sait la place que l'Académie française et l'Institut tout entier devaient tenir dans les vingt-cinq dernières années de sa vie.

*
* *

Les épreuves de la patrie, qui retentirent si douloureusement dans le cœur du duc d'Aumale, furent précédées pour lui par une série de deuils cruels. Ce fut d'abord, en 1866, la disparition de sa mère, dont la sereine influence, à quatre-vingts ans passés, ne cessait de s'exercer sur toute la famille. Par la faute sans doute de biographes trop bien intentionnés, nous avons pris l'habitude de nous représenter la reine Marie-Amélie comme un personnage de vitrail, à la pose hiératique : la vérité est que sa résignation chrétienne, son inaltérable douceur étaient le fruit d'un long et patient combat contre le tempérament napolitain, qui parfois jaillissait en saillies enjouées, ou même en éclats d'impétueuse indignation; ainsi envisagée, elle apparaît plus vivante, plus édifiante encore. Dans une lettre touchante, son fils la décrivait dormant son dernier sommeil, « coiffée de son bonnet de veuve, enveloppée de la dernière robe qu'elle avait portée en France et qu'elle avait voulu conserver pour cette suprême toilette ».

Quelques mois plus tard, le duc d'Aumale était frappé d'un coup plus foudroyant. Il était très légitimement fier de son fils aîné, le prince de Condé, à qui il écrivait : « Si j'ai le bonheur de te voir, un jour, devenu un homme aussi distingué que je le désire et que je l'espère; si Dieu, surtout, me donne cette joie de pouvoir servir mon pays avec toi, le plus cher vœu de ma vie sera exaucé. » Pour compléter la brillante éducation de l'adolescent, on avait jugé utile de lui faire entreprendre un voyage autour du monde. Atteint à Sydney d'une fièvre typhoïde, qu'aggrava la nouvelle de la mort de sa grand-mère, il expira loin des siens, le 24 mai 1866, deux mois après la reine Marie-Amélie. L'horreur de cette fin s'aggrava de la lenteur des communications : le fil télégraphique ne dépassait point alors Ceylan, et un mois s'écoula avant que les parents pussent être avertis, un mois pendant lequel le duc d'Aumale continua à écrire gaiement, tendrement à son enfant.

« Mon fils était un saint, » confiait un peu plus tard la duchesse d'Aumale à une visiteuse. Il y avait là autre chose que l'exagération inévitable et excusable chez une mère éplorée. Sous une forme plus mesurée, mais avec plus de détails, le duc apportait un témoignage analogue dans une lettre adressée à un vieil ami, et à un ami protestant (le général de Chabaud-Latour) : « Le fils que j'ai perdu était déjà mon meilleur ami; il ne m'a pas donné un cha-

grin; il était bon et brave; il avait toutes les qualités de l'esprit et du cœur. J'ai la foi que son âme noble et pure est retournée au ciel, où celle de ma mère l'a de si peu précédée. Puissé-je les y retrouver un jour! » En 1863, à peine âgé de seize ans, le prince de Condé, mis en présence d'un projet qui lui assurait la succession du trône de Grèce au prix d'une adhésion au schisme dit orthodoxe, avait refusé non seulement avec la hauteur d'un homme d'honneur qui ne trafique point de ses convictions religieuses, mais avec l'indignation d'un croyant : « Je ne veux à aucun prix quitter la foi de mes pères, que je tiens pour la meilleure... Je ne veux point apostasier, préférant le bonheur éternel à la gloire de ce monde. »

« Tout ce qui trompait l'ennui de mon exil, » écrivait le malheureux père, « devient sans intérêt; la main y est, l'esprit n'y est plus, et la tristesse que je porte dans mon cœur répand son voile sur tout. » Sa nature ardente devait se reprendre à l'activité et à la vie; mais la duchesse, irréparablement atteinte, rongée par le chagrin qu'elle s'efforçait de dissimuler, ne fit désormais que languir et s'éteignit à son tour en 1869.

Le duc d'Aumale, qui avait perdu plusieurs enfants en bas âge, ne conservait plus qu'un fils, le duc de Guise (car il avait pris plaisir et orgueil à réunir dans sa descendance les deux grands noms, jadis ennemis, de Guise et de Condé). Le jeune homme semblait avoir triomphé des périls d'une adolescence longtemps chétive, quand il succomba brusquement en 1872.

Ces morts accumulées furent pour le duc d'Aumale plus qu'une suite de poignantes tristesses : un profond et durable malheur. En lui prêchant jadis un mariage précoce, son ancien précepteur avait insisté sur « la vie régulière » qu'exigeait son rang, sur la satisfaction qu'il aurait à élever et à guider ses enfants. Les devoirs et les joies du foyer lui faisaient défaut au moment même où il se retrouvait mêlé à l'existence française et parisienne, alors que sa robuste maturité ne pouvait s'accommoder de l'inaction. C'est une épreuve redoutable dans toute condition, plus périlleuse encore pour qui est doué des avantages de la naissance, de la fortune et de la séduction personnelle, que la tristesse d'une maison non point seulement solitaire, mais pire que cela, dépeuplée.

Il n'y a guère, en pareil cas, de sauvegarde efficace hors d'une conviction religieuse très profonde, très vivante, très agissante, qui domine et inspire toutes les déterminations essentielles, telle par exemple qu'en ont donné l'exemple en notre temps le comte de Chambord, le comte de Paris ou le duc d'Alençon. Le duc d'Aumale n'en était pas là, bien qu'on ait fort exagéré son indifférence en cette matière. Il parlait de la religion chrétienne et du

catholicisme en particulier non seulement avec le respect d'un homme intelligent et qui sait vivre, mais par moments avec l'accent d'un croyant. Lors de la perte d'un enfant au berceau, il écrivait : « Le bon Dieu nous a retiré cette consolation et cette joie : que sa volonté soit faite! » Et à la veille de la première communion de M[lle] Cuvillier-Fleury : « Son parrain, tout indigne qu'il est, priera sincèrement pour elle. » Bien plus tard, auprès du lit d'agonie du comte de Paris, Mgr d'Hulst était surpris de lui entendre dire : « Quand il en sera temps, pour nous aussi vous serez là[1]. » Il eut même l'intention de devancer ce moment suprême : avant d'entreprendre le voyage de Sicile, au cours duquel la mort devait le surprendre à l'improviste, il avait tout réglé pour accomplir ses devoirs de chrétien dès son retour à Paris.

Il eut toujours horreur de l'anticléricalisme à la Homais : « A mes yeux, pour être libéral, il ne suffit pas de crier haro à la calotte. » Mais son libéralisme, qui était pour lui comme une autre foi, se révolta souvent des fanfaronnades d'intolérance des *zelanti* de son temps. Ses études historiques mêmes, en le prédisposant à l'admiration pour le premier prince de Condé, contribuèrent à lui faire injustement mesurer les responsabilités du catholicisme dans les guerres de religion : « Mon cœur, » confessait-il loyalement, « est presque toujours avec les huguenots[2]. » Surtout et d'abord, son éducation première avait contribué à le détacher intellectuellement des croyances de son baptême, et de cela, avec et après le roi Louis-Philippe, Cuvillier-Fleury était grandement responsable.

Nous l'avons dit, ce voltairien universitaire n'avait rien, lui non plus, du fanatique sectaire. Bien loin d'applaudir à la défection de celui qui avait été le P. Hyacinthe, sa correction d'esprit lui dictait cette réflexion : « On est moine, ou on ne l'est pas. » Son déisme très sincère, son austérité nullement feinte se choquaient du tumultueux concert auquel servaient de prétexte les obsèques de Rossini. Il prisait même et il louait la piété chrétienne, quand elle s'accompagnait de résignation, d'abnégation,

[1] « Je n'aurais pas attendu cela de lui, » confessait le prélat en rapportant le propos. Cette réflexion, reproduite par notre éminent collaborateur, Mgr Baudrillart, dans le second volume de sa belle *Vie de Mgr d'Hulst*, montre bien quelle idée, même dans l'entourage des princes, on se faisait des dispositions religieuses du duc d'Aumale.

[2] Ceci n'est point spécial au duc d'Aumale. J'ai déjà eu l'occasion de remarquer que pendant près de trois siècles le loyalisme bourbonien, le culte rendu à la grande figure de Henri IV, puis le préjugé encyclopédiste et universitaire s'étaient conjurés pour méconnaître et dénigrer la Ligue, qui put être compromise par des excès, mais qui demeure un des mouvements les plus admirables et les plus grandioses de notre histoire.

de douceur : seulement il s'étonnait, il s'indignait presque que la dévotion d'un Montalembert ou d'un Veuillot fût plus combative que celle de la reine Marie-Amélie ou de Mme Cuvillier-Fleury ; ce qui était d'un mari modèle, mais d'un bien piètre psychologue.

Fidèle à ses préventions du temps de la Restauration et de la monarchie de Juillet contre la théocratie, contre l'enseignement ecclésiastique, contre les intrigues cléricales, il en avait nourri son élève, et il l'entretenait de ses craintes persistantes. Dès qu'il était question des jésuites, cet écrivain délicat tombait dans la déclamation vulgaire : « Les jésuites ne sont plus d'admirables humanistes comme autrefois, et ils sont toujours de funestes pédagogues parce que leur système d'éducation est basé sur la défiance de l'homme vis-à-vis de l'homme, sur l'isolement moral, sur... » Tout en reconnaissant le mérite littéraire du *Ravignan* du prince Albert de Broglie, il avait soin d'ajouter : « Mon cœur n'est pas là... Je reste avec les préjugés de mon pays, de mon siècle, de notre histoire, de notre bourgeoisie, contre le jésuite, honnête ou non [ce mot de la fin est une trouvaille d'inconscience et de parti-pris]. » S'il croyait devoir après Castelfidardo se rendre au service funèbre du général de Pimodan, il tenait à bien spécifier que c'était par manière de protestation contre les procédés de Cialdini, et nullement pour rendre hommage à la cause pontificale : « Je suis bien peu papiste, mais je me sens plus que jamais conservateur. » Encore une formule caractéristique du bourgeois de 1830 !

*
* *

Un ami qui, vers la fin du Second Empire, avait été visiter en Angleterre les princes d'Orléans écrivait dans ses notes intimes, avec la familiarité des serviteurs fidèles : « L'exil leur est devenu extrêmement pénible, aux jeunes comme aux vieux. » Le duc d'Aumale ressentait cette impression plus vivement qu'aucun de ses frères ou neveux. Si, en 1863, il n'avait pas écarté de prime-abord l'offre du trône de Grèce après l'abdication du roi Othon, s'il avait pensé et écrit : « Il y a de grands côtés », c'était surtout parce que cette perspective aurait mis fin à une épuisante inaction politique. Sa tristesse s'augmentait de la successive disparition des meilleurs conseillers de son père : après le comte Duchâtel [1], c'était le « grand duc », comme on appelait communément Victor de Broglie, c'est-à-dire, au jugement du duc d'Aumale, « un illustre et bien sûr ami, un *adviser* sans pareil ».

[1] Cuvillier-Fleury rendait, en termes saisissants, l'impression de vide croissant, de vétusté du parti, qu'avaient donnée les funérailles solennelles de Duchâtel.

Le prince, analysant à merveille ses propres sentiments, expliquait que sa souffrance était complexe : « Je suis tourmenté de la nostalgie morale et matérielle ; je rêve d'une France libre, et je ne puis m'habituer à vivre hors de France... La nostalgie me dévore, et si jamais tous mes droits civiques me sont légalement et loyalement rendus, je ne me sens pas disposé à en faire fi... »

On a vu que cette idée était ancienne chez le duc d'Aumale, de faire en quelque sorte abstraction de ses privilèges princiers pour réclamer simplement la condition de citoyen français. Les esprits clairvoyants prédisaient, pour une date assez prochaine, le brusque effondrement du régime impérial ; l'éclat de l'exposition de 1867 ne parvenait point à les éblouir : « Il y a des guinguettes aussi, » écrivait Cuvillier-Fleury, « sur tous les versants du Vésuve, et un jet de lave les emporte. » Quant au régime qui succéderait à l'autocratie de Napoléon III, les autorités du parti libéral, comme Victor de Broglie dans ses *Vues sur le gouvernement de la France* et Prévost-Paradol dans sa *France nouvelle*, balançaient, sans préférence bien marquée, entre une monarchie parlementaire et une république conservatrice. Le duc d'Aumale partageait cette hésitation, qui devait persister chez lui ; en février 1871, dans sa profession de foi aux électeurs de l'Oise, après s'être déclaré « frappé des avantages que présente la monarchie constitutionnelle », il ajoutait non sans hardiesse, mais avec la même franchise : « Dans mes sentiments, dans mon passé, dans les traditions de ma famille, je ne trouve rien qui me sépare de la République. » Cuvillier-Fleury, lui, penchait dès 1865 peut-être, sûrement dès 1869, vers la solution républicaine, non point par enthousiasme préconçu, mais parce qu'il croyait, à tort ou à raison, constater dans la mentalité française la successive disparition des éléments essentiels de l'esprit monarchique.

Survint au début de 1870 la réforme dite de « l'Empire libéral », qui semblait consolider le trône de Napoléon III, qui dans tous les cas accélérait la désagrégation de l'ancien parti orléaniste en multipliant les « ralliements ». Les princes (ou du moins la majorité d'entre eux, car le duc de Nemours se tint sur la réserve), les princes adhérèrent à la pensée assez risquée, de réclamer ou de faire réclamer du Corps Législatif l'abrogation des lois d'exil ; une pétition fut déposée, à laquelle ils donnèrent un acquiescement public [1]. Ici encore, leurs partisans se divisèrent : tandis que les uns, comme Estancelin, soutenaient chaleureusement la pétition, d'autres critiquaient plus ou moins ouvertement la démarche, soit qu'elle leur parût incompatible avec la qualité de

[1] « Ce n'est pas une grâce que nous réclamons, c'est notre droit, le droit qui appartient à tous les Français et dont nous sommes seuls dépouillés. »

prétendants éventuels, soit qu'elle gênât (et c'était en particulier le fait de Thiers) leurs propres combinaisons personnelles.

Cette opposition ou cette mauvaise volonté des amis, fondée sur des considérations de dignité, poussa à bout le duc d'Aumale : « Qu'ils veuillent bien, » s'écriait-il, « nous laisser un peu juges de ce que nous commande le soin de notre considération ! Que ce souci ne les porte pas à nous condamner au supplice de la mort lente, et à devenir volontairement complices de la persécution qui s'acharne contre nous ! » Et comme certains censeurs mettaient en regard la conduite du comte de Chambord, son silence, sa persévérance à se draper dans les principes, le prince exaspéré soulignait rageusement, avec une fougue presque révolutionnaire, tout ce qui le séparait du parti légitimiste et de son chef : « Je descends de saint Louis et de Henri IV et j'en suis très fier; mais je suis, en même temps, fils d'un soldat de 1792, du roi de Juillet, et j'en suis très fier aussi. Je n'ai rien de commun avec les émigrés de 89... Nous sommes des libéraux et des patriotes; aussi bons Français que qui que ce soit, notre passé en est garant. Nous n'avons, derrière nous, ni Boulogne, ni Quiberon, ni Vendée[1]. »

L'échec de la pétition était certain devant le Corps Législatif, quand même le cabinet l'eût soutenue, car la majorité, issue de la candidature officielle, suivait à contre-cœur l'impulsion libérale récemment venue des Tuileries. Le véritable chef du ministère, Emile Ollivier, combattit la proposition avec plus d'énergie peut-être que sa situation ne l'exigeait. Thiers garda un silence qui fut remarqué et qui équivalait à une désapprobation. Les républicains se divisèrent : tandis que Jules Favre plaidait éloquemment pour l'abrogation des lois d'exil, Jules Grévy en réclamait le maintien avec une âpreté toute jacobine. Mais le débat n'occupa l'opinion que pour bien peu de temps, car il avait lieu le 2 juillet 1870 et quelques jours plus tard éclatait la guerre franco-allemande, que Cuvillier-Fleury qualifiait dès le début de « décisive épreuve de la nationalité française ».

* * *

A partir de cette époque, la correspondance entre le duc d'Aumale et son ancien précepteur devait forcément s'espacer, soit en raison de la difficulté des communications, soit plus tard par suite de la rentrée du prince, qui prit bien vite l'habitude de

[1] Le comte de Paris apportait infiniment plus de mesure à l'expression de la même idée : « Nous ne pouvons prétendre que notre famille sera toujours la seule incarnation du libéralisme français ; mais nous prétendons qu'il n'y aura jamais de Français plus libéraux que nous, de citoyens plus dévoués aux principes qui peuvent assurer le bonheur de notre pays. »

longues visites à la petite maison de Passy. Des lettres conservées, des témoignages réunis par MM. Vallery-Radot et Ernest Daudet, nous pouvons encore tirer quelques indications qui serviront d'épilogue à cette étude et préciseront l'attitude politique du duc d'Aumale après son retour en France [1].

Dès les premiers désastres, il avait vainement mis à la disposition du gouvernement impérial son épée et sa science stratégique. Après l'événement du 4 Septembre, il accourut à Paris avec son frère Joinville et son neveu Chartres : sans se départir du plus complet désintéressement, sans faire aucunement acte de prétendants, sans même divulguer leur présence, tous trois sollicitèrent d'être employés devant l'ennemi. De récits contradictoires, il résulte qu'il y eut au moins un instant d'hésitation chez les membres du gouvernement dit de la Défense Nationale : Gambetta notamment, hanté du souvenir de la Smalah, penchait à confier au duc d'Aumale un commandement en Algérie ou sur la frontière; l'accord se fit pourtant pour leur demander, au nom du patriotisme même, de repasser en Angleterre : « J'aurais voulu, » écrivait le duc d'Aumale, « que le sang de ma vieille race coulât encore une fois dans cette calamité sans nom, et j'espérais bien que le mien ne serait pas épargné. C'est tout ce que je pouvais espérer; on ne l'a pas voulu [2] ».

Au contraire, il déclina la suggestion pour le moins maladroite qui lui fut adressée au printemps de 1871, de solliciter le commandement des forces destinées à reprendre Paris sur la Commune : « Puisque, » répliqua-t-il, « je n'ai pas eu le bonheur de commander une armée française contre les Prussiens, je ne veux pas recommencer ma carrière en commandant une armée contre les Parisiens. » C'est donc en simple témoin, impuissant et désolé, que du château de Sassy, où le duc d'Audiffret-Pasquier lui avait offert l'hospitalité, il se tint au courant des horreurs finales qui lui faisaient écrire à son fils Guise : « La France, éventrée par l'ennemi, est découronnée par ses enfants! »

« Si les électeurs de n'importe quel département, » avait-il dit quelques jours avant les élections, « me rendent le droit de servir

[1] Sur son rôle comme commandant de corps d'armée à Besançon, le volume de M. Vallery-Radot contiendra d'intéressants détails, dont l'analyse nous entraînerait trop loin. Sur le même sujet, signalons une toute récente monographie du général de Piépape, en partie fondée sur des souvenirs personnels (*Le duc d'Aumale commandant le 7e corps d'armée;* Berger-Levrault, in-8o).

[2] Un peu plus tard, le prince de Joinville et le duc de Chartres rentrèrent en France sous des noms d'emprunt : le premier, bientôt reconnu, fut rudement reconduit à la frontière; le second réussit à faire brillamment toute la campagne sans que son incognito fût dévoilé.

mon pays, je ne bouderai pas à la besogne, quelque rude qu'elle soit ». Elu en effet dans l'Oise, en même temps que son frère dans la Manche et la Haute-Marne, tous deux avaient en hâte débarqué à Saint-Malo : mais avant qu'ils ne parvinssent à Bordeaux, des émissaires, fort habilement choisis, les avaient arrêtés sur la route et conjurés de la part de Thiers de ne point compliquer sa tâche en se présentant à l'Assemblée. Le duc d'Aumale, qui aurait été d'avis de passer outre, finit par s'incliner devant les scrupules du prince de Joinville. De longs pourparlers s'engagèrent, obscurs, compliqués, où le chef du pouvoir exécutif chercha certainement d'une part à spéculer sur le patriotisme des princes, de l'autre à exciter contre eux les préventions des légitimistes et des républicains. S'apercevant enfin qu'on les bernait, tous deux se décidèrent à la fin de 1871 à prendre leur place à l'Assemblée : c'est par là qu'ils auraient dû commencer.

Le duc d'Aumale n'avait pas attendu ce moment pour discerner la zizanie qui se glissait entre le président et la majorité : « L'Assemblée est un peu en désarroi; elle est irritable; le chef du gouvernement aussi. » Une autre mésintelligence non moins inquiétante se dessinait entre le chef de la maison de France et le gros des monarchistes. « Manifeste du *Grand Cousin*, » notait le prince sur son agenda; « les travailleurs, dans la tranchée, reçoivent un obus de leurs batteries ». Cette métaphore militaire déguisait mal son mécontentement de déclarations qu'il jugeait de nature à aliéner l'opinion publique. Il estimait, comme Cuvillier-Fleury, que « le drapeau blanc ne peut plus ombrager qu'un sépulcre »; il saisissait l'occasion de célébrer à la tribune le drapeau tricolore, « ce drapeau chéri », et à un *chevau-léger* qui s'était permis de lui objecter le passé des Bourbons, il répliquait sèchement : « Je crois être resté fidèle aux vraies traditions de mes aïeux, en parlant comme je l'ai fait du drapeau de la France. » Mais en même temps rien n'était plus loin de sa pensée que de fabriquer une royauté sans le roi légitime et de recommencer 1830 : la conclusion à laquelle s'acheminait son esprit, c'est que le langage et les exigences du comte de Chambord compromettaient pour longtemps toute restauration monarchique. Estimant, comme il allait le déclarer au procès Bazaine, qu' « il restait la France », son patriotisme se résignait sans trop de peine à envisager une autre solution.

En 1873, un rôle de tout premier ordre faillit lui échoir. « Il veut ma place! » s'écriait Thiers de sa voix aigrelette quand on faisait devant lui l'éloge du duc d'Aumale. Le reproche manquait absolument de base : mais quand le désaccord se fut creusé entre la majorité et le président, quand la démission de celui-ci

parut inévitable, c'est le nom du prince qui s'imposa tout d'abord, et comme l'a écrit M. Faguet, il fut pendant quelques heures le successeur désigné de Thiers. Sa candidature dut être sacrifiée aux rancunes du petit groupe bonapartiste, dont l'appoint était nécessaire, surtout aux défiances de l'extrême-droite, qui l'appelait très injustement « le prince Napoléon des d'Orléans » et qui n'avait concouru à lui assurer la présidence des audiences de Trianon que dans l'espoir que son prestige y sombrerait.

La nuit ou plutôt le matin de l'élection du 24 mai, un des plus fidèles et des plus spirituels amis du duc d'Aumale disait par manière de consolation, dans le train qui ramenait les députés à Paris : « Il n'eût pas fait la monarchie, il eût consolidé la République, et dès demain il eût appelé Jules Simon pour le charger de former un ministère. » (En ces temps reculés, Jules Simon passait pour le coryphée du radicalisme écarlate.)

Il y avait dans cette boutade une part de vérité. Un autre mot très authentique, qui émane du prince lui-même, est celui-ci : « Je veux bien être une transaction, mais non une transition. » Il est probable qu'à la présidence, son attitude eût été infiniment moins effacée que celle du maréchal de Mac-Mahon; qu'au lieu de se considérer comme chargé d'assurer un intérim et d'exécuter une consigne pour le compte de la coalition conservatrice, il eût voulu pratiquer une politique personnelle, réaliser l'accord des patriotes et des libéraux, donner une orientation à la diplomatie, réorganiser l'armée d'après ses vues propres, faire enfin de la présidence un rouage agissant et prépondérant, qui aurait dominé les partis en utilisant toutes les bonnes volontés. Quel eût été le résultat de cette tentative, il serait puéril et vain de le supputer : mais ce qu'il convient de ne point perdre de vue, c'est que la méthode qui prévalut en mai 1873 n'a pas davantage « fait la monarchie » et que, si elle a écarté le spectre de la République princière, elle nous a indirectement conduits à la réalité de la République jacobine.

Le duc d'Aumale se cantonna dès lors dans l'accomplissement de ses devoirs militaires, puis dans son existence de grand seigneur artiste et lettré, jouissant du séjour de Chantilly réédifié comme autrefois le grand Condé, soit, pour emprunter le langage de Bossuet, « qu'il embellit cette magnifique et délicieuse maison..., ou qu'il conduisît ses amis dans ces superbes allées au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit ». Volontairement désintéressé de la politique, il n'y intervenait plus qu'à titre exceptionnel : en 1883, après la mort du comte de Chambord, pour détourner en vain le comte de Paris de substituer le prénom de Philippe à celui de Louis-Philippe, qu'il avait

porté jusque-là en mémoire et en héritage du « roi de Juillet »; en 1886, dans un sursaut d'indignation, pour protester contre la mesure qui le rayait des cadres de l'armée française. Ce fut l'occasion d'un second exil, beaucoup moins long que le premier, mais pourtant étrangement cruel, car la vieillesse était venue, les amis se faisaient rares, et le prince fut privé de rendre les derniers devoirs au plus cher d'entre eux, Cuvillier-Fleury. Mais sa foi politique survivait aux déceptions comme aux épreuves : en pleine crise boulangiste, dans la notice nécrologique qu'il consacrait précisément à Cuvillier-Fleury et qu'il datait de sa résidence anglaise, il prenait encore la défense du régime parlementaire, dont il montrait les adversaires « les uns cherchant à s'en couvrir, l'affichant comme une enseigne pour l'exploiter, le corrompre, les autres le criblant de coups comme une cible et s'acharnant à en détruire les derniers vestiges pour le remplacer, Dieu, ou plutôt le diable, sait par quoi ».

Ses dispositions testamentaires, demeurées fameuses, faisaient de l'Institut de France l'héritier des collections et du domaine de Chantilly. Ce fut une faiblesse sans doute de laisser publier ces dispositions de son vivant et de s'exposer ainsi à un concert de louanges forcément monotones dans leur délicatesse et leur ingéniosité mêmes. Mais le fond de la libéralité n'avait rien que de très conséquent aux idées et au caractère du donateur. Il désirait assurer la conservation de l'ensemble artistique créé par lui, et il savait que de notre temps, qui ne connaît plus ni majorats ni substitutions, les fortunes individuelles, même princières, sont fatalement vouées tôt ou tard à l'aliénation ou au morcellement. Entre diverses collectivités, il choisit celle qui lui sembla offrir le plus de garanties de durée; celle à laquelle il avait personnellement appartenu et qui représentait à ses yeux un des côtés les plus attachants de l'esprit français, le goût du perfectionnement littéraire et des recherches intellectuelles; celle qui, remontant à la monarchie bourbonienne par la fondation de trois d'entre les académies, à la Convention et à Napoléon par leur groupement en faisceau, symbolisait dans la France moderne la persistance des traditions sous l'apparente variété des étiquettes. C'était donner aux générosités à venir un noble exemple, qui n'a pas manqué d'être suivi; c'était surtout couronner dignement une existence qui put avoir ses lacunes, par le fait de l'éducation et de la destinée, mais qui n'en reste pas moins celle d'un très grand prince, d'un homme éminent, d'un soldat merveilleusement doué, d'un incomparable patriote.

DE LANZAC DE LABORIE.

LES SALONS DE 1914

C'est toujours avec un sentiment de fervente espérance que j'entreprends la visite annuelle des Salons. Les déceptions subies ne m'ont pas découragé, et plutôt m'inspireraient-elles l'indulgence : je suis averti qu'il sera prudent de ne pas désirer trop et de me contenter de peu. Et, qui sait? peut-être m'attendent-elles aujourd'hui, les joies que tant d'années avares m'ont refusées.

Furent-elles, d'ailleurs, si vides, ces années? A défaut de révélations éclatantes, ne m'ont-elles pas donné le grand plaisir d'apprécier les développements d'artistes aimés? Impatiemment, je m'apprête à les retrouver, à les comparer avec eux-mêmes, dans ma mémoire. — Et puis, pour qui veut bien regarder, il y a tant de façons de voir!

Si désolés que nous soyons des tares de notre temps, nous en sommes tout de même; et tous les vivants objets de notre sollicitude en sont aussi : comment nous en désintéresser? Comment ne pas saisir avidement l'occasion de le mieux connaître? Or rien n'est plus instructif, en ce sens, que les manifestations de l'art. Même si les Salons de 1914 devaient trahir mon désir d'admirer, même si je n'y trouvais que des erreurs, ces erreurs encore me seraient précieuses puisque du moins elles me renseigneraient sur les tendances et les besoins de mon temps. Il y a là des symptômes qu'on ne peut négliger. Concluent-ils au triomphe de l'esprit négatif, nous en déduirons une nécessité plus urgente que jamais de lui résister. Laissent-ils apercevoir quelque motif de rassurance, nous nous efforcerons de le mettre en lumière.

Ah! ce motif désirable, avec quelle passion je vais le chercher!

Pour que la critique soit bonne et bienfaisante, il faut qu'elle soit affirmative, qu'elle procède de la tendresse; je voudrais pouvoir parler seulement d'œuvres que j'aime... Risquerais-je d'abréger singulièrement ma tâche?

Hélas! Après avoir, une première fois, parcouru ces salles pleines de tableaux et de statues, on est, en dépit de la meilleure volonté du monde, pris de lassitude, de tristesse.

Quelle production excessive! et qu'elle est incohérente! Sous de brillants dehors, quel chaos! L'attention se dissout et se perd dans l'examen de ces œuvres innombrables qui sont de l'une à l'autre autant de démentis. Aucune pensée, aucune velléité de pensée collective ne les rejoint. Tout au contraire, on sent que chacun de ces peintres et de ces sculpteurs a pour principal souci « la culture de ses différences » : ne ressembler à personne...

« N'est-ce pas légitime? » m'objectera-t-on. Pouvez-vous faire grief à l'artiste de son individualité, de son originalité? Aurait-il le droit de solliciter notre attention s'il n'apportait rien de nouveau?

Je réponds. Les grands instants de l'humanité sont ceux où tous les hommes font à la fois le même geste. Rien de monotone dans cette unanimité. Elle se nuance infiniment, de par la sincérité et l'intensité de ce geste même, où chacun se donne tout entier, avec le tour personnel de son esprit et de sa sensibilité, avec son degré propre de passion, de talent et de culture. Mais, dans la communion des intentions, ces nuances si tranchées se résolvent en une harmonie parfaite. C'est qu'elles se font jour sans calcul, avec fatalité. Elles sont des instruments divers exécutant une immense symphonie. Elles ne se répètent ni ne se contredisent : elles développent l'unité.

Quant au rève du nouveau et de l'original à tout prix, quant à la préoccupation primordiale et exclusive de montrer en quoi l'on diffère de tous les autres, c'est une vanité dont il n'y aurait qu'à sourire, s'il n'était trop clair qu'elle compromet, de nos jours, les plus beaux talents, qu'elle les induit aux pires mensonges et finalement les condamne à la stérilité.

Entendons-nous, toutefois. Quand La Fontaine écrit :

> Il me faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde,

toute son œuvre, pleine à la fois de sève gauloise et de culture antique, témoigne du sens que prend sous sa plume ce mot, le Nouveau; c'est par l'addition de sa personnalité au trésor de la tradition qu'il prétend renouveler son art, en montrant sous un aspect imprévu les choses éternelles. Nos novateurs actuels l'entendent autrement. Ils adopteraient pour leur devise cette strophe où Baudelaire crie à la mort :

> Verse-nous ton poison pour qu'il nous réconforte :
> Nous voulons, tant ce feu nous brûle le cerveau,
> Plonger au fond du gouffre, enfer ou ciel, qu'importe!
> Au fond de l'*inconnu* pour trouver du *nouveau*,

sans s'apercevoir que le poète les a d'avance avertis de tout ce qu'il y a de délibérément malsain, d'inhumain, dans son désir, et que c'est une *fleur du mal*, et que c'est un désir de damnation. Il est niais et il est atroce de se laisser duper à cette pire des tentations; comme l'homme à sa perte, elle précipite l'art à sa décadence.

Nul doute que le scepticisme, dont la société contemporaine est atteinte aux profondeurs de son âme, ne soit comptable de ce désastre. Désenchantés de la foi, qui seule pourrait les réunir, les vivants se sont monstrueusement épris de la solitude. Elle règne, évidente, incontestable, dans ces considérables manifestations des arts plastiques. Tous ces tableaux juxtaposés ne forment pas un ensemble; chacun d'eux reste à part et, au total, c'est de la solitude qui se propage, indéfiniment. De là cette lassitude désolée qui peu à peu accable le témoin de tant d'inutiles efforts. — Inutiles, oui, parce que rien n'est valable, rien n'est possible sans le consentement de tous les esprits et le concours de toutes les volontés. Qu'espérer, quand tous les esprits et toutes les volontés sont tendus sur l'unique prétention d'apporter une conception exceptionnelle et une esthétique inédite? C'est, dans la méconnaissance des traditions, l'émiettement des individualités; c'est la confusion des doctrines dans l'affolement des orgueils : en définitive, le plus criminel gaspillage des plus précieux dons.

L'Ecole, avec ses règles factices et ses recettes, avec même les avantages de toutes sortes qu'elle assure aux élèves dociles, ne parvient plus à leur imposer ce faux-semblant de correction, de tenue, qui naguère encore les apparentait et grâce à quoi l'Académie reconnaissait les siens. La victoire de l'impressionnisme a irrémédiablement détruit, chez les plus timides disciples, le respect des faux maîtres aux dépens desquels Manet, Monet, Renoir ont triomphé. Chacun s'est dit qu'il y a les professeurs et qu'il y a les Maîtres, — et qu'il ne faut pas confondre...

Ce n'est pas, du reste, que la jeunesse se soit tout entière éprise de la peinture claire; elle pressent que ce « dogme » d'hier est déjà suranné, que nous sommes *au lendemain de l'impressionnisme :* mais de quoi ce lendemain sera-t-il fait? Personne ne le sait, tout le monde cherche, et les directions, privées d'un point commun de départ, s'éparpillent. Les artistes mûrs affirment bien haut qu'ils ont trouvé : quoi donc? Une « manière » personnelle, qui permette au passant de les reconnaître de loin, une « différence » profitable, rien de plus. En attendant la grande découverte généralisable qui relierait sans redites le présent et l'avenir au passé, les esprits s'inquiètent.

Il est curieux, en un temps où la Science nous tyrannise avec une rigueur qu'à peine ses bienfaits nous permettent de supporter sans murmures, que les artistes ne lui demandent pas conseil. Elle fut pour quelque chose (on a toutefois exagéré son apport) dans le mouvement impressionniste. Plus tard, certains peintres, tel M. Besnard, mirent leur art sous son invocation, et beaucoup s'ingénièrent à célébrer ses conquêtes. Il semble que toute cette belle ardeur se soit éteinte. Pour mon compte, je ne m'en plains pas. La vérité, — ou la beauté scientifique, et la beauté, — ou la vérité plastique, sont irréductibles l'une à l'autre, inconciliables, incommunicables entre elles, parce que la première, purement abstraite, exclut toute participation de la sensibilité, de qui relève la seconde. Je ne sais si la science possède et nous révélera tous les autres secrets, mais à coup sûr elle ne pénétrera jamais le mystère de l'art. Déçus des espérances qu'ils avaient mises en elle, les artistes reconnaissent décidément la science dans ce grand visage sombre qu'Albert Dürer donne à sa *Mélancolie*, isolée, muette, farouche, parmi l'austère appareil de l'investigation astronomique et mathématique. « Insuffisance de la science pour contenter une grande âme », voudrait écrire Maurice Barrès sous cette sublime gravure; les artistes proclament pour leur part la justesse de sa pensée. Ils regardent la science et passent.

Ce n'est pas non plus à la pure et simple — et laïque — tendresse humaine, à l'universelle solidarité ou, si l'on veut de ce vilain mot, à l'humanitarisme que nos artistes ont recours, dans cette terrible indigence où ils sont d'idées et de sentiments généraux. Cela est aussi remarquable que leur dédain pratique de la science et cela est plus triste. L'amour de l'humanité, à la condition qu'il soit sincère, réfléchi et passionnément désintéressé, n'est-il pas la seconde des sources d'éternelle jouvence où le poète et l'artiste doivent puiser? Ne conflue-t-elle pas, cette seconde source, avec la première, et l'amour humain, dans son grand sens, ne procède-t-il pas de l'amour divin? N'est-il pas de conseil, par excellence, évangélique? N'avons-nous pas eu un très grand artiste qui, bien que non religieux dans l'acception précise du terme, nous communiquait un véritable frisson religieux de par l'intensité de son amour pour l'humanité? Mais nos exposants ont oublié l'exemple et le conseil d'Eugène Carrière. Y aurait-il, là encore, une sorte de désenchantement? Par une évolution logique, sommes-nous amenés à comprendre que l'amour humain, abandonné à ses propres et seules forces, sans vue d'au delà, sans recours mystique, doit fatalement et très vite connaître son impuissance? — De fait, nous ne retrouvons guère ce senti-

ment généreux de la tendresse humaine que chez les rares artistes résolument religieux dont nous aurons tout à l'heure à parler.

Nous arrêterons-nous aux manifestations patriotiques, si nombreuses, et faute d'en pouvoir louer le mérite les compterons-nous? Est-ce dans ces anecdotes mélodramatiques que nous chercherons l'inspiration commune où peintres et sculpteurs pourraient se rencontrer? Contentons-nous de noter que jamais il n'y eut plus d'artistes patriotes, ni qui produisirent plus d'œuvres et de plus médiocres. Et tout de même n'est-elle pas symptomatique, leur multitude? Ne signifie-t-elle pas un état d'esprit général, national? Sans doute, c'est une façon de voter pour la loi de trois ans; mais cela n'intéresse point les destinées de l'art.

L'évidence, douloureuse, c'est que l'énorme majorité de ces artistes n'ont — commun ou personnel — ni point de départ ni but. Avant de parler, ils ne se sont pas demandé s'ils avaient quelque chose à dire; et ils parlent tout de même, seulement ils ne disent rien. Leurs préoccupations sont d'ordre tout matériel. Ils discutent leurs intérêts en marchands fort entendus. Ils font de la politique pratique, et les mœurs et la langue de la Bourse et du Parlement sont celles de leurs réunions. Des réunions d'actionnaires! Vraiment, le souci de l'art est à peu près aussi étranger aux membres de la Société Nationale ou des Artistes Français que le souci du pays au Sénat ou à la Chambre. Et ces deux Salons ne correspondent-ils pas assez exactement aux deux Assemblées? N'y a-t-il pas quelque analogie entre le Luxembourg et les anciens Champs-Elysées, entre le Palais-Bourbon et l'ancien Champ de Mars? Quant aux Indépendants, c'est une réunion publique.

Ce dénuement lamentable de principes — sur lequel je ne m'excuse pas d'insister : c'est un signe si grave! — en veut-on une preuve, en quelque sorte matérielle? On la trouvera dans ce fait, que l'architecture est à peu près absente de ces expositions. Il n'y en a point aux Indépendants; il n'y en a presque pas à la Nationale; il y en a fort peu aux Français, — et ce qu'il y en a!...

Je dis que ceci explique cela. Une époque qui a laissé tomber l'architecture aux mains des entrepreneurs, qui ne possède point de style, est une époque indécise, neutre, une époque de souvenir et d'attente. Tout ce qu'elle produit sent la dispersion des efforts, l'incertitude, surtout sa sculpture et sa peinture. Car les tableaux et les statues sont destinés à décorer la Maison. Si la Maison manque, les œuvres d'art seront les jouets du vent, qui les déchirera, les brisera et les emportera; si la Maison n'est pas

digne d'être décorée, nous retrouverons ce caractère d'indignité dans les œuvres qui lui sont dédiées.

Or l'architecture, qui est le plus cérébral et le plus plastique des arts, et qui est aussi le premier d'entre eux, celui qui les réunit, les supporte et les abrite tous, ne peut exister véritablement, c'est-à-dire s'élever au style, que chez les peuples et dans les temps où règne un état collectif de la conscience. Car la constitution d'un style exige la collaboration de toutes les forces. C'est l'aboutissement des siècles et la justification des vivants.

Demandera-t-on pourquoi nous n'avons pas, aujourd'hui, de style architectural? Est-il besoin de le dire?

Et c'est pour le même motif que notre peinture et notre sculpture sont si creuses et si vaines, sont telles que les voilà dans ces salons immenses, lamentablement cossus et nécessiteux.

Telle est l'impression désolée que j'emporte d'un premier examen. L'espérance m'a tôt quitté. Tout l'intérêt de la leçon est en ceci, qu'à me rendre plus précisément compte de l'état d'esprit de nos artistes, j'ai une vue plus nette de la pensée contemporaine, — du manque d'unité, tout au moins, de cette pensée, dont ils sont les interprètes.

Rien, du reste, si l'unité désirable existait dans les esprits, ne serait moins favorable à son expression que cette institution, absurde en soi, des Salons, où les œuvres rapprochées s'entre-nuisent et qui déprave l'artiste en l'invitant à travailler pour le public, pour la critique, pour les commission d'achat, que sais-je! au lieu de ne songer qu'à se contenter lui-même. D'autre part, la division des arts leur nuit. La musique, pourtant, puis la poésie sont entrées dans les Salons. Mais ce qu'on pouvait espérer, ce qu'on devait désirer ne s'est pas produit; au lieu de se rejoindre en un tout — ce qui serait d'une exécution facile, ce qui serait, peut-être, le salut — poésie, musique, arts plastiques sont restés séparés et parallèles.

Tout le monde sait que le Salon a perdu nombre d'artistes et qu'il n'en a jamais servi aucun, qu'il empire chaque année, témoin celle-ci, que deux siècles d'expérience concluante exigent son abolition : où faudra-t-il qu'il tombe pour qu'on nous en débarrasse, enfin!

Un second regard, une seconde visite, sans nous consoler de ces tristesses — car ce sont des certitudes — nous ramène pour-

tant à plus d'indulgence, et par là peut-être à plus de vérité.

Soit, les arts plastiques ont connu des instants plus heureux que le nôtre. On peut même penser qu'une des causes de leur actuelle défaillance est dans leur antérieure gloire elle-même. Il était inévitable que tant d'années d'incessante et magnifique production fussent suivies d'une détente, payées de quelque fatigue. Il n'y a pas jusqu'à cette fastidieuse surabondance des œuvres médiocres ou mauvaises, et jusqu'à cette distinction frelatée, si fréquente dans les deux grands Salons et si particulièrement désobligeante à la Nationale, qui ne s'expliquent, en partie du moins, par la même cause. La gloire et la fortune des vrais maîtres ont troublé cette masse innombrable des esprits moyens qui, n'étant voués à rien spécialement par une fatalité heureuse, sont dans un perpétuel état d'universelle disponibilité. Ils se sont dit que « c'est un bon métier », et « ils se sont mis peintres » comme ils auraient pu se mettre notaires. Le moyen qu'ils n'apportassent pas, dans la profession arbitrairement choisie, leur pauvre nature dénuée de caractère? Ils n'en ont pas moins le désir, eux aussi et même eux, d'être originaux et de se faire remarquer. Ils cherchent à se tirer du tas, en outrant tel ou tel trait de tel ou tel chef de file. C'est à la « distinction » qu'ils s'en sont presque tous pris, parce que rien n'est aussi facile, au fond, que de poser au raffiné grâce à des procédés qui s'empruntent ou s'apprennent. Naturellement, ces amateurs ont, à peu près, la distinction de figurants costumés en grands d'Espagne; leur prétention avoue ingénuement et aggrave une irrémédiable trivialité native, et comme ils sont légion, cela ne va pas sans donner, d'abord, à toute l'exposition un fort mauvais cachet.

Eh! bien, consentons au fait matériel de leur présence et bien vite tâchons de nous en affranchir, de nous ôter des yeux ces misères. Il y a autre chose, Dieu merci! dans ces confidences que nos peintres et nos sculpteurs nous font de leurs récents efforts. Je conviens que les très grands de naguère ne trouveraient pas ici leurs pairs, surtout en l'absence de MM. Rodin, Degas, Redon, Renoir, Monet, Guillaumin...

Pourtant l'interrègne est honorablement tenu.

Pour vous en persuader, je veux réunir en un bouquet — un peu disparate, sans doute, plutôt en une brassée — quelques noms, parmi tous ceux qui sont là, des noms défendus les uns par la gloire, les autres par le talent, et les autres par les deux puissances : vous verrez en les comptant que la muse plastique garde des adorateurs dignes d'elle.

Roll, Raffaëlli, Besnard, Ménard, Ernest Laurent, Auburtin,

Desvallières, Maurice Denis, Lepère, Lebourg, Zuloaga, Lucien Simon, Le Sidaner, Gaston Prunier, Flandrin, Laprade, Charles Guérin, Pointelin, Guiguet, Bigot, Paul Signac, Valtat, Mlle Dufau, Mme de Bosznanska, Mlle Breslau, Mme Georgette Agutte, Aman-Jean, Dauchez, Lavery, Boutet de Monvel, Rusinol, Eliot, Berton, Mme Lisbeth-Delvolvé, Henri et Marie Duhem, Morisset, Mme Marval, du Gardier, Anquetin, Armand Point, de Segonzac, Chigot... — Emile Bourdelle, Bartholomé, Jean Boucher, Bouchard, Louis Dejean, de Monard, Landowski, Mme Marie Cazin, Mlle Jane Poupelet, Eugène Gaillard... — Henri Martin, Flameng, Chabas, Bonnat, Carolus Duran, Cormon, Humbert, Ferrier, Lhermitte, Dagnan, Gervex, Dinet, Friant, Ulmann, Claus, Jean Paul Laurent, Mercié...

Ces noms ne sont pas tous également familiers à la mémoire des amoureux d'art. Peut-être me reprochera-t-on d'en négliger d'illustres et d'en retenir d'obscurs. Peut-être s'indignera-t-on du trop peu que je marque de déférence aux membres de l'Institut en les citant au même rang que leurs collègues non officiels. Mais ne suffit-il pas qu'ils soient désignés? Encore une fois, il y a les professeurs et il y a les maîtres. — Du reste, je note ces noms au hasard de mes souvenirs.

Et combien il est plus agréable de précéder la renommée que de la suivre! Si vous n'appréciez pas encore à leur mérite Dusouchet, Van Dongen, Lhote, Dufresnes, Urbain, Gustave Pierre, Chénard-Huché, Synave, Mme Suzanne Valadon, Mme Louise Ochsé, Nivet, Abbal, Poirier, Costa, Gaumont, — sans parler d'autres que nous rencontrerons chemin faisant, — rappelez-vous, au moins, dès maintenant, ces noms : vous les entendrez retentir longtemps. Ce sont des noms d'artistes.

Or des Salons où nous pouvons rencontrer plus de soixante peintres ou sculpteurs dignes d'admiration, ou seulement d'estime et ne fût-ce que d'attention, sont des garants solides contre la décadence que nous redoutions, que j'annonçais à tort, tout à l'heure, — à tort, je veux le croire.

Est-il là, cependant, le motif de rassurance que je m'étais, dès l'abord, promis de chercher? Le trouvé-je dans toutes ces brillantes présences? Ou, plutôt, ne faut-il pas le demander à leur signification, à l'indication de doctrine qu'elles nous donnent?

Que représentent-elles, en effet, de fort et de fécond d'où l'avenir puisse utilement procéder?

Il serait difficile de répondre à cette question directement. La

plupart des artistes qu'on vient d'énumérer ont passé la barre de l'âge et sont, dans l'art contemporain, des aboutissements, non pas des points de départ. Si certains d'entre eux restent dans l'histoire, le nom d'aucun d'eux ne s'imposera comme titre à tel chapitre de cette histoire.

Mieux vaut sans doute, si nous désirons connaître, en étudiant ces Salons, les directions de l'art actuel et la qualité de ces directions, essayer de caractériser les principaux courants qu'il est possible d'y percevoir.

N'oublions pas — j'ai assez insisté sur ce point pour m'abstenir désormais d'y revenir — qu'en dépit d'une commune orientation générale ces courants roulent des flots très distincts : flots humains, flots conscients, qui, sous le même ciel, dans le même instant de la lumière, mirent chacun à sa façon le même nuage et le même rayon — selon ses personnelles différences...

Ceci dit, on peut, je crois, distinguer, dans ces multitudinaires exhibitions, quatre catégories de désirs, de tendances, représentées, chacune, par un petit nombre d'œuvres intéressantes : les innovations outrancières, qu'on a vues seulement au Salon des Indépendants; les grandes décorations; les études de nu; les tentatives d'art religieux. C'est dans les œuvres où s'expriment ces quatre ordres d'idées, d'arts, que nous trouverons les meilleures raisons de regarder l'avenir avec quelque confiance.

Ces tentatives d'art religieux, que je tiens pour très singulièrement intéressantes, ne sont pas nombreuses. Négligeant le négligeable, je ne parlerai que de trois peintres religieux à la Nationale (et il n'y en a point aux Français) : Desvallières, Denis, Burnand.

M. Eugène Burnand, peintre suisse et protestant, expose dans une salle particulière trente-trois compositions : les *Fioretti*, « scènes tirées de la vie de saint François d'Assise ». Au même sujet, Maurice Denis a consacré un considérable ensemble d'illustrations qui, merveilleusement gravées par MM. Jacques, Marcel, Camille et Georges Beltrand et imprimées par J. Beltrand, sont offertes sous vitrines au regard du visiteur. Pas de contraste plus renseignant que celui de ces deux œuvres, de ces deux conceptions. Certes, la sincérité religieuse et la probité artistique de M. Burnand ne sont pas douteuses. Savant, du reste, et habile, il met d'expédients moyens d'exécution au service de la pensée qu'il prend au sérieux. C'est, en effet, un esprit très sérieux, oserai-je dire : trop sérieux peut-être? On sent qu'il s'est ren-

seigné loyalement, méticuleusement, avant d'entreprendre son œuvre; il a étudié dans la nature et dans les livres; il a observé les paysages d'Assise, examiné les moines, fait poser les paysans; il sait sûrement des douze dernières années du douzième siècle italien et des vingt-six premières du treizième tout ce qu'on peut apprendre, et ce n'est point par ignorance qu'il pèche. C'est par excès de science et de scrupule. Le scrupule et la science ont étouffé l'intuition et paralysé la tendresse.

L'entreprise est vaine, de reproduire dans sa réalité objective une figure dont sept cents années nous séparent. Une telle figure, si elle occupe encore nos esprits et nos cœurs, y puise sa seule vraie réalité, se développe avec nos sentiments et continue de vivre de notre propre vie. Au simple point de vue artistique, il en est un peu des grands serviteurs de Jésus comme de Jésus lui-même : leur existence n'est pas fixée entre les dates qui bornent leur destinée historique, parce que leur mission, leur action ne s'est pas achevée le jour de leur mort. Ils sont, du haut de leur immortalité, contemporains de tous nos siècles.

Le principe catholique, ce principe de la Présence réelle et perpétuelle, vivifie intensément l'art religieux en l'animant d'une tendresse surnaturelle et éternelle. Ce n'est pas l'événement d'un jour que l'artiste catholique entend nous *rappeler*, par exemple, en peignant l'Eucharistie : c'est un événement *actuel* qu'il célèbre, un événement qui ne cesse de se reproduire sous toutes les latitudes, à tous les instants de la durée. Et, — toutes proportions gardées de l'homme à Dieu, — ce n'est pas au citoyen de telle patrie, mort à telle date, qu'il pense quand il décrit de son pinceau la vie d'un Saint, c'est à l'ami *actuel* de Dieu, à l'intercesseur *présent*, au frère glorieux et familier avec lequel il communie dans la même adoration.

Ce point de vue, naturellement étranger à M. Burnand, est naturellement celui de M. Maurice Denis, en sa qualité de peintre résolument catholique. D'où de telles différences entre eux qu'on a beau lire, sous leurs deux œuvres, le même titre, il est trop évident qu'ils n'ont pas cueilli les *Fioretti* dans le même jardin.

Maurice Denis, au cours d'une évolution parfois inquiétante, est parvenu à la pleine maîtrise. Je ne sache guère, aujourd'hui, de peintre auquel « il fasse tort en le traitant d'égal ». L'intense vitalité, l'essentielle plasticité catholique exalte victorieusement chez lui les dons les plus rares. Il a étudié chez de bons maîtres : Gauguin, Cézanne; il s'est élevé jusqu'à l'exemple et l'enseignement des Primitifs; une délibération libre ou, selon sa propre parole, « une volonté réfléchie » lui a permis de puiser une

lueur personnelle à la source de lumière à jamais jaillissante, à la grande tradition.

A la double tradition, devrais-je dire. Il y a celle qui vient de la Palestine et il y a celle qui vient de la Grèce; comme elles se sont rejointes, jadis, pour propager à travers la civilisation antique la doctrine chrétienne, elles se sont tour à tour combattues, réunies, divisées, pour déterminer l'art moderne, l'art occidental, et pour lui permettre de se constituer en prenant conscience et de sa nature propre et des biens qu'il héritait du passé. Les siècles de la pédagogie classique, les trois siècles de la Renaissance ont sacrifié la sève nationale des races à la culture antique, — à une fausse conception, pour mieux dire, de cette culture qu'aujourd'hui seulement, grâce aux travaux archéologiques du dix-neuvième siècle et de celui-ci, nous commençons à réellement connaître. L'erreur de la Renaissance fut d'opposer Athènes à Chartres. Avec quelle joyeuse fierté reconnaissons-nous enfin que la même beauté, nuancée en deux styles, rayonne des deux acropoles! A cette découverte commence une période nouvelle dans l'histoire de la civilisation, un chapitre nouveau dans l'art, une Autre Renaissance, qu'un La Fontaine, dès notre dix-septième siècle, prévoyait, pratiquait à sa mode, que le romantisme a tentée et trahie, qui aboutit, avec la plus haute partie de l'œuvre d'un poète comme Verlaine, d'un peintre comme Maurice Denis. Catholique, elle n'est point ingrate envers la muse antique et passe avec aisance, avec grâce, sans rien perdre de sa pureté, des jardins d'Assise à ceux de Phéacie. C'est ici et là la même fraîcheur, c'est la même innocence délicatement enjouée: le Saint eût prêché pour Nausicaa et ses compagnes, telles que les voici, comme pour les hirondelles.

On retrouve chez Georges Desvallières autant de franchise et de liberté que chez Maurice Denis, avec un autre accent. Lui aussi, profondément catholique, ce peintre de la très belle *Sainte-Famille* qui est à la Nationale et d'un *Sacré-Cœur* poignant, exposé naguère au Salon d'Automne et que je voudrais voir dans une de nos églises, il se souvient de l'enseignement grec : quelle grandeur, quelle magnificence décorative dans son *Hercule au Jardin des Hespérides!* Ce n'est pas la grâce qu'on peut louer dans ces œuvres, mais c'est la force, c'est la puissance tragique, c'est la profondeur d'une sensibilité définitivement affranchie de toute influence et maîtresse absolue de ses moyens d'expression. Desvallières a laborieusement conquis cette indépendance de sa pensée et de sa forme. Il signifie plus expressément qu'aucun autre artiste l'inquiétude orageuse de ce temps.

Il serait sans doute imprudent d'annoncer, à propos de ces deux artistes, Desvallières et Denis, un renouveau de l'art religieux, catholique. Mais ils sont des précurseurs; ils inaugurent un mouvement auquel devraient être attentifs tous les esprits soucieux de la vérité, intéressés à son expansion parmi les élites et les foules. D'ailleurs, ne me trompais-je pas en disant qu'ils sont seuls? N'est-ce pas de la peinture religieuse aussi, cette *Fête-Dieu* de M[lle] Louise Breslau? N'expriment-elles pas une sincère ferveur, ces trois fillettes qui sèment de fleurs le chemin de la procession? Le rite n'est-il pas sensible dans le rythme de leurs gestes? Tout ce petit peuple doucement ému, agité, en robes blanches, ces bannières vives, ces visages candides ne respirent-ils pas la tendresse et la foi? — Et le *Mois de Marie* de M. Léon Frédéric? On pourra faire toutes les réserves qu'on voudra sur la composition, sur l'exécution de l'œuvre, sur la vulgarité des types. Il y a peut-être trop de choses, et trop tassées. (« On ne remplit pas un tableau comme une malle », disait Carrière.) Mais c'est du sentiment, de sa qualité, que je voudrais me rendre compte : sur cette image d'une race je vois luire l'unanime ardeur de la croyance. — N'y a-t-il pas aussi un sentiment sincère de mysticisme dans l'*Annonciation* de M[me] L. Simon, — si remarquable pour les qualités de la peinture, — dans la *Vierge* de M. Saintpierre, dans celle de M[me] Bouguereau, dans le *Christ* de M. Devillario? J'en pourrais citer d'autres. Le trait commun le plus saillant que nous y trouverions, c'est la tendresse humaine, d'autant plus intense qu'elle s'inspire plus directement du divin.

Oui, je le crois, un mouvement est en train de se dessiner, qu'il faudrait suivre et encourager. Sur l'insuffisance de l'imagerie et de la statuaire religieuses, qu'accepte ou subit le clergé, il n'y a pas deux opinions. N'accueillerons-nous pas les bonnes volontés qui s'offrent à donner de nos mystères sacrés des représentations moins indignes d'eux? Notez, d'autre part, qu'une rénovation de l'art religieux entraînerait inévitablement, — et heureusement! — une révolution de l'art tout entier : l'art religieux, c'est l'Art.

L'art religieux est, ici, ce qu'il y a de plus « nouveau », — dans le sens où nous avons lu ce mot sous la plume de La Fontaine; également nouvelles, mais dans l'autre sens, les recherches des théoriciens qui attiraient au Salon des Indépendants les marchands de peintures allemands. Car il paraît que les œuvres de nos cubistes font prime sur le marché de Francfort. « Je m'en

réjouis, me disait un nationaliste, c'est une manière de jeter, en pleine paix, des bombes chez l'ennemi, et les plus dangereuses du monde. »

Je ne m'en réjouis pas. Le nationaliste oubliait que cette production, pour la plus grosse part, est française. Certaine critique l'encourage, voilà des années que cela dure et qu'ainsi s'établit, se condense cette atmosphère intellectuelle dont le mieux qu'on en puisse dire est qu'il est impossible d'y distinguer l'ombre de la lumière, l'erreur de la vérité et, de la sincérité, le puffisme; à jeter de telles bombes, on se brûle les mains.

D'ailleurs, et je me hâte de le dire, ni dans les motifs dont procèdent ces théories étonnantes, *cubisme*, *simultanisme*, *synchronisme*, *orphisme*..., tout n'est inexplicable, ni dans les mobiles que poursuivent leurs initiateurs tout n'est illégitime. Ils trouveraient une excuse, s'ils en avaient besoin, à défaut de justification, dans la présente inquiétude, universelle, de l'art. Les certitudes dont vécurent les générations antérieures ne suffisent plus aux vivants. C'est qu'elles étaient, en soi, insuffisantes, ces certitudes provisoires. L'impressionnisme, s'il eut raison contre l'académisme, n'en a pas moins des torts qui lui sont propres. Ivre de lumière et de couleur, il a négligé le volume. Il est fatal et bon que l'erreur provoque la réaction; si c'est une erreur nouvelle qui réagit contre l'erreur ancienne, le phénomène doit avoir une signification, une cause. C'est une crise de géométrie, pour une part; pour une autre part, une crise d'idéalisme, une protestation contre l'asservissement de l'artiste à la réalité objective, qui n'a sans doute pas lieu; le tout quelque peu compromis par des exagérations préméditées, — ridicules si elles sont sincères, répugnantes si l'esprit de mensonge et de vanité les a suggérées. Mais le mensonge ne fonde rien de durable. La parcelle de vérité qu'il nous cache se dégagera de lui. Les conquêtes d'hier, ce droit de peindre clair et vrai (auquel les amis de Manet sacrifiaient la composition, l'expression, la décoration, jusqu'à la solidité du dessin et l'harmonie des lignes), ne sont pas perdues. Seulement, on cherche le moyen de récupérer le vieux trésor de principes essentiels que ces conquêtes précaires ont failli nous coûter. Dans le désir de concilier hier avec avant-hier, on tâtonne, on dépasse dans tous les sens la vérité, on se trompe et, pour achever de brouiller les rangs dans la bataille, des peintres sans talent, mais non pas sans audace, et des critiques sans conscience dépensent beaucoup d'activité. C'est un mauvais moment à passer. Approuvons, aimons ceux qui cherchent de toute leur intelligence et de toute leur âme, même si, présentement, le sens de leurs recherches

nous échappe, même si nous les croyons égarés; c'est nous, peut-être, qui errons. Restons prêts à saluer, d'où qu'il vienne, la pensée juste qui doit tôt ou tard prévaloir.

Je ne fais, du reste, pas difficulté de convenir qu'il est complètement impossible de la discerner parmi les fantaisies froides et calculées qui provoquaient, aux Indépendants, la joie des bons snobs et des mauvais marchands. On me parle de peinture pure, de « peinture-peinture », devant ces constructions coloriées, ces disques prismatiques, auxquels, en effet, l'œil seulement pourrait s'intéresser, car il n'y a et il ne peut y avoir rien, là, ni pour l'esprit, ni pour la sensibilité. Même reconnaissant quelque logique dans les théories, on ne peut accepter pour humaines les œuvres que ces théories enfantent. Une espèce nouvelle, des êtres, jusqu'à cette heure inconnus, qui vivraient uniquement par les yeux et pour les yeux, sans pensées ni sentiments, éprouveraient, peut-être, quelque jouissance dans la contemplation de ces choses. Mais à de si étranges jouissances l'homme, — l'*homo sapiens*, — ne saurait parvenir qu'au prix d'une régression qui, volontaire, serait criminelle. Et je ne tiens pas pour innocents les « artistes » qui nous les proposent.

Et je les tiens pour d'autant plus coupables qu'ils ne manquent pas tous de talent. Notamment M. R. Delaunay. Je ne m'arrête pas à ce qu'il nous montre, je pense à ce qu'on croit pouvoir espérer de lui malgré ce qu'il nous montre, où il semble qu'on perçoive un sens précieux, à dessein dissimulé, des harmonies rares.

Et puisque nous sommes aux Indépendants, j'en finirai avec eux en vous signalant quelques œuvres de mérite éparses dans le chaos.

La vaste et très noble composition décorative de M. Dusouchet, les *Fiancés*. Ce n'est pas moi qui reprocherai à cet artiste de penser à Puvis de Chavannes. — La *Jeune fille au piano*, de M. Flandrin, peinture solide et classique. — La *Séance chez la modiste*, d'Ottmann, une bonne toile qui nous montre en réel progrès ce peintre naguère hésitant. — Le beau nu, aux chairs rayonnantes, de Mme Marval, les *Frivoles*. — Le *Pont Neuf*, de M. Paul Signac; le *Chantier*, de M. Luce; les paysages, de Mme Georgette Agutte, de Mme Suzanne Valadon, de M. Urbain; la *Cueillette*, de M. Deltombe; le *Montmartre*, de M. Utrillo; la *Provence*, de M. Chénard-Huché; les dessins de M. Ciolkowski, l'étrange et puissante figure de femme vêtue de rouge et de rose de M. Van Dongen, les compositions très précieuses de M. Segonzac, le grand portrait de M. Lhote.

Il est intéressant de voir se multiplier, à chaque nouvelle exposition, les œuvres décoratives. Il y a là comme une protestation par le fait du bon sens, du sens positif de l'artiste contre les conditions actuelles de la production artistique, qui sont négatives.

Nous l'avons dit, la décoration de la Maison — publique ou privée, de la belle Maison, de celle que caractérise et consacre un Style — est le but essentiel de l'art. Elle manque, aujourd'hui, la Maison. Pourtant l'artiste s'entête en cet effort paradoxal de décorer un mur absent, ou indigne.

C'est touchant et mélancolique.

Passe encore pour les compositions décoratives commandées par l'Etat, les communes ou par quelque Mécène. Bien qu'il soit gênant de savoir qu'un artiste de talent a dû subir les bizarres fantaisies de nos architectes, bien que même les édifices anciens offrent rarement à la décoration un cadre favorable, l'artiste n'aura point peiné, du moins, en pure perte.

Mais où vont-elles, ces vastes toiles que les peintres se sont eux-mêmes commandées, qui leur ont coûté tant de travail, tant d'argent aussi, et qui n'ont de destination nulle part, ni dans l'église ou le musée, ni dans la mairie ou le palais?

Leur sens est pourtant clair : c'est un appel pressant. Elles mettent l'architecte en demeure de faire sa fonction, son devoir. La Maison qui n'existe pas, elles affirment sa nécessité. Elles proclament l'urgence du retour aux principes, du rétablissement de l'ordre. Il y a là un grand sentiment du vrai, ingénuement, héroïquement exprimé, et qui mérite le respect.

Par malheur, il est fatal qu'une entreprise si chimérique n'aboutisse qu'à des résultats précaires.

Abandonné à ses seules forces, sans cet appui, que précisément il sollicite, du monument et de sa rassurante massivité, le peintre s'ingénie à orner d'imaginaires perspectives architecturales (ambition belle et vaine : suggérer frontons, portiques et colonnades, de tel style) ou, plus modestement, aussi plus pratiquement, pose sa candidature à la décoration qui sera prochainement attribuée par la capitale ou le département — et confond le tableau vraiment décoratif avec cette chose absurde et amorphe, le tableau énorme, le tableau sans bornes, qui n'a aucune grandeur, précisément parce qu'il est trop grand. Sans oublier les obligations particulières auxquelles elle est astreinte par sa destination et par la place qu'elle occupe dans l'édifice, on peut dire que l'œuvre décorative est caractérisée par ce principe essentiel, qu'elle doit être vue tout entière de partout et sous quelque angle que le spectateur la considère; — c'est pourquoi le peintre décorateur emploie,

fresque ou tel autre procédé, des couleurs mates qui laissent aux tons purs leur puissance sereine, semblent soutenir le mur, en affermir la solidité et permettent cette vue d'ensemble que des miroitements contrarieraient; mais c'est surtout pourquoi l'œuvre d'art décorative doit être harmonique, une, dans sa conception et sa composition, dans sa pensée, comme dans sa matière et son exécution : que m'importerait de pouvoir atteindre tout entière, d'un seul grand regard, une vaste surface couverte de couleurs calmes, si l'arabesque spirituelle est rompue, si je perçois dans cette unité matérielle, apparente, des arrêts de l'esprit, des fractions de la pensée, une suite de tableaux et non pas une seule composition? — Dans presque tous les tableaux aux proportions excessives que les artistes nous prodiguent avec une impitoyable et ambitieuse générosité, vous constaterez cette rupture des idées, des lignes et des tons, par quoi ils violent une « loi des trois unités » beaucoup mieux fondée et plus respectable que celle d'Aristote...

J'ai indiqué le sentiment décoratif, si pur, de Maurice Denis et de Georges Desvallières, peintres catholiques et grecs, maîtres de l'Autre Renaissance. Nous aurons l'occasion de signaler la puissance décorative de Zuloaga, à propos de son œuvre principale, le portrait de Maurice Barrès, et de Mlle Dufau, que je réserve pour le chapitre des « Nus », en raison de la qualité si particulière des siens. Voyons, ici, les principales œuvres spécifiquement décoratives qu'on nous propose.

Les plus intéressantes, non pas les plus communément admirées, sont signées Charles Dufresnes. On évoque, devant cette œuvre, le nom de Gauguin. M. Dufresnes est un disciple que Gauguin n'eût pas désavoué et dont il aurait tout le premier montré la parfaite indépendance et la personnalité forte. Les types, les constructions corporelles, les groupements, dans ce *Retour de chasse* et dans cette *Musique à l'oasis*, s'inscrivent, et très heureusement, dans la grande tradition que Gauguin a fondée. Mais les colorations et leurs harmonies, si audacieuses et si sonores, lie-de-vin, rougeâtres, verdâtres, foncées jusqu'au noir avec de joyeuses notes d'émeraude, sont à Charles Dufresnes. Je ne dis pas que ce jeune peintre n'ait plus rien à apprendre et j'espère qu'il ne le pense pas. Je crois qu'il apporte un sens et des dons décoratifs extraordinaires; c'est pourquoi je le nomme avant les maîtres de l'heure : ils auraient grand intérêt à l'étudier.

Avant eux encore je nommerai M. Gustave Pierre, un artiste envers lequel la critique et le public, jusqu'à cette heure, ne se montrèrent guère justes, mais qui, je crois, aura forcé la gloire,

cette année, avec son *Goûter sous le préau*. C'est une scène fort simple et même familière, une scène d'enfants, et cela s'élève à la grande décoration et au style sans apparent effort, par le puissant balancement des volumes, par l'harmonie profonde et douce des couleurs, — blancs, verts et bleus rehaussés de rose, — et par le réalisme des types qui, grâce à leur vérité même, dépassent l'individu, entrent dans l'humanité générale. Quel bel ornement qu'un tel tableau pour la salle de récréation d'une école!

M. Roll ajoute une page importante à sa décoration du Petit Palais. Le sujet : *Poésie-Drame*, et les personnages sont tous ceux que ce titre évoque, les personnages de la *Nuit de Mai*, le poète et les Muses. Rien donc d'inattendu dans la composition, mais non plus inattendue l'habileté de la réalisation. Les masses s'équilibrent à souhait dans l'air léger. Le président de la Nationale atteste donc une fois de plus ce talent robuste, simple et sain, que nous honorons en lui.

Pour décorer la salle du Palais de Justice destinée aux arbitrages des accidents relatifs au travail, M. Henri Martin a pris le parti de décrire le travail lui-même. Il a peint un chantier avec une exactitude littérale qui dégage quelque ennui, mais qui signifie peut-être de la force et de l'adresse. Des critiques louent l'artiste d'avoir dédaigné l'allégorie; j'imagine qu'ils le loueraient d'y avoir recouru, — et je cherche la trace d'une interprétation personnelle, d'une intervention, dans cette transcription immédiate de la réalité.

Une frise vivante, une guirlande de fillettes qui dansent ou plutôt qui s'envolent, si peu elles touchent la terre : *Comment arrive le printemps*. Comme toutes les compositions décoratives de M. Auburtin, celle-ci vaut par la poésie du sentiment, par la fraîcheur des tons, par la fluidité de l'atmosphère. Il n'y a pas de peintre plus tendrement gracieux que celui-là.

Deux artistes, M. Zo et Mlle Garay, célèbrent M. Bonnat, le premier dans une toile vaste et creuse, la seconde dans un tableau de proportions plus réduites et qui est moins dénué d'intérêt.

L'Effort humain, par M. Armand Point, semble, comme toutes les autres œuvres de ce savant peintre, venir d'un musée. Eloge et critique. Je veux dire qu'un tableau de M. Armand Point fait toujours penser aux maîtres anciens, à tous les maîtres anciens, ce qui sans doute est fort honorable, mais que l'auteur ne s'ajoute pas à la foule glorieuse dont il nous impose le souvenir, ce qui sans doute est fort déplorable. On en peut dire à peu près autant de M. Anquetin. Pour ces deux artistes, qui sont en effet et pourtant des artistes, le monde des vivants et la lumière de la nature sont

nuls et non avenus. Et l'on ne peut s'expliquer ce bizarre parti pris.

M. Rochegrosse a voulu prouver qu'il était très capable de peindre exactement un paysage de ville moderne, de ville usinière, avec de hautes cheminées fumantes. Il s'y est pris par un ingénieux détour. Au premier plan, une femme vêtue de pourpre meurt; un homme pleure en la contemplant : c'est *la Mort de la Pourpre*. Au delà du couple tragique s'étend la ville noire et grise, sous un ciel lourd où floconnent les fumées, — la ville, je pense, meurtrière de la Pourpre, laquelle signifie probablement la poésie. Ainsi le peintre, sans renier son passé, montre qu'il peut se renouveler, car son paysage est intéressant.

M. Tattegrain nous raconte à grand fracas comment Philippe-Auguste décida de paver Paris, et c'est une toile énorme, d'une énorme niaiserie.

Je signale les œuvres décoratives de MM. René Ménard, Aman-Jean, Du Gardier, Joëts, Béronneau, Scott, Narbonne, Dupas, Clovis Cazes.

Le nu est très en faveur au Salon des Artistes Français. On sait pourquoi : un prix a été récemment créé (par un parent d'Henner) pour récompenser le meilleur nu exposé à ce Salon. Initiative très heureuse. Nos artistes, depuis quelques années, négligeaient l'étude purement plastique de la grande figure humaine; il était nécessaire de les y rappeler, et, s'ils suivent avec un peu trop d'empressement le conseil, il n'y a que demi-mal.

Il n'y aurait, du moins, que demi mal, s'ils n'abusaient pas, quelques-uns, de l'occasion pour étaler sur les murs, non plus des « nus », c'est-à-dire des études honnêtes et sincères de la figure humaine sans voiles dans une préoccupation unique d'art et de beauté, mais des « nudités » ou, pis encore, des « déshabillés », dont la suggestion grossièrement et pesamment sensuelle est si évidente et, d'ailleurs, si soulignée qu'on est gêné de voir des jeunes filles s'arrêter devant ça…

Les nus de M[lle] Hélène Dufau sont lyriques, fluides, spiritualisés. Il y a, dans *Eros et Psyché au Jardin terrestre*, une curieuse transposition qui donne la solidité au paysage et la refuse aux personnages; et pourquoi pas? Pourvu qu'il parvienne à l'harmonie, l'artiste a tous les droits. Ces ombres charmantes sur ce fond fastueux, qu'elles feraient merveille dans une tapisserie!

M. Chabas devrait apprendre de M[lle] Dufau l'art de rester fidèle à ses préférences sans les trahir en de fastidieuses répétitions. Cet artiste, victime du succès, — mais il consent volontiers à

son malheur, — paraît condamné à peindre les fillettes qui trempent leurs jambes dans l'eau, le jour, le soir, la nuit, le matin. Grâce équivoque, et pourtant fade, où l'art n'est plus du tout intéressé.

L'opposition que se font heureusement ces deux artistes célèbres et inégaux, en marquant à quelles conditions la peinture du nu est justifiée et louable et que c'est par la personnalité de la vision et par le caractère de cette personnalité (si l'on en pourrait dire autant de tout autre genre de peinture, cette vérité prend du moins une portée particulière, une signification exemplaire à propos du nu), me dispense de m'arrêter aux études de cet ordre que j'aurais à condamner et qui sont innombrables.

Charles Guérin, qui, parmi les artistes jeunes encore, a pris position de maître, résume ses dons et son acquis en quatre tableaux, un portrait, une étude de paysan, une esquisse décorative et un nu féminin. Ce sont de beaux morceaux de peinture, le nu surtout, ferme et délicat, vivant de la vie du peintre autant que de la vie du modèle.

M. Morisset garde cette tendresse et cette distinction qui lui ont valu les plus souhaitables suffrages. C'est un pur intimiste, au geste sûr et ménagé. Dans l'étude du nu il reste discret, bien qu'on le sente tout vibrant d'admiration devant la beauté de la nature qu'il se plaît à suivre dans la finesse de ses lignes et dans la suavité de ses tons de nacre et d'argent vivant.

M. Roganeau, naguère prix de Rome, nous montre Vénus naissant des eaux. Elle tord ses cheveux. C'est l'occasion d'une belle étude de nu, d'une sincère recherche de style; ce n'est pas la déesse terrible de l'amour et de la beauté.

Il y a plus de grâce réelle, sans doute parce qu'il y a aussi plus de force, dans le tableau de M. S. Maury, *les Coquillages*. Ces nus, si jeunes, sont d'une chasteté charmante, d'une délicate tendresse qui appelle le respect. Peinture classique de facture avec un accent très moderne.

M. Loup nous montre, une fois de plus, les études de nature vivante auxquelles il nous a si longtemps accoutumés. Elles restent agréables et conservent leur noblesse première, cette recherche de mystère un peu en surface, qui d'abord les particularise, sans nettement se développer ni se transformer.

M. Armand Berton, qui d'abord s'inspira de Carrière, ou, pour plus justement dire, l'imita trop docilement, l'a quitté pour aller à un réalisme mitigé qui n'a pas de caractère. Ces figures si vraies, toutefois, gardent le charme de l'enveloppe. Mais pourquoi viennent-elles auprès de nous, s'évadent-elles des fonds pour atteindre les premiers plans, si elles n'ont rien à nous dire?

Rien? La science de l'artiste est certaine. Ce n'est pas rien.

Au résumé, il est constant que l'étude du nu a pris, cette année, une place importante dans les préoccupations de nos peintres. Nous nous en félicitons; puisse la figure humaine reconquérir, dans la nature, aux yeux des artistes, son rang : le premier. Les impressionnistes, dans leurs notations de vibrations colorées, l'avaient réduite au niveau des légumes et des pierres. Elle a un autre rôle, d'autres droits. Dans tout tableau où elle apparaît, elle est le centre et le but; la lumière s'émeut autrement, en la touchant, qu'au contact des choses; elle la pénètre et rayonne d'elle.

Merci, par quelque moyen qu'on y parvienne, à qui persuade nos artistes de ces primordiales vérités.

Il y a beaucoup de portraits. Il y en a très peu.

Oh! qu'ils sont rares, les artistes vraiment et lucidement épris du visage humain! Mais, s'ils étaient nombreux, quelle grande époque serait la nôtre dans l'histoire de l'art! Car il est là, tout le mot de l'énigme, et l'art est glorieux ou misérable selon que les artistes ont le goût de chercher et le don d'exprimer la pensée par une toute réaliste étude des formes vivantes, ou que ce don et ce goût leur manquent. Au fond, le portrait, c'est l'art par excellence, c'est l'art tout entier, puisque l'artiste, qu'il peigne des figures ou des paysages, ne fait jamais qu'un portrait, — le sien. Quand il cherche la vérité d'une autre âme que la sienne, par quelle surnaturelle opération la vérité qui cherche s'ajoute-t-elle à la vérité cherchée?...

Ces songeries nous entraîneraient loin... Allons tout de suite au portrait de Barrès par Zuloaga.

C'est un grand tableau composé, décoratif. Debout, de profil, un livre à la main, au premier plan, à la gauche du regardant, le noble écrivain médite devant Tolède, la vieille ville dont il a étudié le secret. La ville occupe tout le centre et tout le fond du tableau, qui est vaste. Il m'arrive parfois de préférer, dans les œuvres de Zuloaga, les paysages aux personnages. C'est tout le contraire dans le cas présent. Je sens bien que la beauté sombre de l'antique cité est véridiquement rendue par un artiste amoureux et à merveille informé d'elle comme de toute cette Espagne blanche ou noire dont il est le peintre et le poète. Mais ce paysage citadin n'a pas la solidité à laquelle Zuloaga nous a habitués. Par contre, il y a dans le personnage plus de profondeur psychologique, philosophique même, qu'on n'en trouve à l'ordinaire dans

les portraits peints par cet artiste. L'attitude, d'un romantisme discret, contenu, ce port de tête plutôt « distant » que hautain, cette méditation debout, à l'aspect d'un des plus mystérieux théâtres de l'action humaine, conviennent parfaitement à l'homme qui, mêlé si ardemment à nos luttes publiques, pour s'y gouverner s'inspire du passé, — et ne cache pas combien lui répugnent les coudoiements parlementaires. Dans un autre portrait, celui d'un cardinal espagnol, Zuloaga a moins cherché l'homme intérieur que ses dehors pittoresques. Il expose, en outre, un des plus beaux tableaux qu'il ait peints, le plus sonore peut-être, le plus riche en couleurs, ses *Toréadors de village*.

Quatre portraits de M. Besnard, décevants. Ici, les prétentions psychologiques sont évidentes. Ces quatre personnes aimables et graves, qui fixent sur nous un regard appuyé, voudraient nous persuader qu'elles pensent, mais elles ne parviennent pas à nous tromper. Je vois qu'elles posent; c'est tout. Il y a, du reste, plaisir à considérer ces écharpes et ces robes aux tons riches et savamment rompus, bleu et or, blanc, cramoisi. Peinture en façade et de pur virtuose.

Combien plus sensibles, plus profonds, plus émouvants, les portraits de M. Ernest Laurent! Cette mère et ses enfants ne posent pas, ils sont dans la vérité de leur âme et de leur âge, d'une distinction naturelle, d'une intimité qui n'est pas feinte. Et quel charme que cette couleur, imprécise et pourtant riche! Le mot suave prend un sens lyrique avec ce peintre; une suavité qui n'exclut pas la force, témoin cet autre portrait, celui de la femme en blanc, un des plus fermes morceaux de peinture qu'on ait pu voir depuis longtemps.

M. Jacques-Emile Blanche, aussi factice que M. Besnard et d'une adresse moins rassurante, cherche également à tirer des âmes leur pensée. Il ne procède pas, comme le directeur de la villa Médicis, par l'intimidation, mais par successives secousses nerveuses.

Mais M. Blanche est la sérénité même auprès de M. Boldini, cet agité; et plus encore peut-être m'inquiète et me rebute l'art matérialiste, luxueux et triste de M. La Gandara que l'insistance de M. Blanche ou la turbulence de M. Boldini. Je pense avec ennui que ces spécialistes de l'artifice ont des admirateurs et même des imitateurs.

M. Aman-Jean voisine avec eux par certaines habitudes de son pinceau. Mais il a une toute personnelle puissance d'évocation qui est un don de grand artiste.

Je me hâte — et je me contenterai de mentionner les portraits

signés par des artistes « officiels », tels que MM. Bonnat, Carolus Duran, Flameng, Dagnan-Bouveret, Mercié, Roybet, Ferrier... et peut-être en oublierai-je. Ce n'est pas que je refuse toute déférence à ces personnalités considérables, mais c'est que, depuis de longues années, leurs œuvres ne varient pas d'un iota ou d'une nuance et que, par conséquent, tout est dit sur elles. Un Bonnat de 1904 et un Bonnat de 1914, c'est tout pareil; cela n'intéresse donc pas beaucoup, puisque cela ne bouge point, le « mouvement » artistique. — Puvis de Chavannes, à soixante-dix ans, se développait, se transformait encore. Aussi ne fut-il point de l'Institut, qui n'a jamais aimé les « inconstants » de cette sorte.

Voici des portraits d'enfants par Guiguet; un chanoine, par Hugues de Beaumont; de pensives figures, par M[lle] Olga de Bosznanska, M[lle] Béatrice How; le colonel D'Osnolichine, par Bernard Boutet de Monvel; des types populaires, par Hawthorne, qui sont des portraits; voici surtout, par deux très intéressants artistes, Michel Cazin et Jules-Arthur Joëts, les portraits de leurs mères. Ce sont, dans le genre qui pour l'instant nous occupe, les plus belles choses que j'aie rencontrées dans les deux Salons. Ajoutez-y les portraits de famille de M. Eugène Narbonne, un débutant qui nous fait de grandes promesses.

Signalons encore un Rodin, par Sinet; un Baffier, par Joron; bien dans le caractère des deux illustres modèles.

Le paysage se ressent encore de l'impulsion vigoureuse que lui donna l'impressionnisme, voilà quarante ans. Le souci de la vérité est aujourd'hui commun à tous nos paysagistes. Ils sont, toutefois, peu nombreux, ceux qui savent dire la vérité avec un accent ému, émouvant, ceux qui vivifient, grâce à la vérité sensible de leur âme, la vérité magnifiquement indifférente de la terre : ceux qui font, disais-je tout à l'heure, même dans un paysage, leur propre portrait. C'est le signe de tous les vrais artistes, seulement des vrais.

Gaston Prunier est au premier rang de ceux-là. Cas à la fois normal et singulier, celui de cet artiste, profondément estimé de ses confrères et des critiques informés et sincères, et auquel, pourtant, il semble que le public tarde à faire l'éclatant hommage qu'il lui doit. Peut-être l'artiste a-t-il, en raison des circonstances ou par goût, mené trop à l'écart son avide et constante recherche de vérité belle. On l'a laissé dans sa solitude. On l'y recherchera. Alors, on ne découvrira pas, mais on mettra à son rang l'œuvre considérable et étonnamment variée de cet artiste que

déjà Carrière et Dolent admiraient entre les premiers paysagistes de notre temps, de ce peintre de Paris, de ses démolitions et de ses constructions, et du Finistère, et de Londres, et des Pyrénées. Jamais il ne s'était plus complètement exprimé que cette année, et plus magnifiquement. Dans sa *Forêt de Meudon*, dans sa *Vallée d'Arrasas*, dans sa *Lande de Lescoff*, il y a une poésie presque douloureuse à force d'intensité. Et quelle somptuosité décorative! Ce sont œuvres de vrai maître.

Un Raffaëlli n'a pas à être défendu contre l'ingratitude contemporaine. Il est en possession de la grande renommée, et c'est justice. Pas d'observateur plus lucide et plus vibrant; pas d'esprit plus soucieux de se renouveler sans se démentir. Il a campé, cette fois, son chevalet à Venise; il nous en rapporte dix toiles qui sont doublement vraies, de la vérité de Venise et de la vérité de Raffaëlli, d'une Venise de fête et de mystère découverte par un Raffaëlli plus joyeux de peindre et plus pénétrant, plus lui-même que jamais.

MM. Lhermitte, Guillemet, Pointelin... Ce dernier me retient toujours par la poésie profonde de sa vision. Beaucoup lui reprochent de se répéter; ce reproche accuse seulement de quelque défaillance leur mémoire. Il faudrait qu'on nous permît de voir une abondante suite de Pointelin : je prétends que la variété n'y manquerait pas.

M. Lepère est un des plus beaux artistes que nous possédions, un des plus forts. Son paysage vendéen, si ferme et si riche, diffère singulièrement des études que, chaque année, M. Milcendeau exécute dans la même contrée. — C'est le même motif; ce sont deux tempéraments.

MM. Lebourg, Claus, tous deux fidèles à la discipline impressionniste, semblent l'avoir inventée, tant ils mettent de vie dans leur œuvre, et d'intensité, et d'enthousiasme. La rivière, que M. Lebourg peignit à trois différentes heures du jour, est enchantée. Quel superbe peintre! — A noter, puisque je parle encore de l'impressionnisme, que la formule, un peu désuète, eût-on cru, non seulement garde des fervents très notables, mais encore fait de nouveaux adeptes, point à dédaigner. De ce nombre, M. Robert Vallin, connu des amateurs comme aquafortiste, qui expose un délicieux paysage d'Italie, *Stia aux sources de l'Arno*.

Les peintures de M. Lucien Simon témoignent d'une grande puissance de volonté et d'une claire vision. *Le Quai*, *les Baigneuses* sont parmi les meilleures œuvres de ce jeune maître.

MM. Le Sidaner, Lépine, Billotte, Rusiñol, aux odes qu'ils nous ont appris à aimer, ajoutent des strophes.

Et le « genre », l'anecdote, n'en dirons-nous rien? Ce n'est pas que la matière manque! Mais c'est justement qu'elle abonde, qu'elle surabonde, numériquement, et si vainement! Cela se divise et se subdivise en combien de catégories! Peintures dites de mœurs ou de types, épisodes d'histoire contemporaine, scènes d'intérieurs, — d'intérieurs, volontiers, de cuisines, la vie des plages, la vie des courses, la vie de la mode, que sais-je!... Dira-t-on que la nuance, la distance sont bien faibles entre la simple anecdote et l'étude sincère, l'observation sur nature? Ne seraient-ce pas des tableaux de genre, à vrai dire, ceux de M. Gustave Pierre, devant lesquels je vous ai un instant retenus? Du moins, pas des tableaux de *ce* genre. Quand l'œuvre est bonne, elle échappe aux catégories; l'artiste a toujours, pour recours assuré, la vérité, la nature, et, d'enfants qui goûtent sous le préau et qui jouent au croquet, il peut toujours faire cette chose qui est, disais-je, l'art par excellence : un portrait, surtout quand le portrait s'élève à la signification décorative.

Mais ce cas heureux de M. Gustave Pierre n'est pas celui, par exemple, de M. Frank Bail (frère de M. Joseph Bail, qui s'est abstenu, cette année). Son *Papotage* de deux jeunes servantes, malgré le souci de minutieuse exactitude que trahit la description des moindres accessoires, peut avoir de la gaieté, mais tout y reste anecdotique, et le peintre se trompe s'il croit être dans la tradition des petits maîtres hollandais.

La *Distribution de prix* de M. Tancrède-Synave dans un jardin de banlieue dépasse le genre par la qualité de la peinture, — c'est de la peinture de vrai peintre, et aussi *Notre-Dame*, *étoile de la mer*, du peintre écossais Lorimer, et aussi les *Filles de Marken*, de M. Franç Lamy, qui nous a donné là son tableau, jusqu'à présent, le meilleur. Et il y aurait encore du bien à dire de la *Nonchalante* de M. Laparra, des *Femmes sur la plage* de M. P.-M. Dupuy, du *Le fils est au loin* de Mme Virginie Demont-Breton, du fusain de M. Jean de Reszké fils, *La route de la Gloire*.

Mais avec quelle implacable impudence s'étale l'anecdote dans tant et tant de toiles qui, toutes différentes par le sujet, semblent pourtant se répéter, se répètent réellement par la niaiserie du sujet, par la banalité de l'exécution! A quoi bon en désigner une seule quand elles encombrent les deux Salons, surtout celui des Français? N'est-ce pas assez, n'est-ce pas trop qu'elles soient au catalogue? Vraiment, à voir ainsi pulluler les ouvrages de genre, de ce genre, l'affreux « genre », on est bien obligé de se rendre à l'évidence que le public l'aime. C'est désolant.

J'allais oublier les expositions rétrospectives. Il y en a une d'une importance particulière, à la Nationale, celle de Gaston La Touche, peintre mort l'an dernier.

Quelqu'un, devant moi, estimait cette exhibition prématurée. Je crois, au contraire, que les initiateurs de cette commémoration se sont, en se hâtant, montrés fort avisés. Attendre? Imprudence. Qui, dans fort peu d'années, se souviendra de ce faux petit maître aux prétentions excessives? Comme elle a vieilli déjà, toute cette friperie d'artificiel éclat! Ce dix-huitième siècle modernisé, ce papillotage de formes et de couleurs théâtrales, cette féerie qui fatigue les yeux sans solliciter l'activité de l'esprit ni du cœur, cette sensualité à fleur de peau et niaisement perverse, ces médiocres vignettes aux proportions absurdement énormes, tout cela est devenu aussi caduc, subitement, que l'œuvre de Bouguereau, et ne la vaut même pas. Non qu'il n'y ait quelque charme dans ces jeux de lumière changeante, mais c'est un feu d'artifice; quelque esprit dans cette comédie où les faunes donnent aux belles dames la réplique, mais cette comédie n'est, au fond, qu'une triviale mascarade, comme l'amour dont le peintre nous parle n'est que galanterie. Les fantasmagories de La Touche décoreraient assez congrûment le salon d'une personne qui aurait son portrait par M. La Gandara ou, mieux, par M. Boldini.

Une rétrospective moins tapageuse et plus réellement intéressante est celle de Gaston Hochard, peintre mort très jeune. Hochard n'a pas eu le temps de se réaliser complètement. Il y a pourtant mieux que des indications dans l'œuvre abondante qu'il laisse. Le *Portrait de l'abbé Saget*, la *Procession à Orléans* témoignent d'une rare puissance d'observation, du don inestimable de discerner avec exactitude le trait caractéristique d'un individu ou d'un groupe. Et le dessinateur, plutôt toutefois que le peintre, était de bonne race.

La Société Nationale inaugure dans des salles nouvelles une exposition coloniale, sans doute pour démontrer l'inutilité des bourses de voyage. Salles pleines et vides. Si c'est là tout le fruit que nos jeunes artistes rapportent de leur séjour aux contrées exotiques, voilà l'occasion d'une appréciable économie...

Plus que jamais sévit, dans la statuaire, ce mal honteux, le moulage sur nature. Les malhonnêtes gens qui descendent à cette

pratique ne prennent même plus la peine de dissimuler leur méfait. — Et les peintres aussi qui photographient sur leur toile le motif, puis y ajoutent la couleur, ne prétendent-ils pas user d'un droit? J'ai négligé de m'arrêter à ceux-ci, comme je passerai ceux-là sous silence.

Quel déconcertant spectacle que celui de ce peuple en marbre, en plâtre, en bronze, aux Artistes français, où la sculpture occupe tout le grand hall du rez-de-chaussée! Quel tumulte! Tous ces bras ouverts, dardés aussi loin que possible de l'axe du corps, toutes ces jambes, — car les danseuses abondent, — impatientes du sol! Si ces figures ont quelque vérité, ce sont des portraits de fous et de folles. Que subsistera-t-il, dans peu d'années, de toute cette gesticulation qui provoque la cassure? Quel dommage, si c'étaient des chefs-d'œuvres! — Mais l'erreur des artistes qui croient que le mouvement est le principe vital de la sculpture leur interdit le chef-d'œuvre. La loi de la statuaire est toute dans ce mot : statique; l'immobilité relative qui suit et précède le mouvement, voilà l'instant du statuaire, — et c'est l'enseignement de tous les grands siècles.

Il n'y a pas de beaux ensembles sculpturaux, dans les Salons de cette année; il y a quelques bons morceaux.

Le buste de femme et le buste d'homme d'Emile Bourdelle doivent être cités tout d'abord. Après Rodin, Bourdelle est certainement le plus remarquable des sculpteurs dont on puisse voir les œuvres aux Français ou à la Nationale. Intuitif, savant, ingénieux, il obéit dans la conception à une imagination abondante et pure de primitif, teintée de quelque mysticisme. L'exécutant dispose de ces deux puissances, la logique et la fougue. Son buste féminin est admirable de réalité précise et discrète à la fois; il y a, grâce à la construction, toute la résistance et, grâce à l'enveloppe, toute la fluidité de la vie. Mais le buste de M. Le Chatelier, professeur au Collège de France, est plus beau encore. C'est une œuvre typique, où l'artiste a mis toutes ses certitudes. Cette tête puissante, toute vibrante d'intelligence et de volonté, s'explique et se commente elle-même à toutes les rencontres des plans : à chacun de ses profils s'expliquant tout entière, pour apparemment se contredire et profondément se confirmer à tous les autres. La sculpture ainsi comprise, avec ces rappels, ces retours, ces développements, participe de la symphonie. Ce buste, beau d'une beauté si particulière, a toute la valeur, en outre, d'une démonstration générale.

De grands efforts : le *Monument aux Aviateurs morts pour la patrie*, par M. de Monard; le *Maréchal Soult*, par M. Jacques

Froment-Meurice; le *Tombeau du prince de Joinville*, par M. Antonin Mercié; le *Tombeau du Poète*, par M. José de Charmoy. Des figures isolées m'ont plus longtemps retenu.

Le bronze de Louis Dejean, *Jeune fille nue*, impose le sentiment de la réalisation harmonieuse du plein accomplissement : on sent l'artiste qui veut et qui peut et, dans la voie — sans excessive ambition — choisie, marche d'un pas assuré.

M. Henry Bouchard nous donne l'effigie en pierre de Nicolas Rolin, fondateur de l'hôpital de Beaune. Il n'y a rien de mieux, peut-être rien d'aussi bien, aux Artistes Français, que cette pierre si largement et si intelligemment taillée. L'auteur a cherché et retrouvé le style bourguignon, le style de Claus Sluter.

La *Danseuse aux serpents* de M. Landowski, le *Sommeil* de M. Roger Bloche, le *Hoche* de M. Jean Boucher, la *Jeune fille* de M. Abbal, l'*Ours en marche* de M. Perrault-Harry, le buste de femme et la *Tristesse* de Mme Marie Cazin, la *Danseuse* de Mlle Yvonne Serruys, le *Souvenir* de M. Bourgouin, la *Baigneuse* de M. Halou, la *Bretonne* de M. Quillivic, les *Mascarons* et la *Petite ânesse* de Mlle Jeanne Poupelet, le *Chien pékinois* de M. Dampt, les *Faisans dorés* (bois) de M. Chigot : autant d'œuvres qui mériteraient une appréciation détaillée et que je dois me contenter d'indiquer, dans un désordre voulu. Je nommerai encore MM. Nivet, Poirier, Costa, Gaumont.

Art décoratif, bibelot..., architecture!

Est-ce que ces trois étiquettes aujourd'hui ne désignent pas le même art?

Que l'architecture, dans un Salon de l'art plastique, soit un accessoire, tienne si peu de place et rencontre et mérite si peu d'intérêt, j'ai déjà dit, mais je veux répéter, — car rien n'est aussi inquiétant, — que cela est la condamnation de ce Salon, de cet art et de ce temps.

Ah! que j'ai de peine, devant ce néant de l'art principal, de l'art fondamental, de l'Art-Père, dans ce pays, le nôtre, la patrie des plus admirables architectes qu'on ait vus depuis les Egyptiens et les Grecs, que j'ai de peine à garder ce ton de modération à quoi je m'étais délibérément assujetti! C'est pourtant et la condition et la raison d'être de tous les autres arts, celui du monument! Et il est à terre, il est dans l'oubli, en sommeil, et presque personne ne paraît s'en douter!

Mais résignons-nous à un fait dont nous connaissons la raison profonde et, *en attendant*, tâchons de nous intéresser aux démons-

trations pratiques de M. de Baudot, de M. Plumet, aux conceptions symboliques de M. Garas..., en oubliant, si nous pouvons, que pendant ce temps les maisons, dans nos rues, ont perdu le sens statique, principe essentiel de toute architecture raisonnable, et se sont mises à gesticuler comme les statues de nos Salons ou même du Luxembourg, proclamant ainsi notre décadence et sollicitant la destruction...

En revanche, la céramique, l'orfèvrerie, la tapisserie, le bibelot, s'ils ne produisent pas beaucoup de chefs-d'œuvre, occupent de nombreuses activités. Elle n'est pas dénuée de sens, l'importance actuelle, relativement nouvelle, du bibelot. C'est peut-être cela, l'architecture moderne : une architecture en marche. Au lieu de la solide et stable maison, — puisqu'elle manque et puisque sans doute une société d'agités comme la nôtre se contente de s'asseoir dans des maisons mouvantes, — c'est le vivant lui-même qui sert de support et de prétexte à la décoration... Malheureusement, qu'elle est piteuse, cette décoration!

Il est juste de dire que le principal intérêt des productions d'art décoratif se centralise au Pavillon de Marsan et au Salon d'Automne; nous n'avons guère, dans les sections spéciales des deux grands Salons, que des répétitions et des reflets.

Je n'en ai pas moins plaisir à nommer les céramistes Lenoble, Delaherche, Moreau-Nélaton, Lachenal, à louer les meubles de M. Eugène Gaillard, les broderies de Mme Ory-Robin, de Mlle Marcelle Cros, les ciselures de Mlle O'Kin.

Faut-il conclure, — et n'avons-nous pas commencé par là?

Les Salons ne sont pas bons et, pour les raisons que nous avons dites, ils ne pouvaient l'être; mais ils pourraient être tout à fait mauvais et nous avons montré qu'ils ne le sont pas.

Ils nous offrent l'image de notre époque, de notre esprit : ils manquent, comme elle, d'unité, de direction; ils sont en attente, comme lui. Les bonnes volontés abondent; le geste bienfaisant de lumière qui les rallierait tarde à se produire.

Charles Morice.

LE SIÈGE DE PARIS

ET LA COMMUNE

SOUVENIRS PERSONNELS

Au début de la guerre de 1870, quand fut organisée la garde nationale mobile, un de mes frères m'avait proposé un grade dans le cinquième bataillon du Finistère, dont il était le commandant.

Mes fonctions de chef du secrétariat de M. de Royer, premier président de la Cour des comptes, ne me permettant pas de m'éloigner de Paris, j'avais dû, à mon très grand regret, refuser cette proposition.

Cependant, après les premiers revers de nos armées, il me sembla qu'il était de mon devoir de prendre ma modeste part à la défense de mon pays contre l'invasion étrangère.

Désireux de commencer immédiatement mon instruction militaire, j'allai chez le général d'Autemarre d'Ervillé, commandant en chef de la garde nationale de la Seine. Mon père, qui avait été son camarade à l'Ecole de Saint-Cyr sous la Restauration, m'avait conduit chez lui, quand j'étais venu faire mes études de droit à Paris. Le général m'avait alors reçu avec beaucoup de bienveillance et depuis il m'avait toujours témoigné un réel intérêt. Dès que je lui eus fait connaître mon désir, il l'approuva vivement et il me remit une lettre de recommandation pour le colonel Valentin, commandant le régiment des gardes de Paris. Sur le vu de cette lettre, le colonel m'autorisa à venir, tous les matins, à la caserne de la Cité, où j'appris, avec quelques autres jeunes gens, l'école du soldat et l'école du peloton.

*
* *

Le 4 septembre était un dimanche. Quand je voulus rentrer chez moi après déjeuner, je trouvai le quai d'Orsay barré, à la

hauteur de la rue de Solférino, par des sergents de ville et des gardes municipaux à cheval. On me permit pourtant de passer sur mon allégation que j'habitais quelques pas plus loin. L'appartement de garçon que j'occupais au numéro 17 du quai d'Orsay, dans une partie du rez-de-chaussée d'un hôtel particulier, ouvrait, par une porte-fenêtre, sur une terrasse allant jusqu'au trottoir. De là, je vis les sergents de ville et les gardes municipaux se ranger le long du quai et rendre libre la circulation. Aussitôt un véritable flot populaire commença à couler dans la direction du Corps législatif. Au bout d'une heure environ, le flot reflua en sens inverse. La foule criait : « Vive la République! A l'Hôtel de Ville! » Beaucoup d'hommes agitaient joyeusement en l'air des branches d'arbustes; ils en accrochaient les feuilles aux harnais des chevaux des gardes municipaux. Puis le quai redevint à peu près désert. Je venais de rentrer chez moi quand arriva un de mes amis, le baron Armel de Wismes, alors attaché au ministère des affaires étrangères.

« Vous avez vu passer la Révolution »? me dit-il en entrant. « Oui, lui répondis-je. Tous ces gens manifestaient une joie délirante, comme si nous venions de remporter une grande victoire. Je les ai entendus crier : A l'Hôtel de Ville. Voulez-vous venir voir ce qui s'y passe? » Mon ami accepta cette proposition et nous sortîmes aussitôt.

Dans le jardin des Tuileries, de paisibles familles se promenaient, indifférentes à ce qui se passait ailleurs et uniquement occupées à jouir d'une belle journée de dimanche. Mais la partie du jardin jusque-là réservée à la famille impériale était ouverte. Egalement ouvertes toutes les portes du palais. Entrait qui voulait. Nous ne fîmes que passer, afin d'arriver le plus tôt possible à l'Hôtel de Ville. Sur la place et dans les rues environnantes, une foule compacte acclamait les noms de ses candidats pour le nouveau gouvernement, spécialement celui de Rochefort qu'on était allé chercher à la prison où il subissait une condamnation récente. Conduit triomphalement à l'Hôtel de Ville, il fut, à son arrivée, l'objet d'une ovation enthousiaste. Soudain, des papiers, lancés d'une fenêtre du palais, apprirent au peuple les noms de ses maîtres improvisés. Les manifestants quittèrent peu à peu la place de l'Hôtel de Ville. La révolution était terminée sans avoir rencontré aucune résistance.

*
* *

J'avais appris que le commandant du bataillon de la garde nationale qui se formait dans mon quartier était M. de Crisenoy,

ancien officier de marine démissionnaire. Autorisé par le premier président, j'allai lui exprimer mon désir de m'enrôler dans son bataillon. Il me proposa d'entrer dans une compagnie d'élite qu'il voulait créer. « Elle sera armée, me dit-il, avec des carabines à tir rapide que m'a promises le ministère de la guerre et elle s'appellera, pour ce motif, la compagnie des carabiniers du 17e bataillon. Ce sera mon bélier. Où il passera, suivra tout le troupeau. » Je m'empressai d'accepter cette proposition.

Le capitaine de cette compagnie s'appelait M. Goulouzelle. C'était un sous-officier retraité qui exerçait la profession de bottier dans le faubourg Saint-Germain. Quelques jours après mon incorporation dans la compagnie, je commandai à mon capitaine une paire de bottes pour laquelle il me prit mesures après l'exercice et qu'il me livra très rapidement. J'ai porté ces bottes pendant tout le siège. C'était de la bien bonne marchandise.

La compagnie se réunit d'abord dans les jardins de l'hôtel de Luynes, rue Saint-Dominique, mais, au bout de quelques jours, elle alla faire l'exercice sur l'Esplanade des Invalides, pendant deux heures, tous les matins et tous les soirs.

Dès le 11 septembre, on nous envoya aux fortifications. Nous devions occuper le bastion n° 72 situé à la porte de Versailles. Mais rien n'avait été préparé pour nous recevoir et il n'était pas possible de camper sur ce bastion. Notre commandant nous conduisit alors au collège des Pères Jésuites, situé à l'extrémité de la rue de Vaugirard. Sur sa demande, les Pères s'empressèrent de mettre à notre disposition les salles et les cours de leur établissement. Ils nous firent même apporter tout ce dont nous avions besoin, tables, bancs, matelas, etc.

Toute l'après-midi fut occupée par une reconnaissance dans les villages d'Issy et de Clamart, que nous devions défendre en cas d'attaque par l'armée prussienne.

Le soir venu, je fis partie d'une ronde qui devait voir comment se faisait le service des sentinelles placées sur la partie des fortifications confiée à notre bataillon. Les gardes nationaux, nullement habitués à ce métier, n'observaient aucune des instructions qui leur avaient été données. Les uns criaient le mot d'ordre de toutes leurs forces dès qu'ils apercevaient la ronde ; la plupart d'entre eux ne répondaient rien à nos « qui vive? » Plusieurs étaient endormis, d'autres étaient ivres. L'officier qui dirigeait la patrouille était désolé de ce qu'il voyait et se demandait avec inquiétude ce que feraient de pareilles troupes en présence de l'ennemi.

Tous les trois jours, nous retournions à ce même bastion 72, qui fut rapidement armé de grosses pièces d'artillerie. On y dressa

des tentes, afin de nous abriter dans l'intervalle des factions. Comme la paille fut supprimée au bout de peu de jours, ces tentes étaient froides et humides. De plus, les entrées et les sorties des hommes appelés pour les factions, les conversations, les plaisanteries des loustics ne permettaient guère d'y dormir. Aussi la plupart d'entre nous préféraient aller se chauffer autour des braseros allumés sur le bastion.

*
* *

Quand je n'étais pas pris par le service militaire, je retournais à mes occupations habituelles à la Cour des comptes. Mais, le dimanche, j'allais souvent voir mon frère et les nombreux amis que j'avais dans le bataillon des mobiles de Quimper. Arrivé à Paris très peu de jours avant l'investissement, ce bataillon avait été armé et équipé à la caserne du Prince Eugène, actuellement caserne du Château-d'Eau, et il avait été envoyé aussitôt après aux avant-postes, du côté de Montrouge.

Un jour, nous fîmes, mon frère et moi, une longue promenade aux environs dans la voiture du marquis de Plœuc, alors sous-gouverneur de la Banque de France. Elle commença par Arcueil-Cachan. Nous étions à 600 mètres environ des tranchées ennemies. Avec une jumelle on nous fit voir une sentinelle qui se dissimulait de son mieux derrière un arbre. Quelqu'un proposa de tirer sur ce soldat isolé, mais on l'en empêcha. J'avoue que j'en fus très satisfait. Nous pénétrâmes dans plusieurs belles villas, abandonnées et démeublées par leurs propriétaires. Cependant l'une d'elles, appartenant à M. Gagelin, marchand de cachemires dans la rue de Richelieu, avait conservé tout son mobilier. Mais dans quel état il était! Des lanières avaient été découpées dans les étoffes recouvrant les fauteuils et les canapés; des coups de crosse de fusil avaient brisé les glaces; les cadres pendaient vides le long des murs; les objets d'art, mis en morceaux, avaient été jetés sur les planchers. Nous étions indignés à la vue de ces actes de vandalisme commis par des Français dans une maison française.

*
* *

Les membres du gouvernement du 4 septembre n'avaient pas seulement à défendre Paris contre l'armée allemande; ils avaient à se défendre eux-mêmes contre une partie de leurs anciens amis dont l'unique occupation pendant le siège fut de chercher une occasion favorable pour les renverser et les remplacer.

La plus importante de ces tentatives révolutionnaires fut celle du 31 octobre. Ce soir là, au moment où je rentrais chez moi, le

concierge me prévint que mon bataillon avait été convoqué pour aller délivrer le gouvernement, prisonnier des insurgés dans l'Hôtel de Ville. Je partis aussitôt après avoir pris ma carabine. A l'entrée du pont de Solférino, je trouvai un jalonneur, chargé de diriger les hommes vers la place Vendôme. Les 15e et 17e bataillons étaient venus y chercher des ordres, à l'état-major de la garde nationale. Mais personne ne voulut en donner. Il en fut de même au Louvre, à l'état-major du général Trochu. Les commandants de nos deux bataillons se décidèrent alors à marcher de leur propre initiative, et ils nous conduisirent derrière l'Hôtel de Ville à la porte de la place Lobau. Cette porte était poussée, mais n'était pas fermée. Les insurgés, qui la gardaient, reconnaissant à qui ils avaient affaire, voulurent nous empêcher d'entrer. Mais, sur un ordre de notre commandant, la compagnie des carabiniers exécuta une poussée si vigoureuse que la porte s'ouvrit toute grande. En arrière, sous la voûte et sur le grand escalier conduisant au premier étage, se tenaient des hommes dont les képis portaient soit un bonnet phrygien, soit les deux lettres V. T. Les premiers étaient des Bellevillois, commandés par Flourens; les seconds étaient des Italiens, dont le chef s'appelait Tibaldi et qui étaient connus sous le nom de Volontaires Tibaldiens. Repoussant tous ces hommes à droite et à gauche, nous montons rapidement au premier étage, nous envahissons plusieurs pièces, dans lesquelles nous arrêtons successivement Ranvier, Tibaldi et Blanqui. Les deux premiers n'opposent aucune résistance. Blanqui, au contraire, se défend énergiquement, se jette à terre, se fait traîner et est à moitié déshabillé dans une lutte désespérée. Son journal du lendemain contient le récit très dramatisé « des brutalités des marguilliers du 17e bataillon ». Presque au même moment passe devant moi notre commandant, l'air soucieux et préoccupé. On vient de lui apprendre que la porte de l'Hôtel de Ville a été refermée derrière nous, le 15e bataillon ne nous ayant pas suivis assez rapidement, et que nous sommes seuls contre plusieurs bataillons insurgés qui gardent toutes les issues du palais. Nous entendons un coup de feu, M. de Crisenoy nous crie de sa voix la plus forte : « Messieurs, ne tirez sous aucun prétexte. » Un de nous lui apporte un papier qu'il vient de saisir entre les mains d'un de nos prisonniers, officier au 138e bataillon. M. de Crisenoy reconnaît que c'est un laissez-passer délivré par Blanqui à ce bataillon, acquis aux insurgés. Il nous réunit au plus vite et nous fait descendre l'escalier opposé à celui par lequel nous étions montés. Sur le vu du laissez-passer, portant la signature de Blanqui, la porte principale, donnant sur

la place de l'Hôtel de Ville, nous est ouverte par ses gardiens.

Ainsi redevenus libres, nous retournons au Louvre, où le général Trochu avait été ramené par le 106e bataillon, qui l'avait enlevé et emmené, sans se soucier des autres membres du gouvernement au milieu desquels il se trouvait. Notre arrivée fut une surprise pour tout le monde, car on avait annoncé dans Paris que le 17e bataillon était prisonnier des révolutionnaires à l'intérieur de l'Hôtel de Ville.

Je me suis borné à raconter le rôle joué par le 17e bataillon pendant cette triste soirée... Je voudrais pourtant rappeler un mot peu connu, je crois, d'un des chefs de l'insurrection, parce qu'il est singulièrement suggestif. Arrêté le lendemain et conduit pour être interrogé devant les membres assemblés du gouvernement, il s'était tourné vers l'un d'eux et lui avait dit : « Quel dommage, mon cher ami, que je sois ton prisonnier ! Tu aurais été mon avocat. »

*
* *

Les journaux ne cessaient de répéter que la garde nationale ne devait pas être uniquement affectée à la garde des remparts, qu'il fallait en envoyer la partie la plus jeune aux avant-postes, avec l'armée active et la mobile. Le gouvernement mit peu d'empressement à suivre ce conseil. Cependant, vers le milieu d'octobre, parut un décret qui ordonnait la formation, par voie d'engagements volontaires, de bataillons de guerre, recrutés dans la garde nationale. Les engagements furent peu nombreux, 20 000 environ. La compagnie des carabiniers du 17e bataillon s'engagea tout entière, le 20 octobre, à la mairie du VIIe arrondissement. Cette compagnie comprenait les éléments les plus divers : des vieillards et des jeunes gens de moins de vingt ans, des hommes appartenant aux premières familles de l'aristocratie française, des membres du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes et de la magistrature, des avocats, des médecins, des commerçants, des domestiques engagés en même temps que leurs maîtres, des cultivateurs des environs de Coulommiers, venus quelques jours avant l'investissement pour concourir à la défense de Paris.

Le doyen d'âge de la compagnie était un conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes, M. du Lac de Fugères. Bien qu'âgé de soixante-sept ans, il tenait à partager toutes les corvées et toutes les fatigues de ses frères d'armes. Mais comme ses bras auraient eu de la peine à porter longtemps notre lourde carabine à répétition, il était armé d'un simple fusil de chasse.

Le premier décret relatif à la mobilisation d'une partie de la garde nationale par voie d'engagements volontaires ayant produit

des résultats très insuffisants, un second décret prescrivit des mesures pour recruter dans la garde nationale des régiments de guerre, dits régiments de Paris. La compagnie des carabiniers du 17[e] bataillon fut incorporée dans le 9[e] de ces régiments.

Le dimanche 27 novembre, la compagnie assista tout entière, en uniforme, à une messe célébrée à Saint-Thomas d'Aquin par le P. Perraud, de l'Oratoire. Après la messe, elle fut passée en revue sur l'Esplanade des Invalides.

Le lendemain matin, 28 novembre, elle fut envoyée aux avant-postes. Le maire et les adjoints nous accompagnèrent jusqu'aux limites du VII[e] arrondissement. Les compagnies sédentaires ne nous quittèrent qu'à la barrière d'Italie. Sur notre passage, nous étions partout acclamés et félicités. Après avoir marché jusqu'à la nuit, nous fîmes halte en rase campagne. Je fus placé en sentinelle avancée à une assez grande distance. La nuit, très noire, ne permettait de rien distinguer à quelques pas. Après une longue faction, étonné de n'avoir pas encore été relevé, n'entendant plus aucun bruit, je revins à l'endroit où nous avions fait halte. Il n'y avait plus personne. J'eus beaucoup de peine à retrouver ma compagnie, qui avait été envoyée dans une autre direction. Le caporal de mon escouade était M. Albert Gigot, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, qui a été, après la guerre, préfet dans plusieurs départements et préfet de police de Paris. Il me fit beaucoup d'excuses de m'avoir oublié dans un départ très précipité.

*
* *

Nous arrivions aux avant-postes à la veille des importantes batailles qui se sont livrées, sous Paris, les 30 novembre, 2 et 3 décembre.

Le rôle de notre compagnie fut, sinon très meurtrier, du moins très actif pendant ces journées, principalement pendant celle du 2 décembre, où on nous fit marcher sur Choisy-le-Roi.

Un détachement de marins nous précédait. Deux locomotives blindées, portant chacune un canon de gros calibre, circulaient à nos côtés, sur la voie du chemin de fer. Elles attiraient beaucoup l'attention des Prussiens qui firent, à plusieurs reprises, tomber avec un fracas épouvantable des projectiles sur ces masses de fer roulantes. Quelques artilleurs furent tués ou blessés. Les marins perdirent aussi plusieurs des hommes qui avaient été lancés sur la gare aux bœufs, en avant de Choisy. Les Allemands envoyèrent dans notre direction un grand nombre d'obus. Ils passèrent en sifflant au-dessus de nos têtes; mais, par suite d'un tir trop long, ils éclatèrent derrière nos lignes sans nous atteindre.

Vers midi arriva l'ordre de revenir en arrière. On nous permit de faire le café. Comme nous n'avions pas mangé depuis notre départ de Vitry, à 3 heures du matin, tout le monde s'y mit avec empressement, mais les préparatifs étaient à peine commencés que survint l'ordre de partir immédiatement. Il fallut renverser les marmites et se mettre en route. La bataille était dans son plein. Tous les forts tonnaient à la fois. En face de nous, à Montmesly; sur notre gauche, à Champigny et à Créteil, se faisaient entendre les salves de l'artillerie, le crépitement des mitrailleuses et les feux de peloton de l'infanterie... Suivant que ces bruits se rapprochaient ou s'éloignaient, je me figurais que nos troupes avançaient ou perdaient du terrain. Je me demandais avec anxiété comment tournait cette bataille, évidemment décisive pour l'avenir de Paris et préparée pendant plusieurs mois. L'après-midi se passa à avancer péniblement à travers champs. Il était déjà nuit quand nous rejoignîmes une batterie d'artillerie qui avait reçu l'ordre de cesser le feu et qui dételait.

On nous ramena à notre cantonnement, harassés de fatigue et n'ayant pas mangé de toute la journée. Nous espérions nous restaurer en arrivant à Vitry. En effet, le matin, un homme de chaque escouade était resté pour préparer le repas du soir. Notre caporal avait désigné à cet effet un brave Alsacien, nommé Tusch, valet de chambre de M.... qui s'était engagé dans notre compagnie en même temps que son maître. Mais Tusch avait protesté très vivement contre cette désignation.

« Je suis Alsacien, s'était-il écrié. Je me suis engagé pour me battre. Ce n'est pas aujourd'hui, où cela va chauffer fort, que je resterai ici à faire la soupe. — Je ne puis pourtant pas le demander à votre maître », avait répondu M. Albert Gigot. « Il est certain, fit observer M..., que je serais bien embarrassé pour le faire et que je ne saurais pas comment m'y prendre. — Oh! reprit Tusch, Monsieur n'aura presque rien à faire. Je mettrai tout ce qu'il faudra dans la marmite. Monsieur entretiendra dessous un feu très doux et la soupe se fera toute seule. »

Toute l'escouade, intéressée par ce colloque, intervint en faveur du brave Alsacien, qui avait tellement envie d'aller se battre contre les Prussiens. L'autorisation lui en fut accordée, à condition que son maître le remplacerait ce jour-là.

Le soir, aussitôt rentré dans la chambrée, Tusch court à la marmite, lève le couvercle et pousse un cri d'effroi. Nous nous approchons tous et nous apercevons une sorte de boue noirâtre, remuant lourdement au fond de la marmite.

Notre cuisinier improvisé avait suivi trop à la lettre les instruc-

tions de son valet de chambre. Il avait entretenu le feu sous la marmite, mais pendant si longtemps que tout le contenu s'était peu à peu évaporé. Il nous fallut, ce soir-là, dîner avec un morceau de pain et un verre de vin.

La journée du 3 décembre se passa pour nous en marches et en contremarches. Le lendemain matin, M. de Crisenoy me fit appeler chez lui. Il avait entendu dire que mon frère avait été blessé le 29 novembre dans une attaque dirigée, par le général Vinoy, contre les hauteurs de l'Haÿ. Il m'engagea à aller m'assurer de la réalité de ce bruit, dont il me dit n'être nullement certain.

J'appris à Montrouge que mon frère était sain et sauf, que l'officier blessé était M. de Réals, commandant d'un autre bataillon du Finistère et que les mobiles de Quimper étaient en marche pour rentrer dans leurs cantonnements. En allant au devant d'eux, mon attention fut attirée sur leur aumônier, M. l'abbé du Marallac'h. Une balle avait traversé son chapeau, plusieurs autres balles avaient mis sa soutane en lambeaux. Mais il marchait allègrement.

Dernier descendant d'une très ancienne famille bretonne, M. du Marallac'h était entré tard dans les ordres, après avoir eu la douleur de perdre sa femme et ses enfants. Il avait été autorisé, sur sa demande, à accompagner à Paris le bataillon des mobiles de Quimper, où se trouvaient plusieurs de ses proches parents. Pendant tout le siège, son temps se passa à soigner les malades dans les hôpitaux. Mais, le 29 novembre, il était resté constamment sur le champ de bataille, courant auprès des blessés dans les endroits les plus dangereux et ne paraissant pas se soucier des balles qui pleuvaient autour de lui. Le général Vinoy avait admiré l'héroïque dévouement de ce prêtre. Il demanda et obtint pour lui la croix de la Légion d'honneur. D'une extrême modestie, M. l'abbé du Marallac'h n'a jamais porté cette décoration. Je crois même qu'il n'en a parlé qu'une seule fois. Dans une lettre écrite par lui, après l'armistice, à son beau-frère, le comte de Carné, membre de l'Académie française, il écrivit cette simple phrase : « Il s'est produit dans mon ambulance un cas de décoration, c'est moi qui en ai été atteint. » Ses compatriotes reconnaissants le nommèrent député à l'Assemblée nationale. Il y resta peu de temps, donna sa démission et alla habiter aux îles Glénans, situées en face des côtes du sud Finistère. Il y vécut au milieu des marins qui pêchent dans ces parages déserts, jusqu'au jour où l'évêque de Quimper le nomma, sans le consulter, vicaire général du diocèse. Il obéit non sans résistance et sans regrets et finit sa vie à Quimper, entouré de la vénération générale.



Le 8 décembre, on nous fit revenir à Paris, mais, dès le 11, nous recevions l'ordre de retourner à Vitry. Les plaintes les plus vives avaient été formées par l'autorité militaire contre le bataillon de la garde nationale qui nous avait remplacés. L'intempérance et l'indiscipline de la plupart des hommes qui le composaient ne permettaient pas de les laisser, sans danger pour la défense, en contact direct avec l'ennemi.

Notre second séjour à Vitry dura jusqu'au 30 décembre, époque où le bombardement en rendit l'occupation impossible. Ce furent de bien dures journées. L'hiver était d'une rigueur exceptionnelle. Le thermomètre descendit au dessous de 15 degrés. Je me rappelle avoir fait, dans la nuit de Noël, une faction pendant laquelle ma respiration formait de petits glaçons sur ma barbe.

Tous les trois jours, nous passions vingt-quatre heures dans les tranchées, creusées en avant de Vitry, à 150 mètres environ des ennemis. Il arrivait souvent que leurs balles, lancées par des fusils à longue portée, dits fusils de rempart, enfilaient nos tranchées avec un sifflement pareil au bourdonnement d'un gros frelon. Aussi nous avait-il été interdit de faire du feu. Les cas de congélation étaient fréquents. Si j'y ai échappé, c'est sans doute grâce aux excellentes bottes de mon capitaine, avec lesquelles je piétinais sur place pour me réchauffer. Vers cinq heures du matin, on venait nous relever. Nous partions dans l'obscurité la plus complète et dans le silence le plus rigoureux, pour ne pas appeler l'attention de nos voisins, les Prussiens.

Malgré la bonne volonté des hommes de notre compagnie, beaucoup d'entre eux furent obligés de retourner dans Paris, parce que leur santé ne leur permettait pas de supporter un service aussi pénible et une température aussi rigoureuse. De ce nombre fut le caporal de notre escouade. Je fus chargé de le remplacer pendant son absence.

Quand nous n'étions pas de service dans les tranchées, la question de nourriture était le pricipal objet de nos préoccupations. Nous recevions de l'intendance militaire les vivres de campagne et nous faisions venir de Paris, chaque fois que nous le pouvions, des conserves qui complétaient et amélioraient notre ordinaire. Aussitôt réveillé, notre cuisinier Tusch allumait le feu dans la chambre que nous habitions chez le notaire de Vitry, à l'aide de papiers qu'il avait découverts dans un coin de la maison. Mais un jour, mon voisin de chambrée, M. Maurice de Lalain-Chomel, alors juge suppléant au tribunal de la Seine, eut la curiosité de

regarder ce qu'étaient ces papiers : « Voyez donc, me dit-il, ce sont les minutes du notaire! » On interdit au pauvre Tusch, qui en fut désolé, de brûler des papiers d'une telle importance.

Il nous fit, pendant plusieurs jours, de très bon café au lait. L'un de nous avait découvert dans la campagne un paysan, propriétaire d'une chèvre. Il allait en acheter le lait de très bonne heure et il l'apportait à Tusch pour notre petit déjeuner. Ceux-là seuls, qui ont vécu à Paris pendant le siège, peuvent comprendre l'importance que l'on attachait alors aux questions de nourriture. Le café au lait de la 4e escouade fut bientôt l'objet des conversations de toute la compagnie. Notre camarade fut suivi; la maison où était la chèvre fut trouvée et la pauvre bête, achetée pour le mess des officiers, fut mangée par eux pendant le réveillon de Noël.

*
* *

Le 30 décembre, nous quittâmes définitivement Vitry pour rentrer dans Paris. Nous allions y passer le lugubre mois de janvier 1871. Pendant le jour, c'était un ciel gris, avec de la neige ou du brouillard, un froid très rigoureux dont on ne pouvait pas se défendre, faute de combustible. Les rues et les boulevards, les plus fréquentés d'habitude, étaient presque déserts. Il n'y avait plus de voitures, presque tous les chevaux ayant été mangés. Les passants même étaient rares. Le soir venu, les becs de gaz éteints et les magasins fermés laissaient la ville dans une obscurité à peu près complète. Quelques réverbères au pétrole dirigeaient seuls, à de longs intervalles, ceux que l'ennui et le froid chassaient de leurs demeures.

Depuis plusieurs mois nous étions sans nouvelles de nos familles. L'incertitude sur leur sort a été une des plus cruelles souffrances de la fin du siège. Nous ne correspondions plus avec la province que par ballons et par pigeons voyageurs.

L'administration des postes acceptait les lettres privées, dont le poids avait été très limité, et qui devaient porter la mention : « par ballon monté ». Mais ces lettres arrivaient-elles à destination? Nous ne pouvions pas en être informés.

Quant aux pigeons voyageurs, je ne saurais dire s'il en est rentré plusieurs dans Paris; mais je ne l'ai appris qu'une seule fois. L'ordonnance de mon frère me dit un jour : « Il est arrivé au bataillon des nouvelles du pays *par pigeon monté.* » Ce brave paysan confondait les ballons et les pigeons. Ni mon frère, ni moi ne fûmes parmi les rares favorisés qui reçurent ainsi quelques mots de leurs familles.

La nourriture diminuait chaque jour comme quantité et qualité.

Le pain était devenu une chose abominable dont la farine était de plus en plus absente. Encore était-il très difficile d'en avoir, si ce n'est en faisant la queue à la porte des mairies. Les rares restaurants, restés ouverts, n'en vendaient pas. Il fallait apporter son pain avec soi.

Le matin, je déjeunais chez moi avec les rations que ma femme de ménage avait touchées à la mairie du VII[e], sur la présentation de ma carte individuelle. Le soir, je dînais de côté ou d'autre. Ce repas devint de plus en plus extraordinaire, lorsque les vivres commencèrent à disparaître. La carte d'un restaurant de la place de la Madeleine, où je dînais souvent, a porté, pendant plusieurs semaines, un plat nommé : « Rats sautés à la Masséna », en souvenir du siège de Gênes. Ce n'était pas mauvais, surtout la sauce.

On vendait aussi, dans certains restaurants, sous la désignation de tête de veau ou de croquettes, de l'osséine, denrée soi-disant alimentaire, fabriquée par le chimiste Sainte-Claire Deville avec des os fondus. La viande de cheval, la seule que l'on pouvait encore se procurer, finit par devenir détestable, parce que ces pauvres animaux étaient à moitié morts de faim quand on les livrait à la consommation.

Pendant la durée du siège, j'ai souvent dîné avec des amis, soit pour le seul plaisir de manger en leur compagnie notre ration du cheval municipal, soit pour prendre part à une trouvaille exceptionnelle. Je me rappelle un dîner dont les plats, aussi nombreux qu'excellents, avaient tous été faits avec un cochon qu'un de mes amis avait découvert je ne sais où et qu'il avait fait tuer en cachette dans la cour de son hôtel, parce que toutes les denrées étaient alors réquisitionnées.

Quand le Jardin des plantes fut obligé de vendre ses animaux, n'ayant plus le moyen de les nourrir, j'ai été invité deux fois à manger de l'éléphant. La trompe est un morceau délicat, mais la chair de cet animal, dont les fibres sont très grosses, se mâche difficilement et a un goût désagréable.

Le dernier de mes dîners en ville eut lieu le jour des Rois, chez M. Gosset, conseiller référendaire à la Cour des comptes. Il avait invité une vingtaine de ses collègues, auxquels il servit les mets les plus inattendus pour l'époque. Une salade de laitue excita spécialement l'étonnement et l'admiration des invités. Chacun de nous reçut en partant ou un pâté ou une bûche, à son choix, en guise d'étrennes.

Pendant tout le mois de janvier les Prussiens bombardèrent Paris, tuant quelques habitants, dégradant quelques maisons,

mais produisant peu d'effet sur les assiégés qui s'habituèrent vite à cette sinistre musique. Ma maison reçut un obus qui alla se loger au deuxième étage dans un lit fort moelleux où il s'enfonça sans éclater. Le concierge, homme très prudent, le fit noyer par les pompiers.

*
* *

Le 22 janvier, notre compagnie fut encore appelée à réprimer une nouvelle tentative d'émeute qui n'eut pas une grande importance. Cependant on nous retint sur la place de l'Hôtel-de-Ville pendant toute la journée et la plus grande partie de la nuit.

Enfin, le 15 mars, nous fut envoyé un ordre de réunion pour le 18, à dix heures et demie du matin. Cet ordre de service portait les mots : « On ne sortira pas pour déjeuner et on recevra trois jours de vivres. »

Il en résulte que, dès le 15, le gouvernement savait qu'une émeute devait avoir lieu le 18 et avait pris des dispositions pour y résister. La plupart d'entre nous, ceux du moins qui étaient restés à Paris après l'armistice, se rendirent le 18 mars à la convocation qu'ils avaient reçue. Mais aucun ordre ne fut envoyé à nos officiers pendant toute la journée, et à six heures du soir ils nous renvoyèrent chez nous.

Le lendemain, les journaux apprenaient à la France le triomphe de l'insurrection, l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas, le départ précipité de M. Thiers pour Versailles et la constitution de la Commune de Paris. Un des premiers actes du Comité révolutionnaire, dont Blanqui était le président, fut de condamner à mort les officiers de notre bataillon. Blanqui n'avait pas oublié la soirée du 31 octobre.

II

A la fin de la journée du 20 mars, M. le Premier Président de Royer écrivit au ministre des finances, M. Pouyer-Quertier, pour lui demander quelles instructions il devait donner aux membres de la Cour des comptes dans les circonstances présentes. En qualité de chef de son secrétariat, je fus chargé de porter cette lettre au ministre et de revenir dès que j'aurais obtenu sa réponse.

Je partis le soir même pour Versailles. A la gare Montparnasse, je rencontrai mon ami Saint-Raymond, auditeur à la Cour des comptes, qui avait été sergent dans la compagnie des carabiniers du 17e bataillon de la garde nationale. Il accepta de m'accompagner dans mes courses à la recherche de M. Pouyer-Quertier. J'allai tout d'abord demander son adresse au directeur des postes

de Versailles. Celui-ci me répondit qu'il ne la savait pas plus que moi, que les députés à l'Assemblée nationale, les membres du gouvernement et les chefs des administrations publiques arrivaient en foule à Versailles depuis deux ou trois jours, qu'ils se logeaient comme ils pouvaient et qu'ils n'avaient pas indiqué à son administration leurs adresses, sans doute parce que leurs domiciles étaient encore provisoires. Il m'engagea à aller au télégraphe, où je trouverais peut-être le renseignement que je désirais. Ces deux services n'étaient pas réunis à cette époque.

J'appris, en effet, au télégraphe, que M. Pouyer-Quertier habitait au n° 2 de la rue de Pétigny, petite rue donnant dans celle des Réservoirs. Cette maison était un petit hôtel particulier. Une femme de chambre, qui m'en ouvrit la porte, répondit à mes questions que M. Pouyer-Quertier était sorti, qu'elle ne savait pas où il était ni quand il rentrerait et qu'il sortait de chez lui tous les matins à six heures. Il était trop tard et ces réponses étaient trop vagues pour que nous pussions revenir le soir même. Nous nous mîmes à la recherche d'un gîte pour la nuit. Dans tous les hôtels, absolument encombrés, il n'était plus possible de recevoir personne. Nous allions à l'aventure, demandant aux concierges des maisons particulières s'ils ne pourraient pas nous loger pour la nuit et nous recevions partout le même refus. Cependant un concierge, que nous avions aperçu devant la porte d'une très belle habitation, répondit à notre demande que cette maison, habitée pendant la guerre par un général prussien et son état-major, était en réparations de la cave au grenier, qu'il ne s'y trouvait pas un seul meuble, mais qu'il nous laisserait volontiers coucher dans une chambre vide jusqu'au lendemain matin, si cela nous convenait. C'était encore préférable à la rue. Notre homme nous conduisit dans une chambre, où des seaux de peinture répandaient une odeur fort désagréable.

Comme nous l'avions fait, pendant le siège, dans la maison du notaire de Vitry, nous nous étendîmes tout habillés sur le plancher. Je dormis peu et mal, ayant déjà perdu l'habitude de ce coucher peu confortable et étant poursuivi par la pensée de ne pas manquer le trop matinal ministre des finances. Aussi, à 5 heures du matin, je réparai de mon mieux, avec le concours de l'obligeant concierge, le désordre de ma toilette. A 5 h. 1/2, je sonne au n° 2 de la rue de Pétigny. La même personne que la veille au soir vient ouvrir et me dit en souriant : « Monsieur est sorti. » Je m'écrie : « Comment, déjà! Vous m'aviez dit hier que M. Pouyer-Quertier ne sortait qu'à six heures. » Elle me répond : « Oui, en temps ordinaire, mais Monsieur est maintenant si

occupé qu'il ne prend plus le temps de dormir. Il a dit en sortant qu'il allait au Palais. Vous l'y trouverez très probablement. »

Je pars aussitôt pour le palais de Versailles. Toutes les portes étaient ouvertes. Sur quelques-unes étaient attachées des feuilles de papier, portant les noms des divers ministères, écrits à la main en gros caractères. On ne voyait pas un homme et on n'entendait pas un bruit dans cet immense palais qui paraissait abandonné. Pourtant, à l'entrée d'une grande salle, je suis frappé par cette inscription : « Ministère des finances. » Je m'arrête et j'aperçois, tout au fond de la pièce, un homme écrivant devant une fenêtre. Je vais à lui et je lui demande s'il peut m'indiquer où est M. Pouyer-Quertier. « C'est moi, me répond-il. Que voulez-vous ? — Je suis chargé de remettre à Votre Excellence une lettre de M. le Premier Président de la Cour des comptes. »

Après avoir lu cette lettre, il me dit : « Vous arrivez très à propos. Le conseil des ministres va délibérer ce matin sur les ordres à donner aux corps de l'Etat. Il se réunira à la préfecture de Seine-et-Oise. Soyez-y à midi. Je vous donnerai une réponse pour M. le Premier Président. »

Vers onze heures, j'allai attendre dans l'antichambre de la salle du Conseil. Un peu après midi, les ministres sortent rapidement et descendent l'escalier de la préfecture. Ayant reconnu M. Pouyer-Quertier, je cours après lui; mais, dès que je commence à lui parler, il m'interrompt en me disant : « Ventre affamé n'a pas d'oreilles. Je vous écouterai, après avoir déjeuné, à l'hôtel des Réservoirs. »

J'allai donc déjeuner aussi aux Réservoirs, mais c'était dans la grande salle à manger, tandis que les ministres se trouvaient dans un salon particulier. Ils en sortirent sans que personne m'en avertît, comme je l'avais pourtant demandé. Ils s'étaient rendus directement à l'Assemblée nationale qui se réunissait pour la première fois depuis son départ de Bordeaux. Il ne fallait pas songer à parler au ministre dans un pareil moment. Mais, ayant conscience du danger que tous ces délais pouvaient faire courir à mon chef, pour lequel j'avais un absolu dévouement, je voulus tenter un nouvel effort afin d'atteindre le but que je poursuivais depuis la veille. Je dis à un huissier de chercher un fonctionnaire du ministère des finances qui pût faire parvenir au ministre une communication très urgente.

Le chef du cabinet du ministre, M. Ruau, se trouvait à l'Assemblée nationale; il se rendit à mon appel. Je lui expliquai le but de mon voyage à Versailles, l'entrevue matinale que j'avais eue avec M. Pouyer-Quertier et les graves raisons pour lesquelles

j'étais pressé d'avoir une réponse à la lettre que je lui avais remise. M. Ruau revint au bout d'une demi-heure, avec un arrêté ministériel qui prescrivait aux chefs de la Cour de venir à Versailles et autorisait les autres magistrats à continuer leurs travaux à Paris. Dès que je fus en possession de ce document, je retournai au chemin de fer et j'arrivai enfin au domicile de M. de Royer, rue de Vaugirard, 56. Sa femme et ses enfants étaient dans une continuelle inquiétude, bien justifiée par les nombreuses arrestations qui se poursuivaient dans Paris depuis trois jours.

Quant à lui, il avait persévéré courageusement, malgré tout, dans sa résolution de rester à son poste tant qu'il n'aurait pas reçu les ordres du gouvernement régulier de la France. Après mon retour, il réunit dans son cabinet, au palais d'Orsay, les présidents de chambre et le procureur général, afin de préparer avec eux un arrêté faisant connaître aux membres de la cour la décision du ministre des finances. Il partit peu après pour Versailles, d'où il m'écrivit le lendemain, 22 mars, une lettre se terminant par cette phrase : « Je tiens à vous remercier encore, mon cher monsieur, du soin et de l'activité que vous avez apportés dans l'exécution de votre mission à Versailles. »

*
* *

Les chefs de la Cour s'installèrent à Versailles, conformément à la décision du gouvernement. Mais la plupart des conseillers, profitant de la faculté qui leur avait été laissée, continuèrent, pendant quelques jours, leurs travaux ordinaires dans leurs cabinets du palais d'Orsay. En outre, tous les services administratifs, secrétariats, greffe, archives, matériel, service intérieur, estèrent à Paris.

Le Premier Président organisa à Versailles un bureau dans lequel il recevait et travaillait. Sur la demande du Ministre des finances, plusieurs conseillers référendaires furent attachés aux Commissions créées par l'Assemblée nationale, spécialement à la Commission de revision des marchés de la guerre. Ils y ont rendu de longs et importants services.

Tous les matins j'allais prendre les ordres que le Premier Président voulait faire parvenir à Paris et je revenais, tous les soirs, à Versailles. J'ai pu faire ces voyages en chemin de fer jusqu'au 2 avril inclusivement.

Quelques jours avant la fin du mois de mars, le Premier Président se préoccupa de la manière dont pourraient être payés les traitements des magistrats et des employés habitant Paris. Il me

demanda de l'accompagner chez M. Thomas, caissier payeur central du Trésor public, que le gouvernement avait fait venir à Versailles après le 18 mars, comme tous les chefs de services dépendant du Ministère des finances. M. Thomas, interrogé sur la possibilité de faire payer à Paris les traitements de la Cour des comptes, répondit :

« Les quatre entreposeurs de tabac continuent leurs fonctions à l'insu des membres de la Commune. Ils livrent tous les matins les marchandises que leur demandent les débitants et à midi ils envoient à Versailles le montant de leurs recettes journalières. Je donnerai l'ordre à l'un de ces entreposeurs de verser à la personne que vous m'aurez désignée la somme qui vous sera nécessaire. »

Il fut convenu que je serais chargé de cette affaire. Le caissier intérieur de la Cour calcula qu'à la fin du mois il aurait besoin de 53 000 francs. Dans la matinée du 30 mars, M. Thomas me délivra un ordre pour le paiement de cette somme entre mes mains par M. Tagnard, entreposeur de tabacs, demeurant 9, rue Duphot. Ce ne fut pas sans peine que j'arrivai à me faire ouvrir la porte de cet employé. Quand il connut l'objet de ma visite, il s'excusa de m'avoir fait attendre et il m'expliqua qu'il s'attendait à une perquisition parce qu'il avait été dénoncé aux gens de la Commune. Il me remit toute son encaisse qui se trouva être un peu inférieure à l'ordre dont j'étais porteur, mais il m'indiqua l'adresse d'un de ses collègues, chez lequel je pourrais en trouver le complément. Je ne me rappelle plus le nom de cet entreposeur; il demeurait rue de la Tour des dames, près de la Trinité. Celui-ci me donna la somme qui me manquait et il m'aida à cacher cet argent sous mes vêtements. Je me demandais, en effet, comment je passerais devant les deux factionnaires de la Commune, placés au bas de l'escalier de la Cour, sur la rue de Lille. Je savais que la veille ils avaient empêché un conseiller référendaire, M. de B..., de sortir avec une liasse de papiers qu'il avait sous le bras. Dans cette liasse se trouvaient toutes les valeurs mobilières dépendant de la succession d'un de ses oncles, décédé pendant le siège de Paris. Ces titres ont tous péri dans l'incendie du palais d'Orsay et n'ont pu être remplacés qu'après l'accomplissement de longues et coûteuses formalités. Plusieurs autres magistrats ont perdu en même temps des bijoux, de l'argenterie et des objets précieux qu'ils avaient cru prudent de cacher dans leurs cabinets du palais d'Orsay plutôt que de les laisser dans des appartements particuliers, presque toujours inhabités. Personne n'avait alors la pensée que cet immense palais du quai d'Orsay, gardé jour et nuit comme il l'était, pourrait être détruit entièrement par les flammes.

Il est probable que les factionnaires avaient la consigne de ne rien laisser sortir du palais, mais qu'ils n'avaient pas reçu l'ordre de surveiller les entrées. Quoi qu'il en soit, je passai sans aucune observation. Aussitôt arrivé dans mon cabinet, j'envoyai chercher le caissier de la Cour et je lui remis la somme qui lui était destinée. Il fit prévenir immédiatement les intéressés de se présenter à la caisse. Presque tous les traitements de mars furent payés dans l'après-midi ou dans la journée du lendemain. La somme restée disponible fut peu importante.

*
* *

Mes voyages journaliers entre Versailles et Paris et vice-versa se continuèrent jusqu'au 3 avril. Ce jour-là, je rencontrai dans un restaurant de l'avenue de Saint-Cloud, où j'étais allé déjeuner, un de mes parents, le général de Courson de la Villeneuve. Il me demanda où j'allais : « Comme tous les jours, lui répondis-je; je vais partir pour Paris. — Pour Paris, s'écria-t-il. Vous ne savez donc pas que l'armée communarde est actuellement en marche sur Versailles. Que vont faire nos troupes? Personne n'en sait rien. Elles sont démoralisées et désorganisées; elles ne connaissent pas leurs officiers. Obéiront-elles à l'ordre de tirer sur les gardes nationaux parisiens quand les deux troupes seront en présence? Si elles ne le font pas, les communards seront à Versailles dans deux heures. »

Les craintes que me témoignait le général de Courson se seraient peut-être réalisées si les communards n'avaient pas commis la grande faute de tirer les premiers sur un chirurgien-major qui s'était avancé au devant d'eux en parlementaire et qui fut tué sur le coup. Les troupes régulières ripostèrent à cette fusillade et la bataille se trouva ainsi engagée. Elle se termina par la rentrée dans Paris des bataillons insurgés.

A partir de ce jour, 3 avril, les communications entre Versailles et Paris furent entièrement interrompues. Je ne pouvais donc plus rendre au Premier Président les mêmes services qu'auparavant. Il m'accorda alors un congé pour aller chez mes parents que je n'avais pas vus depuis le mois de septembre 1869. Nous éprouvâmes une grande joie de nous retrouver après ces dix-huit mois pendant lesquels s'étaient passés de si graves événements.

*
* *

Vers le milieu du mois de mai, le Premier Président m'écrivit que l'armée régulière ne tarderait plus à entrer dans Paris et que le moment était arrivé de revenir à Versailles. J'y étais depuis

quelques jours quand, le 24 mai, dans la soirée, je rencontrai mon ami, Armel de Wismes. Il m'accosta en me disant : « Voulez-vous voir brûler votre maison? » Je le regardai, ne comprenant pas le sens de cette boutade. « Oui, continua-t-il, le ministère des Affaires étrangères a été informé qu'une grande partie du quai d'Orsay est en feu. Mon collègue Nicolaÿ veut essayer de se rendre compte si les incendies s'étendent jusqu'à l'hôtel de sa famille, qui n'est séparé de celui où vous habitez que par les jardins de l'ambassade de Prusse. Nous allons à la terrasse de Bellevue, d'où on voit tout Paris. Venez avec nous, puisque cette catastrophe vous intéresse également. »

Je suivis de Wismes et quelques minutes après nous partîmes en voiture. La nuit était très noire; mais en arrivant sur la terrasse de Bellevue, tout l'horizon nous apparut éclairé par d'immenses brasiers. Une observation attentive nous permit de distinguer, au premier plan, deux foyers principaux, l'un sur la rive droite de la Seine, allant de l'ancien ministère des finances au palais des Tuileries, et l'autre s'étendant sur la rive gauche, le long du quai d'Orsay. Un vent très violent chassait vers nous d'épais nuages de fumée que traversaient de hautes et larges clartés.

Jusqu'où le feu étendait-il ses ravages? Dévorait-il les maisons qui nous intéressaient plus personnellement? La distance où nous nous trouvions ne nous permettait pas d'en être certains. Mais nous avions tout lieu de le craindre, puisque les palais environnants brûlaient tous à la fois. Nous sommes restés fort longtemps à contempler ce grandiose et effrayant spectacle. Pendant notre retour à Versailles, nous étions silencieux et comme absorbés dans le souvenir de cette vision terrible.

J'allai rendre compte au Premier Président de ce que j'avais vu pendant cette nuit tragique. Il savait déjà que les communards, avant d'abandonner le palais d'Orsay, y avaient mis le feu, mais il ignorait quelles en étaient les conséquences. Il me demanda d'aller à Paris pour surveiller le sauvetage et la mise en lieu sûr de ce qui pourrait être arraché à l'incendie. Pour cela, un laissez-passer était nécessaire. Ce fut très tard dans la soirée que le Premier Président l'obtint, après de longues démarches.

Je partis en voiture, le lendemain de très bonne heure. Ce fut un triste voyage sur des routes désertes, où on ne voyait ni un homme ni une voiture. Même silence et même abandon dans la banlieue et dans les quartiers de Paris que je traversai. J'aperçus seulement quelques cadavres de gardes nationaux, dont la vareuse relevée cachait la figure et qui avaient été étendus sur les trottoirs, en attendant qu'on vînt les enlever.

J'eus la satisfaction de constater que ma maison était intacte. Je demandai au concierge de loger mon cheval et ma voiture dans les dépendances de l'hôtel. Puis, sans même entrer chez moi, je me dirigeai vers le quai d'Orsay. Le feu avait déjà achevé son œuvre de destruction. Seuls les gros murs et les escaliers de pierre étaient restés debout. Dans la grande cour intérieure, un énorme monceau de décombres se consumait lentement, en dégageant une odeur âcre et une lourde fumée. Comment un pareil édifice, si solidement construit, dont les ruines sont restées intactes pendant plusieurs années et ont été démolies très difficilement, avait-il pu être détruit d'une manière si rapide et si complète? L'explication m'en a été donnée par un des concierges, resté jusqu'au bout dans son logement, à l'entrée de l'escalier donnant sur la rue de Lille. Pendant plusieurs jours, les communards avaient apporté dans les corridors des tonneaux contenant de la graisse ou des matières explosives; puis, dans la matinée du 24 mai, ils avaient appliqué contre toutes les portes des matelas pris dans les maisons voisines, ils les avaient arrosés de pétrole et y avaient mis le feu. Ils avaient agi de même dans les bâtiments des archives de la Cour, situés en face du palais, au n° 62 *bis* de la rue de Lille. Après de pareils préparatifs, le feu se propagea facilement dans ces salles, où, sur des casiers en bois blanc, étaient classées méthodiquement toutes les pièces de la comptabilité publique de la France. De véritables colonnes d'air chaud soulevèrent ces papiers à une très grande hauteur et le vent les transporta au loin. Il en tomba jusque dans la forêt de Saint-Germain où un président honoraire, M. Rihouet, en a souvent ramassé pendant ses promenades. Il m'a donné plusieurs pièces ainsi recueillies par lui, parce qu'elles portaient ma signature en qualité de chef du secrétariat de la Première Présidence.

Les communards mirent également le feu à plusieurs maisons particulières de la rue de Lille, voisines du palais d'Orsay. Ces commencements d'incendie furent arrêtés à temps, sauf pour l'hôtel de Chabrol, situé au coin de la rue de Lille et de la rue de Bellechasse. Le concierge s'était empressé d'éteindre le feu aussitôt après que les communards avaient commencé à s'éloigner, mais ceux-ci, s'en étant aperçus, revinrent sur leurs pas, fusillèrent le malheureux concierge et rallumèrent le feu qui détruisit entièrement cet immeuble.

*
* *

Pendant plusieurs années on a cru que rien n'avait été sauvé de ce qui se trouvait dans le palais d'Orsay. Quelques objets très

précieux ont pourtant échappé à l'incendie, sans que personne s'en soit douté, même pas leur inconscient sauveteur.

Le chef du matériel, caissier de la Cour, était logé gratuitement, à raison de la nature de ses fonctions, dans une partie de l'entresol du palais, mais le modeste mobilier qui garnissait ce logement lui appartenait. Il avait demandé et obtenu l'autorisation d'emporter ce mobilier personnel, peu d'instants avant que l'incendie fût allumé par les fédérés. On avait jeté à la hâte, dans des voitures à bras, tout ce que contenait ce logement et, entre autres choses, plusieurs ballots soigneusement fermés dont personne n'examina alors le contenu. Ils furent plus tard rapportés dans l'installation provisoire de la Cour, au Palais-Royal, et ils y restèrent oubliés jusqu'à la mise à la retraite du chef du matériel, en 1881. Son successeur, ayant entrepris un inventaire général des objets confiés à sa garde, fit ouvrir ces paquets. On y trouva six tapisseries anciennes, parfaitement conservées, qui avaient appartenu, avant la Révolution, à la Chambre des comptes de Paris, avaient été attribuées à la nouvelle Cour des comptes en 1807 et avaient été transportées au palais d'Orsay, lorsque la Cour y fut transférée en 1842. Elles ne furent pas utilisées à cette époque et elles restèrent dans un dépôt jusqu'au jour où elles furent enlevées dans les conditions que je viens d'expliquer.

La plus belle et la plus importante de ces tapisseries représente une collation servie dans un jardin à un pacha entouré de ses femmes. Elle est actuellement encadrée dans un des panneaux du cabinet du Premier Président, au palais de la rue Cambon.

Dans un autre de ces ballots, on découvrit un grand portrait de Louis XVIII, peint par Robert Lefebvre, qui avait été donné par le roi à la Cour des comptes en 1817. Cette toile, détachée de son cadre en 1830 et déposée dans le même local que les anciennes tapisseries, en sortit avec elles. La Cour l'a rendue, il y a peu d'années, au Mobilier national.

Pour compléter la liste des objets échappés à l'incendie du palais d'Orsay, je dois encore mentionner un très beau bureau Louis XV, en marqueterie, garni de bronzes dorés, qui fut retrouvé dans un sous-sol, au milieu de divers objets sans valeur. Ce meuble, resté presque intact, a subi de légères réparations et a été placé dans le cabinet du Premier Président.

*
* *

L'effondrement du palais d'Orsay et de ses archives, l'impossibilité où on s'était trouvé de rien tenter pour sauver de l'incendie ce que renfermaient ces édifices rendaient absolument

inutile ma présence à Paris. Le Premier Président m'avait remis une lettre pour le maréchal de Mac-Mahon, afin d'obtenir un laissez-passer, me permettant de retourner à Versailles. Je me rendis donc au palais du ministère des affaires étrangères, où se trouvait le quartier général. Je n'y étais pas entré depuis le bal donné par le comte Daru, au commencement de 1870. Quelle différence entre l'aspect intérieur du palais pendant cette brillante soirée et celui qui s'offrait à mes yeux en ce moment. Tous les meubles, canapés, fauteuils, bureaux, tables, banquettes étaient appliqués devant les fenêtres pour arrêter les projectiles lancés par les batteries que les insurgés avaient installées sur les hauteurs de Montmartre et de Belleville.

Au premier étage, dans une vaste antichambre, je trouvai un huissier à chaîne d'argent qui se chargea de ma lettre pour le maréchal. Après avoir attendu fort longtemps, je vis arriver un jeune officier de marine portant, sur son uniforme, les aiguillettes du service d'état-major. C'était M. Bertrand de Langsdorff, camarade de promotion d'un de mes frères à l'école navale. Je l'avais vu plusieurs fois à Brest et à Paris. Aussi je m'empressai d'aller au devant de lui. Il commença par me dire que le chef d'état-major général ne pouvait pas, à son grand regret, satisfaire à la demande du Premier Président de la Cour des comptes parce que le maréchal avait donné l'ordre de suspendre la délivrance des laissez-passer qui pourraient servir à faciliter des évasions de communards. Je fis observer à M. de Langsdorff qu'il était à même de certifier mon identité et que, d'autre part, la lettre du Premier Président au maréchal justifiait pleinement la demande faite en ma faveur. M. de Langsdorff, sans insister, me pria d'attendre et, peu de temps après, il m'apporta lui-même la pièce demandée :

« Voilà votre papier. N'en abusez pas », me dit-il en riant.

Je revins chez moi très rapidement, car la journée s'avançait et j'étais pressé de repartir. Dans la cour de l'hôtel, la voiture, déjà attelée, m'attendait. Je voulus pourtant voir dans quel état se trouvait mon appartement. Le concierge m'accompagna et me prévint que je trouverais sur mon bureau un reçu, signé par le colonel qui commandait la grande barricade construite par les fédérés à l'entrée du pont de Solférino. En effet, au verso d'une carte d'invitation à une soirée, je lus cette phrase :

« Saisi chez M. de Calan, locataire au n° 17 du quai d'Orsay, une « paire de pistolets d'arçon ».

« Le lieutenant-colonel du 1er régiment de la division Eudes.

« Josselin. »

« Cet officier, me dit le concierge, m'a obligé à lui faire visiter tout l'hôtel, prétendant qu'il s'y établirait après la défaite des Versaillais et qu'il y donnerait de belles fêtes. Quand il a vu chez Monsieur cette paire de pistolets, il l'a passée à sa ceinture, malgré mes observations. J'ai obtenu seulement qu'il écrivît les lignes que Monsieur vient de lire. »

Cette affaire me causa une très vive contrariété. En effet, ces pistolets, qui avaient appartenu à M. le colonel de Senneville, tué à la bataille de Solférino, m'avaient été envoyés par son neveu, M. Gaston de Senneville, auditeur à la Cour des comptes. Celui-ci, ayant entendu dire à mon frère qu'il avait cherché partout inutilement des pistolets d'arçon, avait eu l'aimable pensée de mettre ces armes à sa disposition pendant la durée de son séjour à Paris. Mais mon frère ne voulut pas les prendre, parce qu'elles étaient pour mon ami un souvenir de famille. Elles restèrent sur mon bureau et elles en furent enlevées comme je viens de le dire. Sur ma demande, le ministère de la guerre fit rechercher ce qu'était devenu ce colonel Josselin; mais, à mon grand regret, ses recherches restèrent infructueuses.

Au moment de monter dans ma voiture, je remarquai sur le siège un cocher qui n'était pas celui du matin. En temps ordinaire, il est probable que je n'y aurais attaché aucune importance. Mais il ne pouvait pas en être ainsi après la conversation que je venais d'avoir avec M. de Langsdorff. Interrogé par moi sur le motif de sa présence, cet homme m'expliqua qu'il était loueur de chevaux et de voitures et qu'il allait visiter son matériel, envoyé par lui à Versailles au début de la Commune. Je lui déclarai que je ne pouvais pas l'emmener avec moi. Il se fâcha, me demanda si je le prenais pour un communard et invoqua le témoignage de mon cocher à l'appui de ses allégations. Malgré tout ce qu'ils dirent l'un et l'autre, je restai inébranlable dans ma résolution. Quand cet homme fut convaincu que son insistance était inutile, il se décida à descendre du siège de la voiture. Mon cocher reprit ses guides et me conduisit à Versailles sans autre incident.

J'allai immédiatement faire au Premier Président le récit de mon voyage à Paris. Il parut stupéfait de la rapidité et de l'étendue du désastre. Il commença immédiatement des démarches pour procurer à la Cour une installation provisoire. Le gouvernement lui attribua l'aile du Palais-Royal donnant sur la rue Montpensier, qu'avaient habitée, avant la guerre, le prince Napoléon et la princesse Clotilde. Ce provisoire a duré jusqu'au 16 octobre 1912!

Comte F. DE LA LANDE DE CALAN.

LA MAISON SUR LA RIVE[1]

1er juin. — Il fait, aujourd'hui, un temps lourd qui fatigue et m'incline à la mélancolie. Comme nous nous trouvions seules toutes deux, ce matin, dans la salle à manger, je n'ai pu m'empêcher de révéler à ma mère les craintes que j'ai conçues au sujet d'Aymon et ce qui les cause : la disparition probable de ses sentiments religieux. Ma mère, laissant reposer un instant ses mains sur ses genoux avec l'ouvrage dont elles étaient occupées, me dit qu'elle s'étonnait de cette nouvelle, Mme Lheureux ne lui ayant fait aucune confidence touchant le chagrin où la jetterait immanquablement un changement d'idées que son fils ne saurait lui cacher. Je répondis en citant quelques-unes des paroles par lesquelles Aymon avait provoqué mes doutes, et laissai paraître toute la tristesse qu'elles me donnaient.

Ma mère parut m'observer et réfléchir de nouveau, puis elle me dit que, somme toute, il se pourrait qu'Aymon subît une crise assez ordinaire à son âge, et qu'amenaient généralement la fin des études et l'orgueil habituel aux jeunes gens. Elle ajouta que, d'autre part, toute foi qui cédait prouvait son insuffisance, et que Dieu se plaisait à laisser s'égarer tel ou tel pour le reprendre et le garder plus sûrement ensuite. De sorte que bien des gens, amenés à vérifier les sources de leurs croyances après avoir mis celles-ci en doute, pensaient retrouver, en retournant à leur foi, une religion toute autre que celle qu'ils avaient quittée, tant la connaissance qu'ils venaient d'en prendre la leur montrait différente du faisceau d'habitudes puériles pour lequel ils la tenaient dans le temps qu'ils s'en étaient détachés.

Elle me rassura ainsi beaucoup, et je me promis de prier pour que mon cher Aymon revienne promptement, s'il s'en éloigne, à une foi dans laquelle ont vécu et sont morts tant des siens.

L'orageuse chaleur a pesé tout le jour sur les jardins et les tilleuls de la ville, et de leurs feuillages touffus monte un parfum

[1] *Copyright by Perrin et Cie.* — Voy. le *Correspondant* des 25 avril et 0 mai 1914.

si fort que j'en suis toute baignée et le respire comme une eau sur mes mains.

La saint Jean est proche et fera, l'un de ces soirs, éclater les feux d'épines dans la campagne. Mais leur vive lueur ne s'inscrira pas au ciel trop pâle de juin où les étoiles elles-mêmes s'effacent. La bande claire qui persiste à l'horizon jette sur le fleuve le suprême reflet d'un de ces jours qui ne finissent plus.

Un autre parfum est épars dans la brise : celui des vignes en fleurs. A dix lieues à la ronde le pays est couvert d'une haleine embaumée, plus suave que celle du réséda. Un nuage odorant de pollen cerne la ville, la pénètre, en jaunit les ruisseaux, entre dans les maisons, imprègne les tissus et se glisse dans notre poitrine pour y griser le cœur. C'est, dans l'attente des vendanges, une fête subtile qui les annonce; la promesse de la grappe, son chant d'espoir au moment qu'elle va se gonfler de suc.

Un beau papillon de velours vient d'entrer et s'est joué autour de ma lampe que ses ailes ont battue sourdement. J'ai pris peur et l'ai chassé, comme s'il dérobait sous sa sombre apparence je ne sais quel être ténébreux. N'est-ce pas lui qui m'apporte cette langueur attendrie que je sens peser en mes membres? Vais-je défaillir sous trop de parfums? Je me sens bizarrement lasse et troublée... Eloigne-toi, démon qui rôdes en la trop chaude nuit!

La lune qui décline est là-bas à peine visible, et toujours, à l'horizon, ce pâlissement étrange, cette aube mystérieuse qui pointe, et n'attend, semble-t-il, pour grandir, que le premier chant du coq dans la campagne assoupie.

Juin. Lundi de la Pentecôte. — Le plus grand trouble est en moi; un monde de passions s'y révèle et je reste accablée de la profondeur que je leur vois et que mon insouciance n'a pas peu contribué à leur laisser atteindre.

Je n'ose croire aimer, et peut-être ma naïveté me fait-elle confondre une fraternelle affection avec un sentiment plus fort; je veux l'espérer, tout en redoutant de me leurrer sur le contraire. Mais l'événement qui vient de me forcer à envisager comme prochain l'état de mariage et m'oblige à interroger mon cœur m'a trouvée si hostile au projet qu'on me soumet et qui m'eût agréé il y a quelques mois, qu'il m'a bien fallu reconnaître l'aliénation de mes sympathies et sur quelle tête elles se sont rassemblées à mon insu.

Je démêle seulement aujourd'hui la conspiration ourdie autour de moi et me rends compte du chemin qu'a fait, depuis la visite de cet hiver, l'idée qu'on croyait devoir prêter à Mme Ongrand de

me vouloir pour fille. Depuis janvier, les relations n'ont cessé de se resserrer entre les Ongrand et nous.

M. Ongrand est encore entré samedi, en revenant du marché, avec mon père qu'il paraissait avoir rencontré sur la place. De son côté, mon père a dû aller plusieurs fois à la Grand'Font; je me rappelle maintenant certaines paroles dont je n'avais pas, sur le moment, saisi toute la portée. Enfin il n'y a pas jusqu'au soin, trop évident à cette heure, avec lequel le nom des Ongrand se voyait amené chaque jour dans notre conversation, qui ne vienne me faire comprendre que mes parents caressent depuis des mois un projet auquel ils ne doutaient point que je dusse me rendre.

C'est avant-hier que mon père m'a prise à part pour me parler d'une alliance possible entre la famille Ongrand et la nôtre. Le dîner venait de finir; ma mère, auprès de Zélida, devait volontairement s'attarder à des comptes. Mon père m'a fait asseoir en face de lui, dans son cabinet, et a commencé de s'ouvrir sur l'assurance où il est qu'il ne tiendrait qu'à moi d'être mariée à Christophe Ongrand. Le trouble où cette révélation m'a jetée lui a permis de m'énumérer les avantages qu'il trouverait à cette union, avant que je lui eusse fait part de ma répugnance pour un établissement où mon cœur ne m'appelle plus. Mais il n'a voulu voir dans mes paroles que l'effet d'un premier étonnement et m'a demandé de réfléchir sur ce qu'il venait de me dire et dont il doit me reparler bientôt. Il s'est montré certain que mon naturel raisonnable ne manquera pas de me faire apercevoir tout ce qu'il y aurait, à son sens, de convenances dans la réalisation du projet qu'il a longuement mûri et auquel, a-t-il ajouté devant mon évidente hostilité, rien ne se peut opposer qu'une affection tenue secrète et qu'il espère bien que je n'ai pas. J'ai senti sur le champ la rougeur couvrir ma face, tandis que tout mon être entrait dans une agitation subite qu'il aura prise pour une protestation de mon innocence, et qui était peut-être un aveu que je tremble d'y découvrir à cette heure.

Il est sorti, me laissant en proie aux pensées qu'il avait fait naître, et ma mère m'a trouvée toute abattue de leur poids. Elle n'ignorait point la démarche qui venait d'être tentée et prévoyait à demi l'état dans lequel elle devait me jeter; mais comment eût-elle deviné l'effroi qui commençait de s'étendre dans mon cœur? Peut-être, cependant, sut-elle en saisir quelque chose, car ses questions révélaient un peu de cette angoisse que je sentais me venir. Elle s'empressa de me dire qu'il ne fallait point me croire tenue au sacrifice, et qu'un mariage, pour être possible et présenter quelque chance de bonheur, ne voulait point que les jeunes

gens y apportassent leur seule raison. Mais, a-t-elle ajouté, la sympathie nécessaire s'établit vite entre les fiancés et d'autant mieux chez la jeune fille qu'elle se voit l'objet de mille prévenances. Je la laissais dire, moins par espoir d'être persuadée que pour reconnaître la douceur des encouragements qu'elle tentait de m'apporter, celle de l'avoir près de moi, et surtout d'éprouver une fois de plus ce don qui est en elle de pressentir toute souffrance et de dispenser l'apaisement. Elle a conclu, comme mon père, à la nécessité de réfléchir sur tout cela, de m'interroger moi-même et de ne pas me laisser arrêter par des futilités sentimentales dont quelques entrevues auraient vite raison et que je m'étonnerais ensuite d'avoir éprouvées.

— Ne comptons pas sans Dieu, a-t-elle dit enfin, ni sans l'aide qu'il prête à ceux qui se rangent de bon cœur à ses vues; sois assurée que personne autre que lui n'agira sur toi; mais prends soin, par tes prières, de te tenir en communication fervente avec sa volonté.

Comment ai-je mis ce dernier conseil en pratique? A peine étais-je seule dans ma chambre, qu'une affreuse révolte m'emportait au delà de toute limite et que j'accusais ma famille de disposer de moi. Je ne retrouvai le calme qu'après avoir pris envers moi-même le solennel engagement de ne jamais me rendre à l'union que l'on tentait de m'imposer, et d'entrer plutôt en religion que de me laisser marier à un homme que je ne souhaite même pas d'aimer. Ma nuit fut singulièrement agitée et je me levai dans un trouble plus grand encore. Mon père et ma mère semblèrent prendre à tâche de ne me rien dire, pendant cette première journée, qui pût toucher à notre entretien de la veille, et je souffris de ne pas trouver prétexte à leur témoigner mon ressentiment autrement que par le silence dans lequel je m'enfermai. Toutefois, je ne démêlais point clairement encore en quoi leur projet me blessait si bien. Je ne devais pas tarder à être enfin renseignée sur moi-même.

Vers le soir, Mme Lheureux, étonnée de ne pas nous avoir aperçues au Salut et craignant que l'une de nous fût souffrante, entra et demanda à nous voir. Je fus si vivement émue de sa présence et du souvenir de celui qu'elle me rappelait trop bien, que je pensai un moment lui avouer mes tourments; je pus me contenir; mais, dès son départ, je regagnai ma chambre et trouvai dans les larmes que j'y versai à genoux, ce que, depuis, je crois être le secret de mon cœur.

Ainsi, je n'aurais refusé de me soumettre que par la certitude où j'étais de ne plus m'appartenir; ainsi, cette pure affection,

cette prétendue amitié fraternelle que je me réjouissais de nourrir, me possédait tout entière au point de me dicter ma conduite et de se révolter en moi, et avant moi, de ce qu'on lui faisait atteinte!... Je ne me serais point connue, et j'aurais laissé grandir au degré où je le vois un sentiment qu'il ne m'est plus possible de vaincre... Est-ce moi? Ne m'abusé-je pas? Et que faire? Depuis que je considère l'état où me voici, une inquiétude m'agite qui ne m'a permis de goûter aucun repos, et je m'affole à la pensée que mon père peut, à tout instant, me ramener à une question que je redoute et sur laquelle, quoi que je fasse, il ne m'appartient plus de lui donner satisfaction.

III

17 juin. — L'heure que je redoutais est venue; après huit jours de silence, mon père m'a de nouveau prise à part ce matin, pour savoir le résultat de mes réflexions de la semaine. Il m'a trouvée de glace devant son discours, et ma calme obstination dans le refus lui a donné une certaine impatience.

— Une fille, comme toi, sans expérience, m'a-t-il dit, devrait s'en remettre au jugement de ses parents. Crois bien que ta mère et moi avons longuement réfléchi à la proposition qui t'est faite et qu'en te pressant de l'accepter, nous pensons agir dans ton plus grand intérêt. Tu n'as d'autre dot, sache-le bien, que la terre que nous te cédons, et il est peu probable qu'elle soit un appât tentant pour d'autres prétendants que, peut-être, tu espères. Tu ne t'éloignerais pas; tu entrerais dans une famille qui a notre estime, notre amitié, et qui est plus fortunée que nous le sommes. En vérité, que peux-tu souhaiter davantage?

Et comme, les yeux baissés, je me taisais, il reprit :

— Il y a enfin notre domaine, et la crise qu'il subit, et d'où il t'appartient de le tirer maintenant.

— Ah! pour cela, me suis-je écriée plus vivement peut-être que je ne l'aurais dû, qu'on le vende, et qu'il cesse de nous peser... On ne peut tout de même pas donner sa vie pour qu'il prospère!...

Je reste émue du regard que mon père m'a jeté, de ce que j'y crus lire de pensées secrètes et de sacrifices inexprimés, et du silence qui y a fait suite. J'étais debout près de la table qui est au centre de la salle à manger et où mes doigts tâtaient machinalement, sur le tapis de couleur verdâtre, une reprise à peine visible que ma mère y fit l'an passé, sans que ce témoignage de sa patience et de notre gêne pût en rien m'émouvoir. Mon père se

tenait debout aussi de l'autre côté de la pièce, et sa haute silhouette m'impressionnait autant que son mutisme.

— Tu ne calcules pas, m'a-t-il dit enfin, la portée de ton refus, ne t'en prends qu'à toi s'il te fait un jour verser des larmes. Je ne te demande plus d'y vouloir encore réfléchir, dis-moi seulement si je puis espérer que tu me reparleras dans quelque temps de tout cela?

De gauche à droite et le regard toujours baissé, j'ai secoué la tête. Il a fait mine de sortir; au moment d'atteindre la porte, il s'est retourné pour me dire tout comme l'autre fois :

— Aimerais-tu ailleurs?

Je suis déjà moins sotte et, bien que cette question émût le plus intime de mon être, je pus lui opposer un front calme et des yeux placides qui m'ont dispensée de mentir.

Mon secret n'est qu'à moi, ma mère même l'ignore et ne le saura vraisemblablement jamais, puisque toute meurtrie du coup qu'on me portait, il ne m'est point venu de m'appuyer sur elle et de lui confier mon amour. Elle m'a cependant parlé avec toute sa tendresse, en m'assurant une fois de plus que personne tant qu'elle vivrait ne m'imposerait une union contre mon goût; je me sens d'ailleurs assez de force pour en être certaine, mais sa douceur, le soin qu'elle prend de respecter ma volonté, sans même s'enquérir des motifs qui la dictent, m'amèneraient plus aisément à céder que ne le saurait faire cette exigence que je crois trouver dans mon père.

Comme celui-ci, elle ne cache pas qu'elle verrait dans l'union projetée de grands avantages qui la porteraient à souhaiter qu'elle eût lieu : la décharge d'une partie de nos terres, et justement de ce domaine des Pierrières dont l'entretien est si lourd; son passage en des mains expertes et connues, pleines des moyens qui nous manquent pour les faire fructifier; une source de prospérité nouvelle pour le bien familial, et la possibilité de favoriser le reste de la propriété dont mon père mourrait plutôt que de céder une parcelle. Mais ma mère ne place point si haut ces bénéfices qu'elle juge devoir leur sacrifier sa fille, la contraindre à s'en faire le prix. Durant qu'elle parlait, ma résolution, d'abord détendue en se voyant flattée, se reformait plus sûrement sans qu'il me vînt à l'idée de confier rien de ce qui la provoquait à celle qui devrait pourtant tout connaître du cœur de son unique enfant.

Peut-être suis-je retenue par la honte d'avouer tout d'un coup une passion dont je n'ai rien laissé pressentir jusqu'ici et qu'il me faudrait montrer dans toute la violence que je rougis de lui voir atteindre. Ma mère admettrait-elle le degré où elle est par-

venue, et que rien ne m'importe qui n'est pas mon amour? Sans doute m'accuserait-elle d'ingratitude, de faiblesse, de complaisance même envers un sentiment dont je devais me défendre. Son cœur égal que Dieu dirige n'est pas fait pour comprendre le mien ni les ardeurs que je sens y venir; elle souffrirait de m'en voir possédée, et ne pourrait rien, hélas! pour m'en délivrer, puisque je connais déjà que ma souffrance m'est chère.

Mieux vaut taire le motif secret du refus que je viens de donner que de révéler à ceux qui m'aiment l'étrangère que je porte en moi, et qui, désormais, sous les traits de leur fille, s'assoira chaque jour à leur foyer.

18 juin. — Comment douterais-je encore? J'ai cru défaillir pour l'avoir aperçu tout d'un coup en ouvrant ma fenêtre. Il traversait la place; le bruit que j'ai fait lui fit lever les yeux. Devant son regard et l'air affable dont il m'a saluée, je n'ai même pas pu sourire, mais mon cœur s'est ouvert délicieusement et, après l'avoir regardé s'éloigner, je me suis laissée choir sur ma chaise.

Je ne l'avais pas revu depuis que j'ai pris conscience de ce qu'il est dans ma vie; mais son image ne quitte plus ma pensée, son cher fantôme m'accompagne et désormais je le porte si bien en moi que je ne sais si sa présence me serait plus douce. Je le verrai bientôt cependant et je m'y prépare, avertie par le choc de ce matin. Sa mère est venue hier s'informer de ce qui pouvait nous retenir si longtemps loin de chez elle. Le fait est que voici près de quinze jours que nous lui faisons défaut, après l'avoir accoutumée à plus de constance. Mais, me sentant absorbée dans mes réflexions, ma mère ne m'a point proposé de visites; je me serais bien gardée de lui demander de faire celle qui me tenait le plus au cœur.

Mme Lheureux a emporté notre promesse de l'aller voir après-demain, auprès de sa mère, dont l'état paraît s'améliorer un peu. C'est moi-même qui ai fixé la date et me suis donné un jour pour me recueillir avant une entrevue qui, le mois dernier, m'était chose si simple et dont la seule pensée m'emplit aujourd'hui d'un trouble profond. C'est au point que je me fais une joie spéciale de revoir le jardin, la maison de nos amis, chaque objet familier à leur vie comme si je ne les avais vraiment pas regardés jusqu'ici, ou qu'ils eussent changé de couleur ou de forme... Mais ce ne sont point eux qui ont changé!

Peut-être devrais-je le fuir, mais comment expliquer, sans en découvrir le secret, cet apparent caprice? Ma mère elle-même, d'ailleurs, ne me conseillerait-elle pas de braver? Pour rien au

monde je ne voudrais qu'il pût soupçonner, lui, le sentiment exact qu'il m'inspire et peut-être serait-ce me laisser deviner que de m'enfermer dans une soudaine retraite...

20 juin. — Je l'ai revu, et non plus au passage, mais chez lui, où nous sommes allées cet après-midi. Quand il m'est apparu dans le jardin où depuis quelques minutes sa mère nous promenait autour de la pelouse, tout mon sang a reflué vers ses demeures profondes et, ne trouvant plus en moi qu'une étouffante angoisse en place des sentiments de douceur que sa vue me donnait autrefois, j'ai feint de m'absorber dans la contemplation d'une fleur. Cependant, je le sentais qui s'approchait et je ne crois pas qu'à l'instant de ma mort un chant plus grave puisse s'élever dans mes pensées, ni qu'un trouble plus grand vienne m'assaillir. Voilà donc, me disais-je, le maître que mon cœur s'est donné, pourquoi n'a-t-il pas ma confiance et ne suis-je point en repos avec lui? Je lui ai tendu la main comme de coutume, sans oser affronter son regard. Il m'a parlé; j'entends sa voix sans me rappeler ses paroles; elles tombaient en moi dans un grand bruit. J'ai fait effort pour y répondre; j'ai dû rire très haut et tenter de paraître spirituelle. Mme Lheureux a dit : « Comme elle est gaie!... » Et se tournant vers ma mère et me désignant avec lui, elle a repris : « Quel bel âge que le leur! » Je crus qu'elle raillait et que je m'étais trahie. J'ai dû n'ouvrir plus la bouche et ne faire qu'écouter Aymon.

Il parle avec vivacité, son profond regard noir fixé sur vous ou perdu au loin, suivant le plus ou moins grand intérêt qu'il prend à ce qu'on peut lui dire. Il porte d'ordinaire, dans le monde, un masque commode et volontiers souriant sous lequel il est plus librement lui-même. Je sais, moi, qu'il est de ceux qui vivraient enfermés dans leur rêve et quittent au seuil du royaume intérieur les affections les meilleures... Peut-être quelque ami est-il admis plus avant dans son âme, mais je doute que personne y pénètre à fond, et moi bien moins qu'une autre! A travers les années, il est bien demeuré le petit garçon d'autrefois, qui m'oubliait à cache-cache parce que le crépuscule était beau. Mais c'est en lui, maintenant, qu'il regarde un monde de pensées inconnues, et ce spectacle l'intéresse davantage que celui qui arrête nos yeux. Ainsi, en prenant conscience de mon amour, je connais qu'il faudra que j'en souffre, puisque l'être pour qui je l'ai conçu ne saurait l'accueillir. Mais quel retour de sa part me ferait l'aimer mieux que je l'aime, et que me donnerait-il de préférable à cette ardeur que je lui dois et qui me fait croire n'exister vraiment que depuis qu'elle m'embrase?

Vivre près de lui, le plus près possible, silencieuse, attentive, sans même qu'il sache, se doute de quelle façon je puis l'aimer... Voyez ici, mon Dieu, ma secrète prière; et ne devrais-je jamais être pour lui qu'une sœur, une amie, si vous permettez que ma vie s'écoule toute à le servir, je n'aurai pas assez des jours dont vous voudrez bien qu'elle soit faite, pour vous louer, pour vous bénir, Seigneur, d'avoir fait que je vienne au monde.

25 juin. — J'aime, et quoi que je fasse et me dise contre cet amour mon cœur s'en réjouit et le clame à chaque coup. Loin que je la domine, ma passion me possède et met en moi du rire et de la danse, un espoir que rien ne peut tuer. Ma démarche en est allégée et, si je ne me retenais de courir, je m'élancerais au moindre appel.

Je crains de me trahir dans chacune de mes réponses; ma mère arrête sur moi de longs regards. J'en arrive à souhaiter qu'elle se doute du secret que je lui cache et m'en facilite l'aveu. J'aimerais tant à en partager le poids avec elle, m'épancher librement, le front sur son épaule. Mais comment me confierais-je si elle ne m'y engage pas?

Que ce cahier m'est précieux qui me permet un semblant de causerie et de fixer ici les seules choses qui m'importent et dont je ne parle point.

C'est une contrainte lassante qu'il me faut m'imposer tout le jour et la nuit seule m'en délivre; aussi n'ai-je jamais mieux accueilli le soir et je me retirerais de bonne heure si la douceur des derniers rayons ne faisait désirer à ma mère de sortir. Mais déjà c'est un repos que de l'accompagner sur les chemins proches où la clarté qui persiste nous permet de parvenir. L'ombre naissante noie les traits qui peuvent se détendre et refléter sans crainte le souci intérieur. Nous allons lentement, et les phrases échangées et qui commentent les menus incidents du jour sont de celles qu'une moindre attention permet de suivre, elles ne troublent plus ma rêverie, et si ma mère me regarde elle peut prendre pour le reflet du crépuscule, la lassitude du jour, ce que je laisse passer de mon âme sur mon visage.

Mon égoïsme, toutefois, exige plus que ces demi-satisfactions et j'éprouve à me trouver seule un soulagement tel qu'il m'en vient du remords. Je ne vis vraiment que dans cette chambre où, la porte fermée, mon esprit se libère et suit la pente qui lui plaît. Que j'écrive ou que je prie, c'est au même but que je parviens à la même contemplation d'un cher objet. Lui seul m'occupe, m'intéresse; lui seul, j'en frémis, fait ma vie à présent.

Je n'aperçois point sa maison de ma fenêtre, mais, en ouvrant celle-ci, c'est le même air que lui que je respire, le même horizon s'offre à mes yeux qui, tout le jour, a délassé les siens; ce sont les mêmes champs d'étoiles qui nous regardent, le même ciel sous lequel nous vivons tous deux.

Je m'endors avec sa pensée; c'est à lui que je songe dès le matin; je ne l'oublie que dans le sommeil où jamais un rêve ne me le montre; mais, après un songe où il n'a point paru, si, un instant, je flotte en une demi-somnolence, son image se reforme dans mon souvenir qui la pare de mille grâces... peut-être m'arrive-t-il de l'appeler tout bas.

27 juin. — Lourde journée après laquelle le recueillement de cette chambre m'est un bienfait. Mon père a reçu à déjeuner un de ses correspondants du chef-lieu, venu pour augurer de la prochaine récolte. Ce monsieur, qui a un fils et deux jeunes filles, s'est plu à me parler de celles-ci qu'il aimerait, a-t-il dit, me faire connaître. Sans souhaiter qu'elle se réalisât, je l'ai remercié de cette aimable pensée. Comment se douterait-il du cœur épris d'isolement que je porte et de tout ce qu'il y a en moi de farouche éloignement du monde?

Me voici seule, paix enfin sur mon âme... Nuit profonde, nuit qui délivres, ô nuit en qui je me retrouve et me perds, que tu tardes chaque jour à venir!

Tout le ciel constellé se découvre de ma fenêtre, le fleuve étale le reflète et, au ras de l'eau, les lumières tremblotantes de l'autre bord sont comme des étoiles qui se lèveraient... Solitude, silence, seuls amis désormais... O Nuit, désormais ma seule patrie!

Le jour ne veut rien connaître de nos peines : il passe sans se soucier de nos pensées; il ne comprend pas notre cœur; il est ainsi que quelqu'un de jeune, pressé de vivre et qui n'a pas souffert.

La nuit devine nos tristesses; elle y compatit; elle leur apporte le calme; elle les noie parmi ses silencieuses profondeurs. Elle est comme une veuve sous ses voiles; elle sait. Elle berce, elle endort les hommes; elle leur promet les songes; elle étend sur eux son immense protection; elle les dérobe; et nous nous jetons en elle comme l'enfant battu qui cache son visage dans les plis du manteau de sa mère. Elle nous veille; elle nous garde et ne nous quitte qu'à regret, le matin, devant le trop bruyant avènement de l'aube, et ce qu'il apporte d'épreuves à ceux qui eussent souhaité s'envelopper d'ombre, à jamais.

Plus avant dans la nuit. — La brise s'est levée, son murmure

immense m'éveille; peut-être, aussi, l'oiseau qui chante éperdument dans un jardin. J'écoute; chaque feuille donne sa note et participe au vaste frémissement. Une vie soudaine anime les choses et, dans la demi-clarté, les branches remuées simulent des danses sur les toits voisins. Des insectes bruissent parmi les vieux murs, emplissent de leur chœur la campagne et des ailes invisibles battent l'air autour de moi. Tout ce que le jour immobilise, contraint, effraye, se libère et s'agite et s'exprime à son tour, et l'oiseau en délire semble la voix même de cette nuit.

O nuit, nuit murmurante, quels soupirs, quelle musique m'exprimerait, moi? Quel chant que je ne puis dire et dont tu frémirais jusque dans tes lointaines solitudes; de quelle plainte je voudrais t'émouvoir! Quel appel je rêverais de confier à tes ombres s'il devait avec elle envelopper l'aimé, l'éveiller, le convaincre, l'amener ici...

Que dis-je? à la seule idée de le voir paraître, je tremble et le bras dont je souhaite l'étreindre ne se lèverait que pour l'écarter. Double présence en moi-même, combat où celle qui résiste accepterait d'être vaincue et pleure de connaître qu'elle ne le sera point! Protection mystérieuse de mes morts autour de moi; sauvegarde que ce soir je déplore et que demain je bénirai!

L'oiseau s'est tu, et les premières pâleurs annoncent l'aube; le vent seul bruit encore dans le feuillage. La terre s'éveille peu à peu.

1er *juillet.* — Je déteste mon visage où rien de moi-même ne s'exprime, ce regard placide où rien ne paraît de ce que j'éprouve, ma bouche timide et son sourire qui fait croire à je ne sais quelle facile satisfaction du cœur. D'autres portent une âme qui, de l'intérieur, façonne leurs traits; pour moi, rien ne révèle la sombre ardeur de la mienne; ma figure est ainsi qu'un plat miroir qui ne reflète que le jour. Comment celui que j'aime prendrait-il conscience de ce que je souffre et ressens pour lui?

Que ne donnerais-je pour être parée de la grâce de cette Henriette Rebière que j'ai rencontrée au marché ce matin. La pureté de l'air, l'ombre des grands arbres sous lesquels les femmes de la campagne avaient étalé leurs légumes et leurs fruits donnaient à son teint une merveilleuse transparence qui la faisait reine au milieu de la foule, où des gens se retournaient pour la suivre d'un œil admirateur ou jaloux. Je lui ai fait cortège, ne donnant la préférence à telle ou telle marchande que parce qu'Henriette l'avait déjà favorisée de son choix. Comme nous étions arrêtées ensemble devant des corbeilles de fruits sur le prix desquels elle se récriait gaiement, Aymon est passé et nous

a saluées, et il m'a semblé, — que dis-je? je suis certaine, — que ses yeux s'attardaient volontiers sur ma voisine, avec une douceur que je ne leur ai jamais vue quand ils se posent sur les miens.

Qu'il est beau, mon Dieu, le visage humain vraiment fait à votre ressemblance; quelle harmonie, quelle puissance sont en lui qui nous pénètrent d'admiration et ébranlent jusqu'aux fibres les plus secrètes de notre âme; quel mystérieux enchantement!... Ah! posséder ce jeune visage et voir toute ma vie changer à sa lumière, s'ouvrir les chemins les plus fermés, toucher le cœur que je ne puis atteindre...

Mais je me vois prisonnière de l'injuste apparence sous laquelle je suis née et sur la foi de quoi chacun passe en me souriant. Celui-là même que je voudrais retenir s'éloignera comme les autres, sans que rien de moi ait daigné me trahir. Loin de lui, je prends les résolutions les plus extrêmes, je brûle de me perdre à ses yeux; à son côté, une gêne extraordinaire m'entoure; la flamme qui me dévorait, sans être moins vive, se retire au plus secret de moi; il m'est soudain défendu d'être sincère; mes regards mêmes ne m'obéissent plus, et mes paupières se baissent quand, à défaut de mes lèvres muettes, ils sont prêts à livrer tout mon cœur. Qui me garde ainsi et m'emmure? Qui me défend contre moi?... Ma vie s'écoulera délaissée, solitaire; une autre femme viendra vers lui; il prendra sa main, il y aura pour eux de calmes soirs sur les routes blanches où ils iront lentement, et leurs cœurs seront si proches qu'ils dédaigneront de parler; des jours paisibles où, rien ne les touchant plus sur la terre et le monde faisant silence autour d'eux, ils se sentiront emportés au plus haut de leur destinée; moi, cependant, je vieillirai...

8 juillet. — Je pense, à certaines heures, que je m'abuse, que les mouvements naturels d'une affection déjà ancienne et toute fraternelle ont dupé ma naïveté, et qu'il n'y a rien, au fond de mon cœur, qu'une grande tendresse pour un enfant plus jeune que moi, presque mon frère, dont je vois l'âme s'égarer. Quel ami n'a pleuré du départ d'un ami? Qui n'a souhaité retenir à tout prix le train qui emporte un être cher vers quelque pays inconnu? N'est-il pas bien naturel que je frémisse à l'idée qu'on veut m'éloigner de quelqu'un dont je vois l'âme se perdre hors de la foi de son enfance?

Mon tourment vient moins encore de ce que j'aime Aymon Lheureux que de ce que je n'aime point Christophe Ongrand, et le projet qu'on a formé de m'unir à ce dernier suscite en moi un froissement qui me fait me réfugier tout entière dans une ancienne

amitié. Comment fus-je assez folle pour perdre toute mesure et m'éplorer, alors que nul n'a l'idée de disposer de mon cœur? Mes parents ne souhaitent que mon bonheur; dès que je les aurai persuadés qu'il est ailleurs qu'où ils le cherchent, c'est-à-dire simplement auprès d'eux, dans notre vie de tous les jours, nous reprendrons notre existence accoutumée de laquelle je ne souhaite en rien sortir.

Un coup frappé à notre porte m'a fait me pencher à la fenêtre, j'ai reconnu M. Ongrand qui est entré aussitôt. Comment vient-il encore? Quel peut être le motif de sa visite? Mon père aurait-il attendu jusqu'aujourd'hui pour lui communiquer ma réponse? Je pense plutôt qu'ils ont quelque affaire à régler ensemble. Je reste persuadée, cependant, qu'un autre souci les agite et doit faire l'objet de leur présent entretien. Je donnerais beaucoup pour les entendre... Il est tard, le soir vient, le dîner devrait être servi.

Même jour. — Je n'ai pas osé m'enquérir de ce qui avait amené M. Ongrand; aucune allusion, d'autre part, n'a été faite, pendant le repas, à la visite qui m'a troublée. Il y a, ce soir, autour de moi, je ne sais quel menaçant silence que je ne puis comprendre, et dans lequel je me sens un cœur lourd à pleurer.

Dimanche 16 juillet. — Que parlais-je de départ, d'amis qui se quittent, voici qu'Aymon s'éloigne; sa mère vient de nous l'apprendre au sortir de la messe : il part demain pour Paris, où l'attirent les musées que depuis longtemps il souhaite voir.

J'ai reçu un grand choc à cette nouvelle, et l'idée qu'Aymon laisse notre ville me jette dans un ennui profond :

— Le verrons-nous avant son départ? ai-je demandé de l'air le plus naturel du monde.

— Il viendra ce soir saluer vos parents, a répondu Mme Lheureux, et je l'accompagnerai chez vous.

Ainsi, pour la première fois depuis des années, il va passer le seuil de notre demeure : je ne sais comment l'orner pour le recevoir. J'ai, tout à l'heure, jeté un coup d'œil dans la salle, avec le désir de tout changer de ce qui s'y trouve, tant ce que j'aime le mieux y voir d'habitude m'a paru tout d'un coup sombre et vieux. Pourtant le bois des meubles luit comme il faut et les faïences suspendues mettent leur note plaisante sur les murs; mais les vases de la cheminée sont vides, et je ne sais ce que je donnerais pour avoir des fleurs. Que mes regards ne peuvent-ils suffire à les cueillir, j'aurais tôt fait d'en composer une gerbe dans le jardin du couvent, où elles foisonnent, à demi-sauvages et si gaies, sans profit pour personne, à deux pas de nous. Je veillerai

du moins à ce que le thé soit servi avec quelque élégance, et je donnerai à Zélida les cuillères de vermeil qui me viennent de grand-mère et qui ne m'ont pas encore servi.

Même jour. — Le ciel a dû entendre ma prière; des fleurs ornent la salle, comme je l'avais souhaité, et avec une telle abondance que les meubles et toute la pièce un peu sévère en sont éclairés.

J'étais descendue tout à l'heure afin de préparer le plateau pour le thé et recommander à Zélida de l'apporter à point, lorsque, de la cuisine, j'ai jeté un regard sur la cour, où l'idée me venait de couper les capillaires qui recouvrent les pierres, à défaut d'autre verdure; mais en m'approchant de la petite porte qui ouvre sur l'enclos du couvent, je me suis aperçue qu'elle tenait moins par la serrure extérieure que par les verrous placés de notre côté. J'ai tiré ceux-ci et pesé sur le pène rouillé qui a cédé tout à coup. J'ai poussé la porte et, sans égard pour l'effarement de Zélida et ses exclamations indignées, je me suis avancée dans le jardin. J'y ai fait quelques pas timides, dans un trouble qui ne venait pas que de mes souvenirs; puis, brusquement, je me suis mise à couper des fleurs dans ma robe relevée, au hasard, et comme elles se présentaient devant moi. Les anciens massifs ont débordé sur la pelouse, et celle-ci dans les allées. Les rosiers grimpants m'ont fourni leurs roses roses et jaunes; j'ai fauché, à leurs pieds, de grands pavots fragiles; et toutes les corolles qui ont perdu leur nom avec ce que la culture leur ajoutait d'artificiel se sont peu à peu amassées sous ma main. J'étais grisée par ce champ libre et fleuri, les parfums que je respirais et la réalisation si pleine et si prompte de mon désir. Il me semblait à tout instant entendre crier le sable de l'allée et qu'en me retournant j'allais me trouver en face de la Mère Supérieure scandalisée de me voir saccager son jardin! Hélas! elle n'oserait plus le reconnaître si on la ramenait ici.

Je suis rentrée toute rouge avec mon gracieux fardeau, et j'ai soudain éclaté de rire devant l'ahurissement de Zélida qui, les mains levées, s'écriait : « C'est-y que vous allez recevoir le bon Dieu?... » et refusait de m'entendre avant d'avoir elle-même refermé la porte et poussé les verrous dans leur gâche. Elle m'a tout de même aidé à garnir les vases, navrée d'une ou deux égratignures que les épines m'avaient faites au poignet et réjouie d'autre part, sans vouloir en convenir, à la vue de l'odorante moisson dont j'avais couvert la table. Ah! le parfum de ces roses presque simples maintenant, mais plus légères et comme ravies aux buissons; tout l'été est entré avec elles, et j'ai donné en dix à ma mère, qui ne pouvait s'expliquer leur provenance, le lieu où

je les avais prises. Elle a doucement blâmé mon audace en posant une fois de plus sur moi ce regard insistant que je remarque depuis quelques jours. Mon père, dans le cabinet de qui j'en ai apporté un bouquet, m'a embrassée sans me demander d'où cela venait.

Tout est prêt et, ne pouvant tenir en place, je suis remontée chez moi. Il me semble à tout instant qu'un pas résonne sur la place et se dirige vers notre porte. J'ai cru entendre parler à mi-voix sous ma fenêtre et je me suis levée pour aller voir... Ils ne peuvent tarder à venir...

Même jour, le soir. — Il est venu, et tant qu'il fut là une ardeur joyeuse m'a possédée qui m'a quittée avec lui. Il part demain, à l'aube, et je ne sais, à présent, comment j'ai pu me réjouir de sa venue et de sa présence, puisqu'elles n'étaient que le prélude aux heures tristes que voici. Il m'a paru pâle, était-ce de la joie de partir ou d'une fatigue qu'il cache? Je ne puis comprendre que sa mère ait consenti à le voir affronter les risques de ce déplacement, dans l'état incertain de santé où je crois qu'il se trouve, et ceux d'un séjour au loin. Elle n'a là-bas aucun parent, aucune relation; et si je ne m'étais retenue, j'aurais montré tout mon étonnement de la voir consentir à ce départ. Mais elle eût pu prendre ombrage d'une appréciation que je suis, en apparence, très peu autorisée à donner; et je subirai sans mot dire l'ennui que j'ai d'un tel arrêt, et les tourments qu'il ne peut manquer de me causer.

En l'accompagnant ainsi que sa mère sur le pas de la porte, j'ai regardé son ombre que le soleil déclinant projetait sur la muraille : Que ne puis-je, ai-je pensé, la cerner d'un trait rapide, et garder au moins ce témoignage de sa présence à notre seuil! Il est parti enfin, et toute la douceur du jour avec lui.

Je suis remontée dans ma chambre, un peu impatientée d'entendre mon père et ma mère causer comme à l'ordinaire et ne sachant à quoi m'employer. Un soir triste tombe sur la ville, le fleuve est gris, le ciel terne, et je souffre de voir épandu sur les choses un calme que mon cœur ne possède plus.

19 juillet. — Sa mère m'a dit ce matin :

— Je compte les jours...

— En voici trois, ai-je répondu, qu'il est parti.

Elle n'a encore reçu qu'une lettre dans laquelle, à travers l'enthousiasme qui s'y exprime, elle n'a pu saisir que peu de choses susceptibles de l'intéresser. Elle espère bientôt d'autres nouvelles.

Si rien n'arrive, c'est trois semaines qu'il passera là-bas dans l'ivresse que lui donnent le mouvement de la capitale, et les visites qu'il ne cesse de faire aux musées. Quelle passion il doit apporter à connaître enfin ces œuvres dont il rêve depuis l'enfance, et dont les médiocres reproductions qu'on pouvait lui en procurer l'emplissaient déjà d'une satisfaction si grande! Quelle émotion doit être la sienne à se trouver en présence de maîtres qui ont eu tous ses rêves, ses admirations, ses pensées jamais distraites, une fidélité qu'il n'a pas su garder à son Dieu! Je me prends à maudire cette fureur de peindre qui l'enlève à ses devoirs, le place dans un monde fermé à ceux qui voudraient le ramener à des considérations plus graves, le maintenir dans la vie de tous les jours et le commerce des autres hommes. Jusqu'au milieu d'une conversation animée, il m'est arrivé de le sentir s'évader, de voir son œil s'arrêter sur un point vague, un mouvement des traits de son interlocuteur et de comprendre qu'il ne répondait plus que des lèvres à ce qu'on lui disait.

Je partage enfin les alarmes de sa mère que, frivolement, je crus exagérées, et qui m'apparaissent aujourd'hui bien inférieures au danger. Se remettra-t-il jamais à l'étude? Quel esprit distrait y apportera-t-il? Et, après ce voyage et les contacts désirés qu'il y trouve, la vie que l'on mène ici lui sera-t-elle supportable? Je ne connais rien aux choses qui l'intéressent, mais je sens qu'elles l'éloignent, nous le prennent, et qu'il ne saurait trouver auprès de nous l'aliment spirituel qui lui devient nécessaire.

— Ses livres ne lui suffisaient plus depuis quelque temps, me disait sa mère; il rejetait brusquement ceux qu'il se laissait aller à ouvrir, et si j'avais encore retardé son voyage dans l'espoir de l'accompagner, il en serait tombé malade.

Peut-être s'il eût été d'une nature ordinaire, moins portée vers les sommets, peut-être aurais-je osé lui montrer quelque chose de ma malheureuse affection. Peut-être eût-il été touché de sa force et, le temps aidant, aurais-je compté davantage pour lui. Mais n'est-ce pas précisément ce en quoi il diffère qui me l'a fait chérir? Lui aurais-je, enfant, et déjà piquée de ne le pouvoir conquérir, lui aurais-je donné toute mon attention, mon admiration silencieuse, s'il avait été trop pareil aux autres et à moi?

Je cherche en vain à voir dans moi-même; je me perds et me torture en ces inutiles raisonnements dont pas un ne peut faire que je ne l'aime au point de n'exister plus que pour lui.

Même jour. — Ma mère est allée visiter Mathilde Cazade qui est, paraît-il, plus souffrante, et près de qui je ne l'ai pas accompagnée. Zélida, que j'ai appelée en vain, doit être sortie pour

quelque besoin ménager. Je suis descendue, surprise d'être seule et de sentir tant de silence autour de moi. J'ai parcouru une à une les pièces vides, comme pour une recherche dont je ne me rends compte qu'à présent. Qu'espérais-je en ouvrant ces portes sur des salles où n'était personne? où je ne trouvais, de plus en plus, que l'effrayant silence que j'aurais voulu fuir et la secrète réprobation de cette maison où je vis en étrangère et que je n'aime plus? En cette quête désolée, j'ai vu l'image de ma vie. Je suis remontée dans cette chambre, seul lieu où je me plaise désormais, où, du moins, par la fenêtre ouverte, je puis voir le vaste ciel et rêver d'y perdre l'âme accablée que je suis lasse de porter.

25 juillet. — Mon secret ne m'appartient plus; il a fui de mon cœur comme l'eau d'un vase qui se brise; ma mère le connaît tout entier.

Nous travaillions, ainsi que de coutume, après le départ de mon père, cet après-midi; une lourde chaleur nous environnait malgré le store baissé et la fenêtre entr'ouverte; la place, prise de biais par un soleil dans toute sa force, s'abritait à peine de l'ombre oblique des maisons. Il y avait tant de silence autour de nous que nous en sommes tout naturellement venues à nous taire et que la pensée qui m'est habituelle ne tarda pas à me reprendre comme si j'avais été seule. J'ai dû demeurer assez longtemps perdue en moi-même, laissant mes doigts en repos sur mes genoux parmi l'ouvrage de lingerie qui les tenait d'abord occupés. Un bruit soudain m'a réveillée : l'horloge a sonné; j'ai frémi, et mes yeux ont rencontré ceux de ma mère arrêtés depuis un instant, sans doute, sur moi. Elle a hoché la tête puis, avec une tendresse infinie, elle m'a pris les mains et m'a dit :

— A quoi donc pensais-tu?

Je ne sais quelle détente brusque s'est opérée en tout mon être que je croyais si fermé, si sûr; les larmes ont jailli de mes yeux et, toute agitée de sanglots, je me suis jetée dans les bras qu'elle m'ouvrait. A peine m'avait-elle pressée sur son cœur que je lui avouais ma misère. Elle releva, pour la baiser doucement, la face honteuse que je dérobais; et, surprise de ne lui voir aucune révolte, aucun mouvement de réprobation, je compris qu'elle n'était pas sans avoir saisi quelque chose de ce que j'avais prétendu lui cacher, et voici à peu près les paroles que nous échangeâmes :

— Tu ne m'as rien appris dont je ne me sois doutée, m'a-t-elle dit tout d'abord, mais j'attendais ta confidence et ne voulais pas la forcer.

— Quand donc me suis-je trahie?

— Une mère voit plus loin que tu penses et, le jour qu'*il* est venu, et où la maison s'est fleurie, j'ai tremblé que ton père s'aperçoive de ta gaîté et de ta tristesse successives, toutes deux si soudaines.

— Mon père sait-il quelque chose? ai-je demandé avec effroi.

— Je ne le crois pas, a répondu ma mère; mais, s'il eût été présent, ton silence de tout à l'heure lui aurait, comme à moi, donné bien à songer. Peut-être n'est-il pas sans avoir senti l'éloignement où depuis quelques jours se tient ta pensée.

— Je ne voudrais pour rien au monde qu'il pût se douter de ce qui l'égare.

— Je ne parlerai pas; mais es-tu sûre, a demandé ma mère, de n'avoir rien révélé à *personne* des sentiments que tu viens de m'avouer?

— Je n'en ai, que je sache, rien témoigné.

— As-tu quelque espoir de les voir partagés un jour?

— Il m'a semblé, d'abord, que je pouvais me le permettre. Mais il est le plus jeune! C'est, en outre, une âme insaisissable, dont le souci m'échappe... Il paraît cependant tenir à ma sympathie et m'a demandé mon affection.

— Quels sont donc tes desseins?

— Je n'en forme point, si ce n'est de ne jamais tenter d'aimer un autre que lui.

— Je souffre avec toi, a repris ma mère après un silence, mais je pense que ta raison aura bientôt le dessus, et te fera comprendre l'erreur où tu t'es engagée.

— Si c'en est une, je n'ai pas désiré d'y tomber.

— Aussi est-ce à moi seule que j'adresse des reproches pour l'imprudence que j'eus de permettre que tu voies un jeune homme aussi librement.

— Ne nous accusons point; le mal vient de plus loin que ces derniers mois, et c'est dans mon enfance même que mes yeux exercés en découvrent les premiers germes. Sans en rien savoir, j'aimais autant il y a six ans qu'aujourd'hui : un jour qu'il s'était blessé au front, j'ai baisé la plaie... Il a seulement fallu qu'on fît obstacle à mon sentiment pour que j'eusse conscience de sa force.

— Et c'est pour cela que tu as refusé Christophe?

— Pouvais-je faire autrement?

— Il faut guérir, il faut vouloir guérir, a prononcé ma mère en m'attirant contre elle de nouveau. Son absence va, dès à présent, t'aider à l'oubli vers lequel il faut encore que tu t'efforces.

Hélas! allais-je lui découvrir les abîmes dont elle n'a sondé que le moins profond? Pouvais-je avouer à quel point je suis pos-

sédée? Quelle honte serait la mienne si, au lieu de ce que je lui ai confié de mon cœur, elle lisait dans ce cœur même le degré de ma passion! Cette absence qu'elle croit propice à ma délivrance m'enchaîne mille fois mieux : en quittant notre ville, il semble qu'il se soit déposé dans mon âme. Je le vois partout, et, en quelque chemin que mon esprit s'égare, c'est toujours à lui qu'il revient. Depuis qu'il est parti, les jours me sont ainsi que ces allées d'automne où l'on va, le cœur lourd; et les heures y tombent une à une comme les feuilles qui tournent et se mêlent à nos pas. Pouvais-je dire encore que je consentirais plus aisément à voir s'enfuir ma vie que, de moi-même, cet amour qui y est né?

Devant mon silence, ma face baissée, ma mère ne savait que répéter : « Il faut vouloir guérir... Dieu seul peut t'y aider si tu l'appelles. » Et soudain elle a dit : « C'est à lui maintenant qu'il faut te confier; voici bien longtemps que tu ne l'as fait! »

Cette allusion à ma tiédeur spirituelle, — si légitime, si autorisée en la bouche qui se la permettait, — me rejeta dans l'hostilité. L'idée de la confession m'est en ce moment insupportable, et ma mère l'a senti puisqu'elle n'a pas poussé plus avant. En somme, je n'ai point véritablement péché; si ma pensée s'est égarée, quelle fille est plus pure que moi? Et comment livrerais-je à un autre, fût-ce à un prêtre, un secret que j'ai pu si longtemps différer de partager avec ma mère? Je n'ai point cessé de prier, et je prierai, s'il le faut, plus encore; Dieu me juge, et si je dois le recevoir bientôt dans mon cœur, je ne me crois pas tenue d'avouer autre chose à mon directeur que les péchés de la vie ordinaire; je ne vois pas qu'il y ait lieu d'importuner celui-ci des soucis d'une âme que je saurai bien, et toute seule je l'espère, ramener dans sa voie.

Il n'est pas défendu d'aimer... La beauté de ce jour finissant me l'assure. Toute l'indulgence évangélique semble épandue comme un lait divin dans l'azur. Le ciel est un fleuve immense et le fleuve un autre ciel au bord duquel, là-bas, s'allument une à une les étoiles de la terre. Mon cœur s'enfle comme une voile au vent du soir et s'élance au-devant de la nuit, de la nuit bienfaisante qui seule le sait apaiser.

28 juillet. — De grands coups frappés à notre porte nous ont, la nuit dernière, éveillés en sursaut; Mme Lheureux nous faisait prévenir que sa mère se mourait. Après nous être vêtues en hâte, maman et moi, nous avons suivi la messagère qui, entre temps, avait été jusqu'à la cure et retournait auprès de sa maîtresse demeurée seule avec la vieille Anne, servante de la paralytique et presque aussi abattue que celle-ci.

Nous avons trouvé notre pauvre amie dans une douleur facile à deviner. La malade, sourdement attaquée par le mal, ne reprenait plus connaissance et, les yeux renversés, agonisait. Son râle avait seul réveillé sa fille qui, pour un peu, l'eût trouvée morte le lendemain dans son lit. M. le Curé n'a pas tardé d'arriver pour les derniers sacrements à la remise desquels nous avons assisté à genoux et dans un état d'âme, pour ma part, un peu précaire, mais que doit suffire à excuser notre surprise et l'émoi d'un dénouement que nous ne pouvions croire si prochain. Quand le prêtre prononça les paroles qui délient, Mme Lheureux ne put contenir ses sanglots et ma mère s'empressa de la soutenir. Elle déplorait l'absence de son fils et de se trouver si seule dans son malheur. Une heure après avoir reçu l'extrême-onction, l'agonisante s'éteignit. Nous avons organisé la veillée pour le reste de la nuit. Le petit jour a paru comme nous achevions de ranger toutes choses et les oiseaux du jardin se sont, ainsi que d'ordinaire, éveillés en chantant.

Mon père a fait aujourd'hui les démarches nécessaires, à défaut d'Aymon à qui Mme Lheureux nous a demandé de télégraphier dès ce matin. C'est moi-même qui, au nom de celle-ci, ai rédigé le télégramme. Le cœur me battait en pensant à qui je l'adressais et en essayant de voiler de mon mieux la funeste nouvelle à l'occasion de laquelle le sort a voulu que j'écrive pour la première fois à Aymon. Quel retour pénible pour lui et quelle triste fin nous mettons à son voyage. J'avais presque du regret que ce fût par moi que lui vînt cette peine.

IV

1er août. — Calme immense du jour d'été où nul souffle ne passe; calme terrible et nouveau de mon cœur!... De ce dernier, je prends mieux conscience à relire les pages écrites le mois précédent. Il faut que je sois bien changée, car leur lecture, loin qu'elle me renflamme, ne me donne même plus cette honte que j'ai marquée quelque part; elles me semblent d'une étrangère que je ne souhaiterais pas de connaître et que je plaindrais en moi-même. Mon cœur silencieux est pareil à ces grèves où l'on ne juge plus du mouvement des flots qui s'en sont retirés qu'aux ondulations que les vagues ont laissées sur le sable... Mais la mer s'entend encore au loin : je sais trop à quel danger j'échappe pour m'en croire sitôt délivrée; je me recueille seulement, et j'attends.

Quelle folle ardeur m'a troublée! et comment y voir autre chose qu'une épreuve par laquelle Dieu m'a bouleversée à la façon d'une terre qu'on ensemence pour la mieux préparer à recevoir le grain qui doit y lever.

C'est devant sa grand'mère défunte, qu'après son retour, j'ai revu Aymon. Ma mère et moi assistions Mme Lheureux dans la seconde veillée funèbre, comme mon père et Mme Ongrand l'avaient fait pour la première nuit à passer près du corps, lorsqu'Aymon, rentré du matin, et qui eût pu trouver un prétexte à goûter du repos dans les fatigues du voyage et l'émotion de l'arrivée, est descendu après minuit prendre sa place auprès de nous. Je lisais l'office de la Vierge à la lueur d'une lampe voilée; ma mère et Mme Lheureux se laissaient aller à la somnolence de chaque côté de la cheminée. L'entrée d'Aymon les réveilla : Mme Lheureux insista vainement pour que son fils regagnât sa chambre, cependant que ma mère posait sur moi un regard inquiet. En apercevant Aymon, un grand trouble m'avait saisie, mais le lieu où je me trouvais me rendit à moi-même, et je pus le voir ensuite, sans trop d'émotion, s'asseoir à mon côté. Il s'approcha d'abord du lit où gisait celle qui avait été si tendre à sa petite enfance, si indulgente à nos éclats, si prompte à les excuser et à en rire avec nous. La face s'était détendue, ennoblie du calme éternel; il la contempla longuement, puis il vint à moi. Je lui tendis la main en lui exprimant quelque chose de ma propre tristesse et du regret que me laissait celle qui avait si doucement veillé à nos jeux; ses larmes coulèrent encore et nous retombâmes dans le silence. Au bout d'un instant, je lui fis à voix basse quelques questions sur son séjour à la capitale, si tristement interrompu. Dès mes premières paroles, le regard qu'il leva sur moi me révéla sa fièvre intérieure.

— J'ai enfin découvert, me dit-il, le rivage que je souhaitais d'atteindre.

Et, comme je pensais que la ville, surtout, l'avait subjugué :

— Ce n'est point tant la ville, que j'ai d'ailleurs peu vue, reprit-il, que certaines peintures et l'œuvre des maîtres en qui je reconnais les miens. Ils m'ont mis au cœur une lumière qui éclairera ma vie et me guidera.

Bien qu'assez heureuse de le trouver dans cette grande et nouvelle ardeur, j'osai m'élever contre une passion si violente et qui risque de lui faire négliger jusqu'au soin de sa carrière et peut gâter son avenir.

— Etes-vous donc tellement assuré, ai-je enfin demandé, que l'art de peindre soit le seul qui vous convienne?

— Ce que je perçois des choses extérieures et la façon dont le spectacle du monde s'ordonne et, par instant, se transfigure en moi me communiquent un tel enthousiasme que je ne puis me retenir d'en donner avis au dehors par les moyens qui sont à ma

portée, comme on crierait, l'ayant apprise, une grande nouvelle heureuse aux autres hommes... et j'ai tant de joie à cela que je suis dans l'impossibilité de me plaire à quelque autre occupation que ce soit. Je porte en moi, a-t-il dit encore avec passion, un peuple de figures qui demandent à naître et certaines se précisent si bien, parfois, que je brûlerais de les fixer sur la toile si elles ne semblaient se faire un jeu de me fuir tandis que je les contemple. C'est là le secret de mes malaises et du découragement où je ne puis me retenir de tomber. J'espère, toutefois, qu'un travail sérieux, les conseils d'un maître convenable me permettront d'exprimer ce que je souffre de garder pour moi seul.

— Ne pouvez-vous attendre d'être libéré de vos études pour satisfaire à vos goûts?

— Il est trop tard!... Mon attention m'échappe, elle ne peut résister à la sollicitation qui lui vient des choses; elle leur appartient. Cependant que mes regards s'arrêtent sur l'objet que je leur offre, mon esprit recrée en moi-même le monde où je me plais, et qui m'est plus réel que celui où je parais vivre. J'habite, murmura-t-il en s'accoudant sur le guéridon où j'avais posé mon livre, j'habite un pays lumineux et calme, où rien ne me manque ou ne me blesse, un lieu de délice infini que je brûle de révéler aux autres afin qu'ils s'y complaisent aussi. Pour quelle étude voulez-vous que je quitte ce refuge assuré? Que nous apprennent les livres? De quel secours nous sont-ils dans nos angoisses?... J'en ai trop fortement senti l'insuffisance pour me confier jamais à eux. L'art seul nous élève, nous arrache à nous-mêmes, à la terre, à ces lourdes tristesses dans lesquelles notre âme gémit. Il est la joie parfaite, la raison de la vie, il nous égale à Dieu...

Je l'arrêtai : « Quelle clarté jette-t-il sur nos fins dernières? Et, non plus que les livres, je ne vois pas qu'il écarte le trouble qui nous vient de la mort.

— Il la défie, reprit Aymon qui, bien que s'exprimant à voix basse, apportait une chaleur peu commune à son discours, n'ai-je pas senti, présents et aimés autour de moi, les maîtres dont je retrouvais la pensée intacte sur la toile où ils l'ont fixée! N'est-ce pas eux qui, désormais, m'enseigneront et me guideront mieux que le pourraient faire des hommes vivants?... Si j'avais, continua-t-il, une étincelle de leur génie, je ne craindrais rien du temps et, après avoir assisté pendant un certain nombre d'années au quadruple miracle des saisons, j'accepterais d'entrer tout entier dans le grand repos de la terre sur laquelle elles continueraient de se suivre. Ma pensée, comme la leur, laisserait d'elle, de son passage ici-bas, le seul témoignage que je souhaite, et le plus durable.

J'étais bouleversée par ce flot de paroles et les sentiments impies qui s'y exprimaient. Cependant je pensais : « Les siècles sont comme un jour devant vous, ô mon Dieu, et c'est d'une autre immortalité que je rêve, sur votre promesse, que de celle qui se mesure à la durée d'une toile peinte ou d'une page imprimée!... » Je me tus toutefois craignant de blesser Aymon et sentant l'indécence qu'il y aurait à soutenir une pareille conversation dans un tel lieu et devant un témoin semblable à celui que mes yeux ne cessaient de considérer sur le lit funèbre, mais je me disais encore en frémissant :

« Celle qui repose ici et qui n'a rien cherché au monde en dehors de vous et votre gloire, Seigneur, sera-t-elle déçue dans l'espérance qui a soutenu sa vie et la lui a fait mener dans le bien? » Le sourire de Maunois passa devant mes yeux; son rire affreux sonna à mes oreilles. Un frisson glacé secoua mes épaules et me sembla descendre jusqu'à mon cœur. Une tristesse immense s'empara de mon âme. Je me levai, j'allai vers la morte et, m'agenouillant à ses pieds, l'esprit saisi d'un trouble que je ne connaissais pas avant cette heure, je prononçai pour moi seule avec ferveur : *Credo*, *Credo in unum Deum... factorem cœli et terræ*, *visibilium omnium et invisibilium*, et je priai longuement.

Quand je regagnai ma place, peut-être mon regard révélait-il quelque chose de ce qui venait de se passer en moi, car Aymon me dit avec douceur :

— J'aurais voulu ne pas vous faire de peine, j'ai parlé sans y prendre garde..., ne m'en veuillez pas, vous savez quelle sympathie je donne aux choses de votre foi.

— Aymon, Aymon, répondis-je, qui a pu vous faire tant de mal?... Songez qu'à l'heure actuelle, aux yeux de Dieu, cette morte est plus vivante que vous!

La vieille Anne entrait avec une théière fumante et des tasses qu'elle emplit et nous distribua. Ma mère et Mme Lheureux, en prière, se répondaient à voix basse depuis un instant. Bientôt le petit jour commença de poindre; il me semblait que cette nuit ne finirait pas.

Je n'ai cessé de repasser dans mon esprit, pendant les cérémonies qui suivirent cette dernière veillée près du corps, les paroles qu'Aymon et moi avions échangées et auxquelles les chants liturgiques, à l'église, prêtaient quelque chose de leur terrible gravité. Le peu qu'Aymon m'avait confié de lui-même révélait une âme fermée à tout ce qui n'est pas sa passion et le plaisir qu'il trouve à la satisfaire : J'habite en rêve, m'avait-il dit, un pays lumineux et paisible où rien ne me fait défaut...

Voulait-il exprimer par là qu'il donnait congé à cette amitié qu'un soir il m'avait priée de lui garder?

C'était, il est vrai, au bord d'une eau sombre et rapide où des reflets d'astres s'égaraient; sans doute ses paroles s'y seront-elles perdues..., pourtant, quel asile elles trouvèrent en moi et comme elles y ont vécu!

Quand je lui demandai s'il ne se verrait pas bien seul, quelque jour :

— Il y a, me répondit-il, dans l'artiste, quelque chose du prêtre; l'un et l'autre doivent mener leur vie dans la solitude. Je prévois, d'ailleurs, des joies telles que je ne souffrirais pas d'en être distrait, fût-ce par l'affection la plus autorisée... Comment, dès lors, en admettre une auprès de soi?

Au calme nouveau que je trouve en moi-même, au désenchantement définitif que je sens s'y mêler, je dois reconnaître que quelque chose s'est passé en mon cœur qui le fait autre et que les écailles sont tombées de mes yeux. Peut-être est-ce tout simplement que l'espoir ignoré mais profond de voir naître un retour quelconque à mon amour m'a quittée, peut-être encore, et j'incline à le croire, ai-je touché, sous les apparences dont je me leurrais, la triste réalité d'un cœur où Dieu ne vit plus et sur l'abîme duquel, à trop vouloir me pencher, j'ai failli prendre le vertige.

Qu'il m'apparaît misérable, cet amour que j'ai porté dans la joie et qui ne souhaitait rien que pour soi! Qu'a-t-il tenté? Quel bien pouvait-il pour cette âme qui fuit l'appel de son Créateur? Je me suis juré d'en bannir tout ce qu'il y entrait d'égoïsme et de le tourner tout entier, en dehors de ma satisfaction personnelle, vers le salut de celui pour qui je l'ai conçu. Grâce à ces résolutions nouvelles, je suis déjà sans attente et hors de cette agitation qui est le lot de ceux qui guettent sur un chemin nu quelqu'un qui tarde à paraître; je rentre en moi-même et, cessant de m'absorber dans la contemplation d'une route à jamais désolée et par où rien ne peut me venir, je me ressaisis pour donner à Dieu, en faveur de l'enfant qui le quitte, une pensée que rien ne pourra distraire, et par l'ardeur de laquelle j'espère émouvoir le ciel.

Je vois enfin mon rôle, ma tâche ici-bas, le but de ma vie, la manière dont je dois servir. Je connais que mon lot n'est pas celui des joies terrestres, qu'il me faut renoncer à celles de l'épouse et de la mère qui eussent si bien comblé mon cœur : ma part est celle de la prière; elle est redoutable et magnifique; ma place est dans le temple, j'y dois vivre à genoux près du chœur. Si j'ai pensé comme d'autres n'y entrer qu'à mon gré, à mes heures, et me jouer au dehors, sous les ombrages et dans les

fleurs, je prends conscience de l'erreur qui fut la mienne et me soumets, mon Dieu, à vos décrets. Me voici; je bénis vos vues; je n'apporte point à vos pieds une âme candide et de qui vous fûtes le premier choix; plusieurs même se plairaient à voir du dépit dans ma conduite... Vous qui sondez les cœurs, jugez-moi : voyez la route que j'ai suivie, les ronces où je fus prise, l'égarement dans lequel j'ai gémi... Vous savez quel ennemi j'ai entrevu, le frisson mortel qui m'a traversée; recueillez-moi, maintenant que je connais ou que je devine ce que peut être pour une âme le poids de votre abandon.

5 août (Transfiguration de Notre-Seigneur). — J'ai communié ce matin près de ma mère, après une confession telle qu'elle souhaitait que je la fisse et dans laquelle mon âme chavirée a répandu devant le prêtre ses eaux troubles. Dieu est revenu dans le cœur préparé pour le recevoir.

Une parole de mon directeur m'est surtout demeurée, et j'y puise la meilleure des consolations :

— Votre amour, m'a-t-il dit, n'est point coupable et le ciel ne peut s'offenser de ce que vous l'ayez conçu; il faut seulement veiller à ce qu'il n'absorbe pas votre vie spirituelle et n'y prenne la part qui ne revient qu'à Dieu. Il vous appartient d'en faire, pour l'âme qui vous occupe et que vous dites égarée, un sûr instrument de salut. Offrez en faveur de cette âme vos souffrances et votre sacrifice; peut-être vous devra-t-elle un jour de resplendir dans la lumière éternelle. Priez pour celui qui ne prie pas; offrez-vous en sa place; gagnez pour deux et demandez que les grâces obtenues soient partagées entre vous et lui. Le jour viendra où les âmes rappelées d'exil se reconnaîtront dans la patrie céleste et se fianceront à jamais.

Ainsi ce qui m'est proposé n'est pas, comme je le redoutais et n'aurais peut-être pu le faire, d'arracher de moi-même mon amour; il me faut seulement l'élever, le déprendre de la terre et le placer dans le ciel. Qu'ai-je à perdre? Je n'en attends rien ici-bas et ce qui eût pu m'en venir d'heureux, que serait-ce auprès de ce que je souhaiterais et qui ne peut m'être donné? Dieu m'a comprise et soutenue et j'avais oublié sa souveraine bonté. Voici enfin qu'il m'éclaire, m'ayant appelée à lui, et il m'a semblé, tandis que je rendais grâce, le voir me montrer son cœur embrasé et l'entendre me dire : « Heureux ceux qui aiment et qui aiment en moi qui fus tout amour. Il vaudrait mieux pour les autres qu'ils eussent au cou une meule de moulin, elle leur pèserait moins, au jour du jugement, qu'un cœur stérile. »

Soyez donc loué, ô mon Dieu, qui avez ouvert la source abondante où je m'abreuve, déchaîné le torrent dont j'ai subi la dévastation, mais dans lequel, l'ayant assagi, je boirai et reprendrai des forces. Je ne crois pas être appelée uniquement à vous servir, car je ne saurais rompre les liens d'affection où je suis prise; quitter ceux que je chéris, et cette maison de mon enfance. Mon âme est trop faible encore pour ne vivre que de votre parole dans un jardin fermé, et votre dessein n'est sans doute pas de me retirer du monde. J'y vivrai donc le plus près possible de vous sans quitter les miens. Comme mon aïeule, autrefois, par la fenêtre murée qui s'ouvrait sur la nef, j'ai dans cette chambre, et par la baie ouverte au large horizon terrestre sur lequel s'appuie le ciel, une communication constante avec vous. Souvent retirée dans ma cellule, je m'instruirai dans vos voies; je méditerai votre parole, je vous offrirai ma prière en faveur de celui que je veux sauver, pour ceux que j'aime, pour cette ville même au-dessus de laquelle ma chambre est ainsi que la logette d'un veilleur. Les toits sont, devant vous, autant d'autels modestes d'où s'élève, comme celle du sacrifice, la fumée du foyer. Debout à la gauche du sanctuaire, puissé-je être pour ma cité l'intercesseur que la misère, que l'impiété de notre temps réclame. Faites-moi un cœur assez vidé de soi-même pour que la souffrance des autres vienne l'emplir. Troquez ma joie contre leur peine, ce que j'ai de force contre leur faiblesse, acceptez que je m'offre, et faites qu'à travers les bruits de ce monde pécheur, le cri des blasphèmes et de la haine qui montent vers vous, mon humble voix se joigne à celles qui ne cessent de chanter votre nom et font descendre votre miséricorde sur la terre.

Assomption. — Ce jour du 15 août nous a conduites au cimetière. Nous y avons porté des fleurs sur les tombes de mes grand'-mères qui, toutes deux, se nommaient Marie. La chaleur, peu commune dès ce matin, se trouvait alors atténuée, le soleil s'étant voilé d'un nuage orageux. Une ombre lourde endeuillait la campagne. La route que nous suivions s'abrite de hauts platanes, dont les branches se rejoignent en voûte, et semble faite à souhait pour l'endroit où elle mène. Sa mélancolie ajoutait encore à la tristesse qui m'avait saisie et me faisait trouver je ne sais quel sombre plaisir à notre visite. Nos bouquets déposés, j'entraînai ma mère de çà de là dans ces allées d'où monte une souveraine paix. Le champ du repos n'est pas pour moi un lieu de tristesse; je n'y puis entrer sans penser à la résurrection finale; sans voir, en esprit, se soulever ces dalles scellées, surgir dans leur pleine

beauté les êtres tombés avant l'âge, les jeunes filles que l'on coucha dans leur première robe blanche; sans voir l'époux qui se réveille du plus lourd des sommeils appeler l'épouse fidèle venue dormir à son côté; sans chercher à concevoir l'étonnement des âmes de nouveau liées à la chair.

La chaleur étouffante tirait des cyprès une haleine amère; çà et là, des pas de veuves ou d'enfants faisaient crier le sable. Ma mère retrouvait des noms, se rappelait des mortes oubliées, puis me parlait de sa mère et me disait au sujet de la pauvre aïeule des traits vingt fois racontés.

— Tu as quelque chose, m'assurait-elle, de son activité; elle me trouvait, moi, lente et gauche et me répétait que j'avais méconnu ma vocation qui était d'entrer en religion et de prier toute la journée. Pourtant, quand j'eus l'idée de prendre le voile, la pauvre femme pleura beaucoup...

Et moi qui l'écoutais, je fus tout près de lui dire : « Maman, si je l'avais, moi, cette idée que vous avez eue? Si je vous disais à mon tour que le repos, que le silence du cloître m'appellent, m'appellent irrésistiblement!... »

Deux Sœurs de l'hôpital qui descendaient l'allée, et que nous saluons au sortir de l'église où nous les voyons quelquefois, nous reconnurent, s'avancèrent jusqu'à nous et, comme rien ne nous retenait plus dans l'enclos funèbre, nous le quittâmes avec elles. Je proposai à ma mère de les reconduire jusqu'à leur maison et je pris les devants avec sœur Catherine que j'aime pour sa douce gaieté révélant une âme pure et libérée de tout égoïste souci. Je me mis, sur le champ, à l'entretenir de son état, lui parlant des enfants qu'elle a charge d'instruire, des vieillards que soignent ses sœurs; tout cela dans un entrain et une sorte de fièvre qui l'ont fait m'observer et me dire, avec ce sourire inexprimable, tout intérieur qui est le sien, et dont ses lèvres ne sont pas uniquement le siège :

— Voudriez-vous que je vous prête ma cornette?

— Ah! m'écriai-je, regrettant presque aussitôt ce que j'allais dire, il me semble que le battement de ses ailes rafraîchirait mon front.

Elle me regarda de nouveau :

— Vous êtes triste?

— Je voudrais être des vôtres et passer à jamais le seuil où je vais vous quitter..., mon cœur trouverait là le seul asile désirable!

Il y eut, entre nous, un silence pendant lequel je sentis de façon plus aiguë encore que devant l'étrangeté de ce que je venais de dire, un peu comme si j'eusse parlé une langue inconnue.

— Je savais bien, reprit la sœur, que vous aviez de l'ennui. Mais il ne faut pas être triste pour entrer chez nous, à moins

qu'on y vienne chercher nos soins. Songez donc, une bonne religieuse devrait être un « ange de joie », ainsi qu'on nous le disait au noviciat.

— Comment faites-vous?

— On n'a pas le temps de songer à soi; c'est tout juste si, la journée finie et nos prières dites, il nous reste un petit bout de temps devant nous : vous pensez bien qu'on ne va pas l'employer à se faire de la peine. Et puis nous avons une très bonne Mère, une femme remarquable, et nos malades qui nous aiment tant!...

— Je vous demande pardon, lui dis-je, de vous découvrir un peu du trouble qui est en moi, mais je traverse une épreuve pénible où je crois me sentir, par instants, quelques signes de vocation.

— Interrogez-vous devant Dieu, il ne peut manquer de vous répondre.

— C'est ce que je le prie de faire..., mais la crainte d'affliger mes parents me retient beaucoup; ils seraient seuls.

— Il ne faut donc pas les quitter, puisque vous pensez leur être utile. Peut-être vous trouvez-vous sous l'empire d'une déception; il faut se garder de rien décider dans cette période...

Nous touchions au seuil de la maison de douleur et de prière; la porte s'ouvrit après que la sonnette eut tinté, laissant voir le calme jardin aux parterres pleins de fleurs vives et charmantes. Sous un arbre haut, une jeune sœur assise récitait des *Ave Maria*, auxquels un groupe de vieillards installés autour d'elle répondait avec ponctualité. Derrière un mur bas, des cris d'enfants en liesse révélaient la proximité de l'orphelinat. Sœur Catherine observait le regard avide que je promenais devant moi et, comme sa compagne approchait avec ma mère, elle prit ma main et me dit tout bas :

— Attendez, croyez-moi, attendez.

Elle ajouta :

— Nous ferons prier nos enfants pour vous.

Notre retour fut à peu près silencieux. Avant de rentrer, nous avons été voir Mathilde Cazade, qui fut quelques jours alitée et qui a repris sa place et sa pose accablée dans le fauteuil où elle dit souffrir moins que sur la couche où elle ne peut s'étendre.

Une nouvelle épreuve a fondu sur elle, elle faiblit, doute de sa mission et gémit sous le poids accru de ses tourments.

— Dieu se retire, m'a-t-elle dit.

En vain ai-je tenté de lui faire entendre que ce surcroît de douleurs correspondait pour nous à de mystérieuses et toutes-puissantes grâces; que c'était là le suprême tribut que le ciel lui demandait. A toutes mes consolations, à celles de ma mère, elle a secoué la tête en répétant qu'elle avait trop présumé de ses forces

et ne souhaitait plus que de mourir. Une charitable voisine est entrée, dans la compagnie de qui, peu après, nous l'avons laissée.

En traversant la place, ma mère ne m'a pas caché que l'état de la pauvre malade l'affligeait beaucoup et qu'elle lui paraissait subir en ce moment la plus rude épreuve : celle où s'ajoutent à la douleur physique l'incertitude de la présence divine et le sentiment écrasant de notre faiblesse dans la solitude. Mais, sans doute, conclut-elle, son martyre est-il sur le point de finir.

— Sommes-nous donc si forts que le ciel nous retire cet auxiliaire?

— Elle nous aidera de là-haut, si elle y est rappelée.

— Mais chez nous, demandai-je, en jetant les yeux sur l'église au sommet de laquelle les derniers rayons se jouaient, dans le grand besoin que nous en avons à cette heure, qui la remplacera?

— Dieu nous voit, a répondu ma mère; c'est à nous, si elle nous quitte, à prier un peu plus et, s'il le faut, à souffrir après elle, puisque rien ne saurait se fonder d'un peu haut et de durable que dans le sacrifice de nous-mêmes, ici-bas.

Ce soir, au moment où je l'embrassais, en lui souhaitant bonne nuit, ma mère, me retenant un instant dans ses bras, m'a doucement morigénée sur le silence où il paraît que je me suis enfermée pendant le repas.

— Quelles que soient nos pensées, m'a-t-elle dit, nous avons envers les autres un devoir de gaîté. Je veux te voir l'esprit plus libre, ou je croirai que tu gardes des inquiétudes que j'ignore.

Elle a raison..., mais se guérit-on si vite? Je l'ai quittée sans rien répondre, n'osant lui avouer comme j'étais lente à reprendre possession de moi-même. Pourtant un peu de force m'est venue de l'entretien d'aujourd'hui. Elles ont un cœur les saintes filles que j'ai vues; peut-être les troubla-t-il jadis; elles sont au calme, maintenant. J'y veux entrer comme elles, et puisque cette faveur m'est faite que ma place soit auprès de ceux que j'aime et que je souffrirais tant de quitter, je rejoindrai du moins en pensée, dans leur retraite, ces femmes que je veux aider, par mes prières, par les humbles souffrances que je saurai offrir, dans leur œuvre silencieuse de charité, de rédemption.

André Lafon.

La suite prochainement.

LE CENTENAIRE DU TRAITÉ DU 30 MAI 1814

LA NAISSANCE D'UN EMPIRE[1]

Un vaste empire nous est né sur la côte occidentale d'Afrique, il y aura bientôt cent ans. Nous fréquentions à la vérité cette côte, presque sans interruption, depuis le treizième siècle, mais de simples particuliers et, plus tard, des compagnies à charte y représentaient seuls nos couleurs. Un gouverneur royal y fut cependant nommé sous Louis XVI. Les établissements qu'il dirigeait ne se composaient que de rares comptoirs, fournisseurs de bois d'ébène pour les « Iles », et dans ces vastes contrées mal connues nous n'avions d'autre ambition que de gagner de l'argent.

La Révolution éclata, nos stations sénégalaises nous furent enlevées. Les articles 7 et 14 du traité du 30 mai 1814 nous les rendirent et c'est d'elles que devait naître notre empire actuel, mais les premières pages du livre avaient été déchirées et il ne restait rien du passé!

Un désastre maritime, immortalisé par le peintre Géricault, précéda la remise de nos anciens postes. L'hostilité des officiers anglais la retarda. Une erreur presque inconcevable aujourd'hui la suivit. Ce fut une tentative officielle de grande colonisation agricole qui ne pouvait réussir, surtout à cette époque, mais qu'il est intéressant d'étudier. C'est à cause d'elle, en effet, que nous nous sommes tout de suite implantés si solidement dans le pays, c'est donc grâce à elle que notre influence s'y est étendue jusqu'au point où nous la voyons aujourd'hui.

On connaît les grandes lignes de cette histoire. Il est bon, cependant, de rappeler quelles circonstances locales influèrent sur les

[1] Les documents contenus dans ce travail proviennent des Archives générales du Sénégal et de celles de divers postes de la colonie, récemment mises à jour.

décisions prises, et surtout de redire les noms des ouvriers de la première heure. Ces hommes luttèrent à la fois contre des peuples barbares et contre une nature plus terrible encore.

Tout avait semblé se tourner contre nous lorsque nous nous étions enfin mis en mesure de réoccuper le Sénégal. Nous avions cependant tardé bien des mois avant d'envoyer une expédition dans ce pays. On sait quel en fut le sort. Le naufrage de la *Méduse* est du 2 juillet 1816. L'équipage et les passagers, répartis sur six embarcations et sur le radeau de tragique mémoire, s'efforcèrent de rallier Saint-Louis où le colonel Schmaltz, chef de l'expédition, parvint le 8. Cet officier entama, dès son arrivée, des pourparlers avec le gouverneur anglais Brereton pour la restitution de la colonie. Il ne put rien obtenir, malgré les ordres formels du ministère britannique. Comme il ne voulait pas accepter l'humiliation de rentrer en France avec son expédition désemparée, il installa un camp dans la presqu'île, alors indépendante, du Cap-Vert, sur l'emplacement actuel de la ville de Dakar. Ce camp établi en plein hivernage, sur une côte dénuée de ressources, fut bientôt décimé par la maladie.

Les Anglais évacuèrent Saint-Louis, le 22 janvier 1817, et Gorée, le 15 février suivant. Nous devenions enfin les seuls maîtres chez nous. Or l'opinion s'était répandue en France, dans les premières années du siècle, que le sol du Sénégal était propre à toutes les cultures tropicales. Nous sommes un peuple agricole et, même aux colonies, la culture fut le plus souvent la principale de nos préoccupations. La richesse agronomique de Saint-Domingue et des autres Antilles étonnait le monde, moins d'un demi-siècle auparavant. Il était donc dans notre tradition que des essais de colonisation agricole fussent tentés dans nos colonies nouvellement restituées. Le Sénégal fut choisi sans doute un peu parce qu'on n'avait guère de choix, mais aussi à cause des assurances du colonel Schmaltz corroborant certains ouvrages récemment parus, tels qu'un mémoire du comte hollandais de Hagendorp, devenu général français, qui recommandait fort sa mise en valeur. La chambre de commerce de Nantes discuta longuement à cette époque le projet de l'établissement en Afrique de colonies pour la culture des « denrées exotiques » faites par « les nègres indigènes ». Le ministre duc de Richelieu avait fait examiner le travail du comte de Hagendorp, mais dans le public lui-même l'idée de créer une colonie agricole au Sénégal prenait corps dès l'année 1814. Une société, dite Coloniale philanthropique, s'était fondée dans le but de mettre en culture la presqu'île du Cap-Vert. Elle embarqua même, avec l'assentiment ministériel, 8 de ses membres

et 16 ouvriers accompagnés de femmes et d'enfants sur la frégate la *Méduse*.

Ces gens fort mal recrutés se firent remarquer dans le camp de Dakar par leur indiscipline et leur ignorance.

Le colonel Schmaltz, compatriote du comte de Hagendorp, avait été pourvu par le ministre de tous les ouvrages déjà parus sur le Sénégal. Il avait, de plus, longtemps vécu dans l'Inde et comptait parmi ses collaborateurs un certain nombre d'officiers et de fonctionnaires, le contrôleur d'Einville entre autres, qui connaissaient le Sénégal. Il semblait donc que les plus grandes précautions eussent été prises à Paris pour éviter une erreur. Et dans la suite, on le verra, toutes les décisions furent longuement pesées sur place en des conseils composés des personnes les plus compétentes. Si nous avons quelques raisons de ne pas comprendre comment on a pu se tromper à ce point, notre étonnement s'accroît donc encore lorsque nous voyons malgré quelles précautions fut commise l'erreur.

Le colonel Schmaltz, notre premier « commandant pour le Roi et administrateur des établissements du Sénégal », était certainement doué de très sérieuses qualités, mais il subissait trop l'opinion des autres, et surtout celle des gens bien en cour, pour posséder les mérites d'un chef. Peut être aussi fut-il aveuglé par l'intérêt personnel qu'il avait à réaliser un projet cher au gouvernement ? Il semble en tous cas qu'il soit parti de France emportant une ferme conviction dans ses bagages. Or il n'est pire état d'esprit que celui-là pour se former une exacte opinion des choses ! N'écrivait-il pas, le 28 novembre 1816, de Gorée, d'où il n'avait encore pu sortir : « Le Sénégal est susceptible de fournir avant longtemps de grands avantages au commerce du Royaume, surtout en coton et en indigo. J'ajouterai même en sucre si les moyens de former des établissements et de les protéger ne manquent pas. »

Et comme le conseiller d'Etat chargé de la direction de l'administration des colonies, M. Portal, devait le prévenir (nov. 1817) qu'il fallait « une certitude à la métropole avant qu'elle ne s'engage », le colonel n'allait pas hésiter à lui donner cette certitude.

Le problème de la mise en valeur agricole du Sénégal est un des plus difficiles qui soient. Nous en devinons à peine aujourd'hui la solution, mais nous savons que l'œuvre exigera du temps et des millions.

Un spécialiste très intelligent ou bien un administrateur de génie auraient pu discerner la vérité dès l'année 1817, le colonel Schmaltz ne l'entrevit pas. Combien d'ignorants se sont ruinés pour avoir voulu exploiter de vastes domaines dans nos nouvelles

possessions en Algérie, à Madagascar ou ailleurs! Notre premier représentant au Sénégal commit une faute analogue à la leur.

M. Müntz écrivait, il y a quelques années, que le soleil des tropiques fait pousser de riches moissons, même dans le sable pur ou dans l'argile, partout où les pluies sont abondantes, et il avait raison. Or le Sénégal est un magnifique pays tropical pendant quatre mois chaque année. Cela donne de lui la meilleure opinion à ceux qui le visitent dans cette saison. Il n'est plus qu'un désert les huit autres mois, car si le soleil reste, l'eau s'est tout entière écoulée. De plus, la main-d'œuvre fut toujours rare dans cette partie de l'Afrique.

Voilà les principales causes de l'erreur du colonel Schmaltz et de l'échec de ses projets. Mais encore une fois son erreur fut féconde. Nos postes de l'intérieur alors créés pour défendre nos futurs établissements agricoles nous ont obligés, même et surtout après l'échec de cette vaste entreprise, à des sacrifices constants, pour assurer leur sécurité. Puis, ne pouvant nous décider à les abandonner, nous avons enfin pris la résolution de conquérir le pays autour d'eux. Et c'est ainsi que fut fondé le Sénégal, germe de notre empire noir.

*
* *

Il faut, avant d'aller plus loin, étudier l'état de la colonie au moment de sa rétrocession. Notre autorité ne s'étendait pas sur la côte en dehors de l'îlot de Gorée; sur le fleuve, elle se limitait à la minuscule et sablonneuse île Saint-Louis, peuplée de quelques milliers de noirs et située tout près de l'embouchure du Sénégal. Le « damel » du Cayor possédait la côte vers le Sud. Le « brack » du Wallo tenait la rive gauche en amont de Saint-Louis. Après ces deux chefs de race ouoloff, et toujours sur la rive gauche, se succédaient en s'éloignant vers l'Est, la confédération Toucouleur et celle du Boundou dont les « almamys » jouissaient, comme tous les chefs noirs, d'une autorité absolue largement tempérée par un état perpétuel d'insurrection. Plus loin, commençait le Galam riche en sables aurifères. Le pays des Bambaras fétichistes s'étendait au-delà de ce dernier.

La rive droite se partageait, de l'Océan vers l'intérieur, entre les confédérations maures des Trarza, des Brakna et des Edouaïch, producteurs de gomme et chasseurs d'esclaves.

Nous ne possédions, sous l'ancien régime, aucune autorité sur ces diverses peuplades. Nous avions même subi un grave échec, peu de temps avant de perdre la colonie, en essayant de punir le village toucouleur de Fanaye qui s'opposait à la liberté de notre commerce.

Le colonel Schmaltz écrivait cependant, le 7 janvier 1817, à propos des Anglais : « Ils n'ont rien fait pour soutenir le respect et la considération que les naturels avaient autrefois pour les Européens. » Et il estimait que nous devions, sans retard, rétablir ce prestige. Mais lui-même ne vit malheureusement ni la versatilité des chefs noirs ni l'impossibilité où sont les Européens de fonder en Afrique une œuvre durable autrement que par la force.

Un de ses premiers soins fut d'écrire aux chefs du fleuve pour leur annoncer le retour des Français. Des otages seraient échangés, le commerce reprendrait, les anciennes coutumes[1] leur seraient payées s'ils ne s'opposaient pas aux transactions. Il leur conseillait de plus de planter et d'égrener le coton, matière dédaignée des anciens traitants et qui ferait leur fortune.

Non content d'adresser des plénipotentiaires à ces chefs, le colonel Schmaltz remonta bientôt lui-même le fleuve jusqu'à Podor où il ne put se rencontrer, malgré les promesses faites, avec l'almamy du Fouta.

Il revint cependant de ce voyage de six semaines avec un renouveau d'enthousiasme et envoya son rapport au ministre (mai 1817); une lettre écrite par lui, le même jour, à M. Portal, contient les lignes suivantes : « J'ai enfin terminé mon rapport. Il m'a fallu du temps, mais il n'est pas à regretter puisqu'il m'a fourni des données dont je suis tellement sûr que je ne craindrais pas de me charger de l'exécution des mesures que je propose et d'en garantir le succès. »

Les bords du Gange ne sont, d'après lui, pas plus fertiles que ceux du Sénégal : « Tout semble concourir pour faciliter à la France la fondation d'établissements qui rendront en peu de temps, à son commerce, la splendeur qu'il avait avant la perte de Saint-Domingue. »

Enfin, assure-t-il, et c'est une affirmation malheureusement gratuite, « la situation politique des princes du pays est favorable. Quelques forces sagement disposées feront sentir aux naturels que les bons procédés des nouveaux colons ne seront pas le résultat de la faiblesse ». Or il n'y a pas six mois qu'il a pris effectivement possession de la colonie dont il parle avec cette assurance!

Le colonel vient de faire acheter par le mulâtre Pellegrin les îles de Todd et de Reffo, situées en amont de Saint-Louis. Il veut y commencer les essais de culture en utilisant les anciens colons de la société du Cap Vert, déjà dispersés et réduits à la misère. Le fleuve qui baigne ces îles reste cependant salé durant les deux tiers

[1] Sorte d'impôts que nous consentions aux chefs indigènes pour qu'ils ne fissent pas obstacle à notre commerce.

de l'année, et il ne peut l'ignorer! Il décide également le premier voyage vers Galam dès que lui parvient l'autorisation ministérielle nécessaire. Nous possédions naguère dans ce pays lointain, en un lieu nommé Saint-Joseph, un fort et un magasin pour le commerce. Nous voulons, cette fois, y créer des établissements plus considérables.

Le bâtiment qui portait les « coutumes » du gouvernement devait partir de Saint-Louis du 15 au 20 août; il quitta seulement la ville le 6 octobre. 24 noirs choisis le montaient, et il était armé d'une caronade de 12. Les sieurs Brédif, ingénieur des mines, et de Chastellux, ingénieur géographe, « envoyés par S. M. pour explorer le cours du Sénégal », dirigeaient la mission. Ils devaient tâcher d'obtenir que les chefs indigènes nous confient leurs fils comme otages et « étudier, sans rien laisser échapper qui pût déceler un sentiment d'intérêt subséquent, les mines d'or du Bambouk ». L'agronome choisi pour les accompagner, le sieur Léchenault, ne fut pas adjoint à l'expédition, car on lui fit d'abord étudier la valeur des terres du Fouta.

La mission fut arrêtée devant le village toucouleur de Saldé qu'elle ne put dépasser. Le colonel reçut de ses nouvelles en même temps que lui parvenait l'autorisation de rentrer en France. Le ministre le chargeait de présenter à ses bureaux deux tableaux parallèles, « le Sénégal dans son état présent et tel qu'il l'imaginait ».

Le capitaine de frégate de Fleuriau le remplaça durant son absence. Cet officier écrivit peu de jours après son arrivée, le 28 décembre, au ministre le comte Molé : « A mon arrivée à Saint-Louis, je me suis occupé de recueillir, tant des habitants que du colonel Schmaltz lui-même, tous les renseignements que j'ai cru propres à m'éclairer dans ma conduite pendant mon séjour. J'ai discuté avec les gens établis, je leur ai présenté toutes les objections... que j'ai pu imaginer, et c'est une grande satisfaction de pouvoir vous dire que toutes ces objections ont été détruites par l'assentiment unanime de tous ceux qui ont été consultés. »

Voilà donc converti M. de Fleuriau! Il a subi l'ambiance! Tout le monde crie famine à Saint-Louis. Chacun, dans ce pays désolé, rêve d'une prompte fortune qui lui permettra un départ sans retour. Aussi toutes les ambitions, tous les appétits sont-ils surexcités par les projets dont on parle tant depuis la rétrocession!

L'absence du colonel Schmaltz dura plus d'un an, jusqu'au début de 1819. Elle lui permit de développer auprès des ministres ses projets grandioses dont voici le résumé contenu dans une de ses notes datée du 13 mai 1818.

Trois points seraient choisis pour fonder, dans l'intérieur, des postes militaires chargés de protéger les cultures. Deux de ces postes seraient placés dans les îles récemment achetés en amont de Saint-Louis et réunies toute l'année au chef-lieu par le fleuve. Le dernier serait créé à Galam, où l'on ne pouvait accéder que de juillet au mois de décembre, aussi un brick y stationnerait-il à demeure. On y construirait un « fort-redoute en terre, fraisé et palissadé avec les magasins nécessaires ». Une garnison de 300 hommes, dont 100 « laptots » noirs, y serait entretenue. La dépense reviendrait à 500 000 francs, dont 200 000 pour les constructions et le matériel. Deux vapeurs, achetés 80 000 francs chacun, assureraient les communications entre Saint-Louis et les deux postes du bas qui se partageraient une garnison de 400 hommes.

Ce plan fut adopté en principe. On le réduisit cependant beaucoup pour des raisons d'économie. Et comme les ressources du budget étaient encore insuffisantes, on les augmenta en empruntant sur le Trésor, la rente de l'Inde et même sur la Liste Civile. Une ferme modèle nommée, par analogie sans doute avec les domaines antillais, l'Habitation Royale devait être en effet créée avec les fonds propres du roi, « de sorte, disait le colonel Schmaltz, que la faveur ainsi accordée à la nouvelle colonie serait profitable même à Sa Majesté ».

Tandis que le chef responsable gagnait les ministres à ses vues, l'officier qui le remplaçait à Saint-Louis préparait avec intelligence et vigueur l'exécution de ses plans.

M. Fleuriau entreprit, en effet, entre autres choses, des essais de culture du coton dans l'île Saint-Louis où ils réussirent merveilleusement. Mais surtout il prépara et sut faire aboutir l'expédition de Galam. Le capitaine de frégate de Meslay commanda cette expédition composée du brick l'*Argus*, du *Postillon* et de l'aviso *Colibri*. L'*Argus* resterait toute une année dans le haut fleuve et servirait de poste jusqu'au jour ou l'on aurait choisi, en connaissance de cause, l'emplacement du fort à construire.

« Les plus minutieuses précautions ont été prises pour l'expédition du convoi, dit un rapport officiel. Tous les Européens notamment ont été fournis de pièces de toile pour les garantir des moustiques..., car les insomnies causées par les piqûres de ces insectes étaient une des principales causes de mortalité pour les blancs sur le fleuve. » Ronald Ross prouvait, en effet, soixante-quinze ans plus tard, que le moustique est l'agent transmetteur du paludisme dont Laveran venait de découvrir la cause!

Une charrue et un soldat laboureur, des graines de coton, de canne à sucre, des arbres fruitiers, une « méchanique pour faire

marcher douze moulins à la fois qui égréneraient de 80 à 90 livres de coton net par jour » partirent le 24 août avec l'expédition. Celle-ci dut subir de nombreuses traverses. Son chef, bientôt malade, rentra en France malgré le succès de ses négociations avec les Fouls qui jurèrent amitié sur l'*Alcoran*. L'ingénieur de Chastellux le remplaça, mais il mourut le 4 décembre, peu après avoir atteint le pays de Galam. Cinq blancs étaient morts au cours de ce voyage de soixante-treize jours et tous avaient été malades.

Les eaux baissaient avec rapidité, un vent sec et brûlant desséchait les marigots et la végétation, recroquevillait les cuirs, gerçait la peau des hommes naguère baignés sans cesse dans leur transpiration. La duplicité des noirs se montrait chaque jour davantage. Pour comble de malheur, le chef saracolet Samba Congol, chez qui nous devions nous installer, s'était fait battre par les Bambaras et ne possédait plus que son village de Makhana. C'est pourquoi l'enseigne Dupont, chef de l'expédition, décida judicieusement de se maintenir en un point nommé Baquel qui se trouvait à 100 kilomètres en aval de l'ancien fort Saint-Joseph. Il y subsiste, en effet, durant toute l'année, une vaste et profonde cuvette bien protégée du vent par une chaîne de collines rocheuses, tandis que le fleuve n'est plus flottable, sur presque tout son parcours, dès la fin de l'hivernage et jusqu'au retour des pluies.

Là ne se borna pas le mérite de M. de Fleuriau. Il sut également nous maintenir en bons rapports avec les chefs indigènes. Ceux-ci ignoraient encore, à la vérité, nos intentions et leurs propres désirs ! Mais le colonel Schmaltz, ayant cause gagnée à Paris, s'embarquait pour Saint-Louis où il touchait le 10 avril 1819. La grande partie allait s'engager. Le chef responsable reprenait les cartes dans ses mains. Il les tiendrait plus d'une année et demie.

*
* *

Voici quelles étaient ses ressources. Son budget atteignait 1 447 027 francs pour l'année 1819. Son personnel civil ou militaire était peu considérable, car il ne fut encore prévu deux ans plus tard que 841 [1] officiers, fonctionnaires et soldats pour toute la colonie. Tous les besoins devaient trouver satisfaction avec cela. Or Saint-Louis lui-même était loin d'être organisé dans

[1] 531 officiers, sous-officiers et soldats d'infanterie, 29 officiers et sapeurs, 27 artilleurs, 6 hommes du génie, 45 officiers et marins, 17 officiers de santé et sœurs, 4 curés, 3 officiers pour les explorations, 4 officiers d'état-major, 25 officiers et employés civils, 5 magistrats, 1 trésorier, 144 indigènes.

son île encore à demi-couverte de marais. Les maisons bien construites s'y comptaient facilement, les rues en étaient tracées dans le sable et l'on n'y trouvait d'eau que dans quelques citernes.

Le colonel Schmaltz ne tarda cependant pas à commencer l'exécution de ses projets. Il remonta le fleuve entouré d'une nombreuse commission d'agents techniques, ingénieurs, jardiniers et vétérinaires.

Le Walo, qu'il avait trouvé stérile lors de son premier voyage, excita cette fois son enthousiasme, au point qu'il adopta la décision prise par le commandant de Fleuriau, d'y installer nos premiers établissements agricoles. Il eut, le 7 mai, sur le pont de l'*Isère*, une entrevue avec le brack du Walo. Ce chef noir menacé par tous ses voisins acceptait, le lendemain, notre protection et nous promettait toutes les terres nécessaires à nos cultures. Le colonel, continuant sa tournée, visita le lac Panié Foul, très long boyau de 10 kilomètres de large, qui jouera un grand rôle lorsqu'on voudra procéder à l'aménagement des richesses hydrauliques du Sénégal. Il signa d'autres traités, notamment avec les Braknas, puis, rentré à Saint-Louis, il fit connaître sans retard au ministre les résultats de son voyage, mais celui-ci dut être bien surpris. Contrairement à ses premières affirmations, le colonel proclamait, en effet, la nécessité de contraindre les noirs au travail. Il déclarait, de plus, indispensable l'abandon de Saint-Louis au profit de Dagana, le nouveau poste qu'on devait créer dans le Walo. Ce point, situé à 170 kilomètres de Saint-Louis, était plus central par rapport à nos nouveaux établissements. Son voisinage des futures plantations lui assurerait plus de « bien-être ». Or le seul avantage de cet humble hameau indigène était de marquer la limite où les eaux du Sénégal restent douces toute l'année. Cette proposition n'eut aucun succès, mais du moins on commença la construction d'un fortin placé sur la berge même du fleuve, à côté du village noir. L'Habitation Royale, créée par le gérant Royer, allait également s'élever un peu en aval de Dagana, sur l'affluent du Panié Foul. Deux autres postes furent créés en même temps entre Saint-Louis et Dagana. Il y eut donc alors une période d'activité véritable. Le conseil du gouvernement avait, le 5 novembre, délibéré « sur les formes et conditions des concessions de terrain à accorder dans le Walo ». Comprenant 150 ou 300 arpents, avec une façade de 10 arpents sur le fleuve, elles étaient groupées afin de pouvoir être mieux défendues. Les conditions auxquelles on les accordait étaient tellement libérales que la colonie avançait parfois les fonds néces-

saires à leur exploitation. Le sieur Charbonnié reçut de cette façon 5000 francs.

L'histoire de la colonie devait malheureusement confirmer une fois de plus cette vérité que l'excès en tout est un défaut!

L'établissement de Galam préoccupait aussi le colonel, mais le départ de l'expédition annuelle se fit seulement au mois de septembre et le succès n'en fut pas comparable à celui de l'année précédente. Le convoi s'arrêta à Saldé. Le fait s'était déjà produit en 1817 pour des motifs analogues. Nous n'étions pas assez énergiques vis-à-vis des noirs et ils nous attaquèrent. Le chef du convoi, Godard, et tous ses officiers tombèrent malades. Les soldats, mauvais sujets pour la plupart, firent preuve d'indiscipline. La retraite devint nécessaire. Le capitaine Oblet, qui avait pris le commandement, dut combattre sans cesse jusqu'au moment d'atteindre Dagana. Le colonel Schmaltz, qu'accompagnait le baron de Mackau, commissaire extraordinaire envoyé par le Roi en inspection au Sénégal, voulut monter au secours de Baquel condamné à l'isolement par l'échec de l'expédition. Mais, malgré l'avis général qui était de punir d'abord les agresseurs, le colonel décida d'engager avec l'almamy du Fouta, responsable de cette attaque, de nouveaux pourparlers voués à un échec fatal.

Un bateau de 200 tonnes put fort heureusement remonter en soixante-trois jours de navigation jusqu'à notre stationnaire du Galam qu'il ravitailla. L'année 1820 commençait sous des auspices peu favorables malgré l'annonce d'une dotation supplémentaire de 1 200 000 francs au profit de la colonie. Le colonel avait décidé de monter jusqu'à Podor pour y rencontrer l'almamy du Fouta, car les négociations entamées avec ce chef n'aboutissaient toujours pas. Il parvint devant ce village le 17 février, mais le chef noir lui tendit un guet-apens, puis lui déclara sans ambages ne vouloir traiter qu'après l'évacuation par les Français de Baquel et Dagana. Comme notre allié l'émir des Brakna nous trahit dans ce moment, le colonel dut à son tour descendre le fleuve en combattant et aller chercher jusqu'à Saint-Louis des secours pour Dagana menacé d'une attaque.

Le Walo, dévasté par les gens du Fouta, nous causait lui-même des ennuis imprévus en se refusant à observer les clauses des traités. Dagana se construisait par bonheur; il ne comportait toutefois, au début du mois de mars, que deux lunettes et une batterie, sans parler de son enceinte et de son parapet.

Le poste de Galam restait toujours provisoirement fixé à Baquel où l'on avait construit quelques cases sur une hauteur voisine du fleuve. Mais l'existence était très pénible dans ce poste lointain.

Aussi la ration de 750 grammes de pain, de 500 grammes de viande et d'un litre de vin, que le conseil du gouvernement décida d'allouer aux officiers et employés pour « les dédommager en quelque manière », n'était-elle pas une faveur injustifiée. Il fallait cependant décider de l'emplacement définitif du fort que l'on devait construire. Le colonel réunit dans ce but le conseil du gouvernement, mais les notables de Saint-Louis, consultés parce qu'ils connaissaient la région, émirent les avis les plus différents. Il dut, pour trancher le débat, constituer une commission spéciale. Celle-ci remonta le fleuve jusqu'aux chutes du Felou et examina successivement les divers points susceptibles d'être choisis. Elle désigna Baquel, grâce à la voix prépondérante de son chef, le commandant Leblanc.

L'enseigne de vaisseau Hesse fut alors choisi pour présider à cette fondation. Cet officier commandait auparavant Dagana, il se trouvait donc préparé à remplir sa difficile mission. Ses instructions datées du 29 juillet étaient très complètes. Elles débutaient d'une façon inattendue, lorsqu'on connaît l'engouement du colonel Schmaltz pour la colonisation agricole, par un tableau des grands avantages que nous réservait le monopole du commerce avec l'intérieur de l'Afrique.

Le chef de la colonie recommandait, afin d'encourager les transactions, d'acheter tous les produits offerts par les noirs. La mission anglaise dirigée par Gray, qui se trouvait à Baquel depuis le début de l'année, devait être soigneusement surveillée, car il y avait lieu de craindre justement qu'elle n'eût pour but de dériver le commerce de l'intérieur vers la Gambie.

« Un des devoirs du chef de poste était également de se procurer des nègres pour les besoins de l'armée », car un ordre ministériel venait de prescrire la création de corps formés de noirs et notamment celle d'une compagnie de sapeurs.

Si les instructions du colonel donnaient au commerce une importance prépondérante, il serait inexact de dire qu'elles négligeaient tout à fait la question agricole. L'indigo « qu'on a dit de qualité inférieure », mais surtout le coton, « marchandise dont la France a grand besoin », y font l'objet d'une courte mention.

La situation politique ne pouvait manquer d'y être également traitée. Il est donc indiqué au commandant du poste que sa résidence apparaît au ministre comme un point central autour duquel des établissements progressivement formés doivent nous faire pénétrer jusqu'aux marchés de l'intérieur, d'où cette conclusion imprévue que nous devons surtout chercher à jouer le rôle d'arbitres entre les peuples noirs.

La garnison de Baquel se composait, en dehors de l'équipage de l'*Argus*, de 2 officiers de troupe, 22 sous-officiers et soldats européens et de 30 noirs. 2 officiers de santé et 1 commis de marine chargé du service administratif complétaient cet effectif bien faible en vérité pour remplir semblable mission !

Jamais le convoi de Galam n'avait encore été aussi important qu'en cette année 1820. Sans parler des deux bateaux envoyés par le commerce ni de la relève du poste, il comprenait la commission chargée du choix de l'emplacement du fort et deux missions d'exploration. La première de ces missions était celle de l'ingénieur Grandin[1], chargé de reprendre les travaux abandonnés par suite de la mort de Brédif et de Chastellux. L'interprète Rouzée dirigeait la seconde et devait explorer les régions situées à l'est du fleuve, mais lui aussi mourut au cours de ce voyage.

L'escorte militaire du convoi se composait de la gabarre la *Ménagère*, bastinguée et armée de 6 canons, ainsi que de 4 bricks et goélettes. Enfin, ce qu'on pourrait appeler le corps de débarquement comptait 10 officiers, 37 sous-officiers et soldats européens encadrant 114 noirs. Cet effectif représentait une notable partie de la garnison du Sénégal, mais les attaques subies par les précédents convois justifiaient ce déploiement de forces.

Le chef de la colonie avait, du reste, pris depuis quelque temps déjà la résolution d'infliger une leçon aux riverains du fleuve. Un ordre de lui, daté du 19 juillet, enjoignait au commandant Coignasse-Delage d'aller attaquer, avec 300 réguliers auxiliaires, le village toucouleur de Guialmaquie, qui suscitait contre nous une coalition du Fouta et des Maures.

Cette expédition, la première à laquelle nous nous résignions, fut, au dernier moment, lancée par le commandant Leblanc, chef de la flottille du fleuve, contre Podor et elle réussit par surprise, sans pertes de notre côté.

Le colonel Schmaltz avait été confirmé dans son énergique décision par les avis du conseil du gouvernement réuni en séance extraordinaire le 31 juillet, quelques jours avant le départ du convoi, à l'effet d'examiner la conduite à tenir pour arriver « à la fin que l'on recherche depuis longtemps avec de vains efforts, une paix juste et réciproquement avantageuse au Sénégal, aux Walos et aux riverains eux-mêmes ».

Tous les membres du conseil préconisèrent, en effet, une politique plus vigoureuse. Le notable Alain assurait que le seul moyen de sauver la colonie était « une guerre active... qui dé-

[1] Ses appointements ne dépassaient pas 6000 francs.

montre aux indigènes et particulièrement aux Fouls, les plus enorgueillis d'entre eux, que la patience dont nous avons fait preuve jusqu'à ce jour n'est point, comme ils le disent, la suite de notre faiblesse. » Le contrôleur Millot résuma la situation dans cette phrase : « Le Sénégal est perdu à jamais, s'il ne fait pas la guerre. »

On ne jugeait, bien entendu, pas en France la situation de la même manière qu'au Sénégal, aussi une dépêche ministérielle numérotée 75 prescrivait-elle de faire des notifications à l'almamy du Fouta, comme s'il s'était agi d'un prince européen.

Le colonel, ne tenant heureusement pas compte de cet ordre, avait décidé, grâce à l'avis de son conseil, que le convoi canonnerait au retour tous les villages dont nous avions à nous plaindre. On en comptait vingt-six, rien que chez les Toucouleurs!

Ces dispositions ordonnées en vue de la création du poste de Galam et pour assurer la sécurité de ses communications devaient être, si l'on peut dire, le chant du cygne du colonel Schmaltz. Quant à l'expédition contre Podor, elle ne fut qu'un accident dans notre politique sénégalaise. La mansuétude à tout prix vis-à-vis des indigènes reprit ensuite tous ses droits. Nous pensions éviter ainsi l'occasion de dépenses nouvelles, car la guerre coûte cher et nous avions oublié qu'il faut, en politique comme en agriculture, savoir semer avant de pouvoir récolter.

Nous attendrons plus de trente ans encore, jusqu'à la nomination du gouverneur Faidherbe, pour comprendre que la force seule attire le respect, au moins en Afrique, — mais peut-être pourrait-on étendre au reste du monde la valeur de cette vérité! Les perpétuels changements de programme du colonel Schmaltz, ainsi que l'échec de ses tentatives de pacification, l'avaient tout à fait discrédité à Paris. Aussi le capitaine de vaisseau Le Coupé de Montereau fut-il désigné pour le remplacer. Le colonel lui passa ses pouvoirs dès son arrivée à Saint-Louis, le 17 août 1820; puis il quitta le Sénégal pour n'y plus revenir.

*
* *

On plaisantait à la Chambre, l'année précédente, nos essais de colonisation agricole du Sénégal. Soit parce qu'ils étaient renseignés sur l'état du pays, soit peut-être par simple esprit d'opposition, certains affirmaient que nous serions entraînés dans cette entreprise à des guerres constantes contre les diverses peuplades indigènes.

Si le ministre tint rigueur au colonel Schmaltz de n'avoir pas

réalisé ses irréalisables promesses, il n'en poursuivit pas moins quelques années encore l'exécution de son programme. La métropole avait toujours voulu faire au Sénégal un placement à gros intérêts, elle avait toujours souhaité n'y engager que des sommes relativement minimes. Or tous ses rêves devaient se dissiper les uns après les autres et plus de 20 millions allaient être dépensés en pure perte dans cette tentative hasardeuse et mal dirigée !

La succession laissée par le colonel Schmaltz était incontestablement très difficile. Voici comment son successeur décrivait la situation de sa colonie, devant le conseil du gouvernement réuni le 12 mars 1821.

Le Cayor venait d'interdire la traite du mil et provoquait ainsi la famine à Saint-Louis. Son « damel » n'avait pas même daigné répondre à nos avances. La révolution agitait le Fouta et le Toro qui menaçaient d'attaquer Dagana. Les Trarzas nous marquaient également une grande hostilité. Les chefs de ces peuplades « avaient manifesté, dans une précédente entrevue avec le gouverneur, des prétentions, une hauteur et une insolence révoltantes ».

« Notre situation politique est fâcheuse, nous sommes en mésintelligence avec tous nos voisins, nous redoutons de ne pouvoir sortir de là que par des moyens rigoureux », déclarait le nouveau gouverneur qui ajoutait « n'avoir pas les moyens de mener à bien cette guerre reconnue indispensable » et qui craignait « un échec épouvantable » s'il l'entreprenait avec ses ressources actuelles.

La situation économique se ressentait, bien entendu, de cet état de choses et la misère était grande à Saint-Louis dont le commerce fut toujours l'unique moyen d'existence. C'est pourquoi des pétitions parvenaient au gouverneur. Tandis que les Européens préconisaient la liberté du commerce sous la responsabilité de chacun, les gens du pays, c'est-à-dire les mulâtres, réclamaient au contraire l'établissement du monopole. L'administration, prise entre ces vœux contradictoires, changera souvent d'avis sur cet important sujet au cours des années qui vont suivre ! Mais surtout l'apathie, voire la mauvaise volonté que les habitants de Saint-Louis et de Gorée opposaient aux autorités dans des circonstances aussi déplorables méritent d'exciter l'étonnement. Aussi le gouverneur signalait-il le 22 juillet 1821 « l'abus inexplicable des habitants en général » qui n'ont pas répondu aux demandes qui leur ont été faites pour la levée des hommes nécessaires aux armements. « Il me serait dur, ajoutait-il, d'avoir à sévir contre l'esprit d'insubordination et d'opposition apporté par les hommes, libres ou captifs, désignés pour le service, ce dont mon prédéces-

seur a fait une pénible expérience, mais je n'en pourrais tolérer les suites. »

On continuait malgré tout l'installation des nouveaux postes. Dagana et Baquel comptaient seulement encore, au début de l'année, dans l'inventaire estimatif des établissements du Sénégal le premier pour 54 393 francs, le second pour 189 586 francs, tandis que Saint-Louis et Gorée représentaient une valeur d'environ deux millions et demi. Mais les dépenses engagées pour les deux postes du fleuve allaient plus que doubler au cours de l'exercice commencé.

Une caserne en briques est, en effet, commencée à Dagana où commande le capitaine Oblet. Les troupes l'occupent dès le mois de juin et le gouverneur pourra signaler bientôt, avec la plus grande satisfaction, que « de ce jour, l'état sanitaire est devenu comparable à celui de Saint-Louis ». Un service régulier de bateaux réunira du reste, un peu plus tard, ce même poste au chef-lieu de la colonie. La situation politique s'améliore en ce moment dans tout le fleuve, nous en profitons pour aménager aussi Baquel. Le fortin se dresse sur la rive gauche du Sénégal au sommet d'une colline rocheuse qui surplombe le profond bassin où mouille l'*Argus* depuis déjà deux ans. La construction des ouvrages de défense extérieure, faite sur un plan naguère proposé par l'enseigne Dupont, est assez avancée dès le mois de mai pour nous mettre à couvert des insultes de nos « versatiles voisins ». Comme il lui faut envoyer la chaux de Saint-Louis, où elle est rare, et aussi les bois ouvragés, le gouverneur propose un plan un peu simplifié comportant un mur d'enceinte crénelé, flanqué à chaque angle d'une pièce de canon de petit calibre placée sur un affût marin. La caserne, construite au centre de l'enceinte, formerait un long bâtiment divisé en trois parties, pour les officiers, les soldats et l'ambulance.

L'accalmie dont profitait le Galam ne dura pas longtemps. L'enseigne Hesse et ses officiers venaient à peine d'accepter de prolonger leur séjour dans le haut fleuve, qu'on assassina l'un d'entre eux, le lieutenant Nona, commandant la garnison dans le gros village voisin de Tuabo. Le chef de ce village attaquait bientôt après notre poste. Des considérations un peu machiavéliques nous feront nous contenter, lorsque nous aurons battu ce roitelet indigène, de la punition des assassins de notre officier.

La mission anglaise du major Gray, venue de la Gambie et fixée dans la région depuis plus de deux ans, venait, sur ces entrefaites, de reconnaître la nécessité de battre en retraite. Son chef la ramenait à la côte et s'embarquait de Saint-Louis pour

l'Europe. Cet événement, qui supprimait pour la traite de Galam la concurrence de la Gambie, dut être considéré comme très heureux dans la colonie. La société de Galam, qui n'avait pas été prête cette année au moment du départ du convoi militaire, réalisa, malgré cela, de beaux bénéfices; aussi pouvait-on trouver, dans ce fait, le présage d'un brillant avenir pour notre commerce. Cette société comprenait tous ceux des commerçants de la colonie qui faisaient la traite du Galam. Elle avait été créée l'année précédente par le colonel Schmaltz, afin d'éviter les fâcheux effets d'une concurrence excessive. Son bilan indiquait 445 000 francs de recettes réalisées pour 145 000 de marchandises vendues.

Si l'on déduit, de cette somme, 75 000 francs destinés à couvrir les frais généraux, les bénéfices nets s'élevaient donc à 370 000 fr., ce qui donne 150 pour 100 de bénéfices « en évaluant les recettes au plus bas et les dépenses au maximum ».

Les défenses de Baquel furent achevées à la fin de l'année. Aussi le gouverneur pourrá-t-il écrire au chef du poste (fév. 1822) : « Vous êtes à présent en mesure de repousser les attaques de l'Afrique entière. » La garnison comptait alors 134 combattants dont 15 blancs, tandis que Dagana se contentait d'un officier et de 35 hommes.

Des jours plus heureux semblaient devoir luire bientôt pour le Sénégal, puisque l'organisation de ses postes s'achevait peu à peu.

Un troisième gouverneur vint prendre à ce moment la direction de la colonie. Ce fut le baron Roger, un avocat envoyé de Paris pour remplacer les officiers jusqu'ici désignés pour ces fonctions, surtout militaires.

Une des premières lettres du nouveau gouverneur aux chefs de poste contient la déclaration que le gouvernement veut fermement former une colonie agricole sur les bords du Sénégal (15 mars). La création de cette colonie agricole absorbera en effet tous ses efforts. N'écrira-t-il pas un peu plus tard que « dix arpents cultivés par son intervention feraient battre son cœur de joie »?

Le plan du baron Roger fut de concentrer toutes les ressources sur le Walo. Il écrivait au commandant de Baquel que le commerce du haut Sénégal ne serait jamais bien considérable, tant que nous n'irions pas dans l'intérieur chercher les marchandises. Baquel ne devait donc être « qu'un lieu de dépôt et le point central d'une vaste circonférence dont tous les rayons seraient sans cesse parcourus ». Il fournirait surtout de la main-d'œuvre au Walo qui n'en avait pas. Nous devions donc y racheter des captifs. « Je dis racheter et non acheter », soulignait le baron Roger,

« car, étant devenus la propriété de citoyens français, ils seront libres au bout de quatorze ans au plus ». Le gouverneur commandait tout de suite 100 de ces noirs, « surtout maltraités ou menacés de mort, ce qui nous servirait de couverture » auprès de l'Angleterre, fort attachée, comme on sait, à la suppression de l'esclavage.

Bientôt après, le gouverneur passera marché avec la société de Galam pour la fourniture de 120 captifs à 206 francs chacun. Enfin, manquant toujours de main-d'œuvre, il voudra recruter, pour le travail des plantations, des noirs « entièrement libres », comme s'il en avait existé dans ce pays où les hommes sont riches quand ils possèdent des captifs et où ils sont captifs quand ils ne sont pas riches.

Ces efforts parurent tout d'abord devoir être couronnés d'un magnifique succès. Il existait dans le Walo, en 1822, onze grandes cotonneries. On y recensa, trois ans plus tard, 3 449 000 pieds de coton chez les particuliers et 1 124 000 dans les établissements royaux. L'indigo faisait espérer aussi des bénéfices considérables.

Mais les colons se contentèrent bientôt, afin de toucher les primes du gouvernement, de planter en terre des branchages figurant les tiges que devaient compter les inspecteurs. Si ces champs-là ne duraient qu'un jour, le vent d'est et la sécheresse dévastaient aussi les plantations véritables, de sorte que l'année 1830 vit disparaître les dernières traces de notre tentative de colonisation agricole du Walo, seule raison pour laquelle nous avions tant fait crédit au Sénégal.

Le commerce de la colonie qui la fit vivre dans les années suivantes, comme il avait déjà, naguère, assuré son existence, n'était pas encore assez considérable pour nous engager à de nouveaux sacrifices. Nous ne pouvions comprendre à cette époque l'immense intérêt qu'aurait présenté pour nous l'extension de notre domination sur ces vastes territoires. Aussi les nécessités politiques étaient-elles toujours sacrifiées sur place, dans l'esprit de nos gouverneurs, comme à Paris dans celui de nos ministres, au désir de ne pas dépenser. C'est au Sénégal, on peut le dire, que fut inauguré notre néfaste système colonial du « pas d'histoires ». Et c'est surtout au baron Roger qu'on peut reprocher d'avoir pris l'abstention pour la suprême habileté, tandis qu'elle est le plus souvent la plus grave des fautes. S'il affirmait au capitaine Garçon, successeur de l'enseigne Hesse, que Baquel ne serait jamais abandonné, même si l'on allait plus loin dans l'intérieur, ses instructions se bornaient dans le même temps à imposer à tous les chefs de postes la neutralité poussée jusqu'à la plus insigne faiblesse.

Ainsi, quand le Tounka de Tuabo, duquel nous avions eu si souvent à nous plaindre, voulut soumettre à son autorité les habitants du village de Baquel, construit sous les canons du fort, le gouverneur donna l'ordre de les lui abandonner en recommandant « de concilier cette conduite avec ce qui est dû à l'humanité et aux services passés ».

Le secret de cette phraséologie ne s'est pas perdu depuis lors et Dieu sait si nous en avons souffert!

Des instructions analogues étaient données en 1824 pour Dagana : « Vous ne devez faire usage de vos armes, est-il expressément ordonné au lieutenant Seibert, qu'autant que le poste sera attaqué, qu'on aura tiré dessus directement ». Les gens du village devront être, en cas de péril, parqués entre le fleuve et le mur du poste, sur un espace d'environ 50 mètres de largeur et seule, la famille du Brack, notre allié, pourra se réfugier à l'abri des murs, sauf en cas d'absolue nécessité.

Notre politique indigène était donc incontestablement erronée. Nous ne pouvions pas nous faire à l'idée que le Sénégal avait plus besoin de gendarmes que de colons. Nous nous apercevions à peine qu'il était impossible de lui procurer les bras dont il avait un besoin pressant. Nous allions reconnaître un peu plus tard seulement que l'eau faisait également défaut à la colonie et c'est pourquoi nos essais agricoles devaient si misérablement échouer qu'on pouvait douter de l'existence future du Sénégal!

N'importe! Les jardiniers de 1817 étaient ignorants et mégalomanes; mais le germe avait été semé. Comme une graine enfouie sous terre, il continuait sa vie latente et croissait mystérieusement chaque année grâce à nos sacrifices, comptés mais toujours renouvelés, en hommes et en argent.

Et quand Faidherbe vint, il se développa tout d'un coup hors du sol comme un jeune arbre vigoureux. Puis, après un autre laps de temps, ces faits sont d'hier, l'arbre se couvrit enfin de fruits. Il en donne maintenant chaque année!

Les erreurs que nous avons souvent commises au cours de ce long siècle d'histoire nous ont donc parfois servis, dans ce paradoxal pays où tout est difficile, et jamais elles n'ont été fatales à notre œuvre qui se trouve aujourd'hui à l'abri de tous les périls. Elle ne peut plus que grandir dans des proportions encore impossibles à fixer. Mais elle le fera plus ou moins vite, selon les chefs qu'on saura lui donner.

D[r] d'Anfreville de la Salle.

VICTOR HUGO ET TALMA

POURQUOI *CROMWELL* N'A PAS ÉTÉ REPRÉSENTÉ

Un auteur, déjà notoire, se pose en réformateur du théâtre. Il écrit une pièce suivant les règles d'une poétique nouvelle et lui ajoute une préface retentissante qui devient le manifeste de son école. Mais il ne se soucie pas de la faire représenter; il renonce délibérément aux chances d'un succès qui établirait sa réputation de dramaturge et serait d'une importance décisive pour la diffusion de sa doctrine. N'y a-t-il pas là une attitude qui étonne et qui mérite qu'on l'examine de près? Telle serait pourtant l'attitude de Victor Hugo, en 1827, au moment où il vient d'écrire *Cromwell.*

Il en a lui-même senti l'étrangeté et il a plusieurs fois pris à tâche de l'expliquer. Par malheur, il est difficile de discerner la vérité à travers les variations de ses explications successives. C'est ainsi que les raisons alléguées dans un court paragraphe de la *Préface de Cromwell* ne cadrent pas avec celles qui remplissent le chapitre XLVIII du *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.*

Lesquelles sont les véritables? N'en existerait-il pas d'autres dont Victor Hugo aurait gardé le secret?

*
* *

M. Taylor, lisons-nous dans le *Victor Hugo raconté* [1], était alors commissaire royal à la Comédie-Française. Il demanda à M. Victor Hugo, pourquoi il n'écrivait pas pour le théâtre.

— J'y pense, dit M. Victor-Hugo. J'ai même commencé un drame sur *Cromwell.*

— Eh! bien, finissez-le et donnez-le moi. Un *Cromwell* fait par vous ne peut être joué que par Talma.

Pour engager l'affaire, il réunit le poète et le tragédien dans un dîner au *Rocher de Cancale.* Le dîner était nombreux, mais MM. Victor Hugo et Talma, placés l'un à côté de l'autre, purent causer à leur aise.

Talma avait alors soixante-cinq ans; il était fatigué et malade; il mourut quelques mois après; il se sentait finir. Il parla de sa profession avec amertume : les acteurs n'étaient pas des hommes, pas même lui, malgré son succès et sa réputation. Même dans son métier, il n'était arrivé à rien...

— Non, insista le grand tragédien, l'acteur n'est rien sans le rôle et je n'ai jamais eu un vrai rôle. Je n'ai jamais eu de pièce comme il m'en aurait fallu. La tragédie, c'est beau, c'est noble, c'est grand. J'aurais voulu autant de grandeur avec plus de réalité. Un personnage qui eût la variété et le mouvement de la vie, qui ne fût pas tout d'une pièce, qui fût tragique et familier, un roi qui fût homme. Tenez, m'avez-vous vu dans *Charles VI*? J'ai fait de l'effet en disant : *Du pain, je veux du pain!* c'est

[1] *Victor Hugo raconté* .., chapitre *Cromwell.*

que le roi n'était plus là dans une souffrance royale, il était dans une souffrance humaine; c'était tragique et c'était vrai; c'était la souveraineté et c'était la misère; c'était un roi et c'était un mendiant. La vérité! voilà ce que j'ai cherché toute ma vie. Mais que voulez-vous? Je demande Shakespeare, on me donne Ducis... Personne ne sait ce que j'aurais été si j'avais trouvé l'auteur que je cherchais. Je mourrai sans avoir joué une seule fois. Vous, Monsieur Hugo, qui êtes jeune et hardi, vous devriez me faire un rôle. Taylor m'a dit que vous faisiez un *Cromwell*. J'ai toujours eu envie de jouer *Cromwell*. J'ai acheté son portrait à Londres. Si vous veniez chez moi, vous le verriez accroché dans ma chambre. Qu'est-ce que c'est que votre pièce? Ça ne doit pas ressembler aux pièces des autres.

— Ce que vous rêvez de jouer, dit M. Victor Hugo, c'est justement ce que je rêve d'écrire.

Là-dessus, il expose « quelques-unes des idées dont il allait faire la *Préface de Cromwell* ». Talma l'écoute attentivement, puis réclame quelques scènes du drame. Victor Hugo s'exécute. Talma, enthousiasmé, applaudit et, l'audition terminée, « tend... la main à l'auteur, en lui disant : « Dépêchez-vous de finir votre drame. J'ai hâte de le jouer. »

Mais la mort vient le surprendre « quelque temps après ». « M. Victor Hugo, n'ayant plus d'acteur, ne se pressa plus et put donner à son drame des développements que n'aurait pas comportés la représentation. » Et il nous dit, dans la *Préface*, « le plaisir » qu'il eut « à le dérouler à plus larges plis ».

Ainsi donc, à l'en croire, Victor Hugo avait reçu de Talma la promesse que celui-ci interpréterait le rôle de Cromwell. Ce concours capital étant venu à lui faire défaut, il se borna à versifier, sans tenir compte des nécessités de la scène, un sujet ébauché qui l'intéressait.

Examinons rapidement cette double assertion.

*
* *

Le récit qu'on vient de lire ne saurait être utilisé qu'avec une extrême prudence. Edmond Biré a, le premier, formulé les principales réserves qu'il appelle dans un livre d'une sévérité parfois excessive, mais d'une grande richesse d'informations et d'une rare sagacité [1]. Nous en répéterons quelques-unes et en ajouterons de nouvelles.

Le style du *Témoin*, semé d'antithèses, de mots à effet, de tirades, d'autant plus incompréhensibles que les deux interlocuteurs du *Rocher* sont supposés s'entretenir en aparté, décèle plutôt une adaptation littéraire qu'une transcription exacte de la réalité. D'autre part, ce texte présente de notables divergences avec un second récit de date ultérieure, qui a été recueilli par Richard Lesclide, secrétaire de Victor Hugo, parmi les *Propos de table* du Maître [2].

Ici, il n'est plus question de l'entremise de Taylor : c'est de son propre mouvement que Talma désire connaître *Cromwell* et fixe le rendez-vous du *Rocher de Cancale*. L'acteur se fait attendre et arrive épouvanté par un crime dont il vient d'être témoin dans la rue. L'obsession du sang versé le poursuit durant tout le repas et ne le quitte qu'au moment où Victor Hugo commence à réciter ses vers.

[1] *Victor Hugo avant 1830*, 1883, in-8°. Cf. chap. XIII.
[2] *Le Figaro*. Supplément littéraire du 23 mai 1885.

Dans les deux récits, on trouve indiquées jusqu'à trois dates différentes et toutes également impossibles. Le dîner du *Rocher* aurait eu lieu tantôt à l'époque où parut l'*Ode à la Colonne*, c'est-à-dire vers le mois de février 1827, — tantôt l'année où Talma avait soixante-cinq ans, ce qui, étant donné la date de sa naissance (1763), nous reporte à l'année 1828, — tantôt au moment de la publication de *Cromwell*, c'est-à-dire à la fin de l'année 1827 ou au commencement de l'année 1828. Or Talma était mort le 19 octobre 1826.

A d'autres points de vue, le chapitre XLVIII du *Victor Hugo raconté* heurte à chaque instant la vraisemblance. On y prête à Talma une humilité qui pourrait, à la rigueur, passer pour une suprême coquetterie d'artiste, mais qui ne s'accorde guère avec l'opinion que l'illustre tragédien avait de lui-même et de son talent. L'acteur Samson raconte dans ses *Mémoires* quelle orgueilleuse indignation lui causait le titre de *Talma de la province* donné à Joanny, le futur créateur du rôle de Don Ruy Gomez, dans *Hernani*. Et nous savons qu'il poussa un jour l'irascibilité jusqu'à se livrer à des violences sur la personne du critique Geoffroy [1].

Talma aurait encore marqué son dédain pour Ducis en l'opposant à Shakespeare. Il est douteux qu'il ait fait si peu de cas d'un auteur, célèbre en son temps, et à qui il devait de nombreux succès. De plus, Talma était l'allié de Ducis, par le mariage de sa sœur, Mlle Talma, avec le neveu du poète, Louis Ducis. Au témoignage de Mme de Staël, il avait la plus grande vénération pour l'adaptateur de Shakespeare, et disait qu'il jouait ses pièces « en ami du beau talent du noble vieillard ».

Quant à l'engouement subit dont il se serait pris pour le drame, après une lecture de *Cromwell*, il demeure problématique. Talma fut toute sa vie l'homme des classiques, voire des pseudo-classiques. Toute sa vie, il se montra intraitable pour la nouvelle Ecole. A un an de distance, il fit refuser le *Saül*, et, malgré les instances de Sophie Gay, la *Cléopâtre* de Soumet. Quelques jours à peine avant sa mort, il répondait, non sans malice, à une question du banquier Ouvrard : « J'aime le romantique, mais surtout celui de Racine. »

Dans ces conditions et si, — contrairement à Biré qui nie la rencontre de Victor Hugo et de Talma au *Rocher de Cancale*, — nous sommes disposé à en admettre le fait matériel, nous demeurons sceptique sur l'enthousiasme dont Talma aurait fait montre à la lecture de *Cromwell* et sur l'engagement qu'il aurait pris de le jouer.

Ajoutons qu'il est assez remarquable qu'au milieu des colères et des contradictions suscitées par *Cromwell* et sa *Préface*, Victor Hugo n'ait jamais songé, sinon à propos de questions ou d'incidents secondaires, à se réclamer d'un nom dont l'illustration et la popularité auraient couvert les hardiesses de sa poétique ou les nouveautés de son drame. Au moment où il aurait eu le plus intérêt à invoquer l'approbation de Talma, il ne le nomme que dans une antithèse de la *Préface* et dans une note de *Cromwell* relative à l'emploi des vers au théâtre.

[1] De Lanzac de Laborie, *le Théâtre-Français*, p. 60-61. (*Paris sous Napoléon*, VII.)

*
* *

Mais le concours de Talma n'ayant pas été promis à l'auteur de *Cromwell*, celui-ci n'a-t-il pu néanmoins l'escompter? Il faut alors se demander si le drame a été, du vivant de l'interprète espéré, construit en vue de la représentation et s'il n'a, comme le prétend Victor Hugo, dépassé les limites imposées par le cadre de la scène qu'après la mort de cet interprète.

Talma joua pour la dernière fois le 3 juin 1826 [1]. Une maladie subite l'éloigna du théâtre. Après un bref séjour à sa campagne de Brunoy, il alla faire une saison à Enghien et ne retourna à Paris que le 9 octobre, dix jours avant sa mort.

On comprendra sans peine que, durant les quatre mois de sa maladie, il ne se soit guère trouvé en état de dîner en joyeuse compagnie au *Rocher de Cancale*. Son entrevue avec Victor Hugo serait donc antérieure à l'époque de sa maladie, c'est-à-dire au mois de juin 1826. Elle remonterait ainsi aux premiers mois de la même année.

Mais le récit du *Témoin* et les *Propos de table*, en dépit de leurs divergences, concordent pour certifier que les scènes de *Cromwell* qui furent récitées à Talma appartenaient au troisième acte de la pièce. Ce sont les scènes IV et XIII. Dans la première, qui n'est mentionnée que par le *Témoin*, Milton adjure le Protecteur de renoncer au titre de roi. La seconde, qui est clairement désignée par les deux textes, nous montre Cromwell démasquant la duplicité de Davenant.

Par conséquent, le troisième acte de *Cromwell*, ou presque tout le troisième acte, si l'on admet que l'auteur se fût arrêté à la treizième scène d'un acte qui en compte dix-huit, était composé lors du dîner du *Rocher*. Le troisième acte étant écrit, il faut bien reconnaître, à moins de supposer que l'auteur a commencé sa pièce par le milieu, que les deux actes précédents étaient écrits également. Il s'ensuit que les trois premiers actes de *Cromwell* étaient prêts à une époque antérieure au mois de juin 1826.

L'ensemble de la pièce s'achevait dans les premiers jours d'octobre de la même année. C'est ce qui ressort d'une lettre écrite à Saint-Valry, à la date du 11 octobre :

« ... Quant à moi, mon ami, je travaille à force à ce que vous savez. J'ai fait deux actes de quinze cents vers chacun depuis votre départ. Je vis dans une retraite profonde, n'ayant d'entretien qu'avec les personnages imaginaires que je ressuscite pour mon plaisir. Je voudrais bien aussi que ce fût pour le vôtre. »

Mais il n'y a dans *Cromwell* que deux actes qui atteignent le chiffre de quinze cents vers : le troisième et le cinquième. Les trois autres s'en écartent beaucoup trop pour qu'une confusion soit possible. Le deuxième compte environ douze cents vers ; le premier et le quatrième, un peu moins d'un millier chacun.

Donc, si le cinquième acte était achevé le 11 octobre 1826, force est

[1] Moreau, *Mémoires historiques et littéraires sur F.-J. Talma*, Paris, 1827, 3e édit., in-18. Cf. p. 73 et suiv.

de reconnaître, pour ne pas supposer à Victor Hugo une méthode de travail paradoxale, que toute la pièce était composée à cette date.

Non qu'elle ne fût encore susceptible de recevoir des retouches de détail. Le texte de la lettre à Saint-Valry laisse même entendre que Victor Hugo, en travaillant successivement aux actes III et V, qui ne se suivent pas dans l'ordre naturel, avait depuis quelque temps achevé sa pièce et qu'il s'occupait de la mise au point de deux actes qu'il jugeait d'une importance particulière.

En tout cas, et quelle qu'ait été l'importance des retouches, il reste acquis que la pièce comprenait des actes de quinze cents vers, à la date du 11 octobre 1826, c'est-à-dire huit jours avant la mort de Talma. Comment dès lors soutenir que cet événement a eu pour résultat de donner à *Cromwell* l'ampleur excessive qu'on lui connaît?

*
* *

Le drame de Victor Hugo, ainsi conçu et exécuté en dehors de Talma, était-il destiné à la scène? Rien n'interdit de le croire. Il faut examiner ici les raisons qui, d'après la *Préface,* auraient décidé Victor Hugo à ne pas le faire représenter.

Il a été retenu, dit-il, par la crainte des « jurys littéraires ». Crainte singulière de la part d'un réformateur qui se propose de détruire l'autorité de ces jurys et d'un auteur dramatique qui relève beaucoup moins de leur jugement que de celui du public.

Il se serait ensuite inquiété de la « censure politique ». L'argument est faible. En 1827, le loyalisme de Victor Hugo était trop peu suspect, pour que le gouvernement ne fût pas porté a interpréter les intentions de sa pièce dans le sens le plus bienveillant. De plus *Cromwell* ne pouvait paraître de nature à éveiller les méfiances de l'autorité. L'opposition y aurait vainement cherché des traits analogues à ceux que la censure releva deux ans plus tard dans le IVe acte de *Marion Delorme.* Au lieu de la silhouette falote d'un monarque imbécile qui se trouvait être l'ancêtre direct du roi régnant, elle n'y aurait découvert que le portrait peu flatté d'un régicide et l'apologie incessante de sa victime et de ses partisans. Le titre seul de roi y était entouré d'une telle majesté qu'un usurpateur tout-puissant hésitait durant cinq actes à le prendre et finalement y renonçait. De sorte que la morale de la pièce, à supposer que l'auteur eût songé à lui en donner une, aurait plus servi la royauté qu'elle n'aurait donné à ses adversaires le sujet de comparaisons malintentionnées.

Mais la longueur même de *Cromwell* ne constituait-elle pas aux yeux de son auteur un obstacle insurmontable à la représentation?

Cette longueur se rattachait trop étroitement au système dramatique de Victor Hugo pour qu'il s'en inquiétât. Quelle était, en effet, l'idée maîtresse de sa poétique? C'était de restituer à la matière du drame l'ampleur et la variété de la vie dont la tragédie tyrannisée par les conventions et les règles l'avait dépouillée.

C'est pourquoi Victor Hugo accepte hardiment les longueurs inusitées que la stricte application de ses principes introduira dans ses

drames. Il y voit même des avantages, convaincu que « la multitude des figures » ne provoquera chez les spectateurs « ni fatigue, ni papillotage ». Il pense que son auditoire sera suffisamment payé de l'effort d'attention qu'il fournira par la vérité et la grandeur du spectacle. « Shakespeare abondant en petits détails est, en même temps et à cause de cela même, imposant par un grand ensemble. C'est le chêne qui jette une ombre immense avec des milliers de feuilles exiguës et découpées. »

Mais l'horaire des théâtres et la composition des programmes se prêteront difficilement à la représentation d'un drame de six mille vers.

Qu'à cela ne tienne! Il ne s'agira que de prendre de nouvelles habitudes et de réformer les programmes. On gagnera du temps par la suppression des pièces accessoires. « Il serait [en effet] mesquin de lui mesurer [au drame] deux heures de durée, pour donner le reste de la représentation à l'opéra-comique et à la farce. » Si les deux heures supplémentaires ainsi obtenues sont insuffisantes, on prendra tout le temps qui sera nécessaire. N'y a-t-il pas déjà en Angleterre et en Allemagne « des drames qui durent six heures? »

On voit que Victor Hugo a tout prévu. En écrivant *Cromwell* il a cherché les moyens pratiques de le faire représenter et trouvé celui d'obvier à sa longueur.

*
* *

Aussi n'hésita-t-il pas à le présenter à la Comédie-Française.

Cette démarche, qui était naturelle chez l'ami du baron Taylor, n'est directement attestée par aucun document que nous connaissions. Mais il semble qu'on puisse la déduire d'un passage significatif de la Préface de *Cromwell*. Après quelques lignes d'une douloureuse résignation et l'hymne attendri que chante à « sa chère et chaste retraite » tout homme qui vient d'éprouver d'amères déceptions, Victor Hugo s'écrie :

> Fasse Dieu qu'il [l'auteur] ne se repente jamais d'avoir exposé la vierge obscurité de son nom et de sa personne aux écueils, aux bourrasques, aux tempêtes du parterre; et surtout (car, qu'importe une chute?) aux tracasseries misérables de la coulisse; d'être entré dans cette atmosphère variable, brumeuse, orageuse, où dogmatise l'ignorance, où siffle l'envie, où rampent les cabales, où la probité du talent a été si souvent méconnue, où la noble candeur du génie est quelquefois si déplacée, où la médiocrité triomphe de rabaisser à son niveau les supériorités qui l'offusquent, où l'on trouve tant de petits hommes pour un grand, tant de nullités pour un Talma, tant de Myrmidons pour un Achille. Cette esquisse semblera peut-être morose et peu flattée; mais n'achève-t-elle pas de marquer la différence qui sépare notre théâtre, lieu d'intrigues et de tumulte, de la solennelle sérénité du théâtre antique?

Ce langage, incompréhensible chez un débutant, — inutile chez un pur théoricien, — imprudent chez un jeune auteur qui ne s'en tiendra certainement pas à un premier essai et se trouvera un jour dans l'obligation de recourir aux services des gens qu'il bafoue, — n'aurait pas cette virulence s'il n'était que le simple développement d'un lieu commun. N'est-il pas visible que Victor Hugo écrit sa philippique sous

l'impulsion d'un dépit mal dissimulé et qu'il épanche des rancunes de fraîche date en injuriant les acteurs qui lui ont refusé sa pièce?

Quels acteurs? Ce ne sont sans doute pas ceux de l'Odéon qui, en cette même année 1827, ont fait un accueil enthousiaste à *Amy Robsart*. Ce sont ceux de la Comédie-Française : la comparaison avec Talma ne les désigne-t-elle pas suffisamment?

Nous connaissons d'ailleurs leurs préférences classiques. L'esprit de Talma lui survivait. Malgré d'éclatants succès et la vogue croissante des auteurs, les Comédiens français étaient encore, aux environs de 1830, pleins de préventions contre le romantisme. A cette époque, leur résistance se manifestait — pour ne parler que de faits extrêmement connus — par la mauvaise volonté générale des interprètes d'*Hernani* et par les impertinences de Mlle Mars. Faut-il s'étonner qu'en 1827, elle se soit traduite par le refus catégorique de jouer *Cromwell* qui, outre son inspiration romantique, avait contre lui une longueur capable d'effrayer l'auditoire le plus intrépide?

Victor Hugo conservait la ressource d'offrir son drame à un théâtre plus hospitalier. Il est peu probable qu'il y ait recouru. D'abord pour ne pas exposer sa pièce à déchoir en la faisant passer d'une scène littéraire à un théâtre quelconque. Puis le refus des comédiens et sans doute les observations de ses amis [1] durent le faire réfléchir. Si l'idée d'une réforme dramatique était dans l'air, il était difficile de conjecturer quelle serait l'attitude du public devant la première œuvre construite suivant les nouvelles formules.

La situation n'était pas aussi nette que lorsque Victor Hugo écrivait *Marion Delorme*, trois mois après l'éclatant succès d'*Henry III et sa cour* ou qu'*Hernani* entrait en répétitions à la suite d'*Othello*? Elle était grosse d'incertitudes et de périls. C'était plus qu'il n'en fallait pour mettre sur ses gardes la prudence instinctive de Victor Hugo.

Selon toute vraisemblance, *Cromwell* ne fut donc ni un exercice de virtuosité littéraire sur le canevas d'une pièce à laquelle la mort de Talma aurait retiré un interprète indispensable, ni un drame arrêté dans son essor par l'opposition des académies ou les susceptibilités du pouvoir. Ce fut l'essai manqué d'un réformateur emporté au-delà du but, mais assez intelligent pour reconnaître son erreur et assez avisé pour renoncer à la représentation d'une pièce que sa nouveauté, souvent agressive, exposait à la froideur, sinon à l'hostilité du public et que sa longueur exagérée condamnait à un échec.

Joseph Ruinaut.

[1] Voir, dans *Victor Hugo raconté*, chap. LII, *Une lecture*, le récit de la lecture de *Marion Delorme* « devant une réunion nombreuse » où figuraient presque toutes les célébrités romantiques. On remarquera le ton d'extrême liberté des amis de Victor Hugo et l'insistance avec laquelle ils rappellent que *Cromwell* était injouable. N'y a-t-il pas là un nouvel indice que l'auteur ne le leur avait pas présenté comme une simple fantaisie poétique, que c'était bien, à ses yeux, un drame susceptible d'être représenté, mais qu'eux avaient jugé l'entreprise impraticable?

NOTES ET APERÇUS

UN TÉMOIN

LES *SOUVENIRS* DE M. DE MARCÈRE

Après avoir consacré quatre volumes à résumer notre histoire politique depuis la guerre jusqu'à 1880, M. de Marcère vient de publier un livre qui les complète et qui les encadre.

Les premiers ont pour titre : *L'Assemblée nationale de 1871* (*Le gouvernement de M. Thiers* et *La présidence du maréchal de Mac-Mahon*); *Histoire de la République* (*De la fin de l'Assemblée nationale au 16 mai 1877* et *Le Seize-Mai et la fin du septennat*). Le volume nouveau s'appelle *Vision d'un siècle, Souvenirs d'un témoin* [1]. Il touche, en terminant, aux luttes d'hier ou d'aujourd'hui, et il remonte beaucoup plus haut que celles qui sont retracées dans les volumes précédents. Il contient beaucoup de faits historiques, mais non moins d'observations et de réflexions. Elles mettent en relief l'enchaînement et le caractère de tant de faits qui ont préparé le milieu où nous vivons. C'est un tableau d'ensemble, composé à la lumière de la philosophie politique et aussi avec le concours de souvenirs personnels et de traditions familiales. C'est une œuvre qui tient à la fois de l'histoire et des mémoires. La narration des événements et les leçons de la haute politique se combinent sur le ton de la causerie; une causerie aisée, élégante et fine, que notre temps ne connaît plus guère.

M. de Marcère a bien le droit de se dire le témoin du siècle qu'il décrit et qu'il analyse. Il en a parcouru quatre-vingt-six années. Il avait tout juste vingt ans lorsque, de son pays normand, il vint à Paris, dans les rangs des nombreux et vaillants gardes-nationaux arrivés en hâte de diverses provinces pour secourir la capitale bouleversée et ensanglantée par l'insurrection de juin 1848. Il se trouvait attaché au cabinet du ministre de la justice lorsque se produisit le coup d'Etat qui, pendant trois jours, laissa la justice désemparée et même privée de chef. M. de Marcère dépeint ce désarroi et la lutte

[1] Librairie Plon (ainsi que les précédents).

qui se déroula ensuite. Sa carrière de magistrat fut rapide et brillante, bien qu'il y eût débuté et qu'il la poursuivît avec les seules ressources d'une intelligence cultivée et d'un caractère ferme et laborieux. En moins de vingt années, il s'éleva du rang de substitut aux fonctions de procureur, de président de tribunal et de conseiller de Cour d'appel, sans avoir dissimulé que le pouvoir impérial n'avait à espérer de lui aucune complaisance.

Au lendemain de la guerre, les conservateurs du Nord demandèrent au jeune conseiller de prendre place sur leur liste électorale. Il accepta, après avoir déclaré que, lorsque la question constitutionnelle se poserait, il voterait pour la république. Dès lors, M. de Marcère appartenait au centre gauche, le parti qui était personnifié par Adolphe Thiers et qui se promettait d'établir la république conservatrice. Devenu ministre, M. de Marcère se trouva en lutte avec les conservateurs : il y a trente-quatre ans de cela, et on se le rappelle. Ensuite, de la part des radicaux, il a encouru une animosité implacable, qu'il a continué de braver jusqu'en pleine vieillesse. Ce passé, si étendu, s'allonge encore des souvenirs de jeunesse et d'enfance, souvenirs nombreux et précieux, demeurés tout vivants.

Le vénérable sénateur qui déploie parmi nous une énergie intellectuelle et même physique, capable parfois de faire envie à nos jeunes contemporains, a connu l'époque lointaine où subsistaient encore beaucoup de représentants de l'ancienne société française. Cette société, dont lui-même a conservé les traits essentiels et les meilleurs, il la retrouve et nous la montre d'après les plus anciennes impressions qu'il en a gardées. Il ne la décrit pas seulement telle qu'elle était dans les salons des villes ou dans les châteaux; il la dépeint, mêlée à la vie des champs. Et le monde des petits propriétaires et des humbles cultivateurs a, là aussi, sa représentation sous la forme d'un tableau développé, brossé d'après la connaissance familière de la réalité et pénétré de cordiale sympathie.

Précisément, la *Vision d'un siècle* s'ouvre par la peinture des mœurs villageoises, vers la fin du règne de Charles X. Le sujet est pris dans la région d'où la famille de M. de Marcère tire son origine, où lui-même est né, à laquelle il est toujours resté attaché et avec laquelle il a gardé un contact intime et affectueux. Le genre d'existence des gentilshommes, des bourgeois et des paysans dans le pays qui avait alors pour centre l'antique et originale cité de Domfront; les habitudes et les goûts; les travaux des champs, la nourriture, les costumes, les fêtes, les processions et les foires; les moyens de circuler avant la création des grandes routes départementales; les façons et l'humeur, surtout la bonne humeur de la population citadine ou villageoise, tout cela est marqué en traits dégagés et sûrs, où l'on reconnaît l'inépuisable jeunesse de la vraie culture littéraire et où l'art d'écrire s'exerce avec une élégante et naturelle simplicité. Ainsi, par exemple :

Les gens des campagnes n'avaient pas même l'idée d'imiter les gens des villes, soit par leur genre de vie, soit par leur habillement. Les femmes

des classes inférieures portaient des coiffes dont la forme était variable de paroisse en paroisse; encore ai-je connu des femmes d'un rang social supérieur qui portaient la coiffe, et celle-là d'un prix relevé par les ornements qu'on y ajoutait. Le costume des femmes de la campagne était seyant, jupe courte et à rayures, fichu clair et croisé et, pendant l'hiver, une sorte de mante. Les hommes, dans les campagnes, portaient la blouse normande et, dans les grands jours, la veste avec une culotte fixée au genou; j'en ai connu qui avaient conservé l'usage du catogan derrière la tête et enfin le chapeau rond à larges bords. Dans la semaine, le bonnet phrygien, qui était le vieux bonnet gaulois. Les femmes, dans une partie de la Normandie et en tenue de ménage, étaient coiffées d'un bonnet de coton... On ne voyageait qu'à cheval, les femmes en trousse, derrière le cavalier : et si je puis me mettre en scène pour achever le tableau, il arrivait quelquefois que, pour nous faire voyager, on chargeait un cheval de deux paniers mannequins, dans lesquels on nous casait, ma sœur et moi, et notre bonne à cheval entre deux.

Après les détails pittoresques viennent, tracées d'un style plus grave, mais toujours fort aisé, maintes observations qui concernent le propre et l'essentiel de notre caractère national. Goût de l'honneur, fierté, vaillance, belle humeur et bonne grâce, vraiment l'ancienne société française se caractérisait par ces traits-là. S'ils n'ont point disparu en entier, ils ont du moins perdu de leur généralité et de leur relief. M. de Marcère le constate et le déplore, sans céder toutefois au découragement, que son esprit et son âme repoussent d'instinct. Il étudie les causes de la transformation et de la déviation dont se ressent la race française. Il dénonce le long travail qu'a poursuivi parmi nous une croissante manie d'impiété. Il résume l'histoire de ces efforts passionnés, destructeurs, étranges, si opposés à nos intérêts et même à notre nature. La belle humeur et la bonne grâce qu'il a vu jadis rayonner autour de lui, il les a conservées pour son compte, sans avoir à s'imposer la moindre contrainte pour leur demeurer fidèle. Le vénérable auteur était bien et il reste bien de la génération dont il se plaît à se souvenir. Il représente ce temps où la distinction s'accompagnait d'une exquise et constante amabilité; où la haute culture de l'esprit engendrait, comme un complément naturel, le talent de parler et d'écrire avec vigueur, élégance, finesse, noblesse. Alors, le magistrat, considérant la législation et la jurisprudence à la lumière de l'histoire et de la philosophie, était le défenseur né des vrais principes sociaux.

Et cependant, durant plusieurs années, surtout de 1875 à 1880, M. de Marcère, installé au centre de la longue et ardente bataille où se jouait l'avenir de la France, a combattu les conservateurs. Il eut le sort de leur inspirer une hostilité spéciale. Il y a un souvenir, un nom, une date qui résument ce long et passionné conflit : le Seize-Mai en est le point culminant. Du Seize-Mai que n'a-t-on pas dit ici, ailleurs, partout et que ne pourrait-on pas dire encore! M. de Marcère en parle sans détours. Il s'exprime selon une remarquable préoccupation de justice à l'égard des hommes contre qui il guerroyait alors et envers le parti qui, bientôt après, engagea la France dans les voies de

la politique radicale et sectaire. Cette politique radicale, c'était bien celle que le ministère de Broglie voulait déconcerter, battre et tuer dans le germe. Mais M. de Marcère et tous les membres du centre gauche estimaient que la tentative se produisait par des moyens et dans des conditions qui allaient la rendre vaine et même dangereuse pour les intérêts qu'elle se proposait de sauvegarder. En somme, dans l'affaire du Seize-Mai s'exaltait l'antagonisme qui, depuis assez longtemps déjà, avait divisé notre nation en deux partis : les non-républicains et les républicains. M. de Marcère croyait à la république et pensait que les conservateurs devaient s'y rallier pour empêcher qu'elle ne devînt, et avec elle notre pays tout entier, la proie des radicaux.

A quoi auraient abouti les conservateurs, dans le cas où résolument ils auraient entrepris et poursuivi cette conquête? Il n'est pas facile de le calculer, mais, hélas! c'est encore plus inutile. D'abord, en fait d'événements historiques surtout, on éprouve trop d'embarras à démontrer et même à imaginer ce qui serait arrivé, si ce qui est arrivé n'était pas arrivé... Ayant fort peu de consistance et n'offrant nulle consolation, les hypothèses rétrospectives ne valent guère. Y recourir est généralement très superflu. D'ailleurs, nous en sommes trop détournés ou dispensés par la terrible réalité qui nous étreint!

Cette réalité ne date pas d'hier, ni d'avant-hier. Elle représente la suite de faits très importants qui se sont amassés depuis plus d'un siècle. Elle avait déjà beaucoup de force en 1873, lorsque M. Thiers, avec qui M. de Marcère s'entretenait fréquemment, lui disait : « Je crains les divisions religieuses. Ce sera la lutte la plus horrible. Je redoute cela pour nous. » Thiers était renseigné sur les desseins, sur les résolutions, sur les préparatifs des loges; mais il fallait encore vingt ans pour que la grande conspiration se révélât aux yeux de tout le monde et brisât les vieux cadres de notre monde politique. C'est à combattre l'irréligion et la maçonnerie que M. de Marcère invite ses lecteurs. Il lance un appel où frémissent les plus nobles instincts de l'âme française.

Souvent palpitante, cette *Vision d'un siècle* contient des chapitres variés et retiendra, par son intérêt, même ceux qui, sur quelques points, ne se résoudront pas à partager l'avis de l'écrivain. Elle a aussi ses portraits, analogues à ceux qui se rencontrent en grand nombre dans les volumes précédents. D'un bout à l'autre, récits, portraits, dissertations sont tracés d'une plume alerte et pénétrante, tenue par une main qui ne tremble pas.

Eugène TAVERNIER.

POÉSIE

VERSAILLES

Quand le soleil parait au bord de la terrasse,
L'orgueil de subsister inutile et royal
T'enveloppe soudain d'un rayon triomphal
Qui dresse jusqu'au ciel la splendeur de ta face.

O Versailles doré par le frisson des soirs,
Voici vibrer cette heure où ta beauté magique
Dévoile son mystère aux êtres chimériques
Qui s'en vont près de toi bercer leurs nonchaloirs.

La solitude est sœur du lourd ennui de vivre,
Ils portent comme toi tout le deuil d'un passé,
Sachant que leur destin, un jour, s'est dispersé
Vers d'autres horizons qu'ils ne veulent pas suivre.

Ils ont senti crouler la force de leurs ans,
La rumeur des combats ne trouble plus leur âme
Et la lune ironique en des douceurs de femme
Verse dans l'air léger les oublis apaisants.

Leurs regrets sont pareils aux intimes détresses
Qui glissent lentement sur tes marbres défunts,
Tandis qu'avec la nuit s'exalte le parfum
Des rêves arrachés aux lointaines ivresses.

O Versailles doré par le frisson des soirs,
Voici vibrer cette heure où ta beauté magique
Dévoile son mystère aux êtres chimériques
Qui s'en vont près de toi bercer leurs nonchaloirs.

Dans la tristesse immense et vide des allées,
Tu gardes la pudeur divine du secret
Et ton parc a toujours sa grandeur désolée
Qui, pour être dépeinte, appelle un Bossuet.

Au silence éternel qui plane en tes quinconces
Il faut l'automne exquis pour donner aux bassins
Ce reflet si poignant de désespoir sans fin
Que la parole est vaine et le geste renonce.

Sous la brume barrant les arbres du canal
Comme un encens trop lourd de gloires abolies,
Versailles, laisse encore ton parterre idéal
Baigner dans le soir d'ombre et de mélancolie.

Mais tandis que la feuille en un vol émouvant
Jette son sable d'or sur tes chemins en pente,
Au rythme de tes eaux sanglote éperdument
L'amère volupté des choses finissantes.

O jardins enfiévrés par le frisson des soirs,
Versailles, voici l'heure où ta beauté magique
Dévoile son mystère aux êtres chimériques
Qui s'en vont près de toi bercer leurs nonchaloirs.

Jean-Marie Chailleuse.

PAR UN SOIR D'AUTOMNE, SUR LES BORDS DE LA SEINE

La plaine s'endormait. Sur son tapis vert mousse
La Seine avait jeté sa faucille d'argent
Qui, dans le jour rosé d'une teinte un peu rousse,
Brillait, telle la lune, un soir, au firmament.

Le soleil se couchait. Et ses rayons d'or pur
Caressaient doucement les feuilles endormies,
Frôlaient les bois en deuil et, sur le chaume obscur,
Se mouraient tendrement en lueurs cramoisies.

Dans un voile de sang, brodé d'azur et d'or,
L'astre rouge sombrait, colorant l'air en mauve;
Et l'on craignait de voir, comme aux forêts d'Anor,

Apparaître un grand tigre au pelage brun fauve,
Qui, superbe et tragique en ce sanglant décor,
Hurlait son agonie, au Vaincu qui se sauve.

Louis Sautriax.

L'APRE VAL...

L'âpre val a reçu dans sa coupe de pierre
L'éther brûlant et pur
Qui dore l'herbe grêle et qui fripe le lierre
Etendu sous l'azur.

Et le cirque désert sans souffle ni murmure
Longuement fut frappé
De cet éclat torride où craque la ramure
De l'arbuste crispé...

Mais l'ombre vient pareille à l'aube sans rosée
Et plus subtil encor
L'arome se répand de la plante épuisée
Au versant strié d'or.

Et tandis que des creux assombris il s'élève
Comme d'un encensoir,
Les sommets corrodés, en pétales de rêve,
Se fondent dans le soir.

Car c'est pour ce parfum plus troublant qu'une plainte
Qu'en la cendre s'ouvrit
La rigide corolle où l'ardent térébinthe
S'inscruste et resplendit.

LE BEL AUTOMNE ROUX

Le bel automne roux est entré dans la plaine...
Des sources ont soudain fraîchi sous son haleine,
Des arbres ont jeté leurs feuilles devant lui.
Plus délicatement le jour limpide a lui.
Voici qu'il a touché la branche où les abeilles
Se pressaient... et des fruits emplissent les corbeilles.
Il a tendu des fils d'argent sur les roseaux
Et de la brume claire à la face des eaux.
Pour les derniers parfums il force les calices
Et la terre lassée est pleine de délices...
Sur le pampre allégé s'étend un frisson d'or
Et de pourpre... A présent le bel automne dort
Au murmure léger de la mer de feuillage
Qui semble, quand la brise y creuse son sillage,
Déferler longuement vers la chaîne d'azur
Dont les sommets rocheux barrent l'horizon pur.

Anne Harburg.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE MENSUELLE

DU MONDE, DES LETTRES, DES ARTS ET DU THÉATRE

Des Salons à domicile. — Les Anthologies illustrées. — *Les vertus théologales*, par A.-D. Sertillanges. — Une présentation originale. — La pensée, la littérature, l'art. — *Les églises de chez nous.* — Une nouvelle série de 1100 clichés. — L'œuvre de M. Moreau-Nélaton et de ses enfants. — Silhouettes, clochers et portails. — Les mobiliers caractéristiques. — M. Henry Bordeaux à l'Œuvre des Chapelles de secours. — M. René Doumic chez les aveugles. — Une visite à faire rue Duroc. — Au « Vieux Colombier » : *L'eau-de-vie* de M. Ghéon. — Réalisme tragique. — Le fort et le faible. — A la « Petite Scène » : *La comédie des comédiens* de Dancourt. — *Isabelle et Gertrude ou les sylphes supposés*, opéra-comique de Favart et Blaise. — Un petit chef-d'œuvre délicieusement joué.

Il y a les Salons qu'il faut aller voir, et l'on en parle plus haut; mais il y a ceux que l'on visite à domicile, grâce aux livres d'art, qu'on y peut feuilleter sans fatigue : et voici deux publications qui ajoutent à leurs qualités de pensée, à leur but supérieur, une parure digne de retenir l'attention.

Mettre en anthologies illustrées les vertus théologales était une idée neuve qui devait séduire M. A.-D. Sertillanges, et qu'avec l'aide de M. Laurens, l'éditeur dont nous avons souvent loué l'intelligent effort, il devait particulièrement mener à bien [1]. Il fallait cependant, pour y réussir, un ensemble de qualités qui exige d'habitude la collaboration de plusieurs auteurs : ici, on en pouvait voir au moins trois. L'un, familiarisé avec la littérature sacrée, eût, depuis l'Ancien Testament jusqu'au P. Monsabré, collationné les textes susceptibles de projeter leur lumière sur la Foi, ou sur l'Espérance, ou sur la Charité; un autre, moins important sans doute mais chargé d'un rôle fort délicat et ingé-

[1] *Anthologies illustrées. Les vertus théologales : la Foi*, 1 vol. gr. in-8°; *l'Espérance*, 1 vol. gr. in-8°; *la Charité*, 1 vol. gr. in-8°; par A.-D. Sertillanges, professeur à l'Institut catholique de Paris. (Laurens.)

nieux encore, aurait cherché dans les œuvres d'écrivains laïcs, d'esprit surtout pieux ou, au contraire, généralement profane, les morceaux qui auraient apporté à ces mêmes sujets, dans le sens religieux du mot, la voix du siècle; un troisième enfin, spécialiste des questions d'art, eût demandé à la peinture et à la statuaire de toutes les époques de montrer comment les artistes avaient interprété ces vertus, selon leur génie et le milieu où ils vivaient. En parcourant les élégants volumes, on ne peut se retenir d'admirer avec quelle science, quel tact, quelle double sûreté de goût et d'érudition, M. A.-D. Sertillanges a été, successivement ou simultanément, ces trois collaborateurs.

Il a en outre, comme il convenait, écrit les préfaces; dans chacune d'elles, il fournit l'explication des « données qu'on trouvera développées, reprises par divers biais, mises au contact avec des états d'esprit fort divers, au cours des siècles, mais toujours en rapport avec l'âme éternelle, dans les nombreux extraits »; puis une seconde partie explique, d'une manière très concrète et qui intéressera vivement nombre de lecteurs peu habitués à traduire les symboles de l'art, quels attributs font reconnaître du premier coup d'œil, dans un bas-relief, une fresque, un tableau, la Vertu en général, et en particulier telle vertu. Sait-on par exemple que, si le personnage est représenté debout, c'est afin de suggérer l'action? que, s'il est assis sur un trône, c'est « pour exprimer le triomphe de l'ordre que Dieu règle »? — Le nimbe figure la sainteté, nul ne l'ignore; mais les sandales? On les lui met, « comme au voyageur, pour marquer sa mission en ce monde ». S'il arrive que la Foi porte en main une baguette, c'est une allusion à Moïse qui frappa le rocher; un crible évoquera le ministère ecclésiastique, qui sépare l'erreur de la vérité. « On placera quelquefois, à côté de la Foi lisant les Ecritures, un ange avec un encensoir; cela signifiera : une telle lecture est une prière, et la foi est un culte. »

Souvent encore, la foi est symbolisée par un aigle, parce qu'elle contemple Dieu comme l'aigle peut regarder le soleil; quelquefois par Abraham, le père des croyants; et il advient que son contraire, l'hérésie, généralement représentée par un monstre, femme à queue de serpent ou autre, s'incarne en un ennemi fameux du christianisme, par exemple Mahomet.

On comprend dès lors quel plaisir l'esprit ainsi préparé peut trouver à méditer sur de tels livres. Les rapprochements les plus ingénieux se produisent entre les textes cités et les gravures qui les commentent. Le premier morceau est extrait de l'Ancien Testament : c'est la « Vision de Samuel » bien connue; il est

illustré par le *Samuel enfant* de Reynolds, délicieux — et si moderne! — et par la statue de Rude, *Jeanne d'Arc écoutant ses voix*. Une diversité constante instruit et récrée l'esprit; dans une page on est soulevé par la fin magnifique du psaume CIV :

> [Jéhovah], tu caches ta face : [les êtres] sont tremblants;
> Tu leur retires le souffle : ils expirent
> Et retournent dans leur poussière;
> Tu envoies ton souffle, ils sont créés,
> Et tu renouvelles la face de la terre.

En même temps, on a sous les yeux une *Sibylle* de la cathédrale d'Ulm, école allemande du quinzième siècle. Désordre? Non, certes! Ordre extrêmement souple, au contraire, mais non moins rigoureux, qui adapte la pensée à ses modes d'expression les plus divers. Voici un extrait de Saint-Jérôme, lettre LXXIXe, où l'auteur sacré, se défendant de « souiller la pure doctrine de l'Eglise des ordures du paganisme » par ses citations d'auteurs profanes, déclare suivre simplement l'exemple de ses prédécesseurs, de l'apôtre saint Paul par exemple qui, écrivant à Tite, s'appuie sur ce jugement peu favorable d'Epiménide : « Les Crétois sont toujours menteurs; ce sont de méchantes bêtes, qui n'aiment qu'à manger et à ne rien faire. » Deux illustrations accompagnent le texte : un fragment de fresque de la cathédrale d'Orvieto, *Lucain*, de Luca Signorelli; le poète porte sur ses longs cheveux bouclés une couronne de chêne; et M. Sertillanges a noté : « Le poète Lucain représente l'inspiration païenne, qui à sa façon a préparé le Christ. » Sur l'autre page, un détail de la fameuse *Ecole d'Athènes*, de Raphaël : Platon et Aristote s'avancent en causant, Platon au front chauve et à la barbe chenue montrant du doigt le ciel; Aristote, au contraire, tendant la main vers la terre. « Ces deux philosophes, explique le commentateur, représentent l'idéal et l'expérience, la connaissance des choses divines et humaines. »

> Gloire à toi, Trinité profonde,
> Père, Fils, Esprit-Saint, qu'on adore toujours...

chante harmonieusement Racine; en regard, la « vision d'Abraham se prosternant devant les trois anges qui lui représentent la Trinité, » interprétée par le grand dessinateur, le maître des ombres et des reflets que fut Gustave Doré.

Une grande idée domine le livre consacré à l'Espérance : celle de la mort. Car n'est-ce pas dans l'Au-delà que réside notre suprême espoir? La Terre promise n'est-elle point celle où nous trouverons, si notre repentir fut sincère, l'oubli de nos fautes?

N'est-ce point là que nous jouirons des quatorze béatitudes de l'âme, représentées sur la voussure du portail nord de la cathédrale de Chartres, et qui sont : la liberté, l'honneur, l'agilité, la force, la concorde, l'amitié, la majesté, la santé, la sécurité, la beauté, la joie, la volupté, la longévité, la science? — Et, comme l'exprime avec vigueur l'estampe de Charles-Marie Dulac, « la croix du Christ garde les tombes. » Le Christ, rédempteur, évocateur divin de ce pardon que les *fragments inédits* d'Ernest Hello, publiés par la très regrettée M[me] Lucie-Félix-Faure Goyau justement dans *le Correspondant*, définissaient éloquemment : « Le pardon, ô Père, est le sceau de votre Majesté. Je sais que vous pouvez pardonner. »

Dès ici-bas, nous pouvons aimer : l'agneau est le symbole dù dévouement volontaire, de la *Charité*. On peut concevoir quel souffle perpétuellement généreux circule à travers ce troisième volume. « L'amour ou la charité est la voie qui conduit Dieu à l'homme et l'homme à Dieu », a écrit Albert le Grand; et saint Bonaventure place dans la bouche de saint Grégoire le Grand ces paroles : « Que ta charité me croie, frère, je suis triste de ta tristesse comme si j'avais souffert ce que tu souffres. Le Seigneur n'a-t-il pas dit : Aime tes proches comme toi-même; compatis comme ayant toi-même pâti... » Mort récemment, l'abbé Joseph Roux disait, avec une pointe d'humour dans sa solide piété : « Aimons-nous les uns les autres... A cause du prochain? Il est si peu aimable! A cause de nous? Nous sommes si peu aimants! A cause de Dieu, seul aimable, seul aimant. » Et il rappelle la parole profonde : *Dilexi nimis*, j'ai trop aimé...

Voici maintenant une excursion à la fois exquise et poignante et qui, puisqu'il est question des églises, se résout en une *grande pitié*, comme s'exprime Maurice Barrès. M. Moreau-Nélaton avait publié l'an dernier, — et nous avions dit ici même la sympathie admirative dont on devait accueillir son œuvre, — la première série des *Eglises de chez nous*, trois somptueux volumes donnant 130 monographies des édifices religieux de l'arrondissement de Château-Thierry, avec plus de *mille* clichés tirés en héliotypie; fidèle, pour notre plus grande satisfaction, au plan qu'il s'est tracé, il publie aujourd'hui trois nouveaux volumes[1], consacrés cette fois aux églises de l'arrondissement de Soissons. Nécessairement, l'esprit de l'importante préface qui ouvrait le recueil

[1] *Les Eglises de chez nous*, arrondissement de Soissons, 3 vol. in-4°, ornés de 1100 gravures (Laurens).

initial anime cette seconde partie, digne de son aînée; aussi l'auteur ne fait-il que rappeler combien le sort de nos églises doit, depuis la loi de Séparation, nous émouvoir; « l'histoire de la vieille France est écrite sur leurs pierres, et leur disparition équivaudrait à une diminution du patrimoine national ». Nos lecteurs savent de quel cœur le *Correspondant* a suivi la campagne qui a fait appel, pour sauver les vénérables asiles de notre foi, à l'opinion publique; ils n'ont pas oublié l'enquête si précise entreprise pour eux par M. Max Doumic, et, récemment encore, M. Michelin se faisait, *pour nos églises*, l'interprète autorisé du Comité catholique de défense religieuse.

Cette fois, l'auteur nous présente d'abord les collaborateurs qui, pendant sept années consécutives, « composèrent, avec celui qui les guidait de clocher en clocher, une caravane zélée, dont chaque membre s'acquittait avec exactitude d'un rôle déterminé par avance et contribuait pour sa part à la tâche commune ». Ces collaborateurs, ce ne sont point des savants en *us*, des spécialistes à compétence authentiquée par les parchemins officiels, ce sont ses trois enfants. Heureuses jeunes filles, heureux jeune homme, qui ont eu la faveur exceptionnelle d'un tel enseignement, et qui, tout en aidant à édifier l'œuvre paternelle, apprenaient chaque jour à mieux comprendre l'âme, encore frémissante sous ces pierres, de notre passé!

Les expéditions, auxquelles suffisait dans les premiers temps la carriole surannée attelée d'un vieux bidet, finirent par employer l'automobile rapide, dédaigneux des horaires de trains. Et c'était, à travers champs et bois, une vie pleine d'attraits que cette ingénieuse « course aux clochers », vie charmante, mais aussi d'un bel exemple, et, dans sa parfaite simplicité, d'une haute portée familiale. L'une des jeunes filles aidait « son frère dans la lecture et l'enregistrement des inscriptions ou dans l'estampage des pierres tombales à figures. Les opérations photographiques accaparaient sa sœur, fidèlement attachée aux allées et venues du chef de famille tant que durait sa moisson de clichés. On déjeunait habituellement en route, tantôt au coin d'un bois, tantôt sur la rive de quelque ruisseau; ou bien, si le temps contrariait cette installation champêtre, la voiture, arrêtée au bord de la route, abritait le repas à l'étonnement des indigènes appelés à passer par là ».

Et l'on repartait vers la prochaine abside. Souvent, comme à Saint-Pierre-Aigle, l'église bâtie sur le dos d'une colline se voyait au loin. Elle dominait les maisons qui se groupaient autour d'elle, et son clocher, tout penché à gauche sur son double auvent,

semblait, avec la sage mélancolie de certains vieillards, compter les longues années écoulées dans le son balancé des cloches et la montée vers Dieu des graves oraisons. Mais il n'est point deux églises qui aient exactement la même physionomie. Celle de Lesges, avec sa rangée d'arcs-boutants, plus détachée à l'Ouest et au Nord-Ouest des habitations, prendrait volontiers aspect de basilique; celle de Mont-Notre-Dame, imposante et triste depuis le deuil rouge de l'incendie qui la ruina en partie au dix-septième siècle, apparaît du fond de la vallée comme une bonne souveraine qui serait bien moins encore une reine qu'une amie; celle de Montgru-Saint-Hilaire, qui, à la tête du village, s'avance vers le Nord-Est où elle surplombe l'escarpement rocheux, a l'air massif d'une citadelle; et un mur très pacifique qui prolonge la ligne sobre de sa nef romane, un pigeonnier carré qui ressemble à un bastion tracent une silhouette d'enceinte fortifiée, évoquent le temps où — la position *stratégique* de l'église en est la preuve certaine, — le seigneur et le curé groupaient autour d'eux les vassaux et les ouailles pour se défendre des bandes, piétons, soudoyers, ribauds, qui traversaient la plaine.

Parfois aussi, l'église ne s'aperçoit pas de loin; c'est elle au contraire qui, comme à Vaudesson, vous surprend au détour d'un chemin. On a passé le grand orme et les haies où les gamins s'en vont cueillir, à la saison, des mûres; trois contreforts soutiennent la terre chrétienne au sein de laquelle reposent les morts du village; un porche aux poutres nues, infléchies en forme de carène, se détache du corps de l'église; une petite fenêtre, aux arceaux délicats, sourit dans le mur blanc, sous le capuchon de l'interminable toit. A Ostel, l'accueil est plus familier encore. Mais ce n'est là qu'une chapelle, une petite chapelle que le petit chemin domine orgueilleusement, et dont la seule présence met dans le paysage tant d'intimité, tant de grâce! A Breny, un ruisseau paisible borde un champ où ont crû des saules; derrière les saules, la tache claire d'un mur; au-dessus du mur, le toit brun de l'église, et, adossé au toit, son clocher. Ce n'est rien, dira-t-on? — Il faut plaindre ceux qui ne sentiraient pas la grandeur émouvante de cette simplicité.

Il arrive d'ailleurs que sous le vêtement modeste des richesses se dissimulent. A Ostel, par exemple, le rétable en bois sculpté, du dix-huitième siècle, est l'élégance même; à Montigny-Lengrain, la chaire, de 1776, est d'une pureté de lignes et d'un fini d'exécution tels qu'à peine son anachronisme nous arrête-t-il. Aussi bien, cet anachronisme, antithèse des temps, offre-t-il fréquem-

ment, dans ces endroits d'élection que sont les églises, une puissante séduction. Le disparate, dans un ameublement, est aisément choquant; une demeure privée où s'accumulent les spécimens de tous les styles qui ont fleuri pendant la civilisation chrétienne — depuis le roman jusqu'à la manière « ciment armé » — ressemble sans trop de peine, selon le goût du propriétaire, à un magasin d'antiquaire ou à un *bric-à-brac*. L'église, au contraire, peut avoir du plein cintre ici, là de l'arc en tiers-point; les bancs où s'agenouillent les fidèles peuvent être nus et les stalles du chœur curieusement ouvragées; les chapiteaux peuvent être robustes et presque unis, rongés de vétusté, intacts, minutieusement fouillés, tous ces disparates, ces oppositions de grâce et de sobriété, de gravité et de souplesse, de misère et de luxe, de ruine obscure et de glorieuse ferveur, se fondent en une harmonie supérieure, dans l'unité constituée par la foi toujours la même des générations.

Et l'on peut dès lors admirer dans l'église de Septmonts, au portail flamboyant, près du maître-autel, une exquise console aux pieds d'une courbe parfaite, de pur style Louis XV, ornée des deux colombes mystiques qui se tiennent par le bec; à Serches, non seulement une console dans le chœur, mais tout le maître-autel lui-même, entièrement en bois sculpté et doré. L'ensemble, éclairé de droite et de gauche par de clairs vitraux, est un chef-d'œuvre de proportions et de goût..., comme les a compris le dix-huitième siècle. Sur le devant, les cinq personnages qui mettent Notre-Seigneur au tombeau ont des attitudes moins douloureuses peut-être que naïvement élégantes; la scène est encadrée d'un motif d'ornementation fleuri à souhait. Et que dire du tabernacle! Pas d'arêtes vives; des lignes arrondies avec une sûreté impeccable, les frais sourires des anges, aux têtes portées par des ailes harmonieusement éployées; dans un panneau, le *Sacrifice d'Abraham;* dans l'autre, les *Pèlerins d'Emmaüs*, traités suivant la même inspiration que la *Mise au tombeau.*

A Bucy-le-Long, le brave homme de chantre, qui à la grand'-messe du dimanche entonne le *Credo*, se doute-t-il du haut prix que des « amateurs » mettraient à sa stalle, du dix-huitième siècle encore — l'époque, dit-on, dominée par les philosophes ou l'Encyclopédie, et qui cependant, nous le voyons, a semé la région de pieux et délicieux souvenirs — ? Le siège, au dossier à oreillettes, est de si heureux contours qu'il donne, quoique de bois résistant, une impression de mollesse; quant au prie-Dieu, il s'abrite dans un large fût de colonne, toujours en bois, et sur lequel des lauriers tressés en médaillon et en guirlandes, suspendus à un motif for-

mant pointe par l'inévitable flot de rubans, encadrent les initiales, gracieusement enlacées, du donateur.

Mais c'est, semble-t-il, à Dommiers que la surprise est la plus grande. L'église, modeste de l'extérieur et surmontée d'un petit clocher moderne qui, heureusement, ne la dépare pas, a des voûtes ogivales singulièrement élégantes; surtout le dix-huitième siècle s'est plu à orner les autels de la Vierge et de Saint-Antoine de rétables, le chœur de lambris, sculptés, M. Moreau-Nélaton le dit à juste titre, « avec un art consommé ». Un art qui, dans l'instant, ne laisse pas que d'étonner. C'est trop *joli*. Les cannelures s'arrêtent à des coquilles, des couronnes fleuries s'enroulent autour des rinceaux; violons et pipeaux pendent à des cordelettes; on s'attend presque à y trouver le carquois de l'Amour. Evidemment, la Foi nous apparaît plus grave; on est charmé, et choqué un peu d'être charmé. Puis on se sent touché justement par cette sorte de maladresse qui a frappé cette époque dans l'expression de ses sentiments religieux; on pense que chaque génération aime et vénère comme elle peut, à sa façon, et que son hommage, pourvu qu'il soit sincère, sera là-haut accueilli, de quelque manière qu'il ait été rendu.

En vérité, la visite, avec M. Moreau-Nélaton, des églises de son terroir prête à de bien graves réflexions. Dans cette suite unique de monographies patientes où une brève notice commente à peine les lumineuses images, on s'habitue si bien à passer d'un village à l'autre, sur le flanc d'un coteau ou dans le pli d'un vallon, qu'on demeure presque interdit de se trouver aux portes d'une ville, Soissons, devant une cathédrale. La voici pourtant, avec sa tour cantonnée de statues d'apôtres, ses portails élancés, sa nef immense, les parties différentes qui, depuis le douzième siècle jusqu'au seuil de la Révolution, attestent l'effort successif de tous les âges.

Ainsi l'auteur de ces somptueux volumes montre à l'Etat ce qu'il eût été bon de faire depuis longtemps si l'Etat n'avait pas la volonté d'ignorer ce qui est à conserver comme ce qui est à restaurer. Mais que voulez-vous espérer de gens réputés intelligents et qui s'hypnotisent sur cette imbécile formule « une majorité de gauche » ! Les églises sont à droite, pour eux. Ça ne doit pas compter...

Heureusement d'autres comptent, prient et donnent. Témoins les heureux résultats proclamés dans la récente assemblée de l'œuvre des Chapelles de Secours. M. Henry Bordeaux, qui y a prononcé le discours traditionnel, avec ce souci religieux et littéraire qui lui garantit la fidélité de son public, y rappelait qu'il y a

peu d'années le diocèse de Paris comptait 147 paroisses seulement pour 3 340 000 habitants, tandis que Cambrai en avait 666 pour 1 800 000 et Lyon 674 pour 1 400 000. Or M. l'abbé Couget montrait récemment, ici même, quelle marée de population nous envoient la province et l'étranger. L'appel de nos archevêques a été entendu et aujourd'hui, pour 4 150 000 habitants, il y a 173 paroisses et 872 prêtres. C'est encore insuffisant, mais l'élan ne s'arrêtera pas.

Il ne s'arrête pas davantage pour cette admirable *Association Valentin Haüy* dont on sait les constants bienfaits pour les 30 000 aveugles de France! Elle va faire son exposition et sa vente annuelle les 27 et 28 mai, de 2 à 6 heures, au siège de l'Œuvre, 9, rue Duroc, et c'est le moment d'aller s'y fournir de brosses, de filets, de paniers, etc. J'aurais voulu que, l'autre dimanche, tous nos lecteurs entendissent le discours de M. René Doumic sur les aveugles. Ils auraient résolu d'aider ces frères moins bien armés dans la lutte pour la vie, en leur achetant, de préférence, les objets de leur fabrication. Ils encourageront ainsi un travail qui les soutient, les moralise et met dans leur nuit une noblesse et un espoir.

*
* *

Le théâtre du Vieux-Colombier continue ses intéressantes et originales tentatives. Il vient de nous donner une pièce de M. Henri Ghéon, qui sans doute n'est point parfaite, dont certains défauts sont même assez apparents, mais qui montre une belle vigueur, des recherches de style fort curieuses et une conception de l'art dramatique assez nouvelle ou tout au moins renouvelée : voilà qui vaut mieux que bien des œuvres « sans défaut ». Le dessein de l'auteur est de dégager la poésie que recèle la réalité la plus humble ou même la plus grossière. Et il ne s'agit point ici de transposer arbitrairement ou de « corriger » la réalité pour la rendre plus poétique; l'écrivain ne reculera même devant aucune audace, si elle lui paraît expressive; mais, copiant une humanité assez primitive et d'ailleurs assez répugnante, il mettra en pleine lumière la force brutale et magnifique qui l'anime, à peu près comme un animalier crée de la beauté en faisant saillir les muscles d'un tigre ou d'un jaguar et en évoquant aux yeux l'invisible énergie qui lance la bête à l'assaut de sa proie... Cette énergie sauvage ici c'est l'ivresse, et toutes les passions qu'elle déchaîne ou qu'elle exaspère. *L'Eau-de-vie*, nous dit-on, « c'est un fait divers par essence *dionysiaque* ». M. Bidou remarque à son tour que le

théâtre retourne ainsi à ses origines, puisque les premières tragédies furent écrites en l'honneur du dieu du vin. Et il ajoute plaisamment : « L'alcool éthylique, c'est encore *Dionysos.* »

Il va de soi que M. Ghéon traite son sujet, non point en plat réaliste, mais en dramaturge : et cela revient à dire qu'il concentre et resserre l'action, élimine l'accessoire, choisit les circonstances qui mettent en relief les caractères et, comme tout bon tragique, nous montre ses personnages en état de crise, au moment précis où les instincts antagonistes vont se heurter avec le plus de violence. Faut-il noter que nos auteurs classiques n'ont point procédé autrement? Pourquoi non? La pièce porte le titre de « tragédie rustique ». Ce n'est point sans intention.

L'expression même, comme il convient à une tragédie, en est poétique. Non que les acteurs parlent un langage recherché et savant qui ne s'accorderait point avec leur état. Ces paysans normands n'emploient que des mots qui leur sont familiers. Point de fausse noblesse. Mais les mots de tous les jours ont leur beauté et les campagnards, sans cesse en contact avec la nature, trouvent spontanément des métaphores simples et saisissantes. Il n'est que de savoir les utiliser. M. Ghéon y excelle. Il écrit non point des vers, mais la prose rythmée la plus curieuse, — avec des allitérations, des assonances, des répétitions, — et qui s'ordonne naturellement en répliques alternées ou en strophes d'une merveilleuse souplesse. Débitée par des acteurs intelligents et disciplinés, elle s'élargit et plane comme une musique saisissante, musique populaire à la fois et très habilement travaillée. Il en va de même pour la mise en scène qui est minutieusement réglée : là encore les mouvements des personnages et leurs groupements ont un rythme et sont à leur manière de la poésie. Et pourtant rien ne choque par trop d'artificiel. Ces paysans sont vêtus comme ils doivent l'être, très exactement; ils parlent, comme il faut, de leur voix rude ou grasse, qui éclate parfois en gros rire, avec un léger accent et des intonations de terroir; leurs attitudes et leur démarche sont celles des paysans qui travaillent à la moisson, qui s'assoient à la table commune et mangent bruyamment ou qui, endimanchés, s'en reviennent avec lenteur d'un enterrement... Nous ne sommes pas dans un pays de convention; nous nous sentons en pleine réalité et pourtant la poésie ne cesse de chanter... C'est tout à fait remarquable, et on ne peut plus parfaitement unir les deux éléments que dissocient presque toujours, peu ou prou, les meilleurs écrivains.

Je ne raconterai point la pièce, qui vaut par l'ensemble, par l'agencement des parties et l'harmonie des détails. Au surplus,

certains traits seraient difficiles à rapporter ici. Il suffira de dire que l'alcool pousse les personnages à de multiples ignominies... Toute la famille du père Fossard, à l'exemple de son chef, boit à grands verres le terrible calvados de la propriété... Seul, le plus jeune fils, Lucas, un malingre et un pâlot dont le père a honte, observe, comme on dit, l'abstinence totale. Il ne se plaît qu'avec ses livres et en la compagnie du curé ou de l'instituteur. Sa faiblesse l'empêche de prendre part aux travaux de la ferme. Mais sa mère en mourant l'a « avantagé », lui laissant la partie la plus fertile du domaine, celle qui produit les meilleures pommes. Il vient d'atteindre sa majorité et il s'agit de le faire consentir à une cession de ses biens. Comme il n'a cure des choses matérielles, il s'y résout tout de suite. Mais, écœuré par les scènes dégradantes dont il a été le témoin (et nous aussi...), un scrupule lui vient : il ne cédera sa pièce de terre que si on déplante les pommiers, — car sans pommiers pas de calvados. Indignation du vieux Fossard, qui le chasse brutalement... Un mois après, il revient. L'aîné de ses frères, Martin, un sournois qui seul sait boire sans perdre la raison, a combiné son retour ; il semble le protéger. En réalité, il excite hypocritement le père, qui s'est juré de tuer Lucas s'il le revoit... A moitié ivre déjà, le vieillard se grise encore par ses propres paroles et il recommence à boire pour se donner l'affreux courage... La scène est forte, faite d'une violence tragique et d'une lourde ironie plus terrible encore. Enfin le voilà « à point », il s'approche lentement de son fils, se jette sur lui et l'étrangle.

Le rôle de Lucas est extrêmement faible ; c'est le seul qui s'éloigne sinon de la réalité tout au moins de cette vraisemblance nécessaire au théâtre plus qu'à n'importe quel art. Ce garçon est vraiment trop étranger à son milieu, — et trop prompt aux larmes et trop facilement résigné ; et sa psychologie est trop incertaine. On peut trouver qu'il pousse l'abstinence un peu loin, et de boire deux centilitres d'alcool un jour de fête ne le ferait point mourir. Son idée fixe d'arracher les pommiers sur sa terre, pour la replanter en blé, est un peu bizarre ; ce n'est point une solution au problème de l'alcoolisme... Le père Fossard, qui a du bon sens à ses heures, lui fait assez justement remarquer que les grains de blé se distillent et qu'on en sait tirer des liqueurs variées. Et puis il restera d'autres pommiers à la ferme, et enfin il n'est pas besoin d'être chimiste pour savoir qu'on fait de l'alcool et même du calvados avec autre chose que des pommes... Je vois bien que ce qu'a voulu faire M. Ghéon : Lucas est un paysan dévoyé ; l'alcoolisme du père en a fait un infirme, que son oisiveté forcée

rejette vers l'étude; il a entendu parler l'instituteur et le médecin et il répète leurs discours; mais, comme il n'est point suffisamment instruit, il les répète en « primaire » et il force la note : de là ces propos « savants » qui détonnent au milieu des conversations rudes et savoureuses de la famille Fossard. Je vois tout cela, mais je m'aperçois aussi que M. Ghéon n'a point réussi à nous peindre un caractère vivant et d'une psychologie bien nette. En cette matière, tout n'est que nuances. Un rien de plus ou de moins et l'on obtient, au lieu d'un homme, un discoureur et un personnage de conte édifiant.

J'exagère sans doute légèrement et si j'insiste sur les défauts de ce rôle, c'est qu'ils me gâtent un peu une œuvre fort intéressante et dont les qualités sont, en général, tout à l'opposé de ce que je critique ici.

J'ai écrit le mot *édifiant*... Mais j'en ai dit assez plus haut pour faire comprendre que la pièce ne mérite point précisément cette épithète! Au surplus, l'auteur nous a prévenus qu'il n'avait aucune intention moralisatrice en quelque sens que ce fût. Il a voulu seulement traiter un sujet qui lui semblait dramatique. Il reste que, si la méthode des îlotes ivres a quelque efficacité, l'*Eau-de-vie* ne nous incitera point à trop user de l'alcool, et je ne serais point étonné qu'elle exerçât quelque salutaire influence. En tous cas, elle n'est point « en soi » immorale, quoique les mots y soient souvent d'une extrême crudité et les choses nommées par leur nom... Il est vrai aussi qu'elle secoue les nerfs assez violemment; certains spectateurs ne la peuvent supporter jusqu'au bout : mais il ne s'agit point toujours ici de moralité et quelques-uns de ces délicats assistent avec un vif plaisir à des spectacles de music-hall qui sont autrement dissolvants...

L'œuvre ne saurait se séparer de l'interprétation; on a vu que, dans la pensée de l'auteur, elle se combine étroitement avec le texte... Il faut voir M. Dullin, jouant le rôle du père Fossard, célébrer avec un étrange lyrisme l'alcool bienfaisant qui donne force, joie et puissance. Les couplets sont ardents et l'acteur en double la valeur. Quant à M. Jacques Copeau, il est ici absolument remarquable; le rôle de Martin est un des plus nuancés de la pièce; il l'a interprété avec une vérité et une intelligence qu'il m'est très agréable de noter.

Rien ne ressemble moins à la pièce de M. Ghéon que le dernier spectacle de la *Petite Scène* : c'est la grâce même et le sourire

de la vieille France. On sait que la *Revue critique des Idées et des Livres* offre tous les ans, « à ses amis et abonnés », quelque œuvre charmante du passé et, le plus souvent, une œuvre ignorée du grand public. Les acteurs ici sont des gens du monde, qui peuvent bien apporter à leur tâche nouvelle quelque inexpérience, mais qui montrent un naturel et un goût délicieux et qui laissent heureusement aux professionnels ces procédés savants ou cette trop grande habileté dont nous sommes à la longue un peu désabusés... C'est un plaisir imprévu et délicat pour les amis du théâtre et un heureux délassement. On ne se croit point dans une salle de spectacle, mais dans un salon où des hôtes lettrés vous offrent eux-mêmes un divertissement choisi.

Cette année, nous avons entendu d'abord une œuvre de Dancourt, *la Comédie des Comédiens*, qui date de 1710 et qui ne compte point parmi les meilleures productions de l'adroit écrivain. Elle est néanmoins fort agréable et, si l'action en est quelque peu dispersée et assez languissante, elle abonde en jolis morceaux. Il s'agit de berner M. Grichardin qui est, selon la tradition, un vieux bourgeois riche et fort ridicule, et de le faire consentir au double mariage de sa fille Angélique et de sa nièce Isabelle. Le thème est courant, mais le moyen employé est curieux : des amateurs, mêlés à des acteurs du Théâtre Français, jouent devant lui une comédie italienne intitulée *l'Amour charlatan* (et qui est, d'ailleurs, une spirituelle fantaisie) ; au dénouement, on lui fait signer, sans qu'il s'en doute, les deux contrats de mariage. L'œuvre de Dancourt appartient donc à cette catégorie de pièces, assez nombreuses dans notre ancien répertoire, où l'on met les comédiens eux-mêmes sur la scène. Notre comédie classique se constituait à peine, que ce genre avait déjà la faveur du public et il est superflu de rappeler *l'Illusion comique* du vieux Corneille, qui d'ailleurs n'est point, parmi ces pièces, la première en date. Rien ne montre mieux l'amour des Français pour les choses du théâtre...

Ces trois actes étaient suivis d'un opéra-comique de Favart, qui est un petit chef-d'œuvre. *Isabelle et Gertrude* ou *les Sylphes supposés* fut représenté en 1765 par les Comédiens Italiens, — qui succédaient au Théâtre de la Foire où Favart avait obtenu de retentissants succès. Il est imité d'un conte en vers, publié par Voltaire l'année précédente. Mais ce conte, très court, écrit hâtivement et qui montre quelques négligences, n'a pu fournir au charmant librettiste qu'un simple point de départ, et il a développé le sujet avec beaucoup d'esprit, en homme de théâtre fort avisé. Quant à la musique dont Blaise orna les petits vers de

Favart, elle est tenue depuis longtemps, par les écrivains spéciaux, pour une de ses plus élégantes partitions; elle n'est pas à vrai dire tout entière de sa main; suivant l'usage qui persistait encore à cette époque, le compositeur y avait introduit au moins un air populaire et deux ou trois airs de Gluck : ces « parodies », comme on disait alors sans donner à ce mot le sens précis qu'il possède actuellement, étaient courantes dans le répertoire de la Comédie Italienne et du Théâtre de la Foire, au commencement du dix-huitième siècle. Mais au moment où Blaise composa *Isabelle et Gertrude*, on ne se serait plus permis comme autrefois d'utiliser pour une pièce nouvelle uniquement des « parodies « d'opéras connus et des « vaudevilles » ou « timbres », c'est-à-dire des airs empruntés aux chansons populaires. Dans la deuxième période de la carrière de Favart, la musique de l'opéra-comique devient originale.

La sérénade qui se chante dans la première scène d'*Isabelle et Gertrude :* « O nuit, charmante nuit », est de Blaise lui-même et elle est pleine d'une délicate poésie. C'est le jeune Dorlis qui la « soupire », une lanterne à la main, dans le jardin de Mme Gertrude, auprès du pavillon qui peut-être abrite l'aimable Isabelle... Car Dorlis brûle pour Isabelle, comme son oncle Dupré pour Mme Gertrude elle-même, l'aimable veuve dont Isabelle est la fille. Oncle et neveu se rencontrent dans l'obscurité et leur confusion est fort comique; parlant et chantant, ils s'expliquent sur leurs amours et célèbrent leur flamme. D'ailleurs Dupré, qui est entré dans le pavillon encore inoccupé, a pu voir les livres familiers de Mme Gertrude et notamment, « à côté d'un pot de rouge », les *Pensées de Sénèque*, un autre volume qui montre que le véritable amour consiste dans l'union des âmes, et des *Notes sur le comte de Gabalis*, ce « cabaliste » qui croyait aux sylphes et dont plus tard M. l'abbé Jérôme Coignard recueillera les leçons... Voltaire, lui, avait placé auprès du même « pot de rouge » le *Petit Carême* de Massillon. Cependant Mme Gertrude, qui s'était attardée dehors, paraît dans le jardin et les deux hommes s'éclipsent. Pendant tout l'acte ce seront ainsi des chassés-croisés fort divertissants, et les personnages passeront leur temps à se fuir ou à se chercher. Une certaine Mme Furet, qui est une prude et une bavarde bien comiquement dessinée et dont l'invention est due tout entière à Favart, rejoint Mme Gertrude, l'ennuie de ses discours médisants et ne veut plus la lâcher. Le scène est une des plus jolies de la pièce. Il faut que Mme Furet raconte les nouvelles :

Car c'est enfin
Pour le bien du prochain
Que je vais, que je vien,
Que je cours, que j'agis, que je veille.
Je viens d'apprendre, à l'instant,
Un secret important :
Je vais vous le dire à l'oreille,
Tout bas, tout bas ;
N'en parlez pas.

Et elle entame son récit, puis elle continue :

Nous ferons éclater l'affaire :
Le scandale est toujours un bien.

Mme Gertude.

Il faut toujours, toujours se taire ;
Vous n'avez point d'humanité.

Mme Furet.

Nous ferons éclater l'affaire ;
Vous n'avez point de charité.

La musique de Blaise, si tendre et si poétique quand il convient, a les trouvailles les plus spirituelles pour caricaturer Mme Furet, — et le petit orchestre glapit de façon comique en accompagnant ses discours. On pense déjà, — ou presque, — à Offenbach... Cette vieille musique est d'une souplesse merveilleuse et avec des moyens réduits sait exprimer toutes les nuances.

Mais les deux femmes se séparent, et voici reparaître l'oncle et le neveu avec leurs lanternes. Dupré enfin entre dans le pavillon où Mme Gertrude s'est assise et c'est la plus jolie scène d'amour, coquetterie d'une part, de l'autre insistance discrète et spirituels madrigaux... Comme ces choses fragiles et légères portent bien leur date !

Pendant ce colloque, Isabelle, qui cherche un peu de fraîcheur, se montre à son tour dans le jardin. Elle est délicieuse : un simple corsage vieux rose, une jupe de satin blanc qui miroite, l'air d'une ingénue, des yeux étonnés et charmants, toute l'apparence d'une jeune fille qui s'éveille à la vie. C'est Mme Jean Rivain qui a joué le rôle de la façon la plus naturelle et la plus fine. Elle entend sa mère soupirer : « Ma mère soupire, dit-elle, elle a du chagrin. » Puis Mme Gertrude prononce : « Dupré, mon cher Dupré, vous faites mon bonheur. — Ma mère est heureuse ; que je suis contente ! » La mère se voit surprise, cache Dupré et vient chapitrer sa fille. « Ma

mère, dit l'ingénue, j'ai vu de la lumière dans votre pavillon, je me suis approchée; je vous ai entendu soupirer, cela m'a fait de la peine; et puis vous avez dit que vous étiez heureuse, cela m'a fait plaisir. » Et elle lui demande quel est ce Dupré qui la rend si contente; serait-ce M. Dupré, le juge de la prévôté? Mme Gertrude est fort ennuyée. Mais une idée lui vient : le comte de Gabalis la tirera d'affaire. Elle explique alors à sa fille sur un ton doctoral que, lorsque notre âme est épurée, elle peut jouir de la présence des sylphes, lesquels revêtent la physionomie et empruntent la voix de personnages que nous connaissons. Isabelle accepte cette version et elle souhaite vivement d'être assez vertueuse pour voir elle-même un sylphe.

Le sylphe ne se fait pas attendre. Dès que Mme Gertrude est partie, il apparaît et c'est Dorlis. Le dialogue, qui commence par un duo chanté, est d'un charme délicat. Isabelle ne doute pas que ce personnage, surgi dans la nuit et qui ressemble à Dorlis, soit une intelligence aérienne. Elle s'écrie : « C'en est une, c'en est une... Et c'est pour moi, pour moi seule. Que je suis heureuse! » Le sylphe l'est aussi... Il le déclare avec feu. Isabelle, ravie et flattée de la bonté de cet esprit céleste, prononce des paroles hasardées. Elle s'excuse d'avoir encore des sentiments terrestres : « Tenez, ce jeune Dorlis dont vous m'offrez les traits..., je ne l'ai jamais vu sans une certaine émotion, je n'ai jamais cessé de penser à lui. Ne sont-ce pas là des idées terrestres? » Et encore : « Vous m'avez devinée; vous ne pouviez prendre une forme qui me plût davantage. »

Mais il faut en finir. Après quelques imbroglios, l'aventure se termine par un double mariage, décidé entre onze heures et minuit, dans le jardin, à la lueur de deux lanternes, en présence de Mme Furet, qui rôdait encore, flairant le scandale rare, et que l'on congédie, démasquée et dépitée... Et les quatre fiancés expriment chacun leur bonheur en un triomphant « vaudeville ».

Cette aimable chose a été jouée à ravir, — joliment dite et joliment chantée, — sans une faute de goût et avec une grâce exquise.

Louis Joubert.

CHRONIQUE POLITIQUE

Le résultat des ballottages du 10 mai a confirmé, en l'aggravant, celui des élections du 26 avril. Quoiqu'il soit encore difficile d'être tout à fait fixé sur la composition de la nouvelle Chambre, — tant les manifestes des candidats se sont souvent rapprochés, tant il s'est produit, pour le second tour de scrutin, de combinaisons et de reniements, — un fait est certain : la poussée révolutionnaire. Les socialistes unifiés ont gagné plus de trente sièges; 70 dans la dernière assemblée, ils seront 102 dans la prochaine. Que, d'ailleurs, leur progrès dans le pays ne soit nullement en rapport avec leur progrès au Parlement, personne ne le conteste : ils n'ont été élus aussi nombreux que grâce à la complaisance des amis de M. Caillaux se désistant en masse à leur profit; grâce aussi à l'appoint que, dans certaines circonscriptions, — pour des raisons plus ou moins bonnes, et qui ne nous paraissent pouvoir se justifier que là où l'on n'avait à choisir qu'entre un radical sectaire, partisan du monopole, et un socialiste s'engageant à respecter la liberté de l'enseignement, — des voix de droite leur ont fourni. Au surplus, beaucoup d'entre eux n'avaient-ils pas pris soin d'édulcorer prudemment le programme du parti? Tel ce collectiviste qui assurait aux électeurs que, voter pour lui, ce serait consolider la propriété! Mais n'empêche : devant la soudaine crue du socialisme parlementaire, on ne peut pas ne pas être inquiet. Traînant à leur remorque 150 radicaux de la rue de Valois, les 102 camarades de M. Jaurès, qui sont bien incapables d'édifier la cité future, sont très propres à hâter la dissolution de la cité présente, désarmée et ruinée. Il faudra compter avec leur groupe, toujours compact, toujours assidu aux séances. Jamais nos croyances et nos intérêts, l'avenir du pays, sa sécurité et sa tranquillité n'ont été plus en péril. Les élections du 26 avril et du 10 mai ont fait faire à la France un énorme pas vers ce que Challemel-Lacour assagi appelait « le pire dans le mauvais ».

Aurait-il pu en être autrement? Il n'est pas interdit de le croire. A l'assaut combiné des violents, les modérés, sans programme concerté, n'ont évidemment pas su, dans l'ensemble, résister par l'union. Il y a eu des exceptions, sans doute. Mais que de riva-

lités, que de discussions, que de lamentables polémiques, qui évoquent à la mémoire le mot désespéré de Marie-Antoinette voyant les hommes d'ordre de son temps continuer, sous le danger commun, leurs querelles particulières : « On abandonne le fond des choses pour s'attacher à des mots et multiplier la guerre des personnes! » N'insistons pas : gémir ne servirait à rien... La question, maintenant, est de savoir ce que sera et ce que fera la nouvelle Chambre.

Entre les prétendus vainqueurs, des conversations se sont tout de suite engagées, dans les couloirs du Palais-Bourbon et dans les salles de rédaction. Après le pacte pour se faire élire, le pacte pour gouverner. Quoi de plus simple? Le *Radical*, fidèle à la doctrine de M. Combes, et la *Dépêche*, où écrit M. Pelletan, ont exalté avec enthousiasme les mérites, doublés de profits, d'un bloc où fraterniseraient tous les « unifiés ». Mais les révolutionnaires ont marqué moins d'entrain; ils ont expliqué qu'ils ne se contenteraient pas de babioles. Un portefeuille collectiviste dans un cabinet radical? une vice-présidence à la Chambre? Fi donc! Pour devenir parti de gouvernement, ils ont posé leurs conditions : retour au service de deux ans et établissement d'un impôt destructeur des fortunes, et pas de réserves, pas de réticences. « Nous ne transigerons, a proclamé M. Jaurès, ni sur l'impôt du sang, ni sur l'impôt fiscal ». M. Guesde, M. Compère-Morel, M. Bracke ont signifié plus nettement encore qu'ils n'entendaient pas aliéner leur indépendance : « Ce que tout le prolétariat attend du succès socialiste, c'est l'opposition renforcée à tous les partis bourgeois. » Oh! certes, ils ne demandent qu'à donner un coup d'épaule aux bourgeois radicaux, chaque fois que ceux-ci travailleront à une démolition quelconque. Mais de là à se lier les mains, il reste un pas, un large pas : les révolutionnaires, sentant combien ils seront plus forts s'ils marchandent à tout propos leur éventuel concours, ne l'ont pas franchi. Cette conception socialiste a jeté un froid dans le petit monde radical. Tout lyriques qu'ils demeurent pour célébrer « l'échec de la réaction », les messieurs de la rue de Valois ne dissimulent plus guère que, pour eux, selon le mot de Gambetta, « l'ère des difficultés commence ». Gouverner : comment? pour quoi? avec qui? Le langage de M. Clemenceau et de son *Homme Libre* est, à cet égard, significatif. M. Clemenceau est mécontent de tout le monde. Les radicaux l'ont déçu, les révolutionnaires l'effrayent, les modérés l'irritent. N'allez pas à droite, dit-il à ses amis, et n'allez pas non plus à gauche : « majorité *exclusivement* républicaine ». Mais, de sa majorité, si l'on voit qui M. Clemenceau « exclut », — tout d'abord M. Poincaré, qui lui ferait tant de plaisir s'il

voulait bien quitter l'Elysée, — on ne voit pas, à côté des Valoisiens, qui il y appelle. Le *Rappel* n'est pas plus explicite. Après avoir constaté qu'avec « une Chambre fractionnée en morceaux de partis, dont aucun n'est assez grand pour composer une majorité stable, ni assez adhérent pour composer une mosaïque durable », les grands desseins semblent interdits et que « nous risquons fort de n'assister ainsi qu'à une prolongation d'anarchie », son directeur, M. du Mesnil, ajoute : « La solution? Former un cartel pour la revision de la constitution et la réforme électorale. Puis, — j'en demande bien pardon aux récents élus, — retourner devant le suffrage universel pour revenir avec un gouvernement qui gouverne, un Parlement qui contrôle, des partis réellement organisés ». Mais ne nous arrêtons pas à ce conseil de M. du Mesnil : comme il est très raisonnable, il est absolument certain que la Chambre ne le suivra pas.

L'opinion qui paraît prévaloir dans les milieux radicaux serait, conformément au vœu exprimé par M. Bourgeois dès avant le ballottage, de refaire une « concentration républicaine », bornée par les socialistes unifiés, à gauche, et, à droite, par les progressistes. Est-il besoin de noter que cette concentration ne nous dit rien qui vaille? Si l'on y procédait, les modérés, suivant la vieille habitude, y subiraient le joug des violents. M. Bourgeois lui-même s'est chargé de nous en fournir la preuve en recommandant à ses concitoyens de la Marne de voter aux élections pour les adversaires des trois ans. Et il n'est pas nécessaire d'être sorcier pour annoncer d'avance les « concessions » qui raccommoderaient les radicaux de la rue d'Enghien avec ceux de la rue de Valois. Elles consisteraient, par exemple, sans rétablir sur le champ le service de deux ans, à passer par transition, en reprenant le projet Messimy, au service de trente mois; à faire une réforme électorale où la représentation des minorités ne serait qu'un trompe-l'œil; à entr'ouvrir, sinon à ouvrir toute grande, par l'impôt progressif et global, la porte à l'inquisition, et enfin, et d'abord, à poursuivre, ainsi que le réclame M. Clemenceau, « le développement de la sécularisation de l'Etat », autrement dit à se livrer à toutes les persécutions, à toutes les tracasseries, dont le coup de force abominable exécuté contre la maison de retraite de Notre-Dame de Hautmont donne un avant-goût... Anarchie et tyrannie, voilà ce que serait la « concentration républicaine »; et les révolutionnaires pourraient bien en être exclus, ce seraient eux, quand même, qui en inspireraient et en dirigeraient la politique, à l'instant, décisif peut-être, où il faut choisir entre l'internationale et la patrie.

Choisir la patrie, malgré des difficultés, la chose, croyons-nous, ne serait pas impossible, même à cette Chambre. Nous y apercevons

très bien les éléments d'une majorité nationale de résistance à la politique de désorganisation, de vexations et d'abaissement. Si, en effet, les modérés de toutes nuances ont personnellement éprouvé des échecs, leurs idées — maintien de la loi de trois ans aussi longtemps que les circonstances extérieures l'exigeront, réforme électorale avec représentation proportionnelle, rejet du monopole scolaire et de l'inquisition fiscale, — n'en ont pas moins été approuvées par le pays, ainsi qu'il ressort des statistiques établies après le premier tour de scrutin, le seul qui ait, dans la mêlée confuse du système de l'arrondissement, une signification nette. Les électeurs, considérés en général, sont encore si éloignés de vouloir la révolution que les plus farouches candidats ne leur ont souvent présenté que des programmes très anodins. Combien furent-ils, même parmi les socialistes, qui aient osé crûment proposer d'écourter tout de suite le service militaire ou d'instaurer l'inquisition fiscale? Mais il ne s'agit plus de ce qu'ont dit les candidats, il s'agit de ce que feront, de ce que voteront les députés; et, sur ce point, l'expérience est malheureusement instructive. La plupart des lois mal faites et malfaisantes, au cours des dernières législatures, — voyez la loi des associations, celle de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, celle des retraites ouvrières, celle du rachat de l'Ouest, etc., — ont été adoptées par les élus sans l'avis ou contre l'avis des électeurs. En conséquence, ce serait vouloir être dupe que de s'imaginer que les amis de M. Jaurès et de M. Caillaux n'ont pas laissé dans leurs circonscriptions le peu de sagesse dont ils y ont fait preuve. Non, non! pour empêcher leurs dévastations, il n'existerait qu'un moyen : l'alliance des modérés, de tous les modérés, la formation d'un parti de l'ordre contre le parti du désordre.

Les conservateurs, dont M. de Mun a été l'interprète dans un noble article de l'*Echo de Paris*, sont prêts à donner leur concours à qui se présentera pour sauvegarder les mesures de salut public et, avant toute autre, la loi militaire. Quand la patrie est en jeu, les hommes de droite ne balancent pas. Mais les autres? les modérés de gauche? Que feront leurs chefs qui auraient pu, à la veille des scrutins, devenir, s'ils avaient voulu, les chefs de toute l'opposition au régime du bloc? Hélas! avouons-le, leur conduite n'inspire guère confiance. Prenant l'initiative de constituer une fédération sur le terrain national, ces chefs des modérés de gauche, au lieu d'appeler à eux toutes les bonnes volontés, ont éloigné les meilleures par des rengaines absurdes et désuètes, que resservait hier encore M. Barthou, sur la « laïcité », sur les « lois intangibles ». Une quantité de braves gens, certains même consentant à laisser dormir leurs espérances,

s'offraient à les aider, quels qu'ils fussent, pour défendre la société et la patrie dans la justice et la liberté; et ils ont refusé : « fédération des gauches », « majorité de gauche »! Leur exclusivisme jacobin, qui a empêché une entente de se faire, a même été la raison principale pour laquelle, les idées d'ordre ayant eu auprès des électeurs la majorité, les hommes d'ordre ne l'ont pas eue; la raison principale par laquelle le parti de MM. Briand et Barthou, placé entre ceux qui le repoussaient et ceux qu'il repoussait, a été le plus durement frappé au bénéfice du parti de MM. Caillaux et Jaurès. La leçon aura-t-elle porté? Les chefs des modérés de gauche, pour tenir tête aux démagogues, tendront-ils la main aux modérés de droite? Ou bien voudront-ils recommencer leur impraticable politique de bascule, aujourd'hui nationale, demain sectaire, qui leur a cependant peu réussi et qui, chose plus grave, en désorientant le pays, nous a valu la nouvelle Chambre?

Il y a bien quelqu'un qui, à cette heure d'anxiété trouble, serait en mesure d'exercer une action, d'indiquer la voie à suivre. Ce serait M. Poincaré. Lorsque l'opinion, faisant violence au Parlement, le porta, contre M. Pams, à la présidence de la république, il fut choisi parce qu'il paraissait le représentant le plus qualifié de ce qu'il avait lui-même appelé une « politique nationale ». Les circonstances sont demeurées pareilles. La Chambre continue à ne pas être l'image du pays. Nonobstant les résultats des scrutins, les programmes qui promettaient la tranquillité à l'intérieur, la dignité à l'extérieur ont recueilli, répétons-le, quand on fait le total général, le plus de suffrages. Pour que soit satisfaite la volonté de la majorité des électeurs, M. Poincaré ne tentera-t-il rien? Il a commis des fautes. Sans aucun motif valable, quoi qu'on ait prétendu, il a livré le gouvernement à MM. Doumergue, Malvy et Caillaux, et il ne semble pas qu'au moment du scandale Rochette il se soit employé pour le leur faire lâcher : de cette faiblesse, ils ont profité, comme de juste, pour « faire » les élections. Mais, à présent, il est impossible que M. Poincaré ne se rende pas compte que, s'il permet aux révolutionnaires de faire au Parlement la loi et les lois, c'est tout ce qu'il a préconisé, à commencer par le service de trois ans, qui sombrera. M. Jaurès, d'ailleurs, l'en a averti. Dès le matin du 11 mai, l'*Humanité* contenait, sous sa signature : « Nous défions bien la réaction de maintenir longtemps, contre la démocratie, contre la France, contre la sécurité nationale, la gageure insensée et funeste de la loi de trois ans »; et cette phrase, offense, et la plus niaise, au bon sens, montre sur quel point les démagogues porteront avant tout leur attaque. — M. Poincaré aurait d'autant plus de raisons

de ne pas laisser faire qu'il est lui-même visé. Allez-vous en! lui crient, sur tous les tons, tous les organes d'extrême-gauche, qui lui ressortent la formule célèbre : « se soumettre ou se démettre. » Que peut-il? objectera-t-on. S'il voulait, il pourrait beaucoup. En présence d'une assemblée qui compte près de 200 nouveaux, dont la plupart ne sont pas embrigadés encore, et alors qu'inquiets du lendemain, bien des anciens, même très à gauche, hésitent avant de pencher définitivement dans un sens ou dans l'autre, une initiative, que n'interdit pas la constitution, ne serait-elle pas à prendre? Le président de la république n'est pas qu'une machine à signer; arbitre des partis, il a la désignation des ministres. Selon qu'à l'ouverture du Parlement, tel ou tel sera aux affaires, la majorité qui se formera ne sera pas la même. Une occasion se présente. L'équipe Doumergue est, dit-on, disposée à vider la place. Mais si M. Poincaré est capable d'agir, qu'il fasse vite! Comme dit le proverbe arabe : « l'heure qui passe ne revient plus ». Dès que les députés, par des votes, auront pris position, il sera trop tard. — « Gouvernez hardiment! » recommandait Bossuet aux hommes d'Etat du grand siècle...

Quelle que doive être la conduite de la Chambre, ce qui est malheureusement hors de doute, c'est que son élection a produit au dehors la plus fâcheuse impression. Nous en avons déjà dit quelques mots, il y a quinze jours; il importe d'y revenir. Tout d'abord, les journaux des pays qui ont pour la France des sympathies ne dissimulent pas, à travers une réserve dont il faut leur savoir gré, qu'ils sont déçus et préoccupés. Ils ne prennent pas au tragique la « victoire » collectiviste : bien renseignés, ils remarquent que l'accroissement des députés révolutionnaires est fort loin de correspondre à l'accroissement des suffrages révolutionnaires; mais ils n'en expriment pas moins le regret que le parti de la désorganisation ait ainsi grandi à la Chambre. Le *Novoïé Vrémia* reflète assez bien l'opinion de la presse russe, lorsqu'il écrit : « L'augmentation de trente pour cent du groupe socialiste nous suggère les plus amères pensées. » Si l'on déplore à Pétersbourg et à Londres, en revanche, à Berlin, on est satisfait. Satisfaction plus ou moins ouverte, mais qui déborde malgré les réticences. Evidemment, là aussi, les journaux sont trop au courant de nos affaires pour se flatter que les amis de M. Jaurès et de M. Caillaux parviennent tout de suite à leurs fins et qu'ils détruisent, du premier coup, le service de trois ans. Mais, rappelant que les socialistes ont préparé, l'an dernier, des séditions militaires et combattu par tous les moyens la « loi néfaste », ils espèrent qu'en la mettant de nouveau en discussion, en redoublant contre elle leurs critiques, ils énerveront notre opinion. Beaucoup

s'écrient en guise de conclusion : « Ce sont de bonnes élections. » Et si, assurément, pour connaître qu'elles étaient mauvaises, nous n'avions pas besoin de cette appréciation des pangermanistes et des socialistes d'outre-Rhin, qui sont pour une fois d'accord, elle achève de nous le prouver.

Mais laissons ces choses tristes. La France électorale et parlementaire, grâce à Dieu! n'est pas la seule : il y en a d'autres, qui attestent toujours aux yeux du monde, tenté parfois de l'oublier, que les vieilles vertus de la race n'ont pas disparu chez nous. Comment ne pas saluer l'entrée à Taza de nos soldats du Maroc, éclair d'espérance et de gloire? L'opération a été menée avec une méthode, une vaillance, qu'il est impossible de ne pas admirer et qui font honneur aux troupes autant qu'aux chefs. Par cette prise de Taza, le rêve est réalisé. Ce qu'avait accompli la Rome des Césars, la France l'a renouvelé; son drapeau flotte maintenant, sans interruption, de Sfax à Rabat, sur l'Afrique du nord. Il n'est pas nécessaire d'insister sur les avantages immédiats d'un pareil succès. En soudant le Maroc à l'Algérie et en ouvrant la voie qui permettra désormais de conduire par terre des renforts et des ravitaillements jusqu'à Fez, il va, sans écarter toutes les surprises de l'occupation, en diminuer les frais et les risques. L'œuvre entreprise marque ainsi un important progrès. Non pas qu'il ne nous reste bien des difficultés à vaincre. L'arrangement international de 1911, auquel collabora de manière si fâcheuse M. Caillaux, ne nous a pas seulement coûté la moitié du Congo; il entrave notre action au Maroc. L'Allemagne, qui, tout en se désistant politiquement et en reconnaissant notre protectorat, a maintenu sa légation de Tanger, nous suscite à chaque instant, par le moyen des « hypothèques » qu'on lui a permis de conserver dans l'empire du makhzen, de mauvaises querelles. La semaine dernière encore, un de ses journaux officieux, dont M. Zimmermann, secrétaire d'Etat, a adopté la thèse devant le Reichstag, s'élevait contre la façon dont les travaux municipaux sont concédés et soutenait qu'ils devraient être soumis à la loi de l'adjudication comme les grands travaux d'état. Le régime des protégés indigènes, toujours en vigueur, est un autre sujet de contestations perpétuelles : nombre de gens en profitent pour se soustraire aux règlements élaborés par nos agents, pour éviter de payer leur part d'impôts, pour se dérober, avec la complicité de certains consuls étrangers, à la loi commune. Mais toutes ces chicanes, qui sont la conséquence des fautes commises à Paris, et qui encouragent les tribus hostiles à nous résister, si elles rendent plus pénible et plus délicate la tâche de nos administrateurs et de nos soldats, la font aussi plus méritoire.

Puisque nous parlons de l'Allemagne, signalons la discussion relative aux affaires étrangères, qui vient d'avoir lieu au Reichstag. Le chancelier de l'empire, M. de Bethmann-Hollweg, sous le coup d'un deuil cruel, n'y a point assisté; il a été remplacé par M. de Jagow. Très mesuré, très diplomate pourrait-on dire, dans l'exposé qu'il a fait de la situation internationale, le secrétaire d'Etat n'a tendu, selon l'usage, qu'à présenter les choses sous un jour optimiste. Tout va bien. « Depuis le dernier discours prononcé ici même par le chancelier, a-t-il dit, la détente européenne s'est développée et affermie »; et il a énuméré les symptômes favorables : la liquidation de la crise orientale est presque terminée, « les décisions de la conférence de Londres ont été acceptées par les intéressés », les Etats balkaniques semblent disposés à mettre leurs conquêtes en valeur pacifiquement, « il ne paraît pas qu'il y ait des raisons sérieuses de considérer comme une utopie la consolidation graduelle de l'Etat albanais », etc. Peut-être se trouvera-t-il des gens pour estimer que M. de Jagow a un peu forcé la note. Ne prenons que deux exemples. Au moment même où il se réjouissait, à Berlin, de la manière dont les « intéressés » avaient accueilli les solutions de la conférence de Londres, à Constantinople, le sultan Mahomet V, qui ouvrait le nouveau Parlement ottoman, annonçait précisément que la Turquie ne saurait admettre le règlement donné par les grandes puissances à la question des îles de la mer Egée : différence de langage qui ne laisse pas d'être troublante. Mieux encore : le lendemain, survenait cette échauffourée de Durazzo, terminée par l'arrestation d'Essad pacha, qui, des marins autrichiens et italiens ayant débarqué dans la ville, a posé un problème d'intervention intéressant toute l'Europe...

La partie la plus remarquée du discours de M. de Jagow a été celle qui traita des rapports de l'Allemagne et de la Russie. Des controverses très vives, on s'en souvient, se produisirent naguère entre les presses des deux pays. A qui la faute? Qui commença? Le secrétaire d'Etat, que l'assemblée a beaucoup applaudi, a protesté que la presse allemande avait été innocente. L'Allemagne, d'après lui, aurait été attaquée, et elle se serait défendue. Les journaux russes n'ont pas eu de peine à rétablir la vérité. Le souvenir de l'article si violent, si agressif, de la *Gazette de Cologne*, qui déchaîna l'orage, n'était pas sorti des mémoires. Mais, quoiqu'il ait pris parti pour la presse germanique, M. de Jagow ne s'est-il pas proposé, indirectement, de lui donner une leçon? « Je voudrais, a-t-il déclaré en effet, mettre en garde tous ceux qui seraient tentés de rendre le gouvernement allemand res-

ponsable des manifestations isolées des journaux allemands. » La distinction est prudente. Mais, en admettant très volontiers avec M. de Jagow que le gouvernement allemand n'est animé que d'intentions sages, il est difficile de ne pas observer que, presque chaque fois qu'un incident éclate, qu'un journal officieux ou une ligue patronnée par de hauts personnages se livrent à des manifestations blessantes pour le voisin, il ne les désavoue qu'avec peine et le plus tard qu'il peut. Faut-il citer un fait? Il n'y a que quelques jours, à Berlin même, au cours d'une fête donnée au Palais de glace devant des représentants des ministres de la guerre et de la marine, une scène militaire était jouée, qui montrait un légionnaire français en uniforme fusillé par des soldats allemands — par de vrais soldats commandés par un vrai sous-officier, qui avaient été mis à la disposition des organisateurs du spectacle ! — Le scandale a été si grand qu'une question a été posée au Reichstag : le membre du gouvernement, qui répondit, promit que les soldats allemands ne paraîtraient plus désormais sur les théâtres. Mais pourquoi avaient-ils été d'abord autorisés à y aller? — Nous n'insisterons pas. Ce que nous voulions seulement faire remarquer, c'est que, si le gouvernement allemand est aussi pacifique qu'il le proclame, il a, pour contenir des excitations dangereuses, mieux que des regrets à exprimer après coup, des précautions à prendre avant. Les propos les plus courtois ne valent que s'ils sont accompagnés par des actes. Cette réserve n'empêche pas du reste que le discours de M. de Jagow ne soit propre à produire une bonne impression et, pour reprendre ses termes, à aider à « la détente européenne ».

Si l'Europe est provisoirement au calme, il n'en est pas encore de même de l'Amérique. Les affaires mexicaines ne sont pas arrangées. A l'heure où nous écrivons, les représentants des trois puissances médiatrices, — Argentine, Brésil et Chili, — et ceux des présidents Wilson et Huerta se réunissent à Niagara-Falls, aux confins du Canada. Réussiront-ils à trouver une solution aux conflits qu'ils ont à régler? Les opinions sont partagées. Dans les cercles officiels de Washington, on est, paraît-il, très optimiste; on l'est moins, dans les milieux diplomatiques...

En tout cas, les médiateurs feront bien de se hâter. La situation s'est plutôt embrouillée qu'éclaircie depuis quelques jours. Entre les troupes américaines et mexicaines, sur le chemin de la Vera Cruz à Mexico, les hostilités sont en principe suspendues; mais l'armistice, accepté de part et d'autre, n'a pas arrêté les préparatifs des adversaires. Du côté des Etats-Unis, spécialement, la mobilisation continue. Le général Funston, qui commande à la Vera Cruz le corps de débarquement, a maintenant 30 000 hommes sous ses

ordres; de nouveaux renforts sont prêts à le rejoindre. En outre, plusieurs incidents ont failli déjà rompre la suspension d'armes. Les Américains s'étant saisis du phare de l'île Lobos, sous prétexte que, la nuit, leurs vaisseaux avaient besoin de ses feux pour leur sécurité, on a violemment protesté à Mexico, et, de même, à Washington, on s'est montré fort irrité, parce qu'un soldat des Etats-Unis avait été exécuté comme espion par les Mexicains. Mais surtout, à l'intérieur du pays, la guerre civile a redoublé d'acharnement. Les constitutionnalistes, dont les chefs ont refusé définitivement d'adhérer à la médiation et à l'armistice, profitant de ce qu'une partie des forces du général Huerta étaient immobilisées vers la Vera Cruz, ont poussé leur avantage. Après un combat sanglant, Tampico est tombé en leur pouvoir; ils en ont soumis les habitants à un impôt forcé, pendant qu'ils tâchaient d'y échanger les innombrables balles de coton, qu'ils ont raflées aux environs de Torreon, contre des armes et des munitions. Du nord, Carranza et Villa avancent à présent vers Mexico, dont s'approchent, par le sud, les bandes de Zapata. Les fédéralistes, que le blocus américain a empêché de débarquer les ravitaillements qu'ils attendaient d'Europe, sont ainsi serrés comme dans un étau; et il se pourrait fort bien qu'avant que les négociateurs de Niagara-Falls aient rien décidé, nous apprenions des événements décisifs, la prise de Mexico, la chute de Huerta, au milieu de quelque mêlée féroce... A moins que Huerta, comme l'assurent les dépêches de Washington, soit si découragé, si déprimé, qu'il jette spontanément les cartes, en joueur qui s'avoue battu. Mais qu'il abandonne le pouvoir ou s'y cramponne, la situation restera presque aussi compliquée. Même le président actuel disparu, les factions mexicaines ne désarmeront pas : enflés par leurs « victoires », les Carranza, les Villa et autres brigands de même espèce prétendront s'imposer. Ce sera, de plus belle, l'anarchie. Il s'agira alors de savoir comment MM. Wilson et Bryan, avec leur politique qui a eu jusqu'ici pour résultat le plus clair d'accroître le désordre, s'y prendront pour le faire cesser. Du jour où ils ont favorisé par leurs manœuvres les révolutionnaires, ils ont assumé une responsabilité lourde devant l'Europe, dont les intérêts périclitent au Mexique; et de nombreux Américains, qui le comprennent, commencent à s'inquiéter fort, malgré les excitations de la presse jingoïste, de l'aventure où leur président a jeté les Etats-Unis.

Bernard de Lacombe.

22 mai 1914.

Alliance des maisons d'éducation chrétienne, 26 Congrès périodiques (1882-1912). 1 fort vol. in-8°. (De Gigord.)

On trouvera dans ce gros volume les comptes-rendus des congrès tenus par l'*Alliance* en différentes villes depuis 1882. Dans ces rapports et ces discussions, les spécialistes, — directeurs et professeurs des maisons d'éducation, — puiseront une foule de renseignements, de vues et de suggestions précieuses, et ceux qui ne connaissent pas encore l'œuvre si utile poursuivie par l'*Alliance*, depuis sa fondation (en 1871), pourront se rendre compte en feuilletant ces pages, dues à des maîtres de l'enseignement libre, quelle activité, quelles heureuses initiatives et quelle compétence professionnelle se rencontrent dans nos collèges libres et nos petits séminaires. Une notice de M. l'abbé Moulard sur l'*Alliance* expose au début l'histoire et le but de l'association.

Gens et choses d'autrefois, par G. Leroux-Cesbron. 1 vol. in-8°, 32 pl. (Tallandier.)

Ce sont de charmantes évocations du passé, figures oubliées du dix-huitième et du dix-neuvième siècles, replacées dans les décors où elles ont joué leur rôle d'un instant, le Bois de Boulogne, Passy, Auteuil... L'érudition de l'auteur se pare de mille grâces, d'un style alerte, spirituel et volontiers humoristique; rien n'est plus attrayant et on ne saurait plus joliment traiter l'histoire parisienne.

Horace, sa vie et sa pensée à l'époque des Epitres, par Edmond Courbaud. 1 vol. in-12. (Hachette.)

Ce n'est pas un travail d'ensemble sur Horace que nous donne ici le savant professeur, mais une étude sur une période particulière de la vie du poète arrivé à sa pleine maturité : il a interrogé pour cette sorte d'enquête psychologique les vingt pièces qui composent le premier livre des Epîtres, et il les examine minutieusement Ce n'est pas, néanmoins, un commentaire qu'il a voulu en tirer, mais un véritable livre, d'une forme soignée et fort agréable, plein d'observations littéraires et morales d'une grande finesse et qui montre une fois de plus que M. Courbaud est de la véritable race des érudits *à la française*.

La Croix-Rouge française. Le rôle patriotique des femmes, par Andrée d'Alix. 1 vol. in-12. (Perrin.)

On lira avec plaisir l'histoire, — qui nous manquait encore, — de cette belle œuvre que connaissent bien nos lecteurs L'auteur a su la conter à la fois avec une précision documentée et un enthousiasme discret. La Croix-Rouge a déjà, à son actif, bien des exemples d'héroïque dévouement et en peu de temps elle a su multiplier ses bienfaits : on trouvera ici le détail de son action en des campagnes récentes et celle des œuvres permanentes qu'elle a créées et qui fonctionnent sous nos yeux. Une belle préface, où M. Goyau a mis l'élévation de sa pensée et son talent d'écrivain, présente le volume au public et contribuera heureusement à en vulgariser les idées.

Un amour absolu, par Marie Dauprat, 1 vol. in-12. (Grasset.)

C'est un début et c'est un succès Si le récit tarde à se mettre en train, toute la dernière partie en est fort dramatique et d'un vif intérêt. Si les caractères se montrent un peu *absolus*, comme le titre même et comme parfois les idées de l'auteur, jamais ils ne tombent dans la banalité. Si le style garde, çà et là, trace d'inexpérience, non seulement il reste exempt de faute de goût, mais constamment il s'en dégage un charme de simplicité, de fraîcheur, qui nous enchante comme la fleur première d'un talent tout rempli de promesses.

La résistance légale en Finlande, par J.-J. Caspar. Préface de Pierre Mille. 1 vol. in-12. (Alcan.)

On connaît l'importance et la gravité de la question finlandaise. Cette brochure, que l'auteur rapporte d'un voyage d'études dans le pays, est pleine d'une ardente sympathie pour la Finlande; cette sympathie n'a d'ailleurs pas nui à la netteté de l'observation ni à la clarté de l'exposé; la deuxième partie est composée de divers documents qui seront utiles à connaître.

Les Origines de la guerre de Vendée, par Henry Jagot. — viii-282 pages in-8° écu. (Champion.)

Cette étude, bien documentée, agréablement écrite, est d'autant plus intéressante que les conclusions de l'auteur se sont modifiées au cours de ses recherches. Persuadé tout d'abord que les incitations du clergé réfractaire avaient déterminé l'explosion des troubles, il s'est convaincu que les prêtres, au contraire, avaient tout fait pour calmer leurs ouailles, et que la révolte avait éclaté en dehors d'eux.

Murat, par A. de Tarlé. 1 vol. in-12. Collection *Les Grands hommes de guerre*. (Chapelot.)

Ce petit volume inaugure une collection dont l'équivalent n'existait pas

encore et qui mérite de réussir. On ne pouvait mieux faire que de confier la rédaction de cette biographie « inaugurale » à un écrivain dont nos lecteurs ont pu apprécier la compétence historique et la plume élégante. Son travail est fort agréable, très renseigné et en même temps plein de vie.

La République chinoise, par Albert Maybon, préface de Stéphen Pichon. 1 vol. in-12. (Colin.)

L'auteur, qui connaît bien la Chine, nous offre ici les résultats d'une mission d'études qu'il fut chargé d'entreprendre au moment de la proclamation de la république chinoise. Son volume est clair, précis et s'efforce d'être constamment objectif On y trouvera un historique très net des événements qui ont précédé la révolution et de la révolution elle-même, suivi des observations les plus importantes recueillies par l'auteur au cours de son voyage.

La famille Coryston, par Mme Humphry Ward. Traduit de B. de Marmé. 1 vol. in-12. (Hachette.)

Ce roman est, sans doute, l'un des meilleurs de l'écrivain anglais bien connu. Le conflit familial qui en forme le sujet donne à l'auteur l'occasion, non seulement de conduire un récit saisissant, mais de montrer ses qualités de peintre et d'observateur, de dessiner des figures habilement caractérisées. La variété, qui est une autre qualité de Mme Ward et qui lui fait mêler habilement l'humour au drame, ajoute à l'intérêt de cette œuvre curieuse. La traduction est agréable et soignée.

Le trésor des Précy, par Louis Noel. 1 vol. in-12. (Colin.)

Agréable roman, écrit avec beaucoup de bonne humeur et de charme et qui intéressera aussi bien les lecteurs plus âgés que les plus jeunes, entre les mains de qui on peut le mettre sans danger. Les histoires des vieux trésors retrouvés piquent toujours la curiosité des amateurs de beaux contes, et elles la retiennent quand elles sont joliment narrées comme celle-ci et quand l'heureuse bénéficiaire du trésor est une aussi délicieuse personne que la jeune Antoinette.

Dix mille kilomètres à travers le Mexique (1909-1910), par Vitold de Szyslzlo. 1 vol. in-12, 22 pl. hors texte. (Plon.)

Cette relation de voyage vivante et alerte, — et où le narrateur observe le Mexique moderne plutôt qu'il n'en étudie l'histoire et les souvenirs, — offre beaucoup de variété : anecdotes, traits de mœurs, paysages s'y succèdent agréablement. Les considérations sociales et économiques sont réservées pour un chapitre spécial à la fin du volume. Notons que l'auteur, qui est un géographe averti, a voulu nous décrire surtout les parties les moins connues du Mexique et, en particulier, les lointains états de l'Ouest. Et il se trouve aujourd'hui être en pleine actualité, sans avoir pu le prévoir.

Jeanne la Martyre, par Henri Guerlin. 1 vol. in-12. (Lemerre.)

Nous avons publié récemment une des pièces de ce beau recueil consacré à la gloire de Jeanne d'Arc, et on a déjà pu apprécier en ces quelques vers les remarquables qualités du poète. Toute l'œuvre, — très variée, où de jolis tableautins voisinent avec des larges fresques pittoresques et dramatiques, — est emplie d'une inspiration élevée et d'une patriotique émotion. Le vers coule, harmonieux et ferme, sans effort apparent, très travaillé néanmoins et d'une technique habile, donnant souvent l'impression du « définitif. » C'est sans doute une des œuvres les plus remarquables qu'ait inspirées ce magnifique et difficile sujet.

Du Rhin à la Bidassoa, par Georges Beaume. 1 vol. in-12. (Alfred Leclerc.)

Rien de plus varié que ces récits de voyage, alertes et aimables, où les croquis de nature voisinent avec les anecdotes, les traits de mœurs et les souvenirs historiques. Si l'Alsace et le Jura y tiennent leur place, on ne s'étonnera pas que le Midi, — Tarn, Gascogne, Béarn et Biscaye, — en occupent la meilleure partie... et nos lecteurs, qui connaissent déjà le talent du romancier, seront heureux de découvrir chez lui un charmant voyageur.

L'esthétique du paysage, par Fr. Paulhan. 1 vol. in-12. (Alcan.)

Livre d'un philosophe, mais aussi d'un lettré et d'un artiste, qui ne s'interdit pas d'illustrer son texte par des reproductions de tableaux. Nous voilà loin de certains traités d'esthétique pesants et obscurs, écrits par des gens qui semblent parler de l'art sans en avoir jamais joui. L'œuvre est pleine de remarques délicates et suggestives, facile à lire et joliment écrite.

Les Universités allemandes au XXe siècle, par le Dr René Cruchet. 1 vol. in-12. (Colin.)

On parle beaucoup des universités d'outre-Rhin, mais on les connaît peu, et il nous est difficile de nous faire une idée exacte de leur vie intérieure, de

leur enseignement aussi bien que de leurs mœurs. Le gros livre de M. Cruchet, qui se lit d'ailleurs avec beaucoup de facilité, car il est semé d'anecdotes et de détails pittoresques, sera bien accueilli du public et comble une lacune. L'auteur a étudié sur place et avec beaucoup de soin les principales universités, celles des grandes villes, comme Berlin, Munich ou Leipzig, celles des curieuses cités universitaires dont elles sont le cœur et absorbent une partie de l'activité, comme Greifswald ou Giessen. L'ouvrage est extrêmement intéressant et suggestif pour le lecteur français.

Vivre la vie, par Jacques des Gachons. 1 vol. in-16. (Plon.)

Ecrit avec beaucoup de mouvement et de verve, de ce style clair et souple qui se plie sans effort à exprimer l'émotion ou la gaieté malicieuse, la poésie d'une description et le pittoresque d'un trait de mœurs, — fortement observé et nous offrant le tableau le plus curieux d'une lutte électorale et des passions qu'elle met en jeu, — ce nouveau roman d'un auteur aimé du public et des lettrés intéressera en même temps qu'il fera réfléchir. Car le conflit des personnages se double ici du conflit des deux doctrines qu'ils symbolisent : l'individualisme effréné et sans scrupules, — *vivre sa vie*, — et le sens de la tradition, du devoir modestement rempli, de l'abnégation en vue d'une fin élevée, — *vivre la vie*.

Au pays des Pyramides, par le R. P. Chautard. 1 vol. gr. in-8° illustré. (Emmanuel Vitte.)

Cette nouvelle édition d'un livre qui avait rencontré, dès l'abord, tant de succès garde, malgré les importantes additions, l'allure vive et naturelle, si nécessaire dans les relations de voyages. On suit l'auteur, sans fatigue et sans s'apercevoir du chemin parcouru, sur les bords du Nil, avec lui on revoit ou... l'on apprend l'histoire ancienne, on se renseigne sur l'Egypte présente, on comprend enfin comment nulle contrée, après la Palestine, ne captive davantage l'attention de l'âme chrétienne.

Un diplomate au dix-huitième siècle : Louis-Augustin Blondel, par Paul Fould. — 397 pages in-8°. (Plon.)

C'est beaucoup moins de l'histoire diplomatique que de la chronique que relève l'amusant livre de M. Paul Fould. Blondel, qui d'ailleurs s'était employé avec succès à d'épineuses négociations, a surtout résumé, dans les réminiscences analysées ici, les anecdotes plaisantes, parfois légères, dont il avait été spectateur ou confident au cours de ses pérégrinations comme secrétaire d'ambassade ou chargé d'affaires.

Le général Dagobert (1736-1794), par Arthur Chuquet, membre de l'Institut. I-472 pages in-8°, avec un portrait (Fontemoing.)

Officier supérieur sous l'ancien régime, passionné pour les réformes tactiques, promu général à la Révolution et prodiguant les déclarations jacobines, sachant pourtant résister aux fantaisies des représentants, organisant l'invasion de la Cerdagne et succombant à l'épuisement au moment où l'armée des Pyrénées-Orientales va prendre définitivement l'offensive, Dagobert demeure une curieuse et caractéristique figure. La biographie que lui consacre M. Chuquet est très vivante, très complète et remarquablement documentée.

Cinquante ans de souvenirs (1859-1909), par le comte de Maugny, préface de M. René Doumic, de l'Académie française. VIII-318 pages in-18. (Plon.)

Que de choses dans cet agréable petit volume! La Savoie vers la fin du régime sarde; la guerre d'Italie; l'Algérie sous le gouvernement de Pélissier; le ministère du quai d'Orsay au temps du marquis de Moustiers; la Perse en 1870; Paris au lendemain de la Commune; le général Le Flô à Saint-Pétersbourg; la chronique du procès Bazaine; la Serbie sous le joyeux roi Milan; le boulangisme; le monde de la presse et de la littérature au début du vingtième siècle. Tous ces sujets sont effleurés d'une plume aimable, courtoise, assez médisante pour amuser le lecteur, trop discrète pour jamais le choquer.

Tout ce qui concerne la Rédaction de la Revue doit être adressé à M. Edouard Trogan, Directeur du *Correspondant*, 31, rue Saint-Guillaume, à Paris, VIIe.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

GÉOGRAPHIE ET GÉOGRAPHES

(A PROPOS D'UNE THÈSE)

En écoutant la très intéressante soutenance de thèses de M. Robert Perret à la Sorbonne [1], l'argumentation des juges obligés, par métier, d'insister sur les critiques, la défense fine et sincère d'un jeune savant déjà connu, je mesurais récemment les progrès si rapides de notre enseignement géographique. Voilà bientôt quarante ans que je suivais les conférences révélatrices de M. Vidal de la Blache à l'Ecole normale : en voilà bientôt trente qu'après un noviciat dont j'ai gardé le plus reconnaissant souvenir, à la Faculté de Nancy, je devenais maître de conférences de géographie, nouveau à la Sorbonne. Mon doyen, le regretté maître Aug. Himly, ne me laissait point ignorer les difficultés de la tâche, mais les aplanissait avec une exquise délicatesse et un respect de ma liberté de doctrine dont j'ai apprécié en soi, ou par comparaison, la haute et rare valeur.

Puis les étudiants vinrent, nombreux, attentifs; les thèses de doctorat se succédèrent à de moins longs intervalles. Ce furent d'abord des études d'histoire de la géographie, bientôt des descriptions proprement géographiques; parfois un zèle respectable de néophytes entraîna quelques esprits curieux vers le domaine des géologues que ces empiètements charmèrent d'abord, pour les inquiéter dans la suite. Mais pendant tout le cours de cette évolution parfois un peu brusquée de nos études géographiques, on put souvent saluer des œuvres bien composées, tempérantes dans leurs emprunts aux sciences naturelles, équilibrées et prudentes.

Les deux thèses de M. Robert Perret méritent pleinement cet éloge : j'en ai pu pénétrer les intentions beaucoup mieux que par une simple lecture, puisque j'ai connu le caractère de l'auteur comme son esprit, et dans des circonstances que je me reprocherais de ne point rapporter, tant elles sont à l'honneur du

[1] Robert Perret. *La géographie de Terre Neuve*. Guilmoto, éditeur.

regretté Albert de Lapparent. Une grave divergence de doctrine me séparait de ce galant homme : il tenait pour la distinction des géographies « littéraire » et « scientifique » qu'il opposait l'une à l'autre, peut-être avec excès, et concluait en faveur d'une fusion de la géographie avec la géologie. De mon côté, je sentais trop vivement sans doute la nécessité de conserver à chacune des deux sciences, à chacun des deux enseignements, une parfaite autonomie : je voulais une géographie discrètement emprunteuse, jamais plagiaire de nos admirables voisins des sciences naturelles.

Albert de Lapparent est mort à la tâche, dans un moment où l'on était encore loin de cet adoucissement des doctrines et de cette pacification des esprits. C'est alors qu'un de nos amis me présenta Robert Perret, élève déjà fort instruit du célèbre géographe, étudiant déjà rompu à toutes les finesses de l'expérience topographique, alpiniste passionné. Sa sincérité, la délicatesse de ses scrupules, l'étendue de ses connaissances, lectures ou voyages, me charmèrent et m'inspirèrent pour la mémoire de son maître de l'Institut catholique une estime que nul dissentiment de doctrine n'a altérée.

Après plusieurs années de travail topographique dans les Alpes du Faucigny, Perret s'estima enfin préparé à de plus longs et plus lointains voyages. Son goût marqué pour les études maritimes me donna l'idée de lui proposer une exploration des curieux parages de Terre-Neuve et, après le voyage, une mise au point des ouvrages si attrayants des navigateurs, géologues, météorologistes, sur ce pays de courants, d'icebergs, de brouillards, d'industrie de la pêche. Il faut avoir fréquenté Terre-Neuve même ou le « Grand Nord » canadien pour comprendre le mérite et les risques d'une étude de quelques mois dans les solitudes boisées de l'île ou sur ses côtes visitées par de si fréquentes tempêtes. Mais notre jeune géographe était trempé par les épreuves de son cher métier d'alpiniste; il sut déterminer les plus intéressantes régions, les plus curieux phénomènes, les observer, comparer son témoignage avec celui de ses rares prédécesseurs. Voilà l'origine de ce livre si curieux sur la « géographie de Terre-Neuve », auquel les critiques les plus sévères ont reconnu d'éminentes qualités.

Pour mon compte, je salue dans une œuvre d'un tel mérite, chez l'homme déjà mûr et maître de son talent qui veut bien se dire mon disciple, l'harmonieuse fusion de plusieurs influences que l'on s'habituait à regarder comme inconciliables; j'y vois un gage de la formation d'une science et d'un enseignement géographiques qui font honneur à notre pays et à nos maîtres. Qu'il me soit permis, à cette occasion, de rappeler les étapes essentielles

de l'évolution de la géographie dans la France contemporaine, de mesurer les progrès, de signaler aussi de regrettables lacunes.

*
* *

Voilà près de quarante ans que la géographie française s'est réformée. Nous connaissons les auteurs de cette réforme, depuis la mémorable inspection générale de MM. A. Himly et Levasseur jusqu'aux débuts de l'admirable enseignement de M. Vidal de la Blache à l'Ecole normale supérieure : il est simplement équitable de rappeler les mesures prises par le grand réformateur Victor Duruy, dès 1863, pour associer de plus près la géographie à l'éducation nationale. L'œuvre a été plus complexe, plus graduelle qu'on ne l'imagine d'ordinaire : elle l'est encore, elle le devient de plus en plus, et cette diversité des conquêtes de la science géographique s'explique à la fois par les différences d'esprit des réformateurs et par l'évolution prodigieuse des sciences auxiliaires... de la géographie.

En observant la divergence de ces courants de réforme, à l'origine même, vers le milieu du dix-neuvième siècle, et aujourd'hui, on est porté à croire, le plus logiquement du monde, que les racines de l'arbre géographique ont été, dans les âges précédents, fort ramifiées, que l'arbre a subi des greffes à plusieurs reprises et en subit à notre époque peut-être en trop grand nombre et avec une excessive fantaisie. Chacun veut être géographe; parfois à force de rechercher le titre, les prétendants risquent de supprimer les raisons d'être de la géographie elle-même.

Pourtant, dans la plupart de nos livres français de géographie réformée, l'histoire de cette révélation est simplifiée à outrance. Alexandre de Humboldt est salué comme le précurseur, Karl Ritter comme le fondateur de la doctrine; je l'ai cru comme on me l'a enseigné, je l'ai enseigné à mon tour, et à mesure que je remonte le courant de nos origines, je vois s'éloigner la source que l'on m'avait dite toute proche de nous, et en aval se multiplier les affluents de la doctrine. Je me reproche, comme un défaut de clairvoyance... et peut-être de générosité, de ne m'être pas étonné davantage de l'indifférence de mon doyen, Auguste Himly, en face de la révélation rittérienne, indifférence remarquable chez un homme qui avait vu, entendu et fréquenté Ritter. J'aurais dû être tout aussi surpris de voir M. Emile Levasseur s'éloigner discrètement des doctrines nouvelles, se réfugier dans ce précieux et fécond domaine de la science appliquée qu'est la « géographie économique ». Enfin, plus j'observe aujourd'hui même mes confrères de France, ceux du moins que n'anime en

faveur d'une doctrine ni l'esprit de corps ni la soif d'orthodoxie, j'éprouve quelque doute sur l'origine purement allemande de notre réforme géographique.

De là à soupçonner qu'un courant sous-jacent, d'origine et de caractère bien français, coule sous les ondes superficielles de la réforme rittérienne, il n'y a qu'un pas. Il n'est pas besoin de bien longues lectures pour se convaincre que la renaissance géographique française a ses origines dans notre école historique où l'association de la description et du récit est si remarquable, si iscrète aussi, comme chez Michelet.

Je demeure de plus en plus convaincu que nos géographes, même les plus attachés au culte de Ritter, ont continué, grâce à leur excellente éducation historique, et peut-être sans le savoir, la tradition de Michelet. Je ne veux pas nier la valeur de l'évolution pédagogique due à Ritter et qui, en d'autres mains, devint révolution scientifique. Tel dictionnaire célèbre de géographie du dix-huitième siècle divisait son objet en géographies biblique, sacrée, politique et mystique. Büsching, qui fut célèbre en Allemagne, vers 1750, se bornait à une nomenclature vague et restreinte des montagnes, des fleuves, des villes... On sait quel accueil reçut chez nos voisins l'ouvrage de Karl Ritter consacré à l'Europe, en 1817. Pourtant l'auteur ne se présentait pas comme un novateur, mais comme l'héritier de nombreux géographes, anciens ou modernes, « grâce à qui il est devenu possible d'établir les idées fondamentales de la géographie ».

Or ces idées fondamentales elles-mêmes semblent bien dues à Kant, qui avait enseigné la géographie physique et esquissé, à ce sujet, une méthode dont j'entendis avec tant de plaisir l'exposé lumineux aux conférences de mon maître Emile Boutroux, à l'Ecole normale. Du commentaire des passages les plus caractéristiques de cette œuvre de Kant, le philosophe français induisait nettement que, déjà avant Ritter, il y avait eu recherche d'un lien philosophique entre les sciences auxiliaires de la géographie. Le créateur des idées directrices serait donc Kant, non Ritter, qui aurait exprimé en préceptes pédagogiques, et par des exemples localisés, la doctrine esquissée dans les cours de son illustre inspirateur. La géographie, dit-il, « est une science organisée, une science de rapports qui aboutit à des considérations philosophiques ». Ailleurs, il développe une autre pensée que Kant avait déjà exprimée : « La géographie est une science de confins. » Si Ritter s'est parfois trompé dans le choix de ses exemples, en généralisant à outrance, il est resté très haut au-dessus des graves sophismes de Buckle et des subtilités critiques

de Peschel. En tout cas, les premières inspirations qui ont influencé notre école historique semblent bien être des inspirations kantiennes : Ritter n'a été apprécié chez nous qu'à partir de l'émancipation de la géographie, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, et peut-être alors avons-nous en cette matière trop oublié l'œuvre de Kant, qui est d'une plus haute portée.

Or Michelet s'est très librement inspiré des définitions philosophiques de la géographie, dont Kant est le premier et le plus remarquable auteur. Dans le *Journal de mes Idées* de 1826, il définit les rapports de la géographie avec l'histoire par une formule qui mériterait d'être souvent rappelée aujourd'hui. « Je voudrais faire une géographie à la fois physique et politique. On y ferait le matérialisme de l'histoire en avertissant que cette vue est très incomplète. On insisterait sur les circonstances physiologiques, minéralogiques, physiques, botaniques, zoologiques qui peuvent expliquer l'histoire. L'intérêt de l'une et de l'autre se trouverait ainsi doublé. » Son *Introduction à l'histoire universelle* est peut-être la plus lumineuse discussion que je connaisse du problème de « l'influence du milieu » sur les sociétés humaines et c'est une admirable définition du rôle des études géographiques dûment disciplinées en compagnie de l'histoire.

De ce maître nous était venue l'inspiration géographique, avant que nous fût révélé en détail le code rittérien. Duruy lui dut sans doute les hautes pensées qui déterminèrent sa réforme de l'enseignement géographique en France.

Ainsi la réforme géographique de Karl Ritter atteignit la France, mais s'y transforma. Son caractère kantien de doctrine morale devait lui assurer bon accueil parmi nos philosophes et nos historiens; son projet de synthèse des sciences naturelles, trop vaste, téméraire à une époque de transformation de ces sciences, inspira des critiques. C'est ce qui explique, en dépit des hommages rendus par nos novateurs au géographe allemand, l'extrême réserve que rencontrèrent chez nous certaines audaces, certaines exagérations dont notre goût était choqué. Cette indépendance d'esprit en face d'une doctrine rigide à l'excès, ayant parfois des allures d'exercice à la prussienne, fut également encouragée par la conscience des mérites de notre école historique; presque tous nos géographes sont issus du noviciat historique et littéraire qui apprend à aimer le sens critique et la mesure.

On traduira ma pensée, et on la trahira pour l'avoir simplifiée, en disant que je nie la découverte d'une nouvelle doctrine géographique au dix-neuvième siècle et refuse à Ritter l'éclatant

mérite de novateur, qui lui est généralement reconnu. Il n'importe. La définition rittérienne de la géographie (et d'ailleurs toute définition qui n'est pas un simple déguisement d'encyclopédie) se confond avec le vieux problème philosophique et historique de l'influence du milieu. La confusion apparaît plus frappante depuis les progrès de l'industrie contemporaine qui ont affranchi les sociétés civilisées du tribut jadis payé aux « conditions locales ». Ainsi devient plus fausse la doctrine des physiocrates, plus vraie celle des ploutocrates. La recherche de l'influence du milieu ne peut plus être que la recherche, sur toute la surface du globe, des ressources que chaque société, grande ou petite, tire à elle ou expédie au prochain. La géographie des *influences* du milieu était la géographie régionale; la géographie des *emplois*, par l'homme, de toutes les ressources naturelles ne peut être qu'une géographie « générale ». On est ainsi amené à redire toujours avec deux grands penseurs : « La nature n'en sait rien », ou « Il n'y a de science que du général ».

Est-ce le désespoir de ne pouvoir établir une définition rigoureuse du domaine de la géographie qui a déterminé quelques penseurs au parti que caractériserait la formule suivante : « Décrivez d'abord, et du meilleur style que vous pourrez; l'art et la science seront satisfaits à la fois »? Ils ne se rendent assurément pas compte de leur dédain des nécessités philosophiques du métier de géographe et de leur prédilection pour les artifices littéraires. Curieuse contradiction! Ce sont surtout ces esprits qui revendiquent le plus haut les droits de la « science » : ce sont eux qui se complaisent le plus à emprunter les traits les plus brillants de leurs descriptions à la géologie la plus spéciale et abstruse! Mais contradiction ordinaire!

Au moment où la révélation rittérienne gagna dans l'enseignement officiel français ses premiers adeptes, c'est-à-dire en 1878, après la nomination de M. Vidal de La Blache à l'Ecole normale, l'enseignement de la géographie restait étroitement associé à l'enseignement de l'histoire : et ce sont nos maîtres en histoire, M. Ernest Lavisse en particulier, qui ont pris l'initiative d'une expansion originale des études géographiques. Il faut louer hautement nos premiers réformateurs de n'avoir rien brusqué au début et en particulier de n'avoir rien fait pour briser le lien qui attache la géographie à l'histoire. Ce sont des disciples impatients qui réclamèrent l'autonomie des sciences géographiques, qui crurent l'assurer en les confondant avec la géologie, qui exagérèrent la méthode de « géographie régionale » fondée sur cette prétendue identité, bref mirent la géographie en péril :

ces fautes ne doivent pas être imputées, je le dis bien haut, aux premiers initiateurs de la réforme.

Encore plus éloigné de ces excès fut M. Aug. Himly. J'ai particulièrement connu et aimé cet excellent doyen, mon titulaire en géographie. Il m'a souvent honoré de ses confidences d'enseignement quand je fus son premier maître de conférences, de ses conseils quand je les demandais, et le cas fut fréquent. Nous lui devons la fondation du premier laboratoire de notre Faculté des lettres, notre « Institut de géographie », installé jadis dans deux modestes salles, beaucoup plus grand aujourd'hui, et qui aura bientôt son palais dû à la libéralité de M[me] Arconati-Visconti. Il m'en confia généreusement la direction au lieu de se prévaloir de son titre de doyen et de professeur; et jamais il ne me sut mauvais gré d'exposer à l'occasion des opinions différentes des siennes; il n'a jamais cessé de nous encourager, étudiants et maîtres de conférences, sans jamais tenir compte des divergences de doctrines. Ce fut un beau caractère.

Il n'était point exclusivement historien, quoi qu'en aient pu dire de rares géographes hors de la chapelle desquels il n'y a point, paraît-il, de salut. Le doyen Himly tenait pour l'entente cordiale de l'histoire et de la géographie : et je pense qu'il avait raison, bien que l'on puisse rédiger autrement que lui le contrat de cette entente cordiale. Surtout, il était hostile à l'intrusion massive, dans le domaine de la géographie, de tout ce que les géologues savent. A cet égard, mon vieux maître était parfois un garde-frontière un peu rigoureux.

Mais il n'était pas seul, à cette époque, dans le camp des défenseurs de cette « entente cordiale ». Quand j'eus le grand honneur de diriger, après une première et sommaire organisation, l' « Institut géographique » de notre Sorbonne alors mal logée, mal dotée, un banquet fut offert à nos fondateurs; j'y pus exprimer, sans rencontrer d'autre sentiment que l'approbation de ces maîtres, ma foi dans la nécessité d'une profonde réforme de méthode de nos études géographiques, mais aussi dans l'obligation du maintien des deux sciences jumelles en bon accord et en proche voisinage. Le doyen Himly me remercia de cette tempérance à laquelle il ne semblait pas s'attendre : « Alors », me dit-il, « si c'est seulement une question d'enrichissement de matériaux et de fixation de méthode, non de rupture entre l'histoire et la géographie, nous sommes d'accord. » Le doyen s'intéressa avec une curiosité un peu étonnée, mais bienveillante, à nos essais de rénovation.

La prudence avec laquelle ce ferme et droit savant maniait les hommes, il l'appliquait aussi aux problèmes de méthode géogra-

phique et de métier; les novateurs, sans l'effrayer, lui inspiraient une réserve parfois un peu méfiante, toujours raisonnée, et les innovations ne trouvaient l'accès de son esprit qu'après une période de doute méthodique et de mise au point. La forme de son opposition expectante et provisoire était toujours bienveillante; mais il ne faudrait point aujourd'hui prétendre que cette bienveillance allait jusqu'au parti pris de tout tolérer, de considérer sans émotion les abus, les excès. J'ai vécu assez près de lui, dans sa confidence affectueuse, pour savoir qu'il considéra avec quelque crainte certaines exagérations d'Ecole qui, sans avoir subi l'épreuve de la discussion et par le seul effet de groupements intéressés de personnes, ont fini par s'imposer à l'enseignement géographique avec la force apparente de principes démontrés. Nul doute qu'il eût combattu pour ses idées... s'il y avait eu combat, qu'il eût argumenté s'il y avait eu discussion et non imposition d'autorité! Mais la lutte lui fit peur, comme à moi-même, parce qu'elle fut à peine entamée de biais et qu'en l'engageant de face on se fût donné l'allure d'en vouloir aux personnes au lieu de s'attaquer aux idées. En aucun cas, cette courtoisie de son silence de vieillard ne saurait être interprétée comme une adhésion; sa conviction profonde de la nécessité d'une étroite liaison entre l'histoire et la géographie n'a jamais failli; et il attendait du temps l'aplanissement des excès, l'atténuation des abus de doctrine. Le temps n'a point trompé son attente, puisque les plus zélés partisans d'une confusion de la géographie avec la géologie ont graduellement, et avec une habileté qu'il faut savoir reconnaître, tempéré leurs déclarations premières et esquissé un salutaire mouvement de retour (un peu tournant comme tous les mouvements adroits), vers les sciences morales et politiques.

Aussi bien la doctrine géographique du doyen Himly n'était point si éloignée de celle qui rallie aujourd'hui encore l'immense majorité des maîtres de la jeunesse, quoiqu'elle n'ait toujours pour elle ni la faveur officielle ni la rigoureuse impartialité des arbitres de tous nos grands concours et de nos examens d'Etat.

Quelles que fussent ses opinions, il ne fit jamais obstacle à l'initiative de ses confrères. Il souhaitait le progrès, mais le voulait prudent : et je considérerais comme une injustice caractérisée le titre de « dernier représentant de la vieille géographie » qu'on lui a parfois appliqué, en oubliant la mission qu'il reçut et mena à bien de réformer notre enseignement géographique.

Emile Levasseur rendit aussi, en son temps, d'éminents services quand il vivifia la nomenclature géographique par l'étude de la condition économique des Etats. On lui doit la découverte ou

la généralisation de procédés statistiques exacts et scrupuleux. Enfin tous deux furent, jusqu'à leur dernier jour, des amis de la jeunesse, inaccessibles à la jalousie, incapables d'organiser des coteries, de pousser les uns au détriment des autres. Ajouterai-je la longue liste des bienfaits que la science et l'enseignement géographiques durent à Emile Levasseur, patron et apôtre de toutes nos sociétés savantes, des sociétés de géographie en particulier?

Pendant que géographes-historiens s'attachaient de plus en plus fidèlement à l'examen des faits généraux, pendant que géographes-géologues se complaisaient de mieux en mieux dans le détail régional, tous faisant d'ailleurs une besogne utile, Elisée Reclus élevait son monument de « géographie universelle ». Comme Himly, comme Levasseur, il se tint à l'écart des querelles doctrinales c'est peut-être ce qui a fait oublier à l'excès sa grande œuvre, si riche en faits, si riche en idées. La portée philosophique de son esprit déplut sans doute aux purs amateurs de descriptions et la liberté artistique de ses descriptions porta quelque ombrage aux logiciens qui eussent souhaité un enchaînement plus rigoureux des phénomènes décrits. Au demeurant, Reclus fut une haute intelligence : nous lui devons tous beaucoup et, si l'information de ses livres a fatalement vieilli, la philosophie de son œuvre gardera ses disciples et ses admirateurs, dont je suis.

*
* *

Quelle que fût la portée des querelles de principes qui marquèrent en France la renaissance des études géographiques inaugurée à l'Ecole normale, pour inspirer la Sorbonne à son tour, les œuvres des nouveaux géographes se succédaient, marquées de caractères divers comme leurs auteurs. Ce furent d'abord des thèses d'histoire de la géographie, ou des idées, ou des méthodes géographiques, l'essai de M. Camèna d'Alméïda sur « notre connaissance des Pyrénées », le tableau très nouveau de « la géographie et les géographes de la renaissance allemande » par M. L. Gallois, la philosophique et érudite histoire de « l' idée de continent austral » par Armand Rainaud. Nos cadres de Sorbonne ne nous permettaient pas de constituer un jury complet de géographes dans les séances de doctorat; enfin l'esprit... limitatif, à l'excès, de quelques réformateurs n'avait pas encore excommunié les études d'histoire de la géographie pour les remplacer par des études d'histoire de la Terre. La géographie « humaine » était en retraite e en disgrâce : on ne peut que le regretter en se rappelant les thèses intéressantes que je viens de citer. Mais l'heure de la ferveur géologique avait sonné.

Ces augures défavorables n'empêchèrent point mon éminent disciple et ami Henri Schirmer d'avertir, par sa belle thèse sur le « Sahara », les exclusifs adeptes de l'orogénie que les phénomènes climatériques sont essentiels dans l'explication de la vie; on l'avait un peu oublié, malgré l'avertissement de Duclaux; la thèse de Schirmer mit en honneur une géographie discrète emprunteuse des richesses des naturalistes..., de tous les naturalistes, sans exception, sans privilège. Elle est aussi un heureux essai d'interprétation des conditions physiques qui influent sur la vie humaine. Son succès rendit quelque largeur aux idées directrices de notre réforme; la géographie s'équilibra mieux qu'on ne l'avait espéré après les excès où nous entraînait presque tous l'influence de l'œuvre de Suess.

Dès lors, la géographie française s'enrichit d'œuvres tempérantes, bien composées, raisonnées en grand nombre. Il serait oiseux de les citer ici. Je me contenterai de choisir quelques exemples caractéristiques. Augustin Bernard, l'un des premiers collaborateurs de l'Institut géographique de la vieille Sorbonne, a, depuis sa thèse sur « la Nouvelle-Calédonie », consacré une fructueuse activité de voyageur et de savant à l'étude des pays français de l'Afrique Mineure : ses travaux de géographie marocaine ont exercé une notable influence sur notre politique coloniale. Emile Gautier honore à la fois l'Ecole normale et la Sorbonne par ses explorations malgaches et africaines, par sa belle thèse consacrée à Madagascar, par des livres et des articles où le savoir le plus profond s'associe à la plus libre fantaisie littéraire. Camille Guy a appliqué, dans sa belle carrière coloniale, une science acquise en Sorbonne. Oublierai-je l'utile et brillant apostolat colonial d'Henri Lorin, dans les revues savantes et dans la presse? Georges Bruel, qui a tant fait pour l'Afrique Equatoriale, se souvient avec plaisir de son noviciat à la Faculté qui ne l'empêcha point d'être un excellent élève de l'Ecole coloniale. Monchicourt, étudiant de Sorbonne, suit en Tunisie les exemples d'Augustin Bernard.

Je considère comme l'un des plus heureux symptômes de notre renaissance géographique l'afflux de thèses et de livres consacrés à la France et à ses colonies. Entre toutes ces œuvres, je distinguerai la *Picardie* de M. Demangeon, si fermement composée, où l'on rencontre à la fois une conscience s inette des caractères généraux de la province décrite et une si délicate perception des contrastes, des nuances et des transitions. C'est là un livre de grand mérite; l'auteur n'est point tombé dans l'excès de ces dissociations régionales qui semblent des dissections en tant de livres de notre époque.

L'étude des « questions » n'a point cessé d'attirer les esprits des maîtres épris de la haute philosophie de leur métier de géographes. Jean Brunhes est l'un des penseurs de notre époque qui ont le mieux respecté cet idéal moral et intellectuel. Ses œuvres font penser, raisonner et sentir, tandis que tant d'autres font seulement voir. Par sa solide et savante étude de l' « irrigation », par sa « Géographie humaine » qui n'est, et je l'en félicite hautement, que la résurrection de la vraie et simple géographie, à la fois physique, politique, économique, complète dans son dessein, sélectionnée dans ses emprunts, il a reproché à quelques réformateurs absolus l'oubli des principes essentiels et de l'éternelle définition de notre science.

J'observe d'ailleurs avec une joie profonde le rapprochement des écoles de géographie et des géographes de France, le retour à des principes de méthode qui sont de tous les temps et de tous les pays : et j'en conclus que les apôtres de notre réforme, s'ils ont rendu justice à l'Ecole allemande de Ritter, nous ont cependant guidés sur une voie bien française. On s'est parfois écarté de la route, de ci de là, mais ceux qui n'ont point cessé d'y cheminer bénéficient aussi indirectement des menues indisciplines de leurs compagnons.

*
* *

Est-il donc si difficile de se mettre d'accord sur une définition de la géographie ? Non, si l'on veut signifier seulement que le goût de la description est, comme le goût du récit, une forme essentielle et permanente du talent littéraire. Mais c'est là une question d'art, de forme. Quand nous réunissons, dans un recueil d'histoire de la géographie et des géographes, ici un géographe de profession, là les géographes d'occasion qu'on peut rencontrer parmi les historiens, les romanciers, les explorateurs, les poètes même, nous ne mettons pas en lumière des œuvres de même dessein, mais des passages d'inspiration analogue chez des auteurs de genre et d'intention fort dissemblables : une revue de cette sorte prouve qu'il y a un goût géographique, un goût descriptif, dans tous les siècles, dans tous les domaines littéraires, mais ne permet pas de conclure qu'il y a une science géographique de méthode permanente et fixée une fois pour toutes.

D'autre part, si nous comparons les œuvres des écrivains qui ont, à des époques diverses, agréé la même définition de la géographie et exprimé le projet de se consacrer exclusivement à cette science, nous observons, dans l'application, des différences profondes. C'est une preuve que les besoins de l'éducation n'ont pas

été les mêmes dans toutes ces sociétés : c'est aussi une preuve du progrès des sciences, pures ou appliquées, grâce auxquelles un phénomène géographique, par exemple un torrent, de fléau qu'il fut longtemps, devient bienfaiteur.

La géographie est bien « l'étude des rapports de l'homme avec la nature », je veux dire rapports du maître avec son domaine : mais les deux termes varient singulièrement de valeur à travers les siècles, depuis les jours où l'homme, pour échapper à l'étreinte des conditions naturelles, n'avait d'autre ressource que de fuir, jusqu'à notre temps de victoire du « roseau pensant », de la « liberté », comme dit Michelet. Plus notre science devient sûre et profonde, plus délicate devient l'enquête que Bacon définissait dans cette belle parole : « L'homme arbitre et interprète de la nature est puissant en mesure de son savoir. » En tout état de cause, c'est abuser des mots que d'opposer, dans un balancement rhétorique flatteur, l'influence de la nature sur l'homme à l'influence de l'homme sur la nature ; car, comme l'a dit Pascal dans une page immortelle, « la nature n'en sait rien ».

Mais passons plutôt en revue les observations des écrivains qui ont essayé, à notre époque, de définir la science géographique et de fixer son rôle.

Dès le début de la réforme contemporaine de nos études de géographie, les directeurs du mouvement se préoccupèrent de préciser la méthode de cette science nouvelle et de son enseignement. J'espère n'étonner aucun d'eux en affirmant d'abord que Karl Ritter avait laissé beaucoup à faire à ses successeurs, authentiques ou supposés, et que la doctrine géographique est loin encore de la perfection, fort loin même. Nous avons passé d'abord par une période de confusion entre la géologie et la géographie, période qui ne dura point longtemps ; puis ce fut, sur l'initiative du regretté de Lapparent, le tour de la « géomorphogénie » de régner en maîtresse sur le domaine des géographes ; enfin, la géographie « qui semblait devenir « inhumaine », comme l'observait spirituellement le professeur Kirchhoff de Halle, dut à Ratzel et à Jean Brunhes un heureux retour vers l'étude de l'homme associée à celle de la nature : ce fut la « géographie humaine ». On discuta beaucoup d'autres questions. La géographie serait-elle générale ou régionale, systématique ou descriptive ? Je n'ai pas la prétention de résumer rigoureusement ici des débats qui ont été souvent confus et même inutiles comme le prouve l'accord à peu près complet qu'on voit s'établir aujourd'hui entre les géographes des écoles adverses d'hier.

On me permettra d'envisager avec placidité le semblant de querelle d'attributions qui sépare des maîtres de l'ordre des « Let-

tres » d'autres issus de la discipline des « Sciences », « géographes littéraires » et « géographes scientifiques ». Les maîtres de l'ordre des Lettres qui ont accès aux études géographiques, historiens, économistes, sociologues, ne sont point, à proprement parler, des lettrés : leurs enseignements, leur doctrines leur imposent l'esprit scientifique le plus élevé, je veux dire la discipline d'esprit la plus rigoureuse. Il faut bien avouer que dans leurs rangs fut commise la faute de discipline qui en porta quelques-uns à empiéter sur les naturalistes au lieu de leur emprunter : et ce sont eux encore qui ont mis à la mode ce mauvais jeu de mots de l'opposition de la « géographie scientifique » et de la « géographie littéraire ». Ils l'avaient imaginé pour excommunier des confrères issus de l'histoire, de la sociologie, de l'économie politique, dont la prudence de sélection gênait leur ardeur novatrice ou jugée telle : et l'argument est aujourd'hui retourné contre eux, non sans quelque ironie, par les hommes de science dont quelques novateurs excessifs se firent les vassaux plutôt que les collaborateurs.

Une des formes de la coquetterie internationale de notre peuple est la confiance que nous mettons volontiers en des arbitres étrangers pour résoudre les différends intellectuels qui nous divisent. Nous ne pouvions pas faire mystère de l'embarras dans lequel se débattait notre enseignement géographique : et notre embarras reflétait d'ailleurs la sincérité de notre zèle réformateur, la bonne foi de notre recherche d'une méthode. Or, au cours d'une confraternelle visite que nous fit en Sorbonne le professeur américain Davis, son éminent arbitrage semble avoir été sollicité par un groupe de géographes français qui se chargèrent de le renseigner sur leurs adversaires... comme sur eux-mêmes. C'est peut-être ce qui rend sa consultation parfois obscure sous une apparence tranchante.

M. Davis croit-il, en vérité, avoir classé tous les géographes de France et d'ailleurs, en opposant « l'école empirique » à l'école « idéaliste » : les historiens de la philosophie des sciences auraient quelque peine sans doute à admettre cette forme d'opposition. Au surplus, sa terminologie est sujette à quelques variantes : « l'école idéaliste » est aussi appelée « école rationaliste ». Je crains que l'éminent confrère d'Amérique n'ait ressenti un peu vivement les courtoises critiques qui ont accueilli quelques-unes de ses tendances d'esprit et de ses réformes de vocabulaire. Il est bien vrai que le mot « pénéplaine », qui a séduit nombre de géologues et de géographes, a suscité aussi quelques critiques : une définition qui contient le mot « presque » ne semble guère désirable à première vue, et en fin de compte une plaine reste et est tout à fait plaine, si elle est plate, quelle que soit la disposition de ses éléments

composants. Nous sommes nombreux aussi qui n'aimons guère qu'on parle de l'enfance, de la jeunesse, de l'âge mûr, de la vieillesse des fleuves, parce que les auteurs mêmes de ces charmantes mais infidèles images nous enseignent ailleurs combien la nature excelle à reprendre perpétuellement son œuvre, montagnes, fleuves, plantes, animaux, ce qui est proprement son « éternelle jeunesse ».

Sous le nom de « géographes empiriques », M. Davis critique les confrères qui n'admettent pas la méthode des sciences abstraites dans le domaine des sciences naturelles et ont comme patron un autre anglo-saxon de quelque mérite, Bacon. Ces confrères veulent, en effet, s'en tenir à l'observation rigoureuse des faits et des êtres, à leur classification exacte : ils ne reconnaissent point de fleuve-type, de volcan-type, mais s'insurgent contre ces simplifications qui leur semblent fausser la nature, en masquer la perpétuelle variété et l'infinie richesse de renouvellement : je ne cache pas qu'à mon sens, là sont précisément le charme et la richesse de l'esprit du naturaliste.

Est-ce donc être rationaliste, ou idéaliste (je ne sais au juste à quel titre s'arrête mon spirituel confrère de Harvard), qu'assigner à tous les fleuves une même et invariable histoire jusqu'au jour de l' « aplanissement final » de la terre? Je n'oserais croire que ce fin observateur irait jusqu'à approuver le « rationalisme » de quelques géographes qu'on a entendus discrètement prophétiser le plissement saharien après le plissement alpin.

Qui donc a pu induire M. Davis à penser que les « empiriques », c'est-à-dire les partisans de la méthode d'observation en géographie, ne raisonnaient jamais, qu'ils se contentaient d'accumuler des faits et de collectionner des êtres? Le géographe qui, satisfait d'étudier les reliefs du globe tels qu'ils sont aujourd'hui, explique, par des climats réels, les fleuves existants dans toute leur variété fait-il, d'aventure, un rapprochement méprisable et sans mérite? Est-ce donc une besogne pitoyable et sans « raison » que l'effort d'expliquer la vie des plantes par la revue enchaînée de tous les phénomènes qui y contribuent, composition et relief des terroirs, chaleur, humidité, sécheresse des climats actuels? C'est là que sont, au contraire, les plus rigoureux raisonnements et les plus sûrs.

Je voudrais savoir sans hésitation, pour saisir toute la portée de la doctrine du maître américain, s'il confond oui ou non, plus ou moins, la géologie avec la géographie : et sa déclaration de principes m'a inquiété à ce sujet. Je laisse de côté les qualifications ironiques comme celle de « géographes conservateurs », qu'il ajoute au terme plus général de « géographes empiriques » : les « géographes rationalistes » sont, au contraire, fort honorablement

traités de savants « progressifs ». On ne s'attendait guère à des transpositions d'épithètes d'allure politique dans le monde de la science. Mais cela veut dire évidemment et tout simplement que M. Davis est rationaliste, donc homme de progrès; on croit toujours être un homme de progrès.

Ce n'est pas la routine, mais le culte de la clarté et le respect du bon style, scientifique ou littéraire, bref de la précision, qui nous pousse à nous insurger contre le bizarre alliage des mots « influences tectoniques passives ». C'est enfin le bon goût (il n'est ni empirique ni rationaliste) qui nous pousse à réprouver l'abus de toutes sortes de mots sonores et inutiles dont s'encombre certaine géographie nouvelle, tout comme la médecine des « empiriques » de Molière s'encombrait de latin plus ou moins authentique.

Cette recherche de la propriété des termes est une excellente vertu de science; mais c'est une vertu qu'il ne faut point exagérer. Déclarer que « le caractère propre de la géographie est le caractère descriptif » n'est pas définir notre science : c'est seulement traduire sans explication le mot « description de la terre » « géographie », donc répondre à la question par la question. S'il s'agit simplement de donner un bon conseil d'enseignement, ce conseil n'est point décisif : il n'a qu'une valeur partielle. En effet, si les descriptions sont un salutaire exercice, l'éducation des esprits par la géographie comporte aussi des raisonnements, des argumentations, des rapprochements. S'il est recommandé d'exercer l'imagination, il l'est plus encore de fortifier le jugement : c'est le rôle essentiel des sciences morales et des sciences naturelles. Il semble même que l'on confonde, par cette exaltation du procédé descriptif, l'art et la science. On ne doit pas travailler, par l'enseignement géographique des paysages, à susciter des Bernardin de Saint-Pierre et des Chateaubriand; ou, pour mieux dire, on enseigne l'ordre, on n'enseigne pas le pittoresque. Si l'étude de la géographie nous vaut des écrivains descriptifs de grand talent, amoureux des effets de style, qu'on s'en réjouisse : mais il n'est de pire système d'éducation pour un maître que de souhaiter des élèves qui lui ressemblent. Seule une méthode s'impose : les procédés ne peuvent être que conseillés, et avec l'extrême mesure que dicte le respect de l'originalité des divers esprits.

Une des causes les plus ordinaires de la confusion des débats de doctrine géographique est l'insuffisance des distinctions établies entre la science de la géographie et son enseignement : de là une fausse identification de la méthode géographique et des procédés d'enseignement de la géographie. En passant une revue rapide de l'évolution des sens du terme « géographie », on prend

conscience que la préoccupation essentielle des lettrés ou des savants épris de cette discipline descriptive a été l'établissement d'une pédagogie, bien plus que la définition d'une science originale. C'est seulement à notre époque que des philosophes et des pédagogues ont essayé de hausser les procédés descriptifs qui sont partie intégrante de l'histoire jusqu'à la dignité de science indépendante et se suffisant à elle-même. J'ai peur que deux obstacles, également dangereux, et de nature contraire, aient rendu jadis la tentative prématurée, et la rendent aujourd'hui trop tardive. Dans les siècles qui ont précédé la découverte systématique et à peu près complète du globe, la documentation géographique manqua d'étendue et de sûreté tout à la fois; depuis l'expansion des grands voyages de découverte et la création des méthodes propres aux sciences naturelles, depuis l'accroissement de rigueur et l'élargissement de l'histoire, la constitution d'une science géographique se heurte au danger d'encyclopédie : si elle se réduit sagement à un examen de l'influence des milieux physiques sur les sociétés humaines, elle est parallèle à l'histoire, à l'économie politique, à la sociologie.

Dans notre siècle de grands voyages et de découvertes scientifiques, nous sommes aisément portés à croire qu'il a toujours existé une science géographique ayant sa méthode rigoureuse, que tous les siècles et tous les peuples ont éprouvé le besoin de recevoir ses enseignements. C'est une illusion grave qu'explique, sans l'excuser, l'absence d'une histoire vraiment critique de cette science et de ses évolutions. De là certaine habitude de déclarer que « la géographie peut se passer de l'histoire, non l'histoire de la géographie ». Une fois cet état d'esprit bien établi, on a cru percevoir en tous temps un zèle géographique : l'érudition spécialisée a orné du titre de géographes les auteurs les plus divers; une « littérature » géographique a été ainsi constituée par des procédés que la saine critique ne recommande guère.

Je crains que l'on ne perde son temps à rechercher dogmatiquement si la géographie peut se passer de l'histoire et l'histoire de la géographie. En principe, nous ne concevons guère un narrateur qui ne décrive, pas davantage un auteur de descriptions qui ne raconte. On a dit que la géographie était l'œil de l'histoire : je crois bien que l'histoire et la géographie sont les deux yeux d'un même visage. Seulement cette élémentaire conscience de l'harmonie du récit et de la description, de leur étroite solidarité, n'a pas toujours également frappé les auteurs d'études systématiques sur l'histoire des genres littéraires et des méthodes scientifiques. L'histoire et la géographie ont changé de contenu non seulement

en raison de l'accroissement des faits prouvés et des paysages connus, mais à cause de la tendance encyclopédique qui a fini par prévaloir dans les deux genres d'enquête. Au temps d'Hérodote, récits et descriptions se mariaient et alternaient à l'aise sous la plume de l'historien : le caractère sommaire des descriptions n'étonnait aucun lecteur, car, sans cartes exactes, sans catalogues rigoureux d'éléments descriptifs, il ne pouvait exister de géographie systématique. Quand nous déclarons qu'Hérodote a été le père de la géographie comme le père de l'histoire, nous rendons un touchant hommage à son génie, mais nous oublions qu'il y avait en Egypte, en Perse, en Grèce même, des archives et des souvenirs historiques précis, tandis que les éléments descriptifs valaient ce que valaient l'étendue des voyages et l'envergure d'esprit d'un Hérodote.

Un historien qui raconte les campagnes de César sans savoir quelle opinion avaient les contemporains du conquérant sur les formes et l'étendue de la Gaule n'est pas un historien. Un historien qui écrit l'histoire des grandes découvertes sans connaître et expliquer le mécanisme de la mousson et des alizés n'est pas un historien. Et, pourtant, il ne manque pas d'historiens de ce genre : on en comptera un nombre inquiétant le jour où l'on aura prononcé le divorce entre l'histoire et la géographie.

Bref, un géographe ne sera jamais assez prémuni par l'histoire contre la tentation fataliste d'expliquer les actes d'une nation par la seule influence du milieu physique. Un historien ne se mettra jamais trop en garde auprès de la géographie contre l'illusion de tout expliquer par la seule astuce des diplomates, la seule ambition des rois, le seul génie des hommes de guerre. Je ne puis pas mieux concevoir la géographie dépourvue de discernement historique que l'histoire de clairvoyance géographique.

Quelle que soit la formation première des esprits qui, dans divers ordres de science et sous diverses disciplines d'enseignement, abordent le difficile problème des rapports de l'homme avec la nature, l'enquête porte sur les mêmes faits et est réglée par les mêmes idées. Il faut, de toute nécessité, partir de l'observation des mœurs et coutumes de l'humanité groupée en sociétés plus ou moins civilisées, pour remonter vers les sollicitations naturelles, vers les influences du milieu. Le philosophe et l'historien procèdent de même, le premier à l'aide de données plus générales, le second avec le concours de faits plus nombreux, plus variés, qu'il répugne davantage à unifier et à simplifier; Taine grave plus profondément des traits de civilisation explicables par le milieu, traits que Michelet esquissait délicatement. Michelet, élevé dans la dis-

cipline de l'histoire qui nous apprend l'infinie variété des faits et des desseins humains, réagissait contre les conclusions trop promptes, trop absolues, de certains philosophes de l'histoire : et, pourtant, quelques historiens lui reprochent d'avoir trop philosophé. Taine prétendait discipliner et réduire en catégories cohérentes événements et desseins historiques : l'histoire érudite lui semblait indisciplinée et portée à une excessive mise en valeur des contrastes, des variétés, des contradictions.

N'en faut-il pas toujours revenir à cette pensée fort élémentaire, qu'on ne peut guère raconter sans décrire, qu'on ne peut guère décrire sans raconter. Cette harmonie de la description et du récit n'est-elle pas ce qui donne aux œuvres d'Hérodote et de Michelet leur charme et leur portée philosophique? Toute histoire, vraiment explicative, a recours aux descriptions : toute géographie, vraiment instructive, est imprégnée de récits. Même le géographe qui croit le plus fermement à l'originalité de sa science et l'estime capable de se suffire infléchit à tout moment sa pensée vers des considérations historiques. Tel le « géographe régional » qui croit avoir enfermé l'histoire des humains dans des cadres physiques d'une absolue rigueur et qui, au fond, obéit, quand il trace ces cadres, à l'obsession d'événements historiques de grande fréquence et de grande analogie : il donne, à une étendue de pays, le nom significatif de « région naturelle », parce qu'une certaine monotonie de l'histoire de ce pays lui a communiqué peu à peu l'illusion d'une stabilité des mêmes influences de nature. Il est profondément historien à l'instant même où il croit être profondément géographe.

Ce n'est point l'effet du hasard des vocations, s'il est un tel hasard, qui a associé la géographie à l'histoire et suscité de délicats géographes dans les rangs des scrupuleux historiens. Nul apprentissage ne vaut l'apprentissage historique pour sauver le géographe des généralisations hâtives et des rapprochements téméraires entre une action humaine et les conditions naturelles qui l'ont entourée : nulle préparation ne met mieux en mesure de répudier une tentative d'encyclopédie de toutes les sciences physiques et naturelles et de procéder à la sélection méthodique des phénomènes de nature qui intéressent vraiment le sort de l'humanité. C'est là le critérium qui limite nos emprunts dans le domaine des sciences aux phénomènes du présent, un présent allant jusqu'aux confins de la plus vieille et sûre histoire : la recherche des antécédents des montagnes, des climats, des fleuves, des plantes, des animaux est la part, l'admirable part des savants proprement dits : encore l'ont-ils jugée trop étendue pour une seule « science

naturelle » et l'ont-ils divisée; admirable leçon de modestie à l'adresse des géographes encyclopédistes.

La limitation de la curiosité géographique aux notions que la géologie contemporaine a si heureusement mises en lumière s'excuse, le plus souvent, par une déclaration ambiguë qui ressemble fort à un jeu d'esprit, sinon à un jeu de mots. « La géologie est à la base », dit-on, c'est le fondement même de la science géographique. Erreur grave : c'est là confondre base et table rase, début et fondation. Les notions géologiques de composition du sol et de relief sont, en effet, à l'origine de toutes les explications de géographie physique : elles sont la préface, mais ne sont que la préface..., à moins que, contrairement à la tempérance des géologues de profession, vous ne compreniez dans la géologie toutes les sciences physiques et naturelles qui étudient la Terre. Alors dites simplement : « La géographie est sans limites, comme la géologie; elles se confondent. » Et cela n'est pas fort instructif, de gonfler deux sciences jusqu'à l'encyclopédie pour se donner le droit de conclure à leur identité. C'est raisonner sur place.

L'évolution contemporaine fut donc marquée d'abord par l'erreur d'une confusion absolue des domaines de la géographie et de la géologie. Puis elle se précisa par une tentative de mettre à la base de toute étude géographique une division préalable en régions, le plus souvent déterminée par la seule considération de la nature du sol et du relief; c'est la doctrine des « régions naturelles », dont le péril fut indiqué, dès ses débuts, par des géographes qu'on accusa faussement de dénigrer les études géologiques et qui les respectaient, au contraire, d'autant mieux qu'ils s'abstenaient d'empiéter sur le domaine de confrères seuls compétents et informés.

La réforme issue de Ritter, ou de Kant, ou de Michelet, était à peine esquissée quand l'œuvre géologique de Suess vint exercer sa séduction sur les esprits des géographes et leur donner l'illusion, d'ailleurs assez vite abandonnée, de pleinement confondre la géographie avec la géologie. Ce livre magistral et ceux qu'il inspira chez nous faillirent détourner la science géographique de sa collaboration nécessaire avec les domaines de l'histoire et de la biologie; pendant plus de dix ans, l'orogénie eut place d'honneur dans les leçons et dans les livres des géographes, jusqu'au jour où les géologues de métier eurent fait la séparation des vérités incontestables et des hypothèses réservées.

Au reste, je ne crois pas le sort de nos études géographiques irrémédiablement compromis par leur maintien trop prolongé au contact des études géologiques. Les confrères qui se sont attardés quelque temps à l'espoir d'une identité et d'une fusion des deux

sciences donnent aujourd'hui l'exemple de la curiosité plus étendue qu'ils reprochaient jadis à d'autres géographes : on les voit s'intéresser graduellement aux études climatériques qu'ils n'étaient pas loin de déclarer secondaires, se familiariser avec la botanique et la zoologie et même entrer à pleines voiles dans le domaine des applications de la géographie économique. On ne peut que se réjouir de cette évolution significative.

L'emprunt nécessaire que font les géographes aux sciences physiques et naturelles n'aura les délicats caractères de sélection logique qui lui conviennent qu'à la condition d'un perpétuel recours à la maxime essentielle de notre méthode : « étudier les rapports de l'homme avec la nature ». Tout esprit pourvu de quelque philosophie aura le respect de cette discipline, qu'il ait été nourri de sciences exactes, de sciences naturelles ou de sciences morales. Elie de Beaumont a généralisé à la hâte, en considérant le contraste du bassin de Paris et du massif central et en tirant de ce contraste des conclusions historiques; encore faut-il ajouter que, comme toujours, l'abus a surtout été commis par d'imprudents commentateurs qui ont transformé sa boutade en parole d'évangile. Mon regretté collègue de géologie, M. Munier-Chalmas, me reprochant un jour ma méfiance à l'égard de cette généralisation historico-géologique, me disait, en manière de conclusion d'un entretien familier : « Vous objectez l'exemple de Vercingétorix; c'est précisément parce qu'il n'a point compris le rôle du massif central qu'il a été battu. » C'était encore une boutade d'homme d'esprit : et je serais un sot de la tourner en argument contre un confrère de cette valeur. On a rendu (toujours des amis) ce mauvais service à Elie de Beaumont.

J'admire, sans le partager, le sentiment de sécurité de quelques confrères géographes qui déclarent notre science parvenue « à sa constitution définitive », notre méthode rigoureusement fixée en matière d'enseignement. Depuis plus de trente ans, je me suis plusieurs fois approché de cette illusion dogmatique pour la considérer curieusement; et plus je médite sur la nature de la science qui porte ce nom passablement vague de « géographie », plus j'hésite à dogmatiser avec une telle assurance.

Comment a-t-on pu demeurer satisfait de la valeur de ce terme de « description de la terre »? Comment a-t-on pu ou cru le préciser en faisant valoir sa parenté avec le mot « géologie »? J'en reste encore surpris. La même question m'obsède toujours : s'agit-il d'une description intégrale, intéressant à la fois l'homme et la nature? S'agit-il d'une description embrassant à la fois tout le passé de la terre et tout le passé de l'humanité? Dans les deux

cas, il me semble qu'il y a excédent de matériaux et insuffisance du lien logique qui les doit rattacher, classer en séries, rapprocher enfin pour aboutir à des idées.

Longtemps, la majorité des maîtres de notre géographie française sembla rester fidèle à la définition que développa l'allemand Karl Ritter et que notre Michelet sut appliquer sans formalisme dogmatique; il n'est pas prouvé que leur conviction se soit modifiée, mais certaines formules de nos programmes officiels, certaines faveurs des autorités universitaires semblent avoir fait jadis pression pour imposer à notre enseignement une géographie trop exclusivement fondée sur l'orogénie et l'étude des formes du terrain, la « géomorphogénie », mot assez malheureusement forgé, comme plusieurs autres du même vocabulaire.

*
* *

Notre réforme géographique des quarante dernières années ne s'est faite ni suivant une règle inflexible de méthode, ni en une seule et continuelle étape. Elle s'est inspirée d'idées multiples, parfois contradictoires, elle a été l'œuvre de nombreux initiateurs; elle a été marquée, comme il est naturel, par des séries de progrès, d'hésitations, de retours en arrière. A côté de l'œuvre des hommes de science qui ont établi des doctrines, on doit citer celle des sociétés savantes et même des groupes d'intérêt économique qui avaient, par une active propagande, préparé la réforme et qui souvent l'ont guidée avec une sûre conscience de l'intérêt national : je désigne ainsi nos Sociétés de géographie, nos Chambres de commerce, nos groupes de propagande maritime et coloniale. Il serait injuste de ne point mettre en lumière le grand rôle de nos géographes militaires de l'armée métropolitaine, coloniale, navale, qui, isolés ou groupés en corps comme le « service géographique de l'armée », des « colonies », du « dépôt des cartes et plans de la marine », ont éminemment contribué à nos progrès.

Il est donc malaisé de marquer avec une exactitude rigoureuse les progrès de la science et de l'enseignement géographiques dans la période contemporaine. En dépit de la fréquence et de l'intensité des relations intellectuelles, la France, l'Allemagne, l'Angleterre n'ont pas évolué suivant les mêmes maximes. Chaque peuple a donné, à la réforme géographique, le caractère qu'impliquaient son tempérament et ses besoins. Pourtant, il faut observer ici, comme en toute matière intellectuelle, l'influence des hégémonies politiques, passagères ou durables : l'Allemagne a lourdement pesé sur la France dans le domaine des sciences géographiques, comme dans le domaine de l'érudition historique, grammaticale,

littéraire, ou du goût musical. Là est sans doute le secret de quelques excès de laborieuse accumulation et du fléchissement de ce sens exquis de la sélection que l'on se plaisait à croire français.

Quand je pris la liberté de préconiser à mon tour, au moment de la réforme de nos études géographiques, la méthode d'enchaînement logique des phénomènes qu'implique cette science, il me fut répondu d'abord, et je m'y attendais, qu'il n'y avait là rien de nouveau. L'idée, comme toute idée dans ce domaine, était vieille, en ce sens qu'on s'était toujours préoccupé de décrire en ordre les phénomènes géographiques : mais les applications étaient rares encore, témoin l'usage d'étudier les côtes d'un pays en premier lieu, témoin l'usage de sauter de la montagne au fleuve sans caractériser le climat créateur de l'eau des fleuves.

J'aurais volontiers accepté le reproche de n'avoir rien découvert, sauf une application plus logique et plus serrée, puisque je ne m'en étais point vanté. Il me sembla plus injuste d'entendre déclarer que cette méthode, si vieille et si bien connue de tous, avait l'inconvénient de « séparer ce qui doit être uni ». Comment concilier ces deux reproches, celui d'un plagiat dans le domaine commun, ce qui n'est pas un plagiat, et celui d'une innovation compromettante? Ces critiques contradictoires m'étonnaient alors, venant de savants qui proclamaient par leur exemple l'exceptionnelle valeur des notions de « nature du sol » et la médiocre influence des faits climatériques. Voilà qui était séparer « ce qui doit être uni ». Le conseil pédagogique de lier, d'un ordre bien logique, les divers phénomènes impliquait au contraire, chez moi et chez la plupart des maîtres effrayés par un saut en pleine géologie, la croyance à l'absolue solidarité des phénomènes : et c'est pourquoi nous protestions quand on prétendait lire la géographie physique d'une région sur une carte de nature du sol, surtout du sol profond

Quant au remède de la « méthode régionale », je pense prouvé que ce n'est ni une méthode ni un remède. C'est un procédé recommandable, d'ailleurs connu de toute antiquité, comme le paysage l'a toujours été des peintres, et dont l'emploi ne dispense en aucune sorte du devoir d'étudier les phénomènes naturels dans leur enchaînement logique, avec ou sans régions.

Ce que nos critiques voulaient exprimer alors, c'est précisément la toute simple pensée qui nous avait amenés à resserrer l'ordre des descriptions géographiques. Nous déclarions, dès cette époque, qu'une alluvion est grasse seulement en raison de la nature des pluies qui l'imprègnent, donc que l'indication des termes d'une carte géologique est insuffisante pour nous renseigner. Pour la

même raison, nous nous élevions contre la coutume de plus en plus répandue d'étudier les lacs et les fleuves en raison des seules formes de leur lit et abstraction faite de leurs eaux. Bref nous protestions contre les excès d'une fantaisie qui discrètement invoquait le droit à l'inspiration..., mais qui relevait du sophisme dangereux du « dénombrement incomplet ». Si, au lieu de nous excommunier, on nous avait alors demandé comment nous mettions d'accord la nécessité des descriptions logiques de phénomènes et les exigences de la solidarité des phénomènes, nous aurions répondu que c'était à nos yeux une seule et même obligation.

On méconnaîtrait ma pensée en me prêtant le dessein de démontrer que les études régionales sont inutiles. J'entends déclarer, au contraire, que réduites aux proportions où les renferment aujourd'hui leurs partisans les plus résolus d'hier, elles sont un exercice excellent..., comme tant d'autres. Plus volontiers encore je louerais l'œuvre délicate des maîtres qui ont cru de bonne foi constituer par la vertu de ce seul procédé une géographie originale, indépendante, se suffisant à elle-même. Ils ont, en particulier, admirablement servi les progrès de la géographie de la France. Les critiques qui suivent s'adressent uniquement à quelques doctrinaires attardés qui prêtent encore à ce procédé un caractère miraculeux de panacée.

J'ai peine à comprendre comment l'essai de remise en honneur de la « géographie régionale » a pu prendre, depuis quelques années, l'allure d'une révolution de méthode. D'abord les descriptions régionales n'avaient, fort heureusement, jamais cessé d'être en faveur; il n'était donc pas plus nécessaire à des géographes d'en revendiquer les droits qu'à une estimable catégorie de peintres de proclamer bruyamment l'excellence unique des paysages. Ce qui surprit plus encore, ce fut l'excessive prétention des réformateurs les plus avancés, de trouver là une base de science et d'enseignement. Personne ne supposera, dans le monde des artistes, que telle école de « paysage intégral » mettra en interdit les portraits, les peintures d'animaux ou d'arbres isolés, les tableaux d'histoire, les représentations symboliques, que sais-je encore? On n'imaginera point aisément que cette école de paysagistes mette à l'index les tableaux où le fleuve, la montagne auraient une place prépondérante. Il n'est venu à l'esprit d'aucun paysagiste la fantaisie de donner, comme base unique de l'étude du paysage à l'Ecole des Beaux-Arts, la carte géologique du monde : tout artiste consciencieux eût réclamé la naturelle permission de s'inspirer de la couleur du ciel, de la teinte des eaux, bref de tout ce qu'apprend la contemplation des climats du globe;

il eût sollicité, avec une égale raison, les leçons du naturaliste lui enseignant le mécanisme des plantes, l'anatomie et la physiologie des animaux et de l'homme, les caractères des races.

C'est qu'en réalité cette injonction un peu inattendue et surprenante de placer à la base de toute étude géographique une détermination des « régions naturelles » n'était à l'origine qu'une remarque de style. Des hommes, dont c'était l'honneur d'avoir fait un admirable noviciat de lettres anciennes et françaises, étaient fatigués d'entendre sans cesse mettre en cause l'ordre de description des phénomènes géographiques. Pour bannir cette indélicate obsession des réformateurs logiciens, ils reprirent, sous une autre forme, le précepte de style déjà cher à quelques géographes : « Soyez pittoresques » : et du coup, ces délicats, qu'importunait chez des confrères le souci d'une composition vraiment philosophique, oublièrent la définition du style d'un Buffon, presque un géographe. Pour mieux définir ce bizarre débat de pure rhétorique, ils firent la réforme à laquelle s'arrêterait un professeur de médecine bannissant l'étude d'enchaînement logique de la structure des os, de la circulation du sang, de l'organisation du système nerveux, — pour proclamer la nécessité d'enseignement de la tête, du bras, de la jambe, du cœur, de l'estomac, etc., etc.

Au demeurant, est-il bien vrai qu'au moment où fut édictée, sans raisons bien décisives, la loi disciplinaire de l'encadrement des études géographiques dans des « régions naturelles », la description des phénomènes de nature du sol, relief, climat, etc., était parfaitement établie et comprise? Rien n'est moins exact. Quiconque voudra s'en assurer lira les livres contemporains dans lesquels il trouvera des descriptions de côtes maritimes au début d'une étude, et non à leur place logique : il y relèvera, avec le même caractère de fréquence, des sauts bizarres d'un examen des conditions de relief à celui des conditions d'hydrographie des eaux sans le moindre recours à l'examen des climats.

La « méthode régionale » est souvent exaltée avec raison parce qu'elle développe dans les esprits des élèves le « sens de la localisation » : elle passe donc pour être une école de précision rigoureuse. Cet éloge serait mérité si tous les traits de civilisation humaine, observés dans une région, avaient sur place leurs explications naturelles. Mais plus les progrès de communication de l'humanité s'accentuent, moins les explications locales restent satisfaisantes. Vantez-moi les caractères saillants de la maison normande, picarde, bretonne : je vous répondrai que c'est là un passé dont les traces disparaissent sous nos yeux et je revendique, comme un trait géographique général et vrai, la diffusion des

modes de bâtir en fer et brique, en carreaux de plâtre, en plaques de ciment armé. Tout l'attendrissement des descriptions sentimentales n'y fera rien : en retenant dans vos essais de frappante « vérité locale » les seuls faits dont l'explication est rigoureusement localisée, vous « datez » votre description. Dès lors, vous retombez dans un chapitre de l'histoire de l'habitation humaine, vous êtes exclusivement historien au moment où vous estimez atteindre la perfection en géographie descriptive. Le trait de mœurs dont vous parlez est déjà loin de vous.

Avez-vous même pensé que la période de temps, au cours de laquelle vous invoquez la parfaite connexion des conditions naturelles et des mœurs humaines sur la surface que vous appelez « région », est toujours restreinte? Vous ne pouvez pas même considérer le fait de cette attache étroite du groupe humain à la région naturelle comme un « fait primitif » : c'est un accident que l'histoire date... et qui passe. Ce qui détermine le progrès actuel des industries et des communications, je veux dire le nivellement des coutumes de logement, vêtement, nourriture, etc., etc., a été déjà déterminé jadis, dans un passé primitif, par le nomadisme des groupes humains. Dans l'étude aujourd'hui si intéressante de l'expansion des races de la préhistoire, les observateurs relèvent des indices de communauté de mœurs sur de vastes étendues : l'inclusion régionale ne survint donc qu'après une série de progrès humains; et le progrès universel d'aujourd'hui libère à nouveau les groupes humains des servitudes locales. Les grands mouvements d'émigration d'hommes civilisés de notre époque ont le même effet, facile à comprendre, que jadis la marche hasardeuse des masses d'envahisseurs en quête de terres meilleures.

La géographie régionale n'est, en somme, que de la géographie historique : là est son intérêt et son mérite. Elle a été imaginée d'abord à titre de procédé, puis constituée à l'état de système pour remplacer les anciennes études de « formations territoriales » d'Etats, dans lesquelles on se contentait trop souvent de marquer des lignes-frontières sans analyser la nature des pays ou groupes de pays ainsi limités : en ce sens, elle fut un progrès.

Si les artisans de cette réforme, à quelques égards précieuse, avaient borné leur enquête à l'examen des vicissitudes de chaque groupe et avaient voulu démontrer seulement que certains groupes sont mieux marqués, plus persistants que d'autres, qu'ils doivent cette persistance, cette fréquente renaissance à l'originalité, aux caractères physiques qui les distinguent, rien de plus légitime. Michelet déjà avait tempéré ainsi l'impression d'extrême et décevante mobilité que donne l'histoire des remaniements territoriaux,

des conquêtes, des conventions de frontières : il avait mis en relief l'individualité tenace de certaines provinces et esquissé..., mais seulement esquissé, une conclusion de rapport entre le groupe naturel de territoire et le groupe humain.

Enfin, si la notion de « nature » est quelque chose de vague à force d'ampleur, si l'homme, parmi ces moyens qu'on appelle nature, emploie tantôt les uns tantôt les autres, comment déterminer des « régions naturelles? » La nature de nos plaines de Flandre, d'Artois, de Picardie, convint jadis aux bois, puis aux blés, puis à la betterave et aux pommes de terre; ces divers « emplois de nature » ont entraîné des états sociaux divers et, par là, des groupements différents. Dès lors, les limitations ont nécessairement varié comme les emplois. De même, la Champagne Pouilleuse s'est corrigée; la Sologne également : elles sont en contraste décroissant de siècle en siècle avec les pays autrement appelés qui les environnent. Les termes régionaux s'oblitèrent donc comme les différences régionales.

Rien n'est plus contraire à la méthode évolutionniste des sciences géographiques que cet essai d'incrustation de l'humanité dans des cadres toujours identiques, qu'on a appelé « méthode régionale ». L'origine de cet essai, dont la portée n'a pas été rigoureusement précisée, même par ses auteurs, me semble fort complexe. On y démêle d'abord une notable part du déterminisme historico-géographique auquel Taine s'est passionnément attaché. Le déterminisme régional est cependant plus apparenté encore aux fantaisies historico-géologiques d'Elie de Beaumont, déterminant, sur une carte géologique de la France, le pôle attractif et le pôle répulsif de notre histoire, vue de très haut, vue de trop haut. On a voulu rendre ce fatalisme plus acceptable en l'émiettant, en le morcelant; Elie de Beaumont avait donné une traduction libre des pensées que lui inspirait une méditation historique très vague faite sur une carte géologique très générale : les réformateurs régionalistes se sont reportés au mot à mot, sans que l'explication devienne beaucoup plus satisfaisante.

J'emploie cette métaphore pour marquer aussi le scrupule d'humanistes, de lettrés, rompus jadis aux explications grecques et latines, que dénote le désir de lire sur une carte géologique détaillée le détail de l'histoire du monde. C'est un scrupule de forme, une délicatesse de procédé qui ont leur valeur, mais qui s'appliquent mal dans le domaine de l'enquête sur les rapports des groupes humains avec les cadres régionaux. Au surplus, ce n'est qu'une correction de degré, de mesure, à des tentatives fausses en elles-mêmes par défaut de méthode; on ne peut améliorer les

essais d'Elie de Beaumont ou de Taine en les diluant : et, sans doute, le meilleur et le plus involontaire service que les régionalistes auront rendu à la science sera, en fin de compte, de grossir au microscope l'erreur d'un géologue trop géomètre et trop peu historien, et celle d'un philosophe historien pour qui la géographie garda trop de mystères. A force de vouloir démontrer à l'excès l'immobilité..., on a fait la preuve de la mobilité extrême des cadres politiques et sociaux.

*
* *

Pourquoi le terme de « géographie humaine », si vague, si difficile à définir semble-t-il, a-t-il pris tout à coup quelque valeur? Il nous vient d'Allemagne. Le géographe Ratzel mit le titre flamboyant « d'anthropogéographie » sur le volume de conclusion d'une collection de précis, à la fin d'une série consacrée à la géologie, à la climatologie, à l'océanographie, à la géographie botanique, zoologique, etc., etc. Ratzel désignait donc, par ce solennel vocable grec dont il eût pu faire l'économie, l'aboutissement logique de toute étude géographique dont l'auteur a souci de sélectionner les éléments en vue d'une enquête sur les rapports de la Terre avec l'Homme. Il voulait donc donner une conclusion aux recherches préparatoires de ses collaborateurs, et non fonder une science nouvelle; rendons-lui d'abord cette justice.

La raison profonde de l'exaltation de ce terme de « géographie humaine » est une raison d'opportunité d'enseignement autant qu'une raison de vraie philosophie. Il ne pouvait pas échapper à d'habiles manœuvriers du domaine géographique que la confusion excessive de la géographie avec la géologie commençait à indisposer nombre d'esprits portés à respecter le caractère de généralité philosophique de la géographie. Sans condamner ouvertement cet excès, ils profitèrent de l'abandon des études historiques, politiques, économiques par les géographes les plus qualifiés, pour en faire la profitable annexion à leur domaine sous un titre nouveau. Ils reprennent ainsi la vieille et vraie tradition en se donnant l'allure avantageuse de révolutionnaires. Avec quelques épigrammes, les unes à l'adresse des sociologues qui raisonnent trop, les autres des économistes qui généralisent à l'excès, des géographes-économistes qui localisent trop peu, la manœuvre réussit : et les lecteurs auront peine à reconnaître dans la « géographie humaine » la simple et vieille géographie : pourtant c'est elle.

L'œuvre que l'on croit inaugurer, que l'on continue seulement, sous le titre de géographie humaine, n'est que l'aboutissement naturel d'une série de réformes auxquelles de nombreux maîtres

ont collaboré et collaborent aujourd'hui même. Elle est l'expression du besoin de retour à l'unité et à la discipline de géographes de goûts différents qui sentent tous, après des excès peut-être inévitables, dans lesquels chacun a sa part, la nécessité de ne point laisser s'accomplir le démembrement de leur science. Nous revenons tous à la « géographie humaine » : quelques-uns, même, ne l'ont jamais quittée. Heureux ceux (et ils sont nombreux) qui lui étaient restés fidèles ; de cette fidélité fort naturelle et assez générale on n'oserait se vanter ; mais il n'y a lieu de fonder, semble-t-il, ni une doctrine originale, ni un culte nouveau, ni même un vocable particulier. La géographie, comme le phénix, renaît de ses cendres, c'est toujours la « géographie » ; les épithètes politique, économique, historique, etc., indiquent des applications. La géographie n'a pas besoin de l'épithète « humaine », si, comme il semble bien, elle est la géographie dans sa généralité, dans son intégrité doctrinaire, et l'on ne conçoit guère que la « géographie humaine » soit une section de la géographie..., quoique j'aie entendu, un jour, déclarer que « la géographie générale n'est qu'une petite partie de la géographie ». Mais cela m'avait simplement égayé.

Il n'y a donc, à notre estime, qu'une géographie digne du nom de science, c'est ce que les philosophes ont de tous temps appelé le « problème de l'influence du milieu ». Que l'un proclame les droits d'une discipline rigoureuse dans l'étude des phénomènes physiques, que l'autre borne l'enquête à une description très libre dans le choix de ses matériaux et dans son allure, c'est à la même interrogation que tous deux, et beaucoup d'autres, aboutissent : il en faut venir à la définition du cadre qui contient l'activité de chaque groupe d'humains plus ou moins avancés en civilisation.

Toute cette philosophie est implicitement contenue dans les œuvres d'un grand nombre de penseurs, philosophes proprement dits que préoccupe le problème de l'influence des milieux, historiens désireux d'ajouter de la vraisemblance et de l'ornement à leurs récits par des descriptions, économistes enfin qui cherchent l'explication de l'activité et de la richesse humaines. Mais, à côté d'eux, combien d'autres sont vraiment et profondément géographes, par exemple les naturalistes que passionne l'acclimatation des plantes et des animaux dans l'intérêt de l'humanité, géologues dont les découvertes nous ont valu tant de merveilleux emplois des minéraux, dont les inductions sont à la base des multiples métiers de l'ingénieur.

Donc l'esprit géographique s'étend, s'élève, s'applique à tous les ordres de recherche scientifique qui intéressent le sort de nos

sociétés de plus en plus complexes et de mieux en mieux liées les unes aux autres. Un médecin hygiéniste est un merveilleux philosophe de la géographie des climats; rien de fortuit dans la fréquence des vocations qui poussent nos médecins à devenir explorateurs; ils connaissent et aiment l'homme, ils ont étudié la nature. Raillez donc, ô géographes sûrs de votre dogme et fiers de votre métier jusqu'à l'exclusivisme, toutes ces bonnes volontés qui ont formé et maintiennent nos Sociétés de géographie, économistes, ingénieurs, médecins, hommes d'affaires! C'est entre ces mains que sont les découvertes et les applications de la science géographique; la géographie sera science appliquée ou cessera d'être pour ne s'être point conformée aux besoins de notre époque. Or elle sera science appliquée à condition de limiter logiquement les emprunts qu'elle doit faire aux domaines des sciences constituées, à condition aussi de ne se point complaire dans le dilettantisme descriptif : si on la sauve du rêve encyclopédique et de l'illusion paysagiste, elle peut devenir encore, dans l'éducation de notre jeunesse, une école de sens pratique et une doctrine d'action morale efficace. Un esprit bien fait, qui se sera imprégné de ce mélange nutritif de sciences naturelles et de sciences morales et politiques, aspirera, à force d'admirer l'harmonie de la nature, à aimer et à servir l'harmonie des sociétés humaines.

L'histoire est une résurrection et une répétition. La géographie est-elle une résurrection? Elle l'est assurément si elle reconstitue, à la faveur d'exemples empruntés au présent, les « Epoques de la Nature », comme dit Buffon, ici des montagnes disparues, là des fleuves oblitérés, ailleurs des plantes et des animaux supprimés par les cataclysmes. Mais est-ce là tâche de géographe ou de naturaliste? Ni Alexandre de Humboldt, ni Michelet, ni Ritter, ni Reclus n'ont disputé aux Buffon, aux Cuvier, ce qu'ils avaient si merveilleusement révélé : et les essais d'annexion des sciences naturelles à la géographie n'auraient été excusables que dans la période des débuts, je ne dis point légitimes. Si la géographie n'est, comme nous le pensons et comme tous le reconnaissent sans que tous se résignent à l'application, une enquête philosophique sur l'influence du milieu, elle est une résurrection singulièrement bornée en principe et limitée dans le temps et l'espace. Elle est pourtant profondément difficile et intéressante si l'on se dégage de la commode, mais décevante formule d'une recherche de la primitive « condition de nature », si l'on se résout à reconnaître comme naturel et conforme à la nature tout ce que l'homme a innové et transformé au cours des siècles sur lesquels nous renseigne l'histoire. La résurrection des aspects, celle des emplois de forces

naturelles, devient alors singulièrement passionnante, car elle éclaire l'histoire des volontés humaines, de leur évolution, de leur succès, de leur échec. Une étude de ce genre est bien encore une assurance critique prise contre les chances d'erreur des interprétations de l'histoire; et la résurrection géographique se confond avec la résurrection historique. C'est Michelet qui a raison et ses disciples avoués ou inconscients d'aujourd'hui parmi lesquels sont nos meilleurs maîtres.

*
* *

Au fond, il n'importe qu'il y ait une étude distincte, représentée par des maîtres spéciaux et qui s'appelle « géographie »; on en peut changer ou faire disparaître le nom sans diminuer en rien la valeur intellectuelle et morale du problème de l'influence des milieux. Vers cette passionnante enquête ont convergé les sociologues formés à l'école des philosophes, les économistes issus des études juridiques, les géographes instruits à la discipline de l'histoire et des sciences naturelles. A vrai dire, la faveur incontestée dont jouissent les recherches sociologiques et le mot même de sociologie procèdent de la gêne qu'ont éprouvée tous les penseurs sincères en observant les excès explicatifs de certains géographes trop pressés de lire l'horoscope des nations sur des cartes géologiques et à embrigader un peu violemment les destinées humaines dans des cadres immuables. Ces témérités ont également inquiété les historiens, tous assez géographes pour comparer la maigreur des conclusions à l'ampleur des enquêtes : rien d'étonnant s'ils ont souhaité de voir les géographes camper à part, un peu loin du cœur du domaine historique.

Par malheur, si les géographes plantent parfois leurs tentes loin des champs historiques où leurs devanciers ont mis en gerbes tant de belles glanes d'idées, leur nomadisme s'est exercé un peu trop près du domaine des naturalistes qui, après les politesses du premier abord, ont vite découvert l'humeur pleinement moissonneuse de quelques trop hardis glaneurs. Le sentiment de la propriété a pris le dessus, comme dans toutes les sociétés bien ordonnées; on avait d'abord parlé de fraternité jumelle entre géologie et géographie, il fallut vite se résigner à beaucoup moins.

La prudence des « naturalistes de profession » était accentuée par le progrès même de l'esprit géographique dans le domaine des sciences naturelles. Je suis obligé d'avouer, en toute justice, que le mouvement de nos naturalistes vers le domaine de l'application des sciences aux progrès humains, matériels et autres, est digne d'admiration; rien de plus beau, rien de plus honorable, dans

l'histoire contemporaine des sciences, que cet empressement des géologues à favoriser la recherche des mines, que cette ardeur des botanistes et zoologistes à encourager les acclimatations utiles, que l'apostolat des physiciens des climats en faveur de l'agriculture, de l'hygiène : en qualité de « colonial », j'admire avec enthousiasme les courses d'un Chudeau dans le Sahara, d'un A. Chevalier en Afrique occidentale, d'un Gentil au Maroc. Le dévouement au bien humain et au bien public des hommes de pure science me donne une des plus rassurantes impressions que j'aie éprouvées sur les chances d'expansion de la France intellectuelle.

Pendant que ces « spécialistes » s'élargissent l'esprit et deviennent d'excellents géographes, au sens philosophique du mot, quelques géographes tournent encore le dos à la science appliquée, leur vrai domaine, et se plongent en pleine et abstruse théorie.

En déclarant que je souhaite à l'enseignement géographique de se conformer à l'intérêt national, je n'ai pas le dessein de lui donner comme règle de méthode un sentiment, même fort respectable. J'entends dire que les leçons prises par la jeunesse à cette école de réalisme sont particulièrement nécessaires en France, où le charme des formules vagues agit, à notre grand détriment, avec une force excessive. C'est donc contre les égarements sentimentaux et non en leur faveur que je souhaite le maintien d'un enseignement géographique imprégné de méthode, inspirateur d'une discipline des esprits.

Il est de mode, je le sais, dans certains groupes de géographes de la « tour d'ivoire », de railler cette tournure d'esprit pratique et nationale de nos Sociétés de géographie. Jamais on ne fit plus mauvaise dépense de dédain. C'est oublier que nos grands voyageurs et artisans d'expansion coloniale ont reçu dans nos Sociétés de géographie les plus précieux encouragements, accueil, récompenses d'honneur, subventions pécuniaires. Pour ma part, après trente ans d'enseignement supérieur de la géographie, je garde comme un précieux souvenir celui des conférences que m'ont demandées nos Sociétés de géographie : je n'ai nul repentir d'avoir mené la vie de pèlerin, pour servir, en compagnie de confrères charmants et dévoués, la cause de la géographie appliquée à nos besoins nationaux d'éducation et d'expansion. Après tout, la propagande de nos Sociétés de géographie est à la base de toutes nos réformes contemporaines : c'est cette propagande qui a gagné des heures de cours et des pages de programme à cette éducation géographique jadis si négligée.

Marcel Dubois.

EN AUTOMOBILE

A TRAVERS LA RUSSIE

30 août 1913. — Pour 20 kopecks de pourboire, le chef de train m'a laissé ficher sur la tablette de mon wagon la bougie fumeuse qui l'éclaire, et j'ai commencé ces notes.

M. C..., directeur général de la marque automobile, qui nous fait faire ce voyage d'études à travers la Russie, est débarqué avant-hier à Riga, venant de Stockholm avec son chauffeur, son valet de chambre William, et un mécanicien de l'usine, l'illustre Violet. Depuis un mois qu'ils ont quitté Paris, ils ont parcouru la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, le Danemark, la Norvège et la Suède avec deux voitures : une 15 chevaux et une 10 chevaux, la mignonne « Bobby ». Je suis venu les attendre à Riga avec une troisième voiture qui a suivi par mer.

Le débarquement des « autos », les paperasseries de la douane donnèrent lieu à des formalités et à un travail dont le détail importe peu. O bureaucratie russe! Lenteur et apathie de nos excellents alliés, vous avez vu ce qu'il en coûtait d'avoir affaire à un représentant de la vieille Albion, membre du Parlement et avocat du roi, décidé à ne pas attendre!

Le consul du Royaume-Uni, le directeur général des douanes, le chef des transports, notre représentant, le président et les membres de l' « Automobile-Club de la Baltique », mobilisés tous à la fois, se dépensèrent sans compter le long des quais et des entrepôts surchauffés par la canicule. L'or coula : au bout de deux jours nous étions prêts à prendre la route.

Le départ pour Reval et de là Pétersbourg, soit déjà 700 verstes [1], fut sensationnel. On avait rarement vu trois automobiles en cara-

[1] La verste vaut 1066 mètres.

vane chargés de bagages et de rechanges, s'élançant à travers la Russie, de la Baltique à la Caspienne et à la mer Noire.

M. C... et ses hommes sont vêtus d'impressionnants pare-poussière blancs. William, mon passager, a poussé l'élégance jusqu'à se munir d'un cache-col immaculé. Pour ma part, j'ai endossé une horrible blouse brune, souvenir très cher de quelques essais d'aviation, qui me ferait prendre pour son chauffeur!

Durant une centaine de verstes, un membre de l'Automobile-Club nous accompagne dans sa voiture pour indiquer la route.

A 15 verstes de Riga se trouve sa villa, coquette construction de bois blanc et rouge perdue dans les pins. Des massifs de roses et de géraniums, des guirlandes de capucines montent à l'assaut des fenêtres. Une grande jeune femme, prise à ravir dans sa robe de piqué au col marin largement échancré, fait avec grâce les honneurs de son home. Elle respire la jeunesse, la fraîcheur, la foi dans la vie; sa démarche souple ondule comme celle d'un fauve; autour d'elle gambadent de mignons bébés blonds et roses.

Le soleil rayonne gaiement à travers les piles de sapins dont l'odeur balsamique embaume l'atmosphère. Des bruyères innombrables poussent sous les arbres, plus serrées et plus mauves que celles qui tapissent la lande bretonne que je viens de quitter voici dix jours déjà.

A peine me doutais-je alors que j'allais si vite pénétrer dans cet immense empire, où m'avaient seules introduit jusqu'ici de vagues connaissances géographiques ou historiques, mêlées des réminiscences enfantines, bien plus chères et bien plus précises, de l'*Auberge de l'Ange gardien* ou du *Général Dourakine*, de Mme de Ségur.

Mais revenons à notre expédition : la villa évanouie à jamais dans un nuage de poussière, nous traversons, après trois heures de marche, le coquet village de Wenden aux toits rouges enfouis dans la verdure.

Soudain, Bobby crève trois fois de suite, et tandis que nous constatons que les pneus de rechange lui feront défaut pour finir l'étape, la 15 chevaux s'arrête et refuse de bouger! On craint la rupture de l'arbre de transmission : il faut, en attendant, prendre la voiture à la remorque et revenir en arrière vers la ville.

A l'hôtel, M. C..., calme et flegmatique, se fait verser son whisky et demande un bain. Ce sang-froid nous en impose. Violet sue sang et eau sur la voiture : peut-être tout est-il perdu, peut-être l'expédition est-elle à jamais compromise et va-t-il falloir attendre de longs jours une pièce de Paris, retourner la chercher, en forger une autre, abandonner la voiture, que sais-je?...

Mais non, c'est une simple clavette qui a sauté dans un choc et

demain au jour, tout sera prêt. J'irai chercher des enveloppes par le train, et voilà pourquoi, lentement dans la nuit tiède, à travers les grands bois sombres, le chemin de fer où j'écris me ramène vers Riga que nous avons quittée ce matin !

Hélas ! voici ma chandelle qui se meurt dans une flaque de suif et nous n'arrivons toujours pas ! Combien sont lents ces trains russes dont les wagons énormes et presque sans vitres sont remorqués à grand'peine par des locomotives poussives ! Combien interminables les arrêts dans les gares où il faut attendre les trois sons de cloche réglementaires, les coups de sifflet, la tasse de *tchai* (thé) ou le verre de *vodka* (eau-de-vie) du conducteur !

Rujen, 31 août. — Dès sept heures ce matin, à Riga, je me suis rendu à la fabrique de pneumatiques située dans les faubourgs de la ville. Hélas ! aujourd'hui dimanche, impossible de rien obtenir; directeurs et contremaîtres sont tous *am strand* (au bord de la mer). Pourtant, après trois heures de recherches, un gendarme et deux portiers mobilisés mettent la main sur une espèce d'individu fossile et parcheminé, tout semblable à la momie de Sésostris échappée des pyramides. Cette momie parle fort heureusement et j'ai mes enveloppes.

Nouveau déboire : le train qui devait me ramener à Wenden est parti depuis longtemps, mais M. C..., prévenu par téléphone, envoie Violet me chercher avec un des automobiles pour ne pas perdre un jour encore. Avant qu'il n'arrive, j'assiste à la messe, et je déjeune. Deux heures après, les bandages sont remontés à Wenden et nous roulons.

Rouler est impropre, il vaudrait mieux dire tanguer, car la route, excellente et cylindrée jusqu'alors, s'est changée en une effroyable piste de terre battue, pleine d'ornières et de trous, de fondrières à l'occasion, où il devient nécessaire de n'avancer qu'avec la plus extrême circonspection. Mais le paysage est si nouveau qu'on ne peut s'en lasser, comme de ces chemins trop rebattus qui semblent ne jamais finir.

A droite et à gauche s'étendent d'immenses forêts de pins, fleuries de bruyères, aux lointains indécis. L'air est d'une limpidité étrange, le ciel très bleu, moucheté de petits nuages floconneux. Voici des villas blanches encadrées de verdure, avec des verandahs de bois, de gais toits rouges, surmontés du drapeau national. Par devant s'ébattent des troupes d'enfants ou de jeunes filles en toilettes claires, aux cheveux blonds soyeux, aux yeux profonds, un peu sauvages.

Puis le chemin descend dans un vallon, où coule un ruisseau limpide, entre deux rives de gazon, d'un vert si frais, qu'il n'en

est point de semblable dans nos jardins au printemps. Des hêtres magnifiques et de grands pins du nord les ombragent.

Les moissons à peine jaunissantes couvrent les champs dans les clairières. La culture est rare, d'ailleurs, partant point de haies ni de halliers, point de routes ou de chemins sévèrement délimités, rien de ce que nous sommes accoutumés de voir, mais seulement un parc immense, la campagne riante et infinie.

Au fond d'une légère cuvette, à la lisière de la forêt, un étang minuscule, fleuri de nénuphars, reflète dans son limpide miroir les arbres, les prairies et une mignonne chapelle blanche. Majestueux, le soir descend sur ce petit étang, très calme, mais aussi insondable, semble-t-il, que l'âme russe elle-même.

A l'orée du bois s'élève une isbah de troncs grossiers, couverte de chaume, sur lequel des capucines fleurissent en rustique corbeille. Dans l'enclos alentour, les roses trémières et les soleils largement épanouis inclinent vers la terre leurs têtes trop lourdes.

Les lointains vallonnements de la forêt se dorent maintenant à l'horizon des derniers feux du couchant : quelle poésie et quelle sérénité dans ces paysages de la verte Livonie!

Aujourd'hui dimanche, la population en fête, parée de blouses claires, remplit les villages et les granges ornées de tentures, de guirlandes de feuillages. Point de tapage, point de ces foules débraillées des banlieues ou des foires. La plupart reviennent chez eux dans d'invraisemblables télègues attelées de rosses étiques.

Ces sortes de véhicules ne sont que l'assemblage de deux trains de roues rudimentaires réunies par de grossiers madriers, que des cordes et des liens maintiennent entre eux. Du plus loin qu'ils les aperçoivent, les chevaux affolés commencent à renifler les « autos »; puis, brutalement arrêtés, se dressent sur leurs pieds de derrière, font demi-tour et repartent à plein galop dans la direction opposée. Quelques-uns s'enfoncent à droite et à gauche, à même les champs de blé ou de luzerne, et nous passons, impassibles et maudits, au milieu d'une double rangée de petits vieux aux barbes crasseuses, de bonnes vieilles geignantes et sordides, égarés au large dans la campagne!

D'autres dételient leurs chevaux, laissent leur carrosse au beau milieu du chemin et se sauvent pleins d'épouvante derrière des tas de gerbes et des meules de foin. Une matrone décidée ficelle sa monture cabrée au plus proche poteau télégraphique : arc-boutées vis-à-vis l'une de l'autre, la bête et la femme offrent l'image d'une lutte désespérée. Quelques-uns quittent précipitamment leur veste pour en couvrir la tête de leur coursier.

Combien de roues cassées, de brancards brisés, de télègues soudain démontées dont l'avant part seul au grand trot, tandis que le conducteur interdit reste avec l'arrière sur les lieux! Quelle consommation nous en fîmes par ce dernier beau soir d'août.

Avec les *lineka*, ce fut pire encore! De forme élégante et réservée aux personnes de haut rang, ce n'est, en somme, qu'une télègue perfectionnée, formée d'une planche, parfois rembourrée, portée par quatre roues légères. Six ou sept personnes y prennent place, assises en long, ainsi que des hirondelles sur un fil! D'ordinaire, les soubresauts du cheval affolé brisaient la planche par e milieu et les passagers se retrouvaient pêle-mêle sur la route.

Après une dizaine d'heures, nous atteignons Rujen à la nuit. Le patron de l'hôtel a passé quinze ans en Amérique : ce qui nous donne l'espoir de draps propres et exempts d'encombrantes bestioles!

Reval, 1er *septembre*. — Départ à sept heures, ce matin, après une heure de travail sur une lame de ressort cassée à « Bobby ». Un forgeron de village, très expert en vérité, ajuste une bride : tout le long de la route, il y a de ces modestes ouvriers, assez bien outillés, qui ont l'habitude des machines agricoles et peuvent rendre de grands services aux touristes.

Cette fois ce n'est plus une route, ni même un chemin comme hier, mais une piste de terre sablonneuse, avec une double rangée d'ornières creusées par le passage incessant des télègues. Les voitures flottent d'une façon odieuse; les conducteurs, en manches de chemises, usent leurs forces à les maintenir et, malgré un entraînement journalier de 100 à 200 kilomètres, nous avons, Violet et moi, les reins brisés, les bras enflés et les mains ensanglantées d'ampoules. Trois nuages de poussière impénétrable nous suivent au loin.

Bientôt nous retombons dans une route de pierres, faite d'énormes blocs disjoints et ressortis, puis dans une série de fondrières et de vallonnements de terre durcie, très fatigants pour les châssis, puis encore dans du sable où les roues patinent.

Mais rien n'égale le délabrement des ponts de bois : il leur manque des madriers au beau milieu; l'entrée et la sortie en sont précédées de véritables précipices de trente centimètres de creux!

De jolis moulins sont posés au bord de l'eau, sous de grands arbres, comme des décors d'opéra. Le temps est chaud et magnifique, les cigales emplissent l'air de leur assourdissante musique, mais, hélas! c'en est fini de la pittoresque et verdoyante Livonie; nous entrons dans l'Esthonie plus sauvage et plus rude, coupée de tourbières, de grandes étendues arides, de forêts en désordre,

dévastées par de terribles ouragans. Adieu les pins aux troncs roses, les grands tapis de bruyères mauves. Des vols de corbeaux gris et noirs, des troupes de chiens hérissés, plus féroces que des loups, nous poursuivent et nous injurient à tour de rôle.

Aux murs des magasins, dans les villages, des enseignes grossièrement peintes représentent la nature des objets vendus : ici un pain de sucre, une vieille croûte de pain salpêtrée, un saucisson déteint par la pluie. Ailleurs une paire de bottes, des ombrelles ou des chemises.

De temps à autre, la mer se laisse apercevoir à travers les arbres et vers midi voici Pernod, sise au bord de la Baltique, entourée de villas d'un style germanique un peu lourd.

Nous nous arrêtons pour déjeuner et faire le plein de benzine à l'entrepôt de cette société Nobel, providence des chauffeurs en Russie et même ailleurs. Les « pouds [1] » cubiques et incommodes se succèdent dans les réservoirs. En apprenant ma qualité de Français, le visage du dépositaire s'illumine d'un large sourire, il se frappe la main sur le cœur et m'entretient avec exaltation du récent passage de mon camarade Brindejonc des Moulinais [2].

Après Pernod nous traversons un pont flottant, posé sur de simples bûches de bois. L'eau saute à la figure à travers les rondins que le poids des voitures fait brusquement plonger : on craint de faire naufrage à chaque tour de roue.

Plus loin, c'est mieux encore, il n'y a plus de pont du tout, mais le gué est très praticable et l'on s'en tire pour cette fois!

On avait parlé de 150 verstes de Rujen à Reval, mais voilà bien dix heures que nous roulons à 25 verstes de moyenne au moins. En Russie, on n'a guère une idée précise des distances, qui n'ont jamais été mesurées bien exactement sur ces routes sauvages et peu fréquentées. Il y a bien, de loin en loin, de massifs poteaux indicateurs peints en rouge, noir et blanc, mais l'expérience nous apprit dans la suite qu'il fallait souvent plus que doubler les chiffres annoncés.

Au soleil couchant, les abords de Reval, semblables à ceux d'une station balnéaire, avec des villas construites dans des dunes de sable, sont traversés à vive allure. Les trois voitures, leur chargement et leurs passagers ne manquent pas d'y provoquer un certain émoi, mais je ne me sens guère capable d'autre chose que d'apprécier un bain chaud, un copieux dîner et un bon lit.

[1] Le poud = 16 kilos.

[2] Le célèbre aviateur a laissé dans toute la Russie un ineffaçable souvenir. Du Nord au Sud, on nous en a toujours parlé avec la plus grande admiration.

Reval, 2 septembre. — Quelle volupté d'avoir pu bien dormir et d'accorder aux muscles raidis le repos de toute une journée.

A peine étions-nous réunis en bas de l'hôtel qu'un jeune homme très aimable, ancien officier de marine, dit-il, et parlant admirablement le français, s'offre à nous guider par la ville.

Reval, située à l'entrée du golfe de Finlande, a été fondée, comme Riga, au dixième siècle par les chevaliers de l'Ordre teutonique et Porte-Glaive, dont les écussons et les antiques bannières tapissent les murs des vieilles églises luthériennes aux clochers effilés de cuivre vert-de-grisé, surmontés de coqs énormes.

La puissante association des « Têtes Noires », ainsi nommés à cause de leurs impressionnantes cagoules, y acquit jadis une importance politique considérable et qui s'étendait à toute la Russie. Nous visitâmes leur club plein des souvenirs de cet héroïque passé, ainsi que la vieille forteresse qui domine la ville et renferme dans son enceinte les principaux monuments.

Derrière le magnifique parc d'Ekaterinenthal, créé par la grande Catherine, se trouve le palais de Pierre le Grand, humble demeure, divisée en trois pièces, où l'on voit encore le lit, le bureau... et les pantoufles du grand empereur.

Depuis quelque temps, l'agitation est extrême dans la province : le gouvernement russe a décidé, pour défendre Pétersbourg et Cronstadt contre l'éventuelle invasion d'une flotte ennemie, de construire à Reval, à Helsingfors en face et dans les îlots situés en regard de ces deux villes cinq grandes forteresses munies de l'armement le plus perfectionné. Le génie et l'artillerie sont sur les dents; quelques officiers de ces deux armes, désirant acheter des automobiles pour le service de l'armée, nous emmènent faire des essais dans les pittoresques campagnes avoisinantes.

Les conversations d'affaires, les contrats à passer avec notre agent occupent le reste du temps. Le malheureux ne sait ni le français ni l'anglais, et l'allemand commercial est une langue rude, difficile à interpréter.

Le soir, après le dîner, M. C... me parle politique et j'en profite pour me documenter sur la diplomatie passée, présente et future de « ces petites îles », dit-il en souriant lui-même de son pays. Dessinées au couteau, les cartes de géographie rayent les nappes immaculées et nous remanions l'Europe à tour de rôle!

Puis ce sont les rapports, le courrier, les comptes à faire pour l'usine, les inévitables cartes postales et la rédaction de mon journal. Le temps ne dure guère et nous avons déjà fait et vu tant de choses que la France me semble toute lointaine.

Saint-Pétersbourg, 5 septembre. — Les officiers nous ayant retardés d'un jour avec leurs commandes, il a fallu, pour rattraper le temps perdu, prendre avec les voitures le train de nuit et arriver le matin à Pétersbourg. Le trajet par route est d'ailleurs beaucoup moins intéressant que les 400 verstes qui séparent Riga de Reval.

Bref, nous débarquons à l'hôtel en victoria, conduits par un *isvostchik* de moyenne corpulence. La corporation dont il est membre se fait gloire de ne compter dans son sein que de « puissants personnages ». Ce qui serait ailleurs un record n'est ici que l'ordinaire : le tour de taille d'un cocher de bonne maison doit approcher de trois mètres; un régime spécial et une superposition habile de jupons épais et froncés permettent d'atteindre facilement le volume désiré.

Affaires et courrier de France, garage pour préparer les voitures en vue du dur trajet jusqu'à Moscou, à peine nous est-il resté quelques heures pour parcourir la ville, sous le regard bienveillant des agents de police, corrects et superbes en leurs longues capotes noires, constellées de décorations.

Avouerai-je une petite désillusion devant la Néva? On m'avait trop dit que c'était beau. Sans doute faut-il voir tout cela sous la neige, de même que le Palais d'hiver, en simili terre cuite rouge, flamboyant sous les feux du soleil couchant.

Quelle vibrante poésie, au contraire, dans les carillons de la cathédrale Saint-Isaac! Leur joyeux bourdonnement entrait gaiement dans ma chambre par la croisée mi-close, pour annoncer le réveil du soleil ou la joie du dimanche. O sainte Russie! qu'il serait difficile d'entendre ailleurs autant de cloches, si bien et si souvent sonnées, que dans tes monastères et les innombrables coupoles de tes églises!

Saint-Pétersbourg, 6 septembre. — La bonne aventure ce matin! A dix heures, les voitures étaient rangées devant l'hôtel et la caravane s'ébranlait au milieu de l'habituel concours de peuple et de tout le personnel des concierges, portiers, etc.

Nous avions l'intention d'aller coucher à Novgorod, à 250 verstes, environ le tiers de la distance de Moscou. Un guide de l'hôtel s'offre à indiquer la sortie de la ville jusqu'à une immense avenue dallée qu'on affirme devoir être « la chaussée de Moscoa ». « Suivez tout droit, toujours tout droit », dit le guide, « tout droit les poteaux télégraphiques jusqu'à Moscou, il n'y a pas à se tromper! » Forts de ces principes, et la conscience en repos, *Bobby*, William et votre serviteur partent en tête, suivis

de M. C... et de son chauffeur dans la 15 chevaux et de Violet seul dans la troisième voiture.

La route est parfaite! La moyenne se maintient.

Voici une première grande route à gauche, mais pas de poteaux télégraphiques, et puis on a bien recommandé « tout droit, toujours tout droit ». Ni bornes, ni passants d'ailleurs pour obtenir le moindre renseignement. Voici encore une ville importante dont on n'avait pas parlé : beaucoup de soldats et d'officiers dans les rues; d'élégants « bungalow » au fond de grands jardins; un château magnifique dans un parc verdoyant coupé par un étang où s'ébattent des cygnes. Il est une heure, si nous pensions au déjeuner? M. C... n'est point de cet avis et repart en avant.

Deux heures après, la route s'est un peu rétrécie, les poteaux télégraphiques ont disparu, la faim se fait durement sentir. Devant une auberge de bois, j'arrête pour demander à manger en claquant des dents par une mimique expressive. Aussitôt on apporte des allumettes, du sucre et du savon! Je nomme Tosna, premier village que nous devions traverser. Personne ne comprend. « Novgorod? » Rien. « Moscoa? » Ah! cette fois une lueur d'intelligence a pénétré en leur cerveau. Bref, après dix minutes, la carte étalée, nous constatons avec stupeur que nous sommes à 80 verstes de Pétersbourg, sur la route d'Allemagne par Vilna, Varsovie, à 45° trop à l'ouest de la direction que nous devons suivre! *Inde iræ*! Un rassemblement s'est formé, au moins cinquante paysans, qu'on photographie sur toutes coutures!

Retour piteux vers Pétersbourg, en passant par Gatchina, la jolie ville, résidence d'été de la cour impériale, qui m'avait tant intrigué, puis à l'hôtel. L'ombre tutélaire de M. C... m'abrita. Une demi-douzaine de valets de chambre ont bien dû en faire une maladie de rire; le guide fut introuvable.

Demain matin, départ à cinq heures!

Moscou, 9 septembre. — A cinq heures, dimanche matin, nous quittions Pétersbourg et prenions la route qui tourne à gauche et n'a point de poteaux de télégraphe!

« La Chaussée », ainsi appelle-t-on là-bas les routes macadamisées, est passable, très large, 50 mètres au moins, avec des bas-côtés de 25 mètres; 100 mètres au total, j'imagine! Elle est absolument droite, sans virages, presque sans courbes, plate, sans montées ni descentes, sans rivières traversées. Quel effroyable et monotone ruban, 700 verstes, durant deux fois dix-sept heures, s'est enroulé sous les roues de nos voitures!

Le paysage est insipide : des plaines immenses coupées de

clôtures, semées de grands pins et de genévriers. Peu ou point de culture et peu d'habitants d'ailleurs, seulement des troupeaux innombrables de vaches pies semblables à nos bretonnes, de moutons noirs, de chevaux étiques. D'immenses étendues de tourbe ont été mises en exploitation et les piles de briquettes symétriques se pressent les unes derrière les autres.

Quelques rares maisons en troncs de bois assemblés sont posées comme des boîtes d'allumettes au bord de la route, tels les villages factices qu'on éleva jadis sur le passage de la Grande Catherine. Une bascule à fléau, toute en bois également, haute comme une maison, avec des gros poids en forme de boulets de canon, marque les stations plus importantes.

Au seuil de leurs habitations, les enfants nu pieds, la frimousse rose et ébouriffée, serrés dans leurs petites blouses multicolores, agitent leurs menottes sur notre passage, tandis que des hommes sordides, grands et osseux, la figure terreuse encadrée de longs cheveux filasse et d'une barbe roussâtre, nous considèrent hébétés. Ils portent une casquette sans forme ou un bonnet de fourrure, et leurs inévitables bottes de cuir, dont pour rien au monde un moujick ne voudrait se séparer. Quelques-uns, par ce piquant matin, ont déjà revêtu la nationale « touloupe » en peau de mouton, ajustée à la taille, dont le poil se porte en dedans.

Quelle misère et quelle saleté! Pourtant, beaucoup savent lire et compter et peuvent écrire avec mon stylographe, sur le garde-boue de la voiture, des distances en verstes, des noms de villes, l'adresse des marchands de benzine. Avec quelques mots de russe sortis à propos, beaucoup de gestes, des dessins sur le sable, ils comprennent suffisamment ce que nous leur demandons.

A Novgorod, vieille « ville de Gouvernement » au pittoresque Kremlin rougeâtre, nous nous arrêtons pour déjeuner. J'ai trois gros chiens sur la conscience et dans ces chocs une lame de ressort s'est encore brisée. Pour comble, aujourd'hui dimanche, il est difficile de trouver un forgeron qui consente à braser une soudure. M. C... n'a pas l'air trop content de ce nouvel incident qui va nous retarder d'une demi-journée encore et décide de continuer seul vers Moscou en laissant Violet et moi en arrière avec l'invalide. Finalement, je pars avec les deux voitures et Violet reste seul. Quand le reverrons-nous? Il a encore 500 verstes à faire.

Au bout de quatre heures de marche rapide sur la route toujours déserte, un pneu saute à la voiture de M. C..., puis un second, le dernier : cette fois, il faut en démonter deux, changer l'avant avec l'arrière, tailler une guêtre dans l'enveloppe qui vient d'éclater. La nuit tombe durant ce travail, il fait froid, le ciel s'est obscurci,

une bise aigre souffle depuis ce matin. Pour comble, l'approvisionnement des phares est resté dans les coffres de *Bobby!* Tout autour, c'est l'étendue verte et sombre, absolument silencieuse, la route qui fuit à perte de vue, aucune lumière, pas un être animé.

Depuis hier, je n'ai guère dîné et tout cela tremblotte un peu, me semble-t-il. Une dernière bande rouge éclaire le couchant, là-bas, dans l'ouest, vers la France, où mes amis s'empressent à cette heure autour d'une table claire, abondamment servie. Notre dernier atout est dans ce pneu, il y a encore 200 verstes à couvrir avant d'espérer en trouver d'autres, et M. C..., décidé, s'enfonce dans la nuit à la lueur pâlote de ses lanternes.

Mais qu'est-ce dans le fond de mes poches? Un reste de jambon et de pain que j'ai eu le temps d'embarquer précipitamment à Novgorod. Il y a aussi un écouvillon graisseux de revolver, des écrous, du chatterton, du tabac et beaucoup d'autres choses. Tout cela forme un horrible mélange que de mes doigts noirs et poussiéreux je pétris et porte avidement à mes lèvres...

Que ceux qui n'ont jamais eu très faim après quinze heures de travail et ne se sont jamais trouvés perdus sur une route déserte sans espoir de dîner me pardonnent le réalisme de ce détail!

On n'y voit plus et où sommes-nous? A Krestzé? A Waldi? Voici pourtant un village : une lanterne est allumée à la porte d'un immense bâtiment blanc, un hôtel sans doute. Quelques moujicks crasseux boivent du « tchaï » autour d'un énorme samowar de cuivre, faiblement éclairés par la lampe qui brille au pied des saintes images. « Fransouski, Fransouski! » le visage de l'hôte s'éclaire. Il m'ouvre une deuxième salle où je retrouve un compatriote rencontré à Reims jadis, en panne d'auto lui aussi. Le monde est petit!

M. C... est reparti en avant, emmené on ne sait où par un gamin! Je les retrouve près d'une isbah assez propre où nous décidons de coucher quatre dans une pièce minuscule, sur des matelas et les coussins de la voiture. Pour souper, quelques œufs, du pain noir grossier, une tasse de thé.

La famille au grand complet nous considère avec curiosité. Devant ma qualité de Français, ils portent la main à leur cœur et sourient. Un juif à barbe noire, qui a l'air plus cultivé, parle aussitôt de « Napoleone » avec emphase, de « Toloza », de Bordeaux, de Paris et me demande où j'habite. Sur le mur blanchi à la chaux j'esquisse une rudimentaire carte de France que tous reconnaissent aussitôt.

Comme dans les chaumières les plus pauvres où nous ayons pénétré, il y a beaucoup d'images saintes et le portrait du tsar

entremêlés de fleurs de papier doré. Soudain, un petit blond, à mine éveillée, décroche sa « Balalaïka », sorte de mandoline à trois cordes, en forme de trapèze, et commence une plaintive mélopée russe. Ne dirait-on pas une des mélancoliques berceuses de cette Bretagne dont la presqu'île audacieuse se dessine sur le mur blanc! Cependant un vieux me montre un pas de danse russe qu'on nous faisait apprendre à Paris ce printemps...

A 5 heures, tout le monde est debout. Il fait à peine clair et très froid : le vent du Nord traverse les manteaux. Aucune nouvelle de Violet : est-il en arrière ou nous a-t-il dépassés durant la nuit? Vers 10 heures, arrêt : plus une goutte d'essence dans mes réservoirs, et M. C... file en avant avec les bidons de provision. « Encore 300 verstes jusqu'à Moscou », dessinent des enfants sur le sable. Cela ne finira donc jamais?

M. C... revient bientôt avec de la benzine et des pneus qu'il a achetés à Wischni Woltschek, la ville voisine, où nous déjeunons d'un substantiel roastbeaf et nous repartons aussitôt. Le paysage est plus riant, vallonné et très boisé, la route longe d'immenses étangs, source de la Volga, au bord desquels les pêcheurs font sécher leurs filets bleus. En revanche, la chaussée est devenue détestable, creusée de trous, empierrée de blocs ressortis, coupée de rigoles, de caniveaux en dos d'âne qui nécessitent un arrêt complet et une attention incessante de la part du conducteur.

Un peu partout dans la campagne s'élèvent des églises et des monastères entourés de hautes murailles qu'une peinture à la chaux toujours fraîchement renouvelée fait paraître plus éclatants de blancheur au milieu de la sombre verdure des forêts. Les innombrables coupoles dorées de ces édifices, surmontées de croix d'or retenues par des chaînes de même métal, étincellent richement au soleil et proclament très haut, dans ce ciel limpide de la Russie, la foi profonde de la nation.

A Twer, deuxième grande ville du « Gouvernement », nous passons la Volga sur un pont, la route redevient excellente et, vers 8 heures du soir, voici enfin dans le ciel les lueurs lointaines de Moscou, vision de rêve du brasier de jadis.

A minuit, changés et baignés, nous sommes réunis au restaurant quand Violet se présente. On n'a jamais pu savoir s'il était resté en arrière ou s'il nous a dépassés, comme il en est persuadé.

Moscou, 10 septembre. — Dès demain, nous partons pour Nijni-Novgorod, 400 verstes, avec une seule ville, Vladimir, où coucher et se ravitailler. Du moins, j'ai pu prendre un aperçu rapide de la fameuse capitale, « la ville blanche », la « ville sainte », la « ville

aux quarante fois quarante églises »! Un proverbe dit encore : « Au-dessus de Moscou, il y a le Kremlin, mais au-dessus du Kremlin, il n'y a que le ciel! » Et de fait, Moscou restera pour nous le plus éclatant souvenir du voyage.

Tout est grandiose, depuis l'énorme cloche du Kremlin, sans pareille dans le monde, jusqu'à cette coupole d'or de la cathédrale Saint-Sauveur qui s'élève à 75 mètres au-dessus du sol.

Trois popes y chantaient des psaumes d'une voix grave aux basses résonnances qui nous pénétra jusqu'aux fibres. De la voûte élevée du sanctuaire, un Père éternel de 12 mètres d'envergure laissait tomber sur nos têtes sa bienfaisante bénédiction.

Et dans le Kremlin voici par centaines ces glorieux canons de la retraite qui, dans leur âme de bronze, ont gardé, semble-t-il, quelque chose de la Patrie, ceux-là mêmes qui ont immortalisé à jamais, dans le cœur du peuple russe, le nom de Napoléon et de la Grande Armée.

Vladimir, 11 septembre. — Notre caravane s'est augmentée d'un jeune Anglais, rencontré à Moscou, qui nous accompagne comme interprète russe. Point d'incident durant la route, à travers de superbes panoramas de vallées et de lointaines forêts. C'est encore un de ces jours de fête innombrables en Russie, aussi la population nous fait-elle, le long du chemin, un enthousiaste accueil.

A l'occasion de ces solennités, tous les magasins sont fermés : il est aussi impossible d'acheter une croûte de pain qu'un litre de bière et le déjeuner s'est fait attendre jusqu'à 6 heures du soir! Le phonographe est interdit, de même que le sifflet, et nous faillîmes tâter de la paille humide des cachots pour avoir joué de l'un à l'hôtel et essayé de l'autre sur la place publique! Doux pays!

Vladimir est une des plus anciennes villes de Russie, son nom est mêlé aux grands drames historiques de l'empire, mais je n'ai gardé le souvenir que d'une cité éclatante de blancheur sous un brillant clair de lune.

L'hôtel n'existe pas, le restaurant où l'on prend ses repas occupe un autre logis que les chambres petites et misérables, garnies de divans défoncés. Les lits se cachent dans des alcôves obscures; obtenir des draps est assez difficile, nous n'y réussîmes pas toujours et souvent on ne nous en octroya qu'un seul; encore sont-ils courts et étroits; impossible de les border : on doit se résoudre à voir sa literie sur le plancher ou à s'enrouler comme un saucisson. Parfois les mêmes draps servent indéfiniment aux voyageurs : un écriteau indique seulement la place des pieds et celle de la

tête pour éviter les confusions antihygiéniques. L'histoire, de source authentique, est arrivée à la mère d'un de mes camarades dans un monastère près de Nijni. La poudre insecticide dont nous étions abondamment pourvus fut d'une grande utilité, et pourtant les punaises et autres animaux se montrèrent peu soucieux de nos corps endoloris par les cahots de la route! Les cuvettes sont d'un usage presque inconnu en Russie; on s'y lave à l'eau courante, au robinet d'un meuble en marbre encombrant et incommode.

Nijni-Novgorod, 12 septembre. — A 5 heures, d'innombrables bandes de choucats et de corneilles ont réveillé notre troupe et « coassé » le départ, mais cette vie au grand air est tellement saine qu'on ne sent guère la fatigue, ni les privations de sommeil ou de nourriture.

La chaussée excellente et peu fréquentée passe par une seule agglomération, Viasniski, gros centre de filatures de laine. Nulle maison, nul village, nulle créature humaine durant une heure de marche parfois. Pas de culture non plus, des forêts immenses de pins maritimes, de sapins ou de bouleaux couvrent l'horizon à perte de vue, et la route s'avance, entre deux rangées d'arbres sombres qui se referment au loin devant elle, absolument droite, par fragments de 100 verstes ou davantage. C'est d'une solitude et d'un ennui qui n'ont pas de nom.

D'interminables ponts construits en madriers disjoints et branlants roulent sous les voitures avec un fracas de tonnerre. Des pylônes en bois, hauts de 30 mètres, s'élèvent solitaires, çà et là, pour observer les incendies. Perdues dans cette immensité, quelques rares maisons de gardes forestiers jalonnent le chemin construit avec d'énormes troncs d'arbres; elles sont défendues par des palissades contre les attaques hivernales des bandes de loups affamés. Sur aucun autre parcours, je n'ai ressenti cette impression d'isolement, de forêt sans limites, de pays sauvages habités par les ours et autres carnassiers que me dépeignait mon imagination enfantine.

Puis, majestueuse, la route descend vers le confluent des deux vallées de la Volga et de l'Oka où est bâtie Nijni-Novgorod.

Nijni-Novgorod, 14 septembre. — Nijni n'est, en général, qu'une ville de 100 000 âmes, mais elle en compte 400 000 durant la foire qui s'y tient du 28 juillet au 13 septembre et se prolonge durant un quinzaine de jours.

Si l'importance de ce marché d'échanges entre l'Europe et l'Asie diminue chaque année, il s'y fait encore pour 650 millions d'af-

faires. Sans doute, les caravanes de chameaux qui venaient jadis de Perse ou de l'Oural ont dû céder le pas aux chemins de fer et aux bateaux, mais les vieilles coutumes sont restées : c'est ainsi que les marchands mongols, domiciliés au fond de déserts presque ignorés, sont encore admis à traiter les plus gros marchés sur parole avec un an de crédit : à chaque foire, ils paient les achats de l'année précédente. Seulement ils y viennent de moins en moins, le télégraphe ou la poste se chargent de leurs transactions.

Pour des yeux d'étrangers, le coup d'œil de Nijni à cette époque est resté très pittoresque. Sur le pont temporaire qui traverse l'Oka, reliant Kanavina, quartier des boutiques, et la ville proprement dite, se déroule une indescriptible procession. Les camions se suivent en files de un kilomètre de long parfois, surchargés de ballots, de caisses de toutes provenances, venus des bords de la Caspienne, du nord de la Russie, de la Mongolie ou même de la Chine. Il y a sur ces marchandises des marques et des inscriptions dans les langues et les écritures les plus diverses; des paquetages en peaux de bêtes, en fibres de bois, en joncs tressés, en toiles curieusement tissées qui évoquent les lointains pays sauvages, le fond des déserts d'Orient ou de Sibérie.

L'emplacement de la foire, qui reste sous l'eau durant les inondations hivernales de la Volga et de son affluent, est divisé en « blocs » numérotés comme une ville américaine, subdivisés eux-mêmes en magasins tous semblables, voûtés en forme de caves et protégés par des galeries. L'organisation rappelle celle du Palais-Royal. Un quartier est affecté à chaque marchandise : il y a celui des touloupes, des peaux, des cuillers en bois, des bottes de feutre, des marmites et des gramophones.

Il y a le quartier tatar, persan, chinois, avec des pagodes surmontées d'énormes bouddhas ventrus, où l'on vend le thé de la Russie entière. Combien encore de vieux magasins remplis de bibelots antiques, d'icônes noircies par le temps, de costumes du dix-huitième siècle en drap d'or, de bijoux, de joyaux étranges, de fer forgé, d'émaux cloisonnés, de monnaies aux effigies les plus diverses. Combien de fourrures, de renards blancs principalement, à rendre folle une Parisienne.

Le soleil tombe gaiement sur ces choses et leur communique une impression de vie, de pittoresque, un coloris intense où domine le rouge foncé des remparts, le blanc des maisons, le bleu azur de la Volga chargée de navires aux innombrables pavillons.

Si Nijni-Novgorod est une ville ultra-moderne, pourvue de funiculaires, d'automobiles, de lumières et de « trams » électriques, elle n'en offre pas moins de curieux vestiges du passé : son

Kremlin, élevé jadis contre les redoutables invasions tatares et une vieille cathédrale du douzième siècle « Saint-Mischel Archangel », bardée de fer comme une forteresse. On y voit, à l'intérieur, des étendards dont l'un porte une primitive peinture de saint Michel en costume de soldat romain à la tête de son armée, des icônes entourées de pierreries, un trésor inestimable de calices d'or et d'argent. Au point de vue ethnographique, cette curieuse ville est le confluent des trois peuples, slave, tatar et bulgare, dont les comptoirs s'échelonnent le long de la Volga.

Du haut du Kremlin, une fois encore, la veille du départ, j'ai pu emporter une dernière vision fantastique de Nijni-Novgorod. Le soleil couchant embrasait l'immense vallée de la Volga où le fleuve majestueux dessinait à perte de vue ses lacets rougis. A nos pieds, la ville, le port, le quartier de la foire, le pont de bateaux fourmillant d'un incessant va et vient, les églises, les monastères et leurs coupoles d'or, un instant tout fut pourpre. Là-bas, vers Moscou, la forêt immense que nous avions traversée paraissait plus sombre encore dans la paix du crépuscule. Puis la lune monta lentement vers le zénith et, dans le scintillement de sa lumière très blanche, Nijni, maintenant silencieuse, s'endormit.

Nijni-Novgorod, 15 septembre. — Je ne voudrais pourtant pas quitter cette ville ni descendre la Volga jusqu'à son embouchure, 2000 verstes et plus, que le temps manque, hélas! pour faire par la route, sans m'arrêter à ce fleuve que, durant six jours, nous allons suivre.

La « mère Volga » — on l'appelle ainsi, comme les Indiens disent la « mère Gange », selon la coutume naïve des peuples primitifs qui vénèrent la fécondité des eaux, source de leurs richesses — est demeurée une des plus importantes voies de communication de la Russie et fut jadis le berceau du pays.

Aux temps préhistoriques, son nom fut « Oaros »; au moyen âge, « Atel ». Les Scandinaves, venus par la Baltique et les lacs Ladoga et Onéga, fondèrent sur ses rives leurs premiers comptoirs. Ross, chef wiking, sorti de Roslangen, en Suède, donna à ce pays le nom de Rissija, qui devient celui de toute la Russie. Plus bas, vers Kazan, aux premiers siècles du monde, s'établit une horde finlandaise de Bulgares auxquels les Turcs disputèrent bientôt leurs possessions.

Mais les plus redoutables conquérants établis au bord de la Volga furent toujours les Tatars, qui forcèrent Ivan le Terrible à transporter à Nijni la foire jadis fondée à Kazan et nécessitèrent la construction des formidables Kremlin que nous avons visités

dans les principales villes échelonnées le long du fleuve.

Pendant des siècles, la Volga fut la seule voie de communication du Nord avec le Sud, le centre de l'activité commerciale et industrielle, ce qui explique la lutte incessante des tsars contre les nombreux envahisseurs attirés par le développement florissant de cette riche vallée.

Elle est restée aujourd'hui ce qu'elle était jadis : un boulevard entre l'Europe et l'Asie; en haut, à Nijni, nous avons rencontré des Slaves; en dessous, à Kazan, des Tatars; plus bas, à Zarizin, des Cosaques et des Kalmouks; des Persans, enfin, à Astrakhan.

Aucune rivière d'Europe ne saurait lui être comparée, puisque la Volga mesure 3400 verstes de longueur sur 5 à 10 de large aux basses eaux, et facilement le double au printemps. La pente est faible, environ 70 mètres, de Nijni à la Caspienne, où le fleuve aboutit à un delta de 100 verstes de large. Le niveau de cette mer, longue comme la France et large comme la moitié, est de 17 mètres au-dessous des autres océans, de telle sorte que si la Caspienne revenait soudain à son état préhistorique, une vague immense balaierait tout le bassin inférieur de la Volga presque jusqu'à Kazan.

Parmi les trois cents affluents qu'on lui peut compter, les deux principaux, l'Oka, qui prend sa source en dessous de Moscou, et le Kama, qui vient de Perm et de Sibérie, ont respectivement 1300 et 1600 verstes de long.

Son bassin embrasse vingt-trois gouvernements avec 40 millions d'habitants, et sur ses bords se trouvent plus de mille villages et trente-neuf villes.

Près de Rybinsk, en amont de Nijni, un système de canaux dits Tihvinskaya, que les vapeurs peuvent remonter, réunissent la Volga à la Néva, aux lacs Ladoga et Onéga, et, de là, à la Baltique.

Par la Caspienne, le fleuve communique avec Bakou, tête de ligne de la mer Noire et marché mondial du pétrole; avec Krasnowodsk, en face sur la côte d'Asie, tête de ligne également pour Samarkand, gros centre de coton, d'où partira plus tard, sans doute, un embranchement vers la Perse et le chemin de fer des Indes qui doit, dit-on, descendre de Bakou et contourner la Caspienne par le Sud.

Un projet grandiose est enfin depuis longtemps à l'étude : seulement, en Russie, on réfléchit longuement avant de mettre à exécution ; il s'agirait de relier le Kama et l'Obi par un canal assez court et facile à établir à travers l'Oural, et, par là, la Volga à tout le système fluvial de Sibérie. Puis on réunirait le Don, qui se jette dans la mer Noire, à cette même Volga; enfin, le Dniéper et la Duna entre eux, c'est-à-dire la mer Noire et la Baltique. Peut-être

même le canal, qui ne comporterait qu'un nombre d'écluses insignifiant et serait établi en conséquence, pourrait-il permettre les communications entre la flotte du Nord et celle du Sud.

Comme on le voit, ce serait la réunion de toutes les rivières, de toutes les mers de Russie, projet en apparence considérable, en réalité parfaitement réalisable, car la plupart de ces fleuves communiquent entre eux par des marais comme ceux d'Afrique ou ne sont séparés que par des steppes plates, faciles à percer, avec des différences de niveau insensibles. La Volga serait l'artère aorte de cet immense réseau aquatique.

L'insuffisance des voies de communication, la nécessité de les augmenter rapidement sont les deux questions à l'ordre du jour en Russie. Que d'immenses étendues inhabitées, faute de moyens de transport, n'avons-nous pas cotoyées en automobile, en chemin de fer et en bateau! Forêts sans limites, terres à blé, mines d'or et d'argent, de houille même, partout des richesses inexploitées! Le long du fleuve ou de ses affluents, au contraire, se groupent les filatures de laine, les fabriques de ciment, les scieries, les entrepôts de grains, les tanneries : c'est le centre de l'activité commerciale et industrielle.

Chez nos alliés, les bras manquent cruellement aussi : les paysans, ivrognes et ignorants, croupissent dans une honteuse misère; les plus intelligents désertent la campagne pour la ville. La Russie est trop grande et n'a conscience ni de sa force ni de sa richesse; sans doute le fonctionnarisme, qui sévit durement là-bas, y est-il pour quelque chose. J'ai souvenir de villages échelonnés sur les rives du fleuve, misérable amoncellement de huttes en planches pourries, au-dessus desquelles une demi-douzaine de moulins à vent branlants tournaient leurs deux uniques ailes comme pour moudre un *Requiem* d'agonisants. L'église, seul édifice de pierre, était misérable et piquée de jaune par le temps. Là s'entassent 20 000 habitants, qui exportent 10 millions de « pouds » de blé par an, près de 2 millions d'hectos! Kazan, Saratow, Zarizin, Astrakhan sont des villes modernes de 100 000 à 250 000 âmes, dont on ne soupçonne pas le mouvement d'affaires. Qu'on pardonne l'aridité de ces chiffres, ils mettront davantage en relief l'importance économique de cette incomparable voie fluviale.

A bord de l' « *Alexander Michaïlowitch* », *16 septembre.* — Après avoir chargé les « autos », ce matin, nous avons pris le bateau dans l'après-midi. Il n'a pas fallu mobiliser moins de cinq voitures pour le transport, au ponton, des passagers et de leurs

bagages. Cinq isvostchik, je laisse à penser quel marchandage!

Ces ferry-boats de la Volga, du genre de ceux utilisés sur les grands lacs américains, sont aménagés avec le plus grand confort : électricité, salle de bains, pianos, grandes cabines, rien n'y manque. Le salon des premières est situé à l'avant et forme un blockhaus vitré, d'où l'on peut voir se dérouler le paysage varié des deux rives, comme les films d'un cinématographe, en restant confortablement installé dans son rocking-chair.

La table, préparée avec beaucoup de soin et de propreté, y est exquise, comme, d'ailleurs, dans les moindres hôtels de Russie où nous sommes passés. Au début du repas, on déguste en premier service et à part, les inévitables « zakouskas », puis des filets de « soudak », succulent poisson qui rappelle la sole, ou des « sterlitz » grillés, de la Volga, semblables à de petits esturgeons. Le tout est arrosé de cette fameuse « vodka », l'eau-de-vie de grains nationale. Le caviar frais ou pressé fit, pour la première fois, son apparition dans les menus. Quel mets différent de cet espèce de cirage noir qu'on sert partout ailleurs.

Le prix des passages est assez bon marché : 40 roubles (le rouble vaut 2 fr. 66) en 1re, pour six à sept jours de navigation, de Nijni à Petrowsk, au pied du Caucase, et 100 roubles par voiture, auxquels il faut ajouter 30 roubles environ pour la nourriture.

Ces navires peuvent porter 1500 passagers et 4000 pouds de marchandises. Ils sont à aube, bien entendu, et à fond plat, avec seulement 2 mètres de tirant d'eau. Les chaudières brûlent du « mazout », huile lourde de pétrole à peine raffinée, envoyée dans les foyers par des sortes d'injecteurs Giffard. En comptant les remorqueurs, on évalue à plus de 2000 le nombre des vapeurs en service sur la Volga. Avec les péniches de toutes sortes, les bateaux-citernes, les embarcations de pêche, quelques-unes aux curieuses formes de jonques, c'est un mouvement et une activité maritime dont rien ne peut donner l'idée. La navigation est arrêtée par les glaces et le mauvais temps, de novembre à mars.

A droite, en descendant, le fleuve longe la falaise crayeuse et rougeâtre sur laquelle est bâtie Nijni ; à gauche, d'immenses étendues vertes, recouvertes par les inondations hivernales. Des peupliers et des grèves de sable, quelques mouettes à l'occasion font songer à la douce Loire entre les riants coteaux d'Anjou.

Au moment de notre passage, l'eau était très basse et obligeait la vigie d'avant à de fréquents sondages avec une perche. Parfois, le vapeur touchait du fond et s'ébranlait légèrement. Des bouées blanches et rouges, éclairées la nuit, jalonnent le chenal. Que craindre d'ailleurs sur ces modernes *Titanic* pourvus eux aussi de compar-

timents étanches, de bouées de sauvetage, pilotés par des hommes spéciaux, vrais fils de la Volga, qui la parcourent depuis leur enfance.

Par curiosité, j'ai entrepris un voyage dans l'entrepont où grouille un singulier mélange de toutes les races et de toutes les crasses réunies. On y boit le *tchaï* national, accompagné de grandes tranches de pain ou de pastèques roses. Au moment de la maturité de ces melons d'eau, vendus à vil prix, la consommation qu'on en peut faire a quelque chose d'effarant. C'est alors la base de l'alimentation et le régal de tout le peuple russe.

D'une rive à l'autre, des bacs transportent pêle-mêle bêtes, gens et voitures, pastèques en pyramides, malles vertes, samowars de dimensions géantes, ballots rougeâtres, oripeaux divers. Ce peuple, dirait-on, ne peut tenir en place et le servage fut jadis institué pour le fixer à la terre : les chemins de fer et les bateaux sont toujours encombrés d'une multitude qui déménage en emportant avec elle meubles et matelas.

Kazan, 16 septembre. — Pittoresquement bâtie sur une éminence entourée de remparts, dont les fondements baignent dans l'eau durant l'hiver, Kazan est située à 4 verstes du port et le bateau s'y arrête seulement trois heures : j'ai pu à peine l'entrevoir.

Une immense plaine de bois flottés l'entoure où, sur le limon, reposent d'innombrables radeaux attendant la crue qui va les emporter. Au milieu de ce marais et de ce bûcher gigantesque, qui couvre des centaines d'hectares, s'élève un curieux mausolée en forme de tronc de pyramide élevé à la mémoire des soldats morts dans les guerres contre les hordes d'Asie.

Le vieux Kremlin, surmonté d'une tour carrée à étages en briques rouges et noircies par le temps, le beffroi orné de riches icônes peintes à l'extérieur, l'Université, les monastères, les palais de dimensions inusitées m'ont laissé un souvenir rapide et confus, mais je n'oublierai jamais que là me sont vraiment apparus pour la première fois les Tatars! Comme on comprend encore en voyant aujourd'hui leurs descendants l'effroi qui s'empara du monde civilisé et chrétien, des Polonais, des Autrichiens, des Hongrois, quand la nouvelle de leur arrivée traversa la steppe.

De taille moyenne, ce sont des hommes râblés et forts, au visage allongé et un peu aplati, le nez accentué, les pommettes saillantes, les yeux légèrement bridés. Le teint est doré, l'expression très dure avec quelque chose de sauvage et de sanguinaire. Ils sont serrés à la taille dans de longues lévites noires et chaussés d'énormes bottes de feutre gris bordé de rouge. Sur la tête, le classique bonnet d'astrakan ajoute encore à leur expression ter-

rible. Les femmes, vêtues d'écarlate, ne le cèdent en rien à leurs farouches maris. Au Caucase, où j'ai rencontré d'autres Tatars aux mines de forbans brunis et affinés par le contact de l'Orient, je n'ai jamais retrouvé ce rictus barbare et cette expression de puissance de fauves que donnent les hommes de Kazan. Impossible, hélas! de visiter leur quartier : la sirène retentit pour le départ.

Il pleut et il fait froid : l'inaction est pesante, la France, bien loin maintenant, 5000 kilomètres peut-être. Où est la route fuyant indéfiniment sous le capot des voitures, où sont les forêts sans fin, les isbabs misérables au bord des étangs de Livonie ?

Même soir, 11 heures. — Nous sommes échoués! Le bateau immobile se reflète dans l'eau sans rides, nul murmure ne trouble le silence de la nuit. La lune souriante éclaire le champ de bataille et permet de mesurer l'étendue du désastre. Deux autres ferry-boats ont connu eux aussi le même sort à droite et à gauche sur des grèves de sable. Vers l'avant, un immense train de bois s'alanguit paisiblement sur l'eau, semblable à un boa qui digère, tandis que le remorqueur, cause de tout le mal, s'éloigne insouciant dans la nuit, suivi de ses lourdes péniches, non sans nous avoir accablés d'injures.

Un instant le navire a pivoté sur lui-même, puis s'est définitivement arrêté. Mais un échouage de plus ou de moins en Volga n'est pas pour troubler notre capitaine, vieil officier de marine qui en a vu d'autres dans sa longue carrière sur les mers du globe.

Force de vapeur et force de roues en avant et en arrière : l'eau terreuse bouillonne alentour, mais nous n'avançons pas d'un centimètre. Soudain, du fond de la nuit, un remorqueur paraît : l'espoir renaît, dans dix minutes on va flotter. Flotter! quelle sensation exquise qu'on ne goûte vraiment que quand on ne flotte plus.

Du haut de la passerelle, le pilote, emmitouflé comme le bonhomme Noël, l'interpelle avec son porte-voix. On jette un filin, l'amarre suit et le halage commence, nos machines donnent elles-mêmes à plein et font vibrer le navire : pas de résultat. Dans la nuit, sournoisement, se faufile le long de la côte un deuxième remorqueur. Cette fois, la sirène le hèle par petits hoquets plaintifs et suppliants. Aucune réponse, c'est un cœur de marbre. Le porte-voix du bonhomme Noël rugit à nouveau, mais en vain. Noir et blanc, sombre comme un catafalque, sans lumière, il disparaît silencieusement.

Pour comble, le premier remorqueur découragé lâche le câble et se sauve traîtreusement, lui aussi. Nous restons seuls et livrés à nos propres moyens, qui sont pour moi de gagner ma couchette

au plus vite. Vers les quatre heures du matin, à force de marche avant et arrière, le navire a « décollé »!

A bord, 17 septembre. — Au diable « John Willy »! Il m'apporte du *massel* (beurre) pour des *warénié* (confitures)! Au fait, je ne vous ai pas présenté le domestique du bord, ainsi surnommé par M. C..., qui excelle à ces fantaisies. John Willy est, paraît-il, en Angleterre, un personnage mi-héroïque, mi-légendaire, pauvre petit homme de chétive apparence marié à quelque énorme femme. Notre steward, époux d'une robuste servante, est tout à fait dans ce cas, mais le couple est si complaisant qu'on ne saurait lui en vouloir de ses erreurs d'interprétation.

Maintenant la falaise de terre rouge domine verticalement le fleuve de 100 mètres de hauteur, les villages très blancs sont bâtis au sommet; on y accède par des escaliers de planches, des chemins en lacets abrupts, des sortes d'ascenseurs en bois que manœuvre un treuil à bras. Au-dessus, fermant l'horizon, des collines s'estompent en lignes d'un vert foncé.

Et le temps passe en causeries avec le capitaine, en promenades sur le pont ou en lectures. Au coucher du soleil a lieu la prière, dite en commun au pied de l'icône placée dans le faux pont. Des chœurs de moujicks, aux longs cheveux blonds, au regard mélancolique, chantent des psaumes d'une voix grave et émouvante. Au premier rang, tête nue, les officiers du bord écoutent religieusement. Tout autour c'est la cale misérable, encombrée de marchandises. Des femmes à genoux se prosternent humblement en se frappant la poitrine. Je n'ai rien entendu d'aussi impressionnant que ces voix de basse des paysans russes; on y sent un appel de foi sincère, l'ultime espérance de ceux qui ont tout perdu!

Ce soir, nous entrons dans les Gigoulis, célèbres collines qui marquent le détour de Samara. Le cours de la Volga se heurte soudain à un formidable rempart de montagnes de calcaire crétacé qui l'oblige à un brusque coude en épingle à cheveux de 200 verstes. Vers l'Orient, ces collines tombent à pic dans le fleuve et sont coupées de ravins, de gorges profondes et boisées. Dans cette pittoresque région, beaucoup de grands seigneurs russes ont édifié leurs villas. Aux dernières lueurs du crépuscule on aperçoit de hautes falaises surmontées de blocs rocheux qui font l'effet dans la nuit de ces châteaux de légende dessinés par Gustave Doré.

Renaud de la Frégeolière.

La fin prochainement.

FRANÇOIS PONSARD

A PROPOS DE SON CENTENAIRE

J'ai connu dans ma jeunesse une chose qui n'existe plus, je veux dire la vieille petite ville française paisible, rangée, bourgeoise. Là, toutes les heures étaient uniformément réglées par des habitudes invariables; les gens marchaient toujours du même pas, et la vie glissait avec une admirable tranquillité. Les anciennes familles étaient respectées; le curé-doyen, le notaire, l'avoué étaient les gros personnages; les fonctionnaires étaient considérés selon leur rang; les servantes portaient le nom de la maison; et s'il y avait des cœurs jeunes et frémissants, ils n'osaient qu'à peine s'avouer leur émoi.

Ces souvenirs, que mes contemporains ont pu garder d'un Moissac ou d'un Mont-de-Marsan d'autrefois, leur permettront d'imaginer ce qu'était Vienne en Dauphiné, lorsqu'y vivait le poète François Ponsard. Ils verront sans peine le milieu familier où naissait, il y a cent ans, d'Hercule Ponsard, président de la Chambre des avoués, le futur auteur de *Lucrèce*. Et ils s'expliqueront ainsi les traits les plus constants de cette curieuse personnalité.

Car François Ponsard a été d'abord et avant tout l'homme de la petite ville où il a grandi, où il a vécu, où il est mort. Cet excellent dramaturge, après avoir donné des tragédies vigoureuses et créé dans la comédie un genre nouveau destiné à une belle fortune, cessait d'avoir tout talent, lorsqu'il cessait d'être le bourgeois de sa ville natale. A Paris, il apparaissait comme un notaire de province gauche et assez vaniteux : sa solidité devenait pesante; tous ses mérites l'abandonnaient. Il ne les retrouvait qu'en rentrant à Vienne. Bel exemple d'une parfaite adaptation de l'homme à son petit pays. C'est ainsi que Ponsard devait à son pays tout, jusqu'à sa poésie même.

Il y avait fait ses études. Il est vrai que, pour la rhétorique et la

philosophie, il avait été envoyé au collège de Lyon; et même, il avait rencontré là, pour lui servir de maître, un homme extraordinaire, l'abbé Noirot : l'abbé Noirot donnait du génie ; à Ponsard, il a donné tout au moins le culte de l'antiquité latine et les sentiments romains. Et puis, après la philosophie, le jeune homme s'en était allé à Paris faire son droit et il avait eu le goût un instant gâté par les romantiques ou plutôt par Victor Hugo. Mais bientôt après, Vienne le reprenait. D'ailleurs, s'il faut que je dise mon opinion, je crois qu'en réalité, quoique son corps eût été transporté à Lyon ou à Paris, sa vraie personne n'avait jamais quitté les bords ensoleillés du Rhône. Il était de ces gens qui transportent avec eux toutes les habitudes de leur maison et qui restent partout enveloppés dans l'air et l'esprit de leur faubourg.

Donc, François Ponsard rentra chez lui sans peine. Il se mit à l'étude et à la pratique de la jurisprudence. Et il parut destiné à devenir un très bon avocat. Une seule chose lui manquait pour y réussir : la vocation. Sa vocation était ailleurs.

Il avait beau être guidé d'une main ferme par Hercule Ponsard, il avait beau être retenu sous la plus sérieuse des disciplines, déjà son imagination travaillait; déjà un attrait irrésistible pour la littérature lui mettait la plume à la main; et sa ville même, toute bourgeoise qu'elle fût, et monotone, lui donnait des leçons de poésie.

Tout en se promenant par la ville, raconte son fils, il s'amusait à considérer les portes ogivales qui fleurissaient nombre de maisons; parmi les pierrailles des murs, il reconnaissait nombre de fragments de statues romaines utilisées comme bouche-trous; il s'attardait devant les niches vides où jadis s'étaient dressées des figures de la Vierge, brisées pendant le sac de Vienne par le baron des Adrets Et un soir, comme les feux du soleil couchant rougissaient l'horizon, le spectacle de l'antique cathédrale, dont les clochetons noirs se découpaient sur le fond métallique du ciel, lui inspira l'idée d'un récit viennois dans le genre de *Notre-Dame de Paris*. Le lendemain, de bonne heure, il était à la bibliothèque, compulsant les archives, recueillant les matériaux. Au diable la procédure! Dès la nuit suivante, il se mettait à l'œuvre, écrivait une longue nouvelle, dont l'action avait lieu à Vienne au temps du trop fameux baron des Adrets. Puis, naturellement, d'autres nouvelles suivirent, ensuite des contes, mais surtout des vers. Le jeune avocat était devenu poète.

Poète? pas encore peut-être. Imitateur, bien plutôt, des poètes à la mode, lesquels avaient une préférence pour le moyen âge. Mais il était sur le chemin de poésie; seulement, ce chemin, pour lui, passerait par Rome. C'est Vienne, après l'abbé Noirot, qui a rendu Ponsard tout romain. Outre qu'il y était entouré d'archéologues et d'humanistes, il lui suffisait de regarder autour de lui et à ses pieds pour se retrouver en pleine antiquité.

C'est le contact quotidien des monuments antiques, dit encore M. Ponsard, qui a tourné l'attention de mon père vers les études d'où devait sortir sa première tragédie. Il préparait volontiers ses plaidoiries en se promenant par les champs et les bois, un fusil sur l'épaule, accompagné de deux chiens, ses meilleurs amis. Connu, respecté de tous les paysans d'alentour, c'était lui qui les renseignait sur la valeur des pièces antiques qu'ils découvraient en labourant leurs terres Médailles, bronzes, poteries, pas un jour ne passait sans qu'on présentât au jeune savant quelque nouvelle trouvaille. Dans notre clos même du mont Salomon, aux portes de Vienne, on venait de mettre au jour, en ouvrant un puits, deux urnes superbes qui depuis ont toujours occupé une place d'honneur dans l'appartement de mon père. Encore n'était-ce rien auprès des médailles qu'on déterrait à Saint-Romain en Gall, dans une petite ferme appartenant à l'oncle maternel de Ponsard. C'est en partie dans le terrain de cette ferme qu'étaient enfouies les ruines de cet extraordinaire Palais des miroirs d'où provient, entre autres choses, l'admirable *Vénus accroupie* du musée du Louvre.

Des monuments, le jeune archéologue était revenu bientôt aux œuvres des grands écrivains latins. Il y eut alors dans sa vie une période où on le voit moins écrire. Il lisait en revanche beaucoup, particulièrement Tite-Live et Virgile. Et enfin, il réfléchissait. Il réfléchissait notamment sur l'art et sur le goût. Il se faisait une sorte d'esthétique; il prétendait allier la beauté classique avec le pittoresque du romantisme : il voulait qu'on rejetât sans retour « la friperie du langage littéraire de l'empire », mais pour retrouver par dessous « le franc vers cornélien et la musique sentimentale de Racine ». Il regrettait qu'on eût abandonné « la forme concentrée de la tragédie ancienne »; et pourtant, il ne renonçait pas à admirer Victor Hugo. Bref, il était un éclectique.

Cependant son démon intérieur — si l'on peut traiter de cette sorte la sage inspiration de Ponsard — ne se satisfaisait pas à ces méditations. Et lentement, devant un énorme Tite-Live in-folio, — qui servit plus tard à exhausser le siège de son fils, — il se mit à faire, candide citoyen d'une ville paisible, ce que faisaient, soixante ans auparavant, les rhétoriciens à Paris : une tragédie. Seul, sans conseils, sans confident, en cachette de son père, et certes avec une insouciance merveilleuse de ce que l'avenir réserverait à son chef-d'œuvre, il eut le courage et le temps de rimer en cinq actes, soigneusement, maladroitement, l'histoire de Lucrèce, de Tarquin et de Brutus. Au reste, je ne prétends pas qu'à Paris même, il n'eût pas essayé du genre tragique. Mais son essai n'aurait pas eu cette hardiesse ingénue et ce caractère de nouveauté dans l'archaïsme, qui en est le plus solide mérite.

Lucrèce écrite, le jeune auteur ne sut qu'en faire, il redoutait trop son père pour parler de la porter à Paris. Il la lut à quelques

archéologues de l'endroit, ses amis. Puis il l'enferma dans un tiroir, d'où il ne la sortait que les jours de nostalgie. Et c'est un de ces jours-là que la destinée vint à son aide sous la forme toute délicieuse, toute divine d'une juvénile amitié.

Il y avait, — ou plutôt il y avait eu, à Vienne, — un jeune homme qui s'était cru du talent pour la littérature. Plus libre et plus hardi que François Ponsard, il ne s'était pas embarrassé, pour sa part, de rester en province et il s'était fixé à Paris; il vivait dans le monde des lettres. Il avait déjà beaucoup d'entregent, des relations à l'infini, et on l'aimait pour son élan, son esprit, sa franchise et sa grâce personnelle. Il s'appelait Charles-Louis Reynaud. Son petit-neveu, M. Pierre de Bouchaud[1], dans la jolie notice qu'il a consacrée à Reynaud, cite de lui des vers qui font un effet charmant.

Or Charles Reynaud revenait quelquefois à Vienne, au moins pour y chasser. Il s'en allait alors sur un beau cheval, le long du Rhône, en compagnie de ses chiens, à la poursuite du gibier. Et voilà qu'un jour, en ramassant une sarcelle, il eut la surprise de se trouver face à face avec un jeune homme timide et mélancolique, qui lisait des vers, assis au bord de l'eau. C'était Ponsard et sa *Lucrèce*.

La connaissance, naturellement, se fit très vite. Et, encouragé par la bonne grâce du Parisien, le poète se mit à déclamer un acte, — et puis deux, — et puis tous les cinq. Charles Reynaud fut enthousiasmé. Aussitôt, il voulut amener à Paris l'auteur du chef-d'œuvre. On pense si François Ponsard, fils d'Hercule Ponsard, recula avec épouvante. Mais Reynaud n'était pas homme à hésiter. Il saisit le manuscrit; pour plus de sûreté, il apprit *Lucrèce* par cœur. Et il partit pour Paris.

Merveilleux ami et miraculeux ambassadeur! Avec une audace qu'il n'aurait pas eue pour lui, il s'en alla chez Lireux, ce légendaire directeur de l'Odéon qui n'y fit pas faillite, et il lui imposa la pièce. Il l'imposa dans les salons, dans les cénacles, dans les cafés, dans la rue. Partout il en récitait des tirades d'un ton qui excitait un enthousiasme égal au sien. D'ailleurs on supposait généralement que François Ponsard n'avait aucune existence réelle et que Reynaud, seul véritable auteur de *Lucrèce*, avait imaginé cette ruse pour être libre de se louer soi-même. Un jour de l'hiver 1843, chez Charles Ledru, Reynaud s'était mis à réciter, — de mémoire, — *Lucrèce* et, comme les auditeurs se bornaient à applaudir et que lui, les trouvant un peu froids, criait : « C'est admirable, divin, sublime », Dumas, qui assistait à la scène, se pencha vers

[1] *Sur les chemins de la vie*, par Pierre de Bouchaud. (Lemerre, 1900.)

son voisin pour lui dire : « Nous autres, poètes, nous sommes tous bien vaniteux! mais celui-là passe tout! c'est monstrueux! Je n'ai rien vu de pareil en fait d'orgueil! » Il aurait dû dire : « En fait d'amitié. »

Bref, quand *Lucrèce* parut sur la scène, c'était déjà la pièce célèbre et la partie était gagnée pour elle avant que les chandelles fussent allumées.

Non pas qu'il n'y ait eu mille et mille résistances. *Lucrèce* avait un air d'agression contre les romantiques; ils se défendaient de leur mieux par des plaisanteries, des facéties ou de malveillantes critiques. Je ne citerai qu'un exemple de cette hostilité de tout un parti.

Quelques jours avant la représentation de *Lucrèce*, un beau matin, le *Globe* donnait un feuilleton ainsi intitulé :

LUCRÈCE

TRAGÉDIE

(Fragment inédit.)

SCÈNE PREMIÈRE

LA MAISON DE L'ARUSPICE FAUSTUS

(*Une vaste treille à mi-côte du mont Quirinal. — A gauche, la façade d'une maison en briques rouges. — Devant la porte, un dieu pénate en argile. — Au bas du Quirinal, dans un fond lumineux, le Champ de Mars bordé par le Tibre.*)

FAUSTUS

Dieu pénate d'argile, ô mon dieu domestique!
Un jour tu seras d'or, sous un riche portique,
Tel que Rome en prépare à nos dieux immortels,
Et le sang des taureaux rougira tes autels.
Mais aujourd'hui reçois, avec un œil propice,
La prière et le don du pieux aruspice.
Ces fruits qu'une Vestale a cueillis ce matin
Dans le verger du Temple, au pied de l'Aventin,
Et ce lait pur qui vient de la haute colline
Où, la nuit, on entend une voix sybilline,
Quand le berger craintif suspend aux verts rameaux
La flûte qu'un dieu fit avec sept chalumeaux, etc.

Ces vers si faciles étaient une invention du malin Méry. Quantité de gens s'y laissèrent prendre. N'était-ce pas, observe Monselet, cette fameuse couleur antique et locale dont on faisait tant de fracas par la ville? N'était-ce pas cette versification pure et classique qui devait nous ramener au culte des anciens maîtres? Le même Monselet, à qui je prends ces détails, ajoute : Cet acte était si bien resté dans la mémoire de quelques lettrés que M. Villemain s'étonna de ne plus le retrouver à la première repré-

sentation. « C'était ce qu'il y avait de mieux dans la pièce, disait-il. » — Monselet n'aimait pas Ponsard.

Mais les mots d'esprit et les parodies les plus spirituelles s'émoussaient devant l'ardente foi de Charles Reynaud. Et quand la pièce fut enfin jouée, le 22 avril 1843, par Bocage et par Mme Dorval, ce fut une victoire, presque une révolution.

Et tout cela s'était préparé sans que Ponsard eût quitté Vienne. Il ne se décida à venir dans la grande ville qu'au dernier moment, et sa présence, loin de servir à son triomphe, y aurait nui, si quelque chose avait pu enrayer un succès si bien assuré.

*
* *

Ce succès, on l'attribue aux circonstances où *Lucrèce* fut jouée. Il est très certain que le drame romantique et poétique avait alors cessé de plaire; on trouvait un peu ridicules les vers trop lyriques, les personnages trop passionnés, les aventures trop inouïes; à tant faire, on aimait mieux le pur et simple mélodrame. Quant à cette impression d'art que le mélodrame, en vérité, ne donne pas et que certains raffinés avaient l'indiscrétion de demander encore au théâtre, une jeune actrice, qui était alors portée par un fabuleux engouement, Rachel, savait la donner en interprétant Corneille et Racine redevenus à la mode.

Ces circonstances-là avaient beaucoup servi au bruit qui se fit autour de *Lucrèce*, et comme, naguère, les *Burgraves* étaient tombés brutalement, on alla à *Lucrèce* pour se désennuyer des romantiques. Mais si l'on y prit goût, ce fut aussi pour la pièce elle-même.

Aucune habileté; on pourrait même dire aucun arrangement! Tout au contraire, ce que les maîtres de l'art appelleraient des maladresses fourmillent. Du premier coup, on y apprend que Brutus qui fait le fou n'est pas fou et voilà un coup de théâtre devenu impossible. En revanche, Tarquin, le débauché, nous paraît bien raffiné pour devenir soudain un monstre brutal; il est vrai qu'il n'usera que d'une violence morale. Et c'est Lucrèce elle-même, qui, revenue sur la scène pour s'y tuer, racontera de sang-froid l'attentat dont elle a été victime. Une symétrie un peu naïve semble être la seule règle que suive Ponsard.

Mais justement cette naïveté plaît. Elle laisse deviner l'auteur, avec sa gaucherie et son ignorance et aussi avec son élan et sa jeunesse. Cette simplification excessive n'est pas d'un poète ni d'un psychologue; elle est d'une belle âme. Chaque fois que Ponsard trouve l'occasion d'un grand débat, à la fois élémentaire et

noble, où il pourra mettre quelque chose d'héroïque sans complication, il y court. Quand il a exprimé en vers éloquents de hautes idées morales, il passe à une autre situation. Par l'effet même de cette succession d'attitudes que la forme un peu étroite de la tragédie empêche de multiplier jusqu'à la fatigue, il produit une impression forte, comme d'une suite de tableaux de David.

D'ailleurs il ne cherche nullement à avoir l'esprit des classiques, sauf qu'il respecte les « unités » et qu'il s'est mis à l'école des vers cornéliens. Il est, autant qu'il le peut, pittoresque et vif; l'imagination et la hardiesse naturelles lui manquent trop pour qu'il possède le style vraiment romantique, mais il a de ce style toutes les qualités qui sont compatibles avec la sécheresse un peu gauche de son talent. Vigny l'avait lui-même constaté. « Toute la presse vient de louer *Lucrèce* pour ses qualités classiques, tandis que son succès vient précisément de ses qualités romantiques : détails de la vie intime et simplicité de langage. »

Vigny voit juste, mais à mon sens la vérité est encore autre chose. Le succès de *Lucrèce* vient, comme il le dit, de ses qualités. Et sait-on où est la source même de ces qualités? Je la trouverai dans les conditions où Ponsard a produit son chef-d'œuvre. S'il n'avait pas eu l'esprit tout hanté de Tite-Live et de Corneille, s'il avait connu les salons, la mode, le plaisir d'être loué, s'il n'avait pas gardé solitairement sa pensée, s'il n'avait pas eu l'exaltation intérieure du pauvre jeune homme concentré et timide qui vit des années avec son chef-d'œuvre, *Lucrèce* aurait été une tragédie de collège, et non pas ce qu'elle est : une pièce jeune, fière et vivante.

Voilà ce qu'on gagne à être de son pays et à ne pas forcer sa nature. Mais le succès est un mauvais maître. Hercule Ponsard, président de la Chambre des avoués de Vienne, avait bien raison de frémir quand son fils partit pour Paris. Car François devait pour longtemps perdre ses meilleures qualités. Il n'y sera même plus François, il se fera appeler Francis; il s'élèvera à la dignité d'un chef d'école; il imitera tantôt Racine, tantôt Shakespeare, tantôt Chénier; il lira ses vers dans les salons avec une solennité un peu ridicule. Il se laissera même entraîner un jour plus loin que le ridicule, jusqu'à l'heure où, « traînant l'œil et tirant le pied », il rentrera chez lui pour écrire le pendant de *Lucrèce* et pour mourir.

*
* *

A la veille de la première représentation, Jules Janin écrivait à Hercule Ponsard :

« Ne comptez plus sur votre fils pour se battre avec les avocats du barreau de Vienne. N'y comptez plus pour mener la vie obscure de notre province! » Hélas non, il n'y fallait plus compter. Ponsard François (ou Francis désormais) ne s'appartenait déjà plus. Au lendemain de la victoire, il devenait l'homme d'un parti.

Les éloges donnés à M. Ponsard, disait Théophile Gautier dans la *Presse*, ont naturellement amené d'amères critiques contre Victor Hugo, et les articles faits sur *Lucrèce* sont consacrés en grande partie à de violentes diatribes contre l'auteur de *Ruy Blas*, de *Marion Delorme*, des *Orientales* et de tant de chefs-d'œuvre qui resteront dans la langue comme des monuments. L'on est toujours bien aise de saper un homme de génie avec un homme de talent.

Paroles dures et peut-être injustes! Mais le fait est qu'autour de *Lucrèce* et de son auteur se groupaient des écrivains de talent, ennemis des romantiques; ils étaient en quête d'un art plus régulier, plus simple, plus naturel, plus libre peut-être; et sans bien savoir où ils allaient, ils avaient pris le nom d'*Ecole du Bon sens*. Chef de l'*Ecole du Bon sens*, exposé aux coups, destiné à la gloire, François Ponsard, un peu inquiet, se décida à retourner dans sa province pour y élaborer un chef-d'œuvre nouveau.

Mais il n'avait plus sa fraîcheur d'esprit, sa timidité, son désintéressement, son ignorance, ses fièvres intérieures. Il emportait de Paris une autre sorte de fièvre. Il avait goûté au plaisir d'être admiré; il croyait à son génie; il était d'une coterie; et, en travaillant, il pensait au succès. Il lui aurait fallu, dans ces conditions, une invincible force de génie; et, malheureusement, son génie se taisait trop vite.

Aussi, faute d'une forte originalité, au lieu d'attendre que l'inspiration lui vînt, il se commanda à lui-même une tragédie dans le goût de Racine et il refit *Bérénice*.

Cette *Bérénice* de Ponsard s'appelle *Agnès de Méranie*. Agnès, douée de toutes les vertus, est unie à Philippe-Auguste et lui a donné déjà deux enfants; mais Philippe n'a pu l'épouser qu'en répudiant sa première femme, la triste Ingelberge, qui pleure au fond d'une abbaye. Or le pape intervient; il veut, au nom de Dieu, que Philippe reprenne Ingelberge et renvoie Agnès : Philippe résiste; il est excommunié; Agnès décide alors de se sacrifier, elle part; Philippe la retrouve, la ramène; elle se tue, et l'excommunication est levée. Voilà toute l'œuvre : il y a du mouvement, des incidents, des tirades, des exclamations qui n'étaient pas dans la *Bérénice* de Racine; il y manque la poésie de Racine. Elle tomba.

Et *Charlotte Corday* tomba aussi. Pourtant des années s'étaient

écoulées entre *Agnès* et *Charlotte*, années de transformation, années d'ambition. Le pauvre Ponsard n'avait pu échapper à la contagion de son temps. Sans être voltairien, il était peu catholique, et sa *Lucrèce* lui avait donné l'humeur républicaine. D'ailleurs toute l'*Ecole du Bon sens*, par réaction contre l'élévation religieuse du romantisme, tendait vers les idées libérales et n'aimait pas l'Eglise. Pourtant ce ne fut pas vers des maîtres trop démocrates que Ponsard se laissa entraîner : il suivit Lamartine. Il essaya de se faire élire député, il n'y réussit pas; et revenu à sa vocation première, il reprit, mais dans une intention politique, un épisode de l'*Histoire des Girondins*, pour en composer un drame; il fit paraître Charlotte Corday sur le théâtre. Cette fois, ce n'est plus Racine, c'est Shakespeare qu'il imite, ou plutôt, comme au temps de sa jeunesse solitaire et recueillie, il tente d'unir à la force cornélienne un peu du pittoresque de Shakespeare. *Charlotte Corday*, — c'était en 1850, — fut trouvée belle et ennuyeuse. Double échec! Ainsi le succès de *Lucrèce* ne revenait pas, et tourmenté, malheureux, découragé, Ponsard cherchait en vain la « fierté qui lui faisait croire en son génie ». Cependant une simple bluette assez habilement menée, *Horace et Lydie*, avait paru gracieuse et, au moment même où *Charlotte Corday* tombait à demi, le petit acte où Ponsard avait mis en scène Horace et son esclave avait obtenu un vrai succès. Le poète essaya donc dans cette voie. Depuis longtemps, et peut-être avant même d'écrire *Lucrèce*, il avait commencé à traduire *Homère*. Il publia la traduction de six livres de l'*Odyssée*, il y joignit un drame dans le goût qu'il croyait antique et qui n'était que le goût de la platitude. Ce drame, *Ulysse*, n'eut aucun succès : « Pour les profanes, disait Planche, cette pièce est une série de conversations sans intérêt et sans but; un assemblage de scènes cousues au hasard; pour les connaisseurs de l'antiquité, c'est une impiété. »

Devant ces échecs incessants, on devine le désarroi de celui qui, après avoir goûté la gloire, n'avait plus maintenant que la perspective de la tristesse et de la déchéance. En 1853, il avait le malheur de perdre son ami, Charles Reynaud. Déjà il contractait un mal qui, avant les tortures physiques, allait empoisonner la fin de sa vie, l'ennui, l'ennui mortel. Et pour secouer cet ennui, il commettait une involontaire et terrible imprudence dont les suites devaient peser sur lui jusqu'à sa mort.

*
* *

Sur les bords de ce lac du Bourget où Lamartine avait aimé Elvire, une Parisienne venait de s'établir[1]. Elle avait un charme ravissant « dont on ne pouvait se défendre. Il était impossible d'être plus charmante qu'elle ». Les mauvaises langues l'appelaient bien « la princesse Brouhaha ». Mais ses nombreux admirateurs l'égalaient à la fois à Mme de Staël et à Mme Récamier. En réalité, elle était d'une coquetterie égoïste et frivole qui sema la douleur autour d'elle.

Vers cette époque, ayant été expulsée de France, elle tenait à Aix une véritable cour : une cour d'amour, ne tarda-t-on pas à dire. Elle avait fait adosser au chalet qu'elle habitait un théâtre délicieusement encadré de verdure. Aix était devenu un nouveau Coppet, mais un Coppet moins austère. Le chalet retentissait de perpétuels éclats de rire. Et là, Ponsard, désemparé, se fuyant lui-même, la vit et se laissa prendre. Ce fut une aventure toute pleine de déchirement et d'amertume.

Oui, le poète, ayant délaissé sa chère petite ville, devint le jouet d'une vaniteuse. Dans l'été de 1852, il abandonna sa mère, son domaine paternel et « les chastes rivages de son fleuve bien-aimé ». Sur les bords de ce lac où Lamartine avait trouvé une souffrance si noble et si haute, il ne recueillit que d'affreux souvenirs.

Très malheureux, très abandonné, sans courage et sans espoir, quand il revint de cette expérience malheureuse, raconte Jules Janin, il ne croyait plus à son génie, il était comme un fantôme, il ne reconnaissait plus les chers sentiers qui menaient chez son oncle et chez sa mère. Hélas! la mère était mourante. Avec quelle joie attristée elle revit ce cher enfant qui avait dépassé ses plus beaux rêves. Elle mourut en le bénissant. Lui, cependant, pressé par la dette, implacable ennemie, il diminua cet humble héritage qu'il avait promis d'agrandir. Son pré fut vendu ; sa vigne délaissée s'ajouta au domaine du voisin. Qu'il était à plaindre et qu'il était malheureux! On eût dit ce berger de Virgile appelé Mœris dont la voix s'est perdue. *Lupi Mœrim videre priores*. Tel il était quand il nous revint, semblable à l'esclave fugitif dont la chaîne est rompue et qui traîne à ses pieds endoloris les bouts de ses fers.

Il n'avait pourtant pas perdu tout son temps. Les soucis d'argent, auxquels fait allusion Jules Janin, qui provenaient des dépenses d'une vie élégante et aussi d'une passion, celle du jeu, par laquelle Ponsard avait essayé de se divertir de ses chagrins lui firent comprendre le rôle et l'importance de l'argent. Et maintenant

[1] Voir *Correspondant*, 10 et 25 août 1907, Sainte-Beuve, *Lettres à une exilée*.

que la ruine l'obligeait à travailler et à produire, comme la tragédie ni le drame ne lui réussissaient plus, il se rejeta vers la comédie et il inventa la comédie d'argent.

Il fit comme Corneille, il apporta dans un genre qui touchait de près au vaudeville et à la farce une véritable fermeté d'esprit, un sérieux, une noblesse qui, d'un seul coup, le signalèrent comme un maître. N'imitant personne, n'ayant pas, cette fois, une école à traîner, une théorie à représenter, il suivit son instinct dramatique et il écrivit sa première comédie comme il avait écrit sa première tragédie, avec le même goût de simplification, les mêmes procédés naïfs et les mêmes intentions morales. Quelque chose de plus cependant : une espèce de sarcasme ou de plainte sourde contre l'argent, le pouvoir de l'argent et les hommes d'argent. Egalement, quand ses personnages parlent d'amour, on ne peut pas ne pas être ému par un accent plus pénétrant et plus personnel.

Mais *l'Honneur et l'Argent*, mais la *Bourse*, ses deux comédies, ne pouvaient, malgré leur succès, l'arracher au découragement et à la ruine. Il fallait qu'une main s'offrît à lui, comme jadis celle du bon Charles Reynaud. Et cette fois, il ne s'agissait pas d'ouvrir devant un jeune talent trop modeste les avenues de la gloire; c'était un homme perdu qui était à sauver. Aussi la main qui ne manqua pas de se tendre vers lui était celle d'une femme, d'une fiancée.

*
* *

Il y avait chez M. et M[me] Jules Sandeau « une aimable et vaillante jeune fille, dont la grâce et la beauté, digne sujet d'envie et des plus honnêtes envies, étaient célèbres dans le monde lettré ». C'est Jules Janin qui nous la représente ainsi. Elle était la fille du colonel Dormoy. Elle épousa Ponsard. La fête du mariage fut aussi pleine de joie et d'espérance, assure encore Jules Janin, que la première représentation de *Lucrèce*.

Le déjà vieux mari, car Ponsard, en 1864, se sentait bien vieux, rouvrit pour sa jeune femme ce domaine paternel du Mont Salomon, qui domine Vienne et qu'il avait abandonné tristement à l'heure de ses orages. Il écrivait à Jules Janin :

Depuis le mois d'août, je suis rentré dans cette maison abandonnée que je n'ai plus revue après la mort de ma mère. J'ai remis le pied dans cette allée où elle s'asseyait. C'était un moment douloureux, mais il a bien fallu surmonter cette émotion. Nous avons été obligés de remeubler ces chambres vides, de repeindre ces vieux plafonds, de refaire ces murs dégradés, et le petit ménage à entretenir, et tout cela sans argent. Le travail en a souffert. Et puis on m'a tant découragé, tant battu, tant moqué, et poète bourgeois par ci, et notaire par là, et honnête rimeur, et pauvre diseur

de choses banales, et style terne, et pensées communes et phrases incolores, etc., etc., que je tremble et doute de moi, et trouve mauvais tout ce que je fais et le déchire, et finis par croire que ce sont les autres qui ont raison et qu'une surprise de l'opinion a fait ma réputation et que je vais achever de la défaire par une nouvelle œuvre. Joignez à cela les embarras, la gêne et plus que la gêne et les mille soucis. Ce n'est pas commode, allez, pour penser et pour écrire.

Cependant je vais, je vais comme je peux. Mais non, je ne serai pas prêt quand il faudrait que je fusse prêt. Vous le savez bien, vous le devinez bien. vous sentez bien que si j'avais été bien content de moi, je vous aurais écrit, je vous l'aurais dit, je vous aurais fait cette joie.

Singulier ton pour une lettre de bonheur! On y devine la pointe secrète de quelque nouveau danger. Oh! pas un désenchantement cette fois! La jeune M[me] Ponsard avait bien apporté à son mari un cœur digne des plus nobles et des plus charmantes héroïnes de la tragédie. Et quant au dur travail de création qui semblait épouvanter le poète, non, à coup sûr, il n'était ni si dur, ni si infécond! Au contraire, sous l'angoisse inévitable qu'éprouve toujours tout artiste sincère, le génie était revenu. C'est alors, en effet, que s'ébauchait ce *Lion amoureux*, qu'il faut regarder comme le chef-d'œuvre de Ponsard. Or une œuvre où l'on a mis ses souvenirs, ses rêves, sa personne même, on ne l'achève pas sans éprouver je ne sais quelle haute et souveraine satisfaction. Car c'était bien lui, fier, à la fois, et tendre, lui, vaincu un instant par l'amour, mais rendu bientôt à l'héroïsme, c'était lui qu'il avait, involontairement peut-être, incarné dans le personnage de Humbert, l'incorruptible jacobin, amoureux d'une marquise; et elle, la marquise, spirituelle, coquette, dégagée, égoïste un peu, émue pourtant, qui, peu à peu, s'élève au-dessus des obstacles, au-dessus de tout, jusqu'à la grandeur d'amour de Humbert, c'est bien la femme qu'il a cru aimer à Aix, qu'il a aimée enfin à son foyer. J'en suis assuré, Ponsard eût été heureux, par son art, par son œuvre, par sa femme, par son enfant, si un mal atroce ne l'avait soudain saisi.

Un jour qu'il était venu voir Jules Janin, on le trouva assis, tordu plutôt, sur l'escalier, le visage si pâle et si défait que déjà la mort était visiblement sur lui. Elle fut trop longue à l'achever. Il travaillait pourtant. Il travaillait à un *Galilée*. Il le lut une fois devant le prince Jérôme, je crois, et Renan tournait les feuillets. De plus en plus, Ponsard semblait s'éloigner de la religion. Je pense à ce pauvre ouvrier que nous représente Dickens dans les *Temps difficiles*; l'infortuné, poursuivi par l'accusation d'un crime qu'il n'a pas commis, tombe lentement la nuit au fond d'un trou de mine abandonné; et là, il agonise, mais chaque

soir il voyait la même étoile au ciel, et cette pure lumière lui enseignait la résignation; à la fin, une pauvre ouvrière qui l'aimait le découvrit et, tandis qu'on le ramenait chez lui, dans une civière, la main dans la main de l'humble femme, une dernière fois l'étoile brilla sur lui, et il mourut. Cette étoile-là, je voudrais que, dans son agonie de trois ans, Ponsard n'en eût pas détourné les yeux. Je sais bien; il y a le stoïcisme. Mais le stoïcisme peut-il avoir la douceur apaisante d'une étoile au ciel? Est-ce assez que d'avoir du courage, quand on souffre ainsi?

Car pour du courage cela ne lui manqua jamais. Voici le récit que Jules Janin nous a laissé de sa mort :

Tant que durait le jour, il se taisait pour ne pas troubler la solitude. On l'entendait gémir à minuit. Tout tremblait, tout faisait silence et le petit jardin n'a retrouvé ses bruissements infinis que lorsque l'infortuné eut rendu le dernier soupir. Il avait près de lui, qui ne l'ont pas quitté un seul instant, lui prodiguant toutes les tendresses, sa jeune femme et sa belle-mère éperdues. Elles ne pouvaient pas croire encore à cette perte irréparable. Au chevet de ce martyr, les amis de sa jeunesse et de son âge mûr prêtaient une oreille épouvantée à ce cri suprême. On entendait tout au loin ce cri funèbre : « Ah! que je souffre! Ah! mon Dieu, disait-il, encore une nuit à subir. » Tout priait, tout pleurait dans cette immense lamentation. A 5 heures du matin, par un clair soleil, le jeune *famulus* de la maison, François Salembier, recevait dans ses bras le poète inanimé.

C'est le 7 juillet 1867 qu'expira l'auteur de *Lucrèce*, de *l'Honneur et l'argent* et du *Lion amoureux*. Triste destinée, en somme, que la sienne. Il était plus qu'un homme de talent, sans avoir d'ailleurs la souplesse et le savoir-faire du talent, et il était moins qu'un homme de génie. Le coup d'éclat de ses débuts causa son malheur. Il a été la victime de ce succès extraordinaire qui faisait de lui un chef d'école, de son nom un programme, de ses œuvres des événements. Arraché au milieu qui l'avait formé et qui l'aurait préservé, il s'est laissé emporter et ballotter par la vie. De là vient que son œuvre, un peu gauche et souvent inégale, n'a pas l'unité hautaine qu'une inspiration héroïque aurait dû lui donner. Pour jouer les premiers rôles, il faut une certaine continuité de souffle qui manquait à Ponsard. Pour faire des chefs-d'œuvre, il faut une certaine folie créatrice qui lui manquait aussi. Il n'avait que de la force; il n'avait pas les ailes. Il était né pour faire relire Corneille, et non pour le remplacer.

Fortunat Strowski.

LES NOUVELLES TENDANCES
DU NATIONALISME ITALIEN

Le 3e Congrès général des nationalistes italiens, qui vient de se tenir à Milan, a provoqué, dans la presse italienne, des discussions passionnées dont ne peuvent se désintéresser tous ceux que préoccupe l'évolution politique et économique de l'Italie. Il constitue pour la vie nationale de nos voisins le fait le plus important qui se soit produit depuis les élections législatives d'octobre 1913.

Nous avons étudié ici même les aspects caractéristiques de ces élections [1] : progrès des socialistes et des catholiques aux dépens du parti libéral, succès aussi des nationalistes, dont l'importance ne doit pas se mesurer au nombre de sièges qu'ils occupent à la Chambre, puisque leur parti est encore en voie d'organisation et que ses adhérents, en beaucoup de villes, se confondaient pratiquement jusqu'ici avec ceux des groupes monarchistes dits libéraux [2]. Cette union n'était pas du goût d'un grand nombre de nationalistes intransigeants, désireux d'affirmer la complète autonomie de leur action, et ce sont ces tendances séparatistes qui viennent de prévaloir au congrès de Milan. On conçoit le dépit qu'en éprouvent les libéraux, dépit d'autant plus grand que les nationalistes, répudiant tout anticléricalisme de principe, ont affirmé en même temps leur désir de s'allier aux catholiques quand bon leur semblerait. Plus que tout le reste, c'est là le grief inexpiable qui déchaîne la fureur des organes de gauche inféodés plus ou moins étroitement à la franc-maçonnerie.

Cependant le nationalisme, à ses débuts, avait manifesté de tout autres tendances. Le caractère universel de l'Eglise catholique lui avait semblé pouvoir porter ombrage à ses visées impérialistes, et il en avait pris prétexte pour se poser en adversaire de son influence. Mais les chefs intelligents et généralement dépourvus de sectarisme qui dirigent le nouveau groupement ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'en réalité le sentiment religieux était l'élé-

[1] Cf. *Correspondant* du 25 novembre 1913.

[2] On sait qu'en Italie libéral et conservateur sont des termes à peu près synonymes. Ils désignent simplement les monarchistes de l'école de Cavour.

ment le plus ferme de résistance à la désagrégation nationale tentée en Italie, comme ailleurs, par les hommes d'extrême-gauche, et l'un des liens les plus forts entre les habitants d'un même sol. Il n'en fallut pas plus pour les amener insensiblement à modifier leur attitude. Celle des catholiques, qui, aux dernières élections, sortirent de leur « splendide isolement », facilita le rapprochement. Il semble maintenant être un fait accompli, si l'on observe, comme il convient, qu'il ne peut s'agir d'une entente de principe sur tous les points, mais d'une simple possibilité d'alliance, le cas échéant, contre un ennemi commun, radical ou socialiste. Déjà un exemple en a été fourni tout récemment à Pérouse, où le candidat catholique Boggiano, disciple connu de l'illustre professeur Toniolo, a été soutenu au ballottage par les nationalistes, d'ailleurs sans succès, contre un franc-maçon déguisé en libéral. Avec beaucoup de clairvoyance, les dirigeants du mouvement nationaliste ont, en effet, discerné dans la maçonnerie, organisation internationale s'il en fut, leur plus redoutable ennemie, et ils ont pris dans leur revue l'*Idea nazionale*, voici quelques mois, l'initiative d'un referendum sur la question, dont le résultat a été écrasant pour les Loges.

Peu après, les nationalistes Federzoni et Medici triomphaient, à Rome, des candidats du bloc, les princes Caetani et Borghèse. Aujourd'hui, c'est M. Federzoni qui, au congrès de Milan, a pris la défense des catholiques et rendu hommage à leur patriotisme en réponse aux attaques dont les chefs du parti venaient d'être l'objet de la part de certains congressistes à propos de l'élection de Pérouse. Plus que les paroles elles-mêmes de M. Federzoni [1], l'accueil enthousiaste qui leur a été fait par l'immense majorité des assistants a provoqué le ressentiment des organes de gauche, dont l'un des plus connus, le *Giornale d'Italia*, intitulait son compte-rendu de la première journée du congrès : « Avec les catholiques, oui; avec les libéraux, non! »

Qu'y a-t-il de vrai dans cette dernière assertion? Les nationalistes entendent-ils se passer désormais du concours des libéraux et leur refuser le leur? On en jugera par le texte même de la motion votée à Milan après de longues discussions et qui cherche à faire la conciliation des opinions extrêmes :

« Le congrès nationaliste, affirmant la différenciation spécifique du nationalisme et des autres partis politiques, l'autonomie, par conséquent, du mouvement nationaliste : déclare incompatible avec la qualité d'adhérent à ce mouvement le fait d'appartenir à

[1] Il devrait être temps, a déclaré M. Federzoni, de se rappeler l'appui que les catholiques ont si souvent donné à des candidatures constitutionnelles pour accorder aux leurs, en temps et lieu, le même loyal concours.

des groupements dont le programme et l'action sont en opposition avec ceux de l'Association nationaliste... et en même temps affirme, vis-à-vis des partis ayant des affinités avec elle, la possibilité et la volonté d'une action commune dans l'intérêt de la nation. »

On conçoit qu'une formule aussi vague, où éclate la souplesse et l'art des *combinazioni* qui fait de nos voisins les premiers diplomates de l'Europe, ait pu rallier tous les suffrages; mais on conçoit aussi qu'elle ait donné prétexte aux interprétations les plus diverses. Cela fut senti à Milan dès avant la clôture du Congrès et le dernier jour un nouveau projet fut déposé interdisant purement et simplement aux membres de l'Association nationaliste d'être inscrits à d'autres groupes, ce qui ne les empêcherait pas, d'ailleurs, de joindre leurs forces à celles de ces groupes, le cas échéant. Ainsi la portée du premier ordre du jour se trouvait précisée. M. Federzoni reprit la parole et, tout en déclarant que le vote de la proposition ne saurait avoir d'effet rétroactif, avoua qu'il ne voyait pas de motif pour la repousser, puisque le but des nationalistes était de créer une vaste association et non des groupements qui, même nationalistes en fait, n'en porteraient pas le nom. La proposition fut donc adoptée. Et l'un de ses premiers résultats fut de provoquer un certain nombre de démissions; d'autres ont été données par suite de l'orientation à droite du mouvement nationaliste, d'autres enfin pour des motifs personnels. Il ne semble pas cependant que le nombre doive en être considérable et en tout cas elles ne visent pas à créer un schisme dans le parti qui aura ainsi plus de liberté d'action, ayant nettement affirmé ses intentions.

Mais malgré tous les commentaires conciliateurs dont les nationalistes ont accompagné, de vive voix ou par écrit, les votes du Congrès de Milan[1], les libéraux restent froissés. Le *Giornale d'Italia*, à propos d'une polémique sur la question, engagée avec le président du groupe nationaliste romain, M. Domenico Oliva, qui présida également les séances du Congrès, écrivait le 22 mai : « Nous nous limitons à constater que leur union (des nationalistes avec les constitutionnels) doit être considérée comme virtuellement rompue... Si maintenant, devant le concert de protestations soulevé par le vote de Milan, on veut faire machine en arrière, tant mieux. Mais le passé ne peut plus désormais être effacé. » Ce n'est pas cette note boudeuse évidemment qui contribuera à arranger les choses. On retrouve la même dans le *Corriere della Sera* qui, aux élections de 1913, irrité de voir surgir des candida-

[1] Le principal a été publié, dans la *Tribuna* du 22 mai par M. Francesco Coppola, membre du comité directeur de l'*Idea nazionale* (organe officiel des nationalistes).

tures nettement catholiques en Vénétie, conseilla aux libéraux de rompre à Milan l'accord traditionnel entre eux et les catholiques et amena ainsi la défaite des uns et des autres. Aujourd'hui le même procédé est employé, sous une forme très atténuée, à l'égard des libéraux et ils le trouvent singulièrement amer. Quant aux journaux proprement blocards ou socialistes, ils écument, tout simplement.

*
* *

Que sont donc ces nationalistes pour provoquer de telles colères? C'est à peine s'ils existent depuis dix ans et il y a beaucoup moins de temps encore qu'ils tendent à s'organiser en parti. Laissons-les parler eux-mêmes. Le Congrès de Milan leur a donné l'occasion de préciser leurs doctrines au point de vue politique, économique, religieux, scolaire, et le grand public lui-même ne peut plus rien en ignorer. Il n'est donc que de les écouter.

« Avant d'être un programme positif à réaliser, le nationalisme est une *foi* à propager. Nos pères ont créé l'Italie comme fait et comme sentiment : nous devons créer l'Italie *comme volonté* » (Federzoni). — « La doctrine libérale et la doctrine nationaliste diffèrent *toto cælo* et la différence capitale, initiale, décisive consiste en ceci : la doctrine libérale a pour fondement *a priori* un certain nombre d'idées universelles (liberté, justice, indépendance des peuples, égalité de tous les hommes entre eux) à réaliser dans le monde humain, conçu suivant le rapport de l'individu à l'humanité; la nation n'est pour les libéraux que l'*instrument* de réalisation de ces idées universelles dans le monde. Au contraire, pour la doctrine nationaliste, la nation étant le plus grand organisme humain est elle-même la *fin suprême* de la volonté, de l'énergie morale et de la politique nationale... De l'harmonie et de l'équilibre de toutes les nations naît la justice internationale. Mais le fait de dire au parti libéral « moi, ce n'est pas toi », ne signifie pas « je suis contre toi » (Francesco Coppola). — « Le libre-échange comme principe général de l'activité économique ne peut être accepté, parce qu'il correspond à une conception individualiste, internationaliste et matérialiste de la société [1]; des sacrifices, sous forme de protection douanière ou autre, peuvent être faits par la nation pour suppléer à l'infériorité de ses conditions naturelles, susciter des énergies productives et pourvoir en particulier aux industries liées à ses besoins militaires » (Viana). — « L'augmentation de la production intérieure doit être cherchée dans la consti-

[1] Ces déclarations ne sont naturellement pas accueillies sans protestations par les tenants d'opinions contraires. Quelques jours après le Congrès nationaliste eut lieu également à Milan une grande réunion antiprotectionniste à laquelle assistaient plusieurs parlementaires.

tution de syndicats industriels (patronaux), moyen le plus efficace pour passer du régime de la libre concurrence à celui de la solidarité nationale des producteurs et moyen aussi, par conséquent, que la concurrence entre individus devienne concurrence entre nations » (Aillaud). — « La propriété privée des produits et la propriété privée du capital doivent être considérées, dans les conditions présentes, comme les formes techniquement les plus favorables aux besoins de la nation » (Rocco). — « On nous a reproché d'être trop « catholicophiles ». Ce reproche ne nous atteint pas, puisque notre loi inflexible demeure la souveraineté de l'Etat. Si nous nous trouvions obligés de choisir entre la patrie et la foi, *nous préférerions la patrie*. Mais puisque nous donnons la priorité aux lois spirituelles sur les lois matérielles, nous nous trouvons en cela d'accord avec les catholiques... Nous tentons, nous accomplissons une œuvre de régénération du peuple italien *ab imis fundamentis*. Nous voulons être les fondateurs d'une nouvelle civilisation italienne destinée à conquérir le monde » (Corradini).

On le voit, ces déclarations sont d'une singulière netteté et ne pèchent point par excès de modestie. Déjà M. d'Annunzio en avait placé de semblables dans la bouche d'un des héros de son drame, *la Nave*, et certains les avaient accueillies au-delà des Alpes avec enthousiasme. Nous aurions tort, nous Français, visés plus ou moins directement par ces bruyantes tirades [1], d'y attacher plus d'importance qu'elles n'en méritent. Il reste que les nationalistes sont, à l'heure actuelle, les seuls monarchistes développant une politique d'idées et c'est ce qui fait leur force en face des organisations minées par les rivalités personnelles ou par un long exercice du pouvoir. Auprès des masses que n'a pas entamées le socialisme, leur appel à la fierté nationale peut être un principe excitateur d'une importance égale à l'idée religieuse, là où celle-ci subsiste encore, et supérieure autre part. On comprend aussi que

[1] Il va sans dire que l'Autriche aussi peut en prendre sa part. Le président de la section milanaise du parti nationaliste, M. Arturo Colautti (Dalmate d'origine) terminait, à Milan, son discours inaugural, d'une fort belle tenue littéraire, par ces paroles significatives : « Et puisque, né sur d'autres chers rivages, j'appartiens, moi aussi, à la race des malheureux qui doivent mourir sans patrie, mais jamais sans foi, je vous apporte le salut et les vœux de vos frères lointains, mais non absents, ceux qui souffrent et rêvent, combattent et attendent. Faites donc, vous aussi, dans la mesure de vos forces unies, par la constance de vos pensées vengeresses et l'énergie de votre action virile, faites qu'ils n'attendent pas trop longtemps, ni en vain, et que le spectacle de votre concorde ardente et vigilante serve à les réconforter dans l'âpre lutte à mort qui ignora, jusqu'ici, les paroles d'affection et l'espoir d'une lumière. Les jours que nous vivons sont décisifs. Là-bas, près du fleuve bleu des Césars, mûrissent les destinées de beaucoup de peuples, de beaucoup de royaumes. »

les avances faites par eux aux catholiques soient accueillies par les intéressés avec satisfaction, certes, mais sous réserves. Les nationalistes en effet, même si l'on ne s'offusque pas de l'incrédulité personnelle d'un grand nombre d'entre eux, font une distinction très nette entre *catholiques* et *démocrates chrétiens*. Le programme économique de ces derniers, qui vise avant tout à l'amélioration du sort matériel et moral des classes populaires, leur paraît incompatible avec le leur, qui se soucie fort peu des besoins de la personne humaine sacrifiés à ceux de la nation. Mais il faut bien dire qu'en Italie la grande force effective du catholicisme repose, au point de vue politique, sur les unions professionnelles et les œuvres sociales des catholiques à tendances démocratiques, dont quelques-uns encore verraient sans déplaisir un Etat fédératif remplacer la monarchie de Savoie. Il serait donc prématuré de prévoir, à brève échéance, la soudure intime de programmes aussi dissemblables.

Jusqu'ici le nationalisme italien a été à peu près exclusivement un parti d'intellectuels, mais on y trouve aussi quelques aristocrates et même des industriels séduits surtout par les déclarations protectionnistes à outrance de ses chefs. Parmi les vingt-cinq membres du comité central nommé au Congrès de Milan, on compte douze avocats. Les autres sont, pour la plupart, professeurs ou écrivains. Le plus connu de ceux-ci, Enrico Corradini, entrera sans doute prochainement au Parlement italien, où déjà les nationalistes ont une douzaine de représentants. A l'automne prochain, ils posséderont un journal quotidien appartenant à une société anonyme au capital de 700 000 francs, divisé en 140 actions de 5000 francs et pouvant être porté à 2 millions. Les actions sont réparties entre 35 souscripteurs, parmi lesquels le comte Foscari, député de Venise, et le marquis Medici, député de Rome, le duc Carafa d'Andria, le prince Caracciolo, les comtes della Gherardesca et Castelbarco, le commandeur Segré, de Trieste, M. Luigi Cereda, propriétaire d'une importante filature en Vénétie, plusieurs gros industriels gênois, etc. Le directeur du nouveau journal sera M. Roberto Forges Davanzati, présentement correspondant du *Corriere della Sera* à Rome, auquel seront adjoints, pour former le comité de direction politique, Enrico Corradini, Francesco Coppola et Maurizio Meraviglia. Ce dernier établit, de concert avec M. Federzoni, le rapport tendant à faire proclamer nettement l'autonomie des nationalistes vis-à-vis de tous les autres partis.

Maurice VAUSSARD.

LE BI-CENTENAIRE DE GLUCK

A la date du 2 juillet prochain, deux cents ans se seront écoulés depuis le jour où naquit, sous le toit d'un garde-chasse du Haut-Palatinat, un enfant dont le nom devait plus tard susciter d'ardentes controverses et d'inextinguibles admirations. Peut-être sommes-nous maintenant au point de perspective nécessaire à une équitable vue d'ensemble et pouvons-nous apprécier justement la situation qu'occupent, dans l'histoire du développement de l'art musical, l'œuvre et les doctrines du « chevalier Gluck ».

« Encore une fois, je le trouve grand. Mais ne puis-je parler en toute liberté de ses défauts? » Ainsi s'exprimait, sur le compte de Molière, Fénelon dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française*. Et sans doute n'est-il pas plus illicite de parler avec une respectueuse liberté de l'auteur d'*Orphée* que de celui du *Misanthrope*. Il faudra vraisemblablement toucher à quelques dogmes réputés intangibles, effacer la vénérable poussière qui couvre la surface de quelques portraits. Nous nous y risquerons avec une audace mitigée de prudence, certain d'être approuvé par les véritables partisans du maître.

On sait comment débutèrent ses études musicales. Du séminaire des Jésuites de Kommotau, il passe à Vienne, et de là en Italie où il étudie, sous la direction de Sanmartini, le contrepoint que d'ailleurs il ne connaîtra jamais à fond. On se rappelle qu'à cet égard Hændel le comparait à son cuisinier; énorme boutade qui grossissait outre mesure une incontestable vérité. Toujours, chez Gluck, la marche du musicien demeura peu aisée et souvent indécise, lorsque le dramaturge ne l'assura point en un magnifique élan. Ses admirateurs, au surplus, ne l'en admirèrent que davantage, — je parle de son entourage littéraire, — et Wieland, ce succédané allemand de Voltaire, le félicita d'avoir « préféré les Muses aux Sirènes », comme si ces aimables personnes étaient nécessairement vouées à une mésintelligence réciproque!

Donc vingt ans se passent, durant lesquels les Muses italiennes inspirent à Gluck trente-six opéras, opéras-comiques et ballets,

qui présentent fréquemment de belles pages, où se remarquent un sentiment dramatique et une sobriété d'ornementation vocale contrastant de la façon la plus heureuse avec les procédés courants. Car rappelons-nous Marcello et son spirituel *Théâtre à la mode* : « Quand le chanteur en sera à la cadence, le maître de chapelle fera taire tous les instruments et laissera le virtuose ou la cantatrice libres de prolonger cette cadence aussi longtemps qu'il leur plaira. Le compositeur moderne coupera le sens des paroles, surtout dans les grands airs..., il ne faut point qu'il s'avise de lire le poème avant de le mettre en musique, de crainte d'effaroucher son imagination. Il le composera vers par vers et ne manquera pas d'appliquer aux vers les motifs qu'il aura préparés dans l'année... » Si tout cela, — et le reste, — était d'une scrupuleuse justesse, assurément le mérite des opéras italiens de Gluck apparaîtrait plus éminent encore. Mais il faut accorder sa large part à l'exagération et reconnaître que tout n'allait pas si mal en Italie au temps de Vinci et de Pergolèse! Convenons, toutefois, que les meilleurs musiciens devaient produire vite et beaucoup pour satisfaire aux exigences du public, et que naturellement la qualité de leurs productions se ressentait d'une telle hâte. Celles de Gluck ne pouvaient échapper à cet inconvénient.

Le mécanisme invariable et monotone qui animait d'une vie factice les livrets de Métastase n'était pas pour remédier au mal. Ses personnages venaient débiter sur la scène le récit des faits passés au dehors, et à chaque récit correspondait un air à coupe uniforme, ruisselant d'interminables roulades, de fioritures et de cadences, qu'interrompaient de distance en distance des ritournelles de violons. C'est alors que le chanteur pouvait respirer et les auditeurs applaudir.

Au milieu de cette chatoyante aridité, le génie de Gluck ne laisse pas de semer quelques fleurs. Néanmoins, il ne semble nullement songer à cette réforme du drame musical qui, a-t-on prétendu, aurait, dès lors, hanté son cerveau. Loin de là! Il se repose de la composition de ses opéras, de 1759 à 1761, en mettant en musique *les Amours champêtres*, *le Chinois poli en France*, *le Cadi dupé*, et autres badinages anodins de Favart. Qu'attendait donc le musicien pour révéler son génie? — D'avoir suffisamment mûri son fameux plan de réformes afin d'y pouvoir complètement conformer ses ouvrages? — Ce sont là des idées d'encyclopédistes, enclins à tout réduire en formules et à croire naïvement que l'on peut émouvoir et charmer les hommes, comme M. Jourdain prétendait les tuer, « par raison démonstrative ».

Ah! que la vérité est donc plus simple! Gluck attendait simplement, — et inconsciemment, — le poème qui, correspondant à la nature de son génie, en déterminerait enfin l'essor, et dans lequel le dramaturge et le musicien qui s'unissaient en lui pourraient, sans gêne réciproque, déployer librement les ailes de leur inspiration. Ce poème survint enfin : c'est celui d'*Orfeo ed Euridice* que présenta à Gluck l'Italien Calzabigi. Et la lumière fut!...

Gluck, si peu Allemand, va conserver la meilleure part de l'influence italienne et en colorer, en assouplir sa musique, désormais reliée à la tradition toujours vivante de l'opéra français. *Orfeo* parle au cœur le langage du cœur. Où trouverez-vous une doctrine, un programme, des théories dans ce drame où d'immortelles amours chantent et pleurent au milieu d'une atmosphère de tendresse infinie? La triste beauté de la terre qui a vu disparaître Euridice, la sombre horreur des rives infernales, la sérénité pure de ces Champs-Elysées où la musique semble se transformer en lumière, tout y est digne de la merveilleuse légende.

Alors Gluck s'éprend des poètes grecs et latins et entretient avec leurs œuvres un intime commerce; en lui le lettré s'épure et s'enrichit. Pourquoi le musicien n'en agit-il pas de même et ne développe-t-il pas sa technique, de façon à pouvoir modeler d'une main plus experte et plus souple les héros dont sa musique va glorifier la vie? — On ne voit pas que cette question l'ait préoccupé durant les quatre années qui séparent *Orfeo* d'*Alceste*.

C'est à propos de cette dernière œuvre qu'il formule, de manière très nette, sa profession de foi, dans son Epître dédicatoire au grand-duc de Toscane, en des termes qu'il est bon de rappeler :

Lorsque j'entrepris d'écrire la musique de l'*Alceste*, je me proposai de la dépouiller entièrement de tous ces abus qui, introduits ou par la vanité mal entendue des chanteurs ou par une complaisance exagérée des maîtres, défigurent depuis longtemps l'opéra italien et qui, du plus pompeux et du plus beau de tous les spectacles, en font le plus ridicule et le plus ennuyeux. *Je pensai à restreindre la musique à son véritable office, de servir la poésie par l'expression...*, sans interrompre l'action ou la refroidir avec des ornements superflus, et je crus qu'elle devait être (au poème) ce que sont à un dessin correct et bien agencé la vivacité des couleurs et le contraste bien assorti des lumières et des ombres...

Et enfin apparaît ce grand mot de « principe ». Mais la théorie n'est venue qu'après l'action, loin de l'avoir déterminée.

Dans une autre dédicace, celle de *Paride ed Elena*, le dernier opéra que Gluck ait fait représenter à Vienne, il s'élève avec véhémence contre « les gens de bon goût et les puristes, dont le nombre est infini, qui sont le plus grand obstacle au progrès des

Beaux-Arts », et qui profitent de « quelque judicieuse négligence ou peut-être d'une faute d'impression » dans tel passage, pour le condamner « comme une faute impardonnable contre les mystères de l'Harmonie », à la suite de quoi « l'on se déclare à l'unanimité contre une musique barbare et extravagante ». Et il est bien vrai que les puristes ont tort dès qu'il s'agit de ces endroits où sont réunis « le sublime de l'expression et le plus heureux contraste »; mais peut-être ont-ils quelquefois raison dans certains autres que n'anime plus le feu du génie!

Cependant un souffle venu de France agitait les cervelles italiennes et autrichiennes. La réputation de Rameau avait fait son chemin, grâce, en partie, aux arrangements, — ou dérangements, — d'un certain Traëtta qui accommodait *Hippolyte et Aricie*, et aussi quelque peu *Castor et Pollux*, à la sauce parmesane. Ce mouvement ne pouvait échapper à Gluck qui, venu une première fois à Paris en 1745, y souhaitait revenir. Il y était connu de quelques écrivains, parmi lesquels son collaborateur Favart et l'abbé Arnaud. Sur ces entrefaites, le bailli du Roullet, attaché d'ambassade de France à Vienne, lui propose le poème d'*Iphigénie en Aulide*, qui le séduit aussitôt. Terminée en 1772, la partition est représentée, deux ans plus tard, sur la scène de l'Opéra de Paris, où, grâce à Marie-Antoinette, va triompher un opéra français. Car, ne nous y trompons pas, c'est bien la musique française qui rentre, victorieuse, en ses propres états, après un injuste exil. Rappelons, en quelques mots, son glorieux passé : D'abord, le règne de Lully, le musicien-soleil, éclipsant par tous les moyens les astres secondaires dont le rayonnement eût pu gêner le sien. Puis celui, — longtemps contesté, — de Rameau, qui, pourtant, ne prétendit jamais qu'à continuer l'œuvre « du grand Lully, non en copiste servile, mais en prenant, comme lui, la simple et belle nature comme modèle ». Et, en effet, les fières ou langoureuses silhouettes des Atys, des Armide et des Psyché, après avoir longtemps projeté leurs ombres élégantes sur les lointains bleuis de Saint-Germain ou de Versailles, se sont quelque peu transformées en devenant Télaïre ou Aricie. Moins de simplicité, de transparence, mais des rythmes plus variés, une instrumentation plus colorée, tels sont les caractères par lesquels Rameau se différencie de Lully, tout en poursuivant le même but. Pourtant, le public se lasse quelque peu, selon les expressions de Diderot, « du fracas, des vols, des triomphes, des lances, des gloires, des murmures, des victoires », dont il est décidément, — ou, du moins, dont il se croit rassasié.

Alors les « philosophes » s'en mêlèrent. — Et de quoi ne se mêlèrent-ils pas? — Ils prétendirent décider, par des arguments d'école, de questions avant tout justiciables du sentiment, et vaincre par le raisonnement ces raisons du cœur dont Pascal a dit que la raison ne les connaît point. Passons sur la « querelle des Bouffons », sur le triomphe précaire de la fraîche *Serva padrona*, sur les impertinences décochées par Jean-Jacques à cette pauvre musique française, « dépourvue de mesure et de mélodie, parce que la langue n'en est pas susceptible », le chant français n'étant « qu'un aboiement continuel, insupportable à toute oreille non prévenue », d'où il conclut que « les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir, ou que, si jamais ils en ont une, ce sera tant pis pour eux ». Et voilà pourquoi notre Muse est muette!

Le résultat le plus net de ces élucubrations et de ces polémiques, dans lesquelles les questions personnelles avaient plus d'importance que les principes abstraits, fut d'éloigner le public de l'opéra, aussi bien français qu'italien. Seul un homme de génie pouvait l'y ramener. Gluck survient, non point pour renier l'œuvre de ses devanciers, mais bien la poursuivre en l'élargissant. Ecoutez son libelliste, le bailli du Roullet, écrivant à Dauvergne, directeur de l'Opéra, pour lui présenter *Iphigénie*. Il expose que Gluck,

> après avoir fait plus de quarante opéras italiens, s'est convaincu par une lecture réfléchie des anciens et des modernes... que les Italiens s'étaient écartés de la véritable route dans leurs compositions théâtrales; *que le genre français était le véritable genre dramatique musical;* que s'il n'était pas parvenu jusqu'ici à sa perfection, c'était moins aux labeurs des musiciens français, vraiment estimables, qu'il fallait s'en prendre qu'aux auteurs de poèmes qui, ne connaissant point la portée de l'art musical, avaient, dans leurs compositions, préféré l'esprit au sentiment, la galanterie aux passions, et la douceur et le coloris de la versification au pathétique de style et de situation.

C'est donc Quinault et non Lully qui est le coupable, — ce qui d'ailleurs n'empêchera pas Gluck, cinq ans plus tard, de remettre en musique le poème d'*Armide*. Suit un éloge de la langue française, bien propre à dépiter son adversaire genevois : elle possède « la clarté et l'énergie », et « M. Glouch (*sic*) s'est indigné contre les assertions hardies de ceux de ces écrivains fameux qui ont osé la calomnier, en soutenant qu'elle n'était pas susceptible de se prêter à la grande composition musicale ». Au surplus, « il la sait à fond... et en connaît toutes les finesses, surtout la prosodie, dont il est très scrupuleux observateur ». Que Gluck ne fût pas et ne prétendît

pas être un iconoclaste, c'est ce dont il avait lui-même donné une preuve suffisante, lorsque à Vienne, en 1767, il avait fait, devant le comte d'Escherny qui nous le rapporte, un grand éloge de Lully, chez lequel « il louait une noble simplicité, un chant rapproché de la nature et des intentions dramatiques. Il avait étudié ses partitions, et cette étude avait été pour lui un trait de lumière, il y avait aperçu le fond d'une musique pathétique et théâtrale et le vrai génie de l'opéra *qui ne demandait qu'à être développé, perfectionné;* que s'il était appelé à travailler pour l'Opéra de Paris, il espérait, en conservant le genre de Lully et la cantilène française, d'en tirer *la véritable tragédie lyrique* ». Voilà qui paraît assez net. Et de fait, avec plus d'intensité, plus de grandeur et de pathétique, sans contredit, mais non pas plus de noblesse ni de vérité, Gluck va continuer et parachever l'entreprise de Lully et celle, par conséquent, de Rameau.

« J'ose croire », avait écrit d'Alembert à ce dernier, « que l'art ira peut-être plus loin que vous ne pensez. L'expérience m'a rendu circonspect sur les assertions en matière de musique. Avant d'avoir entendu vos opéras, je ne croyais pas qu'on pût aller au-delà de Lully et de Campra. » Cette circonspection ne devait malheureusement pas rencontrer que des imitateurs dans le camp des polémistes!

Iphigénie en Aulide apparaît donc en 1774. L'année précédente, le compositeur, en diplomate habile, s'était efforcé d'amadouer « le fameux M. Rousseau, de Genève », qu'il eût voulu consulter en vue de rechercher ensemble une « mélodie noble, sensible et naturelle ». Quel dommage que « ce grand homme n'ait pas voulu donner son application » à l'exercice de l'art musical! « Il aurait pu réaliser les effets prodigieux que l'antiquité attribue à la musique. » Gluck, qui ne manquait pas du sens de l'humour, a dû bien rire en balançant ainsi son encensoir, un peu lourd à la vérité, sous le nez de l'auteur du *Devin du village!*

Iphigénie triompha, et le clan des esthéticiens, heureux de parler en connaisseurs de ce qu'ils ne connaissaient guère, se jeta sur l'œuvre nouvelle pour la disséquer et en mettre au jour les moindres intentions. L'abbé Arnaud, analysant l'ouverture, nous enseigne « comment le musicien, après avoir lié le début au sujet, non par des rapports vagues, mais par les formes mêmes (?), précipite tout à coup tous les instruments sur une même note; comment ils se divisent et concourent, chacun de son côté, à préparer l'âme à un grand événement », etc. Comprenne qui pourra! Il y a mieux encore : avec tel air « on fonderait une religion! » Arrêtons-nous ici...

Rousseau, en sa qualité de musicien, ne saurait se laisser distancer par Arnaud qui n'est qu'un écrivain. Et lorsque *Orphée*, transformé, reparaît sur la scène française, peu après *Iphigénie*, notre philosophe en profite pour faire preuve de sagacité : un *si naturel* remplaçant un *ut bémol* dans une partie chorale pour la facilité de l'intonation, tandis que les basses de l'orchestre gardent cette dernière note, « indique l'âpre discordance du cri des Furies venu de cette duplicité de ton qu'il fait sentir, tout en gardant pourtant, ce qui est admirable, une étroite analogie entre les deux tons ». Ce qui est surtout « admirable », c'est d'admirer un artifice d'écriture ayant pour seul but d'épargner aux choristes l'émission d'une note douteuse. Mais le génie a raison de tout, même des panégyristes imprudents, et *Orphée* acheva de conquérir le parterre. La Harpe y voit justement « une œuvre de génie ». Grimm, dont les convictions bénéficient d'une si agréable mobilité, oublie que l'ouvrage primitif lui avait jadis semblé « à peu près barbare » et déclare y trouver « la musique la plus sublime que l'on ait peut-être jamais exécutée en France. » Marmontel, par contre, l'estime « trop dénué de chant ». Mais Jean-Jacques, ne tarissant plus sur le compte de son illustre confrère, affirme que « le chant lui sort par tous les pores » et chante lui-même à qui veut l'entendre : « J'ai perdu mon Eurydice ! »

Au reste, nul n'a su exprimer aussi profondément que Mlle de Lespinasse l'impression produite sur une « âme sensible » par les tragiques beautés d'*Orphée* : « Je voudrais entendre dix fois par jour cet air qui me déchire et qui me fait jouir de tout ce que je regrette : *J'ai perdu mon Eurydice*. Je vais sans cesse à *Orphée* », écrit-elle. Et un peu plus loin : « Cette musique me rend folle : elle m'entraîne ; je ne puis plus manquer un jour, mon âme est avide de cette espèce de douleur. »

Alceste, remaniée d'après les avis du précieux Jean-Jacques, vainquit à son tour, mais non sans quelque effort. « *Alceste* est tombée », disait-on à l'abbé Arnaud, qui répliquait avec à-propos : « tombée du ciel ! » Gluck ne pouvait concevoir qu'une pièce « composée tout entière sur la vérité de la nature » pût rencontrer quelque opposition. « *Alceste* », écrira-t-il plus tard, « est une tragédie complète, je vous avoue que je crois qu'il manque très peu de chose à sa perfection. » En tout cas, aucune de ses œuvres n'est empreinte d'un sentiment plus profond, plus pathétique, d'une vérité psychologique plus intense. Les ballets même et les chœurs y sont plus qu'ailleurs incorporés à l'action dramatique. — Les partisans du compositeur ne lui ménageaient pas leur aide enthousiaste et naïve. L'un d'eux s'émerveille en cons-

tatant que la prière du premier acte « prend un accent suppliant », ce qui, pourtant, est assez naturel en une prière. Quoi qu'il en soit, cette partition admirable a décidément consacré la suprématie de son auteur et l'Opéra lui appartient. Le menu fretin des rivaux demeure coi dans les coulisses et Cambini y tient silencieusement compagnie à Floquet. Mais voici que l'on vient à parler de Piccinni. Là-dessus, Arnaud, Suard et Corancez, « amateur distingué », prennent les armes, tandis que Marmontel, collaborateur désigné du maître italien, se ligue avec Grimm et La Harpe pour leur opposer une vigoureuse résistance. Tels les trois Horaces contre les trois Curiaces. Les premiers tiennent pour « la nature et la vérité »; les seconds pour « la musique qui chante et les airs qu'on retient », clichés également excellents et inusables. En vain, d'Alembert et Mme de Genlis essayent-ils de glisser des paroles conciliantes et de jouer le rôle d'arbitres entre ces vaillants athlètes. Gluckistes et Piccinnistes se mesurent, se défient et s'invectivent non moins somptueusement que les héros d'Homère. C'est un torrent impétueux, roulant des flots d'abstractions, de définitions, d'exclamations et d'épithètes, qu'au surplus chaque partie entend à sa guise et parmi lesquels surnagent, *rari nantes in gurgite vasto*, quelques épaves de bon sens. Ce fut, en vérité, un beau vacarme et la Querelle des anciens et des modernes, aussi bien que celle des Bouffons, ne représentent qu'une suite d'escarmouches auprès de cette belliqueuse mêlée.

Au fond, la question — les rancunes personnelles une fois écartées — se réduisait à ceci : le poème doit-il dominer la musique, qui se borne à l'enrichir de ses propres ressources en s'attachant, avec une respectueuse fidélité, à l'exacte interprétation de chaque mot? Ou bien, au contraire, la musique doit-elle dominer le poème et s'en inspirer seulement d'une façon très large, sans que jamais elle lui permette d'entraver son essor? Dans le premier cas, le musicien peut, sans doute, atteindre à des effets sublimes, mais aussi les acheter au prix d'inévitables longueurs et de pénibles sacrifices. Dans le second, la liberté qu'il s'accorde peut aisément dégénérer en licence et l'entraîner à des contre-sens insoutenables. Qui a tort? Qui a raison? — Le génie, qui sait — et Gluck nous en fournit de nombreux témoignages — abandonner et contredire ses propres principes lorsque leur étroitesse lui devient gênante et dangereuse.

Armide en apporte une preuve excellente. Lorsque la « doctrine » lui commande de briser le contour de la mélodie vocale, c'est aux instruments que l'auteur la confie, et il enveloppe de son réseau la déclamation du récit. En outre, là comme dans *Alceste*

ou *Iphigénie*, il intercale des fragments d'œuvres antérieures, spécialement de son *Telemacco*, qui, évidemment, ne pouvaient être prévues pour le poème actuel. Et bien qu'il ait voulu s'y montrer « plus peintre et plus poète que musicien », la musique coule intarissablement parmi cette belle partition. La « vérité dramatique » est il est vrai plus respectée qu'ailleurs dans l'*Iphigénie en Tauride*, jouée deux ans après *Armide* — trois ans après *Alceste*, et où la douleur antique apparaît sculptée en de si nobles lignes. Toutefois les *airs* en constituent la principale substance musicale, ce qui tendrait à en faire moins une tragédie chantée qu'un opéra.

Le règne de Gluck à Paris s'affirme donc et se conclut sur le triomphe de sa seconde *Iphigénie*, car peu importe en somme le regrettable insuccès d'*Echo et Narcisse*. Huit ans plus tard, le maître mourra dans son pays natal, après avoir composé durant quarante-six années, sur lesquelles dix-sept auront suffi à le rendre immortel.

Gluck ne pouvait manquer d'avoir des continuateurs. Et tout d'abord ce fut son doux et presque involontaire rival Piccinni, de qui la *Didon* peut être, non sans raison, qualifiée de gluckiste. On ne saurait guère contester que les opéras de Sacchini et de Salieri trahissent une influence analogue. Il en est de même quant à Grétry et Chérubini, mais combien plus évidemment encore pour Méhul! Celui-ci, arrivant à Paris, à peine âgé de seize ans, est bienveillamment accueilli par Gluck, qui lui permet d'assister à la répétition générale de cette *Iphigénie en Tauride* dont l'impression ne s'effaça jamais de sa mémoire. « Il y a plus d'une affinité entre le génie de ces deux illustres musiciens », écrivait un jour Massenet, assertion que confirme la lecture de *Joseph*, de *Stratonice* ou d'*Uthal*. Spontini, très grand, lui aussi, accuse néanmoins une tendance oratoire et un goût pour les effets scéniques dont abuseront Meyerbeer et son école. En parlant de la *Vestale*, son chef-d'œuvre, — et un chef-d'œuvre, — Liszt écrit avec raison : « C'est bien le beau style déclamatoire de Gluck, mais déjà un peu conventionnalisé, quelque chose comme David en peinture. »

L'Allemagne s'est généralement montrée froide à l'égard du génie de Gluck. Dans une note de sa traduction du *Neveu de Rameau*, Gœthe, après avoir impartialement dressé le bilan de la musique italienne, qui s'adresse aux sens, alors que les Allemands et les Français réclament une musique faite pour leur esprit et leur âme, caractérise en termes fort justes l'idéal gluc-

kiste et conclut ainsi : « Peut-être n'existe-t-il pas de compositeur qui ait réussi dans ses œuvres à concilier pleinement les deux systèmes; *cependant il est certain que les chefs-d'œuvre des meilleurs maîtres renferment les qualités opposées.* — Jamais la lutte entre les deux écoles n'a été plus vive que lors de la guerre des Gluckistes et des Piccinnistes. Le génie grave l'emporta alors sur le génie aimable... C'est toujours de cette façon que la lutte se terminera à Paris. » Voilà assurément qui est flatteur pour notre cerveau si souvent taxé de légèreté !

Mme de Staël, en son *Allemagne*, a bien reconnu que Gluck, « compté avec raison par les Allemands parmi leurs hommes de génie, a su merveilleusement adapter le chant aux paroles; dans plusieurs de ses opéras, il a rivalisé avec le poète par l'expression de sa musique ». Suivent des exemples tirés d'*Alceste* et d'*Iphigénie en Tauride*. Mais, en dépit des « combinaisons ingénieuses » de leur auteur, elle considère finalement que « de tous les musiciens peut-être, celui qui a montré le plus d'esprit dans le talent de marier la musique avec les paroles, c'est Mozart ». Opinion qui en somme n'offre rien d'hétérodoxe.

Interrogeons maintenant les musiciens : précisément Schumann réunit les deux grands noms précités, en estimant que l'auteur de *Don Juan* « a sûrement profité des lumières » de l'auteur d'*Iphigénie en Aulide*. Quant à cette dernière, « tant que durera le monde, une pareille musique reparaîtra toujours sans jamais vieillir ». Notons, en passant, qu'il tance vertement Wagner, qui l'a montée à Dresde, d'avoir « mis du sien dans la musique. C'est parfaitement illicite, cela! » Et il ajoute malicieusement : « Gluck ferait peut-être aux opéras de Wagner le procès inverse; il retrancherait... »

Aux yeux de Mendelssohn, les opéras de Gluck sont « empreints d'un grand charme ». C'est là un éloge un peu trop borné! Quant à Weber, on sait que le triomphe de l'opéra romantique, avec son *Freischütz*, fut une victoire remportée sur l'opéra classique représenté par l'*Olympie* de Spontini. Pour Hoffmann, ce juge bizarre et clairvoyant des choses de la musique, que vint une nuit visiter l'ombre du chevalier Gluck [1], il a senti mieux que personne, Berlioz et Wagner exceptés, la saveur de son orchestration. Voyez comme, dans l'ouverture d'*Iphigénie en Aulide*, il décrit « la douce, l'ineffable plainte qu'élève la flûte quand les violons et les basses ont épuisé leur rage et que le tonnerre des

[1] Une eau-forte de Delacroix a fixé cette vision, où le maître, assis devant son clavecin, est contemplé par son admirateur en proie à une émotion mêlée de frayeur.

timbales se tait; les sons légers et délicats des violoncelles et du basson »; après quoi « le *tutti* reparaît, et l'unisson poursuit sa route comme un géant majestueux, et la sourde plainte expire sous les pas qui l'écrasent [1]. »

Mais les deux grands musiciens, dont les noms demeurent entre tous inséparables de celui de Gluck, sont Berlioz et Wagner. On sait comment Victor Hugo, dans un admirable poème rempli de fantastiques erreurs, fait descendre de Palestrina Gluck et Beethoven :

> Car Gluck et Beethoven, rameaux sous qui l'on rêve,
> Sont nés de votre souche et faits de votre sève!

Or Gluck et Beethoven sont, dans l'ordre musical, les « rameaux » sous lesquels rêva sans cesse la Muse de Berlioz. Tous deux, — et lui-même aussi, — demeurent, à son avis, des « classiques ».

> Qu'est-ce que le génie? Qu'est-ce que la gloire? Qu'est-ce que le beau? écrit-il lors de la reprise d'*Orphée*, en 1859. Je ne sais, et ni vous, Monsieur, ni vous, Madame, ne le savez mieux que moi. Seulement il me semble que, si un artiste a pu produire une œuvre capable de faire naître en tous temps des sentiments élevés, de belles passions dans le cœur d'une certaine classe d'hommes que nous croyons, pour la délicatesse de leurs organes et la culture de leur esprit, supérieurs aux autres hommes, il me semble, dis-je, que cet artiste a du génie, qu'il mérite la gloire, qu'il a produit du beau. Tel fut Gluck.

Puis vient une analyse admirative, — mais non pas fanatique, — du chef-d'œuvre ressuscité. A cette admiration pour Gluck Berlioz restera obstinément fidèle, jusqu'à l'injustice envers d'autres maîtres. A propos d'*Alceste*, par exemple, il dira que les partitions écrites sur le même sujet par Lully et Hændel sont à celle de Gluck ce que peuvent être à « une tête de Phidias des figures grotesques taillées dans un marron d'Inde ». Décidément c'est aller un peu loin! Dans le théâtre imaginaire où se passent les *Soirées de l'orchestre*, à propos d'une reprise d'*Iphigénie en Tauride*, Berlioz, qui cependant « n'est point romantique et ne sait même pas ce que ce mot signifie », tombe en un accès de romantisme qui fait plus penser à la Gascogne qu'au pays des Scythes. Jugez-en : en exécutant cette « œuvre immortelle », Corsino, chef des premiers violons, « pâlit et cesse de jouer ». Ses camarades, apparemment moins sensibles, évitent heureusement de l'imiter. Il ne s'en tient pas là, mais « appuie ses coudes sur

[1] Hoffmann a très bien démêlé la part de l'influence de Gluck sur la *Didon* de Piccinni dont nous parlons plus haut.

ses genoux et cache sa figure entre ses mains, comme abîmé dans un sentiment inexprimable ». Peu à peu, « sa respiration devient plus pressée, deux ruisseaux de larmes jaillissent violemment de ses yeux, il éclate en sanglots tels » que Berlioz doit l'emmener hors de la salle. Dédaignant d'envoyer une compatissante ouvreuse à la recherche du médecin de service, « nous sortons », reprend le narrateur, incroyablement sérieux; « je le reconduis chez lui... Assis tous les deux dans sa modeste chambre qu'éclaire la lune seulement, nous restons longtemps immobiles... Corsino lève un instant les yeux sur le buste de Gluck placé sur son piano... Nous nous regardons... La lune disparaît... Il soupire avec effort..., se jette sur son lit..., je pars... Nous n'avons pas dit un mot... »

Ainsi finit, Seigneur, ce pénible entretien!

N'allons pas croire, néanmoins, que le culte professé par Berlioz à l'endroit de Gluck s'étende sans réserves à toute son esthétique. Il se déclare d'abord contre certains archaïsmes, — des reprises vocales, notamment, contraires « au naturel et à la vraisemblance », et que le maître a pourtant commises « dans presque tous ses ouvrages, mais que ses successeurs, plus sévères, ont su éviter ». Au surplus, voici qui est autrement grave :

Quand Gluck dit que la musique n'a d'autre but que d'ajouter à la poésie ce qu'ajoute le coloris au dessin, *je crois qu'il se trompe essentiellement.* La tâche d'un compositeur dans un opéra est, ce me semble, *d'une bien autre importance.* Son œuvre contient, à la fois, le dessin et le coloris, et, pour continuer la comparaison, les paroles sont le sujet du tableau, *à peine quelque chose de plus. L'expression n'est pas le seul but de la musique dramatique*; il serait aussi maladroit que pédantesque de dédaigner le plaisir purement sensuel que nous trouvons à certains effets de mélodie, d'harmonie, de rythme ou d'instrumentation, *indépendamment de tous leurs rapports avec la peinture des sentiments et des passions du drame.*

Enfin Gluck, « il faut bien le reconnaître, ne fut pas, à beaucoup près, aussi grand comme musicien proprement dit que comme musicien scénique », et s'il a parfois tort de vouloir restreindre le pouvoir de la musique, il n'a pas moins tort de le vouloir trop étendre, jusqu'à s'imaginer que « l'ouverture doit exprimer le sujet de la pièce ». Berlioz, lorsque la sève romantique ou la bile jalouse ne l'agitaient pas, raisonnait fort posément et il n'aurait jamais déclaré, avec Suard, que la musique de Gluck l'avait pourvu « d'un sixième sens », lequel, dans l'espèce, n'était sûrement pas le sens commun! Et si les *Troyens* portent, à n'en pas douter, l'empreinte gluckiste, elle s'y trouve mêlée à d'autres qu'il n'y a pas lieu de rechercher en cette étude.

En ce qui concerne Wagner, la question est plus complexe et surtout plus obscure[1], et les exégètes sont loin de s'accorder. Sans nul conteste, après Gluck, après Gœthe, Schiller, Lessing, l'auteur de *Tristan* a voulu réaliser l'œuvre d'art « où la poésie, la musique, l'action et la décoration ne feraient qu'un », selon la formule de Herder. D'autre part, toutefois, il affirme que « ce n'est point aux paroles que s'attache l'attention de l'auditeur, mais à la seule émotion musicale provoquée par elles chez le musicien ». Il y a plus : « *Toute réunion de la musique et de la poésie a nécessairement pour effet de défigurer cette dernière.* » C'est exactement le contraire de ce que déclare Gluck, attribuant à la musique la mission « de soutenir la poésie et d'y ajouter ». En réalité, Wagner compose ses ouvrages avec cette persuasion que la musique n'arrivera à développer toute sa puissance dramatique qu'en s'aidant du secours de la poésie et de la mise en scène. On nous concédera aisément que la doctrine de Gluck ne semble point complètement s'apparenter à cette synthèse. Et voici ce qu'écrivait le maître allemand dans sa *Lettre à M. Frédéric Villot :* « Le grand Gluck trouvait devant lui l'obstacle de ces formes traditionnelles de l'Opéra, raides et étroites; *il ne les a point du tout élargies dans leur principe et les a presque toujours laissé subsister ensemble sans les concilier.* » Wagner, et Berlioz, et d'autres moins célèbres, ont pris chez Gluck, aussi bien que chez Mozart, Beethoven ou Weber ce qui convenait à la nature de leur génie. Les uns l'ont fait inconsciemment, les autres à l'aide de raisonnements et de théories, utiles surtout aux commentateurs et aux disciples. Mais le résultat devait rester et naturellement est resté le même.

En sorte que, toute intransigeance dogmatique mise à l'écart, Gluck a servi de modèle à de remarquables compositeurs, outre les successeurs immédiats précédemment nommés. Reconnaissons sa bienfaisante influence dans la *Sapho* de Gounod, l'*Herculanum* de Félicien David, la *Françoise de Rimini* d'Ambroise Thomas, le *Roi d'Ys* de Lalo, le *Werther* de Massenet, le *Paradis perdu* de M. Théodore Dubois, le *Samson et Dalila* de M. Saint-Saëns, le *Fervaal* de M. Vincent d'Indy, l'*Attaque du moulin* de M. Alfred Bruneau, la *Pénélope* de M. Gabriel Fauré, la *Reine Fiammette* de M. Xavier Leroux, et dans bien d'autres œuvres contemporaines dont il serait trop long de rédiger la liste. Elle s'y rencontre, plus ou moins perceptible, mais toujours reconnaissable, là où se

[1] Rappelons que le *Correspondant* a publié, sur cette question, deux articles de M. de Bricqueville, dans ses numéros des 25 août 1881 et 10 février 1882.

constatent le souci de la beauté, l'affection pour la pureté de la ligne mélodique, la sobriété de l'instrumentation colorant une harmonie expressive. Ce sont là des qualités que nous possédons encore, j'en atteste les noms des maîtres que je viens de citer et auxquels évidemment il convient d'en ajouter d'autres. Seulement!...

Seulement d'autres musiciens ont surgi, décrétant l'abolition du rythme, de la mélodie et de l'harmonie. Ils les remplacent par un amalgame de sonorités confuses parmi lesquels rampe une sorte de mélopée dont le contour amorphe suit, tant bien que mal, le texte qu'ils ont choisi pour victime. Tout, dans cette nouvelle conception du drame lyrique, est allié à un vague et inquiétant symbolisme, tout n'y est qu'ombre et irréalité, sauf l'ennui qui s'en dégage, et qui, lui du moins, est bien réel. De falotes apparitions s'y promènent; Pelléas gémit sur les cheveux de Mélisande, et cette tendresse capillaire est soulignée par l'enchevêtrement de l'orchestre. Tout embryon thématique renfermant plus de trois notes est sévèrement banni de cette musique. Plus d'accords, mais des agglomérations de petits points sonores qui semblent projetés sur le tympan par de minuscules compte-gouttes et viennent y piquer leur poussière multicolore : diamants pulvérisés, affirment les initiés, tandis que les profanes n'y voient guère que des pulvérisations de bouchons de carafes. Et au-dessus ou au milieu de ces déliquescences, la voix humaine vagit d'incertaines syllabes qui font pâmer d'une sainte allégresse les fervents sectateurs du Debussysme[1]. L'orchestre se cherche et ne se trouve plus : les violons imitent la flûte, la flûte imite le cor, la trompette imite l'alto, chaque instrumentiste semble emprunter l'instrument de son voisin. Quatre ou cinq d'entre eux se relayent pour venir à bout de dresser sur ses pieds une pauvre petite phrase anémique, si d'aventure l'auteur en a rencontré une. Et, comme au jeu de furet la bague passe de main en main, ainsi en est-il du thème ou de son fantôme. Mais tandis qu'à la fin du jeu la bague se retrouve infailliblement, l'idée ici ne se retrouve jamais. Et cela tient vraisemblablement à ce qu'il n'y en avait pas. Ces messieurs, assurément, ne peuvent se réclamer de Gluck!

Nous avons aussi le groupe « vériste », avec ses tapageuses enluminures et son esthétique de cinéma : cris, attaques de nerfs, gestes et morts tragiques, coupés de temps en temps par de prétentieuses romances que l'orchestre accompagne avec des intona-

[1] Est-il nécessaire de dire que nous nous en prenons ici au seul « système », sans méconnaître les éminentes qualités du délicieux coloriste qui a écrit le *Prélude à l'après-midi d'un faune?*

tions de guitare exaspérée. Pas de thèmes non plus, mais des fragments de pas redoublés, de valses de barrière et de cantiques de l'Armée du salut, découpés à l'emporte-pièce et assaisonnés au cuivre, avec grosse caisse à discrétion, cependant que les chanteurs hurlent de toute leur âme. Ces vacarmes enivrent les sectateurs du Leoncavallisme, pour qui l'idéal de l'ensemble orchestral et vocal consiste apparemment dans sa ressemblance avec une réunion électorale. Pas plus que leurs décadents rivaux, ces tapageurs ne relèvent de Gluck.

Ce n'est point qu'ils n'y prétendent, les uns et les autres! Car en d'encombrantes préfaces, portiques imposants donnant accès à des palais de carton, en de prétentieux manifestes où reviennent fréquemment des mots pompeusement inutiles : *plasticité*, *musicalité*, *stylisation*, etc., ils affirment rechercher avant tout l'entière union des sens et du verbe. Théoriquement donc ils admirent l'ancêtre, mais en disant tout bas ce que disait tout haut le guerrier albin, parlant de l' « âpre vertu » de son adversaire :

Souffrez que je l'admire et ne l'imite point!

Qu'importent, au surplus, les boniments sonores et la stérile fécondité de ces sociétés d'admiration mutuelle! D'avance Gluck les a vaincues, si vaincre c'est demeurer et survivre. Ce que son système contenait d'incomplet et de transitoire ne saurait compromettre la pérennité de son œuvre. Toutes réserves faites sur des questions de technique et sur maints autres points de détail, après tout secondaires, elle servira d'exemple aux musiciens futurs, avec celles d'un Mozart, d'un Beethoven ou d'un Wagner. Les fleurs enchantées des jardins d'Armide ne se faneront pas, non plus que les asphodèles de ces Champs-Elysées où rayonne la lumineuse douceur d'une flûte mélancolique. Et toujours se dresseront, sur la splendeur bleue du ciel hellénique, les immortelles statues d'Orphée et d'Eurydice, d'Alceste et d'Iphigénie, dans leur pure et marmoréenne beauté.

René Brancour,
Conservateur du Musée du Conservatoire de musique.

LA MAISON SUR LA RIVE[1]

25 août. — Saint Louis (roi de France).

Mon cœur est en repos, mon âme est en silence ;
Le bruit lointain du monde expire en m'arrivant,
Comme un son éloigné qu'affaiblit la distance,
A l'oreille incertaine apporté par le vent.

D'ici je vois la vie, à travers un nuage,
S'évanouir pour moi dans l'ombre du passé ;
L'amour seul est resté, comme une grande image
Survit seule au réveil dans un songe effacé.

Repose-toi, mon âme, en ce dernier asile,
Ainsi qu'un voyageur qui, le cœur plein d'espoir,
S'assied, avant d'entrer, aux portes de la ville,
Et respire un moment l'air embaumé du soir.

Je me suis répété tout ce matin ce fragment du *Vallon* retrouvé dans ma mémoire et que je copie ici pour ne plus l'oublier.

Je n'éprouve plus que bien rarement le désir d'ajouter quelque chose à ces pages. Il se fait en moi un grand silence dont je n'ose trop augurer, connaissant ma faiblesse, mais grâce auquel, cependant, je goûte un doux repos, « ce calme, précurseur de l'éternelle paix » dont parle le poète, de la paix que j'appelle comme le plus grand des bienfaits sur mes jours. Je me lève tôt, j'aide au ménage, je couds près de ma mère en causant ou sans rien dire, selon qu'elle me parle ou qu'il lui plaît de se taire aussi. Je lis quelques livres que notre Curé a bien voulu me prêter, et surtout l'*Imitation*, où je trouve toute la nourriture spirituelle nécessaire. Je ne sais pourquoi, cependant, j'éprouve, quand vient le soir, une telle fatigue que je ne prends temps que de dire ma prière avant de me mettre au lit. De là, ce long congé que j'ai donné à ma plume.

Si je l'ai reprise, ce soir, c'est qu'une étouffante chaleur me

[1] *Copyright by Perrin et Cie.* — Voy. le *Correspondant* des 25 avril, 10 et 25 mai 1914.

retient de chercher le sommeil et qu'il m'est doux de m'attarder en costume de nuit auprès de la fenêtre ouverte. De pâles éclairs illuminent l'horizon chargé. Des nuages déchiquetés passent dans la nue et laissent couler par leurs failles argentées un peu du clair de lune qui doit régner au-dessus d'eux. Cette demi-clarté baigne le fleuve et, faisant scintiller en amont ses méandres, le rend semblable à quelque monstre de la légende enchaîné et gisant à mes pieds. Mes yeux le suivent dans les ténèbres jusqu'à l'extrémité perdue sous la lueur du chef-lieu que l'obscurité des lointains rend visible; à l'opposé, sur l'écran du ciel orageux, passent par instants, comme d'autres éclairs moins rapides, la clarté des phares tournant au loin sur la mer.

L'horizon vide ne m'effraie plus; mon sacrifice est fait : s'il est encore en moi de l'amour, son objet est plus vaste; Dieu a reçu toute ma vie; j'espère qu'il la gardera désormais d'un fol égarement. Puisse-t-elle se passer tout entière auprès des miens, s'user dans les mille soins que je dois leur rendre et qui sont déjà une façon de prier. Dans une grande humilité, un immense éloignement, je songe en les enviant à ces saints en incessante extase, dont le corps vaquait seul aux besognes quotidiennes, tandis que l'âme était ravie au ciel. Tout mon souhait serait de n'être plus du monde, si ceux que j'aime et loin de qui je ne saurais vivre ne m'y retenaient par des liens affectueux. J'ai, en outre, un grand attachement à cette église, dans l'ombre de laquelle il paraît plaire à Dieu que je vive, à ce vaisseau en péril que je ne puis abandonner à l'heure du danger. Peut-être aussi ai-je à prier sur cette ville menacée d'où le seul effort de quelques âmes repousse encore un ténébreux ennemi; à la garder, à la défendre en union avec les saintes qui veillent sur elle.

La lune, dégagée des nuages où elle était prise, vogue maintenant comme une blanche nacelle sur une mer unie, hors des rochers dangereux... Il me semble qu'échappant au rivage, je m'élève et domine, non plus la seule ville, mais la contrée, notre province, tout le grand pays en repos dans cette nuit profonde, et pour qui mon cœur se sent ému d'une immense pitié, d'une charité qui pleure de n'avoir que ses prières à donner. Il me semble que je monte encore et parvienne à des régions où j'entende, comme un prodigieux murmure, s'élever autour de moi l'incessante prière de la terre. Chœur puissant, formé de mille voix diverses, et qui mêle en une seule toutes les implorations humaines : prière des malheureux que la douleur travaille et dont le chevet est désert; supplications éperdues de ceux qui entrent en agonie et, devant leurs yeux révulsés, commencent d'apercevoir les

vérités sur lesquelles ne s'est point réglée leur vie; prière des prêtres qui les assistent, des prêtres accablés de la confidence des âmes et dont l'esprit, hanté de pieux soucis jusque dans le sommeil, continue en rêve l'oraison du jour; appel du voyageur égaré, de l'âme qui succombe, pleurs de l'ange gardien écarté... Et, sur tout cela, pour encadrer, rassembler tant de voix isolées, le chant profond des religieux, de milliers de moines et de nonnes relevés de leur couche pour inviter et la terre, et la mer, et les cieux, à louer avec eux le Maître du monde, de ce monde oublieux où, parmi tant de gisants et de faibles, d'autres demandent aux ténèbres d'abriter leurs passions...

Ah! par toutes ces voix que vous ne me faites pas vainement entendre, pitié sur nous, Seigneur, pitié sur vous dont la maison chancelle et se dépeuple peu à peu.

29 août. — A midi, comme la dernière volée de l'*Angelus* ébranlait le clocher, une pierre sculptée s'est détachée de la deuxième galerie et s'est écrasée sur le sol, à deux pas de M[lle] Franchereau, qui se trouvait à passer. La pauvre fille s'est réfugiée chez nous, tremblante de l'émotion que lui a donnée le bruit de la chute et de la pensée du danger auquel elle a échappé. Un rassemblement n'a pas tardé à se former devant l'église; chacun des voisins accourus disait son mot, en général peu favorable à ceux dont la perfide négligence permet de tels risques. La nouvelle s'est transmise de porte en porte avec cette rapidité que met toujours celle d'un malheur à se répandre, et beaucoup d'habitants de la basse ville, où elle est parvenue très amplifiée, se sont empressés de monter jusqu'ici, dans l'espoir que le monument entier allait s'écrouler sous leurs yeux. De leur groupe, vite grossi, se sont élevées les plus tristes plaisanteries, et quelques braves gens n'ayant pu s'empêcher de répondre et de les réprimander sur leurs propos, une querelle s'est engagée, qui a failli aller jusqu'aux coups. M. le Curé est heureusement apparu à ce moment-là; il descendait de la tour où il avait voulu se rendre compte lui-même de l'état des choses, malgré les représentations qu'on ne cessait de lui faire sur le danger qu'il courait. Il a commandé d'enlever la pierre tombée qui offrait aux malveillants un trop facile objet de raillerie, et son calme en ayant imposé aux plus effrontés, chacun s'est retiré peu à peu.

Mais l'après-midi ne s'est point écoulé que M. Artiguelongue ne parût à son tour sur la place, ceint de son écharpe et accompagné de quelques compères qui, sous couleur d'expertise et avec un luxe de précautions qui eût prêté à rire s'il n'avait été sinistre,

examinèrent le bâtiment, l'interrogèrent à petits coups de canne, comme un pot fêlé, et poussèrent la bravoure jusqu'à pénétrer dans la nef leur chapeau sur le crâne en manière de protection. Puis, s'étant concertés avec de graves hochements de tête et des gestes vers le clocher, ils se sont dirigés du côté de la cure, laissant en faction, devant le porche, un gardien de ville qui ne paraissait point rassuré.

M. Ongrand, avec un empressement dont je suis touchée et qui montre son peu de rancune, est venu, dès ce soir, nous offrir l'abri de son toit. Mais ni mon père ni ma mère ne paraissent inquiets, et je ne bougerai moi-même d'ici que l'on ne m'y force. Il n'y a d'ailleurs nul héroïsme à cela; M. le Curé, qui est entré pour nous apprendre le résultat de son entrevue avec les autorités et que l'église était décidément fermée aux fidèles sous prétexte de danger permanent, assure qu'il n'y a point de péril véritable et que la chute de cette pierre est un accident qui ne se produira plus : il y voit même quelque chose de providentiel qui va forcer le maire à nous permettre d'exécuter les réparations les plus urgentes, afin que le culte puisse continuer de s'exercer; elles ne concernent que le sommet de la nef et pourraient être vite achevées. Pour le moment, on met à notre disposition la chapelle du couvent, où M. le Curé dira sa messe dès demain.

L'église a été publiquement fermée, au crépuscule, après que le Saint-Sacrement en eut été enlevé. Un système de cordes et de piquets en défend l'approche et nous retire nous-mêmes du monde, car la barrière prend à notre seuil et nous vaut cet honneur magnifique de partager l'isolement de notre Dieu.

J'ai omis de noter que Mme Lheureux et son fils se trouvent actuellement sur une plage assez voisine et peu fréquentée, que notre amie a choisie de façon à y trouver, avec le grand air salin que le médecin demande pour Aymon, le calme et l'isolement qui conviennent à son deuil.

30 août. — Nous avons assisté à la messe que M. le Curé a dite dans la chapelle du couvent, rouvert pour la circonstance, et dont nous avons traversé, non sans émotion, les salles sonores et la cour où l'herbe a poussé. Beaucoup de fidèles avaient voulu comme nous apporter à l'officiant la consolation de leur présence, et il ne peut manquer d'en avoir été touché. Leur nombre a si bien crû pendant les premières prières qu'à ma très grande et joyeuse surprise, l'assistance n'a pu trouver place dans le modeste édifice où le Saint-Sacrifice se célébrait. Le soleil baignait l'étroite abside que les stores ne protègent plus et, à ce détail

près, si les stalles des religieuses n'eussent été vides, j'aurais pu me croire rajeunie de plusieurs années.

Après l'évangile, M. le Curé, se tournant vers nous, a pris la parole pour nous exhorter au calme et à la confiance. Il a rappelé les persécutions subies par notre religion et comment, à travers les siècles, elle en a triomphé.

— Il convient, a-t-il dit, que l'Eglise soit éprouvée, comme la vigne doit être taillée pour ne donner que de beaux fruits. A une grande société de chrétiens où tous ne seraient pas dignes de ce nom, Notre-Seigneur préfère l'assemblée restreinte des fidèles qui persistent à l'honorer lorsqu'on y trouve quelque peine. Il bénit l'épreuve subie en son nom, la féconde, et le sang des martyrs est la prodigieuse semence qui a peuplé la terre de véritables enfants de Dieu.

Nous sommes revenues toutes réconfortées de ces bonnes paroles et de la hauteur d'âme qui se manifeste en notre doyen. Sans lui, sans l'espoir qu'il insuffle, je ne sais où nous trouverions la force de supporter la vue de notre église fermée et de cette barrière qui l'isole à la manière d'un lieu de contagion.

5 septembre. Jour anniversaire de ma naissance. — J'entre aujourd'hui dans ma vingt-deuxième année. Il s'en faut de peu que le récit de celle que j'achève ne soit tout entier contenu ici. J'ai pris une sorte d'amer plaisir à relire hier en partie ce cahier, confident presque quotidien de mes pensées. Je regrette de ne pas l'avoir commencé plus tôt : les jours sont si rapides et notre mémoire est si précaire qu'il nous reste bien peu de chose dans l'esprit de ce que chaque heure nous apporte et qui, parfois, déborde notre entendement. Je m'en rends compte en retrouvant, au long de ces pages, des événements dont j'avais à peine souvenance.

Ce retour sur moi-même et sur l'emploi de cette année m'a plongée dans de graves réflexions. J'ai vu comme on se leurre volontiers, combien l'on est souvent peu digne des modèles qu'on se choisit. On reste épouvanté de l'orgueil qui est en nous, lorsqu'il nous est donné d'en prendre la mesure!... Eugénie de Guérin, cœur si pur, sous l'inspiration de qui j'ai commencé d'écrire ici, comme je me suis éloignée de vous, dans quels sentiers ignorés de votre sagesse ai-je osé porter mes pas? Si votre ombre évoquée s'est d'abord penchée sur ces pages, comme elle a dû bientôt s'en détourner et me fuir!... Pardonnez-moi; un trouble que vous n'avez jamais éprouvé, ou que vous sûtes à temps dominer, a saisi la fille raisonnable qui traça les premières lignes de ce journal. Ne la condamnez point : il est des heures terribles

où le cœur bannit toute loi; il est des jours si beaux, des ciels si tendres qu'on ne peut plus accepter d'être seule à en accueillir la splendeur. Je sais, je sais que ces jours, ces tendres jours, vous les avez connus, et que mieux que moi vous les avez su chanter. Peut-être par cela même fûtes-vous délivrée de la concupiscence que trop de beauté dépose en nous. Ah! que de nouveau votre sagesse m'inspire! Voici que, repassant ma vie, je n'y trouve rien qui puisse valoir aux yeux de Dieu, rien de ce que j'y eusse voulu mettre et qui pût demeurer devant lui. Mon vœu de servir fut stérile; ma bonne volonté n'a porté aucun fruit.

Pourtant mon désir avait été entendu, cette occasion de me donner que j'appelais, elle m'a été offerte, il me faut bien le reconnaître en relisant ces pages où, au début de ce cahier, j'acceptais une union dont tant de bien pouvait sortir pour les miens, pour l'église, pour la cité!

Un cœur qui se garde mal, comment garderait-il les autres? L'ennemi que je souhaitais repousser, c'est en moi qu'il a fait sa demeure; je fus sa proie et peut-être ne l'ai-je pas entièrement banni. S'il ne tenait qu'à moi d'effacer, de racheter ce qui ne s'efface ni ne se rachète : l'emploi des jours qui ne reviennent pas, c'est de tout mon sang que je paierais leur suite écoulée pour revenir à ce jour qui me trouva disposée au devoir, soumise à la mission qui m'était offerte d'assurer, par mon simple consentement à une union si convenable, le bonheur de tous autour de moi.

Le salut était devant moi comme un fruit désirable qu'il me suffisait de cueillir; une main providentielle inclinait jusqu'à moi la branche qui le portait, je n'avais que la peine de le prendre... Je ne l'ai point fait! Je me suis détournée, le jugeant amer et peu propre à me satisfaire, comme s'il se fût agi de mon seul besoin, de mon unique joie! Je me rappelle ce jour où mon père m'a parlé, mon trouble intérieur, mon indignation, ma révolte, ce *non serviam* d'un cœur trop faible et qui, ayant souhaité au delà de ses forces, reculait devant une charge imprudemment appelée. Faible cœur de femme qui trouvait des larmes à répandre sur les maux de la ville, sur l'église en péril, les malheurs prêts à fondre sur la cité, faible cœur qui désirait la victoire, appelait un sauveur, s'offrait en holocauste, et qui, miraculeusement exaucé, se dérobe parce que, dans le bonheur accordé, sa part ici-bas n'était pas assez grande!

Que j'eusse dit oui lorsque les Ongrand demandaient ma main, je donnais à la cause le défenseur que Dieu lui ménageait; M. Ongrand, que j'intéressais au salut de l'église, l'imposait en gage de son alliance avec la cité. La basse ville qui le respecte s'apaisait

sur sa parole et consentait enfin à la réalisation de nos désirs, la nef restaurée n'eût pas cessé de vibrer du chant des cloches et de porter à Dieu l'essaim des âmes à elle confiées. Au lieu de cela, la ville continue les luttes intestines qui la mènent à sa perte, les haines s'accroissent, les âmes s'égarent, la maison de Dieu est fermée et son prêtre lui-même n'y peut rentrer. Quelques jours encore, elle croule et c'en est fait du troupeau qu'elle garde et que seule sa flèche élevée défend encore des derniers périls. Ah! que le Malin a bien mené ses ruses! Comme il a su me jouer et faire bon marché de moi qui me proposais de lui être un obstacle! Quel ange noir m'a-t-il dépêché? Qu'il est près de vaincre et quel triomphe lui ménage ce siècle-ci! De tous les assauts qu'il livra à nos murs, voici que sonne le plus terrible, celui qui lui donnera cette victoire que ne lui purent assurer ni les fureurs hérétiques, ni les sacrilèges révolutionnaires. Il y touche, elle est certaine, et peut-être me sera-t-il demandé compte, à moi! de l'aide que je lui aurai prêtée.

9 septembre. — Une nouvelle circule dans la ville qui nous jette tous dans une vive inquiétude: le maire aurait, paraît-il, refusé à notre curé l'autorisation que celui-ci demande, au nom de tous ses paroissiens, de réparer à ses frais notre église. De plus, un loyer va être exigé pour l'utilisation que l'on fait du couvent et de sa chapelle.

Tout ce qui reste de familles religieuses dans notre cité s'est montré atteint par une iniquité si grande, et beaucoup en ont éprouvé une indignation qui a réveillé leur foi. Il n'est pas jusqu'aux femmes de la basse ville qui ne se trouvent choquées dans leurs sentiments profonds et qui ne s'élèvent contre l'injuste décret qui leur ôte le droit d'ouïr la messe et de se faire enterrer chretiennement.

Pour une fois, M. Artiguelongue a dépassé le but et ne se voit soutenu que par quelques énergumènes sous l'influence desquels il se repent peut-être déjà d'avoir agi.

Dès que le scandale fut certain, mon père, habituellement si calme, est entré dans une vive colère et a juré qu'il dirait son fait à M. Artiguelongue. Il est sorti afin de voir quelques amis avec lesquels il veut tenter de faire obstacle à la décision du maire.

Il venait de partir quand M. Ongrand est entré pour le voir. La gêne que je pensais éprouver en me trouvant en face du maître de la Grand'Font est, grâce à sa cordialité, tout à fait disparue. Il venait s'entretenir avec mon père, espérant bien le trouver de son avis qui est de ne pas accepter sans se défendre l'injuste arrêt

qui nous menace. Nous lui avons dit qu'il était aussi dans cette idée et venait de sortir pour la communiquer à quelques-uns des nôtres. M. Ongrand est parti à sa recherche.

Mon père vient de rentrer; il nous a donné le résultat de ses démarches : chaque habitant, quelle que soit la tiédeur de ses sentiments religieux, sent lésé en lui un vieux fond d'idées catholiques qui y tient plus de place qu'on ne pensait. Les uns ont dans l'église des souvenirs personnels, d'autres se rappellent comme l'a aimée leur mère, et encore que tel de leur parent y fit des dons. Tous enfin se sentent en ce lieu un intérêt quelconque et y voient un patrimoine qu'il serait criminel de laisser périr au lieu de le transmettre à leurs fils, comme nos pères eux-mêmes nous l'ont transmis.

Les uns parlent d'en référer au préfet, d'autres d'écrire aux journaux du chef-lieu et même de la capitale où quelques hommes éminents ont pris la défense des monuments religieux. M. Ongrand a jugé plus court de voir M. Artiguelongue et de lui faire comprendre dans quel désordre, pour l'amour d'une poignée de fanatiques, il va jeter la cité.

On ne sait encore ce qui sortira de leur entrevue; elle n'avait pas pris fin lorsque mon père est revenu, mais nous en aurons bientôt des nouvelles. Quoi qu'il en soit, je ne puis croire que cette chose ait lieu, que l'église reste close en dépit de ceux qui veulent y rentrer.

10 septembre. — Notre maison a été, hier au soir, le théâtre d'une réunion assez nombreuse et bien inattendue. M. le Curé étant venu voir mon père tout de suite après dîner pour connaître par lui le résultat des démarches qu'il savait avoir été faites, M. Ongrand est arrivé peu après, cherchant notre doyen qu'il n'avait pas trouvé à la cure. Quelques voisins qui l'ont vu entrer, ou à qui sa voiture arrêtée à notre porte a révélé sa présence chez nous, se sont empressés de l'y rejoindre, et la salle s'est tout à coup trouvée pleine d'une assemblée bruyante au milieu de laquelle ma mère et moi n'avons pu que demeurer.

M. Ongrand a commencé d'expliquer, alors, qu'il avait tenu avant tout à se rendre compte de l'effet produit par la décision municipale sur le peuple du port. Celui-ci, bien qu'intimement flatté de l'emporter sur nous, n'a pas été long à comprendre que la mesure vexatoire prise contre notre parti ne lui vaudrait rien de bon à lui-même. Il se fait, en effet, en ce moment de l'année, un grand transport des fûts nécessaires à recevoir la prochaine récolte. Ces fûts, pris au-delà du chef-lieu ou aux quais de celui-ci,

sont amenés chez nous, en parties à peu près égales, par le chemin de fer et par les gabares. Que les quelques propriétaires demeurés fidèles à la voie fluviale, et dont M. Ongrand se trouve être le plus important, enlèvent ce dernier bénéfice aux bateliers de la basse ville, ceux-ci ne trouveront plus guère l'occasion de tendre leurs voiles. M. Ongrand, qui le leur a fait sentir, n'a pas eu de peine à les conduire à une vue plus juste des affaires présentes et à leur donner de l'humeur contre ceux dont la maladresse menace leur commerce par un zèle excessif à servir de vaines rancunes.

Plus fort de les savoir ainsi disposés, le propriétaire de la Grand'Font s'est enfin rendu chez M. Artiguelongue, qui a d'abord refusé de le recevoir, occupé qu'il était à tenir conseil avec ses partisans, mais qui, ceux-ci partis, n'a pu fermer sa porte à notre ami.

M. Ongrand fut autrefois en rapport avec M. Artiguelongue du temps que celui-ci faisait le courtage des vins; il s'est présenté comme un ami de l'ordre, désireux d'obtenir que M. le maire ne maintînt pas son refus de permettre que l'église fût réparée. M. Artiguelongue commença par le prendre de haut, prétendit n'avoir de comptes à rendre à personne et déclara à la fin que la somme offerte par le Curé était insuffisante, la commune ayant assez de frais par ailleurs sans donner dans la fantaisie d'entretenir des ruines, « dernier asile de la superstition et de l'erreur ». Sur quoi, M. Ongrand, de qui je n'aurais osé tant attendre, a offert volontiers de combler la différence et de se charger, à lui seul, de la direction des travaux.

La discussion s'est terminée sans qu'une réponse ferme ait été obtenue; mais une prochaine réunion du Conseil municipal sera saisie de la demande de notre ami et décidera s'il doit y être donné suite.

L'avis de tous a été que cette décision ne pouvait qu'être favorable, attendu que les nôtres sont en nombre au Conseil et que l'état d'esprit qui est celui de la basse-ville laisse prévoir que ses mandataires se joindront pour la plupart à nous.

C'est avec une reconnaissance infinie que j'ai serré les mains de M. Ongrand et l'ai loué de son intervention bienheureuse. Chacun de ceux qui étaient là l'ont félicité à leur tour, et il n'y a eu qu'une voix pour reconnaître que c'est à lui que doit revenir, l'année prochaine, la direction des affaires de notre ville.

Il a pris sa tête à deux mains pour se dérober, en disant « qu'on ne l'y repincerait pas de sitôt à se mêler de la chose publique »; et, comme on insistait, lui représentant qu'une intervention aussi

heureuse que venait de l'être la sienne ne devait pas s'arrêter là :

— Ce que j'ai fait, a-t-il déclaré, ne vient point de moi seul, à vrai dire, mais de mon fils Christophe qui en a eu l'idée et qui aurait agi à ma place s'il n'avait pensé que mon âge était plus propre à en imposer que le sien. Mais, — a-t-il repris, se recoiffant machinalement de son chapeau de feutre aux bords lourds, — je vois bien que ce n'est pas là mon affaire et qu'il vous raconterait tout cela mieux que moi : c'est un garçon qui a été aux écoles, ajouta-t-il avec cette gravité soudaine qu'il prend en parlant de son fils et le respect qu'il a pour le savoir que celui-ci lui doit. — Pour moi, cela se sait, je n'ai jamais vu plus loin que mes « règes » de vigne; sorti de là, le bonhomme est fini, et les petits enfants d'aujourd'hui lui en remontreraient. Dès ce soir, mes amis, je rentre dans mon trou, et bien fin serait qui m'en fera sortir!

Chacun s'écria que c'était à Christophe de le remplacer auprès de nous et qu'il fallait que celui-ci acceptât de prendre notre défense. Mais le vieux vigneron résistait encore :

— C'est bien du tracas pour un garçon de son âge; il ne faut point, voyez-vous, prendre charge si lourde que nos épaules ne la puissent porter : c'est mon avis.

Mais, malgré lui, la vive lueur de ses yeux montrait l'intime fierté de voir son fils désigné comme chef par des hommes d'âge. M. le Curé, surtout, insistait, voyant en tout cela une main providentielle et persuadant chacun d'exiger la candidature de Christophe Ongrand aux élections de l'an prochain.

Nos gens se sont enfin retirés, faisant retentir le couloir d'un bruit de pas et de voix passionnées. M. Ongrand a dû s'arracher, pour partir, aux serrements de mains, aux témoignages d'admirative sympathie que tous se croyaient en devoir de lui donner, et peu s'en fallut que son cheval, en s'enlevant, ne molestât les plus enthousiastes. Cette chaleur revenue au cœur des nôtres me comblait d'espérance, et cette soirée, où dans notre logis, à la lueur de nos modestes flambeaux, j'ai vu une conviction profonde et la volonté de ne rien laisser périr de nos plus nobles institutions se ranimer sur des faces trop longtemps indifférentes et tournées uniquement vers les biens terrestres, a laissé dans ma mémoire un ineffable souvenir.

Un regret, un profond regret aussi dans mon cœur!

11 septembre. — La Providence se montre parfois si visiblement à nous que l'on ne peut pas ne point la reconnaître : je gémissais l'autre jour d'avoir dédaigné ses offres, voici qu'elle me les renouvelle aujourd'hui.

Comme je m'attardais dans ma chambre, ma toilette finie repassant dans mon esprit la suite des événements de ces jours-ci, mon père est entré, et son air grave, autant que la singularité de sa présence dans ma retraite où il ne monte jamais, m'ont donné une surprise dont il s'est rendu compte. Il me pria de m'asseoir près de lui et, s'étant recueilli un moment, me dit qu'il m'observait depuis quelques jours et me trouvait l'air préoccupé, triste même parfois, et qu'encore que les incidents de ces temps-ci en pussent être une cause suffisante, il craignait qu'il n'y eût à cela quelqu'autre motif. Il me parla de ma santé, je l'assurai qu'elle était parfaite. Il me demanda alors si je ne ressentais aucun regret d'avoir opposé mon refus à la proposition de mariage qu'il m'avait soumise quelques semaines plus tôt. Je déclarai, non sans fausser un peu ma pensée, que, n'en ayant point à proprement parler du regret, je croyais cependant avoir agi trop vite, sans de suffisantes réflexions. Il baissa la tête et, la relevant pour me regarder fixement, me pria de répondre en toute franchise et de lui dire comment j'accueillerais la même proposition s'il se pouvait qu'elle me fût présentée pour la première fois aujourd'hui. Je lui déclarai que, par suite des réflexions auxquelles je m'étais livrée depuis mon refus à la demande des Ongrand, je me garderais de répondre aussi légèrement.

— Pardonne-moi donc, reprit-il, une innocente supercherie et sache comment il se fait que tu puisses encore décider de ton avenir; je n'ai pu croire définitif ni rapporter aux Ongrand le refus que tu faisais de leur fils. Tant de convenances et d'intérêts plaident en faveur de l'union projetée que je ne puis encore renoncer à l'idée de la voir se réaliser un jour. M'inspirant de la réponse de ta mère lorsque je lui demandai de m'accepter pour époux, je me suis permis de faire celle-ci à M. et Mme Ongrand : que tu désirais, pendant trois mois encore, t'éprouver au sujet d'une vocation religieuse que tu croyais te sentir... Nous étions à la mi-juin, septembre commence, et nous touchons à la date où j'ai promis de faire connaître notre décision. Il ne dépend que de toi qu'elle soit affirmative.

Il se fit à ce moment-là, en moi-même, je ne sais quelle illumination par laquelle je connus bien que mon sort était fixé et que je serais un jour la femme de Christophe. Je cachai cependant mon visage dans mes mains et restai muette. Quand je regardai mon père, le calme s'était fait sur mes traits, et c'est presque avec un sourire que je lui demandai quand il souhaitait connaître ma réponse.

— Le plus tôt possible, car, si elle est bonne, me dit-il, je l'apporterai sur le champ à la Grand'Font.

— Ma surprise est telle qu'il me faut m'en remettre, avant de me décider définitivement.

A son tour il posa ses deux mains sur son visage et resta un instant silencieux. Puis, me découvrant ses traits dont l'expression douloureuse me troubla, il dit :

— Près de te voir consentir à ce que je désire, il me faut, quoi qu'il m'en coûte, te donner les raisons de l'exigence que j'ai paru te montrer et qui, d'abord, t'a peut-être froissée. Tu jugeras quand je t'aurai tout dit de ma pensée, mais souviens-toi qu'avant de rien tenter auprès de toi, j'ai pris soin de me convaincre que tu pourrais être heureuse avec celui que je te désigne pour mari. A l'heure actuelle, si tu n'as pas pour lui d'insurmontables antipathies, je suis assuré qu'aucun parti ne saurait mieux te convenir.

« Tu sais la crise que traversent les vignobles et que chacun reconnaît aux difficultés qu'il a de tirer quelque bénéfice de ses biens. Il faut, pour s'y retrouver, une persévérance, un labeur que seule une famille comme celle des Ongrand sait fournir; il y faut encore des ressources qui, hélas! ne sont plus dans cette maison!... Est-ce moi qu'on doit accuser de les avoir dispersées? D'autres auraient-ils mieux géré nos propriétés? Je me mets, par la pensée, en face de mon père qui, avant de mourir, a prévu les années néfastes qui sont venues depuis; et il me semble que lui-même, avec toute sa science, tout son génie en ce qui touchait aux choses de nos terres, eût éprouvé bien du mal à les maintenir dans leur rapport habituel. Cependant je ne nie pas que ses capacités étaient autres que les miennes et que j'étais peu désigné pour réussir aux tâches qui exigent une longue prévision et une constante activité.

Les yeux arrêtés sur la fenêtre, il parut réfléchir quelques instants, et, souffrant, comme lui de cette confession pénible, j'allais le prier de l'interrompre, quand il reprit avec une sorte de fièvre :

— Par le mariage que tu peux faire — s'il n'en doit rien coûter à ton cœur — tu restitues à notre domaine tout l'espoir qu'il n'a plus de s'étendre et de fructifier. Les Ongrand ont su ménager, à travers les années maigres, les ressources nécessaires à donner aux vignes les soins incessants qu'elles réclament aujourd'hui. Tu sais leur goût de la terre; leur intelligence à faire valoir... Christophe me paraît, avec plus de largeur d'esprit que son père, destiné à continuer l'œuvre de celui-ci. Dès son union avec toi, c'est presque une moitié de nos propriétés qui passe en ses mains actives. L'entretien du reste ne dépassera plus mes pouvoirs, et

j'espère, à ma mort, te livrer les plus vieux de nos champs dans leur pleine prospérité; vous aurez alors à vous deux, et d'un seul tenant, la plus magnifique exploitation du pays.

« C'est à tout cela que je voudrais que tu réfléchisses; mais sache encore qu'au milieu des dangers qu'il entraîne, ton refus, s'il t'est dicté par la crainte de ne pas trouver le bonheur, me paraîtra légitime, et je ne te reparlerai jamais de ce projet.

Il avait pris mes mains, je lui tendis mon front et, surmontant difficilement l'émotion qui me venait de son discours, je lui demandai de me laisser à moi-même.

Dès qu'il fut sorti, je m'appuyai, debout, à la fenêtre ouverte. Le soleil matinier jouait sur les toits de la ville basse et le fleuve frémissait de ses multiples reflets. Une rumeur joyeuse montait du port où des matelots déchargeaient de gabares montées avec le flot les fûts pris en amont et apportés chez nous pour y être emplis du vin que septembre achève de mûrir sur nos coteaux. D'autres gabares aux voiles tendues se hâtaient d'aborder sous une cargaison semblable dont le poids mettait leur pont à fleur d'eau. Au large, gagnant l'embouchure et la mer, un paquebot passait, crachant une épaisse fumée par sa cheminée inclinée vers l'arrière entre de hauts mâts. Sa sirène s'éleva et traîna au loin comme un adieu aux rives quittées. A mes pieds, sur la place silencieuse, le soleil projetait l'ombre aiguë du clocher prisonnier et muet. Un enfant se balançait sur la corde de la barrière; deux femmes passèrent dont l'une aidait l'autre à porter un panier... J'aperçus entre les arbres la fenêtre derrière laquelle prie et languit Mathilde Casade. Tout cela me parut, sous je ne sais quel jour étrange, une scène préparée qui se déroulait à mes yeux, dans un ordre préétabli. Tout d'un coup, la place fut vide, un grand silence se fit, il me sembla que tout entrait dans l'attente et fixait sur moi des regards anxieux... Je sentis le consentement s'échapper de mon cœur et s'épandre au dehors où la vie, soudain, parut reprendre. Mes mains se joignirent sur le rebord de la muraille et, dans l'enivrement subit d'une joie qui m'était inconnue, je m'agenouillai devant le ciel éblouissant qui emplissait ma fenêtre, et ce fut, du fond de moi, ma prière d'enfant qui monta à mes lèvres, le *Notre Père qui êtes aux cieux*... je répétai ces mots : *que votre volonté soit faite*, et j'ajoutai : Seigneur, que votre servante aime celui que vous lui avez choisi.

V

Fin septembre. — J'ouvre de nouveau ce livre, sur la couverture duquel j'ai dû, tout à l'heure, enlever la poussière qui s'y

était amassée. Suis-je bien celle qui écrivit les quelques pages que je viens d'en lire? l'inquiétude dont elles témoignent est déjà si loin de moi!

Si mon mariage avec Christophe Ongrand n'est pas encore une chose publiquement annoncée, il n'est plus un secret dans la ville, et chacun, il me semble, en parle tout bas sur mon passage. Il n'y a encore aucun anneau à mon doigt; mais, pour la première fois, depuis mon enfance, un autre homme que mon père a posé ses lèvres sur mon front, et c'est là le sceau que Christophe a mis à notre entente. Dès que son père lui eut fait part du consentement que le mien lui apportait, une entrevue eut lieu, ici, d'où notre bon accord est résulté. Je le vois chaque jour et me fais si bien à sa présence que l'heure qui doit l'amener me semble lente à venir et que celle où il est près de moi s'en va, tout au contraire, d'un train plus rapide. Il est grand, et c'est à peine si ma tête atteint à son épaule, et il faudrait qu'il fût assis pour qu'elle s'y pût reposer. Son torse est large, ses mains fortes, et toute sa personne donne confiance autant que sa face lente à s'émouvoir, et ses yeux calmes où j'ai le sentiment que mon regard, en s'y plongeant, pénètre jusqu'à son âme. Quoique, tout comme son père, capable de colère, il a, plus que celui-ci, les vertus essentielles au fort, et qui sont patience et bonté.

Rien ne pouvait mieux me plaire en l'époux qui m'est destiné. Je le vois à mon côté comme un arbre élevé à l'ombre duquel il fera bon demeurer, comme un maître puissant à qui j'aimerai obéir. Je n'éprouve point auprès de lui le trouble mortel que je connus à certaines heures, mais bien plutôt une sérénité douce, une parfaite égalité d'âme. Ce n'est point ici le bouleversement de mes puissances, mais au contraire leur soumission à un être que je sens me dominer par le parfait équilibre des siennes. Dès le premier jour, tant nous fûmes prompts à nous entendre, j'eus auprès de lui cet étrange sentiment de bien-être, d'abandon confiant que j'éprouvai un soir d'orage où mon père, surpris avec moi par la pluie et loin de la maison, me porta tout courant dans ses bras jusqu'à une ferme où nous fûmes abrités.

Ainsi me remettrai-je à lui pour la vie.

Je le sais plein de projets très nobles dans l'accomplissement desquels je serai heureuse de l'aider et de lui prêter le concours de mes humbles lumières. Je lui ai laissé entendre combien sa généreuse démarche en faveur de notre église et la façon délicate qu'il a eue de faire intervenir son père surent m'aller au cœur, et je lui ai demandé ce qui l'avait amené à agir ainsi. Il m'a dit que depuis trois mois, et dans l'attente de la décision qu'il me croyait

occupée à mûrir, il avait lu et beaucoup réfléchi et qu'enfin, persuadé que notre ville ne retrouverait le calme que dans une union raisonnable de ses partis à l'ombre de cette Arche d'alliance qu'est l'église, il s'était indigné de l'injuste désir qu'on avait de nous priver de ce refuge et de prolonger nos querelles. Un grand mouvement se fit alors en lui qui le poussa à l'action et à se charger du rôle de représentant que les nôtres lui offrent de si bon cœur.

Ainsi, sans que Christophe m'ait vraiment montré de grands sentiments religieux, je puis être certaine de sa sympathie pour les miens et que ceux-ci ne trouveront à s'exprimer aucun obstacle dans ma nouvelle famille, ce qui, avec la grâce de Dieu, me permet d'espérer beaucoup de l'avenir.

J'ai encore voulu savoir s'il songeait à moi depuis longtemps et comment lui était venue la pensée de me prendre pour femme. Il m'a d'abord avoué que la proximité de nos terres ne se trouvait pas étrangère à ce projet que, de leur côté, ses parents auraient toujours vu d'un œil plein de bienveillance. Et, loin qu'elle me choquât, j'ai aimé cette franchise et ce que cette considération ajoute de solide à la base de notre union. Christophe, d'autre part, soit qu'il fût prévenu en ma faveur de la façon que j'ai marquée, soit que ma personne lui fût à ce point sympathique, ne me voyait pas grandir, paraît-il, avec indifférence et pensait à moi fidèlement, quoique de façon très discrète. Il m'a parlé de la visite que je fis chez lui en janvier dernier avec ma mère et du grand espoir que, bien injustement, elle lui avait donné.

— Vous souvenez-vous, m'a-t-il dit encore, de ce matin de Pâques où nous avons causé comme je passais sous votre fenêtre? Vous rappelez-vous ce chant douloureux qui monta des sillons?... Il s'est passé en moi, à cette minute, quelque chose de profond : votre vue m'était d'une douceur sans pareille et je me sentis tout d'un coup capable de grandes choses; je dus vous l'exprimer assez confusément, mais en vérité il m'apparut que nous pouvions beaucoup à nous deux pour le bien de cette terre dont je croyais entendre la plainte dans le chant grave de ce jeune paysan. Et je fus sur le point de vous prier de me tendre la main.

— Il y avait à cela, repartis-je en riant et plus émue que je consentais à le paraître, la difficulté de cette fenêtre qui m'élevait de six à sept pieds au-dessus de vous. Mais, ajoutai-je, le beau matin que c'était là! Je me rappelle encore son ciel léger et cette odeur printanière qu'il avait de jacinthe et de bourgeons éclos.

— Et, reprit Christophe, toutes ces cloches qui soudain se mirent à sonner comme un grand éveil sur le monde! C'étaient..., n'étaient-ce pas nos fiançailles dans le ciel?

Et comme il prenait ma main :

— Peut-être, en effet, lui dis-je, les choses humaines se décident-elles là-haut, sans que nous en soyons avertis avant que tinte l'heure qui doit nous amener à les connaître. A votre tour, rappelez-vous les brumes profondes où ce jour-là se perdaient les lointains... Et n'oubliez pas, mon ami, cet appel divin qu'il vous a plu d'entendre au seuil de notre commune destinée. Pardonnez-moi seulement le temps que j'ai mis à en comprendre la juste signification.

Il sourit en me disant que tout ce temps, pour utile qu'il lui eût été, lui avait donné bien de l'ennui et que le ciel faisait souvent payer d'avance ce dont il voulait bien nous consoler. Je l'arrêtai :

— Gardons-nous d'être ingrats, Christophe; Dieu est sage qui paraît exiger en raison de ce qu'il donne, car rien n'est bon que nous ne sentions l'avoir mérité : toute joie qui vient de lui naît à son heure... Voici qu'une grande éclaircie s'est faite dans notre ciel chargé. Ces semaines d'attente ne vous furent pas inutiles... Et moi, pensais-je, comme elles m'ont mûrie!

Je n'oublierai point la joie que ses parents ont montrée à m'accueillir :

— Vous êtes la fille que j'ai vainement souhaitée, m'a dit Mme Ongrand en me serrant dans ses bras.

M. Ongrand m'a lui-même embrassée avec beaucoup d'émotion et m'a souhaité la bienvenue avec un contentement très vif et une fierté qui perçait dans toutes ses paroles et qui, pour vaine qu'elle fût, me flattait doucement.

Nous nous réunissons chez eux le dimanche pour le repas du soir et il en sera de même dans l'avenir. Christophe déjeune ici deux fois la semaine. Mon mariage n'a pas de date exactement fixée, car nous ne pouvons prévoir encore le temps qu'il faudra pour réparer l'église et, d'autre part, la foule d'invités que M. Ongrand a le désir d'appeler aux noces ne saurait tenir dans la chapelle où l'on continue de dire la messe. Je me suis gardée de laisser entendre à mon futur beau-père qu'à mon goût cette chapelle serait suffisante et que je ne souhaiterais pas, quant à moi, un grand concours de peuple à la célébration de mon mariage; je me félicite, au contraire, du vœu qu'il forme d'associer le pays à notre joie, voyant à cela une raison qui hâtera les travaux et la réouverture de Saint-Sauveur.

Il n'est qu'une ombre à tant de joie : Mathilde Cazade n'est plus! On l'a trouvée morte, un matin de ces jours derniers, dans son lit non défait, telle que la voisine qui prenait soin d'elle l'y

avait couchée la veille. Dieu l'aura rappelée à lui pendant le sommeil; sans doute avait-elle assez souffert dans sa vie pour que les dernières angoisses lui fussent épargnées et qu'elle pût aisément passer ce seuil de l'au-delà sur lequel d'autres ont tant à gémir. Sa tâche était-elle achevée? A-t-elle assez mérité pour nous? Part-elle au contraire trop tôt et son holocauste devra-t-il être continué? De là-haut, où elle est puissante, qu'elle nous voie et que, dans cette cité heureuse que les âmes des justes enlevées d'ici-bas s'en vont former aux cieux, elle ne cesse de prier pour le bien de la nôtre et le retour certain de cette ville à la paix.

Aymon et sa mère sont rentrés hier de leur villégiature, et nous ferons prochainement à Mme Lheureux la visite que nous lui devons pour lui annoncer mon mariage.

Jeudi. — J'ai subi la tentation la plus grande, celle à quoi j'étais le moins préparée et devant laquelle je m'étonne de n'avoir pas faibli. Je me sens encore si troublée que j'ai dû me retirer dans cette chambre, cet après-midi, afin de dérober une agitation que je craindrais de laisser paraître et que j'espère apaiser en m'épanchant sur ce cahier.

Ma mère, sans m'en rien dire, reculait évidemment devant la nécessité d'une visite à faire aux Lheureux. Cette visite ne pouvant être différée, je l'ai priée d'en fixer la date; nous sommes allées hier chez nos amis.

Mme Lheureux m'a fait les plus affectueux compliments sur la nouvelle qu'elle a feint de se laisser apprendre. Elle nous a dit ensuite sa surprise au récit qu'on lui fit, dès son arrivée, des événements dont notre ville a été le théâtre et sa joie de les voir se terminer si bien pour l'église et pour nous. Son séjour hors de chez elle lui aura été favorable; elle paraît rassérénée, et la mort de sa mère l'affecte décidément moins que je ne le craignais. Toute sa présente inquiétude vient de ce qu'Aymon ne résiste plus à ses goûts et demande qu'elle lui permette de s'y livrer uniquement en le laissant s'établir à Paris. Elle m'a suppliée de le voir en particulier et de le raisonner de mon mieux, me prêtant, bien à tort, sur l'esprit de son fils, plus d'autorité qu'elle en possède elle-même.

« Et quoi, pensais-je, faut-il que ce soit moi qui plaide contre un départ qui m'assurerait le calme? »

Un regard de ma mère me signifia qu'elle partageait mon trouble et m'engageait à décliner la difficile mission. Mais Aymon nous ayant rejointes au jardin, où Mme Lheureux venait de nous faire asseoir, celle-ci s'est levée, entraînant ma mère et me lais-

sant seule avec lui. Un soleil encore chaud de prime automne dorait la pelouse dont l'herbe avait crû pendant l'absence des maîtres et où éclataient des corbeilles de géraniums et de sauges cardinales; un amer parfum s'en élevait par instant; des feuilles jaunissantes, enlevées aux arbres voisins, y semblaient flotter çà et là ainsi que sur une eau paisible. Nous fûmes un moment silencieux, écoutant en nous des voix confuses qui répondaient à celle de ce jardin sur son déclin où notre passé revivait, et dont un or funéraire tachait, çà et là, les charmilles.

J'ouvris l'entretien pour interroger Aymon sur lui-même et m'acquitter, selon mon pouvoir, du rôle que je m'étais laissé confier. Je le trouvai nerveux, un peu triste et mal disposé à me satisfaire. J'appris cependant que les quelques semaines qu'il vient de passer en face du grand spectacle de la mer, en apportant le repos à son esprit, lui avaient permis de s'interroger à fond, et qu'il était décidé à suivre uniquement la voie où il se sent appelé.

Je lui parlai de sa mère et lui dis que je la croyais très alarmée par l'idée de le voir s'éloigner.

— Et, demanda-t-il, elle vous a chargé de me le faire entendre?

— Que pensez-vous qu'elle devienne, repris-je, dans cette maison où vous la laisserez seule?

— Je n'y peux vivre moi même, dans l'état d'inquiétude où je me trouve; j'ai soif de quelque chose qui vienne combler mon cœur. Mon art est, maintenant, ajouta-t-il avec une sorte d'amertume, tout ce qui me reste, je veux l'approfondir et y trouver une raison de vivre.

Je l'observais tandis qu'il me parlait, son buste penché en avant, son regard noir fixé devant lui avec, au coin de sa lèvre, ce frémissement qui décèle le trouble intérieur et, le comparant à part moi à Christophe, je me félicitais — presque joyeusement, oserai-je le dire? — de ne plus éprouver pour cet enfant fiévreux qu'une grande charité faite de mon ancienne tendresse et de la compassion que m'inspirait l'étrange état où je le voyais. J'évitai toutefois de me laisser aller à des sentiments qui pouvaient me leurrer encore et sous l'apparent désintéressement desquels mes ardeurs passées avaient beau jeu à revenir.

Il reprit, comme las de parler de soi :

— Vous vous mariez?... Il me semble que c'est l'an passé que vous m'appreniez mes leçons et que nous jouions à cache-cache dans ce jardin.

Emue par ces paroles et le ton dont elles furent dites, je prononçai :

— Vous aussi, vous vous marierez... vous y avez bien pensé, sans doute?

— Peut-être, mais, au vrai, je ne l'espère plus. Quelle femme serait jalouse de posséder un cœur toujours plein, en apparence, d'une pensée étrangère?

— Quelle femme? — murmurai-je, songeant à ce que, quelques mois plus tôt, j'eusse osé répondre, — il en est qui aiment asse pour n'exiger rien de plus que ce qu'on leur donne et s'estimer bienheureuses avec cela.

— S'il en fut une sur la terre, reprit-il lentement, reconnaissez qu'elle ne m'était pas destinée!

A ces paroles suivies d'un regard qui passa comme un trait de feu sur les miens, un monde d'espoirs oubliés et de sentiments endormis se leva du fond de moi-même et je me sentis pâlir à les reconnaître avec l'esclavage qu'ils tentaient de m'apporter. Aymon continuait :

— Vous deviez me garder votre affection; rappelez-vous, Lucile, je vous l'avais demandée.

— La promesse que je vous fis, Aymon, aussi longtemps qu'il fut nécessaire je crois l'avoir tenue. Vous paraissiez alors incertain de votre voie; depuis votre vie s'est orientée, ne m'en veuillez pas d'avoir pensé à la mienne. D'ailleurs, cette affection, ce n'en est qu'une partie que je vous enlève.

— C'est tout entière que je l'aurais voulue, pourquoi m'en retirer quelque chose?

Une émotion sans nom m'accabla et fit se baisser mes paupières.

— Peut-être, dis-je enfin, vous eût-elle été plus fidèle si vous lui aviez marqué votre attachement.

— Il est des biens qu'il faut perdre pour en reconnaître le prix. Il me semblait que vous me seriez toujours unie... et voici que je suis seul! Dites-moi qu'il n'en est rien et que vous ne me quitterez plus.

Il avait saisi mes mains. Dieu, sans doute, entendit dans le mortel silence de cette minute le cri suprême que mon âme jeta vers lui, puisque je ne parus pas entendre ces paroles, qu'un mois plus tôt j'eusse payées de ma vie; puisque mes mains qui brûlaient de répondre à l'étreinte qui les brisait, je les dégageai sans faiblesse des siennes.

— Aymon, Aymon, murmurai-je, ne nous faisons pas un mal inutile, laissons là de vains regrets. Votre vie commence, c'est plus tard que vous choisirez plus sûrement et mieux... Je n'étais pour vous qu'une sœur, une sœur ainée.

— Ah! dit-il, n'est-ce pas là ce qui m'était doux? Vous saviez mes misères et, depuis l'enfance, vous y compatissiez. Vous paraissiez, sous leur triste apparence, discerner en moi quelqu'un de meilleur en qui je croyais avec vous. Qui me sera plus charitable? Et comme vous me laissez désemparé.

— Il est des destinées qui ne doivent point se rejoindre!

Il cacha son visage dans ses mains. Devant nous, de l'autre côté de la pelouse, un grand arbre balançait à son sommet une palme encore ensoleillée d'où, parfois, il laissait choir une feuille semblable à une parcelle d'or et qui tombait à terre dans une série d'oscillations larges auxquelles je prêtais une expression désespérée. Au spectacle de cette silencieuse et magnifique douleur de l'automne, un peu de calme se fit en moi; je jetai un regard désolé sur ma vie, mais j'en acceptai l'avenir et me refusai à déplorer cela qui aurait pu être. Aymon, cependant, relevait la tête et ses yeux étaient rougis :

— Vous avez raison de me fuir; je fus égoïste et léger, et peut-être, parfois, vous aurai-je blessée... Pardonnez-moi, je commence seulement à me connaître; je n'ose même plus espérer que que vous me gardiez votre amitié.

— J'ai franchi, répondis-je en secouant la tête, un seuil au delà duquel il n'est plus de passion et, s'il vous plaît d'y avoir recours, croyez que je vous garderai ma sympathie. Dès à présent, je souhaite que l'existence où vous entrez vous apporte, avec la joie qui vient d'un travail heureux, le calme, la certitude d'avancer dans la voie où Dieu vous désire... Et puissiez-vous recommencer à le prier!

La fraîcheur venait avec le soir et le vent passait dans les branches; les feuilles, plus nombreuses, se détachaient des arbres et continuaient de tomber. L'une d'elles, après avoir tournoyé au dessus de nos têtes, frôla ma joue et se déposa sur ma robe. Je considérai un instant cette chose fragile et flétrie et, telle qu'un menu cadavre sur mes genoux, tout ce qui me restait du printemps merveilleux que j'avais vu se lever sur le monde. Le gravier criait sous les pas de nos mères qui se rapprochaient en causant.

— C'est moi, dit Aymon, qui vous souhaite d'être heureuse; si je prie jamais, ce sera pour cela.

En voulant me lever, je sentis mes jambes fléchissantes et je dus faire effort pour me mettre debout. La feuille sèche qui était demeurée sur ma robe glissa à terre et mon premier pas l'écrasa.

— Ce grand garçon vous a-t-il fait part de ses folies? me demanda M[me] Lheureux, en posant sa main sur l'épaule de son

fils pour s'appuyer à lui avec tendresse : il parle de quitter sa mère, le croiriez-vous?

Cependant ses yeux ardents m'interrogeaient. Que notre cœur a de peine à considérer autre chose que soi! De cet entretien dont je sortais brisée, Mme Lheureux ne voulait connaître que ce en quoi j'avais pu la servir, et moi qui m'étonnais de son égoïsme, je n'avais pas eu un mot pour faire entendre à son fils ce qu'elle m'avait priée de lui dire.

— Nos enfants n'ont qu'un temps à nous appartenir, reprit ma mère qui semblait lire en moi; ils sont dans nos mains comme la flèche dans la main du guerrier, ajouta-t-elle avec un faible sourire. Aymon sera, quelque jour, un grand artiste dont vous serez fière.

— Je ne lui demande que d'être un bon fils, déclara notre amie, en attirant jusqu'à ses lèvres le front de son enfant.

Celui-ci, dont j'évitais les regards, relevait avec soin sur les épaules de sa mère le châle qui en avait glissé. Les mille voix du soir commençaient à s'élever de la terre : rumeurs d'étables et sonnailles qui se fondaient au loin; un souffle embaumé passa sur le jardin qu'il nous fallait quitter; je voulus, avant de sortir, l'embrasser d'un dernier coup d'œil. Entre les grands marronniers dénudés par places et dont les fruits, jadis, servaient à nos jeux, la Diane de pierre apparaissait, élevant un trait aigu qu'empourprait le crépuscule; la vigne vierge, sous le manteau de laquelle je m'étais un jour dérobée, ensanglantait le mur des communs, la tête des peupliers oscillait comme pour me plaindre, les corbeilles de sauge mettaient dans l'herbe leurs taches écarlates et, derrière la maison basse et sa calme façade, je revoyais en pensée la haute pierre creuse à l'angle de laquelle s'était blessé un front d'enfant dont j'avais doucement baisé la plaie. Ainsi, autour de moi, ces humbles et chers monuments de ma vie s'unissaient à ma douleur et, dans ce cadre d'un malheureux amour, la saison elle-même évoquait l'idée de renoncement, de mort à soi-même et jusqu'à celle d'un paisible et lointain renouveau.

Pas à pas nos amis nous accompagnèrent autour de la pelouse jusqu'à l'allée au bout de laquelle la porte s'ouvre entre deux hauts cyprès. Aymon et moi allions devant, les yeux baissés; parvenus à la grille, nous nous serrâmes les mains pour l'adieu; entre nous, l'ombre jetait déjà son voile. Mme Lheureux, se rappelant alors le motif qu'avait eu notre visite, me renouvela ses vœux et, dans le baiser que nous échangeâmes au seuil où mon enfance avait joué, quelque chose se retira de moi que je ne puis dire, et c'est alors que je faillis pleurer.

Vendredi. — Je me suis attardée plus que je ne pensais, hier après-midi, dans la rédaction des pages qui précèdent et quand, surprise par l'heure, je suis descendue, ma mère m'a reproché de l'abandonner alors que nous n'avons plus que quelques semaines à vivre ensemble. C'était la première fois qu'elle me laissait entrevoir sa tristesse à l'idée de notre séparation et du vide que mon absence va faire ici. La fin du jour étant belle, elle m'a demandé en compensation de l'accompagner dans une promenade qu'elle voulait faire et, bien que je fusse épuisée par la scène que je venais de revivre en l'écrivant, j'acceptai avec joie l'occasion qui m'était donnée de réparer l'éloignement où je venais de me tenir.

Nous nous sommes dirigées vers la campagne, tournant le dos au soleil sur son déclin qui couchait devant nous nos ombres démesurées dont la déformation nous divertit un instant. Les rayons presque horizontaux répandaient de chauds reflets sur les vignes touffues dans lesquelles, d'une main alerte, des femmes encore au travail enlevaient à chaque pied les feuilles qui empêchent les grappes de mûrir. Ma mère me confiait sa tendresse pour ces beaux jours d'automne que les vents du Sud font parfois si chauds et qui semblent plus doux d'être les derniers où le ciel nous rie. Au bout d'un instant, elle me dit qu'elle n'avait pas voulu me questionner, la veille, au sortir de chez nos amis, parce que je lui avais paru fatiguée, mais qu'elle aimerait savoir si j'avais réussi à ramener Aymon à des idées plus sages. J'avouai que c'était à peine si j'avais tenté de le retenir, l'ayant trouvé décidé à ne suivre que sa propre inspiration.

— Je craignais, me dit-elle, que tu aies eu à souffrir tant tu paraissais lasse et distraite... Ne me caches-tu rien de toi-même?

Je fus sur le point de lui faire part de ce qui s'était passé, mais j'eus peur de l'inquiéter sans que cela fût nécessaire et peut-être encore de ne pouvoir parler sans trouble; je lui dis seulement que nous avions rappelé nos souvenirs et que cela m'avait émue, mais qu'il importait peu puisqu'Aymon s'éloignait et qu'il n'y avait guère d'apparence de le voir jamais revenir.

— Je voudrais, reprit ma mère, que ton repos ne soit pas dû à sa seule absence et que tu fusses certaine de ne garder aucun regret.

Je pensai à part moi à cet instant encore si proche où j'avais eu à choisir et la priai de ne garder aucune inquiétude.

Ma mère me demanda de ne voir en ses paroles que la preuve de sa sollicitude et l'intention où elle était de ne pas permettre que je pusse envisager tristement l'avenir. Nous atteignions en même temps le point culminant de cette route dite du « chemin

nu », sur laquelle nous venons elque fois et qui en cet endroit domine le port et la ville, et nous nous retournâmes pour jouir du spectacle enflammé du couchant dont la pourpre diffuse gagnait tout le ciel. Nous restâmes quelque temps silencieuses, regardant la cité embrasée et le fleuve étincelant. Et soudain je me rappelai un jour de brouillard par lequel, au début de l'année, nous avions ensemble et de cet endroit même considéré la ville. Elle était dans le trouble et nous nous inquiétions sur ses destinées : la paix était alors en moi... Maintenant il semblait que mon cœur se fût fait l'abri de ses querelles et se fût vu cruellement agité, tandis qu'elle semblait, au contraire, commencer de goûter le repos. « A mon tour, pensais-je, qui m'apaisera? » Ma mère me parla et je connus que nos réflexions avaient été semblables :

— Sans t'en rien témoigner, j'ai suivi jour à jour, me dit-elle, les combats intérieurs d'où je te vois enfin sortie, et ton courage m'a souvent émue. J'ai souffert de te laisser les mener seule, mais il valait mieux qu'il en fût ainsi et je priais avec toi. Aussi ma joie est grande de voir ton triomphe.

« Si l'on savait, pensais-je, de quel prix je l'ai payé et comme j'en suis encore meurtrie! »

Elle continuait :

— Pour relative qu'elle soit et passagère, la paix que nous pouvons connaître ici-bas n'est que le fruit de nos luttes, car lorsqu'une première fois nous l'avons perdue, rien ne nous en est plus donné gratuitement. Aussi sont-ils rares ceux qui la connaissent et la gardent; j'ai pour ma part beaucoup à me vaincre en pensant à l'isolement où je vais entrer après ton mariage et bien du mal à me faire à l'idée qu'il faut me séparer de toi.

— Je m'éloigne à peine, me hâtai-je de répondre, et puisque vous venez habiter les Pierrières, nous ne passerons pas un jour sans nous voir.

Elle secoua lentement la tête en disant que je serais très occupée et que je devrais m'habituer à ma nouvelle demeure.

— Mais, reprit-elle, crois bien que je suis trop heureuse de ce que tu te maries selon nos goûts pour m'affliger bien fortement de te perdre.

Elle ajouta, comme m'ayant devinée :

— Ne sais-je pas que nos pauvres bonheurs terrestres se doivent toujours payer de quelque abandon?

Nous nous tûmes encore un instant, absorbées dans une contemplation silencieuse de la cité où la flèche du clocher s'empourprait du reflet de l'incendie finissant, puis nous nous remîmes en marche sur le chemin descendant encore baigné de

lumière où nos ombres s'étendaient maintenant derrière nous. Je repassais dans mon esprit les paroles que je venais d'entendre, afin d'en dégager le sens profond et consolateur qu'avait voulu leur donner ma mère; à ce moment la cloche du couvent s'agita pour l'*Angelus* qu'on ne sonne plus à l'église. Ses sons grêles, encore affaiblis par l'éloignement, semblaient ceux d'une voix bien timide et menue, mais, dans le soir où les autres bruits s'étaient tus, ils s'élevaient avec une pureté inouïe, et il me parut qu'avec eux toute la cité convalescente et pleine d'espoir s'exprimait. Une grande douceur m'envahit dont je fus intérieurement baignée; j'oubliai mon mal et le tins pour peu de chose en présence de tout le bien que j'étais fondée à croire qu'il en résulterait au dehors, et peut-être encore en moi-même, ainsi que ma mère semblait surtout l'espérer. Je reportai mes yeux sur elle; le couchant vers lequel nous allions éclairait son visage, et je lus sur ses traits une si sereine expression de tendresse, un si souverain détachement que j'eus honte de ma faiblesse et que mon cœur s'en trouva délivré.

Il est des soirs où le plus doux pardon semble descendre sur notre âme, des soirs profonds, apaisés, où circule une large musique, où un peu de la grande sérénité qui règne sur les choses s'étend jusqu'à notre cœur, où l'on se sent calme et si bien à sa place dans l'ordre universel que la vie vous emporte à la manière d'un courant rapide dont on ne peut douter qu'il vous mène où il est bon d'aller.

A l'heure où j'écris, le soleil se couche dans une de ces gloires que septembre seul connaît, et pénètre ma chambre de ses rayons horizontaux et vermeils qui tapissent les murs d'une lumière d'apothéose. Ma cellule en est tout ardente, et l'estuaire que j'aperçois semble empli d'une coulée de métal en fusion.

Cette splendeur un instant contemplée entre déjà en décroissance; l'incendie s'apaise, le pâle crépuscule va rafraîchir et délasser les choses... Ainsi mon cœur que brûlèrent tant de feux, maintenant paisible, goûte un suave repos.

Où que je porte les yeux, je vois enfin régner la paix que j'eusse achetée de ma vie : mon père retrouve une égalité d'âme que je ne me rappelais pas lui avoir vue; ma mère semble avoir déposé un fardeau. Leur installation aux Pierrières est fixée aux premiers beaux jours et notre maison sera louée à un fonctionnaire qui doit y venir habiter à ce moment-là. Le loyer exigé du couvent a été payé pour plusieurs années, et une école dont notre curé aura la haute direction s'y fondera dès octobre, afin de retenir dans

la ville trop de jeunes filles prêtes à chercher ailleurs l'enseignement religieux qu'on ne dispensait plus chez nous. Avant peu, l'église, autour de laquelle des ouvriers s'emploient tout le jour, s'ouvrira aux fidèles et se voit à l'abri des hostilités qui faillirent la jeter bas. La ville que je sais pacifiée m'apparaît, ce soir, comme une galère heureuse de se mirer dans les eaux tranquilles du port.

L'année qui s'ouvrit dans l'inquiétude s'achèvera pour nous dans la sécurité que j'appelais. Elle décline et touche à la saison pensive. Déjà dans les jardins du bord des routes, les roses trémières qui furent tout l'été des houlettes fleuries n'ont plus qu'une corolle au sommet de leur hampe balancée; déjà par les chemins, s'amassent, au pied des peupliers, les feuilles jaunes qui sont la monnaie d'or de l'automne; déjà les pampres lourds lassent le pied qui les porte et dont il faut qu'ils soient séparés. Tout dit la tâche faite, la fatigue des choses, le désir de rentrer dans l'immobilité, le recueillement profond de l'hiver.

Ainsi, après tant de vains désirs et des jours où trop follement, et comme la vigne, je fleuris, voici qu'avec la vigne encore, je donnerai mon fruit, et, je crois, un fruit riche en promesses : cette résolution qui met du bonheur autour de moi et, sans aucun trouble, m'apporte à moi-même la joie. Je l'ai mûrie à travers les jours les plus chauds, les soleils lourds et bien des orages; peut-être étaient-ils, les uns et les autres, nécessaires à la mener à bien, peut-être ne devons-nous connaître qu'ensuite l'effet des épreuves, en apparence inutiles, où nous nous trouvons engagés. Ce n'est point, hélas! sans murmurer que j'ai subi les miennes; pourtant ce fruit qui en résulte, il m'est donné de connaître qu'il est bon, et tel que Dieu le voulait : c'est de tout mon cœur que je l'offre pour ce à quoi il peut servir.

Et vous, et vous, Aymon, chère figure déjà voilée, ne vous assignerai-je pas ici votre place dans l'ordre nouveau de ma vie?

Je ne crains pas que persiste en vous le regret de ce qui pouvait être et ne sera pas. Vous n'êtes point de ceux dont le cœur se voit comblé par l'amour; il y a en vous, je m'en rends enfin compte, un monde égoïste et fermé qui se défendra jalousement contre toute atteinte, tout sentiment propre à lui nuire ou à le diminuer. Vous ne savez pas comment, pour avoir tenté de le vaincre, je faillis être brisée!

S'il vous isole, ce monde intérieur, et fait de vous un étranger parmi les hommes, le déplorerez-vous? N'est-ce point par lui que vous devez connaître les seules consolations dont vous rêviez? Rappelez-vous le jour où vous m'avez énuméré, tant en musique

et poésie qu'en peinture, les noms de ceux-là que vous appelez vos dieux, et qui, en effet, ne semblent pas avoir été créés pour la terre tant leur vie de chaque jour y fut malheureuse et gênée... Vous n'aspiriez qu'à leur ressembler, bien que votre modestie vous défendît d'y prétendre... Pourtant, que serez-vous si vous n'êtes l'un d'eux?

Allez où Dieu vous mène, pour la mission qui est la vôtre ici-bas; il a trop visiblement marqué votre front, il a trop ouvert vos yeux aux splendeurs de son œuvre pour que vous ne l'y retrouviez pas un jour, prêt à reconnaître le prix infini de vos souffrances et le choix qui pesa sur vous.

Pour moi, de même que nos ceps qui n'ont que faire de leurs vrilles et de leurs feuilles et les dispersent au vent quand la grappe qu'elles protégeaient leur a été enlevée, je laisserai fuir un à un ces souhaits futiles qu'il m'arriva de former et qui n'avaient trait qu'à moi-même. M'étant peu à peu défaite en esprit de tout superflu, déprise et comme délivrée de ce qui trop longtemps m'accabla, je m'offre, moi, enfin, avec le cœur que Dieu me donna. Que celui-là qui m'accepte ainsi ait désormais la charge de moi-même, je m'abandonne à lui afin qu'il me mène jusqu'au bout de mon destin. Je l'aime et veux être à lui tout entière, jusqu'en le moindre de mes pensers. J'entre dans sa maison pour y servir selon des forces dont je connais la mesure, que je ne ménagerai ni n'outrepasserai point. Je l'y saluerai au matin, avant qu'il me quitte pour le travail du jour, dans l'accomplissement duquel ma pensée le suivra; je l'y accueillerai chaque soir en le voyant paraître, et le fêterai dès le seuil de mes bras levés. La table avec le repas sera prête, et l'eau fraîche et les fruits l'été et, si c'est l'hiver, le feu dansera dans l'âtre, et la lampe réjouira la pénombre.

Ainsi remplirai-je la tâche qui m'est clairement dictée : aider l'homme que j'aime à fonder et servir cet autel domestique qu'est un foyer.

André Lafon.

M. OLIER ET SAINT-SULPICE

D'autres fondateurs d'ordres, de congrégations, Vincent de Paul, par exemple, ont une notoriété plus grande, un nom plus populaire que M. Olier. Il n'en est pas qui aient travaillé plus efficacement que le fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice à la formation du clergé, qui aient plus de titres à la reconnaissance de l'Eglise de France.

A travers deux siècles, les « vies » de M. Olier n'avaient pas manqué, depuis les Mémoires restés inédits de M. de Bretonvilliers, son ami le plus intime et son successeur, jusqu'à l'ouvrage en trois volumes de M. Faillon, d'une érudition si vaste. On reprochait à cette histoire d'être un peu alourdie par des citations, des dissertations trop longues, d'avoir trop sacrifié l'ordre chronologique à l'ordre logique, en faisant comme deux récits séparés, l'un de la cure de Saint-Sulpice, l'autre du séminaire. On appelait une narration plus rapide, plus animée et aussi plus allégée, bien qu'enrichie des découvertes nouvelles.

C'est à ce projet que s'était voué M. Monier. Tous ceux qui l'ont connu savent qu'en lui l'érudit très sûr était doublé d'un lettré très fin, très averti, toujours mis à contribution lorsqu'il fallait fixer dans un latin lapidaire, impeccable, les souvenirs d'une fête ou d'une inauguration monumentale. Le danger des lettrés transformés en historiens, c'est de ne pas aboutir, ou d'aboutir trop lentement, par suite de la recherche persistante d'une forme qui n'arrive pas à les satisfaire. M. Monier prit son temps et il n'avait mis à jour que le premier volume [1] quand la mort vint l'enlever à sa Compagnie et à ses amis. Nombreux ils étaient, ces amis ; car il suffisait de le connaître pour l'aimer, pour être conquis par son aménité, sa bonté accueillante, indulgente, sa conversation fine, enjouée et très variée, très informée, par le rayonnement d'une âme qui, toute pénétrée des choses divines, savait s'intéresser avec les humains aux choses humaines.

Dans un livre signé d'un tel nom, le lecteur est assuré de trouver le talent de la composition, une langue impeccable, une information vaste qui se montre avec discrétion, en un mot le

[1] *Vie de J.-J. Olier*, par Frédéric Monier, 1 vol. in-8°, 1914. (De Gigord.)

premier tome d'une Vie digne de M. Olier. Par surcroît, le volume se présente avec l'attrait de l'illustration, — cent onze reproductions de monuments ou de portraits de personnages intéressant l'histoire religieuse, — dont un infatigable et heureux chercheur, M. Lévesque, l'a enrichi.

*
* *

La famille de M. Olier appartenait à cette noblesse de robe à laquelle le duc d'Epernon disait un jour : « Vous autres, Messieurs, vous montez et nous descendons. » Le père du futur abbé Olier avait, en effet, conscience de monter et d'être déjà haut, lorsqu'il déclarait, en 1618, que *Dieu l'avait fait naître de maison*. Il n'avait pourtant qu'à remonter quatre-vingt-dix ans en arrière pour trouver, à côté du nom de François Olier, son aïeul, la simple qualification de marchand drapier dont il exerçait l'état à Chartres. Depuis lors, la famille avait grandi, possédait hôtel dans la rue du Roi-de-Sicile, à Paris, et avait contracté des alliances avec les plus beaux noms de la magistrature, tels que les Molé, les Séguier. Il y avait de quoi être fier de telles parentés, et l'abbé Olier faisait vraiment acte de renoncement chrétien quand il écrivait, après les avoir rappelées d'un mot : « Je suis mort par la miséricorde de Dieu à tout ce monde et à toute la génération d'Adam. » D'ailleurs, qui est-ce qui ne descend pas d'Adam?

Sa famille le destina à l'Eglise, et son rang social lui assura tout de suite des bénéfices. Il n'était pas rare alors de voir les parents les plus chrétiens désigner eux-mêmes celui de leurs enfants qui devait se consacrer à Dieu, avec la confiance que le ciel, que les vertus requises viendraient ratifier un tel choix et justifier pareille initiative. En attendant, en 1620, dès l'âge de onze ans, quelques cheveux coupés permettent de pourvoir le petit Olier du prieuré de Bazainville au diocèse de Chartres. Son père écrit plusieurs lettres à Rome pour obtenir au nouveau prieur, encore écolier, dispense de l'obligation du bréviaire attachée à son titre. L'année 1625 apporte à l'étudiant, qui n'a pas vingt ans, un second prieuré, plus une abbaye, celle de Pibrac, au diocèse de Saint-Flour. En 1627, troisième prieuré. C'était quatre bénéfices accumulés sur la tête d'un jeune homme encore assis sur les bancs du collège. Il ne faut pas trop se scandaliser de ces habitudes qui n'étaient pas étrangères aux familles les plus chrétiennes, à des sujets qui furent plus tard de très saints personnages. Les richesses d'Eglise offraient une tentation pour les meilleurs, et les parents, en y poussant de très bonne heure leurs

enfants, ne comptaient pas forfaire en offrant des preneurs qu'ils jugeaient pouvoir rendre dignes de les mériter.

Ce fut le cas pour M. Olier. On lira dans le nouveau volume l'histoire de sa formation littéraire, philosophique, théologique, d'après les coutumes et les institutions du temps, ainsi que le développement toujours croissant de sa vocation et des vertus sacerdotales. Les circonstances, qui avaient ménagé à son enfance la bénédiction de saint François de Sales, le mirent en contact avec des hommes qui s'appelaient Condren, Bourgoing, Bourdoise, cardinal La Rochefoucauld, cardinal Richelieu et, au-dessus de tous, Vincent de Paul. Les hommes d'Etat, les hommes d'Eglise, les hommes de pensée, dans la première moitié du grand siècle, dépassent, par leur stature, ceux de la seconde. Dans les rangs du clergé, il fallait une conception hardie, une résolution inébranlable, une vertu conquérante, un dévouement sans bornes, pour réparer les ruines causées par les querelles religieuses du seizième siècle et rendre à l'Eglise de France cette parfaite convenance, cette grande allure, qui devaient l'élever si haut au cours du dix-septième siècle. Les hommes que nous avons nommés : un Bérulle, un Condren, un Bourdoise, un Vincent de Paul, Richelieu lui-même, comme protecteur, ont marqué leur empreinte dans cette œuvre de réformation et de renaissance.

Ces pionniers de la rénovation religieuse embrassaient la France entière dans leur ambition. Pour réveiller la foi dans les campagnes, ils organisaient partout l'œuvre des missions. Olier, nouvellement ordonné, apporta à cet apostolat toute la flamme de son sacerdoce. Nous le voyons payer de sa personne dans les missions des Cévennes, d'Auvergne, du pays chartrain, partout où le P. de Condren et les autres initiateurs faisaient appel à son zèle.

Un trait raconté par du Ferrier, dans ses Mémoires, au sujet des missions en pays chartrain, nous reporte plutôt en pays castillan. Le chef de la mission, nommé Picoté, confesseur de M. Olier, fut surpris en route par six voleurs à cheval qui lui demandèrent la bourse. « Oui-dà, Messieurs », leur répondit-il, et, la prenant, il s'empressa, après avoir vidé sur sa main gauche les cinq ou six écus qui étaient dedans, de la leur présenter vide en disant : « Je voudrais, Messieurs, qu'elle fût plus belle. » Les voleurs, tout surpris, lui demandèrent ce qu'il voulait dire. « Il me semble, repartit Picoté, que vous avez besoin d'une bourse. De bon cœur, je vous offre la mienne. » La simplicité de ce bonhomme toucha si agréablement les cavaliers que, se mettant à rire : « Voilà, lui dirent-ils, qui vaut mieux que votre argent. Allez, Monsieur, allez, votre bourse, nous n'en voulons pas ! » Et

ils s'en allèrent, riant de toutes leurs forces. Ces brigands ne manquaient pas d'esprit ni de gentilhommerie. Le trait, d'ailleurs, était piquant, et la réponse naïve de Picoté avait une pointe d'humeur gasconne qui n'aurait pas déplu à saint Vincent de Paul.

*
* *

Une missive royale adressée à M. Olier vint tout à coup surprendre le jeune missionnaire plongé dans son œuvre évangélique. Elle lui annonçait sa nomination à la coadjutorerie de Châlons. Elle était d'ordre de Richelieu, d'un homme qui n'admettait guère qu'on contestât ses volontés et qui, naguère, n'avait pas agréé le refus qu'avait fait l'abbé de Chancelade, de l'évêché de Cahors. Dans la circonstance, Olier fut aidé, pour parer le coup, par le P. de Condren, qui était un saint doublé d'un diplomate. Au demeurant, la lettre de refus adressée par Olier au redoutable ministre était habile et mérite d'être citée.

Monseigneur, répondit-il au cardinal, je n'eus pas sitôt reçu la lettre du roi, qui me commandait de m'aller présenter à M. l'évêque de Châlons pour être son coadjuteur, que je ressentis l'obligation qu'a l'Eglise à Votre Eminence de veiller à ses nécessités particulières dans les grandes affaires qui l'occupent. C'est une grâce que l'on doit d'autant plus estimer que cet Etat n'en avait point encore reçue de pareille Mais, remerciant Dieu du zèle qu'il inspire à Votre Eminence, je me sens obligé de la supplier très humblement de me permettre d'attendre, pour lui obéir en cette occasion, que j'aie eu l'honneur de lui faire la révérence et qu'elle ait eu le moyen de juger par Elle-même si je suis capable du dessein qu'Elle a eu pour moi. Plus je lui ai d'obligation, plus je suis obligé de ne la pas laisser surprendre dans l'opinion qu'on pourrait Lui avoir donnée de moi sans beaucoup de connaissance. Il est vrai, Monseigneur, que je me dois soumettre à la lumière que Dieu vous a donnée pour la direction de ce royaume; mais je ne puis m'abandonner au jugement de ceux qui ont pensé en faire office auprès de Votre Eminence, à laquelle je prierai Dieu qu'il augmente toujours ses grâces pour le bien de son Eglise et la prospérité de cet Etat, et demeurerai dans un parfait respect, Monseigneur, de Votre Eminence, le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur.

Olier.

Si Richelieu communiqua cette lettre à Louis XIII, le roi put répéter l'exclamation qui lui était échappée lorsque Alain de Solminihac avait refusé l'évêché de Lavaur : « Béni soit Dieu de ce que, dans mon royaume, il y a un abbé qui refuse des évêchés. » Il faut croire que Louis XIII, vivant au dix-neuvième, au vingtième siècle, aurait eu plus souvent l'occasion, sous ce rapport, de bénir Dieu que de son temps et dans l'ancien régime.

On peut dire que M. Olier, en évitant la coadjutorerie de Châlons, l'avait échappé belle, et avec lui l'œuvre qui devait être

l'honneur de sa vie et sa gloire devant la postérité. Evêque, il eût déployé un zèle admirable et aurait peut-être abouti à régénérer un diocèse. Fondateur du séminaire et de la Compagnie de Saint-Sulpice, il ne travaillait pas seulement pour un diocèse, mais pour la France; pas seulement pour un temps, mais pour les siècles.

*
* *

M. Olier, qui avait refusé l'évêché de Châlons, allait être amené à accepter plus tard la cure de Saint-Sulpice. La négociation fut un peu étrange et bien d'ancien régime. Elle s'opéra, selon le terme du droit canonique, par voie de permutation. Le titulaire, M. de Fiesque, assez âpre à défendre ses intérêts, réclama pour se retirer 1000 écus de revenu. De l'avis de l'archevêque de Paris, il n'était guère ni question ni besoin. On écrivit simplement à Rome pour obtenir approbation de la permutation. Il fallait aussi le consentement de l'abbé de Saint-Germain qui était alors un personnage étrange, Henri de Bourbon, duc de Verneuil. Bâtard de Henri IV, il avait fait dans les honneurs ecclésiastiques une ascension plus rapide que dans les vertus. Tandis que sa sœur devenait abbesse de Fontevrault, lui était promu, à dix ans, à l'évêché de Metz et enrichi successivement de diverses abbayes dont la plus importante était Saint-Germain des Prés. Il y occupait une très belle demeure dont on peut aujourd'hui encore admirer quelques restes. M. Olier eut bien de la peine à pénétrer jusqu'à ce singulier abbé, plus occupé de jouir des richesses d'église que d'en remplir les charges. Il y réussit enfin, il le salua avec révérence de ce titre d'abbé qui est grand dans l'Evangile. D'après son propre récit, il fut reçu à « bras ouverts » par le prince. Il me « témoigna, dit M. Olier, grande satisfaction de l'offre que je lui faisais de le servir et son église ».

Au fond, le duc de Verneuil devait être flatté de voir la cure de Saint-Sulpice passer à un membre d'une famille aussi qualifiée que celle des Olier. Dans les préjugés du temps, un prêtre de haut rang devait parvenir à un évêché, à tout le moins à une abbaye. Le ministère des paroisses n'était pas digne des gens de naissance. Les curés de la capitale, dont la situation devait grandir au dix-septième siècle et plus encore au dix-huitième, n'échappaient pas à ce discrédit. Au dire du P. Rapin, « l'on abandonnait les cures même les plus considérables de Paris aux Picards, aux Normands et aux Manceaux, comme des postes peu dignes des gens de qualité ». La mère de M. Olier, qui ne s'était jamais consolée, ainsi que la famille, du refus de la coadjutorerie de Châlons, était opposée à l'acceptation de la cure de Saint-Sul-

pice et bondissait à la pensée de voir son fils « courir après un trépassé dans les rues de Paris ». Un document contemporain nous la représente pleurant comme une nouvelle Agar « son fils abaissé à être curé ». Pour lui montrer son courroux, cette mère inconsolable l'exclut d'une fête de famille donnée à l'occasion d'un baptême. Elle fit plus. Au moment de l'installation du nouveau curé de Saint-Sulpice, la propre nièce du cardinal de Richelieu, la duchesse d'Aiguillon, qui habitait le palais du petit Luxembourg, avait poussé la condescendance jusqu'à venir elle-même lui faire visite à son hôtel de la rue du Roi-de-Sicile, « pour lui rendre, dit M. Olier, autant d'honneur qu'elle croyait en avoir perdu par le ravalement prétendu de la charge de curé ». Il ne semble pas que cette démarche si flatteuse ait calmé l'inconsolable, ni l'ait déterminée à assister à l'installation de son fils.

Peu importe. Voilà M. Olier curé de Saint-Sulpice. Il y sera un curé éminent. Par lui et par ses successeurs, il fera de ce quartier plein de désordres, de cette paroisse méprisée, ce qu'est aujourd'hui et depuis des générations Saint-Sulpice où, sous l'impulsion d'un clergé toujours animé de l'esprit du saint fondateur, fleurissent tant d'œuvres, où vit une population si chrétienne.

Cette grande paroisse, enrichie plus tard de l'église qui est toujours sa gloire et dont M. Olier allait tracer lui même le plan, était, pour les Sulpiciens, une initiation au ministère pastoral, auquel ils devaient préparer leurs élèves. Par son voisinage, par la splendeur de ses cérémonies, par l'éclat de ses catéchismes, cette église était aussi, pour les séminaristes, un grand moyen de formation.

*
* *

Mais quelque importance qu'eussent l'église et la cure de Saint-Sulpice, l'œuvre capitale était la conception, la création du séminaire lui-même. On lira, dans le nouvel ouvrage, comment et par suite de quelles circonstances il prit naissance dans la rue de Vaugirard, sur l'emplacement de l'immeuble qui porte aujourd'hui le n° 383; comment la communauté naissante put décliner la résidence princière, mais dangereuse, de Rueil, offerte par Richelieu; comment, après la nomination de M. Olier à Saint-Sulpice, les séminaristes se groupèrent près de lui, dans des demeures tout d'abord bien modestes et que le temps devait transformer.

Le concile de Trente avait prescrit la fondation de séminaires. Comme il y était question d'y former les futurs prêtres dès les plus tendres années, *a teneris annis*, on vit, dans ces paroles, l'ordre d'élever des établissements où seraient reçus à la fois enfants et jeunes gens. La distinction, aujourd'hui établie, entre

petits et grands séminaires n'existait pas. C'était la fusion ou la réunion des divers âges dans une même maison. C'est ainsi que le comprirent saint Charles Borromée, à Milan, et le cardinal de Lorraine, au retour du concile de Trente. En France, le résultat fut lamentable, malgré des expériences répétées. Le secret du succès était dans la distinction, dans la séparation entre petits et grands séminaires, les uns donnant la première éducation, débrouillant déjà les capacités, les caractères, les signes de vocation; les autres prenant le jeune homme, provoquant son vol vers les hauteurs morales où doit habiter le sacerdoce, le plaçant en face de sa responsabilité et des déterminations les plus graves, l'obligeant à se révéler à ses maîtres et à lui-même.

L'Oratoire, auquel la bulle d'institution recommandait l'éducation du clergé, fut entraîné, par les circonstances, à disperser son zèle sur les missions, le service des paroisses ou la direction des collèges. Les enfants de saint Vincent de Paul, les prêtres de la Mission, comme on les appelait déjà, se regardèrent, tout d'abord, comme appelés par leur vocation à l'évangélisation des campagnes. C'est parce qu'il jugea que, pour ce ministère même, il fallait de bons prêtres, que Vincent de Paul, toujours attentif aux grands intérêts de l'Eglise, s'occupa de les former par les séminaires.

Saint-Sulpice allait s'y appliquer, de son côté, avec un dévouement et un succès extraordinaires. Les disciples de M. Olier font profession de mener une existence commune avec les séminaristes, de leur consacrer leur temps, leur vie. Pour tous, maîtres et élèves, même règle, mêmes études, mêmes récréations, mêmes conversations, même table, mêmes exercices de piété. Nous ne connaissons pas d'ordre, de congrégation, d'institution, où les professeurs se mêlent, s'identifient à ce point à leurs disciples. Pour qu'il y ait plus d'égalité, plus de fusion, les Sulpiciens ont renoncé même à ces qualifications de père, d'abbé, usitées ailleurs. Ils ne veulent être que « ces messieurs de Saint-Sulpice » et n'appartenir qu'à une petite Compagnie.

Leur mission comporte des responsabilités. Il faut se prononcer sur l'avenir de la jeunesse qu'ils élèvent, sur sa vocation parfois irrévocable, à un âge où il est difficile de juger avec complète certitude, ou parce qu'on ne la connaît pas assez, ou parce qu'elle ne se connaît pas elle-même. Avec la responsabilité, les sacrifices. La jeunesse a beau être intéressante et apporter, semble-t-il, par son charme même, sa récompense à qui s'occupe d'elle, un ministère qui lui est exclusivement consacré risque d'être monotone. Il faut pour y vouer sa vie une vertu supérieure. Que de fois, en observant ces existences de sulpiciens qui s'écoulent humbles,

silencieuses, laborieuses, sans variété, sans ambition, sans aucun dédommagement humain, sans fenêtre ouverte sur le monde, sans aucun de ces succès de chaire, de confessionnal, attachés souvent à des vocations en apparence plus austères, sans ces changements d'horizon, ces péripéties, ces voyages, qui marquent la vie des missionnaires, que de fois, en présence d'un tel renoncement, on se rappelle les paroles de Fénelon mourant, qui déclarait ne rien connaître de plus « respectable » que Saint-Sulpice.

Les Sulpiciens, peu répandus au dehors, vivent en dedans. Ce sont des maîtres de la vie intérieure. Héritiers de leur fondateur, qui fut si dévot à Jésus, à Marie, ils la pratiquent pour eux-mêmes et y forment leurs élèves. N'est-ce pas la vraie vie? Ils cherchent à façonner en eux de vrais prêtres, à leur inspirer une piété profonde, sachant combien le céleste parfum risque de s'évaporer à travers les vents du siècle et une longue carrière.

Maîtres en direction spirituelle, ils sont aussi doctes en science sacrée. Les publications les plus honorables, très au point, souvent renouvelées, en font foi. Ces directeurs, auquels le clergé de France doit beaucoup de sa haute tenue morale et de sa respectabilité dans le monde, ces maîtres qui ne se sont jamais occupés que de notre pays et de cette autre France qu'est le Canada, ces modestes, ces humbles, qui ne se sont jamais mêlés à nos discordes civiles et religieuses, viennent d'en être pourtant les victimes comme les autres. Les passions sont inexorables. Il leur a fallu quitter ce séminaire Saint-Sulpice en lequel s'était incarné leur nom depuis tant de générations, dont ils paraissaient les hôtes nécessaires et qui semblait lié à l'église voisine par un nœud indissoluble.

Cette rude épreuve n'a pu troubler leur sérénité, ni leur confiance en l'avenir. Dans des circonstances plus graves, pendant la Révolution, le plus grand parmi eux après Olier, M. Emery, avait déployé une clairvoyance, une compréhension du temps, une fermeté de caractère, un ascendant moral, qui en avaient fait le vrai conducteur du clergé dans ce qu'on put appeler « l'interrègne de l'épiscopat » banni de sa patrie. Dieu se plaît à faire éclore, à l'occasion, des dons extraordinaires en des existences vouées par état à une direction modeste dans le silence des séminaires. Quand il le faut, maîtres et élèves savent grandir avec les circonstances, et on peut tout attendre d'une formation qui, en trempant les âmes, les prépare pour l'avenir à toutes les responsabilités.

Abbé Augustin Sicard.

UNE VISITE A SIENNE[1]

III. — Civitas virginis.

Salve Regina Mater misericordiæ.

Le jeudi 2 septembre 1260, l'armée florentine était campée près du castel de Montaperti, dans le val d'Arbia, sur les confins de Sienne. Elle ne comprenait guère moins de trente mille combattants, rassemblés de toute la Toscane : Lucques, Pistoie, Prato, Volterre, San Miniato, San Gimignano, Colle avaient mandé leur contingent de troupes, sans parler de celles qui venaient de plus loin, de Bologne et jusque du pays lombard. Le prétexte était de secourir les Montalcinois révoltés contre leurs suzerains; mais cette grande force armée voulait plus, la destruction, ou tout au moins la soumission définitive de la cité gibeline, turbulente et batailleuse, dont le commerce prospère et les ambitions conquérantes, dans les plaines toscanes comme sur les chemins de la Maremme, contrecarraient sans répit les intérêts de Florence. Après une brève période de calme et d'alliance menteuse, accueillant Farinata degli Uberti et les gibelins exilés des bords de l'Arno, Sienne avait sollicité à Palerme l'appui de Manfred, tout en s'efforçant de ménager à ses banquiers et à ses marchands la clientèle de Rome. Un moment arrêtée par les troupes florentines qui remportaient à la porte Camollia un semblant de victoire sur les soldats de Manfred, elle reprenait l'offensive; elle enlevait Montemassi et Monteriggioni; elle menaçait Montalcino. Il fallait en finir, et l'armée guelfe s'était de nouveau ébranlée, à la suite de son lourd *carroccio*, au mât duquel flottait la bannière des fleurs de lis.

Donc, ce jeudi matin, une ambassade de l'ennemi s'était présentée à la seigneurie de Sienne (les vieux chroniqueurs ont laissé de l'émouvante journée une image précise, dont il vaut la peine de traduire ici quelques traits). Avec l'insolence que leur donnait la certitude du triomphe, les deux envoyés déclarèrent de la part du capitaine et des commissaires florentins vouloir que les murs de Sienne fussent rompus sur divers points, afin que, selon leur plaisir, ils pussent entrer dans la cité. « Et de plus », dirent ils,

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 avril 1914.

« nous voulons en chaque tercier de Sienne mettre une seigneurie, et à Camporeggi faire une forteresse pour la durée et sécurité de notre seigneurie de Florence, et de cela nous voulons la réponse, et s'il ne vous paraît bon, attendez notre armée et de grandissimes cruautés. » Les Vingt-quatre, assemblés dans l'église de Saint-Christophe (qui est sur la place Tolomei), firent une brève délibération et puis répliquèrent nettement : « Retournez à vos chefs et dites-leur qu'ils auront réponse de vive voix, et en face. » Et ils s'en retournèrent.

On prépara la bataille; cependant le conseil devait élire un syndic avec pleins pouvoirs et absolue dictature. « Et, comme inspirés par Dieu, ils choisirent Bonaguida Lucari, un homme d'aussi haut caractère qu'il fût possible alors d'en trouver à Sienne; et il lui fut donné pleine autorité et contrôle sur le gouvernement de la ville. Et tandis que cette élection se faisait, Monseigneur l'évêque fit sonner la cloche pour rassembler son clergé »; et tous, prêtres et chanoines, et frères, et tous religieux de Sienne étant rassemblés au Dôme, il leur fit un sermon, les engageant à invoquer Dieu et la Vierge Marie et les saints, « afin qu'il plût à Dieu, comme il avait épargné la cité de Ninive pour son jeûne et son repentir, de délivrer Sienne de la fureur et de la superbe de ces scélérats de Florentins ». Et il ordonna que tous, nu-pieds et chantant et invoquant la miséricorde de Dieu, fissent dévotement la procession dans le Dôme.

Et alors « Dieu mit dans l'esprit du syndic Bonaguida Lucari de se lever et de dire à voix si haute qu'il fut ouï des citoyens qui étaient hors de l'église sur la place de Saint-Christophe : « Messieurs de Sienne et mes chers concitoyens, nous avons déjà recommandé nos personnes au roi Manfred; maintenant il me paraît que nous devons en toute sécurité nous donner nous-mêmes, nos biens et nos personnes, la ville et le pays, à la Reine de vie éternelle, c'est-à-dire à madame notre Mère la Vierge Marie. Pour faire ce don, qu'il vous plaise à tous me tenir compagnie. » Et dites ces paroles, tout soudain ce Bonaguida se dépouilla en chemise; et, nu-pieds et nu-tête, il prit sa ceinture de cuir et se la noua au col; et ainsi en chemise, entrant parmi tous ces citoyens, il s'en va vers le Dôme, et derrière lui va tout le peuple, et ceux que l'on rencontrait en chemin allaient avec eux, et presque tous étaient déchaux, et sans manteau, et n'avaient rien en tête..., et disaient toujours : « Glorieuse Vierge Marie, Reine du ciel, aidez-nous en notre grande misère à nous délivrer de nos ennemis florentins, de ces lions qui nous veulent dévorer »; et tous disaient : « Madone, Reine du ciel, nous vous demandons miséricorde. »

Et les voici tous devant le Dôme, criant miséricorde, tandis que la procession du clergé, chantant le *Te Deum*, vient aux portes. Bonaguida se prosterne aux pieds de l'évêque, qui le relève et lui donne le baiser de paix, et, le tenant par la main, traverse l'église jusqu'à l'autel, où ils s'agenouillent devant notre mère la Vierge Marie avec grandes lamentations et larmes incessantes. Et après que Bonaguida et tout le peuple, hommes et femmes, furent demeurés prosternés avec pleurs et sanglots durant un quart d'heure, Bonaguida se leva seul, et se tint debout devant notre sainte Mère la Vierge Marie, et dit moult sages et discrètes paroles, entre lesquelles il disait : « Vierge, gracieuse Reine du ciel, Mère des pécheurs, je, misérable pécheur, vous donne et remets et recommande cette cité, et le pays de Sienne; et vous prie, Mère du ciel, que vous plaise l'accepter, nonobstant notre fragilité et nos péchés nombreux. Ne regardez point nos offenses, mais protégez, défendez et délivrez-nous, je vous supplie, des mains de ces perfides chiens de Florentins et de quiconque nous voudrait opprimer, accabler ou ruiner. »

Ainsi se fit le don solennel de Sienne à la Vierge. La grande procession traversa les rues, passa devant Saint-Christophe, gagna le « Campo » et remonta au Dôme. Et toute la nuit de ce jeudi se passa en prières, et confessions, et pardons des injures, et baisers de paix. Et quand vint le matin, les Vingt-quatre, qui régissaient et gouvernaient Sienne, mandèrent trois hérauts, un en chaque tercier, pour crier : « Vaillants citoyens, debout! et prenez vos meilleures armes, et que chacun au nom de notre Mère la Vierge Marie suive son étendard, toujours se recommandant à Dieu et à sa Mère. » L'étendard de saint Martin et celui de la Cité précédaient le royal étendard de Camollia, « tout blanc et luisant, clair et pur, représentant le manteau de notre Mère la Vierge Marie ». L'armée suivait en bon ordre, chevaliers et soldats, avec les troupes de Manfred; et, le soir venu, ils campèrent sur les hauteurs de Monte Ropoli, séparés des Florentins par la petite rivière de l'Arbia et la colline de Montaperti. Tous se sentaient forts et joyeux; et la nuit, comme ils priaient et chantaient, ils virent, parmi le scintillement des étoiles innombrables, le grand manteau blanc de la Vierge miséricordieuse qui se déployait au-dessus d'eux dans le ciel.

Ah! Florence ne devait pas oublier de longtemps l'amère journée de l'humiliation, « l'écrasement et le grand désastre », dont parle Dante avec horreur, « qui fit l'Arbia colorée en rouge ». La panique et la déroute furent complètes, et la chronique siennoise en dénombre les épisodes avec une abondance homérique. Les derniers rayons du soleil déclinant éclairèrent

une boucherie à laquelle seul l'épuisement des vainqueurs mit un terme.

Cependant, à Sienne, la supplication des litanies continuait dans le Dôme et, à l'angle du « Campo », au pied du palais des Marescotti, on eût pu voir une foule palpitante de vieillards, de femmes et d'enfants, les yeux levés vers une tour de pierre d'où retentissait par intervalles une voix, alternant avec les roulements d'un tambour. C'était un crieur public, bien connu pour sa vue perçante, qui de là-haut observait — la distance n'est pas énorme — les deux vagues hostiles qui s'élancent, se mêlent, montent à l'assaut des collines, refluent et disparaissent au loin : « Les nôtres se mettent en mouvement — ils ont passé la rivière — ils sont à Monteselvoli; prions Dieu! » Et la foule à genoux crie : « Miséricorde! » Le roulement du tambour reprend : « Ils gravissent la colline, les Florentins aussi; maintenant, ils sont aux prises. » « Miséricorde! » répète la foule à genoux.

L'armée triomphante fit sa rentrée à Sienne le dimanche matin, piétons et cavaliers en bon ordre, tenant des rameaux d'olivier; les prisonniers suivaient, et d'abord l'un des ambassadeurs — l'autre était mort — lié à rebours sur un âne, derrière lequel la bannière florentine traînait dans la poussière. On voyait aussi une robuste gaillarde, Usiglia, la marchande de légumes, qui, de sa propre main, avait capturé trente six hommes, et les tirait, attachés par des lanières de cuir. Sur le *carroccio* siennois flottait la bannière de la Vierge et, à la suite des drapeaux, des pavillons, des armes et des bagages conquis, la cloche des Florentins, la Martinella, qui devait sonner leur victoire, était portée par l'ânesse d'Usiglia. Toute l'armée, dans une allégresse enivrée, monta jusqu'au Dôme, où la Vierge souveraine attendait le remerciement et l'hommage de son peuple. Alors furent fixés aux piliers du chœur les deux mâts du *carroccio* triomphal; ils y sont encore.

Ce second pôle de la vie siennoise, la cathédrale, occupe, tout à l'inverse du Palais Public, le point le plus élevé de la cité. De la Piazza del Campo, la longue rue que nous avons suivie au premier jour, la grande artère de Sienne, changeant de nom et s'infléchissant, monte, entre de beaux palais de pierre et de brique, jusqu'à un carrefour où se dresse, sur sa vieille colonne, une louve. Il faut maintenant tourner à droite par une rue plus large et plus claire, qui bientôt débouche sur une place toute dallée, où la cathédrale apparaît.

Asseyons-nous sur la banquette de pierre en bordure de ce long bâtiment de brique, d'aspect sévère et ancien : l'odeur de médicaments qui s'en exhale nous en a déjà fait comprendre l'usage

et le nom; c'est l'Hôpital de la Scala. Et regardons l'église singulière, qui ressemble si peu à nos cathédrales françaises, debout sur les marches de son haut parvis.

Elle est toute de marbre blanc, strié, par assises successives, des filets d'un travertin noirâtre. Ces filets, assez espacés au mur latéral de droite, se resserrent aux parois de la nef centrale, sous la toiture, et vêtent de deuil le campanile triste et robuste qui se termine, entre quatre clochetons, par une toiture en pointe. Tout à côté, humble et comme aplatie contre ce rude voisin, une étrange coupole de plomb, posée sur une galerie à jour, porte une lanterne banale.

La façade, très restaurée, que terminent trois grands triangles de mosaïques étincelantes, laisse une impression un peu hésitante; on n'est pas ému. Assurément le dessin médiocre des mosaïques et leur fâcheuse dorure sont pour quelque chose dans ce sentiment; car, si l'on insiste et que l'on réfléchisse, on trouve les meilleures raisons d'admirer ces colonnes, ces voussures, ces galeries et ces pinacles où un travertin rouge soutient de sa chaleur le ton fauve d'une merveilleuse dentelle de marbre; on dirait d'un grand tabernacle d'ivoire, trop réparé et complété sans doute, mais dont une peinture à demi effacée enveloppe harmonieusement les reliefs.

Une tradition veut que dans la Sienne romaine, dont il reste si peu de vestiges (quelques inscriptions, dont une seule n'a pas émigré), il y ait eu sur cette colline un temple de Minerve. La Sienne chrétienne, d'abord concentrée à Castelvecchio, y construisit au neuvième, peut-être au huitième siècle, une première église que le pape Alexandre III, le vainqueur de Barberousse, rebâtissait au douzième siècle. Moins de cent ans plus tard, un troisième édifice avait surgi, dont la haute nef, striée de noir, s'ouvrait à la rentrée triomphale de l'armée de Montaperti. Cette cathédrale, notre cathédrale, dédiée à la Vierge de l'Assomption, *Santa Maria Assunta*, nous n'en connaissons point l'architecte, non plus que nous ne connaissons celui du Palais Public; mais les influences pisanes y sont manifestes, ne serait-ce qu'à l'étrange calotte qui lui fait une coiffure barbare. Des moines cisterciens de l'abbaye de San Galgano, un fra Vernaccio, un fra Melano, en furent, après 1257, les maîtres d'œuvre; en 1267, elle était achevée; et déjà ce peuple jeune, ardent, fier de sa richesse et de ses victoires, ce peuple de poètes rêvait d'élever à sa céleste souveraine un nouveau temple, mais tel, celui là, que jamais ville d'Italie n'en aurait connu de pareil.

Les plus beaux rêves demeurent incomplets; le rêve de Sienne, par ce qui en subsiste, est une chose émouvante et sublime. De

ma banquette de pierre, je ne vois, à gauche du Dôme, qu'un élégant palais gothique, de marbre blanc et noir, l'archevêché; à droite, au fond de la place où s'étend l'ombre du large palais royal, en pierre jaune, la préfecture, j'aperçois le commencement d'une sorte de loggia immense, qui s'appuie au chevet du Dôme et semble se prolonger au midi. Si je m'approche et dépasse le palais, un prodige architectural se révèle. Une nef nouvelle, bien plus haute et plus large que l'autre, mais qui aurait pour voûte unique l'azur du ciel, se termine par un mur droit, tout de marbre blanc, qui s'élève d'un essor vertigineux. C'est le revers d'une façade, restée fruste, où s'inscrit, en un beau demi-cercle, le cintre de la haute nef; au-dessus de la porte, une baie hardie, que divise un balcon, s'ouvre dans l'air libre, et encadre, en guise de vitrail, le jeu mouvant des nuages. Des colonnes de la basse nef de droite il n'y a plus que l'emplacement; celles de la basse nef de gauche, avec leurs nobles arcades, sont encastrées au mur de brique d'un bâtiment sévère, moitié magasin, moitié musée, l'Œuvre du Dôme; seules, les deux dernières arcades, libres et sveltes, donnent, avec le grand mur de façade, l'idée vivante, exaltante et superbe de ce qu'aurait pu, de ce qu'aurait dû être la cathédrale de Lando di Pietro.

La première pierre en avait été posée en février 1340, après de longs, d'incessants tâtonnements. Jusqu'à la fin du treizième siècle, pendant les quinze années où le grand sculpteur Jean de Pise fut à la tête de la fabrique du Dôme, dont il composa la première façade, plus tard encore, on n'avait rien su décider. Cependant, à Florence, Arnolfo di Cambio construisait sa cathédrale, dédiée, elle aussi, à la Vierge, et, à Orvieto, un Siennois, Lorenzo di Maitano, commençait un édifice non moins glorieux. En 1315 seulement, Camaino da Crescentino étant architecte en chef, on entreprit d'allonger et d'élargir le chœur, du côté de Vallepiatta, la vallée profonde qui descend vers Fontebranda, mais pour l'appuyer sur un édifice nouveau, moitié crypte, moitié temple, qui serait le baptistère. Puis, chemin faisant, sur l'avis d'un comité d'experts, que présidait Lorenzo da Maitano, on en vint à l'idée de construire une nouvelle cathédrale, dont la nef et le chœur de l'ancienne formeraient le transept; et Lando di Pietro, orfèvre et architecte, en dressa les plans admirables et commença d'en diriger les travaux. *Incipiatur et fiat una ecclesia pulcra, magna et magnifica, que sit bene proportionata in longitudine, altitudine et amplitudine et in omnibus mensuris, que ad pulcram ecclesiam pertinent, et cum omnibus fulgidis ornamentis, que ad tam magnam tamque honorificam et pulcram ecclesiam pertinent et expectant.*

Hélas! on vit bien que ce n'était qu'un rêve. Après cette chaleur d'enthousiasme et cette splendeur de printemps où les colonnes de marbre semblaient, chaque matin, surgir du sol comme des fleurs, un vent d'orage s'abattit sur le champ des merveilles. L'horrible peste de 1348 dépeupla Sienne; les convois funèbres sortis de l'Hôpital traversaient jour et nuit le chantier silencieux; puis les discordes intestines, les désordres des factions épuisèrent ce que la ville gardait encore de sang et d'argent; et les colonnes elles-mêmes, les voûtes sublimes élevées en hâte parurent fléchir et se fendre. Les architectes, — ils se nommaient alors Domenico d'Agostino et Niccolò di Cecco, — conclurent à l'achèvement et à l'embellissement de la vieille cathédrale et de son baptistère; et, en juin 1357, le gouvernement des Douze fit jeter bas tout ce qui, de l'édifice nouveau, pouvait menacer ruine.

La grande fête du Corpus Domini rend à ces espaces déserts un peu de la vie d'autrefois. Voyez, après la grand'messe, la foule s'amasser devant la façade étincelante, sur les degrés de marbre. Les pages des *contrade* sont tous là, tenant leurs drapeaux de soie. On les prendrait bien d'abord pour des figurants d'opéra, les jolis pages semblables à ceux que le Sodoma peignait, avec leur tignasse blonde ou brune, — cheveux ou perruque, — ébouriffée sous la toque de velours, et leurs joyeux costumes verts, bleus, roses, rouges, jaunes, rayés de bandes qui alternent; mais voici que la procession s'ébranle et sort au grand soleil, de la nuit fraîche de la nef pleine d'étoiles. En tête, s'enroulant et se déroulant autour d'une hampe qui semble un mât, flotte la vague de soie pourpre d'un étendard immense; puis se redressent les bannières des *contrade*, puis les lanternes argentées ou dorées se balancent au-dessus des cagoules blanches, noires ou brunes des confréries de pénitents; et il n'y a plus là aucun effet de théâtre, mais seulement la foi tranquille et grave de jadis et de toujours. Les enfants de chœur blancs et rouges agitent en double file les petites flammes vives de leurs cierges sous les visages bronzés des vieux tertiaires; les chanoines majestueux et lents psalmodient, et enfin, dans l'éblouissement du plein soleil, s'avance, porté par huit pénitents, le grand dais rose et doré sous lequel brille l'ostensoir. La procession fait le tour de la place; elle emplit les nefs vides du Dôme inachevé; et sa rentrée est splendide à l'intérieur de la cathédrale sombre, quand le dais d'or et l'ostensoir apparaissent étincelants dans le grand carré lumineux de la porte. Un nuage d'encens les précède; les étendards et les bannières, avec les lanternes aux flammes dansantes, animent de leur fête tout ce large vaisseau strié de noir, dont le deuil est rehaussé d'une étrange profusion de dorures. La vague

de la foule, courbée pour la bénédiction, bientôt reflue au soleil et se répand sur les dalles rapides. La fanfare de la *contrada* du Dragon descend bruyamment la rue de la Cité; devant la « Costarella », au-dessus de la Grand'Place, elle s'arrête; quatre gaillards robustes font tournoyer leurs drapeaux de soie verte avec une grâce incomparable et les lancent tout vibrants sur le ciel bleu, où le Palais et le Mangia dressent leur masse rose. Puis la foule s'écarte; et passe, en cagoules blanches, précédée de la croix, une confrérie mortuaire qui traverse, comme d'un trait, la grande conque ensoleillée.

Remontons vers le Dôme aux heures calmes de l'après-midi. Pour en bien apprécier la façade, il faut avoir vu, dans le petit musée voisin, à l'Œuvre du Dôme, les statues, les pinacles, tous les anciens décors que des copies ont remplacés : figures aux nobles attitudes penchées, aux belles draperies, sibylles, philosophes et prophètes (car Platon est voisin d'Habacuc), rinceaux grandioses de feuilles d'acanthe dont Jean de Pise et ses disciples ornèrent leur triple portail; les sculptures plus lourdes et plus tardives qui les enveloppent, surtout les fâcheuses mosaïques, altèrent la sereine expression de leur beauté un peu rigide. Point de portail latéral; seule, au dessus d'un chambranle de porte, dans un médaillon de porphyre encastré à la muraille qui recouvre la base du campanile, une Madone, sculptée par quelque élève ou imitateur de Donatello, sourit au fidèle qui s'approche, avec une tendresse grave, triste et délicieuse.

L'intérieur de la cathédrale ne rappelle rien que l'on connaisse. C'est quelque chose de funèbre dans la somptuosité qui semblerait appartenir plus à l'Espagne qu'à l'Italie. On est moins sensible à la belle régularité des arceaux de la nef qu'à ce deuil singulier, obsédant, des stries noires et blanches, presque égales, qui alternent horizontalement de la base des piliers et des murs jusqu'à la retombée des voûtes bleu sombre étoilées d'or (toutes les parties où les espaces blancs l'emportent, et de beaucoup, sur les noirs sont de la reconstruction). Ce serait un immense catafalque, cet hommage de pierre à la victorieuse Reine du ciel, si le luxe des ornements, les marbres, les bronzes, l'or et les peintures n'y faisaient de toutes parts éclater le triomphe et ne terminaient en hymne d'allégresse la première cantilène de pénitence et de mort. Nulle jeunesse, en tout cas, nulle fraîcheur; ne rappelons pas le souvenir de nos cathédrales françaises, pur souvenir qui, à huit lieues d'ici, si nous pouvions faire un jour cette promenade un peu rude, refleurirait parmi les ruines harmonieuses de San Galgano, la grande abbaye cistercienne.

Tout ce décor en surcharge est l'œuvre de la Renaissance, à

commencer par l'extraordinaire série de têtes des papes en terre coloriée qui, penchées vers le sol et serrées en file incessante, parmi les modillons de la longue corniche qui fait le tour de la nef et du chœur, nous poursuivent de leur regard fixe et irritant. Les deux bénitiers de marbre dont la vasque aux tons d'ivoire s'offre à nous au seuil de la nef expriment, sans pudeur, l'unique souci de cette Renaissance éprise de la beauté antique, au point d'oublier les plus simples exigences du symbolisme et de la foi. Ce sont les chefs-d'œuvre d'Antonio Federighi, et l'on a cru y retrouver des chefs-d'œuvre de l'art romain, tant ces rinceaux de feuillage, ces aigles, ces dauphins, ces tortues et ces cornes d'abondance sur des fûts auxquels sont liés des génies enfantins et des captifs nus, hommes et femmes, traduisent en perfection l'esprit antique dont la Renaissance a fait son premier idéal.

Un guide aurait fort à faire pour ne rien oublier entre tant de richesses, du vitrail rond de la façade à celui de l'abside, et des retables de marbre des murs jusqu'au couronnement du maître-autel, à ce tabernacle et à ces superbes figures d'anges portant des candélabres, où Vecchietta, Giovanni di Stefano et Francesco di Giorgio se sont montrés aussi habiles dans la fonte du bronze noir que leurs grands rivaux et maîtres de Florence. Il décrirait ce lutrin et ces stalles du chœur que Riccio commença de sculpter en 1567, et ces autres stalles, d'apparence encore demi-gothique, provenant du couvent de Monte Oliveto, que fra Giovanni de Vérone incrusta en 1503 de ses marqueteries ingénieuses. Puis il nous conduirait à la merveille et à l'orgueil du vieux Dôme, au premier grand chef-d'œuvre né dans la joie toute proche encore de Montaperti, à la chaire construite et ciselée en 1266 par Nicolas de Pise.

C'est une cuve octogonale, de marbre, qui repose sur un pilier central, entouré de huit colonnes d'un granit gris pailleté. A la base de ce pilier central sont assises, toutes sculptées, un peu grossièrement au même bloc (elles ne doivent pas être de la main du grand Nicolas), les solennelles figures des sept Arts libéraux, le *Trivium* et le *Quadrivium*, appui nécessaire de l'enseignement théologique. La Philosophie, qui porte une corne d'abondance d'où jaillissent des flammes, préside royalement leur assemblée. La Grammaire fait épeler un enfant au livre qu'elle tient ouvert sur ses genoux; la Dialectique raisonne avec un effort suprême où se creusent tous les plis de sa vieille face décharnée; la Rhétorique, une main sur la poitrine, l'autre sur son livre, précise l'objet de ses discours; l'Arithmétique dénombre avec ses doigts; la Géométrie prend des mesures; la Musique touche une harpe; l'Astronomie se retourne pour lire au cadran d'un astrolabe. Quatre des colonnes reposent sur le dos de lions et de lionnes

qui déchirent des animaux ou nourrissent leurs petits avec une expression plaintive et bonasse; mais ces colonnes s'épanouissent en chapiteaux merveilleux, où, parmi les feuilles d'acanthe profondément refouillées, des oiseaux becquètent et picorent; ou bien ce sont de ravissantes têtes d'anges qui sourient; et le tailloir de ces chapiteaux, entre les arceaux tréflés qui les relient, sert de support aux images des Vertus, assises ou debout dans leur jeune vigueur et leur noblesse toute romaine; derrière elles se penchent, comme pour les inspirer, des anges ou des génies qui font songer à ceux que peindra Michel-Ange auprès de ses prophètes. Nicolas de Pise a sculpté des prophètes aussi, et des sibylles, tout autour de sa chaire; mais il les a fait sortir à mi-corps, avec leurs banderoles, des arceaux où s'appuie la cuve. C'est là, aux pans de ce vaisseau de la parole chrétienne, qu'il a mis au service de l'Evangile tous les trésors d'un art nouveau. En sept tableaux touffus, qui rappellent les bas-reliefs des sarcophages romains, il groupe autour de la Nativité toutes les scènes qui la préparent ou l'accompagnent, il déploie la pompe de la procession des Mages, il raconte la Présentation au Temple et la Fuite en Egypte, il détaille, avec des raffinements de férocité que les peintres siennois copieront à l'envi, les affreux épisodes du Massacre des Innocents; puis il retrace le drame du Calvaire, et, en deux tableaux que réunit une superbe figure du Christ Juge, il oppose les élus aux damnés. Sa verve égale peut être celle des grands imagiers français; mais que son merveilleux et patient génie d'ivoirier est donc loin de la simplicité et du rythme sublimes des portails de nos cathédrales! Cette grandeur à la Phidias, qui lui manque, il essaie de la racheter, parfois il la rachète par un sentiment passionné de la vie, qui annonce Donatello, et qui fait oublier le tassement, la disproportion de ses figures. Il y en a d'ailleurs de surprenantes et de vraiment royales parmi celles qui se dressent, comme des cariatides, aux angles de cette cuve que domine, de ses ailes éployées, un aigle colossal.

Un escalier du seizième siècle — il est de Riccio — alourdit un peu le chef-d'œuvre, le premier grand chef-d'œuvre de la sculpture italienne (la chaire du baptistère de Pise n'était guère que l'ébauche de celle-là); mais comment célébrer sa matière, ce marbre qui a pris un ton d'ivoire et presque de chair, ce marbre inusable, que les années ont coloré et poli sans rien détruire de son accent? Il faut voir, un dimanche de fête, les paysans assis sur le grand socle de porphyre, appuyés aux dos, aux mufles des lions, les enfants qui jouent avec les grosses bêtes si amusantes à caresser; depuis plus de six cents ans il en va ainsi, et nulle part l'intime familiarité de l'art et de la foi populaire n'est mieux

sensible que dans cette nef obscure et bariolée dont le deuil s'égaie des rayons plongeants du soleil.

La cérémonie de la Confirmation y est admirable. Le Dôme est empli d'une houle de paysans qui vont et viennent, avec un bruit de marée sur les galets; le soleil descend sur les chapeaux de paille des femmes, dont les ailes blanches palpitent parmi les plumes, les rubans et les fleurs. On se presse, on fait cercle tout autour de la longue nef, où les enfants sont à genoux, en joyeuse guirlande, les filles à droite, les garçons à gauche; les filles si jolies, délicat troupeau d'agnelles frisées, enrubannées de blanc, de bleu ou de rose. Le grand et paternel archevêque passe lentement, oignant les fronts, qu'un sacriste ceint ensuite du léger bandeau de soie blanche, brodé d'or ou de perles, apporté par les familles. Rien n'est charmant comme ces petits visages de fillettes aux grands yeux, à l'air de madones sous la coiffe de mousseline et le bandeau. Elles s'en vont, d'autres les remplacent, et le bon archevêque continue; et les paysans, par groupes, sont assis partout, sous la chaire, aux marches des autels, dans les confessionnaux. Les uns prient devant le Christ de Montaperti, le grand crucifix de bois que l'on voit à gauche, sur l'autel voisin de la chapelle des fonts; d'autres regardent, par la grille de cette chapelle, les fresques et les statues qui la décorent, le portrait du donateur Alberto Aringhieri, par Pinturicchio, le saint Jean rêveur et tendre, un peu fade, que Peruzzi a peint sous le couvert des arbres, parmi des cerfs qui paissent, au bord d'une source claire que fleurissent des ancolies, et ce même saint Jean vieilli, farouche, vêtu d'une peau de bête dont ses cheveux flottants et sa barbe hirsute semblent continuer la toison, l'œil dur, la bouche ouverte, la main éloquente, dans un bronze immortel de Donatello (au-dessus de la statue, dans une niche, est conservée la relique insigne du bras du Précurseur), le saint Ansano, de Giovanni di Stefano, et la sainte Catherine d'Alexandrie, de Neroccio, d'un marbre sans grande beauté, et les fonts en marbre où Federighi a mêlé aux histoires de la faute originelle les plus singulières fantaisies païennes, travaux d'Hercule, chasse, jeux de tritons et de sirènes; cela s'accorde avec les bas-reliefs non moins étranges dont cet imitateur forcené de l'antique a orné les socles des grands cadres de la porte.

Tout ce Dôme nous éblouit et nous inquiète parfois de ses contrastes : la joie sereine et la volupté audacieuse de la Renaissance sont venues partout se superposer aux graves ornements du moyen âge.

> Paganisme immortel, es-tu mort? on le dit;
> Mais Pan, tout bas, s'en moque et la Sirène en rit.

Pan et la Sirène nous enveloppent de leur rire; les voici jusque sous nos pas, dans la végétation d'images la plus extraordinaire qui puisse pulluler aux dalles d'un pavement. Il est célèbre et unique au monde, ce pavement de la cathédrale de Sienne, pareil à celui que décrit Dante au premier cercle du Purgatoire. « Tourne les yeux en bas », dit Virgile à son pieux disciple; « il te sera bon, pour alléger ton chemin, de voir le lit où se posent tes pieds. » Lit savamment préparé, de prophéties, d'allégories et de symboles, qui commencent par les images des sibylles et de Mercure Trismégiste pour se terminer devant le maître-autel par le sacrifice d'Abraham; lit travaillé avec raffinement, pareil à un grand drap brodé, étalé sur les dalles. Ces images forment des sortes de nielles gigantesques, où des traits emplis d'un émail noir dessinent en tous leurs détails les figures dont la silhouette blanche ressort sur un fond de marbre de couleur. Telles sont les plus anciennes, dessinées par des artistes inconnus; celles que composèrent Federighi, Neroccio, Matteo di Giovanni, Cozzarelli gardent encore un peu de la tradition gothique; Pinturicchio est plus savant déjà, dans son amusante allégorie de la Fortune; mais c'est Domenico Beccafumi, un contemporain de Michel Ange, qui, par un ingénieux assemblage de marbres de couleur, fait de ces compartiments de pavé de véritables tableaux avec des ombres modelées, des nuances d'une douceur inattendue. Hérésie d'art, en somme; comment changer en tapis ces marqueteries précieuses? Aussi les recouvre-t-on d'un plancher, et il faut, pour les voir, attendre les jours de grande fête, le mois d'août, le mois du Palio et de la Madone. Ce que nous foulons aux pieds, ce sont surtout des copies modernes, des copies qui ont amolli les lignes, altéré les caractères. On n'a point songé à refaire le tableau le plus étonnant de la série, le Massacre des Innocents; depuis quelque temps on le cache et on n'a point tort Que penseraient les âmes simples des fantaisies féroces et lubriques où s'est emporté un des peintres les plus suaves de Sienne, le grand Matteo di Giovanni? Il a mis aux fenêtres du palais d'Hérode, tout résonnant de cris désespérés, de sanglots, de supplications et de rires monstrueux, des enfants qui s'amusent à regarder comme au cirque ce massacre d'autres enfants et, autour de l'atrium, en une longue frise qui encadre les fenêtres, il a déployé, avec une invention enragée, la frénésie de bacchanales auxquelles il faut rendre cette justice qu'elles épuisent jusqu'à la lie toute l'impudeur païenne.

Détournons-nous, suivons la promenade gentille des fillettes aux bandeaux blancs, si fraîchement joyeuses. A gauche de la nef, entre deux élégants autels de marbre, sous une grande fresque de Pinturicchio, elles franchissent une porte de bronze,

encadrée par Marrina, aux premières années du seizième siècle, des plus riches ornements de marbre. Deux génies, sur cette porte, soutiennent un écusson barré d'une croix, où se détachent des croissants de lune; nous les retrouverons partout dans les rues et les églises de Sienne, ces croissants, qui sont l'insigne de la grande famille Piccolomini. C'est à la gloire du pape Pie II, ambassadeur, romancier et poète, le généreux et infortuné zélateur de la croisade d'Ancône, que son neveu le cardinal François Piccolomini, qui devait régner à son tour sous le nom de Pie III, a consacré la salle merveilleuse où nous entrons avec les paysans éblouis : la Bibliothèque, la *Libreria*, du Dôme, un des sanctuaires de l'humanisme et de l'art. Nous y sommes vraiment au cœur de la Renaissance italienne, sinon au cœur de la cité de sainte Catherine; nul asile n'accueillera mieux une méditation, une rêverie sur un temps heureux et troublé, sur une ivresse de vivre qui n'est plus aujourd'hui qu'un mot; et n'est-il pas délicieux d'en rythmer les accents au tumulte ingénu de ces fillettes blanches et roses?

Le pavé à losanges de faïence bleue est constellé de croissants d'or; d'autres luisent aux fenêtres; aux murs étincellent, comme d'immenses miniatures, les dix fresques où Pinturicchio a narré, avec un sentiment si vif et si frais, l'épopée du pape humaniste; à la voûte, des fresques brillent encore qui racontent une amusante mythologie; un rang de vitrines et d'armoires précieusement sculptées par Antonio Barili enferme le trésor des plus beaux livres de chœur, magnifiquement enluminés; et, au centre de cette salle de joie et de fête, debout sur un socle de marbre pareil à un bénitier, s'offrent les reines de la beauté, les déesses de la Renaissance, les Trois Grâces nues.

Trouvées à Rome, elles furent apportées ici par le cardinal François, pour être vénérées par les lettres et les arts de l'Italie. Aux yeux de cette Italie passionnée, se croyant, se disant l'héritière de la Grèce, c'était la beauté antique elle-même qui venait de sortir toute neuve du tombeau. Le jeune Raphaël, ayant rejoint Pinturicchio à Sienne, leur donna de longs regards candides et tendres; il les dessina. Deux des sœurs charmantes lui souriaient gravement; la troisième, plus mutilée, sans tête et sans bras, se ranimait, palpitait pour lui de toute la souplesse naïve de son corps.

... argile idéale, ô merveille!
O pénétration sublime de l'esprit
Dans le limon que l'Etre ineffable pétrit!

Oui, mais surtout, pour ce peintre de vingt ans, douceur de la

ligne vivante, ondulante, aux combinaisons infinies; et surtout révélation de la beauté comprise par les maîtres d'autrefois, nos maîtres en toutes choses, si longtemps désirés et devinés, et découverts enfin!

Les gentilles fillettes passent; les paysannes aux chapeaux de paille, les paysans hâlés et lourds foulent le délicieux pavé bleu aux lunes jaunes; ils regardent les fresques et les miniatures, touchent avec admiration, d'une main respectueuse, les énormes reliures, hérissées de clous, des livres choraux; les trois Grâces leur sourient avec indulgence; et là-bas, par la porte ouverte aux grilles de bronze, on entend la sonnette d'une messe, et toujours la rumeur joyeuse, un peu calmée, autour du bon archevêque oignant les fillettes blanches.

Avant de quitter le Dôme, où il y aurait encore tant de choses à voir (les tombeaux de bronze et de marbre, les retables des autels, les richesses de la sacristie), allons nous agenouiller, avec les paysans, de l'autre côté de la nef, devant la grille qui ferme la resplendissante chapelle Chigi, la chapelle du Vœu. C'est l'intime sanctuaire de la Reine de Sienne, depuis qu'elle a quitté le maître autel. A certaines heures, la grille s'ouvre et l'on pénètre sous la coupole fastueuse, ruisselante d'or, de ce petit temple rond, où des lampes d'argent promènent leur doux éclat sur huit colonnes de vert antique, sur les belles épaules d'une sainte Madeleine et les muscles noueux d'un saint Jérôme, deux marbres du grand Bernin, — auxquels font pendant, en deux autres niches, une sainte Catherine et un saint Bernardin de moindres sculpteurs, — sur l'autel de lapis-lazuli et sur les deux anges de bronze qui soutiennent le reliquaire doré et le cadre de vermeil enfermant l'image miraculeuse de la Vierge. Peut-être, par grande faveur, obtiendrez-vous de voir un instant ces grands yeux tendres et graves, cette bouche douce dans cette tête voilée qui s'incline vers l'Enfant très petit, un peu sauvage; d'ailleurs les diadèmes d'argent et de pierreries, les colliers, les croix votives et les médailles cachent presque tout d'une peinture assez byzantine encore, que l'on croirait du fameux Guido, coupée, réduite (on aperçoit les restes de sa bordure en ogive). Elle a remplacé, après Montaperti, la Madone « aux gros yeux », image barbare où s'associaient le relief et la couleur, à la façon des icones du Mont Athos. Ecoutez ce qu'en a dit le vieux chroniqueur : « Sache, lecteur, qu'en ce temps fut fait un retable à cet autel majeur du Dôme, où fut faite telle donation, avec la figure de Notre-Dame Marie, Vierge et Mère, et fut peinte à mi-corps, et tient son fils au bras; et en commémoration de la donation à elle faite de la cité de Sienne avec son pays, fut peinte une charte

dans la main de l'enfant qu'elle tient à son bras. Depuis, elle fut enlevée de cet autel majeur, et fut placée à l'autel qui, aujourd'hui, se nomme de saint Boniface au Dôme contre le campanile; laquelle se nomme la Madone des Grâces. Aie-lui dévotion, pour ce qu'elle est plus gracieuse qu'on ne peut dire ». Mais cent fois plus gracieuse encore est la céleste Madone peinte par Duccio, qui supplanta celle-ci aux premières années du quatorzième siècle et fut à son tour exilée, lorsqu'on déplaça et renouvela le maître-autel, deux cents ans plus tard, pour l'orner de son beau tabernacle et de ses anges de bronze; on la vénère maintenant à l'Œuvre du Dôme.

Il nous faut encore visiter le Baptistère, qui forme comme une crypte ou plutôt une église basse au-dessous du chœur de la cathédrale. Un escalier y descend, par une porte magnifiquement sculptée. La haute façade, au fronton inachevé, est toute simplicité et harmonie; dans la fraîcheur glacée, demi-obscure de l'intérieur, un écrin de fresques, finement ouvrées par Vecchietta et ses élèves, enveloppe d'or et d'azur un des joyaux de la Renaissance, les fonts de Jacopo della Quercia. Ils seraient dignes de resplendir au cœur du Baptistère de Florence, derrière les portes de Ghiberti. Mais Sienne, pour cette merveille unique, a su joindre à ses artistes les meilleurs maîtres florentins, car Ghiberti lui-même et Donatello ont modelé trois des six tableaux de bronze qui racontent la vie et la mort du Précurseur, et Donatello est l'auteur des deux plus parfaites des figures de Vertus debout autour de cette cuve d'où s'élève comme un calice le grand tabernacle de marbre.

Ce soir, après neuf heures, la place du Dôme est déserte. A défaut de la lune absente, un globe électrique, du seuil de la via del Capitano, projette une forte lueur blanche sur le flanc de la cathédrale. De la banquette de pierre au long de l'Hôpital, je vois la façade de fête et le campanile de deuil monter dans le ciel noir parmi les points d'or qui scintillent. Un silence, que traversent des pas lointains de promeneurs, quelques cris de gamins dans les rues voisines, se mêle à l'air frais qui baigne le visage; la cloche lourde et grave du campanile le rompt un moment, et puis on perçoit toujours plus profondément la douceur pénétrante; les voix de la solitude et de la nuit s'élèvent lentement vers les étoiles. Un hibou logé dans une niche de marbre scande cette musique mystérieuse de son hululement plaintif.

André Pératé.

L'EUROPE ET L'ALBANIE[1]

L'Albanie serait-elle une boite de Pandore? Sa création exigée par l'Autriche, d'accord avec l'Italie et l'Allemagne, a contribué à rendre à peu près inévitable la guerre serbo-gréco-bulgare qui a fait plus de 150 000 victimes (tués ou blessés); les événements en cours semblent devoir établir que la constitution de l'Etat albanais, sous la forme où on l'a conçue, n'est pas plus conforme aux intérêts de la paix continentale qu'elle ne l'est à l'harmonie austro-italienne.

S'il est plus tard démontré que l'Europe a commis une lourde erreur en créant l'Albanie, il semble bien que ce sera pour avoir voulu établir un état de choses factice, sans tenir compte des réalités qu'on pouvait cependant connaître.

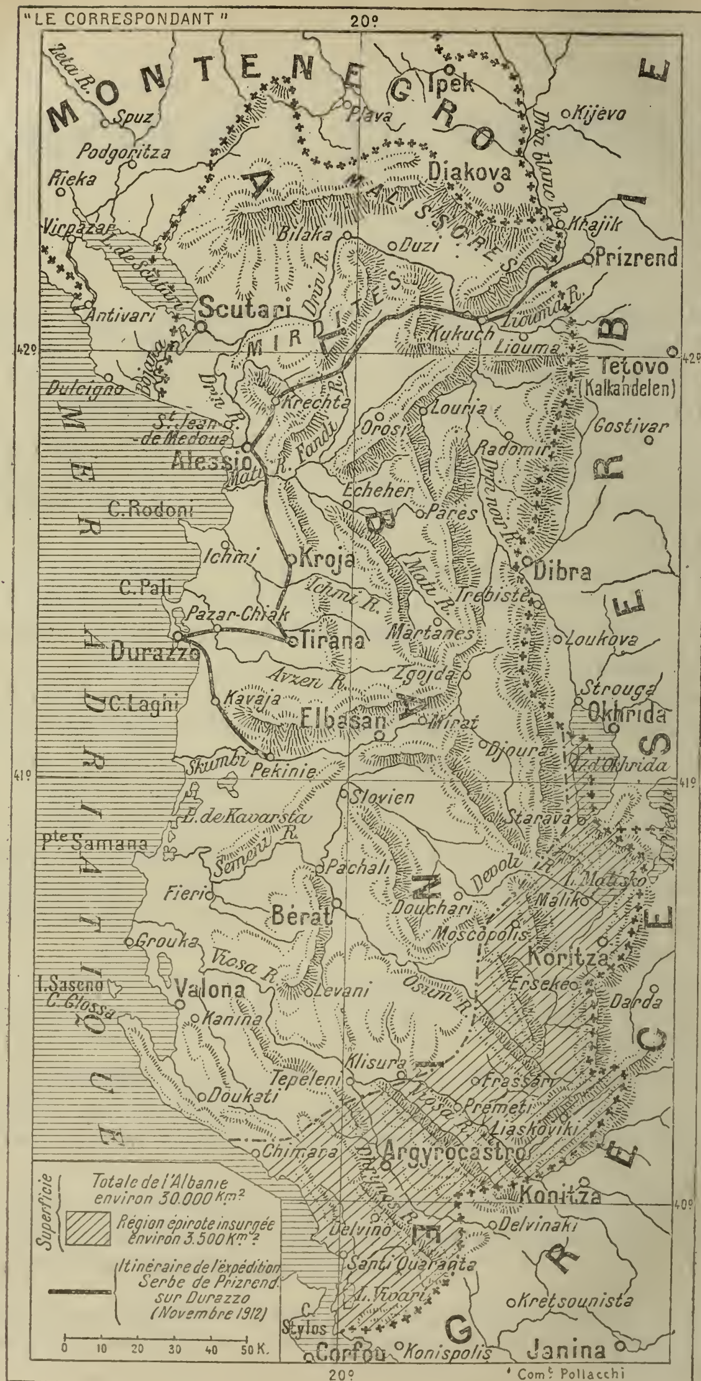
Faisons, pour un instant, abstraction des exigences austro-italiennes sur le caractère particulier desquelles nous reviendrons; admettons qu'il y ait eu un véritable concert européen et qu'il ait voulu résoudre le problème albanais uniquement d'après le bon sens et en se préoccupant avant tout d'assurer, pour le plus long temps possible, la paix balkanique et continentale; supposons que les représentants des six grandes puissances se soient réunis avec cette volonté autour du traditionnel tapis vert. Evidemment, ils se seraient dit tout d'abord :

« Soyons prudents. L'Albanie est une région très peu et assez mal connue. Procédons avec ordre. Que savons-nous de certain sur ce pays?

« Géographiquement, c'est une contrée de configuration très spéciale, que de hautes montagnes partagent en une série de cloisons étanches, communiquant entre elles par un petit nombre de passages.

« Dans ce pays primitif, sans routes, sans industrie, sans commerce, vivent péniblement, des maigres produits d'un sol mal cultivé, environ 1 120 000 habitants répartis entre trois religions.

[1] Voir, dans le *Correspondant :* « Comment les Balkans se sont transformés malgré l'Europe » (10 mai 1914); l' « Evolution roumaine » (25 mai 1914).


"LE CORRESPONDANT"
20°
MONTENEGRO
Zeta R.
Spuz
Podgoritza
Rieka
Virpazar
L. de Scutari
Antivari
Scutari
Bojana R.
Dulcigno
Ipek
Plava
Diakova
Kijevo
Drin blanc R.
Krajik
Prizrend
Bilaka
Duzi
Drin R.
MIRDITES
Kukuch
Liouma R.
Liouma
Tetovo
(Kalkandelen)
Gostivar
42°
Krechta
St Jean de Medoua
Alessio
Mati R.
Fandi
Orosi
Louria
Radomir
Drin noir R.
Echeher
Pares
C. Rodoni
Ichmi
Kroja
Dibra
C. Pali
Ichmi R.
Mati R.
Trebiste
Pazar-Chiak
Tirana
Martanes
Loukova
Durazzo
Avzen R.
Zgojda
Strouga
C. Lagni
Kavaja
Elbasan
Mirat
Okhrida
Djoura
L. d'Okhrida
Skumbi
Pekinie
41°
Slovien
L. de Kavarsta
Starava
pte Samana
Semeni R.
Pachali
Devoli R.
L. Malisko
Malik
Fieri
Berat
Douchari
Moscopolis
Grouka
Koritza
Viosa R.
Ersekeo
I. Saseno
C. Glossa
Valona
Levani
Osum R.
Darda
Kanina
Klisura
Tepeleni
Frassari
Doukati
Premeti
Liaskoviki
Chimara
Argyrocastro
Konitza
40°
Delvino
Delvinaki
Santi Quaranta
L. Vivari
Kretsounista
C. Stylos
Corfou
Konispolis
Janina
MER ADRIATIQUE
SERBIE
GRÈCE
Superficie
Totale de l'Albanie environ 30.000 Km²
Région épirote insurgée environ 3.500 Km²
Itinéraire de l'expédition Serbe de Prizrend sur Durazzo (Novembre 1912)
0 10 20 30 40 50 K.
Comt Pollacchi

Nous avons devant nous à peu près 790 000 musulmans albanais, 90 000 catholiques romains albanais, 240 000 orthodoxes grecs ou hellénisés. Ces derniers représentent la culture intellectuelle existant dans le pays.

« Entre ces trois confessions règne une profonde rivalité. L'expérience des précédentes liquidations ottomanes nous a appris que le musulman ne peut pas s'habituer à traiter en égal le chrétien que, depuis des siècles, il considère comme taillable et corvéable à merci. Tenons le plus grand compte de cette constatation.

« Si nous faisons abstraction de quelques centaines d'Albanais ayant reçu une éducation occidentale, la plupart d'entre eux sont des montagnards farouches, à demi sauvages, pillards, vivant de rapines, se vengeant par le meurtre de la moindre insulte.

« Les Albanais vivent en clans et les clans se rattachent à diverses tribus. L'une des plus influentes est celle des Mirdites, pauvres et fiers, catholiques latins, qui habitent la vallée de Scutari, autour de la commune d'Orosi. Plus au nord, entre le Monténégro et le Drin, se trouvent les Malissores, très belliqueux, jaloux de leur autonomie.

« Les mœurs des Albanais sont archaïques et datent du moyen âge. Ils ont une aversion incoercible pour le contact des étrangers. Ils ne veulent ni chemins de fer, ni routes, car, par la route, vient le canon qui peut assurer la répression du brigandage et la perception des impôts. Aucune union n'existe, d'ailleurs, entre les Albanais même musulmans; leurs beys sont en constante rivalité et leurs villages sont fréquemment en lutte.

« En raison du caractère intraitable des Albanais, les Turcs n'ont jamais rien pu en faire. Abdul-Hamid avait pris le parti de les laisser vivre à leur guise. Les Jeunes-Turcs tentèrent de les soumettre. En 1910, ils envoyèrent contre eux 40 000 hommes; en 1911, près de 60 000, sans aucun succès, en raison surtout des difficultés considérables offertes par un pays presque inaccessible.

« Il y a bien une langue albanaise, mais elle comprend des dialectes si différents que beaucoup de clans se comprennent très difficilement entre eux. »

Et après avoir ainsi fait le rapide inventaire de ces notions restreintes, les délégués de l'Europe auraient admis sans doute avec la *Vita* (15 janvier 1914) :

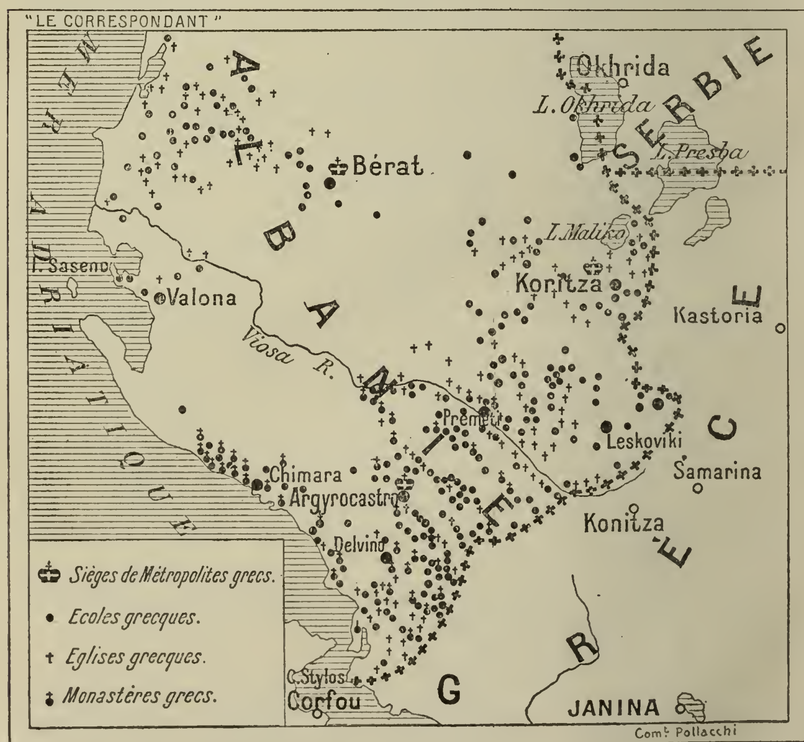
« En ce qui concerne l'Albanie, on ne peut rien affirmer, car personne ne connaît à fond le pays et ses habitants. Et d'ailleurs n'y a-t-il pas plusieurs Albanies et diverses espèces d'Albanais? »

Partant de cette constatation de nature à rendre circonspect, il est probable que les représentants des puissances auraient conclu : « L'Albanie est un guêpier. Travaillons à ce que le guê-

pier soit d'abord le moins volumineux possible, afin qu'il nous donne dans l'avenir le moins de tracas qu'il se pourra.

« Dans ce que nous voyons constituer plus ou moins vaguement l'Albanie, on peut, en somme, distinguer trois parties : le sud-est ou la région épirote, peuplée d'orthodoxes hellènes, le nord où se trouvent la plupart des Albanais catholiques, Mirdites et Malissores, et enfin le centre qui est habité par une masse compacte de musulmans irréductibles. A chacune de ces trois régions, habitées par des populations qui ne s'entendent pas entre elles, nous allons tenter de donner un régime différent.

« Nous allons laisser la Grèce annexer les 3500 kilomètres carrés environ où vivent les 250 000 Epirotes. Sans doute, il y a bien dans cette contrée une minorité de musulmans, mais on ne peut pas nier que les éléments hellènes ou hellénisés représentent la seule culture qu'il y ait en Albanie ainsi que le prouve le grand nombre d'écoles et d'églises grecques de cette contrée.



Les Epirotes ont respiré l'atmosphère de la liberté depuis l'occupation des troupes grecques. Les soumettre à nouveau aux Albanais serait une iniquité qu'ils n'accepteraient pas sans résis-

tance. Nous voulons instaurer une paix durable. Même dans notre propre intérêt, il vaut mieux que les Epirotes dépendent du gouvernement d'Athènes.

« En ce qui concerne la région nord habitée surtout par des Albanais catholiques, nous allons laisser Scutari au Monténégro, qui invoque des titres historiques, qui l'a bien gagnée par droit de conquête et qui, d'ailleurs, a besoin de cette ville pour son développement économique.

« Quant à la Serbie, elle a fait en grande partie la guerre à la Turquie pour parvenir à la mer Adriatique dont l'accès est indispensable à son commerce. Laissons-lui réaliser son rêve. Sans doute, les Serbes auront ainsi à administrer un fort contingent d'Albanais, la plupart catholiques et peu commodes à régir Il en résultera pour le gouvernement de Belgrade de sérieuses difficultés, mais elles seront après tout la rançon de l'acquisition du territoire maritime qu'il convoite. »

(Il faut noter, en passant, qu'en donnant le sud à la Grèce, le nord au Monténégro et à la Serbie, l'Europe eût assurément comblé les désirs de ces trois pays, mais elle leur aurait laissé prendre une propriété grevée de charges particulières fort lourdes résultant surtout du caractère intraitable des Albanais habitant ces régions. Le véritable intérêt européen eût même été, dans cette hypothèse, de favoriser le Monténégro, la Serbie et la Grèce dans leur tâche assimilatrice, parce qu'elles auraient déchargé les puissances des complications qui commencent et dont on verra difficilement la fin.)

« Quant à la partie centrale de l'Albanie, auraient continué les représentants des six grands Etats, quant à ce bloc compact formé de populations musulmanes fanatiques, il est le cœur du guêpier. Touchons-y le moins possible. Constituons-en une principauté sous la direction d'un prince musulman afin de correspondre aux sentiments religieux irréductibles de ces habitants. Mais gardons-nous bien de placer à sa tête un prince musulman turc qui favoriserait l'esprit d'intrigue de Constantinople. Le passé ne nous prouve-t-il pas surabondamment que si les Albanais ont pu agir à Stamboul, jamais, par contre, les Turcs n'ont su gouverner les Albanais? A défaut d'un prince albanais, tâchons de trouver, par exemple, un prince musulman égyptien. Enfin, en raison des habitudes sauvages et arriérées des sujets de cette future principauté musulmane, admettons qu'il les faudra laisser « décanter » pendant quelques années avant de leur imposer les routes, les chemins de fer et les innovations modernes qu'ils détestent. Le temps fera peu à peu son œuvre et les transformations qui s'opéreront au nord et au sud prépareront le bloc musulman du centre

à accepter un peu plus tard les rudiments de la culture occidentale.

« Tout bien considéré, en prenant ces décisions, nous ne satisferons pas tout le monde, mais nous favoriserons le plus grand nombre et les plus avancés relativement en culture : les Monténégrins, les Serbes et les Grecs; en outre, nous aurons donné à la masse albanaise musulmane le régime qui la heurtera le moins.

« De toutes les solutions possibles, celles-ci paraissent les moins mauvaises parce qu'elles semblent conformes au peu que nous sachions sur l'Albanie. »

Mais, dira-t-on, ces solutions, peut-être sages, étaient irréalisables parce qu'elles ne tenaient pas compte des *intérêts* de l'Autriche et de l'Italie. C'est en quoi l'on se trompe et les faits commencent déjà à le démontrer. Ces solutions n'auraient peut-être pas tenu compte des *exigences passionnées* de l'Autriche et de l'Italie, mais elles eussent été entièrement conformes à leurs *intérêts* véritables.

En les adoptant, le gouvernement de Vienne ne se fût causé aucun tort. Le débouché serbe sur l'Adriatique ne faisait, en somme, que remplacer celui que les Serbes avaient déjà par Salonique du temps des Turcs. En outre, l'Autriche en consentant au rêve de la Serbie, *se l'attachait*. Elle eût reçu de Belgrade toutes les facilités économiques possibles alors qu'au contraire l'hostilité viennoise pour tout ce que souhaitent les Serbes fait que ceux-ci s'ingénient à consommer le moins possible de produits austro-hongrois. Enfin, par cette attitude conciliante, Vienne eût atténué les tendances panserbes qui l'inquiètent sur son propre territoire et qui résultent en grande partie de son hostilité systématique pour les Slaves et envers le gouvernement de Belgrade.

Quant à l'Italie, elle aurait pu obtenir aisément du gouvernement d'Athènes, qui y était entièrement disposé, toutes les garanties imaginables de neutralité, afin que la Grèce ne pût ni utiliser Valona pour sa marine de guerre, ni fermer le canal d'Otrante. Le gouvernement de Rome y eût gagné, en outre, de n'avoir pas désormais à compter avec la haine farouche que lui ont vouée les Grecs exaspérés de son attitude dans la question d'Epire.

Enfin, avantage inappréciable au point de vue de l'Autriche et de l'Italie, ces solutions eussent évité à ces deux pays de poser entre eux la question redoutable de l'équilibre adriatique.

* * *

Or la situation réelle de l'Albanie n'a pas été prise en considération par l'Europe. Si l'on veut comprendre les événements récents et ceux qui vont suivre, il importe de connaître la véritable

genèse de l'Etat albanais et de saisir que sa création est résultée avant tout de la volonté formelle de l'Autriche-Hongrie, volonté ne tenant aucun compte des conditions albanaises et qui a dépendu uniquement de l'état psychologique très particulier dans lequel s'est trouvé le gouvernement de Vienne quelques semaines après l'ouverture de la crise balkanique.

En constatant les succès des alliés sur la Turquie et surtout la victoire des Serbes, Vienne voyait anéantir tous ses plans de descente vers Salonique. Subitement, les efforts tenaces de la propagande soudoyée depuis si longtemps dans les Balkans au moyen de multiples agents, ayant souvent un caractère religieux, devenaient sans objet. Toutes les prévisions du *Ballplatz* et de l'état-major austro-hongrois étaient déjouées par les faits. Cet ensemble représentait un désastre tout à fait inattendu. On en ressentit à Vienne une amertume extrême. On voulut à tout prix une compensation qui permît au moins de sauver la face, qui fût une revanche des insupportables succès serbes et, sans plus réfléchir aux conséquences, on se persuada que cette compensation consistait à obtenir la création d'une Albanie assez grande pour fermer à tout jamais à la Serbie l'accès de l'Adriatique.

Ce fut une question de prestige pour la monarchie et on mobilisa pour l'exiger.

Mais une Albanie, sous l'égide de Vienne, posait pour l'Italie la question de l'équilibre adriatique. Rome n'admettait pas que l'influence autrichienne pût se développer seule sur la côte orientale de l'Adriatique et descendre peut-être jusqu'à cette baie de Valona qui, entre les mains d'une grande puissance navale comme l'Autriche-Hongrie, lui eût permis de commander la mer Adriatique. L'Italie ne voulait pas davantage que ce point stratégique de Valona tombât aux mains des Grecs. Aussi, quand, à Rome, la volonté de l'Autriche parut irrévocable, on admit que le seul moyen de sauvegarder l'influence italienne dans le futur Etat était de se joindre à l'Autriche pour en réclamer la création.

Comme, d'autre part, l'Autriche trouvait en face d'elle l'Italie irréductible sur la question de l'équilibre adriatique, l'entente se fit tant bien que mal entre Rome et Vienne sous l'égide de Berlin. C'est, en somme, à la suite de ces considérations et tractations, *qui n'avaient rien à faire avec la situation vraie de l'Albanie*, que la Triplice réclama impérieusement à Londres, en décembre 1912, la création de l'Etat albanais.

Pour en justifier la nécessité, devant le public, on fit état d'arguments de principe et on eut ce spectacle étrange du gouvernement austro-hongrois, — qui depuis si longtemps impose l'hégémonie germano-magyare à ses Tchèques, à ses Serbes, à ses

Croates, à ses Slovènes, à ses Slovaques, à ses Ruthènes, à ses Italiens et à ses Roumains, — invoquer le droit imprescriptible de la nationalité albanaise à former un Etat! Il y a, assurait-on au *Ballplatz*, une langue albanaise, un peuple albanais : par conséquent la formule même invoquée par les alliés « les Balkans aux peuples balkaniques » exige la création d'une Albanie.

Par contre, au même instant, l'Italie, qui doit cependant son existence récente au principe des nationalités, refusa énergiquement d'en assurer les bénéfices aux Epirotes et, uniquement pour sauvegarder ses conceptions stratégiques, elle exigea que 250 000 Hellènes fussent incorporés au nouvel Etat!

Quoi qu'il en soit de ces contradictions, ce qui est sûr, c'est que la crise nerveuse qui régna à Vienne atteignit, en décembre 1912, un tel degré d'intensité que les puissances de la Triple-Entente se persuadèrent, à tort ou à raison, que l'Autriche-Hongrie ferait la guerre, sans plus attendre, plutôt que de ne pas obtenir « son » Albanie. Dans leur intense désir de ne pas compromettre la paix européenne, l'Angleterre, la Russie et la France cédèrent aux exigences de Vienne. On voit donc bien qu'en réalité, en créant ce nouvel Etat, l'Europe n'a pas cherché un instant à tenir compte des conditions locales albanaises; elle a fait, avant tout et uniquement, une concession à la nervosité dangereuse de l'Autriche.

Reste à savoir si le but pacifique qu'on visait aura été atteint. On peut se le demander vraiment, car il semble bien que le nouvel Etat albanais va susciter entre l'Autriche et l'Italie précisément les difficultés qu'elles voulaient éviter et, avant tout, celles très graves résultant d'un conflit entre elles pour la prépondérance dans l'Adriatique.

Quoi qu'il en soit, une fois le principe de l'Etat albanais admis par le concert européen, on s'occupa de réaliser sa création sans se soucier plus qu'auparavant des conditions locales.

Il fallait trouver un souverain. L'Autriche avait proposé le duc d'Urach, catholique, mais le Saint-Siège, comprenant parfaitement combien il serait dangereux de donner un chef catholique à une région musulmane particulièrement fanatique, n'engagea nullement Vienne à soutenir cette candidature. Comme l'Italie voulait un protestant pour ne pas favoriser l'influence autrichienne qui se base en Albanie sur des agents catholiques, l'accord se fit finalement sur le prince de Wied, allemand et protestant.

Mais sa qualité de chrétien le « handicapait » d'avance à tous égards dans sa tâche si compliquée. Que diraient des catholiques ardents si on leur imposait comme souverain un prince musulman? Et cependant Essad pacha s'était chargé de donner tous les aver-

tissements possibles à l'Europe si elle avait voulu les entendre.

Lorsqu'au mois de janvier dernier, je me trouvais sur les frontières est de l'Albanie, j'apprenais sans erreur possible, — je l'ai publié d'ailleurs à l'époque, — qu'Essad pacha s'agitait en faveur d'un prince musulman. Il attaquait avec violence Ismaïl Kemal bey, parce que celui-ci préconisait la candidature du prince de Wied, *prince chrétien.* « Nous ne sommes pas seulement des Albanais, disait Essad, mais encore des musulmans. Si nous admettons le prince de Wied pour notre chef, nous serons obligés, avec le temps, de devenir des chrétiens; en attendant, les Albanais catholiques formeront, à notre détriment, une classe privilégiée. »

Partant de ce raisonnement qui soulevait déjà les passions religieuses et qu'approuvaient de nombreux beys, Essad pacha préconisait pour souverain d'Albanie un prince musulman, notamment Burhan-Eddine, l'un des fils de l'ancien sultan Abdul-Hamid. Cette propagande s'opérait aux cris de : « Vive le Padischah; Vivent les Osmanlis. » Comme à ce moment se produisit la tentative avortée des agents d'Izzet pacha, on inclina à penser que l'action des Jeunes-Turcs de Constantinople était aussi derrière celle d'Essad pacha. Cependant quelques semaines après, Essad, par l'un de ces revirements fantastiques dont l'Orient offre tant d'exemples, voyant que la volonté de Vienne et de Rome était irréductible, jugea nécessaire de se rallier à la candidature du prince de Wied et prit même la tête de la délégation qui alla lui offrir la couronne.

C'est ainsi que l'Europe, cédant toujours aux exigences austro-italiennes en choisissant le prince de Wied, acheva d'édifier sur des bases artificielles un Etat albanais d'environ 30 000 kilomètres carrés de superficie, dont 3500, à peu près, sont habités par des Grecs qui ne veulent pas en faire partie. Ainsi un prince chrétien se trouve chargé de cette mission vraiment paradoxale, consistant à la fois à contraindre ces Grecs chrétiens de rentrer sous le joug des musulmans albanais et à gouverner des musulmans fanatiques.

Quelques semaines de contact du nouveau souverain avec les réalités albanaises ont suffi à montrer le danger des conceptions *a priori.* Certes il ne faut pas dramatiser outre mesure les événements albanais, mais il convient de les considérer avec une sérieuse attention, car on ne peut douter qu'ils réservent encore à l'Europe bien des surprises dont aucune ne saurait être agréable.

* * *

Le 7 mars 1914, à bord du *Taurus*, le prince de Wied arriva à Durazzo. Il y fut reçu en grande pompe par les autorités locales, les membres de l'ancien gouvernement provisoire de Valona,

Essad pacha, les consuls et la commission internationale de contrôle. La *Tribuna* avait assuré (9 février 1914) que le souverain choisi par l'Europe était attendu avec une joie intense par ses futurs sujets. « Musulmans, catholiques et orthodoxes se rallient avec enthousiasme au nouveau souverain. Voilà un fait qui est flatteur pour le gouvernement du prince de Wied et qui lui ouvre de grandes espérances. »

Soixante-dix-sept jours plus tard, le 23 mai, estimant sa vie menacée par les insurgés qui investissaient Durazzo, le prince de Wied se réfugiait avec sa famille à bord du croiseur italien *Misurata*. Le lendemain, le prince revenait dans son palais, mais c'était pour négocier avec ses sujets insurgés et souscrire en grande partie à leurs conditions.

Pour envisager les éventualités susceptibles de se produire désormais, tâchons de discerner l'enchaînement des faits essentiels qui se sont passés entre ces deux dates si rapprochées, 7 mars-23 mai ; et d'abord, pour mieux saisir la signification de ces faits, constatons, avant de les exposer, dans quelles conditions générales se trouvait placé le nouveau souverain albanais et quels étaient ses moyens d'action.

En arrivant à Durazzo, le prince de Wied, d'un caractère profondément loyal, était animé du désir de faire pour le mieux ; mais il fut loin de pouvoir agir à sa guise.

Il trouva d'abord devant lui la commission internationale dont les pouvoirs étaient encore vagues et mal définis. Cette commission, naturellement formée par les représentants des six puissances (M. Winkler, pour l'Allemagne ; M. Lamb, pour l'Angleterre ; M. Kral, pour l'Autriche-Hongrie ; M. Krajewsky, pour la France ; M. Castoldi, pour l'Italie ; M. Petraïef, pour la Russie), reflétait, par conséquent, les rivalités ou les intérêts des puissances. Lorsque le prince prit possession du gouvernement, la commission lui transmit une partie de ses pouvoirs, mais elle continua à détenir les pouvoirs administratifs et financiers et un droit général de contrôle sur le gouvernement albanais. A la vérité, la commission semble cependant avoir été le rouage qui, jusqu'à présent, a rendu le plus de services au prince de Wied.

Celui-ci avait, avant tout, à résoudre le problème fort délicat de ses rapports avec Essad pacha. Ce dernier a volontiers le « sourire » ; mais on prétend en Albanie qu'Essad pacha a tué de sa propre main 13 ou 14 personnes, sans compter celles qu'il a fait assassiner par ordre, comme le malheureux général turc Hassan Riza pacha, qu'il fit occire pendant le siège de Scutari, après le repas qu'il venait de lui offrir. Comme, peu après cet exploit, Essad pacha s'était fait proclamer roi d'Albanie, les rela-

tions d'un souverain imposé par l'Europe avec un personnage comme Essad qui était, en fait, la principale autorité du pays, qui ne lui avait cédé la place que contraint et forcé, devaient nécessairement être empreintes de circonspection et de froideur.

Le prince de Wied essaya bien de panser les blessures d'amour-propre en nommant Essad ministre de la guerre, mais il dut vite se convaincre qu'en réalité, Essad le tenait en tutelle avec une duplicité que ses antécédents permettaient facilement de prévoir.

A côté d'Essad, le prince avait dans son ministère des éléments fort divers. Le Président du conseil, Turkhan pacha, est un Albanais, mais c'est un Albanais « déraciné », car il a fait toute sa carrière comme fonctionnaire en Turquie d'Asie, à Constantinople, ou à l'étranger comme diplomate; c'est d'ailleurs l'un des hommes les plus distingués et l'un des plus mondains de l'empire ottoman.

Il y a peu de mois encore, ambassadeur du sultan en Russie, Turkhan pacha faisait grande figure à Saint-Pétersbourg où, *persona gratissima* auprès de Nicolas II, il éprouva la bienveillance du tsar sous des formes multiples. Quand il fut nommé président du conseil d'Albanie, Turkhan pacha apporta à Durazzo sa noble prestance de magnifique vieillard à belle barbe blanche, son amour pour le bridge et ses habitudes pétersbourgeoises qui le font travailler surtout la nuit, au grand désespoir de ses secrétaires.

Car, il faut le proclamer, le consciencieux Turkhan pacha, comme président du conseil, a tenté d'être à la hauteur de la situation. Malheureusement, certains de ses collaborateurs ne lui facilitèrent guère la tâche. A côté de lui, Mufid bey, ministre de la justice, parent par les femmes de l'ancien grand-vizir Ferid pacha, jeune seigneur albanais d'environ 45 ans, fort riche, se montra plutôt intransigeant. On prétend qu'il fut au conseil un élément d'obstruction permanente, trouvant d'abondantes objections à toutes les propositions qui n'émanaient pas de lui.

Cet état d'esprit, qui fut assez général chez les collaborateurs albanais du prince, gêna singulièrement ses collaborateurs européens dont l'action était si nécessaire. Je veux parler des officiers hollandais chargés d'organiser la gendarmerie albanaise. Ces officiers, très actifs dans l'ensemble, étaient arrivés en Albanie désireux d'accomplir au mieux leur mission, mais elle ne fut pas facile. Ils ont bien dégrossi et transformé en gendarmes 4 à 5000 Albanais qui, à certains moments, ont fait preuve de qualités et de bon vouloir, — et dont une partie d'ailleurs est passée récemment aux insurgés, — mais les officiers hollandais ont été vite excédés des difficultés multiples qu'ils rencontraient à chaque instant dans leur tâche, de la hauteur (sous prétexte qu'ils sont payés par l'Albanie), avec laquelle les Albanais de la classe aisée

affectent de les traiter, des dérangements incessants que leur imposait Essad sans motif sérieux et en dehors des heures régulières de service.

Quant à leur chef, le général von Weer, homme de devoir, profondément honnête, il ne fut pas plus épargné que ses subordonnés. Les intrigues orientales qu'il sentit se nouer autour de lui et les ennuis qu'on lui suscita ne pouvaient que le lasser. Fort mal logé, le général avait fait venir une maison démontable. Il demanda simplement qu'on lui prêtât un terrain à Durazzo pour l'installer. L'un des ministres obstructionnistes lui répondit froidement que, dans toute l'Albanie, il n'y avait pas une place où l'on pût *prêter* un terrain au général. Il n'avait qu'à en acheter un.

Le correspondant du *Berliner Tageblatt* à Durazzo peignit (6 mai 1914) ce tableau de la haute administration albanaise :

Depuis un mois, on n'a fait à Durazzo que bien peu de travail positif, Il faut bien en dire la raison. Le cabinet n'a pas rempli ce qu'on attendait de lui. Il a touché sa solde, 30 000 francs pour Turkhan pacha, 15 000 francs pour ses collègues, mais n'a rien rendu en efforts. On n'a pas entrepris de routes, commencé d'écoles; l'armée absorbe tout. Le général hollandais touche 30 000 francs, le colonel Thomson 20 000, les autres officiers 15 000. Chaque gendarme à pied reçoit 70 francs par mois, chaque gendarme à cheval 140. L'Etat dépense donc de 200 à 300 000 francs par mois, ce qui est au-dessus de ses ressources normales. Des huit ministères, aucun n'a élaboré encore un vrai budget. La majorité des ministres et des employés n'écrit que le turc. Par malheur, tout le système politique est turc lui aussi et le restera jusqu'à la prochaine génération de fonctionnaires.

On conçoit combien fut difficile la tâche du prince de Wied, placé dans ces conditions, n'ayant en main que des moyens d'action disparates et divergents. Au bout de quelques semaines de contact avec ses nouveaux sujets, il fut bien contraint de constater qu'il devait se méfier de tout le monde. Mais les observateurs indigènes, eux, ne tenant pas compte des obstacles auxquels se heurtait leur souverain et qu'ils n'apercevaient même pas, concluaient que, inféodé à l'Autriche et à l'Italie, il ne faisait rien.

C'est dans ces conditions morales et matérielles que le prince de Wied, dès son arrivée à Durazzo, s'est trouvé aux prises avec l'épineuse question épirote, née de l'adjonction arbitraire, exigée par l'Italie, au nouvel Etat albanais, d'une partie de l'Epire grecque.

*
* *

Le 27 février 1914, en effet, donc peu de jours avant l'arrivée du prince, les délégués des provinces épirotes, réunis à Argyrocastro, avaient proclamé l'indépendance de l'Epire du Nord. Santi-Quaranta, Delvino, Argyrocastro, Chimara refusaient de subir le joug albanais. M. Georges Christaky Zographos, ancien

gouverneur de l'Epire et chef du gouvernement provisoire épirote, avait pris la direction du mouvement dont l'objectif était d'assurer à ces populations tout au moins des garanties d'existence compatibles avec leur sentiment national et leur degré de civilisation.

Le 7 mars, date du débarquement du prince de Wied à Durazzo, M. Venizelos déclara très loyalement à la Chambre des députés à Athènes qu'en raison des engagements internationaux, les populations grecques attribuées à l'Albanie devaient se soumettre aux décisions de l'Europe, et que leur résistance ne saurait en aucune manière être appuyée par la Grèce [1].

M. Venizelos, du reste, dans une note adressée le 22 février aux puissances, avait tenté d'obtenir d'elles quelques rectifications de frontière, du côté d'Argyrocastro et de Koritza, et des garanties pour les Epirotes qui devaient appartenir à l'Albanie. Comme on le verra, les puissances de la Triple-Alliance manœuvrèrent de telle façon que la réponse à cette note ne put être remise que deux mois plus tard et qu'elle fut, d'ailleurs, tellement vague que les Epirotes perdirent définitivement patience.

Cependant le prince de Wied prit le pouvoir. Il parut aussitôt comprendre mieux que la Triplice l'urgence d'une action conciliatrice avec les Epirotes. Dès le 12 mars, il envoya le colonel Thomson, chef de la gendarmerie hollandaise, à Argyrocastro se mettre en rapports avec le gouvernement provisoire de l'Epire; mais M. Zographos trouva insuffisantes les concessions de l'Albanie. L'officier hollandais demandait le désarmement des Epirotes et en échange ne pouvait offrir que des garanties verbales et des libertés problématiques. A partir de ce moment, la résistance épirote s'affirma.

Las d'attendre une réponse satisfaisante à leurs revendications, les révoltés se préparèrent à l'offensive. D'autre part, sous l'influence d'Essad pacha, le prince de Wied abandonna toute attitude conciliante. Son gouvernement adressa le 28 mars une note circulaire aux grandes puissances pour reprocher au gouvernement hellénique d'armer les Epirotes, qualifiés de *comitadjis*. Les négociations furent définitivement rompues entre M. Zographos et le colonel Thomson, qui se vit désavoué grâce à la nouvelle orientation du prince d'Albanie.

Les « bataillons sacrés » épirotes commencèrent aussitôt leur marche en avant. Ils se heurtèrent aux Albanais le 30 mars à

[1] Cette attitude, commandée impérieusement par la situation européenne, valut au président du conseil hellénique de vives attaques de la part de certains de ses compatriotes. A la séance de la Chambre grecque du 19 mars, M. Rhallys déclara : « M. Venizelos a surpassé, dans la pression exercée contre les Epirotes, les puissances les plus hostiles à la Grèce. »

Ercseka, près de Kolonia, où une véritable bataille eut lieu.

A Vienne, on affecta de considérer ce soulèvement comme « une affaire strictement intérieure de l'Albanie ». A Rome, *dès le 4 avril*, on envisagea l'opportunité d'une expédition italienne pour aider le souverain à repousser les insurgés envers lesquels l'Italie se montrait d'une intransigence absolue. Elle estimait que les Epirotes devaient se contenter de concessions scolaires et religieuses sans aucune garantie au point de vue administratif. Aussi, pour les réduire, le gouvernement italien n'hésita-t-il pas à fournir armes, munitions, et aussi, prétend-on, des officiers, des sous-officiers plus ou moins déguisés à Essad pacha qui continua à mobiliser autant de soldats que possible.

Puis l'empereur Guillaume alla villégiaturer à Corfou; il y reçut son beau-frère, le roi Constantin, et M. Venizelos et leur fit grand accueil. Cependant les ambassadeurs de la Triple-Alliance travaillaient toujours à affaiblir encore le projet de réponse de la Triple-Entente à la note grecque du 22 février. L'accord des puissances sur la réponse à y faire ne fut réalisé que le 20 avril.

Cette réponse avait été tellement remaniée par Rome, Vienne et Berlin qu'elle n'apporta aucune solution aux problèmes posés par la note grecque. Le seul résultat positif qu'elle obtint fut d'épuiser la patience des Epirotes. Comme les grands Etats promettaient seulement d'user de leur influence auprès du gouvernement albanais pour leur faire obtenir certains avantages, sans rien préciser; comme deux mois d'échanges de vues entre les six capitales n'avaient abouti qu'à une nouvelle manifestation de l'impuissance de l'Europe; comme le gouvernement de Durazzo ne semblait chercher qu'à gagner du temps pour mieux s'armer; comme, par contre, M. Zographos disposait de 10 000 hommes bien équipés, il se montra de plus en plus pressant dans ses revendications.

D'autre part, les ministres d'Italie et d'Autriche en Grèce transmirent, vers le 23 avril, à Athènes, les protestations du gouvernement albanais contre l'attitude des autorités régulières grecques en Epire. Le 25 avril, le ministre de Grèce, à Rome, avisa le marquis de San Giuliano que le gouvernement hellénique venait de donner à ses troupes l'ordre d'évacuer la fraction de la partie de l'Epire attribuée à l'Albanie, qu'elles occupaient encore. L'évacuation eut lieu, en effet, aussitôt et le gouvernement autonome d'Argyrocastro resta ainsi seul maître de l'Epire, à l'exception de Koritza, qui avait été précédemment remise par les autorités grecques à la gendarmerie albanaise.

M. Zographos, encouragé par les succès que ses troupes remportaient sur les Albanais, restait inébranlable dans ses revendications d'autonomie au moins administrative.

Pourquoi, à ce moment, le prince de Wied ne transigea-t-il pas? Il y avait le plus grand intérêt. Pour rendre sa milice capable de lutter avec les Epirotes, il eût fallu des mois. En attendant, il n'avait que 4000 gendarmes contre 10 000 Epirotes fort bien équipés. D'autre part, l'Epire est la contrée la plus riche de l'Albanie, allait-il falloir la dévaster par une guerre féroce dont l'issue était plus que douteuse? Traiter avec M. Zographos eût été de bonne politique.

La majorité du cabinet albanais n'y était pas hostile, mais ces dispositions et le bon vouloir du prince de Wied furent enrayés par Essad pacha qui était le vrai maître. Ses tendances musulmanes étaient aussi dangereuses pour les Albanais catholiques du nord que pour les orthodoxes de l'Epire. Il rêvait d'écraser ces derniers; seule l'insuffisance de ses moyens d'action l'en empêcha. Les officiers hollandais qui commandaient la gendarmerie refusaient de lui obéir, disant qu'ils tenaient leur mandat des grandes puissances et devaient rendre compte au prince. Essad ne pouvait donc agir à son gré, mais le prince de Wied était cependant contraint de subir son influence. En attendant mieux, Essad s'efforçait de grouper quelques milliers de volontaires pour marcher contre les Epirotes, pendant que les Italiens continuaient à lui envoyer armes et munitions. La situation restait ainsi pour tous confuse, stagnante et menaçante.

Pour en sortir, dans les premiers jours de mai, l'idée fut mise en avant par les puissances de donner à la commission internationale de contrôle réunie à Valona le mandat de déterminer les garanties qui seraient attribuées aux populations de l'Epire. M. Zographos accepta, vers le 6 mai, cette façon de procéder, mais comme à ce moment précis les munitions, les armes et les hommes envoyés d'Italie commençaient à renforcer sérieusement les Albanais, le gouvernement épirote autonome jugea prudent de ramener plus en arrière certaines de ses troupes.

Les pourparlers entre M. Zographos et la commission internationale de contrôle commencèrent à Santi-Quaranta le 8 mai.

Puis MM. Zographos, Carapano et les membres de la commission de contrôle quittèrent Santi-Quaranta pour Corfou où ils avaient décidé de continuer les pourparlers. A Corfou, les négociateurs tombèrent d'accord, le 11 mai, pour conclure un armistice. Mais presque aussitôt une difficulté sérieuse s'éleva.

Les commissaires étaient d'avis que, l'accord une fois établi, son exécution serait garantie par la commission internationale elle-même, tandis que M. Zographos, trouvant les pouvoirs de la commission insuffisamment définis pour l'avenir, demandait que cette garantie fût donnée par les six grandes puissances. Enfin, les conférences de Corfou aboutirent, le 17 mai, à la signature

de l'accord résumé ci-dessous qui ne constituait ni un traité ni une convention, mais fut conclu simplement *ad referendum.*

Les territoires épirotes seront répartis, au point de vue administratif, en deux districts : ceux de Koritza et d'Argyrocastro. Ces districts jouiront d'un *self-government* local, garanti par le fonctionnement de deux conseils de préfecture, dont la majorité des membres seront élus par le suffrage universel et proportionnellement à l'importance des éléments ethniques représentés dans chaque district. Le nombre de ces membres élus sera, dans chaque conseil, supérieur de trois au nombre des membres de droit. Les conseils fonctionneront aux côtés de deux gouverneurs chrétiens, choisis par le gouvernement albanais.

L'accord comporte, en outre, la reconnaissance de l'usage de la langue grecque dans l'administration et devant les tribunaux et l'enseignement obligatoire du grec dans toutes les écoles, avec la réserve que la langue albanaise y sera enseignée dans les trois classes primaires. Enfin, la plus entière liberté religieuse est reconnue aux populations épirotes.

Les corps de gendarmerie stationnés en Epire seront constitués par des éléments locaux et le noyau en sera formé par les Epirotes actuellement sous les armes, qui seront placés, dans chaque district, sous le commandement d'un officier hollandais ayant sous ses ordres des officiers indigènes, partie chrétiens et partie musulmans. La gendarmerie épirote ne pourra être employée, en dehors des limites des deux districts, que dans le cas de force majeure et sous la réserve de l'approbation de la commission internationale.

Dans les deux districts, les fonctionnaires civils et militaires seront nommés du consentement mutuel du gouvernement albanais et de la commission de contrôle. Cette dernière se chargera de l'organisation et de l'application du nouveau régime et, pour cela, se rendra sur les lieux.

L'exécution et le respect des privilèges consentis à l'Epire seront garantis par les grandes puissances.

Enfin, le gouvernement albanais accordera une amnistie pleine et entière.

Le règlement de la question des privilèges réclamés par Chimara est ajourné, la commission internationale ayant exprimé le désir de communiquer aux gouvernements européens les demandes formulées par les Chimariotes.

Sagement, M. Zographos se contenta de ces avantages. Le but immédiat et précis de l'insurrection semblait avoir été atteint, puisque les Epirotes devaient être assurés de garder leur religion, leur langue, et de pouvoir veiller à leur sécurité et à la sauvegarde de leurs biens en organisant eux-mêmes leur gendarmerie. Mais ces concessions, pour avoir toute leur portée, demandaient encore à être garanties par les puissances. D'ailleurs, elles ne satisfaisaient pas les Epirotes intransigeants, et, d'autre part, elles exaspéraient les Albanais musulmans qui déjà s'agitaient.

En effet, au moment même où se concluait l'accord de Corfou avec les Epirotes, de fortes bandes d'insurgés musulmans fanatiques, soulevées par des agents jeune-turcs, se concentraient, vers le 18 mai, à Chiak, à 10 kilomètres de Durazzo. Ces insurgés,

au nombre de 2000, demandaient à ne plus faire le service militaire, que la langue albanaise fût remplacée dans les écoles par la langue turque, etc. Le prince de Wied se persuada que ce nouveau et si dangereux mouvement était l'œuvre d'Essad pacha et, le 19 mai, après avoir fait bombarder la maison de son ministre de la guerre, il le fit arrêter et transporter avec sa femme à bord du navire austro-hongrois *Szigetvar*. En même temps, les navires de guerre autrichiens et italiens débarquaient des marins pour assurer la sécurité du prince et de sa famille.

Mais à Durazzo la situation s'aggrava. Le 21 mai, 150 Malissores catholiques arrivèrent de Scutari, sous la conduite de 3 prêtres, pour servir de garde au souverain. Les insurgés albanais musulmans étaient déjà furieux de l'arrestation d'Essad pacha. Cet appel du prince à une garde de catholiques parut aux insurgés une provocation. Ils arborèrent le drapeau turc à Kavaja et marchèrent sur Durazzo. Les officiers hollandais et leurs gendarmes luttèrent contre eux sans succès, et la situation fut jugée si menaçante que, le 23 mai, le prince de Wied, sa famille et sa suite se réfugièrent à bord du croiseur italien *Misurata*.

Puis, une accalmie s'étant faite à Durazzo, le 24 mai, le prince de Wied et la princesse réintégrèrent leur palais, ne laissant que leurs enfants à bord du *Misurata*. Mais dès qu'il fut à terre, le prince dut entrer en négociations avec les insurgés, qui réclamèrent : le respect de la religion musulmane, le rétablissement de la domination turque; si ce retour sous la suzeraineté du sultan était impossible, ils remettaient leur sort à l'Europe.

Ils exigèrent, en outre, qu'on cessât désormais d'employer les armes contre eux et déclarèrent que, si on ne leur donnait pas satisfaction, ils massacreraient leurs prisonniers parmi lesquels se trouvaient des officiers hollandais qui avaient été capturés lors de la bataille malheureuse qu'ils avaient livrée à Chiak aux insurgés.

Depuis, les membres de la commission internationale de contrôle ont réussi à calmer plus ou moins les insurgés, mais les tendances musulmanes de ceux-ci s'affirment plus que jamais par leurs cris de : « Vive la Turquie ! Vive le Sultan ! »

Arrêtons ici le résumé des faits essentiels. Constatons simplement que la plus extrême confusion, la plus grande incertitude continuent, au moment où nous écrivons, à régner en Albanie.

Le prince de Wied est bien dans son palais, mais ce palais est protégé par des mines et le souverain peut à peine en sortir. Essad pacha apparaît aux musulmans comme un héros et un martyr; son adversaire, Ismaïl Kemal bey, va rentrer en scène. Tout est chaos. L'accord de Corfou avec les Epirotes reste sans sanction. Le mouvement musulman en Albanie est déchaîné et,

comme il fallait s'y attendre, on a la preuve que c'est grâce à l'action d'émissaires jeune-turcs.

*
* *

L'arrestation d'Essad pacha, la fuite du prince de Wied à bord d'un bateau de guerre italien frappèrent l'Europe de stupeur. Au point de vue de la politique extérieure, ces coups de théâtre ont eu le très grand avantage de dévoiler toute l'importance de la rivalité austro-italienne en Albanie.

Sous l'influence poignante des derniers événements, la presse de Rome et celle de Vienne se sont laissées aller à des aveux qu'on regrette peut-être déjà, mais qu'il faut soigneusement retenir, car on n'en saurait nier la spontanéité et ils sont de nature à déterminer l'attitude que semble devoir suivre désormais la Triple-Entente à propos de l'épineuse question d'Albanie. De cette rivalité croissante, on peut noter assez exactement les degrés.

Sans doute, dès les débuts du nouvel Etat, la rivalité de l'Autriche et de l'Italie en Albanie fut révélée même par des côtés plaisants. Le *Times* (29 avril 1914) nous a montré les représentants des gouvernements de Rome et de Vienne arrivant les premiers à Durazzo et engagés dans une lutte si terrible pour la préséance, au moment de la présentation de leurs lettres de créance, que pour éviter tout désagrément ultérieur ils convinrent d'attendre et de se cacher, jusqu'à ce qu'un troisième diplomate vînt les départager en prenant les devants. Les distingués envoyés de l'empereur François-Joseph et de son allié le roi Victor Emmanuel gardèrent donc, rideaux tirés et portes closes, le plus strict incognito, ce qui permit au ministre roumain, M. Burghele, de présenter le premier ses lettres de créance et de devenir ainsi le doyen du corps diplomatique à Durazzo.

Ensuite les deux légations rivalisèrent sans répit pour en imposer aux Albanais par le prestige de leur installation et l'importance de leurs sacrifices. Il y a un an, l'Autriche avait créé à Durazzo une école de propagande où l'on distribuait aux enfants gratuitement livres, vêtements et même repas. Depuis, les Italiens se sont empressés d'adopter la politique des vêtements, des livres et des repas, en y ajoutant même trois francs par jour pour les parents de tout enfant qui viendrait à l'école placée sous l'égide du roi Victor-Emmanuel.

Les deux alliés, afin de circonscrire leur rivalité sur le terrain économique, essayèrent bien de délimiter des sphères d'influence, mais sans succès. Les constatations faites à cet égard par le correspondant de la *Frankfurter Zeitung* (6 mars 1914) à Durazzo sont aussi précises qu'intéressantes.

En ce qui concerne l'influence économique des deux puissances, l'état actuel est le suivant : dans le sud, l'influence italienne règne presque exclusivement, dans le nord elle lutte avec l'influence autrichienne. C'est particulièrement au cours de l'année dernière que la pénétration économique de l'Albanie du nord par les Italiens a fait des progrès considérables. Même à Scutari, dans la ville la plus septentrionale de la principauté, le commerce italien supplante de jour en jour le commerce autrichien. Dans les milieux des négociants austro-hongrois, on entend continuellement des plaintes au sujet de la concurrence italienne. Les succès économiques des Italiens ne s'expliquent pas d'ailleurs par le fait que la population indigène préfère les marchandises italiennes. Au contraire, des personnalités albanaises considérables considèrent avec une certaine méfiance l'avance italienne, mais elles sont bien forcées d'accorder que l'Autriche ne doit son peu de succès qu'à elle-même. Les Autrichiens se font généralement, en effet, une idée aventureuse des choses albanaises et le capital autrichien, qui ne brille pas par son initiative, reste hésitant et indécis, cependant que les marchands italiens, déjà nombreux en Albanie, fondent magasins sur magasins et raflent les commandes. Pour les travaux du port de Durazzo, pour les travaux d'architectes du konak, pour l'équipement de la gendarmerie, on ne s'est adressé qu'à l'industrie italienne qui avait déjà fait des offres, qui était déjà représentée sur place et qui promettait de livrer les commandes à bref délai. Les compagnies de navigation italienne ont profité de cette occasion pour créer immédiatement de nouvelles lignes. De Bari et de Brindisi, on peut maintenant atteindre très facilement les ports albanais. Les deux compagnies de navigation austro-hongroises, le *Lloyd* autrichien et la *Ungaro-Croata*, ont été habituées par les subventions d'état à prendre leurs aises et l'amélioration des relations avec l'Albanie semble peu les intéresser. Les correspondances de chemins de fer sont, comme à dessein, compliquées. De plus, la *Ungaro-Croata* ne porte pas de courriers, de telle sorte que, pendant plusieurs jours de la semaine, les lignes italiennes ont le champ libre. C'est pendant ces jours-là que l'on fait venir d'Italie les commandes pressées.

Ce que nous venons de dire sur la supériorité du commerce italien, nous pouvons le répéter en parlant de la culture italienne. C'est l'italien qui est aujourd'hui la langue internationale de Santi-Quaranta à Scutari inclusivement. L'école autrichienne de Durazzo compte cinq fois moins d'élèves que l'école italienne. Il faut dire que les sacrifices faits par l'Italie pour ses écoles albanaises, même sous la forme de dons aux parents des élèves, sont plus grands que ceux faits par l'Autriche.

... « Comme ami de la culture allemande, me disait un éminent Albanais de religion catholique, je regrette personnellement la courte vue de l'Autriche dans sa politique albanaise. Tout ce qu'elle a fait, et cela a dû lui coûter cher, c'est de subventionner et corrompre quelques personnalités. C'est là un tonneau sans fond; l'Albanais qui est « Autrichien » ne peut être satisfait. Nous avons besoin d'européanisation et ce n'est pas une politique à la turque que nous attendons d'une puissance protectrice. Nous regrettons tout cela, car c'est uniquement un jeu d'équilibre entre l'influence autrichienne et l'influence italienne. »

Joignons à ces déclarations celles d'un haut officier autrichien qui réside en ce moment dans le nord de l'Albanie : « J'ai la conviction, nous a-t-il dit, que l'Autriche ne peut rien faire de meilleur pour elle que de créer des garanties pour l'indépendance de l'Albanie et aussi de son indépendance vis-à-vis de nous. Nourrir le projet d'une division de l'Albanie

entre l'Autriche et l'Italie serait non seulement une déloyauté politique mais une faute fatale. *Aucun partage n'est possible où l'Autriche pourrait avoir un bénéfice égal.* N'oublions pas non plus qu'il suffit à l'Italie de se fixer dans le sud de l'Albanie pour dominer la route d'Otrante et fonder le Gibraltar de l'Adriatique. »

Les difficultés résultant de cet enchevêtrement des intérêts économiques austro-italiens sont maintenant considérablement aggravées par la question de l'équilibre adriatique qui se pose entre Rome et Vienne. La clameur de la presse des deux pays au moment de l'arrestation d'Essad pacha et de la fuite du prince de Wied vient d'en révéler l'extrême importance.

Pour les Italiens, l'arrestation d'Essad pacha a été « machinée par des agents autrichiens dans le but de supprimer un homme qui semblait être bien vu en Italie et qui avait pour les Italiens des sympathies marquées ». (*Giornale d'Italia*).

Pour la *Tribuna*, le *Corriere d'Italia*, le *Mattino* de Naples et la plupart des journaux italiens, l'arrestation d'Essad pacha a été un acte de violence de l'Autriche. L'Italie aurait tort de se prêter à ce coup de main de son alliée.

De son côté, Essad pacha interviewé à Rome accusa l'Autriche.

A Vienne, devant ces attaques convergentes, on fut fort embarrassé. Les journaux du Ballplatz se trouvèrent cependant d'accord avec ceux d'Italie pour déclarer que, sans intervention internationale, il serait impossible d'assurer le calme en Albanie. La *Neue Freie Presse* (23 mai 1914) déclare :

Ces événements placent la monarchie devant une question qui doit être résolue à temps, avec toute la précaution nécessaire, et par des calculs logiques. L'Autriche-Hongrie ne peut guérir cette Albanie, que la décision des puissances a rendue chétive à sa naissance même, sans porter atteinte à la paix de Londres. Une intervention militaire temporaire serait un gaspillage impardonnable de nos forces. De telles illusions pourraient avoir les conséquences les plus graves. L'Italie interviendrait en même temps en Albanie et le voisinage sur ce terrain, après les expériences que nous avons pu faire dans l'âge d'or même de l'Albanie, serait plus qu'une faute, ce serait un événement d'une portée à peu près incalculable. Le principe que sur les côtes de la mer Adriatique aucune modification de puissance ne peut avoir lieu sans notre volonté est reconnu par l'Europe, et ce principe est tout ce dont nous avons besoin. Puisqu'il ne peut être compromis, les événements albanais ne doivent guère nous toucher plus qu'ils ne touchent les grandes puissances qui ont signé la paix de Londres. Peut-être le prince réussira-t-il à vaincre l'émeute et à devenir un vrai souverain. Si le sort lui refuse ce succès, qu'il se tourne alors vers l'Europe qui lui a donné la couronne. L'Autriche et l'Italie surveilleront ensuite, en tant que puissances européennes, leurs intérêts particuliers, mais pas seules et sans des mesures communes qui pourraient mener à une fin fâcheuse. Il est des alliances comme des mariages, où les conjoints se disputent aussitôt qu'il n'y a plus de tiers.

A la délégation autrichienne, réunie alors à Budapest, le D[r] Kra-

marsch constata que la « lune de miel » albanaise avait eu une durée incroyablement courte.

Tout le monde attendait des événements et des incidents, mais personne ne se doutait qu'ils se produiraient si tôt. On doit se demander, dès lors, si les dramatiques scènes avec Essad pacha furent les dernières ou les premières de la tragédie albanaise et si le prince n'aura pas bientôt besoin d'un secours extérieur très vigoureux. Le débarquement de marins austro-hongrois et italiens à Durazzo fut déjà un commencement d'intervention, mais personne n'en est satisfait à la délégation, parce que l'on craint une occupation mixte austro-italienne et qu'on se rappelle le condominium austro-prussien au Schlesvig-Holstein. L'orateur conclut en souhaitant que la coopération exclusive austro-italienne cesse le plus tôt possible en Albanie. (Cf. le *Temps*, 24 mai 1914.)

En somme, on peut constater maintenant, en ce qui concerne la rivalité austro-italienne, au moins ceci de net :

Tant qu'en Italie et en Autriche on a pu espérer d'exploiter le nouvel Etat albanais au moyen de sphères d'influences à peu près délimitées, — l'autrichienne dans le nord et l'italienne dans le sud, — on s'est félicité du succès représenté par la création de l'Albanie imposée à l'Europe; mais maintenant qu'on a reconnu l'impossibilité pratique de délimiter ces sphères d'influence, après avoir constaté que l'action autrichienne et l'action italienne se pénètrent partout et se heurtent à chaque instant, les diplomates de Vienne et de Rome commencent à s'apercevoir, avec terreur, qu'en créant une Albanie inviable, ils ont précisément posé le redoutable problème de l'équilibre adriatique qu'ils voulaient éluder.

M. Bissolati, qui fut l'un des rares Italiens clairvoyants, constatait ainsi dans le *Secolo* (24 mai 1914) toute la gravité de la nouvelle situation :

L'expédient de l'autonomie albanaise aurait pu, — et peut-être est-il permis de dire encore « pourrait », — avoir une probabilité de succès à deux conditions : la première c'est que, du sein même de ce malheureux peuple albanais, aient été suscitées les forces capables de faire traverser rapidement la crise du passage de l'état amorphe de tribus dominées par des seigneurs féodaux à une constitution nationale; la seconde, que l'évolution d'une telle crise se soit produite sous l'égide et par l'action concordante de toutes les puissances européennes...

L'accord sincère des puissances fait défaut pour toucher ce but... Quoique toute l'Europe soit théoriquement présente en Albanie, en fait l'Italie et l'Autriche s'y trouvent seules en champ clos.

Il est difficile de poser plus clairement le grave problème de portée internationale, résultant pour l'Autriche et l'Italie de la création de l'Albanie.

*
* *

Peut-être pouvons-nous maintenant, — non pas prévoir, — mais tout au plus entrevoir les principales éventualités capables

de se produire. Encore peut-il s'en présenter tout à coup d'autres que celles que nous allons envisager. Cependant cette méthode présente la chance malgré tout d' « encadrer » dans le raisonnement les possibilités susceptibles de naître d'une situation si incertaine. Les principales questions qu'il semble raisonnable de se poser sont les suivantes :

Une solution générale et de bon sens du problème albanais est-elle actuellement possible?

Quelle peut être l'efficacité de l'action de la commission internationale de contrôle?

Que peut-il advenir de la question épirote?

Le prince de Wied peut-il rester souverain d'Albanie?

Un changement de souverain s'imposant, qui prendrait-on?

Le principe d'une expédition internationale en Albanie peut-il être admis par la Triple-Entente et particulièrement par la France?

Les troubles de l'Albanie ont-ils chance d'être limités à ses frontières ou seraient-ils suscités par des Etats, ayant intérêt à remettre en question le traité de Bucarest, qui veulent provoquer une nouvelle guerre dans les Balkans?

Du moment que les Italiens et les Autrichiens sont d'accord pour proclamer l'incapacité des Albanais à se gouverner eux-mêmes, peut-on espérer que l'Europe va reprendre les choses *ab ovo* et tabler avant tout sur les réalités et surtout sur les impossibilités albanaises? « Les Albanais sont en retard de plus de mille ans sur l'Europe contemporaine », a constaté le général hollandais von Weer. (V. La *Neue Freie Presse*, 20 janvier 1914.)

Les puissances admettront-elles qu'elles ne sont vraiment pas en mesure de faire rattraper aux Albanais le temps perdu? La solution de bon sens consisterait donc toujours à donner le sud à la Grèce, le nord à la Serbie et au Monténégro et à former du centre une principauté musulmane. Mais il serait trop naïf d'espérer que l'Europe veuille s'acheminer sans délai vers une solution de cette nature. L'expérience de chaque jour nous démontre que les affaires humaines les plus considérables ne sont pas toujours réglées conformément au bon sens. D'ailleurs, l'amour-propre de grands Etats est engagé et il apparaît comme peu probable que celles des puissances qui ont voulu à toutes forces l'Albanie se déjugent si vite à moins d'y être absolument contraintes par des événements possibles, mais qu'on ne saurait encore prévoir.

Pour faciliter la tâche si ardue du souverain, on parle d'un expédient. Le prince de Wied prendrait son principal point d'appui sur la commission internationale de contrôle. Que peut valoir pratiquement cette solution? Les membres de la commis-

sion internationale ont jusqu'ici montré beaucoup de dévouement. Ils ont fait du mieux possible à Corfou pour régler la question épirote, à Durazzo pour négocier avec les insurgés et les apaiser. Mais croit-on que cette commission puisse, en fait, réellement gouverner toute l'Albanie, comme on semble l'espérer?

D'abord la commission internationale reflète nécessairement les rivalités des grandes puissances et si on conçoit bien qu'elle puisse beaucoup pour régler les conflits locaux, où seront ses moyens d'action quand il faudra agir dans l'intérieur, y faire régner l'ordre, la sécurité et la paix? Les bonnes paroles ne suffiront pas en face de montagnards arriérés, à demi-brigands, qui ne savent pas, en réalité, ce qu'ils veulent, qui, depuis 1909, se sont insurgés contre la Turquie en réclamant l'indépendance de l'Albanie et qui demandent aujourd'hui à rentrer sous la suzeraineté du sultan!

Quant à la question épirote, l'anarchie qui règne à Durazzo et la prépondérance qu'y prennent les éléments musulmans remettant en question la solution qu'on avait cru avoir trouvée, aux conférences de Corfou. Si l'Europe veut éviter de nouvelles complications, il faudrait que, sans délai, elle sanctionnât formellement l'accord de Corfou. Sinon, en présence de l'anarchie albanaise grandissante, M. Zographos et les Epirotes, une fois de plus déçus et trompés, seront fondés à avoir de nouvelles exigences. Un retard des puissances à leur donner les garanties nécessaires aurait encore pour conséquence de rendre la situation de M. Venizelos à Athènes de plus en plus difficile.

Les Epirotes ont des liens de parenté avec un grand nombre de familles athéniennes. L'opinion hellénique qui ne voit, et cela est assez naturel, que leurs souffrances, sans pouvoir envisager la complexité de la situation internationale, ne comprend pas et n'apprécie pas les sacrifices de l'hellénisme faits par M. Venizelos pour se soumettre aux décisions de l'Europe, sacrifices imposés, en réalité, par la Triple-Alliance. La position du premier ministre risque donc finalement d'être ébranlée par les contre-coups de la situation albanaise. Or la chute, même momentanée, du pouvoir d'un homme d'Etat aussi loyal, aussi modéré, aussi clairvoyant que M. Venizelos serait un nouveau péril pour la paix de l'Europe, car s'il quittait le ministère sur la question d'Epire, sa chute aurait été provoquée par un mouvement de l'opinion grecque tellement fort que le gouvernement d'Athènes pourrait se trouver poussé à une aventure belliqueuse qui déclancherait à nouveau toute la question balkanique.

Supposons maintenant que le prince de Wied, — quoique fortement « handicapé » par sa qualité de chrétien et bien que son

prestige soit singulièrement atteint depuis qu'il s'est réfugié sur un navire de guerre italien et est rentré à Durazzo pour négocier avec ses sujets musulmans insurgés, — veuille absolument rester souverain de l'Albanie. A quelles conditions le pourra-t-il?

Il en est au moins une qu'il faut signaler et qui paraîtra indispensable à tous ceux qui connaissent l'Orient et surtout l'Albanie. Il faudrait que le prince de Wied ait à sa disposition assez d'argent pour se concilier les bonnes grâces d'un nombre suffisant de ses sujets influents. C'est un procédé d'un effet sûr, mais pour l'employer sans danger il faut avoir la certitude d'être en mesure d'y recourir de façon durable. Le jour où la source des subsides est tarie, on est perdu car, en Orient, il n'y a à attendre aucune gratitude de ceux qu'on a « honorés ». Ce n'est pas à dire qu'ils manquent de bonne foi, mais leur bonne foi est celle des condottieri; ils soutiennent qui les paie.

Or où le prince de Wied trouverait-il suffisamment d'argent pour appliquer cette méthode? Il ne pourrait utiliser en subsides les fonds des emprunts de l'Etat albanais qui sont sous le contrôle de la commission internationale. Cet argent, il faudrait donc que le souverain albanais le reçût soit de l'Italie, soit de l'Autriche, ou de ces deux puissances si elles arrivent à se mettre d'accord à ce sujet. Mais l'Italie et l'Autriche, isolément ou conjointement, consentiront-elles à entrer dans cette voie onéreuse et dangereuse, car on n'en aperçoit pas la fin? C'est douteux.

Il faudrait qu'elles estiment d'abord avoir un intérêt commun très considérable à maintenir la personnalité du prince de Wied et il semble que l'Italie voie surtout en lui un agent de l'Autriche. Or celle-ci est-elle si riche qu'elle puisse, sans inconvénient, s'offrir le luxe de subventionner toute l'Albanie? La réponse de bon sens à cette question viendra tout naturellement quand un peu plus loin nous parlerons, en fonction de la question albanaise, de la situation économique générale de l'empire des Habsbourg.

Considérons maintenant le cas où un changement de souverain s'imposerait à plus ou moins brève échéance. Ce serait après tout conforme aux précédents balkaniques. (Le prince Othon de Bavière, le premier roi de Grèce, a dû abandonner son trône; le prince de Battenberg, premier souverain des Bulgares, a été rembarqué assez rudement par ses sujets, etc.) Si cette nécessité s'impose, il semble qu'il sera difficile alors de s'obstiner à soutenir la gageure d'un prince chrétien. Admettons donc que l'Autriche et l'Italie reconnaissent, — ce qui n'est d'ailleurs nullement assuré, — la nécessité de recourir à un prince musulman. Ce choix entraînerait plusieurs conséquences. D'abord, il faudrait qu'un régime autonome fût garanti très solidement par l'Europe

aux Albanais catholiques du nord et aux Grecs orthodoxes de l'Epire, car il serait vraiment aussi absurde et dangereux d'imposer un prince musulman à des chrétiens convaincus qu'un prince chrétien à des musulmans fanatiques.

Mais alors, quel prince musulman choisirait-on? Avant tout il serait essentiel, capital pour la paix de l'Albanie et des Balkans, et par conséquent de l'Europe, d'éviter un prince turc, puisque jamais aucun prince turc n'a su gouverner les Albanais. A défaut de compétence, un prince turc apporterait avec lui l'influence de Constantinople. Or, comme Ismaïl Kemal bey l'a constaté lui-même dans son interview donnée au *Budapesti Hirlap* le 19 avril 1911, « l'ignorance du gouvernement ottoman en ce qui concerne la psychologie des Albanais est absolue ».

Tout ce que pourrait faire un prince turc, ce serait de servir les intrigues des Jeunes-Turcs, qui ont bien assez à faire de résoudre les difficultés propres à ce qui reste de l'empire ottoman. Il ne pourrait donc que compliquer encore le problème au lieu de le simplifier. Les événements ont liquidé tant bien que mal la plus grande partie de la question d'Orient en ce qui concerne les Turcs en Europe. Qu'on ne leur donne pas les moyens de redevenir, sur la côte de l'Adriatique, une source de complications!

Le jour où il faudrait trouver un souverain musulman, si on ne peut pas choisir un Albanais comme Turkhan pacha ou Ferid pacha, le mieux serait de s'adresser à un prince musulman égyptien comme le prince Fuad, dont il a été déjà parlé au moment où l'on examinait les premières candidatures au trône d'Albanie. Evidemment, ce choix ne serait pas une garantie absolue que les Jeunes-Turcs de Constantinople ne pourraient pas intervenir en Albanie au nom de l'Islam. Ils le pourront toujours, puisqu'il y a dans le nouvel Etat des musulmans fanatiques, mais au moins on aurait pris ses précautions dans la mesure du possible et, en politique, on ne saurait guère demander davantage.

Nous arrivons enfin à l'examen de la plus grave éventualité au point de vue des puissances. Admettons que l'anarchie albanaise devienne telle que la Triple-Alliance invite formellement l'Europe, c'est-à-dire la Triple-Entente, à coopérer avec elle à une expédition militaire internationale afin de soumettre par la force toute l'Albanie au nouveau souverain. Notons que cette idée a été mise en avant surtout par l'Italie qui craint très vivement de se trouver seule en tête à tête avec l'Autriche en Albanie.

Déjà, le 22 janvier, le *Giornale d'Italia* envisageait « la probabilité assez proche, sinon imminente, d'une intervention internationale pour la pacification de ce malheureux pays... Il sera

certainement indispensable au nouveau souverain d'être entouré de bataillons européens. »

Plus récemment, la *Vita*, 27 avril, au nom des droits de l'Europe! marquait avec désinvolture sa réprobation pour une intervention austro-italienne à deux.

Il faut donc bien, puisqu'on nous y invite avec tant d'insistance, envisager l'éventualité d'une expédition militaire internationale en Albanie. Deux points de vue sont à considérer : l'un technique, l'autre politique.

Au point de vue technique, on nous assure que 20 000 hommes suffiraient à l'opération. C'est déjà un chiffre, mais est-on bien sûr qu'il ne serait pas très largement dépassé? A-t-on une idée suffisante des difficultés que rencontrerait une telle expédition? En 1910, les Turcs ont mis en ligne contre les Albanais 40 000 hommes et près de 60 000 en 1911. Ils ne sont arrivés à aucun résultat, en partie sans doute en raison de leur mauvaise organisation, mais surtout à cause de l'état impraticable du pays.

Si l'on veut, en ce qui concerne les possibilités techniques d'exécution d'une grande opération militaire en Albanie, avoir une base sérieuse d'appréciation, il faut connaître dans quelles conditions s'effectua la marche des Serbes de Prizrend sur Durazzo en novembre 1912. Ce fut là une expédition militaire remarquable. Elle est encore peu connue. J'ai recueilli les renseignements qu'on trouvera ci-dessous aux sources les plus sûres, à Prizrend même, point de départ de l'expédition.

A la fin d'octobre 1912, arriva à Prizrend l'ordre d'organiser la colonne qui, à travers l'Albanie, devait atteindre la mer Adriatique, l'un des principaux buts de la guerre faite par les Serbes à la Turquie. On savait à Belgrade que les difficultés à vaincre seraient très grandes, bien que, comme l'Europe entière d'ailleurs, on fût fort peu renseigné sur l'intérieur de l'Albanie. On décida donc de constituer la colonne avec des troupes choisies, commandées par des officiers d'élite. Ces troupes furent prélevées sur la division de Choumadia 1er ban (hommes de vingt-et-un à trente ans). (Il est à remarquer que les hommes de la division de Choumadia, originaires d'un pays ondulé, mais non pas réellement montagneux, n'étaient pas spécialement préparés à faire campagne dans une région aussi difficile que les montagnes albanaises).

La colonne fut ainsi composée : deux régiments d'infanterie à 3 bataillons (l'un de ces régiments fut commandé par le commandant Demetre Militch et l'autre par le commandant Voia Tomitch); une batterie de montagne commandée par le capitaine Pekitch; deux sections de mitrailleuses (une par régiment); un escadron de

cavalerie. On adjoignit à ces troupes 2 sections de pionniers pour réparer les routes, mais en fait ces sections furent complètement inutiles, les routes n'existant pas en Albanie. Ces divers éléments représentaient un ensemble d'environ 7000 hommes.

Le problème du ravitaillement de la colonne était particulièrement difficile à résoudre. Comme on devait passer par des sentiers à peine tracés, on ne pouvait songer à l'emploi de voitures, même très légères. Tout devait être porté à dos d'homme ou de cheval. D'autre part, on ne pouvait surcharger les hommes en raison des marches longues et épuisantes qu'ils allaient avoir à fournir. On comptait d'ailleurs trouver quelques ressources en vivres en Albanie même (ce en quoi on se trompa complètement). Pour toutes ces raisons, on estima donc qu'il suffisait d'assurer à la colonne trois jours de vivres. Chaque soldat serbe, sur la sobriété duquel on savait pouvoir compter, reçut 3 kilos de pain, soit une ration prévue de 1 kilo par jour; en outre, l'ordre général fut donné de n'emporter que le strict indispensable en dehors du pain et des munitions. Les hommes furent munis d'un bâton de montagne suisse et les chevaux furent ferrés à glace.

Le 8 novembre 1912, la colonne formée pour l'Albanie partit de Prizrend, sa base d'opérations.

L'expédition avait pour guides deux Serbes de Prizrend dont les qualités par la suite furent reconnues très médiocres. L'un avait les plus grandes difficultés à se faire comprendre des Albanais autres que ceux de la région même; l'autre avait une affection trop marquée pour l'alcool. Ces deux guides n'en représentaient pas moins la carte, l'orientation et toutes les données topograghiques de l'expédition serbe vers Durazzo[1].

Mais les soldats du roi Pierre savaient qu'ils allaient déterminer le succès ou l'échec de l'immense espoir de la Serbie dans son ardent désir de conquérir enfin une issue vers la mer et ils se sentaient patriotiquement responsables des vœux nationaux.

La première étape s'accomplit sans difficulté. A partir de Lioum-Koula, l'expédition aborda la région alpestre. Il fallut s'engager dans des sentiers de chèvre serpentant au flanc de la montagne sur lesquels l'expédition serbe se développa bientôt comme un immense serpent de plusieurs kilomètres de longueur.

Le moindre obstacle arrêtait la colonne. Déjà une neige épaisse couvrait l'étroit sentier par lequel il fallait passer. On enfonçait jusqu'aux genoux. On dut frayer le passage. L'homme de tête de la colonne s'y employait. Comme ce travail était épuisant, il fallait le remplacer toutes les dix minutes. Bientôt, les chevaux,

[1] Voir, sur la carte p. 970, l'itinéraire suivi par l'expédition.

en côtoyant le vide, devinrent inquiets et furent pris de vertiges. Le sentier était si étroit que, malgré les précautions, un certain nombre de chevaux porteurs roulèrent dans les ravins. Les soldats, déjà fatigués par la marche, devaient, de jour ou de nuit, aller sauver, au prix de continuels dangers, au moins les munitions entraînées avec les chevaux et qu'on considérait comme plus précieuses encore que le pain.

Comme on voulait arriver vite à Durazzo, afin de mettre l'Autriche-Hongrie en présence d'un fait accompli, on marcha même une partie de la nuit. Pour se diriger dans l'obscurité, on utilisa des torches prises aux Turcs à Koumanovo et qu'on avait eu la prévoyance d'emporter. L'homme de tête de chaque unité portait une torche enflammée, et les autres, en se tenant par l'épaule ou par la taille, formaient une longue chaîne humaine qui, derrière le point brillant de la torche, s'enfonçait dans la nuit.

Mais, malgré la hâte où l'on était d'arriver au but, il fallait bien donner aux hommes épuisés quelques heures de repos. Comme le plus souvent la place nécessaire pour dresser les tentes faisait défaut, les hommes dormaient en s'appuyant sur le flanc neigeux de la montagne, les pieds reposant sur le sentier, avec la préoccupation constante de ne pas perdre ce seul point d'appui et de ne pas rouler dans le vide. Quand on le pouvait, — rarement, — on se réchauffait autour de maigres feux de bivouac.

La question des vivres se posa rapidement. Les difficultés de ravitaillement de la colonne furent infiniment plus considérables que les prévisions les plus pessimistes n'avaient permis aux autorités militaires serbes de les escompter. Le ravitaillement par l'arrière était rendu impossible à la fois par la nature du terrain, l'unique sentier qu'il fallait suivre et par la rapidité relative de l'avance des troupes. D'autre part, les ressources locales étaient infimes, presque nulles. Pendant les neuf premiers jours de marche de la colonne, on ne trouva, pour ainsi dire, rien sur le trajet, et chaque soldat serbe dut se contenter des 3 kilos de pain qu'il avait emportés au départ. Dans deux villages seulement, on découvrit un peu de maïs, de farine et des châtaignes.

Comme les Serbes avaient pour politique de démontrer leurs sentiments d'équité aux Albanais, ces quelques vivres furent payés aux prix demandés par ces derniers, qui ne manquèrent pas d'abuser de la situation. De grossières galettes de maïs de 2 kilos furent achetées jusqu'à 10 dinars (francs). Les soldats s'en partagèrent précieusement les morceaux, chacun n'en recevant qu'une part infime sans aucune différence entre officiers et soldats.

Tous, du premier au dernier, firent preuve de la plus grande abnégation. Pas une plainte ne s'éleva. Bientôt, d'ailleurs, leur

courage eut sa récompense. Cinq jours après leur départ de Prizrend, le 17 novembre 1912, de Krechta, des flancs élevés de la montagne, les soldats serbes virent pour la première fois la mer. Profondément émus, en atteignant le but si désiré de leurs efforts, ils s'écrièrent tous : « Vive la mer serbe! » Puis l'expédition atteignit Alessio, de là on gagna Durazzo, enfin Pékinié. Dans l'ensemble, la colonne fit une moyenne de 25 à 30 kilomètres par jour, ce qui, vu les difficultés du terrain, constitue un véritable tour de force.

La rapidité de la marche des Serbes, le fait qu'ils payaient intégralement ce qu'ils demandaient dans les villages en imposèrent tellement aux Albanais que ceux-ci, stupéfaits par l'invasion, moralement terrorisés par l'audace sans précédent de leurs adversaires, n'osèrent opposer aucune résistance par la force. Il y eut bien, par ci par là, quelques coups de fusil, mais pas un seul véritable combat. Les Serbes n'eurent à lutter, en arrivant sur la côte, qu'avec les Turcs. Encore ceux-ci, démoralisés par la débâcle ottomane, lâchèrent-ils pied sans opposer de sérieuse résistance. Quant aux Albanais, ils furent à ce point « médusés » par l'énergie des Serbes qu'attirés par l'appât du pillage, ils leur offrirent, à Orosch par exemple, de combattre avec eux contre les Turcs, offre qui, d'ailleurs, fut déclinée.

A Tirana, ville de 20 000 habitants, d'importance analogue à celle de Prizrend et résidence des principaux beys albanais, notamment d'Essad pacha, la colonne prit quelque repos.

Ensuite une partie des troupes reçut l'ordre de remonter vers le nord pour aider les Monténégrins à enlever Scutari. Les soldats serbes y parvinrent après avoir essuyé des pertes cruelles en s'emparant des tranchées de Berditsa. C'est alors que les troupes serbes, cédant aux injonctions de l'Europe adressées à Belgrade à la suite des menaces tripliciennes, durent évacuer l'Albanie. On peut imaginer l'immense douleur qu'éprouvèrent, en revenant en arrière, ces soldats qui avaient « conquis la mer serbe ». S'ils obéirent aux ordres de leur gouvernement, la haine qu'ils avaient déjà au cœur contre l'Autriche, depuis l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, s'accrut encore dans d'énormes proportions et l'on peut tenir pour assuré qu'ils la répandirent largement autour d'eux en rentrant dans leurs foyers.

Quels furent maintenant les résultats de cette expédition au point de vue sanitaire? Pour les 7000 hommes de la colonne, il n'y avait que deux médecins. Pendant le passage des montagnes, en dépit de leur fatigue, soutenus par la force nerveuse que leur donnait le sentiment de remplir une haute mission nationale, malgré les conditions de vie extrêmement dures, grâce aussi à l'air

sec et pur des régions alpestres, il y eut relativement peu de malades. Mais, dès les premiers jours, il s'en trouva. On ne pouvait songer à les laisser en arrière. C'eût été les abandonner aux Albanais et les condamner à la torture. Il fallut donc porter les malades sur des brancards improvisés au prix des plus grandes difficultés. Mais quand les Serbes entrèrent dans la région marécageuse d'Alessio et de Kavaja, les privations accumulées accomplirent leur œuvre et les cas de maladie, notamment de dysenterie et de typhoïde, devinrent extrêmement nombreux.

Voilà ce qui advint aux Serbes. Ceux qui rêvent d'une grande expédition en Albanie diront peut-être : « Les Serbes n'étaient que 7000 et cependant ils sont arrivés au but sans grands combats avec les Albanais! » C'est exact, mais il faut tenir compte que si les Serbes ont vaincu les difficultés considérables du terrain, c'est qu'ils étaient soulevés par le plus ardent patriotisme et qu'ils ont fait preuve de la plus extrême abnégation. Estime-t-on qu'on puisse attendre cet état d'esprit d'une expédition internationale composée de soldats dont une bonne part ne ferait campagne en Albanie qu'à contre-cœur? Croit-on qu'on pût demander à des soldats d'Occident de se contenter, par exemple, de trois kilos de pain pour neuf jours? Si les Serbes n'avaient été moralement prêts à des sacrifices matériels aussi étendus, leur expédition eût abouti à un véritable désastre.

La vérité qui s'impose au bon sens, c'est qu'une expédition en Albanie serait une opération de grande envergure dont les proportions sont impossibles à prévoir et qui pourrait exiger des sacrifices considérables en hommes et en argent.

Considérons maintenant le point de vue politique. Est-ce dans l'intérêt de l'Albanie que la Triple-Alliance demanderait aux puissances de la Triple-Entente d'y envoyer des troupes? En aucune façon. Comme nous l'explique sans détour la *Neue Freie Presse*, l'Autriche doit agir en commun avec l'Europe et ne pas se laisser entraîner dans des entreprises particulières avec l'Italie dont l'opinion publique ne lui est pas favorable. (*Temps*, 25 mai 1914.)

L'Italie, de son côté, n'est pas plus disposée à se trouver seule avec son alliée, et c'est uniquement, en somme, afin d'avoir des tiers entre elles que Rome et Vienne se trouvent d'accord pour souhaiter la présence en Albanie de troupes de la Triple-Entente.

On voit même l'Italie insinuer que, si on ne lui donne pas les troupes internationales qu'elle réclame, il peut résulter du tête à tête austro-italien en Albanie les plus graves dangers pour la paix européenne! N'y a-t-il pas là une forme nouvelle de pression vraiment inattendue?

Pour appuyer cette demande de collaboration militaire d'arguments juridiques, l'Italie invoque les stipulations de la conférence de Londres. L'Albanie a été créée sous la garantie des six puissances, donc *ipso facto* toutes doivent participer à une expédition internationale dans l'intérieur, si elle est nécessaire.

Cet argument ne porte pas. D'abord, en consentant à la création de l'Albanie sur les instances tripliciennes à Londres, les puissances de la Triple-Entente n'ont pas un instant envisagé l'idée de coopérer par la force au maintien de l'Etat albanais. Mais aurait-elle pris cet engagement que la Triple-Entente en serait absolument déliée par l'attitude de l'Autriche et de l'Italie qui, depuis le 7 mars, jour de l'arrivée du prince de Wied à Durazzo, jusqu'au 19 mai, date de l'arrestation d'Essad pacha, c'est-à-dire tant qu'elles ont pu supposer qu'elles deviendraient à deux maîtresses de la situation, ont été parfaitement d'accord pour ne tenir aucun compte des stipulations de Londres. Pendant cette période, elles ont totalement ignoré, en Albanie, les puissances de la Triple-Entente. L'Italie a fourni au gouvernement du prince de Wied armes et munitions pour réprimer le mouvement épirote; l'Autriche a intrigué, — c'est Rome qui l'affirme, — pour faire expulser Essad pacha. Des marins autrichiens et italiens ont été débarqués à Durazzo. Ni Paris, ni Londres, ni Saint-Pétersbourg n'ont été consultés sur aucun point ni à aucun moment, et ceci simplement parce que l'Autriche et l'Italie croyaient pouvoir mettre progressivement la débonnaire Triple-Entente en présence d'un fait accompli.

Aujourd'hui que les choses tournent mal pour le *condominium* austro-italien, on fait appel à la Triple-Entente pour que ses soldats empêchent des heurts entre Autrichiens et Italiens. Il est trop tard et il est trop évident aussi qu'une telle coopération militaire ne pourrait que servir finalement un intérêt strictement triplicien.

Il est aisé de s'en rendre compte. Cette occupation internationale de l'Albanie, en supposant qu'elle ait lieu, ne saurait être éternelle. Il faudra bien qu'elle finisse un jour et alors, lorsque les troupes de la Triple-Entente, — après avoir laissé dans le pays d'Essad pacha quelques centaines ou quelques milliers d'hommes morts sinon au feu du moins de maladie, — se retireraient, ce serait avec quel résultat? Pour laisser l'Albanie, comme aujourd'hui, sous l'action de la rivalité austro-italienne, car il n'existe aucune bonne raison pour que celle-ci s'évanouisse un jour. Alors?...

Tout cela est tellement clair que l'opinion se dessine déjà dans les pays de la Triple-Entente.

Comme on pouvait s'y attendre, les milieux dirigeants anglais sont trop absorbés par leur politique intérieure pour être très

intéressés ou émus par ce qui se passe à Durazzo. Le *Standard* a résumé l'opinion britannique en disant que, si l'Autriche et l'Italie veulent assumer la responsabilité de maintenir l'ordre en Albanie, — bien que la Triple-Entente ne leur en ait pas donné le mandat, — il n'y a pas lieu de se montrer difficiles sur la régularité du procédé, l'essentiel étant d'éviter de nouvelles discordes balkaniques.

La Russie n'est pas plus disposée à intervenir. On ne saurait s'en étonner. On oublie trop en France que la Russie a refusé de prendre part à la démonstration navale des puissances devant Antivari et qu'elle n'a pas voulu qu'un seul soldat du tsar fît partie du détachement international qui se trouve à Scutari. Ce n'est donc pas maintenant que Saint-Pétersbourg adoptera une autre attitude. Le *Novoïe Vrémia* et la *Gazette de la Bourse* arrivent aux mêmes conclusions que le *Standard*.

Dans ces conditions, la France a-t-elle vraiment le moindre intérêt à faire cavalier seul? Elle a montré jusqu'à présent, dans la question albanaise, un extrême bon vouloir. Mais en tout il y a des limites. Pense-t-on, comme certains chez nous voudraient l'insinuer, qu'en donnant cette nouvelle preuve d'extraordinaire condescendance : de fournir des troupes françaises au prince de Wied, on rapprocherait l'Italie de la France? Nous croyons qu'il est vain de l'espérer. La politique italienne n'a rien de sentimental et vit de réalisme. Il est vrai que comme par hasard, depuis que le concours de la France lui paraît utile, l'Italie s'est empressée de signer, le 29 mai, l'accord relatif aux Tripolitains de Tunisie, en suspens depuis le 28 octobre 1912, et que la presse italienne, dans les derniers jours, parle de rapprochement de l'Italie avec la France et l'Angleterre pour assurer l'équilibre méditerranéen. Tout cela est fort bien. Mais pouvons-nous oublier que l'Italie travaille à garder les îles du Dodécanèse; pouvons-nous ignorer qu'en cas de guerre générale, elle se jetterait sur notre Tunisie; pouvons-nous ne pas savoir que, tout récemment, elle a resserré ses liens avec l'Allemagne, précisément pour renforcer l'équilibre naval triplicien dans la Méditerranée; pouvons-nous ne pas nous rappeler qu'il y a quelques semaines elle affirmait encore sa ferveur triplicienne, ainsi qu'en témoigne le télégramme envoyé, le 18 avril, après l'entrevue d'Abbazia, par les ministres italien et austro-hongrois au chancelier de l'empire allemand?

L'étroitesse plus grande que jamais des liens du gouvernement de Rome avec la Triplice, liens dont le nœud est à Berlin, M. Bissolati la reconnaissait ainsi formellement, le 24 mai dernier, dans le *Secolo* :

La politique italienne est devenue — les nouvelles dépenses navales le démontrent — *presque exclusivement triplicienne. Ne discutons pas les*

faits; constatons-les simplement. Mais ce fait conduit à cette autre constatation : que notre sévère et exclusif triplicisme a contribué à rendre aigu l'antagonisme entre la Triple-Alliance et la Triple-Entente. Les puissances de l'Entente et spécialement les puissances méditerranéennes : France et Angleterre, ne peuvent pour cela trouver leur compte à favoriser en Albanie une situation qui tende à atténuer l'antagonisme italo-autrichien. Théoriquement, puisqu'elles se trouvent liées par l'accord diplomatique, elles feront acte de présence en Albanie, mais il serait naïf d'attendre qu'elles veuillent s'intéresser aux choses albanaises comme l'Italie pourrait le désirer.

Il leur convient, au contraire, que les deux puissances méditerranéennes de la Triplice : Italie et Autriche, demeurent en tête à tête devant le problème albanais, car elles pensent que, dans un tel isolement, celles-ci ne pourront manquer d'accentuer leur antagonisme par lequel elles seront toutes deux paralysées.

La perspective n'est donc pas gaie. Une active participation des puissances de l'Entente venant à faire défaut en Albanie, l'Italie court le péril de se trouver à un moment donné en conflit avec l'Autriche-Hongrie et contrainte de pourvoir par elle-même aux éventualités. Elle n'aurait plus alors à attendre de sécurité que de l'Allemagne et nous serions reportés à cette période où nous nous étions aperçus que l'unique justification de notre triplicisme consistait dans la garantie contre la possibilité d'une guerre avec l'Autriche.

Telle paraît, en effet, la seule solution raisonnable. S'il est une puissance destinée à servir de tampon en Albanie entre l'Autriche et l'Italie, c'est l'Allemagne. L'alliée de Berlin est toute désignée pour jouer ce rôle délicat. Certes, la chose peut plus tard présenter des inconvénients; mais est-ce au moment où nous avons 80 000 hommes « accrochés » au Maroc, que nous enverrions encore quelques milliers de soldats en Albanie, les faisant commander par des chefs étrangers et les exposant à être décimés par la maladie et ceci pour assurer la bonne harmonie entre l'Italie et l'Autriche?

Ce n'est pas vraiment pour un tel résultat que nous avons fait le service de trois ans. Ceux qui souhaitent un rapprochement avec l'Italie doivent, au contraire, admettre que ce rapprochement sera possible peut-être plus tard sur des bases beaucoup plus solides qu'actuellement, lorsque le gouvernement de Rome jugera mieux l'utilité de tenir plus de compte de la France qu'il ne l'a fait dans les derniers mois.

Pour le moment, il y a une formule à dégager. Puisque l'Italie et l'Autriche déclarent avoir des intérêts spéciaux en Albanie, les puissances de la Triple-Entente peuvent leur donner le mandat de s'arranger entre elles dans des conditions à déterminer. Où cela mènera-t-il? Impossible de le prévoir. La question albanaise était probablement la question politique la plus difficile à résoudre, et l'Europe a travaillé elle-même à la compliquer encore!

La politique de la France s'identifie donc bien avec celle qui se dessine dans l'opinion russe et anglaise, au point de vüe d'une coopération militaire en Albanie. Elle se résume en deux mots : réserve et prudence.

Ceci ne veut pas dire, d'ailleurs, que nous devions nous désintéresser de l'Albanie, dans la mesure où nous pouvons lui être utile sans compromettre nos intérêts. M. Krajewsky, qui représente la France à la commission internationale de contrôle et qui réside en Albanie depuis quatre ans, a déjà rendu de signalés services ; et le distingué ministre de France en Albanie, le vicomte de Fontenay, qui vient d'arriver à Durazzo, ne manquera pas, conformément à son passé, de faire pour le mieux dans le poste d'observation si passionnant où sa bonne fortune de diplomate vient de le placer.

Envisageons ici une dernière face du problème. Les troubles propres à l'Albanie resteront-ils limités aux frontières du nouvel Etat ou sont-ils susceptibles de propager l'incendie au reste des Balkans ?

Voici, à cet égard, comment paraît se poser le dilemme.

Ou bien aucune grande puissance ne veut *actuellement* détruire l'équilibre balkanique établi par le traité de Bucarest, ou bien au contraire une grande puissance, — qui, dans l'espèce, ne pourrait être que l'Autriche, — se sert de l'Albanie pour remettre en cause toute la situation présente de la péninsule balkanique.

Dans le premier cas, — c'est-à-dire si l'Autriche n'a pas cette intention, — on peut admettre que les troubles albanais ne dépasseront probablement pas les frontières du nouvel Etat. Comme j'espère le démontrer par des constatations de fait dans la suite de ces articles, l'entente résultant des intérêts vitaux communs de la Roumanie, de la Serbie et de la Grèce groupe un ensemble de forces telles que *la Bulgarie seule ou même avec le concours de la Turquie* ne pourrait pas *actuellement* reprendre la guerre dans les Balkans avec une chance raisonnable de succès.

Mais le problème changerait complètement d'aspect si on admettait l'hypothèse d'un gouvernement de Vienne qui, par hostilité contre la Serbie, se sentant menacé par les vues de la Roumanie sur la Transylvanie, voudrait à tout prix brouiller les cartes et sans délai mettre le feu aux poudres pour détruire la situation qui commence à peine à se cristalliser dans les Balkans. Ce n'est là assurément qu'une hypothèse. Je la formule exclusivement pour fixer les idées nécessaires à envisager. Et n'existe-t-il pas, d'ailleurs, des symptômes fâcheux sur lesquels on aurait tort de fermer les yeux ?

La politique antislave continue à s'affirmer toujours en Autriche. A Vienne, le 4 mai, la police interdisait une fête de

Sokols et, par contre, le même jour autorisait dans *Favoriten*, un des arrondissements habités par les Tchèques, une manifestation de 3000 pangermanistes....

Constatation plus sérieuse : il est manifeste que le gouvernement de Vienne ne se hâte nullement d'apaiser comme il le pourrait si aisément la situation balkanique. Il a émis, à Athènes, la prétention d'avoir à Salonique des privilèges économiques qui ne sont même pas compatibles avec la suzeraineté de l'Etat hellénique. Pendant des mois, il s'est refusé à régler avec le gouvernement de Belgrade la question des chemins de fer orientaux sur les bases, cependant fort raisonnables et conformes à tous les précédents, proposées par la Serbie, et c'est seulement maintenant qu'un accord va peut-être intervenir. Mais en même temps, l'état-major austro-hongrois augmente les effectifs en Bosnie et y prépare, pour le 25 juin, de grandes manœuvres. Le *Pester Lloyd* les annonce sous cette forme menaçante :

Les chefs de tout grade pourront y puiser de riches enseignements; les troupes accroîtront encore leur assurance et les Etats voisins se convaincront mieux peut-être que les 15e et 16e corps forment une élite militaire qui serait à la hauteur de sa tâche si quelqu'un osait essayer d'attaquer l'Autriche-Hongrie.

Le 13 mai, les chefs d'état-major autrichien et allemand ont eu à Carlsbad des entretiens de plusieurs heures qui ont été fort remarqués. Enfin, des hommes d'Etat austro-hongrois prononcent des paroles inquiétantes. Le 27 mai, à la délégation hongroise, le comte Khuen-Hedervary, ancien président du conseil hongrois, déclarait :

En ce qui concerne la politique balkanique, l'ère de formation et de reconstitution des Etats n'est pas close; la guerre n'a pas apporté l'apaisement. *Etant donné surtout que les frontières n'ont été tracées que sur le papier, qu'elles n'ont aucune réalité, il est nécessaire de rectifier ces frontières.* La tranquillité régnera seulement ensuite.

Est-il possible d'encourager plus nettement les espoirs de ceux qui, comme la Bulgarie et la Turquie, ont intérêt à détruire le traité de Bucarest, alors que, cependant, il ne saurait être revisé qu'au prix de nouvelles convulsions sanglantes?

Tous ces indices n'ont, évidemment, rien de péremptoire, mais ce sont là cependant des faits delibérément voulus par le gouvernement austro-hongrois ou ceux qui sont en contact avec lui. Aurait-on cette attitude à Vienne si on voulait vraiment faciliter la détente générale si nécessaire?

J'y insiste : l'éventualité dans laquelle les évènements d'Albanie deviendraient le point de départ d'une nouvelle crise balkanique

n'est qu'une hypothèse, je l'indique toutefois pour le cas où elle deviendrait réalité, afin que la connaissance de l'état d'esprit du gouvernement austro-hongrois, qui vient d'être exposé, puisse aider le lecteur à comprendre les événements qui ne manqueraient pas alors de se produire.

Et, cependant, les intérêts les plus réalistes de l'Autriche-Hongrie inciteraient, semble-t-il, son gouvernement à avoir une tout autre attitude! L'empire des Habsbourg peut-il espérer trouver en Albanie un débouché économique qui vaille tant de sacrifices? Les espoirs économiques nourris par l'*Association autrichienne pour le développement de l'Albanie* ont-ils chance de se réaliser? Lisons les constatations de M. Gustave Patak, correspondant à Scutari du Musée commercial gouvernemental hongrois, qui fit partie de quatre expéditions envoyées par le gouvernement de Budapest pour chercher en Albanie les points de contact magyaro-albanais pouvant être utiles à des rapports économiques, industriels ou commerciaux :

En Albanie, où j'habite depuis tantôt dix ans, il ne saurait encore être question d'un travail économique quelconque. La situation politique intérieure est fort trouble. Les luttes de parti existent partout, et dans certaines régions la position des chefs de tribus et de leurs familles est tellement prépondérante que le gouvernement central n'a aucune prise sur eux...

Aucuns travaux publics n'ont encore été entrepris; les troubles politiques paralysent l'esprit d'entreprise et personne ne sait si le gouvernement définitif à venir reconnaîtra d'éventuelles concessions accordées par le gouvernement provisoire. Le groupe austro-italien a fondé à Valona la Banque nationale albanaise qui a commencé ses opérations; mais toute son activité consiste à gérer les fonds d'Etat en attendant la venue d'un souverain et la consolidation de la situation politique. A Valona, un syndicat austro-italien construit un chemin de fer électrique allant du port à la ville; le même syndicat exécute les travaux d'installation de l'éclairage électrique de la cité. La firme d'électricité « Ganz et C° » de Budapest, société anonyme, a demandé à la municipalité de Scutari la concession pour l'installation d'un secteur d'éclairage et de force motrice électrique, mais, bien que sa demande fût appuyée et par le consul austro-hongrois et par son collègue italien, la municipalité a refusé; il n'y aura pas à Scutari de travaux publics avant longtemps; seul un pont sur la Drina a été construit par une entreprise italienne. (V. *Magyar Hirlap*, 14 novembre 1913.)

Ces constatations invitent-elles vraiment le gouvernement de Vienne à mettre la paix en péril à propos de l'Albanie? La paix, mais l'Autriche-Hongrie en a besoin plus qu'aucun autre Etat en Europe! Il la lui faut pour que sa population puisse, par les gains de son travail, faire face aux impôts écrasants qui vont résulter des nouveaux armements de l'Empire. Or la situation économique générale de la monarchie des Habsbourg n'est rien moins que satisfaisante. La mobilisation de son armée prolongée pendant la

guerre d'Orient a coûté un milliard aux gouvernements de Vienne et de Budapest. Cette mobilisation a bouleversé toute la vie industrielle et commerciale du pays. Les affaires vont si mal que les ouvriers sans travail sont partout fort nombreux et c'est l'Allemagne qui a bénéficié de cette situation pour remplacer le commerce austro-hongrois dans les débouchés balkaniques!

« Aussi, constatait M. Marcel Dunan, correspondant du *Temps* à Vienne, entend-on dire partout dans la monarchie : « L'état de « choses actuel devient chaque jour plus intolérable. Si l'on n'y « remédie, nous marchons à une catastrophe. » (V. le *Temps*, 27 avril 1914.)

Or il y a longtemps que même une partie de la presse allemande de la monarchie s'est efforcée de mettre le Ballplatz en garde contre une politique considérée comme éminemment dangereuse. A la fin de 1913, le *Volkswirt* disait :

La solution de chaque crise albanaise fait surgir le danger d'une intervention armée des deux puissances adriatiques, ce qui entraîne, pour l'Autriche spécialement, celui d'un débarquement italien dans l'Albanie du sud, de l'occupation redoutée des deux rives du détroit d'Otrante par son unique rival sur mer, occupation à laquelle s'oppose un des axiomes fondamentaux de la politique de la monarchie. Cette situation s'est déjà présentée une première fois lors de l'entrée en scène si redoutée d'Essad pacha, et il parut alors un moment indispensable de procéder à une occupation commune de l'Albanie. Le retour de cette éventualité n'est pas un pur hasard; *elle est le résultat organique d'une politique qui poursuit des fantômes au lieu de sauvegarder les intérêts réels de l'Etat; le maintien de l'Adriatique a eu déjà pour conséquence l'hostilité de la Serbie, l'éloignement de la Roumanie et la débâcle de la Bulgarie unie à l'Autriche. La défense de ce principe a failli, en outre, déchaîner une guerre générale et a causé des pertes économiques plus élevées que le prix de la plus grande flotte du monde...* La logique de notre politique extérieure devient de plus en plus serrée. Nous avons créé l'Albanie pour établir un contre-poids à la plus grande Serbie et nous devons maintenant augmenter notre armée et notre flotte pour conserver ce soutien, l'Albanie!

Tout récemment, des hommes politiques austro-hongrois ont encore signalé l'étendue du mal et donné d'énergiques avertissements. Le 8 mai, à Budapest, à la commission des affaires étrangères de la délégation autrichienne, répondant à l'exposé du comte Berchtold, un député faisait remarquer :

Le ministre a dit que les rapports de l'Autriche-Hongrie avec ses voisins sont excellents et pacifiques. Cependant je constate qu'aucune amélioration ne s'est produite sur le terrain économique et financier. Au contraire, *la dépression continue sur toute la ligne.*

Le D[r] Kramarsch, leader du parti jeune tchèque, ajouta :

Le comte Berchtold a éprouvé le besoin de tranquilliser l'opinion publique. En effet, il est incontestable que la politique du Ballplatz a porté non seulement à nos intérêts politiques, mais encore et surtout à notre industrie et à notre commerce, un préjudice dont on ne peut même pas se faire une idée... La dernière crise balkanique a valu à l'Autriche la haine des peuples de la péninsule et lui a coûté des centaines de millions.

Le 19 mai, toujours devant la même assemblée, le délégué Hellebogen, social démocrate allemand, critiquant vivement l'exposé du comte Berchtold, constata que « la répugnance, pour ne pas dire la haine, ne fait qu'augmenter dans les Balkans et ailleurs vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie ».

Jusqu'ici, ces avertissements multiples n'ont servi à rien. A Vienne finira-t-on par ouvrir les yeux? On ne saurait malheureusement en être assuré, car, depuis trop d'années, l'Autriche ne nous paraît guère mener la politique la plus conforme au bien de la majorité de ses populations. Vienne ne fait pas une politique austro-hongroise, mais seulement une politique d'hégémonie germano-magyare contraire aux intérêts des trois quarts de ses sujets, qui en pâtissent et protestent comme ils le peuvent, mais sans aucun succès. Cette politique, il n'y a aucune hostilité à le dire, expose l'empire à des difficultés croissantes et formidables, — que déplorent tous ceux qui, comme nous, croient à la nécessité d'une Autriche-Hongrie forte, — et qui, en connexité avec la nouvelle situation austro-italienne, peuvent déterminer une explosion dont les répercussions atteindraient l'Europe entière beaucoup plus gravement encore que la crise balkanique.

Il faut en convenir aussi, la politique viennoise, dite de prestige, n'atteint pas seulement la monarchie des Habsbourg de la façon la plus grave, mais depuis des mois elle contribue puissamment à déterminer la crise économique continentale. Il y a longtemps, cela semble indéniable, que la paix serait réalisée dans les Balkans, si Vienne n'avait pas tout fait pour déchaîner la guerre serbo-bulgare et si elle travaillait sincèrement à l'apaisement.

En France, la crise des affaires s'accroît de jour en jour et atteint une intensité sans précédent. Sans doute, elle est due, dans une bonne mesure, aux lourdes erreurs de notre politique intérieure, mais elle procède aussi pour une grande partie de l'insécurité extérieure générale qui, elle, est due pour une part notable à la politique nerveuse de l'Autriche-Hongrie. On assure que Vienne souhaiterait nouer avec la France des rapports financiers plus étroits. La meilleure façon d'arriver à ce résultat ne serait-elle pas de contribuer à donner à notre monde des affaires cette sécurité dont l'Europe entière et l'Autriche-Hongrie elle-même ont un urgent besoin?

* * *

L'ensemble de la situation n'est donc pas satisfaisant. Sans vouloir aucunement être pessimiste, on est bien obligé, cependant, d'évoquer la possibilité des complications internationales qui pourraient sortir, malgré les tendances pacifiques de la Triple-Entente, de la nouvelle évolution de la question albanaise, compliquée par la constitution de l'Etat albanais sur des bases artificielles qui, en réalité, ne sont conformes ni aux vrais intérêts de l'Italie, ni à ceux de l'Autriche-Hongrie, ni à ceux de l'Europe.

En France et en Angleterre, l'opinion publique semble commettre l'erreur de ne point attribuer une importance suffisante aux questions d'apparence locale qui, comme la question albanaise, surgissent en Orient, mais qui, par leur enchevêtrement avec les intérêts réels ou de prestige de grandes puissances, peuvent amener brusquement au jour, en dépit de tous les efforts, les grands problèmes européens.

Tout se tient cependant aujourd'hui en politique extérieure. Comment peut-on oublier, par exemple, que la défaite des Russes à Moukden par les Japonais en 1904 a eu pour résultat l'intervention allemande au Maroc en 1905? Tout se tient : on aura une démonstration nouvelle de cette vérité par les difficultés qui naîtront encore de la question albanaise.

Il faut souhaiter qu'à leur occasion la Triple-Entente fasse preuve de plus d'unité de vues, de clairvoyance et d'énergie qu'elle n'en a montré pendant la crise balkanique. Le rôle de la Triple-Entente paraît d'ailleurs simple. Ce n'est pas une raison parce que nous avons mis le doigt dans l'engrenage albanais pour que nous y laissions engager le bras; il faut observer et attendre.

En présence d'une situation si incertaine, puisse-t-on du moins comprendre, en notre pays, l'importance extrême de rester forts, de conserver l'organisation militaire la plus puissante qu'il se pourra. Souhaitons-le, au moment où trop de Français abusés croient possible de remettre en discussion le principe et l'application intégrale du service militaire de trois ans, qui seul, dans l'état actuel de l'Europe, et pendant longtemps encore, est susceptible de donner à la France des garanties suffisantes de sécurité, non pas pour son prestige, mais pour son existence.

André Chéradame.

NOTES ET APERÇUS

UNE THÈSE MARITIME SOUS FORME DE ROMAN

« Le sujet de *l'Odyssée* tient en peu de mots : un homme est éloigné de sa patrie durant nombre d'années, persécuté par Poseidôn, abandonné de tous, tandis que chez lui des prétendants dissipent ses biens et intriguent contre son fils; après bien des tempêtes il revient, se fait reconnaître de quelques serviteurs et avec leur aide détruit ses ennemis. Voilà le sujet en soi, le reste n'est qu'épisodes. » C'est ainsi qu'Aristote, en sa *Poétique* (XVII, 10), louait la simplicité d'action du vieux poème ionien. Le sujet d'un roman qui vient de paraître, *la Vocation* [1], n'est guère plus long à résumer : entraîné par une « passion invincible » (p. 17), le dernier rejeton d'une ancienne famille militaire du Maine réussit à entrer à l'Ecole Navale au moment où meurt sa mère, qui avait encouragé et dirigé ses premiers rêves; nourri des traditions ancestrales, cultivé par l'exemple ou les conseils de quelques amis d'élite, fortifié par la pratique et les premières expériences du métier, son amour de la mer et du service, qu'il conçoit inséparables, se développe et va pleinement s'épanouir.

L'auteur, qui signe Avesnes, n'est pas un inconnu pour les fidèles lecteurs de cette revue. Il y a peu d'années, un de ses premiers récits, *Vesper*, paraissait ici même. Ces pages, qui depuis figurent en tête des *Contes pour lire au crépuscule* [2], dénotaient une finesse d'observation, une délicatesse de sentiments que ne démentirent point les cinq autres récits réunis dans le même volume. On éprouvera d'autant plus de plaisir à lire ce recueil, ou à le relire, que plusieurs des personnages qu'on y voit et entend reparaissent dans *la Vocation*, connaissances agréables ou amusantes à retrouver.

Avesnes, cette fois, en une œuvre de longue haleine a voulu traiter, ou plutôt illustrer sous maints aspects, une question grave, à laquelle ne manque pas, certes, l'intérêt de l'actualité : dans le recrutement de nos officiers, de nos officiers de marine en particulier, aujourd'hui dominé, presque exclusivement régi par des conditions intellectuelles, le rôle prépondérant ne devrait-il pas revenir aux conditions morales? Pour ceux qui, dans leurs lectures, appréhendent un excès de sérieux, il a rejeté en appendice l' « étude abstraite » qu'il avait publiée sur ce sujet, et composé un roman où pas une phrase, pour ainsi dire, de cette étude ne manque d'être mise en action et où les mêmes idées, présentées sous forme concrète en narrations, en portraits, en dialogues, et forcément répétées, ont toutes chances de frapper un plus grand nombre d'esprits. Qu'on ne s'effraie point à cette seule annonce d'un roman à thèse et qui fut écrit après que la thèse eut été exposée. C'est bien à tort qu'on craindrait d'y rencontrer surtout des personnages artificiels, résumant chacun une catégorie, incarnant un système

[1] *La Vocation*, par Avesnes. 1 vol. in-16. (Plon.)
[2] 1 vol. in-16, Perrin.

et chargés de l'exposer par des discours, d'en montrer par des actes le fort et le faible. Avesnes resterait trop modeste, ou serait la dupe d'une illusion de sa scrupuleuse conscience, s'il croyait encore n'avoir conçu et mis en scène ses héros que pour justifier une thèse. Au vrai, semble-t-il, son imagination, assistée de ses souvenirs et de son expérience, est hantée de figures très vivantes, dont les actes, qui tantôt concourent et tantôt s'entrecroisent, aboutissent à des résultats où se confirment les idées qu'il a méditées, la doctrine qu'il professe. La preuve s'en trouve dans ces *Contes pour lire au crépuscule*, pour la plupart bien antérieurs au projet même du roman, où déjà paraissent, entre autres, avec leurs traits nettement accusés, le baron d'Orves, qui brille au premier plan des acteurs de *la Vocation*, et Jean de Raimondis, qui en est le principal.

Des épreuves de pure mémoire, de gymnastique intellectuelle, défendent jalousement l'accès de la carrière maritime et la ferment à tel candidat, par exemple Tom du Pontcournai, que ses qualités morales destinaient à devenir un excellent officier. Elles l'ouvrent, au contraire, avec empressement à des jeunes gens d'intelligence brillante, intensément cultivée, « virtuoses de concours » (p. 256), mais dont le caractère est mal préparé à l'action ou même y répugne; c'est le cas de l'insupportable Amédée Privaz et du sympathique Bourgandois. Indifférent à tout ce qui n'est pas objet de science ou matière à dissertation, l'examen recrute imparfaitement les futurs officiers; trop peu de rapports subsistent entre la préparation qu'on leur impose et les devoirs qui leur incomberont. De là, chez beaucoup d'officiers, d'incessantes et inévitables déceptions, et une cause de faiblesse pour la marine elle-même, privée d'abord de tant de forces qui eussent dû être siennes, d'autre part mollement servie par ceux sur qui elle s'est trompée et qu'aussi bien elle a trompés. Voilà le mal que signale Avesnes, en faisant repasser devant nous, à diverses étapes de leurs années d'apprentissage, une demi-douzaine de jeunes gens qu'il nous a présentés d'abord aux examens d'entrée de l'Ecole Navale. Il y voit un remède dans une préparation qui éprouverait et confirmerait la trempe du caractère, l'initiative, le dévouement au bien public sans recherche ni espoir de récompense matérielle, l'abnégation, bref l'ensemble des qualités dont se constitue une élite morale; en sorte qu'on pût dire non plus, comme autrefois : « L'officier doit être noble », mais bien : « Le noble moderne, c'est l'officier » (p. 256).

On aperçoit ici une des « idées fondamentales » qui préoccupent Avesnes; souvent présente dans lés *Contes*, elle inspire aussi ses articles de journaux : le souci d'utiliser ce qui reste chez nous de l'ancienne aristocratie au mieux de ses mérites et de ses traditions, l'espoir d'en voir se créer et s'affermir une nouvelle, de manière à les « faire concourir au même bien général, au service commun » (p. 321). A lui aussi, *servir* se révèle comme la plus haute mission, où il n'est besogne si humble, ni si inutile en apparence, dont l'existence ne soit justifiée, commandée par le but final. A Amédée Privaz, qui a donné sa démission d'enseigne pour ne pas continuer « un métier de manœuvre, de quartier-maître, de caporal, de commis, de pion..., hisser des embarcations, surveiller des appels, des exercices de canon, de fusil, raconter des théories à des idiots, vérifier des livrets, inspecter des sacs » (p. 270), il oppose Jean de Raimondis, qui se donne

tout entier à ses fonctions de second sur un contre-torpilleur, « comptant des sacs de pommes de terre, inventoriant des rechanges, réglant des exercices ou des corvées », mais obligé de constater combien, « hors deux ou trois formules de calculs nautiques, d'astronomie, de compas, d'artillerie, de machines, l'amas indigeste des cours de l'Ecole Navale et de l'Ecole d'application se révélait superflu » (p. 315-316). Celui-là affiche le dédain, presque le dégoût d'une profession qui n'utilise guère sa prodigieuse facilité d'assimilation, sa « vivacité à capter une explication et à l'appliquer ingénieusement », la « vigueur tranchante, inexorable » de son raisonnement, et ne lui servira même pas de vestibule pour entrer à l'Institut, suprême objet de ses rêves. Celui-ci a de bonne heure entendu « cette voix séduisante qui appelle irrésistiblement et dont les causes demeurent mystérieuses » (p. xvi); le secret de sa valeur réside en la possession de cette qualité, glorifiée dans la phrase du président d'Aguesseau qui brille au seuil de la troisième partie de *la Vocation* : « Le plus précieux de tous les biens est l'amour de son état. »

De l'un comme de l'autre les impressions remettent en mémoire une réflexion du Graindorge de Taine[1] : « Comparez l'élève de l'Ecole polytechnique, cloué quatorze heures par jour devant des formules, et l'ingénieur qui va bâiller, sa femme au bras, pour voir si ses cailloux sont bien cassés. » Elle exprime de façon saisissante l'un des plus sérieux griefs à articuler au procès des épreuves auxquelles on est soumis avant de franchir la porte de nos grandes écoles, et de l'enseignement qui se distribue là-dedans. De même aux examens, ou plutôt aux examinateurs d'entrée de l'Ecole Navale, Avesnes reproche d'avoir souvent, par la tendance à l'érudition poussée dans toutes les branches, faussé, voire arrêté dans sa course, une force qu'autrement la marine aurait pu employer et qui s'y serait développée à l'aise; c'est à la suite de pareille erreur qu' « on subit le métier en maugréant pendant quelques années et l'on s'en va » (p. iii). Ce dernier parti est en effet le plus sage et le plus loyal que pourront prendre quelques-uns des jeunes officiers mis en scène dans le roman. Si l'on demeure avec profit pour elle, sinon toujours pour soi, dans la carrière maritime, c'est donc qu' « on y entre avec la vocation et on s'y attache passionnément en dépit de toutes les servitudes et de tous les déboires (p. iii) ». Ainsi y entrèrent, ainsi y demeurent deux lieutenants de vaisseau qui paraissent, l'un au milieu, l'autre à la fin de *la Vocation* : Tricoud, « très marin en même temps que très savant » (p. 136), et Lefort, « un vrai chef, adorant son bateau, ses officiers, son équipage et ne vivant absolument que pour eux » (p. 317). Animé du même zèle, non moins fier et désintéressé, le commandant de Saint-Gelais, leur aîné, cherche avant tout à naviguer, quitte à se laisser oublier et à ne pas « décrocher ses étoiles ». A eux trois, ils encouragent et justifient l'ardeur de Jean de Raimondis; c'est leur souvenir, sans nul doute, qu'il évoquerait en écrivant plus tard que « ses premiers commandants, ses premiers amiraux, ses premiers chefs de quart étaient ses prophètes » (p. iii).

Ce ne sont point là imaginations en l'air, déductions théoriques; la doctrine, exposée surtout par le baron d'Orves (pp. 93-97), se confirme par des faits directement empruntés à la réalité, où se déroule la vie du

[1] *Notes sur Paris*, p. 291.

bord, avec les incidents prévus et imprévus du service journalier. On y touche du doigt les différences dont la présence ou l'absence de la vocation marque la conception et la pratique des devoirs professionnels (pp. 123-133 et 151-152).

Lors même qu'elles ne sont pas littéralement exprimées, ces idées très élevées se dégagent de tous les épisodes du roman, et le lecteur, en les y découvrant, se sentira tour à tour amusé et ému. L'intrigue qui met en concurrence Jean de Raimondis et Amédée Privaz, attirés l'un par amour, l'autre par ambition, vers May, fille du loyal marquis et de la toujours belle marquise du Pontcournai, est passionnante dans sa simplicité et sa brièveté voulues; à mesure qu'elle avance, on a beau ne passe distraire des problèmesplus sérieux qui sollicitent l'attention, on en attend l'issue avec une anxieuse impatience. Non moins vif est l'intérêt qu'excite le chapitre III de la première partie, tout entier consacré à montrer aux prises examinateurs et candidats, dans diverses phases des interrogations d'admission. Ces seize pages (66-82), d'une vérité très plaisante, ne sembleront à personne une mesure excessive : vieux professeurs que sont encore un petit nombre d'entre nous, collégiens que nous fûmes tous, l'évocation des scènes d'examens paraît bien être pour nous une source éternellement fraîche d'intarissable gaieté. Dans celles-ci la satire a d'autant plus de prix que notre expérience la sent rester d'un bout à l'autre la plus exacte image et ne jamais verser dans la caricature. Le portrait de Clairac, le tableau de la séance où l'élégant géographe note avec bienveillance, non pas tant les faibles réponses de Jean de Raimondis que sa propre conférence devant le président de la Commission et l'auditoire habituel de ces sortes d'exercices (pp. 72-77), sont exécutés d'un pinceau malicieux sans doute, mais scrupuleusement fidèle; c'est un chef-d'œuvre de comique librement observé et discrètement rendu.

Ce chapitre, si probant, et l'un des plus nécessaires à l'argumentation d'Avesnes, on s'étonnera peut-être de ne le point voir suivi d'un autre où serait au moins résumé le séjour de Jean de Raimondis et de ses camarades de promotion à l'Ecole Navale. La phrase amère jetée par l'auteur (p. 133) sur ces « deux ans de vie abrutissante, machinale, qu'on passait dans un singulier engourdissement moral », la justesse et la profondeur ordinaires de son observation laissent craindre d'avoir manqué là le régal de tableaux originaux, de remarques suggestives, de conclusions fécondes. A ces regrets subsisterait-il une réponse contre quoi, autant que les besoins de la thèse, ne protestât l'intérêt des fragments de biographie romanesque dont elle est l'occasion?

C'est un fait aisé à expliquer, et naturel en somme, que l'officier de marine soit volontiers favorisé d'un rôle sympathique, au théâtre comme dans les romans. L'homme de mer, la vie maritime exercent sur le public français un attrait particulier; il s'en montre d'autant plus curieux qu'il a de moins fréquentes occasions de les approcher et sent, d'un instinct obscur, que les peintures qui lui en sont offertes ne sont pas toujours fidèles; aussi bien doit-on convenir qu'elles abondent parfois en détails exagérés ou faux jusqu'au ridicule. A bon droit Avesnes s'enorgueillit d'avoir fait partie des états-majors de notre flotte; c'est une garantie que les portraits de marins qu'il trace, les scènes de la vie du bord où il nous fait assister revendiqueront comme premier mérite l'exactitude technique. Ceux qui en ont l'expérience

ne pourront que rendre hommage à l'éclatante vérité des personnages et des tableaux. Il ne s'agit ici ni d'anecdotes burlesques ou fameuses servilement rapportées, ni de figures légendaires voilées d'un masque transparent, encore bien moins de caricatures fantaisistes où la malveillance aurait rassemblé les traits grotesques de nombreux individus réels. Des types qui défilent devant nous les initiés diront qu'ils sont « bien maritimes », sans tâcher, ce qui serait peine inutile, à inscrire des noms sur des visages pourtant si ressemblants. Pas une minute on ne se prendrait à douter de l'existence du majestueux amiral de la Tilouze, « fort gourmand pour lui-même..., peut-être davantage, et par nécessité de situation, pour autrui » (p. 144); du chef d'état-major Croquard, « surnommé la terreur de l'escadre..., un petit homme noir, propre comme un sou neuf, sec comme une allumette » (p. 140); de l'aide de camp du Migand, dont la spécialité « assurait-on, était, quand l'amiral recevait, de mettre le couvert » (p. 137); de l'officier mécanicien Rabateau, « qui s'était élevé lui-même, avait gardé les manières de l'ouvrier et en affectionnait le costume » (p. 316). Du moment qu'ils sont présentés, on est frappé de leur naturel, de la convenance qui les adapte à leur rôle dans le récit, telle qu'on n'imagine personne autre à leur place; on croit les avoir connus et coudoyés, on ne les oublie plus. On admire enfin l'art impartial de l'auteur, qui a su faire revivre toutes ces physionomies, en les marquant de traits sympathiques, estimables, heureusement nuancés de touches spirituelles, sans méchanceté ni moquerie. Une des plus attachantes est celle de Lefort, bon géant bourru, dont on aime la bravoure, l'énergie, l'habileté, et jusqu'aux gros mots et aux jurons, qui accusent encore l'extraordinaire relief du personnage. Lefort est, d'ailleurs, le héros de *Cogne-dur*[1], et c'est là qu'il faut laisser au lecteur, entre autres joies, celle de l'aller contempler à loisir en une aventure singulièrement émouvante, qu'on rapprochera volontiers de quelques-unes des plus simples et des plus saisissantes nouvelles de Kipling.

Avec même netteté et même vigueur sont rendus le cadre et les alentours. Dix pages (123-133), aussi démonstratives en leur genre pour l'idée maîtresse de *la Vocation* que les discussions en forme du baron d'Orves, du docteur Voisnon et de l'abbé Mineau, ressuscitent l'aspect d'un poste d'aspirants à l'arrivée de l'escadre au mouillage; le va-et-vient des timoniers coureurs, les propos décousus où se heurtent les questions de service, les préoccupations égoïstes et la blague généralement juvénile, mêlée à la blague proprement maritime, imposent aux plus profanes l'illusion d'être embarqués, incorporés à ce monde spécial et emportés dans le mouvement qui l'anime. Ceux même qui n'ont qu'entrevu un poste, au temps encore peu éloigné où les aspirants vivaient ainsi chez eux, séparés des autres officiers subalternes, se croiront revenus d'un lustre en arrière et résumeront en trois mots leur éloge, en s'écriant, comme le lecteur berlinois de *Meta Holdenis* : « C'est bien cela! » De même, au dernier chapitre du livre, le minuscule carré de *la Hache* présente en raccourci l'amusante et véridique image d'un carré d'officiers, petit ou grand, telle que n'en ont jamais su reproduire des romans maritimes plus bruyants que *la Vocation*. Mais, au début, le récit du voyage matinal des candidats vers le lieu de l'examen écrit, les tableaux de l'entrée et de la sortie

[1] Le Ve des *Contes pour lire au crépuscule*.

surprennent par la force et la précision des détails ; tandis qu'à la description du château du Vivier on goûte le charme d'un tour du propriétaire chez un hôte érudit et galant homme, ou d'une promenade archéologique guidée par le commentaire à la fois le plus savant et le plus pittoresque. Enfin, pour rendre pleine justice à une imagination si habile a créer de la réalité, souvenons-nous que *Cogne-dur* se déclarait expressément et, s'il en était besoin, se vérifierait sans peine une histoire « inventée de toutes pièces » ; or, de toutes celles qu'Avesnes nous a contées, il n'en est aucune qu'on jurerait davantage être arrivée tout de bon, avoir été vécue.

Si l'œil d'Avesnes voit clair et n'est point desservi par sa plume, son observation morale va loin et frappe juste ; son roman recèle nombre de menues remarques dont une « contribution » à la psychologie du marin lui envierait la nouveauté. En voici deux exemples : « Il faisait montre de cette singulière mentalité, si fréquente chez les officiers de marine d'un certain âge. A force d'avoir vu défiler des pays, ils n'en affectionnent plus qu'un, mais celui-ci exclusivement » (p. 135-136) et : « A vingt-trois ans, il éprouvait déjà cette impression qui constate une stupéfiante similitude entre des régions très éloignées les unes des autres, et qui cause parfois une sorte d'hallucination aux marins et aux voyageurs. Ils se demandent alors s'ils ne sont pas les jouets d'incroyables mirages » (p. 227). L'accent mélancolique de ces réflexions n'échappera à personne ; il vibre en plein accord avec le grave tour d'esprit qui a fait vivre à Avesnes la veillée dernière de Jean de Raimondis à quelques pas de sa mère mourante (p. 63-65), et lui avait auparavant dicté *le Mur fatal*, ce conte où, à l'issue d'une fête, l'importune et salutaire pensée de la mort surgit et s'installe en souveraine de façon si brusque et si simple en même temps.

Les curiosités avides d'être scandalisées ne trouveront pas du tout leur compte à s'évertuer dans *la Vocation*, — ce qui ne veut pas dire que le roman soit destiné aux trop jeunes lecteurs, — mais elles y chercheraient en vain la moindre allusion aux séjours de rêve et de fête où de temps en temps les faits divers des journaux, renforcés par des hâbleries et des traditions orales à bon droit suspectes d'outrance, se plaisent à montrer les officiers de nos ports trônant en des compagnies plus tapageuses que séduisantes ; et le nom même de l'opium n'y est pas une seule fois prononcé. Que si la modestie de l'auteur lui défendait de se laisser faire un mérite de n'être point tombé dans des descriptions faciles de mœurs très libres et très prétentieuses, sa réponse serait bien simple : il ne s'est point proposé de retracer, en couleurs crues, l'existence menée par quelques officiers de marine, principalement quand ils servent à terre ou y passent toutes leurs heures de loisir, adroitement allongées ; son objet, c'est d'étudier la crise de la vocation maritime. A deux reprises il y a visé et, avec des armes différentes, l'a deux fois atteint.

Il y aurait impertinence à se demander si Avesnes, qui a quitté la marine « par suite de circonstances impérieuses, indépendantes de sa volonté » (p. XVIII), avait ou n'avait pas la vocation de marin. A considérer la route qu'il a depuis lors parcourue, on est en droit d'affirmer qu'il a la vocation d'écrivain, et l'on souhaite qu'il poursuive jusqu'au bout la course si brillamment commencée, alors qu'il venait d'achever sa première campagne, par le *Journal de bord d'un aspirant* [1]. En

[1] 1 vol. in-16. (Plon.)

attendant, il nous doit une suite à *la Vocation;* nous nous y sommes trop attachés aux personnages, anciens et nouveaux, pour ne pas tenir à en revoir la plupart, à les entendre encore, à connaître leurs aventures ultérieures, à vérifier sur eux la justesse des idées de celui qui les a créés ou observés. Les soucis qui inspirent Avesnes, les hautes ambitions de son esprit semblent d'ailleurs nous promettre cette suite; et, à le bien prendre, *Cogne-dur* pourrait en être regardé comme un premier épisode anticipé. Quoi qu'il en soit, sur les grandes questions qui continuent d'être vitales pour la marine et pour le pays, Avesnes devra encore éprouver la légitime envie de dire son mot. Le roman d'aujourd'hui nous est garant que le mot de demain sera dit avec patriotis me,équité, esprit et éloquence

L. Gouyet,
Ancien professeur à l'Ecole navale.

LA COLLECTION CAMONDO, AU MUSÉE DU LOUVRE

L'escalier Mollien, à double révolution, un de ces grands escaliers qui vous préparent à mieux comprendre la noblesse d'un accueil... Chaque pas que l'on fait est pour ainsi dire mesuré à la gravité des colonnes qui soutiennent la coupole, et il ne semble pas qu'après tant de majesté, nos regards puissent accepter autre chose que des statues de Phidias ou des toiles solennelles de Zampieri, dit le Dominiquin. Et cependant cet escalier vous mène à un autre, plus petit, à la mesure d'appartements qui se trouvent au deuxième étage du palais, entre la cour Lefuel et la cour du Carrousel, et dans lesquels l'administration du musée vient d'installer la collection Camondo, léguée au Louvre par un testament en date du 18 décembre 1908.

S'il convient, au seuil de cette visite, d'accorder un souvenir à celui qui voulut donner à la France, en mémoire des années qu'il y avait vécues, une telle réunion de chefs-d'œuvre, nous ne devons pas ménager nos compliments à ceux qui ont su leur ménager une atmosphère favorable et nous mieux préparer à les comprendre et à les aimer : d'abord l'architecte du palais, puis M. Henry Marcel, le directeur des musées nationaux, si sensible aux belles choses, MM. André Michel, Paul Vitry, Carle Dreyfus, Paul Leprieur, Louis Demonts, Gaston Migeon, qui ont rédigé un excellent petit catalogue et contribué chacun pour sa part, avec une ingéniosité et un goût délicats, à organiser autour des œuvres d'art qu'aimait M. de Camondo une conspiration de sympathie à laquelle il n'aurait pu que s'associer définitivement. J'ai trop souvent critiqué les musées ennuyeux, les musées où les tableaux, les statues et les objets s'énumèrent, mais ne collaborent pas à une intimité vivante, pour ne pas reconnaître l'effort qui a été tenté ici.

Vous entrez. Les fenêtres s'éclairent à gauche sur la cour Lefuel, à droite sur le Carrousel. D'un côté, les architectures, l'escalier en fer à cheval, près des anciennes écuries impériales; de l'autre, en contrebas, on lit en le dominant, comme un plan d'architecte, le dessin précieux, symétrique des jardins à la Française, l'arc-de-triomphe du Carrousel, et là-bas, dans un lointain mauve, surgissant de la buée matinale et de la verdure des Champs-Elysées, l'Arc de l'Etoile, couronnant

les collines de Chaillot. Ici le jour froid du levant, là le jour plus chaud du couchant; un jeu de stores pour les contenir l'un et l'autre, suivant l'heure; dans les embrasures des fenêtres, des radiateurs grillés, placés de la manière la plus prudente pour la conservation des toiles. L'architecture est simple; la proportion des salles, heureuse; quelques profils de moulure, au plafond, sobres, ne distrayant pas l'attention des œuvres exposées et convenant d'ailleurs au naturalisme de l'école moderne; aux murs, une tenture de toile beige forme un fond neutre et clair aux toiles de l'école impressionniste, aux estampes japonaises. Leur harmonie gaie nous conduit naturellement aux boiseries blanc et or des salons du dix-huitième siècle. La première salle contient des estampes japonaises (la collection en compte 450 dont 200 dans des états parfaits) sur les murs; on verra là presque toute l'histoire de la gravure au Japon, en pièces heureusement choisies, telle qu'elle nous a été retracée récemment par les expositions successives du pavillon de Marsan; trois peintures chinoises de l'époque des Ming, d'excellentes sculptures bouddhiques de terre, de bois ou de bronze; des masques de danse ou de théâtre, des laques, de petits bronzes enfin, rangés contre les murs, dans des vitrines dont l'encadrement rappelle le bambou, et sur des fonds de nattes vert amande.

A gauche, un petit *cabinet*, comme on eût dit autrefois, renferme les œuvres du moyen âge, de la Renaissance, auxquelles le comte de Camondo commençait à s'intéresser à la fin de sa vie. Un soubassement de boiseries, décoré de *serviettes* sculptées dans la masse, soutient une tablette sur laquelle on a posé les sculptures qui se détachent sur un fond de toile ou de velours vert. La lumière discrète, dispensée par une seule fenêtre au levant, convient à cet art austère : une *Crucifixion*, bas-relief en bronze de Donatello, d'une précision un peu sèche, aiguë et nerveuse; le groupe de Mercure tuant Argus, bronze padouan du quinzième siècle; une *Vierge à l'enfant*, statue en pierre de l'école bourguignonne du quinzième siècle; une tête d'impératrice. marbre byzantin, hiératique; un masque funéraire en cuivre, de l'école limousine du treizième siècle; le buste du maréchal Trivulce, bronze vénitien ou lombard du seizième siècle, sont les plus belles pièces de cette réunion peu nombreuse, mais choisie.

On a souvent montré l'influence exercée par les arts d'Extrême-Orient sur notre école moderne de peinture : le goût de la simplification, c'est aux estampes japonaises qui arrivaient en France sous le Second Empire que Manet d'abord, puis le groupe des premiers impressionnistes, Monet, Sisley, Pissarro, l'ont pris. Logiquement, on a placé après la salle orientale les trois salles qui contiennent les peintures, les pastels et les dessins de ces maîtres, ainsi que quelques toiles plus récentes, plus modernes encore, de Van Gogh, de Cézanne, qui témoignent de la hardiesse et de l'éclectisme de M. de Camondo. Deux Corot, la *Fillette à sa toilette*, *l'Atelier*, deux aquarelles de Gavarni, le *Far niente*, *Mon cèdre du Liban*, un dessin de Ingres, le portrait du peintre Pierre-Athanase Chauvin, deux Delacroix, le *Passage d'un gué au Maroc* (1858) et les *Chevaux se battant dans une écurie* (1860), marquent la transition entre l'art du dix-huitième siècle et celui de notre école contemporaine. J'ai précisé dans cette Revue les origines de cette école; je ne reviendrai donc pas sur ces confusions entre le sujet et le métier qui ont empêché de voir la

tradition dont se réclament un Monet ou un Degas. Il est probable qu'à propos de cette inauguration certains critiques, contestant les lettres de noblesse de la collection Camondo et prenant argument des sujets vulgaires traités de parti pris par un Degas ou un Toulouse-Lautrec, ne manqueront pas de reprocher au conseil supérieur des musées nationaux d'avoir dérogé aux usages qui interdisent l'accès du Louvre aux œuvres d'artistes comme Monet ou Degas, encore vivants. A ceux qui pensent que notre art s'arrête à la Révolution de 1789 et le prolongent tout au plus jusqu'à M. de Nieuwerkerke, nous répliquerons que le mobilier de Louis XV, les Watteau, les La Tour, les tapisseries de Beauvais, d'Aubusson et des Gobelins valaient bien quelques regards jetés en passant sur les cathédrales de Monet et que si, d'ailleurs, le règlement permettait d'accepter Sisley et Pissarro, parce qu'ils étaient morts depuis plus de dix ans, on ne saurait exclure des hommes comme Degas, Monet ou Renoir, dont le seul tort est de vivre et de prolonger dans un siècle attristé les goûts qu'ils affirmèrent, avec plus de talent, avant Pissarro et Sisley.

On verra donc, rapidement ou complaisamment, la Lola de Valence, de Manet, à propos de laquelle Baudelaire écrivait :

Entre tant de beautés que partout on peut voir,
Je comprends bien, amis, que le désir balance.
Mais on voit scintiller dans Lola de Valence
Le charme inattendu d'un bijou rose et noir.

Les roses et les noirs, on les retrouve dans les fragiles pastels de cet artiste; il avait le mérite, en un temps où l'on peignait sombre, où Tony Robert-Fleury avait, disait-on, un pied dans la tombe et l'autre dans la terre de Sienne brûlée, de *peindre clair*. Il manifestait une prédilection pour les couleurs vives, pimpantes, qui éclataient gaiement sur les gris neutres ou argentins dont il savait, à l'exemple des maîtres du dix-huitième siècle, toute la séduction et la nécessité. Le port de Boulogne, avec ses voiles silhouettées en sombre dans le clair de lune (on pense à un Cottet), montre ce goût de la simplification qui n'était pas chez lui le fait de l'ignorance, mais comme le scrupule d'un artiste qui choisit entre beaucoup d'éléments le détail rare et caractéristique. De Monet, on trouvera ici un exemple de ses principales séries, les *Bords de la Seine*, les *Cathédrales*, *Londres*, les *Nymphéas*. Dans Sisley, Pissarro, Renoir, on observera la même prédilection pour les paysages de rivière, le soleil, le plein air; les aquarelles de Jongkind, exécutées en Hollande, dans le midi de la France et à la côte Saint-André, près de Grenoble, où il vécut les dernières années de sa vie, témoignent de curiosités analogues; les *Scènes de ballet*, par Degas, les *Jeunes filles au bord de la mer*, par Puvis de Chavannes; enfin, plus près de nous, un paysage de Cézanne et des fleurs de Van Gogh nous renseignent sur des peintres que l'on peut aimer ou ne pas aimer, mais qui, par les tendances qu'ils résument, les influences qu'ils ont exercées, les passions qu'ils reflètent, ont leur place en des musées dont la fonction est d'instruire le public sur les écoles d'art, comme les bibliothèques doivent l'informer sur les écoles littéraires.

Ceux qui admirent les peintres français de l'école dite impressionniste ne manqueront pas de remarquer que M. de Camondo a précisé-

ment su choisir leurs œuvres les plus représentatives. Ceux qui ne partagent pas cet enthousiasme s'étonneront qu'un dilettante ait pu concilier dans son cœur le goût de notre temps et celui des époques disparues, mais avoueront qu'il y a réussi. Et ceux qui passeront devant les *Blanchisseuses*, de Degas, en se voilant la face des pans de leur redingote, ainsi que M. Ingres devant les compositions de Chassériau, retrouveront le sourire dans les deux salons où l'on nous a suggéré le dix-huitième siècle. Ah! la jolie, la rare sensation que celle de ce grand salon aux boiseries blanc et or, aux tapisseries de Beauvais, comme fouettées de rose ou de bleus profonds et doux, aux meubles en marqueterie précieuse; la simplicité de l'architecture, la disposition des quatre fenêtres qui se font face, les repos dans la pénombre des entre-croisées. Les boiseries sont celles de l'ancien hôtel du gouvernement militaire de Paris, place Vendôme, aujourd'hui démoli. Au milieu, sur une estrade que l'on voudrait plus large, afin de donner plus d'espacement aux admirables meubles, voici le mobilier de salon du roi Louis XV, qui se trouvait jadis au château de Versailles; les fûts dorés, cannelés, enguirlandés sont tendus en tapisserie des Gobelins et d'Aubusson; sur les dossiers et les sièges revivent les divinités de l'Olympe, ou s'ébattent les animaux de la fable. Dans les encadrements des boiseries, que couronnent des trophées d'instruments de musique, sur les tapisseries de Beauvais et de Bruxelles, les bergers balancent leurs bergères à l'escarpolette ou dansent avec elles, le scribe de village écrit complaisamment les lettres que l'on veut envoyer. Des tricoteuses, des fauteuils, des commodes, des guéridons, de petites tables portent l'estampille des ébénistes Delorme, Wolff, Riesener, Bury, Schlichtig, Delanois, Jacob, Brizard, Sené. Le maître Neilson, des Gobelins, a tissé au métier de haute lisse, d'après Jacques, ce paravent à six feuilles, où il a répandu les fleurs à profusion. Entre les bras d'applique en bronze doré, la glace reflète la *Pendule aux Trois grâces*, de Falconet; et, de part et d'autre, sourient en leurs cadres le jeune dessinateur de Drouais et la *Jeune fille au chat*, exécutés par Cozette en tapisserie des Gobelins. Dans les angles, deux vitrines contiennent ce que les fabriques de Sinceny, Rouen, Moustiers, Marseille, Strasbourg ont produit de plus parfait; sur une commode, voici quelques pièces d'argent, une soupière et son plateau, des éteignoirs, des flambeaux de bureau qui portent l'estampille de Villeclair ou de Thomas Germain. Et, tout autour d'un grand lit Louis XVI, recouvert en velours de Gênes, sourient ou songent la *Jeune femme vêtue à l'espagnole*, de Boucher, le *Pajou* de Cochin, le *gentilhomme* attribué à Perronneau, les personnes évaporées de Fragonard, *Joséphine à la Malmaison*, de Prud'hon, *M*[lle] *Dangeville* par La Tour et son portrait par lui-même, la figure allégorique du Printemps par Watteau, ou les personnages de Saint-Aubin, qui assistent chez Griel, à Saint-Cloud, au bal ou au feu d'artifice. On revit ici l'instant heureux d'une dignité galante. Nos sensations ont le temps de devenir des sentiments. Nous sommes près de devenir injustes pour Manet et ses suiveurs. Allons-nous-en.

Léandre Vaillat.

REVUE DES SCIENCES

A propos de la mort de van Tieghem : L'évolution de la botanique. Tournefort et la classification artificielle. Linné et la classification sexuelle. Laurent de Jussieu et la classification naturelle. Van Tieghem et la classification anatomique.

Les merveilles de l'hybridation végétale : cactus sans épines, prunes sans noyaux. — Le forçage des fleurs par l'eau chaude. Un lilas qui a trois floraisons successives en trois mois.

Chirurgie : Guérison en dix jours, au plus, des fractures de la clavicule.

La botanique se propose comme but, non seulement de nommer et de classer les plantes, mais encore de les étudier sous leurs divers aspects, soit en elles-mêmes, soit dans leurs rapports avec la nature extérieure. Par suite, elle se distingue nécessairement en plusieurs branches, suivant le point de vue auquel on se place pour utiliser et mettre en œuvre les renseignements qu'elle fournit. C'est ainsi que l'*organographie* s'attache à connaître la structure et la composition anatomique des végétaux, tandis que la *physiologie végétale* traite des phénomènes par lesquels se manifeste leur activité vitale, que la *morphologie* précise leurs changements et leurs modifications, que la *taxonomie* a pour objet d'établir entre eux des classifications rationnelles, que la *géographie botanique* examine leur répartition à la surface du globe, enfin que la *botanique appliquée* considère exclusivement le règne végétal par rapport aux besoins de l'homme et aux services pratiques qu'il est susceptible de nous rendre au triple point de vue agricole, industriel ou médical.

L'étude des plantes remonte à l'antiquité la plus reculée : Moïse et Salomon connaissaient les usages de nombreux végétaux et la lecture d'Homère montre qu'il en était de même pour les guerriers de l'antiquité grecque. Mais il ne s'agissait là que d'une connaissance tout empirique, et le plus ancien ouvrage où la botanique apparaît comme une science naissante est celui de

Théophraste (350 ans avant J.-C.) : le disciple de Socrate créa des termes nouveaux pour désigner les modifications de la structure végétale, démontra que la distinction des arbres, des arbustes et des herbes n'avait rien d'absolu, sépara la fibre ligneuse du parenchyme, auquel il donna le nom de « chair », enfin décrivit avec exactitude la différence qui existe entre le bois du palmier et celui des arbres à couches concentriques[1].

Après lui, la science botanique disparut complètement : Dioscoride (60 ans environ ap. J.-C.) est surtout un pharmacologiste, Pline l'Ancien (70), un compilateur, et Columelle (50) s'est borné à noter des procédés culturaux. C'est seulement 1800 ans plus tard, à l'époque de la Renaissance, qu'elle fut étudiée avec soin comme le furent, d'ailleurs, toutes les autres branches de la science. Tragus, Brunfels, Fuchs (première moitié du seizième siècle) ont laissé des ouvrages intéressants. Manardi, de Ferrare, a décrit la nature réelle de l'anthère[2], Gessner, de Zurich, a établi que les principaux caractères de la plante doivent être tirés de la fleur, du fruit et de la graine, plutôt que de la feuille ou de la tige. Vers la fin du seizième siècle, Clusius, les deux frères Gaspard et Jean Bauhin, Mathias Lobel ont élucidé à leur tour divers points de la structure végétale. Enfin Césalpin, d'Arezzo, dans son ouvrage *De plantis* (1583), a élaboré la première classification botanique digne de ce nom, en se fondant sur les travaux de Gessner : tout en conservant l'ancienne division en arbres, arbrisseaux, sous-arbrisseaux et herbes, il a rangé toutes les espèces alors connues d'après des caractères tirés des organes (présence ou absence des fleurs, position des graines, nombre et situation des cotylédons[3], adhérence ou indépendance de l'ovaire[4], etc., etc.).

[1] Il est assez curieux de remarquer, à ce propos, qu'en fait, la différence existant entre le bois des monocotylédones et des dicotylédones est connue depuis près de vingt-trois siècles, tandis qu'il y a à peine cent ans qu'a été fondée sur elle la grande division systématique des végétaux phanérogames.

[2] L'anthère, ou étamine, est l'organe mâle de la fleur, comme le pistil en est l'organe femelle. Plus exactement, l'anthère est une cavité, ou poche, qui contient le pollen.

[3] On donne le nom de cotylédons aux feuilles que porte la tigelle, dans l'embryon de la graine. Dans le plus grand nombre des espèces végétales, l'embryon est pourvu de deux cotylédons (plantes dicotylédones); dans beaucoup d'autres on en rencontre un seul (plantes monocotylédones); enfin, dans certaines espèces, il existe trois, quatre, cinq de ces organes. Les plantes ayant plus de deux cotylédons appartiennent exclusivement à la grande famille des conifères, de Linné.

[4] Sans entrer dans des détails trop précis d'anatomie végétale, on peut

Pendant la seconde moitié du dix-septième siècle, la découverte du microscope ouvrit un champ nouveau aux recherches des botanistes. Malpighi (1676) et Grew (1682) jetèrent les bases de l'organographie végétale. Camérarius (1694) établit de façon définitive la sexualité des plantes, qui avait été seulement entrevue avant lui. John Ray (1680) et Bachmann, également connu sous le nom latinisé de Rivinus (1690), Pitton de Tournefort (1694)[1] proposèrent divers systèmes de classification. Bien que Rivinus rejette délibérément la division des végétaux en arbres, arbrisseaux et herbes, que Ray et Tournefort eurent le tort de conserver, sa méthode taxonomique est inférieure à celles de ses deux rivaux, parce qu'elle est uniquement établie sur l'examen de la corolle. Ray, au contraire, envisage les divers organes du végétal pour en tirer des indications de classes naturelles[2]. Tournefort distingue d'abord les végétaux d'après la grandeur et la consistance de leur tige, puis s'attache à la considération des enveloppes florales. Il arrive de la sorte à séparer de façon précise les genres, les espèces et les variétés. Sa classification demeura en faveur jusqu'à l'apparition de celle de Linné.

Après lui, Heucher, Ruppius, Knaut, Boerhave, Plumier, Hales[3], Geoffroy, La Hire, Morlaud, etc., publièrent d'importants travaux de détail. Magnol, de Montpellier, fit adopter (1709) le nom de « famille » pour désigner un groupe de genres rapprochés par un ensemble de caractères communs. Burkhardt proposa, dès 1712, de prendre les organes sexuels des plantes comme base de la classification botanique.

C'est l'idée qu'adopta le Suédois Linné (1707-1778) dans son *Système sexuel* (1735), que tous les botanistes de son temps acceptèrent d'enthousiasme.

dire que l'ovaire, qui contient les ovules destinées à devenir les graines, constitue la partie la plus importante du pistil, qui est l'organe femelle des végétaux phanérogames.

[1] Pitton de Tournefort, né à Aix en Provence (1656 et mort en 1708); son ouvrage capital, *Institutiones rei herbariæ*, publié en 1700, renferme la description de 10 146 espèces, rapportées à 698 genres.

[2] C'est ainsi, par exemple, qu'en considérant uniquement la façon dont sont disposées les nervures des feuilles, Ray établit une distinction entre les monocotylédones et les dicotylédones. Mais en établissant cette grande division, il néglige d'étudier l'embryon. Il sépare ensuite les dicotylédones en monoclines et diclines, selon que le fruit et la fleur sont ou ne sont pas contigus.

[3] Le principal ouvrage de l'Anglais Hales, *la Statique végétale* (1727), rapporte de très importantes expériences de physiologie végétale.

La classification de Linné est fondée tout entière sur la considération des étamines, de leur nombre et de leurs rapports de grandeur ou d'adhérence, soit entre elles, soit avec le pistil. L'ensemble du règne végétal est ainsi divisé en 24 classes, les 23 premières comprenant les plantes dont les organes reproducteurs sont apparents (phanérogames), tandis que la vingt-quatrième réunit toutes celles dont les organes reproducteurs sont cachés (cryptogames).

Cette classification, tout à fait artificielle, présente sur toutes celles qui l'avaient précédée l'immense avantage de donner la possibilité d'arriver rapidement à la détermination et au nom d'une plante quelconque. Par contre, elle offre tous les inconvénients d'un système qui se déduit de la considération d'un organe unique. Linné ne l'ignorait pas et, dès 1738, dans ses *Fragmenta methodi naturalis*, il proposait de distribuer les genres botaniques en 65 familles « naturelles », sans donner toutefois les caractères précis de ces familles. « Il est constant, écrivait-il, que la méthode artificielle n'est que secondaire de la méthode naturelle et lui cédera le pas si celle-ci vient à se découvrir [1]. »

D'ailleurs, à mesure qu'augmentait le nombre des plantes connues, les cadres trop étroits du système linnéen faisaient de plus en plus apercevoir leur insuffisance. Haller (1742), Heister (1748), Wachendorf, surtout, essayèrent tour à tour de les élargir ou de les modifier.

En 1763, notre compatriote Adanson publia ses *Familles des plantes* où il partageait le règne végétal tout entier en cinquante-huit familles naturelles [2], pour chacune desquelles il indiquait, par le détail, toute une série de caractères distinctifs. Mais, pour former ses familles, il avait eu le tort de comparer et de rapprocher

[1] Malgré le défaut capital de sa méthode, il faut être juste pour Linné et reconnaître qu'il a rendu à la science botanique les plus grands services en donnant à son étude une vive impulsion. Mais surtout il accomplit une œuvre durable en simplifiant la langue et la nomenclature dont les botanistes faisaient usage avant lui. Il réduisit, en effet, le nom de toute plante à deux mots, un substantif qui désigne son genre, et un adjectif qui désigne son espèce. C'est ainsi, par exemple, que la renoncule des champs s'appelle *Ranonculus arvensis*, le pied d'alouette, *Delphinium consolida*, la luzerne, *Medicago sativa*, etc.

[2] Adanson avait d'abord fondé un « système » artificiel sur chacun des organes des plantes, embryon, graine, fruit, pistil, étamine, corolle, calice, tige, etc. : il arriva ainsi à constituer 65 systèmes. Comparant ensuite les uns avec les autres ces systèmes, ou classifications provisoires, il réunit les genres qui se trouvaient rapprochés dans le plus grand nombre d'entre eux et établit, par ce procédé, 58 familles naturelles.

parfois des caractères dont l'identité n'était qu'apparente. En 1789, Laurent de Jussieu[1], neveu du premier jardinier de Trianon, apporta à l'œuvre immense qu'Adanson avait accomplie les précisions nécessaires pour la rendre véritablement scientifique.

Il peut être considéré comme le véritable précurseur de la classification botanique moderne. Son fils, Adrien, dans l'article « Taxonomie » du *Dictionnaire d'histoire naturelle* de Ch. d'Orbigny, a résumé son œuvre en des termes excellents :

« Comme Adanson, écrit-il, Laurent de Jussieu admet que l'examen de toutes les parties d'une plante est nécessaire pour la classer; mais, tout en poursuivant cet examen, il ne cherche pas à en déduire immédiatement la coordination des genres. » On peut résumer de façon suffisante la méthode de Jussieu en disant qu'elle s'appuie sur la comparaison et l'appréciation des caractères, non sur leur simple énumération : elle se fonde, par conséquent, sur l'observation critique beaucoup plus que sur l'observation pure.

La découverte de la méthode naturelle exerça une influence considérable sur les progrès de la science botanique. Grâce à elle, la taxonomie cessa d'être une simple nomenclature pour devenir le résultat nécessaire d'une étude approfondie. Aussi, depuis Jussieu, l'organographie et la physiologie végétales se sont-elles développées avec une admirable rapidité. D'autre part, tandis que le nombre des plantes connues au temps de Linné était à peine de 10 000, il dépasse aujourd'hui 95 000. Il a fallu, dès lors, tout en conservant les familles de Jussieu, les élargir, dédoubler certaines d'entre elles, et surtout les coordonner en « familles de familles », en « groupes supérieurs ». C'est à quoi se sont successivement appliqués Lamarck[2], Pyrame de Candolle, Agardh, Dumortier, Fries, Bartling, Brongniart, Endlicher, Lindley, etc.

Cependant, s'il est juste de dire que les classifications « naturelles » ont réalisé un progrès énorme, parce qu'elles ont tenu compte de tous les caractères morphologiques des plantes, elles se trouvèrent condamnées à une stérilité inévitable le jour où

[1] La méthode de Laurent de Jussieu est exposée dans son livre : *Genera plantarum secundum ordines naturales juxta methodum in Horto regio Pariensi exaratam.*

[2] Lamarck, qui s'était passionné pour l'étude des plantes en assistant aux démonstrations de Bernard et de Laurent de Jussieu, donna, en 1778, une *Flore française*, qui eut un immense succès. En 1782, il publia, dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, le *Dictionnaire de botanique*, auquel il ajouta bientôt en complément son *Illustration des genres* qui garde, encore aujourd'hui, une valeur documentaire.

les progrès de l'observation et de l'expérience eurent introduit dans la science botanique contemporaine des conceptions nouvelles d'ordre histologique, embryologique et biologique.

« Si on voulait[1] classer les animaux et établir leurs affinités réciproques en ne se servant que des caractères extérieurs, à quelles erreurs ne serait-on pas entraîné? Les zoologistes ont depuis longtemps reconnu que c'est surtout l'anatomie intime, voire même l'histologie, qui peuvent donner de bons caractères pour assigner à un animal sa vraie place dans la classification. En botanique, il y a encore peu d'années, on basait exclusivement la classification sur les caractères morphologiques, et c'était surtout la fleur que l'on prenait pour critérium. Mais les plantes étant des êtres vivants, des êtres organisés comme les animaux, pourquoi leur anatomie ne nous servirait-elle pas à établir leurs affinités et leurs rapports réciproques? Depuis quelques années[2], un certain nombre de botanistes, parmi lesquels il faut citer MM. van Tieghem, Vesque, Chatin, ont eu l'heureuse idée d'appliquer l'anatomie des plantes à leur classification. »

C'est ce qu'exprimait très bien M. Vesque, en disant[3] : « Il est absurde de faire de l'acuité de l'œil humain le critérium de la valeur taxonomique d'un caractère appartenant à un végétal. »

Ainsi présentée, la doctrine nouvelle fut vivement combattue. Mais elle eut la bonne fortune d'être vulgarisée par le professeur van Tieghem[4] qui, dès 1892, l'enseigna dans ses cours du Mu-

[1] Henri Coupin, ap. *Revue encyclopédique*, 1892, p. 1524.

[2] Ces lignes ont été écrites, répétons-le, en 1892.

[3] Vesque. De l'emploi des caractères anatomiques dans la classification des végétaux. (Soc. botanique de France, 1889.)

[4] Philippe van Tieghem, professeur à la Sorbonne, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, est mort le 28 avril dernier, à l'âge de 75 ans. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure (1858), il fut un des premiers collaborateurs de Pasteur. Sa thèse de doctorat, qui traitait des fermentations ammoniacales, tant au point de vue morphologique qu'au point de vue chimique, attira l'attention du monde savant : elle constitue un travail fondamental pour l'étude des ferments. Docteur ès-sciences physiques (1864) et ès-sciences naturelles (1867), maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, professeur à l'Ecole centrale, au Muséum et à l'Institut agronomique, membre de l'Académie des Sciences (1877), il a laissé de nombreux travaux. En particulier, ses recherches sur le mode de formation des œufs et des spores de champignons ont permis d'établir la similitude absolue — qui n'est plus contestée aujourd'hui — des phénomènes de reproduction chez l'animal et les plantes. Il a, de plus, grandement contribué à introduire dans la classification botanique les données modernes de l'anatomie, de l'histologie, de la biochimie et de l'embryologie. Sur ce point, son influence scientifique a été considérable.

séum et ne tarda pas à la compléter à la suite d'importants travaux sur la symétrie de structure des plantes vasculaires, travaux qui ont éclairé l'anatomie végétale d'un jour vraiment insoupçonné.

Sans entrer dans le détail des travaux grâce auxquels Van Tieghem a pu fixer la structure anatomique d'un nombre considérable de familles végétales, on peut dire que ces travaux ont eu pour résultat d'apporter une précision certaine dans toutes les branches de la science botanique. Par eux, la classification des espèces, des genres et des familles peut être faite maintenant avec une certitude parfaite, d'autant qu'elle s'appuye toujours sur l'étude approfondie du développement de chaque plante considérée.

Ainsi, grâce à Van Tieghem et grâce aux savants français dont il a vulgarisé les idées après en avoir souvent complété les découvertes, la botanique a subi au cours des vingt dernières années une évolution nouvelle, qui ne saurait manquer d'être féconde en résultats définitifs : longtemps issue du seul empirisme, elle procède maintenant d'une méthode résolument rationnelle qui coordonne à son profit toutes les données modernes fournies par les diverses sciences. Guidés par la classification anatomique, les botanistes sont en droit de considérer désormais comme une chose très claire la structure des plantes et des fleurs.

Parce qu'ils connaissent de façon exacte les détails de cette structure et parce qu'ils ont appris à les rapprocher pour instituer entre eux des comparaisons, ils ont fait faire des progrès rapides à la science de l'hybridation, c'est-à-dire à la science du croisement des espèces végétales. Certains d'entre eux réalisent, à cet égard, de véritables prodiges[1]. Svalef, par exemple, a créé plus de quatre cents variétés nouvelles d'orges, d'avoines ou de blés, et on pourrait citer, en France, tel chrysanthémiste ou tel rosiériste dont les créations sont tout aussi nombreuses.

Toutefois, la palme revient sans conteste à l'Américain Luther Burbank, auquel l'Institut Carnegie a décerné un prix de 100 000 dollars pour lui permettre de continuer et d'étendre ses recherches. Il a croisé des cactus africains et méditerranéens, qui sont hérissés d'épines acérées, avec des cactus nains du

[1] On peut trouver sur ce point des précisions extrêmement intéressantes dans un livre de W.-S. Harwood : *New creations in plants life*, dans un ouvrage de H. de Vries : *Plants Breeding*, dans les travaux de Burbank, de Svalef, dans de très nombreuses communications faites depuis quelques années à la Société botanique de France, et dans les publications de l'Institut international d'agriculture de Rome.

Mexique, et obtenu peu à peu une variété « non armée », aujourd'hui bien fixée et dont les fruits excellents sont faciles à cueillir.

C'est encore à Burbank que l'on doit ces admirables prunes sans noyaux que l'on commence à importer des vergers californiens et qui paraissent assurées de trouver bientôt, sur les marchés d'Europe, les plus larges débouchés [1].

La façon dont il opère est fort intéressante. Désireux d'améliorer le lys commun des jardins, il en a utilisé 500 000 plantules pour une seule épreuve. Souhaitant obtenir une pâquerette à grandes fleurs, il a combiné par hybridation des variétés américaines, japonaises et anglaises, pris une dizaine de graines de chaque croisement, puis, sur chacune des meilleures plantes qu'elles donnèrent, choisi une cinquantaine de graines. Ce fut alors sur 80 000 plantes qu'il effectua la sélection définitive, à laquelle est due la naissance de la variété « Shasta ». Sa méthode est donc résolument empirique; mais il n'est pas douteux qu'elle puisse être, elle aussi, grandement améliorée, du jour où on lui donnera pour « directives » des notions scientifiques tirées d'un examen approfondi des espèces à hybrider ainsi que de la détermination exacte des caractères anatomiques qui sont communs à ces espèces.

Il est certain qu'à ce point de vue, comme à bien d'autres, des découvertes ne sauraient manquer d'être faites. D'ailleurs, l'art des jardiniers a réalisé, depuis quelques années, des progrès surprenants et les spécialistes habiles savent maintenant suppléer dans une très large mesure aux arrêts de végétation qu'impose aux plantes l'alternance des saisons. Ils savent notamment très bien opérer le forçage, c'est-à-dire obtenir le développement rapide des fruits, des fleurs ou des feuilles en dehors des saisons où, normalement, ce développement s'effectue.

Dans cet ordre d'idées, il n'est peut-être pas sans intérêt de signaler que l'époque de l'année est à peu près venue où il convient d'appliquer au forçage des lilas la méthode [2] imaginée par le profes-

[1] Il est curieux de remarquer à ce propos qu'en 1735 Marchant a décrit à l'Académie des Sciences des prunes sans noyaux, qu'il considérait comme une simple curiosité dépourvue d'intérêt pratique. Leur culture n'avait pas été continuée. Luther Burbank paraît les avoir « retrouvées » et perfectionnées.

[2] Cette méthode est couramment appliquée en France depuis quelques années. Le 25 février 1909, M. Magnieux, jardinier-chef du château de Cernay (S.-et-O.), a présenté à la Société nationale d'horticulture deux rameaux de lilas et deux rameaux de boule-de-neige (*Viburnum opulus*) qui avaient été soumis par lui au forçage. Un rameau de chaque espèce avait été plongé au préalable dans de l'eau chaude à + 35 et y était resté sept

seur Hans Molish, de Prague. Elle consiste à mettre les arbustes en pots dès le début de l'été, puis, aussitôt après que leur aoûtage[1] est terminé, à plonger les rameaux pendant une douzaine d'heures dans de l'eau à + 32 ou + 36 degrés. Ils sont ensuite placés dans la serre à forcer, c'est-à-dire en terre abondamment fumée, dans une atmosphère humide, à une demi-obscurité et à une température de + 25. Des lilas traités ainsi au milieu de novembre fleurissent à la fin de décembre, tandis que, simplement soumis au forçage habituel, sans « échaudage » des rameaux, ils ne fleurissent guère avant le 10 ou le 15 janvier.

L'opération peut être faite seulement sur un ou plusieurs rameaux d'un même pied : on obtient alors, pour ces rameaux seulement, une floraison hâtée, tandis que ceux qui n'ont pas été plongés dans l'eau chaude fleurissent seulement à l'époque usuelle après forçage.

D'autre part, il paraîtrait qu'un horticulteur belge est parvenu à retarder d'une quinzaine de jours la floraison de certains rameaux de lilas forcés : au premier abord, ce résultat peut sembler d'une importance pratique assez médiocre; il n'en est pas moins intéressant. Le procédé consiste à plonger pendant douze heures dans l'eau froide à + 4 les rameaux sur lesquels on veut retarder l'apparition des fleurs et à recommencer l'opération quatre ou cinq fois, à huit jours d'intervalle. Il faut opérer sur les plants mis, après aoûtage, dans la serre à forcer, et à partir du moment où leur végétation commence à manifester son activité. Seuls, les rameaux ainsi traités sont retardés.

Dès lors, on conçoit qu'il soit possible de combiner adroitement l'emploi de l'eau chaude et celui de l'eau froide : on arrive ainsi à avoir un plant forcé dont une partie des rameaux fleurit à la fin de décembre, une autre partie au 10 ou 15 janvier, la troisième au début de février. Ce sont donc trois floraisons successives sur un même pied, et trois floraisons qui surviennent toutes les trois avant l'époque où les fleurs s'épanouissent sur des sujets laissés en pleine terre. Il n'en faut pas davantage pour séduire les amateurs de curiosités et de « primeurs végétales ».

Ces tours de force culturaux ne sauraient cependant enthousiasmer qu'un tout petit nombre de personnes, auxquelles leur

heures, tandis que l'autre avait été simplement forcé par les méthodes usuelles. Les rameaux plongés dans l'eau chaude avaient eu tous deux une floraison plus hâtive que celle des autres rameaux.

[1] L'aoûtage est la transformation des bourgeons en bois : il a lieu généralement dans le courant du mois d'août.

fortune permet de ne pas hésiter quand il s'agit de satisfaire un caprice. Tout le monde, au contraire, s'intéressera sans doute à une communication récemment faite à l'Académie de médecine [1] par le docteur Couteaud, médecin général de la marine. L'éminent praticien a exposé les résultats obtenus dans le traitement des fractures de la clavicule, par une méthode dont il est l'inventeur et qu'il applique systématiquement depuis dix ans. Elle consiste à maintenir le blessé au lit en imposant au bras correspondant à l'os atteint deux positions successives. Dans la première, qui dure une heure environ, le bras est pendant : il n'en faut pas davantage pour que les fragments de l'os se placent dans le prolongement l'un de l'autre, pour que la coaptation s'établisse, disent les médecins. Dans la seconde position, qui est gardée pendant sept à huit jours environ, l'avant-bras replié repose sur un siège hors du lit : elle réalise une extension continue.

Les résultats obtenus dans une centaine de cas ont tous été parfaits : la forme et la longueur de la clavicule « restaurée » sont demeurées ce qu'elles étaient avant l'accident, le cal n'a jamais été mou ni exubérant, la souffrance est très faible et le seul ennui que le patient ait à supporter résulte de son séjour au lit. Dans le traitement classique, au moyen de bandages, le blessé peut, il est vrai, se lever dès le premier jour; mais comme tout travail manuel lui est impossible et comme la guérison est beaucoup plus longue à obtenir, il a, en somme, tout intérêt à garder pendant une semaine la position horizontale.

Enfin, — et M. le médecin-général Couteaud n'a pas manqué d'y insister, — il est rare qu'une fracture de la clavicule traitée par les méthodes usuelles ne laisse pas après elle une déformation apparente, dont les dames se désespèrent beaucoup plus que ne le font les hommes. Par sa méthode à lui, on ne constate jamais aucune déformation. C'est là un argument de pure esthétique qui n'est pas sans valeur.

Francis Marre.

[1] Séance du 5 mai 1914.

CHRONIQUE POLITIQUE

La nouvelle législature est donc commencée. Elle a vu le jour sous des auspices qui ne sont pas gais. Auprès de son berceau, aucune bonne fée n'est apparue, mêlant à ses sourires des promesses de bonheur; par contre, que de harpies aux doigts crochus rôdent à l'entour! Harpies du désarmement, du sectarisme, des haines sociales, du gaspillage et de la spoliation, de l'abaissement sous toutes ses formes. Pendant ce temps, au dehors, ce ne sont qu'appels aux armes, que rumeurs de guerre... « Nous voyons, de toutes parts, disait l'autre jour le Pape Pie X aux cardinaux, les classes diverses de la société se lever les unes contre les autres, les nations aussi contre les nations. » Mais, ayant ainsi dénoncé le double danger, la voix auguste indiqua le moyen de salut : la paix par le règne de Dieu, — paix sociale comme paix mondiale.

Quoi qu'il doive advenir, la législature débute, chez nous, dans le gâchis. Le jour même où les députés arrivaient, les ministres sont partis. M. Doumergue a notifié, au public d'abord et à M. Poincaré ensuite, la démission de son cabinet, quelques instants avant la réunion de la Chambre. La nouvelle, à vrai dire, n'eut rien d'imprévu. Depuis une quinzaine, on savait que le président du conseil voulait abandonner le pouvoir; et on ne peut que le louer d'avoir résisté aux instances faites, prétend-on, pour l'y retenir. Son ministère, en effet, ne laissera pas de regrets. Lorsqu'il était entré en fonctions, personne n'a oublié comment, la situation était grave : elle est plus grave à sa sortie. Il a rendu plus aiguë la division des esprits; il a augmenté le désordre financier; il a accru, par des menaces d'impôts vexatoires, le malaise économique; il a ébranlé, par des équivoques, — étant parlementairement pour les trois ans, et, électoralement, contre, — la loi de sécurité nationale, et, pour tout dire d'un mot, il n'a fait que du mal. M. Doumergue semble, du reste, l'avoir reconnu. En dépit des couplets optimistes du communiqué officiel, par lequel il fit ses adieux, sa retraite, ce n'est pas un mystère, a eu pour

raison qu'il ne s'est pas senti assez d'autorité pour contenir les impatiences démagogiques qu'avait déchaînées sa politique, et qu'il a été pris d'inquiétude. Les unifiés du radicalisme et du socialisme, dont la pression administrative la plus effrontée avait assuré le succès, le sommaient d'exécuter leur programme, de détruire, pour commencer, la loi militaire. Mais, ministre des affaires étrangères, en fréquentant au quai d'Orsay les souverains et les ambassadeurs, il s'était instruit de bien des détails qu'un politicien de gauche ignore : il avait appris que la politique d'arrondissements et de couloirs n'est pas toute la politique, qu'il existe une Europe, et que, pour que la France y garde sa place, parmi des nations qui ne songent qu'à développer leurs forces, il y a des choses auxquelles il serait imprudent de consentir, celle en particulier que réclamaient le plus impérieusement ses amis. M. Combes, M. Caillaux, M. Jaurès lui enjoignaient de promettre le retour prochain, sinon immédiat, au service de deux ans. La nation armée! « Dans six mois, dans un an, s'écriait l'organe du comité de la rue de Valois, le *Radical*, nous donnerons à la France l'instrument moderne de combat dont elle a besoin, l'instrument trempé à la flamme ardente de nos généreux enthousiasmes, marqué au sceau de notre génie militaire, l'instrument de victoire qui nous permettra de déclarer au monde, non plus la guerre, mais la paix. » Déclarer la paix au monde, — la formule, si je ne me trompe, est de Michelet, — M. Doumergue n'aurait, sans doute, pas demandé mieux; mais le monde ne répondrait-il pas par des déclarations de guerre? Il a pu se souvenir, s'il connaît un peu d'histoire, qu'au temps des grands ancêtres, les protestations pacifistes furent le signal des interminables combats... Toujours est-il qu'au lieu d'échauffer contre la loi de trois ans les ardeurs de M. Doumergue, les niaiseries lyriques du *Radical* eurent pour effet de les refroidir. Tout « républicain de gauche » qu'il soit, il s'est refusé à assumer la responsabilité de préparer notre désarmement juste au moment où le gouvernement allemand se dispose à faire un nouvel effort militaire; il s'est refusé à prononcer au sujet des trois ans, — M. Sembat lui-même l'a avoué dans l'*Humanité*, — la phrase que prétendaient lui souffler les parlementaires retour de Bâle, et embarrassé au surplus par les difficultés financières, ne sachant comment procéder à l'inévitable emprunt, comment instituer de nouveaux impôts, il a plié bagage.

Qui prendra sa place? A l'heure où nous achevons cette chronique, nous ne le savons encore pas. M. Doumergue, avant de rentrer dans le rang, avait bien désigné lui-même son successeur : ce devait être M. Viviani. M. Viviani, agréable au président de la République à qui l'attache une vieille camaraderie de barreau, paraissait de plus, étant grand éteigneur d'étoiles, propre à

rallier sur son nom les sectaires. Son ministère, trois jours durant, passa pour fait. Au dernier moment, il échoua. Nous ne nous arrêterons pas aux péripéties de son infructueux essai pour former un cabinet « de gauche ». Prétendant réaliser une sorte de concentration radicale, M. Viviani, qui avait fait large part aux avancés, — neuf portefeuilles contre trois à des modérés, — s'était néanmoins avisé, après avoir voté contre la loi de trois ans, qu'elle s'impose. En conséquence, il eut beau éloigner du ministère de la guerre MM. Noulens et Maginot, qui y remplissaient leur devoir, et leur substituer M. Messimy, qui, auteur d'un amendement réduisant à trente mois le service de trois ans, annonçait, il n'y a que quelques jours, qu'il reprendrait son projet devant la nouvelle Chambre; il eut beau chercher pour sa déclaration une formule ne fermant pas tout espoir aux partisans du retour aux deux ans, lorsqu'aurait été organisée la préparation militaire de la jeunesse et réorganisé le service des réserves, si bien que M. Bourgeois — le pacifiste M. Bourgeois du congrès de La Haye! — estima qu'elle était dangereuse, et refusa son concours; il eut beau maintenir M. Malvy, doublure de M. Caillaux, à l'intérieur, offrir l'instruction publique à M. Combes : rien n'y fit. Le comité de la rue de Valois veillait. Comme le président du conseil subordonnait les modifications de la loi de 1913 à un « changement dans les circonstances extérieures », deux des lumières du parti de Pau, qui ne brillent du reste pas très loin, M. Godart et M. Ponsot, qu'il avait commis la faiblesse d'inscrire sur sa liste, lui signifièrent d'effacer la phrase. L'extérieur, est-ce que cela compte pour des radicaux d'arrondissement? M. Viviani, rendons-lui cette justice, eut le courage de ne pas céder. On raconte, et la chose est possible, que notre ambassadeur à Saint-Péterbourg l'avait prévenu que c'en serait fait de l'alliance si la moindre atteinte était portée au service de trois ans. Le grand organe russe, le *Novoïé Vrémia*, ne ménageait pas, en tout cas, les avertissements : « La France, y pouvait-on lire, commencera une aventure dont les conséquences seront incalculables, si elle diminue la durée du service militaire avant l'Allemagne »; et encore : « La France pourrait-elle alors remplir les obligations de l'alliance avec la Russie? » Un autre journal russe, la *Gazette de Saint-Pétersbourg*, n'était pas moins net : « La désorganisation de l'armée française serait la violation du système stratégique qui sert de base à la Triple-Entente ». — M. Viviani a donc compris que toucher, si peu que ce fût, aux trois ans, « ce serait, ainsi que l'écrivaient en Allemagne les *Berliner Neuesten Nachrichten*, proclamer ouvertement la banqueroute de la puissance mondiale, politique et militaire, de la France ». Et, à l'exemple de M. Doumergue, ne consentant pas à souscrire aux exigences des Valoisiens, il a passé la main.

M. Poincaré s'est alors adressé à M. Deschanel, qui n'a pas voulu abandonner son poste de tout repos de président de la Chambre, pour se jeter dans la mêlée, puis à M. Delcassé qui s'est recusé pour cause de maladie, à M. Dupuy, à M. Peytral et, finalement, à M. Ribot. M. Ribot a consenti à essayer. Réussira-t-il? On le saura probablement quand paraîtront ces lignes. En attendant, M. Poincaré a eu raison d'affirmer par ce dernier choix l'importance primordiale qu'il attache à la loi militaire. M. Ribot, s'il fait un ministère, donnera au sujet des trois ans d'évidentes garanties; et, d'autre part, malgré qu'il ait eu parfois de bien fâcheuses faiblesses, sa compétence financière est indiscutable, ce qui, dans la crise actuelle, ne doit pas non plus être négligé.

Quoi qu'il en soit, les adversaires des trois ans, par leur intransigeance, ont éclairci la situation. Les radicaux sont quatre-vingts, à ce qu'ils affirment, irréductibles sur la question du retour aux deux ans. Mais 80 radicaux, flanqués de 100 socialistes, ne font jamais que 180 députés, 180 sur 600. Un ministère résolu pourrait par suite avoir contre eux, facilement, une majorité à la Chambre. Celle-ci, d'ailleurs, quelque bas que soit son niveau et quelque désordonnés que soient ses groupes, a fourni une indication. Dès sa première séance, elle a témoigné qu'elle n'était pas à la merci des unifiés. Le matin, les groupes d'extrême-gauche avaient publié à grand fracas ce qu'ils appelaient leurs volontés, et c'était tout d'abord, bien entendu, l'abrogation de la loi militaire. Or, non seulement, l'après-midi, l'assemblée élisait sans concurrent M. Deschanel comme président provisoire, — M. Deschanel, ancien adversaire de Brisson et « troisanniste » notoire, — mais, alors que les gens de la rue de Valois avaient excommunié une heure avant tous les modérés, elle nommait d'emblée à la vice-présidence, contre MM. Augagneur et Rabier, M. Clémentel, ex-collègue de M. Barthou dans le ministère qui défendit la loi militaire, et, au second tour, à M. Augagneur toujours candidat, elle préférait M. Messimy, pour l'unique motif que celui-ci, malgré son amendement tendant au service de trente mois, s'était rallié, au moment du vote définitif de la loi, au service de trois ans. L'élection du bureau définitif, trois jours plus tard, a pu paraître, il est vrai, une reculade. Si M. Deschanel est resté président et M. Clémentel premier vice-président, les trois autres vice-présidents ont été, avec M. Augagneur, deux radicaux unifiés; mais, comme ils n'avaient pas de concurrents, il n'y a pas à exagérer l'importance de ce scrutin. Non! A moins que le gouvernement ne l'y pousse, la Chambre n'est pas disposée à attenter aux trois ans : nous ne pouvons croire qu'un gouvernement soit assez criminel pour l'y pousser, et même pour ne pas maintenir la loi militaire hors de toute discussion.

De toutes les questions qui se poseront devant le nouveau ministère, la plus urgente, sinon la plus importante, la plus difficile en tout cas à résoudre, est à coup sûr la question financière. Le budget de 1914 n'est pas voté. Avant de se séparer, les députés de l'Assemblée défunte avaient, on s'en souvient, envoyé aux sénateurs un projet qui ne tenait pas debout. Malgré tous les expédients, les dépenses y dépassaient les recettes, et de beaucoup! De combien? Bien qu'il semble au premier abord qu'en matière de chiffres, il soit aisé d'être d'accord, les appréciations varient. Il manquerait plus d'un milliard, d'après les calculs établis par la Ligue des contribuables, que préside M. Jules Roche. M. Aimond, rapporteur du budget au Sénat, et qui, radical bon teint, ne saurait être suspect de vouloir décrier le régime, paraît un peu moins pessimiste. Il ne constate d'abord qu'un déficit de 540 millions et demi, en admettant que « les impôts nouveaux réalisent ce qu'on en attend et que la plus-value de 186 millions [devenue fort improbable] ne nous fasse pas défaut ». Des emprunts déguisés — 112 millions et demi pris au compte provisionnel qui en sera du coup épuisé, 196 millions obtenus par l'émission d'obligations à court terme, 232 millions, selon les prévisions faites pour l'occupation du Maroc, inscrits à un compte spécial — permettront, à l'en croire, de boucher le trou vaille que vaille. Mais il signale, aussitôt après, que le remboursement de 48 millions et demi d'obligations à court terme, venant à échéance dans le courant de l'année, a été oublié; il rappelle que 211 millions seront en outre nécessaires pour l'exécution des travaux intéressant la défense nationale, 277 millions pour l'application de la loi de trois ans, 128 millions pour les constructions navales, etc., etc., et il conclut : « On arrive ainsi à un chiffre total de dépenses hors budget de près de 850 millions. » Puis, regardant l'avenir : « La perspective n'est pas meilleure, s'empresse-t-il d'ajouter, au contraire, pour le budget de 1915. »

Pour remplir les caisses de l'Etat, que leurs gaspillages et leurs surenchères ont vidées, les radicaux unifiés et leurs amis socialistes ont bien un remède tout prêt : l'impôt global et progressif sur le revenu et l'impôt, également progressif, sur le capital. Est-il besoin que nous redisions pourquoi ils nous paraissent détestables l'un et l'autre? Fabriqué par de tels personnages, l'impôt progressif sur le capital détruirait les fortunes privées et, conséquence inévitable, la fortune publique. L'impôt progressif sur le revenu, dont le taux serait probablement tolérable au début, mais deviendrait bientôt exorbitant, grâce aux « tours de vis » que n'hésiteraient pas à donner ses inventeurs déçus par ses maigres rendements, l'impôt progressif sur le revenu serait un instrument

de vexations et d'injustices sans fin. Et tout cela pour obtenir quoi? Selon les prévisions les plus optimistes, 75 à 100 millions d'une part, et, de l'autre, 150 : autant jeter quelques gouttes d'eau dans un puits qui se dessèche! L'unique résultat certain de l'établissement des impôts sur le capital et sur le revenu serait, au bout du compte, par la dépossession graduelle des particuliers, de nous acheminer vers la réalisation du rêve collectiviste. Le théoricien du socialisme allemand moderne, Kautsky, a écrit sur ce sujet une page bien suggestive : « La confiscation directe, observe-t-il, se ferait promptement, tout d'un coup, tandis que la confiscation par l'impôt permet d'arriver à la suppression de la propriété capitaliste par un lent *processus*, dont le mouvement s'accentuera à mesure que la nouvelle organisation se consolidera et manifestera ses heureux effets. Elle permettra de faire durer cette confiscation des dizaines d'années... La confiscation perd ainsi ce qu'elle a de pénible; on s'y habituera, elle paraîtra moins douloureuse. » Et, dans une conclusion qui ne manque pas d'ironie, Kautsky annonce qu'on peut « s'attendre à ce que la forme plus raffinée de l'impôt progressif soit préférée [par le socialisme éclairé] à la forme plus primitive de la confiscation [1] ». — M. Jaurès, disciple docile, ne fait, vous le voyez, qu'obéir au conseil du maître, quand il excite les radicaux à instaurer les impôts sur le revenu et le capital...

Mais l'impôt progressif sur le revenu, nous dira t-on, tend à s'établir partout; il fonctionne déjà en Angleterre, en Allemagne, ailleurs encore. C'est vrai. Afin de donner un aperçu de ce qu'il est outre-Rhin, et de ce qu'il serait bien plus chez nous, le *Figaro* a même publié récemment une série de documents qui méritent d'attirer l'attention : ce sont les modèles des déclarations du revenu des contribuables d'Alsace-Lorraine. Qu'on les lise! qu'on les répande! Il faut que le peuple de France apprenne quelle paperasserie comporte le système, quelle tracasserie à faire frémir.... Une déclaration générale ne suffit point; le fisc allemand veut d'innombrables déclarations particulières. Déclaration du montant total des revenus nets, déclaration du revenu de la fortune capitalisée, déclaration des revenus industriels, commerciaux et agricoles, déclaration des revenus professionnels : et j'en oublie! Les chapitres se subdivisent en articles, de façon que pas un détail n'échappe. Avez-vous un petit faire-valoir vous procurant des « revenus » occasionnels et variables? On doit le dire. Et, au risque de perdre son crédit, on doit avouer aussi ses dettes, à moins de consentir, en les cachant, à payer même pour ce qu'on n'a plus. C'est toute la vie privée qui est de la sorte mise à nu. Les formules de déclarations sont méticuleuses;

[1] Cité par M. Paul Leroy-Beaulieu, dans un article sur les *Projets fiscaux en vue*. (*Revue des Deux-Mondes* du 1er juin, p. 550.)

elles prévoient tout. Malheur à qui en saute une ligne! Car il court à des amendes qui ressemblent à des confiscations. — Dans l'Allemagne monarchique, où le pouvoir, qui s'appuie sur les classes aisées, non seulement ne veut pas les ruiner, mais tient à ne pas les indisposer, où l'administration n'est pas aux mains d'un parti, le système soulève des contestations perpétuelles. Dans notre démocratie républicaine, emplie de factions, serait-il possible de compter que les choses se passeraient mieux? Avec une administration de parti, donc partiale, l'impôt sur le revenu ne deviendrait-il pas une arme de parti? M. Combes, qui prône la « réforme », en expliquant de quelle manière il en comprenait le mécanisme, a montré, sans s'en douter, à quels abus elle entraînerait. « Lorsque la déclaration, a-t-il dit, sera présumée exacte », le contribuable ne sera soumis à aucun contrôle. « Présumée exacte », la déclaration le sera, chaque fois qu'elle viendra d'un « bien votant », ami du député ou du maire, qui aura les bonnes grâces du préfet; mais, quand elle viendra d'un opposant, elle sera « présumée inexacte ». Deux poids, deux mesures; et celui-ci paiera double, pour que celui-là ne paye que moitié. Le procédé, au surplus, n'est pas nouveau. Fouiller d'une main les poches des citoyens que l'autre main tient au collet, ainsi que le fait voir une forte image de Taine, tel était déjà, aux âges héroïques de la Révolution, l'idéal du jacobin. Sous le règne de Robespierre, qui avait proclamé : « Il ne faut pas que le plus riche Français ait plus de 3000 livres de rente », aussitôt que le produit des brigandages — expropriation du clergé régulier et séculier, des émigrés, des associations de piété, de charité et d'éducation, etc. — eut fondu, comme fondait hier le milliard des congrégations, la Convention décréta en principe, tout de même que le souhaite M. Combes, l'impôt progressif; puis, sur cette base, elle établit l'emprunt forcé, d'après la déclaration contrôlée. Seulement, il importait que les bons camarades ne fussent pas atteints. Quoi de plus simple? Par un ingénieux procédé, qu'a rappelé récemment M. Drumont, on distingua, dans le revenu, le nécessaire de l'excédent et du superflu. Le nécessaire étant épargné, tandis que, sur l'excédent, était prélevé le quart, le tiers, la moitié, et que le superflu était requis en entier, les citoyens furent, « suivant la nuance de leur civisme », catalogués sous la rubrique : possède à peine le nécessaire, — ou bien gratifiés du plus large excédent, du superflu le plus abondant. Aux premiers rien n'était demandé, tout était exigé des autres. Ce fut l'arbitraire tout pur. Comme de juste, ces emprunts forcés, joints aux autres expériences révolutionnaires telle que la loi du maximum, aboutirent promptement à la banqueroute de l'Etat et, pendant qu'une poignée d'hommes de proie s'enrichissaient de la ruine publique, à la plus effroyable misère populaire qui ait jamais sévi sur un pays : à la misère de l'hiver

de 1794-1795. Mais laissons ces souvenirs d'histoire auxquels les impôts progressifs auraient vite fait de nous ramener.

Si la France d'aujourd'hui échappe à une crise semblable, ce ne sera pas, quelle que soit la suite, la faute des héritiers des « grands ancêtres ». Leurs manigances sectaires, leurs gabegies, leurs surenchères électorales, — naguère encore la scandaleuse suppression de la licence, votée pour plaire aux vendeurs d'absinthe, — la malfaçon de leurs lois sociales, leurs opérations « blanches » à la façon du rachat de l'Ouest ont été les causes principales du déficit. Ils ont aggravé la situation en prétendant frapper la rente d'une taxe, et surtout lorsque, ayant renversé M. Barthou, M. Caillaux, leur chef, a ajourné l'emprunt. L'emprunt, personne ne cherche plus maintenant à contester qu'il soit indispensable. Mais il est devenu plus difficile, et il sera plus onéreux. Les menaces fiscales, l'incertitude du lendemain ont jeté l'alarme. L'argent se sauve et se cache. « Nous ne croyons pas, écrivait dans un de ses derniers bulletins le chroniqueur financier du *Temps*, que, depuis quarante-quatre ans, on ait assisté à un découragement comparable à celui auquel nous en sommes présentement réduits à la Bourse de Paris », et il ajoutait que ni le krach de l'Union générale, ni le krach du Comptoir d'escompte et des métaux, ni le krach de mines d'or n'avaient provoqué un pareil malaise. Les journaux allemands, dont c'est l'habitude de nous décrier, en profitent pour colporter à travers l'Europe que le marché français est en déconfiture : de récents articles de la *Germania*, du *Berliner Lokal-Anzeiger*, de la *Gazette de Francfort* et d'autres sont, à cet égard, tout à fait significatifs... Sans doute, il ne faut rien exagérer. Si les embarras de notre Trésorerie sont indéniables, puisque M. Aimond a reconnu, et il s'est arrêté au 5 mars, que le montant des bons du Trésor en circulation atteignait alors 440 millions et que des obligations à court terme avaient été émises pour 207 millions; s'il est évident qu'au resserrement des capitaux correspond le ralentissement des affaires, bien peu de chose suffirait cependant pour tout remettre à flot. Les réserves financières de la France ne sont pas épuisées, elles se replient seulement sous les menaces d'orage. Afin qu'elles se déploient à nouveau, il ne faudrait que rassurer le monde de l'épargne et de la production, dissiper ses craintes d'être vexé et spolié par la bande de parasites qui vivent de ses dépouilles, pratiquer le respect des droits, la justice, l'économie : rendre confiance. « Faites-moi de bonne politique, disait le baron Louis, dont on ne saurait trop répéter le mot, et je vous ferai de bonnes finances. »

Nous ne parlerons pas des affaires du Mexique. Ainsi que cela devait être, les constitutionnalistes font tout ce qu'ils peuvent

pour empêcher la médiation d'aboutir : déjà leurs exigences ont réussi à interrompre les pourparlers et on peut être sûr qu'après avoir donné du fil à retordre aux négociateurs de Niagara Falls, ils en donneront bientôt à leurs protecteurs de Washington. Pendant ce temps, des incidents surviennent, dont le moins curieux n'est certes pas celui de la Vera Cruz : l'Allemagne se posant en champion de la liberté des mers et, seule des puissances d'Europe, ne s'inclinant pas devant les prétentions, si inquiétantes pour les intérêts européens, du gouvernement des Etats-Unis... Nous laisserons également de côté la question albanaise; M. Chéradame, bien mieux que nous n'aurions su le faire, la traite dans un article spécial. Mais nous voulons, avant de terminer cette chronique, dire quelques mots des élections belges du 24 mai, premier renouvellement par moitié de la Chambre des représentants.

Ces élections, sans être mauvaises, n'ont pas été aussi bonnes qu'on pouvait l'espérer. Les catholiques ont perdu deux sièges; l'un leur a été enlevé par les libéraux, l'autre par les socialistes, et la majorité du gouvernement tombe ainsi de 16 à 12 voix : ajoutons tout de suite que, double de ce qu'elle était avant le beau succès de 1912, elle reste encore très suffisante. On s'accorde en général à reconnaître que ce n'est pas la campagne de la gauche pour le suffrage universel pur et simple qui a été la raison du léger fléchissement de la droite. Une commission de 31 membres étudie, en ce moment, les projets de revision constitutionnelle et, en attendant ses conclusions, qui semblent devoir être favorables à l'établissement de la représentation directe des intérêts, des professions et des compétences, — quelle belle et intelligente réforme ce serait là! — le public laisse dormir la question du mode électoral. Mais de récentes innovations législatives ont provoqué, dans quelques milieux, une certaine mauvaise humeur. La magnifique loi scolaire notamment, qui, en même temps qu'elle place sur un pied d'égalité les établissements publics et les établissements privés, rend obligatoire jusqu'à quatorze ans la fréquentation des écoles, — les deux dernières années étant consacrées à l'enseignement professionnel, — a été fort attaquée par l'opposition; les anticléricaux, qui étaient les plus ardents à réclamer « l'obligation », dénoncent à présent la gêne qu'elle comporte, et leurs critiques ont trouvé de l'écho dans les arrondissements flamands. Plus encore, la généralisation du service militaire, les impôts assez lourds, atteignant les classes moyennes, qui furent la conséquence de l'augmentation des effectifs presque triplés, ont été assez mal accueillis par la masse. Du dehors où nous sommes placés, nous ignorons si les lois dont on a fait grief au parti catholique auraient pu être mieux faites, moins pesantes. Mais ce qui est certain, c'est que la loi scolaire est un chef-d'œuvre d'équité; c'est que l'accroissement de ses forces

militaires était devenu pour la Belgique, dans l'état présent de l'Europe, une impérieuse nécessité. En réalisant des réformes qui ne pouvaient pas, comme l'a dit M. de Broqueville, ne pas bousculer des routines, déranger des habitudes, léser beaucoup de familles dans leurs intérêts et par dessus le marché entraîner de nouveaux impôts, le ministère et le parlement catholiques, qui n'ont pas redouté de se compromettre, se sont fait le plus grand honneur. D'ailleurs, le mécontentement du pays n'a pas été bien profond. Si les électeurs belges avaient été vraiment irrités, ce n'eût pas été, en effet, de quatre voix seulement qu'ils auraient diminué la majorité du gouvernement.

Les catholiques de Belgique dissiperont aisément, nous l'espérons, les préventions dont ils viennent de souffrir. Depuis trente ans qu'ils sont au pouvoir, ils ont subi de perpétuels assauts : toujours, ils en ont triomphé, parce que, toujours, il a fallu reconnaître que leurs entreprises contestées étaient marquées par un caractère de modération et de sagesse. De vrai, la manière dont ils ont établi et réglé le suffrage universel en le combinant avec le vote plural et la représentation proportionnelle; la plupart de leurs lois sociales, qui reposent sur le principe de la collaboration de l'Etat avec les organisations autonomes, et dont la dernière qui ait été votée par la Chambre institue l'assurance contre la maladie, l'invalidité prématurée et la vieillesse; les mesures qu'ils ont adoptées pour développer l'agriculture, le commerce et l'industrie, pour garantir la sécurité nationale, pour répandre, sans froisser aucun sentiment, l'instruction publique, pourraient servir partout de modèles. Sous le régime catholique, la Belgique a grandi dans la liberté et la justice. Elle continuera à le faire, avec l'aide de Dieu, qu'elle ne craint pas d'invoquer. Et le gouvernement de ce petit Etat si plein d'avenir sera de plus en plus un exemple pour les gouvernements de bien des grands Etats!

Bernard de Lacombe.

8 juin 1914.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les devoirs de l'heure présente. Avoir confiance, par Mgr GIBIER. 1 vol. in-12. (Lethielleux.)

Voici le huitième volume de la belle série que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de recommander ici. L'éminent auteur, après nous avoir prodigué les conseils les plus pratiques, veut nous mettre en garde contre la tentation de découragement; avec son autorité et son expérience, il nous dit d'avoir confiance dans nos efforts..., à condition que nous fassions des efforts. Lui qui travaille si activement a les meilleures raisons de ne pas être découragé et il sait mieux que personne de quels merveilleux résultats est capable un zèle avisé et clairvoyant.

Scènes de la pacification marocaine, par Pierre KHORAT. — Un vol. in-12 (Perrin.)

Voici, comme on dit, un livre vécu. Nos lecteurs savent que Pierre Khorat n'aime guère passer à côté de la vérité qu'il voit. Ce n'est pas un temporisateur du doute et de l'appréhension. Son expérience de la vie coloniale a rendu son coup d'œil précis, et l'a habitué à mesurer à leur valeur réelle les hommes et les circonstances. Les profitables balancements de la politique ne sont point son fait, et la vigueur des actes lui paraît préférable et supérieure à la sonorité des mots. C'est dire quel profit on peut réaliser de la lecture de son récent ouvrage

Vieux manoirs et gentilshommes bas-normands. *Promenades historiques dans le val d'Orne*, par le comte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR. 1 vol in-8°. 70 illustr. h. texte. (Caen, E. Jouan.)

C'est une des plus jolies contrées de notre France, et qui n'est pas aussi célèbre qu'elle le mériterait, — ce val d'Orne, d'Ecouché à Harcourt et de Condé-sur-Noireau à Falaise, que l'auteur nous fait parcourir, s'arrêtant surtout dans les vieux châteaux et étudiant, d'après les documents originaux ou imprimés avec une information très étendue, l'histoire des familles anciennes. Les détails curieux et nouveaux y abondent, et le guide est fort agréable à suivre : c'est du meilleur régionalisme.

Histoire générale de l'influence française en Allemagne, par L. REYNAUD. 1 fort vol. in 8°. (Hachette.)

Cet important travail étudie, depuis les Celtes jusqu'à nos jours, l'influence que nous avons exercée intellectuellement sur l'Allemagne et l'aide considérable que nous avons apportée à la création de la civilisation. C'est surtout à deux époques, — aux XIIe-XIIIe et aux XVIIe et XVIIIe siècles, — que cette influence a été prépondérante et que nos idées ont exercé sur l'Allemagne et sur l'Europe une véritable royauté. Ces faits sont connus des spécialistes; ils méritaient d'être mis en lumière, avec toute la science dont fait preuve l'auteur, et proposés à l'attention du public lettré.

La tâche de Psyché, par J.-G. FRAZER, trad. de G. ROTH. Préf. de S. REINACH. 1 vol. in-12. (Colin.)

Le savant anthropologiste, dont on connaît les importantes et quelquefois aventureuses recherches, a voulu montrer ici comment certaines superstitions et certains préjugés, en même temps qu'ils produisaient des pratiques sauvages, ont contribué souvent à consolider l'ordre et le progrès social. Le livre est ingénieux et d'une érudition très étendue qui sait se rendre agréable. On sait assez quelles réserves il y a lieu de faire sur les théories de Frazer, mais le volume est à consulter pour ses aperçus nouveaux et « suggestifs ».

Les demoiselles Bertram, par Paul ACKER. 1 vol. in 12. (Plon.)

On ne lira pas sans émotion la touchante histoire des trois jeunes sœurs, dont la vie brise sans pitié les belles espérances. L'auteur, dont on connaît le talent très distingué, n'a peut-être rien écrit de plus simplement vrai ni de plus proche de la réalité; la probité de son art, une composition sobre et naturelle, un style d'excellente tenue, clair et rapide, toutes ces rares qualités littéraires contribueront, avec l'intérêt et la variété du récit, à lui assurer un succès mérité.

Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, t. I, par Stéphane GSELL. 1 vol. in 8°. (Hachette.)

C'est le premier volume d'un ouvrage considérable qui nous manquait, et qui, condensant les résultats des recherches les plus autorisées et les plus récentes, rendra de grands services et fera sans doute rapidement autorité. On sait, d'ailleurs quelle est la compétence de l'auteur, bien connu pour ses travaux archéologiques en Algérie et actuellement titulaire de la nouvelle chaire d'Histoire de l'Afrique du Nord au Collège de France. Ce premier tome s'ouvre par une longue et précieuse introduction, géographique, économique, scientifique, sur les conditions du développement historique, puis raconte la

première colonisation phénicienne et l'édification de l'empire carthaginois aux sixième et cinquième siècles.

Une lourde tâche, par Gabriel Bonvalot. 1 vol. in-12. (Plon.)

L'auteur, qui ne croit pas que l'impérialisme colonial soit forcément une chose de tous points admirable, pense qu'en tout cas nous avons le devoir urgent d'administrer sagement l'immense empire que nous avons conquis au dehors : car, observateur clairvoyant sans être pessimiste, tout ne lui paraît point aller pour le mieux dans le meilleur des mondes coloniaux. Il veut donc, fort de l'expérience et des leçons de l'histoire qu'il rappelle dans la première partie de son livre, éclairer les Français trop peu soucieux de ces questions, et les aider dans « la lourde tâche » des réformes nécessaires; tout le livre est vivant, net, plein de bon sens et d'un patriotisme avisé.

La crise de la main-d'œuvre agricole en France, par A. Souchon. 1 vol. in-8°. (A. Rousseau.)

Il y a quelques années, l'agriculture française a souffert d'une mévente généralisée dont les effets ont été heureusement et assez rapidement conjurés. Aujourd'hui, elle est menacée d'un danger moins facilement guérissable, parce qu'il est dû à des causes sociales et morales, et non plus à des causes économiques dont un simple jeu d'alternance peut parfois conjurer l'influence; il s'agit de la diminution progressive de la main-d'œuvre, dont les deux causes principales sont le dépeuplement des campagnes (crise de la natalité, émigration vers les villes), et le développement du socialisme agraire : c'est surtout à ce second point, moins étudié, que s'attache l'auteur dans ce savant ouvrage; des enquêtes en divers points du pays, l'examen des salaires et du chômage, l'étude du syndicalisme agricole, etc., le conduisent à des conclusions non point découragées, mais qui établissent la nécessité d'une action étendue, diverse et profonde.

Les confessions d'un converti, par Mgr Robert-Hugh Benson, trad. de T. de Wyzewa. 1 vol. in-12. (Perrin.)

On connaît l'importance de ce volume, formé d'articles de revue parus en 1906 et 1907, réunis et complétés par l'auteur en 1912, et qui est l'histoire de la conversion d'un anglican. Rien n'est plus salutaire et en même temps rien n'est plus attrayant que le spectacle de cette ascension d'âme, décrite avec le talent littéraire que l'on sait. M. de Wyzewa nous a rendu le service de nous le traduire avec cette précision, cette aisance et cette clarté qui lui sont habituelles.

L'unité française, par E. Driault. Préf. de H. Welschinger. 1 vol. in-12. (Alcan.)

Ce livre est inspiré par le généreux dessein de nous arracher aux querelles intestines qui nous épuisent et de grouper tous les Français autour de l'idée patriotique. L'auteur, qui est un historien très averti, a voulu chercher des enseignements dans le passé et nous montrer la continuité profonde qui, sous les apparents dissentiments, relie les différentes générations et les classes diverses en une œuvre commune. C'est une façon de prêcher par les faits, plus efficace que des exhortations oratoires.

L'esthétique de Schopenhauer, par André Fauconnet. 1 vol. in-8°. (Alcan.)

L'originalité et l'importance de la doctrine esthétique de Schopenhauer, mieux encore son ingénieux point d'attache avec la philosophie pessimiste, qui semble non seulement la contredire, mais interdire radicalement une telle construction, donnent à l'étude qui fait l'objet de ce livre un intérêt particulier. Cette étude est d'ailleurs tout objective et menée avec une rigueur scientifique : sans discuter la valeur du système général de Schopenhauer, l'auteur a voulu montrer comment il avait pu, en dépit de ses idées foncières, « édifier une esthétique cohérente ». Notons qu'il s'agit ici plutôt de son esthétique des arts particuliers que de sa métaphysique du beau qui ne nécessitait pas un examen aussi approfondi.

Le maître du Rouvray, par J. Romain de Monnier. 1 vol. in-16. (Bonne Presse.)

Un conflit familial, des péripéties intéressantes, un type de petit propriétaire normand, astucieux, âpre et dur, très en relief, des observations pittoresques et beaucoup de vie, c'est plus qu'il n'en faut pour assurer des lecteurs à ce petit roman « régionaliste », qui peut être mis entre toutes les mains.

Les étapes de la royauté d'Alphonse XIII, par Robert Meynadier. 1 vol. in-12. (Perrin.)

Il importe aujourd'hui que nous connaissions la nation voisine avec laquelle les circonstances nous mettent en rapports plus étroits. Ce volume, qui est l'histoire des dix dernières années de la politique espagnole, nous y aidera heureusement. Suivant les événements,

bien composé et décrivant de façon vivante une évolution assez sensible, il se lit avec agrément, et sa sympathie pour la monarchie d'Alphonse XIII ne semble pas nuire à sa clairvoyance; dans les questions religieuses, si complexes, l'auteur s'efforce de rester objectif; et quelle que soit l'opinion du lecteur, il reconnaîtra les qualités de l'information.

Les derniers jours du « Sébastopol » à Port-Arthur. Notes de son commandant, le cap. VON ESSEN, traduit par le commandant DE BALINCOURT. 1 vol. in-12 illustré. (Challamel.)

Le traducteur, à qui nous devons déjà la connaissance des carnets de notes de Sémenoff et du journal de Steer, *le Novik* (nous les avons signalés ici), nous donne aujourd'hui « l'histoire d'un bateau » jusqu'à la fin du combat et ensuite jusqu'à l'explosion du bâtiment. Ce récit va plus loin que ceux de Steer et de Sémenoff et comble la lacune du 10 août au 1er janvier. Moins coloré peut-être, il est d'une précision toute technique et d'une netteté dont les historiens sauront profiter.

Le prêtre, par Mgr DADOLLE. 1 vol. in-12. (Vitte.)

C'est une édition nouvelle, — augmentée de six « entretiens » importants, — du bel ouvrage, rapidement épuisé, où le regretté prélat suit le ministre de Dieu depuis l'éveil de sa vocation et depuis les ordres mineurs jusqu'aux sommets de la hiérarchie, pour finir par une étude sur le pape. Philosophie élevée, fines remarques morales, hautes considérations religieuses et charme littéraire, les plus belles qualités se réunissent dans ce livre bienfaisant.

Alfred de Vigny, par J. CALVET. 1 vol. in-12. Bibl. catholique et française. (Beauchesne.)

Ce volume est le premier d'une collection nouvelle de « portraits littéraires », qui rendra des services dans les classes et certainement aussi en dehors. L'auteur, avec la finesse, le goût et le talent de style qu'on lui connaît, a écrit sur ce Vigny une centaine de pages ingénieuses, agréables et averties, précédant un choix étendu et habile des œuvres les plus caractéristiques.

Bonaparte, lieutenant en second, par le lieutenant L. CARESME. 65 pages in-8° avec plusieurs fac-similés. (Berger-Levrault.)

Sans rien apporter de très nouveau, cet essai groupe et résume d'une façon intéressante les renseignements déjà publiés sur la vie militaire de Napoléon à Valence et à Auxonne.

Au Yunnan et dans le massif du Kin Ho, par le Dr A. LEGENDRE. 1 vol. in-8° carré, 20 grav., 1 carte (Plon).

Le savant auteur nous raconte ici, d'une manière facilement accessible, sa fameuse mission de 1910-1911 dans des parties peu connues de la Chine sud occidentale. On sait le vaste programme qu'il s'était tracé et qui comprenait des études de géographie, de sciences, d'archéologie et d'économie politique; on sait aussi qu'une partie de ses observations fut détruite et sa mission brusquement interrompue, après avoir été attaqué par les révolutionnaires chinois à Houang-Chou-Tang. Le récit de ces tragiques événements et de la courageuse défense de nos compatriotes occupe la dernière partie du volume et contient des pages pleines de noblesse et d'émotion.

Les Allemands à Paris sous le Consulat, par P. HOLZHAUSEN, traduit par le commandant breveté MINART. XI-251 pages in-18 avec 7 gravures. (Berger-Levrault.)

On a fréquemment traduit et analysé les récits des visiteurs anglais accourus à Paris après la paix d'Amiens. Les Allemands, qui ne sont guère venus moins nombreux, méritaient bien que leurs impressions fussent recueillies. Cette lacune a été comblée par M. Holzhausen, l'érudit de Bonn, qui s'est fait une spécialité des questions napoléoniennes. Son livre montre bien les divergences d'opinion des Allemands sur l'établissement de l'autocratie napoléonienne, sur le Concordat, sur les nouveaux lycées, en un mot sur l'œuvre politique et administrative du Consul.

Tout ce qui concerne la Rédaction de la Revue doit être adressé à M. Edouard TROGAN, Directeur du *Correspondant*, 31, rue Saint-Guillaume, à Paris, VIIe.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LE PROBLÈME
DE LA TRIPLE-ENTENTE

LE POINT DE VUE RUSSE [1]

La campagne xénophobe, que la presse allemande mène depuis plusieurs mois, n'a cessé d'être l'objet des commentaires les plus variés. Quelles étaient ses causes et quel but poursuivait-elle? Deux questions importantes qu'il est urgent de résoudre de la façon la plus précise possible. Les causes de cette campagne sont premièrement, le mécontentement général qui anime depuis longtemps déjà les larges masses de la population allemande, et qui est provoqué par une politique intérieure lésant souvent les intérêts d'une majorité industrielle au profit d'une minorité agrarienne secrètement favorisée en haut lieu ; secondement, les désillusions d'une politique extérieure qui ne parvient pas à satisfaire les intérêts essentiels du commerce allemand.

Or, aujourd'hui, cette industrie et le commerce qui lui sert de véhicule représentent non seulement le pain quotidien du prolétariat allemand, mais encore la raison d'être principale de la Confédération germanique qui s'appelle l'Empire. Sans ce commerce, sans les liens économiques qu'il a déterminés, les divergences

[1] Nos lecteurs se souviennent qu'au mois de décembre dernier nous avons exposé avec netteté et précision quelles nous paraissaient être les conditions vitales de l'alliance franco-russe, notamment en ce qui concerne les chemins de fer stratégiques. Si, sur ce dernier point, la situation ne s'est encore guère améliorée, il en est d'autres sur lesquels de sérieux efforts ont été faits : il est d'une justice élémentaire de le constater. De même il nous semble opportun de donner aujourd'hui la parole à l'auteur de la présente étude pour montrer un autre côté de la question, dont il est bon, en tout état de cause, de ne pas se dissimuler l'importance. — N. D. L. R.

de vue qui partagent souvent certains Etats de la Confédération seraient parfois capables d'en compromettre l'harmonie.

Au point de vue du développement du commerce allemand, la question des marchés économiques, leur nombre, leur amplitude, leur qualité et leur répartition ont une importance de premier ordre, — et cela d'autant plus que les produits et les articles de ce commerce prétendent s'imposer à la demande mondiale bien plus par la modicité de leurs prix de vente que par la supériorité de leur fabrication. C'est justement cette particularité de la vente allemande qui lui a fait rechercher de préférence jusqu'à présent les débouchés situés dans des pays à industrie naissante ou incomplète, comme sont par exemple en Europe : la Russie, l'Italie, les Etats Balkaniques, puis l'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Asie, etc.

La Russie a pour l'Allemagne une importance d'autant plus grande que les relations commerciales de ces deux Etats dérivent directement de leur développement historique. Pendant plus de deux siècles, la Russie a été plus ou moins tributaire des Etats germaniques qui lui envoyaient non seulement certains articles manufacturés, mais encore des hommes d'action : professeurs, médecins, commerçants, industriels, agriculteurs, militaires, etc., et jusqu'à des princesses de sang royal en quête d'unions matrimoniales avantageuses.

Ces étrangers, arrivés dans la société russe, étaient accueillis à bras ouverts par des compatriotes qui les avaient précédés et qui, la plupart du temps, avaient déjà fait souche en Russie. A cette époque si profitable aux intérêts allemands, la « nation » russe n'existait pas encore ou du moins le peuple qui la compose aujourd'hui n'avait pas encore la conscience de sa nationalité. Courbé sur la glèbe par les chaînes du servage, il semblait subir sans murmurer l'invasion de régisseurs allemands qui s'intronisaient au village pour le mener le bâton haut. Dans les domaines de la science, du commerce, même de l'administration, c'était à peu près la même chose : Partout et toujours le *cochon russe* devait s'incliner devant les *cultur träger* allemands. Ne vit-on pas à cette époque un ambassadeur de Russie en Angleterre, Brunnhoff, qui ne parlait même pas le russe ?

Dans les campagnes et surtout dans les villes, la culture germanique s'épanouissait sans rivale, au détriment de la culture française qui ne pénétra jamais que dans les sphères fermées de la plus haute société russe. La philosophie allemande et sa littérature s'introduisaient de plus en plus dans les hautes écoles de même que les institutions financières et commerciales devenaient l'apanage presque exclusif de Teutons plus ou moins

israélisants. Il est intéressant d'attirer l'attention sur le rôle de véhicule historique que remplirent les Israélites en ce qui concerne la conquête économique et intellectuelle de la Russie par les Allemands. Ce rôle devait infailliblement leur revenir, si ce n'est de droit, du moins de par leurs antécédents. Emigrés d'Allemagne, d'abord en Pologne, puis secrètement répandus en Russie, les Israélites russes conservaient avec leur ancienne patrie germanique des attaches multiples dont la plus caractéristique est encore de nos jours le patois tudesque dont ils se servent.

Dans les dernières années du règne d'Alexandre II, à l'époque de l'alliance dite des Trois Empereurs, la sujétion de la Russie au profit de l'Allemagne était un fait accompli : l'Administration était remplie de fonctionnaires d'origine germanique, *l'Intelligencia* russe, qui subissait sans réserve l'influence du soi-disant rationalisme allemand, inclinait vers un idéal anarchique, forgé sur les bords de la Sprée spécialement pour être expérimenté en Russie, les Allemands étant trop pratiques pour s'en servir chez eux. Au point de vue des transactions commerciales et financières, la Russie se trouvait alors dans la complète dépendance du marché allemand, qui faisait à son gré les cours des valeurs et des denrées d'origine russe; les titres, la circulation fiduciaire, les produits du sol et les richesses du tréfonds, rien n'échappait à l'agiotage organisé à Berlin et dans ses succursales. C'était le bon temps quand un ordre de la Bourse de Berlin jetait la panique d'un bout à l'autre de la Russie, quand une dépêche de Kœnigsberg faisait tomber le prix des céréales d'un tiers de leur valeur. Ce que les maisons allemandes ont gagné à ce trafic est réellement incroyable, un grand nombre des fortunes allemandes ont été édifiées grâce aux dépouilles des malheureux producteurs russes. Cet état de choses, qui enrayait le développement normal d'un des pays les plus riches du globe, aurait pu durer indéfiniment si l'empereur Alexandre III ne s'était décidé à y mettre fin.

*
* *

Cette tâche, il faut l'avouer, était singulièrement difficile. A l'intérieur de l'Empire, il fallait remonter un courant semé d'écueils consacrés par le temps; à l'extérieur, c'était pour ainsi dire le bouleversement, non seulement des assises de la politique historique de la Russie, mais encore, ce qui était plus grave, le remaniement intellectuel de la diplomatie russe encombrée de personnages d'origine allemande, accoutumés de longue date à recevoir leur mot d'ordre de Berlin ou de ses succursales.

diplomatiques représentées par certaines cours très influentes des petits Etats allemands.

Alexandre III ne se laissa pas arrêter par ces obstacles. Soutenu à l'intérieur par un mouvement nationaliste qui prenait sa source dans les masses du peuple russe, il s'attaqua premièrement à la situation financière qui mettait le marché russe à la merci de celui de Berlin. Cette attaque aboutit à l'émancipation des valeurs russes qui trouvèrent enfin un marché large et sain sur la place de Paris; suivit une série de mesures, telles que : la fixation du cours du rouble, la régularisation de sa circulation fiduciaire, la création de nouvelles institutions de crédit, la constitution d'une réserve or, l'équilibration du budget, etc., qui formèrent en somme les bases de la prospérité actuelle des finances russes.

Cela une fois exécuté sous les auspices du comte Witte avec une maestria remarquable, la Russie, après avoir procédé à la conversion de ses rentes, entama avec l'Allemagne des pourparlers qui devaient aboutir au traité de commerce russo-allemand de 1894. Ce traité, sans être parfait, fut pourtant tout autre que celui que la Russie, éprouvée par la campagne de Mandchourie et surtout par la révolution, fut obligée de contracter dix ans plus tard avec la même nation. A propos de ces deux traités si différents, nous ne saurions mieux faire que de nous référer à une excellente étude de la question, parue récemment à Saint-Pétersbourg dans la *Gazette de la Bourse*, sous le titre : « Avant le nouveau traité de commerce. » L'auteur de cette étude, qui signe Insaroff, a résidé de longues années en Allemagne en qualité de diplomate, jouissant de l'entière confiance du comte Osten-Sacken, alors ambassadeur de Russie à Berlin. Parlant parfaitement l'allemand, d'origine autrichienne, Insaroff (baron Chelking) ne tarda pas à entrer dans l'intimité des cercles les plus fermés de Berlin et à devenir pour ainsi dire le camarade des personnalités les plus marquantes de la politique allemande. Cet avantage, si rare pour un étranger, donne à ses assertions une importance toute particulière.

Au début de son étude, presque en exergue, envisageant la perspective du nouveau traité de commerce russo-allemand qui doit être conclu en 1917, l'auteur estime « que ce traité mettra, sans nul doute, en question le développement futur des relations russo-allemandes. » Il considère que de ce traité dépendra le caractère amical ou hostile de ces relations. Cette opinion que nous partageons, du reste, l'incite à faire un aperçu comparatif de la situation réciproque des deux grands Etats aux époques des traités de 1894 et de 1904. « En 1890, l'Allemagne venait de tourner une nouvelle page de son histoire; le 2 mars, l'empereur

Guillaume II avait subitement congédié le prince de Bismarck, se débarrassant ainsi de la lourde tutelle du chancelier de fer, qui ne convenait pas au caractère autoritaire de son souverain. » L'auteur expose alors comment, sous l'impression de cette nouvelle, l'Allemagne se partagea en deux camps : l'un bismarckien, l'autre impérial. Il compare la réception enthousiaste faite à Munich au chancelier démissionnaire avec la piteuse entrée dans la même ville de son souverain Guillaume II. Il nous raconte, non sans ironie, comment Bismarck s'arrêta à Munich, justement dans la villa du peintre Lembach, connu pour ses sentiments d'inimitié à l'égard de Guillaume II. Il nous retrace les interviews pleines de sarcasmes de l'ex-chancelier, son opposition, ses critiques, ses calembours, etc. Enfin, il nous dépeint l'enthousiasme des 40 000 personnes massées sous les fenêtres du chancelier de fer, comparé aux coups de sifflets, mal étouffés par la police, qui accueillirent l'empereur, et il conclut : « Voilà quelle était la situation en Allemagne à l'époque des travaux préparatoires du traité de commerce de 1894. »

En regard de cette situation, il expose celle de la Russie d'alors, forte à l'intérieur, respectée au dehors; plus loin, il fait remarquer combien était vif le désir de l'empereur d'Allemagne de se ménager les sympathies d'Alexandre III : « Par exemple, à peine monté sur le trône, l'empereur Guillaume II se hâte de se rendre à Pétersbourg, après quoi il attend patiemment la visite tardive d'Alexandre III. » C'est sous ces auspices qu'eurent lieu les travaux préparatoires de notre traité de commerce de 1894 avec l'Allemagne. Dans ces conditions, la tâche du comte Chouvaloff et de MM. Témiriaseff et Witte ne présentait pas grandes difficultés.

Cependant l'Allemagne, en quête d'une nouvelle orientation politique, semblait désireuse d'entraîner la Russie dans une aventure capable de diriger ses forces loin de la sphère d'action allemande et de les distraire du théâtre européen. Que l'on se souvienne du signal donné à bord du yacht impérial allemand qui s'éloignait de la rade de Revel : *L'amiral de l'océan Atlantique salue l'amiral de l'océan Pacifique*. Ce signal suggestif en disait long sur les nouvelles intentions politiques du cabinet de Berlin. A la fin de l'année 1890, la Russie effectuait la mobilisation d'essai d'une des brigades cantonnées sur les frontières de l'Afghanistan; à huit heures et demie du matin, l'empereur Guillaume II se présentait, très excité, à l'ambassade de Russie où il conseillait à l'ambassadeur *d'y aller hardiment*, l'assurant que toute l'armée allemande garderait au besoin les frontières occidentales de la Russie engagée dans une guerre contre l'Angle-

terre; il ajoutait qu'il mettrait même, le cas échéant, à la disposition du gouvernement russe un ou deux corps d'armée allemands pour une campagne aux Indes. La Russie ne donna pas suite à cette invitation.

Mais là ne se bornèrent pas les invites faites par l'Allemagne dans le but d'entraîner la Russie loin de ses frontières européennes. A l'époque de la campagne sino-japonaise, terminée par le traité de Simonoseki, l'Allemagne s'introduisit dans le consortium russo-français, dans le but d'inciter la Russie à contrecarrer les visées ambitieuses du Japon qui semblait vouloir menacer l'intégralité du Céleste Empire. Plus tard, nous devions consentir à un premier démembrement de la Chine; enfin nous occupâmes Port-Arthur et la presqu'île du Kouantung et l'expédition russo-japonaise termina l'aventure. Pourtant il est douteux que nous nous soyons décidés à cette entreprise sans avoir obtenu *a priori* l'assurance que les frontières de l'est de la Russie ne seraient pas attaquées par l'Allemagne. C'est peut-être comme récompense de cette assurance que l'empereur Guillaume exigea de la Russie la ratification du traité de commerce de 1904, traité dont les pénibles effets pèsent depuis dix ans sur notre développement économique.

Le rôle ambigu de l'Allemagne, en ce qui concerne ses rapports avec la Russie, et son désir d'attirer la politique russe loin du théâtre européen ne sont pas douteux. Néanmoins la justice et la précision chronologique nous obligent à faire des restrictions à ce sujet. Le fait est que, dès que la construction de la ligne du Transsibérien put être considérée comme achevée, dès que la Métropole russe se trouva par cette voie réunie aux rives éloignées du Pacifique, un état d'âme caractéristique se fit jour chez les Etats ayant des intérêts en Extrême-Orient. Les Etats-Unis, l'Angleterre, le Japon, même le Céleste-Empire ne furent pas sans donner des signes d'inquiétude. A cette époque, antérieure de plusieurs années à l'aventure de Mandchourie, le gouvernement d'Alexandre III sembla ne prêter qu'une attention assez dédaigneuse à certains articles enflammés parus dans des feuilles anglaises, américaines ou japonaises. Or, dans ces articles, on ne réclamait rien moins qu'une démonstration navale dirigée contre les visées impérialistes du cabinet de Saint-Pétersbourg.

Au Japon, toute une presse nationaliste, animée du ressentiment provoqué par les désillusions de la paix de Simonoseki, prêchait une levée de boucliers contre le tsarisme envahisseur de l'Extrême-Orient, sous forme d'une alliance des Etats intéressés au *statu quo* dans ces contrées. Il est certain que l'alliance de la

Grande-Bretagne et du Japon fut la conséquence directe de cet état d'esprit arrivé à son apogée. Une politique avertie doit avant tout être logique avec elle-même : le Transsibérien construit au prix de centaines de millions de roubles, il fallait bien se décider à s'en servir autrement que pour le ravitaillement d'un port de second ordre, Wladivostok, fermé par les glaces une bonne partie de l'année. D'où le besoin de faire aboutir cette ligne à un point terminus ouvert toute l'année à la navigation. Cette perspective devait fatalement s'imposer dès la pose du premier tronçon du Transsibérien; point n'était besoin des conseils plus ou moins intéressés de l'Allemagne pour considérer ce but comme une impérieuse nécessité. Du reste, la prise en possession de Port-Arthur, la construction de la ligne mandchourienne, l'édification à grands frais de la ville de Dalni sont autant de preuves indiscutables que cette opinion était, à l'époque, celle du gouvernement russe.

Malheureusement, il prétendit pratiquer l'impérialisme à l'amiable, autrement dit par le canal de la pénétration pacifique, chère à M. Delcassé. Comme si pénétration n'était pas synonyme de violation des droits de ceux chez qui on pénètre sans leur en demander la permission. Dernièrement je m'entretenais de cette question avec le comte Witte. Au cours de notre conversation, l'ancien leader du règne d'Alexandre III me disait, rassemblant ses souvenirs, combien il fut peiné de la tournure tragique que prit l'œuvre commencée sous son administration, comment il s'opposa à l'occupation de Port-Arthur, à l'ingérence russe en Mandchourie et en Corée, etc. Je lui objectais que ces événements, postérieurs à l'achèvement du Transsibérien, n'avaient étonné personne, que nombre de nos compatriotes lui reprochaient, au contraire, de ne pas les avoir prévenus en concentrant en Extrême-Orient, au fur et à mesure de la construction du Transsibérien, un nombre de corps d'armée correspondant au but grandiose qu'indiquait la construction de la voie transasiatique.

Cette objection, presque ce reproche, parut toucher au vif mon célèbre interlocuteur; c'est avec amertume, même avec emportement, qu'il me répondit n'avoir jamais refusé l'envoi de troupes en Extrême Orient; que si, à la veille de la guerre russo-japonaise, la Russie s'était trouvée dans ces parages sans hommes et sans canons, la faute en était exclusivement aux ministres de la guerre et de la marine qui, à cette époque, prétendaient défendre suffisamment les rives du Pacifique au moyen d'une flotte, appuyée à deux places fortes, Wladivostok et Port-Arthur. Pourtant le général Dragomiroff, consulté alors à propos de la construction du Transsibérien, répondit : *Le Transsibérien est une voie merveil-*

leuse au moyen de laquelle nous pourrons un jour envahir l'Asie, mais aussi être envahis par elle. — Au bout de cette ligne il faut un poing. Mais, désireux de me renseigner sur le rôle de Méphistophélès tentateur, attribué par d'aucuns à l'Allemagne dans notre lutte contre le Japon, j'interrogeai discrètement à ce sujet le comte Witte : *En Europe*, fit-il, *la Russie n'a rien à partager avec l'Allemagne.* Cette réponse, un peu sybilline, est bien faite pour ouvrir les conjectures les plus larges aux suppositions les plus variées.

*
* *

A propos des prochains préliminaires du nouveau traité de commerce, on attribue au comte Witte l'appréciation suivante : « Les bénéfices d'un traité de commerce dépendent de la tranquillité intérieure et de la puissance extérieure de l'Etat qui désire le conclure. » Nous basant en partie sur cette opinion, jetons un coup d'œil sur les situations respectives de la Russie et de l'Allemagne au moment où vont s'engager les pourparlers qui doivent aboutir à un nouveau traité entre les deux nations voisines. Ces situations sont appréciées par M. Chelking de la façon suivante : « A l'extérieur, l'Allemagne se trouve au zénith de sa puissance. Ces derniers temps, sa diplomatie a enregistré chaque année un nouveau succès international. La Russie, au contraire, est circonvenue en Europe par un groupe d'ennemis, tandis qu'en Extrême-Orient sa situation est très problématique. »

En Russie, certes, tout n'est pas parfait, bien des conquêtes y restent à faire, bien des réformes à accomplir dans les domaines sociaux et politiques; néanmoins il faut convenir pour être juste que, depuis 1904, une conception nouvelle s'y est édifiée. Cette conception, abstraite, intangible et incommensurable, est précisément ce que l'Allemagne et son gouvernement veulent feindre d'ignorer, parce qu'ils éprouvent à son égard une crainte d'autant plus angoissante qu'elle est vague. Cette conception nouvelle en Russie a nom *la conscience nationale*, née le jour où, pour la première fois, les élus du peuple russe furent appelés à siéger en corps législatif. Depuis elle a grandi, prospéré, malgré des crises tumulteuses de jeunesse qui semblèrent devoir faire sombrer la Douma dans l'anarchie. Aujourd'hui, cette conscience moins apparente, parce que plus calme, amasse progressivement une force latente qui sera un levier formidable entre les mains de celui qui saura l'employer.

En Allemagne, on se figure encore ou, plus exactement, on désire encore se figurer que l'état de guerre déchaînerait en

Russie une seconde révolution, que la Russie de 1914 est la même que celle de 1904, enfin qu'une guerre contre l'Allemagne aurait à l'intérieur du pays les mêmes conséquences que l'expédition du Japon. C'est une erreur. A quelles causes l'attribuer, si ce n'est au désir de se laisser bercer par les cantilènes de quelques émigrés russes aigris par le séjour à l'étranger?

Dernièrement j'eus l'occasion de causer avec l'un des membres les plus anciens de l'émigration russe. Mon interlocuteur, blanchi dans la pratique de la révolution, plusieurs fois condamné en Russie à la peine capitale, n'en est pas moins une des personnalités les plus respectables que l'on puisse rencontrer. Aussi convaincu que désintéressé, il voua sa vie à la cause qu'il considérait comme étant celle de la justice et de la vérité. Je le trouvai dans le modeste logis qu'il occupe bien loin du centre de ce luxueux Paris, éden des étrangers. Installé auprès d'une petite table, sur laquelle était posé le traditionnel verre de thé russe, il me regarda longuement de ses grands yeux rêveurs que les désillusions avaient appesantis. « Eh! bien, me dit-il, vous revenez de Russie, quelle est votre impression? Nous n'avons pas les mêmes idées, mais je vous sais impartial : quelle est votre opinion sur l'état d'esprit qui règne en ce moment en Russie? »

A cette question posée avec une expression d'inquiétude indéfinissable, je ne me décidai pas à répondre catégoriquement, de crainte de blesser trop profondément les convictions de l'homme qui leur avait sacrifié plus que sa vie, parfois même celle des autres. « Ma foi, lui dis-je, l'esprit de la Russie commence à s'orienter de plus en plus vers des buts pratiques, parmi lesquels les objectifs d'ordre économique, politique et surtout national tiennent la première place. »

L'expression « national » lui fit lever la tête. « Ah! dit-il, je m'en doutais, là-bas on est las de l'abstraction, on aspire au bien-être, à l'égoïsme déguisé sous la forme de l'individualité! » Je gardai le silence en guise d'assentiment.

« Eh! bien, dit-il en se dressant, qu'on ait donc le courage de nous dire qu'on n'a plus besoin de nous, de nos services, de nos sacrifices. Ce sera plus généreux que de nous laisser végéter ici dans l'illusion d'une aurore que la Russie ne veut plus voir se lever. » J'objectai que la Douma, ne jouissant encore que de pouvoirs limités, avait pourtant rendu au pays de vrais services; qu'elle avait fait fonction de soupape de sûreté; que les élections et les travaux qu'elle comporte occupent aujourd'hui en Russie nombre de gens qui, autrefois, se seraient adonnés à la propagande secrète; que les paysans, devenant progressivement propriétaires,

évoluent vers un idéal de bourgeoisie agrarienne; que commerçants, industriels et financiers gagnent beaucoup d'argent, etc.

« J'ai compris, me dit X. non sans amertume, inutile d'insister; à votre avis nous sommes devenus des personnages inutiles, des trouble-fêtes, témoins des jours sombres. Cela ne m'étonne pas, qu'on ajoute le dédain, ce sera complet. » Je protestai pour la forme, mais finalement j'avouai franchement à X. qu'à mon avis l'ère de l'abstraction pure avait fait son temps aussi bien en Russie qu'ailleurs. Je pris congé de lui, le laissant à ses désillusions et à ses rêves.

J'ai cru intéressant de relater cet entretien peu banal, parce qu'étant donnée la personnalité si caractéristique de X., elle peut être suggestive pour ceux qui escomptent encore sur les bords de la Sprée une révolution en Russie comme appoint d'une campagne contre cette puissance. Il suffit de fréquenter quelque temps les milieux parlementaires russes pour arriver à la conviction que la grande majorité de la Douma est animée d'un sentiment nettement nationaliste, par conséquent décidée à faire respecter les droits de la Russie par l'étranger. D'où il suit que les représentants de cette assemblée seront indiscutablement les premiers à condamner une politique extérieure qui aurait pour effet de mettre la production nationale à la merci de l'Allemagne. Ces temps-ci, j'assistai à une conférence faite par le comte Bobrinsky au « Club des hommes d'action », au sujet de prétendues persécutions dont souffraient en Hongrie les « Ogro-Russes ». L'exposé du conférencier était certainement tendancieux, expressément combiné pour les besoins de la cause, c'est-à-dire destiné à exciter la sentimentalité de son auditoire. Quoi qu'il en soit, ce qu'on doit noter, c'est avec quelle absolue confiance il était écouté, quels mouvements d'indignation il provoquait dans un public composé de délégués provinciaux, parmi lesquels se trouvaient plusieurs prêtres. Pour un peu, l'auditoire indigné se serait levé en réclamant une déclaration de guerre contre l'Autriche.

Maintenant, qu'on s'imagine ce que deviendrait l'état d'esprit de la Douma si le gouvernement russe, prévoyant la perspective d'une guerre avec l'Allemagne, se donnait la peine de préparer l'opinion de cette assemblée et celle du public. La majorité de la Douma, sentant pour la première fois la main de l'étranger peser sur les destinées du pays, ne manquerait pas de se dresser et d'entraîner avec elle une infime minorité d'hésitants. De quel puissant ressort disposerait le gouvernement russe le jour où la Douma l'obligerait à déclarer la guerre à l'Allemagne! Le Cabinet de Berlin a-t-il escompté cette éventualité? Pourtant les faits sont

là. Que l'on se souvienne des manifestations récentes qui eurent lieu en Russie à propos de la question slave, de l'enthousiasme que provoquèrent les victoires des Etats balkaniques, de la déception, presque de la colère qu'engendra l'abstention du gouvernement russe, des critiques et des rancunes qu'elle lui valut. Les esprits chagrins, mécontents ou intéressés devraient se rendre compte qu'un facteur nouveau est né en Russie avec la coopération à ses destinées des élus de la nation. Ce facteur c'est *le patriotisme*. Au moment du danger, c'est lui qui se chargerait de guider le peuple russe dans une guerre contre l'Allemagne.

On nous objectera peut-être que, pendant la guerre contre le Japon, ce même peuple ne fit pas preuve d'un grand enthousiasme. Nous répondrons qu'à cette époque de transition intérieure, il n'avait encore aucune voix au chapitre, en outre que la campagne de Mandchourie constitua surtout une expédition « coloniale » qui saisit la Russie alors qu'elle n'y était nullement préparée. Autre chose serait une guerre contre les Allemands, ennemis traditionnels des Slaves, personnifiés dans l'esprit des paysans par les anciens régisseurs du servage, durs aux humbles, et par les patrons implacables à l'ouvrier, prototypes de l'ancien bureaucrate, intronisés en Russie spécialement pour conduire rudement des masses d'agrariens dont souvent ils ne parlaient même pas la langue. Peut-être nous accusera-t-on de sentimentalisme, de patriotardisme. Qu'on se détrompe, nous ne faisons qu'exposer ici la stricte vérité, à l'encontre de ceux qui se bercent d'illusions.

Loin de nous laisser aller à un lyrisme patriotique de mauvais aloi, nous partageons au contraire l'avis émis jadis par von der Goltz au sujet de l'enthousiasme qui suit immédiatement une déclaration de guerre. En effet, ce sentiment artificiel ne constitue pas encore ce que le général allemand nomme l'*esprit d'offensive*; aussi n'est-ce pas de cet enthousiasme factice que nous voulons parler en faisant allusion à la popularité qu'aurait en Russie une guerre avec l'Allemagne. L'inimitié que les Slaves ressentent à l'égard des Allemands a une base historique, elle est identique à celle que ceux-ci portaient jadis aux Francais, à la veille de la campagne de 1870. Pourquoi les Allemands nieraient-ils la première, puisque leurs auteurs invoquèrent bien souvent la seconde, comme une des causes de la campagne de 1870?

Les sentiments des nations, comme ceux des individus, sont sujets à des évolutions, témoin les sentiments actuels de l'Italie pour l'Autriche, de l'Autriche pour l'Allemagne, etc. Mais le fait est que ces évolutions se produisent généralement sous la pression de nouveaux intérêts économiques et politiques qu'il est

indispensable de ménager et d'accorder, faute de quoi les bons rapports entre les Etats modernes tendent à se modifier. C'est justement dans cet ordre d'idées que les relations de la Russie et de l'Allemagne peuvent être compromises si les gouvernants allemands ne comprennent pas à temps qu'il est pour eux nécessaire de ménager les intérêts économiques de la Russie. Or, à ce poin de vue, quelle est leur façon de procéder? L'Allemagne semble vouloir employer *a priori*, vis-à-vis de la Russie, la « manière forte », c'est-à-dire l'intimidation qu'une certaine presse e t chargée d'entretenir, grâce à une campagne où des menaces à peine déguisées sont émaillées de rodomontades. On avouera que cette tactique n'est pas faite pour modifier les sentiments d'antipathie que nous venons de signaler, qu'elle est, au contraire, capable de les exacerber au point d'amener une rupture entre les deux nations. Est-ce le but que poursuit l'Allemagne, et lui est-il avantageux? Nous ne le pensons pas.

En moins de dix ans, la Russie a fait un bond prodigieux vers le progrès; son industrie et son commerce sont en plein développement, sa population agricole acquiert chaque jour plus de propriétés immobilières, grâce à une sage direction dont la banque dite « des paysans » est le facteur principal; au moyen de cette institution de crédit, la grande propriété foncière se morcelle progressivement par le lotissement des grands domaines privés au profit des paysans qui, devenus propriétaires cultivateurs, donnent une plus value considérable aux terrains qu'ils exploitent. Le régime communiste de l'antique « Mir », qui assujettissait l'individu à la communauté rurale, tend de plus en plus à disparaître sous l'influence des groupements économiques d'intérêts privés. D'autre part, les richesses du tréfonds attirent chaque jour de nouvelles entreprises qui vont mettre en valeur les gisements de minerais, les charbonnages, les terrains pétrolifères, etc., qui abondent dans certaines parties des Russies d'Europe et d'Asie. En Asie centrale, au Caucase, la culture du coton et du thé vient de faire, depuis quelques années, son apparition; le gouvernement russe, qui désire la voir prospérer, offre des facilités particulières aux personnes qui veulent s'en occuper. D'énormes étendues de terrain, qui naguère ne représentaient que d'immenses marécages impropres à la culture, sont drainées et converties en pâturages.

Bref, d'un bout à l'autre de l'immense Empire, un souffle de développement puissant se fait de plus en plus sentir : la Russie, qui fut longtemps une nation exclusivement agricole, est aujourd'hui une puissance industrielle de premier ordre. La formation de vastes syndicats de producteurs, la constitution de grands

établissements de crédit, la concentration des capitaux et la création de Caisses d'épargne, secondées par l'extension constante du réseau ferré, industrialisent la Russie moderne. Dès à présent, on doit considérer comme considérables les résultats acquis : par exemple, l'industrie textile, qui était de 11 703 000 pouds en 1900, atteint aujourd'hui 20 millions de pouds. La fabrication du papier, qui existait à peine il y a vingt ans, compte actuellement 1500 établissements, avec plus de 100 000 ouvriers. La manufacture du caoutchouc, qui n'existait pas du tout en Russie, occupe actuellement près de 30 000 ouvriers. L'extraction de la houille et la production des cokes sont de plus de 80 pour 100 supérieures à ce qu'elles étaient en 1900. L'extraction du naphte, la fabrication des pétroles et de leurs dérivés forment en Russie une industrie particulière qui n'a d'égale en puissance dans le même domaine que celle des Etats-Unis. Durant ces dernières années, la production de la fonte s'est élevée de 171 073 000 pouds en 1908, à près de 300 millions de pouds, en 1913 ; celle du fer et de l'acier, de 147 562 000 pouds à 250 millions de pouds. Partout la production s'accroît, sans parvenir à suffire à la consommation d'une nation dont la population de 170 millions d'habitants augmente annuellement de 2 millions.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les capitaux étrangers tendent à s'employer en Russie sous forme d'entreprises variées. Là est incontestablement l'avenir; mais, là aussi, le danger de complications internationales. En effet, le gouvernement russe, obligé aujourd'hui de prendre en considération les sentiments de la nation manifestés par la Douma, devient de plus en plus protectionniste en ce qui touche à l'exploitation des richesses naturelles du pays et à son industrie. Il accepte bien le concours des étrangers et de leurs capitaux, mais à la condition que les uns et les autres fondent en Russie des entreprises russes, c'est-à-dire établies de façon stable dans l'Empire, de façon à être capables de développement. Cette orientation économique, qui s'est encore manifestée dernièrement d'une façon très énergique, même au point de vue de la fabrication du matériel de guerre, incite les maisons étrangères à arborer pendant la période des négociations des pavillons russes ou du moins sympathiques à la politique du gouvernement. Cette exigence, si elle n'entraîne pas fatalement l'exclusion complète des entrepreneurs allemands, les met tout au moins en état d'infériorité vis-à-vis des concurrents français et anglais.

Tant qu'il ne s'est agi que des entrepreneurs français, gens peu aventureux, souvent routiniers, généralement plus financiers

qu'industriels et commerçants, les Allemands ont fermé les yeux, se contentant de profiter en sous-main des capitaux français émigrés en Russie, pour y établir, — sous des pavillons russes, français ou anglais, — des entreprises exploitées et administrées par des Allemands, et cotées à la bourse de Saint-Pétersbourg et de Paris sous les auspices déguisés de celle de Berlin. Les rentiers français touchaient les coupons de la rente russe, tandis que les banques, les courtiers et les administrateurs d'origine allemande réalisaient les superbes bénéfices des entreprises industrielles fondées en Russie. Cet état de choses aurait sans doute duré indéfiniment si dernièrement, après la formation de la Triple-Entente, les Anglais n'étaient venus s'immiscer dans les affaires russes.

L'apparition des Anglais en Russie date environ de l'époque où cette dernière puissance commença à se rapprocher politiquement de la Grande-Bretagne ; depuis lors, leur nombre augmente chaque jour. L'Anglais est, par principe, nationaliste ; il n'apporte son concours et son argent que dans les pays où il est assez puissant pour dominer ou assez sympathique pour être certain d'une protection efficace. A présent que la Grande-Bretagne est presque l'alliée officielle de la Russie, les sujets britanniques se dirigent volontiers de son côté. Le commerce allemand est trop avisé, son organisation est trop parfaite, ses aboutissants en Russie trop considérables pour qu'il n'ait pas compris à temps la portée de la réunion de l'esprit d'entreprise britannique, de son sens des grandes affaires, avec les capitaux français dans l'œuvre du développement économique d'un Etat qui égale, par sa superficie, un septième de la terre, et qui compte actuellement plus de 170 millions d'habitants.

*
* *

On estime généralement, en Europe, avons-nous dit, que l'Allemagne est arrivée au zénith de sa puissance. Serait-ce la raison de son goût pour la manière forte? Cette opinion simpliste me paraît une erreur, contraire au sens pratique de la nation allemande. Il est plus plausible d'admettre que le gouvernement allemand emploie simplement la manière forte sous l'influence d'une nervosité que des considérations d'ordre extérieur entretiennent presque à l'état chronique. Le zénith, — n'oublions pas que c'est un point idéal, — de la puissance allemande, sa qualité de « welt nation » sont subordonnés à des conditions de continuité multiples. Sur des intérêts économiques essentiels viennent se greffer des considérations politiques qui leur sont souvent opposées : d'où la diffi-

culté de les accorder ou d'en observer l'équilibre. Exemple : l'Allemagne est l'alliée politique de l'Autriche; cependant, dans les Etats balkaniques, les Echelles du Levant et le bassin de la Méditerranée, elle aspire à devenir son heureuse concurrente; il en est de même pour l'Italie dans l'Amérique du Sud où le commerce allemand livre un combat secret, mais acharné, à l'élément d'origine italienne. Dans les Balkans, nous verrons bientôt les commissionnaires allemands entamer une lutte sans merci avec leurs concurrents autrichiens et italiens.

L'Allemagne, de par l'énorme développement de son industrie, développement poussé artificiellement, est devenue une nation d'industriels et de commerçants dont la production intensive a devancé de beaucoup la demande mondiale. Actuellement, quand chaque jour de nouvelles usines s'édifient en Allemagne, où le chiffre du prolétariat industriel s'accroît à vue d'œil, la question de l'extension de la demande et de ses marchés est devenue la principale préoccupation du gouvernement; car, s'il est difficile de développer l'industrie d'un peuple, il est, par contre, impossible de l'enrayer sans provoquer des perturbations sociales extrêmement dangereuses. Arrivée, nous l'admettons volontiers, à son zénith, l'Allemagne est acculée à un paradoxe : *Dépasser ce zénith ou périr.*

Là est le danger que beaucoup de gens, même en France, ne veulent pas envisager, admettre froidement; mais que certains Anglais de la vieille école ont perçu depuis longtemps. Bientôt l'industrie et le commerce de l'Allemagne n'auront pas trop de tous les marchés de l'Europe pour y placer leurs articles de luxe dont la fabrication est croissante. De son côté, la production des grosses usines allemandes a déjà besoin des marchés exotiques pour y écouler ses produits, tandis que les titres et valeurs que ce développement industriel et commercial détermine cherchent, coûte que coûte, à s'écouler sur les places européennes.

Pour se rendre compte de l'exactitude de cet aperçu, il faut visiter l'Allemagne contemporaine, *sans parti-pris*, il faut contempler le génie d'une nation qui sacrifie bénévolement tout ce qui fait la joie de vivre à la dure nécessité de travailler sans trêve pour continuer à exister. Il faut enregistrer la vulgarisation générale de la science, de l'industrie, du commerce, de l'hygiène, de l'ordre, même du vice, au détriment de la beauté particulière et du plaisir individuel. En Allemagne, vous sentez qu'une main de fer dirige l'existence de chacun dans un but commun; que ce but est simplifié exprès, absolument dénué d'esthétique naturelle, pour être rendu plus accessible à une population élevée d'une

façon artificielle, *mais strictement appropriée aux besoins de l'Etat*. Depuis les immenses usines, où une nuée d'ouvriers travaillent dans un ordre admirable, depuis les innombrables institutions de commerce et de crédit, où un peuple d'employés parlant toutes les langues trient des marchandises et cotent ou changent des titres, jusqu'aux « restaurations automatiques » où ces mêmes employés reçoivent une nourriture aussi repoussante que bon marché, tout est disposé dans un ordre artificiel, destiné à augmenter la production de tous en vulgarisant les besoins de chacun.

Néanmoins, cette Allemagne industrielle et commerçante, considérée souvent en France comme un pays aristocratique ou démocratique, est surtout une nation à orientation essentiellement « vulgaire ». C'est cette vulgarité qui fait du reste sa puissance ascendante et son extrême laideur. Si l'Allemagne était démocratique au lieu d'être simplement « vulgaire », elle évoluerait fatalement, comme d'autres, vers la démagogie, c'est-à-dire le désordre et l'anarchie. Or ce n'est pas le cas : l'Allemagne profite, au contraire, d'un régime *aristocratique*, qui maintient l'ordre et la méthode dans la *vulgarisation systématique* de tous les besoins de la nation. Cette méthode extraordinaire qui fait d'un peuple un outil docile à toutes les exigences de l'Etat constitue, pour les concurrents de ce peuple, un terrible danger d'invasion économique ou politique, selon les besoins du moment.

Combien de fois n'ai-je pas entendu, en France et en Russie, émettre l'avis de la possibilité d'une entente avec l'Allemagne, entente qui, dans l'esprit des pacifistes à outrance, assurerait la paix universelle. Quelle erreur et quel danger représente cette opinion simpliste, basée sur la naïve ignorance ou sur le parti-pris! Il suffit d'être au courant des transactions internationales pour se convaincre de l'âpreté extraordinaire, de l'énergie sans égale et de la maestria incomparable que déploie l'action financière et commerciale de l'Allemagne sur les marchés mondiaux. Actuellement déjà, aucune institution de crédit, même en France ou en Russie, ne peut se passer du concours des banques allemandes; il n'y a presque pas de grande industrie qui ne soit, de près ou de loin, ouvertement ou secrètement, tributaire de la production germanique. Pour qui a résidé en France, en Russie, en Italie, même en Angleterre ou en Orient, il ne fait aucun doute que l'invasion des produits et des nationaux allemands prend dans ces pays chaque jour plus d'extension.

De quelles proportions sera l'accroissement de cette invasion dans les pays assez naïfs pour la favoriser par un accord politique? L'Allemagne, en plus de son énergie naturelle et artificielle, a

encore à sa disposition le précieux avantage d'avoir donné sa langue à la majorité de la société israélite, d'où le penchant caractéristique de celle-ci pour les transactions avec des personnes ou des institutions d'origine allemande. Or il est acquis que le génie de la finance est l'apanage de la société israélite, qu'elle est presque partout à la tête de ses opérations, qu'il en va de même dans plusieurs branches du commerce, notamment dans la commission. Cette particularité, si favorable au développement du commerce allemand, en rend la pénétration chez ses concurrents presque irrésistible.

Aujourd'hui, presque tous les économistes européens qui ne sont pas des utopistes se rendent compte des dangers que présente cette pénétration irrésistible des produits, des articles et des sujets allemands; d'où la résistance éventuelle des Etats que cette pénétration menace tout particulièrement. — En Angleterre, pays essentiellement industriel et commercial, la formule : *Made in Germany* est devenue une sorte de cri de ralliement, comme un appel à une levée de boucliers dirigée contre l'invasion de la fabrication germanique; en Autriche, on se méfie; Tchèques et Hongrois s'apprêtent à y résister; en Belgique, on lutte; en Italie, on marchande avec elle; dans les Balkans, on négocie pour tâcher d'en atténuer, autant que possible, les conséquences. Partout en Europe, on tâche soit de lutter contre l'invasion économique allemande soit de négocier avec elle.

Aujourd'hui, l'Allemagne, consciente de la résistance tacite que rencontre en Europe l'extension de son commerce, est à la veille d'intervenir. Cette intervention se manifestera inéluctablement quand les négociations du nouveau traité de commerce russo-allemand seront entrées dans leurs phases décisives. Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, la Russie fut historiquement le débouché naturel de la culture germanique, le déversoir du trop-plein des petits Etats allemands. Plus tard, quand l'union germanique devint un fait accompli, quand elle évolua vers un idéal industriel et commercial, c'est encore la Russie qui représenta, non seulement un de ses marchés d'exportation les plus importants, mais encore un grenier capable d'assurer la « consommation » d'une nation qui remplaçait progressivement l'agriculture par l'industrie.

Actuellement, la politique intérieure de l'Allemagne se trouve acculée à un dilemme qui consiste à *protéger l'agriculture nationale contre l'invasion des produits de l'agriculture russe*, *tout en favorisant l'importation en Russie des articles de l'industrie allemande*. Le dilemme en question est surtout déterminé par

l'absolue nécessité où se trouve le gouvernement allemand de ménager la population agrarienne de l'Empire, pilier du militarisme prussien, sans pour cela porter préjudice aux intérêts d'une industrie qui fait la principale puissance de l'Empire. Dans ces conditions contradictoires, l'Allemagne ne pouvait atteindre ce but que de deux façons : en se passant des marchés russes comme marchés d'importation pour les articles de son commerce et de son industrie, — ou en obligeant la Russie, par la force, à sacrifier ses intérêts économiques à ceux de l'Allemagne. Mais la seconde façon, la manière forte, présentant de grands dangers, fut abandonnée *a priori* en faveur de la première. *D'où le développement presque fébrile d'un programme naval qui devait servir de véhicule et de protecteur à l'importation allemande dans les pays d'outre-mer.* Mais alors il arriva ce qui était inévitable : sur mer, l'Allemagne rencontra la Grande-Bretagne : ce phénomène fut certainement l'origine, d'abord, de l'Entente-Cordiale, puis, plus tard, de la Triple-Entente, car c'est indiscutablement lui qui porta la Grande-Bretagne à abandonner son superbe isolement traditionnel en faveur d'un rapprochement d'abord avec la France, ensuite avec la Russie.

Quand on analyse et coordonne les différentes campagnes xénophobes qui ont été menées ces derniers temps, en Allemagne, par certains journaux et par certaines personnalités ; quand on les met en regard des défauts caractéristiques de la Triple-Alliance, on finit par arriver à la découverte du problème secret qui détermine ces campagnes. Ce problème consiste à choisir entre la conquête par l'Allemagne des colonies britanniques, — et une lutte européenne dirigée simultanément contre la France et la Russie. Pour être juste, il faut avouer que la majorité de la nation allemande, son gouvernement en tête, incline vers la première solution, à savoir : obtenir de la Russie et de son alliée, la France, la faculté de se mesurer un jour avec la Grande-Bretagne, faute de quoi les Allemands, serrés dans leurs frontières de l'Est et de l'Ouest comme dans un étau, seront tôt ou tard obligés de se développer, économiquement ou militairement, aux dépens de leurs voisins de l'Ouest et de l'Est. La première manifestation de cette nécessité indiscutable, manifestation, il est vrai, économique, sera déterminée par le prochain traité de commerce qui doit être conclu en 1917 entre l'Allemagne et la Russie. Il n'est pas douteux qu'au point de vue allemand ce traité doive aboutir au sacrifice des intérêts économiques de la Russie au profit de ceux de l'Allemagne. La question posée de la sorte, nous devons estimer que les préliminaires de ce traité représenteront une des premières

données du problème en question. Voilà pourquoi il est indispensable de se mettre d'avance en garde contre les complications qu'elle pourra provoquer. Du reste, les Allemands nous en donnent eux-mêmes l'exemple; comme nous l'avons fait remarquer plus haut, ils ont pris les devants; d'un côté, ils provoquent sur terre la Russie et la France, de l'autre ils menacent la Grande-Bretagne de l'attaquer un jour sur mer.

Seulement, entre les provocations dirigées contre la Russie et la France et les menaces adressées à l'Angleterre, il existe une différence caractéristique qui s'explique naturellement quand on prend en considération le problème que nous venons d'indiquer : les provocations dirigées contre la Russie et la France sont toujours plus ou moins conditionnelles, tandis que les menaces à l'adresse de la Grande-Bretagne sont généralement d'une valeur absolue. Les Allemands ont besoin d'un empire colonial; cet empire appartenant à l'Angleterre, ils prétendent en faire tôt ou tard la conquête, faute de quoi ils se retourneront contre leurs voisins d'Europe. C'est simple et net comme, du reste, tout ce qui dérive directement de la lutte pour la vie, lutte dans laquelle la force a toujours primé (ou créé, si l'on veut, ce qui, au fond, revient au même!) le droit. Sans entrer, pour le moment, dans la critique du problème, sans prétendre en examiner les modifications possibles, bornons-nous à signaler sa première conséquence qui a fait, ces derniers temps, de la Russie et de la France, les vigilantes gardiennes des possessions britanniques, et cela peut-être au détriment de ces deux grandes nations continentales.

L'Allemagne, fidèle à ses principes d'offensive, tâte déjà la Grande-Bretagne, non seulement par l'intermédiaire de sa presse, mais encore par celle de ses personnalités les plus marquantes : témoin la Conférence donnée, voilà de cela quelque temps, à Berne, par l'amiral Breusing. Dans cette conférence, devenue fameuse par le ton agressif et les propos conquérants de son auteur, il fut ouvertement question du partage des colonies britanniques au profit de l'Allemagne. Aux dires de l'amiral, l'Allemagne, qui disposera en 1915 d'une flotte d'environ 900 000 tonneaux, peut encore escompter le concours de la flotte italienne qui *suffira à neutraliser la flotte française même sans l'aide de l'Autriche* et, en outre, sur la coopération d'une partie de la flotte japonaise qui se dirigerait vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Notons, en passant, que l'amiral allemand ne parle que d'une partie de la flotte japonaise, probablement parce qu'il considère que l'autre partie sera dirigée contre les possessions fran-

çaises d'Asie ou employée à servir de couverture aux transports que le Japon enverra du côté de l'Extrême-Orient russe. L'amiral Breusing, en terminant, déclara avec véhémence qu'il faudra aux 80 millions d'hommes que comptera bientôt l'Allemagne un vaste empire colonial et il ajouta : « Nous ne renouvellerons pas la scandaleuse équipée d'Agadir où nous avons dû renoncer à nous emparer du Maroc. En avant pour Dieu et pour la patrie. »

Il ne manquera certes pas de gens qui taxeront d'élucubrations malsaines les rêves de conquête du fougueux amiral allemand, qui tâcheront d'en atténuer l'importance, en expliquant que l'amiral Breusing n'a parlé en somme qu'à ses risques et périls, sans engager aucunement la responsabilité de son gouvernement. Evidemment, mais pour qui sait ce que représente actuellement en Allemagne la Ligue Navale, la haute protection dont elle jouit, les personnalités qu'elle compte parmi ses membres, il ne fait aucun doute que le discours de l'amiral Breusing soit un avertissement, une sorte de défi lancé à ceux qui voudraient se mettre en travers de la route que l'Allemagne désire prendre pour se mesurer avec l'Angleterre.

N'en déplaise aux Russes et aux Français qui ne rêvent que plaies et bosses, ayons une bonne fois le courage de dire que l'Allemagne n'eut jamais le désir bénévole de se mesurer les armes à la main avec la France et la Russie coalisées, même avec le concours de ses alliées de la Triple-Alliance. On n'ignore pas en Allemagne que la France a réalisé, depuis 1870, un programme militaire considérable, que ses troupes, *jusqu'à présent* bien organisées, disposent d'une nombreuse artillerie de campagne à tir rapide et à boucliers, que sa mobilisation est rapide et ses places fortes suffisamment outillées pour servir de bases solides à une première offensive. En ce qui concerne la Russie, le grand état-major allemand ne se fit jamais d'illusions sur les difficultés sans nombre que présenterait une campagne contre une nation de 170 millions d'habitants possédant une armée dont les réserves en force vive et matérielle sont énormes. Aussi suffit-il d'être un peu au courant de la littérature militaire allemande pour arriver à la conviction que l'Allemagne professe secrètement une antipathie de principe pour une campagne en Russie, que ses stratèges les plus réputés envisagent avec pessimisme une guerre dans un pays où toute clef stratégique échappe à l'action immédiate de l'envahisseur, dans une contrée où une guerre, stérile en bénéfices, pourrait se prolonger presque indéfiniment au risque de finir en faveur de la défense, comme cela eut déjà lieu.

En outre, on sait fort bien en Allemagne que la Russie con-

temporaine n'est plus, au point de vue militaire, ce qu'elle était en 1877, à l'époque de la guerre russo-turque; que depuis lors elle a fait d'énormes progrès; que ces derniers temps ils ont été poussés d'une façon presque fébrile; que depuis les dix années qui suivirent l'expédition russo-japonaise, la Russie n'a fait qu'augmenter ses effectifs et son armement. Aux yeux des spécialistes allemands, l'expédition de la Russie contre le Japon représente un fait d'armes d'une grande valeur.

En effet, il faut avouer, pour être juste, que cette expédition a été beaucoup plus judicieusement analysée en Allemagne qu'en France où l'opinion publique, mal informée et trop nerveuse, s'est laissée entraîner à un pessimisme contredit par la réalité. Les événements de Mandchourie, loin d'être une preuve de la faiblesse de la Russie, ont au contraire consacré son énorme puissance : surprise par une attaque qu'elle n'avait nullement prévue, la Russie s'est trouvée du jour au lendemain obligée de soutenir l'offensive d'une nation de près de 40 millions d'habitants instruite et armée à la moderne, et cela *à plus de dix mille kilomètres de la métropole*. Tout autre Etat que la Russie se serait empressé de traiter avec le Japon, quitte à lui abandonner bénévolement Port-Arthur et les vaisseaux endommagés que contenait le port. Il en fut autrement; la Russie refusa de traiter sans combattre; surprise mais non vaincue, elle poussa sur une voie ferrée unique des centaines de mille hommes vers des rivages lointains où tout manquait sur place pour leur approvisionnement et leur ravitaillement. Cependant, au bout de plus de douze mois d'une guerre effroyable, après une suite de batailles rangées qui coûtèrent aux deux adversaires des dizaines de mille hommes, elle gardait en ligne de combat plus de 400 000 sabres et baïonnettes, si bien que c'est le Japon fatigué et ses alliés inquiets qui s'entremirent pour faire cesser un conflit aussi sanglant que dangereux pour la paix universelle. Bref, la Russie n'aurait certainement pas cessé de combattre avant d'avoir la victoire si des troubles intérieurs très graves n'avaient influé sur l'esprit de ses dirigeants dans le sens de la paix.

Quelle est la nation européenne qui aurait été capable de l'effort militaire que nous venons d'exposer en quelques lignes? Comment le comparer à la lutte de la Grande-Bretagne contre une poignée de paysans Boers incomplètement armés et nullement instruits? Qu'on prenne en considération que l'Angleterre disposait, dans sa lutte avec le Transvaal, de la voie de mer et de la plus grande flotte du monde pour le ravitaillement de ses troupes. Qu'aurait fait la Grande-Bretagne si, au lieu de combattre les Boers, elle avait

été obligée de se mesurer sur terre avec le Japon à moins de quarante-huit heures de son territoire? Que l'on se figure l'Allemagne, la France ou l'Autriche dans la même situation, et l'on conviendra comme nous que les Allemands font preuve d'une sage prudence en considérant l'effort militaire de la Russie pendant la campagne de Mandchourie comme un exemple d'une puissance combative considérable.

Pourtant cette expédition, plus excentrique que défectueuse, incita le gouvernement français à se rapprocher de la Grande-Bretagne, alors alliée du Japon, sous prétexte de contrebalancer l'affaiblissement momentané de la Russie. Elaboré sous un prétexte plus juste, ce rapprochement aurait pu donner quelques résultats, surtout s'il avait été effectué avec l'intention décisive de servir de préliminaire à une alliance officielle, déterminant des engagements précis. Malheureusement, il ne fut qu'un geste *plus dangereux qu'utile* : parce qu'il attira progressivement, d'abord la France, ensuite la Russie dans le sillage rempli d'obstacles de la politique anglaise, dont le plus important est indiscutablement la rivalité mondiale qui arme sourdement l'Allemagne contre la Grande-Bretagne.

* * *

En principe, la Triple-Entente est destinée à contrebalancer la Triple-Alliance dans le but du maintien de la paix. Cependant, depuis l'établissement de ces deux contrepoids pacificateurs, la guerre n'a presque pas cessé en Europe. La guerre russo-japonaise terminée en Asie, la question balkanique fut brusquement ouverte. Comment, par qui, pourquoi? Autant de questions que nous ne saurions mieux éclaircir qu'en analysant certaines particularités spécifiques des deux alliances qui partagent en ce moment l'Europe en deux camps. Un bref coup d'œil rétrospectif sur la situation qui précéda le conflit balkanique nous oblige à avouer, en toute justice, que ce n'est pas de Berlin que partit le mot d'ordre qui déclancha de nouveau l'antique question d'Orient. Ce mot d'ordre sembla, au contraire, partir du côté de ceux qui faisaient profession des sentiments les plus hautement pacifiques et humanitaires, témoins les prétextes invoqués à la première heure : les excès commis en Macédoine par l'administration tyrannique de « l'Homme malade »; or, à cette époque, l'Homme malade (la Turquie) était, de fait, presque l'allié de l'Allemagne. Dans ces conditions, il est peu probable que ce soit l'Allemagne qui ait décidé de lui porter une atteinte capable de l'achever. Ensuite, nous assistâmes à la question de la reconnaissance de l'annexion par l'Autriche de la Bosnie;

cette question, également, ne pouvait intéresser que très indirectement le cabinet de Berlin; puis, les événements balkaniques se précipitant, ce fut la révolution turque qui renversa le gouvernement ottoman, alors très sympathique à l'Allemagne, au profit du parti jeune-turc qui se disait ami de la Grande-Bretagne. Enfin suivirent la déclaration de guerre de l'Italie à la Turquie, la conquête par l'Italie de la Tripolitaine et la ruée des Etats balkaniques qui donnèrent le coup de grâce au vieux Malade que l'Allemagne ne sut pas ou *n'eut pas le pouvoir de défendre*.

Quelle doit être la morale de cet aperçu rapide, mais combien suggestif? C'est que l'Allemagne contemporaine se trouve prisonnière de ses propres alliés. Elle est victime d'une combinaison qu'elle a forgée artificiellement sans se préoccuper autrement des aspirations naturelles des nations qui la composent, d'où ce défaut primordial de la Triple-Alliance : d'être un assemblage monstrueux d'éléments ethniques inassimilables, parce que naturellement opposés dans leurs aspirations historiques. Envisagée de cette façon, la Triple-Alliance ne peut donner à l'Allemagne que des succès *d'estime* plus flatteurs que réellement profitables à ses intérêts. Exemple : l'Allemagne, menacée sur deux fronts opposés par l'alliance franco-russe, trouva tout naturel de se rapprocher de l'Empire ottoman, seule puissance capable, en temps de guerre, de prendre la Russie à revers du côté du Caucase et de la mer Noire. Cette diversion, d'une haute portée stratégique, fut confiée au stratège le plus réputé de l'Allemagne, au général Colmar von der Goltz. Or il arriva, comme nous venons de le faire observer, que ce furent les deux alliées de l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, qui, les premières, contrecarrèrent cette *savante diversion* en procédant à un premier démembrement de l'Empire ottoman (la Bosnie et la Tripolitaine).

La diplomatie allemande n'ignore pas les défauts de la Triple-Alliance, elle se rend compte qu'en temps de paix elle est continuellement travaillée par des intérêts contradictoires, qui finiraient par en effriter l'édifice si les diplomates allemands ne se livraient à son replâtrage, grâce aux bénéfices qu'ils accordent souvent à contre-cœur à l'Autriche et à l'Italie : l'annexion de la Bosnie par l'Autriche et la conquête de la Tripolitaine par l'Italie. Quelles seraient l'attitude et la portée de cette alliance hétéroclite en cas d'hostilités? Voilà la question que ne cesse de se poser le cabinet de Berlin; voilà une des raisons secrètes de sa nervosité, de son désir de faire sentir à ses ennemis, *comme à ses amis*, la puissance du poing de l'Allemagne; voilà pourquoi, non content d'augmenter ses forces armées, il recherche avec persistance de nouveaux

adeptes à sa politique, témoin son désir de rapprochement, en Europe avec l'Espagne et la Suède, en Asie avec la Turquie et le Japon.

Le rapprochement de l'Allemagne avec la Suède et surtout une alliance de l'Allemagne avec le Japon auraient, pour la Russie, une importance autrement considérable que l'alliance plus ou moins réelle de l'Allemagne avec la Turquie, démembrée et perpétuellement en butte aux attaques des Etats balkaniques. Stratégiquement parlant, ces deux combinaisons obligeraient la Russie à entretenir au Nord-Ouest contre la Suède plusieurs corps d'armée, — et toute une grande armée, *ses bases stratégiques comprises, spécialement organisées et disposées* en vue de parer à la conquête par le Japon de la Chine et de la Sibérie jusqu'au lac Baïkal.

Un rapprochement entre l'Allemagne et l'Espagne n'aurait peut-être pas moins d'importance pour la France; du côté de l'Espagne, voilà plus d'un siècle que la France n'a rien à redouter; c'est sans doute pourquoi, la fameuse ligne des Pyrénées exceptée, elle est complètement ouverte à une incursion espagnole. En Russie comme en France, où l'on a coutume de répondre par l'ironie aux questions dangereuses, on taxera peut-être cette opinion de fantaisiste : néanmoins voyons quelles sont les mesures que ces deux grandes puissances ont prises pour contrecarrer les visées rigoureusement stratégiques de la politique allemande.

*
* *

La Russie et la France se sont rapprochées de la Grande-Bretagne, si près et si bien qu'elles ont conclu avec celle-ci « la Triple-Entente », combinaison baroque de deux grandes nations continentales avec un Etat qui n'a pas d'armée, du moins de forces spécifiquement dignes de ce nom, et qui, jusqu'à présent, se refuse obstinément à en former une. Le fait est que l'alliance franco-russe, établie jadis sur des bases tangibles, a peut-être plus perdu que gagné en s'adjoignant la participation toute platonique de la Grande-Bretagne : elle a compliqué ses intérêts sans augmenter sa puissance militaire effective. Je dis effective, parce qu'il est essentiellement dangereux de se laisser fasciner par la grandeur de l'apparence, au détriment de la réalité. La puissance de l'Angleterre n'est qu'une façade grandiose qui cache une incapacité militaire complète, parce que voulue; or cette façade superbe attire les convoitises perpétuelles de ceux qui en connaissent le néant.

A l'encontre de cette opinion, on nous citera peut-être l'incident

d'Agadir, au cours duquel l'Angleterre sembla se ranger ouvertement du côté de la France. Mais de quel poids aurait été l'intervention de la Grande-Bretagne si, derrière celle-ci, ne s'était trouvée celle de la Russie? N'oublions pas les paroles suggestives prononcées à ce sujet par un général allemand bien connu, Bernhardi : « Un malentendu entre la France et l'Allemagne ne se solutionnera pas sur mer, mais bien sur terre, à la porte des Vosges. » Cette ancienne menace, *qui n'a rien perdu de son actualité*, devrait faire réfléchir ceux qui attachent une importance exagérée à la coopération navale de l'Angleterre. Certes, nous ne prétendons pas dédaigner *a priori* l'influence que pourrait avoir la Grande-Bretagne dans le concert européen. La nation anglaise, de par sa haute culture, sa richesse économique et ses possessions immenses, représente un des plus grands empires du globe; mais c'est justement l'immensité de ses possessions et leur répartition sur toute la surface de la terre, déterminant la pluralité des intérêts anglais, qui en font un danger permanent de conflagration sur presque tous les points du monde.

Cette situation anormale peut devenir extrêmement dangereuse, au moment où le renouvellement du traité de commerce russo-allemand mettra nécessairement à l'ordre du jour la question, si importante pour l'Allemagne, de ses débouchés commerciaux. L'Allemagne ne peut restreindre le développement de son industrie sans déchaîner à l'intérieur de l'Empire une crise mortelle. D'autre part, la Russie n'a pas le droit de condamner ses intérêts économiques croissants à une paralysie progressive pour contenter sa puissante voisine. Comment sortir de ce dilemme? Nous avons dit que la majorité de la nation allemande inclinait vers un développement naval capable de mettre à la portée du commerce allemand les marchés d'outre-mer; mais, sur mer, se dresse la puissance britannique, actuellement soutenue par la France et la Russie. *Alors?...*

Alors de deux choses l'une : l'Allemagne consentira bénévolement à voir son industrie et son commerce péricliter progressivement, ou elle tâchera de trancher la question par la force des armes. C'est à ce moment que la France et la Russie seront obligées de se prononcer, de peser le pour et le contre d'une lutte qui, en somme, aura pour objet la sauvegarde de l'hégémonie mondiale du commerce britannique. L'existence de cette hégémonie, son étendue sur les plus riches territoires du globe est indiscutable, elle est même en partie la cause mystérieuse du malaise économique qui travaille sourdement les nations industrielles de l'Europe. En effet, alors que la Grande-Bretagne dis-

pose d'une partie de l'Asie et de l'Amérique, de l'Australie et de presque toute l'Afrique pour servir de déversoir à son industrie et au surplus de ses énergies prolétariennes, les autres Etats industriels de l'Europe étouffent dans leurs frontières.

Cette situation économique, particulière à la Grande-Bretagne, a fait de la nation anglaise une sorte de peuple privilégié, dont le prolétariat constitue *l'aristocratie du prolétariat universel.* Voilà le secret du développement encore *relativement* pacifique de la question sociale en Angleterre, voilà la principale raison du loyalisme monarchique qui jusqu'ici a caractérisé la plupart des sujets britanniques d'opinions même très avancées.

Du temps où la puissance navale, — commerciale et militaire, — était surtout déterminée par les qualités maritimes des populations, à l'époque où du nombre de ces populations spéciales dépendait la formation des équipages maritimes, la Grande-Bretagne pouvait dominer sur mer sans crainte de rivalités dangereuses. Aujourd'hui les conditions de navigation ont totalement changé : les grands voiliers, qui nécessitaient, pour la manœuvre et le combat, des équipages et des états-majors de marins éprouvés, ont fait place à des *usines flottantes* dont les mécanismes navigateur et combatif appartiennent bien plus au domaine de l'industrie qu'à celui de la marine proprement dite. Les matelots contemporains qui montent les navires de guerre sont surtout des hommes appelés à se servir de mécanismes et d'engins dont ils doivent connaître à fond le maniement, la réparation et même partiellement la fabrication. Les états-majors sont formés de techniciens auxquels, en plus de la navigation, s'imposent des connaissances spéciales. D'où il suit que chaque grande nation industrielle possédant une ligne de côtes a le droit de prétendre à développer sa puissance navale, — commerciale et militaire, — sans se préoccuper outre mesure des qualités spécifiquement maritimes de sa population.

Cette évolution n'a pas échappé à l'œil vigilant des hommes d'Etat anglais ; aussi envisagent-ils avec une secrète anxiété le développement ininterrompu de la puissance navale allemande qui mettra tôt ou tard en question l'hégémonie mondiale du commerce britannique protégé jusqu'à présent par la prédominance incontestée des flottes de guerre de la Grande-Bretagne. L'Allemagne, de son côté, n'ignore pas qu'elle ne peut prétendre rivaliser un jour sur mer avec la Grande-Bretagne en entretenant sur terre des armées dont l'effectif va chaque année en augmentant. Un jour viendra, qui n'est pas éloigné, où elle devra opter entre un conflit sur mer avec la Grande-Bretagne et une lutte sur terre

avec ses voisines continentales. Nous le répétons : *là est le danger. Comment l'éviter?*

La France pourrait-elle se rapprocher de l'Allemagne sans avérer sa déchéance de grande nation latine? Dès à présent, elle doit lutter contre l'invasion pacifique de son territoire par les Allemands. Quand on connaît bien ce qui se passe, cette invasion ne fait aucun doute. Actuellement, il n'y a pas de branches du commerce et de l'industrie française où les Allemands ne pénètrent secrètement avec succès. La fabrication des articles de luxe en est infestée, la production vinicole est également menacée par eux, les bureaux d'exportation, les comptoirs plus ou moins techniques et financiers comptent comme employés la plupart du temps des Allemands, les hôtels, tavernes ou restaurants sont remplis de sujets d'origine germanique qui se disent volontiers Alsaciens ou Luxembourgeois, suivant les besoins de la cause; enfin, les plus grandes institutions industrielles et financières de France ne sont pas exemptes d'une secrète, mais combien effective dépendance de l'Allemagne.

Que deviendrait cet état de choses si la France se rapprochait officiellement de l'Allemagne? La première conséquence de cette évolution politique serait de fournir aux socialistes, collectivistes et antimilitaristes de toute couleur le prétexte de prononcer la condamnation de l'armée permanente en faveur de la formation d'une milice, c'est-à-dire de rendre la France, du jour au lendemain, incapable de se défendre contre l'étranger. La seconde conséquence serait d'ouvrir officiellement la porte du territoire français à la ruée du prolétariat germanique qui, travaillant à meilleur marché que l'ouvrier français, le balayerait des marchés du travail. Enfin, ce serait mettre les ressources financières de la France à la portée de l'agiotage germanique, agiotage qui se comprend, étant donné l'immense essor des transactions allemandes comparativement à l'encaisse hors du pays. Actuellement, contre les 2 milliards environ dont dispose la Banque d'Empire allemande, la Banque de France compte une encaisse de plus de 4 milliards. La différence est encore plus sensible par rapport à l'encaisse des banques d'émission; chaque Allemand correspond à 30 francs, alors que chaque Français représente plus de 107 francs.

Si l'on songe qu'il s'agit de deux nations dont l'une à natalité croissante compte déjà plus de 65 millions d'habitants, quand l'autre à natalité stable ou décroissante en compte à peine 40 millions, on comprendra facilement de quelle proportion serait l'exode en Allemagne des capitaux français le jour où le gouvernement aurait favorisé leur fuite ou leur absorption par

des transactions germaniques. La France, privée d'armée permanente ou active, devenue la proie du socialisme collectiviste qui ferait du pays le champ de ses expériences, ne tarderait pas à devenir la conquête facile du germanisme prussien.

En ce qui concerne un rapprochement russo-allemand, il faut avouer, pour être parfaitement équitable, qu'il ne présenterait pas le même danger. La Russie est avant tout un pays neuf, sa population double en moins de cinquante ans; à l'Est, elle peut s'étendre naturellement jusqu'aux rives du Pacifique où se présente pour elle une surface d'action économique et politique presque indéfinie; c'est du reste cette perspective que visait l'impérialisme russe avant la guerre du Japon. Cette pénétration orientale, favorisée comme nous l'avons exposé plus haut par l'Allemagne, se serait développée irrésistiblement si la Russie avait pu y consacrer toutes ses forces économiques et militaires; mais elle était irréalisable à cause de l'alliance franco-russe qui faisait de la Russie l'adversaire permanente de l'Allemagne, sa puissante voisine de l'ouest. D'où, pour la Russie, l'alternative : renoncer à son alliance avec la France en faveur d'un rapprochement avec l'Allemagne — ou abandonner son programme d'extension orientale.

Le gouvernement allemand, parfaitement au courant du problème qui s'imposait à la Russie, employa les moyens les plus variés et les plus détournés pour lui proposer la conquête de l'Asie, en échange, pour l'Allemagne, d'une complète liberté d'action en Europe : « L'amiral de l'Océan Atlantique salue l'amiral de l'Océan Pacifique. » Ce salut ou plutôt ce souhait de l'empereur d'Allemagne équivalait pour la Russie à sa sortie effective du concert européen. La Russie refusa la proposition; mais il est des Russes qui, encore à présent, considèrent ce refus comme une faute. Ont-ils tort ou raison? L'avenir seul est capable de trancher cette question. Cependant, quelles que soient les surprises que nous réserve cet avenir, il est certain, dès à présent, que la « Triple-Entente » ne saurait être une combinaison politique effective sans le maintien en France du service militaire de trois ans et l'application en Angleterre du service militaire obligatoire.

Prince Kotchoubey.

WALTER SCOTT

ET LE ROMANTISME CONSERVATEUR

— A PROPOS DU CENTENAIRE DE « WAVERLEY »[1] —

Bien que Walter Scott ait enchanté jadis plusieurs générations de petits Français, les grandes personnes qui le croiraient indigne d'elles et « Bibliothèque rose » se tromperaient fort. Le dernier des auteurs auxquels on puisse le comparer, c'est Jules Verne; le premier nom qui vienne à l'esprit lorsqu'on étudie les *Waverley novels*, c'est Shakespeare. Un de ses disciples les plus fervents, Balzac, place les romans de Scott dans la bibliothèque de Lucien de Rubempré, « parmi les grandes œuvres qui apparurent depuis la paix sur l'horizon littéraire et scientifique, les

[1] *The illustrated Border edition of the Waverley novels.* — 24 volumes. Londres, Macmillan.

On aura un double plaisir à relire les romans de Walter Scott dans cette édition, la meilleure, à ma connaissance, en dehors des éditions de luxe. Celle-ci est imprimée avec beaucoup de goût et en gros caractères. Elle a été faite sous la direction du grand érudit Andrew Lang qui a écrit de longues préfaces critiques sur chaque roman et complété les annotations historiques de Walter Scott. Il est d'ailleurs évident qu'autant que possible on doit lire les *Waverley novels* dans le texte anglais. Walter Scott ne compte certes pas parmi les maîtres de la prose anglaise. Pour le texte proprement anglais de ses romans, à la rigueur une traduction peut suffire. Mais aucune traduction ne peut rendre les très nombreux passages en dialecte écossais qui sont extrêmement savoureux et qu'un lecteur attentif déchiffre très vite. Quant aux traductions françaises, on n'a pas fait mieux, je crois, que le vieux Defauconpret si souvent réédité au cours du dernier siècle et que l'on trouvait, jadis, chez tous les honnêtes gens. Dans une de ces séries à 0 fr. 95 qui nous inondent, on a bien prétendu publier *Quentin Durward*. L'idée était bonne, mais ce beau roman a paru trop long au traducteur qui l'a mutilé de manière à le rendre, par endroits, incompréhensible. — La vie de Walter Scott a été écrite par son gendre, Lockhart. C'est un des plus admirables livres que l'on puisse lire, mais il est énorme. R.-H. Hutton (*English men of letters*) et Andrew Lang (*Literary liver)* ont donné de bonnes biographies plus courtes et à la moderne.

ouvrages de Schiller, de Gœthe, de lord Byron, de Berzelius..., de Cuvier, de Lamartine[1] ». Personne, du reste, ne l'ignore, ces livres que la France néglige depuis quelque temps, mais que les pays de langue anglaise réimpriment sans cesse, ont eu, pendant la première moitié du dix-neuvième siècle, une gloire européenne, une vogue, un rayonnement extraordinaires[2]. L'influence exercée par W. Scott sur les destinées du romantisme français fut capitale et cette influence dure encore. Tel livre d'hier, *la Grande pitié des églises de France*[3], continue la tradition du grand écossais. Les maîtresses pages de ce livre où Maurice Barrès s'est enfin pleinement défini, Scott, médiocre styliste, n'aurait pas pu les écrire, mais il y aurait certainement reconnu la claire expression de sa pensée la plus profonde. Dans la mesure où nous restons romantiques, nous vivons encore du vieux Scott. Ceux d'entre nous qui ne l'ont pas lu ou qui l'ont abandonné gardent sa marque. Celle-ci, je l'espère, ne s'effacera pas de sitôt.

Ce mot de romantisme ne doit pas nous épouvanter. D'excellents esprits le font aujourd'hui synonyme de peste noire. Comme il leur plaira. Pour ma part, j'ai passé l'âge où l'on s'excite pour ou contre un être de raison. Il y a romantisme et romantisme, ou plutôt il y a des romantiques innombrables, les uns malsains et les autres bienfaisants. Proscrire d'un seul décret tout romantisme, fulminer contre tous les romantiques, un catholique français, ou pour mieux dire un catholique, à mon gré, ne peut le faire sans se renier lui-même. Pour avoir été l'un des chefs principaux du romantisme, Walter Scott n'en reste pas moins la vivante contradiction de Rousseau. Relèvent directement de lui et notre Montalembert, et Newman, et Mansoni, enfin et surtout peut-être Mistral lui-même, les *Waverley novels* étant l'ébauche fruste de *Mireio* et de *Calendau*. Si cela est vrai, comme je vais essayer de le montrer, en faut-il davantage pour que nous gardions le culte de ce grand romantique, pour que nous fêtions aujourd'hui, avec une allégresse reconnaissante, le

[1] Dans les *Illusions perdues* que, par hasard, je viens de relire, il cite au moins trois fois W. Scott et une fois, pour comparer la Rebecca d'*Ivanhoe* aux créations de la littérature universelle, Angélique, Francesca, Alceste, Figaro, Don Quichotte.

[2] A la mort de Scott, en 1832, l'éditeur Gosselin évaluait à 1 500 000 le nombre de volumes de Scott (traduction Defauconpret) imprimés à Paris. Il y avait eu d'autres traductions. Du reste, le succès avait été si grand qu'on dut traduire alors, non pas seulement les romans et les poèmes, mais les œuvres complètes. Dans l'édition in-12 de Gosselin, la série se composait de 165 volumes.

[3] Un vol. in-12 (Emile Paul).

joyeux centenaire du premier de ses romans, *Waverley*, qui parut à Edimbourg le 7 juillet 1814.

A cette date, Walter Scott, un peu moins âgé que Chateaubriand (1768; 1771), avait quarante-trois ans. Homme de loi d'abord, comme son père, le Fairford de *Redgauntlet*, puis *sheriff* d'un comté et homme de plume, le tout malgré lui. Il était né pour l'action et, sans l'heureux accident qui le rendit boiteux dès sa première enfance, 1814 et 1815 l'auraient vu lieutenant de Wellington. Il ne s'est jamais consolé d'avoir manqué Waterloo. Du moins voulut-il, au lendemain de la victoire, se donner l'âpre joie de visiter le champ de bataille. Il a écrit tout un livre, *les Lettres de Paul*, sur ce pèlerinage rageur et enthousiaste. Ecrire, la seule façon pour lui de partager la vie des héros. Avant de s'éteindre dans l'office d'un procureur, l'étoile des Scott avait éclairé les éternelles querelles des clans écossais, les belles *razzias* sur la frontière et les conspirations jacobites. S'ils doivent travailler pour vivre, c'est que le bisaïeul de sir Walter, *Beardie*, comme on l'avait surnommé, s'était ruiné pour les Stuarts, perdant ses biens et ne gardant que sa barbe, qu'il ne voulut plus couper depuis le triomphe de l'usurpateur. *And lost his land, but kept his beard*. Race de francs-tireurs, de braconniers et de chefs arabes; race d'avoués avisés, prudents, laborieux, économes et foncièrement honnêtes; aventures et vie bourgeoise; poésie et gros bon sens, c'est tout Walter Scott. Prêtez-vous à lui : vous croirez d'abord qu'il va vous faire tourner la tête; vous sentirez bientôt qu'en vous amusant follement il vous a rendu plus sage. « Chez un honnête homme, a-t-il écrit, le sens commun finit toujours par avoir le dessus. »

Il avait épousé la fille d'un émigré, Charlotte Charpentier, — peut-être Julie Mannering, — délicate, rieuse, vaillante, mais sans fracas, française jusqu'au bout des ongles. Je ne saurais dire pourquoi, mais j'ai l'impression que lady Scott est restée jusqu'au bout un peu dépaysée dans cette rude Ecosse. Simple et d'une parfaite gentillesse, ces bonnes gens et son mari même la voyaient, je crois, princesse lointaine. On ne lui rendit pleinement justice que lorsqu'elle eut disparu. Son esprit effarouchait leur humour, sa façon de n'appuyer pas leur semblait frivolité. Il faut bien le dire, sir Walter n'avait pas un atome d'esprit. Ses grâces, quand il en fait, ses plaisanteries sont plus que massives. Il est chevaleresque, mais à l'ancienne mode et de son pays. Il a de profondes tendresses, qu'un orgueil farouche et stoïque n'arrive pas toujours à cacher, mais pas le moindre raffinement. Sauf les yeux, il n'a pas de sens. Son goût ne discerne rien; son oreille est

désespérément fausse; les pires odeurs ne l'atteignent pas. Ainsi, dans l'ordre moral, il y a des nuances qui lui échappent. D'ailleurs, incapable d'une bassesse, honnête jusqu'à l'héroïsme, puisqu'il s'est tué de travail à vouloir payer ses dettes.

Lorsqu'il publia *Waverley*, ses ballades et ses épopées lyriques l'avaient déjà rendu populaire[1]. On le tenait pour le plus grand poète anglais de l'époque. Byron ne lui avait pas encore enlevé le sceptre que d'ailleurs Walter Scott, moins fier de son génie que de ses aïeux, abandonna de la meilleure grâce du monde. Quant à ses deux autres rivaux, Coleridge et Wordsworth, ils ne devaient s'imposer que très lentement à l'admiration universelle[2]. Imaginez un Déroulède gothique et très supérieur, vous aurez Walter Scott poète. Ses vers se laissent lire aujourd'hui encore, faciles, brillants, entraînants comme une musique militaire, mais auprès des romans, ils ne comptent pas[3].

[1] Et *Waverley* et les romans qui suivirent, du moins jusqu'en 1827, parurent sans le nom de leur auteur. De là est venue l'habitude de désigner la série par le titre du premier volume. On dit, aujourd'hui encore, les *Waverley novels*.

[2] Shelley (1792) et Keats (1795) débutaient à peine ou n'avaient rien publié. *Queen Mab* est de 1813, les premiers vers de Keats ont paru en 1817. Tennyson (1809) et Browning (1812) venaient de naître. Il n'est pas inutile de rappeler que Keats — oui, Keats — admirait fort les bohémiennes tragiques de W. Scott.

[3] Quelques lecteurs, qui ne connaîtraient pas encore Walter Scott et qu'épouvanterait justement le nombre de ses romans, ne seront peut-être pas fâchés de trouver ici un essai de « direction » qui les dispense de tout lire et leur indique le plus exquis. Excluons d'abord les médiocres, qui ont presque tous leur mérite, mais qu'on peut réserver aux enthousiastes de Scott, soit : *le Nain*, *Peveril du Pic*, *le Monastère*, *Anne de Geierstein*, *les Eaux de Ronan*, *Robert de Paris*, *le Château périlleux*. Tous les enfants doivent connaître les trois romans gothiques, *Ivanhoe*, *le Talisman*, et *Quentin Durward*, livres admirables, le dernier surtout, mais qui répondent peut-être moins au goût des lettrés d'aujourd'hui. *Kenilworth*, *l'Abbé*, *Woodstock* (Elisabeth et Amy Robsart, Marie Stuart, Cromwell) sont aussi très beaux, mais leur charme a vieilli. Reste l'incomparable série écossaise qui ne contient que des merveilles. La voici d'après l'ordre chronologique des sujets : *La jolie fille de Perth* (l'Ecosse vers la fin du quatorzième siècle); tous les critiques ne mettent pas ce livre parmi les plus hauts chefs-d'œuvre de Scott; pour ma part, je le préfère à de plus fameux; *les Aventures de Nigel;* ici, nul doute n'est possible; *Histoire du temps de Montrose* (l'Ecosse et les highlands sous Charles Ier), encore une merveille, comme d'ailleurs tout ce qui suit : *la Fiancée de Lammermoor* (l'Ecosse vers 1669) ; c'était, je crois, le préféré de Swinburne et, en général, des modernes esthètes anglais; *les Puritains d'Ecosse* (*Old mortality*) répression des puritains sous Charles II, 1679); *le Pirate* (vie dans les Orcades vers 1724); les avis sont partagés sur celui-ci, très beau néanmoins : c'est l'œuvre d'un Loti primitif, jeune et joyeux; *la Prison*

*
* *

Walter Scott écrivait, — ou bien, quand il était malade, dictait — ses romans avec une rapidité vertigineuse. Nulle hésitation au sujet de la marche du récit; pour le style, nulle rature. Il ne met pas plus de temps à composer un volume que le plus actif des scribes n'en mettrait à le copier. Comment dire pourtant qu'il improvise, lorsqu'on songe à la préparation lointaine, aux trente années de recherches érudites et d'observations sur le vif, qui l'ont façonné à accomplir en se jouant de semblables tours de force. Elevé par une mère que passionnaient les traditions héroïques des clans écossais, il commence, tout enfant, à collectionner les chansons populaires que les marchands ambulants promènent dans leurs boîtes. Puis il va de village en village, recueillant les souvenirs, les légendes, les ballades, toutes les reliques du passé national. Une scène de l'*Antiquaire* nous le montre dans l'excitation de cette chasse, l'admirable chapitre où Oldbuck, fasciné soudain par un lambeau de ballade qu'il vient d'entendre, s'arrête net devant la hutte de la vieille Elspeth, fait taire ses compagnons, tire son carnet et attend fiévreusement que le chant reprenne. Ajoutez à cela une lecture insatiable, des recherches minutieuses sur les familles d'Ecosse, la connaissance théorique et pratique des lois du pays et une mémoire miraculeuse. A quarante ans, il possède l'Ecosse entière sur le bout du doigt, et comme très peu de savants possèdent leur petite ville ou leur province. D'un autre côté, cette science n'est pas seulement livresque. Scott ne s'isole pas dans le passé. L'Ecosse lui est tout autre chose qu'une bibliothèque ou un musée. Il a un furieux besoin d'aller, de courir. Galopant, tout ce qu'il rencontre augmente sa joie de vivre : un torrent comme une ruine, un berger comme un fantôme. Ses chevaux, ses chiens, ses paysans se mêlent naturellement au cortège des grandes ombres qu'il évoque. S'il écoute, ravi, la ballade de la vieille Elspeth, il ne regarde pas avec moins d'avidité la vieille Elspeth elle-même. Il sait l'histoire des anciennes maisons d'Edimbourg, mais il sait aussi les originaux vivants qui continuent cette histoire. Pour un livre qu'il a lu, vingt

d'Edimbourg (l'Ecosse vers 1737); sur ce livre et sur *les Puritains d'Ecosse,* il n'y a qu'une voix. Vient, ensuite, la grande trilogie jacobite, *Rob-Roy* (1715), *Waverley* (1745), *Redgauntlet* (1767) (origine, triomphe et écrasement définitif des conspirations en faveur des Stuarts).

Restent les deux romans dont l'action se passe à la fin du dix-huitième et au commencement du dix-neuvième siècles : *Guy Mannering* (vers 1790) et *l'Antiquaire* (1804) que tout le monde place au premier rang.

personnages en chair et en os qu'il a feuilletés indéfiniment, dont il retient les humeurs, les manies, les mots, jusqu'à l'accent même. Qu'il s'avise un jour d'écrire des romans, il n'aura qu'à choisir entre les mille visions qui l'ont enchanté depuis sa petite enfance. Il règne despotiquement sur deux mondes : le passé et le présent.

Des romans, mais Walter Scott en a fait depuis qu'il respire. Il avait reçu le don royal que la nature n'a pas réservé aux seuls écrivains, qu'elle prodigue même aux simples et qu'elle refuse ironiquement à la plupart des romanciers. Il a le génie du conte. Bien longtemps avant d'écrire *Waverley* et les romans qui suivirent, il avait raconté de vive voix ou ces histoires ou d'autres semblables à ses camarades de collège, à ses hôtes, à ses compagnons de chasse, de pêche ou de voyage. Quatre, cinq heures durant, une nuit entière parfois, il tenait son monde. Plus tard, il eut beau désavouer ses romans. Quiconque avait passé une soirée avec lui ne pouvait hésiter à le reconnaître. « Ou c'est vous, ou c'est le diable », lui disait un de ses amis.

Ces histoires, il sait à peine d'avance, souvent même il ignore tout à fait où elles doivent le conduire. Il s'abandonne à sa propre verve, aussi curieux que nous des surprises qui vont surgir. Le roman est pour lui une aventure, comme la chasse ou la guerre. Ne lui demandez pas un plan régulier, une progression savante, enfin ce que demandent les arts poétiques. Le génie du conte n'est pas contraire au génie dramatique, mais il ne se confond pas avec celui-ci. Rien ne ressemble moins à un roman de M. Bourget qu'un roman de Scott. Chez celui-ci, mille incidents qui s'accrochent les uns aux autres comme ils peuvent; chez celui-là, un ordre serré qui a tout prévu, qui préside à tout. A l'examiner du point de vue de l'intrigue centrale, tel roman de Scott, *Rob-Roy*, par exemple, ne tient pas debout. La trahison qu'il a imaginée pour précipiter la rencontre des principaux personnages est inintelligible. Personne ne s'y intéresse, personne ne la prend au sérieux. On est entraîné quand même. *Rob-Roy* n'en reste pas moins un chef-d'œuvre avec *Mannering* et *Redgauntlet*, un des trois préférés de l'admirable Stevenson. Ainsi, pour *La prison d'Edimbourg* et pour beaucoup d'autres. Scott n'ignore pas que tout cela est aussi mal charpenté que possible. Il avoue ingénument sa faute et il recommence de plus belle. A quoi bon s'acharnerait-il à faire mieux? Il ne veut que nous amuser et s'amuser lui-même. D'ailleurs, il ne pourrait pas se corriger. « Vous devriez au moins prendre le temps d'ordonner votre récit », se fait-il dire par un compère dans une de ses préfaces; à quoi il répond :

Ne touchez pas cette plaie. Croyez-moi, je n'ai pas été assez fou pour négliger les précautions ordinaires. A plusieurs reprises, j'ai tenté de jalonner géométriquement mes livres, de construire une fable qui se développât graduellement, qui suspendît savamment l'intérêt, piquât la curiosité, et enfin se dénouât par une catastrophe *sensationnelle*. Hélas, dès que je me mets à écrire, il semble qu'un lutin se pose sur les barbes de ma plume et me fait délaisser mon plan. Mes personnages, de plus en plus vivants, prennent un relief qui me fascine, mille rencontres nouvelles me viennent à l'esprit et, tout ébloui, je laisse dormir l'intrigue... Quand je tombe sur un caractère tel que le bailli Jarvie ou Dalgetty, mon imagination s'emballe, mon intelligence est en liesse, je ne résiste pas à ces nouveaux amis qui m'entraînent à des kilomètres de mon sujet, si bien qu'il me faut ensuite sauter par-dessus haies et fossés pour rallier le sujet... Si, pour obéir à vos conseils, je résiste à ces tentations, me voilà pataugeant dans l'ennui et la platitude... Plus d'entrain, plus de soleil, je suis un autre homme...

Il a bien choisi les exemples qu'il nous donne, Jarvie et Dalgetty, ces deux types immortels qui illuminent de leur présence et de leurs propos les romans où ils figurent, *Rob-Roy* et *Une histoire du temps de Montrose*. Le premier est un paisible banquier de Glascow; le second, un officier de fortune, qui vend son épée au plus offrant; tous les deux bavards comme Sancho, héroïques comme Don Quichotte. Ils ne se ressemblent, d'ailleurs, que par ces deux traits. Simple comparse, Jarvie ne paraît que dans la seconde moitié du volume, mais, dès lors, on ne peut plus se passer de lui. Quant au major Dalgetty, il envahit le roman dès la première page et dès lors ne le quitte plus, bousculant les autres personnages, accaparant l'intrigue pour lui tout seul. Très certainement, Walter Scott n'avait pas prévu ce désastre magnifique. Dans l'ébauche primitive, Dalgetty devait parader trois ou quatre fois, mais laisser le devant de la scène aux héros naturels du livre, à Montrose, aux chefs des clans rivaux. Mais, dès son apparition, le burlesque major a tellement réjoui son père que celui-ci n'a plus eu le courage de se séparer de lui. Ce parasite absorbe tout; il fait, à lui seul, tout le roman. Touchante faiblesse que Scott ne s'est permise qu'une fois et qui reste d'autant plus excusable que ce roman dépasse à peine les proportions d'une nouvelle. Dans le vaste cœur de sir Walter, il y a place pour tout un monde. Il se donne tour à tour à chacune de ses créatures et se laisse mener par elles. Reconnaissez le sir Walter qui ouvre son palais d'Abbotsford à l'Ecosse entière. Grands seigneurs, bardes populaires, basochiens d'Edimbourg, pêcheurs de saumon sont assis à la même table. Le plus humble a le droit de parler, de rire tout haut. Scott remplit les coupes, allume les verves. De l'arrière-arrière cousin de Robert Bruce ou d'un berger

poète, on ne sait où vont ses préférences. Tout ce qui vit, lutte, chante et fait tapage lui est également cher. Il en va de même dans ses œuvres où se heurtent, vivants, très vivants, rois, reines, lairds, highlanders, bandits, cavaliers, têtes-rondes, jardiniers, paysans, bohémiens, juges de paix, mendiants, contrebandiers, pirates, un peuple infini de personnages. Chacun d'eux l'occupe, l'amuse, l'émeut, le possède. Innombrable famille dispersée dans tous les milieux, à travers plus de quatre siècles. Un signe de lui les rassemble. La ronde s'ordonne aussitôt et le bruit commence. Les vitres d'Abbotsford flamboient et tremblent. C'est le jovial patriarche qui joue avec ses enfants. Les personnes sensées se bouchent les oreilles, les esthètes pâment de mépris. Montrons que cette fête joyeuse est réglée par la musique des sphères, que le magicien qui met tout ce monde en branle est le plus bienfaisant des sages.

*
* *

Tout romantisme professe une certaine dévotion envers le passé, dévotion qui est souvent accompagnée d'une certaine défiance envers le présent. Mais tous les romantiques ne donnent pas à cette défiance les mêmes raisons, à cette dévotion les mêmes objets. Il y a, de ce chef, un romantisme enfantin, un autre morbide, un troisième tonique. Aux uns, le passé n'est que décor ou bibelot ; aux autres, il est ruine et sainte poussière ; à d'autres enfin, clef de voûte et ciment. Il amuse ; il ravit et désespère ; il inspire et soutient. Les diverses attitudes romantiques envers le présent répètent les mêmes contrastes : ceux-ci le trouvent ennuyeux, ceux-là mauvais, les troisièmes, bon mais incomplet et ne se suffisant pas à soi-même. De ces trois romantismes, Walter Scott représente quelquefois le premier, mais plus habituellement le troisième ; il n'a rien, absolument rien de commun avec le second. Que les délicats me pardonnent ces vilains chiffres et ces termes dissertatifs : on n'est jamais trop lucide en de tels sujets.

Antiquaire, collectionneur, sir Walter aimait les vieilles choses jusqu'à la manie. Son Abbotsford, construit par lui, rivalise avec les châteaux du roi de Bavière et l'absurde Frigolet. Tours et tourelles ; toits blasonnés ; panneaux et plafonds pavoisés de moulages gothiques ; armes et plaids un peu partout. Tout est prêt pour un bal masqué ; on a le théâtre, on a les costumes. Ce même goût, quelque peu faux, paraît dans les romans. Moins, sans doute, beaucoup moins qu'on ne l'a dit, mais il y paraît. Certes, le joyeux et génial sir Walter n'aurait jamais écrit

Salammbô, ce livre mortel, mais il s'est complu trop souvent dans un romantisme inférieur qui se nourrit de l'écorce du passé et mélodramatise l'histoire. Trop de chevaliers qui ne sont que des armures, trop de manoirs compliqués. Ce travers inoffensif a, du reste, son bon côté et n'a pas servi que les brocanteurs. Ce sont, après tout, les fidèles de Walter Scott qui ont arrêté les ravages de la bande noire. Et puis, sait-on jamais exactement où finissent le décor et la lettre, où commencent le drame et l'esprit? Après Montalembert, après Courajod, les fils spirituels de Walter Scott s'appellent aujourd'hui André Hallays, Emile Mâle et André Michel.

Bien plus redoutables, d'autres romantiques aiment le passé, comme certaines veuves, dit-on, leur mari, parce qu'il n'est plus là. Leur adoration veut un cadavre. Ils rêvent, ils s'exaltent sur une tombe entre deux cyprès. Qu'un miracle ressuscite leur défunt, ils le prendront aussitôt en horreur et courront à une autre tombe. Le paradis qu'ils se créent n'a pas de plus haut mérite que d'être perdu. La portion de l'histoire que leur dévotion a choisie leur apparaît comme une île submergée que plus rien ne rattache à notre monde moderne. Le moyen âge fut cette île pour beaucoup des premiers romantiques. *Regrettez-vous ce temps?...* Puis on s'éprit de la *Renaissance* féconde en beaux crimes. L'honnête et paisible Taine y a cru. Puis la Grèce d'avant le Christ, qui parut, — Dieu sait à quelles enseignes! — le séjour du bonheur parfait. Ignorance, niaiserie, sans doute, mais aussi poison, levain d'anarchie. On est venu trop tard dans un monde trop vieux; on est exilé parmi les barbares. Que faire, sinon se réfugier dans le rêve, fuir l'action, maudire la vie?

Reste le romantisme de Walter Scott. Il adore le passé lui aussi, mais un passé toujours vivant qui nous baigne encore, qui fait la solidité du présent et sa noblesse, un passé que menacent les réformateurs à outrance et qu'il faut défendre contre eux. Armature morale, autrement vénérable que les pierres gothiques et plus résistante. Si nous le voulons, le temps n'aura pas de prise sur elle. Les plumes et les dentelles des « cavaliers » ne sont plus que poussière : Montrose vit encore sous un autre nom, il s'appelle sir Walter.

Les *Waverley novels* nous font en effet comme toucher du doigt la survivance du passé dans le présent, la continuité bienfaisante de l'histoire, l'indestructible chaîne qui relie nos existences d'aujourd'hui à celles d'autrefois. Taine — romantique au pire sens de ce mot en maints passages de sa *Littérature anglaise* — Taine n'a pas su comprendre ce romantisme conservateur de

Walter Scott : « Toutes ces peintures d'un passé lointain[1] sont fausses, dit-il; les coutumes, les paysages, les dehors sont seuls exacts; actions, discours, sentiments, tout le reste est civilisé, embelli, arrangé à la moderne. » C'est « à l'ancienne » qu'il fallait dire. « Civilisés », oui, les personnages de Scott le sont tous, mais par une tradition plusieurs fois séculaire; « embellis », oui encore, mais par le reflet du passé qui les auréole; « arrangés », mais de manière à mettre en relief ce qu'ils gardent encore des vieilles mœurs qui les ont faits ce qu'ils sont.

Rions tant qu'il nous plaira, écrit à ce propos un des maîtres de la critique anglaise, Leslie Stephen, rions de ses panoplies et de ses tourelles, il n'en reste pas moins que Scott nous a rendu le service immense de vivifier l'histoire. On répète communément qu'il nous a fait sentir le premier que les hommes du passé furent en leur temps des vivants tout comme nous. Oui, certes, mais il faut s'entendre. Son plus haut mérite, dirai-je, a moins été de nous montrer le passé tel qu'il était quand il était le présent, que de nous le montrer encore présent. Ses preux, ses croisés ne sont après tout que des mannequins, il ne paraît créateur magnifique et conteur sans pareil que lorsqu'il ressuscite (sous les habits d'autrefois) ses propres contemporains. Et cette remarque ne contredit pas la première, car l'originalité de Scott fut de démêler clairement, dans la formation de ces caractères qu'il aimait tant et qu'il a si bien décrits, le travail d'une longue évolution historique. Tout, dans ce pays qu'il exalte, se rattache par des racines visibles et continues à l'ancienne Ecosse..., tous ces personnages portent la marque pittoresque de leurs origines lointaines. Là est le charme dont il les voit revêtus. Lorsque Fielding décrit les gentilshommes campagnards ou les avocats du dix-huitième siècle, pas un des traits qu'il emploie ne laisse voir que l'auteur s'avise qu'il y ait eu jadis un dix-septième, et encore moins un seizième siècle. Scott, au contraire, ne peut évoquer un caractère sans lui assigner sa place dans l'organisme social qui n'a pas cessé de croître depuis l'aube de l'histoire[2].

Fortes remarques, et qui, pour le dire en passant, nous font saisir une des différences essentielles entre l'esprit classique et e romantique, l'auteur de *Tom Jones* étant un classique pur, comme chacun sait.

[1] Taine parle toujours comme si tous les romans de Scott nous transportaient à l'époque gothique. C'est encore le contraire qui est le vrai. Sauf *La jolie fille de Perth* et *Nigel*, tous les chefs-d'œuvre de la série restent dans les limites d'une période que Scott a pu connaître, ou directement, ou du moins par le témoignage des acteurs eux-mêmes. S'imaginer que la plupart des *Waverley novels* appartiennent à la catégorie des restaurations historiques, en d'autres termes que *Waverley*, *Rob-Roy*, *Redgauntlet* et les autres ressemblent à *Notre-Dame de Paris*, on ne peut guère se tromper plus lourdement. Taine ne va pas tout à fait si lo in mais de peu s'en faut.

[2] *Hours in a library*, t. Ier; je traduis librement ce passage, mais en lui laissant sa lucide rudesse.

Tout ceci revient à dire que Walter Scott a écrit, en vingt volumes, le roman, l'épopée de la tradition. Le sublime Burke venait d'annexer à la philosophie de la politique et de l'histoire ces terres presque nouvelles. Sir Walter a illustré de vignettes romantiques les discours et les pamphlets de Burke, ouvrant ainsi la voie à Manzoni, à Mistral, à Paul Bourget, à Barrès. « Burke, écrit encore Leslie Stephen, dénonçait au nom de la prescription les *a priori*, les raisonnements abstraits de la Révolution française. Il soutenait que sans le contrefort d'une foi séculaire, d'un ordre traditionnel, c'en était fait de l'heureux fonctionnement de toute société humaine. Scott n'était alors qu'un jeune homme (en 1792, il avait vingt ans); ce qu'il fera plus tard sera justement de montrer, par des exemples concrets et par de vives peintures, le prix et la beauté d'un ensemble organique de traditions. » Non pas qu'il prêche jamais. Il en est bien incapable. Il ne veut que s'amuser et nous amuser. Le puritain Carlyle lui reproche aigrement de n'avoir pas eu de « message ». A d'autres, à Burke, à Joseph de Maistre, à Bonald, de formuler didactiquement ce message. Il suffit que ces romans respirent le respect, l'amour du passé et qu'ils nous imprègnent insensiblement du culte de la tradition. Soyez sûrs, du reste, qu'une pensée très réfléchie, qu'une observation très aiguë président à ces jeux. Ainsi, comme il le dit lui-même dans la préface de l'*Antiquaire*, il va « chercher ses personnages dans ces classes de la société qui sont les dernières à se transformer sous l'influence de la culture générale et à perdre leur ancienne originalité », le monde de la basoche, par exemple, les sectaires, les paysans, les petites gens. Aussi bien, s'il avait présenté sa doctrine sous une forme abstraite et agressive, Scott aurait-il certainement passé la mesure et suscité au moins autant de contradicteurs que de disciples. Tory farouche, immuable, il aurait anathématisé pêle-mêle le bien et le mal de l'ordre nouveau, exorcisé tout progrès, condamné toute tentative de réforme, affirmé que tout allait pour le mieux dans la meilleure des Ecosses, faussé par des négations ridicules la sagesse essentielle de sa doctrine positive. La frivolité même de son œuvre qu'il jugea toujours frivole, la joie de conter pour conter, de peindre pour peindre le sauvent de ces outrances. Nous n'avons pas affaire à un doctrinaire mais simplement à un romancier. Ce n'est pas un avocat du passé que nous entendons, c'est le passé lui-même qui plaide sa propre cause et sans incriminer le présent ou le futur qu'il ne connaît pas encore. Il plaide, non, il se montre à nous ressuscité par l'imagination de son peintre, réchauffé par sa tendresse, le passé, le meilleur passé, celui qui, lentement

purifié de ses tares, délesté de ses œuvres mortes, anime encore le présent et sourit à l'avenir.

*
* *

Pour me donner l'air profond, je devrais dire ici que Scott fut anti-individualiste, mais j'avoue à ma honte que je n'entends pas ce grand mot. On lui donne décidément trop de sens. Disons simplement que si la plupart des romanciers écrivent le roman de l'individu, Walter Scott ne s'intéresse jamais qu'au roman de la foule — de la foule ordonnée et, par suite, heureuse. Livrer ses intimes secrets au public, cette seule pensée l'aurait glacé d'horreur. Il ne se raconte, ne s'analyse jamais dans ses romans. On peut le reconnaître dans les scènes comiques de l'*Antiquaire* où il a peint, en les grossissant, quelques-unes de ses manies. L'antiquaire tempête dans son ménage, il assomme son neveu de la même plaisanterie, il « sent le romain » partout comme le fameux personnage de Labiche. Ce n'est pas là faire de soi-même le centre du monde. Du reste il n'y a pas, à proprement parler, de héros dans ses romans, les deux marionnettes auxquelles il confie ce rôle — l'amoureux et l'amoureuse — n'ayant pas d'autre mission que d'attirer dans leur orbite le plus de personnages possible. Alouettes en cage qui invitent leurs frères et sœurs à venir plus près du fusil. Le chasseur ne perd pas son temps à les regarder. De savants critiques regrettent et ne parviennent pas à s'expliquer la cruelle indifférence que Scott manifeste à l'endroit du jeune premier et de l'héroïne. Quoi de plus simple? Waverley finira-t-il par épouser Rose Bradwardine, ce menu problème, d'ordre strictement privé, ne passionne que les deux intéressés. La formule du roman exige une aventure de ce genre. L'auteur subit en bâillant cette dure loi. Son attention est ailleurs. Rose a pour père un des derniers représentants de la féodalité écossaise. Homme d'affaires, serviteurs, fermiers, la « maison » des Bradwardine renferme quantité d'originaux. Quant à Waverley, *per fas et nefas*, il rencontrera Charles-Edouard, le prétendant. Faisons grâce à ces amoureux qui nous révèlent tout un monde et marions-les. C'est ainsi que Walter Scott nous arrache à la contemplation de nous-mêmes, au souci exclusif de nos chétives personnes et à la fascination du fait-divers. Il ne cultive pas en nous l'égoïsme de la joie, ni celui de la douleur, ni celui de l'intérêt. Ses personnages vivent à portes ouvertes, plus souvent sur la place que chez eux. Même chez eux, le dehors, la cité, le pays les atteignent et les occupent encore. Chacun pour tous et tous pour chacun. Des individus, certes, mais, si l'on peut

ainsi parler, en fonction de la vie publique. Scott, a dit excellemment R. Hutton, fait de chacun de ses lecteurs un homme public. La plupart des romanciers, au contraire, nous isolent, nous bloquent entre cour et jardin. Le salon au lieu de la place. Heureux quand le salon leur suffit!

Il aime à rassembler dans une seule fresque, à suspendre aux oscillations d'une seule crise, les êtres les plus divers. Les gradations, l'ondoiement, les cadres sociaux de l'ancien monde séduisent son imagination et satisfont son esprit. Comme Shakespeare, il aime cet ordre sévère, assoupli par l'humanité de presque tous, modéré par l'humour et les chansons de quelques-uns. La remarque n'est pas de moi, mais du noble et perçant esprit à qui nous devons un livre classique sur la *constitution anglaise*. Scott, écrit Bagehot, « résiste à la démocratie, parce que celle-ci promet de détruire ce beau tableau, nivelant princes et laboureurs sous une égalité commune, remplaçant par une rigidité géométrique les développements irréguliers et pittoresques des siècles, substituant à une vie débordante et « géniale » la symétrie d'un mécanisme inanimé ».

Entendez bien ce discours. La poésie dont il est ici question se marie à l'expérience d'un historien très réaliste, à la philosophie un peu courte, mais prudente, d'un paysan. Le poète sent le pittoresque de la charrue médiévale; le paysan se défie de la solidité de la nouvelle; l'historien prévoit l'intérim confus, bouleversant, qui doit fatalement régner entre la disparition des anciennes méthodes et le triomphe définitif des réformateurs; il songe aussi aux précieux vestiges que balaiera ce triomphe. Un tiens vaut mieux... Le cheval borgne et l'aveugle... On sait ce que l'on a... Ce qui a tenu longtemps était bon ou du moins l'était devenu. Des abus eux-mêmes on avait fini par tirer parti. Nous connaissons le bon et le pire de l'ordre ancien; nous jouissons des avantages qu'il nous assure; pour les désagréments, notre souplesse, nos ruses, notre résignation atavique nous aident, soit à les subir allègrement, soit à les tourner. Scott n'en dit pas si long, mais cette doctrine enveloppe ses romans comme une atmosphère. A le lire, on reste persuadé que, malgré d'affreuses misères, la vie d'autrefois était foncièrement bonne. Un lecteur de quinze ans voudrait revivre cette vie; plus âgé, l'on compare mélancoliquement l'ancien édifice, bâti par les siècles, aux abris provisoires qui l'ont remplacé; on ne regrette pas le bloc du prétendu bon vieux temps, qui ne valait pas mieux que le nôtre, mais on regrette plus d'une de ses pierres, la force qui les soulevait toutes et le ciment spirituel qui les rassemblait.

De ce point de vue, que l'on prenne, par exemple, *La Jolie fille de Perth*, ce livre délicieux qui ressuscite la hiérarchie féodale en Ecosse vers l'aube des temps modernes; le roi, les seigneurs, l'Eglise, les bourgeois, le menu peuple. Des moindres détails du livre se dégage une impression de solidité et d'harmonie. Les temps sont durs, le roi débile et les barons insolents. Les clans tumultueux des highlanders s'agitent sur la frontière. A ces dangers et à ces puissances tient tête la robuste communauté des bourgeois et des grands marchands qui conduisent à leur gré la bonne ville. Celle-ci, moins esclave, moins inerte que nos sous-préfectures, a son orgueil, ses privilèges, ses moyens de défense. On ne l'injurie pas impunément : quand elle murmure, le roi ne hausse pas les épaules; au besoin, elle dispose d'un baron voisin auquel elle paie tribut et qui se bat pour elle, mais sa vraie force est en elle-même et dans cet ensemble de traditions qui fait d'elle comme une personne. C'est une vieille mère qui sait le nom de tous ses enfants; elle flatte le génie des uns, raille doucement les ridicules des autres et les garde tous serrés autour d'elle. Qu'un seul d'entre eux soit menacé, elle appelle tous les autres au secours de leur frère. Sage, lente, dure aux mécontents, aux réformateurs pressés et bavards, elle n'est pas immobile, elle se prête avec souplesse au travail silencieux qui se fait en elle, à l'imperceptible croissance qui la transforme sans la déchirer.

L'évocation de Louis XI dans *Quentin Durward* n'est pas moins stimulante et rassérénante. La poésie de Scott se hérisse contre ce roi mal vêtu, sordide, sournois et méchant qui a précipité la ruine du monde chevaleresque : sa raison s'incline devant lui, parce qu'il est l'autorité prévoyante, aux vastes desseins et maîtresse d'elle-même. Il déteste Louis XI, mais il lui sacrifie sans pitié Charles le Téméraire. C'est une joie sensible pour sir Walter que de voir le duc de Bourgogne contraint par le protocole traditionnel et symbolique à plier le genou devant son suzerain, — la même joie qu'il trouve dans la vie réelle à s'effacer devant le tout jeune duc de Buccleugh, le chef de son clan. A vingt reprises, le Louis XI du roman dépouille sa peau de renard et se montre roi. Chose curieuse et bien significative, les introductions historiques de *Quentin Durward* traitent Louis XI beaucoup plus durement que ne le fait le roman lui-même. Scott ne garde la juste mesure que lorsqu'il s'abandonne à son génie de conteur.

Son attitude envers les Stuarts déchus s'inspire des mêmes idées et les traduit d'une manière touchante. Il est jacobite et il ne l'est pas. Depuis son enfance, il garde dans sa chambre à coucher l'image du dernier prétendant, de son « bonnie prince

Charlie », le héros de *Waverley* et de *Redgauntlet*. Mais le même Scott aurait voulu placer parmi ses reliques le verre qu'avaient effleuré les lèvres — de qui, juste ciel! — du roi George IV. On sait que, par malheur, sir Walter, ayant mis le verre dans sa poche, au sortir de l'audience royale, trouve chez lui le poète Crabbe. On s'assoit; on cause; quand on se relève, le verre était en morceaux. Le seul nom des Stuarts mettait son imagination en fête et faisait battre son cœur, mais sa raison condamnait sévèrement tant de folles aventures, tout un pays ruiné si longtemps par la guerre civile et pour une cause perdue. Tous ces romans sur ces guerres sont des merveilles d'équilibre entre le rêve et le réel, l'esprit chevaleresque et le positif. Jacobite néanmoins de tête et de cœur, si, par jacobitisme, il faut entendre le loyalisme héroïque. « La race des jacobites a disparu, écrit-il, vers la fin de *Waverley* et, avec elle, sans aucun doute, d'absurdes préjugés politiques : mais ont aussi disparu les vivants exemples d'une fidélité désintéressée aux principes de loyauté que ces hommes avaient appris de leurs pères et des vieilles vertus écossaises : la foi, l'hospitalité, le courage et l'honneur. » Voilà le passé qui ne devrait pas mourir. Il n'y a plus de Stuarts et, s'il y en avait encore, nous ne bouleverserions pas le pays pour leur rendre un trône : soyons les jacobites du roi d'Angleterre et que notre « bonnie prince Charlie » revive pour nous sous les traits de George IV [1]. Allons plus loin, appliquons les mêmes principes à l'examen du problème des églises. Scott n'y a presque pas songé, mais ses disciples l'ont fait pour lui. Ressusciter dans l'anglicanisme le plus de passé catholique possible, le mouvement d'Oxford, à ses débuts, ne voulait pas autre chose. Catholiques sans le Pape, comme Scott jacobite sans les Stuarts, telle était bien leur devise. Puis ils s'aperçurent qu'en matière religieuse de semblables compromis n'étaient pas acceptables. Les conversions commencèrent. Trente ans après l'apparition de *Waverley* (1814-1845), Newman renonçait à catholiciser l'anglicanisme et ren-

[1] Les critiques libéraux, Hutton, par exemple, ne pardonnent pas à Walter Scott l'espèce de culte qu'il avait voué à la personne du roi George. Celui-ci était certainement peu recommandable, pour ne rien dire de plus. Scott le *jacobitisait*. C'était son chef. Aucun snobisme dans cette attitude, mais parfois quelque ridicule. C'est ainsi que sir Walter eut l'idée baroque d'exhiber dans les rues d'Edimbourg le rougeoyant et corpulent George IV affublé du costume national. Imaginez tel de nos présidents en *highlander*. Ce fut prodigieusement bouffon, mais Scott voyait gros et fut très ému. C'est alors qu'il obtint le verre du roi. On sait que l'édition définitive des *Waverley novels* est dédiée à George IV et que le premier titre de noblesse conféré par ce prince, lors de son accession au trône, fut pour Walter Scott.

trait dans la vieille Eglise. Lorsque, plus tard, il racontera cette histoire mémorable, il placera les romans de Walter Scott parmi les livres qui lui ont montré le chemin de Rome[1].

*
* *

Scott nous présente, dans *La jolie fille de Perth*, un réformateur d'avant la Réforme, le P. Clément. Ce Wicleff bégayant et naïf est bien curieux, mais plus curieux encore l'embarras du romancier en présence du personnage. Protestant, Scott se devait d'exalter le novateur. Il ne manque pas à ce devoir, mais il le remplit sans conviction et sans joie. Il a peu de sympathie pour un téméraire qui rêve de renverser l'ordre établi. Pour lui-même et pour l'Ecosse, il accepte bien la Réforme protestante, mais patinée par les siècles. Bourgeois de Perth en 1400, il aurait exilé, brûlé peut-être le P. Clément. On trouverait vingt autres exemples du même esprit dans l'œuvre de Scott. Qu'il s'agisse de religion, de politique ou de n'importe quel autre objet, tout changement brusque l'inquiète ou l'épouvante, excite sa verve moqueuse, sa colère ou sa pitié. Qu'on s'étonne, après cela, que les hommes d'Etat de l'ancienne école — je ne parle pas de M. Lloyd George — aient marqué tant de faveur à ses romans. Dans le *Pirate*, il raille indéfiniment un nigaud qu'il a baptisé Triptolemus et qui est allé prêcher aux Arcadiens de nouvelles méthodes agricoles. Ailleurs, il condamne les réjouissances publiques que la politique trop pressée de Charles II impose par la force aux puritains d'Ecosse. Scott est exactement le contraire d'un puritain, mais il trouve ridicule et dangereux que l'on prétende transformer à coup de décrets l'humeur et les habitudes d'un peuple.

[1] Peu mystique, très amoureux de la vie présente, d'ailleurs sérieusement religieux, Scott ne savait pas bien lui-même ce qu'il pensait de l'Eglise. Sur ce point encore, ses romans ne s'accordent pas toujours avec ses autres écrits (lettres et journal). Il y a, dans les romans, nombre de passages plus ou moins hostiles, nombre d'autres qui témoignent à l'Eglise et du respect et même de la tendresse. A cette époque, cela n'était pas commun. Les autres écrivains populaires ignorent tout à fait le catholicisme ou ne parlent de Rome que pour la salir. Voilà pour l'historien et le poète. Quant à l'homme politique, il a d'autres sentiments. Gallican, si l'on peut dire, plutôt que protestant, Scott redoute et déteste la puissance politique de Rome, qui lui paraît une menace constante pour l'indépendance du Royaume Uni. Tory dans les moelles, et exaspéré par le progrès de la propagande libérale, il va jusqu'à dire que peut-être il n'aurait pas voté la révocation des lois pénales. Quoi qu'il en soit, Hutton, — bon juge et qui n'était pas des nôtres, — conjecture que Walter Scott, s'il eût vécu jusqu'en 1845, aurait vraisemblablement suivi l'exemple de Newman. D'autres (Borrow dans *Lavengro*) font de lui un instrument des Jésuites ..

Tous ses romans sur les highlands montrent les effets désastreux de la civilisation foudroyante que la métropole s'est flattée de faire accepter à des tribus presque sauvages. « Il ne faut corriger les vieux abus qu'avec précaution », écrit-il dans *Guy Mannering* et la première partie du roman prouve la sagesse de cette maxime. Humain, indolent, débonnaire, fermant les yeux aux menus délits de ses villageois, le baron d'Ellangovan, ayant été promu sur le tard aux honneurs de l'administration provinciale, se prend tout à coup d'un furieux zèle pour l'application minutieuse et immédiate des moindres règlements de police. Il répare la clôture de son parc, rendez-vous séculaire de la jeunesse du village et de chétifs maraudeurs ; il stimule la somnolence de ses gardes ; il traque les braconniers et saisit les marchandises de contrebande ; il envoie les mendiants au *workhouse ;* il expulse d'honnêtes bohémiens qui, de père en fils, avaient pris racine dans ce paradis. La veille, roi d'Yvetot ; aujourd'hui, Bonaparte ; mal lui en prend, à lui et aux siens. Le mécontentement est partout. Tout ce petit monde, qui se serait fait tuer pour la maison d'Ellangovan, se détache d'elle. Des crimes ténébreux succèdent aux abus innocents qui, du moins, ne fuyaient pas la lumière. La terrible et splendide malédiction lancée au réformateur par la bohémienne Meg Merrilies — *Ride your ways*, *laird of Ellangovan* — merveilleux passage, mais intraduisible, s'accomplit de point en point. Tant il est vrai qu'il n'est pire désordre qu'un ordre soudain et violent.

Nous l'avons déjà dit, mais l'on ne saurait trop le redire, l'auteur des *Waverley novels* traduit dramatiquement et met ainsi à la portée des plus humbles intelligences les fameuses *Réflexions sur la Révolution française.* « Si quelque grand changement doit se produire dans les affaires humaines, écrivait Burke, les esprits s'y trouveront adaptés ; l'opinion commune et les sentiments seront allés depuis longtemps dans ce sens : craintes, espérances, tout secondera le mouvement. Quant aux retardataires obstinés, ils paraîtront moins s'opposer à de simples projets humains qu'aux décrets de la Providence elle-même. Résister à l'élan général sera faire preuve, non pas de résolution et de fermeté, mais d'un entêtement funeste ». En d'autres termes, le monde change et progresse, mais comme les arbres grandissent, insensiblement. Les véritables réformes, les seules utiles, durables et inoffensives, sont celles vers lesquelles la communauté s'est acheminée, sans le savoir, depuis de longues années. Nul fracas ne signale, nulle inquiète surprise ne suit leur achèvement. Newman disait des hérétiques que leur première faute a été de manquer de patience.

Ainsi de tous les révolutionnaires : ils sont trop pressés.

Scott a une façon très originale et très amusante de propager cette doctrine. Il ne s'adresse pas directement à notre esprit, il ne disserte pas sur les conditions du progrès, mais il crée, il cultive en nous une imagination et une sensibilité rétrogrades, si je puis ainsi parler : il nous brouille avec les agités et les trépidants ; il nous gagne aux délices d'une bienheureuse et pittoresque routine. Façonné par ce romancier qui nous pétrit comme il le veut, on se prend d'amitié pour tous les réfractaires, pour tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, mettent leurs bâtons dans les roues trop rapides de la civilisation moderne : on les applaudit, on leur donne, à la dérobée, un coup de main ; on se met bientôt résolument à faire comme eux, autant, du moins, que le Décalogue nous le permet.

Mendiants homériques, folles et bohémiennes, chefs highlanders, il me faudrait trente pages pour célébrer dignement les outlaws, les parias de Walter Scott et l'opulente famille de ses excentriques. Qu'il nous suffise de définir en deux mots la fonction sociale que le romantisme conservateur attribue à ces personnages. Le romantisme anarchique les utilise lui aussi, mais à sa façon. Celui-ci les détache de l'histoire et les replonge, pour ainsi parler, dans l'humanité abstraite ; il les dresse contre la société et les traditions, il humilie à leurs pieds les puissances établies : il en fait des héros d'avant-garde, les porte-enseigne du progrès, les rois de demain. Scott, au contraire, nous présente ces mêmes héros comme autant de retardataires, témoins de l'ordre ancien qui se les était lentement assimilés et qui, moins géométrique, moins implacable et plus sage que le moderne, les faisait servir au bien commun. Ce qu'ils gardent d'excellent, ce n'est pas l'humanité en soi qui le leur a légué, c'est la civilisation elle-même. Pour avoir librement maraudé pendant un demi-siècle sur les terres hospitalières des Ellangovan, la bohémienne Meg Merrilies a pris une âme féodale : elle veille sur le dernier rejeton de la noble race comme une lionne sur ses petits ; elle lui sacrifie le trésor et l'indépendance même de sa propre tribu ; elle meurt pour lui. Prédestinés, non pas à régner, mais à disparaître, ces survivants du passé gênent heureusement la folle ardeur qui pousse les théoriciens libéraux à tout niveler : ils pèsent de tout leur poids sur les derniers chariots de la caravane et empêchent le train de courir ; en défendant, *per fas et nefas*, leurs privilèges séculaires, ils défendent du même coup d'autres privilèges moins équivoques et plus bienfaisants. Edie Ochiltree, le mendiant de l'*Antiquaire*, donne la main au vieux Monkbarns, ce tory indomp-

table. A eux deux, ils n'arrêteront certes pas, mais ils suspendront pour un temps le triomphe des libéraux. Rob-Roy ne serait, pour un homme d'aujourd'hui et pour Walter Scott lui-même, qu'un pur et simple bandit; si nous le tenions, nous l'enfermerions en lieu sûr. Scott, sous les traits du bailli Jarvie, ouvre à cet outlaw les portes de la prison, va le visiter amicalement dans son repaire et, sans trop l'avouer, est très fier d'avoir pour cousin ce terrible homme qui donne tant de fil à retordre aux armées du roi d'Angleterre. Scott n'approuve pas la rébellion des Highlands, mais il n'approuve pas davantage la brusque réforme que la métropole veut leur imposer : il n'est pas fâché que l'Ecosse vaincue harcèle ses vainqueurs et dispute aux bureaux de Londres ses propres libertés, ses mœurs, sa langue, ses traditions, en un mot, dix siècles d'histoire.

A ces retardataires tumultueux s'ajoutent des recrues inoffensives qui n'ont rien à démêler avec la police et au premier rang desquelles figurent ce qu'on appelle communément les *bores* de Walter Scott. A peu d'exception près, chacun des *Waverley novels* a son *bore*, et de belle taille, soit, par exemple, le major Dalgetty, que nous connaissons déjà, le baron Bradwardine dans *Waverley* et Monkbarns dans l'*Antiquaire*. *Bore* n'a pas d'équivalent en français classique. *Ennuyeux* manque de l'énergie et de la couleur nécessaires. Le *petit Larousse* risque un terme, encore trop pâle, mais plus expressif. « Raseur, euse, dit-il bravement, personne qui rase; *pop.*, personne ennuyeuse. » Gardons *bore*, faute de mieux, et substituons-lui mentalement le mot de Larousse, qui ne nous est pas permis. L'espèce est assez connue, le *boredoom*, royaume des *bores*, ayant des représentants officiels dans toutes les villes du monde civilisé. Tout pédant n'est pas un *bore*, car il y a des pédants silencieux, mais beaucoup de *bores*, et presque tous ceux de Walter Scott, sont pédants et citent des bribes de latin à perte de souffle. Ils ont d'autres cordes à leur arc. Comme leurs frères français, ils recommencent indéfiniment la même anecdote qu'ils trouvent férocement le moyen d'accrocher partout. Sangsues inconscientes la plupart du temps, mais aussi quelquefois bourreaux volontaires et dégustant le supplice qu'ils imposent. L'antiquaire est de ceux-ci. Ayant trouvé un bon mot contre son neveu, il en persécute sans relâche ce pauvre garçon. La scie est, me dit-on, le symbole de ce genre de plaisanterie. De quel droit et comment faire entrer dans un roman des êtres dont le propre est d'ennuyer jusqu'à l'exaspération quiconque les approche? Aristote a répondu de haut à la question lorsqu'il parle de cette mystérieuse *purification* que doit amener

la tragédie. Présenté par un artiste, le *bore* ne produit pas sur nous l'infaillible et désastreux effet qu'il produirait dans la vie réelle. Il doit nous amuser en assommant ses victimes. Il n'est *bore* que pour celles-ci. Dès qu'il le devient aussi pour nous — et cela arrive quelquefois dans les *Waverley novels* — l'effet est manqué. Walter Scott, du reste, si je l'entends bien, ne se contente pas du plaisir éphémère que nous procure le spectacle de la souffrance d'autrui, il veut nous former à goûter les *bores* en eux-mêmes, à reconnaître l'importance de leur mission sociale, à profiter personnellement, jusques et surtout dans la vie réelle, des services qu'ils sont appelés à nous rendre. Le *bore* n'admet pas que l'on soit jamais pressé; voilà pour calmer la trépidation moderne. Au lieu de vous débattre sous leur étreinte, laissez-vous, au contraire, pénétrer par l'atmosphère de paix, d'heureuse inertie qui les entoure. Ils parlent plus qu'ils ne vivent : prêtez-vous à la contagion fébrifuge de leur radotage. Abritez-vous derrière ce rempart d'anecdotes et de bons mots surannés qu'ils opposent aux murmures troublants du progrès. Vous frémissez à l'astucieuse transition qui vous annonce le retour imminent de cette histoire cent fois entendue, ennemi que vous êtes de votre plaisir! Savourez, au contraire, la joie de voir reparaître, un à un, les mêmes mots, comme de vieux amis, comme les personnages d'une ancienne horloge. S'il vous faut du frisson, donnez-vous l'angoisse d'attendre en vain que l'un au moins de ces mots se déplace, que saint Paul sorte avant saint Pierre. Encore est-ce là trop de perversité. Eh! quoi? le retour quotidien de l'aube matinale ne paraît-il pas plus rafraîchissant que l'espoir toujours malfaisant, toujours déçu de quelque aventure qui ferait cesser la routine essentielle de l'histoire humaine. Après tout, semblables au Pierrot de Molière, s'ils nous disent toujours la même chose c'est que c'est toujours la même chose. Aimez, aimez donc les *bores*, apprenez du plus remuant des hommes et du plus amusant des romanciers la méthode et les avantages d'une bonne cure d'ennui.

Vient enfin le bataillon sacré, conduit par le bailli Jarvie de *Rob-Roy* et le fermier Dandie Dinmont de *Guy Mannering*, les bourgeois et les marchands des *Waverley novels*, les serviteurs, les servantes et les gens de la campagne. Pas un seul *bore* parmi eux et très peu d'indisciplinés. Ils ne se révoltent pas contre le progrès, ils l'ignorent plutôt et vivent heureux dans cette ignorance, opposant à la fureur réformatrice leur humour et leur joviale immobilité. Le jardinier André Fairservice, — dans *Rob-Roy*, — une sorte de Sganarelle celtique, a formulé en quelques

mots la saine et robuste philosophie de cette incomparable famille. « Voici vingt-cinq ans, dit-il, que je veux quitter ma place, mais quand l'heure vient de donner congé, il y a toujours quelque chose à semer que je voudrais voir semé, quelque chose à faucher que je voudrais voir fauché, quelque chose à mûrir que je voudrais voir mûr. Bref, d'un bout de l'année à l'autre, toujours quelque nouvelle raison de ne pas changer de maître. Je vous dirais bien que, pour sûr, je vais quitter à la Chandeleur; mais il y a vingt-quatre ans que je le dis et, avec tout ça, je suis encore là à remuer mon terreau. » Beau passage, digne de Shakespeare, et lourd de sagesse. Walter Scott est presque toujours ainsi quand il fait parler ses paysans.

Enfin, pour que rien ne manque aux doctrines du romantisme conservateur, plusieurs des *Waverley novels*, et entre tous les *Aventures de Nigel*, nous font suivre la dégradation progressive des déracinés. Rien n'est nouveau sous le soleil, pas même nos maladies sociales d'aujourd'hui. Après tout, que racontent les *Mémoires* de Saint-Simon, sinon l'histoire de quelques centaines de déracinés? Déséquilibré, dès avant sa naissance, le fils de Marie Stuart, Jacques Ier d'Angleterre, même s'il était resté dans sa pauvre Ecosse, n'aurait jamais fait qu'un roi médiocre. Londres a fini de le gâter. C'est un clown, c'est un bouffon couronné. Autour de lui se flétrit la fleur de la chevalerie écossaise, cette noblesse qui s'est ruée sur les traces de son roi pour avoir une part de la curée. Déracinés, eux aussi, le major Dalgetty, et les gardes écossais de Louis XI, dans *Quentin Durward*.

Gentilshommes ruinés, coureurs d'aventures, « militaristes » et « sans-patrie », qui vendent leur vie aux enchères, Scott ne leur ménage pas sa tendresse. Il les aime pour leur courage, pour la fidélité canine qu'ils ont vouée à leurs maîtres du moment, pour les défauts innocents et les ridicules dont leur race les a marqués. Il les méprise néanmoins et ne songe aucunement à dissimuler leur bassesse indélébile. Goinfre, vantard, ivrogne, Dalgetty paraîtrait insupportable s'il ne restait pas le plus authentique des héros. Le Balafré et les autres archers de Louis XI ne valent pas mieux. D'une très noble nature, mais vicié par l'existence lamentable qu'il mène depuis cinquante ans, leur chef, l'admirable Crawford, serait à sa place dans la galerie militaire de Courteline. Bêtes de proie, loques avinées que la trompette réveille et que le sublime transfigure entre deux orgies. L'auteur de *Waverley* leur oppose son vieux Bradwardine, aussi pédant que Dalgetty et plus radoteur, cocasse, buveur insigne, mais, en dépit de tout, docile aux voix de sa terre et aux souvenirs de ses ancêtres. Loyal ser-

viteur qui a bien défendu la tradition, ses vassaux l'adorent et il force le respect de ses adversaires. Il faut que Scott l'ait chéri particulièrement, puisque c'est à lui qu'il a confié l'oraison funèbre du jacobitisme. La scène ne peut se résumer en quelques mots. Bradwardine, vaincu, contemple, avec une sérénité magnifique, les ruines fumantes de sa maison. « C'est bien le cas de le dire, avec Virgilius Maro : *Fuimus Troes*. Et voilà la fin d'une vieille chanson. Mais les maisons, et les familles, et nous-mêmes, nous avons tenu bon assez longtemps, lorsque nous tombons avec honneur. » Son jargon est intraduisible, mais Scott n'a rien écrit de plus beau.

*
* *

J'aurais donné une idée absolument inexacte du romantisme conservateur si je laissais quelques lecteurs sous l'impression plus ou moins nette que les romans de Scott nous prêchent, avec un amour béat du passé, la haine de tout progrès, de tout changement, y compris les aéroplanes. Mais je crois avoir assez répété que Walter Scott n'a jamais songé à prêcher quoi que ce soit. Il est très vrai que des *Waverley novels*, comme de n'importe quels autres romans, la critique peut et doit dégager une philosophie; mais sa philosophie profonde, qui est à peu près celle de Burke, Scott la présente en romancier et non pas en théoricien. Par suite, il l'humanise, il l'attendrit, il en émousse les angles et les aspérités et en modère les outrances. Il ne construit pas des théorèmes sur l'ordre social et politique; il peint un ordre, des êtres vivants. Chez lui, rien d'agressif, rien même de négatif. Il ne critique pas les automobiles; il nous montre de bonnes gens qui, pour vivre au temps des diligences, ne se trouvaient pas si malheureux. Il n'exorcise pas la cité future, il se contente de nous faire sentir que l'ancienne avait du bon et, par là même, il nous fait craindre les conséquences critiques des changements brusques. Il ne peut irriter que les idéologues, ces mortels ennemis de l'expérience, mais il a fait et il fera longtemps encore les délices des esprits les moins fermés.

Henri BREMOND.

LES EMPRUNTS FRANÇAIS

A TRAVERS L'HISTOIRE

« Le temps n'est pas encore venu pour la France, déclarait Napoléon à son ministre Mollien, de fonder ses finances sur les emprunts. Elle ne doit songer qu'à payer exactement les intérêts de sa dette, sans en accroître le capital[1]. »

Certes, de tous les régimes qui se sont succédé en France depuis cent ans, la troisième République n'est pas celui qui a le plus cherché à rééditer de telles paroles. Depuis 1875, en effet, à huit reprises différentes, elle a fait appel au crédit pour une somme qui n'est pas inférieure à 6 milliards; et voilà qu'un neuvième emprunt va, d'ici peu, accroître notre dette déjà lourde de près de 1 milliard de francs en capital.

Tout le monde connaît, aujourd'hui, les raisons d'ordre national et fiscal qui rendent ce nouvel emprunt nécessaire. Nous vivons fort heureusement à une époque où les questions financières, malgré leur aridité, passionnent l'opinion et où le grand public, justifiant une pensée célèbre, estime « qu'il n'est de vraiment ennuyeux que ce dont on sent l'inutilité ».

Aussi bien n'avons-nous pas l'intention d'aborder ici l'examen de l'importante opération qui se prépare. Tout a été dit sur elle ou à peu près, depuis huit mois qu'elle est à l'ordre du jour et qu'elle fournit un aliment aux discussions politiques les plus ardentes.

Mais ce nouvel anneau qui vient s'ajouter à la longue chaîne d'emprunts forgée au cours de notre histoire nous a poussé à jeter un regard curieux sur le passé; à suivre dans les faits, depuis les lointaines origines, l'évolution de cette idée longtemps obscure de « Crédit national », qui a revêtu à travers les âges de si nombreux et parfois de si étranges aspects.

[1] Mollien, *Mémoires d'un ministre du Trésor public.*

Ce sont les résultats de cette incursion rapide à travers six siècles de nos annales financières, que nous nous proposons de résumer brièvement ici. Nous n'ignorons pas qu'un tel travail eût exigé des capacités d'historien qui, malheureusement, ne sont pas les nôtres. Du moins avons-nous apporté à notre tâche cet « esprit d'attention » qui, au dire, hélas! exagéré de Mirabeau « suffit à donner des lumières à qui cherche à les acquérir. »

*
* *

C'est à Philippe le Bel qu'il convient, semble-t-il, de faire remonter les premiers emprunts qui aient laissé une trace dans notre histoire et, chose curieuse, c'est par les pièces qui réglementent leur remboursement qu'ils sont parvenus jusqu'à nous. C'est ainsi qu'un mandement royal de 1287, signalé par Boutaric [1], enjoint au trésorier de la Couronne pour la province de Normandie de procéder à l'extinction des dettes « entièrement contractées pour le compte du roy dans la généralité de Rouen » et que même remboursement est ordonné en 1299 dans la sénéchaussée de Saintonge.

La plupart des emprunts de Philippe le Bel, et l'on pourrait en dire autant de ceux contractés par ses successeurs immédiats, revêtent le caractère d'emprunts forcés imposés à certaines catégories sociales. En 1293, un prêt de 630 000 livres « est *exigé* des riches bourgeois des bonnes villes [2] », ce pendant qu'au baillage de Blois des gens « de bonne volonté » sont chargés de dresser, sur la foi du serment, des listes de personnes en état par leur fortune de prêter au roi.

Une fois la politique de l'Emprunt innovée et adoptée, le pouvoir royal s'en sert à tout propos et souvent sans mesure. Louis X, Philippe V, Charles IV y ont fréquemment recours. Puis c'est la guerre de Cent ans avec ses ruines, qui plonge la France dans une situation financière désastreuse et qui instaure pour les malheureux prêteurs le triste régime des suppressions et des réductions de quartiers.

Jusqu'à François I[er] cependant, il semble que tous les emprunts contractés par la royauté aient porté stipulation d'un remboursement à plus ou moins longue échéance. Peut-être le souverain ne voyait-il dans la promesse d'un amortissement de sa dette qu'un moyen d'en pouvoir plus facilement contracter de nouvelles. La

[1] Boutaric, *la France sous Philippe le Bel.*
[2] Vührer, *Histoire de la Dette publique en France.*

chose est possible, bien que les fréquents manquements du pouvoir à ses engagements ne dûssent pas laisser aux rentiers une grande confiance dans la valeur financière de la signature royale.

Quoi qu'il en soit, c'est en 1522 qu'apparaît dans notre histoire la création de la première rente perpétuelle.

L'édit porte la date du 10 octobre et consacre l'aliénation entre les mains de la Ville de Paris « au perpétuel rachat et réméré de 16 666 livres, 13 sous et 4 deniers (78 833 francs) de rente au denier 12 (8,33 pour 100) à prendre sur la ferme du Pied fourché et sur l'impôt du vin débité au quartier de grève[1] ».

La cession est faite moyennant 200 000 livres (946 000 francs) aux prévôts et aux échevins de la Ville de Paris chargés de répartir les rentes entre les habitants désignés « et de leur en passer des constitutions particulières au prix de 100 livres tournois pour 1200 qu'ils auraient données comptant[2] ».

Cette cession constitue la véritable origine du contrat de la Rente perpétuelle en vertu duquel, d'une part, l'Etat assure le paiement des intérêts de l'argent qui lui est fourni, se réservant la faculté de se libérer à son heure; d'autre part, le créancier renonce au droit d'exiger le remboursement du capital prêté. Entre les deux parties, l'édit désignait, comme garants de leurs droits respectifs, les prévôts et les échevins[3].

L'Hôtel-de-Ville sut remplir en toutes circonstances son devoir d'arbitre et de protecteur. Dès les premières années, les rentiers touchèrent si exactement aux quatre termes fixés le produit des impôts aliénés à leur profit qu'en 1536 ils offrirent au roi 100 000 autres livres contre 8333 livres de rentes assignées sur les « taxes du poisson de mer frais et salé et sur le vin détaillé aux Halles ». En 1536 et 1543, de nouveaux emprunts de 200 000 livres et de 225 000 livres furent conclus dans les mêmes conditions par l'intermédiaire de l'Hôtel-de-Ville, mais, semble-t-il, avec une spontanéité un peu moins grande.

Créateur de la rente perpétuelle, François Ier ne s'en tint pas à cette innovation financière, pourtant féconde. C'est également à son esprit inventif que nous devons l'apparition dans nos finances publiques de la dette à court terme. C'est ainsi que, pour avoir constamment de l'argent à sa disposition, il fit établir à Lyon où se faisait un grand commerce international de métaux précieux[4]

[1] Ordonnances de François Ier.
[2] *Ibid.*
[3] J. M. Fachan, *Histoire de la Rente française.*
[4] Levasseur, *Histoire de la classe ouvrière et de l'industrie en France avant 1789*, t. II.

une sorte de Banque d'Etat qui attirait à elle les dépôts contre versement d'un intérêt de 8 pour 100 et remettait les fonds déposés à la disposition du Trésor royal.

Cette banque, sur laquelle on ne possède d'ailleurs que fort peu de renseignements, paraît avoir eu une existence plutôt éphémère; mais elle contenait en germe une idée intéressante qui, reprise plus tard par Colbert, sous le nom de Caisse des emprunts, rendit de 1674 à 1683 aux finances royales de très grands services.

*
* *

Fréquent sous les successeurs immédiats de François Ier, l'emprunt disparaît pour un temps ou du moins devient plus rare avec Henri IV. Il faut aller jusqu'à 1621 pour le voir réapparaître; par contre, depuis cette date jusqu'à Colbert, on peut dire qu'il ne se passe pas une année sans émission de rente nouvelle. S'il fallait de l'argent, en effet, pour soutenir la guerre contre la Maison d'Autriche, il en fallait plus encore pour réprimer les troubles de la Fronde et pour couvrir les dépenses de la Cour.

Cette recrudescence des émissions publiques sous le règne de Louis XIII et au début de celui de Louis XIV coïncide par ailleurs avec un changement fâcheux apporté aux méthodes qui présidaient depuis un siècle à ces opérations financières. Renonçant au système excellent des rentes sur l'Hôtel-de-Ville, la royauté s'adresse désormais pour conclure ses emprunts à des intermédiaires ou « traitants », qui prennent sous le ministère de Mazarin et sous l'administration de Fouquet une importance prépondérante.

L'abandon du système des rentes sur « l'Hôtel » fut, en réalité, pour le Trésor une lourde faute. Nous avons signalé le succès obtenu dès les premières années par cette méthode qui, non seulement donnait au public toutes les garanties désirables, mais encore permettait aux finances royales de toucher effectivement le montant total de la somme empruntée « sans diminution, frais, réméré, non valeur..., inconvénients auxquels les autres traités faits avec les gens d'affaires étaient sujets[1] ».

D'autre part, dans ses rapports avec une autorité arbitraire, la municipalité parisienne n'avait jamais cessé d'exiger et d'obtenir la fidèle exécution des contrats. Les bourgeois, rassurés par l'administration de l'échevinage, s'étaient habitués peu à peu à réserver le meilleur accueil à ces émissions chaque fois qu'elles

[1] *Mémoires sur le contrôle des rentes.*

étaient librement offertes. « Ils se portaient avec tant d'avidité à acquérir de nouvelles rentes qu'à défaut d'argent comptant ils donnaient leurs bijoux les plus précieux et leur vaisselle d'argent[1]. »

La royauté commit donc une erreur grave en renonçant aux avantages d'une méthode qui, depuis longtemps, avait fait ses preuves pour s'abandonner aux mains de banquiers privés, dont les mœurs financières étaient le plus souvent discutables et qui n'hésitaient pas à faire payer extrêmement cher leur crédit.

Déjà sous Henri III, on rencontrait « cette vermine de gens », suivant l'expression tout de même un peu forte d'Etienne Pasquier, « que nous appellerons partisans, ingénieux à la ruine de l'Etat, lesquels trouvaient à regratter sur toutes choses, pour s'enrichir de la dépouille du pauvre peuple ».

Il nous suffira de rappeler ici le nom de Sébastien Zamet, dit Bastien, fils d'un cordonnier de Lucques, qui, arrivé à Paris sous le règne de Catherine de Médicis, débuta comme valet de chambre et finit par devenir le banquier ordinaire de Henri III, surintendant de la maison de Marie de Médicis sous Henri IV et qui s'intitulait plus simplement « le Seigneur de 1700 millions d'écus ».

Mais ce fut surtout sous le règne de Louis XIV, avec Mazarin et Fouquet, que le règne des traitants atteignit son plein épanouissement.

On sait le rôle important que jouèrent auprès de Mazarin les banquiers italiens Cenami, Cantarini et l'Allemand Hervart. Ce dernier paraît avoir été l'homme d'affaires le plus important de son époque. Intéressé dans les prêts du roi depuis de longues années, il avait de nombreuses relations dans les milieux militaires et était, en même temps qu'un puissant bailleur de fonds, un des agents secrets les plus employés dans la diplomatie du cardinal[2].

Fouquet, enfin, se montra le grand maître et presque le premier des « partisans ». Se substituant à l'Etat dans les emprunts qu'il effectuait sous sa garantie personnelle et celle de ses familiers, il savait rémunérer grassement les concours utiles par des participations extrêmement onéreuses pour le Trésor.

De 1653 à 1663, il fut procédé, à l'aide de ces méthodes dispendieuses, à dix émissions de rente qui furent effectuées avec des succès très divers.

Mais l'opération financière la plus originale qui ait vu le jour sous la surintendance de Fouquet nous paraît être la constitution de la première « tontine ».

[1] *Mémoires sur le contrôle des rentes.*

[2] Germain Martin, *Histoire du Crédit en France sous le règne de Louis XIV*, t. Ier. *Le crédit public.*

La rente perpétuelle avait pour la royauté l'inconvénient d'entraîner un service d'intérêts illimité sans que l'Etat pût pratiquement espérer se trouver un jour délivré de sa dette. Un compatriote de Mazarin prétendit trouver le moyen d'attirer les fonds des particuliers en assurant au Trésor l'amortissement rapide de ses emprunts sans accroissement des charges financières annuelles. C'est ainsi que Laurent Tonti proposa de créer une Société royale composée de dix sortes d'intéressés ou de dix classes, établies suivant l'âge des participants. Le fonds global à souscrire était de 20 500 000 livres en espèces. Les rentes payées par le Trésor étaient viagères et calculées au début sur la base du denier 20, soit à 5 pour 100 (102 000 francs pour chaque classe), mais avec attribution de la part des morts aux survivants. De cette manière, le dernier survivant de chaque classe devait toucher 100 000 livres de rentes jusqu'à sa mort, après quoi cette classe demeurait éteinte au profit du roi, et ainsi successivement de classe en classe jusqu'à l'extinction de chacune.

Un édit de novembre 1653 gageait les arrérages de ces 20 500 000 livres de capital sur le produit des entrées de Paris. Chaque part n'était que de 300 livres de principal pour attirer le plus de souscripteurs possible. Malgré cela, le succès de cette première émission ne fut pas très grand.

La conception de la tontine, de ce « jeu de la mort et du hasard », comme on l'a spirituellement dénommée, a été vivement critiquée au point de vue financier. Forbonnais, tout en reconnaissant qu'il est des circonstances où la rareté de l'argent et la nécessité d'en avoir forcent quelquefois à déroger aux lois communes, met en lumière le tort fait aux familles par un mode de placement dans lequel le capital s'évanouit forcément au décès de chaque bénéficiaire. Un tel reproche s'appliquerait en réalité à toutes les rentes viagères, quelle que soit leur nature. On n'en peut dire autant de l'immoralité d'un principe, qui conduit fatalement les souscripteurs à souhaiter la disparition rapide des coparticipants de leur classe, dans le but de voir augmenter leurs arrérages.

*
* *

En dépit de l'ingéniosité déployée par Fouquet pour varier la forme de ses opérations financières, le passage du surintendant aux affaires greva très lourdement les finances de l'Etat.

Avec Colbert, nous assistons au retour de l'ordre dans l'administration et à l'adoption de moyens réguliers de crédit. Deux chiffres peuvent donner une idée des réformes financières accom-

plies sous son administration. En 1661, date de son arrivée aux affaires, Colbert avait trouvé l'existence de 25 532 000 livres de rente perpétuelle, créées depuis 1631, et de 2 038 000 livres de rentes antérieures au règne de Louis XIII. En 1683, année de sa mort, il ne subsistait plus que 8 millions de livres de rentes.

En réalité, cette énorme diminution ne fut pas obtenue, ainsi qu'on pourrait le supposer, par un amortissement énergique. Elle fut, pour la plus grande partie, le résultat des réductions que Colbert infligea à diverses catégories de rentes, réductions qui ne furent pas toujours effectuées avec le maximum de justice. Quoi qu'il en soit, le service des emprunts réduits fut effectué avec une très grande régularité et la confiance du public dans la bonne foi du souverain ne tarda pas à renaître.

Colbert en profita pour entreprendre une conversion dont l'objet était de transformer en rente 5 pour 100 les rentes anciennes. Il réussit, d'autre part, à réaliser deux emprunts 5 pour 100 en juin 1681 et en février 1682 qui firent entrer dans les caisses du Trésor, le premier 40 millions, le second 98.

Outre les souscripteurs nationaux, les étrangers furent pour ces deux emprunts très sollicités. Nos représentants à Florence et à Gênes firent des démarches auprès des habitants de ces villes. C'est la première fois, croyons nous, qu'on voit apparaître dans notre histoire financière l'émission partielle d'un de nos emprunts sur les marchés extérieurs.

Dans quelle proportion l'étranger répondit-il à l'appel du ministre? On l'ignore. Il semble toutefois que la proportion ait été assez appréciable et que cette intervention des capitaux italiens ait permis d'obtenir des conditions plus avantageuses que celles que réclamaient nos nationaux.

Colbert avait d'ailleurs une autre raison pour adopter une telle politique. Il voulait à tout prix, avec une juste compréhension des intérêts de l'Etat, éviter l'intermédiaire des grands banquiers par trop exigeants. Ce fut d'ailleurs pour se passer de ces derniers dans toute la mesure du possible qu'il reprit une idée qu'avait déjà tenté de réaliser, sans grand succès, François Ier et qui fait le plus grand honneur à son génie financier, nous voulons parler de la Caisse des emprunts.

Le principe de cette institution était dans son essence le même que celui qui a présidé, au cours du dix-neuvième siècle, à la création des Banques de Dépôts. Il consistait à attirer les fonds de l'épargne, disséminés sur toutes les parties du territoire, dans une caisse présentant des garanties sérieuses et à offrir un intérêt pour ces dépôts tout en garantissant la possibilité des retraits de

fonds à toute époque. Par ce moyen, qui mettait à la disposition du Trésor royal des sommes considérables, l'Etat faisait appel au public d'une manière directe et évitait de passer par les mains des traitants qui constituaient un rouage des plus onéreux.

La Caisse des emprunts [1] fut d'abord créée comme une caisse annexe à la Caisse des fermes, laquelle fonctionnait déjà sous le contrôle de l'Etat. Le directeur de la Caisse remettait aux déposants, en échange de leurs fonds, un effet ou promesse productive d'un intérêt de 5 pour 100. Le porteur avait la facilité de retirer son argent sans préavis et à toute époque. Enfin, pour donner une garantie à ces billets, Colbert fit affecter l'ensemble des ressources des fermes au paiement des effets au porteur.

En réalité, cette combinaison revenait à la création d'une sorte de bons du Trésor dont les Etats modernes ont fait et continuent à faire tous les jours un si grand usage.

Elle présentait évidemment des inconvénients, dont le principal (que nos Banques de dépôts modernes cherchent à éviter par-dessus tout) était que l'emploi des fonds utilisés par l'Etat avait, le plus souvent, une destination permanente, tandis que le retrait de ces fonds pouvait être exigé à tout moment par les déposants. Néanmoins la confiance du public était devenue si grande que la Caisse put faire face aisément aux demandes de retraits et qu'à certaines époques, elle reçut jusqu'à 60 millions de dépôts.

Colbert avait donc compris tous les avantages qu'un Etat peut obtenir d'un système d'emprunts à court terme. Malheureusement, cette excellente institution ne put lui survivre d'une façon utile. A partir de 1683, en effet, la guerre devenant de plus en plus coûteuse, Louis XIV jugea plus commode de revenir au système des rentes remboursables à volonté. Ce fut alors, jusqu'à la fin de son règne, le retour aux errements antérieurs et de nouveau l'apparition des grands banquiers intermédiaires.

*
* *

Colbert laissait en mourant une situation financière admirablement assainie et une dette qui n'atteignait que 8 millions de francs en chiffres ronds, en rentes. Ses successeurs immédiats ne tardèrent pas à l'augmenter dans des proportions considérables.

Nous ne nous attarderons pas à cette période où l'on retrouve

[1] L'histoire de la Caisse des emprunts a été remarquablement mise en lumière — et retracée d'une manière très complète par M. Germain Martin — dans son *Histoire du Crédit sous le règne de Louis XIV*, *op. cit.* (1913).

les procédés en vigueur avant l'administration du grand ministre. Nous signalerons seulement l'apparition, sous le ministère de Pontchartrain, en août 1693, des premières rentes viagères à fonds perdus. L'édit instituait 6 catégories avec un intérêt croissant de classe en classe. Le tout était calculé au denier 14 pour la première, comprenant les enfants et mineurs jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans; au denier 7 pour la sixième, composée des rentiers âgés de soixante-dix ans et au-dessus.

Ce mode d'emprunt fut particulièrement employé au dix-huitième siècle avec division de classes différentes et parfois aussi (chose inouïe!) sans distinction d'âge. La première émission de rentes viagères de Pontchartrain, qui portait sur 600 000 livres, fut assez favorablement accueillie par le public pour qu'en juillet 1698, il en fit une seconde de 4 millions payables sur les gabelles et les 5 grosses fermes. Puis ce furent les difficultés financières de plus en plus graves qui marquèrent les dernières années du grand règne et où se débattirent successivement Chamillard et Desmarets. Comme aux plus beaux jours de l'administration de Fouquet, on revint à l'intermédiaire des traitants et en particulier du célèbre Samuel Bernard, le financier le plus puissant de cette époque[1].

Samuel Bernard était devenu le banquier ordinaire du Trésor royal, chargé de souscrire et de placer les nombreux emprunts auxquels la royauté se trouvait contrainte d'avoir recours. En réalité, c'était une besogne ingrate et le discrédit profond dans lequel étaient progressivement tombés les papiers royaux rendait le placement des nouveaux « fonds » de plus en plus difficile. Aussi le ministre et son banquier avaïent-ils recours à des procédés qui, fort heureusement, ne rappellent que de très loin ceux des Etats et des banques modernes.

Une anecdote rapportée par Cochut[2] donne une idée des mœurs financières en honneur au début du dix-huitième siècle. Immédiatement après la paix d'Utrecht, Louis XIV jugea bon de « faire briller une fois encore aux yeux du peuple l'astre royal trop longtemps obscurci ». Il ordonna donc que des fêtes eussent lieu à Fontainebleau et pour cela on demanda 4 millions au contrôleur général Desmaretz.

Mais le Trésor est à sec et le ministre se désole, lorsqu'il s'aperçoit que ses deux valets de chambre lisent furtivement ses papiers et donnent avis aux agioteurs avec lesquels ils s'entendent pour spéculer les nouvelles qui

[1] Victor de Swarte, *Samuel Bernard, sa vie, sa correspondance.*
[2] Cochut, *Law, son système et son époque.*

peuvent avoir de l'influence sur le cours des effets publics. Sans perdre un instant, le ministre fait fabriquer secrètement pour 30 millions de billets qu'il confie à Samuel Bernard. Il rédige un projet de loteries tendant à relever le cours de ces valeurs et, se faisant appeler pour une affaire urgente, il s'éloigne en laissant son manuscrit sur son bureau. Deux heures après, les agioteurs sont informés des magnifiques projets du ministre. On s'arrache ces papiers qui remontent à peu près de 35 à 85 pour 100. Samuel Bernard profite de l'occasion pour glisser les titres dont il est nanti et le ministre a bientôt en mains une somme supérieure à celle qui lui a été demandée. Peu de jours après, la manœuvre était éventée et les nouveaux billets, désignés sous le nom de « Bernardines », perdaient les deux tiers de leur valeur.

Il est vrai que les capitalistes ne tardèrent pas à prendre leur revanche; le dernier emprunt que fit le grand roi fut négocié à 400 pour 100!...

*
* *

On sait à quelles difficultés effroyables les opérations conclues à la fin du règne de Louis XIV conduisirent les finances de l'Etat. En 1715, le poids de la dette apparut si lourd à la Régence qu'il fut un moment question, sur les conseils de Saint-Simon, de déclarer purement et simplement la banqueroute.

Nous n'avons pas à examiner ici les moyens, d'ailleurs peu scrupuleux (réduction de rentes et de capital), qui furent tentés pour sortir de cette situation lamentable. La fameuse expérience de Law, elle même, sort du cadre de cette étude, encore qu'elle s'y rattache à certains égards par le projet de remboursement de la dette publique, à l'aide des actions de la Compagnie des Indes, qui fut une des idées maîtresses du « système ». Au demeurant, l'histoire de cette tentative « héroïque » est-elle aujourd'hui dans toutes les mémoires.

En scrutant dans leurs moindres détails les événements fantastiques qui se déroulèrent entre 1716 et 1720, des historiens tels que Thiers, Cochut, Levasseur sont parvenus à rendre à Law une justice qu'on lui a refusée pendant plus d'un siècle. Un fait apparaît aujourd'hui évident : à examiner de près le montant de la dette publique en 1715 et le montant de cette même dette à la liquidation du « système », on constate qu'elle avait diminué dans l'intervalle de plus d'un million de rente, contrairement à ce qu'on a cru pendant longtemps sur la foi des ennemis mortels de Law, les deux frères Pâris.

A un point de vue plus général, si l'échec du grand banquier écossais a entraîné dans l'équilibre économique un bouleversement incontestable, il est certain, par contre, que les idées nouvelles que cette tentative a apportées, et notamment

la lumière qu'elle a projetée sur le rôle et l'utilité du Crédit, ont « remué profondément les énergies et fécondé le sol national ».

« N'oubliez pas, écrivait Law au Régent, du fond de son exil, que l'introduction du crédit a apporté plus de changement entre les puissances de l'Europe que la découverte des Indes. »

Sans doute, dans la conception et l'application de ses théories économiques, il commit des erreurs graves. Il crut que l'augmentation du numéraire était uniquement fonction du crédit et qu'en développant exagérément le papier, il augmentait dans les mêmes proportions la richesse. Peut-être, cependant, s'il fût arrivé quelque cinquante ans plus tard, est-ce à lui que nous devrions la Banque de France, peut-être aussi le Crédit Foncier; ces deux institutions étaient certainement en germe dans ses conceptions. Nous verrons d'ailleurs que, malgré le souvenir amer qu'avaient laissé ses erreurs, la Révolution, sans s'en douter, en reprendra à son compte quelques-unes et que l'émission des assignats et des mandats territoriaux ne sera guère qu'une application d'une idée de Law sur les avantages du « monnayage de la terre ».

Une fois le système entièrement liquidé par les soins des frères Pâris, les finances royales n'en demeurèrent pas moins précaires et tout le règne de Louis XV ne nous offre guère autre chose que l'exemple des expédients financiers les plus divers. Nous nous contenterons d'indiquer, parmi les plus fréquemment employés par les ministres et contrôleurs successifs des finances, les émissions de rentes viagères, les loteries royales, les tontines, toutes opérations dont nous avons signalé antérieurement la naissance.

C'est par ces procédés variés que Orry, Machault d'Arnouville, le célèbre Silhouette, Bertin, l'Averdy, Maynon d'Invaut tentèrent de faire face au déficit grandissant causé par les guerres et les dépenses royales jusqu'au jour où l'abbé Terray se vit dans la nécessité de déclarer une banqueroute que ses prédécesseurs avaient jusqu'à lui essayé de voiler.

*
* *

Avec Louis XVI commençait un règne qui, pendant quelques mois, parut devoir marquer une période de relèvement pour nos finances. Turgot, dans le programme qu'il adressait au roi le 24 août 1774, lançait la formule fameuse : « Pas de banqueroute, pas d'augmentation d'impôts, pas d'emprunt. »

Malheureusement, le passage du ministre réformateur aux affaires fut de courte durée et l'ère des dilapidations et des

expédients financiers se rouvrit de nouveau avec ses successeurs.

L'emprunt sous toutes ses formes revint donc en honneur sous l'administration de Clugny, puis de Taboureau.

Il reprit de plus belle avec Necker, à la faveur de la publication du célèbre « Compte-rendu » qui, pour la première fois, expliquait au public avec clarté les détails de la situation financière. L'effet d'une pareille innovation était infaillible à une époque où « le mystère financier était érigé en dogme[1] ». Aussi le premier ministère de Necker ne fut-il qu'une série d'emprunts heureux et les plus divers : emprunts en rentes perpétuelles et viagères, loteries à intérêts et sans intérêts; Necker réunit ainsi en peu de temps plus de 350 millions.

Puis c'est le déficit grandissant sous la marée montante des charges. Pour amorcer le crédit public, on cherche des moyens nouveaux. De Calonne, en 1784, imagine une extraordinaire combinaison.

> Le plan que nous avons adopté, déclarait-il, n'exige de la part des porteurs ni l'aliénation de leurs fonds comme dans les Rentes perpétuelles, ni leur anéantissement comme dans les Rentes viagères; il n'oblige pas à jouer comme dans les loteries et conserve aux propriétaires leur capital entier avec intérêt à 5 pour 100. Il en assure la rentrée en 25 ans et il leur fait toucher, en outre, au moment du remboursement, une augmentation de ce capital, laquelle, toujours croissant à mesure qu'elle se retarde, est portée à 100 pour 100 et n'est cependant que le produit de l'augmentation des excédents d'intérêts attribués au-dessus du taux ordinaire.

Ce merveilleux emprunt était au capital de 125 millions, divisé en 125 000 billets de 1000 livres et garnis de 25 coupons de 50 livres. On devait rembourser chaque année 5000 de ces billets désignés par le tirage au sort. Au capital remboursé s'ajoutaient des primes qui augmentaient de 5 pour 100 tous les trois ans, soit de 15 pour 100 pour les trois premières années jusqu'à ce qu'on soit arrivé à une augmentation de 100 pour 100 pour le vingt-cinquième et dernier tirage.

Lancé sous l'influence des illusions du moment, l'emprunt de 125 millions réussit, ainsi qu'un second de 80 millions qui fut émis en décembre 1785.

En réalité, de Calonne n'avait fait que réunir en un singulier amalgame les avantages des modes d'emprunts usités à cette époque en rentes perpétuelles, en rentes viagères et en loteries.

[1] Vührer, *op. cit.*

*
* *

L'aggravation des difficultés financières, jointe à l'impossibilité de contracter un nouvel emprunt, amena promptement de Calonne à se retirer et conduisit son successeur, Loménie de Brienne, à décréter la suppression des paiements en numéraire désormais remplacé par des billets du Trésor royal. Cette sorte de banqueroute, à laquelle se trouva d'ailleurs associée la Caisse d'escompte, qui était alors la seule grande banque existante, entraîna la chute du ministre. Entre temps, il avait convoqué les Etats Généraux à la réunion desquels allait présider Necker, rappelé aux finances depuis le 26 août 1788.

La Révolution était ouverte et on peut dire que la question d'argent sous toutes ses formes ne cessa d'être une des plus graves préoccupations du gouvernement et des assemblées.

Les charges léguées par l'ancien régime étaient déjà lourdes. Elles se trouvèrent aggravées par le refus de la population d'acquitter les impôts, jusqu'à ce que se trouvât fixé définitivement le juste montant des contributions nouvelles.

A bout de ressources, l'Assemblée tenta de réaliser une conception à laquelle Law s'était déjà arrêté au début de sa carrière financière et qu'il avait exposée très clairement dans son fameux *Mémoire sur le commerce et sur l'argent* [1] : il ne s'agissait de rien moins que de monnayer la valeur du sol.

> Les terres, lit-on, dans l'ouvrage du banquier écossais, ont une valeur plus certaine que les autres denrées parce qu'elles sont toujours de même quantité et qu'elles ne sauraient perdre leur usage, car, produisant toute chose, il faut qu'elles conservent leur prix... Il est donc démontré par plusieurs raisons que les terres sont plus qualifiées au monnayage que l'argent.

Les idées de Law, qui, d'ailleurs, ne reçurent pas d'application, ses propositions ayant été rejetées par le Parlement d'Ecosse, contenaient en germe, à la fois, le principe des Crédits Fonciers et celui des assignats. La Révolution ne retint que ce dernier, mais elle le poussa jusqu'à ses extrêmes conséquences. Nous n'avons pas l'intention de retracer ici l'histoire bien connue de toutes ces émissions de papier successives qui, de 1789 à 1797, atteignirent la somme fantastique de 45 milliards.

Gagés sur les domaines royaux et les biens ecclésiastiques « mis

[1] Mémoire présenté par Law en 1700 au Parlement d'Ecosse et dans lequel il proposait l'établissement d'une banque territoriale qui aurait livré aux propriétaires écossais du papier ayant cours forcé gagé sur la terre.

à la disposition » de la nation, ces billets auraient pu, s'ils avaient été émis dans des proportions raisonnables, conserver leur valeur et rendre des services appréciables au Trésor.

Malheureusement on perdit de vue, en les émettant sans limites : 1° que le papier fiduciaire doit toujours avoir un gage et qu'il doit demeurer inférieur au montant facilement réalisable de ce gage ; 2° que le montant de papier créé ne doit pas dépasser sensiblement celui du numéraire existant antérieurement et qu'il remplace.

C'est pour avoir méconnu cette double vérité économique que la Révolution assista impuissante à l'effondrement du cours des assignats, aussi bien qu'à celui des « mandats territoriaux » qu'on essaya de leur substituer dans la suite.

*
* *

Une fois tout ce papier mis en circulation et complètement déprécié, il devenait nécessaire de trouver un moyen qui permît de le retirer sans désastre.

D'autre part, le nombre et la complexité des emprunts émis conduisaient à de telles difficultés et à de telles confusions qu'un travail général de refonte s'imposait. Non seulement, en effet, les rentiers et l'administration elle-même ne pouvaient se reconnaître au milieu des innombrables types d'obligations contractées à toutes les époques par le pouvoir, mais encore la longue nomenclature de chaque contrat de rente était « un véritable mystère qu'on ne pénétrait que par de patientes et minutieuses investigations [1] ». Ce travail d'unification et de refonte fut entrepris par Cambon et aboutit, comme on le sait, en août 1793, à la création du *Grand Livre de la dette publique*, sur lequel fut inscrit, au taux unique de 5 pour 100, un montant de 127 803 000 francs de rentes, correspondant à 2 milliards 556 000 francs en capital.

Vous verrez, déclarait le grand financier, dans un rapport demeuré célèbre, le capitaliste qui désire un roi, parce qu'il a un roi pour débiteur et qu'il craint de perdre sa créance si son débiteur n'est pas rétabli, désirer la République qui sera devenue sa débitrice, parce qu'il craindra de perdre son capital en la perdant.

La création du Grand Livre et l'unification de la dette ne suffirent malheureusement pas à ramener l'ordre et l'économie dans nos finances, non plus qu'à procurer au Trésor les disponibilités nécessaires.

[1] Vührer, *op. cit.*

Grâce au produit de nouveaux impôts accrus des profits d'une loterie, les ressources avaient pu être portées, pour l'an VI, de 464 millions à 616. Mais, sur cette somme, les arrérages de la dette exigeaient déjà 258 millions, et la dépense totale en atteignait 788.

Ce fut alors que le Directoire, à la date fameuse du 9 vendémiaire an VI (30 septembre 1797), imposa aux rentiers un héroïque sacrifice en supprimant d'un trait de plume les deux tiers de leur créance en principal. Le dernier tiers, ramené à 40 216 000 francs de rentes (804 320 000 francs en capital), fut porté sur un nouveau Grand Livre et définitivement *consolidé*.

Comme compensation, une disposition de la loi décrétait solennellement que le tiers conservé serait *affranchi de toute retenue présente ou future*.

Cet engagement formel, qui a été si fréquemment remis en question au cours de ces derniers mois, a été en réalité tenu jusqu'ici par tous les gouvernements successifs de la France depuis le Directoire. Il s'est trouvé confirmé à maintes reprises par une série de lois, au nombre desquelles nous citerons celles du 22 frimaire an VII, du 5 juin 1850, du 23 juin 1857, du 25 août 1871, du 11 juin 1878, du 28 avril 1883, du 26 décembre 1890, du 17 janvier 1894, du 9 juillet 1902. Cette énumération suffit à montrer à quel point la France se trouve liée, en la matière, par une tradition qui remonte à plus de cent quinze ans.

Cependant la banqueroute partielle de vendémiaire, si elle permettait de réaliser une économie, n'apportait pas de ressources suffisantes au Trésor.

Les besoins d'argent du Directoire devenant de plus en plus pressants, un emprunt forcé de 100 millions fut décrété au début de 1799. Cette opération n'avait, en réalité, d'emprunt que le nom et présentait tous les caractères d'un véritable impôt progressif sur le revenu. Le résultat en fut effroyable :

L'annonce seule de l'emprunt, dit Albert Vandal [1], avant même que l'on sût comment il serait assis et réparti, répandit la panique parmi tous ceux qui possédaient en France et dépensaient. Au lieu de faire fructifier leur argent et de le mettre en activité, ils ne songèrent qu'à le retirer de la circulation, à le recueillir hâtivement, à l'enfouir en lieu sûr : l'arrêt des transactions fut instantané... En fin de compte, les vraies victimes furent les gens de moyenne et petite aisance. Comme la haute industrie réduisait ses productions, les négociants ne trouvèrent plus à s'achalander qu'à des prix exorbitants : la faillite s'en suivit. Ils furent ruinés et ruinèrent leurs créanciers... C'était pour arriver à ce résultat que les financiers des conseils

[1] *L'Avènement de Bonaparte*, t. Ier.

avaient totalement perturbé le peu de vie économique qui restait en France, ameuté les intérêts, accru les haines, fait un mal énorme au régime.

Nous livrons ce jugement terrible aux méditations de ceux qui assument la lourde charge de diriger aujourd'hui (par quels effroyables chemins!) les destinées de notre politique financière.

*
* *

Avec le Consulat et le Premier Empire, l'ère des emprunts se trouve, pour un temps, à peu près complètement suspendue.

Napoléon se montrait, en effet, hostile à un genre d'opération que son orgueil repoussait comme humiliant. Il avait d'ailleurs le sentiment des dangers que peut faire courir à des finances mal assises une augmentation permanente des charges, capable de grever pendant de longues années les budgets à venir.

Aussi un des premiers actes de son gouvernement fut-il la suspension, en novembre 1799, de l'emprunt progressif de 100 millions dont nous avons parlé plus haut, qu'il remplaça par une subvention de guerre extraordinaire.

Dans l'ensemble, « rien de moins empirique que sa gestion financière ; elle est d'un merveilleux terre à terre, économe, bourgeoise. Aux grandes inventions, elle préfère les petits moyens et s'efforce surtout d'obvier aux embarras effroyables de la situation par la diminution des dépenses et le meilleur aménagement des ressources[1]. »

Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que la grande idée de l'Empereur, en matière de finances publiques, ait été celle de l'*amortissement* de la dette, qu'il tenta d'assurer par la création de la Caisse d'amortissement.

Nous avons vu que les premiers emprunts qui furent émis par la monarchie revêtaient la forme d'emprunts remboursables, en général à échéances assez rapprochées (le premier emprunt perpétuel ne remonte qu'à 1522); mais trop souvent le pouvoir royal, ne pouvant rembourser sa dette, procédait pour l'alléger à des réductions de titres, à des revisions de créances qui n'avaient qu'un rapport très éloigné avec un amortissement véritable.

L'idée d'un amortissement proprement dit apparaît seulement en 1722[2], avec la création d'un organisme spécial ou *Caisse des remboursements*, destiné à permettre un amortissement continu

[1] L'*Avènement de Bonaparte*, tome II.

[2] Vührer, *op. cit.*

de la dette. Cette Caisse devait recevoir le versement de certains droits spécialement affectés à l'extinction des charges du Trésor, mais Fleury ayant été amené à supprimer en 1727 ces droits spéciaux, la dotation de la Caisse d'amortissement disparut par le fait même, et l'institution, quelques mois plus tard, cessa de fonctionner.

L'idée de l'amortissement fut reprise peu de temps après sous une autre forme, par Orry, qui tenta, d'ailleurs sans succès, une transformation de la dette perpétuelle en rente viagère et une liquidation partielle au moyen de loteries. Enfin Machault, contrôleur général des finances, résolut d'appliquer chez nous un système pratiqué avec succès en Angleterre et, en 1749, fonda la *Caisse générale des amortissements* que devait alimenter un impôt territorial du vingtième. Malheureusement, le gouvernement procédait en même temps à une émission de 1 800 000 livres en rente et de 36 millions en capital dont l'intérêt devait être prélevé précisément sur les revenus de la nouvelle Caisse. Le fonctionnement de cette dernière s'en trouva considérablement gêné et elle disparut en 1756, lors de l'ouverture de la guerre de Sept Ans.

Reconstituée en 1763 et dotée à nouveau d'une annuité de 20 millions, elle vit ses opérations interrompues en 1770. Enfin, après une dernière tentative de reconstitution sous le ministère de Calonne, elle disparut définitivement dans les premiers jours de la Révolution.

Le 27 novembre 1799, elle fut instaurée sur une base nouvelle par le Premier consul, sous le nom de *Caisse d'amortissement et de garantie*, en même temps qu'elle était mise sous la direction de Mollien. Elle devait recevoir les cautionnements des receveurs généraux s'élevant à 10 millions, ainsi que les arrérages des rentes viagères et des pensions ecclésiastiques à mesure de leur extinction, pour servir à amortir la Dette publique.

Dès les premières années de sa reconstitution, la Caisse d'amortissement rendit à nos finances de réels services. C'est ainsi qu'à la fin de l'an XI elle était devenue propriétaire de 3 600 000 francs de rente 5 pour 100. Comme à cette époque la Dette publique ne dépassait guère 50 millions de francs, son extinction ne devait donc plus être qu'une question de temps.

Elle ne donna pas cependant tout ce qu'on aurait pu attendre d'elle. Bonaparte, en présidant à sa création, avait bien entrevu son utilité véritable, mais il se laissa aller trop souvent dans la suite à détourner de leur destination naturelle les fonds qui lui étaient affectés. Trop souvent, on disposa des Rentes rachetées et qui auraient dû être annulées, et on attribua en échange à la

Caisse des domaines qu'elle eut, par la suite, de grandes difficultés à gérer et à liquider.

Ce fut néanmoins grâce au fonctionnement de cette excellente institution et au petit nombre d'emprunts émis entre 1800 et 1815 que l'Empire put ne léguer à la Restauration qu'une augmentation de dette consolidée de 17 millions de francs. Il est vrai qu'il lui laissait un déficit de trésorerie de plus de 100 millions et que la liquidation des indemnités de toutes sortes, qui furent la conséquence de Waterloo, se traduisit par la consolidation effective de près d'un milliard de créances nouvelles. (A elle seule, l'indemnité payée aux alliés, aux termes du traité de Paris, atteignit 500 millions de francs.)

*
* *

En dehors des émissions que nécessita cette liquidation des dépenses de l'Empire, la Restauration eut recours à l'emprunt à plusieurs reprises : emprunt d'indemnité aux émigrés; emprunt pour faire face aux dettes contractées à l'étranger par Louis XVIII et les princes de la famille royale; emprunt dit de la guerre d'Espagne; emprunt pour l'affranchissement de la Grèce et des affaires du Levant. Mais, à côté de cette méthode financière de l'emprunt perpétuel, la Restauration usa surtout d'un moyen de trésorerie dont nous avons déjà signalé l'apparition au cours de notre incursion à travers les siècles précédents et qui n'a cessé, depuis lors, de rendre de très grands services à nos finances; nous voulons parler des bons du Trésor et des obligations à court terme.

Nous avons vu que l'origine des bons du Trésor remontait pratiquement à Colbert, qui obtint d'excellents résultats avec la Caisse des emprunts. Sous la Révolution, l'Etat eut recours, pour acquitter ses dépenses, aux assignats qui, au début, étaient productifs d'intérêts; enfin le Consulat, puis l'Empire, alimentèrent fréquemment les caisses publiques par la négociation des obligations des receveurs généraux.

Ces différents procédés contenaient en germe les véritables bons du Trésor. On ne peut toutefois les assimiler complètement à ceux que la Restauration eut le mérite de créer.

Par une circulaire en date du 22 août 1814, le premier commis des finances, chargé de la division du mouvement général des fonds, informait les payeurs des départements que les dépenses afférentes aux crédits en bons de la Caisse de service seraient désormais payées en *bons du Trésor* en place de numéraire. Ces nouveaux effets étaient à échéance unique de trois mois, à dater

du jour du visa de la Caisse, et portaient un intérêt de 2 pour 100 pour cette période.

La création des bons n'avait fait l'objet, au début, d'aucune disposition législative; aussi M. de Villèle crut-il devoir faire consacrer cette pratique par la loi du 4 août 1824, qui autorisait le ministre des finances à créer, pour le service de la trésorerie et les négociations avec la banque de France, des bons royaux portant intérêt et payables à échéances fixes.

La ponctualité du Trésor à rembourser ces valeurs à l'abri d'une diminution du capital et la faculté offerte aux particuliers de placer pour quelques mois leurs disponibilités firent la fortune de ces titres dont le taux s'est sensiblement abaissé depuis cette époque.

C'est, enfin, sous la Restauration que nous voyons apparaître pour la première fois, dans sa forme moderne, la conversion des rentes. Sous l'ancien régime, on procédait fréquemment, pour alléger le service de la dette publique, à la diminution des intérêts ou au retranchement des quartiers. La conversion, telle que tenta de l'opérer, en 1824, le ministère de Villèle, revêtait la forme équitable sous laquelle elle n'a cessé de se présenter de nos jours et qui se résume dans la formule suivante : Remboursement du capital à sa valeur nominale ou acceptation, par le rentier, de la réduction du taux.

Malgré ses appels au crédit, de tous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis plus d'un siècle, la Restauration est le seul qui ait légué à ses successeurs une dette *personnelle* inférieure à celle qu'il avait héritée des régimes précédents. C'est qu'elle eut le mérite d'accorder à l'amortissement une place prépondérante dans son administration financière, suivant en cela l'exemple que lui avait donné l'Empire et même se montrant très supérieure à son prédécesseur.

La caisse d'amortissement avait interrompu ses opérations en 1815. La loi du 28 avril 1816 en prescrivit la réorganisation, lui attribuant une dotation annuelle de 16 millions, portée à 40 par une loi du 25 mars de l'année suivante.

De 1816 à 1830, on racheta de cette manière pour 54 millions de rentes, représentant un capital de 1 milliard en chiffres ronds. Les opérations de la caisse portaient tantôt sur le 5 pour 100, tantôt sur le 4 1/2 ou sur le 3 quand le 5 pour 100 dépassait le pair. Elles exercèrent une très heureuse influence sur la fermeté des cours de toutes nos rentes et, par suite, sur l'amélioration du crédit public.

*
* *

Les sages pratiques de la Restauration ne furent malheureusement pas continuées par la monarchie de Juillet qui, au 1er février 1848, laissait une dette supérieure de 45 millions de francs de rentes à celle existante en 1830.

Elles ne le furent pas davantage par la deuxième République, qui se heurta à de formidables difficultés financières compliquées d'une des crises économiques les plus graves qu'ait connues le siècle dernier. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner outre mesure de voir, dans cette courte période de quatre ans, le fonctionnement de la caisse d'amortissement complètement suspendu et le montant de la dette publique augmenté de 54 millions de francs de rentes.

Mais ces accroissements de nos charges publiques, bien qu'importants, sont peu de chose à côté de ceux que nous devons au Second Empire qui, revenant à certains égards aux pratiques anciennes, ne vit plus dans l'emprunt un fait accidentel provoqué par des nécessités rigoureuses, mais une sorte de règle et comme un système de gouvernement.

Par ailleurs, le ministre des finances, secouant désormais le joug des maisons de banque, rompant avec les traditions du marché qui comportaient des sortes d'adjudications, fit appel directement aux souscriptions du public, et surtout du petit public, en déclarant irréductibles les souscriptions de 50, puis de 10 et enfin de 5 francs de rente.

On vit alors, dit J.-M. Gorges [1], la foule accourir avec un empressement toujours croissant, campée la nuit aux abords des bureaux de souscription, attendant l'heure de l'ouverture des guichets d'où coule la source des profits.

En dix-huit mois, trois opérations d'emprunt réalisées par cette méthode sont des succès. Emprunt de 250 millions (14 mars 1854), emprunt de 500 millions (31 mars 1854), emprunt de 750 millions (14 juillet 1855); ces trois emprunts émis facultativement en 4 1/2 et en 3 pour 100 étaient la conséquence des dépenses engagées dans la guerre de Crimée. La campagne d'Italie fournit à son tour l'occasion d'un emprunt de 500 millions (mai 1859) offert en 4 1/2 et en 3 pour 100, puis le Mexique donna lieu à un emprunt de 300 millions 3 pour 100 en 1863.

Le succès couronnait de plus en plus toutes ces émissions,

[1] J.-M. Gorges, *la Dette publique, Histoire de la Rente française.*

succès qui n'était pas seulement dû, il faut le reconnaître, à l'habileté du ministre des finances, mais aussi au retour de la confiance et du crédit et à la prospérité des affaires qui caractérise toute cette période du Second Empire.

Mais l'expédition du Mexique avait éprouvé nos finances. La dette flottante se montait à plus de 900 millions. Devant la défaite de l'Autriche à Sadowa, il était de toute urgence d'augmenter nos armements. La loi du 1er août 1868 autorisa l'émission d'un emprunt de 429 millions en 3 pour 100 émis au cours de 69 fr. 25. Le succès fut tel qu'il fut offert près de 15 milliards de rentes par 781 000 soucripteurs.

Le dernier emprunt contracté par le second Empire le fut au lendemain de nos premières défaites de Forbach et de Reichshoffen, par la loi du 12 août 1870 : emprunt de 1 milliard sur lequel le ministre n'aliéna que la rente nécessaire pour produire un capital de 750 millions. Les souscriptions étaient reçues à partir de 3 francs et déclarées irréductibles. L'emprunt, qui était du type 3 pour 100, était émis à 60 fr. 60 et, particularité bien compréhensible de son émission, le décret ne limitait pas le temps pendant lequel la souscription demeurait ouverte; il fut souscrit en deux jours, les 23 et 24 août, par 80 730 personnes.

Le bilan financier du Second Empire s'arrête là. Limité à la période de dix-huit ans qui va du 2 décembre 1852 au 4 septembre 1870, il est formidable. L'augmentation de la dette en rente n'apparaît pas inférieure à 162 millions de francs, correspondant à un capital effectif de 3 milliards 431 millions et à un capital nominal de 4 milliards 200 millions. En toute équité, nous n'estimons pas qu'on puisse attribuer à l'Empire l'exclusive responsabilité des emprunts contractés en 1871 et surtout de ceux que nécessita la liquidation de l'indemnité de guerre. Il y aurait lieu, sans cela, d'ajouter, ainsi que nous allons le voir plus loin, une dette supplémentaire de 7 milliards 170 millions en capital nominal, aux 4 milliards précédents. L'héritage du régime dépasserait ainsi 11 milliards de francs. C'est un fardeau pesant qui, depuis quarante ans, n'a cessé d'alourdir, d'une singulière façon, la bonne marche de nos finances.

Cette augmentation considérable des charges publiques, qui fut la rançon de la politique de Napoléon III, eut, entre autres conséquences, de rendre particulièrement difficile l'amortissement de la dette tel qu'il avait été pratiqué avec une régularité plus ou moins grande, mais d'une manière constante, depuis le début du siècle. Aussi l'un des premiers actes du gouvernement provisoire fut-il de supprimer le 16 septembre 1871 la Caisse d'amortissement.

Depuis cette époque, la question n'a pas été reprise et l'amortissement de notre dette s'opère désormais par voie budgétaire, limité du reste au remboursement des seules valeurs amortissables, dont nous verrons plus loin la création.

Si l'on veut se rendre compte des services rendus par la Caisse d'amortissement entre 1816 et 1871, qu'on en juge par les chiffres suivants que nous empruntons à l'ouvrage de M. Fachan :

Recettes de la Caisse de 1816 à 1871. .	4 874 000 000	francs.
Rentes achetées et annulées au prix de. .	1 787 000 000	—
Fonds détournés de leur destination. . .	3 087 000 000	—

C'est en se basant sur ce dernier chiffre de 3 milliards de « fonds détournés » que de nombreux économistes, et en particulier Léon Say, ont contesté à la Caisse une utilité quelconque. Un tel jugement nous paraît injuste.

Il s'agit de savoir, en effet, si en l'absence d'une caisse d'amortissement régulièrement constituée et administrée, notre dette aurait été, pendant cette période de cinquante-cinq ans, amortie d'une quantité semblable. En outre, il est nécessaire de faire entrer en ligne de compte le bénéfice considérable que le Trésor a retiré de l'action incessante de l'amortissement, par le maintien des cours sur le marché qui améliore d'une façon sensible les conditions d'émission des emprunts nouveaux.

Aussi, tout en déplorant les détournements de fonds effectués trop souvent par le Pouvoir sur les réserves accumulées par la Caisse, sommes-nous de ceux qui regrettent la disparition d'un rouage utile qui, sagement administré, eût permis à la troisième République de réaliser un allègement important de sa dette.

*
* *

Nous avons vu que la dernière opération de l'Empire s'était traduite par l'émission, le 12 août 1870, d'un emprunt d'un montant nominal de 1 milliard. La Délégation se vit promptement dans la nécessité, pour se procurer les fonds nouveaux indispensables à la continuation de la guerre, d'emprunter à l'étranger. C'est dans ce but qu'elle négocia au mois d'octobre, à Londres, avec la maison Morgan et Cie, un emprunt de 250 millions qui fut réalisé sous la forme d'obligations remboursables par tirages en trente-quatre ans à partir de 1873. Le taux d'intérêt était fixé à 6 pour 100 et le prix d'émission à 80 pour 100 pour les banquiers, à 85 pour 100 pour le public. Le produit réel de l'emprunt fut de 209 millions,

moins une commission de 6 900 000 francs payée aux banquiers. Une clause du contrat réservait au gouvernement le droit de se libérer à toute époque par le remboursement au pair. Ces obligations le dépassèrent bientôt et Léon Say, en 1875, put les rembourser par anticipation aux termes d'un accord passé avec la Caisse des dépôts et consignations.

Puis ce furent les deux grands emprunts qui permirent la libération du territoire. Par la loi du 21 juin 1871, le ministre des finances avait fait voter un premier emprunt public de 2 milliards en rentes 5 pour 100 au taux d'émission de 82,50. La journée n'était pas achevée que les souscriptions dépassaient le double de la somme demandée. La réussite de cet appel au crédit détermina le gouvernement à ne pas différer le second emprunt dont le produit devait achever notre libération. Le 15 juillet 1872, l'emprunt de 3 milliards 5 pour 100 fut voté pour être émis les 28 et 29 juillet à 84,50. Le succès fut encore plus grand et il fut demandé pour près de 44 milliards de capital environ, sur lequel l'étranger figurait pour environ les 5/8. Un certain nombre d'opérations financières diverses furent également effectuées par le gouvernement, de 1870 à 1875, sans qu'il nous paraisse intéressant de les signaler.

Depuis 1875, la troisième République a fait à plusieurs reprises appel au crédit sous forme de rentes perpétuelles. Elle l'a fait aussi sous forme d'obligations du Trésor à court terme et sous forme de rentes amortissables. Nous avons vu que les obligations à court terme avaient été en quelque sorte imaginées par la Restauration. La République a remis cette méthode en honneur et s'en est servie d'une façon constante. Pour ce qui est de la rente amortissable, c'est bien elle qui en a créé le type. Les deux grands emprunts de 1871 et de 1872 avaient augmenté considérablement les charges de la dette consolidée; M. de Freycinet venait de tracer (janvier 1878) son fameux programme de grands travaux. Léon Say jugea que, pour faire face à la réalisation de ce programme, il fallait émettre des emprunts dont le poids retombât sur les générations qui allaient les premières en bénéficier. Il décida donc l'émission d'un 3 pour 100 amortissable en soixante-quinze ans, portant sur un montant nominal de 549 850 00 francs, au taux d'émission de 400 francs par titre de 500 francs. Cet emprunt n'obtint qu'un succès relatif, l'Etat ayant tenté de faire ses opérations lui-même en se passant des maisons de banque.

Un second emprunt amortissable de 1 milliard, émis suivant la méthode de souscription publique ordinaire, obtint un réel succès. L'emprunt fut couvert quinze fois, en mars 1881; le prix d'émis-

sion était de 83,25 pour 100, et l'amortissement devait s'effectuer en soixante-douze ans à partir de 1881.

Divers autres emprunts amortissables furent émis après le krach financier de l'Union générale, en 1882, puis au début de 1884 pour la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse; enfin, dans les derniers mois de 1884, pour combler les déficits antérieurs et faire face aux dépenses résultant de l'achèvement des travaux des chemins de fer de l'Etat.

Aujourd'hui, le montant total du capital nominal emprunté en rentes amortissables est de 4254 millions sur lesquels 866 millions ont déjà été amortis.

Quant aux emprunts en rentes perpétuelles, effectués depuis 1880 jusqu'à ce jour, ils comprennent : un emprunt de 504 millions 3 pour 100 en 1886, émis à 79,80; un de 869 millions 3 pour 100 en 1890, émis à 92,55; enfin, le dernier en date, qui avait pour but de couvrir les dépenses de l'expédition de Chine, fut émis au pair en décembre 1901 et portait sur 265 millions de capital. Ce dernier emprunt eut un énorme succès et fut couvert plus de vingt-quatre fois.

Pendant cette période, les conversions furent assez nombreuses et vinrent compléter l'œuvre des conversions partielles réalisées sous la Restauration, sous la monarchie de Juillet et sous l'Empire. Une conversion effectuée en 1883 portait sur les rentes 5 pour 100; une seconde réalisée en 1887 transforma le 4 1/2 pour 100 et le 4 en 3. Elle fut parachevée par la conversion de 1894 et par celle de 1902, qui firent disparaître définitivement de notre dette tout type de rente autre que le 3 pour 100.

Le 3 novembre 1902, M. Rouvier, alors ministre des finances, réalisait définitivement l'unification de notre dette perpétuelle en 3 pour 100, cent dix ans après que Cambon l'avait une première fois unifiée en 5.

*
* *

A l'heure actuelle, voici comment se décompose la dette publique de la France :

Rentes perpétuelles en circulation : 657 666 523 francs représentant un capital nominal de 21 milliards 922 millions de francs.

Rente amortissable en circulation : 101 650 350 francs représentant un capital nominal de 3 milliards 388 millions [1].

Soit au total : 759 316 873 francs en rente et 25 milliards 310 millions de francs en capital nominal.

[1] Nous ne faisons pas entrer dans ce total les emprunts de l'Ouest-Etat qui ont une affectation particulière.

Si l'on ajoute à ce chiffre celui de la dette flottante, celui des obligations à court terme et la dette du Trésor vis-à-vis de la Caisse des dépôts et consignations, on obtient un montant global de 27 milliards en chiffres ronds [non compris les rentes viagères qui exigent une annuité de 320 millions environ].

Nous avons signalé qu'après la « réduction des 2/3 », en 1797, le Directoire avait inscrit et consolidé au Grand Livre une somme de 40 216 000 francs de rentes 5 pour 100 représentant 804 millions de francs d'emprunt en capital. C'est donc en cent quinze ans une augmentation d'un peu plus de 760 millions de rente et de 26 milliards de capital.

Quelle a été, dans cet énorme accroissement, la part de chacun des régimes qui se sont succédé en France depuis un siècle? Nous l'avons succinctement indiqué au cours des pages précédentes. Au demeurant, une telle question importe peu. Qu'il nous suffise de rappeler que la contribution du Second Empire, — ajoutée à celles de la guerre de 1870 et de la Troisième République, — s'élève, à peu de chose près, à 16 milliards, chiffre que l'émission du nouvel emprunt va porter sensiblement à 17 milliards.

Sans doute, la France a, depuis cent ans, prodigieusement accru sa richesse et les énormes créances qu'elle possède sur l'étranger, lui rapportant chaque année, sous la seule forme d'intérêt et de dividende, une somme supérieure à 2 milliards, donnent au pays une capacité de « contribution » peu commune.

Il ne faut pas oublier cependant que notre population est, depuis de longues années, stationnaire; que nos budgets se sont, depuis vingt ans, démesurément hypertrophiés, et qu'une dette de 27 milliards représentant, pour ceux qui aiment ce genre de statistique, près de 700 francs par tête d'habitant commence à devenir un fardeau singulièrement lourd.

Jadis, dans une circonstance fameuse, Sparte, appauvrie, dut, pour reconstituer son trésor de guerre, s'imposer l'obligation d'un jeûne national. Certes, la France n'a jamais marchandé les sacrifices qu'exigent la sécurité de son territoire ou la défense de son honneur. Elle voudrait seulement que son « héroïsme pécuniaire » servît à autre chose qu'à masquer l'imprévoyante gestion et les prodigalités d'un régime. Après cela, le moment venu, nous sommes bien sûrs qu'elle ferait oublier les plus beaux traits de Lacédémone.

Henry Laporte.

LE SORT DES NOUVELLES-HÉBRIDES

CONDOMINIUM, PARTAGE OU ÉCHANGE?

Il y a quinze jours, le 10 de ce mois, les membres de la Conférence anglo-française, convoquée pour discuter le fonctionnement du Condominium dans les Nouvelles-Hébrides[1], se réunissaient au Foreign Office. Ils étaient présentés par Lord Emmott à Sir Edward Grey qui déclarait la Conférence ouverte et, après quelques mots de bienvenue et le souhait que leurs travaux soient couronnés de succès, se retirait[2].

Après le départ du Secrétaire pour le Foreign Office, la séance se prolongeait pendant deux heures, et une note de l'Agence Reuter faisait connaître plus tard qu'il avait été décidé de discuter librement *toutes les questions* se rapportant aux Nouvelles-Hébrides.

Il a été écrit, ces temps derniers, de nombreux articles à propos de cette Conférence et des résultats auxquels elle peut aboutir. Le lecteur me permettra de lui exposer, en toute franchise, certains côtés de la question peu connus et qu'on évite de faire connaître. Ils ne manquent pas d'intérêt et méritent, je crois, quelques instants de réflexion.

[1] La question des Nouvelles-Hébrides a été traitée précédemment dans le *Correspondant*, numéro du 25 mars 1905.

[2] Les Commissaires, du côté britannique, sont Lord Emmott, sous-secrétaire d'Etat pour les Colonies (président); M. A.-W. Mahaffy, ayant fait fonctions de Résident britannique dans les Nouvelles-Hébrides en 1912-13; M. J. Vernon, Secrétaire particulier du Gouverneur Général de l'Australie en 1911-12, et M. C.-B. Tennyson, Assistant juridique au Colonial Office. Le président de la Commission française est M. Picanon, Inspecteur Général des Colonies, ancien gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et membre de la Commission des Nouvelles-Hébrides de 1906. Il est assisté de MM. Tesseron et Cayla, du ministère des Colonies; de M. Kammerer, du ministère des Affaires Etrangères, et de M. Roger Cambon, neveu de l'ambassadeur de France à Londres.

*
* *

La Convention du 8 avril 1904 entre l'Angleterre et la France avait, entre autres, laissé sans solution une question qui, à diverses reprises, avait amené de sérieuses difficultés entre les deux pays. Les deux seuls articles de cette Convention y faisant allusion étaient ainsi conçus :

Les deux gouvernements conviennent de préparer de concert un arrangement qui, sans impliquer aucune modification du *statu quo* politique, mette fin aux difficultés résultant de l'absence de juridiction sur les indigènes des Nouvelles-Hébrides.
Ils conviennent de nommer une commission pour le règlement des différends fonciers de leurs ressortissants respectifs dans lesdites îles. La compétence de cette Commission et les règles de sa procédure feront l'objet d'un accord préliminaire entre les deux gouvernements.

Cette commission fut nommée en 1905. Ses travaux aboutirent à la Convention de février 1906, ratifiée le 20 octobre de la même année, qui établissait un Condominium anglo-français sur l'Archipel des Nouvelles-Hébrides.

Antérieurement à ce Condominium, il y avait bien eu un rudiment d'administration. Ce fut d'abord la Convention du 24 octobre-16 novembre 1887, qui établissait une commission mixte anglo-française, composée d'officiers appartenant aux stations navales du Pacifique, chargée de protéger la vie et les propriétés des nationaux de chaque gouvernement. Sa tâche était fort difficile, les résultats furent plus que médiocres, et ses décisions donnèrent bien souvent lieu à de violentes récriminations.

Plus tard, du côté anglais, un Ordre en Conseil (Order in Council), du 15 mars 1893, avait établi des règles pour l'administration de la justice, civile et criminelle, en ce qui concernait les sujets britanniques, et, par un décret du 28 février 1901, le gouvernement de la République avait pris des dispositions analogues pour les citoyens français. Le gouvernement britannique avait aussi nommé un Député Commissaire et le gouvernement français un Commissaire Résident. Ces fonctionnaires, toutefois, ne s'occupaient guère que des affaires de leurs propres nationaux et le contrôle des indigènes restait aux mains de la Commission Navale Mixte de 1887.

La question des Nouvelles-Hébrides n'est pas uniquement une question franco-britannique, c'est au moins autant une question anglo-australienne, ce qui rend une solution franche et radicale assez difficile. Dans un article publié par un journal con-

sacré spécialement aux questions coloniales, je lisais ces jours-ci : « Nos relations amicales avec la Grande-Bretagne nous permettent d'espérer que l'Angleterre passera outre aux protestations de sa colonie (l'Australie), et nous cédera, moyennant compensation sur un autre point du globe, ses droits sur l'archipel. » Il est difficile, je crois, de présenter la question sous un jour plus faux. L'Australie, pas plus que le Canada, que la Nouvelle-Zélande, que l'Afrique du Sud, n'est aujourd'hui une « Colonie », c'est un Dominion de « Responsible Government », qui n'est retenu à la métropole que par un lien assez mince et que, ni constitutionnellement, ni politiquement, l'Angleterre n'a droit, pouvoir, intérêt, désir de contraindre. Elle ne peut pas, le voulût-elle, « passer outre aux protestations de « *sa colonie* », et je puis affirmer d'avance qu'elle n'en a pas la moindre intention. L'Australie, d'ailleurs, n'a pas caché ses sentiments, et elle a pour l'appuyer l'opinion de la masse des Anglais d'Angleterre et des Bretons des Dominions. Depuis longtemps elle entretient une agitation sérieuse contre tout projet de cession totale de l'Archipel à la France et ses principaux agents dans ce mouvement sont les missions protestantes soutenues par leurs coreligionnaires d'Angleterre.

Dès le 11 juin, le lendemain même de la première réunion de la Conférence, une députation, représentant la « Anti-Slavery and Aborigines Protection Society », la « Melanesian Mission », la « John Paton Mission », et le « Free Church Council », était reçue au Foreign Office par Sir Edward Grey et par M. Harcourt (secrétaire pour les Colonies). Elle était présentée par l'Hon. John C. Lyttelton, membre du Parlement, président du Comité de l'Aborigines Protection Society, et comprenait plusieurs membres du Parlement, Sir Gilbert Parker, Sir G. Toulmin, le Dr Chapple, Sir E. R. Harvey, des officiers de marine, les amiraux l'Hon. Sir E. R. Fremantle et Sir George King-Hall, le capitaine Sinker et diverses autres personnes notoires. Les membres de la députation exposèrent les graves inconvénients du système d'administration et firent certaines propositions en vue de remédier aux abus existants.

Sir E. Grey et M. Harcourt ont pris l'engagement d'examiner favorablement les représentations qui leur étaient faites.

Il sera difficile, en tous cas, de fermer plus longtemps les yeux sur l'état des affaires dans les Nouvelles-Hébrides, comme ç'a été le cas depuis si longtemps, malgré toutes les plaintes et les démarches.

Cette situation, disait à ce propos le *Morning Post*, a été bien connue au Foreign Office et au Colonial Office, par les nombreux rapports qui leur

sont parvenus au cours des six ou sept dernières années. Ces rapports, qu'on a évité de publier et qu'on a même soustraits à la connaissance de la Chambre des Communes, émanaient de missionnaires, de fonctionnaires de l'ordre administratif, de juges, d'officiers de marine et tous répètent les mêmes histoires d'enlèvements, d'outrages, de vente illégale d'alcools, d'esclavage et de meurtres. Les questions qui ont été posées à leur sujet aux Communes n'ont pu obtenir aucune réponse satisfaisante [1].

La Convention du 29 février 1906, ratifiée le 20 octobre de la même année (qui ne fut proclamée officiellement dans le groupe des îles des Nouvelles-Hébrides qu'en décembre 1907), prétendait garantir les intérêts respectifs français, anglais et indigènes, fixer les conditions auxquelles seraient obtenues les propriétés foncières dans les îles et réglementer le recrutement des laboureurs indigènes. Elle plaçait les îles sous un contrôle mixte anglo-français. « L'archipel des Nouvelles-Hébrides, y compris les îles de Banks et les îles de Torres, disait l'article premier de cette Convention, formera un territoire d'influence commune... » Chaque pays nommait un Commissaire (l'Angleterre était représentée par un « Resident Deputy Commissioner », dépendant du Haut Commisssaire britannique pour le Pacifique Occidental). Ces fonctionnaires disposaient chacun d'une section de police de force égale, les postes, les travaux publics et sanitaires étaient en commun, et des taxes locales en fournissaient le budget; chaque puissance faisait les frais de son administration propre [2].

En outre, la Convention de 1906 établissait trois cours de justice différentes, la Commission Navale Mixte, la Cour Mixte et la Cour Nationale.

La Commission Navale Mixte avait sous sa juridiction les crimes et délits entre indigènes et était composée d'officiers de deux vaisseaux de guerre, un français et un anglais. Naturellement ce tribunal ne peut siéger que quand les deux vaisseaux sont mouillés en même temps dans le même lieu. Comme leurs visites ne sont pas très fréquentes et que leurs mouvements sont déterminés par des circonstances de divers ordres, de nombreux indigènes passent souvent en prison un temps fort long avant de pouvoir être jugés. Ainsi, par exemple, en juin 1913 il y avait en détention, à Vila, un jeune homme de l'île Lamen et un homme de Rano, qui attendaient depuis novembre 1912 qu'on instruisît leurs procès;

[1] *Morning Post*, 12 juin 1914, « Misrule in the New Hebrides. »

[2] Les dépenses pour l'exercice 1913-1914 sont estimées à 17 941 livres sterling. Une dépense de 8609 livres, uniquement consacrée aux intérêts purement anglais, a été prévue pour le même exercice. En cas de déficit, les gouvernements français et anglais doivent y pourvoir conjointement.

Le Résident anglais actuel est M. King; le Résident pour la France, M. Repiquet.

nombre d'indigènes sont souvent ainsi gardés en prison pendant des mois durant lesquels ils sont traités exactement comme les condamnés, et c'est un régime sur lequel je n'insiste pas.

La juridiction de la « Cour Mixte » est, sous bien des rapports, encore moins satisfaisante. C'est devant elle que sont portées la plupart des affaires civiles et tous les différends entre indigènes et non indigènes, mais sa procédure est basée en partie sur les lois françaises et en partie sur les lois anglaises. C'est un défi au bon sens que de prétendre faire administrer la justice dans des conditions pareilles. Ce tribunal mixte comprend deux juges, un de nationalité française, l'autre de nationalité britannique, tandis que le roi d'Espagne, agissant comme arbitre, nomme le troisième juge (qui est en même temps président du tribunal) et le juge faisant fonctions de ministère public : aucun de ces deux derniers ne doit être ni Français ni Anglais. Ce système a pu sembler excellent aux diplomates qui l'ont inventé à distance; en pratique il aboutit à des résultats simplement comiques. Le juge français a généralement des notions fort limitées du droit anglais et, généralement aussi, parle fort péniblement un anglais peu compréhensible, tandis que le juge anglais n'est pas plus versé dans la connaissance du Code Napoléon et de la langue française. Le Président et le Procureur nommés par le roi d'Espagne ne connaissent que fort approximativement les lois anglaises et françaises et ne s'expriment qu'avec une facilité très restreinte en anglais ou en français. Pour compléter les choses, les plaideurs français ne savent pas plus l'anglais que les plaideurs anglais ne savent le français, et les juges anglais, français, espagnols sont parfaitement ignorants du langage des indigènes. Il y a bien, naturellement, des interprètes. Mais ils font, pour la plupart, songer à ce que disait le maréchal Bugeaud : « Il y a trois sortes d'interprètes : ceux qui parlent l'arabe et qui ne parlent pas le français, ceux qui parlent le français et qui ne parlent pas l'arabe, et ceux qui ne parlent ni l'arabe ni le français. » Comme les interprètes en question devraient parler les diverses langues indigènes, le français, l'anglais et l'espagnol, et comme c'est rarement leur cas, il s'ensuit que, quand une déposition a passé par leurs bouches en deux, ou souvent trois langues, elle offre habituellement un sens absolument différent de celui qu'a voulu lui donner son auteur!

Les « Cours Nationales » ont été établies pour connaître des cas entre nationaux anglais ou français. Les sujets britanniques prétendent que les juges anglais leur appliquent rigoureusement la loi, et que les juges français sont pleins d'indulgence pour les « irrégularités » des sujets français. De leur côté, les sujets français font les mêmes reproches aux juges anglais. Et pour quiconque a vu fonc-

tionner n'importe où des tribunaux mixtes, il n'est pas douteux que Français et Anglais ont raison chacun à leur point de vue.

Dans ces conditions, il n'y a pas lieu d'être très surpris que les relations entre Français et Anglais, colons et administrateurs, manquent totalement d'aménité. Le système a fait complète faillite, et ce résultat était à prévoir; Français et Anglais sont d'accord, c'est même le seul point sur lequel ils s'entendent, pour en convenir. Ce dont on est en droit de s'étonner, c'est que, après l'échec complet de la tentative d'un gouvernement à trois à Samoa[1], il se soit trouvé des ministres, dans les deux pays, pour considérer comme pouvant donner de bons résultats un régime dualiste. En fait, il a produit des complications plus grandes que celles qui existaient antérieurement.

*
* *

Je n'écris pas ici pour tromper ou flatter le lecteur, mais pour dire la vérité. A Londres comme à Paris, on croit volontiers aux

[1] La situation dans les îles Samoa était aussi compliquée qu'aux Nouvelles-Hébrides. Depuis de longues années, les Etats-Unis s'étaient efforcés d'avoir dans cet archipel une situation prépondérante. Dès 1872, le port de Pagopago, dans l'île de Tutuila, avait été cédé aux Etats-Unis qui y avaient établi une station navale et un dépôt de charbon. Cette cession fut confirmée en 1878. En 1889, une Conférence fut tenue à Berlin entre les représentants de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Elle aboutit le 14 juin de la même année à un traité qui déclarait les îles Samoa territoire neutre avec un gouvernement indépendant et reconnaissait aux indigènes le droit absolu d'élire leur roi et de choisir leur forme de gouvernement conformément à leurs propres lois et coutumes. Une Cour Suprême de Justice était établie. Le président de cette Cour, dit « Chief Justice of Samoa », devait être Américain. Cette Cour Suprême avait à connaître : 1° de toutes les actions civiles concernant les propriétés foncières situées dans les îles de Samoa; 2° de toutes les actions civiles de toute nature entre les indigènes et les étrangers, ou entre les étrangers de nationalités différentes; 3° de tous les crimes commis par des indigènes contre des étrangers ou commis par des étrangers qui n'étaient soumis à aucune juridiction consulaire. Toute future aliénation de terres était interdite, sauf dans certaines exceptions spécifiées.

Cet accord fonctionna fort mal et, en 1898, des troubles éclatèrent au sujet du droit de succession au pouvoir royal dans lequel avait été restauré, le 9 novembre 1889, Malietoa Laupepa. En 1899, la royauté indigène fut abolie.

Le 14 novembre 1899, l'Angleterre et l'Allemagne concluaient un traité, ratifié par les Etats-Unis en janvier 1900. Par cet instrument, la Grande-Bretagne renonçait à tous ses droits en faveur de l'Allemagne sur les îles situées à l'ouest du 171e degré de longitude ouest de Greenwich, parmi lesquelles se trouvent Savaii et Upolu, la plus grande des îles de l'archipel, — et en faveur des Etats-Unis sur Tutuila et les autres îles situées à l'est de ce méridien.

assurances qui nous sont prodiguées que, sous le drapeau des nations à haute civilisation, les indigènes sont heureux ou, du moins, que leur sort est amélioré et préférable à ce qu'il était avant l'établissement des blancs : c'est une grosse erreur. Partout, je dis partout, sous une forme ou sous une autre, les races indigènes sont, en fait, exploitées et traitées comme esclaves. Les révélations sur les scandales de Putumayo ont soulevé, sur ce qui se passe dans l'Amérique du Sud, un coin du voile et montré de quelle manière abominable étaient traités, par les agents d'une compagnie anglaise, les malheureux Indiens recrutés de force. Dans l'Angola, dans l'île de San Tomé, des enquêtes récentes ont établi que, sous les Portugais, les noirs étaient plus maltraités qu'ils ne le furent jamais jadis sous le fouet des négriers les plus féroces; ce qui se passe aux Nouvelles-Hébrides ne vaut pas beaucoup mieux [1].

La Convention anglo-française de 1906 avait pour but principal de mettre un terme aux abus qui menaçaient d'extinction l'existence même des indigènes, dont le nombre diminue dans des proportions incroyables [2].

[1] Que l'esclavage existe en fait aux Nouvelles-Hébrides, nul homme de bonne foi au courant de la question ne le met en doute. Au cours du débat sur les Colonies à la Chambre en 1911, M. Lagrossillière l'a prouvé.

La *France d'Outre-Mer* de mars 1912 déclarait : « Après avoir étudié attentivement la question, je suis arrivé à la conviction que la responsabilité de cet état de choses (la situation aux Nouvelles-Hébrides) incombe à certains de nos colons et que, pour parler franchement, ces hommes sont en train de ruiner peu à peu notre situation morale dans l'Archipel, avec la complicité tacite de nos autorités.

Me limitant aux points essentiels, je dis que :

1° La plupart des stipulations de la Convention de 1906 ne sont pas appliquées (ceci n'est nié par personne);

2° Bien que la vente de l'alcool soit interdite en principe, la population est littéralement empoisonnée et condamnée à une extinction rapide;

3° Les indigènes n'ont aucune garantie devant la Cour dont les membres ne comprennent même pas leur langage. Dans les cas criminels, les droits de la défense n'existent pas;

4° Le recrutement du travail indigène a lieu, en violation flagrante de la Convention de 1906, dans des conditions abominables. L'esclavage est en fait rétabli.

Les indigènes sont traités comme des bêtes de somme et même ceci est un euphémisme, car on prend soin des bêtes de somme. Leur travail est écrasant et leurs gages ridiculement faibles, souvent payés en nature, contrairement aux termes mêmes des règlements. Hélas ! il est devenu presque impossible d'obtenir des travailleurs volontaires et ainsi une des plus dégoûtantes formes d'esclavage a été établie pour arriver à obtenir des travailleurs. »

[2] Dans un livre intéressant et documenté : *Two Years with the Natives in the Western Pacific* (Deux ans avec les indigènes dans le Pacifique Occidental), le Dr Speiser établit que, avant l'arrivée des colons de race

Les quatre causes principales de cette situation sont : « Le recrutement des travailleurs, le commerce des alcools les plus pernicieux, la vente d'armes et de munitions et la façon imprévoyante et inique dont la terre est aliénée. » De ces quatre causes, celle qui donne lieu aux abus les plus graves, on peut sans exagération dire les plus horribles, est ce qu'on appelle en anglais le « kidnapping labour », l'enlèvement par force ou par ruse des indigènes pour en faire des travailleurs.

La Convention anglo-française comprend soixante-huit articles. Vingt-six de ces articles cherchent à mettre un terme aux abus de cette méthode de « recrutement », cinq traitent de la vente de liqueurs enivrantes, d'armes et de munitions, et six règlent les conditions de vente et de location du sol.

Aux termes de cette Convention, aucun travailleur ne pouvait être recruté pour une période excédant trois ans, et il ne pouvait être réengagé pour plus d'un an. Les femmes ne pouvaient être louées qu'avec le consentement de leurs maris et les femmes non mariées que sur le consentement du chef de la tribu. Les enfants ne pouvaient être engagés que lorsque leur taille aurait atteint une hauteur dont le minimum devait être fixé conjointement par les Commissaires Résidents. Mais, ainsi que le fait remarquer M. John H. Harris, « les Commissaires Résidents semblent avoir l'un pour l'autre peu de tendresse [1] »; aussi n'avaient-ils pu s'entendre jusqu'à l'année dernière pour fixer cette « taille minima », à la grande satisfaction du recruteur, dépourvu de toute apparence de scrupules, et qui pouvait ainsi « contracter » de jeunes enfants.

Le 24 juin 1913, les Eglises protestantes tinrent une conférence à Paama (Nouvelles-Hébrides). Les résolutions qui y furent votées et les témoignages sur lesquels elles étaient basées étaient signés par les Révérends Charles F. Grunling, représentant la Mission de Mélanésie; Frank G. Filmer, représentant l'Eglise du Christ; Fred J. Paton (Moderator), représentant la Mission Presbytérienne, et Thompson Macmillan, Secrétaire de la Conférence. Ces résolutions et les dépositions et témoignages à l'appui de chaque accusation viennent d'être publiés dans une brochure sous le titre : *Under two Flags. A Hopeless Experiment and a Grave Scandal.* Cette brochure a été répandue gratis en quantités considérables et un grand nombre de personnes en tiennent à la disposition du

blanche, c'est-à-dire il y a une génération, la population indigène des îles s'élevait approximativement à 650 000 individus; aujourd'hui elle est réduite à environ 65 000.

[1] *The New Hebrides Experiment*, John H. Harris (*XIXth Century*, avril 1914.)

public dans le Royaume Uni, en Australie, au Canada et dans les Etats-Unis.

Les signataires, qui résident depuis de longues années dans l'Archipel, se déclarent parfaitement conscients de la gravité de leurs accusations et affirment en accepter toute la responsabilité. Ils soutiennent en avoir prouvé l'exactitude d'une manière défiant toutes les dénégations[1].

Il n'est pas douteux un seul instant que des atrocités ont été et sont continuellement commises. M. John H. Harris cite des cas que nul ne songe à discuter, tel que celui de l'agent, capitaine d'un navire « recruteur », qui réussit à faire monter à son bord, sous des prétextes futiles, un certain nombre d'indigènes et aussitôt leva l'ancre avec eux. Un indigène de Santo, nommé Nip, se rendant compte immédiatement du sort qui l'attendait, sauta par dessus bord, le capitaine fit six fois feu sur lui et il fut atteint au cou. Six témoins vinrent déposer, attestant les faits. L'accusé déclara qu'il considérait les indigènes comme « recrues » et reconnut avoir tiré sur Nip. Il reconnut également avoir fait tirer une salve de mousqueterie sur les amis des indigènes enlevés, qui s'étaient rassemblés sur la côte; il avait déjà été poursuivi plusieurs fois pour des actes analogues, il ne fut condamné qu'à un an de prison avec bénéfice de la loi de sursis et fut mis immédiatement en liberté. Quand des coupables sont condamnés à des amendes, la peine, la plupart du temps, est simplement nominale. Ainsi, en novembre 1911, la Cour Mixte frêta le steamer *Tathra* et se rendit dans divers endroits pour juger des cas qui ne pouvaient être portés à Vila. Ce petit tour coûta plus de 500 livres sterling, plusieurs cas furent jugés, des amendes furent infligées, dont le total s'élevait à 16 livres! Sur ce total, il ne fut perçu que 8 shillings (10 francs) environ!

Tout cela n'est pas niable. Il n'est pas niable, il n'est pas nié que fréquemment, quand ils ont besoin de travailleurs, les colons équipent un bateau, et soit par ruse, soit par violence, s'emparent des hommes et des femmes qu'ils veulent. Des femmes, des jeunes filles sont enlevées par force et ravies à leurs maris, à leurs familles, et souvent se trouvent, sur le bateau même, livrées à la merci d'équipages de brutes, je ne trouve pas d'autre terme, avant même qu'elles soient conduites dans les plantations où un sort affreux les attend. Dans cet ordre d'idées, le respect que je dois aux lecteurs du *Correspondant* m'interdit d'entrer dans des détails de faits indéniables et simplement horribles.

[1] Le Révérend Dr George Brown, de la Société des Missionnaires Méthodistes d'Australie, a écrit sur ces questions un article à lire, dans la *Contemporary Review* d'avril 1914 : *The Troubles in the New Hebrides.*

Les missionnaires protestants qui sont, aux Nouvelles-Hébrides comme ailleurs, les agents principaux de l'influence anglaise; qui, depuis de longues années, ont pénétré dans l'intérieur, où souvent les colons et les administrateurs français n'ont jamais encore mis les pieds; dont beaucoup parlent plusieurs des langues indigènes, ont naturellement la partie belle pour signaler les abus commis par les Français et pour passer sous silence tout ce qui serait à la charge de leurs compatriotes!

Certainement, trop souvent, ainsi que l'exposait dernièrement une revue française [1], les indigènes dans les colonies de la République ne sont malheureusement pas traités comme ils devraient l'être, comme les intéressés bénéficiaires voudraient faire croire aux Français de France qu'ils le sont; mais, en bien des cas, leur sort n'est pas plus enviable à l'ombre de l'Union Jack. La manière dont sont recrutés et traités les noirs employés dans les mines de l'Afrique du Sud, où ces malheureux meurent par milliers dans les conditions les plus déplorables, le traitement infligé parfois aux indigènes de Nigeria, où tous ceux qui s'occupent de ces questions ont encore présent à l'esprit les cas de noirs fouettés jusqu'à la mort par des colons, en sont des preuves entre bien d'autres. Dans un article tout récent, une grande revue anglaise [2] faisait, avec preuves à l'appui, un exposé douloureux de la façon dont sont traités et dépouillés les indigènes du « British East African Protectorate ». Lorsque le gouvernement britannique mit la main sur ces territoires, il s'était solennellement engagé, c'était bien le moins, à laisser aux indigènes des « réserves ». Naturellement, ces engagements sont devenus lettre morte. « Les colons de race blanche, dit la *Contemporary Review*, sont presque unanimes à désirer la suppression des réserves laissées à la population indigène. »

Devant la « East African Labour Commission » un planteur exposait avec un cynisme naïf que « tant que les indigènes ont des réserves de terres, ils ne voient aucune raison pour les abandonner et travailler pour les Européens ». Des concessions immenses ont été accordées, soit pour rien, soit à des prix dérisoires, à des Européens. Ainsi « Lord Delamere, dit la *Contemporary*, est l'heureux possesseur de 150 000 acres qu'il fait cultiver par 550 indigènes ». Comme 1 acre de terrain, dans l'Afrique Orientale, suffit amplement à 1 indigène pour vivre, il en ressort que Lord Delamere a obtenu du Gouvernement Impérial assez de terrains pour faire vivre 150 000 noirs, et il en

[1] *La Revue*, 15 mai 1914 : *Dépopulation de la France et de ses Colonies*, par le Dr Lowenthal.

[2] *Contemporary Review*, juin 1914.

emploie 550. Le noble Lord, devant la « Labour Commission », a exposé son opinion : « Si chaque indigène était laissé en possession de terres suffisantes pour sa subsistance, il serait impossible d'obtenir des travailleurs. » M. T. Howitt non seulement voudrait voir réduire les réserves indigènes, mais il souhaite qu'aucune méthode d'agriculture ne soit enseignée aux indigènes, « parce que, si on leur apprenait à cultiver leurs réserves, ils ne viendraient plus travailler en dehors ». M. Planger Albrechtsen voudrait « établir un système de travail forcé sous le contrôle du Gouvernement, *les indigènes étant distribués proportionnellement entre les colons* ». Un autre demande que les indigènes soient contraints de travailler sous le fouet et le chat à neuf queues. Il a trouvé une explication d'une jolie hypocrisie ; il veut que les indigènes soient fouettés, non parce qu'ils refuseraient de travailler, — certainement non, y pensez-vous ? — sous le pavillon de la grande nation dont les vaisseaux couraient sus aux négriers et qui proclamait si haut l'abolition de l'esclavage,... mais parce qu'ils refuseraient d'obéir aux ordres du Gouvernement qui leur prescrirait de travailler ! Ils seraient fouettés pour leur manque de loyalisme ! « Si j'étais Commissaire de district, dit-il, je ferais donner aux indigènes vingt-cinq coups de fouet pour désobéissance au Gouvernement. » Il n'est guère possible de prétendre que toutes ces choses se produisent parce que la façon française de traiter les indigènes est mauvaise. L'Afrique du Sud, la Nigeria, le Protectorat de l'Afrique Orientale et autres colonies anglaises n'ont rien à faire avec les juges, les administrateurs ou les colons français. Les missionnaires protestants ont donc parfaitement raison de protester contre le traitement des indigènes aux Hébrides, mais ils auraient au moins aussi raison de protester contre ce qui se passe en territoires purement britanniques. On peut donc admettre à bon droit que les colons anglais de l'Archipel ne se comportent guère autrement que les colons anglais du continent noir ou les agents des compagnies anglaises dans l'Amérique du Sud. La campagne menée aux Nouvelles-Hébrides par les missionnaires protestants est, nous le voulons bien, dictée par des sentiments humains et chrétiens, — mais elle a surtout pour but d'éliminer complètement l'influence française dans l'Archipel...

* * *

Je ne referai pas ici l'historique de la question depuis la déclaration de 1847, par laquelle la France et l'Angleterre reconnaissaient l'indépendance des îles Sous-le-Vent et qui marque le début

du différend anglo-français. Je n'examinerai pas davantage si la France eût pu, en 1874, lorsque l'Angleterre annexa les îles Fidji, s'emparer entièrement des Nouvelles-Hébrides. Ce sont des discussions académiques. Depuis cette époque, les choses ont marché. L'Australie, comme tous les Dominions, est devenue un grand Etat qui n'est plus « colonie » anglaise, mais bien « Responsible Government », « partner » dans l'Empire britannique et non plus vassal. Or l'Australie a dans le Pacifique une politique parfaitement arrêtée, et aucun gouvernement métropolitain ne peut ne pas en tenir sérieusement compte. Ce qui s'est passé tout récemment dans l'Afrique du Sud en est la preuve éclatante. L'Australie est nettement opposée à tout voisinage étranger, qu'il soit français ou allemand. Dès l'accord de 1904, il s'est produit, dans tout le Commonwealth, un mouvement en faveur de l'annexion totale des îles par la Grande-Bretagne ou par l'Australie. La Convention de 1906 a été loin de donner satisfaction à cette dernière et, depuis lors, l'agitation n'a pas cessé. Les missions protestantes ont été ses principaux agents. *Je crois, je puis même dire je sais, qu'il eût été possible, en 1904, d'obtenir du gouvernement britannique, à qui étaient concédés de si grands avantages, un règlement avantageux pour la France de la question des Nouvelles-Hébrides.* Uniquement préoccupés de conclure l'Entente et hypnotisés par le Maroc qui coûte, et qui coûtera encore longtemps si cher, ceux qui avaient la charge des intérêts français n'ont pas su tirer de cet instrument les bénéfices qu'il était assez facile d'obtenir alors.

Depuis quelque temps déjà, des « conversations » ont eu lieu entre les gouvernements anglais et français au sujet des Hébrides. Elles ont fait l'objet d'une question aux Communes, posée le 3 mars dernier, par Sir C. Kinloch Cooke, membre unioniste pour Devonport. Peu de jours avant, le Foreign Office avait reçu un Memorandum sur la question [1].

Le Sous-Secrétaire Parlementaire au Foreign Office, M. Francis Dycle Acland, répondit en termes vagues que le gouvernement « avait demandé à la France de conférer sur les améliorations à apporter à l'administration mixte ». Le membre pour Devonport, ayant demandé si l'Angleterre n'avait pas parlé du rachat des droits français sur les Iles, reçut une réponse négative. Des « meetings d'indignation » avaient été tenus en Australie, protestant violemment contre toute cession partielle à la France. Le 4 mars, le ministre du Commonwealth pour les Affaires Exté-

[1] *Memorandum from the Anti-Slavery and Aborigines Protection Society to the Right Hon. Sir Edward Grey, Bart., K. G.* — 18 février 1914.

rieures, M. P.-M. Glynn, avait, à Sydney, déclaré publiquement que le ministère fédéral était prêt à saisir toute occasion favorable à un règlement définitif sur des bases honorables pour les deux nations intéressées.

On a trop attendu, et aujourd'hui il devient difficile de trouver une solution satisfaisante, qui doit avant tout être durable.

La France a dans l'archipel de nombreux colons, des capitaux français importants sont placés dans les îles, et le voisinage de la Nouvelle-Calédonie suffit à expliquer qu'elle considère la possession des îles comme indispensable.

D'autre part, la cession à la France provoquerait, dans tout le Commonwealth d'Australie et dans le Dominion de Nouvelle-Zélande, un mécontentement profond qui pourrait avoir les plus sérieuses conséquences pour l'Empire. Les considérations politiques mises à part, il faut tenir compte aussi que de nombreux colons britanniques, la plupart australiens, ont placé, soit dans des plantations, soit dans des affaires commerciales, des sommes considérables; qu'il existe un service régulier de steamers entre Sydney et l'Archipel; que les missions protestantes du Commonwealth et du Dominion y ont dépensé beaucoup d'argent et que les échanges (environ 53 000 livres sterling importations et 43 000 livres exportations), qui ont lieu presque en totalité avec Sydney et Nouméa, montreraient, s'il existait des statistiques régulières, un avantage plutôt en faveur de Sydney.

Je n'ai nullement la prétention, ridicule, de faire ici la leçon à Downing Street et au Quai d'Orsay. Je me permettrai, toutefois, de dire qu'il eût été peut-être bon de profiter des excellents rapports actuels des puissances de l'Entente Cordiale pour en finir une bonne fois avec cette question. Quelque solide que soit ou paraisse cette Entente, elle ne sera pas éternelle. L'Australie et la Nouvelle-Zélande se développent avec une extrême rapidité et seront un jour, plus prochain qu'on ne le croit probablement en France, de puissantes nations. Je sais, par des relations personnelles, quels sont *les idées et les espoirs* d'Australiens influents, je n'insiste pas. Mais je suis ici de l'avis du Révérend George Brown, du Dr Paton et autres. La meilleure solution serait qu'on arrivât, par un accord amiable, à laisser à l'Angleterre le gouvernement de l'Archipel devenant « Crown Colony » (Colonie de la Couronne), et que, en échange, la Grande-Bretagne cédât à la France quelqu'autre territoire parmi ses possessions. Cette solution a été envisagée à plusieurs reprises et le parti colonial a indiqué la Gambie comme l'échange le plus convenable. Mais à cette seule idée les Anglais protestent énergiquement. « Ils ne peuvent, disent-ils, abandonner les indigènes de la Gambie pour qui le

mot « Inglessa » est synonyme de Droit et de Justice », et les livrer à d'autres [1].

Soit, mais enfin ils ne peuvent prétendre à la possession de toutes les îles et ne rien donner en échange! Or il y a une colonie anglaise qui n'est anglaise que depuis 1814, qui a été si complètement française qu'elle s'est, jusqu'à la conquête anglaise, appelée l'Ile-de-France, dont le port principal s'appelle encore aujourd'hui Port Saint-Louis, dont les habitants, de race française, parlent français et ont conservé de vives sympathies françaises, qui est située à 550 milles de Madagascar et à côté de la Réunion. C'est une Crown Colony; en la restituant à la France, la Grande-Bretagne ne provoquerait ni le mécontentement de puissants Dominions ni le désespoir d'indigènes inconsolables d'être livrés à l'étranger. *Il ne serait pas difficile, si on le voulait sérieusement*, d'amener le Gouvernement anglais à accepter cette solution. Le moyen de le décider est aisé à trouver. Je le connais, d'autres le connaissent aussi bien que moi.

Inutile de dire qu'on ne l'envisagera même pas! La Commission qui siège actuellement à Londres aboutira, après de longs pourparlers, soit à un nouveau condominium, à une autre administration mixte, qui donnera au bout de quelque temps d'aussi pitoyables résultats que le régime actuel, soit à un partage de l'Archipel entre les deux puissances, partage qui, dans l'avenir, amènera *sûrement* des complications graves, et qui, dès à présent, présentera de grands inconvénients.

Je citerai, pour finir, l'opinion de l'auteur de l'article de la *Contemporary Review*, avec qui, sur ce point encore, je suis d'accord :

> Ma conviction profonde est que le partage du groupe entre les puissances respectives ne serait, à l'épreuve, ni pratique, ni désirable. Les sociétés de missionnaires ont des stations dans toutes les îles, et les résidents français et anglais ont des intérêts, soit comme planteurs, soit comme commerçants, dans toutes les parties du groupe. Il serait impossible de faire un partage acceptable pour les parties intéressées, ou qui puisse amener la fusion d'intérêts opposés et contradictoires [2].

Ces deux solutions sont donc mauvaises, elles ne trancheront pas définitivement la question, elles laisseront la porte ouverte à toutes les revendications présentes et futures de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, elles seront un jour la cause de conflits armés, — c'est pourquoi, n'en doutons pas, l'une d'elles sera choisie!

★★★

[1] *The New Hebrides Experiment, op. cit.*
[2] *The Troubles in the New Hebrides, op. cit.*

LE PATRE

NOUVELLE MONTAGNARDE DE NIDWALDEN

C'est l'été... Le couple suit le sentier de la montagne qui serpente de la Haselmatt à l'alpe de Wirzwele, à travers des prés et des bois d'érables.

Le jeune homme marche en avant, portant une hotte chargée qui courbe à peine sa haute taille. La jeune fille le suit des yeux avec complaisance. Comme il s'adapte harmonieusement à la grandeur de ce cadre! Vraiment, il va droit devant lui, comme une force en marche. Ses souliers ferrés foulent le sol sans se soucier des ornières creusées par les eaux souterraines. On sent qu'il appartient à cette terre, qu'il est issu de cette glèbe et qu'elle s'attache à son pas.

Elle, par contre, — qui porte le seyant costume de sport des citadines et semble fine et intelligente, — choisit son chemin sur l'étroite bande où le gazon étend son velours et s'arrête parfois, essoufflée. On devine, au premier regard, que ces deux êtres qui ascensionnent en commun, en ce matin clair, suivent dans la vie des voies très différentes et appartiennent à des castes qui se mêlent sans se confondre jamais.

Le jeune homme porte le pantalon de coutil et la blouse des pâtres, en drap brun, brodée de perles et de soies multicolores. Sous le feutre mou, orné d'un bouquet d'edelweiss, les cheveux ondulés encadrent un visage impérieux, dont la splendide jeunesse dégage un grand charme de candide ingénuité.

Un pli d'orgueil tend l'arc des lèvres et les dents luisent dans l'incarnat du sourire, saines et blanches comme l'écume du lait. Ses yeux sont pareils à ces petits lacs alpestres qui reflètent tour à tour l'azur et les menaçantes nuées d'orage.

Aujourd'hui ils sont ensoleillés par la joie de l'heure. Parfois ils se tournent vers la jeune fille quand elle ralentit le pas.

Il demande avec une imperceptible raillerie :

— Etes-vous déjà fatiguée?

Elle rit :

— Oh! non, c'est exquis de marcher droit dans le ciel... Et je marche si librement, tandis que vous êtes chargé. Le chevalet et la boîte à couleurs vous pèsent sans doute?

Elle s'inquiète de son bien-être. Cette sollicitude est neuve pour lui. Il s'en défend à la manière des hommes.

— Cela n'en vaut pas la peine, par Dieu! je suis habitué à d'autres fardeaux, quand nous montons aux alpages avec toute la fromagerie.

— Vous avez une belle vie là-haut, dit-elle, avec la superficielle appréciation d'une nature impulsive. Vous êtes libres et vous respirez l'indépendance.

— Hé! il y a du bon et du mauvais.

Il songe qu'il y a des besognes plus ardues, dans la vie du montagnard, que cette ascension matinale auprès d'une jolie créature du bon Dieu.

Elle le regarde avec tant d'insistance en parlant qu'il baisse les yeux dans sa réserve timide et reprend sa marche. Agnès et Fineli n'avaient pas cette sûreté victorieuse dans le regard quand elles parlaient aux hommes. Cela donnait l'impression d'une caresse consciente. C'était sans doute l'usage parmi les gens de la ville.

L'étrangère s'arrête à chaque instant pour cueillir une centaurée au bord du chemin ou un chaperon de moine dans une fissure de rocher. Elle a déjà noué artistiquement toute une gerbe. Il s'en étonne. Ils ne font jamais cela, chez eux. Les fleurs appartiennent au sol d'où elles germent et ne sont bonnes qu'à être récoltées avec le foin.

— Cette fleur est vénéneuse! s'écrie-t-il, quand il la voit incliner une branche de belladone.

— Qu'importe! si elle est belle? Voyez comme cette fleur rousse se marie bien à la verdure sombre et rehausse tout l'ensemble!

Et elle lui tend le bouquet. Comment peut-elle prendre plaisir à ces plantes nuisibles! Le bétail même les évite prudemment.

Mais lorsqu'il vit un cierge d'euphorbe luire sur le roc, hors d'atteinte pour la jeune fille, il escalada la côte avec une telle hâte que les cailloux dégringolèrent sous ses pas... et il le cueillit.

Elle le remercia avec tant d'effusion qu'une fine rougeur colora les tempes du jeune homme.

Elle savourait déjà par avance la joie de peindre ce fils des montagnes, durant son séjour dans la hutte alpestre. Elle voulait faire un tableau qui attirerait l'attention des connaisseurs sur le nom de Vera Nolten. Oh! l'exquis repos là-haut, dans la liberté sans bornes, après le rude hiver à Munich où elle avait travaillé d'arrache-pied à l'achèvement de sa *Voltige du drapeau*.

Le « Loo Beni », qui marchait devant elle dans son inconsciente beauté, lui avait servi de modèle pour cette toile, mais seulement par le souvenir qu'elle avait gardé de lui, tel qu'il lui était apparu pour la première fois lorsqu'elle était venue, à l'arrière-

automne, à Beckenried, au bord du lac des Quatre-Cantons avec son amie. Elles avaient assisté à la fête des pâtres pour étudier, dans leur cadre naturel, les costumes et les mœurs du pays.

Elles avaient remarqué le Loo Beni quand, svelte comme un tronc d'érable, il était entré dans le cercle pour faire voltiger le drapeau rouge autour de sa tête en savantes évolutions. Il le jetait en l'air, l'étoffe claquait au vent matinal et il le rattrapait avec une belle sûreté de geste, sans se mouvoir sur ce sol où il semblait enraciné, en exerçant avec une grâce tranquille le noble jeu du plein air. Ce pâtre lui apparut aussi typique pour les hommes de Nidwalden qu'un des « membres de confrérie » de Franz Hals ou qu'un des « écuyers » de Rembrandt pour toute la race néerlandaise.

Ah! si elle pouvait rendre le caractère de cet homme sur la toile, dans l'âpre beauté d'un site alpestre! Elles avaient dansé avec les montagnards, comme à Munich au bal paysan des artistes, mais ces bergers ne portaient pas de masque et leur fête patriarcale, joyeuse reprise d'haleine après toute une année de dangers et de privations, n'était pas une réjouissance carnavalesque.

Ces jeunes gens acceptèrent la séduisante amabilité de ces étrangères comme un tribut humain. Le Loo Beni avait dansé tant de Ländlers avec Vera Nolten que l'Agnès d'Ifanger en avait pleuré en regagnant sa hutte. Mais seul le torrent du Lieli avait vu ses larmes, et le Loo Beni, troublé, avait cru que le vin de la « couronne » lui était monté à la tête ce soir-là.

Vera Nolten avait promis de revenir et de visiter les montagnards dans leur véritable domaine.

L'idée d'exécuter le tableau qu'elle avait « rêvé » le jour de la fête des pâtres s'était ancrée plus profondément en elle durant l'hiver; et, par une sorte de prévision, elle croyait le contempler déjà dans sa perfection accomplie.

Elle n'était pas si jeune que la délicate sveltesse de son aspect le faisait croire, et dans les milieux artistiques elle commençait à s'imposer par son originale conception de la nature. Son regard avait un charme particulier et trahissait plutôt l'aspiration vers la beauté que le besoin de se tourner vers les profondeurs de la vie.

Arrivée dans le pays depuis peu de jours, elle s'était annoncée comme hôte d'été de la famille Anderhalden, dans la hutte de la Hohlichtfluh. Le fils aîné, le Loo Beni, lui fut envoyé comme guide. Elle l'avait souhaité, car l'alpe sans le gars aurait été pour elle comme un paysage sans vie. L'ambition de l'artiste se mêlait étroitement au plaisir que la femme prenait à la fruste ingénuité du pâtre.

Il marchait, et une sensation de bonheur le soulevait. Il aurait aimé youler, mais cela lui parut trop puéril.

— Avez-vous déjà des hôtes, là-haut? demanda-t-elle, pour qu'il ne fît pas de si grandes enjambées.

— Oui, un vieux savant de Bâle qui étudie la formation des roches, et deux fillettes de Lucerne.

— Qui est-ce qui tient le ménage?

— Ma sœur Amili... Ah! c'est bien simple... Si seulement vous n'êtes pas trop difficile... Du lait, du fromage et du pain, c'est l'ordinaire chez nous.

— Je m'en contenterai volontiers, je ne viens pas chercher ici une table d'hôte... Si vous saviez comme j'en suis excédée... Oh! le bel aconit bleu... et le ravissant « Argonaute »! On dirait une fleur qui vole! Que vous avez de beaux papillons par ici!

Elle arracha la haute tige et il vit qu'elle laissait insoucieusement tomber d'autres fleurs qu'elle avait cueillies tout à l'heure avec le même cri d'allégresse, mais qui avaient perdu pour elle en route leur charme de fraîcheur et d'imprévu.

— Pourquoi vous nomme-t-on le Loo Beni? Vous n'avez pourtant pas été baptisé ainsi?

— Non, dit-il en riant, je m'appelle Bénédict Anderhalden.

— Oh! le beau nom! cela tinte comme une clochette sur une halde sauvage.

Elle le regarda. Ce nom lui seyait bien.

— Chez nous, presque personne n'est connu par son nom de famille. Notre terre s'appelle le Loo, et à la maison on me dit Beni. Le peuple ne fait pas d'embarras. Le fruit reste couché là où il tombe.

— Bénédict sonne mieux... Bénédict!

A son tour il leva les yeux. On n'avait jamais prononcé son nom avec cet accent musical. Cela, vraiment, sonnait comme la clochette d'argent aux mains d'un enfant de chœur, le dimanche!

Elle s'était tournée vers le lac. Il frémissait sous un souffle de vent et son azur intense scintillait dans la profondeur à travers le voile des mélèzes. Un bruissement courut par la forêt, comme si elle s'animait d'une vie mystérieuse, et un gros frêne trapu, près d'une gracieuse fougère, campés à la lisière du bois, parurent à Vera Nolten un couple plein d'aménité qui leur souhaitait la bienvenue au seuil de leur verte hôtellerie.

— C'est le bon vent qui se lève... Nous aurons le beau temps... Et nous voici bientôt à la Roche Noire.

— La Roche Noire! quel nom effrayant!

— Oui, elle est effrayante, approuva tranquillement Bénédict... Tenez-vous tout contre le rocher, et ne regardez pas en bas, si vous craignez le vertige.

Il la saisit par le poignet, quand, secouée par un frisson de

curiosité, elle se pencha sur le gouffre menaçant du ténébreux ravin. Elle respirait à peine.

— On entend un chuchotement plaintif comme si des âmes se lamentaient là-bas... Et regardez là, l'Œil jaune du Diable fleurit au bord de l'abîme... On dirait que des mains d'ombre se tendent vers nous... J'ai le vertige!...

Il l'arracha à la hantise du gouffre. Elle mit sa main sur les yeux et se laissa prudemment conduire le long du raidillon contournant la roche et qui semble à chaque pas s'abîmer dans le vide.

— C'est terrible, dit-elle en frémissant, y a-t-il une légende?

— Oui, le peuple croit que les traîtres et les parjures ne peuvent plus passer là sans être entraînés par les esprits vengeurs de la terre, depuis que le Noli y a misérablement péri. Il avait consenti à guider l'ennemi à travers le défilé, lors de l'invasion. Il n'était pas des nôtres... mais de l'autre côté du lac. Quand il réclama son salaire, le général lui dit : « Voilà quatre sous pour t'acheter une corde et pour aller t'y pendre. » Il dort là-bas, le Noli.

— S'est-il pendu? demanda Vera Nolten en regardant les sapins déchirés qui étendaient leurs ramures au-dessus du ravin, comme des bras de potence.

— Non, les traîtres sont lâches, mais ceux d'en bas l'ont cherché... Comme le Josias de Tschuppeln qui avait trahi sa bonne amie...

Vera frissonna. En vérité, ce gars croyait aux ténébreuses puissances. Ces montagnes étaient donc pleines de mystère et de dangers?...

Ils sortirent du domaine de la forêt pour entrer dans la région des pâturages.

La molle ondulation des pentes vertes dégageait un parfum aromatique. L'alpe exhalait sa vie épanouie sous la caressante chaleur qui frôlait, comme des doigts lumineux, le sol velouté. La gentiane fleurissait au ras du sol, dans sa hâte d'ouvrir son œil bleu sur la passagère splendeur de l'été. Dans les terrains marécageux, les linaigrettes dressaient leurs panaches argentés, et sur les crevasses des rochers, le rouge écarlate des roses des alpes éclatait comme un rire de joie silencieux. Plus haut, dans le creux des sommets qui s'étageaient sur le ciel, des traînées de neige luisaient encore, vestiges de l'hiver pur qui, en ces régions, ne se laisse jamais complètement vaincre par les caresses de l'été.

Vera Nolten s'arrêta pour respirer à pleine haleine. Cette beauté grave et pathétique la saisissait. Un peu d'éternité semblait enclose dans ce paysage.

Des sonnailles de troupeaux tintèrent.

— On entend déjà les clarines de notre Brouni, dit le Loo Beni.

Et il poussa une claire youlée qui réveilla les échos. Puis il écarta les lattis de la haie champêtre pour laisser passer l'étrangère.

— Et nous voici à la maison, fit-il simplement.

La hutte au toit de bardeaux gris recouvert de pierres, au poutrage bruni par les intempéries, souriait aux arrivants par toutes ses petites fenêtres accueillantes. Au coin du feu flambant sous le grand chaudron de la métairie, le Lielisepp brassait la caillebotte écumante.

Amili, la jeune paysanne, vint à leur rencontre et conduisit l'étrangère par une sorte d'échelle dans une chambre exiguë, très primitivement meublée. Le lit, de foin, était recouvert de percale aux grossiers bariolages : c'était une couche douce aux saines fatigues.

— Puissiez-vous être à l'aise chez nous ! dit Amili.

Le Loo Beni se mouvait sans contrainte et respirait plus librement depuis qu'il avait jeté de ses épaules le fardeau de la hotte. Il était un homme libre ; ici, il n'était plus le serviteur de personne, sinon du Maître qui régnait sur l'alpe et qui lui donnait ses ordres par le tonnerre des nuits d'orage et les menaces des nuées. Ici, il introduisait l'étrangère dans son domaine personnel, et la fierté de son indépendance lui gonflait la poitrine.

Quand Vera Nolten reposa cette nuit sur le matelas de foin et n'entendit que le tintement des clarines dont la note argentine frémissait dans le grave silence de la montagne, elle se demanda ce que son cœur, inquiet et profane, venait faire dans la paisible harmonie de ce coin perdu. Mais la pensée de son art la rassura. Le tableau qu'elle projetait devait réussir. Elle y emploierait toutes ses forces. C'était infiniment tentant de chercher à fixer l'alpe et le gars farouches dans une vision d'art où s'affirmeraient la souplesse et la puissance de son talent.

*
* *

Il faisait bon vivre sur l'alpe de la Hohlichtfluh lorsqu'on se dépouillait résolument de tous les besoins factices qui nous ligottent dans les vallées, pour ne plus songer qu'à vivre en harmonie avec la nature primitive et libre.

C'est ce que fit Vera Nolten, qui croyait s'épanouir dans une vie nouvelle. Elle renia toutes les exigences de la toilette. Elle portait une robe de lainage courte avec une chemisette blanche aux manches bouffantes. Ses cheveux sombres étaient légèrement noués sous le chapeau de paille au voile flottant. Il sembla à Bénédict que l'étrangère se rapprochait de lui, quand il la vit, si simplement vêtue, partager avec eux la caillebotte et le petit-lait qu'elle savourait avec une joie visible.

Et, cependant, combien cette belle fille différait d'eux tous ! Elle

semblait tout faire en se jouant, et une musique se dégageait d ses gestes. Ses lèvres souriaient pour plaire, et le regard frôleur de ses yeux glissait avec une caresse solliciteuse sur le visage des êtres, les nuages du ciel, les fleurs des combes et les vaches du pâturage. Et les êtres et les bêtes éprouvaient son étrange pouvoir et se soumettaient au charme de sa présence.

Amili accordait plus d'attention aux soins du ménage pour satisfaire l'hôte qui la louait et savait reconnaître d'une parole gracieuse chaque attention. Le vieux savant lui apportait les rares configurations du tuf, les fillettes la suivaient pour lui porter son chevalet et sa palette, les vaches venaient à elle, placidement, avec leurs yeux confiants, car elle leur donnait du sel et leur grattait le front entre les yeux. Le Loo Beni lui était tout dévoué. Elle le distinguait de toutes manières avec une grâce ostensible.

— Bénédict! ce matin, vous poserez pour moi... Sans vous, je ne puis rien...

— Oui, je viendrai..., mais je dois d'abord chercher la litière dans les pacages du Birchboden.

Il feignait l'indifférence, selon l'usage des gars de Nidwalden avec leurs amoureuses. Il ne se départait jamais de son attitude amicalement lointaine et répondait à ses provocations taquines par de savoureuses saillies, qui pétillaient comme du bois vert dans un feu de pâtre. Mais une source chantait en lui et la pensée qu'elle l'attendait, qu'elle avait besoin de lui, animait toutes ses besognes. Car il y avait comme une faveur accordée dans chaque prière qu'elle lui adressait et une promesse vibrait au fond de chaque expression de gratitude.

Vera Nolten avait commencé son tableau dès le premier jour et peignait avec un zèle fervent. Cette peinture de plein air était une jouissance dans un atelier où le ciel se voûtait en ogives au-dessus des piliers des montagnes.

Au fond de la toile, elle avait esquissé la citadelle escarpée du Pilate comme un bûcher où le soleil agonisait. Au second plan, le pâturage alpestre verdoyait et les bêtes au repos ruminaient dans la glorieuse lumière. A l'avant on pressentait, au pied des pentes abruptes, les bas-fonds de la plaine où les hommes vivent dans la discorde et dans la fièvre. Tous ces plans, gradués sur une ligne ascendante : la vallée, la montagne et le ciel, devaient être comme les gradins d'une ascension pour la prière du pâtre, par-delà les vallées brumeuses, vers les sphères de la lumière.

Car le Loo Beni se dressait sur un éperon de rocher, dans l'attitude d'une figure de proue. Il portait à ses lèvres l'entonnoir de bois largement évasé et l'appel évocateur de la bénédiction millénaire : « Zuo Lobé! ho Lobé! au nom de Dieu Lobé! »

se dégageait du grand silence avec une pénétrante mysticité.

Chaque soir, quand Bénédict psalmodiait la prière de l'alpe, le regard de Vera Nolten se posait sur lui avec une attention soutenue et, les doigts palpitants du frémissement de la réussite, elle cherchait à saisir au vol une ligne, une nuance et à la fixer sur la toile en traits rapides. Ce n'étaient plus les banales séances des modèles payés, c'était la réalité vivante et elle s'efforçait loyalement de surprendre le secret du charme qui se dégageait de cette scène rustique. Mais son art n'atteignait point à cette patriarcale grandeur.

Elle avait perdu, au contact des banalités courantes, le sens du sérieux sacré de la vie, qui demeure intact sur les hauteurs et se trouble dans les cités frivoles où les plus nobles valeurs sont dépréciées et servent à des fins futiles.

Elle aurait voulu parfois, dans le sentiment de son impuissance, tremper le pinceau dans la nuance d'or de l'Occident, dans le vert savoureux des combes, dans l'air frémissant, pour rendre fidèlement les reliefs de l'ombre et de la lumière, ou les jeux troublants du soleil.

Bénédict s'approchait avec ses yeux ignorants de l'art. Il ne voyait dans le tableau qui naissait sous ses yeux rien que les teintes coloriées qui réjouissent l'enfant dans un livre d'images.

— Cela deviendra très beau..., mais je ne suis pas ressemblant.

— Eh! vous ne voulez jamais poser pour moi, Bénédict, répliqua-t-elle avec un léger reproche au coin de sa lèvre mutine... Je vous en prie, seulement une petite heure!

C'était pour lui le signal du repos. Il s'étendait sur l'herbe, à ses pieds, soutenait sa tête entre ses mains et regardait vers elle avec une espièglerie où passait parfois, à son insu, un éclair jaillissant des profondeurs inconscientes de son être.

Ses dents luisaient sous les lèvres humides quand son rire montait vers elle. Parfois elle ne peignait plus et se laissait envelopper par les fils imperceptibles qui attirent l'un vers l'autre deux êtres jeunes, quand la beauté et la fraicheur, l'ingénuité et la complaisance se regardent face à face. Et les yeux de l'un, silencieusement, rayonnaient dans les yeux de l'autre.

Elle profitait de ces minutes pour sonder les traits de son modèle, dérober le secret des yeux clairs, et cette recherche artistique se muait en un plaisir féminin qu'elle prenait au jeu d'amour, sans chercher à le combattre.

Il était à ses pieds, écoutant ses paroles sonner comme les cloches lointaines d'un pays inconnu.

— Vous êtes couché là comme un aigle atteint par une balle, qui regarderait encore le soleil. D'autres fois, vous ressemblez à

un tronc d'érable abattu par l'ouragan et que le föhn aurait, par miracle, recouvert durant la nuit d'une floraison de roses sauvages...

Il ne comprenait pas bien ce langage, mais il en était impressionné, car les paroles étaient prononcées par une voix douce et les lèvres se tendaient comme l'arc de son arbalète quand la flèche bondit! Et comme elle savait sourire! Il sentait une onde tiède ruisseler dans tous ses membres quand ce sourire le caressait.

Parfois, le désir lui venait de se dresser et de jeter ses bras autour des épaules de la jeune fille, comme au bal des pâtres, et de danser avec elle sur le gazon, en youlant d'allégresse et en battant des mains au-dessus de sa tête inclinée; alors, il se levait d'un bond, passait la main dans ses cheveux crépus et disait gauchement :

— Je dois aller traire maintenant..., sans cela les « brunes » s'impatienteront... Vraiment!

Elle le suivait partout où son travail l'appelait et l'aidait à accomplir ses besognes champêtres. Elle troussait sa robe et ses manches, fanait le foin fauché sur les pentes, fermait les clôtures de lattis, chassait le troupeau devant elle avec une gaule de coudrier, le conduisait à l'abreuvoir et vaquait d'un air affairé aux menus soins de la métairie.

C'était alors le tour du jeune homme de faire des comparaisons :

— Vous feriez une bonne montagnarde... par Dieu!

— Et pourquoi pas? On peut ce que l'on veut et cela me plaît, répondait-elle hardiment.

— Est-ce bien vrai? fit-il songeur, et Amili regardait avec un étonnement incrédule la jolie citadine qui jouait à la paysanne.

— Vous en seriez bientôt dégoûtée, mademoiselle, le soleil ne brille pas tous les jours sur l'alpe, la vie y est souvent dure et monotone...

Mais Vera Nolten ne le sentait pas encore.

Une nuit vint où, après un jour suffocant, un orage éclata sur l'alpe de la Hohlichtfluh. Les habitants de la hutte avaient regagné leur coin de repos. L'étrangère s'éveilla, palpitante, quand une rafale de vent sembla déraciner la maison et la pousser devant elle.

Durant quelques secondes, l'éclair, sillonnant les petites fenêtres à croisillons, emplit la chambrette d'une lueur bleue-verte, puis une détonation se prolongea, d'un si formidable éclat qu'on eût dit que le ciel croulait et que la montagne se fendait sous le poids du fardeau. Vera Nolten, qui n'avait jamais rien entendu de pareil, fut ébranlée jusqu'au fond de son être.

C'était comme le fracas prophétique du jugement dernier. La tempête claironnait dans l'alpe enclose par des rochers sonores.

D'abord, elle n'osa plus se mouvoir mais, de peur d'un nouveau coup de tonnerre, elle jeta un vêtement sur sa chemise de toile paysanne et se glissa le long de l'échelle... Elle ne voulait plus rester seule, et elle avait entendu des voix dans la chambre basse. On avait éteint toutes les lanternes, par crainte de l'incendie, et, parmi la fauve lueur des éclairs, elle reconnut, dans la cuisine, les silhouettes spectrales des deux pâtres, accroupis sur le foin, près du feu éteint dans l'âtre. Ils levèrent la tête :

— Qui va là? Est-ce toi, Amili?

— Non, c'est moi..., fit-elle à voix basse... J'ai peur.

Elle tremblait. Elle vint tout près de Bénédict, qui se recula sur la litière pour qu'elle s'assît à côté de lui.

— On dirait que c'est la fin du monde, murmura-t-elle.

Le Lielisepp se mit à rire et dit plaisamment :

— Ah! Dieu non! ce serait une autre danse... Ce n'est rien qu'un honnête et bon orage de Nidwalden. Nous n'en connaissons pas d'autres... Nos montagnes étoufferaient, si elles ne pouvaient pas reprendre haleine dans ces tempêtes. C'est comme un bon accès de fièvre... C'est sain et ça exorcise les mauvais esprits.

A ce moment, une flamme bleue courut de nouveau sur les parois enfumées, puis des ténèbres, lourdes de menaces, régnèrent et une détonation roula, crépitant à la ronde.

Les poutres gémirent et les solives craquèrent...

— Le « Türst » chevauche à califourchon sur le toit et fouette sa meute de chiens à trois jambes... Il hurle avec la tempête, l'entendez-vous? dit le Lielisepp.

— Qu'est-ce que cela? demanda Vera timidement à Bénédict.

— C'est le chasseur sauvage, répondit le montagnard.

— Je crois que vous prenez plaisir à m'épouvanter.

— Non, mais les esprits hantent la montagne à cette heure... La Roche Noire ne doit pas être un lieu sûr, en ce moment, dit Sepp.

— Je ne passerais pas là-bas au prix de ma vie, dit l'étrangère en frissonnant.

— Moi, oui..., pour un écu! fit le valet fanfaron.

Mais personne ne releva sa gageure.

— Le cheval des marécages hennit..., par ma foi! c'est signe que l'orage se rapproche, murmura le vacher.

— Au nom du ciel! cria l'étrangère.

L'éclair flamba si violemment et avec tant d'insistance que le Loo Beni vit distinctement les yeux terrifiés de la jeune fille dans son visage de fantôme. Elle avait cherché instinctivement un appui dans son geste d'effroi et se cramponna fortement au bras de Bénédict. Et quand le tonnerre ébranla la hutte, si fort que tous les assistants eurent la sensation nette que la colère de Dieu

s'abattait sur la terre et pouvait, à chaque minute, les pulvériser dans un éclair, le montagnard entoura tranquillement de son bras, avec un geste de force protectrice, la jeune fille affolée et la tint fermement contre lui, comme s'il voulait lui insuffler un peu de sa confiance au sein de cette révolte de tous les éléments. Par-dessus la tête qui se blottissait contre son épaule, il dit à voix haute :

— Saint Wendelin, priez pour nous!

Un crépitement de salve éclata. On eût dit qu'ils attendaient la venue du Seigneur qui fondait sur les ailes de l'ouragan.

— La foudre est tombée, dit placidement le Lielisepp.

— Est-ce qu'il brûle? murmura Vera, en retenant son souffle et sans lever les yeux.

— Non..., paix, jeune fille, cela passera bientôt, dit Bénédict pour la calmer. La foudre n'a frappé qu'un sapin dans le bois.

Il sentait la jeune fille peser sur lui, comme paralysée, tandis qu'un frisson nerveux la secouait toute entière.

Une vague de bonheur souleva le cœur de Bénédict, quand il la vit abandonnée à sa protection et se confiant à sa garde.

Le Lielisepp regardait le couple : une commune détresse rapproche les hommes. Elle souffle sur tous les préjugés et les disperse comme des fétus au vent.

Lentement le tonnerre roulait au loin sa grondante batterie et la tempête brisait sa vague hurlante au pied des récifs de rocher. Soudain, la pluie flagella les vitres avec une violence inouïe. Tout le monde respira. Le joug de l'effroi se rompit. Bientôt la pluie s'apaisa et un doux ruissellement tomba du ciel délivré.

Le Lielisepp ouvrit la porte et l'âpre parfum de la terre fuman entra comme un souffle vivifiant dans la chambre noire. Il sentait l'herbe mouillée et la sauge écrasée.

— La pluie crépite si gentiment sur les bardeaux, entends-tu?

Bénédict disait cela comme l'on parle à un enfant malade pour le bercer au sommeil. Et il ajouta :

— Les anges allument leurs petites lanternes.

Vera leva craintivement la tête. Derrière les nuées voyageuses, les astres luisaient à travers des larmes et clignotaient comme des yeux. Les nuages couraient après la lune, ainsi qu'une meute de loups. Elle fuyait peureusement devant eux, mais ils la mordirent jusqu'à ce qu'elle disparût dans une gueule béante, et la toison des loups affamés s'ourla d'or.

Il semblait à Bénédict qu'il tenait un rayon frissonnant de la lune entre ses bras et le protégeait contre la meute des loups du chasseur sauvage. Une sensation de recueillement l'envahit, quand il vit que l'étrangère, à bout d'émotion, s'était endormie. Jamais un orage plus doux ne l'avait visité sur l'alpe.

*
* *

La terre respirait avec volupté après l'étouffant cauchemar de la nuit d'orage. Elle se prélassait sous le ciel, fraîche et vierge comme au premier jour de la création, quand Vera Nolten traversa le matin le pâturage pour se rendre au travail.

Un diamant tremblait encore à chaque brin d'herbe. Les contours des rochers se dessinaient d'une façon plus nette dans l'atmosphère purifiée et leurs contreforts avaient de surprenants reliefs d'ombre et de lumière. Les géants, campés par-delà le lac, semblaient se rapprocher dans un élan d'amour. Vera ne pouvait plus croire à sa mortelle angoisse, au sein de cette nature innocente qui lui souriait dans la limpidité du paysage. Le Lielisepp avait raison, ce n'était qu'un accès de furie de la puissance mystérieuse qui habite les montagnes, la reprise d'haleine des colosses enchaînés.

Elle sentait encore l'épouvante dans tous ses membres. Elle travailla sans relâche. Ah! si elle pouvait rendre l'atmosphère transparente qui frémissait, pour que l'on ressentît cette sensation de fraîcheur immaculée en contemplant sa toile.

Le pinceau volait. Elle avait hâte. Certes, elle ne voulait plus assister à un pareil orage. On aurait dit qu'elle sentait que ce jour-là serait l'apogée de l'harmonieuse beauté de l'alpe et de la vie libre des altitudes. Sur la cime du pin déchiré par la foudre, une grive chantait. Un autour volait, avec des battements d'ailes rythmiques, puis il plana vers les profondeurs et ne fut bientôt qu'un point noir sur l'azur du lac.

Elle peignit jusqu'au soir. Le vieux géologue et les fillettes vinrent et s'étonnèrent des progrès du tableau. Seul le visage du Berger de l'alpe était encore dans une brume, à l'état d'ébauche.

Quand Bénédict vint et qu'il porta à ses lèvres le vaste entonnoir pour psalmodier la vénérable prière, elle eut honte de sa pusillanimité nocturne. Elle chercha à en effacer l'impression par plus de tendre espièglerie. Elle ne se doutait pas que sa faiblesse, qui sollicitait l'appui, avait plus puissamment attiré vers elle le jeune homme que mille petites ruses féminines.

Une inquiétude était demeurée tout le jour en lui, et une sensation de vide l'avait saisi sur les hauts pâturages, quand il ne vit plus flotter là-bas le voile vert de Vera. Mais il y avait plus d'assurance dans son attitude en face d'elle, et la résolution empreinte dans son regard approfondissait ses yeux quand ils reposaient furtivement sur la jeune fille, absorbée dans sa peinture.

Elle était trop consciente de son prestige pour n'avoir pas remarqué que le pâtre lui était sincèrement attaché, à sa façon dis-

crète et gauche. Elle avait écrit à sa compagne d'étude, par la dernière poste qu'un berger avait portée au village :

« Ce Loo Beni est un gars superbe. Je crois vraiment que ces sortes d'êtres ont aussi un cœur. On sent que quelque chose va jaillir dès que l'on touche le roc avec une baguette magique. Parfois une caverne s'entr'ouvre. Un flirt est plus intéressant ici qu'avec nos citadins, si flatteurs et si souples, car d'exquises surprises nous sont réservées. On ne sait jamais si, de la caverne qui s'entr'ouvre devant nous, l'étincellement d'un trésor ou le grognement d'un loup vont jaillir, tant ces êtres peuvent être à la fois bons comme l'or et rudes et véhéments comme leurs tempêtes. C'est pourtant une tout autre race d'hommes! Je n'éprouve plus aucune crainte en face de ceux de la Hohlichtfluh. Je crois que le jeune montagnard s'est épris de Vera Nolten. Si j'avais seulement son image aussi bien fixée sur mon ébauche que la mienne est gravée dans ses yeux ! On peut faire de belles études ici. Mais j'ai un peu la nostalgie de la vie multiple de la ville. »

Oui, elle faisait des études aux dépens d'un autre. Elle jouait avec lui comme avec une balle que l'on aimerait à saisir entre ses mains quand on la voit planer très haut dans l'air, et qu'on laisse choir insoucieusement quand on est las du jeu, selon la manière des enfants. Certes, ceux de la Hohlichtfluh étaient des êtres d'une autre espèce. Elle tut dans la lettre à son amie son propre attrait pour Bénédict.

Ce soir-là, quand le pâtre eut clamé son : « Au nom de Dieu, ho lobä! *Ave Maria, ave!* Que Dieu garde tout le bétail qui appartient à cette alpe. Que les anges de Dieu l'habitent! » vers les montagnes voisines et les vallées où l'ombre s'amassait, il vint aux côtés de Vera Nolten. Elle posa pinceaux et palette, et laissa la beauté du soir et la présence du jeune gars agir silencieusement sur elle. Le parfum des orchis vanillés et des gentianes montait comme l'haleine du pâturage.

— On dirait qu'un invisible enfant de chœur balance au-dessus de la Hohlichtfluh un encensoir où brûleraient des herbes aromatiques, dit Vera.

Bénédict répliqua simplement :

— N'est-ce pas très beau chez nous?

— Admirable, fit-elle comme en rêve, laissant errer ses regards vers les profondeurs où les lumières des villages commençaient à scintiller, tels des joyaux jetés autour de la nuque du lac.

Non loin de l'éperon de rocher où ils étaient assis, Amili suspendait la lessive des mousselines de la métairie sur les haies de lattis et chantait :

Susanneli, Susanneli,
Où paissent tes troupeaux?
A Lowerzli! à Lowerzli!
Ils broutent près de l'eau.

— Regardez, Bénédict, les étoiles sont tombées à l'eau et luisent dans les profondeurs... En voici une qui tombe, dit l'étrangère.

Et, du geste, elle indiquait le sillon d'or qu'une étoile filante traçait dans le firmament.

Il se rapprocha d'elle pour contempler, par ses yeux, toutes ces merveilles. Quand elle prononçait son nom avec cette cadence mélodieuse : Bénédict! il lui semblait que des doigts caressants effleuraient sa chevelure.

Ils étaient si près l'un de l'autre qu'ils s'appuyaient épaule contre épaule. Il inclina soudain sa tête de côté, vers elle, et la regarda avec une muette insistance. Elle devait regarder vers lui, car il s'était interposé dans son rayon visuel, entre le ciel et la terre. Etait-ce le sentiment qui l'animait ou la pleine lumière de la lune, qui répandait cette extatique lueur sur les traits du berger et les transfigurait?

Ils semblaient fondus dans du métal, en leur noble et virile beauté. Vera Nolten crut n'avoir jamais vu des yeux plus resplendissants... Ah! si elle pouvait évoquer cette face sur la toile! Le charme auguste des pâturages aurait été révélé à tous ceux qui auraient contemplé ce tableau. Mais son art se déroberait sans doute devant cet effort de sincérité. Les perles et les paillettes de la blouse du dimanche de Bénédict scintillaient, et la lune répandait sa chaste et pure lumière sur la pauvreté du costume, le pantalon de coutil et les sandales de bois, et revêtait toutes ces choses prosaïques d'une chimérique beauté.

Là-bas, dans la vallée, un invisible pêcheur jetait sur le lac ses filets aux réseaux d'argent, pour recueillir des âmes frissonnantes dans les mailles furtives.

Près de la hutte, Amili chantait en chœur avec les fillettes :

— Sur l'alpe..., sur l'alpe..., il n'y a pas de péché! Hodl-di-o-hou! Hodl-di-o!

Puis le silence tissa de nouveau ses fils mystérieux et chuchota dans l'ombre bleue.

— Ma bonne amie..., mon trésor..., murmura le gars.

Elle l'entendit. Quelque chose en elle voulut se rebeller contre la familiarité paysanne, mais l'impulsive jeune fille, qui frémissait à chaque souffle d'amour, comme une feuille à la brise, était sous le charme de la puissante émotion qui soulevait le jeune homme.

Leurs regards se rencontrèrent. Bénédict avait doucement passé son bras autour des épaules de l'étrangère et l'attirait vers lui.

La meute des loups qui courait, hier, dans le ciel s'était réfugiée dans les cavernes, les nuages n'étaient plus aujourd'hui que le troupeau des brebis du bon Dieu, comme disait le gars. La lune luisait, pareille à une pièce d'eau dans une closerie et toutes les brebis tendaient vers elle, parce que c'était l'heure d'aller à l'abreuvoir. D'un geste altéré, le jeune homme attira le visage de la jeune fille et voulut y boire un baiser. Il y eut du consentement et de la résistance dans l'attitude de Vera, mais il était le plus fort de par la virile sincérité de son sentiment, et ses lèvres se posèrent sur le visage qui ne se refusait plus.

Effarouchée, elle se redressa soudain et se dégagea avec violence. Une chouette riait ironiquement dans le taillis voisin. L'orgueil de la jeune fille se rebiffa.

— C'est de la folie..., n'avez-vous pas honte, Bénédict?

Mais elle seule rougissait de jouer avec l'amour d'un autre.

Lui s'éloigna, la tête haute. Il monta vers l'alpe et porta son bonheur devant lui, comme la bannière rouge des pâtres, qui flotte et claque, déployée au vent des cimes.

De la hutte, ils l'entendirent youler : « Holi-ho! dia-hou! »

*
* *

Le jour suivant, il plut.

Il plut durant plusieurs jours et l'alpe prit un aspect désolé.

Les nuages gris tombaient lourdement des flancs du Brisen et les brumes s'élevaient des profondeurs et campaient alentour. C'était une armée hostile, qui cernait la Hohlichtfluh d'un cercle étroit comme les murs d'une mouvante prison.

L'horizon était clos, nulle échappée ne s'offrait plus sur le monde extérieur. Les habitants de la hutte vaquaient à leurs besognes coutumières, mais Vera Nolten eut rapidement la sensation d'être une captive. Non, en vérité, le soleil ne brillait pas tous les jours sur l'alpe. Elle vit le revers de la vie des montagnards et le charme qui l'avait bercée durant quelques semaines se dissipa rapidement. Dès que son travail venait à lui manquer, elle se sentait désemparée et tout son être avait quelque chose de tourmenté, comme si elle cherchait au loin d'inaccessibles choses. Et toujours son regard se heurtait à l'impénétrable paroi des brouillards.

On aurait dit que les montagnes étaient englouties et les vallées comblées. Elle ne pouvait songer à peindre dans la chambre basse et sans lumière — et, avec la joie de son tableau, elle perdit l'intérêt pour les êtres qui devaient contribuer à sa perfection.

Elle vit le Loo Beni sous son véritable aspect, quand, le capuce

de lin sur la tête, les pieds maculés dans les sandales de bois, il ôtait le fumier de la litière dans l'écurie. La gravité morale du montagnard, qui prêtait à tous ses actes et à toutes ses pensées une grandeur simple, échappait au jugement mondain de la jeune fille. Elle sentit seulement qu'il appartenait à une autre race, qu'il était issu d'un autre sol et qu'il n'y avait rien de commun entre elle et lui.

Le gars, sincèrement épris, cherchait à se rapprocher d'elle partout où il la rencontrait seule et à badiner à la mode paysanne, et cela lui déplaisait. Elle le rabroua avec hauteur. Il prit ces grands airs pour des simagrées et lui demanda, en clignant des yeux, si elle ne voulait pas se marier. Elle éclata de rire.

— Non!... Oh! non. L'art était son seigneur et maître et elle ne voulait se soumettre à nul autre.

— Eh! le mariage n'empêchait pas de barbouiller de la toile avec des couleurs... rétorqua-t-il.

Elle haussa dédaigneusement les épaules. Que ce rustre avait donc une conception mesquine de l'art!... Barbouiller de la toile... comme les enfants!

Et la pluie ne cessait pas de tisser ses fils gris autour du pâturage. Les vaches même, qui foulaient avec des allures conquérantes le gazon savoureux, passaient maintenant tête basse, la queue entre les jambes. Les poils collaient à leurs flancs mouillés et leur donnaient un aspect affamé et minable.

Vera Nolten eut le regret des livres, de la société et du pavé des villes. Tout la tentait de ce qui lui apparaissait maintenant inaccessible par delà les voûtes grises.

Alors, un soir que la caillebotte lui parut amère, elle dit qu'elle voulait redescendre demain dans la vallée et continuer son voyage pour rentrer chez elle. Elle venait de recevoir des lettres par le messager du village et un collègue lui écrivait : « Pourquoi vous attardez-vous encore chez les vachers suisses? Votre place est parmi nous. Revenez bientôt auprès de vôtre... »

Elle avait hâte de rentrer. Elle manœuvra ce soir-là de telle sorte qu'elle déjoua toutes les tentatives de rapprochement du Loo Beni et ne quitta pas Amili. Plus tard, elle prétexta des préparatifs de départ pour s'enfermer dans sa chambrette.

Elle vit que Bénédict, les traits assombris, arracha son fusil de chasse de la paroi et sortit dans la nuit tombante. Elle commençait à avoir réellement peur de lui, car des éclairs passaient dans ses yeux, quand il la regardait à la dérobée sous ses cils baissés.

L'étrangère pria Amili de lui donner le Lielisepp pour porter son bagage. Elle connaissait le chemin.

Dans l'obscurité, ils perçurent des détonations qui effrayèrent l

jeune fille comme jadis les coups de tonnerre. Et quand les habitants de la hutte sortirent le matin, ils virent un grand autour aux ailes déployées cloué au fronton de la porte.

Quant à Bénédict, qui avait passé la nuit à errer sur l'alpe, il avait déjà chargé sur son dos la lourde hotte et était prêt à accompagner l'étrangère dans la vallée.

Elle s'effara, quand elle le vit campé là, si sombre dans sa décision. Il lui semblait inévitable comme son destin, et l'attendait.

Elle prit cordialement congé d'Amili. Sur son invitation à revenir l'an prochain, elle répondit d'une facon évasive : « Les dieux le savent! » Elle le savait aussi : elle ne reviendrait jamais plus à la Hohlichtfluh. Elle était comme un poulain qui a brouté tout un pâturage et qui rue en s'enfuyant au loin.

Elle partit en avant, semblant avoir hâte d'être dans la vallée. Il la suivit d'un pas ferme. Silencieusement, ils traversèrent le pacage et la forêt. Elle passait sans y prendre garde à côté des hauts panaches des ancolies. « Si seulement nous avions dépassé la Roche Noire, car je devrai demander son aide, si l'éboulement subsiste au bord du chemin », songeait-elle sans cesse.

Il ne pleuvait plus. Mais les brumes suspendaient encore leurs bannières de deuil à tous les rochers et montaient des profondeurs comme une fumée. Quand un rayon survint, elle voulut, d'un ton dégagé, rompre le silence inquiétant : « Le temps s'éclaircit..., nous aurons une belle journée. » Mais il ne répliqua pas. Les bras croisés sur la poitrine, il marchait, perdu dans ses pensées.

Le détour abrupt qui contournait le rocher surplombant de la Roche Noire était déjà en vue. Involontairement elle ralentit le pas, car elle frémissait d'épouvante à l'idée de longer seule l'étroite bande de terre molle qui bordait le périlleux abîme. Lui semblait ne pas s'en soucier et, quand elle fut toute proche, il souffla d'une voix rauque, presque dans sa nuque :

— Pourquoi pars-tu, dis?

Elle se retourna à moitié :

— Que voulez-vous dire..., Loo Beni?

Elle ne disait plus Bénédict. Il ressentit ce changement comme une blessure. Il n'avait plus la sensation d'une main caressante dans ses cheveux. Quelque chose de dur lui poignait le cœur.

— Je dis que tu t'es jouée de moi!... est-ce vrai, oui ou non?

Elle s'était craintivement tournée vers lui et, quand elle vit la flambée de colère dans ses yeux, elle recula un peu comme devant un adversaire inconnu et trébucha, chancelante...

Il vit le danger. Avec la rapidité d'un éclair, sa main vola vers elle. Elle ne vit dans son effarement que le bras levé et l'inter-

préta dans un sens inquiétant, car son buste se renversa instinctivement en arrière, comme pour éviter un coup... Elle perdit l'équilibre et serait tombée dans l'abîme, sans espoir de secours, si une poigne solide ne l'avait soudain retenue.

— Halte! cria-t-il, ou je ne donne plus un sou de ta vie!

Un cri sauvage s'étouffa dans sa gorge, quand elle sentit le sol se dérober sous ses pieds. Mais elle ne tomba pas : elle demeurait suspendue entre la vie et la mort. Il l'avait saisie par son vêtement, presque sous la gorge, et la tenait fermement par l'encolure de sa blouse légère. Malheur! si l'étoffe venait à céder?

Il s'était penché sur elle si brusquement et avec une hâte telle que, sous la violente secousse, toute la charge de sa hotte chavira par-dessus son épaule et roula dans le vide en frappant le fond de l'abîme avec un bruit sourd.

— Mira! que tout ce damné bagage aille au diable! grogna-t-il.

Elle perçut dans sa position désespérée la chute de la charge. Mais qu'était-ce que cette ébauche d'art comparée à la vie, la vie merveilleuse que cet homme dupé tenait en sa puissance..., la vie dont les cloches profondes frappaient son oreille en la magnifiant à l'heure où elle était sur le point de lui échapper? Elle avait clos les yeux, n'osant plus lire sa sentence dans les yeux de cet homme perdu de rage. Elle sentait déjà, dans un frisson, la subtile odeur de décomposition monter des profondeurs et la lente palpitation des ailes de la mort battre autour d'elle.

Bénédict s'était arc-bouté de toute sa force contre la paroi du rocher; d'une main ferme, il se cramponna au tronc d'un genévrier; de l'autre, il tenait l'étrangère suspendue, planant presque librement au-dessus du vide béant. C'est elle, maintenant, qui était entre ses mains comme une balle que l'on ramasse ou qu'on laisse choir à volonté. A la fois tremblant pour la vie menacée de la jeune fille et furieux de voir son propre repos gâché par cette femme, un âpre combat se livrait en lui; et, comme se parlant à lui-même, il la jugeait :

— Les esprits d'en-bas te réclament... Là-haut, chez nous, on ne trahit pas impunément les sentiments les plus sacrés... Fille mensongère que tu es! Ha! réserve tes belles manières pour les galants de la ville. Nous autres montagnards, nous n'y sommes point habitués. Nous nous laissons cracher au visage par l'avalanche, mais non pas par une femme. Entends-tu? Sens-tu comme ils tendent les mains vers toi, là-bas, le Noli et le Josi de Tschuppeln? Tu ne pourras plus leur arracher le cœur de la poitrine, à ceux-là... Mais tu ne mérites pas que l'on aille à la maison de force pour toi et que l'on perde sa liberté... Vraiment, il y a encore d'autres filles que toi sur la terre du Bon Dieu et qui ne te

ressemblent point... Mais tu n'oublieras plus le Loo Beni... Hé! tu as senti sa poigne, à celui-là!

Il regardait toujours le visage mortellement pâle que le soleil éclairait d'une dernière caresse, le visage aux yeux clos; et, quand elle se mit à gémir comme une enfant à l'agonie, il la redressa d'un mouvement brusque et la jeta en avant sur la terre solide du chemin, où elle chancela, battant l'air dans un vertige d'effroi.

— Là! fit-il en respirant profondément; et, maintenant, marche, femme!... Marche aussi loin que tu pourras... Que je ne te voie plus; sans cela, par Dieu! je ne sais plus ce qui arriverait. Cours! mais cours donc!

A peine eut-elle senti le sol ferme sous ses pas qu'elle s'élança en avant sans se retourner et, dans une fuite éperdue, descendit la montagne. Il la suivit du regard, sans songer à la rattraper. A chaque détour du chemin, il vit de nouveau le voile vert flotter derrière elle... Il éclata d'un rire amer :

« Ce n'est qu'un paquet de chiffons dans le vent! et on est près de sacrifier le salut de son âme pour cela! »

Elle fuyait. Elle s'en allait vers la vallée, comme une pierre croulante que la montagne secoue d'un haussement d'épaules. Mais cette femme ne secouerait plus si facilement le souvenir de la Hohlichtfluh et de Bénédict! Celle-là avait senti la poigne de roche des montagnes peser sur sa nuque.

Elle ne fut bientôt plus qu'un point noir sur un lacet de la route lointaine. Puis la vallée l'engloutit, la vallée d'où elle était venue et où elle allait se confondre avec les foules banales.

Elle avait disparu de son horizon pour toujours.

Il reprit profondément haleine, redressa machinalement la hotte vide sur ses épaules et revint sur ses pas.

Il marcha dans la direction de la Hohlichtfluh et, soudain, sans savoir pourquoi, il dut penser à son aïeul dont on racontait qu'il s'était battu au défilé du Wysiberg contre l'intrus étranger, qu'il l'avait chassé de son pays et s'en était revenu ensuite dans sa hutte au flanc des montagnes, avec un coup de sabre dans la poitrine.

Isabelle Kaiser.

LA JOURNÉE DE BOUVINES[1]

Le 27 juillet 1214, dès les premières lueurs du jour, les bourgeois de Tournai furent éveillés par le brusque départ de l'armée du roi de France : des fanfares perçantes sonnaient le ralliement, pendant que, sourd et bas, roulait le brouhaha des bagages que l'on troussait en hâte. Aux carrefours, les bonnes gens, voyant passer devant eux les chevaliers français à moitié endormis sur leurs selles, gémissaient : « Las! nous voici livrés à la merci de monseigneur Othon!... » Beaucoup, pris de peur, s'enfuirent dans la campagne avec quelques hardes et un peu d'argent : aux portes de la ville qu'ils encombraient, des espions se glissaient au milieu d'eux, qui, une fois loin de Tournai, s'élançaient avertir l'empereur et ses alliés de la retraite imprévue des Français...

Les bagages, chargés sur des chariots ou répartis sur les bâts des mulets et des sommiers, partirent en tête sur la voie romaine, dans la direction de la Marcq. Pendant ce temps, l'armée de Philippe-Auguste entendait la messe dominicale, chantée par des prêtres et des moines noirs et blancs : et beaucoup pleuraient leur repentir... Après que la grande communion lui eut été donnée, elle s'ébranla à son tour sur le mince plateau qui s'allonge de Tournai à Bouvines, sur la Marcq, où il y a un pont. Bombé au centre comme un arc qu'on ploie, ce plateau s'abaisse de chaque côté de la voie romaine qui en est la rigide épine dorsale : vers le sud, se boursoufle et moutonne la sombre forêt Charbonnière, domaine en grande partie de la riche abbaye de Flines; au nord, scintillent faiblement les marécages de Willems, qui s'égrènent jusqu'à l'Escaut, au dessus de Tournai : en avant, à l'ouest, du

[1] La meilleure bibliographie des sources et ouvrages à consulter pour l'histoire de la bataille de Bouvines a été donnée par le Dr Carl Ballhausen, dans *Die Schlacht bei Bouvines*, Iéna, 1907, in-8°. Le travail le plus complet et le plus détaillé reste celui de M. Henri Delpech : *La tactique au XIIIe siècle*, Paris, 1886, in-4°, tome Ier; nous y avons eu largement recours. — D'après les évaluations très sûres de M. Delpech, les forces engagées à Bouvines s'élevèrent : du côté français, à environ 5000 cavaliers et 20 000 fantassins, sans compter l'infanterie légère féodale, et, du côté des alliés, à 12 500 cavaliers et près de 75 000 fantassins.

côté de Bouvines, la Marcq ondule et glisse avec des reflets bleus et, tout autour d'elle, s'éparpillent des petits marais aux éclats d'acier... Sur le plateau même, la voie romaine perçait de sa ligne raide des exploitations agricoles, des champs de blé, dont la terre argileuse, gonflée durant tout l'hiver par des inondations continuelles, s'était rapidement séchée depuis les premières chaleurs et maintenant, compacte, unie et résistante comme un dallage, étalait partout ses tons ocres d'argile cuite par le soleil. Ici et là, des meules brûlées et quelques masures en ruine attestaient la récente dévastation « royalement » apportée par l'armée dans sa campagne sur Tournai...

On adopta l'ordre de marche conseillé par Gérard La Truie. D'abord, l'infanterie des communes, longue piétaille hérissée de massues, de haches, de piques, de crocs, de guisarmes. Ensuite, hauts sur leurs destriers, venaient quatre mille combattants : chevaliers aux écus ballant au cou, écuyers et sergents aux casaques de cuir, tous portant leurs lances verticales, posées sur l'étrier droit ou sur l'arçon de leurs selles. Au centre, se tenait le roi : avec lui, sa maison militaire et le corps des chevaliers spécialement affectés à sa garde, immenses, larges et massifs sous le haubert. Enfin, formant la seconde partie de l'armée et son arrière-garde, marchaient le duc de Bourgogne avec ses contingents et la noblesse de Champagne. Tout cela avançait lentement et en bon ordre, sous un soleil déjà ardent, en soulevant une mince poussière rouge.

Pendant ce temps, le Frère Guérin quitta Tournai par le sud, suivi du vicomte de Melun et d'une petite troupe de cavalerie. Il était déjà élu évêque de Senlis, mais, comme il n'avait pas encore reçu du pape l'investiture canonique, il continuait à porter son costume de profès de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et, par dessus une cotte de mailles, il avait passé une robe rouge sans manches que signait, sur la poitrine, une grande croix noire.

Il était entre quatre heures et six heures du matin, lorsque Guérin franchit la Barge et, par des sentiers abrupts, escalada les hauteurs boisées de la Longue-Saule. De là, tout à l'horizon, un peu au-dessus des joncs et des glaïeuls dont frémissaient les pentes, il découvrit l'armée d'Othon qui, sortant de Mortagne, avançait vers Tournai sur la voie romaine, le long de la rive gauche de l'Escaut. Il ne mit pas longtemps à observer que, dans son ordre de marche, l'infanterie de chaque corps précédait la cavalerie et que celle-ci avait endossé à ses chevaux la couverte de combat : c'était une preuve évidente que les alliés avaient l'intention de livrer bataille sans retard. Aussi, laissant sur place

Adam de Melun avec l'ordre de continuer à suivre les mouvements et d'évaluer les forces de l'ennemi, Guérin accourut communiquer ce renseignement à Philippe-Auguste.

Le roi de France fit arrêter sur le champ son armée. Au milieu de la route torride, il réunit son conseil. Il exposa que la marche en avant d'Othon venait offrir aux Français l'occasion qu'ils avaient vainement cherchée depuis deux mois en sillonnant toute la Pevèle. Quel parti prendre? Se retourner immédiatement pour assaillir l'ennemi au débouché des marécages de l'Escaut? Ou bien continuer à faire route vers la Marcq et ne s'arrêter qu'aux approches de Bouvines pour y attendre peut-être l'attaque des alliés sur un terrain qui aurait été ainsi reconnu à l'avance? La majorité du conseil penchait pour ce dernier avis : après avoir fait filer les bagages par le pont de Bouvines, on trouverait, entre Cysoing et Sainghin, un terrain propice, résistant au pied des chevaux et suffisamment vaste pour le déploiement de la cavalerie. Cependant le Frère Guérin s'éleva contre cette opinion avec la plus grande insistance : énergique et décidé, tout en force et en attaque, il montra du doigt les têtes des colonnes ennemies traversant avec peine les bas-fonds de la Barge : il fallait profiter de cette situation, se jeter sur elles et les couper du reste de l'armée impériale... Mais les mouvements de l'ennemi étaient si lents, il se tenait si visiblement dans une position d'attente que la majorité du conseil craignit qu'il ne se limitât dans des résolutions défensives. Malgré Guérin, on décida de poursuivre le mouvement en avant et l'armée fut remise en marche; elle parvint ainsi, avant midi, sans être inquiétée, jusqu'en vue de Bouvines.

De là, on envoya immédiatement les bagages sur la rive gauche de la Marcq, près du hameau de l'Hôtellerie, sous la protection des communes. Rapidement, des tentes furent dressées sur les prairies qui s'y étendent, pour recevoir l'armée en cas de retraite; des piétons, durant ce temps, travaillèrent à porter la largeur du pont à un front de douze fantassins. Quant au roi, il s'arrêta sur la rive droite, avec sa maison militaire et le gros de sa cavalerie prêts à combattre au premier signal; il mit pied à terre et enleva son armure; puis, à l'ombre immobile et précise d'un chêne, il commença de manger une soupe de vin dans une coupe d'or fin.

A ce moment, Othon, présumant que toute l'armée française avait déjà franchi la Marcq et qu'il n'avait plus en face de lui que son arrière-garde, poussa contre elle sa cavalerie; celle-ci rejoignit les Bourguignons sur la lisière d'un petit bois qui bordait la voie romaine, à 2 lieues de Tournai. Le choc fut très vif : à cinq reprises, l'arrière-garde française dut s'arrêter pour se dégager.

Adam de Melun, Gérard La Truie, Gérard de Marque vinrent en hâte renforcer les Français; mais l'impétueuse noblesse flamande déversait sur eux tous ses effectifs et les corps de Gautier de Raisse, d'Eustache de Machelen, de Baudouin Buridan, de Rasse Gavre, de Siger de Wavre débordèrent rapidement l'arrière-garde de Philippe-Auguste. Sur le point d'être cerné, le duc de Bourgogne dépêcha Gérard La Truie auprès du roi pour le supplier d'accourir avec toutes ses troupes.

Gérard La Truie arriva au galop près du roi comme celui-ci finissait de prendre quelque nourriture : autour de lui étaient groupés Guillaume des Barres, Pierre de Mauvoisin, Guy des Roches, Galon de Montigny, Mathieu de Montmorency, Jean de Beaumont, Etienne de Longchamp, Michel de Harnes, Hugues de Malaunes. « Que faites-vous ? lui dit La Truie. — Eh! bien, répondit le roi, je dîne. — C'est bien. Il faut vous armer, car ceux de là-bas ne veulent d'aucune façon renvoyer la bataille à demain. Vous allez l'avoir : voyez-les qui viennent sur vous ! » Au loin, l'on apercevait en effet le gros des forces ennemies occupé à franchir les ruisseaux du Rieu des Prés et du Grand Rieu.

Rayonnant de joie, Philippe-Auguste fit rappeler l'infanterie des milices de ce côté-ci de la Marcq et sonner le boute-selle de sa cavalerie. Il revêtit son haubert de bataille, puis, se tournant vers les chevaliers de sa maison, il leur demanda : « Amis, puis-je compter sur vous? » Et il leur tendit les bras : Guillaume des Barres, son préféré, et plusieurs autres s'y jetèrent avec effusion; doucement ils s'embrassèrent, et quelques-uns cachaient des larmes... Alors Philippe-Auguste traversa la voie romaine et, suivi de son chapelain et de ses grands vassaux, il entra dans l'église de Saint-Pierre, s'agenouilla au pied de l'autel et, remplissant l'humble et calme chapelle de sa voix et du bruit de son armure, il dit : « Seigneur, je ne suis qu'un homme, mais je suis roi de France. C'est à vous de garder le roi : vous n'y perdrez rien!... Partout où vous irez, je vous suis!... » Près de lui, les lèvres mobiles, les yeux fermés voyant l'avenir de cette journée, le chapelain priait : sur le seuil du porche, impatients, les chevaliers se penchaient au dehors pour savoir ce qui se passait...

Philippe-Auguste ressortit et, d'un saut, il fut en selle. Sans attendre que son infanterie l'eût rejoint, il groupa derrière lui sa maison et, à fond de train, la ramena face à Tournai. En reconnaissant la présence du roi de France, dans cette charge furieuse qui roulait de Bouvines, à la tache de pourpre de sa bannière et aux sonneries pressées des trompettes, les alliés s'arrêtèrent court. Surpris de se trouver inopinément en face de l'armée royale tout

entière, Othon abandonna la voie romaine et s'avança droit sur l'ouest; il suivit la crête qui domine le plateau à cet endroit, en occupa toute l'étendue, puis s'y fixa. Il se trouvait ainsi au nord de l'armée française. Celle-ci, demeurée sur la voie romaine, se développa alors en bataille face aux impériaux, sur un front parallèle au leur : elle les adossait ainsi aux marais de Willems qui ceignent le plateau du côté du nord. Les deux fronts adverses n'étaient séparés que par un intervalle de 200 mètres environ, l'extrême portée utile des traits d'arbalète.

Au centre des Français, autour du roi, se groupèrent sa maison militaire et soixante-dix chevaliers de Normandie, — l'élite de cette province, — gigantesques sur leurs hauts chevaux; il y avait là Guillaume des Barres, Gautier de Nemours, Barthélemy de Roye, Pierre de Mauvoisin, Guillaume de Mortemer, Jean de Roboret, Guillaume de Garlande, Henri de Bar : au milieu d'eux flottait la bannière royale, toute rouge et semée de fleurs de lys d'or, que tenait Galon de Montigny. En avant devait se déployer, plus tard, l'infanterie des communes royales escortant l'oriflamme levée à Saint-Denis.

Vis-à-vis, au centre des alliés, s'était placé le corps d'armée commandé par Othon : par devant, l'infanterie brabançonne et allemande et les communes de Flandre; en arrière, la chevalerie des ducs de Brabant, de Lorraine, de Limbourg et du comte de Namur. Une garde de cinquante chevaliers saxons, — parmi lesquels les quatre comtes de l'empereur : Bernard de Hostmar, Othon de Teklembourg, Conrad de Dortmund, Gérard de Randeradt, — entourait le souverain tout couvert d'or. A quelques pas de là était arrêté un char à quatre chevaux, portant un immense étendard sur lequel était un dragon et que surmontait une aigle d'or, symbole des prétentions de l'empire à la domination romaine.

A l'aile gauche de l'armée française, les troupes de Robert de Dreux, des comtes de Ponthieu, de Grandpré et de Soissons, les vassaux de l'évêque de Beauvais, l'infanterie des pays de Poix et du Vimeux et deux mille fantassins de Gamaches, conduits par leur seigneur, Thomas de Saint-Walery, prirent position. En face, constituant l'aile droite des alliés, se groupèrent les solides contingents anglais du comte de Salisbury, les vieux mercenaires de Hugues de Boves, tout le corps de Renaud de Boulogne et une partie de la noblesse flamande, que commandait Arnaud d'Audenarde.

Enfin, l'aile droite française, — très forte, — fut mise sous les ordres du Frère Guérin lui-même. Elle comprenait les trois cents sergents à cheval équipés par l'abbé de Saint-Médard de Soissons, les chevaliers de Champagne, ceux du comte de Saint-Pol, du

vicomte de Melun, des comtes de Beaumont, de Sancerre et de Mathieu de Montmorency; en arrière se tenaient les chevaliers du duc de Bourgogne. Du côté impérial, le comte de Flandre commandait l'aile gauche, composée des troupes du Hainaut et des Hollandais du comte Guillaume.

Il était midi quand les deux armées eurent achevé de se placer.

Le Frère Guérin, l'épée laissée au fourreau, — en homme d'église, — après avoir assigné à chaque chef de corps son poste de combat, passa sur tout le front pour exhorter les troupes; il rappelait aux vieux chevaliers leurs batailles des croisades; à d'autres, il faisait remarquer que Dieu et le roi les regarderaient se battre; à tous, il répétait : « La plaine est grande!... Desserrez vos rangs... Il ne faut pas qu'un soldat se fasse un bouclier de son chef de file en cette journée : placez-vous de façon à combattre presque tous ensemble sur un seul front!... » Sa large silhouette, dans cette robe rouge, déplaçait avec elle de l'énergie et de la force : en regardant la grande croix noire de sa poitrine, beaucoup baissaient la tête et se signaient... Le comte de Saint-Pol, que l'on soupçonnait de trahison, lui répondit généreusement : « Le roi va avoir en moi un bon traître, tout à l'heure!... »

Après avoir lui-même mené sa charge contre l'avant-garde ennemie, Philippe-Auguste était revenu sur ses propres troupes : toutes, maintenant, étaient en position, excepté celles des communes royales qui accouraient en hâte de Bouvines. Au milieu de ce plateau flambé de soleil, le roi, éclatant de reflets, fit face à son armée. Un grand silence se creusa entre les deux fronts : l'on entendit tinter un casque qui tombait... Philippe-Auguste poussa son cheval près des premiers rangs et cria :

« Toute ma foi est en Dieu! Sur la tête d'Othon pèse l'excommunication du pape... Ces hommes ont détruit l'Eglise!... L'argent dont ils soldent leurs mercenaires, ils l'ont arraché aux biens des prêtres et aux larmes des pauvres!... Nous, nous sommes chrétiens, en paix avec le ciel... Il est vrai que nous ne sommes que des pécheurs; mais, si nous faisons notre possible pour défendre les libertés de l'Eglise, pourquoi ne pas compter sur la miséricorde de Dieu? Même à des pécheurs, il peut donner de triompher!... »

Guillaume Le Breton, le chapelain du roi, se mit à réciter à haute voix, avec un clerc, les psaumes *Benedictus qui docet...*, *Exsurgat Deus...* et *Domine, lætabitur rex in virtute tua...* Mais, vers la fin, en pensant à ceux qui allaient mourir, les larmes le secouèrent « durement » et il ne put terminer la psalmodie. Le roi priait tout bas : puis, silencieux, grave, il éleva les bras au ciel et bénit son immobile armée....

Alors, bien ensemble, les trompettes firent claquer la « menée[1] ».

Et brusquement, un frisson se déclancha qui, d'un bout à l'autre de cette immense ligne d'hommes, courut avec un preste et souple reflet de métal. Puis, de toute cette masse, un grand cri, droit et strict, bondit et se ficha dans l'air comme un carreau d'arbalète... Les gonfanons multicolores des lances agitées à bout de bras s'affolèrent vers le ciel paisible et des chevaux s'ébrouèrent parce qu'ils avaient senti les mains embrasser solidement les écus et tendre les rênes...

Subitement, Othon agrandit son aile gauche et doubla presque son front. Le Frère Guérin, inquiet de ce développement et craignant un débordement de son aile droite, tenta de l'empêcher en lâchant sur l'ennemi ses sergents soissonnais. Mais la noblesse flamande dédaigna comme une injure cette attaque de cavaliers qui n'étaient pas des chevaliers. Trop fiers pour se heurter avec des gens du commun, les hommes de Ferrant attendirent, impassibles, le choc des Soissonnais, puis, sans hâte, croisèrent leurs longues lances sur lesquelles vinrent s'éventrer la plupart des chevaux de leurs agresseurs : même démontés et blessés, ceux-ci se rallièrent et l'on vit des chevaliers couverts de cottes de mailles chargés par des gens à pied revêtus d'une simple jaque d'armes.

A ce moment, le comte de Flandre reçut l'ordre de se porter sur le centre de Philippe-Auguste, de façon à l'écraser et à couper en deux l'armée française : mais, au premier indice de ce mouvement de flanc, Guérin lança contre Ferrant les Champenois de son aile droite. La première ligne de leur chevalerie chargea le centre gauche ennemi, l'assaillit obliquement et, par une suite d'attaques répétées, l'arrêta net sur place. Entre les deux noblesses, des combats singuliers s'engagèrent, dignes d'un tournoiement; les Flamands Gauthier de Ghistelles, Buridan de Furnes, Eustache de Machelen sortirent de leurs rangs et vinrent défier les Champenois : d'un seul coup de lance, Machelen perça la cuisse de son adversaire, Michel de Harnes, jusqu'au pavois de la selle. Mais bientôt, sous les ordres de Pierre de Reims et d'Hugues de Malaunes, la deuxième ligne française s'ébranla à son tour et fit prisonniers Furnes et Ghistelles. Puis, pendant que Machelen s'époumonnait à crier : « A mort les Français ! A mort ! » un Champenois lui attrapa la tête et la maintint serrée sous son coude : et, tandis que Harnes lui arrachait son heaume, un autre lui plongea son épée dans le ventre...

A l'extrême-droite française, sur le même point de l'aile ennemie

[1] La charge.

où les Soissonnais avaient tenté leur première attaque, le comte de Saint-Pol s'élança à son tour en usant d'une tactique fort habile. A la tête de ses gens, il fonçait droit sur la ligne : de toute la violence de son élan, il heurtait hommes et chevaux du poitrail de sa monture, culbutait tout à droite et à gauche sans se laisser accrocher ni chercher à faire de prisonniers et, sous la protection de son armure, passait à toute vitesse, suivi dans la trouée ainsi faite de la file de ses sergents et écuyers frappant autour d'eux à larges coups d'épée. Ensuite, — comme une flèche arrondit une courbe précise, — il revenait sur le dos de l'ennemi et tombait à toute allure sur les sergents flamands trop vulnérables à travers leurs casaques de cuir : derrière lui, de nouveau, ses gens renversaient, prenaient et tuaient... Chacun à son tour, Montmorency, Beaumont et Melun répétèrent ces coups de bélier sanglants, martelant de leurs attaques successives la ligne flamande durant près de trois heures : aussitôt que l'une de ces troupes avait fourni sa charge, elle se retirait en arrière et se reposait.

Pendant l'une de ces périodes d'accalmie, Saint-Pol aperçut soudain l'un de ses hommes qui, en revenant de traverser la ligne ennemie, s'était laissé accrocher et se débattait au milieu d'une douzaine d'adversaires. Sans vouloir interrompre le repos de ses gens, il s'élança tout seul, courbé sur son cheval, à grands coups d'éperons, rompit d'un choc de poitrail le cercle des assaillants, puis, se redressant au milieu d'eux, frappa de tous côtés et attira sur lui l'envie querelleuse de leurs armes. Son chevalier profita du désarroi général pour se dérober : immédiatement Saint-Pol se dégagea de nouveau. Ses adversaires lui donnèrent la chasse, mais il les gagna de vitesse et rentra dans sa ligne, à toute bride...

Au fort de la mêlée, le duc de Bourgogne tomba, son cheval tué sous lui : ses hommes n'eurent que le temps de se jeter en avant pour le protéger. Ils le remirent sur un cheval frais, non sans difficulté, car le duc était énorme : à peine en selle, il se rua sur les Flamands avec furie, frappant en aveugle partout où il roulait sa masse... Le désordre fut bientôt à son comble dans toute la gauche ennemie, dont les cavaliers gisaient pêle-mêle avec leurs montures renversées ou bien, entassés les uns contre les autres, sans formation, sans chefs, ne pouvaient plus manœuvrer sur leurs bêtes affolées...

Pendant ce temps, Othon prenait au centre l'offensive contre Philippe-Auguste. Il avait déjà solidement établi devant soi ses cinquante mille Brabançons, Flamands, Hollandais et Allemands, que le roi de France disposait à peine des troupes de ses communes. Aussitôt qu'il eut vu l'échec des attaques de Ferrant et du comte de

Boulogne contre les deux côtés du centre français, Othon lança en avant le flot énorme et pesant de ses piétons. Bien reposés, parfaitement armés, les fantassins de l'empereur se formèrent en « coins » drus et compacts; puis, baissant leurs piques, ils descendirent au pas de charge la légère pente qui glissait devant eux pour aborder de tout cet élan les sections françaises plus souples, mais moins solides, encore tout essouflées de leur retour à marche forcée. Leur premier choc força l'infanterie de Philippe-Auguste à reculer sur sa cavalerie normande : d'une irrésistible poussée, les alliés pesèrent alors sur le milieu de leur ligne d'attaque, la firent éclater en son centre et la rejetèrent à droite et à gauche d'un nouvel élan : leurs longues piques menaçaient la personne même du roi de France que le mouvement de recul de ses communes avait ainsi mis à découvert.

Alors, dans le sillon de son infanterie victorieuse, Othon s'ébranla à la tête de sa cavalerie saxonne pour attaquer lui-même Philippe-Auguste. Le roi de France, par-dessus la masse oscillante des lourds fantassins flamands, observa ce mouvement : aussitôt, il détacha sa maison, la mit sous les ordres de Guillaume des Barres et lui donna l'ordre, en contournant par les ailes les deux infanteries en lutte, de prendre une rude offensive contre l'Empereur, afin de retenir son attaque à distance. Pendant ce temps, avec toute sa cavalerie disponible, le roi s'efforça de culbuter l'infanterie qui lui barrait le passage. Mais, alors qu'il chargeait à fond, les piétons ennemis, croisant leurs longues piques autour de lui, arrêtèrent un instant les chevaliers normands, poussèrent brusquement en avant et de partout entourèrent le roi et les quelques hommes que cette manœuvre avait laissés à ses côtés. Puis ils rabattirent sur eux leur buisson de piques, cherchant à les harponner avec les crochets courbes et aigus de tous les côtés à la fois : l'un des fantassins aborda le roi de flanc, glissa le fer de son arme entre le capuchon de mailles et le haubert de Philippe-Auguste et saisit avec son crochet les plis de la cotte de mailles; alors de tout son poids, aidé de ses camarades, il tira violemment à lui pour arracher le roi de sa selle. En se débattant pour se dégager, Philippe-Auguste fit perdre l'équilibre à son cheval qui trébucha et s'abattit en le retenant sous lui...

De toutes parts, les Flamands se ruèrent sur Philippe-Auguste pour l'achever... Pierre Tristan n'eut que le temps de sauter à bas de son cheval pour écarter ceux qui, déjà, prenaient le roi à la gorge : Montigny, tout en agitant furieusement en tous sens la bannière royale pour signaler le danger, lança son cheval en

avant dans le tas grouillant d'hommes qui se pressaient sur le souverain à terre; derrière lui, s'efforçant à le rejoindre, ses cavaliers hélaient Guillaume des Barres, qui n'avait rien vu de l'incident. Enfin, au cri frénétiquement hurlé vers lui de : « aux Barres! aux Barres! » celui-ci se retourna et, comprenant la situation, abandonna sans hésiter son entreprise contre Othon, se jeta sur les piquiers flamands et les prit à revers. La terreur que son nom et la réputation de sa force colossale inspiraient était telle que, dans les rangs ennemis, se creusa devant lui un étroit passage, à la mesure de la volée de ses armes, dont les murs étaient des hommes désarmés par la peur et rugissant d'épouvante. Grâce à ce revirement, Philippe-Auguste put enfin se dégager et remonter à cheval. Les Flamands se trouvèrent ainsi assaillis, en face et de dos, par deux charges furieuses; incapables de reprendre leur invulnérable formation en coins, morcelés en une infinité de petits groupes tournoyant en plein désordre, la cavalerie normande les enfonça sans peine et détailla leur massacre à loisir.

L'infanterie française elle-même avait subi des pertes si graves qu'elle cessa de jouer un rôle important dans le reste de la bataille qui se poursuivit entre les troupes à cheval seulement. La cavalerie française se forma sur deux lignes successives; la plus éloignée fut réservée comme corps de soutien, avec la charge de veiller en même temps à la protection du roi.

Cette disposition permit à Guillaume des Barres de poursuivre sa première tentative contre l'empereur : soutenu par Gérard La Truie et Pierre de Mauvoisin, il reprit contre le centre des alliés une vigoureuse offensive. Peu à peu, il parvint à se rapprocher d'Othon : Mauvoisin réussit même à saisir la monture de ce dernier par la bride et, malgré les coups, à l'entraîner du côté français. Pendant ce temps, La Truie frappa Othon en pleine poitrine d'un coup d'épée, qui s'émoussa sur l'armure. Un second coup, au lieu de toucher l'empereur, atteignit son cheval qui relevait la tête à ce moment : la malheureuse bête reçut l'épée dans l'œil et, sous la douleur, d'un brusque sursaut, s'enleva sur ses pieds de derrière, pivota sur elle-même en tournant le dos aux Français, creva les lignes allemandes et s'éloigna d'une course folle... « Amis! cria Philippe-Auguste à ses fidèles, l'empereur s'enfuit! Nous n'en verrons plus aujourd'hui que le dos!... »

Guillaume des Barres ne voulut pas lâcher sa proie. Poussant sa monture sur les traces d'Othon, il s'élança seul, à toute allure, derrière lui, jusqu'en arrière du front de bataille des alliés. Gérard de Randeradt, Othon de Tecklembourg, Conrad de Dort-

mund, Guillaume de Hollande, Bernard de Hostmar se jetèrent à leur tour à la poursuite de Guillaume. Bientôt épuisé, perdant le sang à chaque foulée, le cheval d'Othon s'abattit sur le sol; Hostmar le remplaça par le sien : mais des Barrès, culbutant tout dans cette course effrénée à travers champs, profita de ce temps d'arrêt pour les gagner de vitesse. Déjà, il allongeait le bras, il saisissait par la nuque l'impérial fuyard qui, pour échapper à cette puissante étreinte, était réduit à se coucher sur le cou de sa monture... A ce moment, l'un des comtes allemands rejoignit Guillaume, frappa son cheval au flanc et le fit rouler par terre... Quant à Othon, affolé par le danger, il poursuivit sa fuite à bride abattue, suivi de quelques hommes seulement, parmi lesquels le duc de Brabant et le comte de Boves. En pleine course, il déchirait fiévreusement, de sa seule main libre, les broderies héraldiques de sa cotte d'armes qui auraient pu le faire reconnaître des populations hostiles du Tournaisis : et il jetait ainsi, par morceaux, son honneur au vent... D'une seule traite, il atteignit Valenciennes, à trente-cinq kilomètres de là, et s'enferma, pour y passer la nuit, dans l'abbaye de Saint-Sage.

Guillaume des Barres, isolé en arrière des lignes ennemies, fut aussitôt entouré par ses adversaires; rangés en cercle autour de lui, mais n'osant l'approcher, ils lui lançaient leurs armes à la tête pour l'étourdir : Guillaume faisait face de tous les côtés et avec lui tournoyait la crainte qu'il inspirait. Enfin, Thomas de Saint-Walery réussit à le joindre, le dégagea et le ramena dans les lignes françaises.

Après la fuite d'Othon, la lutte reprit entre les centres des deux armées, se prolongeant jusqu'au soir en d'interminables et acharnés corps-à-corps. La noblesse impériale, exaspérée par l'inflexible vigueur physique des chevaliers français, éventrait les chevaux de ces derniers : ceux-ci en faisaient autant de leur côté; puis, pareillement démontés, les adversaires se ruaient les uns contre les autres, se prenaient à la gorge et roulaient entre les cadavres des chevaux dans une confusion croissante. Les Allemands cherchaient à glisser entre les joints des armures françaises des coups mortels de leurs poignards effilés à lames triangulaires; les chevaliers de Philippe-Auguste y répondaient en étreignant leurs rivaux entre leurs bras jusqu'à les étouffer lentement. Etienne de Longchamp, l'un des plus gigantesques, attirait irrésistiblement à lui tout Allemand tombé à sa portée, le saisissait entre ses mains énormes et, dans un effort de géant, lui broyait les membres. Comme il en tenait un à bras-le-corps, sa victime, d'une dernière crispation, put enfoncer son poinçon dans les aillères du heaume d'Etienne : la

lame pénétra par l'œil, jusque dans le cerveau, et les deux hommes tombèrent côte à côte, mourant l'un de l'autre.

Peu à peu, sous ses pesantes armures de fer échauffées par un soleil torride, la chevalerie de l'empereur s'épuisa dans cette lutte qui dura de midi jusqu'au soir : successivement, les quatre comtes et tous les chefs allemands se rendirent aux Français. Le char impérial était en pièces ainsi que le dragon : l'aigle d'or, mutilée, les ailes arrachées, fut seule conservée comme trophée de victoire.

Dans le même temps, l'aile gauche de Philippe-Auguste se trouvait, avec 10 000 fantassins seulement et environ 1000 cavaliers, avoir à tenir tête à près de 25 000 combattants à pied et 6000 à cheval : Renaud de Boulogne qui, traître à son roi, servait dans l'armée impériale, commandait en personne cette redoutable infanterie de Brabançons mercenaires.

Tout au début de l'action, le comte de Boulogne avait essayé d'abord de menacer le centre de Philippe-Auguste, comme l'avait fait Ferrant. Puis, changeant brusquement d'objectif, il porta son front à droite contre Robert de Dreux, son ennemi personnel : de ce coup, l'engagement s'étendit jusqu'à l'extrémité de la ligne, du côté de la Marcq, où Guillaume de Salisbury, flanqué par Hugues de Boves et Audenarde, faisait face, avec ses vieux routiers anglais, aux milices communales de Poix, de Gamaches et de Wimereux, commandées par Robert de Ponthieu et Thomas de Saint-Walery.

En homme de guerre prudent et roué, le comte de Boulogne adopta un procédé d'attaque des plus ingénieux. Combinant l'action de ses troupes à pied avec celle des troupes à cheval, il forma son infanterie en un vaste cercle autour duquel les piques brabançonnes tressaient une infranchissable couronne d'épines métallique : au centre, il installa ses cavaliers. Alors, de temps en temps, il s'en élançait avec eux pour faire tête aux troupes de Dreux, de Philippe, évêque de Beauvais, et de Saint-Walery, puis revenait se reposer de la lutte au milieu de son infanterie et guetter une nouvelle occasion de combat. Quand la cavalerie française se jeta en avant sur les fantassins brabançons, ceux-ci croisèrent contre elle leurs piques, plus longues que les lances françaises; les chevaliers de Dreux, peu soucieux de faire éventrer leurs montures sans aucun résultat, ne chargèrent pas à fond et se contentèrent de harceler ce hérisson d'hommes et d'acier en tourbillonnant autour de lui, mais sans réussir à l'enfoncer.

De son côté, Salisbury laissa la cavalerie de Ponthieu attaquer avec pertes son infanterie : ses vieux mercenaires n'eurent pas de peine à démonter la plus grande partie de la noblesse ennemie qui,

courageusement, à coups d'épées et de dagues, continua la lutte à pied. Bientôt culbutés par une charge serrée des piétons anglais, les Français ne durent qu'à une contre-attaque vigoureuse de leurs milices de n'être pas faits prisonniers : rapidement d'ailleurs, prenant une nouvelle offensive, Salisbury parvint à refouler l'effectif de Ponthieu, puis déborda le front de Robert de Dreux, menaçant ainsi de s'emparer du pont de Bouvines et de couper la ligne de retraite de Philippe-Auguste.

A ce moment, l'évêque de Beauvais, frère de Dreux, qui, jusqu'alors, s'était personnellement abstenu de combattre pour se conformer à l'obéissance canonique des lois d'Eglise, assaillit avec ses vassaux les troupes anglaises : se jetant lui-même dans la mêlée, il abattit le comte de Salisbury et plusieurs autres Anglais à coups de masse d'armes. Avec lui chargèrent les sergents d'armes de Philippe-Auguste, troupe d'élite, à qui était échue la protection du pont de Bouvines : leurs pesantes masses d'armes, — sortes de cubes métalliques, — assommaient et broyaient tout sous les cottes de mailles. Les hommes de Salisbury, écrasés, défoncés, éperdus, s'enfuirent en hâte vers le cercle de fer magique d'où, tel un prince de chanson de geste, Renaud de Boulogne, farouche, jaillissait à intervalles réguliers avec sa cavalerie.

En les voyant lâcher pied, Renaud eut le cœur mordu au souvenir de l'échec que son projet de tactique si sage avait subi au dernier conseil de Mortagne et il poussa son cheval vers le comte de Boves, le frère de la femme dont il avait fait sa maîtresse et qu'il traînait à sa suite dans les camps : « Voilà ton œuvre! lui cria-t-il, de sous la face impassible de son heaume. Va-t'en, maintenant! Tu peux encore fuir! Moi, je reste; pris ou mort, je ne reculerai pas!... » Et tandis que Boves rejoignait Othon dans sa fuite, le comte de Boulogne, traître au roi de France et suspect à l'empereur, poursuivit avec un désespoir rageur sa lutte orgueilleuse.

C'est alors que se produisit l'intervention décisive de l'aile droite française victorieuse, qui assura la défaite définitive des alliés. Dès que l'extrême-gauche impériale eut été détruite, presque jusqu'au dernier homme, par la cavalerie de Saint-Pol et des autres, ceux-ci se réunirent aux troupes de Champagne et de Bourgogne pour accabler le comte de Flandre. Depuis près de quatre heures, sans répit, sans aucune réserve de troupes fraîches, le corps flamand soutenait une lutte de plus en plus accablante et son épuisement était tel qu'il pouvait à peine se mouvoir. Bientôt Ferrant et ses meilleurs chevaliers, constamment engagés en première ligne, criblés de blessures, haletants, à bout de forces,

n'eurent plus la résistance matérielle de continuer le combat : Gilles d'Athies et les deux frères de Mareuil se jetèrent sur le comte, le garrottèrent et firent prisonnière l'élite de sa noblesse. Alors, le gros de la cavalerie flamande, découragé, épuisé, abandonna en masse le terrain et éparpilla sa fuite du côté de Tournai.

Sans perdre un instant, le Frère Guérin unit aussitôt ses effectifs avec ceux qu'il venait de dégager et assaillit ce qui restait du centre des alliés; ceux-ci, de minute en minute, se voyaient rejeter du côté des marais qui tendaient derrière eux leur bleuâtre et perfide éclat... Bientôt coupée de sa ligne de retraite, la cavalerie rhénane commença à se replier par détachements de cinquante à cent hommes ensemble. Puis ce fut l'infanterie communale de Bruges qui lâcha pied à son tour. En un instant, la panique secoua ces troupes décimées, démoralisées, privées de commandement; pêle-mêle, on vit s'enfuir des Hainuyers et des Flamands, des bannières anglaises et saxonnes, des piétons du Brabant et des cavaliers des Ardennes...

Sur tout le champ de bataille, deux corps impériaux seuls refusaient de quitter leurs positions; au centre, une troupe de sept cents Brabançons; à la droite, les contingents de Renaud de Boulogne et d'Arnaud d'Audenarde.

Avec cinquante cavaliers et deux mille fantassins des milices communales, le sire de Saint-Walery faucha les trapus et tenaces Brabançons, qui se firent tous massacrer plutôt que de jeter bas leurs armes et de se rendre.

A l'horizon, le soleil se couchait; il était près de huit heures du soir... Le centre et l'aile gauche des alliés étaient en déroute; Othon avait disparu, Ferrant était prisonnier. Seul Renaud de Boulogne, indomptable, résistait encore, s'élançant hors de son cercle de fantassins pour les mêmes charges héroïques et vaines. De tous les côtés, les Français accoururent pour contempler cette folle audace qui les bravait tous. Sur le couchant qui flambait, Renaud, dont la haute taille paraissait gigantesque, avec deux aigrettes noires en fanons de baleine plantées sur le sommet de son heaume, une lance énorme au poing, découpait sa silhouette sombre et fantastique... Contre lui et ses troupes, trois mille sergents à cheval se massèrent et, profitant d'une sortie de Renaud, le coupèrent de son infanterie, qui fut dès lors facilement enfoncée. Bientôt il ne demeura plus autour de Renaud qu'une trentaine d'hommes, serrés les uns contre les autres.

Alors, implacable jusqu'au bout, espérant peut-être le risque insensé d'un duel, n'entrevoyant peut-être aussi qu'un avenir lugubre de prison obscure, le comte de Boulogne rêva de finir

sa vie dans une dernière vengeance : suivi de cinq cavaliers, il s'échappa et piqua droit sur le point où se tenait le roi de France... Mais il n'eut pas le temps d'y atteindre. Pierre de la Tournelle, qui était démonté, se jeta sous le cheval de Renaud et, soulevant sa couverte, frappa l'animal au ventre. Assailli de deux côtés à la fois par les deux frères Quenon et Jean de Condun, le comte fut brusquement renversé à terre par son cheval qui perdait des flots de sang et s'abattit en retenant sous lui la cuisse droite de son cavalier. Jean de Roboret, les deux Condun, Jean de Nivelle, Hugues et Gautier de Fontaines se jetèrent tous ensemble sur le comte, se disputant sa glorieuse et fructueuse capture et renversant un chevalier qui cherchait à sauver Renaud en l'entraînant hors du combat... Un valet d'armée du Frère Guérin, arrachant le heaume du comte, lui sillonne le visage à coups de couteau et tente de l'éventrer en glissant la lame sous le haubert, mais sans trouver le joint. A cet instant, Guérin accourut pour mettre fin à cette scène de meurtre : en le voyant, Renaud fit mine de se rendre à lui et demanda la vie sauve. Mais il ne cherchait ainsi qu'à laisser à Arnaud d'Audenarde le temps de percer jusqu'à lui avec les débris de sa cavalerie : et, tandis que Guérin le protégeait, il simula un long évanouissement... Cependant, enveloppé par le contingent de Gérard La Truie, Arnaud était fait prisonnier avec tous ses hommes. On força Renaud à se mettre debout : en le poussant, en le frappant, en le prenant à bras le corps, on le fit marcher et on le hissa sur un roncin qui jeta aux pieds du roi ce trophée « émerveillé » de sang.

La bataille était finie... Les trompettes sonnèrent l'aünée [1] et, l'un après l'autre, les divers corps de l'armée française, abandonnant toute poursuite, se rallièrent autour de l'étendard royal. Après avoir défendu expressément que tout combattant, de quelque grade qu'il fût, s'éloignât de sa bannière sous aucun prétexte, Philippe-Auguste se fit amener les prisonniers nobles et répartit entre ceux de ses chevaliers qui s'étaient le plus distingués le droit aux rançons de cinq comtes et de vingt-cinq barons à bannières.

Puis, en pleine nuit, il gagna le petit village de Camphin, du côté de Tournai, et là, dans une grange, se jeta sur un peu de paille et s'endormit...

François Boucher.

[1] Le ralliement.

LA CRISE DU LOGEMENT

ET

LES HABITATIONS A BON MARCHÉ

La Société d'Économie sociale, dont le *Correspondant* a suivi les Congrès annuels avec tant de sympathie, a consacré celui de juin 1914 à la *Crise du logement* et à l'étude des *Habitations à bon marché.* Il n'y a guère de question plus importante aujourd'hui, il n'y en a guère qui soit aussi peu ou aussi mal connue du public. C'est pourquoi il est infiniment regrettable que l'on n'ait pas assisté en foule aux séances de travail où le congrès l'a étudiée et aux visites qu'il a organisées dans différents groupes d'habitations à bon marché. Et il est infiniment regrettable aussi que la presse quotidienne, au lieu de publier seulement à ce sujet des discours qui ne sont jamais que des discours, n'ait pas exposé au public les données de ce problème vital en lui faisant connaître en même temps ce qui a été essayé pour porter remède à un mal aussi pressant, les conclusions auxquelles conduisent ces essais et l'expérience qu'on en a tirée. C'est là ce dont nous allons tâcher de rendre compte, en puisant, dans les rapports qui ont été lus au congrès, les renseignements, les chiffres les plus précis et les plus instructifs. Nous signalerons quelques-unes des organisations qui existent déjà et qui sont dues à l'initiative privée, en montrant qu'il suffit d'apporter à ces organisations une aide assez minime pour tirer une famille d'un taudis et lui assurer un logement sain dans un milieu moralisateur, *mais que cette aide est nécessaire.*

Puissent ces pages tomber sous les yeux de quelques-unes de ces personnes si nombreuses qui s'associeraient volontiers à une œuvre aussi nécessaire si elles la connaissaient, mais qui ne la connaissent pas ; et puissent ces personnes poursuivre cette lecture jusqu'au bout en raison de l'importance du sujet, malgré les défauts de l'exposé !

*
* *

Nous avons dit que cette question est très mal connue. Elle est objet des idées les plus fausses. Dans le public, on dit indifféremment « habitations à bon marché », « habitations ouvrières »; l'on croit communément que la construction de ces habitations est peu coûteuse et permet à leur propriétaire de mettre à la disposition des familles ouvrières des logements d'un loyer peu élevé, tout en retirant de son argent un intérêt satisfaisant. C'est même un adage courant qu'en matière d'immeubles les habitations à bon marché constituent le meilleur placement. Ce serait bien beau si c'était exact, mais alors il n'y aurait pas une *question des habitations à bon marché;* or il y en a une, et très difficile à résoudre, — précisément parce que tout cela est inexact.

Actuellement, les habitations à bon marché sont de différentes sortes. Il y a, dans les combles de grands immeubles, sous les toits, de petites chambres (peut-on les appeler ainsi?), des galetas, recoins perdus de la construction, où l'on trouve la place de mettre un lit, et qu'on éclaire avec un châssis à tabatière; cela se loue encore cent cinquante ou deux cents francs par an. Et ce sont, en effet, des loyers rémunérateurs pour le propriétaire; ce sont aussi des loyers à bas prix, au sens absolu du mot, et à ne considérer que le chiffre du loyer; mais ils sont extrêmement chers pour ce qu'est le logement. Ces chambres sont toujours occupées cependant, parce que les pauvres gens qui les louent s'y trouvent à proximité de leur travail, ou du tramway, ou du métropolitain qui les y conduira.

Puis il y a, dans certains quartiers, de vieilles masures sales et dégradées, où de pauvres familles s'entassent dans des taudis; ce sont de véritables cités de misère, foyers d'infection et de maladies; dans ces quartiers, on voit des rues entières de ces sortes d'habitations; elles sont souvent encore d'un rendement avantageux pour le propriétaire.

Ce n'est là que l'utilisation de locaux trop sordides pour trouver preneur autrement que parmi les pauvres; mais des habitations ont été construites spécialement en vue de fournir aux classes nécessiteuses des logements à bon marché. Ce sont d'abord (et cela rentre un peu dans la catégorie précédente) des bâtisses faites en carreaux de plâtre, couvertes en vieux zinc, dont les portes et les fenêtres proviennent de démolitions, qu'un propriétaire élève sur un terrain qu'il a l'intention de vendre, mais pour la vente duquel il attend la plus-value certaine, dont il bénéficiera dans quelques années. Puis ce sont les grandes casernes montées à

peu de frais, en fer et en briques creuses, dont les murs sont tout en tuyaux de cheminées, et qui se composent d'une multitude de chambres séparées par des cloisons et des planchers minces comme du papier. Là encore le placement est avantageux.

Mais, s'ils sont d'un bon rapport pour le propriétaire, tous ces logements, ceux de construction récente aussi bien que les masures et les taudis, sont tout ce qu'il y a de pire pour leurs habitants, au point de vue moral et au point de vue matériel.

C'est que, posé comme on le pose, le problème des habitations à bon marché est insoluble. On prétend fournir aux classes pauvres, et en particulier aux familles nombreuses qui en ont le plus besoin, des logements sains et à bas prix, et en même temps tirer du loyer de ces logements un revenu égal à celui que procurerait un autre placement. Ce sont des données incompatibles; on est toujours obligé d'en sacrifier au moins une.

On pourrait bien citer des maisons où de petits logements convenables et d'un prix raisonnable rapportent au propriétaire un revenu satisfaisant. Mais elles ont été conçues et sont gérées dans un esprit tout spécial. On n'y reçoit ni ouvriers, ni familles nombreuses. Les locataires sont de petits employés, ménages sans enfants ou ayant au plus un enfant; des personnes seules, comptables, professeurs des deux sexes ou vieux petits rentiers. Ce sont des gens tranquilles, généralement soigneux, d'une éducation supérieure à leur condition de fortune, respectueux du règlement en vigueur dans l'immeuble qu'ils habitent et l'observant. Ils sont là d'une façon stable, paient régulièrement leur terme, ne détériorent jamais rien et n'occasionnent pas de réparations.

Dans le monde des ouvriers, il n'en va pas de même. On y est généralement insouciant, négligent et peu soigneux. La femme travaille tout comme le mari, et plus il y a d'enfants, plus il est nécessaire qu'elle travaille. Ils n'ont ni le loisir de soigner leur logement, ni celui de surveiller leurs enfants; l'immeuble en souffre. Aux dégradations qui résultent de l'insouciance des parents s'ajoute une véritable dévastation de la part des enfants. C'est inévitable, car maintenant les enfants sont mal élevés, ou plutôt ils ne sont pas élevés du tout. Dans les classes aisées, ils sont souvent trop gâtés; dans la classe ouvrière, ils sont abandonnés à eux-mêmes, parce que, avec les conditions de la vie moderne, la famille n'existe plus et les leçons de civisme qu'on donne à l'école primaire ne remplacent pas les sentiments qu'une mère inculquait jadis à ses enfants dès le plus jeune âge, à quelque classe qu'elle appartînt. D'ailleurs, si quelqu'un se plaint, les parents donnent toujours raison à leurs enfants. Sans doute,

cela n'excuse pas les propriétaires qui refusent de loger des familles nombreuses, mais cela explique pourquoi ils le font.

En outre, les ouvriers sont d'humeur vagabonde et changent fréquemment de domicile. Souvent ils y sont contraints par l'instabilité même de leur travail. Ils quittent donc, après un court séjour, un logement où ils ont eu cependant le temps de faire des dégâts. Le propriétaire cherchera-t-il à leur faire payer des réparations? Le plus souvent il en serait pour ses frais; il paraîtrait toujours odieux. Dans une maison de construction légère, où l'on reçoit des familles d'ouvriers, les réparations absorbent les loyers. Nous ne parlons ici que de conditions normales; car il y a aussi les locataires insolvables qui ne paient pas et qu'on est quelquefois obligé de payer pour qu'ils s'en aillent.

On voit par là que *la construction des maisons ouvrières n'est pas de la construction à bon marché.* Ces maisons doivent être construites soigneusement et avec d'excellents matériaux. Là où partout ailleurs le plâtre suffirait, il faudra employer le ciment; là où partout ailleurs on mettrait un poteau de sapin, il en faudra un en chêne ou mieux encore en fer.

Dans ces dernières années, des sociétés se sont fondées pour construire des immeubles ne comprenant que des logements à bon marché, remplissant cependant les conditions désirables, au point de vue hygiénique et au point de vue moral, pour loger des familles nombreuses et peu aisées. En raison de leur but et à condition de se conformer à des prescriptions qui assurent la sincérité de ce but, ces sociétés bénéficient d'un traitement privilégié en tant qu'imposition et prêts consentis par les caisses publiques; cela en vertu des lois (bien récentes on le voit) de 1906, 1908, 1909, 1910, 1912 et 1913.

Ces sociétés sont des sociétés financières qui réunissent des capitaux auxquels elles promettent un dividende que la loi de 1906 limite à 4 pour 100. Les constructions élevées par ces sociétés ou dans cet esprit se répartissent en trois catégories :

1° Maisons construites par des sociétés coopératives. — Ce sont des maisons individuelles construites par une société de membres qui les habitent et en deviendront propriétaires;

2° Immeubles destinés à l'habitation collective. — Les loyers n'y doivent pas dépasser un chiffre maximum qui est à Paris de 600 francs. (Ce chiffre n'est jamais atteint.) Ces immeubles sont gérés par la société qui les a élevés et les bénéfices répartis entre les actionnaires dans les conditions de la loi de 1906;

3° Immeubles ou maisons construits au moyen de fonds provenant d'une fondation.

Que sont ces différentes constructions? Quels résultats ont-elles donnés? C'est là ce que le Congrès voulait étudier et faire connaître; c'est ce que nous allons exposer d'après son enquête.

*
* *

A la séance d'ouverture, M. Nourrisson, président de la Société d'Economie sociale, remercia M. Ribot d'avoir accepté de présider le congrès, puis il montra rapidement, mais d'une façon saisissante, les difficultés, — et l'impossibilité si elle est nombreuse, — que rencontre une famille pauvre à se loger convenablement. Les progrès du vice, de la démoralisation dans les classes inférieures de la société ont des causes : les taudis où elles sont obligées de vivre en sont une des principales. L'ouvrier peut-il se plaire dans un taudis? Y trouve-t-il le foyer familial? Et n'est-ce pas en grande partie la misère qui l'en chasse et le pousse au cabaret? Bien souvent même, le prix du taudis ne lui permet pas d'y rester et il va échouer dans le garni où on loge à la semaine et même à la journée. Le garni! Tous les orateurs du congrès se sont élevés contre lui, tous l'ont montré comme la dernière étape de la misère et de la dégradation. Il engendre, en outre, ou développe l'alcoolisme, car les tenanciers de garnis ont généralement au rez-de-chaussée un débit où viennent fatalement boire leurs locataires; c'est le salon, la salle commune de l'établissement. Les malheureux ouvriers se laissent volontiers attirer au garni parce que là on n'est pas exigeant pour l'exactitude des paiements; ils ne s'aperçoivent pas que dans le débit ils paient comptant, qu'ils y apportent plus d'argent qu'ils n'en donneraient au propriétaire d'un immeuble convenable et qu'ils y laissent, en outre, leur intelligence et leur santé. Les orateurs qui, au cours du congrès, se sont élevés contre les garnis ont signalé, en outre, la bienveillance que professe à leur égard la préfecture de police. Les philanthropes, les sociétés de Saint-Vincent de Paul qui cherchent à combattre les garnis sont impuissants contre ces bouges que protège le gouvernement. On prétend que c'est parce qu'ils servent de souricières à la police et que c'est là qu'elle arrête les malfaiteurs. Mauvaise raison : ces garnis, remplis de repris de justice, d'interdits de séjour que l'on y tolère, sont de véritables bureaux de recrutement pour le crime. Combien y deviennent criminels qui, en d'autres conditions, seraient demeurés honnêtes! Et si l'on ne favorisait pas le développement du crime, on n'aurait pas besoin de tant de « souricières ».

Après M. Nourrisson, ce fut M. Ribot qui prit la parole à la séance d'ouverture. Il fit un exposé et une analyse des lois votées

par le Parlement pour favoriser les constructions à bon marché, lois qu'il considère comme encore insuffisantes et incomplètes. Le choix d'un tel sujet était naturel; il n'est que juste de reconnaître que M. Ribot a été l'un des promoteurs de ces lois et l'un de leurs défenseurs les plus ardents. C'est d'ailleurs un juriste et un parlementaire, bien qu'il s'en soit défendu. Il a dit qu'il avait été longtemps dans la politique, qu'il y avait perdu beaucoup de temps, mais que, « dans la sérénité du soir de son existence », il avait vu qu'il y a mieux à faire et que, averti par ses cheveux blancs du terme qui s'approche, il s'était décidé à consacrer ses dernières années aux seules œuvres importantes : les œuvres sociales; c'est pour cette raison qu'il avait été heureux d'accepter l'offre qui lui était faite de présider le congrès. Tout cela fut dit dans une langue très pure, avec cette clarté, cette aisance et cette netteté qui caractérisent le grand talent de l'orateur.

Le lendemain, le président de la République le faisait appeler pour le charger de former un ministère et M. Ribot acceptait. Hâtons-nous d'ajouter qu'on lui aurait été reconnaissant d'avoir mis cette légère contradiction entre ses paroles et ses actes, s'il l'avait fait pour être l'homme d'une politique de fermeté et de décision, après s'être assuré qu'il lui serait loisible de faire prévaloir les intérêts généraux de la nation sur ceux d'une poignée de politiciens, et de briser une conjuration formée par ces politiciens pour sacrifier la France à leurs appétits...

*
* *

Arrivons aux séances de travail.

Il y avait lieu tout d'abord d'établir les causes de la hausse des loyers. Il en est une que tout le monde connaît et signale : c'est l'afflux des populations rurales dans les villes. Or, tandis que la population de Paris augmente chaque année de vingt mille habitants environ qui, presque tous, appartiennent à la classe ouvrière, les immeubles que l'on construit, chaque année, sont toujours destinés à la classe aisée[1]. « Pour apprécier la gravité de cette situation, écrit M. Fourcade, président de la société *le Progrès*, il suffit d'aller voir les bouges infects dans lesquels s'empilent les familles ouvrières, puis d'entrer dans une maison moderne, édifiée sur les ruines de quelqu'une de ces masures et de demander les prix de location. On sortira de la masure écœuré de pitié, de la maison moderne terrifié d'un sentiment d'impuissance. »

Encore faut-il tenir compte que bien souvent ce n'est pas sur

[1] Voir dans *le Correspondant* du 25 mars 1914 l'article de M. Lepelletier, « Où s'arrêtera la hausse des loyers? »

les ruines d'une masure que la maison moderne est édifiée, mais sur l'emplacement de quelque ancien hôtel du dix-septième ou du dix-huitième siècle. Combien avons-nous vu disparaître de ces belles demeures avec les jardins qui les accompagnaient! C'est que la construction d'une maison est toujours une spéculation ou tout au moins un placement qui oblige à tenir compte de tous les frais. Un taudis rapporte comme location; un ancien hôtel, avec deux étages en tout et un rez-de-chaussée, formant des appartements où beaucoup de place est inutilisée, qui ne possèdent et ne peuvent guère recevoir aucune des installations modernes et qui cependant ne peuvent être loués qu'à des personnes aisées, ne rapporte pas en raison de la surface de terrain qu'il occupe. Le jour de la démolition, il faudra payer un démolisseur pour faire place nette du taudis; au contraire, le démolisseur paiera pour faire disparaître l'ancien hôtel, dont les menuiseries, les parquets, les cheminées seront pour lui d'une vente facile.

Voilà donc un premier point : insuffisance de constructions pour les nouveaux arrivants.

M. Hubert Valleroux, dans un rapport très précis et très documenté, a montré *les charges qui pèsent sur la propriété foncière*. La propriété foncière est la plus facile à atteindre, aussi c'est elle que, pour subvenir à leurs besoins d'argent, les municipalités et l'Etat frappent à qui mieux mieux. Aux impôts directs qu'elle supporte, il faut ajouter, ce qu'on oublie souvent, les droits de mutation auxquels elle est soumise, soit par suite de vente, soit dans une succession; ces droits sont arbitraires de la part du fisc quant à la valeur de la propriété; dans certains cas, le droit de succession peut atteindre 29 pour 100. Il ne faut pas, d'ailleurs, considérer les propriétaires comme une classe exclusivement composée de riches. Le dénombrement des immeubles de France montre, au contraire, que ceux qui représentent un capital élevé ne forment qu'une faible partie de la propriété foncière.

M. Hubert Valleroux citait une maison de Paris rapportant 970 francs et frappée d'un impôt de 122 francs, plus 56 francs pour la Ville à titre de taxe de remplacement. On comprend que les propriétaires ainsi frappés ne gardent pas ces charges exclusivement pour eux et les reportent sur leurs locataires ou, du moins, y fassent participer ceux-ci. Comme elles augmentent, c'est là une nouvelle cause de l'augmentation des loyers.

On se serait attendu à ce qu'une conférence, intitulée : « La crise des loyers et la hausse des prix de construction », donnât justement ces prix de construction, montrât la façon dont ils se sont accrus progressivement et, par conséquent, la répercussion qui s'en

suit sur le montant des loyers. L'architecte qui fit cette conférence ne s'attacha pas, cependant, à cette question. Il critiqua l'existence de tant de maisons insalubres, il critiqua la superposition croissante des étages et conseilla l'extension de l'habitation en surface, puis il fit le calcul des immeubles qui se trouvent en France, de ceux qu'on démolit chaque année, de ceux que l'on reconstruit et ce furent des millions d'immeubles représentant des milliards de francs desquels il retrancha d'autres millions d'immeubles et de francs et auxquels il ajouta encore d'autres millions d'immeubles et de francs ; le résultat de ces savants calculs, basés sur la statistique, fut qu'il faudrait deux cents ans pour remplacer les immeubles insalubres par des constructions neuves et la conclusion de l'orateur que nous n'avons pas le temps d'attendre de si longues années...

Ces calculs de statistique sont souvent très contestables, car ils procèdent par généralisation et dans l'abstraction, sans tenir compte de bien des conditions qui changent complètement les résultats. Mais ce rapport fut pleinement approuvé en ce qui concerne la hauteur des édifices. Et, à ce propos, un des assistants se plaignit vivement qu'un hôtel, élevé près de l'Arc de Triomphe et dépassant les mesures réglementaires, restât toujours dans les mêmes conditions, alors qu'un jugement avait ordonné la suppression d'un de ces étages. Vainement les congressistes attachés aux services municipaux prétendirent-ils que ce fait était dû à un respect excessif de la propriété, que les tribunaux ont toujours professé; on leur répondit que, en la circonstance, il y avait un jugement et une condamnation et que la construction abusive, aussi bien que le mépris du jugement qui restait lettre morte, étaient dus à des interventions politiques. Tout le monde le sait.

L'architecte qui faisait la conférence fit bien allusion à l'augmentation des prix de construction, mais seulement pour constater qu'elle existe, et il y proposa un remède. « Ayant voyagé aux Etats-Unis, le pays de toutes les innovations pratiques » (y compris la superposition indéfinie des étages, eût-on pu lui faire observer), il avait été invité par un grand ami de la France, Thomas Edison. Et Thomas Edison, préoccupé de la crise dont nous souffrons, lui avait proposé un système de construction économique de son invention, en ciment moulé.

Nous ne voulons pas douter de la tendresse de Thomas Edison pour la France, mais il n'est pas défendu de penser que peut-être aussi a-t-il un brevet à exploiter. En tout cas, le système du ciment moulé a été essayé déjà, il a donné des résultats déplorables, et c'est à la suite de cette constatation qu'on en est venu

à le combiner avec une armature métallique et que l'on a adopté le ciment armé. Le ciment armé permet d'ailleurs des dispositions qu'on ne pourrait employer avec d'autres matériaux, mais, d'une façon globale, il faut compter qu'une construction en ciment armé coûte aussi cher qu'une construction en maçonnerie et en fer. Cette augmentation des prix de la construction, à laquelle on a seulement fait allusion, est cependant très importante; elle a été l'objet d'une étude très rigoureuse présentée à l'un des derniers congrès d'architectes, précisément à propos des constructions à bon marché.

Depuis dix ou douze ans, le tarif des prix de construction, par suite de l'élévation du prix des marchandises et de la main-d'œuvre, a augmenté progressivement; il est à présent d'un quart supérieur à ce qu'il était alors. Sur les prix de tarif, les entrepreneurs consentaient antérieurement de forts rabais, car ils pratiquaient le *marchandage* qui consiste à embaucher des ouvriers au rabais, en leur donnant un salaire inférieur à celui que leur accorde la *Série*; pratique fâcheuse et condamnable assurément, mais qui était générale. Sur les prix actuels, les entrepreneurs ne font plus que de faibles rabais, car les syndicats ouvriers interdisent formellement à leurs adhérents de travailler à un prix inférieur au tarif. En outre, le rendement en travail diminue, en même temps que le salaire augmente.

Il est aisé de comprendre que, dans ces conditions, le prix d'une maison est plus élevé qu'il n'était il y a quelques années, et que les propriétaires qui construisent, basant leurs loyers sur le capital engagé, demandent des prix de location plus élevés que ceux qu'on aurait payés jadis pour un logement équivalent.

Et cela fait sourire d'entendre des conseillers municipaux proclamer avec une belle assurance, dans leurs discours, que l'augmentation des prix de construction n'est pour rien dans la hausse des loyers; que « pour eux, l'unique cause de la cherté des logements est l'augmentation du loyer de l'argent, et que la solution consiste à construire des maisons à bon marché »! Nous allons voir, d'ailleurs, ce qui restera de cette affirmation après l'enquête faite par le congrès et les visites organisées par lui dans les principaux groupes d'habitations à bon marché.

Sociétés coopératives pour la construction de maisons a bon marché. — Cette sorte de société coopérative est particulièrement intéressante, car elle résulte de l'initiative des futurs locataires qui se proposent même de devenir propriétaires, le bien-être et finalement la possession n'étant que la récompense de l'effort qu'ils ont fait et de leurs qualités d'ordre et d'épargne. Leur

opération consiste, en effet, à réunir un petit capital qui permet à leur Société de se constituer et se faire reconnaître, puis à emprunter en tant que société coopérative de constructions à bon marché et à payer un loyer et une annuité, qui les rend propriétaires un jour du logement qu'ils occupent. La Société paie l'intérêt de l'emprunt contracté avec le prix des loyers qu'elle récupère. Le groupe visité par le congrès est le *Foyer Villeneuvois*, à Villeneuve-Saint-Georges. Le *Foyer Villeneuvois* construit de petites maisons individuelles, qui sont accompagnées d'un jardinet; ces maisons sont solidement bâties, elles sont spacieuses, bien aérées et comportent un nombre de pièces variable suivant les besoins de la famille; le prix en varie de même.

La Société est issue d'une coopérative de consommation, les adhérents ayant eu l'idée d'étendre le principe coopératif à leur logement. Fondée en 1897, elle fit approuver ses statuts en 1898. Mais alors le capital social, fixé à 20 000 francs aux trois quarts versés, était insuffisant pour la construction des douze maisons demandées par les adhérents; une assemblée générale autorisa un emprunt de 40 000 francs. La Société émit donc des obligations pour cette somme et chercha à les placer. Elle ne trouva pas preneurs; cela n'a rien d'étonnant. La Société n'offrait aucune garantie financière; le capital était entamé par l'achat des terrains et l'œuvre allait sombrer, quand le marquis de la Grange, président d'honneur, prit pour lui les obligations, donna les 40 000 fr. et apporta sa garantie personnelle pour permettre de nouveaux emprunts. Son gendre, le comte d'Esclaibes d'Hust, continua ses traditions; à eux deux ils ont fourni environ 300 000 francs à la Société. Cette somme leur est-elle revenue dans la suite en totalité ou en partie? On ne le dit pas; mais, de toutes façons, il est évident que sans eux on n'aurait pu rien faire.

La solution du *Foyer Villeneuvois* est, d'ailleurs, excellente; la maison individuelle avec jardin est l'idéal. Mais on voit les difficultés que présente ce système. Premièrement, il nécessite dès le début une mise de fonds hors de proportion avec ce que peuvent fournir des groupements d'ouvriers ou de petits employés. Cette mise de fonds représente un capital qui devrait être très considérable, car autrement la spéculation intervient d'une façon dangereuse. Ainsi, en 1898, le *Foyer Villeneuvois* a payé ses premiers terrains 4 francs le mètre. En 1910, il ne pouvait en avoir à moins de 6 fr. 30; aujourd'hui, il est obligé de les payer 8 et 10 francs. Il est inévitable qu'auprès d'une œuvre semblable, des spéculateurs accaparent les terrains pour les lui revendre dans la suite avec bénéfice. Il aurait fallu que, dès le début, la So-

ciété pût s'assurer la propriété de tous les terrains disponibles.

Il faut observer, en outre, que cette Société très intéressante et très bien organisée est composée presque exclusivement de petits employés; ils sont fixés à Villeneuve-Saint-Georges d'une façon stable, ils sont soigneux et ne dégradent pas. Ainsi leurs habitations, solidement bâties quant au gros œuvre, murs extérieurs et toitures, sont très légèrement aménagées; les parquets, les escaliers sont en sapin, les cloisons en plâtre, etc.

Il convient de noter en passant qu'aujourd'hui la Société, étant prospère, organise des cérémonies où les représentants du gouvernement viennent prononcer des discours et parler de solidarité, de progrès démocratique, etc., mais qu'elle a dû tout d'abord plaider pendant onze ans contre le fisc qui voulait l'étrangler...

Sociétés de constructions a bon marché. — Le système de la Société du Foyer Villeneuvois a pu trouver son application hors Paris. Les prix dans la capitale sont tels que la maison individuelle à bon marché n'y semble guère possible. Cependant ce principe est tellement séduisant qu'une Société de constructions à bon marché a tenté de le réaliser dans le XIIIe arrondissement (rue Daviel). Là se trouvaient des terrains rapportés, incapables de recevoir des immeubles à plusieurs étages et dépréciés de ce fait même. Cette Société les acquit au prix de 20 francs le mètre et y établit des maisons individuelles. Ces maisons entourent une vaste cour sablée et ornée de fleurs et d'arbustes, destinée aux jeux des enfants. Le terrain a 3250 mètres de superficie. Chaque maison comporte un rez-de-chaussée à deux pièces et un étage supérieur à deux ou trois pièces. Les loyers sont de 400 francs et 450 lorsque l'étage est de trois pièces; les locataires paient, en outre, 36 francs pour l'eau et les réparations annuelles. La Société a promis un intérêt de 3 pour 100 à ses actionnaires; elle est déjà embarrassée pour le leur servir (les constructions datent de l'an dernier); on prévoit qu'on arrivera à réduire l'intérêt à 1 pour 100. Le programme que s'était donné cette Société était séduisant. Il est bon que l'essai ait été fait. Il est inévitable que, en cette matière comme en toute autre, on fasse au début des écoles. Les constructions de la rue Daviel en sont une.

Les administrateurs déclarent que la cour qu'ils espéraient devoir être une innovation des plus heureuses est en réalité une perpétuelle source de conflits. Les enfants n'y jouent pas, ils s'y battent; les parents interviennent, prenant parti chacun pour ses enfants, et les familles logées à la rue Daviel y vivent sur le pied de guerre d'une façon continue. C'est que là on n'a pas réalisé tout à fait la maison individuelle; toutes ces maisons sont conti-

gués avec leur rez-de-chaussée ouvert sur la cour-jardin qui est commune; ce n'est pas l'habitation individuelle, c'est plutôt le phalanstère. On y est moins chez soi que dans les appartements d'une maison à plusieurs étages.

Les administrateurs se plaignent aussi beaucoup des dégradations. Outre les défauts qu'ils reconnaissent à leur établissement, il en est d'autres dont ils ne veulent pas se rendre compte et qu'il convient cependant de signaler.

Dans une louable intention, ils ont voulu égayer l'aspect de leurs constructions, leur imprimer un petit caractère artistique, agir par là sur l'intelligence des enfants et disposer pour eux, dans le milieu même où ils les plaçaient, un élément d'éducation. Malheureusement ils ont demandé ce caractère artistique non à l'élégance des proportions, mais à ce pittoresque qui fleurit dans l'architecture anglaise, à des toitures compliquées, découpées, différentes d'élévation et entraînant à des pénétrations, à des noues, que les architectes avisés s'efforcent toujours d'éviter. Les habitations individuelles occasionnent une augmentation de dépense pour la toiture, par le fait même qu'elles sont individuelles; mais cette dépense est encore aggravée par la complication des charpentes quand les toitures s'émancipent, comme elles le font sur les bâtisses de la rue Daviel. On s'est préparé là de coûteuses surprises pour l'avenir et pour un avenir prochain, car l'inconvénient de ces sortes de toitures est d'avoir continuellement besoin de réparations, ces pénétrations et ces noues donnant constamment lieu aux infiltrations des eaux pluviales. Les réparations seront d'autant plus fréquentes et d'autant plus coûteuses qu'ici le terrain n'est pas solide, que les constructions ne le sont pas beaucoup non plus et qu'au moindre mouvement il se produira des dislocations dans la couverture.

Si l'on n'a pas hésité à faire des toitures coûteuses, en revanche, on a réalisé des économies sur d'autres chapitres peut-être aussi importants. Il n'y a pas de cheminées dans ces logements et aucun moyen de s'y chauffer autre que le fourneau de la cuisine. La construction est très légère : les murs sont minces comme des feuilles de papier, on y gêle en hiver. Elle est même si légère que dans peu d'années il n'en restera rien; elle date de l'année dernière : dans certains logements, on voit déjà la cloison qui, d'un bout à l'autre d'une pièce, se sépare du plafond.

Le groupe immobilier de la rue Bargue (fondation Rothschild), bien qu'il soit dû à une fondation, est considéré comme le type de la construction de logements à bon marché; c'est comme tel que le congrès l'a visité, et c'est là que le rapporteur de l'emprunt

municipal s'est renseigné. De fait, tout y est à approuver; la construction est simple, mais de premier ordre comme solidité et choix de matériaux; les logements y sont complétés par une garderie pour les enfants, une blanchisserie, un restaurant, une école ménagère. Ce qui fait qu'on peut regarder cet immeuble comme un de ceux que pourrait construire une Société d'actionnaires, c'est que les loyers sont exigés avec une extrême régularité, mais au lieu d'être perçus par des actionnaires ils se capitalisent au bénéfice de l'Œuvre. Les logements sont de 300 à 450 francs. Mais un logement ne comporte pas plus de trois pièces, il peut s'y trouver dix enfants. L'administrateur déclare que cet immeuble n'est pas fait pour les indigents; il faut payer et pouvoir payer. Encore doit-on remarquer que ces loyers sont au-dessous de ce qu'entraîneraient les frais de construction d'un semblable édifice. On n'y a pas tenu compte de la dépense et on a fixé les loyers à un prix abordable; c'est par là surtout que cela reste une fondation.

Constructions résultant d'une fondation. — D'autres constructions ont été élevées dans le même esprit, celles qui sont dues au legs de Mlle Marie Souvestre, à Paris, à peu près à la même date que ceux de la rue Bargue, et tout récemment ceux qui ont été construits à Versailles grâce au legs de Mlle Meynadier. Le fait que cette dernière fondation n'était pas destinée à Paris a permis de répartir les logements en des pavillons isolés au milieu de jardins. C'est la solution la plus satisfaisante. Les revenus de ces deux dernières fondations sont affectés à l'entretien des immeubles, au dégrèvement d'une partie du loyer en cas de familles nombreuses et, si possible, à l'extension de l'œuvre. Nous citerons également la maison de la rue Censier, à Paris, construite par la Société *le Progrès*. C'est la mieux comprise, étant donné que les ressources étaient encore assez limitées. Le nombre des pièces y augmente en proportion du nombre des enfants, la construction est solidement faite, une caisse de dégrèvement permet de réduire le loyer à mesure que le nombre des enfants au-dessous de quinze ans augmente. Ici, il y a eu doublement fondation, le terrain ayant été fourni par la *Société du Val-de-Grâce*, la construction élevée grâce à un legs du professeur Sabbathier.

Le président de la Société *le Progrès* a rédigé une notice[1] admirable de clarté, de netteté et de précision, que tout le monde devrait se procurer et qui peut servir de bréviaire à quiconque s'occupe de logements à bon marché.

[1] *Ce qu'il ne faut pas perdre de vue dans toute étude du logement ouvrier et surtout dans l'étude du logement des familles nombreuses*, par M. Fourcade, président de la Société « Le Progrès ».

Tous les prix y sont rigoureusement établis : terrain, 90 francs le mètre carré. Construction sur les 3/5 du terrain, ce qui met le mètre de terrain utilisé à 150 francs le mètre carré. La construction a six étages et rez-de-chaussée à 850 francs le mètre. Dans ces conditions, si l'on réserve au capital engagé un intérêt de 3 0/0, un logement suffisant pour une famille de trois enfants devra être loué 440 francs. Un logement suffisant pour une famille de sept enfants devra être loué 572 francs. Cette notice fait ensuite le compte des salaires que peut gagner un ouvrier et montre que le paiement du loyer qui lui est nécessaire ne lui est pas possible et elle établit qu'il doit être aidé de 25 0/0 s'il a trois enfants, de 30 0/0 s'il en a quatre et ainsi de suite jusqu'à 50 0/0 s'il en a sept. Et encore, ajoute l'auteur, il faudra que cet ouvrier soit d'une sobriété exemplaire et fortement aidé pour ses autres dépenses. Voilà la vérité et l'on peut juger par là ce que valent les opérations du conseil municipal qui contracte un emprunt de 200 millions pour constructions ouvrières, emprunt gagé sur le revenu des locations!

Mais les œuvres charitables abondent : c'est l'*Abri* qui vient en aide au moment du terme; c'est l'œuvre qui donne un refuge aux expulsés; ce sont les Sociétés de Saint-Vincent de Paul qui reçoivent en dépôt, semaine par semaine, les sommes qu'un père de famille peut leur remettre en vue du terme à payer et qui y ajoutent une prime; c'est enfin *la Grande famille* qui va chercher les malheureux qui vivent dans des taudis, les dirige vers des logements sains et complète le prix du loyer.

La combinaison qui associe une Société d'habitations à bon marché telle que *le Progrès* à une Société de bienfaisance telle que *la Grande famille* est actuellement la meilleure, et l'on peut dire l'unique, solution du problème. C'est la bienfaisance pratique et intelligente qui laisse subsister l'effort, exige la bonne conduite et l'esprit d'ordre chez les malheureux et pour le surplus vient à leur aide. Il y aurait à parler longuement de ces sortes d'œuvres. Il vaut mieux conseiller de les aller visiter. On pourrait également admirer, auprès de la maison de la rue Censier, l'œuvre de *la Société du Val-de-Grâce* dont les fondatrices sont venues vivre au milieu des pauvres, de leur vie, pour les connaître et les arracher à la misère, et dont la maison de famille donne aux jeunes ouvrières ou employées qui vivent seules la pension complète moyennant 65 francs par mois, dans un logement sain et dans un milieu moral.

MAX DOUMIC.

LES COURSES DE CHEVAUX SOUS LOUIS XVI

LES PRIX DU ROI

AVEC DES DOCUMENTS NOUVEAUX [1]

Au lendemain de son avènement, Louis XVI se rendait à Choisy; M. de Nédonchel chevauchait à la portière de la voiture. Il avait plu et le gentilhomme, trottant à plaisir dans la boue, éclaboussait Sa Majesté, — plus attentif à son cheval qu'à son roi. Louis XVI avança la tête pour lui dire : « M. de Nédonchel, vous me crottez! — Oui, Sire, à l'anglaise », répondit d'un air satisfait le cavalier qui avait entendu *trottez* et non *crottez*. Le roi, sans remarquer cette méprise, se contenta de lever la glace, en observant avec bonne humeur : « Voilà un trait d'anglomanie qui est un peu fort! »

M. de Nédonchel n'était point le premier ni le seul anglomane

[1] Je ne voudrais pas hérisser de notes ce petit chapitre d'histoire des mœurs. Les faits et les personnages que je cite sont épars dans les mémoires, les nouvelles et les gazettes du temps; on les y trouvera aisément à leur date si l'on désire se reporter aux textes. L'essentiel des sources est indiqué dans la *Bibliographie sportive* (Paris, Rouquette, 1892), de Gérard de Contades que parachève l'ouvrage d'Henry Lee : *Historique des courses de chevaux de l'antiquité à ce jour* (Paris, Fasquelle, 1914), simple monument d'érudition élevé patiemment à la gloire du cheval pour l'usage du sportsman. — C'est d'après G. de Contades que MM. d'Avenel (*Le Mécanisme de la vie moderne*, 3e série, 1903) et Fr. Masson (*Jadis*, 1904) ont esquissé l'histoire des courses en France de 1651 à 1814 et au-delà. Brièvement mais sûrement, M. J.-J. Jusserand a touché le sujet de sa plume élégante et nette (*Les Sports et jeux d'exercice dans l'ancienne France*, Paris, Plon, 1901). Pour ma part, je m'en tiens à dessein au règne de Louis XVI, seul temps où l'ancienne société ait subi l'hippomanie, suivante de l'anglomanie. J'ai ajouté aux renseignements connus quelques documents inédits d'origine anglaise et des extraits de gazettes jusque-là négligées. Ainsi, j'ai pu rafraîchir la matière de cet essai et redresser à l'occasion certains faits et certaines dates.

du royaume. Il avait de qui tenir parmi ses aînés et ses contemporains. Louis XIV, encore enfant, avait connu des écuyers qui, déjà, invoquaient l'Angleterre. Le 15 mai 1651, le prince d'Harcourt et le duc de Joyeuse mesuraient deux chevaux entraînés et nourris à l'anglaise au village de Boulogne; c'est vêtu à l'anglaise d'un justaucorps collant, coiffé à l'anglaise d'une casquette ronde qui retenait ses cheveux et pesé à l'anglaise, que le prince courait contre le Plessis du Vernet, maître d'écurie du duc. La veuve de Charles Ier, Henriette-Marie, fille d'Henri IV, réfugiée en France avec quelque suite, avait apporté à ses compatriotes un avant-goût des usages d'outre-Manche. Son fils, Jacques II, détrôné à son tour (1688), avait installé à Saint-Germain-en-Laye une cour anglaise. Entre temps, le règne de Charles II avait jeté un pont sur le détroit, au grand dépit des insulaires qu'offusquait l'accord des Stuarts et des Bourbons. Alors les mœurs anglaises, que la victoire n'avait pas encore recommandées à l'Europe, ne pouvaient convenir aux gentilshommes français. Ceux qui fuyaient leurs terres, leurs garnisons, les postes de leurs charges, pour quêter le regard royal, n'étaient point nés pour envier la liberté jalouse des lords. Ils souhaitaient la dépendance à Versailles, non l'indépendance aux champs que le Roi-Soleil n'eût pas tolérée. Mais, partageant leur temps entre la cour et les camps, tour à tour cavaliers d'armes et de parade, ils devaient remarquer chez nos voisins les soins et l'amitié qu'on rendait aux chevaux, la méthode d'élevage et de dressage, la parure nette et solide des harnachements et des équipages. De beaux jours se levaient en Angleterre pour les écuyers et les maquignons. Les Stuarts, amis des chiens et des chevaux, s'étaient pris à organiser les courses hippiques. Il y avait moins de valets, moins de luxe, moins de confort dans les maisons que dans les écuries. On vantait surtout celles de Newmarket, boisées et sculptées, où les coursiers étaient nourris d'œufs frais et abreuvés de vins fins. Le grand roi pouvait admettre chez ses sujets cette anglomanie bornée au manège. Le dauphin et les grands seigneurs l'imitaient et plusieurs, contre l'usage français, taillaient à l'anglaise la queue et le crin de leurs attelages ou de leurs montures.

Bel homme de cheval, adroit à tous les exercices, habile à conduire lui-même par monts et vaux sa calèche de chasse, Louis XIV encourageait les cavaliers de choix qui relevaient son cortège. Il ne dédaignait pas d'assister avec sa cour aux gageures que soutenaient à cheval gentilshommes et écuyers, défis singuliers, où la victoire honorait le cavalier plutôt que le coursier. Le 25 février 1683, il offrait même un plateau

d'argent de mille pistoles au vainqueur d'une course disputée dans la plaine d'Achères par des chevaux français et anglais. Trois ducs, juges désignés, avaient jalonné la piste de poteaux, planté le drapeau au but et donné le signal du départ aux sept concurrents. Un hongre noir, appartenant à sir Thomas Wharton et monté par le duc de Monmouth, triompha après trois épreuves. Louis XIV offrit du cheval son pesant d'or : sir Thomas, dédaignant le marché, voulut le donner. Le roi refusa par dignité, mais il accorda au gentleman le privilège réservé aux princes du sang et aux ambassadeurs d'entrer en carrosse dans les cours du Louvre et de Versailles. Pour la première fois dans le royaume, il s'était agi de décider non plus entre des cavaliers rivaux d'adresse, mais entre des chevaux luttant de courage et de jambes. L'animal, avant l'homme, se trouvait à l'honneur et c'était bien à lui, dans la pensée royale, que revenait la victoire. Les maquignons anglais mirent la réclame à profit. Ils vendirent au duc de Chartres, pour six cents pistoles, un cheval dont le prince conta merveille. L'ambassadeur d'Angleterre déclara qu'il en possédait trois dans son écurie qui ne le céderaient en rien et le Grand-Prieur gagea que l'un des siens l'emporterait sur les quatre autres. Ce fut une nouvelle course en règle, avec paris consignés et champ délimité. L'on pesa les chevaux, les harnais, les hommes habillés de taffetas ou de satin aux couleurs différentes. Monsieur, en personne, arbitra entre lord Graffin et M. de Brienne. Après chaque reprise, on bouchonnait les coursiers et on les rafraîchissait de biscuit et de vin d'Espagne. Le roi d'Angleterre et le prince de Galles, le prince de Conti, l'élite de la cour et de la ville regardaient attentifs, car beaucoup avaient parié. Le cheval du duc de Chartres, cheval favori sur qui avaient été engagées les plus grosses sommes, perdit : celui du Grand-Prieur gagna (1er juillet 1700). Les deux premières courses improvisées en France, à l'aide de gentlemen, de chevaux et de valets anglais, avaient trouvé aussitôt un public de badauds et de joueurs.

Survinrent les misères de la guerre de succession d'Espagne : la France épuisée, s'avisant que son gouvernement n'était point parfait, s'inquiéta de réformer son administration et ses lois, non plus ses écuries. L'Angleterre, sortie triomphante de la lutte, revêtue du prestige d'arbitre de la paix, imposait aux esprits son exemple. L'entente cordiale qu'entretint le régent favorisa entre les deux royaumes un échange continu d'idées et de personnes. Les gens de lettres se mirent à l'école anglaise, citèrent Locke, prônèrent la constitution, les libertés d'outre-Manche. L'anglomanie des philosophes succédait à celle des écuyers. Par mode,

les gentilhommes passèrent la Manche, à la suite de Voltaire et des raisonneurs. Les uns s'y appliquaient aux idées; les autres, sous couleur de politique, y goûtaient davantage le genre de vie, que parait à leurs yeux la nouveauté. L'anglomanie des mondains accompagnait ainsi celle des philosophes. Les victoires répétées de l'Angleterre à nos dépens ne guérirent pas cet engouement. L'opinion se séparait du gouvernement : elle considérait que la défaite des ministres n'était point la sienne. L'humiliant traité de Versailles ne ferma point aux élégants le chemin de Londres. La paix au contraire facilita les relations, les chassés-croisés d'un bord à l'autre du détroit. C'était une manière piquante de fronder Louis XV que de se plaire outre-Manche, d'y cultiver des correspondants ou des amis et, rentré à Paris, d'afficher des goûts anglais.

Les mœurs britanniques, que rehaussait un long demi-siècle de triomphes, souriaient singulièrement à une société lasse des siennes propres, inquiète d'échapper à l'ennui. Le culte royal fatiguait tout le monde, souverain et sujets. Louis XV délaissait Versailles, préférant au palais et aux salons d'apparat les châteaux de plaisance et les appartements intimes. La cour s'émiettait en cours princières, en menues sociétés et coteries. On souhaitait avant tout vivre à sa fantaisie, varier son temps, sans l'embarras de l'étiquette. La vie anglaise, réglée pour la campagne, enchantait par sa liberté et sa simplicité. Les Anglais ne quittaient guère la toilette du matin, comme gens qui demeurent aux champs et ne font que passer en ville; l'habit brodé, l'épée les gênaient comme un costume d'emprunt. La cour, même, plus ouverte et plus nombreuse à Saint-James qu'à Versailles, respirait une modestie de province. Le franc-parler des diverses gazettes, qui discutaient sans ambages hommes et choses, disposait le jugement à l'indépendance. Permis à chacun de se singulariser! La bizarrerie, partout respectée comme le libre jeu de l'humeur, n'y redoutait pas le qu'en dira-t-on. Aussi tous les mauvais sujets du vieux Louis XV, brouillés avec leur famille ou leurs créanciers, séjournaient-ils volontiers à Londres, impatients de rejeter les bienséances de France qui bridaient encore leurs caprices.

De son côté, le beau monde insulaire ne se défendait plus contre les agréments de Paris, où la vie, plus large et plus brillante, étalait mieux les richesses rapportées des Indes, et où les plaisirs, plus francs, duraient toute l'année, toute la semaine, sans la trêve importune du dimanche, dernier hommage rendu au rigorisme de Cromwell. Les mentors de la vieille Angleterre

maugréaient de ce qu'un attrait mutuel rapprochait les deux rives du détroit. Au-dessus et en dehors de la rivalité politique et coloniale, se formait une société cosmopolite qui s'accordait sur le bien-vivre. Les viveurs des deux royaumes se rencontraient à Spa, rendez-vous international, se liaient le plus souvent à Compiègne ou à Fontainebleau, au jeu de la cour. L'usage n'admettait point qu'un homme de qualité y tînt la banque : les Anglais, d'ordinaire, y occupaient l'emploi, alléchant à l'avance les gros joueurs par l'annonce des sommes énormes qu'ils risquaient. L'on se retrouvait à Londres, pour la saison brillante des réunions de printemps et d'automne, qui conviaient les étrangers aux champs de course d'Ascot, d'Epsom, surtout de Newmarket, où régnait le souvenir de Charles II, cher aux turfmen.

Les courses de chevaux jetaient hors de leur flegme les insulaires de tous états. Elles variaient à l'infini les combinaisons du jeu, le péché mignon national, tout en favorisant un commerce lucratif. Elles alliaient le plaisir à l'intérêt, l'industrie au sport et au jeu, le jeu en plein air qui dilate les poitrines et les passions. Un champ de courses, c'était le spectacle le plus original d'outre-Manche; les Anglais s'y montraient peints par eux-mêmes. Vaincu, le jockey [1], sinon le cheval, était insulté, honni, houspillé; vainqueur, le coursier était acclamé comme un héros, pressé, caressé, baisé par la foule. Et le souvenir de sa victoire restait sur tous les murs, comme ailleurs celui d'une victoire nationale. Les maisons des gentilshommes campagnards, les auberges étaient tapissées de portraits de chevaux, peints ou gravés en maintes attitudes, dans la grâce du repos ou dans l'élan de la lutte, ainsi qu'une actrice à travers ses plus beaux rôles. Et sous la liste des prix gagnés, on y lisait les noms des piqueurs et des propriétaires qui les avaient élevés et soignés à l'égal d'enfants chéris. Voltaire, qui venait chercher outre-Manche des idées et des exemples, n'avait pas été édifié par les réunions de Newmarket, dont il n'avait vu que les dehors indécents... « J'ai été chercher ce beau spectacle, écrivait-il en 1727, et j'ai vu des maquignons de qualité qui pariaient l'un contre l'autre et qui mettaient dans cette solennité infiniment plus de filouterie que de magnificence... » Alors les courses n'étaient encore organisées qu'à demi; elles ne le furent vraiment qu'en 1750, quand le Jockey-Club de Newmarket, sitôt fondé, imposa aux propriétaires, aux jockeys et aux parieurs des règles qui bientôt gouvernèrent les autres pistes de

[1] Ce mot anglais, que nous avons emprunté, vient du français jacquet, diminutif de Jacques, qui désignait un laquais, un valet de peu ou de rien. Les Anglais disaient d'abord jackey.

la Grande-Bretagne. Sur la fin du règne de Louis XV, dès les beaux jours de l'anglomanie, la passion hippique était disciplinée, établie, outre-Manche, comme une institution. Les trois grandes lignées chevalines : Darley Arabian, Byerly Turk, Godolphin Arabian, étaient consignées dans le *Stud-book* qui remontait au dix-septième siècle. Déjà chaque lignée avait produit son héros. Flying Childers, fils de Darley, avait été le premier grand coureur de l'Angleterre; Godolphin avait donné Matchem, Byerly avait engendré King Herod. Enfin, de l'alliance des deux familles Darley et Godolphin était né Eclipse (1764), alezan vif à la croupe tachetée de noir, le cheval merveilleux qui, victorieux deux ans de suite sur les grandes pelouses, gagna, le 4 octobre 1770, au meeting d'automne de Newmarket, le prix du Roi, — seul et au pas, — parce qu'aucun concurrent n'avait osé le défier. Menacé de mort par les envieux, il dut quitter le turf et se borner au rôle d'étalon.

Cependant les Anglais ne se trouvaient plus chez eux à Newmarket, littéralement « infesté » par les sujets de Louis XV. « Combien je plains mes amis de Newmarket qui vont être importunés par ces Français! » écrivait lord Carlisle à Selwyn dès 1768. Selon H. Walpole, l'éminent sportsman Hugo Meynell, chagriné par cette irruption, souhaitait, afin d'éloigner ces indiscrets, que la paix fût rompue et que l'on fût à nouveau « confortablement » en guerre. La brève et triomphale carrière d'Eclipse, qui devait rapporter, comme coureur et étalon, quinze millions à son propriétaire, les gains mirifiques des prix et des paris enchantaient les gentilshommes français, dont chacun rêvait de découvrir un cheval hors du pair. Ces courses, qui flattaient tout ensemble le goût du jeu et la manie des gageures, l'amour du cheval et l'anglomanie, rassemblaient tous les plaisirs pour la jeunesse fringante de Paris et de Versailles. L'attrait du jeu, ici plus noble et plus varié que cartes et dés sur table, la touchait surtout, car le jeu sévissait dans la haute société comme une industrie secrète que dissimulait mal la politesse : hommes et femmes de qualité y recherchaient des ressources autant que des émotions. L'hippomanie offrait un nouveau passe-temps qu'on pouvait décorer d'un prétexte à la mode, scientifique et utilitaire à la fois, en invoquant l'exemple des voisins qui avaient, par une sélection étudiée de leurs poulains, créé une aristocratie chevaline dont leur commerce tirait le plus grand profit. Et quel succès mondain pour le Français qui le premier se poserait en concurrent des insulaires!

Cette nouveauté tenta le comte de Lauraguais, homme à projets et à fantaisies, qui boudait son roi outre-Manche. Il y observa

la méthode d'élevage et de dressage des chevaux et, en possession d'un héritage tout neuf, acheta des étalons, racola des jockeys, installa une écurie à Newmarket, sous le mauvais œil des Anglais, comme un libre citoyen. Dès qu'il repassa le détroit, il publia le défi de battre à Paris n'importe quel cheval amené de Grande-Bretagne. Le 25 février 1766, il courait lui-même contre lord Forbes, dans la plaine des Sablons, mais le présomptueux se laissait dépasser au second tour. La foule, qui bordait la piste d'une haie vivante, se fit fête du spectacle, dont l'annonce avait remué tout Paris. Pour décider la mode, il fallait encore le crédit et la fortune d'un prince du sang, tout au moins d'un gentilhomme de haut parage, mieux en cour que le comte de Lauraguais. Parmi les familiers de Newmarket, se distinguaient les marquis de Fitz-James et de Conflans, et le duc de Lauzun dont l'écurie anglaise triomphait la même année à Ipswich et à Spa (1773). Ces succès piquèrent d'émulation leur compagnon de plaisirs, le duc de Chartres, beau cavalier et gros joueur, sur qui ne manqua point de renchérir le comte d'Artois. Les deux princes organisaient bientôt aux Sablons une première course, avec jockeys et paris, qui attirait la cour et la ville (9 mars 1775). La reine et ses dames, debout sur une estrade découverte où l'on grimpait par une vilaine échelle, ne quittèrent point la place, malgré la pluie et le vent qui dérangeait leurs plumes et s'engouffrait dans leurs jupes. Le cheval de Lauzun gagna mais mourut de sa victoire. Cet essai ravit tout le monde et, dès juillet, le comte d'Artois faisait annoncer, pour le 1er octobre suivant, des courses où ne seraient admis que des chevaux français, d'origine vérifiée. La poule, de 25 louis par cheval engagé, déposés à l'avance chez un notaire, serait disputée aux Sablons en trois tours. Ainsi en convint-il avec son cousin le duc de Chartres, qui subvenait avec lui aux premiers frais de l'établissement. Par un jour charmant, les quatre coureurs des deux princes, du duc de Lauzun et du marquis de Conflans se mesuraient sur le « nouveau Newmarket français » et le cheval bas-normand de Lauzun, monté par un petit Anglais, gagnait vivement la poule. La reine, heureuse et belle de plaisir, mandait le jeune vainqueur pour le féliciter et consolait gracieusement les vaincus ; bien entendu, seigneurs français et anglais avaient parié fort (4 octobre 1775).

Quelques jours après cette réunion engageante, l'accord conclu entre le comte d'Artois et le duc de Chartres s'élargit pour admettre d'autres seigneurs. Le 30 octobre était passé à Fontainebleau un acte secret[1], par lequel les stipulants s'engageaient

[1] Il ne fut connu du public qu'en avril 1777.

pour dix ans à verser une rente de 600 livres afin d'avoir le droit de faire courir un cheval à deux saisons différentes, au 15 avril et au 4 octobre de chaque année. Ne seraient inscrits que les chevaux français, reconnus par trois experts désignés. Il semblait moins question maintenant d'imiter les courses anglaises par plaisir que d'ennoblir la race chevaline du royaume, qu'on voulait égaler à celle d'outre-Manche. Mais cette bonne intention, digne d'un fils de France, ne se soutient pas. La fièvre du jeu l'emporte; on ne se soucie plus guère que de gagner poules ou paris et c'est à qui découvrira en Angleterre le coureur fabuleux qui rapportera à son maître gloriole et profit. Les deux épreuves réservées aux chevaux français sont perdues, sinon oubliées, parmi les autres courses qui se répètent, se multiplient, aux Sablons, à Neuilly, à Vincennes, comme se succèdent au salon de jeu les parties de cartes pour satisfaire des joueurs, jamais las de tenter le hasard dans l'espoir d'une revanche ou d'un nouveau gain. Il serait difficile de fixer le calendrier hippique de 1776 à 1781, car nouvellistes et badauds confondent les exercices d'entraînement avec les épreuves en règle, et nos gentilshommes eux-mêmes, au cours des essais préparatoires, improvisent à plaisir des gageures ou des poules qui trompent le public. Dans les programmes d'importance ne figurent que des chevaux anglais; entre eux se livrent les luttes les plus regardées de 1776 et 1777, les deux années par excellence de fièvre hippique.

Le duc de Chartres, malgré sa dignité de prince du sang qui le retient au rivage, parle d'un voyage à Newmarket, afin de s'instruire par ses yeux (31 mars 1776). Le comte d'Artois, fâché de perdre toujours contre son cousin durant ce printemps, dépêche en Angleterre M. de Polignac qui lui ramène deux chevaux, dont l'un coûte, dit-on, 42 000 livres et l'autre 32 000. Le départ du duc de Chartres pour Toulon et des colonels pour leurs régiments interrompt la première saison de l'année; les épreuves brillantes sont remises à l'automne. Dès septembre, Artois, Chartres, Lauzun, Conflans entraînent leurs chevaux à l'envi et bientôt l'on consigne les paris chez Me Clos-Dufresnoy pour la « fameuse » course fixée au 13 novembre. On annonce comme une merveille le coursier King-Pepin, que le comte d'Artois garde dans le plus grand mystère. Louis XVI lui-même, qui s'est refusé jusqu'à présent à voir ce spectacle « futile », promet sa présence et, pressé de parier, il risque un écu de 3 livres pour, son frère selon Bachaumont et l'*Espion anglais*, pour le duc de Chartres d'après Métra.

Maints Anglais sont venus; l'un d'eux gage 10 000 louis contre King-Pepin, et l'on prétend qu'il est de moitié avec le marquis de

Rockingham, l'ancien propriétaire du cheval qui, honnêtement, ne pouvait porter de défi. Cependant les connaisseurs, comme Lauzun et Conflans, tiennent pour le cheval du duc de Chartres, Glow-Worm, fils d'Eclipse; ils savent que les longues jambes de King-Pepin s'empêtrent aux tournants répétés. Il perdit en effet, battu par Glow-Worm, et le jockey malheureux n'échappa qu'à grand-peine à son maître en fureur, qui voulait le rosser de main de prince. Pour cette première fois, Louis XVI était édifié; il désira que cette course fût la dernière.

Cette passion qui possédait la cour et la ville choquait son bon sens. Il n'en pouvait croire ses yeux ni ses oreilles. Les hommes, qui passaient leur journée à l'écurie ou sur la piste, ne se lassaient pas de décrire les formes de leurs chevaux; les femmes de qualité, prises à leur tour, conduisaient elles-mêmes leur calèche et, à l'exemple de la reine, après avoir passé la nuit au bal, prenaient parti pour tel ou tel poulain. Assidûment elles se promenaient au champ d'entraînement, suivant les exercices, afin de juger par avance les concurrents pour mieux asseoir leurs paris. Ce fol passe-temps se dépouillait de tout prétexte utile au regard des bonnes gens. La pelouse n'était qu'un tapis vert au grand jour, autour duquel se renouvelaient les scènes indécentes qui éclataient parfois, sous les bougies, au pharaon de la cour. Le comte d'Artois ne s'était-il pas emporté en public contre le duc de Chartres et le marquis de Conflans, après la défaite d'un de ses coureurs, jusqu'à crier qu'il était las de se voir continuellement friponné, soit aux courses, soit au jeu? Si maints curieux de Paris et d'ailleurs, amateurs, fainéants et richards, s'empressaient à ce spectacle, les esprits sages réprouvaient, comme leur roi, cette fringale insatiable de divertissements, cette passion éhontée de la spéculation, et l'on se répétait avec indignation l'énormité des sommes étourdiment risquées. Les nouvellistes mêmes rechignent à consigner l'annonce et le résultat des courses, la couleur des jockeys, l'âge et le poids des coursiers. Ils jugent prétentieux les programmes que publie fidèlement le *Journal de Paris*.

Malgré la désapprobation royale, les courses recommencent, l'année suivante (1777), au printemps, dans la plaine des Sablons et le parc de Vincennes; à l'automne, dans la bruyère de Fontainebleau. Chaque fois les Anglais revenaient en nombre, bien accueillis, malgré leur tenue trop négligée pour la cour. Le comte d'Artois perdait à l'ordinaire; et les éclats de son dépit, qu'irritaient encore les railleries des courtisans sur sa persévérance, faisaient scandale parmi les spectateurs. Dans le belvédère qui abritait la

reine et ses dames, les gentilshommes en tenue de cheval s'agitaient et gesticulaient, la cravache à la main, comme au champ de foire, se bousculant sans retenue autour de la table chargée d'une collation au pillage. Seule, Marie-Antoinette, à travers cette cohue et ces maquignonnages, promenait sa grâce et sa grandeur. Vers la fin de cette année 1777, elle semble se lasser de ce spectacle, qui lui vaut les respectueuses remontrances de l'ambassadeur impérial, Mercy, qui s'accorde avec Louis XVI et Marie-Thérèse pour la détourner de l'anglomanie. Convient-il donc à une reine de France, née archiduchesse, d'encourager la singerie des mœurs britanniques, hommage indiscret à cette Angleterre qui avait permis à Frédéric II, d'abord de prendre la Silésie et ensuite de la garder? Et puisqu'elle est à l'âge aimable où plaisent le mouvement et le tumulte, on lui souffle de rétablir les tournois de chevalerie, les carrousels à la française.

Néanmoins les courses vont continuer en 1778, comme le pharaon, à la cour, brave les anciennes ordonnances renouvelées par l'arrêt du 12 décembre 1777, qui interdisent rigoureusement les jeux de hasard chez qui que ce soit. Le comte d'Artois s'assure une fois encore l'innocente complicité de la reine. En janvier, les épreuves ou les exercices d'entraînement reprennent chaque jour et se terminent à la Muette, au Temple ou à Mousseaux; tour à tour, la reine, le comte d'Artois, le duc de Chartres offrent à dîner. Ce dernier, à la veille du départ pour Brest où il doit s'embarquer sur le *Saint-Esprit*, reçoit encore de N. Parker Forth, son correspondant à Londres, huit chevaux qui lui faisaient « besoin » (14 mai). Mais la guerre avec l'Angleterre, qui appelle les colonels à leurs régiments et la jeune noblesse à l'action, met une trêve aux divertissements. La mode, à la suite de la reine, délaisse jusqu'en 1780 les plaisirs hippiques.

Alors interviennent les gens de l'art qui souriaient à cette hippomanie, si inconsidérée fût-elle; n'avaient-ils pas, sans y paraître, éveillé la fantaisie des grands seigneurs? Dès 1770, dans son *Mémoire sur les haras*, Le Boucher du Crosco avait affirmé la nécessité d'établir chez nous des courses à l'anglaise pour relever la race chevaline et Claude Bourgelat, le maître vétérinaire, certifiait la même année l'utilité de cette institution qui avait à la longue transformé le cheval anglais. Les courses offraient le plus sûr moyen d'éprouver la vigueur, le courage et la bonne constitution des coursiers pour distinguer entre les meilleurs, les plus dignes de perpétuer l'espèce. Bourgelat, qui avait élevé au rang d'une science l'art vétérinaire abandonné jusque-là aux maréchaux-ferrants, appuyait son autorité sur des services reconnus. Ecuyer

réputé, il avait été nommé, dès le 1er juin 1764, directeur et inspecteur général de l'école royale vétérinaire de Lyon et de toutes les écoles sœurs à établir dans le royaume. Soutenu par son ami, le ministre Bertin, de qui relevaient l'agriculture et les haras, il n'avait point tardé à fonder l'Ecole royale d'Alfort (1766), pour qui le gouvernement et les nouvellistes marquaient la plus grande complaisance. Le public s'entretenait des merveilles qui s'accomplissaient au nouvel Institut; on y guérissait les chevaux malades ou estropiés, on y avait même trépané un cheval qui s'était cassé la tête et cette opération d'essai avait fort bien réussi.

Bertin, fort de ces faits, convainquit sans peine Louis XVI que « la sagesse dans l'administration d'un grand Etat n'est pas de gêner les grands et les riches sur le genre de leurs amusements, mais de faire en sorte que ces amusements tournent au profit de la société. » Précisément alors la guerre avait réveillé l'idée de concurrence avec nos voisins d'outre-Manche et l'on jugea qu'il était de bonne lutte de chercher à lui ravir le monopole des nobles chevaux. Le 15 avril 1780, la course ordinaire des chevaux français se trouvait plus nombreuse et mieux organisée qu'auparavant et l'on remarqua volontiers que nos coureurs s'étaient mesurés à Vincennes avec tout le feu et le brillant des anglais. Aussi Bertin pouvait-il déclarer que, malgré l'apparence, l'hippomanie des grands seigneurs avait servi le royaume. N'avait-elle pas amené, au moins, en France quelques-uns des meilleurs étalons de la Grande-Bretagne, cédés au poids de l'or sans doute, mais à regret? Restaient ces fameuses juments, studieusement triées, issues de ces *royal mares* que Charles II avait envoyé quérir au Maroc, en Arabie et en Turquie par ses écuyers Christophe Wirville et George Fenwick et que les insulaires se réservaient jalousement. Il s'agissait de les attirer chez nous par des courses officielles, patronnées et récompensées par le roi. Louis XVI consentit au projet : ainsi parut, en 1780, sous la signature de Bertin, le *Règlement que le Roi entend être observé dans les courses de juments pour lesquelles S. M. a destiné des prix*. Ces « plateaux » du roi seraient disputés, chaque printemps, dans le parc du château royal de Vincennes, en quatre journées. Les épreuves des trois premiers jours devaient classer à part juments françaises et juments étrangères de même âge; toutefois, à âge égal, les françaises, qui devraient être montées par des Français, pourraient disputer les prix réservés aux étrangères, mais sans réciproque. La dernière journée rassemblait les gagnants des prix précédents qui concouraient pour le grand prix de 200 louis; les juments étrangères portaient quatre livres, en sus du poids que

leur assignait l'âge. Le marquis de Conflans, commissaire désigné par le roi, présidait à l'admission des juments inscrites sur le registre, et décidait tout conteste sur l'âge, l'origine et la pesée des rivales. Ces courses, ouvertes le 2 avril 1781, se répétèrent au printemps de 1782 et de 1783. Louis XVI y joignit un prix d'automne de 250 louis pour la course ordinaire du 4 octobre, réservée aux chevaux français de tout âge.

La réunion de 1783 pour les « plateaux du roi » fut particulièrement brillante. Les préliminaires de la paix de Versailles avaient été signés le 10 janvier et les Anglais, libres de passer le détroit, n'avaient pas dédaigné d'amener juments et chevaux. Lord March, lord Derby, le duc de Queensbury, MM. Lunn, Wyndham, etc., notables sportsmen, se trouvaient là. La jument alezane du duc de Chartres, *Lapwing*, fille de Pyrroïs et de Brillantia, gagna le prix final, le 26 avril. Mais, comme en 1781 et 1782, le comte d'Artois et le duc de Chartres, jaloux de comparer sans cesse leurs écuries, ajoutèrent aux épreuves officielles : ils mirent à profit la présence de ces hôtes d'importance pour charger le programme royal. Aux deux courses de la dernière journée de printemps, ils joignirent un pari, puis une poule, puis un pari. L'automne suivant, à Fontainebleau, ils organisèrent deux réunions turbulentes, qui se bornèrent à des paris : le 20 octobre, ils gagnèrent chacun une fois l'un contre l'autre ; le 7 novembre, ils perdirent tour à tour contre des Anglais. La joueuse Angleterre s'était empressée à Vincennes comme à Fontainebleau ; l'on avait gagé à perdre la tête. Des fous de tout âge se ruinaient, sans égard pour les familles qui se plaignaient hautement. Bien plus, la passion hippique risquait de s'étendre des grands aux petites gens. Les jours de courses, les ouvriers désertaient leurs ateliers. Reverrait-on en raccourci, sur la pelouse, les scandales et les faillites qui avaient ameuté la foule, rue Quincampoix, aux mauvais jours du système de Law ? Louis XVI et ses ministres s'émurent : un ordre suspendit les courses de chevaux.

D'après les nouvelles et les gazettes, il ne semble pas qu'elles aient repris depuis lors, en public ; sinon le *Journal de Paris* n'eût pas manqué de les annoncer. Par exception, le gouvernement en permit une, au parc de Vincennes, le 18 mars 1788, à condition qu'on n'y tiendrait pas de forte gageure. Les badauds s'y portèrent en masse, non pour voir triompher le cheval du prince de Monaco, mais afin d'applaudir le duc d'Orléans, encore exilé au Raincy, à la suite de sa protestation en plein Parlement dans la séance royale du 19 novembre 1787. Mais il n'y parut pas, non

plus que le comte d'Artois. Peu importe au duc que les courses de chevaux soient interdites dans le royaume. Autorisé depuis 1784 à voyager en Angleterre, il passe la Manche une ou deux fois l'an, pour la saison d'Epsom et de Newmarket, où, membre du Jockey-Club, il a installé des écuries. Dès 1785, il engage des poulains nés et élevés en France sur les pelouses anglaises; ses piqueurs y courront jusqu'en 1790, reconnaissables à leur casaque noire galonnée de rose. Nos chevaux allaient défier les Anglais chez eux. La nouveauté flatteuse!

En dépit de ce progrès, les courses, ainsi interrompues, agirent moins en France sur la race chevaline que sur les sujets de Louis XVI. J'omets les jockeys estropiés ou rossés, les parieurs décavés, ce sont mésaventures particulières qui s'effacent devant les considérations générales. Si les sports amendent les mœurs en quelque façon, l'hippomanie faillit presque assagir les libertins. Le temps, l'argent qu'ils donnèrent aux chevaux fut perdu pour les courtisanes. Le luxe des équipages et des écuries rogna le faste luxurieux des petites maisons. Botté, sanglé dans sa redingote du matin au soir, l'anglomane avait rejeté loin de lui, à coups de cravache, les modes et les manières de la génération précédente. Tranchant sur le petit maître de naguère, — pomponné, musqué, efféminé et zézayant, — il s'habillait au plus simple et au plus commode, rudoyait tout venant, pestait et jurait, même aux oreilles de la reine. Mercy, l'ambassadeur de Marie-Thérèse, déplorait que ces façons d'écurie fussent introduites à la cour de France. On ne souffrait plus la gêne de la représentation, l'on ne revêtait plus qu'à regret, trois ou quatre fois l'an, le costume de cérémonie; désormais pareille à la noblesse par l'habillement et les dehors, la bourgeoisie devait supporter avec plus d'impatience l'intervalle des conditions. La confusion des habits et des usages amenait celle des rangs. Le relâchement de l'étiquette qui, selon les contemporains les plus réfléchis, favorisa la Révolution est une suite de l'anglomanie et de l'hippomanie.

Le fait même que les courses de chevaux aient pu se répéter, presque s'organiser en France, malgré le roi, qui leur préférait le loto, marque toute la déchéance du prestige royal de Louis XIV à Louis XVI. Le plaisir du roi ne réglait plus la mode qui se prononçait à l'encontre de ses goûts. La cour, qui persistait à jouer malgré les ordonnances et les arrêtés, désobéissait au roi comme à la loi, sans penser qu'aux courses des Sablons ou de Vincennes, elle offrait son exemple en public, au nez des Parisiens. Le peuple savait la désapprobation royale et ce spectacle hippique, plaisir défendu, accusait, à ses yeux, cette fièvre insatiable d'amuse-

ments, cette folie du jeu et de la dépense qu'il blâmait, comme Mercy, comme Marie-Thérèse, comme Joseph II, dans la société de la reine. Les pamphlétaires de 1789 se souviendront des chevaux, des jockeys et des paris. Les courses compteront dans le réquisitoire dressé contre Marie-Antoinette et les princes; en mai 1790, les *Actes des Apôtres* les tourneront en parodie politique : Pour se mettre d'accord sur la constitution qu'elles ne peuvent achever, la droite et la gauche de l'Assemblée constituante décident de remettre le sort du pays à une partie de barres, à une partie de ballon et à une course hippique. Le camp qui gagnera deux parties sur trois restera maître de légiférer à son gré. La course est la partie d'honneur. Mirabeau cadet, vêtu de satin blanc, montant le *King Pepin*, vieux cheval français, doit courir pour le roi, contre le jockey du duc d'Orléans, Tom Latouche[1], habillé de casimir, couleur vieille ferraille, sur *Eclipse*, cheval anglais, fils de Milford, cheval irlandais. Pour contrepoids, il porterait le Châtelet en poche. Henry Egmont, vêtu de taffetas vert, monterait, au nom de Mgr le Dauphin, une jeune jument basque, l'*Espérance*, contre Edgar Menon[2], l'homme du duc de Chartres, sur la *Gouvernante*, vieille haquenée champenoise. Dans la poche de sa veste jaune aux galons pissenlit, Edgar mettrait pour contrepoids une couronne et un sceptre brisés.

Les allusions du programme parlaient clair aux contemporains. Malgré lui encore, Louis XVI devait, vaille que vaille, prendre parti dans cette course, mais cette fois le placide amateur de loto ne pouvait borner l'enjeu à un petit écu.

Amédée Britsch.

[1] Le comte de la Touche était le chancelier-garde des sceaux, chef du Conseil de la Maison d'Orléans. *Eclipse* rappelle, par un jeu de mots, la retraite du duc d'Orléans qui s'était esquivé à Londres, au lendemain des journées d'octobre 1789. Milford désigne le comte de Melfort que la calomnie regardait comme le père du prince. Le Châtelet, siège de la juridiction de la vicomté et prévôté de Paris, avait informé sur les journées d'octobre et, dans cette volumineuse procédure, le parti de la Cour avait voulu relever des charges contre Mirabeau et le duc d'Orléans.

[2] Edgar Menon désigne le baron de Menou, constituant qui siégeait à l'extrême-gauche, sur les bancs que la droite appelait le camp des Tartares ou le Palais-Royal. La *Gouvernante*, c'est Mme de Genlis, « gouverneur » des princes d'Orléans, qui avait pris en février 1786, — à la mort de la maréchale d'Estrées, dont son mari avait hérité, — le titre de marquise de Sillery (en Champagne).

LE CINQUIÈME CONGRÈS

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE MUSIQUE

La musicologie est aussi vieille que la musique elle-même : car, si nous savons quelque chose de l'art du chant et de la composition chez les Grecs, nous l'avons appris de leurs théoriciens. Cependant elle n'a pas encore, chez nous, d'état civil. L'Académie l'ignore, et Littré, qui connaît le musicographe, « auteur qui écrit sur la musique », n'a point de mot pour désigner le fait lui-même, le fait d'écrire sur la musique et de l'étudier en dehors de la pratique proprement dite.

Nous n'avons pas à faire un grand effort de mémoire pour nous rappeler le temps où des personnes « lettrées », fréquentant les théâtres, suivant un cours ou deux au collège de France, lisant les livres nouveaux, visitant « le Salon », — il n'y en avait qu'un ! — et ayant un piano dans leur appartement, s'étonnaient que l'on pût songer à orienter uniquement ses études vers l'histoire et la théorie musicales : et il nous semble encore entendre des voix amies nous demander, sur un mode railleur et surpris, si les deux ou trois douzaines de volumes rangés sur l'unique rayon de notre bibliothèque d'étudiant pouvaient vraiment tous être des « livres sur la musique. »

Dans le charmant discours qu'il a prononcé à la Sorbonne, pour la séance d'ouverture du cinquième Congrès de la Société internationale de musique, M. Louis Barthou s'est plu à évoquer des souvenirs qui, étant du même âge, portent les mêmes rides. Il a défini en termes aussi délicats que précis les trois phases par où, depuis trente ans, l'on a vu passer le goût public, dans les concerts dominicaux. Après les amateurs, qui mettaient tout le plaisir musical dans la sensation et qui se donnaient rendez-vous pour *entendre* de la musique, s'est levée une génération qui savait déjà l'*écouter*, et nous voyons s'accroître maintenant, au milieu même de la foule distraite, changeante, affairée, encombrée de « snobs » et d'indifférents, le groupe devenu peu à peu plus compact de ceux qui veulent *comprendre*.

L'empressement avec lequel une partie notable de la presse et du public a participé tout au moins aux fêtes de ce congrès donne de fortes « raisons de croire » à l'importance que prend aujourd'hui chez nous la musicologie, et de sérieux « motifs d'espérer » dans son avenir.

*
* *

Il serait injuste de ne pas rappeler qu'un essai de congrès musicologique international fut tenté à Paris pendant l'exposition de 1900. Ce devait être l'une des émanations du grand congrè d'« histoire comparée » où le monde savant se trouvait invité à venir traiter de tous les aspects de la civilisation. Mais, malgré le titre qui lui fut accordé de « 8e section », la pauvre musicologie ne reçut l'hospitalité ni des palais de l'exposition ni des actes imprimés de ce congrès. Elle alla tenir ses séances à la bibliothèque de l'Opéra, et ses travaux, après avoir alimenté les livraisons d'une revue spéciale, depuis lors disparue, formèrent un volume isolé.

Peu de mois auparavant s'était fondée en Allemagne une vaste association dénommée, dès sa création, *Société internationale de musique (Internationale Musikgesellschaft)*, dont le siège social d'affaires n'a point quitté Leipzig, mais dont le caractère véritablement international et universel s'est affirmé d'année en année. Le manifeste imprimé en tête de son premier bulletin mettait en évidence la nécessité d'établir un lien entre les musicologues de toutes nationalités, pour faciliter l'étude en commun ou le groupement en un seul faisceau de toutes les études particulières entreprises dans la même direction. Des « groupes locaux », ayant chacun leur bureau et pour la plupart une autonomie financière relative et des statuts particuliers annexés aux statuts généraux, s'organisèrent très rapidement dans les principaux centres artistiques ou savants des pays de langue allemande et dans les capitales étrangères. Ceux de Vienne, de Copenhague et de Londres fonctionnaient déjà en 1900. Deux ans plus tard, vingt et un musiciens et musicologues français formaient le noyau de la « section de Paris », dont le premier président fut M. Lionel Dauriac et qui compte à présent plus de cent vingt membres. Le nombre actuel des « sections », — qui sera prochainement augmenté d'une section russe en formation, — est de dix-sept, dont plusieurs se subdivisent en deux ou trois « groupes ». La dernière liste officielle, dont l'impression remonte à quelques années, contient à la suite des noms d'environ huit cents sociétaires, résidant en Europe ou dans les Etats-Unis d'Amérique, ceux de quelques habitants de Tunis, de Bombay, de Saô-Paolo, d'Et-Sch-

miadzin et de Yokohama. Le lien, pourrait-on dire, « fédératif » des groupes et sections se maintient en premier lieu par l'institution d'une « présidence générale » dont le titulaire, élu tous les deux ans par l'assemblée des présidents de section, est choisi alternativement parmi les diverses nationalités, — notre compatriote, M. Jules Ecorcheville, auquel sont échus la charge très lourde et l'honneur très grand de préparer et de présider le congrès d'hier, a succédé dans cet office à un Anglais, sir Alexandre Mackenzie, — en second lieu, par la double publication d'un recueil trimestriel et d'un bulletin mensuel où paraissent, dans l'une des trois langues allemande, anglaise et française, les travaux des membres de la Société.

Un premier congrès eut lieu à Leipzig en 1904, un second, déjà beaucoup plus considérable, à Bâle en 1906. Les troisième et quatrième se tinrent à Vienne en 1909 et à Londres en 1912. Celui auquel on vient d'assister à Paris est le cinquième. Treize gouvernements étrangers (Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Italie, Norvège, Pays-Bas, Russie, Suède, Suisse) s'y sont fait officiellement représenter par des délégués, au nom desquels la parole a été portée, dans la séance d'ouverture, par M. le docteur Guido Adler, l'un des maîtres de la « science musicale », qu'il professe à l'université de Vienne.

*
* *

Que le lecteur se rassure : nous ne ferons ni un rapport, ni un journal de ce congrès, dont les séances de travail, réparties en huit catégories et en six journées, ont été au nombre de vingt-cinq, et qui s'est complété et prolongé par des fêtes, concerts, conférences, réceptions, gala et banquet, qui ont porté à trente, en douze jours, le nombre des réunions. Ce chiffre est la meilleure excuse pour ne point parler de tout. En appelant à notre secours l'amicale collaboration de quelques collègues d'autres sections, nous espérons ne point commettre d'omissions trop répréhensibles.

L'énumération des « sections de travail » a fort justement aidé M. Barthou à indiquer, dans son discours, l'étendue et la variété de sujets de la musicologie. Nous la répéterons après lui, dans la même intention : « 1, Histoire profane; 2, Histoire religieuse; 3, Esthétique; 4, Ethnologie; 5, Acoustique; 6, Instruments; 7, Bibliographie; 8, Théorie et enseignement. » Il se pourrait que cette richesse, cette multiplicité de directions ait été quelque peu nuisible aux progrès de la musicologie dans l'opinion, à son admission parmi les sciences reconnues. Napoléon n'a jamais été

seul, en France, à aimer les « genres tranchés », et cet air de chauve-souris que paraît se donner la science musicale, ces empiètements qu'elle commet sur les terrains des propriétaires voisins ont pu longtemps la faire craindre des uns comme trop savante, ou trop spéciale, ou trop ambitieuse, et dédaigner des autres, comme trop vague ou trop frivole. En réalité, son rôle est aussi beau que son domaine est fécond. De même que la musique, en tant qu'art, assemble dans l'usage d'une langue universelle et d'une écriture unique tous les peuples civilisés, de même, en tant que science, elle invite toutes les branches du savoir humain à partager avec elle un peu de leur essence, un peu de leur méthode, s'offrant en échange à en servir plusieurs par l'apport de ses propres ressources et de ses propres découvertes.

Si cette numérotation des matières avait dû être établie dans un ordre progressif, le chiffre 1 aurait été accolé au titre : Acoustique. L'acoustique et la physiologie ne sont-elles pas, en effet, la base de toute musique, et si intimement unies à ses racines que nul chanteur, nul joueur ou faiseur d'instruments, nul didacticien combinant un système d'harmonie, nul simple auditeur même de la plus simple mélodie, n'échappe, qu'il le veuille ou non, qu'il le sache ou non, à leur dépendance, à leur parenté. Ce sont des ancêtres que volontiers on néglige, on oublie, on ignore, mais dont le sang coule en nos veines. « La musique, disait Leibniz, est un calcul secret que l'âme fait à son insu. » En face des millions d'hommes que berce ou enflamme le charme magique des sons, il y a toujours eu des savants dont l'âpre curiosité a tendu à en pénétrer le mystère. Euclide déjà se livrait aux calculs sur la gamme que l'on renouvelle sans cesse. Les doctes théoriciens du moyen âge et de la Renaissance hérissaient leurs traités de figures géométriques. Les modernes professeurs de chant ou de piano ne manquent point de joindre à leurs leçons des planches anatomiques. Grâce aux progrès constants de l'outillage scientifique, les expérimentateurs voient s'ouvrir devant eux un champ qui semble illimité et dans lequel de temps en temps ils convient les ignorants à venir faire, sous leur conduite, une promenade féconde en émerveillements.

Rien n'agit plus fortement sur l'esprit des foules que la matérialisation expérimentale, accomplie en leur présence, des faits qu'elles tiennent pour inexplicables. Une fenêtre s'ouvre sur un paysage inconnu. Si nous nous trouvons ébloui par cette lumière, ou si notre faible vue ne nous laisse pas distinguer les profils du terrain, nous avons du moins respiré une bouffée d'air nouveau et vu que le vaste monde ne finit pas aux murs de notre maison.

Il faut donc se féliciter qu'aux savants travaux de la section

Acoustique, présidée par M. le professeur Gariel, — communications de M. Biehle sur la photographie des intervalles, de M. Sizes sur sa théorie des sons inférieurs, de M. Wolfrum sur la salle de concert de Heidelberg, de M. Gustave Lyon sur la sensibilité de l'oreille à l'égard de l'intervalle de quinte, sur l'emploi du tempérament égal, sur l'orthophonie des salles, — soit venue s'ajouter une conférence de vulgarisation de M. le docteur Marage sur la photographie et la cinématographie de la voix. Les grands quotidiens qui en ont, le lendemain, rendu compte se sont faits les interprètes de la surprise admirative de l'assistance, à la vue d'expériences révélatrices des secrets de la phonation. Le film sonore, associé au film visible en un cinématographe parlant, reproduit le son de la voix « beaucoup plus exactement que le nasillard phonographe » : en sorte que l'on peut prévoir et souhaiter le jour où des tracés photographiques conserveront au document parlé ou chanté « toute la vérité de la vie ».

Déjà, pour l'ethnologie musicale, le très défectueux phonographe s'est rendu si utile qu'il se fait pardonner, en partie, ses outrages contre le goût et la beauté. Malgré la déformation qu'il fait subir au timbre de la voix ou de l'instrument qu'il imite, son emploi, d'une sécurité entière quant au dessin mélodique ou rythmique, apporte une aide précieuse dans la recherche des chants populaires et des musiques exotiques. Il a fonctionné activement dans la section *Ethnologie* (président, M. L. Laloy), sur les programmes de laquelle se sont côtoyées la musique des Hindous (communication de miss Maud Mann), celle des ménétriers suédois (M. Claudius), les anciens chants du peuple russe (Mme E. Lineff) et les rapports de la musique irlandaise avec Shakespeare (M. Grattan Flood). La musique arménienne a eu pour représentant le R. P. Komitas, dont les deux très intéressants mémoires, lus en deux sections différentes du congrès, touchaient la musique populaire et l'ancienne notation de la musique religieuse ; un concert spécialement arménien, donné rue Jean Goujon, s'y est ajouté.

Quoique, il y a cinquante ans, Fétis ait cru déjà faire de l'ethnographie musicale en tirant des premiers documents publiés en ce genre quantité de conclusions hâtives, cette branche de la musicologie est en réalité très jeune et les abondantes collections de notations, de phonogrammes et d'observations que forment les explorateurs et les folkloristes manquent encore d'un classement qui mette l'ordre et la clarté dans leur confuse opulence : le congrès de Paris en a légué l'étude à des assemblées futures, qui auront à établir, sur ce point, les bases d'une méthode uniforme.

Un problème semblable ne sera jamais résolu ni posé dans une

section *Théorie et enseignement*. Huitième de ce congrès, elle avait pour président M. Maurice Emmanuel. Les « communications » rangées sous cette rubrique se distinguent plutôt, d'ordinaire, par de fortes tendances à l'individualisme, et c'est chose bien naturelle, car les professeurs fidèles aux traditions d'école n'éprouvent pas le besoin de venir en faire l'éloge en une réunion de gens du métier, tandis que le novateur, l'inventeur d'un système ou d'un procédé ne manquent guère de saisir une occasion si belle de produire, d'exposer et, le cas échéant, de défendre « le fruit de leurs veilles ». Par une conséquence logique de la même disposition, une telle section est aussi celle qui fournit le plus de « vœux ». Il n'y a rien de surprenant à ce que, en trois séances, la classe « théorie et enseignement » ait trouvé à formuler dix vœux, contre zéro dans les cinq réunions de sa voisine l'« Histoire profane ». L'avenir décidera la proportion de ceux qui sont condamnés à rester purement platoniques. Il est une proposition, cependant, — déjà soumise au congrès de Vienne, — dont l'ingéniosité est d'autant plus frappante et l'adoption d'autant plus désirable qu'elle n'implique, contrairement à l'usage, aucune destruction préalable : c'est celle de M. Gustave Lyon pour une « numérotation logique des notes de l'échelle chromatique », système dont la clarté parfaite et la brièveté sans égale permettent de résumer en une page in-octavo le tableau général de l'instrumentation moderne.

*
* *

Par les sujets des mémoires qui y ont été présentés, les trois sections *Histoire profane*, *Histoire religieuse* et *Bibliographie*, présidées respectivement par MM. Pirro, Gastoué et de La Laurencie, ont formé dans le congrès un groupe fortement uni. On y aurait pu rattacher la section *Instruments*, car des lectures sur « l'orgue enharmonique d'Emilio del Cavaliere » (M. Prunières), ou sur « un clavecin à trois claviers de Cristofori » (M. A. Kraus) appartiennent proprement au domaine historique, et celle de M. Scheurleer concernant sa publication sur fiches d'un répertoire iconographique, à la bibliographie.

La bibliographie musicale est une science auxiliaire et préparatoire de l'histoire profane ou sacrée, à laquelle elle apporte les premiers éléments de travail. Les très précieuses indications données par MM. Expert, de La Laurencie et Tiersot sur les bibliothèques Sainte-Geneviève, de l'Arsenal et du Conservatoire de musique, les communications de M. Prunières sur celle de l'Université de Turin, de M. Hennerberg sur les collections suédoises, de M. Raugel sur les manuscrits de Jumentier con-

servés à Saint-Quentin ont confirmé les spécialistes présents dans la double conviction de la nécessité d'un inventaire général des manuscrits, des imprimés et des monuments des arts plastiques relatifs à la musique, et de l'impossibilité d'accomplir en ce sens un travail utile et solide, tant que les éléments n'en auront pas été mieux et plus abondamment préparés par des publications séparées et individuelles. La bibliographie musicale réclame des connaissances qui ne sont malheureusement pas exigées des bibliothécaires et sans lesquelles nombre de catalogues ou d'articles de catalogues perdent à peu près toute leur valeur.

Le comité d'organisation avait essayé d'orienter à l'avance les congressistes vers l'étude d'un sujet particulièrement approprié à une réunion internationale : les influences réciproques de la musique française et des musiques étrangères. Très peu de travailleurs ont consenti à s'engager dans cette voie. Mlle Arnheim (de Berlin) et M. H. Opienski (de Varsovie) ont bien lu d'intéressants mémoires sur « les sources françaises dans les compositions de circonstance en Allemagne aux dix-septième et dix-huitième siecles » et sur « les relations musicales entre la France et la Pologne » : mais, en général, les communications historiques ont porté sur les objets les plus divers. M. l'abbé Vogeleis (de Schelestadt) a fait connaître une belle poésie chantée d'un « maître chanteur » alsacien et l'a éclairée de notes érudites sur les « douze maîtres de Colmar »; M. Fuller-Maitland a donné, avec des exemples au piano, une lecture sur l'adaptation des œuvres de J.-S. Bach à l'instrument moderne; M. Prunières a démontré l'inauthenticité de l'*Eritrea* faussement attribuée à Cavalli; M. l'abbé F.-X. Mathias a exposé l'état florissant de la culture musicale dans l'université et dans le séminaire de Strasbourg, qu'il dirige : et plût au ciel que nous puissions espérer de voir, en France, une organisation et une inspiration semblables produire les mêmes résultats! Deux autres ecclésiastiques alsaciens, MM. Schmitt et Göhlinger, ont tiré de l'histoire musicale et religieuse du « vieux Strasbourg » des épisodes intéressants; M. H. Müller (de Paderborn) a parlé de l'ancienne polyphonie classique d'une manière pleine d'aperçus nouveaux et d'analyses pénétrantes.

Nous ne saurions poursuivre jusqu'à épuisement une liste dont presque tous les numéros mériteraient mieux que de sèches mentions. Notons ce fait heureux qu'aucun mémoire n'a provoqué de discourtoises polémiques, et qu'en particulier les contradictions suscitées en d'autres réunions par les questions relatives à la traduction des notations neumatiques et à l'exécution du chant grégorien ne se sont pas produites. On a donc pu sans trouble

profiter des enseignements contenus dans les lectures de M. Barini (de Rome) sur « les neumes et accents », du R. P. Komitas sur « le système de prosodie de l'église arménienne » et de M. le Dr Peter Wagner (de Fribourg) sur « le rythme primitif du chant grégorien ». La présence de ce savant et la haute autorité de ses interventions ont été d'un appoint considérable dans l'intérêt des séances de la 2e section. Celle, par devoir et par nature laborieuse et paisible, de l' « histoire profane » n'est pas non plus sortie du ton de la plus sereine curiosité scientifique, lorsque M. Arnold Schering (de Leipzig) y a par deux fois exposé et développé ses propositions très paradoxales sur le rôle des instruments dans la musique pré-palestrinienne : aux observations critiques de plusieurs historiens étrangers et de M. Pirro, président de la section, les congressistes présents n'ont joint que le silence d'une incrédulité polie.

Dans la section *Esthétique* (président, M. Dauriac), la proportion des lecteurs français a été presque de moitié. Cela n'a surpris personne. Il y a beau temps que, chez nous, les encyclopédistes, prompts à « endosser l'écarlate et à se fourrer d'hermine » pour s'ériger en juges souverains, ont décrété que « c'est aux compositeurs d'écrire de la musique et aux philosophes d'en discourir ». Leurs héritiers n'ont renoncé ni à cet axiome, ni à cette habitude. On s'aperçoit seulement que leurs discours sont plus longs et beaucoup plus compliqués. Ce que les beaux mythes d'Orphée, vainqueur des dieux infernaux, ou d'Amphion, faisant obéir à son chant la matière inanimée, enveloppaient de lyrisme, les tirades prosaïques d'un Diderot ou d'un Rousseau ont échoué à l'expliquer. Recevant aujourd'hui des laboratoires la leçon des faits sensibles et des bibliothèques celle de l'histoire, les modernes esthéticiens approfondissent les causes de l'émotion musicale et cherchent à cristalliser la mobilité de ses lois. S'ils y parvenaient, leur rôle serait de parachever la cathédrale musicologique et de couronner ses piliers et ses voûtes par la flèche ailée, qui montre le ciel. Ils ne se lassent point de poser, pour y atteindre, des échafaudages dont l'effet sensible est bien quelquefois de masquer provisoirement la vue du monument lui-même. C'est aussi chez eux que se fait le plus de « littérature » et qu'en travaillant, nous y voulons croire, le mieux, on produit le moins; car une fois que l'acoustique, la physiologie, l'histoire et la théorie sont venues réclamer leur bien dans le festin des philosophes, leur banquet reste frugal. C'est le régime des sages.

*
* *

Nous ne croyons faire injure à aucune des « sections de travail » en disant que les plus beaux et les plus durables enseignements

du Congrès furent ceux que l'on remporta des concerts : nous voulons dire des quatre concerts directement organisés par le comité et qui se donnèrent à la Sainte-Chapelle, à la chapelle des Invalides, au palais de Versailles et dans les salons de Mme la princesse Edmond de Polignac. Il y en eut d'autres, fort intéressants, et toutes sortes de « festivités », ainsi que les dénomma le président de la Société, M. Ecorcheville : réception avec musique dans la salle des fêtes d'*Excelsior*, la veille de la séance d'ouverture; autre charmante réception par le *Figaro*, avec musique et poésie, à l'issue de la séance de clôture; — matinée dite « gala Gluck », donnée à l'Opéra-Comique, partiellement réservée aux congressistes et qui ne méritait son titre que par la composition du spectacle, fait d'actes séparés des tragédies de Gluck, au répertoire de ce théâtre; au risque de les priver du beau talent de Mlle Brohly, il eût été extrêmement intéressant d'offrir aux musicologues l'acte d'*Orphée* dans sa forme française et définitive, c'est-à-dire avec un ténor, au lieu d'une femme, dans le rôle principal; — concert de musique latine et française de la Renaissance, donné dans des conditions analogues à la salle Gaveau par la jeune « Schola de Saint-Louis d'Antin »; — séance de musique huguenote, au temple du Saint-Esprit, précédée d'une conférence de M. Henry Expert; — concert de musique brésilienne; — banquet, avec discours de M. Louis Barthou, de M. Ecorcheville, de M. Sandberger, délégué bavarois, et audition d'une comédie à ariettes de Monsigny; — concert, brochant sur le tout, de la célèbre et admirable société chorale de Barcelone, l'*Orfeo catala*, qui, préparant une tournée, avait tenu pour obligeant et profitable de solliciter, en échange d'un nombre convenu de places réservées, le patronage moral de la Société internationale de musique et l'inscription sur ses programmes. Il est regrettable qu'en raison de la date de ce concert, postérieure de huit jours à la clôture du congrès, les musicologues français aient été presque seuls à pouvoir savourer les exécutions si merveilleusement colorées des chanteurs de M. Lluis Millet.

Que les intéressés nous pardonnent de ne rien dire de toutes ces belles choses. L'espace dont nous pouvons encore disposer n'est pas trop considérable pour l'importance exceptionnelle des quatre manifestations artistiques dont il nous reste à parler.

Conformément aux précédents établis par les congrès de Vienne et de Londres, le comité parisien s'était donné pour tâche de faire connaître aux congressistes étrangers et français une sélection raisonnée d'œuvres typiques, inédites ou peu connues, de nos musiciens nationaux. On ne saurait assez remercier le petit groupe d'artistes érudits et infatigables qui ont cherché,

choisi, classé, copié sur les originaux, réalisé en partition et, par ce labeur énorme, activement et patiemment préparé l'exécution de tant de pièces diverses et caractéristiques. Les discours officiels ont rendu grâces publiquement à la générosité intelligente des Mécènes, — nommément M. Deutsch de la Meurthe, — dont les dons magnifiques ont non seulement permis de donner au congrès tout l'éclat désirable, mais en ont assuré l'existence même. Il n'est que juste d'accorder un témoignage égal de gratitude aux musicologues dont la science et le dévouement ont changé en médailles et en joyaux ces lingots.

Par un raffinement exquis d'exactitude et de goût, on a voulu que chaque programme fût exécuté dans un lieu approprié à son style et à sa date. Tout se tient dans les arts et dans les mœurs des nations. A chaque époque correspond un ensemble d'expressions plastiques, littéraires et musicales, qui maintient entre toutes les manifestations de la vie matérielle et morale une corrélation intime, un accord indissoluble. Réaliser dans la Sainte-Chapelle une audition de chants des primitifs français, dans la chapelle des Invalides une exécution du *Miserere* de Lully, dans la galerie des glaces un concert de musique de chambre ancienne, c'était en rehausser la beauté, en préciser la valeur documentaire pour les historiens, en exalter la puissance évocatrice pour les poètes.

Voici que nous entendons résonner dans la Sainte-Chapelle les chants qui portaient la prière du très pieux roi saint Louis, lorsqu'il s'agenouillait sur ces dalles. Les mêmes miraculeux chatoiements d'une lumière tamisée par ces frêles murailles de verre se fondaient, comme aujourd'hui, en un mariage mystique, avec les volutes musicales de ces non moins frêles et non moins transparentes mélodies. Des esprits lumineux, des âmes sonores flottent autour de nous. Tâchons de nous refaire un esprit médiéval et regardons passer le cortège des ombres. Fulbert de Chartres, le grand évêque, la « lumière des Gaules », les précède en chantant la Nativité de la Sainte Vierge. Doucement, et les mains jointes, le roi Robert murmure ses antiennes. Abailard répète les strophes de sa prose *Mittit ad virginem*. Des maîtres anonymes et plus proches de nous s'essaient à étager leurs voix en *déchants* et en *triples* : ce sont les musiciens de Saint-Martial de Limoges, et ceux de Notre-Dame de Paris, que conduit Perotin le Grand, *optimus discantor*. Les trouvères s'avancent avec les chevaliers vêtus de vair et de velours, éperonnés d'argent, portant la croix sur le heaume et sur la poitrine. Ceux-là disent en langue vulgaire de touchantes oraisons, de pures chansons de mai qui, sur des modes graves ou naïfs, invoquent *Jhesus Cristz*, *filh*

de Dieu viu et sa sainte Mère. Sous une poussée subite, la grande porte s'ouvre, le soleil pénètre, le peuple emplit la nef et nous entendons retentir la prose du manuscrit de Beauvais, *Orientis partibus*, ce prologue de la fête de l'âne, qui sonne avec son refrain : « Hé! hé! sire asne, hé! » plein de joie robuste et aussi de force et de sincérité, à mille lieues de l'allure orgiaque que lui ont prêtée l'imagination des écrivains romantiques. Puis, comme s'il avait fallu pour les entendre que cette foule, faite de quatre siècles d'histoire française et chrétienne, fût décidément rassemblée, les maîtres de l'*ars nova*, les harmonistes de Charles V, ceux qu'ont connus Froissart et Christine de Pisan, chantent une messe entière. Pour introït, un motet anonyme à textes mélangés, avec la participation barbare d'un étrange quatuor instrumental; un *Kyrie*, avec tropes; un *Et in terra*, de Dufay, le premier et énigmatique Dufay, antérieur de cent ans au célèbre chanteur pontifical et chanoine de Cambrai; un *Patrem* et un *Sanctus*, à l'unisson, avec instruments, signés de Tapissier, l'un des trois musiciens dont l'auteur du *Champion des dames* disait :

Tapissier, Carmen, Cesaris
N'a pas longtemps si bien chantèrent
Qu'ilz esbahirent tout Paris.

L'*Agnus Dei*, enfin, à trois voix, a pour auteur un musicien appelé Fleurie par le scribe du manuscrit d'Apt; il doit très probablement être identifié avec le musicien de la Sainte-Chapelle, nommé Florie, vivant en 1385, qui se retrouve, ainsi que Louis IX, chez lui, dans l'église où s'élevaient, il y a plus de cinq cents ans, les accents de sa propre voix. Tous les morceaux de cette messe, qui mériteraient un long commentaire musical, ont été reconstitués par M. Amédée Gastoué, d'après le manuscrit du trésor de la basilique d'Apt. Quelques artistes réunis à une partie de la maîtrise de Saint-François-Xavier ont exécuté dans un esprit historique parfait cet admirable programme.

La même harmonie de la musique et du décor a été réalisée dans la chapelle des Invalides, où toutefois le magnifique *Stabat Mater* de Josquin Deprés se trouvait moins bien « en place » qu'il n'eût été dans la Sainte-Chapelle. Son exécution en chœur, *a capella*, avec un seul instrument, un trombone, tenant la partie de ténor au milieu du tissu polyphonique vocal, était d'une actualité toute particulière, au lendemain des séances du travail où s'était produite la thèse toute contraire de M. Schering. Nous ne pouvons entrer ici dans une longue description de cette œuvre si belle, si curieuse et si représentative du génie de Josquin. Composée à cinq voix, antérieurement à l'année 1480, elle s'appuie

tout entière sur la mélodie profondément mélancolique d'une chanson française, *Comme femme desconfortée*, sorte de déploration dont le thème, étiré en longues valeurs de notes et confié au ténor, forme la partie centrale de l'édifice harmonique, l'axe autour duquel pivotent et s'enchevêtrent les dessins contrapuntiques des quatre autres parties, chantant les paroles latines. Cette notation du ténor, d'une difficulté presque insurmontable pour les voix, a conduit M. Expert, dans son édition, et M. Félix Raugel, dans ses exécutions de ce *Stabat* à Saint-Eustache et aux Invalides, à adopter le principe d'une participation instrumentale. La seule mélodie du ténor, le *cantus firmus*, à la fois si différent des autres parties et si étroitement relié à leur texture, est jouée, au milieu du chœur, par un trombone solo, en demi-sonorité. L'effet, pour l'oreille, est à ce prix parfaitement fondu et l'auditeur, tout en écoutant les admirables développements des mélodies josquiniennes, distingue par sa couleur sonore le solide pilier central. De son côté, l'historien, qui déplore en ces matières la rareté et l'incertitude des textes, accepte cet emploi discret et limité à un cas tout spécial d'un instrument unique, comme l'équivalent du rôle attribué au cornet ou à la saquebute dans les « messes à la façon d'Espagne » dont s'étonnait encore, cent ans plus tard, Marguerite de Valois.

Cette expérience historique devait être tentée devant les membres d'un congrès de musicologie. Elle ne formait cependant que le premier numéro du concert de la chapelle des Invalides et, sitôt son accord final évanoui, l'on est entré dans « le grand siècle ». Sur ce bel orgue au buffet doré qui a conservé, avec ses jeux anciens, ses accents d'autrefois, le talent si classique et si français de M. Joseph Bonnet a fait valoir un choix exquis de pièces de nos vieux maîtres organistes, ceux que le grand Bach connaissait et dont il n'a pas dédaigné de s'inspirer, les Couperin, les de Grigny, les Marchand, les Le Bègue. Avec un charmant motet de Bouzignac, avec le chœur final du *Reniement de Saint Pierre*, de Charpentier, chef-d'œuvre d'écriture et d'expression, avec un brillant *Benedictus* de La Lande, les chœurs et l'orchestre de M. Raugel ont donné une exécution magistrale du *Miserere* de Lully, ce splendide « motet à deux chœurs », dont pas un fragment n'a été, croyons-nous, entendu depuis le temps où il arrachait des larmes à Mme de Sévigné. Les yeux de nos contemporaines se mouillent-ils encore à des musiques si majestueuses? Une réponse négative ne signifierait pas qu'elles n'en sentent plus la noblesse, le pathétique et les « grands mouvements ». Il n'y a rien de froid ni de vide dans les vastes perspectives de Lully. Ce sont des jardins magnifiques, dessinés à la française, où des portiques

ornés d'allégories et des bosquets verdoyants bordent de larges avenues. Du même bronze y sont figurées l'image du Dieu d'Abraham et celles des hôtes de l'Olympe. Mais si le temps en a effacé les attributs, si le visiteur hésite à nommer Jupiter ou Jéhovah, la signature de Lully et la beauté de son ouvrage restent toujours hors de doute.

*
* *

Le concert du Palais de Versailles et celui qu'a offert Mme la princesse Edmond de Polignac ont transporté l'auditoire dans une troisième région, plus connue, de l'histoire de la musique française. Plus connue est une façon de parler qui ne s'applique pas très exactement aux programmes de ces deux séances, car ils se composaient, en majeure partie, d'œuvres oubliées, dont l'accès est rendu difficile aux musicologues par la rareté des exemplaires anciens et impossible aux amateurs par l'absence des rééditions modernes. L'ouverture de *Timoléon*, de Méhul, dont la grandeur a vivement frappé tout l'auditoire, n'était pas seule dans ce cas. En général, les œuvres fortes sont celles que l'on a le plus dédaignées dans notre patrimoine musical, tant on se laissait volontiers séduire par celles des « petits maîtres » ou celles que les grands écrivaient dans les formes légères. Il en est ainsi pour l'art du seizième siècle : tandis que commencent à être véritablement appréciées les chansons de Jannequin, de Passereau, de Costeley, on reste dans une ignorance presque absolue des motets, des messes, des Passions, que nous ont laissés les compositeurs français du même temps. De même, les jolies « chansons de la Régence », que M. Francell dit si bien, les *airs piqués*, les *airs vifs*, les *airs lents* des cantates de chambre de Campra, de Gervais, de Montéclair, que Mme Jane Arger chante avec une si parfaite intelligence de leur style et de leurs procédés d'exécution, les délicieuses pièces de Couperin et de Rameau, dont la mousse grisante pétille sous les doigts inimitables de Mme Wanda Landowska et semble déborder du clavecin, sont bien de l'essence d'esprit musical français du dix-huitième siècle, mais n'en expriment pas la totalité. On a la révélation d'un autre aspect de notre art national en écoutant l'une des *Pièces en concert* de Rameau, ou l'une des « Sonades » que Couperin publiait en 1726 sous le titre : *les Nations*, « pour la commodité des Académies de musique et des concerts particuliers », ou la sonate et le concerto de notre grand Leclair, que M. Hayot et M. Jacques Thibaud ont si bien mis en valeur.

Il nous en coûte un peu de ne point louer tous les excellents iciens dont les talents et le dévouement ont assuré la pleine

réussite de tant de belles auditions. C'est le plus agréable devoir d'un chroniqueur ou d'un critique. Mais, pour incomplète qu'elle soit, cette causerie est déjà trop longue et nous ne gardons pas d'illusions sur la patience des lecteurs. Pour ceux qui ont bien voulu nous suivre, il faut conclure, et ce sera, selon la coutume des congrès, par un vœu, — un vœu qui n'a pas été formulé dans les séances de travail et qui ne pouvait pas l'être, mais qui, nous en sommes certain, répond aux plus ardents désirs des musicologues français : c'est celui de voir la musicologie gagner chez nous la sympathie des esprits cultivés et, avec leur sympathie, leur aide effective. Par les initiatives généreuses, par les concours empressés, par la curiosité bienveillante que le congrès de Paris a suscités, on a pu voir que, sous le coup de fouet d'une circonstance exceptionnelle, cette sympathie, cette aide savaient largement se manifester. Il faut qu'un si beau feu ne s'éteigne pas comme un feu d'artifice. Déjà nous savons qu'au banquet, la nouvelle a été annoncée et acclamée d'un don splendide qui va permettre l'érection à Paris d'un « Palais de la musique ». Beaucoup de choses plus modestes ne sont pas moins désirables. On attend du gouvernement l'adhésion officielle et les subsides nécessaires à la participation de la France dans la publication internationale d'un *Corpus* des théoriciens musicaux du moyen âge, dont un bon nombre appartiennent aux gloires littéraires et scientifiques de notre pays : il serait navrant d'avouer que l'on se désintéresse chez nous d'une telle entreprise et qu'à défaut d'un ministre intelligent, on ne rencontre pas un corps savant ou un Mécène pour fournir les fonds nécessaires.

D'autres questions pareilles attendent la même solution. L'Autriche, l'Allemagne possèdent des rééditions de « Monuments » de leurs musiques nationales, publiées périodiquement grâce à des subventions officielles et à l'appui de souscripteurs dont la main sait s'ouvrir largement en faveur de la science musicale. En tous temps, on en a rencontré de semblables en France et l'on en rencontre toujours quand il s'agit de pourvoir aux expériences scientifiques, aux fondations littéraires, aux accroissements des musées. Ne s'en trouvera-t-il point qui prennent sous leur protection quelque belle tentative musicologique, et qui, par exemple, aperçoivent quel titre d'honneur serait pour eux la fondation d'une chaire, ou le patronage effectif d'une publication de Monuments de l'ancienne musique française?

Michel Brenet.

PAUL CÉZANNE

SOUVENIRS D'UNE VISITE A AIX

Quand je fus mis en présence de Cézanne, à Aix, en 1896, j'eus peine à retenir un cri de surprise. Je reconnaissais un passant qui, deux ans auparavant, était entré à une exposition que je faisais d'œuvres de Forain. Il avait tout regardé avec la plus grande attention et, s'en allant, la main sur le bec de canne de la porte, il m'avait dit : « Vers 1875, étant un jour au Louvre, j'ai vu un jeune homme qui copiait un Chardin; je me suis approché et, après avoir regardé son ouvrage, j'ai pensé : il arrivera, car il s'applique à dessiner dans la forme! C'était votre Forain! »

Cézanne était venu à moi les mains tendues. « Mon fils m'a parlé souvent de vous. Excusez un peu, Monsieur Vollard, je vais me reposer jusqu'au dîner. Je reviens du « motif ». Paul va vous faire voir l'atelier. »

Le premier objet qui frappa mes yeux, dès le seuil de la porte, fut une grande figure de *Paysan* percée de coups de couteau à palette. Cézanne se mettait en colère pour les motifs les plus futiles, et même sans raison et passait sa colère sur ses toiles. Lorsque, par exemple, il voyait à son fils la mine trop fatiguée, malheur à la toile qui se trouvait sous sa main! J'ajouterai qu'on peut reprocher aussi à Paul enfant la destruction de quelques « Cézanne ». Il s'amusait à y faire des trous à la grande joie de son père : « Le fils a ouvert les fenêtres et les cheminées; il voit bien, le petit malin, que c'est une maison. »

On avait un tel respect pour la décision du peintre que lorsqu'il abandonnait dans le jardin, ou jetait dans l'atelier sur le poussier une toile lacérée, on veillait à ce qu'elle fût mise au feu. Aussi peut-on citer comme un cas unique le sauvetage de cette *nature morte* que Cézanne avait jetée par la fenêtre et qui resta longtemps

accrochée à la branche d'un cerisier. Comme on avait vu Cézanne rôder autour de l'arbre armé d'une gaule, on pensa qu'il avait le dessein de « reprendre » son tableau et on se garda d'y toucher.

J'assistai au décrochage de la toile. Je me promenais dans le jardin avec Cézanne et son fils ; le peintre qui marchait à quelques pas en avant, la tête un peu inclinée, se retourna tout à coup et s'adressant à son enfant : « Fils, il faudrait décrocher les *pommes*. J'essaierai de pousser cette étude. »

Cézanne aimait passionnément les choses d'art ; mais il les voulait dans les musées, leur place naturelle à son avis. Aussi ne voyait-on, dans son atelier, ni tableaux rares, ni meubles précieux, rien enfin de ce bric-à-brac dont les artistes sont si friands. Par terre, gisait un gros carton bourré d'aquarelles ; sur une assiette, quelques pommes achevaient de pourrir, sans cesser de poser ; près de la fenêtre pendait un rideau qui, depuis toujours, servait de fond pour les tableaux de figures ou de natures mortes ; enfin, aux murs, des gravures ou des photographies représentaient, tant bien que mal, plutôt mal, les *Bergers d'Arcadie* du Poussin ; le *Vivant portant le Mort*, de Lucas Signorelli ; des Delacroix ; l'*Enterrement d'Ornans*, de Courbet ; l'*Assomption* de Rubens ; un *Amour*, de Puget ; des Forain ; la *Psyché*, de Prud'hon, et même l'*Orgie romaine*, de Couture.

Au dîner, où j'avais été invité, Cézanne se montra très gai. Ce qui me frappa surtout, ce fut son extrême politesse et toutes ses manières pour demander à ses voisins les moindres services. Son mot favori était : « Excusez un peu ! » Malgré tant de bonhomie et de courtoisie, je n'en surveillais pas moins mes paroles, craignant de faire éclater la colère de Cézanne, toujours prête à se manifester. Encore, toutes mes précautions ne m'empêchèrent-elles pas de commettre la « forte gaffe ». On avait parlé de Gustave Moreau. Je dis : « Il paraît que c'est un professeur excellent. » Au moment où je pris la parole, Cézanne portait son verre à ses lèvres ; il s'arrêta sans le reposer, tandis que, de l'autre main, il faisait un cornet pour mieux écouter, étant un peu sourd. Il reçut, en plein, ce mot de « professeur », qui lui fit l'effet d'une décharge électrique : « Les professeurs, s'exclama-t-il, en reposant si violemment son verre qu'il le brisa, ce sont tous des j. f. ; ils n'ont rien dans le venntrrre ! »

J'étais atterré. Devant le dégât dont il était l'auteur, Cézanne resta, tout d'abord, interdit. Puis, ayant éclaté d'un rire nerveux, il reprit, revenant à Gustave Moreau : « Si cet esthète si distingué ne fait que des vieilleries, c'est que ses rêves d'art sont suggérés non par l'émotion de la nature, mais par ce qu'il a pu voir dans les

musées et, plus encore, par un esprit philosophique qui lui vient de la connaissance trop grande qu'il a des maîtres qu'il admire. Je voudrais avoir ce brave homme sous ma coupe, pour lui suggérer l'idée si saine, si réconfortante, et seule juste, d'un développement d'art au contact de la nature. Le grand point, comprenez, Monsieur Vollard, c'est de sortir de l'Ecole et de toutes les Ecoles. Pissarro ne se trompait donc pas. Il allait un peu loin, cependant, lorsqu'il disait qu'il fallait brûler les nécropoles de l'Art. » Un instant après, on cita le nom d'un jeune Aixois qui venait d'être reçu bachelier ès-sciences, à Paris. Alors, pour honorer la ville d'Aix, et tout heureux aussi d'avoir trouvé à dire quelque chose dont l'extrême banalité échappât à toute critique, j'émis cette idée qu'Aix devait être fière d'avoir donné le jour à un futur savant. M. Cézanne fils me fit un signe. Je ne cherchai pas à approfondir sur l'instant, mais, en sortant de table, j'eus l'explication de ce geste. « Mon père, me dit le jeune homme, a horreur des savants : il trouve qu'un savant vaut un professeur. » On n'en vit point, heureusement, ce soir-là, de savants, ni de professeurs, de sorte que tout alla pour le mieux; pendant le reste du repas, on continua de plus belle à parler peinture et littérature. Cézanne cria son enthousiasme pour Courbet, « mis à part qu'il est un peu lourd comme expression ». Je lui parlai de Verlaine; au lieu de me répondre, se levant, il récita ces vers :

Rappelez-vous l'objet que nous vîmes, mon âme,
Ce beau matin d'été si doux :
Au détour d'un sentier, une charogne infâme,
Sur un lit semé de cailloux...

Quand il s'arrêta, je ramenai dans la conversation le nom de Verlaine... Cézanne m'interrompit : « Un qui est fort, c'est Baudelaire. Son *Art romantique* est épatant, et il ne se trompe pas, sur les artistes qu'il apprécie. »

Cézanne ne pouvait souffrir ni Van Gogh, ni Gauguin. Emile Bernard raconte que, Van Gogh ayant fait voir de ses toiles à Cézanne en lui demandant ce qu'il en pensait, Cézanne répondit :

— Sincèrement, vous faites une peinture de fou[1] !

Et quant à Gauguin, il l'accusait d'avoir tenté de lui « chiper sa petite sensation ». Je ne manquai pas, à ce propos, de dire à Cézanne combien Gauguin avait pour lui d'admiration et de respect, mais déjà Cézanne ne pensait plus au peintre de Tahiti. « Comprenez un peu, Monsieur Vollard, me disait-il en cherchant à m'apitoyer sur son propre sort, j'ai une petite sensation, mais je

[1] *Mercure de France*, 16 décembre 1908, p. 607.

n'arrive pas à m'exprimer; je suis comme qui posséderait une pièce d'or sans pouvoir s'en servir. »

Pour changer les idées du maître, je lui appris qu'un amateur venait d'acquérir d'un coup à mon magasin trois tableaux de lui. « C'est un compatriote » ? s'enquit Cézanne. « — C'est un étranger, un Hollandais. — Ils ont de beaux musées », s'exclama Cézanne. Désireux de montrer mes connaissances en art, je vantai la *Ronde de Nuit*. « C'est un de ces chefs-d'œuvre, reprit Cézanne, que l'on ne peut pas regarder tranquillement. Il faut observer de marcher sur la pointe des pieds; la chaise sur laquelle vous êtes assis craque-t-elle, vos voisins vous font des yeux terribles; si l'on veut se moucher, alors il faut f... le camp. Et puis le grandiose, je ne le dis pas en mauvaise part, finit par me fatiguer. Il y a aussi des montagnes, quand on est devant on crie d'admiration, mais pour tous les jours un simple coteau me suffit très bien. Dites, Monsieur Vollard, je n'aimerais pas avoir dans ma chambre à coucher *le Radeau de la Méduse*. » Puis : « Quand aurai-je un tableau de moi dans un musée ! » Justement, le musée de Berlin était sur le point d'acquérir un *Jas de Bouffan*[1]. J'en fis part à Cézanne, et je déplorai les préventions de l'empereur d'Allemagne contre les peintres « impressionnistes ». « Il est dans le vrai, cria Cézanne : on se met dedans avec les impressionnistes; ce qu'il faut, c'est refaire le Poussin sur nature. Tout est là. » Puis, se penchant vers moi d'un air de confidence, mais sur le ton élevé dont sont coutumiers les gens un peu durs d'oreille : « Guillaume est très fort. » L'accord était-il complet entre l'empereur d'Allemagne et Cézanne ? Je fus tout de suite renseigné. Comme je prononçais le nom de ce Kaulbach dont on rapporte que Guillaume aime à dire : « Nous avons, nous aussi, un Delaroche », Cézanne fulmina : « Je n'admets pas la peinture d'eunuque. »

On parla de Corot. Cézanne, d'une voix étranglée par le rire : « *Emile* se serait laissé aller à goûter pleinement Corot si, au lieu de nymphes, il avait peuplé ses bois de paysannes. » Et, se levant, le poing tendu vers un Zola imaginaire : « Crétin ! ». Puis, sa fureur subitement tombée, mais avec un reste d'émotion dans la voix : « Excusez un peu, j'aime tant Zola ! » Quant à Puvis de Chavannes, je n'avais pas besoin de lui demander ce qu'il en pensait. Le peintre R... m'avait raconté qu'un jour, dans l'atelier d'un de leurs amis, on parlait de Puvis et chacun de faire l'éloge du *Pauvre Pêcheur*. Cézanne, que l'on croyait endormi sur le

[1] Nom donné aux toiles que Cézanne peignait dans la villa du même nom.

canapé, se soulevant à moitié, dit : « Oui, c'est bien imité. » Je dois ajouter qu'à une exposition de Cézanne, Puvis de Chavannes, après avoir regardé attentivement les toiles, s'en était allé en haussant les épaules.

Cézanne n'aimait pas davantage Whistler, ni Fantin-Latour, qui le lui rendaient bien. Ayant eu l'occasion de voir chez moi le portrait de la *Sœur de Cézanne*, qui ressemble si étrangement à un Greco, Whistler dit sérieusement : « Si un enfant de dix ans avait dessiné cela sur son ardoise, sa mère, si elle est une bonne mère, l'aurait fouetté! » Même note chez Fantin-Latour. Je m'étais rencontré chez ce peintre avec M. X..., un des plus affables conservateurs du Louvre, à qui je demandai l'autorisation d'apporter au musée un ou deux Cézanne, à fin de confrontation avec les tableaux de Chardin et de Rembrandt. Fantin-Latour était la bienveillance même, et n'exprimait jamais que des vérités atténuées, surtout sur les peintres; mais, à la vision d'une toile de Cézanne promenée à travers les salles du Louvre, il éclata : « Ne jouez pas chez moi avec le Louvre! »

Cézanne aimait passionnément sa ville natale, dont chaque maison, chaque rue lui rappelait son enfance. En revanche, il tenait les Aixois pour des barbares. Ceux-ci le jugeaient avec une égale sévérité; leur mépris, toutefois, pour leur compatriote, ne fut plus aussi vif du jour où la peinture de Cézanne trouva acheteur.

Je m'imaginais n'avoir qu'à me baisser, à Aix, pour ramasser des Cézanne : on racontait que le peintre avait, longtemps, offert ses toiles à tout venant, ou même les abandonnait sur « le motif », comme l'aquarelle de *Baigneuses* que Renoir découvrit, en se promenant dans les rochers de l'Estaque. Mon attente fut trompée : les Aixois n'étaient pas gens à se laisser séduire par de pareilles « croûtes ». On comprend ma joie, en voyant arriver à mon hôtel un individu avec un tableau sous le bras. « J'en ai un, me dit-il sans préambule, et puisque les Parisiens en veulent, et qu'on fait des coups là-dessus, je veux en être! » Et, découvrant la toile, il me montra un Cézanne. « Pas moins de 150 francs! » cria-t-il en s'appliquant une forte claque sur la cuisse, pour mieux affirmer ses prétentions, et aussi pour se donner du courage. Quand je lui eus compté l'argent : « Cézanne se croit malin, me dit-il, mais il s'est mis dedans quand il m'a fait cadeau de ça! » Après avoir donné un libre cours à sa joie, il me dit : « Venez! » Je le suivis dans une maison où, sur le palier, quelques magnifiques Cézanne voisinaient avec les objets les plus disparates, cage d'oiseau, vieux souliers, etc. Mon guide frappa à la porte, qui s'entre-bâilla, retenue par une chaîne de fer. Un

couple était accouru. Des questions furent posées, nombreuses. La confiance ne régnait décidément pas, car, le seuil franchi, je surprenais encore cette question à mon cicérone : « Connais-tu bien cet étranger qui t'accompagne? » Un colloque suivit, interminable; finalement on me demanda 1000 francs pour les Cézanne du palier. Je m'empressai de donner un billet de banque. Nouveau conciliabule entre les trois Aixois; l'affaire ne sera conclue, finit-on par me dire, qu'après vérification du billet au Crédit Lyonnais. Ce fut l'homme qui se chargea de l'opération; sa femme lui recommanda de rapporter de l'or, si le billet était déclaré bon, « que c'était plus sûr, rapport aux incendies ». Quand le bonhomme revint, porteur du précieux métal, la joie fut si grande qu'on me donna, par dessus le marché, une corde pour attacher les Cézanne. « C'est de la bonne corde, me fit remarquer la femme, nous ne la donnerions pas à tout le monde. » Je n'étais pas au bout de mes surprises. A peine avais-je quitté la maison que je m'entendis héler, de la fenêtre : « Eh! l'artiste, vous en avez oublié un! » Et un paysage de Cézanne s'abattait à mes pieds!

On m'avait parlé d'un autre Aixois qui possédait quelques études de Cézanne. A mes premiers mots : « Cézanne, je le connais bien, je l'ai vu naître. Mais, en fait d'étude, je n'en ai eu jamais qu'une seule, que j'ai vendue pour me faire un viager, après avoir pratiqué pendant quarante ans. » Nous aurions pu converser longtemps sans nous entendre, car l'étude dont il parlait était une étude d'huissier. J'essayai d'un autre moyen pour me faire comprendre : « Cézanne ne vous a jamais rien donné? — Ah! le pôvre, il m'a donné des images qu'il faisait lui-même. Moi, je fais de la poésie. »

Et le vieillard, sortant un papier de sa poche, se mit à me lire plusieurs centaines de vers, sous ce titre alléchant, mais trompeur : *Ceci est un sonnet*. Comme il reprenait péniblement haleine : « Et vos « images » de Cézanne, questionnai-je, sans perdre de temps, n'avez-vous jamais songé à les vendre? »... Il ne vendait jamais les choses qu'on lui donnait, même quand ça n'était pas beau.

Je n'allais pas être plus heureux dans ma démarche auprès de Mme de X., qui n'était pas non plus de ces collectionneurs dont l'amour-propre souffre à ne recevoir aucune offre d'achat. Quelqu'un de la maison lui fit remarquer que les rats, fort nombreux au grenier, où avaient été reléguées les toiles de Cézanne, finiraient par les détruire : « Qu'importe si mes rats mangent mes Cézanne, mais je n'appartiens pas à la race des marchands! »

Ce fut ma dernière tentative. Je devais, à mon tour, être solli-

cité par les gens du pays qui faisaient de la peinture, ou qui aspiraient à en faire, « puisque ça se vendait à Paris ». Je décourageais, de mon mieux, ceux qui m'apportaient des échantillons de leurs travaux, en leur expliquant que c'était « trop bien fait » pour pouvoir se vendre à Paris, où la préférence ne va pas à la « bonne peinture ». Mes visiteurs ne se tinrent pas pour battus; ils m'objectèrent que ça leur serait bien facile de peindre « tout de travers », mais qu'il faudrait alors « travailler sur commande, parce que, si la mode, elle change à Paris, que feront-ils de leurs tableaux à Aix, où l'on aime l'ouvrage bien faite? »

Un autre crut avoir découvert la raison du succès de Cézanne près des « Parisiens ». « Je vois ce que c'est, me dit-il; on achète ça à Paris pour se moquer de ceux d'Aix! » C'est d'ailleurs une idée assez répandue dans le Midi, — et même aussi, je crois, dans le Nord, — que Paris a les yeux fixés sur la province pour en sourire.

Parmi tous ces taquineurs de palette, brillait au premier rang une pharmacienne, qui se vantait de recevoir des conseils et des encouragements de Cézanne et qui, dans ses moments de loisir, peignait avec amour des petits moutons mangeant de la paille dans des étables « art nouveau ». Je parlai à Cézanne de son élève. Il me dit : « Ecoutez un peu, monsieur Vollard! Mme X... m'a demandé de lui donner des leçons. Je lui ai dit : « Prenez exemple « sur moi; on doit s'efforcer avant tout de développer sa personna-« lité ». C'est une bonne travailleuse et, si elle continue, elle fera, dans quelque vingt ans, un excellent sous-ordre à la Rosa Bonheur. Si j'étais aussi habile que Mme X..., il y a longtemps que j'aurais été reçu au Salon. »

C'est ainsi que Cézanne réussissait à faire admettre, par tant de gens intéressés à le croire sur parole, qu'il n'était qu'un raté. Mais, quand il encourageait Mme X... à peindre, ce n'était pas pour s'en moquer, car il avait beaucoup d'estime pour quiconque travaillait sincèrement à développer sa personnalité. Cette sincérité, il ne la découvrait pas chez Signol, ni chez Dubufe dont il voyait au musée d'Aix un *Prisonnier de Chillon* « affreusement bien fait ». Il trouvait à l'art de Bouguereau plus d'honnêteté. Quelquefois, dans ses accès de fureur contre lui-même, à propos de sa difficulté à « réaliser », il allait jusqu'à s'écrier : « Je voudrais être Bouguereau! » Et il s'expliquait aussitôt : « Celui-là a développé sa personnalité. »

Cézanne avait voulu me faire voir une étude de lui, « assez bien réussie », qui se trouvait chez sa sœur, Mlle Marie, mais nous ne rencontrâmes personne à la maison, car c'était l'heure des vêpres. Faute de pouvoir admirer le tableau, je demandai à Cézanne de

faire le tour du jardin ; et jamais promenade ne me fut plus profitable : partout des écriteaux avec des prières donnaient droit à des indulgences.

Après la visite à « Mademoiselle Marie », j'allai avec Cézanne le long de l'Arc. Nous fuyions la chaleur; pas le moindre brin d'air. « Cette température, me disait Cézanne, ne doit être profitable qu'à la dilatation des métaux et à l'augmentation des débits de boissons, industrie qui semble prendre des proportions respectables dans Aix. » Et sans transition : « Je suis très énervé des prétentions des intellectuels de mon pays ; tas de... »

— Mais il y a certainement des exceptions?

— Les exceptions, il peut s'en trouver, ne se font pas connaître. La modestie s'ignore toujours soi-même... J'aime Jo[1].

Cézanne examina un certain endroit de la rivière, la main faisant visière à ses yeux : « Comme ce serait beau de peindre là un nu! » Il reprit : « Ici, au bord de la rivière, les motifs se multiplient ; le même site, vu sous un angle différent, offre un sujet d'étude du plus puissant intérêt et si varié que je crois que je pourrais m'occuper, pendant des mois, sans changer de place, en m'inclinant, tantôt plus à droite, tantôt plus à gauche.

« Ecoutez un peu, monsieur Vollard, la peinture est décidément ce qui me vaut le mieux. Je crois que je deviens plus lucide devant la nature. Malheureusement, chez moi, la réalisation de mes sensations est toujours très pénible. Je ne puis arriver à l'intensité qui se développe à mes sens ; je n'ai pas cette magnifique richesse de coloration qui anime la nature. Cependant, vu mes sensations colorantes, je regrette mon âge avancé. Il est attristant de ne pouvoir faire beaucoup de *spécimen* de mes idées et sensations. Regardez ce nuage; je voudrais pouvoir rendre cela. Monet le peut, lui. Il a des muscles. »

Claude Monet était celui des peintres contemporains que Cézanne mettait le plus haut. Il lui arrivait bien quelquefois, dans sa haîne contre l'Impressionnisme, de lancer cette boutade, à l'adresse du peintre des *Heures :* « Monet ce n'est qu'un œil. » Mais il ne pouvait s'empêcher d'ajouter aussitôt : « Mais, bon Dieu, quel œil! »

Nous étions rentrés en ville ; Cézanne me conduisit devant l'église Saint-Sauveur, dont il tenait à me faire admirer les portes en noyer massif, ornées de sculptures d'un travail très fini, qui furent exécutées vers l'an 1500. Il me fit voir aussi, dans l'intérieur de l'édifice, un tableau : *le Buisson ardent*, que les vieilles gens

[1] Le poète Joachim Gasquet.

d'Aix attribuent au roi René. « En tout cas, me dit-il, c'est rudement bien imité. »

A ce propos, je dis à Cézanne que j'avais lu, dans les *Mémoires d'un touriste* de Stendhal, que c'était le bon roi René qui avait institué à Aix la procession de la *Fête-Dieu*. « Je l'ai suivie souvent, me répondit-il, cette belle procession, avec mon ami Zola, quand nous étions jeunes. »

En sortant de Saint-Sauveur, Cézanne rentra chez lui, car c'était l'heure de sa sieste. Il me conseilla d'aller entendre la musique sur le « Coursse », un des plus jolis endroits d'Aix, avec ses platanes dorés et ses trois fontaines, dont celle du milieu donne de l'eau chaude. J'y constatai, non sans surprise, que la statue du roi René, que je supposais entourée de la vénération de tout Aix, était barbouillée de noir. Je mis ce méfait au compte des républicains de la ville; mais je ne tardai pas à apprendre que c'était un enragé régionaliste qui avait versé un encrier sur le chef de l'ancien souverain de la Provence, pour le punir d'avoir laissé, en mourant, ses Etats sans défense contre les convoitises du roi de France...

Stendhal trouve abominablement laide la route s'étendant d'Aix à Marseille. C'est sans doute parce qu'il n'a pas eu la chance de connaître la peinture de Cézanne, qui lui aurait fait mieux comprendre la beauté de cette région : mais moi qui ai eu ce bonheur, je retrouvai, en quittant Aix, le même émerveillement qu'en y venant; il me semblait que, durant tout le trajet d'Aix à Marseille, les rails du chemin de fer se déroulaient à travers des toiles de Cézanne.

Ambroise VOLLARD.

POÉSIE

AUX DAMES DE LA CROIX-ROUGE

La guerre sinistre a passé :
Brassard rouge et cornette blanche,
Quelle est cette ombre qui se penche
Sur un blessé?

Est-ce une mère ? Est-ce une sœur?...
De partout elles sont venues
Offrir aux douleurs inconnues
Leur bras berceur.

Elles auraient pu, dans le monde,
Aimer les fleurs et les bijoux,
Faire retentir à la ronde
Leurs rires fous.

Voir briller sur la foule vaine,
Comme une étoile, leur beauté,
Sentir de la louange humaine
L'encens monter.

Lorsque la nature elle-même
Epand sa douceur en tout lieu,
Qu'ici-bas tout s'unit et s'aime
Sous l'œil de Dieu,

Elles ont dédaigné la terre
Et, pour mieux s'en faire oublier,
Revêtu la blancheur austère
Du tablier.

Dans l'hôpital, au fond des bouges,
Leurs mains vont dans le sang, sans peur,
Glaner leur Légion d'honneur
En taches rouges...

Partout où l'on meurt, sans repos,
Soignant des héros à leur taille,
Elles ont leurs champs de bataille
Et leurs drapeaux.

Et quand le canon fait silence,
Que le soir, dans le camp, tout dort,
Ces Jeanne d'Arc de l'ambulance
Luttent encor.

Elles ont pour panser les plaies
Le geste très doux des mamans
Et, dans leurs âmes toujours gaies,
Des mots charmants :

« Guérison! France! » Le fiévreux
Les répète dans son délire
Et le soldat dans leur sourire
S'endort heureux.

Loin des yeux de sa mère absente,
Dans les leurs ses yeux agrandis
Voient en mourant l'aube naissante
Du Paradis.

Vous qui bercez les agonies,
Qui calmez les cœurs et les chairs,
Au nom des fils qui nous sont chers
Soyez bénies!

Lieutenant Georges Rollin.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE MENSUELLE

DU MONDE, DES LETTRES, DES ARTS ET DU THÉATRE

Qui est responsable? — « On ne pouvait pas prévoir! » — L'anarchie à la petite semaine. — L'autre côté du monde. — La « journée » de la Société française de secours aux blessés militaires. — De Notre-Dame à la Sorbonne. — La fin de la saison théâtrale. — Au théâtre de verdure du Pré-Catelan : *Le roi Personne*, pièce « héroïque » en vers de MM. Jean Bully et Georges Delaquys. — De vieilles connaissances. — Le retour d'Ulysse. — A la Comédie-Française : *Macbeth*, traduction en prose et en vers de M. Jean Richepin. — Une merveille de mise en scène. — Pouvons-nous goûter complètement le génie de Shakespeare? — Les exigences traditionnelles du souvenir racinien. — Les procédés de Shakespeare. — De la chronique au drame. — Les beautés de la pièce. — Le traducteur. — A l'Œuvre : *l'Otage* de M. Paul Claudel. — La survivance de la tragédie classique. — La trame et l'action. — L'altitude du dialogue. — Le pardon final. — Une belle œuvre française d'un écrivain catholique.

M. Faguet intitulait, il y a quelques mois, un des volumes où il canalise chroniquement le flot de ses idées : « ... *Et la peur des responsabilités* ». C'est sans doute cette peur dont nous sommes tous plus ou moins infectés, qui arrive à les faire diluer à l'infini, comme on fait d'un granule homœopathique. Il devient de plus en plus rare, en effet, qu'on mette la main sur un « responsable ». Et ce ne sont pas les comédies de Haute-Cour, ou les vaudevilles de correctionnelle ou les Colin-Maillard de cour d'assises dont on essaye de tromper notre faim de justice, qui pourraient contredire cette triste constatation. Il n'y a plus de responsables — parce qu'on a peur, non pas tant de les découvrir que de les punir. Quand on voit des gens nommément coupables de telle ou telle gabegie politique, ou judiciaire, ou militaire, ou sociale, dont le « toupet » suffit à faire oublier les erreurs, les lâchetés ou les crimes, et dont le « savoir faire » les conduit aux honneurs de divers calibres dont dispose la « société », c'est que la société n'a plus d'axe ni d'armature. En sommes-nous là?

On serait tenté de le craindre en voyant avec quelle désinvolture on traite, en haut lieu, les accidents qui se sont produits sur

divers points de Paris, lors des derniers orages. Le sol s'effondre, les voûtes craquent, les tubes d'égout sautent : ce sont des accidents! On ne pouvait vraiment pas prévoir une pluie plus que diluvienne. De même, on ne pouvait pas prévoir, il y a quelques années, une crue de Seine aussi grave. Et voilà! Quelques articles hautainement suffisants; quelques bafouillages pseudo-techniques, — et la vie reprend. Les pauvres diables en deuil seuls se souviennent des catastrophes. Quant aux responsables, ils brandiront leur panache, secouant avec ostentation toute leur ferblanterie décorative, — et l'on reprendra la chaîne de secours contre le cléricalisme et pour la défense de cette triste laïcité : pauvre Holopherne si méchamment menacé par Judith! Et puis, ce ne sont pas ces vétilles qui empêcheront les grincheux de grincher, les mondains de danser, et la « charité », — sainte vertu naguère encore si pure, — de se voir par force attifée trop souvent d'oripeaux de ballerine... Et si, avec cela, nous ne créons pas de l'anarchie à la petite semaine, c'est que vraiment nous aurons de la chance!

Grâce à Dieu, d'autres manifestations, supérieures à celles-là, nous permettent de rétablir l'équilibre, en prenant conscience d'une santé morale qui sauve le corps social. Telle fut la journée où la « Société française de secours aux blessés militaires » marqua le cinquantenaire de son existence. Dans une réunion à la Sorbonne, où le grand amphithéâtre réunissait les membres et les amis de l'Institution, M. le marquis de Vogüé put mesurer, par les hommages qui saluèrent en lui le président aussi zélé qu'habile à guider les rivalités françaises dans la conquête pacifique du mieux, quelle place tiennent désormais, dans l'opinion publique, les services de la Croix-Rouge. M. Ador, l'éminent président du Comité international, prononça ensuite un éloquent discours : il était juste que la Suisse, patrie de Dunan, le premier initiateur de cette grande œuvre, fût représentée à la solennité, et elle ne pouvait l'être mieux que par l'un des hommes qui lui font le plus d'honneur. M. de Valence, le très actif secrétaire général, exposa enfin l'œuvre admirable accomplie par la Croix-Rouge française et le Président de la République, qui assistait à la séance, la clôtura en remettant au marquis de Vogüé et à Mme la comtesse d'Haussonville la médaille de 1870, et en épinglant la croix de la Légion d'honneur sur la blouse d'infirmière de Mlle Genin qui, depuis seize ans, dirige l'hôpital-école de la Société.

Ainsi finit cette journée qui avait commencé par un service solennel à Notre-Dame de Paris, auquel étaient représentés officiellement le Président de la République et les principaux minis-

tres. Le cardinal archevêque la présidait, et le P. Janvier, le puissant orateur de notre première chaire, y fit entendre une parole toute de paix, de prière et d'espoirs chrétiens.

Si j'en avais eu la place, j'aurais encore signalé les réunions annuelles de la *Presse pour tous*, de l'*Office central des œuvres de bienfaisance* et de *l'Œuvre de Villepinte*. Pour cette dernière, qui a besoin de nouvelles ressources en vue de travaux urgents, M. René Doumic tendit la main avec des instances auxquelles j'aurais voulu donner un écho plus efficace! Mais, en cette fin de saison théâtrale, les « régisseurs » sont sans pitié; et les trois coups m'appellent au parterre.

Commençons par le parterre qui mérite le mieux son nom, et qui est celui du théâtre de verdure du Pré-Catelan, un des coins exquis du bois de Boulogne où les allées sinueuses cachent et découvrent tour à tour des perspectives d'arbres harmonieuses, que nul voile de poussière ne dépare ni ne ternit; si de ci de là quelques grottes de rocaille se laissaient voir, on pourrait dire avec Fénelon que tout, dans ces lieux enchanteurs, est disposé pour le plaisir des yeux.

Ce Fénelon-là est celui de Télémaque; et voici que le fils d'Ulysse lui-même va nous apparaître, vêtu de lin, sous l'ombrage. C'est là en effet qu'on a donné quelques représentations d'un drame en quatre actes et en vers de MM. Jean Bully et Georges Delaquys, *le Roi Personne;* quiconque a lu la légende du Cyclope se rappelle qu'Ulysse artificieux avait adopté ce pseudonyme.

Il faut déplorer avec les auteurs qu'Antoine n'ait pu monter leur pièce, justement appelée *héroïque :* il lui aurait donné le cadre qui lui convenait et aurait réglé le jeu de telle sorte que les vers souvent très beaux, toujours sonores, prissent toute leur ampleur; il a manqué au Pré Catelan un vigoureux metteur en scène. Le sujet, très simple, est le retour d'Ulysse, et le mérite des auteurs est précisément de n'avoir pas trop brodé, ni prétendu refaire ou corriger Homère. Certes, ils savent conserver leur indépendance, leur personnalité; mais s'ils ont lu Shakespeare, ils le montrent avec discrétion; et au travers même de leurs images modernes, se discernent l'amour et le respect qu'ils portent à leur grand modèle.

A Ithaque, Pénélope, quoiqu'elle n'ose plus espérer en le retour d'Ulysse, se dérobe à l'audace des prétendants qui mènent vie joyeuse aux dépens de l'absent. Fidèles mais impuissants à corriger le destin, Euryclée, la vieille nourrice, et Eumée, le vieux porcher, se lamentent. Eumée,

Planté comme une tour en avant de son île,

attend son maître depuis vingt ans. L'insolence des roitelets qui boivent son vin et mangent ses porcs l'irrite; ah! si Ulysse revenait!... Mais Euryclée l'engage à la patience.

Cependant les prétendants célèbrent bruyamment les diverses ivresses auxquelles ils s'abandonnent : Télémaque est tenté un instant de s'associer à eux. Mais les chants de l'aède évoquent les exploits d'Ulysse, et une folle, dans un grand monologue, exhorte le jeune homme à partir : qu'il aille trouver Nestor à Pylos, Ménélas à Sparte; qu'il cherche son père et plus tard il pourra dire à Ulysse, retrouvé ou revenu, en parlant de Pénélope fidèle et de lui-même :

Ma mère fut la lampe, et moi je fus la torche.

Il reconnaît, sous son aspect de démente, Pallas la divine protectrice des siens. Il partira. Vainement Euryclée le veut retenir; vainement Pénélope le supplie de ne pas l'abandonner :

— L'espoir meurt en vingt ans.
— Il renaît en un jour.

Un an s'est écoulé depuis le départ de Télémaque et voici qu'Ulysse revient. Déguisé en mendiant, il reçoit du porcher Eumée l'hospitalité; le vieux serviteur le met, sans s'en douter, au courant de tout ce qu'il a hâte de savoir. Ainsi le roi d'Ithaque apprend-il, avec une douleur qu'il lui faut cacher, que sa mère est morte, mais son père Laërte,

— Ces vieux-là, c'est planté profond comme du buis —

vit toujours. Déjà, on nous l'avait montré, dressant dans le soir

Son ardente maigreur que brûle un désespoir.

Télémaque, à son tour, ayant échappé aux embûches des prétendants, revient à son palais; Ulysse lui fait raconter son voyage; le jeune homme parle du Cyclope qui appelait Ulysse « Personne »; des Sirènes qu'il a sans peur affrontées parce qu'il ne pensait qu'à son père. Ce dernier, emporté par l'émotion, se trahit; son fils tombe à ses pieds; il le relève, le serre dans ses bras. Télémaque n'avait que deux ans quand Ulysse est parti pour Ilion; il évoque donc sa toute petite enfance. Avec quelle émotion, on le conçoit, et le succès de cette scène est grand; mais non moins large et fort est le passage où l'époux de Pénélope manifeste les goûts de son âme aventureuse, — une âme, aurait-on dit voici quelque dix ans, de *conquistador*, — chante les dangers et les joies du voyageur : seul sur la mer,

Il confronte son âme avec l'âme du monde.

Ulysse va enfin se venger ; mais il faut ruser encore, pour mieux frapper. Il continue donc à jouer son rôle.

Pénélope, dont la raison proclame qu'Ulysse est mort et dont le cœur n'y veut point croire, écoute le vieux mendiant. Bias, — ainsi dit-il se nommer, — a connu le roi d'Ithaque ; il a couru les mers avec lui ; Pénélope se rappelle-t-elle son chant favori ? Lui, Bias, le peut réciter d'un bout à l'autre :

...La place des mains est aux avirons,
Celle du regard est dans les étoiles...

Cependant la reine est de plus en plus pressée par les prétendants ; elle se résout à promettre sa main à celui d'entre eux qui pourra tendre l'arc d'Ulysse. Antinoos, infatué de sa personne et irritant à souhait, se gausse de ses rivaux dont la haine et l'envie grondent autour de lui. Pénélope assiste à l'épreuve ; elle sera au vainqueur, sans retour,

Ainsi que le cadavre appartient au vautour.

Et, leur tendant l'arc :

Souvent, dans la mêlée où rugit la discorde
Ulysse a fait chanter sur cette grande corde,
Pour de jeunes guerriers vêtus de bronze et d'or,
L'hymne lugubre et monotone de la mort.

Seul, l'un des jeunes hommes qui se disputent sa main n'est pas odieux ; il est même nettement sympathique : il n'agit pas avec violence, ni par vil intérêt ; il aime Pénélope. Il le lui dit, il implore d'elle un regard. Mais elle reste complètement insensible, ne daigne même pas baisser sur lui les yeux. L'arc résistant à ses efforts, il part, il retourne chez lui, où il sait qu'il va mourir ; et son rêve aura presqu'en même temps connu

Les ailes de l'amour et celles de la mort.

Ainsi les auteurs n'ont pas voulu qu'il tombât sous les coups du « Roi Personne » ; la pensée est délicate ; tout le passage, — un peu long peut-être en ces instants dramatiques, — a la grâce mélancolique et le charme des adieux que fait, dans Euripide, Alkestis à la lumière. — Naturellement Antinoos, après avoir copieusement discouru, se montre également incapable de fixer la corde fatale ; il rejette l'arc avec dépit, mais Bias s'en saisit, transperce l'impudent et, se révélant enfin à tous pour le personnage qu'il est réellement, pousse, aidé de Télémaque, la cohue des prétendants à l'intérieur du palais où il les massacre.

On voit que MM. Bully et Delaquys, tout en créant des épisodes

ingénieux, n'ont point défiguré Homère. C'est leur sort, après des générations de lecteurs, de s'être émus de cette merveilleuse fin de l'Odyssée; mais c'est en outre leur bonheur, — un bonheur moins accessible, — d'avoir su traduire leur émotion en une pièce bien agencée, d'un lyrisme dont l'abondance s'atténuera sans doute dans les œuvres suivantes, mais généreux, et d'une belle venue.

Après Homère, Shakespeare. Le public français goûtera-t-il jamais pleinement le génie de Shakespeare? Autrefois l'habile et honnête Ducis l'avait taillé à notre mesure et si bien habillé à la française qu'on ne reconnaissait plus son pays d'origine; tel quel, malgré des résistances, il obtint un solide succès. Aujourd'hui, la Comédie-Française nous le présente presque au naturel, traduit assez fidèlement, en vers adroits, à la fois un peu négligés et un peu massifs, par M. Jean Richepin, — et M. Carré, puissant magicien, a fait surgir pour le plaisir de nos yeux, avec une profusion magnifique, châteaux, forêts, salle de festin, parcs luxuriants, murailles géantes : le public n'a cependant pas montré grand enthousiasme. Si la gloire de Shakespeare n'était, depuis les romantiques, parfaitement établie, si le traducteur n'était pas un écrivain « considérable » et sacré roi par l'Académie, si enfin on n'était absolument certain que *Macbeth* est une œuvre de génie, peut-être, en dépit de tous ces beaux décors, n'y eût-on pas pris un plaisir extrême...

Pourtant *Macbeth* est peut-être, parmi toutes les œuvres de Shakespeare, celle qui se rapproche davantage de notre esthétique traditionnelle — celle dont l'intrigue, plus serrée que d'ordinaire, s'éparpille d'une façon moins extravagante, — et dont les caractères sont le plus fortement tracés : nous sommes tous, plus ou moins, les fils de Racine; il nous faut une action rapide et concentrée, des personnages animés d'une vie intérieure et profonde; nous sommes des psychologues et des moralistes impénitents : là est notre véritable génie; rien ne « ravit un spectateur » comme un beau conflit moral, une belle étude de l'âme humaine.

Macbeth est donc l'une des pièces les plus « psychologiques » qu'ait écrites Shakespeare. M. Bidou remarque fort justement qu'elle est animée, si je puis dire, par deux rythmes inverses. Macbeth, incertain, hésitant, puis tourmenté de remords et de visions maladives, s'endurcit peu à peu, se fait une âme de monstre paisible; sa femme, froidement perverse au début et qui encourage son faible mari, à la fin s'affaiblit elle-même, tombe dans le somnambulisme, la folie et le suicide... Bien que ces changements soient, au moins dans le cas de lady Macbeth, un peu brus-

ques et si peu expliqués qu'ils frisent l'incohérence, c'est une grande beauté que le poète ajoute ainsi à la vieille chronique dont il a tiré son drame. C'est d'ailleurs, il faut l'avouer, à peu près le seul développement important qu'il ait ajouté. On sait qu'il en va ainsi dans tous les drames historiques de Shakespeare et même dans quelques autres. La chronique d'Holinshed nous raconte, en effet, avec un assez grand détail, les aventures du thane de Glamis, Macbeth, fils de Sinell, qui, en l'an 1039, poussé par la belle lady Macbeth, égorgea traîtreusement son hôte, le bon roi Duncan, s'assit à sa place sur le trône d'Ecosse, puis, poursuivant la série de crimes, fit assassiner son ami Banquo qu'il redoutait, et terrorisa le pays, jusqu'à ce qu'un beau jour Macduff, thane de Tife, dont il avait fait tuer la femme et les enfants, ramenât en Ecosse le fils de Duncan, à la tête d'une armée, et mît fin au règne du tyran[1]. Shakespeare, la plupart du temps, semble se borner à découper en petites scènes l'antique récit, à l'amplifier, à le mettre en action, à y verser des couplets lyriques quelquefois précieux ou ampoulés, quelquefois magnifiques. Au fait, il écrivait très vite et taillait rapidement, au hasard des sujets, un drame violent, traversé d'épisodes étranges, familiers ou comiques, et très exactement fait pour son public... Il inventait peu. Les trois sorcières elles-mêmes (auxquelles ses souvenirs de l'antiquité lui font ajouter Hécate, que supprime M. Richepin) les trois sorcières et leur fatale prédiction se trouvent en bonne place chez Holinshed, — et l'on y trouve aussi tout un dialogue fameux entre Macduff et le prétendant Malcolm (acte IV, au milieu de la scène III) que M. Richepin, je ne sais pourquoi, ne nous a point fait entendre.

Mais enfin, il reste à Shakespeare son génie..., son génie qui n'est point le nôtre. Car, s'il ajoute à la chronique un développement psychologique qui lui appartient en propre et qui lui fait honneur, cette psychologie demeure, avec toute sa force magnifique, un peu sommaire et assez peu nuancée. Nous n'assistons presque jamais à la progression du sentiment dans la sensibilité et l'imagination, à la marche envahissante, à la prise de possession graduelle de l'idée qui déclanchera l'acte... A peine les sorcières lui ont-elles annoncé qu'il sera roi, Macbeth pense au crime; point de degrés, point de « suggestion » lente et prolongée; il repousse mollement la tentation, mais il ne délibère pas longtemps : les événements décideront. Avec lady Macbeth, il en va encore plus rapidement; la lettre reçue, qui annonce la prédiction des

[1] Les curieux trouveront des fragments assez importants de la chronique dans l'introduction que François-Victor Hugo a mise en tête du tome III de sa traduction de Shakespeare (édition de 1859).

sorcières, son dessein est aussitôt formé... Quelque monstrueuse qu'il ait imaginé une femme, jamais un poète français, s'il est de race, n'oserait cela. Je l'ai indiqué déjà, le changement dans l'attitude morale de lady Macbeth est encore plus déconcertant. Nous l'avons laissée ardente, résolue, se moquant des imaginations de Macbeth : au cinquième acte, nous la retrouvons abattue, ravagée de remords, somnambule, à moitié folle; et la scène peut être admirable, mais elle est inattendue; à aucun moment on ne nous a laissé prévoir cet abattement soudain, on n'a ménagé aucune « préparation » et, quand la chose est faite, on ne nous explique en aucune façon comment elle a pu se produire. Sans doute, les critiques nous exposent qu'une femme, si forte soit-elle, ne résiste point à l'influence du crime et ne s'endurcit point comme un homme; mais ce sont les critiques qui le disent et non point l'auteur. Il faut l'avouer, c'est cette psychologie sommaire, ou ce manque de psychologie, qui choque surtout un spectateur français.

Il est vrai que bien d'autres défauts gênent notre admiration. L'un de ceux auxquels le grand public est peut-être le plus sensible, c'est ce perpétuel défi à l'unité, sinon à l'unité d'action (car il est peu sensible, ou, si l'on veut, il ne l'est point du tout dans *Macbeth*), du moins à l'unité de lieu. Nous ne sommes point aujourd'hui extrêmement chatouilleux sur ce point, mais enfin ces changements incessants, ces promenades en tous les coins de l'Ecosse et même en Angleterre, ces décors qui durent cinq minutes et s'évanouissent, tout cela nous fatigue et lasse l'attention. Encore en a-t-on réduit les changements au minimum, supprimant ou fondant ensemble plusieurs scènes, situant à l'occasion dans le même château des événements qui se passent tantôt au palais royal, tantôt dans l'ancien séjour de Macbeth. Si on avait joué la pièce d'original, ç'eût été bien une autre affaire. La scène de la mort de Banquo que l'on a coupée dure bien deux minutes et nécessiterait un décor spécial; il en va ainsi en plusieurs autres endroits du drame; la scène 6e du Ve acte comporte trois répliques, et le lieu de l'action doit changer aussitôt. Je sais bien que la mise en scène très simplifiée du temps de Shakespeare permettait ces brusques changements : mais le « morcelage » était le même. Je sais aussi que le théâtre traditionnel de la plupart des nations européennes s'accommode parfaitement de cette dispersion dans le temps et dans l'espace, — et que la forme de notre drame n'est pas nécessairement la seule qui se puisse légitimement pratiquer, — mais enfin nous avons la faiblesse de la croire supérieure, nous l'avons au surplus imposée plus ou moins aux autres peuples et surtout... nous y sommes habitués.

Je ne voudrais pas avoir l'air cependant de ne pas admirer ce qui en Shakespeare est admirable. Je n'ai voulu que marquer les raisons pour lesquelles il ne nous est pas entièrement « assimilable ». Nul d'ailleurs ne saurait résister, par exemple, à la tragique beauté du deuxième acte. C'est l'acte du meurtre de Duncan. Il est presque tout entier d'une horreur magnifique. Le décor que nous a montré M. Albert Carré ne laisse pas que d'y contribuer un peu. La nuit qui tombe sur la cour farouche du château, le vieux roi qu'on sait endormi dans la proche tourelle, la mort qui plane avec l'ombre qui descend, ces gens attardés qui se dispersent et vont se coucher, les préparatifs familiers et sinistres, les incertitudes du meurtrier et ses terreurs, lady Macbeth qui le « remonte » et cet épouvantable dialogue à la lueur des lanternes, enfin le crime accompli avec une sueur d'angoisse, puis le réveil des dormeurs, l'alarme donnée et la confusion de la foule et les cris qui s'entre-croisent, tout cela est d'une vérité et d'une netteté supérieures...

Quant à la scène du banquet où le spectre de Banquo apparaît aux yeux terrifiés de Macbeth (à la Comédie-Française, on aperçoit la tête sanglante, projetée en couleurs lumineuses sur le dossier du siège royal) et à celle du somnambulisme, où lady Macbeth dévoile inconsciemment ses crimes, on sait assez quelle est leur force et leur étrange magnificence. On peut préférer la peinture de la folie d'Oreste dans *Andromaque*, plus poétique et moins poussée, peut-être aussi plus humaine et moins « extérieure »... Mais on ne peut nier la grandeur de l'évocation shakespearienne. Mme Bartet, qui, dans tout le cours de la pièce, s'est montrée à son ordinaire grande actrice, a été ici remarquable : il faut la voir en vêtements blancs, les cheveux dénoués, son flambeau à la main, pâle et hagarde, haleter les vers célèbres d'une voix sourde, voilée, lointaine.

Passons à Shakespeare ces tirades philosophiques sur la vie et la mort, le crime et son châtiment, que M. Paul Mounet, je veux dire Macbeth, cessant un instant d'être un homme d'action, s'assoit tristement sur un banc de pierre pour débiter d'un air préoccupé. Ici Shakespeare, qui se montrait psycho-physiologiste dans les scènes d'hallucinations, se hausse à devenir philosophe. Et beaucoup admirent sa philosophie. S'il n'était point Shakespeare ne dirait-on pas que ce sont des lieux communs?... Ils sont d'ailleurs revêtus d'un magnifique langage que forcément la traduction trahit un peu. Mais rien ne peut faire perdre leur force et leur humanité à ces beaux mots célèbres : « Macbeth a tué l'innocent sommeil » et : « Il n'a pas d'enfants » et : « Le lait de l'humaine tendresse » et tant d'autres... Au surplus, ce qui nous rendra toujours injustes pour Shakespeare quand nous l'entendrons jouer

en français, c'est que la poésie de son style, qui enchante les spectateurs anglais, est presque perdue pour nous. Mais que devient Racine traduit en anglais?

D'ailleurs, je l'ai dit, la traduction de M. Richepin est en somme fidèle et souvent son vers sonne magnifiquement. Mais cette magnificence peut nuire à la fidélité. Prenez par exemple cette réplique d'Angus à Macbeth qui s'étonne qu'on le salue thane de Cawdor quand le seigneur de ce nom vit encore :

Celui qui fut le thane vit encore; mais une lourde sentence pèse sur cette vie qu'il mérite de perdre. S'est-il ligué avec ceux du roi de Norvège ou s'il a soutenu le rebelle en secret de son aide opportune, ou si avec l'un et l'autre il a travaillé à la ruine de son pays, je ne sais; mais des trahisons capitales avouées et prouvées ont causé sa perte [1].

Soit huit vers. M. Richepin traduit avec concision :

Il vit, c'est vrai; mais dans la honte; et, comme traître,
Privé du titre dont le roi vous fait seul maître.

Ici il retranche; ailleurs il ajoute un peu. Dans l'ensemble, il manie plutôt les ciseaux; il a fait tomber un assez bon nombre de scènes; mais nul ne l'en blâmera; la pièce, allégée de beaucoup de superfluités, se resserre et gagne en force et en unité. Telle quelle, elle reste très shakespearienne. Et, puisqu'il s'agit d'une traduction, il ne faut pas nous en plaindre.

Si le *Macbeth* de M. Richepin nous éloigne un peu des plus vivaces traditions de notre théâtre classique, en revanche, avec *l'Otage* de M. Paul Claudel, dont l'*Œuvre* vient de donner quelques représentations, nous nous retrouvons en plein pays français. Il est un peu pénible de constater qu'une œuvre semblable, écrite et publiée depuis plusieurs années [2], a pu atteindre sa sixième édition avant d'être représentée et qu'aucune scène permanente ne s'est donnée l'honneur de la monter... Il a fallu la belle audace et l'intelligente initiative de M. Lugné-Poé pour qu'elle fît aux chandelles une fugitive apparition. Rien ne montre mieux la décadence de notre théâtre et son éloignement de la grande poésie...

L'Otage est probablement, de tous les drames de M. Claudel, le plus net, le plus clair, le mieux ordonné. C'est peut-être le chef-d'œuvre de M. Claudel et c'est peut-être aussi, quoique nous soyons bien près pour en juger, un chef-d'œuvre... L'*Annonce*

[1] Je cite ici la très fidèle traduction de M. A. Beljame (accompagnée d'un texte anglais, soigneusement établi), 1 vol. in-8° (Hachette, 1897).
[2] 1 vol. in-12, éditions de la *Nouvelle Revue française*.

faite à Marie offrait sans doute une poésie plus fraîche, plus irréelle et plus séduisante, — elle enchantait davantage et il y avait là plus de « musique », — mais *l'Otage* est, si je puis dire, plus « théâtre », au sens au moins où nous l'entendons habituellement, et elle conquerra plus sûrement le public, — s'il peut être conquis. La première œuvre s'ordonnait un peu comme une tragédie grecque, c'est-à-dire comme une magnifique cantate à plusieurs voix; celle-ci ressemble à une tragédie classique. Ne nous y trompons pas : le vêtement a pu changer, des nouveautés s'introduire, le langage s'assouplir ou se compliquer, et on peut y trouver des bizarreries, — quoiqu'il ne s'en rencontre guère dans *l'Otage*, — nous avons ici un poète de pure lignée française et un héritier de nos maîtres... C'est là, bien plus que dans des imitations adroites de Corneille ou de Racine, comme nous en avons avec plaisir entendu quelques-unes, qu'il faut chercher la véritable survivance de la tragédie classique.

Le sujet de *l'Otage*, traité par un fabricant ordinaire, aurait pu devenir un mélodrame historique assez curieux et assez peu vraisemblable. Traité par un poète, il se transfigure, il éclate de vérité profonde et d'une magnifique pensée. Il en est de même, il est vrai, de plusieurs parmi les plus authentiques chefs-d'œuvre de la littérature universelle. Car le sujet n'est presque rien.

Nous sommes en 1812. La jeune Sygne de Coûfontaine (c'est ici Mlle Eve Francis, dont il serait injuste de ne pas signaler le jeu remarquable, fait d'une intelligence pénétrante et d'une émouvante sincérité), ses parents morts sur l'échafaud, a réussi, au prix de mille peines, à reconstituer peu à peu la plus grande partie du domaine seigneurial. Le château a été détruit, et elle s'est réfugiée dans l'ancienne abbaye des cisterciens de Coûfontaine, fondée par ses ancêtres et qu'elle a rachetée. Elle fait ses comptes à la lueur d'un flambeau et, dès le lever du rideau, voici que survient son cousin Georges, le seul homme qui reste de sa race. En Angleterre et ailleurs il sert son roi exilé, mais il vient d'amener à Coûfontaine un étrange prisonnier, un prêtre dont il n'a point dit le nom et dont il s'enquiert en arrivant. Puis Sygne et le jeune homme s'entretiennent du vieux domaine restauré; Sygne dit son travail et ses difficultés et la façon dont elle a patiemment racheté les terres et jusqu'à la vaisselle d'argent. Georges l'admire : « Quelle jeunesse, ma pauvre cousine, que la vôtre! Reprenant, remettant ensemble les morceaux épars de cette terre, — Vignes et clos, bois, sablons et terres labourées, — Comme une vieille dentelle déchirée que l'on reprend brin par brin... — Bien travaillé, tisseuse! » Ils évoquent leurs souvenirs sanglants, leurs parents tués ensemble sous leurs jeunes yeux... Georges aussi a eu ses deuils depuis; sa femme

et ses deux petits enfants sont morts; il reste amer et désespéré; il a perdu la foi religieuse et il n'a plus que sa foi de royaliste, et son orgueil de race et sa fidélité à Coûfontaine : ces sentiments le soutiennent en le déchirant et il marche dans la vie, hautain et ensanglanté. Ce personnage, sombre et droit dans sa redingote gris clair et son col relevé, est de la vérité historique et humaine la plus exacte. Sygne, qui reconnaît en lui le chef et le suzerain, lui remet le domaine familial et lui engage *sa foi* selon l'usage féodal. Et ce geste, c'est aussi en quelque sorte leurs fiançailles, car les deux jeunes gens s'aiment déjà et Coûfontaine veut s'unir à Coûfontaine.

Mais Sygne se retire et voici... le Pape auquel Georges a demandé un entretien. La scène est belle; le Vicaire de Dieu y montre son autorité tendre et forte, et la gravité sereine qui l'élève au-dessus des agitations du monde, et l'indulgence qui pardonne à tous, mais ne fléchit point. Interceptant un ordre de l'empereur qui, de Russie, ordonnait de transporter son auguste prisonnier au fort de Joux, « une casemate perdue sous la neige », Coûfontaine a pu se saisir du Pape et l'emmener secrètement dans ce couvent caché au milieu des bois. Il a la partie belle : si l'Empereur reprend « l'otage », « le scandale est maintenant public, il s'attache cette meule au cou »; si le Pape échappe, c'est Georges qui l'a sauvé... Mais il voudrait autre chose : cette puissance divine, il voudrait la mettre au service d'une cause humaine et en auréoler le pouvoir royal; il supplie le « prêtre suprême » de le suivre en Angleterre, auprès du roi. Doux et inflexible, le vieillard refuse; il ne doit servir ni César, ni le roi; il est le père de tous; il est au-dessus des empires et des royaumes; sa place est seulement sur le siège de Pierre... Le dialogue est émouvant et d'un beau christianisme.

Deux scènes seulement ont occupé tout l'acte; elles sont fermes et du plus pur dessin, un peu longues sans doute, encore que M. Claudel, si je ne me trompe, ait coupé plusieurs pages dans le second dialogue; mais qui s'en plaindrait? On est sous le charme de ce magnifique langage; on le laisse s'épandre jusqu'à nous comme les vagues d'une musique infiniment douce; la grande poésie, c'est presque toujours un beau fleuve qui coule largement...

Le deuxième acte encore n'est fait que de deux scènes opposées; c'est la même simplicité noble et tranquille. Mais ici nous sommes au point culminant du drame. Turelure, le fils de la vieille servante des Coûfontaine et du sorcier Quiriace, devenu général, puis, après qu'un biscaïen lui a cassé la jambe, baron et préfet de l'Empire, s'entretient avec Sygne, qui le méprise mais le ménage, car il l'a aidée à reconquérir ses biens. Le personnage

est dessiné avec une vérité saisissante (il n'y a tel que les poètes lyriques pour peindre le réel...) : repoussant, cynique, aimant à parler de ses origines misérables, des moines de Coûfontaine chez lesquels il fut novice et qu'il fit guillotiner, non point tout à fait monstrueux cependant, homme énergique et qui a risqué joyeusement sa vie, et célébrant en des couplets passionnés cette ardeur folle qui soulevait la France de « l'An Un » et la générosité native qui se mêlait aux excès sanglants : « Et tant qu'il y aura des Français, vous ne leur ôterez pas le vieil enthousiasme, vous ne leur ôterez pas le vieil esprit risque-tout d'aventure et d'invention. » Il soutient des discussions avec Sygne, un peu dédaigneuse; les deux conceptions se heurtent et l'on oppose au régime nouveau, aux « droits » abstraits, aux contrats écrits, à la « légalité », les relations charitables qui existaient autrefois, ou qui auraient dû exister, entre les hommes, et la vieille organisation, harmonieuse, hiérarchique, paternelle. C'est une idée sur laquelle le poète revient à plusieurs reprises. Ecoutons Coûfontaine, par exemple : « Je regarde autour de moi et il n'y a plus de société entre les hommes, mais seulement la « loi », comme ils disent, et le texte imprimé à la machine, la volonté inanimée, idole stupide. — Où est le droit, il n'y a plus d'affection. » Cependant on sent bien que Turelure n'est pas venu uniquement pour causer. Certaines paroles ambiguës nous indiquent qu'il sait bien des choses et qu'il marche vers un but secret. Enfin il se décide brusquement : il aime Sygne, il lui demande sa main; — comme cadeau de noces, il fermera les yeux sur la rentrée de Georges et il laissera le Pape s'échapper. La jeune fille le renvoie avec la hauteur dédaigneuse qu'on attendait. Mais, en sortant, Turelure rencontre M. Badilon, le bon curé de Dormans, et le salue ironiquement... Et voici sans doute la plus belle scène du drame et où la pensée monte vers les plus hautes régions spirituelles; tout le monde l'a admirée dans un silence ému; ce sont de ces rares instants où l'on sent la pure et la vivante poésie frissonner dans l'air au-dessus de soi. Le curé apprend aussitôt de Sygne l'extraordinaire proposition et le danger qui plane sur cette demeure et sur le chef de l'Eglise. Il faut calmer cette âme chrétienne, dont la foi est vive, mais qui ploie sous le fardeau du Christ, et qui s'irrite et qui murmure. Il faut faire davantage et la disposer pour le sacrifice que Dieu semble offrir à sa servante. Et doucement, — s'excusant de son indignité et admirant que cette mission redoutable soit confiée à l'humble paysan, que le Christ a transfiguré en en faisant son prêtre, — il ose conseiller à cette âme déchirée de sacrifier son amour pour Georges, — librement toutefois, avec un vrai consentement de la volonté, car il faut « faire attention à ce

grand sacrement qu'est le mariage, de crainte qu'il ne soit profané », — et d'épouser l'horrible baron Turelure, sauvant ainsi le Père des chrétiens et épargnant à l'Eglise de grands périls. Elle se révolte. « Cela, la Justice ne le commande pas. » Non, la Justice ne le commande pas, explique le prêtre, et cette âme sera absoute, même si elle refuse le don gratuit que Dieu lui fait, ce don terrible de la douleur. Toutefois l'Amour le désire. Et c'est un dialogue émouvant, de la plus grande beauté, où les répliques se balancent comme des strophes alternées :

SYGNE. — Mon Dieu, cependant, vous voyez que je vous aime!

MONSIEUR BADILON. — Mais non point jusqu'aux crachats, à la couronne d'épines, à la chute sur le visage, à l'arrachement des habits et à la croix.

SYGNE. — Vous voyez mon cœur!

MONSIEUR BADILON. — Mais non point à travers cette grande rupture à mon côté.

SYGNE. — Jésus, mon bon ami! Qui a été tout le temps mon ami, sinon vous? Il est dur maintenant de vous déplaire.

MONSIEUR BADILON. — Mais il est facile de faire votre volonté!

SYGNE. — Il est dur de me séparer pour la première fois de vous.

MONSIEUR BADILON. — Mais il est doux de mourir en moi, qui suis la vérité et la vie.

SYGNE. — Seigneur, s'il se peut, que ce calice soit éloigné de moi.

MONSIEUR BADILON. — Mais, toutefois, que votre volonté soit faite et non la mienne.

SYGNE. — Ah! du moins, mon Dieu, si je vous abandonne tout, et vous, de votre côté, faites aussi pour moi quelque chose. Ne tardez pas et prenez ma vie misérable avec le reste.

MONSIEUR BADILON. — Mais toutefois, à vous seul, il appartient de savoir le jour et l'heure.

SYGNE. — Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de moi.

Sygne a cédé. Au troisième acte, qui se passe deux ans après, en 1814, nous la retrouvons mariée et mère d'un jeune enfant que l'on baptise le jour même. On le baptise dans le bruit du canon, car la campagne de France touche à sa fin; les alliés assiègent Paris que Turelure, nommé gouverneur et installé au château de Pantin, défend au nom de l'empereur. Cependant l'habile personnage voit que la chance a tourné et il se dispose à livrer la ville au roi. Mais il faut un salaire... L'avenir de la maison Turelure le tourmente. Qu'on lui transfère le nom, les titres, les biens et les prérogatives des Coûfontaine, — il se fait fort d'assurer l'entrée de Louis XVIII dans Paris. Sygne assise dans un fauteuil, épuisée par tant de sacrifice, si malheureuse que « toute souffrance qui s'ajoute aux autres est pour elle comme une consolation », Sygne consent à tout, — un peu dédaigneuse pourtant et répondant à peine à son mari. Mais c'est Georges qui est main-

tenant le chef de Coûfontaine, et elle ne peut rien sans lui. Le voici justement : c'est le plénipotentiaire choisi qui doit, au nom du roi, traiter avec Turelure. Celui-ci le laisse avec sa cousine et pendant qu'on boit au dehors à la santé du nouveau baptisé et que le baron pérore avec de lourdes plaisanteries, la pauvre Sygne s'efforce d'arracher le consentement nécessaire : l'autre se rebiffe; d'ailleurs quelle mission accomplit-il? Il va faire un roi parlementaire, un roi « par la grâce de Turelure », non plus un roi, mais « un préfet couronné ». Car il n'a point de tendresse pour la Charte... « Adieu donc, ô Roi que j'ai servi, image de Dieu! — Le Roi, pas plus que Dieu, n'acceptant de limitation que sa propre essence ». Mais l'habitude du sacrifice a donné à Sygne une vue plus exacte des choses. Et Georges, sentant s'écrouler ses raisons de vivre, signe tous les papiers qu'on veut. L'œuvre est faite, il n'a plus qu'à mourir. Cependant Turelure, satisfait, a distribué tous les ordres nécessaires pour la reddition de la ville. Et voici que Coûfontaine reparaît au seuil de la porte, un pistolet à la main; Turelure s'arme en hâte. Deux coups de feu éclatent : Sygne a eu le temps de s'interposer entre les deux hommes. Coûfontaine tombe, tué sur le coup; la jeune femme s'affaisse, atteinte elle aussi.

Le rideau se baisse et se relève aussitôt pour le dernier tableau. On voit Sygne assise près de son mari, toute pâle et qui peut à peine parler. Turelure lui propose un prêtre. Elle refuse... Car elle ne veut point pardonner. Ce suprême sacrifice est au-dessus de ses forces. Et Turelure, insistant, lui montre son salut compromis, ses anciennes souffrances devenues vaines aux yeux de Dieu. Elle ne se rend pas; elle ne pardonnera point. Enfin, il évoque la vieille devise des Coûfontaine : *Coûfontaine adsum* et la clame aux oreilles de la mourante. L'appel a porté. La jeune femme se redresse d'un dernier effort et fait le geste du pardon... La scène a pu sembler obscure à quelques-uns; sa signification est pourtant fort claire et rien n'est plus humain que ce combat suprême où Dieu enfin est vainqueur... Dans le texte imprimé, la pièce se termine d'une façon un peu différente : c'est le curé Badilon qui exhorte en termes d'une grande beauté poétique et chrétienne l'âme défaillante et lui arrache le sacrifice. Et peut-être ce texte est-il supérieur... En une dernière scène, on voyait arriver le roi qui priait sur le corps des deux Coûfontaine, puis sa suite, et les grands du nouveau royaume et les rois alliés. Turelure, nommé comte par le roi, recevait l'ordre de faire apporter des sièges pour les souverains, et le symbole de cet ordre était assez évident... Pourquoi M. Claudel a-t-il supprimé ces dernières pages? Je n'en sais rien. Peut-être,

au fait, tout simplement pour éviter à l'œuvre une figuration assez compliquée...

Ce qu'une analyse ne peut rendre et qui est une des plus grandes beautés de l'ouvrage, c'est la magnificence du langage. On sait que M. Claudel écrit une sorte de prose rythmée, plus souple que le vers, coupée en membres rythmiques, assez analogues à ceux des lyriques grecs, allongés ou raccourcis selon les exigences de la pensée, dont l'élément fondamental est presque toujours une succession d'ïambes, — et il n'est peut-être pas sans intérêt de noter que c'est précisément le mètre habituel des tragédies grecques. L'effet est saisissant. Débitée par des acteurs bien stylés, cette belle prose plane et s'élargit comme une musique venue on ne sait d'où... Dans *l'Annonce faite à Marie*, c'était un enchantement et la « musique » atteignait une intensité prodigieuse. Ici, nous habitons des régions moins lointaines ou moins idéales et l'œuvre s'appelle *drame* et non plus *légende* : le langage y devient plus ferme et moins continument musical... Ce n'est, d'ailleurs, qu'une nuance, mais justement observée et qui montre le goût le plus sûr Et que dire des images imprévues et frémissantes, qui éclatent sans cesse dans le tissu mouvant du discours et éclairent tout à coup une haute idée ou les profondeurs d'une âme? Et de cette forme infiniment souple, qui se prête tour à tour à exprimer le langage d'un Turelure ou celui d'une Sygne de Coûfontaine? Car nous avons bien ici une œuvre proprement lyrique; mais c'est un lyrisme tout intérieur, une flamme ardente qui brûle l'âme et qui transparaît au dehors; et le poète est aussi un psychologue.

Les lettrés goûtent avec délices cette antique et nouvelle cantilène et ils se prennent à en aimer davantage cette admirable langue française aux ressources presque indéfinies, source toujours jaillissante où les artistes de notre race, d'âge en âge, puisent la matière des plus beaux chants et des plus divers... Et ici nous ne pouvons que nous réjouir de voir un grand poète, — qui est des nôtres par les croyances profondes, celles qui unissent plus que tout au monde, — célébrer si noblement la vertu chrétienne du sacrifice et faire applaudir par l'élite des gens de goût une œuvre toute pénétrée de foi, dont le catholicisme est aussi pur que la poésie en est enchanteresse.

Louis Joubert.

CHRONIQUE POLITIQUE

M. le président de la République a enfin trouvé des ministres! Nous en étions restés, il y a quinze jours, à l'échec de la première combinaison Viviani, que MM. Godart et Ponsot, émissaires du comité de la rue de Valois, avaient fait chavirer avant qu'elle se mît en route. Invités à former un gouvernement, MM. Deschanel, Delcassé, Peytral, Dupuy s'étaient successivement défilés. M. Ribot venait de consentir à essayer. Son cabinet a vécu ce que vivent les roses : un après-midi. Et nous sommes revenus à M. Viviani, qui a fabriqué un ministère dont tout ce qu'on peut dire est que, sauf qu'il n'est présidé ni par M. Caillaux, ni par M. Combes, il serait difficile d'avoir pire.

Mais procédons par ordre et, avant de parler de M. Viviani, disons quelques mots de M. Ribot. M. Ribot avait éveillé tout d'abord une espérance. Vétéran du parti libéral, lorsqu'on l'avait vu, tout chargé d'années, de fatigues et d'honneurs, se jeter ainsi en pleine bagarre, beaucoup avait pensé qu'il accourait, dans un bel élan de patriotisme, au secours du pays, qu'il allait tenter de l'arracher anx bandes socialistes et radicales, qu'il voulait nous donner un gouvernement national. Hélas! ce n'était pas cela. Derrière l'homme d'Etat, qui s'était signalé tant de fois, à la tête de l'opposition, par de courageuses résistances, mais qui, souvent aussi, avait poussé si loin la faiblesse, — comment oublier toutes les lois déplorables auxquelles il se rallia après les avoir combattues? — on n'apercevait guère que des hommes de secte, aux noms inquiétants. L'instruction publique était livrée à la franc-maçonnerie en la personne de M. Dessoye, de la Ligue de l'enseignement; l'intérieur, à M. Peytral, notoire surtout par son horreur de la représentation proportionnelle; la marine, à M. Chautemps... Cependant, bien que déjà désappointée, l'opinion — l'opinion de ceux qui sont capables d'en avoir une en matière d'intérêt public — avait accueilli le cabinet Ribot avec une sorte de soulagement. Pour diriger la guerre et les affaires étrangères, M. Delcassé et M. Bourgeois étaient certainement des choix discutables; mais leurs déclarations très nettes en faveur du service de trois ans rassuraient. La loi de salut national ne serait pas compromise entre leurs mains. Et puis, tout mal secondé qu'il pût être, M. Ribot n'était-il pas là,

avec son expérience des questions diplomatiques et financières, comme président du conseil? Au dehors, où les hommes et les choses, qui apparaissent avec plus de recul, sont jugés plus objectivement et, parfois, mieux qu'au dedans, l'impression produite était bonne. Tous les adversaires ou tous les rivaux, qui souhaitent notre déchéance, qui, avec les rédacteurs de la pangermaniste *Gazette de la Croix*, rèvent que la France « descende au rang de puissance de second ordre », exprimaient leur déception; et, en revanche, l'approbation était générale dans celles des feuilles russes et anglaises qui nous sont sympathiques. Mais M. Ribot composa son programme de la même façon que son cabinet, tout au rebours de ce qu'on attendait. Il promettait d'établir l'impôt global et progressif sur le revenu, l'impôt sur le capital; il adoptait les formules radicales, il se faisait le champion de la « défense laïque », il s'engageait à « orienter la politique à gauche, très à gauche ». Le programme du ministère Ribot ressemblait, comme un frère, à ce qu'aurait pu être le programme d'un ministère Caillaux! Sur un point, néanmoins, sur celui qui, à l'heure actuelle, domine les autres, la déclaration tenait ferme : « La loi sur la durée du service militaire, votée dans la précédente législature après de longs débats où toutes les opinions ont été librement exposées, vient à peine d'entrer en application. Elle ne peut être remise aujourd'hui en question. Les lois militaires sont, de toutes les lois, celles qui ont le plus besoin de stabilité. Si nous commettions la faute d'ébranler la loi, alors que rien n'est changé dans l'équilibre des forces militaires en Europe, nous perdrions, en même temps que la sécurité dont nous avons besoin, l'effet moral qu'ont produit le vote de la loi et son acceptation par le pays. » Le ministère annonçait bien ensuite l'intention de déposer des projets sur l'éducation militaire de la jeunesse et sur une organisation « plus solide » des réserves, mais — pour dissiper à cet égard l'équivoque, son chef devait le préciser à la tribune, — c'était dans le but de compléter la loi, non de préparer sa prochaine abolition. Aussi longtemps que le cabinet de M. Ribot serait au pouvoir, il était par conséquent permis de compter que le service de trois ans, et c'était quelque chose, ne serait pas en jeu...

Telle était la situation quand M. Ribot se présenta devant la Chambre. Ne voulant considérer, les uns et les autres, que son passé, les modérés, quoiqu'il les abandonnât, étaient disposés à le soutenir, et les radicaux étaient résolus à le combattre, quoiqu'il se rapprochât d'eux. A peine, en effet, s'était-il chargé de constituer le gouvernement, les députés de la rue de Valois avaient poussé un cri de guerre; afin de répondre à ce « défi », ils avaient adopté la motion suivante : « Le groupe du parti républicain

radical et radical-socialiste renouvelle l'ordre du jour voté le 1er juin, par lequel il déclare qu'il n'accordera sa confiance qu'à un cabinet s'appuyant exclusivement sur la majorité de gauche, fermement décidée à poursuivre la réalisation du programme de Pau, et compte sur la discipline de tous les membres du parti. » Autrement dit MM. Franklin-Bouillon, Bouffandeau, Ceccaldi et leurs camarades, avec M. Caillaux les poussant, les stimulant, avaient frappé de leur *veto* le ministère Ribot. Comment! direz-vous : M. Ribot, que M. Doumergue lui-même avait désigné à M. Poincaré, n'avait-il pas, tant qu'il avait pu, courbé sa haute taille vers la gauche? Ne s'était-il pas entouré que de purs radicaux? De radicaux à l'ancienne mode, mais pas à la nouvelle! M. Bourgeois, M. Delcassé, M. Peytral ne portent plus le rouge qui convient, et le franc-maçon M. Dessoye n'est sans doute, aux yeux des messieurs de la rue de Valois, qu'un clérical déguisé... La Chambre, cependant, suivrait-elle? Elle a suivi. L'assemblée a obéi au comité. Ainsi, à l'époque des grands ancêtres, le club des cordeliers, le club des jacobins faisaient marcher la Convention. Et, si nous avions le temps de philosopher, nous remarquerions en passant que les mêmes causes amènent toujours les mêmes effets : dans toutes les périodes d'anarchie, des organismes parasites, étranges forces souvent aveugles, surgissent de la sorte au sein des démocraties qui subissent leur dictature; les représentants d'infimes minorités imposent du dehors leur mot d'ordre à ceux qui prétendent être, au Parlement, les représentants de la majorité souveraine. Mais laissons.

Lorsque donc M. Ribot, ayant M. Bourgeois à son côté, s'en vint à la Chambre lire sa déclaration, tout était réglé d'avance : on ne devait pas l'écouter, on ne l'écouta pas. Peu importait ce qu'il pouvait dire. Peu importait que, vieux libéral, tant au point de vue politique qu'au point de vue fiscal et « laïque », il prît des airs de radical. Sa conversion à gauche, qui avait peiné ses amis, ne désarma pas ses adversaires. A quoi bon tout cela? Il ne s'agissait pas de son programme, il s'agissait de sa personne, dont les suivants de M. Jaurès et de M. Caillaux ne voulaient pas. En dépit de ses cheveux blancs, de son prestige, de son mérite — et de ses concessions, M. Ribot fut hué dès ses premiers mots; toute l'extrême-gauche hurlante l'assaillait d'invectives. De sa voix assourdie, il essaya de dominer l'orage. A ses interpellateurs, qui ne critiquaient pas un article de son manifeste, il expliqua la gravité de la situation financière : le Trésor tellement vidé qu'il ne s'y trouve plus assez d'argent pour passer l'été, — une voix furieuse lui cria : « La question n'est pas là! » Et c'était vrai. La question n'était pas là! Dans la crise

affreuse où, par leur faute, se débat le pays, ce qui inquiétait les radicaux et leurs alliés de la sociale, ce n'était pas de savoir si l'emprunt se ferait bien ou mal, ce n'était pas d'équilibrer le budget, de parer au déficit, de rétablir la confiance, ce n'était pas de fortifier l'armée, de grandir la France, c'était d'avoir un gouvernement de parti pour exploiter la nation à leur profit et d'avoir, au pouvoir, un des leurs. « Vous n'êtes pas notre homme! Allez-vous-en! » Les voyant, les entendant, furieux ou gouailleurs, cyniques, on songeait à quelque meute prête à dévorer le piqueur qui ne lui offre pas assez vite la curée. Seulement, pour contenir la ruée famélique, le piqueur a son fouet : M. Ribot n'avait que les accents d'une éloquence un peu lasse. Et en outre, il faut bien le dire, il ne semblait pas avoir vraiment le désir de vaincre. Il se tint sur la défensive, sans quitter le terrain choisi par ses adversaires, il ne tenta point, par une brusque riposte, de rompre leurs rangs. Si, après avoir écarté d'un coup de pied leurs attaques personnelles, il eût foncé sur eux, s'il les eût contraints, au lieu de se cantonner dans les problèmes financiers, à se prononcer carrément sur la question qu'ils esquivaient, sur la loi de trois ans, et qu'il eût, dans un appel patriotique, placé la Chambre en face du péril que court la France, il est possible que l'issue de la bataille eût changé. Négligence ou, peut-être, scrupule — pensa-t-il qu'il ne convenait pas de trop mêler la patrie à un pareil débat? — il ne le fit pas. Il est tombé. La droite entière, dont il avait annoncé qu'il défalquerait les suffrages, car il était allé jusque-là! la droite entière, se conformant généreusement au conseil de M. Denys Cochin qui sait toujours mettre au-dessus de tout l'intérêt national, eut beau voter contre la priorité de l'ordre du jour qu'il repoussait, il lui manqua 40 voix. Pour lui, d'ailleurs, cet échec a probablement valu mieux. Renversé par les sectaires, le souvenir de son effort pour gouverner à une heure critique — de cet effort dont les défaillances déjà commencées auraient vite diminué la valeur — restera de la sorte intact. Le public oubliera que son court retour aux affaires n'aura eu pour résultat que de faciliter à ses successeurs l'établissement des impôts injustes et vexatoires. Mais, comme disait un de ses interrupteurs, la question n'est pas là. La victoire des clans d'extrême-gauche n'a pas fait qu'abattre le ministère Ribot, que menacer la présidence de M. Poincaré, — « l'oligarchie académique » dénoncée par M. Augagneur qui n'a pas à redouter d'en faire jamais partie, — elle a, devant l'étranger, un peu atteint la France.

M. Ribot ayant disparu, M. Viviani a reparu. Cette fois, instruit par l'expérience, sans s'attarder aux préliminaires, il a

marché droit au but. Pour mettre sur pied un ministère, un jour lui a suffi; un autre, pour en rédiger la déclaration. Après quoi, il se présenta devant la Chambre, et — voyez la mauvaise farce parlementaire! — son programme, qui reproduisait à quelques nuances près, en style plus vif, plus tranchant, plus agressif, celui de M. Ribot, fut approuvé par une grosse majorité : 362 voix contre 139. Mais si M. Viviani, dans l'ensemble, a pris les mêmes engagements et fait les mêmes promesses que son éphémère prédécesseur : ne gouverner qu'avec la gauche, emprunt immédiat, impôts sur le revenu et sur le capital, défense laïque, maintien de la loi militaire, etc., etc., la chose ne signifie pas qu'entre les deux cabinets, il n'y ait pas de distinction à faire. La droite avait voté pour le premier, tout peu entraînant qu'il fût, elle a voté contre le second ou bien s'est abstenue et, dans l'un et l'autre cas, elle a eu raison.

Le ministère nouveau, malgré son attitude très ferme touchant la question du service de trois ans, ne peut, en effet, à tous les points de vue, qu'inspirer la défiance. Son chef, M. Viviani, n'est certes pas sans talent : nous ne le confondons pas avec M. Combes. Il est intelligent, cultivé, artiste; il est même orateur, à condition qu'il soit entendu que la rhétorique est de l'éloquence. Mais un habile joueur de flûte parlementaire n'est pas toujours un homme d'Etat. Son passé inquiète. Sans doute, après avoir repoussé la loi militaire, il s'y est rallié avec éclat et il a eu le courage — il paraît qu'il y fallait du courage! — de tenir ce langage : « Je déclare qu'au mois d'octobre 1915, si j'ai la charge du pouvoir, je ne libérerai pas les classes sous les drapeaux. » Les deux tiers de la Chambre ont alors applaudi; ils ont bien fait. Mais pourquoi, décidé à ne pas toucher au service de trois ans, M. Viviani a-t-il installé à la guerre M. Messimy, partisan du service de trente mois? Pourquoi a-t-il recherché la collaboration de M. Augagneur, qui, jusqu'à l'instant où il reçut un portefeuille, prônait impétueusement le retour au service de deux ans? Pourquoi, après avoir formulé des déclarations satisfaisantes sur la loi militaire, a-t-il refusé qu'elles fussent enregistrées, comme le lui demandait M. Beauregard, dans l'ordre du jour de confiance qu'il a accepté, dans cet ordre du jour déposé, le détail a son importance, par M. J.-L. Breton, adversaire acharné du service de trois ans? Une équivoque persiste...

Admettons, pourtant, qu'avec M. Viviani, la loi de trois ans ne soit pas en danger. A la suite des avertissements qui nous sont venus du dehors, dans la crise que traverse l'Europe, pas un ministre français, nous voulons le croire, n'assumerait la responsabilité de diminuer ouvertement nos effectifs. Les jour-

naux étrangers nous ont trop prévenus de l'effet que produirait une telle folie! « Au sort de la loi de trois ans, écrivait une feuille allemande, la *Gazette de Voss*, est lié étroitement celui de la politique extérieure de la France », et, presque dans les mêmes termes, une autre, le *Vorwærts* : « La loi de trois ans est le dogme non seulement du militarisme, mais de la politique étrangère de la France. » Le *Temps*, à qui nous empruntons ces citations, les a complétées par des extraits de la presse anglaise, de la presse russe, qui rendent le même son. Un article de la *Gazette de la Bourse*, inspiré par le ministre de la guerre russe, le général Soukhomlinof, indiquait notamment avec force que nos alliés ne sauraient admettre, au moment où ils font eux-mêmes de grands sacrifices pour développer leur armement, que nous amoindrissions le nôtre. La preuve, au surplus, que les protestations contre les trois ans n'ont été le plus souvent que du chantage électoral, c'est que le *Radical* lui-même a fait ce précieux aveu : « Il est bien évident que personne ne songe actuellement, même parmi les adversaires les plus farouches de la loi de trois ans, à proposer l'application immédiate d'une modification de notre système militaire »; c'est ce que M. Sembat, interrompant l'autre jour les plaisanteries de plus ou moins bon goût dont il criblait M. Ribot, reconnaissait à son tour : « Nous sommes contre les trois ans : mais jamais nous n'avons demandé que, d'un trait de plume ou d'un vote, on abolisse du matin au soir la loi de trois ans. » M. Viviani mérite, c'est entendu, d'être loué, pour avoir coupé court aux espoirs de la poignée de révolutionnaires qui le sommaient de condamner la loi, mais il ne faut pas exagérer. Aucun ministre, encore une fois, à moins d'être M. Combes, ne pourrait songer, à l'heure qu'il est, à revenir brusquement au service de deux ans. Seulement, sans détruire la loi de 1913, il y a façon de l'appliquer. On peut l'appliquer dans sa lettre, sans l'appliquer dans son esprit. L'armée ne serait-elle pas tout autant désorganisée que si les casernes étaient vidées, le jour où la discipline serait affaiblie, où l'autorité des chefs serait touchée, où, pour tout dire d'un mot, la politique rentrerait aux bureaux de la rue Saint-Dominique d'où ce fut l'honneur de M. Millerand de la chasser? Déjà les journaux les plus ministériels réclament des remaniements dans le haut état-major, ils dictent, pour des considérations qui n'ont visiblement rien de militaire, les nominations à faire. M. Viviani et M. Messimy tiendront-ils tête longtemps à leurs amis?

Il y a plus. La question de la loi de trois ans n'est pas la seule. A quoi servira de maintenir et même de consolider une des assises de la patrie, si l'on sape, si l'on démolit les autres? Le

ministère est en présence d'une crise financière inouïe. Les caisses de l'Etat sont à sec. Au cours de la discussion générale du budget de 1914 au Sénat, il n'y a pas eu que les adversaires du régime qui l'ont constaté, — comme M. de Lamarzelle qui a si bien montré que cette pénurie ne venait que d'une mauvaise gestion, — ses partisans les plus chauds, M. Aimond, M. Chéron, M. Perchot n'ont pas été moins nets. Il faut de l'argent, de l'argent tout de suite! M. Noulens, qui, d'abord, l'avait nié, en a fourni la preuve, puisqu'il n'a rien eu de plus pressé, à peine au pouvoir, que de déposer un projet d'emprunt, — ce projet d'emprunt que M. Caillaux a commis l'inexcusable faute d'ajourner, — et de le faire voter dare-dare par la Chambre et par le Sénat. Après l'emprunt, ce seront les impôts. Comment espérer que, toutes ces ressources qui font défaut, le cabinet dont le président se prononçait, dans son programme électoral, pour la déclaration contrôlée, et lançait, dans son programme ministériel, des appels aux passions démagogiques, essayera de se les procurer avec sagesse et justice? Alors que l'invraisemblable déficit du budget et la non moins invraisemblable détresse du Trésor ont répandu dans tout le pays, qui sent peser sur lui des demandes formidables de fonds, un malaise général, que le commerce et l'industrie languissent, et que, pour remettre à flot les affaires, le plus nécessaire et le plus urgent seraient de ramener la confiance, imagine-t-on que M. Viviani est l'homme indiqué, avec ses déclamations contre ceux qu'il appelle « les riches », comme si les riches formaient une caste à part dans la nation?

Mais ce n'est pas encore tout. En même temps qu'il menace les intérêts matériels, le ministère menace aussi, et davantage si c'est possible, les intérêts moraux, nos consciences, nos croyances. M. Viviani n'a pas repris seulement, en effet, les vieilles rengaines sur les « partis de réaction », une sorte de rage haineuse a éclaté dans le passage de son manifeste traitant de la défense laïque : « Ce n'est pas à l'heure actuelle, où le parti clérical, levé en face de la République, encourage contre elle toutes les réactions, que la majorité républicaine désarmera. » Clauses de style, dira-t-on. Il nous plairait de le penser, bien qu'un pareil langage, de quelque manière qu'on l'entende, soit inexcusable. Mais ce ne sont pas des clauses de style. Pour dissiper les illusions, M. Viviani a pris soin de s'entourer des collaborateurs qu'il a crus le plus capables de l'aider à « éteindre les étoiles ». A l'intérieur, M. Malvy, qui gagna ses premiers galons en faisant un crime à M. Briand d'avoir épargné quelques congrégations consacrées aux bonnes œuvres, et qui, ces jours-ci, entre ses deux ministères, n'était préoccupé que de laïciser des écoles ; à l'instruction publique, M. Augagneur, qui

réclamait naguère encore le monopole de l'enseignement, et, pour compléter la collection, M. Bienvenu-Martin, le complaisant de M. Caillaux, à la justice. Partout des sectaires, et rien que des sectaires, des agents de guerre civile. Et l'on serait assez naïf pour croire qu'en leur compagnie, M. Viviani, brandissant lui-même les vieux oripeaux révolutionnaires de la défense laïque et de la démagogie fiscale, servira l'intérêt public! Allons donc. Il est excellent, nous ne le nions pas, qu'il ait mis momentanément la loi de trois ans hors de cause. Mais la révolution n'est pas une monture dont on règle le galop à son gré. Qui l'excite sur le terrain financier, scolaire, administratif, ne l'arrêtera pas soudain devant l'armée. Halte là! lui dit M. Viviani, en lui montrant la loi militaire, tu ne passeras pas! Elle passera, une fois lancée, et elle culbutera au besoin son cavalier parmi les ruines... Non! de ce ministère qui prétend sauvegarder la défense nationale, et qui aide à détruire la paix sociale sur laquelle elle repose, — même au point de vue militaire qui, répétons-le, n'est pas le seul, — nous n'attendons rien de bon.

Et, pendant ce temps, au sein de la mêlée confuse de nos partis de proie, que devient notre influence dans le monde? Qui s'en occupe? Qui même y songe, en dehors de l'opposition? De tous côtés, des événements menacent nos intérêts : des parties terribles se jouent en Orient, en Albanie, au Mexique. On ne voit que des gouvernements qui s'inquiètent, se concertent, se préparent. Le tsar de Russie et le roi de Roumanie se rencontraient hier à Constantza; l'empereur d'Allemagne et l'archiduc héritier d'Autriche, dans un château de Bohême : ils examinaient ensemble la situation. M. Viviani, nouveau venu au quai d'Orsay, au milieu de ses projets laïcs et fiscaux, a-t-il le loisir de prendre garde à ce qui se fait et se dit au delà de nos frontières?

Bien que le sort du Mexique importe beaucoup à la France, ne signalons que brièvement ce qui le concerne. Les représentants des républiques sud-américaines, réunis à Niagara Falls, semblent de moins en moins devoir aboutir dans leur effort pacifique. En attendant que tout soit rompu, tout est interrompu. Les médiateurs avaient proposé une solution qui paraissait équitable : un gouvernement provisoire serait nommé, gouvernement neutre, dont les membres n'auraient pas été mêlés aux luttes des factions, et qui, après avoir réglé l'incident de Tampico, serait chargé de reconstituer les pouvoirs publics et de procéder à quelques réformes. Le général Huerta avait consenti. Il s'engageait à se retirer à la condition que les constitutionnalistes, de leur côté, déposassent les armes. Mais, encouragés par les Etats-Unis,

Carranza et Villa ont refusé de souscrire à l'arrangement, ou plutôt, ce qui revient au même, ils ont exigé, avant de désarmer, que le chef du gouvernement provisoire fût choisi dans leur troupe. A moins donc qu'au dernier moment, dans un improbable accès de sagesse, ils se ravisent, c'est la continuation de la lutte. L'anarchie, de plus belle, sévira. Mais, cette fois, les Etats-Unis qui, en débarquant des marins à la Vera-Cruz, ont mis un doigt dans l'engrenage, ne seront-ils pas entraînés à y mettre le bras? A la politique d' « attente vigilante », dont parlait M. Wilson, ne seront-ils pas contraints, par la force des choses, de substituer la politique d'action, la guerre? Le gouvernement de Washington, effrayé de la perspective, commencerait, il est vrai, à en croire les dernières dépêches, à être un peu plus conciliant. Reste à savoir si le moment n'est point passé!

Plus proches de nous, les derniers événements d'Albanie n'ont guère meilleure apparence. L'autorité du prince de Wied, quoiqu'il ait maintenant fièrement déclaré qu'il mourrait à son poste, est moins que jamais reconnue. Quelle est au juste la situation à Durazzo? On l'ignore. L'assaut des insurgés musulmans, qui coûta la vie au colonel Thomson, chef de la gendarmerie du prince, et qui a été si près de réussir, a été repoussé. Mais, depuis lors, des combats sont livrés presque chaque jour, dans les environs, combats qui n'ont pas du tout l'air de tourner à l'avantage des défenseurs de la ville. Les Mirdites catholiques ont éprouvé un revers sanglant. A l'heure où nous écrivons, il n'est pas sûr que la capitale albanaise ne soit pas sur le point de succomber, que le prince Guillaume ne soit pas obligé de nouveau, et pour toujours, de se rembarquer. Evidemment, l'anarchie albanaise ne compromet pas encore la paix européenne. Elle ne deviendrait dangereuse que si les Autrichiens et les Italiens s'en mêlaient, et les récriminations dont ils s'accablent mutuellement font espérer qu'il n'en sera rien. L'Italie, d'ailleurs, que secouait hier un mouvement révolutionnaire dont la gravité a dépassé de beaucoup ce qu'on a raconté, ne paraît pas, pour l'instant, en mesure de se jeter dans les aventures. Mais les choses méritent quand même d'être surveillées de près. Les puissances ont envoyé des cuirassés dans la rade de Durazzo. Etait-ce bien utile? Une intervention européenne, au cas où elle aurait lieu, serait grosse de conséquences, et la Triple-Entente aurait tôt fait de se repentir si, imprudemment, elle posait, ne fût-ce que le bout du pied, dans le guêpier albanais.

La tension des rapports de la Turquie et de la Grèce est un autre nuage très noir à l'horizon. Elle a pour cause les remaniements territoriaux, prévus par les traités, dont l'exécution réveille,

dans l'enchevêtrement oriental, les haines de religions et de races. Des violences ont été commises; des populations, molestées et dépouillées, se sont enfuies. A qui incombent les responsabilités? Il est malaisé de le dire. Toujours est-il que les Bulgares, qui prétendaient, — non tout à fait sans raison, semble-t-il, — que leurs frères de Macédoine étaient maltraités par leurs nouveaux maîtres, ont, à Sofia même, envahi des églises et des écoles grecques, et que, d'autre part, des familles hellènes de la Thrace et de la côte d'Anatolie, se plaignant d'être persécutées par les autorités turques, qui auraient encouragé des massacres et des pillages, sont accourues à Athènes. Les récits de ces réfugiés, grossissant ou non les faits, ont excité dans toute la Grèce une grande colère... Le gouvernement bulgare, avec beaucoup d'empressement, s'est employé pour son compte à la calmer : le préfet de Sofia a été révoqué, promesse a été faite que les édifices usurpés seraient rendus à leurs propriétaires et que des indemnités leur seraient payées. Mais, à Constantinople, on apporta d'abord moins de bonne volonté à reconnaître ses torts et à les réparer. D'où des rumeurs de guerre : le gouvernement grec arma ses vaisseaux. Un certain apaisement semble, cependant, se produire. Le ministre de l'intérieur ottoman, Talaat bey, qui s'est rendu en Asie-Mineure pour y procéder lui-même, sur place, à une enquête, a châtié plusieurs fonctionnaires, et, très habilement, la Sublime Porte a offert aux grandes puissances de faire contrôler par leurs agents les mesures prises pour prévenir de nouveaux excès. Après cette première satisfaction, quoiqu'elle ne soit pas telle qu'il la voulait, le gouvernement d'Athènes, qui a fourni tant de preuves de sa prudence, hésitera sans doute à tout brusquer.

Nous ne voulons pas être pessimistes. Nous voulons croire qu'en Albanie, en Turquie, en Grèce, au Mexique, sur tous les points du globe où la guerre couve, on saura l'empêcher. Mais comment ne pas constater, voyant ces difficultés diplomatiques qui renaissent sans cesse, ces problèmes qui se posent à l'improviste, combien est faible la sécurité du lendemain! Selon l'expression jadis à la mode, l'Europe, nerveuse et inquiète, vit sur un volcan; et pour qui ne veut pas être à la merci des événements, jamais il n'a importé davantage d'être fort, d'être prêt.

Bernard de Lacombe.

23 juin 1914.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La monarchie des Habsbourg, par Henry WICKHAM STEAD. Trad. de Firmin Roz. 1 vol. in-12. (Colin.)

Important ouvrage d'ensemble sur la politique austro hongroise, la situation et l'avenir de l'empire. Rédigé par un journaliste anglais de talent, qui a longtemps résidé à Vienne, il apporte des renseignements intéressants, des appréciations dont, en tout état de cause, il est juste de tenir compte, et une contribution sérieuse aux études de politique générale. Il montre une sympathie non déguisée pour l'œuvre des Habsbourg et un courageux optimisme.

Le roman réaliste au XVIIe siècle, par Gustave REYNIER. 1 vol. in-12. (Hachette.)

Le savant auteur nous donne ici la suite de son ouvrage sur les *Origines du roman réaliste*, que nous avons signalé au moment de sa publication. Il s'est attaché ici aux deux sources principales d'où dérive notre roman du XVIIe siècle : les œuvres étrangères, et particulièrement les romans picaresques espagnols, auxquels il consacre ses premiers chapitres, — et d'autre part l'observation des mœurs bourgeoises, dont il trace un pittoresque tableau Il étudie ensuite d'une façon précise les romans de Sorel, de Scarron, de Furetière et de leurs contemporains moins illustres. Ce volume est agréable, exactement renseigné, abondant en traits curieux autant qu'en remarques littéraires.

Un nuage passa, par Pierre LADOUÉ. 1 vol. in-18, relié. (Tallandier.)

C'est une œuvre charmante qui paraît dans une collection « pour les jeunes filles » et que son inspiration bienfaisante permet en effet de mettre entre toutes les mains — mais les lettrés feront bien de ne point la dédaigner, ils y goûteront un fin plaisir littéraire. Des croquis de nature poétiques et discrets, des pensées profondes qui se dissimulent, des types vivants et dessinés d'une main émue ou amusée, un style d'excellent aloi, très soigné sous une facilité apparente — pour tout dire des qualités très françaises de mesure et de goût, il y a là de quoi plaire à tous les lecteurs. Trois jolies nouvelles complètent agréablement ce petit volume.

Histoire légendaire de la Nouvelle Espagne, par le comte DE CHARENCEY, 119 p., in-4°. (G. Klincksieck.)

Le regretté L. Angrand avait constaté l'existence d'un double courant de civilisation en Amérique : 1° celui des Toltèques occidentaux ou Californiens à tête droite; 2° celui des Toltèques orientaux ou Floridiens à tête plate. Il assignait d'ailleurs pour berceau, à l'un et l'autre, le littoral de l'Orégon ou de la Californie. Partant de ces données, on a cru pouvoir établir ici l'origine asiatique de la vie policée dans le Nouveau-Monde. Toutes les légendes des peuples de l'Amérique centrale, relatives à des héros civilisateurs, ont leurs prototypes dans les récits des Iraniens ou races de l'Extrême-Orient. Les communications entre les deux hémisphères ont dû être facilitées par le *Kouro-Siwo* ou fleuve noir. La présence d'éléments helléniques dans les contes américains semble attester que les relations entre les deux mondes n'ont pu devenir un peu suivies qu'après l'époque Alexandrine.

A travers la presse, par A. DE CHAMBURE. 1 vol. in-8° relié (Th. Fert et Albouy, 12, rue des Petites Ecuries.)

Dans ce beau volume, écrit par un homme du métier, et très exactement renseigné, on trouvera sous une forme concise et agréable, qui ne s'interdit point les anecdotes et les traits curieux, tout ce qui concerne la presse autrefois et aujourd hui; son his oire, depuis les origines à nos jours, son état présent, la liste des journaux et revues français et étrangers, nettement caractérisés en quelques mots, l'organisation de la presse, la façon dont on rédige et imprime un journal, la partie commerciale, etc. Relevons une erreur qui nous concerne : le *Correspondant* n'a pas été fondé en 1843, — qui marque seulement la date de sa nouvelle série, — mais en mars 1829.

Antone Ramon, par Amédée GUIARD. 1 vol. in-12. (Tourcoing, Duvivier.)

C'est l'histoire d'un petit collégien : elle est tour à tour joyeuse et mélancolique, comme la vie elle-même, et elle ne cesse pas d'intéresser très vivement. Un style souple, plein de verve et de mouvement, une observation attentive des milieux, de fines et très justes notations de la vie de collège, font du livre une œuvre certainement remarquable (et qui d'ailleurs peut être lue de tout le monde). Nous avons signalé précédemment les thèses de l'auteur sur Victor Hugo; il nous est agréable de constater qu'à côté du critique averti vit aussi un romancier de talent.

C.-F. Meyer, *sa vie et son œuvre* (1825-1898). 1 fort vol. in-8°. — **C.-F. Meyer.** *La crise de 1852-1856. Lettres de Meyer et de son entourage.* 1 vol. in-8°, par R. D'HARCOURT. (Alcan).

Le talent raffiné du poète et conteur

de Zurich n'avait point encore été étudié en France, et une très petite partie de son œuvre a été traduite en notre langue. M. d'Harcourt lui consacre une thèse importante et minutieusement documentée (l'appendice critique, extrêmement soigné, occupe à lui seul un tiers du volume). Sa vie étrange, son âme maladive et tourmentée, les préoccupations religieuses qui le hantent, surtout à certaines périodes (mais qui ne le rapprochent pas du catholicisme), sa fin lamentable et sa chute dans la folie en font un personnage aussi curieux que son œuvre. Les lettres, tant en français qu'en allemand, que publie l'auteur en un second volume, éclairent utilement sa physionomie.

La vie d'une princesse. Marie de Hohenzollern, comtesse de Flandre, par Maria BIERMÉ 1 vol. in-8°. (Bibliothèque littéraire, Bruxelles et Paris, 17, rue de Seine.)

On sent que cette biographie d'une noble femme, — à laquelle le *Correspondant* a voulu rendre hommage au lendemain de sa mort, — a été écrite par l'auteur avec émotion, avec admiration aussi et avec un véritable amour de son sujet. Abondant en renseignements de première main, semé d'anecdotes, illustré de nombreuses gravures hors texte d'une valeur documentaire, — portraits, vues d'intérieurs ou de paysages, reproductions de dessins et tableaux, etc . ce joli volume se lira avec agrément et profit.

Les pays d'Albanie et leur histoire, par Frédéric GIBERT. 1 vol. in-8°. (P. Rosier.)

Voilà un ouvrage qui, à ses autres mérites, joint celui de l'actualité. A l'heure où le problème albanais préoccupe les esprits, il rendra certainement des services par la netteté de l'exposition ses divisions heureuses et claires : on y trouvera des renseignements curieux sur les habitants et les mœurs, une partie de géographie physique, économique et ethnographique, qui ne sera pas la moins précieuse, et enfin un précis d'histoire albanaise, qui nous manquait encore, au moins sous cette forme, et qui sera facile à consulter.

Journal du comte Rodolphe Apponyi, attaché de l'ambassade d'Autriche à Paris, publié par Ernest DAUDET. T. III (1845-1849). 514 pages in-8° avec 1 portrait et 2 gravures. (Plon.)

Ce volume comprend une période plus longue que les précédents, parce que le diplomate hongrois, pris d'une certaine lassitude à partir de cette époque, a espacé et condensé ses notes Le double élément du *Journal* n'en persiste pas moins : observations politiques souvent superficielles, presque toujours très partiales, dominées par une aveugle admiration pour Metternich et une évidente antipathie à l'endroit du régime de Juillet; chronique mondaine contée avec autant d'abondance que de satisfaction. Cet élégant diplomate se considérait sûrement comme accrédité beaucoup plus auprès des belles dames de Paris que du gouvernement de Louis-Philippe. L'ensemble ne laisse pas que d'être amusant, intéressant, et même instructif par endroits.

Le dernier jour de Napoléon à la Malmaison (29 juin 1815), pièce en un acte, par Henry HOUSSAYE, IV-56 pages in-12. (Perrin.)

C'est une entreprise étrangement ardue que d'écrire un drame historique où la vérité, la vraisemblance même soient respectées. Mais nul ne pouvait en affronter le péril mieux que Henry Houssaye qui, à l'imagination et à la pathétique éloquence du dramaturge, joignait le culte, la passion de l'exactitude. On lira avec intérêt, avec émotion ces pages posthumes, qui marquent une innovation dans l'œuvre de l'historien disparu.

A travers le monde romain, par R. CAGNAT, de l'Institut. 1 vol. in-16, 11 grav. hors texte. (Fontemoing.)

En ce joli volume, où il met si agréablement à la portée du public lettré et curieux les résultats des récents travaux d'érudition, M. Cagnat nous montre à nouveau qu'on peut être à la fois un savant universellement apprécié et un conférencier habile, un clair et délicat écrivain : cette souplesse est dans la meilleure tradition française. Les sujets traités sont d'ailleurs des plus divers; on goûtera sans doute particulièrement le pèlerinage au vieux et étrange sanctuaire de Némi qui ouvre le volume, les portraits si vivants de Romaines de la République ou de l'Empire, l'étude sur les naufrages d'objets d'art dans l'antiquité et notamment sur les importantes fouilles sous-marines de Mahedia.

Tout ce qui concerne la Rédaction de la Revue doit être adressé à M. Edouard TROGAN, Directeur du *Correspondant*, 31, rue Saint-Guillaume, à Paris, VII°.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME DEUX CENT CINQUANTE-CINQUIÈME

(DEUX CENT DIX-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE)

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME DEUX CENT CINQUANTE-CINQUIÈME

TABLE

DU TOME DEUX CENT DIX-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(DEUX CENT CINQUANTE-CINQUIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 AVRIL 1914.

2e LIVRAISON. — 25 AVRIL 1914.

3e LIVRAISON. — 10 MAI 1914.

4e LIVRAISON. — 25 MAI 1914.

5e LIVRAISON. — 10 JUIN 1914.

6e LIVRAISON. — 25 JUIN 1914.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS

PARIS. — L. DE SOYE, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

